







ENCYCLOPÉDIE,

OU

DICTIONNAIRE RAISONNÉ

DES SCIENCES,

DES ARTS ET DES MÉTIERS,

TROISIÈME ÉDITION

TOME SECOND.



J. D'ALEMBERT.

Dessiné par C.N. Cochin.

Gravé par L.J. Cathelin.

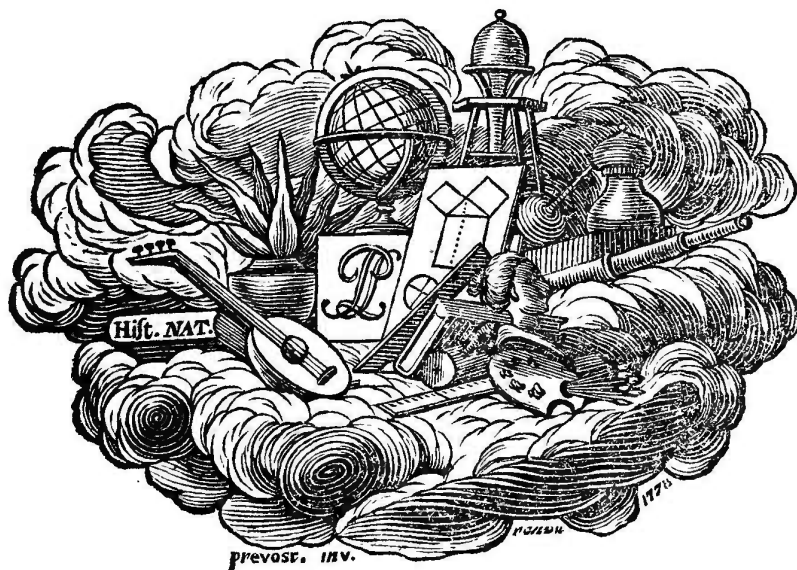
ENCYCLOPÉDIE,
OU
DICTIONNAIRE RAISONNÉ
DES SCIENCES,
DES ARTS ET DES MÉTIERS,
PAR UNE SOCIÉTÉ DE GENS DE LETTRES.

MIS EN ORDRE ET PUBLIÉ PAR M. DIDEROT;
ET QUANT A LA PARTIE MATHÉMATIQUE, PAR M. D'ALEMBERT.

*Tantum series juncturaque pollet,
Tantum de medio sumptis accedit honoris!* HORAT.

TROISIÈME ÉDITION.

T O M E S È C O N D.



279

A GENEVE,
Chez JEAN-LÉONARD PELLET, Imprimeur de la République.

A NEUFCHÂTEL,
Chez la SOCIÉTÉ TYPOGRAPHIQUE.

M. DCC. LXXVIII.



ENCYCLOPÉDIE,

OU

DICTIONNAIRE RAISONNÉ DES SCIENCES, DES ARTS ET DES MÉTIERS.

A L



L, particule qui signifie dans la grammaire arabe *le* ou *la*. Elle s'emploie souvent au commencement d'un mot pour marquer l'excellence ; mais les Orientaux disant *les montagnes de Dieu*, pour désigner des montagnes d'une hauteur extraordinaire, il pourroit se faire que *al* fut employé par les Arabes dans le même sens ; car en Arabe *Alla* signifie *Dieu* : ainsi *Alchymia*, ce seroit la *Chymie de Dieu*, ou la *Chymie par excellence*. Nous avons donné la signification de cette particule, parce qu'elle entre dans la composition de plusieurs mots françois. Quant à l'étymologie des mots *Alchymie*, *Algebre* & autres, nous ne nous y sommes

Tome II.

A L A

nullement attachés. Quoique nous ne méprions point la science étymologique, nous la mettons fort au dessous de cette partie de la grammaire, qui consiste à marquer les différences délicates des mots, qui dans l'usage commun, & sur-tout dans la Poésie, sont pris pour synonymes, mais qui ne le sont pas. Mrs. Girard & de Beauzé nous ont donné d'excellens essais sur cette partie de la grammaire.

ALABARI, f. m. (*Chymie.*) l'on s'est servi quelquefois de ce nom, pour signifier le plomb. V. PLOMB, SATURNE, AABAM, ACCIB. (M)

AL-ABUA, (*Géog.*) petite ville d'Asie dans l'Arabie Pétrée. On croit qu'Abdallah, pere de Mahomet, y mourut. Les pèlerins de la Mecque y font station. (C. A.)

A

ALACRANES, (*Géog.*) îles de la nouvelle Espagne dans le golfe du Mexique. Elles sont au nord & à vingt lieues de la presqu'île de Jucatan, dans l'Amérique septentrionale. On la nomme ainsi à cause de la quantité de scorpions qu'on y trouve. (*C. A.*)

ALA-DAG ou **AMADAG**, (*Géog.*) montagne d'Asie dans la Natolie, au district & dans le voisinage de la ville de Bolli ou Polis. Elle est au nord d'Angora & non loin du cap de Coromba. C'est la plus haute de toute la Natolie. *Long.* 50, 20; *lat.* 40, 10. (*C. A.*)

ALADULE ou **ALADULIE**, (*Géog.*) province de la Turquie en Asie, entre Amasie & la mer Méditerranée vers le mont Taurus.

ALAFAKAH ou **GALAPHECA**, (*Géogr.*) château fort de l'Arabie Heureuse, à l'entrée d'un golfe de la mer Rouge, au bout duquel est la ville de Zabid ou Pibid, dont ce golfe porte le nom, & dont ce château protège le commerce. *Long.* 64; *lat.* 15. (*C. A.*)

ALAFOENS, (*Géogr.*) district de la province de Beyra en Portugal. Il fut érigé en duché par le roi Jean V, en 1718, en faveur de D. Pierre, fils de D. Michel, fils légitime du roi Pierre II. Ce district renferme trente-sept paroisses. (*C. A.*)

ALAGNON, (*Géogr.*) rivière de France dans le gouvernement d'Auvergne. Elle va d'un cours très-rapide se jeter, de la montagne de Cantal, dans l'Allier. (*C. A.*)

ALAGON, (*Géogr.*) petite rivière d'Espagne dans l'Estramadure. Elle prend sa source dans la Sierra ou montagne de Banos, & après avoir serpenté le long de la montagne de Gate, elle va se joindre au Xerte & se jeter avec lui dans le Tage. (*C. A.*)

ALAINE, (*Géogr.*) petite rivière de France dans le Nivernois. Elle vient de Luzi, passe à Tais, & se jette, au dessous de Tercilattour, dans l'Arnon qui se joint à la Loire près de Décise. (*C. A.*)

ALAINS, (*Hist. anc.*) ancien peuple de Sarmatie d'Europe. Joseph dit qu'ils étoient Scythes. Ptolomée les place au delà du mont Imaüs. Selon Claudien, ils occupoient depuis le mont Caucase jusqu'aux portes Caspiennes. Ammien Marcellin les confond avec les Massagètes. M. Herbelot les fait

venir d'Alan, ville du Turkestan; & le P. Lobineau les établit en Bretagne.

L'on convient assez généralement qu'ils étoient Scythes. La nation Scythe étoit formée de l'assemblage de différentes nations qui toutes avoient les mêmes mœurs & les mêmes usages. Les Scythes les plus célèbres en Europe par les secousses données à l'empire romain, furent les *Alains*, les Huns & les Taïfales. Mais ce furent sur-tout les premiers qui passèrent pour les plus belliqueux. On dit que dans leur origine, ils habitoient le pays de Kam-Kiu, situé au nord de Capte-Chat, dans le pays d'Oufa & des Baschkires, que nos historiens ont nommé la *grande Hongrie*, parce qu'ils prétendent que les Huns en étoient sortis. S'étant confondus avec les Huns qui s'étoient rendus maîtres d'une partie de la Sibérie, ils fondèrent des établissemens sur les bords du Pont-Euxin, d'où ils portèrent leurs armes triomphantes dans le fond de l'Asie où plusieurs se fixèrent sur les bords du Gange. Ceux qui prétendent qu'ils étoient sortis du Turkestan, se fondent sur une ville de cette province nommée *Alan*, d'où ils emprunterent leur nom. Ptolomée le dérive du mot *Alin*, qui signifie *montagne*, parce qu'en effet ils habitoient dans des montagnes, avant de passer au midi, où ils s'établirent dans les plaines qui sont situées au nord de la Circassie & de Derbent. Quoique les auteurs leur donnent des habitations différentes, aucun n'est dans l'erreur, parce que ce peuple Nomade se fixa tantôt dans une région & tantôt dans une autre; ainsi ils ne se trompent que sur le temps, & non sur les faits.

Vers l'an soixante & treize de Jésus-Christ, ils formèrent une alliance avec le roi d'Hircanie, qui leur facilita le passage du détroit de Derbent pour exercer leurs brigandages dans la Médie: Paco, roi des Parthes, ne se crut point assez puissant pour opposer une digue à ce torrent, qui se répandit dans les plus belles provinces de l'Asie. Ils y fondèrent quelques établissemens & revinrent chargés d'un riche butin. Quarante ans après cette expédition, ils en tenterent une nouvelle sous le regne d'Adrien, mais ils en furent chassés par Arrien. Après avoir essuyé ce revers, ils tournerent leurs armes contre l'Occident.

Gordien alarmé de cette irruption, marcha contr'eux avec une puissante armée, qui fut taillée en piéces par ces barbares, dans les campagnes de Philippe en Macédoine. Après cette victoire, ils s'établirent sur la rive gauche du Danube, qui venoit d'être abandonnée volontairement par les Goths, attirés vers l'Italie pour s'y approprier quelques débris de l'empire romain, menacé d'une prompte décadence.

Après la défaite de Gordien, les *Alains*, ses vainqueurs, devinrent si redoutables, que des bords du Danube ils ébranlerent les provinces de l'empire les plus éloignées; un grand nombre de peuples soumis par leurs armes, d'autres qui craignoient de l'être, se rangerent sous leurs enseignes, ou comme sujets ou comme alliés. On comptoit parmi ces nations les Neuri, les Vidini, les Gelons, les Agathyrses, & plusieurs autres plus obscures. Alors la domination des *Alains* s'étendit depuis les plaines de la Sarmatie & les Palus Méotides, jusqu'aux montagnes de l'Inde & des sources du Gange; & tous les peuples compris dans cette vaste étendue, furent désignés par le nom d'*Alains*. C'étoit peut-être moins parce qu'ils obéissoient au même maître que par la conformité de leurs mœurs & de leurs usages qu'on leur donnoit la même dénomination. Les *Alains*, Nomades, comme les autres Scythes ou Tartares, n'avoient d'autres maisons que leurs tentes & leurs chariots qu'ils transportoient avec leurs troupeaux dans les lieux les plus abondans en pâturages; leur bétail étoit leur unique richesse, ils en mangeoient la chair & en buvoient le lait. Tandis que les femmes, les enfans & les vieillards étoient sédentaires sous des tentes, la jeunesse qui n'avoit d'autre occupation que la guerre, portoit les ravages chez ses voisins, & revenoit chargée de leurs dépouilles. L'éducation se bornoit à apprendre à tirer de l'arc & à monter un cheval. La vieillesse inutile étoit une espece d'opprobre; celui qui mouroit les armes à la main paroissoit digne d'envie. La gloire du guerrier étoit de revenir du combat, après avoir coupé la tête d'un ennemi, dont il enlevoit la chevelure pour en faire un ornement à son cheval; c'étoit un monument de gloire de n'avoir d'autre vase pour boire que le crâne de son ennemi. La religion de

ces barbares n'étoit qu'une superstition extravagante. Ils plantoient en terre un sabre nud, auquel ils rendoient des honneurs divins: c'étoit avec des baguettes qu'ils prétendoient découvrir les événemens futurs, espece de superstition qui se trouve établie universellement chez les peuples éclairés & barbares. V DIVINATION, *Diction. rais. des Sciences, Arts & Métiers*. Ammien Marcellin prétend que de tous les Scythes, ce furent les *Alains* qui furent les plus humains & les plus civilisés. Ils respectoient le droit des nations & la foi des traités. Conquérans, sans être destructeurs, ils cherchoient à fertiliser les contrées dont ils se rendoient les maîtres. Leur taille étoit haute & régulière, ils étoient extrêmement légers à la course; ils n'avoient point ce regard farouche qui distinguoit les Huns, avec lesquels on les confond quelquefois; ce portrait paroît d'autant plus conforme à la vérité, que les Circassiens qui en descendent, sont encore aujourd'hui célèbres par la régularité de leurs traits, & que c'est parmi leurs femmes que les monarques asiatiques cherchent les objets de leur amour.

Quoiqu'on confonde ordinairement les Huns avec les *Alains*, parce qu'ils habitoient le même pays, il paroît qu'ils formoient deux peuples différens. L'histoire rapporte que les Huns Baschkires firent une irruption dans la Sarmatie Asiatique où ils trouverent les *Alains* établis. Ces barbares, jaloux des prospérités des anciens possesseurs, entreprirent de les dépouiller de leurs terres. Ils y entrèrent le fer & la flamme à la main, & ils laisserent par-tout de tristes vestiges de leur valeur brutale. Ils firent un grand carnage des *Alains*, dont les uns se réfugièrent dans les montagnes de Circassie, où leur postérité est encore aujourd'hui établie; d'autres se fixerent sur les bords du Danube, où s'étant unis aux Sueves & aux Vandales, ils ravagerent ensemble la Germanie, la Belgique & les Gaules. Ils auroient poussé plus loin leurs brigandages, mais ils ne purent franchir les monts Pyrénées, & ils parurent se fixer au pié de ces montagnes, d'où ils porterent les ravages & les tempêtes dans les villes & les provinces voisines. Plusieurs *Alains* se détacherent de l'alliance commune pour s'établir dans les

Gaules, & sur-tout dans la Normandie & la Bretagne, où leurs descendans ont hérité de leurs inclinations guerrières, & non de leur férocité.

L'an 409, les troupes chargées de veiller à la garde du passage des Pyrénées, arborent l'étendard de la rébellion. Utace, roi des *Alains*, profita des circonstances pour entrer dans l'Espagne avec les Sueves & les Vandales, qui partagerent entr'eux ces riches provinces. La Galice & la Bétique échurent aux Sueves & aux Vandales. La Lusitanie & la province de Cartagene furent réduites sous l'obéissance des *Alains*. Un spectacle bien surprenant, c'est de voir un peuple sorti de la Sibérie, traverser une si vaste étendue de pays, se fixer sur les bords de la Méditerranée & de l'Océan, c'est-à-dire, dans des climats différens de ceux qu'il avoit habités. Les peuples modernes, aussi courageux, ne pourroient résister à tant de fatigues.

Utace, maître paisible du Portugal, pouvoir jouir sans inquiétude du fruit de sa conquête; mais dévoré d'ambition, il s'y trouva trop resserré, il succomba à la tentation d'affervir ceux même qui l'avoient aidé à vaincre: les Sueves & les Vandales attaqués par un allié perfide, se fortifierent de l'alliance d'Honorius, qui aima mieux les secourir que de les avoir pour ennemis. L'ambitieux Utace fut vaincu dans un combat où il perdit la vie: les débris de son armée se réfugièrent dans la Galice où ils se soumirent aux loix que le vainqueur daigna leur prescrire. Ceux des *Alains* qui n'avoient point pris les armes, se rangerent volontairement sous la domination des Sueves. Un peuple qui n'avoit d'autre métier que la guerre, & qui ne formoit plus de corps de nation, étoit forcé de trafiquer son sang avec l'étranger qui consentoit à l'associer à sa fortune: ainsi, ils se rangeoient sous les drapeaux de ceux qu'ils croyoient assez puissans pour s'enrichir par le pillage. C'est en qualité de mercénaires qu'on les voit combattre dans l'armée de Radagaïse contre Stilicon: ce fut encore sous ce titre qu'ils formerent le centre de l'armée, à la bataille de Châlons, contre Attila qui fit la funeste expérience de leur valeur; quoiqu'ils n'eussent plus de roi de leur nation, ils combattoient tous sous le même drapeau. Ce fut ainsi qu'après avoir

été les fléaux de l'empire, ils en devinrent les défenseurs. Ils combattirent avec d'autant plus d'opiniâtreté contre Attila, qu'ils conservoient une haine invincible contre les Huns qui avoient chassé leurs ancêtres de leurs possessions. Dans toutes les causes qu'ils embrassèrent, ils combattirent avec plus de gloire que de fruit, & jamais ils ne purent réussir à former un corps de nation. Semblables aux Suisses, ils étoient vainqueurs sans être conquérans. Quand la terre eut pris une constitution nouvelle, & que de nouveaux empires se furent formés des débris de celui des Romains, les *Alains* aiderent à se donner des maîtres, & prirent les noms des nations où ils trouverent des établissemens. On a souvent donné leur nom aux Massagètes, aux Huns, & aux autres brigands sortis du Pont-Euxin; quoiqu'on remarquât entre les *Alains* & ces barbares la même différence qu'on trouve aujourd'hui entre les Tartares Calmoucs & ceux de la Crimée. Les *Alains*, dans le temps de leur splendeur, avoient donné leur nom à leurs alliés & à leurs tributaires: dans leur décadence, ils furent compris sous le nom de ceux qui les soudoyoient, ou qui les avoient soumis; c'est une observation qu'on doit faire en lisant l'histoire de toutes les nations Nomades. Tel avoit été autrefois le destin des Medes, qui prirent le nom de *Perfes*, quand ils eurent été subjugués par Cyrus, souverain d'une province de ce nom. Les *Perfes*, à leur tour, furent connus sous le nom de *Parthes*, lorsqu'ils passerent sous la domination d'Arface, roi de la Parthie, petite province qui donna son nom à un des plus vastes empires de l'Orient. (T-N.)

ALAJOR ou ALCIOR, (Géogr.) petite ville de l'isle Minorque, située presque au milieu de l'isle au nord-ouest du Port-Mahon, & à l'est de la Citadella. Elle a un district assez considérable. Long. 22, 10; lat. 39, 55. (C. A.)

§ ALAIS, (Géogr.) ville de France dans les Cévennes, au diocèse de Nîmes, province de Languedoc, sur une branche du Gardon, auprès d'une belle prairie. Elle se nomme *Alesia* dans les commentaires de Jules César, liv. VII. Cette ville est la capitale d'une ancienne seigneurie érigée en comté, & possédée par Charles de Valois,

fil naturel de Charles IX. Elle est devenue épiscopale depuis la révocation de l'édit de Nantes, & son évêque est suffragant de celui de Narbonne. Louis XIV y fit bâtir en 1689 une citadelle, où l'on enferma ceux des réformés qui n'avoient aucune disposition à se convertir. Quoiqu'elle ne soit pas fort grande, elle ne laisse pas d'être peuplée, & de faire un commerce considérable de soie crue & fabriquée. Elle est à 14 lieues N. de Montpellier, & 140 S. E. de Paris. *Long.* 21, 32; *lat.* 44, 8. (C. A.)

ALAIS, oiseau de proie qui vient d'Orient ou du Pérou. On en entretient dans la fauconnerie du roi. On les appelle aussi *aléthés*.

ALAISE ou ALESE, f. f. linges dont on se sert pour envelopper un malade. L'*alaise* est faite d'un seul lé, de peur que la dureté d'une couture ne blesse. Les *alaises* sont surtout d'usage dans les couches, ou autres indispositions où il faut réchauffer le malade, ou garantir le matelas sur lequel il est couché.

ALALCOMENE, (*Géogr.*) petite ville de Béotie, ainsi nommée, à cause d'Alalcoménie qui fut la nourrice de Minerve. Cette déesse avoit en ce lieu un temple & un simulacre d'ivoire extrêmement respectés des peuples; ce qui empêcha que cette ville, quoique facile à emporter, ne fût jamais saccagée, suivant ce que nous dit Strabon. Pausanias assure que la statue de Minerve en fut enlevée par Sylla, & que, depuis ce temps-là, le temple & la ville furent déserts & tomberent en ruines. Les géographes anciens & modernes ne nous ont rien dit de plus positif sur cette ville; & il y a apparence qu'on n'en a plus aucune trace. (C. A.)

ALAMAC, ALAMAK ou AMAK, (*Astron.*) nom que les Arabes ont donné à une étoile de la seconde grandeur, qui est dans le pied austral d'Andromède; elle est appelée γ , dans les cartes célestes de Bayer & de Flamsteed, ainsi que dans nos catalogues d'étoiles. (M. DE LA LANDE.)

ALAMATOU, f. m. prune de l'île de Madagascar. On en distingue de deux sortes, l'une a le goût de nos prunes. Toutes deux ont des pepins: mais celle qu'on nomme *alamatou issaie*, & qui a le goût de la figue, est un aliment dont l'excès passe pour dangereux.

ALAMBIC ou ALEMBIC, f. m. (*Chy-*

mie.) c'est un vaisseau qui sert à distiller, & qui consiste en un matras ou une cucurbite garnie d'un chapiteau presque rond; lequel est terminé par un rayon oblique, par où passent les vapeurs condensées & qui sont reçues dans une bouteille ou matras, qu'on y a ajusté & qui se nomme alors *réipient*.

Voyez DISTILLATION.

On entend communément par *alambic*, l'instrument entier qui sert pour la distillation, avec tout ce qui en dépend; mais dans le sens propre, ce n'est qu'un vaisseau qui est ordinairement de cuivre, auquel est adapté & exactement joint un chapiteau concave, rond, & de même métal, servant à arrêter les vapeurs qui s'élevent, & à les conduire dans son bec.

La chaleur du feu élevant les parties volatiles de la matière qui est au fond du vaisseau, elles sont reçues dans le chapiteau, & y sont condensées par la froideur de l'air, ou par le moyen de l'eau qu'on applique extérieurement. Ces vapeurs deviennent ainsi une liqueur qui coule par le bec de l'*alambic*, & tombe dans un autre vaisseau appelé *réipient*. Voyez RÉCIPIENT.

Le chapiteau de l'*alambic* est quelquefois environné d'un vaisseau plein d'eau froide, & qu'on nomme un *réfrigérent*, quoique dans cette vue on se serve aujourd'hui plus communément d'un serpent. Voyez RÉFRIGÉRENT, SERPENTIN, &c.

Il y a différentes sortes d'*alambics*; il y en a un où le chapiteau & le matras en cucurbite sont deux pièces séparées; & un autre où le chapiteau est joint hermétiquement à la cucurbite, &c. Voyez CUCURBITE, MATRAS, RÉCIPIENT. (M)

* Voyez Planche III de Chymie, fig. 1, un *alambic* de verre, composé d'un matras A & d'un chapiteau B. Fig. 1, un *alambic* de verre, composé d'une cucurbite A, d'un chapiteau tubulé B, C tube du chapiteau, D bouchon du tube. Fig. 3, un *alambic* de métal; d la cucurbite; e le chapiteau avec son réfrigérent; f le réipient. Figure 4, *alambics* au bain-marie, où se font en même temps plusieurs distillations; i petit fourneau de fer; l bain-marie; m ouverture par laquelle on met de l'eau dans le bain-marie à mesure qu'elle s'y consume; n n n chapiteaux des *alambics*, 200 réipients. Fig. 5

alambic au bain de sable ou de cendre ; *a* porte du cendrier ; *b* porte du foyer ; *c* capsule de la cucurbité ; *d* le fable ; *e* chapiteau de l'*alambic*.

A LA MI RE. (*Musique.*) V A MI LA.

A LA MORT, CHIENS, (*cri de chasse.*) on parle ainsi à un chien lorsque le cerf est pris.

ALAMPY ou LAY, (*Géogr.*) ville d'Afrique sur la côte d'Or, à l'est du grand Ningo, & à quatre lieues de la grande montagne de Redundo, qui se présente en forme de pain de sucre au nord-nord-ouest. Cette ville est située sur le penchant d'une montagne qui regarde le nord. La côte aux environs est bordée de collines assez hautes, dont plusieurs sont ornées de palmiers. Les habitans sont doux & civilisés, mais timides & défiants. Leur plus grand commerce est celui des esclaves, que les Negres d'Akin y amènent. Le mouillage de la rade est fort bon. *Long.* 15 ; *lat.* 5. (*C. A.*)

ALAN, s. m. en *Venerie*, c'est un gros chien de l'espèce des dogues.

* ALAN, (*Géog.*) ville de Perse dans la province d'Alan dans le Turquestan.

§ ALAND, (*Géogr.*) île de la mer Baltique, entre la Suede & la Finlande. Elle peut avoir 30 à 40 lieues de circuit ; & quoiqu'elle s'étende au delà du soixante-unième degré de latitude septentrionale, il est rare qu'elle ne produise pas assez de grain chaque année pour nourrir ses habitans. Elle a des pâturages abondans, qui lui fournissent le moyen de faire un gros commerce de beurre & de fromage. On y trouve de belles forêts, dont on exporte beaucoup de bois & de charbons ; & des carrières de pierres calcaires, dont on tire grand parti. Elle est environnée de rocs & de bas-fonds qui en rendent l'abord très-dangereux. Cette île ne fut réunie à la Finlande qu'en 1634 ; auparavant elle avoit un gouverneur particulier. On croit même qu'il fut un temps où formant elle seule un état séparé, elle avoit des rois ou princes indépendans. (*C. A.*)

§ ALANGUER ou ALANQUER, (*Géog.*) ville de Portugal dans l'Estramadure, au nord & à sept lieues de Lisbonne, & au sud-ouest de Santaren. Elle fut fondée, à ce que l'on croit, en 409, par les Alains, qui lui donnerent le nom d'Alanker-Cana. On y compte aujourd'hui environ deux mille

ames. On y voit cinq églises paroissiales, trois monasteres, une maison de la miséricorde & un hôpital. C'est le chef-lieu des domaines de la reine. (*C. A.*)

ALANIER, s. m. (*Jurisprudence.*) dans quelques anciennes coutumes, est le nom qu'on donnoit à des gens qui formoient & élevoient pour la chasse des dogues venus d'Espagne, qu'on nommoit *alans*. (*H.*)

ALAPA, (*Géogr.*) montagnes de Sibérie dans la Russie Asiatique. Elles s'étendent depuis le lac de Jaiokaia jusqu'aux confins de la Baschkirie. On y exploite avec succès des mines de cuivre très-riches. (*C. A.*)

* ALAQUE, s. f. Voyez PLINTHE ou ORLET.

* ALAQUECA, pierre qui se trouve à Balagate aux Indes, en petits fragmens polis, auxquels on attribue la vertu d'arrêter le sang, quand ils sont appliqués extérieurement.

* ALAR, (*Géogr.*) rivière de Perse qui se jette dans la mer Caspienne.

* ALARBES, c'est, selon Marmol, le nom qu'on donne aux Arabes voleurs établis en Barbarie.

ALARCOT, (*Géogr.*) petite ville d'Espagne dans la partie occidentale de la nouvelle Castille. Elle est située au pied des montagnes, sur la rivière de Xucar. On la croit fort ancienne. En 1178, sous le regne des Maures, elle fut totalement ruinée. Alphonse IX la rétablit quelques années après, & aujourd'hui elle est assez considérable, & peut passer pour une jolie petite ville. *Long.* 15, 45 ; *lat.* 39, 40. (*C. A.*)

ALARES, s. m. (*Hist. anc.*) selon quelques anciens auteurs, étoient une espèce de milice chez les Romains ; ainsi appelée du mot latin *ala*, à cause de leur agilité & de leur légèreté dans les combats.

Quelques-uns veulent que ç'ait été un peuple de Pannonie : mais d'autres, avec plus d'apparence de raison, ne prennent *alares* que pour un adjectif ou une épithète qu'on donnoit à la cavalerie, parce qu'elle étoit toujours placée aux deux ailes de l'armée ; raison pour laquelle on appelloit un corps de cavalerie *ala*. Voyez AILE, CAVALERIE, &c. (*G.*)

Muscles ALAIRES, *musculi ALARES*, en Anatomie. Voyez PTÉRYGOÏDE.

ALARGUER, v. n. *terme de Marine*, qui signifie *s'éloigner d'une côte où l'on craint d'échouer ou de demeurer affalé*; mais il ne signifie pas *avancer en mer & prendre le large en sortant d'un port. La chaloupe s'est alarguée du navire.* (Z)

ALARIC I, (*Hist. des Visigoths.*) juge souverain ou roi des Visigoths, étoit de la famille des Baltes, la plus illustre parmi les nations Gothes après celle des Amales. L'histoire commence à faire mention de ce prince vers l'an 395. Il étoit alors en alliance avec Théodose le Grand, qui s'en servit utilement dans plusieurs guerres. Il lui dut en partie cette fameuse victoire qui mit à ses pieds Eugene le tyran. Les services d'*Alaric* lui méritèrent l'estime des Romains; & ils en auroient tiré de bien plus grands secours, sans les troubles qu'occasionna la rivalité de Rufin & de Stilicon, ministres d'Honorius & d'Arcadius, fils & successeurs de Théodose le Grand. L'ambitieux Rufin, peu content de présider dans les conseils d'Arcadius en qualité de régent, brigua l'honneur d'avoir ce prince pour gendre. Humilié d'un refus, il prétendit s'en venger, & invita les Barbares à piller la Grece. *Alaric*, charmé de trouver cette occasion pour satisfaire la cupidité de son peuple, ne manqua pas d'en profiter. Le proconsul Antiochus, gagné par le perfide ministre, ne lui ayant opposé aucun obstacle, il pénétra jusqu'au détroit des Thermopiles. Le roi des Visigoths alloit porter plus loin ses succès ou plutôt ses ravages, lorsque Stilicon, ennemi secret de Rufin, trouva le moyen de le rappeler sur les bords du Danube. Il y resta pendant deux ans, sans y causer de grands troubles; mais après cette époque (402,) il fit une irruption sur les provinces d'occident. Les historiens ont négligé de nous apprendre la cause de son mécontentement: peut-être avoit-on manqué à lui faire les présents auxquels les prédécesseurs d'Honorius avoient accoutumé les nations barbares. Stilicon rassembla aussitôt toutes les troupes de l'empire, & marcha avec la plus grande célérité à l'endroit où le danger étoit le plus imminent. Les deux armées se rencontrèrent près de Quierrasque. Le choc fut rude des deux côtés, mais il dura peu. On prétend que Stilicon ménagea le roi barbare pour s'en faire un appui contre

Honorius, qu'il avoit dessein de précipiter du trône pour y mettre Eucher, son fils. Il eut en sa puissance la femme & les enfans d'*Alaric*, qui, pour les délivrer, fit un traité par lequel il s'obligeoit à se retirer en Epire, pourvu cependant qu'on lui donnât quatre mille livres pesant d'or. Le roi des Goths se montra fidele à sa parole, & sortit aussi-tôt de l'Italie; mais les Romains feignirent d'oublier leurs obligations, pour se dispenser de les remplir. Le roi des Visigoths attendit dans le calme & dans le silence, mais toujours inutilement, les quatre mille livres d'or promises par Stilicon. Il entretenoit ses sujets dans une paix si profonde, que l'on n'entendoit non plus parler de lui, que s'il eût été mort. Le bruit s'en répandit même dans l'empire, lorsque tout-à-coup il parut aux portes de l'Italie. Avant de traiter les Romains en ennemis, il envoya des députés au sénat, demander les sommes qu'on lui avoit accordées pour séjourner en Epire. Comme il fallut lever de nouveaux impôts, on fit murmurer le peuple, qui commençoit à se fatiguer de se voir tributaire des Barbares. Le sénat, voyant l'impossibilité de résister à cette formidable puissance, apaisa les clameurs avec les quatre mille livres d'or. On lui donna la possession de l'Aquitaine. Cette dernière concession marquoit plus d'intérêt que de générosité. Les Romains marchèrent à grands pas vers leur décadence. Un soldat (Constantin dit le Tyran,) après avoir pris la pourpre dans la grande Bretagne, avoit envahi les Gaules, dont l'Aquitaine faisoit partie. *Alaric* étoit le seul qui pût lui faire abandonner sa conquête: cependant ce traité resta sans exécution. Honorius n'ayant pas jugé à propos de le ratifier, fit charger les Visigoths, comme ils se disposoient à passer les Alpes. *Alaric* essuya une perte assez considérable; son armée ayant mieux aimé se faire mettre en pièces, que de combattre le dimanche de pâques, jour auquel on rapporte cette perfidie. Il revint sur ses pas, à dessein d'en tirer vengeance. Arrivé sur les bords du Pô, il y apprit la mort de Stilicon. Il envoya des députés à Honorius, & feignit d'ignorer qu'il trempoit dans la perfidie dont on avoit usé à son égard. Il lui demandoit des assurances du traité que l'on avoit conclu avec lui. L'empereur, oubliant à quel peuple

il avoit affaire, lui répondit qu'il ne lui avoit rien accordé, & que c'étoit en vain qu'on exigeoit la ratification des promesses qu'on pouvoit lui avoir faites. *Alaric*, sûr de tout obtenir par la voie des armes, continue sa marche, il se rend maître des deux rives du Tibre, & réduit Rome à l'extrémité. Le sénat, tremblant & confondu, lui envoya des ambassadeurs, qu'il refusa d'entendre : il leur dit qu'il feroit en lui quelque chose qui l'exciteroit à mettre Rome en cendres. Il consentit cependant à s'en éloigner, mais à cette pénible condition, qu'on lui livreroit tout l'or & tous les meubles précieux qui se trouvoient dans la ville : & lorsqu'un des ambassadeurs lui demanda ce qu'il prétendoit laisser aux habitans ; *je leur laisse la vie*, répondit-il. Il ne tenoit effectivement qu'à lui de les en priver. Les Romains, oubliant cette antique fierté qui affectoit des hommes qui se disoient les maîtres du monde, se jetèrent à ses pieds, & descendant aux plus lâches soumissions, ils l'engagèrent à diminuer la rigueur de cette demande. *Alaric*, vaincu par leurs larmes, leur donna la paix ; & lorsqu'il pouvoit tout exiger, il se contenta de six mille livres pesant d'or, de quatre mille robes de soie, & de trois mille tapis de pourpre. Dès qu'il eut signé ce traité, il leva le siège, & reprit le chemin de ses états ; mais, quoique l'hiver fût proche, il ne crut pas devoir passer les Alpes avant d'avoir reçu les sommes qu'il avoit exigées. *Honorius*, prince qui, comme le dit *Montesquieu*, ne favoit faire ni la paix ni la guerre, fit d'expresses défenses de rien exécuter. Les Romains tenoient encore à leurs anciennes maximes : dans les temps de la république, lorsque les généraux se trouvoient dans des conjonctures embarrassantes, ils faisoient la paix ; & lorsque les conditions en étoient humiliantes, le sénat en étoit quitte pour casser le traité, & en dégrader les auteurs. Ce droit de ratification avoit passé aux empereurs ; mais pour en user impunément, il falloit être le plus fort, & *Honorius* ne l'étoit pas. *Alaric*, qui se gouvernoit par d'autres principes, revint une seconde fois devant Rome, & la bloqua de toutes parts. La ville assiégée fut réduite à une extrémité si triste, que les habitans ne vivoient que de la chair des cadavres infects. Ne pouvant

résister à tant d'horreurs, ils viennent dans la douleur & l'abattement implorer une pitié dont leur infidélité les rendoit indignes. *Alaric*, toujours modéré dans la victoire, leur fit grace ; mais aux premières conditions, il en ajouta d'autres : il exigea un tribut annuel, & demanda de plus qu'il lui abandonnât la Norique, la Vénétie & la Dalmatie ; ensuite, pour montrer aux Romains son mépris, il leur donna pour maître le préfet *Attale*, qu'il fit empereur, de sa seule autorité. On s'étonne de ce qu'*Alaric*, maître du sceptre des Romains, ne l'ait pas réservé pour lui-même. Mais tel étoit l'orgueil des rois du Nord ; satisfaits d'ébranler ou d'affermir à leur gré le trône des empereurs, ils dédaignoient de s'y asseoir. Le roi des Visigoths, après avoir ainsi humilié l'orgueil romain, fit ses préparatifs pour assiéger Ravenne, où *Honorius* se tenoit honteusement caché. L'empereur *Attale*, qu'il ne distinguoit pas de ses sujets, eut ordre de le suivre à cette conquête. Les affaires d'*Honorius* ne pouvoient être dans un état plus triste : les Barbares de Germanie fondoient à l'envi sur ses malheureux états : sa domination étoit presque éteinte dans les Gaules & en Espagne. Convaincu de l'impossibilité de continuer la guerre, il envoya des ambassadeurs à *Attale*, lui proposer la moitié de ses états pour gage de la paix qu'il sollicitoit. Cette proposition ne devoit pas être dédaignée par *Attale* : mais il se comporta avec tant d'imprudence, que le roi des Goths pour l'en punir, lui fit rendre le sceptre, & le chassa en présence de l'armée. *Alaric* délibéra ensuite s'il devoit accorder la paix à *Honorius*. Son conseil y paroïssoit disposé ; mais les Huns, alliés des Romains, ayant chargé un détachement de Visigoths, il prit cet acte d'hostilité pour une nouvelle perfidie d'*Honorius*, & rejeta tout accommodement : il marcha aussitôt vers Rome, qui, pour cette fois, fut obligée de le recevoir dans ses murs. On le loue beaucoup de sa modération. Il est vrai que ses soldats n'y commirent que les désordres qu'il ne put empêcher. Quoique les Arriens, dont il suivoit les erreurs, fussent depuis long-temps exposés à la persécution des orthodoxes, il ne crut pas devoir user de représailles : il ordonna de respecter les églises, & défendit, sous les peines les plus rigoureuses,

rigoureuses , de faire aucun outrage à ceux qui s'étoient réfugiés dans ces asyles sacrés. Il y fit reporter des vases d'or que la cupidité du soldat avoit enlevés. Il ne resta que trois jours dans Rome : il en sortit pour aller faire la conquête de la Sicile & de l'Afrique ; mais une tempête ayant brisé une partie de ses vaisseaux , il mourut à Cosense. Ses officiers craignant que le souvenir des maux qu'il avoit fait en Italie, ne portât les peuples à s'en venger sur son corps , lui creuserent un tombeau au milieu du fleuve Bazento , dont ils détournèrent les eaux pendant la pompe funebre. Sa mort se rapporte à l'an 410 de notre ere. Son portrait nous est parvenu fort défiguré. On nous l'a représenté comme un prince avide de sang & souillé de tous les meurtres ; mais sa conduite envers les Romains est assez justifiée par les perfides procédés d'Honorius. Ataulfe , son beau-frere , lui succéda , du consentement des seigneurs de sa nation V. ATAULFE. (T-N.)

ALARIC II, *roi des Visigoths*. Dans tout autre siecle *Alaric* eût été vraisemblablement le souverain le plus illustre & le plus heureux de son temps ; mais il eut pour contemporain & pour rival *Clovis*, qui n'eut ni concurrent qui éclipsât sa gloire, ni ennemi qui pût balancer ses succès. Fils d'Euric ou Evaric , roi des Visigoths , *Alaric* succéda , de l'aveu de sa nation , au trône de son pere , à la mort de ce dernier en 487 , & il ne prit les rênes du gouvernement que pour rendre ses peuples heureux. Plein de valeur , & dévoré du desir de la gloire , il eut la générosité de sacrifier ses penchans à son amour pour la justice , & aux projets utiles qu'il forma pour la tranquillité publique. Des circonstances imprévues l'obligerent de prendre les armes. *Clovis* qui remplissoit l'Europe du bruit de ses conquêtes & de la terreur de son nom , venoit de disperser les légions romaines , & leur général *Syagrius*, échappé au carnage , avoit été chercher un asyle à la cour d'*Alaric*, où il eut l'imprudente crédulité de se croire à l'abri de la colere du vainqueur : il se trompa , *Clovis* plus inhumain dans le sein de la victoire , qu'il ne l'étoit dans le feu des combats , envoya demander en maître , au roi des Visigots , la tête du général vaincu. La puissance de *Clovis* & la crainte d'éprouver sa vengeance intimidèrent *Ala-*

ric ; il avoit accueilli *Syagrius* , & il eut la lâche complaisance de le livrer au roi des Francs , qui eut la barbarie de faire mourir le général Romain par la main du bourreau. Vainement pour excuser sa perfidie , *Alaric* alléguait l'intérêt de ses peuples & la nécessité d'écarter de son royaume l'orage qui le menaçoit ; il n'est point de raison d'état qui autorise une action aussi détestable. C'est à la vérité le seul crime que l'histoire reproche au roi des Visigoths ; mais il étoit inexcusable , & bientôt *Clovis* lui-même , qui en avoit profité , prit soin de le punir & de venger *Syagrius*. Cependant *Alaric* oublia *Syagrius* dans les bras de *Theudicode*, fille naturelle de *Théodoric*, roi des Herules , qui consentit d'autant plus volontiers à l'alliance du roi des Visigoths , qu'il gouvernoit lui-même ses sujets avec la plus rare sagesse. Quelque temps après ce mariage , *Alaric* eut l'imprudence de prendre part à une querelle qui lui étoit étrangere , & qui eut pour lui les plus funestes suites. *Gondebaud* & *Godefille* unis par les liens de la fraternité , mais de différent caractère , & animés l'un contre l'autre d'une haine irréconciliable , commandoient aux Bourguignons : le premier à Lyon , où il tenoit sa cour , & le second à Genève , où il donnoit ses ordres ; il survint entr'eux un sujet de dispute , que leur animosité mutuelle ne tarda point à irriter : animés du desir de se venger , ils implorèrent l'un & l'autre le secours de *Clovis* , qui se déclara pour *Godefille* : *Gondebaud* réclama la protection du roi des Visigoths , qui eut la foiblesse d'embrasser sa querelle , sans réfléchir à la puissance de l'ennemi que cette démarche ne pouvoit manquer de lui susciter ; mais *Gondebaud* ne voulant point commettre au fort des armes la décision de la dispute , fit poignarder son frere , envahit ses états , qu'il réunit aux siens , & rechercha l'amitié de *Clovis* , qui , n'ayant pris qu'un foible intérêt à *Godefille* , se reconcilia avec son assassin ; en sorte que le roi des Visigoths se vit abandonné par le chef des Bourguignons , pour lequel il s'étoit exposé à l'inimitié du souverain des Francs. Cet événement irrita la jalousie qui existoit déjà entre *Clovis* & *Alaric* , & ils ne chercherent l'un & l'autre que l'occasion de la faire éclater. Cependant l'Espagne jouis-

soit depuis plusieurs années d'un calme heureux, & les Visigoths eussent été le peuple le plus fortuné de l'Europe, si l'inquiétude naturelle de leur caractère leur eût permis de goûter les douceurs que leur procuroit la sagesse de leur souverain; mais n'ayant point d'ennemis à combattre, ils se déchiraient eux-mêmes par des contestations & des procès sur la propriété des biens. *Alaric* qui ne cherchoit que les moyens de rendre sa nation heureuse, engagea le célèbre *Anian*, le plus savant jurisconsulte de son siècle, à rassembler les loix du code Théodosien, & à en faire un abrégé à l'usage des Visigoths. *Anian* répondit aux soins du souverain, & ce code fut publié dans la vue d'inspirer à ses sujets l'amour de la concorde. *Alaric* voulut juger lui-même leurs contestations, & moins juge qu'arbitre, il termina par les plus équitables accommodemens une foule de procès. Pendant qu'il se livroit à ces fonctions vraiment royales, un scélérat couvert de crimes, un nommé *Pierre*, homme séditieux, & d'autant plus à craindre qu'il avoit l'art d'irriter ou de calmer à son gré la populace, excita une révolte, se mit à la tête des rebelles, s'empara de Saragosse, & eut même d'abord quelque avantage sur les troupes envoyées contre lui; mais il fut pris & conduit aux pieds d'*Alaric*, qui le fit brûler vif dans un taureau d'airain, supplice jadis inventé par *Phalaris*, invention atroce digne d'être adoptée par les tyrans, qu'*Alaric* n'eût pas dû recevoir, quelques tourmens que méritent de subir les séditieux. Cependant *Pierre* n'étoit point le seul ennemi que le roi des Visigoths eût à craindre dans ses états. Il étoit *Arrien* zélé; mais attaché à sa croyance, il ne persécutoit personne, & toléroit tous les dogmes, toutes les opinions. Les évêques catholiques qu'il y avoit en Espagne étoient fâchés d'être gouvernés par un prince *Arrien*. *Clovis* étoit récemment baptisé; mais les eaux du baptême n'avoient éteint en lui ni l'ardeur des conquêtes, ni la soif du carnage. *Théodoric*, roi d'Italie, offrit en vain sa médiation aux deux rois; d'ailleurs, *Clovis* n'avoit pu pardonner à son rival d'avoir jadis favorisé la cause de *Gondebaud*, & la religion fut le prétexte qu'il fit pour faire une irruption sur les terres des Visigoths; quelques traîtres gagnés par le clergé

lui ouvrirent les portes de *Tours*. *Alaric*, qui ne connoissoit qu'une parrie des malheurs qui le menaçoient, s'avança à la tête d'une nombreuse armée, résolu de ne livrer bataille que quand les circonstances lui en assureroient le succès; mais malheureusement il ne put contenir l'ardeur de ses soldats qui demanderent à grands cris de combattre. Les deux armées se rapprocherent dans la plaine de *Vouglé*, à trois lieues de *Poitiers*: on en vint bientôt aux mains; la victoire ne resta que quelques momens incertaine; les Visigoths furent défaits, & *Alaric* reçut la mort sur le champ de bataille, de la main de *Clovis*. Ainsi périt en 507, après un regne glorieux d'environ vingt-trois années, le sage *Alaric*, digne d'un plus heureux destin. Il est vrai qu'en livrant son hôte *Syagrius*, il s'étoit rendu coupable d'un crime atroce; mais ce fut la seule faute de sa vie, & dans ce temps de barbarie, à quel roi l'humanité n'avoit-elle qu'un crime à reprocher? Il ne laissa que deux enfans, un fils, *Amalaric*, de *Theudicode*, fille de *Théodoric*, roi d'Italie; & un fils, *Gezalaic*, qu'il avoit eu d'une concubine, depuis son mariage. (L. C.)

ALARIC ou ALRIC, (*Hist. de Suede.*) roi de Suede. Il régnoit dans ces siècles de barbarie, où les rois du Nord n'étoient que des brigands occupés à se dépouiller les uns les autres. *Alaric* ne fut pas plutôt monté sur le trône, qu'il songea à s'emparer de celui de *Gestillus*, roi des *Goths*. Ce prince trouva un appui dans *Frotton*, roi de *Danemarck*, qui fit marcher à son secours *Godelac* & *Eric*. *Gauto*, fils d'*Alaric*, périt dans le premier choc. *Alaric* voulut venger son fils de sa propre main. Il appella *Gestillus* en duel. Ce prince courbé sous le poids de l'âge, pouvoit à peine soulever ses armes. Malgré sa foiblesse, le magnanime vieillard vouloit combattre; *Eric*, jeune, brave & généreux, s'opposa à son dessein, se présenta au rendez-vous, & porta au roi de Suede un coup mortel. (M. DE SACY.)

ALARIC II, (*Hist. de Suede.*) fils d'*Agnius*, roi de Suede, étoit né en 172; son frere *Eric* partagea avec lui le trône vacant par la mort de leur pere en 192. Ils ne régnerent pas long-temps en paix; une jalousie réciproque les dévorait; elle éclata bien

tôt ; des mauvais procédés ils passèrent aux injures , & des injures aux coups. On rapporte que s'étant trouvés tous deux sans armes au rendez-vous , ils débridèrent leurs chevaux , & s'affomèrent avec les courroies. (*M. DE SACY.*)

ALARME, f. f. ce mot vient de l'Italien *al l'arme* , aux armes.

Poste d'alarme est une espace de terrain que le quartier-mestre général ou maréchal général des logis assigne à un régiment , pour y marcher en cas d'alarme.

Poste d'alarme dans une garnison , est le lieu où chaque régiment a ordre de venir se rendre dans des occasions ordinaires.

Pieces d'alarme , c'est ordinairement quelques pieces de canon placées à la tête du camp , & qui sont toujours prêtes à être tirées au premier commandement , soit pour donner l'alarme aux troupes ou les rappeler du fourage , en cas que l'ennemi se mette en devoir d'avancer pour attaquer l'armée. (*Q*)

* **ALARO**, (*Géogr.*) riviere du royaume de Naples , dans la Calabre ultérieure , qui sort de l'Apennin , & se jette dans la mer Ionienne.

* **ALASCHEHIR**, (*Géogr.*) ville de la Natolie , dans la province Germian ; quelques géographes la prennent pour l'ancien Hyplus , & d'autres pour Philadelphie.

* **ALASTOR**, c'est , selon Claudien , un des quatre chevaux qui tiroient le char de Pluton lorsqu'il enleva Proserpine. Le même Poëte nous apprend que les trois autres s'appelloient *Ophneus*, *Æthon*, & *Dycteus*, noms qui marquent tous quelque chose de sombre & de funeste. On donne encore le nom d'*alastor* à certains esprits qui ne cherchent qu'à nuire.

§ **ALATERNE**, NERPRUN, (*Botan.*) en latin , *alaternus rhamnus*.

Description.

Cet arbruste porte de petites fleurs peu apparentes , rassemblées en forme de petites grappes , garnies seulement par leur extrémité. M. Duhamel semble ne pas admettre la réunion des trois différentes sortes de fleurs sur le même individu ; cependant , après une exacte observation , nous nous sommes parfaitement assurés que le même *alaterne* porte des fleurs mâles , femelles & hermaphrodites.

Les fleurs mâles sont composées d'un

calice monopétal en forme d'entonnoir , découpé par les bords en cinq parties. Du bas des échancrures s'élevent entre les segmens du calice cinq petits pétales qu'on ne distingue aisément qu'avec une loupe (c'est vraisemblablement leur extrême ténuité qui a fait croire à M. Tournefort , que ces fleurs en étoient entièrement dépourvues) à l'origine de ces pétales naissent dans l'intérieur du calice cinq étamines terminées par des sommets arrondis.

Les fleurs femelles , au lieu d'étamines , ont un pistil composé d'un embryon & de trois styles , surmontés par des stigmates arrondis.

On fait que les fleurs hermaphrodites réunissent les parties sexuelles des mâles & des femelles.

Les feuilles sont posées alternativement sur les branches , ce qui suffit pour distinguer l'alaterne du *philaria* qui les a opposées. Mais cette observation ne devient nécessaire que lorsqu'on ne peut voir ni le fruit ni la fleur de ces deux arbres , dont la différence empêche de le confondre.

M. Linnæus a rangé les *alaternes* sous le genre des nerpruns. Le rapport qui se trouve entre les parties de la fructification dans les uns & dans les autres a pu l'y déterminer.

Especies & variétés de l'alaterne.

1. *Alaterne* à feuilles ovales , crénelées par les bords.

Alaterne commun. *Arbre* 3.

Alaternus foliis ovatis , marginibus crenatis.

The common alaternus.

α Variété de cette espece à feuilles marbrées de jaune.

2. *Alaterne* à feuilles lancéolées profondément dentelées. *Arbre* 4.

Alaternus foliis lanceolatis profundè ferratis.

Cut leaved alaternus.

β Variété de cette espece à feuilles bordées de blanc.

γ Variétés de cette espece à feuilles bordées de jaune.

3. *Alaterne* à feuilles presque cordiformes & dentelées.

Alaterne à feuilles de buis. *Arbre* 4.

Alaternus foliis subcordatis ferratis.

Alaternus with small heart-shaped leaves.

4. *Alaternes* à feuilles ovales, lancéolées & non dentelées. Arbre 3.

Alaternus foliis ovato-lanceolatis integerrimis.

Broad-leaved alaternus.

On a long-temps cultivé la troisième espèce en Angleterre, sous le nom de *celastrus* ou *staff-tree*, arbre à bâtons. Ses feuilles sont plus éloignées entr'elles que celles des autres *alaternes* : ce qui fait paroître cet arbruste un peu nu. Il est le moins tendre de tous, il a résisté sans abri à des hivers assez rigoureux.

Les *alaternes* marqués de chiffres arabes sont de véritables espèces, nous avons marqué les variétés avec des chiffres grecs.

L'*alaternes* n^o. 1, & sa variété marbrée de jaune font un très-bel effet, mêlés ensemble en massif dans les bosquets d'hiver. Cet arbruste est d'un beau port, & bien garni de feuilles. Elles sont d'un verd foncé, mais fort luisant. Leur dessous est du plus beau verd clair, mais pour peu qu'il soit frappé du froid, il se charge d'une rouille noirâtre qui en diminue l'éclat. Le jeune bois est couvert d'un épiderme poli d'un violet foncé. Les vieilles branches sont noirâtres. La fleur petite & verte n'est de nul effet. Le fruit noir des *alaternes* est le seul ornement dont leur verdure soit décorée. Dans nos climats il mûrit en juillet ou en août.

L'espèce n^o. 2 porte des feuilles oblongues ressemblantes aux feuilles de faule. Son jeune bois est rougeâtre. Ses branches sont plus menues, plus courtes, plus convergentes vers la tige que celles de l'espèce n^o. 1 : ce qui donne à cet arbruste un port pyramidal. Ses deux variétés à panaches sont précieuses pour l'ornement des bosquets d'hiver ; mais elles sont très-déliques, sur-tout celle panachée de blanc. Les panaches des feuilles, qui semblent être une coquetterie de la nature, n'en sont le plus souvent qu'une dépravation ; ainsi les jaunes se rapprochant plus du verd sont moins tendres ; mais les blanches indiquant un changement total dans le tissu cellulaire, rendent les feuilles sujettes à être gâtées ou du moins altérées ou enlaidies par la moindre intempérie de l'air.

L'espèce n^o. 4 est fort belle. La largeur de ses feuilles la rend très-précieuse à cause du petit nombre d'arbres toujours verts à feuilles larges. Elle nous vient d'Espagne ;

ainsi elle demande d'être bien abritée. La plupart des autres espèces croissent en Provence & en Italie.

1. Miller conseille de marcoter & de planter cet arbre en automne. Il ne dit rien des abris qu'il convient de lui donner. Peut-être en Angleterre peut-il se passer de couverture. Le climat des environs de Londres est plus doux que celui de nos provinces septentrionales. Les vents du nord & nord-est y arrivent attiédés par les immenses surfaces de mer où ils ont passé ; peut-être aussi que la température de l'air dans cette île même étoit moins froide au temps que Miller donnoit sa dernière édition en 1763, qu'elle ne l'est à présent. On fait que depuis lors il a paru que notre globe ait subi des altérations notables. Plusieurs hivers de suite aussi rigoureux que deux ou trois dont une tradition orale nous avoit conservé la mémoire, & qui faisoient époque dans un siècle ; la gelée, proportion gardée, plus forte dans le midi qu'au nord ; le vent du sud, qui jusques-là n'avoit soufflé que du feu, nous apportant désormais des glaçons ; l'hiver prolongé bien avant dans le printemps, le mois de mai toujours sec ; juin & juillet versant des pluies froides & continues ; vingt-six pouces d'eau tombés dans une seule année, ce qui arrivoit à peine en deux autrefois ; enfin nos automnes plus douces & empiétant sur nos hivers : voilà les altérations que depuis cinq ou six ans on a plus ou moins éprouvées dans notre hémisphère. Il ne se pouvoit pas qu'elles n'influassent extrêmement sur la végétation ; & le cultivateur botaniste a dû y conformer sa culture, sous peine de voir périr la plupart de ses plantes & de ses arbres. Les légumes & les fruitiers demanderont aussi des soins nouveaux, des aspects différens & d'autres momens pour la semence, la plantation & la récolte. Jusqu'aux grains mêmes exigent quelque différence dans leur régime : n'avons-nous pas vu le seigle, qui ne déploie sa grande force qu'en avril, périr par l'intempérie de ce mois, le méteil se réduire en froment, & ce bled précieux couvrir désormais des terres où jamais on ne l'avoit semé seul ?

2. Mais quels nouveaux soins le cultivateur n'a-t-il pas à employer, lorsque, outre ces intempéries, il est encore obligé de combattre

celles qui tiennent immédiatement au local ? Le lieu où nous faisons nos expériences est une terre élevée, dont la déclivité est tournée au nord ; la terre compacte & paresseuse y garde aussi long-temps l'impression du froid qu'elle admet difficilement celles de la chaleur. De hautes montagnes au sud-ouest arment les vents qui y passent, de dards frigorifiques détachés des neiges qui y sont entassées ; au nord-ouest des montagnes moins hautes, mais couvertes de bois, chargent l'air de froides vapeurs qu'ils entretiennent : les gorges de ces montagnes sont autant de couloirs où les vents principaux changent de direction ainsi que de qualité, autant de soufflets qui augmentent leur violence en les comprimant, & les rendent par conséquent plus froids & plus âpres : aussi les vicissitudes qu'éprouve notre atmosphère sont telles qu'il se trouve des jours d'hiver entremêlés parmi les jours caniculaires, tandis que des jours d'été brillent quelquefois dans le temps des glaces, raniment la sève engourdie, & la disposent à être réprimée & corrompue par le froid qui les fuit. Dans les pays septentrionaux de l'Amérique & de l'Europe, si l'hiver est long, le printemps est sûr, & nous sommes certains qu'il seroit beaucoup plus facile d'y élever les végétaux délicats que dans le pays où nous avons essayé leur culture ; cependant en nous conformant aux variations de l'air dont nous avons tenu un journal exact, nous y avons découvert des traces d'une sorte de confiance, c'est-à-dire, de certains retours périodiques. Cette connoissance, jointe à celle de la nature des plantes, que les phénomènes de leur végétation nous ont appris à connoître, nous ont mis à portée de tracer une route à-peu-près sûre parmi tant d'écueils. La culture des arbres délicats que nous offrons au public, peut donc être regardée comme un *ultimatum*. On ne péchera pas en la suivant de près : on ne risquera guère de s'en écarter un peu ; & ceux qui ont le bonheur de ne pas voir chez eux la végétation aussi contrariée, pourront s'éloigner de nos pratiques en proportion des avantages du climat où ils se trouveront.

Les *alaternes* s'élevent assez facilement de graine ; ceux qu'on obtient par cette première voie de multiplication sont plus droits, & deviennent plus hauts que ceux élevés de

marcottes : ils atteignent là où ils se plaisent, à la hauteur de douze à vingt piés suivant la croissance déterminée des espèces, au lieu que ceux provenus de marcottes retiennent toujours quelque habitude de leur première courbure, & comme ils n'ont souvent des racines que d'un côté, & qu'elles sont très-horizontales, ils ne peuvent s'élaner autant que les arbres obtenus de graines, lesquels sont pourvus d'un bel épatement de racine.

Lorsqu'on veut se procurer de la graine d'*alaterne*, il faut la faire venir de nos provinces méridionales & d'autres pays où croissent les différentes espèces ; mais si l'on en veut recueillir chez soi, il est nécessaire de couvrir avec des filets les arbres chargés de baies, car les oiseaux en sont très-friands, & n'en laisseroient aucune. Elles mûrissent assez bien dans nos provinces septentrionales, sur-tout si l'on a eu l'attention de planter les *alaternes*, dont on se propose de recueillir la graine, le long d'un mur exposé au midi ou au couchant, & qu'on ait eu soin de faire choix dans cette vue des individus qui ont le plus de fleurs femelles ou de fleurs androgynes.

Les baies bien mûres & recueillies, il faut aussi-tôt les écraser dans une jatte pleine d'eau jusqu'à ce qu'on en ait détaché toute la pulpe, ensuite on passera le tout à travers un tamis, il restera un marc mêlé de pépins. Ce marc doit être éparpillé sur un grand plat que l'on mettra à l'ombre, en un lieu chaud. Lorsque ce marc sera sec, on l'émiera avec les doigts. Cela fait, préparez des caisses de huit pouces de profondeur, trouées par le bas ; posez sur les trous des écailles d'huîtres par leur côté concave, puis emplissez ces caisses d'une bonne terre de dessous le gazon ou des côtés d'une haie, mêlée d'une partie de fable sec, & d'une partie de terreau, répandez vos graines & les distribuez également. Recouvrez-les d'une couche d'un pouce d'épaisseur d'une terre mêlée par parties égales de terreau, de bois pourri & de terre de haie ou de prairie. Enterrez cette caisse à l'exposition du levant jusqu'au mois d'octobre, ensuite faites-lui passer l'hiver dans une caisse à vitrage ; au printemps enterrez-la dans une couche tempérée & légèrement ombragée, vos graines leveront sûrement & abondamment,

Ce semis fera placé l'automne suivante dans une caisse à vitrage. Dès les derniers jours de septembre de l'année suivante, on transplantera ces petits *alaternes* dans une ou plusieurs caisses plus grandes que les premières, à cinq pouces les uns des autres. On pourra en planter le tiers dans des pots où ils resteront jusqu'à ce qu'on les mette sur place. Quant à la petite pépinière encaissée, on peut y laisser les arbrustes, pendant un ou deux ans; ensuite, selon les climats & les commodités, on les mettra en pépinières à dix pouces les uns des autres contre un mur au couchant, ayant attention de les couvrir durant la rigoureuse saison, ou bien on les plantera à demeure, en les couvrant aussi dès que les gelées deviendront un peu fortes.

Il ne faut pas négliger la voie des marcottes: elle est utile pour ceux qui ne peuvent se procurer de la graine, & elle sert à multiplier les espèces les plus rares; mais elle est indispensable pour les *alaternes* panachés, car leur graine reproduit rarement cette variété, ainsi que nous l'avons expérimenté.

3. Les marcottes doivent se faire vers le 23 de septembre. Qu'on couche doucement les jeunes branches dans une petite cavité creusée pour cet effet, où l'on aura apporté de la terre fraîche mêlée de terreau; qu'on y essaie la courbure de la branche, pour juger où pourra tomber la partie la plus intérieure de la courbure; qu'on fasse en cet endroit une coche qui entame le tiers de l'épaisseur du bois; qu'on applique cette coche contre terre, en y assujettissant la branche avec un crochet de bois; qu'on relève ensuite doucement le bout de la branche contre un bâton où on la liera, sans néanmoins trop l'obliger à prendre la perpendiculaire, lorsqu'elle ne s'y dispose pas naturellement; qu'on couvre le pied de ces marcottes de mousse ou de litière courte; qu'on les arrose de temps à autre, l'automne suivante, elles seront pourvues de racines. Alors on pourra les transplanter, mais avec beaucoup de précautions & de soins: si l'on veut être plus sûr de la reprise, il faudra encore attendre un an.

Les *alaternes* perdent leurs feuilles & leurs jeunes bois dans les terres humides. On en doit conserver quelques piés, sur-tout des

panachés, dans les bonnes orangeries. Ils passent très-bien l'hiver dans les caisses à vitrages, lorsqu'on a soin de leur donner de l'air, toutes les fois qu'on le peut sans danger. On en peut mettre en espalier pour garnir des parties de mur au couchant. Nous avons vu un mur de 20 piés de haut; tout garni de trois piés d'*alaterne* n^o. 1; mais l'usage le plus agréable qu'on en puisse faire, est de les disposer en massif dans les bosquets d'hiver, ayant attention de placer ceux marqués *arbre* 3, vers les parties les plus enfoncées, & ceux marqués *arbre* 4, vers les devants, en les entremêlant des variétés à panache qui ressortiront mieux à côté d'une verdure simple: mais pour réussir dans cette opération, il faut choisir ou se procurer artificiellement une partie de bosquet d'hiver, parée du nord-est, nord & nord-ouest, & s'il se peut, de l'est & du sud-est; car le soleil venant à frapper les feuilles chargées des neiges du printemps ou d'autres frimats les altérera de manière à leur ôter toute leur beauté: on peut se procurer cet abri en relevant des terres, & en y plantant des haies d'if ou de tuya. Au reste, il faudra, malgré cette précaution, les couvrir pendant plusieurs des hivers suivants.

Voici la couverture que nous avons trouvée la meilleure après une expérience de dix années, & les avoir essayées toutes.

4. Mettez du moëlon brisé au pié de l'arbruste, afin d'empêcher de s'élever les vapeurs qui augmentent l'effet de la gelée; puis rapprochez les branches du tronc, sans qu'elles se touchent en les liant avec des osiers fins; fichez circulairement autour de l'arbruste, & à une distance convenable de son pié, des bâtons qui surpassent d'environ un pié le bout de sa fleche. Rapprochez leurs bouts, croisez-les, & les liez ensemble, vous aurez un cône un peu enflé par le milieu; ajustez tout autour de la longue paille qui traînera un peu sur terre par le bas, & que vous rassembleriez & lieriez en haut. Doublez le haut du cône d'une paille plus courte que vous étendrez fort épais, & que vous lierez vers la pointe comme pour former une faitière. Ecartez la paille par le milieu des cônes du côté du nord & du midi pour y laisser passer un courant d'air, tant que le froid n'est pas trop vif. Vers le dix

d'avril vous donnerez encore plus d'air ; vers le quinze , vous ne laisserez de paille que du côté du midi. A la premiere pluie vous découvrirez entièrement vos *alaternes* , que vous trouverez en bon état. Il sera bon de placer une fourciere à plusieurs trous au pié de chaque arbutte ; car il arrive quelquefois , durant les neiges , que les petits rats appellés *muscardins* rongent l'écorce des arbres ainsi couverts. Que l'on continue ces soins jusqu'à ce que les arbres aient un tronc suffisamment fort , nous ne doutons pas qu'on ne parvienne enfin à former des *alaternes* aguerris contre nos climats ; car une fois que leur bois aura acquis une certaine consistance , si quelques-unes de leurs branches manquent durant l'hiver , on les retranchera au printemps : il répareront aisément cette perte , & ne feront jamais sensiblement altérés. Voyez PLATTES-BANDES & MAL DE GORGE. (*M. le Baron DE TSCHOUDI.*)

ALATHAMAHA , (*Géog.*) grande riviere de l'Amérique septentrionale. Elle a sa source aux monts Olligoniens , & prenant son cours par le sud-ouest à travers la Georgie , elle va tomber dans l'océan Atlantique , au dessous du fort de Saint-George. On la nomme aussi *George's river* , riviere de George. (*C. A.*)

* ALATRI , (*Géog.*) ancienne ville d'Italie , dans la Campagne de Rome. *Long.* 30 , 58 ; *lat.* 41 , 44.

ALATYR , (*Géog.*) ville & territoire de la Russie Asiatique , dans le gouvernement de Casan. Elle est sur la riviere de Surra , qui se jette dans le Volga. Cette ville est une des plus considérables du royaume de Casan , après Casan la capitale. (*C. A.*)

§ ALAVA , ou ALABA , (*Géog.*) petit pays d'Espagne , autrefois dépendant de la Navarre , aujourd'hui compris dans la Biscaye. Il s'étend du nord-ouest au sud-est , le long de la riviere de l'Ebre , depuis les montagnes de Biscaye jusqu'aux frontieres de la Navarre , & il a environ six à sept lieues de long sur cinq ou six de large. Le sol en est très-fertile en seigle , en fruits de plusieurs especes & en vins. On y exploite des mines de fer & d'acier , & on fabrique sur les lieux-mêmes une grande quantité d'armes & d'ustensiles , qui font un grand objet de com-

merce pour le pays. Il y a cinq villes dont Vittoria est la capitale. (*C. A.*)

* ALAULT ou ALT , (*Géog.*) riviere de la Turquie en Europe ; elle sort des montagnes qui séparent la Moldavie de la Transylvanie , & se jette dans le Danube.

A-LAUTRE , *terme de Marine* ; ce mot est prononcé à haute voix par l'équipage qui est de quart , lorsqu'on sonne la cloche , pour marquer le nombre des horloges du quart ; & cela fait connoître qu'ils veillent & qu'ils entendent bien les coups de la cloche. Voyez QUART. (*Z*)

ALBA , *f. f. (Commer.)* petite monnoie d'Allemagne , en françois *demi-piece* ; elle vaut huit fenins du pays , & le fenin vaut deux deniers ; ainsi l'*alba* vaut seize deniers de France. Voyez DENIER.

* ALBADARA , c'est le nom que les Arabes donnent à l'os sésamoïde de la premiere phalange du gros orteil. Il est environ de la grosseur d'un pois. Les Magiciens lui attribuent des propriétés surprenantes , comme d'être indestructible , soit par l'eau , soit par le feu. C'est là qu'est le germe de l'homme que Dieu doit faire éclore un jour , quand il lui plaira de le ressusciter. Mais laissons ces contes à ceux qui les aiment , & venons à deux faits qu'on peut lire plus sérieusement. Une jeune femme étoit sujette à de fréquens accès d'une maladie convulsive contre laquelle tous les remedes avoient échoué. Elle s'adressa à un médecin d'Oxford qui avoit de la réputation , & qui lui ayant annoncé que le petit os dont il s'agit ici étoit , par sa dislocation , la véritable cause de sa maladie , ne balança pas à lui proposer l'amputation du gros orteil. La malade y consentit & recouvra la santé. Ce fait , dit M. James , a été confirmé par des témoignages , & n'a jamais été révoqué en doute. Mais il y a plus : il dit que lui-même fut appelé en 1737 chez un fermier de Henwood-Hall près de Solihull dans le Warwickshire , & qu'il le trouva assis sur le bord de son lit , où il disoit avoir passé le jour & la nuit qui avoient précédé , sans oser remuer , parce que le moindre mouvement du pié lui donnoit des convulsions. Le fermier ajouta qu'il y avoit quelques jours qu'il s'étoit blessé au gros orteil de ce pié ; que cette blessure lui avoit donné des con-

vulfions, & qu'elles avoient continué depuis. Comme ces symptômés avoient quelque rapport avec ceux de l'épilepsie, M. James l'interrogea, & n'en apprit autre chose sinon qu'il s'étoit toujours bien porté. Sur cette réponse il lui apporta des remèdes qui furent tous inutiles, & cet homme mourut au bout d'une semaine.

ALBA HELVIORUM, (Géog.) Pline en parle comme d'une ville de la Narbonnoise. Ptolomée la désigne sous le nom d'*Albaugusta*; mais il lui donne une fautive position en la rejetant au-delà d'*Aqua-Sextia*, Aix. Jean Poldo d'Albenas, dans son Discours sur l'antique cité de Nismes, imprimé in-fol. en 1569, croit que cette *Alba* est *Albi*; & Dalechamp, dans ses Notes sur Pline, pense que c'est *Aubenas de Vivarez*.

Quoique M. de Valois paroisse persuadé que c'est Viviers, & qu'il blâme Papire Masson de vouloir qu'*Alba* soit un lieu appelé *Alps*, on ne peut néanmoins, dit M. d'Anville, se refuser à l'évidence des restes d'une ville ancienne & capitale, qu'on voit près de ce village. M. Lancelot, dans le IV volume de l'*Hist. de l'Acad. des Insc. in-12*, page 371, paroît démontrer que cette *Alba*, capitale des Helviens & siege de l'évêché, transféré depuis à Viviers, étoit à Aps, petit village du Vivarez à trois lieues de Viviers, qui a titre de baronnie. La tradition veut que l'ancienne *Alba* ne fût pas au même lieu où est à présent Aps, mais à quelques pas plus loin, & au-delà d'un torrent qui passe au pié du village.

Ce qui confirme cette opinion, est le grand nombre d'antiquités qu'on y voit, des morceaux d'aqueducs, des débris de bâtimens antiques, des thermes, des quartiers de mosaïques, des colonnes de marbre, des frises, &c. On appelle ce quartier le *palais*; on y trouve une infinité de médailles de toute grandeur, de tout métal & de tout âge. M. Lancelot vit en 1727, dans le jardin du curé, une statue de Mercure qui étoit de très-bon goût.

La tradition du pays veut encore que la ville d'*Alba* fut brûlée par le moyen du feu grégeois qu'on y jeta de dessus le mont Juliot, qui domine à la vérité sur la plaine où l'on trouve ces débris. Ce malheur a dû arriver à Aps vers 411, par l'armée des Alains,

des Sueves & des Marcomans. Auxonius, qui étoit évêque d'Aps, transféra alors son siege à Viviers. Cependant, il faut qu'elle ait été encore considérable plusieurs siècles après, puisqu'il s'y étoit bâti deux églises ou prieurés (S. Martin & S. Pierre) bien dotés, l'un de l'ordre de S. Ruf, l'autre de S. Benoît.

M. Lancelot a trouvé ces deux inscriptions.

La première, entre Aps & Melas, au milieu d'un petit ruisseau où les eaux l'ont portée; elle est en beaux caractères.

D. M.

ET MEMO-
RIÆ JA-
NUARIS
FELVINI FI-
PIO ALBI-
NUS FELVI-
NI FRATRI
IN COMPARA....

La seconde est dans l'église de la Roche; hameau d'Aps.

D. M.

PARDULE
POSIT ME-
MORIAM
SILVINUS
EUTICHEA
MERENTIS-
SIME. (C)

ALBACETÉ, (Géog.) jolie petite ville d'Espagne, dans la nouvelle Castille, à la partie orientale. Elle est au milieu d'une plaine très-fertile & très-agréable, non loin des montagnes qui séparent la Manche du pays qu'on nomme le *Désert*. Long. 16; lat. 30, 55, (C. A.)

ALBAN (SAINT) ou SAINT-ALBANS, (Géog.) petite ville d'Angleterre, dans le Hertford-Shire, au sud de la ville de Hertford, & au nord-ouest de Londres. Elle est située sur la rivière de Coln, dans un très-beau pays. Elle n'est guère peuplée, & son commerce ne consiste qu'en bétail & en menues denrées; cependant elle jouit de plusieurs droits municipaux considérables: elle a sa propre juridiction ecclésiastique & civile, & elle envoie deux députés au parlement. Cette ville étoit le *Verulamium* des anciens Romains: on trouve encore sous ses murs de temps en temps des médailles, antiques,

anriques, mais ce qui l'immortalisera dans les annales de l'histoire, & dans celles de la géographie, c'est d'avoir donné son nom au fameux chancelier Bacon, qui portoit le titre de seigneur de *Saint-Albans*. (C. A.)

* ALBAN, (S) Géog. petite ville de France dans le bas Languedoc, diocèse de Mende.

ALBANA, (G ogr.) ville d'Asie dans l'Albanie ou Zuirie. Elle a aussi le nom de *Stranu*, *Zambanach* ou *Bachu*, & c'est ce dernier nom qu'elle a donné à la mer Caspienne où elle a un port. C'est une ville assez marchande. *Albana* me semble être la même que *Baka*, située au 40^e degré de latitude septentrionale sur la mer Caspienne. (C. A.)

§ ALBANIE, (Géogr.) province de l'ancienne Grèce, aujourd'hui cette partie de la Turquie Européenne, qu'on appelle le Chirvan, bornée à l'occident par le golfe de Venise, au septentrion par la Dalmatie & la Bosnie, à l'orient par la Macédoine & une partie de la Thessalie, & au midi par l'Achaïe ou Livadie. On comprend sous le nom d'*Albanie*, l'ancienne Epire & l'Illyrie de Grèce. Ses villes principales sont, Ocri, Jacova, Sopolu, Scutari, Albanopoli, autrefois sa capitale, & Durazzo qui l'est aujourd'hui. Parmi ses rivières, la plus remarquable est le *Delici*, connu chez les anciens sous le nom d'*Acheron*, qu'il ne faut pas confondre avec plusieurs autres fleuves du même nom, un dans l'Elide, un second en Italie, un troisième dans la Bithinie, &c. On y voit aussi plusieurs lacs, entre autres celui de Scutari, & plusieurs montagnes dont les Acrocerauniennes ou monts de la Chimère, sont les plus remarquables. Le sol du pays est très-fertile en fruits, & particulièrement en excellent vin. Ses habitans sont forts, courageux & très-bons soldats. On les distingue dans la milice turque sous le nom d'*Arnautes*. Ils suivent la religion grecque sous les auspices de S. Nicolas; ils exercent aussi la piraterie. Ils ont une singulière coutume: quand quelqu'un de leurs camarades est mort, ils vont l'un après l'autre lui demander pourquoi il les a abandonnés, & lui font mille questions impertinentes. Cette province fut annexée à l'empire Ottoman par Mahomet II, en 1467, qui la conquit sur les fils de Scanderberg, après la mort de ce grand capitaine qui avoit eu le

Tome II.

courage de s'y maintenir contre les Turcs & les Vénitiens. (C. A.)

ALBANIE, (Géog.) ville de l'Amérique septentrionale, dans la nouvelle Yorck. Elle est située sur la rivière d'Hudson, dans les terres au nord-ouest de Boston. On la dit assez bien bâtie. C'est là que les chefs des cinq nations iroquoises, & les gouverneurs des colonies angloises s'assemblent ordinairement pour conférer ensemble. Long. 303, 35; lat. 42, 30. (C. A.)

§ ALBANIE ou BRAID-ALBAN, (Géogr.) petit pays de la province de Perth en Ecosse, avec titre de duché. Il est borné au sud par le pays d'Argyll, & au nord par celui de Lochabry. Il est précisément au milieu du royaume, dont il est regardé comme la partie la plus élevée. Son territoire est stérile & montueux. On n'y trouve que d'excellents pâturages pour les brebis, dont les laines sont très-estimées: c'est là son principal commerce. (C. A.)

ALBANIE, (Géog. mod.) forteresse de l'Amérique septentrionale, au sud-ouest de la baie d'Hudson. Long. 296; lat. 53. Elle appartient aux Anglois.

* ALBANIN ou BALBANIN, s. m. peuple qui, selon M. d'Herbelot, n'a aucune demeure fixe, subsiste de ses courses sur la Nubie & l'Abyssinie, a une langue qui n'est ni l'Arabe, ni le Cophte, ni l'Abyssin, & se prétend descendu des anciens Grecs qui ont possédé l'Egypte depuis Alexandre.

§ ALBANO, (Géogr.) très-jolie petite ville d'Italie, dans la campagne de Rome, à quinze milles au sud-est de cette capitale. Elle est située sur un lac du même nom, le long duquel regne une allée superbe, admirable par son élévation & la salubrité de l'air qu'on y respire; cette allée fait la communication d'*Albano* avec *Castel-Gandolfo*, maison de plaisance du pape*. Son territoire produit un des vins les plus exquis de l'Italie. Ses alentours sont embellis d'une infinité de maisons de campagne, appartenant à des cardinaux ou à d'autres riches particuliers. *Albano* a le titre de principauté qui existe dans la maison de Savelli. C'est le siège d'un des six cardinaux-évêques. Long. 30, 15; lat. 41, 43. (C. A.)

* Elle fut bâtie du temps de Néron, & près des ruines d'Albe la longue.

C

* ALBANO (*Géog.*) ville dans la Bafilicate, au royaume de Naples.

ALBANOIS, adj. pris subst. (*Théolog.*) hérétiques qui troublèrent dans le vij. siècle la paix de l'église. Ils renouvelèrent la plupart des erreurs des Manichéens & des autres hérétiques qui avoient vécu depuis plus de trois cents ans. Leur première réverie consistoit à établir deux principes, l'un bon, pere de J. C., auteur du bien & du nouveau Testament; & l'autre mauvais, auteur de l'ancien Testament, qu'ils rejetoient en s'inscrivant en faux contre tout ce qu'Abraham & Moysé ont pu dire. Ils ajoutoient que le monde est de toute éternité; que le Fils de Dieu avoit apporté un corps du ciel; que les sacremens, à la réserve du baptême, sont des superstitions inutiles; que l'homme a la puissance de donner le Saint-Esprit; que l'église n'a point le pouvoir d'excommunier, & que l'enfer est un conte fait à plaisir. *Prateole Gautier, dans sa chron. (G).*

* ALBANOISE, adj. f. c'est, parmi les *Fleuristes*, une anemone qui seroit toute blanche, sans un peu d'incarnat qu'elle a au fond de ses grandes feuilles & de sa pluche.

* ALBANOPOLI, (*Géog.*) ville de la Turquie Européenne dans l'Albanie. *Long.* 38, 4; *lat.* 51, 48.

* ALBANS, (*Géog.*) ville d'Angleterre. *Long.* 17, 10; *lat.* 51, 40.

§ ALBARAZIN, (*Géogr.*) ville d'Espagne, au royaume d'Aragon, sur le Guadalabiar, *Long.* 10, 12; *lat.* 40, 32. Elle a un évêque suffragant de Saragosse, & dont les revenus se montent à six mille ducats. Elle a aussi des fortifications à l'antique. Ses laines sont très-renommées & passent pour les plus belles de l'Aragon. (*C. A.*)

ALBARIUM OPUS, terme d'Architecture. *Voyez STUC.*

* ALBASTRE (*on prononce l'S*) ou ALBASTRA, s. f. ancienne ville d'Egypte du côté de l'Arabie & dans la partie orientale de ce royaume. Les habitans sont appelés dans S. Epiphane *Alabastrides*.

ALBASTRE, s. m. *Alabastrum* (*Hist. nat.*) matière calcinable moins dure que le marbre. Elle a différentes couleurs; on en voit de blanche ou blanchâtre; elle est le plus souvent d'un blanc sale jaunâtre, ou jaune rouffâtre ou roux; il y en a de rougeâtre;

on en trouve qui est variée de ces différentes couleurs avec du brun, du gris, &c. On y voit des veines ou bandes que l'on pourroit comparer à celles des pierres fines que l'on appelle *onyces*. *Voyez ONYX*. C'est dans ce sens que l'on pourroit dire qu'il y a de l'*albâtre* onyçe, & il s'en trouve avec des taches noires qui sont disposées de façon qu'elles ressemblent à de petites mouffes, & qu'elles représentent des bandes de gazon; c'est pourquoi on pourroit l'appeller *albâtre herborisé* à l'imitation des pierres fines auxquelles on a donné cette dénomination. *Voyez DENDRITES*. L'*albâtre* est un peu transparent, & sa transparence est d'autant plus sensible que sa couleur approche le plus du blanc. On le polit, mais on ne peut pas lui donner un poliment aussi beau & aussi vif que celui dont le marbre est susceptible, parce qu'il est plus tendre que le marbre. D'ailleurs lorsque sa surface a été polie, on croiroit qu'elle auroit été frotée avec de la graisse. Cette apparence obscurcit son poliment; & comme cette matière est un peu transparente, elle ressemble en quelque façon à de la cire. Sa couleur contribue à le rendre tel; car on ne voit pas la même chose dans le jade, qui, malgré sa dureté, a aussi un poliment mate & gras. Quoique l'*albâtre* n'ait pas un beau poli & qu'il soit tendre, on l'a toujours recherché pour l'employer à différens usages; on en fait des tables, des cheminées, de petites colonnes, des vases, des statues, &c. On distingue deux sortes d'*albâtre*, l'oriental & le commun. L'*albâtre oriental* est celui dont la matière est la plus fine, la plus nette, & pour ainsi dire la plus pure: elle est plus dure, ses couleurs sont plus vives; aussi cet *albâtre* est-il beaucoup plus recherché & d'un plus grand prix que l'*albâtre* ordinaire. Celui-ci n'est pas rare: on en trouve en France: on connoît celui des environs de Cluny dans le Maconnais. Il y en a en Lorraine, en Allemagne, & sur-tout en Italie aux environs de Rome, & il est encore plus commun qu'on ne le croit. *V. STALACTITE (I.)*

ALBASTRE, (*Médecine.*) L'*albâtre* étant calciné & appliqué avec de la poix ou de la résine, amollit & résout les tumeurs skirrheuses, apaise les douleurs de l'estomac, & raffermis les dents & les gencives, selon Dioscoride. (*N*)

ALBATROSS, *albatroça maxima*, oiseau aquatique du cap de Bonne-Espérance ; c'est un des plus grands oiseaux de ce genre : il a le corps fort gros & les ailes très-longues lorsqu'elles sont étendues ; il y a près de dix piés de distance entre l'extrémité de l'une des ailes & celle de l'autre. Le premier os de l'aile est aussi long que le corps de l'oiseau. Le bec est d'une couleur jaunâtre terne ; il y a environ six pouces de longueur dans l'oiseau sur lequel cette description a été faite ; car les oiseaux de cette espece ne sont pas tous de la même grandeur : il y en a de beaucoup plus petits que celui dont il s'agit. Les narines sont fort apparentes ; le bec est un peu resserré par les côtés à l'extrémité qui tient à la tête, & il est encore plus étroit à l'autre extrémité qui est terminée par une pointe crochue. Le sommet de la tête est d'un brun clair & cendré ; le reste de la tête, le cou, la poitrine, le ventre, les cuisses, le dessous de la queue, & la face interne des ailes, sont de couleur blanche. Le derriere du cou, les côtés du corps sont traversés par des lignes de couleur obscure sur un fond blanc. Le dos est d'un brun sale parsemé de petites lignes & de quelques taches noires ou de couleur plombée. Le croupion est d'un brun clair ; la queue d'une couleur bleuâtre tirant sur le noir. Les ailes sont de la même couleur que la queue, à l'exception des grandes plumes qui sont presque tout-à-fait noires. Les bords supérieurs des ailes sont blancs ; les jambes & les piés sont de couleur de chair. Il n'a que trois doigts qui sont tous dirigés en avant & joints ensemble par une membrane : il y a aussi une portion de membrane sur les côtés extérieurs du doigt interne & de l'externe.

Les *albatross* sont en grand nombre au cap de Bonne-Espérance. Albin les confond avec d'autres oiseaux qu'on appelle dans les Indes orientales *vaisseaux de guerre*. Edwards prétend qu'il se trompe, parce qu'au rapport des voyageurs, les vaisseaux de guerre sont des oiseaux beaucoup plus petits que les *albatross*. *Hist. naturelle des oiseaux par Georges Edwards*. Voyez OISEAUX. (I)

* **ALBAZARIN** ou **ALBARAZIN**, f. m. sorte de laine d'Espagne. Voyez LAINE.

* **ALBAZIN**, (Géogr.) ville de la grande Tartarie. Long. 122 ; lat. 54.

ALBE ou **ALBETTE**, petit poisson de riviere, mieux connu sous le nom d'*ablette*. Voyez ABLETTE. (I)

* **ALBE**, (Géogr.) ville d'Italie dans le Montferat sur la rive droite du Tanaro. Long. 25, 40 ; lat. 44, 36.

ALBECK, (Géogr.) ville de Suabe, dans le territoire d'Ulm. Elle est située sur une montagne, au nord & à un mille & demi d'Allemagne de cette ville. Long. 27, 40 ; lat. 48, 30. (C. A.)

ALBEGNA, (Géogr.) riviere d'Italie, que les Latins appellent *Albania* ou *Almiania* & *Amiana*. Elle prend son cours par la Toscane, va se jeter dans le golfe de Telamone, entre Telamone & Orbitelle. (C. A.)

ALBE-JED, (Géogr.) ville d'Asie dans le Maurenhar, entre la ville de Samarcand & la riviere de Gihum, selon Gollius cité par Baudrand. (C. A.)

§. **ALBE-JULIE** ou **WEISSEBOURB**, (Géogr.) capitale d'un comté du même nom, en Transilvanie. Elle est au midi de la riviere d'Ompay, & bâtie sur le penchant d'un côteau, d'où l'on découvre une vaste plaine. Ses environs sont rians & fertiles : on n'y voit que des champs semés de grains & des côteaux plantés de vignes. L'air y est très-sain ; & les habitans en sont très-affables. On y voit aussi des fortifications & des remparts, tristes monumens de ses malheurs & de son esclavage. C'est le lieu de la résidence des princes de Transilvanie ; mais ce qui peut l'honorer davantage, c'est qu'elle a pris son premier nom de *Julia-Augusta*, mere de l'empereur Marc-Aurele, son fondateur. Long. 42 ; lat. 46, 30. (C. A.)

ALBEL (Géogr.) en latin *Albula*. Riviere qui arrose la Rhétie. Elle vient du côté de Bormio, & va se rendre dans le Rhin, après avoir passé à Bergun. (C. A.)

* **ALBE-LONGUE**, (Géogr.) ancienne ville d'Italie : on en attribue la fondation à Ascagne fils d'Enée, environ 1100 ans avant Jesus-Christ.

ALBEN, (Géogr.) gros bourg dans la Carniole, appelé par les Latins *Albium*, *Albius* & *Albanum*. Il est situé sur la montagne d'Alben, à laquelle il donne son nom. C'est sur cette montagne & près de ce bourg qu'est la source d'une riviere qu'on appelle aussi *Alben*, & que les Latins nom-

ment *Alpis*. Quelques-uns disent qu'elle se rend dans la Save; mais selon les cartes elle se décharge dans le golfe de Vénise, entre Laubach capitale de la Carniole, & Capo d'Istria. (C. A.)

§ ALBENGUA, (Géog.) ville de l'état de Gênes, sur la côte occidentale; les Latins l'appelloient *Albengaunum*. C'étoit autrefois un très-bon port de mer & une place forte; mais elle a été détruite par les guerres comme tant d'autres. Ses environs plantés d'oliviers & très-bien cultivés, produisent beaucoup d'huile. On y recueille aussi beaucoup de chanvre, ce qui contribue vraisemblablement à corrompre l'air qui y est très-mal sain. Long. 25, 45; lat. 44, 4. (C. A.)

ALBERGAIMÉ, zoophyte, aussi appelé *albergame*. Voyez ALBERGAME.

ALBERGAME de mer, f. m. *malum infanum*, zoophyte que Rondelet a ainsi nommé à cause de sa ressemblance avec l'espece de pommes d'amour longues, auxquelles on a donné le nom d'*albergaine* à Montpellier. On voit sur l'*albergame* des apparences de feuilles ou de plumes. C'est en quoi ce zoophyte differe de la grappe de mer. Il y a aussi quelque différence dans leur pédicule. V. GRAPPE de mer, ZOOPHYTE. (I)

ALBERGE, ALBERGIER, f. m. (Jar.) espece de pêcher dont les fruits sont des pêches précoces qui ont une chair jaune, ferme, & se nomment *alberges*. (K)

ALBERGEMENT, f. m. (Jurisp.) en Dauphiné, est la même chose que ce que nous appellons *emphytéose* ou *bail emphytéotique*. Voyez EMPHYTÉOSE. (H)

ALBERNUS, espece de camelot ou bouracan qui vient du Levant par la voie de Marseille.

§ ALBE ROYALE ou STUL-WEISSEMBOURG, (Géog.) c'est la capitale d'un comté du même nom en Hongrie, sur la riviere de Rauzia. Du temps où la Hongrie avoit ses rois particuliers, c'étoit une place très-forte, & munie de remparts & de fossés qui furent détruits en 1702. Cette ville a effuyé des révolutions considérables: elle s'est vue pendant près de deux siècles, dès l'an 1490 jusqu'à 1688, tantôt la proie des Turcs, & tantôt celle des Allemands. Elle appartient aujourd'hui à l'empereur. Long. 36; lat. 47. (C. A.)

ALBERT I, dit le Triomphant & le Borgne, (Hist. d'Allem.) XXI^e roi ou empereur depuis Conrad I, né vers l'an 1268, de Rodolfe I & de l'impératrice Anne de Hokbert, nommé duc d'Autriche en 1282, élu empereur en 1298, après la mort d'Adolfe qu'il avoit défait & tué en bataille rangée, mort en 1308.

Les empereurs instruits par les malheurs de Henri IV & de Frédéric II, avoient renoncé à se faire obéir des papes: mais ceux-ci après avoir brisé, leurs chaînes, les renouoient pour en charger les empereurs. *Albert* crut ne pouvoir se dispenser de demander la confirmation de son élection à Boniface VIII, qui ne douta plus de ses droits sur tous les royaumes du monde; ce pape refusa de le reconnoître, & s'érigeant en juge suprême de tous les souverains, il le cita à son tribunal: « Nous ordonnons, disoit fièrement ce Pontife, qu'*Albert* comparoisse dans six mois devant nous, & qu'il se justifie du crime de lèse-majesté, commis contre Adolfe son souverain ». Les partisans du pape en Allemagne y exciterent une guerre civile, & peut-être *Albert* eût-il été forcé d'obéir, si Boniface eût su dissimuler son ambition. Mais on le vit dans le même temps prétendre faire un empereur de Constantinople & détrôner le roi de France. La fermeté de Philippe le Bel, & le mépris de ce prince pour les foudres de Rome, porta le pontife à se réconcilier avec l'empereur, qui acheta la paix par une indiscretion qui pouvoit avoir des suites funestes. *Albert* reconnoissoit « que l'empire avoit été transféré des Grecs aux Allemands par le saint-siege; que les électeurs tenoient leur droit du pape, & que les empereurs & les rois recevoient de lui le droit du glaive ». Boniface, pour le récompenser, lui fit présent du royaume de France; mais il étoit plus facile de faire un semblable présent que de s'en saisir. *Albert* remercia le saint pere sans être seulement tenté de profiter de ses offres. Il trouvoit moins de difficulté à faire passer dans sa famille le royaume de Bohême, vacant par la mort de Winceslas, qui périt assassiné: il en donna l'investiture à Rodolfe son fils aîné, qui mourut peu de temps après. La perte de ce fils l'affecta d'autant plus sensiblement qu'il ne lui fut pas possible de dis-

poser une seconde fois du trône de Bohême, les états de ce royaume ayant nommé tous d'une voix Henri duc de Carinthie; cependant l'amour d'Albert pour sa famille, le portoit souvent à l'oubli de sa dignité: il commettoit chaque jour de nouvelles injustices qui lui faisoient perdre l'estime de ses sujets, & l'avilissoient aux yeux de l'étranger. Il en commit une, qui, comme le remarque un moderne, n'étoit pas d'un prince habile, c'étoit la même qui lui avoit servi de prétexte pour ôter la couronne & la vie à Adolphe son prédécesseur. Après avoir donné gain de cause aux fils d'Albert le dénaturé, il les mit au ban impérial; mais ces princes soutinrent leur droit à main armée, & l'empereur, pour fruit de ses demandes, ne retira que la honte d'une défaite & celle d'avoir soutenu une cause déshonorante. Ce fut encore une injustice qui lui coûta la vie. Le duc Jean, titulaire d'une partie de la Suabe, son neveu & son pupille, conspira contre lui, & il l'assassina pour se venger de ce qu'il lui retenoit l'héritage de ses peres confié à ses soins. Son regne forme une époque remarquable dans l'histoire de l'Europe. En effet ce fut pour repousser les insultes de ses lieutenans que les Suisses élevèrent l'édifice de leur indépendance: cette nation généreuse secoua le joug qu'elle ne pouvoit supporter plus long-temps sans ignominie.

Outre dix enfans qui moururent au berceau, l'empereur eut de l'impératrice Elisabeth six fils & cinq filles, savoir: Rodolphe duc d'Autriche & roi de Bohême, Frédéric duc d'Autriche, Léopold-Henri, Albert II le sage, & Oton le hardi: Agnès l'ainée de ses filles, épousa le roi de Hongrie André III; Catherine la seconde, Charles de Calabre, fils aîné de Robert II, roi de Naples; Elisabeth la troisième, fut femme de Frédéric IV, duc de Lorraine; Anne la quatrième, de Herman, Margrave de Brandebourg; & Gutta la dernière, le fut de Louis III, comte d'Oettingue. Il fut inhumé à Wittingen, d'où il fut transféré dans la suite à Spire. (M-X.)

ALBERT II, dit le Grave & le Magnanime, (Hist. d'All. & de Hong.) successeur de Sigismond, vingt-huitième empereur d'Allemagne depuis Conrad I, vingt-troisième roi de Hongrie, vingt-sixième roi de Bohême,

naquit en 1394, d'Albert d'Autriche IV, du nom, & de Jeanne de Bavière.

Les dernières volontés de Sigismond qui avoit appelé Albert II aux trônes de Hongrie & de Bohême, n'étoient pas un titre suffisant. Les Bohémiens & les Hongrois prétendoient avoir seuls le droit de se donner des maîtres. Fondés sur ces prétentions, les états de Hongrie s'assemblèrent à Presbourg. Albert ne crut point devoir leur apporter aucun obstacle. Cette condescendance tourna à sa gloire: tous les suffrages se réunirent en sa faveur, & la couronne lui fut déferée, comme au prince qui étoit le plus digne de la porter. Cependant, avant de le sacrer, on lui fit certaines conditions, dont la principale étoit, qu'il ne monteroit jamais sur le trône impérial. Les états craignoient que les affaires de l'empire ne lui fissent négliger les leurs dans un temps où les Turcs & les Tartares portoient leurs dévastations sur les frontières. Albert éprouva plus de difficulté de la part des Bohémiens. Ceux des Hussites qui s'étoient ligués sous le nom de Calistins, avoient appelé Casimir, fils de Jagellon & frère de Ladislas V, roi de Pologne. Casimir, à peine âgé de treize ans, voulut en vain justifier ses droits: sa faction, qui n'étoit plus qu'un foible reste d'un parti autrefois considérable, fut forcée de céder; & Albert II reçut la couronne dans une assemblée qui se tint dans l'église cathédrale de Prague. Les états des deux royaumes venoient de lui rendre hommage, lorsque des députés lui apprirent que les électeurs l'avoient unanimement élu & qu'ils l'inviterent à ne point se refuser aux vœux de l'Allemagne. Albert ne fut point insensible à ce nouvel honneur. Il étoit retenu par le serment que les Hongrois avoient exigé lors de son sacre; mais cet obstacle fut bientôt levé: les Hongrois le jugeant capable de porter ce nouveau sceptre, lui envoyèrent leur agrément. Le premier événement mémorable de son regne, fut une diète qu'il tint à Nuremberg. Il y fit plusieurs réglemens utiles, & se déclara le protecteur du concile de Basse. On abolit dans cette diète une loi qui subsistoit depuis Charlemagne. Cette loi, qui, comme le dit un moderne, n'étoit qu'une manière d'assassiner, s'appelloit le jugement

secret, & consistoit à condamner à mort une personne, sans qu'elle fût qu'on lui avoit fait son procès. La foiblesse du gouvernement l'avoit rendu nécessaire, dans un temps où l'on n'eût pu sévir contre un coupable puissant, sans exciter des révoltes. L'ancien tribunal des Aufregues y subit une réforme. Ce tribunal avoit été établi pour juger les querelles des seigneurs, qui se croyant supérieurs aux loix, s'arrogérent le droit de venger les armes à la main, les torts qu'ils prétendoient avoir reçus : mais ce qui dut rendre son nom bien cher à l'Allemagne, ce fut cette attention de faire défendre au pape, par le concile, de donner aucune expectative sur les bénéfices, dont la nomination devoit appartenir aux chapitres & aux communautés par une élection canonique. Les annates furent supprimées, comme un droit honteux & à charge à l'église. Ces sages décrets furent adoptés par le roi de France Charles VII, qui, dans une assemblée d'états tenue à Bourges, arrêta la célèbre pragmatique-sanction qui affermit les libertés de l'église Gallicane. Ces glorieux commencemens donnoient à la Hongrie & à l'empire les plus heureuses espérances ; mais la contagion qui fit périr la plus grande partie de l'armée qu'il conduisoit contre Amurat II, conquérant de la Servie, lui causa la mort à lui-même. Il laissa l'Europe dans les alarmes où la tenoient les rapides progrès des Turcs & des Tartares. Il étoit dans la quarante-fixième année de son âge, la deuxième de son regne. L'impératrice Elisabeth, à laquelle il fut redevable de son élévation, donna le jour à deux filles, qui furent Anne, mariée à Guillaume duc de Saxe ; & Elisabeth, qui épousa Casimir III, roi de Pologne. Elle eut encore un fils posthume, qui fut Ladislas, roi de Hongrie & de Bohême. (M-Y.)

ALBERT DE MECKLEMBOURG, (*Hist. de Suede.*) roi de Suede, étoit fils d'Albert, duc de Mecklembourg, qui avoit épousé une sœur de Magnus, roi de Suede. Ce royaume s'étant soulevé contre Magnus Smeek, diverses factions offrirent la couronne à différens princes ; mais le parti le plus puissant la plaça sur la tête du jeune Albert en 1365. Magnus, s'appuya de l'alliance des rois de Danemarck & de Norwege, & marcha

contre son concurrent. *Albert* ne l'attendit point ; il le prévint, lui présenta la bataille dans la province d'Upland, & remporta une victoire signalée. Magnus, atteint dans la poursuite, fut contraint de rendre les armes. *Albert* n'avoit entre ses mains que le plus foible de ses ennemis : le roi de Danemarck cherchoit à fomentier les troubles de Suede, pour s'emparer lui-même de ce royaume. *Albert* sentit qu'il falloit sacrifier une partie de ses états pour conserver l'autre ; il céda au roi de Danemarck le Gotland, la Windowidie, la Mercie, la Vindie, & quelques places fortifiées. Ce traité fut bientôt violé, comme tous ceux qui sont dictés par la nécessité : *Albert* entra dans une ligue formée par tous les princes du Nord contre les rois de Danemarck & de Norwege. *Albert* conquit la Scanie, & tourna ses armes contre Haquin : mais ce prince aima mieux porter la guerre dans les états de son ennemi, que de la soutenir dans les siens : il assiégea Stockolm. *Albert* prévint que la perte de la capitale entraîneroit celle de la Suede entière ; il entra en négociation, rendit la liberté à Magnus, & lui assigna une pension considérable. En 1376 il reprit les armes contre le Danemarck, pour soutenir les prétentions d'Albert, duc de Mecklembourg, son neveu. Ce prince étoit fils de l'ainée des filles de Valdemar. Il devoit succéder à ce prince ; mais les états placèrent sur le trône Olaus, petit-fils de Magnus, qui ayant des droits sur la Norwege & la Suede, pouvoit un jour réunir les trois couronnes sur sa tête, & donner plus de splendeur au Danemarck. La mort du prétendant termina la guerre ; Haquin le suivit de près dans le tombeau, & l'on confia la régence des deux royaumes à la reine Marguerite, sa mere. C'est cette princesse qu'on a surnommée la *Sémiramis du Nord*. Elle repoussa deux fois les troupes d'*Albert*, descendues dans la Scanie ; le roi lui-même se retira précipitamment en Suede. Il ne songea plus à envahir les états de ses voisins, mais à se rendre absolu dans les siens. Il se laissoit de dépendre des résolutions du sénat, des conseils de la noblesse, & des loix fondamentales de la monarchie. Il sentoit bien que le despotisme seroit odieux à une nation libre, & qu'elle rongeroit long-

temps le frein qu'il vouloit lui donner. Il favoit que le véritable moyen de rendre le peuple foible & pufillanime , c'est de le rendre malheureux : il l'accabla d'impôts , & flétrit son courage à forcè de misere ; mais la noblesse lui résiftoit encore , & paroiffoit disposée à combattre pour son antique liberté. *Albert* appella dans la Suede une multitude de gentilshommes du Mecklembourg , accoutumés à être les tyrans de leurs vassaux & les esclaves de leurs maîtres : il leur confia le gouvernement des provinces & la défense des châteaux , dépouilla la noblesse pour les enrichir , les décora des plus éminentes dignités du royaume , en créa de nouvelles en leur faveur , emprunta des différens corps de l'état des sommes qu'il ne rendit jamais , exigea de nouveaux subfides , & réduisit enfin son peuple à cet excès d'indigence & d'oppression qui produit le désespoir , & dont renaît quelquefois la liberté publique.

La noblesse conjurée s'enfuit en Danemarck l'an 1388 , & implora le secours de Marguerite. Cette princesse reçut les mécontents avec indifférence , pour les rendre plus pressans , & leur fit essuyer des refus , pour les mettre dans la nécessité de lui faire des offres proportionnées à ses desirs ambitieux. Lorsqu'elle eût , par degrés , disposé les esprits , elle demanda la couronne de Suede , pour prix de la guerre qu'elle alloit entreprendre ; elle lui fut promise.

On arma de part & d'autre. *Albert* marcha avec confiance contre une femme dont il dédaignoit la foiblesse. On en vint aux mains. *Albert* fut vaincu & fait prisonnier. La situation de la Suede n'en fut pas plus heureuse. Les villes qui se déclarerent en faveur d'*Albert* furent assiégées ; celles qui se déclarerent en faveur de la reine Marguerite , n'en furent pas plus à l'abri des fureurs de la guerre : des troupes de partisans coururent la campagne , & pillerent tout ce que l'avarice d'*Albert* n'avoit pas englouti : d'avidés étrangers vinrent de toutes les contrées du Nord dévorer une proie abandonnée à leur discrétion : tous les navigateurs devinrent pirates , & les Suédois ne trouverent plus d'asyle ni sur la mer , ni sur la terre. Jean de Mecklembourg entra dans la Suede à main armée pour délivrer *Albert* ;

mais , vaincu lui-même , il fut contraint de se retirer. On en vint à une négociation. *Albert* fut contraint de céder sa couronne à Marguerite ; & alla cacher sa honte dans le Mecklembourg , tandis que Marguerite assembloit les états des trois royaumes à Calmar , où la célèbre *union* lui assura la possession des trois couronnes.

Albert , tant que son fils vécut , ne perdit pas de vue le trône , & conserva quelque espérance d'y remonter. Il croyoit que la pitié qu'on avoit conçue pour les malheurs du fils , affoibliroit la haine qu'on avoit conçue contre le pere. D'ailleurs ce jeune prince étoit plein de courage. Ses talens pour la guerre & pour la négociation s'étoient déjà développés ; mais la mort l'enleva à la fleur de son âge en 1397. *Albert* ne songea plus qu'à pleurer dans sa retraite , son fils , sa grandeur éclipsée & ses crimes. (*M. DE SACY.*)

ALBERT (JEAN) , *Hist. de Pologne* , roi de Pologne , étoit le troisieme des enfans de Casimir IV. Il avoit porté les armes contre les Tartares. Sa valeur n'étoit point équivoque ; & les défaites récentes de ces ennemis de la Pologne attestoient qu'il pouvoit les vaincre encore. Le peuple , tranquille du côté de la Russie , de la Hongrie & de l'Allemagne , ne redoutoit que les Tartares , qui , malgré leurs échecs accumulés , menaçoient toujours la Pologne. Il s'empressa , après la mort de Casimir en 1492 , à porter leur vainqueur sur le trône. Les cris de cette multitude étoufferent ceux des partisans d'Alexandre , duc de Lithuanie , d'Uladiilas , roi de Hongrie , & de Jean , duc de Mazovie. *Jean* crut que , satisfait d'une couronne , son frere Uladiilas ne viendrait plus lui disputer celle qu'il avoit obtenue : il se hâta de faire alliance avec lui , pour en imposer à ses autres concurrens. Ce traité fit plus d'effet qu'il n'en avoit espéré. Le sultan Bajazet craignit que ces deux princes ligués ne s'armassent , pour venger sur ses états tous les maux que les Turcs avoient faits à la Pologne : il prévoyoit que la république de Venise , trop foible pour lui résister , rechercherait l'appui de ces princes , & crut prévenir cette négociation par de magnifiques présens qu'il envoya à *Jean Albert*. Il se trompa : ce prince craignit les embûches

cachés sous les caresses d'un ennemi , ouvrit l'oreille aux conseils des ambassadeurs Vénitiens , fit de grands préparatifs contre la Turquie , força les vassaux & l'ordre teutonique même à lui fournir des troupes , & voulut attirer dans son parti Ethienne , vaivode de Valaquie , dont les états étoient , comme la Pologne , ouverts aux incursions des Turcs. Le devoir de feudataire parloit à ce prince en faveur de *Jean* , son intérêt lui parloit en faveur du sultan , & l'intérêt fut préféré. Son intelligence avec Bajazet fut bientôt éventée : il fut déclaré rebelle. *Albert* , avant de porter ses armes contre les Turcs , crut devoir humilier un vassal insolent ; il l'assiégea dans sa capitale , livra plusieurs assauts , & fut toujours repoussé. Ethienne devint agresseur , porta le désordre jusques dans le camp des Polonois , & força le roi à accepter la médiation du roi de Bohême qui fit la paix. Mais le vaivode ne vit dans ce traité qu'une arme plus sûre pour exterminer ses ennemis. L'armée Polonoise se retiroit dans une sécurité profonde , & ne s'occupoit plus que des succès qu'elle se promettoit contre les Turcs. Elle marchoit lentement à travers des montagnes couvertes d'arbres , lorsque tout-à-coup on voit sortir des bois les Valaques rangés en bon ordre , & précipitant la course de leurs chevaux : on n'eut pas le temps de se mettre en défense , tout ce qui s'étoit écarté fut d'abord massacré ; une partie de la noblesse fut égorgée ; des milliers de soldats périrent entassés les uns sur les autres. *Jean* voyoit la destruction de son armée , & ne pouvoit ni la venger , ni la réparer ; il étoit malade ; on le traînoit dans un chariot , & déjà les Valaques alloient l'envelopper , lorsque l'élite des Polonois échappés au carnage vint se ranger autour de lui , soutint le choc des ennemis , & arracha son roi de la mêlée. Ethienne se flattoit de détruire dans la poursuite ce qui lui étoit échappé dans le combat ; mais lorsque les Polonois eurent déployé en rase campagne le reste de leurs forces ; ils firent volte-face , présentèrent la bataille aux Valaques , & les mirent en déroute.

Le vaivode , qui , après une perfidie si noire & si malheureuse , ne pouvoit plus compter sur la clémence de *Jean Albert* , s'unit

aux Turcs & aux Tartares pour l'accabler ; les troupes de ces puissances entrèrent dans la Pologne par différens endroits , ravagèrent les frontieres , & porterent la terreur jusqu'au centre du royaume ; mais les rigueurs de l'hiver délivrèrent les Polonois d'un fléau si funeste : quarante mille ennemis périrent , les uns de faim , d'autres consumés par la peste , le reste englouti dans les neiges. Bajazet & le vaivode demandèrent la paix , à l'instant où *Jean* lui-même se préparoit à la leur demander. La négociation ne fut pas longue , & le traité fut conclu.

Pierre , fils d'*Heley* , prédécesseur d'*Ethienne* , fut la victime de cet accommodement. Il s'étoit mis sous la protection de la Pologne ; *Ethienne* exigea qu'il lui fût livré. *Jean* viola les droits de l'hospitalité , les loix de l'honneur , & sa promesse solennelle. Il ne livra pas l'infortuné prince , mais il lui fit trancher la tête en présence des députés Valaques. Une lâcheté si cruelle n'empêcha point *Schalmatey* , chef des Tartares qui habitoient au-delà du Wolga , de rechercher l'alliance du roi de Pologne ; il se ligua avec lui contre les Moscovites & le reste des Tartares ; mais *Jean* , après lui avoir laissé faire les frais & supporter les travaux de la guerre , fit sa paix en secret , & l'abandonna à la fureur de ses ennemis. *Albert* rentra en Pologne , & se préparoit à abaisser l'orgueil de l'ordre teutonique , qui refusoit de lui rendre hommage , lorsqu'une apoplexie l'enleva en 1501.

C'étoit un prince cruel par foiblesse , esclave de ses préjugés comme de ses favoris , estimant la vertu & n'osant être vertueux , ne faisant rien par lui-même , ne voyant rien par ses yeux , laissant à ses favoris la gloire de tout le bien qu'il put faire , & ne se réservant que la honte des crimes qu'ils lui firent commettre. Il avoit remis toute son autorité dans les mains de *Philippe Buonaccorsi* qui avoit été son gouverneur. C'étoit un pédant que , de nos jours , on eût fait rentrer dans la poussière des colleges , mais qui , dans un siècle presque barbare , joua un rôle en Europe , gouverna la Pologne , dicta des loix , fit la paix & la guerre , & fut le maître de son roi , comme il l'avoit été de son élève. (*M. DE SACY.*)

ALBERTUS ,

ALBERTUS, f. m. (*Comm.*) ancienne monnoie d'or qu'Albert, archiduc d'Autriche, fit frapper en Flandre, à laquelle il donna son nom.

Cette monnoie est au titre de vingt-un carats $\frac{18}{32}$. On la reçoit à la monnoie sur le pié de matière pour passer à la fonte. Le marc est acheté 690 livres, & il y a 90 carolus au marc; conséquemment il vaut 8 l. 4 s. 4 d.

ALBESIE, (*Hist. anc.*) c'est le nom de certains boucliers dont se servoient les Albiens, peuple de la nation des Marfes; on les appelloit aussi *decumana*, à cause de leur étendue, parce que les Latins prenoient *decumanus* & *decimus* pour *maximus*, croyant que ce qui tenoit le dixième étoit le plus grand; ainsi ils disoient *fluctus decumanus* ou *decimus*, pour *fluctus maximus*; c'est dans ce sens qu'Ovide a dit :

. *decimæ*
Ruit impetus undæ. (+)

§ **ALBI**, (*Géogr.*) capitale de l'Albigois, dans le haut-Languedoc, se nomme en latin *civitas Albiensium*, *Albiga*, *Albia*. Elle est située sur le Tarn, érigée en archevêché en 1676. La cathédrale est dédiée à sainte Cecile: il y a un des plus beaux chœurs du royaume. On compte treize cardinaux, évêques d'Albi. Le chapitre fut sécularisé en 1297. L'archevêque est métropolitain de cinq évêques, & seigneur d'Albi, sans en avoir cependant la juridiction. Son diocèse peut contenir environ trois cents vingt paroisses, & lui rapporte 95000 liv. de revenu. Il y a une élection, une viguerie, un présidial, une justice des eaux & forêts, & un bureau de maréchaussée.

Albi, bâti sur un tertre, a une belle promenade appelée *la lice*: ce diocèse est un pays abondant en bleds, en pastel, en vins, en safran, en prunes & en bêtes à laine.

Michel Leclerc, & Claude Boyer, de l'académie française, étoient nés à Albi, aussi-bien qu'Antoine Rossignol, dont l'éloge se trouve entre ceux des hommes illustres de Perrault. L. 19, 49. l. 43, 55, 44. (C)

ALBI, (*Géogr.*) petite ville appartenant au duc de Savoie, dans le Genevois. Elle est située sur le penchant d'une montagne, au pié de laquelle il y a un torrent nommé *le Seran*. On la trouve en allant d'Aix à Annecy. Son mandement est entre les lacs

Tome II.

d'Annecy & de Bourget: c'est un petit pays, borné au nord-ouest par le mandement de Rumilly; à l'est, par le mandement de Château-vieux & par le Bauge, au midi & à l'ouest, par les mandemens de Chambery & d'Aix. Le Cheraine est le second lieu considérable du mandement d'Albi. Long. 23, 42; lat. 45, 50. (C. A.)

ALBI, (*Géogr.*) ville d'Italie au royaume de Naples, dans l'Abruzze ultérieure, & dans le petit quartier de Marfi, vers les frontières de l'état de l'église, à trois milles, & au couchant du lac de Celano, en tirant vers Tagliacozzo, d'où elle n'est éloignée que de six milles. C'étoit autrefois une assez bonne ville, connue des Latins sous le nom d'*Alba Marforum*. On prétend que ce fut en cette ville que les Romains firent périr de misère Persée, dernier roi de Macédoine, Jugurtha, roi de Numidie, & plusieurs autres. Ils y envoyoit ordinairement leurs captifs & leurs prisonniers d'état. (C. A.)

ALBIAS, (*Géogr.*) petite ville de France, dans le Querci, divisée en deux par la rivière d'Aveyrou. Elle est marquée sur les cartes de Jaillot, au bord méridional de l'Aveyrou. (C. A.)

ALBICANTE ou **CARNÉE**, f. f. c'est, chez les *Fleuristes*, une anémone dont les grandes feuilles sont d'un blanc sale, & la pluche blanche, excepté à son extrémité qui est couleur de rose.

* **ALBICORE**, f. m. poisson qui a, dit-on, la figure & le goût du maquereau, mais qui est plus grand. On le trouve vers les latitudes méridionales de l'Océan, où il fait la guerre aux poissons volans.

ALBIGEOIS, (*Géogr.*) canton du haut-Languedoc, dont Albi est la capitale, & qui peut avoir dix lieues de long & sept de large. Il est très-peuplé, & produit abondamment du vin, du grain, des fruits & du safran. Les principaux lieux de l'*Albigois*, sont Albi, Cadalen, Cahufac, Castelnau, Cordes, Dénat, Gailhac, l'Isle, Lombers, Monestiers, Pampelone, Pechelsy, Pennes, Rabastens, Réalmur, Valence & Villeneuve. (C. A.)

ALBIGEOIS, adj. pris subst. (*Théol.*) secte générale composée de plusieurs hérétiques qui s'éleverent dans le xij^e siècle, & dont le but principal étoit de détourner les chrétiens

D

de la réception des sacremens, de renverser l'ordre hiérarchique, & de troubler la discipline de l'église. On les nomma ainsi parce qu'Olivier, un des disciples de Pierre de Valdo, chef des Vaudois ou pauvres de Lyon, répandit le premier leurs erreurs dans Albi, ville du haut-Languedoc sur le Tarn, & que cette ville fut comme le centre des provinces qu'ils infecterent de leurs opinions.

Cette hérésie qui renouvelloit le Manichéisme, l'Arianisme, & d'autres dogmes des anciens sectaires, auxquels elle ajoutoit diverses erreurs particulieres aux différentes branches de cette secte, avoit pris naissance en Bulgarie. Les Cathares en étoient la tige; & les Pauliciens d'Arménie l'ayant semée en Allemagne, en Italie & en Provence, Pierre de Bruys & Henri la porterent, dit-on, en Languedoc; Arnau de Bresse la fomenta; ce qui fit donner à ces hérétiques les noms d'*Henriciens*, de *Petrobusiens*, d'*Arnaudistes*, *Cathares*, *Piffres*, *Patarins*, *Tifferands*, *Bons-Hommes*, *Publicains*, *Passagiens*, &c. & à tous ensuite le nom général d'*Albigéois*.

Ceux-ci étoient proprement des Manichéens. Les erreurs dont les accusent Alanus, moine de Cîteaux, & Pierre, moine de Vaux-Cernay, auteurs contemporains qui écrivirent contr'eux, sont 1^o. D'admettre deux principes ou deux créateurs, l'un bon, l'autre méchant: le premier, créateur des choses invisibles & spirituelles; le second, créateur des corps, & auteur de l'ancien Testament qu'ils rejetoient, admettant le nouveau, & néanmoins rejetant l'utilité des sacremens. 2^o D'admettre deux Christes; l'un méchant, qui avoit paru sur la terre avec un corps fantastique, comme l'avoient prétendu les Marcionites, & qui n'avoit, disoient-ils, vécu ni n'étoit ressuscité qu'en apparence; l'autre bon, mais qui n'a point été vu en ce monde. 3^o De nier la résurrection de la chair, & de croire que nos ames sont ou des démons, ou d'autres ames logées dans nos corps en punition des crimes de leur vie passée; en conséquence ils nioient le purgatoire, la nécessité de la priere pour les morts, & traitoient de fables la créance des catholiques sur l'enfer. 4^o. De condamner tous les sacremens de l'église; de rejeter le baptême comme inutile; d'a-

voir l'eucharistie en horreur; de ne pratiquer ni confession ni pénitence; de croire le mariage défendu: à quoi l'on peut ajouter leur haine contre les ministres de l'église; le mépris qu'ils faisoient des images & des reliques. Ils étoient généralement divisés en deux ordres, les *parfaits* & les *croyans*. Les *parfaits* menaient une vie austere, continente, ayant en horreur le mensonge & le jurement. Les *croyans*, vivant comme le reste des hommes, & souvent même dérégés, s'imaginoient être sauvés par la foi, & par la seule imposition des mains des *parfaits*.

Cette hérésie fit en peu de temps de si grands progrès dans les provinces méridionales de la France, qu'en 1176 on la condamna dans un concile tenu à Lombez, & au concile général de Latran en 1179. Mais malgré le zèle de S. Dominique & des autres inquisiteurs, ces hérétiques multipliés méprisèrent les foudres de l'église. La puissance temporelle se joignit à la spirituelle pour les terrasser. On publia contr'eux une croisade en 1210; & ce ne fut qu'après dix-huit ans d'une guerre sanglante, qu'abandonnés par les comtes de Toulouse leurs protecteurs, & affoiblis par les victoires de Simon de Montfort, les *Albigéois* poursuivis dans les tribunaux ecclésiastiques, & livrés au bras séculier, furent entièrement détruits, à l'exception de quelques-uns qui se joignirent aux Vaudois des vallées de Piémont, de France & de Savoie. Lorsque les nouveaux réformés parurent, ces hérétiques projeterent de se joindre aux Zuingliens, & s'unirent enfin aux Calvinistes, sous le règne de François I. L'exécution de Cabrières, & de Mérindol, qu'on peut lire dans notre histoire, acheva de dissiper les restes de cette secte dont on ne connoît plus que le nom. Au reste, quoique les *Albigéois* se soient joints aux Vaudois, il ne faut pas croire que ceux-ci aient adopté les opinions des premiers; les Vaudois n'ayant jamais été Manichéens, comme M. Bossuet l'a démontré dans son *Hist. des variations*, liv. XI. Petrus Vall. Cern. Sanderus, Baronius, Spondan. de Marca, Bossuet, *Hist. des Variat.* Dupin *Biblioth. eccléf. siecle xiiij & xiiij.* (G).

ALBIGNI, (*Géog. & Hist. anc.*) village près de Lyon, qu'on croit avoir tiré son nom

du long séjour qu'y avoient fait les troupes d'Albin : *Albiniacum quasi Albini castrum.*

Albin, fils de Cejonius Posthumus, né à Adrumete en Afrique, d'abord César, prit le titre d'*Auguste*, quand il apprit les desseins de l'empereur Sévere contre lui. De la Bretagne, il passa dans les Gaules avec une armée nombreuse, & s'avança jusqu'à Lyon, qui se déclara pour lui. Il remporta dans les commencemens d'assez grands avantages sur les lieutenans de Sévere. il défit entre autres, près de Lyon, peut-être dans l'endroit même qu'on nomme *Albigni*, Lupus qui commandoit un gros corps de troupes. Ce fut sans doute en ce temps-là que les Lyonnais, attachés à la fortune d'Albin, consacrerent à Jupiter un monument de ses premiers exploits, qui leur donnoient de grandes espérances; on le découvrit; il y a 170 ans, à *Albigni* même. l'inscription est sur un marbre qui, du cabinet de M. de Boze, passa à celui de M. Foucault, conseiller d'état. Elle est mal rapportée dans M. Spon, & le pere Ménefrier : la voici telle que M. de Boze l'a copiée lui-même.

J. O. M.

CL. ALBINO. C. FU. C. P. GAL. AUG.
ET LUG. LIBERTATIS. ADVERS.
SEVERUM ACERRIMO VINDICI.

Elle se lit naturellement ainsi : |

Jovi optimo maximo.

Clodio Albino conjuratorum fugatis copiis protectori Galliarum Augusto, & Lugdunensium libertatis adversus Severum accerrimo vindici. Voyez Hist. & Mém. de l'acad. des Inscrip. tom. I. in-12, p. 273. (C)

ALBINOS, (*Géog.*) peuples d'Afrique, qui ont les cheveux blonds, les yeux bleus, & le corps si blanc, qu'on les prendroit de loin pour des Hollandois ou des Anglois; mais à mesure qu'on s'approche d'eux, on en voit la différence. La blancheur de leur teint n'est point une couleur vive & naturelle; elle est pâle est livide comme celle d'un lépreux ou d'un mort. Leurs yeux sont foibles & languissans; & ce qu'il y a de singulier, c'est qu'ils les ont fort brillants à la clarté de la lune. Les Negres regardent ces *Albinos* comme des monstres, & ils ne leur permettent point de se multiplier. On peut conjecturer que ces *Albinos* sont une variété de l'espece humaine, plus nouvelle sans doute

que la nôtre, & chez qui la progression des forces, & la perfection des sens n'a acquis encore qu'un degré médiocre. J'imagine même que si l'on étudioit cette espede d'hommes, & si on l'affocioit à d'autres hommes plus robustes & plus perfectionnés, elle se perfectionneroit elle-même plutôt. Ce sont sur de pareils objets, que les académies & les universités devroient faire leurs principales recherches. (*C. A.*)

* ALBION, ancien nom de la grande Bretagne. Les conjectures que l'on a formées sur l'origine de ce nom nous paroissent si vagues, que quand elles ne seroient pas hors de notre objet, nous n'en rapparterions aucune.

* ALBION (*la nouvelle*) partie de l'Amérique septentrionale, découverte & nommée par Dracke en 1578. Elle est voisine du Mexique & de la floride.

* ALBIQUE, s. f. nom qu'on donne à une espece de craie ou terre blanche qui a quelque ressemblance avec la terre sigillée, & qu'on trouve en plusieurs endroits de France.

ALBISOLA, (*Géog.*) petite ville d'Italie dans l'état de Gènes, où l'on fabrique une assez bonne porcelaine. Plusieurs nobles de la republique y ont des maisons de campagne. Les Anglois y jeterent des bombes en 1745. *Long.* 25, 50; *lat.* 44, 15. (*G. A.*)

ALBKAA ou BOCCA, (*Géog.*) grande plaine d'Asie en Sourie ou Syrie, dans le gouvernement de Damas. Elle sépare l'anti-Liban du Liban : son sol est une terre rouge où le grain ne réussit pas; mais il produit en dédommagement ces bons raisins qui nous viennent de Damas. (*C. A.*)

* ALBLASSER-WAERT, (*Géog.*) pays de la Hollande méridionale, entre la Meuse & le Leck.

* ALBOGALERUS, s. m. bonnet des Flamines Diales ou des Flamines de Jupiter. Ils le portoient toujours, & il ne leur étoit permis de le quitter que dans la maison. Il étoit fait, dit Festus, de la peau d'une victime blanche; on y ajoutoit une pointe faite d'une branche d'olivier.

ALBODUI, (*Géog.*) petite ville d'Espagne au royaume de Grenade. Elle est située au confluent de deux petites rivières, qui viennent des montagnes nommées en Espagnol *los alpuxarras*, entre Almerie & Guadix, au nord de la première, & au

sud de la dernière. *Long.* 15, 30 ; *lat.* 35, 55. (C. A.)

* ALBORA, espèce de gale ou plutôt de lepre dont Paracelse donne la description suivante. C'est, dit-il, une complication de trois choses ; des dartres farineuses, du *serpigo*, & de la lepre.

Lorsque plusieurs maladies dont l'origine est différente viennent à se réunir, il s'en forme une nouvelle à laquelle il faut donner un nom différent. Voici les signes de celle-ci. On a sur le visage des taches semblables au *serpigo* ; elles se changent en petites pustules, de la nature des dartres farineuses : quant à leur terminaison, elle se fait par une évacuation puante par la bouche & le nez. Cette maladie, qu'on ne connoît que par ses signes extérieurs, a aussi son siège à la racine de la langue. Voici le remède que Paracelse propose pour cette maladie qu'il a nommée.

Prenez d'étain, de plomb, d'argent, de chacune une dragme ; d'eau distillée de blanc-d'œufs demi-pinte : mêlez. Il faut distiller les blancs-d'œufs après les avoir fait cuire, verser l'eau sur la limaille des métaux, & en laver l'albora. Paracelse, de *apostematibus*. Voy. DARTRE, SERPIGO, LEPRE.

* ALBORNOZ, f. m. manteau à capuce fait de poil de chevre, & tout d'une pièce, à l'usage des Mores, des Turcs, & des chevaliers de Malte, quand ils vont au camp par le mauvais temps.

ALBOUR ou AULBOURG, arbre mieux connu sous le nom d'ébenier ou de faux-ébenier. Voyez ÉBENIER. (I)

* ALBOURG, (Géog.) ville de Danemarck dans le Nord Jutland. *L.* 27 ; *l.* 57.

ALBOURS, (Géogr. Hist. nat.) montagne près du mont Taurus, à huit lieues de Herat. C'est le plus fameux volcan que l'on connoisse dans les isles de l'océan Indien. Son sommet fume continuellement, & il jette fréquemment des flammes, & d'autres matières, en si grande abondance, que toute la campagne des environs est couverte de cendres. *Hist. nat. avec la Description du cabinet du roi, tome II.* (C)

* ALBRAND ou ALBRAN, ou ALEBRENT, nom qu'on donne en Vennerie au jeune canard, qui devient au mois d'octobre canardeau, & en novembre canard ou oiseau de riviere.

ALBRENE, adj. terme de Fauconnerie ; se dit d'un oiseau de proie qui a perdu entièrement ou en partie son plumage. On dit : ce gerfaut est albrene, il faut le baigner.

ALBRENER, v. n. veut dire chasser aux albrands : il fait bon albrener.

* ALBRET ou LABRIT, (Géog.) ville de France en Gascogne, au pays d'Albret. *Long.* 17 ; *lat.* 44, 10.

ALBUFEIRA, (Géogr.) lac de l'isle Majorque, dans la Méditerranée. Il peut avoir environ douze mille pas de circonférence, & communique avec la mer par un golfe nommé *Grac Major*. (C. A.)

ALBUFEIRA, (Géog.) petite ville du royaume de Portugal, dans la province d'Algarve. Elle est située sur le bord de la mer, entre Lagos à l'occident, Faro à l'orient, Sylves au nord. *Long.* 9, 25 ; *lat.* 37. (C. A.)

ALBUGINÉE, adj. f. en Anatomie, est la tunique la plus extérieure de l'œil, appelée autrement conjonctive. Voyez CONJONCTIVE. Ce mot vient du Latin *albus*, blanc ; la tunique albuginée recouvrant le blanc de l'œil. Voyez ŒIL.

Albuginée est aussi la troisième des tuniques propres du testicule ; elle est appelée albuginée, parce qu'elle est blanche. Elle est nerveuse, épaisse & ferrée, & couvre immédiatement la substance du testicule.

La surface extérieure de cette membrane est lisse, polie & humide ; mais sa face intérieure, qui est adhérente au corps du testicule, a toujours des aspérités & des inégalités.

Cette tunique reçoit en sa partie supérieure les vaisseaux sanguins, les nerfs & les vaisseaux lymphatiques, qui se distribuent ensuite au testicule par plusieurs divisions & subdivisions qui parcourent toute sa substance. V. TESTICULE & SCROTUM. (+)

ALBUGO ou TAIE, est une maladie des yeux où la cornée perd sa couleur naturelle, & devient blanche & opaque.

La taie est la même chose que ce qu'on appelle autrement leucoma, λευκομα Voy. LEUCOMA & TAIE.

ALBUGO ou LEUCOMA, f. m. (Chir.) c'est une tache blanche & superficielle qui survient à la cornée transparente par un engorgement des vaisseaux lymphatiques de cette partie. Ce vice empêche la vue tant

qu'il subsiste. Il ne faut pas confondre l'*albugo* avec les cicatrices de la cornée : les cicatrices sont ordinairement d'un blanc luisant & sans douleur ; ce sont des marques de guérison , & non de maladie. L'*albugo* est d'un blanc non luisant comme de craie , & est accompagné d'une légère fluxion , d'un peu d'inflammation & de douleur , & d'un petit larmoyement ; il arrive sans qu'aucun ulcère ait précédé : la cicatrice au contraire est la marque d'un ulcère guéri.

L'*albugo* peut se terminer par un ulcère , & alors après sa guérison il laisse une cicatrice qui ne s'efface point.

Pour guérir l'*albugo* , il faut prescrire les remèdes généraux propres à détourner la fluxion : on fait ensuite usage des remèdes particuliers. Les auteurs proposent les remèdes acres & volatils pour dissoudre , détacher & nettoyer l'*albugo* , comme les fiels de brochet , de carpe ou autres poissons ; ou ceux de perdrix , d'oiseaux de proie & autres , dans lesquels on trempe la barbe d'une plume pour en toucher la tache deux fois par jour. M. M. Jean conseille entr'autres remèdes le collyre sec avec l'iris , le sucre candi , la myrrhe , de chacun un demi-gros & quinze grains de vitriol blanc. On s'est souvent servi avec succès d'un mélange de poudre de turquie , de sucre candi & de vitriol blanc à parties égales qu'on souffle sur la tache avec un fétu de paille ou un tuyau de plume. (Y)

ALBUM, (*Antiq. Rom.*) tablette ou tableau blanchi , sur lequel ou écrivoit , registre , catalogue , rôle ; ainsi , *album prætoris* étoit le registre ou l'on écrivoit les édits du préteur , les noms des aspirans à quelque charge , les causes que l'on devoit juger : *album decurionum* , le catalogue ou l'on inscrivoit le nom des décurions : *album senatorum* , &c.

Album est aussi parmi les modernes , un livre blanc , des tablettes , dont les négocians & les voyageurs se servent pour leur marque ordinaire : les voyageurs Allemands , sur-tout , ont en poche un *album* : un voyageur de cette nation , dit M. de Voltaire , passant à Blois , eut une contestation avec son hôtesse , qui étoit rousse , & marqua sur son *album* : Toutes les femmes de Blois sont rousses & acariâtres ; c'est ainsi que jugent quelques voyageurs , & que d'autres osent écrire. (+)

§ *ALBUMINEUX* , (*Anat.*) Le blanc

d'œuf presque les mêmes propriétés que la lymphe ; c'est à cause de cette ressemblance , que M. Quesnay s'est servi du mot d'*albumineux* , pour désigner la lymphe & les humeurs de son espèce. La lymphe tient un milieu entre le sang & les humeurs aqueuses. Plus légère , moins inflammable que lui , elle diffère des humeurs aqueuses , & elle ressemble au sang , par la facilité avec laquelle elle se prend par la chaleur , & sur-tout par le mélange des esprits acides & vineux. La chaleur seule , poussée à 150 degrés de Fahrenheit , qui répondent à 54 de Réaumur , fait épaisir la lymphe , & en fait une gelée ; les esprits , dont nous avons parlé , en font de même. Des causes mécaniques épaisissent également cette liqueur ; on en fait des membranes en la battant , & le polype n'est autre chose que la lymphe coagulée. C'est elle encore qui forme la couenne du sang , nous l'avons vu sortir des artères d'un animal , ouvertes avec la lancette , former un brouillard autour de l'ouverture , se prendre & la fermer en peu de minutes.

Le principal élément de la lymphe , c'est l'eau : on n'y remarque point de globules ; jamais le microscope ne nous en a montré d'autres que des globules rouges : aussi n'y trouve-t-on point de fer ; il y a de la mucosité. L'analyse chymique en produit des sels , de l'huile & de la terre : cette huile est inflammable. Il est essentiel à l'huile de s'enflammer. Il entre beaucoup moins d'huile dans la lymphe que dans le sang qui prend feu lui-même quand il est sec , au lieu que les liqueurs *albumineuses* deviennent une espèce de gomme sèche , dure & presque friable. La terre contenue dans la lymphe est vitrifiable. (H. D. G.)

ALBUMINEUX , adj. (*Physiol.*) *suc albumineux*. Dans l'économie animale , est une espèce d'huile fort fixe , ténace , glaireuse & peu inflammable , qui forme le sang & les lymphes des animaux. Voy. *SUC & HUILE*.

L'huile *albumineuse* a des propriétés fort singulières , dont il est difficile de découvrir le principe : elle se durcit au feu , & même dans l'eau chaude ; elle ne se laisse point délayer par les liqueurs vineuses , même par l'esprit-de-vin , ni par l'huile de thérébenthine , & les autres huiles résineuses fluides ; au contraire ces huiles la durcissent. Elle

contient assez de sel tartareux pour être fort susceptible de pourriture, sur-tout lorsqu'elle est exposée à l'action de l'air : mais elle n'est sujette à aucun mouvement de fermentation remarquable, parce que son sel est plus volatilisé & plus ténacement uni à l'huile que celui des végétaux; aussi le feu le fait-il facilement dégénérer en sel alkali volatil ; ce qui n'arrive presque pas au sel tartareux des végétaux, sur-tout lorsqu'il n'est encore uni qu'à une huile mucilagineuse. L'indissolubilité, le caractère glaireux, & le défaut d'inflammabilité de cette huile, lui donnent beaucoup de conformité avec l'huile muqueuse; mais elle en diffère par quelques autres propriétés, & sur-tout par le sel qu'elle contient, & dont l'huile muqueuse est entièrement ou presque entièrement privée. *V. Eff. de Phys. par M. Quesnay. (L)*

* ALBUNEE, la dixième des Sibylles. Varron dit qu'elle étoit de Tibur; c'est aujourd'hui Tivoli. Elle y fut adorée: elle eut une fontaine & un bois consacrés près du fleuve Anis. On dit que sa statue fut trouvée dans le fleuve; elle étoit représentée tenant un livre à la main.

* ALBUQUERQUE, (*Géogr.*) ville d'Espagne dans l'Estremadure. *Long.* 11, 40; *lat.* 38, 52.

* ALBURNE, f. m. Ce fut d'abord le nom d'une montagne de Lucanie, puis celui du dieu de cette montagne. On dut à M. Æmilius Metellus la connoissance de cette nouvelle divinité.

ALBUS, f. m. (*Comm.*) petite monnaie de Cologne, qui vaut deux creuzers, & le creuzer vaut un sou six deniers, & $\frac{6}{13}$ de denier; ainsi l'albus vaut neuf deniers $\frac{1}{13}$ de France.

ALBOSEME, (*Géogr.*) petite île de la Méditerranée, sur la côte du royaume de Fez, en face d'un bourg qui porte le même nom. (*C. A.*)

ALBUZINKA, (*Géogr.*) c'est la forteresse la plus reculée que la czarine possède dans la Tartarie Mungaliennne. Elle est sur la rivière d'Amura, à douze cents lieues de Moskou. (*C. A.*)

ALCA, (*Géogr.*) petite île très-fertile, dans la mer Caspienne, sur la côte de Tabarestan. C'est l'île la plus considérable de cette mer. (*C. A.*)

ALCABENDAS, (*Géogr.*) très-jolie petite ville d'Espagne, dans la nouvelle Castille. Elle est située au nord, & à trois ou quatre lieues de Madrid. On y voit de belles maisons de campagne aux environs. *Long.* 14, 20; *lat.* 40, 35. (*C. A.*)

§ ALCACAR D'OSAL, (*Géogr.*) Cette petite ville de Portugal a un château qui passe pour imprenable. On y fait du très-beau sel blanc, qui lui donne beaucoup de réputation: elle est à six lieues de la mer, & à quatorze sud-est de Lisbonne. (*C. A.*)

§ ALCACAR QUIVIR ou ALCAZAR QUIVIR, (*Géogr.*) ville d'Afrique, &c. Elle fut fondée par Almanzor IV. Ce fut près de cette ville, en 1578, que trois rois perdirent la vie le même jour, dans une bataille:

Abdemelec, roi de Maroc, Mahomet qui prétendoit l'être aussi, & Sébastien, roi de Portugal. Les deux premiers sont bien & dument morts; mais Sébastien a été transporté dans quelque île enchantée où il attend l'occasion propice pour venir un jour rétablir la puissance du royaume de Portugal, & le rendre le premier du globe. C'est l'opinion de la plupart des Portugais qui comptent sur ce miracle avant leur mort, & qui meurent toujours sans le voir s'effectuer. (*C. A.*)

ALCACAR DE GUETTE, (*Géogr.*) petite ville d'Espagne dans la nouvelle Castille. Elle est dans une belle plaine, entre Cuenza & Guete, avec lesquelles elle forme presque un triangle. Cette ville n'a rien de remarquable. *Long.* 15, 30; *lat.* 40, 10. (*C. A.*)

ALCACENAS, (*Géogr.*) petite ville de Portugal dans la province d'Entre-Teis & Guardiania. Elle est au sud-est d'Evora, & à l'ouest d'Alcaçar d'Osal, sur un bras de la rivière de Zadaon. Il n'y a rien de remarquable dans cette ville. *Long.* 10, 25; *lat.* 38, 25. (*C. A.*)

ALCADE, f. m. (*Hist. mod.*) en Espagne, est un juge ou officier de judicature, qui répond à-peu-près à ce que nous appelons en France un prévôt.

Les Espagnols ont tiré le nom d'alcaide, de l'alcaïde des Mores. *V. ALCAÏDE. (G)*

ALCADETE, (*Géogr.*) petite ville d'Espagne dans la nouvelle Castille. Elle est située sur une petite rivière qui se jette dans le Tage, non loin de-là. *Long.* 13, 50; *lat.* 39, 30. (*C. A.*)

ALCAI, (*Géog.*) montagne très-haute & très-fertile, dans le royaume de Fez, à douze lieues de la capitale de ce nom. Elle est aussi très-forte par sa situation. Plusieurs particuliers du pays riches & puissans, y habitent. (*C. A.*)

ALCAIDE ou **ALCAYDE**, sub. m. (*Hist. mod.*) chez les Mores, en Barbarie, est le gouverneur d'une ville ou d'un château, sous l'autorité du roi de Maroc. Ce mot est composé de la particule *al*, & du verbe *كاد*, *kad* ou *akad*, gouverner, régir, administrer.

La juridiction de l'*alcaïde* est souveraine, tant au criminel qu'au civil; & c'est à lui qu'appartiennent les amendes. (*G*)

ALCAIQUES, adj. (*Littérat.*) dans la poésie grecque & latine, est un nom commun à plusieurs sortes de vers, ainsi appelés du nom d'*Alcée*, à qui on en attribue l'invention.

La première espèce d'*alcaïques* est de vers de cinq piés, dont le premier est un spondée ou un iambe, le second un iambe, le troisième une syllabe longue, le quatrième un dactyle, & le cinquième un dactyle ou un amphimacre, tels que sont ces vers d'Horace :

Omnes | *eo* | *dem* | *cogimur* , | *omni* | *um* |
Versa | *tur* | *urna* | *serius* | *ocyus* |
Sors | *exitura* ,

La seconde espèce consiste en deux dactyles & deux trochées, tel que celui-ci :

Exili | *um* | *imposi* | *tura* | *cymbæ* .

Outre ces deux premières sortes qu'on appelle *alcaïques dactyles*, il y en a une troisième qui s'appelle simplement *alcaïque*, dont le premier pié est un épitrite, le second & le troisième deux choriambes, & le quatrième un bacche, comme celui-ci :

Cur | *timet* | *sta* | *vum* | *tiberim* | *tangere* , *cur* | *oli* | *vum* ?

L'ode *alcaïque* consiste en quatre strophes, de quatre vers chacune, dont les deux premiers sont de vers *alcaïques* de la première espèce; le troisième un iambe dimètre hypercatalectique, c'est-à-dire, de quatre piés & une syllabe longue, tel que celui-ci :

Trans | *mutat* | *in* | *cer* | *tos* | *ho* | *nores* | .

& le quatrième est un *alcaïque* de la seconde espèce, tel que le dernier de la strophe suivante :

Non possidentem multa vocaveris
Recte beatum : rectius occupat
Nomen beati , qui deorum
Muneribus sapienter uti , &c. Horat.

Pour peu qu'on ait l'oreille délicate, on sent combien les vers *alcaïques*, mais surtout ceux dont est formée cette strophe, sont harmonieux. Aussi Horace les appelle-t-il les sons mâles & nerveux d'*Alcée*, *minaces Alcæi camænæ*. (*G*)

* **ALCALA LA REALE**, (*Géog.*) ville d'Espagne dans l'Andalousie, près de la rivière de Salado. *Long.* 14, 30; *lat.* 37, 18.

* **ALCALA DE HÉNAREZ**, (*Géog.*) ville d'Espagne dans la nouvelle Castille, sur la rivière de Henarez. *Long.* 14, 32; *lat.* 40, 30.

* **ALCALA DE GUADAIRA**, (*Géog.*) ville d'Espagne dans l'Andalousie, sur la rivière de Guadaira. *Long.* 12, 40; *lat.* 35, 15.

ALCALESCENT, **TE**, adj. en *Médecine*, qui n'est pas tout-à-fait *alkali*, qui approche de la nature du sel *lixivié*. *Boerhaave, comm.* Pourquoi les choses naturellement acides, ou *alcalescentes* n'effuyeroient-elles pas dans l'estomac les mêmes dégénération qu'elles souffrent au dehors? (*L*)

ALCALI, voyez **ALKALI**.

ALCAMENE, (*Hist. de Sparte.*) petit-fils d'Archelaüs, succéda au trône de Sparte dont ses vertus le rendoient encore plus digne que sa naissance. Il régna dans un temps où les institutions de *Lycurgue* étoient dans toute leur vigueur, & il en observoit toute l'austérité. Il fut moins sensible à l'ambition de faire des conquêtes qu'à la gloire d'être le pacificateur de ses voisins. Les Crétois agités de dissensions domestiques, le choisirent pour arbitre de leurs différens; il leur envoya un *Spartiate* intègre qui étouffa le germe des factions parmi ces insulaires. Pendant qu'il faisoit régner le calme dans la Grèce, les habitans d'*Elos*, qu'*Agis* y avoit laissés, préparoient les orages sur la *Laconie*, & soutenus des *Argiens*, ils tenterent de s'affranchir du joug des *Lacédémoniens*. *Alcamene* marcha contre eux, les défit, &

pour les mettre dans une éternelle impuissance de se soulever, il rasa leur ville, & appesantit encore le joug dont ils étoient déjà accablés. (*T-N*)

* **ALCAMO**, (*Géog.*) ville de Sicile, au pié du mont Bonifati. *Long.* 30, 42 ; *lat.* 38, 2.

* **ALCANA**, f. m. Le troéne d'Egypte fournit à la teinture un rouge ou un jaune qu'on tire de ses feuilles, selon qu'on emploie cette couleur : un jaune, si on le fait tremper dans l'eau ; un rouge, si on le laisse infuser dans du vinaigre, du citron, ou de l'eau d'alun. On extrait des baies de la même plante, une huile d'une odeur très-agréable ; on en fait usage en médecine.

ALCANIZ, (*Géog.*) petite ville d'Espagne en Aragon, avec un château sur la riviere de Guadolape, à quatre lieues & au midi de Caspe, & près des frontieres de la Catalogne. On prétend que c'est la Léonicade Ptolomée que d'autres placent à Oliete. (*C. A.*)

§ **ALCANNA**, f. m. (*Hist. nat. Bot.*) arbrisseau de la famille des cistes, dans la section de ceux qui ont les feuilles opposées, & des fleurs completes. Rheedé en a donné une assez bonne figure dans son *Hortus Malabaricus*, sous le nom *Malabare mailansci*, volume I, pl. XL, p. 73. Celle de Rumphé, sous le nom de *cyprus alcanna*, est meilleure, quoiqu'incomplete. *Herbarium Amboinicum*, v. IV, p. 42, pl. XVII. Enfin celle de Plukenet est encore meilleure, mais avec moins de détail sous la dénomination de *rhamnus Malabaricus mailanschi dictæ similis à Maderaspatan Phytograph. pl. XX, fig. 1. Almagest. p. 318*. Les Brames l'appellent *mety* ; les Malais *drum lacca*, les Sénégalais *foudehn*, les Arabes *alcanna alhenna*, les Hébreux *copher*, les anciens *cyprus*, selon Prosper Albin. Jean Commelin le désigne sous le nom *deoxiacantha affinis Malabarica racemosa sub flavo flore*, dans ses notes sur l'*Hortus Malabaricus*, vol. I, p. 74 ; & M. Linné, sous celui de *lawsonia spinosa, ramis spinosis* : *System. nat. édit. 12, pag. 267, n°. 2*.

L'*alcanna* a à-peu-près la forme conique d'un grenadier ; il croît à la hauteur de 15 à 18 piés, ayant un tronc d'un pié à un pié un tiers de diametre ; croît couvert du bas en haut de branches pour l'ordinaire

opposées en croix, quelquefois alternes ; étendues horizontalement, longues, menues, droites, roides, terminées communément en une pointe qui forme une épine comme dans le grenadier. Leur bois est blanc, fort dur, & recouvert d'une écorce cendrée, mais verte intérieurement, ridée & fendue dans les vieilles branches, & lisse dans les jeunes qui sont un peu quarrées.

Ses feuilles sont communément opposées en croix & quelquefois alternes, disposées d'une maniere assez serrée sur les jeunes branches qu'elles couvrent entièrement. Elles sont elliptiques, pointues aux deux bouts, longues d'un à deux pouces au plus, une à deux fois moins larges, minces, mais fermes, lisses, luisantes, unies, un peu repliées en-dessous, à nervures peu sensibles, d'un verd ordinaire, & portées sur un pédicule demi-cylindrique fort court.

Il n'y a communément de branches épineuses que les plus courtes ou les inférieures qui partent du tronc ; les autres sont plus menues & terminées par une panicule pyramidale de cent fleurs ou environ, disposées sur quatre ou cinq paires de ramifications, qui portent chacune une dizaine de fleurs blanc-jaunes, ouvertes en étoile, du diametre de cinq à sept lignes, portées sur un pédicule trois à quatre fois plus court. Lorsque les fleurs ne sont encore qu'en bouton, elles représentent de petites spheres verd brun à quatre angles, de la grosseur d'un grain de vesce. Elles consistent en un calice verd à quatre feuilles triangulaires persistantes ; en quatre pétales blanc-jaunâtres, alternes avec eux, une fois plus longs, elliptiques, deux fois plus longs que larges, un peu crispés, ouverts en étoiles, portés sur une espece de pédicule, caducs ; & en huit étamines blanches, à antheres jaunes, orbiculaires assez grosses, disposées par paires entre les pétales qu'elles égalent en longueur, & qui sont caduques comme eux : la poussiere fécondante est composée de molécules ovoïdes, blanches, transparentes. Du centre du calice s'éleve un ovaire sphéroïde, contigu aux étamines, à la corolle & au calice, surmonté d'un style cylindrique, terminé par un stigmate hémisphérique, velu, de la hauteur des étamines. L'ovaire en mûrissant, devient une capsule sphérique de

de trois à quatre lignes de diametre , d'abord verte , ensuite veinée de rouge , enfin jaune de bois ou de coriandre , terminée par son style , ne s'ouvrant jamais , même dans la plus grande maturité , & néanmoins partagée intérieurement en quatre loges , qui contiennent chacune un grand nombre de semences fines , alongées , d'abord jaunes , ensuite brun-noires , attachées droites en s'élevant à un placenta qui s'érige comme une colonne à son centre.

La racine de l'*alcanna* forme un pivot épais , qui s'enfonce profondément dans les sables humides où elle se plaît ; son bois est blanc & recouvert d'une écorce cendrée ou blanchâtre sur son épiderme , mais rougeâtre au dessous.

Qualités. Cet arbrisseau ne fleurit qu'une fois l'an , & cela dans la saison des pluies : il est toujours verd ; ses feuilles ont une saveur amère , mais un peu acide , astringente & rafraîchissante : elles ont la propriété de teindre en rouge de feu , mais cette couleur ne prend que sur les parties solides des corps vivans , comme les ongles , les cheveux , la barbe auxquels elle tient si vivement , que rien ne peut l'en séparer , ni en diminuer la vivacité , de sorte que ce n'est que par l'accroissement & l'usage de ces parties par le frottement , ou d'une manière équivalente , qu'elle disparaît.

Usages. Les peuples de l'Afrique & de l'Asie , chez lesquels croît cet arbrisseau , ont profité de tout temps de la propriété qu'ont les feuilles de cet arbrisseau pour teindre diverses parties de leur corps. C'est un usage , par exemple , en Egypte & en Perse , au rapport de Belon , que toutes les femmes se teignent les mains , les piés , & une partie de leurs cheveux , en rouge ou en jaune , & que les hommes se teignent seulement les ongles. Les Egyptiens teignent pareillement les cheveux de leurs enfans des deux sexes , la crinière , la queue & les piés de leurs chevaux. Leurs femmes croient encore ajouter beaucoup à leur beauté , que de se teindre en jaune depuis le nombril jusqu'aux cuisses ; ce qui leur réussit en appliquant sur ces parties de la poudre des feuilles d'*alcanna* aussi-tôt au sortir du bain , parce qu'alors les pores de la peau étant plus ouverts , laissent pénétrer plus avant cette drogue ; il faut

que cette poudre ait été macérée quelque temps avant dans l'eau. Belon dit encore que les payfans de l'Asie se teignent les cheveux en jaune avec cette poudre , mais qu'il ne faut pas alors en approcher ni le savon , ni aucune substance alcaline , parce que cette couleur devient d'un rouge noirâtre désagréable. Au Sénégal , les hommes & les femmes de tout âge se teignent indistinctement les ongles ; les Indiens pareillement , mais cela n'est permis qu'aux personnes libres , & particulièrement aux jeunes gens. Les rois des Macassares sont si scrupuleux sur cet article , que lorsque des esclaves en font usage pour affecter de paroître libres , ils leur font arracher impitoyablement les ongles.

Dioscoride dit , *liv. I, chap. 107* , que les feuilles du *cyprus* , pilées & mêlées en forme de pâte avec le sucre de *struthium* ou *lanaria* , communiquent aux cheveux une couleur fauve ; mais sa préparation est aujourd'hui beaucoup plus simple ; il suffit de macérer un peu dans l'eau la poudre de ces feuilles , & de l'appliquer ainsi pendant une nuit sur la partie que l'on veut teindre. Au Sénégal , les negres font macérer les feuilles fort peu de temps , & souvent point du tout , & les appliquent toutes entières pendant une nuit sur les ongles , en les assujettissant avec une compresse bien mouillée : cela suffit pour procurer aux ongles une couleur d'un beau rouge de feu ou d'écarlate ; quelques-uns y ajoutent le sucre acide du limon ou du tamarin , avec la chaux ou l'alun , pour l'aviver & la rendre plus tenace. J'ai observé que les ongles de mes piés , que je teignis ainsi en 1749 au Sénégal , ne perdirent leur couleur qu'au bout de cinq mois , c'est-à-dire , après leur entière reproduction. La poudre ne teint pas aussi promptement , & ne pénètre pas autant que les feuilles fraîches.

Un usage aussi général des feuilles de cette plante , la fait devenir un objet de commerce considérable pour l'Egypte & le Caire , où l'on en charge des vaisseaux pour la porter à Alexandrie & à Constantinople , & il sort , au rapport de Belon , plus de 80 mille ducats de la Turquie , de la Valachie , de la Bosnie & de la Russie , pour cette drogue dont on fait un grand usage dans ces pays. On les vend aussi en poudre dans de

petits sacs , tant en Turquie qu'en Arabie & en Perse ; cette poudre est d'une couleur jaune mêlée de verd , & si semblable à celle de la graine de moutarde pilée , qu'on a de la peine à y trouver de la différence.

On fait aussi d'autres usages de cette plante ; ses fleurs , à cause de leur bonne odeur , se mettent parmi les cheveux , dans le lit , dans les armoires au linge & dans les garde-robes. Les jeunes branches se vendent aussi pour frotter les dents dont elles entretiennent la blancheur & la fermeté ; mais on leur préfère au Sénégal les branches du nio-tout qui est le bdellium ; celles du faule appelé *kélelé* sont moins agréables pour l'odeur. L'huile dans laquelle on fait cuire ses fleurs , est encore employée comme du temps de Dioscoride & de Théophraste , pour rendre la souplesse aux fibres devenues roides & trop tendues. Le vinaigre dans lequel on les a fait macérer , s'emploie en Egypte comme ici le vinaigre où l'on a infusé les fleurs de sureau pour la migraine causée par une trop grande tension dans les fibres. Ses feuilles passent aussi pour le souverain remède des ongles , sur-tout du panaris & des maladies de la peau , comme la galle , la lepre , les dartres miliaires , étant appliquées dessus. La décoction de sa racine se boit dans les douleurs de la goutte aux piés.

Culture. Cette plante est naturelle à l'Egypte , au Sénégal & à l'Inde , où elle croît par préférence dans les sables humides , très-aérés , loin des bois ; mais tant de bonnes qualités en ont fait désirer la possession dans tous les pays où elle n'est pas encore. C'est ainsi que Rumphe remarque qu'elle a été transportée dans les Isles Moluques , & qu'elle y étoit encore très-rare en l'année 1650 ; elle se multiplie de graines , mais plus fréquemment de boutures.

Remarques. Il n'est pas douteux , par les propriétés & les usages que l'on fait aujourd'hui de l'*alcanna* , que ce ne soit le cyprus des anciens & l'*hacopher* de l'écriture sainte , où il est dit : (*Liv. I. des Cantiques, vers. 14.*) que l'amour de la mariée ressemble à l'*eschol-hacopher* , c'est-à-dire , à la grappe de fleurs du cyprus , que les Hébreux appellent encore actuellement *copher* , parce que l'on répandoit alors , comme aujourd'hui , de ses fleurs dans le lit ; & il est étonnant que , malgré

tant de notes caractéristiques , la plupart des Botanistes depuis Matthioli , se soient obstinés à attribuer le nom de *cyprus* à notre troène , *lugustrum* , qui , non-seulement ne croît pas en Egypte , mais qui n'a aucune des propriétés qui semblent affectées au seul *cyprus*. Néanmoins nous avons cru devoir lui conserver son nom d'*alcanna* , sous lequel il est connu généralement dans les pays où il croît , & dans les boutiques ; & il paroît sans doute singulier à tout bon dialecticien , que M. Linné ait voulu donner un autre nom , celui de *lavvsonia* , à cette plante qui sembloit en avoir déjà un de trop. (*M. ADANSON.*)

§ *ALCANTARA* , (*Géogr.*) petite ville d'Espagne dans l'Estremadure , sur le Tage. Elle est aux confins du Portugal , à dix-huit lieues nord-ouest de Mérida & cinquante de Séville. C'est le chef-lieu des chevaliers du Poirier , autrement d'*Alcantara*. On y voit un magnifique pont sur le Tage , qui fut construit par l'empereur Trajan. Cette ville fut prise en 1706 au mois d'Avril , par les Portugais & le comte de Galloway , & reprise au mois de novembre suivant par les François. *Long.* 11 , 35 ; *lat.* 30 , 20. (*C.A.*)

§ *ALCANTARA* , (*L'ordre militaire d'*) ou de *S. Julien du Poirier* en Espagne , confirmé par le pape Alexandre III , en 1167 , a été ainsi nommé de la ville d'*Alcantara* conquise sur les Mores par Alphonse IX , roi de Léon , l'an 1212 , lequel la donna en garde à dom Martin Fernandès de Quintana , douzième grand-maître de l'ordre de Calatrava , qui remit cette place aux chevaliers de S. Julien du Poirier , lesquels prirent alors le nom d'*Alcantara*.

Après la défaite des Mores & la prise de Grenade , la grande maîtrise de l'ordre d'*Alcantara* fut réunie à la couronne de Castille , par Ferdinand & Isabelle , en 1489.

Les chevaliers d'*Alcantara* demandèrent dans ce temps la permission de se marier , & ils l'obtinent du pape Innocent VIII.

La croix de cet ordre est de *finople* & fleurdelisée ; un écusson ovale d'or au centre de la croix , chargé d'un poirier du premier émail. (*G. D. L. T.*)

* *ALCARAZ* , (*Géogr.*) ville d'Espagne dans la manche , sur la Guardamena. *Long.* 15 , 42 ; *lat.* 38 , 28.

* **ALCATHÉES**, fêtes qu'on célébroit à Micènes en l'honneur d'Alcathoüs fils de Pelops, celui qui, soupçonné d'avoir fait assassiner son frere Chrysippe, chercha un asyle à la cour du roi de Mégare, dont il épousa la fille, après avoir délivré le pays d'un lion furieux qui le ravageoit. Il succéda à son beau-pere, fut bon souverain, & mérita de l'amour de ses peuples les fêtes annuelles appellées *Alcathées*.

* **ALCATRACE**, f. m. petit oiseau que l'on chercheroit en vain sur l'Océan des Indes, aux environs du seizieme degré de latitude, & sur les côtes d'Arabie, où Wicquefort dit qu'il se trouve; car pour le reconnoître il en faudroit une autre description, & sur cette description peut-être s'apercevrait-on que c'est un oiseau déjà connu sous un autre nom. Nous invitons les voyageurs d'être meilleurs observateurs, s'ils prétendent que l'histoire naturelle s'enrichisse de leurs observations. Tant qu'ils ne nous apporteront que des noms, nous n'en ferons guere plus avancés.

ALCATILE, (*Géogr.*) ville des Indes au royaume de Carnato, au midi de Canguouran, au couchant de Madras, & à l'orient de Velour. C'est une grande ville, mais sale & mal peuplée, comme la plupart des villes de l'Inde. (*C. A.*)

AL-CATIPF, ou **AL KATIF** ou **EL-KATIF** ou **CATIF**, (*Géogr.*) ville d'Asie dans l'Arabie Déserte, sur le golfe Persique, à six journées de Bassora au sud. Elle est entourée de murs & de fossés, & communique avec la mer par un canal que les plus grands vaisseaux peuvent remonter quand la marée est haute. Il croît, aux environs, une grande quantité de dattes, & il s'y fait une pêche de perles dont le profit appartient au shérif de Médine. *Long.* 67; *lat.* 25, 30. (*C. A.*)

* **ALCAVALA**, droit de douane de cinq pour cent du prix des marchandises, qu'on paye en Espagne & dans l'Amérique espagnole.

ALCAUDETE, (*Géogr.*) très-jolie petite ville d'Espagne dans l'Andalousie au district de Cordoue. Elle est au milieu d'une belle plaine très-fertile entre le Guadalquivir & la Marbella, au sud-sud-est de Cordoue. *Long.* 14, 20; *lat.* 37, 35. (*C. A.*)

ALCÉ, f. m. animal quadrupede. On ne fait pas bien quel est l'animal auquel ce nom doit appartenir, parce que les descriptions qu'on a faites de l'*alcé*, sont différentes les unes des autres. Si on consulte les naturalistes anciens & modernes, on trouvera par rapport à cet animal des faits qui paroissent absolument contraires; par exemple, qu'il a le poil de diverses couleurs, & qu'il est semblable au chameau dont le poil n'est que d'une seule couleur: qu'il a des cornes, & qu'il n'en a point; qu'il n'a point de jointures aux jambes, & qu'il a des jointures, & que c'est ce qui le distingue d'un autre animal appelé *machlis*; qu'il a le pié fourchu, & qu'il a le pié solide comme le cheval. Cependant on croit qu'il y a beaucoup d'apparence que l'*alcé* n'est point différent de l'animal que nous appellons *élan*, parce que la plupart des auteurs conviennent que l'*alcé* est à-peu-près de la taille du cerf; qu'il a les oreilles & les piés comme le cerf, qu'il lui ressemble encore par la petitesse de sa queue, & par ses cornes; qu'il est différent du cerf par la couleur & la longueur de son poil, par la petitesse de son cou, & par la roideur de ses jambes. On a remarqué qu'il a la levre supérieure fort grande. Il est certain que tous ces caracteres conviennent à l'*élan*. On pourroit aussi concilier les contrariétés qui se trouvent dans les descriptions de l'*alcé*; car quoique le poil de l'*élan* ne soit que d'une couleur, cependant cette couleur change dans les différentes saisons de l'année, si on en croit les historiens septentrionaux, elle devient plus pâle en été qu'elle ne l'est en hiver. Les élans mâles ont des cornes, les femelles n'en ont point; & lorsqu'on a dit que l'*alcé* n'avoit point de jointures, on a peut-être voulu faire entendre seulement, qu'il a les jambes presque aussi roides que s'il n'avoit point de jointures; en effet cet animal a la jambe très-ferme. *Mém. de l'acad. royale des Sc. tom. III, part. 1, pag. 169. V. ÉLAN. (I.)*

ALCEE, en latin *alcea*, f. f. herbe à fleur monopétale en forme de cloche ouverte & découpée; il y a au milieu de la fleur un tuyau pyramidal, chargé le plus souvent d'étramines, il sort du calice un pistil qui passe par le fond de la fleur, & qui s'emboîte dans le tuyau. Ce pistil devient dans

la suite un fruit applati & arrondi, quelquefois pointu, & enveloppé pour l'ordinaire par le calice. Ce fruit est composé de plusieurs capsules qui tiennent à un axe cannelé, dont chaque cannelure reçoit une capsule qui renferme un fruit fait ordinairement en forme de rein. L'*alcée* ne diffère de la mauve & de la guimauve, qu'en ce que ses feuilles sont découpées. Tournefort, *Instit. rei herb. Voyez PLANTE. (I)*

ALCESTE, (*Myth.*) fille de Pélidas & d'Anaxabie, étant recherchée en mariage par un grand nombre d'amans, son pere, pour se défaire de leurs poursuites, dit qu'il ne la donneroit qu'à celui qui pourroit atteler à son char deux bêtes féroces de différente espece, & promener *Alceste* dessus. Admete, roi de Thessalie, qui étoit fort amoureux de la princesse, eut recours à Apollon; ce dieu avoit été autrefois son hôte & en avoit été bien reçu; aussi se montra-t-il reconnoissant en cette occasion, car il donna à Admete un lion & un sanglier apprivoisés, qui traînerent de compagnie le char de la princesse.

Alceste accusée d'avoir eu part au meurtre de Pélidas, fut poursuivie par Acaste son frere qui fit la guerre à Admete, le prit prisonnier, & alloit venger sur lui le crime des filles de Pélidas, lorsque la généreuse *Alceste* alla s'offrir volontairement au vainqueur pour sauver son époux. Acaste emmenoit déjà à Yolcos la reine de Thessalie, dans le dessein de l'immoler aux mânes de son pere, lorsqu'Hercule, à la priere d'Admete, ayant poursuivi Acaste, l'atteignit au-delà du fleuve Achéron, le défit & lui enleva *Alceste* pour la rendre à son mari. La fable dit qu'*Alceste* mourut effectivement pour sauver son mari, & qu'Hercule ayant rencontré la mort, combattit contre elle, la vainquit & la lia avec des chaînes de diamant jusqu'à ce qu'elle eût consenti de rendre *Alceste* à la lumière du jour. Allégorie assez juste; car délivrer une personne prête à perdre la vie, n'est-ce pas l'arracher des bras de la mort? On parle ainsi tous les jours sans fiction. Mais ce qui aidoit encore à la fable, c'est qu'*Alceste* avoit déjà passé le fleuve Achéron avec Acaste, lorsqu'Hercule la délivra. Homere surnomme *Alceste* la *Divine*; sans doute, dit madame Dacier,

parce qu'elle aima son mari jusqu'à vouloir mourir pour lui sauver la vie. Euripide, qui nous a donné une tragédie dont le sujet est le dévouement d'*Alceste* à la mort pour son mari, traite autrement cette fable. Admete, dit-il, sauvé par Apollon qui avoit trompé les parques, en sorte qu'il ne lui étoit plus libre de mourir, fut contraint de chercher une autre victime de la mort: tous ses proches refuserent de l'être, il ne restoit qu'*Alceste*: elle se dévoue, & les parques l'acceptent. Sur quoi Platon, dans son *Banquet*, fait cette réflexion singulière; *Alceste* seule eut le courage de mourir pour son mari, quoiqu'Admete eût son pere & sa mere, que l'étrangere surpassa tellement en amour, qu'elle fit bien voir qu'ils n'étoient liés à leur fils que de nom, & qu'ils étoient véritablement étrangers à son égard.

(+)

ALCHABUR, (*Géog.*) ville d'Asie dans le Diarbekir. Elle est sur le fleuve de l'Euphrate, au sud-est d'Alep, & au sud-ouest de Mozul, dans une situation fort agréable & fort commode. Elle sert d'entrepôt & de séjour aux caravanes qui viennent de Bassora. *Long.* 75, 40; *lat.* 34. Il y a une riviere du même nom dans le même pays. (*C. A.*)

ALCHAMARUM, (*Géogr.*) ville d'Arabie. Elle est située près du fleuve Ormannus, sur une montagne dont le penchant est environ de 4000 pas. L'abord en est si difficile que deux hommes peuvent en garder les avenues. Le sommet en est très-fertile & fournit à cette ville toutes les provisions nécessaires. C'est la résidence d'un roi Arabe. (*C. A.*)

* ALCHIMELECH ou MELILOT ÉGYPTIEN, plante qui croît & s'étend à terre, petite, serpentant lentement, ne s'élevant presque jamais; ayant la feuille du trefle, seulement un peu moins grande; les fleurs petites, en grand nombre, oblongues, placées les unes à côté des autres, de la couleur du safran, & d'une odeur fort douce. Il succede à ces fleurs des gouffes obliques, qui contiennent une très-petite semence ronde, d'un rouge noirâtre, d'une saveur amere & astringente, & qui n'est pas sans odeur. *Ray.*

ALCHYMIE, f. f. est la chymie la plus subtile par laquelle on fait des opérations de

chymie extraordinaires, qui exécutent plus promptement les même choses que la nature est long-temps à produire; comme lorsqu'avec du mercure & du soufre seulement, on fait en peu d'heures une matiere solide & rouge, qu'on nomme *cinnabre*, & qui est toute semblable au cinnabre natif, que la nature met des années & même des siècles à produire.

Les opérations de l'*alchymie* ont quelque chose d'admirable & de mystérieux; il faut remarquer que lorsque ces opérations sont devenues plus connues, elles perdent leur merveilleux, & elles sont mises au nombre des opérations de la chymie ordinaire, comme y ont été mises celles du liliun, de la panacée, du kermès, de l'émétique, de la teinture, de l'écarlate, &c. & suivant la façon dont sont ordinairement traitées les choses humaines, la chymie use avec ingratitude des avantages qu'elles a reçu de l'*alchymie*: l'*alchymie* est maltraitée dans la plupart des livres de chymie. Voyez ALCHYMISTE.

Le mot *alchymie* est composé de la préposition *al* qui est arabe, & qui exprime *sublime* ou *par excellence*, & de *chymie*, dont nous donnerons la définition en son lieu (voyez CHYMIE); de sorte que *alchymie*, suivant la force du mot, signifie la *chymie sublime*, la *chymie par excellence*.

Les antiquaires ne conviennent pas entr'eux de l'origine ni de l'ancienneté de l'*alchymie*. Si on en croit quelques histoires fabuleuses, elle étoit dès le temps de Noé: il y en a même eu qui ont prétendu qu'Adam savoit de l'*alchymie*.

Pour ce qui regarde l'antiquité de cette science, on n'en trouve aucune apparence dans les anciens auteurs, soit médecins, soit philosophes, soit poètes, depuis Homère, jusqu'à quatre cens ans après Jésus-Christ. Le premier auteur qui parle de faire de l'or, est Zozime, qui vivoit vers le commencement du cinquieme siècle. Il a composé en grec un livre sur l'art divin de faire de l'or & de l'argent. C'est un manuscrit qui est à la bibliothèque du roi. Cet ouvrage donne lieu de juger que lorsqu'il a été écrit, il y avoit déjà long-temps que la chymie étoit cultivée puisqu'elle avoit déjà fait ce progrès.

Il n'est point parlé du remede universel,

qui est l'objet principal de l'*alchymie*, avant Geber, auteur arabe, qui vivoit dans le septieme siècle.

Suidas prétend que si l'on ne trouve point de monument plus ancien de l'*alchymie*, c'est que l'empereur Dioclétien fit brûler tous les livres des anciens Egyptiens, & que c'étoient ces livres qui contenoient les mysteres de l'*alchymie*.

Kirker assure que la théorie de la pierre philosophale est expliquée au long dans la table d'Hermès, & que les anciens Egyptiens n'ignoroient point cet art.

On fait que l'empereur Caligula fit des essais pour tirer de l'or de l'orpiment. Ce fait est rapporté par Pline, *Hist. nat. chap. iv. liv. XXXIII*. Cette opération n'a pu se faire sans des connoissances de chymie, supérieures à celles qui suffisent dans la plupart des arts, & des expériences pour lesquelles on emploie le feu.

Au reste le monde est si ancien, & il s'y est fait tant de révolutions, qu'il ne reste point de monumens certains de l'état où étoient les sciences dans les temps qui ont précédé les vingt derniers siècles: je n'en rapporterai qu'un exemple. La musique a été portée dans un certain temps chez les Grecs à un haut point de perfection; elle étoit si fort au dessus de la nôtre, à en juger par ses effets, que nous avons peine à le comprendre; & on ne manqueroit pas de le révoquer en doute, si cela n'étoit bien prouvé par l'attention singulière qu'on fait que le gouvernement des Grecs y donnoit, & par le témoignage de plusieurs auteurs contemporains & dignes de foi. Voyez *An ad sanitatem musice*, dit M. Malouin. A Paris, chez Quillau, rue Galande.

Il se peut aussi que la chymie ait de même été portée à un si haut point de perfection, qu'elle ait pu faire des choses que nous ne pouvons faire aujourd'hui, & que nous ne comprenons pas comment il seroit possible que l'on exécutât. C'est la chymie ainsi perfectionnée, qu'on a nommé *alchymie*. Cette science, comme toutes les autres, a péri dans certains temps, & il n'en est resté que le nom. Dans la suite, ceux qui ont eu du goût pour l'*alchymie*, se font tout d'un coup mis à faire les opérations dans lesquelles la renommée apprend que l'*al-*

chymie réussissoit ; ils ont ainsi cherché l'inconnu sans passer par le connu : ils n'ont point commencé par la chymie , sans laquelle on ne peut devenir alchimiste que par hasard.

Ce qui s'oppose encore fort au progrès de cette science , c'est que les chymistes, c'est-à-dire , ceux qui travaillent par principes , croient que l'alchimie est une science imaginaire à laquelle ils ne doivent pas s'appliquer ; & les alchimistes au contraire croient que la chymie n'est pas la route qu'ils doivent tenir.

La vie d'un homme , un siècle même , n'est pas suffisant pour perfectionner la chymie ; on peut dire que le temps où a vécu Beker , est celui où a commencé notre chymie. Elle s'est ensuite perfectionnée du temps de Stahl , & on y a encore bien ajouté depuis ; cependant elle est vraisemblablement fort éloignée du terme où elle a été autrefois.

Les principaux auteurs d'alchimie sont Geber , le Moine , Bacon , Ripley , Lulle , Jean le Hollandois , & Isaac le Hollandois , Basile Valentin , Paracelse , Van Zuchten , Sendigovius , &c. (M)

ALCHYMISTE, s. m. celui qui travaille à l'alchimie. Voyez ALCHYMIE. Quelques anciens auteurs grecs se sont servis du mot χρυσοποιητής qui signifie *faiseur d'or* , pour dire *alchimiste* ; & de χρυσοποιητική, *l'art de faire d'or* , en parlant de l'alchimie. On lit dans d'autres livres grecs , ποιητής, *factor*, *faiseur* , *alchimiste* , qui signifie aussi *auteur de vers*, *poète*. En effet, la chymie & la poésie ont quelque conformité entr'elles. M. Diderot dit, page 8 du *Prospectus de ce Dictionnaire* : *la chymie est imitatrice & rivale de la nature ; son objet est presque aussi étendu que celui de la nature même : cette partie de la physique est entre les autres , ce que la poésie est entre les autres genres de littérature ; ou elle décompose les livres , ou elle les revivifie , ou elle les transforme , &c.*

On doit distinguer les *alchimistes en vrais*, & en *faux* ou *fous*. Les *alchimistes vrais* sont ceux qui , après avoir travaillé à la chymie ordinaire en physiciens , poussent plus loin leurs recherches , en travaillant par principes & méthodiquement à des combinaisons curieuses & utiles, par lesquelles on imite les ouvrages de la nature ; ou qui les rendent

plus propres à l'usage des hommes , soit en leur donnant une perfection particulière , soit en y ajoutant des agréments , qui , quoiqu'artificiels , sont dans certains cas plus beaux que ceux qui viennent de la simple nature dénuée de tout art , pourvu que ces agréments artificiels soient fondés sur la nature même , & l'imitent dans son beau.

Ceux au contraire , qui , sans savoir bien la chymie ordinaire , ou qui même , sans en avoir de teinture , se jettent dans l'alchimie sans méthode & sans principes ; ne lisant que des livres énigmatiques qu'ils estiment d'autant plus qu'ils les comprennent moins , sont de *faux alchimistes* qui perdent leur temps & leur bien , parce que , travaillant sans connoissance , ils ne trouvent point ce qu'ils cherchent , & font plus de dépenses que s'ils étoient instruits , parce qu'ils emploient souvent des choses inutiles , & qu'ils ne savent pas sauver certaines matières qu'on peut retirer des opérations manquées.

D'ailleurs ils ont pour les charlatans autant de goût que pour les livres énigmatiques : ils ne se soucient pas d'un bon livre qui parle clairement , mais ne flatte point leur cupidité , comme font les livres énigmatiques auxquels on ne comprend rien , & auxquels les gens entêtés du fabuleux , ou du moins du mystérieux , donnent le sens qu'ils veulent y trouver , & qui est plus suivant leur imagination ; aussi ces *faux alchimistes* s'ennuyent aux discours d'un homme instruit de cette science , qui la dévoile , & qui réduit ses opérations à leur juste valeur : ils écouteront plus volontiers des hommes à secrets aussi ignorans qu'eux , mais qui font profession d'exciter leur curiosité.

Il faut dans toute chose , & sur-tout dans celles de cette nature , éviter les extrêmes : on doit éviter également d'être superstitieux ou incrédule. Dire que l'alchimie n'est qu'une science de visionnaires , & que tous les *alchimistes* sont des fous ou des imposteurs , c'est porter un jugement injuste d'une science réelle à laquelle des gens sensés & de probité peuvent s'appliquer : mais aussi il faut se garantir d'une espèce de fanatisme dont sont particulièrement susceptibles ceux qui s'y livrent sans discernement , sans

conseil & sans connoissances préliminaires; en un mot sans principes. Or les principes des sciences sont des choses connues; on y doit passer du connu à l'inconnu: si en alchimie, comme dans les autres sciences, on passe du connu à l'inconnu, on pourra en tirer autant & plus d'utilité que de certaines autres sciences ordinaires. (M)

ALCIBIADE, (*Hist. des Athéniens.*) ce prince Athénien descendoit d'Ajax, & son origine du côté de sa mere n'étoit pas moins glorieuse, puisqu'elle étoit de la famille des Alcéméonides, la plus illustre de l'Attique. Il faut qu'il ait fixé l'attention de son siecle, puisque l'histoire est descendue dans tous les détails de sa vie, & qu'elle nous a transmis jusqu'au nom de sa nourrice & de son instituteur. La nature en le formant réunir toutes ses forces pour en faire un homme accompli. Des traits nobles & intéressans, des graces touchantes & soutenues de tous les dons du génie & de l'aménité du caractère, lui assurerent un empire absolu sur les cœurs & les esprits. Né avec toutes les passions, il les asservit à son ambition, & Protée politique, il fut tour-à-tour altier & populaire, intempérant & frugal, décent & licencieux. Toujours différent de lui-même, il ne fut que ce qu'exigeoit le moment. Sa beauté n'éprouva point les outrages du temps, & par un privilege exclusif, il fut plaire dans son été comme dans son printemps. Il est difficile de ne pas abuser d'un si riche partage: aussi fut-il le corupteur des mœurs publiques. Il prêta à la débauche les graces de la volupté; & les vices, pour ainsi dire, ennoblis par ses exemples, n'offrirent rien de rebutant. Les inclinations de son enfance manifesterent ce qu'il seroit pendant tout le cours de sa vie. Un jour qu'il luttoit contre un de ses compagnons, il se sentit si vivement pressé qu'il le mordit au bras, comme s'il eût voulu le dévorer. L'offensé s'écrie: *ah traître! tu mords comme une femme; dis plutôt comme un lion*, répond Alcibiade. Dans une autre occasion qu'il jouoit aux osselets dans la rue, un chariot vint à passer; il prie le conducteur d'arrêter un moment; mais ce charretier sans complaisance presse plus vivement ses chevaux: tous les compagnons d'Alcibiade se disperent, & au lieu de les imiter, il se couche devant la roue,

en disant: *malheureux, passe si tu l'oses*. Ces détails qui paroissent munitieux, sont bien dignes d'être observés par ceux qui président à l'éducation de la jeunesse. Quoiqu'il fût naturellement impérieux, l'avidité de tout savoir le rendit docile à la voix de ses maîtres; & ce fut à l'école de Socrate qu'il développa le germe heureux de ses talens. Alcibiade, beau & voluptueux, donna lieu à la malignité de croire que cette union étoit fondée sur une passion proscrite par la nature; & la licence de ses mœurs accrédita ces bruits calomnieux. Tous ses contemporains se réunissent pour déposer qu'il étoit souillé de ce vice; mais est-il à présumer qu'il eût donné la préférence à un philosophe grave & rigide sur tant de jeunes voluptueux qui briguoient l'avantage de lui plaire? Quoi qu'il en soit, Socrate lui devint nécessaire, il l'associa dans tous ses amusemens. La bonne chere lui devenoit insipide s'il ne la partageoit avec le philosophe qui l'accompagnait à la ville & à la campagne, & sous la tente. Il se trouva avec lui à l'expédition de Potidée, où Socrate montra que, s'il savoit disserter sur le mépris de la vie, il savoit aussi mépriser la mort. Le prix de la valeur lui auroit été adjugé, mais les généraux le défererent à Alcibiade qui avoit montré autant de courage, & qui lui étoit supérieur par la naissance; & dans une autre occasion où l'armée Athénienne fut défaite, Socrate à pié fut rencontré par Alcibiade, qui, ne voulant point abandonner son ami, lui servit de rempart contre une troupe d'affaillans. Quoique l'élève eût beaucoup d'attachement pour son maître, il se déroboit quelquefois à sa vigilance pour se livrer secrètement à la licence de ses penchans. Socrate le poursuivoit comme un esclave fugitif de la maison de son maître. Son goût pour les beaux-arts alloit jusqu'à l'entousiasme: étant entré dans l'école d'un grammairien, il lui demanda un Homere; il lui donna un soufflet pour le punir de n'avoir pas un si beau modele à offrir à ses élèves. Un autre pédagogue lui montra un Homere corrigé de sa main: *quoi! lui dit-il, tu te crois capable d'ôter les taches à un si beau génie, & tu t'amuses à enseigner des enfans! tu devrois, plutôt t'occuper à former le cœur des rois & des ministres*. Sa naissance lui ouvroit le che-

min aux plus hautes dignités, il ne voulut être redevable de son élévation qu'à ses talents. Ce fut sur-tout par son éloquence qu'il ambitionna de subjuguier les suffrages. Une imagination riante & féconde, une prononciation gracieuse & facile, un geste noble & décent assuroient le triomphe de son éloquence. Egalement jaloux de plaire au peuple que le faste séduit, il nourrissoit les plus beaux chevaux pour disputer le prix dans les jeux de la Grece, & ses chariots surpassoient en magnificence ceux de tous les rois qui en envoyoit aux jeux olympiques. Il y fut deux fois couronné, & les villes lui firent de magnifiques présens. La réputation de Nicias, qui le surpassoit en éloquence, choquoit sa fierté. Tout moyen lui parut légitime pour le supplanter; il le décria comme partisan secret & mercenaire des Lacédémoniens. Nicias devenu suspect, fut obligé de partager le commandement avec Lamachus & *Alcibiade*. La Sicile devint le théâtre de la guerre. Athenes épuisa ses trésors pour lever des soldats & des matelots. L'ardeur de s'enrôler faisoit envisager de grands succès. La diversité des caractères des généraux affoiblit le commandement. Nicias, circonspect jusqu'à la timidité, voyoit les difficultés sans découvrir les moyens de les surmonter. *Alcibiade* audacieux jusqu'à la témérité, paroissoit assuré de vaincre, s'il pouvoit résoudre ses collègues à combattre. Son éloquence les tira de leur assoupissement, & leur réveil fut suivi de la victoire. Tandis qu'il triomphoit en Sicile, on l'accusoit à Athenes d'avoir mutilé les statues des dieux, & d'avoir profané les mystères sacrés. Celui que l'on avoit révééré comme le héros de la patrie, se vit abhorré comme un sacrilège, digne d'expirer sous le glaive de la loi. Sa religion étoit fort suspecte; on l'avoit déjà accusé de faire servir dans ses banquets les vases sacrés qu'on portoit dans les processions, & cette accusation donna de la probabilité à la seconde. Les Athéniens aveuglés par leur zèle, fermèrent les yeux sur le caractère des témoins. Tout fut admis, rien ne fut discuté, parce que la superstition se dispense de tout examen. Tous les profanateurs furent condamnés à la mort. *Alcibiade* eut ordre de quitter l'armée, pour aller se justifier à Athenes; il s'embarqua avec ses amis, &

affecta une confiance qu'il n'avoit pas, parce qu'il connoissoit ses ennemis. La crainte d'être livré à un peuple fanatique, l'engagea de débarquer à Thurie, & à se soustraire à la vigilance de ses conducteurs. Les Athéniens furieux d'avoir manqué leur proie, prononcèrent son arrêt de mort & la confiscation de ses biens. Ce fut ainsi que ce peuple voluptueux, pour relever quelques statues, renversa la colonne de l'état. Les soldats, privés de leur chef, tombèrent dans l'abattement: la flotte des Athéniens fut détruite, & Nicias périt par la main de ses ennemis qui devoient respecter sa vertu. *Alcibiade* retiré à Sparte, leur suscitoit par-tout des ennemis: mais sans frein dans ses passions, il séduisit Timée, femme du roi Agis, qui lui avoit donné l'hospitalité. Après avoir trahi son hôte & son protecteur, il crut avoir tout à redouter de ses vengeances: il se retira dans le Péloponnese, mais les peuples alarmés de posséder un homme si dangereux par l'art de séduire, conspirèrent sa mort. *Alcibiade*, instruit de leur complot, se réfugia vers Tisapherne, gouverneur de la Tasse Asie. Sa dextérité & sa souplesse insinuante, le rendirent bientôt l'ami de son nouveau protecteur; & il se servit, à l'avantage de sa patrie, de l'ascendant qu'il usurpa sur le satrape. Il ménagea aux Athéniens l'alliance des Perses contre les Spartiates & leurs alliés, qui n'éprouverent plus que des revers. Quoique comblé d'honneurs dans une terre d'exil, il conservoit un tendre attachement pour sa patrie, qui l'avoit retranché de son sein, & il aimoit mieux qu'elle fût ingrate envers lui, que d'être criminel envers elle. L'idée que les Athéniens avoient de son crédit, leur fit desirer son retour: il leur répondit, non avec la modestie d'un banni, mais avec la fierté d'un vainqueur qui prescrit des loix. Il déclara qu'il se priveroit de la consolation de revoir sa patrie, tant que le gouvernement seroit démocratique, pour ne pas être une seconde fois la victime d'une populace insolente qui l'avoit persécuté après l'avoir servi. Ce fut à Samos, au milieu du tumulte du camp, que la constitution d'Athenes fut changée. Pisandre assuré de l'armée, se rendit dans Athenes, où il força le peuple à remettre l'autorité illimitée entre les mains de quatre cens nobles qui, dans des circonstances critiques

critiques, feroient obligés de convoquer cinq mille citoyens, pour délibérer sur les besoins de l'état. Les nobles envahirent tout le pouvoir, & *Alcibiade*, dont ils redoutoient les talens, ne fut point rappelé. Les prisons furent remplies de citoyens généreux. Athenes eut autant de bourreaux qu'elle eut de tyrans. L'armée apprit avec indignation que le peuple avoit été dépouillé de ses privileges. Les soldats qui étoient citoyens, déposent leurs généraux & rappellent *Alcibiade*. Le peuple confirme leur choix, & d'une voix unanime il est élevé au commandement. Il ne voulut point que son rappel fût regardé comme une grace, & il ne rentra dans sa patrie que suivi de la victoire. La fortune ne l'abandonna point pendant cette campagne, & les Péloponnésiens furent obligés de lui céder l'empire de la mer. Alors il se montra dans Athenes, précédé des prisonniers qu'il avoit faits. Les dépouilles & les débris de deux cents vaisseaux ornoient sa pompe triomphale. Les Athéniens attendris se reprochoient les outrages qu'il avoit essuyés. Cette ivresse d'admiration fut bientôt dissipée; le peuple trop prévenu de ses talens, fut moins sensible à ce qu'il fit qu'à tout ce qu'il le croyoit capable d'exécuter. S'il s'arrêtoit dans ses conquêtes, on lui supposoit des motifs d'intérêt; & s'il éprouvoit des revers, on l'en croyoit complice. Après une victoire complete près d'Andros, il ne put se rendre maître de cette isle, le peuple éclata en murmures. On lui faisoit un crime d'une lenteur qu'on ne devoit attribuer qu'à l'épuisement de ses finances; c'étoit pour suppléer à cette disette qu'il étoit souvent forcé de quitter son armée pour aller chercher de l'argent & des provisions. Une de ces absences lui devint funeste par la défaite de son armée; il fut accusé d'être l'auteur de ce désastre, parce qu'il ne s'étoit éloigné de la flotte que pour se livrer à ses débauches. On le peignit comme un exacteur qui ne parcouroit les provinces que pour s'enrichir de leurs dépouilles; on alléguait qu'il avoit fortifié une citadelle près de Byzance, où il dépoisoit ses trésors, & d'où il se flattoit de braver les vengeurs des loix & du public. Il fut destitué du commandement, & le peuple vomit contre lui mille imprécations. Il sentit le danger de rentrer dans sa patrie, & rassemblant avec lui ses

Tome II.

amis, il forma une armée d'aventuriers qui s'attachèrent à sa fortune. Il porta la guerre dans la Thrace, où il construisit trois citadelles pour s'opposer aux incursions des barbares. Plusieurs petits rois rechercherent son alliance, & sa facilité à se plier aux mœurs & aux usages étrangers, leur fit presque oublier qu'il étoit né dans Athenes. Les généraux qu'on lui avoit substitués, étoient sans talens & sans expérience. Leur armée sans ordre & sans discipline, bravoit les Spartiates qui affectoient de la craindre. *Alcibiade* se souvint qu'il étoit Athénien, & se trouvant dans le voisinage où étoient les deux puissances rivales, il se rendit auprès des généraux auxquels il daigna donner des conseils; mais l'excès de leur imbécillité leur fit croire qu'ils n'en avoient pas besoin. Les généraux, fiers de leur titre, l'écoutèrent avec mépris, & l'un d'eux, nommé *Tidée*, lui ordonna de s'éloigner au plutôt du camp. Il alla chercher un asyle auprès de Pharnabase, & quoiqu'éloigné de la Grece, il n'en parut pas moins redoutable aux Lacédémoniens. Lyfandre, leur général, le fit demander mort ou vif au satrape, qui avoit alors besoin d'eux: il eut la bassesse de condescendre à ses desirs. Les droits de l'hospitalité furent violés pour servir la politique. Les ministres de sang qui furent envoyés pour se saisir de sa personne, furent frappés d'un respect religieux, en s'approchant de sa maison, & n'osant y entrer, ils y mirent le feu. *Alcibiade* environné de flammes, s'élança l'épée à la main, sur ses assassins. Il n'avoit avec lui qu'un ami & une femme, qui s'étoient associés à ses destinées. Les barbares n'osent en approcher, ils lui lancent de loin un déluge de dards, & il tombe percé de coups, à l'âge de quarante ans. Cet homme singulier qui servit sa patrie, dont il fut toujours persécuté, eut toute la solidité des talens, & n'eut que le faste des vertus. On prétend qu'il étoit pere de la célèbre Laïs, qui avoit hérité de ses graces & de sa beauté. Quelques-uns rapportent que Pharnabase & les Lacédémoniens n'eurent aucune part à sa mort, qu'ils imputent à deux freres dont il avoit séduit la sœur, & que ce fut pour venger l'outrage fait à leur famille, qu'ils mirent le feu à sa maison. (T-N.)

* ALCIDE, (*Mytholog. critiq.*) M. l'abbé

F

Banier dit que l'Hercule grec fut surnommé *Alcide*. C'est précisément le contraire. Cet Hercule s'appella d'abord *Alcée* ou *Alcide*, ou peut-être *Alcaïde*, du nom d'*Alcée* son bifaïeul paternel, & son trifaïeul du côté de sa mere. Ce ne fut que quelque temps après sa naissance qu'il fut surnommé *Hercule*. Il mérita ce beau nom pour avoir étouffé des serpens qui l'attaquoient dans son berceau.

Le même critique distingue avec raison plusieurs Hercules, & il ôte judicieusement à l'Hercule grec la défaite de Geryon, d'Antée, des Pygmées, de Cacus & la conquête des fruits des Hespérides. Il auroit pu, par les mêmes principes, mettre sur le compte d'un autre Hercule la délivrance de Prométhée, la défaite du gaulois Lygis, son combat contre les géans en Provence, & la mort d'Eryx en Sicile. Mais je voudrois qu'il eût encore plus fait, qu'il eût distingué les uns des autres, les Hercules que nous connoissons, & assigné à chacun les actions qui probablement lui appartiennent. Diodore de Sicile & Cicéron marquent la route qu'on pourroit suivre.

Diodore compte trois Hercules : un Egyptien qui voyaga en Afrique, & qui éleva près de Gadeird ou Gades, les colonnes appellées de son nom ; un Crétois qui institua les jeux olympiques ; un Thébain qui est celui des Grecs. Cicéron double ce nombre & nomme six Hercules ; le premier fils de Jupiter & de Lyfidée (*); le second, fils du Nil ; le troisieme, un des Dactyles ; le quatrieme, fils de Jupiter & d'Astérie, adoré à Tyr ; le cinquieme, Indien, surnommé Belus ; le sixieme, Thébain & fils d'Alcmene. Prenant quelque chose de ces deux écrivains & les corrigeant l'un par l'autre, je distinguerois cinq Hercules, l'Egyptien ou l'Hercule de Canope, que Diodore nomme le premier & Cicéron le second ; l'Africain ou l'Atlante, que Diodore omet, & que Cicéron compte le premier ; le Tyrien, dont Cicéron seul fait mention ; le Crétois ou le Dactyle, qui est le second

(*) Cicéron, *livre III de la nature des Dieux*, dit que le premier Hercule étoit *Jove & Lyfio nazus*. Fulvio Orfini, sur un manuscrit ancien, qui porte ces mots, *Jove & Lyfica*, a cru qu'il falloit lire *Lifidea*. Je ne sais si *Jove & Libya* ne seroit pas la véritable correction.

Hercule de Diodore & le troisieme de Cicéron ; & le Thébain ou Tyrinthien que tous deux placent le dernier & qui l'est en effet.

Le premier Hercule seroit Menès, Osiris, Bacchus l'ancien, Apis, Epaphus, le Soleil, le conquérant & le législateur des Indes & de l'Ethiopie, l'Hercule des muses, le contemporain d'Atlas, le libérateur de Prométhée, le maître des Silenes, des Satyres, des Bacchantes, l'époux d'Isis ou de Cérés, enfin le dieu que la Grece & l'Italie honoroient par des fêtes nommées Orgies & Bacchantes.

Le second Hercule, arriere petit-fils du premier, seroit le même que l'Indien surnommé Belus, fils de Neptune & de Libye & l'émule du premier Hercule. Je lui attribuerois la défaite d'Antée, fils d'Atlas, & je croirois que c'est lui, qui, selon la fable, tira des fleches contre le soleil dont la chaleur l'incommodoit, & à qui le soleil donna une coupe d'or, sur laquelle il traversa la mer.

Le troisieme, contemporain du second, seroit Melcarthus, fils du premier Jupiter, celui que les Espagnols nommoient *Briarée*, qui érigea les célèbres colonnes d'Hercule qu'on voyoit à Gades, qui pénétra dans les Gaules & fut surnommé l'Hercule gaulois, qui passa en Italie & dans la Sicile, & qui par conséquent a vécu en même temps que ces Arcadiens qui vinrent s'établir en Italie.

L'âge du quatrieme Hercule est fixé par ces deux caracteres. Il étoit contemporain d'un Saturne & fut le premier instituteur des jeux olympiques. Ce n'en est pourtant pas assez pour indiquer au juste le temps où il vécut. Il ne suffit même point d'y ajouter qu'il étoit un des Curetes, ou Dactyles, ou Corybantes, ou Telchines, & qu'il fonda & peupla la ville de Rhodes. On peut me demander encore à quel temps je rapporte ces événemens. J'avoue que je l'ignore. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'il est de beaucoup antérieur à l'Hercule de Thebes qui est un cinquieme Hercule.

* ALCIDON ; c'est le nom que les Fleuristes donnent à une autre espece d'œillets piquetés. Voyez CILLET.

ALCINOUS, (*Mith.*) roi des Phéaciens dans l'isle de Corcyre aujourd'hui Corfou. C'étoient les peuples les plus voluptueux de ce temps-là ; enrichis par le commerce, ils vivoient dans l'abondance & dans le luxe. On

ne voyoit parmi eux que danses, que fêtes, que festins continuels, où la musique accompagnoit ordinairement la bonne chere, & où des chansons souvent trop libres, telles que celles que Phémus chanta en présence d'Ulyffe, au sujet de l'adultere de Mars & de Vénus, accompagnoient ces sortes de festins. Rien n'étoit si magnifique que les jardins d'*Alcinous*, auquel l'antiquité n'a comparé que ceux d'Adonis & de Sémiramis. Jamais les arbres de ce jardin ne sont sans fruit, dit Homere, un doux zéphir entretient toujours leur vigueur & leur seve, & pendant que les premiers fruits mûrissent, il en naît toujours de nouveaux: la poire prête à cueillir en fait voir une qui commence d'être: la grenade & l'orange déjà mûres, en montrent de nouvelles qui vont mûrir: l'olive est poussée par une autre olive, & la figue ridée fait place à une autre qui la suit. La vigne y porte des raisins en toute saison; pendant que les uns séchent au soleil dans un lieu découvert, on coupe les autres, & on foule dans le pressoir ceux que le soleil a déjà préparés, car les ceps chargés de grappes toutes noires qui sont prêtes à couper, en laissent voir d'autres toutes vertes qui sont prêtes à se colorer. Homere qui fait passer Ulyffe son héros par tous les genres de dangers, pour relever davantage sa vertu, le fait venir à la cour du roi *Alcinous*, & passer quelque temps dans ce lieu de délices. (+)

* **ALCIS**, nom sous lequel Minerve étoit adorée chez les Macédoniens.

§ **ALCMAER** ou **ALKMAAR**, (*Géog.*) ville du Kennemerland, dans la partie septentrionale des provinces-unies. Elle est à six lieues nord-est d'Harlem & à sept nord-ouest d'Amsterdam. C'est la première dans le rang des villes de la nord-Hollande qui envoient des députés à l'assemblée des états généraux. Elle est bâtie avec régularité & coupée de larges canaux qui entretiennent la propreté dans ses rues. On y comptoit en 1732, au-delà de 2500 maisons. Toutes ses avenues sont autant de promenades charmantes. C'est dans ses environs que l'on fait le meilleur beurre & le plus excellent fromage de Hollande, & qu'on trouve les plus belles tulipes. Cette ville passoit autrefois pour une place forte; elle a été souvent ravagée par les Frisons. En 1573 les Espagnols furent con-

traints de l'abandonner après un siege de sept semaines. *L.* 22, 10; *lat.* 51, 28. (*C. A.*)

ALCMANIEN, adj. (*Belles-Let.*) dans la poésie latine, c'est une sorte de vers composés de deux dactyles & de deux trochées, comme celui-ci :

Virgini | bus pue | risque | tanto. Horat.

Ce nom vient d'Alcman, ancien poète grec, estimé pour ses poésies lyriques & galantes, dans lesquelles il employoit fréquemment cette mesure de vers. (G)

* **ALCMENE**, (*Myth. Arts du Dessin. Peinture.*) On voit sur un vase étrusque, une parodie des amours de Jupiter & d'*Alcmene*, composition estimée une des plus savantes que l'on connoisse, & en même temps des plus comiques. Il semble, dit le célèbre Winckelmann, dont l'*Histoire de l'Art chez les anciens* nous a fourni ce dessin, que le peintre ait voulu peindre ici le principal acte d'une comédie telle que celle que Plaute a intitulée l'*Amphitrion*. *Alcmene* regarde par une fenêtre, comme faisoient les courtisannes qui mettoient leurs faveurs à l'enchere, & comme font encore nos courtisannes modernes. La fenêtre est élevée, comme celle d'un premier étage. Jupiter est travesti; il porte un masque blanc, duquel pend une longue barbe. Il a pour coiffure un boisseau, *modius*, comme Serapis, qui est d'une seule piece avec le masque. Il porte une échelle comme pour monter chez sa maîtresse, en entrant par la fenêtre. La tête du dieu qui passe entre deux barreaux de l'échelle, fait une figure singulière. De l'autre côté est Mercure, avec un gros ventre, assez ressemblant au Sosie de Plaute. Il tient de la main gauche son caducée qu'il baisse comme pour le cacher, afin de n'être pas reconnu; il tient de l'autre main une lampe qu'il élève vers la fenêtre comme pour éclairer Jupiter. Il porte à la ceinture un grand phallus, dont la signification n'est pas équivoque. Sur le théâtre des anciens, les comédiens en avoient un rouge, n'osant paroître nus. Aussi les deux figures ont ici des culottes & des bas blanchâtres d'une même piece qui descendent jusqu'aux chevilles des piés, comme le mime assis & masqué qui est dans la vignette Mattei. Leur draperie & l'habillement d'*Alcmene* sont marqués d'étoiles blanches.

ALCOBACA, (*Géogr.*) petite ville de Portugal, dans la partie occidentale de l'Estremadure, au sud-ouest de Leiria & au nord-ouest de Santaren. Elle est sur une petite rivière non loin de la mer, & dans une très-belle situation. La ville n'a rien de remarquable en elle-même. (*C. A.*)

ALCOER, (*Géogr.*) petite ville d'Espagne, dans la Castille nouvelle, sur les frontières de l'Estremadure espagnole. Elle est située dans une belle campagne entre le Tage & la rivière du Cuyar. Cette ville a un district assez considérable; au reste on n'y voit rien de remarquable. *Long.* 13, 20; *lat.* 38, 55. (*C. A.*)

ALCOLEA, (*Géogr.*) petite ville d'Espagne en Castille nouvelle, dans un beau pays au nord & à quelques lieues de Madrid. Il y a aux environs de cette ville de très-jolies maisons de campagne, appartenantes à de riches particuliers de Madrid. *Long.* 14, 40; *lat.* 40, 40. On trouve encore une jolie ville de ce nom en Andalousie, sur le Guadalquivir. (*C. A.*)

ALCOLEA, (*Géogr.*) autre ville d'Espagne, dans le royaume d'Aragon, aux confins de la Castille. Elle est sur la rivière de Cinça, dans la position la plus agréable, & dans le pays le plus fertile de l'Aragon, au sud de Balastro, & au nord-est de la rivière d'Yzuela. *Long.* 20; *lat.* 41, 30. (*C. A.*)

ALCORAN ou **AL-CORAN**, f. m. (*Théol.*) c'est le livre de la loi mahométhane, ou le livre des révélations prétendues & de la doctrine du faux prophète Mahomet. Voyez **MAHOMÉTISME**.

Le mot *alcoran* est arabe, & signifie à la lettre *livre* ou *collection*, & la première de ces deux interprétations est la meilleure; Mahomet ayant voulu qu'on appellât son *alcoran le livre par excellence*, à l'imitation des juifs & des chrétiens, qui nomment l'ancien & le nouveau Testament *l'écriture*, הכתוב, *les livres*, τὰ βιβλία. Voyez **LIVRE** & **BIBLE**.

Les Musulmans appellent aussi l'*alcoran*, אַלְפֶּרְקָאן, *alforkan*, du verbe פָּרַק, *pharak*, diviser ou distinguer, soit parce que ce livre marque la distinction entre ce qui est vrai ou faux, licite ou illicite; soit parce qu'il contient des divisions ou chapitres, ce qui est encore une imitation des Hébreux,

qui donnent à différens livres le même nom de פָּרַקִּים, *perakim*, c'est-à-dire, *titres* ou *chapitres*, comme פָּרַקִּים דֵּס פֶּרֶס, *chapitres des Peres*; פָּרַקִּים דֵּס רֵיזֶר, *chapitres du R. Eliezer*. Enfin ils nomment encore leur *alcoran al-zeerh*, avertissement ou souvenir, pour marquer que c'est un moyen d'entretenir les esprits des croyans dans la connoissance de la loi, & de les y rappeler. Dans toutes les fausses religions, le mensonge a affecté de se donner les traits de la vérité.

L'opinion commune parmi nous sur l'origine de l'*alcoran*, est que Mahomet le composa avec le secours de Batyras, hérétique Jacobite; de Sergius, moine Nestorien, & de quelques Juifs. M. d'Herbelot, dans sa *Bibliothèque orientale*, conjecture qu'après que les hérésies de Nestorius & d'Eutychès eurent été condamnées par des conciles œcuméniques, plusieurs évêques, prêtres, religieux & autres s'étant retirés dans les déserts de l'Arabie & de l'Egypte, fournirent à cet imposteur des passages défigurés de l'écriture sainte, & des dogmes mal conçus & mal réfléchis, qui s'altérèrent encore en passant par son imagination: ce qu'il est aisé de reconnoître par les dogmes de ces anciens hérétiques, dispersés dans l'*alcoran*. Les juifs répandus dans l'Arabie n'y contribuèrent pas moins; aussi se vantent-ils que douze de leurs principaux docteurs en ont été les auteurs. Quoiqu'on n'ait pas de certitude entière sur le premier de ces sentimens, il paroît néanmoins plus probable que le second; car comme il s'agissoit, en donnant l'*alcoran*, de tromper tout un peuple, le secret & le silence, quelque grossiers que pussent être les Arabes, n'étoient-ils pas les voies les plus sûres pour accréditer la fraude? & n'étoit-il pas à craindre que dans la multitude il ne se rencontrât quelques esprits assez éclairés pour ne regarder pas comme inspiré, un ouvrage auquel tant de mains auroient eu part?

Mais les Musulmans croient comme un article de foi, que leur prophète, qu'ils disent avoir été un homme simple & sans lettres, n'a rien mis du sien dans ce livre; qu'il l'a reçu de Dieu par le ministère de l'ange Gabriel, écrit sur un parchemin fait de la peau du bélier qu'Abraham immola à la place de son fils Isaac, & qu'il ne lui

fut communiqué que successivement verset à verset en différens temps & en différens lieux pendant le cours de vingt-trois ans. C'est à la faveur de ces interruptions qu'ils prétendent justifier la confusion qui regne dans tous l'ouvrage ; confusion qu'il est si impossible d'éclaircir que leurs plus habiles docteurs y ont travaillé vainement : car Mahomet, ou si l'on veut font copiste, ayant ramassé pêle-mêle toutes ces prétendues révélations, il n'a plus été possible de retrouver dans quel ordre elles ont été envoyées du ciel.

Ces vingt-trois ans que l'Ange a employés à apporter l'*alcoran* à Mahomet, font, comme on voit, une merveilleuse ressource pour ses sectateurs : par-là ils sauvent une infinité de contradictions palpables qui se rencontrent dans leur loi. Ils les rejettent pieusement sur Dieu même, & disent que pendant ce long espace de temps il corrigea & réforma plusieurs des dogmes & des préceptes qu'il avoit précédemment envoyés à son prophete.

Quant à ce que contient l'*alcoran*, ce que nous en allons dire, avec ce qu'on trouvera au mot MAHOMÉTISME, suffira pour donner une idée juste & complete de la religion mahométane.

On peut rapporter en général toute sa doctrine aux points historiques & dogmatiques : les premiers avec quelques traces de vérité, sont mêlés d'une infinité de fables & d'absurdités. Par exemple, on y lit qu'après le châtement de la premiere postérité des enfans d'Adam, qu'on y nomme *le plus ancien des prophetes*, Noé avoit réparé ce que les premiers avoient perdu ; qu'Abraham avoit succédé à ce second, Joseph au troisieme ; qu'un miracle avoit produit & conservé Moïse ; qu'enfin saint Jean étoit venu prêcher l'évangile ; que Jesus-Christ, conçu sans corruption dans le sein d'une Vierge exempte des tentations du démon, créé du souffle de Dieu, & animé de son saint-Esprit, étoit venu l'établir, & que Mahomet l'avoit confirmé. En donnant ces éloges au Sauveur du monde, que ce livre appelle *le verbe, la vertu, l'ame & la force de Dieu*, il nie pourtant sa génération éternelle & sa divinité, & mêle des fables extravagantes aux vérités saintes de notre religion ; & rien n'est plus ordinaire que d'y

trouver à côté d'une chose sensée, les imaginations les plus ridicules.

Quant au dogme, les peines & les récompenses de la vie future étant un motif très-puissant pour animer ou retenir les hommes, & Mahomet ayant affaire à un peuple fort adonné aux plaisirs des sens, il a cru devoir borner la félicité éternelle à une facilité sans bornes de contenter leurs desirs à cet égard ; & les châtimens principalement à la privation de ces plaisirs, accompagnée pourtant de quelques châtimens terribles, moins par leur durée que par leur rigueur.

En conséquence il enseigne dans l'*alcoran* qu'il y a sept paradis ; & le livre d'Azar ajoute que Mahomet les vit tous, monté sur l'alborack, animal de taille moyenne, entre celle de l'âne & celle du mulet ; que le premier est d'argent fin ; le second d'or ; le troisieme de pierres précieuses, où se trouve un ange, d'une main duquel à l'autre il y a soixante-dix mille journées, avec un livre qu'il lit toujours, le quatrieme est d'émeraudes ; le cinquieme de crystal ; le sixieme de couleur de feu ; & le septieme est un jardin délicieux arrosé de fontaines & de rivières de lait, de miel & de vin, avec divers arbres toujours verts, dont les pepins se changent en des filles si belles & si douces, que si l'une d'elles avoit craché dans la mer, l'eau n'en auroit plus d'amertume. Il ajoute que ce paradis est gardé par des anges, dont les uns ont la tête d'une vache, qui porte des cornes, lesquelles ont quarante mille nœuds, & comprennent quarante journées de chemin d'un nœud à l'autre. Les autres anges ont 70000 bouches, chaque bouche 70000 langues, & chaque langue loue Dieu 70000 fois le jour en 70000 sortes d'idiomes différens. Devant le trône de Dieu sont quatorze cierges allumés qui contiennent cinquante journées de chemin d'un bout à l'autre. Tous les appartemens de ces cieux imaginaires seront ornés de ce qu'on peut concevoir de plus brillant ; les croyans y seront servis des mets les plus rares & les plus délicieux, & épouseront des *houris* ou jeunes filles, qui, malgré le commerce continuel que les Musulmans auront avec elles, seront toujours vierges. Par où l'on voit que Mahomet fait

consister toute la béatitude de ses prédestinés dans les voluptés des sens.

L'enfer consiste dans des peines qui finiront un jour par la bonté de Mahomet, qui lavera les réprouvés dans une fontaine, & les admettra à un festin composé des restes de celui qu'il aura fait aux bienheureux. Il admet aussi un jugement après la mort, & une espece de purgatoire, c'est-à-dire, des peines dans le tombeau & dans le sein de la terre, pour les corps de ceux qui n'auront pas parfaitement accompli sa loi. *Voyez* MUNKIR & NEKIR.

Les deux points fondamentaux de l'*alcoran* suffiroient pour en démontrer la fausseté : le premier est la prédestination, qui consiste à croire que tout ce qui arrive est tellement déterminé dans les idées éternelles, que rien n'est capable d'en empêcher les effets ; & l'on fait à quel point les Musulmans sont infatués de cette opinion. Le second est que la religion mahométane doit être établie sans miracle, sans dispute, sans contradiction ; de sorte que tous ceux qui y répugnent doivent être mis à mort, & que les musulmans qui tuent ces incrédules, méritent le paradis : aussi l'histoire fait-elle foi qu'elle s'est encore moins établie & répandue par la séduction, que par la violence & la force des armes.

Il est bon d'observer que l'*alcoran*, tant que vécut Mahomet, ne fut conservé que sur des feuilles volantes ; & que ce fut Aboubekre son successeur, qui le premier fit de ces feuilles volantes un volume, dont il confia la garde à Hapsha ou Aiicha, veuve de Mahomet, comme l'original auquel on pût avoir recours en cas de dispute ; & comme il y avoit déjà un nombre infini de copies de l'*alcoran* répandues dans l'Asie, Othman successeur d'Aboubekre, en fit faire plusieurs conformes à l'original qui étoit entre les mains d'Hapsha, & supprima toutes les autres. Quelques auteurs prétendent que Mohavia, calife de Babylone, ayant fait recueillir les différentes copies de l'*alcoran*, confia à six docteurs des plus habiles le soin de recueillir tout ce qui étoit véritablement du fondateur de la secte, & fit jeter le reste dans la riviere. Mais malgré l'attention de ces docteurs à établir un seul & même fondement de leur doctrine,

ils devinrent néanmoins les chefs de quatre sectes différentes. La premiere & la plus superstitieuse est celle du docteur Melik, suivie par les Mores & par les Arabes. La seconde, qu'on nomme l'*Imeniane*, conforme à la tradition d'Ali, est suivie par les Persans. Les Turcs ont embrassé celle d'Omman qui est la plus libre ; & celle d'Odman, qu'on regarde comme la plus simple, est adoptée par les Tartares ; quoique tous s'accordent à regarder Mahomet comme le plus grand des prophetes.

Les principales différences qui soient survenues aux copies faites postérieurement à celle d'Aboubekre, consistent en des points qui n'étoient pas en usage du temps de Mahomet ; & qui y ont été ajoutés par les commentateurs, pour fixer & déterminer la véritable leçon, & cela à l'exemple des Massorettes, qui ont aussi mis de pareils points au texte hébreu de l'écriture. *Voy.* POINT.

Tout l'*alcoran* est divisé en suras ou chapitres, & les suras sont subdivisées en petits versets mal cousus & sans suite, qui ressemblent plus à de la prose qu'à de la poésie. La division de l'*alcoran* en suras est moderne ; le nombre en est fixé à soixante. La plupart de ces suras ou chapitres ont des titres ridicules, comme *de la vache, des fourmis, des mouches*, & ne traitent nullement de ce que leurs titres annoncent.

Il y a sept principales éditions de l'*alcoran* ; deux à Médine, une à la Mecque, la quatrième à Coufa, une à Balsora, une en Syrie, & l'édition commune. La premiere contient 6000 vers ou lignes ; les autres en contiennent 200 ou 236 de plus : mais pour le nombre des mots ou des lettres, il est le même dans toutes : celui des mots est de 77639, & celui des lettres de 223015.

Le nombre des commentaires de l'*alcoran* est si immense, que des titres seuls rassemblés on en pourroit faire un très-gros volume. Ben Oschair en a écrit l'histoire intitulée, *Tarikh Ben Oschair*. Ceux qui ont le plus de vogue sont le *Raidhaori Thaalebi*, le *Zamalch schari*, & le *Bacai*.

Outre l'*alcoran* dont les Mahométans font la base de leur croyance, ils ont un livre de traditions appelé *la Sonna*. *Voyez* SONNA, TRADITION, MAHOMÉTISME. Ils

ont aussi une théologie positive, fondée sur l'alcoran & sur la sonna, & une scholastique fondée sur la raison. Ils ont leurs casuistes & une espèce de droit-canon, où ils distinguent ce qui est de droit divin d'avec ce qui est de droit positif.

On a fait différentes traductions de l'alcoran : nous en avons une en François d'André du Riel, sieur de Maillezais ; & le P. Maracci, professeur en langue arabe dans le collège de Rome, en fit imprimer à Padoue, en 1698, une latine, à laquelle il avoit travaillé 40 ans, & qui passe pour la meilleure, tant par rapport à la fidélité à rendre le texte, qu'à cause des notes savantes, & de la réfutation complète des rêveries de l'alcoran, dont il l'a ornée.

Les Mahométans ont un culte extérieur, des cérémonies, des prières publiques, des mosquées, & des ministres pour s'acquitter des fonctions de leur religion, dont on trouvera les noms & l'explication dans ce Dictionnaire, sous les titres de MOSQUÉE, MUPHTI, IMAN, HATIB, SCHEIK, DERSIS, & autres.

ALCORAN, chez les Persans, signifie aussi une espèce de tour ou de clocher fort élevé, environné de deux ou trois galeries l'une sur l'autre, d'où les Moravites, espèce de prêtres parmi eux, récitent des prières à haute voix plusieurs fois le jour en faisant le tour de la galerie afin d'être entendus de tous côtés. C'est à peu près la même chose que les minarets dans les mosquées des Turcs. Voyez MINARET. (G)

ALCOUCHETE, (Géog.) petite ville de Portugal, dans l'Estremadure. Elle est au bord du Tage, de l'autre côté de Lisbonne, & presque vis-à-vis, à peu de distance de l'ancienne ville de Lisbonne, qui se trouvoit alors de ce côté. Long. 9, 20 ; lat. 38, 55. (C. A.)

ALCOVE, f. (Architect.) c'est la partie d'une chambre où est ordinairement placé le lit, & où il y a quelquefois des sièges ; elle est séparée du reste par une estrade, ou par quelques colonnes ou autres ornemens d'architecture.

Ce mot nous vient de l'espagnol *alcoba*, lequel vient lui-même de l'arabe *elcauf*, qui signifie simplement un cabinet, un lieu où l'on dort, ou d'*elcobat*, qui signifie une tente

sous laquelle on dort, en latin *zeta*. On découvre les alcoves de plusieurs façons. Voyez NICHE. C'est à l'architecte à marquer la place de l'alcove ; c'est au sculpteur ou au menuisier à l'exécuter. (P)

ALCOY, (Géogr.) petite ville d'Espagne, dans le royaume de Valence. Elle est sur une rivière qui porte son nom, & qui traverse du sud-ouest au nord-est toute la province. Cette ville est précisément au milieu du val de Bayte. Long. 17, 25 ; lat. 38, 45. (C. A.)

ALCREBIT, f. m. (Chymie.) instrument de fer qui garnit une ouverture faite à la partie postérieure du fourneau à fondre les mines ; ce fourneau se nomme *castillan*. On ne se servoit que de cette espèce de fourneau pour la fonte des mines en Espagne, avant la découverte de l'Amérique. L'*alcrebit* sert à recevoir le canon du soufflet, de sorte que le bout du soufflet ne déborde point dans le fourneau. (M)

ALCUDIA, (Géog.) ville de l'isle Majorque, dans la Méditerranée. Elle est entre Puglierza & le Capo de la Pedra, sur la côte orientale. On y fait quelque commerce. Long. 21, 10 ; lat. 39, 40. Il y a encore une ville de ce nom en Afrique, près du cap des Trois-Forçats. (C. A.)

ALCUESAR, (Géog.) petite ville d'Espagne, dans le royaume d'Aragon, sur la rivière de Vero, au nord de Balbastro & au sud du Saz de Surta. Elle est assez jolie & ses environs sont assez fertiles. Long. 17, 55 ; lat. 42. (C. A.)

ALCYON, f. m. *alcedo*, nom que les anciens ont donné à un oiseau : mais ils n'ont pas assez bien décrit cet oiseau, pour que l'on ait pu le reconnoître : ainsi nous ne savons pas précisément quel étoit l'*alcyon* des anciens. Cependant les modernes ont fait l'application de ce nom. Selon l'a donné à deux espèces d'oiseaux que nous appellons en François *martin-pêcheur* & *rousserolle*. Voyez MARTIN-PÊCHEUR, ROUSSEROLLE. On trouvera dans l'*Ornithologie* d'Aldrovande, liv. XX, chap. lx, tout ce que cet auteur a pu tirer des anciens, par rapport à leur *alcyon*. (I)

ALCYON, f. m. *alcedo, inis*, (terme de Blason.) oiseau hantant la mer & les marécages, il couve sur l'eau & parmi les ro-

seaux au commencement de l'hiver. L'*alcyon* est un meuble d'armoiries ; on le représente sur son nid au milieu des flots de la mer.

Les naturalistes disent que la mer est calme quand les *alcyons* font leurs nids.

Il y a plusieurs devises prises de l'*alcyon*.

Un *alcyon* dans son nid au milieu des flots ; *alcedinis dies*, les jours heureux que l'on coule sous le regne d'un bon prince ; *silentibus austris*, pour un savant qui travaille dans le silence ; *agnoscit tempus*, pour un homme prudent.

Un *alcyon* au milieu d'une tempête , *nequicquam terror astu*, pour un guerrier intrépide au milieu des hafards.

De Martin à Paris ; *de gueules à l'alcyon d'argent*, sur une mer d'azur. (G. D. L. T.)

ALCYONE, (Géog.) ville de Thessalie, qui étoit près du golfe de Malée, maintenant appelé le golfe de Ziton, & sur les ruines de laquelle fut ensuite bâtie la ville de Methon, remarquable par la blessure de Philippe roi de Macédoine qui y perdit un œil. (C. A.)

ALCYONÉE, (Géog.) lac du pays de Corinthe dans la Péloponnese, aujourd'hui la Morée. Il est extrêmement profond. L'empereur Néron eut la curiosité de le faire sonder ; on prétend qu'il n'en put trouver le fond. Près de ce lac étoit un temple consacré par les Oropiens à Amphiarais le devin, avec une fontaine qui avoit le nom de ce misérable forcier. (C. A.)

ALCYONIUM, sub. m. substance qui se trouve dans la mer, & que l'on avoit mise presque jusqu'à présent au rang des végétaux, & au nombre des plantes de mer. Les botanistes ont distingué plusieurs espèces d'*alcyonium* ; on en trouve douze dans les *Institutions* de M. de Tournefort : mais comme on ne pouvoit reconnoître ni feuilles ni fleurs ni semences dans aucune de ces espèces, on ne leur a donné aucun caractère générique. Le degré de consistance, la couleur, la grandeur, & la figure de ces prétendues plantes, servoient de caractères spécifiques : mais le meilleur moyen de les reconnoître est d'en voir les gravures dans différents auteurs, comme le conseille M. de Tournefort. On en trouve aussi des descriptions détaillées, *Hist. pl.* Jo. Bauh. tom. III, liv. XXXIX. *Hist. plant.* Rai,

tom. I, &c. Enfin on a reconnu que ces prétendues plantes doivent être soustraites du regne végétal, & qu'elles appartiennent au regne animal. On est redevable de cette découverte à M. Peyssonel ; il a reconnu que l'*alcyonium* étoit produit & formé par des insectes de mer qui sont assez ressemblans aux polypes. Cette observation a été confirmée, & elle s'étend à la plupart des substances que l'on croyoit être des plantes marines. V PLANTES MARINES, POLYPIER. Le mot *alcyonium* vient d'*alcyon*, parce qu'on a cru que l'*alcyonium* avoit quelque rapport avec cet oiseau pour son nid. En effet, il y a des *alcyonium* qui sont creux & spongieux, & que l'on a bien pu prendre pour des nids d'oiseaux. (I)

* ALDBOROUGH, (Géog.) ville d'Angleterre, dans le comté de Suffolk. Long. 18 ; lat. 57, 40. Il y a encore une ville du même nom dans la subdivision septentrionale de la province d'Yorck. Long. 17 ; lat. 57, 9.

ALDEA, (Géog.) petite ville de Portugal dans l'Éstramadure. Elle est dans une île formée par le Tage, au nord de Setuval & au sud-est de Lisbonne. Long. 9, 15 ; lat. 38, 45. (C. A.)

ALDEBARAM ou ALDEBARAN. s. m. (Astron.) mot arabe, nom d'une étoile de la première grandeur, dans l'œil d'un des douze signes ou constellations du Zodiaque, appelé le Taureau ; ce qui fait qu'on l'appelle aussi très-communément l'œil du Taureau. Voyez TAUREAU. (O)

ALDEGO, (Géog.) rivière d'Italie, dans le Veronnois. Elle se joint à l'Adige dans les états de la république de Venise, près de Zevio. (C. A.)

* ALDENBOURG. Voyez ALTEMBOURG.

ALDERMAN, s. m. (Hist. mod.) terme usité en Angleterre, où il signifie un *adjoint* ou *colleague* associé au maire ou magistrat civil d'une ville ou cité, afin que la police y soit mieux administrée. Voyez CITÉ, VILLE, &c.

Il y a des *aldermans* dans toutes les cités & les villes municipales, qui en composent le conseil commun, & par l'avis desquels se font les réglemens de police. Ils prennent aussi connoissance en quelques occasions de

de matieres civiles & même criminelles , mais très-rarement.

Leur nombre n'est point le même partout ; il y en a plus ou moins , selon les différentes villes : mais il n'y en a nulle part moins de six , ou plus de vingt-six.

C'est de ce corps d'*aldermans* qu'on tire tous les ans des maires & échevins , qui , après leur mairie ou échevinage , retournent dans la classe des *aldermans* , dont ils étoient comme les commissaires. Voyez MAIRE.

Les vingt-six *aldermans* de Londres sont supérieurs aux trente-six quarteniers. Voyez QUARTENIER.

Quand un des *aldermans* vient à mourir , les quarteniers en présentent deux , entre lesquels le lord maire & les *aldermans* en choisissent un.

Tous les *aldermans* qui ont été lords-maires , & les trois plus anciens *aldermans* qui ne l'ont pas été , ont le brevet de juges de paix.

Il y a eu autrefois des *aldermans* des marchands , des *aldermans* de l'hôpital , & autres. Il est parlé aussi dans les anciennes archives des Anglois , de l'*alderman du roi* qui étoit comme un intendant ou juge de province envoyé par le roi pour rendre la justice. Il étoit joint à l'évêque pour connoître des délits ; de sorte néanmoins que la juridiction du premier se renfermoit dans les loix humaines , & celle de l'autre dans les loix divines , & qu'elles ne devoient point empiéter l'une sur l'autre. V. SÉNATEUR.

Les *aldermans* chez les Anglois-Saxons étoient le second ou troisième ordre de leur noblesse. V. NOBLESSE. Aussi ce mot vient-il du saxon *alder* , ancien , & *man* , homme.

Un auteur moderne prétend avec assez de vraisemblance , que chez les anciens Allemands le chef de chaque famille ou tribu se nommoit *ealderman* , non pas pour signifier qu'il fût le plus vieux , mais parce qu'il représentoit l'aîné des enfans , conformément au gouvernement paternel qui étoit usité dans cette nation.

Comme un village ne consistoit ordinairement qu'en une tribu ou branche de famille , le chef de cette branche ou tribu , qui en cette qualité avoit une sorte de juridiction sur le village , s'appelloit l'*ealderman* du village.

Tome II.

Thomas Eliensis , dans la vie de S. Ethelred , rend *alderman* par prince ou comte : *Egelwinus* , qui *cognominatus est alderman* , quod intelligitur princeps sive comes. Matthieu Paris rend le mot d'*alderman* par justicier , *justiciarius* ; & Spelman observe que ce furent les rois de la maison des ducs de Normandie qui substituèrent le mot de justicier à celui d'*alderman*.

Atheling signifioit un noble de la première classe ; *alderman* , un homme de la seconde ; & *thane* , un simple gentilhomme. Voyez ATHELING & THANE.

Alderman étoit la même chose que ce que nous appellons comte ; & ce fut après le regne d'Athlestane qu'on commença à dire comte au lieu d'*alderman*. V. COMTE.

Alderman , dès le temps du roi Edgar , s'employoit aussi pour signifier un juge ou un justicier. Voyez JUGE & JUSTICIER.

C'est dans ce sens qu'Alwin , fils d'Athlestane , est appelé *aldermanus totius Angliæ* ; ce que Spelman rend par *capitalis justiciarius Angliæ*. (G)

ALE , (Géogr.) royaume des Barbecins en Afrique , dans la Guinée , au midi du Sénégal & presque vis-à-vis du cap verd. Sa capitale est *Yagog* , résidence du roi. Les éléphants y sont très-communs.

On nous raconte que les filles du pays se font des cicatrices & s'agrandissent la bouche pour paroître plus belles. Quand le roi veut faire la guerre , il assemble son conseil dans un bois où l'on fait une fosse & où chacun baisse la tête pour dire son avis. Puis , quand la résolution est prise , le prince les assure que le fossé qu'on fait combler ne découvrira pas le secret , afin qu'ils ne le déclarent point eux-mêmes. Cette coutume est singulière , mais elle est innocente & elle réussit : aucun d'eux ne trahit jamais le secret. Long. 5 ; lat. 13. (C A.)

* ALEA , furnom de Minerve : il lui fut donné par Aleus , roi d'Arcadie , qui lui bâtit un temple dans la ville de Tegée , capitale de son royaume. On conservoit dans ce temple la peau & les défenses du sanglier Calydon ; & Auguste en enleva la Minerve *alea* , pour punir les Arcadiens d'avoir suivi le parti d'Antoine.

ALECHARITH , f. m. (Chymie.) il y en a qui se servent de ce nom pour signifier

le *mercure*. V. MERCURE, VIF-ARGENT.

(M)

* ALECTO, f. f. une des trois furies ; Tifyphone & Mégere sont ses sœurs. Elles sont filles de l'Acheron & de la Nuit. Son nom répond à celui de l'*Envie*. Quelle origine & quelle peinture de l'*envie* ! Il me semble que pour les peuples & pour les enfans, qu'il faut prendre par l'imagination, cela est plus frappant que de se borner à représenter cette passion comme un grand mal. Dire que l'*envie* est un mal, c'est presque ne faire entendre autre chose, sinon que l'*envieux* ressemble à un autre homme : mais quel est l'*envieux* qui n'ait horreur de lui-même, quand il entendra dire que l'*Envie* est une des trois furies, & qu'elle est fille de l'Enfer & de la Nuit ? Cette partie emblématique de la théologie du paganisme n'étoit pastoujours sans quelque avantage ; elle étoit toute de l'invention des poètes : & quoi de plus capable de rendre aux autres hommes la vertu aimable & le vice odieux, que les peintures charmantes ou terribles de ces imaginations fortes ?

ALECTORIENNE, PIERRE ALECTORIENNE, PIERRE DE COQ, *gemma alectoria*, pierre qui se forme dans l'estomac & dans le foie des coqs & même des chapons. Celles qui se trouvent dans le foie sont les plus grosses, & il y en a eu une qui avoit jusqu'à un pouce & demi de longueur, & qui étoit de figure irrégulière, & de couleur mêlée de brun & de blanc. Celles de l'estomac sont pour la plupart assez semblables aux semences de lupin pour la figure, & à une fève pour la grandeur ; leur couleur est cendrée, blanchâtre, ou brune claire ; il y en a qui ressemblent à du cristal, mais elles sont plus obscures, & elles ont des filets de couleur rougeâtre. V. Agricola, *de natura fossilium*, Lib. VI, pag. 307 (I)

ALECTRYOMANCIE, f. f. *Divination* qui se faisoit par le moyen d'un coq. V. DIVINATION. Ce mot est grec, composé d'*ἀλεχτρίων*, un coq, & de *μαντεία*, divination.

Cet art étoit en usage chez les Grecs, qui le pratiquoient ainsi : on traçoit un cercle sur la terre, & on le partageoit ensuite en vingt-quatre portions ou espaces égaux, dans chacun desquels on figuroit

une des lettres de l'alphabet, & sur chaque lettre on mettoit un grain d'orge ou de blé. Cela fait, on plaçoit au milieu du cercle un coq fait à ce manege, on observoit soigneusement les lettres de dessus lesquelles il enlevait les grains, & de ces lettres rassemblées on faisoit un mot qui formoit la réponse à ce qu'on vouloit savoir.

Quelques devins nommés *Fidustius*, *Irenée*, *Pergamius*, & *Hilaire*, selon Ammien Marcellin, auxquels Zonaras ajoute *Libanius* & *Jamblique*, chercherent quel devoit être le successeur de l'empereur Valens. Le coq ayant enlevé les grains qui étoient sur les lettres Θ, Ε, Ο, Δ, ils en conclurent que ce seroit *Théodore* : mais ce fut *Théodose*, qui seul échappa aux recherches de Valens ; car ce prince, informé de l'action de ces devins, fit tuer tous ceux dont les noms commençoient par ces quatre premières lettres, comme *Théodose*, *Théodore*, *Théodat*, *Théodule*, &c. aussi-bien que les devins. Hilaire, un de ces derniers, confessa dans son interrogatoire, rapporté par Zonaras & cité par Delrio, qu'ils avoient, à la vérité, recherché quel seroit le successeur de Valens, non par l'*alectryomancie*, mais par la *dactyliomancie*, autre espece de divination, où l'on employoit un anneau & un bassin. Voyez Delrio, *Disquisit. magic. Lib. IV, cap. ij, quest. VII, sect. iij. pag. 564 & 565.* (G)

ALEE, a. p. f. (*Hist. anc.*) fêtes qu'on célébroit en Arcadie en l'honneur de Minerve *Alea*, ainsi surnommée par Aleus, roi de cette partie de la Grece.

* ALEGRANIA, (*Géogr.*) Voyez ALLEGRANIA.

* ALEGRE, (*Géog.*) Voy. ALLEGRE.

* ALEGRETTE, (*Géog.*) ville de Portugal dans l'Alentéjo, sur la rivière Caia & les confins de Port-Alegre. Long. 51, 10 ; lat. 39, 6.

ALÉIRON ou ALERON, f. m. piece du métier d'étoffe en soie. L'*aleiron* est un liteau d'environ un pouce de large & un peu plus, sur un demi pouce d'épaisseur, & deux piés ou environ de longueur. Il est percé dans le milieu : on enfle des *aleirons* dans le carete, plus ou moins, selon le genre d'étoffe qu'on a à travailler. Au moyen des cordes ou ficelles qui passent dans cha-

que trou pratiqué aux deux extrémités de l'*aleiron*, & dont les unes répondent aux liffes, & les autres aux calquerons, on fait hauffer & relever les liffes à discrétion. L'*aleiron* dans les bons métiers ne doit pas être coché à ses extrémités, mais percé. Si on passoit les cordes autour des *aleirons*, elles pourroient frotter les unes contre les autres, & gêner le renvoi des liffes. Voyez VELOURS *ciselé*.

ALEMBROTH, f. m. (*Chym.*) est un mot chaldéen dont se servent les alchymistes pour signifier *clé de l'art*, c'est-à-dire, de l'art chymique. Cette clé fait entrer le chymiste dans la transmutation & elle ouvre les corps de sorte qu'ils sont propres à former la pierre philosophale. Qui fait ou qui sauroit quelle est cette clé, sauroit le grand œuvre. Il y en a qui disent que cette clé est le sel du mercure.

Alembroth signifie aussi un sel fondant; & parce que les sels les plus fondans sont les alkalis, *alembroth* est un sel alkali qui sert à la fusion des métaux.

Dans ce sens *alembroth* a été employé pour signifier un sel alkali naturel qui se trouve en Chypre; & il y a apparence que ce sel est une espèce de borax, ou qu'on en pourroit faire du Borax. Voy. BORAX. (M)

ALEMDAR, f. m. (*Hist. mod.*) officier de la cour du grand-seigneur. C'est celui qui porte l'enseigne ou étendard verd de Mahomet, lorsque le sultan se montre en public dans quelque solemnité. Ce mot est composé d'*alem*, qui signifie étendard, & de *dar*; avoir, tenir. Ricault, de l'*Emp. Ott.* (G)

ALENÇON, (*Géogr.*) ville de France dans la basse Normandie sur la Sarre, grosse par la Briante. Long. 17, 45; lat. 48, 25.

Le commerce de la généralité d'*Alençon* mérite d'être connu. On fait à *Alençon* des toiles de ce nom: au Pont-audemer & à Bernay, les blancards, qui sont des toiles de lin; à Bernay, à Lizieux, à Brionne, les brionnes; à Lizieux, les cretones, dont la chaîne est chanvre & la trame est lin; à Domfront & Vimoutiers de grosses toiles; les points de France, appelés *velin* à *Alençon*; les Froes à Lizieux, à Orbéc, à Bernay, à Fervaques, & à Tardoüet; des serges, des étamines, des crépons, à *Alençon*; des pe-

tites serges à Seez; des serges croisées & des droguets à Verneuil; des étamines de laine, de laine & soie, & des droguets de fil & laine à Souance & à Nogent-le-Rotrou; serges fortes & des tremières à Escouches; des serges, des étamines, & des laineries à Laigle, où l'on fabrique aussi des épingles, de même qu'à Conches. Il y a à Conches quincaillerie & dinandrie, tanneries à Argentan, Vimoutiers, Conches, & Verneuil; fabrique de fabots, de bois quarrés, de planches & merrain, engrais de volailles, œufs & beurre; salpêtre d'Argentan; verreries & forges, verreries à Nonant, à Tortiffambert & à Thimarais; forges à Chansegrai, Varennes, Carouges, Rannes, Conches, & la Bonneville; mines abondantes dans le pays d'Houlme, & aux environs de Domfront, chevaux dans les herbages d'Auge, & bestiaux à l'engrais.

§. ALENÇON passe pour la troisième ville de Normandie, & est l'une des trois où il y a généralité.

Pierre de France, fils de Saint-Louis, eût en partage le comté d'Alençon, qui à sa mort en 1283, fut donné à Charles, second fils de Philippe le hardi. Ce duché fut réuni à la couronne en 1525 à la mort de Charles de Valois. Dans la paroisse de Notre-Dame sont les tombeaux des ducs d'Alençon. On voit encore le vieux château, où ils faisoient leur résidence: cette généralité comprend quatre pays, le pays d'Auche, d'Houlme, Liévin & la campagne d'*Alençon*. (G)

ALENE, f. f. c'est une outil d'acier dont se servent les felliers, bourreliers, cordonniers, & autres ouvriers qui travaillent le cuir épais, & qui le cousent. L'*alene* a la pointe très-fine & acérée, & va toujours en grossissant jusqu'à la soie ou à l'endroit par où elle est enfoncée dans un manche de bois. On a soin de fabriquer toujours les *alenes* courbées en arc, afin de les rendre plus commodes pour travailler, & moins sujettes à blesser l'ouvrier qui s'en sert.

Ce sont les maîtres Epingliers & Aiguilliers qui font & vendent les *alenes*: aussi les appelle-t-on quelquefois *Aleniers*.

Il y a des *alenes* de plusieurs sortes, les *alenes* à joindre, sont celles dont les cordonniers se servent pour coudre les em-pignes avec les quartiers; l'*alene* à première

semelle est plus grosse que celle à joindre ; & l'*alene* à dernière semelle , encore davantage. Ces *alenes* de cordonniers sont des especes de poinçons d'acier très-aigus , polis , & courbés de différentes manieres , selon le besoin. Ils sont montés sur un manche de buis. On tient cet outil de la main droite , & on perce avec le fer des trous dans les cuirs pour y passer les fils qu'on veut joindre ensemble. Ces fils sont armés de soie de cochon , qui leur sert de pointe : ils sont au nombre de deux , que l'on passe dans le même trou , l'un d'un sens , & l'autre de l'autre. On serre le point en tirant des deux mains ; savoir de la main gauche , après avoir tourné le fil un tour ou deux sur un cuir qui environne la main , & qu'on appelle *manicle*. Voy. MANICLE. Son usage est de garantir la main de l'impression du fil : de la main droite on entortille l'autre fil deux ou trois fois autour du colet du manche de l'*alene* ; ce qui donne le moyen de les tirer tous deux fortement.

* ALENTAKIE , (*Géogr.*) province de l'Esthonie , sur le golfe de Finlande.

§ ALENTÉJO , (*Géogr.*) grande province de Portugal , qui s'étend du sud au nord , depuis les montagnes d'Algarve jusqu'aux frontieres de l'Estramadure portugaise , dans un espace de cinquante lieues ; & de l'est à l'ouest , depuis la mer & le Tage jusqu'aux frontieres de l'Estramadure espagnole & de l'Andalousie , dans un autre espace de quarante lieues. Elle a de vastes plaines très-propres à l'agriculture , & des côteaux très-propres au vignoble , qui sont tous très-négligés par l'indolence des Portugais. Les huiles & les fruits y abondent , ainsi que le gibier & le poisson. On y trouve des marbres de différentes couleurs , & on y fabrique une faïence estimée , dont le grand débit se fait en Espagne. Cette province est fort peuplée : on y comptoit en 1732 , 260000 personnes. Elle se partage en huit juridictions , & renferme quatre villes du quatrième ordre , quatre-vingt-huit petites villes ou bourgs , & trois cens cinquante-cinq paroisses. L'*Alentéjo* fait un grand tiers du royaume de Portugal. (*C. A.*)

ALÉNUPIGON , (*Géogr.*) lac de l'Amérique septentrionale , dans le pays des Asini-boels , au Canada. Il appartient aux Anglois ,

& est précisément sur les frontieres de leurs possessions. Les rivières de Perrai & d'Alémipissoki sortent de ce lac. (*C. A.*)

ALÉON , (*Myth.*) fils d'Atrée , est un de ceux qu'on a appelé *Dioscures* , avec Melampus & Eumolus ses freres. (+)

ALÉOPHANGINES , adj. (*en Pharmacie.*) Ce sont des pilules qu'on prépare de la maniere suivante.

Prenez de la cannelle , des clous de girofle , des petites cardamomes , de la muscade , de la fleur de muscade , du calamus aromatique , carpobalsamum , ou fruit de baume , du jonc odorant , du fantal jaune , du galangala , des feuilles de roses rouges , une demi-once de chaque. Réduisez le tout grossièrement en poudre ; tirez-en une teinture avec de l'esprit-de-vin dans un vaisseau de terre bien fermé ; vous dissoudrez dans trois pintes de cette teinture du meilleur aloès une livre. Vous y ajouterez du mastic , de la myrrhe en poudre , une demi-once de chaque , du safran , deux gros ; du baume du Pérou , un gros : vous donnerez à ce mélange la consistance propre pour des pilules , en faisant évaporer l'humidité superflue , sur des cendres chaudes. *Pharmacop. de Londres.* (*N*)

* ALEP , (*Géogr.*) grande ville de Syrie , en Asie , sur le ruisseau de Marégras ou Goié. *Long.* 55 ; *lat.* 35 , 50.

Le commerce d'*Alep* est le même que d'Alexandrette , qui n'est , à proprement parler , que le port d'*Alep*. Les pigeons y servent de couriers ; on les instruit à ce voyage , en les transportant d'un de ces endroits dans l'autre , quand ils ont leurs petits. L'ardeur de retrouver leurs petits , les ramene d'*Alep* à Alexandrette , d'Alexandrette à *Alep* , en trois heures , quoiqu'il y ait vingt à vingt-cinq lieues. La défense d'aller autrement qu'à cheval d'Alexandrette à *Alep* , a été faite pour empêcher par les frais le matelot de hâter la vente , d'acheter trop cher , & de fixer ainsi le taux des marchandises trop haut. On voit à *Alep* des marchands François , Anglois , Hollandois , Italiens , Arméniens , Turcs , Arabes , Persans , Indiens , &c. Les marchandises propres pour cette échelle , sont les mêmes que pour Smyrne. Les retours sont en soie , toile de coton , comme amanblucies , angulis , li-

zales , toiles de Beby , en Taquis , à Jamis , & indiennes , cotons en laine ou filés , noix de galle , cordouans , favons & camelots fort estimés.

ALEPH , c'est le nom de la premiere lettre de l'alphabet hébreu , d'où l'on a formé l'*alpha* des Syriens & des Grecs ; ce nom signifie *Chef* , *Prince* , ou *mille*. On trouve quelques pseaumes & quelques autres ouvrages dans l'écriture , qui commencent par *aleph* , & dont les autres versets continuent par les lettres suivantes de l'alphabet. Il n'y a en cela aucun mystere ; mais ces pieces s'appellent *acrostiches* , parce que tous les vers qui les composent , commencent par une lettre de l'alphabet , selon l'ordre & l'arrangement qu'elles tiennent entre elles dans l'ordre grammatical. Ainsi dans le pseaume *Beati immaculati in viâ* , les huit premiers vers commencent par *aleph* , les huit suivans par *beth* , & ainsi des autres. Dans le pseaume 110 , *Confitebor tibi Domine in toto corde meo* , ce vers commence par *aleph* ; ce qui suit , *in concilio justorum & congregatione* , commence par *beth* ; & ainsi de suite. Dans les lamentations de Jérémie , il y a deux chapitres , dont la premiere strophe seulement commence par *aleph* , la seconde par *beth* , & ainsi des autres. Le troisieme chapitre a trois versets de suite qui commencent par *aleph* ; puis trois autres qui commencent par *beth* , & les Hébreux ne connoissent point d'autres vers acrostiches que ceux-là. Voyez ACROSTICHE.

Les Juifs se servent aujourd'hui de leurs lettres , pour marquer les chiffres : *aleph* vaut un ; *beth* , deux ; *ghimel* , trois ; & ainsi des autres. Mais on ne voit pas qu'anciennement ces caracteres aient eu le même usage : pour le reste , on peut consulter les grammaires hébraïques. On en a depuis peu imprimé une en François à Paris chez Colombat , en faveur de ceux qui n'entendent pas le latin : pour les latines , elles sont très-communes. On peut consulter ce que nous dirons ci-après , sous les articles de LANGUES HÉBRAÏQUES , de GRAMMAIRE , de POINTS VOYELLES , de LETTRES , &c. (G)

ALÉRIONS , s. m. pl. *terme de Blason* , sortes d'aiglettes qui n'ont ni bec ni jambes. Voyez AIGLETTE. Ménage dérive ce mot

de *aquilario* , diminutif d'*aquila*. Il n'y a pas plus de cent ans qu'on les nomme *alérions* , & qu'on les représente les ailes étendues sans jambes & sans bec. On les appelloit auparavant simplement , par leur nom *aiglettes*.

L'*alérion* représenté ne paroît différent des merlettes , qu'en ce que celles-ci ont les ailes ferrées , & sont représentées comme passantes ; au lieu que l'*alérion* est en pal , & a l'aile étendue ; outre que la merlette a un bec , & que l'*alérion* n'en a pas. Voyez MERLETTE. (V)

ALERON , s. m. (*Soierie*.) Voyez ALEIRON. On dit *aleron* dans la manufacture de Paris , & l'on dit *aleiron* dans celle de Lyon.

* ALERTE , cri de guerre , par lequel on appelle les soldats à leur devoir.

ALESA , (*Géog.*) ancien nom d'une ville de Sicile , aujourd'hui le bourg de *Tofa* , dans la vallée de Démona , où passe aussi un fleuve anciennement nommé *Alesus* , & aujourd'hui *Pittineo*. Cette ville avoit donné son nom à une fontaine qui étoit aux environs , & dont on a publié des choses assez extraordinaires : car on dit que dans le temps qu'elle étoit très-calme , si on jouoit de la flûte sur ses bords , on voyoit aussi-tôt l'eau s'agiter peu-à-peu , bouillonner , & comme si elle eût été charmée de la douceur de cet instrument , s'enfler jusqu'à sortir de son bassin. C'est ce que ces vers de Priscien ont marqué :

*Hic & Alesinus fons est mitissimus undis ,
Tibia quem extollit cantu saltare putatur
Musicus & ripis latans excurrere plenis.*

Une imagination bien échauffée , un cœur bien tendre , bien sensible aux doux accens d'une flûte maniée par Blavet , auroient pu voir de nos jours le même miracle. (C.A.)

ALÉSÉ , (*Hydraul.*) se dit des parois ou côtés d'un tuyau qui sont bien limés , c'est-à-dire , dont on a abattu tout le rude. (K)

ALÉSÉ , *terme de Blason* ; il se dit de toutes les pieces honorables , comme d'un chef , d'une fasce , d'une bande , qui ne touchent pas les deux bords ou les deux flancs de l'écu. De même , la croix ou le fautoir qui ne touchent pas les bords de leurs quatre

extrémités, sont dits *alésés*. Il porte d'argent à la fasce *alésée* de gueules.

L'Aubespine, d'azur au sautoir *alésé* d'or, accompagné de quatre billettes de même. (V)

ALESSENSIS, ASENSIS ALISENSIS PAGUS, (Géogr. du moyen âge.) l'Auxois en Bourgogne. Ce *pagus* tire son nom de l'ancienne Alife, célèbre par le siège qu'elle soutint contre César, & dont la prise couronna ses exploits dans les Gaules. D'*Alesia* s'est formé le nom François d'*Auffais*, *Aulfois*, & *Auxois*.

Cette ville étoit la capitale des Mandubiens, peuples de la république des Eduens, dont le district s'étendoit depuis Saulieu à Duessme, douze lieues du sud au nord, & d'Avalon à Chanceaux, treize lieues de l'ouest à l'est. Le Duessmois dans la suite fit un canton séparé de l'Auxois, nous en parlerons en son article. L'Avalonois même en dépendoit; mais il fit aussi un comté particulier, dont on fera mention.

Le *pagus Alesensis* renfermoit Semur, Flavigny, Montbard, ville très-ancienne, Mont-saint-Jean, Arnai, Pouilli, & tout le pays depuis ce bourg à celui d'Epoisses. Voyez chacun de ces lieux à leur article.

Dans la vie de saint Germain, écrite par Fortunat, ce *pagus* est nommé *Alesiensis*; dès le neuvième siècle il eut le titre de comté, & fut possédé par Manesès de Vergy, qui étoit aussi comte de Dijon. Ces deux comtés passèrent à ses descendans. Raoul de Vergy, un de ses petits-fils, fut comte d'Auxois & du Duessmois. Aimé se qualifie en 1004, administrateur de la chose publique dans ces comtés: *administrator rei publicæ comitatûs Alesiensis & Duesmensis*. (Maison de Vergy, par Duchêne, pag. 45, pr. in-folio.) Valon de Vergy eut cette même qualité en 1035. Après la mort du comte Letalde, Eudes I, duc de Bourgogne, unit le comté d'Auxois à son duché en 1082.

Saint Agricole, que le peuple appelle saint *Arille* ou *Are*, né au territoire d'Auxois, devint évêque de Nevers sous Gontran. (Coquille, pag. 36, éd. 1612, in-4^o. Martyrol. Autiss. p. 50.)

Thierry II & la reine Brunehaut résidoient en 598 à Epoisses, où ils avoient une maison royale, *Spincia, Espiffia*. Saint Co-

lomban qui parloit aux rois avec un zèle d'Elie, y vint trouver le roi, & reçut un ordre de la reine de sortir du royaume: c'est la première espèce de lettre de cachet dont il soit fait mention dans notre histoire. (V. hist. de Fr. t. III. D. Mab. sac. Bened. 2.)

La Maison-Dieu d'Epoisses fut donnée par Hilduin, évêque de Langres, à l'abbaye de Montier-saint-Jean en 1200. (V. Gal. chr. t. IV 196. pr.) Près d'Epoisses est le *Brocariaca* des anciens que M. le Tors, lieutenant civil & criminel à Avalon, a prouvé être la *Boucheroisse*, hameau de la paroisse de Trevilli sur le Serin près de Montréal.

Le fondateur de l'abbaye de saint Prie en 721, désigne Flavigny, en Auxois, dans un territoire particulier nommé *Bornay*; *Flavinicum in pago Alesensi in agro Burnacense*. (Hist. de Bourgogne, in-fol. t. I. p. 1, pr.) Le pape Jean VIII fit la dédicace de cette église en 877. (Gal. chr. t. IV, p. 455.)

Varré fait mention dans son testament de plusieurs villages, situés dans ce canton; tels que *Mifféri*, *Meseriicum*; *Saifferey*, *Censiacum*; *Lavau*, *Vallinse*; *Charigni*, *Cariacum*; *Darcey*, *Darcium*; *Gisley*, *Festiacum*; *Lugni*, *Iuviniacum*. Ce testament fut passé en 721, selon D. Mab. à Semur (*datum Sinemuro castro*), qui est à présent la capitale de l'Auxois. Semur est appelé *Sinemuris in Auxo* dans un acte de l'abbaye d'Againe 2. Poillenai ou Poulle-nai, *Poliniacum* & Poiseul, *Puteoli*, furent donnés à l'abbaye de Flavigny en 748. (Gal. ch. tom. IV, p. 358.)

Le cartulaire de Flavigny que j'ai consulté, fait connoître 768, *Marfilli* & *Myarde-Lafaye*, donnés par Pierre de Viteaux; *Poiseul*, *Vesvre*, *Menetreux-le-Pitois*, *Magni* près Semur *Marciliacum*, *Myardis*, *Puteoli*, *Vabra*, *Menestriolum*, *Manneum* in pago *Alsinsi*. Semnon, curé de saint Euphrone, cite un habitant d'Alise devant le prévôt de Flavigny en 812. *S. Euphronii fanum*. (Voy. D. Viole, vie de sainte Reine.)

Munier nous a conservé une chartre de Charles le chauve, où il est fait mention de *Blancey*, cédé en partie à l'abbaye de saint symphorien d'Autun en 864, *Blansiacum in pago Alsinsi*.

Le cartulaire de saint Benigne , marque Salmaise & Verrey dans l'Auxois : *castrum Sarmacum* , *Sarmatia* , & *Vitriacum* , sous la vingt-deuxième année du règne de Charles le chauve. En 1031 , il y eut un prieuré de fondé à Salmaise , où les ducs de Bourgogne de la première race avoient un château.

Richard le justicier aimoit le séjour de Pouilli en Auxois , *Polliacum* , *Puliacus* , *Poilleyum* , comme un lieu de plaisance. La chapelle de Notre-Dame y fut bâtie en 1061. Pouilli fut vendu au duc Hugues IV , qui y fit bâtir un château. (Perard , pag. 498.) Voyez POUILLI.

Flodoard , dans sa chronique , dit que Mont-saint-Jean , *castellum Montis S. Joannis in comitatu Alsinfi* , fut assiégé & pris par le roi Raoul en 924 , sur Renaud de Vergy. (*Maison de Vergy* , page 30 , pr.) Voyez MONT-SAINT-JEAN.

Achard , quarante-septième évêque de Langres , réunit à Moutier-saint-Jean les églises de Corfaint , *Corpus-sancti* ; de Montbertaut , *Mons-Bertaldi* ; Asnières , *Asneriæ* ; Ricey , *Riceium* , si connu par ses vins & ses fromages ; & Nuys , *Nuidis*. (*Gal. chr. t. IV* , p. 547.)

Gautier , évêque d'Autun , de sa propre autorité en 992 , unit à l'abbaye de Flavigny les églises de Haute-Roche , *Alta-Rocha* ; de Jailly , *Jaliacum* ; de Villi , *Vuidiliacum vel Villicum* ; Chanceaux , *Cancellum* ; Poiseul-la-ville , *Puteoli* ; l'isle sous Montréal , *Insulæ* ; ce bourg , où des cordeliers furent établis en 1471 , est nommé dans le *Gallia chr. de Robert* , in-fol. p. 215 , *insulæ in mandubiis sub Monte regali* ; Massingi-lès-Semur , *Massingiacum* ; Cefsey , *Sitiacum* ; Fain , *Fanum* ; Blaisi , *Blasiacum*. (*Voyez hist. de Bourg. in-fol. t. I. p. 24* , pr.)

Arnai-le-Duc , où fut fondé un prieuré de Bénédictins en 1088 , étoit en Auxois , *Arnetum* , *Arnacum*. V. ci-après ARNAI. Il est aussi souvent parlé dans les titres des IX , X & XI^e siècles de Thil ou Til en Auxois , *castrum Tiliium* , *Tilum* , *Teium* : Hugues l'abbé possédoit le château en 886. Miles de Thil dota le prieuré de Precy en 1018 : Jean de Thil , connétable de Bourgogne , fonda sur la montagne de Thil à

l'opposite de son château , une collégiale en 1340.

Montréal , *Mons Regalis* , est ancien : on croit que les rois de la première race y avoient une maison de plaisance , d'où lui vient son nom. Le duc Robert I y établit une collégiale en 1068 ; elle fut enrichie de plusieurs terres en 1170 par Anseric de Montréal , sénéchal de Bourgogne. Il y a un ancien prieuré de l'ordre de saint Augustin de chanoines réguliers , possédé actuellement par M. Mynard , homme de lettres très-instruit. Cette petite ville a donné le nom à une ancienne maison alliée à celle de Bourgogne. Voyez MONTRÉAL , sur lequel le prieur m'a envoyé un bon mémoire qui m'a servi pour cet article.

Montbard , est un lieu d'une haute antiquité : il obtint le droit de commune du duc Hugues en 1221 : *castrum Montisbarri* , *de Monte Barro*. (*Voyez Perard* , p. 419.) Voyez ci-après MONTBARD.

Humbert , évêque d'Autun , confirma en 1142 , à l'abbaye de Fontenai , nouvellement fondée , près de Montbard , *Fontenetum* , les donations faites des granges de Jailli & de Flacey , *grangiæ Jailiaci & Flaciaci*.

Le Réomans , in-4^o pag. 188 , 191 , indique au XII^e siècle quelques villages de l'Auxois , *Afiacum* , Aizi , sous Rougemont ; *Berfontis* , que je crois être Buffon , devenu si célèbre par le seigneur actuel ; *Asneriæ* , Asnières ; *Curtannacum* , Coute-moux ; *Tifiacum* , Tifi ; *Suentiacum* , Censey ; *Teliacum* , Talleci ; *Byrreium* , Bierris , aujourd'hui Anstrude.

Une bulle du pape Anastase , nommée précisément sous Thil , *Prisciicum* , dont le prieuré fut uni à l'abbaye de Flavigny en 1154. La même bulle fait mention de Grignon , *castrum Griniacum* ou *Grignonis* ; de Chanceaux , *de Cancellis* , Perard , p. 237. Touillon , *castrum Toilonum vel Tulioni* , fut uni à l'église d'Autun , sous l'évêque Etienne : le pape Pascal lui en confirma la possession en 1186. (*Voyez Gal. chr. t. IV* , p. 88 , pr.)

La cartulaire de Flavigny indique encore en Auxois au X ou XIII^e siècle , les villages de Nailli , *Nallaium* , *Nauliacus* , où il y avoit un hospice ou Maison-Dieu avant l'an 1228 ; Lantilli , *Lantilliacum* ; Grifigni ,

Grinifacum ; Buffi-le-Grand, *Buxiacum*, où le fameux Roger, comte de Rabutin, avoit un beau château, & où pendant sa disgrâce, il a composé plusieurs ouvrages ; Frolois, *Frollesium*, *Frolletum*, *Froliacum*, baronnie très-connue par ses anciens & puissans seigneurs ; Saigni, *Seigniacum*, vieux château, *vetus castrum*, lieu ancien du domaine des ducs de la première race ; S. Thibaut, où fut fondé un prieuré au XII^e siècle par les seigneurs de S. Beurri, & dont l'église fut bâtie par le duc Robert II. *S. Theobaldi cella*, la vallée de saint Thibaut est renommée par la fertilité de son terroir & l'excellence de ses grains.

Giffey-le-vieux, *Gisseiacum*, porte des marques de son ancienneté, par une petite colonne qui est au milieu du jardin du château, sur laquelle on lit : *Aug. sac.* Les médailles du haut & du bas empire qu'on trouve en ce lieu, prouvent qu'il étoit connu du temps des Romains. Le père du seigneur de Giffey (M. de Riollet), qui est curieux d'antiquités, a fait une petite collection de médailles Gauloises & Romaines, trouvées dans les environs.

Cinq médailles d'argent d'Antonin, de Marc-Aurèle & Probus qui étoient dans des tombeaux de pierre, déterrés à Arcenai, près Saulieu en 1771, par le seigneur (M. de Conighan) qui me les a données, marquent assez l'antiquité de ce village, qu'on croit avoir été autrefois le cimetière public de ce canton.

Les titres du château de Mont-saint-Jean, sont connoître aux X & XII^e siècles, Ormancey, Noidan, Thoisy, la Motte, Charni, fameux par ses braves & puissans comtes de Charni, & par sa forteresse, Thorey sous Charni ; *Ormancedum*, *Noidaneum*, *Otoiseium*, *Charneium*, *Thorre vel Thorreyum* : le curé de Thorey (M. Pasquier), homme de goût & instruit, a découvert sur ses montagnes, des morceaux curieux de pétrifications : M. Foisset, amateur de l'histoire naturelle, curé de la Motte, son voisin, en a rassemblé une nombreuse collection de toute espèce, trouvées dans les environs.

Le Val-Croissant, *Vallis Crescens*, prieuré de l'ordre du Val-des-Choux, fut fondé en 1216 par Guillaume de Mont-saint-Jean. (C)

ALÉSER, dans l'Artillerie, c'est nettoyer l'ame d'une pièce de canon, l'agrandir pour lui donner le calibre qu'elle doit avoir. (Q)

ALÉSER, terme d'Hologerie, c'est rendre un trou circulaire fort lisse & poli, en y passant un alésoir. Voyez ALÉSOIR. (T)

ALÉSOIR, f. m. en terme de la Fonderie des canons, est une machine assez nouvellement inventée, qui sert à forer les canons, & à égaliser leur surface intérieure.

L'alésoir est composé d'une forte cage de charpente, établie sur un plancher solide, élevée de huit ou dix piés au dessus du sol de l'atelier. Cette cage contient deux montans à languettes fortement fixés à des pièces de bois qui portent par leurs extrémités sur les traverses qui assemblent les montans de la cage. On appelle ces montans à languettes, *coulisses dormantes*. Leurs languettes, qui sont des pièces de bois de quatre pouces d'équarrissage clouées sur les montans, doivent se regarder & être posées bien d'à plomb & parallèlement dans la cage ; leur longueur doit être triple, ou environ, de celle des canons qu'on y veut aléser.

Sur ces coulisses il y en a deux autres à rainure qui s'y ajustent exactement. Ce sont ces derniers qui portent les moises, entre lesquelles la pièce de canon se trouve prise ; en sorte que les deux coulisses à rainure, les moises & la pièce de canon, ne forment plus qu'une seule pièce au moyen des gougeons à clavettes ou à vis qui les unissent ensemble ; en sorte que le tout peut couler entre les deux coulisses dormantes par des cordages & poulies mouflées, attachées au haut de l'alésoir & à la culasse de la pièce de canon. Le bout des cordages va se rouler sur un treuil, aux deux extrémités duquel sont deux roues dentées du même nombre de dents. Les tourillons du treuil sont pris dans des colets, pratiqués entre les montans antérieurs de la cage & des dosses qui y sont appliquées.

Les deux roues dont nous venons de parler, engrennent chacune dans une lanterne d'un même nombre de fuseaux. Ces lanternes sont fixées sur un arbre commun, dont les tourillons sont pris de même par des colets, formés par les deux montans de la cage & les dosses qui y sont appliquées. Les parties de

de cet axe qui excèdent la cage, sont des quarrés sur lesquels sont montées deux roues à chevilles, au moyen desquelles les ouvriers font tourner les lanternes fixées sur le même axe, & les roues dentées qui y engrenent, & par ce moyen, élever ou laisser les moises, les coulisses à rainures, & la piece de canon qui leur est assujettie par les cordages qui se roulent sur le treuil ou axe des roues dentées.

Sur le sol de l'atelier, directement au-dessous des coulisses dormantes, est fixé un bloc de pierre solidement maçonné dans le terre-plain. Cette pierre porte une crapaudine de fer ou de cuivre, qui doit répondre directement à plomb au-dessous de la ligne parallèle aux languettes des coulisses dormantes, & qui sépare l'espace qu'elles laissent entr'elles en deux parties égales. Nous appellerons cette ligne, *la ligne de foi de l'alésoir*. C'est dans cette ligne qui est à plomb, que l'axe vrai de la piece de canon, dont la bouche regarde la crapaudine, doit se trouver : en sorte que le prolongement de cet axe, qui doit être parallèle aux languettes des coulisses dormantes, passe par cette crapaudine.

Toutes ces choses ainsi disposées & la machine bien affermie, tant par les contrevents que par des traverses qui unissent les montans à la charpente du comble de l'atelier, on présente le foret à la bouche du canon, s'il a été fondu plein, pour le forer, ou s'il a été fondu avec un noyau, pour faire sortir les matieres qui le composent. Le foret est fait en langue de carpe, c'est-à-dire, à deux biseaux; il est terminé par une boîte, dans laquelle entre la partie quarrée de la tige du foret qui est une forte barre de fer, ronde dans la partie qui doit entrer dans le canon, & terminée en pivot par sa partie inférieure, laquelle porte sur la crapaudine, dont on a parlé.

A trois ou quatre piés au-dessus de la crapaudine est fixée sur la tige du foret, qui est quarré en cet endroit, une forte boîte de bois ou de fer, au travers de laquelle passent les leviers, que des hommes ou des chevaux font tourner. Au moyen de ce mouvement & de la pression de la piece de canon sur la pointe du foret, on vient à bout de la percer aussi avant qu'on le souhaite. Les parties que le foret détache, & qu'on

Tome II.

appelle *alésures*, sont reçues dans une auge posée sur la boîte de ces leviers, ou suspendue à la partie inférieure des coulisses dormantes.

Lorsque la piece est forée assez avant, ce que l'on connoît lorsque la bouche du canon est arrivée à une marque faite sur la tige du foret, à une distance convenable de sa pointe, on l'éleve au moyen du rouage expliqué ci-devant jusqu'à ce que le foret soit sorti de la piece. On démonte ensuite le foret de dessus sa tige, & on y substitue un *alésoir* ou équarrissoir à quatre couteaux. L'*alésoir*, est une boîte de cuivre de forme cylindrique, au milieu de laquelle est un trou quarré, capable de recevoir la partie quarrée & un peu pyramidale de la tige sur laquelle précédemment le foret étoit monté. Cette boîte a quatre rainures en queue d'aronde, parallèles à son axe & dans lesquelles on fait entrer quatre couteaux d'acier trempé. Ces couteaux sont des barres d'acier en queue d'aronde, pour remplir les rainures de la boîte. Ils entrent en coin par la partie supérieure, pour qu'ils ne puissent sortir de cette boîte, quoique la piece de canon les pousse en embas de toute sa pesanteur. Les couteaux doivent excéder de deux lignes, ou environ, la surface de la boîte, & un peu moins par le haut que par le bas, pour que l'*alésoir* entre facilement dans la piece de canon, dont on accroît l'ame avec cet outil, en faisant tourner la tige qui le porte, comme on fait pour forer la piece.

Après que cet *alésoir* a passé dans la piece on en fait passer un autre de cinq couteaux, & on finit par un de six, où les surfaces tranchantes des couteaux sont parallèles à l'axe de la boîte, & seulement un peu arrondies par le haut pour en faciliter l'entrée. Cet *alésoir* efface toutes les inégalités que les autres peuvent avoir laissées, & donne à l'ame du canon la forme parfaitement cylindrique & polie qu'elle doit avoir.

Le canon ainsi aléfé, est renvoyé à l'atelier des ciseleurs, où on l'acheve & répare. On y perce aussi la lumière; & il en sort pour être monté sur son affût. Il est alors en état de servir, après néanmoins qu'il a été éprouvé. Voyez CANON.

On a pris le parti de fondre les canons solides, & de les forer & aléfer à l'aide de cette

H

machine, parce qu'on est sûr par ce moyen de n'avoir ni soufflures, ni chambres; inconveniens auxquels on est plus exposé en les fondant creux par le moyen d'un noyau. Le premier *alésoir* a été construit à Strasbourg. On en fit long-temps un secret, & on ne le montrait point. Il y en a maintenant un à l'arsenal de Paris, que tout le monde peut voir, & auquel nous renvoyons nos lecteurs, à qui les planches le plus artistement travaillées, ne donneroient qu'une idée imparfaite de cette machine aussi utile qu'ingénieuse. Un seul *alésoir* suffit pour trois fourneaux: cette machine agissant avec assez de promptitude, elle peut forer autant de canons qu'on en peut fondre en une année dans un atelier.

ALÉSOIR, *outil d'Horlogerie*, espece de broche d'acier trempé. Pour qu'un *alésoir* soit bien fait, il faut qu'il soit bien rond & bien poli, & un peu en pointe. Il sert à rendre les trous durs, polis & bien ronds. Ces sortes d'outils sont emmanchés comme une lime dans un petit manche de bois, garni d'une virole de cuivre. Leur usage est de polir intérieurement & d'accroître un peu les trous ronds dans lesquels on les fait tourner à force.

ALÉSOIR, *en terme de Doreur*, est une autre espece de foret qui se monte sur un fût de villebroquin. On s'en sert pour équarrir les trous d'une piece,

* ALESONNE, ville de France en Languedoc, généralité de Toulouse, diocese de Lavaur.

* ALESSANA, petite ville du royaume de Naples dans la province d'Otrante. *Long. 36; lat. 40, 12.*

§ ALESSIO, ALESSO ou ALESSIS, (*Géog.*) ville de la Turquie européenne dans l'Albanie, sur le golfe Adriatique, à l'embouchure du Drin, & au sud-ouest d'Albanopoli. Elle a un fort & un évêché suffragant du Durazzo. Le tombeau du fameux Scanderberg, roi d'Albanie, qui y mourut en 1467, a rendu cette ville célèbre. (*C. A.*)

* ALESSIS, (*Géog.*) ville d'Albanie dans la Turquie européenne, proche l'embouchure du Drin. *Long. 37, 15; lat. 41, 48.*

ALESURES, *s. f.* Les *Fondeurs de canons* appellent ainsi le métal qui provient des pieces qu'on alese. *V. ALÉSER & ALÉSOIR.*

ALET ou ALETH, (*Géog.*) en latin; *Eletha, Elethum, Aletha*, ville de France, dans le bas-Languedoc, au comté de Razès, est située au pié des Pyrénées, sur la riviere d'Aube. Il y a des ruisseaux auriferes dans ses environs, & des bains qui ont quelque réputation. Cette ville fut érigée en évêché en 1319 par le Pape Jean XXII. Le diocese d'*Alet* n'a que 80 paroisses, & son évêque est suffragant de Narbonne. L'évêque Nicolas Pavillon, oncle de Pavillon l'académicien, s'est distingué dans le dernier siecle par son zele & sa rare piété; on lui doit le rituel d'*Alet*, un des mieux faits qu'on connoisse en ce genre. M. de Chanterat, aujourd'hui évêque de la même ville, vient de le faire réimprimer avec l'éloge de l'auteur. (*C. A.*)

ALETES, *s. f. plur.* (*Archit.*) de l'Italien *aletta*, petite aîle ou côté, s'entend du parement extérieur d'un pié-droit: mais la véritable signification d'*alates* s'entend de l'avant-corps que l'on affecte sur un pié-droit pour former une niche quarrée lorsque l'on craint que le pié-droit, sans ce ressaut, ne devienne trop massif ou trop pesant en rapport avec le diametre de la colonne ou pilastre. *Voyez PIÉ DROIT.* (*P*)

ALETIDES, *adj. pris subst.* (*Hist. anc.*) sacrifices solennels que les Athéniens faisoient aux mânes d'Érigone, par ordre de l'oracle d'Apollon.

ALEUROMANCIE, *s. f.* (*Divinat.*) divination dans laquelle on se servoit de farine soit d'orge, soit d'autres grains. Ce mot est grec & formé d'*ἀλεύρον*, farine, & de *μαντεία*, divination.

On fait que l'*aleuromancie* étoit en usage dans le paganisme, qu'elle s'est même introduite parmi les chrétiens comme en fait foi cette remarque de Théodore Balsamon, sur le sixieme concile général: *Mulieres quædam cum hordeo ea, quæ ab aliis ignorantur enunciant; quæ... ecclesiis & sanctis imaginibus assidentes, & se ex iis futura discere prædicantes, non secus ac Pythonissæ futura prædicant*: mais on ignore de quelle maniere on dispoit cette farine pour en tirer des présages. *Deltrio, disquisit. magic. lib. IV, cap. ij, quæst. 7 sect. ij, p. 553.* (*G*)

On menoit aux prêtres ou devins les esclaves soupçonnés de larcin, les prêtres leu

donnoient une croûte de pain enchanté fait avec de la farine de blé, & si elle leur demouroit dans la gorge, c'éroit une preuve qu'ils étoient coupables.

ALEXANDRE, roi de Syrie, (*Hist. de Syrie.*) fut un de ces instrumens dont la politique se sert pour arriver à son but. L'obscurité & l'incertitude de sa naissance, qui devoient le laisser languir dans la bassesse, préparèrent son élévation. Héraclide, chassé de Syrie, s'étoit retiré à Rôme, où il éleva ce jeune homme sous le nom d'*Alexandre*, fils d'Antiochus Epiphanès. Le sénat ferma les yeux sur une imposture dont il espéroit profiter. Il lança un décret pour placer le jeune aventurier sur le trône de Syrie: on lui donna une armée pour appuyer ses prétentions: Démétrius, qui vint à sa rencontre, le combattit & remporta la victoire. Mais abhorré de ses sujets qui se rangerent sous les drapeaux de son ennemi, il tenta la fortune d'un nouveau combat, où il perdit la vie. *Alexandre*, devenu paisible possesseur du trône de Syrie, s'appuya de l'alliance de Ptolomée, qui lui donna sa fille Cléopâtre en mariage. Cet usurpateur porta sur le trône tous les vices, & assoupi dans les débauches, il se reposa du soin de l'administration sur Ammonius, ministre sans pudeur & sans capacité; le fils & la sœur de Démétrius furent les premières victimes immolées à ses soupçons, & ce fut le prélude du carnage qui arrosa la Syrie du sang des plus illustres citoyens. Aux cris de tant d'innocens égorgés, une armée nombreuse de mécontents se rangea sous les ordres du jeune Démétrius, qui saisit l'occasion de recouvrer l'héritage de ses peres. Ptolomée informé de l'orage suspendu sur la tête de son gendre, arme pour le dissiper, il entre dans la Cilicie avec un appareil si formidable qu'*Alexandre* craignit qu'il ne s'en rendît le maître, & pour prévenir son ambition, il eut l'ingratitude d'attenter contre sa vie. Ptolomée indigné de cette perfidie, lui déclare la guerre; il se présente devant Antioche dont les habitans lui ouvrent les portes. Ammonius, qui avoit tout à redouter de ses vengeances, fut puni par le peuple, qui l'arracha de sa retraite pour le mettre en piéces. Ptolomée, proclamé roi de Syrie par la voix publique, eut la modération de refuser ce titre. Il exhorta les Syriens de rentrer sous

l'obéissance du jeune Démétrius, qui n'avoit point hérité des vices de son pere Antiochus. Sa recommandation eut un plein succès, & aussi-tôt l'armée de l'imposteur jura fidélité au descendant de ses légitimes maîtres. *Alexandre* au bruit de cette révolution, sortit du sommeil où il étoit plongé. Il marche contre Antioche, & semble ne vouloir faire de la Syrie qu'un bûcher & des déserts. Les deux armées engagent une action sanglante, & *Alexandre* vaincu s'enfuit seul avec précipitation dans l'Arabie, se flattant de trouver un asyle auprès d'un roi qu'il croyoit son ami, & qui fut son assassin. Ce prince infrauteur des drois de l'hospitalité, lui fit trancher la tête qu'il envoya comme un don précieux à Ptolomée. (T-N.)

ALEXANDRE, (*Hist. de Syrie.*) Ptolomée Phiscon, roi d'Egypte, voulant se venger de Démétrius, roi de Syrie, se servit d'un frippier d'Alexandrie, nommé *Alexandre*, qui eut l'adresse de se faire passer pour le fils d'Alexandre Bala, dont il réclama l'héritage. La conformité de l'âge, de la taille & des traits favorisèrent son imposture: Phiscon lui fournit des troupes & de l'argent pour appuyer ses prétentions. Dès qu'il parut dans la Syrie, les peuples, amateurs des nouveautés, le reconnurent pour leur roi sans examiner ses titres, dont le plus réel fut une victoire remportée sur Démétrius, qui, après sa défaite fut assassiné dans Tyr, où il avoit cru trouver un asyle. L'imposteur monta sur le trône aux acclamations d'un peuple séduit. Il se crut assez puissant pour ne pas s'assujettir à la honte d'un tribut annuel que Phiscon exigeoit comme une récompense du secours qu'il lui avoit fourni: la guerre fut rallumée. Les Egyptiens entrèrent en Syrie, où ils remportèrent une grande victoire. *Alexandre* qui avoit vu tailler ses troupes en piéces, enleva les richesses du temple de Jupiter pour lever une nouvelle armée. Mais cette ressource excita l'horreur des peuples, qui crurent que ce sacrilege avoit rompu le frein de leur obéissance. Ils endosserent la cuirasse, & la multitude, docile à la voix des chefs, se rangea sous leurs drapeaux. *Alexandre* abandonné sauva sa vie par la fuite. Il fut pendant quelque temps errant & inconnu, mais enfin il fut pris & condamné à mort, non comme imposteur, mais comme

un sacrilege , qui avoit dépouillé les dieux de leurs richesses. Il est plus connu sous le nom de *Zédina* , qui étoit celui de son pere. (*T-N.*)

ALEXANDRE I , (*Hist. d'Egypte.*) Ptolomée Phifcon , septieme roi d'Egypte de la race de Lagides , laissa trois fils , dont l'ainé , sorti d'une concubine , fut exclu du trône par le vice de sa naissance. Son pere , en mourant , légua son royaume à sa femme Cléopâtre , à condition de faire monter avec elle sur le trône celui de ses fils qu'elle en croiroit le plus digne. Une tendre prédilection la décida pour le plus jeune nommé *Alexandre* ; mais le peuple respectant l'ordre de la nature , y placa l'ainé , qui prit le nom de *Ptolomée Soter II* , mais plus connu sous le nom de *Lathyre*. Le souvenir de la préférence donnée à son puîné , le rendit ennemi secret de sa mere , qui se débarrassa d'un collègue si dangereux , en publiant qu'il avoit voulu attenter à sa vie.

Alexandre , qui avoit eu en partage l'isle de Chypre , en fut rappelé par sa mere , qui l'associa au pouvoir souverain. Lathyre dégradé , ne tomba point dans l'abattement. Son courage resserré dans l'isle de Chypre qu'on lui avoit abandonnée , s'élança dans la Palestine qu'il étonna par ses victoires & ses vengeances. Sa mere alarmée de ses prospérités , fit équiper une flotte & rassembla une armée de terre pour en arrêter le cours. Lathyre étoit assez puissant pour résister à tant d'efforts , mais cédant à la voix de la nature , il se reprocha de tourner ses armes contre une mere dont il ne pouvoit triompher que sans gloire , & qui le mettroit dans la cruelle nécessité de la punir. Il désarma & fut assez généreux pour s'abandonner à la discrétion d'une mere qui n'eut pour lui que les fureurs d'une marâtre. *Alexandre* , touché du sort de son frere , malheureux sans être coupable , craignit d'être à son tour la victime d'une mere familiarisée avec le crime ; & ce fut pour prévenir ses fureurs qu'il abdiqua l'autorité souveraine. Il fut bientôt rappelé de l'exil volontaire qu'il s'étoit imposé , par le peuple , qui , las d'obéir à une femme , demandoit un maître. *Alexandre* remonta sur le trône , où jusqu'alors il n'avoit eu que les décorations & l'ombre du pouvoir , il voulut en avoir la réalité. Sa mere trop

ambitieux pour partager le pouvoir , résolut de se débarrasser de l'importunité d'un rival , & comme elle se préparoit à le faire périr , elle fut prévenue par le prince qui la fit mourir.

Alexandre qu'une espece de nécessité avoit précipité dans le plus affreux des crimes , excita l'horreur de la nation , dont il avoit été l'idole. Les Egyptiens crurent devoir venger la mort d'une femme qu'ils avoient abhorrée pendant sa vie ; ils oublièrent ses crimes , & leur haine retomba sur le parricide , qui , chargé des imprécations publiques , fut obligé de descendre du trône pour aller mendier un asyle chez l'étranger , où il fut assassiné par Navarchus Chéreas. (*T-N.*)

ALEXANDRE II , (*Hist. d'Egypte.*) second fils d'Alexandre I , fut élevé sur le trône d'Egypte par la protection des Romains , qui dispoient de ce royaume que Lathyre leur avoit légué en mourant. Bérénice , fille unique de ce monarque , tenoit du privilege de sa naissance , un droit plus sacré ; mais Rome , qui avoit usurpé le pouvoir de distribuer les sceptres , lui associa *Alexandre* pour régner conjointement avec elle ; & pour détruire la jalousie du pouvoir , ils furent unis par le lien conjugal. Ce mariage , qui n'étoit point formé par leurs penchans réciproques , fut la source de leurs malheurs. La princesse toujours chagrine & mécontente , aigrit le caractère de son époux , qui ordonna de le débarrasser , par un assassinat , de ses importunités.

Alexandre , que ses talens naturels ennoblis par l'éducation avoient rendu cher à ses sujets , devint l'objet de l'exécration publique , mais protégé par Sylla il jouit d'une longue impunité. Ce ne fut qu'après la mort du dictateur que les Egyptiens , humiliés d'obéir à un parricide , le précipiterent du trône pour y placer Aulete , fils bâtard de Lathyre. Le monarque dégradé se retira dans le camp de Pompée , trop occupé contre Mithridate pour lui accorder le secours qu'il sollicitoit. Il succomba sous le poids de ses chagrins , & mourut à Tyr au milieu des trésors qu'il avoit enlevés de l'Egypte pour tenter l'avarice des Romains. (*T-N.*)

ALEXANDRE LE GRAND , (*Hist. anc.*) *Alexandre le grand* , troisieme du nom , fils &

successeur de Philippe roi de Macédoine , naquit l'an du monde trois mille six cent quatre-vingt-dix-huit. Le nom de ce prince présente l'idée d'un héros qui maîtrise la fortune & dispose des événemens. Jamais roi ne le surpassa en magnanimité ; jamais général ne remporta de victoires plus éclatantes , & ne fut mieux en profiter. Sa naissance fut marquée par plusieurs signes qui tous furent regardés comme autant de présages de sa grandeur future , & qu'on peut lire dans Quinte-Curce & Plutarque , peintres gracieux & fideles de ses traits qu'ils ont transmis à la postérité.

Alexandre n'eut pour ainsi dire point d'enfance ; & dans l'âge où les hommes ordinaires ont besoin de s'instruire , ses questions & ses réponses annonçoient une parfaite maturité de raison. Indifférent pour tous les plaisirs, il n'eut de passion que pour la gloire, & tous ses penchans parurent tournés vers la guerre. Des ambassadeurs du roi de Perse l'ayant vu à la cour de Philippe, s'écrierent : Notre roi est riche & puissant , mais cet enfant est véritablement un grand roi. Comme on le pressoit un jour d'entrer en lice pour disputer le prix de la course : Où sont les rois , répondit-il , que vous me proposez pour émules ? Son courage impatient de commander sembloit lui avoir révélé qu'il n'avoit pas besoin du secours de l'expérience. Les victoires de Philippe , en excitant son émulation , lui causoient une tristesse secrète , & quand on lui en apportoit la nouvelle , il se tournoit vers les enfans de son âge pour se plaindre de ce que son pere ne lui laisseroit rien de grand à exécuter. C'est à ce conquérant qu'on doit appliquer ce beau mot de Cléopâtre : le plus bel éloge d'*Alexandre* fut d'assujettir des villes & des royaumes , & de ne se réserver que la gloire de les donner.

Il n'avoit que seize ans lorsque son pere , occupé à faire la guerre aux Bizantins , lui confia pendant son absence les rênes de l'état. Les Médares , pleins de mépris pour sa jeunesse , crurent que ce moment étoit favorable pour recouvrer leur ancienne indépendance. *Alexandre* ayant pris leur ville , les en chassa ; & après l'avoir repeuplée du mélange de différens peuples , il lui fit porter le nom d'*Alexandropolis*. Son courage long-

temps oisif se déploya à la bataille de Chéronée où il eut la gloire d'enfoncer le bataillon sacré des Thébains. Ce fut autour de lui que se rassemblèrent les plus vaillans hommes , & que se fit le plus grand carnage. Le lieu où il avoit combattu étoit tellement jonché de morts , qu'il fut choisi pour celui de leur sépulture. Sa magnanimité surpassant sa valeur , les Macédoniens lui donnerent le nom de roi par excellence , & Philippe ne s'offensa pas de ce qu'on ne l'appelloit que le général. Cependant les noces de Philippe avec Cléopâtre , occasionnerent des troubles , dont *Alexandre* manqua d'être la victime. *Olympias* ambitieuse & jalouse , voyoit avec chagrin une rivale qui venoit partager une couche qu'elle avoit occupée toute entière. Elle engagea *Alexandre* à venger son orgueil offensé , & dès-lors il y eut des querelles fréquentes entre le pere & le fils. Philippe , dans un accès de colere , fut sur le point de tuer *Alexandre* , qui , pour éviter les effets de son repentiment , fut obligé de se retirer en Epire où il passa quelque temps en exil avec sa mere. Il étoit dans sa vingtième année lorsqu'il monta sur le trône de Macédoine vacant par la mort de Philippe assassiné par Pausanias. Il trouva son royaume en proie aux guerres intestines. Les nations barbares , impatientes d'un joug étranger , firent éclater leur penchant pour leur prince naturel précipité du trône par Philippe. Les républiques de la Grece n'étoient pas encore assez façonnées à l'esclavage pour ne pas frémir au nom d'un maître. Les changemens opérés dans les provinces , les avoient peuplées de mécontents ; & l'on passe aisément du murmure à la révolte. La jeunesse du nouveau roi faisoit croire qu'on pouvoit tout enfreindre avec impunité. Les généraux & les ministres épouvantés des orages prêts à fondre sur la Macédoine , conseilloyent à *Alexandre* de resserrer sa domination , & de rendre aux villes de la Grece leurs anciens privileges , comme un moyen infailible de les captiver par le frein des bienfaits. Cette politique tendoit encore à prévenir le soulèvement des Barbares , qui n'étant plus soutenus des Grecs mécontents , n'oseroient point sortir de l'obéissance : mais au lieu de suivre ces conseils timides , *Alexandre* n'écouta que sa magnanimité. Il savoit que l'indulgence pour des

rebelles ne sert qu'à nourrir leur confiance, & à les rendre plus indociles. Il conduisit aussi-tôt une armée sur les bords du Danube, & par une victoire éclatante remportée sur Syrmus, fameux roi des Tribales, il retint dans le devoir tous les peuples d'eu deçà de ce fleuve : alors se repliant vers la Grece, il commença par dissiper la ligue que les peuples de Thebes avoient formée avec ceux d'Athenes. *Marchons d'abord contre Thebes, dit-il à ses soldats, & lorsque nous aurons soumis cette ville orgueilleuse, nous forcerons Démosthene qui m'appelle un enfant, à voir un homme sur les murs d'Athenes.* Arrivé aux portes de Thebes, il voulut donner aux habitans le temps du repentir. Il leur envoya un héraut leur promettre un pardon illimité, s'ils vouloient lui livrer les principaux auteurs de leur révolte ; mais les Thébains ayant fait une réponse un peu trop fiere pour des sujets, il prit & rasa leur ville. Six mille habitans furent passés au fil de l'épée, trente mille furent condamnés à l'esclavage. *Alexandre* conserva la vie & la liberté à tous les prêtres ; il eut la même vénération pour les descendans de Pindare ; & la maison où ce poète étoit né, fut la seule qui subsista au milieu de tant de débris.

Cette exécution sanglante, excusée par la politique, fut suivie d'un vif repentir. *Alexandre* eut toujours devant les yeux les malheurs des Thébains. Ce prince superstitieux attribua toutes les disgrâces qui lui arriverent dans la suite à son excès de sévérité envers ces peuples : aussi ceux de ces infortunés qui survécurent au désastre de leur patrie, & qui voulurent s'attacher à son parti, en reçurent mille bienfaits. Il fit grâce à tous les fugitifs, & négocia avec les Athéniens qu'il invita à se soumettre de gré, ne voulant pas leur faire éprouver les mêmes malheurs. Après leur avoir pardonné, il leur recommanda de s'occuper des affaires du gouvernement, parce que, s'il venoit à périr dans l'exécution de ses vastes projets, il vouloit que leur ville donnât la loi à toute la Grece.

Après s'être ainsi assuré de la soumission des nations sujettes & tributaires, & avoir affermi son autorité, toutes les républiques de la Grece, dans une assemblée libre, l'éluèrent pour leur général. Il songea à humilier

la fierté des Perses, qui maîtres de l'Asie, avoient de tout temps ambitionné la conquête de la Grece, & qui même projettoient alors de la mettre à de nouvelles contributions. Avant de partir pour cette guerre importante, il donna audience aux principaux officiers des villes libres, & à tous les philosophes qui venoient le féliciter sur ses glorieux desseins. Etonné de ne pas voir Diogene, il daigna le prévenir par une visite : & après lui avoir fait les complimens qu'il eût dû en recevoir, il lui demanda s'il ne pouvoit rien faire pour l'obliger ? Ce fut à cette occasion que ce cynique lui répondit qu'il ne lui demandoit autre chose, que de ne pas se placer devant son soleil. On dit qu'*Alexandre* admira cette réponse qui prouve que l'ame d'un philosophe fait résister aux promesses de la fortune.

Avant de se mettre en marche, *Alexandre* voulut consulter Apollon, soit que son esprit fût infecté des préjugés vulgaires, soit qu'il se fût assuré des oracles de ce dieu pour mener avec plus de facilité des soldats naturellement superstitieux. La prêtresse en l'abordant, lui dit, *ô mon invincible fils !* Il la quitta sur le champ, s'écriant qu'il n'en vouloit pas davantage. Les historiens ne s'accordent pas sur le nombre des troupes qu'il conduisit en Asie. Les uns lui donnent trente mille hommes de pié & cinq mille de cavalerie ; les autres trente-quatre mille fantassins & cinq mille chevaux. Ce fut avec cette armée peu nombreuse, mais composée de bons soldats, qu'il marcha à la conquête du plus florissant empire du monde, contre un prince qui venoit le combattre à la tête de près d'un million d'hommes. Il fit aussi-tôt le partage de tous ses biens entre ses amis, ne se réservant que l'espérance avec l'amour de ses sujets & le droit de leur commander. Il dirigea sa route par la Phrygie ; arrivé à Ilion, il marcha avec respect sur les cendres de cette ville également célèbre par sa puissance & par ses malheurs. Il y offrit un sacrifice à Minerve, & fit des libations aux héros. Comme il en admiroit les ruines, quelqu'un lui demanda, s'il étoit jaloux de voir la lyre de Pâris : *montrez-moi*, répondit-il, *celle dont se servoit Achille pour chanter les exploits des grands hommes.*

Après avoir franchi les bords escarpés du

Granique, sous les yeux & malgré les efforts d'une armée nombreuse, il prit Sardes le plus ferme boulevard de l'empire d'Asie; Milet & Halycarnasse eurent la même destinée. Un nombre infini d'autres villes frappées de terreur, se rendirent sans opposer de résistance. Ces rapides succès donnerent lieu à des mensonges qu'il n'auroit pas manqué d'accréditer, s'il eût prévu la vanité qu'il eut dans la suite de vouloir passer pour dieu. On publioit que les montagnes s'applanissoient devant lui, & que la mer docile retiroit ses eaux pour lui laisser un libre passage: mais *Alexandre* écrivit plusieurs lettres pour détruire ces prétendus miracles. Il n'ambitionnoit encore que les éloges avoués par les sages. Arrivé à Gordium, capitale de l'Asie mineure, il coupa le fameux nœud gordien auquel les oracles avoient attaché le destin de l'empire de l'Asie. La conquête de la Paphlagonie & de la Cappadoce suivit de près la prise de Gordium, & sur ce qu'on lui apprit la mort de Memnon le plus grand capitaine de Darius, il marcha à grandes journées vers les hautes provinces de l'Asie. Déjà Darius étoit parti de Suze, plein de confiance dans la supériorité du nombre de ses troupes qui montoient à six cens mille combattans. Ses mages, prêtres flatteurs, augmentoient encore ses hautes espérances, & tiroient les plus favorables présages des événemens les plus ordinaires. Ils lui prometoient la victoire la plus éclatante, & lui faisoient perdre tous les moyens de se la procurer.

Cependant *Alexandre* s'étoit emparé de la Cilicie abandonnée par son lâche gouverneur. Il étoit avec son armée sur les bords du Cydnus, lorsque la beauté des eaux & l'extrême chaleur l'inviterent à se baigner. Il ne fut pas plutôt entré dans le fleuve, que l'extrême fraîcheur des eaux glaça son sang & le priva de tout mouvement. Ses officiers le retirèrent aussi-tôt, & le porterent dans sa tente à demi-mort. Il eut à peine repris ses esprits, qu'il déclara à ses médecins qu'il préféroit une mort prompte à une tardive convalescence. Darius avoit mis sa tête à prix; aucun médecin n'osoit prendre sur soi l'événement d'un remède précipité. Philippe qui traitoit *Alexandre* depuis son enfance, fut le seul qui eut assez de confiance dans son art, pour se rendre

à son impatience: mais tandis qu'il préparoit son remède, le roi reçut des lettres de Parménion le plus zélé de ses généraux, de ne point se confier à Philippe qu'il soupçonnoit de s'être laissé corrompre par les promesses de Darius, qui lui offroit mille talens & sa fille en mariage. Cette lettre plongea le roi dans la plus grande perplexité. Il craignoit d'être accusé d'imprudencé s'il prenoit le remède qu'on lui disoit être un poison, ou d'être opprimé par l'ennemi sous sa tente, si sa santé tarδοit à se rétablir: mais tous ses doutes se dissipèrent en présence de Philippe. Il reçoit la coupe que lui présente ce médecin fidele, & la boit sans témoigner la plus légère émotion: il lui remit ensuite la lettre de Parménion. Cette héroïque assurance est un trait qui caractérise ce conquérant.

Après qu'il eut pris ce remède, *Alexandre* se fit voir à son armée. Il s'avança aussi-tôt vers les gorges de la Cilicie qui conduisent dans la Syrie. C'étoit le poste que ses généraux lui avoient conseillé d'occuper, parce que ces défilés ne pouvant plus recevoir une grande armée rangée en bataille, les Macédoniens & les Perses se mesureroient nécessairement à force égale.

Darius eut l'imprudencé de s'y engager. Il n'y fut pas plutôt entré, qu'il voulut retourner dans ces vastes campagnes de la Mésopotamie qu'il n'auroit jamais dû quitter; mais *Alexandre* s'étant présenté à sa rencontre, il fut obligé de ranger ses troupes en bataille dans un lieu, qui, d'un côté resserré par la mer, & de l'autre par des montagnes escarpées, lui ôtoient tout l'avantage du nombre. Le Pinare qui coule de ces montagnes, rendoit sa cavalerie inutile. Mais si la fortune donna à *Alexandre* un champ de bataille avantageux, ce prince tira des secours plus grands encore de son génie pour la guerre. Comme il craignoit d'être enveloppé par un ennemi supérieur en nombre, il étendit son front de bataille depuis la mer jusqu'aux montagnes. Ses deux ailes étoient composées d'hommes forts & hérissés de fer. Se placant lui-même à la tête de la droite, il renversa l'aile gauche des ennemis, & la met en fuite. Lorsqu'il l'eut entièrement dissipée, il retourna sur ses pas au secours de Parménion qui défendoit l'aile

gauche : rien ne put résister aux Macédoniens, encouragés par la présence d'un prince, qui, malgré une blessure à la cuisse, se portoit dans tous les endroits où le péril étoit le plus grand. La victoire fut des plus éclatantes, & l'on peut dire qu'*Alexandre* en méritoit tout l'honneur. Cent dix mille Perses restèrent sur le champ de bataille ; toute la famille de Darius, sa mere, sa femme, & ses enfans, toute leur suite, tomberent au pouvoir du vainqueur, qui mit sa gloire à leur faire oublier leurs malheurs : après leur avoir fait dire que Darius, qu'ils pleuroient comme mort, étoit vivant, il les fit inviter à ne point se laisser abattre par la douleur, & les fit avertir de sa visite. Mais comme il étoit tout couvert de sueur, de sang & de poussiere, il défit sa cuirasse, & voulut prendre des bains chauds. *Allons*, dit-il à ses officiers, *allons laver cette sueur dans le bain de Darius*. Lorsqu'il y fut entré, & qu'il eut apperçu les bassins, les urnes, les buires, les phioles, & mille autres ustensiles tous d'or massif, & travaillés par les plus célèbres artistes; lorsqu'il eut respiré l'odeur délicieuse d'une infinité d'aromates & d'essences précieuses dont la chambre étoit parfumée, & que de-là il eut passé dans la tente, qui, par sa grandeur, son élévation & la magnificence de ses meubles, & par la somptuosité & la délicatesse des mets préparés pour le souper de Darius, surpassoit tout ce qu'il avoit vu jusqu'alors ; il fut frappé d'étonnement, & ne put s'empêcher de dire, en se tournant vers ses officiers : *Celui qui présidoit ici étoit vraiment roi*. C'est le seul mot qui paroisse indigne d'*Alexandre*. Les ambassadeurs Perses qui l'avoient vu à la cour de Philippe, avoient une idée bien plus sublime de la vraie grandeur.

Alexandre, après s'être remis de ses fatigues, & avoir fait donner la sépulture aux morts, honneur qui fut rendu aux ennemis, voulut voir ses captifs, non pour jouir du spectacle de sa gloire, mais pour les consoler de leur infortune. Il eut pour Sisigambis, mere de Darius, les mêmes égards qu'il eût eu pour la sienne. Il entra dans la tente de cette princesse avec Ephestion, fils de sa nourrice, qu'il avoit toujours beaucoup aimé. *Alexandre* avoit des graces naturelles ; mais il étoit d'une petite taille,

& son extérieur étoit négligé. La reine le prenant pour le favori, adressa le salut à Ephestion : un eunuque l'avertissant de son erreur, elle se jette à ses piés, & s'excuse sur ce qu'elle ne l'avoit jamais vu. *Alexandre* la relevant aussitôt : *O, ma mere !* lui dit-il avec bonté, *vous ne vous êtes point trompée, celui-ci est aussi Alexandre*. " Certes, dit " Quinte-Curce, s'il eût gardé cette modé- " ration jusqu'à la fin de ses jours, s'il eût " vaincu l'orgueil & la colere dont il ne put " se rendre maître, & qu'au milieu des festins il n'eût pas trempé ses mains dans le " sang de ses meilleurs amis, ni été si prompt " à faire mourir ces grands hommes auxquels " il devoit une partie de ses victoires, je " l'aurois estimé plus heureux qu'il ne s'imaginoit l'être, quand il imitoit les triomphes de Bacchus, [qu'il remplissoit de ses " victoires les rivages de l'Hellespont & de " l'Océan : mais la fortune n'avoit point " encore égaré sa raison ; & comme elle ne " faisoit que commencer à lui prodiguer ses " faveurs, il les reçut avec modération ; " mais à la fin il n'eut pas la force de la soutenir, & fut accablé sous le poids de sa " grandeur. Il est certain qu'en ses premières " années il surpassa en bonté & en continence " tous les rois qui l'avoient précédé. Il vécut " avec les filles de Darius, princesses de la " plus rare beauté, comme si elles eussent " été ses sœurs ; & pour la reine, qui passoit pour la plus belle personne de son " siècle, il eut l'attention d'empêcher qu'il " ne se passât rien qui pût lui déplaire : enfin " il se comporta avec tant d'humanité, envers les princesses ses captives, que rien " ne leur manqua que cette confiance qu'il " est impossible au vainqueur d'inspirer ". Suivant Plutarque, *Alexandre* ne se permit pas même de voir la femme de Darius. Ce prince avoit coutume d'appeler les dames Perses, *le mal des yeux*. Il n'en usa pas de même avec la veuve de Memnon, cet excellent capitaine de Darius ; mais ce fut à la sollicitation de Parménion, qui eut la bassesse d'être le ministre de son impudique maître.

Le succès de cette bataille, livrée aux environs d'Issus, ouvrit tous les passages aux Macédoniens. *Alexandre* envoya un détachement à Damas en Syrie, se saisit du trésor royal de Perse, & alla en personne s'assurer

s'affurer des ports & des villes maritimes le long de la Méditerranée. Plusieurs rois vinrent lui jurer obéissance, & remettre l'île de Chypre & la Phénicie, à l'exception de Tyr, qui, fière de sa situation au milieu de la mer, forma la résolution de se défendre. *Alexandre* employa sept mois entiers au siège de cette ville, dont la prise forme une époque remarquable dans la vie de ce conquérant. Il eut à combattre tous les éléments, & il ne s'en rendit maître qu'après l'avoir jointe au continent, dont elle étoit séparée par une mer orageuse.

La prise de Tyr fut suivie de celle de Gaza, capitale de la Syrie. Cette nouvelle conquête lui coûta plusieurs blessures. Dans toutes ses expéditions; il eut la même sagesse, la même intrépidité & la même fortune. Il fouilla cependant la gloire qu'il s'étoit acquise devant Gaza; par son inhumanité envers ce Bétis qui en étoit gouverneur. Il ne pouvoit reprocher à ce guerrier que sa résistance généreuse, & sa fidélité à son maître. *Alexandre*, oubliant dans ce moment les égards dus à la valeur, le fit mourir de la mort des coupables; & tandis qu'il respiroit encore, il lui fit passer des courroies à travers les talons, & l'ayant fait attacher à un charriot, on le traîna autour de la ville: il usa de cette barbarie à l'exemple d'Achille, dont il se disoit descendu. C'est ainsi qu'Homère fit le malheur de Bétis, en louant son héros féroce dans ses vengeances.

Alexandre se rendit en Egypte, dont les peuples, fatigués de la domination des Perses qui les traitoient en maîtres ambitieux & avarés, l'attendoient comme leur libérateur. Il s'avance vers Memphis, qui, à la première sommation, ouvrit ses portes, tandis que ses lieutenans marchaient vers Peluse, qui lui montra la plus prompte obéissance. La révolution fut rapide. Les Perses, épouvantés de cette défection générale, abandonnerent un pays qu'ils étoient dans l'impissance de défendre. Mazaze, lieutenant de Darius, ne sauva sa vie & sa liberté qu'en livrant au héros Macédonien le trésor de son maître.

Alexandre, aussi politique que guerrier, étudia le caractère de ses nouveaux sujets, & profita de leur foiblesse pour affermir sa domination naissante. Il rétablit les anciennes coutumes & les cérémonies religieuses

abolies par les Perses. Les Egyptiens, gouvernés par leurs propres loix, & libres dans l'exercice de leur culte, oublièrent qu'ils avoient un maître. Cette nation, naturellement indocile, devint soumise & fidèle, dès qu'elle servit ses dieux suivant ses penchans. Cette conquête se fit sans effusion de sang. *Alexandre* paroît vraiment grand dans les moyens qu'il prit pour la conserver. Il savoit qu'un conquérant peut dévaster avec impunité tout un royaume, mais qu'il ne pouvoit abattre un autel ou un bois sacré sans exciter un bouleversement général. Pour plaire à ses nouveaux sujets, il affecta pour Jupiter Ammon le respect dont ils étoient pénétrés, mais avant d'aller consulter l'oracle de ce dieu, il s'affura d'une réponse favorable par des largesses prodiguées aux prêtres mercénaires. Ce voyage entrepris à la tête d'une armée, offroit les plus grands périls dans un pays où le ciel avare de ses eaux, fait du sol une masse de poussière & de sable. *Alexandre* ne fut point arrêté par l'exemple de Cambise qui, dans ce voyage, avoit perdu une armée de cinquante mille hommes, qui fut ensevelie sous des montagnes de sable. Les Macédoniens prêts à périr dans ces contrées brûlantes, étoient tourmentés de la soif dont tous alloient expirer, sans un usage qui modéra la chaleur, & leur fournit une pluie abondante. Cette pluie fut regardée comme un miracle opéré par Jupiter, en faveur du prince qui venoit visiter son oracle. Ce premier bienfait fut suivi d'un second vraiment merveilleux. Les vents avoient couvert de sable les bornes qui servoient de guides aux voyageurs, & les Macédoniens erroient sans tenir de route certaine, lorsqu'un essaim de corbeaux se présenta devant leurs enseignes, s'arrêtant de distance en distance pour les attendre, & les appelant par leurs croassemens pendant la nuit. *Alexandre* qui avoit regardé comme faux les premiers miracles, adopta ceux-ci, qu'il prétendoit donner pour marque de son origine céleste qui commençoit à flatter son ambition.

Le caractère de la divinité imprimé à ce conquérant, étoit le triomphe de la politique pour affermir son pouvoir sur un peuple superstitieux, accoutumé à adorer ce qu'il y avoit de plus vil: mais cet orgueil le

rendit méprisable aux yeux des sages d'entre les Macédoniens : leur voix fut étouffée par les clameurs de la multitude ; ils furent obligés d'obéir & de se taire. A son retour du temple d'Ammon, il voulut laisser dans l'Égypte un monument durable de sa puissance. Il choisit un espace de quatre-vingts stades entre la mer & les palus Aaréotides, pour y fonder une ville qui de son nom fut appelée *Alexandrie*. La commodité de son port, les privilèges dont il la gratifia, les édifices dont il l'embellit, en firent une ville célèbre qui devint dans la suite la capitale de tout le royaume. Tandis qu'il en traçoit l'enceinte avec de la farine & de l'orge, suivant l'usage des Macédoniens, une multitude d'oiseaux de toute espèce en fit la pâture. *Alexandre* qui faisoit tout servir à ses desseins, emprunta l'organe des prêtres pour déclarer au peuple crédule, que ce phénomène étoit un signe que toutes les nations s'y rendroient en foule.

Lorsqu'il eut établi son culte & affermi sa domination, il quitta l'Égypte, où il laissoit autant d'adorateurs que de sujets. Il en confia le gouvernement à Echile de Rhode, & à Pucette, Macédonien : il ne leur donna que quatre mille hommes pour faire respecter son autorité. Polémon fut chargé de garder les bouches du Nil avec trente galères. La perception des impôts fut confiée à Cléomène ; & par-tout il établit un si bel ordre, que l'Égypte pouvoit se flatter d'un calme durable.

Cependant Darius lui avoit écrit plusieurs lettres superbes, auxquelles il avoit répondu avec plus de fierté. Il en reçut une plus modeste de la part de ce prince, qui lui offroit autant d'argent que pouvoit en contenir la Macédoine, & pour dot de sa fille qu'il lui donnoit en mariage, toutes les terres & souverainetés d'entre l'Euphrate & l'Hellespont, pourvu qu'il voulût devenir son ami, & faire avec lui une alliance offensive & défensive. *Alexandre* communiqua cette lettre à ses officiers. Parménion ouvrant le premier son avis : *J'accepterois ces offres, dit-il, si j'étois Alexandre. Et moi aussi, repartit Alexandre avec une fierté dédaigneuse, si j'étois Parménion.* Il fit réponse à Darius que, s'il venoit le trouver, il lui donnoit sa parole que non-seulement il lui laisseroit son royaume, mais

qu'il lui rendroit toute sa famille sans rançon ; qu'en attendant il alloit au-devant de lui pour le combattre. Il donna aussi-tôt ses ordres pour se mettre en marche, mais il fut arrêté par les obseques de Statira, femme de Darius, qui venoit de mourir en travail d'enfant. Les larmes dont il honora cette princesse infortunée exciterent les soupçons jaloux de Darius, qui ne pouvoit s'imaginer que l'on pût avoir en sa puissance une femme si belle, sans en abuser. Ce fut à Gaugamele, bourg voisin d'Arbelle, à quelque distance de l'Euphrate, que se donna la seconde bataille. Darius étoit à la tête de huit cens mille hommes de pié, & de deux cens mille de cavalerie. Les généraux d'*Alexandre*, étonnés à la vue d'une armée si nombreuse, étoient d'avis de combattre pendant la nuit, qui cacheroit aux Macédoniens leur inégalité ; mais il leur ferma la bouche, en leur disant qu'il ne déroboit point la victoire. L'ordre fut donné pour le lendemain, & il alla se reposer dans sa tente.

Quoique cette bataille dût décider de son sort, il ne témoigna aucune inquiétude. Son ame étoit si calme, qu'il dormoit encore à l'heure qu'il avoit marquée pour ranger son armée en bataille. Ses officiers, surpris de ne le point voir, se rendirent à sa tente, & le trouverent plongé dans un profond sommeil. Parménion l'appella plusieurs fois. *Comment, seigneur, lui dit-il, nous sommes en présence de l'ennemi, & vous dormez comme si vous aviez vaincu ! Eh, mon ami, lui répondit-il avec bonté, ne vois-tu pas que nous avons effectivement vaincu, puisque Darius est présent, & qu'il nous exempte la peine de le chercher dans les plaines qu'il a changées en affreuses solitudes.* Après les avoir renvoyés à leurs postes, il prit son armure, c'étoit une double cuirasse de lin, bien piquée, qu'il avoit gagnée à la journée d'Issus ; un casque de fer, mais plus brillant que l'argent le plus pur ; son hausse-col étoit aussi de fer, mais tout semé de diamans. Sa cotte d'armes s'attachoit avec une agraffe d'un travail exquis, & d'une magnificence fort au-dessus du reste de son armure. C'étoit un présent que lui avoit fait la ville de Rhodes, comme une marque de son admiration. Il avoit pour armes offensives une épée & une javeline. Lorsqu'il eut fait ses dispositions pour l'at-

taque , & qu'il eut excité le courage de ses soldats , il se fit amener Bucephale , cheval excellent , & qui lui avoit été d'une grande utilité : il s'y étoit d'autant plus attaché , que lui seul avoit su le dompter. Ce cheval , quoique vieux , n'avoit encore rien perdu de sa vigueur. Avant de prendre le poste qu'il étoit résolu de garder pendant la bataille , *Alexandre* fit paroître le magicien Ariffandre , qui promit à l'armée le succès le plus favorable. Aussi-tôt la cavalerie , fiere de le voir à sa tête , s'avance au galop , & la phalange Macédonienne la suit à grands pas dans la plaine. Mais avant que les premiers rangs fussent assez près pour donner , l'avant-garde des Perses prit la fuite. *Alexandre* profitant de ce coup de fortune , poursuit avec ardeur les fuyards , & les renverse sur le corps de bataille , où il porte l'épouvante. Le roi ambitionnoit la gloire de prendre , ou de tuer Darius , qui paroissoit au-dessus de son escadron royal , & qui se faisoit remarquer par sa fierté , & la magnificence de son équipage. Ses gardes firent une belle contenance ; mais voyant de près *Alexandre* , qui renversoit les fuyards sur ceux qui oppofoient de la résistance , ils imitent l'exemple de leurs compagnons. Quelques - uns , plus audacieux , jettent leurs armes , & saisissant les Macédoniens au corps , ils le traînent sous les piés de leurs chevaux , ils meurent eux-mêmes , satisfaits d'avoir fait de leur corps un rempart à leur roi. Darius se trouva dans une position terrible ; il étoit , comme dit Plutarque , frappé du spectacle le plus effrayant. Sa cavalerie , rangée devant son char qu'elle vouloit défendre , est taillée en pieces , & les mourans tombent à ses piés. Les roues du char , embarrassées par les cadavres & les blessés , ne peuvent se mouvoir. Ses chevaux percés , couverts de sang , n'obéissent plus à la main qui les guide. Sur le point d'être pris , il se précipite de son char , il se met sur un cheval , & s'éloigne de cette scene de carnage. Il seroit tombé au pouvoir de son vainqueur , si Parménion , pressé par la droite des Perses , n'eût sollicité *Alexandre* de venir le dégager. La présence de ce monarque décida de la victoire , & son premier devoir fut d'en témoigner sa reconnoissance aux dieux , par des hymnes & des sacrifices. Il se fit ensuite proclamer

roi de toute l'Asie. Magnifique dans les récompenses , dont il honora la valeur des officiers & des soldats , il voulut encore que tous les peuples de sa domination participassent à sa gloire. La liberté qu'il rendit aux républiques de la Grece , fut le premier monument de sa victoire. Toutes les villes de la Grece , que son pere & lui avoient détruites , furent rebâties par ses ordres. Ses bienfaits ne se bornerent point à la Grece ; il envoya du champ de bataille une partie des dépouilles aux Crotoniates , en Italie , pour honorer la mémoire de Phail , qui , du temps de la guerre des Medes , avoit équipé une galere à ses dépens , & s'étoit rendu à Salamine , pour partager le péril des Grecs. Ce fameux athlete y acquit beaucoup de gloire ; & ce furent ses concitoyens qui , long-temps après sa mort , en recueillirent les fruits.

Alexandre parcourut en vainqueur les provinces d'Arbelle & de Babylone , & sa marche avoit l'éclat d'une pompe triomphale. Il se rendit ensuite à Suze , qui étoit l'entrepôt de toutes les richesses de l'orient. C'étoit là que se gardoient les trésors des rois de Perse. Il s'appropriâ cent cinquante millions d'argent monnoyé , & cinq cens mille livres de pourpre d'Hermione , qui se vendoit alors jusqu'à cent écus la livre. Une seule heure mit au pouvoir d'un étranger des richesses , que l'avarice des rois exacteurs avoit accumulées pour leur postérité. Le monarque conquérant eut la vanité de se faire voir sur le trône des Perses ; & ce fut dans cette occasion , qu'il donna un nouveau témoignage de sa bonté compatissante. Le trône se trouvant trop élevé , un page lui apporta une table pour lui servir de marchepié : un eunuque de Darius , touché de ce spectacle , fondit en larmes. On l'interrogea sur la cause de sa douleur : c'étoit sur cette table ; répondit l'être dégradé , que mon maître prenoit ses repas. *Alexandre* loua beaucoup sa sensibilité , & il auroit fait ôter cette table , sans Philotas , qui lui fit craindre qu'on ne tirât de sinistres présages d'un sentiment si généreux.

Après avoir réglé tout ce qui pouvoit assurer le calme dans cette ville pendant son absence , il la désigna pour être le séjour de la famille de Darius , à qui il ordonna de rendre les mêmes honneurs qu'elle recevoit

dans les tems de sa premiere fortune. Avant de partir, il voulut rendre visite à la mere de ce prince infortuné ; il lui témoigna des respects aussi affectueux, que si elle eût été sa propre mere : il la combla de magnifiques présens : & comme dans son compliment, il blessa quelques usages de Perse, il lui en fit les excuses les plus touchantes. Il dirigea sa marche vers Persépolis, siége des anciens rois, & capitale de tout l'empire. Cette ville lui ouvrit ses portes, sans s'exposer au danger d'un siége. Il eut de grands périls à essayer, en franchissant des défilés qu'on avoit regardés jusqu'alors comme inaccessibles à une armée. Les délices du climat causerent une grande révolution dans ses mœurs. Ce héros sobre & tempérant, qui aspirait à égaler les dieux par ses vertus, & qui se disoit dieu lui-même, sembla se rapprocher du vulgaire des hommes, en se livrant aux plus sales excès de l'intempérance. Un jour qu'il étoit plongé dans une ivresse brutale, il s'abandonna aux conseils d'une courtisane qui avoit partagé sa débauche, & qui lui demanda, comme un gage de son amour, de réduire en cendre la demeure des anciens rois. *Alexandre*, follement complaisant, quitte la salle du festin, & accompagné de son amante insensée, qui, comme lui, porte une torche enflammée, il met le feu au palais de Persépolis, qui, presque tout bâti de cedre, passoit pour la merveille du monde. Les soldats transportés d'une ivresse aussi furieuse, se répandent en un instant dans toute la ville, qui bientôt ne fut plus qu'un amas de cendres & de débris. Tel fut, dit Quinte-Curce, le destin de Persépolis, qu'on appelloit l'œil de l'orient, & où autrefois tant de nations venoient, pour y perfectionner leurs loix & leurs usages. Les adulateurs de la fortune de ce héros ont tâché d'adoucir l'horreur de cette action, en alléguant que la politique ne permettoit pas de laisser subsister une ville qui rappelloit aux Perses le souvenir de leur grandeur éclipsee. C'est ainsi que les adorateurs des caprices des rois érigent en vertus les excès de l'intempérance. *Alexandre*, plus sincere, & juge rigide de lui-même, en fut puni par ses remords, & il répondit à ses courtisans, qui le félicitoient d'avoir ainsi vengé la Grece, *Je pense que vous auriez été mieux vengés,*

en contemplant votre roi assis sur le trône de Xercès, que je viens de détruire.

Il sortit aussi-tôt de cette ville, qu'il venoit de changer en un affreux désert ; & se mettant à la tête de sa cavalerie, il alla à la poursuite de Darius : il étoit impatient de l'avoir en sa puissance, non pour jouir du spectacle barbare de son malheur, mais pour faire éclater sa clémence & sa modération. Plutarque prétend qu'il fit cent trente-deux lieues en moins d'onze jours, ce qui est difficile à croire, dans un pays aride, & où il falloit traverser d'immenses solitudes qui ne produisent rien pour les besoins de l'homme. Ses troupes épuisées de fatigues, se livroient à des murmures séditieux, & faisoient même difficulté de le suivre. Sa dextérité à manier l'esprit du soldat, lui devint inutile ; il fut sur le point d'en être abandonné. On manquoit d'eau depuis plus d'un jour, & on marchoit sous un ciel brûlant & avare de la pluie. L'exemple de sa patience contint les murmureurs. Un vivandier lui ayant présenté sur l'heure du midi de l'eau dans un casque, il rejeta un présent si délicieux, disant qu'il ne vouloit se déshabiller qu'avec ses troupes.

Arrivé à Thabas, aux extrémités de la Parthesenne, sur les confins de la Bactriane, on apperçut dans le fond d'une vallée une misérable charrette trainée par des chevaux percés de traits. Cette charrette portoit un homme couvert de blessures, & lié avec des chaînes d'or, c'étoit Darius. Ce prince infortuné, depuis la journée d'Arbelle, avoit erré de province en province, jusqu'au moment qu'il fut assassiné par Bessus, gouverneur de la Bactriane, qui crut par cet attentat s'approprier le reste de ses dépouilles. *Alexandre* ému de ce spectacle, donna un libre cours à ses larmes : il ne put voir en cet état le monarque de toute l'Asie, que ses peuples, quelque temps auparavant, avoient révééré comme un dieu, & qui s'étoit vu à la tête d'un million d'hommes dévoués à le défendre ; il détacha cette riche cotte d'armes, dont les Rhodiens lui avoient fait présent, & en couvrit le cadavre. Après lui avoir fait rendre les honneurs funebres avec la magnificence usitée chez les Perses, il se mit en marche pour le venger. Le parricide Bessus ne put échapper à son activité ; il fut pris à

quelque distance du Tanaïs. Ses officiers , qui avoient été ses complices , le trahirent. On le conduisit chargé de chaînes à *Alexandre* , qui lui reprocha son crime avec une éloquence forte & vertueuse : *Monstre* , lui dit-il, *comment as-tu pu te livrer à la férocité d'enchaîner ton roi , ton bienfaiteur, & de le percer des traits qu'il t'avoit mis aux mains pour le défendre ? Dépose ce diadème que tu ambitionnois comme le prix de ton exécration parricide.* Bestus fut remis entre les mains d'Oxatre , frere de Darius , qui le fit expirer dans des tourmens proportionnés à son crime.

Alexandre n'ayant plus de rivaux à combattre , ne s'occupa que des moyens de captiver le cœur de ses nouveaux sujets. Les larmes dont il avoit honoré les cendres de Darius , ses égards respectueux pour la mere de ce prince , & pour sa famille , qu'il combloit chaque jour de nouveaux bienfaits , les avoient heureusement prévenus en faveur de sa domination ; & comme il savoit que les hommes réglent leurs affections sur le degré de conformité que l'on a avec eux , il adopta les usages des Perses , comme il avoit fait ceux des Egyptiens. Il se fit faire un habit moitié Mede & moitié Perse ; & pour prix de cette condescendance , il engagea ces peuples à se dépouiller de leurs mœurs antiques , pour se façonner à celles des Macédoniens. Il se flattoit par cet échange de confondre les vainqueurs avec les vaincus , & d'étouffer ces antipathies naturelles , qui naissent d'une origine différente. Ce prince , plus ambitieux du titre de protecteur des hommes , que de celui de leur conquérant , fonda des écoles pour trente mille enfans Perses , qui devoient être formés dans tous les exercices de la Grece. Cette politique eut un succès si heureux , que ces nouveaux sujets , en se dépouillant des vices inhérens à leur nation , perdirent le souvenir de leurs anciens maîtres , & qu'ils se porterent à lui obéir avec autant de zele que les Macédoniens mêmes , qu'ils égalèrent encore en courage.

Alexandre s'étant approché du Tanaïs , fit défense aux Scythes , qui habitoient sur ses bords , de jamais passer ce fleuve , ni de faire des incursions sur les terres de sa nouvelle domination ; ces peuples superbes ,

nourris dans l'indépendance naturelle , furent étonnés d'entendre un homme qui leur dictoit des loix ; & après lui avoir fait une réponse fiere & dédaigneuse , ils se décidèrent pour la guerre ; mais la fortune seconda mal leur courage. *Alexandre* , après les avoir vaincus , bâtit une ville à quelque distance du Tanaïs , & y mit une garnison puissante , pour réprimer les brigandages de ces barbares. Les remparts de cette ville ; la seconde qu'il fit appeller *Alexandrie* , furent commencés & finis en dix-sept jours. Il en bâtit six autres aux environs de l'Oxus , qui s'étoient unies par les liens de la confédération , donnerent pendant long-temps la loi à tous les pays voisins.

Alexandre infatiable de gloire , vouloit dominer par-tout où il y avoit des hommes. Son ambition enflammée par ses succès , ne connoissoit pour bornes de son empire , que les limites du monde. Les vastes régions de l'Inde , dont le nom étoit à peine connu , lui parurent une conquête digne de son courage. Il en prit la route , & pour n'être point embarrassé dans sa marche , il fit brûler tous ses bagages. Porus , un de rois de ce pays , s'avança sur les bords de l'Hydaspe , avec une armée qui combattit avec courage , & qui ne put éviter sa défaite. Ce prince tomba au pouvoir de son vainqueur , qui mit sa gloire à le rétablir dans son ancienne dignité. *Alexandre* , après ce premier succès , parcourut l'Inde , moins en ennemi que comme le maître de la terre , dont il regle les destinées. Dispensateur des trônes , il y élève ceux qui s'abaissent devant lui , & en précipite ceux qui défient ses vengeances. Enfin cédant aux prieres & aux larmes des Macédoniens , fatigués de leurs longs travaux , & jaloux de revoir leur patrie , il ne passa pas le Gange. Ce fleuve , un des plus considérables de l'Inde , fut le terme de ses courses. Ses bords étoient défendus par une armée de deux cens vingt mille hommes , de huit mille chariots & de six mille éléphants dressés à la guerre. Il érigea , suivant l'usage des anciens conquérans , des autels en l'honneur des dieux , & avant de revenir sur ses pas , il fit jeter dans les campagnes du Gange des mors de bride d'une grandeur & d'un poids extraordinaires. Il ordonna encore de construire des écuries , dont les man-

geoirs sembloient avoir été plutôt destinées pour des éléphans que pour des chevaux. Plutarque cite cette anecdote pour accuser de vanité le héros : mais *Alexandre* pouvoit être guidé par la politique d'exagérer l'idée qu'on doit se former des Macédoniens. C'étoit un moyen d'inspirer plus de terreur aux peuples naturellement indotiles, en leur faisant craindre d'avoir à combattre des ennemis dont les chevaux étoient si monstrueux.

Le monarque conquérant fit équiper une flotte, sur laquelle il s'embarqua pour gagner la mer des Indes. Après sept mois de navigation sur différents fleuves, pendant lesquels il fit des descentes fréquentes, cherchant partout de nouveaux dangers & de nouvelles victoires, il jouit du spectacle de cette mer qu'il regardoit comme la barrière du monde. Après y avoir navigué quelques stades, il se fit mettre à terre pour examiner la nature de la côte ; il offrit plusieurs sacrifices aux dieux, les conjurant qu'après lui aucun mortel ne portât plus loin ses armes. Il ordonna à ses amiraux de conduire la flotte par le golfe Persique & par l'Euphrate : pour lui il revint par terre à la tête de sa cavalerie, composée de six vingt mille chevaux, dont il ramena à peine le quart. Cette perte qui ne diminua pas sa confiance, n'excita aucun peuple à se révolter ; & monarque paisible dans une terre étrangère, il imita pendant sa route les triomphes de Bacchus qu'il s'étoit proposé pour modèle dans toutes ses expéditions.

Dès qu'il fut rentré dans la Perse, il s'assujettit à l'usage des anciens rois, qui, au retour de leurs voyages, distribuoient une pièce d'or à chaque femme. Il s'appliqua ensuite à effacer toute distinction entre les anciens & nouveaux sujets ; & comme tous n'avoient qu'un seul & même maître, il voulut que tous fussent soumis aux mêmes loix, & aux mêmes obligations. Il étoit impossible de discerner lequel lui étoit le plus cher d'un Macédonien ou d'un Perse. Le tombeau de Cyrus ayant été pillé, l'auteur de ce larcin sacrilège fut puni de mort ; le titre de Macédonien, ni l'éclat de sa naissance, ne purent le préserver d'un supplice ignominieux. Ce vaste empire ne vit plus qu'un père chéri dans un maître respecté. Toutes les voix se réunirent pour bénir son regne fortuné ; & quoi-

que conquérant, il fut plus aimé que les rois, que le privilège de leur naissance élève sur un trône héréditaire. Ce fut pour mettre le sceau à son ouvrage qu'il favorisa les mariages entre la nation conquérante & la nation subjuguée ; & pour apprendre aux Macédoniens à ne point rougir de ces alliances, il en donna lui-même l'exemple en épousant *Statira*, fille aînée de *Darius* ; & en mariant les plus grands seigneurs de la cour & ses premiers favoris, avec les autres Dames Perses de la première qualité. Ces noces furent célébrées avec la plus grande pompe & la plus grande magnificence, & l'on y étala tout le luxe asiatique. Il y eut quantité de tables délicatement servies où furent admis tous les Macédoniens qui s'étoient déjà mariés dans le pays. On ne doit donc pas être surpris s'il ne garda que treize mille Macédoniens pour conserver des conquêtes si étendues. Les autres furent renvoyés dans leur patrie, & ce fut le trésor public qui acquitta leurs dettes. Pendant toutes ces expéditions, il avoit eu soin d'établir des colonies dans les provinces dont les peuples indociles lui paroissent disposés à la révolte ; & par cette politique il contenoit dans l'obéissance des hommes qu'il auroit eu à punir.

Alexandre, après avoir célébré ses noces à Suze, se rendit à Babylone. C'étoit là que l'attendoient les ambassadeurs de toutes les nations. La terre étoit remplie de la terreur de son nom. Tous les peuples venoient le flatter à l'envi, comme celui qui devoit être leur maître. Il se hâtoit d'arriver dans cette grande ville, pour y tenir les états généraux de l'univers. En passant par *Ecbatane*, il perdit *Ephestion*. La mort de cet illustre favori le plongea dans la plus profonde affliction. Les foiblesses de l'homme éclipsèrent la fermeté du héros. Il parut disposé à ne pas survivre à cet ami fidèle. Plutarque rapporte que sa sensibilité égarant sa raison, il fit couper les crins à tous les chevaux & à tous les mulets de son armée, comme s'il eût voulu que les animaux partageassent le deuil public. Suivant cet auteur, il immola sur son tombeau, les *Cuséens* qui formoient un peuple nombreux ; voulant, ajoute Plutarque, imiter *Achille*, qui, barbare dans le délire de sa douleur, avoit immolé plusieurs princes Troyens sur le tombeau de *Patrocle*.

Cependant il approchoit lui-même du terme fatal , & s'étant mis en marche , il mourut à la vue de Babylone , dans la trente-deuxième année de son âge , la douzième de son règne , & la huitième de son empire d'Asie. Il ne nomma point de successeur. Il avoit eu deux femmes , Barcine & Roxane , la première avoit un fils , la seconde étoit enceinte. Ni l'une ni l'autre n'eut la gloire de donner un héritier au trône. Ce fut Aridée , frère d'*Alexandre* , qui fut proclamé roi par le suffrage de l'armée. Voici l'ordre qui fut mis dans l'empire : Ptolomée eut la Satrapie d'Égypte & de toutes les provinces d'Afrique qui en dépendoient ; Laomédon celle de Syrie & Phénicie. La Syrie & la Pamphlie furent données à Antigonus , avec une grande partie de la Phrygie. La Cilicie échut à Philotas. Leonatus eut en partage la petite Phrygie , avec toute la côte de l'Hellespont. Cassandre eut le gouvernement de la Carie , & Menandre celui de Lydie. Eumenes eut la Cappadoce & la Paphlagonie jusqu'à Trébisonde. Python fut établi dans la Médie ; Lyfimaque dans la Thrace & dans le Pont. Tous les Satrapes établis par *Alexandre* dans la Sogdiane la Bactriane , & l'Inde , furent continués dans leur charge. Perdicas resta auprès d'Aridée , comme principal ministre de ce prince & général de ses armées. Cet empire conquis par la plus étonnante valeur , & gouverné par des chefs instruits dans l'art de la guerre & de la politique , sembloit reposer sur une base durable , mais l'ambition de ces chefs surpassant encore leur capacité , la fin fut aussi prompte & aussi déplorable , que sa naissance avoit été brillante & prématurée.

Il est bien difficile de tracer un tableau digne d'*Alexandre* , le peintre fera toujours au-dessous de ce que l'on attend de lui. Il ne faut pas le juger par les règles ordinaires. L'héroïsme a une marche qui lui est particulière. *Alexandre* fut plus qu'un homme , ou du moins il fut tout ce qu'un homme peut être. Les projets qu'il conçut , furent exécutés avec gloire. Heureux à conquérir , habile à gouverner , il fut plus grand encore après la victoire que dans le combat , & il subjuga les cœurs avec plus de facilité que les provinces. Le plus beau de ses éloges , c'est que Sisigambis , mère de Darius , avoit survécu aux

malheurs de sa maison , & qu'elle ne put survivre à la mort d'*Alexandre*. Ce héros , dans l'espace de dix ans , fonda un empire aussi vaste que celui que les Romains élevèrent en dix siècles. Tant qu'il vécut , ses généraux restèrent dans l'obscurité , parce qu'ils ne furent que les exécuteurs de ses ordres ; & dès qu'il ne fut plus , ils éclipsèrent la gloire des plus grands rois de la terre ; ce qui prouve son discernement dans le choix de ses gens. Ce prince , ami des arts & protecteur de ceux qui les cultivent , récompensoit avec magnificence les grands hommes dans tous les genres. Il donna près de deux millions à Aristote , pour lui faciliter les moyens de faire ses expériences physiques. Il entretenoit une infinité de chasseurs & de pêcheurs pour procurer à ce naturaliste des secours dans ses recherches sur la constitution interne des animaux. Son siècle fut le siècle du génie. Ce fut celui qui enfanta les Diogène , les Pyrrhon. Les arts étendirent leurs limites. Protogène & Appelle firent respirer la toile avec leur pinceau ; Praxitèle , Polictète , Lyfippe animèrent le marbre , le bronze & l'airain. *Alexandre* , indifférent pour le médiocre , étoit épris pour tout ce qui sortoit des bornes ordinaires. Stasistrate , architecte fameux , lui proposa de tailler le Mont Atos en forme humaine , & de lui en faire une statue où il eût été représenté portant dans une main une ville peuplée de dix mille habitants , & dans l'autre un fleuve , déposant ses eaux à la mer. Le projet de ce colosse resta sans exécution , & la gloire du héros n'a pas eu besoin de ce monument gigantesque pour se perpétuer dans tous les âges. Les siècles d'*Alexandre* , d'Auguste , de Côme de Medicis & de Louis XIV , sont des époques intéressantes dans l'histoire des arts & du génie. (M-Y.)

ALEXANDRE DE PAPHLAGONIE, (H.a.) fut un célèbre imposteur qui étonna le vulgaire par de prétendus prodiges , qui n'entraînaient point le sage dans la séduction. Les poètes avoient débité qu'Esculape avoit été métamorphosé en serpent , symbole de la prudence que doivent avoir ceux qui , comme lui , professent l'art de guérir. Ce célèbre médecin révérendu comme le dispensateur de la santé , devint l'objet d'un culte religieux , & tint le premier rang parmi les divinités infé-

ricures. *Alexandre* profita de la crédulité populaire, pour usurper le titre d'homme inspiré; & s'étant associé *Croconas*, chroniqueur Bissantin aussi artificieux que lui, il courut les provinces sous plusieurs empereurs romains. Les peuples de Macédoine avoient l'art d'appriivoiser les serpens; & on en voyoit de si privés qu'ils tétotoient les femmes & jouoient avec les enfans sans leur faire aucun mal. *Alexandre* étudia leur méthode, & se servit d'un de ces animaux pour établir dans sa patrie un culte qui pût y attirer les offrandes des nations. Les deux imposteurs passèrent à Chalcédoine, où ils cachèrent dans un vieux temple d'Apollon qu'on démolissoit, quelques lames de cuivre, où ils écrivirent qu'Esculape avoit résolu de se fixer dans le bourg d'Abonus en Paphlagonie. Ces lames furent bientôt découvertes; *Croconas*, comme le plus éloquent, prêcha cette prophétie dans toute l'Asie mineure, & sur-tout dans la contrée qui alloit être honorée de la présence du dieu de la santé, tandis qu'*Alexandre*, vêtu en prêtre de Cybele, annonçoit un oracle de la Sibylle, portant qu'il alloit venir de Synope sur le Pont-Euxin un libérateur d'Aufonie; & pour donner plus de poids à ses promesses, il se servoit de termes mystiques & inintelligibles, mêlant la langue juive avec la grecque & la latine qu'il prononçoit avec enthousiasme; ce qui faisoit croire qu'il étoit saisi d'une fureur divine: ses contorsions étoient effrayantes, sa bouche vomissoit une écume par le moyen d'une racine qui provoquoit les humeurs. Ses connoissances dans les mécaniques favorisèrent encore ses impostures, il fabriqua la tête d'un dragon dont il ouvroit & fermoit la gueule à son gré, par le moyen d'un crin de cheval: ce fut avec cette tête & son serpent apprivoisé qu'il s'adressa plusieurs provinces: il n'y a pas beaucoup de mérite à tromper les hommes.

Les Paphlagoniens s'empresèrent à construire un temple digne d'un dieu qui leur donnoit la préférence; & tandis qu'en en jette les fondemens, il cache dans la fontaine sacrée un œuf où étoit renfermé un serpent qui venoit de naître. Dès qu'il eut préparé le prodige, il se rend dans la place publique vêtu d'une écharpe d'or; ses pas étoient chancelans comme s'il eût été transporté d'u-

ne ivresse mystérieuse, ses yeux respiroient la fureur, sa bouche étoit écumante, & ses cheveux étoient éparés à la manière des prêtres de Cybele. Il monte sur l'autel, il exalte les prospérités dont le peuple alloit jouir; la multitude l'écoute avec un respect religieux, chacun se prosterne & fait des vœux. Quand il voit que les imaginations sont embrasées du feu de son fanatisme, il entonne une hymne en l'honneur d'Esculape, qu'il invite de se montrer à l'assemblée, & quelques-uns même crurent voir ce Dieu, il enfonce un vase dans l'eau d'où il tire un œuf, & s'écrie: peuple, voici votre Dieu; il le casse & l'on en voit sortir un serpent. Tout le monde est frappé d'un étonnement stupide; l'un demande la santé, l'autre les honneurs & les richesses: le vieillard se sent moins débile, les beautés surannées se flattent de recouvrer leur ancien coloris. *Alexandre* enhardi par ses succès, fait annoncer le lendemain que le dieu qu'ils avoient vu si petit la veille, avoit repris sa grandeur naturelle. Les Paphlagoniens courent en foule admirer ce miracle; ils trouvent l'imposteur couché sur un lit, & vêtu de son habit de prophète, le serpent apprivoisé étoit entortillé à son cou & sembloit le caresser; il n'en laissoit voir que la queue, & il substituoit à la tête celle du dragon dont il dirigeoit la mâchoire à son gré.

Cette imposture ennoblit la Paphlagonie où chacun vint apporter ses offrandes; & comme la santé est le plus précieux des biens, les provinces voisines & éloignées envoyèrent consulter ses oracles, & l'on crut avec ce secours pouvoir se passer de médecins. *Croconas*, son complice, partageoit avec lui les applaudissemens du vulgaire, lorsqu'il mourut à Chalcédoine de la morsure d'une vipère. *Alexandre*, destitué de l'appui d'un imposteur plus adroit que lui, soutint par lui-même sa réputation; les imaginations étoient ébranlées; il n'y a quelquefois qu'une première séduction difficile à opérer. Les yeux fasciés rétinèrent tous les fantômes; il vendoit ses oracles à un prix si modique, qu'il en avoit un grand débit. Pour dix sous de notre monnoie, un imbécille achetoit de ce fripon la connoissance de tout ce qui devoit lui arriver. On lui envoyoit dans un billet cacheté la question qu'on proposoit, & il écrivoit

écrivait la réponse dans le même billet, sans qu'il parût qu'on eût rompu le cachet. On croit au miracle pour un secret que le dernier commis possède aujourd'hui : les remèdes qu'il prescrivait aux malades accréditerent ses impostures, parce qu'il avoit fait une étude sérieuse de l'art de guérir. Sa réputation s'étendit jusqu'à Rome, où il fut appelé par Marc-Aurèle en 174. L'accueil que lui fit ce philosophe couronné, lui acquit la confiance des courtisans & du peuple ; on le révéra comme le dispensateur de l'immortalité, parce qu'il promettoit à tous de prolonger leur vie jusqu'au delà du terme ordinaire. Il prédit qu'il vivroit cent cinquante ans, & qu'alors il seroit frappé d'un coup de foudre ; il étoit de son intérêt de faire croire qu'il mourroit par un accident, pour ne pas décrier les promesses qu'il faisoit aux autres de perpétuer leur existence, & de rectifier les vices de la nature. Ses prédictions furent démenties par l'événement ; il mourut d'un ulcère à la jambe à l'âge de soixante & dix ans. Quoiqu'il eût entraîné des peuples entiers dans la séduction, ses prestiges n'éblouiroient pas aujourd'hui la plus grossière canaille : on est familiarisé avec les prestiges.

Le nom d'*Alexandre* a souvent été déshonoré par des imposteurs. Outre *Alexandre Balès* qui arracha la couronne à Démétrius Soter, on voit encore un aventurier qui fut assez audacieux pour se dire le fils de Persée, & pour disputer son héritage aux Romains. Les Macédoniens séduits se rangerent sous ses enseignes ; son début fut brillant, mais Métellus l'arrêta dans le cours de ses prospérités naissantes ; *Alexandre* qui n'avoit aucune des qualités guerrières du prince dont il se disoit le fils, essuya de fréquens revers. Il fut poursuivi jusqu'en Dardanie, où il disparut sans qu'on pût découvrir quels lieux lui servoient de retraite. Cet *Alexandre* ambitionnoit les trônes, le Paphlagonien ne vouloit que s'enrichir. L'ambition & la cupidité sont deux passions, dont l'une fait ses victimes de ceux qui en sont dévorés ; l'autre, plus sourde & plus cachée, arrive plus souvent à son but. (T-N.)

ALEXANDRE, tyran de Phères, (*Hist. de la Grece.*) Ce prince réunit au plus grands talens qui honorent l'homme public, tous les vices qui dégradent les plus obscurs

particuliers. Ses premiers penchans se déclarerent pour la guerre, dont il média tous les principes. Les Theffaliens, qui connoissoient son ambition & la férocité de son caractère, n'osèrent le mettre à la tête de leur armée. *Alexandre*, trop fier pour vieillir dans des emplois subalternes, se fraya une route au commandement par le meurtre du général Poliphron ; & teint d'un sang qu'il devoit respecter, il s'érigea en tyran de la Theffalie, dont son crime l'avoit rendu l'exécration. Magnifique dans ses dons, terrible dans ses vengeances, il imposa silence à la censure, & se fit de tous les hommes pervers d'avidés partisans. Les soldats, juges & témoins de sa valeur, fermerent les yeux sur ses vices, pour ne les ouvrir que sur les récompenses qu'il prodiguoit par ambition. Dès qu'il se vit à la tête de vingt mille brigands aguerris, il crut pouvoir tout enfreindre avec impunité. Les plus vertueux citoyens lui parurent autant d'ennemis, & les plus riches furent ses victimes. Leurs dépouilles furent le partage d'une soldatesque effrénée, dont ses largesses avoient fait des complices. Les femmes furent enlevées du lit de leurs époux, & les filles furent arrachées des bras de leurs meres. Les Theffaliens accablés sous le joug, implorerent le secours des Thébains. Pélopidas, qui leur fut envoyé, réduisit le tyran à recevoir la loi qu'il daigna lui prescrire. Mais à peine eut-il souscrit au traité, qu'il ne rougit pas de l'enfreindre avec éclat. Le général Thébain pouvoit l'en punir ; mais il lui parut plus beau d'user de douceur, pour apprivoiser ce caractère farouche ; il fut le trouver, sans avoir d'autre escorte qu'un ami. Le tyran le voyant défarmé & sans défense, s'en saisit, & le fit jeter presque nu dans une prison obscure, & on ne lui accorda d'alimens que pour l'empêcher de mourir. La femme du tyran, aussi tendre que son mari étoit barbare, fut touchée du sort de cet illustre captif ; elle lui rendit plusieurs visites secretes, & elle adoucit les ennuis de sa captivité.

Les Thébains, indignés de l'outrage fait à leur général trompé par un parjure, envoyèrent en Theffalie une nouvelle armée, sous les ordres de deux généraux sans courage & sans capacité. *Alexandre* les combattit avec avantage, jusqu'au moment où les

soldats Thébains mirent à leur tête Epaminondas, plus digne de leur commander. La réputation de ce grand homme rendit le tyran plus traitable & plus soumis : Epaminondas négocia au lieu de le combattre ; il craignoit qu'*Alexandre* aigri par une nouvelle défaite, ne fît éprouver sa férocité à l'illustre captif qu'il tenoit dans ses fers ; ainsi il fut redevable de son salut à la crainte qu'inspiroient ses cruautés. La paix fut conclue, & Pélolidas sortit de sa prison. Dès que les Thébains furent éloignés, le tyran s'abandonna à la brutalité de ses penchans ; les villes n'offrirent que des scènes de carnage. Pélolidas, réveillé par les cris d'un peuple souffrant, se met à la tête de sept mille hommes, & marche contre *Alexandre*, qui lui en oppose vingt mille, exercés dans toutes sortes de brigandages. L'action s'engage dans les plaines de Cynosephale ; Pélolidas, qui avoit sa patrie & ses injures particulières à venger, oublie qu'il est général, & n'a plus que l'intrépidité d'un soldat ; il apperçoit le tyran, il le défie au combat du geste & de la voix ; une grêle de traits, décochés par l'ennemi, le perce & le renverse expirant. Son génie lui survit, & préside après sa mort aux mouvemens de son armée. *Alexandre* vaincu, est forcé de rendre toutes les places où il exerce sa tyrannie ; il s'engage par serment à ne plus porter les armes que sous les ordres des Thébains. Quand il fut dans l'impuissance de nuire, il languit dans la plus sale débauche, & ne pouvant plus exercer ses cruautés sur les citoyens, il les fit sentir à sa femme & à ses esclaves. Enfin, comme il n'existoit que pour faire des malheureux, sa femme, secondée de ses freres, en délivra la Thessalie par un assassinat. (T-N.)

ALEXANDRE, (*Hist. de Pologne.*) Après la mort de Jean Albert, trois fils de Casimir IV prétendirent au trône de Pologne, & partagerent les suffrages de la diete. C'étoient Ladillas, roi de Bohême & de Hongrie ; Sigismond, duc de Glogaw ; & *Alexandre*, grand duc de Lithuanie. Le premier s'efforçoit de subjuguier les esprits par sa puissance, & de corrompre les cœurs par ses présens. Le second n'opposoit à ses deux concurrens, que ses vertus & l'estime publique. Un plus grand intérêt décida la diete en faveur du

troisième ; on saisit le moment d'éteindre ces haines nationales, si funestes à la Lithuanie & à la Pologne, & de former un même corps politique de deux peuples si long-temps rivaux. Les Lithuaniens, flattés de voir la couronne sur la tête de leur duc, consentirent à la réunion, & obtinrent le droit de voter dans les élections. *Alexandre* fut donc couronné en 1501 ; mais Hélène son épouse, fille du czar, ne le fut pas, la nation lui fit un crime de son attachement au schisme des Grecs. *Alexandre* calma les ressentimens de son beau-pere, qui avoit juré d'exterminer les Lithuaniens. Ce peuple cultivoit ses champs en paix, lorsque les Tartares, qui n'étoient arrêtés ni par le souvenir de leurs anciennes défaites, ni par la foi des traités, vinrent fondre tout-à-coup sur la Lithuanie. *Alexandre* étoit malade, & touchoit presque à ses derniers momens, il se fit porter en litier à la tête de son armée, anima ses soldats d'une voix mourante, & les conjura de donner à ses yeux le spectacle d'une victoire, avant qu'ils se fermassent pour jamais. On étoit déjà arrivé à la vue des ennemis ; le général Stanislas Kiska rangea les troupes en bataille, distribua les postes, & donna le signal du combat. Les Tartares furent vaincus ; le roi étoit expirant, & son ame sembloit s'arrêter pour apprendre le succès de la bataille. On vint lui annoncer qu'elle étoit gagnée ; il leva les yeux au ciel, & mourut le 19 août 1506. C'étoit un prince mélancolique & taciturne ; il lutta, mais en vain, avec le secours de la musique contre le noir chagrin qui le rongeoit. Il étoit plus sévère qu'équitable, & moins généreux que prodigue. Il régna quatorze ans en Lithuanie & cinq en Pologne. (M. DE SACY.)

ALEXANDRE, (*Hist. de Pologne.*) fils de Jean Sobieski, roi de Pologne. L'histoire de ce prince n'est remarquable que par une contradiction singulière. En 1697 il se mit sur les rangs avec les autres prétendans à la couronne de Pologne ; en 1704 Charles XII. la lui offrit, & il la refusa. Le motif de son refus, étoit l'exclusion qu'on avoit donné à son frere aîné ; mais dans la diete de 1697 il concouroit avec ce même frere, & s'efforçoit de le supplanter. Il est difficile de pénétrer les raisons de cette conduite. (M. DE SACY.)

* ALEXANDRETTE, (*Géogr.*) ville de Syrie en Asie, à l'extrémité de la mer Méditerranée, à l'embouchure d'un petit ruisseau appelé *Belum* ou *Soldrat*, sur le golfe d'Azazze. *Lat.* 36, 35, 10; *long.* 54. V. ALEP.

ALEXANDRIE ou SCANDERIA, ville d'Egypte à l'une des embouchures occidentales du Nil, près de la mer Méditerranée. *Long.* 47, 56, 30; *lat.* 31, 11, 30.

Il y a en Pologne une petite ville de ce nom. Voyez ALEXANDROW.

* § ALEXANDRIE, dite ALEXANDRIE DE LA PAILLE, *Alexandria statiellorum*, (*Géogr.*) Cette ville, capitale de l'Alexandrin, dans le Milanéz, & aujourd'hui sous la domination du roi de Sardaigne, est ainsi nommée, parce qu'elle fut bâtie en l'honneur du pape Alexandre III, grand ennemi de l'empereur Frédéric Barberouffe. Après la ruine de Milan, en 1162, une partie de ses habitans vinrent s'établir en cet endroit, & y fonderent cette ville, conjointement avec d'autres Gibelins, que l'empereur fit sortir de Parme, de Plaifance, & de plusieurs autres villes. On la nomma d'abord l'*Alexandrie de paille*, parce que ses murs, dit Sigonius, n'étoient absolument que de la paille mêlée avec la terre glaise. Cependant, malgré un si foible rempart, Frédéric Barberouffe, qui ne tarda pas à venir l'assiéger pour la détruire, ne put jamais la prendre, & les habitans se défendirent avec tant de courage & de constance, qu'après six mois de siege l'empereur fut obligé de se désister de son entreprise. Il s'en vengea par un mot piquant contre le pape, en disant qu'il se s'étonnoit pas qu'on eût bâti une ville imprénable en l'honneur d'un âne vivant & féroce tel qu'Alexandre III, puisqu'Alexandre le grand en avoit fait construire une semblable pour conserver la mémoire d'un cheval mort. Le pape, pour récompenser le zèle des habitans de cette nouvelle Alexandrie, leur donna un évêque, qu'il fit suffragant de Milan, & leur accorda divers privilèges.

Misson (*Voyage d'Italie, tom. III, pag. 47.*) prend gratuitement beaucoup de peine, pour faire voir qu'il est faux que les empereurs y aient jamais été couronnés d'une couronne de paille. Mais La Forêt-Bourgon (*Géogr. hist. tom. III, pag. 440.*) donne une explication assez ridicule du nom d'Ale-

xandrie de paille. Il le fait venir de ce que la vigueur des troupes avec lesquelles Frédéric l'assiégea, ne fut qu'un feu de paille; car elle se ralentit si fort, ajoute-t-il, qu'il fut contraint de lever le siege, après s'être morfondu six mois. La Martiniere dit que l'empereur voulut l'appeler *Césarée*; mais que les habitans persistant à lui laisser le nom d'*Alexandrie*, l'empereur alors la traita d'*Alexandrie de paille*. L'origine que Sigonius donne à ce nom est plus raisonnable. Les murs d'*Alexandrie* ne sont plus de paille aujourd'hui; ils forment un très-beau rempart, entouré d'un large fossé plein d'eau. C'est une des plus fortes places du roi de Sardaigne, & sa citadelle est fortifiée à la Vauban. La ville d'*Alexandrie* est située sur le Tanaro, à onze lieues de Milan, & n'offre aucun édifice remarquable, excepté le nouvel hôtel de ville. La cathédrale est dans un goût absolument gothique. Les foires d'*Alexandrie*, qui se tiennent deux fois l'an, en avril & en octobre, sont célèbres dans toute l'Italie. *Long.* 26, 15; *lat.* 44, 53.

ALEXANDRIE, (*Géogr.*) ville de soixante stades de tour, qu'Alexandre le grand fit bâtir près du fleuve Tanais. Quinte-Curce, qui parle de cette ville, nous apprend que le même Alexandre en avoit fait bâtir plusieurs autres de ce nom dans les Indes & ailleurs. Il y en avoit encore une en Suziane, qui étoit la patrie de Denys le géographe. (C. A.)

* § ALEXANDRIN, (*Géogr.*) petit quartier du Milanéz, appartenant aujourd'hui au roi de Sardaigne depuis le traité d'Utreck de 1714. Il est borné au nord par le Piémont, au levant par le Tortonois, au sud & au couchant par le Montferrat. Il tire son nom de sa capitale, nommée *Alexandrie*. Voyez ce mot dans ce dictionnaire.

* ALEXANDRIN, épithète qui désigne dans la poésie françoise, la sorte de vers affectée depuis long-temps & vraisemblablement pour toujours, aux grandes & longues compositions, telles que le poème épique & la tragédie, sans être toutefois exclus des ouvrages de moindre haleine. Le vers alexandrin est divisé par un repos en deux parties qu'on appelle *hémistiches*. Dans le vers alexandrin, masculin ou féminin, le premier hémistiche n'a jamais que six syllabes qui se

comptent : je dis *qui se comptent*, parce que s'il arrive que cet hémistiche ait sept syllabes, sa dernière finira par un *e* muet, & la première du second hémistiche commencera par une voyelle, ou par une *h* non aspirée, à la rencontre de laquelle l'*e* muet s'élide, le premier hémistiche sera réduit à six syllabes. Dans le vers alexandrin masculin, le second hémistiche n'a non plus que six syllabes qui se comptent, dont la dernière ne peut être une syllabe muette. Dans le vers alexandrin féminin, le second hémistiche a sept syllabes, dont la dernière est toujours une syllabe muette. Le nombre & la gravité forment le caractère de ce vers ; c'est pourquoi je le trouve trop éloigné du ton de la conversation ordinaire pour être employé dans la comédie. Une loi commune à tout vers partagé en deux hémistiches, & principalement au vers alexandrin, c'est que le premier hémistiche ne rime point avec le second ni avec aucun des deux du vers qui précède ou qui suit. On dit que notre vers alexandrin a été ainsi nommé, ou d'un poème français de la vie d'Alexandre, composé dans cette mesure par Alexandre de Paris, Lambert Licor, Jean le Nivelois, & autres anciens poètes, ou d'un poème latin intitulé l'*Alexandriade*, & traduit par les deux premiers de ces poètes, en grands vers, en vers alexandrins, en vers héroïques ; car toutes ces dénominations sont synonymes, & désignent indistinctement la sorte de vers que nous venons de définir.

Le vers alexandrin nous tient lieu du vers hexamètre, & à sa place nous l'employons dans nos poèmes héroïques ; mais quant au nombre & au mètre, c'est au vers asclépiade latin que notre vers héroïque répond. Il en a la coupe & les nombres, avec cette seule différence que le premier hémistiche de l'asclépiade n'est pas essentiellement séparé du second par un repos dans le sens, mais seulement par une syllabe qui reste en suspens après le second pié.

Plus le vers héroïque français approche de l'asclépiade par les nombres, & plus il est harmonieux. Or ces nombres peuvent s'imiter de deux façons, ou par des nombres semblables, ou par des équivalens.

On fait que les nombres de l'asclépiade sont le spondée & le dactyle, & que chacun

de ces deux piés forme une mesure à quatre temps. Ainsi toutes les fois que le vers héroïque français se divise à l'oreille en quatre mesures égales, que ce soit des spondées, des dactyles, des anapestes, des dipyrriques, ou des amphibraches, il a le rythme de l'asclépiade, quoiqu'il n'en ait pas les nombres.

Le mélange de ces élémens étant libre dans nos vers français, les rend susceptibles d'une variété que ne peut avoir l'asclépiade, dont les nombres sont immuables ; cependant nos grands vers sont encore monotones, & cette monotonie a deux causes ; l'une, parce qu'on ne se donne pas assez de soin pour en varier les repos : voyez l'article HÉMISTICHE fait par l'auteur de la *Henriade* ; l'autre, parce que dans nos poèmes héroïques les vers sont rimés deux à deux, & rien de plus fatigant pour l'oreille que ce retour périodique de deux finales consonnantes, répété mille & mille fois.

Il seroit donc à souhaiter qu'il fût permis, sur-tout dans un poème de longue haleine, de croiser les rimes, en donnant, comme a fait Malherbe, une rondeur harmonieuse à la période poétique. Peut-être seroit-il à souhaiter aussi que selon le caractère des images & des sentimens qu'on auroit à peindre, il fût permis de varier le rythme & d'entremêler, comme a fait Quinault, différentes formes de vers. (*M. MARMONTEL.*)

ALEXANDROW, petite ville de Pologne, dans la Wolhinie, sur la rivière de Horin.

ALEXAS, (*Hist. des Juifs.*) troisième mari de Salomé, sœur d'Hérode le grand, mérite de justes éloges pour avoir mis en liberté, après la mort d'Hérode, les principaux des Juifs que ce roi cruel avoit fait enfermer dans l'Hippodrome de Jéricho, avec ordre à *Alexas* & à Salomé de les faire mourir, aussi-tôt qu'il auroit les yeux fermés, afin que la Judée, affligée de la mort de tant de personnes de considération, parût faire le deuil de son roi.

ALEXIPHARMAQUES, adjectif pris subst. (*Méd.*) Ce terme vient d'*αλέξω*, *repousser*, & de *φάρμακον*, qui veut dire proprement *poison*. Ainsi les *alexipharmques*, selon cette étymologie, sont des remèdes dont

la vertu principale est de repousser ou de prévenir les mauvais effets des poisons pris intérieurement. C'est ainsi que l'on pensoit autrefois sur la nature des *alexipharmques* ; mais les modernes sont d'un autre avis. Ils disent que les esprits animaux sont affectés d'une espèce de poison dans les maladies aiguës, & ils attribuent aux *alexipharmques* la vertu d'expulser par les ouvertures de la peau ce poison imaginaire. Cette nouvelle idée, qui a confondu les sudorifiques avec les *alexipharmques*, a eu de fâcheuses influences dans la pratique ; elle a fait périr des millions de malades.

Les *alexipharmques* sont des remèdes altérans, cordiaux, qui n'agissent qu'en stimulant & irritant les fibres nerveuses & vasculaires. Cet effet doit produire une augmentation dans la circulation, & une raréfaction dans le sang. Le sang doit être plus broyé, plus atténué, plus divisé, parce que le mouvement intestin des humeurs devient plus rapide : mais la chaleur augmente dans le rapport de l'effervescence des humeurs ; alors les fibres stimulées, irritées, agissant avec une plus grande force contractive, les actions toniques, musculaires & élastiques sont plus énergiques. Les vaisseaux fouettent le sang & l'expriment avec plus de vigueur : la force trusive & compressive du cœur augmente, celle des vaisseaux y correspond : & les résistances devenant plus grandes par la pléthore présumée ou par la raréfaction qui est l'effet de ces mouvemens augmentés, il doit se faire un mouvement de rotation dans les molécules des humeurs, qui étant poussées de la circonférence au centre, du centre à la circonférence, sont sans cesse battues contre les parois des vaisseaux ; de ces parois à la base, & de la base à la pointe de l'axe de ces mêmes canaux ; la force systolique du genre vasculaire augmente donc dans toute l'étendue ; les parois fortement distendues dans le temps de la systole du cœur réagissent contre le sang, qui les écarte au moment de la diastole ; leur ressort tend à les rapprocher, & son action est égale à la distention qui a précédé.

Il doit résulter de cette impulsion du sang dans les vaisseaux & de cette rétropulsion, une altération considérable dans le tissu de ce fluide ; s'il étoit épais avant cette action, ses parties froissées passent de l'état de con-

densation à celui de raréfaction, & cette raréfaction répond au degré de densité & de tenacité précédentes ; les molécules collées & rapprochées par une cohésion intime doivent s'écarter, se séparer, s'atténuer, se diviser ; l'air contenu dans ce tissu resserré & condensé tend à se remettre dans son premier état, chaque molécule d'air occupant plus d'espace, augmente le volume des molécules du liquide qui l'enferme ; & enfin celles-ci cherchant à se mettre à l'aise, distendent les parois des vaisseaux, ceux-ci augmentent leur réaction, ce qui produit un redoublement dans le mouvement des liquides. De là viennent la fièvre, la chaleur, les lésions de fonctions qui sont extrêmes & qui ne se terminent que par l'engorgement des parties molles, le déchirement des vaisseaux, les dépôts de la matière morbifique sur des parties éloignées ou déjà disposées à en recevoir les atteintes, les hémorrhagies dans le poumon, dans la matrice, les inflammations du bas-ventre, de la poitrine & du cerveau. Celles-ci se terminent par des abcès, & la gangrene devient la fin funeste de la cure des maladies entreprises par les *alexipharmques*, dans le cas d'un sang ou trop sec ou trop épais.

Mais si le sang est âcre, dissous & raréfié, ces remèdes donnés dans ce cas sans préparation préliminaire sont encore plus funestes : ils atténuent le sang déjà trop divisé ; ils tendent à exalter les sels acides & alkalis qui devenant plus piquans font l'effet des corrosifs sur les fibres ; ainsi il arrive une fonte des humeurs & une diaphorèse trop abondante. De là une augmentation de chaleur, de sécheresse & de tension. Ces cruels effets seront suivis d'autres encore plus fâcheux.

Les *alexipharmques* ne doivent donc pas être donnés de toute main, ni administrés dans toutes sortes de maladies. Les maladies aiguës, sur-tout dans le commencement, dans l'état d'accroissement, dans l'*acme*, doivent être respectées ; & malheur à ceux à qui on donnera ces remèdes incendiaires dans ces temps où la nature fait tous ses efforts pour se débarrasser du poids de la maladie qui la surcharge. Ces maladies aiguës où la fièvre, la chaleur, la sécheresse, le délire, sont ou au dernier degré ou même légers, ne permettent point l'usage des *alexipharma-*

ques avant d'avoir désempli les vaisseaux ; il faut diminuer la quantité, la raréfaction & l'acrimonie des sels répandus dans les humeurs, avant de les mettre en action. Les saignées, les adoucissans, les délayans, les purgatifs sont donc les préliminaires requis à l'administration des *alexipharmques*. Mais ce n'est pas assez d'employer ces précautions générales; elles doivent être modifiées selon la différence des circonstances que présentent la délicatesse ou la force du tempérament, l'épaississement ou la raréfaction des humeurs, la dissolution & l'acrimonie, ou la viscosité des liqueurs, la sécheresse ou la mollesse de la peau, la tension ou la laxité des fibres. Cela étant, l'usage de ces remèdes actifs ne sera point si général qu'il est, & leur administration ne se fera qu'après un mûr examen de l'état actuel des forces, ou opprèssées par la quantité des humeurs, ou épuisées par la diète & l'acrimonie de ces mêmes humeurs.

Voici des réflexions utiles pour l'administration de ces remèdes.

1^o. Les *alexipharmques* ne pouvant que redoubler la chaleur du corps, doivent être proscrits dans les inflammations, dans la fièvre, dans les douleurs vives, dans la tension & l'irritation trop grande. Ainsi ils ne conviennent nullement dans tous les cas où les empiriques les donnent, sans avoir égard à aucune des circonstances énoncées.

2^o. On doit les éviter toutes les fois que leur effet ne peut qu'irriter & accélérer le mouvement des liquides déjà trop grand. Ainsi les gens secs, bilieux, dont les humeurs sont adustes & résineuses, doivent en éviter l'usage.

3^o. Ces remèdes devant agiter le sang, il est bon de ne les administrer que dans les cas où l'on ne craindra pas de faire passer les impuretés des premières voies dans les plus petits vaisseaux. Ainsi on se gardera de les employer avant d'avoir évacué les levains contenus dans les premières voies, qui se mêlant avec le sang, deviendroient plus nuisibles & plus dangereux.

4^o. Quoique dans les maladies épidémiques le poison imaginaire fasse soupçonner la nécessité de ces remèdes, il faut avoir soin d'employer les humectans avant les incendiaires, & tempérer l'action des *alexipharmques* par la douceur & l'égalité des dé-

layans & des tempérans : ainsi le plus sûr est de les mêler alors dans l'esprit de vinaigre délayé, & détrempé avec une suffisante quantité d'eau.

5^o. Comme la sueur & la transpiration augmentent par l'usage de ces remèdes ; il faut se garder de les ordonner avant d'avoir examiné si les malades suent facilement, s'il est expédient de procurer la sueur : ainsi quoique les catarrhes, les rhumes, les péripneumonies, &c. ne viennent souvent que par la transpiration diminuée, il seroit imprudent de vouloir y remédier par les *alexipharmques* avant de fonder le tempérament, le siege & la cause du mal.

Le poumon reçoit sur-tout une terrible atteinte de ces remèdes dans la fièvre & dans la péripneumonie ; car ils ne font qu'augmenter l'engorgement du sang déjà formé : aussi voit-on tous les jours périr une nombre infini de malades par cette pratique, aussi pernicieuse que mal raisonnée.

6^o. Quoique les sueurs soient indiquées dans bien des maladies, il est cependant bon d'employer avec circonspection les *alexipharmques* : le tissu compact de la peau, la chaleur actuelle, l'épaississement des liqueurs, l'obstruction des couloirs, demandent d'autres remèdes plus doux & plus appropriés, qui n'étant pas administrés avant les sudorifiques, jettent les malades dans un état affreux, faute d'avoir commencé par les délayans, les tempérans & les apéritifs légers.

7^o. Dans les chaleurs excessives de l'été, dans les froids extrêmes, dans les affections cholériques, dans les grandes douleurs, dans les spasmes qui resserrent le tissu des pores, il faut éviter les *alexipharmques*, ou ne les donner qu'avec de grands ménagemens.

Les *alexipharmques* sont en grand nombre : les trois regnes nous fournissent de ces remèdes. Les fleurs cordiales, les tiges & les racines, les graines & les feuilles des plantes aromatiques, sur-tout des ombellifères, sont les plus grands *alexipharmques* du regne végétal. Dans le regne animal, ce sont les os, les cornes, les dents des animaux & sur-tout du cerf, rapés & préparés philosophiquement ; les différens bezoards, les calculs animaux. Dans le regne minéral, les différentes préparations de l'antimoine, le soufre

anodin ou l'éther fait par la dulcification de l'esprit de vitriol avec l'alkool. Les remèdes simples tirés des trois regnes sont à l'infini dans la classe des *alexipharmques*.

Les remèdes *alexipharmques* composés sont la confection d'alkermès, celles d'hyacinthe, les différentes thériacales, le laudanum liquide, les pilules de Starké, l'orviétan, les eaux générale, thériacale, divine, l'eau de mélisse composée. V. POISONS. (N)

ALEXITERES, adj. pris subst. (*Médec.*) Ce terme dans Hippocrate ne signifie rien plus que *remèdes & secours*. Les modernes ont appliqué le mot *alexiteres* à des remèdes contre la morsure des animaux vénimeux, & même aux amulettes & aux charmes; en un mot à tout ce que l'on porte sur soi, comme un préservatif contre les poisons, les enchantemens & les maléfices, & leurs suites fâcheuses. Il n'y a pas de différence entre les *alexiteres* & les *alexipharmques*.

Eau de lait ALEXITERE selon la pharmacopée de Londres. Prenez de reine de prés, de chardon béni, de galanga, six poignées de chacun; de menthe, d'absynthe, cinq poignées de chacune; de rue, trois poignées; d'angélique, deux poignées: mettez par-dessus, après que vous aurez broyé le tout, environ douze pintes de lait & le distillez au bain-marie.

Trochismes ALEXITERES de la même pharmacopée. Prenez de la racine de zédoaire, de la racine de serpentaire de Virginie, de la poudre de pattes d'écrevisses, de chaque un gros & demi; de l'écorce extérieure de citron séchée, de semence d'angélique, de chacun un gros; du bol d'Arménie préparé, un demi-gros; de sucre candi le poids du tout: réduisez tous ces ingrédients en une poudre fine; ensuite faites-en une pâte propre pour les trochisques avec une quantité suffisante de mucilage de gomme adraganth préparé avec l'eau thériacale.

L'eau de lait *alexitere* & les trochisques sont de bons altérans, propres à fortifier, stimuler, ranimer les fibres & réveiller les esprits.

Les trochisques sont encore astringens, absorbans & carminatifs: la dose de l'eau & des trochisques est fort arbitraire. Voyez POISONS. (N)

ALFAJATES, (*Géogr.*) jolie petite ville

de Portugal dans la province de Beira; elle est aux frontières de la Castille, sur la rivière de Coa au sud-sud-est de Vila-Mayor; & non loin des montagnes de l'Abadia. Long. 12, 15; lat. 40, 20. (C. A.)

* ALFANDIGA; c'est à Lisbonne ce que nous appellons ici *la douane*, ou le lieu où se payent les droits d'entrée & de sortie. Il est bon d'avertir que tous les galons, franges, brocards, rubans d'or & d'argent, y étoient confisqués sous le regne précédent, parce qu'il étoit défendu d'employer de l'or & de l'argent filés, soit en meubles, soit en habits: les choses ne sont peut-être plus dans cet état sous le regne présent.

ALFAQUES, (*Géogr.*) petites îles de la Méditerranée, appartenantes à l'Espagne; elles sont presque à l'embouchure de l'Ebre, & vis-à-vis des côtes de Catalogne, à très-peu de distance des terres. Long. 18, 20; lat. 40, 30. (C. A.)

* ALFAQUIN, s. m. prêtre des Mores: il y en a encore de cachés en Espagne. Ce mot est composé de deux mots arabes, dont l'un signifie *exercer l'office de prêtre*, ou *administrer les choses saintes*, & l'autre signifie *clerc*: l'*alfaqui* ou *alfaquin* de la grande mosquée de Fez est souverain dans les affaires spirituelles, & dans quelques temporelles où il ne s'agit point de peine de mort.

ALFAS, (*Géogr.*) petites îles de la mer Rouge, vis-à-vis de la côte occidentale de l'Arabie Heureuse; elles ne sont habitées que pendant quelques mois de l'année par des Mores qui viennent de plusieurs autres îles à la pêche des perles; elles sont au nord-est des îles de Da & de Laca. Long. 63, 30; lat. 17, 10. (C. A.)

ALFERGAN, est le nom d'un auteur arabe traduit par Golius. V. ASTRONOMIE. (O)

ALFET, s. m. (*Jurisprud.*) ancien mot anglois, qui signifioit *la chaudière* qui contenoit l'eau bouillante dans laquelle l'accusé devoit enfoncer son bras jusqu'au coude par forme d'épreuve ou de purgation. Voyez EPREUVE & PURGATION. (H)

* ALFIDENA, ville d'Italie au royaume de Naples, dans l'Abruzze.

* ALFIERE, ou *porte-enseigne*. Ce nom a passé de l'Espagnol en notre langue à l'occasion des Flamands qui servent dans les troupes d'Espagne.

ALFON, (*Hist. Mythol. du nord.*) étoit fils de Sigard, roi de Danemarck. Son pere aimoit la paix dans un siecle où la manie des combats étoit presque la seule vertu. On ne peut lui faire un mérite de son éloignement pour la guerre; cette qualité précieuse & si rare étoit un effet de son indolence, bien plus que de son amour pour l'humanité. A peine fut-il monté sur le trône de Danemarck, qu'il abandonna ses droits sur la Suede que Siwald son pere avoit conquise. Ce prince pusillanime ne jouit pas cependant de la tranquillité qu'il croyoit s'être assurée par ce honteux sacrifice. Ses trois fils la troublerent bientôt par leur humeur turbulente & leur goût pour la guerre. Alfon, sur le récit qu'on lui fit de la beauté d'Alvide, fille du roi de Gothlan, en devint amoureux. Dès-lors il jura de ne prendre de repos que cette princesse ne fût en sa puissance: ce ne fut qu'après avoir couru des aventures trop singulieres pour être vraies qu'il parvint à voir sa flamme couronnée.

Les grâces de sa nouvelle épouse ne purent retenir long-temps ce jeune prince dans l'oïveté; la mer avoit été le théâtre de ses exploits, il y reparut avec Alger son frere. La fortune ne tarda pas à leur offrir une occasion de signaler leur courage: ils rencontrèrent la flotte des trois fils d'Hamund, roi d'un canton de la Suede. On se battit de part & d'autre avec acharnement: la nuit sépara les combattans sans qu'on eût pu décider de quel côté avoit penché la victoire. Le lendemain chaque chef s'aperçut que le combat de la veille avoit si fort diminué le nombre de ses troupes, qu'il lui restoit à peine assez de monde pour ramener la flotte dans ses ports. On ne parla plus de se battre; & l'impuissance de faire la guerre fit à l'instant signer la paix aux deux partis. Alfon retourna en Danemark, aussi indigné de n'avoir pas gagné la bataille qu'un autre l'eût été de l'avoir perdue. Il équipa une nouvelle flotte, & vint attaquer les princes Suédois qui, se fiant trop sur la foiblesse traités, n'étoient point préparés à le recevoir. Helvin & Hamund qu'il rencontra les premiers, furent les victimes de leur sécurité; mais Hagbert ayant appris la défaite de ses freres, vint fondre à son tour sur les Danois à l'instant où chargés de butin, ils remontoient sur leurs vaisseaux.

Alfon & Alger furent faits prisonniers dans cette occasion, & le vainqueur les immola sans pitié aux mânes de ses freres. (*M. DE SACY.*)

* ALFONSINE, adj. pris subst. c'est dans l'université d'Alcala le nom d'un acte de théologie, ainsi appelé parce qu'il se soutient dans la chapelle de S. Ildefonse. On dit d'un bachelier qu'il a soutenu son *alfonsine*, comme on dit ici d'un licencié qu'il a fait sa *forbonique*.

ALFRED LE GRAND, (*Hist. d'Angl.*) L'ancien Minos vivoit encore, quand la reconnaissance publique lui décerna les honneurs de l'apothéose: il mérita sans doute l'estime & la vénération des Crétois qu'il reudit heureux par ses loix & par ses bienfaits. Mais alors n'y avoit-il donc qu'un fils de Jupiter qui pût construire des villes, les peupler, en écarter l'oïveté, les vices, la volupté, le crime, le luxe & les plaisirs? Car ce fut à ces seules institutions que Minos, qui ne fut ni guerrier ni conquérant, dut le titre sublime & ridiculement fastueux de *fils du souverain des dieux*. Ainsi, dans des temps postérieurs, l'oracle d'Apollon rendit publiquement hommage aux vertus de Lycurgue, qu'il déclara *dieu plutôt qu'homme*, pour avoir à quelques loix sages, mais impraticables ailleurs que dans la triste & sévère Lacédémone, mêlé des loix évidemment contraires à la pudeur, à la décence; des loix également défavouées par l'humanité qu'elles outrageoient, par la nature qu'elles offensoient, & par la probité la plus commune qu'elles avilissoient. Licurgue cependant qui ne fut ni le plus éclairé des législateurs, ni le meilleur des citoyens, fut jugé digne du respect de la Grece & des éloges de la postérité. Toutefois cet homme célèbre me paroît fort au-dessous de Numa; de Numa qui fut un grand roi, quoiqu'il n'eût de la royauté que les vertus politiques, dans un temps où Rome naissante environnée de nations jalouses, avoit besoin d'un roi guerrier; mais il fut inspirer aux Romains encore indociles, barbares, l'amour de la justice & la crainte des dieux. Il est vrai que, pour réussir, il eut recours à l'imposture, & ce moyen, quelque succès qu'il eût, dégrade un peu le caractère de ce législateur, qui, par ses fréquens entretiens avec la nymphe Egérie,

Egérie , me paroît n'avoir cherché qu'à couvrir du merveilleux l'insuffisance de ses loix. Si l'on trouvoit peu de justesse dans ces réflexions , & que l'on me demandât quel a donc été à mon avis le plus illustre & le plus grand des rois ? quel a été le plus sage & le plus éclairé d'entre les législateurs ? je nommerois *Alfred* , raconterois sa vie , & croirois n'avoir rien à dire de plus sur ces deux questions , qui , à la vérité , s'il n'eût point existé , me paroitraient de la plus épineuse difficulté. Vainement j'ai consulté l'histoire des peuples de l'antiquité ; j'ai fouillé vainement aussi dans les annales des nations modernes ; je n'ai vu nulle part de souverain qui puisse entrer en parallèle avec *Alfred* , soit relativement à ses vertus guerrières , soit relativement à la profonde sagesse de sa législation , soit enfin que l'on ne considère en lui que l'étendue de son érudition , la variété de ses talens , son goût pour la littérature , ou la solidité de sa philosophie , dans un siècle qui ne fut néanmoins ni celui des sciences , ni celui des belles-lettres , & beaucoup moins encore celui de la philosophie. Ce qui ajoute encore à la gloire d'*Alfred* , c'est qu'il ne dut qu'à lui-même , à sa valeur , à son génie , l'éclat de ses victoires , l'illustration de son règne , le bonheur de ses peuples & les droits qu'il acquit à l'immortalité. Quelques présages en effet , qu'il donna dans son enfance , des grandes choses qu'il pourroit faire un jour , Ethelwolf , son pere , ne songea point à développer ses talens par une éducation soignée. Dans ces temps d'ignorance , les princes n'étoient ni plus ni mieux instruits que les particuliers ; & ceux-ci faisoient consister toutes leurs connoissances à combattre , à s'abandonner à leurs passions , & sur-tout à respecter les préjugés stupides qui gouvernoient la multitude. Le seul moyen qu'Ethelwolf employa pour instruire & former son fils , fut de l'envoyer à Rome , suivi d'un cortège nombreux : car Rome étoit alors la seule ville où la lueur des lettres se laissât appercevoir à travers le voile épais de l'ignorance qui couvrait le reste de l'Europe.

Alfred n'eut ni le temps , ni la liberté de s'instruire dans cette capitale. A peine il y fut arrivé , que le bruit de la mort d'Ethelwolf l'obligea d'en sortir ; mais avant son départ , il fut contraint , par déférence , de

Tome II.

souffrir que le pape Léon III le sacrât roi d'Angleterre , soit que par la solemnité de cette cérémonie Léon III voulût donner au jeune prince des marques distinguées de son affection , soit , comme il est plus vraisemblable , qu'il voulût lui faire sentir que c'étoit exclusivement au souverain pontife qu'appartenait le droit de conférer les couronnes. *Alfred* se laissa sacrer , sortit de Rome , se hâta de revenir en Angleterre , trouva son pere sur le trône , continua à faire les délices de la cour , & à vivre dans l'ignorance , jusqu'à ce qu'un événement qu'il ne prévoyoit pas , le fit rougir des jeux qui l'occupoient & de son incapacité. Ecoutant , un jour , la lecture qu'on faisoit à la reine sa mere d'un poëme saxon , la grandeur d'ame des héros qui agissoient dans ce poëme , l'élévation de leurs sentimens , & leurs belles actions le frapperent , son génie s'exalta ; & sentant tout-à-coup se développer en lui les sentimens généreux & sublimes qu'il avoit reçus de la nature , il promit d'égalier & de surpasser même les grands hommes que le poëte avoit proposés pour modeles. Fidele à ses promesses & encouragé par la reine , il apprit à lire , dévora ce même poëme dont la lecture avoit fait tant d'impression sur son ame , étudia le latin , & ne cessa de consulter & de méditer les auteurs les plus célèbres de l'antiquité , jusqu'à ce que la mort d'Ethelwolf fit passer dans ses mains le sceptre britannique : digne de parcourir la brillante carrière qui s'ouvroit devant lui , *Alfred* ne méritoit point les malheurs & les désastres qu'il avoit à essuyer dans les premières années de son règne ; mais à peine il fut monté sur le trône , qu'il se vit obligé d'aller délivrer ses provinces du brigandage des Danois qui les avoient envahies & qui les ravageoient ; il remporta sur eux d'éclatantes victoires : mais l'inépuisable nord vomissant continuellement des essaims de barbares , qui se joignoient au reste des Danois échappés à la valeur des Saxons , il vit bientôt son royaume hors d'état de résister à cette foule de brigands qui l'attaquèrent de tous côtés.

Alfred d'autant plus grand , d'autant plus intrépide que le danger étoit plus pressant , rassembla toutes ses forces , & redoublant d'activité , livra huit batailles en une année , triompha toutes les fois qu'il combattit , &

L

réduisit ses ennemis à une telle extrémité, qu'ils lui demandèrent la paix, & promirent d'accepter toutes les conditions qu'il voudroit leur imposer. Mais pendant qu'*Alfred* prenoit les plus sages mesures pour mettre fin à ces hostilités, il apprit qu'une nouvelle armée de Danois, plus nombreuse que toutes celles qui jusqu'alors avoient désolé l'Angleterre, venoit de débarquer, & qu'elle portoit le ravage, la terreur & la mort dans toutes les provinces. Ce malheureux événement abatit le courage des Saxons; la plupart prirent la fuite devant ce torrent destructeur, & coururent se cacher dans le pays des Galles: quelques-uns plus effrayés encore, passèrent au-delà des mers, & plusieurs espérant de trouver leur salut dans une prompte obéissance, allèrent au-devant des chaînes que ces brigands leur présentoient. Ainsi, l'armée d'*Alfred* dispersée, & son royaume en proie aux fureurs des Danois, il ne lui resta plus, pour dérober sa tête à la férocité de ces usurpateurs, que la triste ressource de chercher dans ses états envahis un asyle impénétrable à la poursuite de ses ennemis. Il renvoya le peu de domestiques qui lui étoient restés fidèles, se dépouilla des marques de la royauté, se travestit afin de n'être point connu, & passa, vêtu en paysan, dans la province d'Atheilney, chez un pâtre qui le reçut dans sa cabane, & où il demeura six mois.

Cependant les Danois, possesseurs du royaume, supposant le roi *Alfred* enveloppé dans le nombre des Saxons qu'ils avoient massacrés, & ne se doutant point qu'on osât les troubler dans leur conquête, ne gardèrent plus ni ordre, ni discipline. Entraînés par leur goût effréné pour la débauche, ils se répandirent dans la campagne, persuadés qu'il ne leur restoit plus d'ennemis à combattre, ni précautions d'aucune espèce à observer. Le bruit de leur licence, de leur débauche, & sur-tout de leur sécurité, pénétra jusques dans la cabane d'*Alfred* qui, ne voulant s'en rapporter qu'à lui-même, prit le moyen le plus dangereux, mais aussi le plus sûr pour juger sainement de l'état des choses. Il s'introduisit déguisé en joueur de harpe, dans le camp des Danois, amusa les soldats par ses chants & par sa gaieté, vit tout, examina tout, osa pénétrer même jusques dans la tente de Guthrum, leur prin-

ce & leur général, s'y fit retenir quelques jours par les charmes de sa musique & la vivacité de sa conversation; s'éloigna sans obstacles, revint dans la cabane de son hôte, fit avertir ceux de ses officiers qui s'étoient le plus distingués par leur valeur & leur fidélité, les harangua, & leur fit voir combien les circonstances étoient favorables, & combien il leur seroit facile de se venger, & de délivrer le royaume des brigands qui l'opprimoient. La harangue d'*Alfred* ranime ses guerriers, ils jurent de rassembler les soldats que la frayeur a dispersés, & fixent à leur roi, le jour où ils viendront se ranger sous ses ordres. Fidèles à leurs promesses, ils reviennent au temps marqué, suivis d'une armée formidable, sinon par le nombre, du moins par le desir de se venger des outrages qu'ils ont reçus, par l'espérance de relever le trône, & sur-tout par cette audace qui dans les momens décisifs annonce l'héroïsme, & présage le succès. *Alfred* n'a plus besoin d'exciter leur courage; il se met à leur tête, & par des routes détournées marche vers le camp des Danois: ceux-ci avoient passé la nuit dans la débauche, & dormoient assoupis par les vapeurs de la satiété. *Alfred* & son armée s'élancent dans le camp, & sans avoir le temps de se reconnoître, les Danois attaqués de tous côtés, se laissent égorger, hors d'état d'opposer la plus légère résistance, & leur camp est couvert de cadavres. Les Saxons ne perdirent presque aucun soldat, exterminèrent cette foule de brigands, & firent un butin immense: ceux d'entre les Danois qui avoient pu se dérober par la fuite au fer des vainqueurs, s'étoient réfugiés dans les forêts; ils y furent poursuivis, & dans la crainte d'être massacrés, s'ils osoient résister, ils implorèrent la clémence d'*Alfred* qui, peu content de leur accorder la vie & la liberté, n'exigea d'eux & de Guthrum, leur chef, d'autre condition, s'ils vouloient rester dans le pays, que celle d'embrasser le catholicisme & de se faire baptiser. Les Danois acceptèrent cette proposition avec reconnoissance, & le vainqueur leur donna à repeupler les royaumes d'Estanglie & de Northumberland, dévastés & presque déserts par les fréquentes incursions des barbares.

Les Danois établis dans d'autres provin-

ces britanniques , étonnés de la générosité d'*Alfred* , se hâtèrent de lui rendre hommage , & de se déclarer ses vassaux & ses tributaires. Ainsi , dans une seule journée , & par une seule victoire , *Alfred* fit cesser l'oppression , la tyrannie & les crimes qui ravageoient ses états , reprit son sceptre , vengea ses sujets & brisa les fers de l'esclavage qui les avoient si long-temps enchaînés. Mais les travaux d'*Alfred* n'étoient point finis encore ; son royaume reconquis , son trône raffermi suffisoient pour l'élever au rang des plus magnanimes héros ; une carrière plus épineuse s'ouvroit devant lui , celle qui n'appartient qu'aux grands hommes , aux rois équitables , aux génies sublimes , de parcourir avec succès. Il régnoit à la vérité , mais sur un royaume épuisé , désolé dans toutes ses parties , qui ne présentait à ses yeux étonnés que des ruines , des débris , les déplorables restes de la férocité de ses derniers usurpateurs , des villes écrasées , des campagnes vouées à l'infertilité , de vastes solitudes , des bourgs sans habitans , des champs sans cultivateurs ; l'industrie étouffée , le commerce anéanti , les loix oubliées , les mœurs corrompues , l'administration publique dirigée par l'ignorance ou par l'avidité , plus funeste que l'ignorance ; l'indigence , la misère & la famine prêtes à dévorer le reste des sujets échappés à la barbarie Danoise. Quel affligeant spectacle pour le cœur compatissant d'*Alfred* ! & quel autre que lui eût pu seulement espérer de ramener quelque ordre dans ses états , & de remonter la machine du gouvernement , si cruellement dégradée , écrasée par tant de violences , de chocs & de secousses ! Ce qu'il y avoit de plus pressant étoit de prévenir de nouvelles invasions , & de mettre les côtes britanniques à l'abri des descentes des pirates. Dans cette vue *Alfred* se hâta de former une marine qui pût servir de défense naturelle : il fit construire & perfectionner la construction des vaisseaux ; ensuite il engagea , par son exemple , ses discours , des éloges , des récompenses , ses sujets à s'appliquer à l'art de la navigation , & à celui de combattre sur mer. Cette marine naissante se signala bientôt par une victoire éclatante contre des pirates Danois qui tombèrent au pouvoir de la flotte Angloise. Ce triomphe acheva d'intimider

les Danois qui , ne pouvant plus espérer de faire des courses heureuses , furent contraints de respecter les côtes britanniques , qu'ils avoient tant de fois insultées. Le moyen le plus prompt qu'*Alfred* crut devoir prendre pour faire cesser l'indigence qui accabloit ses peuples , fut de rétablir le commerce ; & pour y parvenir , il céda aux plus habiles commerçans du royaume un grand nombre de vaisseaux , qui , passant en Asie , & ramenant de riches cargaisons , excitèrent plusieurs citoyens à commercer aussi ; en sorte qu'en moins d'une année l'Angleterre fut le centre du commerce de l'Europe & de l'Asie. A ces premiers bienfaits succédèrent le rétablissement des beaux-arts , & la reconstruction des villes. *Alfred* appella dans ses états , par des distinctions flatteuses , & par l'attrait des récompenses , les artistes & les ouvriers les plus habiles de l'Europe. Il fit élever des palais , apprit à ses sujets à bâtir en pierre & en brique , agrandit & décora Londres , & la plupart des villes des provinces ; établit des manufactures qui , hâtant le progrès du commerce britannique , déjà très-florissant , animèrent l'agriculture par le produit que rapportoit aux cultivateurs l'emploi que l'on faisoit des matières premières dans le sein de l'état même. Un roi sage , éclairé , peut faire , lorsqu'il le desire , le bonheur de ses sujets ; mais ce bonheur n'est que momentané , lorsqu'il ne prend point les moyens de perpétuer les établissemens utiles qu'il a formés ; car il est rare alors que les institutions passent au-delà de la génération qui les a vu s'établir. *Alfred* pensa que la seule manière de rendre stable & permanente la gloire de son regne , étoit de pénétrer le cœur des citoyens , lors même qu'il ne seroit plus , du zèle qui l'animoit lui-même pour les sciences , les beaux-arts , les vertus sociales , l'amour de la patrie. Il n'y a que le secours des études , il n'y a qu'un plan suivi d'éducation nationale qui soient capables de donner aux jeunes citoyens , & de perpétuer de race en race les sentimens & les connoissances qui doivent distinguer & caractériser tous les sujets d'un même état. Dans cette vue , *Alfred* érigea des collèges dans les villes principales & fonda l'université d'Oxford : institution qui seule eût suffi pour l'immortaliser.

S'il y avoit moins d'unanimité dans les

anciens rédacteurs des annales britanniques, je serois tenté de croire qu'ils ont attribué au seul *Alfred*, ce qui n'a été fait que successivement & sous les regnes de plusieurs souverains : mais on ne peut se méprendre, soit à l'unanimité de ces historiens, soit à l'uniformité du principe qui me paroît avoir dirigé le grand *Alfred* dans toutes ses institutions. Tout autre que lui sans doute eût cru faire beaucoup de garantir son royaume des différentes entreprises que les Danois, toujours humiliés & toujours remuans, tenterent pour recouvrer leur ancienne supériorité ; mais à peine ils avoient fait une invasion, qu'ils étoient repoussés par *Alfred* qui, sans cesser de les foumettre & de leur pardonner, ne paroissoit s'occuper que du soin d'assurer la durée, & d'ajouter à l'utilité des établissemens qu'il avoit fondés. Toutefois ils méditoit un ouvrage plus vaste, & qui seul eût rempli tous les momens du regne le plus long & le plus paisible. Cet ouvrage si digne du génie & de l'ame d'*Alfred*, étoit la rédaction des anciennes loix Saxones liées à de nouveaux réglemens ; ce corps de loix étoit sans contredit l'un des plus sages codes qui eût paru jusqu'alors, & la seule législation qui pût être donnée aux Anglois attachés aux coutumes nationales & aux anciennes loix Saxones. Le temps & les révolutions qui se sont succédés depuis les premières années du Xe siècle jusques vers la fin du XVe, ont causé bien des désastres en Angleterre comme ailleurs. Mais la perte la plus irréparable a été celle de ce corps de loix : on fait seulement que c'est à lui que la jurisprudence Angloise doit son origine, & qu'il doit être aussi regardé comme la base de ce qu'en Angleterre on appelle *droit commun*. On fait enfin qu'*Alfred* s'attacha moins à donner des loix nouvelles qu'à réformer & à étendre les institutions antérieures qui n'étoient pour la plupart que les coutumes & la jurisprudence suivies pendant l'Heptarchie, & jadis introduites par les Saxons. (Voyez ANGLETERRE.)

La législation d'*Alfred* eut le plus grand succès ; par elle le brigandage, trop longtemps toléré, le vol, le pillage, les crimes de toute espece furent réprimés, ou par le châtiment, ou par la réformation des mœurs, qui s'adoucirent & changerent en peu de temps, au point que l'on raconte encore,

d'après les annalistes du Xe siècle, qu'*Alfred*, un jour, afin d'éprouver ses sujets, suspendit des bracelets d'or au milieu d'un grand chemin, qu'ils y resterent plusieurs jours, & que personne n'eut la témérité ou le desir d'y toucher.

Mais ce ne furent ni les loix, ni les institutions d'*Alfred*, ni sa valeur, ni ses bienfaits qui contribuerent le plus à la réformation des mœurs & au progrès des sciences ; ce fut l'exemple qu'il donna des vertus douces & utiles ; ce fut l'assiduité constante avec laquelle il se livra lui-même à l'étude des connoissances humaines, malgré la multitude & l'importance des affaires qui l'accabloient. Cette étude ne fut point stérile ; peu d'hommes ont été aussi savans que lui, & nul de ses contemporains n'a écrit aussi utilement ni autant de bons ouvrages ; car on fait qu'outre plusieurs écrits vraiment philosophiques dans lesquels il publia ses idées morales sous le voile ingénieux de l'apologue & de l'allégorie, *Alfred* traduisit en Saxon le dialogue de saint Grégoire, le traité de Boece de la consolation de la philosophie, les pseumes de David, l'histoire d'Orose, celle d'Angleterre d'après Bede, les fables d'Esop.

De tous les souverains qui ont honoré le trône, *Alfred* est le seul depuis l'institution de la royauté, qui, avec un tempérament foible & très-souvent malade, ait livré en personne cinquante batailles, soit sur terre soit sur mer ; le seul qui, après être remonté sur le trône & avoir rétabli les mœurs, après avoir délivré sa patrie des fléaux qui la ravageoient, après avoir donné un excellent code de loix, soit devenu, dans un siècle d'ignorance, & par les seules forces de son génie, bon grammairien, vrai philosophe, orateur éloquent, historien exact, poète aimable, excellent musicien, grand architecte & bon géometre. Par quel moyen heureux *Alfred* put-il se livrer tour-à-tour à des occupations si variées, acquérir tant de connoissances, & transmettre à la postérité des preuves si multipliées de son érudition ? Par le sage emploi du temps dont il connut le prix ; par l'emploi bien combiné du temps qui mene à tout, quand on fait en user. Il partageoit le jour en trois portions égales, l'une pour son sommeil & la restauration de

ses forces par les alimens & l'exercice ; l'autre pour les affaires du gouvernement , & la troisieme pour l'étude & l'exercice de la religion. Afin de mesurer exactement ses heures, il se servoit de flambeaux d'un volume semblable, qu'il allumoit les uns après les autres dans une lanterne, expédient ingénieux pour un siecle grossier, où la géométrie des cadrans & le mécanisme des horloges étoient tout-à-fait inconnus.

Des talens si distingués, des vertus aussi éminentes méritèrent à *Alfred* le surnom de *grand*, auquel la postérité a jugé qu'il avoit plus de droit que tant d'autres rois malfaisans, qui, nés pour la ruine de leurs sujets, & la désolation des nations voisines, ont osé l'usurper. A juger du regne d'*Alfred* par les grandes choses qu'il fit, on croiroit qu'il a été d'une très-longue durée ; cependant ce prince vertueux, le modele des rois qui veulent être justes, ne mourut âgé que de cinquante-deux ans, en 900. Il n'en avoit régné que vingt-neuf. Sa mort fut un sujet de deuil pour ses sujets, de joie pour les ennemis de l'Angleterre, & de regrets pour la plupart des souverains Européens, qui le regardoient après Charlemagne, moins grand peut-être, comme le plus vertueux prince que l'Europe eût vu naître, & comme le plus sage & le meilleur des rois. (*L. C.*)

ALGALIE, *s. f. instrument de chirurgie*, est un tuyau d'argent qu'on introduit dans la vessie. Les cas pour lesquels on la met en usage en ont fait changer diversément la construction. Les plus longues ont dix pouces de long & environ deux lignes de diametre. Dans la forme la plus ordinaire, & dont la plupart des chirurgiens se servent en toutes rencontres, elles ont cinq à six pouces en droite ligne ; elles forment ensuite un petit coude en dedans, qui donne naissance à une courbure ou demi-cercle qui fait la panse en dehors. Cette courbure a environ trois pouces : le reste de la sonde qui acheve la courbure, forme un bec d'un pouce & demi ou deux pouces de long, dont l'extrémité fermée finit le canal. Il y a sur les côtés du bec, à deux lignes de son bout, deux petites ouvertures languettes d'environ cinq lignes, & d'une ligne de largeur dans leur milieu : on appelle ces ouvertures *les yeux de la sonde*. L'extrémité postérieure de la sonde qui forme

l'entrée du canal doit être évafée en entonnoir, & avoir deux anses sur les côtés. Ce sont ordinairement deux anneaux, dont l'usage est de servir à armer en cas de besoin la sonde de deux cordons pour l'affujettir à une ceinture. Je préfere l'ancienne figure de ces anses qui sont en forme de bouffole ; elles me paroissent plus propres à servir d'appui & empêcher que la sonde ne vacille entre les doigts de celui qui la dirige. Cette figure des anses n'empêche pas qu'elles ne servent au même usage que les anneaux qu'on leur a substitués. *V. fig. 2 & 3, Pl. X.*

Les sondes à long bec que nous venons de décrire sont bonnes pour s'instruire de la capacité de la vessie, de l'existence des pierres, &c. mais on s'est apperçu quelles n'avoient pas les mêmes avantages dans le cas de rétention d'urine. Lorsque ce long bec est dans la vessie, il déborde l'orifice de deux ou trois travers de doigt ; il n'est donc pas possible qu'avec ces sondes on puisse tirer toute l'urine qui est dans la vessie ; & ce qui restera au-dessous du niveau des yeux de la sonde pourra occasionner des irritations, des ulceres & autres accidens, par la mauvaise qualité qu'il aura acquise. Une petite courbure sans panse, avec un bec fort court, qui ne déborde l'orifice de la vessie que de quelques lignes, remédie à cet inconvénient.

On a reconnu encore un défaut dans les *algales* ; ce sont les ouvertures de l'extrémité antérieure, dans lesquelles le tissu spongieux de l'urethre enflammé peut s'introduire & engager par là la sonde dans le canal, de façon qu'on ne pourroit la faire avancer ni reculer sans déchirement & effusion de sang ; accident qui, comme on voit, ne vient point du peu d'adresse du chirurgien, mais de l'imperfection de l'instrument qu'il emploie : on y a remédié en coupant l'extrémité antérieure de la sonde, (*V. les fig. 5 & 6, Pl. X.*) que l'on ferme exactement par un petit bouton pyramidal dont la grosseur doit excéder le diametre de l'*algale* d'un cinq ou sixieme de ligne. Ce bouton est au bout d'un filet très-fin, qui passe dans le canal de la sonde, & qui est contourné en anneau à 3 ou 4 lignes du pavillon. Lorsqu'on tire cet anneau, le bec de la sonde se ferme ; & si on le pousse, le bouton pyramidal s'éloigne de l'extrémité de la sonde, & en laisse l'ou-

verture assez libre pour la sortie de l'urine , des glaires & même des caillots de sang.

Il y a des sondes flexibles (*Voy. la fig. 4. Pl. X.*) qui paroissent propres à moins incommoder les malades , lorsqu'on est obligé de leur laisser une *algalie* dans la vessie pour éviter la réitération trop fréquente de son introduction. Leur structure les rend sujettes à inconvenient : le fil d'argent plat tourné en spirale peut s'écarter , pincer les parties qui le touchent , & ne pouvoir être retiré. On en a vu dont les pas se sont incrustés de matieres tartareuses.

M. Petit a le premier supprimé la sonde flexible , & s'est servi en sa place d'une *algalie* tournée en *S* , qui s'accommode parfaitement aux courbures du canal de l'urèthre , la verge étant pendante.

Les *algaties* des femmes ne different de celles des hommes qu'en grandeur & en courbure. Les plus longues ont cinq à six pouces ; elles sont presque droites ; il n'y a que l'extrémité antérieure qui se courbe légèrement dans l'étendue de sept à huit lignes. (*Voyez fig. 1. Pl. X.*) La différente conformation des organes , établit , comme on en peut juger , la différence des *algaties* propres à l'un & à l'autre sexe.

Lorsqu'on veut faire des injections dans la vessie , il faut avoir une *algalie* de deux pièces , entre lesquelles on ajuste un uretere de bœuf ou une trachée-artère de dindon , afin que la vessie ne souffre point de l'action de la seringue sur l'entrée du canal. *Voyez Planche X , fig. 8. (Y)*

ALGAROT ou ALGEROT (*poudre d'*) *Chymie & Thérapeutique. Voyez ANTIMOINE. (Chymie.)*

ALGAROTH , f. m. Victor Algaroth étoit un médecin de réputation de Véronne ; il est auteur d'un remède , qui est une préparation d'antimoine , qu'on nomme *poudre d'algaroth. Voyez ANTIMOINE. (M)*

* ALGARRIA (L') province d'Espagne , dans la partie septentrionale de la nouvelle Castille.

§ ALGARVE ou ALGARBE , (*Géogr.*) province de Portugal bornée au nord par l'Entre - Teio e Guadiana , & au sud par l'Océan. On lui donnoit autrefois le nom de royaume & on y comprenoit alors une partie de l'Andalousie , de la Grenade & du

royaume de Fez en Afrique. Elle n'a aujourd'hui , telle qu'elle est , que trente à trente-deux lieues de longueur sur six à sept de large. Le froment , les figues , les olives , les amandes , les dattes & les raisins sont ses productions principales & son premier objet de commerce. On y trouve six villes , dont la capitale est Faro. On y compte douze bourgs , soixante-sept paroisses & soixante mille habitans. L'extrémité la plus méridionale de l'*Algarve* , est le cap de Saint-Vincent , où l'on fait ordinairement une pêche assez abondante. (*C. A.*)

* ALGATRANE , f. f. sorte de poix qu'on trouve à la pointe de Sainte-Hélène , dans la baie. On dit que cette matiere bitumineuse sort liquide d'un trou élevé de quatre à cinq pas au-dessus du mont de la mer ; qu'elle bouillonne ; qu'elle se durcit comme de la poix , & qu'elle devient ainsi propre à tous les usages de la poix.

ALGÉBRAIQUE , adj. est la même chose qu'*algébrique. Voyez ALGÈBRIQUE.*

ALGÈBRE , f. f. (*Ordre encyclopédique , Entendement , Raison , Science de la Nature , Science des êtres réels , des êtres abstraits , de la quantité ou Mathématiques , Mathématiques pures , Arithmétique , Arithmétique numérique , & Algebre.*) c'est la méthode de faire en général le calcul de toutes sortes de quantités , en les représentant par des signes très-universels. On a choisi pour ces signes les lettres de l'alphabet , comme étant d'un usage plus facile & plus commode qu'aucune autre sorte de signes. Ménage dérive ce mot de l'arabe *Agiabar* , qui signifie le rétablissement d'une chose rompue ; supposant fausement que la principale partie de l'*algebre* consiste dans la considération des nombres rompus. Quelques-uns pensent avec M. d'Herbelot , que l'*algebre* prend son nom de Geber , philosophe chymiste & mathématicien célèbre , que les arabes appellent *Giabert* , & que l'on croit avoir été l'inventeur de cette science ; d'autres prétendent que ce nom vient de *gefr* , espece de parchemin fait de la peau d'un chameau , sur lequel Ali & Giafur Sadek écrivoient en caracteres mystiques la destinée du Mahométisme , & les grands événemens qui devoient arriver jusqu'à la fin du monde ; d'autres le dérivent du mot *geber* , dont avec la particule *al* on

a formé le mot *algebre*, qui est purement arabe, & signifie proprement *la réduction des nombres rompus en nombres entiers*; étymologie qui ne vaut guere mieux que celle de Ménage. Au reste il faut observer que les arabes ne se servent jamais du mot *algebre* seul pour exprimer ce que nous entendons aujourd'hui par ce mot; mais ils ajoutent toujours le mot *macabelah* qui signifie *opposition & comparaison*; ainsi *algebra-almacabelah* est ce que nous appellons proprement *algebre*.

Quelques auteurs définissent l'*algebre* l'*art de résoudre les problèmes mathématiques*; mais c'est là l'idée de l'analyse ou de l'art analytique plutôt que de l'*algebre*. V. ANALYSE.

En effet l'*algebre* a proprement deux parties: 1^o. la méthode de calculer les grandeurs en les représentant par les lettres de l'alphabet: 2^o. la maniere de se servir de ce calcul pour la solution des problèmes. Comme cette dernière partie est la plus étendue & la principale, on lui donne souvent le nom d'*algebre* tout court, & c'est principalement dans ce sens que nous l'envisagerons dans la suite de cet article.

Les Arabes l'appellent *l'art de restitution & de comparaison*, ou *l'art de résolution & d'équation*. Les anciens auteurs Italiens lui donnent le nom de *regula rei & census*, c'est-à-dire, la regle de la racine & du carré: chez eux la racine s'appelle *res*; & le carré, *census*. Voyez RACINE, QUARRÉ. D'autres la nomment *arithmétique spécieuse*, *arithmétique universelle*, &c.

L'*algebre* est proprement la méthode de calculer les quantités indéterminées; c'est une sorte d'arithmétique par le moyen de laquelle on calcule les quantités inconnues comme si elles étoient connues. Dans les calculs algébriques, on regarde la grandeur cherchée, nombre, ligne, ou toute autre quantité, comme si elle étoit donnée; & par le moyen d'une ou de plusieurs quantités données, on marche de conséquence en conséquence, jusqu'à ce que la quantité que l'on a supposé d'abord inconnue, ou au moins quelqu'une de ces puissances, devienne égale à quelques quantités connues; ce qui fait connoître cette quantité elle-même. Voyez QUANTITÉ & ARITHMÉTIQUE.

On peut distinguer deux especes d'*algebre*; la *numérique*, & la *littérale*.

L'*algebre numérique* ou *vulgaire* est celle des anciens algébristes, qui n'avoit lieu que dans la résolution des questions arithmétiques. La quantité cherchée y est représentée par quelque lettre ou caractère: mais toutes les quantités données sont exprimées en nombre. Voyez NOMBRE.

L'*algebre littérale* ou *spécieuse*, ou la *nouvelle algebre* est celle où les quantités données ou connues, de même que les inconnues, sont exprimées ou représentées généralement par les lettres de l'alphabet. V. SPÉCIEUSE.

Elle soulage la mémoire & l'imagination en diminuant beaucoup les efforts qu'elles seroient obligées de faire, pour retenir les différentes choses nécessaires à la découverte de la vérité sur laquelle on travaille, & que l'on veut conserver présentes à l'esprit: c'est pourquoi quelques auteurs appellent cette science *géométrie métaphysique*.

L'*algebre spécieuse* n'est pas bornée comme la *numérale*, à une certaine espece de problèmes: mais elle sert universellement à la recherche ou à l'invention des théorèmes, comme à la résolution & à la démonstration de toutes sortes de problèmes tant arithmétiques que géométriques. V. THÉORÈME, &c.

Les lettres dont on fait usage en *algebre* représentent chacune séparément des lignes ou des nombres, selon que le problème est arithmétique ou géométrique; & mises ensemble elles représentent des produits, des plans, des solides, & des puissances plus élevées si les lettres sont en plus grand nombre: par exemple, en géométrie, s'il y a deux lettres comme *a* & *b*, elles représentent un rectangle dont deux côtés sont exprimés, l'un par la lettre *a* & l'autre par *b*; de sorte qu'en se multipliant réciproquement elles produisent le plan *a b*: si la même lettre est répétée deux fois, comme *a a*, elle signifie un carré: trois lettres, *a b c*, représentent un solide ou un parallépipède rectangle, dont les trois dimensions sont exprimées par les trois lettres *a, b, c*; la longueur par *a*, la largeur par *b*, la profondeur ou l'épaisseur par *c*; en sorte que par leur multiplication mutuelle elles produisent le solide *a b c*.

Comme dans les carrés cubes, 4^{es} puissances, &c. la multiplication des dimensions ou degrés est exprimée par la multiplication

des lettres , & que le nombre de ces lettres peut croître jusqu'à devenir trop incommode , on se contente d'écrire la racine une seule fois , & de marquer à la droite l'exposant de la puissance , c'est-à-dire le nombre des lettres dont est composée la puissance ou le degré qu'il s'agit d'exprimer , comme a^2 , a^3 , a^4 , a^5 : cette dernière expression a^5 veut dire la même chose que a élevé à la cinquième puissance ; & ainsi du reste. *Voy.* PUISSANCE , RACINE , EXPOSANT , &c.

Quant aux symboles , caractères , &c. dont on fait usage en *algebre* , avec leur application , &c. *Voyez les articles* CARACTERE , QUANTITÉ , &c.

Pour la méthode de faire les différentes opérations de l'*algebre* , voyez ADDITION , SOUSTRACTION , MULTIPLICATION , &c.

Quant à l'origine de cet art , nous n'avons rien de fort clair là-dessus : on en attribue ordinairement l'invention à Diophante , auteur grec , qui en écrivit treize livres , quoiqu'il n'en reste que six. Xilander les publia pour la première fois en 1575 ; & depuis ils ont été commentés & perfectionnés par Gaspard Bachet , sieur de Meziriac , de l'académie Française , & ensuite par M. de Fermat.

Néanmoins il semble que l'*algebre* n'a pas été totalement inconnue aux anciens mathématiciens , qui existoient bien avant le siècle de Diophante : on en voit les traces en plusieurs endroits de leurs ouvrages , quoiqu'ils paroissent avoir eu le dessein d'en faire un mystère. On en apperçoit quelque chose dans Euclide , ou au moins dans Théon , qui a travaillé sur Euclide. Ce commentateur prétend que Platon avoit commencé le premier à enseigner cette science. Il y en a encore d'autres exemples dans Pappus , & beaucoup plus dans Archimede & Apollonius.

Mais la vérité est que l'analyse dont ces auteurs ont fait usage , est plutôt géométrique qu'algébrique , comme cela paroît par les exemples que l'on en trouve dans leurs ouvrages ; en sorte que l'on peut dire que Diophante est le premier & le seul auteur parmi les Grecs qui ait traité de l'*algebre*. On croit que cet art a été fort cultivé par les Arabes : on dit même que les Arabes l'avoient reçu des Perses , & les Perses des Indiens. On ajoute que les Arabes l'apportèrent en Espagne ; d'où , suivant l'opinion de

quelques-uns , il passa en Angleterre avant que Diophante y fût connu.

Luc Paciolo , ou Lucas à Burgo , cordelier , est le premier dans l'Europe qui ait écrit sur ce sujet : son livre , écrit en italien , fut imprimé à Venise , en 1494. Il étoit , dit-on , disciple d'un Léonard de Pise & de quelques autres dont il avoit appris cette méthode : mais nous n'avons aucun de leurs écrits. Selon Paciolo , l'*algebre* vient originairement des Arabes : il ne fait aucune mention de Diophante ; ce qui feroit croire que cet auteur n'étoit pas encore connu en Europe. Son *algebre* ne va pas plus loin que les équations simples & quarrées ; encore son travail sur ces dernières équations est-il fort imparfait , comme on le peut voir par le détail que donne sur ce sujet M. l'abbé de Gua , dans un excellent mémoire imprimé parmi ceux de l'académie des sciences de Paris , 1741. *Voy.* QUARRÉ ou QUADRATIQUE , EQUATIONS , RACINE , &c.

Après Paciolo parut Stifelius , auteur qui n'est pas sans mérite : mais il ne fit faire aucun progrès remarquable à l'*algebre*. Vint ensuite Scipion Ferrei , Tartaglia , Cardan & quelques autres , qui poussèrent cet art jusqu'à la résolution de quelques équations cubiques : Bombelli les suivit. On peut voir dans la dissertation de M. l'abbé de Gua que nous venons de citer , l'histoire très-curieuse & très-exacte des progrès plus ou moins grands que chacun de ces auteurs fit dans la science dont nous parlons : tout ce que nous allons dire dans la suite de cet article sur l'histoire de l'*algebre* , est tiré de cette dissertation. Elle est trop honorable à notre nation pour n'en pas insérer ici la plus grande partie.

« Tel étoit l'état de l'*algebre* & de l'analyse , lorsque la France vit naître dans son sein François Viète , ce grand géometre , qui lui fit seul autant d'honneur que tous les auteurs dont nous venons de faire mention , en avoient fait ensemble à l'Italie. »
 « Ce que nous pourrions dire ici à son éloge , seroit certainement au-dessous de ce qu'en ont dit déjà depuis long-temps les auteurs les plus illustres , même parmi les Anglois , dans la bouche desquels ces louanges doivent être moins suspectes de partialité que dans celle d'un compatriote. *Voy.*

» ce

» ce qu'en dit M. Halley, *Transf. philos.*
» n^o. 190, art. 2, an. 1687.

» Ce témoignage, quelque avantageux
» qu'il soit pour Viète, est à peine égal à
» celui qu'Harriot, autre algébriste An-
» glois, rend au même auteur dans la pré-
» face du livre qui porte pour titre, *Artis*
» *analyticae praxis*.

» Les éloges qu'il lui donne sont d'autant
» plus remarquables, qu'on les lit à la tête
» de ce même ouvrage d'Harriot, où Wallis
» a prétendu appercevoir les découvertes
» les plus importantes qui se soient faites
» dans l'analyse, quoiqu'il lui eût été facile
» de les trouver presque toutes dans Viète,
» à qui elles appartiennent en effet pour la
» plupart, comme on le va voir.

» On peut entr'autres en compter sept de
» ce genre.

» La première, c'est d'avoir introduit
» dans les calculs les lettres de l'alphabet,
» pour désigner même les quantités con-
» nues. Wallis convient de cet article, & il
» explique au chap. xiv de son traité d'*al-*
» *gebre*, l'utilité de cette pratique.

» La seconde, c'est d'avoir imaginé
» presque toutes les transformations des
» équations, aussi-bien que les différens usa-
» ges qu'on en peut faire pour rendre plus
» simples les équations proposées. On peut
» consulter là-dessus son traité de *recognitio-*
» *æquationum*, aux pages 91 & suivantes,
» édit. de 1646, aussi-bien que le commen-
» cement du traité de *emendatione æqua-*
» *tionum*, pag. 127 & suivantes.

» La troisième, c'est la méthode qu'il a
» donnée pour reconnoître par la comparai-
» son de deux équations, qui ne différoient
» que par les signes, quel rapport il y a entre
» chacun des coefficients qui leur sont com-
» muns, & les racines de l'une & de l'autre.
» Il appelle cette méthode *syncriſis*, & il
» l'explique dans le traité de *recognitio-*
» *ne*, pag. 104 & suivantes.

» La quatrième, c'est l'usage qu'il fait des
» découvertes précédentes pour résoudre gé-
» néralement les équations du quatrième de-
» gré, & même celles du troisième. Voyez
» le traité de *emendatione*, pag. 140 & 147.

» La cinquième, c'est la formation des
» équations composées par leur racines
» simples, lorsqu'elles sont toutes positives,

Tome II.

» ou la détermination de toutes les parties
» de chacun des coefficients de ces équations,
» ce qui termine le livre de *emendatione*,
» pag. 158.

» La sixième & la plus considérable,
» c'est la résolution numérique des équations,
» à l'imitation des extractions de racines
» numériques, matière qui fait elle
» seule l'objet d'un livre tout entier.

» Enfin on ne peut prendre pour une sep-
» tième découverte ce que Viète a enseigné
» de la méthode pour construire géométriquement
» les équations, & qu'on trouve
» expliquées pag. 229 & suivantes.

» Quoiqu'un si grand nombre d'inven-
» tions propres à Viète dans la seule ana-
» lyse, l'aient fait regarder avec raison
» comme le père de cette science, nous
» sommes néanmoins obligés d'avouer qu'il
» ne s'étoit attaché à reconnoître combien
» il pouvoit y avoir dans les équations de
» racines de chaque espèce, qu'autant que
» cette recherche entroit dans le dessein
» qu'il s'étoit proposé, d'assigner en nom-
» bre les valeurs ou exactes ou approchées
» de ces racines. Il ne considéra donc point
» les racines réelles négatives, non plus
» que les racines impossibles, que Bom-
» belli avoit introduites dans le calcul; &
» ce ne fut que par des voies indirectes
» qu'il vint à bout de déterminer, lorsqu'il
» en eut besoin, le nombre des racines
» réelles positives. L'illustre M. Halley lui
» fait même avec fondement quelques re-
» proches sur les règles qu'il donne pour
» cela.

» Ce que Viète avoit omis de faire au
» sujet du nombre des racines, Harriot
» qui vint bientôt après, le tenta inutile-
» ment dans son *Artis analyticae praxis*.
» L'idée que l'on doit se former de cet
» ouvrage, est précisément celle qu'en
» donne sa préface; car pour celle qu'on
» pourroit en prendre par la lecture du
» traité d'*algebre* de Wallis, elle ne seroit
» point du tout juste. Non-seulement ce
» livre ne comprend point, comme Wallis
» vouloit l'insinuer, tout ce qui avoit été
» découvert de plus intéressant dans l'a-
» nalyse lorsque Wallis a écrit; on peut
» même dire qu'il mérite à peine d'être
» regardé comme un ouvrage d'invention.

M

» Les abrégés que Harriot a imaginés
 » dans l'*algebre*, se réduisent à marquer
 » les produits de différentes lettres, en écri-
 » vant ces lettres immédiatement les unes
 » après les autres : (car nous ne nous arrê-
 » terons point à observer avec Wallis ,
 » qu'il a employé dans les calculs les let-
 » tres minuscules au lieu des majuscules).
 » Il n'a point simplifié les expressions où
 » une même lettre se trouvoit plusieurs
 » fois , c'est-à-dire , les expressions des
 » puissances , en écrivant l'exposant à cô-
 » té. On verra bientôt que c'est à Des-
 » cartes qu'on doit cet abrégé , ainsi que
 » les premiers élémens du calcul des puis-
 » sances ; découverte qui en étoit la suite
 » naturelle , & qui a été depuis d'un si grand
 » usage.

» Quant à l'analyse , le seul pas qu'Har-
 » riot paroisse proprement y avoir fait , c'est
 » d'avoir employé dans la formation des
 » équations du 3^e & du 4^e degré , les ra-
 » cines négatives , & même des produits
 » de deux racines impossibles ; ce que n'a-
 » voit point fait Viète dans son dernier
 » chapitre de *emendatione* : encore trouve-
 » t-on ici une faute ; c'est que l'auteur for-
 » me les équations du 4^e degré , dont les
 » quatre racines doivent être tout à la fois
 » impossibles , par le produit de $be + aa$
 » $= 0$, & $df + aa = 0$, ce qui n'est pas
 » assez général , les quatre racines ne de-
 » vant pas être tout à la fois supposées des
 » imaginaires pures , mais tout au plus deux
 » imaginaires pures , & deux mixtes ima-
 » ginaires. »

M. l'abbé du Gua fait encore à Harriot
 plusieurs autres reproches , qu'on peut lire
 dans son mémoire.

« Il n'est presque aucune science qui n'ait
 » dû au grand Descartes quelque degré de
 » perfection : mais l'*algebre* & l'analyse lui
 » sont encore plus redevables que toutes
 » les autres. Vraisemblablement il n'avoit
 » point lu ce que Viète avoit découvert
 » dans ces deux sciences , & il les poussa
 » beaucoup plus loin. Non-seulement il
 » marque , ainsi qu'Harriot , les produits
 » de deux lettres , en les écrivant à la suite
 » l'une de l'autre ; & il ajoute à cela l'ex-
 » pression du produit de deux polynomes ,
 » en se servant du signe de la multiplica-

» tion , & en tirant une ligne sur chacun
 » de ces polynomes en particulier , ce qui
 » soulage beaucoup l'imagination. C'est lui
 » qui a introduit dans l'*algebre* les expo-
 » sans , ce qui a donné les principes élé-
 » mentaires de leurs calculs : c'est lui qui
 » a imaginé le premier des racines aux équaa-
 » tions , dans les cas mêmes où ces racines
 » sont impossibles ; de façon que les ima-
 » ginaires & les réelles remplissent le nom-
 » bre des dimensions de la proposée : c'est
 » lui qui a donné le premier des moyens
 » de trouver les limites des racines des
 » équations , qu'on ne peut résoudre exac-
 » tement : enfin il a beaucoup ajouté aux
 » affections géométriques de l'*algebre* que
 » Viète nous avoit laissées , en déterminant
 » ce que c'est que les lignes négatives , c'est-
 » à-dire , celles qui répondent aux racines
 » des équations qu'il nomme *fausses* ; &
 » en enseignant à multiplier & à diviser les
 » lignes les unes par les autres. Voyez le
 » commencement de sa *géométrie*. Il forme ,
 » comme Harriot , les équations par la mul-
 » tiplication de leurs racines simples , &
 » ses découvertes dans l'analyse pure se
 » réduisent principalement à deux. La pre-
 » mière , d'avoir enseigné combien il se
 » trouve de racines positives ou négatives
 » dans les équations qui n'ont point de
 » racines imaginaires. Voyez RACINE. La
 » seconde , c'est l'emploi qu'il fait de deux
 » équations du second degré à coefficients
 » indéterminés , pour former par leur mul-
 » tiplication une équation qui puisse être
 » comparée terme à terme avec une pro-
 » posée quelconque du quatrième degré ,
 » afin que ces comparaisons différentes
 » fournissent la détermination de toutes
 » les déterminées qu'il avoit prises d'abord ,
 » & que la proposée se trouve ainsi décom-
 » posée en deux équations du second degré ,
 » faciles à résoudre par les méthodes qu'on
 » avoit déjà pour cet effet. Voyez sa *géomé-
 » trie* , page 89 , édit. d'Amst. an. 1649. Cet
 » usage des indéterminés est si adroit & si
 » élégant , qu'il a fait regarder Descartes
 » comme l'inventeur de la méthode des in-
 » déterminés ; car c'est cette méthode qu'on
 » a depuis appelée & qu'on nomme encore
 » aujourd'hui proprement l'*analyse de Des-
 » cartes* ; quoiqu'il faille avouer que Ferrei,

» Tartaglia, Bombelli, Viète sur-tout, & après
 » lui Harriot, en eussent eu connoissance.

» Pour l'analyse mixte, c'est-à-dire, l'ap-
 » plication de l'analyse à la géométrie, elle
 » appartient presque entièrement à Descar-
 » tes, puisque c'est à lui qu'on doit incon-
 » testablement les deux découvertes qui en
 » sont comme la base. Je parle de la déter-
 » mination de la nature des courbes par les
 » équations à deux variables (p. 26), &
 » de la construction générale des équations
 » du 3^e & du 4^e degré (p. 95). On peut
 » y ajouter l'idée de déterminer la nature
 » des courbes à double courbure par deux
 » équations variables (page 74); la méthode
 » des tangentes, qui est comme le premier
 » pas qui se soit fait vers les infiniment petits
 » (page 46); enfin la détermination des
 » courbes propres à réfléchir ou à réunir par
 » réflexion en un seul point les rayons de
 » lumière; application de l'analyse & de la
 » géométrie à la physique, dont on n'avoit
 » point vu jusqu'alors d'aussi grand exemple.
 » Si on réunit toutes ces différentes produc-
 » tions, quelle idée ne se formera-t-on pas
 » du grand homme de qui elles nous vien-
 » nent! & que sera-ce en comparaison de
 » tout cela, que le peu qui restera à Harriot,
 » lorsque des découvertes que Wallis lui
 » avoit attribuées sans fondement dans le
 » chapitre 53 de son *algebre historique &*
 » *pratique*, on aura ôté, comme on le doit,
 » ce qui appartient à Viète ou à Descartes,
 » suivant l'énumération que nous en avons
 » faite?

» Outre la détermination du nombre des
 » racines vraies ou fausses, c'est-à-dire, posi-
 » tives ou négatives, dans les équations de
 » tous les degrés qui n'ont point de racines
 » imaginaires, Descartes a mieux déterminé
 » qu'on n'avoit fait jusqu'alors, le nombre
 » & l'espece des racines des équations quel-
 » conques, du 3^e & du 4^e degré, soit au
 » moyen des remarques qu'il a faites sur les
 » formules algébriques, soit en employant
 » à cet usage différentes observations sur ses
 » constructions géométriques.

» Ce dernier ouvrage, qu'il avoit néan-
 » moins laissé imparfait, a été perfectionné
 » depuis peu-à-peu par différens auteurs,
 » Debaune, par exemple; jusqu'à ce que
 » l'illustre M. Halley y ait mis, pour ainsi

» dire, la dernière main dans un beau mé-
 » moire inséré dans les *Transactions philoso-*
 » *phiques*, n^o. 190, art. 2, an. 1687, & qui
 » porte le titre suivant: *De numero radi-*
 » *cum in æquationibus solidis ac biquadra-*
 » *cicis, sive tertiæ ac quartæ potestatis,*
 » *eorumque limitibus tractatulus.*

» Quoique Newton fût né dans un temps
 » où l'analyse paroïssoit déjà presque par-
 » faite, cependant un si grand génie ne
 » pouvoit manquer de trouver à y ajouter
 » encore. Il a donné en effet successivement
 » dans son arithmétique universelle: 1^o.
 » une règle très-élégante & très-belle pour
 » connoître les cas où les équations peuvent
 » avoir des diviseurs rationels, & pour dé-
 » terminer dans ces cas quels polynomes
 » peuvent être ces diviseurs: 2^o. une autre
 » règle pour reconnoître dans un grand
 » nombre d'occasions combien il doit se
 » trouver de racines imaginaires dans une
 » équation quelconque: une troisième pour
 » déterminer d'une manière nouvelle les li-
 » mites des équations; enfin une quatrième
 » qui est peu connue, mais qui n'en est pas
 » moins belle, pour découvrir en quel cas
 » les équations des degrés pairs peuvent se
 » résoudre en d'autres de degrés inférieurs,
 » dont les coefficients ne contiennent que de
 » simples radicaux du premier degré.

» A cela il faut joindre l'application des
 » fractions au calcul des exposans; l'expres-
 » sion en suites infinies des puissances entières
 » ou fractionnaires, positives ou négatives
 » d'un binome quelconque; l'excellente
 » règle connue sous le nom de *Règle du pa-*
 » *rallélogramme*, & au moyen de laquelle
 » Newton assigne en suites infinies toutes les
 » racines d'une équation quelconque; enfin
 » la belle méthode que cet auteur a donnée
 » pour interpoler les séries, qu'il appelle
 » *methodus differentialis.*

» Quant à l'application de l'analyse à la
 » géométrie, Newton a fait voir combien
 » il y étoit versé, non-seulement par les so-
 » lutions élégantes de différens problèmes
 » qu'on trouve ou dans son arithmétique
 » universelle, ou dans ses principes de la
 » philosophie naturelle, mais principale-
 » ment par son excellent traité *des lignes du*
 » *troisième ordre.* Voyez COURBE ».

Voilà tout ce que nous dirons sur le pro-

grès de l'*algebre*. Les élémens de cet art furent compilés & publiés par Kersey en 1671 : l'arithmétique spécieuse & la nature des équations y sont amplement expliquées & éclaircies par un grand nombre d'exemples différens : on y trouve toute la substance de Diophante. On y a ajouté plusieurs choses qui regardent la composition & la résolution mathématique tirée de Ghetaldus. La même chose a été exécutée depuis par Prestet en 1694, & par Ozanam en 1703. Mais ces auteurs ne parlent point, ou ne parlent que fort brièvement de l'application de l'*algebre* à la géométrie. Guifnée y a suppléé dans un traité écrit en françois, qu'il a composé exprès sur ce sujet, & qui a été publié en 1705 : aussi bien que le marquis de l'Hôpital dans son *traité analytique des Sections coniques*, 1707. Le *traité de la grandeur*, du P. Lamy de l'Oratoire ; le premier volume de l'*analyse démontrée*, du P. Reyneau ; & la *science du Calcul*, du même auteur, sont aussi des ouvrages où l'on peut s'instruire de l'*algebre* : enfin M. Saunderson, professeur en mathématiques à Cambridge, & membre de la société royale de Londres, a publié un excellent traité sur cette matière, en anglois, & en deux volumes in-4° intitulé *Elémens d'algebre*. Nous avons aussi des élémens d'*algebre* de M. Clairaut, dont la réputation de l'auteur assure le succès & le mérite.

On a appliqué aussi l'*algebre* à la considération & au calcul des infinis ; ce qui a donné naissance à une nouvelle branche fort étendue du calcul algébrique : c'est ce que l'on appelle la *doctrine des fluxions* ou le *calcul différentiel*. V. FLUXIONS & DIFFÉRENTIEL. On peut voir à l'*art.* ANALYSE, les principaux auteurs qui ont écrit sur ce sujet.

Je me suis contenté dans cet article de donner l'idée générale de l'*algebre*, telle à-peu-près qu'on la donne communément ; & j'y ai joint, d'après M. l'abbé du Gua, l'histoire de ses progrès. Les savans trouveront à l'*art.* ARITHMÉTIQUE UNIVERSELLE, des réflexions plus profondes sur cette science, & à l'*art.* APPLICATION, des observations sur l'application de l'*algebre* à la géométrie. (O)

ALGEBRIQUE, adj. m. ce qui appartient à l'*algebre*. Voyez ALGEBRE.

Ainsi l'on dit *caractères* ou *symboles algè-*

briques, *courbes algébriques*, *solutions algébriques*. Voyez CARACTERE, &c.

Courbe algébrique, c'est une courbe dans laquelle le rapport des abscisses aux ordonnées, peut-être déterminé par une équation algébrique. Voyez COURBE.

On les appelle aussi *lignes* ou *courbes géométriques*. Voyez GÉOMÉTRIQUE.

Les courbes algébriques sont opposées aux courbes *mécaniques* ou *transcendantes*. V. MÉCANIQUE & TRANSCENDANT.

ALGÉBRISTE, s. m. se dit d'une personne versée dans l'*algebre*. Voyez ALGEBRE. (O)

ALGENEB ou ALGENIB, s. m. *terme d'astronomie* ; c'est le nom d'une étoile de la seconde grandeur au côté droit de Persée. Voyez PERSÉE. (O)

* ALGER, royaume d'Afrique dans la Barbarie, borné à l'est par le royaume de Tunis, au nord par la Méditerranée, à l'occident par les royaumes de Maroc & de Tafilet, & terminé en pointe vers le midi. Long. 16, 26 ; lat. 34, 37.

* ALGER, ville d'Afrique dans la Barbarie, capitale du royaume d'Alger, vis-à-vis de l'île Minorque. Long. 21, 20 ; lat. 36, 30.

* ALGESIRE, ville d'Espagne dans l'Andalousie, avec port sur la côte du détroit de Gibraltar. On l'appelle aussi le *vieux Gibraltar*. Long. 12, 28 ; lat. 36.

* ALGHIER, ville d'Italie sur la côte occidentale de Sardaigne. Long. 26, 15 ; lat. 40, 33.

ALGOIDES, ou ALGOIDE. Voyez ALGUETTE.

ALGOL ou *tête de Méduse*, étoile fixe de la troisième grandeur, dans la constellation de Persée. Voyez PERSÉE. (O)

* ALGONQUINS, peuple de l'Amérique septentrionale, au Canada ; ils habitent entre la rivière d'Ontonac & le lac Ontario.

ALGORITHMES, s. m. *terme arabe*, employé par quelques auteurs, & singulièrement par les Espagnols, pour signifier la *pratique de l'algebre*. Voyez ALGEBRE.

Il se prend aussi quelquefois pour l'*arithmétique par chiffres*. V. ARITHMÉTIQUE.

L'*algorithme*, selon la force du mot, signifie proprement l'*art de supputer avec justesse & facilité* : il comprend les six règles de l'arithmétique vulgaire. C'est ce qu'on appelle

autrement *logistique nombrante* ou *numérale*.
Voyez ARITHMÉTIQUE, REGLE, &c.

Ainsi l'on dit l'*algorithme* des entiers, l'*algorithme* des fractions, l'*algorithme* des nombres sourds. V. FRACTION, SOURD, &c. (O)

* ALGOW, pays d'Allemagne, qui fait partie de la Souabe.

ALGUAZIL, f. m. (*Hist. mod.*) en Espagne, est le nom des bas officiers de justice, faits pour procurer l'exécution des ordonnances du magistrat ou du juge. *Alguazil* répond assez à ce que nous appelons ici *sergent* ou *exempt*. Ce nom est originairement arabe, comme plusieurs autres que les Espagnols ont conservé des Sarrasins ou Mores, qui ont long-temps régné dans leur pays. (G)

ALGUÉ, f. m. en latin *alga*, (*Bot.*) herbe qui naît au fond des eaux, & dont les feuilles ressemblent assez à celles du chien-dent: il y a quelques especes qui ont les feuilles déliées comme les cheveux, & très-longues. Tournef. *inst. rei herb.* V. PLANTE (I)

L'*algue* commune, *alga offic.* est une plante qui croît en grande quantité le long des bords de la Méditerranée; on s'en sert comme du kali. Elle est apéritive, vulnérable & dessiccative. On dit qu'elle tue les puces & les punaises. (N)

* ALGUEL, ville d'Afrique dans la province d'Hea, au royaume de Maroc.

ALGUETTE, f. f. *zannichellia*, genre de plante qui vient dans les eaux, & auquel on a donné le nom d'un fameux apothicaire de Venise, appelé *Zannichelli*. Ses fleurs sont de deux sortes, mâle & femelle, sans pétales: la fleur mâle est sans calice, & ne consiste qu'en une simple étamine dont le sommet est oblong, & a deux, trois ou quatre cavités. Les fleurs femelles se trouvent auprès de la fleur mâle, enveloppées d'une membrane qui tient lieu de calice: elles sont composées de plusieurs embryons, surmontés chacun d'un pistil. Ces embryons deviennent dans la suite autant de capsules oblongues, en forme de cornes convexes d'un côté, & plates ou même concaves de l'autre, qui toutes forment le fruit aux aisselles des feuilles. Chacune de ces capsules renferme une semence oblongue & à-peu-près de même figure qu'elle. Pontedera a décrit ce genre sous le nom d'*aponogeton*, *Antolog.* p. 117. Voyez PLANTE. (I)

ALHAGI, f. m. plante à fleur papilionacée dont le pistil devient dans la suite un fruit ou une filique composée de plusieurs parties jointes, ou pour ainsi dire, articulées ensemble, & dont chacune renferme une semence faite en forme de rein. Ajoutez au caractère de ce genre, que ses feuilles sont alternes. Tournef. *Corol. inst. rei herb.* Voyez PLANTE. (I)

* ALHAGI, ou *agul*, ou *almagi arabibus*, *planta spinosa mannam resipiens*. J. B. Cette plante s'éleve à la hauteur d'une coudée & plus; elle est fort branchue; elle est hérissée de tous côtés d'une multitude prodigieuse d'épines extrêmement pointues, foibles & pliantes. Sur ces épines naissent différentes fleurs purpurines; ces fleurs en tombant font place à de petites gouffes longues, rouges, ressemblantes à celles du genêt piquant, & pleines de semences qui ont la même couleur que la gouffe.

Les habitans d'Alep recueillent sur cette plante une espece de manne, dont les grains sont un peu plus gros que ceux de la coriandre.

Elle croît en buisson, & des branches assez rassemblées partent d'un même tronc dans un fort bel ordre, & lui donnent une forme ronde. Les feuilles sont à l'origine des épines; elles sont de couleur cendrée, oblongues & polygonales: sa racine est longue, & de couleur de pourpre.

Les Arabes appellent *tereniabin* ou *trangebin*, la manne de l'*alhagi*: on trouve cette plante en Perse aux environs d'Alep & de Kaika, en Mésopotamie. Ses feuilles sont dessiccatives & chaudes: ses fleurs purgent: on en fait bouillir une poignée dans de l'eau.

Ses feuilles & ses branches, dit M. Tournefort, se couvrent dans les grandes chaleurs de l'été, d'une liqueur grasse & onctueuse: & qui a à-peu-près la consistance du miel. La fraîcheur de la nuit la condense & la réduit en forme de grains: ce sont ces grains auxquels on donne le nom de *manne d'alhagi*, & que les naturels du pays appellent *trangebin*, ou *tereniabin*. On la recueille principalement aux environs de Tauris, ville de Perse, où on la réduit en pains assez gros, & d'une couleur jaune-foncée. Les grains les plus gros qui sont chargés de poussière & de parcelles de feuilles desséchées,

sont les moins estimés ; on leur préfère les plus petits , qui cependant pour la bonté sont au dessous de notre manne de Calabre.

On en fait fondre trois onces dans une infusion de feuilles de séné , que l'on donne aux malades que l'on veut purger.

* ALHAMA , ville d'Espagne au royaume de Grenade. *Long.* 14 , 20 ; *lat.* 36 , 50.

ALI , (*Hist. des Califes. Hist. des sectes relig.*) fils d'Abu Thaleb , étoit cousin-germain de Mahomet , qui dans la suite le choisit pour son gendre ; les Musulmans , pour relever sa gloire , disent qu'il fut le premier disciple du prophète , & même qu'il fit profession de l'islamisme dans le ventre de sa mère qui le mit au monde dans le temple de la Mecque ; ils ajoutent que par des impulsions secrètes , il l'empêchoit de se prosterner devant les simulacres des faux dieux ; ce fut ainsi qu'avant d'être citoyen du monde , il en combattit les erreurs. Lorsque Mahomet eut formé le dessein de déclarer son apostolat , *Ali* , âgé de neuf ans , fut choisi , par cet imposteur , pour être son lieutenant ou son vizir. Comme la secte naissante ne comptoit point encore de nombreux prosélytes , cette dignité n'imposoit point d'obligations qui exigeassent des lumières & de l'expérience. C'est à cet âge que le cœur susceptible de toutes sortes d'impressions est ouvert à la séduction. *Ali* naturellement complaisant & docile , fut bientôt subjugué par le ton imposant du prophète. La gloire d'être associé aux fonctions de l'apostolat , facilita les progrès de la séduction , & quoiqu'il eût une conception vive & facile , quoiqu'il eût le goût de tous les arts , il tint sa raison captive sous le joug des préjugés. Sa soumission aux volontés du prophète , & son imbécille crédulité le firent regarder comme l'instrument le plus propre à élever l'édifice de la religion naissante , dont l'auteur avoit coutume de dire , *Ali* est pour moi , je suis pour lui , il tient auprès de moi le même rang qu'Aaron tenoit auprès de Moïse : je suis la ville où la véritable science est renfermée , & *Ali* en est la porte.

Aussi-tôt que l'âge lui permit de faire l'essai de son courage , il donna des témoignages d'une intrépidité impétueuse qui se précipitoit dans les dangers , & sembloit défier la

mort. Mahomet l'employoit dans les occasions les plus périlleuses , assuré que l'exemple de son courage transformoit les plus pusillanimes en héros. La religion qui devoit adoucir les mœurs , lui avoit inspiré une férocité brutale dans la guerre , dont il se dépouilloit dans la vie privée. Il sembloit qu'il eût deux natures. Guerrier , cruel & sans pitié , il étoit dans les emplois pacifiques , humain & compatissant. Ce fut sur-tout dans les combats particuliers qu'il signala son courage & son adresse. Il en sortit toujours vainqueur , & les trophées les plus chers à son cœur , étoient les têtes de ses ennemis tombés sous ses coups. Son courage s'avilissoit par les ministères dont le prophète avoit l'indignité de le charger. Il l'envoyoit couper des têtes , ou percer le cœur des rebelles & des incrédules ; l'emploi de bourreau , loin d'être ignominieux , étoit alors chez les Arabes un ministère de gloire & de noblesse , parce qu'il ne s'exerçoit que contre les ennemis de Dieu.

A la mort de Mahomet , les droits de la naissance , les talens militaires & le mérite personnel appelloient *Ali* au califat , & comme il n'avoit point désigné de successeur , il semble qu'on devoit suivre l'ordre de la nature. Un si riche héritage fut envahi par une faction puissante qui éleva Abu-Becre au califat. C'étoit un pieux fanatique qui avoit vieilli dans une éternelle enfance ; il n'étoit recommandable que par cette austérité de mœurs qui en impose davantage que l'éclat & la solidité des talens , sur-tout dans la chaleur d'une secte naissante. *Ali* exclu d'une dignité si éminente , ne put dissimuler son ressentiment. Mais il étoit trop foible pour en faire ressentir les effets. Ses partisans persisterent en secret à le reconnoître pour légitime calife & Abu-Becre pour un usurpateur.

La même faction qui avoit déferé cette dignité à Abu-Becre , y éleva après sa mort le farouche Omar , qui , né pour la guerre , la fit toujours par ses lieutenans. *Ali* privé pour la seconde fois du califat , souffrit cette injustice sans murmurer , & même il aida de ses conseils l'usurpateur qui lui fut redevable de ses prospérités , jusqu'au moment qu'il fut assassiné. Il ne désigna point son successeur , & lorsqu'on lui conseilla de

nommer *Ali*, il répondit que ses mœurs n'étoient point assez graves pour remplir une place qui exigeoit un extérieur sérieux. Othman lui fut encore préféré. Son regne fut orageux, l'esprit de révolte se répandit dans les provinces. Othman assiégé dans son palais par les rebelles, implora le secours d'*Ali* qui fut assez généreux pour oublier qu'il avoit été offensé. Ses deux fils furent détachés pour défendre le palais, & leur présence en imposa aux rebelles; mais ces deux princes s'étant éloignés pour chercher de l'eau, les mutins profitèrent de leur absence pour forcer les portes, & le calife fut assassiné.

Après la mort d'Othman, tous les suffrages se réunirent en faveur d'*Ali*, dont l'ambition éteinte rejeta une dignité qu'il avoit autrefois sollicitée. Il protesta qu'il aimoit mieux la qualité de vizir que le titre de calife, dont il redoutoit les obligations. Mais il fallut céder aux empressements de l'armée & du peuple qui le proclamèrent successeur du prophète. Quoique tous les suffrages eussent été unanimes, il n'ignoroit pas qu'une faction dirigée par Ayesha & les Ommiades, semoit dans toutes les provinces les semences de la révolte. Il envoya chercher les chefs des mécontents qui lui prêterent serment de fidélité dans la mosquée. Mais ce serment ne fit que des parjures. Les partisans d'Othman, dépouillés imprudemment de leurs emplois, se joignirent aux mécontents. Toute la Syrie se déclara pour Moavia, chef de la famille des Ommiades. Ayesha fit soulever la Mecque, sous prétexte de venger le meurtre d'Othman, dont *Ali* étoit reconnu innocent. Le feu de la guerre civile s'allume dans toutes les provinces. On négocie sans fruit, & chaque parti prend la résolution de décider la querelle par les armes. Ayesha, à la tête d'une armée nombreuse, s'avance vers Basra; les peuples se rangent en foule sous les drapeaux d'une femme ambitieuse qu'on appelloit la *mere des fideles*, & qui prétendoit venger la religion outragée par le meurtre d'Othman. Elle étoit portée dans une litière, d'où elle exhortoit les soldats à imiter l'exemple de courage qu'elle alloit leur donner. Basra fut emportée dès le premier assaut, & les trésors d'*Ali* furent la proie du vainqueur.

Le calife, secondé des habitans de Cusor & de Medine, se présenta devant Basra où il

trouva ses ennemis préparés à le recevoir. Après bien des négociations inutiles, on donna le signal du combat, l'armée d'*Ali*, quoiqu'inférieure en nombre, remporta une victoire complete. Ayesha opposa une résistance opiniâtre : sa litière étoit défendue par une troupe intrépide, qui aima mieux périr que de l'abandonner ; soixante & dix des plus braves qui tenoient la bride de son chameau, eurent la main coupée ; mais leur courageuse défense ne put l'empêcher de tomber au pouvoir du vainqueur, qui, se bornant à lui ôter les moyens de nuire, la reléqua dans sa maison de Medine où elle languit sans autorité au milieu de l'abondance que le calife fut assez généreux de lui procurer.

Cette guerre étoit à peine éteinte qu'il s'en éleva une plus cruelle du côté de la Syrie, où Moavia se fit proclamer calife & prince des musulmans. *Ali* usa de la plus grande célérité pour étouffer les étincelles de cette nouvelle rébellion. Sa modération fut regardée comme un effet de sa crainte & de sa foiblesse. Moavia qui lui étoit inférieur en talens & en courage, étoit secondé par des généraux d'une capacité & d'une valeur reconnues qui lui inspiroient une confiance présomptueuse. Toutes les forces des musulmans se réunirent pour vider cette importante querelle. L'armée d'*Ali* étoit de quatre-vingt-dix mille hommes, & son concurrent en comptoit cent vingt mille sous ses drapeaux. Il y eut un combat sanglant qui ne fut point décisif ; quoique l'avantage fût pour *Ali*, il crut avoir acheté trop cher la victoire, parce qu'il avoit perdu vingt-six hommes qui autrefois avoient combattu sous les enseignes de Mahomet ; ce fut pour venger leur mort qu'il se jeta sur le Syriens à la tête de douze mille hommes, & après en avoir fait un affreux carnage, il se reprocha de verser tant de sang musulman, & il proposa à Moavia de terminer leur différent par un combat singulier qui ne fut point accepté ; on fit des dispositions pour un nouveau combat. Moavia plus fécond en artifices que son rival, ordonna à ses soldats d'attacher un alcoran au bout de leurs lances, & de marcher à l'ennemi en criant : *voici le livre qui doit décider de tous nos différens : ce livre défend à vous & à moi de répandre le sang mu-*

fulman. Ce stratagème eut le plus heureux succès. Les soldats d'*Ali* saisis d'un respect superstitieux refusent de combattre, & menacent même de livrer leur calife, s'il ne fait sonner la retraite. *Ali* consterné de se voir arracher une victoire certaine, est obligé de céder aux murmureurs.

Moavia convaincu de la capacité de son concurrent, parut adopter un système pacifique, il se soumit aux décisions de deux arbitres. *Ali* rendoit son élection suspecte en la soumettant à un nouvel examen. Mais comme il ne se croyoit plus libre au milieu de son armée, il répondit que ce n'étoit point à lui à décider, d'autant plus que son élection n'ayant point été son ouvrage, ce n'étoit point à lui à en soutenir la légitimité. Il ne fut point consulté dans le choix des arbitres, & séduit par sa candeur il soucrivit au choix que son rival artificieux avoit dicté par le ministère de ses agens secrets. Amru, aussi dissimulé que lui, fut nommé par les Syriens. Les Arabes choisirent Musa Al Ashari qui avoit plus de probité que d'expérience dans les affaires. Les deux califes consentirent à s'éloigner pour laisser les suffrages plus libres. Ce fut sur les frontières de la Syrie, que ce fameux procès fut discuté. Amru qui avoit cette duplicité de caractère qui fait se plier aux inclinations des autres pour les amener à son but, affecta des vues pacifiques, & persuada à son collègue que pour rétablir le calme, il étoit nécessaire de déposer les deux califes & de procéder à une nouvelle élection. Musa ne soupçonnant aucun piège, consentit à ce projet, & aussi-tôt il monta sur un tribunal qu'on avoit élevé entre les deux armées. Ce fut là qu'il prononça la déposition des califes, & après avoir déclaré leur dégradation, le perfide Amru montant sur le tribunal à son tour, dit : « Musulmans, vous venez d'entendre Musa déposer *Ali*, je soucris à l'arrêt qu'il vient de prononcer contre ce calife, & je défère cette dignité à Moavia, qu'Othman a déclaré son successeur, & qui en effet en est le plus digne. » Cet artifice grossier souleva tous les partisans d'*Ali* qui avoient droit de se plaindre de cette décision. Les deux partis également aigris se frappèrent réciproquement d'anathèmes, & ce furent ces excommunications qui répandirent la semence des haines qui se sont perpétuées jus-

qu'à ce jour entre les Turcs & les Persans: Les musulmans divisés se préparèrent à soutenir leur droit par les armes. Soixante mille renouvelèrent leur serment de fidélité à *Ali*; mais les Kharegites qui jusqu'alors lui avoient été les plus affectionnés, l'abandonnerent sous prétexte qu'il avoit soucrit à un traité honteux, & qu'il avoit laissé au jugement des hommes, une cause qui ne devoit être citée qu'au tribunal de Dieu même. Ils se retirèrent sur les bords du Tigre, où une foule de mécontents se joignit à eux. *Ali* informé qu'ils avoient rassemblé une armée de vingt-cinq mille hommes, & que, devenus persécuteurs de tous les musulmans ils égorgoient impitoyablement ceux qui ne pensoient pas comme eux, fit avancer son armée pour les combattre. Ce prince avare du sang de ses frères, fit planter un étendard hors de son camp, dont il fit un asyle sacré pour ceux qui rentreroient dans le devoir. Plusieurs rebelles profitèrent de cette indulgence; mais les plus opiniâtres, réduits à quatre mille, fondirent en désespérés sur l'armée du calife qui les punit de leur témérité; il n'y en eut que neuf qui se déroberent au carnage, & d'autres ajoutent que tous furent passés au fil de l'épée. Après leur défaite toute l'Arabie se rangea sous l'obéissance d'*Ali*.

Ses troupes encouragées par cette victoire, le sollicitèrent de marcher contre Moavia. Le calife céda à leur empressement, & fut camper près de Cufa. Les deux concurrents, au lieu d'engager une action décisive, se bornerent à dévaster les terres de leur ennemi. La Syrie & l'Arabie furent inondées du sang de leurs habitans. Le spectacle de tant de calamités affligeoit les véritables musulmans: trois Kharegites, touchés du malheur de leur patrie, crurent devoir couper la racine du mal en exterminant *Ali*, Moavia & Amru qu'ils refusoient de reconnoître pour imans. Ils se confirmèrent dans leur dessein par des sermens, & s'y préparèrent par des jeûnes. L'un se transporta à Damas, & frappa Moavia d'un coup de poignard, mais le coup ne fut pas mortel. Un autre se rendit en Egypte, & s'introduisit dans la mosquée, où Amru avoit coutume de se trouver. Une maladie dont il venoit d'être attaqué, lui sauva la vie, & comme il ne put exercer ce jour-là les fonctions d'imam, il en chargea un

un de ses officiers qui expira sous les coups de ce fanatique. Le troisieme des conjurés se rendit à Cufa pour assassiner *Ali* ; le fanatique saisit le moment où le calife avoit coutume de se trouver à la mosquée pour y faire l'office d'iman. Il associa à son crime deux scélérats, vieilliss dans le crime, qui crurent effacer leurs iniquités par le sacrifice d'un homme qu'ils regardoient comme l'auteur des calamités de la nation. Le premier coup porté au calife ne fut point mortel, mais le second le priva de la vie, il n'eut que le temps de dire : « si je guéris, épargnez l'assassin ; si je meurs, prononcez l'arrêt de sa mort, afin que je puisse le citer au tribunal de Dieu. »

On ignora long-temps le lieu où il avoit été d'abord inhumé ; ce ne fut que sous les califes Abassides que ce secret fut découvert. Les écrivains Arabes ont eu soin de nous transmettre tous ses traits. Il étoit chargé d'embonpoint, sa barbe étoit épaisse, il avoit la tête chauve & la poitrine velue. Quoiqu'il eût l'esprit fort orné, il étoit d'une crédulité imbécille, & la force des préjugés lui rendit toutes ses connoissances inutiles. La superstition courba son esprit sous les volontés d'un imposteur qui fit servir ses talens à ses succès. Son désintéressement dégénéra en prodigalité ; il n'estimoit les richesses que pour les distribuer aux malheureux. Tant que Fatime, fille chérie du prophete, vécut, il n'eut point d'autres femmes. Epoux tendre & constant, il réunit sur elle toutes ses affections, & il en eut trois fils. Après sa mort il donna libre cours à ses penchans, & il usa du privilége de la polygamie. Il eut de ces différens mariages quinze fils, & dix-huit filles.

Le respect qu'inspire sa mémoire est poussé jusqu'à l'idolâtrie. Quoique son tombeau, près de Cufa, atteste qu'il a été sujet à la mort, ses partisans superstitieux sont persuadés qu'il n'a point subi la commune loi. Il publie qu'il reparoîtra bientôt sur la terre accompagné d'Elie, pour faire régner la justice & pour extirper les vices. Les plus outrés de ses adorateurs sont les Gholaites, qui, l'élevant au-dessus de la condition humaine, assurent qu'il participe à l'essence divine. Le juif Abdala, déserteur de la foi de ses peres, fut le fondateur de cette secte extravagante. Il n'abordoit jamais *Ali* sans lui dire : *tu es celui*

Tome II.

qui est, c'est-à-dire, tu es Dieu. Les disciples de cet insensé sont partagés en deux sectes. Les uns soutiennent qu'il est Dieu, ou un être extraordinaire qui ressemble à Dieu ; d'autres prétendent que Dieu s'est incarné dans Mahomet, *Ali* & ses enfans, qui ont surpassé tous les autres hommes en sainteté. C'est pour justifier leurs blasphêmes qu'ils supposent une infinité de miracles opérés par *Ali*, auquel ils appliquent tout ce qui est dit du verbe éternel dans nos livres sacrés. Il n'y a qu'une secte parmi ses partisans qui admette que la succession de cet iman ait été interrompue, toutes les autres prétendent que sa race ne s'éteindra jamais, & que de siecle en siecle il sortira de cette tige fortunée de nouveaux rejetons pour exercer les fonctions du grand prophete.

Le nom de *shiites*, qui proprement signifie *sectaires*, est employé pour désigner particulièrement les sectateurs d'*Ali*, qui prétendent que la qualité d'iman & de calife appartient aux descendans de ce grand prophete. Quoique divisés en cinq branches qui se subdivisent à l'infini, ils se réunissent dans l'opinion que l'institution d'un iman est un article de foi qui ne dépend point du caprice du peuple ; que ceux qui sont revêtus de cette dignité doivent s'élever au-dessus des faiblesses humaines, & être aussi purs que la loi dont ils sont les interprètes & les ministres. Le schisme, qui partage l'empire musulman en Shiites & en Sunnites, prit naissance sous le califat d'*Ali*. Les premiers restreignent leur foi à tout ce qui est contenu dans l'alcoran, les autres admettent les traditions qui furent inférées dans ce livre par les compagnons de Mahomet. Les Shiites regardent Abu-Becre, Omar & Othman comme des usurpateurs du califat, au lieu que les Sunnites ont une grande vénération pour leur mémoire. Les uns élevent *Ali* au-dessus de Mahomet, ou du moins lui donnent l'égalité : les autres n'admettent aucune concurrence avec leur prophete. Ces questions agitées dans les écoles musulmanes, ont excité dans tous les temps des haines religieuses, qui ont infecté les champs de l'islamisme ; le peuple a combattu pour des opinions accréditées par la politique qui avoit intérêt de diviser les nations pour former différens empires. Telle est la source de cette antipathie

N

qui subsiste encore entre les Turcs & les Persans, qui s'accablent réciproquement d'anathèmes. Un juif & un chrétien leur sont moins odieux qu'un musulman qui ne pense pas comme eux. Les Persans, les Usbecs, qui sont les habitans de l'Oxus des anciens, la plupart des Indiens mahométans, sont de la secte d'*Ali*. Les Turcs, les Tartares & les Africains admettent les traditions.

Le courage d'*Ali* le fit appeler le *lion de Dieu victorieux*. Son droit à l'héritage du prophète lui fit donner le surnom d'*héritier*. Sa foi brûlante lui mérita le nom de *mortada*, qui signifie *bien aimé de Dieu*. Son goût pour les arts & son esprit cultivé le firent appeler le *distributeur de la lumière*. Ces qualifications pompeuses ne lui ont point été données par tous les musulmans. Les califes Ommiades lancerent des excommunications contre lui & contre sa famille dans toutes les mosquées de l'empire. Les Abassides, qui avoient une tige commune avec lui, supprimèrent ces malédictions, quoique quelques-uns aient flétri sa mémoire. Mais les califes Fatimites, qui régnerent en Egypte, ordonnèrent aux crieurs d'ajouter son nom à celui de Mahomet, toutes les fois que du haut des minarets, ils appelloient le peuple à la prière publique : les Alides, tantôt fortunés & tantôt malheureux, ont éprouvé les plus grandes révolutions de la fortune. Un petit-fils d'Hosein, fils d'*Ali*, eut le courage de revendiquer l'héritage de ses peres ; mais le calife Rashid réprima son ambition & le fit repentir de sa témérité. Les Alides plus heureux dans la suite fondèrent des empires dans le Mazanderan, dans le Kerman. On voit plusieurs sultans de cette famille dans l'Yemen, à Cufa & dans les provinces d'Afrique. Leurs partisans ont une vénération superstitieuse pour un descendant d'*Ali* nommé Mahomet, & c'est un article de foi qu'il reparoîtra triomphant sur la terre avant la fin du monde.

Ali joignit au titre de guerrier & d'iman celui d'écrivain : on a de lui cent maximes ou sentences qui sont l'éloge de son cœur. J'en dois citer une pour faire connoître que ses sectateurs intolérans ont dégénéré de sa modération : « gardez-vous bien, dit-il, de faire divorce avec les autres musulmans pour des opinions particulières ; celui qui se sépare

de ses freres devient l'esclave du monde ; comme la brebis qui s'écarte de son troupeau devient la proie du loup. » Il est encore l'auteur d'un commentaire sur l'alcoran qu'on lit parmi ses sectateurs avec beaucoup d'édification. Il étoit naturellement éloquent & poète ; mais les soins de l'empire ne lui permirent point de cultiver ses talens. Je finis en observant que ses sectateurs se distinguent des autres musulmans par la forme de leurs turbans & par la façon dont ils tressent leurs cheveux. (T-N.)

ALIATH, (*Astr.*) c'est le nom que les Arabes donnoient à la première étoile de la queue de la grande ourse, que nous marquons par la lettre E ; elle est appelée quelquefois *Alioth*, *Allioth*, *Mirach*, *Micar*, ou *Mizar* suivant Bayer, dans son *Uranométrie*. (M. DE LA LANDE.)

* ALIBANIES, s. f. toiles de coton qu'on apporte en Hollande des Indes orientales, par les retours de la compagnie.

ALIBI, s. m. (*Jurispr.*) terme purement latin, dont on a fait un nom françois, qui s'emploie en style de procédure criminelle, pour signifier l'*absence de l'accusé* par rapport au lieu où on l'accuse d'avoir commis le crime ou le délit : ainsi alléguer ou prouver un *alibi*, c'est protester ou établir par de bonnes preuves, que lors du crime commis on étoit en un autre endroit que celui où il a été commis. Ce mot latin signifie littéralement *ailleurs*. (H)

* ALICA, espèce de nourriture dont il est beaucoup parlé dans les anciens, & cependant assez peu connue des modernes, pour que les uns pensent que ce soit une graine, & les autres une préparation alimentaire ; mais afin que le lecteur juge par lui-même de ce que c'étoit que l'*alica*, voici la plupart des passages où il en est fait mention. L'*alica* mondé, dit Celse, est un aliment convenable dans la fièvre : prenez-le dans l'hydromel, si vous avez l'estomac fort & le ventre resserré : prenez-le au contraire dans du vinaigre & de l'eau, si vous avez le ventre relâché & l'estomac foible. *Lib. III. cap. vj.* Rien de meilleur après la tisane, dit Aretée, *lib. I, morb. acut. cap. x.* L'*alica* & la tisane sont visqueuses, douces, agréables au goût : mais la tisane vaut mieux. La composition de l'une & de l'autre est

simple ; car il n'y entre que du miel. Le chondrus (& l'on prétend que *alica* se rend en grec par *χόνδρος*) est, selon Dioscoride, une espece d'épeautre qui vaut mieux pour l'estomac que le riz qui nourrit davantage, & qui resserre. L'*alica* ressembleroit tout-à-fait au chondrus, s'il resserroit un peu moins, dit Paul Æginette : (il s'ensuit de ce passage de Paul Æginette, que l'*alica* & le chondrus ne sont pas tout-à-fait la même chose.) On lit dans Oribase que l'*alica* est un froment dont on ne forme des alimens liquides qu'avec une extrême attention. Galien est de l'avis d'Oribase, il dit positivement : « l'*alica* » est un froment d'un suc visqueux & nour-
 » rissant ». Cependant il ajoute : « la tisane
 » paroît nourrissante .. mais l'*alica* l'est ». Pline met l'*alica* au nombre des fromens ; après avoir parlé des pains, de leurs especes, &c. il ajoute : « l'*alica* se fait de maïs ; on le
 » pile dans des mortiers de bois : on emploie
 » à cet ouvrage des mal-faïcteurs : à la partie
 » extérieure de ces mortiers est une grille de
 » fer qui sépare la paille & les parties grossie-
 » res des autres : après cette préparation on
 » lui en donne une seconde dans un autre
 » mortier ». Ainsi nous avons trois fortes d'*alica*, le gros, le moyen & le fin ; le gros s'appelle *aphairema* ; mais pour donner la blancheur à l'*alica*, il y a une façon de le mêler avec la craie. Pline distingue ensuite d'autres fortes d'*alica*, & donne la préparation d'un *alica* bâtard fait de maïs d'Afrique ; & dit encore que l'*alica* est de l'invention des Romains, & que les Grecs eussent moins vanté leur tisane, s'ils avoient connu l'*alica*. De ces autorités comparées, Saumaïse conclut que l'*alica* & le chondrus sont la même chose ; avec cette différence, selon lui, que le chondrus n'étoit que l'*alica* grossier ; & que l'*alica* est une préparation alimentaire. On peut voir sa dissertation de *Homonym. hylef. iatr. c. lvij.*

ALICAIRES, f. f. (*Hist. anc.*) *aliciae*. On appelloit ainsi chez les Romains des femmes publiques, parce qu'elles se tenoient tous les jours à leurs portes pour attirer les débauchés. On les nommoit aussi *prostibula*, parce que les lieux infames qu'elles habitoient, étoient appellés *stabula*, & encore *cellæ* ; ce qui les fit désigner par le nom de *cellariae*. (G)

* ALICANTE, ville d'Espagne au royaume de Valence, & sur le territoire de Cégura. Elle est sur la Méditerranée, & dans la baie de ce nom. *Long.* 17, 40 ; *lat.* 38, 14.

* ALICATA, ville de Sicile dans une espece d'isle près de la mer. *Long.* 31, 37 ; *lat.* 37, II.

ALICATE, f. f. (*Peint. en émail.*) c'est une espece de pince dont se servent les émailleurs à la lampe, & que les orfèvres & autres ouvriers appellent *bruxelles*. V. BRUXELLES.

ALIDADE, f. f. (*Géom.*) On appelle ainsi l'index ou la regle mobile, qui partant du centre d'un instrument astronomique ou géométrique, peut en parcourir tout le limbe pour montrer les degrés qui marquent les angles, avec lesquels on détermine les distances, les hauteurs, &c. Ce mot vient de l'arabe où il a la même signification. En grec & en latin on l'appelle souvent *διόπτρα*, *dioptra*, & encore *linea fiducia*, ligne de foi.

Cette piece porte deux pinules, élevées perpendiculairement à chaque extrémité. Voyez PINULES, DEMI-CERCLE, &c. (E)

ALIDADE, (*Canon.*) c'est dans la machine à canneler les canons de fusil, une espece d'aiguille qui se meut sur le cadran de cette machine, & qui indique à l'ouvrier, lorsqu'il a travaillé un des pans de son canon, de combien il doit le tourner, pour que la cannelure qu'il va commencer soit aux autres dans le rapport demandé : pour qu'elle soit, par exemple, égale ou qu'elle soit double de celle qui précède. Voyez l'article CANON, pour l'usage de cette piece.

ALIÉTIQUE, sorte de poids anciennement usité en Arabie. Voyez POIDS. (G)

ALIÉNABLE, adject. (*Jurisprudence.*) terme de droit, se dit des choses dont l'aliénation est permise : telles sont toutes celles qui sont dans le commerce civil.

ALIENATION, f. f. (*Jurispr.*) est un terme général qui signifie tout acte par lequel on se dépouille de la propriété d'un effet, pour la transférer à un autre. Telles sont la vente, la donation, &c.

L'Aliénation en général est libre & permise à tout propriétaire : cependant un mineur ne sauroit aliéner valablement son bien sans y être autorisé par justice. L'aliénation des terres de la couronne est toujours censée faite avec faculté perpétuelle de rachat.

Le concile de Latran, tenu en 1123, défend aux bénéficiés d'aliéner leur bénéfice, prébende, ou autre bien ecclésiastique.

Le bail emphytéotique est une espèce d'*aliénation*.

Le bail à ferme de plus de neuf ans, passe aussi pour *aliénation*. Voyez BAIL.

On tient cette maxime en droit, que qui ne peut aliéner, ne sauroit obliger. (H)

ALIES, (*Hist. nat.*) fêtes d'Apollon ou du Soleil, établies à Athenes. (G)

ALIGNEMENT, f. m. est la situation de plusieurs objets dans une ligne droite. Voyez ALIGNER. (O)

ALIGNEMENT, *terme d'Architecture*. Lorsque les faces de deux pavillons ou de deux bâtimens séparés à une certaine distance l'un de l'autre, ont la même saillie, & sont sur une même ligne droite, on dit qu'ils sont en *alignement*. Donner un *alignement*, c'est régler par des réparations fixes le devant d'un mur de face sur une rue. Prendre un *alignement*, c'est en faire l'opération. (P)

ALIGNER, v. act. n'est autre chose, en général, que placer plusieurs objets de manière qu'ils soient tous dans une même ligne droite ou dans un même plan. Voy. LIGNE, PLAN, &c.

On *aligne* ordinairement en plaçant des jalons ou piquets, de manière qu'en mettant l'œil assez près d'un de ces jalons, tous les autres qui suivent lui soient cachés. (O)

ALIGNER, *terme d'Architecture*, c'est réduire plusieurs corps à une même saillie, comme dans la maçonnerie, quand on dresse les murs; & dans le jardinage, quand on plante des allées d'arbres. Ils sont *alignés*, lorsqu'en les bornoyant ils paroissent à l'œil sur une même ligne. (P)

ALIGNER, *en Jardinage*, c'est tracer sur le terrain des lignes par le moyen d'un cordeau & de bâtons appelés *jalons*, pour former des allées, des parterres, des bosquets, des quinconces & autres pièces.

Il faut être trois ou quatre personnes pour porter les jalons, les changer, les reculer selon la volonté du traceur. On observera de se placer à trois ou quatre piés au-dessus du jalon; & en se baissant à sa hauteur & fermant un œil, mirer avec celui qui est ouvert, tous les autres, de manière qu'ils se couvrent tous, suivant la tête du premier jalon,

& de ceux qui sont posés dans le milieu & à l'autre extrémité. On ne doit point parler en travaillant, sur-tout dans les grandes distances où la voix se perd aisément. Certains signes dont on conviendra suffiront pour se faire entendre de loin: par exemple, si en *alignant* un jalon sur une ligne, il verse du côté gauche, il faut montrer avec la main, en la menant du côté droit, que ce jalon doit être redressé du côté droit: comme aussi pour le faire avancer ou reculer pour le mettre en alignement. Observez qu'il faut toujours en poser un à chaque bout de l'alignement, & les laisser même long-temps pour faciliter le plantage des arbres. Voyez JALON.

Un jour de pluie & venteux empêche de bien *aligner*. On met du linge ou du papier pour discerner les jalons, & souvent on y appose un chapeau pour les mieux découvrir. (K)

ALIGNOUET, f. m. instrument de fer dont on se sert dans la fabrication des ardoises. Il a son extrémité supérieure quadrée comme la tête d'un marteau; il va toujours en diminuant comme un coin. Son extrémité inférieure se termineroit en taillant, comme l'extrémité tranchante d'un ciseau, si on y avoit pratiqué une entaille, qui y forme deux pointes. Quand une pièce d'ardoise est bien séparée de son *banc*, on la jette dans la *foncée*. Voyez BANC & FONCÉE. On la sort de la carrière, & la première opération, qui consiste à la diviser par son épaisseur, s'exécute avec la *pointe*. V. POINTE. La pointe prépare une entrée à l'*alignouet*. On place l'*alignouet* dans l'entrée préparée par la pointe; on frappe sur l'*alignouet* avec un *pic moyen*, & la séparation de la pièce d'ardoise se fait. Voyez PIC MOYEN & ARDOISE.

ALILAT, nom sous lequel les Arabes adoroient la lune, ou, selon d'autres, la planète de Vénus, que nous nommons *hesperus* le soir, & *phosphorus* le matin.

ALIMENS, f. m. pl. *en Droit*, signifient non-seulement la nourriture, mais aussi toutes les autres nécessités de la vie, & fort souvent même une pension destinée à fournir à quelqu'un ses besoins, qu'on appelle aussi par cette raison *pension alimentaire*.

Ainsi l'on dit que les enfans doivent les

alimens à leurs pere & mere, s'ils sont en nécessité, & un pere ou une mere à ses enfans, même naturels : un mari est obligé de nourrir & entretenir sa femme quand elle ne lui auroit point apporté de dot ; comme la femme est obligée de fournir des *alimens* à son mari lorsqu'il n'a pas de quoi vivre : le beau-pere & la belle-mere sont pareillement obligés d'en fournir à leur gendre & à leur bru ; & le gendre & la bru à leur beau-pere ou leur belle-mere, tant que l'alliance dure.

Le pere n'est pas obligé de fournir des *alimens* à un enfant qu'il est dans le cas de déshériter ; ni l'aïeul à ses petits-enfans si leur pere s'est marié sans son consentement, à moins qu'il n'ait fait les sommations respectueuses.

Pour la faveur des *alimens*, il est défendu de faire aucune stipulation sur les revenus à échoir pour les éteindre ou les diminuer ; on n'en admet point la compensation. Les contestations pour cause d'*alimens* doivent être jugées sommairement, & le jugement qui intervient doit être exécuté nonobstant l'appel. Les *alimens* légués par testament sont ordonnés par provision, si l'héritier est absent ou qu'il diffère d'accepter la succession. Quand le prince accorde des lettres de surseance, ils en sont exceptés. Si les *alimens* ont été légués jusqu'à l'âge de puberté, elle est réputée pour ce cas ne commencer qu'à dix-huit ans.

C'est aussi en conséquence de la faveur que méritent les *alimens*, que le boulanger & le boucher, & autres marchands de fournitures de bouche, sont, dans quelques juridictions, préférés aux autres créanciers. (H)

ALIMENS (*les*) méritent une attention singuliere dans la pratique de la médecine ; car on peut les regarder, 1^o. comme causes des maladies lorsqu'ils sont ou vicieux ou pris en trop grande quantité : 2^o comme remedes dans les maladies, ou comme faisant partie du régime que doivent tenir les malades pour obtenir leur guérison. *Des alimens considérés comme cause de maladies.*

On peut considérer dans les *alimens* leur quantité, leur qualité, le temps de les prendre, les suites des *alimens* mêmes. Tous

ces motifs peuvent faire envisager les *alimens* comme causes d'autant de maladies, & tendent à prouver que ce n'est pas sans raison que les plus grands medecins insistent si fort sur la diete dans la pratique ordinaire de la médecine.

I. La quantité trop grande des *alimens* devient la cause de nombre de maladies. En effet, les *alimens* amassés dans l'estomac en plus grande quantité qu'il n'en peut porter, causent à ce viscere un grand travail : la digestion devient pénible, les deux orifices du ventricule se trouvent fermés de maniere que les *alimens* ne peuvent en sortir ; ce qui excite des cardialgies, des douleurs dans l'épigastre, des gonflemens des hypochondres, des suffocations qui sont plus grandes lorsqu'on est couché sur le dos & sur le côté gauche ; parce que le diaphragme étant horizontal, le poids & la plénitude de l'estomac l'emportent sur la contraction de ce muscle, & le ventricule ne se vuide que par des convulsions, sans avoir changé le tissu des *alimens* ; ce qui cause des diarrhées, des lienteries, & des coliques avec dissenterie. S'il passe dans les vaisseaux lactés quelques parties de ces *alimens* indigestes & non divisés, elles épaississent le chyle, comme nous l'allons voir.

II. La qualité vicieuse des *alimens* produit un effet encore plus dangereux : en se digérant ils se mêlent avec les humeurs à qui elles communiquent leur mauvaise qualité. Ces qualités sont l'alkalescence, l'acidité, la qualité rance, la viscosité, & la glutinosité ; toutes ces qualités méritent l'attention des praticiens, & sont un des plus grands objets dans les maladies.

1^o. Tous les *alimens* tirés du regne animal sont alkalis, de même que toutes les plantes légumineuses & cruciferes. Les chairs des animaux vieux ou fort exercés sont encore plus alkalis. Les sels volatils des parties des animaux s'exaltent de même que les huiles, & produisent l'effet des alkalis volatils. *Voyez ALKALI.*

2^o L'acidité des *alimens* est occasionnée par les fruits acides, les herbes, les fruits d'été, les boissons acides, le lait, les vins acides, l'esprit-de-vin, la biere & enfin toutes les substances où l'acide domine. Cette acidité produit des maladies dans ceux où les orga-

nesfont tropfoibles pour dénaturer ces acides, & empêcher leur effet pernicieux. V. ACIDE.

3^o. La qualité rance des *alimens* est surtout remarquable dans les chairs salées, le lard, les graisses trop vieilles, de même que les huiles; elle est aussi produite par le séjour trop long de ces *alimens* dans l'estomac sans être digérés. Elle produit les mêmes maladies que l'acalidité des humeurs, & demande les mêmes remèdes.

4^o. L'acrimonie muriatique est produite par les *alimens* salés, les poissons, les chairs salées, la grande quantité de sel dans les *alimens*, & leur assaisonnement de trop haut goût: la quantité des épicerics & aromates engendre des maladies qui dépendent de l'acrimonie muriatique, telles que le scorbut des pauvres & des gens de mer, & le scorbut des gens oisifs, & sur-tout des riches & des gens de lettres. Voyez SCORBUT & ACRIMONIE.

5^o. La viscosité & la glutinosité se trouvent dans les *alimens* durs, tenaces, compacts, dont le suc est muqueux, visqueux & comme de la colle; telles sont les viandes dures, les extrémités des animaux, les peaux, les cartilages, les tendons; telles sont les plantes légumineuses, les fèves & les pois, les fèves de marais, &c. Cette viscosité produit les maladies de l'épaississement & de la viscosité des humeurs; l'obstruction des petits vaisseaux, les flatuosités, les coliques venteuses & souvent bilieuses avec diarrhées.

Mais ces différentes sortes d'*alimens* ne produisent ces effets qu'à raison de leur trop grande quantité ou de la disposition particulière du tempérament: d'ailleurs le défaut de boisson suffisante ou même le trop de boisson servent encore à diminuer les forces des organes de la digestion.

III. Le temps de prendre les *alimens* influe sur leur altération. Si on les prend lorsque l'estomac est plein & chargé de crudités ou de salure, ils ne servent qu'à l'augmenter: lorsque l'estomac est vuide, & leur quantité immodérée ou leur qualité vicieuse, ils ne peuvent produire que des effets pernicieux.

Si on mange après une grande évacuation de sang, de semence, ou de quelqu'autre humeur, la digestion devient difficile à cause de la déperdition des esprits animaux.

Lorsque l'on mange dans le temps de la

fièvre; alors les sucs digestifs ne peuvent se séparer par l'éristisme & la trop grande tension des viscères; il se forme un nouveau levain qui entretient & augmente celui de la fièvre.

La cure des maladies dont la cause est produite par les *alimens*, se réduit à enlever la salure qu'ils ont formée, à empêcher la régénération d'une nouvelle, & à fortifier l'estomac contre les effets produits, ou par la quantité ou par la qualité des *alimens*.

Le premier moyen consiste à employer les émétiques: si l'estomac est surchargé, selon la nature & la force du tempérament, l'émétique est préférable aux purgatifs; d'autant que ceux-ci mêlent une partie de la salure dans le sang, & que l'émétique l'emporte de l'estomac & purge seul ce viscère de la façon la plus efficace. Cependant c'est au médecin à examiner les cas, la façon & les précautions que demande l'émétique.

Le second moyen consiste à empêcher la salure ou les crudités de se former de nouveau; les remèdes les meilleurs sont le régime & la diète qui consiste à éviter les causes dont on a parlé ci-dessus: ainsi on doit changer la quantité, la qualité des *alimens*, & les régler selon les temps indiqués par le régime. Voyez RÉGIME. (N)

* Si certains *alimens* très-sains sont, par la raison qu'ils nourrissent trop, des *alimens* dangereux pour un malade, tout *aliment* en général peut avoir des qualités ou contraires ou favorables à la santé de celui qui se porte le mieux. Il seroit peut-être très-difficile d'expliquer physiquement comment cela se fait, ce qui constitue ce qu'on appelle le tempérament n'étant pas encore bien connu; ce qui constitue la nature de tel ou tel *aliment* ne l'étant pas assez, ni par conséquent le rapport qu'il peut y avoir entre tels & tels *alimens* & tels & tels tempéramens. Il y a des gens qui ne boivent jamais de vin, & qui se portent fort bien; d'autres en boivent, & même avec excès, & ne s'en portent pas plus mal. Ce n'est pas un homme rare qu'un vieil ivrogne: mais comment arrive-t-il que celui-ci seroit enterré à l'âge de vingt-cinq ans, s'il faisoit même un usage modéré du vin, & qu'un autre qui s'enivre tous les jours par-

viennent à l'âge de quatre-vingts ans ? Je n'en fais rien ; je conjecture seulement que l'homme n'étant point fait pour passer ses jours dans l'ivresse , & tout excès étant vraisemblablement nuisible à la santé d'un homme bien constitué , il faut que ceux qui sont excès continuel de vin sans en être incommodés , soient des gens mal constitués , qui ont eu le bonheur de rencontrer dans le vin un remède au vice de leur tempérament , & qui auroient beaucoup moins vécu s'ils avoient été plus sobres. Une belle question à proposer par une académie , c'est comment le corps se fait à des choses qui lui semblent très-nuisibles : par exemple , les corps des forgerons , à la vapeur du charbon , qui ne les incommodent pas , & qui est capable de faire périr ceux qui n'y sont pas habitués ; & jusqu'où le corps se fait à ces qualités nuisibles. Autre question , qui n'est ni moins intéressante ni moins difficile , c'est la cause de la répugnance qu'on remarque dans quelques personnes pour les choses les meilleures & d'un goût le plus général ; & celles du goût qu'on remarque dans d'autres pour les choses les plus mal-saines & les plus mauvaises.

Il y a selon toute apparence , dans la nature , un grand nombre de loix qui nous sont encore inconnues , & d'où dépend la solution d'une multitude de phénomènes. Il y a peut-être aussi dans les corps bien d'autres qualités ou spécifiques ou générales , que celles que nous y reconnoissons. Quoi qu'il en soit , on fait par des expériences incontestables , qu'entre ceux qui nous servent d'aliments , ceux qu'on soupçonneroit le moins de contenir des œufs d'insectes , en sont impregnés , & que ces œufs n'attendent qu'un estomac , & , pour ainsi dire , un four propre à les faire éclore. Voyez *Mém. de l'Acad.* 1730, page 217 ; & *Hist. de l'Acad.* 1707, p. 9, où M. Homberg dit qu'un jeune homme qu'il connoissoit , & qui se portoit bien , rendoit tous les jours par les selles depuis quatre ou cinq ans une grande quantité de vers longs de 5 ou 6 lignes , quoiqu'il ne mangeât ni fruit ni salade , & qu'il eût fait tous les remèdes connus. Le même auteur ajoute que le même jeune homme a rendu une fois ou deux , plus d'une aune & demie d'un ver plat divisé par nœuds : d'où l'on voit , conclut l'historien de l'Académie , combien il

y a d'œufs d'insectes dans tous les *alimens*.

M. Lemery a prouvé dans un de ses mémoires , que de tous les *alimens* , ceux qu'on tire des végétaux étoient les plus convenables aux malades , parce qu'ayant des principes moins développés , ils semblent être plus analogues à la nature. Cependant le bouillon fait avec les viandes est la nourriture que l'usage a établie , & qui passe généralement pour la plus saine & la plus nécessaire dans le cas de maladie , où elle est presque toujours la seule employée : mais ce n'est que par l'examen de ses principes qu'on se peut garantir du danger de la prescrire trop forte dans les circonstances où la diète est quelquefois le seul remède ; ou trop foible , lorsque le malade exténué par une longue maladie a besoin d'une nourriture augmentée par degrés pour réparer ses forces. Voilà ce qui déterminait M. Geoffroy le cadet à entreprendre l'analyse des viandes qui sont le plus d'usage , & ce qui nous détermine à ajouter ici l'analyse de la fiente.

Son procédé général peut se distribuer en quatre parties : 1^o par la simple distillation au bain-marie , & sans addition , il tire d'une certaine quantité , comme de quatre onces d'une viande crue , tout ce qui peut s'en tirer : 2^o il fait bouillir quatre autres onces de la même viande autant & dans autant d'eau qu'il faut pour en faire un consommé , c'est-à-dire , pour n'en plus rien tirer ; après quoi il fait évaporer toutes les eaux où la viande a bouilli , & il lui reste un extrait aussi solide qu'il puisse être , qui contient tous les principes de la viande , dégagés de flegme & d'humidité : 3^o il analyse cet extrait , & sépare ces principes autant qu'il est possible : 4^o après cette analyse il lui reste encore de l'extrait une certaine quantité de fibres de la viande très-desséchées , il les analyse aussi.

La première partie de l'opération est en quelque sorte détachée des trois autres , parce qu'elle n'a pas pour sujet la même portion de viande , qui est le sujet des trois dernières. Elle est nécessaire pour déterminer combien il y avoit de flegme dans la portion de viande qu'on a prise ; ce que les autres parties de l'opération ne pourroient nullement déterminer.

Ce n'est pas cependant qu'on ait par-là tout le flegme , ni un flegme absolument pur ; il y en a quelques parties que le bain-marie

n'a pas la force d'enlever, parce qu'elles sont trop intimement engagées dans le mixte; & ce qui s'enleve est accompagné de quelques sels volatils, qui se découvrent par les épreuves chymiques.

La chair de bœuf de tranche, sans graisse, sans os, sans cartillages ni membranes, a donné les principes suivans: de quatre onces mises en distillation au bain-marie, sans aucune addition, il est venu 2 onces 6 gros 36 grains de flegme ou d'humidité qui a passé dans le récipient. La chair restée sèche dans la cornue s'est trouvée réduite au poids d'une once 1 gros 36 grains. Le flegme avoit l'odeur de bouillon. Il a donné des marques de sel volatil en précipitant en blanc la dissolution de mercure sublimé corrosif; & le dernier flegme de la distillation en a donné des marques encore plus sensibles en précipitant une plus grande quantité de la même dissolution. La chair desséchée qui pesoit 1 once 1 gros 36 grains, mise dans une cornue au fourneau de reverbere, a d'abord donné un peu de flegme chargé d'esprit volatil, qui pesoit 1 un gros 4 grains; puis 3 gros 46 grains de sel volatil & d'huile fétide qui n'a pu s'en séparer. La tête-morte pesoit 3 gros 30 grains: c'étoit un charbon noir, luisant & léger, qui a été calciné dans un creuset à feu très-violent. Ses cendres exposées à l'air se sont humectées, & ont augmenté de poids: lessivées, l'eau de leur lessive n'a point donné de marques de sel alkali, mais de sel marin. En précipitant en blanc la dissolution du mercure dans l'esprit de nitre, elle n'a causé aucun changement à la dissolution du sublimé corrosif, si ce n'est qu'après quelque temps de repos il s'est formé au bas du vaisseau une espece de nuage en forme de *coagulum* léger. Or nous ne connoissons jusqu'à présent que les sels qui sont de la nature du sel ammoniac, ou le sel marin, qui précipitent en blanc la dissolution du mercure par l'esprit de nitre, & seulement les terres absorbantes animales qui précipitent légèrement la dissolution du sublimé corrosif.

Quatre onces de chair de bœuf séchée au bain-marie, ensuite arrosée d'autant d'esprit-de-vin bien rectifié & laissée en digestion pendant un très-long-temps, n'ont donné à l'esprit-de-vin qu'une foible teinture: l'esprit n'en a détaché que quelques gouttes d'huile; la

couleur qu'il a prise étoit rousse, & son odeur étoit fade. L'huile de tartre mêlée avec cet esprit, en a développé une odeur urineuse; son mélange avec la dissolution de mercure par l'esprit de nitre a blanchi; il s'y est fait un précipité blanc jaunâtre; puis cette liqueur est devenue ardoisée, à cause du sel ammoniac urineux dont l'esprit-de-vin s'étoit imbu. L'essai de cet esprit-de-vin, mêlé avec la dissolution du sublimé corrosif, a produit un précipité blanc qui est devenu un peu jaune: la précipitation ne s'est faite dans le dernier cas que par le développement d'une portion du sel volatil urineux, qui a passé dans l'esprit-de-vin avec le sel ammoniacal.

Quatre onces de chair de bœuf ayant été cuites dans un vaisseau bien fermé avec trois chopines d'eau, & la cuisson répétée six fois avec pareille quantité de nouvelle eau, tous les bouillons mis ensemble, & les derniers n'ayant plus qu'une odeur de veau très-légère, on les a fait évaporer à feu lent; on les a filtrés vers la fin de l'évaporation pour en séparer une portion terreuse, & il est resté dans le vaisseau un extrait médiocrement solide qui s'humectoit à l'air très-facilement, & qui s'est trouvé peser 1 gros 56 grains, c'est-à-dire, que quatre onces de bœuf bouilli donnant 1 gros 56 grains d'extrait, une livre de semblable bœuf eût donné 7 gros 8 grains de pareil extrait; plus 11 onces 16 gros 64 grains de flegme, & 3 onces 2 gros de fibres dépouillées de tout suc. On conçoit que ce produit doit varier selon la qualité du bœuf. Au reste, le bouillon fait d'une bonne chair de bœuf, dénuée de membranes, de tendons, de cartilages, ne se met presque jamais en gelée: j'entends par *gelée* une masse claire & tremblante.

L'extrait de bœuf qui pesoit 1 gros 56 grains analysé, a fourni 1 gros 2 grains de sel volatil attaché aux parois du récipient, non en ramifications, comme ordinairement les sels volatils, mais en cristaux plats, formés pour la plupart en parallépipèdes. L'esprit & l'huile qui sont venus ensemble après le sel volatil, pesoient 38 grains. Le sel fixe de tartre, mêlé avec ce sel volatil, a paru augmenter sa force, ce qui pourroit faire soupçonner ce dernier d'être un sel ammoniacal urineux. La tête-morte ou le charbon resté dans la cornue, étoit très-raréfié & très-léger; il ne pesoit plus que

que six grains: la lessive a précipité en blanc la dissolution de mercure, comme a fait la lessive de la cendre de chair de bœuf crue dont j'ai parlé ci-dessus. Les 6 gros 36 grains de la masse des fibres de bœuf desséchées, analysées de la même façon, ont rendu 2 gros d'un sel volatil de la forme des sels volatils ordinaires, & qui s'est attaché aux parois du récipient en ramifications, & mêlé d'un peu d'huile fétide assez épaisse, mais moins brune que celle de l'extrait qui a été tirée du bouillon. L'esprit qui étoit de couleur citrine, séparé de son huile, a pesé 36 grains, la tête-morte pesoit un gros 60 grains.

La lessive qu'on a faite après la calcination n'a pu altérer la dissolution du mercure par l'esprit de nitre, parce que lorsqu'on a analysé ces fibres de bœuf desséchées, elles étoient déjà dénuées, non-seulement de tout leur sel essentiel ammoniacal, mais encore de leur sel fixe, qui est de nature de sel marin, puis qu'elles ont passé pour la plus grande partie avec les huiles dans l'eau pendant la longue ébullition de cette chair. Cette lessive a seulement teint légèrement de couleur d'opale la dissolution du sublimé corrosif; preuve qu'il y restoit encore une portion huileuse. On fait que les matieres sulfureuses précipitent cette dissolution en noir, ou plutôt en violet foncé, dont la couleur d'opale est un commencement.

On connoît donc par l'analyse de l'extrait des bouillons, qu'il passe dans l'eau pendant l'ébullition de la chair de bœuf, un sel ammoniacal qu'on peut regarder comme le sel essentiel de cette viande; & qui paroît dans la distillation de l'extrait sous une forme différente de celui qu'on retire de la chair lorsqu'on la distille crue.

M. Geoffroy a fait les mêmes opérations sur la chair de veau, celle de mouton, celle de poulet, de coq, de chapon, de pigeon, de faisan, de perdrix, de poulet-d'inde; & voici la table du produit de ses expériences.

Chair de bœuf crue, distillée au bain-marie.

EAU PREMIERE.		Onc. Gros. Gr.
Quatre onces de chair de bœuf ont donné de premiere humidité	2	6 36
Bœuf séché au bain-marie	1	1 36
Total	4	

Extrait de bœuf bouilli.

Quatre onces de bœuf ont donné d'extrait	1	56
Les fibres séchées	6	36
Total	8	20

Eau tirée par le bain-marie	2	6 36
A quoi il faut ajouter un second flegme, que le bain-marie n'a pu enlever	1	16
Total de l'humidité qui se trouve contenue depuis quatre onces de chair de bœuf, 2 onces 7 gros 52 grains.		
Total		

Poids des masses de la chair de bœuf pour une livre.

Une livre de seize onces contiendra		
En eau	11	6 64
En extrait		7 8
Fibres séchées	3	2
Total		16

Analyse de l'extrait de quatre onces de bœuf qui ont produit un gros 56 grains.

Sel volatil	1	2
Huile & esprit		38
Tête morte ou charbon		6
Perte		10
Total	1	50

Analyse de six gros trente-six grains de fibres desséchées.

Sel volatil	2	
Esprit volatil		36
Tête - morte ou charbon	1	60
Perte	2	12
Total	6	36

Chair de veau crue.

EAU PREMIERE.

Quatre onces de cette chair ont donné de premiere humidité	2	6 54
Veau séché au bain-marie	1	1 18
Total	4	

Extrait de veau.

Quatre onces de veau ont produit d'extrait	2	30
Les fibres séchées	5	62
Eau par le bain-marie	2	6 54
Total	3	7 2

A quoi il faut ajouter un second flegme que le bain-marie n'a pu enlever, ou la perte.

	Onc.	Gros.	Gr.
Total	4		
Eau de la première évaporation	2	6	54
Eau de la seconde évaporation			70
Total	2	7	52

Poids des masses de la chair de veau pour une livre.

	Onc.	Gros.	Gr.
Une livre de seize onces contiendra			
En eau	11	6	64
En extrait	1	1	48
Fibres séchées.	2	7	32
Total	16		

Analyse de l'extrait de 4 onces de veau, 2 gros, 30 grains.

Sel volatil			
Huile & esprit	1	12	
Tête-morte	1		
Perte			18
Total	2	30	

Analyse de cinq gros 62 grains de fibres de veau desséchées.

Sel volatil	1	66	
Huile & esprit	1	37	
Tête-morte	2	18	
Perte			13
Total	5	62	

Chair de mouton distillée au bain-marie.

EAU PREMIERE.

Quatre onces de cette chair ont donné de première humidité	2	6	30
Mouton séché au bain-marie	1	1	42
Total	4		

Extrait de mouton bouilli.

Quatre onces de mouton ont produit.	2	58	
Fibres séchées.	5	60	
Eau par le bain-marie	2	6	30
Total	3	7	4

A quoi il faut ajouter un second flegme que le bain-marie n'a pu enlever

Total	4		
-------	---	--	--

Poids de masses pour une livre.

Une livre de seize onces contiendra			
En eau	11	5	32

	Onc.	Gros.	Gr.
En extrait	1	3	16
Fibres séchées	2	7	24
Total	16		

Analyse de l'extrait de 4 onces de mouton, 2 gros 58 grains.

Sel volatil	1		
Huile & esprit	1		
Tête-morte			54
Perte.			4
Total	2	58	

Analyse de 5 gros 60 grains de fibres desséchées.

Sel volatil & huile inséparable	3	12	
Esprit			24
Tête-morte	2		
Perte			24
Total	5	60	

Chair d'agneau : une livre de chair sans graisse.

Extrait difficile à sécher & toujours humide	1	1	39
----------------------------------------------	---	---	----

Poulet : chair & os, 9 onces 4 gros 48 grains.

Eau	6	6	44
Extrait		7	36
Fibres charnues & os séchés après l'extrait	1	6	40
Total	9	4	48

Analyse de 7 gros 36 grains d'extrait de poulet.

Esprit, huile & flegme	4	15	
Sel volatil & huile			58
Tête-morte	2	20	
Perte			15
Total	7	36	

Analyse des fibres desséchées du poulet, 6 gros 18 grains.

Esprit & huile épaisse	3	34	
Sel volatil	1		
Tête morte	1	6	
Perte			50
Total	6	18	

Analyse des os de poulet après l'ébullition, 3 gros 9 grains.

Esprit, huile & sel volatil			69
Tête-morte	2	8	
Perte			4
Total	3	9	

Vieux coq, pesant 2 livres 2 onces 6 gros.

Extrait gélatineux sec 4 7 66

Chapon: chair de chapon dégraissé, 1 l. 2 onces, 2 gros, 48 grains.

Extrait difficile à sécher 1 5

Pigeons de voliere : deux pigeons pesant 14 onces.

Extrait solide en tablettes 7 35

Faisan : chair de faisan pesant 2 livres avec les os.

Extrait mou 2 4 16

Fibres séchées avec les os 9 2 32

Eau 20 1 24

Total 32

Analyse de simple chair de faisan, 4 onces.

Eau 2 6 36

Esprit & huile 4

Sel volatil 2 36

Tête-morte 2 48

Perte 24

Total 4

Analyse de l'extrait de faisan, 1 gros 56 grains.

Esprit & huile 46

Sel volatil 36

Tête-morte 36

Perte 8

Total 1 56

Fibres séchées de faisan sans os, 6 gros 36 grains.

Esprit, sel volatil & huile épaisse 5 10

Tête-morte 1 12

Perte 14

Total 6 36

Perdrix : deux vieilles perdrix, pesant 1 livre 2 onces 5 gros.

Extrait huileux ou gras & humide 1 6 30

Poulet d'Inde : un poulet d'Inde, pesant 9 livres.

Extrait gras & huileux, quoiqu'en tablettes 12 43

Cœurs de veaux.

Deux cœurs de veaux, pesant onze onces quatre gros, ont rendu d'extrait qui n'a pu se mettre en gelée, ni se sécher 3 60

Foie de veau : un foie pesant 2 livres 7 gros.

Extrait qui s'humectoit 2 1 60

Pié de veau : huit piés pesant 6 livres 8 onces.

Eaux 3 liv. 5 4 45

Extrait gommeux & sec 8 3 27

Os humides au sortir du bouillon, avec cartilages 2 10

Total 6 8

Analyse d'une once d'extrait gommeux & sec de piés de veau.

Esprit & huile 3

Sel volatil 2 18

Tête-morte 2 25

Perte 29

Total 1

Macreuses : deux macreuses du poids de 2 livres 7 onces.

Extrait solide qui s'humecte au changement des temps 2 liv. 1 50

Les doses d'extraits marquées dans ces tables, mettent en état de ne plus faire au hasard des mélanges de différentes viandes sans savoir précisément ce qu'on y donne ou ce qu'on y prend de nourriture.

Ces doses sont les doses extrêmes, c'est-à-dire, qu'elles supposent qu'on a tiré de la viande tout ce qui pouvoit s'en tirer par l'ébullition. Mais les bouillons ordinaires ne vont pas jusque-là, & les extraits qui en viendroient seroient moins forts. M. Geoffroy en les réduisant à ce pié ordinaire, trouve qu'on a encore beaucoup de tort de craindre, comme on fait communément, que les bouillons ne nourrissent pas assez les malades. La médecine d'aujourd'hui tend assez à rétablir la diète austère des anciens, mais elle a bien de la peine à obtenir sur ce point une grande soumission.

ALIMENT, f. m. (*Physiologie.*) est tout ce qui peut se dissoudre & se changer en chyle par le moyen de la liqueur stomacale

& de la chaleur naturelle, pour être ensuite converti en sang & servir à l'augmentation du corps ou à en réparer les pertes continues. Voyez NOURRITURE, CHYLE, SANG, NUTRITION, &c. Ce mot est latin, & vient du verbe *alere*, nourrir.

Les premiers hommes ignoroient les vertus des viandes, des fruits, des plantes, des bêtes sauvages, de l'eau froide, &c. ils ont par conséquent dû faire bien des tentatives à leurs dépens. Tel *aliment* qui convient à un corps robuste, dérange, détruit un sujet foible & délicat : ce qui est sain dans un climat froid, ne l'est pas dans un pays chaud. Savoit-on tout cela autrefois ? On ufoit de choses dangereuses, parce qu'elles étoient inconnues, & cela arrive encore aux navigateurs dans les pays lointains. On fait que les soldats d'Antoine furent obligés en Assyrie de manger les racines qui se rencontroient ; il s'en trouva de vénimeuses qui les firent tomber dans le délire, au rapport de Plutarque ; & Diodore de Sicile raconte que les Grecs à leur retour de l'expédition de Cyrus, se nourrirent pendant 24 heures du miel de la Colchide. Boerh. *comment.* (L)

ALIMENT DU FEU, *pabulum ignis*, signifie tout ce qui sert à nourrir le feu, comme le bois, les huiles, & en général toutes les matières grasses & sulfureuses. Voyez FEU & CHALEUR. (O)

ALIMENTAIRE, adj. (*Physiologie.*) ce qui a rapport aux alimens ou à la nourriture. Voyez NOURRITURE, &c.

Les anciens médecins tenoient que chaque humeur étoit composée de deux parties ; une *alimentaire*, & une *excrémentielle*. V HUMEUR & EXCRÉMENT.

Conduit ALIMENTAIRE, est un nom que Tyson & quelques auteurs donnent à cette partie du corps, par où la nourriture passe depuis qu'elle est entrée dans la bouche jusqu'à la sortie par l'anus, & qui comprend le gosier, l'estomac, les intestins. Voyez ESTOMAC, &c.

Morgagni regarde tout le conduit *alimentaire* (qui comprend l'estomac, les intestins, & les veines lactées) comme formant une seule glande, qui est de la même nature, qui a la même structure & les mêmes usages que les autres glandes du corps. Voyez GLANDE.

Chaque glande a ses vaisseaux différens, sécrétoires & excrétoires, & aussi son réservoir commun, où la matière qui y est apportée reçoit sa première préparation par voie de digestion, &c.

Dans cette vaste & importante glande que forme le *conduit alimentaire*, le gosier & l'œsophage sont le vaisseau déferent ; l'estomac est le réservoir commun ; les veines lactées sont les vaisseaux sécrétoires, autrement les couloirs ; & les intestins depuis le pylore jusqu'à l'anus, sont le canal excrétoire. Ainsi les fonctions de cette glande, comme de toutes les autres, sont principalement quatre ; savoir, la solution, la séparation, la sécrétion, & l'excrétion.

Conduit alimentaire, s'entend aussi quelquefois du *canal thorachique*. Voyez THORACHIQUE. (I)

Loi ALIMENTAIRE, (*Jurispr.*) étoit une loi chez les Romains qui enjoignoit aux enfans de fournir la subsistance à leurs père & mère. V ALIMENS. (H)

ALIMENTAIRES, adj. pris subst. (*Hist. anc.*) nom que donnoient les Romains à de jeunes garçons & de jeunes filles qu'on élevoit dans les lieux publics, comme cela se pratique à Paris dans les hôpitaux de la Pitié, des Enfans-rouges, &c. Ils avoient comme nous des maisons fondées où l'on élevoit & nourrissoit des enfans pauvres & orphelins de l'un & de l'autre sexe, dont la dépense se prenoit ou sur le fisc ou sur des revenus certains laissés par testament à ces établissemens, soit par les empereurs, soit par les particuliers. On appelloit les garçons *alimentarii pueri*, & les filles *alimentariæ puellæ*. On les nommoit aussi souvent du nom des fondateurs & fondatrices de ces maisons. Jules Capitolin, dans la vie d'Antonin le Pieux, rapporte que ce prince établit une maison en faveur des filles orphelines, qu'on appella Faustiniennes, *Faustinianæ*, du nom de l'impératrice épouse d'Antonin ; & selon le même auteur, Alexandre Severe en fonda une autre pour des enfans de l'un & de l'autre sexe, qu'on nomma *Mamméens*, & *Mamméennes* du nom de sa mère Mammée : *Puellas & pueros, quemadmodum Antonius Faustianas instituerat, Mammæanas & Mammæanos instituit.* Jul. Capitol. *in Anton. & Sev.* (G)

A LINEA, (*Gramm.*) c'est-à-dire, in-

cipe à lineâ, commencez par une nouvelle ligne. On n'écrit point ces deux mots *à l. ne l.*, mais celui qui dicte un discours où il y a divers sens détachés, après avoir dicté le premier sens, dit à celui qui écrit : *punctum... à lineâ* : c'est-à-dire, terminez par un point ce que vous venez d'écrire, laissez en blanc ce qui reste à remplir de votre dernière ligne ; quittez-la, finie ou non finie, & commencez-en une nouvelle, observant que le premier mot de cette nouvelle ligne commence par une capitale, & qu'il soit un peu rentré en dedans pour mieux marquer la séparation ou distinction du sens. On dit alors que ce nouveau sens est *à lineâ*, c'est-à-dire, qu'il est détaché de ce qui précède, & qu'il commence une nouvelle ligne.

Les *à lineâ* bien placés contribuent à la netteté du discours. Ils avertissent le lecteur de la distinction du sens. On est plus disposé à entendre ce qu'on voit ainsi séparé.

Les vers commencent toujours *à lineâ* & par une lettre capitale.

Les ouvrages en prose des anciens auteurs sont distingués par des *à lineâ*, cotés à la marge par des chiffres : on dit alors numéro 1, 2, 3, &c. on les divise aussi par chapitres, en mettant le numéro en chiffre romain.

Les chapitres des Institutes de Justinien sont aussi divisés par des *à lineâ*, & le sens contenu d'un *à lineâ* à l'autre s'appelle *paragraphe*, & se marque ainsi §. (F)

* ALIPHE, ville d'Italie au royaume de Naples, dans la terre de Labour, près de Volturne.

* ALIPTÆ, f. m. pl. (*Hist. anc.*) du grec ἀλείφω, je frotte, nom des officiers chargés d'huile & de frotter les athlètes, sur-tout les lutteurs & les pancratites, avant que la lice fût ouverte.

* ALIPTERION, en latin *oncluarium*, f. m. (*Hist. anc.*) étoit un des appartemens des thermes des anciens, dans lequel les athlètes se rendoient pour se faire oindre par les officiers de palestre, ou se rendre ce service les uns aux autres. On appelloit encore cette chambre *αλεοθησιον*.

ALIQUANTES, adj. fém. Les parties *aliquantes* d'un tout sont celles qui répétées un certain nombre de fois ne font pas le tout complet, ou qui répétées un certain nombre de fois, donnent un nombre plus grand ou

plus petit que celui dont elles font les parties *aliquantes*. Voyez PARTIE, MESURE, &c.

Ce mot vient du latin *aliquantus* qui a la même signification.

Ainsi 5 est une partie *aliquante* de 12, parce que prise deux fois, elle donne un nombre moindre que 12 ; & que prise trois fois, elle en donne un plus grand.

Les parties *aliquantes* d'une livre ou vingt sous, sont :

- 3 s. Partie *aliquante*, composée d'un dixième & d'un vingtième.
- 6 composée d'un cinquième & d'un dixième.
- 7 composée d'un quart & d'un dixième.
- 8 composée de deux cinquièmes.
- 9 composée d'un quart & d'un cinquième.
- 11 composée d'une moitié & d'un vingtième.
- 12 composée d'une moitié & d'un dixième.
- 13 composée d'une moitié & d'un dixième & d'un vingtième.
- 14 composée d'une moitié & d'un cinquième.
- 15 composée d'une moitié & d'un quart.
- 16 composée d'une moitié, d'un cinquième & d'un dixième.
- 17 composée d'une moitié, d'un quart & d'un dixième.
- 18 composée d'une moitié & de deux cinquièmes.
- 19 composée d'une moitié, d'un quart, & d'un cinquième.

Quant à la manière de multiplier les parties *aliquantes*. Voyez MULTIPLICATION.

ALIQUOTES, adj. f. on appelle ainsi les parties d'un tout qui répétées un certain nombre de fois font le tout complet, ou qui prises un certain nombre de fois, égalent le tout. Voyez PARTIE, &c.

Ce mot vient du latin *aliquotus* qui signifie la même chose.

Ainsi 3 est une partie *aliquote* de 12, parce que prise quatre fois elle égale ce nombre.

Les parties *aliquotes* d'une livre ou vingt sous sont 10 s. moitié de vingt sous.

- 5 quart.
- 4 cinquième.
- 2 dixième.
- 1 vingtième.

6 f. 8 d.	tiers.
3 4	fixieme.
2 6	huitieme.
1 8	douzieme.
1 4	quinzieme.
1 3	feizieme.
10	vingt-quatrieme.
5	quarante-huitieme.

Quant à la multiplication des parties *aliquotes*, v. l'article MULTIPLICATION. (E)

ALISE, (*Géogr. Hist.*) cette ancienne ville de Bourgogne, capitale des Mandubiens, a été si célèbre du temps des Gaulois & des Romains, le bourg qui en a pris la place sous le nom de *Ste. Reine*, est encore si fameux par ses eaux & la dévotion des pèlerins, qu'on est étonné de voir cet article si mal traité dans la *Martinier*. Le voici & plus au long & plus véridiquement.

Alise, *Alesia*, *Alexia*, dont la prise est un des plus glorieux événemens de la vie de César, étoit métropole des Gaules, & capitale des Mandubiens, dans la république des Eduens. Elle étoit très-ancienne, puisque Diodore de Sicile veut bien attribuer sa fondation à Hercule le Lybien, à son retour d'Ibérie.

Son emplacement sur le terre-plain du mont Auxois, entre Flavigny, Semur & Montbard, a environ mille toises de longueur sur une largeur de quatre cens; & nous voyons qu'outre ses habitans, elle reçut une garnison de 8000 hommes.

Ce mont est élevé au dessus de la plaine d'environ 250 toises de hauteur perpendiculaire: il est escarpé de toutes parts, & paroît comme placé sur une autre montagne dont la pente est plus douce.

Le pié étoit baigné des deux côtés par deux rivières (l'Oze & l'Ozerain.) Une plaine de trois mille pas s'étendoit devant la ville; c'est la vallée des Lomes depuis Sainte-Reine jusqu'aux Granges de Brignon.

Alise, excepté du côté de la plaine, étoit environnée de tous côtés, à une petite distance, de montagnes aussi élevées que l'emplacement de la ville: en effet on voit au nord la montagne de Ménétreux, à l'est le mont de Grégnigni où campoient Caninius & Antistius, où se fit la première attaque des Gaulois, & leur plus grand carnage; au sud est le mont de Prévenelle; au sud-ouest le mont Druaux

(à *Druibus*.) Toutes ces circonstances, tirées de César déterminent l'emplacement d'*Alise*, & décident que cette ville étoit assise sur le mont Auxois.

César après la prise de Génabum chez les Carnutes, après le sac d'Auaricum chez les Bituriges, & la levée du siège de Gergovia, passe la Loire près de Nevers, surprend les Eduens qui s'étoient révoltés, les bat & les met en fuite sur la rivière d'Armançon, à ce qu'on croit, entre Tonnerre & Ravieres, & les poursuit jusqu'à *Alise*, où Vercingetorix s'étoit enfermé.

Toute la Gaule animée par le desir de recouvrer sa liberté, arma 250000 hommes pour le secourir. Critognate, Auvergnat, proposa de sacrifier à la subsistance des assiégés les personnes inutiles plutôt que de se rendre. Malgré cette multitude & les efforts du général, l'habileté & la bonne fortune de César le firent triompher de toutes les difficultés; après la défaite des Gaulois & sept mois d'un siège opiniâtre, la ville se rendit, Vercingetorix fut captif, & toute la Gaule asservie, l'an de Rome 701.

C'est avec raison que les écrivains anciens & modernes se sont accordés à regarder le siège de cette place & sa prise comme le plus grand effort du courage & du génie.

Si César a détruit *Alise*, il est certain qu'elle fut rebâtie sous les empereurs: Plin dit que ce fut dans cette ville que commença l'invention d'argenter au feu les ornemens des chevaux, & le joug des bêtes attelées aux voitures roulantes; mais ce qui démontre qu'elle étoit considérable sous les Romains, ce sont plusieurs voies publiques qui tendoient à cette ville, ou qui en sortoient, & dont on trouve encore des vestiges.

Une de ses voies a sa direction entre l'est & le sud, passant sur le mont Prévenelle, & dans la forêt d'Eugni: elle est assez bien conservée l'espace d'une lieue depuis le mont Auxois. On retrouve une partie de cet ancien chemin entre Salmaise & S. Seine, dans la forêt de Bligni, qui tendoit chez les Séquaniens.

Une autre passe à Flavigny. Il y a apparence qu'elle s'étendoit jusqu'à Autun, traversant le Mont-saint-Jean & Arnai-le-Duc.

Une troisième aboutissoit à Sens; on la suit depuis Sainte-Reine jusqu'au delà de Fins (*Fines*), près de Montbard, & on la re-

trouve entre Aizi & Fulvi au-deffus de Périgni, elle reparoit entre Anci-le-Franc & Lérines jusqu'à Tonnerre. On travaille actuellement à une grande route depuis cette ville à Viteaux, qui suivra la direction de l'ancienne chauffée.

Une quatrième voie descendoit au pont de Raccouffe, conduisoit à Langres par Darcey & Frolois. Une branche de ce chemin tendante à Troie, passoit par Lucenay, Vilaines, Larrez, & par une ancienne ville nommée *Lan-sur-Leigne*, située sur une éminence à demi-lieu de Molême à l'ouest, dont il ne subsiste plus rien. J'ai suivi moi-même & examiné toutes ces routes.

Ce concours de plusieurs voies publiques prouve qu'*Alise* se conserva dans un état assez florissant sous la domination romaine; ce fut le lieu du martyre de sainte Reine, on ne fait en quel temps. On bâtit sur son tombeau une église, qui, dans la suite, devint abbatiale. Waré, fondateur de celle de Flavigny, dans son testament de l'an 722, fait mention des églises de saint Andors de Saulieu & de sainte Reine d'*Alise*, auxquelles il donne plusieurs de ses terres.

S. Germain d'Auxerre, dans un voyage qu'il fit à Arles peu après son retour de la grande-Bretagne, vers l'an 431, passa par *Alise* & logea chez un prêtre son ami, nommé *Senator*, au rapport de Constance, historien & disciple de ce grand évêque.

A la chute de l'empire d'Occident *Alise* étoit encore le chef-lieu d'un pays étendu, *Pagus-Alesiensis* ou *Alsiensis*, d'où s'est formé le nom françois d'*Aulsois*, depuis *Auxois*, comme on écrit aujourd'hui. Ce *Pagus* avoit le titre de comté: la ville de Semur en est maintenant la capitale.

Les ravages des Normands occasionnerent la translation des reliques de sainte Reine à Flavigny, l'an 864, du consentement de Jonas, évêque d'Autun.

Le moine Erric, qui a fait un poème sur la vie de saint Germain d'Auxerre, vers ce même temps, assure qu'*Alise*, dont il tire le nom *ab alendo*,

quod alat prœpingui pane colonos, étoit dans un état de décadence & de ruine;

Te quoque Casareis fatalis Alisia castris.

Nunc restant veteris tantum vestigia castris.

Alise étant ruinée, il resta quelques habitations sur le penchant de la montagne, qui ont formé un bourg auquel le nom d'*Alise* s'est conservé.

Il est du domaine de l'évêché d'Autun, auquel l'annexa Charles le chauve en 877, en le détachant de Flavigny dont il dépendoit.

On voit par un acte de 1488, qu'il y avoit une chapelle de sainte Reine au milieu des vignes, élevée dans le lieu où l'on croit qu'elle avoit souffert le martyre. La dévotion & le pèlerinage ont fait construire au bas & à l'entour beaucoup de maisons. A côté gauche de la chapelle en entrant, est la célèbre fontaine dont l'eau est si estimée. La reine n'en buvoit pas d'autre; le maréchal de Saxe en faisoit beaucoup usage en Flandre & à Paris, aussi-bien que les principaux officiers, en 1746, & 1747.

On la transporte p r-tout; elle dure en bouteille dans toute sa pureté, quinze à vingt ans: M. Jean Barbuot, médecin de Flavigny, a fait en 1661, un petit traité latin sur *les vertus admirables* de cette eau. M. Guerin publia, à Paris en 1702, in-12, une lettre touchant les-minéraux qui entrent dans les eaux de Sainte-Reine & de Forges.

Par arrêt du conseil, les cordeliers qui desservent la chapelle, ne prennent que dix-huit deniers par bouteille qu'on transporte, & ils la distribuent gratis à ceux qui en boivent sur les lieux: ils donnent à l'évêque d'Autun 600 livres sur cette fontaine précieuse. On en venoit boire autrefois de très-loin; on voit dans le *tome III* des lettres de M. de Buffi, édit. de 1687, que le roi de Pologne vint aux eaux de Sainte-Reine: ce qui enrichissoit le bourg, qui depuis qu'on la transporte est devenu pauvre & dépeuplé; car à peine y compte-t-on maintenant 350 communians.

Tout le commerce est en chapelets, fleurs, bouquets artificiels dont s'ornent les pèlerins qui accourent en ce lieu de toutes les parties de la France; les Lorrains, les Picards, les Champenois, sont les plus dévots; la fête de sainte Reine se célèbre deux fois l'année. La première à la Trinité, la seconde, la plus solennelle, le 7 de septembre. Je puis certifier y avoir vu à cette dernière fête plus de 10000 âmes.

C'est à la reine Anne d'Autriche, &

aux libéralités de M. le Duc de Longueville, que les cordeliers doivent leur établissement en 1640 : l'hôpital qui est riche & considérable, doit le sien à M. Desnoyers, bourgeois de Paris, & à deux de ses amis, qui sous la direction de saint Vincent de Paul, consacrerent leurs biens & leur vie au soulagement des pauvres & des malades qui s'y rendoient de toutes parts.

Cet hospice si utile aux pèlerins & aux gens du voisinage, est desservi, avec édification, par les sœurs de saint Lazare, dites *Sœurs-Grises*.

Il ne reste plus sur le mont Auxois aucun vestige d'antiquité apparente. Le terrain de l'ancienne *Alise* est en terre labourable :

Nunc seges ubi Troja fuit.

On y trouve seulement des fragmens de tuiles, de briques très-épaisses, des vases de terre cuite de différentes couleurs, des fers de lame, & quelquefois des morceaux de chaîne d'or. On y voit des puits, des restes d'aqueducs ; un ecclésiastique, en 1661, en fit creuser un où il trouva des médailles. On ne laboure guere sans déterrer tous les ans des médailles romaines, d'or, d'argent, de cuivre. Un marchand du pays (M. Maillard), m'a assuré en avoir vendu depuis 30 ans, plus de trois boisseaux.

L'an 1652 on trouva à l'entrée du vieux cimetière d'*Alise*, une inscription très-bien gravée sur une longue pierre, que l'on croit avoir été employée au couronnement d'un portique élevé par un gaulois au dieu Moritasgus, qui avoit été roi de Sens. La voici telle que je l'ai copiée dans la cour des cordeliers, sur une fontaine :

TI. CL. PROFESSUS NIGER OMNIBUS
HONORIBUS APUD ÆDUOS ET
LINGONAS FUNCTUS. DEO MORITASGO
PORTICUM TESTAMENTO POMI
JUSSIT. SUO NOMINE. JULIÆ
VIGULINÆ. UXORIS ET FILIARUM. CLAUDIÆ
PROFESSÆ ET JULIANÆ VIRGULINÆ.

Pour composer cet article on a consulté les commentaires de César, Plinè, Florus, la notice des Gaules de Valois, la dissertation de M. Danville, en 1741 ; celle du pere l'Empereur, 1706 ; enfin je puis dire avoir vu moi-même le local, César à la main. (C)

ALISÉ, adj. *vents alisés*, (*Physiq. & Marine.*) sont certains vents réguliers qui soufflent toujours du même côté sur les mers, ou alternativement d'un certain côté & du côté opposé.

Les Anglois les appellent aussi *vents de commerce* ; parce qu'ils sont extrêmement favorables pour ceux qui font le commerce des Indes.

Ces vents sont de différentes fortes ; quelques-uns soufflent pendant 3 ou 6 mois de l'année du même côté, & pendant un pareil espace de temps du côté opposé ; ils sont extrêmement communs dans la mer des Indes, & on les appelle *moussons*. V MOUSSONS.

D'autres soufflent constamment du même côté ; tel est ce vent continuel qui regne entre les deux tropiques, & qui souffle tous les jours le long de la mer d'orient en occident.

Ce dernier vent est celui qu'on appelle proprement *vent alisé*. Il regne toute l'année dans la mer Atlantique & dans la mer d'Ethiopie entre les deux tropiques ; mais de telle manière qu'il semble souffler en partie du nord-est dans la mer Atlantique, & en partie du sud-est dans la mer d'Ethiopie.

Aussi-tôt qu'on a passé les îles Canaries, à peu près à la hauteur de 28 degrés de latitude septentrionale, il regne un vent de nord-est qui prend d'autant plus de l'est qu'on approche davantage des côtes d'Amérique, & les limites de ce vent s'étendent plus loin sur les côtes d'Amérique que sur celles d'Afrique. Ces vents sont sujets à quelques variations suivant la saison, car ils suivent le soleil ; lorsque le soleil se trouve entre l'équateur & le tropique du cancer, le vent de nord-est qui regne dans la partie septentrionale de la terre, prend davantage de l'est, & le vent du sud-est qui regne dans la mer d'Ethiopie, prend davantage du sud. Au contraire, lorsque le soleil éclaire la partie méridionale de la terre, les vents du nord-est de la mer Atlantique prennent davantage du nord, & ceux du sud-est de la mer d'Ethiopie, prennent davantage de l'est.

Le vent général d'est souffle aussi dans la mer du sud. Il est vent de nord-est dans la partie septentrionale de cette mer, & de sud-est dans la partie méridionale : ces deux vents s'étendent de chaque côté de l'équateur jusqu'au

jusqu'au 28 & 30e degré. Ces vents sont si constans & si forts, que les vaisseaux traversent cette grande mer depuis l'Amérique jusqu'aux îles Philippines, en dix semaines de temps ou environ; car ils soufflent avec plus de violence que dans la mer du Nord & dans celle des Indes. Comme ces vents regnent constamment dans ces parages sans aucune variation & presque sans orages, il y a des marins qui prétendent qu'on pourroit arriver plutôt aux Indes en prenant la route du détroit de Magellan par la mer du Sud, qu'en doublant le cap de Bonne-Espérance, pour se rendre à Java, & de-là à la Chine. *Muffch. Essai de Phys.*

Ceux qui voudront avoir un plus ample détail sur ces sortes de vents, peuvent consulter ce qu'en ont écrit M. Halley & le voyageur Dampierre. Ils pourront aussi avoir recours au *chapitre sur les vents*, qui se trouve à la fin de l'*essai de physique* de M. Musschenbroek, ainsi qu'aux *traités* de M. Mariotte, sur la nature de l'air & sur le mouvement des fluides.

Pour ce qui est des causes physiques de tous ces vents, voyez l'article VENT.

Le docteur Lister, dans les *Transactions philosophiques*, a sur la cause de ces vents une opinion singulière. Il conjecture que les vents tropiques ou moussons naissent en grande partie de l'haleine ou du souffle qui sort d'une plante marine appelée *sargossa* ou *lenticula marina*, laquelle croît en grande quantité depuis le 36^d jusqu'au 18^d de latitude septentrionale; & ailleurs sur les mers les plus profondes: « car, dit-il, la matière du vent qui » vient du souffle d'une seule & même plante, » ne peut être qu'uniforme & constante; au » lieu que la grande variété d'arbres & plantes » de terre, fournit une quantité de vents différents; d'où il arrive, ajoute-t-il, que les » vents en question sont plus violens vers le » midi, le soleil réveillant ou ranimant pour » lors la plante plus que dans une autre partie du jour naturel, & l'obligeant de souffler plus fort & plus fréquemment. » Enfin il attribue la direction de ce vent d'orient en occident, au courant général & uniforme de la mer, comme on observe que le courant d'une rivière est toujours accompagné d'un petit vent agréable qui souffle du même côté, à quoi l'on doit ajouter encore, selon lui,

Tome II.

que chaque plante peut être regardée comme une héliotrope, qui en se penchant fuit le mouvement du soleil, & exhale sa vapeur de ce côté-là; de sorte que la direction des vents *alisés* doit être attribuée en quelque façon au cours du soleil. Une opinion si chimérique ne mérite pas d'être réfutée. *V. COURANT.*

Le docteur Gordon est dans un autre système; & il croit que l'atmosphère qui environne la terre & qui fuit son mouvement diurne, ne la quitte point; ou que si l'on prétend que la partie de l'atmosphère la plus éloignée de la terre ne peut pas la suivre, du moins la partie la plus proche de la terre ne l'abandonne jamais, de sorte que s'il n'y avoit point de changemens dans la pesanteur de l'atmosphère, elle accompagneroit toujours la terre d'occident en orient par un mouvement toujours uniforme & entièrement imperceptible à nos sens. Mais comme la portion de l'atmosphère qui se trouve sous la ligne est extrêmement raréfiée, que son ressort est relâché, & que par conséquent sa pesanteur & sa compression sont devenues beaucoup moins considérables que celles des parties de l'atmosphère qui sont voisines des pôles, cette portion est incapable de suivre le mouvement uniforme de la terre vers l'orient, & par conséquent elle doit être poussée du côté de l'occident, & causer le vent continuel qui regne d'orient en occident entre les deux tropiques. *V. sur tout cela l'article VENT. (O)*

* ALISMA, espèce de doronic: cette plante jette de sa racine plusieurs feuilles semblables à celles du plantain, épaisses, nerveuses, velues, & s'étendant à terre. Il sort du milieu des feuilles une tige qui s'élève d'un pié ou d'un pié & demi, velue, portant des feuilles beaucoup plus petites que celles d'en bas, & à son sommet une fleur jaune radiée comme celle du doronic ordinaire, plus grande cependant & d'une couleur d'or plus foncée. Sa semence est languette, garnie d'une aigrette, âcre, odorante. Sa racine est rougeâtre, entourée de filamens longs comme celle de l'élébore noir, d'un goût piquant, aromatique & agréable. Ce doronic croît aux lieux montagneux; il contient beaucoup de sel & d'huile; il est diurétique, sudorifique, quelquefois émétique: il dissout les coagulations du sang. Ses fleurs font éternuer: leur infusion arrête le crachement de sang. *Lemery.* Il y a entre

P

cette description & celle d'Oribase des choses communes & d'autres qui different. Oribase attribue à l'*alisma* des propriétés singulieres, comme de guérir ceux qui ont mangé du lievre marin. Hofman dit qu'il est résolutif & vulnérable ; qu'il est bon dans les grandes chûtes, & que les payfans le substituent avec succès à l'ellébore dans les maladies des bestiaux. Tournefort en distingue cinq especes : on en peut voir chez lui les descriptions, sur-tout de la quatrième.

ALISO, (*Géogr.*) le nom d'*Aliso* a été commun à une riviere & à une forteresse dans le pays des Sicambres, aujourd'hui dans l'évêché de Paderborn.

Drusus, dit Dion, bâtit un fort sur le confluent de la Lippe & de l'*Aliso*. Velleius & Tacite, racontant l'expédition de Germanicus, disent que les Germains assiègerent *Aliso*. Ainsi dans le diocèse même de Paderborn, le nom de *Lippe* convient à un comté, à une ville, à une riviere.

Aliso est le premier endroit de la Westphalie où les Romains se sont établis : Drusus, Tibere, Germanicus, en ont fait comme leur principale place d'armes. Varus s'y laissa surprendre par Arminius, & y périt avec trois légions qu'il commandoit. Drusus le fortifia, & selon la coutume des Romains, rapportée par Dion, y forma un grand camp semblable à une ville, avec des marchés réglés, & un tribunal pour décider les différens & rendre la justice.

Comme Dion marque expressément le confluent de la Lippe & d'une autre riviere nommée *Aliso*, il n'est pas permis d'aller chercher le fort ou le camp *Aliso* sur les bords du Rhin, & l'on ne peut raisonnablement le placer que vers l'endroit où l'Alme tombe dans la Lippe. La riviere d'Alme est *Aliso* riviere ; & Elsen, qui n'est pas éloignée du confluent, est le camp *Aliso*, qui apparemment s'étendoit jusqu'à Nieuhus, lieu de la résidence ordinaire de l'évêque de Paderborn, au confluent même des deux rivieres. La ressemblance des noms & la tradition du pays confirment cette conjecture. Voyez *monumenta Paderbornensia*, in-4° 1714, 4e. édit. par le prince Ferdinand, évêque de Paderborn. (C)

* § ALITERIUS, (*Mytholog.*) Jupiter fut surnommé *Aliterius* & Cérés *Aliterea*,

parce que dans un temps de famine, ils avoient empêché les meûniers de voler la farine.

ALIVRE OUVERT, ou A L'OUVERTURE DU LIVRE. Voyez LIVRE (*Musique.*) (S)

ALIX, (*l'ordre du chapitre d'*) paroisse de Marly-sur-Anse, en Lyonnais, a pour marque distinctive une croix à huit pointes, émaillée de blanc, bordée d'or, ornée de quatre fleurs-de-lys dans les angles ; au centre est l'image de S. Denis, portant sa tête mitrée, ayant une soutane violette, un surplis blanc, & une étole de pourpre sur un fond rouge, hiéroglyphe du martyr, avec cette légende : *auspice Galliarum patrono* : cette croix est attachée par une chaîne de trois chaînons à un ruban couleur de feu. Au revers est une vierge avec l'enfant Jesus, émaillé en bleu, sur une terrasse de sinople ; la légende qui l'entourne est, *nobilis insignia voti*.

Ce chapitre composé de vingt-six dames, en comptant la supérieure, a S. Denis pour patron. On y est admis en faisant preuves de noblesse par titres originaux, de six degrés paternels, la mere constatée demoiselle ; ce qui a été confirmé par lettres-patentes du roi, du mois de janvier 1755, qui accordent aux dames chanoinesses d'*Alix* la permission de porter la croix attachée à un ruban rouge. (G. D. L. T.)

§ ALIZIER, (*Botanique.*) en latin *cratægus*, en anglois *wild service*, c'est-à-dire, *sorbier sauvage*, en allemand *wildespeyerlingbaum*. *Cratægus* vient des deux noms grecs κρατος, *force*, & αιξ, αιγος, *chevre* parce qu'apparemment les chevres broutent volontiers les buissons d'*alizier* aux lieux montagneux, & que ses feuilles sont pour elles une nourriture saine & fortifiante.

Caractere générique.

Le calice est permanent, il porte cinq pétales arrondis, creusés en cuilleron, & une vingtaine d'étamines terminées par des sommets arrondis. L'embryon renfermé dans le calice devient une baie succulente ou farineuse, qui contient ordinairement deux pepins. Les fleurs sont rassemblées en bouquets.

Nous n'avons tracé ce caractere, que pour ne pas déroger à l'ordre que nous nous sommes prescrit, car il est impossible d'as-

figner entre les *alizers*, les *neffliers*, les *forbiers* & les *poiriers* des différences assez marquées & assez invariables pour qu'on ne puisse pas les confondre. Ces genres, auxquels on pourroit joindre les *coignassiers* & peut-être les *pommiers*, ne présentent dans leur réunion qu'une famille immense : la nature semble plutôt s'être attachée à conserver entr'eux un air de parenté, qu'à appuyer sur les traits caractéristiques qui les différencient : n'a-t-elle pas voulu nous avertir par ces ressemblances extérieures, de celles qui se trouvent dans les parties internes de ces arbres ? Ne nous fait-elle pas soupçonner que cette famille a été agrandie par des alliances, & qu'il en est même déjà né de nouvelles races ? ou, supposé qu'elle couvre encore de quelques ombres ce mystère dont la connoissance seroit plus curieuse qu'utile, ne nous indique-t-elle pas au moins le secours que nous pourrions tirer de la ressemblance de ces arbres, soit pour obtenir des variétés nouvelles en rapprochant leurs sexes, soit pour fixer & perpétuer par la greffe celles qui auront pu naître d'un accouplement fortuit.

Il n'est presque pas une espèce de tous ces genres qui ne puisse se greffer sur toutes les autres : j'en ai fait l'expérience ; & ce moyen a des usages que l'industrie peut varier, dans la vue de l'utilité ou de l'agrément. Tout le monde fait que certains *poiriers* greffés sur *coignassiers*, sont plus précoces & fructifient davantage, & que leurs fruits sont d'une qualité supérieure, tant pour l'abondance & le goût de leurs sucs, que pour leur beauté & leur grosseur.

D'autres espèces de *poiriers*, au contraire, s'accoutument mieux de l'*alizer*, du *forbier*, du *nefflier* & de l'*azerolier* : ils y donnent des fruits dix ans plutôt qu'ils ne feroient, s'ils étoient greffés sur le *poirier* sauvage. Veut-on grossir le fruit du *nefflier* du *forbier*, on le greffe sur *poirier*. S'agit-il d'obliger le *forbier*, dont le rapport est si tardif, à montrer son fruit de bonne heure, qu'on le greffe sur l'*épine* blanche. Est-on pressé de multiplier les espèces rares d'entre les *épinés* & *azeroliers* d'ornement, pour jouir plutôt de leurs fleurs, on les greffe sur l'*aubepin*. Ces sujets sont fort propres aussi à donner plus de vigueur & de hau-

teur aux *amelanchiers* & *cotonastiers*, qui ne sont que de frêles arbrustes.

Nous avons donc bien plus d'intérêt à observer la ressemblance de tous ces genres, qu'à en marquer les différences ; mais comme ils sont en grand nombre, & qu'ils ont sous eux quantité d'espèces, il faut les séparer pour le soulagement de la mémoire. C'est dans cette vue que nous nous bornons à transcrire les seuls *alizers*, auxquels l'usage le plus général a conservé ce nom. Nous préviendrons pourtant le lecteur que Linnæus a réuni sous le genre des *cratægus*, l'*oxyacantha*, l'*aronia*, qui est l'*azerolier* de Provence, l'*épine* de Virginie, & d'autres espèces que nous réservons pour l'article MESPILLUS.

Espèces.

1. *Alizer* à feuilles ovales, inégalement dentellées, & velues par-dessous.

Cratægus foliis ovatis, inæqualiter serratis, subtus tomentosis. Hort. Cliff. 187. aria. Dalechamp.

White beam or white leaf-teree.

2. *Alizer* à feuilles cordiformes, septangulaires, dont les lobes inférieurs sont divergens.

Cratægus foliis cordatis, septangulis, lobis infimis devaricatis. Linn. Sp. pl. 476. Sorbus torminalis. Mespillus apii folio.

Wild or mapple leaf'd service, c'est-à-dire, forbier sauvage ou à feuilles d'érable.

3. *Alizer* à feuilles ovales oblongues, dentées, & vertes des deux côtés ; *alizer* d'Italie.

Cratægus foliis oblungo-ovatis, serratis, utrinque virentibus.

Cratægus with an oblong saw'd leaf green on both sides.

4. *Alizer* à feuilles oblongues & ovales, crénelées, argentées par dessous. *Alizer* nain, *alizer* de Virginie, *alizer* à feuilles d'arbrustier.

Cratægus foliis oblungo-ovatis, crenati, subtus argenteis.

Virgineam cratægus with an arbutus leaf.

Nous ne trouvons dans le *Traité des arbres & arbrustes* de M. Duhamel, qu'une espèce qu'on ne puisse pas rapporter à celles-ci, c'est la suivante.

5. *Alizer* à feuilles arrondies, dentelées, & blanches en dessous, on *alouche* de Bourgogne.

Crataegus folio subrotundo, ferrato subtus incano. Inft.

Je fuis porté à croire que cette efpece ne differe pas de celle que j'ai reçue fous le nom d'*alizier de Fontainebleau*, & fous celui d'*alizier à gros fruit*.

6. *Alizier* à feuilles plus rondes que longues, légèrement découpées, blanchâtres & laineutes des deux côtés.

Crataegus foliis subrotundis, leviter diffeclis, utrinque lanuginofis. Hort. Col.

Cette efpece m'a été envoyée fous le nom d'*alizier à fruit jaune*, & paroît ne pas différer d'un *alizier* que j'ai reçu fous le nom d'*allier*. Le caractère lanugineux du deffus de la feuille, n'est bien fenfible que dans les jeunes feuilles.

7 *Alizier* à feuilles de pommier à écorce, rude, à gros fruit jaune, figuré en poire.

Crataegus mali folio, cortice fcabro, fructu magno luteo pyriformi. Hort. Col.

Cet arbre paroît former une nuance très-déliée entre les *alizers* & les poiriers, tant par la forme extérieure du fruit, que par les cinq loges qui fe trouvent à fon centre, & qui contiennent chacune un pepin. Auffi quelques-uns l'appellent-ils *alizer-poirier*. Plusieurs Pépiniéristes le cultivent fous le nom d'*azerolier à gros fruit*.

On le greffe avec succès fur l'*alizer* n^o. 1, fur l'épine & fur le poirier. Il pousse médiocrement fur l'*alizer*, & plus vigoureusement fur l'épine; fur poirier il vient fort bien, végete fobrement, ne tarde point à rapporter, & donne un plus gros fruit, fur-tout fi l'on confie fon bourgeon à un poirier de beurré ou d'épargne.

Ce petit fruit est très-joli, & je le préférerois, pour le goût aux forbes, aux neffles & aux azeroles: on en fait des confitures charmantes. Cet arbre porte à la fin de mai, d'assez gros bouquets de fleurs blanches, qui lui affignent une place dans le bosquet de ce mois. Son feuillage n'a aucun mérite, mais l'éclat de fon fruit doit le faire entrer dans la composition des bosquets d'été.

Les *alizers* n^o 1 & n^o 2, ont pour l'agrément les mêmes ufages que l'efpece précédente: le fruit du premier est d'un rouge éclatant, & celui du fecond, d'un brun obscur quand il mollit: alors il est assez bon à manger, & on le vend par bouquets fur les

marchés en Allemagne. Le premier se trouve plus ordinairement dans les bois qui couvrent les montagnes & les rochers; le fecond habite plus volontiers la plaine. Leur bois est fort dur, felon M. Duhamel; on en fait des alluchons, des fuseaux dans les rouages des moulins: il est recherché par les tourneurs, & les menuifiers en font la monture de leurs outils.

Lorsque le vent agite les rameaux de l'*alizer* n^o. 1, il découvre le deffous des feuilles, & l'arbre paroît tout blanc. Cet effet forme dans les plantations d'agrément une variété très-pittoresque: il vient fort bien de graines préparées & semées felon la méthode détaillée à l'article ALATERNE: on les feme en novembre ou décembre, & elles levent ordinairement à la fin d'avril. Si les petits *alizers* font bien gouvernés, au bout de fept ans ils formeront des arbres propres à être plantés à demeure.

Le n^o 2 se multiplie de même; mais fa graine ne leve pas aussi aisément ni aussi abondamment, & les jeunes arbres font bien plus long-temps avant de pouvoir figurer: c'est pourquoi je conseillerois d'enlever dans les bois de jeunes arbres de trois à quatre piés de haut, provenus de graines ou de furgeons, & de les élever en pépiniere pendant quelques années.

Nous n'avons pas cultivé l'*alizer* n^o 3, ainsi nous allons traduire ce que Miller en dit.

« Cet *alizer* croît de lui-même fur le mont » Baldus & dans d'autres parties monta- » gneufes de l'Italie: il s'éleve environ à » vingt piés de haut, se divisant en plu- » sieurs branches bien fournies de feuilles » oblongues & dentées, difposées alter- » nativement, & attachées à des pédicules » très-courts: ses feuilles ont environ trois » pouces de long fur un & demi de large; » elles font d'un brun obscur des deux côtés. » Les fleurs naiffent au bout des branches par » petits bouquets composés ordinairement » de quatre ou cinq; elles font blanches, » & bien plus petites que celles des efpeces » précédentes: il leur succede des fruits de » la groffeur de ceux de l'épine blanche, » qui deviennent d'un brun obscur en mù- » riffant. Cette efpece se multiplie comme » les autres, mais elle demande une terre

» forte & profonde , autrement elle ne pro-
 » fite pas : elle réfiste fort bien au froid. Elle
 » est à présent fort rare en Angleterre ».

Le caractère exprimé dans la phrase de l'espece n. 4, paroît convenir à un petit *alizier* que nous cultivons sous le nom d'*alizer de Virginie* ; cependant nous n'osons l'affirmer , 1^o. parce que la baie de notre *alizer* nain devient très-noire ; & Miller dit qu'elle est d'un pourpre très-foncé : 2^o parce qu'il ne paroît guere devoir s'élever au-dessus de trois ou quatre pieds, & que Miller dit qu'elle s'éleve à six : 3^o parce que sa baie contient nombre de pepins, & que le caractère des *alizers* est de n'en avoir guere plus de deux.

Quoi qu'il en soit, l'espece que nous cultivons est un très-joli arbuſte , qui se charge vers la fin de mai d'assez gros bouquets de fleurs blanches , garnies d'une houpe d'étamines à sommets purpurins. Cette parure lui assigne une place sur les devans des massifs des bosquets de mai : le nombre prodigieux de baies noires & luisantes dont il est couvert sur la fin de juillet , doit le faire employer dans les bosquets d'été. On peut l'enter ou l'écuſſonner sur l'épine blanche ; mais la greffe prend difficilement ; il pousse des branches si menues , qu'on peut à peine y trouver des scions ou des écuffons convenables, & il faut une grande dextérité pour les manier. Il y a un autre inconvénient, c'est que le sujet devient très-gros à proportion de la greffe qui s'y trouve implantée , ce qui cause enfin la perte de cet arbuſte , qui paroît d'ailleurs défec-tueux par cette disproportion.

C'est ce qu'on peut éviter en le greffant sur le cotonaster ou sur l'amélanchier , qui sont à-peu-près de la même taille que lui ; mais il ne faut pas négliger de le multiplier par la semence : c'est le seul moyen de lui donner toute la hauteur & toute la beauté dont la nature l'a rendu susceptible. On prépare ses baies & on sème ses graines suivant la méthode détaillée à l'article ALATERNE. Les plantules qui en proviennent sont d'abord des progrès très-lents , mais la quatrième année elles poussent avec vigueur.

J'ai greffé les *alizers* n. 5 & n. 6 sur l'aria & sur l'épine blanche ; les écuffons s'attachent & reprennent fort bien. Je n'ai encore vu ni leurs fleurs, ni leurs fruits. Sur l'épine il faut écuffonner fort bas ; mais sur l'aria , qui est

notre n^o. 1 , on peut poser l'écuſſon aussi haut que l'on voudra , pourvu que ce ne soit pas sur une tige trop grêle. (M. le Baron DE TSCHOUDI)

ALK, f. m. (*Hist. nat. Ornitholog.*) oiseau aquatique de la famille des uries , c'est-à-dire , de ceux qui ont comme l'urie ou le guillemot, trois doigts seulement , tous antérieurs & réunis ensemble d'un bout à l'autre par une membrane lâche. Celui-ci s'appelle *alk* en Norwege qui est son pays natal ; mais ce nom a subi divers changemens en passant chez divers peuples & divers auteurs. Eusebe Nieremberg l'appelle *alck*, l'Ecluse *alka*, Ray *alca*, les Anglois septentrionaux *auk*. En Sue-de on le connoît sous les noms de *tord* & *tordmule* , en Angleterre sous ceux de *murre* , *ruck*, *ragonbill*. Klein l'appelle *plautus tonsor*, M. Linné *alca* , *torda* , *rostri fulcis* 4 , *lineâ utrinque altâ à rostro ad oculos*. *Systema naturæ*, édit. 12, pag. 210, n. 1. Albin en a publié une figure passable , sous le nom d'*oiseau à bec tranchant* , vol. III, pag. 40, *planch. XXV* Enfin M. Brisson en donne une description & une figure plus exacte sous la dénomination suivante : le pingoin , *alca supernè nigra infernè alba ; lineâ utrinque à rostro ad oculos candidâ ; gutture & colli inferioris parte supremâ fuliginosâ ; remigibus minoribus albo in apice marginatis ; re-ctricibus nigricantibus.... alca*. *Ornitholog.* vol. VI, pag. 89, *planch. VIII*, fig. 1.

L'*alk* est un peu moins gros que le canard domestique, mesuré du bout du bec à celui de la queue , il a quatorze pouces un quart , & jusqu'au bout des ongles quatorze pouces & demi de longueur. Son bec a de son extrémité aux coins de la bouche deux pouces de long , & de largeur à sa base dix lignes. Ses ailes , lorsqu'elles sont pliées dans leur situation naturelle , atteignent à peine au milieu de la longueur de la queue ; mais lorsqu'elles sont étendues , elles ont deux piés de vol. La longueur de sa queue est de deux pouces trois quarts , & le plus long de ses doigts n'a qu'un pouce trois quarts.

La forme de son bec est des plus singulieres ; il est si comprimé , si applati par les côtés , qu'il ressemble à un triangle ; de sorte qu'il paroît avoir presque autant de hauteur ou de profondeur que de longueur. Le demi-bec supérieur est un peu crochu

à son extrémité, & marqué sur chacun de ses côtés de trois sillons ou rainures obliques: Le demi-bec inférieur n'a que deux semblables rainures, dont la plus proche de la tête est blanche; en dessous il est anguleux. Les narines sont oblongues, & cachées sous les plumes près de l'angle de la bouche, vers l'origine du demi-bec supérieur. Les ailes sont composées de vingt-huit plumes & la queue de douze, qui sont pointues, & d'autant plus longues, qu'elles sont plus proches du milieu, de sorte qu'elle est arrondie en ovale.

En général cet oiseau est noir en dessus & blanc en dessous; mais on voit outre cela quelques mélanges. Ses joues sont traversées de chaque côté par une ligne blanche étroite, qui, partant de l'origine du demi-bec supérieur, va rejoindre l'œil. Son menton & sa gorge sont couleur de suie; les couvertures inférieures les plus longues de ses ailes sont cendrées. Des vingt-huit plumes qui composent chaque aile, les onze premières sont noirâtres, avec une grande partie de leur côté intérieur gris blanc; les onze suivantes sont de même, mais bordées de blanc à leur extrémité; de sorte que lorsque l'aile est pliée, on y voit une ligne transversale blanche; enfin les deux plumes les plus voisines du corps sont noirâtres. La prunelle des yeux est noire, entourée d'un iris brun ou maron; les pieds & le bec sont noirs, à l'exception d'une ligne blanche qui traverse obliquement la base du demi-bec inférieur.

Les pays septentrionaux de l'Europe sont la patrie ordinaire de l'*alk*, sur-tout vers la Norwege; néanmoins cet oiseau abandonne ces climats glacés pendant les grands froids de l'hiver; alors il gagne de proche en proche les pays plus méridionaux, & vient quelquefois jusqu'aux côtes de France; mais au printemps il retourne dans le fond du nord, dont il n'habite que les côtes maritimes, où il vit particulièrement de coquillages, que son bec ne pourroit briser s'il n'étoit pas aussi dur, ni taillé en couteau tranchant. C'est dans les trous de rochers les plus hauts & les plus escarpés de ces côtes qu'il fait son nid: il y pond un œuf blanc, taché de noir.

Remarque. Quoique M. Brisson ait donné à cet oiseau le nom de *pingoin*, il ne faut pas pour cela croire que ce soit le pinguin des

habitans du nord. Le vrai pingwin des Suédois, selon M. Linné, est celui que M. Brisson appelle le *grand pingoin*, auquel je rends son nom propre; & par cette restitution, qui est dans les loix de la nature, chacun jouit de ses privilèges, & notre *alk* conserve aussi le sien. (*M. ADANSON.*)

ALKAHEST ou ALCAHEST, f. m. (*Chymie.*) est un menstrue ou dissolvant, que les alchimistes disent être pur, au moyen duquel ils prétendent résoudre entièrement les corps en leur matière primitive, & produire d'autres effets extraordinaires & inexplicables. *V. MENSTRUE, DISSOLVANT, &c.*

Paracelse & Vanhelmont, ces deux illustres adeptes, déclarant expressément qu'il y a dans la nature un certain fluide capable de réduire tous les corps sublunaires, soit homogènes, soit hétérogènes, en la matière primitive dont ils sont composés, ou en une liqueur homogène & potable, qui s'unit avec l'eau & les suc du corps humain, & retient néanmoins ses vertus féminales, & qui étant remêlée avec elle-même, se convertit par ce moyen en une eau pure & élémentaire; d'où, comme se le sont imaginés ces deux auteurs, elle réduiroit enfin toutes choses en eau. *Voyez EAU.*

Le témoignage de Paracelse, appuyé de celui de Vanhelmont, qui proteste avec serment qu'il possédoit le secret de l'*alkahest*, a excité les chymistes & les alchimistes qui les ont suivis, à chercher un si noble menstrue. Boyle en étoit si entêté, qu'il avoue franchement qu'il aimeroit mieux posséder l'*alkahest*, que la pierre philosophale même. *Voyez ALCHYMIE.*

En effet, il n'est pas difficile de concevoir que tous les corps peuvent venir originairement d'une matière primitive qui ait d'abord été sous une forme fluide. Ainsi la matière primitive de l'or n'est peut-être autre chose qu'une liqueur pesante, qui par sa nature ou par une forte attraction entre ses parties, acquiert ensuite une forme solide. *V. OR.* En conséquence il ne paroît pas qu'il y ait rien d'absurde dans l'idée d'un être ou matière universelle, qui résout tous les corps en leur être primitif.

L'*alkahest* est un sujet qui a été traité par une infinité d'auteurs, tels que Pantaléon, Philaëthe, Tachenius, Ludovic, &c. Boer-

haave dit qu'on en pourroit faire une bibliothèque. Veidenfelt, dans son traité *de secretis adeptorum*, rapporte toutes les opinions que l'on a eues sur cette matiere.

Le terme d'*alkahest* ne se trouve dans aucune langue en particulier : Vanhelfmont dit l'avoir premièrement remarqué dans Paracelse, comme un terme qui étoit inconnu avant cet auteur ; lequel dans son II livre *de viribus membrorum*, dit en par'ant du foie : *est etiam alkahest liquor magnam hepatis conservandi & confortandi*, &c. c'est-à-dire, « il y a encore la liqueur *alkahest* qui est » fort efficace pour conserver le foie, com- » me aussi pour guérir l'hydropisie, & toutes » les autres maladies qui proviennent des » vices de ce viscere, &c. »

C'est ce simple passage de Paracelse qui a excité les chymistes à chercher l'*alkahest* ; car dans tous les ouvrages de cet auteur, il n'y a qu'un autre endroit où il en parle, & encore il ne le fait que d'une manière indirecte.

Or comme il lui arrive souvent de transposer les lettres des mots, & de se servir d'abréviations, & d'autres moyens de déguiser sa pensée, comme lorsqu'il écrit *nutratar* pour *tartarum*, *nutrin* pour *nitrum*, on croit qu'*alkahest* peut bien être aussi un mot déguisé ; de-là quelques-uns s'imaginent qu'il est formé d'*alkali est*, & par conséquent que c'est un sel alkali de tartre volatilisé. Il semble que c'étoit l'opinion de Glauber, lequel avec un pareil menstrue fit en effet des choses étonnantes sur des matieres prises dans les trois genres des corps ; savoir, animaux, végétaux & minéraux ; cet *alkahest* de Glauber est le nitre qu'on a rendu alkali, en le fixant avec le charbon.

D'autres prétendent qu'*alkahest* vient du mot allemand *alguiest*, comme qui diroit *entièrement spiritueux* ou *volatil* ; d'autres veulent qu'il soit pris de *saltzguiest*, c'est-à-dire, *esprit de sel* ; car le menstrue universel doit être, à ce que l'on prétend, tiré de l'eau ; & Paracelse lui-même appelle le sel, *le centre de l'eau*, où les métaux doivent mourir, &c.

En effet l'esprit de sel étoit le grand menstrue dont il se servoit la plupart du temps. Le commentateur de Paracelse, qui a donné une édition latine de ses œuvres à Delft, assure que l'*alkahest* est le mercure réduit en esprit. Zwelfer jugeoit que c'étoit un esprit de vi-

naigre rectifié de verd-de-gris ; & Starkey croyoit l'avoir découvert dans son favon.

On a employé pour exprimer l'*alkahest* quelques termes synonymes & plus significatifs : Vanhelfmont le pere en parle sous le nom d'*ignis aqua*, feu eau ; mais il semble qu'en cet endroit il entend la liqueur-circulée de Paracelse, qu'il nomme *feu*, à cause de la propriété qu'elle a de consumer toutes choses, & *eau* à cause de sa forme liquide. Le même auteur appelle l'*alkahest ignis gehennæ*, feu d'enfer, terme dont se sert aussi Paracelse ; il le nomme aussi *summum & felicissimum omnium salium*, « le plus excellent & le » plus heureux de tous les sels, qui ayant » acquis le plus haut degré de simplicité, » de pureté & de subtilité, jouit seul de » la faculté de n'être point altéré ni affoibli » par les sujets sur lesquels il agit, & de dis- » soudre les corps les plus intractables & les » plus rebelles, comme les cailloux, le verre, » les pierres précieuses, la terre, le soufre, » les métaux, &c. & d'en faire un véritable » sel de même poids que le corps dissous ; & » cela avec la même facilité que l'eau chaude » fait fondre la neige. Ce sel, continue Van- » helfmont, étant plusieurs fois cohobé avec » le *sal circulatum* de Paracelse, perd toute » sa fixité, & à la fin devient une eau insipide » de même poids que le sel d'où elle a été » produite ». Vanhelfmont déclare expressément « que ce menstrue est entièrement une » production de l'art & non de la nature. » Quoique l'art, dit-il, puisse convertir en » eau une partie homogène de la terre élé- » mentaire, je nie cependant que la nature » seule puisse faire la même chose ; car aucun » agent naturel ne peut changer un élément » en un autre ». Et il donne cela comme une raison pourquoi les éléments demeurent toujours les mêmes. Une chose qui peut porter quelque jour dans cette matiere, c'est d'observer que Vanhelfmont, ainsi que Paracelse, regardoit l'eau comme l'instrument universel de la chymie & de la philosophie naturelle ; la terre comme la base immuable de toutes choses ; le feu comme leur cause efficiente ; que, selon eux, les vertus séminales ont été placées dans le mécanisme de la terre ; que l'eau, en dissolvant la terre, & fermentant avec elle comme elle fait par le moyen du feu, produit chaque chose ; que c'est là l'origine

des animaux, des végétaux & des minéraux ; & que l'homme même fut ainsi créé au commencement, au récit de Moïse.

Le caractère essentiel de l'*alkahest*, comme nous avons observé, est de dissoudre & de changer tous les corps sublunaires, excepté l'eau seule ; voici de quelle manière ces changements arrivent.

1^o Le sujet exposé à l'opération de l'*alkahest*, est réduit en ses trois principes, qui sont le sel, le soufre & le mercure ; ensuite en sel seulement, qui alors devient volatil, & à la fin il est changé entièrement en eau insipide. La manière d'appliquer le corps qui doit être dissous, par exemple, l'or, le mercure, le sable, & autres semblables, est de le toucher une fois ou deux avec le prétendu *alkahest* ; & si ce menstrue est véritable, le corps sera converti en sel d'un poids égal.

2^o L'*alkahest* ne détruit pas les vertus féminales des corps qu'il dissout : ainsi en agissant sur l'or, il le réduit en sel d'or ; il réduit l'antimoine en sel d'antimoine, le safran en sel de safran, &c. sels qui ont les mêmes vertus féminales & les mêmes propriétés que le concret d'où ils sont formés.

Par *vertus féminales*, Vanhelmont entend les vertus qui dépendent de la structure ou mécanisme d'un corps, & qui le constituent ce qu'il est par le moyen de l'*alkahest*. On pourroit facilement avoir un or potable actuel & véritable, puisque l'*alkahest* change tout le corps de l'or en un sel qui conserve les vertus féminales de ce métal, & qui est en même temps soluble dans l'eau.

3^o Tout ce que dissout l'*alkahest* peut être volatilisé par un feu de sable ; & si après l'avoir volatilisé on distille l'*alkahest*, le corps qui reste est une eau pure & insipide, de même poids que le corps primitif, mais privé de ses vertus féminales. Par exemple, si l'on dissout de l'or par l'*alkahest*, le métal devient d'abord un sel qui est l'or potable ; mais lorsqu'en donnant plus de feu on distille le menstrue, il ne reste qu'une pure eau élémentaire ; d'où il paroît que l'eau simple est le dernier produit ou effet de l'*alkahest*.

4^o L'*alkahest* n'éprouve aucun changement ni diminution de force en dissolvant les corps sur lesquels il agit, c'est pourquoi il ne souffre aucune réaction de leur part, étant le seul menstrue inaltérable dans la nature.

5^o. Il est incapable de mélange ; c'est pour quoi il est exempt de fermentation & de putréfaction ; en effet il sort aussi pur du corps qu'il a dissous, que lorsqu'il y a été appliqué, & ne laisse aucune impureté.

On peut dire que l'*alkahest* est un être de raison, c'est-à-dire, un être imaginaire, si on lui attribue toutes les propriétés dont nous venons de parler d'après les alchimistes.

On ne doit pas dire que l'*alkahest* est les *alkalis* volatilisés ou digérés dans les huiles ; puisque Vanhelmont lui-même dit, que si on ne peut pas atteindre à la préparation de l'*alkahest*, il faut volatiliser les *alkalis*, afin que par leur moyen on puisse faire les dissolutions. (M)

ALKALI, f. m. (*Chymie.*) signifie en général tout sel dont les effets sont différens & contraires à ceux des acides. Il ne faut pas pour cela dire que les *alkalis* sont d'une nature différente & opposée à celle des acides, puisqu'il est de l'essence saline des *alkalis* de contenir de l'acide. Voyez ACIDE.

Alkali est un mot arabe : les Arabes nomment *kali* une plante que les François connoissent sous le nom de *soude* ; on tire de la lessive des cendres de cette plante ; un sel qui fermente avec les acides, & les émousse ; & parce que ce sel est celui de cette espèce qui est le plus connu, on a donné le nom d'*alkali* à tous les sels qui fermentent avec les acides, & leur font perdre leur acidité.

Les propriétés de ces corps, par lesquelles on les considère comme *alkalis*, ne sont que des rapports de ces corps, comparés avec d'autres qui sont acides pour eux ; c'est pourquoi il y a des matières qui sont *alkalines* pour quelques corps, & qui se trouvent acides pour d'autres.

Les *alkalis* sont ou fluides, comme est la liqueur de nitre fixé ; ou solides, comme la soude.

Les *alkalis*, tant les fluides que les solides, sont ou fixes, comme sont le sel *alkali* de tartre, & la liqueur alcaline de tartre, qu'on nomme vulgairement *huile de tartre par défaiillance* ; ou les *alkalis* sont volatils, comme sont le sel & l'esprit de corne de cerf.

On peut distinguer les *alkalis* fixes des *alkalis* volatils, en ce que les fixes sont prendre

dre au sublimé corrosif dissous dans de l'eau, ou à la dissolution du mercure faite par l'esprit de nitre, une couleur rouge orangée; au lieu que les *alkalis* volatils donnent à ces dissolutions une couleur blanche laiteuse.

Pour savoir dans l'instant si une matiere est *alkaline*, on l'éprouve avec une teinture violette; par exemple, en les mêlant avec du sirop de violette, dissous dans l'eau, les *alkalis*, tant les fixes que les volatils, verdissent ces teintures violettes; au lieu que les acides les rougissent.

Les *alkalis* ont la propriété de se fondre aisément au feu; & plus un *alkali* est pur, plus aisément il s'y fond; au contraire lorsqu'il contient de la terre ou quelqu'autre matiere, il n'est pas facile à fondre.

Les *alkalis* s'humectent aussi fort aisément à l'air; ils s'imbibent de son humidité lorsqu'ils ne sont pas exactement renfermés.

Ces trois genres de corps donnent les *alkalis*: le genre des animaux fournit beaucoup d'*alkalis* volatils, & presque point fixes; le genre des végétaux donne plus d'*alkalis* fixes que de volatils; il y a beaucoup d'*alkalis* fixes du genre minéral, & presque point de volatils; & même il n'y a pas long-temps qu'on sait qu'on peut tirer des *alkalis* volatils urineux du genre minéral. Voyez les Mémoires de l'Académie royale des scienc. de l'année 1746. Analyse des eaux minérales de Plombières, par M. Malouin.

Il y a un *alkali* fixe naturel qui est du genre minéral, tel qu'est le natrum; cet *alkali* naturel est peu connu, & plus commun qu'on ne le croit; c'est pourquoi on en trouve dans presque toutes les eaux minérales, parce qu'elles l'ont emporté des terres qu'elles ont traversées: c'est pourquoi aussi on trouve dans la plupart de ces eaux du sel de Glauber, dont la base est un *alkali* de la nature du natrum. Enfin cet *alkali* naturel est la base du sel le plus commun par ses usages & par la quantité qu'on en trouve, savoir le sel gemme & le sel marin.

Quoiqu'on n'admette point communément d'*alkali* naturel dans le genre des végétaux, on conçoit cependant qu'il n'est pas impossible qu'ils en aient tiré de la terre dont ils se nourrissent; il est vrai que la plus grande partie de cet *alkali* naturel change de nature dans la plupart des plantes.

Tome II.

Il y a encore moins d'*alkali* naturel dans les animaux que dans les végétaux: cependant on en tire plus d'*alkali* que des végétaux, parce que le feu peut alkaliser plus aisément les principes des animaux.

Les sels fixes des plantes sont des sels *alkalis*, qu'on en tire après les avoir brûlées & avoir lessivé leurs cendres: c'est pourquoi on appelle ces sels, *sels lixiviels*. On n'entend communément sous le nom de *sels alkalis fixes*, que les sels lixiviels des plantes.

Les sels naturels ou essentiels des plantes sont le plus souvent ou de la nature du nitre, ou de la nature du tartre, ou de la nature du sel commun; de sorte qu'en brûlant ces plantes, on fixe leur sel par leur charbon, & ces sels sont aluns, ou de la nature de nitre fixe, ou de la nature de l'*alkali* du tartre, ou de la nature de l'*alkali* du sel commun, qui est une espece de soude, savoir le sel *alkali* proprement dit. Quelques plantes ont de tous ces sels ensemble.

La méthode de *Tachenius*, pour faire les sels *alkalis* fixes, est de brûler les plantes en charbon avant que de les convertir tout-à-fait en cendres; au lieu qu'en les brûlant à feu ouvert, par la façon ordinaire, elles tombent en cendres tout de suite. Les sels fixes, faits à la maniere de *Tachenius*, sont moins *alkalis* & plus huileux que les sels faits à l'ordinaire.

Ce qui reste dans la cornue après la distillation des plantes, diminue environ des deux tiers, lorsqu'on le calcine à feu ouvert. Cette partie qui s'évapore, est une portion d'huile de la plante, qui ayant été saisie par la chaleur & combinée avec la partie terreuse & saline fixe de la plante, n'a pu en être séparée, par le feu clos & plus foible, dans la cornue.

Il entre dans la composition des sels *alkalis* fixes des plantes, une partie de leur huile, qui fait que ces sels ont quelque chose de doux au toucher. Le nitre fixe contient un peu de la partie grasse de la matiere inflammable avec laquelle on l'a fixé; & quoiqu'en versant de l'acide de nitre sur du nitre fixé, on forme de nouveau un nitre qui ne contient point cette partie grasse, on n'en peut pas conclure que pour fixer le nitre, c'est-à-dire, pour en faire un *alkali* fixe, le principe huileux n'y soit nécessaire. Si on

Q

demande ce que devient cette partie grasse du nitre fixe, dans la reproduction du nitre ; il est facile de répondre à cette question, en faisant voir que cette partie grasse qui faisoit partie du nitre fixe, reste dans l'eau-mère de la dissolution qu'on fait pour crySTALLISER ce titre régénéré : on y trouveroit, si on s'en donnoit la peine, un résidu gras qui après avoir été desséché pourroit s'enflammer au feu.

Il est vrai qu'en général les huiles se dissipent par le feu : mais il y a des cas où elles se fixent aussi par le feu. Il y a lieu de soupçonner que les *alkalis* sont gras au toucher, par l'huile qui y est fixée. La salure & l'âcreté des *alkalis* ne sont pas une preuve qu'ils ne contiennent point de l'huile : les huiles qui ont passé par le feu sont salées & âcres comme est l'huile de corne de cerf.

Les *alkalis* diffèrent entre eux par la terre qui en fait la base, par l'acide qui les constitue sel, & par la matière grasse qui entre dans leur composition.

On n'alkalise pas tous les sels avec les matières grasses, comme on fait le nitre, parce qu'il n'y a que l'acide du nitre qui dissolvent bien les huiles.

Personne sans doute n'a pensé qu'il ne se faisoit pas de dissipation dans l'opération par laquelle on fixe du nitre ; & il est bon de savoir que le charbon ne donne presque point de sel *alkali*.

Les *alkalis* fixes sont en général plus forts que les *alkalis* volatils : on tire l'esprit volatil du sel ammoniac, par le moyen de l'*alkali* du tartre & de la potasse : cependant il y a des occasions où les *alkalis* volatils sont plus forts que les *alkalis* fixes. Par exemple, si dans une dissolution de cuivre précipitée par l'*alkali* du tartre, on verse une suffisante quantité d'esprit volatil, cet *alkali* volatil fera quitter prise à l'*alkali* fixe ; il se saisira du cuivre, & il le redissoudra. Ce qui prouve encore que l'*alkali* volatil est quelquefois plus fort que l'*alkali* fixe, c'est que si on met du cuivre dans un *alkali* volatil, il le dissoudra plus parfaitement que ne le dissoudroit un *alkali* fixe.

Les sels *alkalis* fixes des plantes sont composés d'une petite partie de la terre de la plante, dans laquelle est concentré un peu de son acide par le feu même qui dissipe le

reste, pendant qu'on brûle la plante, ce qui fait un corps salin poreux ; & c'est par cet acide que contient cette terre, que le sel qui résulte de cette combinaison est dissoluble. Voyez ACIDE.

Un sel *alkali* peut être plus ou moins *alkali*, selon qu'il a plus ou moins d'acide concentré dans sa terre. Les *alkalis* qui ont plus d'acide approchent plus de la nature des sels moyens, & ainsi ils sont moins *alkalis*, que ceux qui n'ont d'acide que pour rendre dissoluble la terre absorbante qui leur sert de base, & pour faire l'analogie des sels *alkalis* avec les acides, les choses de même nature étant naturellement portées à s'unir ; ainsi les choses grasses s'unissent aisément ensemble.

Si au contraire les *alkalis* avoient moins d'acide, ils seroient moins *alkalis* ; ils tiendroient plus de la nature des terres absorbantes, ils s'uniroient avec moins de vivacité avec les acides, & ils seroient moins dissolubles dans l'eau.

Il ne faut pas lessiver les cendres des plantes avec de l'eau chaude, pour en tirer les sels, si on veut ne pas dissoudre une trop grande quantité d'huile, qui les rendroit noirâtres ou rouffâtres : ils sont plus blancs lorsqu'on a employé l'eau froide. A la vérité on tire plus de ces sels par l'eau chaude, que par l'eau froide : mais le feu qu'il faut employer pour blanchir les sels tirés par l'eau chaude, dissipe cet excédent ; de sorte qu'après la calcination qui est moindre pour les sels tirés par l'eau froide, que pour ceux qui sont tirés par l'eau chaude, on tire autant, & même plus de sel d'une même quantité de cendre, lorsqu'on a employé l'eau froide, que lorsqu'on a employé l'eau chaude.

Les sels *alkalis* volatils diffèrent entre eux, comme les sels *alkalis* fixes diffèrent entre eux. C'est faire tort à la pharmacie, à la médecine, & sur-tout aux malades, que de dire que les sels volatils tirés du genre des animaux, ont toutes les mêmes vertus : on peut dire au contraire qu'ils sont différens en propriété, selon les différentes matières desquels on les tire. Les sels volatils du crâne humain sont spécifiques pour l'épilepsie ; ceux de vipère sont à préférer dans les fièvres, sur-tout pour celles qui portent à la peau ; ceux de corne de cerf sont recom-

mandables dans les maladies qui sont avec affection des nerfs.

A la vérité, les esprits volatils urineux, tirés des animaux, ont des propriétés qui sont communes à tous ; mais il faut reconnoître aussi qu'ils en ont de particulieres, qui sont plus différentes dans les uns que dans les autres ; comme en reconnoissant que les vins ont des qualités communes à tous les vins en général, il faut reconnoître en même temps qu'ils en ont qui sont particulieres à chaque vin.

Dans la grande quantité d'analyses de plantes qui ont été faites à l'académie des sciences, M. Homberg a observé qu'on trouvoit rarement deux sels *alkalis* de deux différentes plantes, qui fussent d'égale force d'*alkali*.

Les *alkalis* different par leurs différentes terres, par leurs différens acides, & par les différentes proportions & combinaisons de ces deux choses ; ils different aussi par le plus ou moins d'huile qu'ils contiennent, & par le plus ou moins de sels moyens qui y sont joints, & enfin par la différente espece de ces sels moyens.

Les *alkalis* fixes sont des dissolvans des matieres grasses, avec lesquelles ils forment des corps savonneux, qui ont de grandes propriétés. Ces sels sont apéritifs des conduits urinaires : c'est pourquoi ils sont mis au nombre des plus forts diurétiques que fournisse la médecine. On fait combien cette vertu diurétique des sels lixiviels est utile dans le sel de genêt, pour la guérison des hydropisies.

Souvent on emploie aux mêmes usages des cendres des plantes, au lieu de leur sel, & ils n'en font que mieux, parce que pour les tirer de leurs cendres, la lessive & ensuite l'exsiccation & la calcination de ces sels, ne les rendent pas meilleurs pour cela.

Il y en a qui emploient l'eau même distillée de la plante pour tirer le sel de ses cendres.

En général, les *alkalis* sont de puissans fondans, c'est-à-dire, les *alkalis* dissolvent fortement les humeurs épaissies & visqueuses : c'est pourquoi ils sont apéritifs, & propres à remédier aux maladies qui viennent d'obstruction, lorsqu'un médecin sage & habile les met en œuvre,

Les savons ne sont composés que d'*alkalis* & d'huiles joints ensemble ; les médecins peuvent faire préparer différens savons pour différentes maladies, en faisant employer différens *alkalis* & différentes huiles, selon les différens cas où ils jugent les savons convenables.

On peut, dans bien des occasions, employer les sels fixes des plantes dans les médecines, pour tirer la teinture des purgatifs résineux, & employer ceux de ces sels qui conviennent dans la maladie. Voyez la *Chymie médicinale* de M. Malouin. (M)

LES ALKALIS fixes sont considérés comme remèdes, & ont les propriétés suivantes.

On s'en sert comme évacuans, purgatifs, diurétiques, sudorifiques. Leur propriété est de détruire en peu de temps l'acide des humeurs contenues dans les premières voies, en formant avec lui un sel neutre qui devient purgatif.

On s'en sert pour résoudre les obstructions du foie, & faire couler la bile ; ils deviennent diurétiques en donnant un mouvement plus fort au sang, & débarrassant les reins des parties glaireuses qui s'opposent au passage des urines ; c'est par la même raison qu'ils sont aussi quelquefois sudorifiques. Enfin, ces sels sont d'un très-grand secours dans les maladies extérieures ; on emploie avec succès la lessive qu'on en tire pour nettoyer les ulcères sanieus, & arrêter les progrès de la mortification.

Il faut cependant en faire usage intérieurement avec beaucoup de précaution ; car ils sont très-dangereux dans le cas de chaleur & de putréfaction alkaline, & lorsque les humeurs sont beaucoup exaltées ; enfin lorsqu'elles sont en dissolution, ce que l'on connoit par la puanteur de l'haleine & l'urine du malade.

Maniere d'employer les alkalis. On n'aura soin d'abord que l'estomac soit vide : la dose est depuis quatre grains jusqu'à un gros, selon l'état des forces du malade, sur lesquelles on doit consulter un médecin.

Le véhicule ordinaire dans lequel on les fait prendre est l'eau commune. Selon l'intention que l'on aura, & l'indication que l'on voudra remplir, on changera la boisson que l'on fera prendre par-dessus, c'est-à-dire, que lorsque l'on aura dessein de faire suer ou

d'augmenter la transpiration, cette boisson fera légèrement sudorifique, ou lorsqu'il sera question de pousser par la voie des urines, alors on la rendra un peu diurétique. *Voyez SUDORIFIQUE & DIURÉTIQUE.*

Mais si les *alkalis* sont des remèdes, ils sont aussi causes de maladies : ces maladies sont l'alkalescence du sang & des autres humeurs, les fièvres de tout genre, la dissolution du sang, la crispation des solides, le scorbut, la goutte même & les rhumatismes. Ces sels agissant sur les liquides, les atténuent, en exaltent les sulfures, séparent l'humour aqueuse, la rendent plus âcre & plus saline; il seroit imprudent d'ordonner dans ces cas l'usage des *alkalis*.

Les causes antécédentes de l'alkalescence sont les suivantes : les alimens alkalescens, c'est-à-dire, tirés des végétaux alkalescens ou des animaux, excepté le lait de ceux qui se nourrissent d'herbes, les poissons, leur foie, & leur peau, les oiseaux qui vivent de poissons, tous les oiseaux qui se nourrissent d'animaux, ou d'insectes, ou qui se donnent beaucoup d'exercice; comme aussi les animaux que l'on tue pendant qu'ils sont encore échauffés, sont plus sujets que les autres à une putréfaction alkaline. Les alimens tirés de certains animaux, comme les graisses, les œufs, les viandes aromatisées, le poisson vieux & pris en grande quantité, la marée gardée long-temps, produisent un alkalescence dans les humeurs qui exalte les sulfures, & dispose le corps aux maladies inflammatoires.

La faiblesse des organes de la digestion; car dans ce cas l'aliment qu'on a pris se corrompt dans l'estomac, & cause ce que nous appelons ordinairement *indigestion*; le chyle mal fait qui en résulte se mêle avec le sang, & le dispose à devenir plus alkalescent.

La force excessive des organes de la digestion destinés à l'assimilation des sucs, produit une grande quantité de sang extrêmement exalté & une bile de même nature. Alors les alimens acides se convertissent en alkalescens. Lors donc que ces organes agissent avec trop de force sur un aliment qui est déjà alkalescent, il le devient davantage, & approche de plus en plus de la corruption.

De-là vient que les personnes pléthoriques sont plus sujettes aux maladies épidémiques que les autres; que celles qui jouissent d'une

santé parfaite sont plutôt attaquées de fièvres malignes que d'autres qui ne sont pas aussi bien constituées. Ceux qui sont d'une constitution mâle & athlétique sont plus sujets aux maladies pestilentielles & aux fièvres putrides que les valétudinaires.

Aussi Hyppocrate, *lib. I, aph. 3*, veut que l'on se méfie d'une santé excessive : car la même force de complexion qui suffit pour porter le sang & les sucs à ce degré de perfection, les exalte enfin au point d'occasionner les maladies. Celse prétend qu'une trop bonne santé doit être suspecte. « Si quel- » qu'un, dit-il, est trop rempli d'humeurs » bonnes & louables, d'un grand embonpoint » & d'un coloris brillant, il doit se méfier de » ses forces; parce que ne pouvant persister » au même degré, ni aller au-delà, il se fait » un bouleversement qui ruine le tempéra- » ment ».

Une longue abstinence; car lorsque le sang n'est pas continuellement délayé & rafraîchi par la nouveau chyle, il contracte une acrimonie alkaline qui rend une haleine puante, & dégénère en une fièvre putride dont la mort est la suite. En effet les effets de l'abstinence sont plus difficiles à guérir que ceux de l'intempérance.

La stagnation de quelque partie du sang & des humeurs; parce que les sucs animaux qui croupissent suivant le penchant naturel qu'ils ont à se corrompre, s'exaltent & acquièrent une expansion qui ne tarde guère à se manifester.

La chaleur excessive des saisons, du climat; aussi dans l'été les maladies aiguës sont-elles plus fréquentes & plus dangereuses.

La violente agitation du sang qui produit la chaleur. Lorsque quelqu'une de ces causes ou plusieurs ensemble ont occasionné une putréfaction alkaline, elle se manifeste par les signes suivans dans les premières voies.

1°. La soif. On se sent altéré, c'est-à-dire, porté à boire une grande quantité de délayans, qui noyant les sels âcres & *alkalis*, font cesser ce sentiment incommodé, & disposent la matière qui se putréfie ou qui est déjà putréfiée à sortir de l'estomac & des intestins, par le vomissement ou par les selles. Si on se sert d'acides dans ces cas, leur union avec les *alkalis* forme un sel neutre.

2°. La perte totale de l'appétit, & l'aver-

sion pour les alimens alkalescens ; l'appétit ne pouvant être que nuisible , lorsque l'estomac ne peut digérer les alimens.

3^o Les rots nidoreux , ou les rapports qui laissent dans la bouche un goût d'œufs pourris , à cause de la portion des sels putrides & d'huile rance qui sort en même temps quel'air.

4^o Les matieres épaisses qui s'amassent sur la langue & le palais , affectent les organes du goût d'une sensation d'amertume , à cause que les sucs animaux contractent un goût amer , en devenant rances ; il peut se faire aussi que ce goût soit causé par une bile trop exaltée & prête à se corrompre.

5^o Les maux d'estomac causés par l'irritation des sels acrimonieus , la vue ou même l'idée d'un aliment alkalescent prêt à se corrompre , suffisent quelquefois pour les augmenter. Cette irritation augmentant produit un vomissement salutaire , si la matiere putréfiée ne séjourne que dans les premieres voies. Si cette acrimonie affecte les intestins , elle sollicite des diarrhées symptomatiques. C'est ainsi que le poisson & les œufs putréfiés gardés long-temps dans les premieres voies causent de pareils effets.

6^o Cette acrimonie alkaline produit une lassitude spontanée , une inquiétude universelle , un sentiment de chaleur incommode , & des douleurs illiaques inflammatoires. Les inflammations de bas-ventre sont souvent la suite des fievres putrides.

7^o Cette acrimonie mêlée dans le sang le dénature & le décompose au point que les huiles deviennent rances , les sels âcres & corrosifs , les terres alkalines. La lymphe nourriciere perd sa consistance & sa qualité balsamique & nourrissante , devient âcre , irritante , corrosive ; & loin de pouvoir réparer les solides & les fluides , les ronger & les détruit.

8^o Les humeurs qui se séparent par les secrétions sont âcres , l'urine est rouge & puante , la transpiration picote & déchire les pores de la peau.

Enfin la putréfaction alkaline du sang & des humeurs doit être suivie d'une dépravation ou d'une destruction totale des actions naturelles , animales & vitales , d'une altération générale dans la circulation , dans les secrétions & dans les excrétions , d'inflammations générales ou locales , de fievres qui

dégénèrent en suppurations , gangrenes & sphacèles qui ne se terminent que par la mort.

Cure des maladies occasionnées par les alkalis ou l'alkalescence des humeurs. La différence des parties affectées par la putréfaction alkaline en apporte aussi à la cure. Si les alimens *alialis* dont la quantité est trop grande pour être digérée , pourrissent dans l'estomac & dans les intestins , & produisent les effets dont nous avons parlé , on ne peut mieux faire que d'en procurer l'évacuation par le vomissement ou les selles. Les vomitifs convenables sont l'eau chaude , le thé , l'hyppécacuanha à la dose d'un scrupule.

Lorsque la putréfaction alkaline a passé dans les vaisseaux sanguins , la saignée est un des remèdes les plus propres à aider la cure ; elle ralentit l'action des solides sur les fluides ; ce qui diminue la chaleur , & par conséquent l'alkalescence.

La cessation des exercices violens soulage aussi beaucoup ; l'agitation accélérant la progression du sang & les secrétions , augmente la chaleur & tous les effets.

Les bains émolliens , les fomentations & les lavemens de même espece sont utiles ; en relâchant les fibres , ils diminuent la chaleur : d'ailleurs les vaisseaux absorbans recevant une partie du liquide , les bains deviennent plus efficaces.

L'air que le malade respire doit être frais , tempéré.

Les viandes qu'on pourra permettre sont l'agneau , le veau , le chevreau , les poules domestiques , les poulets , parce que ces animaux étant nourris de végétaux , ont les sucs moins alkalins. On peut faire de ces viandes des bouillons légers qu'on donnera de trois heures en trois heures.

On ordonnera des tisannes , des apotèmes , ou des infusions faites avec les végétaux farineux.

On peut ordonner tous les fruits acides en général que l'été & l'automne nous fournissent.

Il y a une infinité de remèdes propres à détruire l'acrimonie alkaline : mais nous n'en citerons qu'un petit nombre qui pourront servir dans les différentes occasions.

Prenez avoine avec son écorce , deux onces ; eau de riviere , trois livres ; faites bouillir , filtrez & mêlez à deux livres de cette

décoction suc de citron récent , une once ; eau de cannelle distillée, deux gros ; de sirop de mûres de haies, deux onces: le malade en usera pour boisson ordinaire. Boerh. *Mat. mé.*

Mais tous ces remèdes seront inutiles sans le régime , & sans une boisson abondante qui délaie & détrempe les humeurs ; il faut avant tout débarrasser les premières voies des matières alcalines qu'elles contiennent.

L'abstinence des viandes dures & alcalines , le mouvement modéré , un exercice alternatif des muscles du corps pris dans un air frais & tempéré , soulagera beaucoup dans l'acrimonie alcaline. Il faut encore éviter l'usage des plantes alcalines qui d'elles-mêmes sont bonnes dans les cas opposés à celui dont nous parlons. (N)

ALKALI PHLOGISTIQUE , *lessive sulfureuse ; alkali saturé de la matière colorante du bleu-de-Prusse ; (Chymie.)* de tous ces noms donnés à l'*alkali* préparé pour précipiter le fer en bleu , le dernier est le seul exact : encore suppose-t-il le point de saturation qui est une condition possible , avantageuse , mais non pas absolument nécessaire pour la réussite de l'opération.

L'*alkali* prend dans cette préparation toutes les qualités d'un sel neutre : 1°. Il se cristallise , il cesse d'être déliquescant , & si on en jette sous forme concrète dans la dissolution du vitriol martial , il produira également le bleu , avec la seule différence que la combinaison sera moins subite , & que la précipitation ne se fera qu'à proportion de la dissolution.

2°. Quand cet *alkali* est exactement saturé , ce qui ne peut réussir en le calcinant avec des matières inflammables , mais à quoi l'on parvient aisément en lui présentant le bleu-de-Prusse qu'il décolore , comme M. Macquer l'a découvert , il est parfaitement neutre au point de n'être plus attaqué par les acides , & de ne céder qu'à l'action des quatre affinités réunies.

Ce qui prouve bien la nécessité du concours de ces quatre affinités , c'est que l'*alkali* ainsi préparé , précipite tous les métaux dissous , & ne précipite pas les terres , tellement que si on en verse dans une dissolution d'alun par exemple , il n'y a ni décomposition , ni nouvelle combinaison. Ces connoissances sont fondées sur plusieurs belles expériences de

M. Macquer , *Mémoires de l'Académie royale des sciences , année 1752* ; & cela prouve déjà bien certainement que la dissolution d'alun que l'on emploie dans la formation du bleu-de-Prusse , ne sert qu'à y porter un acide qui s'empare de l'*alkali* non saturé , à prévenir ainsi ou à faire disparaître le précipité jaune martial dont le mélange produisoit le verd , & qu'il n'apporte , au reste , d'autre changement dans le procédé , qu'en diminuant un peu l'intensité du bleu par l'interposition de la terre blanche de l'alun.

Quel est le principe qui neutralise l'*alkali* qui opère cette précipitation ? La matière dont on le prépare en le calcinant avec des matières inflammables , a fait penser que c'étoit simplement le phlogistique. Mais plusieurs observations résistent aujourd'hui à cette opinion. 1°. L'*alkali* n'acquiert pas cette propriété lorsqu'il est traité avec les matières charbonneuses , ni avec les matières huileuses végétales , ni même avec les charbons des matières animales , tel que le résidu de la corne de cerf après la distillation de son huile , qui toutes cependant sont très-abondamment pourvues de phlogistique. 2°. Plus les terres métalliques sont pourvues de phlogistique , plus elles sont solubles dans les acides , & il n'y en a aucun qui attaque le bleu-de-Prusse : donc le fer dans cette opération n'est pas seulement combiné avec ce principe. 3°. On peut tirer la même induction de ce que le bleu-de-Prusse est inattirable à l'aimant. 4°. Enfin l'auteur de cet article a fait voir dans une dissertation sur le phlogistique , que le bleu-de-Prusse éprouvoit à la calcination une perte de la moitié de son poids , même en vaisseau clos ; que dans 114 grains de bleu-de-Prusse , il n'entroit que 72 grains de fer , que la détonation du bleu-de-Prusse avec le nitre , étoit moins vive que celle du fer , produisoit moins d'*alkali* , & occasionnoit un déchet de poids ; enfin que le bleu-de-Prusse sec distillé à la cornue , donnoit une liqueur jaune , épaisse , huileuse & empyreumatique , qui faisoit effervescence avec les *alkalis* , & rougissoit fortement le papier bleu ; d'où il a conclu que dans l'opération du bleu-de-Prusse , la terre du fer ne se chargeoit pas seulement de phlogistique pur , que la lessive alcaline portoit évidemment un autre principe dans cette

combinaison, & que c'étoit probablement de l'acide animal. Voyez BLEU-DE-PRUSSE, HÉPAR & PHLOGISTIQUE. (*Cet article est de M. DE MORVEAU.*)

ALKALI de Rotrou; c'est l'alkali de coquilles d'œufs préparées. Rotrou préparoit l'alkali de coquilles d'œufs, en les faisant sécher au soleil, après en avoir ôté les petites peaux, & après les avoir bien lavées; ensuite il les broyoit, & les réduisoit en poudre fine sur le porphyre. Voyez ROTROU.

ALKALIN, ALKALINE, adj. qui est alkali, ou esprit alkalin, liqueur alkalin.

ALKALIS dulcifiés, ce sont des savons. Les alkalis sont des âcres que les huiles adoucisent, & les alkalis joints à des huiles sont des savons. Voy. SAVON. Les savons ordinaires sont des alkalis dulcifiés, & les acides dulcifiés sont des savons acides.

Les différens alkalis dulcifiés, c'est-à-dire, les savons ordinaires, ont des propriétés qui sont différentes, selon les différens alkalis. & selon les différentes matières grasses dont ils sont composés. V. la Chymie médicinale.

ALKALISATION, s. f. terme de chymie, qui signifie l'action par laquelle on donne à un corps ou à une liqueur la propriété alkalin. Par exemple, l'alkalifation du salpêtre, qui est un sel neutre, qui n'est ni alkali ni acide, se fait en le fixant avec le charbon; après cette opération le salpêtre est un alkali.

On peut aussi faire l'alkalifation d'un sel acide; comme le tartre, qui calciné devient alkali. Voyez TARTRE.

ALKALISÉ, part. pass. & adj. ce qu'on a rendu alkali, comme on dit esprit de vin alkalisé. Voyez ESPRIT-DE-VIN tartarisé.

ALKALISER, verb. act. rendre alkali une liqueur ou un corps. (M)

* ALKÉKENGE, subst. f. (Bot.) coqueret ou coquerelle. Ses racines sont genouillées & donnent plusieurs fibres grêles. Ses tiges ont une coudée de haut, elles sont rougeâtres, un peu velues & branchues. Ses feuilles naissent deux à deux de chaque nœud, portées par de longues queues. Elles naissent solitaires de chaque aisselle de feuilles, sur des pédicules longs d'un demi-pouce, grêles, velus. Elles sont d'une seule pièce, en rosette, en forme de bassin, partagées en cinq quartiers, blanchâtres, garnies de sommets de même couleur. Le calice est en cloche. Il forme

une vessie membraneuse, verte dans le commencement, puis écarlate, à cinq quartiers. Son fruit est de la figure de la grosseur & de la couleur de la cerise, aigret & un peu amer. Il contient des semences jaunâtres, applaties & presque rondes. Il donne dans l'analyse beaucoup de phlegme, du sel essentiel & de l'huile.

Les baies d'alkékenge excitent l'urine, font sortir la pierre, la gravelle, guérissent la colique néphrétique, purifient le sang; on les emploie ordinairement en décoction, & quelquefois séchées & pulvérisées: on emploie ce fruit dans le sirop de chicorée, & dans le sirop antinéphrétique de la pharmacopée royale de Londres. On en fait aussi des trochisques selon la pharmacopée du collège de Londres.

Voici les trochisques d'alkékenge, tels que la préparation en est ordonnée dans la pharmacopée de la faculté de médecine de Paris.

Prenez de pulpe épaisie de baies d'alkékenge avec leurs semences, deux onces; de gomme arabique, adragant, de suc de réglisse, d'amandes amères, de semence de pavot blanc, de chacune une demi-once; des quatre grandes semences froides, des semences d'ache, de suc de citron préparé, de chacun deux gros; d'opium thébaïque, un gros; de suc récent d'alkékenge, une quantité suffisante; faites en selon l'art des trochisques.

* ALKERMÈS, sub. m. ou graine d'écarlate. Cette graine se cueille en grande partie dans la campagne de Montpellier. On la porte toute fraîche à la ville où on l'écrase; on en tire le jus qu'on fait cuire, & c'est ce qu'on nomme le sirop alkermès de Montpellier. C'est donc une espèce d'extrait d'alkermès, ou de rob qui doit être fait sans miel & sans sucre, pour être légitime. M. Fagon, premier médecin de Louis XIV, fit voir que la graine d'écarlate qu'on croyoit être un végétal, doit être placée dans le genre des animaux. Voyez GRAINE D'ÉCARLATE.

Confection d'alkermès, (Pharmacie.) La préparation de cette confection est ainsi ordonnée dans la pharmacopée de la faculté de médecine de Paris:

Prenez du bois d'aloès, de cannelle mise en poudre, de chacun six onces; d'ambrograis, de pierre d'azur, de chacun deux gros;

de perles préparées, une demi-once ; d'or en feuille ; un demi-gros, de musc, un scrupule ; du sirop du meilleur kermès, chauffé au bain-marie & passé par le tamis, une livre : mélez tous ces ingrédients ensemble, & faites-en selon l'art une confection.

Nota que cette confection peut se préparer aussi sans ambre & sans musc. La dose en est depuis un demi-gros jusqu'à un gros. Bien des personnes préfèrent le suc de kermès à cette confection. Quant aux propriétés de cette confection, voyez KERMÈS. (N)

ALKOOL, f. m. que quelques-uns écrivent alcool ; c'est un terme d'alchymie & de chymie, qui est arabe. Il signifie une matière quelle quelle soit, réduite en parties extrêmement fines ou rendues extrêmement subtiles ; ainsi on dit *alkool de corail*, pour dire *du corail réduit en poudre fine*, comme l'est la poudre à poudrer.

On dit *alkool d'esprit de vin*, pour faire entendre qu'on parle d'un esprit-de-vin rendu autant subtil qu'il est possible par des distillations réitérées. Je crois que c'est à l'occasion de l'esprit-de-vin, qu'on s'est servi d'abord de ce mot *alkool* ; & encore aujourd'hui ce n'est presque qu'en parlant de l'esprit-de-vin qu'on s'en sert : ce terme n'est point usité lorsqu'on parle des autres liqueurs.

Voyez ESPRIT-DE-VIN.

ALKOOLISER, verbe act. signifie lorsqu'on parle des liqueurs, *purifier & subtiliser* autant qu'il est possible ; & lorsqu'il s'agit d'un corps solide, il signifie *réduire en poudre impalpable* : ce mot *alkooliser* vient originairement de l'hébreu *להק* qui signifie *être ou devenir léger* : il est dérivé de l'arabe *להק* qui signifie *devenir menu* ou *se subtiliser* & à la troisième conjugaison, *להק* *kaal*, diminuer ou rendre subtil ; on y a ajouté la particule *al*, comme qui diroit *par excellence*. C'est pourquoi on ne doit pas écrire *alcohol*, mais *alkool*, vu la racine de ce mot. (M)

AL-KOSSIR ou COSSIR, (Géogr.) ville d'Afrique en Egypte sur la mer rouge. Elle est entre Dacati & Suaquem, à cent trente-six lieues de cette dernière. Elle étoit autrefois située deux lieues plus loin sur la côte, mais faute d'un port commode, on lui a fait changer de situation. L'ancienne ville, où il ne reste que quelques ruines se nomme le

vieux Kossir. La nouvelle est fort petite, & ses maisons sont basses & bâties de cailloux, d'argile ou simplement de terre, couvertes de nattes. C'est un lieu fort triste, il ne croît ni dans la plaine ni sur les montagnes aucune sorte d'herbes, de plantes ou d'arbres ; la seule raison qui retienne les habitans, c'est le voisinage du Nil & les transports des marchandises qui se font par cette ville. Long. 51, 10 ; lat. 26, 15. (C. A.)

ALLA, (Géogr.) petite ville du Trentin en Italie. Elle est dans la vallée de Trente, aux confins du Véronnois, sur une petite rivière qui tombe dans l'Adige, & non précisément sur l'Adige, comme quelques géographes l'ont dit. Long. 31, 20 ; lat. 45, 40. (C. A.)

ALLA, (Géogr.) rivière de Pologne dans la Prusse Ducale. Elle passe à Allesbourg, & ensuite elle se jette dans le Prugel, près du petit bourg de Welaw. (C. A.)

ALLA BREVE, (Musique.) terme Italien, qui marque une sorte de mesure à deux temps fort vite, & qui se note pourtant avec une ronde ou demi-breve par temps. Elle n'est plus guère d'usage qu'en Italie, & seulement dans la musique d'église : elle répond assez à ce qu'on appelle en France du *gros-fa* (S.)

La marque de l'*alla breve* est un demi-cercle ou C barré, en cette manière C ; de sorte que trouver cette marque à la tête d'une pièce, ou y trouver ces mots *alla breve*, c'est exactement la même chose. Anciennement l'*alla breve* se notoit avec une breve par temps, d'où lui vient son nom ; en sorte que cette mesure contenoit des notes doubles en valeur de celles de notre *alla breve*. Les pièces composées dans ce genre de mesure étoient pleines de syncopes & d'imitations, même de petites fugues ; on n'y souffroit point de notes de moindre valeur que les noires, encore en petit nombre ; parce que l'*alla breve* alloit très-vite en comparaison des autres mouvements ; aujourd'hui même l'*alla breve* a le mouvement très-vif, de façon que les noires y passent aussi vite que les croches dans un allegro ordinaire ; c'est pourquoi les doubles croches n'y sont point admises ; quant aux syncopes, aux imitations & aux fugues, on les pratique encore en *alla breve*. (F. D. C.)

ALLA

ALLA CAPELLA, (*Musiq.*) la même chose qu'*alla breve*, (*Voyez ci-dessus ALL-BREVE*) parce qu'ordinairement on ne le servoit de l'*alla breve* que dans les églises ou chapelles. (*F. D. C.*)

ALLA FRANCESE, (*Musiq.*) On commence, en Allemagne sur-tout, à mettre ce mot en tête d'une pièce de musique qui doit être exécutée d'un mouvement modéré, en détachant bien les notes & d'un coup d'archet court & léger. (*F. D. C.*)

ALLA POLACCA, (*Musiq.*) Ces mots à la tête d'une pièce de musique, indiquent qu'il faut l'exécuter comme une Polonoise, (*Voyez POLONOISE*,) c'est-à-dire, d'un mouvement grave, en marquant bien les notes, quoiqu'avec douceur, & liant ensemble les doubles croches quatre à quatre, à moins que le compositeur n'ait expressément marqué le contraire. (*F. D. C.*)

ALLA SEMI-BREVE, (*Musiq.*) ancienne mesure qui revenoit précisément à l'*alla breve*, en usage aujourd'hui, car elle se notoit avec une ronde ou semi-breve par temps; & c'est ce qui l'a fait nommer *alla semi-breve*. Quelques-uns l'appellent abusivement *semi-alla breve*: on l'employoit au reste comme l'*alla breve*, & elle n'est plus d'usage. (*F. D. C.*)

ALLA ZOPPA, (*Musiq.*) terme Italien, qui annonce un mouvement contraint & syncopant entre deux temps, sans syncoper entre deux mesures, ce qui donne aux notes une marche inégale & comme boiteuse; c'est un avertissement que cette même marche continue ainsi jusqu'à la fin de l'air. (*S.*)

ALL' OTTAVA, (*Musiq.*) Lorsque dans la basse-continue on trouve ces mots Italiens, il faut cesser d'accompagner, & exécuter seulement la *B. C.* des deux mains, prenant dans le dessus les mêmes notes qu'à la basse, mais d'une octave plus haut. On continue ainsi jusqu'à ce que l'on retrouve de nouveau des chiffres.

Souvent au lieu des mots *all' ottava*, on ne trouve que le mot *all'* & un 8.

Depuis quelque temps, au lieu d'écrire un trait de chant bien haut au-dessus de la portée, en ajoutant les lignes postiches nécessaires, on l'écrit, pour diminuer la peine, une octave plus bas, & par conséquent dans les portées, & l'on met un 8 dessous,

Tome II.

suivi d'une ligne prolongée tant que ce trait de chant dure. (*F. D. C.*)

ALLAITEMENT, *s. m.* (*Médec. & Chirurg.*) L'accord qui regne dans toute la création, entre les besoins des différens individus pris collectivement, & l'arrangement des choses pour fournir à ces besoins, forme cette chaîne de dépendances, de rapports, qui, étant bien appréciée, peut servir de principe sûr pour régler les objets de politique, de morale & de médecine. Cet accord est la base des loix, que toute force extrême tend à la dissolution, que tous les êtres passent par différentes existences, que le développement se fait par gradation. Le besoin physique d'éteindre, ou plutôt d'abattre pour plus ou moins de temps le feu qui circule dans nos veines, & qui nous fait désirer le commerce avec la femme, le besoin moral de nous produire un nouvel objet de notre tendresse, & de nous voir renaître dans la postérité, n'est satisfait que par un arrangement qui donne à l'être qui en résulte, tout ce qui est nécessaire pour le contentement de ses besoins; & le centre de l'acte de la génération devient un centre d'action, d'où émanent des forces & des oscillations particulières, qui attirent vers lui les correspondances de tous les organes. Il s'établit un nouvel ordre d'actions & de réactions dans toute la machine; la matrice se soutient dans cette activité qui avoit lieu dans l'orgasme vénérien; & par son influence prépondérante sur le reste des organes, elle attire les liqueurs & acquiert cet ascendant & cette faculté, d'où dépend sa propre expansion, la nutrition & le développement du fœtus.

Cet enchaînement particulier de causes & d'effets, cet acte individuel des évolutions générales, par lesquelles le monde dure, n'est pas plutôt commencé, que les diverses causes qui concourent pour la même fin, éclosent les unes après les autres, & qu'elles préparent tout ce qu'il faut pour conduire le nouvel être de l'état de végétal parasite, à celui d'animal vivant par sa propre force. La matrice surchargée d'activité s'épuiserait bientôt, & son activité s'éparpilleroit si elle ne trouvoit pas dans les seins un organe qui, étant en réaction avec elle, la soutient & rétablit cet équilib-

R

bre, sans lequel les forces les mieux dirigées s'en vont à rien & s'évaporent en l'air. Mais à mesure que l'activité abonde dans la matrice, il en reflue une partie sur les mamelles, leur réaction devient proportionnée, & les seins entrent en disposition de remplir dans le temps les fonctions auxquelles l'uterus portant enfant, les sollicite. Si cet équilibre d'action & de réaction vient à manquer, que les mamelles s'affaissent, qu'elles deviennent flasques, on doit s'attendre à l'avortement.

La matrice ayant reçu toute l'activité qu'elle peut comporter, un nouveau degré de cette même activité sert d'irritant, dont les effets sont ces secousses convulsives, ces contractions violentes, ce désordre général qui se terminent à l'accouchement. Il sembleroit que cette crise pût mettre fin à toute l'évolution compassée pour la production d'un nouvel être; que les mamelles pussent balancer l'activité décroissante de la matrice, & leur réaction suffire pour entretenir le jeu de l'uterus, jusqu'à ce que l'évacuation des lochies finie, la matrice rentrât dans son état primitif, & ne produisît que des évolutions périodiques. Il est vrai que cela paroît ainsi; mais les mamelles ayant reçu, à force de réagir, une disposition extrême à l'action, elles deviennent, dès l'accouchement achevé, le centre d'action, & par leur prépondérance, elles secondent la contraction de la matrice, l'évacuation des lochies, & le rétablissement des forces de ce viscere. Elles se sont mises en possession de l'activité, & tournent sur elles l'action des autres organes, au point que l'habitude établie dans les organes, de contribuer d'un commun accord aux fonctions de ces parties; les uns cessent tout-à-fait les leurs, & les autres n'agissent qu'après que l'action a reflué des mamelles sur eux. L'uterus interrompt ses fonctions lunaires (il n'est pas question ici des cas particuliers & aisés à expliquer, dans lesquels les évacuations menstruelles se rétablissent & continuent, quoique la femme allaite); l'organe de la nutrition, le tissu cellulaire ne fait plus que réagir; les organes de la sanguification attendent que les mamelles inertes ou inactives, aient récupéré les forces nécessaires pour relever le ton de tous les

organes, & qu'ils aient rétabli l'activité de toute la machine, ou que l'excédent de l'activité reflue d'elle, comme du centre, sur toutes les autres parties du corps.

C'est une chose remarquable, que toutes les fois qu'il s'établit dans le corps humain un nouvel ordre d'action & de réaction, il y a frisson (*rigor*) & un mal-être général. Hippocrate nous l'apprend à l'égard de la matrice de la femme qui a conçu: *mulier ubi conceperit, dit-il, statim inhorrescit & incalescit ac dentibus stridet & articulum reliquumque corpus convulsi præhendit & uterum torpor (de carnibus)*. Les inflammations, les fièvres, les crises, &c. suivent presque toutes la même marche. Ce n'est pas ici le lieu d'examiner les causes & le mécanisme de ce phénomène; j'en conclus seulement que le frisson, & les autres symptômes fiévreux, nous faisant juger de l'établissement d'un nouvel ordre d'action & de réaction, on peut décider que la fièvre de lait est un signe univoque de quelque révolution décidée & compassée dans le corps de la femme; & en effet, dès que la matrice a eu le temps de perdre l'excès de son activité, qu'elle commence à ne plus englober la réaction de tous les autres organes, & que les mamelles, par l'habitude de leur réaction, ont concentré en elles la direction des forces que la matrice n'emploie plus exclusivement, il se fait une révolution nouvelle qui installe les seins comme principal arc-boutant, & les met en possession de la plus puissante vertu attractive. La fièvre de lait a lieu avec toutes les suites, & si la femme allaite, l'évacuation du lait fait qu'il ne se rassemble jamais dans les mamelles, une activité excessive qu'il faudroit contrebalancer par la réaction d'un viscere particulier, ou par celle de plusieurs organes réunis; le nouvel ordre établi regne paisiblement, & la nourrice jouit des avantages d'une bonne santé. Mais si la femme refuse de donner le sein à l'enfant, les mamelles amassent trop d'activité, & l'évolution génératrice devant être finie à l'allaitement, il n'est pas pourvu, dans l'ordre naturel, à une nouvelle révolution ordonnée pour rétablir l'équilibre général. Il n'y a aucun organe particulier destiné, dès la conformation de la femme, à absorber, à attirer sur lui une partie de l'activité

dirigée vers les mamelles. De-là, ces distractions, ces devoiemens de forces qui font si fréquemment funestes, & le seroient encore bien plus souvent, si, dans ce moment, l'uterus n'étoit pas dans la plupart des femmes, l'organe le mieux disposé à expier les fautes de l'individu, & à remédier aux effets de cette interruption violente de la marche naturelle des évolutions organiques.

Cette entreprise sur l'ordre naturel dans un moment où l'uterus devoit avoir le temps de se remettre, ne peut donc que déranger l'harmonie qui se seroit établie peu-à-peu & à la longue, pendant le temps de l'allaitement jusqu'au sevrage. L'évacuation réitérée des seins, & leur gonflement alternatif n'exigent pas, lorsque la femme allaite, une réaction aussi soutenue que lorsqu'elle n'allait pas; & l'accord de tous les organes pour partager cette réaction, rétablit la matrice dans ce degré d'influence qui est proportionnée à celle de tous les autres visceres. L'uterus porte sa réaction aux mamelles, & se trouvant, pendant tout le temps de l'allaitement, dans une situation analogue à celle où il est pendant l'appareil de l'évacuation menstruelle, il contribue à la prépondérance de l'action de ces organes. Mais la femme qui trouble ce mécanisme, expose la matrice à céder à l'activité prépondérante des seins; l'abord des humeurs y est dirigé, elle se trouve accablée par la prépondérance outrée & l'irritation des mamelles; elle ne conserve d'activité qu'autant qu'il faut pour solliciter cette affluence d'humeurs, en les détournant des autres visceres, & pour les évacuer. Heureuse la femme chez qui aucune disposition vicieuse, aucune cause étrangère n'excite une activité excessive, une résistance trop forte dans la matrice, ou un dévoitement quelconque dans la direction des forces: les pertes, les inflammations de la matrice, les engorgemens des seins, les épanchemens de lait, &c. seroient les suites essentielles de ces accidens, selon que la cause agiroit sur tel ou sur tel autre organe. La constitution, les écarts dans le régime, &c. occasionnent chez la femme qui n'allait pas, des maladies aussi graves que difficiles à guérir.

Le succès, même le plus complet de la suppression du lait, n'est pas sans inconvé-

niens: la matrice acquiert par cette pratique une certaine atonie qui l'oblige, pour être à l'unisson avec les autres organes, à solliciter leur influence, ou à recevoir le résultat de leur activité. Cette influence consiste presque toujours dans l'abondance des humeurs qui abordent vers la partie foible: les engorgemens, les gonflemens qui en proviennent, donnent une espece de force négative qui supplée à celle qui manque, & rétablit l'équilibre dans la machine, jusqu'à ce que les autres organes, s'étant habitués à verser toujours leur action sur celui qui est affecté, tombent dans l'épuisement, ou que la résistance de ce dernier, ou l'incapacité de recevoir davantage cette action, jette un trouble général dans l'équilibre de tous les organes (les cauterés, les anciens ulceres, les évacuations habituelles peuvent servir à éclaircir ce qui doit arriver à la matrice.) Dès que l'activité des seins a surpassé la réaction de la matrice, & que ce viscere a encore assez de force pour ne pas y succomber, le lait y aborde, & l'évacuation qui en est une suite, dure tant que l'uterus se ressent de sa foiblesse. C'est pendant ce temps que les autres organes se concertent, s'il est permis de s'exprimer ainsi, sur l'établissement d'un ton général; & si la matrice n'y entre pas pour la part qui lui est originairement assignée, la femme devient sujette à tous les inconvéniens qui résultent de la foiblesse, de l'accablement d'une partie du corps animal. Tant que l'ordre n'est que foiblement troublé, & que l'uterus ne fait que se prêter à la prépondérance des autres organes, la femme ne sera sujette qu'aux fleurs blanches, à quelques accidens hystériques, &c. mais s'il y a irritation, s'il y a résistance forte, s'il y a accablement, il naîtra des pertes, des endurcissemens, des squirrhés, des ulceres, des cancers, &c.

Il est donc de l'avantage de la femme qu'elle nourrisse; c'est une loi physique à laquelle elle ne peut désobéir sans exposer sa santé, sans déranger l'ordre de l'économie animale; & il ne seroit pas difficile de prouver que les vapeurs, les fleurs blanches, les pertes, les suppressions des regles, les accidens plus ou moins fâcheux lors de la cessation de l'évacuation menstruelle, les squirrhés, les

cancers aux seins & à la matrice, les avortemens, les couches pénibles, & un très-grand nombre d'autres infirmités dont les femmes sont accablées, ne dépendent en partie que du dérangement de l'économie animale, causé par le refus des meres d'allaiter leurs enfans.

Le mal qui résulte de cette infraction des loix physiques, ne se borne pas à la mere : il ne seroit que juste qu'elle subit la peine qu'elle s'est attirée elle-même. L'enfant en souffre également : ce fruit si précieux, & quelquefois si désiré par tendresse, ou par un vil intérêt, étoit accoutumé non pas à une nourriture quelconque, mais à celle qui est préparée dans le corps de sa mere, de cette femme dont tous les organes dans l'acte de la génération, ont contribué à lui donner l'être, dont le chyle, le sang, la lympe nourriciere ont été préparés par le concours de toutes les parties de cet ensemble, dont les humeurs ont une consistance, un mouvement propre, dont le degré de chaleur est fixé, dont l'ame agit d'une façon déterminée, &c. ce nouveau né, dis-je, qui a été constitué de maniere à ne passer que d'une nuance à l'autre, à prendre, à digérer & à assimiler un aliment analogue à celui qui le nourrissoit dans le sein de la mere; une nourriture différenciée pour le contentement de ses besoins actuels, se trouve tout-à-coup privé de ce qui est conforme à sa constitution, à tout son être, & n'obtient qu'une nourriture que les qualités extérieures seules font regarder comme également appropriée à sa situation.

On assure, d'après l'observation, que les nourrissons prennent souvent le caractère moral & les dispositions morbifiques de leurs nourrices. J'avoue que je ne comprends rien aux principes des caractères; mais il me semble que si les différens départemens qui composent notre être, ne sont pas dans une identité parfaite, nous devons sentir, vouloir, penser & agir les uns différemment des autres. Me seroit-il permis après cela de hasarder une conjecture? l'organisation de ces départemens dépend sans contredit, 1^o du ton général & primitif; 2^o. de l'analogie des élémens ou principes nutritifs avec des organes. Il semble donc que les organes qui influent le moins sur la digestion de la nourrice, doivent être, chez le nourrisson, ceux

qui acquierent le moins de vigueur; & s'il est vrai que les maladies organiques se communiquent de la nourrice au nourrisson, il pourroit bien être que celui-ci prît également ses passions. Il me semble qu'il y a parité de singularité entre les dérangemens physiques auxquels est sujet le nourrisson qui tire le lait d'une femme enceinte, & entre la méchanceté qu'hérite un enfant allaité par une femme colere; entre la vigueur d'un enfant nourri par une bonne, forte & grosse paysanne, & entre la gaieté du nourrisson d'une femme vive & réjouie. Quoi qu'il en soit de ces problèmes, il n'en est pas moins vrai que le corps d'un enfant nouveau-né demande le lait d'une femme nouvellement accouchée; on fait que cette liqueur n'est les premiers jours qu'une espece de petit lait, dégagé presque de toutes les parties caséuses & butireuses. Le nouveau-né ne peut digérer ni beurre, ni fromage; ses intestins remplis du méconium n'ont pas besoin d'être lestés, mais bien d'être évacués. Le colostrum sert à cette fin, au lieu que le lait proprement dit, fait l'effet d'une croûte de pâté dans un corps qui a besoin d'être purgé à cause de plénitude. Il est vrai qu'on fait presque toujours jeûner les nouveaux-nés plus ou moins long-temps avant de leur présenter le sein. Mais cela peut-il parer les inconvéniens qui résultent du refus de la mere de se conformer au vœu de la nature? Est-il probable qu'un enfant puisse jeûner sans détrimet pour sa santé, pendant 12, 24 ou 36 heures? je ne le crois pas. Des corps qui ont un besoin si pressant de se nourrir, doivent certainement souffrir des inconvéniens plus ou moins fâcheux d'un jeûne si prolongé. Le nouveau-né se trouve d'ailleurs dans une situation si différente de celle où il étoit, que tout ce qui augmente le trouble dans sa petite machine doit lui nuire extrêmement: or, le refus d'un aliment convenable ne peut manquer d'exciter un nouveau trouble. Il est difficile de se persuader qu'un enfant ne doive pas se ressentir, pendant très-long-temps, peut-être même pendant tout le reste de ses jours, de la cruauté avec laquelle on l'a traité en venant au monde. Il est même probable que la nature, demandant la nourriture qu'on ne lui donne pas, cherche à exercer ses forces digestrices sur le méconium: je ne dis pas

qu'elle puisse en extraire une substance alimentaire, ni que les vaisseaux absorbans des intestins pompent l'âcreté de ses excréments; mais il me paroît possible que la lymphe versée dans le canal intestinal, se charge de principes impurs, lesquels étant ainsi enveloppés, passent dans les vaisseaux lactés & ensuite dans la masse des humeurs; je dis encore que le méconium peut contracter un degré de putréfaction, à cause de l'air admis dans le canal intestinal, d'où il étoit exclu avant la naissance, & qu'en conséquence de cette corruption il peut en résulter des accidens très-fâcheux. Je dis enfin, que le premier travail de la digestion portant à faux, doit causer dans la constitution du nouveau-né un étonnement, un dévoiement de forces qui lui est nécessairement préjudiciable. L'irritation que le froid & l'élasticité de l'air causent sur la peau de cette petite machine, jointe au jeu de la respiration, doit rendre les nouveaux-nés très-affamés, c'est-à-dire, que l'organe externe doit vivement solliciter l'action du ballon intestinal; il est vrai que tant qu'il est lesté par le méconium, il peut correspondre, jusqu'à un certain point, à cette sollicitation; mais on purge l'enfant, & on détruit par-là ce contrepois: il n'y a donc que l'irritation de la médecine qui supplée au ressort qu'auroit dû donner l'aliment préparé conformément au besoin naturel. Les forces du canal intestinal étant diminuées par l'évacuation du méconium, les suites de la médecine & le jeûne, on les accable ensuite tout-à-coup par une nourriture trop substantielle, trop pesante; ce qui doit nécessairement conduire au tombeau ou à un état valétudinaire, les enfans qui n'ont pas une constitution d'athletes.

Ces notions préliminaires, sur les avantages qui résultent de l'allaitement pour la mere & pour l'enfant, & sur les désavantages qu'entraîne le refus de cette action, nous conduisent naturellement à rechercher la théorie de l'excrétion du lait, les obstacles physiques qui s'opposent à l'allaitement, & à exposer la conduite qu'il faut observer pour y réussir.

Tout le monde convient aujourd'hui, dit M. de Bordeu, dont nous copierons la théorie de l'excrétion du lait, que les conduits excrétoires de la mamelle viennent aboutir

en assez grand nombre au mamelon, où ils sont repliés les uns sur les autres, & ridés de façon que si l'on vient à les étendre ou à les redresser, en tirant le mamelon, ils laissent passer le lait beaucoup plus facilement.

On fait aussi que l'enfant ne fait d'abord qu'allonger le mamelon, en le tirant à lui, & dès-lors le lait coule dans sa bouche: outre cela, l'enfant peut en suçant attirer la liqueur de la mere qui l'allaité; mais c'est là une espece d'excrétion particulière, sur laquelle nous ne nous étendrons pas: elle a quelque rapport avec l'effet des ventouses, & elle n'est pas de notre sujet; d'ailleurs on trouve ce mécanisme fort bien expliqué dans les *Mémoires de l'académie royale des sciences de Paris*.

Ce qu'il faut remarquer, c'est que l'enfant qui tette, étend le mamelon en le tirant; il l'irrite aussi ou l'agace de façon que le mamelon entre lui-même en contraction, ou dans une sorte d'érection, produite quelquefois par un simple attouchement.

Il n'est point de nourrice qui ne sente cette tension, & une espece de chatouillement qui en est une suite: elles disent la plupart sentir le lait monter; la mamelle s'arrondit, se roidit & se gonfle; & il y a des femmes qui souffrent des tiraillemens qui se font sentir jusqu'aux épaules & aux lombes, & même jusqu'aux bras; ces tiraillemens sont douloureux dans quelques-unes; elle sentent ordinairement un chatouillement plus ou moins voluptueux.

Ces irritations ont tant d'influence sur l'excrétion du lait, qu'il y a des meres qui ne sauroient donner à tetter à d'autres qu'à leur enfant.

L'enfant a quelquefois de la peine à se faire à toutes sortes de mamelons, & les nourrices trouvent des enfans qui ne les excitent pas assez, qui ne font pas venir le lait, ou qui ne causent pas ces chatouillemens ou ces secouffes dont nous parlions tout à l'heure; mais il n'en est presque pas qui n'en trouve quelqu'un à son point, & auquel elle s'attache d'autant plus qu'il paie la mere, en excitant chez elle une sensation à laquelle la tendresse succede.

On croiroit que lorsque l'enfant tette, & qu'il touche les mamelles, en les maniant de

différentes façons, il les comprime; mais il les alonge un peu, & il les excite en les frottant.

Il y a des meres qui, lorsque l'enfant les touche, sont chatouillées au point, qu'elles sentent dans leurs mamelles un resserrement qui empêche le lait de couler; il y en a aussi de moins sensibles, qui avouent que les atouchemens de l'enfant les excitent, en rappelant dans leurs mamelles une impression ou une modification, qu'elles sentent, sans pouvoir l'exprimer, & qui ne differe point de cette espece de retour de la mamelle sur elle-même, ou de cette érection dont nous parlions plus haut.

Il faut avouer qu'il y a des nourrices, dans lesquelles le lait sort en leur comprimant les mamelons; il fait un jet, mais ce jet ne dure pas long-temps: il ne vient que de l'évacuation des vaisseaux lactés, les plus gros qui sont vers le mamelon; & si la mamelle n'entre point en convulsion, l'excrétion du lait ne dure point.

Il en est comme de quelques nourrices qui perdent leur lait à certaines heures après le repas: leurs mamelles ont passé dans tous les états dont nous venons de parler; & les vaisseaux sont tellement pleins, que le lait en sort par regorgement, pour ainsi dire, & qu'il s'échappe jusqu'à un certain point; mais de même qu'il ne s'échappe qu'en partie, il n'en sort aussi que fort peu par la compression.

Il s'agit de faire l'expérience avec attention; & si on a soin de ne pas confondre l'extension du mamelon avec la compression ou les changemens qui arrivent à la mamelle par les irritations, on se convaincra que la compression ne fait sortir qu'une partie du lait qui étoit contenu dans les plus gros conduits du mamelon, qui sont comme de petits réservoirs que l'on peut comprimer tout d'un coup, mais dans lesquels la compression n'exciteroit jamais l'écoulement continuel des liqueurs sans les causes qu'on vient de détailler.

Nous avons vu des nourrices qui tâchoient de faire sortir leur lait, avant que l'enfant ne les eût têtées & mis leurs mamelles en jeu; & cela leur étoit impossible; au lieu que, dès que les mamelles avoient été mises en contraction par quelques frottemens & quelques secouffes du mamelon, le lait sortoit de

lui-même pendant un certain temps, jusqu'à ne pouvoir être arrêté, que lorsque le paroxysme étoit passé; ceci éclaircit beaucoup ce que nous disions plus haut, & il faut remarquer qu'il suffit quelquefois d'exciter une mamelle, pour les mettre toutes les deux en jeu.

Il y a des femmes qui ne paroissent presque pas avoir de lait dans leurs mamelles, qui sont flasques & vides; mais, dès que l'enfant les excite, elles se bouffissent, & le lait vient de lui-même.

L'excrétion du lait dépend donc d'une espece de convulsion, qui, après avoir préparé les voies, ou les canaux qui vont aboutir au mamelon qui se tend lui-même, fait tout le corps de la mamelle, & la dispose à donner le lait, lorsqu'elle sera chatouillée par l'enfant, qui concourt de son côté à l'excrétion, en excitant les organes de la mere, & en les suçant. *Voyez Recherches anatomiques sur la position des glandes, & sur leur action*, par M. Théophile de Brodeu, §. 73.

Il y a deux especes d'obstacles qui s'opposent au succès de l'allaitement; ceux qui proviennent de la mere & ceux qui tiennent à l'enfant. Nous suivrons dans cet exposé le mémoire de M. Levret, inséré dans les *Journaux de médecine* des mois de janvier, de février & de mars 1772.

Les obstacles à l'allaitement de l'enfant, qui proviennent de la mere, dépendent principalement de la mauvaise conformation de ses mamelons. La forme la plus favorable, pour que les mamelons se prêtent à la succion, est la forme cylindrique, ou celle d'une poire, dont la petite extrémité seroit comme implantée dans le milieu du sein. Il faut qu'ils soient en même temps médiocrement solides, & suffisamment gros & longs.

L'expérience prouve que si le mamelon est dur, la bouche de l'enfant ne pourra le comprimer suffisamment, pour en faire sortir le lait aisément; & que si, au lieu d'être gros & long, cylindrique ou pyriforme, il est court & menu, ou pointu par son bout saillant, il sera impossible à l'enfant de le saisir facilement, ou de le tenir saisi; il échappera donc dans tous les cas, & ils sont nombreux. On sent qu'un seul de ces défauts peut devenir suffisant, pour présenter

des difficultés à l'allaitement : à plus forte raison, si plusieurs se trouvent réunis ensemble, & encore pire s'ils le sont tous ; & cela suffit pour démontrer la nécessité de travailler de bonne heure à prendre les précautions propres à remédier à ces inconvéniens, surtout la première fois qu'une mère se propose de nourrir.

La raison de la plupart de ces inconvéniens, auxquels les femmes des nations civilisées sont exclusivement sujettes, se trouve dans les vêtemens qui pressent constamment le bout des mamelons de leur pointe vers leur base. Il y en a néanmoins qui, ayant négligé toutes les précautions, ne rencontrent aucune difficulté pour allaiter. Ce sont 1^o celles qui ont déjà allaité, & à qui il n'est rien arrivé au sein qui puisse faire craindre d'avoir perdu cette facilité ; 2^o. celles en qui, quoiqu'elles n'aient jamais allaité d'enfans, le lait a coulé abondamment dans les premiers jours des suites de la dernière couche ; & 3^o. celles en qui le lait coule aisément sur la fin de la grossesse, quoique ce soit la première. Voilà trois cas qui doivent faire espérer que la femme pourra allaiter son enfant, sans se servir de préparation : cependant il restera encore à savoir, pour les deux derniers cas, si la forme & la consistance des mamelons permettent à l'enfant de les saisir aisément.

Les femmes qui ne perdent point de lait pendant leur grossesse, peuvent travailler à donner à leurs mamelons la forme & la consistance requises, dès qu'elles sont censées être entrées dans le neuvième mois de leur grossesse ; au lieu que celles qui en perdent, ne commenceront ces précautions, qu'immédiatement après l'accouchement.

Le cas le plus commun de tous, est celui où les mamelons ne saillent point : il prennent quelquefois la forme de ces grosses verrues, qu'on appelle *poireaux*, & ils deviennent presque aussi durs que de la corne, sur-tout à leur extrémité extérieure ; lieu où il s'amasse souvent de la crasse, qu'il faut avoir soin d'ôter avec beaucoup de précaution ; d'abord le soir, avant de se coucher, en enduisant ces extrémités du mamelon avec une pommade composée de parties égales de cire vierge, d'huile d'amandes douces tirée sans feu, & de

blanc de baleine qui n'ait aucune tâche ni teinte jaune. Le lendemain, on ôte cet enduit, en le frottant légèrement avec une petite éponge fine imbibée d'une forte eau de savon, ce qu'on répète plusieurs jours de suite, ou jusqu'à ce que ces petits organes soient devenus souples & bien dégrasés. Cela fait, on procède à les former, c'est-à-dire, à les rendre suffisamment gros & longs, & en même temps aider à déboucher leurs canaux laiteux : on y parvient ordinairement par le moyen de la succion ; celle de la bouche appliquée immédiatement aux mamelons est la meilleure ; mais à son défaut on se sert de machines de verre nommées *suçoirs*, faites pour cette fin. Les gens de la campagne se servent de pipes à fumer, ou d'une machine de fer blanc qui en a la forme. On emploie aussi de petites bouteilles de verre à large goulot, qu'on chauffe suffisamment pour raréfier l'air qui est dedans, faisant en sorte que le goulot soit la partie la moins chaude de toute la bouteille. On répète cette opération plusieurs fois par jour, sur-tout dans les derniers temps : on baigne ensuite les mamelons avec du vin tiède, & sucré ou miellé, pour donner de la solidité à leur peau, qui est très-sujette à s'écorcher. Enfin, pour éviter que les bouts se raccornissent par la pression des corps qui les couvrent, on les met dans des étuis faits exprès, & dont les meilleurs sont ceux qui sont faits de tige de buis. Ces étuis doivent être ouverts par le bout pour laisser échapper aisément le lait qui peut couler, il faut que la partie qui appuie sur le sein, soit un peu concave, pour se mieux accommoder à la figure du sein ; ce qui ne contribue pas peu à faire saillir le mamelon en dehors. Il est aussi utile que le bord qui appuie sur l'aréole, ne soit point assez mince pour être comme tranchant, ni assez épais pour former une espèce de bourlet, parce que l'un ou l'autre de ces défauts pourroit devenir nuisible, soit en entamant le sein, soit en le meurtrissant. Il faut aussi avoir la précaution de laver souvent ces étuis pour qu'ils soient toujours propres, de crainte que leur saleté ne nuise à la peau. Il est encore utile d'enduire chaque fois le dedans de ces étuis avec la pommade dont nous avons parlé plus haut, ou avec du bon beurre frais, pour éviter que les mamelons ne s'y attachent.

Si une femme a négligé ces précautions qui lui ont paru superflues, & qu'elle donne le sein à l'enfant, il faut soigneusement examiner s'il tette réellement, car quelquefois ce n'est qu'en apparence qu'il le fait. Afin d'éviter cette erreur, il est bon d'observer que, pour que l'enfant nouveau-né, qui se porte bien, & dont la bouche est bien conformée, puisse tirer avec facilité le lait des mamelles, il faut que le mamelon ait toutes les conditions requises afin d'être saisi aisément, & de pouvoir se laisser loger de même entre le palais de l'enfant, & sa langue creusée ou pliée en gouttière, pour qu'il puisse pomper le lait. On voit dans cette opération les joues alternativement se gonfler au dehors, & se retirer au dedans, en se creusant dans le milieu; lorsqu'elles se creusent, l'enfant pompe le lait, & lorsqu'elles se gonflent, il l'avale; ce que l'on reconnoît non-seulement au mouvement de la mâchoire inférieure qui se rapproche alors de la supérieure, mais encore à celui de sa gorge qui s'enfle en recevant le lait qui vient d'y arriver, & qui se resserre, pour le pousser de haut en bas dans l'estomac.

Si donc l'enfant ne peut pas tirer de lait, malgré qu'on ait fait usage de toutes les précautions, il faut, après environ deux ou trois jours de tentatives inutiles, discontinuer de présenter l'enfant au sein de la mère, & lui substituer des chiens nouveaux-nés, de grosse espèce, auxquels on rognera de près les ongles, & leur entortiller les pattes de devant avec de petites bandes de linge pour qu'avec le reste de leurs griffes ils ne blessent point le sein.

Pendant tout le temps qu'on sera obligé d'employer, pour mettre les mamelons en train de fournir suffisamment & assez aisément du lait pour nourrir l'enfant, il faut y suppléer avec de bon lait de vache ou de chèvre, en les coupant plus ou moins, suivant leur consistance, avec une légère eau d'orge sucrée ou miellée: il est très-utile de faire prendre cette boisson, par le moyen du biberon, à travers le goulot duquel on a fait passer un petit rouleau de linge fin & mollet, qui n'ait point d'éfiloque, & qui déborde d'un pouce ou environ, afin d'empêcher ce fluide de tomber tout-à-coupen trop grande quantité dans la bouche; par ce moyen on entretient l'enfant dans l'exercice de la succion.

Après avoir exposé les difficultés que l'art peut souvent surmonter les premiers jours de l'allaitement, venons à celles qui résistent quelquefois pendant plusieurs semaines & même plusieurs mois avant que de céder tout-à-fait.

Ce cas arrive chez les femmes, qui, n'ayant presque point de mamelon, n'ont point travaillé à les former avant que d'être accouchées; sur-tout si le lait n'avoit point du tout coulé. Celles-ci peuvent très-rarement réussir avant que le mouvement du lait soit passé, par conséquent vers le cinquième ou sixième jour de la couche, & encore la plupart de ces femmes font alors sujettes à avoir le lait grumelé dans le sein: il est vrai qu'on vient à bout de le dégrumeler par le moyen de l'application des cataplasmes de mie de pain & de lait renouvelés toutes les cinq ou six heures, ou au lieu de lait, qui est très-sujet à s'aigrir, avec la pulpe d'écorce de racine de guimauve, qui ne s'aigrissant pas si aisément, peut rester dix à douze heures en place, ce qu'il faut continuer constamment, jusqu'à ce que tout soit rentré dans l'ordre naturel ou à peu près: on seconde l'effet des cataplasmes par le régime, les boissons délayantes, les lavemens émolliens & quelques juleps pour procurer du sommeil la nuit.

Mais comme chez la plupart de ces femmes, c'est tantôt un sein qui s'engorge, tantôt l'autre successivement, & alternativement, & quelquefois tous les deux ensemble, il en résulte que pendant tout le temps que ces engorgemens durent, l'enfant ne tette que d'un côté, & d'autres fois point du tout: il faut donc absolument y suppléer.

Dans le grand nombre d'enfants qui viennent au monde en présentant la tête la première, quelques-uns descendent la face en devant, ce qui les rend souvent hideux, sur-tout lorsqu'il ont été très-long-temps à vaincre les obstacles qui les empêchoient de sortir. Les enfants ont toujours le visage plus ou moins tuméfié & violet, & ils naissent tous la bouche béante, bavant continuellement, comme quand la mâchoire est luxée, & elle l'est quelquefois. Lorsqu'elle l'est, il faut la réduire sur le champ, & la maintenir réduite en suivant les règles de

de l'art ; & au bout de vingt-quatre heures ou environ commencer à les nourrir , soit avec du lait de femme qu'on leur raie de temps en temps dans la bouche , soit en leur dégouttant peu-à-peu de celui de chevre ou de vache , tiede & coupé , ayant soin de mettre cette boisson dans un biberon , afin de s'appercevoir le plutôt possible du temps que l'enfant sera en état de fucer , & par conséquent de tetter. Si la mâchoire n'est pas luxée , il suffit de bassiner seulement de temps à autre le visage de l'enfant avec du vin chaud.

Il y a quelques enfans qui naissent avec des narines si étroites , dans leur partie supérieure , que très-peu de chose les bouche entièrement. Ces enfans , qui sont très-souvent forcés , par cette cause seule , d'abandonner le mamelon à tout moment pour pouvoir respirer , ont presque toujours la bouche plus ou moins ouverte , soit qu'ils dorment , soit qu'ils veillent. Lorsqu'on s'apperçoit de ce défaut , on y remédie en se servant d'une plume d'aile de moineau , trempée dans de bonne huile , dont on introduit successivement les barbes dans les deux narines pour les déboucher. On en peut faire autant & avec le même succès , pour les enfans qui s'enrhument pendant le cours de l'allaitement.

Il naît quelquefois des enfans à terme , à qui il ne manque que l'aptitude nécessaire pour pouvoir tetter , & qui ne peuvent point y réussir sans secours. M. Lapie , maître en chirurgie , près Coutras en Guyenne , a envoyé à l'académie royale de chirurgie deux observations , desquelles il résulte qu'il vient au monde des enfans , qui , sans avoir le filet ni la langue trop courte , ne peuvent point tetter & sont en danger de périr faute de nourriture ; il faut alors examiner s'ils n'ont point la langue trop fortement appliquée & comme collée au palais ; en ce cas il faut l'en détacher , & l'abaisser avec une spatule ou le manche d'une cuiller ou de chose semblable : par ce moyen M. Lapie dit avoir sauvé la vie à deux enfans , qui , jusqu'à ce moment , n'avoient pu prendre le tetton , sans qu'il eût été possible de reconnoître la cause de cet empêchement. M. Bunel a trouvé un enfant dans le même cas , il a abaissé la langue avec l'instrument appelé *feuille de myrthe* ,

Tome II.

il a fait mettre le mamelon dans la bouche de l'enfant , & ayant abandonné la langue , celui-ci a sucé , ce qu'il n'avoit pas fait depuis plusieurs jours. M. Levret a fait les mêmes observations depuis que M. Lapie a communiqué les siennes ; il a même remarqué qu'il y a des enfans , qui , sans être nés avec ce défaut , l'acquierent quelquefois , & c'est après avoir été trop longtemps à leur faire prendre le mamelon. Pour éviter cet inconvénient , lorsque la mere ne veut ou ne peut point allaiter son enfant , & qu'on est plus de vingt-quatre heures à lui donner une nourrice , il faut au lieu de le faire boire , soit à la cuiller , soit au gobelet , le nourrir au biberon.

Il y a des enfans qui naissent avec un prolongement contre nature du frein de la langue , qui s'oppose à la succion. Dans ce défaut de conformation , qu'on nomme *filet* , le bout de la langue est figuré à peu près comme la partie la plus large d'un cœur de cartes à jouer , & elle ne sauroit s'appliquer contre le palais , ni passer le bord des levres ; son bout qui est retenu trop bas , est toujours plus ou moins recourbé en dessous , sur-tout lorsque l'enfant crie. Cet état indique de détruire cette espece de bride , puisqu'elle empêche la liberté des mouvemens de la langue. Pour couper le filet avec beaucoup de facilité & sans courir aucun risque , la meilleure méthode est 1^o. que l'enfant soit posé horizontalement sur le dos & en travers des cuisses d'une personne assise sur un siege un peu haut. 2^o. Que le chirurgien soit debout derriere la tête de l'enfant , pour que sa vue puisse plonger perpendiculairement sur le lieu même de la bouche où il doit opérer & sur lequel le jour doit tomber directement sans aucun obstacle : 3^o qu'alors il souleve la langue avec la piece de ponce fendue d'une sonde cannelée ordinaire , faisant passer le filet à travers la fente de la sonde : 4^o. qu'avec des ciseaux à lame étroite , à pointes émoussées , mais dont les tranchans soient bien bons , il coupe d'un seul coup toute la portion superflue du frein de la langue. Si l'on n'a coupé que cet excédent , il sortira peu de sang , parce que cette portion excédente du frein est ordinairement toute

S

membraneuse & fort mince. Au reste il ne faut absolument couper que le vrai filet ou prolongement du frein de la langue ; car on a vu périr des enfans à qui , faute d'attention ou de savoir , on avoit coupé le frein réel & bien conformé pour le filet ; & cela , parce qu'on s'en étoit laissé imposer par quelqu'autre obstacle imprévu qui produisoit la difficulté de la succion. A raison de cette méprise , il peut arriver que la langue devenant malheureusement trop libre de se porter fort en arriere dans les cris de l'enfant , elle s'engage toute entiere au delà de la valvule du gosier , ce qui feroit que l'épiglotte resteroit pour toujours abaissée sur la glotte , d'où s'ensuivroit de toute nécessité l'interception de la respiration & la mort de l'enfant par suffocation.

Il arrive quelquefois qu'après qu'on a coupé complètement le filet , l'enfant n'a pas encore acquis la faculté de sucer : il faut en ce cas examiner attentivement les deux côtés de la langue : car on y trouve ordinairement alors des brides ligamenteuses , qui la retiennent en arriere , ou qui la contraignent latéralement , soit d'un côté , soit de l'autre , & même des deux , ce qui l'empêche de se creuser comme un cuilleron , pour bien embrasser le mamelon. Lorsqu'on a reconnu l'existence de ces brides , on doit les couper transversalement , & assez profondément pour les empêcher de se réunir aisément. Les ciseaux dont nous venons de parler ont encore ici la préférence sur la lancette ou les bistouris. Le chirurgien occupé à couper ces brides , ne doit point se placer derriere la tête de l'enfant , mais en face , & au lieu de fonder , il suffit de lui pincer le nez , afin de le faire crier , parce qu'alors , toutes les parties de l'intérieur de la bouche étant dans une tension considérable , on voit très-aisément ce que l'on a à faire & comment il faut le faire. Les brides dont il est ici question sont ordinairement plus charnues que membraneuses , & par conséquent plus sujettes à se réunir que celles du filet ; ce qui indique qu'il faut les couper complètement & de n'en laisser échapper aucune. Mais doit-on couper tout de suite ces brides , ou ne faut-il les couper qu'en des temps différens , laissant guérir

une plaie avant que d'en faire une autre ?

Pour se décider prudemment sur le parti qu'il y a à prendre en pareille occurrence , il faut commencer par examiner les avantages & les inconvéniens de ces deux méthodes. Si on suit la premiere , on remplit l'indication principale qu'on a en vue , en détruisant sans délai tous les obstacles qui s'opposent au mouvement de la langue , par conséquent à la succion & à la déglutition. Mais les douleurs , les plaies multipliées , & la perte de sang inséparable de cet état , ne peuvent-elles pas mettre la vie de l'enfant en plus grand danger , que si l'on suivoit la seconde méthode ? L'expérience confirme la négative. Cependant il faut bien se donner de garde de faire prendre quelque chose à l'enfant par la bouche ; car non-seulement l'enfant ne peut point tetter , mais il lui est impossible d'avaler ; & pour peu qu'on fût assez mal avisé pour en faire la tentative , on ne tarderoit pas à s'en repentir , ayant mis pour lors l'enfant en danger d'étouffer. Il est aussi à propos d'attendre qu'il ne sorte presque plus de sang de la premiere section , avant de faire la seconde & ainsi de suite , autant qu'il y aura des brides à couper jusqu'à la dernière , & de commencer par les antérieures avant que d'attaquer les postérieures. Quant à l'hémorragie , elle n'est point à craindre , quoique la section de ces brides fournisse chacune plus de sang que celle du filet ; mais comme les vaisseaux des parties latérales de la langue ne sont pas , à beaucoup près , aussi gros que ceux qui accompagnent le frein , leur section ne menace point la vie de l'enfant , comme pourroit le faire celle des racines , si malheureusement on les ouvroit en coupant le filet. Au reste , si-tôt qu'on aura coupé une bride , il faut tourner la face de l'enfant presque en dessous & l'y maintenir sur le bras jusqu'à ce qu'il ne sorte presque plus de sang.

Il me reste à tracer le plan de la conduite qu'il faut suivre pour réussir dans l'allaitement. Je ne crois pas pouvoir prendre en cela un meilleur guide que madame le Rebours , que l'expérience , une judiciaire exercée & des connoissances au-dessus de celles qui sont communes aux personnes

de son sexe, ont mis en état d'instruire les femmes qui veulent s'acquitter des devoirs de mere.

Presque aussi-tôt que les enfans sont nés, avant qu'ils s'endorment, & toutes les fois qu'ils se réveillent, ils cherchent à tetter. Il faut profiter de cette indication naturelle pour leur donner le sein, fût-ce même pendant la nuit, plutôt pour les purger que pour les nourrir. Lorsqu'on manque le premier moment où les enfans cherchent à tetter, on est ordinairement plusieurs heures sans pouvoir leur faire prendre le sein, qui pendant ce temps s'emplit de lait & cause des souffrances proportionnées à la longueur de ce retard.

Les femmes qui ont beaucoup de lait, ont le sein gonflé & tendu douze ou quatorze heures après leur accouchement. Les bouts sortent alors plus difficilement, & l'enfant a de la peine à les prendre. Si l'on attend au deuxième ou troisième jour, l'enfant ne peut souvent plus saisir le bout; s'il le prend, ce n'est qu'avec peine, & la mere souffre beaucoup, parce que la peau est très-tendue par la plénitude du sein, & qu'elle est même irritée & enflammée par la fièvre de lait que la femme a eue, & qu'elle n'auroit point ou presque point eue, si elle avoit donné à tetter dans les premières heures après l'accouchement. Si l'on n'a pas soin de faire détendre promptement le sein par des cataplasmes lorsqu'il est trop plein, le lait s'y arrête, y prend un caractère de corruption, & finit par causer des accidens.

On dit communément que toutes les femmes souffrent des bouts à la première nourriture, parce qu'il faut que les cordes se cassent; cela n'est point vrai. Ces prétendues cordes ne sont autre chose que de petits vaisseaux qui se rompent lorsqu'il y a irritation par l'amas & le séjour du lait dans le sein. Lorsque la femme commence assez tôt, & qu'elle donne assez souvent à tetter pour ne pas laisser séjourner le lait & tendre la peau, elle ne sent point ces tiraillemens, & les bouts ne s'applatissent pas, même la première fois qu'elle allaite.

Le liquide qui sort du sein le premier jour après l'accouchement, n'est que de la sérosité propre à purger l'enfant; il prend

ensuite de la consistance & devient nourissant. Comme il n'y a pas d'amas de lait dans les seins les premières heures après l'accouchement, la femme ne s'aperçoit pas qu'elle en a; cependant, l'enfant tire & il avale. Mais comme il remonte plus de lait que l'enfant n'en tire, elle s'aperçoit davantage de son existence dans le sein le second jour; le troisième ou le quatrième, il y a surabondance, le sein picote lorsque le lait monte; la femme en sent le mouvement, parce qu'il tend la peau, & beaucoup de femmes concluent que ce n'est que du jour que le lait gonfle le sein, qu'il monte. D'après cette opinion, on a regardé cette époque comme le moment propre à commencer à donner à tetter.

Il est dangereux d'adopter des systèmes qui tendroient à régler les enfans, dès leur naissance, pour les heures de tetter, en prenant peu de lait à chaque fois; mais en prenant souvent, leur estomac est moins fatigué que lorsqu'ils en prennent rarement & trop à la fois. Quand ils ont quelques mois, ils s'accoutument tout naturellement à tetter moins souvent, & il n'est pas si incommode qu'on se l'imagine de donner à tetter la nuit. « Tout est habitude, dit madame L. R. on se rendort très-facilement après avoir donné à tetter, & l'on dort d'un meilleur sommeil. Lorsqu'on dit aux femmes que de donner à tetter la nuit les échauffe, on les trompe; je soutiens au contraire que le lait qui a passé la nuit dans leur sein, est capable de les agiter, de les échauffer, & qu'il est d'une mauvaise qualité pour les enfans. »

Pour que la femme ne se fatigue pas lorsqu'elle donne à tetter, il faut se coucher de son long, avoir les reins & la tête un peu élevés & soutenus, se tourner sur le côté, & passer un bras sous le cou de l'enfant. Lorsque la mere trouve une attitude commode, il est bon de garder un peu de temps l'enfant auprès d'elle & sur son sein, afin qu'il se mette bien en train de tetter. Les nouveaux-nés tirent peu de lait à la fois, & s'endorment sur le sein presque aussitôt. La chaleur de la mere est la meilleure que l'on puisse leur procurer: la quantité des vêtemens & la chaleur du feu leur nuisent sans les bien réchauffer.

Il est, on ne peut pas plus intéressant pour le succès de l'allaitement, que la nourrice & le nourrisson soient conduits de la manière la plus simple & la plus conforme aux vues de la nature. Tout ce qui peut étourdir, inquiéter, tracasser, échauffer la mère, doit être évité avec soin. Les visites, l'embarras d'un grand nombre de personnes qui habitent dans sa chambre les premiers jours, ne peuvent que lui être contraires, ainsi que le soin outré de la garantir du froid. C'est une très-mauvaise habitude que celle de fermer les rideaux autour du lit; on concentre par-là les mauvaises odeurs, l'on appauvrit l'air qu'elle respire, on lui échauffe la tête. Il faut l'arranger de manière qu'elle soit toujours au même degré de chaleur, sans suer, le froid arrêteroit la transpiration, & pourroit causer des engorgemens dans les seins: les sueurs feroient dissiper les parties les plus déliées des humeurs.

La chambre d'une femme en couche est toujours assez chaude, pour qu'il ne soit pas nécessaire de garnir l'accouchée plus que dans un autre temps: on évite par-là le passage subit du chaud au froid. Il ne faut pas qu'une femme en couche s'expose à se blesser, en voulant marcher trop tôt; mais elle peut sans danger, lorsqu'elle a bien donné à tetter dès le premier jour, se tenir sur une chaise longue dès le cinquième jour de ses couches; si elle n'a point le sein gonflé, & même plutôt en été. Elle peut changer de linge en même temps, & faire renouveler l'air de sa chambre. Tout cela étant fait avec précaution, contribue beaucoup à donner promptement des forces & de l'appétit.

La quantité d'alimens doit être réglée sur le besoin qu'elle a de manger. Quoique la femme nourrisse, il ne faut pas qu'elle prenne des alimens uniquement dans la vue de ne pas se laisser épuiser: ce qu'on mange sans appétit fatigue l'estomac. Il est prudent qu'elle ne fasse point usage de viande pendant les sept ou huit premiers jours, & qu'elle ne boive que de l'eau rougie, qui ne soit ni chauffée ni rafraîchie.

S'il arrive quelquefois, ce qui est néanmoins bien rare, que la mère manque de lait, on lui fera manger des lentilles, des farineux, de la laitue cuite, des légumes cuits, des fruits bien mûrs, & qui n'aient

presque point d'acide; elle boira de la bière; s'interdira les alimens épicés & salés, les liqueurs, & tout ce qui est échauffant; elle se couchera de bonne heure & se levera matin; elle évitera les appartemens trop chauds; elle fera un exercice modéré, & se tiendra au grand air le plus souvent qu'elle pourra. Il faut cependant remarquer que la quantité du lait n'est pas le principal objet qu'il faut envisager, c'est la qualité; & il arrive souvent qu'une femme paroît ne pas avoir du lait dans les seins, & que malgré cela l'enfant profite à merveille.

Il n'est point vrai que le sein se difforme en donnant à tetter; ce qui le fane, & qu'il est prudent d'éviter, c'est de mettre des topiques dessus en sévrant, pour détourner le lait. Plus une femme nourrit long-temps, plus elle a de facilité à sévrer. Elle doit choisir pour cela l'été: le lait s'évacue plus aisément alors. Il faut s'y préparer un mois d'avance, en donnant moins souvent à tetter, jusqu'à ce que l'enfant soit à deux fois par jour. Lorsque la femme veut cesser tout-à-fait, elle se garnira le sein, elle fera beaucoup d'exercice, elle évitera l'humidité, elle mangera un peu moins, elle boira de l'eau de chiendent, elle prendra quelques lavemens, & se purgera quelques jours après.

Les femmes sont dans l'opinion que les enfans n'ont pas de chaleur; & que pour qu'ils n'aient pas froid, on les étouffe dans des vêtemens, on les fait suer, on les prive d'air pendant les premières semaines de leur naissance, ensuite toutes les fois qu'il fait du vent, ou un peu froid, & pendant tout l'hiver, en sorte qu'ils passent les trois quarts de l'année renfermés, étouffés dans leurs hardes & dans leurs lits. Dès qu'un enfant soigné de cette manière prend l'air, ou qu'on lui ôte la moindre chose de ce qui le garnit, il s'enrhume ou il a des coliques; de-là l'on conclut qu'il faut le renfermer, & le regarnir même lorsqu'il fait chaud. En effet on y est obligé, lorsqu'on l'a accoutumé à ce genre de vie; on ne s'apperçoit pas que c'est la manière dont on l'a gouverné qui l'a rendu frilleux. On continue, & l'on empêche par-là le progrès de ses forces, au point qu'il reste délicat toute sa vie. Le froid n'enrhume que parce que l'on a eu chaud auparavant; il est donc très-avantageux d'accoutumer par de-

gré les enfans à l'air, afin de ne pas être obligé de les tenir renfermés au moindre froid ; ce qui leur fait un tort considérable. La chaleur, lorsqu'elle est étrangère, affoiblit ; les enfans qu'on renferme marchent tard, & ont de la peine à faire les dents. Chaque fois qu'on arrange un enfant bien garni, on lui arrête la transpiration, ou du moins on court risque de la lui arrêter, & par conséquent de lui faire prendre un rhume.

Lorsqu'un enfant vient au monde il faut le laver ; l'eau suffit. Le vin qu'on y mêle ordinairement est inutile, un peu de savon délayé dans l'eau est reconnu pour ce qu'on peut y mettre de mieux. On peut dégourdir l'eau dont on se sert pour cette opération ; mais il faut bien prendre garde de la chauffer.

Lorsqu'on couche l'enfant, il faut se servir de coussins garnis de paille d'avoine bien sèche, ne point mettre de plume sous lui, le laisser libre dans ses langes, & regarder souvent si le cordon du nombril ne se délie point. Au lieu de la quantité de couvertures dont on surcharge ordinairement les enfans, il faut les mettre à portée de recevoir la chaleur de la mere. Si une femme accouchoit sans avoir recours aux pratiques que nos usages ont introduites, son enfant resteroit auprès d'elle, collé sur elle aussi-tôt qu'il seroit au jour.

Il faut avoir soin de mettre un nouveau-né sur le côté, afin qu'il rende facilement des flegmes. Il ne faut le tenir sur les bras que le moins qu'on peut ; cette attitude leur fait donner une mauvaise tournure aux genoux : il est nécessaire de leur donner beaucoup de mouvement, & de ne pas les laisser long-temps dans la même situation quand ils sont éveillés.

Lorsqu'un enfant commence à tetter, on ne doit point lui donner d'autre nourriture : le lait de la mere suffit long-temps, les autres alimens dans les premiers mois, sur-tout la bouillie, lui donnent des indigestions, qu'on prend pour des tranchées. Il faut bien se garder de leur donner des huiles quand on croit qu'ils ont des tranchées, elles sont lourdes & indigestes, & augmentent la cause du mal qu'on veut détruire : si l'on croyoit qu'un enfant eût absolument besoin de manger, on pourroit lui donner un peu de biscuit ou du potage. On ne doit lui donner de la bouillie que rarement, & faite avec de

la farine cuite au four : il seroit encore mieux de faire la bouillie avec de la mie de pain bien réduite en poudre.

Lorsque les enfans n'ont point de tranchées, ils dorment presque toujours pendant les deux premiers mois après leur naissance ; il faut les laisser jouir de ce repos, & ne leur rien faire qu'ils ne soient bien éveillés. Quand on a interrompu leur sommeil plusieurs fois de suite, ils ont de la peine à le reprendre ; ils s'agitent, ils crient ; on croit qu'ils ont des tranchées ; ou leur donne des drogues qui leur en causent, & on leur nuit beaucoup. Lorsqu'ils ont véritablement des tranchées, un des meilleurs remèdes qu'on puisse employer, c'est de leur donner beaucoup de mouvement, & de leur faire prendre des yeux d'écrevisse, de l'eau de miel & du sirop de chicorée.

Il ne faut couvrir leur berceau que d'une gaze, pour les garantir des insectes, & afin que l'air puisse toujours agir sur eux. Les mauvaises odeurs font un effet prodigieux & funeste sur les petits enfans ; il faut avoir grand soin de renouveler souvent l'air de leur chambre, & de n'y laisser aucune mal-propreté.

Il faut changer les enfans lorsqu'ils sont mouillés avec du linge sec, mais jamais chaud, & les laver avec de l'eau froide au moins deux fois par jour dans les plis des cuisses avec une petite éponge ; par ce moyen les enfans les plus gras ne se couperont point, & n'auront pas des rougeurs ni des cuissons qui les font crier. Dans la belle saison il faut laver tout le corps des enfans avec de l'eau froide ; cette pratique leur fortifie les genoux & les reins. Il faut encore leur laver le derriere des oreilles & la tête entière, en évitant d'appuyer sur la fontanelle, & la leur broffer souvent, pour empêcher qu'il ne se forme ce que les nourrices appellent le *chapeau*.

Il est à souhaiter que les enfans aient le ventre libre lorsqu'ils font les dents ; ce relâchement les garantit des convulsions qu'ils auroient s'ils étoient resserrés. Ils doivent en tout temps évacuer tous les jours ; s'ils y manquent, il faut leur faire boire de l'eau de miel, & leur appliquer un petit suppositoire de savon ; & si la constipation du-

roit trop, il faudroit leur faire prendre un peu de sirop de pomme.

Il faut tâcher de leur donner à tetter jusqu'à ce qu'ils aient une vingtaine de dents, parce qu'à chaque fois qu'il leur en pousse, leur estomac est plus foible qu'à l'ordinaire, & ils digerent difficilement ce qu'ils mangent alors. C'est une erreur absurde de croire que les enfans qui tettent long-temps, ont l'esprit lourd & tardif; le lait de la mere leur convient en tout temps, & ils n'en prennent qu'autant qu'il leur en faut.

Nous terminerons cette matiere en donnant le précis de l'article de l'avis aux meres qui veulent nourrir leurs enfans; par madame L. R. intitulé: *Des inconveniens qu'on évite en nourrissant ses enfans soi-même.* Si l'on faisoit attention à la quantité prodigieuse de personnes des deux sexes qui sont d'une mauvaise santé, & qu'on sentit vivement le malheur de celles qui sont dans cette fâcheuse situation pour le reste de leurs jours, on chercheroit les différentes causes qui ont pu produire ces mauvais effets, & l'on trouveroit que la plupart de ces personnes infirmes ont été négligées dès leur naissance. Lorsqu'on abandonne un enfant à des mains étrangères, on devroit réfléchir qu'on l'expose à être malheureux pendant toute sa vie, & que la difformité empêche souvent un garçon de se placer, & une fille de se marier.

Lorsqu'on donne un enfant à une nourrice, on espere qu'il viendra bien, parce que dans la quantité de ceux qui sont mis en nourrice, on en voit qui ont le bonheur d'en revenir en bonne disposition; mais on ne tient pas registre dans les villes de tous ceux qui ont péri en nourrice faute de bons soins. Je suppose qu'il revienne dans les villes la moitié des enfans qui vont en nourrice; ceux de cette moitié qui se portent le mieux, sont ceux qu'on voit le plus; les malades & les estropiés sont renfermés, & ceux qui sont morts dans les campagnes nous échappent.

On dit qu'il en meurt beaucoup dans le travail des dents; c'est parce que la maniere dont on les a conduits les a mis hors d'état de soutenir cette opération de la nature. Beaucoup d'enfans ont été retirés des mains d'une nourrice négligente, ou dont

le lait a été reconnu mal-faisant, & sont morts entre les mains d'une autre, qu'on croyoit bonne, par les suites des mauvais soins de la premiere. Plus un enfant est jeune, plus le traitement qu'il reçoit lui fait de bien ou de mal. Un enfant qui n'a pas été bien conduit, & qui a pris une mauvaise nourriture pendant les premiers jours de sa naissance, surmonte très-difficilement les infirmités qui en résultent.

Une mere se tranquillise quelquefois sur le sort de son enfant, parce qu'elle ignore le danger qu'il court; & en disant, *il n'est pas loin, je le verrai souvent.* Elle visite fréquemment son enfant, & elle fait très-bien. Si elle le trouve en bonne main, c'est un grand bonheur; s'il est médiocrement bien, elle le laisse où il est, parce qu'elle doute si le mauvais état de son enfant vient de la nourrice ou de sa délicatesse naturelle. Si l'enfant est fort mal, elle le change de nourrice. Eh! comment sera-t-on certain que la seconde vaudra mieux que la premiere, qu'on avoit crue bonne? Quand elle seroit meilleure, est-il sûr qu'il ne soit pas trop tard de changer de nourrice, & que pendant six semaines ou deux mois qu'un enfant a pâti, son tempérament ne soit pas affoibli au point qu'il ne puisse plus profiter des bons soins & du bon lait d'une autre nourrice?

On croit pouvoir juger des soins d'une nourrice en allant tous les jours chez elle: mais saura-t-on, pour une heure qu'on y passe à chaque fois, si l'enfant tette souvent, si la boullie ne fait pas sa principale nourriture, si on ne le laisse pas trop crier, s'il est changé chaque fois qu'il est sale, si l'on ne lui laisse pas perdre ses forces au lit, au lieu de le mettre au grand air; si le frere de lait ne tette pas?

Pour qu'une mere fût sûre que la nourrice, même étant dans sa maison, sous ses yeux, fait parfaitement son devoir, il faudroit qu'elle la gardât à vue jour & nuit: autant vaudroit qu'elle nourrit elle-même; elle éviteroit par-là le désagrément de voir son enfant s'attacher à une étrangere, & lui refuser des caresses qu'elle auroit dû mériter. C'est en vain qu'on se flatte de regagner par la suite la même force de tendresse de la part de ses enfans, que si on les avoit allaités soi-même.

Parmi les enfans qui réussissent le mieux en nourrice, on en voit très-peu qui soient bien en tous points. Il y en a qui paroissent forts & gras ; mais l'un tend le derriere, l'autre dandine ; celui-ci a les genoux en dedans, celui-là a les reins foibles ; un autre a une descente, l'un louche, sans que cela lui soit naturel, l'autre a une brûlure quelque part : c'est une chose rare que de voir un enfant en nourrice qui n'ait pas quelque difformité ou infirmité accidentelle, apparente ou cachée. Il y en a plusieurs qui ont le carreau, un gros ventre, des vers ; ils tettent le pouce presque tous, ils restent long-temps sales de nuit ; beaucoup font de la petite espece, & n'en auroient pas été s'ils eussent été nourris par leur mere ; & un grand nombre deviennent étiques.

Il y a à présent une maladie fort commune aux enfans : elle est connue sous le nom d'humeurs froides. J'imagine que, si l'on ne mettoit pas les enfans en nourrice, cette infirmité seroit moins commune. Les dartres sont aussi très-répendues. Qui fait si elles ne sont pas une suite d'un mauvais lait pris en naissant ? Beaucoup d'enfans enfin ont la vue foible, & ne peuvent pas regarder le grand jour, parce qu'ils ont été trop renfermés.

Quand les nourrices de la campagne auroient la bonne volonté de faire leur devoir, lorsqu'elles sont peu payées, il est impossible qu'elles passent auprès des enfans tout le temps qui seroit nécessaire, en suivant leur routine. Celles qui ne travaillent point aux champs sont chargées du détail de l'intérieur de la maison, qui est considérable. Lorsqu'elles sortent, au lieu d'emporter leur nourrisson avec elles, ce qui lui seroit beaucoup de bien, elles lui laissent perdre ses forces dans le lit, ou elles le livrent à d'autres enfans. Une nourrice occupée dans la maison, & entourée d'enfans qui crient, peut-elle renoncer à tout pour le nourrisson ? D'ailleurs doit-on se flatter qu'une femme qui sevre son propre enfant par intérêt, & qui par-là l'expose à mourir, aura quelque pitié d'un enfant étranger ?

Si la nourrice a allaité son enfant assez long-temps, son lait est vieux, & n'étant pas d'une qualité propre au nouveau-né, celui-ci le digere mal. Il est faux qu'un nouveau-

né renouvelle le lait ; c'est une erreur de croire qu'un vieux lait soit bon pour les nouveaux-nés. Il est d'ailleurs évident qu'une nourrice, accouchée depuis dix mois ou un an, est plus exposée à devenir grosse qu'une femme nouvellement accouchée ; & on fait que les nourrices ne disent qu'elles sont grosses que le plus tard qu'elles peuvent.

Presque tous les enfans que l'on met en nourrice sont sevrés trop tôt, & font souvent presque toutes leurs dents sans tetter. Faut-il s'étonner s'il en périt beaucoup dans le temps qu'ils font leurs dernières dents, quand ils sont privés de la seule nourriture que leur estomac, affoibli alors, pourroit digérer ?

Les pauvres gens de la campagne sont ordinairement logés dans le bas d'une maison ; les pieces qu'ils habitent sont humides, & elles sont puantes par les ordures des autres enfans ; elles sont entourées de mares remplies d'eau croupissante ou de fumier : les enfans restent continuellement dans ces pieces, lorsqu'ils ne marchent pas seuls : & ils marchent tard ; en sorte qu'au lieu d'être au bon air de la campagne, ils sont dans la puanteur. Lorsqu'on approche de ces enfans, on sent une odeur aigre qui prend au nez.

Les meilleures nourrices, celles qui ont le plus de soin des enfans, péchent par ignorance. Plus elles aiment les enfans, & plus elles les rendent frilleux, parce qu'elles ont peur qu'ils n'aient froid, même en été : elles les affomment de hardes, de couvertures, & les affoiblissent. Le peu de précautions que les nourrices négligentes prennent pour garantir les enfans du froid, est justement ce qui les dédommage en partie du mauvais soin qu'elles ont d'eux. De quelque côté qu'on se tourne, on ne trouve qu'inconvéniens lorsqu'on s'écarte de la nature, & qu'on fait passer à un enfant, dans des mains étrangères, le temps qu'il est essentiel qu'il passe auprès de sa mere.

Un enfant une fois parvenu à l'âge de deux ans, s'il est fort, pourroit absolument se passer des soins de la mere : il parle, il marche seul, il a des dents ; qu'il reçoive du pain de celui-ci ou de celui-là, il lui fera le même bien : mais avant cet âge, il n'y a que la tendresse & les attentions

inquiètes de la mere qui puissent suffire à tous ses besoins. Plus il est jeune, & plus il faut qu'il soit près d'elle.

C'est une erreur de s'imaginer qu'on suppléera à ces devoirs à force d'argent, & qu'on se fera aimer des enfans au même degré que si on les avoit nourris. En leur faisant oublier la nourrice, on leur a donné la premiere leçon d'indifférence & d'ingratitude. La séparation de la nourrice cause à ceux qui sont sensibles, un chagrin cruel qui nuit à leur santé. Ils s'attachent ensuite à la premiere personne qui s'empare d'eux en quittant la nourrice : ordinairement c'est à la bonne ; & la politesse est pour la mere. Ceux qui ne changent point de mere, conservent leur attachement pour elle toute leur vie, à moins que par la suite elle n'ait avec eux une conduite mal-entendue. (G.)

ALLAITER, v. a. *nourrir de son lait* : la nourrice qui l'a *allaité* : une chienne qui *allaité* ses petits. (L.)

* **ALLANCHES** ou **ALANCHE**, ville de France en Auvergne, au duché de Mercœur, généralité de Riom. *Long.* 20, 40 ; *lat.* 45, 12.

* **ALLANT**, ville de France en Auvergne, généralité de Riom.

ALLANTOÏDE, (*Anatomie raisonnée ; Zoologie.*) Ce mot est dérivé du grec *ἀλλὰς* *farci men*, boyau, & de *εἶδος*, *forme* ; parce que dans plusieurs animaux, la membrane allantoïde est de la forme d'une andouille, tandis que dans d'autres elle est ronde. Elle fait partie de l'arrière-faix. On la conçoit comme un réservoir urinaire placé entre le chorion & l'amnios, & qui reçoit par le nombril & l'ouraque l'urine qui vient de la vessie. *Voyez* **ARRIERE-FAIX** & **OURAQUE**.

La membrane dont nous parlons se trouve dans les quadrupèdes, sans que nous en connoissions qui en soient privés. Dans toutes les especes qui nous sont connues, nous voyons un canal très-considérable, connu des anciens sous le nom d'*ouraque*, qui sort du haut de la voûte de la vessie urinaire, qui monte devant le péritoine, se rend au nombril, entre dans le cordon ombilical, & en parcourt toute la longueur. Ce canal s'ouvre dans un sac membraneux qui, dans les animaux à cornes, se partage en

deux cornes lui-même, & devient d'un volume extraordinaire dans la vache. C'est la premiere partie que nous ayons pu découvrir dans le fœtus de la brebis vers le dix-huitième jour après la conception. C'est elle qui détermine la figure de la *valise* d'Harvey, qui tient lieu de l'œuf dans les quadrupèdes. On la trouve également dans les animaux qui ruminent & dans les carnivores : le dauphin même qui est de la classe des cétacées, a son *allantoïde*. On veut cependant que la cavale manque d'*allantoïde* ; d'autres se contentent d'observer qu'elle est incomplète dans cet animal, & que l'amnios acheve de la former.

L'ouraque ouvre une communication entièrement libre entre la vessie & la cavité de la membrane *allantoïde* ; aussi cette dernière membrane est-elle remplie d'une liqueur entièrement semblable à l'urine par la couleur, l'odeur & par le goût. Elle n'est donc pas inutile : elle est le réservoir de l'urine que l'animal ne rend pas par l'uretère, tant qu'il est renfermé dans le ventre de sa mere.

Dans l'homme, la structure est tout-à-fait différente. Il y a bien un canal qui sort du haut de la vessie, & qui, contenu dans une gaine cellulaire, empruntée des fibres longitudinales de la vessie, se rend au nombril. Ce canal est creux dans l'homme même ; il n'admet pas le soufflé ou le mercure, tant que tout est dans l'état naturel ; un pli qu'il fait entre les membranes même de la vessie, empêche l'air & le mercure d'y entrer.

Mais quand on a enlevé cette gaine cellulaire, le canal se redresse, le canal y entre, & on y introduit une soie avec facilité. Le commencement en est assez large, mais il s'amincit contre le nombril, & devient cylindrique. On peut le continuer dans le cordon, mais il n'en reste aucun vestige à l'extrémité du cordon qui répond au placenta. On ne trouve plus de cavité dès que l'ouraque a passé le nombril ; il fait encore un chemin d'un ou de deux pouces, & se perd ensuite dans les tuniques des artères ombilicales. Voilà ce que nous avons vu souvent & avec conviction. On a plusieurs exemples dans lesquels la cavité de l'ouraque s'est conservée dans l'homme adulte.

Il est vrai qu'on voit assez souvent à la racine du cordon, entre l'amnios & la membrane lisse du chorion, dans des fœtus au-dessous de trois mois, un petit corps qui paroît semblable à une vessie. Il sort de ce corps un filet, qu'on peut continuer dans toute la longueur du cordon, & qui se perd dans le méfentere du fœtus. Plusieurs anatomistes modernes ont vu ce petit corps, non pas dans tous les fœtus, mais assez fréquemment : aucun d'eux cependant n'a cru voir une membrane *allantoïde*, ni un ouraque; ils ont senti que cette membrane devoit devenir plus considérable avec le fœtus, & que cependant eux-mêmes n'avoient jamais pu appercevoir dans un fœtus plus avancé, ni la petite vessie entre l'amnios & le chorion, ni l'ouraque dans le cordon: un seul auteur (c'est le D. Richard Hale) a vu dans l'arrière faix de deux jumeaux, une cavité membraneuse très-considérable, avec un ouraque aussi ample que celui des brutes. Ce fait unique est singulier. M. Hale donne à l'ouraque un volume très-supérieur à tout ce que nous avons jamais vu dans l'homme, & nous avons été tentés quelquefois de croire qu'il avoit vu l'amnios du second des jumeaux. Pour le filet d'Albinus, il paroît être le vaisseau omphalo-méfentérique, constamment trouvé dans les chiens & dans les poulets, & que nous avons vu & injecté dans des fœtus humains.

Comme l'ouraque humain ne passe pas le cordon, nous ne croyons pas qu'il y ait dans l'espece humaine une membrane qui réponde à l'*allantoïde* des animaux. Ce réservoir seroit bien inutile, puisque l'urine du fœtus ne pourroit également pas y être versée.

Presque tous les anatomistes modernes s'accordent à rejeter l'*allantoïde* humaine.

Les eaux que bien des femmes perdent avant leur délivrance, ne doivent pas être prises pour la liqueur de l'*allantoïde*: elles peuvent venir de l'utérus même, dont l'hydropisie n'a pas été inconnue à Hippocrate: elles ont pu se ramasser entre la membrane moyenne & l'amnios.

La membrane moyenne est la base du chorion, nous en parlerons dans cet article. Elle est attachée par une cellulofité à l'amnios; il peut s'amasser de l'eau dans

Tome II.

cette cellulofité, mais il n'y a point de cavité naturelle, ni de communication avec l'ouraque.

L'utérus de la femme differe beaucoup de celui des quadrupedes; pourquoi le reste des parties destinées au service du fœtus n'auroient-elles pas aussi une structure différente de celle des bêtes? L'ouraque ne pourroit peut-être pas servir de canal dans l'homme, s'il avoit à suivre la longueur du cordon & ses tours. Il est court & ample dans les bêtes.

Mais de quelle maniere la nature supplée-t-elle dans l'espece humaine, à l'utilité évidente que l'*allantoïde* a dans les bêtes? L'urine du fœtus humain n'a-t-elle pas également besoin d'un réservoir? ou, s'il s'en sépare moins, ce qui paroît être prouvé par les dissections, qu'y a-t-il dans le fœtus humain qui puisse empêcher les reins de séparer la même quantité d'urine? Nous ne connoissons pas encore de réponse solide à cette question. La grandeur supérieure de la tête humaine y pourroit contribuer; la portion de sang qu'exigent les branches ascendantes du fœtus humain, pourroit enlever aux branches inférieures une grande partie de leur sang, & diminuer les secrétions dont ces branches sont la source. Dans les animaux, la tête est beaucoup moins grande; & peut-être l'urine du fœtus humain se verse-t-elle dans la cavité du cordon même, & dans la cellulofité abreuvée de liqueur, qui enveloppe les vaisseaux ombilicaux. Cette cavité est plus longue de beaucoup dans l'homme. (H. D. G.)

* ALLARME, *terreur, effroi, frayeur, épouvante, crainte, peur, appréhension*, termes qui désignent tous des mouvemens de l'ame occasionnés par l'apparence ou par la vue du danger. L'*allarme* naît de l'approche inattendue d'un danger apparent ou réel, qu'on croyoit d'abord éloigné: on dit l'*allarme se répandit dans le camp; remettez-vous, c'est une fausse allarme.*

La *terreur* naît de la présence d'un événement, ou d'un phénomène que nous regardons comme le pronostic & l'avant-coureur d'une grande catastrophe; la *terreur* suppose une vue moins distincte du danger que l'*allarme*, & laisse plus de jeu à l'imagination, dont le prestige ordinaire est de grossir les objets. Aussi l'*allarme* fait-elle

T

courir à la défense, & la *terreur* fait-elle jeter les armes : l'*allarme* semble encore plus intime que la *terreur* : les cris nous *allarmement* ; les spectacles nous impriment de la *terreur* ; on porte la *terreur* dans l'esprit, & l'*allarme* au cœur.

L'*effroi* & la *terreur* naissent l'un & l'autre d'un grand danger : mais la *terreur* peut être panique, & l'*effroi* ne l'est jamais. Il semble que l'*effroi* soit dans les organes, & que la *terreur* soit dans l'ame. La *terreur* a saisi les esprits, les sens sont glacés d'*effroi* ; un prodige répand la *terreur* ; la tempête glace d'*effroi*.

La *frayeur* naît ordinairement d'un danger apparent & subit : *vous m'avez fait frayeur* : mais on peut être *allarmé* sur le compte d'un autre ; & la *frayeur* nous regarde toujours en personne. Si l'on a dit à quelqu'un : *le danger que vous alliez courir m'effrayoit*, on s'est mis alors à sa place. *Vous m'avez effrayé*, & *vous m'avez fait frayeur*, sont quelquefois des expressions bien différentes : la première peut s'entendre du danger que vous avez couru ; & la seconde du danger auquel je me suis cru exposé. La *frayeur* suppose un danger plus subit que l'*effroi*, plus voisin que l'*allarme*, moins grand que la *terreur*.

L'*épouvante* a son idée particulière ; elle naît, je crois, de la vue des difficultés à surmonter pour réussir, & de la vue des suites terribles d'un mauvais succès. *Son entreprise m'épouvante ; je crains son abord, & son arrivée me tient en appréhension*. On craint un homme méchant ; on a peur d'une bête feroce : il faut craindre Dieu, mais il ne faut pas en avoir peur.

L'*effroi* naît de ce qu'on voit ; la *terreur* de ce qu'on imagine ; l'*allarme* de ce qu'on apprend ; la *crainte* de ce qu'on fait ; l'*épouvante* de ce qu'on présume : la peur de l'opinion qu'on a ; & l'*appréhension* de ce qu'on attend.

La présence subite de l'ennemi donne l'*allarme* ; la vue du combat cause l'*effroi* ; l'égalité des armes tient dans l'*appréhension* : la perte de la bataille répand la *terreur* ; ses suites jettent l'*épouvante* parmi les peuples & dans les provinces ; chacun craint pour soi ; la vue d'un soldat fait *frayeur* ; on a peur de son ombre.

Ce ne sont pas là toutes les manières pos-

sibles d'envisager ces expressions : mais ce détail régarde plus particulièrement l'académie Française.

* ALLASSAC, (*Géog.*) ville de France, dans le Limosin & la généralité de Limoges.

ALLÉE, f. f. *terme d'architecture*, est un passage commun pour aller depuis la porte de devant d'un logis jusqu'à la cour, ou à l'escalier ou montée. C'est aussi dans les maisons ordinaires un passage qui communie & dégage les chambres, & qu'on nomme aussi *corridor*. V. CORRIDOR. (P)

ALLÉE D'EAU, (*Hydr.*) Voy. GALERIE D'EAU.

ALLÉES DE JARDIN. Les *allées* d'un jardin sont comme les rues d'une ville ; ce sont des chemins droits & parallèles, bordés d'arbres, d'arbrisseaux, de gazon &c. elles se distinguent en *allées* simples & *allées* doubles.

La simple n'a que deux rangs d'arbres ; la double en a quatre ; celle du milieu s'appelle *maîtresse allée*, les deux autres se nomment *contre-allées*.

Les *allées* vertes sont gazonnées ; les blanches sont toutes sablées & ratissées entièrement.

L'*allée* couverte se trouve dans un bois touffu ; l'*allée* découverte est celle dont le ciel s'ouvre par en haut.

On appelle *sous-allée*, celle qui est au fond & sur les bords d'un boulingrin ou d'un canal renfoncé, entouré d'une *allée* supérieure.

On appelle *allée de niveau*, celle qui est bien dressée dans toute son étendue : *allée en pente* ou *rampe douce*, est celle qui accompagne une cascade, & qui en suit la chute ; on appelle *allée parallèle*, celle qui s'éloigne d'une égale distance d'une autre *allée* : *allée retournée d'équerre*, celle qui est à angles droits : *allée tournante* ou *circulaire*, est la même : *allée diagonale*, traverse un bois ou un parterre carré d'angle en angle, ou en croix de saint André : *allée en zigzag*, est celle qui serpente dans un bois, sans former aucune ligne droite.

Allée de traverse, se dit par sa position en équerre par rapport à un bâtiment ou autre objet : *allée droite* qui suit sa ligne : *allée biaisée*, qui s'en écarte ; *grande allée*, *petite allée*, se disent par rapport à leur étendue.

Il y a encore en Angleterre deux sortes d'allées ; les unes couvertes d'un gravier de mer plus gros que le sable , & les autres de coquillages , qui sont de très-petites coquilles , toutes rondes , liées par du mortier de chaux & de sable : ces allées , par leur variété , font quelque effet de loin : mais elles ne sont pas commodes pour se promener.

Allée en perspective, c'est celle qui est plus large à son entrée qu'à son issue.

Allée labourée & hersée, celle qui est repassée à la herse , & où les carrosses peuvent rouler.

Allée sablée, celle où il y a du sable sur la terre battue , ou sur une aire de recoupe.

Allée bien tirée, celle que le Jardinier a nettoyée de méchantes herbes avec la charrue , puis repassée au rateau.

Allée de compartiment, large sentier qui sépare les carreaux d'un parterre.

Allée d'eau, chemin bordé de plusieurs jets ou bouillons d'eau , sur deux lignes parallèles ; telle est celle du jardin de Versailles , depuis la fontaine de la pyramide , jusqu'à celle du dragon.

Les allées doivent être dressées dans leur milieu en ados , c'est-à-dire , en dos de carpe ou dos d'âne , afin de donner de l'écoulement aux eaux , & empêcher quelles ne corrompent le niveau d'une allée. Ces eaux même ne deviennent point inutiles ; elles servent à arroser les palissades , les platte-bandes , & les arbres des côtés.

Celle des mails & des terrasses qui sont de niveau s'égouttent dans les puisarts bâtis aux extrémités.

Les allées simples , pour être proportionnées à leur longueur , auront 5 à 6 toises de largeur , sur 100 toises de long. Pour 200 toises , 7 à 8 de large : pour 300 toises , 9 à 10 toises : & pour 400 , 10 à 12 toises.

Dans les allées doubles , on donne la moitié de la largeur à l'allée du milieu , & l'autre moitié se divise en deux pour les contre-allées ; par exemple , dans une allée de 8 toises , on donne 4 toises à celle du milieu , & 2 toises à chaque contre-allée : si l'espace est de 12 toises , on en donne 6 à l'allée du milieu , & chaque contre-allée en a trois.

Si les contre-allées sont bordées de palissades , il faut tenir les allées plus larges. On compte ordinairement pour se promener à

l'aïse trois piés pour un homme , une toise pour deux , & deux toises pour quatre personnes.

Afin d'éviter le grand entretien des allées , on remplit leur milieu de tapis de gazon , en pratiquant de chaque côté des sentiers assez larges pour s'y promener.

Voyez la manière de les dresser & de les sabler à leurs articles. (K)

* Il n'y a personne qui étant placé , soit au bout d'une longue allée d'arbres plantée sur deux lignes droites parallèles , soit à l'extrémité d'un long corridor , dont les murs de côté , & le plafond & le pavé sont parallèles , n'ait remarqué dans le premier cas que les arbres sembloient s'approcher , & dans le second cas , que les murs de côté , le plafond & le pavé offrant le même phénomène à la vue , ces quatre surfaces parallèles ne présentent plus la forme d'un parallépipède , mais celle d'une pyramide creuse ; & cela d'autant plus que l'allée & le corridor étoient plus longs. Les géomètres ont demandé sur quelle ligne il faudroit disposer des arbres pour corriger cet effet de la perspective , & conserver aux rangées d'arbres le parallélisme apparent. On voit que la solution de cette question sur les arbres , satisfait en même temps au cas des murs d'un corridor.

Il est d'abord évident que pour paroître parallèles , il faudroit que les arbres ne le fussent pas , mais que les rangées s'écartassent l'une de l'autre. Les deux lignes de rangées devroient être telles que les intervalles inégaux de deux arbres quelconques correspondans , c'est-à-dire , ceux qui sont le premier , le second , le troisième , &c. de la rangée , fussent toujours vus égaux ou sous le même angle ; si c'est de cette seule égalité des angles visuels que dépend l'égalité de la grandeur apparente de la distance des objets , ou si en général la grandeur des objets ne dépend que de celle des angles visuels.

C'est sur cette supposition que le P. Fabry a dit sans démonstration , & que le P. Taquet a démontré d'une manière embarrassée , que les deux rangées devoient former deux demi-hyperboles ; c'est-à-dire , que la distance des deux premiers arbres étant prise à volonté , ces deux arbres seront chacun au sommet de deux hyperboles opposées. L'ail

fera à l'extrémité d'une ligne partant du centre des hyperboles, égales à la moitié du second axe, & perpendiculaire à l'allée. M. Varignon l'a trouvé aussi par une seule analogie : mais le problème devient bien plus général, sans devenir guere plus compliqué, entre les mains de M. Varignon; il le résout, dans la supposition que les angles visuels seront non-seulement toujours égaux, mais croissans ou décroissans selon tel ordre que l'on voudra, pourvu que le plus grand ne soit pas plus grand qu'un angle droit, & que tous les autres soient aigus. Comme les sinus des angles sont leur mesure, il suppose une courbe quelconque, dont les ordonnées *r.* présenteront les sinus des angles visuels, & qu'il nomme par cette raison *courbe des sinus*. De plus, l'œil peut être placé où l'on voudra, soit au commencement de l'allée, soit en-deçà, soit en-delà : cela supposé, & que la première rangée soit une ligne droite, M. Varignon cherche quelle ligne doit être la seconde qu'il appelle *courbe de rangée*; il trouve une équation générale & indéterminée, où la position de l'œil, la courbe quelconque *des sinus*, & la courbe quelconque de *rangée*, sont liées de telle manière que deux de ces trois choses déterminées, la troisième le sera nécessairement.

Veut-on que les angles visuels soient toujours égaux, c'est-à-dire, que la courbe des sinus soit une droite, la courbe de rangée devient une hyperbole, l'autre rangée ayant été supposée ligne droite : mais M. Varignon ne s'en tient pas là ; il suppose que la première rangée d'arbres soit une courbe quelconque, & il cherche quelle doit être la seconde, afin que les arbres fassent à la vue tel effet qu'on voudra.

Dans toutes ces solutions M. Varignon a toujours supposé avec les PP. Fabry & Taquet, que la grandeur apparente des objets ne dépendoit que de la grandeur de l'angle visuel ; mais quelques philosophes prétendent qu'il y faut joindre la distance apparente des objets qui nous les font voir d'autant plus grands, que nous les jugeons plus éloignés : afin donc d'accommoder son problème à toute hypothèse, M. Varignon y a fait entrer cette nouvelle condition. Mais un phénomène remarqua-

ble, c'est que quand on a joint cette seconde hypothèse sur les apparences des objets, à la première hypothèse, & qu'ayant supposé la première rangée d'arbres en ligne droite, on cherche, selon la formule de M. Varignon, quelle doit être la seconde rangée, pour faire paroître tous les arbres parallèles, on trouve que c'est une courbe qui s'approche toujours de la première rangée droite, ce qui est réellement impossible ; car si deux rangées droites parallèles font paroître les arbres non parallèles, & s'approchant, à plus forte raison deux rangées non parallèles & qui s'approchent, feront-elles cet effet. C'est donc là, si on s'en tient aux calculs de M. Varignon, une très-grande difficulté contre l'hypothèse des apparences en raison composée des distances & des sinus des angles visuels. Ce n'est pas là le seul exemple de suppositions philosophiques qui, introduites dans des calculs géométriques, menent à des conclusions visiblement fausses : d'où il résulte que les principes sur lesquels une solution est fondée, ou ne sont pas employés par la nature, ou ne le sont qu'avec des modifications que nous ne connoissons pas. La géométrie est donc en ce sens-là une bonne, & même la seule pierre de touche de la physique. *Hist. de l'acad. ann. 1718, pag. 57.*

Mais il me semble que pour arriver à quelque résultat moins équivoque, il eût fallu prendre la route opposée à celle qu'on a suivie. On a cherché dans le problème précédent, quelle loi devoient suivre des distances d'arbres mis en allée, pour paroître toujours à la même distance, dans telle ou telle hypothèse sur la vision ; au lieu qu'il eût fallu ranger des arbres de manière que la distance de l'un à l'autre eût toujours paru la même, & d'après l'expérience, déterminer quelle seroit l'hypothèse la plus vraisemblable sur la vision.

Nous traiterons plus à fond cette matière à l'article PARALLÉLISME ; & nous tâcherons de donner sur ce sujet de nouvelles vues, & des remarques sur la méthode de M. Varignon. *Voyez aussi APPARENT.*

ALLEGATION, s. f. *en termes de Palais*, est la citation d'une autorité ou d'une pièce authentique, à l'effet d'appuyer une

proposition, ou d'autoriser une prétention ou l'énonciation d'un moyen. (H)

ALLEGE, *terme de Riviere*, bateau vide qu'on attache à la queue d'un plus grand, afin d'y mettre une partie de sa charge, s'il arrivoit que son trop grand poids le mit en danger. On appelle cette manœuvre *rincer*. Voyez RINCER.

On donne en général le nom d'*alleges* à tous les bâtimens de grandeur médiocre, destinés à porter les marchandises d'un vaisseau qui tire trop d'eau, & à le soulager d'une partie de sa charge. Les *alleges* servent donc au *délestage*.

ALLEGE LE CABLE, (*Marine.*) terme de commandement pour dire *filer un peu de cable*.

ALLEGE LA TOURNEVIRE, (*Mar.*) c'est un commandement que l'on fait à ceux qui sont près de cette manœuvre, afin qu'ils la mettent en état, & qu'on puisse s'en servir promptement. V TOURNEVIRE.

ALLEGE A VOILES, bâtimens grossièrement faits, qui ont du relevement à l'avant & à l'arrière, & qui portent mâts & voiles.

ALLEGES d'Amsterdam, bateaux grossièrement faits, qui n'ont ni mâts ni voiles, dont on se sert dans la ville d'Amsterdam pour décharger & transporter d'un lieu à l'autre les marchandises qu'on y débite. Les écoutes en sont fort cintrées & presque toutes rondes; le croc ou la gaffe lui sert de gouvernail, & il y a un retranchement ou une petite chambre à l'arrière. (Z)

ALLEGES, *terme d'Architecture*; ce sont des pierres sous les piés-droits d'une croisée, qui jettent harpe (voyez HARPE), pour faire liaison avec le parpin d'appui, lorsque l'appui est évidé dans l'embrasement. On les nomme ainsi, parce qu'elles *allegent* ou soulagent, étant plus légères à l'endroit où elles entrent sous l'appui. (P)

ALLÉGEANCE, (SERMENT D') s. f. *Jurisprud.* c'est le serment de fidélité que les Anglois prêtent à leur roi en sa qualité de prince & seigneur temporel, différent de celui qu'ils lui prêtent en la qualité qu'il prend de chef de l'église anglicane, lequel s'appelle *serment de suprématie*. Voyez SUPRÉMATIE.

Le serment d'*allégeance* est conçu en ces termes: « Je N. . . proteste & déclare so-

» mës, que je serai toujours fidele & sou-
» mis au roi N. Je professe & déclare
» solemnellement que j'abhorre, deteste
» & condamne de tout mon cœur, com-
» me impie & hérétique, cette damnable
» proposition, que les princes excommuniés
» ou destitués par le pape ou le siège de Ro-
» me, peuvent être légitimement déposés ou
» mis à mort par leurs sujets, ou par quel-
» que personne que ce soit. »

Les Quacres sont dispensés du serment d'*allégeance*; on se contente à ce sujet de leur simple déclaration. V QUACRE. (H)

* ALLEGEAS, s. m. (*Commerce.*) étoffes des Indes orientales, dont les unes sont de chanvre ou de lin, les autres de coton. Elles portent huit aunes sur cinq, six à sept huitièmes, ou douze aunes sur trois quarts & cinq sixièmes.

ALLÉGER, v. a. (*Marine.*) c'est détruire ou diminuer le frottement qui retient une chose, en la dégageant des poids qui l'embarassent. On emploie assez souvent, en ce sens, le verbe *alléger* à l'impératif; & on dit: *allege* le cable; *allege* le grélin; *allege* le tournevire.

ALLÉGER, rendre plus leger, plus léger. On a quelquefois besoin d'*alléger* les vaisseaux, soit pour entrer dans une riviere ou dans un port où il y a peu d'eau, soit pour remettre à flot celui qui s'est échoué. Dans le premier cas, on se sert de bâtimens dans lesquels on verse & on décharge une partie des denrées & des effets. Dans certains endroits où le local rend cet usage constant, ou du moins fréquent, il y en a de particulièrement destinés pour cela, qui tirent quelquefois leur dénomination de leur usage, & que l'on nomme pour cela, *alleges*. Ces bâtimens ont diverses formes suivant les différens pays; à Rochefort on les nomme des *chates*. Dans le second cas; c'est-à-dire, en cas d'échouage, on est souvent forcé de jeter les poids à la mer, & d'autant plus promptement que la mer est plus agitée, & que le bâtiment a plus de masse. On jette alors les premiers objets qui se présentent: cependant toutes choses d'ailleurs égales, il a un choix à faire déterminé par les circonstances & par la position. Un vaisseau qui en a le temps, & qui est à portée de renouveler son eau, fait bien de s'en décharger par pré-

férence, parce que la réparation en est de peu de dépense. Les canons sont sans doute en pareil cas le poids le plus nuisible, le plus considérable, & dont la défaite *allégeroit* le plus promptement; on sent cependant qu'il faut combiner le risque ou le danger de vaisseau avec leur valeur, la difficulté ou l'impossibilité de les retirer de l'eau, &c. Le vaisseau tire plus d'eau de l'arrière que de l'avant, & on ne doit pas perdre cela de vue en *allégeant* un vaisseau pour le déséchouer. Il faut aussi avoir attention à l'em-pêcher d'être poussé à terre ou sur le banc où il est échoué à mesure que les poids dont on le décharge l'*allègent*: on porte pour cet effet d'ordinaire, une ancre du côté du large, & on roidit fortement ou même on vire sur le grélin ou le cable auquel elle tient.

On *allege* assez souvent un vaisseau à la mer, lorsque, poursuivi par un ennemi supérieur, on espere rendre sa marche plus prompte en diminuant son poids. Il semble paroître évident que le vaisseau, devenu plus léger, doit mieux marcher, ou obéir plus facilement à la puissance qui le pousse, & qui ne change point; cette question est cependant assez compliquée, & se combine de mille manières différentes. Il est certain qu'on ne peut décharger un vaisseau du moindre poids sans changer son centre de gravité, & que changer le centre de gravité, est apporter un changement universel au balancement du vaisseau dans le fluide. Quel effet nouveau cela apportera-t-il au tirant d'eau? De quelle quantité le centre de gravité s'élevera-t-il ou s'abaissera-t-il? Le gouvernail conservera-t-il un effet aussi facile? Le vaisseau, en acquérant la facilité de plier ou de s'incliner davantage, pourra-t-il bien porter autant de voile? L'angle d'inclinaison, & le changement des lignes d'eau, ne diminueront-ils point sa marche? Le vaisseau ne roulera-t-il point davantage? Ses mouvemens ne deviendront-ils point trop vifs? &c. &c. Toutes ces questions ont cependant besoin d'être résolues & déterminées avec soin avant qu'il soit permis d'affirmer que l'on fait bien en *allégeant* le vaisseau. On n'en peut pas même faire un problème général, parce que cet effet change non-seulement pour chaque vaisseau, mais pour le même vaisseau, suivant la qua-

lité & la distribution de sa charge. Il est vrai que si le hasard a fait l'arrimage, on espere que le hasard fera rencontrer juste dans l'à-peu-près que fournissent l'usage & la pratique; cependant quand il s'agit de la sûreté d'un vaisseau, souvent chargé d'une mission importante pour tout l'état comment se reposer & dormir tranquille dans l'espérance de trouver une exactitude assez grande dans le tâtonnement? C'est dans ce cas surtout où l'on sent l'importance d'avoir arrimé son vaisseau avec discernement, & de bien connoître la disposition & la distribution des poids. (*M. le Chevalier DE LA COUDRAYE.*)

ALLÉGERIR ou **ALLÉGIR** un cheval, (*Manège.*) c'est le rendre plus libre & plus léger du devant que du derrière, afin qu'il ait plus de grace dans ses airs de manège. Lorsqu'on veut *allégerir* un cheval, il faut qu'en le faisant trotter on le sente toujours disposé à galopper; & que l'ayant fait galopper quelque temps, on le remette encore au trot. Ce cheval est si pesant d'épaules & si attaché à la terre, qu'on a de la peine à lui rendre le devant léger, quand même l'on se serviroit pour l'*allégerir* du caveçon à la Newcastle. Ce cheval s'abandonne trop sur les épaules, il faut l'*allégerir* du devant, & le mettre sous lui. (*V*)

§ **ALLEGORIE**, f. f. (*Arts de la parole & du dessin.*) c'est un signe naturel, ou une image, qu'on substitue à la chose désignée. Souvent dans le discours, & dans les arts du dessin, on présente certains objets, pour en exprimer d'autres par le rapport qu'ils ont avec ceux-là. L'expression proverbiale, *se tenir au gros de l'arbre*, nous présente un objet matériel pris de la nature, pour nous faire deviner une chose qui n'a rien de matériel, c'est de demeurer attaché au pouvoir légitime. Lorsque l'on met à la suite l'un de l'autre l'image, & la chose désignée, c'est une *comparaison* ou une *similitude*; mais quand on supprime la chose désignée & qu'on se contente de la laisser deviner, c'est une *allégorie*.

Divers motifs peuvent donner lieu à cette substitution de l'image à la place de la chose désignée. Quelquefois la *nécessité* y contraint, lorsqu'il n'est pas possible de représenter la chose elle-même. Les arts du

dessin se trouvent dans ce cas toutes les fois qu'ils ont à représenter des idées abstraites qui ne tombent pas sous le sens de la vue : quelquefois la *circonspection* l'exige, quand on n'ose pas présenter nuement la chose, & qu'on préfère de la laisser deviner. C'est ainsi qu'Horace, voulant dissuader les Romains de s'embarquer de nouveau dans une guerre civile, ne s'adresse, par prudence, qu'à un navire auquel il dépeint le danger du naufrage. (Hor. liv. I, od. 14.) Enfin souvent on emploie l'image au lieu de la chose même, en vue de l'énergie, pour donner à la chose représentée plus de clarté, plus de force, & en un mot, un tour plus beau & plus gracieux. Quand Haller compare notre vie sur cette terre à l'état de la chenille, & notre durée à une goutte d'eau dans l'Océan, il exprime en deux vers par ces images allégoriques, la véritable destitution & la brièveté de cette vie, d'une manière beaucoup plus concise, plus énergique, & plus sensible qu'il n'auroit pu le faire sans allégorie.

ALLÉGORIE, *relativement aux arts de la parole.*

Nous nous proposons ici de faire trois recherches. 1°. Sur la nature & l'effet de l'allégorie en général. 2°. Sur ses divers genres, leurs caractères particuliers & leur usage. 3°. Sur les sources d'où l'on doit les tirer.

Toute allégorie, en général, doit renfermer une image, qui détermine la chose qu'on veut exprimer, & qui la fasse connoître sous une face plus avantageuse. L'allégorie doit déterminer son objet, & le déterminer avec précision, sans cela elle devient énigme. Elle doit le présenter plus avantageusement, sans quoi elle devient inutile. De-là résultent deux qualités essentielles à l'allégorie, un rapport exact entre l'image & l'objet, afin que celui-ci se présente d'abord à l'esprit; & une beauté énergique dans l'image, pour que l'objet gagne à être présenté figurément.

Outre ces deux qualités essentielles, l'allégorie en doit encore avoir deux autres; l'une, c'est qu'elle ne soit pas poussée trop loin; & l'autre, qu'on n'y ajoute rien qui retombe dans le sens propre; deux défauts qui répandent sur l'allégorie une teinte d'absurdité. Les anciens ont désigné le corps

humain par le terme de microcosme, ou de monde en abrégé. L'allégorie est juste, mais si l'on entreprenoit de l'étendre, d'en détailler les principaux rapports, d'assigner à ce petit monde ses planètes, ses habitans, ses montagnes & ses vallées, on pousseroit l'allégorie jusqu'au ridicule. On pourroit ainsi gâter la belle allégorie de Platon qui représente les passions sous l'image de coursiers attelés à un char, que la raison guide; qu'on y ajoute le timon & les roues, il n'y aura rien dans l'âme qui réponde à ces nouvelles images. Il faut donc éviter soigneusement de faire entrer dans l'allégorie des détails qui n'ont point de parties correspondantes dans l'objet désigné; ou du moins ces détails ne doivent être énoncés que bien faiblement, si l'on ne peut se dispenser absolument d'en faire mention.

Il est pareillement absurde d'entamer une allégorie, & de finir par l'expression propre. Pope a admirablement bien dit :

*Drinck deep, or taste not the Pierian Spring;
There shallow draughts intoxicate the brain,
And drinking largely sober us again.*

(Essay on Criticism, v. 218.)

Buvez à longs traits à la fontaine des muses, ou ne goûtez point de ses eaux; de petits traits enivrent; ce n'est qu'à force de boire qu'on dissipe l'ivresse. N'auroit-il pas été ridicule de terminer ainsi l'allégorie: de petits traits enivrent, mais plus on y puise, plus on acquiert de connoissances solides?

Enfin l'image doit être unique sans confusion, sans mélange d'autres objets. Une idée peut sans doute être rendue sensible & parfaitement représentée sous plus d'une image. Mais l'accumulation de ces images dans une seule figure l'obscurcirait. Ne commencez pas, dit Quintilien, par une tempête pour finir par des flammes. (Inst. Or. l. VIII, 6, 50.) Voilà les qualités qu'on peut exiger d'une allégorie; en voici l'effet.

L'effet de l'allégorie, est en général, celui de toute image; c'est de présenter des idées abstraites, sous une forme sensible à notre esprit, de nous en donner par ce moyen une connoissance intuitive. Mais l'allégorie l'emporte à cet égard sur tous les autres genres d'images; comme elle supprime l'objet même, sa brièveté lui donne plus de

vivacité ; & comme , par la même raison , toute l'attention est d'abord fixée sur l'exacte représentation de l'image , l'objet s'y présente ensuite avec plus de rapidité & d'exactitude , dans toute sa clarté. Quand Bodmer fait dire à Jacob dans son poème : *on me présenta une coupe remplie d'absynthe ; à peine en avoit-on emmiellé le bord* , il donne à son récit une vivacité qu'il n'eût point eue , s'il avoit fait de cette belle *allégorie* une comparaison. L'*allégorie* est de toutes les images la plus énergique ; & après elle , c'est la comparaison qui a le plus de vivacité. Voyez COMPARAISON.

Quant à l'usage de l'*allégorie* , il faut observer en général , que l'excès seroit un défaut ; c'est un simple assaisonnement qu'on ne doit employer qu'avec modération. Des *allégories* trop fréquentes feroient perdre le goût de la belle simplicité. D'ailleurs l'accumulation des images jette la confusion dans l'esprit ; bien-loin d'y repandre une plus grande clarté , elle n'y laisse qu'un cahos d'objets sensibles. Young , cet auteur d'ailleurs si excellent , n'a que trop souvent donné dans ce défaut en composant ses *Nuits*.

À la suite de ces remarques générales , nous allons examiner les diverses especes d'*allégories* , qui résultent ou de la différence du but qu'on s'y propose , ou de ses différents effets.

Il est très-probable que c'est la nécessité qui a introduit l'*allégorie* dans le discours. Aussi long-temps que la langue manquoit de termes propres à exprimer des notions générales on étoit réduit , pour désigner un homme emporté & vindicatif , à lui donner le nom de chien , ou de quelque autre animal , auquel on avoit reconnu les mêmes caractères. Le but de l'*allégorie* se bornoit alors tout simplement à lever l'impossibilité d'exprimer la chose. Les langues ont retenu un très-grand nombre d'*allégories* de cette espece , qui , par le long usage , ont pleinement acquis le caractère d'expressions propres.

Après cet usage de première nécessité , l'*allégorie* en a un second , qui consiste , non pas encore à donner une beauté d'énergie à la chose qu'on veut représenter , mais à lui donner un tour plus délicat , qui s'éloigne de l'expression vulgaire ; c'est en quel-

que manière faire un compliment obligeant aux personnes auxquelles on adresse le discours. Virgile a eu ce but dans quelques-unes de ses églogues. Ce poète pouvoit témoigner sa reconnoissance envers Auguste , & tous les sentimens qu'il exprime dans ses églogues , avec autant & plus d'énergie , en termes directs. Mais l'*allégorie* donne à ses pensées un tour plus fin & plus spirituel. Un homme d'esprit emploiera toujours la tournure allégorique lorsqu'il sera question de louer ou de blâmer. Des éloges ou des reproches directs ont une dureté qui tient trop du vulgaire.

Mais l'usage de l'*allégorie* acquiert un nouveau degré d'importance , lorsqu'à la tournure délicate on réunit encore le but de voiler l'objet ou le sens propre , jusqu'à ce que le jugement soit à l'abri de toute prévention. C'est le même avantage qu'on retire de l'apologue , & par le même moyen. Tel est le célèbre discours du consul Ménénius Agrippa , qui par cet artifice sut apaiser la révolte des Plébéiens. (*Tite-Live*, l. II, 32.)

Ces deux especes d'*allégories* n'exigent nullement une analogie parfaite , & qui s'étende à toutes les circonstances. L'*allégorie* dégénère en puerilité dès qu'on veut appuyer sur chaque partie de détail. Il suffit pour le but qu'on se propose , que la proposition principale qu'on veut établir se retrouve dépeinte dans l'image d'une manière intuitive.

On emploie quelquefois l'*allégorie* uniquement dans la vue de donner à une idée plus de clarté , & de la rendre assez sensible pour qu'elle s'imprime dans l'esprit , & qu'elle n'en puisse être trop facilement effacée. La pensée que Haller a exprimée avec une précision philosophique : *les jouissances accroissent les desirs*, Horace l'a rendue sous cette *allégorie* :

*Crescit indulgens sibi dirus hydrops ,
Nec fitim pellit , nisi causa morbi
Fugerit venis & aquosus albo
Corpore languor.* (Od. L. II, 2.)

La première manière est pour les philosophes , celle-ci est pour tout le monde. Ce que l'un dit à l'entendement , l'autre le peint à l'imagination. Des *allégories* de cette espece sont très-nécessaires , lorsqu'il s'agit d'inculquer d'une manière ineffaçable des vérités générales

générales & importantes. C'est ce qui a produit tant de proverbes allégoriques, qui tous appartiennent à l'espece dont nous parlons. Les conditions essentielles sont que l'image soit bien distincte ; que pour être mieux faite, elle soit prise d'objets connus ; & qu'on n'y emploie que très-peu de traits, mais des traits bien caractérisés. Horace a rempli toutes ces conditions dans l'exemple suivant :

*Sæpius ventis agitur ingens
Pinus, & celsæ graviore casu
Decidunt turres, feriuntque summos
Fulmina montes. (Od. L. II, 10.)*

Ces allégories, au reste, ne servent qu'à graver dans la mémoire des vérités connues ; mais ces vérités ont d'autant plus besoin d'être rendues intuitives, qu'étant des notions communes, qu'on peut saisir sans le moindre effort, c'est, pour me servir de l'ingénieuse expression de Winckelman, un vaisseau qui ne trace sur la mer que des sillons momentanés. Au lieu que ce qui coûte quelques efforts à l'esprit, s'imprime plus sûrement dans la mémoire.

L'allégorie peut encore avoir un but plus relevé, c'est d'énoncer les choses d'une manière plus forte & plus expressive, & de les présenter en même temps dans un plus grand jour. C'est ainsi que Haller emploie l'allégorie de l'état de chenille, dont nous avons parlé, & que Young a dit :

*Mine d'yd with thee Philander! Thy last
sigh Dissolv'd the charm; the disenchantèd
earth Lost ali her lustre.*

*Majoie a disparu avec toi, cher Philandre;
ton dernier soupir a dissipé le charme, & la
terre désenchantée a perdu ses attraits.*

Plus on examine ces images de près, plus on leur trouve de vie & d'énergie ; le nombre des idées qui se rapportent à l'objet représenté, augmente à mesure qu'on y réfléchit. Cette espece d'allégorie a la plus grande énergie, car elle réunit l'effet des sensations, de la briéveté, de la clarté, de la richesse & de la force, aussi fait-elle une des grandes beautés de la poésie. Il tient même quelquefois lieu de preuve. Il y a en effet certaines vérités, dont on peut moins s'assurer par une démonstration distincte, que par un coup d'œil rapide qui embrasse plusieurs circonstances particulieres, l'allégorie sert de

Tome II.

preuve aux vérités de ce genre ; & c'est ici que des ressemblances éloignées ont une grande force, & rendent l'allégorie plus vive.

L'allégorie qui n'a principalement pour but que de rendre une pensée avec plus de briéveté, n'est pas tout-à-fait aussi importante que celle dont nous venons de parler. Telle est, par exemple, cette allégorie d'Horace :

*Contrahes vento nimium secundo
Turgida vela.*

Enfin il y a encore une espece d'allégorie qu'on pourroit nommer l'allégorie mystérieuse, ou prophétique, parce qu'en effet plusieurs prophéties sont écrites dans ce style. Elle tient le milieu entre l'allégorie claire & l'énigme, & elle sert à donner plus de solennité & de gravité au discours. Elle ne nous laisse entrevoir qu'une partie de la chose représentée, & couvre le reste d'un voile sacré. Cette espece est propre dans les actions grandes & solennelles, auxquelles on intéresse des êtres supérieurs. Elle produit sur-tout un très-bon effet dans le haut tragique.

Nous avons rapporté jusqu'ici les diverses especes d'allégories ; il en est encore une, celle qui personnifie les notions abstraites ; mais nous en parlerons dans un autre article.

Quant aux sources d'où l'on puise les allégories, ce sont la nature, les mœurs & usages des peuples, les sciences & les arts ; mais c'est l'esprit seul qui fait y puiser. De même que le corps humain est l'image de l'ame, de même aussi le monde visible est l'image du monde des esprits ; il n'y a rien dans l'un qui n'ait quelque chose d'analogue dans l'autre. Un esprit pénétrant, qui, en observant la nature, ne s'arrêtera pas à l'écorce, mais qui percera jusqu'aux parties invisibles du monde physique, y trouvera des allégories de l'espece la plus parfaite. C'est une étude qu'on ne fauroit trop recommander aux poètes. Les modernes, qui ont écrit sur l'histoire de la nature, nous ont présenté cet immense théâtre dans un ordre & avec une clarté dont les anciens n'approchent point. Mais il n'y a que des poètes philosophes qui puissent moissonner dans ce vaste champ, & surpasser aisément les anciens dans cette partie. Nos faiseurs d'odes n'ont encore guere profité de cette source.

Les mœurs & les usages de la nation sont

la source la plus commune, d'où l'on peut tirer l'espece d'allégorie qui se borne à la brièveté & à la clarté. C'est de-là principalement qu'Horace a puisé ses nombreuses allégories. Les usages d'un peuple encore grossier ont sur-tout quelque chose de très-significatif, qui peut fournir de bonnes allégories. C'étoit, par exemple, l'usage des anciens Celtes, quand ils entroient dans un pays étranger, de porter la pointe de leur pique en avant s'ils venoient comme ennemis, & en arriere s'ils n'avoient que des sentimens pacifiques. L'allégorie est aisée à saisir. Le poëte Eschyle en a tiré une très-belle de la coutume qu'avoient les anciens navigateurs de placer les images de leurs dieux tutélaires sur la poupe du vaisseau.

Enfin les sciences, & sur-tout les arts, qui s'occupent d'objets matériels, renferment un très-grand nombre de sujets propres à l'allégorie. Plus ces sujets sont connus & faciles à concevoir, plus leur choix est heureux. Celui qui examineroit avec soin les opérations des artistes, & les ouvrages de l'art, dans la vue d'observer ce qu'ils contiennent de significatif, rendroit un grand service aux poëtes & aux orateurs. Entre les poëtes allemands, c'est Hagedorn & Bodmer qui se sont le plus appliqués à puiser dans cette source. Leurs ouvrages sont parsemés d'allusions, d'images, de comparaisons & d'allégories, qu'ils ont empruntées des arts & des sciences.

Concluons de toutes ces remarques que l'étude de la nature, des mœurs & des usages des divers peuples, des sciences & des arts, est non-seulement très-nécessaire dans le choix & l'invention du sujet, mais encore dans la maniere de le traiter avec succès.

Il nous reste encore à parler des personnes allégoriques qui reviennent si souvent dans les écrits des poëtes, & qui forment une espece toute particuliere d'allégorie. Elle se distingue des autres, en ce qu'elle transforme de simples noms ou de simples notions désignées par ces noms, en personnages qui agissent. Des vertus, des qualités abstraites, l'amour, la haine, la discorde, la sagesse, sont métamorphosées en des êtres vivans; & cela de diverses manieres. Tantôt ce n'est qu'indirectement & en passant; quelques mots ajoutés à l'idée abstraite lui donnent

une détermination qui ne peut convenir qu'à un être actif; c'est ainsi qu'un prophete a dit: *devant lui marche la peste*. Tantôt c'est d'une maniere directe: on revêt la notion abstraite d'un corps parfaitement déterminé, sur lequel le poëte fixe pour quelque temps nos regards; tel est l'exemple suivant d'Horace: (*Ode I, 35.*)

*Te semper anteit sæva necessitas,
Clavos trabales & cuneos manu
Gestans ahena, nec severus
Uncus abest, liquidumque plumbum.*

Tantôt enfin, on prête à ces personnages allégoriques des rôles entiers & suivis, on les introduit dans l'épopée, & même dans le drame, pour les faire agir avec des personnages réels. C'est ainsi que la discorde, la renommée, l'amour, & tant d'autres êtres allégoriques sont souvent personnifiés chez les poëtes tant anciens que modernes. On peut encore rapporter en quelque maniere à ce genre les êtres purement fabuleux, les sylphes, les gnomes, les dryades, les faunes, &c. On a si souvent blâmé, justifié, excusé & loué les poëtes sur ce sujet, qu'on peut mettre l'usage qu'ils font de ces images au rang des artifices équivoques de la poésie.

Nous parlons dans un autre article de l'usage de ces personnages allégoriques dans la peinture. Il est vraisemblable que c'est des tableaux qu'ils ont passé dans la poésie; ou peut-être aussi celle-ci les a-t-elle pris des hiéroglyphes. Ce qu'il y a de très-probable, c'est que la plupart des divinités du paganisme & plusieurs héros de la mythologie étoient dans leur origine des personnages allégoriques. On ne trouve dans Homere aucune différence essentielle entre les personnages purement fantastiques qu'il allégorise, tels que la renommée, l'aurore, Iris, les heures, les songes, &c. & les dieux, auxquels il doit supposer une existence plus réelle. Il semble même que ce poëte prend quelquefois Jupiter & Junon pour des personnages simplement allégoriques.

La premiere remarque qui se présente à l'esprit sur ces êtres allégoriques, c'est qu'ils diffèrent de l'allégorie propre, en tant qu'ils sont la chose signifiée elle-même, revêtue d'une forme corporelle, & non une simple substitution d'une image à la place de l'objet

représenté ; ce n'est pas le signe , c'est la chose. Cependant ces êtres personnifiés peuvent avoir toute l'énergie de l'allégorie , lorsque la figure dont on les revêt exprime d'une manière plus parfaite la nature de la chose désignée. Le meilleur exemple à citer en ce genre , c'est l'image allégorique que Milton a tracée du péché. Le poète nous y peint une figure , qui , sans avoir de réalité , peut néanmoins être conçue par l'imagination , & dont l'aspect excite en nous , mais plus promptement & avec beaucoup plus de vivacité , la même horreur , le même dégoût & les mêmes idées que la contemplation réfléchie du mal moral auroit produit avec plus de lenteur & beaucoup moins de force. De ce genre est encore l'image de la discorde , qu'Homere a tracée d'un coup de pinceau au quatrième livre de l'Iliade. (v. 440.) Les poètes anciens & les modernes fourniraient divers exemples de semblables fictions.

Mais il y a une espèce plus commune d'images allégoriques , qui est inférieure en énergie à celle dont nous venons de parler. L'aurore aux doigts de rose , qui revient si souvent dans Homere , l'iris au vol rapide ; l'amour , les Vénus & les Cupidons de Tibulle , font un effet beaucoup plus foible en poésie qu'en peinture ; ce ne font bien souvent rien de plus que des noms moins vulgaires & plus sonores que le mot propre ne l'est.

D'autres espèces encore d'êtres personnifiés n'ont aucune figure déterminée ; ils se présentent à l'imagination sous la forme d'êtres vivans , mais dont le caractère n'est pas bien décidé , ou dont on ne sauroit même se faire une notion déterminée ; tels sont les fleuves , les villes , les provinces personnifiés , les génies des hommes & des nations , les nymphes , & tant d'autres êtres fantastiques.

On personnifie ces êtres ou dans la seule vue de rendre sensibles des notions abstraites , ou pour mettre du merveilleux dans l'action ; ou enfin pour s'en servir comme des machines qui forment l'intrigue , ou le dénouement.

Quant au premier usage , il paroît suffisamment légitimé par l'autorité de la plupart des poètes anciens & modernes. Sous ce point de vue , ces images retombent dans la classe de l'allégorie propre , & ne diffèrent de celle-ci

qu'en ce que le poète , au lieu de puiser dans les trois sources que nous avons indiquées , puise dans sa propre imagination. Ainsi il est aisé d'appliquer ici tout ce que nous avons observé ci-dessus sur l'usage , la diversité , & la nature de l'allégorie. Mais s'il faut déjà une grande sagacité , pour tirer de la nature ou des arts une allégorie énergique , quel feu poétique , quel génie créateur ne doit pas joindre à cette sagacité le poète qui entreprend de donner un corps , & de nous présenter sous une figure visible les productions de son cerveau ? de personnifier , comme Homere & Milton la discorde & le péché ?

Les images de l'espèce plus commune , tracées d'une touche moins forte , lorsqu'on fait les employer à propos , servent à animer le sujet , & à y répandre de l'agrément , ou à le rendre plus touchant ; le langage du poète en prend une teinte d'enthousiasme , qui lui donne plus d'intérêt. Mais on n'obtient ces avantages qu'à l'aide d'un goût bien délicat. La prosopopée , comme toutes les figures oratoires , doit naître ou d'une passion véhémente qui dans son trouble invoque les montagnes , parle au rochers , & croit que toute la nature l'écoute & s'attendrit ; ou elle doit naître d'une imagination très-vive , qui , à chaque idée , donne un corps ; & à chaque corps , une vie & une ame. Un coup d'œil vif devient alors une fleche qui pénètre jusqu'au fond du cœur ; & une troupe de petits amours se promènent sur un beau sein. Mais en vain un poète médiocre nous montre-t-il les Amours & les Cupidons , il n'en est pas moins insipide.

Quant à l'usage des êtres allégoriques , considérés comme des personnages qui entrent dans l'action principale , les sentimens des critiques sont partagés. Cet usage a principalement été introduit par les modernes ; on n'en trouve du moins que bien peu d'exemples chez les anciens , & s'ils s'en sont servi , ce n'est , pour ainsi dire , qu'en passant. Il n'y a qu'Eschile & Aristophane qui ont introduit dans leurs drames , l'un Mars , l'autre les Furies. Mais ces personnages étoient des êtres réels dans la religion du peuple qui assistoit à ces spectacles. Les anciens ne se faisoient point de scrupule , il est vrai , d'employer des êtres allégoriques dans la fable , cependant un ancien même parle de cet usage comme

d'une chose peu naturelle; *Prisco illo dicendi & horrido modo*, dit Tite-Live (*Liv. II, chap. 32.*) Il est très-possible que la barbarie du goût qui régnoit encore, il y a deux siècles, ait introduit ces êtres allégoriques parmi nous. On fait que c'étoient les principaux personnages des mauvaises farces qu'on donnoit dans ces temps-là. Milton en a su tirer parti en homme de génie; & bien que M. de Voltaire n'approuve pas la hardiesse du poète Anglois, il n'a pas fait difficulté de donner à la discorde un personnage allégorique dans sa Henriade.

Les critiques, qui, sans rejeter l'usage des êtres allégoriques & l'invocation des muses, estiment néanmoins que cet usage doit être restreint dans des bornes très-étroites, appuient leur sentiment sur des raisons fort plausibles; il seroit absurde de désapprouver un usage qui est reçu même dans le discours ordinaire. Ne dit-on pas tous les jours: *la mort a surpris un tel?* Et combien d'autres expressions n'a-t-on pas, dans lesquelles on attache constamment quelque chose de corporel & de sensible aux notions les plus abstraites? Ces métaphores, pourvu qu'on n'y appuie pas trop long-temps, n'ont rien qui révolte; mais l'illusion ne se soutient que par le progrès rapide des pensées: dès qu'on s'arrête un peu trop, elle se détruit, on apperçoit l'absurdité de la supposition; la prudence veut donc qu'on ne montre ces êtres allégoriques qu'en passant, & qu'on les fasse disparaître avant que l'illusion puisse être dissipée. Si le rôle qu'on leur assigne est court, & qu'il soit conforme à l'image que nous nous en faisons dans ce moment, l'imagination en est agréablement frappée, & elle en devient plus vive.

Mais, si le poète s'appesantit sur ces êtres imaginaires, s'il entre dans le détail de leurs actions, s'il y joint encore diverses circonstances étrangères, qu'il fasse sentir l'impossibilité de la fiction, il court risque de révolter son lecteur; tant de longueurs laissent à celui-ci le temps de sortir de l'illusion qu'il est si indispensable de ne point perdre. Il faut avouer qu'il y a des imaginations si glacées, que la plus légère métaphore peut les choquer; & si la raison veut analyser froidement ce qui n'est fait que pour frapper l'imagination, il faudroit renoncer aux figures les plus simples; mais aussi l'imagination la plus échauffée ne

soutient pas long-temps la vue d'un personnage allégorique, qui, à force de se montrer par trop de côtés, lui laisse appercevoir qu'elle n'avoit saisi qu'un fantôme.

On cherche à la vérité à justifier l'usage de ces êtres allégoriques, par la nécessité qu'il y a de mettre du merveilleux dans un poème. Les anciens, dit-on, pouvoient y employer leurs divinités; aujourd'hui, comme il seroit indécent d'impliquer l'être suprême dans des actions profanes, le merveilleux qui fait l'essence de l'épopée, n'a plus d'autre source que les êtres imaginaires. Mais, quand on accorderoit tout cela, ce qui ne paroît cependant point devoir être concédé, il en résulteroit simplement que les personnages allégoriques peuvent être tolérés; mais on n'en pourroit pas conclure qu'ils donnent de la beauté au poème. Le grand & le merveilleux de l'Iliade ne naît certainement pas de l'unique association des dieux aux héros d'Homère; & Ossian dans ses épopées, n'a ni divinités, ni êtres allégoriques.

Les sylphes, les génies & autres êtres de pure invention, n'appartiennent pas à la classe des êtres allégoriques, ils sont de la mythologie; ils ne sont proprement allégoriques que dans les arts du dessin. *Voyez ci-après ALLÉGORIE (Peinture.) (Cet article est tiré de la théorie générale des beaux arts de M. SULZER.)*

ALLÉGORIE, (*Belles-lettres.*) On n'a pas assez distingué l'allégorie d'avec l'apologue, ou la fable morale.

Le mérite de l'apologue est de cacher le sens moral, ou la vérité qu'il renferme, jusqu'au moment de la conclusion qu'on appelle *moralité*.

Le mérite de l'allégorie est de n'avoir pas besoin d'expliquer la vérité qu'elle enveloppe; elle la fait sentir à chaque trait, par la justesse de ses rapports.

L'apologue, par sa naïveté, doit ressembler à un conte puérile, afin d'étonner davantage lorsqu'il finit par être une grande leçon. Son artifice consiste à déguiser son dessein, & à nous présenter des vérités utiles, sous l'appât d'un mensonge frivole & amusant. C'est Socrate qui joue l'homme simple, au lieu de se donner pour sage.

L'allégorie, avec moins de finesse, se propose, non pas de déguiser, mais d'embellir

la vérité, & de la rendre plus sensible. C'est, comme on l'a très-bien dit, *une métaphore continuée*. Or, une qualité essentielle de la métaphore est d'être transparente; il falloit donc aussi donner pour qualité distinctive à l'*allégorie*, cette clarté, cette transparence qui laisse voir la vérité & qui ne l'obscurcit jamais.

Les détours, comme je l'ai dit, sont convenables à l'apologue: sans perdre son objet de vue, il feint de s'amuser & de s'égarer en chemin; il fait même quelquefois semblant de s'occuper sérieusement de détails qui n'ont aucun trait au sens moral qu'il se propose; c'est le grand art de la Fontaine.

Il n'en est pas de même de l'*allégorie*: on la voit sans cesse occupée à rendre son objet sensible, écartant comme des nuages, tout ce qui altère la justesse de l'allusion & des rapports.

Quelquefois, dans l'apologue, la justesse des rapports est aussi précieuse que dans l'*allégorie*; mais alors en se rapprochant de celle-ci, l'apologue s'éloigne de son vrai caractère, qui consiste à faire un jeu d'une leçon de sagesse, & à ne laisser appercevoir son but qu'au moment qu'on y est arrivé.

L'*allégorie* est quelquefois aussi une façon de présenter avec ménagement une vérité qui offenseroit si on l'exposoit toute nue; mais elle la déguise moins. C'est un conseil discrètement donné, mais dont celui qu'il intéresse ne peut manquer de sentir à chaque trait l'application. L'ode d'Horace tant de fois citée,

O navis, referent in mare te novi fluctus, &c.

en est l'exemple & le modèle. Entre un vaisseau & la république, entre la guerre civile & une mer orageuse, tous les rapports sont si frappans, que les Romains ne pouvoient s'y méprendre; & la vérité n'eut jamais de voile plus fin, ni plus clair.

C'est ainsi que l'*allégorie*, par la justesse de ses rapports, doit toujours laisser entrevoir la vérité qu'elle enveloppe. Son objet est manqué, si l'esprit, satisfait d'en appercevoir la surface, ne desire pas autre chose, & ne pénètre pas le fond.

C'est ce qui arrive toutes les fois que l'*allégorie* peut être elle-même une vérité assez intéressante, pour laisser croire que le poète n'a voulu dire que ce qu'il a dit: car rien

n'empêche alors l'esprit de s'y arrêter, sans rien soupçonner au-delà; & c'est pourquoi il est souvent si difficile de décider si la fiction est allégorique, ou si elle ne l'est pas.

Que de l'exemple d'une action épique, il y ait quelque vérité morale à détruire (ce qui arrive naturellement sans que le poète y ait pensé,) le pere le Bossu en infère que la fable du poème épique est une *allégorie*, un apologue. Il va plus loin: il veut que la vérité morale soit d'abord inventée, qu'après cela on imagine un fait qui en soit la preuve & l'exemple, & qu'on ne nomme les personnages qu'après avoir disposé l'action. Assurément ce n'est pas ainsi qu'Homere & Virgile ont conçu l'idée & le plan de leurs poèmes.

Plutarque a raison de comparer les fictions poétiques aux feuilles de vigne sous lesquelles le raisin doit être caché. Mais, toutes les fois que le sujet en lui-même a son utilité morale, c'est un raffinement puérile que d'y chercher un sens mystérieux.

Ce n'est pas que dans les poèmes épiques, & particulièrement dans ceux d'Homere, il n'y ait bien des détails où l'*allégorie* est sensible; & alors la vérité voilée y perce de façon à frapper tous les yeux. Telle est l'image des prières, tel est l'ingénieux épisode de la ceinture de Vénus. Mais regarder l'Iliade comme une *allégorie* continue, c'est attribuer à Homere des rêves qu'il n'a jamais faits.

C'est particulièrement dans les présages, dans les songes, dans le langage prophétique, que les poètes emploient l'*allégorie*. Dans l'Iliade, tandis qu'Hector & Polidamas attaquent le camp des Grecs, un aigle audacieux vole à leur gauche, tenant dans ses serres un énorme dragon qui, palpitant & ensanglanté, ose combattre, se replie & blesse son vainqueur; l'oiseau sacré laisse tomber sa proie.

C'est de cette image qu'Horace semble avoir pris la comparaison de l'aiglon avec le jeune Drusus: *qualem ministrum fulminis alitem, &c.*

L'art de l'*allégorie* consiste à peindre vivement & correctement, d'après l'idée ou le sentiment, la chose qu'on personnifie, comme la renommée, dans l'Énéide de Virgile; l'envie dans les Métamorphoses d'Ovide, & dans la Henriade; les prières & l'injure, dans l'Iliade d'Homere, &c.

S'il nous est permis de mêler le plaisant au sublime, voici l'épithaphe d'un libraire de Boston, composée par lui-même, & dont l'allégorie est remarquable par sa justesse & par sa singularité.

« Ci gît, comme un vieux livre à reliure
» usée & dépouillée de titres & d'ornemens,
» le corps de Ben. Franklin, imprimeur. Il
» devient l'aliment des vers, mais le livre ne
» périra pas : il paroît encore une fois dans
» une nouvelle & très-belle édition, revu &
» corrigé par l'auteur. »

Des modèles parfaits de l'allégorie en action, sont la fable de l'amour & de la folie dans la Fontaine; l'épisode de la haine dans l'opéra d'Armide; la mollesse dans le lutrin. Mais quelque belle que soit l'allégorie, elle seroit froide si elle étoit longue. Un poëme tout allégorique, ne seroit pas soutenable, eût-il d'ailleurs mille beautés. Voyez MERVEILLEUX.

Presque toute la mythologie des Grecs, comme celle des Egyptiens, est allégorique; & ces fictions étoient peut-être dans leur nouveauté, ce que l'esprit humain a jamais inventé de plus ingénieux. Mais à présent qu'elles sont rebattues, la poésie descriptive a bien plus de mérite & de gloire à peindre la nature toute nue, qu'à l'envelopper de ces voiles depuis long-temps usés. Celui qui diroit aujourd'hui que le soleil va se plonger dans l'onde, & reposer dans le sein de Thétis, diroit une chose commune; & celui qui, avec les couleurs de la nature, auroit peint le premier le soleil couchant, à demi plongé dans des nuages d'or & de pourpre, & laissant voir encore au-dessus de ces vagues enflammées la moitié de son globe éclatant; celui qui auroit exprimé les accidens de sa lumière sur le sommet des montagnes, & le jeu de ses rayons à travers le feuillage des forêts, tantôt imitant les couleurs de l'arc-en-ciel, tantôt les flammes d'un incendie, celui-là seroit peintre & poëte.

Les emblèmes ne sont que des allégories que peut exprimer le pinceau. C'est ainsi qu'on a représenté le Nil la tête voilée, pour faire entendre que la source de ce fleuve étoit inconnue. C'est ainsi que pour désigner la paix, on a peint les colombes de Vénus faisant leur nid dans le casque de Mars.

C'est une idée assez heureuse, pour expri-

mer la crainte des maux d'imagination; que l'allégorie d'un enfant qui souffle en l'air des boules de savon, & qui, s'effrayant de leur chute, inspire la même frayeur à une foule d'autres enfans sur qui ses boules vont tomber. Ainsi les peintres, à l'exemple des poëtes, font quelquefois usage de ces fictions allégoriques, mais rarement avec succès.

Lucien nous a transmis l'idée d'un tableau allégorique des noces d'Alexandre & de Roxane, le peintre étoit Aëtion. Son tableau, qu'il exposa dans les jeux olympiques, fit l'admiration de la Grece assemblée; & Raphaël l'a dessiné tel que Lucien l'a décrit.

Le sonnet de Crudeli, pour les noces d'une dame de Milan, seroit le sujet d'un joli tableau; c'est la virginité qui parle à la nouvelle épouse.

*Del letto nuzzial questa è la sponda:
Più non lice seguirti : Io parto : addio.
Ti fui compagna dell' età più bionda,
E per te gloria crebbe al regno mio.
Sposa e madre or sarai, se il ciel seconda
La nostra speme, ed il comun desio.
Già vezzeggiando ti carpisce, e sfronda
Que' gigli Amor, che di sua mano ordio.
Disse, e disparue in un balen la dea,
E in van tre volte la chiamo la bella
Vergine, che di lei pur anche ardea.
Scese fra tanto sfolgorando in viso
Fecondità, la man le prese, e di ella
Al caro sposo, e il duol cangiossi in riso.*

Les philosophes eux-mêmes emploient souvent le style allégorique. Platon, que la nature avoit fait poëte, exprime assez souvent ainsi les idées les plus sublimes. C'est lui qui a dit que la divinité est située loin de douleur & de volupté. On doit à Xénophon la belle allégorie du jeune Hercule, entre la vertu & la volupté. Mais, qui avoit imaginé celle des furies nées du sang d'un pere répandu par son fils, du sang de Célus mutilé par Saturne? Cette façon de s'énoncer fait le charme du style de Montagne. Dans ses écrits l'idée abstraite ne se présente jamais nue. Il voit tout ce qu'il pense; il peint tout ce qu'il dit.

Plus un peuple a l'imagination vive, plus l'allégorie lui est familière; c'est à cette faculté de saisir les rapports d'une idée abstraite avec un objet sensible, & de concevoir l'une sous la forme de l'autre, que l'on doit toute la

beauté de la mythologie des Grecs ; & à mesure que ce peuple ingénieux devient plus philosophe, ses *allégories* présentent un sens plus juste & plus profond. Quoi de plus beau, par exemple, que d'avoir fait Cérès l'inventrice des loix ? Quoi de plus sage dans les mœurs des Spartiates, que de sacrifier à Vénus armée ?

Quoique l'*allégorie* semble être une façon de s'exprimer artificielle & recherchée, cependant elle est usitée même chez les sauvages. Quand ceux de l'Orenoque veulent témoigner à un étranger que son arrivée leur est agréable, le chef lui dit dans sa harangue, qu'il a vu passer la veille sur sa cabane, un oiseau remarquable par la beauté de ses couleurs ; ou qu'il a songé la nuit que les fruits de la terre périssoient par la sécheresse, & qu'il est survenu une pluie abondante qui les a ranimés.

Rien de plus naturel, en effet, chez tous les peuples & dans toutes les langues, que d'emprunter ainsi les couleurs des choses sensibles, pour exprimer par analogie, des idées qui, sans cela, seroient vagues, foibles, confuses. Ce qui ne se peint point à l'imagination échappe aisément à l'esprit. Voyez IMAGE. (M. MARMONTEL.)

ALLÉGORIE, (Peinture.) Les arts du dessin ne peuvent, par leur nature, représenter en fait d'objets que des individus, & en fait d'événemens, que ce qui peut arriver à la fois dans un seul instant. Mais à l'aide de l'*allégorie*, ce qui étoit impossible ne l'est plus. Des notions générales sont exprimées par un objet individuel & une suite d'événemens se présente à la fois. L'*allégorie* est donc de la plus grande importance dans la peinture ; & ce n'est que par son secours que cet art peut atteindre au plus haut degré d'énergie. Il y a cependant des amateurs qui montrent une aversion décidée pour les tableaux allégoriques, & il faut avouer que la plupart de ces tableaux ne justifient que trop bien ce dégoût des amateurs. Tantôt ces tableaux sont un composé de figures arbitraires, plus hiéroglyphiques qu'allégoriques, sans esprit & sans force ; tantôt ils sont si énigmatiques, qu'on se fatigue inutilement pour en deviner le sens. Mais tout cela ne prouve autre chose, si ce n'est que de mauvaises *allégories* sont détestables. Si le peintre

étoit éclairé & dirigé par des connoisseurs de la nature & des antiquités, il seroit aisé de porter ce genre à un plus haut degré de perfection. La matière est assez intéressante pour mériter les recherches les plus exactes.

L'*allégorie* consiste ici dans la représentation d'une idée générale, au moyen d'un fait particulier. Un tableau qui représente un acte de justice ou de bienfaisance, n'est que le tableau historique d'un cas individuel ; c'est le langage propre & naturel des arts du dessin : mais représenter en général la justice ou la bienfaisance par leurs attributs naturels, c'est composer une *allégorie*. Elle ne se borne pas simplement aux notions, elle s'étend encore à des pensées entières, qui réunissent diverses notions à un seul tout ; elle exprime des vérités générales, & devient un langage réel. La différence essentielle entre la langue peinte & la langue parlée, consiste dans les signes ; ils sont arbitraires dans celle-ci & naturels dans l'autre. Nos langues ne sont intelligibles qu'à ceux qui se sont fait enseigner la signification des termes ; mais l'*allégorie* doit se faire entendre sans autre instruction : c'est une langue universelle, à la portée de tout homme qui réfléchit.

Il ne faut pas confondre le langage allégorique, avec cette espèce d'hiéroglyphes dont les figures sont des signes de simple convention, & qui, à cet égard, ressemble au langage commun. Cette distinction est d'autant plus nécessaire, que des connoisseurs même s'y trompent souvent. Richardson, par exemple, dans sa *Description des tableaux*. (Tome III, part. I, page 50), nomme une belle *allégorie*, certain tableau d'Augustin Carrache, qui n'est rien moins qu'une *allégorie* ; c'est un hiéroglyphe, un rébus, un simple jeu de mots. Le tableau représente le dieu Pan vaincu par l'Amour ; pour exprimer cette proposition générale : *l'Amour triomphe de tout*. Toute l'invention de Carrache roule sur l'équivoque du mot *Pan*, qui en grec signifie *tout*. De tels hiéroglyphes n'appartiennent pas à l'*allégorie*.

Cependant, pour nous rapprocher de l'usage reçu, & peut-être aussi pour céder un peu à la nécessité, nous ne prendrons pas les termes à la rigueur. Plusieurs images hiéroglyphiques sont depuis si long-temps

rangées dans la classe des *allégories*, qu'on les croit réellement allégoriques. La figure d'une femme armée qui tient une lance & un bouclier, & qui a un hibou sur son casque, n'est point le signe naturel de la sagesse; ce n'est donc point une véritable *allégorie*: elle est néanmoins adoptée comme telle depuis un temps immémorial. Plusieurs signes purement hiéroglyphiques, que nous tenons de l'antiquité, passeront toujours pour de véritables images allégoriques, parce que, accoutumés à les voir dès l'enfance, nous les prenons en effet pour des signes naturels de ce qu'ils expriment.

Avant d'aller plus loin, il faut remarquer ici une différence entre les arts de la parole & ceux du dessin, par rapport au but dans lequel ils emploient l'*allégorie*; d'où il résultera que la peinture peut se permettre quelques libertés qu'on n'accorderoit pas à la poésie ou à l'éloquence. Rien n'empêche que dans le discours on ne se serve du terme propre; il ne faut donc s'en écarter, que lorsqu'il y a un avantage marqué à y substituer une expression figurée: c'est même un défaut dans le discours de recourir au langage allégorique, dès qu'il ne renchérit point sur l'effet du langage ordinaire. Il n'en est pas ainsi dans la peinture. Les arts du dessin n'ont point de langage affecté aux notions générales: il doit donc leur être permis de se servir de l'*allégorie*, lors même qu'elle n'ajoute rien à la force de l'expression, & qu'elle ne dit que ce que le langage ordinaire pourroit également dire. Quand, par exemple, on voit sur une ancienne médaille, l'empire Romain représenté sous la figure d'une personne tombée par terre, que Vespasien relève, il est clair que cette *allégorie* ne dit précisément, & n'exprime qu'avec le même degré de force ce que le langage ordinaire eût rendu tout simplement: *Vespasien a rétabli l'empire, qui étoit tombé en décadence sous ses prédécesseurs*. Mais il faut ici tenir compte au dessinateur d'un mérite qui n'en seroit pas un pour l'orateur. Ainsi, ce qui dans le discours ne seroit encore que le langage ordinaire, est déjà une *allégorie* permise dans la peinture. Il est vrai néanmoins que, même dans les arts du dessin, pour qu'une *allégorie* mérite une attention distinguée, ce n'est pas assez qu'elle

exprime intelligiblement une notion générale, elle doit encore la rendre avec beauté & avec énergie.

Examinons présentement les divers genres d'*allégories*. On peut, d'après leur signification, les réduire à deux espèces; l'une, que nous nommerons *images allégoriques*, n'exprime qu'un objet indivisible, une notion, une propriété, un être incorporel; l'autre, qu'on peut nommer *représentation allégorique*, réunit plusieurs de ces objets, pour exprimer une action, un événement, ou une combinaison d'idées. D'après la manière de s'énoncer, l'*allégorie* est encore de deux espèces; l'une emprunte immédiatement ses images de la nature, comme lorsqu'on désigne l'amour du travail par la figure d'une abeille; c'est l'emblème: l'autre invente ses images en tout ou en partie, & cette dernière espèce est l'*allégorie* proprement ainsi nommée.

Considérons d'abord les images allégoriques, soit qu'on s'y serve d'emblèmes ou d'*allégories*. L'espèce la plus commune est celle qui ne produit d'autre effet, que celui de rendre la pensée intelligible. Elle ne fait que ce que seroit un terme emprunté du latin, lorsque ce terme manque dans notre langue. La figure d'une femme qui porte une couronne fermée sur sa tête, & un manteau parsemé de lys sur ses épaules, ne dit, par exemple, rien de plus que ce que renferme le mot *France*. Quelquefois cette *allégorie* désigne immédiatement le nom de la chose, comme la grenouille & le lézard sculptés sur deux volutes antiques, qui, suivant M. Winckelman, désignent les deux architectes Batrachus & Saurus.

D'autres fois l'*allégorie* indique la chose par quelque-une de ses propriétés: c'est ainsi que la ville de Damas est représentée sous la figure d'une femme qui tient des prunes dans sa main. Il y a une infinité d'*allégories* dans ce goût: ce ne sont au fond que des hiéroglyphes; mais le besoin les a introduites, & l'on ne sauroit s'en passer.

Les images allégoriques, qui ne se bornent pas à indiquer simplement l'objet, mais qui le caractérisent en quelque façon, sont d'un grand prix. Elles ressemblent à ces termes riches qui, par leur étymologie, ou par leur composition, donnent en quelque

manière

maniere la définition de la chose même , & en font le signe naturel. Tel est, par exemple, l'emblème de l'ame , ou de l'immortalité , que les anciens désignoient par un papillon. Cet emblème n'annonce pas simplement l'immortalité ; il fait de plus sentir que ce n'est qu'après s'être dépouillée de l'enveloppe grossiere , que l'ame jouit de sa véritable vie. Telle est encore l'image allégorique de la justice : le bandeau & la balance n'expriment pas uniquement le mot justice , ils en indiquent le caractère essentiel ; l'impartialité , l'incorruptibilité , & la scrupuleuse exactitude.

Il seroit inutile de dire que des images de cette espèce sont de beaucoup à préférer à celles dont la signification se borne au mot : mais il est important de faire observer qu'un artiste , qui aura du génie , peut donner à une image , d'ailleurs peu significative , un sens naturel , à l'aide de quelques traits caractéristiques. C'est ainsi que le Poussin a su ingénieusement désigner le Nil. La tête de ce fleuve est cachée dans les roseaux , pour marquer qu'on en ignore encore la source. C'est au moyen de ces traits particuliers , qu'on peut donner une signification plus précise aux images des choses qui ont des propriétés sensibles , comme sont les provinces , les villes , les fleuves. Cela peut même s'étendre aux images d'idées purement abstraites. Buphalus , artiste grec , avoit ainsi désigné la fortune d'une maniere très-expressive : elle portoit un cadran solaire sur la tête , & une corne d'abondance à la main (Pausanias , Liv. IV.) Parmi les pierres gravées de Mariette , il y en a une (n. 17) , qui pourroit passer pour une excellente allégorie de la poésie. C'est un génie monté sur un griffon ; il appuie sa main droite sur une lyre : celle-ci est placée sur un trépié qui est soutenu à son tour par une base de forme cubique. Le cube peut désigner la justesse des pensées ; le trépié , l'inspiration ; & la lyre , l'harmonie : les trois qualités essentielles du poëme.

Les images allégoriques , qui présentent des figures humaines , sont les plus propres à rendre l'allégorie parfaite , par l'attitude , le caractère & l'action de ces figures. C'est par-là que les emblèmes , d'ailleurs si peu significatifs , des nations & des villes , ac-

Tome II.

quierent l'expression la plus forte , lorsqu'on les applique à des cas particuliers , que l'artiste a la touche sûre , & qu'il a un peu de ce génie qui guidoit Aristides , quand , par une seule figure , il sut exprimer le caractère distinctif des Athéniens. Que de force , & que de choses Appelles n'avoit-il pas mis dans l'image de la calomnie , dont Lucien nous a conservé la description ? Et quelle horreur n'inspire pas l'image de la guerre dans Aristophane , quand Mars , dont la figure ne dit ordinairement rien de bien expressif , est représenté écrasant dans un énorme mortier , des villes , & réduisant en poudre des provinces entieres ?

Mais , pour trouver des allégories de l'espèce dont nous parlons , il faut sans doute être doué d'un génie qui n'est donné qu'aux artistes du premier ordre. Dans cette foule immense d'images allégoriques , qu'on voit sur les médailles antiques , il n'y en a que très-peu qui soient bien énergiques. Les plus parfaites en ce genre , sont les images des divinités , qu'on peut , en quelque maniere , mettre au rang des images allégoriques. Le Jupiter de Phidias étoit proprement une image allégorique de la divinité ; & le fameux Apollon du Belvedere n'est autre chose qu'une allégorie parfaite du soleil , dont cette admirable image exprime à nos yeux l'éternelle jeunesse , la douceur attrayante , & l'infatigable activité.

Le vrai génie fait donc donner le plus haut degré d'expression à des images qui , d'elles-mêmes , seroient peu expressives ; mais ce n'est pas en y joignant ces foibles indices , qu'on nomme des attributs , que l'on peut atteindre à ce degré d'énergie. On ne sauroit trop répéter à l'artiste qu'il ne suffit pas de mettre une balance dans la main de la justice ; il doit savoir donner à Thémis le caractère de divinité qui lui est propre , comme le Jupiter & l'Apollon , dont nous venons de parler , ont le leur. Le bel esprit , qui saisit des ressemblances subtiles & minutieuses , n'est pas ce qu'il faut ici : il n'y a qu'un grand génie capable d'exprimer chaque caractère de l'esprit , chaque sentiment de l'ame , qui puisse réussir dans des inventions de ce genre.

Les attributs servent néanmoins aussi dans l'allégorie , pour en faciliter l'intelligence ,

X

& pour conduire à l'essentiel. Nous ne désapprouvons pas le croissant sur le front de Diane ; il nous explique le sujet : mais l'artiste ne doit pas croire que cet attribut suffit pour remplir l'allégorie, ou qu'il puisse être placé indifféremment sur toute figure de femme. Ces signes, qui ne sont que parlans, sans aucune énergie, sont d'autant plus nécessaires ici, que l'allégorie la plus énergique laisse souvent en doute sur le véritable sens, lorsque ce sont les arts du dessin qui la présentent. Quand même l'artiste réussiroit parfaitement à exprimer l'idée du temps dans l'image de Saturne, il ne sera que bon qu'il y joigne un sablier, ou quelque autre signe de cette nature : c'est en quelque manière écrire le nom de l'image, dont ensuite on doit pouvoir reconnoître les caractères en elle-même. Le dessinateur est ici incomparablement plus borné que le poète. Ce dernier présente son allégorie dans une connexion qui indique aisément le sens. L'autre au contraire, est souvent réduit à ne donner qu'une image isolée ; rien, autour d'elle, ne peut aider à deviner sa signification. L'artiste est alors dans la nécessité de recourir à des accessoires qui y suppléent ; mais, nous le répétons encore, il ne doit pas se contenter de ces petits signes accessoires, il doit s'exprimer dans le grand. Si ce qu'on rapporte de l'habileté des anciens peintres & sculpteurs est vrai, plusieurs d'entre eux ont eu le talent de faire des images telles que nous les exigeons ; & rien ne leur a dû être impossible, même dans la partie la plus difficile de leur art, dans l'allégorie. Quel tableau allégorique eût été impossible à Euphranor, s'il a su peindre Paris, de manière qu'on démêloit en lui le juge de la beauté, le ravisseur d'Hélène & le meurtrier d'Achille ? *Euphranoris*, (dit Plin, *Liv. XXXIV, 8.*) *Alexander Paris est, in quo laudatur, quod omnia simul intelligantur, judex dearum, amator Helenæ, & tamen Achillis interfector.* Nous verrons (art. ANTIQUES), ce qu'il faut penser de ces récits sur l'art des anciens. Mais quoi qu'il en soit, il est certain que le génie peut aller au-delà de ce que la raison conçoit : & il est bon d'exciter les artistes modernes par l'exemple des productions des anciens, fussent-elles exagérées.

A la suite des simples images allégoriques ; viennent les tableaux qui représentent allégoriquement une maxime, ou une proposition générale. C'est ici qu'il faut appliquer la décision d'Horace, qu'on cite souvent mal-à-propos.

*Segnius irritant animos demissa per aurem ;
Quam quæ sunt oculis subjecta fidelibus.*

Quand un tableau allégorique n'exprimeroit pas une vérité avec beaucoup plus d'énergie que ne le feroit le simple discours, on auroit néanmoins l'avantage d'être plus vivement affecté, parce qu'on voit intuitivement ce que le discours ne montre qu'à l'entendement, ou tout au plus à l'imagination, qui n'est aux sens, que comme l'ombre est au corps. Mais si, à cet avantage, le tableau réunit encore une perfection intrinsèque, son effet l'emportera de beaucoup sur toute l'énergie de la poésie, & l'on aura atteint le plus grand but que l'art puisse se proposer.

Qu'il nous soit permis de faire ici une remarque, sur laquelle on ne sauroit trop insister. C'est un grand abus en matière de peinture, que jusqu'à présent on exalte généralement beaucoup plus la beauté du pinceau, que celle de l'invention ; c'est préférer les moyens à la fin. La plupart des connoisseurs ressemblent à l'avare qui met la félicité à posséder un moyen dont il n'a aucun dessein de faire usage. L'heureuse invention d'une allégorie intéressante, doit donner plus de prix à un tableau, que ne lui en donneroit le pinceau du Titien même, s'il n'étoit accompagné d'aucun autre mérite. Mais cette carrière n'est ouverte qu'aux génies du premier ordre ; peu d'artistes y ont réussi : c'est la partie foible des dessinateurs modernes, c'est aussi celle des amateurs. On continue d'admirer les chétives inventions d'Otto-Venius : il dessinoit bien ; mais ses emblèmes d'Horace sont pitoyables, & quelques-uns même puériles.

On peut distinguer trois sortes de tableaux allégoriques, selon la nature du sujet, qui est ou physique, ou moral, ou historique. Les saisons, les parties du jour, les trois régnes de la nature, la nature elle-même, appartiennent à la première classe. De tels tableaux représentent allégoriquement quelques-unes des principales propriétés de l'objet. Ce sont des poèmes peints, dont le su-

jet est pris de la nature visible, & entremêlé d'objets pathétiques & moraux. Un bel exemple à produire en ce genre, seroit le plafond du château de Reinsberg, où Pesne a représenté le jour naissant, si, comme ce célèbre artiste se le proposoit, il avoit fait graver ce tableau.

La seconde classe contient les représentations de vérités générales, & de maximes relatives aux mœurs. De ce genre est cette pierre gravée si connue, qui représente l'amour à cheval sur un tigre ou sur un lion, pour exprimer que cette passion adoucit les caractères les plus farouches. Le tableau de la calomnie, dont nous avons déjà parlé, est plus détaillé; il fait sentir par divers traits marqués toute la laideur de ce vice. Ces tableaux ne diffèrent de l'*allégorie* du discours, qu'en ce qu'ils disent immédiatement aux yeux ce qu'à l'aide des mots, le discours dit à l'imagination. L'observation attribuée à Pythagore, que lorsqu'un état a joui quelque temps d'une heureuse abondance, le luxe s'y introduit insensiblement, puis le dégoût, ensuite des excès monstrueux, & enfin la ruine totale: cette observation est un tableau tout fait. Le peintre n'a qu'à le porter de l'imagination sur la toile.

La troisième classe enfin renferme les représentations historiques, soit qu'elles indiquent simplement les faits, ce qui constitue l'*allégorie* historique la plus commune, telle qu'on la voit sur tant de médailles antiques & modernes; soit qu'elles circonscient les événements: ce qui constitue l'*allégorie* sublime du genre historique, telle qu'on l'admire dans les tableaux de le Brun, où les grandes actions de Louis XIV sont représentées.

C'est le point le plus haut & le plus difficile de l'art; il n'y a que des peintres du premier rang, qui puissent y atteindre. Déjà dans les arts de la parole, rien n'est plus difficile que de saisir un événement mémorable, ou une grande action par son côté le plus saillant, pour l'énoncer en une seule période de manière que de ce point de vue principal on puisse découvrir tous les détails à la fois.

Pour réussir dans ce genre, il faut non-seulement savoir, à l'exemple de l'orateur, concentrer une multitude de choses en un

petit espace, il faut encore avoir l'art de le rendre bien visible, & c'est-là ce qui rend si rares les *allégories* excellentes dans ce genre. La représentation allégorique d'un événement ne renferme proprement rien d'historique; car c'est moins le fait qu'elle doit présenter, qu'une remarque importante & féconde en application sur le fait; de ces remarques telles qu'un grand historien pourroit les faire pour montrer un événement sous un point de vue qui frappe, comme quand Tacite dit: *breves & infastos populi romani amores. Annal. II, 41.* Le but d'un tableau allégorique n'est nullement de transmettre l'histoire à la postérité, il y a des moyens plus simples, & plus sûrs de remplir cet objet; son but est de mettre les faits dans le point de vue le plus éclatant: ce qui n'est rien moins que facile. Il faut pour cet effet que l'histoire qu'on en a vue soit très-connue, & que de plus elle renferme ou par les desseins qui l'ont fait naître, ou par les circonstances qui l'ont accompagnée, ou par les suites qui en ont résulté, quelque chose de généralement mémorable: c'est cette généralité qui fait proprement l'essence de l'*allégorie*.

Il y a, dans la galerie de Duffeldorf, un tableau de Raphaël qui représente un jeune homme dans un bocage épais, assis auprès d'une source d'où il a puisé de l'eau dans une coupe qu'il tient devant soi, à la main. Jusques-là ce tableau est purement historique, & c'est aussi tout ce qu'un peintre ordinaire pourroit exprimer même avec le coloris du Titien. Mais Raphaël a su donner à cette figure unique des pensées si hautes, un recueillement si sublime à la vue de cette coupe d'eau, qu'on reconnoît dans ce jeune homme Jean-Baptiste occupé dans le désert à réfléchir sur sa vocation divine, & qu'on croit ensuite entendre ses profondes méditations sur le baptême. Voilà ce qui tient déjà à la haute *allégorie*. Quiconque ne fait peindre que des corps, ne doit pas l'entreprendre. Eût-il pour chaque idée particulière l'image la plus exacte, il ne donneroit qu'un hiéroglyphe bien intelligible, mais point une *allégorie*. Celle-ci n'exprime pas la lettre, mais l'esprit de la chose.

Le premier soin de l'artiste sera donc de découvrir l'ame dans le matériel d'un évé-

nement qu'il veut allégoriser ; & son second soin doit être de la rendre visible. Ainsi le tableau allégorique des conquêtes d'Alexandre ne représenteroit pas des expéditions militaires, ni des batailles ; il exprimeroit ou le noble desir de venger sur un monarque enivré de sa puissance, les injures d'un peuple libre ; ou l'ambition effrénée & ses funestes suites, dans un prince qui unit les plus grands talens à un pouvoir assez considérable ; ou enfin quelqu'autre pensée de cette nature qui nous plaçât d'abord dans le point de vue convenable. Quand l'artiste aura trouvé l'esprit de son histoire, il ne lui sera pas difficile d'inventer les caractères propres à marquer le fait. Il est aisé de faire connoître les temps, le lieux, & les personnages.

S'il est vrai, comme les anciens l'ont rapporté, qu'Aristides ait pu dans une seule figure exprimer parfaitement le caractère des Athéniens, caractère si singulièrement contrasté ; pourquoi ne pourrions-nous pas attendre de l'art perfectionné, des tableaux vraiment allégoriques ? Tels seroient, par exemple, l'influence du rétablissement des sciences sur les mœurs ; la découverte de l'Amérique figurée par quelques-uns des plus importans effets qu'elle a produits, &c.

Après avoir vu la nature de l'allégorie, ses diverses especes & son prix, il nous reste à faire quelques remarques sur son invention & ses usages.

La perfection de l'allégorie dépend en grande partie de l'heureuse invention des images particulières. Une collection des meilleures images allégoriques actuellement inventées, seroit d'un grand secours aux artistes, si elle étoit accompagnée d'une critique saine & judicieuse. Winckelman a commencé ce recueil, mais on n'a point d'ouvrage encore qui développe des principes lumineux sur l'invention de ces images. Nous allons donner quelques observations qui pourront aider à cette recherche.

De simples hiéroglyphes, auxquels le besoin oblige de recourir, sont d'une invention assez facile ; un écu blasonné, ou quelque autre signe visible y peut suffire. Il en faudroit néanmoins exclure les allusions qui ne roulent que sur le son ; quoiqu'elles soient autorisées par l'usage, & qu'on trouve

souvent sur des antiques, un homme à cheval pour désigner le nom de *Philippe*. Cela pouvoit être bon dans le temps où l'on ignoroit encore l'art de l'écriture, & ne sauroit être excusé aujourd'hui que dans les cas qui n'admettent aucune autre ressource. Entre les hiéroglyphes qu'on peut utilement employer dans l'allégorie, il faut encore ranger certains signes, qui, sans avoir de signification naturelle, en ont une de convention, qui est fondée sur l'usage ; de ce genre sont les sceptres & les couronnes, pour désigner les rois & les souverains ; les têtes de bélier, & les pateres sur la frise de l'ordre dorique, pour désigner un temple ; les trophées sur des arfenaux, &c. Pour inventer de tels emblèmes, il suffit de connoître les mœurs & les usages des nations.

Il y a plus d'art à trouver des images allégoriques qui expriment bien les propriétés de la chose signifiée. Il faut pour cet effet savoir développer distinctement les notions que cet objet renferme ; avoir le don de les simplifier, & sur-tout de saisir au juste ce qui est exclusivement propre à cette chose. Chaque vertu, par exemple, outre ce qu'elle a de commun avec les autres, a ou dans son origine, ou du moins dans ses effets, quelque chose de caractéristique qui lui est propre, & qui sert à la distinguer. C'est-là ce qui doit être représenté par l'image que l'artiste inventera.

Il y a des images allégoriques qui tiennent de la nature de l'exemple ; c'est ainsi qu'Oreste & Pylade sont une image de l'amitié. D'autres sont des comparaisons, comme lorsqu'on emploie un vaisseau qui a le vent en poupe pour désigner un heureux succès. D'autres enfin sont de véritables allégories ; tel est le crible employé à puiser l'eau pour exprimer une entreprise vaine. C'est aux circonstances particulières à déterminer le choix de l'une de ces trois especes ; les images proprement allégoriques doivent être liées à quelque objet bien choisi qui en fixe la signification. Ainsi l'image d'un papillon que Socrate contemple avec attention, exprime assez clairement les méditations de ce philosophe sur l'immortalité de l'ame. Ainsi des têtes de pavots entrelacées en guirlande autour des tempes d'une personne qui repose, représenteront très-

bien le sommeil ; mais dans une autre composition, ces mêmes pavots pourroient aisément être l'image de la fécondité.

C'est donc le but précis qu'on se propose qui doit guider dans le choix & l'invention des images ; celles qui peuvent se lier à des figures humaines, en forme d'attributs, ou de marques caractéristiques, sont les plus convenables, parce que l'action qui les accompagne donne plus de clarté & même plus d'énergie à leur signification. La vanité d'attirer sur soi les regards du peuple, est, par exemple, bien exprimée par l'image d'un Paon ; mais l'allégorie acquiert une application plus étendue, si l'on choisit une figure de femme qui tienne ou qui porte des plumes de cet oiseau. On peut, au moyen de cette figure, rendre l'allégorie beaucoup plus précise & plus expressive, par le caractère de la personne, par son attitude & par son action ; c'est cette considération sans doute qui a fait inventer aux artistes de l'ancienne Grèce, tant de personnages allégoriques ; celui de la nécessité que nous avons rapporté d'après Horace, en est un très-bel exemple.

C'est de l'heureuse invention des images isolées, que dépend l'invention du tableau entier, moral, physique, ou historique. Ces tableaux exigent nécessairement des personnages ; car une représentation qui ne seroit composée que de simples signes à l'imitation des hiéroglyphes qu'on voit sur les monumens de l'ancienne Égypte, ne mériteroit pas le nom de tableau allégorique.

Il seroit inutile de prescrire des règles particulières sur l'invention de ces tableaux ; l'artiste fera bien néanmoins de méditer avec soin les trois routes que nous avons indiquées, & de s'y exercer souvent. Nous allons encore les parcourir rapidement pour lui en montrer l'usage.

La voie de l'exemple est la première & la plus aisée. Pour représenter une chose en général, on choisit un cas particulier qui, à l'aide du lieu, ou de quelque accessoire, peut aisément recevoir une signification générale. Un peintre ou un sculpteur de l'antiquité n'avoit qu'à représenter dans un temple de la fortune, ou Denis à Corinthe, ou Tyrtée à la tête d'une armée, ou Marius enfoncé dans un marais, ou Bélisaire tendant

la main, ou quelque autre exemple mémorable des révolutions de la fortune ; le tableau allégorique étoit achevé. Le lieu seul suffisoit pour changer le fait particulier en une représentation générale du pouvoir de la fortune. Mais le même trait historique, placé en tableau dans une chambre, ne seroit point encore une allégorie ; il faudroit y ajouter quelque part à propos un temple de la fortune, ou désigner cette déesse par les ornemens allégoriques du cadre, &c.

La voie des comparaisons a plus de difficultés. Il faut d'abord que l'artiste imagine une comparaison qui exprime fortement sa pensée ; il faut ensuite qu'il invente un moyen d'en faire connoître l'application. Un tableau sur lequel on verroit un ouragan déraciner les plus gros chênes, & faire plier des arbrisseaux, pourroit être pris pour un simple paysage ; mais le peintre en fera une allégorie s'il fait y introduire quelques personnages dont l'action indique clairement qu'ils appliquent cette représentation comme un emblème de la maxime générale qu'il vaut mieux se soumettre avec résignation aux adversités que de se roidir hors de saison par un orgueil opiniâtre.

La troisième voie est celle des allégories pures, c'est la plus difficile, mais aussi la plus parfaite lorsqu'on y réussit. Si, par exemple, on se proposoit de représenter par cette voie les bizarreries de la fortune, il faudroit exclure tout ce qu'il y a de vrai ou de propre dans les deux exemples précédens, & n'admettre que des images d'invention. La fortune seroit une déesse assise sur un trône. Elle auroit divers attributs, les uns exprimeroient des caractères de sa puissance, les autres marqueroient des traits de ses caprices. Une baguette magique dans sa main indiqueroit les effets rapides & merveilleux de son pouvoir. Son trône suspendu, & soutenu par les vents, dont chacun seroit désigné sous une figure allégorique, représenteroit l'inconstance du bonheur, & la promptitude de ses variations. L'air de tête, les traits du visage, l'attitude annonceroient la légèreté, le caprice, l'effronterie & l'étourderie. Pour donner plus d'étendue au tableau, on pourroit y ajouter bien des idées au moyen de quelques images accessoires. La richesse & la pauvreté, la

grandeur & l'esclavage, ou d'autres images de cette nature, formeroient la fuite de la déesse; la sécurité marcheroit devant elle, &c. &c.

Mais qu'aucun artiste n'entreprenne de pa elles *allégories*, s'il ne se sent la force de pénétrer dans le sanctuaire où Raphaël & Appelles ont été initiés à tous les mystères de l'art. C'est ici qu'il faut appliquer ce qu'Horace a dit aux poètes :

Mediocribus esse poëtis

Non homines, non dii, non concessere columnæ.

Plus l'*allégorie* pure est admirable quand elle est bonne, parce qu'elle est le dernier effort de l'art, plus elle est ridicule quand elle est mauvaise.

Reste à parler de l'usage de l'*allégorie*. Cet usage est d'une grande étendue. L'architecture emploie l'*allégorie* pour donner à ses ouvrages l'empreinte de leur destination. Des ornemens *allégoriques*, qui enrichissent diverses parties d'un édifice, en annoncent l'usage précis, & servent à caractériser un temple, un arsenal, le palais d'un monarque. Des statues & des tableaux placés dans les églises, dans les cours de justice, dans d'autres bâtimens publics, peuvent y être d'un grand usage pour concourir au premier but que les beaux-arts doivent se proposer.

Les anciens ont très-souvent employé l'*allégorie* à caractériser leurs meubles. Les chandeliers, les lampes, les tables, les chaises, les vases de toute espèce, étoient ornés de figures *allégoriques*. Cet usage n'étoit pas, à la vérité, d'une grande importance, mais il donnoit néanmoins un certain intérêt aux choses les plus communes, l'imagination étoit réveillée au milieu des occupations les plus indifférentes, & c'est-là encore un des buts des beaux-arts.

D'ailleurs ces ornemens hiéroglyphiques & *allégoriques* des ustensiles ordinaires, ont le grand avantage d'aider le peintre à caractériser aisément les personnages, & les objets qui entrent dans les tableaux d'une composition étendue. Une simple houlette couchée sur un tombeau, suffit pour désigner la personne que ce tombeau renferme; & souvent une minutie dans ce genre, peut

donner l'intelligence d'un tableau, qui, sans ce secours, auroit été énigmatique.

C'est dans les médailles qu'on fait l'usage le plus fréquent de l'*allégorie*; c'est-là néanmoins où l'on a pu s'en dispenser plus aisément, dès que l'art d'écrire a été inventé. Car pour l'ordinaire une courte légende exprime mieux ce qu'on a à dire, que les figures tracées ne peuvent le faire. Les médailles *allégoriques* ne sont intéressantes que lorsque l'artiste a été assez heureux pour trouver une *allégorie* énergique qui exprime avec plus de vivacité, & dans une signification plus étendue ce que l'inscription ne pourroit qu'indiquer; mais ces images sont bien rares.

Il en faut dire autant sur l'usage de l'*allégorie* dans les monumens; si elle ne sert qu'à indiquer quelques faits historiques, l'inscription est préférable à l'emblème. Le nom de Diogène, gravé sur sa tombe, s'y fût aussi-bien conservé que la figure d'un chien, & eût mieux désigné le philosophe. Il n'y a qu'un respect superstitieux pour l'antiquité qui puisse faire admirer de telles *allégories* sur les monumens anciens. On en trouve un grand nombre dans ce goût, rapportées par Pausanias.

L'*allégorie* servoit encore chez les payens, à exprimer leurs idées sur divers attributs de la divinité, par les statues de leurs dieux. Ce n'étoient que des images symboliques, placées ou dans des temples, ou dans des lieux publics, pour servir à quelque but déterminé.

Nous avons déjà parlé de l'usage étendu de l'*allégorie* dans la peinture, & de ses divers genres. Nous ajouterons simplement qu'il vaut beaucoup mieux que le peintre supplée au défaut des signes symboliques bien expressifs, par une bonne inscription, que par des hiéroglyphes forcés. C'est ainsi que Raphaël & le Poussin en ont usé. Un tableau du premier, dans la galerie Farnese, représente Vénus avec Anchise; il falloit désigner clairement ce personnage principal pour qu'on ne se trompât pas au sujet du tableau; & l'expédient que Raphaël a imaginé, c'est de tracer en trois mots: *Genus unde latinum*. Le peintre françois a su exprimer aussi heureusement l'esprit d'un de ses tableaux, par cette courte inscrip-

tion sépulcrale, & *in Arcadia ego.* (Voyez du Bos, *Réflexions sur la poésie & la peinture*, T. I, sect. 6.)

Quant au mélange des personnages *allégoriques* avec des personnages réels & historiques, M. du Bos le rejette absolument comme une chose qui est absurde, & qui révolte le bon sens. On peut voir les raisons que cet habile critique en allégué dans l'ouvrage cité; elles sont si judicieuses qu'on ne peut guère s'y refuser. C'est cependant une affaire de sentiment, comme le mélange de la mythologie dans nos odes modernes. On ne doit empêcher personne d'y trouver du plaisir.

D'un autre côté, il semble qu'il y auroit trop de rigidité à refuser aux personnages *allégoriques*, la liberté de prendre part à une action historique. Ce que nous avons dit de l'usage des êtres *allégoriques* en poésie, doit encore servir de règle au peintre. S'il est donc permis à un poète, après avoir décrit un stratagème amoureux, d'ajouter que Vénus & les Amours s'en sont réjouis, pourquoi le peintre n'oseroit-il, après avoir peint un fait historique dans ce genre, imiter l'heureuse idée de l'Albane, dans son tableau de l'enlèvement de Proserpine? Ce tableau représente Pluton qui se hâte d'emmenier cette déesse, on voit dans les airs de petits amours, qui, par des danses & des espiègeries, expriment la grande joie que cet enlèvement leur inspire; d'un autre côté, Cupidon vole en riant dans les bras de sa mère, pour la féliciter du succès de cette entreprise. *Description de la galerie de Dresde.*

Il n'y a point de connoisseur à qui un mélange aussi agréable de l'*allégorie* avec l'histoire, puisse déplaire; il peut servir de modèle sur la manière de traiter un alliage si délicat. Si Rubens s'en étoit acquitté avec autant d'esprit dans la galerie du Luxembourg, il est à présumer que M. du Bos n'auroit pas marqué une si forte répugnance pour les tableaux de ce genre. (*Cet article est tiré de la théorie générale des beaux-arts de M. SULZER.*)

ALLEGORIQUE, adj. (*Belles-lettres. Poésie.*) Un personnage *allégorique* est une passion, une qualité de l'ame, un accident de la nature, une idée abstraite personni-

fiée. Presque toutes les divinités de la fable sont *allégoriques* dans leur origine; la Beauté, l'Amour, la Sagesse, le Temps, les Saisons, les Elémens, la Paix, la Guerre, &c.: mais lorsque ces idées abstraites personifiées ont été réellement l'objet du culte d'une nation, & que dans sa croyance elles ont eu une existence idéale, elles sont mises, dans l'ordre du merveilleux, au nombre des réalités, & ce n'est plus ce qu'on appelle des *personnages allégoriques*. Ainsi, dans Homère, on distingue l'*allégorie* d'avec la fable: Vénus & Jupiter sont de la fable; l'injure & les prières sont de l'*allégorie*. Il est vraisemblable que dans le langage des premiers poètes, l'*allégorie* fut la pépinière des dieux; l'opinion en prit ce qu'elle voulut pour former la mythologie, & laissa le reste au nombre des fictions.

Le même personnage est employé comme réel dans un poème, & comme *allégorique* dans un autre, selon que le système religieux dans lequel ce personnage est réalisé, convient ou non au sujet du poème. Ainsi, par exemple, dans l'*Énéide* l'amour est pris pour un être réel, & dans la *Henriade* ce n'est qu'un être *allégorique* de la même classe que la politique & la discorde.

Nos anciens poètes ont porté à l'excès l'abus des personnages *allégoriques*; le *Roman de la Rose* les avoit mis en vogue: dans ce roman l'on voit en scène, *jalousie*, *bel accueil*, *faux-semblant*, &c. & d'après cet exemple, on mettoit sur le théâtre, dans les soties & les mystères, *le tien*, *le mien*, *le bien*, *le mal*, *l'esprit*, *la chair*, *le péché*, *la honte*, *bonne compagnie*, *passé-temps*, *je bois à vous*, &c., & tout cela étoit charmant; & dans ce temps-là, on auroit juré que de si heureuses fictions réussiroient dans tous les siècles.

Non-seulement on faisoit des personnages, mais encore des mondes *allégoriques*, & l'on traçoit sur des cartes, de poste en poste, la route du bonheur, le chemin de l'amour: par exemple, on partoit du port d'indifférence, on s'embarquoit sur le fleuve d'espérance, on passoit le détroit de rigueur, on s'arrêtoit à persévérance, d'où l'on découvroit l'isle de faveur, où faisoit naufrage innocence. Ces curieuses puérités ont

été à la mode dans le siècle du bel-esprit & du précieux ridicule ; le bon esprit les a réduites à leur juste valeur ; & on n'en voit plus que sur des écrans, ou dans quelques livres mystiques. (M. MARMONTEL.)

ALLEGORIQUE, adj. (Théol.) *ce qui contient une allégorie. Voyez ALLÉGORIE.* Les théologiens distinguent dans l'écriture deux sortes de sens en général, le sens littéral & le sens mystique. Voyez SENS LITTÉRAL & MYSTIQUE.

Ils subdivisent le sens mystique en *allégorique, tropologique & anagogique.*

Le sens *allégorique* est celui qui résulte de l'application d'une chose accomplie à la lettre, mais qui n'est pourtant que la figure d'une autre chose : ainsi le serpent d'airain élevé par Moïse dans le désert pour guérir les Israélites de leurs plaies, représentoit dans un sens *allégorique* Jésus-Christ élevé en croix pour la rédemption du genre humain.

Les anciens interpretes de l'écriture se sont fort attachés aux sens *allégoriques* : on peut s'en convaincre en lisant Origène, Clément d'Alexandrie, &c. mais ces *allégories* ne sont pas toujours des preuves concluantes, à moins qu'elles ne soient indiquées dans l'écriture même, ou fondées sur le concert unanime des peres.

Le sens *allégorique* proprement dit, est un sens *mystique* qui regarde l'église & les matieres de religion. Tel est ce point de doctrine que saint Paul explique dans son épître aux Galates : *Abraham duos filios habuit, unum de ancillâ, & unum de liberâ : sed qui de ancillâ, secundum carnem natus est ; qui autem de liberâ, per repromissionem : quæ sunt per ALLEGORIAM dicta. Voilà l'allégorie ; en voici le sens, & l'application à l'église & à ses enfans : Hæc enim sunt duo testamenta ; unum quidem in monte Sina, in servitute generans ; quæ est Agur..... Illa autem quæ sursum est Jerusalem libera est, quæ est mater nostra..... Nos autem fratres, secundum Isaac promissionis filii sumus..... Non sumus ancillæ filii, sed liberæ ; quâ libertate Christus nos liberavit. Galat. cap. iv, vers. 23, 24, 25, 26, 29, 31. (C.)*

* ALLEGRANIA, (Géogr.) petite île d'Afrique, l'une des Canaries, au nord de

la Gracieuse, au nord-ouest de Rocca, & au nord-est de Sainte-Claire.

* ALLEGRE ou ALEGRE, ville de France en Auvergne, généralité de Riom, élection de Brioude, au pié d'une montagne au-dessus de laquelle il y a un grand lac. Long. 21, 22 ; lat. 45, 10.

ALLEGRO, terme de Musique. Ce mot écrit à la tête d'un air, désigne, du lent au vite, le troisieme des quatre principaux degrés de mouvement établis dans la musique italienne. *Allegro* est un adjectif italien qui signifie gai ; & c'est aussi l'expression d'un mouvement gai & animé, le plus vif de tous après le *presto*. Voyez MOUVEMENT.

Le diminutif *allegretto* indique une gaieté plus modérée, un peu moins de vivacité dans la mesure. (S.)

ALLELUIA ou ALLELUIAH, ou HALLELUIAH, expression de joie que l'on chante ou que l'on récite dans l'église à la fin de certaines parties de l'office divin. Ce mot est hébreu, ou plutôt composé de deux mots hébreux ; savoir, הללה, *hal-lelu*, & יהוה, *Ja*, qui est une abréviation du nom de Dieu יהוה, *Jehova*, qui tous deux signifient *laudate Dominum* ; en sorte qu'en notre langue, *alleluia* veut dire proprement *louez le Seigneur*.

S. Jérôme prétend que le dernier mot dont est composé *alleluia*, n'est point une abréviation du nom de Dieu, mais un de ses noms ineffables ; ce qu'il prouve par divers passages de l'écriture, où à la place de *laudate Dominum*, comme nous lisons dans la version latine, les Hébreux lisent *alleluia* ; remarque qui n'infirme pas le sens que nous avons donné à ce mot.

Le même pere est le premier qui ait introduit le mot *alleluia* dans le service de l'église : pendant long-temps on ne l'employoit qu'une seule fois l'année dans l'église latine ; savoir, le jour de Pâques : mais il étoit plus en usage dans l'église grecque, où on le chantoit dans la pompe funebre des saints, comme S. Jérôme le témoigne expressément en parlant de celle de sainte Fabiole : cette coutume s'est conservée dans cette église, où l'on chante même l'*alleluia* quelquefois pendant le carême.

Saint Grégoire le grand ordonna qu'on le chanteroit de même toute l'année dans l'église latine ; ce qui donna lieu à quelques personnes de lui reprocher qu'il étoit trop attaché aux rits des Grecs , & qu'il introduisoit dans l'église de Rome les cérémonies de celle de Constantinople : mais il répondit que tel avoit été autrefois l'usage à Rome , même lorsque le pape Damase , qui mourut en 384 , introduisit la coutume de chanter l'alleluia dans tous les offices de l'année. Ce décret de Saint Grégoire fut tellement reçu dans toute l'église d'Occident , qu'on y chantoit l'alleluia même dans l'office des morts , comme l'a remarqué Baronius dans la description qu'il fait de l'enterrement de sainte Radegonde. On voit encore dans la messe Mosarabique , attribuée à S. Isidore de Séville , cet introit de la messe des défunts : *Tu es portio mea , Domine , alleluia , in terrâ viventium , alleluia.*

Dans la suite l'église Romaine supprima le chant de l'alleluia dans l'office & dans la messe des morts , aussi-bien que depuis la septuagésime jusqu'au graduel de la messe du samedi-saint , & elle y substitua ces paroles : *laus tibi , Domine , rex æternæ gloriæ* ; comme on le pratique encore aujourd'hui. Et le quatrième concile de Tolède , dans l'onzième de ses canons , en fit une loi expresse , qui a été adoptée par les autres églises d'Occident.

S. Augustin , dans son épître 119 *ad Januar.* remarque qu'on ne chantoit l'alleluia que le jour de pâques & les cinquante jours suivans , en signe de joie de la résurrection de Jesus-Christ : & Sozomene dit que dans l'église de Rome on ne le chantoit que le jour de pâques. Baronius , & le cardinal Bona , se sont déchaînés contre cet historien , pour avoir avancé ce fait : mais M. de Valois , dans ses notes sur cet auteur , montre qu'il n'avoit fait que rapporter l'usage de son siècle. Dans la messe Mosarabique on le chantoit après l'évangile , mais non pas en tout temps ; au lieu que dans les autres églises on le chantoit , comme on le fait encore , entre l'épître & l'évangile , c'est-à-dire , au graduel. Sidoine Appollinaire remarque que les forçats ou rameurs chantoient à haute voix l'alleluia

Tome II.

comme un signal pour s'exciter & s'encourager à leur manœuvre ,

*Curvorum hinc chorus helciariorum
Responfantibus ALLELUIA ripis,
Ad Christum levat amnicum celeusma :
Sic , sic psallite , nauta vel viator.*

C'étoit en effet la coutume des premiers chrétiens de sanctifier leur travail par le chant des hymnes & des psaumes. Bingham, *orig. ecclésiast. tom. VI, lib. XIV, c. xj, §. 4. (G)*

ALLELUIA, f. m. (*Hist. nat.*) en latin *oxis* , herbe à fleur d'une seule feuille en forme de cloche , ouverte & découpée. Il sort du calice un pistil qui est attaché au fond de la fleur comme un clou , & qui devient dans la suite un fruit membraneux , oblong , & divisé le plus souvent en cinq loges qui s'ouvrent chacune en dehors par une fente qui s'étend depuis la base du fruit jusqu'à la pointe. Chaque loge contient quelques semences enveloppées chacune d'une membrane élastique , qui la pousse ordinairement assez loin lorsqu'elle est mûre. Tournefort. *Inst. rei herb. Voyez PLANTE. (I)*

ALLELUIA, (*Jardin.*) *oxytriphillon*. Cette plante ne graine point , & ne se multiplie que par de grandes traînasses ou rejetons qui sortent de son pié , de même qu'il en sort des violettes & des marguerites. On replante ces rejetons en mars & avril , & on leur donne un peu d'eau. Cette plante croît naturellement dans les bois , & aime l'ombre. (K)

L'ALLELUIA , (*Médecine.*) est d'une odeur agréable , & d'un goût aigrelet : il est bon pour désaltérer , pour calmer les ardeurs de la fièvre , pour rafraîchir , pour purifier les humeurs : il fortifie le cœur , résiste aux venins. On s'en sert en décoction , ou bien on en fait boire le suc dépuré.

§ ALLEMAGNE , (*Géogr. Histoire.*) Cette région de l'Europe fut connue dans les premiers temps , sous le nom de *Germanie*. (Voyez GERMANIE.) Elle renfermoit alors le Danemarck , la Norwege & la Suede , jusqu'au golfe Botnique. Elle a aujourd'hui moins d'étendue du côté du nord. L'Océan , la mer Baltique , & tout ce que

Y

les anciens appelloient *Chersoneze cimbrique*, la bornent au septentrion; la Hongrie & la Pologne à l'orient; l'Italie & la Suisse au midi; la France & les Pays-Bas à l'occident. Les pertes qu'elle a essuyées du côté du septentrion ont été réparées du côté du midi, où elle a reculé ses frontières jusqu'à la Dalmatie & l'Italie, & même au-delà du Danube: elle a encore pris des accroissemens du côté de l'occident, par l'acquisition des pays qui composoient une partie de la Gaule Belgique.

Les traits & le fond du caractère des anciens Germains se sont perpétués dans leurs descendans. La candeur, le courage & l'amour de la liberté sont chez eux des vertus héréditaires qui n'ont point éprouvé d'altération. Les Allemands, comme leurs ancêtres, sont robustes, grands & bien conformés. Tous semblent nés pour la guerre; leurs exercices, leurs jeux, & sur-tout leur musique, manifestent leurs inclinations belliqueuses. Ce peuple de soldats, quoique fier & jaloux de ses privilèges se soumet sans murmure à l'austérité de la discipline militaire; & quoique le commandement y soit dur, l'obéissance y est sans réplique. Leur esprit inventeur a étendu les limites des arts utiles; & leur dédain pour les arts agréables leur en a fait abandonner la culture à leurs voisins. La chimere de la naissance est un mérite d'opinion qui ouvre en *Allemagne* le chemin à la fortune & aux honneurs. Les comtes, les barons se regardent comme des intelligences sublimes & privilégiées. Leur vanité leur fait croire que la nature n'a employé qu'une sale argile pour former le vulgaire des hommes, & qu'elle a réservé le limon le plus précieux pour composer ceux de leur espece. Ce préjugé est fortifié par les prérogatives attachées à la naissance: ce n'est qu'à la faveur d'une longue suite d'aïeux qu'on peut prétendre aux dignités de l'église, dont les richesses entretiennent la splendeur des familles.

La constitution actuelle de l'*Allemagne* est à-peu-près la même que dans son origine. C'est un reste de ces confédérations formées par plusieurs tribus pour assurer l'indépendance commune contre les invasions étrangères. Cette région étoit autrefois habitée par différens peuples, qui avoient une identité

d'origine, de langage & de mœurs, & dont chacun avoit un gouvernement particulier indépendant des autres. Le pouvoir des rois étoit limité par la loi, & les intérêts publics étoient discutés dans les assemblées nationales. Les Germains, toujours armés, & toujours prêts à combattre & à mourir pour conserver leur indépendance & leurs possessions, furent souvent attaqués, quelquefois vaincus, & jamais subjugués. C'est le seul peuple de la terre qui n'ait point obéi à des maîtres étrangers. Les Romains y firent quelques conquêtes, mais leur domination y fut toujours chancelante, & jamais ils ne compterent la Germanie au nombre de leurs provinces. Il est vrai que les différentes républiques ne connurent pas toujours assez le prix de leur confédération, & que, souvent divisées d'intérêts ou de haines personnelles, elles s'affoiblirent par des guerres domestiques, au lieu de réunir leurs forces contre leurs oppresseurs. Elles eussent été invincibles, si elles avoient eu autant de politique que de courage.

Quoique l'*Allemagne* eût été dans tous les temps le théâtre de la guerre, elle a toujours été surchargée d'habitans. Son excessive population la fait appeller la pépinière des hommes. C'est un privilège dont elle est redevable à la salubrité de l'air qui entretient la vigueur du corps, & à la fertilité de son sol qui fournit des subsistances faciles au cultivateur. Les rivières, dont ce pays est arrosé, favorisent sa fécondité naturelle & ses relations commerçantes. Des bains d'eaux minérales, chaudes, & tempérées, offrent des ressources puissantes contre les maux qui affligent l'humanité. Quoique le climat & le sol ne soient pas favorables à la culture de la vigne, on recueille sur les brods du Neckre & du Rhin des vins fort estimés. Les bords de la mer, beaucoup plus froids, ne connoissent pas cette richesse, mais on y fait d'abondantes moissons de bled, & l'on y nourrit des troupeaux nombreux dans de gras pâturages.

Les Francs que l'on regarde comme originaires de la Germanie, furent les premiers qui en changerent la constitution. Après avoir été les conquérans des Gaules, ils repassèrent le Rhin, & se rendirent les maîtres de tout le pays renfermé entre le Danube &

le Mein. Charlemagne étendit plus loin ses conquêtes ; & après avoir subjugué la Saxe & la Baviere, il porta ses armes victorieuses jusques dans les provinces voisines de la Pologne & de la mer Baltique. L'*Allemagne*, sous ce prince conquérant & sous le regne de son fils, ne fut pour ainsi dire qu'une province de France, dont elle fut détachée par le partage imprudent que les fils de Louis le débonnaire firent de son riche héritage. Elle échut à Louis II à titre de royaume ; & ses descendans la posséderent depuis 340 jusqu'à 911, que Louis l'enfant mourut sans laisser de postérité. Alors l'*Allemagne* fut rendue élective ; & , séparée de la France, elle forma un gouvernement particulier, sous le nom d'*empire romain*, titre stérile, qui, loin de contribuer à sa splendeur, l'a inondé d'un déluge de calamités renaissantes.

Le chef du corps germanique prend le titre d'empereur des Romains, sans posséder l'héritage des anciens maîtres du monde. L'origine de cet usage se découvre dans la foiblesse des peuples d'Italie opprimés par des barbares, & sur-tout dans l'ambition des papes qui, voulant se soustraire à la domination des Goths, des Lombards & des Grecs, choisirent Charlemagne pour protecteur: ils lui déférerent un titre qu'ils n'avoient point droit de lui donner ; mais ils ne purent faire passer sous sa domination les peuples qui obéissoient à des maîtres étrangers. La majesté de ce prince fut révérée dans Rome, il y fut reconnu empereur, exerça tous les actes de souveraineté : il conserva les magistrats & la constitution, non pas qu'il n'eût le droit de les changer, mais par une suite de sa politique, pour ménager de nouveaux sujets, & les attacher à sa domination.

Les Romains se lassèrent bientôt d'avoir pour protecteurs & pour maîtres, des princes assez puissans pour être impunément leurs tyrans. Les papes, ambitieux d'envahir le pouvoir suprême, fomentèrent en secret le mécontentement du peuple, qui commença à rougir d'être asservi à des souverains étrangers ; & dès qu'ils furent appuyés de la multitude, ils abusèrent des foudres de l'église contre tous ceux qui refuserent de ployer sous leur despotisme. Les rois d'*Allemagne*, à qui le titre d'*empereur des Romains* ne suscitoit que des guerres, se défisterent successivement

de leurs droits, & abandonnerent le siege de Rome aux papes qui, pendant plusieurs siècles bouleverserent l'Europe pour s'y conserver. Mais en renonçant à la réalité du pouvoir, ils continuerent à se parer d'un titre vain & pompeux ; & à leur élection, on les fait encore jurer qu'ils seront les défenseurs de l'empire, mot qui n'offre aucune idée, & n'impose aucune obligation, puisqu'il ne reste aucun vestige de cet empire. Ils ont même aboli l'usage d'aller se faire couronner à Rome, usage qui coûta tant de sang à l'Europe ; & les princes électeurs n'exigent point l'accomplissement de leur serment : les dépenses de cette cérémonie épuisoient l'*Allemagne*, & enrichissoient l'Italie.

L'*Allemagne*, comme dans les premiers temps, est encore gouvernée par différens souverains, dont l'empereur est le chef, mais dont le pouvoir est restreint par celui des états de l'empire, qui sont composés des princes, dont les uns sont ecclésiastiques, & les autres séculiers. Cette dignité, depuis Charlemagne, a toujours été élective. Quoique toute la nation fût convoquée pour donner sa voix, il est constant qu'il n'y eut presque jamais que les princes, les évêques & la noblesse, qui donnerent leur suffrage. Le nombre des électeurs est aujourd'hui restreint à neuf, dont trois sont ecclésiastiques ; savoir, les archevêques de Mayence, de Treves & de Cologne. Les six autres sont le roi de Bohême, le roi de Prusse, les ducs de Baviere, de Saxe & de Hanovre, & le comte Palatin du Rhin. On ne peut fixer le temps où ces princes se sont appropriés ce privilège exclusif : la plupart des droits ne sont que d'anciens usages. L'opinion la plus générale en fixe l'époque à Othon III. Il est probable que les premiers officiers de l'empire, qui tenoient dans leurs mains tout le pouvoir, s'arrogèrent le droit d'élection. La bulle d'or les confirma dans une usurpation, dont on ne pouvoit les dépouiller. Le chef de tant de souverains est fort limité dans l'exercice du pouvoir suprême : il ne peut rien décider sans le concours des princes ; & dès qu'il est élu, il confirme par ses lettres & par son sceau, les droits & les privilèges des princes, de la noblesse & des villes.

L'empereur & les électeurs sont les seuls princes qui soient véritablement souverains,

parce qu'ils sont assez puissans pour faire respecter leurs privilèges & la foi des traités. La couronne impériale, après avoir ceint le front des princes de Saxe, de Suabe, de Bavière & de Franconie, &c. passa sur la tête du Comte de Habsbourg, tige de la maison d'Autriche, dont les descendans ont étendu leur domination dans les plus belles provinces de l'Europe, plutôt par une politique sage & suivie que par la force & l'éclat des armes. L'extinction de cette auguste maison en a fait passer l'héritage dans celle de Lorraine, qui, à ce que quelques-uns ont prétendu, avoit une commune origine avec elle.

La maison des Comtes Palatin du Rhin se glorifie de la plus haute antiquité. Sa domination s'étend depuis les Alpes jusqu'à la Moselle; elle est divisée en deux branches principales, dont l'une, qui descend de Rodolphe, a pour chef l'électeur Palatin; l'autre, qui descend de Guillaume, possède la Bavière. La branche Palatine des Deux-Ponts a donné des rois à la Suède, & des souverains illustres à plusieurs pays de l'Allemagne. On peut dire à la gloire de cette maison, qui possède aujourd'hui deux électors, qu'elle a été dans tous les temps féconde en grands hommes. La maison de Saxe, qu'on voit briller dans le berceau de l'Allemagne, paroît aussi grande dans son origine, qu'elle l'est aujourd'hui. La Thuringe, la Misnie, la haute & basse Lusace qu'elle possède, sont situées au milieu de l'Allemagne. Elle est divisée en deux branches qui en forment plusieurs autres. L'Ernestine, qui est l'ainée, a été dépouillée de l'électorat qui a passé dans la branche Albertine. Si les possessions de cette maison étoient réunies sur une seule tête, elles formeroient une puissance redoutable: les princes de Gottha, de Veimar, Hildburghausen, &c. n'ont plus que l'ombre du pouvoir dont leurs ancêtres avoient la réalité.

La maison électorale de Brandebourg est parvenue au dernier période de la grandeur, sous un roi philosophe & conquérant: ses possessions s'étendent au-delà de l'Allemagne, où il est maître de la Poméranie ultérieure, de la Manche, de la Prusse, du Brandebourg, de la Prusse érigée en royaume, de Cleves, de la plus grande partie de la Silésie; des évêchés d'Halberstadt, de Minden, de Bamin,

& de l'archevêché de Magdebourg. Cet état considérable par son étendue, prend chaque jour de nouveaux accroissemens par sa population, dont les progrès sont favorisés par la fertilité du sol, & par les encouragemens du gouvernement.

L'électorat est passé dans la maison de Brunswick-Hanovre, qui a aussi la gloire d'occuper le trône d'Angleterre. Les possessions de cette maison, quoique divisées, lui donnent un rang considérable parmi les princes souverains de l'Allemagne. L'électorat de Bohême est tombé dans la maison d'Autriche: les électeurs ecclésiastiques sont chanceliers de l'empire. Celui de Mayence doit exercer cette dignité en Allemagne; celui de Trèves, dans la Gaule & dans la province d'Arles, à laquelle les Allemands conservent toujours le titre de royaume; celui de Cologne dans l'Italie. On peut juger par ce partage que leurs fonctions sont trop simples pour être pénibles: il n'y a que le premier à qui son titre impose des obligations réelles.

Chaque électeur est haut officier de l'empire. Le duc de Bavière prend le titre de grand-maître: c'est lui qui, dans la solennité du couronnement, porte la couronne d'or. L'électeur de Saxe, en sa qualité de grand maréchal, porte l'épée. Celui de Brandebourg, comme grand chambellan, porte le sceptre. Le Palatin, comme grand trésorier, distribue au peuple les pièces d'or dont l'empereur a coutume de faire des largesses après son couronnement. Enfin chaque électeur a sa fonction, qu'il fait exercer par des vicaires, sur-tout depuis que plusieurs d'entr'eux, revêtus du titre de rois, croiroient se dégrader, en descendant à des devoirs qu'on n'exige que d'un sujet. Lorsque l'empire est vacant, & qu'il n'y a point de roi des Romains, l'électeur de Saxe & le Palatin sont les vicaires de l'empire.

L'Allemagne a plusieurs sortes de souverains, avec une égalité de prérogatives, sont distingués par la différence des noms. Les landgraviats qui, dans leur origine, n'étoient que des commissions, devinrent héréditaires. La juridiction de ces landgraves s'étendoit sur une province; c'est pourquoi on les appelloit *juges ou comtes provinciaux*. Les uns relevoient immédiatement de l'empereur, dont ils recevoient l'investiture de leur di-

gnité, & les autres relevoient des évêques & des seigneurs, à qui ils étoient obligés de rendre hommage comme à leurs souverains. Leur grandeur actuelle fait méconnoître leur origine. Les margraves ou marquis commandoient sur la frontière. La juridiction du Burgrave étoit bornée dans une ville. Quoique la prérogative d'élire un chef de l'empire, soit annexée exclusivement à certaines maisons, il y a plusieurs souverains qui marchent leurs égaux. Les princes de Hesse-Cassel, maîtres d'un pays étendu & fertile, font rechercher leur alliance par leurs voisins. Ceux de Holstein possèdent presque toute cette péninsule, connue autrefois sous le nom de *Chersonese cimbrique*. Le duc de Wirtemberg possède une partie de la Suabe. Les états du duc de Meckelbourg sont renfermés entre la mer Baltique & l'Elbe, & ceux du marquis de Bade s'étendent le long du Rhin.

Plusieurs autres princes sont véritablement souverains; mais leur puissance bornée les met en effet dans la dépendance de leurs voisins plus puissans: tels sont sur-tout les princes ecclésiastiques. Comme leur dignité n'est pas héréditaire, elle leur donne moins de considération: ils ne sont souverains, qu'autant qu'ils se tiennent enfermés dans le cercle de leurs états.

Le chef du corps Germanique prend le titre d'*empereur*; & comme il n'y a point de revenus attachés à cette suprême dignité, on a soin de n'élire qu'un prince assez riche & assez puissant, pour en soutenir l'éclat. Ce roi des rois n'a pas une ville à lui: les titres de *toujours auguste*, de *César*, de *majesté sacrée*, ne lui donnent point le droit de prononcer souverainement sur les affaires de la paix & de la guerre. L'établissement des impôts, & toutes les branches de l'administration dépendent des assemblées générales, qu'on appelle *dietes*. Tout ce qu'on y décide, ne peut avoir force de loi, s'il n'a le sceau de l'empereur.

Les états de l'empire sont composés de trois corps ou collèges, dont le premier est celui des électeurs; le second celui des princes; le troisième est celui des villes impériales. Les électeurs & les princes sont véritablement souverains dans leurs états; il est des cas où on peut appeler de leurs jugemens à la cham-

bre impériale de Spire, ou au conseil aulique, qui se tient dans la résidence de l'empereur: c'est là que se décident les affaires de la noblesse. Le collège des princes est encore composé d'évêques & d'abbés qui forment une classe particulière. Quoiqu'ils ne doivent leur élévation qu'aux suffrages de leur chapitre, ils ont la préséance sur les princes séculiers, dans les dietes & les cérémonies publiques. L'étendue de leurs possessions, & leurs immenses revenus leur fournissent les moyens de tenir une cour, dont la magnificence éclipse celle de la plupart des autres princes. Il est vrai que, depuis l'établissement de la religion protestante, plusieurs ont déchu de cet état d'opulence; les archevêques de Mayence, de Trèves, de Cologne, n'ont point été enveloppés dans cette révolution. Leurs richesses & leurs privilèges leur donnent une place distinguée parmi les autres souverains. L'archevêque de Saltzbourg tient le second rang après eux. Les princes évêques sont ceux de Bamberg, Mirzbourg, Spire, Worms, Constance, Ausbourg, Hildesheim, Paderborn, Freisingen, Ratisbonne, Trente, Brixen, Bâle, Liege, Osnabruk, Munster & Coire, &c. & quelques-uns de ces évêques occupent plusieurs sièges dont les revenus donnent un nouvel éclat à leur dignité, dont rarement ils remplissent les obligations religieuses; le luxe de leurs mœurs est bien éloigné de la simplicité évangélique. Le grand maître de l'ordre Teutonique tient le premier rang dans la classe des évêques. Les abbés qui ont le titre de princes, sont ceux de Fulde, de Kempten, de Prum, d'Elvan, de Vifsembourg, &c. Le grand prieur de Malte prend place parmi eux: le titre de *comte* & *baron* donne autant de considération dans ces dietes, que celui de *prince*. Au reste cette considération est toujours proportionnée à l'étendue de leurs états.

Plusieurs villes qui ont conservé leur indépendance, forment chacune des espèces de républiques, & figurent avec éclat au milieu d'un peuple de souverains. On compte cinquante-une de ces villes, qu'on nomme *impériales*, parce qu'elles ne dépendent que de l'empereur. Le traité de Munster leur donne voix délibérative, & toutes ensemble ont deux voix dans les dietes: l'état florissant de ces villes est une nouvelle preuve que l'abon-

dance est un fruit certain de la liberté. On y voit germer les richesses, & les besoins y sont ignorés. Les plus considérables sont Hambourg, Lubec & Breme dans la basse-Saxe; Ratisbonne dans le cercle de Baviere; Nuremberg & Altorf dans la Franconie; Ausbourg, Ulm, Hailbron dans la Suabe; Cologne, Aix-la-Chapelle dans la Westphalie; Francfort, Spire, Worms, dans le cercle du haut-Rhin. Toutes ces villes offrent le spectacle de l'opulence.

Il est une autre espece de villes qui forment une puissance fédérative pour les intérêts de leur commerce: on les appelle *anséatiques*, qui sont Cologne dans le cercle de Westphalie; Hambourg, Lubec, Breme & Rostoch, dans le cercle de la basse-Saxe; & Dantzic dans la Prusse Polonoise: ces villes sont des especes de républiques qui, sous la protection de l'empire, se gouvernent par leurs propres loix, & n'obéissent qu'à leurs magistrats.

L'*Allemagne* fut divisée en différens cercles, ou grandes provinces, l'an 1439, dans la diete de Nuremberg. Chaque cercle renferme plusieurs états dont les souverains s'assemblent pour régler leurs intérêts communs. Quatre de ces cercles sont au midi de la haute *Allemagne*; savoir, ceux d'Autriche, de Bourgogne, de Baviere & de Suabe. Les cinq autres sont la Westphalie, la haute & basse-Saxe, le haut & le bas-Rhin. Le cercle de Bourgogne ne subsiste plus depuis que les pays d'où il tiroit son nom ont passé sous une autre domination.

Le cercle d'Autriche renferme l'archiduché de ce nom, les duchés de Stirie, Carinthie & de Carniole, le comté de Tirol & la Suabe Autrichienne; l'archiduché est un pays fertile en vins, en grains & en pâturages; ses anciens marquis étoient chargés de défendre la frontiere contre les invasions des Huns ou Avars. Ce pays faisoit partie des provinces romaines de Norique & Pannonie. La Stirie est un pays montagneux qui nourrit beaucoup de bétail; son nom all mand signifie *bauf*. Sa principale richesse consiste dans ses mines de fer. Le duché de Carinthie fournit les mêmes productions. Celui de Carniole est dominé par de hautes montagnes, & le sol est hérissé de rochers: on y trouve des mines de fer & d'argent. Le Tirol, quoique rempli de montagnes couvertes de neige,

est considérable par sa population, par ses mines de fer, d'argent & de mercure.

Le cercle de Baviere, du temps des Romains, faisoit partie de la Norique & de la Vindelicie. Ce pays pauvre n'auroit besoin que d'habitans industrieux & commerçans pour y voir naître l'abondance. La terre y produit d'abondantes moissons de bled. On y trouve des mines de fer, de cuivre, de vitriol & d'argent; les salines y sont d'un produit considérable. Six états sont renfermés dans ce cercle, le duché & la palatinat de Baviere, le duché de Neubourg, l'archevêché de Saltzbourg, les évêchés de Freisingen, de Ratisbonne & de Passaw; l'électeur de Baviere, de la branche cadette de la maison Palatine, ne possède la dignité électoral que depuis 1621. L'archevêque de Saltzbourg est un souverain riche & puissant qui prend le titre de légat du S. Siège. Il a la prérogative de nommer à plusieurs évêchés; le duché de Neubourg & la principauté de Sulback s'appelle aujourd'hui *le nouveau palatinat*, parce qu'il a passé sous la domination de l'électeur palatin du Rhin. Les évêques de Freisingen, de Ratisbonne & de Passaw sont princes de l'empire.

La Suabe, qui tire son nom des Sueves ses anciens habitans, est célèbre par ses bains & ses fontaines salées; ce cercle renferme trente & une villes impériales, & un grand nombre de principautés ecclésiastiques & séculières, dont les plus considérables sont les duchés de Virtemberg, la principauté & le comté de Furstemberg, le marquisat de Bade, l'évêché d'Ausbourg & l'abbaye de Kempten; les princes de Virtemberg tiennent le premier rang parmi les souverains du cercle de Suabe. La principauté ou comté de Furstemberg est possédée par les princes de ce nom, qui datent de la plus haute antiquité. Kempten n'est considérable que par les privilèges dont jouit son abbé. Ausbourg, célèbre par ses ouvrages d'orfèvrerie, d'horlogerie & d'ivoire, donne le titre de souverain à ses évêques. Ulm, sur le Danube, est une ville commerçante en toiles, en laines, en futaines & en ouvrages de fer. C'est la premiere des villes impériales de la Suabe.

La Franconie, qui fut le berceau des conquérans des Gaules, dont elle conserve

encore le nom, est riche par ses bleds, ses pâturages & ses fruits. Ce cercle, qui renferme cinq villes impériales, a pour directeur l'évêque de Bamberg, & l'un des deux marquis d'Anspach & de Culembach, qui remplissent tour-à-tour cette fonction; mais l'évêque jouit seul du droit de proposer les affaires, de recueillir les suffrages & de dresser les conclusions. Cet évêque, par un droit fondé uniquement sur l'usage, a pour officiers héréditaires les électeurs de Bohême, de Saxe, de Bavière & de Brandebourg, qui sont remplis leur fonction par des subalternes; ils sont trop grands pour s'en acquitter eux-mêmes. Il paroît surprenant que des princes aussi puissans n'aient pas aboli une coutume qui semble déroger à leur dignité; des motifs d'intérêts ont perpétué cette bisarrerie. Ils ont grand soin de se faire investir de leurs offices par les évêques, pour jouir de plusieurs terres qui y sont attachées, l'évêché de Vitzbourg est d'un revenu considérable: lorsque quelqu'un se présente pour être reçu chanoine, il est obligé de passer au milieu des chanoines rangés en haie, qui le frappent légèrement sur le dos. Cette coutume est un artifice pour éloigner des canonicats les princes de l'empire qui refusent de se soumettre à cette cérémonie. C'est dans ce cercle que les princes de Saxe, de Gottha, de Cobourg, d'Hildburghausen, ont leurs possessions. Le landgrave de Hesse-Cassel y possède plusieurs principautés. Les marquisats d'Anspach & de Culembach ou de Bareith, qui appartiennent à des princes cadets de la maison de Brandebourg, y sont aussi renfermés: les principales villes impériales sont Nuremberg, où se fait un grand commerce, & Francfort sur le Mein.

Le cercle de la haute-Saxe, comprend la Saxe, l'électorat de Brandebourg & le duché de Poméranie; il n'y a que deux villes impériales enclavées dans la Thuringe. La Saxe est un pays fertile en bled & en pâturage; on y trouve des mines de plomb & d'argent, c'est de-là qu'on tire la gaude, plante propre à la peinture. Les princes de Saxe descendent du marquis de Misnie. Ils ne possèdent ce duché que depuis l'an 1422, & l'électorat que depuis l'an 1448. Personne ne leur conteste d'être une des plus anciennes maisons de l'Europe; la branche Alber-

tine a presque tout englouti l'héritage de cette maison. L'Ernestine a ses principales possessions dans la Thuringe, unie à la Misnie en 1240. La principauté d'Anhalt est possédée par les descendans des princes d'Ascanie, qui, dans le douzième siècle, figurent parmi les plus grands princes de l'Europe. Ils posséderent successivement le marquisat de Brandebourg, le duché de Saxe & plusieurs autres grandes principautés. La marche de Brandebourg a essuyé de fréquentes révolutions, & a souvent changé de maître. Elle est enfin passée sous la domination des descendans de Frédéric margrave de Nuremberg, qui sont maîtres de la Prusse & de beaucoup de pays qui forment aujourd'hui le royaume de Prusse, royaume puissant & devenu redoutable à l'Europe par le génie de ses derniers rois. L'électeur de Brandebourg, roi de Prusse, ne le cède qu'à la maison d'Autriche par l'étendue de ses possessions. La multitude de ses principautés lui donne rang & droit de suffrage dans plusieurs cercles. C'est ce qui établit son crédit dans tout l'empire.

Le cercle de la basse-Saxe comprend les duchés de Meckelbourg, de Holstein, de Brunsvick, de Hanovre, les principautés d'Hildesheim & d'Halberstadt, avec le duché de Magdebourg. La maison de Brunsvick, partagée en deux branches, la ducal & l'électorale, y a son plus riche patrimoine. La principauté d'Halberstadt, qui étoit un riche évêché, a passé dans la maison de Brandebourg, ainsi que l'archevêché de Magdebourg qui a été sécularisé. Le duché de Meckelbourg est un démembrement de l'ancien royaume des Vandales. Les princes de cette maison sont divisés en deux branches, qui partagent le duché. Le Holstein, qui dans son origine n'étoit qu'un comté, fut érigé en duché en faveur de Christiern, roi de Danemarck, dont les descendans le partagent aujourd'hui. Lubec, ville libre & impériale, tient le premier rang parmi les villes anseatiques. L'évêché est héréditaire dans la maison d'Holstein.

Le cercle de Westphalie est divisé en treize états principaux, l'évêque de Liege en est le souverain, & sa qualité de prince de l'empire lui donne séance & droit de suffrage dans les diètes. Les duchés de Juliers

& de Berg font devenus le patrimoine des électeurs palatins héritiers des ducs de Cleves. Le roi de Prusse possède dans ce cercle, la Marck, Cleves & Ravensperg, l'évêché de Meinden qui fut sécularisé en 1648, Emden & la principauté d'Oostfrise. Les comtés d'Oldenbourg & de Delmenhorst appartiennent au roi de Danemarck.

Le cercle du bas-Rhin est appelé *cercle-électorat*, parce qu'il renferme les trois électors ecclésiastiques & les palatinats du Rhin qu'il ne faut pas confondre avec le palatinat de Bavière; & le cercle du haut-Rhin est composé des évêchés de Worms, de Spire & de Bâle, des duchés des Deux-Ponts & de Simmeren, des landgraviats de Hesse & de Darmstadt; du comté de Nassau, de la principauté de Nassau.

Les disputes sur la religion ont excité de fréquentes révolutions dans l'*Allemagne*. C'est le fer à la main qu'on y a prétendu décider les questions théologiques. La religion catholique est professée dans tous les pays de la domination Autrichienne, dans les états des électeurs & des princes ecclésiastiques, & dans le cercle de Bavière. Le luthéranisme domine dans les cercles de la haute & basse-Saxe, de la Westphalie, de la Franco-nie, de la Suabe, & dans les villes impériales. Le calvinisme est suivi dans les états de l'électeur de Brandebourg, du landgrave de Hesse-Cassel & de plusieurs autres provinces. Les fureurs soi-disant religieuses sont éteintes. Les catholiques, en plaignant l'aveuglement des protestans, vivent en paix avec eux; & quelquefois le même temple sert à des cultes différens.

Le corps germanique est composé de piéces de rapport qui doivent en affoiblir la constitution par la difficulté d'en entretenir l'harmonie. Il seroit difficile de décider quelle est sa constitution politique, tant elle varie dans les différens états qui le composent. Ici la puissance souveraine est héréditaire, là elle est élective. Dans certains états le pouvoir du prince est absolu, dans d'autres il est limité par des capitulations & par la loi. Les villes libres ont un sénat composé des principaux citoyens, & l'élection en est confiée aux sénateurs mêmes. Le gouvernement est aristocratique; dans d'autres ce sont les tribus qui élisent les sénateurs qui

peuvent absoudre ou flétrir de leurs censures. C'est une véritable démocratie.

Le gouvernement ne peut y être regardé comme aristocratique. Un pareil gouvernement suppose un sénat fixe & permanent, dont l'autorité souveraine délibère sans opposition sur tout ce qui concerne la république, & qui confie à des officiers subalternes & à des magistrats l'exécution de ses ordres & de ses délibérations. La chambre de Spire & le conseil aulique, ne sont qu'une image imparfaite de ce sénat souverain: on n'y porte que les affaires par appel; ainsi ce tribunal resteroit sans fonction si les parties jugées étoient satisfaites du premier arrêt. Les diètes ne doivent point être regardées comme un sénat permanent & absolu, quoique tout s'y décide à la pluralité des voix. L'Angleterre & la Suede ont leurs parlemens où les affaires sont réglées par les suffrages des députés des provinces, sans que le gouvernement prenne le nom d'*aristocratique*. Les biens de chaque sénateur, dans l'*aristocratie*, dépendent absolument des loix & du sénat qui peut en prendre une portion pour les besoins de l'état. En *Allemagne* tous les états ensemble n'ont point de droit sur les biens des particuliers.

On a souvent agité si l'*Allemagne* pouvoit être mise dans la classe des monarchies. La question ne peut se décider qu'en en distinguant de deux especes. Dans les unes le monarque est absolu, & dans les autres son pouvoir est limité par la loi. Il est certain que l'exercice de la puissance impériale est réglé par des capitulations, & que l'empereur n'a pas plus de pouvoir sur les princes, qu'un canton Suisse n'en a sur les autres. Les titres fastueux dont il se pare sont des sons sans idée, des fantômes sans réalité. Les états en lui prêtant serment de fidélité se réservent leur indépendance & leurs priviléges. Quelques jurisconsultes, ennemis de la puissance impériale, ont avancé que celui qui en étoit revêtu n'étoit qu'un magistrat chargé de titres pompeux & stériles, & que la souveraineté résidoit dans les états. Il faut convenir que dans la capitulation que l'empereur jure d'observer, les électeurs lui prescrivent ce qu'il doit faire, & qu'ils se réservent le droit de lui désobéir s'il viole ses engagements. Cette capitulation prouve simplement que sa puissance n'est pas absolue,

absolue , & qu'il est des cas où la désobéissance ne peut être regardée comme criminelle. Le chef de l'empire ne déroge point au droit de souveraineté lorsqu'il s'engage à observer les loix fondamentales , à demander le conseil des états dans les affaires publiques , à ne point changer les législations , à n'introduire aucune nouveauté dans le culte , à ne faire ni la paix ni la guerre sans le consentement de la nation. C'est en conséquence de ces engagements que les états de l'empire promettent de consacrer leur fortune & leurs vies pour la cause commune.

La puissance impériale est beaucoup moins étendue que dans les monarchies où la puissance du monarque est restreinte par la loi. Dans celles-ci les premiers de l'état lui doivent compte de leurs actions , & il ne peut être cité à aucun tribunal , il leve des tributs & des armées , & par la raison ou sous le prétexte du bien public , il peut soumettre la fortune de ses sujets à ses volontés pour soutenir des guerres justes ou d'ambition. L'empereur d'*Allemagne* ne jouit point de ces privilèges. Ses intérêts sont absolument distingués de ceux des états. Les princes qui composent le corps germanique , font des alliances avec les autres puissances , sans sa participation ; & lorsqu'ils se croient lésés , ils lui déclarent la guerre. Il y a encore une autre différence dans les prérogatives des empereurs & des rois. Un monarque peut disposer des forces de l'état , il est général né de ses armées , il en dirige , à son gré , les opérations , il est l'ame & l'esprit qui font mouvoir tout le corps. L'empereur , quoique chef d'une nation nombreuse , n'a pas le même privilège , c'est avec ses propres revenus qu'il soutient l'éclat de sa dignité ; il n'y a point de trésor public ; les états ne lui entretiennent point d'armées ; chaque prince dispose à son gré de ses troupes & du revenu de sa souveraineté. Lorsqu'il est pressé par des guerres , il est obligé de mendier des secours d'hommes & d'argent que souvent on lui refuse ou qu'on lui fournit avec épargne. Il est une autre espèce de servitude qui le met au-dessous des rois. Une ancienne coutume , confirmée par la bulle d'or , assujettissoit l'empereur dans de certains cas à comparoître devant le comte Palatin pour rendre compte de ses actions. Les trois électeurs ecclésiastiques

citerent Albert I à ce tribunal ; mais il étoit trop puissant pour obéir ; & au lieu de répondre , il prit les armes contre ses accusateurs ; c'est le seul exemple que l'histoire nous fournisse de l'exercice de cette loi.

Quelques écrivains allemands ont prétendu que leur gouvernement étoit populaire , & qu'eux seuls jouissoient du droit de citoyen , qui consiste à être admis dans les délibérations , & à donner sa voix dans les affaires publiques. Il faut en conclure que les états sont les seuls citoyens qui , tous en général & en particulier , décident de l'administration publique. La constitution politique d'*Allemagne* n'a aucun trait de conformité avec les républiques populaires de l'ancienne Grèce ; on est forcé d'avouer que ce gouvernement qui n'est formé sur aucun modèle , n'en servira jamais à d'autres. C'est un corps monstrueux qu'on ne peut réformer sans le détruire ; ses membres sont trop inégaux pour en faire un tout régulier ; c'est une confédération de peuples libres , semblable à celle qui étoit entre les Romains & les Latins. Les Allemands , sous leur empereur , ressemblent aux Grecs , qui se réunissent sous Agamemnon pour venger contre Troie , l'injure de Ménélas.

On peut juger des forces de l'*Allemagne* , par le nombre de ses villes , de ses bourgs & de ses villages , où l'on voit par-tout briller l'industrie commerçante. Une noblesse riche & magnifique y répand l'abondance : les guerres dont elle a toujours été agitée , ont enlevé beaucoup de cultivateurs à la terre. Le goût décidé des Allemands pour les arts mécaniques , les éloigne des travaux champêtres , & dès qu'ils sont assez fortunés pour apprendre un métier , ils quittent leurs villages , & se retirent dans les villes dont la mollesse énerve leur vigueur naturelle : on compte dans les dix cercles dix-neuf cens cinquante-sept villes & bourgs , sans y comprendre la Bohême , où l'on trouve deux cens deux villes , trois cens huit bourgs & trente mille trois cens soixante & trois villages. Quoique l'*Allemagne* s'étende depuis le pays de Liege , jusqu'aux frontières de la Pologne , & depuis le Holstein , jusqu'aux extrémités de la Hongrie , il n'y a point de contrée qui ne fournisse des subsistances suffisantes à ses habitans. L'exporta-

tion de ses denrées excède l'importation. C'est l'introduction du luxe qui leur a fait un besoin des vins de France & d'Espagne, des draps étrangers dont ils ont la matière première. Les bords du Rhin sont couverts de mûriers, qui donnent la facilité de nourrir des vers à soie. Plusieurs villes, situées sur le Mein & la mer Baltique, favorisent les importations, dont les progrès sont arrêtés par des impositions accablantes. C'est de-là que plusieurs nations tirent le fer travaillé, le plomb, le vif argent, du bled, de la laine, des draps grossiers, des serges, des toiles de lin, des chevaux & des moutons. La puissance de l'*Allemagne* est toute renfermée en elle-même; elle n'a point, comme les autres royaumes, des possessions dans des terres étrangères, c'est ce qui donne des entraves à son commerce, & ce qui rend l'argent plus rare; cette disette d'espèces est encore occasionnée par le goût de la jeunesse allemande pour les voyages: ils vivent pauvres chez eux pour figurer avec éclat chez l'étranger, où ils perdent la simplicité innocente de leurs mœurs. Dans les autres royaumes, les capitales engloutissent tout l'or des provinces, en *Allemagne* il y a plus d'économie dans la distribution des richesses, & cette égalité qui lui donne moins d'éclat, est ce qui entretient son embonpoint.

La puissance d'un état est relative à celle de ses voisins; l'*Allemagne* contiguë à la Turquie d'Europe, a pour remparts la Stirie, la Hongrie & la Croatie. Les Ottomans, considérables par leur nombre, ne sont point des ennemis dangereux; peu aguerris & mal disciplinés, ils n'ont que l'impétuosité de courage qui s'éteint à mesure qu'ils pénètrent dans les pays froids. La stérilité de la Serbie & de la Bulgarie, leur refuse des subsistances nécessaires à de nombreuses armées. Ils ont eu quelques succès dans plusieurs guerres, on doit les attribuer au mépris qu'ils inspiroient: l'*Allemagne* ne leur a jamais opposé que le quart de ses forces, & c'étoient des troupes de rebut, mal payées & mal disciplinées. La terreur qu'inspiroit le nom Turc, étoit un effet de la politique autrichienne, qui exagéroit leurs forces pour tirer de plus fortes contributions: la religion a encore contribué à nourrir ce préjugé; les prêtres & les moines ont tonné dans la tribune sacrée,

pour armer l'Europe contre ces peuples infidèles. L'*Allemagne* n'a rien à redouter de l'Italie gouvernée par différens princes qui ne peuvent porter la guerre au dehors. La Pologne, sans cesse déchirée de factions, ne figure plus parmi les puissances de l'Europe. Elle n'a ni la force ni l'ambition de faire des conquêtes. Le Danemarck, attentif à conserver ses possessions, ne peut nuire à l'empire, & a besoin de son secours contre la Suede. L'Angleterre, satisfaite d'être la dominatrice des mers, n'est jalouse que d'étendre ses possessions dans le nouvel hémisphère. Les Hollandois, nés au milieu des eaux, ont tourné leur ambition du côté de l'Inde. La Suede, sous ses rois conquérans, a enlevé plusieurs provinces d'*Allemagne*; mais cette puissance manque d'hommes & d'argent pour soutenir une longue guerre; c'est un débordement qui se dissipe dans les campagnes qu'il inonde. La France est le seul état qui puisse attaquer avec succès l'*Allemagne*. Mais la nature a fixé ses bornes, & l'expérience lui a appris qu'elle ne peut les franchir impunément.

Les avantages du corps germanique sont compensés par beaucoup de maux politiques qui le consomment au dedans. Le défaut d'harmonie avec le souverain, est le germe de sa langueur & son dépérissement. Il est impossible dans le physique que plusieurs parties réunies forment un seul corps; la même impossibilité se rencontre dans les corps politiques: quand il y a plusieurs princes qui président au destin d'un état, on ne voit jamais plier leurs forces sous une même volonté; cette union parfaite ne se trouve que dans les monarchies ou dans les républiques où le pouvoir suprême est concentré dans une seule ville, comme dans Rome, Sparte, Athenes & Venise: les jalousies divisent & détruisent les gouvernemens composés de plusieurs états égaux en pouvoir. Il faut que le gouvernement soit uniforme pour en assurer la prospérité. Ainsi le plus grand vice du gouvernement de l'empire, est de n'être ni monarchique, ni puissance fédérative; l'empereur est sans cesse attentif à étendre ses prérogatives, & les autres princes veillent sans cesse pour les restreindre. Les villes impériales devenues riches par leur commerce, excitent la cupidité des princes indigens qui

ne peuvent se dissimuler que c'est la liberté qui fait germer les richesses & l'industrie : la noblesse fiere de son origine, distille le mépris sur le peuple qui se croit aussi respectable qu'elle par son opulence. La jalousie seme encore la division entre les princes séculiers & les princes ecclésiastiques ; les premiers voient avec indignation les ministres de l'autel jouir du droit de préférence, quoiqu'ils soient bien inférieurs en naissance, & qu'ils ne puissent transmettre leur grandeur à leur famille ; de leur côté les princes ecclésiastiques se plaignent sans cesse des séculiers qui ont usurpé une portion de leurs revenus ; enfin on voit par-tout des opprimés & des oppresseurs.

Le prétexte de la religion fomenté des haines naturelles & divise des cœurs qu'elle se proposoit d'unir ; le clergé catholique a été privé par les princes protestans de quelques-uns des domaines qu'il possédoit. Les prêtres dépouillés d'une partie de leurs biens, ne sont pas disposés à en aimer les ravisseurs ; le plus grand vice de ce gouvernement est le droit accordé à différens états de l'empire de faire des alliances avec leurs voisins ; c'est ouvrir une entrée aux étrangers ; c'est rompre l'union naturelle pour en faire une adoption nouvelle ; c'est confier au sort des armes la décision des querelles qui ne doivent être discutées qu'au tribunal des loix ; enfin sans ces vices de constitution, auxquels l'Allemagne est attachée, elle pourroit se flatter de donner des loix à l'Europe entière, ou au moins la tenir dans de continuelles frayeurs. (M-Y.)

* ALLEMANDS, s. m. ce peuple a d'abord habité le long des rives du Danube, du Rhin, de l'Elbe & de l'Oder. Ce mot a un grand nombre d'étymologies, mais elles sont si forcées, qu'il vaut presque autant n'en savoir aucune que de les savoir toutes. Cluvier prétend que l'Allemand n'est point Germain, mais qu'il est Gaulois d'origine. Selon le même auteur, les Gaulois, dont Tacite dit qu'ils avoient passé le Rhin & s'étoient établis au-delà de ce fleuve, furent les premiers Allemands. Tout ce qu'on ajoute sur l'origine de ce peuple, depuis Tacite jusqu'à Clovis, n'est qu'un tissu de conjectures peu fondées. Sous Clovis les Allemands étoient un petit peuple qui occupoit la plus grande partie des terres situées entre la Meuse, le Rhin, & le Danu-

be. Si l'on compare ce petit terrain avec l'immense étendue de pays qui porte aujourd'hui le nom d'Allemagne, & si l'on ajoute à cela qu'il y a des siècles que les Allemands ont les François pour rivaux & pour voisins, on en saura plus sur le courage de ces peuples, que tout ce qu'on en pourroit dire d'ailleurs.

ALLEMANDE, s. f. (*Musique.*) est une sorte de piece de musique, dont la mesure est à quatre temps, & se bat gravement. Il paroît par son nom que ce caractère d'air nous est venu d'Allemagne : mais il est vieilli, & à peine les musiciens s'en servent-ils aujourd'hui ; ceux qui l'emploient encore lui donnent un mouvement plus gai. *Allemande* est aussi une sorte de danse commune en Suisse & en Allemagne ; l'air de cette danse doit être fort gai, & se bat à deux temps. (S)

ALLER *de l'avant*, (*Marine.*) c'est marcher par l'avant ou la proue du vaisseau.

ALLER *en droiture*. (*Marine.*) Voyez DROITURE.

ALLER *à bord*. (*Marine.*) Voyez BORD.

ALLER *au cabestan*. (*Marine.*) Voyez CABESTAN.

ALLER *à la sonde*. (*Marine.*) V. SONDE.

ALLER *à grosse bouline*, (*Marine.*) c'est cingler sans que la bouline du vent soit entièrement halée. Voyez BOULINE GRASSE.

ALLER *au plus près du vent*, (*Marine.*) c'est cingler à six quarts de vent près de l'aire ou rumb d'où il vient ; par exemple, si le vent est nord, on pourroit aller à l'ouest-nord-ouest ; & changeant de bord, à l'est-nord-est.

ALLER *proche du vent*, *approcher le vent*, (*Marine.*) c'est se servir d'un vent qui paroît contraire à la route, & le prendre de biais, en mettant les voiles de côté par le moyen des boulines & des bras.

ALLER *de bout au vent*, (*Marine.*) se dit d'un vaisseau qui est bon boulinier, & dont les voiles sont bien orientées, de sorte qu'il semble aller contre le vent, ou de bout au vent. Un navire travaille moins ses ancres & ses cables, lorsqu'étant mouillé il est *de bout au vent*, c'est-à-dire qu'il présente la proue au lieu d'où vient le vent.

ALLER *vent large*, (*Marine.*) c'est avoir le vent par le travers, & cingler où l'on veut aller sans que les boulines soient halées.

ALLER *entre deux écoutes*, (Marine.) c'est aller vent en poupe.

ALLER *au lof*, (Marine.) Voyez LOF.

ALLER *à la bouline*. (Mar.) V. BOULINE.

ALLER *à trait & à rame*. (Marine.) Voyez RAME.

ALLER *à la dérive*. (Marine.) Voyez DÉRIVE & DÉRIVER. *Se laisser aller à la dérive*; *aller à Dieu & au temps*; *à mâts & à cordes ou à sec*, c'est ferrer toutes les voiles & laisser voguer le vaisseau à la merci des vents & des vagues; ou bien c'est aller avec toutes les voiles & les vergues baissées à cause de la fureur du vent.

ALLER *avec les huniers*, *à mi-mât*. (Marine.) Voyez HUNIER.

ALLER *terre à terre*, (Marine.) c'est naviguer en côtoyant le rivage. Voyez RANGER LA CÔTE. (Z)

ALLER *en traite*. Voyez TRAITE.

ALLER *à l'épée*, (Escrime.) on dit d'un escrimeur qu'il bat la campagne, qu'il va à l'épée, quand il s'ébranle sur une attaque, & qu'il fait de trop grands mouvemens avec son épée pour trouver celle de l'ennemi. C'est un défaut dans un escrimeur d'*aller à l'épée*, parce qu'en voulant parer un côté, il en découvre un autre.

ALLER, (Manège.) se dit des allures du cheval; *aller le pas*, *aller le trot*, &c. V. ALLURES. On dit aussi en termes de manège, *aller étroit*, lorsqu'on s'approche du centre du Manège: *aller large*, lorsqu'on s'en éloigne: *aller droit à la muraille*, c'est conduire son cheval vis-à-vis de la muraille, comme si l'on vouloit passer au travers. On dit en termes de cavalerie, *aller par surprise*, lorsque le cavalier se fert des aides trop à coup, de façon qu'il surprend le cheval au lieu de l'avertir; *aller par pays*, signifie, *faire un voyage*, ou *se promener à cheval*; *aller à toutes jambes*, *à toute bride*, *à étripe cheval*, ou *à tombeau ouvert*, c'est faire courir son cheval aussi vite qu'il peut aller. On dit du cheval, *aller par bonds & par sauts*, lorsqu'un cheval par gaieté ne fait que sauter, au lieu d'aller une allure réglée. Cette expression a une autre signification en termes de manège. Voyez SAUTER. *Aller à trois jambes*, se dit d'un cheval qui boite; *aller de l'oreille*, se dit d'un cheval qui fait une inclination de tête à chaque pas. (V.)

ALLER *de bon temps*, terme des vénéurs; l'on dit *les vénéurs* alloient de bon temps, lorsque le roi arriva, ce qui signifie qu'il y avoit peu de temps que la bête étoit passée.

Aller d'assurance, se dit de la bête, lorsqu'elle va au pas, le pié ferré & sans crainte.

Aller au gagnage, se dit de la bête fauve, (le cerf, le daim, ou le chevreuil) lorsqu'elle va dans les grains pour y viander & manger; ce qui se dit aussi du lievre.

Aller de hautes erres, se dit d'une bête passée il y a sept ou huit heures; *ce lievre va de hautes erres*.

Aller en quête, se dit du valet de limier lorsqu'il va aux bois pour y détourner une bête avec son limier.

Aller sur soi, *se sur-aller*, *se sur-marcher*, se dit de la bête qui revient sur ses erres, sur ses pas, en retournant par le même chemin qu'elle avoit pris.

ALLER *en galée*, terme d'Imprimerie. Voyez GALLÉE.

ALLERBOURG, (Géogr.) petite ville de Pologne, dans la Prusse ducale. Elle est sur la rivière d'Alla, à dix lieues & au sud-est de Konisberg. Cette ville n'a rien de remarquable. Long. 44, 40; lat. 54, 25. (C. A.)

ALLERIA, (Géogr.) petite ville maritime de l'île de Corse, sur la côte orientale. Elle étoit anciennement appelée *Rhotanus*. Il y a un évêque, dont les revenus ne doivent pas être bien considérables, car la ville est fort pauvre, & ses environs fort mal cultivés. L'air y est très-mal sain. La rivière de Tarignano, nommée autrefois *Alleria*, passe tout auprès. C'est là que l'infortuné Théodore, baron de Neuhoff, débarqua en 1736, pour aller prendre possession de son royaume de Corse. Long. 26, 20; lat. 42, 5. (C. A.)

§ ALLERION, f. m. (terme de Blason.) *minor aquila, rostro & unguibus mutila*. Petite aigle sans bec ni jambes; elle montre l'estomac comme l'aigle, a le vol étendu, mais abaissé.

Il y en a souvent plusieurs ensemble dans l'écu.

Elles ont été nommées *aiglettes* anciennement, mais depuis un siècle & demi, l'usage a prévalu de les appeler *allériers*.

Ménage fait venir ce mot d'*aquilario*, diminutif d'*aquila*.

D'autres auteurs le font venir d'*aliers*, vieux gaulois, qui signifioit une espece d'oifeaux vivant de rapine.

Veelu de Passy, en Brie, *de sinople à trois allériens d'or*.

La maison de Lorraine; d'or à la bande de gueules, chargée de trois allériens d'argent.

On prétend que les ducs de Lorraine ont pris pour armes des *allériens*, parce que *allérian* est l'anagramme de Lorraine.

D'autres disent, qu'un prince de cette maison, enfla un jour d'un seul coup de flèche, *trois oiseaux*, pendant le siege de Jérusalem. (G. D. L. T)

ALLERSBERG, voyez HEILSBURG.

ALLEU, (*franc-*) s. m. *Jurisprud.* fief possédé librement par quelqu'un sans dépendance d'aucun seigneur. Voyez ALLODIAL. Le mot *alleu* a été formé des mots *alodis*, *alodus*, *alodium*, *aleudum*, usités dans les anciennes loix & dans les anciens titres, qui tous signifient *terre*, *héritage*, *domaine*; & le mot *franc*, marque que cet héritage est libre & exempt de tout domaine. Mais quelle est l'origine de ces mots latins eux-mêmes? C'est ce qu'on ne fait point.

Casseneuve dit qu'elle est aussi difficile à découvrir que la source du nil. Il y a peu de langues en Europe à laquelle quelque étymologiste n'en ait voulu faire honneur. Mais ce qui paroît de plus vraisemblable à ce sujet, c'est que ce mot est françois d'origine.

Bollandus définit l'*alleu*, *prædium*, seu *quævis possessio libera jurisque proprii*, & non *in feudum clientelari onere accepta*. V. FIEF.

Après la conquête des Gaules, les terres furent divisées en deux manieres, savoir en bénéfiques & en *alleus*, *beneficia* & *allodia*.

Les bénéfiques étoient les terres que le roi donnoit à ses officiers & à ses soldats, soit pour toute leur vie, soit pour un temps fixe.

Voyez BÉNÉFICE.

Les *alleus* étoient les terres dont la propriété restoit à leurs anciens possesseurs: le soixante-deuxieme titre de la loi salique est de *allodis*: & là ce mot est employé pour *fonds héréditaires*, ou celui qui vient à quelqu'un, de ses peres. C'est pourquoi *alleu* & *patrimoine* sont souvent pris pas les anciens juriconsultes pour deux termes synonymes.

Voyez PATRIMOINE.

Dans les capitulaires de Charlemagne &

de ses successeurs, *alleu* est toujours opposé à *fief*: mais vers la fin de la deuxième race, les terres allodiales perdirent leurs prérogatives; & les seigneurs fiefés obligèrent ceux qui en possédoient à les tenir d'eux à l'avenir. Le même changement arriva aussi en Allemagne. Voyez FIEF & TENURE.

L'usurpation des seigneurs fiefés sur les terres allodiales alla si loin, que le plus grand nombre de ces terres leur furent assujetties; & celles qui ne le furent pas, furent du moins converties en fiefs: de-là la maxime que, *nulla terra sine domino*; nulle terre sans seigneur.

Il y a deux sortes de *franc-alleu*: le noble & le roturier.

Le *franc-alleu noble* est celui qui a justice, censive ou fief mouvant de lui; le *franc-alleu roturier* est celui qui n'a ni justice ni aucunes mouvances.

Par rapport au *franc-alleu*, il y a trois sortes de coutumes dans le royaume: les unes veulent que tout héritage soit réputé franc, si le seigneur dans la justice duquel il est situé, ne montre le contraire; tels sont tous les pays de droit écrit, & quelques portions du pays coutumier. Dans d'autres le *franc-alleu* n'est point reçu sans titre, & c'est à celui qui prétend posséder à ce titre, à le prouver. Et enfin quelques autres ne s'expliquent point à ce sujet; & dans ces dernières on se règle par la maxime générale, admise dans tous les pays coutumiers, qu'*il n'y a point de terre sans seigneur*, & que ceux qui prétendent que leurs terres sont libres, le doivent prouver, à moins que la coutume ne soit expresse au contraire.

Dans les coutumes même qui admettent le *franc-alleu* sans titre, le roi & les seigneurs sont bien fondés à demander que ceux qui possèdent des terres en *franc-alleu* aient à leur en donner une déclaration, afin de connoître ce qui est dans leur mouvance, & ce qui n'y est pas. (H)

ALLEVURE, s. f. (*Commerce*.) petite monnoie de cuivre, la plus petite qui se fabrique en Suede; sa valeur est au-dessous du denier tournois; il faut deux *allevures* pour un roustique. Voyez ROUSTIQUE.

ALLIAGE, s. m. (*Chymie*.) signifie le mélange de différens métaux. *Alliage* se dit le plus souvent de l'or & de l'argent qu'on mêle séparément avec du cuivre; & la diffé-

rente quantité de cuivre qu'on mêle avec ces métaux, en fait les différens titres.

L'alliage de l'or & de l'argent se fait le plus souvent pour la monnoie & pour la vaisselle.

L'alliage de la monnoie se fait pour durcir l'or & l'argent, pour payer les frais de la fabrique de la monnoie : & pour les droits des princes. L'alliage de la vaisselle se fait pour durcir l'or & l'argent.

L'alliage est différent dans les différentes souverainetés, par la différente quantité de cuivre avec lequel on le fait. L'alliage de la monnoie d'argent d'Espagne differe de celui des monnoies des autres pays, en ce qu'il se fait avec le fer.

Tout alliage durcit les métaux ; & même un métal devient plus dur par l'alliage d'un métal plus tendre que lui : mais l'alliage peut rendre, & il rend quelquefois les métaux plus ductiles, plus extensibles : on le voit par l'alliage de la pierre calaminaire avec le cuivre rouge, qui fait le cuivre jaune. De l'or & de l'argent sans alliage ne seroient pas aussi extensibles que lorsqu'il y en a un peu.

L'alliage rend les métaux plus faciles à fondre qu'ils ne le sont naturellement.

L'alliage des métaux est quelquefois naturel lorsqu'il se trouve des métaux différens dans une même mine, comme lorsqu'il y a du cuivre dans une mine d'argent.

Le fer est très-difficile à allier avec l'or & l'argent : mais lorsqu'il y est une fois allié, il est aussi difficile de l'en ôter.

L'alliage du mercure avec les autres métaux, se nomme *amalgame*. Voyez AMALGAME. Lorsqu'on allie le mercure en petite quantité avec les métaux, qu'il ne les amollit point, & qu'au contraire il les durcit, on se sert aussi du terme d'alliage pour signifier ce mélange du mercure avec les métaux ; & cet alliage se fait toujours par la fusion, au lieu que l'amalgame se fait souvent sans fusion. Voyez ALLIER, MERCURE. (M)

Tout le monde connoît la découverte d'Archimede sur l'alliage de la couronne d'or d'Hieron, roi de Syracuse. Un ouvrier avoit fait cette couronne pour le roi, qui la soupçonna d'alliage, & proposa à Archimede de le découvrir. Ce grand géometre y rêva longtemps sans pouvoir en trouver le moyen ; enfin étant un jour dans le bain, il fit réflexion

qu'un corps plongé dans l'eau perd une quantité de son poids égale au poids d'un pareil volume d'eau. Voyez HYDROSTATIQUE. Et il comprit que ce principe lui donneroit la solution de son problème. Il fut si transporté de cette idée, qu'il se mit à courir tout nu par les rues de Syracuse en criant *εὕρηκα*, je l'ai trouvé.

Voici le raisonnement sur lequel porte cette solution : s'il n'y a point d'alliage dans la couronne, mais qu'elle soit d'or pur, il n'y a qu'à prendre une masse d'or pur dont on soit bien assuré, & qui soit égale au poids de la couronne, cette masse devra aussi être du même volume que la couronne, & par conséquent ces deux masses plongées dans l'eau doivent y perdre la même quantité de leur poids. Mais s'il y a de l'alliage dans la couronne, en ce cas la masse d'or pur, égale en poids à la couronne, sera d'un volume moindre que cette couronne ; parce que l'or pur est de tous les corps celui qui contient le plus de matiere sous un moindre volume : donc la masse d'or plongée dans l'eau, perdra moins de son poids que la couronne.

Supposons ensuite que l'alliage de la couronne soit de l'argent, & prenons une masse d'argent pur égale en poids à la couronne, cette masse d'argent sera d'un plus grand volume que la couronne, & par conséquent elle perdra plus de poids que la couronne étant plongée dans l'eau : cela posé, voici comme on résout le problème. Soit P le poids de la couronne, x le poids de l'or qu'elle contient, y le poids de l'argent, p le poids que perd la masse d'or dans l'eau, q le poids que perd la masse d'argent, r le poids que perd la couronne, on aura $\frac{P x}{p}$ pour le poids que la quantité d'or x perdrait dans l'eau, & $\frac{q y}{p}$ pour le poids que la quantité d'argent y perdrait dans l'eau : or ces deux quantités prises ensemble doivent être égales au poids r perdu par la couronne. Donc $\frac{P x}{p} + \frac{q y}{p} = r$.

De plus on a $x + y = P$

Ces deux équations feront connoître les inconnues x & y . Voyez EQUATION.

Au reste pour la solution complete & entiere de ce problème, il est nécessaire, 1^o. que l'alliage ne soit que d'une matiere ; car s'il étoit de deux, on auroit trois inconnues

& deux équations seulement, & le problème resteroit indéterminé: 2^e. que l'on connoisse quelle est la matiere de l'alliage, si c'est de l'argent ou du cuivre, &c. (O)

Regle d'ALLIAGE, est une regle d'arithmétique dont on se sert pour résoudre des questions qui ont rapport au mélange de plusieurs denrées ou matieres, comme du vin, du bled, du sucre, des métaux, ou autre chose de différent prix.

Quand ces différentes matieres sont mêlées ensemble, la regle d'alliage apprend à en déterminer le prix moyen. Supposons, par exemple, que l'on demandât un mélange de 144 livres de sucre à 12 sous la livre, & que ce mélange fût composé de quatre sortes de sucre, à 6, 10, 15 & 17 sous la livre; si l'on vouloit déterminer combien il doit entrer de chaque espece de sucre dans cette composition, voici la regle qu'il faudroit suivre.

Placez l'un sous l'autre tous les prix, excepté le prix moyen. Que chaque nombre plus petit que le prix moyen soit lié à un nombre plus grand que le même prix; par exemple, liez 6 avec 15, & 10 avec 17; prenez ensuite la différence de chaque nombre au prix moyen, & placez ces différences de manière que celle de 15 à 12 soit vis-à-vis de 6; celle de 6 à 12 vis-à-vis 15; celle de 12 à 17 vis-à-vis 10: enfin celle de 12 à 10 vis-à-vis 17; ainsi que vous pouvez le voir dans l'exemple qui suit.

12	6 } 15 }	3 6	27 54
	10 } 17 }	5 2	45 18
		16	144

Remarquez qu'un nombre qui seroit lié à plusieurs autres nombres doit avoir vis-à-vis de lui toutes les différences des nombres auxquels il est lié.

Après cela, faites cette proportion: la somme de toutes les différences est au mélange total donné, comme une différence quelconque est à un quatrieme nombre, qui exprimera la quantité cherchée de la chose vis-à-vis de laquelle est la différence dont vous

vous êtes servi dans la proportion; l'opération étant achevée, vous trouverez qu'il faudra 27 livres du sucre à 6 sous, 54 du sucre à 15 sous, 45 du sucre à 10 sous, & 18 du sucre à 17 sous.

Observant cependant que souvent ces sortes de questions sont indéterminées, & qu'elles sont par conséquent susceptibles d'une infinité de solutions; ainsi qu'il est facile de s'en convaincre pour peu que l'on soit versé dans l'algebre, ou même que l'on fasse un peu d'attention à la nature de la question, qui fait assez comprendre qu'en prenant un peu plus d'une espece de matiere, il en faudra prendre un peu moins des autres, vu que le total en est déterminé.

Ceux qui seront curieux de voir une explication plus étendue de la regle d'alliage, & d'en avoir même une pleine démonstration, pourront consulter Wallis, Tarquet dans son arithmétique, & le système d'arithmétique de Mr. Malcolm. (E).

ALLIAGE, est dans l'artillerie le mélange des métaux qui s'emploient pour former celui dont on fait les mortiers & les canons. Voyez CANON. (Q)

ALLIAGE, (à la monnoie.) est un mélange de différens métaux dont on forme un mixte de telle nature & de tel prix que l'on veut. Dans le monnoyage, l'alliage est prescrit par les ordonnances; mais l'on altere les métaux avec tant de précaution, que par ce mélange l'or & l'argent ne sont que peu éloignés de leur pureté. L'alliage est nécessaire pour la conservation des especes; il donne au métal monnoyé assez de dureté; il empêche que les frais ne diminuent le poids des especes; il augmente le volume, & remplit les dépenses de fabrication. Les ordonnances ayant prescrit le titre de l'alliage, on ne peut se dispenser, si le titre général de la matiere fondue est trop bas, d'y mettre du fin; si au contraire le titre est trop haut, de le diminuer par une matiere inférieure, telle que le cuivre, &c. Le procédé de l'alliage des monnoies est expliqué à l'article MONNOIE.

* ALLIAIRE, f. f. plante dont la racine menue, ligneuse, blanche, sent l'ail. Ses tiges sont d'une coudée & demie, grêles, un peu velues, cylindriques, cannelées, folides. Ses feuilles sont d'abord arrondies com-

me celles du lierre terrestre : mais elles sont bien plus amples. Bientôt après elles deviennent pointues. Elles sont crenelées tout autour, d'un verd pâle, lisses, portées sur de longues queues fort écartées l'une de l'autre, placées alternativement & sans aucun ordre; elles ont l'odeur & la faveur de l'ail. Ses fleurs sont nombreuses, placées à l'extrémité des tiges & des rameaux, en forme de croix, composées de quatre pétales blancs. Le pistil qui s'élève du calice se change en un fruit membraneux, cylindrique, en siliques partagées intérieurement en deux loges par une cloison mitoyenne, à laquelle sont attachés deux panneaux voûtés. Ces loges sont pleines de graines oblongues, arrondies, noires, nichées dans les fosses de la cloison mitoyenne. Toute la plante pilée a l'odeur d'ail. Elle naît dans les buissons & sur le bord des fossés, aux environs de Paris. Toutes ses parties sont d'usage.

Elle ronge un peu le papier bleu; ce qui prouve qu'elle contient un sel qui tient de l'ammoniac, mêlé avec beaucoup de soufre & de terre. Elle donne par l'analyse chimique, outre le flegme acide, un sel volatil concret, du sel fixe très-lixiviel, beaucoup d'huile & de terre. On dit qu'elle est diurétique; que sa graine est bonne pour les vapeurs, & que la poudre de ses feuilles guérit les ulcères carcinomateux.

ALLIANCE, dans les *saintes écritures*; on emploie souvent le nom de *testamentum*, & en grec *διαθηκη*, pour exprimer la valeur du mot hébreu *berith*, qui signifie *alliance*; d'où viennent les noms d'*ancien* & de *nouveau testament*, pour marquer l'ancienne & la nouvelle *alliance*. La première *alliance* de Dieu avec les hommes, est celle qu'il fit avec Adam au moment de sa création, & lorsqu'il lui défendit l'usage du fruit défendu. *Le seigneur mit l'homme dans le paradis terrestre, & lui fit ce commandement: Vous mangerez de tous les fruits du paradis ou du jardin; mais ne mangez point du fruit de l'arbre de la science du bien & du mal; car aussitôt que vous en aurez mangé, vous mourrez, ou vous deviendrez mortel.* C'est là, dit saint Augustin, la première *alliance* de Dieu avec l'homme: *testamentum autem primum quod factum est ad hominem primum, profecto illud est: quâ die ederitis, morte moriemini,*

d'où vient qu'il est écrit: *testamentum à sæculo: morte morieris. Genes... II, xvj. Aug. de civit. Dei, lib. XVI, cap. xxvij. Eccli. XIV. xvij.*

La seconde *alliance* est celle que Dieu fit avec l'homme après son péché, en lui promettant non-seulement le pardon, pourvu qu'il fit pénitence, mais aussi la venue du Messie, qui le racheteroit & toute sa race de la mort du péché, & de la seconde mort qui est celle de l'éternité. S. Paul en plusieurs endroits, nous parle de ce pacte, par lequel le second Adam a racheté & délivré de la mort ceux que le premier Adam avoit fait condamner à mourir. *Sicut in Adam omnes moriuntur, ita in Christo omnes vivificabuntur.* Et ailleurs *sicut per hominem peccatum in hunc mundum introivit, & per peccatum mors. Sicut per inobedientiam unius hominis peccatores constituti sunt multi, ita & per unius obedientiam iusti constituentur multi.* Et le seigneur parlant au serpent, dit: *Je mettrai une inimitié entre toi & la femme, entre ta race & la sienne; elle te brisera la tête, & tu l'attaqueras en secret par le talon.* La postérité de la femme qui doit briser la tête du serpent, est le Messie; par sa mort, il a fait périr le diable, qui avoit l'empire de la mort: *Ut per mortem destrueret eum qui habebat mortis imperium, id est diabolum.* *I Cor. xv, 22. Rom. v, 12, 19, Genes. iij, 15. Hebr. ij, 14.*

Une troisième *alliance* est celle que le Seigneur fit avec Noé, lorsqu'il lui dit de bâtir une arche ou un grand vaisseau pour y sauver les animaux de la terre, & pour y retirer avec lui un certain nombre d'hommes, afin que par leur moyen il pût repeupler la terre après le déluge. *Genes. ij, 18.*

Cette *alliance* fut renouvelée cent vingt-un ans après, lorsque les eaux du déluge s'étant retirées, & Noé étant sorti de l'arche avec sa femme & ses enfans, Dieu lui dit: *Je vais faire alliance avec vous & avec vos enfans après vous, & avec tous les animaux qui sont sortis de l'arche, en sorte que je ne ferai plus périr toute chair par les eaux du déluge; & l'arc en ciel que je mettrai dans les nues sera le gage de l'alliance que je ferai aujourd'hui avec vous.* *Genes. IX, 8, 9, 10, 11.*

Toutes ces *alliances* ont été générales entre Adam & Noé & toute leur postérité: mais

mais celle que Dieu fit dans la suite avec Abraham fut plus limitée ; elle ne regardoit que ce patriarche & sa race , qui devoit naître de lui par Isaac. Les autres descendans d'Abraham par Ismael & par les enfans de Cethura , n'y devoient point avoir de part. La marque ou le sceau de cette *alliance* fut la circoncision , que tous les mâles de la famille d'Abraham devoient recevoir le huitieme jour après leur naissance ; les effets & les suites de ce pacte sont sensibles dans toute l'histoire de l'ancien testament : la venue du Messie en est la consommation & la fin. L'*alliance* de Dieu avec Adam forme ce que nous appellons l'*état de nature* ; l'*alliance* avec Abraham expliquée dans la loi de Moïse , forme la loi de rigueur ; l'*alliance* de Dieu avec tous les hommes par la médiation de J. C. fait la loi de grâce. *Genes. xij, 1, 2 ; xvij, 10, 11, 12.*

Dans le discours ordinaire nous ne parlons guere que de l'ancien & du nouveau testament ; de l'*alliance* du Seigneur avec la race d'Abraham , & de celle qu'il a faite avec tous les hommes par Jesus-Christ , parce que ces deux *alliances* contiennent éminemment toutes les autres qui en font des suites , des émanations , & des explications : par exemple , lorsque Dieu renouvelle ses promesses à Isaac & à Jacob , & qu'il fait *alliance* à Sinai avec les Israélites , & leur donne sa loi : lorsque Moïse peu de temps avant sa mort renouvelle l'*alliance* que le Seigneur a faite avec son peuple , & qu'il rappelle devant leurs yeux tous les prodiges qu'il a faits en leur faveur : lorsque Josué se sentant près de sa fin , jure avec les anciens du peuple une fidélité inviolable au Dieu de leurs peres , tout cela n'est qu'une suite de la premiere *alliance* faite avec Abraham. Josias , Esdras , Néhémie , renouvelerent de même en différens temps leurs engagements & leur *alliance* avec le Seigneur ; mais ce n'est qu'un renouvellement de ferveur , & une promesse d'une fidélité nouvelle à observer les loix données à leurs peres. *Exod. xj, 24 ; vj, 47 ; xix, 5. Deuter. xxix. Jos. xxij & xxiv. Reg. xvij. Paral. II, xxij.*

La plus grande , la plus solennelle , la plus excellente & la plus parfaite de toutes les *alliances* de Dieu avec les hommes ,

Tome II.

est celle qu'il fait avec nous par la médiation de Jesus-Christ : *alliance* éternelle qui doit subsister jusqu'à la fin des siècles , dont le fils de Dieu est le garant , qui est cimentée & affermie par son sang , qui a pour fin & pour objet la vie éternelle , dont le sacerdoce , le sacrifice , & les loix sont infiniment plus relevées que celles de l'ancien testament. *Voyez saint Paul , dans les épîtres aux Galates & aux Hébreux. (G)*

ALLIANCE , s. f. (*Jurisprud. & Hist. anc.*) union ou liaison de deux personnes ou de deux familles par le mariage , qu'on appelle autrement *affinité*. V. AFFINITÉ. Ce mot vient de la préposition latine *ad* , & de *ligare* , lier.

La loi des douze tables défendoit les *alliances* entre les personnes d'un rang & d'une condition inégale ; & l'on dit qu'en Portugal les filles de qualité ne sauroient s'allier à des gens qui n'aient jamais été à la guerre.

ALLIANCE se dit aussi des ligues & des traités qui se font entre des souverains & des états , pour leur sûreté & leur défense commune. *Voyez TRAITÉ, LIGUE, &c.*

La triple *alliance* entre l'Angleterre , la Hollande & la Suede , est très-fameuse. La quadruple *alliance* entre la France , l'Empire , l'Angleterre & la Hollande , ne l'est pas moins.

Alliés , dans ce même sens , est synonyme à *confédérés* : ainsi l'on dit : *le roi & ses alliés*. *Voyez CONFÉDÉRATION.*

Quoique le titre d'*allié* des Romains fût une espece de servitude , il étoit pourtant fort recherché. Polybe raconte qu'Ariarathes offrit un sacrifice d'action de grâces aux Dieux pour l'avoir obtenu. La raison en étoit que dès-lors ces alliés n'avoient plus rien à craindre d'aucun autre peuple.

Les Romains avoient différentes sortes d'*alliés* : quelques-uns participoient avec eux aux privilèges des citoyens , comme les Latins & les Herniques ; d'autres leur étoient unis en conséquence de leur fondation , comme les colonies sorties de Rome ; d'autres y tenoient par les bienfaits qu'ils en avoient reçus , comme Masinissa , Eumenes & Artale , qui leur étoient redevables de leurs états ; d'autres l'étoient en conséquence de traités libres , mais qui aboutissoient toujours à la fin à les rendre sujets de Rome , comme les rois de Bithynie , de Cappadoce , d'Egypte , & la plupart des villes de Grece ; d'au-

A a

tres enfin l'étoient par des traités forcés & en qualité de vaincus ; car les Romains n'accordoient jamais la paix à un ennemi qu'ils ne fissent une *alliance* avec lui , c'est-à-dire , qu'ils ne subjugoient jamais aucun peuple qu'il ne leur servît à en subjuguier d'autres. *V. Considérat. sur les causes de la grandeur des Rom. c. xj, p. 62 & seq. (H)*

ALLIANCE, marchandise d'orfèvre, bague ou jonc que l'accordé donne à son accordée ; elle est faite d'un fil d'or & d'un fil d'argent en lacs.

ALLIAR ÆRIS, signifie en alchimie le cuivre des philosophes, c'est-à-dire , le cuivre de ceux qui travaillent au grand œuvre. On a exprimé par ces deux mots le cuivre blanc ou blanchi. Quelques chymistes ont aussi entendu par *alliar æris*, ce que d'autres veulent dire par eau de mercure.

Je soupçonne qu'*alliar æris*, vient de l'alliage de l'arsenic avec le cuivre, qui fait un cuivre blanc très-semblable à l'argent, ce qui a présenté aux alchimistes une image de la transmutation.

Becker dit que pour changer le cuivre en argent, il faut dissoudre de l'argent dans l'eau-forte, en faire la précipitation par le moyen du sel commun, ou avec de l'esprit de sel, & édulcorer le précipité. L'argent dans cet état est fusible volatil & très-pénétrant. On le mêle avec poids égal ou plus, de cendre d'étain ou de limaille de fer. On met le mélange dans une boîte de cuivre façonnée comme une boîte à savonnette, de sorte que l'hémisphère d'en bas soit rempli du mélange.

On lutte bien les jointures, & on met la boîte au feu pour l'y faire rougir & ensuite blanchir sans fondre.

Alors on laisse éteindre le feu ; la boîte refroidie & ouverte, on prend ce qui est dedans qu'on rétablit en métal, en le faisant fondre avec du flux noir. Par ce moyen on a l'argent qu'on avoit employé, & de plus la boîte de cuivre est presque toute convertie en bon argent. Ce que Becker attribue à la force pénétrante de l'argent chargé de l'acide du sel. *V. LUNE CORNÉE. (M)*

ALLIEMENT, s. m. c'est le nom que les charpentiers, maçons, architectes, en un mot tous les ouvriers qui ont à se servir de la grue ou d'une autre machine à élever

de grands fardeaux, donnent au nœud qu'ils font à la corde qui doit enlever la pièce.

ALLIER, v. a. (*Chymie.*) c'est mêler différens métaux en les faisant fondre ensemble, comme lorsqu'on fond ensemble du cuivre, de l'étain, & quelquefois de l'argent pour faire des cloches, des statues, &c. *V. MÉTAL ou AIRAIN DE CORINTHE, ALLIAGE.*

En *alliant* l'or & l'argent ensemble, il faut beaucoup d'or pour jaunir l'argent, & il faut peu d'argent pour blanchir l'or.

Les Indiens *allient* l'or avec l'émeri d'Espagne pour en augmenter la quantité, comme les Européens *allient* le cuivre avec la pierre calaminaire.

Pour déterminer le degré de l'alliage ou de la pureté de l'argent, on le suppose divisé en douze deniers ; & lorsqu'il est *allié* avec un douzième de cuivre, c'est un argent à onze deniers ; lorsqu'il contient un sixième d'*alliage* ou deux douzièmes, l'argent est à dix deniers.

Il y a environ deux gros de cuivre pour l'alliage sur chaque marc d'argent. L'argent de monnoie est *allié* avec une plus grande quantité de cuivre que ne l'est l'argent de vaisselle ; au lieu que l'or de monnoie a moins d'*alliage* que l'or de vaisselle.

On se sert du terme d'*amalgamer*, lorsqu'on *allie* le mercure avec les métaux. Le mercure amollit les autres métaux lorsqu'on les mêle ensemble sans les faire fondre, & qu'on y met une grande quantité de mercure, & ce mélange retient toujours le nom d'*amalgame* : mais lorsqu'on emploie une moindre quantité de mercure, & qu'on le fond avec les métaux, on se sert du terme d'*alliage*.

J'ai cherché (*Hist. de l'Acad. royale des sciences, 1740.*) à perfectionner l'étain en le rendant plus blanc, plus dur, plus sonore, & en lui faisant perdre le cri qu'il a ordinairement lorsqu'on le fait plier.

J'ai *allié* le mercure avec l'étain fondu, ce qui se fait fort aisément, pourvu qu'on ait l'attention de ne laisser l'étain au feu que le temps qu'il faut pour le mettre dans une fonte parfaite. Si on l'y laissoit plus longtemps, ou qu'on donnât un feu trop fort, l'étain se calcineroit, & étant trop chaud il réjailliroit de la matière en petillant lorsqu'on y verseroit le mercure.

J'ai essayé différentes proportions du mercure & de l'étain : j'ai trouvé que celle qui convient le mieux est de mettre une partie de mercure sur huit parties d'étain ; suivant cette proportion, l'étain devient plus blanc & plus dur.

Lorsque j'ai mis moins de mercure, il ne perfectionnoit pas assez l'étain ; lorsque j'en ai mis plus, il le rendoit trop cassant ; & même lorsque j'en ai mis beaucoup, il l'a rendu friable.

Le mercure a aussi la propriété de faire perdre par l'alliage le cri de l'étain, & je crois que ce cri n'est pas essentiel à l'étain.

Cet alliage résiste au feu auquel résiste l'étain ordinaire : j'ai chauffé l'étain *allié* avec du mercure, suivant la proportion que j'ai indiquée : je l'ai fondu & refondu, mais j'ai trouvé que cela ne lui faisoit point perdre de son poids, & qu'il en devenoit plus beau ; ce qui vient de ce que tant qu'on n'emploie qu'un feu suffisant pour faire fondre l'étain, ce feu n'est pas assez fort pour vaincre l'adhérence qui est entre les globules de mercure & les parties de l'étain : au contraire il mêle plus également & plus intimement le mercure avec l'étain.

Pour perfectionner le plomb en le rendant plus propre aux ouvrages pour lesquels il seroit utile qu'il fût plus dur, je l'ai *allié* avec du mercure, & j'ai trouvé que le mercure ôte au plomb sa couleur livide, qu'il le rend plus blanc & plus dur, & que dans cet état il ressemble à de l'étain ordinaire.

J'ai trouvé que la proportion du plomb & du mercure, qui réussit le mieux pour cela, est celle d'une partie de mercure sur quatre parties de plomb.

J'ai refondu le plomb que j'avois ainsi *allié* avec du mercure ; je l'ai pesé après l'avoir laissé refroidir, & j'ai trouvé, qu'il n'avoit rien perdu du mercure que j'y avois mêlé.

Pour *allier* le mercure au plomb, il faut faire chauffer le mercure dans une cuiller de fer pendant que le plomb est au feu à fondre.

On verse le mercure dans le plomb dès qu'il est fondu, & on retire aussi-tôt le tout du feu.

Lorsque l'alliage est refroidi, on le remet au feu pour le refondre de nouveau, & on le retire du feu dès qu'il est fondu.

C'est ce temps de la seconde fusion qu'il faut prendre pour verser dans des moules, le plomb ainsi *allié*, si on veut lui donner une forme particulière. (M)

ALLIER, s. m. arbre forestier qui se rapporte au genre de l'alifier. V ALISIER. (I)

ALLIER, (Chasse.) est un engin ou filet fait à mailles claires de fil verd ou blanc, qui sert à prendre les cailles, les faisans, les perdrix, les rales, &c. L'*allier* pour les uns ne diffère du même instrument pour les autres que par la hauteur ou la longueur. Ce filet est traversé de piquets qu'on fiche en terre. Ces piquets tiennent l'*allier* tendu, & servent à le diriger comme on veut, droit ou en zig-zag. On le conduit ordinairement en zig-zag, parce qu'il est plus captieux, quoiqu'il occupe alors moins d'espace. L'*allier* est proprement à trois feuilles : la première est un filet de mailles fort larges, qui permettent une entrée facile à l'oiseau ; la seconde est à mailles plus étroites, afin que l'oiseau étant entré dans l'*allier* & trouvant de la résistance de la part de la seconde feuille, fasse effort & s'embarrasse dans les mailles ; la troisième feuille est à mailles larges comme la première, parce que l'oiseau pouvant se présenter à l'*allier* ou de l'un ou de l'autre côté, il faut qu'il trouve de l'un & de l'autre côté le même piège.

* ALLIER, rivière de France qui a sa source dans le Gévaudan, passe entre le Bourbonnois & le Nivernois, & se jette dans la Loire à une lieue ou environ, au-dessus de Nevers.

* ALLIGATOR, s. m. espèce de crocodile des Indes occidentales ; il a jusqu'à dix-huit piés de long, & sa grosseur est proportionnée à sa longueur. Il est amphibie. On dit qu'il ne cesse de croître jusqu'à ce qu'il meure. Il répand une forte odeur de musc, dont l'air & l'eau s'impregnent au loin.

ALLINGUES, s. f. (terme de rivière.) sorte de pieux que l'on enfonce dans une rivière flottable au-dessus de l'arrêt, à environ une toise & demie de la berge, pour faire entrer le bois qui vient à flot, afin de le tirer plus commodément & l'empiler sur la berge que l'on souhaite.

ALLIOTH, terme d'astronomie, étoile qui se remarque à la queue de la grande ourse. Voyez ETOILE & GRANDE OURSE. (O)

ALLITÉRATION, f. f. *figure de rhétorique*; c'est une répétition & un jeu sur la même lettre. (G)

* **ALLOBROGES**, f. m. On entendoit autrefois par *Allobroges* un peuple ancien de la Gaule Narbonnoise; & l'on entend par ce mot aujourd'hui les *Savoyards*.

ALLOCATION, (*Commerce & reddition de compte.*) se dit quand on a approuvé, alloué ou admis un article de l'une des trois parties d'un compte, recette, dépense ou reprise, pour le passer en compte à l'état final. Voyez **ALLOUER**. (G)

ALLOCATION, en terme de pratique, a aussi le même sens. L'approbation ou l'arrêté du compte, ou en particulier des articles d'icelui, doit se faire par la partie intéressée à qui le compte est fourni. (H)

ALLOCUTION, f. f. (*Hist. anc.*) nom donné par les Romains aux harangues faites aux soldats par les généraux ou les empereurs. Plusieurs médailles de Caligula, de Néron, de Galba & des autres empereurs romains, représentent ces princes en habit de guerre, haranguant les soldats avec ces légendes: *adloc. coh. Adlocutio cohortium. Adlocutio coh. prætor. Adlocutio Aug. Augusti adlocutio militum.* Ce qui prouve que les harangues militaires des anciens ne sont pas si suspectes que les ont voulu rendre quelques critiques, puisque les empereurs ont consacré par des monumens publics celles qu'ils faisoient à leurs armées. (G)

ALLODIAL, adj. (*Jurisprud.*) épithète d'un héritage qui est tenu en franc-alleu. Voyez **ALLEU**.

Une terre *allodiale* est une terre dont quelqu'un a la propriété absolue, & pour raison de laquelle le propriétaire n'a aucun seigneur à reconnoître, ni redevance à payer. Voy. **PROPRIÉTÉ**.

En ce sens *allodial* est opposé à *feudal* ou *féodal*, ou *beneficiaire*. V. **FIEF**, **BÉNÉFICE**, **ALLEU**, &c. Les héritages allodiaux ne sont par exempts de la dixime. (H)

ALLOGNE, f. m. est dans l'*artillerie* un cordage qui s'emploie dans la construction des ponts. (Q)

ALLONGÉ, f. f. (*Marine.*) c'est une pièce de bois ou un membre de vaisseau dont on se sert pour en allonger un autre. On élève l'*allonge* sur les varangues, sur les genoux &

sur les porques, pour former la hauteur & la rondeur du vaisseau. Les plus proches du plat-bord qui terminent la hauteur du vaisseau s'appellent *allonges de revers*. Voy. **VARANGUES**, **GENOUX**, **PORQUES**.

Allonge première ou *demi-grenier*, c'est celle qu'on empatte avec la varangue & le genou de fond. *Allonge seconde* ou *seconde allonge*, c'est celle qui est placée au-dessus de la première, & qui s'empatte avec le bout du haut du genou de fond.

Allonge de revers, ou *troisième allonge*; c'est celle qui achève la hauteur du vaisseau par ses côtés. Lorsqu'il n'y a que deux *allonges*, la seconde s'appelle *de revers*.

Les *allonges de revers* diffèrent des premières en ce qu'elles présentent leur concavité au lieu de leur convexité. Voy. la *planche IV*, fig. 1, n°. 19, 20 & 21, où l'on voit la forme des *allonges*, & la manière dont elles sont placées. Voyez aussi *planche V*, fig. 3, 4 & 5.

Gabarit de trois allonges, ce sont les trois *allonges* l'une sur l'autre, qui forment les côtés du vaisseau.

Lorsque les *allonges* sont bien empattées sur les genoux, le vaisseau en est plus fort & mieux lié; l'épaisseur des *allonges* est ordinairement de deux cinquièmes parties de l'étrave, à la hauteur des gouttières du premier pont.

Leur rétrécissement qui donne la façon au vaisseau, est du tiers de la hauteur du pontal, c'est-à-dire, du creux. Voyez **PONTAL**, ou **CREUX**.

On met deux *allonges* aux deux côtés de l'étrave, & deux aux deux côtés de l'étrambot pour affermir davantage ces pièces principales.

Le ferre-gouttière vient répondre entre les *secondes allonges* & les *allonges de revers*. (Z)

* **ALLONGE**, (*Comm.*) morceaux que ceux qui veulent frauder les droits de marque, dans le commerce des dentelles de Flandre, font rentrer sur de nouvelles pièces. L'arrêt du 24 juin 1684, portant que ces marchandises seront marquées aux *allonges* & à l'un des bouts, a obvié à cette contravention. Auparavant l'on faisoit passer successivement les *allonges* d'une pièce à une autre.

ALLONGE, terme commun à la *Menuiserie*, *Charpenterie*, à la *Taillanderie*, *Serrurerie*

&c. & à un grand nombre d'autres arts tant en bois qu'en métaux, &c. Il se dit de toute piece rapportée à une autre de quelque maniere que ce puisse être, pour lui donner l'étendue en longueur qu'exige l'usage auquel on destine la piece avec son *allonge*.

* ALLONGE, f. f. c'est dans les boucheries un petit crochet qui sert à suspendre les animaux tués, ou entiers, ou par morceaux. L'*allonge* est recourbée en sens contraire par ses deux bouts; l'un de ces bouts est mouffe, & l'autre est très-aigu, & ils semblent former avec le corps du crochet une *s*, dont le bec supérieur sert à embrasser la tringle du dedans de l'étable, & l'inférieur à entrer dans la viande & à la suspendre. Lorsqu'un animal est tué & dépouillé de sa peau, ou même avant, on lui passe à chaque patte de derriere une *allonge*, & on le suspend tout ouvert, en attendant qu'il achève de se vider de sang.

ALLONGES DE POUPE, (*Marine*.) *cornieres*, *cornieres*, *allonges de trepot*. Ce sont les dernières pieces de bois qui sont posées à l'arrière du vaisseau sur la lisse de hourdi & sur les estains, & qui forment le haut de la poupe. Quelques-uns les distinguent, appellant les deux *allonges* des deux bouts, *cornieres*, ou *allonges de trepot*; & celle qui est au milieu, & qui a sous elle l'étambot, ils l'appellent *allonge de poupe*. On donne ordinairement aux *allonges* de poupe autant de long ou de hauteur au-dessus de la lice de hourdi, qu'en a l'étambot. Les *allonges* des deux bouts sont posées droites sur les estains, & entretenues avec eux par des chevilles de fer & de bois.

On leur donne le plus souvent les deux tiers de l'épaisseur de l'étrave, & on les fait rentrer ou tomber en dedans, autant qu'il faut pour achever la courbe que les estains ont commencé à former, & par ce moyen il ne doit y avoir d'espace par le haut entr'elles que les trois cinquièmes parties de la longueur de la lisse de hourdi, ou deux piés plus que la moitié de cette longueur. Voyez la figure de cette piece, planche 6, fig. 7, & sa position planche 3, fig. 1, RR. On dit poser les *allonges*.

Allonges d'étrave, ce sont deux pieces de bois qu'on met souvent aux deux côtés de l'étrave pour la fortifier. Voyez ETRAVE.

Allonges de porque, ce sont des *allonges*

qui viennent joindre les porques, & qui sont dans les côtés des plus grands vaisseaux par dessus le ferrage. Les *allonges de porque* d'un vaisseau de 134 piés de long de l'étrave à l'étambot, doivent avoir dix pouces d'épaisseur, & de la largeur à proportion; leur bout d'en bas doit passer jusqu'au-delà des fleurs, & le bout d'en-haut doit venir au plus haut point. En général, leur épaisseur doit approcher de celle des courbes; mais elles doivent être entées plus avant dans les ferre - gouttieres. Voyez planche IV, *Marine*, fig. 1, n. 28 & 29. (Z)

ALLONGES des potenceaux; (*Rubann.*) ces *allonges* sont deux longues pieces de bois menues en forme de fortes lattes, que l'on attache sur la traverse du derriere du métier au-dessous des potenceaux. Ils sont posés obliquement, c'est-à-dire, que le bout est beaucoup plus élevé que celui qui porte sur la traverse. Cette obliquité est nécessaire pour que les différentes soies des roquetins ne traînent point les unes sur les autres. Ces *allonges* sont percées de quantité de trous dans leur longueur pour passer les broches qui portent les roquetins: elles sont aussi soutenues par différens supports qui sont de petits poteaux posés à terre. Voici l'usage de ces *allonges*: lorsque l'on fait du velours, il faut que toutes les branches soient mises à part sur quantité de petits roquetins enfilés par sept ou huit dans les broches des *allonges*: cette séparation est nécessaire, parce que si toutes ces branches étoient ensemble sur la même ensuple, une partie lâcheroit pendant que l'autre seroit roide, ce que l'on évite en les séparant, chaque branche pouvant ainsi ne lâcher qu'à proportion de l'emploi. Il y a quelquefois 150 roquetins sur ces *allonges* & même davantage. Chaque roquetin a son contre-poids particulier, qui est un petit sac de toile où sont attachés les deux bouts d'une ficelle, laquelle ficelle s'entortille deux fois à l'entour de la moulure du roquetin: ce contre-poids reste toujours en équilibre par ce moyen, la ficelle pouvant continuellement glisser à mesure que le contre-poids déroule. On se sert d'un petit sac de toile pour pouvoir contenir quantité de petites pierres, dont on diminue le nombre à mesure que le roquetin se vide; parce qu'il faut qu'il soit moins chargé alors, que lorsqu'il

est plein. Il faut encore que chacune des branches de velours porte elle-même un petit poids ; ce qui se fait ainsi : on passe la branche dans une petite ficelle qui porte le petit poids dont il s'agit ; on peut mettre un mail- lon à cette petite ficelle, ce qui ne fera que mieux. Voici l'usage de tous ces petits poids : lorsque l'ouvrier enfonce une marche, le pas qu'il ouvre fait lever toutes ces branches, ainsi que tout le reste de la chaîne qui leve ; ces branches sur-tout obéissant à la levée ; & lorsqu'il quitte cette marche, le pas baissant occasionneroit de lâcher, si tous ces petits poids ne tenoient la branche en équilibre, puisque le toquetin ne peut s'enrouler, mais bien se dérouler, lorsqu'il est tiré en avant : chacun de ces petits poids s'appelle *freluquet*. Voyez FRELQUET.

ALLONGES, ce sont des piéces du métier de *Gazier*. Ces piéces de bois assemblées chacune à un des piés de derriere du métier, perpendiculairement à ces piés, à tenon & à mortoise, & soutenues en dessous chacune par un aisselier, sont les *allonges* du métier. Elles servent à soutenir l'ensuple de derriere, & donnent lieu à un plus grand déploiement de la chaîne. Quand un métier est assez long, il est inutile de lui donner des *allonges*. Les *allonges* ne sont à proprement parler que des additions à des métiers mal faits ou mal placés : *mal faits*, si n'étant pas assez longs pour donner le jeu convenable à la chaîne & aux parties de chaîne séparées par la lisse & par la tire, on est obligé d'y mettre des *allonges* : *mal placés*, si les piés de derriere se trouvant trop hauts pour s'appliquer contre un mur incliné en dedans d'une chambre, comme il arrive à tous les étages élevés, on est obligé d'avoir un métier court auquel on remédie par les *allonges*.

ALLONGES de *portelots*, (terme de *riviere*.) piéces de bois cintrées, posées sur les crochiaux d'un bateau foncet à la hauteur de la sous-barque. Voyez ROCHUAUX, SOUS-BARQUE.

ALLONGÉE, adj. se dit généralement en géométrie de ce qui est plus long que large. C'est en ce sens qu'on dit, un *exagone*, un *eptagone*, un *octogone*, &c. *allongé*, un *ovale fort allongé*. Voyez EXAGONE, &c.

Sphéroïde allongé, se dit d'un sphéroïde dont l'axe seroit plus grand que le diamètre

du cercle perpendiculaire à cet axe, & également éloigné de ses extrémités. Voyez AXE.

Ainsi on peut donner le nom de *sphéroïde allongé* à un sphéroïde qui est formé par la révolution d'une demi-ellipse autour de son grand axe, (Voyez SPHÉROÏDE.) si le sphéroïde est formé par la révolution d'une demi-ellipse autour de son petit axe ; ou en général, si son axe est plus petit que le diamètre du cercle dont le plan est perpendiculaire au milieu de cet axe, il s'appelle alors *sphéroïde applati* : cette dernière figure est à-peu-près celle de la terre que nous habitons, & peut-être de toutes les planetes, dans la plupart desquelles on observe que l'axe est plus petit que le diamètre de l'équateur. Voy. TERRE. Le mot *allongé* s'emploie aussi quelquefois en parlant des cycloïdes, & des épicycloïdes, dont la base est plus grande que la circonférence du cercle générateur. V. CYCLOÏDE & EPICYCLOÏDE. (O)

ALLONGÉ, terme de *vénérie*, se dit d'un chien qui a les doigts du pié étendus par une blessure qui lui a offensé les nerfs. En *fauconnerie* on appelle *oiseau allongé*, celui qui a ses plumes entières & d'une bonne longueur.

Allonger le trait à un limier, c'est laisser le trait déployé tout de son long.

ALLONGÉE, adj. en *anatomie*, se dit de la moëlle du cerveau réunie de toute part pour former deux cylindres médullaires, qui s'unissent avec deux pareils du cerveau sur l'apophyse basiliaire de l'os occipital. Les nerfs olfactifs ne viennent point de la moëlle *allongée* ; la fin de la moëlle *allongée* s'étrécit sous les corps pyramidaux & olivaires, & sort obliquement du crâne pour entrer dans le canal de l'épine, où elle prend le nom de *moëlle épiniere*. V. MOELLE, CERVEAU. (L)

ALLONGER, v. act. (*Marine*.) *Allonger le cable*, c'est l'étendre sur le pont jusqu'à une certaine longueur, ou pour le biter, ou pour mouiller l'ancre. Voyez BITTER. *Allonger une manœuvre*, c'est l'étendre pour pouvoir s'en servir au besoin. *Allonger la vergue de civadiere*, c'est ôter la vergue de civadiere de l'état où elle doit être pour servir, & la faire passer sous le beaupré, ou le long du beaupré, au lieu de la tenir dressée en croix. Voyez BEAUPRÉ. *Allonger la terre*, c'est aller le long de la terre. V. RANGER LA CÔTE. (Z)

Une corde neuve roidie avec force *allon-*

ge, & allonge d'autant plus qu'elle est plus commise.

Deux fils tendus que l'on tord ensemble, perdent de leur longueur, parce qu'il faut que chacun tour-à-tour quitte la ligne droite pour embrasser l'autre fil. Plus on tord ces fils, ou, ce qui est la même chose, plus on les commet, plus les tours qu'ils font l'un sur l'autre, sont fréquens & rapprochés; & la quantité dont on peut les commettre, peut augmenter jusqu'à un point où ces mêmes tours serrés & pressés ne laissent pour ainsi dire aucun intervalle entr'eux. Telle est la forme des cordes composées toutes de fils d'abord parallèles & également tendus, puis ensuite commises ensemble, & c'est de cette forme que leur vient la puissance de s'allonger sans se rompre: l'abandon en effet de la ligne droite, & la figure tortueuse & spirale, ou plutôt hélice qu'a prise en les commettant chacun des fils qui composent une corde, leur permettent de céder à l'effort en se redressant un peu & en reprenant en partie leur première direction ou ligne droite qu'ils formoient.

Plus une corde est commise, plus les tours sont rapprochés; plus les fils ou torons qui la composent ont de courbure, & plus conséquemment elle a la puissance de s'allonger. Cette puissance est élastique, c'est-à-dire, que l'allongement de la corde n'a lieu que dans l'instant où elle éprouve un effort trop grand, & qu'elle reprend sa première forme dès que l'effort cède; du moins tant qu'une tension trop grande & trop continue n'a point affaibli ou détruit chez elle cet effet. Il faut donc distinguer deux sortes d'allongemens, l'un momentané, & qui cesse avec la force qui l'occasionne, & l'autre acquis par le temps & devenu permanent.

Une remarque importante encore, c'est qu'une corde en allongeant perd de sa circonférence; de même qu'en la commettant davantage, on augmente sa circonférence aux dépens de sa longueur. En effet, dans la corde très-commise, les torons serrés & plus courbés rendent la corde plus pleine & plus arrondie, tandis qu'en allongeant au contraire, cet effet se détruit, & que le vuide ou la cannelure qui est entre les torons augmente. Donc une corde déjà allongée est moins forte ou moins pro-

pre à soutenir un effort qu'une autre: donc, lorsqu'on veut donner une certaine circonférence à une corde, & que l'on prévoit qu'elle allongera, il faut lui donner en la commettant une circonférence plus forte, afin qu'après avoir allongé, elle soit à la circonférence requise.

Des remarques précédentes, je crois devoir conclure que tout le cordage d'un vaisseau ne doit pas être commis à un degré semblable. N'y a-t-il pas en effet de l'avantage à commettre beaucoup plus les cables, les grêlins, les remorques & généralement toutes les manœuvres, dont l'allongement élastique ou momentané n'est point à redouter?

Supposons, par exemple, un vaisseau à l'ancre, & essuyant un coup de vent dans lequel la mer se joigne au vent pour faire travailler le cable du vaisseau & le roidir. Si ce cable peu commis n'a pas la puissance de s'allonger, & de permettre au vaisseau de céder un peu à l'impulsion des lames répétées & pesantes de la mer, il sera nécessaire ou que le cable rompe, ou qu'il ait assez de force pour surmonter ce poids énorme des vagues, indépendamment de l'effort qu'il supporte déjà par l'effet du vent; c'est-à-dire, qu'il faudra que ce cable soit intrinséquement plus fort ou composé d'un plus grand nombre de fils que celui qui étant beaucoup plus commis, pourra céder & amortir ce nouvel effet des vagues par l'avantage de la force élastique dont il est muni. Mais il n'en est pas de même de toutes les manœuvres, des haubans par exemple, dont l'usage est d'affermir, de consolider, de faire faire corps aux mats avec le vaisseau. De l'allongement trop facile de ces manœuvres, il s'ensuivroit en effet que le mâât acquerroit facilement la liberté de s'incliner, & cette liberté seroit suffisante pour occasionner sa rupture ou sa chute.

Il y a une observation à faire à cet égard pour les manœuvres courantes, même pour les palans qui, devant éprouver des secousses inégales & forcées dans certains instans, semblent être particulièrement dans le cas d'avoir leurs garans très-commis; c'est que la quantité dont ces manœuvres sont commises est un obstacle à leur chemin, c'est-à-dire, que plus elles sont commises, &

plus elles éprouvent de frottement dans les poulies & dans la rencontre des différens objets qu'elles touchent ; en effet , les fils ou torons qui composent une corde étant ronds , laissent entr'eux à chaque tour un vide ou une cannelure à la surface de la corde qui la rend raboteuse , & apporte un obstacle à son cours : or , plus elle est commise , plus il y a de tours dans une même longueur ; d'ailleurs , de ce que ces tours sont plus ferrés & rapprochés , il résulte encore qu'ils s'opposent plus directement au chemin de la corde , parce que cette cannelure dont nous parlons , rencontre les objets d'une manière plus perpendiculaire à ce chemin.

Je ne prétends point rappeler ici le nom de chaque manœuvre & son usage , pour désigner ensuite les nuances que je juge qu'il faudroit établir dans la quantité la plus avantageuse de les commettre ; mais de tout ce qui vient d'être dit , on peut voir facilement qu'il seroit réellement utile d'en établir. Ces considérations générales auroient cependant encore besoin d'être combinées avec quelques autres propriétés qui en résulteroient ; le désavantage , par exemple , qu'a une corde très-commise , d'être sujette à faire des coques , & l'avantage qu'elle a d'être plus difficilement pénétrée par l'eau. Ce seroit à l'homme du métier & à l'esprit juste à combiner ces choses , & à diriger cette partie qui ne seroit plus confiée à l'inexpérience de nos officiers d'administration. (*M. le chevalier DE LA COUDRAYE.*)

ALLONGER , v. act. (*Escrime.*) c'est détacher un coup d'épée à l'ennemi en avançant le pié droit sans remuer le gauche. *Voy. ESTOCADE.*

ALLONGER le cou , (*Manège.*) se dit d'un cheval qui au lieu de tenir sa tête en bonne situation lorsqu'on l'arrête , avance la tête & tend le cou comme pour s'appuyer sur sa bride , ce qui marque ordinairement peu de force de reins. *Allonger , en terme de cocher* , c'est avertir le postillon de faire tirer les chevaux de devant ; alors le cocher dit au postillon , *allongez , allongez.* *Allonger les étriers* , c'est augmenter la longueur de l'étrivière par le moyen de sa boucle , dont on fait entrer l'ardillon à un ou plusieurs points plus bas. *Voyez ETRIER.* (*V*)

* ALLONGER , v. neut. usité dans les manufactures de soie. Si une étoffe est mal frappée , que les figures du dessin , quelles qu'elles soient , fleurs ou autres , n'aient pas les contours qu'elles doivent avoir , mais qu'elles prennent plus de longueur que le dessin n'en comporte ; on dit que l'ouvrier *allonge.*

ALLONGER , c'est en terme de manufacturier en laine , en fil , en un mot presqu'en tout ouvrage ourdi , mettre l'étoffe ou l'ouvrage sur deux ensuples éloignées l'une de l'autre de quelques piés ; & par le moyen de leviers appliqués dans des trous pratiqués aux quatre extrémités de ces deux ensuples , le distendre & lui donner plus d'aunage. Cette manœuvre est expressément défendue par les réglemens. *Voyez RAMER , DRAPERIE.*

Allonger se dit encore d'une chaîne qui devenue trop courte pour fournir la quantité d'ouvrages d'un même dessin que l'on desire , s'allonge d'une autre chaîne qu'on lui ajoute , par le tordage & par les nœuds. *V. TORDAGE & NŒUDS.*

ALLOUÉ , adj. pris subst. (*Jurisprud.*) est un ouvrier qui , après son apprentissage fini , s'est encore engagé à travailler pendant quelque temps pour le compte de son maître.

Alloué se dit aussi , particulièrement en Bretagne , du substitut ou lieutenant général du sénéchal. *Allouyse* ou *alloise* étoit la charge ou dignité de l'*alloué* , pris en ce dernier sens. (*H*)

ALLOUÉ d'Imprimerie , s. m. c'est une espèce d'ouvrier apprenant l'art de l'Imprimerie , différent de l'*apprenti* en ce que ce dernier , s'il est reçu comme apprenti , peut parvenir à la maîtrise ; au lieu que le premier engagé sous la dénomination d'*alloué* , ne peut jamais être plus qu'ouvrier à la journée , suivant les réglemens de la librairie & imprimerie , & en conséquence de son propre engagement.

ALLOUER , v. act. (*Jurispr.*) c'est approuver quelque chose. Ce terme s'emploie singulièrement en parlant des articles d'un compte ou d'un mémoire ; en *allouer* les articles , c'est reconnoître que ces articles ne sont pas susceptibles de contestation , & y acquiescer ; ce qui se peut faire purement & simplement , ou avec des restrictions & modifications. Dans le premier cas , l'allocation s'exprime

s'exprime simplement par ces mots, *alloué tel article*. Dans le second cason ajoute, *pour la somme de tant.* (H)

ALLOWAY, (*Geogr.*) ville maritime de l'Ecosse méridionale, dans le comté de Clackmonan, à deux lieues de Stirling. Elle est remarquable par le château qu'y possèdent les comtes de Mar, & par les mines de charbon de terre que l'on y fouille avec plus de succès qu'en tout autre endroit de l'Ecosse. (C. A.)

ALLUCHON ou ALICHON, f. m. *terme de riviere*, espece de dents ou de pointes de bois qui sont placées dans la circonférence d'une grande roue & qui engrenent entre les fuseaux d'une lanterne dans les moulins & les autres machines qui ont des roues. Les *alluchons* different des dents, en ce que les dents sont corps avec la roue, & sont prises sur elle; au lieu que les *alluchons* sont des pieces rapportées. La partie qui fait dent & qui engrene, s'appelle *la tête de l'alluchon*; celle qui est emmortoisée ou assemblée de quelque façon que ce soit avec la roue, s'appelle *la queue de l'alluchon*. Toutes les éminences ou dents qu'on aperçoit à la partie supérieure du rouet, s'appellent *des alluchons*.

Ils s'appliquent autour des roues qui alors sont appelées *hériffons*, où ils se placent perpendiculairement sur le plan de la courbe qui forme le contour annulaire des roues qui alors prennent le nom de *rouets*. C'est au moyen de ces *alluchons* que les rouets & les hériffons engrenent dans les lanternes, qui, garnies de fuseaux, sont dans les grandes machines ce que les pignons sont dans les petites, & servent également ou à multiplier la vitesse, lorsqu'on ne peut pas la procurer immédiatement par la puissance motrice, ou à transmettre & communiquer le mouvement d'une partie de la machine à une autre partie: les *alluchons*, de même que les fuseaux, se font ordinairement d'un bois lisse, dur & compacte, tel que le cormier, l'alifier, &c.

* Pour fixer le nombre d'*alluchons* dont un rouet ou un hériffon doit être garni, le mécanicien commence par déterminer relativement à la puissance & à la résistance, le rapport de la vitesse de la lanterne à celle de la roue dentée correspondante. Si

Tome II.

la lanterne doit faire six révolutions, tandis que cette roue ne fera qu'un tour, la circonférence & conséquemment le diamètre de la lanterne ne doit être que la sixième partie de l'autre, & la roue doit contenir six fois autant d'*alluchons* que la lanterne contient de fuseaux. On détermine l'épaisseur ou la force des uns & des autres, sur la proportion de la résistance qu'ils ont à vaincre, l'effort qu'ils ont à soutenir, & la diminution qui doit leur survenir à mesure qu'ils s'useront par le frottement. Cette épaisseur étant déterminée, le nombre des fuseaux de la lanterne & leur intervalle fixent son diamètre, celui de la roue dentée & le nombre des *alluchons*. Il est cependant à propos d'observer, d'après M. de la Hire, qu'il est avantageux que le nombre des *alluchons* & celui des fuseaux soient premiers entr'eux; c'est-à-dire, qu'ils n'aient d'autre commune mesure que l'unité, parce que de cette façon les mêmes *alluchons* ne rencontrent les mêmes fuseaux que le moins fréquemment qu'il est possible, & conséquemment les uns & les autres à force de frotter sur des surfaces différentes, acquièrent peu-à-peu la figure la plus convenable que la main de l'ouvrier ne donne pas toujours exacte. Il s'ensuit de là en effet que le même fuseau ne rencontre le même *alluchon* qu'après que la lanterne a fait autant de tours que la roue a d'*alluchons*; ainsi, si la lanterne doit avoir dix fuseaux & que sa vitesse doive être à celle de la roue dentée comme 6 est à 1, au lieu de donner 60 *alluchons* à cette roue, on fixera son diamètre & on divisera tellement sa circonférence qu'elle en ait ou 59 ou 61.

Quant à la forme des *alluchons*, quoique ce soit une chose très-essentielle dans l'exécution des machines, on laisse souvent mal-à-propos le soin de cette partie aux ouvriers, qui, ayant tous leur routine particulière, ne suivent aucune règle là-dessus, & s'imaginent avoir bien rempli leur objet, pourvu que l'engrenage se fasse librement, sans obstacle & sans contrainte. Les uns se contentent de donner une surface plane à la touche, c'est-à-dire, à la partie de l'*alluchon* qui opere sur le fuseau; ils la dressent & la polissent le plus exactement qu'il est possible; ils l'arrondissent sur le bout

Bb

pour faciliter le dégagement, & laissent au temps & au frottement à donner peu-à-peu à cette piece la configuration la plus convenable, que souvent elle n'acquiert que lorsqu'elle est affoiblie & hors de service. Il en est d'autres qui donnent aux *alluchons* la forme de cône tronqué; ils s'imaginent diminuer ainsi le frottement par le moindre contact des parties engrenantes; mais le mécanicien géometre porte ses vues plus loin, il veut des regles & en établit pour configurer ces pieces, de façon que l'égalité des leviers soit toujours constante, que l'effort de la puissance soit toujours le même & le mouvement de la machine constamment uniforme. M. de la Hire est le premier qui ait fait des recherches utiles sur cet objet; il a déterminé que la courbure la plus parfaite que l'on puisse donner aux dents d'une roue est celle d'une épicycloïde. Voy. à ce sujet le traité qu'il a donné de ces sortes de courbes & de leur application à la mécanique. M. Camus a perfectionné cette découverte & lui a donné beaucoup plus d'étendue, dans les *Mém. de l'acad. des scienc. année 1733*, & dans son *Cours de mathém.* M. le Roy a répandu un nouveau jour sur cette matiere, & on ne peut voir qu'avec satisfaction la théorie simple & lumineuse qu'il établit sur cet objet intéressant d'un art, dans lequel sur les traces de son illustre pere, il se rend aussi célèbre qu'utile.

La pratique des arts s'enrichit de ces précieuses découvertes. Un mécanicien éclairé fait les mettre à profit, lorsqu'il a à déterminer la forme la plus convenable des *alluchons*, il dirige lui-même la main de l'ouvrier dans l'exécution. Après avoir tracé sur une surface exactement plane l'épure du hériffon, ou tout simplement le cercle dont la circonférence est destinée à recevoir ces *alluchons*, il fait rouler sur le convexe de cette même circonférence, un autre cercle qui a pour rayon celui de la lanterne pris de son centre à celui de ses fuseaux; ce cercle muni au point de contact d'un style ou d'un traçoir, décrit une épicycloïde qui d'ailleurs peut se tracer au compas. C'est la portion de cette courbe prise de son point d'origine, qui donneroit la courbure des *alluchons*, supposé que les fuseaux fussent in-

finiment déliés; mais la théorie qui veut éclairer & guider la pratique, n'en reste pas à cette supposition qui la rendroit inutile: il faut que les fuseaux soient d'une solidité, d'une grosseur respectueuse à leurs efforts; il faut donc réformer cette épicycloïde, & pour cet effet, le rayon des fuseaux étant déterminé, on décrit d'une ouverture de compas égale à ce rayon, le plus qu'il est possible, de petits arcs qui tous ayant leur centre dans la ligne même de l'épicycloïde, vont s'entrecouper du côté de sa concavité: on réunit tous ces points d'intersection, d'où il résulte une courbe qui est une autre épicycloïde parallèle semblable à la première, & dont la courbure, prise du principe de sa génération, fournit le modele sur lequel l'*alluchon* doit être construit. Il est démontré que c'est la forme la plus avantageuse qu'on puisse lui donner, vu que par ce moyen la ligne perpendiculaire aux parties qui se touchent dans l'engrenage, passe toujours par le même point où se terminent les rayons primitifs du hériffon & de la lanterne dans la ligne des centres; d'où il suit que la longueur des leviers effectifs étant toujours la même, les *alluchons* & les fuseaux sont toujours les uns à l'égard des autres dans des situations également favorables, ce qui donne à la machine la propriété d'être mue uniformément par une puissance constamment égale.

Quant à la forme des *alluchons* des rouets; elle doit être différente, vu la différence des lanternes, qui, au lieu d'être cylindriques comme pour les hériffons, doivent être coniques pour engrener avec les rouets. La courbure des *alluchons* d'un rouet sera donc déterminée par le roulement de la zone conique de la lanterne, qui, en se développant dans sa marche sur le plan circulaire, où doivent être placés les *alluchons*, engendre & décrit un cycloïde ou plutôt une lame cycloïdale, qui a pour base ce plan même, & pour générateurs les différents cercles qui composent la zone. Cette courbe trouvée demande la même réforme que la précédente, eu égard à l'épaisseur des fuseaux nécessaires à la machine. La portion naissante de cette bande cycloïdale réformée, indiquera la forme requise des *alluchons* d'un rouet. M. Camus appelle cette courbure épi-

icycloïde sphérique. Voyez sur cet article son Cours de mathématiques, tome IV, page 305, jusqu'à la fin.

La longueur des *alluchons* & leur intervalle dans les hériffons, comme dans les rouets, doit être déterminée, eu égard au nombre, à la grosseur & à l'écartement des fuseaux de la lanterne, de façon que l'engrenage & le dégagement se fassent librement & qu'il n'arrive ni arrêt, ni arc-boutement. L'*alluchon* doit engrener de façon qu'il opere sur les fuseaux le plus près qu'il est possible de sa racine, sans cependant que les fuseaux puissent jamais toucher en aucun point la circonférence de la courbe qui sert de base aux *alluchons*. Comme il n'y a qu'une face de l'*alluchon* qui opere sur le fuseau; il n'est pas nécessaire que la face qui lui est opposée soit également configurée: vu qu'elle ne travaille pas & qu'il convient d'ailleurs de laisser de cette part à la racine de l'*alluchon* un collet & un épaulement pour en assurer la solidité; cependant, il est à propos que cette partie soit telle qu'elle ne présente aucun obstacle, s'il arrivoit qu'en montant, ou réparant, ou démontant la machine, on fût obligé de faire tourner les roues à contre-sens.

On donne aux queues des *alluchons* la forme de pyramide quadrangulaire tronquée. Elles traversent toute l'épaisseur de la courbe de charpente où elles sont emmortoisées. On a soin de les clavetter par le bout, afin qu'elles soient inébranlables dans leur place. On dit, en terme de l'art, *rechauffer* un rouet & un hériffon, lorsqu'on les garnit de nouveaux *alluchons*. (P. F.)

§ ALLUMÉ, ÉE, adj. (terme de Blason.) se dit d'un flambeau qui semble brûler; des oiseaux dont les yeux sont d'un émail différent; des ours & autres quadrupèdes, qui pareillement ont les yeux d'un autre émail que leurs corps: on excepte le cheval, dont l'œil d'un autre émail que son corps, est dit *animé*.

Lafare de la Salle, de la Coste, de la Tour en Languedoc; d'*azur à trois flambeaux d'or, rangés en trois pals, allumés de gueules: devise lux nostris, hostibus ignis*; des mêmes flambeaux dont nous éclairons nos amis, nous brûlerons nos ennemis.

Baynaguet de Saint-Pardoux; de Penau-

tier, en la même province, originaire d'Auvergne; d'*argent à la canette de sable, becquée & allumée de gueules, efforante & flottante sur des ondes de sinople; au chef cousu d'or, chargé de trois losanges du troisième émail*.

Romecourt, co-seigneur de Villiers-les-Hauts, en Bourgogne; d'*or à l'ours passant de sable, allumé d'argent*.

Perrucard de Balon en Savoye; de *sinople à trois têtes de perroquets d'argent, allumées & becquées de gueules; au chef d'argent, chargé d'une croix tressée de sable*.

ALLUMELLE, outils de tabletiers-peigniers, est un tronçon de lame de couteau, dont le tranchant est aiguïté d'un seul côté, comme celui d'un ciseau de menuisier. Cet outil leur sert à gratter les matières dont les peignes sont faits, par exemple, le buis, l'ivoire, l'écaille, la corne, comme ils feroient avec un morceau de verre, qui est trop cassant pour qu'ils puissent s'en servir à cet usage. Il y a des ouvriers qui emmanchent cet outil dans un manche semblable à celui d'une lime.

* ALLUMETTE, f. f. petit fétu de bois sec & blanc, de roseau, de chenevotte, de sapin, souffré par les deux bouts, servant à allumer la chandelle, & vendu par les grainetiers & les fruitiers. Les *allumettes* payent d'entrée deux sous le cent, & un sou de sortie.

ALLURE, f. f. c'est la manière de marcher des bêtes. Ce mot s'applique en morale, à la conduite, & se prend en mauvaise part.

ALLURES, f. f. plur. (Manège.) train, marche d'un cheval. Les *allures* d'un cheval sont le pas, l'entre-pas, le trot, l'amble, le galop, le traquenard, & le train rompu. Voyez chacun de ces mots à leur lettre. On dit qu'un cheval a les *allures froides*, quand il leve très-peu les jambes de devant en cheminant. Une *allure réglée*, c'est celle qu'on fait aller au cheval, en sorte qu'il aille toujours également vite. (V)

ALLUSION, f. f. (Littérature.) est une figure de rhétorique, par laquelle on dit une chose qui a du rapport à une autre, sans faire une mention expresse de celle à laquelle elle a rapport. Ainsi *subir le joug*, est une *allusion* à l'usage des anciens, de faire passer leurs ennemis vaincus sous une traverse de bois portant sur deux montans, laquelle s'appelloit *jugum*. Ces sortes d'*allusions*, quand

elles ne font point trop obscures, donnent de la noblesse & de la grace au discours.

Il y a une autre espece d'*allusion* qui consiste dans un jeu de mots, fondé sur la ressemblance des sons, telle que celle que faisoient les Romains sur le nom de l'empereur Tiberius Nero, qu'ils appelloient *Biberius Mero*; ou celle qu'on trouve dans Quintilien sur le nom d'un certain Placidus, homme aigre & caustique, dont en ôtant les deux premieres lettres on fait *acidus*. Cette seconde sorte d'*allusion* est ordinairement froide & insipide.

Ce mot vient de la préposition latine *ad*, & de *ludere*, jouer, parce qu'en effet l'*allusion* est un jeu de pensées ou de mots. (G)

* Une observation à faire sur les *allusions* en général, c'est qu'on ne doit jamais les tirer que de sujets connus, en sorte que les auditeurs ou lecteurs n'aient pas besoin de contention d'esprit pour en saisir le rapport; autrement elles sont en pure perte pour celui qui parle ou qui écrit.

L'*allusion* est encore l'application personnelle d'un trait de louange ou de blâme.

Diogene reprochoit à Platon de n'avoir jamais offensé personne. Grace aux *allusions*, il est peu d'écrivains célèbres de nos jours qui aient le même reproche à craindre.

Rien de plus odieux sans doute que la satire personnelle, quoiqu'on puisse imaginer un degré de dépravation des mœurs publiques, où le vice impuni, toléré, allant partout la tête haute, feroit souhaiter qu'il s'élevât un homme pour l'insulter en face & le flétrir; ce vengeur ne laisseroit pas d'être encore un personnage détestable.

Que chacun dans la société se fasse raison par le mépris, & par un mépris éclatant, du vice inévitant qui le blesse; rien de plus noble & de plus juste. Mais le métier d'exécuteur, quoique très-utile, est infâme; & s'il se trouvoit un homme doué d'un génie ardent, d'une éloquence impétueuse, du don de peindre avec vigueur, & que cet homme eût commis un crime digne de la rigueur des loix, c'est lui qu'il faudroit condamner à la satire personnelle. Voyez SATYRE.

Mais autant la satire personnelle est odieuse, autant la satire générale des mauvaises mœurs est honnête. Celle-ci differe de l'autre à-peu-près comme le miroir differe

du portrait; dans le miroir malheur à celui qui se reconnoît, la honte n'en est qu'à lui seul.

La satire, me dira-t-on, porte avec elle une ressemblance: il est vrai; mais cette ressemblance est celle du vice, à laquelle il dépend de vous qu'on ne vous connoisse pas.

C'est-là cependant cette espece de satire innocente & juste, qu'on trouve le moyen de rendre criminelle par la méthode des *allusions*.

On fait tout le chagrin qu'elles ont fait à Moliere. Heureusement le vertueux Montausier fut flatté que l'on crût qu'il ressembloit au Misantrope; heureusement il ne dépendit pas de quelques puissans personnages de faire brûler, comme ils l'auroient voulu, le Tartuffe avec son auteur.

C'est une façon de nuire aussi basse qu'elle est commune, que d'appliquer ainsi des traits qui par eux-mêmes n'ont rien de personnel, pour faire un crime à l'écrivain de l'intention qu'on lui suppose. L'envie & la malignité y trouvent d'autant mieux leur compte, que c'est un fer à deux tranchans.

C'est par *allusion* que, dans la tragédie d'Œdipe, on voulut rendre repréhensibles ces vers.

*Nos prêtres ne sont pas ce qu'un vain peuple pense,
Notre crédulité fait toute leur science.*

Un jour, au spectacle, un de ces misérables qui sont payés pour nuire, faisant remarquer un vers qui attaquoit fortement je ne fais quel vice, s'écria que l'*allusion* étoit punissable. Très-punissable, lui dit quelqu'un qui l'avoit entendu; mais c'est vous qui la faites.

L'*allusion* est sur-tout dangereuse, lorsqu'elle rend personnelle aux souverains ou aux hommes en place une peinture générale des foiblesses & des erreurs ou peuvent tomber leurs pareils. Malheur au gouvernement sous lequel il ne seroit permis ni de blâmer le vice ni de louer la vertu.

Rien de plus effrayant alors, & de plus nuisible en effet pour les lettres, que cette manie des *allusions*. De peur d'y donner lieu, on n'ose caractériser avec force le vice ni la vertu; on se répand dans le vague, on glisse légèrement sur tout ce qui peut ressem-

bler; on ne peint plus son siecle, on craint même souvent de peindre à grands traits la nature. On n'ose dire ni bien ni mal que de loin, à perte de vue, & alors on mérite le reproche que Phocion faisoit à l'orateur Léosthene; que ses propos ressembloient aux cyprès, *qui sont, disoit-il, beaux & droits, mais qui ne portent aucun fruit.*

Il seroit digne des hommes en place de répondre aux vils délateurs qui leur dénoncent les traits de blâme qui peuvent les regarder, ce qu'un roi philosophe (Archelaüs, roi de Macédoine), sur qui quelqu'un de sa fenêtre avoit laissé tomber de l'eau, répondit à ses courtisans, qui l'excitoient à l'en punir: *ce n'est pas sur moi qu'il a jeté de l'eau, mais sur celui qui passoit.* Cela seul seroit noble & juste; & ce seroit alors que l'homme de lettres, avec la franchise & la sécurité de l'innocence, pourroit blâmer le vice & louer la vertu, sans que personne prît la satire pour un affront, ni l'éloge pour une insulte. *Voyez SATYRE. (M. MARMONTEL.)*

ALLUVION, f. f. (*Jurisprud.*) dans le droit civil est un accroissement qui se fait par degrés au rivage de la mer ou à la rive d'un fleuve, par les terres que l'eau y apporte. *V. ACCESSION.*

Ce mot vient du latin *alluo*, laver, baigner.

Le droit romain met l'*alluvion* entre les moyens légitimes d'acquérir, & le définit un *accroissement latens & imperceptible*. Si donc une portion considérable d'un champ est emportée toute en une fois par un débordement, & jointe à un champ voisin, cette portion de terre ne fera point acquise par droit d'*alluvion*, mais pourra être réclamée par le propriétaire. (*H*)

ALMADIE, f. f. on appelle ainsi une petite barque dont se servent les Noirs de la côte d'Afrique; elle est longue d'environ vingt piés, & faite pour l'ordinaire d'écorce d'arbre.

C'est aussi un bâtiment dont on se sert dans l'Inde, qui a 80 piés de long sur six à sept piés de large. Il ressemble à une navette, à la réserve de son arrière qui est carré.

Les habitans de la côte de Malabar, & surtout le roi de Calicut, se servent de ces *almadies*, que l'on nomme aussi *cathuri*. Ils en usent souvent en temps de guerre jusqu'à deux ou

trois cens; ils les font souvent d'écorces d'arbres, pointues devant & derrière, & leur donnent quarante à cinquante piés de long: elles vont à la voile & à la rame d'une très-grande vitesse. (*Z*)

ALMAGESTE, f. m. (*Astronomie.*) est le nom d'un ouvrage fameux, composé par Ptolomée. C'est une collection d'un grand nombre d'observations & de problèmes des anciens, concernant la géométrie & l'astronomie. Dans le grec, qui est la langue dans laquelle il a été composé originairement, il est intitulé *σύνταξις μεγίστη*, comme qui diroit *très-ample collection*: or de ce mot *μεγίστη*, avec la particule *al*, il a été appelé *Almageste* par les Arabes, qui le traduisirent en leur langue vers l'an 800, par ordre du calife Almamoun. Le nom arabe est *almaghesti*.

Ptolomée vivoit sous Marc-Aurèle; son ouvrage & ceux de plusieurs auteurs qui l'ont précédé ou qui l'ont suivi, nous font connoître que l'astronomie étoit parvenue au point où elle étoit de son temps, par les seules observations des Grecs, sans qu'il paroisse qu'ils aient eu connoissance de ce que les Chaldéens ou Babyloniens avoient découvert sur la même matière. Il est vrai qu'il cite quelques observations d'éclipses, qui avoient été apparemment tirées de celles que Callisthene envoya de Babylone à Aristote; mais on ne trouve pas que les systèmes de ces anciens astronomes eussent été connus par les Grecs.

Cet ouvrage avoit été publié sous l'empire d'Antonin; & soit qu'il nous ait d'abord été apporté par les Sarrafins d'Espagne, le nombre des astronomes s'étant multiplié d'abord sous la protection des califes de Bagdad; soit qu'on en eût enlevé diverses copies du temps des croisades, lorsqu'on fit la conquête de la Palestine sur les Sarrafins, il est certain qu'il a d'abord été traduit d'arabe en latin par ordre de l'empereur Frédéric II, vers l'an 1230 de l'ère chrétienne.

Cette traduction étoit informe, & celles qu'on a faites depuis ne sont pas non plus trop exactes: on est souvent obligé d'avoir recours au texte original. Ismael Bouillaud en a cependant rétabli divers passages, dont il a fait usage dans son *Astronomie philolaïque*, s'étant servi pour cet effet du manuscrit grec que l'on conserve à la bibliothèque du roi.

L'*almageste* a été long-temps regardé com-

me une des plus importantes collections qui eussent été faites de toute l'astronomie ancienne, parce qu'il ne restoit guere que ce livre d'astronomie qui eût échappé à la fureur des Barbares. *Préface des Inst. astron. de M. le Monnier.*

Le P. Riccioli, jésuite Italien, a aussi fait un traité d'astronomie, qu'il a intitulé, à l'imitation de Ptolomée, *nouvelle Almageste*: c'est une collection d'observations astronomiques anciennes & modernes. *Voyez ASTRONOMIE & ASTRONOMIQUE.*

ALMAMOUN, est le nom d'un calife des Sarrafins, le septieme de la race des Abaffides, à qui nous avons l'obligation de la premiere mesure de la terre qui ait été faite depuis l'ere chrétienne.

Vers l'an 820, deux astronomes arabes, Chalid Ibe Abd'mlic & Ali Ibn Isa mesurerent dans les plaines de *Sinjar*, par l'ordre de ce calife, un degré de la circonférence de la terre; l'un vers le nord & l'autre vers le sud. Comme ce fait est peu connu, & a rapport à l'histoire des sciences, nous avons cru devoir lui donner place dans cet ouvrage. (O)

ALMANACH, s. m. (*Astron.*) *calendrier* ou *table*, où sont marqués les jours & les fêtes de l'année, le cours de la lune pour chaque mois, &c. *Voyez CALENDRIER, ANNÉE, JOUR, MOIS, LUNE, &c.*

Les grammairiens ne sont point d'accord sur l'origine de ce mot: les uns le font venir de la particule arabe *al*, & de *manach*, compte: d'autres, du nombre desquels est Scaliger, le dérivent de cette même préposition *al*, & du mot grec *μηνος*, le cours des mois. Golius n'est pas de ce sentiment: voici quel est le sien. C'est, dit-il, l'usage dans tout l'Orient, que les sujets fassent des présens à leurs princes au commencement de l'année: or le présent que font les astronomes, sont des *éphémérides* pour l'année commençante; & c'est de-là que ces *éphémérides* ont été nommées *almanha*, qui signifie *étrennes* ou *présens* de la nouvelle année. *Voy. EPHEMÉRIDE.* Enfin Verstegan écrit *almon-ac*, & le fait venir du saxon. Nos ancêtres, dit-il, traçoient le cours des lunes pour toute l'année sur un bâton ou morceau de bois quarré, qu'ils appelloient *al monaght*, par contraction, pour *al-moon-held*, qui signifie

en vieil anglois ou en vieux saxon, *contenant toutes les lunes.*

Nos *almanachs* modernes répondent à ce que les anciens Romains appelloient *fastes*. *Voyez FASTES.*

Le lecteur peut s'instruire de ce qu'il faut faire pour construire un *almanach*, à l'article CALENDRIER.

Le roi de France Henri III, par une ordonnance de l'an 1579, défendit « à tous faiseurs d'*almanachs* d'avoir la témérité de faire des prédictions sur les affaires civiles ou de l'état, ou des particuliers, soit en termes exprès, ou en termes couverts ». *Voyez ASTROLOGIE.* Notre siecle est trop éclairé pour qu'une pareille défense soit nécessaire; & quoique nous voyons encore plusieurs *almanachs* remplis de ces sortes de prédictions, à peine le plus bas peuple y ajoute-t-il quelque foi.

La plupart de nos *almanachs* d'aujourd'hui contiennent non-seulement les jours & les fêtes de l'année, mais encore un très-grand nombre d'autres choses. Ce sont des especes d'*agenda*, où l'on peut s'instruire d'une infinité de détails souvent nécessaires dans la vie civile, & qu'on auroit peine quelquefois de trouver ailleurs.

L'*almanach* le plus ancien & le plus utile, est l'*Almanach Royal*, vol. in-8°. Dans son origine, qui remonte à l'année 1679, cet *almanach* ou *calendrier*, avec quelques prédictions ajoutées aux phases de la lune, renfermoit seulement le départ des couriers, le journal des fêtes du palais, un extrait des principales foires du royaume, & les villes où l'on bat monnoie. Les premieres lettres de privilege sont datées du 16 mars 1679; il a subsisté à-peu-près dans la même forme jusqu'en 1697. Louis XIV ayant eu la curiosité de le voir cette année-là, Laurent d'Houry eut l'honneur de le lui présenter, & peu de temps après il obtint de sa majesté des lettres de renouvellement de privilege, sous le titre d'*Almanach Royal*, le 29 janvier 1699. Le but de l'auteur, dès cet instant, fut d'y renfermer peu-à-peu les naissances des princes & princesses de l'Europe, le clergé de France, l'épée, la robe, & la finance; ce qu'il a exécuté en très-grande partie jusqu'à sa mort arrivée en 1725. Depuis ce temps cet ouvrage a été continué, tant par la veuve

d'Houry que par le Breton, petit-fils d'Houry, à qui le roi en a confié la manutention & donné le privilège, aux charges, clauses & conditions portées par l'arrêt du conseil du 15 décembre 1743. Cet *almanach* contient aujourd'hui les naissances & alliances des princes & princesses de l'Europe, les cardinaux, les évêchés & archevêchés de France, les abbayes commendataires, les ducs & pairs, les maréchaux de France, & autres officiers généraux de terre & de mer, les conseils du roi, & tout ce qui y a rapport, le parlement, les cours souveraines & juridictions de Paris; l'université, les académies, les bibliothèques publiques, les fermiers généraux, trésoriers des deniers royaux, &c. mis dans leur ordre de réception, & singulièrement leurs demeures à Paris. (O)

ALMANDINE, ALABANDINE, *alabandica gemma*, (*Hist. nat.*) pierre précieuse de couleur rouge, dont le nom vient d'*Alabanda*, ancienne ville de Carie dans l'Asie mineure. On trouve dans le Mercure indien un chapitre qui traite de l'*almandine*.

L'auteur prétend qu'elle est beaucoup plus tendre & plus légère que le rubis oriental, qu'elle tire plus sur la couleur de grenat que sur celle de rubis; ce qui fait que cette pierre est moins agréable à la vue & moins estimée que le rubis oriental, ou même le rubis balais, ou le rubis spinel, quoiqu'elle soit mise au nombre des pierres les plus précieuses. *II. part. chap. iv.*

Le même auteur ajoute que cette pierre, pour peu qu'il s'en trouve, peut être évaluée au prix du rubis balais; que les plus belles peuvent être estimées à l'égal du rubis spinel de la première couleur, *III. part. chap. iv.* & que les *almandines* étoient rares de son temps. Ce nom n'est presque plus en usage aujourd'hui; je ne sais même pourquoi il est venu jusqu'à nous, tandis que l'on a oublié tant d'autres noms de pierres précieuses qui avoient été tirées des noms des villes où se faisoit le commerce de ces pierres, ou du nom des contrées où se trouvoient leurs mines. Pour avoir des connoissances plus détaillées de la nature de la pierre qui a été appelée *almandine*, il faut remonter à la source, & consulter le troisième chap. du XXXVII^e. livre de l'histoire naturelle de Plin. (I)

§ ALMANZA, (*Géogr.*) petite ville d'Espagne dans la nouvelle Castille, sur les frontières du royaume de Valence, à vingt lieues sud-est de la ville de Valence. C'est là qu'en 1707 les François & les Espagnols, commandés par le maréchal de Berwick, anglois de nation, remportèrent une grande victoire sur les Anglois & les Portugais, commandés par le comte de Galloway. Il y a une inscription pour monument de cette victoire. *Long.* 16, 35; *lat.* 38, 54. (C. A.)

ALMAS, (*Géog.*) petite ville de la Transilvanie, avec un district, dépendant du comté de Clausenbourg, aux Hongrois. Ce district est entre Burglos & Clausenbourg; il ne contient que des montagnes, dans lesquelles on trouve un grand nombre de cavernes & de fouterreins. Il y a un bourg dans le bannat de Temeswar, & une rivière, sur laquelle est située la forteresse de Sigeth, qui portent le même nom. (C. A.)

ALMAZAN, (*Géog.*) jolie petite ville d'Espagne dans la vieille Castille, au pied des montagnes frontières de la province d'Aragon: elle a titre de marquisat. On y va voir avec beaucoup de dévotion une relique qu'on regarde comme la tête de S. Etienne, martyr, & qu'on prétend n'être autre chose que celle d'un pendu, que des pèlerins François, qui alloient en Galice, apportèrent exprès dans ce lieu pour ramasser quelque argent, afin de continuer leur route. *Long.* 15, 30; *lat.* 41, 30. (C. A.)

* ALMEDA, ville de Portugal dans l'Estramadure, sur le Tage, à l'opposite de Lisbonne. *Long.* 9; *lat.* 38, 42.

* ALMEDINE, ville du royaume de Maroc en Afrique, entre Azamor & Safle.

§ ALMEIDE, (*Géog.*) ville de Portugal, dans la province de Beyra, sur la rivière Coa, près des frontières du royaume. Elle a des fortifications à la moderne, une église paroissiale, un couvent, une maison de charité, un hôpital & deux mille habitans. Cette ville fait partie de l'apanage des enfans de Portugal. *Long.* 11, 22; *lat.* 40, 5.

Vofgien ne s'est trompé que de deux degrés vingt-deux minutes de longitude & autant de latitude sur la position de cette ville, & il la met dans la province de Trailos Montes, tandis qu'elle est dans celle de Beyra. (C. A.)

ALMELO, (*Géog.*) ville des provinces-unies, dans l'Overissel, au bailliage de Twente. Elle est sur la rivière de Vecht, entre Delden & Ottmerfon : les comtes de Recht en la possèdent à titre de seigneurie. Les maisons en sont assez jolies & bien bâties ; il y a sur-tout un beau château. Son commerce de toiles en fait une ville considérable. *Long.* 24, 8 ; *lat.* 52, 25. (*C. A.*)

ALMENARA, (*Géog.*) petite ville maritime d'Espagne dans le royaume de Valence, au nord de la ville de Valence, & au sud-est de Segorbe : elle est près de la rivière Polancia. On lui donne le titre de comté. *Long.* 17, 30 ; *lat.* 39, 45. (*C. A.*)

* ALMENE, f. f. (*Commerce*) poids de deux livres dont on se sert à peser le safran en plusieurs endroits des Indes orientales.

§ ALMERIE, (*Géog.*) ville maritime d'Espagne au royaume de Grenade, sur la rivière d'Almora, avec un bon port sur la Méditerranée. Elle est au nord-ouest de la pointe du cap de Gates, anciennement appelé *charicleme*. Ses environs produisent beaucoup de fruits, & sur-tout d'olives. Son évêque est suffragant de Grenade, & a 4000 ducats de revenu. On tire aussi des vins rouges d'Almerie. *Long.* 15, 45 ; *lat.* 36, 51. (*C. A.*)

ALMICANTARATS ou ALMUCANTARATS, subit. m. pl. terme d'astronomie ; ce sont des cercles parallèles à l'horizon qu'on imagine passer par tous les degrés du méridien. Voyez CERCLE, HORIZON, PARALLELE, &c. Ce mot vient de l'arabe *almocantharat*.

Les *almicantarats* coupent le méridien dans tous ses degrés, comme les parallèles à l'équateur coupent le méridien. Voyez MÉRIDIEU & EQUATEUR.

Les *almicantarats* sont donc par rapport aux azimuts & à l'horizon ce que sont les parallèles par rapport au méridien & à l'équateur. Voyez AZIMUT.

Ils servent à faire connoître la hauteur du soleil & des étoiles ; c'est pourquoi on les appelle aussi *cercles de hauteur* ou *parallèles de hauteur* ; ils sont d'usage dans la Gnomonique pour tracer des cadrans solaires.

Feu M. Mayer, de l'académie de Petersbourg, à qui l'astronomie doit plusieurs excellentes choses, a donné une méthode pour

trouver la déclinaison des étoiles & la hauteur du pôle indépendamment l'une de l'autre, & sans se servir d'aucun angle mesuré par des arcs de cercle, en supposant que l'on connoisse les passages de deux étoiles par le méridien, par deux verticaux & par deux *almicantarats* inconnus, mais constants. M. Maupertuis a aussi résolu ce même problème à la fin de son *astronomie nautique*. (O)

§ ALMISSA, (*Géog.*) ville de la Dalmatie Vénitienne, sur le golfe Adriatique, à l'embouchure de la Cetina. Elle est bâtie sur un roc élevé, à quatre lieues à l'est de Spalatro. Elle fut long-temps la terreur de ses voisins & l'asyle d'une multitude de pirates, que les Vénitiens ont parvenus à détruire, ainsi que la plus grande partie de cette ville : il y eut autrefois un évêché. Les Turcs la nomment *Omisc*. *Long.* 36 ; *lat.* 43, 50. (*C. A.*)

ALMO, (*Géog. Hist.*) petit ruisseau de l'ancien Latium, appelé aujourd'hui l'*Aquataccia*. Il est dans la campagne de Rome & vient se jeter dans le Tibre, près de la porte de S. Sébastien, nommée autrefois la *porte Capenne* à Rome. Ses eaux servoient à nettoyer l'idole de Cybelle, & à laver les victimes qu'on immoloit à cette déesse.

ALMOBARIN, (*Géog.*) petite ville d'Espagne dans la Castille nouvelle. Elle est dans le territoire de Mérida, au nord-nord-est de cette ville & au sud-est d'Alcantara. Il n'y a rien de remarquable. *Long.* 13 ; *lat.* 39, 10. (*C. A.*)

* ALMONDE, f. m. (*Comm.*) mesure de Portugal qui sert à mesurer les huiles. Les Portugais vendent leurs huiles d'olive par *almondes*, dont les 26 font une botte ou pipe. Chaque *almonde* est composée de douze canadors, & le canador est semblable au mangle ou bouteille d'Amsterdam. Voyez MINGLE.

ALMONTE, (*Géog.*) jolie petite ville d'Espagne au royaume de Séville, dans l'Andalousie. Elle est entourée d'une forêt d'oliviers. (*C. A.*)

* ALMORAVIDES, sub. m. pl. peuples qui habitent les environs du mont Atlas.

* ALMOUCHIQUOIS, peuples de l'Amérique dans la nouvelle France, le long de la rivière de Chovacoüet.

* ALMOX ALMOXARIZFASGO, c'est

c'est dans quelques ports de l'Amérique espagnole, & sur-tout à Buenos-Ayres, un droit de deux & demi pour cent, levé pour le roi d'Espagne sur les peaux de taureaux qu'on charge pour l'Europe. Ce droit est sans préjudice de celui de quint ou des quatre réaux par cuir. Ce droit se perçoit aussi en Espagne sur différentes marchandises, à l'entrée par mer, & à la sortie pour l'étranger. Celui qui perçoit ce droit se nomme **ALMOXARISAZGO**.

* **ALMSFEOH**, f. m. (*Jurispr.*) étoit un des noms que les anciens Anglois donnoient au denier S. Pierre. Voyez **DENIER S. PIERRE**. (*H*)

ALMUCANTARATS, voyez **ALMICANTARATS**.

* **ALMUDE**, f. f. (*Comm.*) mesure des liquides : on la nomme plus ordinairement *almonde*. Voyez **ALMONDE**. (*G*)

* **ALMUGIE**, f. f. *en astrologie*, se dit de deux planetes ; de Jupiter, par exemple, & du soleil, lorsqu'ils se regardent de trine, parce que le lion & le sagittaire qui sont leurs maisons se regardent aussi de trine. Ainsi deux planetes sont en *almugie* quand elles se regardent du même aspect que leurs maisons.

* **ALMUNECAR**, ville d'Espagne au royaume de Grenade, avec port sur la Méditerranée. *Long.* 14, 37 ; *lat.* 36, 50.

ALNE, (*Géogr.*) riviere d'Angleterre dans le Northumberland. Elle prend sa source aux frontieres de l'Ecosse, & après avoir passé à Alnwick, petite ville qui prend son nom, elle vient se jeter dans l'océan Britannique à Aylemouth. Ptolémée la nomme *Αλανος*. (*C. A.*)

ALNEY, (*Géogr.*) petite isle d'Angleterre dans la Saverne, à peu de distance de Gloucester. C'est-là que dans l'onzieme siecle, Edmond côte de Fer, roi d'Angleterre, & Canut, roi de Danemarck, se battirent en champ clos.

ALN Wick, (*Géogr.*) petite ville d'Angleterre dans le Northumberland, sur la riviere d'Alne, qui lui donne son nom. Elle est bien bâtie & bien peuplée. On y voit un château très-ancien, appartenant aux comtes de Northumberland. Elle fait un assez grand commerce de draps, de chapeaux, de bétail & de clinquaille. Ce fut près de cette ville que Guillaume, dit le Lion,

Tome II.

roi d'Ecosse, fut battu & pris par les Anglois en 1174. Il y a une autre ville de ce nom dans la province de Warwick. *Long.* 16, 15 ; *lat.* 55, 34. (*C. A.*)

ALOËS, (*Bot.*) en latin *aloe*, plante à fleur liliacée, monopétale, en forme de tuyau, & découpée en six parties : il y a des especes dont le calice devient le fruit, & d'autres où c'est le pistil qui se change en un fruit oblong, & pour l'ordinaire cylindrique, divisé en trois loges remplies de semences aplaties & presque demi-circulaires. Tournefort, *inst. rei herb.* V. **PLANTE**. (*I*)

ALOË ou ALOËS, f. m. (*Mat. méd.*) est le suc épaissi de plusieurs plantes du même genre & portant le même nom, qui croissent à différentes hauteurs, suivant le terrain & le climat. Il vient d'Espagne & de plusieurs autres pays chauds.

L'espece la plus ordinaire de ces plantes est celle qu'on nomme *aloe*. J. B. Pit. Tourn. *aloe vulg.* C. B.

Cette plante a un goût extrêmement amer ; elle croît en Perse, en Egypte, en Arabie, en Italie & en Espagne.

On divise l'*aloès* en trois especes ; en *aloès succotrin*, en *aloès hépatique*, & en *aloès caballin* : ils se tirent tous les trois de différentes especes d'*aloès*.

Le premier est appelé en latin *aloes succotrina vel succotrina*, parce qu'en en tiroit beaucoup de l'isle de Succotra ; c'est le plus beau & le meilleur de tous ; il est net, de couleur noire ou brune, luisante en dehors, citrine en dedans ; friable, résineux, assez léger, fort amer au goût, d'une odeur désagréable, & il devient jaune en le pulvérisant.

Le second est appelé en latin *aloes hepatica*, parce qu'étant rompu, il a la couleur du foie ; il ne differe du *succotrin* qu'en ce que la couleur est plus obscure, mais on confond assez ces deux especes, & l'on prend l'une pour l'autre.

Le troisieme est appelé *caballina*, parce qu'on ne s'en sert que pour les maladies des chevaux : c'est le plus grossier, le plus terrestre, & le moins bon de tous. Pour le tirer on pile la plante, & l'on en exprime le suc à la presse ; on fait ensuite épaissir ce suc au soleil ou sur le feu, jusqu'à une consistance solide : il est fort noir, compacte & pesant.

L'*aloès en calebasse* ou *aloès des Barbades*,

C c

est semblable à cette dernière forté lorsqu'il est nouveau ; en vieillissant il devient hépatique ; & étant gardé il devient cassant , lucide & transparent.

L'*aloès* contient beaucoup d'huile & de sel essentiel , d'où vient son amertume.

Les *aloès hépatiques* & *succotrin* sont de fort bons purgatifs ; mais ils causent des hémorrhagies en raréfiant le sang , & d'autres évacuations fâcheuses ; ils sont emménagogues , apéritifs , stomachiques , pourvu qu'on les prenne en mangeant ; car si on les met dans un estomac vide , ils y causent beaucoup de tranchées , & purgent peu. Ils tuent les vers & les chassent : employés à l'extérieur en teinture , ils dessèchent , détergent & consolident les plaies.

C'est un grand atténuant , cordial & restaurant , que l'*aloès* : il brise & dissout les humeurs pituiteuses & gypseuses. Comme il purge violemment , il faut se donner de garde d'en ordonner l'usage en substance aux femmes enceintes & hystériques ; il faut corriger sa vertu purgative avec la casse : on l'ordonne depuis quatre grains jusqu'à une demi-dragme : sa partie résineuse extraite par l'esprit-de-vin , purgera violemment ; la partie gommeuse extraite par l'eau , fera un bon vulnéraire , sur-tout dans les ulcères de la vessie & des reins. La teinture de myrrhe & *aloès* sert à prévenir la mortification dans les plaies.

Si l'on veut donc employer ce remède sans craindre d'augmenter la raréfaction des humeurs , il est à propos de le débarrasser de son principe sulfureux & résineux , ou plutôt de diviser ses sulfures & sa résine. Les pilules de Becher remplissent fort bien ces vues. Si ces principes ne sont pas divisés , ce remède agite beaucoup le sang , & produit d'étranges effets.

M. Boulduc , parlant des purgatifs , dit que l'*aloès* est un des modérés ; & selon l'analyse chimique qu'il en donne , l'*aloès succotrin* contient à peine la moitié autant de résine ou de matière sulfureuse que l'*aloès hépatique* , mais un tiers de plus de substance saline ; c'est pour cela que le *succotrin* est préféré pour l'usage intérieur , parce qu'il a moins de résine. L'*hépatique* s'emploie avec les baumes naturels , lorsqu'il est question de nettoyer une plaie ou de refermer une coupure récente ; c'est l'effet des particules rési-

neuses & balsamiques dont il est composé.

Quoiqu'il soit besoin de corriger la résine d'*aloès* en la bridant avec des tempérans , il ne faut pas la séparer entièrement des sels ; ceux-ci étant très-actifs , rongent les veines & les extrémités déliées des fibres , s'ils ne sont tempérés & enchaînés par la partie résineuse. Les préparations du suc d'*aloès* demandent à être faites par d'habiles mains. Afin donc qu'elles soient moins nuisibles , loin de séparer la partie saline de la résineuse , M. Boulduc exige qu'on travaille à les unir par un sel alkali , comme le sel de tartre , &c. Il faut , ajoute ce célèbre artiste , non-seulement aider la nature par des remèdes , mais encore lui donner du secours dans la façon d'administrer les remèdes mêmes.

Hist. de l'acad. royale des sciences 1708.

Les différentes préparations d'*aloès* se trouvent dans toutes les pharmacopées ; telles sont l'*aloès rosat* , les pilules d'*aloès lavé* , la teinture d'*aloès* : il entre dans différentes pilules , telles que celles de Becher , les pilules de Rufus , les aléophangines , les marocoflines. L'élixir de propriété doit ses vertus à la teinture tirée de cette résine , &c.

Aloès rosat le plus simple & le seul d'usage. Prenez de l'*aloès succotrin* luisant en poudre , quatre onces ; du suc dépuré de roses de Damas , une pinte : mettez le tout en digestion sur un feu modéré , jusqu'à ce que le phlegme superflu soit évaporé , & qu'il se fasse une consistance de pilules *secundum artem*.

Pilules d'aloès lavé. Prenez de l'*aloès* dissous dans du suc de roses & épaissi , une once ; de trochisques d'agaric , trois dragmes ; de mastic , deux dragmes ; du sirop de roses de Damas , quantité suffisante pour faire des pilules *f. a.*

Nota que , selon quelques auteurs , les trois espèces d'*aloès* ci-dessus , le *succotrin* , l'*hépatique* & le *caballin* , peuvent se tirer de la même plante , par la seule différence de l'évaporation. (N)

« Nous allons ajouter un article de M. Lafosse ; il contredit les assertions de M. de Vandenesse que l'on vient de lire ; mais c'est du choc des idées que sort la lumière. »

§ ALOÈS, (*Mat. méd.*) Les trois espèces d'*aloès* , le *succotrin* , l'*hépatique* & le *caballin* , se tirent de la même plante , s'il faut en croire Bauhin. Cette assertion est confir-

mée par le témoignage de Tournefort qui dit, dans sa *Mat. méd.* avoir appris de M. Hermann, professeur de botanique à Leyde, que le suc de la même plante donne les trois espèces d'aloès connues, qui ne diffèrent que par le degré de pureté.

L'aloès fournit, par l'analyse, une substance gommeuse & une résineuse, mêlées avec un peu de terre. M. Cartheuser tira d'une once d'aloès cinq gros de substance gommeuse, par le seul moyen de l'eau pure. L'esprit-de-vin très-rectifié se chargea d'environ trois gros de substance résineuse, & il ne resta que quelques grains de terre absolument insoluble par les deux menstrues. Cette proportion n'est pourtant pas la même dans toutes les espèces d'aloès.

On peut observer que la partie gommeuse, unie à la partie la plus douce de la résine, par le moyen du vinaigre distillé, du suc de citron, &c. est beaucoup plus purgative que la partie résineuse ou la gommeuse, prises séparément.

L'auteur de l'article qu'on vient de lire, prétend qu'on corrige la vertu purgative de l'aloès avec la casse; que la partie résineuse, extraite par l'esprit-de-vin, purge violemment, & que la partie gommeuse, extraite par l'eau, est un très-bon vulnéraire.

Il est singulier qu'on prétende émousser l'action d'un purgatif par l'addition d'un autre purgatif, sur-tout lorsqu'on ne voit aucun moyen d'action réciproque entre les deux substances. C'est encore une inexactitude bien singulière, que d'attribuer à la partie résineuse l'action purgative qui appartient principalement à la partie gommeuse dans l'aloès, & de regarder la partie gommeuse comme un excellent vulnéraire, propriété qui appartient spécialement à la partie résineuse.

Il faut aussi ranger dans la classe des mots ou des assertions vides de sens, les paroles suivantes: « Quoiqu'il soit besoin de corriger la résine d'aloès en la bridant avec des tempérans, il ne faut pas la séparer entièrement des sels; ceux-ci étant très-actifs, rongent les veines & les extrémités déliées des fibres, s'ils ne sont tempérés & enchaînés par la partie résineuse. »

L'aloès entre dans une foule de compositions pharmaceutiques, auxquelles il donne la principale vertu; & les différentes combi-

naisons qu'on lui a fait subir, ont été pour la plupart imaginées d'après ces vues théoriques d'enchaînement & de bride qu'on prétendait lui donner. Pris en substance, sans préparation qui sépare la résine, ou en teinture, il excite le flux hémorrhoidal, le cours des règles, les hémorrhagies du nez ou de la bouche: aussi s'en abtient-on dans les personnes maigres, d'un tempérament vif & sec, ou qui sont sujettes aux hémorrhagies.

La manière la plus simple de séparer la partie gommeuse de la résineuse, est de triturer l'aloès dans l'eau pure, de laisser déposer la résine, de décanter la liqueur, & de l'épaissir jusqu'à consistance d'extrait. Ce moyen est infiniment plus sûr que toutes ces insuccations, par lesquelles on prétend brider ou emprisonner les particules résineuses avec le suc des plantes mucilagineuses.

L'aloès a cela de particulier, qu'à la dose de quelques grains il relâche aussi-bien le ventre, qu'à la dose entière d'un scrupule, selon Juncker.

Cette substance a cela de commun avec tant d'autres remèdes fameux ou usités, qu'étant vantée par plusieurs médecins comme un moyen précieux & très-salutaire, elle a été déprimée sans restriction par plusieurs autres. Cardan, Fernel, Hoffman, la regardent comme un remède abominable pour le goût, & dangereux pour le corps. Gui-Patin lui donne le nom de *remède diabolique*. Toutes ces déclamations n'empêchent pas que l'aloès ne soit un excellent remède contre les relâchemens d'estomac ou des visceres, & comme on dit vulgairement, estomacs paresseux. Il est encore un très-bon détersif, & balsamique pour les ulcères & les plaies; il est anti-septique, & sert communément aux embaumemens des cadavres. (*Article de M. LAFOSSÉ, docteur en médecine de la faculté de Montpellier.*)

ALOÈS, voyez AIRES.

ALOËTIQUES, adj. on se sert de ce mot en pharmacie, pour exprimer toutes les préparations dont l'aloès fait la base ou le principal ingrédient. (N)

ALOGIENS, s. m. pl. (*Théologie.*) secte d'anciens hérétiques dont le nom est formé d'α privatif, & de λόγος, parole ou verbe, comme qui diroit sans verbe, parce qu'ils nioient que Jesus-Christ fût le Verbe éter-

nel, & qu'en conséquence ils rejetoient l'évangile de St. Jean comme un ouvrage apocryphe écrit par Cerinthe, quoique cet apôtre ne l'eût écrit que pour confondre cet hérétique, qui nioit aussi la divinité de J. C.

Quelques auteurs rapportent l'origine de cette secte à Théodose de Byfance, corroyeur de son métier, & cependant homme éclairé, qui ayant apostasié pendant la persécution de Sévere, répondit à ceux qui lui reprochoient ce crime, que ce n'étoit qu'un homme qu'il avoit renié, & non pas un Dieu; & que de là ses disciples qui nioient l'existence du Verbe, prirent le nom de δ'α'λόγοι. « Ils » disoient, ajoute M. Fleury, que tous les » anciens, & même les apôtres, avoient » reçu & enseigné cette doctrine, & qu'elle » s'étoit conservée jusqu'au temps de Victor, » qui étoit le treizième évêque de Rome » depuis saint Pierre; mais que Zephirin son » successeur avoit corrompu la vérité. » Mais outre qu'un auteur contemporain leur oppofoit les écrits de Justin, de Miltiade, de Tatien, de Clément, d'Irenée, de Meliton, & autres anciens qui disoient que Jesus-Christ étoit Dieu & homme; il étoit sûr que Victor avoit excommunié Théodose: & comment l'eût-il excommunié, s'ils eussent été du même sentiment? *Hist. eccl. tom. I, liv. IV, n. xxxij, p. 489.*

D'autres avancent que ce fut S. Epiphane, qui dans sa liste des hérésies leur donna ce nom; mais ce sentiment paroît moins fondé que le premier, d'autant plus que d'autres peres, & grand nombre d'auteurs ecclésiastiques, parlent des *Alogiens* comme des sectateurs de Théodose de Byfance. *V. Tertul. liv. des pres. ch. dern. S. August. de hær. cap. xxxij. Euseb. liv. V, ch. xix. Baronius, ad ann. 196. Tillemont, Dupin, bibl. des aut. ecclés. j. siècle (G)*

ALOGOS ou *sans raison*, nom que les Egyptiens donnoient à Thyphon. *Voyez THYPHON.*

ALOI, f. m. *terme d'orfèvre, de bijou-rier, & autres ouvriers en métaux précieux; se dit du mélange d'un métal précieux avec un autre, dans un certain rapport convenable à la destination du mélange. L'aloï est à l'alliage comme l'espece au genre, ou comme alliage est à mélange. Mélange se dit de toutes matieres mises ensemble; alliage se dit seulement d'un mélange de métaux;*

& *aloï* ne se dit que d'un alliage de métaux fait dans un certain rapport déterminé par l'usage, de la matiere ou du mélange ordonné par les réglemens. Si le rapport déterminé par l'usage, ou ordonné par les réglemens, se trouve dans le mélange, on dit du mélange qu'il est de *bon aloï*; sinon on dit qu'il est de *mauvais aloï*: *bon aloï* est synonyme à *titre*, quand il s'agit des matieres d'or ou d'argent. *Voyez TITRE.*

* **ALOIDES**, *aloe palustris*, plante qui a la feuille de l'aloès, seulement un peu plus courte & plus étroite, bordée d'épines, & chargée de gouffes semblables à des pattes d'écrevisse, qui s'ouvrent & poussent des fleurs blanches à deux ou trois feuilles, qui reviennent assez de l'espece de nénuphar appelé *morfus ranæ*, & qui portent de petites étamines jaunes. Sa racine est longue, ronde, composée de fibres blanches, & tend droit au fond de l'eau, où elle parvient rarement. Elle a aussi des fibres obliques. *L'aloïdes* est vulnérable.

ALOÏDES, f. pl. (*Myth.*) enfans d'Iphimédie & d'Aloée son époux, ou selon d'autres, de Neptune.

ALOIGNE. *Voyez BOUÉE.*

* **ALOPE**, est une des harpies. *Voyez HARPIES.*

ALOPÉCIE, f. f. maladie de la tête dans laquelle elle est dépouillée de cheveux, en tout ou en partie. La cause de cette maladie est un épaississement du suc nourricier, qui lui ôte la fluidité nécessaire pour pouvoir pénétrer jusqu'au bulbe dans lequel le cheveu est implanté; ce qui prive le cheveu de sa nourriture, & l'oblige de se séparer de la tête. Cet épaississement a plusieurs causes: dans les enfans, c'est la même que ce qui occasionne les croûtes de lait, qui souvent entraînent après elles la chute des cheveux: la petite vérole fait aussi le même effet; lorsque l'*alopécie* attaque les adultes & les hommes faits, elle a ordinairement pour cause la vérole, le scorbut: elle est aussi produite par les maux de tête violens & invétérés, par la trop grande application au travail, par les mêmes causes que la maladie hypochondriaque & mélancholique, enfin par des révolutions & des chagrins imprévus. Dans les vieillards, l'*alopécie* est une suite du racornissement des fibres.

L'alopecie est plus ou moins difficile à traiter, selon la cause qui l'a produite ; & on ne peut parvenir à sa guérison, qu'en détruisant cette cause : ainsi il est d'une grande conséquence pour un médecin d'être instruit de ce qui a donné lieu à l'alopecie, afin d'employer les remèdes propres à cette maladie.

On en donnera le traitement dans les cas où elle se trouvera jointe à quelqu'autre maladie, comme la vérole, le scorbut, &c. Voyez VÉROLE & SCORBUT. (N)

ALOPECURE, en latin *alopecurus*, est un genre de plante à fleur monopétale, labiée, dont la levre supérieure est en forme de voûte, & inclinée en bas ; la levre inférieure est partagée en trois parties. Il y a dans l'intérieur de la fleur des étamines, des sommets, & la trompe du pistil : elle produit quatre semences qui sont oblongues, qui ont différens angles, & qui mûrissent dans un calice d'une seule pièce, dont les bords sont découpés. *Pontederæ Anthologia, lib. III, cap. xlix.* Voyez HERBE, PLANTE, BOTANIQUE. (I)

* ALORUS, nom que les Chaldéens donnoient au premier homme.

ALOSE, f. f. poisson de mer, en latin *alosa* ; on l'a appelé à Bordeaux du nom de *coulac* : il est fort ressemblant à la sardine pour la tête, l'ouverture de la bouche, les écailles, & pour le nombre & la situation des nageoires : mais l'alse est beaucoup plus grande. Elle est longue & aplatie sur les côtés, de façon que le ventre est saillant dans le milieu, & forme sur la longueur du poisson une ligne tranchante & garnie de pointes comme une scie : la tête est aplatie sur les côtés comme le corps ; le museau est pointu ; la bouche est grande & unie dans l'intérieur sans aucune dent : il y a quatre ouïes de chaque côté ; les écailles sont grandes & minces ; on les arrache aisément : il semble voir des émeraudes briller au-dessus des yeux de chaque côté : la langue est noirâtre ; les mâchoires supérieures sont pendantes ; le ventre & les côtés sont de couleur argentée ; le dos & le dessus de la tête sont d'un blanc jaunâtre. Ce poisson entre au printemps & en été dans les rivières, où il s'engraisse ; c'est pourquoi les *aloses* que l'on pêche dans l'eau douce sont meilleures à manger que celles que l'on prend dans la

mer : la chair de celles-ci a peu de fuc ; elle est sèche, & on se sent altéré après en avoir mangé. Ces poissons sont toujours plusieurs ensemble ; & on en prend une si grande quantité dans de certains endroits, qu'on n'en fait aucun cas : ils ont tant d'arêtes, qu'on a de la peine à les manger ; au reste leur chair est de très-bon goût quand elle est grasse, & on l'a digérée aisément. *Rondelet. Aldrovande. Voyez POISSON.* (I)

§ ALOST, (*Geogr.*) ville des Pays-Bas dans la Flandre Autrichienne, & capitale du comté d'*Alost*. Elle est sur la Dendre, à six lieues de Gand & presque autant de Bruxelles. On prétend qu'elle fut bâtie par les Goths dans le cinquième siècle. Il y avoit originellement des comtes souverains, mais dans le douzième siècle elle fut réunie à la Flandre qui fit partie, dès cette époque, du saint empire Romain. Outre la ville d'*Alost* & son territoire, ce comté comprend les préfectures de Rhode, de Sotteghem, de Gavre qui a titre de principauté, de Boulare & d'Escornay, le marquisat de Lede, & quelques seigneuries & paroisses, avec Eynham, abbaye de Bénédictins sur l'Escaut. C'est un pays abondant en grains & en houblons. En 1667 M. de Turenne prit cette ville, & l'a fit démanteler. On l'a abandonnée aux alliés en 1706, après la bataille de Ramillies. *Long. 21, 42 ; lat. 49, 55.* (C. A.)

* ALOUCHI, f. m. gomme qu'on tire du cannelier blanc ; elle est très-odoriférante.

ALOUETTE, f. f. en latin *alauda* : il y a plusieurs espèces d'alouettes ; ce qui pourroit faire distinguer leur genre, c'est que le doigt de derrière est fort long, qu'elles chantent en s'élevant en l'air, & de plus que leurs plumes sont ordinairement de couleur de terre : mais ce dernier caractère n'est pas constant dans toutes les espèces d'alouettes, & n'est pas particulier à leur genre, car il convient aux moineaux & à d'autres oiseaux.

L'alouette ordinaire n'est guère plus grosse que le moineau domestique, cependant son corps est un peu plus long ; elle pèse une once & demie ; elle a six pouces de longueur depuis la pointe du bec jusqu'à l'extrémité des pattes. La queue est aussi longue que les pattes. L'envergure est de dix pouces. Le bec a environ trois quarts de pouce de longueur depuis sa pointe jusqu'à l'angle de la

bouche. La partie supérieure du bec est noire & quelquefois de couleur de corne ; celle du dessous est presque blanchâtre ; la langue est large , dure & fourchue , & les narines sont rondes. Les plumes de la tête sont de couleur cendrée tirant sur le roux , & le milieu des plumes est noir ; quelquefois l'oiseau les hériffe en forme de crête. Le derrière de la tête est entouré d'une bande de couleur cendrée qui va depuis l'un des yeux jusqu'à l'autre. Cette espèce de bande est d'une couleur plus pâle & moins apparente dans l'*alouette* ordinaire que dans l'*alouette* des bois. Le menton est blanchâtre , la gorge jaune & parsemée de taches brunes ; le dos est de la même couleur que la tête , & les côtés sont d'une couleur rousse jaunâtre. Chaque aîle a dix-huit grandes plumes ; le bord extérieur de la première est blanchâtre , & dans les autres plumes il est roux. Les plumes qui sont entre la sixième & la dix-septième ont la pointe comme émouffée , dentelée , & de couleur blanchâtre. Les bords des petites plumes de l'aîle sont de couleur rousse cendrée. La queue a trois pouces de longueur , & elle est composée de douze plumes ; les deux plumes du milieu sont posées l'une sur l'autre , elles sont brunes & entourées d'une bande de blanc roussâtre. Les deux qui suivent de chaque côté sont brunes , & leur bord est d'un blanc roussâtre. La quatrième est brune , à l'exception du bord extérieur qui est blanc. Les barbes extérieures de l'avant-dernière plume de chaque côté sont blanches en entier , de même que la pointe. Le reste de ces deux plumes est brun ; les deux dernières à l'extérieur sont blanches , & elles ont une bande brune longitudinale sur les bords intérieurs. Les piés & les doigts sont bruns , les ongles sont noirs à l'exception de leurs extrémités qui sont blanches ; le doigt extérieur tient au doigt du milieu à sa naissance. L'*alouette* devient fort grasse dans les hivers modérés. Elle fait trois pontes chaque année , dans les mois de mai , de juillet & d'août , & elle donne quatre ou cinq œufs d'une seule ponte. Le fond de son nid est en terre , elle le ferme avec des brins d'herbe ; enfin elle élève ses petits en peu de temps. *Willughby. Derham. Voyez OISEAU. (I)*

ALOUETTE DE BOIS, *alauda arborea*, a-

alauda sylvestris. Derh. Hist. nat. des oiseaux, tom. I. Le mâle pèse une once un quart ; cet oiseau a six pouces de longueur depuis la pointe du bec jusqu'au bout de la queue ; l'envergure est d'un pié ; il est plus petit que l'*alouette* ordinaire , & son corps est plus court ; le bec est comme dans les autres oiseaux de ce genre , droit , pointu , mince , un peu large , de couleur brune , & long de plus d'un demi-pouce. La langue est large & fourchue ; l'iris des yeux est couleur de noisette , les narines sont longues ; les piés sont d'un jaune pâle ou de couleur de chair. Les ongles sont bruns ; le doigt de derrière est le plus long ; le doigt extérieur tient au doigt du milieu à sa naissance.

Le ventre & la poitrine sont d'un blanc jaunâtre : cette même couleur est plus foncée sur la gorge , & sur le milieu de chaque plume il y a des taches brunes. La tête & le dos sont mouchetés de noir & de roux jaunâtre ; & le milieu des plumes est de couleur noire. Le Cou est un peu cendré ; il y a une ligne blanchâtre qui va depuis l'un des yeux jusqu'à l'autre , & qui fait une espèce de couronne autour de la tête. Le croupion est de couleur jaune roussâtre.

Il y a dix-huit grandes plumes dans chaque aîle ; l'extérieure est la plus courte , les cinq qui suivent sont plus longues que les autres d'un demi-pouce ; leur extrémité est pointue ; leurs bords extérieurs sont blanchâtres ; les autres plumes sont plus courtes , leur pointe est émouffée & dentelée , & leurs bords sont de couleur jaune. Les plumes de la fausse aîle sont brunes , & la pointe est de couleur roussâtre mêlée de blanc , & il y a une tache blanchâtre au bas de ces plumes. Les plumes qui couvrent l'articulation de l'aïeron sont de couleur cendrée. La queue a deux pouces de longueur ; elle est composée de douze plumes ; elle n'est point fourchue , cependant les plumes du milieu sont un peu plus courtes que les autres , elles sont terminées en pointe , & elles sont de couleur verte mêlée d'un roux sale ou de fauve. Les quatre qui suivent de chaque côté ont la pointe émouffée , leur extrémité est blanchâtre. La couleur de celles qui sont successivement les plus avancées en-dehors , est plus sombre & tire sur le noir. On trouve dans l'estomac de cet oiseau , des scarabés ,

des chenilles & des graines, de l'herbe aux perles ou greuil.

Ces oiseaux volent en troupe, & restent en l'air sans balancer leurs ailes; ils chantent en volant à peu-près comme les merles.

L'*alouette de bois* diffère principalement de l'*alouette* ordinaire, 1^o par sa voix & son chant qui imite celui du merle; 2^o par un petit cercle de plumes blanches qui forment une espèce de couronne qui entoure la tête depuis l'un des yeux jusqu'à l'autre; 3^o parce que la première plume extérieure de l'aile est plus courte que la seconde, au lieu qu'elles sont d'égale grandeur dans l'*alouette* ordinaire; 4^o parce que les plumes extérieures de la queue ont la pointe blanchâtre; 5^o parce qu'elle se perche sur les arbres; 6^o parce qu'elle est plus petite, & que son corps est plus court & plus gros à proportion de sa longueur. *Willughby. Voy.*
OISEAU. (I)

ALOUETTE DE MER, *schaeniclos*, petit oiseau qui se trouve dans les lieux marécageux sur les côtes de la mer. On lui a donné le nom d'*alouette*, parce qu'il n'est guère plus gros que cet oiseau, & qu'il est à-peu-près de la même couleur; cependant il est un peu plus blanc par-dessous le ventre & plus brun sur le dos. Il a les jambes noires, minces & allongées de même que le bec; sa langue est noire & elle s'étend dans toute la longueur du bec; il remue continuellement la queue, & il change de place à tout instant. L'*alouette de mer* seroit assez semblable au bécasseau, si elle étoit aussi grande. Ces oiseaux doivent multiplier beaucoup & être fort fréquens, car on en prend une très-grande quantité; on les trouve meilleurs à manger que les *alouettes* communes. *Bellon, Hist. de la nat. des oiseaux, liv. IV, chap. xxiv. Voyez* OISEAU. (I)

ALOUETTES DE PRÉS, *alauda pratorum*.
Voyez FARLOUSE.

ALOUETTE HUPÉE, *alauda cristata*.
V
COCHEVIS.

* On prend les *alouettes* diversement: la manière la plus commune est 1^o avec des nappes, qui se tendent comme pour les ortolans, à la réserve qu'il faut se servir d'un miroir, & que les appellans sont à terre, au lieu qu'on met les ortolans sur de petites fourchettes; 2^o au traîneau la nuit dans

les chaumes; 3^o aux collets; 4^o au filet carré, tendu en plain champ sur des fourchettes comme une espèce de fourcière, dans laquelle on chasse doucement les *alouettes*; 5^o avec une autre sorte de filet appelé *tonnelle murée*. *Voyez tous ces pièges à leurs articles.*

* ALPAGNE, f. m. animal à laine, fort semblable aux limas & aux vigognes, excepté qu'il a les jambes plus courtes & le museau plus ramassé. C'est au Pérou une bête de charge; on fait des étoffes, des cordes, & des sacs de sa laine. On la mélange avec celle de vigogne: cette dernière ne vient guère du Pérou en Espagne sans en être fourrée.

§ ALPAM, f. m. (*Hist. nat. Botanique.*) plante peu connue jusqu'ici, de la famille des anones, décrite sous ce nom par Rhœde, qui en donne une figure passable quoiqu'incomplete; *Hortus Malabaricus, vol. IV, planche 28, page 51*. Les Malabares l'appellent *alpam*, les Brames *apama* & *pahiora*, les Portugais *fruta tirilha*, les Hollandois *manerik*.

C'est un arbrisseau très-commun dans les terres sablonneuses & découvertes du Malabar, sur-tout vers Aragate & Mondabelle. Il est toujours verd, ne quittant jamais ses feuilles, & il porte fleurs & fruits deux fois l'an, savoir, la première fois en octobre & novembre, la seconde fois en février & mars. De sa racine, qui est rouge, fort longue, & couverte de fibres nombreuses, s'élevent deux ou trois tiges entourées de branches assez rares, longues & épaisses, droites, dures, peu flexibles, qui lui donnent l'air d'un buisson conique: une fois plus long que large, comparable à la forme de certains pêcheurs sauvages ou certains faules recépés du pié. Ses branches sont noueuses, cylindriques, du diamètre de deux à trois lignes, à bois blanc, plein d'une moëlle verte & recouverte d'une écorce cendré-verd. Le long des jeunes branches, les feuilles sont disposées alternativement & circulairement à des distances assez grandes, d'un pouce à un pouce & demi, elliptiques, pointues aux deux bouts, épaisses, comparables à celles du laurier cannellier, à trois grosses nervures de même en dessous, longues de six à huit pouces, trois ou quatre fois moins larges,

entieres dans leur contour , verd foncé lui-
fant en dessus , ternes en dessous , portées
sur un pédicule court , demi-cylindrique ,
creusé en canal en dessus.

De l'aisselle de chaque feuille sortent
deux à quatre fleurs pendantes , quelque-
fois réunies , mais ordinairement portées sur
un pédicule mince , cylindrique , un peu
plus long qu'elles : elles consistent en un ca-
lice épais , en cloche cylindrique , long de
cinq lignes , large de quatre , peu ouvert ,
d'une seule piece , partagé jusqu'au milieu
en trois divisions égales , triangulaires , équi-
latérales , violet-noir au dedans , couvert de
poils blancs au dehors , & qui tombe avant
la maturité du fruit. Il n'y a point de co-
rolle ; mais au centre du calice sont placées
douze étamines rassemblées en trois paquets ,
chacun de quatre antheres rouges , courtes ,
sessiles , opposées à chaque division , & qui
entourent & séparent trois ovaires longs ,
semblables à trois styles , qui , en grandif-
fant , deviennent chacun une baie charnue ,
en filique , pointue aux deux bouts , cylin-
drique , droite , longue de trois pouces &
demi à quatre pouces , large de deux lignes ,
qui ne s'ouvre point , & qui est remplie de
semences très-menues & peu sensibles : de
ces trois ovaires il en avorte souvent un ou
deux , de sorte qu'on en voit rarement trois
parvenir à parfaite maturité.

Qualités. Toute cette plante est en gé-
néral sans odeur , même dans ses fleurs ; cepen-
dant ses feuilles laissent sentir quelque
chose de désagréable. Son écorce & ses
feuilles ont une saveur acide mêlée d'un
peu d'âcreté & d'asfriction.

Usages. On fait avec son suc & de l'hui-
le un onguent qui guérit la gale & les vieux
ulceres : mais il est d'un usage beaucoup
plus familier pour les morsures venimeuses
des serpens ; pour cet effet on applique sa ra-
cine en cataplasme avec le calamus sur la
morsure , & on en fait boire la poudre dans
du lait de vache. Le suc de ses racines se
boit aussi avec celui de calamus ; mais on
emploie plus particulièrement la poudre de
sa racine mêlée dans le jus de limon , &
introduite dans un nouet au fond des nari-
nes , comme un sternutatoire qui chasse le
venin du serpent cobra capella.

Remarques. Quoique l'*alpam* ait au pre-

mier abord l'apparence d'un laurier , on voit ;
par la structure de ses fleurs & par le nom-
bre de ses ovaires , qu'elle vient naturelle-
ment dans la famille des anones ; néanmoins
il reste à observer quelques détails qui nous
manquent sur la structure interne de ses
baies en filiques. (*M. ADANSON.*)

* *ALPANET* , f. m. en vénerie , c'est un
oiseau de proie qui s'apprivoise & qui vole
la perdrix & le lievre. Nous l'appellons *Tu-
nissien* , parce qu'il vient de Tunis. Cette des-
cription est insuffisante en histoire naturelle.

* *ALPARGATES* , ce sont des sortes de
souliers qui se font avec le chanvre. On
prend le chanvre quand il est prêt à être filé ,
on le tord avec les machines du cordier ;
on le natte à deux brins ; on coud cette natte
en la reployant sans cesse sur elle-même ,
plus ou moins , selon que la largeur de l'em-
peigne & des quartiers le demande ; elle
forme tout le dessus du soulier. Le cordon-
nier ajuste la semelle à ce dessus , comme
s'il étoit de cuir , & l'*alpargate* est faite. Il
y a des *alpargates* d'hiver & d'été. Celles
d'été sont d'une natte extrêmement légère
& fine. Celles d'hiver sont d'une natte plus
épaisse & plus large , & cette natte est encore
soutenue en dessous par une fourrure ou pi-
qûre de laine ou de coton. Le cordonnier
a soin d'en ajuster une pareille sur la semelle
en dedans ; ce qui rend cette chaussure ex-
trêmement chaude. On y a les piés comme
dans un manchon.

* *ALPES* , hautes montagnes d'Europe ,
qui séparent l'Italie de la France & de l'Alle-
magne. Elles commencent du côté de la
France vers la côte de la Méditerranée près de
Monaco , entre l'état de Gènes & le comté
de Nice , & finissent au golfe de Carnero ,
partie du golfe de Venise.

* *ALPHA & OMEGA* , Α & Ω , (*Théol.
Hist. sacrée* ,) la première & la dernière let-
tre de l'alphabet grec. Jesus-Christ dit dans
l'*Apocalypse* , chap. j , 8 ; xxj , 6 ; xxij , 13 ,
qu'il est l'*alpha* & l'*omega* , le commence-
ment & la fin.

A & Ω numismatiques. Ces deux lettres
grecques , séparées par une croix , se trou-
vent sur le revers de quelques monnoies des
rois de France , Clovis , Dagobert , Robert ,
Henri I , Philippe I , & Louis XII.

L'empereur Constantin ayant embrassé la
religion

religion chrétienne, fit aussi mettre une croix entre A & Ω sur son casque, son bouclier & sur ses étendards.

ALPHABET, subst. m. (*Entendement, science de l'homme, logique, art de communiquer, grammaire.*) Par le moyen des organes naturels de la parole, les hommes sont capables de prononcer plusieurs sons très-simples, avec lesquels ils forment ensuite d'autres sons composés. On a profité de cet avantage naturel : on a destiné ces sons à être les signes des idées, des pensées & des jugemens.

Quand la destination de chacun de ces sons particuliers, tant simples que composés, a été fixée par l'usage, & qu'ainsi chacun d'eux a été le signe de quelque idée, on les a appelés *mots*.

Ces mots considérés relativement à la société où ils sont en usage, & regardés comme formant un ensemble, sont ce qu'on appelle *la langue de cette société*.

C'est le concours d'un grand nombre de circonstances différentes qui a formé ces diverses langues : le climat, l'air, le sol, les alimens, les voisins, les relations, les arts, le commerce, la constitution politique d'un état ; toutes ces circonstances ont eu leur part dans la formation des langues, & en ont fait la variété.

C'étoit beaucoup que les hommes eussent trouvé par l'usage naturel des organes de la parole, un moyen facile de se communiquer leurs pensées quand ils étoient en présence les uns des autres : mais ce n'étoit point encore assez ; on chercha, & l'on trouva le moyen de parler aux absens, & de rappeler à soi-même & aux autres ce qu'on avoit pensé, ce qu'on avoit dit, & ce dont on étoit convenu. D'abord les symboles ou figures hiéroglyphiques se présentèrent à l'esprit : mais ces signes n'étoient ni assez clairs, ni assez précis, ni assez univoques pour remplir le but qu'on avoit de fixer la parole, & d'en faire un monument plus expressif que l'airain & que le marbre.

Le desir & le besoin d'accomplir ce dessein, firent enfin imaginer ces signes particuliers qu'on appelle *lettres*, dont chacune fut destinée à marquer chacun des sons simples qui forment les mots.

Dès que l'art d'écrire fut porté à un certain point, on représenta en chaque langue

Tome II.

dans une table séparée les sons particuliers qui entrent dans la formation des mots de cette langue, & cette table ou liste est ce qu'on appelle *l'alphabet d'une langue*.

Ce nom est formé des deux premières lettres grecques *alpha* & *betha*, tirées des deux premières lettres de *l'alphabet* hébreu ou phénicien, *aleph*, *beth*. *Quid enim aleph ab alpha magnopere differt?* dit Eusebe, *l. X, de præpar. evang. c. vj. Quid autem vel betha à beth, &c.* Ce qui fait voir, en passant, que les anciens ne donnoient pas au *betha* des Grecs le son de l'*v* consonne, car le *beth* des Hébreux n'a jamais eu ce son-là.

Ainsi par *alphabet d'une langue*, on entend *la table ou liste des caractères*, qui sont les signes des sons particuliers qui entrent dans la composition des mots de cette langue.

Toutes les nations qui écrivent leur langue, ont un *alphabet* qui leur est propre, ou qu'elles ont adopté de quelque autre langue plus ancienne.

Il seroit à souhaiter que chacun de ces *alphabets* eût été dressé par des personnes habiles, après un examen raisonnable ; il y auroit alors moins de contradictions choquantes entre la manière d'écrire & la manière de prononcer, & l'on apprendroit plus facilement à lire les langues étrangères : mais dans le temps de la naissance des *alphabets*, après je ne sais quelles révolutions, & même avant l'invention de l'imprimerie, les copistes & les lecteurs étoient bien moins communs qu'ils ne le sont devenus depuis, les hommes n'étoient occupés que de leurs besoins, de leur sûreté & de leur bien-être, & ne s'avisent guère de songer à la perfection & à la justesse de l'art d'écrire ; & l'on peut dire que cet art ne doit sa naissance & ses progrès qu'à cette sorte de génie, ou de goût épidémique qui produit quelquefois tant d'effets surprenans parmi les hommes.

Je ne m'arrêterai point à faire l'examen des *alphabets* des principales langues. J'observerai seulement :

I. Que *l'alphabet* grec me paroît le moins défectueux. Il est composé de 24 caractères qui conservent toujours leur valeur, excepté peut-être le *γ* qui se prononce en *v* devant certaines lettres : par exemple devant un autre *γ*, *ἄγγελος* ; qu'on prononce *ἀνγελος*, & c'est de là qu'est venu *angelus*, ange.

D d

Le κ qui répond à notre c , a toujours la prononciation dure de ca , & n'emprunte point celle du σ ou du $\xi\eta\tau\upsilon$; ainsi des autres.

Il y a plus : les Grecs s'étant aperçus qu'ils avoient un e bref & un e long, le distinguèrent dans l'écriture, par la raison que ces lettres étoient distinguées dans la prononciation ; ils observerent une pareille différence pour l' o bref & pour l' o long : l'un est appelé o micron, c'est-à-dire, petit o ou o bref ; & l'autre qu'on écrit ainsi ω , est appelé o mega, c'est-à-dire, o grand, o long ; il a la forme & la valeur d'un double o .

Ils inventerent aussi des caractères particuliers pour distinguer le c , le p & le t communs, du c , du p & du t qui ont une aspiration. Ces trois lettres χ , ϕ , θ , sont les trois aspirées, qui ne font que le c , le p & le t , accompagnés d'une aspiration. Elles n'en ont pas moins leur place dans l'alphabet grec.

On peut blâmer dans cet alphabet le défaut d'ordre. Les grecs auroient dû séparer les consonnes des voyelles ; après les voyelles, ils devoient placer les diphthongues, puis les consonnes, faisant suivre la consonne foible de la forte, b, p, τ, s , &c. Ce défaut d'ordre est si considérable, que l' o bref est la quinzième lettre de l'alphabet, & le grand o ou o long, est la vingt-quatrième & dernière ; l' e bref est la cinquième, & l' e long la septième, &c.

Pour nous, nous n'avons pas d'alphabet qui nous soit propre ; il en est de même des Italiens, des Espagnols, & de quelques autres de nos voisins. Nous avons tous adopté l'alphabet des Romains.

Or cet alphabet n'a proprement que 19 lettres : $a, b, c, d, e, f, g, h, i, l, m, n, o, p, q, r, s, t, u, z$, car l' x & le $\&$ ne font que des abréviations.

x est pour gz : *exemple, exil, exhorter, examen*, &c. on prononce *egzemple, egzil, egzhorter, egzamen*, &c.

$\&$ est aussi pour cs : *axiome, sexe*, on prononce *acsiome, secse*.

On fait encore servir l' x pour deux ff dans *Auxerre, Flexelles, Uxel*, & pour une simple f dans *Xaintonge*, &c.

L' $\&$ n'est qu'une abréviation pour *et*.

Le k est une lettre grecque, qui ne se trouve en latin qu'en certains mots dérivés du grec ; c'est notre c dur, *ca, co, cu*.

Le q n'est aussi que le c dur : ainsi ces trois lettres c, k, q , ne doivent être comptées que pour une même lettre ; c'est le même son représenté par trois caractères différens. C'est ainsi que $c i$ font *ci* ; $f i$ encore *fi*, & $t i$ font aussi quelquefois *ti*.

C'est un défaut qu'un même son soit représenté par plusieurs caractères différens : mais ce n'est pas le seul qui se trouve dans notre alphabet.

Souvent une même lettre a plusieurs sons différens ; l' f entre deux voyelles se prend pour le z , au lieu qu'en grec le z est toujours z , & *sigma* toujours *sigma*.

Notre e a pour le moins quatre sons différens ; 1^o. le son de l' e commun, comme en *père, mère, frère* ; 2^o. le son de l' e fermé, comme en *bonté, vérité, aimé* ; 3^o. le son de l' e ouvert comme *bête, temple, fête* ; 4^o. le son de l' e muet, comme *j'aime* ; 5^o. enfin souvent on écrit e , & on prononce a , comme *empereur, enfant, femme* ; en quoi on fait une double faute, disoit autrefois un ancien : premièrement, en ce qu'on écrit autrement qu'on ne prononce : en second lieu, en ce qu'en lisant on prononce autrement que le mot n'est écrit. *Bis peccatis, quod aliud scribitis, & aliud legitis quam scriptum est, & scribenda sunt ut legenda, & legenda ut scripta sunt.* Marius Victorinus, de Orthog. apud *Vossium de arte Gram. tom. I, pag. 179.*

« Pour moi, dit aussi Quintilien, à moins » qu'un usage bien constant n'ordonne le » contraire, je crois que chaque mot doit » être écrit comme il est prononcé ; car telle » est la destination des lettres, poursuit-il, » qu'elles doivent conserver la prononciation » des mots ; c'est un dépôt qu'il faut qu'elles » rendent à ceux qui lisent, de sorte qu'elles » doivent être le signe de ce qu'on doit prononcer quand on lit : *Egonisi quod consuetudo obtinuerit, sit scribendum quidque judicio quomodo sonat : hic enim usus est litterarum, ut custodiant voces & velut depositum reddant legentibus ; itaque exprimere debent, quod dicturi sunt.* Quint. *Instit. orat. lib. I, cap. vij.*

Tel est le sentiment général des anciens : & l'on peut prouver 1^o que d'abord nos pères ont écrit conformément à leur prononciation, selon la première destination des lettres ; je veux dire qu'ils n'ont pas donné

à une lettre le son qu'ils avoient déjà donné à une autre lettre, & que s'ils écrivoient *empereur*, c'est qu'ils prononçoient *empereur* par un *é*, comme on le prononce encore aujourd'hui en plusieurs provinces. Toute la faute, qu'ils ont faite, c'est de n'avoir pas inventé un *alphabet* françois, composé d'autant de caractères particuliers, qu'il y a de sons différens dans notre langue, par exemple, les trois *e* devoient avoir chacun un caractère propre, comme l'*ε* & l'*η* des Grecs.

2°. Que l'ancienne prononciation ayant été fixée dans les livres où les enfans apprenoient à lire, après même que la prononciation avoit changé, les yeux s'étoient accoutumés à une maniere d'écrire différente de la maniere de prononcer; & c'est de-là que la maniere d'écrire n'a jamais suivi que de loin en loin la maniere de prononcer; & l'on peut assurer que l'usage qui est aujourd'hui conforme à l'ancienne orthographe, est fort différent de celui qui étoit autrefois le plus suivi. Il n'y a pas cent ans qu'on écrivoit *il ha*, nous écrivons *ila*; on écrivoit *il est nai*, *ils sont nais*, *nai*, nous écrivons *ils sont nés*: *soubs*, nous écrivons *sous*; *treuve*, nous écrivons *trouve*, &c.

3°. Il faut bien distinguer la prononciation d'avec l'orthographe: la prononciation est l'effet d'un certain concours naturel de circonstances. Quand une fois ce concours a produit son effet, & que l'usage de la prononciation est établi, il n'y a aucun particulier qui soit en droit de s'y opposer, ni de faire des remontrances à l'usage.

Mais l'orthographe est un pur effet de l'art; tout art a sa fin & ses principes, & nous sommes tous en droit de représenter qu'on ne suit pas les principes de l'art, qu'on n'en remplit pas la fin, & qu'on ne prend point les moyens propres pour arriver à cette fin.

Il est évident que notre *alphabet* est défectueux, en ce qu'il n'a pas autant de caractères que nous avons de sons dans notre prononciation. Ainsi ce que nos peres firent autrefois quand ils voulurent établir l'art d'écrire, nous sommes en droit de le faire aujourd'hui pour perfectionner ce même art; & nous pouvons inventer un *alphabet* qui rectifie tout ce que l'ancien a de défectueux. Pourquoi ne pourroit-on pas faire dans l'art d'écrire ce que l'on a fait dans tous les autres

arts? Fait-on la guerre, je ne dis pas comme on la faisoit du temps d'Alexandre, mais comme on la faisoit du temps même de Henri IV? On a déjà changé dans les petites écoles la dénomination des lettres; on dit *be*, *fe*, *me*, *ne*: on a enfin introduit, quoiqu'avec bien de la peine, la distinction de l'*v* voyelle & de l'*u* consonne, qu'on appelle *ve*, & qu'on n'écrit plus comme on écrit l'*u* voyelle; il en est de même du *j*, qui est bien différent de l'*i*: ces distinctions sont très-modernes; elles n'ont pas encore un siecle, elles sont suivies généralement dans l'imprimerie. Il n'y a plus que quelques vieux écrivains qui n'ont pas la force de se défaire de leur ancien usage: mais enfin la distinction dont nous parlons étoit raisonnable, elle a prévalu.

Il en seroit de même d'un *alphabet* bien fait, s'il étoit proposé par les personnes à qui il convient de le proposer, & que l'autorité qui préside aux petites écoles, ordonnât aux maîtres d'apprendre à leurs disciples à le lire.

Je prie les personnes qui sont d'abord révoltées à de pareilles propositions, de considérer:

I. Que nous avons actuellement plus de quatre *alphabets* différens, & que nos jeunes gens à qui on a bien montré à lire, lisent également les ouvrages écrits selon l'un ou selon l'autre de ces *alphabets*: les *alphabets* dont je veux parler sont:

1°. Le romain, où l'*a* se fait ainsi a.

2°. L'italique, *a*.

3°. L'*alphabet* de l'écriture que les maîtres appellent françoise, ronde, ou financière; où l'*e* se fait ainsi 2, l'*s* α, l'*r* t, *υ*, ainsi.

4°. L'*alphabet* de la lettre bâtarde.

5°. L'*alphabet* de la coulée.

Je pourrois même ajouter l'*alphabet* gothique.

II. La lecture de ce qui est écrit selon l'un de ces *alphabets*, n'empêche pas qu'on ne lise ce qui est écrit selon un autre *alphabet*. Ainsi quand nous aurions encore un nouvel *alphabet*, & qu'on apprendroit à le lire à nos enfans, ils n'en liroient pas moins les autres livres.

III. Le nouvel *alphabet* dont je parle, ne détruiroit rien; il ne faudroit pas pour cela brûler tous les livres, comme disent certaines personnes; le caractère romain fait-il brûler

les livres écrits en italique ou autrement ? Ne lit-on plus les livres imprimés il y a 80 ou 100 ans, parce que l'orthographe d'aujourd'hui est différente de ces temps-là ? Et si l'on remonte plus haut, on trouvera des différences bien plus grandes encore, & qui ne nous empêchent pas de lire les livres qui ont été imprimés selon l'orthographe alors en usage.

Enfin cet *alphabet* rendroit l'orthographe plus facile, la prononciation plus aisée à apprendre, & feroit cesser les plaintes de ceux qui trouvent tant de contrariétés entre notre prononciation & notre orthographe, qui représente souvent aux yeux des signes différens de ceux qu'elle devrait présenter selon la première destination de ces signes.

On oppose que les réformateurs de l'orthographe n'ont jamais été suivis, je réponds :

1^o. Que cette réforme n'est pas l'ouvrage d'un particulier.

2^o. Que le grand nombre de ces réformateurs fait voir que notre orthographe a besoin de réforme.

3^o. Que notre orthographe s'est bien reformée depuis quelques années.

4^o. Enfin, c'est un simple *alphabet* de plus que je voudrois qui fût fait & autorisé par qui il convient ; qu'on apprit à le lire, & qu'il y eût certains livres écrits suivant cet *alphabet* ; ce qui n'empêcheroit pas plus de lire les autres livres, que le caractère italique n'empêche de lire le romain.

Alphabet, en terme de *Polygraphie*, ou *Steganographie*, c'est le double du chiffre que garde chacun des correspondans qui s'écrivent en caractères particuliers & secrets dont ils sont convenus. On écrit en une première colonne l'*alphabet* ordinaire, & vis-à-vis de chaque lettre, on met les signes ou caractères secrets de l'*alphabet* polygraphe, qui répondent à la lettre de l'*alphabet* vulgaire. Il y a encore une troisième colonne où l'on met les lettres nulles ou inutiles, qu'on n'a ajoutées que pour augmenter la difficulté de ceux entre les mains de qui l'écrit pourroit tomber. Ainsi l'*alphabet* polygraphe est la clef dont les correspondans se servent pour déchiffrer ce qu'ils s'écrivent. *J'ai égaré mon alphabet, faisons-en un autre.*

L'art de faire ces sortes d'*alphabets*, & d'apprendre à les déchiffrer, est appelé *Po-*

lygraphie & *Steganographie*, du grec *σεγανός*, *caché*, venant de *σέγω*, *tego*, je cache ; cet art étoit inconnu aux anciens ; ils n'avoient que la *cytale laconique*. C'étoient deux cylindres de bois fort égaux ; l'un étoit entre les mains de l'un des correspondans, & l'autre en celles de l'autre correspondant. Celui qui écrivoit tortilloit sur son rouleau une lanière de parchemin, sur laquelle il écrivoit en long ce qu'il vouloit ; ensuite il l'envoyoit à son correspondant qui l'appliquoit sur son cylindre ; en sorte que les traits de l'écriture se trouvoient dans la même situation en laquelle ils avoient été écrits ; ce qui pouvoit aisément être deviné : les modernes ont usé de plus de raffinemens.

On donne aussi le nom d'*alphabet* à quelques livres où certaines matières sont écrites selon l'ordre alphabétique. L'*alphabet* de la France est un livre de géographie, où les villes de France sont décrites par ordre alphabétique. *Alphabetum Augustianum*, est un livre qui contient l'histoire des monastères des augustins, par ordre alphabétique. (F)

ALPHABET grec & latin, (Théol.) caractères ou lettres à l'usage des Grecs ou des Latins, que, dans la consécration d'une église, le prélat consécuteur trace avec son doigt sur la cendre dont on a couvert le pavé de la nouvelle église. Quelques-uns croient que c'est par allusion à ce qui est dit de Jésus-Christ dans l'*Apocalypse*, c. 1, v. 7 & 22. *ego sum alpha & omega, primus & novissimus, principium & finis* : mais en ce cas il suffiroit de tracer un *alpha* & un *omega* grec, & un *a* & un *z* latin. D'autres, avec plus de vraisemblance, prétendent que cette cérémonie est relative à une prière que l'on récite pendant ce temps-là, & dans laquelle il est fait mention d'*éléments*, nom qu'on donne aux lettres de l'*alphabet*. Bruno Sigeniensis, de consecr. eccles. (G)

ALPHABET, table, index, ou répertoire du grand livre, (Com. merc.) Ce sont les divers noms que les marchands, négocians, banquiers, & teneurs de livres, donnent à une espèce de registre composé de vingt-quatre feuillets cottés & marqués chacun en gros caractère d'une des lettres de l'*alphabet*, suivant leur ordre naturel, commençant par *A*, & finissant par *Z*.

Cet *alphabet* où sont écrits les noms &

furnoms de ceux avec lesquels on est en compte ouvert, & les folio du grand livre où ces comptes sont débités & crédités, sert à trouver facilement & sans peine les endroits du grand livre dont on a besoin.

Alphabet se dit aussi, mais moins ordinairement, des simples tables qui se mettent au commencement des autres livres dont les négocians se servent dans les affaires de leur commerce, soit pour les parties simples, soit pour les parties doubles. V. LIVRE. (G)

ALPHABET: les *relieurs-doreurs* appellent *alphabet* les diverses lettres dont ils se servent pour mettre les noms des livres sur le dos. Ces lettres sont de cuivre fondu; chacune a sa tige assez longue pour être emmanchée dans un morceau de bois, & pour que le bois ne se brûle pas en faisant chauffer la lettre au fourneau. Il faut des *alphabets* de différentes grosseurs pour assortir à celle des livres.

ALPHABÉTIQUE, adj. (*Gram.*) qui est selon l'ordre de l'alphabet, *table alphabétique*. Les dictionnaires sont rangés selon l'ordre alphabétique; mais on a tort de ne pas séparer les mots qui commencent par *i* de ceux qui commencent par *j*; en sorte qu'on trouve *iambe* sous la même lettre que *jambe*. Il en est de même des mots qui commencent par *u*, ils sont confondus avec ceux qui commencent par *v*; en sorte qu'*urbanité* se trouve après *vrai*, &c. Aujourd'hui que la distinction de ces lettres est observée exactement, on devrait y avoir égard dans l'arrangement *alphabétique* des mots. (F)

* PHÆNIX, f. m. les confiseurs appellent ainsi le sucre d'orge blanc ou tors. Pour le faire, ils font cuire du sucre ordinaire; ils l'écument bien: quand il est pur & cuit à se casser, ils le jettent sur un marbre frotté d'un peu d'huile d'amande douce. Ils peuvent le falsifier avec l'amidon, & selon toute apparence, ils n'y manquent pas. Cependant ils lui donnent le nom d'*alphanix* pour le faire valoir. Voyez SUCRE.

ALPHANGE, f. f. (*Jardinage.*) C'est une laitue romaine ou chicon rouge, qu'on lie pour la faire devenir belle. V. LAITUE. (K)

* ALPHEE, fleuve d'Elide: on croyoit qu'il traversoit la mer, & se rendoit ensuite en Sicile au près de la fontaine Aréthuse; opinion fondée sur ce que l'on retrouvoit,

à ce que l'on croyoit, dans l'isle d'Ortygie, ce que l'on jetoit dans l'*Alphée*: mais ce phénomène n'est fondé que sur une ressemblance de mots, & que sur une ignorance de langue; sur ce que l'Aréthuse étant environnée de saules, les Siciliens l'appellerent *Alphaga*: les Grecs qui vinrent long-temps après en Sicile, y trouverent ce nom qu'ils prirent aisément pour celui d'*Alphée*; & puis voilà un article de mythologie payenne tout préparé: un poète n'a plus qu'à faire le conte des amours du fleuve & de la fontaine, & le paganisme aura deux dieux de plus: l'aventure de quelque enfant exposé dans ces lieux, multipliera bientôt les autels; car qui empêchera un poète d'attribuer cet enfant au dieu & à la fontaine, qui par ce moyen ne se feront pas cherchés de si loin à propos de rien?

ALPHESTE, f. m. (*Hist. nat. Ichthyol.*) poisson qui, selon les anciens, est saxatile, d'un jaune de cire, purpurin dans quelques endroits, avec une épine, & qui se prend communément deux à deux. Cette dernière particularité l'a fait nommer par quelques-uns, *cynædus*, selon Pline, c'est-à-dire, poisson amoureux & lubrique, parce qu'on les voit souvent jouer deux à deux à la queue l'un de l'autre. Rondelet & Belon en ont donné une figure qui a été copiée par Jonston; *Historia natur. pisc. page 31, planche XV, figures 1, 2, 3.*

Suivant ces auteurs, l'*alpheste* a la figure du mœna ou de la bogue, le corps du pargre, mais plus étroit, moins élevé, long d'un pié environ, des dents de chien rangées comme celles d'une scie, le corps jaunepurpurin sur le dos, les écailles arrondies & très-rudes; sept nageoires, dont deux épineuses, savoir, deux ventrales médiocres sous les pectorales pareillement médiocres; une derrière l'anus, épineuse, plus longue que profonde; une très-longue sur le dos, à rayons antérieurs, épineux & plus longs que les postérieurs; enfin une à la queue, molle & fourchue, jusqu'au milieu de sa longueur.

Remarque. Par cette description, on voit que le poisson décrit par les modernes est une espèce de spare, & qu'ils n'ont point encore reconnu celui que les anciens ont désigné, & qui ne doit avoir qu'une seule épine sur le corps. (M. ADANSON.)

ALPHETA, terme d'astronomie, c'est le nom d'une étoile fixe de la couronne septentrionale, qu'on appelle autrement *lucida coronæ*, ou *luisante de la couronne*. Voyez l'article COURONNE (O)

* ALPHIASSA ou ALPHIONIA, (*Mith.*) furnom de Diane, qui lui venoit d'un bois qu'on lui avoit consacré dans le Péloponnèse, à l'embouchure de l'Alphée.

* ALPHITA, préparation alimentaire faite de la farine d'orge pelé & grillé, ou plus généralement de la farine de quelque grain que ce soit : on conjecture que les anciens étendoient sur le plancher, de distance en distance, leur orge en petit tas, pour le faire mieux sécher quand il étoit humide, & que l'*alphita* est la farine même de l'orge qui n'a point été séchée de cette manière. L'*alphita* des Grecs étoit aussi le *polenta* des Latins. La farine de l'orge détrempée & cuite avec l'eau ou quelqu'autre liqueur, comme le vin, le moût, l'hydromel, &c. étoit la nourriture du peuple & du soldat. Hippocrate ordonnoit souvent à ses malades l'*alphita* sans sel.

ALPHITOMANCIE, f. f. divination qui se faisoit par le moyen de quelques mets en général, si l'on tire ce mot du grec *ἄλιτα*, *les vivres*; ou par celui de l'orge en particulier, si on le fait venir d'*ἄλιτον*, *farine d'orge*, & de *μαντεία*, *divination*.

On croit qu'elle consistoit à faire manger à ceux de qui on vouloit tirer l'aveu de quelque crime incertain, un morceau de pain ou de gâteau d'orge : s'ils l'avalent sans peine, ils étoient déclarés innocens, sinon on les tenoit pour coupables. Tel est du moins l'exemple qu'en donne Delrio qui dit l'avoir tiré d'un ancien manuscrit de S. Laurent de Liege, qui porte : *cum in servis suspicio furti habetur, ad sacerdotem ducuntur, qui crustam panis carmine infectam dat singulis, quæ cum haferit gutturi, manifesti furti reum asserit.*

Les payens connoissoient cette pratique, à laquelle Horace fait allusion dans ce vers de son épître à Fuscus :

Utque sacerdotis fugitivus liba recuso.

Cette superstition avoit passé dans le christianisme, & faisoit partie des épreuves canoniques; & c'est vraisemblablement ce

qui a donné lieu à ce ferment : *que ce morceau puisse m'étrangler si &c.* Delrio, *disquisit. magic. lib. IV. c. ij. quæst. vij, sec. 2.* (G)

* ALPHONSE, (*Hist. d'Espagne.*) Plusieurs rois de Léon, des Asturies, de Castille, d'Aragon & de Navarre, ont porté le nom d'*Alphonse*; & comme la loi que nous nous sommes imposée de nous borner aux généralités de l'histoire, ne nous permet pas d'entrer dans les détails de leur regne, nous parlerons de chacun d'eux en particulier, avec une brièveté analogue à notre plan.

ALPHONSE I, furnommé le *catholique*, mérita ce titre par les victoires sanglantes qu'il remporta sur les musulmans, auxquels il rendit le nom chrétien redoutable. Proclamé roi en 739, par les Goths réfugiés dans les montagnes des Asturies, il sembla, pendant les premières années de son regne, ne respirer que guerre & carnage; se baigner dans le sang des mahométans, démanteler des places, saccager des villes, changer de riches campagnes en déserts affreux; tels furent les exploits par lesquels il signala sa haine contre le mahométisme. Las ou honteux de tant de dévastations, ce guerrier sanguinaire devint un roi doux, pacifique & bienfaisant, plus occupé du bonheur de ses sujets que de la destruction des infidèles. Il mourut en 757, & laissa son trône à son fils Froila.

ALPHONSE II, dit le *chaste*, parce qu'il fit vœu de chasteté, vœu plus qu'indiscret dans un monarque & un époux, monta sur le trône des Asturies en 791, par l'abdication volontaire de D. Bermude, successeur de l'usurpateur Morégar; & eut assez de générosité pour oublier des injures dont il lui étoit si aisé de se venger, préférant le noble soin de se concilier tous les cœurs par ses bienfaits, à la peine inquiétante de rechercher des coupables qu'il eût été obligé de punir. Il fit la guerre aux Mores, mais ce fut pour défendre ses provinces de leur fureur; c'étoit l'amour de son peuple qui l'animoit, & non la haine de ses ennemis. Ce roi bon & juste fut déposé par une troupe de factieux, mécontents de la justice qu'il faisoit observer dans ses états. Ils l'enfermèrent dans un monastère. Des citoyens généreux volèrent au secours de leur monarque, le tirèrent de sa prison, & le rétablirent sur le trône au

bruit des acclamations publiques. *Alphonse* ne fut se venger que par des bienfaits. Cette générosité héroïque fit rentrer dans le devoir ceux qui s'en étoient si étrangement écartés. Après un regne florissant de 44 ans, ce prince moins fatigué de la royauté qu'épuisé par les soins pénibles de l'administration, & ses longs travaux militaires, assembla les grands du royaume, demanda qu'il lui fût permis de jouir d'un repos auquel son âge (il avoit 70 ans) & ses infirmités le condamnoient, leur recommanda pour son successeur, Ramire son cousin, vit son choix approuvé, remit à celui-ci les rênes du gouvernement, & vécut encore sept ans simple citoyen, observant les loix aussi exactement qu'il les avoit fait observer.

ALPHONSE III, surnommé le *grand*, roi d'Oviédo & de Léon, monta fort jeune sur le trône, & vit les premiers jours de son regne troublés par la révolte de Froila, comte de Galice, qui obligea le jeune monarque à fuir devant lui, & à lui laisser le sceptre. Mais Froila ne jouit pas long-temps du fruit de son crime, ayant été assassiné dans son palais un peu moins d'un an après son usurpation. *Alphonse* reprit les rênes du gouvernement, & courut risque d'être détrôné une seconde fois; il réduisit les rebelles, à la tête desquels étoit le comte d'Eylon. Une continuité de victoires sur les Sarrasins illustrèrent la suite de son regne, & lui méritèrent le surnom de *grand*: grandeur fatale, qui ne lui laissa pas un moment de tranquillité. Tandis que le souverain triomphe hors de ses états, le désordre s'y glisse; & lorsqu'il s'agit de réformer les abus, on trouve des obstacles qui entraînent de grands troubles. Les seigneurs vexoient le peuple; *Alphonse* voulut borner leur autorité. Plusieurs se révolterent, & *Alphonse* se vit contraint de tourner contre ses propres sujets, des armes encore fumantes du sang des Mores. Le sang des rebelles coula sans éteindre le feu de la rébellion. Il eut la douleur de voir ses fils & la reine son épouse conjurés contre lui; & dans cette conjoncture accablante, soit foiblesse ou générosité, il abdiqua en faveur de D. Garcia l'aîné de ces fils dénaturés, & donna la Galice à D. Ordogne, le cadet. *Alphonse* mourut deux ans après cette abdication, le 20 décembre de l'an 912. Il avoit fait lui seul plus de

conquêtes que tous ses prédécesseurs ensemble; ses états comprennoient les Asturies, la Galice, une partie du Portugal & de la vieille Castille avec le royaume de Léon.

ALPHONSE IV, dit *le moine*, parce que, ne se sentant aucune des qualités nécessaires pour régner, il abdiqua la couronne en faveur de Ramire, son frere, quoiqu'il eût un fils, & se fit moine dans l'abbaye de Sahagun. Mais il se repentit de cette démarche: &, comme s'il eût appris dans l'obscurité du cloître le grand art des rois, il sortit de son couvent, & prétendit que Ramire lui rendît la couronne; il eut des partisans, mais ils furent bientôt dissipés. *Alphonse* abandonné se jeta aux piés de son frere qui lui fit crever les yeux & le fit étroitement garder dans le monastere de saint Julien, où il finit ses jours.

ALPHONSE V n'avoit que cinq ans lorsqu'il monta sur le trône; son éducation fut confiée au comte de Galice D. Melando Gonzalez, & la régence à Dona Elvire, mere & tutrice du monarque enfant. L'une & l'autre concoururent à en faire un roi vertueux, doux, équitable, bienfaisant, qui gouverna les états en paix, & mourut en 1028 sous les murs de Viseu, place importante de la Lusitanie, dans la première entreprise qu'il forma contre les Mores. Il étoit dans sa 34^e année.

ALPHONSE VI, dit *le brave*, réunît les trois royaumes de Castille, de Léon & de Galice, que Ferdinand le grand, son pere, avoit divisés entre ses trois fils. Mais les Castillans ne voulurent le reconnoître pour leur souverain, qu'à condition qu'il jureroit de n'avoir eu aucune part à la mort du roi son frere. Le Cid, ce héros si célèbre par sa valeur & la continuité de ses victoires sur les Sarrasins, reçut ce serment; & l'on assure qu'il exigea d'*Alphonse* qu'il le répêât jusqu'à trois fois: hardiesse indiscrete qui le fit exiler par le nouveau roi. Mais bientôt le bruit de ses exploits le fit rappeler.

La conquête de Toledo & de plusieurs places des environs, qui subirent le joug des Castillans, & donnerent commencement à une nouvelle province, nommée la nouvelle Castille, est l'événement le plus remarquable du regne d'*Alphonse*. Si ses armes ne furent pas toujours victorieuses, son courage ne brilla jamais avec plus d'éclat que dans les revers. Ce fut après avoir perdu deux grandes

batailles contre les Mores, qu'il força le Miramolin, vainqueur du roi de Seville, à faire hommage de ses conquêtes à la couronne de Castille, à s'en reconnoître tributaire, & à payer sur le champ une somme considérable. Ce fut après la fatale journée des sept comtes, qu'Alphonse infirme & âgé de 75 ans, arrêta un vainqueur qui sembloit devoir envahir la Castille, l'insulta jusques sous les murs de Seville, & revint à Toledo chargé de gloire & de riches dépouilles. Il y mourut peu de temps après, le premier jour de juillet 1109.

ALPHONSE le batailleur, roi d'Aragon, & Urraque son épouse, fille unique & héritière d'Alphonse VI, se disputèrent pendant sept ans la couronne de Castille : ce qui plongea l'Espagne dans une guerre intestine qui n'aboutit qu'à rendre vaines les prétentions de l'un & de l'autre. La couronne appartenoit sans contredit à Urraque par le droit de sa naissance ; & cette princesse au lieu de la partager avec le roi d'Aragon son époux, prétendoit gouverner seule la Castille & ses autres états. Alphonse cependant n'avoit épousé Urraque que pour réunir toute l'Espagne chrétienne sous un seul maître ; aussi prit-il le titre d'empereur des Espagnes, à l'exemple de son beau-père. Mais Urraque avoit un fils de son premier mari, Raymond de Bourgogne. Ce fils, exclu du trône par une volonté assez bizarre de son aïeul, étoit élevé dans la Galice qu'on lui avoit laissée pour apanage avec le titre de comte. Tandis que les deux époux se faisoient une guerre cruelle, les Galiciens reconnurent l'infant pour souverain, & le couronnèrent à Compostelle. Bientôt il eut un parti considérable. Le roi d'Aragon jugea à propos de laisser la mère & le fils aux prises, & de songer à agrandir son propre royaume par des conquêtes sur les Mores. La reine Urraque mourut ; son fils, aidé du pape Caliste II, son parent, força le roi d'Aragon à lui restituer, par un traité, les places qu'il occupoit encore dans la Castille. Voyez ci-après ALPHONSE I, roi d'Aragon.

ALPHONSE VII, roi de l'ancienne & de la nouvelle Castille, de Léon, des Asturies & de la Galice, se fit couronner empereur des Espagnes, à Toledo, en 1135 ; il fut le quatrième & le dernier qui porta ce titre fastueux ; il signoit *Ildefonsus pius*, se-

lix, augustus, totius Hispania imperator. C'est cette affectation qui le fait surnommer l'empereur par les historiens d'Espagne. Il mourut en 1157, après avoir divisé ses états entre Sanche, son fils aîné, à qui il donna les deux Castilles, & Ferdinand qui eut en partage le royaume de Léon & de Galice.

ALPHONSE VIII, dit le noble ou le bon, roi de Castille, n'avoit que quatre ans lorsqu'il monta sur le trône. Sa minorité fut orageuse ; ses états furent démembrés. Mais ayant atteint sa quinzième année, il fut déclaré majeur, en 1166, par les états-généraux du royaume de Castille assemblés à Burgos, & reconquit rapidement tout ce que ses voisins avoient usurpé sur lui pendant son enfance. En 1176, Alphonse tourna toutes ses forces contre les Mores, dans le dessein de les chasser de l'Espagne : il suivit si constamment ce projet, que quand les rois d'Aragon, de Navarre & de Léon se liguerent contre lui en 1191, il leur demanda la paix ; & fut assez heureux pour changer la ligue en une croisade dont il se déclara le chef. Cependant il perdit une grande bataille contre le Miramolin, en 1195. On assure que vingt mille hommes d'infanterie & toute la cavalerie restèrent sur le champ de bataille. La journée de Marandal, en 1212, le vengea de cette défaite. Les historiens disent que cent mille Mores y perdirent la vie. La peste & la famine qui désoloient alors l'Espagne, & sur-tout l'armée d'Alphonse, l'empêchèrent de tirer de sa victoire tout l'avantage qu'il eût pu en espérer dans des circonstances plus favorables. Ce prince mourut en 1214, âgé de 60 ans.

ALPHONSE IX, roi de Léon, des Asturies & de Galice, fils de Ferdinand, roi de Léon, & de Dona Urraque, infante de Portugal, forcément répudiée par son époux, succéda à son père en 1188. Tour-à-tour allié & ennemi des rois de Castille, tantôt il leur fit la guerre, & tantôt il joignit ses armes aux leurs contre les Sarrasins. Plus heureux lorsqu'il combattit les infidèles, que lorsqu'il porta les ravages de la guerre dans les états des princes chrétiens, il ne contribua pas peu à affoiblir la puissance des Mores en Espagne, par les conquêtes qu'il

fit sur eux. Il mourut en 1230, après un regne de 42 ans.

ALPHONSE X, surnommé *le sage* ou *l'astronome*, fils de Ferdinand III, lui succéda en 1252. Peu satisfait de la couronne de Castille, il se laissa aller à l'ambition indiscrete d'y joindre la couronne impériale; démarche inconsidérée, qui causa son malheur & celui de l'état. Il fut réellement élu empereur en 1257, par la faction de quelques seigneurs Allemands, qu'il gagna par ses profusions; mais il ne put pas soutenir efficacement cette prétendue élection; & l'or qu'il prodiguoit à des étrangers, il l'amassoit par des impôts excessifs, dont il chargeoit ses sujets, & en retenant les appointemens des principaux officiers de la couronne. On commença par murmurer dans la Castille; puis on conspira. *Alphonse* tâcha en vain d'appaîser cette révolte, à la tête de laquelle étoit l'infant Dom Philippe. Jaloux de se faire reconnoître empereur, il vouloit partir pour l'Italie; il promit aux révoltés de les satisfaire, & leur donna de l'argent; ceux-ci profitèrent de la crainte qu'ils lui inspiroient, pour fortifier leur parti. *Alphonse* couroit risque de perdre la couronne qu'il possédoit, en poursuivant celle qu'il ne devoit pas posséder. Heureusement pour lui, l'élévation de Rodolphe de Habsbourg au trône impérial, fit évanouir toutes les espérances du roi de Castille. Il revint dans ses états, gagna les mécontents à force de dons & de promesses; mais il laissa un levain de rebellion dans les esprits.

Dom Ferdinand étoit mort, & laissoit deux enfans, qui devoient naturellement hériter des droits de leur pere, déclaré successeur d'*Alphonse*: mais Dom Sanche, frere de Ferdinand, conçut le perfide projet, non-seulement d'être déclaré héritier du trône, préférablement à ses neveux, mais encore de détrôner son pere. Ce fils ingrat réussit à se faire déférer le titre de roi, par les états assemblés à Valladolid. *Alphonse* se liguait avec le roi de Maroc, qui ne put le rétablir sur le trône. Il maudit son fils, le déshérita; puis rétracta cette exhérédation, & mourut de chagrin en 1284. Ses tables astronomiques, connues sous le nom de *Tables Alphonfines*, lui avoient mérité le surnom

Tome II.

d'*Astronome*. Le code des loix, qu'il forma & publia, lui firent donner celui de *sage*, dont il ternit la gloire par la folle ambition qu'il eut d'être empereur d'Allemagne.

ALPHONSE XI, surnommé *le vengeur*, fils de Ferdinand IV, lui succéda aux royaumes de Léon & de Castille en 1312; il ne faisoit pour ainsi dire, que de naître, lorsque son pere mourut; & tout le temps de sa minorité fut une continuité d'intrigues, de cabales, de révoltes & de guerres intestines. L'Espagne chrétienne fut alors dans la situation la plus déplorable. *Alphonse* devenu majeur, s'arma d'une sévérité peut-être trop dure, mais jugée nécessaire, pour faire rentrer les grands dans le devoir. Ce prince ajouta même quelquefois la ruse & la trahison à la rigueur. Ces moyens violens n'eurent pas tout l'effet qu'il en attendoit: il ne put jamais détruire entièrement le levain de rebellion, qui fermentoit depuis le regne de Ferdinand III. La rigueur de ses jugemens lui mérita le surnom de *vengeur*; titre plus terrible que glorieux. *Alphonse* se signala contre les Mores; la bataille de la Salado, où son armée combinée avec celle du roi de Portugal, tua plus de deux cens mille Mores, & fit un nombre incroyable de prisonniers, est célèbre dans les annales de son regne. Les historiens assurent que cet horrible carnage couvrit de cadavres tous les chemins, à plus de trois lieues à la ronde. *Alphonse* prit ensuite Algezire, place forte de l'Andalousie, sur la côte du détroit de Gibraltar; & peut-être eût-il conquis Gibraltar même, si la peste n'eût terminé ses jours, lorsqu'il en faisoit le siege en 1350. Les Castillans le regretterent: sa grande sévérité devint alors un sujet d'éloges. On jugea qu'elle avoit purgé la Castille des brigands qui l'infestoient, donné une nouvelle force aux loix, réformé un grand nombre d'abus dans l'administration de la justice, & souvent réprimé la tyrannie des grands qui opprimoient le peuple, & faisoient des usurpations injurieuses à la couronne. Il n'est pas sûr que la douceur eût produit les mêmes effets, dans un temps où l'esprit de révolte animoit presque tous les grands. Plaignons un roi qui se voit dans la dure nécessité de faire couler le sang des plus puissans de ses sujets, pour assurer la tranquillité

E e

lité & le bonheur des autres ; & conseillons-lui toujours de n'avoir recours à la justice rigoureuse , qu'après avoir épuisé prudemment tous les autres moyens que l'humanité prescrit. Si la sévérité d'*Alphonse* en imposa souvent aux séditeux , il éprouva aussi plus d'une fois , que la crainte du châtement n'est pas toujours un remède infailible.

ALPHONSE I, roi d'Aragon, surnommé *le batailleur*, parce qu'il se trouva à vingt-neuf batailles rangées. Nous avons parlé ci-devant de ses démêlés avec la reine Urraque son épouse , au sujet des royaumes de Castille & de Léon. Lorsqu'après bien des troubles & du sang répandu , il prit le parti de se borner à ses états héréditaires, ou plutôt lorsqu'il chercha à faire sur les Mores des conquêtes , qu'il ne pouvoit pas espérer de faire dans l'Espagne chrétienne , il remporta victoires sur victoires ; & la fortune ne l'abandonna , que lorsqu'il eut conquis tout le pays de la partie méridionale de l'Ebre , & augmenté de plus de deux tiers la monarchie Aragonnoise. En 1534 , il s'opiniâtra mal-à-propos au siège de Fraga. Cette ville fut secourue par un renfort considérable de Mores qui lui livrèrent bataille : il fut vaincu , pour la première fois de sa vie , par les Sarrasins ; il n'échappa à la fureur de l'ennemi , qu'en se retirant dans le monastère de S. Jean de la Pegna , où il mourut peu de jours après , épuisé par les efforts de valeur qu'il fit dans cette dernière action , pour arracher la victoire aux Mores , & peut-être aussi par le dépit que lui causa sa défaite. Mariana prétend que ce prince , qui n'avoit point d'enfans , institua pour héritiers de ses états les chevaliers du Temple , & ceux de S. Jean de Jérusalem : mais ce prétendu testament est contesté par tous les autres historiens ; & il est sûr que , supposé qu'il ait existé , les Aragonnois n'y eurent aucun égard.

ALPHONSE II, roi d'Aragon. Il est dur pour un historien , ami de l'humanité , de n'avoir que des exploits militaires à raconter. Il semble que tous les rois , qui régnerent sur les différentes contrées de l'Espagne pendant plusieurs siècles , ne montassent sur le trône que pour faire la guerre aux rois leurs voisins & aux Mores. Et quel bien pouvoient-ils faire à leurs sujets , ces princes toujours

occupés de projets de conquêtes , dans un temps où la vertu guerrière étoit presque la seule qu'on admirât ? *Alphonse II* monta sur le trône en 1162 , âgé de dix ans ; il en régna trente-quatre , étant mort en 1196.

ALPHONSE III, roi d'Aragon , ayant pris ce titre en 1285 , à la mort de son père Pierre III , sans s'être fait couronner solennellement dans l'assemblée des états , les grands du royaume lui en témoignèrent leur surprise & leur mécontentement , & lui firent sentir que les rois d'Aragon ne l'étoient pas avec sûreté , avant d'avoir juré de maintenir les privilèges des grands & du peuple. *Alphonse* se rendit à leurs remontrances , se fit couronner solennellement , avec les cérémonies accoutumées , & porta même la déférence jusqu'à permettre que les états lui choisissent ses ministres , & les principaux officiers de sa maison. Mais , après la conquête de Minorque & d'Ivica , ce prince convoqua les états , & y fit recevoir plusieurs réglemens qui , en diminuant la puissance des grands , augmentoient celle du monarque. Le roi , son père , lui avoit laissé une guerre à soutenir contre la France ; il ne la termina qu'en 1291 , peu de temps avant sa mort. Il prit part aux troubles qui divisoient la Castille : fut excommunié par le pape Nicolas IV ; se raccommoda ensuite avec lui , & alloit former une alliance avantageuse , en épousant Eléonore d'Angleterre , lorsqu'il mourut âgé seulement de vingt-six ans , dans la sixième année de son règne.

ALPHONSE IV, surnommé *le débonnaire*, à cause des actes multipliés d'une bonté qui dégénéra quelquefois en imprudence & en faiblesse , avoit juré aux états , lors de son couronnement , de n'aliéner aucun des domaines de la couronne : serment qu'ils avoient cru devoir exiger de ce prince , pour mettre des bornes à sa générosité excessive. Il fit la guerre avec succès aux Mores & aux Génois. Mais les chagrins domestiques qu'il éprouva , mêlèrent bien de l'amertume à la douceur de ces succès. *Alphonse* avoit appanagé Dom Ferdinand , son second fils , du marquisat de Tortose , & de la seigneurie d'Albarracin , n'ayant pas prétendu , par le serment qu'il avoit fait aux états , se priver du précieux droit de la puissance paternelle , celui d'assurer à ses enfans un sort convenable.

Il avoit auffi donné à la reine Eléonore de Castille fon épouse , Xativa & quelques autres places. Dom Pedre, fils aîné d'*Alphonse*, & héritier du trône, mécontent de ces arrangemens, osa accuser hautement son pere d'avoir violé son serment. *Alphonse* alléguâ pour sa justification, les sentimens de tendresse paternelle & conjugale, qui l'avoient porté à faire ces dispositions. Dom Pedre étoit excité par l'archevêque de Saragosse, prélat ambitieux. La reine découvrit cette intrigue, & l'archevêque fut banni de la cour. Il avoit pris un tel ascendant sur l'esprit de l'infant, qu'il le porta à se venger de sa mere, en s'emparant de Xativa. Eléonore n'osa point solliciter son époux à prendre sa défense contre son propre fils; mais la sensibilité d'*Alphonse*, attaqué alors d'hydropisie, accrut tellement son mal, qu'il mourut le 24 janvier 1336.

ALPHONSE V, surnommé *le magnanime*, fils de Ferdinand *le juste*, roi d'Aragon, lui succéda en 1416. Franc, généreux, bien-faisant, guerrier intrépide, habile politique, ami des arts, protecteur des sciences, faisant lui-même, galant à l'excès, *Alphonse* fut allier toutes ces qualités; & c'est de leur assemblage, qu'il se forma ce caractère de grandeur, qui lui mérita le surnom de *magnanime*. La jalousie de la reine Marie, son épouse, éloigna *Alphonse* de ses états d'Aragon. Ce prince, regardé comme un des plus beaux hommes de l'Europe, aimoit une dame de la cour, dont il avoit eu un fils. La reine d'autant plus piquée, qu'aux agrémens de la figure, elle joignoit de l'esprit, des talens & d'excellentes qualités, trouva le moyen de faire empoisonner sa rivale. *Alphonse*, trop grand pour se venger d'une femme, quelque sensible qu'il fût à cette perte, prit le parti d'aller distraire sa douleur hors de son royaume, par des voyages & des opérations militaires. On conjura contre lui: un des conspirateurs, touché de remords, vint se jeter à ses pieds, lui découvrit la conspiration, & lui donna la liste des coupables. *Alphonse* la déchira sans la lire, & dit: *Je vous pardonne, afin que vous alliez dire aux conjurés que je prends plus de soin de leur vie, qu'ils n'en prennent eux-mêmes*. Il montra la même grandeur d'ame en plusieurs autres occasions; & lorsqu'il se

vit dans la nécessité de punir, le sang d'un seul versé à regret, lui parut suffisant pour expier le crime de tous. Jeanne, reine de Naples, se joua deux fois de sa bonne foi, après avoir tiré de puissans secours de sa générosité. La conquête de Naples le vengea, Reconnu roi de Sicile en 1442, il fixa son séjour en Italie, malgré les instances des Aragonnois. Il aimoit à aller à pié & sans suite dans les rues de sa capitale. Lorsqu'on lui représentoit que c'étoit exposer sa personne, il répondoit: *Que peut craindre un pere qui sa promene au milieu de ses enfans?* L'étude & l'amour le délassoient agréablement des fatigues de la guerre, & des soins pénibles du gouvernement. Il avoit coutume de dire qu'un prince ignorant n'étoit guere au-dessus d'un âne couronné. Si sa folle passion pour Lucrece Alania, jeta quelque ridicule sur les derniers jours de sa vie, au moins on ne lui reprochera point d'avoir sacrifié ses sujets, ses devoirs, ni la majesté de son rang, aux caprices & à l'avidité de ses maîtresses. Il mourut en 1458.

ALPHONSE I, (*Hist. de Portugal.*) fils de Henri, comte de Portugal, & de Thérèse, fille naturelle d'*Alphonse VI*, roi de Castille, avoit à peine trois ans, lorsque la mort de son pere le laissa sous la tutelle de sa mere, femme ambitieuse & peu décente dans ses mœurs, qui ne céda l'autorité suprême à *Alphonse*, que lorsque celui-ci l'y contraignit à force ouverte. Ce prince ayant recouvré ses droits, tourna ses armes contre les Mores; & les victoires multipliées qu'il remporta sur eux, le firent proclamer roi de Portugal, par ses troupes en 1130. Le pape Eugene III lui confirma ce titre par un bref; mais son couronnement ne fut célébré que quelques années après, à Lamégo, où le trône fut déclaré héréditaire par une loi constitutive de l'état, & les étrangers exclus de la couronne, mais non pas les princes naturels. Assisté des prélats & des principaux citoyens des villes, il fit des loix pour la tranquillité & la bonne police du royaume; de sorte qu'il fut à la fois un guerrier habile & heureux, un roi doué de grandes qualités, le fondateur de la monarchie Portugaise, & le législateur de sa nation. Il mourut en 1185, laissant pour successeur son fils Dom Sanche I, qui se montra digne d'un si grand prince.

ALPHONSE II, surnommé *le gros*. Sanche I ne voulant pas que les cadets de ses enfans fussent dans la dépendance de l'aîné, avoit appanagé non-seulement ses deux fils, Dom Ferdinand & Dom Pedre, mais encore ses deux filles, Dona Thérèse & Dona Sanche. *Alphonse II*, monté sur le trône, eut de violens démêlés avec ses sœurs : il prétendoit que leur pere n'avoit pu démembler de la couronne, les places dont il leur avoit donné la souveraineté. Cette querelle fut suivie d'une guerre civile : le pape s'en mêla à la sollicitation des princesses. *Alphonse* fut excommunié, & son royaume mis en interdit. Ainsi Dona Thérèse & Dona Sanche forcèrent leur frere à souscrire à la cession des places que Sanche I leur avoit données. Le roi de Portugal fit ensuite la guerre aux Mores : guerre si glorieuse pour lui, si toutefois il peut y avoir de la gloire à répandre le sang, mais en même temps si funeste par les nouvelles querelles qu'elle lui occasionna avec le pape, & tout le clergé de son royaume. Il jugea qu'il n'étoit pas juste que ses sujets laïques supportassent seuls les frais d'une guerre entreprise en faveur de la religion ; en conséquence il crut pouvoir taxer les ecclésiastiques, les plus riches de ses sujets. L'archevêque de Brague en jugea autrement, il excommunia les officiers chargés par le roi de lever les taxes imposées. *Alphonse* saisit les revenus de l'archevêque, & se contenta de le faire sortir de ses états. Le pape irrité de ce procédé, envoya en Portugal des commissaires qui excommunierent le roi, & jeterent un interdit sur le royaume. *Alphonse* entra en négociation avec le clergé, mais il ne vit pas la fin de cette affaire, étant mort excommunié, le 25 mars 1223.

ALPHONSE III arracha le sceptre des mains de son frere aîné Sanche II ; mais lorsqu'il fut assis sur le trône en 1248, il tâcha d'effacer la honte de son usurpation, par une administration juste & modérée, & témoigna en plusieurs circonstances, tant par ses paroles, que par des bienfaits répandus sur ceux qui étoient restés fideles à son frere, qu'il désapprouvoit un crime dont il recueilloit les fruits. Il fut remédier à plusieurs abus qui s'étoient introduits à la faveur des troubles dont le royaume avoit été agité : mais, lorsqu'il voulut réformer le clergé, il trouva

tant de résistance de la part des ecclésiastiques de Portugal, & sur-tout de la part du pape, qu'il échoua dans ce projet, peut-être faute d'y avoir procédé avec assez de prudence. Il mourut en 1279.

ALPHONSE IV, surnommé *le brave*, eut quelques bonnes qualités avec beaucoup de vices. Fils dénaturé, il s'arma plusieurs fois pour détrôner le roi Denis son pere, & fut cause de sa mort, par l'atrocité de ses procédés envers lui. Frere injuste, il persécuta cruellement Dom Sanche, prince digne d'un meilleur sort, par l'honnêteté de son ame, & son mérite supérieur. Il est vrai qu'*Alphonse*, après avoir été son tyran, parut devenir son ami ; mais cette amitié tardive, & peut-être forcée, effaça-t-elle l'injuste & barbare persécution qui la précéda ? Il fit 12 ans de guerre au roi de Castille son gendre ; le sang des Portugais & des Castillans ne cessa de couler pendant tout ce temps, pour les querelles domestiques de leurs souverains. *Alphonse*, le barbare & crédule *Alphonse*, cédant trop facilement aux suggestions de quelques favoris jaloux & méchans, fit assassiner sous ses yeux Inès ou Agnès de Castro, que son fils don Pedre avoit épousée secrètement, & alluma ainsi le feu d'une nouvelle guerre. Il semble que la cruauté d'*Alphonse* fût entièrement tournée contre sa famille ; car, à l'exception de l'assassinat de l'évêque d'Évora, qu'il commit de sang froid, son regne fut assez modéré ; il se montra attentif à ne point charger ses sujets de nouveaux impôts, à faire fleurir l'industrie, à favoriser le commerce ; mais son animosité continuelle contre les siens, troubla sans cesse l'état, & lui fit infiniment plus de mal, qu'il ne pouvoit d'ailleurs lui faire de bien. *Alphonse* mourut en 1357.

ALPHONSE V, surnommé *l'africain*, mérita ce titre par ses exploits & ses conquêtes en Afrique. Ce fut sous son regne que les Portugais découvrirent la Guinée, d'où ils rapportèrent beaucoup d'or. Ce prince, époux fidele, pere tendre, habile négociateur, roi juste, eût mérité d'être mis au rang des plus grands monarques, si l'ambition des conquêtes n'eût pas été sa passion dominante. Plus occupé du desir d'agrandir ses états, que du soin d'y faire fleurir l'abondance & la paix, il régna presque toujours sous la

tente. Ses armes furent heureuses ; mais un guerrier illustre , un habile général est souvent le fléau de l'humanité ; & les rois ne devraient s'illustrer que par leur bienfaisance & l'amour de la justice. Il abdiqua deux fois. Après avoir résigné sa couronne à Don Juan son fils , dans le dessein d'aller à Jérusalem , pour y vivre dans la solitude , il se repentit de cette démarche indiscrete , & Don Juan lui rendit le sceptre. *Alphonse* , quelques années après , se dégoûta une seconde fois du trône ; & après y avoir fait monter son fils à sa place , il étoit en chemin pour aller se retirer au couvent de St. Antoine de Varatojo , lorsqu'il fut attaqué de la peste , qui ravageoit alors le Portugal. Il en mourut en 1481.

ALPHONSE VI , également incapable de remplir les devoirs d'un roi & ceux de mari , se vit enlever sa couronne & sa femme , par son frere Don Pedre. Cette révolution fut revêtue de la forme d'une abdication volontaire en apparence , mais réellement forcée.

ALPHONSIN , s. m. c'est le nom d'un instrument de chirurgie dont on se sert pour tirer les balles du corps.

Il a été ainsi appelé du nom de son inventeur Alphonse Ferrier , Médecin de Naples. Il consiste en trois branches jointes ensemble par le moyen d'un anneau.

L'instrument ainsi ferré étant introduit dans la plaie jusqu'à la balle , l'opérateur retire l'anneau vers le manche , & les branches s'ouvrant d'elles-mêmes saisissent la balle ; alors il repousse l'anneau , & par ce moyen les branches tiennent si ferme la balle , qu'elles l'amenent nécessairement hors de la plaie , lorsqu'on les en retire. *Bibliot. anat. méd. tome. I, p. 517. Voyez TIRE-BALLE. (Y)*

ALPHONSINES , tables *alphonsines*. On appelle ainsi des tables astronomiques dressées par ordre d'Alphonse , roi de Castille , & auxquelles on a cru que ce prince lui-même avoit travaillé. *Voyez ASTRONOMIE & TABLE. (O)*

ALPHOS , s. m. (*Chirurgie.*) est une maladie décrite par Celsus sous le nom de *vitiligo* , dans laquelle la peau est rude & marquetée de taches blanches.

Ce terme est employé par quelques auteurs pour désigner un symptôme de lepre : l'altération de la couleur de la peau ,

ou le changement de sa superficie qui devient rude & inégale , peuvent être l'effet de l'impression de l'air , ou du maniement de quelques matieres solides ou fluides , & par conséquent n'être pas un effet du vice de la masse du sang. La distinction de ces causes est importante pour le traitement.

Voyez LEPRE. (Y)

ALPINE , s. f. *alpina* , genre de plante ainsi appelée du nom de Prosper Alpin , Médecin botaniste , mort en 1616. Les plantes de ce genre ont une fleur monopétale , irrégulière , tubulée , faite en forme de masque , découpée en trois parties , ayant un pistil dont la partie antérieure est creuse & ailée , & la partie postérieure est terminée par un anneau à travers lequel passe le pistil de la fleur. Le calice devient dans la suite un fruit ovale , charnu , divisé en trois parties qui s'étendent depuis le sommet jusqu'à la base. Ce fruit est rempli de semences qui tiennent au placenta par de petits filamens. Plumier , *nova plantarum genera. V. PLANTE. (I)*

*ALPISTE , *Phalaris*. Cette plante porte un gros épi composé d'un amas écailleux de gouffes pleines de semences : deux de ces gouffes sur-tout ressemblent à des écailles , & contiennent dans leurs cavités , car elles sont creuses & carinées , chacune une semence enveloppée de sa coiffe. Elle croît aux isles Canaries , en Toscane , parmi le bled , en Languedoc , aux environs de Marseille. Les anciens en recommandent la semence , le suc , & les feuilles comme un excellent remède interne contre les douleurs de la vessie.

On lit dans le Lobel que quelques personnes en font du pain qu'elles mangent pour cet effet. Ses semences sont apéritives , & par conséquent salutaires dans les embarras des reins & de la vessie.

§ ALPUAARRAS , (*Géogr.*) hautes montagnes d'Espagne , dans le royaume de Grenade , au bord de la Méditerranée. Elles s'étendent depuis la rade d'Almerie jusqu'à Settenil , frontieres de l'Andalousie. Ce canton est le plus peuplé & le mieux cultivé de toute l'Espagne. Ses habitans sont Mores d'origine : on les distingue des autres Espagnols par la simplicité de leurs mœurs , la grossièreté de leur langage , & leur assiduité

au travail. La température du climat est douce & salutaire. On trouve dans ces montagnes une grande quantité de simples, que nos curieux botanistes devroient s'empresse d'aller connoître. Il y croît du vin excellent & des fruits exquis. (C.A.)

ALPUENTE, (Géogr.) petite ville d'Espagne au royaume de Valence. Elle est à l'ouest de Ségorbe, & au nord de la rivière de Guadalaviar. Sa situation est assez jolie, & son territoire assez fertile, Long. 16, 40; lat. 39, 50. (C.A.)

ALQUIER, qu'on nomme aussi *cantar*, f. m. (Commerce.) mesure dont on se sert en Portugal pour mesurer les huiles. L'alquier contient six cavadas. Il faut deux alquiers pour faire l'almude ou almonde. Voy. ALMONDE.

L'alquier est aussi une mesure de grains à Lisbonne. Cette mesure est très-petite, en sorte qu'il ne faut pas moins de 14 alquiers pour faire 19 septiers de Paris; 60 alquiers font le muid de Lisbonne; 102 à 103 alquiers, le tonneau de Nantes, de la Rochelle, & d'Auray; & 114 à 115, le tonneau de Bordeaux & de Vannes. Ricard, dans son traité du négoce d'Amsterdam, dit qu'il ne faut que 54 alquiers pour le muid de Lisbonne.

La mesure de Porto en Portugal s'appelle aussi alquier; mais elle est de 20 pour 100 plus grande que celle de Lisbonne. On se sert aussi d'alquiers dans d'autres états du roi de Portugal, particulièrement aux îles Açores & dans l'île de S. Michel. Dans ces deux endroits, suivant le même Ricard, le muid est de 60 alquiers, & il en faut 240 pour le last d'Amsterdam. Voyez LAST & MUID. (G.)

* ALQUIFOUX, espèce de plomb minéral très-pesant, facile à pluvérifier, mais difficile à fondre. Quand on le casse, on lui remarque une écaille blanche, luisante, cependant d'un ail noirâtre, du reste assez semblable à l'aiguille de l'antimoine. Ce plomb vient d'Angleterre en faumons de différentes grosseurs & pesanteurs. Plus il est gras, lourd, & liant, meilleur il est.

ALRAMECH, ou ARAMECH, terme d'Astronomie, c'est le nom d'une étoile de la première grandeur, appelée autrement *Arcturus*. Voyez ARCTURUS. (O)

ALRESFORD, (Géogr.) petite ville d'Angleterre dans la province de Hemp. Elle est sur la rivière d'Itching, environ à six lieues sud-est de Winchester. Long. 19, 55; lat. 51, 25. (C.A.)

* ALRUNES, f. f. c'est ainsi que les anciens Germains appelloient certaines petites figures de bois dont ils faisoient leurs lares, ou ces dieux qu'ils avoient chargés du soin des maisons & des personnes, & qui s'en acquittoient si mal. C'étoit pourtant une de leurs plus générales & plus anciennes superstitions. Ils avoient deux de ces petites figures d'un pié ou demi-pié de hauteur; ils représentoient des sorcieres, rarement des sorciers; ces sorcieres de bois tenoient, selon eux, la fortune des hommes dans leurs mains. On les faisoit d'une racine dure; on donnoit la préférence à celle de mandragore. On les habilloit proprement. On les couchoit mollement dans de petits coffrets. On les lavoit toutes les semaines avec du vin & de l'eau. On leur servoit à chaque repas à boire & à manger, de peur qu'elles ne se missent à crier comme des enfans qui ont besoin. Elles étoient renfermées dans un lieu secret. On ne les tiroit de leur sanctuaire que pour les consulter. Il n'y avoit ni infortune, ni danger, ni maladies à craindre pour qui possédoit une *alrune*: mais elles avoient bien d'autres vertus. Elles prédisoient l'avenir par des mouvements de tête, & même quelquefois d'une manière bien plus intelligible. N'est-ce pas là le comble de l'extravagance? A-t-on l'idée d'une superstition plus étrange, & n'étoit-ce pas assez pour la honte du genre humain qu'elle eût été? Falloit-il encore qu'elle se fût perpétuée jusqu'à nos jours? On dit que la folie des *alrunes* subsiste encore parmi le peuple de la basse Allemagne, chez les Danois, & chez les Suédois.

* ALSACE, province de France, bornée à l'est par le Rhin, au sud par la Suisse & la France-Comté, à l'occident par la Lorraine & au nord par le Palatinat du Rhin. Long. 24, 30, 35, 20; lat. 47, 36, 49.

Le commerce de ce pays consiste en tabac, eau-de-vie, chanvre, grence, écarlate, safran, cuirs, & bois; ces choses se trafiquent à Strasbourg, sans compter les choux pommés qui sont un objet beaucoup plus

considérable qu'on ne croiroit. Il y a manufacture de tapifferie de moquette & de bergame, de draps, de couvertures de laine, de futaines, de toile de chanvre & de lin; martinet pour la fabrique du cuivre; on trouvera à l'article CUIVRE & aux planches de minéralogie, la description & la figure de ces martinets. Moulin à épicerie, commerce de bois de chauffage, qui appartient aux magistrats seuls; tanneries à petits cuirs, comme chamois, boucs, chevres, moutons; suifs, poisson sec & salé, chevaux, &c... Le reste du pays a aussi son négoce, celui de la basse *Alsace* est en bois; de la haute en vins, en eaux-de-vie, vinaigre, bleds, seigle, avoines. Les Suisses tirent ces dernières denrées de l'une & de l'autre *Alsace*. En porcs & bestiaux, en tabac, en safran, térébenthine, chanvre, lin, tartre, suifs, poudre à tirer, châtaignes, prunes, graines & légumes. Le grand trafic des châtaignes, des prunes & autres fruits se fait à Cologne, à Francfort & à Bâle. L'*Alsace* a des manufactures en grand nombre; mais les étoffes qu'on y fabrique ne sont ni fines ni chères. Ce sont des tiretaines moitié laine & moitié fil, des treillis, des canevas & quelques toiles. Quant aux mines, l'auteur du dictionnaire du commerce dit, que hors celles de fer, les autres sont peu abondantes.

On va juger de la valeur de ces mines par le compte que nous en allons rendre d'après les mémoires qui nous ont été communiqués, par M. le comte d'Hérouville de Clayes, lieutenant-général des armées de Sa Majesté. Les mines de Giromagny, le Puix & Auxelle-haut, sont situées au pié des montagnes de Voges, à l'extrémité de la haute *Alsace*; la superficie des montagnes où sont situées les mines appartient à différens particuliers, dont on achete le terrain; quand il s'agit d'établir des machines, & de faire de nouveaux percemens.

Depuis le don fait des terres d'*Alsace* à la maison de Mazarin, ces mines ont été exploitées par cette maison jusqu'à la fin de 1716, que le seigneur Paul-Jules de Mazarin les fit détruire, par des raisons dont il est inutile de rendre compte, parce qu'elles n'ont aucun rapport à la qualité de ces mines. Ces mines sont restées presque sans exploitation jusqu'en 1733, qu'on commença à les rétablir.

Ce travail a été continué jusqu'en 1740; & voici l'état où elles étoient en 1741, 1742, 1743, &c.

La mine de Saint Pierre, située dans la montagne appelée *le Mort-jean*, banc de Giromagny, a son entrée & sa première galerie au pié de la montagne; elle est de quarante toises de longueur: le long de cette galerie, est le premier puits de 89 piés de profondeur; je dis *le long*, parce qu'au-delà du trou de ce puits, la galerie est continuée de 55 toises, & se rend aux ouvrages de la mine de S. Joseph. Le second puits a 100 piés de profondeur; le troisième 193; le quatrième 123: alors on trouve une autre galerie de quatre toises qui conduit au cinquième puits, qui est de 128 piés. Au milieu de ce puits, on rencontre une galerie de quarante toises de longueur, qui conduit aux ouvrages où sont actuellement quatre mineurs occupé à un filon de mine d'argent d'un pouce d'épaisseur, qui promet augmentation. De ces ouvrages, on revient au sixième puits, qui est de 107 piés de profondeur, où les ouvrages sur le minuit sont remplis de décombres, que l'on commence à enlever.

Du sixième puits vers le midi, on a commencé une galerie de 35 toises de longueur, pour arriver à des ouvrages qu'on appelle *du coug*, où il y a un filon de mine d'argent de deux pouces & demi d'épaisseur, où trois mineurs sont employés, & où l'on espère en employer vingt. Cette partie de la mine passe pour la plus riche.

Le septième puits a 94 piés de profondeur. En tirant de ce puits au minuit par une galerie de trente-cinq toises, on trouve des ouvrages dans lesquels il y a deux mineurs à un filon de 4 à 5 pouces d'épaisseur de mine d'argent, de cuivre & plomb. Le huitième puits a 100 piés de profondeur; le neuvième aussi 100 piés de profondeur. Au fond de ce puits, on trouve une galerie de 40 toises, qui conduit aux ouvrages vers le minuit, où sont employés neuf mineurs sur un filon de quatre à cinq pouces. Le dixième puits a 86 piés, & le onzième 120 piés. Le douzième est de 60; on y trouve un filon de 4 pouces d'épaisseur sur trois toises de longueur, continuant par une mine picassée, jusqu'au fond où se trouve encore un filon

de deux pouces d'épaisseur sur six toises de longueur, & un autre picassement de mine en remontant.

Nous avons dit, en parlant du premier puits, qu'au-delà de ce puits la galerie étoit continuée de 55 toises, pour aller à la mine de Saint-Joseph. Au bout de cette galerie est un puits de la profondeur de 60 piés; un second puits de 40: mais ces ouvrages sont si remplis de décombres qu'on ne peut les travailler. Cette mine de Saint-Pierre est riche; & si les décombres en étoient enlevées, on pourroit employer vers le midi trente mineurs coupant mine. On tira de cette mine, pendant le mois de mars 1741, quatorze quintaux de mine d'argent tenant huit lots; 86 de mine d'argent, cuivre & plomb, tenant en argent quatre lots, en cuivre douze lots pour $\frac{2}{3}$ le plomb servant de fondant; plus 30 quintaux tenant trois lots, qui sont provenus des pierres de cette même mine, que l'on a fait piler & laver par les boccards.

Pour exploiter cette mine, il y a un canal sur terre d'un grand quart de lieue de longueur, qui conduit les eaux sur une route de 32 piés de diamètre, laquelle tire les eaux du fond de cette mine par vingt-deux pompes aspirantes & foulantes. Pour gouverner cette machine, il faut un homme qui ait soin du canal, un maître de machine, quatre valets, trois charpentiers, trois houtemens, soixante-dix manœuvres pour tirer la mine hors du puits; deux maréchaux, deux valets, huit chaideurs, outre le nombre de coupeurs dont nous avons parlé.

La mine de Saint-Daniel sur le banc de Giromagny, actuellement exploitée à son entrée au levant par une galerie de la longueur de 30 toises; & sur la longueur de cette galerie, il se trouve trois puits ou chocs différens. Le premier a 48 piés; le second 48; le troisième 36. Ces trois puits se réunissent dans le fond où il se trouve une galerie de 42 toises. Dans cette galerie est un autre puits de 60 piés; puis une autre galerie de 6 toises, & au bout de cette galerie un puits de 12 piés de profondeur. Le filon du fond de la mine est argent, cuivre, & plomb, de la largeur de 6 pouces sur 6 toises de longueur, & le filon des deux galeries est de 6 pouces de largeur sur 20 toises de

longueur. Cette mine produit actuellement par mois 70 quintaux de mine de plomb, 40 quintaux de mine d'argent, la mine de plomb tenant 45 lots de plomb pour $\frac{2}{3}$, & 8 lots de mine aussi pour $\frac{2}{3}$ ou quintal.

La mine de Saint-Nicolas, banc de Giromagny, donnoit trois métaux, argent, cuivre & plomb; on cessa en 1738 d'y travailler faute d'argent, pour payer les ouvriers qui n'y travailloient qu'à forfait. Elle a son entrée au levant par une galerie de 8 toises, au bout de laquelle est un puits; & cette galerie continue depuis ce puits encore 18 toises, au bout desquelles on trouve un filon de cuivre de l'épaisseur de deux pouces sur une toise de longueur; ce filon est mêlé de veines de mine d'argent, dont le quintal tient six lots. Cette mine a trois puits: le premier de 40 piés; le second de 60, & le troisième de 20 piés de profondeur.

On observoit en 1741, qu'il étoit nécessaire d'exploiter cette mine pour l'utilité de celle de Saint-Daniel.

La mine de Saint-Louis, sur le banc de Giromagny, a son entrée au midi par une galerie de 10 toises, au bas de laquelle est un puits de 12 piés; au bas de ce puits est une autre galerie de la longueur de 80 toises, qui aboutit sur la galerie du premier puits, de la mine de Phenigtorne. Dans le premier puits, il y en a un autre de 24 piés de profondeur, où se trouve un filon d'argent, de cuivre & plomb, de 4 pouces d'épaisseur sur 4 toises de longueur.

La mine de Phenigtorne passe pour la plus considérable du pays: elle a son entrée au levant au pié de la montagne de ce nom, & son filon est au midi; elle est mêlée d'argent & cuivre; le quintal produit 2 marcs d'argent & 10 à 12 livres de cuivre: quand le filon est mêlé de roc, elle ne donne qu'un marc d'argent par quintal, mais toujours la même quantité de cuivre. La première galerie pour l'entrée de cette mine est de 15 toises jusqu'au premier puits: il y a 12 chocs ou puits de 100 piés de profondeur. Les ouvrages qui méritoient d'être travaillés ne commençoient, en 1741, qu'au sixième puits. Dans le septième puits, il y avoit un filon seulement picassé de mine d'argent; rien dans le huitième: dans le neuvième, au bout d'une galerie de trente toises de long

long, il y avoit un filon qui pouvoit avoir de la suite ; au bout de cette galerie il y avoit encore un puits commencé , où l'on trouvoit un pouce de mine qui promettoit un gros filon : dans le dixieme & onzieme peu de chose ; dans le douzieme , vers minuit il se trouvoit un filon de 3 pouces d'épaisseur sur 4 toises de longueur ; & dans le fond de la montagne , où la machine prenoit son eau , il y avoit un filon de trois pouces en tirant du côté du puits , de la longueur de douze toises , au bout desquelles se trouvoit encore un puits commencé , de la profondeur de 20 piés , & de 3 toises de longueur , dans le fond duquel est un filon de six pouces d'épaisseur , de mine d'argent & cuivre , sans roc ; & aux deux côtés dudit puits , encore le même filon d'une toise de chaque côté.

La mine de Phenigtorne exploitée dans les regles , pouvoit , selon l'estimation de 1741 , produire 90 quintaux , plutôt plus que moins , par mois.

On voit que les trois mines de S. Daniel , de S. Louis & de S. Nicolas , peuvent communiquer dans la Phenigtorne par des galeries , & par conséquent abrégér beaucoup les travaux & les dépenses.

La mine de S. François , sur le banc du Puix , n'étoit plus exploitée en 1741 , elle a son entrée au levant par une galerie de 15 toises , au bout de laquelle on trouve le premier puits qui est de 60 piés de profondeur ; & du premier puits au second , la galerie est continuée sur la longueur de sept toises , où l'on trouve le second puits de 90 piés de profondeur.

Cette mine contient du plomb , tenant trois lots d'argent par quintal , & 40 livres de plomb pour $\frac{1}{5}$. Le filon commence au premier puits , & va jusqu'au fond du second , gros de temps en temps de trois pouces , sur la longueur de 80 piés du côté du midi & minuit : dans le fond du puits il y a un autre filon de quatre à cinq pouces , mêlé de roc par moitié ; & en remontant du côté du midi , il y a encore un filon de trois à quatre pouces d'épaisseur , sur trois toises de longueur , qui contient plus d'argent que les autres filons de la mine.

La mine de S. Jacques sur le banc du Puix non exploitée en 1741 , passoit alors

pour ne pouvoir l'être sans nuire à la Phenigtorne , qui valoit mieux ; & cela faute d'une quantité d'eau suffisante pour les deux dans les temps de sécheresse.

La mine de S. Michel , banc du Puix , non exploitée en 1741 , est de plomb pur ; elle a son entrée entre le midi & le couchant par une galerie de huit toises , au bout de laquelle est un puits de 30 piés ; son filon est petit & de peu de valeur , mais de bonne espérance.

La mine de la Selique , banc du Puix , non exploitée en 1741 , est de cuivre pur , n'a qu'une galerie de 20 toises , au bout de laquelle il y a un puits commencé , qui n'a pas été continué ; le filon n'en étoit pas encore en regle.

La mine de S. Nicolas des bois , banc du Puix , non exploitée en 1741 , est de cuivre & plomb , à en juger par les décombres.

Les autres mines du banc du Puix , qui n'ont jamais été exploitées , du moins de mémoire d'homme , sont la montagne Collin , la montagne Schelogue , les trois rois , S. Guillaume , la Buzeniére & Sainte-Barbe.

La Taichegronde , non exploitée , est une mine d'argent qui paroît abondante & riche.

Toutes ces montagnes , tant du banc de Giromagny que du Puix , sont contiguës ; une petite riviere les sépare : de la premiere à la dernière il n'y a guere qu'une lieue de tour.

Il y a au banc d'Etueffont une mine d'argent , cuivre & plomb , distante d'une lieue & demie de celles de Giromagny ; elle n'a point non plus été exploitée de mémoire d'homme.

Au banc d'Auxelle , la mine de S. Jean est entièrement exploitée à la premiere galerie seulement ; elle est de plomb : on y entre par une galerie de cent toises pratiquée au pié du Montbomard ; vingt mineurs y sont occupés. Il y a dans cette mine dix chocs ou puits de différentes profondeurs , depuis 56 jusqu'à 57 piés chacun.

La mine de S. Urbain , au même banc , est exploitée à forfait ; elle est de plomb , on y entre par une galerie pratiquée au midi , de cinq à six toises : la découverte de cette mine est nouvelle ; elle est de 1734 ou 1735. Son filon qui parut d'abord à la superficie

de la terre , est maintenant de douze pouces d'épaisseur en des endroits , & de six pouces en d'autres ; & sa longueur de cinq toises avec espérance de continuité.

Au même banc , la mine de S. Martin non exploitée depuis un an , est de plomb ; son exposition est au midi : on y entre par une galerie de vingt toises , au bout de laquelle est un choc ou puits de 18 piés de profondeur. Le filon de cette mine est de quatre à cinq pouces d'épaisseur , & de quatre toises de longueur ; c'est la même qualité de mine qu'à S. Urbain.

La mine de Sainte-Barbe , non exploitée depuis 1748 , est exposée au levant : on y entre par une galerie de la longueur de douze toises , au bout de laquelle est un seul puits de 90 piés de profondeur : elle donnoit argent , cuivre & plomb.

Au même banc , la mine de S. Jacques , non exploitée depuis 1748 , a son exposition au midi ; sans galerie d'abord ; elle n'a qu'un puits de 24 piés de profondeur , au bout duquel on trouve une galerie de quatre toises qui conduit à un autre puits de 60 piés , où sont des ouvrages à pouvoir occuper cinquante mineurs coupant mines.

Au même banc , la mine de l'homme-favage , non exploitée , a son exposition au midi , par une galerie de trois toises seulement , & travaillée à découvert : son exploitation a cessé depuis 1747. Cette mine est de plomb ; son filon est de deux pouces d'épaisseur.

Au même banc , la mine de la Scherchemite , non exploitée , a son exposition au levant ; elle est de plomb : son filon étoit , à ce que disoient les ouvriers , d'un demi-pié d'épaisseur.

Mine de S. George , non exploitée : elle est de cuivre ; son puits est sans galerie , & n'a que 18 piés de profondeur.

Mines de Kelchaffe & du Montménard , non exploitées : elles sont argent , cuivre & plomb ; & de vieux mineurs les disent très-riches.

Les mines d'Auxelle-haut sont aussi contiguës les unes aux autres.

Voilà l'état des principales mines d'Alsace en 1741 : voici maintenant les observations qu'elles occasionnent.

1^o Qu'il faut continuer un percement

commencé à la mine de S. Nicolas , banc de Giromagny , jusqu'à la mine de S. Daniel ; parce qu'alors les eaux de S. Daniel s'écouleront dans S. Nicolas , & le transport des décombres se fera plus facilement par le rechargement des manœuvres & l'épargne des machines coûteuses qu'il faut employer aux eaux de S. Daniel. On conjecture encore que le percement ne sera pas long , les ouvriers de l'une des mines entendant les coups de marteau qui se frappent dans l'autre.

2^o Que pour relever la mine de Phenigtorne , il faut rétablir l'ancien canal & les deux roues , à cause de la grande quantité d'eau que produit la source qui est au fond de la mine.

3^o Qu'il faudroit déplacer les fourneaux , les fonderies , & tous les établissemens auxquels il faut de l'eau , dont la Phenigtorne a besoin , & qu'elle ne pourroit partager avec ces établissemens sans en manquer dans les temps de sécheresse.

4^o Que la mine de S. François , banc du Puix , peut être reprise à peu de frais.

5^o Que celle de S. Jacques , même banc , est à abandonner , parce que les machines à eau nuiroient à la Phenigtorne , & qu'on ne peut y en établir ni à chevaux ni à bras.

6^o Que l'exploitation des mines d'Auxelle-haut , en même temps que de celles de Puix & de Giromagny , seroient fort avantageuses , parce qu'on tireroit des unes ce qui seroit nécessaire , soit en fondant soit autrement , pour les autres.

7^o Que pour tirer parti de la mine de S. Jean , au banc d'Etueffont , il faudroit nettoyer trois étangs qui servent de réservoir , afin que dans les temps de sécheresse on en pût tirer l'eau , & suppléer ainsi à la source qui manque.

8^o Que les ouvriers , quand ils ne travaillent qu'à forfait , ruinent nécessairement les entrepreneurs , & empêchent la continuation des ouvrages , les galeries étant mal entretenues , les décombres mal nettoyés , & le filon tout-à-fait abandonné , quand il importeroit d'en chercher la suite.

9^o Que les entrepreneurs , par le paiement à forfait , payant aux mineurs un sou six deniers par livre de plomb suivant l'essai , les autres métaux qui se trouvent dans la

mine de plomb, quoique non perdus, ne sont pas payés.

10°. Que l'essai doit contenir par quintal de mine 45 livres de plomb, & que quand il produit moins, le directeur ne la recevant pas, le mineur est obligé de la nettoyer pour la faire monter au degré.

11°. Que le directeur ne la reçoit point à moindre degré, parce que plus la mine est nette, plus elle donne en pareil volume, & moins il faut de charbon pour la fondre. Il importe donc par cette raison que la mine soit mêlée de roc le moins qu'il est possible: mais en voici d'autres qui ne sont pas moins importantes; c'est que ce roc est une matière chargée d'arsenic, d'antimoine, & autres poisons qui détruisent le plomb & l'argent, l'emportant en fumée.

12°. Qu'il se trouve dans le pays toutes choses nécessaires, tant en bois qu'en eau; machines, fondeurs, mineurs, &c. pour l'exploitation des mines; & qu'il est inutile de recourir à des étrangers, sur-tout pour les fontes; l'expérience ayant démontré que celles des fondeurs du pays réussissent mieux que celles des étrangers.

13°. Que sans nier que les Allemands ne soient de très-bons ouvriers, il ne faut cependant pas imputer à leur habileté, mais à la force de leurs gages, ce qu'ils font de plus que les nôtres, dont la rente est moindre.

14°. Que quant aux bois nécessaires pour les mines de Puix & de Giromagny, tous les bois de montagnes étoient jadis affectés à leur usage; qu'il seroit à souhaiter que ce privilège leur fût continué, & que les forges de Belfort & les quatorze communautés du val de Rozemont se pourvussent ailleurs.

15°. Que les autres bois des montagnes voisines qui ne sont pas dégradés, s'ils sont bien entretenus, suffiront à l'exploitation.

16°. Que le forfait empêche les ouvrages ingrats de s'exécuter, quelque profit qu'il puisse en revenir pour la suite; & par conséquent que cette convention du directeur au mineur ne devroit jamais avoir lieu.

17°. Que les mines étant presque toujours engagées dans les rocs, leur exploitation consomme beaucoup de poudre à canon, & qu'il faudroit l'accorder aux entrepreneurs au prix que le roi la paye.

18°. Qu'il faut établir le plus qu'on pour-

ra de boccards pour piler les pierres de rebut, tant les anciennes que les nouvelles, parce que l'usage des boccards est de petite dépense, & l'avantage considérable. Voici la preuve de leur avantage, celle de leur peu de dépense n'est pas nécessaire.

Après l'abandon des mines d'Alsace, les fermiers des domaines de M. le duc de Mazarin, n'ignorant pas ce qu'ils pourroient retirer des pierres de rebut provenues de l'ancienne exploitation, traitèrent pour avoir la permission de cette recherche, avec M. le duc de Mazarin. Le seigneur duc ne manqua pas d'être lésé dans ce premier traité; il le fit donc résilier; & il s'obligea par un autre à fournir les bois & les charbons, les fourneaux & les boccards, pour la moitié du profit. On peut juger par ces avances combien les rentrées doivent être considérables.

19°. Que si la compagnie angloise qui avoit traité de ces mines, s'en est mal trouvée, c'est qu'elle a été d'abord obligée de se constituer dans des frais immenses, en machines, en maison, en magasin, en fourneaux, en halles, &c. sans compter les gages trop forts qu'elle donnoit aux ouvriers.

20°. Qu'il conviendroit, pour prévenir tout abus, qu'il y eût des directeurs, inspecteurs & contrôleurs des mines établis par le roi.

21°. Que les terrains des particuliers que l'on occupe pour l'exploitation des mines, soient remplacés par d'autres, selon l'estimation du traitant; mais non à sa charge, tant dans les autres mines du royaume, que dans les mines étrangères, & qu'il faudroit étendre ce privilège à celles d'Alsace.

22°. Qu'afin que les précautions qu'on prendra pour exploiter utilement ces mines, ne restent pas inutiles, il faudroit ménager les bois, & avoir une concession à cet effet de certains bois à perpétuité, ainsi qu'il est pratiqué dans toutes les autres mines de l'Europe, parce que les baux à temps n'étant jamais d'un terme suffisant pour engager les entrepreneurs aux dépenses nécessaires, il arrive souvent que les entrepreneurs à temps limité, ou travaillent & disposent les mines à l'avantage des successeurs, ou que les entrepreneurs à temps, voyant leurs baux prêts à expirer, font travailler à forfait pour en tirer le plus de profit, & préparent ainsi une besogne ruineuse à ceux qui y entrent après eux.

23°. Que pour le bon ordre des mines en général, il conviendrait que le roi établît de sa part un officier, non seulement pour lui rendre compte de la vigilance des entrepreneurs & des progrès qu'ils pourroient faire; mais qui pût encore y administrer la justice pour tout ce qui concerne les officiers, ouvriers, mineurs; & les appels en justice ordinaire étant toujours dispendieux, que ceux des jugemens de cet officier ne se fissent que pardevant les intendans de la province.

24°. Que tous les officiers, mineurs, fondeurs, maîtres des boccards & lavoirs, ainsi que les voituriers ordinaires qui conduisent les bois & charbons, jouissent de toute franchise, soit de taille, soit de corvée.

25°. Qu'il plût au roi d'accorder la permission de passer en toutes les provinces du royaume, les cuivres & les plombs, sans payer droits d'entrée & de sortie.

26°. Que le conseil rendît un arrêt par lequel il fût dit que tous les associés dans l'entreprise des mines serent tenus de fournir leur part ou quotité des fonds & avances nécessaires, dans le mois; faute de quoi ils serent déchus & exclus de la société, sans qu'il soit nécessaire de recourir à aucune sommation ni autorité de justice; cette loi étant usitée dans toute l'Europe en fait de mines.

Voilà ce que des personnes éclairées pensoient en 1741, devoir contribuer à l'exploitation avantageuse, tant des mines d'Alsace, que de toute mine en général: nous publions aujourd'hui leurs observations, presque sûrs qu'il s'en trouvera quelques-unes dans le grand nombre, qui pourroient encore être utiles, quelque changement qu'il soit peut-être arrivé depuis 1741 dans ces mines. Que nous serions satisfait de nous tromper dans cette conjecture, & que l'intervalle de quelques années eût suffi pour remettre les choses sur un si bon pié, qu'on n'eût plus rien à désirer dans un objet aussi important!

Elles observoient encore en 1741, dans les visites qu'elles ont faites de ces mines, que les mineurs se conduisoient sans aucun secours de l'art; que les entrepreneurs n'avoient aucune connoissance de la géométrie souterraine; qu'ils ignoroient l'anatomie des montagnes; que les meilleurs fondans y étoient inconnus; que pourvu que le métal fût fondu, ils se soucioient fort peu du res-

te, de la bonne façon & de la bonne qualité; qui ne dépend souvent que d'une espece de fondant qui rendroit le métal plus net, plus fin & meilleur; que les ouvriers s'en tenoient à leurs fourneaux sans étudier aucune forme nouvelle; qu'ils n'examineroient pas davantage les matériaux dont ils devoient les charger; qu'ils imaginoient qu'on ne peut faire mieux que ce qu'ils font; qu'on est ennemi de leur intérêt, quand on leur propose d'autres manœuvres: que quand on leur faisoit remarquer que les scories étoient épaisses, & que le métal fondu étoit impur, ils vous répondoient, *c'est la qualité de la mine*, tandis qu'ils devoient dire, *c'est la mauvaise qualité du fondant*, & en essayer d'autres: que si on leur démontroit que leurs machines n'avoient pas le degré de perfection dont elles étoient susceptibles, & qu'il y auroit à réformer dans la construction de leurs fourneaux, ils croyoient avoir satisfait à vos objections, quand ils avoient dit, *c'est la méthode du pays*; & que si leurs usines étoient mal construites, on ne les auroit pas laissées si long-temps imparfaites: qu'il est constant qu'on peut faire de l'excellent acier en Alsace; mais que l'ignorance & l'entêtement sur les fondans, laisse la matière en gueuse trop brute, le fer mal préparé, & l'acier médiocre. Qu'on croyoit à Kingdall que les armes blanches étoient de l'acier le plus épuré, & qu'il n'en étoit rien; que la présomption des ouvriers, & la suffisance des maîtres, ne souffroient aucun conseil: qu'il faudroit des ordres, & que ces ordres, pour embrasser le mal dans toute son étendue, devoient comprendre les tireries, fonderies, & autres usines: que la conduite des eaux étoit mal entendue, les machines mauvaises, & les trempes médiocres; qu'il n'y avoit nulle économie dans les bois & les charbons; que les établissemens devenoient ainsi presque inutiles; que chaque entrepreneur détruisoit ce qu'il pouvoit pendant son bail; que tout se dégradait, usines & forêts: qu'il suffisoit qu'on fût convenu de tant de charbon, pour le faire supporter à la mine; que dure ou tendre, il n'importoit, la même dose alloit toujours; que le fondant étant trop lent à dissoudre, il faudroit quelquefois plus de charbon; mais que ni le maître ni l'ouvrier n'y pensoient pas: en un mot,

que la matiere étoit mauvaife, qu'ils la croyoient bonne, & que cela leur fuffifoit. Voilà des obfervations qui étoient très-vraies en 1741; & il faudroit avoir bien mauvaife opinion des hommes, pour croire que c'est encore pis aujourd'hui.

Mais les endroits dont nous avons fait mention ne font pas les feuls d'où on tire de la mine en Alface: Sainte-Marie-aux-mines donne fer, plomb & argent; Giromagny & banlieue, de même; Lac & Val-de-Willé, charbon, plomb: d'Ambach, fer ordinaire, fer fin ou acier; Ban-de-la-Roche, fer ordinaire; Framont, fer ordinaire; Molsheim, fer ordinaire, plâtre, marbre; Sultz, huile de pétrole, & autres bitumes. Ces mines ont leurs ufines & haut-fourneaux; au Val de Saint-Damarin, pour l'acier; au Val de Munfter, pour le laiton; à Kingdall, pour les armes blanches & les cuivres; à Baao, pour le fer & l'acier.

L'Alface a auffi fes carrieres renommées: il y a à Roufack, moilon, pierre de taille, chaux & pavé; à Bolwil, chaux; à Rozeim, pierre de taille, pavé, meules de moulin, bloc, & bonne chaux; à Savernes, excellent pavé.

Les mines non exploitées font, pour le fer, le Val de Munfter & celui d'Orbay; pour le fer & le cuivre, le Val-de-Willé, Baao & Thaim; pour le gros fer, le fin, & le plomb, d'Ambach; pour l'argent, le plomb & le fer, Andlau; pour le plomb, Oberenheim; pour le charbon, Vifche; pour le fer & l'alun, le Ban-de-la-Roche & Framont. On trouve encore à Marlheim, Vafhone & Hautbaac, des marcaffites qui indiquent de bonnes mines.

Voici ce que les mines de Giromagny produifoient en 1744.

ETAT de livraison pour le mois de mars.

Jours du mois.	Lot.	Cuiv.	Plomb.
13. 2400 Mines de Chaydé, argent	5	$\frac{1}{2}$	5
13. 4550 Pilons de Saint - Pierre	4		5
13. 1400 Pilons de Phenigtorne	2		$\frac{1}{2}$
13. 3800 Craffes de la fonderie	$\frac{1}{2}$		3 22
17. 700 Pilons de Phenigtorne	$\frac{3}{2}$		6
22. 2400 Mines de Chaydé	5		6
22. 2400 Pilons de Saint - Pierre	4		$\frac{1}{2}$
22. 400 Halles de Saint - André	$\frac{3}{4}$		23

	Lot.	Cuiv.	Plomb.
22. 5600 Mines de Saint-André	$\frac{1}{2}$		52
27. 3300 Craffes de la fonderie	$\frac{1}{2}$	2	34
27. 3500 De Saint-Jean d'Auxelle	1		39
27. 1800 De Saint-Jean d'Auxelle	$\frac{1}{4}$		43
30. 600 Craffes de la fonderie	$\frac{1}{2}$		20
30. 300 Halles de Saint-André	$\frac{1}{2}$		24
30. 1300 Mines de Chaydé	$\frac{4}{4}$		5
30. 1950 Pilons de Phenigtorne	3		$\frac{1}{2}$
30. 2200 Pilons de Saint - Pierre	4		4
30. 1550 Mines de Sainte - Barbe	$\frac{1}{2}$		39
Total	63m	31...	1054.

C'est-à-dire, que cette livraison donne en argent 63 marcs 3 liv. & en cuivre fin 1054.

ETAT de la livraison du mois d'avril, même année.

Jours du mois.	Lot.	Cuiv.	Plomb.
11. 1300 Pilons de Phenigtorne	2		$\frac{1}{2}$
14. 3100 Craffes de la fonderie.	$\frac{1}{2}$		$\frac{1}{2}$ 34
15. 3600 Mines de Chaydé	$\frac{4}{2}$		1
18. 4600 Mines de Saint-André	$\frac{1}{2}$		49
18. 4600 Pilons de Saint Pierre	4		4
19. 900 Pilons de Phenigtorne	2		$\frac{1}{2}$
21. 1800 Craffes de Phenigtorne	2		$\frac{1}{2}$
23. 600 Craffes de la fonderie	1		$\frac{1}{2}$ 25
24. 900 Pilons de Phenigtorne	2		2
24. 2700 Mines de Chaydé	$\frac{3}{4}$		8
24. 1250 Mines de Saint - André	2		48
27. 1750 De Saint - Jean d'Auxelle	$\frac{3}{4}$		39
27. 1350 De Saint - Jean d'Auxelle	$\frac{3}{4}$		42
28. 1600 Mines de Sainte Barbe	$\frac{1}{2}$		46
29. 3800 Pilons de Saint - Pierre	$\frac{3}{2}$		$\frac{4}{2}$
29. 900 Mines de Chaydé	$\frac{3}{4}$		8
30. 1800 Craffes de la fonderie	$\frac{3}{4}$		1 19
30. 1300 Pilons de Phenigtorne	2		$\frac{1}{2}$
30. 650 Halles de Saint André	2		26
30. 4450 Mines de Saint - André	2		48
30. 1100 Halles de Saint Daniel	1	2	16
Total	55m	131...	1087.

C'est-à-dire, argent fin 55 marcs 13 livres; & cuivre fin, 1087 livres.

AL-SEGNO, (*Mufique.*) Ces mots écrits à la fin d'un air en rondeau, marquent qu'il faut reprendre la premiere partie, non tout-à-fait au commencement, mais à l'endroit où est marqué le renvoi. (S)

§ ALSEN, (*Géogr.*) ifle de Danemarck dans la mer Baltique, auprès d'Appenrade &

de Fléensbourg, sur la côte orientale du Holstein. Cette île qui peut avoir 15 à 18 lieues de circonférence, produit abondamment toutes sortes de grains, excepté du froment. Plusieurs sortes de fruits y croissent même avec succès. Le bois n'y manque pas, ni le gibier, & elle a quelques lacs d'eau douce très-poissonneux. Cette île si avatagée de la nature, ou plutôt son château de Sonderbourg, servit de prison au tyran Christiern II, depuis l'an 1532 jusqu'à l'an 1549. (D. G.)

ALSFELD, (Géogr.) très-ancienne ville d'Allemagne au cercle du haut Rhin, dans le landgraviat de Hesse, à la branche de Darmstadt, sur la rivière de Schwalm. C'est la capitale d'un bailliage de même nom, & la première ville de Hesse qui accepta la confession d'Ausbourg au seizième siècle. Elle a un vieux château & deux églises; mais avec tout cela, ce n'est rien moins aujourd'hui qu'une ville considérable. Long. 26, 35; lat. 50, 40. (D. G.)

ALSGAUGENSIS PAGUS vel COMMITATUS, (Géogr. du moyen âge.) L'Elsgow, canton en Alsace, Franche-Comté, & Bâlois, faisoit autrefois partie du Pagus Varascorum, un des quatre grands cantons de la Séquanie. Blumberg, Nattened & Porentru étoient de ce pays. On lit dans la vie de S. Vandrille que Saint-Urfanne sur le Doux, Fontenelle, Ceimen du diocèse de Bâle, en étoient aussi; de même que Baltovillers près de Belfort, par une chartre de 728. Voyez *Ann. Ben. T. II, page 701.*

Morvillas, Mauro-Villas, Hillene-Villers, Dattira sont cités par le docteur Schoepling, dans son *Alsat. illust. T. II, page 723*, comme étant de l'Elsgow, ainsi que *Ginis Dadvicris*, Saint Didier; *Curtis-Meria*, Miccour près Porentru, en 884. S. Hypolite, Dampierre sur le Doux, Montschéron, Chatei, Roche-lès-Blamont, Ercot, Fontaine, Soye, Longre, sont des paroisses de l'Elsgow, selon des chartres de 1040 & de 1149. *Ibid. page 638. D. Bouquet, T. IX, p. 334. (C)*

ATSHEDA, (Géogr.) district de Gothie en Suède, au centre duquel on découvrit en 1738, la mine d'or d'Aedelfort, qui s'exploite avantageusement pour le roi & la couronne. (D. G.)

ALSLEBEN, (Géogr.) bailliage de la principauté d'Anhalt-Deßau, dans le cercle

de haute Saxe en Allemagne. Il est composé d'un bourg & de quelques villages. (D. G.)

ALSLEBEN, (Géogr.) ville du duché de Magdebourg, sur la Saal, dans le cercle de la basse Saxe en Allemagne. Elle est ancienne, & avoit autrefois des comtes de son nom, ainsi qu'une église collégiale, dont les revenus ont été transférés à la cathédrale de Magdebourg. En 1747 la maison d'Anhalt l'acheta avec tout son district, de la famille de Krosigk. (D. G.)

* ALSMASTRUM, plante dont il y a trois espèces; sa racine est composée de fibres blanches, qui partent des nœuds inférieurs de la tige, & s'étendent en rond; sa tige est pleine de cellules membraneuses, qui vont du centre à la circonférence, & qui sont formées par de petites feuilles. Elle est cannelée dans toute sa longueur; la partie qui sort de l'eau est pâle, le reste est rougeâtre; ses nœuds sont à deux lignes de distance les uns des autres; il en part des feuilles au nombre de 8, 10 & 12, à compter avant que la tige soit hors de l'eau; ces feuilles sont disposées circulairement; elles n'ont qu'environ une ligne de largeur à la base, sur 8 ou 10 lignes de long: celles qui sont hors de l'eau sont plus larges & plus courtes que les autres. De leurs aisselles partent des fleurs à quatre feuilles blanches rangées en rond, d'environ une ligne & demie de large; le pistil en est rond; elles sont opposées aux divisions d'un calice découpé en quatre parties: ses étamines sont courtes, au nombre de quatre & à sommets blancs; le pistil dégénère en une capsule plate, ronde, divisée par côtes de melon, avec un nombril sur le devant. Il s'ouvre en quatre parties, & laisse échapper un grand nombre de semences oblongues. Cette plante fleurit en juillet & en août.

ALT, (Géogr.) petite rivière d'Angleterre dans le comté de Lancastre. Elle se jette dans la mer d'Irlande, au petit village d'Almuth. Il y en a encore une de ce nom dans le pays d'Altland en Transilvanie, qui vient des monts des Sicules ou Karpacks, & traverse la Valachie dont elle fait deux portions: c'est la même qu'on nomme *Aluta*.

ALTA, (Géogr.) c'est le nom général d'une partie des montagnes de Sibérie, qui se trouve entre les fleuves Oby & Irtysh. Cette partie est celle qui s'étend depuis le royaume

d'Eleuth, jusqu'au lac Jaio-kaia. (C. A.)

ALTADAS, (*Hist. anc.*) fut le douzieme roi d'Assyrie. Son histoire n'offre aucun trait mémorable. Berosé, auteur suspect, nous le représente comme un prince assoupi dans la mollesse & les voluptés, plus occupé du soin de jouir que de gouverner. Quelques-uns le confondent avec Sardanapale; & la conformité de leurs inclinations & de leurs désordres donne du poids à leur opinion. Il commença à regner l'an 699 avant Jesus-Christ. (T-N.)

ALTAMBOR, (*Luth.*) Nom que les Espagnols donnent à une espece de tymbale assez grande: c'est des Mores qu'ils ont pris l'instrument & son nom. (F. D. C.)

ALTAVILLA, (*Géogr.*) petite ville du royaume de Naples. Elle est dans la principauté supérieure, sur la riviere de Selo, & peu éloignée du golfe de Salerne. Cette ville n'a rien de remarquable. Long. 39, 20; lat. 40, 45. Il y a encore une ville de ce nom dans la principauté ultérieure du même royaume. (C, A.)

ALTAY, (*Géogr.*) montagnes de la grande Tartarie en Asie. Samson les place dans le nord de la Tartarie, entre le 59^e & le 61^e degré de latitude, & le 144^e & le 156^e degré de longitude. Wirsen les met plus au midi, sous le 44^e degré de latitude, & entre le 110^e & le 115^e degré de longitude. Ce dernier paroît avoir raison. Elles font partie d'une longue chaîne de montagnes qui s'étend depuis la riviere Jaune aux confins de la Chine, jusqu'au lac Altin. Il paroît que c'est une partie de l'Imaüs de Ptolomé. Ces montagnes finissent du côté de l'ouest, à 113¹ 30' 3'' de longitude, & à 46¹ 20' 20'' de latitude nord; le mont Kisien & le mont Tienken en font des branches. On trouve les tombeaux des rois du pays dans ces montagnes. (C. A.)

* ALTBRANDEBOURG Voy. BRANDEBOURG.

* ALTDORF ou ALTORF, bourg de Suisse, chef-lieu du canton d'Uri, au-dessous du lac des quatre cantons, où la Rufs se jette dans ce lac. L. 26, 10; lat. 46, 55.

* ALTEMBOURG, ville de Transilvanie. Long. 40; lat. 46, 34.

* ALTEMBOURG, château de Suisse dans l'Argow, ancien patrimoine de la maison d'Autriche.

* ALTENA ou ALTENAW, ville d'Allemagne, dans la basse Saxe, sur la rive septentrionale de l'Elbe. L. 27, 25; lat. 54.

* ALTENBOURG, ville d'Allemagne, avec un château, dans le cercle de la haute Saxe, & dans la Misnie, sur la Pleifs. Long. 30, 38; lat. 50, 59.

ALTENBOURG, autre ville du même nom, dans la basse Hongrie, dans la contrée de Moson, près du Danube. L. 35; lat. 44.

ALTENBOURG ou OLDENBOURG, ville d'Allemagne dans le duché d'Holfstein. Long. 28, 50; lat. 54, 20.

* ALTENDORF, ville d'Allemagne, dans le cercle du haut Rhin & le landgraviat de Hesse, sur le Weser. Long. 27, 40; lat. 51, 50.

* ALTENSPACH, ville d'Allemagne dans le cercle de Suabe, située entre le lac de Constance & celui de Zeil.

ALTÉRANT, adj. (*Méd. & Mat. méd.*) On donne ce nom en médecine, aux remèdes ou médicamens qui agissent sur le corps humain, sans produire des évacuations sensibles. Ils constituent la seconde classe ou l'une des principales divisions de quelques auteurs de matière médicale, qui rangent ou divisent les médicamens par leurs vertus. On suppose qu'ils changent, qu'ils corrigent, qu'ils préparent les humeurs du corps humain, pour faciliter les crises, les coctions, les bonnes évacuations. Leur principale action s'exerce aussi sur les solides, qu'ils détendent, qu'ils excitent, qu'ils fortifient, &c. La propriété dont ils jouissent, ou, pour mieux dire, leur manière d'agir est le plus souvent occulte: elle est subordonnée au principe moteur ou vital: elle s'exerce quelquefois très-promptement, comme dans les narcotiques; d'autres fois insensiblement & à la longue; d'autres fois, & le plus souvent même, de la manière la plus obscure, je dirois même sans effet.

Le sens propre du mot *altérant* est appliqué à tout médicament qui change les humeurs pernicieuses, ou qui ne sont pas dans leur état naturel, en un état meilleur, & propre à faciliter l'exercice des fonctions. Ainsi les absorbans, les gélatineux, les mucilagineux sont indiqués lorsque les humeurs sont trop fluides; les résolutifs, les incisifs, les délayans, lorsqu'elles sont trop épaisses; les anti-cacochymiques, lorsqu'elles pèchent par les diffé-

rentes especes de cacochymie les émoulliens, les relâchans, lorsque les solides sont trop tendus; les astringens, les toniques, lorsqu'ils sont relâchés; & les calmans en général, lorsque les mouvemens en sont trop rapides, ou trop violens, &c.

Ces différentes actions sont vulgairement attribuées à certains médicamens que l'usage a fait adopter, & qui sont universellement & très-fréquemment employés dans la pratique de la médecine. Il en est sans doute dont l'action, quoique cachée, se manifeste par des effets à peu-près analogues dans les différens sujets; mais la plupart, examinés de près avec cette impartialité sceptique qui ne donne rien ni à l'habitude, ni au préjugé, se réduisent à si peu de chose, qu'on seroit infiniment plus fondé d'attribuer à l'expectation ou à la nature tout le merveilleux des cures qu'on leur attribue. *V* EXPECTATION, NATURE, MÉDECINE.

L'application des connoissances physiques à la médecine, a paru le moyen le plus propre à faciliter l'intelligence des mouvemens & des effets qui s'exécutent dans le corps humain; on a tout mesuré, on a tout vu: il paroïssoit si consolant d'avoir une lumière quelconque dans un pays de ténèbres! Mais par quelle fatalité, lorsqu'on a prétendu délayer des humeurs épaissies, ou en épaissir de fluides, n'a-t-on pas vu qu'il n'y avoit aucune proportion entre le moyen qu'on emploie & le vice qu'on veut combattre? Quelques grains ou quelques gros d'un remède peuvent-ils changer la masse générale des humeurs? La plupart des remèdes ne pénètrent que difficilement dans les secondes voies; on les trouve presque entiers dans l'estomac ou les intestins; ils n'ont pourtant pas laissé d'agir; ce n'est donc pas par leur mélange avec nos humeurs qu'ils opèrent. Quelques grains de safran de mars astringent arrêtent une hémoptysie dans l'instant même qu'ils parviennent dans l'estomac. Plusieurs poisons mortels excitent les symptômes les plus violens & les plus universels, sans qu'il en sorte un seul atôme hors de la cavité de l'estomac. La millieme partie d'un grain de substance aromatique parvenue dans le nez, produit des effets très-subits dans toute l'économie animale; & ces mêmes odeurs qui produisent dans les uns des changemens

salutaires, en produisent de funestes dans plusieurs autres, quoiqu'appliquées dans les mêmes circonstances. Que conclure de tant d'obscurités, de tant de variétés? Il faut douter, s'abstenir de toute assertion dogmatique, consulter l'expérience bien vue, l'empirisme raisonnable, & ne pas rougir d'ignorer. Qu'importe au bonheur des hommes que, dans le désespoir d'une marche si obscure, des esprits mal faits aient substitué aux faits les délires de leur imagination? Nous n'en sommes que plus égarés de la vraie route; nous avons le préjugé de plus à secouer, pour adopter le vrai lorsqu'il se présentera. (*Article de M. LAFOSSE, docteur en médecine de la faculté de Montpellier.*)

ALTÉRATION, *s. f. en physiq.*, est un changement accidentel & partiel d'un corps, qui ne va pas jusqu'à rendre le corps entièrement méconnoissable, ou à lui faire prendre une nouvelle dénomination; ou bien c'est l'acquisition ou la perte de certaines qualités qui ne sont pas essentielles à la nature d'un corps. *Voy.* CORPS, QUALITÉ, ESSENCE.

Ainsi on dit qu'un morceau de fer, qui auparavant étoit froid, est *altéré* lorsqu'il est échauffé; parce qu'on peut toujours voir que c'est du fer, qu'il porte toujours le nom de fer, & qu'il en a toutes les propriétés.

C'est par là que l'*altération* est distinguée de la *génération* & de la *corruption*, ces termes marquant l'acquisition ou la perte des qualités essentielles d'un corps. *V* GÉNÉRATION & CORRUPTION.

Quelques philosophes modernes prétendent, d'après les anciens chymistes & les corpusculaires, que toute *altération* est produite par un mouvement local; & selon eux, elle consulte toujours dans l'émission, ou l'accession, ou l'union, ou la séparation, ou la transposition des particules qui composent un corps. *Voyez* PARTICULE, &c.

Aristote établit une especes particuliere de mouvement, qu'il appelle *mouvement d'altération*. *Voyez* MOUVEMENT, &c. (O)

ALTÉRATION, *en médecine*, se prend en différens sens: pour le changement de bien en mal, *tous les excès causent de l'altération dans la santé*: pour une grande soif, *il a une altération continuelle*: *l'altération est une suite ordinaire de la fièvre*. (L)

ALTÉRATION, (*Jardin.*) est une especes de

de cessation de sève dans un végétal ; c'est une maladie à laquelle il faut promptement remédier, pour rendre à la plante toute la vigueur nécessaire. (K)

ALTÉRATION, (*à la monnoie.*) est la diminution d'une pièce en la rognant, en la limant, regravant dans la tranche, ou en emportant quelque partie de la superficie avec des caustiques, comme l'eau régale pour l'or, l'eau-forte pour l'argent, ou avec une fleur de soufre préparée. Les ordonnances & les loix punissent ce crime de mort, comme celui de faux monnoyage.

ALTERCATION, f. f. (*Jurispr.*) léger démêlé entre deux amis ou deux personnes qui se fréquentent. Ce mot vient du latin *altercari*, qui signifioit simplement *converser, s'entretenir ensemble. Ils n'ont pas ensemble de querelle formée : mais il y a toujours quelque petite altercation entr'eux.*

Altercation se dit aussi quelquefois, en terme de palais, de ces contestations, ou plutôt de ces cris qui s'élevent souvent entre les avocats, lorsque les juges sont aux opinions. (H)

ALTERDOCHAON, (*Géogr.*) petite ville du royaume de Portugal dans l'Alentéjo. Elle est dans la plaine d'Asumar, sur une petite rivière qui vient du mont Araminha, au sud-est de Portalegre, & au nord du Cabeça de Vide. Long. 10, 50; lat. 39, 10. (C. A.)

ALTÉRER, diminuer, affoiblir, v. act. Voyez ALTÉRATION.

ALTÉRER, (*Physiolog.*) signifie causer la soif. Les médecines altèrent ordinairement : ces aliments m'ont beaucoup altéré. (N)

ALTERNATIF, adj. (*Jurispr.*) qui succède à un autre, qui lui succède à son tour. Ainsi un office alternatif est celui qui s'exerce tour à tour par plusieurs officiers pourvus d'un semblable office. On dit de deux officiers généraux qui commandent chacun leur jour, qu'ils commandent alternativement. (H)

ALTERNATION, f. f. se dit quelquefois pour exprimer le changement d'ordre qu'on peut donner à plusieurs choses ou à plusieurs personnes, en les plaçant successivement les unes auprès des autres, ou les unes après les autres. Ainsi trois lettres *a, b, c*, peuvent subir une alternation en six façons différentes; *abc, acb, bac, bca, cba, cab.*

Tome II.

L'alternation est une des différentes espèces de combinaisons. Voy. COMBINAISONS. En voici la règle. Pour trouver toutes les alternations possibles d'un nombre de choses donné, par exemple, de cinq choses, (comme de cinq lettres, de cinq personnes, &c.) prenez tous les nombres depuis l'unité jusqu'à cinq, & multipliez-les successivement les uns par les autres, 1 par 2, puis par 3, puis par 4, puis par 5, le produit 120 sera le nombre d'alternations cherché.

La raison de cette pratique est bien simple. Prenons par exemple deux lettres *a & b*, il est évident qu'il n'y a que deux alternations possibles, *ab, ba*; prenons une troisième lettre *c*, il est évident que cette troisième lettre peut être disposée de trois manières différentes dans chacune des deux alternations précédentes; savoir, ou à la tête, ou au milieu, ou à la fin. Voilà donc pour trois lettres deux fois trois alternations ou six. Prenons une quatrième lettre, elle pourra de même occuper quatre places différentes dans chacune des six alternations de trois lettres, ce qui fait six fois 4 ou 24; de même cinq lettres feront 24 fois 5 ou 120, ainsi de suite. (O)

ALTERNATIVE, f. f. (*Gramm.*) Quoique ce mot soit le féminin de l'adjectif *alternatif*, il est pris substantivement quand il signifie le choix entre deux choses offertes. On dit en ce sens, prendre l'alternative de deux propositions, en approuver l'une, en rejeter l'autre. (F)

ALTERNE, adj. se dit en général de choses qui se succèdent mutuellement, ou qui sont disposées par ordre les unes après les autres, avec de certains intervalles. Il ne s'emploie guère qu'en matière de sciences & d'arts.

En botanique, par exemple, on dit que les feuilles d'une plante sont alternes ou placées alternativement, lorsqu'elles sont disposées les unes plus haut que les autres, des deux côtés opposés de la tige; la première d'un côté étant un peu plus bas que la première de l'autre; la seconde de même, & ainsi de suite jusqu'au haut.

En géométrie, quand une ligne coupe deux droites parallèles, elle forme des angles intérieurs & extérieurs, que l'on appelle alternes, quand on les prend deux à deux au-dedans des parallèles, ou deux à deux au-de-

G g

hors, l'un d'un côté de la sécante & en-haut, & l'autre du côté de la même sécante & en-bas. Ainsi (*dans les planches de géométrie, fig. 46,*) $a \& b$, $b \& c$, $x \& u$, $z \& y$, sont des angles *alternés*.

Les angles externes peuvent donc être *alternés* comme les internes. Voyez ANGLE & PARALLELE.

Raison *alterne* est une proportion qui consiste en ce que l'antécédent d'une raison étant à son conséquent comme l'antécédent d'une autre est à son conséquent, il y aura encore proportion, en disant : *l'antécédent est à l'antécédent comme le conséquent est au conséquent*. Par exemple, si $A : B :: C : D$; donc en *alternant*, $A : C :: B : D$. Voyez RAISON, RAPPORT, &c. (E)

Alterné : on dit dans le blason que deux quartiers sont *alternés*, lorsque leur situation est telle qu'ils se répondent en *alternative*, comme dans l'écartelé, où le premier quartier & le quatrième sont ordinairement de même nature. (V)

ALTERNER, (*Agric.*) c'est se servir des mêmes terres alternativement en champs & prés. L'alternative des mêmes terres, de champs en prés & de prés en champs, qui est établie avec le succès le plus marqué en divers lieux & en divers pays, pourroit être de même adoptée généralement, lorsqu'on y apporteroit les changemens, les modifications & les précautions que la nature du sol, la situation, le climat & les autres circonstances exigent : & il n'est pas douteux que cette alternative ne procurât une augmentation dans le produit des terres, soit en grains, soit en fourrage.

En quel cas l'alternative peut & doit avoir lieu. 1^o Les prés dont on voit diminuer le produit, sont dans le cas de devoir être ouverts & semés en grain, pour être ensuite remis en prairies ou en herbages; puisqu'il est démontré, par une expérience constante, qu'il n'est point de moyen plus efficace que cette alternative pour faire prospérer ces deux productions. Car si les diverses plantes, comme on ne sauroit en disconvenir, jouissent en commun de plusieurs especes de suc nourriciers, il paroît aussi que chacun a besoin de quelque principe particulier suivant sa nature & ses propriétés essentielles. Lors donc que nous voyons l'herbe d'un pré clairsemée, nous devons conclure qu'il y a dé-

faut de quelque substance nécessaire à la perfection de l'espece de plante à laquelle le terrain est destiné, & que par conséquent il faut ou lui rendre cette substance qui manque, ou lui donner le temps de se la procurer. C'est sur ce fondement que les jachères ont été imaginées, dans un temps où la population peu nombreuse ne se mettoit pas beaucoup en peine de laisser en non-valeur ou en friche le tiers des champs. Mais par l'alternative que nous proposons, nous donnons à la terre de nouvelles plantes à nourrir, & nous lui fournissons de puissans engrais, & par le labour nous changeons le sol & nous lui facilitons les moyens de réparer les suc particuliers à la composition des plantes, que des récoltes trop suivies en fourrage ou en grain avoient épuisés; & nous nous procurons tous ces avantages, sans faire le sacrifice d'une récolte sur trois, & en jouissant sans interruption des produits annuels de nos terres.

Cette culture n'est pas moins nécessaire, 2^o dès qu'on voit des plantes à feuilles larges, qui, en se multipliant, étouffent les plantes fines, & les empêchent de pousser, & lorsqu'on s'aperçoit que les racines des bonnes plantes en s'entrelaçant, forment un tissu impénétrable aux bénignes influences de l'atmosphère; puisque la charrue détruit également, & ces plantes à larges feuilles qui couvrent inutilement le terrain, & ces touffes épaisses de racines entortillées, qui ne poussent que des tiges basses & foibles.

3^o On connoît qu'un pré a besoin d'être labouré par la diminution des plantes bonnes & succulentes, c'est-à-dire, garnies de feuilles favoureuses, dont la tige & les branches ne deviennent pas coriaces en se séchant. Telles sont toutes les especes de trefle & les plantes graminées ou non, lorsqu'elles sont recueillies à propos. Ce sont-là les plantes qui dominent dans les bonnes prairies naturelles. On y en rencontre cependant encore plusieurs autres excellentes; mais elles n'y sont qu'accessoirement & en petite quantité. Les plus estimées sont le plantin à feuilles étroites. La mouterine est de toutes les plantes sauvages vivaces, la plus excellente pour donner aux vaches beaucoup de lait & le rendre favoureux. La bistorte, ou serpentine, ou langue de bœuf, cette plante des

Alpes, est aussi très-estimée, de même que la pimprenelle, le bouccage, bouquetine, persil de bouc, saxifrage, le mélampyrum, bled noir, bled de vache ou de bœuf.

Plusieurs autres plantes feroient une bonne nourriture, si les feuilles subsistoient jusqu'à la fenaison, que la faux les peut couper, ou qu'elles ne tombassent pas en poussière en se séchant. Telles sont les paquerettes ou petites marguerites. L'œil de bœuf, la grande marguerite; le salifis sauvage, la barbe de bouc, la carrote ou racine des champs, le lierre terrestre, ces plantes & autres semblables, sont mises au rang des inutiles.

La plupart des plantes légumineuses sont très-bonnes. Outre celles qui composent les prés artificiels, les suivantes sont aussi excellentes, savoir la gesse des prés, les vesces ou poisettes, la vesce de Sibérie de Linnæus, l'arousse d'Auvergne & de Bourgogne, le vescegon; cette plante qui est pernicieuse dans les champs, & qui étouffe le bled lorsqu'il est vergé, est excellente pour le bétail; la vesce des haies, l'ers ou l'orobe ou vesce noire, les lentilles.

4° On doit penser à ouvrir un pré lorsqu'on voit s'y multiplier de mauvaises herbes, ou inutiles, ou mal-saines, au lieu des bonnes. Telles sont l'espece de renoncule qu'on appelle *douve*. Elle cause aux bêtes à laine & aux bêtes à cornes des maladies putrides qui leur sont mortelles. L'espece de renoncule appelée *herbe maudite*, est plus mauvaise encore. L'aconit de même est très-pernicieux aux chevaux, aussi-bien que le persil d'âne. L'ancolie est mortelle aux brebis, & la ciguë aux bêtes à cornes. La crête de coq est fort inutile dans les prés. La piloselle & la pédiculaire sont funestes aux bêtes à laine. Enfin chacun connoît les mauvais effets de la mouffe. Pour corriger ces vices, rendre de la vigueur aux bonnes plantes, détruire les pernicieuses ou les inutiles, on pourroit souvent, avec succès, faire passer sur de tels prés la herse & y répandre de la graine de foin & ensuite des cendres, de la suie, de la marne, des fumiers consumés des boues de rue ou des balayures des maisons, des égouts de fumier; mais on n'a pas toujours des fumiers ou de tels engrais, ou l'on en a besoin ailleurs, & ils coûtent beaucoup. Souvent même la mouffe résiste à ces

foins. Ainsi dans certains endroits de la Suisse, le fumier fait merveille sur les prés; mais dans d'autres il ne produit pas à beaucoup près le même effet. Il ne faut donc pas hésiter de renverser un tel pré & de le mettre en grain.

5°. Lorsqu'on voit un pré ravagé par les hanetons, qui, sous la forme de vers, dévorent les racines des plantes ou les éventent, on ne sauroit prendre un meilleur parti, que de le labourer.

En vain on voudroit réparer ces dégâts en couvrant ce terrain de fumier; ce seroit préparer une nouvelle nourriture à ces insectes destructeurs. L'on ne remedieroit même souvent à ce mal que pour bien peu de temps, en l'inondant. Il faut donc avoir recours au labour: & comme les cochons & les chiens barbets sont très-friands de ces vers, on fait suivre la charrue par ces animaux qui ne se laisseront point de cette chasse.

Observons ici en passant, que si l'on s'apercevoit à temps que ces insectes attaquaient la prairie, il n'y auroit point de moyen plus assuré pour arrêter leurs ravages, que de faire un fossé sur les bords du terrain où ces insectes ont donné des marques de leur présence. Cet obstacle les empêche de passer outre.

6°. On ne sauroit se dispenser de réduire en pré un champ, dès qu'on s'aperçoit que son produit diminue, ou que le terrain trop maigre ne donne pas des récoltes qui dédommagent, année commune, des frais de culture. Ainsi un champ, qui, année commune, ne donne par arpent de cinquante mille piés quarrés du Rhin, que cinq à six quintaux de froment, ne peut qu'être à charge au cultivateur, s'il ne se hâte de le mettre en pré: il trouvera même infailliblement dans le changement alternatif, abondance de fourrage d'abord, & un terrain mieux disposé à la production du grain.

7°. Si l'on manque de fourrage, & qu'on n'ait pas suffisamment de fumier, pour en mettre sur les champs une dixaine de bonnes charretées par arpent, il faut de toute nécessité se procurer des prés, en dénaturant une partie de ses champs, & *alterner* cette culture. Ceux qui mettent au plus bas la proportion qu'il doit y avoir entre les prairies & les terres labourées, disent qu'elles doivent être en égalité; mais si ce partage convient

à quelques terres, elles sont plus privilégiées que les autres. Un domaine bien monté doit avoir un tiers en pré, sans quoi on ne peut l'entretenir d'une manière convenable, & lui donner un amendement même modique.

Enfin il faut, s'il est possible, mettre un champ en pré lorsque les herbes mauvaises ou gourmandes s'y sont multipliées. C'est le seul moyen de les détruire.

Avantage de cette alternative. De ce que je viens d'exposer, il paroît évidemment que l'alternative que nous recommandons, procure les plus grands avantages, & que tout agriculteur intelligent doit suivre une méthode si utile.

1°. Elle diminue ses travaux champêtres, par-là même que réduisant en prés une partie de ses champs, pour établir entr'eux une juste proportion, il diminue d'autant ses terres labourables & leur culture.

2°. On augmente ses fourrages & ses engrais, je dis même ses grains, par cette économie, puisque d'un côté il augmente ses prés en les renouvelant par le labour, & en les conduisant d'une manière convenable.

3°. On détruit par cette alternative infailliblement des herbes nuisibles, ou inutiles, tant des prés que des champs. Car en changeant les saisons des labours, ou en variant les cultures & les productions, il est impossible qu'une fois ou une autre on ne surprenne ces mauvais herbages au moment où ils peuvent être détruits. Il arrive même souvent qu'une certaine plante inutile périt par cela seul qu'elle n'est plus cultivée, ou qu'elle se trouve associée avec une plante qui lui est contraire, ou enfin qu'elle est séparée d'une autre qui lui étoit nécessaire : c'est le cas du liseron, de la cuscute & de plusieurs autres plantes.

4°. On multiplie aussi les grains, quoiqu'en certains cas on diminue les terres ensemencées. D'un côté on fertilise les champs qui restent en culture par l'augmentation des fumiers, par la facilité & le changement des labours, par le renversement des racines, des herbages & des gazons : & de l'autre les prairies remises en champs deviennent plus propres au grain : c'est ce que j'ai constamment éprouvé. Tel pré remis en champ donne souvent, dès la première année, une

récolte qui excède, ou du moins qui égale la valeur de la pièce.

5°. Enfin on augmente les terres en rapport ; puisque par cette alternative on profite des terres en jachères, & qu'on tire ainsi de ses champs un troisième produit réel, à la place d'un imaginaire, souvent même funeste. Cette méthode est donc une nouvelle source de richesses pour l'état & pour les particuliers.

Obstacles qui s'opposent à cette alternative, & moyens de les lever. Les avantages de cette alternative étant si sensibles & si considérables, comment arrive-t-il que l'usage n'en est pas établi dans tous les pays de culture ? C'est ce qu'il importe d'examiner, afin de voir s'il n'est pas possible d'éloigner les difficultés qui pourroient s'y opposer. On se tromperoit sans doute, si jugeant de cette méthode par la Suisse ou la France, on s'imaginait qu'elle est peu suivie dans le reste de l'Europe. L'alternative des champs en prés & des prés en champs est généralement établie en Suede, & sur-tout en Angleterre où elle a plus contribué que toute autre chose, à porter le prix des fermes & l'agriculture au point où ils sont aujourd'hui. On suit cette pratique en divers lieux de la Suisse, sur les montagnes qui ne sont pas trop élevées pour produire des grains ; en sorte qu'il paroît que si cette économie n'a pas été adoptée dans la plaine, ce n'est pas uniquement par un attachement aveugle pour d'anciennes coutumes, mais il s'est trouvé divers obstacles qui n'ont point encore été levés.

Cette méthode est impraticable sur les terres assujetties au parcours : elle ne sauroit être appliquée qu'à celles dont nous pouvons pleinement disposer pour en faire sans restriction & sans réserve, l'usage que nous jugeons à propos. Or la servitude de vaine pâture qui abandonne au bétail des individus de la communauté, les terres dès la première récolte & même les champs l'année de jachère, met un obstacle invincible à toute espèce de changement, & en particulier à l'alternative en question. La police s'occupe sérieusement en divers lieux à profiter des instructions publiées par la société de Berne, pour l'abolition de ce pâturage réciproque.

Regles de cette alternative dans les pays où elle est actuellement suivie avec succès. Dès qu'on s'apperçoit que le produit d'un pré diminue & que l'herbe s'éclaircit, on y remédie sans délai, en labourant le terrain; ce qui se fait de six en six ans, ou tout au plus tard tous les huit ans.

Le fonds est de terre légère ou de terre forte. S'il a peu de profondeur & qu'il soit sec & léger, on ne le sème qu'une fois, & pour cela on y conduit sur la fin de septembre une dizaine de voitures de bon fumier, par arpent de trente-six mille piés quarrés, tout de suite on laboure & on renverse le gazon. Comme le terrain est supposé léger, la charrue ordinaire peut très-bien faire cet ouvrage.

A la suite de la charrue, on place six à huit armes de houes tranchantes & de pioches pour rompre, couper, menuiser, briser les mottes jusqu'à ce que les plus grosses n'excèdent pas la grosseur du poing.

Dès que le terrain est ainsi préparé, on y sème de l'épéautre qu'on recouvre avec la herse, & l'on y fait passer immédiatement le rouleau, si le terrain & le temps sont secs; car si l'un ou l'autre étoient humides, il faudroit, pour ne pas pétrir la terre, différer même, s'il étoit nécessaire, jusqu'au printemps.

Au printemps suivant, avant que les plantes soient en mouvement, on sarcle le champ, ou à la place du sarclage on le herse avec des fagots d'épine. Le sarclage cependant est préférable: ces herbes qu'on arrache, seroient également nuisibles au fourrage à venir & au grain présent.

Après la récolte de l'épéautre, le terrain se trouve tout gazonné de lui-même. Il ne reste plus qu'à éloigner les bestiaux & à le herser au printemps suivant, pour détruire les plantes grossières.

Si le terrain est pesant & argilleux, on y sème deux années consécutives de l'épéautre, en y donnant chaque fois les mêmes cultures que nous venons d'exposer, avec cette seule différence, que le fumier employé à la seconde semaille, doit être moins consumé que celui qu'on a employé à la première. On a observé que le fumier moins consumé, porte plus de semences de prairie sur les terrains où on l'ensevelit.

Il arrive quelquefois qu'après ces deux

labours, le terrain ne se gazonne pas parfaitement, & qu'il y a des places dégarnies. On y remédie, en répandant sur les places vides de la poussière de grange, ce qui se fait quelques semaines après la récolte, ou au printemps.

Quoique ces prés soient irrigables, on ne les arrose point la première année, sur-tout si le terrain est léger & en pente: s'il est en pente & argilleux, on peut l'arroser, pourvu que ce soit avec modération & seulement au printemps.

Si le terrain est sec & qu'il ne puisse point être arrosé, on y fait d'abord passer la charrue & la herse comme dans le cas précédent, & l'on y sème de la fénasse ou fromental. On herse ensuite & on roule le terrain. Ceux qui ont des fumiers y en répandent pendant l'hiver, & ils doublent la récolte. On fait ainsi le tour de ses terres, & on les ouvre à mesure qu'on s'apperçoit que la mouffe les gaine.

L'alternative suivie dans les lieux où les bleds d'hiver ne peuvent réussir à cause du froid, ne differe pas essentiellement. On y ouvre le terrain lorsqu'on voit que l'herbe y diminue en qualité ou en quantité. On y sème de l'orge d'été, de l'avoine, quelquefois du seigle de printemps, alternativement pendant deux ou trois ans, sans y mettre de fumier; mais lorsqu'on veut les remettre en pré, on y répand une forte dose de fumier ou de marne.

En Angleterre on met plus de temps & de façon pour mettre en culture un terrain en friche. Si la terre en est forte & pesante, on l'ouvre en automne; on lui donne un second labour au printemps: après cela on y voiture & répand l'engrais, & tout de suite on lui donne une troisième façon. L'engrais consiste en soixante, quatre-vingts, jusqu'à cent tombereaux de fable commun, ou autant de marne sablonneuse & non glaiseuse, ou une soixantaine de charretées de fumier, mêlé couche par couche avec le double ou le triple de terre la plus légère, & gardé pendant un an. Si les mottes ne sont pas exactement brisées, on y fait passer une herse pesante. A la mi-septembre, on donne un quatrième & dernier labour pour semer du froment.

Après la moisson on laboure, & au mois

de mars suivant on donne un second labour pour semer de l'orge. Après la récolte on renverse le chaume, & dans la saison on laboure à demeure pour du froment.

Si la terre est légère ou sablonneuse, on se borne à trois labours : au second, on ensevelit l'engrais ; & au troisieme, on sème du froment. L'engrais consiste en une centaine de tombereaux de terre glaise par arpent, ou autant de marne glaiseuse, ou la moitié de vase d'étang, ou cinquante à soixante tombereaux de fumier mélangé de moitié ou de triple de terre forte.

Cette quantité d'engrais dont nous parlons ici, ne doit pas effrayer ; on suppose le terrain trop maigre pour porter du bled, ou épuisé par des récoltes mal ordonnées.

Après la moisson, on brûle les chaumes, & on y sème des turnips ou navets, dont on se sert pour nourrir les bœufs, vaches, moutons & cochons, pendant l'hiver & le printemps. Au printemps suivant on laboure & on sème des pois. Après la récolte on sème des navets comme l'année précédente, & au printemps on laboure & on sème de l'orge.

Après ces trois récoltes consécutives de grain, le terrain est mis en herbage. A cet effet on brûle le chaume après la récolte, & on laboure pour semer du trefle, sur lequel on répand pendant l'hiver douze à quinze tombereaux de fumier mélangé par arpent ; & comme le trefle se recueille difficilement, on le sème assez ordinairement avec le rai-gras ou fromental.

L'automne de la troisieme année on laboure le trefle, & au printemps suivant on fait un second labour pour semer de l'orge, & ensuite deux fois du froment, après deux labours pour chaque semaille. A la fin de la troisieme année on sème du trefle, ou pur ou mêlé, comme il a été dit.

Quelques-uns, au lieu du trefle, sement de la luzerne qu'on appelle *sainfoin* en quelques endroits, en latin *medica major, floribus purpurascens & violaceis, C. B. fœnum Burgundiacum seu trifolium*, qu'on cultive comme le trefle. Cet herbage subsiste six années dans sa force : à la troisieme on y répand quelques engrais : au bout de ce temps-là, on renverse la luzernière en automne, & au printemps suivant on y sème de l'orge : on y fait ensuite deux récoltes de froment.

Si la terre est trop maigre pour la luzerne ou le trefle, on la met en esparcette. On lui donne aussi le nom de *pelagra aspercette* ; en latin *onobrychis, foliis visciæ, siliculis echinatis, major, floribus dilute rubentibus*, qui se sème & se cultive comme la luzerne. Elle subsiste aussi dans sa force environ six ans.

Dès que l'esparcetièrè commence à décheoir, on la renverse en automne, & on donne un second labour au printemps pour de l'orge, après l'orge du froment, ensuite des navets, enfin des pois ou de l'orge.

Regles à suivre dans la culture alternative, suivant l'exposition & la nature du sol. J'ai dû donner quelque étendue à cette partie historique, non-seulement afin de mettre par des faits avérés, sous les yeux les moins intelligens, les succès éclatans dont a été suivi l'établissement de la culture alternative dans tous les pays où elle a été introduite ; mais encore, afin de tirer de ces expériences, les regles générales qu'on y doit observer, suivant les diverses expositions & la diverse nature de chaque sol.

Nous donnons pour première regle, que dans le plat pays, il ne faut pas s'attendre que les terres, après avoir été labourées, se couvrent promptement d'elles-mêmes d'herbages naturels. Cela ne sauroit avoir lieu que dans les montagnes. Ailleurs il faut avoir recours, comme en Angleterre, aux herbages artificiels. Et il paroît heureusement, par toutes les expériences qui ont été faites, que cette espèce de fourrage réussit très-bien presque par-tout.

2^o J'observe que la méthode de défricher, suivie dans quelques endroits de la Suisse, est plus expéditive & plus exacte que la méthode angloise : elle est par conséquent préférable. On peut, après la première récolte de fourrage, préparer la terre pour semer encore en automne des bleds d'hiver, même dans les terres les plus fortes ; si les terres sont légères, on peut faire la seconde récolte de foin.

Il paroît que les fermiers anglois exagèrent, lorsqu'ils proscrivent absolument l'avoine, comme donnant de trop minces produits. J'ai constamment éprouvé, que pour remettre un champ en pré naturel, dans les pays à bled, l'avoine convenoit mieux que

tout autre grain, & que le terrain se gazonnoit plus promptement. Voici la maniere dont je m'y prends :

J'emploie dix boisseaux d'avoine pour un arpent, mais je les mets auparavant tremper pendant vingt-quatre heures dans une composition végétale, qui donne une vigueur extraordinaire au germe & à la racine féminale.

En voici la composition : prenez un pot d'eau bouillante, dans laquelle vous jetterez une livre de potasse, ou deux livres de sel de soude, il n'importe. Versez peu à peu cette eau sur deux livres de chaux vive. Dès que la chaux commencera à s'échauffer, délayez-y demi-livre de fleur de soufre, en brassant continuellement avec un bâton, jusqu'à ce que la chaux & la fleur de soufre soient exactement incorporés. Jetez le tout dans un cuvot avec la vidange d'un ventre ou deux de mouton, ou avec des crottes de brebis dissoutes dans l'eau : vous y ajouterez une demi-livre de lie d'huile d'olives & dix pots d'eau-chaude, où vous aurez fait fondre une livre de potasse, une livre de salpêtre, & une livre & demie de sel commun. Enfin, vous y verserez vingt-cinq pots de jus de fumier.

Lorsque la liqueur est froide, j'y fais tremper mes semences vingt-quatre heures, si elles ont des enveloppes, comme l'avoine, &c. & quinze heures seulement si elles sont nues, de maniere que l'eau surmonte les semences de deux pouces. Pendant ce temps-là, je les fais brasser cinq à six fois.

Si on veut semer au sortir du bain, on étend les semences sur le plat de la grange, & on les saupoudre de cendre de bois, en les remuant avec un rateau jusqu'à ce que l'humidité soit absorbée, & que les grains soient séparés.

Si quelque contre-temps oblige de différer cet ouvrage, on les laisse étendues sur le plat de la grange, & en les remuant de temps en temps avec un rateau ; on peut les conserver ainsi sans danger pendant deux ou trois jours & même plus. Mais on évitera soigneusement de faire sécher ou essuyer ce grain au soleil.

On peut substituer au sel de soude de la cendre de fougère, & à la chaux vive, de la chaux éteinte non desséchée, pourvu qu'on

en mette une double dose, c'est-à-dire, quatre livres.

On peut faire servir cette liqueur pour un second bain, & pour arroser quelque terrain qu'on veut fertiliser.

Après avoir donné au terrain une première façon, dès que la dernière récolte en a été enlevée en automne, & l'avoir labouré & herfé au premier printemps, je sème cette avoine ainsi préparée, & ensuite une bonne quantité de poussière de grange, en choisissant un temps calme.

De cette maniere j'ai eu plus d'une fois, de très-abondantes récoltes. Dès l'automne, l'herbe forme le plus beau tapis, qu'il ne faut ni faucher ni faire pâturer. Le succès de la récolte sera complet, si l'on peut se procurer de l'avoine de Hongrie ; & l'on n'en devroit jamais semer d'autre. Elle donne plus de grain ; le grain est plus gros, plus farineux & plus pesant. Elle n'est point sujette à s'égrainer sur pié. On la peut serrer aussi-tôt qu'elle est coupée.

S'il y paroît de grandes & mauvaises herbes, comme des bardanes ou glouterons, des jusquiames ou hannebannes, en latin *hyoscyamus*, des chardons rolands ou chardons à cent têtes, des chardons étoilés ou des chausses-trappes, de la graffette ; il faut les arracher.

Dès l'année suivante, on y recueillera deux coupes de foin ; & à la troisième & non auparavant, on pourra, si l'on y est obligé, envoyer le bétail sur le petit regain d'automne, mais avec modération.

3° On comprend aisément que si le peu de produit du champ ou du pré vient de quelque vice du terrain, de quelque eau qui filtre entre deux terres, ou qui croupit en quelque endroit, des ravages causés par les mulots ou les taupes, il faut y remédier, à quelque usage qu'on veuille destiner le fonds.

Nous avons vu que les fermiers anglois corrigent leurs terres par le mélange de terres opposées, la marne convenable & le fumier mélangé par couches alternatives.

Chacun fait qu'on dessèche les terrains mouillans par des pierrées, des prismes, de la chaux, du gravier, &c.

S'il y a des pierres qui puissent empêcher le cours de la charrue, il faut les enlever,

aussi-bien que celles qui pourroient s'opposer à la faux.

Quant aux taupes, je connois le propriétaire d'un domaine qui prétend qu'elles sont fort utiles dans les prés : aussi n'en fait-il point prendre ; mais en se promenant, il a une petite bêche & un petit sac rempli de graines de foin : dès qu'il apperçoit une taupinière, il en répand la terre & jette par-dessus un peu de graine de foin ; & dans le temps de la fenaison, ce sont les plus belles places.

Comme tout le monde ne peut pas prendre cette peine, & que plusieurs la regarderoient comme inutile, j'ajouterai ici une recette qui a été publiée en France, par ordre du gouvernement, après divers essais réitérés en divers lieux. Il faut prendre deux ou trois douzaines de noix bien saines, qu'on fait bouillir pendant trois heures, avec quatre pintes de lessive naturelle. Pour s'en servir, on les partage en deux, & on en met une moitié dans chaque trou des taupes : si la taupe ne travaille plus dans le même endroit, cessez d'y en mettre, parce qu'alors on doit être assuré quelle a péri. Les rats, qui se trouvent dans les campagnes, mangent quelquefois ces noix, alors il faut s'attacher à détruire ces rats par les moyens ordinaires.

4° Les chaumes en Angleterre sont si forts, si épais & coupés si haut, qu'il peut y avoir de l'avantage à les brûler, & à en répandre la cendre. Il pourroit même quelquefois arriver qu'ils empêcheroient de herfer. Je doute cependant que cette opération fût d'une grande efficace chez nous, & la paille de nos champs est si mince & coupée si bas, qu'elle ne fauroit incommoder.

D'autre part les cultivateurs anglois, dans la culture ordinaire, ne brûlent pas leurs terres ; ils ont raison : cette amélioration n'est que momentanée dans la plupart des terrains, & il s'agit d'établir ses terres à demeure. Tout ce qu'on pourroit & devrait faire, c'est que si, après avoir fait rompre par des manœuvres les gazons, il restoit des chevelus, il faudroit y mettre le feu pour détruire plus promptement les racines & les semences, & en répandre les cendres sur le terrain ; on se procureroit ainsi un amendement présent, qui ne causeroit aucun pré-

judice pour l'avenir. Si cependant le sol étoit parfemé de pierres à chaux menuisées, on lui procureroit un très-grand avantage en le brûlant : on pourroit même revenir dans la suite à cette opération avec succès.

5° Dans tous les pays les cultivateurs intelligens s'accordent à condamner l'usage d'introduire les bestiaux sur les prés artificiels ; il faut aussi se soumettre à cette règle, si la chose est possible. On doit en sentir les raisons.

6° Les rouleaux que les cultivateurs intelligens de la Suisse & les fermiers Anglois font passer sur leurs prés artificiels, servent à affermir & à unir le terrain, à envelopper & à assujettir la semence, à chauffer les plantes, à rompre les mottes & à faciliter la coupe du foin. L'ouvrage est donc indispensable. J'ajoute qu'il faut, outre cela, épier le fonds avec soin ; car il est rare que le labour n'amène des pierres à la superficie.

7° Je n'approuve pas le retour des mêmes herbages de fourrage sur les mêmes terres. Comme on change les especes de grains, il convient, par les mêmes principes, de changer aussi les herbes des prairies. Il me paroît même qu'on devroit varier encore plus qu'on ne fait les grains : on a les haricots, les fèves, les feveroles, le mars ou bled lombard, divers légumes, les carottes, les pastenades, &c. la garance, du fenugrec, de l'anis, du fenouil, de la moutarde, des coriandres, &c. Les productions de la terre sont si variées qu'il y a à choisir pour les terrains & les climats. Il faudroit seulement s'appliquer à connoître la succession qu'il seroit à propos de suivre pour faire ces changemens avec succès.

8° J'ai autrefois hésité entre la méthode angloise & la nôtre, s'il faut semer les herbages artificiels sur des terres déjà enclavées, ou si on doit les semer sur le terrain vide. Il y a des raisons pour & contre.

On dit que les plantes de bled garantissent l'herbage encore jeune & tendre des premières chaleurs de l'été. L'on comprend que cette raison ne peut être bonne que pour les pays chauds, & que même en ce cas l'avoine donneroit un meilleur abri que le froment, le seigle ou l'orge qui sont trop d'ombre quand ils sont grands, & qui étouffent l'herbage. L'avoine se fauche, soit verte, soit après sa maturité. D'ailleurs cette

raison

raison suppose qu'on sème l'herbage le printemps, mais on doit le semer en automne, & l'année suivante il a acquis assez de force pour résister à la chaleur. Enfin il est sûr que si la saison étoit pluvieuse, l'herbage courroit risque d'avorter au milieu des plantes qui le couvrent. Il paroît qu'il vaut mieux dans les climats tempérés, comme le nôtre, ne point mélanger avec aucun autre grain, les semences de prairies artificielles, qui acquerront certainement plus de force. C'est ce qui a été expérimenté.

9°. Ensuite de mes expériences, j'approuve extrêmement la méthode angloise de répandre le fumier & l'engrais sur les herbages artificiels, pendant l'hiver. Par-là on les abrite, on les reterre, on les rechauffe & on les nourrit à la fois. J'ai vu aussi des cultivateurs, qui, ayant la facilité d'y faire transporter des égoûts de fumier dans cette même saison, se trouvoient fort bien de cette économie.

10°. Les Anglois sèment les herbages en automne, & nous les sèmons communément au printemps. Dès qu'on les sème sans mélange, il faut suivre la pratique angloise, & dès la première année on fait déjà une bonne récolte.

11°. Toutes les expériences que j'ai faites & toutes celles dont j'ai été témoin, m'ont convaincu que les Anglois ont raison en renversant leurs luzernières & leurs esparcetières au bout de six ans. C'est tout ce qu'il en faut pour améliorer le terrain, & pour jouir des beaux jours de ces prairies, qui après ce terme, déclinent sensiblement, lors du moins qu'on les abandonne à la nature. (—)

ALTESSE, f. f. (*Hist. mod.*) titre d'honneur qu'on donne aux princes. Voy. TITRE & QUALITÉ.

Les rois d'Angleterre & d'Espagne n'avoient point autrefois d'autre titre que celui d'*altesse*. Les premiers l'ont conservé jusqu'au temps de Jacques I, & les seconds jusqu'à Charles V. Voyez MAJESTÉ.

Les princes d'Italie commencèrent à prendre le titre d'*altesse* en 1630; le duc d'Orléans prit le titre d'*altesse royale* en 1631, pour se distinguer des autres princes de France. Voyez ALTESSE ROYALE.

Le duc de Savoie, aujourd'hui roi de Sardaigne, prend le titre d'*altesse royale*, en

vertu de ses prétentions sur le royaume de Chypre. On prétend qu'il n'a pris ce titre que pour se mettre au dessus du duc de Florence, qui se faisoit appeler *grand-duc*; mais celui-ci a pris depuis le titre d'*altesse royale*, pour se mettre à niveau du duc de Savoie.

Le prince de Condé est le premier qui ait pris le titre d'*altesse sérénissime*, & qui ait laissé celui de simple *altesse* aux princes légitimes.

On donne en Allemagne aux électeurs tant ecclésiastiques que séculiers, le titre d'*altesse électoral*; & les plénipotentiaires de France à Munster, donnerent par ordre du roi, le titre d'*altesse* à tous les princes souverains de l'Allemagne.

ALTESSE ROYALE, titre d'honneur qu'on donne à quelques princes légitimes descendus des rois.

L'usage de ce titre a commencé en 1633, lorsque le cardinal infant passa par l'Italie pour aller aux Pays-Bas; car se voyant sur le point d'être environné d'une multitude de petits princes d'Italie, qui tous affectoient le titre d'*altesse*, avec lesquels il étoit chagrin d'être confondu; il fit en sorte que le duc de Savoie convint de le traiter d'*altesse royale*, & de n'en recevoir que l'*altesse*. Gaston de France, duc d'Orléans, & frère de Louis XIII, étant alors à Bruxelles, & ne voulant pas souffrir qu'il y eût de distinction entre le cardinal & lui, puisqu'ils étoient tous deux fils & frères de rois, prit aussi-tôt la même qualité; & à leur exemple, les fils & petits-fils des rois en France, en Angleterre, & dans le Nord, ont aussi pris ce titre. C'est ainsi que l'ont porté monsieur Philippe de France, frère unique du roi Louis XIV, & son fils Philippe, régent du royaume, sous la minorité de Louis XV; & l'on donna aussi le titre d'*altesse royale* à la princesse sa douairière: au lieu qu'on ne donne que le titre d'*altesse sérénissime* aux princes des maisons de Condé & de Conti.

On ne donne point le titre d'*altesse royale* à monseigneur le dauphin, à cause du grand nombre de princes qui le prennent; cependant Louis XIV agréa que les cardinaux en écrivant à monseigneur le dauphin, le traitassent de *sérénissime altesse royale*; parce que le tour de la phrase italienne veut que l'on donne quelque titre en cette langue, & qu'a-

près celui de *majesté*, il n'y en a point de plus relevé que celui d'*altesse royale*.

La czarine aujourd'hui régnante, en désignant pour son successeur au trône de Russie, le prince de Holstein, lui a donné le titre d'*altesse impériale*.

Les princes de la maison de Rohan ont aussi le titre d'*altesse*; & ceux d'entr'eux qui sont cardinaux, tels que M. le cardinal de Soubise, évêque de Strasbourg, prennent le titre d'*altesse éminentissime*. (G)

* ALTESSE, f. f. nom que donnent les fleuristes à un œillet d'un violet brun, qui de carné qu'il paroît d'abord, passe ensuite au blanc de lait.

* ALTEX, ville maritime d'Espagne au royaume de Valence, sur la Méditerranée. Long. 18, 4; lat. 38, 40.

ALTAMURA, ville du royaume de Naples, dans la terre de Razi, au pié de l'Apennin. Long. 34, 13; lat. 41.

ALTHEA FRUTEX ou GUIMAUVE ROYALE, f. f. (*Jardinage*.) arbrisseau peu élevé, dont le bois est jaunâtre; ses feuilles ressemblent à celles de la vigne, & ses fleurs sont en forme de clochettes, tantôt blanches, tantôt couleur de rose, tantôt violettes. Son fruit est plat & arrondi en pastille, avec des capsules qui en renferment la graine. On l'emploie dans les plates-bandes, & on l'éleve de graine en l'arrosant souvent, parce qu'il aime naturellement les lieux humides. (K)

ALTIMÉTRIE, f. f. (*Géom.*) c'est l'art de mesurer les hauteurs, soit accessibles, soit inaccessibles. Ce mot est composé du latin *altus*, haut, & du grec μέτρον, mesure.

L'*altimétrie* est une partie de la géométrie pratique, qui enseigne à mesurer des lignes perpendiculaires & obliques, soit en hauteur ou en profondeur. Voyez GÉOMÉTRIE, HAUTEUR, &c. (E)

* ALTIN, ville & royaume en Asie, il est habité par les Tartares Ca'mouks. Il y a un lac nommé aussi Altin ou Kilhai, qui est traversé par l'Obi. Long. 118, 3.

ALTIN, f. m. (*Monn.*) *denarius Russicus*, centensima pars imperialis, petite monnaie de Russie, qui vaut trois copéques & dont dix font un griéfe & cent un rouble.

ALTINO, (*Géogr.*) ville d'Italie dans l'état de Venise, entre Padoue & Concor-

dia; elle fut détruite par Attila, roi des Huns: on en voit encore les ruines sur la rivière de Sile; il y avoit le siège d'un évêque que l'on transféra à Torcello. (C. A.)

* ALTKIRCK, ville de France, dans le Sundgow.

ALTO BASSO, (*Luth.*) espece d'instrument de percussion à corde, décrit par Garlin, comme il suit.

L'*alto-basso* étoit une caisse carrée d'environ une brassé & vide, sur laquelle étoient tendues quelques cordes accordées entr'elles à l'octave, à la quinte ou à la quarte. Le musicien frappoit toutes les cordes à la fois avec une petite baguette, suivant la mesure d'un air qu'il jouoit de l'autre main sur une flûte. Remarquez que quand les cordes étoient accordées à l'octave, il pouvoit y en avoir plus de deux; mais quand elles étoient accordées à la quinte ou à la quarte, il ne pouvoit y en avoir qu'une, à cause des dissonances qui en seroient résultées s'il y en avoit eu davantage: observez encore que l'air de flûte devoit être une espece de musette ayant toujours la même note pour basse. (F. D. C.)

ALTOIN, f. m. (*Commerce*.) monnaie; nom que l'on donne au sequin dans plusieurs provinces des états du grand-seigneur, particulièrement en Hongrie. Voyez SEQUIN.

ALTO-MONTE, (*Géogr.*) petite ville de la Calabre citérieure, au royaume de Naples; elle est sur un bras de la rivière de Crate. Les montagnes qui sont dans son voisinage ont des mines d'or & d'argent. Long. 40, 25; lat. 39, 30. (C. A.)

ALTON, (*Géogr.*) bourg d'Angleterre au comté de Hamp, sur le Wey, il n'est pas fort considérable; mais la bonne institution de son école gratuite, & le succès de ses fabriques de bouracans, de droguets & de serges, le rendent remarquable: ses environs produisent du houblon en abondance. Long. 20; lat. 51, 30. (C. A.)

* ALTORF, ville d'Allemagne, dans le cercle de Franconie, au territoire de Nuremberg. Long. 28, 57; lat. 47, 25.

ALTSHOL, (*Géogr.*) ville de Hongrie, & capitale du comté d'*Altshol*; elle est située près des rivières de Gran & de Szalatna, sur une élévation qui en rend l'aspect charmant. Les partisans de Ragotsky la saccagerent en 1708. Long. 42, 5; lat. 48, 10. (C. A.)

ALTUN-KIUPRI, (*Géogr.*) ville de la Turquie Asiatique dans le Curdistan. Son nom, qui veut dire *pont d'or*, lui vient du péage considérable qui se perçoit au passage d'un pont de pierre, qui est jeté sur la rivière qui la traverse. (*C. A.*)

ALTUR ou **ALFOR**, (*Géogr.*) ville maritime de l'Arabie Pétrée en Asie; elle est au couchant du mont Sinai, & vers l'extrémité la plus occidentale de la mer Rouge. Les Grecs la nommoient *Raitho*; ses maisons sont bâties de corail blanc, que les vagues du golfe Arabique amènent en quantité sur ses bords. Ses habitans sont, les uns arabes Sélemnites, & les autres chrétiens Grecs. Les moines du mont Sinai y ont un couvent. Son port, pareil à celui de Suez, ne peut recevoir aucun grand vaisseau; il n'y peut entrer que des nacelles, dont les planches sont liées avec des cordes de chanvre poissées, dont les voiles sont de jonc & de feuilles de palmier; & les ancres de grosses pierres attachées au bout d'une corde: c'est dans ces frêles barques que les marchandises des Indes viennent du port de Dscheffa vers la Mecque, jusqu'à celui d'Altur. (*C. A.*)

ALTUS, *en musique*. V. HAUTE-CONTRE.

* **ALTZEY**, ville d'Allemagne, dans le bas Palatinat, capitale du territoire de même nom. *Long.* 25; *lat.* 49, 44.

ALVALADO, (*Géogr.*) petite ville de Portugal, dans la province d'entre Teio & Guadiana; elle est au confluent de la rivière de Zadaon & de celle de Cartpilhas, à l'est de Bexa, dans un pays très-fertile, mais mal cultivé; elle a titre de comté. *Long.* 10, 25; *lat.* 37, 50. (*C. A.*)

* **ALUCO**, nom d'un oiseau dont il est parlé dans Belloni, Aldrovande, & Jonston. C'est une espèce de hibou dont la grandeur varie; il est gros tantôt comme un chapon, tantôt comme un pigeon; son plumage est plombé & marqueté de blanc; il a la tête grosse, couronnée de plumes, & sans oreilles apparentes; son bec est blanc; ses yeux grands, noirs, & couverts de plumes qui les renfoncent; ses pattes sont velues & armées de ferres longues & crochues. Il habite les ruines, les cavernes, le creux des chênes; il rode la nuit dans les champs; il vit de rats & d'oiseaux; il a le gosier très-

large, & son cri est lugubre; sa chair contient beaucoup de sel volatil & d'huile; son sang desséché & pulvérisé, est bon dans l'asthme; sa cervelle fait agglutiner les plaies. La dose du sang pulvérisé est depuis un demi-scrupule jusqu'à deux scrupules.

* **ALUDE**, f. f. basane colorée, qui a l'envers velu, & dont on se sert pour couvrir les livres. *Voyez* BASANE.

ALUDEL, f. m. *terme de chymie*, qui se dit des vaisseaux qui servent à sublimer les fleurs des minéraux. *Voyez* SUBLIMATION, &c.

Les *aludels* consistent dans une suite de tuyaux de terre ou de faïence, ou plutôt ce sont des pots ajustés les uns sur les autres, qui vont en diminuant à mesure qu'ils s'élevent; ces espèces de pots sont sans fond, si ce n'est le dernier qui sert de chapiteau aveugle.

Le premier *aludel* s'ajuste sur un pot qui est placé dans le fourneau, & c'est dans ce pot d'en-bas qu'on met la matière qui doit être sublimée. En un mot les *aludels* sont ouverts par les deux bouts, à l'exception du premier & du dernier: le premier est fermé par son fond, & le dernier est fermé par son sommet.

On emploie plus ou moins d'*aludels* selon que les fleurs qu'on y veut sublimer doivent monter plus ou moins haut.

Voyez Pl. IV, *Chym.* fig. 8, *aludel* ou pot ovale ouvert par les deux bouts. Fig. 9, *aludels* montés sur un fourneau *aa*; *b*, porte du cendrier; *c*, porte du foyer; *dd*, registres du fourneau; *e*, pot qui est au milieu des charbons ardents, & qui contient la matière mise en sublimation; *f*, premier *aludel* percé d'une porte *gg*, par laquelle on jette de la matière; *h*, 3^e *aludel*; *i*, 4^e *aludel*; *k*, 5^e *aludel* fait en chapiteau aveugle & tubulé; *l*, bouchon qui ferme le tube. (*M*)

ALVEATILUM, *en anatomie*, est la même chose que la *conque*. V. CONQUE. (*L*)

* **ALVÉ DE TORMES**, ville d'Espagne au royaume de Léon, dans le territoire de Salamanque, sur la rive septentrionale de la rivière de Tormes. *Long.* 12; *lat.* 41.

ALVÉOLAIRE, adj. f. *en anatomie*, apophyse ou arcade de l'os maxillaire, dans l'épaisseur de laquelle les alvéoles sont creusées. *Voyez* MAXILLAIRE.

ALVÉOLAIRE, voyez **ALVÉOLE**. (L)
ALVÉOLES, f. f. pl. en anatomie, se dit des cavités dans lesquelles les dents sont placées. Voyez **DENT**. Ce mot vient du latin *alvéoli*.

Les *alvéoles* dans le fœtus ne sont pas toutes formées, & il n'y a dans chaque mâchoire que dix ou douze dents; elles ont peu de profondeur, les cloisons qui les séparent sont très-minces; on les distingue par dehors par autant de boîtes; leur entrée est fermée par la gencive, de manière qu'elles demeurent dans cet état jusqu'à l'âge de six ou sept mois, ce qui étoit nécessaire pour que l'enfant ne blessât point le tetton de la nourrice; les germes des dents sont enfermés dans ces *alvéoles*. Voyez **GERME**.

Les *alvéoles* dans la mâchoire d'un adulte sont plus profondes, plus dures, & plus épaisses; elles sont garnies d'une matière spongieuse & d'un diploë qui sépare les racines des molaires, & elles sont en plus grand nombre; elles peuvent se rélargir & se rétrécir suivant que les causes de compression agiront du centre à la circonférence, & de la circonférence au centre: c'est ce qui fait que les *alvéoles* se dilatent quelquefois si fort, que les dents ne sont plus affermiées dans ces cavités, & qu'elles disparaissent dans les jeunes comme dans les vieux sujets.

Les *alvéoles* sont tapissées d'une membrane très-sensible qui paroît être nerveuse, & qui enveloppe les racines de chaque dent: c'est de cette membrane & du nerf de la dent que vient la douleur appelée *odontalgie*, ou *mal de dent*. Voyez **ODONTALGIE** & **MAL DE DENT**. (L)

ALVÉOLE, f. m. *alveolus*. On a donné ce nom aux petites cellules dont sont composés les gâteaux de cire dans les ruches des abeilles. V. **ABEILLE**. Elles construisent ces *alvéoles* avec la cire qu'elles ont avalée. On a vu au mot **ABEILLE**, que les ouvrières, après avoir avalé la cire brute, la changeoient dans leur estomac en vraie cire. Voy. **CIRE**. L'abeille rend par la bouche la cire dont elle forme l'*alvéole*: cette cire n'est alors qu'une liqueur moussueuse, & quelquefois une espèce de bouillie qu'elle pose avec sa langue, & qu'elle façonne avec ses deux dents; on voit la langue agir continuelle-

ment & changer de figure dans les différentes positions où elle se trouve; la pâte de cire se sèche bientôt & devient de la vraie cire parfaitement blanche, car tous les *alvéoles* nouvellement faits sont blancs; s'ils jaunissent, même s'ils deviennent bruns & noirs, c'est parce qu'ils sont exposés à des vapeurs qui changent leur couleur naturelle. On ne peut pas douter que la cire ne sorte de la bouche de l'abeille; car on la voit allonger un *alvéole* sans prendre de la cire nulle part, & sans en avoir aucune pelote à ses jambes; elle n'emploie pas d'autre matière que celle qui sort de sa bouche; il faut même qu'elle soit liquide pour être façonnée, ou au moins elle ne doit pas être absolument sèche. On croit que les raclures d'un *alvéole* nouvellement fait, c'est-à-dire, les petites parties que les ouvrières enlèvent en le réparant, peuvent servir à en construire d'autres: mais il est certain qu'elles n'emploient jamais de la cire sèche; on leur en a présenté sans qu'elles en aient pris la moindre particule; elles se contentent de la hacher pour en tirer tout le miel qui peut y être mêlé. Les *alvéoles* sont des tuyaux à six pans, posés sur une base pyramidale. Le fond de ces tuyaux est un angle solide, formé par la réunion des trois lames de cire de figure quadrilatérale; chacune de ces lames a la figure d'un rhombe, dont les deux grands angles ont chacun à-peu-près 110 degrés, & dont les deux petits angles ont par conséquent chacun environ 70 degrés. Cette figure n'est pas exactement la même dans tous les *alvéoles*; il y en a où les lames du fond paroissent carrées: on trouve même des cellules dont le fond est composé de quatre pièces, quelquefois il n'y a que deux de ces pièces qui soient de figure quadrilatérale, les autres ont plus ou moins de côtés. Enfin ces pièces varient de figure & de grandeur: mais pour l'ordinaire ce sont des losanges ou des rhombes plus ou moins allongés, & il n'y en a que trois; elles sont réunies par un de leurs angles obtus, & se touchent par les côtés qui forment cet angle. Voilà une cavité pyramidale dont le sommet est au centre; la circonférence a trois angles saillans ou pleins, & trois angles rentrans ou vides. Chaque angle saillant est l'angle obtus d'un losange dont l'an-

gle opposé est au sommet de la pyramide ; chaque angle rentrant est formé par les côtés de losanges qui ne se touchent pas, & qui sont par conséquent au nombre de six dans la circonférence du fond de l'*alvéole*. Ce fond est adapté à l'extrémité d'un tuyau exagone dont les pans sont égaux. Cette extrémité est terminée, comme les bords du fond, par trois angles saillans ou pleins, & par trois angles rentrans ou vides placés alternativement. Les arrêtes qui sont formées par la réunion des pans du tuyau exagone, aboutissent au sommet des angles qui sont à son extrémité, alternativement à un angle saillant & à un angle rentrant. L'extrémité du tuyau étant ainsi terminée, le couvercle le ferme exactement ; ses angles saillans sont reçus dans les angles rentrans de l'extrémité du tuyau dont il reçoit les angles saillans dans ses angles rentrans. Il y a toujours quelqu'irrégularité dans la figure des *alvéoles*. Les arrêtes du tuyau exagone, qui devoient aboutir au sommet des angles rentrans du fond, se trouvent un peu à côté. Ce défaut, si c'en est un, se trouve au moins dans deux angles, souvent dans tous les trois ; soit parce que les losanges du fond ne sont pas réguliers, soit parce que les pans de l'exagone ne sont pas égaux ; il y en a au moins deux qui ont plus de largeur que les quatre autres, & qui sont opposés l'un à l'autre ; quelquefois on en trouve trois plus larges que les autres. Cette irrégularité est moins sensible à l'entrée de l'*alvéole*, que près du fond. Les tuyaux des *alvéoles* sont posés les uns sur les autres, & pour ainsi dire, empilés, de façon que leurs ouvertures se trouvent du même côté, & sans qu'aucun débordé de la surface du gâteau de cire qu'elles composent. Voyez GATEAU DE CIRE. L'autre face du gâteau est composée d'une pile de tuyaux disposés comme ceux de la première face ; de sorte que les *alvéoles* de l'une des faces du gâteau & ceux de l'autre face se touchent par leur extrémité fermée. Tous les *alvéoles* d'un gâteau étant ainsi rangés, se touchent exactement sans laisser aucun vide entre eux. On conçoit aisément qu'un tuyau exagone, tel qu'est un *alvéole* posé au milieu de six autres tuyaux exagones, touche par chacune de ses faces à une face de chacune des autres *alvéoles* ;

de sorte que chaque pan pourroit être commun à deux *alvéoles* ; ce qui est bien éloigné de laisser du vide entre eux. Supposons que les deux piles de tuyau qui composent le gâteau, & qui se touchent par leurs extrémités fermées, c'est-à-dire, par leur fond, soient séparés l'une de l'autre, on verra à découvert la face de chaque pile sur laquelle paroîtront les parois extérieures des fonds des *alvéoles*. Ce fond qui est concave en-dedans, comme nous l'avons déjà dit, est convexe en-dehors, & forme une pyramide qui se trouve creuse lorsqu'on regarde dans l'intérieur de l'*alvéole*, & saillante à l'extérieur. Si on se rappelle la figure des parois intérieures du fond qui est composé de trois losanges, &c. on aura la figure des parois extérieures ; ce sont les mêmes losanges réunis par un de leurs angles obtus. Ils se touchent par les côtés qui forment cet angle. La circonférence est composée de trois angles saillans & de trois angles rentrans, & par conséquent de six côtés. Toute la différence qui se trouve à l'extérieur, c'est que le centre est saillant. Les tuyaux exagones des *alvéoles* étant disposés comme nous avons dit, considérons un *alvéole*, & les six autres *alvéoles* dont il est environné. Les fonds pyramidaux de ces six *alvéoles*, forment, en se joignant avec le fond de l'*alvéole* qui est au centre, trois pyramides creuses & renversées, semblables à celles qui sont formées par les parois intérieures des fonds ; aussi ces pyramides renversées servent-elles de fond aux *alvéoles* qui remplissent l'autre face du gâteau que nous avons supposé être partagé en deux parties.

M. König a démontré que la capacité d'une cellule à six pans, & à fond pyramidal quelconque fait de trois rhombes semblables & égaux, étoit toujours égale à la capacité d'une cellule à fond plat dont les pans rectangles ont la même longueur que les pans en trapèze de la cellule pyramidale, & cela quels que soient les angles des rhombes. Il a aussi démontré qu'entre les cellules à fond pyramidal, celle dans laquelle il entroit le moins de matière avoit son fond composé de trois rhombes dont chaque grand angle étoit de 109 degrés 26 minutes, & chaque petit angle de 70 degrés 34 minutes. Cette solution est bien d'ac-

cord avec les mesures précises de M. Maraldi, qui sont de 109 degrés 28 minutes pour les grands angles, & de 70 degrés 32 minutes pour les petits. Il est donc prouvé, autant qu'il peut l'être, que les abeilles construisent leurs *alvéoles* de la façon la plus avantageuse pour épargner la cire : cette sorte de construction est aussi la plus solide ; chaque fond d'*alvéole* est retenu par les pans des *alvéoles* qui se trouvent derrière : cet appui paroît nécessaire, car les fonds & les pans de l'*alvéole* sont plus minces que le papier le plus fin. Le bord de l'*alvéole* est trois ou quatre fois plus épais que le reste ; c'est une espèce de bourlet qui le rend assez fort pour résister au mouvement des abeilles qui entrent dans l'*alvéole* & qui en sortent. Ce bord est plus épais dans les angles de l'exagone, que sur les pans ; il est pour ainsi dire presque impossible de voir dans les ruches, & même dans les ruches vitrées qui sont faites exprès pour l'observation, quelles sont les parties de l'*alvéole* que les abeilles forment les premières. Il y a un moyen plus simple ; il faut prendre des gâteaux, surtout ceux qui sont nouvellement faits, & examiner les cellules qui se trouvent sur leurs bords, elles ne sont que commencées : il y en a dont la construction est plus ou moins avancée ; on a reconnu que les abeilles commencent l'*alvéole* par le fond, qu'elles forment d'abord un des rhombes ; elles élèvent sur les deux côtés de ce rhombe, qui doivent se trouver à la circonférence du fond, la naissance de deux pans de l'exagone ; ensuite elles font un second rhombe du fond avec les commencemens de deux autres pans de l'exagone, & enfin le troisième rhombe complète le fond, & deux pans qu'elles ajoutent ferment l'exagone. Le fond étant fait, & le tuyau exagone commencé, elles l'allongent & le finissent en appliquant le bourlet sur les bords de l'ouverture. Elles construisent en même temps plusieurs fonds les uns à côté des autres ; & pendant que les unes font des cellules sur l'un des côtés de ces fonds, les autres en construisent de l'autre : de sorte qu'elles font les deux faces d'un gâteau en même temps. Il leur en faut beaucoup pour dresser les parois des cellules, pour les amincir, pour les polir : chaque cellule ne peut contenir qu'une ouvrière ;

on la voit y entrer la tête la première ; elle ratifie les parois avec ses dents ; elle fait une petite pelote grosse comme la tête d'une épingle avec les particules de cire qu'elle a détachées, & à l'instant elle emporte la pelote : une autre fait la même manœuvre, & ainsi de suite jusqu'à ce que l'*alvéole* soit fini.

Les *alvéoles* servent de dépôt pour conserver le miel, les œufs & les vers des abeilles : comme ces œufs & ces vers sont de différente grosseur (Voyez ABEILLE), les abeilles font des *alvéoles* de différente grandeur pour les loger. Les plus petits sont pour les vers qui doivent se changer en abeilles ouvrières ; le diamètre de ces cellules est d'environ deux lignes $\frac{2}{5}$ & la profondeur est de cinq lignes $\frac{1}{2}$, & le gâteau composé de deux rangs de ces cellules a environ dix lignes d'épaisseur ; les cellules où doivent naître les faux-bourçons sont profondes de huit lignes, souvent plus, & quelquefois moins ; elles ont trois lignes $\frac{17}{30}$ ou à-peu-près trois lignes & un tiers de ligne de diamètre pris dans un sens : mais le diamètre qu'on prend en sens contraire est plus petit d'une neuvième partie ; cette différence vient de ce que l'exagone de ces *alvéoles* a deux faces opposées plus petites que les quatre autres ; il y a aussi quelque différence, mais bien moins sensible entre les diamètres des petites cellules. Les deux sortes d'*alvéoles* dont on vient de donner les dimensions, ne servent pas seulement à loger les œufs & ensuite les vers ; souvent les abeilles les remplissent de miel lorsqu'elles les trouvent vides. Il y a aussi des cellules dans lesquelles elles ne mettent jamais que du miel, celles-ci sont plus profondes que les autres : on en a vu qui n'avoient pas plus de diamètre que les plus petites, & dont la profondeur étoit au moins de 10 lignes. Lorsque la récolte du miel est abondante, elles allongent d'anciens *alvéoles* pour le renfermer, ou elles en font de nouveaux qui sont plus profonds que les autres. Lorsque les parois de la ruche ou quelque autre circonstance gênent les abeilles dans la construction de leurs *alvéoles*, elles les inclinent, elles les courbent, & les disposent d'une manière irrégulière.

Les *alvéoles* destinés à servir de logement aux vers qui doivent se métamorphoser en

abeilles meres , sont absolument différens des autres *alvéoles* : on n'y voit aucune apparence de la figure exagone ; ils sont arrondis & oblongs ; l'un des bouts est plus gros que l'autre ; leur surface extérieure est parsemée de petites cavités. Ces cellules paroissent être grossièrement construites, leurs parois sont fort épaisses ; une seule de ces cellules peut peser autant que 150 cellules ordinaires : le lieu qu'elles occupent semble être pris au hasard : les unes sont posées au milieu d'un gâteau sur plusieurs cellules exagones ; d'autres sont suspendues aux bords des gâteaux. Le gros bout est toujours en haut ; ce bout , par lequel les ouvrières commencent la construction de l'*alvéole*, est quelquefois suspendu par un pédicule : mais à mesure que l'*alvéole* s'allonge, il s'étrécit ; enfin il est terminé par le petit bout qui reste ouvert. La cellule entière a 15 ou 16 lignes de profondeur ; lorsque ces *alvéoles* ne sont qu'à demi faits , leur surface est lisse ; dans la suite les ouvrières y appliquent de petits cordons de cire qui y forment des cavités. On croit que ces cavités sont les premiers vestiges des cellules ordinaires qui seront construites dans la suite sur ces grands *alvéoles*. Lorsque les abeilles femelles sont sorties de ceux qui pendent aux bords des gâteaux , les ouvrières racourcissent ces *alvéoles* , & les enveloppent en allongeant les gâteaux ; ils sont alors recouverts par des cellules ordinaires qui sont plus élevées dans cet endroit du gâteau , où il est plus épais qu'ailleurs. Il y a des ruches où il ne se trouve que deux ou trois grands *alvéoles* ; on en a vu jusqu'à quarante dans d'autres : c'est au printemps qu'il faut chercher ces *alvéoles* ; car dans une autre saison ils pourroient tous être recouverts par d'autres cellules. *Mém. de l'acad. royale des sciences, 1712, & Mém. pour servir à l'histoire des insectes, par M. de Reaumur. (I)*

ALVIDONA ou AVIDONA, (*Géog.*) petite ville d'Italie, au royaume de Naples, dans la Calabre citérieure ; elle est sur une petite rivière qui se jette dans le golfe de Tarente , & au nord de Casano. *Long.* 40 , 40 ; *lat.* 40 , 15. (*C. A.*)

ALVILDE, (*Hist. Mith.*) c'est le nom d'une femme célèbre, dans les annales du Nord , par sa vertu & sa beauté. Elle étoit

filles de Sivard , roi de Gothland , qui vivoit dans le deuxième siècle. Ses charmes naissans la rendirent bientôt l'objet des vœux de tous les jeunes seigneurs des environs. Mais son pere qui ne vouloit pour gendre qu'un homme d'une rare valeur , résolut d'éprouver le courage de tous ceux qui prétendroient à la main de sa fille. Une chronique fabuleuse , & d'autant plus respectée dans le Nord , rapporte qu'il enferma sa fille dans une tour dont l'entrée étoit gardée par deux serpens d'une énorme grandeur. Ce n'étoit qu'après avoir tué ces deux monstres qu'on pouvoit parvenir à l'appartement de la belle *Alvilde*. Alfon , fils de Sigard , roi de Danemarck , entendit parler de la beauté de la princesse de Gothland. C'étoit un jeune téméraire qui n'envisoit jamais dans une entreprise périlleuse , que la gloire dont il pouvoit se couvrir. Les dangers dont on le menaçoit , ne firent qu'irriter son courage. Il tenta l'aventure , & fut assez heureux pour étendre à ses pieds les deux horribles gardiens de la princesse.

Il étoit prêt de goûter le comble du bonheur. Le vieux Sivard , charmé de son courage , hâtoit le moment qui devoit attacher pour jamais ce jeune héros à sa famille. *Alvilde* elle-même le voyoit arriver avec une secrète joie. Les graces du jeune homme , sur-tout sa valeur , avoient fait sur elle une impression aussi durable que douce. Elle déposa dans le sein de sa mere le secret de son cœur. Cette femme sévère n'entendit qu'avec indignation un aveu que tout concouroit à rendre excusable. Elle en fit des reproches amers à sa fille. *Alvilde* , désespérée d'avoir perdu l'estime de sa mere , résolut de lui prouver que , quelque grande que fût sa passion , elle étoit capable de la vaincre , & jura de réparer par le reste de sa vie un moment de foiblesse.

En effet elle renonce pour jamais au mariage , à son amant ; & tandis que tout s'apprete pour son himen dans le palais de son pere , elle s'échappe , suivie d'une troupe de jeunes filles à qui elle fait faire le même serment , & , sous l'habit guerrier , va chercher des aventures. Le hasard voulut que nos amazones rencontraient sur le rivage de la mer une troupe de pirates qui venoient de rendre les derniers devoirs à leur chef , &

déploroient encore sa perte. *Alvilde* leur offrit ses services & les pria de lui permettre, ainsi qu'à ses compagnes, de partager la gloire de leurs exploits. Ces barbares furent charmés de la bonne mine & des graces de l'étranger, & lui offrirent de les commander. Ils n'eurent point à se repentir de leur choix; *Alvilde*, dans toutes les rencontres, leur fit voir qu'elle étoit digne du rang auquel ils l'avoient élevée.

Cependant *Alfon* avoit aussi équipé une flotte, & cherchoit à se distraire, par la gloire & les combats, des chagrins que lui causoit la perte de sa maîtresse. On fait que le métier de pirate n'avoit rien de déshonorant chez les peuples du Nord; c'étoit l'occupation chérie des rois & des héros. A peine un jeune prince avoit-il atteint l'âge de porter les armes, qu'il demandoit à son père une flotte & des troupes, & qu'il alloit écumer les mers. Par ces légères expéditions, ces peuples préludoient à ces grandes entreprises, qui furent long-temps l'étonnement & l'effroi de l'Europe. C'étoit cependant moins la soif du pillage qui guidoit les jeunes guerriers dans leurs courses, que l'amour de la gloire & le desir de s'illustrer par quelque action d'éclat. Le brigandage avoit ses loix, & la voix de l'honneur se faisoit entendre à ces barbares, qui méconnoissoient souvent celles de la nature & de l'humanité. Un pirate eût rougi d'attaquer un vaisseau marchand, ou dont l'équipage eût été défarmé. Souvent même les princes se mettoient en course dans le seul dessein d'assurer la liberté du commerce & de purger la mer d'une autre espece de pirates qui l'infestoient, & dont l'unique but étoit de s'emparer des vaisseaux marchands qu'ils rencontroient. A travers ces préjugés & ces mœurs grossières, on entrevoit le premier crépuscule de cet esprit de chevalerie, & de ces préjugés sublimes qui furent la source de tant de grandes actions que l'Europe n'a pu égaler depuis qu'elle est éclairée.

Alfon, dans le cours de son expédition, entra dans un golfe où une autre flotte de pirates venoit aussi de se retirer. Les deux partis en vinrent bientôt aux mains: on se battit de part & d'autre avec acharnement. Dans le fort de la mêlée, *Alfon* joint l'amiral ennemi; les deux vaisseaux ne s'é-

toient pas encore touchés, que le prince de Danemarck s'étoit élancé sur l'autre bord. Il abat, il renverse tout ce qu'il trouve sur son passage. Un seul guerrier lui résiste, & lui fait douter un moment de la victoire. *Alfon* indigné rassemble ses forces, & du coup fait voler en éclats le casque de son adversaire. Quelle fut sa surprise lorsqu'il reconnut sa maîtresse! Il tombe à ses genoux, & la conjure de ne plus s'opposer à son bonheur. La belle *Alvilde* se rendit à ses prières, & deux fois vaincue, par l'amour & la fortune des armes, elle consentit enfin à lui donner la main.

Nous nous garderons bien de garantir la vérité de cette aventure; cependant quelque romanesque qu'elle paroisse, elle est peut-être aussi-bien fondée que celle des *Clélie*s & des autres héroïnes à qui Rome se vante d'avoir donné le jour: au moins n'est-il pas impossible que chez un peuple guerrier une femme ait eu aussi l'ambition de s'illustrer par la gloire des armes. Rien de ce qui est beau & de ce qui est grand n'est difficile pour un sexe en qui l'amour propre est encore plus puissant, que la constitution de ses organes n'est foible & délicate. Les femmes en laissant aux hommes le droit tyrannique de distribuer à leur gré les éloges, se sont réservé celui de les mériter. (*M. DE SACY.*)

ALVIN, f. m. on appelle *alvin*, tout le menu poisson qui sert à peupler les étangs & autres pièces d'eau: ainsi *alviner* un étang, c'est l'empoissonner en y jetant de l'*alvin*; & l'*alvinage* est le poisson que les marchands rebutent, & que les pêcheurs rejettent dans l'eau. En plusieurs endroits on appelle *alvin du norrain*; en d'autres on dit *du fretin*, *du menu fretin*, *de la menuisaille*, & généralement *du peuple*. On se sert encore du mot de *feuille*, quoiqu'à parler juste, il y ait de la différence entre la *feuille* & l'*alvin*.
Voyez FEUILLE.

ALUINE ou *ALUYNE*, (*Botan.*) nom que l'on a donné à l'absynthe. V. *ABSINTHE*.

* *ALVINIERES*, f. f. *carpières*, *forcieres*; ce sont de petits étangs où l'on tient le poisson, mais principalement les carpes mâles & femelles destinées à peupler.

* *ALUN*, f. m. *alumen*, sel fossile & minéral d'un goût acide, qui laisse dans la bouche une saveur douce, accompagnée d'une

d'une astringtion considérable. Ce mot vient du grec *άλς*, *sel*, ou peut-être du latin *lumen*, parce qu'il donne de l'éclat aux couleurs. On distingue deux sortes d'*alun*, le naturel ou natif, & le factice, quoique celui-ci soit aussi naturel que l'autre. On a voulu faire entendre par cette épithète, qu'il faut faire plusieurs opérations pour le tirer de la mine, & que ce n'est qu'après avoir été travaillé que nous l'obtenons en cristaux ou en masses salines. A peine connoissons-nous aujourd'hui l'*alun naturel*. Les anciens au contraire en faisoient un très-grand usage & ils en distinguèrent de deux sortes, le liquide & le sec. L'*alun naturel liquide* n'étoit pas absolument en liqueur. Il paroît par les descriptions, que cet *alun* étoit seulement humide & mouillé, & qu'il attiroit l'humidité de l'air. Ainsi on ne le disoit liquide, que pour le distinguer de l'*alun sec*. L'*alun liquide* étoit plus ou moins pur. Le plus pur étoit lisse & uni, quelquefois transparent, mais ordinairement nuageux. La surface de l'autre *alun* liquide étoit inégale, & il se trouvoit mêlé avec des matières étrangères, suivant la description des mêmes auteurs.

Les anciens distinguoient aussi deux sortes d'*alun naturel sec*; ils le reconnoissoient aux différences de la figure & de la texture: ou il étoit fendu & comme la fleur de celui qui est en masse, car il étoit formé en mottes ou en lattes; ou il se fondoit & se partageoit en cheveux blancs; ou il étoit rond, & se distribuoit encore en trois espèces; en *alun* moins ferré & comme formé de bulles; en *alun* percé de trous fistuleux, & presque semblable à l'éponge; en *alun* presque rond & comme l'astragale: ou il ressembloit à de la brique; ou il étoit composé de croûtes. Et tous ces *aluns* avoient leurs noms.

M. de Tournefort trouva dans l'isle de Milo de l'*alun* naturel liquide. Voici en peu de mots ce qu'il rapporte sur les mines de ce sel. *Relation d'un voyage du Levant, tome I, p. 163.* « Les principales mines sont à » une demi-lieue de la ville de Milo, du » côté de Saint-Venerande: on n'y travaille » plus aujourd'hui. Les habitans du pays » ont renoncé à ce commerce, dans la crainte » que les Turcs ne les inquiétassent par » de nouveaux impôts. On entre d'abord

Tome II.

» dans une caverne, d'où l'on passe dans » d'autres cavités qui ont été creusées » trois à mesure que l'on en tiroit l'*alun*. » Ces cavités sont en forme de voûtes, » hautes seulement de quatre ou cinq piés, » sur neuf ou dix de largeur. L'*alun* est in- » crusté presque par-tout sur les parois de » ces souterrains. Il se détache en pierres » plates de l'épaisseur de huit ou neuf lignes » & même d'un pouce. A mesure qu'on » tire ces pierres, il s'en trouve de nouvelles par-dessous. La solution de cet *alun* » naturel est aigrelet & styptique: elle » fermente avec l'huile de tartre, & elle la » coagule. Ce mélange ne donne aucune » odeur urinaire. On trouve aussi dans » ces cavernes de l'*alun* de plume; il vient » par gros paquets, composés de filets dé- » liés comme la soie la plus fine, argentés, » luisans, longs d'un pouce & demi ou » deux. Ces faisceaux de fibres s'échappent » à travers des pierres qui sont très-légères » & friables. Cet *alun* a le même goût que » l'*alun* en pierre dont on vient de parler, » & il produit le même effet quand on le » mêle avec de l'huile de tartre ».

Le nom d'*alun de plume* vient de ce que ces filets déliés sont quelquefois disposés de façon qu'ils ressemblent aux barbes d'une plume. On confond souvent cette sorte d'*alun* avec l'*amiante* ou *Pierre incombustible*, parce que cette pierre est composée de petits filets déliés comme ceux de l'*alun*. M. de Tournefort rapporte que dans tous les endroits où il avoit demandé de l'*alun* de plume en France, en Italie, en Hollande, en Angleterre, &c. on lui avoit toujours présenté une mauvaise espèce d'*amiante*, qui vient des environs de Carysto dans l'isle de Négrepont.

On fait encore à présent la même équivoque; parce que l'*alun* de plume est si rare, que l'on n'en trouve presque plus que dans les cabinets des curieux. Il est cependant fort aisé de le distinguer de l'*amiante*: cette pierre est insipide. L'*alun* de plume au contraire a le même goût que l'*alun* ordinaire. « On rencontre, continue M. de Tourne- » fort, à quatre milles de la ville de Milo » vers le sud, sur le bord de la mer, dans » un lieu fort escarpé, une grotte d'environ » quinze pas de profondeur, dans laquelle

» les eaux de la mer pénètrent quand elles
 » sont agitées. Cette grotte, après quinze
 » ou vingt piés de hauteur, a ses parois
 » revêtues d'*alun* sublimé, aussi blanc que
 » la neige dans quelques endroits, & rouf-
 » sâtre ou doré dans d'autres. Parmi ces
 » concrétions on distingue deux sortes de
 » fleurs très-blanches & déliées comme des
 » brins de soie; les unes sont alumineuses
 » & d'un goût aigrelet, les autres sont pier-
 » reuses & insipides. Les filets alumineux
 » n'ont que trois ou quatre lignes de lon-
 » gueur, & ils sont attachés à des concrè-
 » tions d'*alun*: ainsi ils ne different pas de
 » l'*alun* de plume. Les filets pierreux sont
 » plus longs, & un peu plus flexibles, & ils
 » sortent des rochers». M. de Tournefort
 croit qu'il y a beaucoup d'apparence que
 c'est la pierre que Dioscoride a comparée à
 l'*alun* de plume, quoiqu'elle soit sans goût
 & sans astringence, comme le dit ce dernier
 auteur, qui la distingue de l'amiante.

Les incrustations de la grotte dont on
 vient de parler, ne brûlent point dans le
 feu: il reste une espece de rouille après qu'el-
 les sont consumées. On trouve de sembla-
 bles concrétions sur tous les rochers qui sont
 autour de cette grotte: mais il y en a qui
 sont de sel marin sublimé, aussi doux au
 toucher que la fleur de la farine. On voit
 des trous dans lesquels l'*alun* paroît pur &
 comme friable; si on le touche on le trouve
 d'une chaleur excessive. Ces concrétions fer-
 mentent à froid avec l'huile de tartre.

A quelques pas de distance de cette grot-
 te, M. de Tournefort en trouva une autre
 dont le fond étoit rempli de soufre enflam-
 mé qui empêchoit d'y entrer. La terre des
 environs fumoit continuellement, & jetoit
 souvent des flammes. On voyoit dans quel-
 ques endroits du soufre pur & comme su-
 blimé qui s'enflammoit à tout instant; dans
 d'autres endroits, il distilloit goutte à goutte
 une solution d'*alun* d'une stypticité presque
 corrosive. Si on la méloit avec l'huile de
 tartre, elle fermentoit vivement.

On seroit porté à croire que cette liqueur
 seroit l'*alun* liquide dont Plin a parlé, &
 qu'il dit être dans l'isle de Melos. Mais on
 peut voir dans Dioscoride que cette espe-
 ce d'*alun* n'étoit pas liquide; & que, com-
 me nous l'avons déjà dit, les descriptions

que les anciens nous ont laissées de l'*alun*
 liquide, prouvent qu'il n'étoit point en
 liqueur.

On suit différens procédés pour faire l'*a-
 lun factice*; & suivant les différentes ma-
 tieres dont on se sert, on a ou l'*alun rou-
 ge*, ou le *romain*, ou le *citronné*, auxquels
 il faut ajouter l'*alun de plume*, dont nous
 avons déjà fait mention, l'*alun sucré*, &
 l'*alun brûlé*.

Les mines d'*alun* les plus ordinaires sont
 1^o les rocs un peu résineux: 2^o le char-
 bon de terre: 3^o toutes les terres combus-
 tibles, brunes & feuilletées comme l'ardoise.
 La mine de charbon de terre de Laval au
 Maine, a donné de l'*alun* en assez grande
 quantité, dans les essais qu'en a fait M.
 Hellot de l'académie royale des sciences de
 Paris, & de la société royale de Londres:
 4^o plusieurs autres terres tirant sur le gris-
 brun. Il y en a une veine courante sur terre
 dans la viguerie de Prades en Rouffillon,
 qui a depuis une toise jusqu'à quatre de lar-
 geur dans une longueur de près de 4 lieues,
 & qui est abondante. En général, lorsque
 le minéral qui contient l'*alun* a été mis en
 tas, & long-temps exposé à l'air, on voit
 fleurir l'*alun* à la surface du tas. Pour essayer
 ces matieres on en fait une lessive, comme
 on fait celle des pyrites calcinées par le vi-
 triol. Cependant on ne calcine pas les mi-
 nes d'*alun* qui ne sont pas sulfureuses. On
 réduit la lessive par ébullition dans la petite
 chaudiere de plomb, & on pese l'*alun* qui
 s'y trouve, après l'avoir fait sécher. Voyez
de la fonte des mines, des fonderies, &c.
traduit de l'allemand de Shlutter, publié
par M. Hellot, tom. I, p. 260.

L'Angleterre, l'Italie, la Flandre & la
 France, sont les principaux endroits où l'on
 fait l'*alun*. Les mines où se trouve l'*alun* de
 Rome sont aux environs de Civita-Vecchia;
 on les appelle l'*aluminiere della Tolfa*. On y
 trouve une sorte de pierre fort dure qui con-
 tient l'*alun*. Pour en séparer ce sel, on com-
 mence par tirer la pierre de la mine, de même
 que nous tirons ici la pierre à bâtir ou le
 marbre de nos carrieres. Après avoir brisé
 ces pierres, on les jette dans un fourneau
 semblable à nos fourneaux à chaux, & on
 les y fait calciner pendant douze à quatorze
 heures au plus. On retire du fourneau les

pierres calcinées, & on en fait plusieurs tas dans une grande place. Les monceaux ne sont point élevés; on les sépare les uns des autres par un fossé rempli d'eau. Cette eau sert à arroser les monceaux trois ou quatre fois par jour pendant l'espace de quarante jours, jusqu'à ce que la pierre calcinée semble fermenter & se couvrir d'une efflorescence de couleur rouge. Alors on met cette chaux dans des chaudières pleines d'eau que l'on fait bouillir pendant quelque temps pour faire fondre le sel. Ensuite on transfuse l'eau imprégnée de sel, & on la fait bouillir pour la réduire jusqu'à un certain degré d'épaississement, & sur le champ on la fait couler toute chaude dans des vaisseaux de bois de chêne. L'*alun* se cristallise en huit jours dans ces vaisseaux; il forme contre leurs parois une croûte de quatre à cinq doigts d'épaisseur, composée de cristaux transparents, & d'un rouge pâle; c'est ce qu'on appelle *alun de roche*, ou parce qu'il est tiré d'une espèce de roche, ou parce qu'il est presque aussi dur que la roche.

Il y a en Italie une autre mine d'*alun* à une demi-lieue de Pouzzol du côté de Naples. C'est une montagne appelée *le mont d'alun*, ou *les souffrières*, ou *la solfatre*; en latin *sulfureus mons, forum Vulcani, campi phlegraei*, la demeure de Vulcain, les campagnes ardentés; parce qu'on voit dans cet endroit de la fumée pendant le jour & des flammes pendant la nuit. Ces exhalaisons sortent d'une fosse longue de quinze cens piés & large de mille. On en tire beaucoup de soufre & d'*alun*. L'*alun* paroît sur la terre en efflorescence. On ramasse tous les jours cette fleur avec des balais, & on la jette dans des fossés remplis d'eau, jusqu'à ce que l'eau soit suffisamment chargée de ce sel. Alors on la filtre, & ensuite on la verse dans des bassins de plomb qui sont enfoncés dans la terre. Après que la chaleur souterraine, qui est considérable dans ce lieu, a fait évaporer une partie de l'eau, on filtre de nouveau le résidu, & on le verse dans des vaisseaux de bois. Sa liqueur s'y refroidit, & l'*alun* s'y cristallise. Les cristaux de ce sel sont blancs transparents.

On trouve aussi dans le solfatre des pierres dures qui contiennent de l'*alun*. On les travaille de la même façon que celle de l'aluminière della Tolfa.

Les mines d'*alun* d'Angleterre qui se trouvent dans les provinces d'York & de Lancastre, sont en pierres bleuâtres assez semblables à l'ardoise. Ces pierres contiennent beaucoup de soufre: c'est une espèce de pyrite qui s'enflamme au feu, & qui fleurit à l'air; on pourroit tirer du vitriol de son efflorescence. On fait des monceaux de cette pierre, & on y met le feu pour faire évaporer le soufre qu'elle contient. Le feu s'éteint de lui-même après cette évaporation. Alors on met en digestion dans l'eau pendant vingt-quatre heures la pierre calcinée: ensuite on verse dans des chaudières de plomb l'eau chargée d'*alun*. On fait bouillir cette eau avec une lessive d'algue marine, jusqu'à ce qu'elle soit réduite à un certain degré d'épaississement. Alors on y verse une assez grande quantité d'urine pour précipiter au fond du vaisseau le soufre, le vitriol, & les autres matières étrangères. Ensuite on transfuse la liqueur dans des baquets de sapin. Peu-à-peu l'*alun* se cristallise & s'attache aux parois des vaisseaux. On l'en retire en cristaux blancs & transparents, que l'on fait fondre sur le feu dans des chaudières de fer. Lorsque l'*alun* est en fusion, on le verse dans des tonneaux; il s'y refroidit, & on a des masses d'*alun* de la même forme que les tonneaux qui ont servi de moules. On a aussi appelé cet *alun*, *alun de roche*, peut-être parce qu'il est en grandes masses, ou parce qu'il est tiré d'une pierre comme l'*alun* de l'aluminière della Tolfa. Dans ces mines d'*alun* d'Angleterre, on voit couler sur les pierres alumineuses une eau claire d'un goût styptique. On tire de l'*alun* de cette eau en la faisant évaporer.

On trouve en Suede une sorte de pierre dont on peut tirer de l'*alun*, du vitriol & du soufre. C'est une belle pyrite fort pesante & fort dure, d'une couleur d'or, brillante, avec des taches de couleur d'argent. On fait chauffer cette pierre, & on l'arrose avec de l'eau froide pour la faire fendre & éclater. Ensuite on la casse aisément; on met les morceaux de cette pierre dans des vaisseaux convenables sur un fourneau de réverbère; le soufre que contient la pierre, se fond, & coule dans des récipients pleins d'eau. Lorsqu'il ne tombe plus rien, on retire la matière qui reste dans les vaisseaux, & on l'expose

à l'air pendant deux ans. Cette matiere s'échauffe beaucoup, jette de la fumée, & même une petite flamme que l'on aperçoit à peine pendant le jour; enfin elle se réduit en cendres bleuâtres dont on peut tirer du vitriol par les lotions, les évaporations & les crySTALLISATIONS. Lorsque le vitriol est crySTALLISÉ, il reste une eau crasse & épaisse que l'on fait bouillir avec une huitieme partie d'urine & de lessive de cendres de bois; il se précipite au fond du vaisseau beaucoup de sédiment rouge & grossier. On filtre la liqueur, & on la fait évaporer jusqu'à un certain degré d'épaississement; ensuite il s'y forme des crySTaux d'*alun* bien transparens que l'on appelle *alun de Suede*.

A Cypsele en Thrace, on prépare l'*alun* en faisant calciner lentement les marcaffites, & les laissant ensuite dissoudre à l'air par la rosée & la pluie; après quoi on fait bouillir dans l'eau, & on laisse crySTALLISER le sel. Bellon, *M. Rays. trav. tom. II, pag. 301.*

Nous n'avons point été à portée de mettre en planches tous ces travaux; & quand nous l'aurions pu, nous n'eussions pas été assez tentés de nous écarter de notre plan pour l'entreprendre.

On fait de l'*alun* en France, proche les montagnes des Pyrénées.

L'*alun* est composé d'un acide qui est de la nature de l'acide vitriolique, puisque quand il est joint avec l'alkali du tartre, il donne un tartre vitriolé, comme feroit l'acide tiré du vitriol même. Cet acide pour former l'*alun*, est uni à une terre qui est une espece de craie; cette terre est particuliere & semble tenir de la nature des matieres animales calcinées. L'*alun* donne par la décomposition quelque chose d'urineux, qui vient le plus souvent de l'urine dont on se sert pour le clarifier quand on le fabrique. D'ailleurs, l'*alun* pourroit donner un alkali volatil urineux, indépendamment de cette urine, parce qu'il contient un peu de bitume, qui combiné avec la terre de l'*alun*, peut donner un alkali volatil; ce qu'on doit inférer des expériences que M. Maloüin a rapportées à l'académie en 1746, en donnant l'analyse des eaux minérales de Plombieres. C'est de lui que nous tenons le reste de cet article.

L'*alun* est un remede qui, étant mis en œuvre avec les précautions & la prudence

nécessaires, appaise & guérit toutes les hémorrhagies en général, tant internes qu'externes. On peut donc s'en servir dans l'écoulement du sang, causé par l'ouverture de quelques vaisseaux dans les premieres voies; dans le saignement de nez; dans les crachemens & vomissemens de sang; dans le flux des urines enfanglantées, & des hémorrhoides; dans toutes les pertes de sang qui arrivent aux femmes, en quelque temps qu'elles leur surviennent pendant leur grossesse, & après l'accouchement.

Enfin l'*alun* n'est pas moins efficace dans les hémorrhagies qui auroient été causées par un coup de feu, ou par quelque instrument tranchant, par quelque chute, ou quelque coup de tête violent; & dans celles même qui seroient la suite de quelques ulceres rongeurs & invétés.

La maniere dont agit l'*alun* est très-douce: on n'éprouve lorsqu'on en prend, d'autre changement dans le corps, que quelques maux de cœur légers: mais ils durent très-peu, & ne vont jamais jusqu'à faire vomir avec effort.

Quelques-uns prétendent qu'il est dangereux d'arrêter le sang par l'usage des astringens; préjugé d'autant plus mal fondé à l'égard de l'*alun*, qu'il est détruit par l'expérience. Ce remede n'entraîne jamais de suite fâcheuse, pourvu néanmoins que les vaisseaux aient été suffisamment désemplis, ou par les pertes, ou par les saignées; c'est au médecin à en décider. Le médecin ne l'emploiera jamais dans les hémorrhagies critiques, ni dans les fievres violentes: c'est pourquoi il est toujours nécessaire de consulter le médecin sur son usage.

Au reste, la maniere d'en user doit être variée, ainsi que le régime, selon les différens tempéramens, & les différentes hémorrhagies.

La dose est depuis trois grains jusqu'à un demi-gros, incorporé avec un peu de miel rosat. M. Maloüin a trouvé que le cinnabre joint à l'*alun*, faisoit réussir mieux ce remede, sur-tout lorsqu'il s'agit de calmer les nausées, &c. Ce médecin fait entrer un grain de cinnabre naturel dans chaque prise d'*alun*. Voyez sa *Chymie médicinale*. On donne l'*alun* dans les grandes hémorrhagies pressantes, de deux heures en deux heures, &

nuit & jour. Lorsque les hémorrhagies seront moins vives, on le donnera de trois ou de quatre heures en quatre heures, & le jour seulement, si la chose n'est pas pressante.

Lorsque la perte de sang sera arrêtée, ce qui arrive ordinairement après la huitième ou dixième prise, on diminuera insensiblement pendant un mois l'usage de l'alun.

Les femmes ont quelquefois des pertes de sang extraordinaires, ou sont sujettes à en évacuer tous les mois en telle abondance, qu'elles s'en trouvent considérablement affoiblies.

Dans la vue de modérer ces pertes sans les arrêter, on leur fera prendre le matin à jeun un demi-gros d'alun sept ou huit jours de suite avant le temps de l'évacuation; elles continueront cette pratique pendant cinq ou six mois, sans quoi elles courent risque de devenir sujettes aux pertes blanches, qui peuvent devenir d'autant plus dangereuses, qu'elles sont quelquefois suivies de skirrhes ou d'ulcères.

Deux observations générales doivent être rapportées à toutes les espèces de pertes de sang dont nous venons de parler; la première, c'est que lorsqu'il y a des insomnies pendant la perte, on doit joindre à celui de l'alun, celui des narcotiques, ou du moins des calmans: la seconde, c'est que les grandes hémorrhagies sont presque toujours suivies de dégoûts, d'altération, de lassitudes, d'inquiétudes & de douleurs de tête violentes, & de battemens des grosses artères; il faut aussi employer dans ces cas les calmans, & même les narcotiques, sur-tout lorsqu'il y a de l'insomnie. Voyez Helvetius, *Traité des maladies*.

On se sert extérieurement de l'alun dans les lotions astringentes; & il entre dans différens cosmétiques, & dans plusieurs compositions pour nettoyer les dents.

C'est un des principaux ingrédiens des teintures & des couleurs, qui pour être comme il le faut, ne peuvent s'en passer. Il sert à affermir la couleur sur l'étoffe, & il a en cette occasion le même usage que l'eau gommée & les huiles visqueuses; il dispose aussi les étoffes à prendre la couleur, & il lui donne plus de vivacité & de délicatesse comme on voit clairement dans la cochenille & la graine d'écarlate.

Cet effet de l'alun semble être dû à sa qualité astringente, par le moyen de laquelle il bride les particules les plus fines des couleurs, les retient ensemble, & les empêche de s'évaporer. C'est par-là aussi qu'il empêche le papier, qui a été long-temps dans l'eau alumineuse, de boire lorsqu'on écrit dessus. Voyez COULEUR, TEINTURE.

L'alun sucré ressemble beaucoup au sucre; c'est une composition d'alun ordinaire, d'eurose, & de blancs d'œufs cuits ensemble en consistance de pâte, à laquelle on donne ensuite la forme que l'on veut; étant refroidie, elle devient dure comme une pierre, on l'emploie en qualité de cosmétique.

L'alun brûlé, *alumen ustum*; c'est un alun calciné sur le feu, & qui par ce moyen devient plus blanc, plus léger, plus facile à pulvériser & caustique.

L'alun de plume, *alumen plumosum*, est une sorte de pierre minérale saline de différentes couleurs, ordinairement d'un blanc verdâtre, ressemblant au talc de Venise, excepté qu'au lieu d'écaillés elle a des filets ou fibres qui ressemblent à celles d'une plume, d'où lui vient son nom.

L'alun clarifie les liqueurs; un peu d'alun jetté dans de l'eau divine, la clarifie de façon, qu'on n'est pas obligé de la filtrer. L'alun clarifie aussi l'encre; on emploie l'alun dans les fabriques de sucre, pour la propriété qu'il a de clarifier: ceux qui font profession de dessaler de la morue, se servent aussi d'alun.

Les anatomistes & les naturalistes mettent un peu d'alun dans l'eau-de-vie blanche, dans laquelle ils conservent des animaux, &c. pour conserver les couleurs.

Il y en a qui s'imaginent que l'alun a la secrète propriété d'appaier les douleurs de rhumatismes, lorsqu'on le porte sur soi: quelques personnes sujettes aux rhumatismes, croient s'en garantir, en portant dans leur poche, ou dans leur gousset, un morceau d'alun.

Alun purifié: on purifie l'alun comme la plupart des autres sels, par la dissolution, la filtration, & la cristallisation. On prend de l'alun de Rome, on le fait fondre dans de l'eau bouillante, après l'avoir concassé; on filtre la dissolution; on en fait évaporer une partie, & on le porte dans un lieu frais, où l'alun se forme en cristaux, qu'on retire de

l'eau, & qu'on fait sécher; c'est l'*alun purifié*.

Alun teint de Mynsicht. Il y a eu dans le siècle passé une préparation d'*alun* en grande réputation: Mynsicht, qui étoit un grand médecin d'Allemagne, en fut l'auteur. Pour purifier l'*alun*, il en faisoit fondre deux onces dans de l'eau de chardon-bénit; il y ajoutoit une once de sang-de-dragon en poudre tamisée; le tout ayant bouilli ensemble jusqu'à ce que l'*alun* fût dissous, il filtoit la dissolution, & la mettoit à crysteralliser: il avoit par ce moyen un *alun* teint en rouge.

M. Helvetius qui a remis en France, comme il est encore en Allemagne, l'usage de l'*alun* pris en grande dose, faisoit par le feu ce que Mynsicht faisoit par l'eau; c'est-à-dire, pour parler le langage de chymie, Mynsicht employoit, pour purifier l'*alun*, la voie humide, & M. Helvetius se servoit de la voie sèche. M. Helvetius faisoit fondre l'*alun* dans une cuiller de fer sur le feu avec le sang-de-dragon en poudre; il les méloit bien ensemble, & après avoir retiré du feu la masse molle, il en formoit des pilules de la grosseur des pois ronds: il faut que plusieurs personnes se mettent à faire promptement ces pilules, parce que la masse se durcit en refroidissant. Voyez MINES. (*Travaux des mines d'alun*.)

* ALUNER, v. act. c'est une opération de teinturier: toutes les étoffes qu'on veut teindre en cramoisi doivent être *alunées*. Ainsi *aluner*, c'est ou faire tremper dans l'alun, ou mettre au bain d'alun. Voyez TEINTURE.

ALVOR, (*Géogr.*) comté du royaume d'Algarve en Portugal, aux environs de Portimao & de Lagos. Le roi Pierre II en fit présent à François de Tavora; ce comté n'est pas fort considérable. (*C. A.*)

* ALUS, désert d'Arabie, où les Israélites camperent le dixième jour.

* *ALYPUM* ou *FRUTEX TERRIBILIS*, (*Hist. nat.*) arbruste qui s'élève à environ une coudée; sa racine est couverte d'une écorce noirâtre, sa longueur est de quatre à cinq ponces, & sa grosseur de près d'un pouce de diamètre en son collet; elle est garnie, ou plutôt partagée en trois ou quatre grosses fibres; ses branches sont couvertes d'une petite pellicule d'une couleur de rouge brun, déliées & cassantes; ses feuilles placées sans ordre, tantôt par

bouquets, tantôt isolées, quelquefois accompagnées à leurs aisselles d'autres petites feuilles, sont de différentes figures: les unes ressemblent aux feuilles du myrte; les autres s'élargissent vers le bout, ou sont en trident, ou n'ont qu'une pointe. Les plus grandes ont environ un pouce de longueur, sur trois ou quatre lignes de largeur, & sont épaisses & d'un verd éclatant. Chaque branche porte une seule fleur, quelquefois deux, mais rarement: ces fleurs sont d'un beau violet, & ont environ un pouce de diamètre; elles sont composées de demi-fleurons, & de leur milieu s'élèvent quelques étamines blanches, avec un petit sommet noirâtre. Ces fleurons finissent en trois pointes, & n'ont qu'environ trois lignes de long, sur une ligne de large: chaque demi-fleuron porte son embryon, qui, quand la fleur est passée, devient une semence garnie d'une espèce d'aigrette. Toute la fleur est soutenue par un calice composé de feuilles disposées en écailles, chacune desquelles n'a que deux ou trois lignes de long sur une ligne de large.

On lit dans Clusius, que les charlatans de l'Andalousie donnoient la décoction de cette plante pour les maladies vénériennes; d'autres gens de même caractère la substituent au séné: mais la violente action de ce remède, qui n'a pas été nommé pour rien *frutex terribilis*, fait souvent repentir de son usage & ceux qui l'ordonnent, & ceux à qui il est ordonné. *Mémoires de l'académie royale des sciences 1712.*

Cette plante a beaucoup d'amertume, son goût est aussi désagréable que celui du lauréele, & son amertume augmente beaucoup pendant six ans; on la trouve en plusieurs endroits du Languedoc: mais elle croît principalement en abondance sur le mont de Cete, dans cette province, auprès de Frontignan; c'est pour cette raison que les botanistes lui ont donné le nom d'*alypon montis Ceti*. On trouve aussi l'*alypum* dans plusieurs endroits de Provence, sur-tout dans ceux qui sont voisins de la mer & situés au midi.

Elle est un violent cathartique, & ne purge pas avec moins de force la bile, le flegme, & les humeurs aqueuses, que le tithymale. Mais nous ne saurions trop répéter qu'on ne doit se servir d'un remède si violent qu'avec beaucoup de précaution. (N)

ALYSSOIDE, f. f. herbe dont la fleur est composée de quatre feuilles disposées en croix ; il sort du calice un pistil qui devient dans la suite un fruit presque elliptique gonflé, & assez gros ; ce fruit est partagé en deux loges par une cloison parallèle aux deux portions qu'elle divise, & il renferme des semences applaties, arrondies, & entourées par un limbe. Tournefort, *Inst. rei herb.* Voyez PLANTE.

ALYSSON, f. m. herbe dont les fleurs sont composées de quatre feuilles disposées en croix ; il sort du calice un pistil, qui devient dans la suite un fruit assez petit, relevé en bosse, & partagé en deux loges par une cloison qui est parallèle aux portions qu'elle divise : ce fruit renferme des semences arrondies. Tournefort, *Inst. rei herb.* Voyez PLANTE. (I)

ALYTARCHIE, f. f. dignité de l'alytarque, qui duroit quatre ans. Voyez ci-après ALYTARQUE.

ALYTARQUE, f. m. (*Hist. ancienne.*) magistrat qui dans les jeux commandoit aux mastigophores, ou porte-verges, & leur faisoit exécuter les ordres de l'agonothete. (G)

ALZAN, f. m. (*Manège.*) poil de cheval tirant sur le roux. Ce poil a plusieurs nuances qu'on désigne par plusieurs épithetes ; savoir, *alzan clair, alzan poil de vache, alzan bai, alzan vis, alzan obscur, alzan brûlé.* On dit proverbiallement *alzan brûlé, plutôt mort que lassé* ; ce qui veut dire que les chevaux de ce poil sont si vigoureux, qu'ils ne se lassent jamais. (V)

ALZNIA, (*Géogr.*) province d'Asie dans la grande Arménie, vers le fleuve du Tigre ; elle comprend neuf districts assez considérables, qui s'étendent le long du fleuve jusqu'à Karamut ou Diarbekir. (C. A.)

ALZYRE ou **ALEYRA**, (*Géogr.*) petite ville d'Espagne dans le royaume de Valence, au sud & à six lieues de la ville de Valence ; elle est dans une situation agréable, entre deux bras de la rivière du Xucar, non loin de son embouchure dans la Méditerranée : il y a deux ponts sur cette rivière, & un fauxbourg au-delà. Cette ville est assez jolie & fait un grand commerce en soie. *Long.* 17, 40 ; *lat.* 39, 20. (C. A.)

A M

AM, voyez HAMEÇON.

AM, (*Géogr.*) ville célèbre d'Arménie, où l'on comptoit cent mille maisons & jusqu'à mille temples ou mosquées ; elle fut prise par les Tartares en 1219, après un siège de douze jours. Elle est considérablement diminuée aujourd'hui : on croit que c'est *Ani*. (C. A.)

AMABILE, adj. pris adverbiallement, (*Musique.*) ce mot italien, à la tête d'une pièce de musique, indique qu'il faut l'exécuter d'un mouvement entre l'*andante* & l'*adagio*, en nourrissant les sons avec douceur, d'une façon aimable, si je puis m'exprimer ainsi. (F. D. C.)

AMABYR ou **AMVABYR**, f. m. ancien mot anglois, qui signifie le *prix de la virginité*. C'étoit un droit qui se payoit au seigneur dans quelques provinces d'Angleterre, par celui qui épousoit la fille d'un de ses vassaux. Voyez MARQUETTE. (H)

* **AMACACHES**, f. m. pl. peuples de l'Amérique méridionale dans le Brésil, aux environs de la contrée de Saint-Sébastien de Rio-Janeiro.

* **AMACORE** & **AMACURE**, rivière de l'Amérique méridionale qui arrose la Caribane, qui se jette dans la mer du nord.

§ **AMACUSA**, (*Géogr.*) île du Japon, dépendante de Fingo, & la plus considérable de ce royaume ; elle aboutit à celle d'Oyanau. Dans la carte de Kœmpffer, *Amacusa* est au sud-ouest de l'île de Kiuris ; elle a au nord la partie de cette île nommée *Sen*, & la ville d'Arima ; à l'ouest celle qu'on nomme *Satzuma*, l'île d'Amaxa entre deux ; à l'occident *Cataxima* & *Corique* ; au sud *Kamiaofiki*. Cette île forme comme trois péninsules. Sa longitude est sous le 159^e degré, entre les 31^d 30', & le 32^d de la latitude. (C. A.)

§ **AMADABAD**, (*Géogr.*) grande ville d'Asie, capitale du royaume de Guzurate, aux Indes orientales, dans l'empire du Mogol. Elle est au fond du golfe de Cambaye au nord-nord-ouest de Surate, & au sud-est de Chitor. Ses maisons sont bien bâties, & ses rues sont plantées d'arbres dont le feuillage garantit des ardeurs du soleil. On y voit une superbe mosquée, dont le dedans est orné à

ca mosaïque, & enrichi d'agates de diverses couleurs, qu'on tire des montagnes de Cambaye. Il y a un hôpital d'oiseaux, de singes, & d'autres animaux malades, administrés par des gentons, ainsi nommés parce que c'est une race particulière de moines Indiens, mais que Vosgien appelle les gentils pour parler le langage de l'écriture sainte. La garnison d'*Amadabad* est ordinairement composée de dix ou douze mille cavaliers, & de quelques éléphants. Le gouverneur prend le titre de Raja, c'est-à-dire, de prince.

Son commerce est d'étoffes de soie, de coton, pures ou mêlées de l'une & de l'autre, comme tulbandes, allégias, attelasses, baffetas & chilfes, brocards de drap d'or & d'argent, damas, fatins, taffetas, velours, alcatifs d'or, d'argent, de soie, & de laine; toiles de coton, blanches ou peintes, qui se font dans cette ville même, & qu'on transporte à Surate, à Cambaye, & à Boritschia. Le pays a de l'indigo, du sucre, des confitures, du cumin, du miel, de la laque, de l'opium, du borax, du gingembre, des mirobolans, du salpêtre, du sel ammoniac, de l'ambre gris, du musc, des diamans: ces trois dernières marchandises sont d'importation. C'est d'*Amadabad* ou *Amadabath*, que viennent toutes les toiles bleues qui passent en Perse, en Arabie, en Abyssinie, à la mer Rouge, à la côte de Mélinde, à Mosambique, à Madagascar, à Java, à Sumatra, à Macassar, aux Moluques.

Boritschia ou Brotchia, ville du royaume de Guzurate, à 12 lieues de Surate, a aussi des manufactures de toiles de coton. On en fait aussi à Bisantagar, à Pettan, à Brodera, à Goga, à Chin, Pour, Nariaath, Vasset, &c. Long. 90, 15; lat. 23. (C. A.)

§ AMADAN ou HEMEDAN, (Géogr.) ville d'Asie en Perse, dans l'Irac Agemi, entre Bagdad & Hispahan, à quatre-vingts lieues à-peu-près de l'une & de l'autre. C'est une des plus belles & des plus considérables villes de la Perse; elle est assise au pié d'une montagne d'où il sort une infinité de sources qui vont arroser le pays. Son terroir est fertile en bled & en riz, dont il fournit quelques provinces voisines. Cette place est fort importante pour le roi de Perse; il y a ordinairement un gouverneur & une bonne garnison. (C. A.)

* AMADES, f. f. pl. On appelle ainsi

dans le Blason, trois listes plates parallèles, dont chacune est large comme le tiers de la fasce; elles traversent l'écu dans la même situation, sans toucher aux bords d'un côté ni d'autre. (V)

§ AMADIE, (Géogr.) ville d'Asie dans le Curdistan, elle est située sur une haute montagne, à trente lieues nord de Mosul, & à seize sud-est de Gezire. Ses environs produisent une grande abondance de tabac & de noix de galle, dont le commerce ne se fait qu'à *Amadie* même. Il y a un bey qui commande toute la contrée. Long. 53, 30; lat. 36, 25. (C. A.)

* AMADIS, c'est le nom que les *cou-turieres en linge* donnent à une façon de manche ou de poignet, qui n'est guère d'usage qu'aux chemises de nuit. Les manches en *amadis* sont peu ouvertes; sont doublées de la même toile qu'elles sont faites, depuis le poignet jusqu'au-dessus de la fente ou ouverture de la manche; sont étroites & s'appliquent si exactement sur le bras, qu'elles ne bouffent point, & qu'à peine peuvent-elles se plisser. Les gens opulens les garnissent en-dessus de falbalas longs, ou de belle mouffeline, ou même de dentelle. Le poignet n'a qu'une petite manchette de deux ou trois doigts au plus. On donne encore le nom d'*amadis* aux manchettes dont les femmes en couche se couvrent les bras.

* AMADOU, f. m. espèce de meche noire qui se prépare en Allemagne avec une sorte de grands champignons ou d'excroissances qu'on trouve sur les vieux chênes, frênes, & sapins. On fait cuire ces excroissances dans de l'eau commune; on les sèche, on les bat; on leur donne ensuite une forte lessive de salpêtre; on les remet sécher au four, & l'*amadou* est fait. On fait de quel usage il est pour avoir promptement du feu, par le moyen de l'acier & de la pierre à fusil.

* AMAGER ou AMAG, île du Danemarck sur la mer Baltique, vis-à-vis de Copenhague, d'où l'on peut y passer sur un pont.

§ AMAGUANA, (Géogr.) nom de l'une des îles Lucayes dans l'Amérique septentrionale; elle est dans la mer du nord, au nord du détroit qui sépare l'île de Cuba & celle de Saint-Domingue. La carte de ces îles la nomme *Moyaguana*. (C. A.)

* AMAIA,

* **AMAIA, AMAJA, AMAGIA**, ville principale des Cantabres en Espagne, vers les confins des Asturies, à trois lieues de Villa-Diego, où l'on en voit encore les ruines.

AMAIGRI, adj. se dit d'une terre usée & dénuée des sels nécessaires à la production des végétaux. On doit y remédier en l'engraissant. Voyez ENGRAIS. (K)

AMAIGRIR, v. act. terme d'architecture. Voyez DÉAMAIGRIR.

* **AMAIGRIR**, rendre maigre. L'usage fréquent de certains alimens dessèche & amaigrît ; le travail l'a amaigri.

AMAIGRIR, v. n. il amaigrît tous les jours. Voyez MAIGREUR. (L)

* **AMAIGRIR**, en sculpture, se dit du changement qui survient dans une figure de terre ou de plâtre nouvellement faite, lorsqu'en se séchant ses parties se resserrent, diminuent de grosseur & deviennent moins nourries.

AMAIGRIR, v. a. en terme de charpentier constructeur de vaisseau, c'est rendre un bordage ou une pièce de bois moins épaisse. (Z)

AMAÏS, (Hist. d'Égypt.) Sésostris qui parcourut l'Asie & l'Afrique en vainqueur, confia la régence de ses états à son frere *Amaïs*, prince que ses inclinations pacifiques rendoient plus propre aux exercices de la paix qu'au tumulte du camp. Sésostris lui déféra une puissance illimitée, & n'exigea de lui que le serment de ne point porter le diadème, & de ne point attenter à la pudicité de sa femme & de ses concubines. L'ambition d'*Amaïs* le rendit bientôt parjure ; il prit la couronne & s'abandonna à la lubricité de ses penchans, en souillant, par un amour adultere, la couche du conquérant. Le bruit de sa révolte hâta le retour de Sésostris, qui, trompé par une feinte soumission, ne vit dans un frere coupable qu'un sujet désobéissant. *Amaïs* habile à dissimuler, méditoit l'horreur d'un fratricide ; il invite à une fête le roi, la reine & leurs enfans : la profusion des vins provoqua les convives au sommeil. *Amaïs* profitant de cet assoupissement passager pour mettre le feu à la maison du banquet, Sésostris se sauve à travers les flammes : on raconte qu'il étendit deux de ses enfans sur le bois enflammé, & qu'il s'en

Tome II.

fit une planche pour se soustraire au flamme, avec le reste de sa famille. *Amaïs*, pour se dérober aux fureurs d'une juste vengeance, fut mendier un asyle dans la Grece. On prétend que c'est le même que Danaüs, qui en effet fut chassé de l'Égypte dans le même temps. (T-N.)

AMAL, (Géogr.) ville de Suede, sur le Wener, dans la province de Daland. Elle n'existe que depuis l'an 1640, & elle tient à la diete du royaume, la 88^e place dans l'ordre des villes. Son commerce qui est très-considérable, consiste en goudron, en planches & en bois de charpente. (D. G.)

AMALARIC, (Hist. des Goths.) fils légitime d'Alaric II, étoit encore au berceau lorsque la mort lui enleva son pere. Son enfance l'exclut du trône ; & ce fut son frere, né d'une concubine, qui fut armé du pouvoir suprême. Les peuples obéissoient à regret à un prince flétri par la prostitution de sa mere. Théodoric, grand-pere maternel d'*Amalaric*, profita de la disposition des esprits pour rétablir son petit-fils dans l'héritage de son pere. L'usurpateur abandonné de ceux qui l'avoient proclamé, rentra dans l'obscurité de la vie privée. Le jeune roi n'eut que l'ombre du pouvoir ; ce fut Théodoric qui en eut toute la réalité. Cet eunuque habile eut besoin de toute sa dextérité pour se maintenir contre l'ambitieux Clovis qui aspirait à régner sans rivaux dans les Gaules. Ce prince ennemi secret des Visigots, & souvent leur vainqueur, en auroit détruit la domination, s'il n'eût été arrêté par les prieres de sa fille Clotilde, qu'il avoit donnée en mariage au jeune *Amalaric*. Cette princesse fut mal récompensée de son attachement pour son ingrat époux ; la diversité de religion fut le germe de leurs divisions domestiques. L'un avoit embrassé les erreurs de l'arianisme, & l'autre, élevée dans la religion de ses peres, avoit persévéré dans la pureté de la foi. *Amalaric*, tyran des consciences, lui fit essuyer toutes sortes d'outrages pour la résoudre à l'apostasie ; & il éloigna de son lit une épouse qu'il regardoit comme l'ennemie de son dieu & de son culte. Ses duretés & ses mépris épuiserent la patience de la princesse qui envoya à Childebart un linge teint du sang sorti de ses plaies. Cette querelle domestique fut le signal d'une guerre sanglante ; on en vint aux

K k

Le roi Amalric fut enveloppé dans le carnage. D'autres rapportent qu'il étoit prêt à s'embarquer pour l'Espagne, lorsqu'il s'aperçut qu'il avoit oublié ses pierreries dans Barcelonne ; il y retourne, & lorsqu'il voulut en sortir avec ses trésors, ses soldats le dépouillerent. Il voulut se réfugier dans une église ; mais lorsqu'il étoit prêt d'y entrer, il fut tué d'un coup de javelot l'an 526, après un règne de cinq ans. Ses sujets se retirèrent en Espagne avec leurs femmes & leurs enfans. Tout le pays qu'ils avoient occupé fut partagé entre les Francs & les Goths. (T. IV.)

AMALAZONTE, (*Hist. des Goths. Hist. d'Italie.*) étoit fille de Théodoric, roi des Goths en Italie, qui envoya en Mésie, lui chercher un époux, & le choix tomba sur Eucaric qui étoit comme elle de l'illustre famille des Amales. Athalaric fut le fruit de cette union. Après la mort prématurée de son époux, elle gouverna l'état pendant la minorité de son fils ; & tant qu'elle fut chargée de l'administration des affaires, l'Italie n'éprouva ni troubles ni revers. L'empire des Ostrogoths eût été détruit aussi-tôt que formé, si des mains aussi habiles n'en eussent dirigé les rênes. La lettre qu'elle écrivit à l'empereur Justinien, est un monument qui atteste que les rois Ostrogoths vouloient bien reconnoître dans les empereurs d'orient une supériorité de rang, mais non pas une supériorité de juridiction. Les Ostrogoths, comme tous les peuples brigands, dont la guerre étoit le métier & l'unique ressource, ne plaçoient jamais une femme sur le trône, parce qu'ils n'avoient besoin d'un roi que pour marcher à leur tête. Mais quoique les femmes fussent exclues de la puissance souveraine, la loi les autorisoit à gouverner sous le nom d'un prince : ainsi on ne leur refusoit que le titre, & on leur laissoit l'exercice de la puissance. Ce fut en vertu de cette loi qu'*Amalazonte* prit la tutelle de son fils sans exciter aucun murmure ; & elle fut obéie comme si la plénitude & la racine du pouvoir souverain eussent résidé dans elle. Sa dextérité dans les négociations, son discernement dans le choix de ses agens, lui assignent un rang distingué parmi ceux qui se sont montrés dignes de gouverner. La mort lui enleva son fils âgé de dix-huit ans. Ce coup, qui devoit la faire

revenir dans l'obscurité de la vie privée, ne fit qu'étendre les vœux de son ambition. Trop fière pour s'abaisser à fléchir sous un maître, elle ne put consentir à renoncer au plaisir de commander. On a vu des princes fatigués du poids des affaires se dépouiller de la pourpre, pour se livrer à l'ennuyeuse uniformité de la vie privée ; mais il est peu d'exemples de femmes qui aient abdiqué la couronne sur leur déclin. Quand l'âge les prive des moyens de plaire, elles deviennent plus sensibles au plaisir de commander.

Amalazonte crut éluder la rigueur de la loi qui l'excluoit du trône, en y faisant asseoir un prince avec elle. Les peuples barbares ont poussé le plus loin la délicatesse sur les alliances ; un prince Goth ou un Vandale eût cru s'avilir en épousant une femme qui n'eût point été du sang des rois. *Amalazonte* respecta cet usage, en faisant entrer Théodat dans son lit. La politique lui dictoit un autre choix ; mais les barbares ont plus d'orgueil que d'ambition. Théodat promit à son épouse de se contenter du titre & des décorations de la royauté, & de lui abandonner l'administration des affaires. Mais trop ambitieux pour n'être pas infidèle à ses promesses, il exigea d'elle une obéissance sans réplique. L'habitude du commandement rendit à cette princesse sa dégradation plus amère & plus douloureuse ; elle éclata en reproches insultans contre son époux parjure. Théodat affermi sur le trône fut importuné de ces plaintes qu'il favoit mériter ; & ce fut pour ne pas les entendre, qu'il la relégua dans un isle du lac Bolsene. Ce fut là qu'abandonnée des anciens adorateurs de la fortune, elle s'occupa des moyens de tirer vengeance du perfide auteur de ses maux. Justinien lui parut l'instrument le plus propre à l'exécution de ses desseins ; elle l'intéressa dans sa cause par l'éblouissante promesse de le rendre maître absolu de toute l'Italie. Son désintéressement donna un nouveau poids à ses sollicitations ; elle ne demanda pour récompense qu'un établissement convenable à la dignité de la fille & de la mere d'un roi. Justinien lui accorda plus qu'elle ne demandoit. *Amalazonte* approchoit du terme de ses vengeances, lorsque les éclats d'une joie imprudente laisserent appercevoir la cause qui les faisoit naître. Théodat instruit par la voix publique, prévint l'exécution de

ses complots, & ordonna de la faire mourir. Cette princesse, plus admirée que chérie, trouva des vengeurs après sa mort; les Ostrogoths, qui respectoient en elle le sang du fondateur de leur empire, se rangerent du parti de Justinien qui poursuivoit la vengeance de sa mort; & cette défection facilita à ses généraux la conquête de l'Italie & de la Sicile. *Amalazonte* mourut l'an 535. (*T-N.*)

§ AMALFI, (*Géogr.*) ville ancienne d'Italie au royaume de Naples, dans la principauté citérieure. Elle est située sur la côte occidentale du golfe de Salerne, dans un lieu délicieux par sa beauté, sa fertilité & la délicatesse de ses fruits. Ce fut pendant quelques siècles, depuis l'an 600 jusqu'en 1006, un état indépendant, assez considérable, en forme de république. Son commerce étoit plus étendu alors qu'aujourd'hui. L'empereur Lothaire II l'emporta en 1133, avec le secours des galères que lui amenèrent les Pisans. La ville fut mise au pillage, & Lothaire ne voulut de tout le butin qu'un volume des *pandeètes du droit*, que l'on conserve à Florence, comme un monument précieux. Il y eut aussi en 1059 un concile; il y a même encore un archevêque. Cette ville fait partie des domaines de la couronne, & donne le titre de prince à la maison de Piccolomini. *Long.* 37, 70; *lat.* 40, 33. (*C. A.*)

AMALGAMATION, *s. f.* c'est en chymie l'action d'amalgamer, c'est-à-dire, de dissoudre ou d'incorporer un métal, spécialement l'or, avec le mercure. *V.* AMALGAME.

Cette opération est désignée chez les chymistes par les lettres *AAA*. *Voyez* A A A.

L'amalgamation se fait en fondant, ou du moins en chauffant le métal, & en y ajoutant alors une certaine proportion de mercure, en remuant les deux substances, qui par ce moyen s'incorporent ensemble. La trituration seule pourroit suffire pour faire cette dissolution, ou cet alliage du mercure avec les métaux: mais l'opération se fait mieux par la chaleur.

Tous les métaux, excepté le fer, s'unissent & s'amalgament plus ou moins facilement avec le mercure: mais l'or est celui de tous qui le fait le plus aisément; ensuite l'argent, puis le plomb & l'étain; le cuivre assez difficilement, & le fer point du tout. Il n'est cependant pas absolument impossi-

ble de le faire; il paroît que Becker en a connu les moyens. Le remède de M. Desbois, médecin de la faculté de Paris, est un alliage de fer & de mercure.

L'amalgamation de l'or se fait ordinairement en échauffant les lames ou feuilles d'or jusqu'à ce qu'elles soient rouges; après quoi on verse le mercure dessus, & on remue le mélange avec une petite baguette de fer jusqu'à ce qu'il commence à fumer; alors on le jette dans un vaisseau plein d'eau, où il se fige & devient maniable.

Cette sorte de calcination est fort en usage chez les orfèvres & les doreurs, qui par ce moyen rendent l'or fluide & ductile pour servir à leurs ouvrages.

Ce mélange ou *amalgame* étant mis sur un autre métal, par exemple sur le cuivre, & le tout étant mis ensuite sur le feu à évaporer, l'or reste seul sur la surface du cuivre; ce qui forme ce qu'on appelle *dorure*. *Voy.* DORURE

On peut enlever la noirceur de l'amalgame en le lavant avec de l'eau, & on peut en séparer une portion de mercure en l'exprimant à travers un linge; le reste étant évaporé dans un creuset, l'or reste sous la forme d'une poudre impalpable, & dans cet état, on l'appelle *chaux d'or*. *V. OR*. L'or retient environ trois fois son poids du mercure par l'amalgamation. (*M*)

AMALGAME, *s. m.* en chymie, est une combinaison ou un alliage du mercure avec quelqu'un des métaux. *V.* AMALGAMATION, MERCURE, MÉTAL. Ce mot est formé du grec *ἀμα*, *simul*, ensemble, & de *γαμειν*, *joindre*, joindre.

L'amalgame du mercure avec le plomb est une substance molle, friable, & de couleur d'argent. *Voyez* PLOMB.

Si on lave cet amalgame avec de l'eau bien claire & qui soit chaude, & qu'on le broie en même temps dans un mortier de verre, les impuretés du métal se mêleront avec l'eau; & si l'on change l'eau & qu'on répète la lotion plusieurs fois, le métal se purifiera de plus en plus. Un des plus grands secrets de la chymie, selon Boerhaave, c'est de trouver moyen d'avoir à la fin la liqueur aussi pure & aussi nette, que lorsqu'elle a été versée sur l'amalgame; ce qui pourroit fournir une méthode d'ennoblir les métaux,

ou de les retirer des métaux moins précieux. Voy. TRANSMUTATION, PIERRE PHILOSOPHALE, &c.

Certe maniere philosophique de purifier les métaux, peut s'appliquer à tous les métaux excepté au fer. V. AMALGAMATION.

Les *amalgames* s'amollissent par la chaleur, & au contraire se durcissent par le froid. Les métaux *amalgamés* avec le mercure, prennent une consistance molle & quelquefois presque fluide, selon la quantité du mercure qu'on y a employée.

On peut retirer les métaux du mercure & les remettre dans leur premier état par le moyen du feu. Le mercure est volatil, & cede bien plus aisément au feu que ne font les métaux; c'est pourquoi en mettant l'*amalgame* sur le feu, le mercure se dissipe & le métal reste divisé en petites parties, ce qui est l'effet du mercure qui a dissous le métal qui est ainsi réduit en poudre, qu'on nomme quelquefois *chaux*. V. CHAUX D'OR.

Si on veut ne pas perdre ainsi le mercure par l'évaporation, il faut faire l'opération dans des vaisseaux clos, dans une cornue avec son récipient, & y faire distiller le mercure comme on fait dans la révivification du mercure de son cinnabre.

Et pour avoir le métal dans son premier état, tel qu'il étoit avant que d'en faire l'*amalgame*, on prend la poudre ou la chaux du métal, qui reste après en avoir retiré le mercure, & on fait fondre ce reste dans un creuset.

L'*amalgame* est un moyen dont on se sert dans plusieurs pays pour tirer l'or & l'argent de leurs mines. On broie ces mines avec du mercure qui se charge de ce qu'elles ont de fin, c'est-à-dire, de ce qu'elles ont d'or ou d'argent, & qui ne se mêle point avec la terre, ni avec la pierre; de sorte que le mercure étant retiré de la mine par son propre poids & par la lotion qu'on fait de ce mercure dans de l'eau, on retire par la cornue le mercure qui laisse le métal qui étoit dans la mine. (M)

AMALGAMER, v. act. V. AMALGAME & AMALGAMATION.

AMALI, f. m. (*Hist. nat. botaniqu.*) genre de plante de la section des bidens, dans la famille des composées, ainsi nommée par les Brames, & assez bien gravée par van-

Rheede, *hortus Malabaricus*, vol. X, pag. 79, *planch. XL*. Jean Commelin dans ses notes sur cet ouvrage, l'appelle *Chrysanthemum indicum*, *uricæ folio*, *flore luteo*, *petalis bifidis*.

Cette plante est annuelle, & croît au Malabar dans les terres sablonneuses, où elle s'éleve à la hauteur de deux piés sous la forme d'un buisson assez clair ou peu épais, hémisphérique. Sa racine est blanche & fibreuse, sa tige est droite, cylindrique, de trois lignes de diamètre, & jette dès son origine des branches cylindriques, opposées en croix, lâches, écartées sous un angle de quarante-cinq degrés, noueuses, lisses, luisantes, vertes d'abord, à nœuds rouges, ensuite cendrées en vieillissant, à bois blanc, rempli de moëlle. Les feuilles sont opposées en croix, taillées en cœur très-allongé, à-peu-près comme celles de l'ortie, longues de deux à quatre pouces, une fois moins larges, très-minces, couvertes de poils rares & courts, qui leur donnent une légère rudesse, d'un verd foncé, relevées de trois nervures principales en dessous, bordées de chaque côté d'environ vingt dents triangulaires, assez égales, & portées sur un pédicule assez long, demi-cylindrique, plat en dessus, & très-foible, qui les laisse pendre en partie.

Chaque branche est terminée par deux têtes de fleurs jaunes, hémisphériques, de quatre lignes de longueur sur cinq de largeur, qui lorsque les fleurs sont épanouies, ont deux pouces de diamètre, & sont portées sur un pédicule fort mince de cette longueur, ou fort peu davantage. Chaque tête est une enveloppe de huit à dix feuilles triangulaires concaves, deux fois plus longues que larges, disposées en forme de calice sur un seul rang, qui embrassent autant de demi-fleurons à languette striée à deux & quelquefois trois dents, & à leur centre une trentaine de fleurons hermaphrodites, monopétales réguliers, à cinq dentelures, contenant cinq étamines cachées, réunies par leurs antheres, & un style fourchu en deux stigmates. Les demi-fleurons ont un pareil style fourchu sans étamines. Chaque fleuron & demi-fleuron porte sur un ovaire nu sans calice, & séparé par une écaille pointue. Cet ovaire en mûrissant devient une graine ovoïde, noirâtre, à quatre angles, une fois plus longue que large,

lisse, enveloppée d'un côté par une des écailles qui couvrent le réceptacle de l'enveloppe.

Qualités. Toutes les parties de cette plante ont une odeur aromatique, agréable, comparable à celle de la mangue avant sa maturité, excepté ses fleurs, qui n'ont aucune odeur. Ses feuilles ont une saveur âcre.

Usages. Le suc exprimé de ses feuilles se boit, mêlé avec celui du gingembre frais, dans les coliques venteuses.

Remarques. Par ces différens caractères, il est facile de voir que l'*amali* forme un genre de plante voisin de l'*eupatoriophalacron* dans la section des bidens. Une plante sauvage diffère de la même plante cultivée, ses feuilles sont plus petites & plus arrondies, ainsi que ses fruits qui sont aussi moins nombreux sur chaque grappe, & dont l'amertume, mêlée à un acide beaucoup plus violent, empêche d'en faire usage. Néanmoins on emploie ses autres parties comme on fait de l'*ambalum*; & on y reconnoît plus de vertus & d'efficacité. (M. ADANSON.)

* AMALTHÉE, f. f. c'est le nom de la chevre qui allaita Jupiter, & que ce dieu par reconnoissance plaça parmi les astres. Les Grecs ont fait d'une de ses cornes leur corne d'abondance. Voyez CHEVRE.

* AMAM, ville de la tribu de Juda. V. Josué, xv, 26.

AMAN, (*Hist. des Juifs.*) fils d'Amadath, & favori d'Assuérus qui l'éleva au-dessus de tous les princes de sa cour, s'enorgueillit tellement de la faveur du roi, qu'il se fit rendre des honneurs qui alloient jusqu'à l'adoration; & le roi de Perse qui le savoit, avoit la foiblesse de le souffrir. Tout le monde fléchissoit le genou devant le superbe Aman; le juif Mardochée étoit le seul qui refusât de ramper servilement devant lui, sans néanmoins manquer de respect à l'ami du prince. Aman en fut choqué, & résolut de perdre Mardochée avec tous les juifs; il surprit au roi un ordre pour les exterminer. Le jour de cette sanglante exécution n'étoit pas encore arrivé; Aman voulut le prévenir pour Mardochée. Il fit élever une potence, & alloit demander à Assuérus qu'il lui fût permis de faire pendre ce juif insolent; lorsque le roi, qui venoit d'être informé que cet homme avoit autrefois découvert une conspiration tramée contre lui, voyant entrer son favori,

lui dit: « Aman, que peut-on faire à un homme que le roi desire de combler d'honneurs? » Aman croyant parler pour lui-même, répondit à Assuérus qu'il falloit revêtir cet homme des habits royaux, lui mettre le diadème royal sur la tête, le faire monter sur le cheval du roi, & ordonner au premier des grands de la cour de le conduire en triomphe par la ville, en criant: *C'est ainsi que sera honoré celui que le roi veut honorer.* Assuérus lui dit: « allez, & faites vous-même ce que vous venez de dire envers le juif Mardochée, qui a découvert une conspiration contre ma personne, & qui n'en a point été récompensé ». Aman fut contraint d'obéir. Esther saisit cette occasion de défabuser Assuérus des calomnies qu'on lui avoit faites contre les juifs. Le roi reconnut l'imposture d'Aman, ordonna qu'il fût attaché à la potence qu'il avoit fait dresser pour Mardochée, & donna un édit en faveur des juifs, qui révoquoit le premier.

AMAN, (*Géogr.*) Voyez SAMA.

* AMAN, port du royaume de Maroc sur la côte de l'océan Atlantique, entre le cap Ger & celui de Canthin.

* AMANA, île de l'Amérique septentrionale, & une des Lucayes.

AMANA, (*Géog.*) montagnes de Syrie au nord de la terre de Judée. On dit que les rivières de Damas, Abana & Parphar sortent de cette montagne. (C. A.)

* AMANAS, îles turques au nord de l'île espagnole dans l'Amérique; ce sont les plus orientales.

* AMANBLUCÉE, f. f. toile de coton qui vient du Levant par la voie d'Alep.

* AMANCE, bourg de France en Lorraine sur l'Amance, ruisseau. Long. 23, 57, 9; lat. 48, 45, 5.

* AMAND (SAINT-), ville des Pays-Bas dans le comté de Flandre, sur la Scarpe. Long. 21, 5, 42; lat. 50, 27, 12.

* AMAND (SAINT-), ville de France dans le Bourbonnois, sur le Cher & les confins du Berri. Long. 20; lat. 46, 32.

* AMAND (SAINT-), petite ville de France dans le Gatinois, au diocèse d'Auxerre.

AMANDE, f. f. semence renfermée dans une écorce dure & ligneuse. Le composé de ces deux parties est appelé *noyau*. Voyez NOYAU. (I)

Les *amandes* sont *douces* ou *ameres*. Les *amandes douces* passent pour être nourrissantes : mais elles sont de difficile digestion , lorsqu'on en mange trop. On en fait avec le sucre différentes sortes de préparations , comme des masepains , des macarons ; on en tire l'orgeat , & une huile fort en usage en médecine. Elle est excellente dans les maladies des poumons , la toux , les aigreurs d'estomac , l'asthme & la pleurésie. Sa qualité adoucissante & émolliente la rend d'un usage admirable dans la pierre de la vessie , dans la gravelle , dans toutes les maladies des reins & de la vessie. Elle corrige les sels âcres & irritans qui se trouvent dans l'estomac & les intestins ; elle est bonne pour la colique & la constipation. On en donne aux femmes enceintes quelque temps avant qu'elles accouchent. Elle abat les tranchées des enfans qu'elle purge , si on la mêle avec quelque sirop convenable.

L'*amande douce* contient beaucoup d'huile , peu de sel & de flegme.

L'*amande amere* contient beaucoup d'huile , plus de sel que l'*amande douce* , peu de flegme ; c'est pourquoi l'*huile d'amandes ameres* se conserve plus long-temps , sans se rancir , que l'*huile d'amandes douces*. On emploie les *amandes ameres* extérieurement , pour nettoyer & embellir la peau ; l'huile qu'on en tire est bonne pour la surdité , elle entre souvent dans les linimens anodins. L'*huile d'amandes ameres* employée extérieurement est bonne pour les duretés des nerfs , pour effacer les taches de la peau , & pour dissiper la dureté du ventre des enfans. Selon quelques-uns , l'esprit-de-vin tartarisé empêche les *huiles d'amandes douces* & d'*amandes ameres* de devenir rances.

Les *amandes douces* procurent le sommeil , & augmentent la sécrétion de la semence : les unes & les autres conviennent en tout temps , à tout âge , & à toutes sortes de tempéramens , pourvu qu'on en use modérément.

On exprime des *amandes douces* pilées & délayées dans l'eau , un lait que l'on fait boire aux gens maigres ou hédiques , aux pleurétiques , & qui leur fait un bien évident ; parce que ce lait contient beaucoup de parties huileuses balsamiques , propres à nourrir & rétablir les parties solides , à modérer le mou-

vement impétueux des humeurs & à adoucir leur âcreté.

La différence du goût entre les *amandes douces* & les *ameres* , vient de ce que dans les *douces* il se trouve moins de sel , & que ce sel est parfaitement lié & retenu par des parties rameuses , de sorte qu'il ne peut faire qu'une impression très-légère sur la langue. Les *ameres* au contraire contiennent plus de sel âcre , & qui n'étant qu'à demi embarrassé par des parties huileuses , excite une sensation plus forte & plus désagréable.

L'*huile d'amandes douces* tirée sans feu est la meilleure ; elle soulage dans les douleurs , les spasmes & les convulsions.* (N)

* Pour faire l'*huile d'amandes douces* , choisissez-les ; jetez-les dans l'eau chaude ; ôtez-en la peau ; essuyez avec un linge. Pilez dans un mortier ; mettez la pâte dans un sac de canevas , & le sac sous une presse , & vous aurez de l'huile sans feu.

Vous aurez de la même manière l'*huile d'amandes ameres* ; vous observerez seulement de mettre la pâte chaude dans le sachet de canevas.

Vous confirez les *amandes vertes* , comme les abricots. Voyez ABRICOT. C'est encore la même méthode qu'il faut suivre pour les mettre en compote.

Si vous prenez pour deux livres d'*amandes* , une livre ou cinq quarterons de sucre ; que vous le fassiez cuire à la plume ; que vous y jetiez vos *amandes* ; que vous remuiez bien , pour les empêcher de prendre au fond ; que vous continuiez jusqu'à ce qu'il n'y ait plus de sucre ; que vous les mettiez ensuite sur un petit feu ; que vous les y teniez jusqu'à ce qu'elles petent ; que vous les remettiez dans la poêle , & les y teniez couvertes jusqu'à ce qu'elles soient essuyées : vous aurez des *amandes à la praline grises*.

Si quand vos *amandes* ont pris sucre , vous les laissez égoutter dans un poëlon , & qu'à cette égoutture vous ajoutiez un peu d'eau , de cochenille , d'alun & de crème de tartre ; que vous fassiez bien cuire le tout , & que vous y jetiez vos *amandes* , vous les aurez *pralines rouges*.

Si vous vous contentez de les faire cuire dans du sucre préparé à cassé , vous les aurez blanches.

Prenez du sucre en poudre, du blanc d'œuf, de la fleur d'orange, faites-en une glace; roulez-y vos amandes pelées; faites-leur prendre cette glace: dressez-les sur un papier; mettez-les sur ce papier sécher à petit feu dans un four, & vous aurez des amandes glacées.

Si après avoir échaudé & pelé vos amandes, vous les jetez dans du blanc d'œuf, & de là dans du sucre en poudre; si vous les glacez ensuite, recommençant de les remettre dans le blanc d'œuf, de là dans le sucre en poudre, & de les glacer jusqu'à ce qu'elles soient assez grosses; vous aurez des amandes soufflées.

AMANDE, (*Comm.*) fruit très-dur & extrêmement amer, qui sert de basse monnaie aux Indes orientales, principalement où les cauris des Maldives n'ont point cours. Voyez CAURIS.

Ces amandes croissent & sont très-communes dans la Caramanie déserte; on les envoie premièrement à Ormus, île du golfe Persique, & d'Ormus elles passent dans une grande partie des Indes. La valeur de ces amandes va assez communément jusqu'à quarante cinq à cinquante pour un pacha, petite monnaie de cuivre d'une valeur variable, de six à sept deniers de France.

AMANDE, en terme de fourbisseur, est cette partie de la branche d'une garde d'épée qui en occupe le milieu, de figure un peu ovale comme la poignée, & enrichie de divers ornemens.

* AMANDÉ, f. m. c'est une boisson qui se fait de la manière suivante. Pelez des amandes douces; faites bouillir légèrement dans de l'eau une demi-poignée d'orge mondé; jetez cette eau; faites bouillir votre orge une seconde fois, jusqu'à ce qu'il commence à crever; retirez la décoction; passez le tout par un linge; pilez vos amandes; à mesure qu'elles se mettent en pâte, délayez cette pâte avec la décoction d'orge. Vous aurez un lait dans lequel vous dissoudrez du sucre; ajoutez-y un peu de fleur d'orange, & vous aurez une boisson agréable au goût, rafraîchissante, somnifère & nourrissante. Voyez AMANDIER.

AMANDEMENT, f. m. (*Agric.*) c'est l'action d'amander une terre. Voyez AMANDER. (K)

AMANDER, v. a. (*Agriculture.*) c'est améliorer une terre maigre & usée en y répandant de bon fumier, ou d'autres engrais convenables à sa nature. Il y a plusieurs sortes d'amandemens, tels que les fumiers, les terres, les cendres, les excréments des animaux; les curures des marres, des étangs, & les boues des rues. Voyez ENGRAIS. (K)

§ AMANDIER, (*Botanique.*) en latin, *amygdalus*, en anglois *almond-tree*, en allemand *mandelbaum*.

Caractère générique.

Le calice est un tube monopétale divisé en cinq segmens obtus. La fleur consiste en cinq pétales creusées en cuilleron. L'embryon devient un fruit ovale & comprimé: c'est un brou peu épais dont l'écorce est légèrement velue, & qui est divisé par un fillon longitudinal: le brou recouvre un noyau ovale & comprimé, moins rustiqué que le noyau de pêche & qui contient une amande.

Especies.

1. *Amandier* à feuilles dentées, dont les pétales des fleurs dépassent le calice.

Amandier commun.

Amygdalus foliis serratis petalis florum emarginatis. Mill.

Common manured almond-tree.

2. *Amandier* à feuilles crénelées dont les pétales ne dépassent presque pas les segmens du calice.

Amygdalus foliis marginibus crenatis, corollis calice vix longioribus. Mill.

The tender shelled almond commonly called jordan almond.

3. *Amandier* à feuilles lancéolées & entières, argentées, presque perennes, à pédicule court.

Amygdalus foliis lanceolatis, integerrimis, argenteis, quasi perennantibus, petiolo brevioribus. Hort. Col.

Almond-tree with spear shaped silvery leaves.

4. *Amandier* à feuilles dentées qui s'étrécissent par le bas.

Amygdalus foliis serratis, basi attenuatis. Hort. Col.

Dwarf almond-tree.

Variétés.

1. *Amandier* à noyau tendre & amande amère.

2. *Amandier* à petit fruit & noyau tendre. Amande fultane.

3. *Amandier* à gros fruit dont l'amande est douce.

4. *Amandier* à gros fruit dont l'amande est amere.

5. *Amandier* à fruit amer.

6. *Amandier* pêcher.

7. *Amandier* à feuilles panachées de blanc.

8. *Amandier* à feuilles panachées de jaune.

9. *Amandier* à fleurs blanches.

La méthode de préparer la germination des amandes & le soin qu'il faut apporter en les plantant, sont les mêmes que pour les châtaignes. Voyez l'article CHATAIGNIER.

L'*amandier* n°. 1, se multiplie par ses amandes. Il faut, si c'est en pépinière, les planter dans des rangées distantes de deux piés & demi, & à un pié & demi les unes des autres dans le sens des rangées. On doit aussi avoir attention que leur partie supérieure soit couverte au moins d'un pouce. Avec ces précautions, si la terre est convenable, dès le mois de septembre de la même année, on aura des sujets propres à recevoir les écussons de certains pêchers & abricotiers & des plus estimables variétés d'*amandier*.

L'abricot de Nancy reprend très-bien sur *amandier*. Ce sujet convient particulièrement aux pêches lisses. Il est en général préférable aux pruniers pour toutes les especes de pêcher dans les terres légères & profondes,

M. Duhamel assure que l'*amandier* réussit même dans les terres fortes, pourvu qu'elles soient profondes. Mon expérience est contraire à la sienne. J'ai dans une terre compacte un *amandier* dont l'écorce est ridée, les bourgeons maigres & noirs, & qui n'a jamais fleuri quoiqu'il ait déjà onze ans. J'en ai d'autres qui ne font pas plus de progrès dans une terre légère, substantielle & profonde, mais qui tient de la nature des terres blanches: au reste notre climat peut contribuer à ce mauvais succès. Je n'y puis élever d'*amandiers* que dans des terres pierreuses & à l'abri des mauvais vents. Il n'y a même que ceux greffés sur prunier qui fleurissent bien. Ils me réussissent aussi en espaliers.

Il faut transplanter les *amandiers* quand ils sont jeunes, autrement ils auroient trop à souffrir du retranchement des fortes racines.

Les plus précieuses variétés pour leur fruit

sont l'*amandier* à coque tendre qui est notre n° 2, & l'*amandier* à gros fruit doux. Les amandes ameres sont de peu d'usage, cependant il est bon d'avoir un ou deux arbres de cette espece.

Les pétales des *amandiers* sont fort courts en général; ceux du n°. 2 dépassent à peine les segmens du calice. Mais ceux du n° 1 & de l'*amandier* à gros fruit, sont fort grands & fort larges: ces deux dernières especes doivent donc être employées de préférence dans les bosquets du commencement du printemps où ils forment une décoration très-riante, sur-tout si on les entremêle d'*amandiers* à fleurs blanches. Dans cette saison où la nature a déjà émaillé les tapis verts, elle n'a point encore pris soin de la parure des grands arbres, & si alors l'*amandier* a quelques concurrens, du moins il n'en est aucun qu'il n'efface par l'aménité & le nombre de ses fleurs.

L'*amandier* n° 3 s'appelle aussi *amandier* à feuilles luisantes, à feuilles satinées, à feuilles argentées; *amandier* d'Egypte. Il a été envoyé d'Alep. Il ne paroît pas que ce soit un grand arbre. Ses feuilles singulieres, qu'il ne quitte que fort tard, le rendent très-propre à orner les bosquets d'été & d'automne. Il s'écussonne sur l'*amandier* commun, mais il faut, pour bien faire, que ce soit un sujet de l'année, & l'écusson veut être levé & appliqué avec beaucoup de dextérité,

Les variétés à feuilles panachées sont très-jolies, mais un peu délicates: elles se multiplient de la même maniere que l'espece précédente, & s'emploient également pour la décoration des bosquets d'été.

L'espece n° 4 est un très-petit arbusse qui s'éleve au plus à la hauteur de cinq piés: on l'appelle *amandier nain des Indes*; les fleurs purpurines dont il se couvre à la fin d'avril le rendent très-propre à garnir les devans des massifs dans les bosquets de ce mois. Ses amandes sont mangeables, mais fort petites. Les rejets abondans qu'il fournit de son pié, le reproduisent naturellement. Il faut le planter en automne.

L'*amandier* pêcher paroît être provenu d'un *amandier* fécondé par un pêcher. Il porte des fruits différens sur le même individu; les uns ne sont qu'un noyau couvert d'un brou peu épais, les autres ont une chair épaisse & succulente,

succulente, mais amere & ne sont bons qu'en compote.

L'usage que l'on fait des amandes est connu de tout le monde : nous n'entrerons donc dans aucun détail à cet égard. (*M. le baron de Tschoudy.*)

AMANDOURI, sorte de coton qui vient d'Alexandrie par la voie de Marseille.

* AMANGUCI, ville d'Asie dans l'isle de Nyphon, sur la côte occidentale de Jaymayoti, où elle a un port.

AMANSES, s. f. plur. (*Chymie.*) mot barbare & factice, dont certains alchymistes fantasques se servent pour dire *pierres précieuses contrefaites*, ou *pierres artificielles*, ou *factices*. Voyez PIERRE. (*M*)

* AMANT, AMOUREUX, adject. (*Gramm.*) Il suffit d'aimer pour être *amoureux* ; il faut témoigner qu'on aime pour être *amant*. On est *amoureux* de celle dont la beauté touche le cœur, on est *amant* de celle dont on attend du retour. On est souvent *amoureux* sans oser paroître *amant* ; & quelquefois on se déclare *amant* sans être *amoureux*. *Amoureux* désigne encore une qualité relative au tempérament, un penchant dont le terme *amant* ne réveille point l'idée. On ne peut empêcher un homme d'être *amoureux* ; il ne prend guere le titre d'*amant*, qu'on ne le lui permette. Voyez les *Synon.* de M. l'abbé Girard.

AMANTHEA, ville de Calabre sur la Méditerranée, vers le cap de Suraro.

* AMANUS, s. m. (*Mythol.*) dieu des anciens Perses. C'étoit à ce qu'on croit, ou le soleil, ou le feu perpétuel qui en étoit une image. Tous les jours les mages alloient dans son temple chanter leurs hymnes pendant une heure devant le feu sacré, tenant de la verveine en main, & la tête couronnée de tiarres dont les bandelettes leur tomboient sur les joues.

* AMAPAIA, province de l'Amérique méridionale, dans la nouvelle Andalousie, près de l'Orénoque.

AMARACINON. L'*amaracinon* étoit un onguent précieux, préparé avec des huiles essentielles & des substances aromatiques. Il n'est plus usité. L'auteur de cet onguent, ou, pour mieux dire, de ce baume précieux, lui a donné le nom d'*amaracinon*, vraisemblablement à cause de l'huile essentielle de

marjolaine qui en faisoit la base, ou qui du moins y entroit ; car *amaracinon* paroît venir d'*amaracus*, marjolaine. (*N*)

§ AMARANTE, (*L'ordre de l'*) ordre de chevalerie institué en Suede par la reine *Christine* en 1653.

Ce qui en occasionna l'origine, fut une fête qui se faisoit chaque année en Suede, nommée *Wirtschaft*, c'est-à-dire, *divertissement de l'hôtellerie* ; il consistoit en repas, bals & mascarades, qui duroient toute la nuit. Ce nom déplut à la reine qui le trouvoit trop commun, elle le changea en celui de *fête des dieux*, & prit le nom d'*Amarante*, qui signifie *immortelle* : elle invita seize seigneurs & autant de dames qui se déguisèrent en pâtres & en nymphes.

La reine, sous le nom d'*Amarante*, étoit vêtue d'une riche étoffe couverte de diamans ; il y eut des illuminations, un souper somptueux, la princesse étoit servie par les nymphes & les pâtres ; les danses suivirent le repas. A la fin de la fête, elle quitta tout-à-coup sa robe & ordonna que les diamans fussent distribués aux trente-deux masques.

En mémoire d'une fête si galante, elle institua, l'*ordre de la chevalerie d'Amarante*, pour en conserver le souvenir.

La marque étoit une médaille ovale d'or émaillée de rouge au milieu, où se trouvoit un *A* & un *V* en chiffre avec une couronne de laurier dessus, le tout en diamans : & pour devise à l'entour *dolce nella memoria* ; le souvenir en est agréable.

Cette médaille étoit attachée à un ruban couleur de feu & se portoit au cou.

L'ordre de l'*Amarante* fut éteint avant la mort de la reine *Christine* ; cette princesse mourut à Rome en 1689, âgée de 63 ans. (*G. D. L. T.*)

* AMARANTES, s. m. pl. anciens peuples de la Colchide ; ils habitoient à la source du Phaxe, sur une montagne du nom d'*Amarante*.

AMARANTHE, s. f. (*Bot. & Jard.*) *amaranthus*, herbe dont les fleurs sont composées de plusieurs feuilles disposées en rose ; du milieu de ces fleurs il s'éleve un pistil, qui devient dans la suite un fruit en forme de boîte presque ronde ou ovale, qui se divise transversalement en deux pieces, & qui renferme des semences qui sont pour l'or-

dinaire arrondies. Tournefort, *Inst. rei herb.*
Voyez PLANTE. (I)

La fleur de l'*amarante*, qui ressemble à une panache en forme d'épi, d'une couleur de pourpre d'oranger, de rouge & de jaune, extrêmement vive & variée, s'élève à la hauteur d'environ deux piés avec des feuilles larges, pointues, rougeâtres dans les bords, & d'un verd clair dans le milieu. Sa graine qui naît dans de petites capsules au milieu des fleurs, est ronde, petite, luisante, & ne vient qu'aux fleurs simples: elle fleurit au mois d'août jusqu'à la fin de l'automne, & demande à être souvent arrosée, & à être élevée sur une couche avec des cloches; le froid & le vent lui sont très-contraires.

On leve les *amarantes* en mottes pour les transplanter dans les parterres, & garnir les pots remplis de fumier bien pourri, ou de bonne terre; sans cette précaution elles auroient de la peine à reprendre.

On conserve leur graine dans des boîtes pendant l'hiver, ou plutôt on garde la tige sèche dans la serre; & après que les fortes gelées sont passées on l'égrene pour la semer; ce qui lui donne le temps de bien mûrir. Elle se sème en avril & mai. (K)

* AMARANTHEA, surnom de Diane, pris de celui d'un village de l'Eubée, où elle étoit adorée.

AMARANTHOIDE, f. f. (*Bot.*) *amaranthoides*, genre de plante observé par le P. Plumier. Sa fleur est composée de fleurons rassemblés en forme de tête écailleuse; il sort de l'axe plusieurs feuilles qui sont posées deux à deux, rangées comme des écailles faites en forme de tuile creuse, & ressemblantes en quelque sorte à des pattes d'écrivains. Ces feuilles embrassent un fleuron entouré d'un calice; il sort du fond un pistil qui tient comme un clou à la partie intérieure de la fleur, & qui est enveloppé d'une coiffe. Ce pistil devient dans la suite un fruit arrondi, avec une espèce de queue crochue. Tournefort, *Inst. rei herb. app. V.* PLANTE.

AMARANTINE, f. f. (*terme de fleuriste.*) sorte d'anémone dont les grandes feuilles sont d'un rouge blafard; c'est une tulipe panachée de pourpre sur du blanc, & la pluche d'une amarante brune, sur laquelle vient quelquefois une houpe ou floquet incarnadin. (—)

AMARIAS, (*Hist. sacrée.*) fils de Mérajoth, succéda à son père dans la dignité de grand-prêtre des juifs.

* AMARIN, (SAINT-) ville d'Alsace.

* AMARMOCHDY, ville du Zanguebar en Afrique, au royaume de Melinde, à la source de la rivière Quilimanco.

AMARQUE, f. f. *terme de Marine*; c'est, ou un tonneau flottant & qu'on met dessus un banc de sable, ou un mât qu'on élève sur une roche, pour que les vaisseaux qui viennent dans ce parage s'éloignent de l'endroit où ils voient ces marques, qu'on appelle autrement *balise* ou *bouée*.

§. AMARRAGE, (*Marine.*) c'est la jonction qu'on fait d'une chose avec une autre, à l'aide d'un lien ou d'un cordage qui se nomme *amarre*. Prenant la chose pour le sujet, on dit quelquefois, mais mal-à-propos, un bout d'*amarre*, au lieu d'un bout d'*amarre*. (*M. le chevalier DE LA COUDRAYE.*) Voyez VAISSEAU.

§ AMARRÉ, f. f. (*Marine.*) signifie lien, cordage qui sert à assujettir & à tenir en place. L'*amarre* diffère de l'aiguillette, en ce que l'*amarre* joint & lie des objets qui se croisent, ou un objet qui se replie sur lui-même; tandis que l'aiguillette est faite pour joindre différens objets qui restent quelquefois fort éloignés l'un de l'autre. C'est avec une *amarre* qu'on fait un amarrage. Il y a des *amarres* de toutes espèces, ainsi que de diverses longueurs.

Par les *amarres* d'un vaisseau, on entend ses cables & les autres cordages qui le retiennent contre le vent & la marée: s'il est tenu par les chaînes, le nom d'*amarre* désigne de même la chaîne qui le lie. C'est en ce sens que l'on dit qu'un vaisseau est sur quatre *amarres*, pour dire qu'il est tenu à tribord & à bâbord, tant de l'arrière que de l'avant, par des chaînes, des cables ou des grélines qui lui ôtent toute liberté d'éviter & de changer de place.

L'*amarre* d'une chaloupe ou d'un canot, est un cordage plus ou moins gros, passé pour l'ordinaire dans un trou pratiqué à la partie supérieure de son étrave, où un nœud fait à une de ses extrémités l'y retient & l'empêche de se dépasser. Cette *amarre* sert à amarrer ces bâtimens, dans les intervalles où ils ne naviguent point, soit à terre, soit

à l'arrière d'un vaisseau mouillé, pour qu'ils ne soient pas entraînés par les courans ou la marée. Quelquefois cette *amarre*, ou une partie de cette *amarre*, est une chaîne.

Lorsqu'en pleine mer, ou dans un endroit où le courant est violent, un canot vient à bord d'un vaisseau, on a soin de lui jeter un cordage ou *amarre*, que les matelots, & particulièrement le brigadier du canot saisissent, & qui leur sert à accoster le vaisseau. Cette pratique est d'autant plus nécessaire que le canot a moins d'air, & que la difficulté de se servir des avirons, à l'approche du vaisseau, est plus grande. Voyez VAISSEAU.

AMARRER, v. a. (*Marine.*) c'est lier, saisir, retenir, soit par un amarrage, soit à l'aide d'une amarre, soit en tournant ce que l'on amarre autour de quelque chose. On amarre ensemble les avirons de la chaloupe. On amarre un canot à l'arrière d'un vaisseau. Il y a des taquets dans tous les vaisseaux pour amarrer la plupart des manœuvres.

AMARRER un vaisseau, c'est le mettre en état de n'être pas entraîné par les vents & la marée, soit en mouillant ses ancres, soit en portant des amarres sur un autre vaisseau ou à des organeaux, ou en un mot à tout ce qui peut le retenir. C'est le capitaine qui est chargé de bien amarrer son vaisseau & qui en répond: de nos jours un capitaine de vaisseau, homme de réputation & qui la méritoit, à été perdu pour la marine, d'après la décision d'un conseil de guerre, parce que son vaisseau mal amarré s'étoit perdu dans la rade. (*M. le Chevalier DE LA COUDRAYE.*)

AMARUMAYA, rivière de l'Amérique méridionale, qui a sa source proche de Cusco, & se jette dans le fleuve des Amazones, au-dessous des isles Amagues.

* AMASEN, ville d'Afrique dans la Nigritie, sur le lac de Borno, capitale d'un petit royaume de son nom.

AMASIAS, (*Hist. sainte.*) huitième roi de Juda, succéda à son père Joas, l'an du monde 3161, remporta une victoire complète contre les Iduméens. Au milieu de ses succès, il se livra aux superstitions de l'idolâtrie, après avoir adoré le vrai Dieu dans le commencement de son règne. Le roi d'Israël lui déclara la guerre, le vainquit & le fit prisonnier. *Amasias* racheta sa liberté au

prix de tous les trésors du temple de Jérusalem. Dans la fuite ses sujets ne voulant point d'un roi idolâtre, se soulevèrent contre lui. Il s'enfuit à Lachis où les conjurés le firent assassiner l'an du monde 3194, après un règne de 27 ans.

* AMASIE, ville de Turquie dans la Natolie, capitale d'une contrée à laquelle elle donne son nom, près la rivière de Cafalmach. *Long.* 53, 40; *lat.* 49, 53.

AMASIS, (*Hist. d'Egypte.*) Ce prince, sans être issu des rois d'Egypte, eut les droits les plus sacrés d'en occuper le trône, parce qu'il y fut appelé par le suffrage de la nation, & qu'il fut la rendre heureuse & florissante. On peut juger de son caractère par la douceur dont il traita Apriès, que la fortune avoit précipité du trône dans les fers. Il se contenta de le confiner dans le palais de Saïs, que ce roi dégradé occupoit au temps de ses plus grandes prospérités; mais le peuple qui craignoit qu'un caprice de fortune ne le relevât de sa chute, demanda sa mort pour ne pas éprouver un jour ses vengeances. *Amasis*, forcé de céder à ses importunités, l'abandonna en gémissant aux fureurs de la multitude; mais respectant toujours en lui le caractère de roi, il le fit enterrer dans le tombeau des monarques de l'Egypte, & lui rendit les honneurs funebres qu'on avoit coutume de rendre aux maîtres de la nation.

L'Egypte dont la grandeur avoit été éclipée par les ravages des guerres civiles, reprit alors son premier éclat; les abus furent corrigés & la licence fut réprimée par le frein des loix: ce fut lui qui assujettit chaque citoyen à déclarer au magistrat quelles étoient ses ressources pour subsister; & quiconque ne pouvoit alléguer de moyens honnêtes, étoit puni de mort. Le desir de peupler l'Egypte & d'y attirer l'étranger pour y faire germer l'industrie, lui inspira le système de la tolérance. Tous les cultes furent autorisés par la loi. Les barbares y vinrent jouir des largesses du sol dont ils augmentèrent la fécondité; les Grecs y firent briller le flambeau des sciences & des arts, & tous eurent leurs magistrats, leurs prêtres, leurs loix & leurs cérémonies religieuses. Il employa sur-tout ses soins à déraciner ces haines nationales qui troublent les états où de

nouvelles colonies viennent se confondre avec les anciens habitans. Toutes ses institutions le firent respecter comme le législateur de la nation. La conquête de Chypre & de Sidon lui assigna une place parmi les rois conquérans.

La bassesse de son extraction diminua le respect qu'on devoit au trône ennobli par ses vertus ; ce fut pour détruire ce préjugé populaire , qu'il ordonna de prendre un vase qui servoit à laver les piés & les mains de ses convives , pour en faire la statue d'un dieu. Quand l'ouvrage fut achevé, le peuple imbécille vint se prosterner en foule devant la nouvelle idole ; alors il déclara que ce vase , autrefois destiné aux plus sales usages , & devenu l'objet de leur culte , étoit le symbole de sa fortune , & qu'il prétendoit qu'on oubliât ce qu'il avoit été , pour ne songer qu'à ce qu'il étoit. *Amasis* jouissoit de la satisfaction d'être le bienfaiteur de son peuple , lorsqu'une humiliation domestique vint troubler la douceur de son repos : il avoit épousé une Cyrénéenne qu'il aimoit , sans pouvoir réussir à lui donner des marques de son amour ; chaque fois qu'il en approchoit , il éprouvoit un anéantissement qui souvent est produit par l'excès même de la passion. Il imputa son impuissance à quelque enchantement dont il crut sa femme coupable. Il étoit résolu de l'immoler à ses soupçons superstitieux , lorsque prête à recevoir le coup mortel , elle fit une prière à Vénus qui se laissa fléchir , en faisant d'*Amasis* un homme nouveau. Cette renaissance fit le bonheur constant des deux époux , qui érigèrent une statue à la déesse , & tous les temples de la Grece furent enrichis de leurs offrandes.

Son amitié avec Policrate de Samos , finit par une bisarrerie d'esprit qui a peu d'exemples , puisqu'il n'y a que les malheureux qui n'ont point d'adorateurs. *Amasis* étoit des constantes prospérités de son ami , présagea qu'il seroit malheureux sur le déclin de sa vie. Ainsi il aima mieux rompre avec lui pendant le cours de ses prospérités , que d'avoir un jour à partager les infortunes d'un ami. Les meilleurs rois n'ont pas toujours le regne le plus brillant ; il paroît que sur la fin de sa vie les Perses tournerent leurs armes contre l'Egypte , puisqu'on la voit tri-

butaire de Cyrus , contemporain de ce prince ; & l'on soupçonne que ce fut par le refus de payer le tribut auquel ses prédécesseurs étoient asservis , que le monarque persan laissa sur le trône des fantômes de rois qui furent décorés d'un vain titre , sans avoir la réalité du pouvoir. *Amasis* , grand politique & grand guerrier , ne transmit à son fils qu'une puissance chancelante. (T--N.)

AMASSER, v. act. en *Hydraulique*. Pour *amasser* des eaux , il faut examiner si la source est découverte & peu profonde , si elle n'est point apparente , ou si elle est enfoncée dans les terres : on agira différemment suivant ces trois cas.

Lorsque la source est découverte , vous creusez seulement pour l'*amasser* un trou carré , dont vous tirez les terres doucement , que vous soutiendrez par des pierres seches. Dans l'endroit de l'écoulement , vous creusez une rigole dans les terres , ou une pierrée bâtie de blocs ou pierres seches , que vous couvrez de terre à mesure que vous marchez. Si la source n'est pas apparente ; on fera plusieurs puits éloignés de trente à quarante pas , & joints par des tranchées , qui ramasseront toutes les eaux. Dans le cas où la source est enfoncée plus avant dans la terre , vous creuserez jusqu'à l'eau un passage en forme de voûte par-dessous les terres , que vous retiendrez avec des planches & des étresillons. Lorsque vous aurez construit plusieurs de ces voûtes & des pierrées de communication , vous les conduirez dans une grande tranchée de recherche , dont les berges seront coupées en talus des deux côtés , en pratiquant des rameaux à droite & à gauche en forme de pattes d'oie , pour ramasser le plus d'eau que vous pourrez. Toutes ces pierrées , tranchées , & rameaux , se rendront par une petite pente douce , dans une seule & grande pierrée , qui portera l'eau dans le regard de prise , ou dans le réservoir.

On pratique depuis ce regard de 50 toises en 50 toises , des puisarts ou puits maçonnés , pour examiner si l'eau y coule , & en connoître la quantité. On marque le chemin de l'eau par des bornes , afin d'empêcher les plantations d'arbres dont les racines perceroient les tranchées & feroient perdre les eaux. (K)

AMASSETTE, c'est une petite piece de bois, de corne, d'ivoire, &c. dont on se sert pour rassembler les couleurs après les avoir broyées sur la pierre.

* **AMASTRE, AMASTRIS, AMASTRIDE**, ville ancienne & maritime de Paphlagonie sur le bord du Pont-Euxin; on l'appelle aujourd'hui *Amastro*.

AMATELOTER, se dit, *en marine*, de deux matelots qui se prennent pour compagnons & associés, afin de se soulager réciproquement, & que l'un puisse se reposer quand l'autre fait le quart. (Z)

AMATEUR, f. m. c'est un terme consacré aux *beaux arts*, mais particulièrement à la *peinture*. Il se dit de tous ceux qui aiment cet art, & qui ont un goût décidé pour les tableaux. Nous avons nos *amateurs*, & les Italiens ont leurs *virtuoses*. (R)

AMATEUR, (*Musique*.) celui qui sans être musicien de profession, fait sa partie dans un concert pour son plaisir & par amour pour la musique.

On appelle encore *amateurs*, ceux qui, sans savoir la musique, ou du moins sans l'exercer, s'y connoissent, ou prétendent s'y connoître, & fréquentent les concerts.

Ce mot est traduit de l'Italien, *dilettante*. (S.)

AMATEUR, f. m. (*Belles-lettres*.) Ce seroit une classe d'hommes précieuse aux arts & aux lettres, que celle qui, par un goût naturel, plus ou moins éclairé, mais sincère & juste, jouiroit de leurs productions, s'intéresseroit à leur gloire, &, selon ses divers moyens, encourageroit leurs travaux. C'est réellement ainsi qu'un petit nombre d'ames sensibles, aiment les lettres & les arts, sans que la vanité s'en mêle. Heureux l'écrivain qui peut avoir de pareils *amateurs* pour conseils & pour juges! Non-seulement ils l'éclairent sur les fautes qui lui échappent; mais, comme il les a sans cesse présens devant les yeux en écrivant, il en devient plus difficile & plus sévère envers lui-même; & le pressentiment de leur goût règle & détermine le sien. Despréaux avoit pour amis le prince de Conti, le marquis de Tremes, Bossuet, Bourdaloue, Arnauld, l'abbé de Châteauneuf, le président de Lamignon, d'Aguesseau, depuis chancelier. Ils étoient pour lui ce qu'étoient pour Té-

rence Lélius & Scipion. Aussi Térence & Despréaux sont-ils les écrivains les moins négligés de leurs siècles. Le goût de Despréaux, formé à cette école, put former celui de Racine; & en lui apprenant à écrire pour le petit nombre, il lui apprit à écrire pour la postérité.

Mais la foule des *amateurs* est composée d'une espece d'hommes qui, n'ayant par eux-mêmes ni qualités, ni talens qui les distinguent, & voulant être distingués, s'attachent aux arts & aux lettres, comme le gui au chêne, ou le lierre à l'ormeau.

Cette espece parasite n'apporte dans ce commerce que de la vanité, de fausses lumières, des prétentions ridicules, & des manœuvres souvent déshonorantes, toujours défolantes pour les lettres & pour les arts. Juges superficiels & tranchans, leur manie est de protéger; & comme les grands talens sont communément accompagnés d'une certaine élévation d'ame, qui répugne aux protections vulgaires, qui les repousse, ou du moins les néglige, ces faux *amateurs* ne trouvent que dans l'extrême médiocrité, la complaisance, l'adulation, la bassesse qui leur convient: ils protègent donc ce qui se présente, n'ayant pas à choisir; & de-là les brigues, les cabales, pour élever leurs esclaves au-dessus des hommes libres, qu'ils détestent, parce qu'ils en sont méprisés. Ils ne peuvent leur ôter la gloire; mais ils n'ont que trop souvent assez de crédit, pour leur dérober tous les autres prix du talent.

C'est encore pis, lorsqu'ils s'attachent à un homme de génie, pour se donner une existence & un reflet de considération; ils se constituent ses valets les plus bassement dévoués, ils se passionnent pour lui d'un fanatisme de commande, & d'un enthousiasme froidement outré; ils couvrent de ce zèle toutes leurs haines pour les autres talens, ils semblent les traîner aux pieds de leur idole; & en feignant d'élever un grand homme, de qui leur culte est méprisé, ils croient mettre au-dessous d'eux tout ce qui est au-dessous de lui. Ils se permettent pour lui, à son insu & à sa honte, des manèges dont il n'a pas besoin, & dont il rougiroit; ils croient devoir étouffer des rivaux qu'il n'a pas à craindre; ils lui attribuent la bassesse de leurs pensées & de leurs sentimens; font pour lui

envieux, fourbes, méchans & lâches ; le rendent lui-même suspect d'être l'instigateur & le complice de leurs pratiques odieuses, & le déshonorent, s'il est possible, en affectant de le servir.

A l'égard des lettres, l'*amateur* s'appelle plus communément *connoisseur* ; & malheur au siècle où cette engeance abonde. Ce sont les fléaux des talens & du goût ; ils veulent avoir tout prévu, tout dirigé, tout inspiré, tout vu, revu & corrigé. Ennemis irréconciliables de qui néglige leurs avis, & tyrans de qui les consulte, leurs décisions sont des loix, qu'ils font un crime à l'écrivain de n'avoir pas religieusement observées. Tous les succès sont dus à leurs conseils, & tous les revers sont la peine de n'avoir pas voulu les croire ; mais en les écoutant, on n'en est pas plus sûr de se les rendre favorables ; & ce qu'ils ont approuvé la veille avec le plus d'enthousiasme, ils le condamnent le lendemain, si le public ne le goûte pas. *Le public a raison, ils ont pensé de même, ils ont prédit que cela déplairait, on n'a pas voulu les entendre.* Les plus adroits, lorsqu'ils sont consultés, gardent sur les endroits critiques un silence mystérieux, où prononcent, comme les oracles, en se ménageant par l'ambiguïté de leurs réponses, les deux envers d'une opinion qu'ils laissent flotter jusqu'à l'événement, afin de ne pas se compromettre.

En fait de musique, de peinture, &c. l'*amateur* ne s'érige qu'en juge du talent, & ce n'est-là qu'un demi-mal ; mais, en fait de littérature, il croit rivaliser avec le talent même, & en est jaloux en secret. Il n'est pas possible de se croire peintre, musicien, statuaire, si on ne l'est pas : mais pourquoi l'*amateur* ne feroit-il pas bel-esprit autant & plus que l'écrivain ? S'il ne produit rien, ce n'est pas le talent, c'est la volonté qui lui manque ; il auroit fait au moins ce qu'il a inspiré, s'il eût voulu s'en donner la peine.

De-là ce sentiment d'envie contre les talens qui s'élevent, & cette haine des vivans, qui lui fait exalter les morts. Qui, plus que moi, vous dira-t-il, est passionné pour les lettres ? Voyez avec quelle chaleur je me transporte d'admiration pour ces hommes de génie, qui, malheureusement, ne sont plus ! Ils ne sont plus ; mais s'ils étoient encore, ils auroient à ses yeux le tort de s'élever

sans lui, de briller devant lui, de l'offusquer, de lui faire sentir une supériorité humiliante ; autant de crimes pour la vanité.

Ainsi les prétendus amis des lettres ne sont rien moins, le plus souvent, que les amis de ceux qui les cultivent. Les vrais amis des talens sont ceux qui les jugent par sentimens, & sans prétendre les juger, qui ne demandent qu'à jouir, qu'à être amusés, éclairés, ou agréablement émus ; qui, sans connoître l'homme, s'en tiennent à l'ouvrage, en profitent s'il est utile, s'en amusent s'il est amusant, & n'ont point la cruelle & ridicule vanité d'être jaloux du bien qu'il leur fait, ou envieux du plaisir qu'il leur cause. (*M. MARMONTEL.*)

* AMATHO, rivière d'Italie dans la Calabre ; elle a sa source dans l'Apennin, & se jette dans la mer près du bourg de Sainte-Euphémie.

* AMATHONTE ou AMATHUSE, ville de l'île de Chypre, où Vénus & Adonis avoient des autels. Quelques géographes croient que c'est Limisso d'aujourd'hui ; d'autres disent que Limisso est à plus de sept milles des ruines d'*Amathuse*.

* AMATHRE, nom qu'Homère a donné à une des cinquante Néréides.

* AMATHUS ou AMATHONTE, ville de la tribu de Manassès, en-deçà du Jourdain.

* AMATHUSIA : Vénus fut ainsi nommée d'Amathonte dans l'île de Chypre, où elle étoit particulièrement adorée.

* AMATIQUE ou S. Thomas. Voyez THOMAS (*Saint.*)

AMATIR, *terme de monnoie*, est l'opération de blanchir les flancs, en sorte que le métal en soit mat & non poli : en cet état on marque le flanc au balancier, d'où il sort ayant les fonds polis & les reliefs mats. La cause de ces deux effets est que la gravure des quarrés est seulement adoucie, au lieu que les faces sont parfaitement polies. La grande pression que le flanc souffre entre les quarrés fait qu'il en prend jusqu'aux moindres traits. Les parties polies des quarrés, doivent rendre polies celles du flanc qui leur correspondent ; au lieu que celles qui sont gravées & seulement adoucies, par conséquent encore remplies de pores qui sont imperceptibles, chacun en par-

ticulier, mais dont le grand nombre fait que ces parties poreuses ne sont point luisantes, laissent sur le flanc autant de petits points en relief qu'elles ont de pores. C'est ce qu'on appelle le *mat*. Le blanchiment pour l'argent & la couleur pour l'or qui rendent les flancs mats dans toute leur étendue, sont des préparations indispensables pour avoir de belle monnaie, & que l'avidité des entrepreneurs leur fait négliger, quoiqu'ils soient payés pour les faire.

AMATIR, en terme d'orfèvre en grosserie, c'est ôter l'éclat & le poliment à certaines parties qui doivent servir comme d'ombre en les rendant graineuses & mattes, pour que celles auxquelles on laisse le poli paroissent avec plus d'éclat lorsque ce sont des reliefs. Au contraire, lorsque ce sont les fonds qui sont polis, certaines parties des reliefs sont mattes, afin qu'elles se détachent davantage des mêmes fonds, comme dans les médailles. V. MÉDAILLES & MATTOIR.

On dit *or mat* & *argent blanchi*, lorsque les pièces faites de ces métaux n'ont point été polies après avoir été dérochées. V. POLIR & DÉROCHER.

* AMATITUE, rivière de l'Amérique septentrionale en la nouvelle Espagne, qui se jette dans la mer Pacifique sur les confins de la province de Guaxaca.

* AMATRICE, ville d'Italie au royaume de Naples dans l'Abruzze ultérieure. Long. 31, 5; lat. 42, 53.

* AMATZQUITL, *sive unedo papyracea Nieremberg*. (Bot.) plante dont la substance est légère comme celle du figuier, dont la feuille ressemble à celle du citronnier, mais est plus velue & plus pointue, & dont le fruit est de la grosseur d'une noix, & plein de graine blanche de la même forme que celle de la figue. Cette plante aime les pays chauds & se trouve à Chietla; la décoction de sa racine passe pour salutaire dans les maladies fébriles.

AMAUROSE, s. f. terme de médecine, est une privation totale de la vue sans qu'il y ait aux yeux aucun défaut apparent. V. ŒIL, &c. Ce mot est francisé du grec *αμαυρόσις*, qui signifie *obscurcissement*, étant dérivé du verbe *αμαυρόω*, qui signifie *obscurcir*. *Amurosis* est la même chose que le *gutta serena* des latins. V. GOUTTE SEREINE. (N)

AMAUSENSIS PAGUS, (Géogr. du moyen âge.) *Amaous, Amous, Amaviorum, Amavorum*, contrée d'Amous, dans la Séquanie. Ce canton, dont M. de Valois, ni la Martinière, ni les autres dictionnaires ne disent rien, étoit le premier des quatre pagi de la Séquanie. *Amaous*, selon M. Bullet, dans son dictionnaire *Celtique*, signifie *habitant de la plaine*. M. Chevalier, dans le premier volume de l'*histoire de Poligni*, prétend qu'il a pris son nom de sa situation en lieux bas & humides; il ajoute qu'*Amous* étoit un nom connu dans la basse-Egypte. M. Drotz dans ses *mémoires sur Pontarlier*, sa patrie, le dérive du mot grec *homoufiani*, donné par les ariens aux catholiques, convenant aux habitans de cette contrée, qui avoient conservé la pureté de la foi.

Quoi qu'il en soit de ces étymologies que nous ne garantissons pas, il paroît qu'*Amagetobria*, dont parle César, lieu où se donna un combat si funeste aux Eduens, a pu donner le nom à ce canton. L'historien de Poligni place ce lieu sur la voie de Poligni à Autun, sur le Doux aux environs de Portober & de Gevry, qui est le *Dubris* de la table Théodosienne. M. Dunod le fixe à la *Moigte-de-Broie*, près du confluent de la Saône & de l'Ognon. Il prétend qu'*Amagetobria* vient de deux mots celtiques, qui signifient *ville sur une rivière, ville du pont ou du passage*.

Ce canton comprenoit les bailliages de Dole & de Quingey, ceux d'Arbois & de Gray en partie, avec le vicomté d'Auxonne. Ainsi tout ce qui étoit entre la Saône, la Seille & la Braine, étoit de l'*Amaous*.

Varé enrichit l'abbaye de Sainte-Reine, en 721, des terres de Chafelles & de Charney, dans le voisinage de Seurre. *Casellæ & Cariniacum in pago Amavorum*. (Voyez *hist. de Bourg. in-fol. t. 1, p. j, iv. pr.*) Le prieuré de S. Vivant, fondé en 863, entre Dole & Auxonne, à deux lieues de la Saône, dans un terrain qui appartenoit à Valon, évêque d'Autun, est appelé *Saint-Vivant en Amaous, in comitatu Amanso*, pour le distinguer de Saint-Vivant sous Vergy, établi en 963. Voyez *maison de Vergy*, par Duchêne, pag. 14, 15. *pr. in-fol. Dunod, histoire de Franche-Comté, tom. I, pag. 296.* On voit par une chartre, datée de la dou-

zième année du regne de Conrad, roi de la Bourgogne Transjurane, en 953, que Létalde donne au chapitre de S. Etienne de Befançon, les églises de S. Maurice à Gray & à Pontailler-sur-Saône : *duas ecclesias in Gradiaco & rure Pontiliaco in pago Amausensi*. Ce Létalde est qualifié le plus noble des comtes, *cæterorum comitum nobilissimus*; & dans le cartulaire de S. Vincent de Mâcon, il est appelé un *comte impérial*. (Voy. Dunod, tom. II, pag. 594. *Hist. de Poligni*, tom. I, pag. 96.) Un titre de 951 fait mention de Chisley sur la Loue, au comté d'Amaous. Vaudrey, Mont, au nord-ouest de Poligni, au-delà de Grozon, étoient de la contrée d'Amaous. Une partie du bailliage de Quingey, & du climat que la Loue parcourt, avant de se rendre dans le Doux, sont appelés le *val d'Amaous*.

Les Amoufiens occupoient les deux rives du Doux, dans la partie inférieure de son cours, comme les Varasques les occupoient dans la partie supérieure. (C.)

AMAUTAS, f. m. (*Hist. mod.*) philosophe du Pérou sous le regne des Incas. On croit que ce fut l'*Inca Roca* qui fonda le premier des écoles à Cusco, afin que les *Amautas* enseignassent les sciences aux princes & aux gentilshommes; car il croyoit que la science ne devoit être que pour la noblesse. Le devoir des *Amautas* étoit d'apprendre à leurs disciples les cérémonies & les préceptes de leur religion; la raison, le fondement & l'explication des loix; la politique & l'art militaire; l'histoire & la chronologie; la poésie même, la philosophie, la musique & l'astrologie. Les *Amautas* composoient des comédies & des tragédies, qu'ils représentoient devant leurs rois & les seigneurs de la cour aux fêtes solennelles. Les sujets de leurs tragédies étoient des actions militaires, les triomphes de leurs rois ou d'autres hommes illustres. Dans les comédies ils parloient de l'agriculture, des affaires domestiques, & des divers événemens de la vie humaine. On n'y remarquoit rien d'obscure ni de rampant; tout, au contraire, y étoit grave, sententieux, conforme aux bonnes mœurs & à la vertu. Les acteurs étoient des personnes qualifiées; & quand la pièce étoit jouée, ils venoient reprendre leur place dans l'assemblée, chacun selon sa dignité.

Ceux qui avoient le mieux réussi dans leur rôle, recevoient pour prix des bijoux ou d'autres présens considérables. La poésie des *Amautas* étoit composée de grands & de petits vers, où ils observoient la mesure des syllabes. On dit néanmoins qu'au temps de la conquête des Espagnols ils n'avoient pas encore l'usage de l'écriture, & qu'ils se servoient de signes ou d'instrumens sensibles pour exprimer ce qu'ils entendoient dans les sciences qu'ils enseignoient. Garcilasso de la Vega, *Hist. des Incas*, liv. II & IV. (G)

* AMAXIE, ville ancienne de la Cilicie, féconde en bois propres pour la marine.

* AMAXITE, ancienne ville de la Troade, où Apollon eut un temple dont Chrysès fut grand-prêtre.

AMAZONE, f. f. (*Hist. anc.*) femme cotrageuse & hardie, capable de grands exploits. Voyez VIRAGO, HÉROÏNE, &c.

Amazone, dans un sens plus particulier, est le nom d'une nation ancienne de femmes guerrières, qui, dit-on, fondèrent un empire dans l'Asie mineure, près du Thermodon, le long des côtes de la mer Noire.

Il n'y avoit point d'hommes parmi elles; pour la propagation de leur espèce, elles alloient chercher des étrangers; elles tuoient tous les enfans mâles qui leur naissoient, & retranchoient aux filles la mamelle droite pour les rendre plus propres à tirer de l'arc. C'est de cette circonstance qu'elles furent appelées *Amazones*; mot composé d'*a* privatif, & de *μαστος*, *mamelle*, comme qui diroit *sans mamelle*, ou *privées d'une mamelle*.

Les auteurs ne sont pas tous d'accord qu'il y ait eu réellement une nation d'*Amazones*. Strabon, Paléphate, & plusieurs autres, le nient formellement: mais Hérodote, Pausanias, Diodore de Sicile, Trogue Pompée, Justin, Pline, Pomponius Mela, Plutarque, & plusieurs autres, l'assurent positivement. Hippocrate dit qu'il y avoit une loi chez elles, qui condamnoit les filles à demeurer vierges, jusqu'à ce qu'elles eussent tué trois des ennemis de l'état. Il ajoute que la raison pour laquelle elles amputoient la mamelle droite à leurs filles, c'étoit afin que le bras de ce côté-là profitât davantage, & devînt plus fort.

Quelques auteurs disent qu'elles ne tuoient pas

pas leurs enfans mâles ; qu'elles ne faisoient que leur tordre les jambes, pour empêcher qu'ils ne prétendissent un jour se rendre les maîtres.

M. Petit, médecin de Paris, a publié en 1681, une dissertation latine, pour prouver qu'il y a eu réellement une nation d'*Amazones* ; cette dissertation contient quantité de remarques curieuses & intéressantes sur leur maniere de s'habiller, leurs armes, & les villes qu'elles ont fondées. Dans les médailles, le buste des *Amazones* est ordinairement armé d'une petite hache d'armes appelée *bipennis*, ou *securis*, qu'elles portoient sur l'épaule, avec un petit bouclier en croissant, que les latins appelloient *pelta*, à leur bras gauche : c'est ce qui a fait dire à Ovide : de *Ponto*.

*Non tibi amazonia est pro me sumenda securis ,
Aut excisa levi pelta gerenda manu.*

Des géographes & voyageurs modernes prétendent qu'il y a encore dans quelques endroits, des *Amazones*. Le P. Jean de Los Sanctos, capucin portugais, dans sa description de l'Éthiopie, dit qu'il y a en Afrique une république d'*Amazones* ; & *Ænéas Sylvius* rapporte qu'on a vu subsister en Bohême, pendant neuf ans, une république d'*Amazones* fondée par le courage d'une fille nommée *Valesca*. (G)

AMAZONES, riviere des *Amazones* ; elle traverse toute l'Amérique méridionale d'occident en orient, & passe pour le plus grand fleuve du monde. On croit communément que le premier européen qui l'a reconu, fut François d'Orellana, espagnol ; ce qui a fait nommer cette riviere par quelques-uns *Orellana* : mais avant lui, elle étoit connue sous le nom de *Maranon* (qu'on prononce *Maragnon*), non qu'elle avoit reçu, à ce qu'on croit, d'un autre capitaine espagnol ainsi appelé. Orellana, dans sa relation, dit avoir vu en descendant cette riviere, quelques femmes armées dont un cacique indien lui avoit dit de se défier : c'est ce qui l'a fait appeller riviere des *Amazones*.

On prétend que ce fleuve prend sa source au Pérou : après avoir traversé 1000 à 1200 lieues de pays, il se jette dans la mer du Nord sous la ligne. Son embouchure, dit-on, est de 80 lieues.

Tome II.

La carte très-défectueuse du cours de la riviere des *Amazones*, dressée par Samson sur la relation purement historique d'un voyage de cette riviere que fit Texeira, accompagné du P. d'Acunha, jésuite, a été copiée par un grand nombre de géographes ; & on n'en a pas eu de meilleure jusqu'en 1717, qu'on en publia une du P. Fritz, jésuite, dans les *lettres édifiantes & curieuses*.

Enfin M. de la Condamine, de l'académie royale des sciences, a parcouru toute cette riviere en 1743 ; & ce voyage long, pénible, & dangereux, nous a valu une nouvelle carte de cette riviere plus exacte que toutes celles qui avoient précédé. Le célèbre académicien que nous venons de nommer, a publié une relation de ce voyage très-curieuse & très-bien écrite, qui a été aussi insérée dans le volume de l'académie royale des sciences pour 1745. Nous y renvoyons nos lecteurs, que nous exhortons fort à la lire. M. de la Condamine dit qu'il n'a point vu dans tout ce voyage d'*Amazones*, ni rien qui leur ressemble ; il paroît même porté à croire qu'elles ne subsistent plus aujourd'hui ; mais en rassemblant les témoignages, il croit assez probable qu'il y a eu en Amérique des *Amazones*, c'est-à-dire, une société de femmes qui vivoient sans avoir de commerce habituel avec les hommes.

M. de la Condamine nous apprend dans sa relation, que l'Orenoque communique avec ce fleuve par la riviere Noire ; ce qui jusqu'à présent étoit resté douteux. (O)

AMAZONIUS, nom donné au mois de décembre par les flatteurs de l'empereur Commode, en l'honneur d'une courtisane qu'il aimoit éperdument, & qu'il avoit fait peindre en amazone : ce prince par la même raison prit aussi le surnom d'*Amazonius*. (G)

AMBA voyez MANGA.

AMBACHT, (Géogr.) terme de topographie, qui se prend aujourd'hui pour une étendue de juridiction, pour un territoire, dont le possesseur a droit de haute & de basse-justice. On ne se sert de ce terme qu'à l'égard de quelques villes de Flandres. Ce mot est ancien, mais dans une signification un peu différente, quoique relative ; car nous lisons dans Festus, qu'Ennius a nommé *ambactus*, un esclave loué pour de

M m

l'argent, un mercénaire ; & César appelle *ambactus*, une sorte de cliens ; car en parlant des cavaliers gaulois : chacun d'eux, dit-il, à proportion de sa naissance ou de son bien, mene avec lui quantité d'*ambactes* & de cliens. Le mot *ambacht*, dans les auteurs du moyen âge, signifie *commission, office, commandement, juridiction d'une ville & ministere*. On en peut voir des exemples dans le glossaire latin de Ducange. Quelques-uns prétendent que ce mot est d'origine gauloise, & le passage de César semble être pour eux. M. Dacier, dans ses *notes sur Festus*, prétend qu'il est latin. *Amb* ne signifie que *circum*, & *ambactus*, *circum actus*. C'est le sentiment de Saumaïse, *liv. de usuris* : d'autres le dérivent des deux mots Allemands *ampt*, office, charge, & *acht*, à l'infinif *achten*, honorer, estimer. Le pere Lubin, *Mercur. géogr. pag. 125*, observe qu'*ampactum* ou *ampacta* est un mot en usage dans la Flandre Flamingante où l'on nomme *ambachten* (pluriel d'*ambacht*), une espece de territoire de la juridiction d'une sorte de banc, *scamnum*, ou séances & offices de judicature, comme sont les *ambachts* de Bourbourg, de Bergues, de Furnes, de Cassel & d'Ypres. Il ajoute qu'elles ne sont différentes que de nom d'avec les castellenies ; ce qui se prouve, dit-il, par les cartes de ces *ambachts*, auxquelles on a donné le nom latin de *castelnicæ*. (C. A.)

* **AMBADAR**, ville de la haute Ethiopie, au royaume de Bagamedri, au pié des montagnes, entre les provinces de Savea & Dambea.

AMBAGES, f. m. (*Belles-lettres*.) mot purement latin, adopté dans plusieurs langues pour signifier un amas confus de paroles obscures & entortillées dont on a peine à démêler le sens ; ou un long verbiage, qui, loin d'éclaircir les choses dont il s'agit, ne sert qu'à les embrouiller. Voyez **CIRCONLOCUTION**.

* **AMBAIBA**, arbre qui croît au Brésil ; il est très-élevé ; son écorce ressemble à celle du figuier ; elle couvre une peau mince, épaisse, verte & gluante ; son bois est blanc, comme celui du bouleau, mais plus doux & plus facile à rompre ; son tronc est de grosseur ordinaire, mais creux depuis la racine jusqu'au sommet ; sa feuille est portée

sur un pédicule épais, long de deux ou trois piés, d'un rouge foncé en-dehors, & spongieux au-dedans ; elle est large, ronde, découpée en neuf ou dix lanieres, & chaque laniere a sa côte, d'où partent des nervures en grand nombre ; elle est verte en dessus, cendrée en-dessous, & bordée d'une ligne grisâtre ; le haut du creux donne une espece de moëlle que les Negres mettent sur leurs blessures : les fleurs sortent de la partie supérieure du tronc, & pendent à un pédicule fort court, au nombre de quatre ou cinq ; leur forme est cylindrique : elles ont sept à neuf pouces de long sur un pouce d'épaisseur ; leur cavité est pleine de duvet ; il y a aussi des amandes qui sont bonnes à manger, quand les fleurs sont tombées ; les habitans du Brésil font du feu avec sa racine seche, sans caillou ni acier ; ils pratiquent un petit trou ; ils fichent dans ce trou un morceau de bois dur & pointu qu'ils agitent avec beaucoup de vitesse ; le bois percé est sous leurs piés, & le bois pointu est perpendiculaire entre leurs jambes ; l'agitation suffit pour allumer l'écorce.

On attribue à sa racine, à son écorce, à sa moëlle, à sa feuille, au suc de ses rejets, une si grande quantité de propriétés, que les hommes ne devroient point mourir dans un pays où il y auroit une donzaine de plantes de cette espece, si on en favoit faire usage. Mais je ne doute point que ceux qui habitent ces contrées éloignées, ne portent le même jugement de nos plantes & de nous, quand ils lisent les vertus merveilleuses que nous leur attribuons.

* **AMBAITINGA** : cet arbre a la branche rougeâtre, le bois d'un tissu fort serré, & la feuille d'un verd éclatant au sommet, pâle à la base, mais d'un grain si rude, qu'elle polit comme la lime. On tire de l'*ambaitinga* une liqueur huileuse ; son fruit est large, menu, long comme la main, bon & doux au goût. Voyez l'*hist. des plantes de Ray*.

§ **AMBALAM**, f. m. (*Hist. nat. Botaniq.*) grand arbre du Malabar, dont VanRheede a donné une bonne figure, quoiqu'incomplete, dans son *Hortus Malabaricus*, vol. I, planche LI, page 91. Les Brames le nomment *godoe ambado*. Jean Commelin, dans ses *notes*, l'appelle *mangæ affinis, flore parvo, stellato, nucleo majori osseo*.

C'est une espece de monbin, qui s'éleve à la hauteur de cinquante piés, & qui étend peu ses branches, de sorte qu'il a une forme alongée, à-peu-près conique. Il croît dans les terres sablonneuses du Malabar, où il enfonce profondément sa racine qui est fibreuse, très-ramifiée & très-adhérente. Son tronc, qui a douze ou quinze piés de hauteur, & un pié & demi à deux piés au plus de diametre, est couronné de nombre de branches peu ferrées, divergentes en angle ouvert de cinquante à soixante degrés, grosses, assez courtes, dont le bois est mou, blanchâtre, & recouvert d'une écorce épaisse cendrée : dans les jeunes branches, cette écorce est verte, & couverte d'une espece de rosée bleue. Ses feuilles sont alternes, ailées sur un rang, composé de trois à cinq folioles elliptiques, obtuses, avec une petite pointe à l'extrémité, longues de cinq à huit pouces, deux fois moins larges, minces, mais fermes, seches, lisses, luisantes, verd foncé dessus, plus clair dessous, relevées d'une seule côte, dont les nervures sont nombreuses, opposées, sans aller jusqu'aux bords où elles laissent une marge sensible, & portées sur un pédicule commun, assez long, cylindrique, plat en dessus ; celle de l'extrémité de l'aîle est plus grande que les autres.

Comme cet arbre quitte toutes ses feuilles avant que de fleurir, & n'en reprend de nouvelles que lorsque ses fruits sont près de la maturité, de là il arrive que les fleurs ne sortent pas des jeunes branches, mais de l'endroit des vieilles branches où la dernière seve s'étoit arrêtée, sous la forme d'une panicule longue de huit à neuf pouces, à cinq ou six branches, sur chacune desquelles elles sont attachées au nombre de dix à douze, sans aucun pédicule. Chaque fleur, avant son épanouissement, forme un bouton sphérique d'une ligne & demie de diametre, qui, en s'épanouissant, représente une étoile blanche de quatre à cinq lignes de diametre, composée d'un petit calice à cinq ou six feuilles triangulaires blanc-jaunes, caduques, & d'une corolle de cinq à six pétales elliptiques, pointus, à peine une fois plus longs que larges, épais, roides, luisans, une fois plus longs que les feuilles du calice, avec lesquelles ils sont alternes,

assez écartés, laissant un espace entr'eux, & caduques.

Du centre du calice s'éleve un disque épais, jaune, sous les bords duquel sont placées, suivant le nombre des pétales, tantôt dix, tantôt douze étamines blanches à antheres jaunes, deux ou trois fois plus courtes qu'eux, & dont cinq ou six sont alternativement plus courtes : elles sont toutes disposées sur un seul rang, de maniere que les plus longues sont opposées aux feuilles du calice : cinq ou six d'entr'elles touchent ainsi au calice, & les cinq ou six autres touchent à la corolle, & sont très-éloignées de l'ovaire, qui est enfoncé dans le centre du même disque, & terminé par cinq à six styles blancs, légèrement velus à leur sommet.

L'ovaire, en mûrissant, devient un fruit en baie ovoïde, obtuse, pendante, au nombre de quinze à vingt à chaque grappe, longue de près de deux pouces, de moitié moins large, verd-brun d'abord, ensuite verd-clair, puis jaunâtre dans la maturité, ferme, charnue à chair épaisse de deux lignes au plus, succulente, acide, agréable au goût & à l'odorat ; a une loge remplie presque entièrement par un noyau ovoïde, alongé, très-dur, tout couvert de fibres répandues dans la chair, & sous lesquelles il est marqué de cinq angles qui répondent à autant de loges, dans chacune desquelles est contenue une amande ovoïde pendante.

Qualités. L'*ambalam* répand une odeur forte & comme acide, de ses feuilles & de ses fleurs. Son écorce, ainsi que ses feuilles, ont une saveur acide, astringente & assez amere. Il fleurit & fructifie deux fois l'an ; savoir, en janvier & en juillet.

Usages. Ses fruits acides se mangent, & se servent dans les repas des Indiens. Leur suc uni à celui de ses feuilles pilées, & réduites en pâte, s'applique avec succès dans les oreilles, pour en calmer les douleurs. Sa racine, appliquée en forme de suppositoire, rappelle les regles, lorsqu'elles ont été supprimées ; la décoction de son bois se donne avec succès pour arrêter les gonorrhées virulentes : mais son principal usage est pour arrêter la dissenterie ; & à cet effet, on emploie son écorce, dont on fait boire la poudre dans du lait aigri, ou, ce qui revient au même, on mêle son suc dans le

riz, dont on fait le pain ordinaire, appelé *ape n.*

Remarques. La disposition des feuilles de *Pambalam* a été si négligée dans la figure qu'en donne Van-Rheede dans son *Hortus Malabaricus*, que, sans sa description, on n'auroit pu soupçonner qu'elles fussent ailées, comme elles le sont réellement; ce qui, joint à tous les autres caractères de sa fleur & de son fruit ne nous laisse aucun lieu de douter que cet arbre, que l'on a regardé jusqu'ici comme une espèce de mangier, ne soit une espèce de monbin, qui vient dans la famille des pistachiers.

Seconde espèce. CAT-AMBALAM.

Rheede nous apprend encore dans son *Hortus Malabaricus*, page 93, qu'il existe une autre espèce de ce genre, nommée *cat-ambalam*, ou *pee-ambalam* par les Malabares, & *coduco-ambodo* par les Brames, & il en donne une courte description sans aucune figure.

Le *cat-ambalam* diffère, selon lui, de l'*ambalam*, comme une plante sauvage diffère de la même plante cultivée. Ses feuilles sont plus petites & plus arrondies, ainsi que ses fruits, qui sont aussi moins nombreux sur chaque grappe, & dont l'amertume, mêlée à un acide beaucoup plus violent, empêche d'en faire usage. Néanmoins on emploie ses autres parties, comme on fait de l'*ambalam*, & on y reconnoît plus de vertu & d'efficacité. (*M. ADANSON.*)

* **AMBARE**, arbre des Indes grand & gros; à feuilles semblables à celles du noyer, d'un verd un peu plus clair, & parsemées de nervures qui les embellissent; à fleurs petites & blanches, à fruit gros comme la noix, verd au commencement, d'une odeur forte, d'un goût âpre, jaunissant à mesure qu'il mûrit; acquérant en même temps une odeur agréable, un goût aigrelet, & plein d'une moëlle cartilagineuse & dure, parsemée de nervures; on le confit avec du sel & du vinaigre; il excite l'appétit & fait couler la bile. *Lémery.*

AMBARRES, f. m. pl. (*Géogr.*) en latin *Ambarri*, peuples que César, (*Lib. I.*) &c. appelle *necessarii & consanguinei Eduorum*. Voyez **EDUENS**. Ils occupoient le Charolois, selon Vigenere, Munier & d'Ablan-

court. Le géographe Samson les place dans la Bresse calonnoise. Le pere Vignier les transporte jusques dans le comté de Bar-sur-Seine & le pays Lassois. Tite-Live nomme les *Ambarres* avec les Eduens, parmi les peuples gaulois qui passèrent en Italie, sous la conduite de Bellovese, l'an de Rome 138. (*M. BEGUILLET.*)

AMBARVALES, adj. pl. pris sub. (*Hist. anc.*) fêtes ou cérémonies d'expiation que les Romains faisoient tous les ans dans les campagnes, pour obtenir des dieux une abondante moisson. Voyez **FÊTE**, &c.

A cette fête ils sacrifioient une jeune vache, une truie, ou une brebis, après l'avoir promenée trois fois autour du champ; ce qui fit donner à cette fête le nom d'*ambarvales*, lequel est dérivé d'*ἀμφι*, autour, ou *ambio*, faire le tour, & de *arva*, champs; d'autres, au lieu d'*ambarvalia*, écrivent *ambarbalia* & *amburbia*, & le font venir de *ambio*, faire le tour, & *urbs*, ville.

Du nom des animaux qu'on sacrifioit en cette fête, on la nommoit aussi *suovetauriles*, *suovetaurilia*. Voy. **SUOVETAURILES**.

Le *carmen ambarvale* étoit une prière qui se faisoit en cette occasion, dont Caton nous a conservé la formule, *chap. cxli, de re rusticâ.*

Les prêtres qui officioient à cette solennité, s'appelloient *fratres orvales*. Voyez **ORVALES & AGRICULTURE**.

Cette fête se célébroit deux fois l'année, à la fin de janvier, ou selon quelques auteurs, au mois d'avril, & pour la seconde fois au mois de juillet: mais on n'a rien de certain sur le jour auquel elle étoit fixée. (*G*)

AMBASSADE, sub. f. (*Hist. mod.*) envoi que les princes souverains ou les états se font les uns aux autres de quelque personne habile & expérimentée pour négocier quelque affaire en qualité d'*ambassadeur*. Voyez **AMBASSADEUR**.

Le P. Daniel dit que c'étoit la coutume, sous les premiers rois de France, d'envoyer ensemble plusieurs *ambassadeurs* qui composoient une espèce de conseil: on observe encore quelque chose d'assez semblable à cela dans les traités de paix. L'*ambassade* de France à Nimegue, pour la paix, étoit composée de trois plénipotentiaires; celle de Munster de deux, &c.

L'histoire nous parle aussi d'*ambassadri-*

ces ; Mme. la maréchale de Guébriant a été , comme dit Wicquefort , la première femme , & peut-être la seule , qui ait été envoyée par aucune cour de l'Europe , en qualité d'*ambassadrice*. Math. liv. IV, vie de Henri IV , dit que le roi de Perse envoya une dame de sa cour en *ambassade* vers le grand-seigneur pendant les troubles de l'empire.

AMBASSADEUR , f. m. (*Hist. mod.*) *ministre public* envoyé par un souverain à un autre pour y représenter sa personne. Voyez MINISTRE.

Ce mot vient de *ambasciator* , terme de la basse latinité , qui a été fait de *ambactus* , vieux mot emprunté du gaulois , signifiant *serviteur, client, domestique* ou *officier*, selon Borel , Ménage , & Chifflet d'après Saumaïse & Spelman : mais les jésuites d'Anvers , dans les *act. sancti Mart.* tome II, page 128, rejettent cette opinion, parce que l'*ambact* des Gaulois avoit cessé d'être en usage long-temps avant qu'on se servît du mot latin *ambascia* ; cependant cela n'est pas strictement vrai , car on trouve *ambascia* dans la loi salique , *tit. xix.* qui s'est fait d'*ambactia* , en prononçant le *t* comme dans *actio* ; & *ambactia* vient d'*ambactus* , & ce dernier d'*ambact*. Lindenbroeg le dérive de l'allemand *ambacht* , qui signifie *œuvre* , comme si on se louoit pour faire quelque ouvrage ou légation. Chorier est du sentiment de Lindenbroeg au sujet du même mot , qui se trouve dans la loi des Bourguignons. Albert Acharifius en son dictionnaire italien le dérive du latin *ambulare* , marcher ou voyager. Enfin les jésuites d'Anvers , à l'endroit que nous venons de citer , disent que l'on trouve *ambascia* dans les loix des Bourguignons , & que c'est de là que viennent les mots *ambasciatores* & *ambasciatores* , pour dire les *envoyés* , les *agens* d'un prince ou d'un état , à un autre prince ou état. Ils croient donc que chez les barbares qui inonderent l'Europe , *ambascia* signifioit le discours d'un homme qui s'humilie ou s'abaisse devant un autre , & qu'il vient de la même racine qu'*abaisser* , c'est-à-dire , de *an* ou *am* & de *bas*.

En latin nous nommons ce ministre *legatus* ou *orator* : cependant il est certain que ce mot *ambassadeur* chez nous une signification beaucoup plus ample que celui de

legatus chez les romains ; & à la réserve de la protection que le droit des gens donne à l'un & donnoit à l'autre , il n'y a presque rien de commun entr'eux Voyez LEGATUS.

Les *ambassadeurs* sont ou *ordinaires* ou *extraordinaires*.

AMBASSADEUR ORDINAIRE , est celui qui réside en la cour d'un autre prince par honneur , pour entretenir réciproquement une bonne intelligence , pour veiller aux intérêts de son maître , & pour négocier les affaires qui peuvent survenir. Les *ambassadeurs ordinaires* sont d'institution moderne ; ils étoient inconnus il y a 200 ans : avant ce temps-là tous les *ambassadeurs* étoient *extraordinaires* , & se retiroient si-tôt qu'ils avoient achevé l'affaire qu'ils avoient à négocier. V. ORDINAIRE.

AMBASSADEUR EXTRAORDINAIRE , est celui qui est envoyé à la cour du prince pour quelque affaire particulière & pressante , comme pour conclure une paix ou un mariage , pour faire un compliment , &c. Voy. EXTRAORDINAIRE.

A la vérité il n'y a nulle différence essentielle entre *ambassadeur ordinaire* & *ambassadeur extraordinaire* : le motif de leurs *ambassades* est tout ce qui les distingue : ils jouissent également de toutes les prérogatives que le droit des gens leur accorde.

Athènes & Sparte , florissantes , dit M. Toureil , n'avoient autrefois rien tant aimé que de voir & d'entendre dans leurs assemblées divers *ambassadeurs* qui recherchoient la protection ou l'alliance de l'une ou de l'autre. C'étoit , à leur gré , le plus bel hommage qu'on leur pût rendre ; & celle qui recevoit le plus d'*ambassades* , croyoit l'emporter sur sa rivale.

A Athènes , les *ambassadeurs* des princes & des états étrangers montoient dans la tribune des orateurs pour exposer leur commission & pour se faire mieux entendre du peuple : à Rome ils étoient introduits au sénat , auquel ils expoisoient leurs ordres. Chez nous les *ambassadeurs* s'adressent immédiatement & uniquement au roi.

Le nom d'*ambassadeur* , dit Ciceron , est sacré & inviolable , *non modo inter sociorum jura , sed etiam inter hostium tela incolume versatur*. In Ver. orat. VI. Nous lisons que

David fit la guerre aux Ammonites pour venger l'injure faite à ses *ambassadeurs*. *Liv. II des rois*, chap. x. Alexandre fit passer au fil de l'épée les habitans de Tyr, pour avoir insulté les *ambassadeurs*. La jeunesse de Rome ayant outragé les *ambassadeurs* de Vallonne, fut livrée entre leurs mains pour les en punir à discrétion.

Les *ambassadeurs* des rois ne doivent point aller aux noces, aux enterremens, ni aux assemblées publiques & solennelles, à moins que leur maître n'y ait intérêt: ils ne doivent point aussi porter le deuil, pas même de leurs proches, parce qu'ils représentent la personne de leur prince, à qui il est de leur devoir de se conformer en tout.

En France le *nonce* du pape a la préséance sur tous les autres *ambassadeurs*, & porte la parole en leur nom, lorsqu'il s'agit de complimenter le roi.

Dans toutes les autres cours de l'Europe l'*ambassadeur* de France a le pas sur celui d'Espagne, comme cette couronne le reconut publiquement au mois de mai 1662, dans l'audience que le roi Louis XIV donna à l'*ambassadeur* d'Espagne, qui, en présence de vingt-sept autres tant *ambassadeurs* qu'envoyés des princes, protesta que le roi son maître ne disputeroit jamais le pas à la France. Ce fut en réparation de l'insulte faite à Londres l'année précédente par le baron de Batteville *ambassadeur* d'Espagne, au comte d'Estades *ambassadeur* de France: on frappa à cette occasion une médaille. (G)

AMBEL, f. m. (*Hist. nat. botanique.*) espece de nénufar, figurée assez bien sous ce nom, mais sans les détails du fruit, dans l'*hortus Malabaricus*, vol. II, planche XXVI page 51. Les Brames l'appellent *saluca*. Jean Commelin la nomme *nymphosa Indica flore candido, folio in ambitu serrato*: & M. Linné la désigne sous le nom de *nymphæa lotus, foliis cordatis dentatis*. *Systema Naturæ*, édition in-12, page 361.

Cette plante croît en Égypte, au Sénégal & aux Indes, dans les terres argilleuses ou limonneuses, voisines des rivières & inondées. Elle est vivace par sa racine seulement, que l'on appelle *kélangu* au Malabar; c'est un tubercule sphéroïde de trois pouces environ de diamètre, charnu, tendre, blanc, recouvert d'une pellicule noire. De

la partie supérieure de ce tubercule, qui tient lieu à la plante de tiges & de branches, se répandent en rond, & comme autant de rayons horizontaux, mais un peu inclinés, quarante à cinquante racines simples, blanches, charnues, molles celluleuses & comme spongieuses, longues de trois à quatre pouces, du diamètre de deux à trois lignes. Du milieu de ces racines s'élevent douze à quinze pédicules cylindriques, verts, fistuleux, c'est-à-dire, poreux longitudinalement, lisses, luisans, longs d'un pié environ, & de deux à trois lignes de diamètre, portant chacun une feuille en cœur arrondi, de sept à huit pouces de longueur, d'un sixième moins large, fendue par derrière jusques près de son milieu, où elle est portée sur le pédicule, bordée tout autour de soixante dentelures aiguës, alternes, avec autant de crénelures creusées en croissant, d'un verd-noir, lisse, très-luisant dessus, d'un rouge-brun en-dessous, où elle est relevée de quinze grosses côtes qui se ramifient en quatre branches qui vont se terminer à chacune des dentelures de ses bords. Chaque feuille flotte horizontalement sur l'eau, son pédicule se prêtant à ses mouvemens.

Chaque pié produit environ cinq à six fleurs distinctes, portées chacune sur un péduncule qui sort de l'aisselle d'une feuille: ce péduncule est un peu plus long qu'elles, de quinze pouces environ, sur six lignes de diamètre. La fleur, avant de s'épanouir, forme un bouton ovoïde pointu, d'un à deux pouces de longueur; en s'épanouissant, elle représente une rose double, ouverte horizontalement de quatre pouces de diamètre, composée de quinze feuilles étagées ou disposées sur trois rangs, chacun de cinq, dont les dix intérieures sont blanches, & les cinq extérieures qui tiennent lieu de calice, sont couleur de rose-clair en-dessus & verdâtres en-dessous. Ces feuilles sont elliptiques, charnues, assez semblables à celles d'une tulipe, deux fois plus longues que larges; & quoiqu'elles aient l'apparence d'une corolle, elles n'en ont cependant d'autre caractère que la couleur, comme dans la tulipe; car d'ailleurs elles n'ont qu'une structure grossière, une substance épaisse; elles ne tombent que lorsqu'elles sont pourries; elles sont corps

avec la moitié inférieure de l'ovaire sur lequel elles sont implantées par étages ; enfin ce n'est qu'un vrai calice. Sur l'autre moitié de l'ovaire sont attachées environ quarante étamines faisant corps avec lui , & disposées sur deux rangs dont l'intérieur est plus court , fort serrées , contiguës aux feuilles du calice , & deux à trois fois plus courtes qu'elles : ce sont des filets plats , portant vers leur extrémité qui est plus large , une anthere oblongue , jaune , qui s'ouvre longitudinalement en deux loges , & qui répand une poussière composée de molécules ovoïdes , blanchâtres & transparentes. Au milieu de cette fleur & de ces étamines qui couvrent entièrement l'ovaire , celui-ci ne paroît que par ses quinze stigmates plats qui rampent sur son centre , comme autant de rayons en rose , jaunâtres , plus étroits à leur origine , & arrondis à leur extrémité. Cet ovaire , en mûrissant , devient une capsule charnue , sphérique , d'un pouce à un pouce & demi de diamètre , comparable à celle du pavot , partagée de même en quinze cellules par autant de cloisons membraneuses un peu charnues , dont les parois sont couvertes de semences qui y sont attachées horizontalement. Ces graines sont ovoïdes , fort petites , d'abord blanches , ensuite cendrées dans leur maturité.

Qualités. Toute cette plante a une saveur aqueuse.

Usages. Le tubercule de sa racine , qui est charnu , plus tendre que la châtaigne , & d'une saveur aqueuse , astringente , se mange crud dans tous les pays où elle croît. Il a plus de goût étant cuit dans l'eau ou sur les charbons. C'est une grande ressource dans les temps de disette. On mange aussi communément les graines de l'*ambel* comme celles du pavot ; mais avec cette différence que celles-ci rafraîchissent sans assoupir , & qu'on en peut manger cinquante têtes sans en être incommodé.

Remarques. Les anciens appelloient du nom général de *lotos* , toutes les plantes qui , au défaut des nourritures ordinaires , pouvoient y suppléer ; le *diospyris* ou *guaiacana* , le micacoulier *celti* , le jujubier , & le laurier cerise , furent de ce nombre parmi les arbres ; & il n'est pas douteux que l'*ambel* ne soit le *lotos Ægyptia* ou le *lotos* des marais , décrit

par Théophraste , *liv. IV* , *chap. 10* , & par Pline , *liv. XIII* , *chap. 17*. Sa racine est appelée *corfion* par les Grecs , selon Théophraste , *kélangu* au Malabar , *galum* aux Indes , & *tar* au Sénégal.

Seconde espece. ARECA-AMBEL.

L'*areca-ambel* est , selon Rheede , une autre espece d'*ambel* dont il donne la description sans figure dans son *hortus Malabaricus* , *vol. XI* , *pag. 52* , qui n'en differe presque qu'en ce qu'elle est plus haute , qu'elle a ses feuilles un peu plus grandes , moins rosées , plus blanches , relevées d'un petit tubercule au centre des stigmates.

Elle a les mêmes vertus , & indépendamment de l'usage qu'on en fait pour la nourriture , elle sert aussi-bien qu'elle comme remède dans plusieurs maladies où il est nécessaire de rafraîchir. A cet effet , on confit ses graines au sucre pour les manger au besoin. La décoction de sa racine se boit dans les difficultés d'uriner. Ses feuilles pilées avec celles de l'*ottel-ambel* , qui est un stratiote , & cuites dans le beurre , sont un sternutatoire très-recommandé pour les douleurs des yeux. (*M. ADANSON.*)

* *AMBELA* , arbre que les Indiens appellent *charamei* , & les Perses & les Arabes *ambela*. Il y en a de deux especes : l'une est aussi grande que le néflier ; elle a la feuille du poirier & le fruit semblable à la noisette , mais anguleux & aigret. On le confit dans sa maturité , & on le mange avec du sel. L'autre espece est de la même grandeur : mais la feuille est plus petite que celle du poirier , & son fruit plus gros. Les Indiens font bouillir son bois avec le fantal , & prennent cette décoction dans la fièvre.

Le premier *ambela* croît sur les bords de la mer ; le second en terre ferme. L'écorce de la racine de l'un & de l'autre donne un lait purgatif , qu'on fait prendre avec le suc d'une dragme de moutarde pilée , à ceux qui sont attaqués d'asthme. L'on arrête l'effet de ce purgatif quand il agit trop , avec la décoction de riz , qu'on garde deux ou trois jours pour la rendre aigre. Le fruit de l'*ambela* se mange. On le confit. On l'emploie aussi dans les ragoûts. *Voyez Bot. de Parkinson.*

* *AMBER* , riviere d'Allemagne dans la Baviere , qui a sa source à deux lieues de

Fuxfen, & se joint à l'Isfer au dessus de Landshut.

* AMBERG, ville d'Allemagne dans le Nordgow, capitale du haut Palatinat de Baviere sur la riviere de Wils. Long. 29, 30; lat. 49, 26.

AMBERG, (Géog. mod.) montagne de Suede, dans la Gothie orientale, à deux milles de Wadstena. Elle est si haute, que de son sommet l'on découvre cinquante clochers, ce qui est beaucoup dans une contrée où les villes & les villages ne sont pas fort rapprochés. L'on parle aussi d'une large pierre platte qui se trouve à ce sommet, & que l'on croit être la tombe d'un des anciens rois du pays. (D. G.)

* AMBERT, ville de France dans la basse Auvergne, chef-lieu du Livradois. Long. 21, 28; lat. 45, 28.

AMBETTI, f. m. (Hist. nat. botaniqu.) herbe annuelle qui croît au Malabar, dans les terrains sablonneux & pierreux. Les Brames l'appellent *ambetti*, & les Malabares, *tsjeria narinampuli*, nom sous lequel Rheede en a publié une assez bonne figure dans son *hortus Malabaricus*, vol. IX, pl. LXXXVI, pag. 167.

Cette plante n'a guere plus de deux piés & demi à trois piés de longueur, & est ordinairement couchée sous le poids de ses feuilles & de ses tiges, qui sont charnues, aqueuses, cylindriques, noueuses, rouge-brun, âpres & rudes par les poils longs dont elles sont semées çà & là, de trois à cinq lignes de diametre, comme la tige d'où elles sortent en petit nombre, disposées alternativement & sur un même plan. Ses feuilles sont pareillement alternes & étendues sur un même plan, taillées en cœur allongé, mais oblique, de maniere qu'un des lobes est beaucoup plus long que l'autre, & forme une oreille qui retourne sur le pédicule: leur longueur est de quatre à cinq pouces, & leur largeur une fois moindre: elles sont charnues, molles, ondées sur leurs bords, ou marquées de 15 à 20 crenelures rondes, inégales, semées çà & là de quelques longs poils blancs qui leur donnent un peu de rudesse, luisantes, d'un verd-gai, relevées en-dessous de trois côtes principales & portées sur un pédicule cylindrique, rougeâtre, trois fois plus court qu'elles, accompagné à son

origine de deux stipules elliptiques, pointues, larges, membraneuses & blanchâtres.

De l'aisselle de chacune des feuilles supérieures, sort un pédicule cylindrique, long d'un pouce, terminé par un corymbe de deux ou trois fleurs blanches, très-luisantes & très-brillantes, ou étincelantes, semées aussi de poils de six à huit lignes de diametre, portées chacune sur un péduncule particulier trois ou quatre fois plus court qu'elles. De ces trois fleurs, deux sont femelles, la troisième est mâle: celle-ci est la plus petite; elle consiste en un seul calice coloré, partagé jusques vers le bas en quatre feuilles elliptiques, évafées, dont deux opposées plus petites, & en huit étamines très-courtes, à antheres jaunes & fossiles, avec une apparence de bouton de stigmatte au centre. Les fleurs femelles consistent chacune en un calice coloré qui fait corps avec l'ovaire conique renversé à trois angles, qu'il surmonte, & au-dessus duquel il est resserré & divisé en trois lobes qui imitent trois pétales inégaux, elliptiques, obtus, opposés à ses angles qui sont blancs & luisans comme eux, mais veinés de rouge. Ces fleurs n'ont pas d'autre corolle ni d'étamines, mais seulement trois styles fourchus chacun en deux, & terminé par un stigmatte sphérique, verd, de sorte qu'il y a six stigmates. L'ovaire, qui faisoit auparavant partie du calice, devient en mûrissant une capsule turbinée à trois angles aigus, arrondie en-dessus, pointue en-dessous, large de six à huit lignes, un peu moins longue, partagée intérieurement en trois loges qui ne s'ouvrent point, & qui contiennent chacune beaucoup de graines très-fines, ovoïdes, d'abord blanches, ensuite rougeâtres.

Sa racine est formée d'un paquet de fibres charnues, d'un blanc rouffâtre, de deux pouces au plus de longueur.

Qualités. Toute cette plante est aqueuse, d'une saveur amere dans ses racines, & acide dans ses autres parties.

Usages. Elle passe pour un excellent vulnéraire. Ses feuilles cuites dans l'huile s'appliquent sur les blessures. Amorties sur le feu, & mises en nouet avec un peu de sel dans les dents creuses & gâtées, & sur les gencives enflammées, elles les nettoient, & les affermissent.

Remarques. L'*ambetti* est, comme l'on voit,

voit, une espece de plante du genre que Plumier a appellé *begona*, & vient naturellement dans la famille des pourpiers. (M. ADANSON.)

AMBEZ, terme de géographie, qui, joint avec celui de *bec*, signifie *embouchure*. On appelle *bec d'Ambez* le lieu où la Garonne & la Dordogne mêlant leurs eaux dans un lit commun, à cinq lieues de Bordeaux, perdent leur nom l'une & l'autre, pour prendre celui de la Gironde. On dérive le mot *ambez* du latin *ambæ*, tous les deux : cette étymologie paroît assez naturelle. (C. A.)

AMBEZAS, se dit au *trictrac* de deux as qu'on amene en jouant les dés. Voyez AS, RAFLE & TRICTRAC.

AMBI, s. m. machine ou instrument de chirurgie, inventé par Hippocrate pour réduire la luxation du bras avec l'épaule. Voyez LUXATION. Il est composé de deux pieces de bois jointes ensemble par une charniere : l'une sert de pié & est parallele au corps ; l'autre piece est parallele au bras qui est attachée par plusieurs lacs, & elle fait avec la premiere piece un angle droit qui se trouve placé précisément sous l'aisselle. Voyez les fig. 10 & 12, Pl. IV, de chirurgie.

Pour se servir de l'*ambi*, on lie le bras sur le levier dont la charniere est le point fixe ; & en appuyant avec force sur l'extrémité du levier, on lui fait décrire une courbe pour approcher certe extrémité du pié de l'instrument : ce mouvement fait en même temps l'extension, la contre-extension & la réduction de l'os.

Cette machine a quelques avantages ; le bras peut y être placé de façon que les muscles soient relâchés ; elle a une force suffisante, & on pourroit même lui en donner davantage en allongeant le bout de son levier. L'extension & la contre-extension sont également fortes, puisque la même cause les produit en même temps. Mais l'*ambi* a aussi des défauts considérables, en ce que la tête de l'os peut être poussée dans sa cavité avant que les extensions aient été suffisantes. On risque alors de renverser en dedans ou le rebord cartilagineux, ou la capsule ligamenteuse. Au reste cette machine ne pourroit convenir tout au plus que pour la luxation en dessous, & on fait que le bras se luxe fort facilement en devant & en dehors.

Tome II.

M. Petit a inventé une machine qui convient également à toutes les especes de luxations du bras. Voyez MACHINE pour la luxation du bras. (Y)

AMBIA, (Méd.) est, suivant Monard, un bitume liquide jaune, dont l'odeur approche de celle du tacamahaca ; il est résolutif, fortifiant, adoucissant il guérit les dartres, la gratelle. On s'en sert pour les humeurs froides : il a les mêmes vertus que les gommés. (N)

AMBIAN ou AMBIAM, est, selon quelques géographes, une ville & un royaume d'Ethiopie ; selon la Martiniere cette ville & ce royaume sont imaginaires.

AMBIANT, adj. se dit en physique de ce qui forme comme un cercle ou une enveloppe à l'entour de quelque chose ; ce qu'on appelle *ambians* en latin, ou *circumambians*, comme l'atmosphere qui enveloppe la terre & tout ce qu'elle porte : ainsi on dit l'*air ambiant* pour l'*air environnant* ; les *corps ambians* pour les *corps environnans*. Voyez AIR. (O)

* AMBIBARIENS, peuples de l'ancienne Gaule : on croit que ce sont aujourd'hui ceux du diocèse d'Avranches.

AMBIDEXTRE, adj. pris subst. (Jurisp.) qui se sert des deux mains avec une aisance égale. Voyez MAIN. Ce mot vient du latin *ambidextra*, composé de *ambo*, les deux, & *dextra*, main droite ; fait à l'imitation du mot grec *ἀμφοιδέξιος*, qui signifie la même chose. Hippocrate dans ses *Aphorismes* prétend qu'il n'y a point de femme *ambidextre* : plusieurs modernes cependant soutiennent le contraire, & citent des exemples en faveur de leur sentiment ; mais s'il y a des femmes *ambidextres*, il faut avouer du moins qu'il y en a beaucoup moins que d'hommes.

On a aussi appliqué le mot *ambidextre* dans un sens métaphorique, à ceux qui prennent de l'argent de deux parties, & promettent séparément à l'une & à l'autre de s'employer pour elle, comme pourroit faire un expert, un procureur ou sollicitateur de mauvaise foi. (H)

* AMBIERLE, ville de France dans le Forez, à trois lieues de Rouane, à quinze de Lyon.

AMBIGENE, adj. hyperbole *ambigene*, en géométrie ; c'est celle qui a une de ses

branches infinies inscrite, & l'autre circonscrite à son asymptote. Voyez COURBE. Telle est dans la fig. 38; *Analyf.* la courbe *BCED*, dont une branche *CB* est inscrite à l'asymptote *AG*, c'est-à-dire, tombe au-dedans; & l'autre branche *CED* est circonscrite à l'asymptote *AF*, c'est-à-dire, tombe au-dehors de cette asymptote. M. Newton paroît être le premier qui se soit servi de ce terme, pour désigner certaines courbes hyperboliques du troisieme ordre. (O)

AMBIGU, adj. (*Gramm.*) ce mot vient de *ambo*, deux, & de *ago*, pousser, mener. Un terme *ambigu*, présente à l'esprit deux sens différens. Les réponses des anciens oracles étoient toujours *ambiguës*; & c'étoit dans cette ambiguïté que l'oracle trouvoit à se défendre contre les plaintes du malheureux qui l'avoit consulté, lorsque l'événement n'avoit pas répondu à ce que l'oracle avoit fait espérer selon l'un des deux sens. Voyez AMPHIBOLOGIE. (F)

AMBITE, adj. *en usage dans les verreries.* On dit que le verre est *ambité*, quand il est mou, quand il n'y a pas assez de sable; alors il vient plein de petits grumeaux; le corps du verre en est tout parfemé; les marchandises qui s'en font sont comme pourries, & cassent facilement. Il faut alors le raffiner, & perdre à cette manœuvre du temps & du charbon. Voyez l'article VERRERIE.

AMBITION, f. f. *c'est la passion qui nous porte avec excès à nous aggrandir.* Il ne faut pas confondre tous les *ambitieux*: les uns attachent la grandeur solide à l'autorité des emplois; les autres à la richesse; les autres au faste des titres, &c. Plusieurs vont à leur but sans nul choix des moyens; quelques-uns par de grandes choses; & d'autres par les plus petites: ainsi telle *ambition* passe pour vice, telle autre pour vertu; telle est appelée *force d'esprit*, telle *égarement* & *baïssesse*.

Toutes les passions prennent le tour de notre caractère. Il y a, s'il est permis de s'exprimer ainsi, entre l'ame & les objets, une influence réciproque. C'est de l'ame que viennent tous les sentimens: mais c'est par les organes du corps que passent les objets qui les excitent; selon les couleurs que l'ame leur donne: selon qu'elle les pénètre, qu'elle les embellit, qu'elle les déguise; elle les rebute, ou elle s'y attache. Quand on ignoreroit que tous les hommes ne

se ressemblent point par le cœur, il suffiroit de savoir qu'ils envisagent les choses selon leurs lumieres, peut-être encore plus inégales, pour comprendre la différence qui distingue les passions qu'on désigne du même nom: si différemment partagés d'esprit, de sentimens & de préjugés, il n'est pas étonnant qu'ils s'attachent au même objet sans avoir en vue le même intérêt; & cela n'est pas seulement vrai des *ambitieux*, mais aussi de toute passion. (X)

* Les Romains avoient élevé un temple à l'*ambition*, & ils le lui devoient bien. Ils la représentoient avec des ailes & les piés nus.

AMBITUS, f. m. est, *en musique*, le nom qu'on donnoit autrefois à l'étendue particuliere de chaque ton ou mode du grave à l'aigu; car quoique l'étendue d'un mode fût en quelque maniere fixée à deux octaves, il y avoit des tons irréguliers dont l'*ambitus* excédoit cette étendue, & d'autres qui n'y arrivoient pas. Voyez MODE, TON de l'église. (S)

AMBIVARETES, f. m. (*Géogr.*) en latin *Ambivareti*, peuples Gaulois qui ne peuvent être placés, dit Samson, que dans le diocèse de Nevers, dont la capitale, selon César, étoit *in Æduis*. Ce général y tenoit les otages de la Gaule, ses magasins, la caisse militaire, &c. Eperedorix & Viridomaire, deux chefs des Eduens dont les *Ambivaretes* étoient sujets, y massacrerent les Romains, & mirent le feu à la ville, ce qui fut le signal de la révolte des Gaules contre César. (M. BEGUILLET.)

AMBIVARITES, peuple de la Gaule Belgique, qui habitoit le Braban.

AMBLE, f. m. c'est, *en langue de manège*, un pas de cheval dans lequel il a toujours à la fois deux jambes levées. Voyez PAS.

Ce pas est un train rompu, un cheval qui va l'*amble*, mouvant toujours à la fois les deux jambes de devant ou les deux de derriere. L'*amble* est l'allure naturelle des poulains, & ils s'en défont dès qu'ils sont assez forts pour trotter. On ne connoît point cette allure dans les manéges, où les écuyers ne veulent que le *pas*, le *trot*, & le *galop*. La raison qu'ils en donnent est qu'on peut mettre au galop un cheval qui trotte, sans l'arrêter; mais qu'on ne peut pas le mettre de même de l'*amble* au galop sans l'arrêter;

ce qui prend du temps, & interrompt la justesse & la cadence du manège. Voyez TROT, GALOP, &c.

Il y a différentes manières pour dresser un jeune cheval à l'*amble*. Quelques-uns le fatiguent à marcher pas à pas dans des terres nouvellement labourées, ce qui l'accoutume naturellement à la démarche de l'*amble*. Mais cette méthode a ses inconvénients ; car on peut, en fatiguant ainsi un jeune cheval, l'affaiblir ou l'estropier.

D'autres, pour le former à ce pas, l'arrêtent tout court tandis qu'il galope, & par cette surprise lui font prendre un train mitoyen entre le trot & le galop ; de sorte que perdant ces deux allures, il faut nécessairement qu'il retombe à l'*amble* : mais on risque par-là de lui gâter la bouche, ou de lui donner une encartelure, ou un nerf-téture.

D'autres l'y dressent en lui chargeant les piés de fers extrêmement lourds ; mais cela peut lui faire heurter & blesser les jambes de devant avec les piés de derrière. D'autres lui attachent au paturon des poids de plomb ; mais outre que cette méthode peut causer les mêmes accidens que la précédente, elle peut aussi causer au cheval des foulures incurables, ou lui écraser la couronne, &c.

D'autres chargent le dos du cheval de terre, de plomb, ou d'autres matières pesantes ; mais il est à craindre qu'on ne lui rompe les vertèbres en le surchargeant.

D'autres tâchent de le réduire à l'*amble* à la main, avant de le monter, en lui opposant une muraille ou une barrière, & lui tenant la bride ferrée, & le frappant avec une verge, lorsqu'il bronche, sur les jambes de derrière & sous le ventre ; mais par-là on peut mettre un cheval en fureur, sans lui faire entendre ce que l'on veut de lui, ou le faire cabrer, ou lui faire écarter les jambes, ou lui faire prendre quelque autre mauvais tic dont on aura de la peine à le désahbituer.

D'autres, pour le même effet, lui mettent aux deux piés de derrière des fers plats & longs qui débordent le sabot en devant, autant qu'il faut pour que le cheval, s'il prend le trot, se heurte le derrière des jambes de devant avec le bout des fers ; mais il y a à craindre qu'il ne se blesse les nerfs, & n'en devienne estropié pour toujours.

Quelques-uns, pour réduire un cheval à l'*amble*, lui mettent des lisieres autour des jambes en forme de jarretière, & l'envoient au verd en cet état pendant deux ou trois semaines, au bout desquelles on les lui ôte. C'est ainsi que les Espagnols s'y prennent : mais on n'approuve pas cette méthode ; car quoiqu'à la vérité il ne puisse pas en cet état trotter sans douleur, ses membres n'en souffriront pas moins ; & si l'on parvient à le mettre à l'*amble*, son allure sera lente & aura mauvaise grace, parce qu'il aura le train de derrière trop rampant. La manière de mettre un cheval à l'*amble* par le moyen du tramail, paroît la plus naturelle & la plus sûre.

Mais beaucoup de ceux qui s'en tiennent à cette méthode, tombent encore dans différentes fautes : quelquefois ils font le tramail trop long, & alors il ne sert qu'à faire heurter les piés du cheval confusément les uns contre les autres ; ou ils le font trop court, & alors il ne sert qu'à lui faire tourner & lever les piés de derrière si subitement, qu'il s'en fait une habitude dont on ne vient guère à bout de le défaire par la suite. Quelquefois aussi le tramail est mal placé, & est mis, de crainte qu'il ne tombe, au-dessus du genou & du sabot : en ce cas l'animal ne peut pas pousser contre, & la jambe de devant ne peut pas forcer celle de derrière à suivre : ou si, pour éviter cet inconvénient, on fait le tramail court & droit, il comprimera le gros nerf de la jambe de derrière, & la partie charnue des cuisses de devant ; en sorte que le cheval ne pourra plus aller qu'il ne bronche par devant, & ne fléchisse du train de derrière.

Quant à la forme du tramail, quelques-uns le font de cuir ; à quoi il y a cet inconvénient, qu'il s'allongera ou rompra : ce qui pourra empêcher le succès de l'opération. Pour un bon tramail il faut que les côtés soient si fermes, qu'ils ne puissent pas prêter de l'épaisseur d'un cheveu ; la housse mollette, & si bien arrêtée, qu'elle ne puisse pas se déranger ; la bande de derrière plate, & descendant assez bas.

En le dressant à la main, on lui mettra seulement en commençant un demi-tramail pour le dresser d'abord d'un côté ; ensuite on en fera autant à l'autre côté ; & lorsqu'il ira l'*amble* à la main avec facilité &

avec aisance, sans trébucher ni broncher, ce qui se fait d'ordinaire en deux ou trois heures, on lui mettra le tramail entier. Voyez TRAMAIL.

AMBLER, (*Man.*) c'est aller l'amble. Voyez AMBLE. Il y a certains chevaux bien forts, qui *amblient* lorsqu'on les presse au manège; mais c'est le plus souvent par faiblesse naturelle ou par lassitude. (*V*)

AMBLESINDE, (*Géogr.*) village du comté de Westmorland en Angleterre. Il est sur le lac de Wine Adërmer, entre les villes de Kindal & de Keswick. On croit que c'est l'ancienne Amblioglana des Brigantes. (*C. A.*)

§ AMBLETEUSE, (*Géogr.*) petite ville maritime de France en Picardie, à trois lieues nord de Boulogne, & à cinq sud-ouest de Calais. Elle a un fort défendu par une tour bien munie d'artillerie. Sa rade est très-commode: on en pourroit faire un des meilleurs ports du royaume à peu de frais, & brider encore de ce côté là l'orgueil des Anglois, qui ont bien peur qu'on ne fasse un jour sérieusement attention à l'importance de cette place, & qu'on ne leur présente tout le long de cette côte septentrionale, des forces maritimes assez considérables pour défoler leur commerce, & inquiéter leur puissance. Il y a un gouverneur, & la ville est exempte de ducane. *Long.* 19, 20; *lat.* 50, 50. (*C. A.*)

AMBLEUR, *f. m.* (*Man.*) officier de la grande & petite écurie du roi. Voyez AMBLE. (*V*)

AMBLEUR; c'est ainsi qu'on nomme, en *vénèrie*, un cerf dont la trace du pié de derrière surpasse la trace du pié de devant.

AMBLYOPIE, *f. f.* est une *offuscation* ou un *obscurcissement de la vue*, qui empêche de distinguer clairement l'objet, à quelque distance qu'il soit placé. Cette incommodité vient d'une obstruction imparfaite des nerfs optiques, d'une suffusion légère, du défaut ou de l'épaisseur des esprits, &c. Quelques-uns comptent quatre espèces d'*amblyopies*; savoir la *myopie*, la *presbytie*, la *nyctalopie*, & la *amaurosis*. Voyez chacun à son article. Bianchard. (*N*)

AMBLYGONE, *adj. m.* terme de *géométrie*, qui se dit d'un triangle dont un des angles est obtus, ou a plus de 90 degrés. Voyez ANGLE & TRIANGLE.

Ce mot est composé de l'adjectif grec

ἀλλελός, *obtus*, & de γωνία, *angle*. (*E*)

* AMBOHISTMENES; hautes montagnes de couleur rouge dans la partie orientale de l'île de Madagascar; à sa partie orientale, à plus de 25 lieues dans les terres, elles sont si élevées qu'on les apperçoit de 15 lieues en mer. Elles sont environnées de marais.

AMBOINE, île d'Asie, l'une des Moluques, aux Indes orientales, avec ville de même nom. *Long.* 145; *lat. mérid.* 4.

* AMBOISE, ville de France dans la Touraine, au confluent de la Loire & de la Masse. *Long.* 18, 39, 7; *lat.* 47, 24, 56.

AMBOKELY, (*Hist. nat. botanique.*) herbe parasite du Malabar, figurée assez bien, mais sans détails, dans l'*Hortus Malabaricus*, vol. XII, pag. 15, planche V, sous son nom malabare, *tsjerou-maumaravara*; les Brames l'appellent *ambokely*, comme qui diroit orchis du mangier, parce que cette plante, qui a certain rapport avec les orchis, croît sur les arbres & particulièrement sur le tronc du mangier. M. Linné l'appelle *epidendrum, tenuifolium, foliis caulinis subulatis, canaliculatis*. *Systema naturæ*, édit. in-12. pag. 595, n. 3, c'est-à-dire, qu'il la regarde comme une espèce de vanille.

Ses racines sont en petit nombre & peu rameuses, cylindriques, brunes, ligneuses, dures, menues, longues de trois pouces, d'une ligne à une ligne & demie de diamètre. Sa tige simple, cylindrique, haute de près d'un pié, de deux lignes de diamètre, est communément penchée & repliée irrégulièrement, verd-clair d'abord, ensuite brune au dehors, d'une substance charnue, remplie de fibres blanches, souples & nerveuses. Elle est garnie du bas en haut par une quinzaine de feuilles étroites, comparables à celles d'un gramen, mais charnues, grasses, épaisses, visqueuses, lisses, d'un verd-clair, longues de quatre à cinq pouces, larges de deux à trois lignes, creusées en canal, c'est-à-dire, concaves en-dessus, convexes en-dessous, disposées alternativement & circulairement, & formant à leur origine une gaine simple entière qui, après leur chute, reste sur la tige de manière qu'elle paroît comme composée de cornets engagés ou emboîtés les uns dans les autres.

De la gaine de quelques-unes des feuilles supérieures, non pas dans leur aisselle,

mais à son opposé, sort un épi une fois plus court, verd, ligneux, cylindrique, menu, pointillé de rouge, garni dans sa moitié supérieure de trois à quatre fleurs écartées, de quatre lignes de diamètre, portées chacune sur un pédicule deux fois plus court. Chaque fleur est composée d'un calice à six feuilles, portées sur l'ovaire, & disposées comme sur deux rangs, toutes entières, simples, elliptiques, obtuses, ouvertes, environ une fois plus longues que larges, & néanmoins de diverse grandeur, car les trois extérieures sont un peu plus petites: leur couleur n'est pas non plus la même; il y en a cinq jaunes bordées de rouge, la sixième est blanche, avec les mêmes bords d'abord rouges, ensuite jaunes. Du centre de ce calice s'élève le style de l'ovaire ou son stigmate qui est fort court, blanc, hémisphérique, creusé en devant en forme de niche ou de cuilleron plein d'un suc mielleux, & portant sur son dos ou sur sa voûte une étamine jaune, velue en pinceau à deux loges qui contiennent la poussière séminale. L'ovaire est au-dessous de cette fleur, ovoïde à trois angles opposés aux trois feuilles extérieures du calice verd, à peine de deux lignes de longueur, une fois plus long que large, & devient en mûrissant une capsule de même forme, longue de quatre lignes seulement, brune, partagée intérieurement en trois loges qui contiennent chacune un nombre considérable de graines brunes & menues comme de la fine sciure de bois.

Qualités. L'*ambockeli* est vivace & fort lent à croître; il ne fleurit qu'après un certain nombre d'années. Ses fleurs durent l'espace de quatre mois: elles sont des plus agréables à la vue, & répandent une odeur extrêmement suave. Sa racine a une odeur de musc & une saveur amère; ses autres parties n'ont aucun goût.

Usages. Sa vertu principale est astringente; on en fait boire la poudre dans du vinaigre pour arrêter les pertes de sang des femmes, leurs fleurs blanches & les gonorrhées. Elle est aussi diurétique & propre à débarrasser les reins: pilée & appliquée en cataplasme, elle amène à suppuration sans aucune douleur toutes les tumeurs qui doivent abséder.

Remarques. Cette plante n'est pas, comme Pont voit, une espèce de vanille, comme l'a pensé M. Linné, car elle n'a point, comme la

vanille, le fruit charnu ni aussi long, ni les graines sphériques, ni la sixième feuille de son calice roulée en cornet; son fruit ressemble davantage à celui de l'elléborine ou du fabot, *calceolus*; mais la sixième feuille de son calice n'est ni striée de nervures, comme dans l'elléborine, ni creusée en fabot comme dans le *calceolus*: elle mérite donc de faire un genre particulier dans la famille des orchis, dont elle a d'ailleurs tous les autres caractères. (M. ADANSON.)

AMBON, ἀμβων, nom que l'on donne au bord cartilagineux qui environne les cavités des os qui en reçoivent d'autres: tels sont ceux de la cavité glénoïde de l'omoplate, de la cavité cotyloïde des os des hanches. V. OMOPLATE & HANCHE, &c. (N)

AMBON, est aussi la même chose que jubé. Voyez JUBÉ.

AMBOUCHOIRS, s. m. pl. en terme de bottier; ce sont les moules sur lesquels on fait la tige d'une botte. Ils sont composés de deux morceaux de bois qui réunis ensemble ont à-peu-près la figure de la jambe, & qu'on fait entrer l'un après l'autre dans le corps de la botte. On écarte les morceaux de bois à discrétion par le moyen d'un coin de bois appelé *clef*, que l'on chasse à coups de marteau entre les deux pièces qui composent l'*ambouchoir*.

* AMBOULÉ, (VALLÉE D') contrée de l'isle de Madagascar au midi, vers la côte orientale, au nord du Carcanoffi.

* AMBOURNAI ou AMBRONAI, ville de France dans le Bugey, à trois lieues de Bourg en Bresse.

AMBOUTIR, v. act. en terme de chaudronnier, c'est donner de la profondeur & de la capacité à une pièce qui étoit plate, en la frappant en dedans avec un marteau à tranche ou à panne ronde. Ce terme convient dans le même sens à l'*orfevre*, au *ferrier*, au *ferblantier*, & à la plupart des autres ouvriers qui emploient les métaux, ou des matières flexibles.

AMBOUTIR, en terme d'éperonnier. Voy. ESTAMPER.

AMBOUTISSOIR ou EMBOUTISSOIR, s. m. outil d'éperonnier, est une plaque de fer dans laquelle est une cavité sphérique ou parabolique, selon que l'on veut que les fonceaux que l'on emboutit des-

fus soient plus arrondis ou plus aigus. Le fond de cette cavité est percé d'un trou rond d'environ sept à huit lignes de diamètre. C'est sur cet outil, posé à cet effet sur une enclume, que l'on fait prendre la forme convexe-concave aux pièces de fer qui doivent former les fonceaux, en frappant dessus la tête d'une bouterolle qui appuie la pièce rougie au feu, qui doit former le fonceau. Voyez ESTAMPER & FONCEAU.

AMBOUTISSOIR, *outil de cloutier*, est un poinçon d'acier trempé, dont l'extrémité inférieure est concave, & de la forme que l'on veut donner aux têtes des clous que l'on fabrique avec cet outil, comme les clous à tête de champignon, les broquettes à têtes embouties, & autres fortes.

* AMBRACAN, f. m. poisson de mer qu'on appelle encore *ambara*, dont Marmol a fait mention, mais qui n'est connu, je crois, d'aucun naturaliste. Marmol dit qu'il est d'une grandeur énorme; qu'on ne le voit que quand il est mort; qu'alors la mer le jette sur le rivage; qu'il a la tête dure comme un caillou; plus de douze aunes de longueur; & que c'est ce poisson, & non la baleine, qui jette l'ambre. Voyez à l'article AMBRE ce qu'il faut penser de cette dernière partie de la description; quant aux autres, elles ne peuvent être appuyées ni combattues d'aucune autorité.

§ AMBRACIE, (*Géogr. & Hist. anc.*) *Ambracia*, ville d'Épire en Grèce, sur le golfe Ambracique, fondé par Ambrax, fils de Thesprotus, environ cinquante ans avant la guerre de Troie. Denis d'Halycarnasse parlant de la fuite d'Énée & de ses compagnons, dit qu'étant arrivés à Actium, ils jetèrent l'ancre au promontoire du golfe Ambracique, & que de là ils allèrent à la ville d'Ambracie, où régnoit Ambrax. Les Corinthiens y envoyèrent une colonie vers l'an 260 avant Jésus-Christ.

Les Ambraciotes eurent des démêlés avec les Molosses, nation Épirote, qui soumit à la fin toutes les autres. Pausanias rapporte qu'on voyoit à Delphes un âne de bronze que les premiers y avoient offert en reconnaissance d'un avantage qu'ils remportèrent sur les Molosses, une nuit que ces derniers sortirent mal à propos d'une embuscade, effrayés du bruit que fit un âne en passant près d'eux.

Cette ville, anciennement libre, passa au pouvoir des Æacides: ses habitans furent taillés en pièces par les Athéniens qui avoient à leur tête Démosthène; Diodore ajoute que la ville d'Ambracie demeura presque détruite. Philippe, père d'Alexandre, les attaqua ensuite & leur causa bien des malheurs. Enfin M. Fulvius les soumit aux Romains, & après leur reddition ils lui firent présent d'une couronne d'or pesant 150 livres. Ce général fit enlever toutes les statues de marbre & de cuivre, & tous les tableaux qui se trouvoient à Ambracie en plus grand nombre & d'un plus grand prix qu'en aucune ville du pays, parce que Pyrrhus y avoit tenu sa cour. Paul-Émile dépouilla les habitans de leurs privilèges & de leurs biens, ainsi que tous les autres Épirotes. *Tite-Live*, l. XXVIII, c. 4, fait une belle description d'Ambracie qui est aujourd'hui une ville de la Turquie d'Europe, sous le nom d'Ambrachia, au fond du golfe de Larta, dans l'Albanie inférieure ou méridionale. Voyez *Mem. acad. inscript. tom. X, in-12, pag. 265*, & le *dict. classiq. de M. Sabathier, tom. II. (C.)*

* AMBRASI, rivière d'Afrique, au royaume de Congo; elle a sa source dans des montagnes voisines de Tinda, se jette dans la mer d'Éthiopie, entre les rivières de Lelunda & de Cofe.

AMBRE-GRIS, (*Hist. nat.*) *ambarum cineraceum seu griseum, ambra grisea*; parfum qui vient de la mer, & qui se trouve sur les côtes en morceaux de consistance solide; cette matière est de couleur cendrée & parsemée de petites taches blanches; elle est légère & grasse; elle a une odeur forte & pénétrante qui la fait reconnoître aisément; mais qui n'est cependant pas aussi active & aussi agréable dans l'ambre brut qu'elle le devient après qu'il a été préparé, & sur-tout après qu'il a été mêlé avec une petite quantité de musc & de civette. C'est par ces moyens qu'on nous développe son odeur dans les eaux de senteur & dans les autres choses où l'on fait entrer ce parfum. Il s'enflamme & il brûle; en le mettant dans un vaisseau sur le feu, on le fait fondre & on le réduit en une résine liquide de couleur jaune, ou même dorée. Il se dissout en partie dans l'esprit-de-vin, & il en reste une partie sous la forme d'une matière noire visqueuse.

Les naturalistes n'ont jamais été d'accord sur l'origine & sur la nature de l'*ambre-gris*. Les uns ont cru que c'étoit l'excrément de certains oiseaux qui vivoient d'herbes aromatiques aux isles Maldives ou à Madagascar ; que ces excréments étoient altérés, affinés, & changés en *ambre* sur les rochers où ils restoit exposés à toutes les vicissitudes de l'air. D'autres ont prétendu que ces mêmes excréments étoient fondus par la chaleur du soleil sur les bords de la mer, & entraînés par les flots ; que les baleines les avaloient & les rendoient ensuite convertis en *ambre-gris*, qui étoit d'autant plus noir qu'il avoit demeuré plus long-temps dans le corps de ces animaux. On a aussi soutenu que l'*ambre-gris* étoit l'excrément du crocodile, du veau marin, & principalement des baleines, sur-tout des plus grosses & des plus vieilles. On en a trouvé quelquefois dans leurs intestins ; cependant de cent que l'on ouvrira, on ne fera pas assuré d'en trouver dans une seule. On a même voulu expliquer la formation de l'*ambre-gris* dans le corps de la baleine, en disant que c'est une véritable concrétion animale, qui se forme en boule dans le corps de la baleine mâle, & qui est enfermée dans une grande poche ovale au-dessus des testicules à la racine du penis. *Transf. philos. n. 385 & 387.* On a dit que l'*ambre-gris* étoit une sorte de gomme qui distille des arbres, & qui tombe dans la mer où elle se change en *ambre*. D'autres ont avancé que c'étoit un champignon marin arraché du fond de la mer par la violence des tempêtes ; d'autres l'ont cru une production végétale, qui naît des racines d'un arbre qui s'étend dans la mer : on a dit qu'il venoit de l'écume de la mer ; d'autres enfin ont assuré que l'*ambre-gris* n'étoit autre chose que des rayons de cire & de miel que les abeilles faisoient dans des fentes de grands rochers qui sont au bord de la mer des Indes. Cette opinion a paru la meilleure à M. Formey, secrétaire de l'académie royale des sciences & belles-lettres de Prusse. Voici comment il s'en explique dans son manuscrit : « Je ne trouve point de sen-
 » timent plus raisonnable que celui qui assure
 » que l'*ambre-gris* n'est autre chose qu'un
 » composé de cire & de miel, que les mou-
 » ches font sur les arbres, dont les côtes de

» Moscovie sont remplies, ou dans les creux
 » des rochers qui sont au bord de la mer des
 » Indes ; que cette matiere se cuit & s'ébau-
 » che au soleil, & que se détachant ensuite
 » ou par l'effort des vents, ou par l'élévation
 » des eaux, ou par son propre poids, elle
 » tombe dans la mer & acheve de s'y per-
 » fectionner, tant par l'agitation des flots,
 » que par l'esprit salin qu'elle y rencontre ;
 » car on voit par expérience qu'en prenant
 » de la cire & du miel, & les mettant en
 » digestion pendant quelque temps, on en
 » tire un élixir & une essence qui est non-
 » seulement d'une odeur très-agréable, mais
 » qui a aussi des qualités fort approchantes de
 » l'*ambre-gris* ; & je ne doute point qu'on
 » ne fît un élixir encore plus excellent, si
 » on se servoit du miel des Indes ou de
 » Moscovie, parce que les mouches qui le
 » font y trouvent des fleurs plus aromatiques
 » & plus odoriférantes, &c. »

M. Geoffroy dit expressément dans le premier volume de son traité de la matiere médicale, qu'il n'y a pas lieu de douter que l'*ambre-gris* ne soit une espece de bitume qui sort de la terre sous les eaux de la mer : il est d'abord liquide, ensuite il s'épaissit, enfin il se durcit ; alors les flots l'entraînent & le jettent sur le rivage : en effet c'est sur les rivages de la mer, & sur-tout après les tempêtes, que l'on trouve l'*ambre-gris*. Ce qui prouve qu'il est liquide quand il sort de la terre, c'est que l'*ambre-gris* solide, tel que nous l'avons, contient des corps étrangers qui n'auroient pas pu entrer dans sa substance si elle avoit toujours été sèche & solide ; par exemple, on y trouve des petites pierres, des coquilles, des os, des becs d'oiseaux, des ongles, des rayons de cire encore pleins de miel, &c. On a vu des morceaux d'*ambre-gris*, dont la moitié étoit de cire pure. Il y a eu encore d'autres chymistes qui ont nié que cette matiere fût une substance animale, parce qu'elle ne leur avoit donné dans l'analyse aucun principe animal. On a cru dans tous les temps que l'*ambre-gris* étoit une matiere bitumineuse. Les Orientaux pensoient qu'il sortoit du fond de la mer comme le naphthe distille de quelques rochers ; & ils soutenoient qu'il n'y en avoit des sources que dans le golfe d'Ormus, entre la mer d'Arabie & le golfe de Perse. Plusieurs auteurs se sont

réunis à croire que l'*ambre-gris* étoit une sorte de poix de matière visqueuse, un bitume qui sort du fond de la mer, ou qui coule sur ses côtes en forme liquide, comme le naphthe ou le pétrole sort de la terre & distille des rochers; qu'il s'épaissit peu à peu & se durcit dans la mer. *Transf. philos. n.* 433, 434, 435. Nous voyons tous ces différens états du bitume dans le pissasphalte & dans l'asphalte. Voyez NAPHTHE, PISSASPHALTE, ASPHALTE.

L'*ambre-gris* est en morceaux plus ou moins gros & ordinairement arrondis; ils prennent cette forme en roulant dans la mer ou sur le rivage. On en apporta en Hollande, sur la fin du siècle dernier, un morceau qui pesoit 182 livres; il étoit presque rond, & il avoit plus de deux piés de diamètre. On dit que ce morceau étoit naturellement de cette grosseur, & qu'il n'y avoit pas la moindre apparence qu'on eût réuni plusieurs petits morceaux pour le former. Plusieurs voyageurs ont rapporté qu'ils avoient vu une quantité prodigieuse d'*ambre-gris* dans certaines côtes, mais on n'a jamais pu les retrouver; qu'ils en avoient rencontré des masses qui pouvoient peser jusqu'à quinze mille livres; enfin qu'il y avoit une île qui en étoit formée en entier. Il est vrai qu'ils ont été obligés d'avouer que cette île étoit flottante, parce qu'ils n'avoient pas pu la rejoindre. Si l'*ambre* est un bitume, il ne seroit pas étonnant qu'il y en eût de grands amas: mais on les connoît si peu, que l'*ambre* a été jusqu'ici une matière rare & précieuse; cependant on en trouve en plusieurs endroits. Il y en a une assez grande quantité dans la mer des Indes autour des îles Moluques: on en ramasse sur la partie de la côte d'Afrique & des îles voisines qui s'étend depuis Mozambique jusqu'à la mer Rouge; dans l'île de Sainte-Marie; dans celle de Diego-Ruis près de Madagascar; à Madagascar; dans l'île Maurice qui n'en est pas fort éloignée; aux Maldives, & sur la côte qui est au-delà du cap de Bonne-Espérance. Il y en a aussi sur les côtes des îles Bermudes, de la Jamaïque, de la Caroline, de la Floride, sur les rades de Tabago, de la Barbade, & des autres Antilles. Dans le détroit de Bahama & dans les îles Sambaës, les habitans de ces îles le

cherchent d'une façon assez singulière; ils le quêtent à l'odorat comme les chiens de chasse suivent le gibier. Après les tempêtes ils courent sur les rivages, & s'il y a de l'*ambre-gris* ils en sentent l'odeur. Il y a aussi certains oiseaux sur ces rivages qui aiment beaucoup l'*ambre-gris*, & qui le cherchent pour le manger. On trouve quelques morceaux d'*ambre-gris* sur le rivage de la mer Méditerranée, en Angleterre, en Ecosse, sur les côtes occidentales de l'Irlande, en Norvege, & sur les côtes de Moscovie & de Russie, &c.

On distingue deux sortes d'*ambre-gris*; la première & la meilleure est de couleur cendrée au-dehors, & parsemée de petites tâches blanches au-dedans. La seconde est blanchâtre; celle-ci n'a pas tant d'odeur ni de vertu que la première. Enfin la troisième est de couleur noirâtre, & quelquefois absolument noire; c'est la moins bonne & la moins pure; on l'a appelée *ambre-renardé*, parce qu'on a cru qu'il n'étoit noir que parce qu'il avoit été avalé par des poissons. En effet on a trouvé de l'*ambre* dans l'estomac de quelques poissons: mais sa couleur noire peut bien venir d'un mélange de matières terreuses ou de certaines drogues, comme des gommes avec lesquelles on le sophistique. Pour essayer si l'*ambre-gris* est de bonne qualité, on le perce avec une aiguille que l'on a fait chauffer; s'il en sort un suc gras & de bonne odeur, c'est une bonne marque.

Les parfumeurs sont ceux qui font le plus grand usage de l'*ambre-gris*; on en mêle aussi dans le sucre & dans d'autres choses, c'est un remède dans la médecine. (I)

AMBRE-GRIS, (*Méd.*) Si on distille l'*ambre*, il donne d'abord un flegme insipide, ensuite un liqueur acide, suivie d'une huile dont l'odeur est suave, & mêlée avec un peu de sel volatil semblable à celui que l'on retire du succin; enfin il reste au fond de la cornue une matière noire, luisante, & bitumineuse. L'*ambre* est donc composé de parties huileuses, très-tenuës, & fort volatiles, mais qui sont engagées dans les parties salines & grasses, plus épaisses & plus grossières. Il n'a pas beaucoup d'odeur quand il est en masse: mais étant pulvérisé & mêlé avec d'autres ingrédients, ses principes se raréfient & s'étendent, & sa volatilité est telle,

telle, qu'il répand une odeur suave & des plus agréables. Ses vertus font de fortifier le cerveau, le cœur, l'estomac; il excite de la joie, provoque la semence, & on le donne pour augmenter la sécrétion des esprits animaux & les reveiller. On l'ordonne dans les syncopes, dans les débilités des nerfs; on s'en sert dans les vapeurs des hommes; mais il est nuisible à celles des femmes: on en fait une teinture dans l'esprit-de-vin; on l'ordonne en substance à la dose d'un grain jusqu'à huit. Les orientaux en font un grand usage. (N)

AMBRE-JAUNE, (*Hist. nat.*) *ambarum citrinum, electrum, karabe, succinum*, succin, matière dure, sèche, transparente, cassante, de couleur jaune, de couleur de citron ou rougeâtre, quelquefois blanchâtre ou brune, d'un goût un peu âcre & approchant de celui des bitumes. L'*ambre-jaune* est inflammable, & a une odeur forte & bitumineuse lorsqu'il est échauffé. Il attire, après avoir été frotté, les petites pailles, les fétus, & autres corps minces & légers; d'où vient le nom d'*electrum*, & celui d'*électricité*. Voyez ELECTRICITÉ. L'*ambre-jaune* se dissout dans l'esprit-de-vin, dans l'huile de lavande, & même dans l'huile de lin, mais plus difficilement. Il se fond sur le feu, il s'enflamme; alors il répand une odeur aussi forte & aussi désagréable que celle des bitumes.

Les naturalistes n'ont pas été moins incertains sur l'origine de l'*ambre-jaune*, que sur celle de l'*ambre-gris*: on a cru que c'étoit une concrétion de l'urine du lynx, qui acquéroit une dureté égale à celle des pierres de la vessie; c'est pourquoi on avoit donné le nom de *lyncurium* à l'*ambre*: d'autres ont prétendu que c'étoit une concrétion des larmes de certains oiseaux; d'autres ont dit qu'il venoit d'une sorte de peuplier par exudation. Plin rapporte qu'il découle de certains arbres du genre des sapins, qui étoient dans les isles de l'Océan septentrional; que cette liqueur tomboit dans la mer après avoir été épaissie par le froid; & qu'elle étoit portée par les flots sur les bords du continent le plus prochain, qu'il appelle l'*Austravie*. M. Formey, secrétaire de l'académie royale des sciences de Prusse, a exposé les preuves que l'on a données de

Tome II.

ce système sur la formation de l'*ambre*; voici ce qu'il dit dans un manuscrit qui nous a été communiqué. «L'*Ambre-jaune* ne se trouve ordinairement que dans la mer Baltique, sur les côtes de la Prusse. Quand de certains vents regnent, il est jeté sur le rivage; & les habitans qui craignent que la mer qui le jette ne le rentraîne, le vont ramasser au plus fort de la tempête. On en trouve des morceaux de diverse figure & différente grosseur. Ce qu'il y a de plus surprenant, & qui embarrasse les naturalistes, est qu'on pêche quelquefois des morceaux de cet *ambre*, au milieu desquels on voit des feuilles d'arbres, des fétus, des araignées, des mouches, des fourmis, & d'autres insectes qui ne vivent que sur terre. En effet, c'est une chose assez difficile à expliquer, comment des fétus & des insectes, qui nagent toujours sur l'eau à cause de leur légéreté, peuvent se rencontrer dans les morceaux d'*ambre* qu'on tire du fond de la mer. Voici l'explication qu'on en donne. Ceux qui ont voyagé du côté de la mer Baltique, remarquent que vers la Prusse il y a de grands rivages sur lesquels la mer s'étend, tantôt plus, tantôt moins: mais que vers la Suède de ce sont de hautes falaises, ou des terres soutenues, sur le bord desquelles il y a de grandes forêts remplies de peupliers & de sapins, qui produisent tous les étés quantité de gomme & de résine; cela supposé, il est aisé de concevoir qu'une partie de cette matière visqueuse demeurant attachée aux branches des arbres, les neiges la couvrent pendant l'hiver, les froids l'endurcissent & la rendent cassante, & les vents impétueux en secouant les branches, la détachent & l'enlèvent dans la mer. Elle descend au fond par son propre poids; elle s'y cuit peu à-peu, & s'y endurecit par l'action continuelle des esprits salins; & enfin elle devient l'*ambre*: ensuite de quoi la mer venant à s'agiter extraordinairement, & le vent poussant les flots des côtes de la Suède à celles de la Prusse, c'est une nécessité que l'*ambre* suive ce mouvement, & donne aux pêcheurs occasion de s'enrichir, & de profiter de cette tempête. L'endroit donc de la mer Baltique où il y a le

Q o

» plus d'*ambre*, doit être au-dessous de ces
 » arbres, & du côté de la Suede; & si la
 » mer n'y étoit pas trop profonde, je ne
 » doute pas qu'on n'y en trouvât en tout temps
 » une grande quantité; & il ne faudroit pas
 » attendre que le vent fût favorable, com-
 » me on fait aux côtes de la Prusse. Il ne
 » répugne pourtant pas qu'on puisse trou-
 » ver quelques morceaux d'*ambre* dans d'au-
 » tres endroits de la mer Baltique, & même
 » dans l'Océan, avec lequel elle a com-
 » munication; car l'eau de la mer étant con-
 » tinuellement agitée, elle peut bien en en-
 » lever quelques-uns, & les pousser sur des
 » rivages fort éloignés: mais cela ne se doit
 » pas faire si fréquemment & en si gran-
 » de abondance que sur les côtes de Prus-
 » ce. Au reste, il n'y a pas de difficulté à
 » expliquer dans ce sentiment comment des
 » mouches, des fourmis, & autres infec-
 » tes, peuvent quelquefois se trouver au mi-
 » lieu d'un morceau d'*ambre*; car s'il arri-
 » ve qu'un de ces insectes, en se prome-
 » nant sur les branches d'un arbre, rencon-
 » tre une goutte de cette matière résineuse
 » qui coule à travers l'écorce, qui est assez
 » liquide en sortant, il s'y embarrasse faci-
 » lement; & n'ayant pas la force de s'en
 » retirer, il est bientôt enseveli par d'autres
 » gouttes qui succèdent à la première, &
 » qui la grossissent en se répandant tout à
 » l'entour. Cette matière, au milieu de la-
 » quelle il y a des insectes, venant à tom-
 » ber, comme nous avons dit, dans la mer,
 » elle s'y prépare & s'y endurecit; & s'il ar-
 » rive ensuite qu'elle soit poussée sur un ri-
 » vage, & qu'elle tombe entre les mains de
 » quelque pêcheur, elle fait l'étonnement
 » de ceux qui n'en savent pas la cause.

» On demande au reste si l'*ambre-jaune*
 » doit passer pour une gomme ou pour une
 » résine. Il est aisé de se déterminer là-des-
 » sus; car comme la gomme se fond à l'eau,
 » & que la résine ne se fond qu'au feu, il
 » semble que l'*ambre*, qui ne se fond que
 » de cette dernière manière, doit être mis
 » au nombre des résines plutôt qu'en celui
 » des gommes. M. Kerkring avoit pourtant
 » trouvé le secret de ramollir l'*ambre* au-
 » trement que par le feu, & d'en faire com-
 » me une pâte, à laquelle il donnoit telle
 » figure qu'il lui plaisoit. V. Journ. des Sav.

» août 1672. *Observ. cur. sur toutes les pars.*
 » de la phys. tome II, p. 93 & suiv. »

Cette opinion sur l'origine & la formation
 de l'*ambre* a été suivie par plusieurs auteurs,
 & en particulier par le pere Cameli, *Transact.*
phil. n° 290.

On a assuré que l'*ambre-jaune* étoit une
 congélation qui se formoit dans la mer Bal-
 tique, & dans quelques fontaines, comme
 la poix. D'autres ont cru que c'étoit un bi-
 tume qui coule dans la mer, qu'il y prend
 de la consistance, & qu'ensuite il est re-
 jeté sur les côtes par les flots: mais il se trou-
 ve aussi de l'*ambre* dans les terres, & mé-
 me en grande quantité. On a conclu de ce
 fait que l'*ambre* étoit un bitume fossile, &
 on a dit qu'il étoit produit par un suc bi-
 tumineux & par un sel vitriolique, & qu'il
 étoit plus ou moins pur & transparent, qu'il
 avoit plus ou moins de consistance, selon
 que les particules de sel & de bitume étoient
 plus ou moins pures, & qu'elles étoient mé-
 lées en telle ou telle proportion. Agricola
 pensoit que l'*ambre jaune* étoit un bitume,
de naturâ fossilium, lib. IV, son sentiment a
 été confirmé par plusieurs auteurs; il y en
 a même qui en ont été si bien convaincus,
 qu'ils ont assuré qu'il n'y a pas lieu d'en dou-
 ter. M. Geoffroy l'a dit expressément dans
 le premier volume de son traité de la matière
 médicale. Il distingue deux sortes d'*ambre-
jaune*, qui toutes les deux sont absolument
 de la même nature. L'une est jetée sur les
 bords de certaines mers par l'agitation des
 flots; on tire l'autre du sein de la terre.
 On trouve la première sorte sur les côtes de
 la Prusse; les vagues en jettent des morceaux
 sur le rivage, les habitans du pays courent
 les ramasser, même pendant les orages &
 les tempêtes, de peur que les flots ne repor-
 tent dans la mer les mêmes morceaux qu'ils
 ont apportés sur le rivage. Cet *ambre-jaune*
 est de consistance solide: on dit cependant
 qu'il y en a quelques morceaux qui sont en
 partie liquides, & qu'on trouve sur les rives
 des petites rivières dont l'embouchure est
 sur les mêmes côtes dont on vient de par-
 ler; & même on en montre des morceaux
 sur lesquels on a imprimé des cachets lorsqu'ils
 étoient assez mous pour en recevoir
 les empreintes. Comme le terrain de ces
 côtes contient beaucoup d'*ambre-jaune*, les

eaux qui y coulent en entraînent des morceaux qui n'ont pas encore acquis un certain degré de consistance ; l'agitation de ces eaux n'étant pas si forte que celle des eaux de la mer, les morceaux qui sont encore liquides en partie sont conservés & jetés dans leur entier sur les bords des petites rivières ou des ruisseaux.

On trouve de l'*ambre-jaune* fossile en Prusse & en Poméranie, presque dans tous les endroits où on ouvre la terre à une certaine profondeur : souvent même on en voit dans les sillons de la charrue. Hartman, qui a fait un traité de l'*ambre-jaune*, croit que tout le fond du territoire de Prusse & de Poméranie est d'*ambre-jaune*, à cause de la grande quantité que l'on en trouve presque par-tout dans ces pays : mais les principales mines sont des côtes de Sudwic. Il y a sur ces côtes des hauteurs faites d'une forte de terre qui ressemble à des écorces d'arbre ; de sorte qu'on prendroit ces éminences de terre pour des morceaux d'écorces : la couche extérieure de ce terrain est desséchée, & de couleur cendrée : la seconde couche est bitumineuse, molle & noire. On trouve sous ces deux couches une matière grise formée comme le bois, à cette différence près que dans le bois on remarque des fibres transversales ; au lieu que la matière dont nous parlons est simplement composée de couches plates & droites, posées les unes sur les autres ; cependant on lui a donné le nom de bois fossile. On trouve de prétendu bois fossile presque par-tout où il y a de l'*ambre-jaune*, & ils sont mêlés ensemble en grande quantité ; c'est ce qui a fait croire à Hartman que cette matière étoit la matrice ou la mine de l'*ambre-jaune* : en effet c'est une terre bitumineuse qui prend feu comme le charbon, & qui rend une odeur de bitume. On y trouve des minéraux qui participent du vitriol. On a cru que ce bois fossile venoit des arbres qui s'étoient entassés sur ces côtes, & qui avoient été conservés & comme embaumés par l'*ambre-jaune* : mais cette opinion n'a point du tout été prouvée. *Voy. le premier vol. de la matière médicale de M. Geoffroy, & Hist. succinorum corpora aliena involventium, &c. Nathan. Sendelio, D. Med. &c.*

On trouve de l'*ambre-jaune* dans les mon-

tagnes de Provence, auprès de la ville de Sisteron, & aux environs du village de Salignac, sur les côtes de Marseille ; on en trouve en Italie dans la Marche d'Ancone, aux environs de la ville du même nom, dans le duché de Spolète ; en Sicile aux environs de la Ville de Catane & de celle de Gergenti, & sur les bords du Pô ; en Pologne, en Silésie, en Suede : mais on n'y trouve de l'*ambre* qu'en très-petite quantité ; il y en a un peu plus dans l'Allemagne septentrionale, en Suede, en Danemarck, dans le Jutland & le Holstein ; il y en a encore davantage sur les côtes de Samogitie, de Curlande & de Livonie, & dans les terres, &c. mais l'*ambre-jaune* qui vient de ces pays n'est pas si beau ni si pur, ni, à beaucoup près, en si grande quantité que celui qui se trouve en Poméranie, depuis Dantzick jusqu'à l'île de Rugen, & sur-tout en Prusse dans le pays appelé *Sambie*, depuis Neve-Tiff jusqu'à Vrantz-Vrug.

On distingue trois sortes d'*ambre-jaune* par rapport aux différentes teintes de couleur ; savoir, le jaune ou le citronné, le blanchâtre & le roux. L'*ambre-jaune* est employé à différens usages de luxe ; son poli, sa transparence, sa belle couleur d'or, l'ont fait mettre au rang des matières précieuses. On en a fait des colliers, des bracelets, des pommés de canne, des boîtes, & d'autres bijoux qui sont encore d'usage chez plusieurs nations de l'Europe, & sur-tout à la Chine, en Perse, & même chez les sauvages. Autrefois l'*ambre* étoit à la mode en France : combien ne voit-on pas encore de groupes, de vases, & d'autres ouvrages faits de cette matière avec un travail infini ? mais les métaux précieux, les pierres fines & les pierres, l'ont emporté sur l'*ambre-jaune* dès qu'ils ont été assez communs pour fournir à notre luxe. Il n'en sera pas de même des vertus médicinales de l'*ambre*, & de ses préparations chimiques ; elles le rendront précieux dans tous les temps, & préférable, à cet égard, aux pierres les plus éclatantes. (1)

* **AMBREADE**, f. f. nom que l'on donne à de l'*ambre* faux ou factice, dont on se sert pour la traites sur quelques côtes d'Afrique, & en particulier du Sénégal. *Voyez* TRAITE.

* **AMBRES**, ville de France dans le haut Languedoc, au diocèse de Castres.

* **AMBRESBURI**, ville d'Angleterre dans la Wiltonie, sur l'Avon.

AMBRETTE, semence d'une plante du genre appelé *ketmie*. Voyez **KETMI**. (I)

AMBRETTE ou **FLEUR DU GRAND SEIGNEUR**, *jacea* (Jardin.) plante du genre appelé *bluet*. V. **BLUET**. Ses feuilles ressemblent à celles de la chicorée; sa tige se divise en plusieurs branches dont les fleurs sont par bouquets, & à têtes écailleuses, de couleur purpurine, & d'une odeur fort agréable. L'*ambrette* croît dans les prés & autres lieux incultes; ce qui la fait nommer *jacea nigrapratensis*, ou *ambrette sauvage*. (K)

* **AMBRIERES**, ville de France dans le Maine, sur la Grete.

* **AMBRISÉ**, s. m. c'est, en termes de fleuriste, une tulipe colombine, rouge & blanche. Voy. **TULIPE**.

AMBROISE (SAINT-), *Géogr.* petite ville du marquisat de Suze, à l'entrée du Piémont. Elle est sur la Doire au sud-est de Suze & à l'ouest de Turin. On voit tout près la fameuse abbaye de St. Michel de l'Ecluse. *Long.* 29, 10; *lat.* 44, 35.

AMBROISE (SAINT-), *Géogr.* petite île inhabitée de l'Amérique méridionale dans la mer du Pérou, presque vis-à-vis d'Atacama. Elle est près d'une autre petite île appelée *l'île de St. Felix*. *Long.* 300; *lat.* 20, 30.

Il y a un port de ce nom dans l'Afrique, au royaume de Cimbebas, près du désert de Balo. (C. A.)

* **AMBRONS**, peuples de la Gaule qui habitoient les environs d'Embrun, selon Festus; & les cantons de Zurich, Berne, Lucerne & Fribourg, selon Clavier.

* **AMBROSIA**, noms que les Grecs donnoient à une fête que l'on célébroit à Rome le 24 novembre en l'honneur de Bacchus. Romulus l'avoit instituée, & les Romains l'appelloient *Brumalia*. V. **BRUMALES**.

AMBROSIE, s. f. dans la théologie des païens, étoit le mets dont ils supposoient que leurs dieux se nourrissoient. V. **DIEU** & **AUTEL**. Ce mot est composé d'*ambrosia*, & de *βροτός*, mortel; ou parce que l'*ambrosie* rendoit immortels ceux qui en mangeoient, ou parce qu'elle étoit mangée par des immortels.

Lucien se moquant des dieux de la fable; dit qu'il falloit bien que l'*ambrosie* & le nectar, dont l'une étoit leur mets & l'autre leur boisson ordinaire, ne fussent pas si excellens que les poètes le disoient; puisqu'ils descendoient du ciel pour venir sur les autels fucer le sang & la graisse des victimes, comme font les mouches sur un cadavre: propos d'esprit fort. (G)

AMBROSIE, s. f. *ambrosia*, (Bot.) genre de plante dont la fleur est un bouquet à plusieurs fleurons soutenus par le calice. Ces fleurons ne laissent aucune semence après eux. Les embryons naissent sur la même plante séparément des fleurs, & deviennent dans la suite des fruits semblables à des masses d'armes; ils renferment chacun une semence ordinairement oblongue. Tournefort. *Inst. rei herb.* Voy. **PLANTE**. (I)

AMBROSIE ou **THÉ DU MEXIQUE**, (*Méd.*) *chenopodium ambrosioides Mexicanum*. Pit. Tourn. Cette plante étrangère se cultive dans les jardins; elle a passé pour le vrai thé. L'infusion de ses feuilles est bonne pour les crachemens de sang & pour les maladies des femmes en couche. (N.)

AMBROSIE (RIT ou OFFICE) *Théolog.* maniere particulière de faire l'Office divin dans l'église de Milan, qu'on appelle aussi quelquefois *l'église Ambrosienne*. Voy. **RIT**, **OFFICE**, **LITURGIE**. Ce nom vient de S. Ambroise, docteur de l'église & évêque de Milan dans la IV^e siècle. Walafrid Strabon a prétendu que S. Ambroise étoit véritablement l'auteur de l'office qu'on nomme encore aujourd'hui *Ambrosien*, & qu'il le disposa d'une maniere particulière, tant pour son église cathédrale que pour toutes les autres de son diocèse. Cependant quelques-uns pensent que l'église de Milan avoit un office différent de celle de Rome, quelque temps avant ce saint prélat. En effet jusqu'au temps de Charlemagne, les églises avoient chacune leur office propre; dans Rome même il y a eu une grande diversité d'offices; & si l'on en croit Abailard, la seule église de Latran conservoit en son entier l'ancien office romain; & lorsque dans la suite les papes voulurent faire adopter celui-ci à toutes les églises d'occident, afin d'y établir une uniformité de rit, l'église de Milan se servit du nom du grand Ambroise.

& de l'opinion où l'on étoit qu'il avoit ou composé ou travaillé cet office pour être dispensé de l'abandonner ; ce qui l'a fait nommer *rit Ambrosien*, par opposition au *rit Romain*.

AMBROSIEN, (*Chant.*) Il est parlé dans les rubriques du *chant Ambrosien* aussi usité dans l'église de Milan & dans quelques autres, & qu'on distinguoit du *chant romain* en ce qu'il étoit plus fort & plus élevé ; au lieu que le *romain* étoit plus doux & plus harmonieux. Voyez CHANT & GRÉGORIEN. S. Augustin attribue à S. Ambroise d'avoir introduit en occident le *chant des psaumes*, à l'imitation des églises orientales ; & il est très-probable qu'il en composa ou revit la *psalmodie*. *August. Confess. IX, c. vij.*

AMBROSIENNE, (BIBLIOTHEQUE) nom qu'on donne à la bibliothèque publique de Milan. V. l'article BIBLIOTHEQUE.

AMBROSIENS ou PNEUMATIQUES, (*Théol.*) nom que quelques-uns ont donné à des anabaptistes, disciples d'un certain Ambroise qui vantoit ses prétendues révélations divines, en comparaison desquelles il méprisoit les livres sacrés de l'écriture. Gaëtier, *de hæc. au xvj siècle.*

AMBUBAIES, f. f. *Ambubaia*, (*Hist. anc.*) certaines femmes venues de Syrie qui gagnoient leur vie à jouer de la flûte & à se prostituer. Horace les joint aux charlatans :

Ambubaiarum collegia, Pharmacopolæ.

Ce nom vient du syriaque *abbub*, ou de l'arabe *aubub*, qui signifie *flûte*, c'est-à-dire, joueuse de flûte ; d'autres le dérivent d'*ambu* pour *am*, aux environs, & de *Baia*, parce que ces femmes débauchées se retiroient auprès de Baies en Italie. Cruquius met ces femmes au nombre de celles qui vendoient des drogues pour farder.

AMBULANT, adj. pris subst. (*Comm.*) on appelle *ambulans* dans les fermes du roi, des commis qui n'ont point de bureau fixe, mais qui parcourent tous les bureaux d'un certain département, pour voir s'il ne se passe rien contre les droits du roi & l'intérêt de la ferme. Voyez COMMIS, DROITS, FERME, &c.

AMBULANT se dit aussi à Amsterdam des courtiers ou agens de change qui n'ont pas

fait serment pardevant les magistrats de la ville. Ils travaillent comme les autres, mais ils ne sont pas crus en justice. V. AGENT DE CHANGE & COURTIER. (G)

AMBULANT, en manège, se dit d'un cheval qui va l'amble. Voyez AMBLE. (V)

AMBULATOIRE, adj. (*Jurispr.*) terme qui se disoit des juridictions qui n'avoient point de tribunal fixe, mais qui s'exerçoient tantôt dans un lieu, & tantôt dans un autre, pour les distinguer de celles qui étoient sédentaires. Voyez COUR. Ce mot est dérivé du verbe latin *ambulare*, aller & venir. Les parlemens & le grand-conseil étoient des cours *ambulatoires*.

On dit en droit, en prenant ce terme dans un sens figuré, que la volonté de l'homme est *ambulatoire* jusqu'à la mort ; pour signifier que jusqu'à sa mort il lui est libre de changer & révoquer comme il lui plaira ses dispositions testamentaires.

Les Polonois, sans en excepter la noblesse & la cour, ne prennent plaisir qu'à la vie errante & *ambulatoire*. Dalerac, *tome II, op. 76, chap. iv.*

En vain les hommes ont prétendu fixer leur séjour dans les cités ; le desir qu'ils ont tous d'en sortir pour aller de côté & d'autre, montre bien que la nature les avoit fait pour mener une vie active & *ambulatoire*. (H)

AMBULI, f. m. (*Hist. nat. botan.*) genre de plante de la famille des perfonnées & qui doit être placée dans la première section des orobanches, c'est-à-dire, au nombre des plantes qui ont la fleur d'une seule pièce en masque, & le fruit à une seule loge. Les Brames l'appellent *Ambuli*, & elle est bien figurée, quoique d'une manière incomplète, sous le nom de *manga nari* dans l'*Hortus Malabaricus*, vol. X, planche VI, pag. 11. Jean Commelin dans ses notes la désigne sous le nom de *veronica indica, aquatica maxima odorata teucrifolio, flore purpurascens*.

C'est une herbe annuelle, qui croît au Malabar dans les terres sablonneuses & couvertes de quelques pouces d'eau, où elle jette une touffe épaisse de deux pouces de racines fibreuses, de trois à quatre pouces de longueur, extrêmement fines, comme capillaires ; d'abord blanches, ensuite jaunes de safran. De cette touffe sortent trois ou quatre tiges simples d'un pié de longueur, compa-

rables à celles de la gratiole, réunies d'abord par le bas en une seule d'un pouce & demi de diamètre, puis séparées, de trois à huit lignes de diamètre, d'un verd très-clair ou blanchâtres, fongueuses, fistuleuses, tendres, qui produisent quelquefois dans leur partie inférieure, qui est cachée sous l'eau, deux ou trois étages en couronne de racines fibreuses: ses tiges se ramifient quelquefois: mais fort rarement, vers leurs extrémités, en deux ou trois branches alternes. Les feuilles sont disposées autour des tiges & des branches d'un bout à l'autre; & près à près à un pouce environ de distance, opposées deux à deux, & plus communément trois à trois par étages: elles sont triangulaires, longues d'un pouce & demi, deux fois moins larges, vertes, épaisses, charnues, fermes, ondées & repliées en-dessous, bordées de chaque côté de dix à douze dents triangulaires & fessiles, c'est-à-dire, portées sans pédicule sur les tiges, de manière qu'elles l'embrassent entièrement en se touchant par leurs côtés, sans cependant se réunir, sans y former une gaine.

De l'aisselle de chacune des feuilles supérieures, il sort une fleur purpurine, longue de cinq à six lignes, portée sur un pédicule menu de même longueur. Chaque fleur est hermaphrodite, composée d'un calice rougeâtre en cloche, partagé jusqu'à son milieu en cinq divisions égales, triangulaires, & d'une corolle monopétale une fois plus longue, cylindrique, rouge-clair, purpurine au collet, semée de quelques poils au dehors, très-velue intérieurement de longs poils, & partagée au sommet en quatre divisions rondes inégales. Au bas du tube de la corolle sont attachées à deux étages différens, quatre étamines blanches qui ne le débordent pas, & qui se courbent en arc deux à deux par paires; leurs antheres sont pareillement blanches. Du centre du calice, sur un petit disque jaune, s'élève l'ovaire qui fait corps avec lui, & qui est surmonté d'un style simple & d'un stigmate hémisphérique de la hauteur des étamines. L'ovaire, en mûrissant, devient une capsule sphérique de deux lignes de diamètre, terminée par une pointe conique, marquée de cinq angles légers, & de cinq filons à une seule loge, s'ouvrant en deux battans, & contenant vingt à trente

graines sphéroïdes, verd-clair d'abord & transparentes, ensuite brunes.

Qualités. Toute cette plante a une odeur aromatique suave; à-peu-près comme celle du poivre, sur-tout dans ses feuilles & ses fleurs; cette odeur approche aussi de celle du fruit du mangier, d'où elle a tiré son nom de *manga-nari*. Sa saveur est amère.

Usages. On la donne en décoction pour dissiper les fièvres, & dans le lait aigre pour appaiser les vertiges. (M. ADANSON.)

* § AMBULII, (*Mythol.*) Jupiter fut surnommé *Ambulius*, dit M. Chompré; Minerve, *Ambulia*; & Castor & Pollux *Ambulii*, parce que ces divinités avoient des autels auprès d'un vaste portique où les Lacédémoniens alloient se promener.

* AMBULON, arbre qui croît dans l'isle Aruchit, & porte un fruit semblable à celui de la canne de sucre, & de la grosseur de la graine de coriandre. *Ray.*

* AMBUELLA ou AMBOILLA, contrée d'Afrique au royaume de Congo, entre le lac d'Aquelonde & Saint-Salvador.

AMBURBIUM ou AMBURBIALE SACRUM, (*Hist. anc.*) étoit une fête ou cérémonie de religion usitée chez les Romains, qui consistoit à faire processionnellement le tour de la ville en dehors. Ce mot est composé du verbe latin *ambire*, aller autour, & *urbs*, ville. Scaliger, dans ses notes sur Festus, a prétendu que les *amburbia* étoient la même chose que les *ambarvalia*; & il n'est pas le seul qui l'ait prétendu. Les victimes qu'on menoit à cette procession, & qu'on sacrifioit ensuite, s'appelloient du mot *amburbium*, *ambirbiales victimæ*. Voyez AMBARVALES. (G.)

* AMDENAGER, (*Géog.*) un des royaumes de Kunkam, ou du grand pays compris entre le Mogol & le Malabar.

AME, *Ord. Encycl. Entend. Raif. Philos. ou Science des esprits, de Dieu, des Anges, de l'ame.* On entend par *ame* un principe doué de connoissance & de sentiment. Il se présente ici plusieurs questions à discuter: 1^o. quelle est son origine: 2^o. quelle est sa nature: 3^o. quelle est sa destinée: 4^o. quels sont les êtres en qui elle réside.

Il y a eu une foule d'opinions sur son origine; & cette matière a été extrêmement agitée dans l'antiquité, tant païenne que chrétienne.

tiëne. Il ne peut y avoir que deux manières d'envisager l'ame, ou comme une qualité, ou comme une substance. Ceux qui pensoient qu'elle n'étoit qu'une pure qualité, comme Epicure, Dicéarchus, Aristoxène, Asclépiade, & Galien, croyoient & devoient nécessairement croire qu'elle étoit anéantie à la mort. Mais la plus grande partie des philosophes ont pensé que l'ame étoit une substance. Tous ceux qui étoient de cette opinion, ont soutenu unanimement qu'elle n'étoit qu'une partie séparée d'un tout; que Dieu étoit ce tout, & que l'ame devoit enfin s'y réunir par voie de réfusjon. Mais ils différoient entr'eux sur la nature de ce tout; les uns soutenant qu'il n'y avoit dans la nature qu'une seule substance, les autres prétendant qu'il y en avoit deux. Ceux qui soutenoient qu'il n'y avoit qu'une seule substance universelle, étoient de vrais athées: leurs sentimens & ceux des spinosistes modernes sont les mêmes; & Spinoza sans doute a puisé ses erreurs dans cette source corrompue de l'antiquité. Ceux qui soutenoient qu'il y avoit dans la nature deux substances générales, Dieu & la matiere, concluoient en conséquence de cet axiome fameux, *de rien rien*, que l'une & l'autre étoient éternelles: ceux-ci formoient la classe des philosophes théistes & déistes, approchant plus ou moins suivant leurs différentes subdivisions, de ce qu'on appelle le *spinosisme*. Il faut remarquer que tous les sentimens des anciens sur la nature de Dieu, tenoient beaucoup de ce système absurde. La seule barriere qui soit entre eux & Spinoza, c'est que ce philosophe, ainsi que Straton, destituoit & privoit de la connoissance & de la raison cette force répandue dans le monde, qui selon lui en vivifioit les parties & entretenoit leur liaison; au lieu que les philosophes théistes donnoient de la raison & de l'intelligence à cette ame du monde. La divinité de Spinoza n'étoit qu'une nature aveugle, qui n'avoit ni vie ni sentiment, & qui néanmoins avoit produit tous ces beaux ouvrages, & y avoit mis sans le savoir une symétrie & une subordination qui paroissent évidemment l'effet d'une intelligence très-éclairée, qui choisit ses fins & ses moyens. La divinité des philosophes au contraire étoit une intelligence éclairée, qui avoit présidé à la formation de l'univers. Ces philosophes

ne distinguoient Dieu de la matiere, que parce qu'ils ne donnoient le nom de *matiere* qu'à ce qui est sensible & palpable. Ainsi Dieu étant dans leur système une substance plus déliée, plus agile, plus pénétrante que les corps exposés à la perception des sens, ils lui donnoient le nom d'*esprit*, quoique dans la rigueur il fût matériel. Voyez l'article de l'IMMATÉRIALISME, où nous prouvons que les anciens philosophes n'avoient eu aucune teinture de la véritable spiritualité. Nous y prouverons même que les idées des premiers peres, encore un peu teintes de la sagesse humaine, n'avoient pas été nettes sur la spiritualité: il est si commode de raisonner par imitation, si difficile de ne rien conserver de ce qu'on a chéri long-temps, si naturel de justifier ses pensées par la droiture de l'intention, que souvent on est dans le piège sans l'avoir craint ni soupçonné. Ainsi les peres imbus & pénétrés, s'il est permis de parler ainsi, des principes des philosophes grecs, les avoient portés avec eux dans le christianisme.

Parmi les théistes, les uns ne reconnoissent qu'une seule personne dans la divinité, les autres deux ou trois: en sorte que les premiers croyoient que l'ame étoit une partie du Dieu suprême, & les derniers croyoient seulement qu'elle étoit une partie de la seconde ou de la troisieme *hypostase*, ainsi qu'ils l'appelloient. De même qu'ils multiplioient les personnes de la divinité, ils multiplioient la nature de l'ame. Les uns en donnoient deux à chaque homme; les autres encore plus libéraux lui en donnoient trois: il y avoit l'ame intellectuelle, l'ame sensitive, & l'ame végétative. Mais l'on doit observer qu'entre ces ames ainsi multipliées, ils croyoient qu'il n'y en avoit qu'une seule qui fût partie de la divinité. Les autres étoient seulement une matiere élémentaire, ou de pures qualités.

Quelque différence de sentiment qu'il y eût sur la nature de l'ame, tous ceux qui croyoient que c'étoit une substance réelle, s'accordoient en ce point, qu'elle étoit une partie de la substance de Dieu, qu'elle en avoit été séparée, & qu'elle devoit y retourner par réfusjon: la proposition est évidente par elle-même à l'égard de ceux qui n'admettoient dans toute la nature qu'une seule substance universelle; & ceux qui en admettoient

deux, les confidéroient comme réunies & composant ensemble l'univers, précisément comme le corps & l'ame composent l'homme : Dieu en étoit l'ame, & la matiere le corps ; & de même que le corps retournoit à la masse de la matiere dont il étoit sorti, l'ame retournoit à l'esprit universel, de qui tous les esprits tiroient leur substance & leur existence.

C'est conformément à ces idées que Cicéron expose les sentimens des philosophes grecs : « Nous tirons, dit-il, nous puisons nos ames » dans la nature des dieux, ainsi que le sou- » tiennent les hommes les plus sages & les plus » savans ». Les expressions originales sont plus fortes & plus énergiques : *Anaturâ deorum, ut doctissimis sapientissimisque placuit, hauslos animos & libatos habemus.* De Divin. lib. II, c. xlix. Dans un autre endroit, il dit que l'esprit humain qui est tiré de l'esprit divin, ne peut être comparé qu'à Dieu : *Humanus autem animus decerptus est mente divinâ, cum alio nullo nisi cum ipso deo comparari potest.* Tuscul. quæst. lib. V, c. xv. Et afin qu'on ne s'imagine pas que ces fortes de phrases, que l'ame est une partie de Dieu, qu'elle est tirée de lui, de sa nature (phrases qui reviennent continuellement dans les écrits des anciens,) ne sont que des expressions figurées, & que l'on ne doit point interpréter avec une sévérité métaphysique, il ne faut qu'observer la conséquence qu'on tiroit de ce principe, & qui a été universellement adoptée par toute l'antiquité, que l'ame étoit éternelle, à *parte antè & à parte post*; c'est-à-dire, qu'elle étoit sans commencement & sans fin, ce que les latins exprimoient par le seul mot de *sempiternelle*. C'est ce que Cicéron indique assez clairement, quand il dit qu'on ne peut trouver sur la terre l'origine des ames : « on ne rencontre » rien, dit-il, dans la nature terrestre, qui » ait la faculté de se ressouvenir, & de pen- » ser, qui puisse se rappeler le passé, consi- » dérer le présent, & prévoir l'avenir. Ces » facultés sont divines ; & l'on ne trouvera » point d'où l'homme peut les avoir, si ce » n'est de Dieu. Ainsi ce quelque chose qui » sent, qui goûte, qui veut, est céleste & » divin, & par cette raison il doit être né- » cessairement éternel ». La maniere dont Cicéron tire la conséquence, ne permet pas

d'envisager le principe dans un autre sens que dans un sens précis & métaphysique.

Lorsqu'on dit que les anciens croyoient l'éternité de l'ame, sans commencement comme sans fin, on ne doit pas s'imaginer qu'ils crussent que l'ame existât de toute éternité d'une maniere distincte & particuliere, mais seulement qu'elle étoit tirée ou détachée de la substance éternelle de Dieu dont elle faisoit partie, & qu'elle s'y devoit réunir & y rentrer de nouveau. C'est ce qu'ils expliquoient par l'exemple d'une bouteille remplie d'eau nageant dans la mer, & venant à se briser; l'eau coule de nouveau & se réunit à la masse commune : il en étoit de même de l'ame à la dissolution du corps. Ils ne différoient que sur le temps de cette réunion; la plus grande partie soutenoit qu'elle se faisoit à la mort, & les pythagoriciens prétendoient qu'elle ne se faisoit qu'après plusieurs transmigrations. Les platoniciens marchant entre ces deux opinions, ne réunissoient à l'esprit universel, immédiatement après la mort, que les ames pures & sans tache. Celles qui s'étoient souillées par des vices ou par des crimes, passaient par une succession de corps différens, pour se purifier avant que de retourner à leur substance primitive. C'étoient là les deux especes de métempsycofes naturelles, dont faisoient réellement profession ces deux écoles de philosophie.

Que ce soient là les véritables sentimens de l'antiquité, nous le prouvons par les quatre grandes sectes de l'ancienne philosophie; savoir, les pythagoriciens, les platoniciens, les péripatéticiens, & les stoïciens: l'exposition de leurs sentimens confirmera ce que nous avons dit, de ceux des philosophes en général sur la nature de l'ame.

Cicéron dans la personne de Velléius l'épicurien, accuse Pythagore de soutenir que l'ame étoit une substance détachée de celle de Dieu, ou de la nature universelle, & de ne pas voir que par là il mettoit Dieu en piéces & en morceaux. « Pythagore » & Empédocle, dit Sextus Empiricus, » croyoient, ainsi que toute l'école italique, » que nos ames sont non-seulement de la » même nature les unes que les autres, mais » qu'elles sont encore de la même nature » que celles des dieux, & que les ames irra- » tionnelles des brutes, n'y ayant qu'un seul esprit

» esprits infus dans l'univers qui lui fournit
 » des *ames*, & qui unit les nôtres avec
 » toutes les autres. »

Platon appelle souvent l'*ame* sans aucun détour, *Dieu, une partie de Dieu*. Plutarque dit que Pythagore & Platon croyoient l'*ame* immortelle, & que s'élançant dans l'*ame* universelle de la nature, elle retournoit à sa première origine. Arnobe accuse les platoniciens de la même opinion, en les apostrophant de la sorte : « Pourquoi donc l'*ame* » que vous dites être immortelle, être Dieu, » est-elle malade dans les maladies, imbécille dans les enfans, caduque dans les » vieillards? ô folie, démence, infatuation!

Aristote, à quelques modifications près, pensoit sur la nature de l'*ame* comme les autres philosophes. Après avoir parlé des *ames* sensitives, & déclaré qu'elles étoient mortelles, il ajoute que l'esprit ou l'intelligence existe de tout temps, & qu'elle est de nature divine: mais il fait une seconde distinction: il trouve que l'esprit est actif ou passif, & que de ces deux sortes d'esprit, le premier est immortel & éternel, le second corruptible. Les plus savans commentateurs de ce philosophe, ont regardé ce passage comme intelligible, & ils se sont imaginés que cette obscurité provenoit des *formes* & des *qualités* qui infectent sa philosophie, & qui confondent ensemble les substances corporelles & incorporelles. S'ils eussent fait attention au sentiment général des philosophes grecs sur l'*ame* universelle du monde, ils auroient trouvé que ce passage est clair, & qu'Aristote, de ce principe commun que l'*ame* est une partie de la substance divine, tire ici une conclusion contre son existence particulière & distincte dans un état futur: sentiment qui a été embrassé par tous les philosophes, mais qu'ils n'ont pas tous avoué aussi ouvertement. Lorsqu'Aristote dit que l'intelligence active est seule immortelle & éternelle, & que l'intelligence passive est seule corruptible; le sens de ces expressions ne peut être que celui-ci: que les sensations particulières de l'*ame*, en quoi consiste son intelligence passive, cesseront à la mort; mais que la substance en quoi consiste son intelligence active, continuera de subsister, non séparément, mais confondue dans l'*ame* de l'univers. Car l'opinion d'Aristote, qui comparoit l'*ame* à une table

rase, étoit que les sensations & les réflexions ne sont que des passions de l'*ame*, & c'est ce qu'il appelle l'*intelligence passive*, qui, comme il le dit, cessera d'exister, ou qui en d'autres termes équivalens, est corruptible. Ses commentateurs & ses paroles même nous apprennent ce qu'il faut entendre par l'*intelligence active*, en la caractérisant d'*intelligence divine*, ce qui en indique & l'origine & la fin. Par là, cette distinction extravagante en apparence de l'esprit humain en intelligence active & passive, paroît simple & exacte. Pour n'avoir point eu la clef de cette ancienne métaphysique, les partisans d'Aristote ont été fort partagés entr'eux, pour décider ce que leur maître croyoit de la mortalité ou de l'immortalité de l'*ame*. Les expressions d'*intelligence passive* ont même fait imaginer à quelques-uns, comme à Némésius, qu'Aristote croyoit que l'*ame* n'étoit qu'une qualité.

Quant aux stoïciens, voyons la manière dont Sénèque expose leurs sentimens: « Et » pourquoi, dit-il, ne croiroit-on pas qu'il » y a quelque chose de divin dans celui qui » est une partie de la divinité même? Ce » tout dans lequel nous sommes contenus » est un, & cet un est Dieu. Nous sommes » ses associés, nous sommes ses membres». Epictète dit que les *ames* des hommes ont la relation la plus étroite avec Dieu; qu'elles en sont des parties; qu'elles sont des fragmens séparés & arrachés de sa substance. Enfin Marc Antonin combat par ces réflexions la crainte de la mort. « La mort, dit-il, » est non-seulement conforme au cours de » la nature, mais elle est encore extrêmement utile. Que l'on examine combien un » homme est étroitement uni à la divinité; » dans quelle partie de nous-mêmes cette » union réside, & quelle sera la condition » de cette partie ou portion de l'humanité » au moment de sa résufion dans l'*ame* du » monde ».

Les sentimens des quatre grandes sectes des philosophes sont, comme on le voit, à-peu-près uniformes sur ce point. Ceux qui croient, comme Plutarque, qu'il y avoit deux principes, l'un bon & l'autre mauvais, croyoient que l'*ame* étoit tirée, partie de la substance de l'un, & partie de la substance de l'autre; & ce n'étoit qu'en cette circonstance seule qu'ils différoient des autres philosophes.

Peu de temps après la naissance du christianisme, les philosophes étant puissamment attaqués par les écrivains chrétiens, altérèrent leur philosophie & leur religion, en rendant leur philosophie plus religieuse & leur religion plus philosophique. Parmi les raffinemens du paganisme, l'opinion qui faisoit de l'ame une partie de la substance divine, fut adoucie. Les platoniciens la bornèrent à l'ame des brutes. *Toute puissance irrationnelle*, dit Porphyre, *retourne par réflexion dans l'ame du tout*. Et l'on doit remarquer que ce n'est seulement qu'alors que les philosophes commencèrent à croire réellement & sincèrement le dogme des peines & récompenses d'une autre vie. Mais les plus sages d'entr'eux n'eurent pas plutôt abandonné l'opinion de l'ame universelle, que les gnostiques, les manichéens & les priscilliens s'en emparèrent : ils la transmirent aux Arabes, de qui les athées de ces derniers siècles, & notamment Spinoza, l'ont empruntée.

On demandera peut-être d'où les Grecs ont tiré cette opinion si étrange de l'ame universelle du monde ; opinion aussi détestable que l'athéisme même, & que M. Bayle trouve avec raison plus absurde que le système des atomes de Démocrite & d'Epicure.

On s'est imaginé qu'ils avoient tiré cette opinion d'Egypte. La nature seule de cette opinion fait suffisamment voir qu'elle n'est point égyptienne : elle est trop raffinée, trop subtile, trop métaphysique, trop systématique : l'ancienne philosophie des Barbares (sous ce nom les Grecs entendoient les Egyptiens comme les autres nations) consistoit seulement en maximes détachées, transmises des maîtres aux disciples par la tradition, où rien ne ressembloit la spéculation, & où l'on ne trouvoit ni les raffinemens ni les subtilités qui naissent des systèmes & des hypothèses. Ce caractère simple ne régnoit nulle part plus qu'en Egypte. Leurs sages n'étoient point des sophistes scolastiques & sédentaires comme ceux des Grecs ; ils s'occupoient entièrement des affaires publiques de la religion & du gouvernement ; & en conséquence de ce caractère, ils ne pouvoient les sciences que jusqu'où elles étoient nécessaires pour les usages de la vie. Cette sagesse si vantée des Egyptiens, dont il est parlé

dans les saintes écritures, consistoit essentiellement dans les arts du gouvernement, dans les talens de la législation, & dans la police de la société civile.

Le caractère des premiers Grecs, disciples des Egyptiens, confirme cette vérité ; savoir, que les Egyptiens ne philosophoient ni sur des hypothèses, ni d'une manière systématique. Les premiers sages de la Grèce, conformément à l'usage des Egyptiens leurs maîtres, produisoient leur philosophie par maximes détachées & indépendantes, telle certainement qu'ils l'avoient trouvée, & qu'on la leur avoit enseignée. Dans ces anciens temps le philosophe & le théologien, le législateur & le poète, étoient tous réunis dans la même personne : il n'y avoit ni diversité de sectes, ni succession d'écoles : toutes ces choses sont des inventions grecques, qui doivent leur naissance aux spéculations de ce peuple subtil & grand raisonneur.

Quoique l'opposition du génie de la philosophie égyptienne avec le dogme de l'ame universelle, soit seule suffisante pour prouver que ce dogme n'étant point égyptien ne peut être que grec, nous en confirmerons la vérité en prouvant que les Grecs en furent les premiers inventeurs. Le plus beau principe de la physique des Grecs eut deux auteurs, Démocrite & Sénèque : le principe le plus vicieux de leur métaphysique eut de même deux auteurs, Phérécide le Syrien & Thalès le Milésien, philosophes contemporains.

Phérécide le Syrien, dit Cicéron, fut le premier qui soutint que les ames des hommes étoient sempiternelles ; opinion que Pythagore son disciple accrédita beaucoup.

Quelques personnes, dit Diogene Laërce, prétendent que Thalès fut le premier qui soutint que les ames des hommes étoient sempiternelles. Thalès, dit encore Plutarque, fut le premier qui enseigna que l'ame est une nature éternellement mouvante, ou se mouvant par elle-même.

On entend communément par le passage ci-dessus de Cicéron, & par celui de Diogene Laërce, que les philosophes dont il y est fait mention, sont les premiers qui aient enseigné l'immortalité de l'ame. Mais comment accorder ce sentiment avec ce que dit Cicéron, ce que dit Plutarque, ce qu'ont

dit tous les anciens, que l'immortalité de l'ame étoit une chose que l'on avoit crue de tout temps? Homere l'enseigne, Hérodote rapporte que les Egyptiens l'avoient enseignée depuis les temps les plus reculés: c'est sur cette opinion qu'étoit fondée la pratique si ancienne de déifier les morts. Il en faut conclure, qu'il n'est pas question dans ces passages de la simple immortalité, considérée comme une existence qui n'aura point de fin, mais qu'il faut entendre une existence sans commencement, aussi-bien que sans fin: c'est ce que signifie le mot de *sempiternelle* dont se sert Cicéron. Or l'éternité de l'ame étoit, comme nous l'avons déjà fait voir, une conséquence qui ne pouvoit naître que du principe qui faisoit l'ame de l'homme une partie de Dieu, & qui par conséquent faisoit Dieu l'ame universelle du monde. Enfin l'antiquité nous apprend que ces deux philosophes pensoient qu'il y avoit une *ame* universelle; & l'on doit observer que ce dogme est souvent appelé *le dogme de l'immortalité*.

Ainsi ces différens passages, & sur-tout celui de Cicéron, contiennent un trait singulier d'histoire, qui prouve non-seulement que l'opinion de l'ame universelle est une production des Grecs, mais qui même nous découvre quels en furent les auteurs: car Suidas nous dit que Phérécide n'eut de maître que lui même. L'autorité de Pithagore répandit promptement cette opinion par toute la Grece; & je ne doute point qu'elle ne soit la cause que Phérécide, qui n'eut point soin de la cacher, comme le fit son grand disciple par le moyen de la double doctrine, ait été regardé comme athée.

Quoique les Grecs aient été inventeurs de cette opinion, comme il est cependant très-certain qu'ils ont été redevables à l'Egypte de leurs premières connoissances, il est vraisemblable qu'ils furent conduits à cette erreur par l'abus de quelques principes égyptiens.

Les Egyptiens, comme nous l'enseigne le témoignage unanime de toute l'antiquité, furent des premiers à enseigner l'immortalité de l'ame; & ils ne le firent point dans l'esprit des sophistes grecs, uniquement pour spéculer, mais afin d'établir sur ce fondement le dogme si utile des peines & des récompenses d'une autre vie. Toutes les prati-

ques & toutes les instructions des Egyptiens ayant pour objet le bien de la société, le dogme d'un état futur servoit lui-même à prouver & à expliquer celui de la providence divine: mais cela seul ne leur paroissoit point suffisant pour résoudre toutes les objections qui naissent de l'origine du mal, & qui attaquent les attributs moraux de la divinité, parce qu'il ne suffit pas pour le bien de la société que l'on soit persuadé qu'il y a une providence divine, si l'on ne croit en même temps que cette providence est dirigée par un être parfaitement bon & parfaitement juste: ils n'imaginèrent donc point de meilleur moyen pour résoudre cette difficulté, que la métempsychose ou la transmigration des *ames*, sans laquelle, suivant l'opinion d'Hiérocles, on ne peut justifier les voies de la providence. La conséquence nécessaire de cette idée, c'est que l'ame est plus ancienne que le corps. Ainsi les Grecs trouvant que les Egyptiens enseignoient d'un côté que l'ame est immortelle *à parte post*, & qu'ils croyoient d'un autre côté que l'ame existoit avant que d'être unie au corps, ils en conclurent, pour donner à leur système un air d'uniformité, qu'elle étoit éternelle *à parte ante* comme *à parte post*; ou que devant exister naturellement, elle avoit aussi existé de toute éternité.

Les Grecs après avoir donné à l'ame un des attributs de la divinité, en firent bientôt un Dieu parfait; erreur où ils tomberent par l'abus d'un autre principe égyptien. Le grand secret des mystères & le premier des mystères qui furent inventés en Egypte, consistoit dans le dogme de l'unité de Dieu: c'étoit-là le mystère que l'on apprenoit aux rois, aux magistrats & à un petit nombre choisi d'hommes sages & vertueux; & en cela même cette pratique avoit pour objet l'utilité de la société. Ils représentoient Dieu comme un esprit répandu dans tout le monde, & qui pénétoit la substance intime de toutes choses, enseignant dans un sens moral & figuré que Dieu est tout en tant qu'il est présent à tout, & que sa providence est aussi particulière qu'universelle. Leur opinion, comme l'on voit, étoit fort différente de celle des Grecs sur l'ame universelle du monde; celle-ci étant aussi pernicieuse à la société, que l'athéisme direct peut l'être.

C'est néanmoins de ce principe que Dieu est tout, expression employée figurément par les Egyptiens, & prise à la lettre par les Grecs, que ces derniers ont tiré cette conséquence, que tout est Dieu : ce qui les a entraîné dans toutes les erreurs & les absurdités de notre spinosisme. Les orientaux d'aujourd'hui ont aussi tiré originairement leur religion d'Égypte, quoiqu'elle soit infectée du spinosisme le plus grossier : mais ils ne sont tombés dans cet égarement que par le laps de temps, & par l'effet d'une spéculation raffinée, nullement originaire d'Égypte. Ils en ont contracté le goût par la communication des Arabes-Mahométans, grands partisans de la philosophie des Grecs, & en particulier de leur opinion sur la nature de l'ame. Ce qui le confirme, c'est que les druides, branche qui provenoit également des anciens sages de l'Égypte, n'ont jamais rien enseigné de semblable, ayant été éteints avant que d'avoir eu le temps de spéculer & de subtiliser sur des hypothèses & des systèmes. Je fais bien que le dogme monstrueux de l'ame du monde passa des grecs aux Egyptiens ; que ces derniers furent infectés des mauvais principes des premiers : mais cela n'arriva que lorsque la puissance de l'Égypte ayant été violemment ébranlée par les Perses, & enfin entièrement détruite par les Grecs, les sciences & la religion de cette nation fameuse subirent une révolution générale. Les prêtres égyptiens commencerent alors à philosopher à la maniere des Grecs ; & ils en contracterent une si grande habitude, qu'ils en vinrent enfin à oublier la science simple de leurs ancêtres, trop négligée par eux. Les révolutions du gouvernement contribuerent à celles des sciences : cette dernière doit paroître d'autant moins surprenante, que toutes leurs sciences étoient transmises de génération en génération, en partie par tradition, & en partie par le moyen mystérieux des hiéroglyphes, dont la connoissance fut bientôt perdue ; de sorte que les anciens qui depuis ont prétendu les expliquer, nous ont appris seulement qu'ils n'y entendoient rien.

Les peres-mêmes ont été fort embarrassés à expliquer ce qui regarde l'origine de l'ame : Tertullien croyoit que les ames avoient été créées en Adam, & qu'elles venoient l'une de l'autre par une espece de production.

Animavelitfurculusquidam ex matrice Adami in propaginem deducta, & genitalibus semine foveis commodata. Pullulabit tam intellectu quam & sensu. Tertul. de animâ, ch. xix. J'ajouterai un passage de S. Augustin, qui renferme les diverses opinions de son temps, & qui démontre en même temps la difficulté de cette question. *Harum autem sententiarum quatuor de animâ, utrum de propagatione veniant, an in singulis quibusque nascentibus mox fiant, an in corpora nascentium jam alicubi existentes vel mittantur divinitus, vel sua sponte labantur, nullam temere affirmari oportebit; aut enim nondum ista quæstio à divinatorum librorum catholici tractatoribus, pro merito suæ obscuritatis & perplexitatis evoluta atque illustrata est; aut si jam factum est, nondum in manus nostras hujusmodi litteræ provenerunt.* Origene croyoit que les ames existoient avant que d'être unies aux corps, & que Dieu ne les y envoyoit pour les animer, que pour les punir en même temps de ce qu'elles avoient failli dans le ciel, & de ce qu'elles s'étoient écartées de l'ordre.

M. Leibnitz a sur l'origine des ames un sentiment qui lui est particulier. Le voici : il croit que les ames ne fauroient commencer par la création, ni finir que par l'annihilation ; & comme la formation des corps organiques animés ne lui paroît explicable dans l'ordre, que lorsqu'on suppose une préformation déjà organique, il en infere que ce que nous appellons *génération d'un animal*, n'est qu'une transformation & augmentation : ainsi puisque le même corps étoit déjà organisé, il est à croire, ajoute-t-il, qu'il étoit déjà animé, & qu'il avoit la même ame. Après avoir établi un si bel ordre, & des regles si générales à l'égard des animaux, il ne lui paroît pas raisonnable que l'homme en soit exclu entièrement, & que tout se fasse en lui par miracle par rapport à son ame. Il est donc persuadé que les ames qui seront un jour ames humaines, comme celles des autres especes, ont été dans les semences, & dans les ancêtres jusqu'à Adam, & ont existé par conséquent depuis le commencement des choses, toujours dans une maniere de corps organisés ; doctrine qu'il confirme par les observations microscopiques de M. Leuwenhoek, & d'autres bons observateurs. Il ne faut cependant pas s'ima-

gner qu'il croie qu'elles aient toujours existé comme raisonnables ; ce n'est point là son sentiment : il veut seulement qu'elles n'aient alors existé qu'en *ames* sensitives ou animales, douées de perception & de sentiment, mais destituées de raison ; & qu'elles soient demeurées dans cet état jusqu'au temps de la génération de l'homme à qui elles devoient appartenir. Elles ne reçoivent donc, dans ce système, la raison, que lors de la génération de l'homme ; soit qu'il y ait un moyen naturel d'élever une *ame* sensitive au degré d'*ame* raisonnable, ce qu'il est difficile de concevoir ; soit que Dieu ait donné la raison à cette *ame* par une opération particulière, ou si vous voulez, par une espèce de transcréation ; ce qui est d'autant plus aisé à admettre, que la révélation enseigne beaucoup d'autres opérations immédiates de Dieu sur nos *ames*. Cette explication paroît à M. de Leibnitz lever les embarras qui se présentent ici en philosophie ou en théologie : il est bien plus convenable à la justice divine de donner à l'*ame* déjà corrompue physiquement ou animale par le péché d'Adam, une nouvelle perfection qui est la raison, que de mettre une *ame* raisonnable, par création ou autrement, dans un corps où elle doit être corrompue moralement.

La nature de l'*ame* n'a pas moins exercé les philosophes anciens & modernes, que son origine : il a été & il sera toujours impossible de pénétrer comment cet être qui est en nous & que nous regardons comme nous-mêmes, est uni à un certain assemblage d'esprits animaux qui sont dans un flux continu. Chaque philosophe a donné une définition différente de sa nature. Plutarque rapporte les sentimens de plusieurs philosophes, qui ont tous été d'avis différens. Cela est bien juste, puisqu'ils décidoient positivement sur une chose dont ils ne savoient rien du tout. Voici ce passage, tom. II, pag. 898, trad. d'Amyot. « Thalès a été » le premier qui a défini l'*ame* une nature » se mouvant toujours en soi-même : Py- » thagore, que c'est un nombre se mouvant » soi-même, & ce nombre-là, il le prend » pour l'entendement : Platon, que c'est » une substance spirituelle se mouvant soi- » même, & par un nombre harmonique : » Aristote, que c'est l'acte premier d'un

» corps organique, ayant vie en puissance : » Dicéarchus, que c'est l'harmonie & con- » cordance des quatre élémens : Asclépiade » le médecin, que c'est un exercice com- » mun de tous les sentimens ensemble. Tous » ces philosophes-là, continue-t-il, que » nous avons mis ci-devant, supposent que » l'*ame* est incorporelle, qu'elle se meut elle- » même, que c'est une substance spirituel- » le. » Mais ce que les anciens nommoient *incorporel*, ce n'étoit point notre spirituel, c'étoit simplement ce qui est composé de parties très-subtiles. En voici une preuve sans réplique. Aristote rapportant le sentiment d'Héraclite sur l'*ame*, dit qu'il la regardoit comme une exhalaison ; & il ajoute que selon ce philosophe elle étoit incorporelle. Qu'est-ce que cette incorporéité, sinon une extrême ténuité qui rend l'*ame* impalpable & imperceptible à tous nos sens ? C'est à cela qu'il faut rapporter toutes les opinions suivantes. Pythagore disoit que l'*ame* étoit un détachement de l'air ; Empedocle en faisoit un composé de tous les élémens : Démocrite, Leucippe, Parménide, &c. (*Diog. Laërt. lib. VIII, fig. 27.*) soutenoient qu'elle étoit de feu : Epithorme avançoit que les *ames* étoient tirées du soleil : Plutarque rapporte ainsi l'opinion d'Epicure. « Epicure croit que » l'*ame* est un mélange, une température de » quatre choses ; de je ne sais quoi de feu, » de je ne sais quoi d'air, de je ne sais quoi » de vent, & d'un autre quatrième qui n'a » point de nom. (*ubi supra.*) » Anaxagore, Anaximene, Archélaüs, &c. ont cru que c'étoit un air subtil. Hippon assura qu'elle étoit d'eau, parce que, selon lui, l'humide étoit le principe de toutes choses. Xenophane la composoit d'eau & de terre ; Parménide, de feu & de terre ; Boèce, d'air & de feu. Critius soutint que l'*ame* n'étoit que le sang ; Hippocrate, que c'étoit un esprit délié répandu par tout le corps. Marc Antonin, qui étoit stoïcien, étoit persuadé que c'étoit quelque chose de semblable au vent. Critolaüs imagina que son essence étoit une cinquième substance. Encore aujourd'hui il y a peu d'hommes en Orient qui aient une connoissance parfaite de la spiritualité. Il y a là-dessus un passage de M. de Laloubere, (*Voyage du royaume de Siam, t. I, p. 361.*) qui vient ici fort à propos. « Nulle opinion,

» dit-il, n'a été si généralement reçue parmi
 » les hommes, que celle de l'immortalité de
 » l'ame : mais que l'ame soit immatérielle,
 » c'est une vérité dont la connoissance ne
 » s'est pas tant étendue ; aussi est-ce une
 » difficulté très-grande de donner à un
 » Siamois l'idée d'un pur esprit ; & c'est le
 » témoignage qu'en rendent les mission-
 » naires qui ont été le plus long-temps parmi
 » eux. Tous les païens de l'orient croient,
 » à la vérité, qu'il reste quelque chose de
 » l'homme après sa mort ; qui subsiste sépa-
 » rément & indépendamment de son corps :
 » mais ils donnent de l'étendue & de la
 » figure à ce qui reste, & ils lui attribuent
 » les mêmes membres & toutes les mêmes
 » substances solides & liquides dont nos
 » corps sont composés ; ils supposent seule-
 » ment que nos ames sont d'une matière
 » assez subtile pour se dérober à l'attouche-
 » ment & à la vue, quoiqu'ils croient d'ail-
 » leurs que si on en bleffoit quelqu'une, le
 » sang qui couleroit de sa bleffure pourroit
 » paroître. Telles étoient les manes & les
 » ombres des Grecs & des Romains ; & c'est
 » à cette figure des ames, pareille à celle des
 » corps, que Virgile suppose qu'Enée re-
 » connut Palinure, Didon & Anchise dans
 » les enfers. » Aux païens anciens & mo-
 » dernes, on peut joindre les anciens docteurs
 » des Juifs, & même les peres des premiers
 » siècles de l'église. (*) M. de Beausobre a
 » prouvé démonstrativement dans le second
 » tome de son histoire du manichéisme, que
 » les notions de création & de spiritualité ne
 » se trouvent point dans l'ancienne théologie
 » judaïque. Pour les peres, rien n'est plus aisé
 » que d'alléguer des témoignages de leur hété-
 » rodoxie sur ce sujet. S. Irénée (*lib. II, c.*
xxxiv; lib. V, c. vij, & passim) dit que l'ame
 » est un souffle, qu'elle n'est incorporelle
 » qu'en comparaison des corps grossiers, &
 » qu'elle ressemble au corps qu'elle a habité.
 » Tertullien suppose que l'ame est corporelle ;

(*) Il faut se garder d'accuser tous les peres des premiers siècles d'hétérodoxie sur la spiritualité de l'ame. Plusieurs savans même ont soutenu que ceux qui ont paru regarder l'ame comme une substance corporelle, entendoient qu'elle n'étoit pas douée d'une spiritualité semblable à celle de Dieu ; qu'elle ne tiroit pas son origine de la substance même de Dieu, & qu'elle étoit destinée à être unie au corps, &c.

*definimus animam Dei statu natam immor-
 talem, corporalem effigiatam.* De animâ,
 cap. xxij. S. Bernard, selon l'aveu du P.
 Mabillon, enseigna à propos de l'ame,
 qu'après la mort elle ne voyoit pas Dieu dans
 le ciel, mais qu'elle conversoit seulement
 avec l'humanité de Jesus-Christ. (**)
 Voyez l'article de L'IMMATÉRIALISME ou de la
 SPIRITUALITÉ.

Il est donc bien démontré que tous les
 anciens philosophes ont cru l'ame matérielle.
 Parmi les modernes qui se déclarent pour ce
 sentiment, on peut compter un Averroës, un
 Calderin, un Politien, un Pomponace, un
 Bembe, un Cardan, un Cesalpin, un Tau-
 rell, un Cremonin, un Berigard, un Vi-
 viani, un Hobbes, &c. On peut aussi leur
 associer ceux qui prétendent que notre ame
 tire son origine des peres & des meres par la
 vertu féminale ; que d'abord elle n'est que
 végétative & semblable à celle d'une plante ;
 qu'ensuite elle devient sensitive en se per-
 fectionnant ; & qu'enfin elle est rendue rai-
 sonnable par la coopération de Dieu. Une
 chose corporelle ne peut devenir incorpo-
 relle : si l'ame raisonnable est la même
 que la sensitive, mais plus épurée, elle est
 alors matérielle nécessairement. C'est-là le
 système des Epicuriens ; à cela près que l'ame
 chez les philosophes païens avoit en elle
 la faculté de perfectionner, au lieu que
 chez les philosophes chrétiens c'est Dieu qui
 par sa puissance la conduit à la perfection :
 mais la matérialité de l'ame est toujours
 nécessaire dans les deux opinions. Ceux qui
 disent que l'embryon est inanimé jusqu'au
 quarantième jour, temps auquel se fait la con-
 formation des parties, prétent, sans le vou-
 loir, des armes à ceux qui soutiennent la
 matérialité de l'ame. Comment se peut-il
 faire que la vertu féminale, qui n'est secou-
 rue d'aucun principe de vie, puisse produire
 des actions vitales ? Or si vous accordez,
 continuent-ils, qu'il y a un principe de vie
 dans les semences, capable de produire la
 conformation des parties, d'agir, de mou-
 voir, en perfectionnant ce principe & lui
 donnant la liberté d'augmenter & d'agir

(**) Le P. Mabillon, dans la préface du tome III, page 714, dit que S. Bernard donne le délai de la vision de Dieu pour une pure opinion.

librement par les organes parfaits, il est aisé de voir qu'il peut & doit même devenir ce qu'on appelle *ame*, qui par conséquent est matérielle.

Spinosa ayant une fois posé pour principe qu'il n'y a qu'une substance dans l'univers, s'est vu forcé par la suite de ses principes à détruire la spiritualité de l'*ame*. Il ne trouve entr'elle & le corps d'autre différence que celle qu'y mettent les modifications diverses, modifications qui sortent néanmoins d'une même source, & possèdent un même sujet. Comme il est un de ceux qui paroît avoir le plus étudié cette matière : qu'il me soit permis de donner ici un précis de son système, & des raisons sur lesquelles il prétend l'appuyer. Ce philosophe prétend donc qu'il y a une *ame* universelle répandue dans toute la matière, & sur-tout dans l'air, de laquelle toutes les *ames* particulières sont tirées ; que cette *ame* universelle est composée d'une matière déliée & propre au mouvement, telle qu'est celle du feu ; que cette matière est toujours prête à s'unir aux sujets disposés à recevoir la vie, comme la matière de la flamme est prête à s'attacher aux choses combustibles qui sont dans la disposition d'être embrasées.

Que cette matière unie au corps de l'animal y entretient, du moment qu'elle y est infinuée jusqu'à celui qu'elle l'abandonne, & se réunit à son tout, le double mouvement des poumons dans lequel la vie consiste, & qui est la mesure de sa durée.

Que cette *ame* ou cet esprit est constamment, & sans variation de substance, le même en quelque corps qu'il se trouve, séparé ou réuni ; qu'il n'y a enfin aucune diversité de nature dans la matière animante, qui fait les *ames* particulières raisonnables, sensibles, végétatives, comme il vous plaira de les nommer ; mais que la différence qui se voit entr'elles ne consiste que dans celle de la matière qui s'est trouvée animée, & dans la différence des organes qu'elle est employée à mouvoir dans les animaux, ou dans la différente disposition des parties de l'arbre ou de la plante qu'elle anime ; semblable à la matière de la flamme uniforme dans son essence, mais plus ou moins brillante ou vive, suivant la substance à laquelle elle se trouve réunie ; en effet elle paroît belle

& nette, lorsqu'elle est attachée à une bougie de cire purifiée ; obscure & languissante, lorsqu'elle est jointe à une chandelle de suif grossier. Il ajoute que même parmi les cires, il y en a de plus nettes & de plus pures ; qu'il y a de la cire jaune & de la cire blanche.

Il y a aussi des hommes de différentes qualités ; ce qui seul constitue plusieurs degrés de perfection dans leur raisonnement, y ayant une différence infinie là-dessus. On peut même, ajoute-t-il, perfectionner en l'homme les puissances de l'*ame* ou de l'entendement, en fortifiant les organes par le secours des sciences, de l'éducation, de l'abstinence de certaines nourritures ou boissons ; ou les dégrader par une vie déréglée, par des passions violentes, les calamités, les maladies, & la vieillesse : ce qui est même une preuve invincible, que ces puissances ne sont que l'effet des organes du corps constitués d'une certaine manière.

La portion de l'*ame* universelle qui aura servi à animer un corps humain, pourra servir à animer celui d'une autre espèce, & pareillement celle dont les corps d'autres animaux auront été animés, & celle qui aura fait pousser un arbre ou une plante, pourra être employée réciproquement à animer des corps humains ; de la même manière que les parties de la flamme qui auroient embrasé du bois, pourroient aussi embraser une autre matière combustible.

Ce philosophe moderne pousse cette pensée plus loin, & il prétend qu'il n'y a pas de moment où les *ames* particulières ne se renouvellent dans les corps animés, par des parties de l'*ame* universelle qui succèdent aux *ames* particulières ; ainsi que les particules de la lumière d'une bougie ou d'une autre flamme sont suppléées par d'autres qui les chassent, & sont chassées à leur tour par d'autres.

La réunion des *ames* particulières à la générale, à la mort de l'animal, est aussi prompte & aussi entière que le retour de la flamme à son principe, aussi-tôt qu'elle est séparée de la matière à laquelle elle étoit unie. L'esprit de vie dans lequel les *ames* consistent, d'une nature encore plus subtile que celle de la flamme, si elle n'est la même, n'est ni susceptible d'une séparation permanente de la matière dont il est tiré, ni capa-

ble d'être mangé, & est immédiatement & essentiellement uni dans l'animal vivant avec l'air, dont sa respiration est entretenue. Cet esprit est porté sans interruption dans les poumons de l'animal avec l'air qui entretient leur mouvement : il est poussé avec lui dans les veines par le souffle des poumons ; il est répandu par celles-ci dans toutes les autres parties du corps : il fait le marcher & le coucher dans les unes ; le voir, l'entendre, le raisonner dans les autres : il donne lieu aux diverses passions de l'animal : ses fonctions se perfectionnent & s'affoiblissent, selon l'accroissement ou diminution des forces dans les organes ; elles cessent totalement, & cet esprit de vie s'envole & se réunit au général, lorsque les dispositions qu'il maintenoit dans le particulier viennent à cesser.

Avant de bien pénétrer le système de Spinoza, il faut remonter jusqu'à la plus haute antiquité, pour savoir ce que les anciens pensoient de la substance. Il paroît qu'ils n'admettoient qu'une seule substance, naturelle, infinie, & ce qui surprendra le plus, indivisible, quoique pourtant divisée en trois parties ; & ce sont elles, qui réunies & jointes ensemble, forment ce que Pythagore appelloit *le tout*, hors duquel il n'y a rien. La première partie de cette substance, inaccessible aux regards de tous les hommes, est proprement ce qui détermine l'essence de Dieu, des anges, & des génies ; elle se répand de-là sur tout le reste de la nature. La seconde partie compose les globes célestes, le soleil, les étoiles fixes, les planetes, & ce qui brille d'une lumière primitive & originale. La troisième enfin compose les corps, & généralement tout l'empire sublunaire, que Platon dans le *Timée* nomme *le séjour du changement, le mere & la nourrice du sensible*. Voilà en gros quelle idée on avoit de la substance unique dont on croyoit que les êtres tiroient le fond même de leur nature, chacun suivant le degré de perfection qui lui convient. Et comme cette substance passoit pour indivisible, quoiqu'elle fût divisée en trois parties, de même elle passoit pour immuable, quoiqu'elle se modifiât de différentes manières. Mais ces modifications étant de peu de durée, on les comptoit pour rien, même on les regardoit comme non

existantes, & cela par rapport au tout, qui seul existe véritablement. Ce qu'on doit observer avec soin : la substance jouit de l'être, & ses modifications esperent en jouir, sans jamais pouvoir y arriver.

Le trop fameux Spinoza, en écrivant à Henri Oldenbourg, secrétaire de la société royale de Londres, convient que c'est parmi les plus anciens philosophes qu'il a puisé son système, qu'il n'y a qu'une substance dans l'univers. Mais il ajoute qu'il a pris les choses d'un biais plus favorable, soit en proposant de nouvelles preuves, soit en leur donnant la forme observée par les géomètres. Quoi qu'il en soit, son système n'est point devenu plus probable, les contradictions n'y sont pas mieux sauvées. Les anciens confondoient quelquefois la matière avec la substance unique, & ils disoient conséquemment que rien ne lui est essentiel que d'exister ; & que si l'étendue convient à quelques-unes de ses parties, ce n'est que lorsqu'on les considère par abstraction. Mais le plus souvent ils bornoient l'idée de la matière à ce qu'ils appelloient eux-mêmes *l'empire sublunaire, la nature corporelle*. Le corps, selon eux, est ce qu'on conçoit par rapport à lui seul, & en le détachant du tout dont il fait partie. Le tout ne s'apperçoit que par l'entendement, & le corps que par l'imagination aidée des sens. Ainsi les corps ne sont que des modifications qui peuvent exister ou non exister sans faire aucun tort à la substance ; ils caractérisent & déterminent la matière ou la substance, à-peu-près comme les passions caractérisent & déterminent un homme indifférent à être mû ou à rester tranquille. En conséquence, la matière n'est ni corporelle ni incorporelle ; sans doute parce qu'il n'y a qu'une seule substance dans l'univers, corporelle en ce qui est corps, incorporelle en ce qui ne l'est point. Ils disoient aussi, selon Proclus de Lycie, que la matière est animée ; mais que les corps ne le sont pas, quoiqu'ils aient un principe d'organisation, un je ne sais quoi de décisif qui les distingue l'un de l'autre ; que la matière existe par elle-même, mais non les corps, qui changent continuellement d'attitude & de situation. Donc on peut avancer beaucoup de choses des corps, qui ne conviennent point à la matière ; par exemple, qu'ils sont

sont déterminés par des figures, qu'ils se meuvent plus ou moins vite, qu'ils se corrompent & se renouvellent, &c. au lieu que la matiere est une substance de tous points inaltérable. Aussi Pythagore & Platon conviennent-ils l'un & l'autre que Dieu existoit avant qu'il y eût des corps, mais non avant qu'il y eût de la matiere, l'idée de la matiere ne demandant point l'existence actuelle du corps.

Mais pour percer ces ténèbres, & pour se faire jour à travers, il faut demander à Spinoza ce qu'il entend par cette *seule substance* qu'il a puisée chez les anciens. Car ou cette substance est réelle, existe dans la nature & hors de notre esprit; ou ce n'est qu'une substance idéale, métaphysique & abstraite. S'il s'en tient au premier sens, il avance la plus grande absurdité du monde; car à qui persuadera-t-il que le corps *A* qui se meut vers l'orient, est la même substance numérique que le corps *B* qui se meut vers l'occident? *A* qui fera-t-il croire que Pierre qui pense aux propriétés d'un triangle, est précisément le même que Paul qui médite sur le flux & le reflux de la mer? Quand on presse Spinoza pour savoir si l'esprit humain est la même chose que le corps, il répond que l'un & l'autre sont le même sujet, la même matiere qui a différentes modifications; qu'elle est esprit en tant qu'on la considère comme pensante, & qu'elle est corps en tant qu'on se la représente comme étendue & figurée. Mais je voudrois bien savoir ce qu'auroit dit Spinoza à un homme assez ridicule pour affirmer qu'un cercle est un triangle, & qui auroit répondu à ceux qui lui auroient objecté la différence des définitions & des propriétés du cercle & du triangle, pour prouver que ces figures sont différentes, que c'est pourtant la même figure, mais diversement modifiée; que quand on la considère comme une figure qui a tous les côtés de la circonférence également distans du centre, & que cette circonférence ne touche jamais une ligne droite ou un plan que par un point, on la nomme *cercle*; mais que quand on la considère comme figure composée de trois angles & de trois côtés, alors on la nomme *triangle*: cette réponse seroit semblable à celle de Spinoza. Cependant je suis persuadé que Spinoza se seroit moqué d'un tel hom-

Tome II.

me, & qu'il lui auroit dit que ces deux figures ayant des définitions & des propriétés diverses, sont nécessairement différentes, malgré sa distinction imaginaire & son frivole *quatenus*. Voyez l'article du SPINOSISME. Ainsi, en attendant que les hommes soient faits d'un autre espece, & qu'ils raisonnent d'une autre maniere qu'ils ne font, & tant qu'on croira qu'un cercle n'est pas un triangle, qu'une pierre n'est pas un cheval, parce qu'ils ont des définitions, des propriétés diverses & des effets différens; nous concludrons par les mêmes raisons, & nous croirons que l'esprit humain n'est pas corps. Mais si par *substance* Spinoza entend une substance idéale, métaphysique & arbitraire, il ne dit rien; car ce qu'il dit ne signifie autre chose, sinon qu'il ne peut y avoir dans l'univers deux essences différentes qui aient une même essence. Qui en doute? C'est à la faveur d'une équivoque aussi grossiere qu'il soutient qu'il n'y a qu'une seule substance dans l'univers. Vous ne vous imaginerez pas qu'il eût le front de soutenir que la matiere est indivisible: il ne vous vient pas seulement dans l'esprit comment il pourroit s'y prendre pour soutenir un tel paradoxe. Mais de la maniere dont il entend la substance, rien n'est plus aisé. Il prouve donc que la matiere est indivisible, parce qu'il considère métaphysiquement l'essence ou la définition qu'il en donne; & parce que la définition ou l'essence de toutes choses, c'est d'être précisément ce qu'on est, sans pouvoir être ni augmenté, ni diminué, ni divisé; de-là il conclut que le corps est indivisible. Ce sophisme est semblable à celui-ci. L'essence d'un triangle consiste à être une figure composée de trois angles; on ne peut ni en ajouter ni en diminuer: donc le triangle est un corps ou une figure indivisible. Ainsi, comme l'essence du corps est d'être une substance étendue, il est certain que cette essence est indivisible. Si on ôte ou la substance, ou l'extension, on détruit nécessairement la nature du corps. A cet égard donc le corps est quelque chose d'indivisible. Mais Spinoza donne grossièrement le change à ses lecteurs: ce n'est pas de quoi il s'agit. On prétend que ce corps ou cette substance étendue, a des parties les unes hors des autres, quoiqu'à

Q q

parler métaphysiquement elles soient toutes de même nature. Or c'est du corps, tel qu'il existe dans la nature, que je soutiens contre Spinoza qu'il n'est pas capable de penser.

L'esprit de l'homme est de sa nature indivisible. Coupez le bras ou la jambe d'un homme, vous ne divisez ni ne diminuez son esprit; il demeure toujours semblable à lui-même, & suffisant à toutes ses opérations, comme il étoit auparavant. Or si l'ame de l'homme ne peut être divisée, il faut nécessairement que ce soit un point, ou que ce ne soit pas un corps. Ce seroit une extravagance de dire que l'esprit de l'homme fût un point mathématique, puisque le point mathématique n'existe que dans l'imagination. Ce n'est pas aussi un point physique ou un atome. Outre qu'un atome indivisible répugne par lui-même, cette ridicule pensée n'est jamais tombée dans l'esprit d'aucun homme, non pas même d'aucun épicurien. Puis donc que l'ame de l'homme ne peut être divisée, & que ce n'est ni un atome ni un point mathématique, il s'ensuit manifestement que ce n'est pas un corps.

Lucrece, après avoir parlé d'atomes subtils qui agitent le corps sans en augmenter ou diminuer le poids, comme on voit que l'odeur d'une rose ou du vin, quand elle est évaporée, n'ôte rien à la pesanteur de ces corps; Lucrece, dis-je, voulant ensuite rechercher ce qui peut produire le sentiment en l'homme, s'est trouvé fort embarrassé dans ses principes: il parle d'une quatrième nature de l'ame qui n'a point de nom, & qui est composée des parties les plus déliées & les plus polies, qui sont comme l'ame de l'ame elle-même. On peut lire le troisième livre de ce poète philosophe, & on verra sans peine que sa philosophie est pleine de ténèbres & d'obscurités, & qu'elle ne satisfait nullement la raison.

Quand je me replie sur moi-même, je m'aperçois que je pense, que je réfléchis sur ma pensée, que j'affirme, que je nie, que je veux, & que je ne veux pas. Toutes ces opérations me sont infiniment connues: quelle en est la cause? c'est mon esprit: mais quelle est sa nature? si c'est un corps, ces actions auroient nécessairement quelque teinture de cette nature corporelle; elles conduisent nécessairement l'esprit à reconnoître

la liaison qu'il a par quelque endroit avec le corps & la matière qui le soutient comme un sujet, & le produit comme son effet. Si on pense à quelque chose de figuré, de mou ou de dur, de sec ou de liquide, qui soit en mouvement ou en repos, l'esprit se porte d'abord à se représenter une substance qui a des parties séparées les unes des autres, & qui est nécessairement étendue. Tout ce qu'on peut s'imaginer qui appartient au corps, toutes les propriétés de la figure & du mouvement, conduisent l'esprit à reconnoître cette étendue, parce que toutes les actions & toutes les qualités du corps en émanent, comme de leur origine; ce sont autant de ruisseaux qui menent nécessairement l'esprit à cette source. On conclut donc certainement que la cause de toutes ses actions, le sujet de toutes ses qualités, est une substance étendue. Mais quand on passe aux opérations de l'ame, à ses pensées, à ses affirmations, à ses négations, à ses idées de vérité, de fausseté, à l'acte de vouloir & de ne pas vouloir; quoique ce soient des actions clairement & distinctement connues, aucune d'elles néanmoins ne conduit l'esprit à se former l'idée d'une substance matérielle & étendue. Il faut donc de nécessité conclure qu'elles n'ont aucune liaison essentielle avec le corps.

On pourroit bien d'abord s'imaginer que l'idée qu'on a de quelque objet particulier, comme d'un cheval ou d'un arbre, seroit quelque chose d'étendu, parce qu'on se figure ces idées comme de petits portraits semblables aux choses qu'elles nous représentent; mais quand on y fait plus de réflexion, on conçoit aisément que cela ne peut être: car quand je dis, *ce qui a été fait*, je n'ai l'idée ni le portrait d'aucune chose: mon imagination ne me sert ici de rien; mon esprit ne se forme l'idée d'aucune chose particulière, il conçoit en général l'existence d'une chose. Par conséquent cette idée, *ce qui a été fait*, n'est pas une idée qui ait reçu quelque extension, ni aucune expression de corps étendu. Elle existe pourtant dans mon ame, je l'ai sentie: si donc cette idée avoit quelque figure, quelque extension, quelque mouvement; comme elle ne provient point de l'objet, elle auroit été produite par mon esprit, parce que mon esprit seroit lui-même

quelque chose d'étendu. Or si cette idée sort de mon esprit, parce qu'il est formellement matériel & étendu, elle aura reçu de cette extension qui l'aura produite, une liaison nécessaire avec elle, qui la fera connoître, & qui la présentera d'abord à l'esprit.

Cependant de quelque côté que je tourne cette idée, je n'y apperçois aucune connexion nécessaire avec l'étendue. Elle ne me paroît ni ronde, ni quarrée, ni triangulaire; je n'y conçois ni centre, ni circonférence, ni base, ni angle, ni diamètre, ni aucune autre chose qui résulte des attributs d'un corps; dès que je veux la corporifier, ce sont autant de ténèbres & d'obscurités que je verse sur la connoissance que j'en ai. La nature de l'idée se souleve d'elle-même contre tous les attributs corporels, & les rejette. N'est-ce pas une preuve fort sensible qu'on veut y insérer une matière étrangère qu'elle repousse, & avec laquelle elle ne peut avoir d'union ni de société? Or cette antipathie de la pensée avec tous les attributs de la matière & du corps, si subtil, si délié, si agité qu'il puisse être, seroit sans contredit impossible, si la pensée émanoit d'une substance corporelle & étendue. Dès que je veux joindre quelque étendue à ma pensée, & diviser la moitié d'une volonté ou d'une réflexion, je trouve que cette moitié de volonté ou de réflexion est quelque chose d'extravagant & de ridicule: on peut raisonner de même, si on tâche d'y joindre la figure & le mouvement. Entre une substance dont l'essence est de penser, & entre une pensée, il n'y a rien d'intermédiaire, c'est une cause qui atteint immédiatement son effet; de sorte qu'il ne faut pas croire que l'étendue, la figure ou le mouvement aient pu s'y glisser par des voies subreptices ou secretes, pour y demeurer *incognito*. Si elles y sont, il faut nécessairement ou que la pensée ou que la faculté de penser les découvre: or il est clair que ni la faculté de penser ni la pensée ne renferment aucune idée d'étendue, de figure ou de mouvement. Il est donc certain que la substance qui pense, n'est pas une substance étendue, c'est-à-dire, un corps.

Spinosa pose comme un principe de sa philosophie, que l'esprit n'a aucune faculté de penser ni de vouloir; mais seulement il avoue qu'il a telle ou telle pensée, telle ou

telle volonté: ainsi par l'entendement il n'entend autre chose que les idées actuelles qui surviennent à l'homme. Il faut avoir un grand penchant à adopter l'absurdité, pour recevoir une philosophie si ridicule. Afin de mieux comprendre cette absurdité, il faut considérer cette substance en elle-même, & par abstraction de tous les êtres singuliers, & particulièrement de l'homme; car puisque l'existence d'aucun homme n'est nécessaire, il est possible qu'il n'y ait point d'homme dans l'univers. Je demande donc si cette substance, considérée ainsi précisément en elle-même, a des pensées, ou si elle n'en a pas. Si elle n'a point de pensées, comment a-t-elle pu en donner à l'homme, puisqu'on ne peut donner ce qu'on n'a pas? Si elle a des pensées, je demande d'où elles lui sont venues; sera-ce de dehors? mais outre cette substance, il n'y a rien. Sera-ce de dedans? mais Spinosa nie qu'il y ait aucune faculté de penser, aucun entendement ou puissance, comme il parle. De plus, si ces pensées viennent de dedans, ou de la nature de la substance, elles se trouveront dans tous les êtres qui posséderont cette substance; de sorte que les pierres raisonneront aussi-bien que les hommes. Si on répond que cette substance, pour être en état de penser, doit être modifiée ou façonnée de la manière dont l'homme est formé; ne sera-ce pas un Dieu d'une assez plaisante fabrique; un Dieu, qui, tout infini qu'il est, est privé de toute connoissance, à moins qu'il n'y ait quelques atomes de cette substance infinie, modifiés & façonnés comme est l'homme, afin qu'on puisse dire que ce Dieu a quelque connoissance; c'est-à-dire, en deux mots, que sans le genre humain Dieu n'auroit aucune connoissance?

Selon cette belle doctrine, un vaisseau de cristal plein d'eau aura autant de connoissance qu'un homme; car il reçoit les idées des objets de même que nos yeux. Il est susceptible des impressions que ces objets lui peuvent donner; de sorte que s'il n'y a point d'entendement ou de faculté capable de penser & de raisonner à la présence de ces idées, & que les réflexions ne soient autre chose que ces idées mêmes, il s'ensuit nécessairement que comme elles sont dans un vaisseau plein d'eau, autant que dans la

tête d'un homme qui regarde la lune & les étoiles, ce vaisseau doit avoir autant de connoissance de la lune & des étoiles que l'homme; on ne peut y trouver aucune différence, qu'on ne la cherche dans une cause supérieure à toutes ces idées, qui les sent, qui les compare l'une à l'autre, & qui raisonne sur leur comparaison, pour en tirer des conséquences qui font qu'il conçoit le corps de la lune & des étoiles beaucoup plus grand que ne le représente l'idée qui frappe l'imagination.

Cet absurde système a été embrassé par Hobbes; écoutons-le expliquer la nature & l'origine des sensations. « Voici, dit-il, » en quoi consiste la cause immédiate de la » sensation: l'objet vient presser la partie » extérieure de l'organe, & cette pression » pénètre jusqu'à la partie intérieure: là se » forme la représentation ou l'image (*phantasma*) par la résistance de l'organe, ou » par une espèce de réflexion qui cause une » pression vers la partie extérieure, toute » contraire à la pression de l'objet, qui tend » vers la partie intérieure: cette représentation, ce *phantasma* est, dit-il, la » sensation même. »

Voici comment il parle dans un autre endroit: « La cause de la sensation est l'objet » qui presse l'organe; cette pression pénètre » jusqu'au cerveau par le moyen des nerfs; » & de-là elle est portée au cœur; de-là, au » moyen de la résistance du cœur qui s'efforce de renvoyer au dehors cette pression » & de s'en délivrer; de-là, dit-il, naît » l'image, la représentation, & c'est ce » qu'on appelle *sensation*. » Mais quel rapport, je vous prie, entre cette impression & le sentiment lui-même, c'est-à-dire, la pensée que cette impression excite dans l'âme? Il n'y a pas plus de rapport entre ces deux choses, qu'il y en a entre un carré & du bleu, entre un triangle & un son, entre une aiguille & le sentiment de la douleur, ou entre la réflexion d'une balle dans un jeu de paume & l'entendement humain. De sorte que la définition que Hobbes donne de la sensation, qu'il prétend n'être autre chose que l'image qui se forme dans le cerveau par l'impression de l'objet, est aussi impertinente, que si, pour définir la couleur bleue, il avoit dit que c'est l'image d'un carré, &c. S'il

n'y a point en nous de faculté de penser & de sentir, l'œil recevra, si vous voulez, l'impression extérieure des objets: mais excepté le mouvement des ressorts, rien ne sera aperçu, rien ne sera senti; & tant que la matière sera seule, quelque délicats que soient les organes, quelque action qui suive de leur jeu & de leur harmonie, la matière demeurera toujours aveugle & sourde, parce qu'elle est insensible de sa nature, & que le sentiment, quel qu'il soit, est le caractère d'une autre substance.

Hobbes paroît avoir senti le poids de cette difficulté insurmontable; de-là vient qu'il affecte de la cacher à ses lecteurs, & de leur en imposer à la faveur de l'ambiguïté du terme de *représentation*. Il se ménage même un subterfuge; & en cas qu'on le presse trop vivement, il infinie à tout hasard qu'il pourroit bien se faire qu'il y eût dans la sensation quelque chose de plus. « Il ne fait s'il ne » doit pas dire, à l'exemple de quelques » philosophes, que toute matière a naturellement & essentiellement la faculté de » connoître, & qu'il ne lui manque que les » organes & la mémoire des animaux pour » exprimer au dehors ses sensations. Il ajoute » que si on suppose un homme qui eût possédé d'autres sens que celui de la vue, qui » ait ses yeux immobiles, & toujours attachés à un seul & même objet, lequel de » son côté soit invariable & sans le moindre » changement, cet homme ne verra pas, » à parler proprement, mais qu'il sera dans » une espèce d'étonnement & d'extase incompréhensible. Ainsi, dit-il, il pourroit » bien se faire que les corps qui ne sont pas » organisés, eussent des sensations: mais » comme faute d'organes, il n'en y rencontre » ni variété, ni mémoire, ni aucun autre » moyen d'exprimer ces sensations, ils ne » nous paroissent pas en avoir. » Quoique Hobbes ne se déclare pas pour cette opinion, il la donne pourtant comme une chose possible: mais il le fait d'une manière si peu assurée, & avec tant de réserve, qu'il est aisé de voir que ce n'est qu'une porte de derrière qu'il s'est ménagée à tout événement, en cas qu'il se trouvât trop pressé par les absurdités dont fourmille la supposition qui envisage la sensation comme un pur résultat de figure & de mouvement. Il a rais-

son de se tenir sur la réserve : ce n'est qu'un misérable subterfuge à tous égards , aussi absurde que l'opinion qui fait consister la pensée dans le mouvement d'un certain nombre d'atomes. Car qu'y a-t-il au monde de plus ridicule que de s'imaginer que la connoissance est aussi essentielle à la matiere que l'étendue ? Quelle sera la conséquence de cette supposition ? Il en faudra conclure qu'il y a dans chaque portion de matiere , autant d'êtres pensans qu'elle a de parties : or chaque portion de matiere étant composée de parties divisibles à l'infini , c'est-à-dire , de parties qui malgré leur contiguité , sont aussi distinctes que si elles étoient à une très-grande distance les unes des autres , elle sera ainsi composée d'une infinité d'êtres pensans. Mais c'est trop nous arrêter sur les absurdités qui naissent en foule de cette supposition monstrueuse. Quelque familiarisé que fût Spinoza avec les absurdités , il n'en est cependant jamais venu jusque-là : pour penser , dans son système , du moins faut-il être organisé comme nous le sommes.

Mais pour réfuter Epicure , Spinoza & Hobbes , qui font consister la nature de l'ame , non dans la faculté de penser , mais dans un certain assemblage de petits corps déliés , subtils & fort agités , qui se trouvent dans le corps humain , voici quelque chose de plus précis. D'abord on ne conçoit pas que les impressions des objets extérieurs puissent y apporter d'autres changemens que de nouveaux mouvemens , ou de nouvelles déterminations de mouvement de nouvelles figures ou de nouvelles situations ; cela est évident : or toutes ces choses n'ont aucun rapport avec l'idée qu'elles impriment dans l'ame ; il faut nécessairement que ce soit des signes d'institution qui supposent une cause qui les ait établis , ou qui les connoissent. Servons-nous de l'exemple de la parole , pour faire mieux sentir la force de l'argument : quand on entend dire *Dieu* , l'Arabe reçoit le même mouvement d'air à la prononciation de ce mot françois ; le tympan de son oreille , les petits os qu'on nomme l'*enclume* & le *marteau* , reçoivent de ce mouvement d'air la même secousse & le même tremblement qui se fait dans l'oreille & dans la tête d'une personne qui entend le françois. Par conséquent tous ces petits corps qu'on suppose

composer l'esprit humain , sont remués de la même maniere , & reçoivent les mêmes impressions dans la tête d'un Arabe que dans celle d'un François ; par conséquent encore un Arabe attacherait au mot de *Dieu* la même idée que le François , parce que les petits corps subtils & agités qui composent l'esprit humain , selon Epicure & les athées , ne sont pas d'une autre nature chez les Arabes que chez les François. Pourquoi donc l'esprit de l'Arabe ne se forme-t-il , à la prononciation du mot *Dieu* , aucune autre idée que celle d'un son , & que l'esprit d'un François joint à l'idée de ce son celle d'un être tout parfait , créateur du ciel & de la terre ? Voici un détroit pour les athées & pour ceux qui nient la spiritualité de l'ame , d'où ils ne pourront se tirer , puisque jamais ils ne pourront rendre raison de cette différence qui se rencontre entre l'esprit de l'Arabe & celui du François.

Cet argument est sensible , quoiqu'on n'y fasse pas assez de réflexion ; car chacun fait que cette différence vient de l'établissement des langues , suivant lequel on est convenu de joindre au son de ce mot *Dieu* , l'idée d'un être tout parfait ; & comme l'Arabe , qui ne fait pas la langue françoise , ignore cette convention , il ne reçoit que la seule idée du son , sans y en joindre une autre. Cette vérité est constante , il n'en faut pas davantage pour détruire les principes d'Epicure , d'Hobbes & de Spinoza ; car je voudrais bien savoir quelle seroit la partie contractante dans cette convention ; à ce mot *Dieu* je joindrai l'idée d'un être tout parfait ; ce ne sera pas ce corps sensible & palpable , chacun en convient ; ce ne sera pas aussi cet amas de corps subtils & agités , qui font l'esprit humain , selon le sentiment de ces philosophes , parce que ces esprits reçoivent toutes les impressions de l'objet , sans pouvoir rien faire au-delà : or ces impressions étoient les mêmes , & parfaitement semblables , lorsque l'Arabe entendoit prononcer ce mot *Dieu* , sans savoir pourtant ce qu'il signifioit. Il faut donc nécessairement qu'il y ait quelqu'autre cause que ces petits corps avec laquelle on convienne qu'à ce mot *Dieu* , l'ame se représentera l'être tout parfait ; de la même maniere qu'on peut convenir avec le gouverneur d'une place assiégée ,

qu'à la décharge de vingt ou trente volées de canon, il doit assurer les habitans qu'ils seront bientôt secourus. Mais comme ces signaux seroient inutiles, si on ne supposoit dans la place un gouverneur sage & intelligent, pour raisonner & pour tirer de ces signaux les conséquences dont on seroit convenu avec lui; de même aussi il est nécessaire de concevoir dans l'homme un principe capable de former telles ou telles idées, à telle ou telle détermination, à tel ou tel mouvement de ces petits corps qui reçoivent quelque impression à la prononciation des mots, comme l'idée d'un être tout parfait à la prononciation du mot *Dieu*. Ainsi il est clair & certain qu'il doit y avoir dans l'homme une cause dont l'essence soit de penser, avec laquelle on convient de la signification des mots. Il est encore clair & certain que cette cause ne peut être une substance matérielle, parce que l'on convient avec elle qu'au mouvement de la matière ou de ces petits corps, elle se formera telle ou telle idée. Il est donc clair & certain que l'âme de l'homme n'est pas un corps, mais que c'est une substance distinguée du corps, de laquelle l'essence est de penser, c'est-à-dire, d'avoir la faculté de penser.

Il en est de l'idée des objets qui se présentent à nos yeux, comme des sons qui frappent l'oreille; & comme il est nécessaire qu'on soit convenu avec un Chinois qui se représentera un être tout parfait à la prononciation du mot français *Dieu*, il faut aussi de même qu'il y ait une certaine convention entre les impressions que les objets font au fond de nos yeux & de notre esprit, pour se représenter tels ou tels objets, à la présence de telles ou telles impressions. Car, 1^o. quand on a les yeux ouverts, en pensant fortement à quelque chose, il arrive très-souvent qu'on n'aperçoit pas les objets qui sont devant soi, quoiqu'ils envoient à nos yeux les mêmes especes & les mêmes rayons, que lorsqu'on y fait plus d'attention. De sorte qu'outre ce qui se passe dans l'œil & dans le cerveau, il faut qu'il y ait encore quelque chose qui considère & qui examine ces impressions de l'objet, pour le voir & pour le connoître. Mais il faut encore que cette cause qui examine ces impressions, puisse se former à leur présence l'idée de l'objet qu'elles

nous font connoître; car il ne faut pas s'imaginer que les impressions que produit un objet dans notre œil & dans le cerveau, puissent être semblables à cet objet. Je sais qu'il y a des philosophes qui se représentent ce qui émane des corps, & qu'ils nomment des *especes intentionnelles*, comme de petits portraits de l'objet: mais je sais aussi qu'ils ne sont en cela rien moins que philosophes. Car quand je regarde un cheval noir, par exemple, si ce qui émane de ce cheval étoit semblable au cheval, l'air devroit recevoir l'impression de la noirceur, puisque cette espece doit être imprimée dans l'air, ou dans l'eau, ou dans le verre au travers duquel elle passe avant de venir à mon œil; & on ne pourra rendre aucune raison suffisante de cette différence qui s'y trouve, ni dire pourquoi cette espece intentionnelle imprimeroit sa ressemblance dans mon œil & dans les esprits du cerveau, si elle ne les a pas imprimées dans l'air; parce que les esprits du cerveau sont & plus subtils & plus agités que ne l'est l'air, ou l'eau & le crystal, par le moyen desquels cette espece est parvenue jusqu'à moi. On ne peut aussi rendre raison, pourquoi nous n'apercevons pas les objets dans l'obscurité; car quand je suis dans une chambre fermée, proche d'un objet, pourquoi ne l'aperçois-je pas, s'il envoie de lui-même des especes intentionnelles qui le représentent? J'en suis proche, j'ouvre les yeux, je fais tous mes efforts pour l'apercevoir, & pourtant je ne vois rien. Il faut donc croire que je n'aperçois les objets que par la lumière qu'ils réfléchissent à mes yeux, qui est diversément déterminée, selon la diversité de la figure & du mouvement de l'objet: or entre des rayons de lumière diversément déterminés, & l'objet que j'aperçois, par exemple, un cheval noir, il y a si peu de proportion & de ressemblance, qu'il faut reconnoître une cause supérieure à tous ces mouvemens, qui ayant en soi la faculté de penser, produit des idées de tel ou tel objet, à la présence de telles ou de telles impressions que les objets causent dans le cerveau par l'organe des yeux, comme par celui de l'oreille.

Quelle sera donc cette cause? Si c'est un corps, on retombe dans les mêmes difficultés qu'auparavant; on ne trouvera que des mouvemens & des figures, & rien de tout

cela n'est la pensée que je cherche , fera-ce huit , dix ou douze atomes qui composeront cette pensée ou cette réflexion ? Supposons que ce sont dix atomes , je demande ce que fait chacun de ces atomes ; est-ce une partie de ma pensée , ou ne l'est-ce pas ? si ce n'est pas une partie de ma pensée , elle n'y contribue en rien , si elle en est une partie , ce sera la dixieme. Or bien-loin que je conçoive la dixieme partie d'une pensée , je sens au contraire clairement que ma pensée est indivisible ; soit que je pense à tout un cheval , ou que je ne pense qu'à son œil , ma pensée est toujours une pensée & une action de mon ame , de même nature & de même espece : soit que je pense à la vaste étendue de l'univers , ou que je médite sur un atome d'Epicure & sur un point mathématique ; soit que je pense à l'être , ou que je médite sur le néant ; je pense , je raisonne , je fais des réflexions , & toutes ces opérations , en tant qu'actions de mon ame , sont absolument semblables , & parfaitement uniformes. Dirat-on que la pensée est un assemblage de dix atomes ? Mais si c'est un assemblage de dix atomes , ces atomes , pour former la pensée , seront en mouvement ou en repos : s'ils sont en mouvement , je demande de qui ils ont reçu ce mouvement : s'ils l'ont reçu de l'objet , on en aura la pensée autant de temps que durera cette impression ; ce sera comme une boule poussée par un mail , elle produira tout le mouvement qu'elle aura reçu ; or cela est manifestement contre l'expérience. Dans toutes les pensées des choses indifférentes où les passions du cœur n'ont aucun intérêt , je pense quand il me plaît , & quand il me plaît je quitte ma pensée ; je la rappelle quand je veux , & j'en choisis d'autres à ma fantaisie. Il seroit encore plus ridicule de s'imaginer que la pensée consistât dans le repos de l'assemblage de ces petits corps , & on ne s'arrêtera pas à refuter cette imagination. Il faut donc reconnoître nécessairement dans l'homme un principe , qui a en lui-même & dans son essence la faculté de penser , de délibérer , de juger & de vouloir. Or ce principe que j'appelle *esprit* , recherche , approfondit ses idées , les compare les unes avec les autres , & voit leur conformité ou leur disproportion. Le néant , le pur néant , quoiqu'il ne puisse produire aucune impres-

sion , parce qu'il ne peut agir , ne laisse pas d'être l'objet de la pensée , de même que ce qui existe. L'esprit , par sa propre vertu & par la faculté qu'il a de penser , tire le néant de l'abyme pour le confronter avec l'être , & pour reconnoître que ces deux idées du *néant* & de *l'être* se détruisent réciproquement.

Je voudrois bien qu'on me dit ce qui peut conduire mon esprit à s'appercevoir des choses qui impliquent contradiction : on conçoit que l'esprit peut recevoir de différens objets , des idées qui sont contraires & opposées : mais pour juger des choses impossibles , il faut que l'esprit aille beaucoup plus loin que là où la seule perception de l'objet le conduit ; il faut pour cet effet que l'esprit humain tire de son propre fonds d'autres idées que celles-là seules que les objets peuvent produire. Donc il y a une cause supérieure à toutes les impressions des objets , qui agit & qui s'exerce sur ses idées , dont la plupart ne se forment point en lui par les impressions des objets extérieurs , telles que sont les idées universelles , métaphysiques , & abstraites , les idées des choses passées & des choses futures , les idées de l'infini , de l'éternité , des vertus , &c. En un instant mon esprit raisonne sur la distance de la terre au soleil ; en un instant il passe de l'idée de l'univers à celle d'un atome , de l'être au néant , du corps à l'esprit ; il raisonne sur des axiomes qui n'ont rien de corporel. De quel corps est-il aidé dans tous ces raisonnemens , puisque la nature des corps est entièrement opposée à ces idées ? Donc , &c.

Enfin , la maniere dont nous exerçons la faculté de communiquer nos pensées aux autres , ne nous permet pas de mettre notre *ame* au rang des corps. Si ce qui pense en nous étoit une matiere subtile , qui produisît la pensée par son mouvement , la communication de nos pensées ne pourroit avoir lieu , qu'en mettant en autrui la matiere pensante dans le même mouvement où elle est chez nous ; & à chaque pensée que nous avons , devoit répondre un mouvement uniforme dans celui auquel nous voudrions la transmettre : mais une portion de matiere ne sauroit en toucher une autre , sans la toucher médiatement ou immédiatement. Personne ne soutiendra que la matiere qui pense en nous agisse immédiatement sur

celle qui pense en autrui. Il faudroit donc que cela se fit à l'aide d'une autre matiere en mouvement. Nous avons trois moyens de faire part de nos pensées aux autres, la parole, les signes & l'écriture. Si l'on examine attentivement ces moyens, on verra qu'il n'y en a aucun qui puisse mettre la matiere pensante d'autrui en mouvement. Il résulte de tout ce que nous avons dit, que ce n'est pas l'incompréhensibilité seule, qui fait refuser la pensée à la matiere, mais que c'est l'impossibilité intrinseque de la chose, & les contradictions où l'on s'engage, en faisant le principe matériel pensant. Dès-là on n'est plus en droit de recourir à la toute-puissance de Dieu, pour établir la matérialité de l'ame. C'est pourtant ce qu'a fait M. Locke: on fait que ce philosophe a avancé, que nous ne serons peut-être jamais capables de connoître si un être purement matériel pense, ou non. Un des plus beaux esprits de ce siècle, dit dans un de ses ouvrages, que ce discours parut une déclaration scandaleuse, que l'ame est matérielle & mortelle. Voici comme il en parle: « Quelques Anglois dévots à leur maniere sonnerent l'allarme. Les superstitieux font dans la société ce que les poltrons font dans une armée, ils ont & donnent des terreurs paniques: on cria que M. Locke vouloit renverser la religion; il ne s'agissoit pour tant pas de religion dans cette affaire; c'étoit une question purement philosophique, très-indépendante de la foi & de la révélation. Il ne falloit qu'examiner sans aigreur s'il y a de la contradiction à dire, la matiere peut penser, & si Dieu peut communiquer la pensée à la matiere. Mais les théologiens commencent souvent par dire que Dieu est outragé, quand on n'est pas de leur avis; c'est ressembler aux mauvais poètes, qui crioient que Despréaux parloit mal du roi, parce qu'il se moquoit d'eux. Le docteur Stillingfleet s'est fait une réputation de théologien modéré, pour n'avoir pas dit positivement des injures à M. Locke. Il entra en lice contre lui: mais il fut battu, car il raisonnoit en docteur, & Locke en philosophe instruit de la force & de la foiblesse de l'esprit humain, & qui se battoit avec des armes dont il connoissoit la trempe ». C'est-à-

dire, si l'on en croit ce célèbre écrivain, que la question de la matérialité de l'ame, portée au tribunal de la raison, sera décidée en faveur de M. Locke.

Examinons quelles sont ses raisons: « Je suis corps, dit-il, & je pense; je n'en fais pas davantage. Si je ne consulte que mes foibles lumieres, irai-je attribuer à une cause inconnue ce que je puis si aisément attribuer à la seule cause seconde que je connois un peu? Ici tous les philosophes de l'école m'arrêtent en argumentant, & disent: il n'y a dans le corps que de l'étendue & de la solidité, & il ne peut y avoir que du mouvement & de la figure: or du mouvement, de la figure, de l'étendue & de la solidité ne peuvent faire une pensée; donc, l'ame ne peut pas être matiere. Tout ce grand raisonnement répété tant de fois se réduit uniquement à ceci: je ne connois que très-peu de chose de la matiere, j'en devine imparfaitement quelques propriétés; or je ne fais point du tout si ces propriétés peuvent être jointes à la pensée; donc, parce que je ne fais rien du tout, j'affure positivement que la matiere ne sauroit penser. Voilà nettement la maniere de raisonner de l'école. M. Locke diroit avec simplicité à ces messieurs: confessez que vous êtes aussi ignorans que moi; votre imagination & la mienne ne peuvent concevoir comment un corps a des idées; & comparez-vous mieux comment une substance quelle qu'elle soit a des idées? Vous ne concevez ni la matiere ni l'esprit; comment osez-vous assurer quelque chose? Que vous importe que l'ame soit un de ces êtres incompréhensibles qu'on appelle matiere, ou un de ces êtres incompréhensibles qu'on nomme esprit? Quoi! Dieu le créateur de tout ne peut-il pas éterniser ou anéantir votre ame à son gré, quelle que soit sa substance? Le superstitieux vient à son tour, & dit qu'il faut brûler pour le bien de leurs ames ceux qui soupçonnent qu'on peut penser avec la seule aide du corps; mais que diroit-il si c'étoit lui-même qui fût coupable d'irréligion? En effet quel est l'homme qui osera assurer sans une impiété absurde, qu'il est impossible au créateur de donner à la matiere la pensée & le sentiment? Voyez, je vous prie, à quel

« quel embarras vous êtes réduits, vous qui bornez ainsi la puissance du créateur ? » Dans ce raisonnement je vois l'homme d'esprit, & nullement le métaphysicien. Il ne faut pas s'imaginer que pour résoudre cette question il faille connoître l'essence & la nature de la matière : les raisonnemens que l'auteur fonde sur cette ignorance ne sont nullement concluans. Il suffit de remarquer que le sujet de la pensée doit être un ; or un amas de matière n'est pas un, c'est une multitude. Ces mots, *amas*, *assemblage*, *collection*, ne signifient qu'un rapport externe entre plusieurs choses, une manière d'exister dépendamment les unes des autres. Par cette union nous les regardons comme formant un seul tout, quoique dans la réalité elles ne soient pas plus une que si elles étoient séparées. Ce ne sont là, par conséquent, que des termes abstraits qui au dehors ne supposent pas une substance unique, mais une multitude de substances. Or, que notre *ame* doive être une d'une unité parfaite, c'est ce qu'il est aisé de prouver. Je regarde une perspective agréable, j'écoute un beau concert, ces deux sentimens sont également dans toute l'*ame*. Si l'on y supposoit deux parties, celle qui entendroit le concert n'auroit pas le sentiment de la vue agréable ; puisque l'une n'étant pas l'autre, elle ne seroit pas susceptible des affections de l'autre. L'*ame* n'a donc point de parties, elle compare divers sentimens qu'elle éprouve. Or, pour juger que l'un est douloureux, & l'autre agréable, il faut qu'elle ressente tous les deux ; & par conséquent qu'elle soit une même substance très-simple. Si elle avoit seulement deux parties, l'une jugeroit de ce qu'elle sentiroit de son côté, & l'autre de ce qu'elle sentiroit en particulier de son côté, sans qu'aucune des deux pût faire la comparaison, & porter son jugement sur les deux sentimens ; l'*ame* est donc sans parties & sans aucune composition. Ce que je dis ici des sentimens, je peux le dire des idées : que *A*, *B*, *C*, trois substances qui entrent dans la composition du corps, se partagent trois perceptions différentes ; je demande où s'en fera la comparaison. Ce ne sera pas dans *A*, puisqu'elle ne sauroit composer une perception qu'elle a avec celles qu'elle n'a pas. Par la même raison, ce ne sera ni dans *B* ni

Tome II.

dans *C* ; il faudra donc admettre un point de réunion, une substance qui soit en même temps un sujet simple & indivisible de ces trois perceptions, distincte par conséquent du corps ; une *ame*, en un mot, purement spirituelle.

L'*ame* étant une substance très-simple, il ne peut y avoir de division dans elle ; & celles que nous y supposons pour concevoir d'une manière plus nette les diverses choses qui s'y passent, ne consistent qu'en pures abstractions. L'entendement, c'est l'*ame* en tant qu'elle se représente simplement un objet ; la volonté c'est l'*ame* en tant qu'elle se détermine vers tel objet ou s'en éloigne. C'est ce qu'on a désigné du nom de *faculté de l'ame*. Ce sont diverses manières d'exercer la force unique qui constitue l'essence de l'*ame*. Quiconque veut s'instruire à fond de toutes les opérations de l'*ame*, trouvera de quoi se satisfaire dans plusieurs excellens ouvrages dont les principaux sont *la recherche de la vérité*, *le traité de l'entendement humain*, & les deux philosophies de M. Wolf. Ces dernières sur-tout sont ce qui a paru jusqu'à présent de plus circonstancié & de mieux développé sur cet important sujet. Après avoir établi l'existence de l'*ame*, M. Wolf la considère par rapport à la faculté de connoître, qu'il distingue en inférieure & supérieure. La partie inférieure comprend la perception, source des idées, le sentiment, l'imagination, la faculté de former des fictions, la mémoire, l'oubli, & la réminiscence. La partie supérieure de la faculté de connoître consiste dans l'attention & la réflexion, dans l'entendement en général & ses trois opérations en particulier, & dans les dispositions naturelles de l'entendement. La seconde faculté générale de l'*ame*, c'est celle d'appéter ou de se porter vers un objet, en tant qu'elle le considère comme un bien ; d'où résulte la détermination contraire, lorsqu'elle l'envisage comme un mal. Cette faculté se partage même en partie inférieure & partie supérieure. La première n'est autre chose que l'appétit sensitif & l'aversation sensitive, ou le goût & l'éloignement que nous conservons pour les objets en nous laissant diriger par les idées confuses des sens ; de-là naissent les passions. La partie supérieure est la volonté en tant que nous voulons ou ne vou-

R r

lons pas, uniquement parce que des idées distinctes, exemptes de toute impression machinale, nous y déterminent. La liberté est l'usage que nous faisons de ce pouvoir de nous déterminer. Enfin, il regne une liaison entre les opérations de l'ame & celles du corps dont l'expérience nous apprend les règles invariables. Voilà l'analyse psychologique de M. Wolf.

La question de l'immortalité de l'ame est nécessairement liée avec la spiritualité de l'ame. Nous ne connoissons de destruction que par l'altération ou la séparation des parties d'un tout ; or nous ne voyons point de parties dans l'ame : bien plus nous voyons positivement que c'est une substance parfaitement une & qui n'a point de parties. Phérecide le Syrien est le premier, qui, au rapport de Cicéron & de S. Augustin, répandit dans la Grece le dogme de l'immortalité de l'ame. Mais ni l'un ni l'autre ne nous détaillent les preuves dont il se servoit : & de quelles preuves pouvoit se servir un philosophe, qui, quoique rempli de bon sens, confondoit les substances spirituelles avec les matérielles, ce qui est esprit avec ce qui est corps ? On fait seulement que Pythagore n'entendit point parler de ce dogme dans tous les voyages qu'il fit en Egypte & en Assyrie, & qu'il le reçut de Phérecide, touché principalement de ce qu'il avoit de neuf & d'extraordinaire. L'orateur romain ajoute que Platon étant venu en Italie pour converser avec les disciples de Pythagore, approuva tout ce qu'ils disoient de l'immortalité de l'ame, & en donna même une sorte de démonstration qui fut alors très-applaudie : mais il faut avouer que rien n'est plus frêle que cette démonstration, & qu'elle part d'un principe suspect. En effet, pour connoître quelle espece d'immortalité il attribuoit à l'ame, il ne faut que considérer la nature des argumens qu'il emploie pour la prouver. Les argumens qui lui sont particuliers & pour lesquels il est si fameux, ne sont que des argumens métaphysiques tirés de la nature & des qualités de l'ame, & qui par conséquent ne prouvent que sa permanence, & certainement il la croyoit ; mais il y a de la différence entre la permanence de l'ame pure & simple, & la permanence de l'ame accompagnée de châtimens

& de récompenses. Les preuves morales sont les seules qui puissent prouver un état futur & proprement nommé *de peines & de récompenses*. Or Platon, loin d'insister sur ce genre de preuves, n'en allégué point d'autres, comme on peut le voir dans le douzième livre de ses loix, que l'autorité de la tradition & de la religion. *Je tiens tout cela pour vrai*, dit-il, *parce que je l'ai oui dire*. Par-là il fait assez voir qu'il en abandonne la vérité, & qu'il n'en reclame que l'inutilité. 2^o L'opinion de Platon sur la métempsychose a donné lieu de le regarder comme le plus grand défenseur des peines & des récompenses de l'autre vie. A l'opinion de Pythagore qui croyoit la transmigration des ames purement naturelle & nécessaire, il ajouta que cette transmigration étoit destinée à purifier les ames qui ne pouvoient point, à cause des souillures qu'elles avoient contractées ici-bas, remonter au lieu d'où elles étoient descendues, ni se rejoindre à la substance universelle dont elles avoient été séparées ; & que par conséquent les ames pures & sans tache ne subissoient point la métempsychose. Cette idée étoit aussi singulière à Platon, que la métempsychose physique l'étoit à Pythagore. Elle semble renfermer quelque sorte de dispensation morale que n'avoit point celle de son maître ; & elle en différoit même en ce qu'elle n'y assujettissoit pas tout le monde sans distinction, ni pour un temps égal. Mais pour faire voir néanmoins combien ces deux philosophes s'accordoient pour rejeter l'idée des peines & des récompenses d'une autre vie, il suffira de se rappeler ce que nous avons dit au commencement de cet article, de leur sentiment sur l'origine de l'ame. Des gens qui étoient persuadés que l'ame n'étoit immortelle que parce qu'ils la croyoient une portion de la divinité elle-même, un être éternel, increé aussi-bien qu'incorruptible ; des gens qui supposoient que l'ame après un certain nombre de révolutions, se réunissoit à la substance universelle où elle étoit absorbée, confondue & privée de son existence propre & personnelle ; ces gens-là, dis-je, ne croyoient pas sans doute l'ame immortelle dans le sens que nous le croyons : autant valoit-il pour les ames être absolument détruites & anéanties, que d'être ainsi englouties dans l'ame universelle, & d'être

privées de tout sentiment propre & personnel. Or nous avons prouvé au commencement de cet article, que la réfution de toutes les *ames* dans l'*ame* universelle, étoit le dogme constant des quatre principales sectes de philosophes qui florissoient dans la Grece. Tous ces philosophes ne croyoient donc pas l'*ame* immortelle au sens que nous l'entendons.

Mais pour dire ici quelque chose de plus précis, lorsque Platon insiste en plusieurs endroits de ses ouvrages sur le dogme des peines & des récompenses d'une autre vie, comment le fait-il? c'est toujours en suivant les idées grossières du peuple; que les *ames* des méchans passent dans le corps des ânes & des pourceaux; que ceux qui n'ont point été initiés restent dans la fange & dans la boue; qu'il y a trois juges dans les enfers: il parle du Stix, du Cocyte & de l'Achéron, &c. & il y insiste avec tant de force, que l'on peut & que l'on doit même croire qu'il a voulu persuader les lecteurs auxquels il avoit destiné les ouvrages où il en parle, comme le Phédon, le Gorgias, sa république, &c. Mais qui peut s'imaginer qu'il ait été lui-même persuadé de toutes ces idées chimériques? Si Platon, le plus subtil de tous les philosophes, eût cru aux peines & aux récompenses d'une autre vie, il l'eût au moins laissé entrevoir comme il l'a fait à l'égard de l'éternité de l'*ame*, dont il étoit intimement persuadé; c'est ce qu'on voit dans son *Epinomis*, lorsqu'il parle de la condition de l'homme de bien après sa mort. « J'assure, dit-il, très-fermement, en badinant comme sérieusement, que lorsque » la mort terminera sa carrière, il fera à sa » dissolution dépouillé des sens dont il avoit » l'usage ici-bas; ce n'est qu'alors qu'il participera à une condition simple & unique; » & sa diversité étant résolue dans l'unité, » il fera heureux, sage, & fortuné. » Ce n'est pas sans dessein que Platon est obscur dans ce passage. Comme il croyoit que l'*ame* se réunissoit finalement à la substance universelle & unique de la nature dont elle avoit été séparée, & qu'elle s'y confondoit, sans conserver une existence distincte, il est assez sensible que Platon insinue ici secrètement que lorsqu'il badinoit, il enseignoit alors que l'homme de bien avoit dans l'autre vie

une existence distincte, particulière, & personnellement heureuse, conformément à l'opinion populaire sur la vie future; mais que lorsqu'il parloit sérieusement, il ne croyoit pas que cette existence fût particulière & distincte: il croyoit au contraire que c'étoit une vie commune, sans aucune sensation personnelle, une résolution de l'*ame* dans la substance universelle. J'ajouterai seulement ici, pour confirmer ce que je viens de dire, que Platon dans son *Timée* s'explique plus ouvertement, & qu'il y avoue que les tourmens des enfers sont des opinions fabuleuses.

En effet, les anciens les plus éclairés ont regardé ce que ce philosophe dit des peines & des récompenses d'une autre vie, comme choses d'un genre exotérique, c'est-à-dire, comme des opinions destinées pour le peuple, & dont il ne croyoit rien lui-même. Lorsque Chrysispe, fameux stoïcien, blâme Platon de s'être servi mal-à-propos des terreurs d'une vie future pour détourner les hommes de l'injustice, il suppose lui-même que Platon n'y ajoutoit aucune foi; il ne le reprend pas d'avoir cru ces opinions, mais de s'être imaginé que ces terreurs puériles pouvoient être utiles au progrès de la vertu. Strabon fait voir qu'il est du même sentiment, lorsqu'en parlant des brachmanes des Indes, il dit qu'ils ont, à la manière de Platon, inventé des fables concernant l'immortalité de l'*ame* & le jugement futur. Celse avoue que ce que Platon dit d'un état futur & des demeures fortunées destinées à la vertu, n'est qu'une allégorie. Il réduit le sentiment de ce philosophe sur la nature des peines & des récompenses d'une autre vie, à l'idée de la métempsychose qui servoit à la purification des *ames*; & la métempsychose elle-même se réduisoit finalement à la réunion de l'*ame* avec la nature divine, lorsque l'*ame*, pour me servir de ses expressions, étoit devenue assez forte pour pénétrer dans les hautes régions.

Les Péripatéticiens & les Stoïciens ayant renoncé au caractère de législateurs, parloient plus ouvertement contre les peines & les récompenses d'une autre vie. Aussi voyons-nous qu'Aristote s'explique sans détour & de la manière la plus dogmatique, contre les peines & les récompenses d'une autre vie:

« La mort, dit-il, de toutes les choses la
 » plus terrible, c'est la fin de notre existence ;
 » & après elle, l'homme n'a ni bien à espé-
 » rer, ni mal à craindre. »

Epiétete, vrai stoïcien s'il y en eût jamais, dit en parlant de la mort : « Vous n'allez
 » point dans un lieu de peines : vous retour-
 » nez à la source dont vous êtes sortis, à
 » une douce réunion avec vos élémens pri-
 » mitifs ; il n'y a ni enfer, ni Achéron, ni
 » Cocyte, ni Phlégéon. » Sénèque dans sa
 consolation à Marcia, fille du fameux stoïcien
 Crémutius Cordus, reconnoît & avoue les
 mêmes principes avec aussi peu de tour qu'Epiétete : « Songez que les morts ne res-
 » sentent aucun mal ; la terreur des enfers
 » est une fable ; les morts n'ont à craindre
 » ni ténèbres, ni prison, ni torrent de feu,
 » ni fleuve d'oubli ; il n'y a après la mort ni
 » tribunaux, ni coupables ; il regne une li-
 » berté vague sans tyrans. Les poètes don-
 » nent carrière à leur imagination, ont vou-
 » lu nous épouvanter par de vaines frayeurs :
 » mais la mort est la fin de toute douleur,
 » le terme de tous les maux ; elle nous re-
 » met dans la même tranquillité où nous
 » étions avant que de naître. »

Cicéron dans ses épîtres familières où il fait connoître les véritables sentimens de son cœur, dans ses offices même, se déclare expressément contre ce dogme : « La consolation, dit-il dans une lettre à Torquatus,
 » qui m'est commune avec vous, c'est qu'en
 » quittant la vie, je quitterai une république
 » dont je ne regretterai point d'être enlevé ;
 » d'autant plus que la mort exclut tout sen-
 » timent. » Et il dit à son ami Térentianus : « Lorsque les conseils ne servent plus de
 » rien, on doit néanmoins, quelque chose
 » qu'il puisse arriver, les supporter avec mo-
 » dération, puisque la mort est la fin de
 » toutes choses. » Il est certain que Cicéron déclare ici ses véritables sentimens. Ce sont des lettres qu'il écrivoit à ses amis pour les consoler, lorsqu'il avoit besoin lui-même de consolation, à cause de la triste & mauvaise situation des affaires publiques : circonstance où les hommes sont plus susceptibles de déguisemens & d'artifices, & où ils sont portés à déclarer leurs sentimens les plus secrets. Les passages que l'on extrait de Cicéron pour prouver qu'il croyoit l'immortalité de l'ame,

ne détruisent point ce qu'on vient d'avancer : car l'opinion des payens sur l'immortalité de l'ame, bien-loin de prouver qu'il y eût après cette vie un état de peines & de récompenses, est incompatible avec cette idée, & prouve directement le contraire, comme je l'ai déjà fait voir.

La plus belle occasion de discuter quels étoient les vrais sentimens des différentes sectes philosophiques sur le dogme d'un état futur, se présenta autrefois dans Rome, lorsque César, pour dissuader le sénat de condamner à mort les partisans de Catilina, avança que la mort n'étoit point un mal, comme se l'imaginoient ceux qui prétendoient l'infliger pour châtement ; appuyant son sentiment par les principes connus d'Épicure sur la mortalité de l'ame. Caton & Cicéron, qui étoient d'avis qu'on fît mourir les conspirateurs, n'entreprirent cependant point de combattre cet argument par les principes d'une meilleure philosophie ; ils se contenterent d'alléguer l'opinion qui leur avoit été transmise par leurs ancêtres sur la croyance des peines & des récompenses d'une autre vie. Au lieu de prouver que César étoit un méchant philosophe, ils se contenterent d'insinuer qu'il étoit un mauvais citoyen. C'étoit évader l'argument ; & rien n'étoit plus opposé aux règles de la bonne logique que cette réponse, puisque c'étoit cette autorité même de leurs maîtres que César combattoit par les principes de la philosophie grecque. Il est donc bien décidé que tous les philosophes grecs n'admettoient point l'immortalité de l'ame dans le sens que nous la croyons. Mais avons-nous des preuves bien convaincantes de cette immortalité ? S'il s'agit d'une certitude parfaite, notre raison ne sauroit la décider. La raison nous apprend que notre ame a eu un commencement de son existence ; qu'une cause toute-puissante & souverainement libre l'ayant une fois tirée du néant, la tient toujours sous sa dépendance, & la peut faire cesser dès qu'elle voudra, comme elle l'a fait commencer dès qu'elle a voulu. Je ne puis m'assurer que mon ame subsistera après la mort, & qu'elle subsistera toujours, à moins que je ne sache ce que le Créateur a résolu sur sa destinée. C'est uniquement sa volonté qu'il faut consulter ; & l'on ne peut connoi-

tre sa volonté s'il ne la révéle. Les seules promesses d'une révélation peuvent donc donner une pleine assurance sur ce sujet ; & nous n'en douterons pas , si nous voulons croire le souverain docteur des hommes. Comme il est le seul qui ait pu leur promettre l'immortalité , il declare qu'il est le seul qui ait mis ce dogme dans une pleine évidence , & qui l'ait conduit à la certitude. Quoique la révélation seule puisse nous convaincre pleinement de cette immortalité , néanmoins on peut dire que la raison a de très-grands droits sur cette question, & qu'elle fournit en foule des raisons si fortes , & qui deviennent d'un si grand poids par leur assemblage , que cela nous mène à une espèce de certitude. En effet, notre *ame* douée d'intelligence & de liberté , est capable de connoître l'ordre & de s'y soumettre ; elle l'est de connoître Dieu & de l'aimer ; elle est susceptible d'un bonheur infini par ces deux voies : capable de vertu , avide de félicité & de lumière , elle peut faire à l'infini des progrès à tous ces égards , & contribuer ainsi pendant l'éternité à la gloire de son créateur. Voilà un grand préjugé pour sa durée. La sagesse de Dieu lui permettroit-elle de placer dans l'*ame* tant de facultés , sans leur proposer un but qui leur réponde ; d'y mettre un fonds de richesses immenses , qu'une éternité seule suffit à développer ? richesses inutiles pourtant , s'il lui refuse une durée éternelle. Ajoutez à cette première preuve la différence essentielle qui se trouve entre la vertu & le vice : la terre est le lieu de leur naissance & de leur exercice ; mais ce n'est pas le lieu de leur juste rétribution. Un mélange confus des biens & des maux , obscurcit ici-bas l'économie de la providence par rapport aux actions morales. Il faut donc qu'il y ait pour les *ames* humaines un temps au-delà de cette vie , où la sagesse de Dieu se manifeste à cet égard , où sa providence se développe , où sa justice éclate par le bonheur des bons , & par le supplice des méchants , & où il paroisse à tout l'univers que Dieu ne s'intéresse pas moins à la conduite des êtres intelligens , & qu'il ne regne pas moins sur eux que sur les créatures insensibles. Rassemblez les raisons prises de la nature de l'*ame* humaine , de l'excellence & du but de ses facultés , considérées dans le

rapport qu'elles ont avec les attributs divins ; prises des principes de vertu & de religion qu'elle renferme , de ses desirs & de sa capacité pour un bonheur infini ; joignez toutes ces raisons avec celles que nous fournit l'état d'épreuve où l'homme se trouve ici-bas , la certitude & tout à la fois les obscurités de la providence , vous conclurez que le dogme de l'immortalité de l'*ame* humaine est fort au-dessus du probable. Ces preuves bien méditées , forment en nous une conviction , à laquelle il n'y a que les seules promesses de la révélation qui puissent ajouter quelque chose.

Pour la quatrième question , savoir quels sont les êtres en qui réside l'*ame* spirituelle , vous consulterez l'*art.* AME DES BÊTES. (X)

* Aux quatre questions précédentes sur l'origine , la nature , la destinée de l'*ame* , & sur les êtres en qui elle réside , les physiciens & les anatomistes en ont ajouté une cinquième , qui sembloit plus être de leur ressort que de la métaphysique ; c'est de fixer le siège de l'*ame* dans les êtres qui en ont. Ceux d'entre les physiciens qui croient pouvoir admettre la spiritualité de l'*ame* , & lui accorder en même temps de l'étendue , qualité qu'ils ne peuvent plus regarder comme la différence spécifique de la matière , ne lui fixent aucun siège particulier : ils disent qu'elle est dans toutes les parties du corps ; & comme ils ajoutent qu'elle existe toute entière sous chaque partie de son étendue , la perte de certains membres ne doit rien ôter ni à ses facultés , ni à son activité , ni à ses fonctions. Ce sentiment résout des difficultés : mais il en fait naître d'autres , tant sur cette manière particulière & incompréhensible d'exister des esprits , que sur la distinction de la substance spirituelle & de la substance corporelle : aussi n'est-il guère suivi. Les autres philosophes pensent qu'elle n'est point étendue , & que pourtant il y a dans le corps un lieu particulier où elle réside , & d'où elle exerce son empire. Si ce n'étoit un certain sentiment commun à tous les hommes , qui leur persuade que leur tête ou leur cerveau est le siège de leurs pensées , il y auroit autant de sujet de croire que c'est le poumon ou le foie , ou tel autre viscère qu'on voudroit ; car si leur mécanisme n'a & ne peut avoir aucun rapport avec la

faculté de penser, comme on l'a démontré ci-devant, celui du cerveau n'y en a pas davantage. Il faudroit, à ce qu'il semble, une partie où vinssent aboutir tous les mouvemens des sensations, & telle que M. Descartes avoit imaginé la glande pinéale. Voy. GLANDE PINÉALE. Mais il n'est que trop vrai, comme on le verra dans la suite de cet article, que c'étoit une pure imagination de ce philosophe, & que non-seulement cette partie, mais nulle autre, n'est capable des fonctions qu'il lui attribuoit. Ces traces qu'on suppose si volontiers, & dont les philosophes ont tant parlé qu'elles sont devenues familières dans le discours commun, on ne fait pas trop bien où les mettre; & l'on ne voit point de partie dans le cerveau qui soit bien propre ni à les recevoir ni à les garder. Non-seulement nous ne connoissons pas notre *ame*, ni la maniere dont elle agit sur des organes matériels; mais dans ces organes mêmes nous ne pouvons appercevoir aucune disposition qui détermine l'un plutôt que l'autre à être le siège de l'*ame*.

Cependant la difficulté du sujet n'exclut pas les hypothèses; elle doit seulement les faire traiter avec moins de rigueur. Nous ne finirions point si nous les voulions rapporter toutes. Comme il étoit difficile de donner la préférence à une partie sur une autre, il n'y en a presque aucune où l'on n'ait placé l'*ame*. On la met dans les ventricules du cerveau, dans le cœur, dans le sang, dans l'estomac, dans les nerfs, &c. mais de toutes ces hypothèses, celles de Descartes, de Vieussens, de Lancisi, ou de M. de la Peyronie, paroissent être les seules auxquelles leurs auteurs aient été conduits par des phénomènes, comme nous l'allons faire voir. M. Vieussens le fils a supposé dans un ouvrage, où il se propose d'expliquer le délire mélancholique, que le centre ovale étoit le siège des fonctions de l'esprit. Selon les découvertes ou le système de M. Vieussens le pere, le centre ovale est un tissu de petits vaisseaux très-déliés qui communiquent tous les uns avec les autres par une infinité d'autres petits vaisseaux encore infiniment plus déliés, que produisent tous les points de leur surface extérieure. C'est dans les premiers de ces petits vaisseaux que le sang artériel se subtilise au point de devenir esprit animal, & il coule dans les seconds sous la forme d'esprit. Au-

dedans de ce nombre prodigieux de tuyaux presque absolument imperceptibles, se font tous les mouvemens auxquels répondent les idées; & les impressions que ces mouvemens y laissent, sont les traces qui rappellent les idées que l'on a déjà eues. Il faut savoir que le centre ovale se trouve placé à l'origine des nerfs; ce qui favorise beaucoup la fonction qu'on lui donne ici. Voyez CENTRE OVALE.

Si cette mécanique est une fois admise, on peut imaginer que la santé, pour ainsi dire, matérielle de l'esprit, dépend de la régularité, de l'égalité, de la liberté du cours des esprits dans ces petits canaux. Si la plupart sont affaiblis, comme pendant le sommeil, les esprits qui coulent dans ceux qui restent fortuitement ouverts réveillent au hasard des idées entre lesquelles il n'y a le plus souvent aucune liaison, & que l'*ame* ne laisse pas d'assembler, faute d'en avoir eu même temps d'autres qui lui en fassent voir l'incompatibilité: si au contraire tous les petits tuyaux sont ouverts, & que les esprits s'y portent en trop grande abondance, & avec une trop grande rapidité, il se réveille à la fois une foule d'idées très-vives que l'*ame* n'a pas le temps de distinguer ni de comparer; & c'est-là la frénésie. S'il y a seulement dans quelques petits tuyaux une obstruction telle que les esprits cessent d'y couler, les idées qui y étoient attachées sont absolument perdues pour l'*ame*, elle n'en peut plus faire aucun usage dans ses opérations; de sorte qu'elle portera un jugement insensé toutes les fois que ces idées lui auroient été nécessaires pour en former un raisonnable; hors de-là tous ses jugemens seront sains: c'est-là le délire mélancholique.

M. Vieussens a fait voir combien sa supposition s'accorde avec tout ce qui s'observe dans cette maladie; puisqu'elle vient d'une obstruction, elle est produite par un sang trop épais & trop lent, aussi n'a-t-on point de fièvre. Ceux qui habitent un pays chaud, & dont le sang est dépouillé de ses parties les plus subtiles par une trop grande transpiration; ceux qui usent d'alimens trop grossiers; ceux qui ont été frappés de quelque grande & longue crainte, &c. doivent être plus sujets au délire mélancholique. On pourroit pousser le détail des suppositions si loin qu'on voudroit, & trouver à chaque

Supposition différente, un effet différent, d'où il résulteroit qu'il n'y a guere de tête si saine où il n'y ait quelque petit tuyau du centre ovale bien bouché.

Mais quand la supposition de la cause de M. Vieussens s'accorderoit avec tous les cas qui se présentent, elle n'en seroit peut-être pas davantage la cause réelle. Les anciens attribuoient la pesanteur de l'air à l'horreur du vuide; & l'on attribue aujourd'hui tous les phénomènes célestes à l'attraction. Si les anciens sur des expériences réitérées avoient découvert dans cette horreur quelque loi constante comme on en a découvert une dans l'attraction, auroient-ils pu supposer que l'horreur du vuide étoit vraiment la cause des phénomènes, quand même les phénomènes ne se seroient jamais écartés de cette loi? Les Newtoniens peuvent-ils supposer que l'attraction soit une cause réelle, quand même il ne surviendroit jamais aucun phénomène qui ne suivit la loi inverse du quarré des distances? Point du tout. Il en est de même de l'hypothese de M. Vieussens. Le centre ovale a beau avoir de petits tuyaux, dont les uns s'ouvrent & les autres se bouchent: quand il pourroit même s'assurer à la vue (ce qui lui est impossible) que le délire mélancholique augmente ou diminue dans le rapport des petits tuyaux ouverts aux petits tuyaux bouchés, son hypothese en acquerroit beaucoup plus de certitude, & rentreroit dans la classe du flux & reflux, & de l'attraction considérée relativement aux mouvemens de la lune: mais elle ne seroit pas encore démontrée. Tout cela vient de ce que l'on n'apperçoit par-tout que des effets qui se correspondent, & point du tout dans un de ces effets la raison de l'effet correspondant; presque toujours la liaison manque, & nous ne la découvrirons peut-être jamais.

Mais de quelle maniere que l'on conçoive ce qui pense en nous, il est constant que les fonctions en sont dépendantes de l'organisation, & de l'état actuel de notre corps pendant que nous vivons. Cette dépendance mutuelle du corps & de ce qui pense dans l'homme, est ce qu'on appelle l'union du corps avec l'ame; union que la saine philosophie & la révélation nous apprennent être uniquement l'effet de la volonté libre du

créateur. Du moins n'avons-nous nulle idée immédiate de dépendance, d'union, ni de rapport entre ces deux choses, *corps & pensée*. Cette union est donc un fait que nous ne pouvons révoquer en doute, mais dont les détails nous sont absolument inconnus. C'est à la seule expérience à nous les apprendre, & à décider toutes les questions qu'on peut proposer sur cette matiere. Une des plus curieuses est celle que nous agitions ici: l'ame exerce-t-elle également ses fonctions dans toutes les parties du corps auquel elle est unie? ou y en a-t-il quelqu'une à laquelle ce privilège soit particulièrement attaché? S'il y en a une, quelle est cette partie? C'est la glande pinéale, a dit Descartes; c'est le centre ovale, a dit Vieussens; c'est le corps calleux, ont dit Lancisi & M. de la Peyronie. Descartes n'avoit pour lui qu'une conjecture, sans autre fondement que quelques convenances: Vieussens a fait un systéme, appuyé de quelques observations anatomiques; M. de la Peyronie a présenté le sien avec des expériences.

Descartes vit la glande pinéale unique & comme suspendue au milieu des ventricules du cerveau par deux filamens nerveux & flexibles, qui lui permettent d'être mue en tout sens, & par où elle reçoit toutes les impressions que le cours des esprits ou d'un fluide quelconque qui coule dans les nerfs, y peut apporter de tout le reste du corps; il vit la glande pinéale environnée d'artérioles, tant du lacis choroïde que des parois internes des ventricules, où elle est renfermée, & dont les plus déliés tendent vers cette glande; & sur cette situation avantageuse, il conjectura que la glande pinéale étoit le siège de l'ame, & l'organe commun de toutes nos sensations. Mais on a découvert que la glande pinéale manquoit dans certains sujets ou qu'elle y étoit entièrement oblitérée, sans qu'ils eussent perdu l'usage de la raison & des sens: on l'a trouvé putréfiée dans d'autres, dont le sort n'avoit pas été différent: elle étoit pourrie dans une femme de vingt-huit ans, qui avoit conservé le sens & la raison jusqu'à la fin; & voilà l'ame délogée de l'endroit que Descartes lui avoit assigné pour demeure.

On a des expériences de destruction d'autres parties du cerveau, telles que les *nates*

& *testes*, sans que les fonctions de l'*ame* aient été détruites. Il en faut dire autant des *corps cannelés*; c'est M. Petit qui a chassé l'*ame* des corps cannelés, malgré leur structure singulière. Où est donc le *sensorium commune*? où est cette partie, dont la blessure ou la destruction emporte nécessairement la cessation ou l'interruption des fonctions spirituelles, tandis que les autres parties peuvent être altérées ou détruites, sans que le sujet cesse de raisonner ou de sentir? M. de la Peyronie fait passer en revue toutes les parties du cerveau, excepté le corps calleux; & il leur donne l'exclusion par une foule de maladies très-marquées & très-dangereuses qui les ont attaquées, sans interrompre les fonctions de l'*ame*: c'est donc, selon lui, le corps calleux qui est le lieu du cerveau qu'habite l'*ame*. Oui, c'est, selon M. de la Peyronie, le corps calleux qui est ce siège de l'*ame*, qu'entre les philosophes les uns ont supposé être par-tout, & que les autres ont cherché en tant d'endroits particuliers; & voici comment M. de la Peyronie procède dans sa démonstration.

« Un paysan perdit, par un coup reçu à la tête, une très-grande cuillerée de la substance du cerveau; cependant il guérit, sans que la raison en fût altérée: donc l'*ame* ne réside pas dans toute l'étendue de la substance du cerveau. On a vu des sujets en qui la glande pinéale étoit oblitérée ou pourrie; d'autres qui n'en avoient aucune trace, tous cependant jouissoient de la raison: donc l'*ame* n'est pas dans la glande pinéale. On a les mêmes preuves pour les *nates*, les *testes*, l'*infundibulum*, les *corps cannelés*, le *cervelet*; je veux dire que ces parties ont été ou détruites, ou attaquées de maladies violentes, sans que la raison en souffrit plus que de toute autre maladie: donc l'*ame* n'est pas dans ces parties. Reste le corps calleux. » On peut voir dans le mémoire de M. de la Peyronie, toutes les expériences par lesquelles il prouve que cette partie du cerveau n'a pu être altérée ou détruite, sans que l'altération ou la perte de la raison ne s'en soit suivie; nous nous contenterons de rapporter ici celle qui nous a le plus fortement affecté. Un jeune homme de seize ans fut blessé d'un coup de pierre au haut & au devant du pariétal gauche; l'os fut contus & ne parut point fêlé; il

ne survint point d'accident jusqu'au vingt-cinquième jour, que le malade commença à sentir que l'œil droit s'affoiblissoit, & qu'il étoit pesant & douloureux, sur-tout lorsqu'on le pressoit: au bout de trois jours, il perdit la vue de cet œil seulement; il perdit ensuite l'usage presque entier de tous les sens, & il tomba dans un assoupissement & un affaiblissement absolu de tout le corps: on fit des incisions; on fit trois trépan; on ouvrit la dure-mère; on tira d'un abcès, qui devoit avoir environ le volume d'un œuf de poule, trois onces & demie de matière épaisse, avec quelques flocons de substance du cerveau. On jugea, par la direction d'une sonde aplatie & arrondie par le bout en forme de champignon, qu'on nomme *meningophilax*, & par la profondeur de l'endroit où cette sonde pénéroit, qu'elle étoit soutenue par le corps calleux, quand on l'abandonnoit légèrement.

Dès que le pus qui pesoit sur le corps calleux fut vidé, l'assoupissement cessa, la vue & la liberté des sens revinrent. Les accidents recommençoient à mesure que la cavité se remplissoit d'une nouvelle suppuration, & ils disparoissoient à mesure que les matières sortoient. L'injection produisoit le même effet que la présence des matières: dès que l'on remplissoit la cavité, le malade perdoit la raison & le sentiment; & on lui redonnoit l'un & l'autre, en pompant l'injection par le moyen d'une seringue: en laissant même aller le méningophilax sur le corps calleux, son seul poids rappelloit les accidents, qui disparoissoient quand ce poids étoit éloigné. Au bout de deux mois ce malade fut guéri; il eut la tête entièrement libre, & ne ressentit pas la moindre incommodité.

Voilà donc l'*ame* installée dans le corps calleux, jusqu'à ce qu'il survienne quelque expérience qui l'en déplace, & qui réduise les physiologistes dans le cas de ne savoir plus où la mettre. En attendant, considérons combien ses fonctions tiennent à peu de chose: une fibre dérangée, une goutte de sang extravasée; une légère inflammation; une chute; une contusion: & adieu le jugement, la raison, & toute cette pénétration dont les hommes sont si vains: toute cette vanité dépend d'un filet bien ou mal placé, sain ou mal sain.

Après

Après avoir employé tant d'espace à établir la spiritualité & l'immortalité de l'ame, deux sentimens très-capables d'enorgueillir l'homme sur sa condition à venir; qu'il nous soit permis d'employer quelques lignes à l'humilier sur sa condition présente par la contemplation des choses futiles d'où dépendent les qualités dont il fait le plus de cas. Il a beau faire, l'expérience ne lui laisse aucun doute sur la connexion des fonctions de l'ame, avec l'état & l'organisation du corps; il faut qu'il convienne que l'impression inconfidérée du doigt de la sage-femme suffisoit pour faire un sot, de Corneille, lorsque la boîte osseuse qui renferme le cerveau & le cervelet, étoit molle comme de la pâte. Nous finirons cet article par quelques observations qu'on trouve dans les mémoires de l'académie, dans beaucoup d'autres endroits, & qu'on s'attend sans doute à rencontrer ici. Un enfant de deux ans & demi ayant joui jusque-là d'une santé parfaite, commença à tomber en langueur; la tête lui grossissoit peu-à-peu: au bout de dix-huit mois il cessa de parler aussi distinctement qu'il avoit fait; il n'apprit plus rien de nouveau; au contraire toutes les fonctions de l'ame, s'altérèrent au point qu'il vint à ne plus donner aucun signe de perception ni de mémoire, non pas même de goût, d'odorat ni d'ouïe: il mangeoit à toute heure, & recevoit indifféremment les bons & les mauvais alimens: il étoit toujours couché sur le dos, ne pouvant soutenir ni remuer sa tête, qui étoit devenue fort grosse & fort lourde; il dormoit peu, & crioit nuit & jour; il avoit la respiration foible & fréquente, & le pouls fort petit, mais réglé; il digéroit assez bien, avoit le ventre libre, & fut toujours sans fièvre.

Il mourut après deux ans de maladie; M. Littre l'ouvrit, & lui trouva le crâne d'un tiers plus grand qu'il ne devoit être naturellement, de l'eau claire dans le cerveau; l'entonnoir large d'un pouce & profond de deux; la glande pinéale cartilagineuse; la moëlle allongée, moins molle dans sa partie antérieure que le cerveau; le cervelet skirreux, ainsi que la partie postérieure de la moëlle allongée, & la moëlle de l'épine & les nerfs qui en sortent, plus petits & plus mous que de coutume. Voyez les mémoires de l'académie, année 1705, pa-

Tome II.

ge 57; année 1741, hist. page 31; année 1709, hist. page 11; & dans notre dictionnaire les articles CERVEAU, CERVELET, MOELLE, ENTONNOIR, &c.

La nature des alimens influe tellement sur la constitution du corps, & cette constitution sur les fonctions de l'ame, que cette seule réflexion seroit bien capable d'effrayer les meres qui donnent leurs enfans à nourrir à des inconnues.

Les impressions faites sur les organes encore tendres des enfans, peuvent avoir des suites si fâcheuses, relativement aux fonctions de l'ame, que les parens doivent veiller avec soin à ce qu'on ne leur donne aucune terreur panique, de quelque nature qu'elle soit.

Mais voici deux autres faits très-propres à démontrer les effets de l'ame sur le corps, & réciproquement les effets du corps sur l'ame. Une jeune fille, que ses dispositions naturelles ou la sévérité de l'éducation avoient jetée dans une dévotion outrée, tomba dans une espece de mélancolie religieuse. La crainte mal raisonnée qu'on lui avoit inspirée du souverain Etre, avoit rempli son esprit d'idées noires; & la suppression de ses regles fut une suite de la terreur & des alarmes habituelles dans lesquelles elle vivoit. L'on employa inutilement contre cet accident les emménagogues les plus efficaces & les mieux choisis; la suppression dura; elle occasionna des effets si fâcheux, que la vie devint bientôt insupportable à la jeune malade; & elle étoit dans cet état, lorsqu'elle eut le bonheur de faire connoissance avec un ecclésiastique d'un caractère doux & liant, & d'un esprit raisonnable, qui, partie par la douceur de sa conversation, partie par la force de ses raisons, vint à bout de bannir les frayeurs dont elle étoit obsédée, à la reconcilier avec la vie, & à lui donner des idées plus saines de la divinité, & à peine l'esprit fut-il guéri, que la suppression cessa, que l'embonpoint revint, & que la malade jouit d'une très-bonne santé, quoique la maniere de vivre fût exactement la même dans les deux états opposés. Mais comme l'esprit n'est pas moins sujet à des rechûtes que le corps, cette fille étant retombée dans ses premières frayeurs superstitieuses, son corps retomba dans le même dérangement, & la maladie fut ac-

S s

compagnée des mêmes symptômes qu'au-paravant. L'ecclésiastique suivit, pour la tirer de là, la même voie qu'il avoit employée; elle lui réussit, les regles reparurent, & la santé revint. Pendant quelques années, la vie de cette jeune personne fut une alternative de superstition & de maladie, de religion & de santé. Quand la superstition dominoit, les regles cessoient, & la santé dispa-roissoit; lorsque la religion & le bon sens reprenoient le dessus, les humeurs suivoient leur cours ordinaire, & la santé revenoit.

Un musicien célèbre, grand compositeur, fut attaqué d'une fièvre qui ayant toujours augmenté, devint continue avec des redoublemens. Le septième jour il tomba dans un délire violent & presque continu, accompagné de cris, de larmes, de terreurs, & d'une insomnie perpétuelle. Le troisième jour de son délire, un de ces coups d'ins-tinct que l'on dit qui font chercher aux animaux malades les herbes qui leur sont propres, lui fit demander à entendre un petit concert dans sa chambre. Son médecin n'y consentit qu'avec beaucoup de peine; cependant on lui chanta des cantates de Bernier; dès les premiers accords qu'il entendit, son visage prit un air serein, ses yeux furent tranquilles, les convulsions cessèrent absolument, il versa des larmes de plaisir, & eut alors pour la musique une sensibilité qu'il n'avoit jamais éprouvée, & qu'il n'éprouva point depuis. Il fut sans fièvre durant tout le concert; & dès qu'on l'eut fini, il retomba dans son premier état. On ne manqua pas de revenir à un remède dont le succès avoit été si imprévu & si heureux. La fièvre & le délire étoient toujours suspendus pendant les concerts; & la musique étoit devenue si nécessaire au malade, que la nuit il faisoit chanter & même danser une parente qui le veilloit, & à qui son affliction ne permettoit guère d'avoir pour son malade la complaisance qu'il en exigeoit. Une nuit entr'autres qu'il n'avoit auprès de lui que sa garde, qui ne savoit qu'un misérable vaudeville, il fut obligé de s'en contenter, & en ressentit quelques effets. Enfin dix jours de musique le guérèrent entièrement, sans autre secours qu'une saignée du pié, qui fut la seconde qu'on lui fit, & qui fut suivie

d'une grande évacuation. V. TARENTULE.

M. Dodart rapporte ce fait, après l'avoir vérifié. Il ne prétend pas qu'il puisse servir d'exemple ni de règle: mais il est assez curieux de voir comment dans un homme dont la musique étoit pour ainsi dire, devenue l'ame par une longue & continuelle habitude, les concerts ont rendu peu-à-peu aux esprits leur cours naturel. Il n'y a pas d'apparence qu'un peintre pût être guéri de même par des tableaux; la peinture n'a pas le même pouvoir sur les esprits, & elle ne porteroit pas la même impression à l'ame.

AME DES BÊTES, (*Métaph.*) La question qui concerne l'ame des bêtes, étoit un sujet assez digne d'inquiéter les anciens philosophes; il ne paroît pourtant pas qu'ils se soient fort tourmenté sur cette matière, ni que partagés entr'eux sur tant de points différens, ils se soient fait de la nature de cette ame un prétexte de querelle. Ils ont tous donné dans l'opinion commune, que les brutes sentent & connoissent, attribuant seulement à ce principe de connoissance plus ou moins de dignité, plus ou moins de conformité avec l'ame humaine; & peut-être se contentant d'envelopper diversément, sous les savantes ténèbres de leur style énigmatique, ce préjugé grossier, mais trop naturel aux hommes, que la matière est capable de penser. Mais quand les philosophes anciens ont laissé en paix certains préjugés populaires, les modernes y signalent leur hardiesse. Descartes suivi d'un parti nombreux, est le premier philosophe qui ait osé traiter les bêtes de *pures machines*: car à peine Gomefius Pereira, qui le dit quelque temps avant lui, mérite-t-il qu'on parle ici de lui, puisqu'il tomba dans cette hypothèse par un pur hasard, & que selon la judicieuse réflexion de M. Bayle, il n'avoit point tiré cette opinion de ses véritables principes. Aussi ne lui fit-on l'honneur, ni de la redouter, ni de la suivre, pas même de s'en souvenir; & ce qui peut arriver de plus triste à un novateur, il ne fit point de secte.

Descartes est donc le premier que la suite de ses profondes méditations ait conduit à nier l'ame des bêtes, paradoxe auquel il a donné dans le monde une vogue extraordinaire. Il n'auroit jamais donné dans cette opinion, si la grande vérité de la distinc-

tion de l'*ame* & du corps, qu'il a le premier mise dans son plus grand jour, jointe au préjugé qu'on avoit contre l'immortalité de l'*ame* des bêtes, ne l'avoit forcé, pour ainsi dire, à s'y jeter. L'opinion des machines fauvoit deux grandes objections; l'une contre l'immortalité de l'*ame*, l'autre contre la bonté de Dieu. Admettez le systéme des automates, ces deux difficultés disparoissent: mais on ne s'étoit pas apperçu qu'il en venoit bien d'autres du fond du systéme même. On peut observer en passant que la philosophie de Descartes, quoi qu'en aient pu dire ses envieux, tendoit toute à l'avantage de la religion; l'hypothese des machines en est une preuve.

Le cartésianisme a toujours triomphé, tant qu'il n'a eu en tête que les *ames* matérielles d'Aristote, que ces substances incomplètes tirées de la puissance de la matière, pour faire avec elles un tout substantiel qui pense & qui connoît dans les bêtes. On a si bien mis en déroute ces belles entités de l'école, que je ne pense pas qu'on s'avise de les reproduire jamais: ces fantômes n'oseroient soutenir la lumière d'un siecle comme le nôtre; & s'il n'y avoit pas de milieu entr'eux & les automates cartésiens, on seroit obligé d'admettre ceux-ci. Heureusement depuis Descartes, on s'est apperçu d'un troisieme parti qu'il y avoit à prendre, & c'est depuis ce temps que le ridicule du systéme des automates s'est développé. On en a l'obligation aux idées plus justes qu'on s'est faites depuis quelque temps, du monde intellectuel. On a compris que ce monde doit être beaucoup plus étendu qu'on ne croyoit, & qu'il renferme bien d'autres habitans que les anges & les *ames* humaines; ample ressource pour les physiciens, par-tout où le mécanisme demeure court, en particulier quand il s'agit d'expliquer les mouvemens des brutes.

En faisant l'exposé du fameux systéme des automates, tâchons de ne rien omettre de ce qu'il a de plus spécieux, & de représenter en raccourci toutes les raisons directes qui peuvent établir ce systéme. Elles se réduisent à ceci; c'est que le seul mécanisme rendant raison des mouvemens des brutes, l'hypothese qui leur donne un *ame* est fausse, par cela même qu'elle est super-

flue. Or c'est ce qu'il est aisé de prouver, en supposant une fois ce principe, que le corps animal a déjà en lui-même, indépendamment de l'*ame*, le principe de sa vie & de son mouvement: c'est de quoi l'expérience nous fournit des preuves incontestables.

1^o. Il est certain que l'homme fait un grand nombre d'actions machinalement, c'est-à-dire, sans s'en appercevoir lui-même, & sans avoir la volonté de les faire; actions que l'on ne peut attribuer qu'à l'impression des objets & à une disposition primitive de la machine, où l'influence de l'*ame* n'a aucune part. De ce nombre sont les habitudes corporelles, qui viennent de la répétition fréquente de certaines actions, à la présence de certains objets; ou de l'union des traces que diverses sensations ont laissées dans le cerveau; ou de la liaison d'une longue suite de mouvemens, qu'on aura réitérés souvent dans le même ordre, soit fortuitement, soit à dessein. A cela se rapportent toutes les dispositions acquises par l'art. Un musicien, un joueur de luth, un danseur, exécutent les mouvemens les plus variés & les plus ordonnés tout ensemble, d'une manière très-exacte, sans faire la moindre attention à chacun de ces mouvemens en particulier: il n'intervient qu'un seul acte de la volonté par où il se détermine à chanter ou jouer un tel air, & donne le premier branle aux esprits animaux; tout le reste suit régulièrement sans qu'il y pense. Rapportez à cela tant d'actions surprenantes des gens distraits, des somnambules, &c. dans tous ces cas les hommes sont autant d'automates.

2^o. Il y a des mouvemens naturels tellement involontaires, que nous ne saurions les retenir; par exemple, ce mécanisme admirable qui tend à conserver l'équilibre, lorsque nous nous baïssons, lorsque nous marchons sur une planche étroite, &c.

3^o. Les goûts & les antipathies naturelles pour certains objets, qui dans les enfans précèdent le discernement & la connoissance, & qui quelquefois dans les personnes formées surmontent tous les efforts de la raison, ont leur fondement dans le mécanisme, & sont autant de preuves de l'influence des objets sur les mouvemens du corps humain.

4^o. On fait combien les passions dépen-

dent du degré du mouvement du sang & des impressions réciproques que produisent les esprits animaux sur le cœur & sur le cerveau, dont l'union par l'entremise des nerfs est si étroite. On fait combien les impressions du dehors peuvent exciter ces passions, ou les fortifier, en tant qu'elles sont de simples modifications de la machine. Descartes, dans son *traité des passions*, & le P. Mallebranche, dans sa *morale*, expliquent d'une manière satisfaisante le jeu de la machine à cette égard; & comment, sans le secours d'aucune pensée, par la correspondance & la sympathie merveilleuse des nerfs & des muscles, chacune de ces passions, considérée comme une émotion toute corporelle, répand sur le visage un certain air qui lui est propre, est accompagné du geste & du maintien naturel qui la caractérise, & produit dans tout le corps des mouvemens convenables à ses besoins & proportionnés aux objets.

Il est aisé de voir où doivent aboutir toutes ces réflexions sur le corps humain, considéré comme un automate existant indépendamment d'une *ame* ou d'un principe de sentiment & d'intelligence: c'est que si nous ne voyons faire aux brutes que ce qu'un tel automate pourroit exercer en vertu de son organisation; il n'y a, ce semble, aucune raison qui nous porte à supposer un principe intelligent dans les brutes, & à les regarder autrement que comme de pures machines, n'y ayant alors que le préjugé qui nous fasse attacher au mouvement des bêtes les mêmes pensées qui accompagnent en nous des mouvemens semblables.

Rien ne donne une plus juste idée des automates cartésiens, que la comparaison employée par M. Regis, de quelques machines hydrauliques que l'on voit dans les grottes & dans les fontaines de certaines maisons des grands, où la seule force de l'eau déterminée par la disposition des tuyaux, & par quelque pression extérieure, remue diverses machines. Il compare les tuyaux des fontaines aux nerfs; les muscles, les tendons, &c. sont les autres ressorts qui appartiennent à la machine; les esprits sont l'eau qui les remue; le cœur est comme la source, & les cavités du cerveau sont les regards. Les objets extérieurs, qui par leur présence agis-

sent sur les organes des sens des bêtes, sont comme les étrangers qui entrent dans la grotte, selon qu'ils mettent le pié sur certains carreaux disposés pour cela, font remuer certaines figures; s'ils s'approchent d'une Diane, elle fuit & se plonge dans la fontaine; s'ils s'avancent davantage, un Neptune s'approche, & vient les menacer avec son trident. On peut encore comparer les bêtes, dans ce système, à ces orgues qui jouent différens airs par le seul mouvement des eaux: il y aura de même, disent les cartésiens, une organisation particulière dans les bêtes que le créateur y aura produite, & qu'il aura diversément réglée dans les diverses especes d'animaux, mais toujours proportionnée aux objets, toujours par rapport au grand but de la conservation de l'individu & de l'espece. Rien n'est plus aisé que cela au suprême ouvrier, à celui qui connoît parfaitement la disposition & la nature de tous ces objets qu'il a créés. L'établissement d'une si juste correspondance ne doit rien coûter à sa puissance & à sa sagesse. L'idée d'une telle harmonie paroît grande & digne de Dieu: cela seul, disent les cartésiens, doit familiariser un philosophe avec ces paradoxes si choquans pour le préjugé vulgaire, & qui donnent un ridicule si apparent au cartésianisme sur ce point.

Une autre considération en faveur du cartésianisme, qui paroît avoir quelque chose d'éblouissant, est prise des productions de l'art. On fait jusqu'où est allée l'industrie des hommes dans certaines machines: leurs effets sont inconcevables, & paroissent tenir du miracle dans l'esprit de ceux qui ne sont pas versés dans la mécanique. Rassemblez ici toutes les merveilles dont vous avez jamais ouï parler en ce genre, des statues qui marchent, des mouches artificielles qui volent & qui bourdonnent, des araignées de même fabrique qui filent leur toile, des oiseaux qui chantent, une tête d'or qui parle, un pan qui joue de la flûte: on n'auroit jamais fait l'énumération, même à s'en tenir aux généralités de chaque espece, de toutes ces inventions de l'art qui copie si agréablement la nature. Les ouvrages célèbres de Vulcain, ces trépiés qui se promenoient d'eux-mêmes dans l'assemblée des Dieux; ces esclaves d'or, qui sembloient avoir appris l'art de leur maître,

tre, qui travailloient auprès de lui, font une sorte de merveilleux qui ne passe point la vraisemblance; & les dieux qui l'admiroient si fort, avoient moins de lumieres apparemment que les mécaniciens de nos jours. Voici donc comme nos philosophes cartésiens raisonnent. Réunissez tout l'art & tous les mouvemens surprenans de ces différentes machines dans une seule, ce ne fera encore que l'art humain: jugez ce que produira l'art divin. Remarquez qu'il ne s'agit pas d'une machine en idée que Dieu pourroit produire: le corps de l'animal est incontestablement une machine composée de ressorts infiniment plus déliés que ne seroient ceux de la machine artificielle, ou nous supposons que se réuniroit toute l'industrie répandue & partagée entre tant d'autres que nous avons vues jusqu'ici. Il s'agit donc de savoir si le corps de l'animal étant, sans comparaison, au-dessus de ce que seroit cette machine, par la délicatesse, la variété, l'arrangement, la composition de ses ressorts, nous ne pouvons pas juger, en raisonnant du plus petit au plus grand, que son organisation peut causer cette variété de mouvemens réguliers que nous voyons faire à l'animal; & si, quoique nous n'ayons pas à beaucoup près là-dessus une connoissance exacte, nous ne sommes pas en droit de juger qu'elle renferme assez d'art pour produire tous ces effets. De tout cela le cartésien conclut que rien ne nous oblige d'admettre dans les bêtes une *ame* qui seroit hors d'œuvre, puisque toutes les actions des animaux ont pour dernière fin la conservation du corps, & qu'il est de la sagesse divine de ne rien faire d'inutile, d'agir par les plus simples voies, de proportionner l'excellence & le nombre des moyens à l'importance de la fin; que par conséquent Dieu n'aura employé que des loix mécaniques pour l'entretien de la machine, & qu'il aura mis en elle-même, & non hors d'elle, le principe de sa conservation & de toutes les opérations qui y tendent. Voilà le plaidoyer des cartésiens fini: voyons ce qu'on y répond.

Je mets en fait que si l'on veut raisonner sur l'expérience, on démonte les machines cartésiennes, & que posant pour fondement les actions que nous voyons faire aux bêtes, on peut aller de conséquence en conséquen-

ce, en suivant les regles de la plus exacte logique, jusqu'à démontrer qu'il y a dans les bêtes un principe immatériel, lequel est cause de ces actions. D'abord il ne faut pas chicaner les cartésiens sur la possibilité d'un mécanisme qui produiroit tous ces phénomènes. Il faut bien se garder de les attaquer sur ce qu'ils disent de la fécondité des loix du mouvement, des miraculeux effets du mécanisme, de l'étendue incompréhensible de l'entendement divin, & sur le parallèle qu'ils font des machines que l'art des hommes a construites, avec le merveilleux infiniment plus grand que le créateur de l'univers pourroit mettre dans celles qu'il produiroit. Cette idée féconde & presque infinie des possibilités mécaniques, des combinaisons de la figure & du mouvement, jointe à celle de la sagesse & de la puissance du créateur, est comme le fort inexpugnable du cartésianisme. On ne sauroit dire où cela ne mene point; & certainement quiconque a tant soit peu consulté l'idée de l'Être infiniment parfait, prendra bien garde à ne nier jamais la possibilité de quoi que ce soit, pourvu qu'il n'implique pas contradiction.

Mais le cartésien se trompe, lorsque parlant de cette possibilité qu'on lui accorde, il vient argumenter de cette manière: Puisque Dieu peut produire des êtres tels que mes automates, qui nous empêchera de croire qu'il les a produits? Les opérations des brutes, quelque admirables qu'elles nous paroissent, peuvent être le résultat d'une combinaison de ressorts, d'un certain arrangement d'organes, d'une certaine application précise des loix générales du mouvement; application que l'art divin est capable de concevoir & de produire: donc il ne faut point attribuer aux bêtes un principe qui pense & qui sent, puisque tout peut s'expliquer sans ce principe: donc il faut conclure qu'elles sont de pures machines. On fera bien alors de lui nier cette conséquence, & de lui dire: Nous avons certitude qu'il y a dans les bêtes un principe qui pense & qui sent; tout ce que nous leur voyons faire, conduit à un tel principe: donc nous sommes fondés à le leur attribuer, malgré la possibilité contraire qu'on nous oppose. Remarquez qu'il s'agit ici d'une question de fait; savoir, si dans les bêtes un tel principe existe ou n'e-

xiste point. Nous voyons les actions des bêtes, il s'agit de découvrir quelle en est la cause; & nous sommes astreints ici à la même manière de raisonner dont les physiciens se servent dans la recherche des causes naturelles, & que les historiens emploient quand ils veulent s'affurer de certains événements. Les mêmes principes qui nous conduisent à la certitude sur les questions de ce genre, doivent nous déterminer dans celle-ci.

La première règle, c'est que Dieu ne fau-
roit nous tromper. Voici la seconde: la liaison d'un grand nombre d'apparences ou d'effets réunis avec une cause qui les explique, prouve l'existence de cette cause. Si la cause supposée explique tous les phénomènes connus, s'ils se réunissent tous à un même principe, comme autant de lignes dans un centre commun; si nous ne pouvons imaginer d'autre principe qui rende raison de tous ces phénomènes, que celui-là, nous devons tenir pour indubitable l'existence de ce principe. Voilà le point fixe de certitude au-delà duquel l'esprit humain ne sauroit aller; car il est impossible que notre esprit demeure en suspens, lorsqu'il y a raison suffisante d'un côté, & qu'il n'y en a point de l'autre. Si nous nous trompons malgré cela, c'est Dieu qui nous trompe, puisqu'il nous a faits de telle manière, & qu'il ne nous a point donné d'autre moyen de parvenir à la certitude sur de pareils sujets. Si les bêtes sont de pures machines, Dieu nous trompe: cet argument est le coup fatal à l'hypothèse des machines.

Avouons-le d'abord: si Dieu peut faire une machine qui, par la seule disposition de ses ressorts, exécute toutes les actions surprenantes que l'on admire dans un chien ou dans un singe, il peut former d'autres machines qui imiteront parfaitement toutes les actions des hommes: l'un & l'autre est également possible à Dieu, & il n'y aura dans ce dernier cas qu'une plus grande dépense d'art; une organisation plus fine, plus de ressorts combinés, feront toute la différence. Dieu, dans son entendement infini, renfermant les idées de toutes les combinaisons, de tous les rapports possibles de figures, d'impressions & de déterminations de mouvement, & son pouvoir égalant son intelligence, il paroît clair qu'il n'y

a de différence dans ces deux suppositions; que celle des degrés du plus & du moins, qui ne changent rien dans le pays des possibilités. Je ne vois pas par où les cartésiens peuvent échapper à cette conséquence, & quelles disparités essentielles ils peuvent trouver entre le cas du mécanisme des bêtes qu'ils défendent, & le cas imaginaire qui transformeroit tous les hommes en automates, & qui réduiroit un cartésien à n'être pas bien sûr qu'il y ait d'autres intelligences au monde que Dieu & son propre esprit.

Si j'avois affaire à un pyrrhonien de cette espèce, comment m'y prendrais-je pour lui prouver que ces hommes qu'il voit ne sont pas des atomes? Je ferois d'abord marcher devant moi ces deux principes: 1^o. Dieu ne peut tromper: 2^o la liaison d'une longue chaîne d'apparences, avec une cause qui explique parfaitement ces apparences, & qui seule me les explique, prouve l'existence de cette cause. La pure possibilité ne prouve rien ici, puisque qui dit possibilité qu'une chose soit de telle manière, pose en même temps possibilité égale pour la manière opposée. Vous m'alléguez qu'il est possible que Dieu ait fabriqué des machines semblables au corps humain, qui par les seules loix du mécanisme parleront, s'entretiendront avec moi, feront des discours suivis, écriront des livres bien raisonnés. Ce fera Dieu dans ce cas qui, ayant toutes les idées que je reçois à l'occasion des mouvemens divers de ces êtres que je crois intelligens comme moi, fera jouer les ressorts de certains automates, pour m'imprimer ces idées à leur occasion, & qui exécutera tout cela lui seul par les loix du mécanisme. J'accorde que tout cela est possible; mais comparez un peu votre supposition avec la mienne. Vous attribuez tout ce que je vois à un mécanisme caché, qui vous est parfaitement inconnu; vous supposez une cause dont vous ne voyez assurément point la liaison avec aucun des effets, & qui ne rend raison d'aucune des apparences; moi je trouve d'abord une cause dont j'ai l'idée, une cause qui réunit, qui explique toutes ces apparences: cette cause, c'est une *ame* semblable à la mienne. Je fais que je fais toutes ces mêmes actions extérieures que je vois faire aux autres hommes, par la direction d'une *ame* qui pense, qui raisonne,

qui a des idées, qui est unie à un corps, dont elle règle comme il lui plaît les mouvemens. Une *ame* raisonnable m'explique donc clairement des opérations pareilles que je vois faire à des corps humains qui m'environnent. J'en conclus qu'ils sont unis comme le mien à des *ames* raisonnables. Voilà un principe dont j'ai l'idée, qui réunit & qui explique avec une parfaite clarté les phénomènes innombrables que je vois.

La pure possibilité d'une autre cause dont vous ne me donnez point l'idée, votre mécanisme possible, mais inconcevable, & qui ne m'explique aucun des effets que je vois, ne m'empêchera jamais d'affirmer l'existence d'une *ame* raisonnable qui me les explique, ni de croire fermement que les hommes avec qui je commerce, ne sont pas de purs automates. Et prenez-y garde, ma croyance est une certitude parfaite, puisqu'elle roule sur cet autre principe évident, que Dieu ne sauroit tromper : & si ce que je prends pour des hommes comme moi, n'étoient en effet que des automates, il me tromperoit ; il feroit alors tout ce qui seroit nécessaire pour me pousser dans l'erreur, en me faisant concevoir d'un côté une raison claire des phénomènes que j'apperçois, laquelle n'auroit pourtant pas lieu, tandis que de l'autre il me cacheroit la véritable.

Tout ce que je viens de dire s'applique aisément aux actions des brutes, & la conséquence va toute seule. Qu'appercevons-nous chez elles ? des actions suivies, raisonnées, qui expriment un sens, & qui représentent les idées, les desirs, les intérêts, les desseins de quelqu'être particulier. Il est vrai qu'elles ne parlent pas ; & cette disparité entre les bêtes & l'homme, vous servira tout au plus à prouver qu'elles n'ont point, comme lui, des idées universelles ; qu'elles ne forment point de raisonnemens abstraits. Mais elles agissent d'une manière conséquente : cela prouve qu'elles ont un sentiment d'elles-mêmes, & un intérêt propre, qui est le principe & le but de leurs actions ; tous leurs mouvemens tendent à leur utilité, à leur conservation, à leur bien-être. Pour peu qu'on se donne la peine d'observer leurs allures, il paroît manifestement une certaine société entre celles de même espèce, & quel-

quelquefois même entre les espèces différentes ; elles paroissent s'entendre, agir de concert, concourir au même dessein : elles ont une correspondance avec les hommes ; témoin les chevaux, les chiens, &c. on les dresse, ils apprennent ; on leur commande, ils obéissent ; on les menace, ils paroissent craindre ; on les flatte, ils caressent à leur tour. Bien plus, car il faut mettre ici à l'écart les merveilles de l'instinct, nous voyons ces animaux faire des actions spontanées, où paroît une image de raison & de liberté ; d'autant plus qu'elles sont moins uniformes, plus diversifiées, plus singulières, moins prévues, accommodées sur le champ à l'occasion présente.

Vous, cartésien, m'alléguez l'idée vague d'un mécanisme possible, mais inconnu & inexplicable pour vous & moi : voilà, dites-vous, la source des phénomènes que vous offrent les bêtes. Et moi j'ai l'idée claire d'une autre cause ; j'ai l'idée d'un principe sensitif : je vois que ce principe a des rapports très-distincts avec tous les phénomènes en question, & qu'il explique & réunit universellement tous ces phénomènes. Je vois que mon *ame*, en qualité de principe sensitif, produit mille actions & remue mon corps en mille manières, toutes pareilles à celles dont les bêtes remuent le leur dans des circonstances semblables. Posez un tel principe dans les bêtes, je vois la raison & la cause de tous les mouvemens qu'elles font pour la conservation de leur machine : je vois pourquoi le chien retire sa patte quand le feu le brûle, pourquoi il crie quand on le frappe, &c. ôtez ce principe, je n'apperçois plus de raison, ni de cause unique & simple de tout cela. J'en conclus qu'il y a dans les bêtes un principe de sentiment, puisque Dieu n'est point trompeur, & qu'il seroit trompeur, au cas que les bêtes fussent de pures machines, puisqu'il me représenteroit une multitude de phénomènes ; d'où résulte nécessairement dans mon esprit l'idée d'une cause qui ne seroit point : donc les raisons qui nous montrent directement l'existence d'une *ame* intelligente dans chaque homme, nous assurent aussi celle d'un principe immatériel dans les bêtes.

Mais il faut pousser plus loin ce raisonnement, pour en mieux comprendre toute la

force. Supposons dans les bêtes, si vous le voulez, une disposition de la machine d'où naissent toutes leurs opérations surprenantes; croyons qu'il est digne de la sagesse divine de produire une machine qui puisse se conserver elle-même, & qui ait au-dedans d'elle, en vertu de son admirable organisation, le principe de tous les mouvemens qui tendent à la conserver; je demande à quoi bon cette machine? pourquoi ce merveilleux arrangement de ressorts? pourquoi tous ces organes semblables à ceux de nos sens? pourquoi ces yeux, ces oreilles, ces narines, ce cerveau? c'est, dites-vous, afin de régler les mouvemens de l'automate sur les impressions diverses des corps extérieurs: le but de tout cela, c'est la conservation même de la machine. Mais encore, je vous prie, à quoi bon, dans l'univers, des machines qui se conservent elles-mêmes? Ce n'est point à nous, dites-vous, de pénétrer les vues du créateur, & d'assigner les fins qu'il se propose dans chacun de ses ouvrages. Mais s'il nous les découvre ces vues par des indices assez parlans, n'est-il pas raisonnable de les reconnoître? Quoi! n'ai-je pas raison de dire que l'oreille est faite pour ouïr, & les yeux pour voir; que les fruits qui naissent du sein de la terre sont destinés à nourrir l'homme; que l'air est nécessaire à l'entretien de sa vie, puisque la circulation du sang ne se feroit point sans cela? Nierez-vous que les différentes parties du corps animal soient faites par le créateur pour l'usage que l'expérience indique? Si vous le niez, vous donnez gain de cause aux athées.

Je vais plus avant: les organes de nos sens, qu'un art si sage, qu'une main si industrieuse a façonnés, ont-ils d'autres fins dans l'intention du créateur, que les sensations mêmes qui s'excitent dans notre ame par leur moyen? Douterait-on que notre corps ne soit fait pour notre ame, pour être à son égard un principe de sensation & un instrument d'action? Et si cela est vrai des hommes, pourquoi ne le seroit-il pas des animaux? Dans la machine des animaux, nous découvrons un but très-sage, très-digne de Dieu, but vérifié par notre expérience dans des cas semblables; c'est de s'unir à un principe immatériel, & d'être pour lui source

de perception & instrument d'action; voilà une unité de but, auquel se rapporte cette combinaison prodigieuse de ressorts qui composent le corps organisé; ôtez ce but, niez ce principe immatériel, sentant par la machine, agissant sur la machine, & tendant sans cesse par son propre intérêt à la conserver, je ne vois plus aucun but d'un si admirable ouvrage. Cette machine doit être faite pour quelque fin distincte d'elle; car elle n'est point pour elle-même, non plus que les roues de l'horloge ne sont point faites pour l'horloge. Ne répliquez pas, que comme l'horloge est construite pour marquer les heures, & qu'ainsi son usage est de fournir aux hommes une juste mesure du temps, il en est de même des bêtes; que ce sont les machines que le créateur a destinées à l'usage de l'homme. Il y auroit en cela une grande erreur; car il faut soigneusement distinguer les usages accessoires, & pour ainsi dire étrangers des choses, d'avec leur fin naturelle & principale. Combien d'animaux brutes, dont l'homme ne tire aucun usage, comme les bêtes féroces, les insectes, tous ces petits êtres vivans dont l'air, l'eau, & presque tous les corps sont peuplés! Les animaux qui servent l'homme, ne le font que par accident; c'est lui qui les dompre, qui les apprivoise, qui les dresse, qui les tourne adroitement à ses usages. Nous nous servons des chiens, des chevaux, en les appliquant avec art à nos besoins, comme nous nous servons du vent pour pousser les vaisseaux, & pour faire aller les moulins. On se méprendroit fort de croire que l'usage naturel du vent & le but principal que Dieu se propose en produisant ce météore, soit de faire tourner les moulins, & de faciliter la course des vaisseaux; & l'on aura beaucoup mieux rencontré, si l'on dit que les vents sont destinés à purifier & à rafraîchir l'air. Appliquons ceci à notre sujet. Une horloge est faite pour montrer les heures, & n'est faite que pour cela; toutes les différentes pièces qui la composent sont nécessaires à ce but, & y concourent toutes: mais y a-t-il quelque proportion entre la délicatesse, la variété, la multiplicité des organes des animaux, & les usages que nous en tirons, que même nous ne tirons que d'un petit nombre d'especes, & encore de la plus petite partie de chaque espece? L'horloge a un but distinct

distinct d'elle-même : mais regardez bien les animaux, suivez leurs mouvemens, voyez-les dans leur naturel, lorsque l'industrie des hommes ne les contraint en rien, & ne les assujettit point à nos besoins & à nos caprices, vous n'y remarquez d'autre vue que leur propre conservation. Mais qu'entendez-vous par leur conservation ? est-ce celle de la machine ? Votre réponse ne satisfait point ; la pure matière n'est point sa fin à elle-même ; encore moins le peut-on dire d'une portion de matière organisée ; l'arrangement d'un tout matériel a pour but autre chose que ce tout ; la conservation de la machine de la bête, quand son principe se trouveroit dans la machine même, seroit moyen & non fin : plus il y auroit de fine mécanique dans tout cela, plus j'y découvrois d'art, & plus je serois obligé de recourir à quelque chose hors de la machine, c'est-à-dire, à un être simple, pour qui cet arrangement fût fait, & auquel la machine entière eût un rapport d'utilité. C'est ainsi que les idées de la sagesse & de la véracité de Dieu, nous menent de concert à cette conclusion générale que nous ne pouvons désormais regarder comme certaine. Il y a une âme dans les bêtes, c'est-à-dire, un principe immatériel uni à leur machine, fait pour elle, comme elle est faite pour lui, qui reçoit à son occasion différentes sensations, & qui leur fait faire ces actions qui nous surprennent, par les diverses directions qu'elle imprime à la force mouvante dans la machine.

Nous avons conduit notre recherche jusqu'à l'existence avérée de l'*âme des bêtes*, c'est-à-dire, d'un principe immatériel joint à leur machine. Si cette *âme* n'étoit pas spirituelle, nous ne pourrions nous assurer si la nôtre l'est ; (*) puisque le privilège de la raison & toutes les autres facultés de l'âme humaine, ne sont pas plus incompatibles avec l'idée de la pure matière, que l'est la simple sensation, & qu'il y a plus loin de la matière raffinée, subtilisée, mise dans quelque arrangement que ce puisse être, à la simple perception d'un objet, qu'il n'y a de cette

(*) A l'article ANIMAL l'on prouvera que les animaux ne pensent pas. Leur âme n'est donc pas spirituelle, ou il n'est pas de l'essence d'une âme spirituelle de penser.

perception simple & directe aux actes réfléchis & au raisonnement.

D'abord il y a une distinction essentielle entre la raison humaine & celle des brutes. Quoique le préjugé commun aille à leur donner quelque degré de raison, il n'a point été jusqu'à les égaler aux hommes. La raison des brutes n'agit que sur de petits objets, & agit très-faiblement, cette raison ne s'applique point à toutes sortes d'objets comme la nôtre. L'*âme des brutes* fera donc une substance qui pense, mais le fond de sa pensée sera beaucoup plus étroit que celui de l'*âme humaine*. Elle aura l'idée des projets corporels qui ont quelque relation d'utilité avec son corps : mais elle n'aura point d'idées spirituelles & abstraites ; elle ne sera point susceptible de l'idée d'un Dieu, d'une religion, du bien & du mal moral, ni de toutes celles qui sont si bien liées avec celles-là, qu'une intelligence capable de recevoir les unes est nécessairement susceptible des autres. L'*âme de la bête* ne renfermera point non plus ces notions & ces principes sur lesquels on bâtit les sciences & les arts. Voilà beaucoup de propriétés de l'âme humaine qui manquent à celle de la bête : mais qui nous garantit ce défaut ? l'expérience : avec quelque soin que l'on observe les bêtes, de quelque côté qu'on les tourne, aucune de leurs actions ne nous découvre la moindre trace de ces idées dont je viens de parler, je dis même celles de leurs actions qui marquent le plus de subtilité & de finesse, & qui paroissent plus raisonnées. A s'en tenir à l'expérience, on est donc en droit de leur refuser toutes ces propriétés de l'âme humaine. Direz-vous avec Bayle, que de ce que l'*âme des brutes* emprisonnée qu'elle est dans certains organes, ne manifeste pas telles & telles facultés, telles & telles idées, il ne s'ensuit point du tout qu'elle ne soit susceptible de ces idées, & qu'elle n'ait pas ces facultés ; parce que c'est peut-être l'organisation de la machine qui les voile & les enveloppe ? A ce ridicule *peut-être*, dont le bon sens s'irrite, voici une réponse décisive. C'est une chose directement opposée à la nature d'un Dieu bon & sage, & contraire à l'ordre qu'il suit invariablement, de donner à la créature certaines facultés, & de ne lui en permettre pas l'exercice, sur-tout si ces facultés, en se déployant,

peuvent contribuer à la gloire du Créateur & au bonheur de la créature. Voici un principe évidemment contenu dans l'idée d'un Dieu souverainement bon & souverainement sage, c'est que les intelligences qu'il a créées, dans quelque ordre qu'il les place, à quelque économie qu'il lui plaise de les soumettre (je parle d'une économie durable & réglée selon les loix générales de la nature), soient en état de le glorifier autant que leur nature les en rend capables, & soient en même temps mises à portée d'acquérir le bonheur dont cette nature est susceptible. De-là il suit qu'il répugne à la sagesse & à la bonté de Dieu, de soumettre des créatures à aucune économie qui ne leur permette de déployer que les moins nobles de leurs facultés, qui leur rende inutiles celles qui sont les plus nobles, & par conséquent les empêche de tendre au plus haut point de félicité où elles puissent atteindre. Telle seroit une économie qui borneroit à de simples sensations des créatures susceptibles de raisonnement & d'idées claires, & qui les priveroit de cette espèce de bonheur que procurent les connoissances évidentes & les opérations libres & raisonnables, pour les réduire aux seuls plaisirs des sens. Or l'ame des brutes, supposé qu'elle ne différât point essentiellement de l'ame humaine, seroit dans le cas de cet assujettissement forcé qui répugne à la bonté & à la sagesse du Créateur, & qui est directement contraire aux loix de l'ordre. C'en est assez pour nous convaincre que l'ame des brutes n'ayant, comme l'expérience le montre, aucune connoissance de la divinité, aucun principe de religion, aucunes notions du bien & du mal moral, n'est point susceptible de ces notions. Sous cette exclusion est comprise celle d'un nombre infini d'idées & de propriétés spirituelles. Mais si elle n'est pas la même que celle des hommes, quelle est donc sa nature? Voici ce qu'on peut conjecturer de plus raisonnable sur ce sujet, & qui soit moins exposé aux embarras qui peuvent naître d'ailleurs.

Je me représente l'ame des bêtes comme une substance immatérielle & intelligente : mais de quelle espèce? Ce doit être, ce semble, un principe actif qui a des sensations, & qui n'a que cela. Notre ame a dans elle-

même, outre son activité essentielle, deux facultés qui fournissent à cette activité la matière sur laquelle elle s'exerce. L'une; c'est la faculté de former des idées claires & distinctes sur lesquelles le principe actif ou la volonté agit d'une manière qui s'appelle réflexion, jugement, raisonnement, choix libre : l'autre, c'est la faculté de sentir, qui consiste dans la perception d'une infinité de petites idées involontaires, qui se succèdent rapidement l'une à l'autre, que l'ame ne distingue point, mais dont les différentes successions lui plaisent ou lui déplaisent & à l'occasion desquelles le principe actif ne se déploie que par desirs confus. Ces deux facultés paroissent indépendantes l'une de l'autre, qui nous empêcheroit de supposer dans l'échelle des intelligences, au dessous de l'ame humaine, une espèce d'esprit plus borné qu'elle, & qui ne lui ressembleroit pourtant que par la faculté de sentir; un esprit qui n'auroit que cette faculté sans avoir l'autre, qui ne seroit capable que d'idées indistinctes, ou de perceptions confuses? Cet esprit ayant des bornes beaucoup plus étroites que l'ame humaine, en sera essentiellement ou spécifiquement distinct. Son activité sera restreinte à proportion de son intelligence : comme celle-ci se bornera aux perfections confuses, celle-là ne consistera que dans des desirs confus qui seront relatifs à ces perceptions. Il n'aura que quelques traits de l'ame humaine; il sera son portrait en raccourci. L'ame des brutes, selon que je me le figure, apperçoit les objets par sensation; elle ne réfléchit point; elle n'a point d'idée distincte; elle n'a qu'une idée confuse du corps. Mais qu'il y a de différence entre les idées corporelles que la sensation nous fait naître, & celles que la bête reçoit par la même voie! Les sens font bien passer dans notre ame l'idée des corps: mais notre ame ayant outre cela une faculté supérieure à celle des sens, rend cette idée toute autre que les sens ne la lui donnent. Par exemple, je vois un arbre, une bête le voit aussi: mais ma perception est toute différente de la sienne. Dans ce qui dépend uniquement des sens, peut-être que tout est égal entre elle & moi: j'ai cependant une perception qu'elle n'a pas; pourquoi? parce que j'ai le pouvoir de réfléchir sur l'objet que me présente ma sensa-

tion. Dès que j'ai vu un seul arbre, j'ai l'idée abstraite d'arbre en général, qui est séparée dans mon esprit de celle d'une plante, de celle d'un cheval & d'une maison. Cette vue que l'entendement se forme d'un objet auquel la sensation l'applique, est le principe de tout raisonnement, qui suppose réflexion, vue distincte, idées abstraites des objets, par où l'on voit les rapports & les différences, & qui mettent dans chaque objet une espèce d'unité. Nous croyons devoir aux sens des connoissances qui dépendent d'un principe bien plus noble, je veux dire de l'intelligence qui distingue, qui réunit, qui compare, qui fournit cette vue de discrétion ou de discernement. Dépouillons donc hardiment la bête des privilèges qu'elle avoit usurpés dans notre imagination. Une ame purement sensitive est bornée dans son activité, comme elle l'est dans son intelligence; elle ne réfléchit point; elle ne raisonne point; à proprement parler, elle ne choisit point non plus; elle n'est capable ni de vertus ni de vices, ni de progrès autres que ceux que produisent les impressions & les habitudes machinales. Il n'y a pour elle ni passé ni avenir; elle se contente de sentir & d'agir; & si ses actions semblent lui supposer toutes les propriétés que je lui refuse, il faut charger la pure mécanique des organes de ces trompeuses apparences.

En réunissant le mécanisme avec l'action d'un principe immatériel & *soi-mouvant*, dès-lors la grande difficulté s'affoiblit, & les actions raisonnées des brutes peuvent très-bien se réduire à un principe sensitif joint avec un corps organisé. Dans l'hypothèse de Descartes, le mécanisme ne tend qu'à la conservation de la machine; mais le but & l'usage de cette machine est inexplicable, la pure matière ne pouvant être sa propre fin, & l'arrangement le plus industrieux d'un tout matériel ayant nécessairement de sa conservation d'autre raison que lui-même. D'ailleurs de cette réaction de la machine, je veux dire de ces mouvemens excités chez elle, en conséquence de l'impression des corps extérieurs, on n'en peut donner aucune cause naturelle ni finale. Par exemple, pour expliquer comment les bêtes cherchent l'aliment qui leur est propre, suffit-il de dire, que le picotement causé par certain

suc âcre aux nerfs de l'estomac d'un chien, étant transmis au cerveau, l'oblige de s'ouvrir vers les endroits les plus convenables, pour faire couler les esprits dans les muscles des jambes; d'où suit le transport de la machine du chien vers la viande qu'on lui offre? Je ne vois point de raison physique qui montre que l'ébranlement de ce nerf transmis jusqu'au cerveau doit faire refluer les esprits animaux dans les muscles qui produisent ce transport utile à la machine. Quelle force pousse ces esprits précisément de ce côté-là? Quand on auroit découvert la raison physique qui produit un tel effet, on en chercheroit inutilement la cause finale. La machine insensible n'a aucun intérêt, puisqu'elle n'est susceptible d'aucun bonheur; rien, à proprement parler, ne peut être utile pour elle.

Il en est tout autrement dans l'hypothèse du mécanisme réuni avec un principe sensitif; elle est fondée sur une utilité réelle, je veux dire, sur celle du principe sensitif, qui n'existeroit point s'il n'y avoit point de machine à laquelle il fût uni. Ce principe étant actif, il a le pouvoir de remuer les ressorts de cette machine, le Créateur les dispose de manière qu'il les puisse remuer utilement pour son bonheur, l'ayant construit avec tant d'art, que d'un côté les mouvemens qui produisent dans l'ame des sentimens agréables tendent à conserver la machine, source de ces sentimens; & que d'un autre côté les desirs de l'ame qui répondent à ces sentimens produisent dans la machine des mouvemens insensibles, lesquels en vertu de l'harmonie qui y regne, tendent à leur tour à la conserver en bon état, afin d'en tirer pour l'ame des sensations agréables. La cause physique de ces mouvemens de l'animal si sagement proportionnés aux impressions des objets, c'est l'activité de l'ame elle-même, qui a la puissance de mouvoir les corps; elle dirige & modifie son activité conformément aux diverses sensations qu'excitent en elle certaines impressions externes, dès qu'elle y est involontairement appliquée; impression, qui, selon qu'elles sont agréables ou affligeantes pour l'ame, sont avantageuses ou nuisibles à la machine. D'autre côté à cette force, toute aveugle qu'elle est, se trouve soumis un

instrument si artitement fabriqué, que d'une telle suite d'impression que fait sur lui cette force aveugle, résultent des mouvemens également réguliers & utiles à cet agent.

Ainsi tout se lie & se soutient : l'ame, en tant que principe sensitif, est soumise à un mécanisme qui lui transmet d'une certaine maniere l'impression des objets du dehors; en tant que principe actif, elle préside elle-même à un autre mécanisme qui lui est subordonné, & qui n'étant pour elle qu'instrument d'action, met dans cette action toute la régularité nécessaire. *L'ame de la bête* étant active & sensitive tout ensemble, réglant son action sur son sentiment, & trouvant dans la disposition de sa machine, & de quoi sentir agréablement, & de quoi exécuter utilement, & pour elle, & pour le bien des autres parties de l'univers, est le lien de ce double mécanisme; elle en est la raison & la cause finale dans l'intention du Créateur.

Mais pour mieux expliquer ma pensée, supposons un de ces chef-d'œuvres de la mécanique où divers poids & divers ressorts sont si industrieusement ajustés, qu'au moindre mouvement qu'on lui donne, il produit les effets les plus surprenans & les plus agréables à la vue; comme vous diriez une de ces machines hydrauliques dont parle M. Regis, une de ces merveilleuses horloges, un de ces tableaux mouvans, une de ces perspectives animées: supposons qu'on dise à un enfant de presser un ressort, ou de tourner une manivelle, & qu'aussi-tôt on apperçoive des décorations superbes & des paysages rians; qu'on voie remuer & danser plusieurs figures, qu'on entende des sons harmonieux, &c. cet enfant n'est-il pas un agent aveugle par rapport à la machine? Il en ignore parfaitement la disposition, il ne fait comment & par quelles loix arrivent tous ces effets qui le surprennent; cependant il est la cause de ces mouvemens; en touchant un seul ressort, il a fait jouer toute la machine; il est la force mouvante qui lui donne le branle. Le mécanisme est l'affaire de l'ouvrier qui a inventé cette machine pour le divertir; ce mécanisme que l'enfant ignore est fait pour lui, & c'est lui qui le fait agir sans le savoir. Voilà *l'ame des bêtes*: mais l'exemple est imparfait; il faut

supposer qu'il y ait quelque chose à ce ressort d'où dépend le jeu de la machine, qui attire l'enfant, qui lui plaît & qui l'engage à le toucher. Il faut supposer que l'enfant s'avancant dans une grotte, à peine a-t-il appuyé son pié sur un certain endroit où est un ressort, qu'il paroît un Neptune qui vient le menacer avec son trident; qu'effrayé de cette apparition, il fuit vers un endroit où un autre ressort étant pressé, fasse survenir une figure plus agréable, ou fasse disparaître la première. Vous voyez que l'enfant contribue à ceci, comme un agent aveugle, dont l'activité est déterminée par l'impression agréable ou effrayante que lui causent certains objets. *L'ame de la bête* est de même, & de-là ce merveilleux concert entre l'impression des objets & les mouvemens qu'elle fait à leur occasion. Tout ce que ces mouvemens ont de sage & de régulier est sur le compte de l'intelligence suprême qui a produit la machine, par des vues dignes de sa sagesse & de sa bonté. *L'ame* est le but de la machine; elle en est la force mouvante; réglée par le mécanisme, elle le regle à son tour. Il en est ainsi de l'homme à certains égards, dans toutes les actions, ou d'habitude, ou d'instinct: il n'agit que comme principe sensitif, il n'est que force mouvante brusquement déterminée par la sensation: ce que l'homme est à certains égards, les bêtes le sont en tout; & peut-être que si dans l'homme le principe intelligent & raisonnable étoit éteint, on n'y verroit pas moins de mouvemens raisonnés, pour ce qui regarde les biens du corps, ou, ce qui revient à la même chose, pour l'utilité du principe sensitif qui restoit seul, que l'on n'en remarque dans les brutes.

Si *l'ame des bêtes* est immatérielle, dit-on, si c'est un esprit comme notre hypothèse le suppose, elle est donc immortelle, & vous devez nécessairement lui accorder le privilège de l'immortalité, comme un apanage inséparable de la spiritualité de sa nature. Soit que vous admettiez cette conséquence, soit que vous preniez le parti de la nier, vous vous jetez dans un terrible embarras. L'immortalité de *l'ame des bêtes* est une opinion trop choquante & trop ridicule aux yeux de la raison même, quand elle ne seroit pas proscrite par une autorité

supérieure, pour l'oser soutenir sérieusement. Vous voilà donc réduit à nier la conséquence, & à soutenir que tout être immatériel n'est pas immortel : mais dès-lors vous anéantissez une des plus grandes preuves que la raison fournisse pour l'immortalité de l'ame. Voici comme l'on a coutume de prouver ce dogme : l'ame ne meurt pas avec le corps, parce qu'elle n'est pas corps, parce qu'elle n'est pas divisible comme lui, parce qu'elle n'est pas un tout tel que le corps humain, qui puisse périr par le dérangement ou la séparation des parties qui le composent. Cet argument n'est solide, qu'au cas que le principe sur lequel il roule le soit aussi ; savoir, que tout ce qui est immatériel est immortel, & qu'aucune substance n'est anéantie : mais ce principe sera réfuté par l'exemple des bêtes ; donc la spiritualité de l'ame des bêtes ruine les preuves de l'immortalité de l'ame humaine. Cela seroit bon si de ce raisonnement nous concluions l'immortalité de l'ame humaine : mais il n'en est pas ainsi. La parfaite certitude que nous avons de l'immortalité de nos ames ne se fonde que sur ce que Dieu l'a révélée : or la même révélation qui nous apprend que l'ame humaine est immortelle, nous apprend aussi que celle des bêtes n'a pas le même privilège. Ainsi quoique l'ame des bêtes soit spirituelle, & qu'elle meurt avec le corps, cela n'obscurcit nullement le dogme de l'immortalité de nos ames, puisque ce sont là deux vérités de fait dont la certitude a pour fondement commun le témoignage divin. Ce n'est pas que la raison ne se joigne à la révélation pour établir l'immortalité de nos ames : mais elle tire ses preuves d'ailleurs que de la spiritualité. Il est vrai qu'on peut mettre à la tête des autres preuves la spiritualité ; il faut aguerrir les hommes contre les difficultés qui les étonnent ; accoutumés, en vertu d'une pente qui leur est naturelle, à confondre l'ame avec le corps ; voyant du moins, malgré leur distinction, qu'il n'est pas possible de ne pas sentir combien le corps a d'empire sur l'ame, à quel point il influe sur son bonheur & sur sa misère, combien la dépendance mutuelle de ces deux substances est étroite ; on se persuade facilement que leur destinée est la même ; & que puisque ce qui nuit au corps blesse l'ame, ce qui

détruit le corps doit aussi nécessairement la détruire. Pour nous munir contre ce préjugé, rien n'est plus efficace que le raisonnement fondé sur la différence essentielle de ces deux êtres, qui nous prouve que l'un peut subsister sans l'autre. Cet argument n'est bon qu'à certains égards, & pourvu qu'on ne le pousse que jusqu'à un certain point. Il prouve seulement que l'ame peut subsister après la mort ; c'est tout ce qu'il doit prouver : cette possibilité est le premier pas que l'on doit faire dans l'examen de nos questions, & ce premier pas est important. C'est avoir fait beaucoup que de nous convaincre que notre ame est hors d'atteinte à tous les coups qui peuvent donner la mort à notre corps.

Si nous réfléchissons sur la nature de l'ame des bêtes, elle ne nous fournit rien de son fonds qui nous porte à croire que sa spiritualité la sauvera de l'anéantissement. Cette ame, je l'avoue, est immatérielle ; elle a quelque degré d'activité & d'intelligence, mais cette intelligence se borne à des perceptions indistinctes ; cette activité ne consiste que dans des desirs confus, dont ces perceptions indistinctes sont le motif immédiat. Il est très-vraisemblable qu'une ame purement sensitive, & dont toutes les facultés ont besoin, pour se déployer, du secours d'un corps organisé, n'a été faite que pour durer autant que ce corps : il est naturel qu'un principe uniquement capable de sentir, un principe que Dieu n'a fait que pour l'unir à certains organes, cesse de sentir & d'exister, aussi-tôt que ces organes étant dissous, Dieu fait cesser l'union pour laquelle seule il l'avoit créé. Cette ame purement sensitive n'a point de facultés qu'elle puisse exercer dans l'état de séparation d'avec son corps : elle ne peut point croître en félicité, non plus qu'en connoissance, ni contribuer éternellement, comme l'ame humaine, à la gloire du Créateur, par un progrès éternel de lumières & de vertus. D'ailleurs, elle ne réfléchit point, elle ne prévoit, ni ne desire l'avenir, elle est toute occupée de ce qu'elle sent à chaque instant de son existence ; on ne peut donc point dire que la bonté de Dieu l'engage à lui accorder un bien dont elle ne sauroit se former l'idée, à lui préparer un avenir qu'elle n'espère ni ne desire. L'immortalité n'est point

faite pour une telle ame ; ce n'est point un bien dont elle puisse jouir ; car pour jouir de ce bien , il faut être capable de réflexion , il faut pouvoir anticiper par la pensée sur l'avenir le plus reculé ; il faut pouvoir se dire à soi-même , je suis immortel , & quoi qu'il arrive , je ne cesserai jamais d'être , & d'être heureux.

L'objection prise des souffrances des bêtes , est la plus redoutable de toutes celles que l'on puisse faire contre la spiritualité de leur *ame* : elle est d'un si grand poids , que les cartésiens ont cru la pouvoir tourner en preuve de leur sentiment , seule capable de les y retenir , malgré les embarras insurmontables où ce sentiment les jette. Si les brutes ne sont pas de pures machines , si elles sentent , si elles connoissent , elles sont susceptibles de la douleur comme du plaisir ; elles sont sujettes à un déluge de maux , qu'elles souffrent sans qu'il y ait de leur faute , & sans l'avoir mérité , puisqu'elles sont innocentes , & qu'elles n'ont jamais violé l'ordre qu'elles ne connoissent point. Où est en ce cas la bonté , où est l'équité du Créateur ? Où est la vérité de ce principe , qu'on doit regarder comme une loi éternelle de l'ordre ? *Sous un Dieu juste , on ne peut être misérable sans l'avoir mérité.* Mais ce qu'il y a de pis dans leur condition , c'est qu'elles souffrent dans cette vie sans aucun dédommagement dans une autre , puisque leur *ame* meurt avec le corps ; & c'est ce qui double la difficulté. Le pere Mallebranche a fort bien poussé cette objection dans sa défense contre les accusations de M. de la Ville.

Je réponds d'abord que ce principe de S. Augustin , savoir , *que sous un Dieu juste on ne peut être misérable sans l'avoir mérité* , n'est fait que pour les créatures raisonnables , & qu'on ne sauroit en faire qu'à elles seules d'application juste. L'idée de justice , celle de mérite & de démérite , suppose qu'il est question d'un agent libre , & de la conduite de Dieu à l'égard de cet agent. Il n'y a qu'un tel agent qui soit capable de vice & de vertu , & qui puisse mériter quoi que ce soit. La maxime en question n'a donc aucun rapport à l'*ame des bêtes*. Cette *ame* est capable de sentiment ; mais elle ne l'est ni de raison , ni de liberté , ni de vice , ni de vertu ; n'ayant aucune idée de regle , de loi , de

bien ni de mal moral , elle n'est capable d'aucune action moralement bonne ou mauvaise. Comme chez elle le plaisir ne peut être récompense , la douleur n'y peut être châtement : il faut donc changer la maxime , & la réduire à celle-ci ; savoir , que sous un Dieu bon aucune créature ne peut être nécessitée à souffrir sans l'avoir mérité : mais loin que ce principe soit évident , je crois être en droit de soutenir qu'il est faux. L'*ame des brutes* est susceptible de sensations , & n'est susceptible que de cela : elle est donc capable d'être heureuse en quelque degré. Mais comment le fera-t-elle ? c'est en s'unissant à un corps organisé ; sa constitution est telle que la perception confuse qu'elle aura d'une certaine suite de mouvemens , excités par les objets extérieurs dans le corps qui lui est uni , produira chez elle une sensation agréable : mais aussi , par une conséquence nécessaire , cette *ame* , à l'occasion de son corps , sera susceptible de douleur comme de plaisir. Si la perception d'un certain ordre de mouvemens lui plaît , il faut donc que la perception d'un ordre de mouvemens tous différens l'afflige & la blesse : or selon les loix générales de la nature , ce corps auquel l'*ame* est unie doit recevoir assez souvent des impressions de ce dernier ordre , comme il en reçoit du premier , & par conséquent l'*ame* doit recevoir des sensations douloureuses , aussi-bien que des sensations agréables. Cela même est nécessaire pour l'appliquer à la conservation de la machine , dont son existence dépend , & pour la faire agir d'une maniere utile à d'autres êtres de l'univers ; cela d'ailleurs est indispensable : voudriez-vous que cette *ame* n'eût que des sensations agréables ? Il faudroit donc changer le cours de la nature , & suspendre les loix du mouvement ; car les loix du mouvement produisent cette alternative d'impressions opposées dans les corps vivans , comme elles produisent celles de leur génération & de leur destruction : mais de ces loix résulte le plus grand bien de tout le système immatériel , & des intelligences qui lui sont unies ; la suspension de ces loix renverseroit tout. Qu'emporte donc la juste idée d'un Dieu bon ? c'est que quand il agit , il tende toujours au bien , & produise un bien ; c'est qu'il n'y ait aucune créature sortie de ses mains , qui

ne gagne à exister plutôt que d'y perdre. Or telle est la condition des bêtes; qui pourroit pénétrer leur intérieur, y trouveroit une compensation des douleurs & des plaisirs, qui tourneroit toute à la gloire de la bonté divine; on y verroit que dans celles qui souffrent inégalement, il y a proportion, inégalité, ou de plaisirs ou de durée; & que le degré de douleur qui pourroit rendre leur existence malheureuse, est précisément ce qui la détruit: en un mot si l'on déduisoit la somme des maux, on trouveroit toujours au bout du calcul un résidu de bienfaits purs, dont elles sont uniquement redevables à la bonté divine; on verroit que la sagesse divine a su ménager les choses, en sorte que dans tout individu sensible, le degré de mal qu'il souffre, sans lui enlever tout l'avantage de son existence, tourne d'ailleurs au profit de l'univers. Ne nous imaginons pas aussi que les souffrances des bêtes ressemblent aux nôtres: les bêtes ignorent un grand nombre de nos maux, parce qu'elles n'ont pas les dédommagemens que nous avons; ne jouissant pas des plaisirs que la raison procure, elles n'en éprouvent pas les peines: d'ailleurs, la perception des bêtes étant renfermée dans le point indivisible du présent, elles souffrent beaucoup moins que nous par les douleurs du même genre; parce que l'impatience & la crainte de l'avenir n'aigrit point leurs maux, & qu'heureusement pour elles il leur manque une raison ingénieuse à se les grossir.

Mais n'y a-t-il pas de la cruauté & de l'injustice à faire souffrir des *ames* & à les anéantir, en détruisant leurs corps pour conserver d'autres corps? n'est-ce pas un renversement visible de l'ordre, que l'*ame* d'une mouche, qui est plus noble que le plus noble des corps, puisqu'elle est spirituelle, soit détruite afin que la mouche serve de pâture à l'hirondelle, qui eût pu se nourrir de toute autre chose? Est-il juste que l'*ame* d'un poulet souffre & meure afin que le corps de l'homme soit nourri? que l'*ame* du cheval endure mille peines & mille fatigues durant si long-temps, pour fournir à l'homme l'avantage de voyager commodément? Dans cette multitude d'*ames* qui s'anéantissent tous les jours pour les besoins passagers des corps vivans, peut-on reconnoître cette équitable

& sage subordination qu'un Dieu bon & juste doit nécessairement observer? Je réponds à cela que l'argument seroit victorieux, si les *ames des brutes* se rapportoient aux corps & se terminoient à ce rapport; car certainement tout être spirituel est au-dessus de la matière. Mais, remarquez-le bien, ce n'est point au corps, comme corps, que se termine l'usage que le Créateur tire de cette *ame* spirituelle, c'est au bonheur des êtres intelligens. Si le cheval me porte, & si le poulet me nourrit, ce sont bien-là des effets qui se rapportent directement à mon corps: mais ils se terminent à mon *ame*, parce que mon *ame* seule en recueille l'utilité. Le corps n'est que pour l'*ame*, les avantages du corps sont des avantages propres à l'*ame*; toutes les douceurs de la vie animale ne sont que pour elle, n'y ayant qu'elle qui puisse sentir, & par conséquent être susceptible de félicité. La question reviendra donc à savoir si l'*ame* du cheval, du chien, du poulet, ne peut pas être d'un ordre assez inférieur à l'*ame* humaine, pour que le Créateur emploie celle-là à procurer même la plus petite partie du bonheur de celle-ci, sans violer les règles de l'ordre & des proportions. On peut dire la même chose de la mouche à l'égard de l'hirondelle, qui est d'une nature plus excellente. Pour l'anéantissement, ce n'est point un mal pour une créature qui ne réfléchit point sur son existence, qui est incapable d'en prévoir la fin, & de comparer, pour ainsi dire, l'être avec le non-être, quoique pour elle l'existence soit un bien, parce qu'elle sent. La mort, à l'égard d'une *ame* sensitive, n'est que la soustraction d'un bien qui n'étoit pas dû; ce n'est point un mal qui empoisonne les dons du Créateur, & qui rende la créature malheureuse. Ainsi, quoique ces *ames* & ces vies innombrables que Dieu tire chaque jour du néant, soient des preuves de la bonté divine, leur destruction journalière ne blesse point cet attribut: elles se rapportent au monde dont elles font partie; elles doivent servir à l'utilité des êtres qui le composent; il suffit que cette utilité n'exclue point la leur propre, & qu'elles soient heureuses en quelque mesure, en contribuant au bonheur d'autrui. Vous trouverez ce système plus développé & plus étendu dans le traité

de l'essai philosophique sur l'*ame des bêtes* de M. Bouillet, d'où ces réflexions ont été tirées.

L'*amusement philosophique* du P. Bougeant jésuite, sur le langage des bêtes, a eu trop de cours dans le monde pour ne pas mériter de trouver ici sa place. S'il n'est vrai, du moins il est ingénieux. Les bêtes ont-elles une *ame*, ou n'en ont-elles point ? question épineuse & embarrassante, sur-tout pour un philosophe chrétien. Descartes sur ce principe, qu'on peut expliquer toutes les actions des bêtes par les loix de la mécanique, a prétendu qu'elles n'étoient que de simples machines, de purs automates. Notre raison semble se révolter contre un tel sentiment : il y a même quelque chose en nous qui se joint à elle pour bannir de la société l'opinion de Descartes. Ce n'est pas un simple préjugé, c'est une persuasion intime, un sentiment dont voici l'origine. Il n'est pas possible que les hommes avec qui je vis soient autant d'automates ou de perroquets instruits à mon insu. J'apperçois dans leur extérieur des tons & des mouvemens qui paroissent indiquer une *ame* : je vois régner un certain fil d'idées qui suppose la raison : je vois de la liaison dans les raisonnemens qu'ils me font, plus ou moins d'esprit dans les ouvrages qu'ils composent. Sur ces apparences ainsi rassemblées, je prononce hardiment qu'ils pensent en effet. Peut-être que Dieu pourroit produire un automate, en tout semblable au corps humain, lequel par les seules loix du mécanisme parleroit, feroit des discours suivis, écriroit des livres très-bien raisonnés. Mais ce qui me rassure contre toute erreur, c'est la véracité de Dieu. Il me suffit de trouver dans mon *ame* le principe unique qui réunit & qui explique tous ces phénomènes qui me frappent dans mes semblables, pour me croire bien fondé à soutenir qu'ils sont hommes comme moi. Or les bêtes sont par rapport à moi dans le même cas. Je vois un chien accourir quand je l'appelle, me caresser quand je le flatte, trembler & fuir quand je le menace, m'obéir quand je lui commande, & donner toutes les marques extérieures de divers sentimens de joie, de tristesse, de douteur, de crainte, de desir, des passions de l'amour & de la haine ; je conclus aussi-tôt

qu'un chien a dans lui-même un principe de connoissance & de sentiment, quel qu'il soit. Il me suffit que l'*ame* que je lui suppose soit l'unique raison suffisante qui se lie avec toutes ces apparences & tous ces phénomènes qui me frappent les yeux, pour que je sois persuadé que ce n'est pas une machine. D'ailleurs une telle machine entraîneroit avec elle une trop grande composition de ressorts, pour que cela puisse s'allier avec la sagesse de Dieu qui agit toujours par les voies les plus simples. Il y a toute apparence que Descartes, ce génie si supérieur, n'a adopté un système si peu conforme à nos idées, que comme un jeu d'esprit, & dans la seule vue de contredire les péripatéticiens, dont en effet le sentiment sur la connoissance des bêtes n'est pas soutenable. Il vaudroit encore mieux s'en tenir aux machines de Descartes, si l'on n'avoit à leur opposer que la forme substantielle des péripatéticiens, qui n'est ni esprit ni matière. Cette substance mitoyenne est une chimère, un être de raison dont nous n'avons ni idée ni sentiment. Est-ce donc que les bêtes auroient une *ame* spirituelle comme l'homme ? Mais si cela est ainsi, leur *ame* sera donc immortelle & libre ; elles seront capables de mériter ou de démériter, dignes de récompense ou de châtement ; il leur faudra un paradis ou un enfer. Les bêtes seront donc une espèce d'hommes, ou les hommes une espèce de bêtes ; toutes conséquences insoutenables dans les principes de la religion. Voilà des difficultés à étonner les esprits les plus hardis, mais dont on trouve le dénouement dans le système de notre jésuite. En effet, pourvu que l'on se prête à cette supposition, que Dieu a logé des démons dans le corps des bêtes, on conçoit sans peine comment les bêtes peuvent penser, connoître, sentir, & avoir une *ame* spirituelle, sans intéresser les dogmes de la religion. Cette supposition n'a rien d'absurde ; elle coule même des principes de la religion. Car enfin, puisqu'il est prouvé par plusieurs passages de l'écriture, que les démons ne souffrent point encore les peines de l'enfer, & qu'ils n'y seront livrés qu'au jour du jugement dernier, quel meilleur usage la justice divine pouvoit-elle faire de tant de légions d'esprits réprouvés que d'en faire servir une partie à animer des millions de bêtes

bêtes de toute espèce, lesquelles remplissent l'univers, & font admirer la sagesse & la toute-puissance du Créateur ? Mais pourquoi les bêtes, dont l'ame vraisemblablement est plus parfaite que la nôtre, n'ont-elles pas tant d'esprit que nous ? Oh, dit le P. Bougeant, c'est que dans les bêtes, comme dans nous, les opérations de l'esprit sont assujetties aux organes matériels de la machine, à laquelle il est uni ; & ces organes étant dans les bêtes plus grossiers & moins parfaits que dans nous, il s'ensuit que la connoissance, les pensées, & toutes les opérations spirituelles des bêtes, doivent être aussi moins parfaites que les nôtres. Une dégradation si honteuse pour ces esprits superbes, puisqu'elle les réduit à n'être que des bêtes, est pour eux un premier effet de la vengeance divine, qui n'attend que le dernier jour pour se déployer sur eux d'une manière bien plus terrible.

Une autre raison qui prouve que les bêtes ne sont que des démons métamorphosés en elles, ce sont les maux excessifs auxquels la plupart d'entr'elles sont exposées, & qu'elles souffrent réellement. Que les chevaux sont à plaindre, disons-nous, à la vue d'un cheval qu'un impitoyable charretier accable de coups ! qu'un chien qu'on dresse à la chasse est misérable ! que le sort des bêtes qui vivent dans les bois est triste ! Or si les bêtes ne sont pas des démons, qu'on m'explique quel crime elles ont commis pour naître sujettes à des maux si cruels ? Cet excès de maux est dans tout autre système un mystère incompréhensible ; au lieu que dans le sentiment du pere Bougeant, rien de plus aisé à comprendre. Les esprits rebelles méritent un châtiment encore plus rigoureux : trop heureux que leur supplice soit différé ; en un mot, la bonté de Dieu est justifiée ; l'homme lui-même est justifié. Car quel droit auroit-il de donner la mort sans nécessité, & souvent par pur divertissement, à des millions de bêtes, si Dieu ne l'auroit autorisé ? & un Dieu bon & juste auroit-il pu donner ce droit à l'homme, puisqu'après tout, les bêtes sont aussi sensibles que nous-mêmes, à la douleur & à la mort, si ce n'étoient autant de coupables victimes de la vengeance divine ?

Mais écoutez, continue notre philosophe, quelque chose de plus fort & de plus inté-

ressant. Les bêtes sont naturellement vicieuses : les bêtes carnassières & les oiseaux de proie sont cruels ; beaucoup d'insectes de la même espèce se dévorent les uns les autres ; les chats sont perfides & ingrats ; les singes sont malfaisans ; les chiens sont envieux ; toutes sont jalouses & vindicatives à l'excès, sans parler de beaucoup d'autres vices que nous leur connoissons. Il faut dire de deux choses l'une : ou que Dieu a pris plaisir à former les bêtes aussi vicieuses qu'elles sont, & à nous donner dans elles des modèles de tout ce qu'il y a de plus honteux ; ou qu'elles ont comme l'homme un péché d'origine, qui a perverti leur première nature. La première de ces propositions fait une extrême peine à penser, & est formellement contraire à l'écriture-sainte, qui dit que tout ce qui sortit des mains de Dieu à la création du monde, étoit bon & même fort bon. Or si les bêtes étoient telles alors qu'elles sont aujourd'hui, comment pourroit-on dire qu'elles fussent bonnes & fort bonnes ? Où est le bien qu'un singe soit si malfaisant, qu'un chien soit si envieux, qu'un chat soit si perfide ? Il faut donc recourir à la seconde proposition, & dire que la nature des bêtes a été comme celle de l'homme, corrompue par quelque péché d'origine ; autre supposition qui n'a aucun fondement & qui choque également la raison & la religion. Quel parti prendre ? Admettez le système des démons changés en bêtes, tout est expliqué. Les ames des bêtes sont des esprits rebelles qui se sont rendus coupables envers Dieu. Ce péché dans les bêtes n'est point un péché d'origine ; c'est un péché personnel qui a corrompu & perverti leur nature dans toute sa substance : de-là tous les vices que nous leur connoissons.

Vous êtes peut-être inquiet de savoir quelle est la destinée des démons après la mort des bêtes. Rien de plus aisé que d'y satisfaire. Pythagore enseignoit autrefois qu'au moment de notre mort nos ames passent dans un corps, soit d'homme, soit de bête, pour recommencer une nouvelle vie, toujours ainsi successivement jusqu'à la fin des siècles. Ce système qui est insoutenable par rapport aux hommes, & qui est d'ailleurs pros crit par la religion, convient admirablement bien aux bêtes, selon le P. Bougeant, & ne choque

ni la religion, ni la raison. Les démons destinés de Dieu à être des bêtes, survivent nécessairement à leur corps, & cesseroient de remplir leur destination, si lorsque leur premier corps est détruit, ils ne passaient aussitôt dans un autre pour recommencer à vivre sous une autre forme.

Si les bêtes ont de la connoissance & du sentiment, elles doivent conséquemment avoir entr'elles pour leurs besoins mutuels, un langage intelligible. La chose est possible; il ne faut qu'examiner si elle est nécessaire. Toutes les bêtes ont de la connoissance: c'est un principe avoué; & nous ne voyons pas que l'auteur de la nature ait pu leur donner cette connoissance pour d'autres fins que de les rendre capables de pourvoir à leurs besoins, à leur conservation, à tout ce qui leur est propre & convenable dans leur condition, & la forme de vie qu'il leur a prescrite. Ajoutons à ce principe, que beaucoup d'especes de bêtes sont faites pour vivre en société, & les autres pour vivre du moins en ménage, pour ainsi dire, d'un mâle avec une femelle, & en famille avec leurs petits jusqu'à ce qu'ils soient élevés. Or, si l'on suppose qu'elles n'ont point entr'elles un langage, quel qu'il soit, pour s'entendre les unes les autres, on ne conçoit plus comment leur société pourroit subsister: comment les castors, par exemple, s'aideroient-ils les uns les autres pour se bâtir un domicile, s'ils n'avoient un langage très-net & aussi intelligible pour eux que nos langues le sont pour nous? La connoissance sans une communication réciproque par un langage sensible & connu, ne suffit pas pour entretenir la société, ni pour exécuter une entreprise qui demande de l'union & de l'intelligence. Comment les loups concerteroient-ils ensemble des ruses de guerre dans la chasse qu'ils font aux troupeaux de moutons, s'ils ne s'entendoient pas? Comment enfin des hirondelles ont-elles pu sans se parler, former toutes ensemble le dessein de claquemurer un moineau qu'elles trouverent dans le nid d'une de leurs camarades, voyant qu'elles ne pouvoient l'en chasser? On pourroit apporter mille autres traits semblables pour appuyer ce raisonnement. Mais ce qui ne souffre point ici de difficulté, c'est que si la nature les a faites capables d'entendre une

langue étrangère, comment leur auroit-elle refusé la faculté d'entendre & de parler une langue naturelle? car les bêtes nous parlent & nous entendent fort bien.

Quand on fait une fois que les bêtes parlent & s'entendent, la curiosité n'en est que plus avide de connoître quels sont les entretiens qu'elles peuvent avoir entr'elles. Quelque difficile qu'il soit d'expliquer leur langage & d'en donner le dictionnaire, le pere Bougeant a osé le tenter. Ce qu'on peut affurer, c'est que leur langage doit être fort borné, puisqu'il ne s'étend pas au-delà des besoins de la vie; car la nature n'a donné aux bêtes la faculté de parler, que pour exprimer entr'elles leurs desirs & leurs sentimens, afin de pouvoir satisfaire par ce moyen à leurs besoins & à tout ce qui est nécessaire pour leur conservation: or tout ce qu'elles pensent, tout ce qu'elles sentent, se réduit à la vie animale. Point d'idées abstraites, par conséquent, point de raisonnemens métaphysiques, point de recherches curieuses sur tous les objets qui les environnent, point d'autre science que celle de se bien porter, de se bien conserver, d'éviter tout ce qui leur nuit, & de se procurer du bien. Ce principe une fois établi, que les connoissances, les desirs, les besoins des bêtes, & par conséquent leurs expressions, sont bornées à ce qui est utile ou nécessaire pour leur conservation ou la multiplication de leur espece, il n'y a rien de plus aisé que d'entendre ce qu'elles veulent se dire. Placez-vous dans les diverses circonstances où peut être quelqu'un qui ne connoît & qui ne fait exprimer que ses besoins: & vous trouverez dans vos propres discours l'interprétation de ce qu'elles se disent. Comme la chose qui les touche le plus, est le desir de multiplier leur espece, ou du moins d'en prendre les moyens, toute leur conversation roule ordinairement sur ce point. On peut dire que le P. Bougeant a décrit avec beaucoup de vivacité leurs amours, & que le dictionnaire qu'il donne de leurs phrases tendres & voluptueuses, vaut bien celui de l'opéra. Voilà ce qui a révolté dans un jésuite, condamné par état à ne jamais abandonner son pinceau aux mains de l'amour. La galanterie n'est pardonnable dans un ouvrage philosophique, que lorsque l'auteur de l'ouvrage est homme du monde; encore bien des

personnes l'y trouvent-elles déplacée. En prétendant ne donner aux raisonnemens qu'un tour léger & propre à intéresser par une sorte de badinage, souvent on tombe dans le ridicule, & toujours on cause un scandale, si l'on est d'un état qui ne permet pas à l'imagination de se livrer à ses faillies. Il paroît qu'on a censuré trop durement notre jésuite, sur ce qu'il a dit que les bêtes sont animées par des diables. Il est aisé de voir qu'il n'a jamais regardé ce système que comme une imagination bisarre & presque folle. Le titre d'*amusemens* qu'il donne à son livre, & les plaisanteries dont il l'égaie, font assez voir qu'il ne le croyoit pas appuyé sur des fondemens assez solides pour opérer une vraie persuasion. Ce n'est pas que ce système ne réponde à bien des difficultés, & qu'il ne fût assez difficile de le convaincre de faux: mais cela prouve seulement qu'on peut assez bien soutenir une opinion chimérique, pour embarrasser des personnes d'esprit, mais non pas assez bien pour les persuader. Il n'y a, dit M. de Fontenelle, dans une occasion à peu près semblable, que la vérité qui persuade, même sans avoir besoin de paroître avec toutes ses preuves; elle entre si naturellement dans l'esprit, que quand on l'apprend pour la première fois, il semble qu'on ne fasse que s'en souvenir. Pour moi, s'il m'est permis de dire mon sentiment, je trouve ce petit ouvrage charmant & très-agréablement tourné. Je n'y vois que deux défauts, celui d'être l'ouvrage d'un religieux; & l'autre, le bisarre assortiment des plaisanteries qui y sont semées, avec des objets qui touchent à la religion, & qu'on ne peut jamais trop respecter. (X)

« Le traité sur l'*ame* que l'on vient de lire » a éprouvé de grandes contradictions. » Dans l'article suivant nous tâcherons de » concilier notre respect pour les vrais principes, avec les égards que les nouveaux » éditeurs de l'Encyclopédie doivent aux » anciens. »

Le mécanisme des bêtes est un système ingénieux sans doute; mais il contrarie trop les idées les plus naturelles pour pouvoir être adopté sans une espèce de répugnance. Le système de ceux qui donnent aux bêtes des ames spirituelles & intelligentes, a paru pouvoir conduire à des conséquences dangéreu-

ses, puisqu'on ne peut supposer dans les animaux l'intelligence & la liberté, sans les croire capables du bien & du mal moral; puisqu'il est absurde de dire que des ames spirituelles meurent avec le corps.

Il faut cependant avouer qu'indépendamment du ressort mécanique des organes, ils ont un principe intérieur de leurs opérations. Quel est ce principe? nous pouvons bien dire ce qu'il n'est pas: mais ne mesurons point la toute-puissance de Dieu sur nos lumières; il a pu créer des substances dont nous ne connoissons pas la nature. Les anges ont l'intelligence & n'ont point le sentiment; la matière n'a ni sentiment ni intelligence, l'homme jouit de l'un & de l'autre; l'Être suprême, qui a modifié si diversément les ouvrages de ses mains, n'auroit-il point eu le pouvoir de créer des êtres qui eussent quelques portions de sentiment sans intelligence? Pourquoi n'auroit-il pas donné pour ame aux bêtes une substance de cette espèce? Cette ame n'est point composée de parties, donc elle n'est pas un corps. Elle ne pense point, elle n'est donc pas un esprit. Ces assertions ne peuvent paroître absurdes qu'à celui qui donne des bornes au pouvoir de Dieu. Mais des assertions absurdes sont celles qui peuvent favoriser le système avilissant du matérialisme, ou contredire les principes augustes de la religion.

AME DES PLANTES, (*Jardinage.*) Les physiciens ont toujours été peu d'accord sur le lieu où réside l'*ame des plantes*; les uns la placent dans la plante, ou dans la graine avant d'être semée; les autres dans les pepins ou dans le noyau des fruits.

La Quintynie veut qu'elle consiste dans le milieu des arbres, qui est le siège de la vie, & dans des racines saines qu'une chaleur convenable & l'humidité de la sève font agir. Malpighi veut que les principaux organes des plantes soient les fibres ligneuses, les trachées, les utricules placées dans la tige des arbres. D'autres disent que l'*ame des plantes* n'est autre chose que les parties subtiles de la terre, lesquelles poussées par la chaleur, passent à travers les pores des plantes, où étant ramassées, elles forment la substance qui les nourrit. Voyez TRACHÉE.

Aujourd'hui, en faisant revivre le sentiment de Théophraste, de Plin & de Columelle, on soutient que l'*ame* des végétaux

réside dans la moëlle qui s'étend dans toutes les branches & les bourgeons. Cette moëlle qui est une espece d'*ame*, & qui se trouve dans le centre du tronc & des branches d'un arbre, se remarque plus aisément dans les plantes ligneuses, tel que le sureau, le figuier, & la vigne, que dans les herbacées; cependant par analogie ces dernières n'en doivent pas être dépourvues. *V. LIGNEUX, HERBACÉE, &c.*

Cette *ame* n'est regardée dans les plantes que comme végétative; & quoique Redi la croie sensitive, on ne l'admet qu'à l'égard des animaux: on restreint à l'homme, comme à l'être le plus parfait, les trois qualités de l'*ame*, savoir: de végétative, de sensitive, & de raisonnable. (K)

AME DE SATURNE, *anima Saturni*, selon quelques *alchymistes*, est le partie du plomb la plus parfaite, qui tend à la perfection des métaux parfaits; laquelle partie est, selon quelques-uns, la partie régnante. (M)

AME, terme d'*architecture & de dessin*; c'est l'ébauche de quelques ornemens, qui se fait sur une armature de fer, avec mortier composé de chaux & de ciment, pour être couverte & terminée de stuc; on la nomme aussi *noyau*. *Ame* est aussi une armature de quelque figure que ce soit, recouverte de carton. On dit qu'un *dessin a de l'ame*, pour dire que son esquisse est touchée d'art avec feu & légèreté.

AME, (*Stuccateur.*) On appelle ainsi la première forme que l'on donne aux figures de stuc, lorsqu'on les ébauche grossièrement avec du plâtre, ou bien avec de la chaux & du sable, ou du tuileau cassé, avant que de les couvrir de stuc, pour les finir; c'est ce que Vitruve, *liv. VII, chap. j*, appelle *nucleus*, ou *noyau*. On nomme aussi *ame* ou *noyau*, les figures de terre ou de plâtre qui servent à former les figures qu'on jette en bronze, ou autre métal. *V. NOYAU.*

AME, en terme d'*Artillerie*, est le dedans du calibre, depuis l'embouchure jusqu'à la culasse. *Voyez CANON & NOYAU.* (Q)

AME d'un gros cordage, (*Marine.*) c'est un certain nombre de fils de carrets, qui se mettent au milieu de différens torons qui composent le cordage; cela s'appelle aussi *la mec e*. *Voyez CABLE & CORDAGE. Voyez FILS DE CARRETS, TORON.* (Z)

AME: les *artificiers* appellent ainsi le trou conique pratiqué dans le corps d'une fusée volante, le long de son axe, pour que la flamme s'y introduise d'abord assez avant pour la soutenir. *V. FUSÉE VOLANTE.*

AME, en terme de *boisselier*; c'est un morceau de cuir qui forme dans le soufflet une espece de soupape, qui y laisse entrer l'air lorsqu'on écarte les deux palettes du soufflet, & l'y retient lorsqu'on les comprime l'une contre l'autre; ce qui oblige l'air contenu dans la capacité de cette machine, de passer par le tuyau de fer ou de cuivre appelé *porte-vent*, qui le porte au lieu où on le destine. *Voyez SOUFFLET DES ORGUES.*

* AME ou *essieu d'un rôle de tabac*; c'est le bâton autour duquel le tabac cordé est monté. Il se dit aussi des feuilles de tabac dont on remplit aux isles ce que l'on appelle *andouilles de tabac*. *Voyez l'art. TABAC.*

AMED, AMID, AMIDA, (*Géog.*) anciens noms de la forteresse de Diarbekir dans la Turquie Asiatique sur le Tigre. C'est un reste de l'ancienne ville de Tigranocerte, appelée ensuite *Constantine*, aujourd'hui *Diarbekir* ou *Karamit*. (C. A)

AMELANCHIER, f. m. arbrisseau qui doit être rapporté au genre appelé *néflier*. *Voyez NÉFLIER.* (I)

AMELAND, (*Géog.*) petite isle des Provinces-Unies, sur la côte de Frise, qu'elle protège en quelque sorte contre la violence des vagues, lorsque la mer est en tourmente. Cette isle, dont les habitans s'adonnent uniquement à la pêche & à la marine, & se partagent en trois villages, forme une seigneurie libre & indépendante, possédée assez long-temps par la famille de Kannega, de qui la maison d'Orange en fit l'acquisition au siècle dernier. Le prince Stadhouder en jouit aujourd'hui en toute souveraineté. *Long. 25, 20; lat. 53, 40.* (D. G.)

AMELI, f. m. (*Hist. nat. bot.*) plante du Malabar, ainsi appelée par les Brames; les Portugais l'appellent *raça de cobra*, c'est-à-dire, racine de serpent; & les Hollandois *slange-wortel* ou *swart slange wortel*, à cause de son usage: elle est figurée passablement, mais sans détails, dans l'*Hortus Malabaricus*, vol. V, pl. XXXLII, fig. 2, page 65, sous son nom malabare, *Kareta a nelpodi*.

C'est un arbrisseau de sept piés environ de

hauteur, à tige menue, à bois blanc, couvert d'une écorce brune; sa racine est fibreuse & noirâtre; ses branches alternes, nombreuses, cylindriques, marquées de sillons transversaux, verd-brune, de deux à trois lignes de diamètre. Ses feuilles sont opposées deux à deux en croix, assez serrées par intervalle d'un pouce environ, de forme elliptique, pointue aux deux bouts, entières, longues de quatre pouces & plus, une fois moins larges, épaisses, molles, lisses, verd-noires dessus & luisantes, verd moins foncé dessous, relevées d'une seule côte longitudinale, accompagnée d'un petit nombre de nervures alternes de chaque côté, & portées sur un pédicule demi cylindrique très-court.

Les fleurs, au nombre de 60 environ, sont rassemblées au bout des branches, en un corymbe de deux à trois pouces de longueur, à branches alternes & opposées, assez courtes, & portées chacune sur un péduncule courbe turbiné, long de quatre à cinq lignes, & large de près de deux lignes. Elles consistent en un calice à cinq feuilles courtes, arrondies, caduques; en une corolle à cinq pétales, une fois plus longs, ouverts en une étoile de six lignes de diamètre: elliptiques, pointues, une fois plus longs que larges, épais, blancs en dessus, striés de lignes rouges en dessous; & en cinq étamines un peu plus longues, blanches, à antheres rouges, rangées autour d'un ovaire qui en occupe le centre, & qui est terminé par un style purpurin fourchu en deux stigmates. Après la chute de la fleur, l'ovaire grossi paroît sous la forme d'une capsule sphéroïde, du diamètre de trois lignes, verd-brune, luisante, marquée de trois sillons qui indiquent trois coques ou trois loges, contenant chacune un nombre de graines dont Van-Rheede ne fait pas mention.

L'*ameli* est toujours verd; il croît sur la côte du Malabar, dans les terrains sablonneux & pierreux, voisins de Betsjour & de Calicut; il fleurit une fois l'an, & porte ses fruits à maturité vers le mois d'août.

Qualités. On ne découvre ni saveur ni odeur dans aucune de ses parties; sa racine seule est amère.

Usages. Cette racine passe pour l'antidote de la morsure des serpens, pourvu qu'on la porte sur soi dans une poche ou autrement. La décoction de ses feuilles dans l'eau, se

boit comme un remède souverain dans les coliques. Ses feuilles & ses racines, cuites dans l'huile, fournissent un topique très-puissant pour résoudre & dissiper les tumeurs les plus considérables.

Deuxième espèce. GORALLO.

Les Brames appellent du nom de *gorallo* une seconde espèce d'*ameli* dont Van-Rheede a donné pareillement une figure sous son nom Malabare, *katou belutta amelipodi*, dans son *Hortus Malabaricus*, vol. V, p. 66, pl. XXXIII, fig. 1. Les Portugais la distinguent comme une espèce sauvage, sous le nom de *raiz de cobra branca do mato*; & les Hollandois, sous celui de *wilde witte slange-wortel*.

Le *gorallo* croît dans les lieux montueux & incultes de Perate, & dans d'autres lieux du Malabar. C'est un arbrisseau toujours verd comme l'*ameli*, & qui porte fleurs & fruits comme lui, une fois l'an, en juillet & août. Mais il en diffère principalement en ce qu'il est plus petit; que ses feuilles sont plus étroites, plus longues de six pouces environ, sur une largeur deux fois moindre; que ses fleurs sont blanches entièrement, moins nombreuses, 40 au plus, sur un corymbe moins large & plus allongé; sa racine est blanche & inférieure en vertus.

Remarques. En comparant ces deux plantes à toutes celles qui portent un nom à peu près pareil, comme racine de serpent, bois de serpent, &c. on seroit tenté de soupçonner un peu de négligence dans les figures de Van-Rheede, & de croire que ce qu'il a représenté comme le péduncule des fleurs de l'*ameli*, n'est autre chose qu'un tube courbe & irrégulier, divisé à son sommet en cinq parties à peu près égales, & que cette plante pourroit bien être la même chose que le *mungos* des Persans, qui a la fleur monopétale posée sur le fruit, lequel devient une baie à deux loges & deux graines, & qui est par conséquent de la famille des chevre-feuilles, ou des *apakines*; mais on sera bientôt détrompé en suivant pas à pas sa description & ses figures, & l'on conviendra que l'*ameli* doit former un genre particulier, assez voisin de l'*alcana* dans la famille des Cistes. (M. ADANSON.)

§ AMELIA, (Géogr.) ville de l'Italie, dans

le duché de Spolète: on l'appelloit anciennement *Ameria*. Festus donne le nom d'*Amirus* à son fondateur; il paroît, par des inscriptions, qu'elle devint une de ces villes que les Romains appelloient *municipium*; elle acquit le droit de colonie romaine sous Auguste. C'est la patrie de Sextus Roscius, en faveur de qui Cicéron fit un beau plaidoyer. Il y a aujourd'hui un évêché qui ne relève que du saint Siège. Elle est située sur une montagne, entre le Tibre & la Néra, dans un terrain agréable & fertile, & environnée de beaux vignobles, à dix-huit lieues nord de Rome: *L. 30, 4; lat. 42, 33. (C. A.)*

AMELIORATION, f. f. *en droit*, signifie l'accroissement ou progrès de la valeur & du prix d'une chose. Voyez VALEUR. Ainsi *améliorer*, c'est augmenter le revenu d'une chose.

On en distingue de plusieurs sortes, d'*indispensables*, d'*utiles*, & de *voluptueuses*. Les *améliorations indispensables* sont celles qui étoient absolument nécessaires pour la conservation de la chose. Les *utiles* sont celles qui n'ont fait qu'augmenter sa valeur ou son produit. On tient compte à celui qui a fait les unes ou les autres, quoiqu'il n'eût pas commission de les faire. Les *améliorations voluptueuses* sont celles qui n'ajoutent que des agrémens extérieurs à la chose, sans en augmenter le prix. On n'est pas obligé de tenir compte de celles-là à celui qui les a faites sans pouvoir. (H)

AMELIORER, verbe actif, s'entend, *en jardinage*, de la réparation qu'on fait à un terrain épuisé des sels nécessaires à la végétation, en le labourant bien, & l'échauffant par d'excellent fumier, pour l'engraisser & le rendre meilleur. Si c'est une terre usée ou très-mauvaise, on fera fouiller à trois piés de profondeur dans toute l'étendue du terrain: on enlèvera la mauvaise terre, & on y en fera apporter de meilleure. On peut faire encore retourner les terres à trois piés de bas, en commençant par un bout à faire une rigole de six piés de large, & de toute l'étendue du jardin: on répandra dans le fond un lit de demi-pié de fumier convenable à la nature de la terre: on fera ensuite couvrir de terre le fumier en observant de jeter dans le fond la terre de dessus, qui est toujours la meilleure, & que l'on aura eu soin de

mettre à part. Par de semblables rigoles faites dans tout le terrain, on rejoindra la première rigole par où on avoit commencé, & on rendra cette terre plus vigoureuse, & même cela coûte moins que d'en rapporter de nouvelle, comme il a été dit ci-dessus. Il se trouveroit un vuide à la dernière tranchée, si le fumier qu'on a répandu par-tout, & qui ne laisse pas de hausser les terres, ne suppléoit à ce défaut.

Si on trouvoit une terre très-pierreuse, on la passeroit à la grosse claie; mais si c'étoient de grosses pierres ou roches qui se rencontrassent par espace, on les pourroit laisser, elles ne nuiroient point, elles serviroient même à la filtration des parties les plus grossières de la terre, & à en détacher plus facilement les sels. (K)

AMELIORISSEMENT, f. m. se dit dans l'ordre de Malthe, dans le même sens qu'on dit par-tout ailleurs *amélioration*. V. AMÉLIORATION. (H)

AMELPO, f. m. (*Hist. nat. bot.*) nom brame d'un arbre dessiné d'une manière fort incomplète par Van-Rheede, sous son nom malabare, *amerpodi*, dans son *Hortus Malabaricus*, vol. V, pag. 101, pl. LI. Les Portugais l'appellent *raiz de cobra*, & les Hollandois *flange-wortel*, aussi-bien que l'*ameli*; parce que ses racines passent de même pour le contre-poison de la morsure des serpens.

Cet arbre s'éleve à la hauteur de vingt-cinq à trente piés dans les lieux montueux & pierreux du Malabar, autour de Kandenate. Sa racine est fibreuse & jaune. Il est toujours verd & fleurit pendant les mois de juin, juillet & août; on ne lui voit jamais de fruits, au rapport des naturels du pays. Sa tête approche de la forme d'une sphere. Son tronc haut de six à huit piés, sur un à deux piés de diamètre, a le bois blanc, couvert d'une écorce cendrée. Ses branches sont opposées en croix, cylindriques, fort serrées, ouvertes sous un angle de quarante-cinq degrés au plus, vertes dans leur jeunesse, assez longues, minces & roides, de deux lignes au plus de diamètre. Les feuilles sont opposées deux à deux en croix, comme les branches, sur lesquelles elles sont placées par intervalles de deux à trois pouces, elliptiques, pointues aux deux bouts, longues de six pouces, une fois

moins larges, épaissés; molles, à bords entiers, luisantes dessus, ternes en dessous, où elles sont relevées d'une côte longitudinale, ramifiée de chaque côté en dix à douze nervures alternes, dont chacune porte à son aisselle un petit tubercule verdâtre, & soutenues sur un pédicule cylindrique, médiocrement long, mais assez fort pour les soutenir sous un angle de cinquante à soixante degrés d'ouverture.

Les fleurs sont fort petites, disposées au nombre de deux cens, en un corymbe terminant les branches, une fois plus court que les feuilles, partagé en trois ou quatre paires de branches opposées en croix, qui se subdivisent pareillement en trois ou quatre paires aussi opposées en croix, à l'extrémité de chacune desquelles les fleurs sont portées sur un pédicule d'une ligne & demie de longueur. Chaque fleur forme une petite étoile de même largeur, à peu près d'une ligne & demie d'ouverture, blanche, composée d'un calice de quatre feuilles & d'une corolle à quatre pétales elliptiques, pointus, une fois plus longs que larges. Van-Rheede nous laisse ignorer si cette fleur a des étamines, & par conséquent si elle est mâle ou si elle est hermaphrodite stérile; il nous apprend seulement que jamais on ne lui voit de fruits. Peut-être les étamines & le pistil sont-ils trop peu sensibles dans une fleur aussi petite: peut-être aussi le fruit seroit-il une capsule qui, avant de s'ouvrir, aura été prise pour un bouton de la fleur, & qui s'ouvrant à quatre battans dans sa maturité, aura été confondu avec des fleurs passées ou flétries, qui auront persuadé les Indiens, & Van-Rheede, sur leur rapport, que l'*amelpo* ne portoit point de fruits.

Qualités. Au reste cet arbre n'a aucune odeur. Ses feuilles ont une saveur acide, & ses fleurs, ainsi que sa racine, sont très-amères.

Usages. Sa racine est très-estimée, parce qu'il suffit, selon les Malabares, de la porter sur soi pour être préservé des accidens fâcheux qui résultent de la morsure des serpents venimeux.

Remarques. Quoique Van-Rheede n'ait rien pu nous apprendre des fruits de l'*amelpo*, cela ne doit pas nous empêcher de classer cet arbre d'après les caractères que fournis-

sent les autres parties qui en sont connues. Ainsi en examinant ses feuilles, on voit que les tubercules qu'elles portent à l'aisselle de chacune de leurs nervures, peuvent être comparées aux fossettes que portent aux mêmes endroits les feuilles du bois de guitare, *citharaxylon*, d'autant plus qu'elles sont opposées en croix comme elles; mais ses fleurs polypétales régulières, nous font voir une ressemblance plus prochaine entre les plantes de la famille des cistes, où ce genre doit être placé assez près de l'*ameli*; de sorte que les Malabares, qui ont coutume de regarder ces deux plantes comme deux espèces d'un même genre, sont bien plus proches de la vérité que Jean Commelin, qui, dans ses notes, prétend qu'elles n'ont aucune affinité; d'ailleurs l'*amelpo* diffère autant que l'*ameli* de toutes les autres plantes qui portent le nom de *racine de serpens*. (M. ADANSON.)

* AMELPODI, nom de quatre arbres qui croissent aux Indes. Ray qui en parle, rapporte quelques-unes de leurs propriétés; mais il n'en donne d'autres descriptions que celles qui peuvent entrer dans des phrases de botanique fort courtes. Il appelle, par exemple, le premier, *arbor Indica acarpos, floribus umbellatis tetrapetalis*, & ainsi des autres.

* AMELSFELD, contrée de la Turquie en Europe, dans la partie orientale de la Bosnie, aux confins de la Serbie, vers la rivière de Setniza.

AMEN, mot hébreu usité dans l'église à la fin de toutes les prières solennelles, dont il est la conclusion; il signifie *fiat*, c'est-à-dire, *ainsi soit, ainsi soit-il*. Les Hébreux avoient quatre sortes d'*amen*; l'un entr'autres qu'ils appelloient l'*amen juste*, devoit être accompagné de beaucoup d'attention & de dévotion: c'est l'*amen* entendu dans le sens que nous venons de l'interpréter, lequel a passé dans toutes les langues sans aucune altération.

Quelques auteurs prétendent que le mot *amen* n'est qu'un composé de lettres initiales de ces mots, *adonai melech neeman, Dominus rex fidelis*, expression usitée parmi les juifs, quand ils vouloient donner du poids & de l'autorité à ce qu'ils disoient. En effet, pour exprimer en abrégé les mots אֲדֹנָי מֶלֶךְ נֶעְמָן *adonai, melech, neeman*, les Rabins ne se

servent que des lettres initiales, qui jointes ensemble forment réellement le mot *amen*.

Les cabalistes juifs, en suivant leur méthode de chercher des sens cachés dans les mots, méthode qu'ils appellent *notaricon*, forment avec le mot *amen* la phrase entière *adonai melech neeman*. Voy. NOTARICON.

D'un autre côté, il est certain que le mot *amen* se trouvoit dans la langue hébraïque, avant qu'il y eût au monde ni cabale ni cabalistes, comme on le voit au Deutéronome, chap. xxvij, v. 15. Voy. CABALE, &c.

La racine du mot *amen* est le verbe *aman*, lequel au passif signifie être vrai, fidele, constant, &c. d'où a été fait le nom *amen* qui signifie vrai; puis du nom *amen* on a fait une espèce d'adverbe affirmatif, qui placé à la fin d'une phrase ou d'une proposition, signifie qu'on y acquiesce, qu'elle est vraie, qu'on en souhaite l'accomplissement, &c. Ainsi, dans le passage que nous venons de citer du Deutéronome, Moïse ordonnoit aux Lévités de crier à haute voix au peuple: *maudit celui qui taille ou jette en fonte aucune image*, &c. & le peuple devoit répondre *amen*; c'est-à-dire, *oui, qu'il le soit, je le souhaite, j'y consens*. Mais au commencement d'une phrase, comme il se trouve dans plusieurs passages du nouveau testament, il signifie *vraiment, véritablement*. Quand il est répété deux fois, comme il l'est toujours dans saint Jean, il a l'effet d'un superlatif, conformément au génie de la langue hébraïque, & des deux langues dont elle est la mère, la chaldaïque & la syriaque. C'est en ce sens qu'on doit entendre ces paroles, *amen, amen, dico vobis*. Les évangélistes ont conservé le mot hébreu *amen* dans leur grec, excepté S. Luc qui l'exprime quelquefois par *ἀληθῶς*, véritablement, ou *ταὶ*, certainement. (G)

* AMENAGE, s. m. *terme de voiturier*; c'est tantôt l'action de transporter les marchandises d'un lieu dans un autre; tantôt la quantité de marchandises amenées. On dit: *je ferai l'amenage de mes huiles; il a fait un fort amenage*.

* AMENAGER, v. act. *terme de commerce de bois*; c'est le débiter, soit en bois de charpente, soit en bois destinés à d'autres usages.

AMENDABLE, adj. *terme de droit*, qui a deux significations différentes: quand on

l'applique à une personne, il signifie *qui mérite d'être imposé à une amende*; quand on l'applique à une chose, il signifie *qui mérite d'être amendée*, c'est-à-dire d'être réformée ou perfectionnée. (H)

AMENDABLE, (*Commerce*.) dans ce dernier sens est très-commun dans les statuts des corps & des communautés des arts & métiers, & se dit des ouvrages saisis par les jurés, qui sont en état d'être rendus meilleurs, & qui pour cela ne sont pas sujets à confiscation. A Paris, c'est la chambre de police qui juge si une besogne est *amendable* ou non: & dans le premier sens il s'entend aussi des artisans qui méritent d'être mis à l'amende pour avoir contrevenu à leurs statuts & réglemens. Voyez AMENDE. (G)

AMENDE, sub. f. (*Jurisprud.*) imposition d'une peine pécuniaire pour un crime ou un délit, ou pour avoir intenté mal-à-propos un procès, ou interjeté un appel téméraire d'un jugement sans grief.

Il y en a que les loix n'ont pas déterminées, & qui s'imposent suivant les circonstances & la prudence du juge; d'autres qui sont fixées par les ordonnances; telles sont entr'autres celles qui sont dues en matières civiles, en cas d'appel, de récusation de juges, de demande en requête civile; lesquelles dans tous ces cas doivent être consignées d'avance par l'appellant, le récusant, ou demandeur en requête civile; toute audience lui devant être déniée jusqu'à ce; sauf à lui restituer, si par l'événement du procès, ses moyens d'appel, de récusation, ou de requête civile sont jugés admissibles & pertinens.

AMENDE honorable, est une sorte de punition infamante, usitée particulièrement en France contre les criminels de lèse-majesté divine ou humaine, ou autres coupables de crimes scandaleux.

On remet le coupable entre les mains du bourreau, qui le dépouille de ses habits, & ne lui laisse que la chemise; après quoi il lui passe une corde au cou, lui met une torche de cire dans la main, & le conduit dans un auditoire ou devant une église, où il lui fait demander pardon à Dieu, au roi, & à la justice. Quelquefois la punition se termine là: mais le plus souvent ce n'est que le prélude du supplice capital ou des galères.

On appelle aussi *faire amende honorable* à quelqu'un, lui faire une réparation publique en justice, ou en présence de personnes choisies à cet effet, des injures qu'on lui a dites, & des mauvais traitemens qu'on lui a faits. (H)

AMENDES, relatives aux chasses. Il en est dit, article 40, de l'ordonnance de Louis XIV du mois d'août 1669. « La collecte des amendes des adjudgées ès capitaineries des chasses de nos maisons royales ci-dessus dénommées sera faite par les sergens, collecteurs des amendes des lieux, lesquels fourniront chaque année un état de leur recette & dépense au grand-maître, dans lequel pourra être employé jusqu'à la somme de 300 livres par nos capitaines ou leurs lieutenans, pour les frais extraordinaires de procès & de justice de leurs capitaineries; & pourront taxer aux gardes-chasses leurs salaires pour leurs rapports sur les deniers des amendes, dont le revenant-bon sera mis entre les mains du receveur de nos bois, ou de notre domaine, pour les payer, & en compter comme des autres deniers de son maniement. Défendons à tous greffiers, sergens, gardes-chasses, & autres officiers, de s'immiscer en la collecte des amendes des chasses; pourquoi à cet effet, sera observé ce qui est ordonné pour les amendes de nos forêts. »

Article 14, titre des peines, amendes, restitutions, du mois d'août 1669. « Défendons aux officiers d'arbitrer les amendes & peines, ni les proposer moindres que ce qu'elles sont réglées par la présente ordonnance, ou les modérer ou changer après le jugement, à peine de répétition contr'eux, de suspension de leurs charges pour la première fois, & de privation en récidive. »

Article 15, idem. « Ne sera fait donc remise ou modération, pour telle cause que ce soit, des amendes, restitutions, intérêts, confiscations, avant qu'elles soient jugées, ni après, pour quelque personne que ce puisse être. »

AMENDÉ, adj. *cheval amendé*, en terme de manège, celui qui a pris un bon corps, qui s'est engraisé. (V)

AMENDER un ouvrage, c'est en corriger les défauts. Les réglemens pour les ma-

Tome II.

nufactures de laineries, portent que les draps & étoffes de laine qui ne pourront être amendés, seront coupés par morceaux de deux aunes de long, quelquefois sans amende, & quelquefois sans préjudice de l'amende.

Parmi les artisans, les besognes faïties par les jurés, qui ne peuvent être amendées, sont sujettes à confiscation.

AMENDER, signifie aussi *diminuer le prix*. Les pluies ont fait amender les avoines & les foins. Quelques-uns disent *ramender*. Voyez RAMENER. (G)

AMENER, v. act. & quelquefois neutre, terme de marine, signifie *abaisser* ou *mettre bas*. Par exemple, on dit: le vent renforçant beaucoup, nous fûmes obligés d'amener nos vergues sur le plat-bord. Nous trouvâmes dans cette rade un vaisseau du roi, qui nous contraignit d'amener le pavillon par respect. Après deux heures de combat, le galion Espagnol amena & se rendit. *Ce vaisseau a amené*, c'est-à-dire, qu'il a abaissé les voiles ou son pavillon pour se rendre.

AMENE, terme de marine, c'est ainsi qu'on commande d'amener ou de baisser quelque chose; amene le grand hunier; amene la misene; amene le pavillon; amene les huniers sur le ton; amene tout, toute la voile; n'amene pas. Voyez HUNIER, MISENE, PAVILLON, &c.

AMENER les mâts de hune, c'est les mettre à bas. Amener un vaisseau, amener une terre, c'est pour dire s'en approcher, ou se mettre vis-à-vis. On dit: nous amenâmes cette pointe au sud. V. HUNE, PLAT-BORD, &c. (Z)

AMÉNITÉ, f. f. (*Philosophie morale, belles-lettres.*) C'est dans le caractère, dans les mœurs ou dans le langage, une douceur accompagnée de politesse & de grace. L'aménité prévient, elle attire, elle engage, elle fait souhaiter de vivre avec celui qui en est doué.

Un peuple sauvage peut avoir de la douceur, mais l'aménité n'appartient qu'à un peuple civilisé.

La société des hommes entr'eux, & sans les femmes, auroit trop de rudesse; ce sont elles, qui, par l'émulation d'agrémens qu'elles leur inspirent, leur donnent de l'aménité.

Aménité se dit aussi, & dans le même sens, du style d'un écrivain; & cette qualité convient particulièrement au familier

noble & aux ouvrages de sentiment. Le style d'Ovide, celui d'Anacréon, celui de Fontenelle est plein d'aménité. On peut aussi le dire du style héroïque ; & c'est une des qualités de la prose de Télémaque.

L'aménité, la délicatesse, la mollesse du style, la faiblesse même sympathisent ensemble. On ne dit point d'un style vigoureux, énergique & fort, qu'il a de l'aménité. (M. MARMONTEL.)

AMENOPHIS, (*Hist. d'Egypte.*) fils de Rampsès, roi d'Egypte, fut élevé sur son trône qu'il fouilla par ses cruautés. L'histoire nous le représente comme un tyran féroce, qui ne marche qu'entouré de bourreaux & de victimes qu'il immole à ses caprices & à ses soupçons. Les égyptiens, accablés par un maître impitoyable, qui les dépouillait à son gré de leurs possessions pour prononcer l'arrêt de leur mort ou de leur esclavage, sortirent de leur abattement, & tout-à-coup devenus rebelles, ils appelèrent à leur secours le roi d'Ethiopie, qui les délivra du monstre qui n'usait de son pouvoir que pour tout ôser & tout enfreindre. Quelques-uns reconnoissent en lui le Pharaon dont le cœur endurci fut insensible aux merveilles opérées par le conducteur des Israélites. (T-N.)

AMENRIR, v. act. (*Jurispr.*) terme ancien employé dans quelques vieilles coutumes, où il signifie diminuer, estropier, détériorer, &c. (H)

* AMENTHES, ce terme signifioit chez les Egyptiens la même chose qu'*adans* chez les Grecs ; un lieu souterrain où toutes les âmes vont au sortir des corps ; un lieu qui reçoit & qui rend : on supposoit qu'à la mort d'un animal, l'âme descendoit dans ce lieu souterrain, & qu'elle en remontoit ensuite pour habiter un nouveau corps. Presque tous les législateurs ont préparé aux méchants & aux bons, après cette vie, un séjour dans une autre, où les uns feront punis & les autres récompensés. Ils n'ont imaginé que ce moyen ou la métempsychose, pour accorder la providence avec la distribution inégale des biens & des maux dans ce monde. La philosophie les avoit suggérés l'un & l'autre aux sages, & la révélation nous a appris quel est celui des deux que nous devons regarder comme le vrai. Nous ne pouvons donc plus avoir d'incertitude sur notre exist-

tence future, ni sur la nature des biens ou des maux qui nous attendent après la mort. La parole de Dieu qui s'est expliqué positivement sur ces objets importans, ne nous laisse aucun lieu aux hypothèses. Mais je suis bien étonné que parmi les anciens philosophes que cette lumière n'éclaircit pas, il ne s'en soit trouvé aucun, du moins que je connoisse, qui ait songé à ajouter aux tourmens du Tartare, & aux plaisirs de l'Élysée, la seule broderie qui leur manquât ; c'est que les méchants entendoient dans le Tartare, & les bons dans l'Élysée ; ceux-ci tout le bien, & ceux-là tout le mal qu'on diroit ou qu'on penseroit d'eux, quand ils ne feroient plus. Cette idée m'est venue plusieurs fois à la vue de la statue équestre de Henri IV. J'étois fâché que ce grand monarque n'entendît pas où il étoit, l'éloge que je faisois de lui dans mon cœur. Cet éloge eût été si doux pour lui ! car je n'étois plus son sujet.

* AMENTUM, f. m. Pour bien entendre ce que c'est que l'*amentum*, il faut savoir que les Romains avoient deux sortes de lance ou pique, *hasta* : les unes pour les soldats armés à la légère, elles se lançoient comme le javelot ; les autres plus longues & plus pesantes ; dont on frappoit sans lâcher, celles-ci s'appelloient *hasta amentata* ; & l'*amentum* étoit un petit lien de cuir qui les traversoit à peu près dans le milieu. Le soldat passoit son doigt dans le lien, de peur qu'en lançant son coup, la pique ne lui échappât de la main. Il y avoit aussi des javelots à *amentum*. V l'Antiq. expliq. pag. 64.

* AMENUISER, *alléger, aiguïser*, termes communs à presque tous les arts mécaniques. *Amenuiser* se dit généralement de toutes les parties d'un corps qu'on diminue de volume. *Amenuiser une planche*, c'est lui ôter par-tout de son épaisseur ; il ne diffère d'*alléger* dans cette occasion qu'en ce qu'*alléger* se dit des grosses pièces comme des petites ; & qu'*amenuiser* ne se dit guère que de ces dernières ; on n'*amenuise* pas un arbre, mais on l'*allégit* ; on ne l'*aiguïse* pas non plus ; on n'*aiguïse* qu'une épingle ou un bâton. *Aiguïser* ne se dit que des bords ou du bout ; des bords, quand on les met à tranchant sur une meule ; du bout, quand on le rend aigu à la lime ou au marteau. *Aiguïser* ne se peut jamais prendre pour *alléger* ;

mais *amenuiser* & *alléger* s'emploient quelquefois l'un pour l'autre. On *allégit* une poutre ; on *amenuise* une voliche ; on *aiguise* un poinçon. On *allégit* en diminuant un corps considérable sur toutes les faces ; on en *amenuise* un petit en le diminuant davantage par une seule face ; on l'*aiguise* par les extrémités.

* AMER, adj. qui désigne cette qualité dans les substances végétales & autres que nous reconnoissons au goût, quand elles excitent en nous par le moyen de ce sens, l'impression que nous fait principalement éprouver ou l'absynthe, ou la coloquinte ; car il n'est pas possible de définir autrement les saveurs, qu'en les rapportant aux substances naturelles qui les excitent : d'où il s'ensuit que si les substances étoient dans un état de vicissitude perpétuelle, & que les choses ameres tendissent à cesser de l'être, & celles qui ne le sont pas à le devenir, les expressions dont nous nous servons ne transmettroient à ceux qui viendroient long-temps après nous, aucune notion distincte, & qu'il n'y auroit point de remède à cet inconvénient.

Quoi qu'il en soit de la saveur, passons à l'action *des amers*. En général ils paroissent agir premièrement en augmentant le ressort des fibres des organes de la digestion qui sont relâchées & affoiblies ; & secondement en succédant aux fonctions de la bile, quand elle est devenue trop languissante & peu propre aux services qu'elle doit rendre ; d'où il s'ensuit encore que les *amers* corrigent le sang & les humeurs ; qu'ils facilitent la digestion & l'assimilation des alimens ; qu'ils fortifient les solides, & qu'ils les disposent à l'exercice qui convient de leur part, pour la conservation de la santé. V. AMERTUME.

* AMER DE BŒUF, c'est le fiel de cet animal ; les teinturiers-dégraisseurs en font un grand usage pour enlever les taches des étoffes. Voy. DÉTACHEUR, DÉTACHER, DÉGRAISSEUR & DÉGRAISSER.

* AMERADE, f. m. C'étoit, chez les *Sarrasins*, la même chose qu'*émir* (voyez EMIR). La fonction des *amerades* répondoit à celle de nos gouverneurs de province.

AMÉRIQUE, (*Hist. & Géographie.*) L'histoire du monde n'offre point d'événement plus singulier aux yeux des philosophes, que la découverte du nouveau conti-

nent, qui, avec les mers qui l'environnent, forme tout un hémisphère de notre planète, dont les anciens ne connoissoient que cent quatre-vingts degrés de longitude, qu'on pourroit même, par une discussion rigoureuse, réduire à cent trente ; car telle est l'erreur de Ptolémée, qui recule jusqu'à cent quarante-huit degrés & davantage l'embouchure orientale du Gange, qui, par les observations des astronomes modernes, se trouve fixée à environ cent huit ; ce qui donne, comme l'on voit, un excès de quarante degrés de longitude dans Ptolémée, qui ne paroît avoir eu aucune notion sur le local, au-delà de ce que nous appellons la *Cochinchine*, qui est par conséquent le terme oriental du monde connu des anciens ; comme notre premier méridien est le terme de ce monde connu vers l'occident.

Vouloir que les Phéniciens & les Carthaginois aient voyagé en *Amérique*, c'est une opinion réellement ridicule, & aussi peu fondée sur des monumens historiques, que tout ce qu'on a dit de nos jours des prétendues navigations des Chinois vers les plages du Mexique. Nous savons par les recherches faites à Pekin, que l'ouvrage dans lequel on avoit cru trouver quelques traces de ces navigations vers les plages du Mexique, est un roman pour le moins aussi grossier, que les fictions rapportées par Elien (*Hist. divers. lib. III.*) au sujet d'un pays imaginaire, tout rempli d'or, & qui a paru avoir la plus parfaite conformité avec le Pérou aux yeux de plusieurs savans, dont le jugement étoit très-borné. Quoi qu'ait pu en dire Vossius, dans ses commentaires sur Méla, & M. Huet, dans son traité du commerce des anciens, où il cite les *annales d'Ormus*, que personne ne connoît, il est certain que les Chinois n'ont pas fait des voyages de long cours ; & en 1430 ils n'avoient aucune notion sur l'île Formose qui n'est qu'à dix-huit lieues de leurs côtes. S'ils avoient été dans l'usage de faire des voyages de long cours, leur ignorance en géographie ne seroit pas aussi prodigieuse qu'elle l'est encore actuellement, au point qu'ils n'ont jamais été en état de lever la carte de la Chine ; & quand ils ont voulu avoir une carte de la Chine, ils ont dû y employer des Européens, dont nous connoissons le travail, qui est en-

core bien éloigné de ce que la géographie positive pourroit exiger au sujet d'une si vaste région de l'Asie.

S'il y a un peuple en Europe qui ait effectivement fréquenté quelques côtes de l'Amérique septentrionale avant l'époque des navigations de Colomb & de Vespucé, ce sont les Islandois & les Norvégiens ; puisqu'on ne sauroit disconvenir que les uns & les autres n'aient fait avant le XV^e siècle des établissemens au Groenland, qu'on doit envisager aujourd'hui comme une partie du nouveau continent. Mais il est essentiel d'observer ici, qu'on ne seroit jamais parvenu à découvrir le centre de l'Amérique, si l'on n'avoit pas trouvé d'autre chemin pour y pénétrer que celui du Groenland, où les glaces empêchent qu'on ne voyage fort avant dans les terres, & où les glaces empêchent encore qu'on ne navigue fort avant vers le pôle. D'ailleurs le danger de ces parages, l'excessive rigueur du climat, le défaut de toute espèce de subsistance, & le peu d'espoir d'y trouver des trésors, eussent suffi pour rebuter les navigateurs les plus déterminés. Christophe Colomb au contraire découvrit en 1492 une route aisée ; & quand on le voit s'élever jusqu'au XXV^e degré de latitude nord, pour saisir ce vent d'est qui regne ordinairement entre les tropiques, & aller ensuite presque en droite ligne à l'isle de Saint-Domingue, on seroit tenté de croire qu'il savoit cette route d'avance ; aussi les Espagnols, par une ingratitude véritablement monstrueuse, ont-ils voulu priver ce grand homme, qui n'étoit pas né en Espagne, de la gloire de sa découverte, en débitant à cette occasion des fables puériles & contradictoires. La vérité est, que Colomb a été guidé par un de ses frères, nommé Barthélemi, qui étoit géographe ; & en faisant des mappes-mondes, telles qu'on pouvoit en faire alors, il ne cessoit de s'étonner que de trois cens soixante degrés de longitude, on n'en connût que cent quatre-vingts tout au plus ; de sorte qu'il restoit autant à découvrir du globe qu'on en avoit découvert ; & comme il ne lui paroïssoit pas probable que l'Océan pût couvrir tout un hémisphère sans aucune interruption, il soutint qu'en allant toujours des Canaries à l'ouest, on trouveroit ou des isles ou un continent. Et en effet

on trouva d'abord des isles & ensuite un continent, où tout étoit dans une désolation si grande, qu'on ne peut y réfléchir sans étonnement. Nous ne nous sommes point proposé de suivre ici les anciennes relations, où l'on a joint à la crédulité d'un enfant les délires d'un vieillard. Dans ces relations tout est merveilleux, & rien n'y est approfondi ; il faut donc tâcher de donner au lecteur des notions plus claires & des idées plus justes.

Parmi les peuplades répandues dans les forêts & les solitudes de ce monde qu'on venoit de découvrir, il n'est pas possible d'en nommer plus de deux, qui eussent formé une espèce de société politique, c'étoit les Mexicains & les Péruviens, dont l'histoire est encore remplie de beaucoup de fables. D'abord leur population a dû être bien moindre qu'on l'a dit, puisqu'ils n'avoient point d'instrumens de fer pour abattre les bois, ni pour labourer les terres : ils n'avoient aucun animal capable de traîner une charrue, & la construction de la charrue même leur étoit inconnue. On conçoit aisément que, quand il faut labourer avec des pelles de bois, & à force de bras, on ne sauroit mettre beaucoup de terres en valeur : or sans une agriculture régulière où le travail des bêtes concourt avec celui de l'homme, aucun peuple ne sauroit devenir nombreux dans quelque contrée du monde que ce soit. Ce qu'il y a de bien surprenant, c'est qu'au moment de la découverte, l'Amérique ne possédoit presque aucun animal propre au labourage ; le bœuf & le cheval y manquoient de même que l'âne, qui a été anciennement appliqué à la culture par quelques nations de notre continent, comme dans la Bétique & la Lybie, où la légèreté des terres, dit Columelle, (*de re rust. lib. VII.*) fait que cet animal a pu suppléer le travail des chevaux & des bœufs. On croit communément que le bizon de l'Amérique auroit pu y servir à labourer ; mais comme le bizon a un instinct très-revêché, il auroit fallu aussi le dompter par une longue suite de générations, pour lui inspirer par degrés le goût de la domesticité. Or voilà ce que personne n'avoit même imaginé en Amérique, où les hommes étoient sans comparaison moins industrieux, moins inventifs que les habitans de notre hémisphère : leur indolence

& leur paresse ont sur-tout frappé les observateurs les plus attentifs & les plus éclairés. Enfin la stupidité qu'ils témoignent en de certains cas, est telle qu'ils paroissent vivre, suivant l'expression de M. de la Condamine, dans une éternelle enfance. *Voyage sur le fleuve des Amazones.*

Cependant on n'a rien remarqué d'irrégulier dans l'extérieur de leurs membres, si l'on en excepte le défaut presque absolu de la barbe, & de ce poil follet, que les individus des deux sexes devoient y avoir après le terme de la puberté; & on ne sauroit dire toutefois que le germe de ce poil soit détruit ou déraciné: puisqu'en un âge fort avancé, il leur en croît par-ci par-là quelques épis, qu'ils s'arrachent ordinairement avec des pinces de coquilles. Leur taille ne diffère point de celle des autres hommes répandus dans les zones tempérées: car au-delà du cercle boréal, la peuplade des Eskimaux ou des Innuits, quoique de race Américaine, ne comprend que des sujets fort petits, parce que l'action extrême du froid s'y oppose au développement des membres: & il en est à peu près de même dans le Groenland, qu'on fait aussi avoir été primitivement peuplé par des hordes de race Américaine; & le plus parfait accord du langage des Groenlandois avec celui des Eskimaux, ne laisse subsister à cet égard aucun doute.

Il n'y a qu'un amour aveugle du merveilleux qui ait pu faire répandre des fables aussi révoltantes que le sont toutes celles qui parlent d'une espèce gigantesque, trouvée aux terres Magellaniques, qu'on est aujourd'hui dans l'usage de nommer la *Patagonie*. Les voyageurs les plus raisonnables, comme Narbrough, (*Voy. to the south sea*,) qui aient communiqué avec les Patagons, nous les représentent de la taille ordinaire de l'homme, vivans par petites troupes dans des contrées immenses, où les Anglois qui ont traversé ces contrées dans toute leur longueur, depuis le cap blanc jusqu'à *Buenos-Aires*, n'ont pas vu un pouce de terrain cultivé, ni aucune ombre de labour; de sorte que la difficulté de trouver la subsistance a dû y être très-grande avant le temps de la découverte, & lorsque les chevaux n'y existoient pas encore; puisque la chair de ces animaux sert presque uniquement aujourd'hui

à nourrir les Patagons qui occupent le centie des terres entre le fleuve de la Plata, & le 45^e. degré de latitude sud. Tel est l'excès de la paresse dans ces sauvages, ils mangent les chevaux par le moyen desquels ils pourroient défricher leurs déserts, & finir enfin ce genre de vie misérable qui ne les met pas au-dessus du niveau des bêtes guidées par leur instinct.

Nous ne compterons pas, comme on l'a fait jusqu'à présent, parmi les races particulières & distinctes, ces Blafards qu'on rencontre en assez petit nombre à la côte Riche & à l'isthme du Darien; (*Warffer's descript. of the isthmus of Amer. Coréal, & Voy. t. I.*) puisque c'est une maladie, ou une altération accidentelle dans le tempérament des parens qui y produit ces individus décolorés qu'on fait avoir une grande analogie avec les nègres blancs ou les Dondos de l'Afrique, & avec les Kakerlakes de l'Asie. L'indisposition d'où résultent tous ces symptomes, attaque plus ou moins les peuples noirs ou extrêmement basanés dans les climats les plus chauds du globe. Les Pygmées, dont il est parlé en une relation traduite par M. Gomberville de l'académie françoise, les Himantopodes ou les sauvages, qui ont l'inflexion du genou tournée en arriere, les Estoilandois qui n'ont qu'une jambe, doivent être rangés avec les Amazones & les habitans de la ville d'Or du Manoa, au nombre de ces absurdités que tant de voyageurs ont osé croire, & qu'ils ont osé écrire. Tous les hommes monstrueux, qu'on a vus au nouveau monde, étoient monstrueux par artifice; comme ceux qui ont la tête parfaitement sphérique, & qu'on nomme *têtes de boule*; comme ceux qui l'ont aplatie, & qu'on nomme *plagiocéphales*; comme ceux enfin, qui l'ont conique ou allongée, & qu'on nomme *macrocéphales*. Chez les peuples nus où les modes ne sauroient affecter les vêtemens, elles affectent le corps même, & produisent toutes ces difformités qu'on a eu lieu de remarquer parmi les sauvages, dont quelques-uns se racourcissoient le cou, se perçoient la cloison du nez, les levres, les pommettes des joues, & dont d'autres s'allongeoient les oreilles ou se faisoient entler les jambes par le moyen d'une ligature au-dessus de la cheville.

On ne fait point, & il sera toujours diffi-

cile de savoir au juste quelle a pu être la véritable cause du mal vénérien, dont tant d'Américains étoient atteints, aux Antilles, aux Caraïbes, dans la Floride, dans le Pérou & une grande partie du Mexique : on a hasardé à cet égard beaucoup de conjectures rares par leur ridicule. On a prétendu que la chair du poisson enivré avec le cururuapé, & que la chair du gibier tué avec des fleches envenimées avec l'expression de la liane *Woorara*, y avoit produit cette contagion. Mais les anciens peuples sauvages de notre continent ont empoisonné tout de même leurs armes de chasse, sans qu'il en ait jamais résulté le moindre inconvénient par rapport à leur santé ; & on fait par expérience, que le poisson qu'on assouplit dans les étangs avec la *coccula orientalis officinarum*, & que les poulets qu'on tue dans quelques cantons des Alpes avec des couteaux frottés de suc de napel, donnent une nourriture très-saine. D'ailleurs à l'isle de S. Domingue où le mal vénérien sévissait beaucoup, l'usage des traits envenimés n'étoit pas en vogue comme chez les Caraïbes & parmi plusieurs peuplades de la terre ferme. Il n'est pas vrai non plus que la piqure d'un serpent ou d'un lézard de la classe des iguans, ou que la chair humaine mangée par les anthropophages ait engendré ce poison vérolique dans le sang des habitans du nouveau monde. L'hypothèse de M. Astruc, telle qu'elle est exposée dans la dernière édition de son grand ouvrage *de morbis venereis*, s'éloigne bien moins de la vraisemblance, que les opinions bizarres dont on vient de parler : cependant il s'en faut de beaucoup que cette hypothèse de M. Astruc soit généralement adoptée. Nous dirons ici, que le mal vénérien a pu être une affection morbifique du tempérament des Américains, comme le scorbut dans les contrées du nord ; car enfin, il ne faut pas s'imaginer que cette indisposition ait fait les mêmes ravages en *Amérique*, qu'elle fit en Europe quelque temps après sa transplantation.

Le défaut presque absolu de la culture, la grandeur des forêts, la grandeur des landes, les eaux des rivières épanchées hors de leurs bassins, les marais & les lacs multipliés à l'infini, & l'entassement des insectes qui est une conséquence de tout cela, rendoient le

climat de l'*Amérique* mal sain dans de certains endroits, & beaucoup plus froid qu'il n'auroit dû l'être, eu égard à la latitude respective des contrées. On a évalué la différence de la température dans les deux hémisphères sous les mêmes parallèles, à douze degrés, & on pourroit même, par un calcul rigoureux, l'évaluer à quelques degrés de plus. Or toutes ces causes réunies ont dû influer sur la constitution des indigènes, & produire quelque altération dans leurs facultés : aussi n'est-ce qu'à un défaut de pénétration qu'on peut attribuer le peu de progrès qu'ils avoient fait dans la métallurgie, le premier des arts, & sans lequel tous les autres tombent comme en léthargie. On fait bien que la nature n'avoit pas refusé à l'*Amérique* les mines de fer, & cependant aucun peuple de l'*Amérique*, ni les Péruviens, ni les Mexicains ne possédoient le secret de forger ce métal ; ce qui les privoit de beaucoup de commodités, & les mettoit dans l'impossibilité de faire des abattis réguliers dans les bois, & de contenir les rivières dans leurs lits. Leurs haches de pierre ne pouvoient entamer le tronc des arbres, que quand ils y appliquoient en même temps le feu ; de sorte qu'ils emportoient toutes les parties réduites en charbon, & empêchoient la flamme de gagner le reste. Leur procédé étoit à peu près le même, lorsqu'il s'agissoit de faire des barques d'une seule pièce, ou des chaudières de bois dans lesquels ils faisoient cuire leurs viandes en y jetant ensuite des cailloux rougis : car il s'en faut de beaucoup que tous les sauvages connussent l'art de former des vases d'argile. Plus ces méthodes s'éloignoient de la perfection, & plus elles exigeoient de temps dans la pratique : aussi a-t-on vu dans le sud de l'*Amérique*, des hommes occupés pendant deux mois à abattre trois arbres. Au reste, on croira aisément que les peuplades les plus sédentaires, comme les Mexicains & les Péruviens, avoient, malgré le défaut du fer, acquis un degré d'industrie bien supérieur aux connoissances mécaniques que possédoient les peuplades dispersées par familles, comme les Worrans, où les hommes n'ont pas assez de ressource, dit M. Bancroft, pour se procurer la partie la plus nécessaire du vêtement, & ce n'est qu'avec le réseau qu'on trouve

dans les noix de cocos, ou avec quelques écorces d'arbres, qu'ils se couvrent les organes de la génération. (*Naturgeschichte von Guiana.*)

Il ne faut pas s'étonner après tout cela, de ce que le nouveau monde contenoit si peu d'habitans au moment de la découverte : car la vie sauvage s'oppose à la multiplication de l'espece au-delà de ce qu'on pourroit se l'imaginer ; & moins les sauvages cultivent de terre, & plus il leur faut de terrain pour vivre. Dans le nord de l'*Amérique*, on a parcouru des contrées de quarante lieues en tout sens sans rencontrer une cabane, sans appercevoir le moindre vestige d'habitation. On y a marché pendant neuf ou dix jours sur une même direction, avant que d'arriver chez une petite horde, ou plutôt chez une famille séparée du reste des humains, non-seulement par des montagnes & des déserts, mais encore par son langage différent de tous les langages connus. Rien ne prouve mieux le peu de communication qu'avoient eus entre eux tous les Américains en général, que ce nombre incroyable d'idiômes qu'y parloient les sauvages de différentes tribus. Dans le Pérou même, où la vie sociale avoit fait quelques foibles progrès, on a néanmoins encore trouvé un grand nombre de langues, relativement incompréhensibles ou inintelligibles, & l'empereur ne pouvoit y commander à la plupart de ses sujets qu'en se servant d'interpretes. On observera à cette occasion que les anciens Germains, quoique distribués tout de même en peuplades, qui faisoient autour d'elles de vastes déserts, ne parloient cependant qu'une même langue-mère ; & on pouvoit, avant le siècle d'Auguste comme aujourd'hui, assez bien se faire comprendre par le moyen du tudesque, depuis le centre de la Belgique jusqu'à l'Oder : tandis qu'au nouveau monde, il suffisoit, dit Acoſta, de traverser une vallée pour entendre un nouveau jargon. (*De procur. Indorum salut.*)

La dépopulation étoit peut-être encore plus grande dans les parties les plus méridionales de l'*Amérique* que dans le nord, où les forêts avoient tout envahi ; de sorte que beaucoup de gros gibier pouvoit s'y répandre & s'y nourrir, & nourrir à son tour les chasseurs ; pendant qu'aux terres Magellani-

ques, il existe des plaines de plus de deux cens lieues où l'on ne voit point de futaie ; mais seulement des buissons, des ronces, & de grosses touffes de mauvaises herbes, (*Beschrei von Patagonien.*) soit que la nature des eaux saumâtres ou acides qu'on y découvre, s'oppose à la propagation des forêts, soit que la terre y récele des dépôts de gravier & de substances pierreuses, d'où les racines des grands arbres ne peuvent tirer aucun aliment. Au reste, pour se former une idée de la désolation de l'intérieur de ces régions Magellaniques, il suffira de dire, que les Anglois faits esclaves par les Patagons, y ont souvent voyagé à la suite de ces maîtres barbares, pendant deux semaines, avant que de rencontrer un assemblage de neuf ou dix cases recouvertes de peaux de cheval. Dans le village qu'on a nommé la capitale de la Patagonie, & où résidoit le grand cacique, on ne comptoit en 1741 que quatre-vingts personnes des deux sexes. (*Voyage fait dans le vaisseau le Wager.*) Il y a d'ailleurs dans la latitude méridionale des terres basses, dont une partie est marécageuse, & dont l'autre est régulièrement inondée tous les ans, parce que les rivières & les torrens, qui n'y ont pas des issues proportionnées au volume d'eau, se débordent à des distances immenses, dès que les pluies commencent dans la zone torride. Depuis Sierra Itatin jusqu'à l'extrémité de la mission des Moxes, vers le quinzième degré de latitude sud, on trouve dans une étendue de plus de trois cens lieues, ou de ces marais, ou de ces terres d'où les inondations chassent de temps en temps les habitans sur les montagnes : aussi n'y a-t-on vu que très-peu d'habitans, qui parloient trente-neuf langues, dont aucune n'avoit le moindre rapport avec aucune autre. (*Relation de la mission des Moxes.*)

On ne croit pas que la population de tout le nouveau monde, au moment de la découverte, a pu être de quarante millions ; ce qui ne fait pas la seizième partie de la totalité de l'espece humaine, dans la supposition de ceux qui donnent à notre globe huit cens millions d'individus. Cependant on s' imagine que la grandeur du nouveau continent égale à peu près celle de l'ancien : mais il est important de faire observer que les

calculs de Tempelmann, de Struyek, & de plusieurs autres sur la surface de l'*Amérique* réduite en lieues quarrées, ne méritent point beaucoup de confiance, parce que les cartes géographiques sont encore trop fautives, pour suffire à une telle opération; & on ne croiroit pas que toutes les cartes connues renferment à peu près une erreur de cent lieues, dans la seule longitude de quelques positions du Mexique, si cette longitude n'avoit été déterminée depuis peu par une éclipse de lune. C'est bien pis, par rapport à ce qu'il y a de terre au-delà de Sioux & des Affénipouls: on ne fait pas où ces terres commencent vers l'ouest, & on ne fait point où elles finissent vers le nord.

M. de Buffon avoit déjà observé que quelques écrivains Espagnols doivent s'être permis beaucoup d'exagérations en ce qu'ils rapportent de ce nombre d'hommes, qu'on trouva, selon eux, au Pérou. Mais rien ne prouve mieux que ces écrivains ont exagéré, que ce que nous avons dit du peu de terres mises en valeur dans ce pays, où Zarate convient lui-même qu'il n'existoit qu'un seul endroit qui eût forme de ville, & cette ville étoit, dit-il, Cusco. (*Hist. de la conquête du Pérou, liv. I, c. 9.*) D'ailleurs dès l'an 1510 la cour d'Espagne vit que pour remédier à la dépopulation des provinces conquises alors en *Amérique*, il n'y avoit d'autre moyen que d'y faire passer des nègres dont la traite régulière commença en 1516, & coûta des sommes énormes: on soupçonne même que chaque Africain, rendu à l'île de Saint-Domingue, revint à plus de deux cens ducats ou à plus de deux cens sequins, suivant la taxe que les marchands de Gènes y mettoient. Les Espagnols ont sans doute détruit, contre leur propre intérêt, un grand nombre d'Américains, & par le travail des mines, & par des déprédations atroces; mais il n'en est pas moins certain que des contrées où jamais les Espagnols n'ont pénétré, comme les environs du lac Hudson, sont encore plus désertes que d'autres contrées tombées d'abord sous le joug des Castillans.

On conçoit maintenant quelle étoit, au quinzième siècle, l'étonnante différence entre les deux hémisphères de notre globe. Dans l'un la vie civile commençoit à peine;

les lettres y étoient inconnues: on y ignoroit le nom des sciences: on y manquoit de la plupart des métiers: le travail de la terre y étoit à peine parvenu au point de mériter le nom d'agriculture; puisqu'on n'y avoit inventé ni la herse, ni la charrue, ni dompté aucun animal pour la traîner: la raison, qui seule peut dicter des loix équitables, n'y avoit jamais fait entendre sa voix: le sang humain couloit par-tout sur les autels, & les Mexicains même y étoient encore, en un certain sens, anthropophages, épithète qu'on doit étendre jusqu'aux Péruviens; puisque de l'aveu de Garcilasso, qui n'a eu garde de les calomnier, ils répandoient le sang des enfans sur le *cancu* ou le pain sacré, si l'on peut donner ce nom à une pâte ainsi pétrie que des fanatiques mangeoient dans des especes de temples, pour honorer la divinité qu'ils ne connoissoient point. Dans notre continent, au contraire, les sociétés étoient formées depuis si long-temps que leur origine va se perdre dans la nuit des siècles; & la découverte du fer forgé, si nécessaire & si inconnue aux Américains, s'est faite par les habitans de notre hémisphère de temps immémorial. Car, quoique les procédés, qu'on emploie pour obtenir la malléabilité d'un métal si rétif dans son état de minéral, soient très-complicquées, M. de Mairan a cependant prouvé qu'il faut regarder comme fabuleuses les époques auxquelles on veut rapporter cette découverte. (*Lettres sur la Chine.*)

Nous ne pouvons pas nous engager ici dans une analyse bien exactement suivie des systèmes proposés pour expliquer les causes de cette différence qu'on vient d'observer entre les deux parties d'un même globe. C'est un secret de la nature, où l'esprit humain se confond à mesure qu'il s'opiniâtre à vouloir le deviner. Cependant les vicissitudes physiques, les tremblemens de terre, les volcans, les inondations, & de certaines catastrophes, dont nous, qui vivons dans le calme des élémens, n'avons point une idée fort juste, ont pu y influencer; & on fait aujourd'hui que les plus violentes secousses de tremblement de terre, qui se font sentir quelquefois dans toute l'étendue du nouveau continent, ne communiquent aucun mouvement à notre continent. Si ce n'étoit par
les

les avis particuliers qu'on en a reçu des différens endroits, on eût ignoré en Europe que le 4 d'avril 1768, toute la terre de l'Amérique fut ébranlée; de sorte qu'il a pu y arriver anciennement des désastres épouvantables, dont les habitans de notre hémisphère, loin de se ressentir, n'ont pu même se douter. Au reste, il ne faut pas, à l'exemple de quelques savans, vouloir appliquer au nouveau monde les prodiges qu'on trouve dans le *Timée* & le *Critias* au sujet de l'Atlantique noyé par une pluie qui ne dura que vingt-quatre heures. Le fond de cette tradition venoit de l'Égypte; mais Platon l'a embellie ou défigurée par une quantité d'allégories, dont quelques-unes sont philosophiques, & dont d'autres sont puérides, comme la victoire remportée sur les Atlantes par les Athéniens, dans un temps où Athènes n'existoit pas encore: ces anacronismes se font si souvent remarquer dans les écrits de Platon, que ce n'est pas à tort sans doute que les Grecs mêmes l'ont accusé d'ignorer la chronologie de son pays. (*Athen. lib. V, cap. 12 & 13.*) La difficulté est de savoir si les Égyptiens, qui ne naviguoient pas, & qui ont dû, par conséquent, être très-peu versés dans la géographie positive, ont eu quelque notion exacte sur une grande île ou un continent situé hors des colonnes d'Hercule. Or il faut avouer que cela n'est pas probable: mais leurs prêtres, en étudiant la cosmographie, ont pu soupçonner qu'il y avoit plus de portions de terre répandues dans l'Océan qu'ils n'en connoissoient: moins ils en connoissoient par le défaut absolu de la navigation, plus il est naturel que ce soupçon leur soit venu; & sur-tout si l'on pouvoit démontrer qu'avant l'époque de la mesure de la terre, faite en Égypte par Ératostène sous Evergete, les prêtres y avoient déjà une idée de la véritable grandeur du globe. Quoi qu'il en soit, leurs doutes ou leurs soupçons sur l'existence de quelque grande terre, ne concernoient pas plus l'Amérique en particulier, que toutes les autres contrées qui leur étoient inconnues; & les limites de l'ancien monde, telles que nous les avons fixées, restent invariablement les mêmes.

Que le cataclysme ou l'inondation de l'Atlantique ait rendue la mer si bourbeuse au

Tome II.

delà du détroit de Gibraltar qu'il n'a plus été possible d'y naviguer, comme Platon le veut, c'est un fait démenti par l'expérience, depuis le voyage d'Hannon jusqu'à nos jours. Cependant feu M. Gesner, dont l'érudition est bien connue, croyoit que l'île de Cérès, dont on parle dans un très-ancien poème, attribué à Orphée sous le titre d'Ἀργοναυτινα, étoit un reste de l'Atlantique: mais cette île, qu'on désigne par ses forêts de pins, & sur-tout par les nuages noirs qui l'enveloppoient, ne s'est retrouvée nulle part; de sorte qu'il faudroit qu'elle eût été abymée depuis l'expédition des Argonautes, en supposant même, contre la vraisemblance, ou plutôt contre la possibilité, que ces Argonautes aient pu venir de la mer Noire dans l'Océan en portant le navire *Argo* du Boristhène dans la Vistule, pour pouvoir rentrer ensuite dans la Méditerranée par les colonnes d'Hercule, comme il est dit vers la fin de ce poème attribué à Orphée; d'où on peut juger que le merveilleux n'y est pas épargné, & que M. Gesner auroit dû être plus incrédule.

Si l'on trouve quelque part à notre occident des traces d'un continent changé en une multitude d'îles, c'est sans doute dans la mer Pacifique, & nous ne répéterons pas ici ce que le président de Brossé en rapporte dans son ouvrage où il traite des navigations vers les terres australes.

Quant à ceux qui prétendent que les hommes ne s'étoient introduits que depuis peu en Amérique, en franchissant la mer du Kamtschatka ou le détroit de Tchutskoi, soit sur des glaçons, soit dans des canots, ils ne font pas attention que cette opinion, d'ailleurs fort difficile à comprendre, ne diminue en rien le prodige: car il seroit bien surprenant qu'une moitié de notre planète fût restée sans habitans pendant des milliers d'années, tandis que l'autre moitié étoit habitée: ce qui rend encore cette opinion moins probable, c'est qu'on y suppose que l'Amérique avoit des animaux, puisqu'on ne sauroit faire venir de l'ancien monde les especes animales, dont les analogues n'existent pas dans l'ancien monde, comme celle du tapir, celle du glama, celle du tadjacu. Il n'est pas possible non plus d'admettre une organisation récente de la matière

Y y

pour l'hémisphère opposé au nôtre : car indépendamment des difficultés accumulées dans cette hypothèse , & qu'on n'y sauroit résoudre , nous ferons remarquer ici , que les os fossiles qu'on découvre dans tant d'endroits de l'*Amérique* & à de si petites profondeurs , prouvent que de certains genres d'animaux , loin d'y avoir été organisés depuis peu , ont été anéantis depuis long-temps. C'est un fait indubitable qu'au moment de l'arrivée de Christophe Colomb , il n'existoit ni dans les isles , ni dans aucune province du nouveau continent , des quadrupèdes de la première grandeur : il n'y existoit ni dromadaire , ni chameau , ni giraffe , ni éléphant , ni rhinocéros , ni cheval , ni hippopotame. Ainsi les grands os qu'on y déterre , ont appartenu à des espèces éteintes ou détruites plusieurs siècles avant l'époque de la découverte ; puisque la tradition même n'en subsistoit plus parmi les indigènes qui n'avoient jamais oui parler de quadrupèdes d'une taille plus élevée que ceux qu'on trouva chez eux en 1492. Cependant la dent molaire , qui avoit été confiée à M. l'abbé Chappe , mort depuis dans la Californie , pesoit huit livres , comme on le fait par l'extrait de la lettre adressée à l'académie de Paris par M. Alzate qui assure qu'on conserve encore actuellement au Mexique un os de jambe , dont la rotule a un pié de diametre. Quelques hippopotames de la grande espèce , tels qu'on en rencontre dans l'Abyssinie & sur les rives du Zaïre , produisent des dents machelières , dont le poids est de plus de huit livres : mais on peut douter qu'il existe des éléphants dont les jambes contiennent des articles aussi prodigieux que celui que cite M. Alzate , dont le récit ne paroît pas absolument exempt d'exagération. Et il en faut dire autant des dimensions que le pere Torrubia donne , dans sa prétendue *Gigantologie* , de quelques fragmens de squelettes exhumés en *Amérique* , & qui sont aujourd'hui assez répandus dans différens cabinets de l'Europe. M. Hunner , qui en a fait une étude particulière en Angleterre , croit qu'ils ont appartenu à des animaux carnassiers ; & ce n'est point sans un grand appareil d'anatomie comparée qu'il a rendu compte de ce sentiment à la société royale de Londres. (*Transf. Philos. à l'an*

1768.) Mais si cela étoit vrai , il faudroit que la nature eût suivi en *Amérique* un plan très-opposé à celui qu'elle a suivi dans notre continent , où tous les quadrupèdes terrestres de la première grandeur sont frugivores , & non carnassiers : c'est une erreur de la part de Prosper-Alpin & de M. Maillet d'avoir cru que l'hippopotame soit sarcophage ou carnivore. On conçoit que tout cela a dû être de la sorte , à cause de la difficulté qu'eussent eue des quadrupèdes carnassiers de la première grandeur à trouver leur subsistance , & à la trouver toujours , tandis que les végétaux renaissent d'abord , & en une telle abondance qu'ils sont plus que suffisans pour nourrir les bêtes frugivores de la taille la plus énorme : ainsi l'opinion de ceux qui attribuent ces débris à des espèces zoophages , n'est guère probable. Inutilement a-t-on interrogé les sauvages qui habitent les bords de l'Ohio , pour savoir ce qu'ils pensent de la découverte des grands ossemens qu'on fit sur les bords de cette rivière en 1738 : ils n'ont pas donné là-dessus plus d'éclaircissement que n'en donnent les habitans de la Sibirie sur la découverte de l'ivoire fossile de leur pays , que les uns regardent comme des dépouilles de géans , & les autres comme les restes d'un animal qui vit sous terre , & qu'ils appelloient *mammout* , individu plus digne de paroître dans la mythologie du Nord que dans les nomenclatures de l'histoire naturelle. Cependant M. Bertrand , qui a parcouru en observateur curieux la Pensylvanie & une partie de l'*Amérique* septentrionale , assure que quelques sauvages ayant vu des coquilles d'huitre trouvées dans la chaîne des monts Bleus , qui se prolonge du Canada à la Caroline , dirent qu'il n'étoit pas surprenant de trouver des coquilles autour des monts Bleus , puisqu'ils savoient que la mer les avoit jadis enveloppés de ses eaux.

Ce rapport est fondé sur la tradition universellement répandue parmi tous les peuples de l'*Amérique* , depuis le détroit de Magellan jusqu'au Canada : ils veulent qu'anciennement les terres basses de leur continent aient été submergées ; ce qui obligea leurs ancêtres à se retirer sur les hauteurs. Ce n'est point sans quelque étonnement qu'on lit dans Acofta , que de son temps on

voit encore en différens endroits des traces très-marquées de cette inondation : *certe in novo orbe ingentis cujusdam exundationis non obscura monumenta à peritis notantur.* (*De Naturâ N. O.*)

Quoi qu'il en soit , on ne sauroit expliquer pourquoi toutes les peuplades de l'*Amérique* avoient eu si peu de commerce & de liaison entr'elles , comme cela est démontré par la multiplicité des langues , qu'en admettant que leur manière de vivre de la chasse ou de la pêche , les empêchoit , non seulement de se réunir , mais les obligeoit encore à s'éloigner les unes des autres. Aussi a-t-on vu , que quand des tribus se rapprochent au point de s'intercepter le gibier , cela allume des guerres nationales qui ne finissent que par la destruction ou la retraite de la tribu la plus foible ou la moins brave : des poignées d'hommes s'y disputent des déserts immenses ; & les ennemis s'y trouvent quelquefois à plus de cent lieues de distance les uns des autres : mais cent lieues de distance ne font rien pour des chasseurs , qui en cherchant le gibier , ou en le poursuivant très-loin , se rencontrent toujours quelque part. La difficulté de fixer les limites , qui est déjà très-grande parmi les nations sédentaires , l'est bien davantage parmi les hordes qui errent de forêts en forêts , & qui prétendent cependant être possesseurs absolus des lieux qu'ils ne font que parcourir.

Les peuples véritablement pêcheurs ou ichthyophages , n'existoient que dans les parties les plus septentrionales du nouveau monde : car quoique l'on trouve entre les tropiques des sauvages qui pêchent beaucoup , ils plantent cependant malgré cela quelques piés de manioc autour de leurs cases. Mais par toute l'*Amérique* , cette culture , ainsi que celle du maïs , étoit l'ouvrage des femmes , & il est très-aisé d'en découvrir la raison : on n'y cultivoit que très-peu ; de sorte que ce travail-là n'étoit point regardé comme le premier des travaux. On a même découvert , tant dans le sud que dans le nord , beaucoup de chasseurs qui ne cultivoient point du tout , & vivoient uniquement de gibier : comme il leur arrivoit d'être plus heureux en de certaines saisons qu'en d'autres , ils ne pouvoient conserver la chair qu'en la boucanant : car les nations dispersées au

centre du continent , n'avoient pas la moindre connoissance du sel ; mais presque toutes celles qui habitoient dans la zone torride , & même sur les extrémités des zones tempérées vers l'équateur , faisoient un grand usage du poivre-piment (*capsicum annuum*) , ou d'autres herbes aussi brûlantes ; & c'est la nature qui leur avoit enseigné tout cela. Il faut dire ici que les médecins de l'Europe ont été & sont encore pour la plupart dans l'erreur au sujet des épiceries : sous les climats ardens , leur grand & continuel usage est nécessaire pour aider la digestion , & rendre aux viscères la chaleur qu'ils perdent par une transpiration trop abondante. Aussi les voyageurs nous apprennent-ils que ces sauvages de la Guiane , qui répandent tant de poivre dans leurs mets , qu'ils emportent la peau de la langue à ceux qui n'y sont pas accoutumés , jouissent constamment d'une santé plus ferme que d'autres peuples de ce pays , comme les Acoquas & les Mouroux , qui ne peuvent se procurer toujours une quantité suffisante de piment. En Europe même on voit déjà de quelle nécessité cette épice est aux Espagnols , qui en sement des champs entiers , comme nous semons le seigle : enfin , on fait qu'à mesure que la chaleur du climat augmente , on a trouvé par toute l'Asie & l'Afrique que la consommation des épiceries augmentoit en raison directe de cette chaleur.

Parmi les peuples chasseurs du nouveau monde , on a découvert différentes compositions que nous sommes dans l'usage d'appeller des poudres nutritives ou des alimens condensés , qu'on réduit tout exprès en un petit volume pour pouvoir les transporter aisément , lorsqu'il s'agit de faire quelque course dans des solitudes où la terre , souvent couverte de neige à la hauteur de deux ou trois piés , n'offre aucune ressource , hormis celle du gibier qui est incertaine ; parce que beaucoup d'animaux se tiennent alors dans leurs gîtes , qui sont quelquefois en des lieux très-éloignés de ceux où on les cherche. Au reste on voit par les relations , & même par quelques passages de l'histoire , que la plupart des nations errantes de notre continent ont eu ou ont encore des pratiques semblables : les sauvages de la grande Bretagne composoient une de ces pâtes

avec le karemyle, qu'on soupçonne être les tubercules du magion, que les gens de la campagne appellent *vesce sauvage*, quoique ce soit un *latyrus* : en avalant une boulette de cette drogue, les Bretons pouvoient se passer de tout autre aliment pendant un jour. (Dion, *in sever.*) Il en est à peu près de même de la poudre verte, dont se servent les sauvages répandus le long du fleuve Jusquehanna, qui se jette dans la baie de Chesapeac : il suffira de dire ici que cette matière est composée de maïs torréfié qui en fait le fondement, de racines d'angélique & de sel. Mais on peut soupçonner qu'avant que ces barbares eussent quelque communication avec les colonies d'Europe, ils n'employoient point de sel qui ne sauroit contribuer beaucoup à augmenter les particules alimentaires.

Quant à la méthode de se procurer du feu, elle étoit la même dans toute l'étendue du nouveau monde, depuis la Patagonie jusqu'au Groenland : on frottoit des morceaux de bois très-durs contre d'autres morceaux très-secs, avec tant de force & si long-temps qu'ils étinceloient ou s'enflammoient. Il est vrai que chez de certaines peuplades au nord de la Californie, on inséroit une espece de pivot dans le trou d'une planche fort épaisse, & par le frottement circulaire on obtenoit le même effet que celui dont on vient de parler. (Muller, *Reise und. entdek. von den Russen, tom. I.*) Il paroît bien que c'est le seul instinct, où, s'il est permis de le dire, l'industrie innée de l'homme qui lui a montré cette pratique ; de sorte que, suivant nous, il faut ranger parmi les fables ce que quelques relations rapportent des habitans des Marianes, des Philippines, de Los-Jordenas & des Amicouanes, qui ignoroient, à ce qu'on prétend, le secret de faire du feu. Et si l'on trouve de tels faits dans des géographes de l'antiquité, comme Mela, au sujet de certains peuples de l'Afrique, il est nécessaire d'avertir que Mela avoit puisé dans les mémoires d'Eudoxe, que Strabon nous dépeint comme un imposteur, qui, pour faire accroire qu'il avoit doublé le cap de bonne espérance, se permettoit de mentir sans fin. On voit par l'histoire de la Chine, & sur-tout par l'usage encore aujourd'hui subsistant chez les Kamtschatka-

dales, les Sibériens & même chez les paysans de la Russie, que la méthode de faire prendre feu au bois par le frottement, a dû être générale dans notre continent avant la connoissance de l'acier & des pyrites : la chaleur que l'homme sauvage a sentie dans ses mains, lorsqu'il les frottoit, lui a enseigné tout cela.

Comme il y avoit en *Amérique* un très-grand nombre de petites nations, dont les unes étoient plongées plus avant que les autres dans la barbarie, & dans l'oubli de tout ce qui constitue l'animal raisonnable, il est très-difficile de bien distinguer les coutumes adoptées seulement par quelques tribus particulières, d'avec les usages généralement suivis. Il y a des voyageurs qui ont cru que tous les sauvages du nouveau monde n'avoient pas la moindre idée de l'inceste, au moins dans la ligne collatérale, & que les freres y épousoient sans cesse leurs sœurs, ou les connoissoient sans les épouser : ce qui a fait penser à plusieurs personnes, que les facultés physiques & morales ont dû s'altérer dans ces sauvages-là ; parce que l'on suppose qu'il en est des hommes comme des animaux domestiques, dont quelques-uns se rabougrissent par les accouplemens incestueux : ce qui a indiqué, ainsi qu'on sait, la nécessité de mêler ou de croiser les races pour en maintenir la vigueur & en perpétuer la beauté. Il consiste par des expériences faites depuis peu sur une seule espece, que la dégénération est plus grande & plus prompte par une suite d'accouplemens dans la ligne collatérale que dans la ligne descendante ; & c'est là un résultat auquel on ne se seroit assurément point attendu. Mais en suivant les *lettres édifiantes* & les relations des PP. Lafiteau & Gumilla, (*Mœurs des sauvages & Histoire de l'Orénoque.*) il est certain qu'il existoit en *Amérique* plusieurs tribus où l'on ne contractoit pas même de mariage dans le troisième degré de parenté ; de sorte qu'on ne sauroit dire que les conjonctions que nous appellons *illicites*, ou ce qui est la même chose, *incestueuses*, y ont été généralement en vogue, comme elles l'étoient sans doute chez les Caraïbes & chez beaucoup d'autres. Garcilasso rapporte aussi (*Hist. des Incas.*) que les grands caciques ou les empereurs du Pérou épousoient, par une polygamie singulière, leurs sœurs

& leurs cousines-germaines à la fois ; il ajoute à la vérité, page 68, tome II, que cet usage ne s'étendoit point jusqu'au peuple ; mais c'est là un fait qui nous semble presque impossible à éclaircir ; car enfin, il ne faut point prêter une foi aveugle à tout ce qu'on lit dans Garcilasso, touchant la législation des Péruviens : il convient d'ailleurs que chez les peuplades de ce pays où l'autorité du grand cacique ou de l'empereur étoit mal affermie, comme chez les Antis, le mariage étoit inconnu : quand la nature leur inspiroit des desirs, le hazard leur donnoit une femme, ils prenoient celles qu'ils rencontroient, leurs filles, leurs sœurs, leurs meres leur étoient indifférentes ; cependant ces dernières étoient plus exceptées. Dans un autre canton, ajoute-t-il, les meres gardoient leurs filles avec un soin extrême ; & quand elles les marioient, elles les déflorent en public de leurs propres mains, pour montrer qu'elles les avoient bien gardées. Tom. I, pag. 14. Ce dernier usage, s'il étoit bien vrai, pourroit paroître encore plus étonnant que l'inceste, qui a dû être effectivement plus en vogue chez les petites hordes, composées seulement de cent trente personnes, & telles qu'on en voit encore aujourd'hui dans les forêts de l'Amérique, que parmi les tribus plus nombreuses ; & sur-tout si l'on réfléchit à la multiplicité des langues relativement inintelligibles, qui empêchoit ces petites hordes de prendre des femmes chez leurs voisins.

Il faut bien observer ici que ce n'est qu'une pure supposition, dont nous avons rendu compte au sujet de la dégénération que les accouplemens incestueux pourroient occasionner dans l'espece humaine, comme dans quelques especes animales. La vérité est que nous ne sommes pas, & que nous ne serons point de si-tôt assez instruits sur un objet si important pour pouvoir en parler avec assurance ; car il ne convient guere de citer ici l'exemple de quelques peuples de l'antiquité, ni sur-tout l'exemple des Egyptiens, dont les loix qu'on croit le mieux connoître, sont souvent les plus inconnues des Grecs qui ont écrit sur l'histoire de l'Egypte après la mort d'Alexandre, ont pu aisément confondre les fonctions d'un code étranger, adopté sous la dynastie des Lagi-

des avec les fonctions du code national ; où nous qui en avons fait une étude particulière, n'avons trouvé aucune preuve convaincante de la loi qu'on soupçonne y avoir existé, avant le temps de la conquête des Macédoniens ; mais une plus ample discussion à cet égard seroit ici très-déplacée. Ce qui démontre au reste qu'il ne faut pas raisonner sur la nécessité de croiser les races, lorsqu'il s'agit des hommes, comme lorsqu'il s'agit des animaux domestiques, c'est que les Circassiens & les Mingréliens constituent un peuple qui ne se mêle jamais avec aucun autre, & où les degrés qui empêchent le mariage sont très-peu étendus ; cependant le sang y est, comme l'on fait, le plus beau du monde, au moins dans les femmes ; & il s'en faut beaucoup que les hommes y soient aussi laids que le dit, dans ses *Voyages au Levant*, le chevalier d'Arvieu, dont le témoignage est très-oppoé à celui de M. Chardin qui avoit été sur les lieux, & le chevalier d'Arvieu n'y a point été. D'un autre côté, les Samojedes qui ne se mêlent, ni avec les Lapons, ni avec les Russes, constituent un peuple très-chétif & absolument imberbe, quoique nous sachions à n'en pas douter, par les observations de M. Klingstaed, que jamais les Samojedes ne contractent des mariages incestueux, comme on l'affure dans quelques relations, dont les auteurs étoient très-mal informés.

Il peut exister dans le climat de l'Amérique des causes particulieres qui font que de certaines especes animales y sont plus petites que leurs analogues, qui vivent dans notre continent : comme les loups, les ours, les lynx ou les chats-cerviers, & quelques autres. C'est aussi dans les qualités du sol, de l'air, de la nourriture que M. Kalm croit qu'il faut chercher l'origine de l'abâtardissement qui survient parmi le bétail transplanté de l'Europe, dans les colonies angloises de terre-ferme, depuis le quarantieme degré de latitude, jusqu'à l'extrémité du Canada. (*Hist. nat. & civ. de la Pensylvanie.*) Quant à l'homme sauvage, la grossièreté des alimens, & le peu d'inclination qu'il a pour le travail des mains, le rendent moins robuste qu'on ne seroit tenté de le croire, si l'on ne favoit que c'est principalement l'habitude du travail qui fortifie les muscles & les

nerfs des bras, comme l'habitude de chasser fait que les Américains soutiennent de longues marches : & c'est probablement ce qui a déterminé M Fourmont à nommer ces peuples-là des peuples coureurs, (*Reflexions critiques.*) quoiqu'ils ne courent ou ne chassent que lorsque la nécessité la plus pressante les y oblige. Car, quand ils ont quelques provisions de chair boucanée, ils restent jour & nuit couchés dans leurs cabanes, d'où le besoin seul peut les forcer à sortir ; & on fait aujourd'hui par un grand nombre d'observations recueillies dans différentes contrées, que tous les sauvages en général ont un tel penchant pour la paresse, que c'est-là un des caractères qui les distingue le plus des peuples civilisés. A ce vice honteux il faut joindre encore une insatiable soif des liqueurs spiritueuses ou fermentées, & alors on aura une idée assez juste de tous les excès dont ces barbares sont capables. Ceux qui croient que l'extrême intempérance dans le boire ne regne que chez des peuples situés sous des climats froids, se trompent, puisqu'on voit par toutes les relations, que, sous les climats les plus froids, comme sous les climats les plus chauds, les Américains s'enivrent avec la même fureur, toutes les fois qu'ils en ont l'occasion ; & ils auroient presque toujours cette occasion, s'ils étoient moins paresseux. Mais comme ils ne cultivent que très-peu de maïs & de manioc, la matière première d'où il faut extraire la liqueur leur manque souvent ; car on fait que le caouin, la piworée, la chica, & d'autres breuvages factices de cette espèce, sont pour la plupart tirés de la farine du maïs & de la cassave. Chez les hordes qui ne cultivent absolument point, comme les Moxes, les Patagons & mille autres, on emploie des racines, des fruits sauvages & même les mûres des ronces, pour donner du goût à l'eau, & lui communiquer une qualité enivrante ; ce qui est très-aisé par le moyen de la fermentation, qui s'opère d'elle-même. On soupçonne que le tempérament froid & phlegmatique des Américains, les porte plus que les autres hommes vers ces excès qu'on pourroit nommer, avec M. de Montesquieu, une ivrognerie de nation ; cependant il s'en faut bien que les liqueurs qu'ils

brassent eux-mêmes, détruisent autant leur santé que l'eau-de-vie, que les Européens leur vendent, & qui fait des ravages aussi grands que la petite vérole, que les Européens ont également apportée au nouveau monde, où elle est sur-tout funeste à ceux d'entre les sauvages qui vont nus, parce que leur épiderme & leur tissu muqueux, toujours exposés à l'air, s'épaississent ; & ils en bouchent encore les pores avec des couleurs, des graisses & des huiles, dont ils se vernissent tout le corps pour se garantir des piqûres des insectes, multipliés au-delà de l'imagination dans les forêts & les lieux incultes, & c'est la persécution qu'on y essuie de la part des Maringuoins & des Moustiques, qui a aussi enseigné l'usage de fumer du tabac.

Les anciennes relations parlent très-souvent de l'extrême vieillesse à laquelle tous les Américains parviennent : mais on fait aujourd'hui qu'il s'est glissé dans ces récits des exagérations grossières, qui encouragerent vraisemblablement cet imposteur ridicule, qu'on a vu paroître en Europe sous le nom d'*Hultaxob*, & qui vouloit se faire passer pour un cacique Américain, âgé de cinq cens ans. Nous l'avons observé, & M. Bancroft a fait la même observation dans la Guiane en 1766 ; il est impossible de connoître exactement l'âge des sauvages, parce que les uns manquent absolument de mots numériques, & chez les autres, les mots numériques sont à peine portés jusqu'au terme de trois, ils n'ont pas de mémoire, ni rien de ce qui seroit nécessaire pour y suppléer ; & faute de calendriers, ils ignorent non-seulement le jour de leur naissance, mais même l'année de leur naissance. En général, ils vivent autant que les autres hommes, au moins dans les contrées septentrionales ; car entre les tropiques, la chaleur, en excitant dans les corps une transpiration continuelle, y abrège le cours ou le songe de la vie. Ce qu'il y a de bien vrai encore, c'est que les femmes Américaines accouchent presque toutes sans douleur, & avec une facilité étonnante, & il est très-rare qu'elles expirent en enfantant, ou par les suites de l'enfantement : les historiens disent qu'avant l'arrivée de Pizarre & d'Almagre au Pérou, on n'y avoit jamais oui parler de

lages-femmes. Tout cela a fait soupçonner que cet effet n'étoit produit que par une configuration particulière des organes, & peut-être aussi par ce défaut de sensibilité qu'on a observé parmi les Américains, & dont on trouve des exemples frappans dans les voyageurs. Il s'est écoulé près de deux cens ans avant qu'on ait connu la méthode qu'emploient les sauvages pour serrer le cordon ombilical à leurs enfans : c'est une grande erreur de soutenir qu'elles le nouent, & d'ajouter encore que c'est là une pratique indiquée par la nature à toutes les nations du monde : elles ne le nouent point, mais y appliquent un charbon ardent, qui en emporte une partie, & l'autre se crispe au point de ne pouvoir se rouvrir. Cette méthode n'est peut-être pas la plus mauvaise de toutes : & si la nature a enseigné à cet égard quelque procédé, il faut avouer qu'il est très-difficile de le reconnoître d'avec ceux qu'elle n'a point enseignés.

On a trouvé parmi les Américains peu d'individus estropiés ou nés contrefaits, parce qu'ils ont eu, ainsi que les Lacédémoniens, la barbarie de détruire les enfans, qu'une organisation vicieuse, ou une difformité naturelle, met hors d'état de pouvoir se procurer la nourriture en chassant ou en pêchant. D'ailleurs, comme les sauvages n'ont point les arts, ils n'ont pas non plus les maladies des artisans, & ne se disloquent point leurs membres, en élevant des édifices ou en conduisant des machines. Les grandes courses que les femmes enceintes sont obligées d'y entreprendre, les font quelquefois avorter ; mais il est rare que la violence du mouvement y estropie le fœtus. Le défaut absolu de toute espece de bétail domestique & par conséquent le défaut de toute espece de laitage, fait que les Américaines gardent long-temps leurs enfans à la mamelle, & que, quand il leur naît des jumeaux, elles immolent celui qui leur paroît être le plus foible. Usage monstrueux, mais introduit chez les petites nations errantes, où les hommes ne se chargent jamais de quelque fardeau qui pourroit les empêcher de chasser.

Rien n'est plus surprenant que les observations qu'on trouve dans les mémoires de plusieurs voyageurs touchant la stupidité des

enfans Américains qu'on a essayé d'instruire. Margrave assure (*Comment. ad Hist. Brasiliæ.*) qu'à mesure qu'ils approchent du terme de l'adolescence, les bornes de leur esprit paroissent se retrécir. Le triste état où nous favons que les études sont réduites dans les colonies de l'Amérique méridionale, c'est-à-dire, parmi les Portugais & les Espagnols, feroit croire que l'ignorance des maîtres a été plus que suffisante pour occasionner celle des écoliers ; mais on ne voit point que les professeurs de l'université de Cambridge, dans la nouvelle Angleterre, aient formé eux-mêmes quelques jeunes Américains, au point de pouvoir les produire dans le monde littéraire. Nous dirons ici que, pour bien s'assurer à quel point les facultés intellectuelles sont étendues ou bornées dans les indigènes de l'Amérique, il faudroit prendre leurs enfans encore au berceau, & en suivre l'éducation avec beaucoup de douceur & de philosophie, car quand ces enfans ont contracté, pendant quelque temps, les mœurs de leurs parens, ou barbares, ou sauvages, il est très-difficile d'effacer de leur ame ces impressions d'autant plus fortes, que ce sont les premières : il ne s'agit pas d'ailleurs de faire des expériences sur deux ou trois sujets, mais sur un grand nombre de sujets, puisqu'en Europe même, de tant d'enfans appliqués aux études dès leur plus tendre jeunesse, on obtient un si petit nombre d'hommes raisonnables, & un nombre encore plus petits d'hommes éclairés. Mais est-ce bien de la part de quelques marchands de l'Amérique, de la part de quelques aventuriers guidés dans toutes leurs actions par l'avarice la plus brûlante, qu'on doit s'attendre à ces essais dont il est ici question ? Hélas ! nous en doutons beaucoup.

On pourroit se dispenser de parler des créoles, puisque leur histoire n'est point nécessairement liée avec celle des naturels du nouveau continent ; s'il ne convenoit de faire observer qu'en accordant même que Thomas Gage & Coréal, ou le voyageur qui a emprunté ce nom, ont outré ce qu'ils rapportent de l'imbécillité, ou plutôt de l'abrutissement des Espagnols nés aux Indes occidentales, (*Descript. & Voy. aux Indes occident.*) il n'en reste pas moins vrai que ces créoles ont été généralement soupçonnés d'a-

voir effuyé quelque altération par la nature du climat ; & comme c'est-là un malheur , & non un crime , le P. Fejoo auroit dû mettre plus de bon sens dans ce qu'il a écrit pour les justifier , puisqu'il y a bien de l'apparence qu'il n'eût pas même pensé à les justifier , s'il n'avoit cru que la gloire de la nation Espagnole y étoit intéressée. Or , ce sont-là des préjugés indignes d'un philosophe , aux yeux duquel la gloire de toutes les nations n'est rien , lorsqu'il s'agit de la vérité. Les lecteurs , qui ont quelque pénétration , verront aisément que ce n'est ni à l'envie , ni à quelque ressentiment particulier contre les Espagnols , qu'on peut attribuer ce qu'on a vu de l'altération survenue dans le tempérament de leurs créoles , puisqu'on en a dit tout autant des autres Européens établis dans le nord de l'Amérique , comme l'on s'en aperçoit en lisant l'histoire de la Pensylvanie que nous avons déjà eu occasion de citer. Si les créoles avoient écrit des ouvrages capables d'immortaliser leur nom dans la république des lettres , ils n'auroient pas eu besoin de la plume & du style empoulé de Jérôme Fejoo , pour faire leur apologie , qu'eux seuls pouvoient , & qu'eux seuls devoient faire. Cependant ce n'est point le temps qui leur a manqué , puisque Coréal qui les a dépeint , comme nous l'avons dit , avec des couleurs si désavantageuses , partit pour l'Amérique en 1666. Au reste , plus on étendra la culture dans l'intérieur du nouveau monde , en fignant les marais , en abattant les bois , plus le climat y changera & s'adouira : c'est-là un effet nécessaire qui devient sensible d'année en année ; & pour y fixer ici exactement l'époque de la première observation faite à cet égard , nous dirons que , dans la nouvelle édition des *Recherches philosophiques sur les Américains* , on trouve la copie d'une lettre par laquelle il conste que dès l'an 1677 , on s'étoit déjà aperçu de ce changement de climat , au moins dans les colonies Angloises , qu'on fait avoir été le plus opiniâtement attachées au travail & à l'amélioration de la terre , dont les sauvages n'avoient presque aucun soin : ils attendoient tout de la nature , & rien de leur industrie. C'est bien à tort sans doute qu'on a cru que l'abondance du gibier , du poisson & des fruits provenus sans culture , avoient retardé les progrès de

la vie civile dans presque toute l'étendue de l'Amérique : à la pointe septentrionale du Labrador , & le long des côtes de la baie de Hudson , depuis le port de Munck , jusqu'à la rivière de Churchil , la stérilité est extrême & incroyable ; or , les petits troupeaux d'hommes qu'on y a rencontrés , sont aussi sauvages pour le moins , que ceux qui errent au centre du Brésil , de la Guiane , & le long du Maragnon & de l'Orénoque , où l'on trouve plus de plantes alimentaires , plus de gibier , plus de poisson , & où jamais la glace n'empêche de pêcher dans les rivières. Il paroît tout au contraire que la possession d'un grain aussi facile à élever & aussi facile à multiplier que l'est le maïs , auroit dû porter les Américains à renoncer dans beaucoup de provinces à la vie ambulante & à la chasse , qui rend le cœur de l'homme dur & impitoyable. Cependant il est très-certain que quelques-uns de ces peuples , qui possédoient la semence du maïs , étoient encore plongés dans l'anthropophagie , comme les Caraïbes de terre-ferme , qu'on a vu en 1764 , manger les corps des nègres marrons , révoltés contre les Hollandois aux Berbices. (*Naturgeschichte von Guiana*, §. 161.) Nous savons néanmoins à n'en point douter , que ces barbares , dont il est ici question , cultivent non-seulement le manioc , mais encore le pifang (*musa paradisiaca*) ; & malheureusement ils ne sont point les seuls d'entre les Américains , qui , sans y être contraints par aucune espèce de disette , ont souillé leurs tables en y servant des pièces de chair humaine , rôties à de grandes broches de bois , ou bouillies dans des marabouts.

On se persuadera sans peine que quelques voyageurs ont exagéré le nombre des peuplades anthropophages ; mais il est sûr qu'on en a trouvé au sud , au nord & entre les tropiques. Les Atac-As de la Louisiane qui , en 1719 , mangerent un François nommé *Charleville* , habitent à plus de 800 lieues du district des Caraïbes , cabanés entre les rives de l'Essecuebo & de l'Orénoque ; & de-là il faut encore faire un immense trajet dans le continent , pour arriver chez les Encavellados ou les Chevelus , qui rôtaient aussi leurs prisonniers ; de sorte que cette barbarie est commune à des nations qui ne peuvent avoir emprunté leurs mœurs les unes des autres , ni s'être

s'être corrompues jusqu'à ce point par la force de l'exemple.

Dans cette immense quantité de détails que nous fournisent les relations touchant les usages religieux des Américains, il s'est glissé des fautes dont quelques-unes sont déjà parfaitement connues, & dont on connoitra les autres, à mesure que les voyageurs deviendront plus éclairés que ne l'ont été la plupart de ceux qui ont parlé, jusqu'à présent, des différentes parties du nouveau monde. Des moines, & des hommes qui ne méritoient par le titre de philosophe, en quelque sens qu'on puisse entendre ce mot, se sont permis d'écrire des choses que les personnes raisonnables se sont repenties d'avoir lues. Nous n'expliquerons ici qu'un fait qui suffira pour faire juger de beaucoup d'autres. On a assuré que plusieurs sauvages des provinces méridionales adoroient une citrouille : or, voici ce que c'est que cette adoration. Tout comme les prétendus sorciers de la Laponie se servoient jadis d'un tambour qu'ils battoient pour chasser le démon, lorsqu'ils le croyoient logé dans le corps d'un homme malade, qu'ils n'avoient pu guérir avec leurs drogues ordinaires; ainsi quelques jongleurs de l'Amérique emploient une courge dont ils tirent la pulpe, & qu'ils remplissent ensuite de cailloux, de sorte que quand ils la secouent, il en résulte un bruit qu'on entend de très-loin dans la nuit. Il est donc assez naturel que les sauvages qui ne sont point initiés dans la jonglerie, aient peur de cet instrument : aussi n'osent-ils le toucher, ni en approcher; & voilà à quoi se réduit l'adoration de la citrouille. C'est bien en vain qu'on a interrogé ces barbares touchant des pratiques si grossières, & touchant beaucoup d'autres qui sont encore infiniment plus superstitieuses; la pauvreté de leur langue, dont le dictionnaire pourroit être écrit en une page, les empêche de s'expliquer. On fait que les Péruviens mêmes, quoique réunis en une espèce de société politique, n'avoient pas encore inventé des termes pour exprimer les êtres métaphysiques, ni les qualités morales qui doivent le plus distinguer l'homme de la bête, comme la justice, la gratitude, la miséricorde. Ces qualités étoient au nombre des choses qui n'avoient point de nom : la vertu elle-même n'avoit point de

Tome II.

nom dans ce pays, sur lequel on a débité tant d'exagérations. Or, chez les petits peuples ambulans, la difette des mots est encore incomparablement plus grande; au point que toute espèce d'explication sur des matières de morale & de métaphysique, y est impossible. Si dans le corps de ce *Dictionnaire* on trouve un article où il est question de la théologie & de la philosophie des Iroquois, nous ferons observer ici que l'auteur de cette pièce est, en un certain sens, assez excusable, puisqu'il n'a fait que suivre M. Brucker, qui a donné lieu à toutes ces fables, par ce qu'il a dit des Iroquois dans sa grande *histoire de la philosophie*, immense collection d'erreurs & de vérités. Quelque savant qu'ait été M. Brucker, il ne nous paroît pas qu'il se soit mis en peine de consulter sur l'Amérique, d'autre auteur que la Hontan; & c'est précisément la Hontan qu'il ne falloit point consulter, parce qu'il prête, on ne fait à quels barbares du Canada, ses propres idées, qui sont encore très-éloignées d'être justes.

Ceux-là se trompent, qui pensent que chez les sauvages la religion est très-simple, très-pure, & qu'elle va toujours en se corrompant à mesure que les peuples se civilisent. La vérité est que les sauvages & les peuples civilisés se plongent également dans des superstitions cruelles & épouvantables, lorsqu'ils ne sont pas retenus par la saine raison; & si la profession du christianisme même n'a pu empêcher les Espagnols d'affaillir leurs frères en l'honneur de l'éternel dans la place major de Madrid, on voit combien il est nécessaire que le christianisme si raisonnable soit bien entendu. Or, ce seroit faire tort à ses lumières de croire qu'il y a beaucoup de philosophie chez les sauvages, qui sont aussi dans leur sens des *auto-da-fé*; & on n'en faisoit malheureusement que trop chez les Antis, où l'on trouva de grands vases de terre remplis de corps d'enfants desséchés, qui avoient été immolés à des statues; & on en immoloit de la sorte toutes les fois que les Antis célébroient des actes de foi. Quant à ceux qu'on appelle parmi les sauvages de l'Amérique, *boyés, jamétyes, piays, angekottes, javas, tiharangui, autmons*, ils mériteroient plutôt le nom de médecins que celui de sacrificateurs.

Z z

vaut à la culture ; & la construction de leurs cabanes est un titre contre lequel on ne peut citer Grotius, Lauterbach, Titius & tous les publicistes de l'Europe, sans se rendre ridicule. Il est certain que dans les endroits où il y avoit déjà quelque espece de culture, la possession étoit encore plus indubitablement fondée ; de sorte qu'on ne conçoit pas comment il a pu tomber dans l'esprit du pape Alexandre VI ; de donner, par une bulle de l'an 1493, tout le continent & toutes les îles de l'Amérique au roi d'Espagne ; & cependant il ne croyoit point donner des pays incultes & inhabités, puisqu'il spécifie, dans sa donation, les villes & les châteaux, *civitates & castra in perpetuum, tenore presentium, donamus*. On dira bien que cet acte n'étoit que ridicule : oui, c'est précisément parce qu'il étoit ridicule qu'il falloit s'abstenir de le faire, pour ne pas donner lieu à des personnes timorées de croire que les souverains pontifes ont contribué, autant qu'il a été en eux, à toutes les déprédations & à tous les massacres que les Espagnols ont commis en Amérique, où ils citoient cette bulle d'Alexandre VI, toutes les fois qu'ils poignardoient un cacique, & qu'ils envahissoient une province. La cour de Rome auroit dû révoquer solennellement cet acte de donation, au moins après la mort d'Alexandre VI ; mais malheureusement nous ne trouvons pas qu'elle ait jamais pensé à faire cette démarche en faveur de la religion.

Ce qu'il y eut encore de remarquable, c'est que quelques théologiens soutinrent, dans le seizième siècle, que les Américains n'étoient point des hommes : ce ne fut pas tant le défaut de la barbe & la nudité des sauvages, qui leur firent adopter ce sentiment, que les relations qu'ils recevoient touchant les anthropophages ou les cannibales. On voit tout cela assez clairement dans une lettre qui nous est restée de Lullus : les Indiens occidentaux, dit-il, n'ont de l'animal raisonnable que le masque : ils savent à peine parler, & ne connoissent ni l'honneur, ni la pudeur, ni la probité : il n'y a point de bête féroce aussi féroce qu'eux : ils s'entre-dévorent, déchirent leurs ennemis en lambeaux, en sucant le sang & ont toujours des ennemis ; car la guerre est parmi eux éternelle, & leur vengeance ne connoît

point de borne. Les Espagnols, qui les fréquentent, ajoute-t-il, deviennent insensiblement aussi pervers, aussi méchants, aussi atroces qu'eux ; soit que cela arrive par la force de l'exemple, soit que cela arrive par la force du climat : *Adeocorruptuntur illic mores, sive id accidat exemplo incolarum, sive cœli naturâ*. Mais il n'y a nulle apparence que le climat influe en tout ceci ; puisque nous avons déjà observé que dans les pays les plus chauds, comme sous l'équateur, & dans les pays les plus froids, comme au delà du cinquantième degré, on a également vu des barbares manger leurs prisonniers, & célébrer par d'horribles chansons la mémoire de leurs ancêtres, qui se trouverent comme eux à des repas semblables. Il faut que Lullus & les théologiens, dont il est ici question, aient absolument ignoré que l'anthropophagie a aussi été très-commune parmi les anciens sauvages de notre continent ; parce que, quand les sciences n'éclaircissent point l'homme, quand les loix n'arrêtent ni sa main, ni son cœur, il tombe par-tout dans les mêmes excès. Mais nous répéterons encore en finissant cet article, qu'il sera à jamais étonnant qu'on n'eût encore aucune idée des sciences dans tout un hémisphere de notre globe en 1492 ; de sorte que l'esprit humain y étoit retardé de plus de trois mille ans. Aujourd'hui même il n'y a point dans tout le nouveau monde une peuplade Américaine qui soit libre, & qui pense à se faire instruire dans les lettres ; car il ne faut point parler des Indiens des missions ; puisque tout démontre qu'on en a fait plutôt des esclaves fanatiques, que des hommes. (D. P.)

Recherches géographiques & critiques sur la position des lieux septentrionaux de l'AMÉRIQUE.

Je commencerai par poser quelques axiomes ou maximes, qui me serviront de guides dans ces recherches.

1°. On ne peut fixer la position d'un pays que sur le rapport de personnes qui, l'ayant vu, en ont donné une relation circonstanciée.

2°. Les relations sont plus ou moins authentiques, selon les personnes & les circonstances. Les anciens n'ont donné sur les régions éloignées, que des connoissances

vagues, d'après lesquelles on a dressé des cartes aussi bien qu'il a été possible, en attendant des témoignages plus sûrs & mieux circonstanciés.

3°. Quant aux personnes, il y a une grande différence dans le degré de crédibilité qu'elles méritent. C'est ce qu'il faut examiner avec attention, & peser soigneusement. Souvent on donne une relation anonyme; tantôt on la présente sous le nom d'une personne dont l'existence n'est pas constatée, ou bien on la lui attribue sans raison suffisante; d'autres fois elle est d'un voyageur regardé comme plus ou moins véridique; il y en a qui ont pour garant tout un équipage de vaisseau, ou même plusieurs; enfin d'autres ont été publiées d'après des voyages entrepris par ordre d'un souverain ou d'une compagnie, auxquels ceux qui ont été à la découverte ont fait leur rapport. De ces relations, quelques-unes ont été imprimées & connues dans le temps que les découvertes ont été faites, ou peu de temps après; d'autres n'ont paru que très long-temps après cette époque. Les unes ont été contredites par d'autres, & quelques autres ont été reçues comme avérées, dans le temps qu'on en auroit pu prouver la fausseté, s'il y avoit eu lieu au moindre soupçon. Toutes ces circonstances doivent être mûrement examinées, & en général il ne faut point ajouter foi à celles qui pechent contre la vraisemblance, à moins qu'elles ne soient appuyées par d'autres marques caractéristiques d'authenticité.

4°. Si le caractère d'authenticité s'y trouve, qu'elles soient de deux cents, de cent ou de dix ans seulement, ces relations doivent toujours être tenues pour incontestables, quand même depuis ce temps-là on n'en auroit point eu d'autres de ce pays, & de leur situation; puisque la vérité reste constamment la même, quelque ancienne qu'elle soit. Mais si de nouvelles relations, données par des voyageurs dignes de foi qui auroient été sur les lieux, contredisoient & corrigeoient les anciennes, il est manifeste que les témoins plus récents mériteroient plus de créance.

5°. Si des relations d'une authenticité égale se contredisent, il faut comparer les degrés d'authenticité, les circonstances, la

probabilité, la possibilité même de tout, & se décider là-dessus, sans cependant, dans ces cas, donner le système adopté pour indubitable, mais seulement pour probable, en attendant de nouvelles lumières plus certaines.

6°. Si les plus anciennes & les plus nouvelles découvertes s'accordent entr'elles en tout ou en partie, il ne faut pas hésiter un moment de les préférer à tout ce que les hommes même les plus savans auroient écrit de contraire.

7°. Si un voyageur donne une relation dont on doute, parce qu'il est le premier qui en ait parlé, & que cependant elle ait été publiée sans qu'on l'ait contredite, ou qu'une partie en ait été ensuite peu à peu confirmée par des relations plus modernes, je pense qu'on doit la recevoir toute entière comme telle, jusqu'à ce que le témoignage d'autres voyageurs aussi véridiques constate la fausseté des autres faits qui n'ont pas encore été pleinement confirmés.

8°. Lorsqu'il n'y a absolument point de relation sur un pays, il est permis de recourir aux conjectures, en rapprochant & en combinant les relations des pays voisins, leur situation, & toutes les circonstances qui peuvent contribuer à former un système raisonnable, en attendant que des faits certains puissent mieux nous instruire.

9°. On ne doit point conclure qu'une première relation est fautive, parce que les noms que les anciens voyageurs ont donnés à certains pays & à certains peuples, diffèrent de ceux qui leur ont été donnés ensuite. Je ne parle pas seulement des noms que les Européens ont imposés aux pays, caps, baies, rivières, &c.; on fait que chaque nation a pris la liberté de donner tels noms qu'elle a voulu, & que les Espagnols même se sont plu à varier ces noms par un pur caprice. Si l'on prend la peine de consulter les cartes des côtes de la Californie, par exemple, on y trouvera presque par-tout de la variété dans la dénomination des mêmes lieux. Il en est de même des rivières qui sont au fond de ce golfe, de ses côtes, & des endroits situés dans l'intérieur du pays. Tout a changé (excepté la réalité) par rapport aux noms, comme si c'étoient des pays entièrement différens; je parle même des

noms que les peuples voisins leur donnent. Nous savons que tous ces noms sont significatifs, & qu'il y a une infinité de langues diverses & de dialectes chez les nations Américaines. Si donc dix nations différentes indiquent le nom de leurs voisins, il est possible qu'il y ait dix noms différens. Ce qui est nommé *Teguajo*, *Apaches*, *Mocui*, *Xumanes*, &c. au nouveau Mexique, est nommé tout autrement par les Missouris, les Panis, les Padoucas, les Christinaux, les Sioux, les Assinipoels, &c., sans que pour cela il s'agisse d'autres nations ou d'autres pays.

10°. Toutes les cartes géographiques doivent se fonder sur de pareilles relations authentiques, sans quoi elles ne prouvent rien; chacun en peut dresser d'après ses idées; on peut en copier de fautive qui ne sont fondées sur aucune relation. Souvent on suit celles-ci en quelque point, & on les contredit dans le reste; ce n'est pas assez: on en doit rejeter tout ce qui n'est pas prouvé, ou qui est inférieur en degré d'authenticité.

D'après ces maximes de critique en fait de géographie, nous allons rechercher les découvertes les moins douteuses de la partie septentrionale de l'*Amérique*, depuis le Mexique, ou plutôt depuis le trentième degré jusqu'au pôle: nous suppléerons à ce qu'elles pourront avoir d'incertain, par des relations fondées, non sur des contes contredits par d'autres, mais sur des relations des sauvages, qui ne soient pas en contradiction. Nous renverrons pourtant à l'article CALIFORNIE, ce qui regarde cette presqu'île, & tout ce qui se trouve à son ouest jusques vis-à-vis de l'Asie, & même toutes les anciennes découvertes de ces contrées.

Le Groenland ne mérite pas qu'on s'y arrête jusqu'à présent, sa conquête n'a point excité de guerres; ce qu'il y a de remarquable se placera de lui-même à sa place dans le cours de nos recherches.

Chacun connoît les découvertes de Davis, de Baffin, de Thomas Smith, de Lancaster, de Button, & sur-tout de Hudson, de même que tous les voyages qu'on a faits depuis ce temps dans la baie de ce nom; Ellis en donne la relation, & on aura occasion d'en parler ailleurs.

Depuis le fort Nelson, autrefois Bourbon, on a commencé à se procurer des connois-

sances de l'intérieur du pays. M. Jérémie, homme actif & intelligent, a su profiter du long séjour qu'il y a fait en qualité de gouverneur, pour prendre des informations exactes qu'il a communiquées au public. Il a suivi les relations des sauvages, qui à la vérité n'ont pas de théorie, mais qui ont des connoissances pratiques, qui ont vu & entendu: ce qui vaut beaucoup mieux.

Ce que M. Jérémie nous apprend, par la bouche des sauvages, des nations les plus reculées au nord, regarde les Plats-côtés des chiens qui viennent du nord, un peu nord-ouest, de trois à quatre cents lieues loin, toujours par terre, & ne connoissent dans leurs environs ni mer ni rivières.

L'existence du lac des Assinipoels, aujourd'hui Michinipi ou grande Eau, me paroît constatée, comme on peut le voir à l'article ASSINIPOELS.

Il y a, disent les sauvages, des pygmées & des esprits qui habitent les parties les plus occidentales & septentrionales de l'*Amérique*. Ce sont ceux qui habitent au nord-ouest de la baie d'Hudson, & les alliés des Sioux, qui en parlent. Plusieurs auteurs rapportent qu'on a vu des hommes de très-petite stature amenés prisonniers de ces contrées, lesquels n'étoient étonnés ni des vaisseaux, ni de plusieurs meubles & ustensiles des Européens, disant qu'ils en avoient vu chez une nation voisine de leur pays. Il faut observer que ces gens venoient d'une contrée à-peu-près la même que celle que les habitans de la baie d'Hudson disent être éloignée d'eux de plusieurs mois de chemin. Si ceux qui les ont amenés sont, comme il y a toute apparence, les sauvages nommés *Plats-côtés des chiens*, qui, selon M. Jérémie, viennent quelquefois de quatre cents lieues loin vers le nord-ouest, on peut les placer entre le soixante-cinq & le soixante-dixième degré de latitude: alors on ne sera pas surpris si à la même latitude devers l'ouest, un peu ouest-sud-ouest, il y a des nations de petite taille, comme les Samojedes, les Lapons, &c. Voilà les pygmées. Les écrivains de l'antiquité étoient imbus de cette idée, que vers le pôle il y en avoit des nations entières.

Si les prétendus patagons de huit piés sont nommés *géans*, on peut bien nommer *pyg-*

mées ces petits hommes du nord , de quatre piés. Myritius les nomme *Pygmæos bicubitales*.

Pour les esprits , il ne faut pas prendre cette expression à la lettre. On voit , par la relation du P. Hennepin & de plusieurs autres , que les sauvages donnent ce nom , & avec beaucoup de jugement , aux Européens , parce qu'en toutes choses ils manifestent plus d'esprit que les sauvages , qui n'ont voulu indiquer par-là qu'une nation civilisée & ingénieuse qui cultive les arts ; ce qui s'accorde merveilleusement avec la relation de ceux qui parlent des hommes barbus , dans le même éloignement , comme d'une nation civilisée.

Plus loin vers l'ouest , à cette latitude , on ne fait rien de ces pays , pas même par les sauvages , sinon que cette étendue est immense ; qu'ils parlent les uns de cent jours , de trois , de quatre à cinq mois de chemin , d'autres de mille lieues , ce qui fait à peu près la même distance ; que ces pays sont fort peuplés de nombre de nations toujours en guerre entre elles , ce qui a rendu inutiles tous les efforts de M. Jérémie pour s'en procurer une connoissance plus exacte. On voit pourtant qu'il n'y a rien négligé ; & sitôt que ces sauvages , les seuls qui en peuvent avoir une connoissance quelconque , & qui n'ont aucun intérêt d'en imposer aux Européens , nous fournissent des idées fort probables , qui ne contredisent pas d'autres relations dont on manque absolument , le bon sens veut qu'on les adopte , jusqu'à ce qu'on puisse leur opposer d'autres relations authentiques.

Si nous descendons vers le sud , à la latitude du lac supérieur du Huron , du Michigan , de l'Ontario , de l'Errié , vers la partie supérieure du Mississipi , & la demeure des Sioux de l'est , ou Issats , nous trouverons une grande étendue de pays , jusqu'à la longitude d'environ 250 degrés que je suppose à-peu-près celle du Michinipi , ou des montagnes qui empêchent que ce lac ne soit connu. Cette étendue est en général si bien constatée , qu'on peut la regarder comme avérée. Les découvertes de M. Jérémie , depuis la baie d'Hudson , celles des officiers françois , rapportées par M. de Buache , adoptées par les Anglois , & qui peuvent

être conciliées avec la description , quoique grossière , du sauvage Ouagach , concourent à les faire recevoir comme telles.

Vers l'ouest , par contre , nous avons quelque chose de plus que des relations vagues. La principale particularité est celle que le pere Hennepin rapporte des alliés des Issats , qui avoient fait plus de 500 lieues en quatre lunes ; cela nous donne déjà une belle étendue de pays , dont l'existence devient indubitable ; ajoutons ce que ces mêmes sauvages lui dirent : savoir , que les nations qui habitent plus à l'ouest , ont un pays de prairies & de campagnes immenses , coupées de rivières qui viennent du nord ; qu'ils n'ont passé aucun grand lac , &c. que les Assinipoels demeurent à six ou sept journées de chez eux , ou des Issats , &c. Tout ceci ne s'accorde-t-il pas avec les *plusieurs mois* , les *mille lieues* à faire du côté de l'ouest environ , d'autant qu'une rivière court à l'ouest , &c. Après cela on ne devoit plus douter que l'*Amérique* ne s'étende bien plus loin que les nouvelles cartes ne le marquent. Supposons ces Sioux au 280^e degré de longitude , ce que prouve le Técamiouen , depuis lequel on peut faire 1000 lieues par eau (y compris , suivant le raisonnement très-fondé de M. Buache , des portages , sur tout auxdites montagnes vers le Michinipi , où de l'autre côté , suivant toute apparence , ce fleuve de l'ouest doit commencer) ; combien de degrés cela fera-t-il ? il faut calculer par conjecture. Ce lac est au delà du 60^e degré de latitude , jusqu'au 68 ou 69^e ; le principal portage ne peut être placé qu'au 59 ou 60^e ; cette rivière doit se jeter apparemment dans la mer au détroit d'Anian ; je nommerai constamment ainsi celui qui sépare l'Asie de l'*Amérique* , n'en ayant pas encore de nouveau ; nous n'en connoissons pas d'autres jusqu'à présent , que celui qui se trouve vis-à-vis des Tchirith , à 65 degrés ; à prendre le milieu , ce sera tout au plus 60 parallèles , où dix lieues par degré feront 100 degrés ; & nous nous trouverons aux environs de 180 degrés , conformément à mon système.

Si on vouloit supposer que cette rivière se jetât dans la mer du nord , cette circonstance seroit encore plus favorable à mon système ; celle-ci étant généralement placée ,

comme celle qui coule au nord de l'Asie, à 70 degrés, elle seroit plus proche que le détroit, ou, ce qui est le même, celui-ci plus éloigné. Il y a plus : on parle d'un voyage de long cours jusqu'à un lac, où des hommes barbus viennent ramasser de l'or. Quel pays se trouve au delà ? D'où viennent ces hommes barbus ? De quelque manière que l'on réponde, on sera obligé d'avouer que cette partie de l'Amérique ne sauroit avoir si peu d'étendue qu'on la représente dans les nouvelles cartes ; & le reste de nos relations quadre exactement avec ce que nous venons de dire.

Continuons de descendre peu à peu ; le fait Saint-Antoine est à-peu-près au même degré ; les colonies Angloises, à l'est du Mississipi, & leurs voisins les sauvages n'ont pas besoin qu'on en parle ; tout ceci est hors de doute ; il n'en est pas de même des nations à l'ouest, & que le baron de la Hontan nous fait connoître.

Il vint avec ses compagnons du lac Michigan, de la baie des Puants : après un petit voyage par terre il se trouva chez les Onatouaks, alliés des Eokoros ; de-là il descendit la riviere Onisconfine jusqu'alors inconnue ; monta pendant huit jours le Mississipi, & entra le 23^e octobre 1688, dans la riviere Longue ou Morte, parvint chez les Eokoros, ensuite chez les Essanapés, enfin chez les Gnacsitares, où il rencontra quelques Moozemleks, qui lui donnerent connoissance des Tahuglanks & de leur pays avec beaucoup de détail. Il remarque que depuis les Eokoros, chaque nation se montra plus douce, plus civilisée ; & les Moozemleks, qui ne le sont pourtant pas autant que les Tahuglanks, lui parurent d'abord des Européens. La riviere Longue coule toujours sous le 46^e degré, & jusqu'au lac des Gnacsitares ; entr'eux & les Mozemleks, il y a une chaîne de montagnes, de laquelle, de l'autre côté plus au nord-ouest, sort la source d'une riviere qui court vers l'ouest & se jette dans le lac des Tahuglanks, qui a 300 lieues de tour sur trente de large ; des bâtimens de deux cents piés de long voguent sur ce lac ; vers la sortie de la riviere il y a des villes, des pays, des peuples ; une nation entièrement civilisée, nombreuse comme les feuilles des arbres, ainsi que s'exprime-

ment ces peuples ; d'autres nations, également nombreuses, sont à leur ouest ; & pourtant nous voyons que les peuples vis-à-vis des Tzchfitchkz ne sont qu'un peu moins barbares que ceux-ci, & seulement autant qu'il faut pour faire connoître qu'ils ont, dans un certain éloignement, des voisins qui le sont encore moins, entr'eux & les Tahuglanks, & cela seulement à des degrés différens & éloignés, depuis le 65 au 45^e degré, toujours vers le sud-ouest.

Nous allons voir à présent où les distances données par la Hontan nous conduisent. M. D. L. G. D. C. trouve que la Hontan a employé cinquante-sept jours pour remonter la riviere Longue, jusqu'aux Gnacsitares, & trente-cinq jours pour redescendre. En compensant un nombre avec l'autre, nous aurons quarante-six jours, qui, à dix lieues, font quatre cents soixante lieues. Conservons seulement la distance donnée sur la carte qui est de quatre cents lieues jusques aux bornes des Gnacsitares contre les Moozemleks ; de-là jusqu'au lac des Tahuglanks, il y a cent cinquante lieues. Ce lac de trois cents lieues de tour, sur trente de large, devoit donner cent lieues de long ; n'en comptons que quatre-vingts ; voilà déjà six cents & trente lieues. Nous avons dit qu'au quarante-sixieme degré on ne devoit compter qu'environ quatorze lieues par degré. Si nous comptons les vingt en entier, nous aurions trente & un degrés & demi, lesquels étant déduits des deux cents quatre-vingt-six, qui est la plus forte longitude qu'on donne dans une carte, laisseroit un reste de deux cents cinquante-quatre degrés. & demi.

Remarquons encore d'autres faits importants. Les Tahuglanks font la guerre à d'autres peuples, qui ne leur cedent, ni en puissance, ni en forces ; & quoique leur nombre soit comparé aux feuilles des arbres, ils trouvent cependant des peuples plus à l'ouest, qui ne sont pas moins nombreux. Il faut donc que le continent s'étende encore bien loin. On doit aussi observer que la Hontan ne dit point que la riviere ait communication avec la mer depuis ce grand lac ; mais on doit croire qu'elle y passe, & va toujours à l'ouest ; elle répondroit alors assez pour la latitude à celle que M. Muller place à quarante-cinq degrés, mais à deux cents quarante-six

rente-six ou deux cents quarante-sept de longitude, & qu'il fait sortir du lac Oninipigon entre le quarante-septieme degré & demi, & le cinquantieme de latitude. Ce lac sauroit d'autant moins être celui des Tahuglanks que celui-là est à l'est, & celui-ci à l'ouest de la chaîne des montagnes, sans compter que sur le premier il y a le fort Maurepas, & que les environs devoient être connus des François. Il se peut qu'on ait voulu concilier ces contradictions, puisqu'on varie si fort dans les longitudes & les latitudes, la carte tracée par Ouagach donnant toute liberté de le faire; cependant cette conciliation est impossible, si le lac des Tahuglanks est à environ quarante-cinq degrés de latitude, & au sud du fleuve de Mississipi, & que, par contre, tous ces lacs soient à son nord. Quant à la longitude, il n'y a pas la moindre conciliation à espérer, dès que le dernier de ces lacs, l'Oninipigon, doit se trouver à deux cents soixante-quinze degrés, au lieu que celui des Tahuglanks ne sauroit être qu'à deux cents quarante-cinq à deux cents cinquante, en donnant plus qu'on ne sauroit accorder.

Que fera-ce, si on réduit ces six cents trente lieues en degrés de quatorze lieues, comme elles doivent l'être incontestablement à cette latitude? Elles feront quarante-cinq degrés; & le bout occidental du lac des Tahuglanks viendra au deux cents quarante-unieme degré de longitude, vers l'entrée de Fuca; & les nations plus éloignées seront dans la plaine mer, qu'on suppose à son ouest & sud-ouest. Mais si on peut s'en tenir aux anciennes cartes, cette extrémité occidentale du lac des Tahuglanks se trouvera vers le royaume de Tolm, ou dans le pays de Téguajo, si fort avancé vers l'est dans les nouvelles cartes; les douze degrés de distance entre le nouveau Mexique & les Gnacitaires y conduisent & feroient les quatre-vingts rasous, & encore plus les quatre-vingts lieues qu'il y a entre eux-ci & les sauvages voisins des Espagnols, indiqués par les Moozemleks.

Je fais que plusieurs sont depuis longtemps prévenus contre la véracité de la Hontan. Le pere Charlevoix n'en porte pas un jugement favorable; il dit pourtant, dans la liste des auteurs qu'il a placés à la

Tome II.

fin de son *Histoire de la nouvelle France*, qu'il étoit homme de condition, soldat, puis officier; en ajoutant que dans sa relation le vrai est mêlé avec le faux; que le voyage de la riviere Longue est une pure fiction, aussi fabuleuse que l'île de Barataria; "mais" que cependant en France & ailleurs, le "plus grand nombre a regardé ses mémoires comme le fruit des voyages d'un cavalier qui écrivoit mal, quoiqu'assez légèrement, & qui n'avoit point de religion, mais qui racontoit assez sincèrement ce qu'il avoit vu."

Je crois que ce grand nombre raisonne bien, & M. D. L. G. D. C. encore mieux, & d'une manière qui m'a charmé, puisqu'on y voit tout le bon sens possible. Il rapporte qu'après avoir traversé le lac Michigan & la baie des Puants, après un court trajet par terre, la Hontan descendit par la riviere Onisconfine dans le Mississipi, & que cette route étoit alors encore inconnue; qu'il remonta le Mississipi en huit jours jusqu'à la riviere Longue, qu'il vient de l'ouest, & débouche sur la rive occidentale qu'il place au 45^e. degré de latitude.

Il entra dans la riviere Longue le 23 octobre 1688, & la remonta jusqu'au dix-neuvieme de décembre, & mit environ trente-cinq jours à la descendre jusqu'au Mississipi. Il donne une carte de la partie de la riviere qu'il parcourt, disant qu'il l'avoit levée lui-même, & une autre dont l'original fut tracé sur des peaux par des sauvages, & l'on y voit une riviere qui coule à l'ouest, peu éloignée des sources de la riviere Longue. Il entre dans le détail des peuples qui habitent à l'embouchure de cette seconde riviere, assurant qu'il tient ces connoissances des sauvages, les Tahuglanks, situés aux environs du grand lac où se jette cette riviere de l'ouest, &c.

Toutes les parties de sa relation paroissent naturelles: elles se soutiennent réciproquement, & il semble assez difficile de se persuader qu'elles ne sont que le fruit de l'imagination de l'auteur. Lorsqu'elle fut publiée, personne ne la révoqua en doute: ce n'est que lorsqu'on a négligé ces découvertes, qu'on a commencé à en douter, qu'on l'a rejetée & qu'on l'a traitée de chimère sans en produire aucune preuve.

A a a

M. Delisle, dans sa carte du Canada, avoit mis la riviere Longue, & l'a supprimée dans celle du Mississipi, sans en dire la raison. Le pere Charlevoix regarde la découverte du baron de la Hontan, comme aussi fabuleuse que l'île de Barataria; mais c'est sans preuve; & il en faudroit pourtant produire avant de se déterminer à traiter avec tant de mépris la relation d'un voyageur aussi célèbre, gentilhomme, officier, qui n'auroit pu espérer des récompenses par des suppositions si grossières, qui l'auroient déshonoré.

Il étoit accompagné de plusieurs François qui étoient vivans lorsque sa relation fut publiée, & qui l'auroient démentie; ils ne l'ont pas fait: ceux qui ont pris à tâche de le décrier, n'en ont pu citer aucun. Ayant eu le malheur de déplaire au ministre, sa disgrâce aura pu influencer sur son ouvrage, de même que ses sentimens trop libres & peu religieux.

Le pere Hennepin place une riviere à sept ou huit lieues au sud du saut Saint-Antoine, qui vient de l'ouest; ce ne peut être que la riviere Longue. Elle doit être considérable, puisqu'il la cite, vu qu'il ne fait pas mention de cinq ou six autres, que MM. Delisle, Ballin & Danville placent sur le même côté. Une de ces rivières, nommée par les géographes *riviere cachée*, est à-peu-près sous la même latitude que l'embouchure de la riviere Longue par la Hontan.

Benavides parle des Apaches-Vaqueros à l'est du nouveau Mexique; il compte de-là cent & douze lieues vers l'est jusqu'aux Xumanes, Japios, Xabataos; à l'est de ceux-ci, il met les Aixais, & la province de Quivira, dont il nomme les habitans Aixaraos, qui ressemblent assez aux Eokoros de la Hontan, & la distance y convient aussi.

Lors de la découverte du nouveau Mexique, par Antoine d'Espejo, les sauvages lui firent comprendre qu'à quinze journées de chemin il y avoit un grand lac, environné de bourgades, dont les habitans se servoient d'habits, abondoient en vivres, demouroient dans de grandes maisons, &c.

Les Espagnols de la province de Cibola, & les habitans de Zagato, à 20 lieues de Cibola vers l'ouest, confirmèrent la même chose.

Tout ceci s'accorde avec le lac & avec la nation des Tahuglanks. Les Espagnols placent au nord au delà des montagnes du

nouveau Mexique, un grand pays, Teguaajo, d'où ils prétendent que sortit le premier Montezuma, lorsqu'il entreprit la conquête du Mexique.

Il est sûr que le Missouri prend sa source dans cette longue chaîne de montagnes qui séparent le nouveau Mexique d'avec la Louisiane, & que les rivières qui y prennent leur source, coulent chacune du côté d'où elles sortent de terre, vers l'ouest ou vers l'est.

La route par le pays des Sioux, est d'environ trois degrés plus au nord que celle de la Hontan. Les indications qu'il reçut d'une riviere à l'ouest, s'accordent assez avec celles du sauvage Ouagach, suivies par M. Danville. La différence est de deux à trois degrés de latitude: mais il pouvoit facilement s'y tromper, puisqu'il ne l'a copiée que sur les peaux tracées par les sauvages.

Ces faits & ces raisonnemens du défenseur du baron de la Hontan, devoient sans doute déjà suffire pour ne pas mettre au rang des fables sa relation: tâchons cependant d'en faire encore mieux sentir la force par quelques réflexions.

On n'a que deux objections à faire contre son authenticité; l'une que les circonstances de la relation ne sont pas confirmées par d'autres; l'autre que c'étoit un libertin, un homme sans religion, auquel on ne peut ajouter foi. Mais, je le demande, sont-ce là des raisons capables de faire la moindre impression sur un homme impartial & non prévenu? Je sais que c'est là le sort même de toutes les anciennes découvertes, & la raison pour quoi on rejette les anciennes relations espagnoles. Quoi de plus ridicule! celles-ci, par exemple, étoient tenues pour indubitables par tout le monde: on étoit convaincu que plusieurs centaines de personnes, de toute qualité, en avoient été les témoins oculaires. Les faits étoient donc vrais alors; mais parce que depuis 150 ans & plus, personne n'a voulu se transporter dans ces mêmes pays, on trouve que ce qui étoit vrai alors, ne l'est plus aujourd'hui; de même que pour les îles de Salomon, plusieurs terres australes, &c. Il en est de même dans le cas présent, parce que depuis la Hontan & ses compagnons, personne n'a voulu se hasarder si loin, tout ce qu'il dit est controuvé; & ce qu'il y a de plus étonnant est,

que les découvertes de de Fonte & de Fuca, qui ne roulent que sur des possibilités impossibles, sont reçues avec avidité.

Il y a plus encore : l'auteur dédie la carte du Canada & cet ouvrage au roi de Danemarck, dans le temps que tous ceux qui l'avoient accompagné étoient encore vivants. Quelle hardiesse ! quelle impudence de vouloir en imposer à un grand roi, à un souverain puissant, duquel il espéroit peut-être alors sa fortune, en récompense de ses travaux & de ses découvertes.

Ceci peut-il entrer dans l'idée de qui que ce soit ? Nous voyons d'ailleurs, par l'extrait du Mercure que nous avons donné, que la route que la Hontan a tenue pour descendre au Mississipi, étoit inconnue avant lui ; qu'elle ne l'est plus aujourd'hui ; qu'on la trouve telle qu'il l'a décrite, & qu'il n'a pu la savoir d'un autre, puisqu'elle étoit inconnue. Si donc on a trouvé conformes à la vérité les articles qu'on a pu reconnoître depuis, n'est-il pas injuste de rejeter ce qu'on n'a pas vu, seulement parce qu'on ne l'a pas vu ? Ne faudra-t-il donc croire de tous les faits, de toutes les relations, que ce qu'on a vu soi-même ?

Il est certain qu'on a encore découvert une rivière à la même latitude, où il place l'embouchure de la rivière Longue. Je sais qu'on a trouvé à propos de lui donner d'autres noms ; celui de *St. Pierre* ou celui de *rivière cachée* : cent autres personnes pourroient lui donner autant de noms ; mais si pour cette raison on en veut faire autant de différentes rivières, ne multipliera-t-on pas les êtres ? & ne mettra-t-on pas une confusion énorme dans la géographie où il y en a déjà assez ?

La Hontan représente une chaîne de montagnes, qui descend du nord au sud, qui fait les limites entre les Moozemleks & les Gnacfitares, qui a six lieues de large, est difficile à passer, & fait de longs détours.

M. Buache, par sa science physique, donne la même chaîne, à la vérité beaucoup plus à l'est, pour l'amour de son système sur la mer de l'ouest, & sur le peu de largeur de la Californie ; mais enfin, c'est la même chaîne. La Hontan n'étoit pas homme d'étude, ni physicien ; comment donc imaginer cette chaîne qui existe, si les Moozemleks ne lui en avoient réellement donné la connoissance ?

La remarque de D. L. G. D. C. est importante sur la conformité de cette relation avec celle des Espagnols de tout temps. Rien, à mon avis, ne fait une preuve aussi forte en faveur de l'authenticité d'une relation, que sa conformité avec les découvertes des premiers temps.

Je n'ignore pas que la Hontan n'est pas toujours exact dans les latitudes ; ceci mérite quelque attention.

M. le Page donne une distance de 300 lieues du Missouri au haut St. Antoine, qu'on ne compte que 8 à 10 lieues au dessus de la rivière Longue, & pourtant un peu au delà du 45^e. degré ; ainsi, seulement 5 degrés pour les 300 lieues ; ce qui est une erreur manifeste, à moins qu'il n'en compte autant pour remonter ce fleuve rapide.

M. Bellin, dans sa carte de la partie occidentale du Canada, place l'Onisconfine à un peu plus de 43 degrés, & la rivière Saint-Pierre à 45. On peut compter environ 36 à 38 lieues ; & la Hontan dit qu'il a employé huit jours à faire ce voyage ; ce qui est très-possible en remontant un fleuve aussi grand & aussi rapide.

M. Danville, dans la première de ses cinq cartes, qui ensemble représentent toute l'Amérique, place la rivière de S. Pierre à un peu plus de 44^d, & l'Onisconfine à 43. Celle-là doit sortir, d'après toutes ces cartes, du lac des Tintons, dont nous parlerons ci-après.

Sans nous arrêter plus long-temps sur ce sujet, nous concluons que cette découverte de la Hontan, n'ayant jamais été contredite par d'autres relations ; qu'au contraire, le peu qu'on a découvert depuis s'y étant toujours trouvé assez conforme, on doit la regarder comme authentique, aussi long-temps que des faits certains, qui attestent le contraire, ne la détruisent.

Venons à la seconde objection, sur laquelle je n'ai rien à dire, sinon que si on ne doit ajouter aucune foi pour des faits & des voyages, qu'à des gens de bonnes mœurs & à de bons chrétiens, il en faudroit rejeter beaucoup, & souvent donner dans des erreurs, puisque quelquefois de très-honnêtes gens, par crédulité ou par défaut de génie, rapportent des faits erronés. On a toujours distingué entre les faits historiques, où l'auteur n'a aucun intérêt, & ceux de la religion :

On en doit agir de même ici. Personne ne croira que l'Adario du baron de la Hontan ait été un homme en chair & en os ; on voit évidemment que c'est lui-même ; mais la relation du voyage ne doit pas être moins authentique , n'étant point de même nature que ses dialogues.

Je dois encore faire remarquer que les relations que M. Buache adopte entièrement , parlent du lac du Brochet dans la chaîne des montagnes , marqué par lui comme par la Hontan ; ce lac fait une partie des plus nouvelles découvertes des officiers françois & autres ; il se trouve , selon les unes , à environ 48^d. La carte angloise de Jefferi de 1761 , le place au delà du 45^e. vers l'ouest ; tous placent de ce côté la fameuse riviere de l'ouest ; je la suppose être celle ci-dessus qui prend sa source dans ladite chaîne au N. O. des Gnacitares , & au N. E. du lac des Tahuglanks , dans lequel elle se jette : je doute qu'on puisse produire quelque chose de si concordant : au moins ceux qui la représentent comme sortant du lac Oninipigon , n'ont pas songé que ladite chaîne lui barreroit le chemin. Aussi M. Buache même , qui prétend se fonder sur la carte tracée par Ouagach , & la concilier avec celle des officiers françois , fait tomber les rivières Poscoyac , aux Biches , de l'Eau trouble , de St. Charles ou d'Assinibouls , &c. de tous côtés dans les lacs Bourbon , au Fer , aux Biches , formant ensemble celui d'Oninipigon , & celui-ci se joignant avec le lac aux Biches , sans qu'aucune riviere en sorte & se jette vers l'ouest. Sur tous ces lacs il place les forts Bourbon , Dauphin , la Reine , St. Charles & Maurepas ; si ceux-ci existent , il faut bien que les François en aient connoissance. Il place le lac du Brochet aussi dans ces montagnes , un peu au delà de 45 degrés. Il donne une trace légère d'une riviere de l'ouest , mais qui conduit à deux pas de-là , pour ainsi dire , dans la mer de l'ouest. La Hontan assure , sur le rapport des Moozemleks , que nombre de rivières qui forment la riviere Longue , prennent aussi leur source dans ces montagnes ; & le physique de tout ceci concourt à en assurer la vérité. Il faut observer que dans ces traces d'Ouagach , la riviere de l'ouest est représentée comme grosse , sortant immédiatement de l'Oninipigon , pré-

sifément où M. Buache représente la riviere Poscoyac , comme s'y jetant. Comment concilier ceci ? Avançons de 5 degrés plus au sud , & examinons cet espace entre le 45^e. & le 40^e. qui nous présentera des choses importantes : je ne parle point de ce qui se voit à l'est du Mississipi , nous y trouverons même jusqu'au 25^e. degré des pays qui ne sont inconnus qu'à des ignorans tels que les auteurs d'une gazette de 1770 , qui affuroient que les colonies angloises , établies dans cet espace , vouloient s'emparer de tout le pays , sous les mêmes paralleles vers l'ouest , jusqu'à la mer du sud , suivant la concession à eux accordée par leur roi Charles , &c. par une riviere qui , des monts Apalaches , y conduisoit sans songer ni aux peuples innombrables , ni à la quantité des rivières , pas même au Mississipi , qui en barrent le chemin.

Vers l'ouest , sur les bords du Moingona , du Missouri & autres rivières , se trouvent seulement jusqu'à l'est & le nord du nouveau Mexique , les Missouris , Cansez , Panis blancs , Acansez , Aïonez , & sur-tout les Padoucas , qui s'étendent fort au loin. M. Buache même l'assure & en donne le détail. Ce géographe & plusieurs autres rapportent unanimement , que les sauvages assurent que le Missouri a depuis sa source 800 lieues de cours , & qu'en remontant , depuis son milieu , 7 ou 8 jours vers le nord , on rencontre une autre riviere qui a autant de lieues de cours vers l'ouest. Ce qui nous éclairera , lorsque nous suivrons la relation que M. le Page du Praz donne dans son histoire de la Louisiane , du voyage du sauvage Yafon , Moncacht-Apé , dont nous allons parler.

Pour donner donc une idée de la largeur de la partie septentrionale de l'Amérique , calculons un peu sa route.

Le point de son départ doit être pris au nord du confluent du Missouri avec le Mississipi. M. le Page dans sa carte , qu'on doit préférer à toutes les autres à l'égard de ces contrées , place ce point à deux cents quatre-vingt-quatre degrés quinze minutes de longitude & quarante de latitude. Il ne faut pas oublier de prévenir le lecteur , qu'il désapprouve en divers endroits de son ouvrage la maniere dont les autres cartes représentent le cours de cette riviere.

En effet , on la fait venir du nord-ouest , & quelques-unes lui donnent des sinuosités infinies.

Pour lui , ce n'est qu'au 282^e degré qu'il l'a fait descendre du nord-est au sud : tout le reste de son cours est droit de l'ouest à l'est , de même que celui de la riviere de Cansez qui s'y jette. Qui pouvoit mieux le savoir que lui qui a parcouru le pays dans le temps que les François avoient sur le Missourï le fort Orléans ; qui s'en est informé des naturels du pays , dont la relation étoit conforme à une carte espagnole , dressée avec soin pour servir de guide à un corps qui y avoit été envoyé , & lorsque les Espagnols en devoient être mieux instruits que tous autres ?

Le cours du Missourï y est donc marqué généralement entre le quarante-un & quarante-deuxième degré de latitude (a) : il passa chez les Cansez qui sont entre le 40 & le 41^e degré , qui lui conseillèrent de marcher une lune & alors droit au nord ; & qu'après quelques jours de marche il trouveroit une autre riviere , qui court du levant au couchant. Il marcha donc pendant une lune , toujours en remontant le Missourï ; il vit des montagnes & craignit de les passer , de peur de se blesser les piés (b). Enfin , il rencontra des chasseurs qui lui firent remonter le Missourï encore pendant neuf petites journées , & marcher ensuite cinq jours droit au nord , au bout desquels il trouva une riviere d'une eau belle & claire , que les naturels nommoient *la belle riviere*. Arrêtons-nous ici pour commencer notre calcul : deux grands villages des Cansez sont marqués sur la carte de M. le Page , l'un à 280 , & l'autre à 282 degrés. Accordons le point

(a) Le Page du Praz , *Relation de la Louisiane* , tome III , page 89 & suiv.

(b) Il paroît par-là qu'il a avancé plus loin qu'au milieu du cours du Missourï , avant de passer la belle riviere.

(c) Ceci ne paroît pas exagéré , lorsqu'on voudra considérer que les soldats romains chargés du poids de soixante livres , faisoient six à sept lieues de chemin en cinq heures de temps ; eux qui n'étoient pas accoutumés , comme les sauvages , dès leur jeunesse , dès leur enfance même , à vivre uniquement de la chasse , & à faire des centaines de lieues pour l'avoir abondante.

(d) J'avoue pourtant qu'on ne doit pas toujours insister également sur les mesures itinéraires des sauvages ; je veux croire que depuis l'embouchure du Missourï jusqu'à l'endroit où l'on passe vers la belle riviere , il peut y avoir , y compris les détours , quatre cents lieues , mais qu'il y en a moins de-là jusqu'à sa source , que les sauvages doivent mieux connoître. J'en dis de même du Mississipi , & il peut y avoir depuis la mer huit cents lieues jusqu'au saut St. Antoine ; mais beaucoup moins de-là jusqu'à sa source , que les Sioux n'ont peut-être jamais reconnue par eux-mêmes ; aussi pour accorder plus qu'on ne peut demander , je fixe le passage de Moncacht-Apé seulement au 270^e degré.

du départ depuis le dernier. Moncacht-Apé marcha pendant une lune , soit trente jours. L'auteur en fait un calcul très-moderé , disant que notre Anacharsis américain l'avoit assuré , qu'il marchoit plus vîte qu'un homme rouge ne marche ordinairement ; d'où il conclut que celui-ci , ne faisant qu'environ six lieues par jour , lorsqu'il est chargé de deux cents livres au moins , Moncacht-Apé , qui n'en portoit pas plus de cent , quelquefois pas plus de soixante , devoit souvent faire jusqu'à neuf ou dix lieues. Il a raison ; car le P. Charlevoix assure que les Aïonez , à 43 degrés trente minutes , font vingt-cinq à trente lieues par jour (c) lorsqu'ils n'ont pas leur famille avec eux : cependant il se rabat à sept lieues par jour , qui font donc deux cents & dix lieues , depuis les Cansez , qui se trouvent , dis-je , au 282^e degré ; ces deux cents & dix lieues , à quatorze lieues & demie par degré , font 14 degrés & demi , jusqu'au lieu qu'il rencontra les chasseurs qui se trouverent donc à 267 degrés & demi ; on voit bien que c'est compter trop peu.

Les sauvages disent unanimement que le cours du Missourï est de huit cents lieues , & qu'au milieu , ainsi à quatre cents lieues , on voyage vers le nord pour trouver la riviere de l'ouest. Ici il n'a avancé vers l'ouest que neuf petites journées , avant que de tourner au nord : ne comptons que trois degrés & demi , & cela nous conduira seulement au 264^e degré , & ne fera , depuis la jonction du Missourï au Mississipi , que 20 degrés 15 minutes ; & à quatorze lieues & demie par degré , qu'environ deux cents quatre-vingt-treize lieues , au lieu de quatre cents. Ainsi on voit qu'on accorde beaucoup (d).

Je ne compte pas le peu de chemin que fit Moncacht-Apé sur la belle rivière, pour arriver chez la nation des Loutres. De-là, il descendit pendant dix-huit jours la même rivière avec les Loutres, & arriva chez une autre nation. Il dit que cette rivière est très-grosse & rapide. On pourroit donc donner vingt lieues par jour, pour le moins : contentons-nous de quinze; cela fera deux cents soixante-dix lieues, ou environ vingt degrés; nous nous trouverons alors au deux cents cinquantième degré.

Il vint en assez peu de temps chez une petite nation, & ensuite acheva de descendre la rivière, sans s'arrêter plus d'un jour chez chaque nation; mais il ne dit point combien de temps il a mis à faire ce trajet. La dernière des nations où il s'arrêta, se trouve seulement à une journée de la grande eau, ou d'une mer. On peut bien mettre vingt degrés & plus pour ce dernier voyage. Alors on trouvera notre voyageur au deux cents trentième degré. Il se joignit à des hommes qui habitoient plus avant sur cette côte vers le couchant, & ils suivirent à-peu-près la côte entre le couchant & le nord. Étant arrivé chez la nation de ses camarades, il y trouva les jours beaucoup plus longs que chez lui, & les nuits très-courtes. Les vieillards le dissuadèrent de passer outre, disant que la côte s'étendoit encore beaucoup entre le froid & le couchant, qu'elle tournoit ensuite tout à coup au couchant, &c.

Si on ajoute donc ce nouveau voyage, & les côtes qui s'étendent encore beaucoup, on verra que cela approchera des deux cents degrés de longitude, ou des cent quatre-vingt-dix, où je place le commencement de l'Amérique, d'après les anciennes cartes espagnoles. M. le Page du Praz fait un autre calcul, qui pousse cette distance plus loin que moi; & on ne sauroit pourtant se plaindre qu'il exagère dans son calcul.

Il part d'après le principe que voici: Moncacht-Apé a été absent cinq ans. Il dit que pendant ce temps il a marché, en réduisant le tout en journées de terre, trente-six lunes, dont il falloit, dit l'auteur, rabattre la moitié pour son retour. A sept lieues par jour seulement, cela feroit trois mille sept cents quatre-vingts lieues: il en rabat encore la moitié pour les détours; ce sera, ce me sem-

ble, bien assez; restent mille huit cents quatre-vingt-dix lieues. Quand même on compteroit les vingt lieues par degré, elles en feroient 94 & demi, & alors il aura été au 194^e degré. De quelque manière que l'on compte, on verra que le continent ne peut s'étendre moins que je ne le marque.

Les circonstances devroient mettre hors de doute la vérité de cette relation: les voici.

M. le Page du Praz, dans son histoire de la Louisiane, rapportant la relation du voyage de Moncacht-Apé, dit "qu'un homme, Yafon de nation, qu'il a visité, lui avoit assuré qu'étant jeune, il avoit connu un homme très-vieux qui avoit vu cette terre, avant que la grande eau l'eût mangée, qui alloit bien loin, & que dans le temps que la grande eau étoit basse, il paroïssoit dans l'eau des rochers à la place où étoit cette terre."

Si quelqu'un révoquoit en doute cette relation, je ne saurois la certifier; cependant deux réflexions me la font regarder comme n'étant point de l'invention de M. le Page.

1^o. M. Dumont, qui a donné une autre relation de la Louisiane, dans laquelle lui, ou du moins son éditeur, est souvent d'un avis contraire à celui de M. le Page, bien loin de contredire ce voyage de Moncacht-Apé, en a donné un extrait dans son ouvrage. Or M. Dumont a, dit-on, demeuré vingt-deux ans dans ce pays; il n'auroit donc pas manqué de reprendre M. le Page, si celui-ci n'avoit conté qu'une fable.

2^o. J'observe en second lieu que, si elle a été fabriquée par un Européen, il faut avouer qu'il s'est surpassé soi-même. On ne sauroit imiter mieux la simplicité du récit d'un homme rouge, une narration aussi conforme à son génie, & des circonstances mieux adaptées à la narration; circonstances peu convenables pour un récit d'Européen, & qui le font parfaitement à un de ces hommes sensés que nous nommons *sauvages*. Enfin, tout semble convaincre un lecteur non prévenu que c'est Moncacht-Apé lui-même qui en est l'auteur, & que M. le Page n'a pas cherché à en imposer au public.

3^o. M. le Page assure, que ce sauvage étoit connu chez ces nations sous le nom de *Moncacht-Apé*, qui signifie, *un homme qui*

tue la peine, ou la fatigue, parce qu'il étoit infatigable pour les voyages, ceux même de plusieurs années. Les François avoient un poste chez les Nachetz, & cet homme n'en demouroit qu'à quarante lieues. Si donc ce récit étoit controuvé, il est impossible que personne n'en eût découvert la fausseté. Ce n'est pas que je l'adopte en entier, faute de savoir les longitudes & les latitudes; aussi c'est uniquement par conjecture que j'ai déterminé sa route sur ma carte. Voyez les cartes géographiques, *Supplément*, n^o. I.

On verra à l'article CALIFORNIE, nos idées sur les pays situés à son ouest, nord & nord-est; la relation de Moncacht-Apé ne doit servir qu'à prouver plus amplement mon assertion sur la largeur immense de l'*Amérique* septentrionale, tout comme celle du P. Charlevoix des deux femmes du Canada rencontrées dans la Tartarie, qui assuroient y avoir été conduites de nation en nation par terre, à l'exception de quelques petits trajets par mer.

On peut voir dans mes *mémoires & observations géographiques & critiques sur la situation des pays septentrionaux de l'Asie & de l'Amérique*, imprimés à Lausanne en 1765, in-4^o. des faits essentiels qui viennent à l'appui de ce que j'établis ici. La nature de cet ouvrage ne permet pas de nous étendre davantage. Ajoutons quelques idées particulières sur ce grand nombre de nations peu ou point connues.

On jugera facilement par ce que j'en ai déjà dit en passant, que je crois le vaste continent de l'*Amérique* septentrionale habité par des peuples innombrables, parmi lesquels plusieurs sont très-civilisés. Nous connoissons quatre de ces peuples très-distincts les uns des autres, & il ne faut pas douter qu'il ne s'y en trouve davantage. Quelques-uns assurent que sur le grand lac des Mistassins au nord du fleuve Saint-Laurent, & à l'est du fond de la baie d'Hudson, lac qui se trouve sur toutes les cartes, excepté sur les plus nouvelles; que dis-je, aux environs de ce lac & dans les pays voisins se trouvent aussi des peuples plus civilisés que leurs voisins.

Le baron de la Hontan dit qu'il avoit trouvé les Eokoros sur la partie orientale du Mississipi, & alliés des Outagamis, au côté

opposé, moins sauvages que tous les autres qu'il avoit vus, que les Essanapés l'étoient encore moins; que les Gnacitaires les surpassoient en politesse; que les Moozemleks regardoient ceux-ci comme barbares, & que ceux-ci paroissent être surpassés par les Tahuglanks. L'expérience de tous les siècles & de tous les lieux, prouve qu'il en est toujours de même. La barbarie augmente & diminue chez les peuples de distance en distance. Nous voyons que les Esquimaux, les Caraïbes, &c. qui sont les plus éloignés vers l'est, sont les plus barbares. On doit donc juger que depuis les Tahuglanks vers les bords de la mer, il y a beaucoup de nations qui le sont plus ou moins: la relation de Moncacht-Apé le prouve; & si on veut rejeter son témoignage & celui de la Hontan, on admettra pourtant la relation qu'on a donnée des têtes pelées & des hommes barbus, de même que de ceux qui vendoient, déjà du temps d'Espejo, aux habitans du nord du nouveau Mexique, des marchandises inconnues aux sauvages. Et M. de Bourgmont, dont on ne peut révoquer en doute la relation donnée par M. le Page du Praz, a aussi trouvé les nations plus douces, plus polies, plus ingénieuses, à mesure qu'il s'est avancé vers l'ouest. Le P. Charlevoix, qui a parcouru tout le Canada, & s'est informé exactement de ce qu'il n'a pas vu, a été si frappé de ce qu'il apprenoit de la manière policée dont quelques nations vivoient, que, ne pouvant pas le concilier avec l'idée qu'on se forme de ce qu'on nomme *sauvages*, il a été persuadé qu'au Nord du nouveau Mexique, il se trouvoit des colonies d'Espagnols ou d'autres Européens, à nous inconnues; tout ceci ne donne pas peu de poids à la relation de la Hontan, dont il n'étoit pourtant pas partisan.

Nous savons encore que les Chichimecas, sauvages des plus barbares, étoient les habitans originaires du Mexique; ils ont été chassés par les Navatlacas, sortis du nouveau Mexique, qui étoient moins barbares. Ils faisoient sept nations, & vinrent apparemment de l'endroit au nord du nouveau Mexique, où les anciennes cartes placent un lac & ce qu'ils nomment *septem civitatum patria*, & où les cartes suivantes ont placé à-peu-près les Moqui. Six nations vinrent

les unes après les autres, la première environ l'an 800 de l'ère chrétienne; trois cents & vingt ans après la sortie des six nations, vinrent les Mexicains. Toutes ont resté longues années en chemin, & venoient, selon quelques-uns, du nord-ouest du nouveau Mexique. Les Mexicains étant encore plus policés que les six premières nations, devoient donc sortir d'un peuple qui ne l'étoit pas moins. Il y a toute apparence que la grande fécondité y a souvent expulsé des effaims de peuples, comme ailleurs. On fait que ceci est arrivé entr'autres chez les peuples septentrionaux de l'Asie & de l'Europe, avant & après l'ère chrétienne; ou bien ils ont été poussés par des nations plus puissantes qui les ont obligés à chercher de nouvelles demeures. Peut-être que l'une & l'autre cause y a eu part.

Qu'on ne dise pas que l'Amérique est peuplée de barbares, & que par conséquent les peuples civilisés sont venus d'ailleurs. Ne sortons-nous pas tous de la même souche? La raison, le génie ne sont-ils pas le partage de tous les hommes, du plus au moins? Il ne s'agit que de la culture, comme de celle des terres. Nous voyons même par les histoires anciennes, que les terres les plus fertiles sont devenues stériles faute de culture, & qu'une bonne culture a donné de la fertilité au sol le plus ingrat. Les Chinois qui sont si ingénieux & si laborieux, ne sont pas une colonie étrangère: ils ont eu plusieurs inventions, comme celles de la poudre à canon, de l'imprimerie, &c. avant les Européens. Les Péruviens, avant l'arrivée des Incas, étoient aussi bruts que les Troglodites: cependant on voyoit dans leur pays d'anciens édifices qui valoient bien tout ce qui faisoit l'admiration de l'antiquité en ce genre, sans pouvoir en découvrir les auteurs. On sera donc convaincu que des peuples entiers, par des révolutions inconnues, sont retombés dans la barbarie, de civilisés qu'ils étoient, & que d'autres en sont sortis & ont conservé leurs mœurs, & avancé dans les arts. Pourquoi les Américains eussent-ils été seuls privés de ces avantages de la nature?

M. de Guignes voudroit insinuer que les Mexicains sont d'origine chinoise, de même que les derniers Péruviens. Qu'il me per-

mette de n'être pas de son avis. Il est vrai que ces derniers ressemblent en bien des points aux Chinois; mais comment peut-on croire un moment qu'ils aient fait le trajet immense par mer depuis la Chine au Pérou? Bien plus, on voit que la mer du Sud a été long-temps inconnue aux Incas qui étoient venus de l'intérieur du continent & qui ne sont arrivés sur ces bords qu'après l'an 1200. M. de Guignes ne trouve rien du voyage des Chinois après le cinquième siècle. D'où feroient-ils donc venus? Il avoue même qu'ils alloient terre à terre, de la Chine au Japon, de-là au Jesso, ensuite au Kamtschatka, & enfin à l'Amérique, & par-tout ils employeroient quatre ou six fois plus de temps qu'il n'en faudroit à des mariniens européens. Comment auroient-ils donc traversé cette mer? Encore patience s'ils étoient venus du Pérou à la Chine, ils se feroient rafraîchis dans les îles, puisque les vents alisés les auroient favorisés. Mais qu'ils soient venus de la Chine au Pérou, lorsque les Européens ne se hazardent qu'en tremblant à faire le trajet des Philippines aux Marianes, & de-là à Acapulco, & y emploient des six à sept mois; qui pourroit penser un moment que les Chinois eussent fait ce voyage, non seulement au Mexique, mais passé la ligne; pour chercher le Pérou dont ils n'avoient pas la moindre idée? *Credat Judæus Apella.*

Si l'on disoit qu'ils ont côtoyé le Mexique & tous les pays situés au delà jusqu'au Pérou, je demanderois pourquoi l'on n'en trouve aucune trace? Pourquoi auroient-ils préféré un pays inconnu à des régions fertiles où ils aborderent?

Pour ce qui regarde les Mexicains, la même raison n'a pas lieu, mais il y en a une autre qui n'est pas moins forte. Si jamais il y a eu des peuples différens en tout, pour la figure, les habillemens, les mœurs, la religion, &c. ce sont les Chinois & les Mexicains. Qu'on observe seulement, je ne dirai pas leur langue, vu que je l'ignore parfaitement, aussi bien que mes lecteurs, mais les mots, les assemblages bizarres des lettres, tant de terminaisons en *huil*, le grand nombre de *l*, de doubles *ll*, de *z*, &c. dont on ne trouve de vestiges dans aucune autre langue. Tout ceci prouve qu'ils sont très-anciens dans l'Amérique.

Si les Mexicains le font , la nation policée dont ils fortoient devoit l'être de même. Celle-ci a pu changer , étant séparée depuis près de mille ans des autres. Elle aura pu prendre d'autres mœurs , une autre langue , faire de nouvelles inventions différentes de celles des Mexicains , en oublier quelques-unes , &c. l'histoire nous en fournit des exemples. Ils ont pu se mêler , au moins quelques-uns , soit avec des voisins , soit avec des peuples qui les ont subjugués. Je crois donc que les hommes barbus , dont on parle en diverses contrées , à ce qu'il paroît , sont d'anciens habitans policés de l'*Amérique* , & que les autres , les têtes pelées , & ceux de Moncacht-Apé , sont des étrangers d'origine , ou mêlés avec des naturels du pays. Quels étrangers ? Je suis en ce point de l'opinion de M. de Guignes , avec quelque différence. Je ne vois pas que les auteurs Chinois disent précisément que le Fonsang soit éloigné du Tahan de vingt mille lis , ou deux mille lieues par mer. Les Chinois abordoient bien par mer en *Amérique* ; mais il est incertain si delà ils ne se rendoient pas dans une partie du continent , ou du moins , si leurs descendans ne s'enfoncerent pas plus avant dans le pays & n'y formèrent pas un établissement indépendant. Peut-être que ce fut dans le temps de leur établissement qu'ils poussèrent les ancêtres des Mexicains , & qu'une partie fut obligée de quitter son ancienne patrie pour chercher une nouvelle demeure. Il est possible aussi que les Chinois aient percé plus loin , & qu'alors ceux qu'ils chassèrent , sauvages & autres , se soient retirés vers les bords de la mer que les Chinois avoient quittés : ce qui serviroit à expliquer fort naturellement pourquoi la communication entre les Chinois de la Chine & ceux de l'*Amérique* a cessé. Les vaisseaux arrivés ensuite ne trouvant plus leurs compatriotes , mais à leur place des étrangers sauvages qui agissoient en ennemis envers eux , auront cru les Chinois tous massacrés , & sans doute ne seront plus revenus. Ceux de l'*Amérique* , séparés de leurs anciens concitoyens & de toute nation policée , auront conservé quelque chose de leurs anciennes mœurs & coutumes ; ils en auront ajouté ou changé d'autres ; enfin dans l'espace de mille ans ils seront devenus très-

Tome II.

différens des habitans de la Chine , du moins à plusieurs égards. Il n'est pas douteux que si , selon M. de Guignes , ils ont fait constamment route le long du Japon , plusieurs de cette nation n'aient pris parti avec eux ; que même des jonques de ceux-ci ayant été jetées sur le rivage des Chinois Américains , ils n'en aient été bien accueillis & incorporés dans la nation. Delà le mélange des traits des uns & des autres.

Enfin , j'avoue que tout ce que je dis des nations civilisées qui habitent les parties septentrionales & occidentales de l'*Amérique* , n'est appuyé que sur des conjectures , mais qui ne me paroissent pas destituées de probabilité. Je trouve dans les voyageurs tant de faits , tant de circonstances , que je ne saurois m'ôter de l'esprit , qu'avec le temps on ne découvre dans ce continent des nations très-nombreuses & civilisées qui composent des royaumes puissans.

Les François , s'ils avoient conservé la Louisiane , m'auroient paru beaucoup plus à portée de les découvrir depuis ce pays , qu'on ne l'a fait depuis le Canada : ils ont appris à connoître les Missourites , les Cansez , les Padoucas , nations qui , à mon avis , ne sont pas éloignées des premières nations civilisées , puisque les Padoucas se servoient déjà de chevaux couverts de peaux pour aller à la chasse , comme les Tahuglanks.

Si donc on pouvoit vers la rivière qu'on nomme de *Saint-Pierre* , & que je crois être la rivière Longue de la Hontan , qu'on suivit alors la même route ; ou si , depuis les Padoucas on suivoit & passoit le Missouri , comme a fait Moncacht-Apé , nous en saurions bientôt des nouvelles. Je regarde le lac des Tintons comme un de ces lacs formés par la rivière Longue , qui sont représentés sur la carte de la Hontan ; car je ne conçois pas pourquoi on lui a donné le nom de lac des *Tintons* , en ajoutant *Tintons errans*. S'ils sont plus errans que les autres sauvages , qui font des courses de plusieurs centaines de lieues , je ne vois pas pourquoi l'on donne à un lac le nom d'une nation qui n'y fait jamais sa demeure fixe.

On peut encore consulter l'*Histoire générale des Voyages* , qui rapporte une relation tirée , est-il dit , du *Mercur galant* de 1711 , par M. du Fresnoi , & celle-ci d'un manuf-

B b b

crit trouvé en Canada, de la découverte faite par dix personnes qui remontoient le Mississipi, de celui-ci entroient dans un autre fleuve dont le cours étoit vers le sud-sud-ouest, & ainsi d'une rivière à l'autre jusques chez les Escanibas, gouvernés par un roi, Aganzan, qui prétendoit descendre de Montezuma, roi puissant, entretenant une armée de 100000 hommes en temps de paix, lesquels peuples négocioient avec un autre peuple, en y allant par caravanes, qui restoient six mois en route. On peut en lire un détail fort ample dans la gazette de Londres du 30 octobre 1767.

On y lit que trois François, partis de Montréal l'année précédente pour faire des découvertes, après douze cents milles de marche, ont rencontré un fleuve dans lequel ils ont cru appercevoir un mouvement de la marée.

D'après les axiomes énoncés au commencement de cet article, je regarde de pareilles relations de quelques aventuriers, comme les fables des anciens, qui, sans être vraies, ont pourtant la vérité pour base, quoiqu'elle y soit fort défigurée; du moins sera-t-on obligé d'avouer que leurs auteurs ont cru incontestable qu'à l'ouest du Canada il existoit un pays immense de peuples plus ou moins civilisés, & que c'étoit l'opinion générale. (E)

AMERS ou AMETS, f. m. (Marine.) ce sont des marques prises sur la côte pour servir à guider les navigateurs, & leur faire éviter les dangers cachés sous l'eau qu'ils trouvent dans certains parages; on se sert ordinairement pour *amers*, de clochers, d'arbres, de moulins, & autres marques sur les côtes qui puissent se distinguer aisément de la mer. (Z)

* AMERSFORT, ville des Pays-Bas, dans la province d'Utrecht, sur la rivière d'Ems. Long. 23; lat. 52, 24.

AMERTUMÉ, f. f. (Phys.) espece de faveur ou de sensation opposée à douceur. On croit qu'elle vient de ce que toutes les particules d'un corps amer sont émoussées & diminuées au point qu'il n'en reste pas une qui soit longue & roide, ce que l'expérience paroît confirmer. En effet, les alimens étant brûlés, ou cuits, & leurs particules diminuées & brisées par le feu, deviennent amers:

mais cette hypothese ou explication, comme on voudra l'appeller, est purement conjecturale. Voyez GOUT & AMER. (O)

* AMÉS ET FEAUX, expressions par lesquelles nos rois avoient coutume de distinguer dans leurs lettres patentes, les magistrats & les officiers qui avoient des dignités, d'avec les autres; il n'y avoit même ordinairement, selon la remarque de Loyseau, dans son *traité des ordres & des dignités*, que ceux qui avoient le titre de *conseillers du prince*, à qui il accordât ceux de *dilecti & fideles nostri*, dont *nos amés & féaux* est la traduction.

* AMES, espece de gâteau qu'on faisoit dans les cuisines grecques. La maniere ne nous est pas connue.

AMESTRIS, (Hist. de Perse.) femme de Xerxès, roi de Perse, fut un exemple des atrocités dont l'amour offensé est capable. Tandis que son mari enivré de plaisir, tâchoit d'oublier sa honte & ses défaites, il conçut une passion violente pour la femme de son frere Masiste. Cette princesse fidelle à son premier engagement, lui refusa son cœur & sa main. Xerxès, pour mieux la séduire, fit épouser sa fille à son fils Darius, qu'il avoit désigné son successeur; mais moins touchée de cet honneur que de ses devoirs, elle persista constamment dans ses refus. Le monarque désespérant de subjuguier sa vertu, se sentit embrasé d'un amour furieux pour sa fille qu'il venoit de marier à Darius. *Amestris* qui se croyoit toujours aimée de son volage époux, lui fit présent d'une robe magnifique qui étoit son propre ouvrage. Xerxès ébloui par la richesse du présent, s'en revêtit pour aller rendre visite à sa maîtresse qui, charmée de l'éclat de sa nouvelle parure, l'exigea pour prix de ses faveurs. *Amestris* en la voyant parée de son ouvrage, s'aperçut qu'elle avoit une rivale, & aveugle dans son discernement, elle imputa à la mere le crime de sa fille. Les rois de Perse s'étoient fait une loi de ne rien refuser à leur femme le jour de leur naissance; elle saisit cette occasion pour lui demander que la femme de Masiste lui fût livrée, & quand elle l'eut en son pouvoir, elle lui fit couper les mamelles, la langue, le nez, les oreilles & les levres qu'elle fit jeter aux chiens qui les dévorèrent à ses yeux, tandis qu'elle res-

1 GÉNÉRALE

U E.

Cinaloa,
Nouvelle-Bicaye, } du Nord au Midi dans le milieu des terres.
Zacatecas,
Guadalajara,

Chiametlan,
Xalisco, } du Nord au Midi sur les côtes de la mer.

Panuco,
Mexique,
Méchoachan,
Los Angelos, } sur le Golfe du Mexique du Nord-Ouest au Sud-Ouest.
Antequerre,
Tabasco,
Yucatan,

Poco-Nusco,
Guatimala, } du Nord-Ouest au Sud-Est sur la mer du Sud
de l'Ouest à l'Est le long des bords de Rio de la Plata.

Peuplés peu connus

aniola.

Is Barbades.
Guadaloupe.
Martinique, &c.

Trinité.
Puraçao, &c.

piroit encore. Cette atrocité ne lui rendit pas la place qu'elle avoit occupée dans le cœur de son époux. Xerxès fit venir son frere, & lui déclara qu'il devoit renoncer à son épouse. Mafiste, époux tendre & constant, se retire furieux dans son palais, où il apperçoit sa femme toute mutilée. Il se livre à tous les transports d'une juste vengeance, & s'enfuit avec elle dans son gouvernement de la Bactriane; mais il fut arrêté sur la route par une troupe de cavalerie qui le massacra avec sa femme, ses enfans & toute sa suite. La barbare *Amestris*, pour remercier les dieux infernaux qui avoient si bien servi ses fureurs, leur offrit en sacrifice quatorze enfans des meilleures familles de la Perse, qu'elle fit enterrer tous vivans. (T-N.)

AMÉTHYSTE, f. f. (*Hist. nat.*) *amethystus*, pierre précieuse de couleur violette, ou de couleur violette pourprée. On a fait dériver son nom de sa couleur, en disant qu'elle ressembloit à la couleur qu'a le vin lorsqu'il est mêlé d'eau. Les auteurs qui ont traité des pierres précieuses, ont donné plusieurs dénominations des couleurs de l'*amethyste*; ils disent que les plus belles sont de couleur violette, tirant sur la couleur de rose pourprée, de couleur colombine, ou de fleur de pensée; & qu'elles ont un mélange de rouge, de violet, de gris de lin, &c. Il est bien difficile de trouver des termes pour exprimer les teintes d'une couleur ou les nuances de plusieurs couleurs. Je crois même qu'il est impossible de parvenir par ce moyen à donner une idée juste de la couleur d'une pierre précieuse. C'est pourquoi il vaut mieux donner un objet de comparaison qui exprime la couleur de l'*amethyste*. On le trouvera dans le spectre solaire que donne le prisme par la réfraction des rayons de la lumière. L'espace de ce spectre auquel M. Newton a donné le nom de *violet*, représente la couleur de l'*amethyste* la plus commune, qui est simplement violette. Si on fait tomber l'extrémité inférieure d'un spectre sur l'extrémité supérieure d'un autre spectre, on mêlera du rouge avec du violet, & on verra la couleur de l'*amethyste pourprée*. Ce moyen de reconnoître les couleurs de l'*amethyste* est certainement le plus sûr. On peut de la même façon voir les couleurs de toutes les

autres pierres précieuses colorées. Voyez PIERRE PRÉCIEUSE.

On a dit qu'il y a des *amethystes orientales*: mais elles sont si rares, qu'il se trouve peu de personnes qui prétendent en avoir vu. Il seroit aisé de les distinguer des autres par leur poids & par leur dureté; car elles doivent, comme toutes les pierres orientales, être beaucoup plus pesantes & plus dures que les pierres occidentales; elles doivent aussi avoir un plus beau poli: on assure qu'elles sont de couleur violette pourprée. Les *amethystes occidentales* sont fort communes: on en distingue deux sortes; l'une est simplement violette, & cette couleur est un peu obscure dans la plupart; l'autre est d'une couleur violette un peu pourprée, elle nous vient par la voie de Carthage: celle-ci est plus rare que la première; on la désigne ordinairement par le nom d'*amethyste de Carthage*.

La dureté de l'*amethyste* est à-peu-près la même que celle du crystal; elle se forme aussi, comme le crystal, en aiguilles exagones terminées à chaque bout par une pointe à six faces. Voyez CRYSTAL DE ROCHE. La plupart de ces aiguilles ne sont teintes de violet qu'en partie, le reste est blanc, & c'est du vrai crystal de roche. On voit des cuvettes, des couvercles de tabaciers, & d'autres bijoux qui, quoique faits d'une seule piece, sont en partie de crystal & en partie d'*amethyste*. Les aiguilles de cette pierre sont le plus souvent réunies plusieurs ensemble dans la mine; on en voit des morceaux assez gros. On les scie transversalement pour faire des lames; on y voit les plans à six faces que forment les différentes portions d'aiguilles; elles ont ordinairement si peu d'adhérence les unes avec les autres, que la lame qu'elles composent se sépare aisément en plusieurs pieces. On trouve l'*amethyste*, comme le crystal, dans les fentes perpendiculaires des rochers; aussi y en a-t-il des morceaux qui sont unis au caillou & à l'agate; d'autres sont recouverts d'une terre jaunâtre, telle qu'on en trouve ordinairement dans les fentes des rochers. Aussi les morceaux d'*amethyste* n'ont pas tous la même netteté: il y en a qui, comme le crystal, sont obscurs & revêtus d'une croûte jaunâtre. On trouve beaucoup d'*amethystes*

dans les montagnes d'Auvergne ; il y en a en Allemagne , en Boheme , en Espagne dans une montagne à dix lieues de Vic en Catalogne. Il peut s'en trouver dans la plupart des lieux où il y a du crystal , puisque l'*améthyste* n'est autre chose qu'un crystal peint par une substance métallique fort atténuée. Voyez PIERRE PRÉCIEUSE. (I)

AMÉTHYSTE, (*Médecine.*) L'*améthyste*, selon quelques-uns , est propre à empêcher l'ivresse , étant portée au doigt , ou mise en poudre dans la bouche ; on prétend qu'elle est bonne pour arrêter le cours de ventre , & pour absorber les acides qui sont en trop grande quantité dans l'estomac , comme les autres substances alkales. Selon M. Geoffroy , les propriétés de la teinture tirée de cette pierre précieuse , ne sont pas plus certaines pour leur efficacité , que les vertus prétendues dont on vient de parler. (N)

*AMEUBLEMENT, f. m. (*Gramm.*) c'est l'affortiment de meubles dont on garnit une chambre. Voilà un bel ameublement. *Dict. de Trévoux.*

§ AMEUBLIR , se dit des soins que l'on prend pour empêcher la terre de devenir compacte , soit en divisant ses molécules par des labours fins & réitérés , soit en la calcinant ; soit en y mêlant des engrais. Plus les molécules de la terre sont divisées , en sorte que le sol ressemble presque à de la poussière , plus les végétaux sont à portée d'étendre leurs racines & de se fortifier en toutes manières. Les neiges , les pluies d'hiver & la gelée , contribuent beaucoup à ameublir une terre qui a été mise en mottes par les labours d'automne. Les rayons du soleil & la grande chaleur atténuent aussi en d'autres saisons , les terres qui ne sont pas trop humides & argileuses. Il est important d'ameublir profondément la terre. Ces avis sont pour les semis de bois , comme pour les autres terres. (+)

AMEUBLISSEMENT, f. m. *terme de jurisprudence française*, est une fiction de droit par laquelle une portion de la dot d'une femme , qui est immeuble de sa nature , est réputée meuble ou effet mobilier , en vertu d'une stipulation expresse faite au contrat de mariage , à l'effet de le faire entrer en communauté. On le fait ordinairement lorsque la femme n'a pas assez d'effets mobiliers

pour mettre dans la communauté. Le mari même peut aussi ameublir une partie de ses propres.

L'*ameublissement* fait par contrat de mariage n'est pas une paction ou convention sujette à insinuation , quoiqu'elle puisse emporter avantage en faveur de l'un des conjoints. L'*ameublissement* d'un propre fait par contrat de mariage , reste sans effet dans le cas de décès du conjoint sans enfans.

Dans le cas de renonciation à la communauté par la femme , elle reprend ses *ameublissements* : mais si elle l'accepte , ils sont confondus dans la communauté.

Un mineur ou une mineure ne sauroit faire par contrat de mariage l'*ameublissement* d'aucune portion de sa dot , de sa propre autorité , ni même de celle de son tuteur ou curateur seul ; ou s'il le peut , du moins seroit-il restituable après l'avoir fait : mais il ne l'est pas si l'*ameublissement* a été fait par avis de parens , homologué en justice , à moins que l'*ameublissement* ne soit excessif , auquel cas il seroit seulement réductible. Or l'*ameublissement* est jugé raisonnable ou excessif , par proportion avec l'avantage que le conjoint ameublissant reçoit de l'autre conjoint.

Dans l'usage , c'est ordinairement le tiers de la dot qui est ameubli.

L'*ameublissement* n'étant stipulé qu'à l'effet de faire entrer dans la communauté les propres ameublissés , il n'en change point d'ailleurs la nature ; de sorte que si la femme a ameubli un héritage qui lui étoit propre , & que dans le partage de la communauté cet héritage tombe dans son lot , il sera propre dans la succession , comme s'il n'avoit point été ameubli. (H)

AMEUTER, v. a. *terme de chasse*, c'est mettre les chiens en meute , ou les assembler pour la chasse. On dit : les chiens sont bien ameutés , lorsqu'ils marchent bien ensemble. Voyez MEUTE.

* AMFORA , petite rivière du Frioul qui a sa source dans l'état de Venise , & qui se jette dans le golfe de ce nom près d'Aquilée.

* AMHARA , royaume de l'Abyssinie , dont il occupe le milieu ; il touche au septentrion le royaume de Bagemdar ; à l'orient , celui d'Angot ; au midi , celui de Walaka ; & à l'occident , celui de Gojan , dont il est séparé par le Nil.

AMI, AMITIÉ, *f. en peinture*, se disent des couleurs qui sympathisent entr'elles, & dont les tons & nuances produisent un bel effet. Cette union ou sympathie s'appelle *amitié*; on dit *des couleurs amies*. (R)

***AMI**, *adj.* signifie, en fait de négoce, *correspondant*, personne avec laquelle on est en liaison & en commerce d'affaires. Ainsi l'on dit: j'ai fait cette affaire, cette négociation pour compte d'*ami*.

AMI, est aussi en usage dans les polices d'assurance, & lorsqu'on ne veut pas y paroître sous son nom; il suffit que le correspondant déclare qu'il assure pour compte d'*ami*. V. ASSURANCE. (G)

***AMIA**, nom d'un poisson dont Aélius & Pline ont parlé. L'un nous apprend que sa chair est difficile à digérer; l'autre qu'il croît si promptement, qu'on y remarque des différences d'un jour à l'autre. V. *Tetrab. I, serm. 2, & Histor. nat. lib. IX, cap. xiiij.*

AMIABLE, *adj. en terme de commerce*: on appelle *amiable compositeur*, celui qui fait l'office d'*ami* pour accommoder deux négocians qui ont des contestations ou des procès ensemble. Il diffère de l'*arbitre*, en ce que pour concilier & rapprocher les esprits, il retranche souvent quelque chose du droit de chaque partie; ce que l'*arbitre* qui remplit la fonction de juge, semble n'avoir pas la liberté de faire. V. ARBITRE.

AMIABLEMENT ou **À L'AMIABLE**, *de concert & avec douceur*. Ainsi l'on dit que deux marchands, pour éviter les frais, ont terminé leurs affaires ou leurs contestations *à l'amiable*. On dit encore, *vente à l'amiable*. (G)

AMIABLES, (*Arith.*) on entend par nombres *amiabes*, ceux qui sont réciproquement égaux à la somme totale des parties aliquotes l'un de l'autre: tels sont les nombres 284 & 220; car les parties aliquotes du premier sont 1, 2, 4, 71, 142, dont la somme est 220; & les parties aliquotes du second sont 1, 2, 4, 5, 10, 11, 20, 22, 44, 55, 110, dont la somme est 284. Voyez NOMBRE. (O)

AMIANTE ou **AMYANTE**, *f. m.* *amiantus*, (*Hist. nat.*) matière minérale composée de filets déliés, plus ou moins longs, posés longitudinalement les uns contre les autres en manière de faisceau. Ces filets sont

si fins qu'on les a comparés à du lin. Il y a plusieurs sortes d'*amiantes*, qui, quoique de même nature, varient par leurs couleurs, par les différentes longueurs de leurs filets; par leur adhérence plus ou moins forte. Il y a de l'*amiant*e jaunâtre ou roussâtre; on en voit de couleur d'argent ou grisâtre, comme le talc de Venise: il y en a de parfaitement blanc; ils sont plus ou moins luisans: il y a des filets qui n'ont que quelques lignes de longueur; on en trouve qui ont six pouces & plus: ceux-ci sont ordinairement les plus blancs & les plus brillans; ce sont aussi les plus rares; on les prendroit pour de la soie, si on ne les examinait pas de près: chaque fil se détache aisément des autres, tandis qu'il y a d'autres *amiantes* où ils sont collés &, pour ainsi dire, unis les uns aux autres: quelquefois ils tiennent à des matières d'une autre nature; il y en a dans des morceaux de crystal de roche: enfin il y a de l'*amiant*e qui paroît n'être pas encore dans son état de perfection; c'est, pour ainsi dire, une mine ou une pierre d'*amiant*e. La plupart des auteurs donnent à ce minéral le nom de pierre, *lapis amiantus*; mais au moins ce n'est pas une pierre calcinable, puisqu'on a eru qu'elle étoit incombustible. La vérité est que l'*amiant*e résiste à l'action ordinaire du feu: mais si on l'expose à un feu plus violent, on vient à bout de le vitrifier; c'est donc une matière vitrifiable. Il n'y a rien de merveilleux dans cette propriété; si elle eût été seule dans l'*amiant*e, on ne l'auroit pas tant vantée: mais elle est jointe à une autre propriété beaucoup plus singulière; c'est que les filets de l'*amiant*e sont si flexibles, & qu'ils peuvent devenir si souples, qu'il est possible d'en faire un tissu presque semblable à ceux que l'on fait avec les fils de chanvre, de lin ou de soie. On file l'*amiant*e, on en fait une toile, & cette toile ne brûle pas lorsqu'on la jette au feu: voilà ce qui a toujours paru étonnant; & il y a encore bien des gens qui ont peine à le croire aujourd'hui. En effet, il est assez singulier d'avoir une toile que l'on blanchisse dans le feu; c'est cependant ce que l'on fait pour la toile d'*amiant*e. Lorsqu'elle est sale & crasseuse, on la met dans le feu; & lorsqu'elle en sort, elle est pure & nette, parce que le feu ordinaire est assez actif pour con-

fumer toutes les matieres étrangères dont elle étoit chargée : mais fût-il assez violent pour calciner les pierres, il n'auroit pas encore la force de vitrifier l'*amiant* ; cependant chaque fois qu'on la met au feu, & qu'on l'y tient pendant quelque temps, elle perd un peu de son poids.

On a donné à la matiere dont il s'agit ici différens noms, qui ont rapport à ses propriétés. On l'a nommée *amiant*, *asbeste*, *salamandre*, parce qu'elle résiste au feu ordinaire, & parce qu'elle se file comme du lin ou de la laine ; on lui en a donné les noms en ajoutant une épithete, pour faire entendre que ce lin ou cette laine ne se consument point au feu. Voilà d'où viennent les noms de lin incombustible, *linum asbestinum*, *linum vivum*, plume ou laine de salamandre, parce qu'on a cru que la salamandre étoit à l'épreuve du feu. L'*amiant* a eu d'autres noms, tirés de sa couleur & de sa forme : on l'a connu sous le nom de *bostrichites*, de *corfoides*, de *polia*, parce qu'il ressemble à des cheveux, & même à des cheveux gris. Enfin on a ajouté à tous ces noms ceux des pays où il se trouvoit, *linum Carpasium*, *Carbasum*, *Caristium*, *Cyprium*, *Indum*, &c. M. de Tournefort a fait mention de l'*amiant* de Caristo, dans l'île de Négrepont, & il dit que c'est de toutes les especes d'*amiant* la plus méprisable. *Rel. d'un voyage du Levant, tome I, page 265.* Il y a de l'*amiant* dans bien d'autres lieux ; par exemple, en Sibérie, à Eif-fidel dans la Thuringe, dans les mines de l'ancienne Baviere ; à Namur dans les Pays-bas, dans l'île d'Anglesey, annexe de la principauté de Galles ; à Alberdeen en Écossé, à Montauban en France, dans la vallée de Campan aux Pyrénées, en Italie à Pouzole, dans l'île de Corse, à Smyrne, en Tartarie, en Egypte, &c.

L'*amiant* est bon pour faire des meches dans les lampes ; il devoit même paroître bien plus propre à cet usage que les filets d'argent dont on fait des meches dans les réchauds à l'esprit-de-vin : ces meches métalliques ôtent toute apparence de merveilleux à celles d'*amiant* ; celles-ci sont préférables aux meches ordinaires, parce qu'il ne leur arrive aucun changement qui puisse éteindre la lumiere. On n'a pas de peine

à croire que ceux qui ont fait des recherches sur les lampes perpétuelles, n'ont pas manqué d'y faire entrer l'*amiant* pour beaucoup. C'étoit déjà quelque chose que d'avoir la meche : mais on ne s'en est pas tenu là ; on a prétendu que l'*amiant* devoit aussi fournir l'huile, & que si on trouvoit moyen d'extraire cette huile, elle ne se consumeroit pas plus que l'*amiant*. Quelle absurdité ! Une matiere peut-elle jeter de la flamme, sans perdre de sa substance ? Les anciens savoient faire des toiles d'*amiant* : quoique Pline ait été mal instruit sur l'origine & la nature de l'*amiant*, qu'il prenoit pour une matiere végétale, il ne peut pas nous jeter dans l'erreur par rapport à l'usage que l'on faisoit de l'*amiant* de son temps : il dit, *Hist. nat. lib. XIX, cap. j*, avoir vu dans des festins des nappes de lin vif, c'est-à-dire d'*amiant*, que l'on jetoit au feu pour les nettoyer lorsqu'elles étoient sales, & que l'on brûloit dans ces toiles les corps des rois, pour empêcher que leurs cendres ne fussent mêlées avec celles du bûcher. Ces toiles devoient être fort cheres, puisque Pline ajoute que ce lin valoit autant que les plus belles perles : il dit aussi qu'il étoit roux, & qu'on ne le travailloit que très-difficilement, parce qu'il étoit fort court. Cela prouve que l'*amiant* que l'on connoissoit du temps de Pline, & qui venoit des Indes, étoit d'une très-mauvaise qualité. Cependant on avoit bien certainement le secret d'en faire des toiles. Cet art a été ensuite presque entièrement ignoré pendant long-temps, & encore à présent on ne le connoît qu'imparfaitement. M. Giampiri a fait un traité sur la maniere de filer l'*amiant* ; selon cet auteur, il faut commencer par le faire tremper dans l'eau chaude pendant quelque temps, ensuite on le divise, on le frotte avec les mains, & on l'agite dans l'eau pour le bien nettoyer, & pour en séparer la partie la plus grossiere & la moins flexible, & les brins les plus courts. Après cette premiere opération, on le fait tremper de nouveau dans l'eau chaude, jusqu'à ce qu'il soit bien imbibé & qu'il paroisse ramolli ; alors on le divise & on le presse entre les doigts pour en séparer toute matiere étrangere. Après avoir répété ces lotions cinq ou six fois, on rassemble tous les fils qui sont épars, &

on les fait sécher. L'*amiant*e étant ainsi préparé, on prend deux petites cardes plus fines que celles avec lesquelles on carde la laine des chapeaux, on met entre deux de l'*amiant*e, & on tire peu à peu avec les cardes quelques filamens; mais ces fils sont trop courts pour être filés, sans y ajouter une filasse d'une autre nature, qui contienne les fils d'*amiant*e, qui les réunisse, & qui les lie ensemble. On prend du coton ou de la laine, & à mesure que l'on fait ce fil mêlé d'*amiant*e, & de laine ou de coton, on doit avoir attention qu'il y entre toujours plus d'*amiant*e que d'autre matière, afin que le fil puisse se soutenir avec l'*amiant*e seul; car dès qu'on en a fait de la toile ou d'autres ouvrages, on les jette au feu pour faire brûler la laine ou le coton. D'autres auteurs disent qu'on fait tremper l'*amiant*e dans de l'huile pour la rendre plus flexible: quoi qu'il en soit, celle dont les filets sont les plus longs, est la plus facile à employer, & les ouvrages qu'on en fait sont d'autant plus beaux, que l'*amiant*e est plus blanc. On peut faire aussi une sorte de papier avec les brins d'*amiant*e les plus fins, qui restent ordinairement après qu'on a employé les autres. Voyez le quatrième volume des récréations mathématiques & physiques.

On confond souvent l'alun de plume avec l'*amiant*e; & si cet alun étoit plus commun, on le prendroit pour l'*amiant*e, parce que ces deux matières se ressemblent beaucoup. Il est cependant fort aisé de les distinguer; l'alun de plume est fort piquant au goût, & l'*amiant*e est insipide. Voyez ALUN DE PLUME & TOILE D'AMIANTE. (I)

AMIANTE, (Médecine.) L'*amiant*e entre dans les médicamens qui servent à enlever les poils. Myrepsé l'emploie dans la composition de son onguent de citron pour les taches de la peau: il passe pour être très-efficace contre toutes sortes de sortilèges, sur-tout contre ceux des femmes, selon Plin & Schroder. On prétend aussi que l'*amiant*e résiste au poison, & qu'il guérit la gale. (N)

* AMICLÈ, s. m. (Hist. anc.) *amiculum* ou *palla*; c'est l'habit extérieur dont les femmes se couvroient. Il paroît par plusieurs antiques qu'elles le faisoient quelquefois monter comme un voile jusques par-dessus

la tête, & que les plus modestes s'en enveloppoient les bras jusqu'aux poignets. Le *peplum* étoit aussi une sorte d'habit extérieur, dont l'usage fut très-commun chez les Grecs & chez les Romains: mais il seroit difficile de distinguer ces vêtemens les uns des autres, les marbres n'aident presque point à faire ces distinctions, & les auteurs qui ont eu occasion de les nommer, ne pensoient guère à en marquer la différence.

AMICLÈS, (Hist. de Lacédémone.) troisième roi de Lacédémone, n'est connu que pour avoir été le fondateur d'une ville de Laconie, à laquelle il donna son nom, comme son aïeul Lacédémon avoit donné le sien à tout le pays de sa domination. Il fut père d'Hyacinthe, tué d'un coup de palet par un de ses compagnons. *Amiclès* fut si touché de sa mort, que pour perpétuer sa mémoire, il institua des jeux funèbres qui devinrent la plus grande solennité de Lacédémone. Les récompenses dont il honora les orateurs & les poètes qui célébrèrent les vertus de son fils, prouvent qu'il aimoit les lettres. Les poètes reconnoissant publièrent que Zéphyre, jaloux de la préférence qu'Apollon donnoit à ce prince aimable, avoit dirigé avec son haleine le palet dont il avoit été frappé. Ils ajoutoient que le dieu affligé de la mort de son favori, l'avoit métamorphosé en une fleur blanche qui porte encore aujourd'hui son nom. Cette fleur est marquée d'une espèce de couronne rouge qui retrace la blessure de celui dont elle emprunte son nom. (T-N.)

AMICT, s. m. (Hist. mod.) du latin *amicus*, venant du verbe *amicire*, vêtir, couvrir; c'est un des six ornemens que porte le prêtre à l'autel: il consiste en une pièce carrée de toile blanche, à deux coins de laquelle sont attachés deux rubans ou cordons: on le passe à l'entour du cou, disent les anciens rituels, *ne inde ad linguam transeat mendacium*; & on en fait ensuite revenir les bouts sur la poitrine & sur le cœur; enfin on l'arrête en nouant les rubans derrière le dos. Dans presque toutes les églises les prêtres séculiers le portent sous l'aube, dans d'autres, & en particulier dans celle de Paris, cette coutume n'a lieu qu'en été. Pendant l'hiver l'*amiclès* sert à couvrir la tête, & forme une espèce de capuce ou de camail, qu'ils

laissent tomber sur les épaules depuis la préface jusqu'après la communion. Les réguliers en couvrent en tout temps leur capuchon. La rubrique porte qu'on ne doit point mettre d'aube sans *amict*. Voyez AUBE. (G)

* AMID, ville de Turquie dans la Natolie. Long. 54, 20; lat. 40, 30.

AMIDA, f. m. (*Hist. mod.*) faux dieu adoré par les Japonnois; il a plusieurs temples dans l'empire du Japon, dont le principal est à Jedo. Sa statue composée d'un corps d'homme avec une tête de chien, comme l'Anubis des anciens, est montée sur un cheval à sept têtes. Proche de la ville de Meaco, on voit un autre temple dédié à cette idole, qui y est représentée sous la figure d'un jeune homme qui porte sur sa tête une couronne environnée de rayons d'or. Il est accompagné de mille autres idoles qui sont rangées aux deux côtés de ce temple. Les Japonnois ont une si grande confiance dans leur idole *Amida*, qu'ils se persuadent de jouir d'un bonheur éternel, pourvu qu'ils puissent souvent invoquer ou prononcer son nom. Ils croient même qu'il suffit, pour se sauver, de répéter fréquemment les paroles suivantes: *Nami Amida, buth*, c'est-à-dire, *heureux Amida, sauvez-nous*. On garde une des figures de cette idole à Rome, dans le cabinet de Kirker, comme on le peut voir dans le *Mus. coll. rom. sec. Jesu*. Amst. 1678. (G)

* AMIDE ou AMNÉE, ancienne ville de Mésopotamie, sur le Tigre; elle est aussi appelée *Constantie* de l'empereur Constantius qui l'embellit.

AMIDON, Voyez AMYDON.

* AMIENOIS, petit pays de France dans la Picardie, qui a pour capitale Amiens, & qui est traversé par la Somme.

* AMIENS, ville de France, capitale de Picardie sur la Somme. Long. 20, 2, 4; lat. 49, 33, 38.

* AMIESTIES, f. f. nom qu'on donne à des toiles de coton qui viennent des Indes.

A MI LA, A LA MIRE, ou simplement A, caractère ou terme de musique qui indique la note que nous appellons la. Voyez GAMME. (S)

AMILCAR, fils de Magon. (*Hist. des Carthaginois.*) Plusieurs généraux carthaginois ont illustré le nom d'*Amilcar*. Le premier étoit fils de Magon, général

célèbre qui perfectionna l'art militaire, en établissant la subordination dans les armées. *Amilcar*, formé par les leçons de son pere, fut l'héritier de ses talens. On l'éleva au commandement des armées, pour chasser les Grecs de la Sicile. Ses intelligences avec Anaxilas, roi ou tyran de Rhege, lui promettoient de brillans succès. Ce prince l'éblouit par la magnificence de ses présens, & il lui donna ses enfans pour gage de sa fidélité. *Amilcar* assuré de son secours, mit à la voile; & sa flotte en sortant des ports, fut dispersée par la tempête. Les soldats regardant ce malheur comme un avertissement céleste, tombèrent dans l'abattement. Pour lui, s'élevant au dessus des terreurs superstitieuses, il n'en fut que plus ardent à poursuivre son entreprise. Dès qu'il eut fait son débarquement, il mit le siege devant Himere. Gellon, tyran de Syracuse, marcha au secours de cette ville, & voulant ménager le sang de ses sujets, il employa la ruse pour triompher d'un ennemi supérieur en nombre. Informé par une lettre interceptée, qu'*Amilcar* préparoit un sacrifice à Neptune, & qu'une troupe de cavalerie Selmontoise devoit le joindre le lendemain, il envoya la lettre par un courier de confiance, & retint celui qui devoit la remettre; de sorte qu'*Amilcar* ne put soupçonner qu'il étoit découvert. Gellon choisit un nombre de cavaliers égal à celui que l'ennemi attendoit. Ils furent reçus comme des alliés que Selmonte leur envoyoit, & au milieu du sacrifice, ils s'élançerent sur les Carthaginois sans défense, qui tous furent égorgés. *Amilcar* eut peine à se soustraire à ce carnage, il se retira dans son camp où il se disposa à tirer vengeance de cette humiliation. Tandis que son armée combat avec furie, il est étonné par de funestes présages, & ne voulant point survivre à une défaite, il offre un sacrifice à Saturne, & se précipite au milieu des flammes. Son fils Gison fut puni de son malheur. Carthage le retrancha du nombre de ses citoyens. Cet illustre banni ne parut sensible qu'à la honte dont sa patrie se couvroit, en punissant injustement le fils de son bienfaiteur. Il se retira à Selmonte, où il languit dévoré de besoins. Les Carthaginois se repentirent de l'injustice de leur arrêt. La mémoire d'*Amilcar*

Amilcar fut rétablie ; ils assurèrent qu'il avoit été prendre place parmi les dieux. Ils lui déférerent les honneurs divins ; ils lui érigerent des autels dans leur ville & dans tous les lieux où ils fonderent des colonies. (T-N.)

AMILCAR RHODANE fut envoyé par les Carthaginois auprès d'Alexandre , pour pénétrer les desseins de ce conquérant , qui , après la prise de Tyr , menaçoit d'envahir l'Afrique & l'Asie. *Amilcar* , souple & artificieux , s'introduisit dans la faveur d'Ephestion , qui lui procura une audience de son maître. Il fut reçu comme un fugitif que les factions avoient obligé de quitter sa patrie , & qui venoit chercher la gloire & la fortune sous les drapeaux des Macédoniens. Alexandre , charmé de son éloquence & de son enjouement , l'admit dans sa familiarité ; & dès - lors cet émissaire adroit , devenu infidèle pour être citoyen , découvrit aux Carthaginois tous les projets du roi conquérant. Il se servoit de tablettes de bois sur lesquelles il gravoit ce qu'il vouloit faire savoir à Carthage ; il appliquoit ensuite une couche de cire sur laquelle il imprimoit des choses indifférentes aux Macédoniens , dont il trompoit la confiance. Il paroît qu'après avoir trahi son bienfaiteur , il devint infidèle à sa patrie , puisqu'à son retour à Carthage il fut condamné à perdre la tête. (T-N.)

AMILCAR. On voit paroître un nouvel *Amilcar* sous le regne d'Agathocle , dont il fut l'ami ou plutôt le complice. Justin prétend qu'il lui prêta cinq mille Africains pour être les exécuteurs des cruautés qu'il exerça contre les principaux citoyens de Syracuse. Les services rendus au tyran par un Carthaginois , ne désarmerent point sa haine contre Carthage ; & c'est ce qui fit soupçonner qu'il y avoit entr'eux une intelligence secrète. Ce soupçon fut encore fortifié par les courses qu'Agathocle fit sur les terres de la république. *Amilcar* qui pouvoit les réprimer , fut le témoin de ses hostilités qui restèrent impunies. Les Siciliens gémissant sous la tyrannie d'Agathocle , l'accuserent à Carthage de favoriser leur oppression. Le sénat convaincu de la justice de leur plainte , crut devoir arrêter l'ambition d'un général qui ne ménageoit un tyran que pour s'en faire un

appui , & pour opprimer la liberté publique ; & comme il avoit sous ses ordres toutes les forces de la république , on craignit de s'exposer à son ressentiment. Son procès fut instruit en secret , & les juges donnerent leur suffrage dans une urne sur laquelle on apposa un sceau qui ne devoit être levé qu'au retour du coupable à Carthage : mais une mort prématurée lui épargna la honte d'expier sur la croix le crime de son ambition. (T-N.)

AMILCAR , fils de Giscon , banni de Carthage , qui vécut malheureux à Selmonte , & petit-fils de cet *Amilcar* , qui se précipita dans un bûcher à la journée d'Himere. Ses concitoyens , pour le consoler de la persécution suscitée à sa famille , l'éleverent au commandement de leur armée de Sicile. Ce fut lui qui reprima les projets ambitieux de l'autre *Amilcar* qu'il remplaça dans cette île. Agathocle assiégeoit alors Agrigente , & il se flattoit que la prise de cette ville entraîneroit la conquête de toute la Sicile ; *Amilcar* y envoya une flotte de soixante voiles qui ôta au tyran l'espoir de s'en rendre maître. Syracuse fut insultée jusques dans ses murailles ; quarante vaisseaux Carthaginois entrèrent dans son port où ils brûlerent tous les vaisseaux de transport. *Amilcar* abusa des droits de la victoire , & barbare dans la prospérité , il fit couper les mains aux prisonniers qui s'étoient soumis à sa discrétion. Agathocle ne pouvoit point être surpassé en cruauté ; il usa du droit de représailles envers tous les Carthaginois qui tombèrent sous sa puissance. Le sénat de Carthage crut devoir employer toutes les forces de la république pour terminer avec gloire une guerre aussi meurtrière. Il équipa une flotte de cent trente galeres , de soixante vaisseaux de guerre & de deux cents navires de transport qui furent submergés par les flots. Cette perte répandit la consternation dans Carthage où tous les murs furent tendus de deuil ; cérémonie usitée dans les grandes calamités. *Amilcar* en rassembla les débris dont il forma une armée de quarante mille hommes de pié & de cinq mille chevaux. La meilleure partie de ces troupes lui fut fournie par les Siciliens mécontents , contre qui le tyran exerçoit les plus cruelles vengeances. Il falloit qu'une bataille décidât du sort de

la Sicile. Les deux armées n'étoient séparées que par une riviere. Agathocle étoit campé sur une hauteur vis-à-vis des Carthaginois, postés sur le mont Enomas, célèbre par le taureau d'airain de Phalaris. L'action s'engagea par une escarmouche. Les Siciliens eurent d'abord l'avantage, lorsqu'un nouveau renfort fit pencher la fortune du côté des Carthaginois. Agathocle vaincu fit sa retraite vers Gela; & sur le bruit que Syracuse étoit assiégée, il se fit un devoir d'y entrer pour la défendre. Il étoit sans espoir de la conserver, lorsqu'il exécuta un projet que le plus audacieux oseroit à peine concevoir : ce fut de transporter le théâtre de la guerre en Afrique. Tandis qu'*Amilcar* subjugué les villes de la Sicile sans défense, & qu'il ravage le territoire des villes rebelles, il s'engage dans un défilé au milieu des ténèbres de la nuit. Son armée dont il ne peut diriger les mouvemens, l'abandonne & prend une fuite précipitée. Il tombe au pouvoir du vainqueur qui lui fait essuyer les plus grands outrages. Les parens de ceux qu'il avoit sacrifiés à ses vengeances, le traînerent avec ignominie dans les places publiques; ils lui firent couper la tête qu'ils envoyèrent à Agathocle en Afrique. Lorsque cette offrande lui fut présentée, il s'approcha de Carthage pour la faire voir aux habitans qui, à l'exemple des soldats, se prosternerent devant la tête de leur suffete. (T-IV.)

AMILCAR, surnommé BARCA, donna naissance à cette faction si fameuse sous le nom de *Barcine*. Sa famille, considérée par ses richesses & ses services, étoit encore respectée par la noblesse de son origine, puisqu'il descendoit des anciens rois de Tyr. Il étoit jeune encore quand il fut élevé au commandement de l'armée de Sicile; & dans ses premiers essais, il fit voir qu'il n'avoit pas besoin du secours de l'expérience. Sévere par système, il rétablit la discipline militaire, & apprit au soldat à obéir avant de tenter la fortune d'un combat; il eut la patience d'étudier le caractère des généraux qui lui étoient opposés. Il fatigua ses troupes par des marches & contre-marches qui n'avoient d'autre but que de les familiariser avec les exercices de la guerre. La prise d'Erix donna un grand éclat à ses armes, & il eût poursuivi plus loin ses avantages, si le con-

ful *Lucretius* n'eût dispersé près des îles Egates la flotte de l'amiral de Carthage qui devoit favoriser ses opérations. Les Romains maîtres de la mer, lui couperent toute communication avec l'Afrique. Ce revers le mit dans l'impuissance de faire la guerre avec gloire; il sentit la nécessité de faire la paix, & il la demanda comme un général qui ne craignoit point de faire la guerre. Les Romains fiers de leurs victoires, exigèrent que l'armée carthaginoise leur remit ses armes. *Amilcar* répondit : *Je me soumettrai plutôt aux tourmens & à la mort, que de rendre aux ennemis de ma patrie ces mêmes armes qu'elle m'a confiées pour la défendre.*

Les deux partis également épuisés par la guerre, conclurent une paix qui fut humiliante pour les Carthaginois. *Amilcar* forcé d'y souscrire, en conçut une haine implacable contre les Romains. Carthage débarrassée de cette guerre, en eut une plus cruelle à soutenir contre son armée de Sicile qui étoit passée en Afrique. Le trésor public étant épuisé, ne pouvoir satisfaire à l'avarice des mercenaires qui, en exagérant leurs services, en exigeoient le salaire. Carthage marchanda avec eux comme s'il se fût agi d'une denrée de commerce. Ils demanderent *Amilcar* pour arbitre, & voyant qu'on négligeoit de les satisfaire, ils se rassemblèrent au nombre de dix mille hommes, tant Liguriens que Gaulois Illiriens. Carthage leur opposa Hannon, qui fut vaincre sans savoir profiter de la victoire. Son incapacité détermina à lui substituer *Amilcar* qui, quoique inférieur en force, livra deux combats où il eut toujours l'avantage. Il usa avec modération de la victoire : tous les prisonniers eurent l'alternative de se retirer dans leur patrie, ou de servir dans ses troupes. Cette clémence rendit les rebelles plus féroces; ils crurent qu'on ne les ménageoit que parce qu'ils étoient redoutables. Giskon, qui avoit été leur ami & leur bienfaiteur, se trouvoit alors dans leur camp pour tâcher de les ramener à leur devoir; ils lui couperent les mains, le battirent de verges & l'enfermèrent tout vivant dans une fosse : tous les autres prisonniers furent lapidés; tous les Carthaginois qui tombèrent entre leurs mains, expirèrent dans les tourmens. *Amilcar* crut devoir user de représailles, il abandonna tous ses prisonniers à

la voracité des bêtes féroces. Les factions qui divisoient la république, s'opposèrent au succès de ses opérations. Hannon lui fut associé dans le commandement. Il y avoit trop d'opposition dans leur caractère, pour qu'il y eût de l'unanimité dans leurs opérations. Le sénat en prévint les suites funestes, en déférant aux soldats le droit de mettre à leur tête celui qu'ils jugeroient en être le plus digne : tous les suffrages se réunirent sur *Amilcar*. Cinquante mille rebelles dominoient dans les campagnes, & fiers de leur supériorité, ils cherchoient l'occasion de livrer bataille. *Amilcar* les affoiblit par des escarmouches multipliées, & fécond en ruses, il les enferma dans un défilé où il leur étoit aussi dangereux de combattre que de faire leur retraite. Ils se retranchent dans leur camp où la famine meurtrière les réduit à manger leurs prisonniers & leurs esclaves. Spendius, avec deux autres chefs de rebelles, muni d'un sauf-conduit, se rend dans la tente d'*Amilcar*, qui leur accorde la paix à condition qu'ils mettroient bas les armes, & qu'ils seroient renvoyés avec un seul habit. Leurs compagnons impatiens de leur retour, se crurent trahis. Ils prennent les armes sous les ordres de Mathos, & livrent un combat où quarante mille rebelles furent écrasés par les éléphants. Mathos se retire dans Tunis, où il est bientôt assiégé : il fait plusieurs sorties où il déploie un courage qui lui est inspiré par le désespoir. Séduit par ses premiers succès, il engage une action générale où il fut mal secondé par les mercenaires. Mathos fut pris & conduit à Carthage, où il subit la mort la plus cruelle. Les atrocités où s'abandonnerent les deux partis, firent donner à cette guerre le nom d'inexpiable.

Amilcar, après avoir éteint le feu de ces discordes civiles, punit ceux qui avoient favorisé les rebelles. Les Numides & plusieurs autres pays de l'Afrique, furent soumis. Il se rendit ensuite en Espagne, où il signala son arrivée par la conquête de Tarte, & par des victoires sur les Celtes & les Ibériens, dont la principale noblesse périt les armes à la main. Les peuples les plus belliqueux furent obligés de plier sous le joug de Carthage. La rapidité de ses succès étendit les vœux de son ambition ; il forma le des-

sein d'aller attaquer les Romains dans le sein de l'Italie : mais ne voulant pas laisser d'ennemis en Espagne, il marcha contre les Vectones qui lui restoit à subjuguier. Il fut trahi par Orison, prince du pays, qui, sous prétexte d'amitié, envoya une armée qui se déclara contre lui. *Amilcar* n'eut d'autre ressource que la fuite, & en passant une rivière, il eut le malheur de se noyer. Ce grand général étendit les limites de la domination carthaginoise. Il eut la facilité d'amasser de grands trésors ; mais au lieu de se les approprier, il versa dans le trésor public tout ce qu'il ne distribua point à ses soldats. Son plus beau titre de gloire est d'avoir été le pere du fameux Annibal qui fut l'héritier de ses talens & de son aversion invincible contre les Romains. (T-IV.)

AMIN, (*Hist. des Califes.*) fils d'Aaron Rashid, fut proclamé par les habitans de Bagdad, le jour même que l'on reçut la nouvelle de la mort de son pere. L'armée qui étoit à Thus lui avoit déferé le même titre quinze jours auparavant. Héritier des états de son pere, il n'eut ni ses talens, ni ses vertus ; & livré tout entier aux excès de la table & du jeu, il s'abrutit dans la débauche, & se déchargea sur son visir du soin des affaires. Le goût des voluptés, qui souvent adoucit les mœurs sans les rendre plus pures, ne fit qu'aigrir son caractère dur & sauvage. Il n'usa de son pouvoir que pour punir. Son humeur sanguinaire se manifestoit jusques dans les actions les plus indifférentes. Il fit construire sur le Tigre des navires dont les uns ressembloient à des lions & à des serpens, & d'autres à des dragons & à des vautours. Il dépensa de grandes sommes pour acheter des eunuques éthiopiens, qu'il fit les gardiens de ses femmes dont il étoit idolâtre ; & devenu invisible à ses sujets, il s'endormit au milieu d'un troupeau de concubines lascives, qui le provoquoient aux voluptés par les charmes de leur voix & le son des instrumens. Le tableau révoltant qu'on nous a laissé de ses impuretés, offre le spectacle de la plus dégoûtante débauche. Les eunuques & les bouffons furent élevés aux premiers emplois, & le principal mérite fut de fournir des alimens à ses passions brutales. Le temps que la satiété ne lui permettoit pas de donner à

l'amour, étoit employé aux échecs. Tous ceux qui excelloient à ce jeu étoient bien accueillis, & magnifiquement récompensés. Ce calife avoit un frere nommé *Abdalla Almamon*, à qui son pere, en mourant, avoit légué le gouvernement perpétuel du Khorosan & le commandement des troupes de cette province. La sagesse de son administration le rendit cher aux peuples, & comme sous les tyrans les vertus sont plus dangereuses que les vices, le calife fut honteux d'avoir un frere qui n'étoit pas aussi corrompu que lui. *Amin* pour le punir de ses vertus, fit supprimer son nom dans les prieres publiques. Cette espece de dégradation occasionna des haines & une guerre ouverte. Almamon se fortifia de l'appui de plusieurs gouverneurs qui s'étoient rendus indépendans dans leurs provinces, & se fit reconnoître calife du Khorosan; son nom fut substitué à celui d'*Amin* sur les monnoies, & il fit toutes les fonctions d'iman dans la mosquée. Les deux freres soutinrent leurs droits par les armes, & à l'exemple des califes Abassides, leurs ancêtres, ils firent la guerre par leurs lieutenans. Almamon confia le commandement de son armée à Taher, le plus grand capitaine de son siecle. Ce fut lui qui donna, quelque temps après, son nom à la dynastie des Taifites. Ce général, vainqueur dans plusieurs combats, se présenta devant Bagdad; *Amin* abandonné des habitans & de la milice, tomba au pouvoir de ses ennemis qui lui trancherent la tête l'an de l'égire 198. Il avoit régné ou plutôt somméillé sur le trône pendant sept ans & huit mois: il étoit, comme ses ancêtres, magnifique & libéral; mais comme il n'avoit que l'abus des vertus, sa libéralité dégénéra en profusion. Il avoit le visage beau & la taille réguliere; il eût été capable de grandes choses, s'il eût été moins tyrannisé par ses penchans voluptueux. (T.)

* *AMILO* ou *AMULUS*, fleuve de Mauritanie dont il est parlé dans Pline.

AMIMETOBIE, s. f. (*Hist. anc.*) nom que Marc-Antoine & Cléopatre donnerent à la société de plaisirs qu'ils lierent ensemble à Alexandrie. Ce mot est composé du grec *αμιμητος*, inimitable, & de *βίος*, vie, c'est-à-dire, *vie inimitable*. Ce que Plutarque en

raconte dans la vie d'Antoine, prouve qu'elle étoit assez bien nommée pour les dépenses effroyables qu'elle entraînoit, & qu'il n'étoit pas possible d'imiter. (G)

AMINÉE, (*Méd.*) Le vin d'*Aminée* étoit ou celui de Falerne, ou le produit d'une espece particuliere de raisins qu'on avoit transplantée en Italie. Galien parle du vin d'*Aminée* qui se faisoit dans le royaume de Naples, dans la Sicile & dans la Toscane. Selon Columelle, le vin *aminéen* étoit le plus ancien & le premier dont les Romains eussent fait usage, & le produit des vignes transplantées du pays des *Aminéens* dans la Theffalie.

Ce vin étoit austere, rude & acide lorsqu'il étoit nouveau: mais il s'amolissoit en vieillissant, & acquéroit une force & une vigueur qui étoit beaucoup augmentée par la quantité d'esprits qu'il contenoit: ce qui le rendoit propre à fortifier l'estomac. (N)

* *AMINEL*, petite ville d'Afrique en Barbarie; elle est située dans la partie orientale du royaume de Tripoli.

AMIRAL, s. m. (*Marine.*) Ce mot vient des Grecs qui nommerent *Αμύραλης* celui qui commandoit aux armées navales; ils l'avoient formé du mot arabe *Amir*, qui signifioit *un seigneur, un commandant*.

Anciennement on a donné ce nom à ceux qui commandoient sur terre, comme à ceux qui commandoient sur mer. Les Sarrasins ont été les premiers qui aient appelé *amiraux* les capitaines & généraux de leurs flottes; après les Sarrasins, les Siciliens & les Génois accorderent ce titre à celui qui commandoit leurs armées navales. Aujourd'hui l'*amiral* est le chef & le commandant des armées navales & des flottes. Il est à la tête & le premier officier de toute la marine du royaume. Autrefois il y avoit deux *amiraux*, l'un du Ponant, & l'autre du Levant: aujourd'hui ce sont deux *vice-amiraux* créés en 1669.

L'*amiral* d'Arragon, d'Angleterre, de Hollande & de Zelande ne le sont que par commission: ces officiers sont inférieurs à l'*amiral* général des États Généraux.

En Espagne on dit l'*amirante*, mais l'*amiral* n'est que le second officier qui a un général d'armée au dessus de lui.

L'*Amiral* en France porte pour marque extérieure de sa dignité, deux ancrs d'or passées en sautoir derrière son écu. Entre les

droits attribués à l'*amiral* il a celui du dixième de toutes les prises qui se font sur mer & sur les grèves, des rançons, & des représailles; il a aussi le tiers de ce qu'on tire de la mer ou qu'elle rejette; le droit d'ancrage, tonnes & balises.

Il a la nomination de tous les officiers des sièges généraux & particuliers de l'amirauté, & la justice s'y rend en son nom. C'est de lui que les capitaines & maîtres des vaisseaux équipés en marchandises, doivent prendre leurs congés, passeports, commissions, & saufs-conduits.

L'*amiral* n'a point de séance au parlement, suivant l'arrêt rendu à la réception de l'*amiral* de Chatillon en 1551. Les anciens *amiraux* n'avoient point de juridiction contentieuse; elle appartenoit à leurs lieutenans ou officiers de robe longue. Mais en 1626 le cardinal de Richelieu, en se faisant donner le titre de *grand-maître & sur-intendant du commerce & de la navigation*, au lieu de la charge d'*amiral* qui fut alors supprimée, se fit attribuer l'autorité de décider & de juger souverainement de toutes les questions de marine, même des prises, & du bris des vaisseaux.

En 1669 la charge de sur-intendant général de la navigation & du commerce fut supprimée, & celle d'*amiral* fut rétablie la même année en faveur du comte de Vermandois, avec le titre d'officier de la couronne.

Le pouvoir de l'*amiral* étoit autrefois extrêmement étendu; on peut voir au titre I de l'ordonnance de la marine de 1682, jusqu'où le roi a borné ce pouvoir. Le roi s'est réservé le droit de nommer les *vice-amiraux*, lieutenans généraux, chefs-d'escadre, capitaines, lieutenans, enseignes & pilotes de ses vaisseaux, frégates, brûlots, &c.

Il y a eu anciennement des *amiraux* pour diverses provinces maritimes du royaume. La Normandie, la Bretagne, la Guienne, le Languedoc & la Provence, du temps de leurs ducs ou comtes, avoient leurs amirautés particulières, dont quelques-unes ont subsisté après la réunion de ces provinces à la couronne; & même en 1626, le duc de Guise se prétendoit encore *amiral* de Provence. En Bretagne, la qualité d'*amiral* est jointe à celle de gouverneur de cette

province: c'est pourquoi, en 1695, le roi donna le gouvernement de Bretagne au comte de Toulouse, afin que l'amirauté de Bretagne fût réunie à la charge d'*amiral* général de France.

On trouve une liste des *amiraux* de France donnée par le P Fournier; il nomme pour le premier Pierre Lemegue, sous Charles IV, l'an 1327, & il finit sa liste à Henri de Montmorency, qui fit sa démission de l'amirauté entre les mains du roi à Nantes, l'an 1626. Jean le Fréron a fait un traité des *amiraux*, & la Popliniere a fait un livre, intitulé l'*Amiral*; on peut y voir des détails sur cette charge.

Mais toutes les choses qui regardent le pouvoir, les fonctions & les droits de l'*amiral*, se trouvent dans le règlement du 12 novembre 1669, & dans l'ordonnance du mois d'août 1681, auxquels nous renvoyons. Depuis Florent de Varenne, *amiral* de France en 1270, au passage d'Outremer sous le roi saint Louis, on compte cinquante-cinq *amiraux* jusqu'à Louis-Jean-Marie de Bourbon, duc de Penthièvre, qui remplit aujourd'hui cette charge. (Z)

AMIRAL d'une compagnie de vaisseaux marchands allant de conserve; c'est celui d'entre eux qu'ils choisissent comme le plus fort & le plus en état de les défendre, sous la conduite & les ordres duquel ils se mettent pour ce voyage. Voyez CONSERVE. (Z)

AMIRAL, vaisseau *amiral*; c'est celui qui est monté par l'*amiral*. Il porte le pavillon carré au grand mât, & quatre fanaux en poupe, soit dans un port ou en mer. Voyez dans les pl. de mar. celles des pav. Il est d'usage que le navire qui est monté par l'*amiral*, surpasse les autres par sa beauté, sa grandeur & sa force.

On appelle aussi *amiral* le principal vaisseau d'une flotte, quelque petite qu'elle soit.

Lorsque deux vaisseaux de même bannière, c'est-à-dire commandés par des officiers de même grade, se rencontrent dans un même port, le premier arrivé a les prérogatives & la qualité d'*amiral*; & celui qui arrive après, quoique plus grand & plus fort, n'est que *vice-amiral*.

Cet ordre s'observe parmi les terre-neuviens, c'est-à-dire des bâtimens qui vont à la pêche sur le banc de Terre-neuve, dont le

premier arrivé prend la qualité d'*amiral*, & la retient pendant tout le temps de la pêche. Il porte le pavillon au grand mât, donne les ordres, assigne les places pour pêcher à ceux qui sont arrivés après lui, & règle leurs contestations. (Z)

* *AMIRAL-tromp*, *amiral-frise*, *amiral d'Angleterre*, *amiral-chrétien*, *castillan*, *trivermant*, *valier*, *resnet*, &c. ce sont des noms que les fleuristes ont donnés à différentes sortes d'œillets, selon les diverses couleurs de leurs feuilles. Voyez dans le dictionnaire de Trévoux les différentes significations qu'il faut y attacher, & qu'il est assez inutile de rapporter ici.

§ *AMIRANTE* (*îles de l'*), *Géogr.* îles de la mer des Indes, situées entre la ligne & l'île de Madagascar : on en compte neuf qui sont presque toutes inhabitées ; elles sont cependant naturellement fertiles : on y trouve des noix de cocos, des palmiers, des pigeons & du poisson en abondance. D'après les recherches que quelques navigateurs y ont faites, on a jugé qu'elles avoient été autrefois assez peuplées, & il y reste en plusieurs endroits des vestiges d'habitations. *Long.* 67, 75 ; *lat.* 5, 3. (C. A.)

AMIRANTE, f. m. (*Marine.*) se dit quelquefois de la charge d'amiral. La charge de grand, haut ou premier amiral (car différentes nations lui donnent différentes épithètes) est toujours très-considérable, & une des premières charges de l'état dans tous les royaumes & souverainetés bordées de la mer, & n'est possédée communément que par des princes & des personnes du premier rang. On a vu, par exemple, en Angleterre, Jacques duc d'York, frère unique du roi Charles II, revêtu de cette charge pendant la guerre contre les Hollandois, & son titre étoit le *lord haut-amiral d'Angleterre*, avec de très-grandes prérogatives & privilèges. On a vu aussi dans le même royaume cette importante charge partagée entre plusieurs commissaires, que l'on appelle dans ce cas les *lords-commissaires de l'amirauté*. Actuellement (1777) elle se trouve ainsi partagée, n'y ayant point de haut amiral de ce royaume. Voyez *AMIRAL* & *AMIRAUTÉ*. (Z)

AMIRAUTÉ, (*Jurisprud.*) est une juridiction qui connoît des contestations en

matière de marine & de commerce de mer. Il y a en France des sieges particuliers d'*amirauté* dans tous les ports ou havres du royaume, dont les appellations se relient aux sieges généraux, lesquels sont au nombre de trois en tout, dont un à la table de marbre de Paris, un autre à celle de Rouen, & l'autre à Rennes : les appels de ceux-ci se relient aux parlemens dans le ressort desquels ils sont situés.

Ce tribunal connoît de tous les délits & différens qui arrivent sur les mers qui baignent les côtes de France, de toutes les actions procédantes du commerce qui se fait par mer, de l'exécution des sociétés pour raison dudit commerce & des armemens, des affaires de compagnies érigées pour l'augmentation du commerce ; en première instance, des contestations qui naissent dans les lieux du ressort du parlement de Paris, où il n'y a point de sieges particuliers d'*amirauté* établis ; & par appel, des sentences des juges particuliers établis dans les villes & lieux maritimes.

Il est composé de l'amiral de France, qui en est le chef ; d'un lieutenant général, d'un lieutenant particulier, d'un lieutenant criminel, de cinq conseillers, d'un procureur du roi, de trois substitués, d'un greffier, & de plusieurs huissiers.

L'*AMIRAUTÉ* des Provinces-Unies a un pouvoir plus étendu : outre la connoissance des contestations en matière de marine & de commerce de mer, elle est chargée du recouvrement des droits que doivent les marchandises qu'on embarque & débarque dans les ports de la république, & de faire construire & équiper les vaisseaux nécessaires pour le service des Etats-Généraux. Elle est divisée en cinq colleges, & juge en dernier ressort des matières qui sont de sa connoissance.

L'*AMIRAUTÉ* d'Angleterre ne diffère pas beaucoup de celle de France. Il est à remarquer seulement que dans tous les sieges d'*amirauté*, tant les particuliers, que le général & souverain qui réside à Londres, toutes les procédures se font au nom de l'amiral, & non pas au nom du roi. Il faut encore remarquer cette différence, que l'*amirauté* d'Angleterre a deux sortes de procédures ; l'une particulière à cette juridiction, &

c'est de celle-là qu'elle se fert dans la connoissance des cas arrivés en plaine mer ; l'autre conforme à celle usitée dans les autres cours ; & c'est de celle-ci qu'elle se fert pour les cas de son ressort qui ne sont point arrivés en plaine mer , comme des contestations survenues dans les ports ou havres , ou à la vue des côtes.

L'AMIRAUTÉ d'Angleterre comprend aussi une cour particuliere , appelée *cour d'équité* , établie pour régler les différens entre marchands. (H-Z)

AMITERNO, (*Hist. & Géog.*) ancienne ville d'Italie , dans le pays des Sabins : c'est la patrie de l'historien Salluste. *Amiterno* a été détruite , & les ouvrages de Salluste dureront à jamais. On voit encore dans l'Abruzze des ruines de cette ville. On lit dans Strabon , *liv. V* , qu'elle étoit située sur le penchant d'une montagne , & qu'il en restoit de son temps un théâtre , quelques débris d'un temple , avec une grosse tour.

AMITIÉ, s. f. (*Morale.*) *L'amitié* n'est autre chose que *l'habitude d'entretenir avec quelqu'un un commerce honnête & agréable*. *L'amitié* ne seroit-elle que cela ? *L'amitié* , dira-t-on , ne s'en tient pas à ce point ; elle va au delà de ces bornes étroites. Mais ceux qui font cette observation , ne considèrent pas que deux personnes n'entretiendront point une liaison qui n'ait rien de vicieux , & qui leur procure un plaisir réciproque , sans être amies. Le commerce que nous pouvons avoir avec les hommes , regarde ou l'esprit ou le cœur ; le pur commerce de l'esprit s'appelle simplement *connoissance* ; le commerce où le cœur s'intéresse par l'agrément qu'il en tire , est *amitié*. Je ne vois point de notion plus exacte & plus propre à développer tout ce qu'est en soi *l'amitié* , & même toutes ses propriétés.

Elle est par-là distinguée de la charité , qui est une disposition à faire du bien à tous. *L'amitié* n'est due qu'à ceux avec qui l'on est actuellement en commerce ; le genre humain pris en général , est trop étendu pour qu'il soit en état d'avoir commerce avec chacun de nous , ou que chacun de nous l'ait avec lui. *L'amitié* suppose la charité , au moins la charité naturelle ; mais elle ajoute une habitude de liaison particuliere , qui fait entre deux personnes un agrément de commerce mutuel.

C'est l'insuffisance de notre être qui fait naître *l'amitié* , & c'est l'insuffisance de *l'amitié* même qui la détruit. Est-on seul ? on sent sa misere ; on sent qu'on a besoin d'appui ; on cherche un fauteur de ses goûts , un compagnon de ses plaisirs & de ses peines ; on veut un homme dont on puisse occuper le cœur & la pensée : alors *l'amitié* paroît être ce qu'il y a de plus doux au monde. A-t-on ce qu'on a souhaité ? on change de sentiment.

Lorsqu'on entrevoit de loin quelque bien , il fixe d'abord les desirs ; lorsqu'on l'atteint , on en sent le néant. Notre ame dont il arrêtoit la vue dans l'éloignement , ne sauroit plus s'y reposer quand elle voit au delà : ainsi *l'amitié* , qui de loin borneroit toutes nos prétentions , cesse de les borner de près ; elle ne remplit pas le vuide qu'elle avoit promis de remplir , elle nous laisse des besoins qui nous distraient & nous portent vers d'autres biens : alors on se néglige , on devient difficile : on exige bientôt , comme un tribut , les complaisances qu'on avoit d'abord reçues comme un don. c'est le caractère des hommes , de s'approprier peu à peu jusqu'aux graces qu'on leur fait ; une longue possession accoutume naturellement à regarder comme siennes les choses qu'on tient d'autrui : l'habitude persuade qu'on a un droit naturel sur la volonté des amis ; on voudroit s'en former un titre pour les gouverner : lorsque ces prétentions sont réciproques , comme il arrive souvent , l'amour propre s'irrite , crie des deux côtés , & produit de l'aigreur , des froideurs , des explications ameres , & la rupture.

On se trouve aussi quelquefois des défauts qu'on s'étoit cachés , ou l'on tombe dans des passions qui dégoûtent de *l'amitié* , comme les maladies violentes dégoûtent des plus doux plaisirs. Aussi les hommes extrêmes , capables de donner les plus fortes preuves de dévouement , ne sont pas les plus capables d'une constante *amitié* ; on ne la trouve nulle part si vive & si solide que dans les esprits timides & sérieux , dont l'ame modérée connoît la vertu. Le sentiment doux & paisible de *l'amitié* soulage leur cœur , détend leur esprit , l'élargit ; les rend plus confians & plus vifs ; se mêle à leurs amusemens , à leurs affaires & à leurs plaisirs mystérieux ; c'est l'ame de toute leur vie.

Les jeunes gens neufs à tout, sont très-sensibles à l'amitié; mais la vivacité de leurs passions les distrait & les rend volages. La sensibilité & la confiance sont usées dans les vieillards; mais le besoin les rapproche, & la raison est leur lien. Les uns aiment plus tendrement, les autres plus solidement.

Les devoirs de l'amitié s'étendent plus loin qu'on ne croit: on doit à l'amitié à proportion de son degré & de son caractère; ce qui fait autant de degrés & de caractères différens de devoirs: réflexion importante pour arrêter le sentiment injuste de ceux qui se plaignent d'avoir été abandonnés, mal servis, ou peu considérés par leurs amis. Un ami avec qui l'on n'aura eu d'autre engagement que de simples amusemens de littérature, trouve étrange qu'on n'expose pas son crédit pour lui: l'amitié n'étoit point d'un caractère qui exigeât cette démarche. Un ami que l'on aura cultivé pour la douceur & l'agrément de son entretien, exige de vous un service qui intéresseroit votre fortune: l'amitié n'étoit point d'un degré à mériter un tel sacrifice.

Un ami, homme de bon conseil, & qui vous en a donné effectivement d'utiles, se formalise que vous ne l'avez point consulté en une occasion particulière: il a tort, cette occasion demandoit une confiance qui ne se fait qu'à des amis de famille & de parenté; ils doivent être les seuls instruits de certaines particularités qu'il ne convient pas toujours de communiquer à d'autres amis, fussent-ils des plus intimes. La juste mesure de ce que des amis doivent exiger, se diversifie par une infinité de circonstances, & selon la diversité des degrés & des caractères d'amitié. En général, pour ménager avec soin ce qui doit contribuer à la satisfaction mutuelle des amis, & à la douceur de leur commerce, il faut que l'un dans son besoin attende ou exige toujours moins que plus de son ami; & que l'autre, selon ses facultés, donne toujours à son ami plus que moins.

Par les réflexions que nous venons d'exposer, on éclaircira au sujet de l'amitié une maxime importante; savoir, que l'amitié doit entre les amis trouver de l'égalité, ou l'y mettre: *amicitia aut pares invenit, aut facit*. Un monarque ne peut-il donc avoir

des amis? faut-il que pour les avoir il les cherche en d'autres monarques, ou qu'il donne à ses autres amis un caractère qui aille de pair avec le pouvoir souverain? Voici le véritable sens de la maxime reçue.

C'est que par rapport aux choses que forme l'amitié, il doit se trouver entre les deux amis une liberté de sentiment & de langage aussi grand que si l'un des deux n'étoit point supérieur, ni l'autre inférieur. L'égalité doit se trouver de part & d'autre dans la douceur du commerce de l'amitié. Cette douceur est de se proposer mutuellement ses pensées, ses goûts, ses doutes, ses difficultés; mais toujours dans la sphere du caractère de l'amitié qui est établi.

L'amitié ne met pas plus d'égalité que le rapport du sang; la parenté entre des parens d'un rang fort différent, ne permet pas certaines familiarités. On fait la réponse d'un prince à un seigneur qui lui montrait la statue équestre d'un héros leur aïeul commun: *celui qui est dessous est le vôtre, celui qui est dessus est le mien*. C'est que l'air de familiarité ne convenoit pas au respect dû au rang du prince; & ce sont des attentions dans l'amitié, comme dans la parenté, auxquelles il ne faut pas manquer. (X)

* Les anciens ont divinisé l'amitié; mais il ne paroît pas qu'elle ait eu, comme les autres divinités, des temples & des autels de pierre, & je n'en suis pas trop fâché. Quoique le temps ne nous ait conservé aucune de ses représentations, Lilio Geraldî prétend dans son ouvrage *des dieux du Paganisme*, qu'on la sculптоit sous la figure d'une jeune femme, la tête nue, vêtue d'un habit grossier, & la poitrine découverte jusqu'à l'endroit du cœur, où elle portoit la main; embrassant de l'autre côté un ormeau sec. Cette dernière idée me paroît sublime.

* AMITIÉ, (*Comm.*) c'est une espece de moiteur légère & un peu onctueuse, accompagnée de pesanteur, que les marchands de bled reconnoissent au tact dans les grains, mais sur-tout dans le froment, quand il est bien conditionné. Si on ne l'a pas laissé sécher sur le grenier, si on a eu soin de s'en défaire à temps, il est frais & onctueux, & les marchands de bled disent qu'il a de l'amitié ou de la main. Le grain verd est humide & mou; le bon grain est lourd, ferme, onctueux

onctueux & doux ; le vieux grain est dur ,
sec & léger.

* AMIXOCORES , peuples de l'Amérique dans le Brésil , proche la contrée de Rio-Janéiro.

* AMIUAM , une des îles Majottes , dans l'Océan éthiopique , entre les côtes de Zanguebar & l'île de Madagascar.

AM-KAS , f. m. (*Hist. mod.*) vaste salle dans le palais du grand-mogol , où il donne audience à ses sujets , & où il paroît les jours solennels avec une magnificence extraordinaire. Son trône est soutenu par six gros piés d'or massif , & tout semés de rubis , d'émeraudes & de diamans ; on l'estime soixante millions. Ce fut Cha-Gean pere d'Aurengzeb , qui le fit faire pour y exposer en public toutes les pierreries de son trésor , qui s'y étoient amassées des dépouilles des anciens Patas & Rajas , & des présens que les Ombras sont obligés de faire au grand-mogol tous les ans à certaines fêtes. Les auteurs qui nous apprennent ces particularités , conviennent que tous ces ouvrages si riches pour la matiere , sont travaillés sans goût , à l'exception de deux paons couverts de pierreries & de perles , qui servent d'ornement à ce trône , & qui ont été faits par un François. Assez près de cette salle on voit dans la cour une tente qu'on nomme l'*aspek* , qui a autant d'étendue que la salle ou *am-kas* , & qui est renfermée dans un grand balustre couvert de lames d'argent ; elle est soutenue par des piliers revêtus de lames de même métal : le dehors est rouge , & le dedans doublé de toiles peintes au pinceau , dont les couleurs sont si vives & les fleurs si naturelles , qu'elles paroissent comme un parterre suspendu. Bernier. *Hist. du Grand-Mogol.* (G)

AMLETH , (*Hist. de Danemarck*) roi de Jutland. Hordenwil , pere de ce prince , régnoit glorieusement sur cette partie du Danemarck , lorsqu'il fut assassiné par son frere Feggon. Le perfide s'empara de ses états , & pour fortifier son parti , ne rougit pas d'offrir une main encore dégoûtante du sang de son frere & de son roi , à Géruthe , sa veuve. La reine l'accepta , vaincue par la nécessité. Hordenwil laissoit un fils , jeune & foible rejeton dont la culture fut confiée aux mains sangui-
naires qui avoient privé son pere du trône.

Tome II.

L'enfance d'*Amleth* avoit d'abord désarmé le farouche Feggon ; mais il ne le vit pas , sans ombrage , atteindre à cet âge où le desir de la vengeance est d'autant plus impérieux que le sentiment des peines est plus vif. Il se fût bientôt lassé d'élever dans sa cour un prince dont la vue , en retraçant aux peuples la mémoire d'Hordenwil , pouvoit fournir chaque jour un prétexte à la révolte , si *Amleth* , en qui la prudence avoit devancé les années , n'eût conjuré cet orage. Il vit bien qu'on ne lui laisseroit point en paix développer ses talens , & que chaque pas qu'il faisoit vers la raison , étoit un pas vers la mort. Le desir de conserver sa vie , & sur-tout l'espoir de se venger un jour , lui firent imaginer un artifice qui , en le rendant l'objet du mépris des Danois , devoit calmer les inquiétudes de son oncle. Il feignit d'être insensé , & s'acquitta si bien de ce nouveau rôle , que toute la cour y fut trompée. Nous respectons trop nos lecteurs pour entrer dans le détail des expédiens dont on dit que s'avisâ Feggon pour s'assurer si la folie de son neveu étoit feinte ou réelle. *Amleth* eut le bonheur d'éviter tous les pièges qu'on lui tendit. Un des plus difficiles sans doute à fuir , fut lorsqu'on lui présenta une jeune fille d'une rare beauté. On espéroit que se trouvant seul avec elle , il ne pourroit s'empêcher de lui témoigner l'impression que ses attraits faisoient sur lui , & qu'il démentiroit un moment le personnage qu'il s'étoit imposé. Mais la voix de la nature parloit trop haut dans le cœur d'*Amleth* , pour que celle des sens s'y fit entendre. Le souvenir de son pere , mort sans vengeance , le fit sortir vainqueur de cette épreuve périlleuse.

Ce prince renfermoit ses chagrins dans son cœur , & les dévorait en silence. Isolé dans le palais de l'assassin de son pere , le jouet & le mépris d'une cour à laquelle il auroit dû commander , il passoit dans l'obscurité des jours dus à la vengeance. Enfin le sort lui offrit une occasion de punir le meurtrier de son pere. Feggon invita à un repas splendide les grands de sa cour. *Amleth* , à la faveur du tumulte & du désordre qui suivent ces sortes de fêtes , trouva le moyen de se glisser dans l'appartement de Feggon , & de l'immoler de sa propre main. Ensuite il met le feu au palais & se rend à la place publi-

D d d

que , il se présente aux Danois, tenant encore en main le glaive dont il s'étoit servi pour tuer le tyran. Il leur rappelle la mémoire d'Horndenwil , de ses vertus , de la douceur de son regne. A ce tableau il oppose la peinture des cruautés de Feggon & de ses exactions. « J'ai tué l'assassin de mon pere, ajoute-t-il, je vous ai délivrés d'un tyran. J'ai vengé d'un coup ma patrie & la nature : c'est à vous de juger si je suis digne de récompense ou de punition. La mort de l'usurpateur laisse le trône vacant , ma naissance m'y donne des droits ; mais ces titres sont vains pour moi , & je renonce pour jamais à ce trône où régnoient mes ancêtres , si ce n'est votre amour qui m'y élève. » Les Danois furent aussi étonnés du courage d'*Amleth* , que charmés de son éloquence. Ils ne pouvoient concevoir qu'un prince qu'ils avoient jusqu'ici méprisé, eût pu former une entreprise aussi hardie ; ils se hâterent de réparer l'injure qu'ils lui avoient faite , & le proclamèrent roi de Jutland à haute voix.

Le Jutland étoit un démembrement de la couronne de Danemarck ; il étoit arrivé par rapport à cette contrée , ce qui est arrivé si souvent dans tous les royaumes du nord. Les rois de Danemarck ne pouvant veiller par eux-mêmes sur cette province, y avoient envoyé des gouverneurs ou des vice-rois. Ces dignités d'abord amovibles , étoient devenues héréditaires par l'énorme crédit des seigneurs qui les possédoient. Ces vassaux orgueilleux firent souvent trembler leurs maîtres. Le seul droit que les rois de Danemarck avoient conservé sur le Jutland , étoit que ses souverains ne pouvoient se faire couronner sans leur consentement. *Amleth* , redevable de sa couronne à l'amour de ses sujets, négligea de faire confirmer son élection par *Wigleth*, roi de Danemarck. Ce prince prétendit que la majesté de sa couronne étoit blessée par ce manque de déférence. Il se jeta dans le Jutland septentrional , où il commit des désordres affreux. *Amleth* tâcha d'abord de le fléchir par ses prières & ses soumissions ; enfin voyant qu'il ne pouvoit calmer la colère de *Wigleth* , il marcha contre lui , & le repoussa au delà des frontières de ses états. *Wigleth* rassembla de nouvelles forces , & reparut une seconde fois dans le Jutland , à

la tête d'une armée encore plus forte que la première , *Amleth* succomba cette fois ; il fut vaincu & tué dans le combat. Le champ qu'il illustra par sa défaite , s'appelle encore maintenant *Amleth's-hede* , c'est-à-dire , sépulture d'*Amleth*. (M. DE SACY.)

AMMA , (Géogr.) petite ville de la Judée, dans la tribu d'Aser, elle étoit près du fleuve Beleus au sud d'Abdon , & à l'ouest du sépulcre de Memnon. S. Jérôme l'appelle *Amna* ; dans le texte hébreu c'est *Amma*. Long. 68 , 36 ; lat. 32 , 20. (C. A.)

AMMAN ou AMMON, (Géogr.) très-ancienne ville d'Asie , dans l'Arabie Pétrée , au pays moderne d'Al-bkaa , sur la rive occidentale du fleuve Zarkaa. Elle ne subsistoit déjà plus du temps de Mahomet : Ptolomée Philadelphie , roi d'Egypte , l'avoit nommée *Philadelphie*. Les Grecs l'appelloient indifféremment *Amman* , ou *Rabath Ammana* : ses environs sont aujourd'hui très-fertiles en raisins qui nous viennent par la voie de Damas. (C. A.)

AMMI , (Bot.) genre de plante à fleurs disposées en forme de parasol. Chaque fleur est composée de plusieurs feuilles arrangées en forme de rose , échancrées en cœur , inégales , & tenantes à un calice. Ce calice devient dans la suite un fruit composé de deux petites semences convexes , cannelées d'un côté , & plates de l'autre. Dans les especes de ce genre les feuilles sont oblongues , étroites , & placées par paires le long d'une côte , qui est terminée par une seule feuille. Tournef. *Inst. rei herb.* Voyez PLANTE. (I)

AMMI DE CANDIE , (Médec.) *ammi parvum foliis fœniculi* , C. B. P. On doit choisir la semence d'*ammi* la plus récente , la mieux nourrie , la plus nette , la plus odorante , d'un goût un peu amer : elle donne de l'huile exaltée , & du sel volatil.

Cette semence est aromatique , incisive ; apéritive , hystrérique , carminative , céphalique ; elle résiste au venin : c'est une des quatre petites semences chaudes. L'*ammi* ordinaire & de nos campagnes n'est point aromatique. (N)

AMMITE ou AMMONITE, f. f. (Hist. nat.) *ammites*, *ammonites*, matière pierreuse composée de grains arrondis , plus ou moins gros. Cette différence de grosseur a fait distinguer l'*ammite* en petite & en grande. La

petite est composée de parties que l'on a comparées pour la forme & pour la grosseur à des œufs de poisson, à des grains de millet, à des semences de pavots, d'où sont venus les mots *cencrites* & *meconites* que l'on trouve dans Plin. Les grains de la *grande ammite* sont quelquefois gros comme des pois ou comme des orobes, & ils leur ressemblent pour la forme; c'est pourquoi on a donné à ces *ammites* les noms de *pisolithos* & d'*orobias*. Il y en a dont les parties sont autant & plus grosses que des noix. La couleur des *ammites* doit varier comme celle de la pierre; on en voit de grises & de parfaitement blanches. Les grains de celle-ci sont fort ressemblans à des anis, lorsqu'ils sont séparés les uns des autres. On trouve cette pierre assez communément. Agricola *de nat. fossil. lib. V, pag. 264*. Aldrovande *Musæi metal. lib. IV, pag. 633*. Voyez PIERRE. On a rapporté au genre de l'*ammite* la pierre que l'on appelle *besoard minéral*. Voyez BESOARD MINÉRAL. (I)

AMMOCHOSIS, subst. f. (*Médecine*.) *ἀμμοχόσια*, espèce de remède propre à dessécher le corps, qui consiste à l'enterrer dans du sable de mer extrêmement chaud. Voy. BAIN & SABLE. (N)

AMMODYTE, f. m. *ammodytes*, (*Hist. nat.*) serpent ainsi appelé, parce qu'il se glisse sous le sable; il en a la couleur: sa longueur est d'une coudée, & il ressemble à la vipère; cependant sa tête est plus grande, & ses mâchoires plus larges: son dos est parsemé de taches noires; sa queue est dure; il semble qu'elle soit parsemée de grains de millet; c'est ce qui a fait donner à ce serpent le nom de *cenchrias*, ou plutôt *cerchnias*. Il a sur le devant de la tête, ou plutôt sur le bout de la mâchoire supérieure, une éminence pointue en forme de verrue, que l'on pourroit prendre pour une corne, ce qui lui a fait donner le nom de *serpent cornu*. Les serpens *ammodytes* sont en Afrique & en Europe, & sur-tout dans l'Esclavonie, aussi les a-t-on appelés *viperes cornues d'Illyrie*; on en trouve en Italie, &c. On dit que si on ne remédie à la morsure de ce serpent, on en meurt en trois jours, ou au plus en sept jours, & beaucoup plutôt, si on a été mordu par la femelle. Aldrovande. Voyez SERPENT. (I)

AMMODYTE, (*Médecine*.) Lorsque la morsure de l'*ammodyte* ne cause pas une mort prompte, le sang sort de la plaie; la partie mordue s'enfle, il survient aussitôt un écoulement de sanie, qui est suivi d'une pesanteur de tête & de défaillance. On doit dans un pareil cas recourir d'abord aux remèdes ordinaires, aux ventouses, aux scarifications de la partie autour de la plaie, à la ligature & à l'ouverture de la plaie avec le bistouri: les meilleurs remèdes sont la menthe prise dans l'hydromel, la thériaque appliquée sur la plaie, les cataplasmes propres à la cure des ulcères malins, &c. Aétius, *Tetrab. IV, ferm. 2 (N)*

AMMON, (*Hist. sacrée*.) né de l'inceste de Loth avec sa seconde fille, lorsqu'au sortir de Sodome il se retira dans une caverne avec ses deux filles, fut père des Ammonites, peuple puissant & toujours ennemi des Israélites. Il naquit l'an du monde 2107, mais on ne fait aucune particularité de sa vie.

AMMON, (*Mythol.*) fils de Cyniras ou Cynir, épousa Mor ou Myrrha, & eut pour fils Adonis. Cyniras ayant bu un jour avec excès, s'endormit dans une posture indécente en présence de sa bru: celle-ci s'en moqua devant son mari. Ammon en avertit son père après que l'ivresse fut passée, & Cyniras indigné contre sa belle-fille, la chargea de malédictions, elle & son petit-fils, & les chassa de chez lui. Myrrha avec son fils se retira en Arabie, & Ammon en Égypte où il mourut. C'est Phurnutus qui raconte ainsi cette histoire: elle est rapportée différemment par les poètes.

AMMON, adj. m. (*Myth.*) c'est un surnom de Jupiter adoré en Lybie, où il avoit un fameux temple, dont Quinte-Curce nous fait une belle description dans son histoire d'Alexandre. On croit que c'est le soleil, parce que le mot signifie en phénicien, *être chaud*, ou *brûler*; ce qu'on prouve par les cornes avec lesquelles il étoit représenté, qui ne sont autre chose que les rayons du soleil. On donnoit à Jupiter Ammon la figure d'un bélier; c'est ainsi que Lucain le représente. Il y a pourtant des médailles où il paroît avec une figure humaine, ayant seulement deux cornes de bélier qui naissent au dessus des oreilles, & se recourbent tout autour. La statue de Jupiter Ammon étoit une espèce

d'automate, qui faisoit des signes de la tête; & quand ses prêtres la portoient en procession, elle leur marquoit le chemin qu'ils devoient tenir.

Les Egyptiens regardoient *Ammon* comme l'auteur de la fécondité & de la génération; ils prétendoient que ce dieu donnoit la vie à toutes choses, & qu'il dispofoit des influences de l'air; c'est pourquoi ils portoient son nom gravé sur une lame qu'ils attachoient sur le cœur, comme un puissant préservatif; ils avoient tant de confiance au pouvoir de ce dieu, qu'ils croyoient que sa seule invocation suffisoit pour leur procurer l'abondance de tous les biens; cette superstition s'introduisit aussi chez les Romains qui regarderent *Ammon*, comme le conservateur de la nature. (L)

Quoi qu'il en soit, le temple de *Jupiter Ammon*, situé dans les déserts de la Lybie, doit sa célébrité à l'oracle de Jupiter. Les Egyptiens, instituteurs de toutes les impostures religieuses, donnerent naissance à cette superstition: des imposteurs qui se vantoient d'être inspirés par la divinité, débitoient leurs mensonges au vulgaire, avide de connoître l'avenir. On les consultoit sur les affaires publiques & particulières. On s'appuyoit de leur autorité pour entreprendre ou pour terminer des guerres; on ne se mettoit en voyage, on n'avoit pas la moindre maladie ou l'affaire la plus minutieuse, sans apprendre d'eux quel en seroit le succès. Chaque peuple idolâtre eut ses oracles, parce que dans tous les temps les imposteurs mercenaires ont trouvé des imbécilles disposés à les recevoir & à les récompenser. Les peuples civilisés & les barbares ont caressé leurs séducteurs. Le plus respecté de tous les oracles fut celui de *Jupiter Ammon*. Sa seule antiquité suffisoit pour lui mériter la vénération de la multitude. Quoiqu'il fallût traverser les sables brûlans de la Lybie pour y arriver, les peuples les plus éloignés se soumettoient avec joie aux incommodités de ce voyage, & revenoient heureux quand ils avoient été honorés d'une réponse. La statue de Jupiter, qui y étoit adorée, étoit couverte de pierres les plus précieuses. Quatre-vingts prêtres la promenoient dans la ville & dans les villages voisins sans tenir de route certaine. Ils ne s'arrêtoient que lorsque le simulacre faisoit

connoître, par certains mouvemens de tête; qu'il ne falloit point aller plus loin. C'étoit par des signes & non par des paroles que les prêtres connoissoient les décisions du dieu dont on sollicitoit les réponses. L'empressement des nations à consulter cet oracle, avoit fait du lieu le plus aride le centre de l'opulence. Les habitans, presque tous consacrés au ministère de l'autel, étaloient la magnificence des rois. La curiosité est prête à tout sacrifier pour satisfaire ses inquiétudes. Ce n'étoit pas le peuple seul qui enrichit le temple & ses ministres. Les plus puissans monarques y envoioient leurs offrandes pour en obtenir des réponses favorables à leur politique. Les prêtres savoient également profiter de la crédulité du vulgaire & de l'ambition des princes. Les uns étoient faciles à séduire, & les autres avoient le moyen de récompenser. Ces prêtres n'étoient pas toujours accessibles à la corruption. Lorsque *Lyfandre* essaya d'être le tyran de sa patrie, il crut pouvoir les séduire par l'éclat de ses présens, pour en obtenir une réponse favorable aux vœux de son ambition. Ses dons furent rejetés avec mépris, & les prêtres indignés se rendirent à Sparte où ils formèrent une accusation contre l'ambitieux qui avoit tenté de les suborner. *Alexandre*, qui récompensoit en roi, réussit mieux que le Spartiate. A peine se présenta-t-il dans le temple, qu'il fut salué par le premier pontife comme fils de Jupiter. Cet oracle perdit sa célébrité plutôt que ceux de *Delphes* & de *Dodone*; & sa chute entraîna celle de plusieurs autres. (T-N.)

* **AMMONIA**, furnom sous lequel les *Éléens* sacrifioient à Junon, soit par allusion à *Jupiter Ammon* son époux, soit à cause de l'autel qu'elle avoit dans le voisinage du temple de *Jupiter Ammon*.

AMMONIAC, sel **AMMONIAC** ou **ARMONIAC**, sel ammoniacus, seu armeniacus. (Hist. nat.) Nous ne connoissons le sel ammoniac des anciens que par les descriptions qu'ils en ont laissées: autant que nous pouvons en juger aujourd'hui, il paroît que ce sel étoit semblable à notre sel gemme. Les anciens lui ont donné le nom de sel ammoniac, parce qu'on le trouvoit en Lybie aux environs du temple de *Jupiter Ammon*. Quelques-uns l'ont appelé sel ammoniac ou

armeniac, peut-être à cause du voisinage de l'Arménie. On ne fait pourquoi tant d'auteurs ont dit que ce *sel* venoit de l'urine des chameaux, laquelle étant desséchée par l'ardeur du soleil, laissoit un sel sublimé sur les sables brûlans de l'Arabie & des autres lieux arides de l'Afrique & de l'Asie, où il passe beaucoup de chameaux pendant les longs voyages des caravanes : cette opinion est peut-être fondée sur ce que l'on a dit que l'urine des chameaux entre dans la composition du *sel ammoniac*, que l'on nous apporte aujourd'hui d'Égypte & de Syrie. Mais ce sel n'a de commun que le nom avec le *sel ammoniac* des anciens.

Nous connoissons aujourd'hui deux sortes de *sel ammoniac*, le *naturel* & le *factice*.

Le *sel ammoniac naturel* se tire des soufrières de Pouzzol, dans cette grande fosse dont il est fait mention à l'article de l'ALUN. V ALUN. Il y a des fentes dans quelques endroits, d'où l'on voit sortir de la fumée le jour, & des flammes la nuit. On entasse sur ces fentes des monceaux de pierres ; les évaporations salines qui sont continuellement élevées par les feux souterrains, passent à travers ces monceaux, & laissent sur les pierres une suie blanche, qui forme après quelques jours une croûte de sel. On ramasse cette incrustation, & on lui donne le nom de *sel ammoniac*. Cette suie blanche ou ces fleurs ont vraiment un goût de sel ; elles se fondent dans l'eau, & elles se crySTALLISENT en cubes, qui ne paroissent pas différens de ceux du sel marin. Ce sel paroît approcher beaucoup du *sel ammoniac* des anciens ; & il paroît qu'on en doit trouver de la même nature dans plusieurs autres endroits, où il se fait des évaporations de sel fossile par les feux souterrains.

M. d'Herbelot rapporte dans sa *Bibliothèque orientale*, que dans le petit pays de Boton en Asie, il y a une grotte où l'on voit de la fumée pendant le jour, & des flammes pendant la nuit, & qu'il se condense sur les parois de cette cavité un *sel ammoniac*, que les habitans du pays appellent *nuschader*. La vapeur qui forme ce sel est si pénétrante, que les ouvriers qui travaillent dans cette grotte, y périssent lorsqu'ils y restent un peu trop long-temps.

Nous avons deux sortes de *sel ammoniac factice* ; l'une vient des Indes, elle est de

couleur cendrée & en pains de figure conique, comme nos pains de sucre. Nous tirons l'autre d'Égypte & de Syrie, par la voie de Marseille ; elle est en forme de pains ronds & plats, d'une palme ou deux de diamètre, & de trois ou quatre doigts d'épaisseur, & de trois ou quatre doigts d'épaisseur, concaves sur l'une des faces, & convexes sur l'autre, avec une petite cavité au centre de cette face. Ces pains sont raboteux & de couleur cendrée au dehors, & blanchâtres, transparens, & cannelés au dedans. Leur goût est salé, âcre & piquant. Cette seconde sorte de *sel ammoniac* est beaucoup plus commune que la première, qui commence à être fort rare en ce pays-ci.

Il y a eu plusieurs opinions sur la formation & sur la composition du *sel ammoniac factice*. Les uns disoient qu'il venoit des urines que les chameaux répandent sur les sables de la Lybie, & que c'étoit le sel fixe de ces urines que la chaleur des sables faisoit sublimer ; mais cela n'est rapporté par aucun auteur digne de foi. Cette opinion paroît aussi fautive, par rapport à notre *sel ammoniac*, que par rapport à celui des anciens, comme on l'a déjà dit. D'autres croyoient que pour faire le *sel ammoniac*, on ramassoit l'urine des chameaux ou des autres bêtes de charge ; qu'on la faisoit évaporer ; & qu'après plusieurs lotions, on modéloit le résidu en forme de pains. Enfin d'autres prétendoient que ce sel étoit composé de cinq parties d'urine d'homme, d'une partie de sel marin, & d'une demi-partie de suie ; que l'on faisoit évaporer toute l'humidité de ce mélange, & sublimer le résidu ; qu'ensuite on dissolvoit la matière que donnoit la sublimation, & que l'on faisoit évaporer la dissolution pour tirer le *sel ammoniac*. Malgré tout cela, nous ne saurions pas encore la vraie préparation de ce sel, sans le pere Sicard jésuite, missionnaire en Égypte, qui a rapporté le procédé que l'on suit pour cette préparation. Voici en peu de mots ce qu'il en dit, dans les *nouveaux mémoires des missionnaires de la compagnie de Jesus, dans le Levant. Tome II.*

« On fait du *sel ammoniac* dans plusieurs lieux d'Égypte, comme Damaier & Mehallée ; mais sur-tout à Damaier, qui est un village dans la partie de l'Égypte appelée Delta, aux environs de la ville de

» Mansoura. On met une certaine suie dans
 » de grandes bouteilles de verre d'un pié &
 » demi de diametre avec un peu de sel
 » marin dissous dans de l'urine de chameaux
 » ou d'autres bêtes de somme. On remplit
 » les bouteilles jusqu'à la moitié ou aux trois
 » quarts, & on les range au nombre de
 » vingt ou trente sur un fourneau bâti ex-
 » près pour cet usage ; on entoure les bou-
 » teilles avec de la terre glaise, de façon que
 » leur col ne passe que d'un demi-pié au
 » dessus de la terre ; alors on met le feu au
 » fourneau, on l'augmente par degré ; &
 » lorsqu'il est poussé à un certain point, on
 » l'entretient pendant trois jours & trois
 » nuits. Pendant ce temps, il se sublime
 » une matiere qui s'attache au col des bou-
 » teilles, & il reste au fond une masse noire ;
 » la matiere sublimée est le *sel ammoniac*. Il
 » faut pour la préparation de ce *sel* une suie
 » qui ait été produite par les excréments des
 » animaux, sur-tout des chameaux. » Cette
 suie est fort commune en Égypte ; car le
 bois y étant fort rare, on brûle les excré-
 ments des animaux mêlés avec de la paille ;
 on en fait de petites masses semblables à
 celles que les tanneurs font avec le tan, &
 qu'ils appellent *mottes à brûler* ; en Égypte
 on donne le nom de *gelées* à celles qui sont
 faites avec la fiente des animaux. Geoffroy,
mat. méd. tom. I. Voyez SEL. (I)

LE SEL AMMONIAC, si l'on en croit
 l'illustre Boerhaave, garantit toutes les sub-
 stances animales de la corruption, & pénètre
 les parties les plus intimes des corps ; il est
 apéritif, atténuant, résolutif, diaphorétique,
 sudorifique, antiseptique, & diurétique, pro-
 pre à irriter les nerfs, & à provoquer l'éternu-
 ment ; il n'agit point sur le corps humain par
 une qualité acide ou alcaline, mais par une
 autre beaucoup plus pénétrante que celle du
 sel commun ; on l'ordonne à la dose d'un
 scrupule mêlé avec d'autres substances, dans
 les fièvres intermittentes, dans les obstruc-
 tions.

On en fait un gargarisme de la façon sui-
 vante dans la paralyse de la langue, dans le gon-
 flement des amygdales : prenez de l'eau de
 fleurs de sureau six onces ; de l'esprit de
 cochléaria, une once ; du *sel ammoniac*, un
 gros : mêlez-les ensemble, & faites-en un
 gargarisme.

Le *sel ammoniac*, dissous avec la chaux
 dans un vaisseau de cuivre, donne une eau
 ophthalmique qui est de couleur bleue.

Le sel volatil & l'esprit volatil urineux du
sel ammoniac s'ordonnent à la dose de douze
 grains pour le sel volatil, & de douze gout-
 tes pour l'esprit & le sel aromatique huileux.
 Toutes ces préparations sont bonnes pour
 réveiller & irriter dans les affections sopo-
 reuses, dans l'affection hystérique.

On emploie l'esprit de *sel ammoniac* pour
 frotter les parties affligées de rhumatisme. Il
 ne faut point ordonner les esprits volatils
 seuls ; car ils irritent & brûlent les membra-
 nes de l'œsophage & des intestins, comme
 des caustiques.

Les fleurs martiales de *sel ammoniac* sont
 un excellent apéritif ; elles s'ordonnent jus-
 qu'à la dose d'un scrupule. Ces fleurs mises
 dans l'eau-de-vie, donnent la teinture de
 mars de Mynsicht.

Le sel fébrifuge de Sylvius est le résidu ou
 le *caput mortuum* de la distillation du *sel am-
 moniac* avec le sel de tartre. Ce sel cristallisé
 se donne à un gros, & davantage, dans les
 fièvres intermittentes & autres maladies. (N)

* AMMONIAQUE (GOMME) ; c'est un
 suc concret qui tient le milieu entre la gom-
 me & la résine. Il s'amollit quand on le ma-
 nie, & devient gluant dans les mains. Il est
 tantôt en gros morceaux formés de petits
 grumeaux, rempli de taches blanches ou
 roussâtres, parsemé dans la substance d'une
 couleur sale & presque brune ; de sorte qu'on
 peut fort bien le comparer au mélange de
 couleurs que l'on voit dans le benjoin amyg-
 daloïde : tantôt cette gomme est en larmes
 ou en petits grumeaux compacts & solides,
 semblables à de l'encens, jaunâtres & bruns
 en dehors, blancs ou jaunâtres en dedans,
 luisans & brillans. Sa faveur est douce d'a-
 bord, ensuite un peu amère : son odeur est
 pénétrante, & approche de celle du galba-
 num, mais elle est plus puante ; elle s'étend
 facilement sous les dents sans se briser, &
 elle y devient plus blanche : jetée sur des
 charbons ardents, elle s'enflamme, & elle
 se dissout dans le vinaigre ou dans l'eau
 chaude. On nous l'apporte d'Alexandrie en
 Égypte.

Pour l'usage on préfère le suc en larmes
 aux gros morceaux ; il faut choisir celles qui

font grandes, pures, seches, qui ne font point mêlées de sable, de terre ou d'autres choses étrangères. On les purifie quand elles sont sales, en les faisant dissoudre dans du vinaigre; on les passe ensuite & on les épaissit.

Dioscoride dit que c'est la liqueur d'un arbre du genre de la fêrûle, qui naît dans cette partie de la Lybie, qui est près du temple de Jupiter Ammon. M. Geoffroy dit qu'elle découle comme du lait, ou d'elle-même, ou par l'incision que l'on fait à une plante ombellifere dont on n'a pas encore la description. Au reste, les graines que l'on trouve dans les morceaux de cette gomme, font bien voir qu'elle est le suc d'une plante ombellifere; car elles sont foliacées, semblables à celles de l'anet, mais plus grandes. L'auteur que nous venons de citer, ajoute que la plante qui les porte croît dans cette partie de l'Afrique qui est au couchant de l'Égypte, & qu'on appelle aujourd'hui le royaume de Barca.

Cette gomme donne dans l'analyse chimique par la distillation du phlegme limpide, roussâtre, odorant & un peu acide; du phlegme urineux; de l'huile limpide, jaunâtre, odorante, & une huile épaisse, roussâtre & brune.

La masse noire restée dans la cornue, calcinée au creuset pendant vingt heures, a laissé des cendres brunes, dont on a tiré par lixiviation du sel alkali fixe.

D'où l'on voit que cette gomme est composée de beaucoup de soufre, soit grossier, soit subtil, mêlé avec un sel de tartre, un sel ammoniacal & un peu de terre.

Elle est apéritive, atténuante, détersive, elle amollit, digere, résout; elle excite les regles; elle fond les duretés & les tumeurs scrophuleuses.

On la donne en substance depuis un scrupule jusqu'à un demi-gros; elle fait un excellent emménagogue, & pour cet effet on l'emploie en pilules & en bols avec les préparations de mars & les fleurs de sel ammoniac.

Les préparations de la gomme ammoniacque sont les pilules, l'emplâtre & le lait.

Emplâtre de gomme ammoniacque : prenez de la gomme ammoniacque plus de six onces; de la cire jaune, de la résine, de chacune cinq onces; de l'emplâtre simple de mélilot, de l'onguent d'althéa, de l'huile d'iris,

de la térébenthine de Venise, de chacun une once & demie; de la graisse d'oie, une once; du sel ammoniac, des racines de bryoné, d'iris, de chacune demi-once; du galbanum, du bdellium, de chacune deux gros: faites cuire le tout jusqu'à consistance de cérat: on doit employer bien de la précaution dans cette composition. (*Voy. EEMPLATRE*;) on en fait peu d'usage.

Lait d'ammoniac : prenez de la gomme ammoniacque la plus pure, trois gros; faites-la dissoudre dans six onces d'eau d'hypsope: ce remède est bon dans l'asthme & la respiration gênée.

Pilules de gomme ammoniacque : prenez de la gomme ammoniacque préparée avec le vinaigre de squille, deux onces; du meilleur aloès, une once & demie; de la myrrhe, du mastic, du benjoin, de chacun demi-once; du safran de mars, du sel d'absinthe, de chacun deux gros; du sirop d'absinthe, une suffisante quantité pour en faire des pilules; elles font un grand apéritif: on en peut user à la dose d'un demi-gros par jour le matin & le soir. (*N*)

* AMMONITES, peuples descendus d'Ammon fils de Loth. Ils habitoient avec les Moabites une contrée de la Syrie. Dieu se servit d'eux pour punir les Israélites, & de Jephthé pour les réprimer. Ce Naas, qui fit imprudemment couper la moitié de la barbe aux ambassadeurs de David, étoit leur roi. Il y avoit un autre peuple de ce nom, & qu'on appelloit aussi *Ammoniens*; il habitoit la Lybie, aux environs du temple de Jupiter Ammon, où la superstition attiroit tous les peuples voisins, & faisoit germer l'abondance dans un pays environné de déserts arides & sablonneux, où il ne croissoit ni arbres, ni plantes. L'Ammonie, proprement dite, n'étoit qu'un terrain de cinquante stades d'étendue où le temple de Jupiter étoit bâti. Elle avoit pour bornes à l'orient l'Éthiopie, les Arabes Toglodites au midi, les Scenites à l'occident, & les Nassamoniens au septentrion. Ces derniers ne subsistoient que du produit de leurs brigandages, & sur-tout de leurs pirateries sur les côtes de la Syrie. Le temple étoit bâti dans une vaste solitude au milieu d'un bocage impénétrable aux rayons du soleil. Les fontaines dont il étoit arrosé, y répandoient la fraîcheur d'un printemps per-

pénel. Une de ces fontaines, qu'on appelloit *eau du soleil*, étoit tiède au lever du soleil, elle se refroidissoit jusqu'à midi, ensuite elle se réchauffoit jusqu'au soir, & étoit toute bouillante à minuit. Telle étoit sa révolution périodique & réglée dans les vingt-quatre heures du jour. Le dieu qu'on adoroit dans ce temple, sous la forme d'un belier depuis la tête jusqu'au nombril, étoit fait de pierres précieuses. Il rendoit ses oracles dans une nef dorée, où quantité de riches coupes & de lampes étoient suspendues. Ce simulacre, porté par quatre-vingts prêtres, leur indiquoit, par un mouvement de tête, le lieu où il vouloit aller, tandis que des matrones & des vierges chantoient des cantiques sacrés.

Les *Ammonites* habitoient sous d'humbles cabanes éloignées les unes des autres, où chaque famille formoit une république indépendante. Un pays aussi borné & entouré de déserts sablonneux, n'offroit aucune production propre à enrichir l'histoire naturelle. Les *Ammonites* n'avoient pas les vices de leurs voisins qui, regardant la terre comme un commun héritage, s'en approprioient les productions. La crédulité des nations qui venoient y déposer leurs offrandes, avoit éteint leur industrie, & réprimé leur penchant pour le brigandage. Ils dédaignoient les richesses de l'agriculture. Leur temple étoit un trésor plus sûr que le produit de leur travail; & le secret de lire dans l'avenir, qu'ils se vantoient de posséder, étoit encore une nouvelle source d'abondance. On ne peut rien dire de leurs mœurs & de leur législation; on n'en peut juger que par les usages des peuples leurs voisins; ainsi il est à présumer qu'à l'exemple des Nassaoniens, qui vivoient confondus avec eux, ils admettoient la polygamie. La pudeur étoit une vertu ignorée; ils ne jetoient aucun voile sur l'acte conjugal. L'épouse, la première nuit de ses noces, étoit obligée de coucher avec tous ceux qui avoient assisté à la cérémonie; & chacun lui faisoit des présents. Ses dons étoient sa plus riche dot. Comme les *Ammonites* ont été souvent asservis, nous ne parlerons de leurs guerres qu'en écrivant l'histoire de leurs conquérans. (T-N.)

AMNIOMANTIE, s. f. sorte de divination ou de présage qu'on tiroit de la coiffe

ou membrane qui enveloppe quelquefois la tête d'un enfant à sa naissance.

Pour bien entendre ce terme, il faut savoir que dans le ventre de la mère le fœtus est enveloppé de trois membranes: l'une forte, que les Grecs appelloient *χρόριον*, & les Latins *secundinae*; l'autre plus mince, appelée *αλλαντοειδής*, & la troisième plus mince encore, qu'on nommoit *αμνίος*: ces deux dernières sortent quelquefois avec le fœtus, & enveloppent la tête & le visage de l'enfant. On dit que le fils de l'Empereur Macrin fut surnommé *Diadumene*, parce qu'il vint au monde avec cette pellicule, qui formoit autour de sa tête une espèce de bandeau ou de *diademe*. Et dans l'ancienne Rome, les avocats achetoient fort cher ces sortes de membranes qu'ils portoient sur eux, imaginant qu'elle leur portoit bonheur, & leur procuroit gain de cause dans les procès dont ils étoient chargés. Les vieilles, dit Delrio, selon que cette pellicule est vermeille ou livide, présagent la bonne ou mauvaise fortune des enfans, & il ajoute que Paule Jove, tout évêque qu'il étoit, n'a pas manqué d'observer dans l'éloge de Ferdinand d'Avalos, marquis de Pescaire, que ce seigneur étoit venu au monde la tête ainsi enveloppée, & par conséquent qu'il devoit être heureux. Ce préjugé subsiste encore parmi le peuple, qui dit d'un homme à qui tout réussit, qu'il est *né coiffé*. C'est ce que les anciens entendoient par *amniomantie*, terme composé de deux mots, *αμνίος*, coiffe ou membrane, & *μαντεία*, divination. Delrio, *Disquisit. magic. art. lib. IV, quæst. vij, sect. 2, p. 554.* (G)

AMNIOS ou AMNION, en Anatomie, est la membrane qui enveloppe immédiatement le fœtus dans la matrice, & qui est la plus intérieure. Ce mot paroît venir du grec *αμνίος*, agneau, comme qui diroit *peau d'agneau*. L'*amnios* est une membrane blanche, molle, mince & transparente, contiguë au *chorion*, dans laquelle on ne voit presque point de vaisseaux, ou bien il n'en paroît qu'un petit nombre. Elle fait partie de l'arrière-faix, & elle est placée sous le *chorion*. Voyez ARRIERE-FAIX & CHORION.

Elle contient une liqueur claire, semblable à une gelée fine, que l'on croit servir à la nourriture du fœtus, parce qu'on en trouve toujours

toujours son estomac rempli. Voyez NUTRITION.

A la partie extérieure de l'*amnios* est située la membrane allantoïde. Dans quelques sujets cette membrane & le chorion tiennent si étroitement ensemble, qu'ils paroissent n'être qu'une seule membrane. Ses vaisseaux ont la même origine que ceux du chorion. Voyez ALLANTOÏDE.

Cette membrane a-t-elle de vraies glandes? plusieurs ont vu dans la surface interne de l'*amnios* de la vache, une grande quantité de petits corps blancs, ainsi que dans le cordon, & même des appendices fistuleuses à la même surface interne de l'*amnios*, qui versent une liqueur par une infinité de pores. Il faut convenir que dans l'homme on n'a pas encore vu de glandes: on nie que cette membrane ait des vaisseaux sanguins. On pourroit demander d'où vient la liqueur de cette membrane: la question est difficile à décider. Lisez ce qu'en dit le docteur Haller. (L)

Cette membrane est essentielle à l'animal; elle se trouve dans les quadrupèdes, dans les oiseaux & dans les poissons. Dans les insectes, l'enveloppe propre du fœtus est généralement plus dure que dans les autres animaux: elle est membraneuse cependant dans la fourmi, l'abeille, &c. insectes qui ont soin de leurs petits.

Elle est simple & transparente, mais avec un degré de fermeté, qui a obligé quelquefois les accoucheurs à la rompre. Elle augmente de force, & devient presque cartilagineuse, lorsqu'elle est devenue l'enveloppe du cordon. On y découvre rarement des vaisseaux dans l'homme; dans le veau ils se laissent injecter aisément; dans les oiseaux ils sont très-apparens sans aucun secours de l'art; & nous en avons rempli quelques branches dans le fœtus humain; ils naissent de l'artère ombilicale.

L'*amnios* forme le réservoir des eaux dans lesquelles nage le fœtus. Elle est fermée partout & s'élève pour recouvrir le cordon ombilical en forme d'entonnoir. Sa surface extérieure est liée par une cellulose fine à la membrane moyenne. Elle se continue sous le placenta, qui est placé au dehors de son enceinte.

Chacun des jumeaux a son *amnios* à part,
Tome II.

& quand ils se trouvent dans un même *amnios*, ils sont sujets à se coller ensemble par quelque partie de leurs corps, mais cela est fort rare.

On lui a attribué des glandes qu'elle n'a pas.

La liqueur qu'elle contient a donné lieu à bien des controverses anatomiques & physiologiques.

Il y en a constamment dans les quadrupèdes, les oiseaux & les poissons. Sa proportion au fœtus est d'autant plus grande que le fœtus lui-même est plus proche de son origine. Elle a pesé une once quand le fœtus ne pesoit que trois grains: on l'a évaluée à 186 fois le poids du fœtus dans les fœtus de dix semaines. Sa proportion diminue ensuite, & quand l'enfant est prêt de venir au monde, il n'y a plus que deux livres de liqueur, contre huit livres que pese le fœtus.

Cette liqueur, plus pesante que l'eau, est glaireuse, un peu salée, & douce dans les animaux tranquilles, dans le poulet contenu dans l'œuf, à l'exception des premiers jours; & dans les quadrupèdes elle se caille avec les esprits acides ou vineux. Le feu fait le même effet, & elle donne les mêmes phénomènes que la partie lymphatique du sang.

Quand elle a été gardée, & quand le fœtus est très-avancé & prêt à naître, elle devient plus âcre, sans cesser d'être glaireuse, & alors le feu & les liqueurs acides ne la coagulent plus. Dans le corps humain, qu'on ne disèque guère sans qu'il y ait un commencement de pourriture, la liqueur de l'*amnios* se trouve rarement coagulable.

On est en peine de sa source. On l'a cherchée dans le fœtus. Mais elle est plus copieuse lorsque l'embryon est extrêmement petit; elle se trouve dans les quadrupèdes ovipares & dans les poissons qui n'ont point de vaisseaux ombilicaux. Elle ne peut donc venir que de la mère: il est très-difficile d'assigner le chemin qu'elle doit prendre.

Une question plus importante, c'est son usage. Nous ne parlons pas de celui qu'elle peut avoir dans l'accouchement, qui n'est guère heureux quand les eaux se sont trop tôt écoulées, ni de celui qu'elle a pendant la grossesse, en remplissant les membranes du fœtus d'une manière uniforme, & en

préservant le fœtus d'une pression violente, ou déterminée contre une seule de ses parties.

On a cru de tout temps qu'elle contribuoit à nourrir le fœtus, on est revenu à des doutes : il paroît même que la pluralité des voix ne seroit pas favorable à sa qualité nourissante.

On ne convient point qu'elle soit de la classe lymphatique ; on la dit âcre, alcaline, & incapable de coagulation. Le fœtus, dit-on, a la langue attachée au palais, la bouche fermée, & la tête pliée contre la poitrine. On assure que le fœtus ne fauroit avaler au milieu des eaux & sans le secours de la respiration. On a vu, dit-on, des fœtus sans bouche bien nourris & même assez gras. La liqueur qu'on trouve souvent dans l'estomac du fœtus, n'est que de la mucofité, & n'a pas les qualités de l'eau de l'*amnios*.

Ces raisons ne nous paroissent cependant pas devoir prévaloir contre des expériences directes. Dans les quadrupedes ovipares, dans les poissons à sang froid, il n'y a que la liqueur de l'*amnios* qui puisse nourrir le fœtus, puisqu'il n'a pas de placenta. L'œuf des quadrupedes est quelque temps sans être attaché à l'utérus ; dans cet état l'embryon ne peut avoir d'autre ressource. On a trouvé des fœtus sans cordon, ou avec des vices au cordon, qui ne lui laissoient aucun usage.

Le fœtus a certainement la bouche ouverte. Nous l'avons vu plusieurs fois dans la brebis. Le poulet enfermé dans son *amnios* ouvre souvent le bec, & paroît chercher de la nourriture : nous avons vu les mêmes mouvemens dans les fœtus des quadrupedes qu'on avoit mis à découvert dans la matrice de leur mere.

Ces mouvemens ne sont point inutiles : on a vu la liqueur de l'*amnios* changée en glace, remplir sans interruption l'*amnios*, la bouche, l'œsophage & l'estomac de l'animal.

La force de l'air, qui s'empresse de pénétrer pour remplir le vuide produit par la pompe pneumatique, fait entrer une liqueur colorante dans la bouche & dans l'estomac du fœtus, pourvu que la bouche soit ouverte. Nous avons vu, & l'on ne manquera jamais de voir le même phénomène, l'es-

tomac du poulet rempli d'un lait caillé, parfaitement semblable au blanc de l'œuf coagulé par les acides. Dans les quadrupedes, c'est une liqueur rougeâtre, très-semblable encore à la liqueur de l'*amnios*. On a vu dans l'estomac du fœtus des quadrupedes, de l'homme même, des grumeaux, tels qu'il en nage dans le sang. On a vu des excréments très-reconnoissables, & des poils dans l'estomac du même fœtus ; l'homme adulte avale sous l'eau, & l'on trouve souvent de l'eau dans l'estomac des noyés. Les poumons ne manquent presque jamais d'en être remplis. Elle y est battue & changée en écume.

Si le fœtus avale, si la liqueur de l'*amnios* passe dans son estomac, si d'ailleurs cette liqueur est lymphatique & coagulable dans la plus grande partie des expériences, si le fœtus n'a qu'elle pour nourriture dans les premiers temps, & dans tous les temps dans d'autres animaux, il ne paroît pas qu'on puisse refuser à la liqueur de l'*amnios* la qualité de nourissante, & la fonction de nourrir en partie le fœtus.

Elle partage cet office avec le sang de la mere, repompé dans le placenta. Rien n'est plus évident dans le poulet. Il avale d'un côté la liqueur albugineuse, dans laquelle il nage, & de l'autre le jaune de l'œuf entre dans son intestin par un canal facile à démontrer. L'analogie de la nature confirme donc la double nourriture du fœtus quadrupede. (*H. D. G.*)

AMNISIADÉS ou AMNISIDES, f. f. nymphes de la ville d'Amnisies dans l'île de Crete.

AMNISTIE, f. f. sorte de pardon général qu'un prince accorde à ses sujets par un traité ou par un édit ; par lequel il déclare qu'il oublie tout le passé & le tient pour non-venu, & promet n'en faire aucune recherche. Voyez PARDON.

Ce mot est francisé du grec *amnistia* *amnistie*, qui étoit le nom d'une loi semblable, que Trafybule avoit faite après l'expulsion des trente tyrans d'Athenes. Andocides, orateur athénien, dont Plutarque a écrit la vie, & dont il y a une édition de 1575, nous donne dans son oraison sur les mystères, une formule de l'*amnistie* & des sermens par lesquels elle étoit cimentée.

L'*amnistie* est ordinairement la voie par où le prince se réconcilie avec son peuple après une révolte ou un soulèvement général. Tel a été, par exemple, l'acte d'oubli que Charles II, roi d'Angleterre, a accordé lors de sa restauration. (H)

L'*amnistie* est aussi dans les troupes, un pardon que le souverain accorde aux déserteurs, à condition de rejoindre leurs régiments. (Q)

AMNON, (*Hist. sacrée.*) fils aîné de David, qu'il eut d'Achinoam sa seconde femme, conçut un amour si passionné pour sa sœur Thamar, qui étoit très-belle, qu'il en tomba dans une langueur capable de le conduire au tombeau, s'il n'avoit trouvé moyen de satisfaire sa passion en abusant de Thamar, malgré sa résistance. Après cette violence, son amour se changea en aversion, au point de ne pouvoir plus souffrir sa sœur, qu'il chassa honteusement de sa maison. David laissa ce crime impuni; mais Absalom, frère d'Amnon, l'ayant invité à un festin au bout de deux ans, le fit assassiner pour venger l'affront fait à Thamar.

AMODIATEUR, f. m. celui qui prend une terre à ferme.

AMODIATION, f. f. bail à ferme d'une terre, en grain ou en argent.

AMODIER ou ADMODIER, v. act. affermer une terre en grain ou en argent.

* AMOGABARE, f. m. nom d'une ancienne milice espagnole, fort renommée par sa bravoure. Il n'y a plus d'*amogabares* dans les troupes espagnoles; ce qui ne signifie pas qu'il n'y a plus de braves gens.

AMOISE. Voyez MOISE, terme de charpenterie.

* AMOL, ville d'Asie au pays des Ubecs, sur le Gihun. Long. 82; lat. 39, 20.

AMOLAGO, f. m. (*Hist. nat. Botan.*) espèce de poivre long, commun dans les forêts de Couroer, & autres lieux de la côte du Malabar, où il fleurit dans la saison des pluies. Les Brame l'appellent *mirisso*; les Portugais *pimento macho*; les Hollandais *peper het manneken*. Van-Rheede nous en a laissé une bonne figure sous son nom Malabare, *amolago*, dans son *Hortus Malabaricus*, vol. VII, p. 31, pl. XVI. M. Linné l'appelle *piper*; *malamiris*, *foliis ovaris acutiusculis*, *subtus scabiis*, *nervis quinque sub-*

tus elevatis. *Syst. nat. edit. 22, p. 68, n. 3.*

Cette plante ne s'éleve point en arbrisseau, mais elle grimpe, à la hauteur de quatre ou cinq piés, le long des arbres sans s'y entortiller, ses feuilles & ses branches s'appuyant seulement comme autant de cordes sur leurs branches. Ses tiges & branches sont cylindriques, nerveuses, comme articulées, vertes, lisses, charnues, à articles longs de deux pouces environ, & d'une à deux lignes de diamètre. Ses feuilles y sont attachées alternativement, & comme articulées sur un pédicule demi-cylindrique strié en dessus, médiocrement long; elles sont elliptiques, médiocrement pointues aux deux extrémités, longues de quatre à cinq pouces, une fois moins larges, grasses, épaisses, d'un verd noir, relevées en dessous de trois nervures principales.

Du côté opposé aux feuilles, sort un épi cylindrique une fois plus long qu'elles, c'est-à-dire, long de huit à dix pouces, de deux lignes de diamètre, couvert depuis le haut jusqu'au fixieme de sa longueur, vers le bas, de 4 à 500 fleurs sessiles, très-serrées, contiguës, composées chacune d'une écaille en cœur pointu & concave, qui contient deux étamines courtes, à antheres blanches d'abord, ensuite noires, & un ovaire sphérique, terminé par un style court, & un stigmate orbiculaire velu. Cet ovaire, en mûrissant, devient une baie sphérique, d'une ligne de diamètre, d'abord verte, ensuite rouge, à une loge qui se sèche sans s'ouvrir, & contient une graine sphérique noirâtre.

Sa racine est fibreuse & noirâtre.

Qualités. L'*amolago* a, dans toutes ses parties, une odeur & une saveur de poivre, qui est âcre & aromatique dans son fruit, mais cependant moins forte que dans le poivre commun; on n'en fait aucun usage.

Remarques. On ne voit pas pourquoi M. Linné a ôté à cette espèce de poivre son nom malabare & de pays *amolago*, sous lequel elle est connue dans toute l'Inde, pour lui substituer celui de *malamiris* de nouvelle fabrique, qui n'existe dans aucun livre de voyageurs & de naturalistes, & qu'il a sans doute composé du nom malabare *amolago*, réuni au nom brame *mirisso*. Quoi qu'il en soit, cet auteur n'étoit pas mieux fondé à confondre avec l'*amolago* l'espèce de poivre du Brésil que Margrave a décrit & figuré

sous son nom de pays *nhandu*, & que Plukenet a appelé *piper frutex americanus*, *spicâ longuâ gracili*; *nhandu Brasiliensium*, *Pisonis*. *Almageste*, p. 297, pl. CCXV, fig. 2; il devoit suffire de confronter la figure de ces deux especes, pour se convaincre qu'elles étoient fort différentes, le *nhandu* étant un arbrisseau à feuilles en cœur beaucoup plus larges, à cinq nervures, & dont l'épi de fleurs est beaucoup plus court que ces mêmes feuilles. Que les personnes qui se laissent entraîner par le torrent de la célébrité, jugent après cette confusion & tant d'autres que présente la botanique de M. Linné, quel fonds on doit faire sur son travail, sur-tout dans la partie qui regarde les plantes étrangères qui occupent plus des trois quarts de la botanique!

M. Linné avoit placé le poivre dans la famille des arons, qu'il intitule *piperitæ* parmi les plantes monocotyledones; mais je me suis assuré, par une dissection faite sur les especes qui croissent au Sénégal, qu'elle a deux cotyledons; & ses autres caractères nous confirment qu'il appartient naturellement à la classe des blitons, où nous l'avons placé. Voyez nos familles des plantes, n^o. 35, page 262. (M. ADANSON.)

AMOULETTES ou AMELOTES, f. f. pl. (Mar.) on appelle ainsi les trous carrés où l'on passe les barres du cabestan & du virevaux. Les *amelotes* doivent avoir de largeur la sixième partie de l'épaisseur du cabestan. (L)

* AMOME, f. m. *amomum racemosum*, est un fruit sec, en grappe, membraneux, capsulaire, plein de graines, qui a été connu des anciens Grecs, ainsi qu'il est facile de s'en assurer par la comparaison qu'on en peut faire avec la description de Dioscorides. V dans la *mat. méd.* de Geoffroy, les sentimens des botanistes sur l'*amome*. La grappe de l'*amome* est composée de dix ou douze follicules ou grains, ces grains sont membraneux, fibreux, faciles à rompre, & serrés les uns près des autres, sans pédicules; ils naissent du même sarment; ce sarment est ligneux, fibreux, cylindrique, de la longueur d'un pouce, odorant, âcre, garni de feuilles entassées, soit petites & disposées en écailles à la partie où ce sarment ne porte point de follicules, soit de six feuilles plus longues qui

environnent chaque follicule, comme si elles en étoient le calice. Trois de ces longues feuilles sont de la longueur d'un demi-pouce; & les trois autres sont un peu plus courtes; elles sont toutes minces, fibreuses, âcres, odorantes, souvent retirées à leur sommet, rarement entières, de sorte qu'à peine s'étendent-elles au delà des grains de l'*amome*; ce qui vient, comme il est croyable, de ce qu'elles se froissent mutuellement, & se brisent à leur extrémité dans le transport. La grosseur & la figure de ces grains d'*amome* est semblable à celle d'un grain de raisin: ils ont une petite tête, ou plutôt un petit mamelon à leur pointe, & à leur extérieur des filets très-minces, & des nervures comme des lignes dans toute leur longueur: ils ont encore trois petits fillons, & autant de petites côtes qui répondent aux trois rangs de graines qui remplissent l'intérieur des follicules, & qui sont chacun séparés par une cloison membraneuse. Chaque rang contient beaucoup de graines anguleuses, enveloppées d'une membrane mince si étroitement, que ces trois rangs ne forment que trois graines oblongues. La couleur du bois & des grappes est la même: dans les unes elle est pâle, dans d'autres blanche ou roussâtre; mais dans les follicules blanches, les graines sont ordinairement avortées, au lieu que dans les roussâtres, elles sont plus solides & plus parfaites. Ces graines sont anguleuses, d'un roux foncé en dehors, & blanches en dedans: mais elles sont plus solides que celles du cardamome. Les grappes ont une odeur vive qui approche de celle de la lavande ordinaire, mais plus douce: séparées de leurs follicules, les graines ont une odeur plus forte & plus âcre, & qui tient de celle du camphre.

L'*amome* renferme beaucoup d'huile essentielle aromatique, subtile & volatile, qu'on en tire par la distillation après l'avoir fait macérer dans l'eau.

Il faut choisir le plus récent, le plus gros, assez pesant & rempli de grains bien nourris, de couleur purpurine, odorans, âcres au goût; il en faut séparer la coque blanchâtre, qui n'est bonne à rien, afin d'avoir les grains purs & nets: on nous l'apporte des îles Philippines. Il incise, il digere, résiste au venin, chasse les vents, fortifie l'estomac, il donne

de l'appétit & de la vigueur, & provoque les mois aux femmes.

L'*amomum* ou *stum aromaticum*, *fion officinarum*, Tourn. *inst.* 308, est une semence chaude, seche, atténuante, bonne pour lever les obstructions, chasser le gravier des reins, & exciter l'urine & les regles; elle passe pour alexipharmaque; on l'emploie quelquefois pour l'*amome* véritable, celui dont nous avons donné d'abord la description. (N)

* AMOMI, nom que les Hollandois donnent au poivre de la Jamaïque, que nous appellons autrement *graine de girofle*.

AMOMUM Plinii, ou *solanum fruticosum*, *bacciferum* (Jardinage), est un arbrisseau dont le bois est brun, la feuille jaune, d'un verd noir; la fleur blanche, les fruits rouges & ronds comme des cerises. L'*amomum* garde ses feuilles & ses fruits dans la serre, & ne se dépouille qu'au printemps. On en a de l'espece par le moyen de sa graine. (K)

AMON, (*Hist. sac.*) fils de Manassès & de Messalemeth, fut le XIV^e roi de Juda. Il monta sur le trône à l'âge de 22 ans, se livra au culte des idoles, & fut assassiné au bout de deux ans de regne par ses propres officiers, dans sa maison, l'an du monde 3365. Josias, son fils, lui succéda.

AMONCELER, v. n. ou pass. *cheval qui amoncele* ou *qui s'amoncele*; cheval qui est bien ensemble, qui est bien sous lui, qui marche sur les hanches sans se traverser. Ce terme n'est presque plus usité dans le manège. (V)

* AMONDE, riviere d'Ecosse dans la Lothiane; elle se-jette dans le golfe d'Edimbourg.

* AMONE ou L'AMONE, riviere d'Italie, qui a sa source au pié de l'Apennin, arrose une partie de la Romagne, & se jette dans le Pô près de Ravenne.

AMONT, terme dont on se sert sur les rivières; il marque la position d'une partie ou d'un pont ou d'un bateau, relativement au cours de la riviere; ainsi on dit: l'avant-bec d'une pile, l'avant-bec d'amont; & de l'arrière-bec, le bec d'aval. L'amont est opposé au cours de la riviere; l'aval le regarde & le suit.

* AMORAVIS, nom que nos anciens

romanciers donnent aux Sarrasins ou aux Mores d'Afrique. L'étymologie de ce nom ressemble à beaucoup d'autres, qu'on ne lit point sans se rappeler l'épigramme du chevalier d'Acilly.

* AMORBACH, ville d'Allemagne dans la Franconie, sur la riviere de Muldt.

AMORCE, s. f. en terme de pyrotechnie, ou de pyrobologie, est de la poudre à tirer qu'on met dans le bassinet des armes à feu, à des fusées, à des petards, &c. On ne met l'amorce qu'après avoir chargé. Quelquefois l'amorce est de la poudre à canon pulvérisée & mise en pâte, comme aux fusées, petards, serpenteaux, & autres pieces d'artifice; quelquefois aussi comme pour les bombes, carcasses, grenades, &c. on ajoute sur quatre parties de poudre, une de soufre, & autant de salpêtre, pilés séparément, & alliés avec de l'huile.

Pour les canons de guerre, on a une verge de fer pointue pour percer la cartouche par la lumiere, & qu'on appelle *dégorgeoir*. Voyez DÉGORGEOIR.

On appelle aussi *amorce* une corde préparée pour faire tirer tout de suite, ou des boîtes, ou des petards, ou des fusées. Les meches soufrées qu'on attache aux grenades & à des saucisses, avec lesquelles on met le feu aux mines, se nomment aussi *amorce*. (M)

AMORCE, se dit aussi d'un appât dont on se sert à la chasse ou à la pêche pour prendre du gibier, des bêtes carnassieres, ou du poisson.

* AMORCER, v. act. c'est, chez les charrons, les menuisiers, les charpentiers, & autres ouvriers en bois, commencer avec l'amorçoir un trou qu'on finit avec un autre instrument, selon la figure & l'usage qu'on leur destine. Chez les *faiseurs de peignes*, c'est faire la premiere coupure des dents par le haut feuillet de l'estadon. Voyez PEIGNE & ESTADON.

AMORCER, chez les ouvriers en fer, c'est préparer deux morceaux de fer, quarrés ou d'autre forme, à être soudés ensemble, de maniere qu'après être soudés ils n'aient tous deux que l'épaisseur de l'un ou de l'autre; pour cet effet on les forge en talus, & on les applique l'un sur l'autre; & pour que la soudure se fasse proprement, & que par con-

féquent il n'y ait point de crasse ou fraïsier sur les surfaces qui doivent être appliquées l'une contre l'autre, le forgeron a attention de tourner ces surfaces toujours du côté du fond du feu.

AMORÇOIR, f. m. *outil de charron*. Cet outil est emmanché comme les tarières & les esserets : & n'en diffère que par le bout d'en-bas du fer qui est fort aigu, & qui est demi-reployé d'un côté, demi-reployé de l'autre : ces deux demi-plis sont tranchans ; cet outil sert aux charrons pour commencer à former les trous ou mortoises dans les moyeux & dans les gentes. Ce sont les tail-landiers qui font les *amorçoirs*.

***AMORGOS**, ville de l'Archipel, l'une des Cyclades. *Long. 44, 25. lat. 36, 30.*

***AMORIUM**, ancienne ville de la grande Phrygie, aux confins de la Galatie, dans l'Asie mineure.

AMOROSO, (*Musique*) voyez **TENDREMENT** (*Musique.*) (S.)

***AMORRHÉENS**, f. m. pl. peuples descendus d'Amorrhée fils de Chanan ; ils habitoient entre les torrens de Jabock & d'Arnon.

AMORTIR, v. act. *terme de boyaudier*, c'est faire tremper les boyaux dans le chaudron à mesure qu'ils sont lavés, pour les amollir un peu & les disposer à recevoir la préparation suivante, qui est le dégraissage. Il n'y a point de temps fixe pour faire tremper ces boyaux ; quelquefois il ne faut qu'un jour pour les *amortir*, & quelquefois davantage ; cela dépend communément de la chaleur & du temps qu'il fait. Voyez **CORDES À BOYAU & DÉGRAISSAGE**.

AMORTISSEMENT, f. m. (*Jurispr.*) est une aliénation d'immeubles faite au profit de gens de main-morte, comme de couvens, confréries, corps de métiers, ou autres communautés. V. **MAIN-MORTE**. Ce mot à la lettre signifie la même chose qu'*extinction*.

AMORTISSEMENT (*Lettres d'*), sont des patentes royales contenant permission en faveur d'une communauté d'acquérir un fonds ; ce qu'elle ne pourroit faire sans cela. Cette concession se fait moyennant une somme qui est payée au roi & au seigneur, pour dédommager l'un & l'autre des profits qui reviendroient lors des mutations, lesquels ne peuvent plus avoir lieu lorsque le bien est possédé par une communauté, qui ne meurt pas.

Ce règlement a été fait à l'imitation de la loi *papia*, par laquelle il étoit défendu de consacrer aucun fonds à des usages religieux, sans le consentement du peuple.

Ce fut S. Louis qui imagina cet expédient, sur les plaintes que les ecclésiastiques de son temps portèrent au pape contre les seigneurs qui prétendoient les troubler dans leurs acquisitions, en conséquence des loix du royaume qui défendoient aux gens d'église de posséder des fonds. Il leur conserva ceux qu'ils possédoient pour lors : mais pour réprimer leur avidité, il leur imposa pour les acquisitions qu'ils feroient à l'avenir, l'obligation de payer au domaine les droits d'*amortissement*, & aux seigneurs une indemnité. Voyez **INDEMNITÉ**. (H)

AMORTISSEMENT s'entend, en *Architecture*, de tout ouvrage de sculpture isolé qui termine quelque avant-corps, comme celui du château de Versailles du côté de la cour de marbre ; & celui du palais Bourbon à Paris du côté de l'entrée ; ou bien composé d'architecture & sculpture, comme celui qui couronne l'avant-corps du milieu du manège découvert du château de Chantilly. Ces *amortissemens* tiennent souvent lieu de fronton dans la décoration extérieure de nos bâtimens : mais il n'en faut pas user trop fréquemment, & craindre sur-tout d'abuser de la licence de les trop tourmenter, dans l'intention, disent la plupart de nos sculpteurs, de leur donner un air pittoresque : la sagesse des formes y doit présider ; on doit rejeter absolument dans leur composition tous ornemens frivoles, qui ne forment que de petites parties, corrompent les masses, & qui vus d'en-bas ou d'une certaine distance, ne laissent appercevoir qu'un tout mal entendu, sans choix, & souvent sans convenance pour le sujet. Il faut observer aussi que ces *amortissemens* soient en proportion avec l'architecture qui les reçoit, que leur forme générale soit pyramidale avec l'édifice, & éviter les idées capricieuses ; car il semble depuis quelques années qu'on n'ose plus placer d'écussions qu'ils ne soient inclinés ; abus qui fait peu d'honneur à la plupart des architectes de nos jours ; par paresse ou par ignorance, ils abandonnent le soin de leur composition à des sculpteurs peu entendus, qui ne connoissant pas

les principes de l'architecture naturelle , croient avoir imaginé un chef-d'œuvre quand ils ont entassé des coquilles , des palmettes , des génies , des supports , &c. qui ne forment qu'un tout monstrueux , sans grace , sans art , & souvent sans beauté d'exécution.

Je ne crois pas pouvoir me dispenser de parler de ces abus , ni de recommander aux sculpteurs d'acquérir les principes de l'architecture , & aux jeunes architectes l'art du dessin , comme l'ame du goût ; toutes ces frivolités n'ont pris le dessus que par l'ignorance de l'un & de l'autre. Le sculpteur se contente de sa main-d'œuvre ; quelques architectes , d'un vain titre dont ils abusent. S'ils étoient instruits réciproquement de leur art , l'exécution en auroit plus de succès ; car il ne faut pas douter que c'est dans cette partie principalement qu'il faut réunir la théorie & l'expérience. La sculpture dans un édifice étant étrangère à la solidité & à la commodité , elle ne peut trouver raisonnablement sa place que dans les édifices sacrés , dans les palais des rois , & dans les maisons des grands ; alors il faut qu'elle soit traitée avec noblesse , avec prudence , & qu'elle paroisse si bien liée à l'architecture qui la reçoit , que l'une & l'autre concourent à donner un air de dignité aux monumens qu'il s'agit d'ériger. Voy. ce que j'en ai dit , & les exemples que j'en ai donnés dans le II volume de ma décoration des édifices , à Paris , chez Jombert.

On peut user de moins de sévérité pour les amortissemens destinés à la décoration des fêtes publiques , comme arcs de triomphe , décorations théâtrales , feux d'artifices , &c. dont l'aspect est momentané , & s'exécute en peinture à fresque sur de la toile ou de la volige , où l'on peut préférer les formes ingénieuses , quoique hasardées , le brillant & l'éclat , à la gravité des formes qu'exige un monument de pierre : aussi ai-je usé de ces licences dans l'arc de triomphe de la porte S. Martin , que je fis exécuter à Paris en 1745 , à l'occasion du retour du roi de l'armée de Flandre , & à la décoration du théâtre du collège de Louis le grand , exécutée en 1748. (P)

AMOS, (Hist. sacrée.) un des douze petits prophètes , étoit un pasteur de la ville de Thé-

cué : il prophétisoit à Béthel où Jéroboam II adoroit des veaux d'or , disant que la maison de ce prince seroit exterminée , & que tout son peuple seroit mené en captivité , s'il persistoit dans son idolâtrie. Amasias , prêtre des veaux d'or , fut choqué de la liberté d'Amos , l'accusa devant Jéroboam , le traitant de visionnaire & d'homme dangereux , propre à soulever le peuple contre son roi : ce qui obligea le prophète à sortir de Béthel , après avoir prédit à Amasias que sa femme se prostitueroit au milieu de Samarie , & que ses fils & ses filles périroient par l'épée. Du reste , on ignore le temps & le genre de sa mort.

La bible fait mention d'un autre Amos , pere du prophète Esaïe ; on en trouve un troisième dans la généalogie de notre sauveur , selon la chair , rapportée dans l'évangile selon saint Luc.

AMOSA , (Géogr.) ancienne ville de Judée , dans la tribu de Benjamin : elle étoit dans une belle plaine , au nord-ouest de Jérusalem , & au sud-est de Masphat. C'étoit une des plus jolies villes de cette tribu. Long. 67 , 55 ; lat. 32 , 20. (C. A.)

AMOVIBLE , ad. terme de droit , & sur-tout de droit ecclésiastique , signifie qui peut être destitué de son emploi , dépossédé de son office , ou privé de son bénéfice : tels sont des vicaires de paroisses , des grands-vicaires , qui sont amovibles à la volonté du curé ou de l'évêque ; ou des officiers claustraux , que le supérieur peut déposer quand bon lui semble. (H)

* AMOUQUE , s. m. c'est en Indien , le nom des gouverneurs ou pasteurs des chrétiens de Saint-Thomé.

AMOUR : il entre ordinairement beaucoup de sympathie dans l'amour , c'est-à-dire une inclination dont les sens forment le nœud ; mais quoiqu'ils en forment le nœud , ils n'en sont pas toujours l'intérêt principal ; il n'est pas impossible qu'il y ait un amour exempt de grossièreté.

Les mêmes passions sont bien différentes dans les hommes. Le même objet peut leur plaire par des endroits opposés. Je suppose que plusieurs hommes s'attachent à la même femme ; les uns l'aiment pour son esprit , les autres pour sa vertu , les autres pour ses défauts , &c. & il se peut faire en-

core que tous l'aiment pour des choses qu'elle n'a pas, comme lorsque l'on aime une femme légère que l'on croit solide. N'importe, on s'attache à l'idée qu'on se plaît à s'en figurer; ce n'est même que cette idée que l'on aime, ce n'est pas la femme légère. Ainsi l'objet des passions n'est pas ce qui les dégrade ou ce qui les ennoblit, mais la manière dont on envisage cet objet. Or j'ai dit qu'il étoit possible que l'on cherchât dans l'amour quelque chose de plus pur que l'intérêt des sens. Voici ce qui me le fait croire. Je vois tous les jours dans le monde qu'un homme environné de femmes auxquelles il n'a jamais parlé, comme à la messe, au sermon, ne se décide pas toujours pour celle qui est la plus jolie, & qui même lui paroît telle: quelle est la raison de cela? C'est que chaque beauté exprime un caractère tout particulier, & celui qui entre le plus dans le nôtre, nous le préférons. C'est donc le caractère qui nous détermine; c'est donc l'ame que nous cherchons: on ne peut nier cela. Donc tout ce qui s'offre à nos sens ne nous plaît que comme une image de ce qui se cache à leur vue: donc nous n'aimons les qualités sensibles que comme les organes de notre plaisir, & avec subordination aux qualités insensibles dont elles sont l'expression: donc il est au moins vrai que l'ame est ce qui nous touche le plus. Or ce n'est pas aux sens que l'ame est agréable, mais à l'esprit; ainsi l'intérêt de l'esprit devient l'intérêt principal; & si celui des sens lui étoit opposé, nous le lui sacrifierions. On n'a donc qu'à nous persuader qu'il lui est vraiment opposé, qu'il est une tache pour l'ame; voilà l'amour pur.

Cet amour est cependant véritable, & on ne peut le confondre avec l'amitié; car dans l'amitié c'est l'esprit qui est l'organe du sentiment: ici ce sont les sens. Et comme les idées qui viennent par les sens, sont infiniment plus puissantes que les vues de la réflexion, ce qu'elles inspirent est passion. L'amitié ne va pas si loin; c'est pourtant ce que je ne voudrois pas décider; cela n'appartient qu'à ceux qui ont blanchi sur ces importantes questions.

Il n'y a pas d'amour sans estime, la raison en est claire. L'amour étant une complaisance dans l'objet aimé, & les hommes ne

pouvant se défendre de trouver un prix aux choses qui leur plaisent, leur cœur en profite le mérite; ce qui fait qu'ils se préfèrent les uns aux autres, parce que rien ne leur plaît tant qu'eux-mêmes.

Ainsi non seulement on s'estime avant tout, mais on estime encore toutes les choses qu'on aime, comme la chasse, la musique, les chevaux, &c. Et ceux qui méprisent leurs propres passions, ne le font que par réflexion & par un effort de raison; car l'instinct les porte au contraire.

Par une suite naturelle du même principe, la haine rabaisse ceux qui en sont l'objet, avec le même soin que l'amour les relève. Il est impossible aux hommes de se persuader que ce qui les blesse n'ait pas quelque grand défaut, c'est un jugement confus que l'esprit porte en lui-même.

Et si la réflexion contrarie cet instinct (car il y a des qualités qu'on est convenu d'estimer, & d'autres de mépriser), alors cette contradiction ne fait qu'irriter la passion; & plutôt que de céder aux traits de la vérité, elle en détourne les yeux. Ainsi elle dépouille son objet de ses qualités naturelles, pour lui en donner de conformes à son intérêt dominant; ensuite elle se livre témérairement & sans scrupule à ses préventions insensées.

AMOUR DU MONDE. Que de choses sont comprises dans l'amour du monde! Le libertinage, le desir de plaire, l'envie de dominer, &c. L'amour du sensible & du grand ne sont nulle part si mêlés; je parle d'un grand mesuré à l'esprit & au cœur qu'il touche. Le génie & l'activité portent à la vertu & à la gloire: les petits talens, la paresse, le goût des plaisirs, la gaieté, & la vanité nous fixent aux petites choses; mais en tous c'est le même instinct, & l'amour du monde renferme de vives semences de presque toutes les passions.

AMOUR DE LA GLOIRE. La gloire nous donne sur les cœurs une autorité naturelle qui nous touche, sans doute, autant qu'aucune de nos sensations, & nous étourdit plus sur nos misères qu'une vaine dissipation: elle est donc réelle en tout sens.

Ceux qui parlent de son néant véritable, soutiendroient peut-être avec peine le mépris ouvert d'un seul homme. Le vuide des grandes passions est rempli par le grand nombre des

des petites : les contempteurs de la gloire se piquent de bien danser, ou de quelque misère encore plus basse. Ils sont si aveugles, qu'ils ne sentent pas que c'est la gloire qu'ils cherchent si curieusement, & si vains qu'ils osent la mettre dans les choses les plus frivoles. La gloire, disent-ils, n'est ni vertu ni mérite; ils raisonnent bien en cela : elle n'en est que la récompense. Elle nous excite donc au travail & à la vertu, & nous rend souvent estimables, afin de nous faire estimer.

Tout est très-abaissé dans les hommes, la vertu, la gloire, la vie : mais les choses les plus petites ont des proportions reconnues. Le chêne est un grand arbre près du cerisier; ainsi les hommes à l'égard les uns des autres. Quelles sont les inclinations & les vertus de ceux qui méprisent la gloire ! l'ont-ils méritée ?

AMOUR DES SCIENCES ET DES LETTRES. La passion de la gloire & la passion des sciences se ressemblent dans leur principe; car elles viennent l'une & l'autre du sentiment de notre vuide & de notre imperfection. Mais l'une voudroit se former comme un nouvel être hors de nous; & l'autre s'attache à étendre & à cultiver notre fonds : ainsi la passion de la gloire veut nous agrandir au dehors, & celle des sciences au dedans.

On ne peut avoir l'ame grande, ou l'esprit un peu pénétrant, sans quelque passion pour les lettres. Les arts sont consacrés à peindre les traits de la belle nature; les arts & les sciences embrassent tout ce qu'il y a dans la pensée de noble ou d'utile; de sorte qu'il ne reste à ceux qui les rejettent, que ce qui est indigne d'être peint ou enseigné. C'est très-faussement qu'ils prétendent s'arrêter à la possession des mêmes choses que les autres s'amuse à considérer. Il n'est pas vrai qu'on possède ce qu'on discerne si mal, ni qu'on estime la réalité des choses, quand on en méprise l'image : l'expérience fait voir qu'ils mentent, & la réflexion le confirme.

La plupart des hommes honorent les lettres, comme la religion & la vertu, c'est-à-dire comme une chose qu'ils ne veulent ni connoître, ni pratiquer, ni aimer. Personne néanmoins n'ignore que les bons livres

Tome II.

sont l'essence des meilleurs esprits, le précis de leurs connoissances, & le fruit de leurs longues veilles : l'étude d'une vie entière s'y peut recueillir dans quelques heures; c'est un grand secours.

Deux inconvéniens sont à craindre dans cette passion : le mauvais choix & l'excès. Quant au mauvais choix, il est probable que ceux qui s'attachent à des connoissances peu utiles, ne seroient pas propres aux autres; mais l'excès peut se corriger.

Si nous étions sages, nous nous bornerions à un petit nombre de connoissances, afin de les mieux posséder; nous tâcherions de nous les rendre familières & de les réduire en pratique : la plus longue & la plus laborieuse théorie n'éclaire qu'imparfaitement; un homme qui n'auroit jamais dansé, posséderoit inutilement les règles de la danse; il en est de même des métiers d'esprit.

Je dirai bien plus : rarement l'étude est utile, lorsqu'elle n'est pas accompagnée du commerce du monde. Il ne faut pas séparer ces deux choses; l'une nous apprend à penser, l'autre à agir; l'une à parler, l'autre à écrire; l'une à disposer nos actions, & l'autre à les rendre faciles. L'usage du monde nous donne encore l'avantage de penser naturellement, & l'habitude des sciences, celui de penser profondément.

Par une suite nécessaire de ces vérités, ceux qui sont privés de l'un & de l'autre avantage par leur condition, étalent toute la foiblesse de l'esprit humain. La nature ne porte-t-elle qu'au milieu des cours, & dans le sein des villes florissantes, des esprits aimables & bien faits? Que fait-elle pour le laboureur préoccupé de ses besoins? Sans doute, elle a ses droits, il en faut convenir. L'art ne peut égaler les hommes; il les laisse loin les uns des autres dans la même distance où ils sont nés, quand ils ont la même application à cultiver leurs talens : mais quels peuvent être les fruits d'un beau naturel négligé?

AMOUR DU PROCHAIN. L'amour du prochain est de tous les sentimens les plus juste & le plus utile : il est aussi nécessaire dans la société civile, pour le bonheur de notre vie, que dans le christianisme pour la félicité éternelle.

Fff

AMOUR DES SEXES. L'*amour*, par-tout où il est, est toujours le maître. Il forme l'ame, le cœur & l'esprit selon ce qu'il est. Il n'est ni petit ni grand, selon le cœur & l'esprit qu'il occupe, mais selon ce qu'il est en lui-même; & il semble véritablement que l'*amour* est à l'ame de celui qui aime, ce que l'ame est au corps de celui qu'elle anime.

Lorsque les amans se demandent une sincérité réciproque pour savoir l'un & l'autre quand ils cesseront de s'aimer, c'est bien moins pour vouloir être avertis quand on ne les aimera plus, que pour être mieux assurés qu'on les aime lorsqu'on ne dit point le contraire.

Comme on n'est jamais en liberté d'aimer ou de cesser d'aimer, l'amant ne peut se plaindre avec justice de l'inconstance de sa maîtresse, ni elle de la légèreté de son amant.

L'*amour*, aussi-bien que le feu, ne peut subsister sans un mouvement continu, & il cesse de vivre dès qu'il cesse d'espérer ou de craindre.

Il n'y a qu'une sorte d'*amour*; mais il y en a mille différentes copies. La plupart des gens prennent pour de l'*amour* le desir de la jouissance. Voulez-vous sonder vos sentimens de bonne foi, & discerner laquelle de ces deux passions est le principe de votre attachement, interrogez les yeux de la personne qui vous tient dans ses chaînes. Si sa présence intimide vos sens & les contient dans une soumission respectueuse, vous l'aimez. Le véritable *amour* interdit même à la pensée toute idée sensuelle, tout effort de l'imagination dont la délicatesse de l'objet aimé pourroit être offensée, s'il étoit possible qu'il en fût instruit: mais si les attraits qui vous charment font plus d'impression sur vos sens que sur votre ame; ce n'est point de l'*amour*, c'est un appétit corporel.

Qu'on aime véritablement, & l'*amour* ne fera jamais commettre des fautes qui blessent la conscience ou l'honneur.

*Un amour vrai, sans feinte & sans caprice,
Est en effet le plus grand frein du vice;
Dans ses liens qui fait se retenir,
Est honnête homme, ou va le devenir.*

L'Enfant prodigue, Comédie.

Quiconque est capable d'aimer est vertueux: j'oserois même dire que quiconque

est vertueux est aussi capable d'aimer; comme ce seroit un vice de conformation pour le corps que d'être inepte à la génération, c'en est aussi un pour l'ame que d'être incapable d'*amour*.

Je ne crains rien pour les mœurs de la part de l'*amour*, il ne peut que les perfectionner; c'est lui qui rend le cœur moins farouche, le caractère plus liant, l'humeur plus complaisante. On s'est accoutumé en aimant à plier sa volonté au gré de la personne chérie; on contracte par-là l'heureuse habitude de commander à ses desirs, de les maîtriser & de les réprimer; de conformer son goût & ses inclinations aux lieux, aux temps, aux personnes: mais les mœurs ne sont pas également en sûreté quand on est inquiété par ces faillies charnelles que les hommes grossiers confondent avec l'*amour*.

De tout ce que nous venons de dire, il s'ensuit que le véritable *amour* est extrêmement rare. Il en est comme de l'apparition des esprits; tout le monde en parle, peu de gens en ont vu. *Maximes de la Rochefoucault*.

AMOUR CONJUGAL. Les caractères de l'*amour conjugal* ne sont pas équivoques. Un amant, dupe de lui-même, peut croire aimer sans aimer en effet: un mari fait au juste s'il aime. Il a joui: or la jouissance est la pierre de touche de l'*amour*; le véritable y puise de nouveaux feux, mais le frivole s'y éteint.

L'épreuve faite, si l'on connoît qu'on s'est mépris, je ne fais de remède à ce mal que la patience. S'il est possible, substituez l'amitié à l'*amour*: mais je n'ose même vous flatter que cette ressource vous reste. L'amitié entre deux époux est le fruit d'un long *amour*, dont la jouissance & le temps ont calmé les bouillans transports. Pour l'ordinaire sous le joug de l'hymen, quand on ne s'aime point, on se hait, ou tout au plus les génies de la meilleure trempe se renferment dans l'indifférence.

Des vices dans le caractère, des caprices dans l'humeur, des sentimens opposés dans l'esprit, peuvent troubler l'*amour* le mieux affermi. Un époux avare prend du dégoût pour une épouse qui, pensant plus noblement, croit pouvoir régler sa dépense sur leurs revenus communs: un prodigue au contraire méprise une femme économe.

Pour vivre heureux dans le mariage, ne vous y engagez pas sans aimer & sans être aimé. Donnez du corps à cet amour en le fondant sur la vertu. S'il n'avoit d'autre objet que la beauté, les graces & la jeunesse; aussi fragile que ces avantages passagers, il passeroit bientôt comme eux : mais s'il est attaché aux qualités du cœur & de l'esprit, il est à l'épreuve du temps.

Pour vous acquérir le droit d'exiger qu'on vous aime, travaillez à le mériter. Soyez après vingt ans aussi attentif à plaire, aussi soigneux à ne point offenser, que s'il s'agissoit aujourd'hui de faire agréer votre amour. On ne conserve un cœur que par les mêmes moyens qu'on a employés pour le conquérir. Des gens s'épousent, ils s'adorent en se mariant; ils savent bien ce qu'ils ont fait pour s'inspirer mutuellement de la tendresse; elle est le fruit de leurs égards, de leur complaisance, & du soin qu'ils ont eu de ne s'offrir de part & d'autre qu'avec un certain extérieur propre à couvrir leurs défauts, ou du moins à les empêcher d'être désagréables. Que ne continuent-ils sur ce ton-là quand ils sont mariés? & si c'est trop, que n'ont-ils la moitié de leurs attentions passées? Pourquoi ne se piquent-ils plus d'être aimés quand il y a plus que jamais de la gloire & de l'avantage à l'être? Quoi! nous qui nous estimons tant, & presque toujours mal-à-propos; nous qui avons tant de vanité, qui aimons tant à avoir des preuves de notre mérite, ou de celui que nous nous supposons, faut-il que, sans en devenir ni plus louables ni plus modestes, nous cessions d'être orgueilleux & vains dans la seule occasion peut-être où il va de notre profit & de tout l'agrément de notre vie à l'être?

AMOUR PATERNEL. Si la raison dans l'homme, ou plutôt l'abus qu'il en fait, ne seroit pas quelquefois à dépraver son instinct, nous n'aurions rien à dire sur l'amour paternel : les brutes n'ont pas besoin de nos traités de morale, pour apprendre à aimer leurs petits, à les nourrir & à les élever; c'est qu'elles ne sont guidées que par l'instinct : or l'instinct, quand il n'est point distrait par les sophismes d'une raison captieuse, répond toujours au vœu de la nature, fait son devoir, & ne bronche jamais. Si l'homme étoit donc en ce point conforme aux autres

animaux, dès que l'enfant auroit vu la lumière, sa mere le nourriroit de son propre lait, veilleroit à tous ses besoins, le garantiroit de tout accident, & ne croiroit pas d'instans dans sa vie mieux remplis que ceux qu'elle auroit employés à ces importans devoirs. Le pere de son côté contribueroit à le former; il étudieroit son goût, son humeur & ses inclinations pour mettre à profit ses talens : il cultiveroit lui-même cette jeune plante, & regarderoit comme une indifférence criminelle, de l'abandonner à la discrétion d'un gouverneur ignorant, ou peut-être même vicieux.

Mais le pouvoir de la coutume, malgré la force de l'instinct, en dispose tout autrement. L'enfant est à peine né, qu'on le sépare pour toujours de sa mere; elle est ou trop foible ou trop délicate; elle est d'un état trop honnête pour allaiter son propre enfant. En vain la nature a détourné le cours de la liqueur qui l'a nourri dans le sein maternel, pour porter aux mamelles de sa rude marâtre deux ruisseaux de lait destinés désormais pour sa subsistance : la nature ne sera point écoutée, ses dons seront rejetés & méprisés : celle qu'elle en a enrichie, dut-elle en périr elle-même, va tarir la source de ce nectar bienfaisant. L'enfant sera livré à une mere empruntée & mercenaire, qui mesurera ses soins au profit qu'elle en attend.

Quelle est la mere qui consentiroit à recevoir de quelqu'un un enfant qu'elle sauroit n'être pas le sien? Cependant ce nouveau-né qu'elle relegue loin d'elle, sera-t-il bien véritablement le sien, lorsqu'après plusieurs années, les pertes continuelles de substance que fait à chaque instant un corps vivant, auront été réparées en lui par un lait étranger qui l'aura transformé en un homme nouveau? Ce lait qu'il a sucé n'étoit point fait pour ses organes : ç'a donc été pour lui un aliment moins profitable que n'eût été le lait maternel. Qui sait si son tempérament robuste & sain dans l'origine n'en a point été altéré? Qui sait si cette transformation n'a point influé sur son cœur? l'ame & le corps sont si dépendans l'un de l'autre! s'il ne deviendra pas un jour, précisément par cette raison, un lâche, un fourbe, un malfacteur? Le fruit le plus délicieux dans le terroir qui lui convenoit, ne manque guere à

dégénérer, s'il est transporté dans un autre.

On compare les rois à des peres de famille, & l'on a raison : cette comparaison est fondée sur la nature & l'origine même de la royauté.

Le premier qui fut roi, fut un soldat heureux, dit un de nos grands poètes (*Méropé, tragédie de M. de Voltaire*) : mais il est bon d'observer que c'est dans la bouche d'un tyran, d'un usurpateur, du meurtrier de son roi, qu'il met cette maxime, indigne d'être prononcée par un prince équitable : tout autre que *Poliphonte* eût dit :

Le premier qui fut roi, régna sur ses enfans.

Un pere étoit naturellement le chef de sa famille; la famille en se multipliant devint un peuple, & conséquemment le pere de famille devint un roi. Le fils aîné se crut sans doute en droit d'hériter de son autorité, & le sceptre se perpétua ainsi dans la même maison, jusqu'à ce qu'un *soldat heureux* ou un sujet rebelle devint la tige première d'une nouvelle race.

Un Roi pouvant être comparé à un pere, on peut réciproquement comparer un pere à un Roi, & déterminer ainsi les devoirs du monarque par ceux du chef de famille, & les obligations d'un pere par celles d'un souverain : *aimer, gouverner, récompenser & punir*, voilà, je crois, tout ce qu'ont à faire un pere & un roi.

Un pere qui n'aime point ses enfans est un monstre : un roi qui n'aime point ses sujets est un tyran. Le pere & le roi sont l'un & l'autre des images vivantes de Dieu, dont l'empire est fondé sur l'*amour*. La nature a fait les peres pour l'avantage des enfans : la société a fait les rois pour la félicité des peuples : il faut donc nécessairement un chef dans une famille & dans un état : mais si ce chef est indifférent pour les membres, ils ne feront autre chose à ses yeux que des instrumens faits pour servir à le rendre heureux. Au contraire, traiter avec bonté ou sa famille ou son état, c'est pourvoir à son intérêt propre. Quoique siege principal de la vie & du sentiment, la tête est toujours mal assise sur un tronc maigre & décharné.

Même parité entre le gouvernement d'une famille & celui d'un état. Le maître qui

régit l'une ou l'autre, a deux objets à remplir : l'un d'y faire régner les mœurs, la vertu & la piété : l'autre d'en écarter le trouble, les défaitsres & l'indigence : c'est l'*amour* de l'ordre qui doit le conduire, & non pas cette fureur de dominer, qui se plaît à pousser à bout la docilité la mieux éprouvée.

Le pouvoir de *récompenser & punir* est le nerf du gouvernement. Dieu lui-même ne commande rien, sans effrayer par des menaces, & inviter par des promesses. Les deux mobiles du cœur humain sont l'espoir & la crainte. Peres & rois, vous avez dans vos mains tout ce qu'il faut pour toucher ces deux passions. Mais songez que l'exacte justice est aussi soigneuse de récompenser, qu'elle est attentive à punir. Dieu vous a établis sur la terre ses substitués & ses représentans : mais ce n'est pas uniquement pour y tonner, c'est aussi pour y répandre des pluies & des rosées bien-faisantes.

L'*amour paternel* ne differe pas de l'*amour-propre*. Un enfant ne subsiste que par ses parens, dépend d'eux, vient d'eux, leur doit tout; ils n'ont rien qui leur soit si propre. Aussi un pere ne sépare point l'idée de son fils de la sienne, à moins que le fils n'affoiblisse cette idée de propriété par quelque contradiction; mais plus un pere s'irrite de cette contradiction, plus il s'afflige, plus il prouve ce que je dis.

AMOUR FILIAL ET FRATERNEL. Comme les enfans n'ont nul droit sur la volonté de leurs peres, la leur étant au contraire toujours combattue, cela leur fait sentir qu'ils sont des êtres à part, & ne peut pas leur inspirer de l'*amour-propre*, parce que la propriété ne sauroit être du côté de la dépendance. Cela est visible : c'est par cette raison que la tendresse des enfans n'est pas aussi vive que celle des peres; mais les loix ont pourvu à cet inconvénient. Elles sont un garant aux peres contre l'ingratitude des enfans, comme la nature est aux enfans un otage assuré contre l'abus des loix. Il étoit juste d'affurer à la vieillesse ce qu'elle accordeoit à l'enfance.

La reconnoissance prévient dans les enfans bien nés ce que le devoir leur impose, il est dans la saine nature d'aimer ceux qui

nous aiment & nous protegent , & l'habitude d'une juste dépendance fait perdre le sentiment de la dépendance même : mais il suffit d'être homme pour être bon pere ; & si on n'est homme de bien , il est rare qu'on soit bon fils.

Du reste , qu'on mette à la place de ce que je dis la sympathie ou le sang , & qu'on me fasse entendre pourquoi le sang ne parle pas autant dans les enfans que dans les peres ; pourquoi la sympathie périt quand la soumission diminue ; pourquoi des freres souvent se haïssent sur des fondemens si légers , &c.

Mais quel est donc le nœud de l'amitié des freres ? Une fortune , un nom commun ; même naissance & même éducation , quelquefois même caractère ; enfin l'habitude de se regarder comme appartenant les uns aux autres , & comme n'ayant qu'un seul être ; voilà ce qui fait que l'on s'aime , voilà l'*amour-propre* : mais trouvez le moyen de séparer des freres d'intérêt , l'amitié lui survit à peine ; l'*amour-propre* qui en étoit le fond se porte vers d'autres objets.

AMOUR DE L'ESTIME. Il n'est pas facile de trouver la première & la plus ancienne raison pour laquelle nous aimons à être estimés. On ne se satisfait point là-dessus , en disant que nous désirons l'estime des autres , à cause du plaisir qui y est attaché ; car comme ce plaisir est un plaisir de réflexion , la difficulté subsiste , puisqu'il reste toujours à savoir pourquoi cette estime , qui est quelque chose d'étranger & d'éloigné à notre égard , fait notre satisfaction.

On ne réussit pas mieux en alléguant l'utilité de la gloire ; car bien que l'estime que nous acquérons nous serve à nous faire réussir dans nos desseins , & nous procure divers avantages dans la société , il y a des circonstances où cette supposition ne sauroit avoir lieu. Quelle utilité pouvoient envisager Mutius , Léonidas , Codrus , Curtius , &c. & par quel intérêt ces femmes indiennes qui se font brûler après la mort de leurs maris , cherchent-elles , en dépit même des loix & des remontrances , une estime à laquelle elles ne survivent point.

Quelqu'un a dit sur ce sujet , que l'*amour-propre* nourrit avec complaisance une idée de nos perfections , qui est comme son idole ,

ne pouvant souffrir ce qui choque cette idée , comme le mépris & les injustices , & recherchant au contraire avec passion tout ce qui la flatte & la grossit , comme l'estime & les louanges. Sur ce principe , l'utilité de la gloire consisteroit en ce que l'estime que les autres font de nous confirme la bonne opinion que nous en avons nous-mêmes. Mais ce qui nous montre que ce n'est point là la principale , ni même l'unique source de l'*amour de l'estime* ; c'est qu'il arrive presque toujours que les hommes font plus d'état du mérite apparent qui leur acquiert l'estime des autres , que du mérite réel qui leur attire leur propre estime ; ou si vous voulez , qu'ils aiment mieux avoir des défauts qu'on estime , que de bonnes qualités qu'on n'estime point dans le monde ; & qu'il y a d'ailleurs une infinité de personnes qui cherchent à se faire considérer par des qualités qu'elles savent bien qu'elles n'ont pas ; ce qui prouve qu'elles n'ont pas recours à une estime étrangère , pour confirmer les bons sentimens qu'elles ont d'elles-mêmes.

Qu'on cherche tant qu'on voudra les sources de cette inclination , je suis persuadé qu'on n'en trouvera la raison que dans la sagesse du créateur. Car comme Dieu se sert de l'amour du plaisir pour conserver notre corps , pour en faire la propagation , pour nous unir les uns avec les autres , pour nous rendre sensibles au bien & à la conservation de la société ; il n'y a point de doute aussi que sa sagesse ne se serve de l'*amour de l'estime* , pour nous défendre des abaissemens de la volupté , & faire que nous nous portions aux actions honnêtes & louables , qui conviennent si bien à la dignité de notre nature.

Cette précaution n'auroit point été nécessaire , si la raison de l'homme eût agi seule en lui , & indépendamment du sentiment ; car cette raison pouvoit lui montrer l'honnête , & même le lui faire préférer à l'agréable ; mais , parce que cette raison est partielle , & juge souvent en faveur du plaisir , attachant l'honneur & la bienséance à ce qui lui plaît ; il a plu à la sagesse du créateur de nous donner pour juge de nos actions , non seulement notre raison , qui se laisse corrompre par la volupté , mais encore la raison des autres hommes , qui n'est pas si facilement séduite.

AMOUR-PROPRE & de nous-mêmes. L'amour est une complaisance dans l'objet aimé. *Aimer une chose*, c'est se complaire dans sa possession, sa grace, son accroissement; craindre sa privation, ses déchéances, &c.

Plusieurs philosophes rapportent généralement à l'*amour-propre* toutes sortes d'attachemens; ils prétendent qu'on s'approprie tout ce que l'on aime, qu'on n'y cherche que son plaisir & sa propre satisfaction; qu'on se met soi-même avant tout; jusque-là qu'ils nient que celui qui donne la vie pour un autre, le préfère à soi. Ils passent le but en ce point; car si l'objet de notre amour nous est plus cher que l'existence sans l'objet de notre amour, il paroît que c'est notre amour qui est notre passion dominante, & non notre individu propre; puisque tout nous échappe avec la vie, le bien que nous nous étions approprié par notre amour, comme notre être véritable. Ils répondent que la possession nous fait confondre dans ce sacrifice notre vie & celle de l'objet aimé; que nous croyons n'abandonner qu'une partie de nous-mêmes pour conserver l'autre: au moins ils ne peuvent nier que celle que nous conservons nous paroît plus considérable que celle que nous abandonnons. Or, dès que nous nous regardons comme la moindre partie dans le tout, c'est une préférence manifeste de l'objet aimé. On peut dire la même chose d'un homme, qui volontairement & de sang-froid meurt pour la gloire: la vie imaginaire qu'il achète au prix de son être réel, est une préférence bien incontestable de la gloire, & qui justifie la distinction que quelques écrivains ont mise avec sagesse entre l'*amour-propre* & l'*amour de nous-mêmes*. Avec l'*amour de nous-mêmes*, disent-ils, on cherche hors de soi son bonheur, on s'aime hors de soi davantage que dans son existence propre; on n'est point soi-même son objet. L'*amour-propre* au contraire subordonne tout à ses commodités & à son bien-être: il est à lui-même son objet & sa fin; de sorte qu'au lieu que les passions qui viennent de l'*amour de nous-mêmes* nous donnent aux choses, l'*amour-propre* veut que les choses se donnent à nous, & se fait le centre de tout.

L'*amour de nous-mêmes* ne peut pécher qu'en excès ou en qualité; il faut que son

dérèglement consiste en ce que nous nous aimons trop, ou en ce que nous nous aimons mal, ou dans l'un & dans l'autre de ces défauts joints ensemble.

L'*amour de nous-mêmes* ne pèche point en excès: cela paroît de ce qu'il est permis de s'aimer tant qu'on veut, quand on s'aime bien. En effet, qu'est-ce que s'aimer soi-même? c'est désirer son bien, c'est craindre son mal, c'est rechercher son bonheur. Or j'avoue qu'il arrive souvent qu'on désire trop, qu'on craint trop, & qu'on s'attache à son plaisir, ou à ce qu'on regarde comme son bonheur, avec trop d'ardeur: mais prenez garde que l'excès vient du défaut qui est dans l'objet de vos passions, & non pas de la trop grande mesure de l'*amour de vous-mêmes*. Ce qui le prouve, c'est que vous pouvez & vous devez même désirer sans bornes la souveraine félicité, craindre sans bornes la souveraine misère; & qu'il y auroit même du dérèglement à n'avoir que des desirs bornés pour un bien infini.

En effet, si l'homme ne devoit s'aimer lui-même que dans une mesure limitée, le vuide de son cœur ne devoit pas être infini; & si le vuide de son cœur ne devoit pas être infini, il s'ensuivroit qu'il n'auroit pas été fait pour la possession de Dieu, mais pour la possession d'objets finis & bornés.

Cependant la religion & l'expérience nous apprennent également le contraire. Rien n'est plus légitime & plus juste que cette insatiable avidité, qui fait qu'après la possession des avantages du monde, nous cherchons encore le souverain bien. De tous ceux qui l'ont cherché dans les objets de cette vie, aucun ne l'a trouvé. Brutus, qui avoit fait une profession particulière de sagesse, avoit cru ne pas se tromper en le cherchant dans la vertu: mais comme il aimoit la vertu pour elle-même, au lieu qu'elle n'a rien d'aimable & de louable que par rapport à Dieu, coupable d'une belle & spirituelle idolâtrie, il n'en fut pas moins grossièrement déçu; il fut obligé de reconnoître son erreur en mourant, lorsqu'il s'écria: *O vertu, je reconnois que tu n'es qu'un misérable fantôme*, &c!

Cette insatiable avidité du cœur de l'homme n'est donc pas un mal. Il falloit qu'elle fût, afin que les hommes se trouvaient par-là disposés à chercher Dieu. Or ce que dans

l'idée métaphorique & figurée, nous appelons *un cœur qui a une incapacité infinie, un vuide qui ne peut être rempli par les créatures*, signifie dans l'idée propre & littérale, une ame qui desire naturellement un bien infini, & qui le desire sans bornes, & qui ne peut être contente qu'après l'avoir obtenu. Si donc il est nécessaire que le vuide de notre cœur ne soit point rempli par les créatures, il est nécessaire que nous desirions infiniment, c'est-à-dire, que nous nous aimions nous-mêmes sans mesure. Car s'aimer, c'est desirer son bonheur.

Je fais bien que notre nature étant bornée, elle n'est pas capable, à parler exactement, de former des desirs infinis en véhémence : mais si ces desirs ne sont pas infinis en ce sens, ils le sont en un autre ; car il est certain que notre ame desire selon toute l'étendue de ses forces ; que si le nombre des esprits nécessaires à l'organe pouvoit croître à l'infini, la véhémence des desirs croîtroit aussi à l'infini ; & qu'enfin si l'infinité n'est point dans l'acte, elle est dans la disposition du cœur naturellement insatiable.*

Aussi est-ce un grand égarement d'opposer *l'amour de nous-mêmes* à l'amour divin, quand celui-là est bien réglé : car qu'est-ce que s'aimer soi-même comme il faut ? c'est aimer Dieu ; & qu'est-ce qu'aimer Dieu ? c'est s'aimer soi-même comme il faut. L'amour de Dieu est le bon sens de *l'amour de nous-mêmes* ; c'en est l'esprit & la perfection. Quand *l'amour de nous-mêmes* se tourne vers d'autres objets, il ne mérite pas d'être appelé *amour* : il est plus dangereux que la haine la plus cruelle ; mais quand *l'amour de nous-mêmes* se tourne vers Dieu, il se confond avec l'amour divin.

J'ai insinué dans ce que je viens de dire, que *l'amour de nous-mêmes* allume toutes nos autres affections, & est le principe général de nos mouvemens. Voici la preuve de cette vérité : en concevant une nature intelligente, nous concevons une volonté ; une volonté se porte nécessairement à l'objet qui lui convient : ce qui lui convient est un bien par rapport à elle, & par conséquent son bien : or aimant toujours son bien, par-là elle s'aime elle-même, & aime tout par rapport à elle-même ; car qu'est-ce que la *convenance* de l'objet auquel elle se

porte, sinon un rapport essentiel à elle ? Ainsi quand elle aime ce qui a rapport à elle, commelui convenant, n'est-ce pas elle-même qui s'aime dans ce qui lui convient ?

J'avoue que l'affection que nous avons pour les autres, fait quelquefois naître nos desirs, nos craintes, & nos espérances : mais quel est le principe de cette affection, si ce n'est *l'amour de nous-mêmes* ? Considérez bien toutes les sources de nos amitiés, & vous trouverez qu'elles se réduisent à l'intérêt, la reconnoissance, la proximité, la sympathie, & une convenance délicate entre la vertu & *l'amour de nous-mêmes*, qui fait que nous croyons l'aimer pour elle-même, quoique nous l'aimions en effet pour l'amour de nous ; & tout cela se réduit à *l'amour de nous-mêmes*.

La proximité tire de-là toute la force qu'elle a pour allumer nos affections : nous aimons nos enfans parce qu'ils sont nos enfans ; s'ils étoient les enfans d'un autre, ils nous seroient indifférens. Ce n'est donc pas eux que nous aimons, c'est la proximité qui nous lie avec eux. Il est vrai que les enfans n'aiment pas tant leurs peres que les peres aiment leurs enfans : mais cette différence vient d'ailleurs. Voy. AMOUR PATERNEL & FILIAL. Au reste, comme il y a proximité de sang, proximité de profession, proximité de pays, &c. il est certain aussi que ces affections se diversifient à cet égard en une infinité de manières : mais il faut que la proximité ne soit point combattue par l'intérêt ; car alors celui-ci l'emporte infailliblement. L'intérêt va directement à nous ; la proximité n'y va que par réflexion : ce qui fait que l'intérêt agit toujours avec plus de force que la proximité. Mais en cela, comme en toute autre chose, les circonstances particulières changent beaucoup la proposition générale.

Non seulement la proximité est une source d'amitié, mais encore nos affections varient selon le degré de la proximité : la qualité d'homme que nous portons tous, fait cette bienveillance générale que nous appelons *humanité* : *homo sum, humani nihil à me alienum puto*.

La proximité de la nation inspire ordinairement aux hommes une bienveillance qui ne se fait point sentir à ceux qui habitent dans leur pays, parce que cette proximité

s'affoiblit par le nombre de ceux qui la partagent ; mais elle devient sensible , quand deux ou trois personnes originaires d'un même pays se rencontrent dans un climat étranger. Alors l'amour de nous-mêmes qui a besoin d'appui & de consolation , & qui en trouve en la personne de ceux qu'un pareil intérêt & une semblable proximité doit mettre dans la même disposition , ne manque jamais de faire une attention perpétuelle à cette proximité , si un plus fort motif pris de son intérêt ne l'en empêche.

La proximité de profession produit presque toujours plus d'aversion que d'amitié , par la jalousie qu'elle inspire aux hommes les uns pour les autres : mais celle des conditions est presque toujours accompagnée de bienveillance. On est surpris que les grands soient sans compassion pour les hommes du commun ; c'est qu'ils les voient en éloignement , les considérant par les yeux de l'*amour-propre*. Ils ne les prennent nullement pour leur prochain ; ils sont bien éloignés d'appercevoir cette proximité ou ce voisinage , eux dont l'esprit & le cœur ne sont occupés que de la distance qui les sépare des autres hommes , & qui font de cet objet les délices de leur vanité.

La fermeté barbare que Brutus témoigne en voyant mourir ses propres enfans , qu'il fait exécuter en sa présence , n'est pas si désintéressée qu'elle paroît : le plus grand des poëtes latins en découvre le motif en ces termes :

Vincet amor patriæ , laudumque immensa cupido.

mais il n'a pas démêlé toutes les raisons d'intérêt qui font l'inhumanité apparente de ce romain. Brutus étoit comme les autres hommes ; il s'aimoit lui-même plus que toutes choses , ses enfans étoient coupables d'un crime qui tendoit à perdre Rome , mais beaucoup plus encore à perdre Brutus. Si l'affection paternelle excuse les fautes , l'*amour-propre* les aggrave , quand il est directement blessé : sans doute que Rome eût l'honneur de ce que Brutus fit pour l'amour de lui-même ; que sa patrie accepta le sacrifice qu'il faisoit à son *amour-propre* , & qu'il fut cruel par foiblesse plutôt que par magnanimité.

L'intérêt peut tout sur les ames , on se cherche dans l'objet de tous ses attachemens ; & comme il y a diverses sortes d'intérêts , on peut distinguer aussi diverses sortes d'affec-

fections que l'intérêt fait naître entre les hommes. Un intérêt de volupté fait naître les amitiés galantes : un intérêt d'ambition fait naître les amitiés politiques : un intérêt d'orgueil fait naître les amitiés illustres : un intérêt d'avarice fait naître les amitiés utiles. Le vulgaire qui déclame ordinairement contre l'amitié intéressée , ne fait ce qu'il dit. Il se trompe en ce qu'il ne connoît , généralement parlant , qu'une sorte d'amitié intéressée , qui est celle de l'avarice ; au lieu qu'il y a autant de sortes d'affections intéressées , qu'il y a d'objets de cupidité. Il s'imagine que c'est être criminel que d'être intéressé , ne considérant pas que c'est le désintéressement & non pas l'intérêt qui nous perd. Si les hommes nous offroient d'assez grands biens pour satisfaire notre ame , nous serions bien de les aimer d'un amour d'intérêt , & personne ne devoit trouver mauvais que nous préférassions les motifs de cet intérêt à ceux de la proximité & de toute autre chose.

La reconnoissance elle-même n'est pas plus exemte de ce principe de l'amour de nous-mêmes ; car quelle différence y a-t-il au fond entre l'intérêt & la reconnoissance ? C'est que le premier a pour objet le bien à venir , au lieu que la dernière a pour objet le bien passé. La reconnoissance n'est qu'un retour délicat de l'amour de nous-mêmes , qui se sent obligé ; c'est en quelque sorte l'élévation de l'intérêt : nous n'aimons point notre bienfaiteur parce qu'il est aimable , nous l'aimons parce qu'il nous a aimés.

La sympathie , qui est la quatrième source que nous avons marquée de nos affections , est de deux sortes. Il y a une sympathie des corps & une sympathie de l'ame : il faut chercher la cause de la première dans le tempérament , & celle de la seconde dans les secrets ressorts qui font agir notre cœur. Il est même certain que ce que nous croyons être une sympathie de tempérament , a quelquefois sa source dans les principes cachés de notre cœur. Pourquoi pensez-vous que je hais cet homme à une première vue , quoiqu'il me soit inconnu ? C'est qu'il a quelques traits d'un homme qui m'a offensé ; que ces traits frappent mon ame & réveillent une idée de haine sans que j'y fasse réflexion. Pourquoi au contraire aimé-je une personne inconnue dès que je la vois , sans m'infor-

mer si elle a du mérite ou si elle n'en a pas ? C'est qu'elle a de la conformité ou avec moi ou avec mes enfans & avec mes amis , en un mot , avec quelque personne que j'aurai aimée. Vous voyez donc quelle part a l'amour de nous-mêmes à ces inclinations mystérieuses & cachées, qu'un de nos poètes décrit de cette manière :

*Il est des nœuds secrets , il est des sympathies ,
Dont par les doux accords les ames assorties , &c.*

Mais si après avoir parlé des sympathies corporelles , nous entrons dans le détail des sympathies spirituelles , nous connoîtrions qu'aimer les gens par sympathie , n'est proprement que chérir la ressemblance qu'ils ont avec nous ; c'est avoir le plaisir de nous aimer en leurs personnes. C'est un charme pour notre cœur de pouvoir dire du bien de nous sans blesser la modestie. Nous n'aimons pas seulement ceux à qui la nature donne des conformités avec nous , mais encore ceux qui nous ressemblent par art & qui tâchent de nous imiter : ce n'est pas qu'il ne puisse arriver qu'on haïra ceux de qui l'on est mal imité : personne ne veut être ridicule ; on aimeroit mieux être haïssable ; ainsi on ne veut jamais de bien aux copies dont le ridicule rejaillit sur l'original.

Mais sur quels principes d'amour-propre peut être fondée cette affection que les hommes ont naturellement pour les hommes vertueux , auxquels néanmoins ils ne se soucient pas de ressembler ; car le vice rend à cet égard des hommages forcés à la vertu ; les hommes l'estiment & la respectent ?

Je réponds qu'il y a fort peu de personnes qui aient pour jamais renoncé à la vertu , & qui ne s'imaginent que s'ils ne sont pas vertueux en un temps , ils ne puissent le devenir en un autre. J'ajoute que la vertu est essentiellement aimable à l'amour de nous-mêmes , comme le vice lui est essentiellement haïssable. La raison en est que le vice est un sacrifice que nous nous faisons des autres à nous-mêmes ; & la vertu un sacrifice que nous faisons au bien des autres de quelque plaisir ou de quelque avantage qui nous flattoit. Comment n'aimerions-nous pas la clémence ? elle est toute prête à nous pardonner nos crimes : la libéralité se dépouille pour nous

Tome II.

faire du bien : l'humilité ne nous dispute rien ; elle cede à nos prétentions : la tempérance respecte notre honneur , & n'en veut point à nos plaisirs : la justice défend nos droits , & nous rend ce qui nous appartient : la valeur nous défend ; la prudence nous conduit ; la modération nous épargne ; la charité nous fait du bien , &c.

Si ces vertus font du bien , dira-t-on , ce n'est pas à moi qu'elles le font : je le veux ; mais si vous vous trouviez en d'autres circonstances , elles vous en feroient : mais elles supposent une disposition à vous en faire dans l'occasion. N'avez-vous jamais éprouvé , qu'encore que vous n'attendiez ni secours , ni protection d'une personne riche , vous ne pouvez vous défendre d'avoir pour elle une secrète considération ? Elle naît , non de votre esprit , qui méprise souvent les qualités de cet homme , mais de l'amour de vous-mêmes , qui vous fait respecter en lui jusqu'au simple pouvoir de vous faire du bien. En un mot ; ce qui vous prouve que l'amour de vous-mêmes entre dans celui que vous avez pour la vertu , c'est que vous éprouvez que vous aimez davantage les vertus , à mesure que vous y trouvez plus de rapport & de convenance avec vous. Nous aimons plus naturellement la clémence que la sévérité , la libéralité que l'économie , quoique tout cela soit vertu.

Au reste , il ne faut point excepter du nombre de ceux qui aiment ainsi les vertus , les gens vicieux & déréglés : au contraire , il est certain que par cela même qu'ils sont vicieux , ils doivent trouver la vertu plus aimable. L'humilité applanit tous les chemins à notre orgueil ; elle est donc aimée d'un orgueilleux : la libéralité donne ; elle ne sauroit donc déplaire à un intéressé : la tempérance vous laisse en possession de vos plaisirs ; elle ne peut donc qu'être agréable à un voluptueux , qui ne veut point de rival ni de concurrent. Auroit-on cru que l'affection que les hommes du monde témoignent pour les gens vertueux , eût une source si mauvaise ? & me pardonnera-t-on bien ce paradoxe , si j'avance qu'il arrive souvent que les vices qui sont au dedans de nous , font l'amour que nous avons pour les vertus des autres.

Je vais bien plus avant , & j'oserai dire que l'amour de nous-mêmes a beaucoup de

G g g

part aux sentimens les plus épurés que la morale & la religion nous font avoir pour Dieu. On distingue trois sortes d'amour divin; un amour d'intérêt, un amour de reconnoissance, & un amour de pure amitié: l'amour d'intérêt se confond avec l'amour de nous-mêmes; l'amour de reconnoissance a encore la même source que celui d'intérêt, selon ce que nous en avons dit ci-dessus; l'amour de pure amitié semble naître indépendamment de tout intérêt & de tout amour de nous-mêmes. Cependant si vous y regardez de près, vous trouverez qu'il a dans le fond le même principe que les autres; car premièrement il est remarquable que l'amour de pure amitié ne naît pas tout d'un coup dans l'ame d'un homme à qui l'on fait connoître la religion. Le premier degré de notre sanctification est de se détacher du monde; le second, c'est d'aimer Dieu d'un amour d'intérêt, en lui donnant tout son attachement, parce qu'on le considère comme le souverain bien; le troisième, c'est d'avoir pour ses bienfaits la reconnoissance qui leur est due; & le dernier enfin, c'est d'aimer ses perfections. Il est certain que le premier de ces sentimens dispose au second, le second au troisième, le troisième au quatrième: or comme tout ce qui dispose à ce dernier mouvement, qui est le plus noble de tous, est pris de l'amour de nous-mêmes, il s'ensuit que la pure amitié, dont Dieu même est l'objet, ne naît point indépendamment de ce dernier amour.

D'ailleurs, l'expérience nous apprend qu'entre les attributs de Dieu, nous aimons particulièrement ceux qui ont le plus de convenance avec nous: nous aimons plus sa clémence que sa justice, sa bénéficence que son immensité; d'où vient cela? si ce n'est de ce que cette pure amitié, qui semble n'avoir pour objet que les perfections de Dieu, tire sa force principale des rapports que ces perfections ont avec nous.

S'il y avoit une pure amitié dans notre cœur à l'égard de Dieu, laquelle fut exemte du principe de l'amour de nous-mêmes, cette pure amitié naîtroit nécessairement de la perfection connue, & ne s'éleveroit point de nos autres affections. Cependant les démons connoissent les perfections de Dieu sans les aimer, les hommes connoissent ces

perfections avant leur conversion, & personne n'oseroit dire que dans cet état ils aient pour lui cette affection que l'on nomme de pure amitié; il s'ensuit donc qu'il faut autre chose que la perfection connue pour faire naître cet amour.

Pendant que nous regardons Dieu comme notre juge, & comme un juge terrible qui nous attend la foudre à la main, nous pouvons admirer ses perfections infinies, mais nous ne saurions concevoir de l'affection pour elles. Il est bien certain que si nous pouvions refuser à Dieu cette admiration, nous nous garderions bien de la lui rendre: & d'où vient cette nécessité d'admirer Dieu? C'est que cette admiration naît uniquement de la perfection connue: si donc vous concevez que la pure amitié a la même source, il s'ensuit que la pure amitié naîtra dans notre ame comme l'admiration.

1°. De ce que nous nous aimons nous-mêmes nécessairement, il s'ensuit que nous avons certains devoirs à remplir qui ne regardent que nous-mêmes: or, les devoirs qui nous regardent nous-mêmes peuvent se réduire en général à travailler à notre bonheur & à notre perfection; à notre perfection, qui consiste principalement dans une parfaite conformité de notre volonté avec l'ordre; à notre bonheur, qui consiste uniquement dans la jouissance des plaisirs, j'entends des solides plaisirs, & capables de contenter un esprit fait pour posséder le souverain bien.

2°. C'est dans la conformité avec l'ordre que consiste principalement la perfection de l'esprit: car celui qui aime l'ordre plus que toutes choses, a de la vertu; celui qui obéit à l'ordre en toutes choses, remplit ses devoirs; & celui-là mérite un bonheur solide, qui sacrifie ses plaisirs à l'ordre.

3°. Chercher son bonheur, ce n'est point vertu, c'est nécessité, car il ne dépend point de nous de vouloir être heureux: & la vertu est libre. L'amour-propre, à parler exactement, n'est point une qualité qu'on puisse augmenter ou diminuer. On ne peut cesser de s'aimer; mais on peut cesser de se mal aimer. On peut par le mouvement d'un amour-propre éclairé, d'un amour-propre soutenu par la foi & par l'espérance, & conduit par la charité, sacrifier ses plaisirs présents aux plaisirs futurs, se rendre malheureux

pour un temps, afin d'être heureux pendant l'éternité; car la grace ne détruit point la nature. Les pécheurs & les justes veulent également être heureux, ils courent également vers la source de la félicité: mais le juste ne se laisse ni tromper, ni corrompre par les apparences qui le flattent; au lieu que le pécheur, aveuglé par ses passions, oublie Dieu, ses vengeances & ses récompenses, & emploie tous les mouvemens que Dieu lui donne pour le vrai bien, à courir après des fantômes.

4°. Notre *amour-propre* est donc le motif qui, secouru par la grace, nous unit à Dieu, comme à notre bien, & nous soumet à la raison comme à notre loi, ou au modèle de notre perfection: mais il ne faut pas faire notre fin ou notre loi de notre motif. Il faut véritablement & sincèrement aimer l'ordre, & s'unir à Dieu par la raison: il ne faut pas désirer que l'ordre s'accommode à nos volontés: cela n'est pas possible; l'ordre est immuable & nécessaire: il faut haïr ses désordres, & former sur l'ordre tous les mouvemens de son cœur; il faut même venger à ses dépens l'honneur de l'ordre offensé, ou du moins se soumettre humblement à la vengeance divine: car celui qui voudroit que Dieu ne punit point l'injustice ou l'ivrognerie, n'aime point Dieu; & quoique par la force de son *amour-propre* éclairé, il s'abstienne de voler & de s'enivrer, il n'est point juste.

5°. De tout ceci, il est manifeste premièrement, qu'il faut éclairer son *amour-propre*, afin qu'il nous excite à la vertu: en second lieu, qu'il ne faut jamais suivre uniquement le mouvement de l'*amour-propre*: en troisième lieu, qu'en suivant l'ordre inviolablement, on travaille solidement à contenter son *amour-propre*: en un mot, que Dieu seul étant la cause de nos plaisirs, nous devons nous soumettre à sa loi, & travailler à notre perfection.

6°. Voici en général les moyens de travailler à sa perfection, & d'acquérir & conserver l'amour habituel & dominant de l'ordre. Il faut s'accoutumer au travail de l'attention, & acquérir par-là quelque force d'esprit; il ne faut consentir qu'à l'évidence, & conserver ainsi la liberté de son ame, il faut étudier sans cesse l'homme en

général, & soi-même en particulier, pour se connoître parfaitement; il faut méditer jour & nuit la loi divine, pour la suivre exactement; se comparer à l'ordre pour s'humilier & se mépriser; se souvenir de la justice divine, pour la craindre & se réveiller. Le monde nous séduit par nos sens; il nous trouble l'esprit par notre imagination; il nous entraîne & nous précipite dans les derniers malheurs par nos passions. Il faut rompre le commerce dangereux que nous avons avec lui par notre corps, si nous voulons augmenter l'union que nous avons avec Dieu par la raison.

Ce n'est pas qu'il soit permis de se donner la mort, ni même de ruiner sa santé: car notre corps n'est pas à nous; il est à Dieu, il est à l'état, à notre famille, à nos amis: nous devons le conserver dans sa force, selon l'usage que nous sommes obligés d'en faire: mais nous ne devons pas le conserver contre l'ordre de Dieu, & aux dépens des autres hommes: il faut l'exposer pour le bien de l'état, & ne point craindre de l'affaiblir, le ruiner, le détruire, pour exécuter les ordres de Dieu. Je n'entre point dans le détail de tout ceci, parce que je n'ai prétendu exposer que les principes généraux sur lesquels chacun est obligé de régler sa conduite, pour arriver heureusement au lieu de son repos & de ses plaisirs. (X)

* AMOUR ou CUPIDON, (*Myth.*) dieu du Paganisme, dont on a raconté la naissance de cent manières différentes, & qu'on a représenté sous cent formes diverses, qui lui conviennent presque toutes également. L'*Amour* demande sans cesse, Platon a donc pu le dire fils de la pauvreté; il aime le trouble, & semble être né du chaos, comme le prétend Hésiode: c'est un mélange de sentimens sublimes, & de desirs grossiers: c'est ce qu'entendoit apparemment Sapho, quand elle faisoit l'*Amour* fils du ciel & de la terre. Je crois que Simonide avoit en vue le composé de force & de foiblesse qu'on remarque dans la conduite des amans, quand il pensa que l'*Amour* étoit fils de Vénus & de Mars. Il naquit, selon Alcmeon, de Flore & de Zéphire, symboles de l'innocence & de la beauté. Les uns lui mettent un bandeau sur les yeux, pour montrer combien il est aveugle; & d'autres un doigt

sur la bouche, pour marquer qu'il veut de la discrétion. On lui donne des ailes, symbole de légèreté; un arc, symbole de puissance; un flambeau allumé, symbole d'activité. Dans quelques poètes, c'est un dieu ami de la paix, de la concorde, & de toutes vertus; ailleurs, c'est un dieu cruel & pere de tous les vices: & en effet, l'*Amour* est tout cela, selon les ames qu'il domine. Il a même plusieurs de ces caracteres successivement dans la même ame: il y a des amans qui nous le montrent dans un instant, fils du ciel; & dans un autre, fils de l'enfer. L'*Amour* est quelquefois encore représenté, tenant par les ailes un papillon, qu'il tourmente & qu'il déchire: cette allégorie est trop claire pour avoir besoin d'explication.

AMOUR, *peindre avec amour*, c'est travailler un ouvrage, le rechercher, le finir de façon que rien n'y soit négligé. (R)

AMOUR, a son acception en *fauconnerie*: on dit *voler d'amour*, des oiseaux qu'on laisse voler en liberté, afin qu'ils soutiennent les chiens.

AMOUR DU PROCHAIN, ordre institué par l'impératrice Elisabeth-Christine en 1708. Les chevaliers portent à la boutonniere une croix à huit pointes, pommelées d'or, émailées; les quatre angles rayonnans; au centre ces mots, *amor proximi*: le ruban est rouge.

AMOUR (SAINT-), ville de France dans la Franche-Comté. Long. 22, 58; lat. 46, 30.

AMOUREUX, adj. muscles amoureux, *amatorii musculi*, (en Anatomie) est le nom que l'on donne quelquefois aux muscles de l'œil qui le font mouvoir obliquement, & lui font faire ce qu'on appelle des *aillades*. Voyez ŒIL.

Lorsque l'abducteur & l'abaïsseur agissent ensemble, ils donnent à l'œil ce mouvement oblique. Voyez DROIT. (L)

AMPAC, f. m. (*Hist. nat. Bot.*) genre de plante de la famille des pistachiers, dont on connoît deux especes que nous allons décrire.

Premiere espece. AMPAC.

La premiere espece, appelée proprement *ampac* par les Malais, a été figurée très-bien, & dans presque tous les détails par Rumphé, sous le nom d'*ampacus latifolius* dans

son *Herbarium Amboinicum*; vol. II, page 286, pl. LXI. Suivant ce voyageur, les habitans d'Amboine l'appellent *sico hajate*; ceux de Leytimore *siu huna & siu humate*, comme qui diroit ordures puantes de l'ombilic, à cause de l'odeur désagréable de son écorce; ceux de Manipa l'appellent *sassea*; ceux d'Oma & des trois îles Uliasses, *ayassa, assa & mattælan*.

C'est un arbrisseau assez rare à Amboine & dans les îles Uliasses, mais plus commun dans la grande île de Baleya, où il croît proche de la mer, dans de petites forêts bien exposées au soleil & dépourvues de grands arbres. Il s'éleve communément à la hauteur de douze à quinze piés, & forme rarement un arbre. Son tronc est, pour l'ordinaire, courbe, sinueux & couché, d'un pié environ de diametre, sur cinq à six piés de hauteur, d'un bois tendre, blanc & sec, recouvert d'une écorce cendré-roux, fragile, succulente, facile à séparer. Ses feuilles sont opposées deux à deux en croix, ailées, composées de trois folioles comme dans le pistachier, elliptiques, pointues aux deux bouts, longues de huit à douze pouces, à peine une fois moins larges, à bords entiers, lisses dessus, velues & molles dessous, comme celles du coignassier, avec une grosse côte longitudinale, & huit à dix nervures transversales de chaque côté, portées au bout d'un pédicule commun, cylindrique, égal à leur longueur.

De l'aisselle de chaque feuille sortent, tantôt alternativement, tantôt opposées, des panicules de fleurs égales à la longueur du pédicule commun, ramifiées depuis leur extrémité jusqu'au dessous du milieu de leur longueur, & garnies chacune de 60 fleurs environ, blanchâtres, petites, portées sur un pédicule menu, une fois plus court qu'elles. A l'origine de chaque panicule on voit, pour l'ordinaire, deux feuilles en écailles, plus petites que les autres, molles & caduques.

Chaque fleur consiste en un calice à quatre feuilles caduques, en quatre pétales arrondies, quatre étamines courtes à anthers jaunes & un ovaire sphérique. Celui-ci, en mûrissant, devient une capsule sphérique de deux lignes de diametre, verte, à deux loges qui s'ouvrent en quatre battans, &

contiennent chacune une graine semblable à celle de la moutarde, d'un bleu noir, lisse & luisante comme une perle. Ces capsules restent, pour l'ordinaire, ainsi ouvertes long-temps après avoir répandu leurs semences, & ressemblent à une fleur à quatre feuilles.

Qualités. L'*ampac* fleurit en juin & fructifie peu de temps après; ses fleurs sont sans odeur. Il sort de son tronc, seulement autour des nœuds, dans les endroits exposés au soleil, & où l'écorce est fendue, une résine en petits grains, peu abondante, très-dure, transparente, qui, lorsqu'elle est récente, est d'un jaune citron, sans odeur ou d'une odeur désagréable, mais qui, en vieillissant, devient jaune-safran, & mise sur les charbons, répand une odeur forte de styrax calamite, c'est-à-dire, du vrai storax, ou même de la laque. A la grande île de Baley, cette résine coule plus abondamment, se durcit plus tard, & a une couleur de miel. Son écorce a une odeur forte de bouc, qui cependant plaît aux habitans des Moluques, & qui n'est pas aussi désagréable dans certains lieux que dans d'autres; par exemple, moins à Hitac & aux trois îles Uliasses, qu'à Leytimore.

Usages. Cet arbre & sa résine ne sont d'aucun usage à Amboine; mais les habitans de Baley emploient sa résine pour fixer les outils de fer & leurs armes dans les manches, dans lesquels ils la font couler toute bouillante; ils la préfèrent à toute autre, parce que, quoiqu'elle durcisse fort tard sur l'arbre, lorsqu'elle est une fois sèche, elle est d'une grande dureté, & plus propre à retenir les choses auxquelles elle s'unit. Ses feuilles sont détersives, & on les emploie dans les bains. Son écorce passe pour un excellent cosmétique, dont les femmes préparent une sorte de pâte pour se rendre le teint plus clair & luisant. Les cerfs ou gazelles rongent cet arbre, & mangent son écorce d'autant plus volontiers qu'elle a plus d'odeur.

Remarques. M. Burmann, dans ses notes sur l'ouvrage de Rumphe, regarde l'*ampac* comme une espèce de sumac, & lui donne le nom de *rhus foliis ternatis petiolatis, oblongis, ex petiolis florifera*: mais le genre de sumac vrai a toujours les feuilles alternes

composées de cinq folioles pour le moins, son fruit en baie a une seule loge & une graine lenticulaire; d'où il est facile de voir que l'*ampac* n'en est pas une espèce, mais qu'il forme un genre qui en est même éloigné, quoique de la même famille.

Deuxieme espèce. GIBA.

Les habitans de Ternate appellent du nom de *giba* la seconde espèce d'*ampac* que Rumphe a destinée sous le nom d'*ampacus angustifolia*, vol. II, p. 288, pl. LXII; selon lui les Malays l'appellent *gendarussa bezaar*, parce qu'ils la regardent comme une espèce de *gendamussa*, à cause de la conformité de son odeur. M. Burmann la désigne sous le nom de *rhus foliis ternatis oblongo-acutis, ex ramis & petiolis florifera*.

Le *giba* ressemble pour l'essentiel à l'*ampac*, mais il en diffère par les caractères suivans: 1^o. il est plus petit dans toutes ses parties, à moins qu'on ne le cultive, car alors il produit deux à trois troncs, chacun de cinq à six pouces de diamètre, qui s'élevaient à la hauteur & sous la forme d'un sapin de moyenne grandeur; 2^o. son bois, quoique récemment coupé, est très-sec & plus dur, plus pesant, son écorce plus lisse, plus mince, d'un brun noir; 3^o. les feuilles sont plus étroites, longues de cinq à six pouces seulement, une fois un quart moins larges, lisses dessous comme dessus, sans aucun velouté & d'un verd noir; 4^o. les fleurs sont une à deux fois plus nombreuses, à-peu-près au nombre de 150 à 200, & plus serrées sur chaque panicule; 5^o. ses grains sont d'un noir très-obscur; 6^o. il fleurit en février, c'est-à-dire, quatre mois plutôt; 7^o. il se trouve particulièrement sur les montagnes d'Oma; 8^o. ses qualités & ses usages sont pareillement un peu différens.

Qualités. Ses feuilles broyées répandent une odeur acide & aromatique, ainsi que son écorce; dans quelques endroits, comme à Leytimore, cette odeur est si forte, qu'elle approche de celle du poisson appelé *cutana*, qui a une odeur de bouc.

Son écorce rend très-peu ou point de résine; on en trouve seulement dans ses fentes quelques grains jaune de soufre & très-fragiles.

Usages. Son bois, beaucoup plus droit,

plus beau, plus solide & plus durable, s'emploie pour faire des solives, & sur-tout dans les charpentes de toits, où il dure plus longtemps; car, lorsqu'il touche la terre, il pourrit facilement. Les habitans de l'île Oma recueillent avec soin l'écorce de la partie inférieure de son tronc, & la conservent au sec pour l'employer dans les fumigations qu'ils appellent *tonuhuho*; ils en brûlent aussi le bois couvert de son écorce, pour parfumer leurs appartemens. Cette écorce pilée dans l'eau avec celle du *pule*, se répand sur les légumes pour en chasser les chenilles & autres insectes qui les dévorent. Les cerfs se frottent volontiers contre l'écorce de cet arbre.

Troisième espece.

Rumphé décrit une troisième espece d'*ampac*, dont il donne une courte description sans aucune figure. C'est un arbrisseau encore plus petit; ses feuilles sont pareillement trois à trois sur chaque pédicule, mais seches & fort minces: les deux collatérales n'ont que cinq pouces de longueur, & l'intermédiaire a jusqu'à six ou huit pouces. Les grappes des fleurs sont beaucoup plus grandes; ses fleurs ont pareillement quatre pétales un peu recourbées en dessous, & cinq étamines blanches; elles répandent une odeur acide assez agréable.

Usages. Les femmes d'Amboine broient & réduisent son écorce en une fine bouillie, dont elles se frottent le visage pour se procurer une couleur agréable. (*M. ADANSON.*)

A MPAN ou EMPAN, f. m. (*Comm.*) mesure étendue qui sert à mesurer les distances & les longueurs. Voyez PALME.

AMPARLIER, f. m. (*Jurisp.*) vieux mot qui s'est dit autrefois pour *avocat*. On a dit aussi *avant-parlier* dans la même signification. Tous deux sont dérivés de *parlier* signifiant la même chose. (*H*)

* AMPASA, petit pays d'Afrique, sur la côte de Zanguebar, entre la ligne & le royaume de Melinde. Long. 58; lat. mérid. 2, 30.

* AMPASTELER, en teinture, c'est donner aux laines & aux draps le bleu de pastel. On dit aussi *gueder*, parce que le guede & le pastel sont la même chose. Quand

le bleu se donne avec le voude & l'indigo, cela n'empêche pas qu'on ne se serve du terme *ampasteler*. Voyez TEINTURE.

* AMPATRES, peuples de l'île de Madagascar, vers la côte méridionale, entre Caremboule & Carcanassi.

* AMPECHONÉ, ἀμπεχόνη, (*Hist. anc.*) manteau léger que les femmes portoient sur leur tunique. On peut voir dans les *antiquités expliquées* du P. Montfaucon une figure d'Hésione avec cet ajustement. Son manteau est frangé par le bas. Vol. III. p. 35.

AMPEIRA, (*Musiq. des anc.*) Ainsi se nommoit la seconde partie du nome *Pythien*, suivant *Strabon*. Voyez PYTHIEN. (*Musiq. des anc.*) (*F. D. C.*)

AMPELAAS, f. m. (*Hist. nat. Botan.*) espece de figuier, ainsi nommée par les Malays, & assez bien représentée par Rumphé sous le nom de *folium volitorium*, dans son *Herbarium Amboinicum*, vol. IV, pag. 228, pl. LXIII, parce que sa feuille est si rude, qu'elle sert à polir nombre d'ouvrages de menuiserie. Les Malays l'appellent aussi *daun gosso*. Rumphé en distingue trois especes; savoir,

Première espece. AMPELAAS.

La première espece appelée proprement *ampelaas*, est un arbrisseau de douze à quinze piés de hauteur dont le tronc est très-court, d'un pié au plus de diametre, & qui jette de tous côtés nombre de branches alternes, assez ferrées, distantes d'un à deux pouces; mais longues, droites, menues, cylindriques, écartées sous un angle de trente degrés ou à-peu-près, d'une ligne environ de diametre, sillonnées en travers, tuberculeuses, couvertes de feuilles alternes, disposées circulairement & près à près à des distances de trois ou quatre lignes au plus, dont les supérieures sont relevées ou écartées sous un angle qui a à peine quarante-cinq degrés d'ouverture, pendant que les inférieures sont pendantes; ce qui donne à leur feuillage, comme au port total de l'arbre, une forme ovoïde ou arrondie, mais qui a moitié plus de longueur que de largeur. Ses feuilles sont elliptiques, pointues aux deux bouts, longues de trois à six pouces, une fois moins larges, épaisses, fermes, d'un verd foncé, rudes comme une

lime par le nombre & la dureté des denticules dont elles sont couvertes, relevées en dessus d'une côte qui les partage inégalement en deux, de sorte que l'un des côtés est un peu plus étroit que l'autre, comme dans les feuilles de l'orme & de la plupart des plantes de la famille des châtaigniers, & portées sur un pédicule cylindrique, menu, assez court; peu après qu'on les a cueillies, elles sont sèches, dures & sonnant comme un cuir desséché: avant leur développement elles sont roulées en cornet, de manière que la dernière ou la plus antérieure enveloppe toutes les autres; mais elle est elle-même enveloppée par un stipule en forme de capuchon qui entoure toute la branche à l'opposé de son pédicule, & qui tombe au moment de son développement. C'est ce stipule qui, après sa chute, laisse sur les branches ces anneaux circulaires qui indiquent le lieu où elles étoient attachées: les tubercules qu'on voit sur les mêmes branches, indiquent les places où étoient attachées les feuilles.

De l'aisselle de chaque feuille sort une petite tige, c'est-à-dire, en style de botanique, une enveloppe de fleurs sphérique, qui, dans sa maturité, égale ou surpasse très-peu la grosseur de la groseille, de trois lignes environ de diamètre, lisse, verd-obscur, sèche, insipide, portée sur un pédicule très-mince, à-peu-près de sa longueur, & pendante.

L'*ampelaas* croît dans la plupart des îles Moluques & des autres îles de l'Inde, surtout sur les collines exposées également aux grands vents & au soleil du midi, & l'on remarque que plus le terrain où il croît est dur, plus aussi ses feuilles ont d'épaisseur & de fermeté, ce qui est un grand avantage pour l'usage qu'on en fait.

Qualités. Son écorce & ses feuilles coupées rendent un suc laiteux comme le figuier ordinaire. Son bois est assez dur.

Usages. Ses feuilles sont les seules parties dont on fasse usage. Les ébénistes, les menuisiers & autres artisans qui s'occupent à polir le bois, font des provisions de ces feuilles qu'ils emploient toutes les fois qu'ils veulent donner le dernier poli à des ouvrages délicats & de prix, tels que des boîtes, des tablettes, des armoires, des sièges de

bois précieux; ils les emploient aussi pour polir le corail noir, c'est-à-dire, l'antipathes, & ces feuilles conservent assez longtemps leur âpreté pour être d'un long usage.

Seconde espece. ITILAT.

L'itilat qui se nomme encore *ila-à-un* à Leytimore, est, selon Rumphe, une seconde espece d'*ampelaas* qui forme de même un arbrisseau à branches encore plus longues, plus menues, à feuilles plus grandes, plus épaisses, plus rudes, plus relevées, d'un verd noir. Il s'éleve quelquefois en arbre assez grand, mais dont le tronc ne passe pas un pié en diamètre. On en fait usage comme du premier. Il ne se trouve que dans le pays de Luhu.

Troisième espece. WELLAT.

On donne à Amboine le nom de *wellat*, à la troisième espece d'*ampelaas*, dont Rumphe a négligé de donner une figure comme de la précédente.

Celui-ci diffère des deux premiers, en ce qu'il s'éleve communément à la hauteur d'un arbre de vingt-cinq à trente piés, dont le tronc d'un pié & demi à deux piés de diamètre est marqué d'anneaux. Ses feuilles sont plus minces, moins fermes, un peu finieuses, moins rudes, moins propres à polir. Son bois est aussi plus tendre, & son écorce moins sèche, plus succulente, moins cassante.

On trouve rarement des fruits sur ces arbres, parce qu'on les empêche de croître, à force d'en cueillir les feuilles, sur-tout sur la première espece, qui est préférée aux deux dernières. Celle-ci croît assez communément dans les mêmes lieux que la première.

Remarques. M. Burmann dans ses notes sur Rumphe, confond l'*ampelaas* avec le *teregam* du Malabar, où on en connoît trois especes figurées dans l'*Hortus Malabaricus*; mais celles que nous venons de décrire diffèrent beaucoup de celles du Malabar, dont nous donnerons une idée à leur place. (M. ADANSON.)

AMPELITE, f. f. *ampelites pharmaceutis*, (*Hist. nat.*) terre noire & bitumineuse, qui doit être regardée comme sulfureuse & inflammable. Plin l'a désignée comme

telle, en disant qu'elle est très-ressemblante au bitume, qu'elle se liquéfie dans l'huile, & qu'elle reste de couleur noirâtre après avoir été brûlée. Dioscoride assure que l'on trouve la terre qu'il appelle *ampelite*, aux environs de la ville aujourd'hui nommée *Seleuche* en *Sourie*; il la donne comme une terre d'un beau noir, qui se divise assez facilement, qui est également luisante dans toutes ses parties, & qui se dissout promptement dans l'huile après avoir été broyée; celle qui est blanche n'est pas dissoluble, c'est une mauvaise qualité pour cette terre, au rapport du même auteur. Mathiole conclut de toutes ces observations, que l'*ampelite* n'est pas fort différente du jais (voyez JAIS), ou du charbon de terre (voyez CHARBON DE TERRE.) Le nom d'*ampelite* vient d'une propriété qu'a cette terre, qui est de faire mourir les vers qui se trouvent dans les vignes; c'est pourquoi on l'a nommée *terre de vigne*. On l'a aussi appelée *pharmacitis*, parce qu'on lui attribue quelques propriétés médicales, comme de guérir les ulcères des paupières; on s'en est aussi servi pour teindre en noir les cheveux & les sourcils; on en a fait des dépilatoires, &c. *Terræ musei regii Dresdensis D. Christ. Gottlieb. Lidwig. Lipsiæ, 1749, pag. 72. V. TERRE. (I)*

* AMPELUSIA, c'est un promontoire d'Afrique, dans la Mauritanie Tingitane, dans la province de Hasbar près de Tanger, vis-à-vis l'Andalousie; c'est aussi une ville & promontoire de Crète, qu'on nomme aujourd'hui *Capo Sagro*. C'est encore une ville & promontoire de Macédoine, près du golfe Sainte-Anne, & que nous appelons *Capo Canistro*.

* AMPHAXE ou AMPHAXIS, petite ville de Macédoine sur le golfe que nous appelons de *Conissa*. Elle donnoit son nom à un petit pays qu'on nommoit l'*Amphaxite*.

* AMPHIARÉES, (*Hist. anc.*) fêtes que les Oropiens célébroient à l'honneur du divin Amphiaraiüs, qui avoit un oracle fameux dans le temple qu'ils lui éleverent. Ceux qui alloient consulter l'oracle, immoloient un mouton, en étendoient à terre la peau, & s'endormoient dessus, attendant en songe l'inspiration du dieu.

AMPHIARTHROSE, f. f. en Anatomie, est une sorte d'articulation neutre ou

moyenne, qui est distinguée de la *diarthrose*; en ce qu'elle n'a pas un mouvement manifeste, & de la *synarthrose*, par sa connexion. Voy. ARTICULATION, DIARTHROSE, &c. Ce mot vient d'*ἀμφι*, deux, & d'*ἄρθρωσις*, articulation, l'*amphiarthrose* étant composée de deux autres sortes d'articulations, c'est pourquoi quelques-uns l'appellent aussi *diarthrose-synarthrodiale*.

Les pièces qui la composent n'ont pas chacune un cartilage propre & particulier comme dans la diarthrose; elles tiennent de part & d'autre à un même cartilage commun, qui étant plus ou moins souple, leur permet un mouvement de flexibilité. Telle est la connexion de la première côte avec le sternum, & celle des corps des vertèbres entr'eux. *Winslow. Voyez VERTEBRE, & planches anatomiques.*

AMPHIBIE, f. pris adject. (*Hist. nat.*) animal qui vit alternativement sur la terre & dans l'eau, c'est-à-dire dans l'air & dans l'eau, comme le castor, le veau de mer, &c. L'homme & quantité d'autres animaux que l'on ne regarde pas comme *amphibies*, le sont cependant en quelque façon; puisqu'ils vivent dans l'eau tant qu'ils restent dans la matrice, & qu'ils respirent lorsqu'ils sont nés: mais ils ne peuvent plus dans la suite se passer d'air, si ce n'est pendant quelques instans, comme il arrive aux plongeurs. Il est vrai qu'on a vu des gens qui pouvoient rester dans l'eau pendant un assez long temps; peut-être que si on y mettoit de jeunes animaux, on empêcheroit le trou oval de se fermer, & que le sang pourroit circuler au moins pendant quelque temps sans le mouvement des poumons. Voyez TROU OVAL.

On a divisé les animaux en *terrestres*, *aquatiques* & *amphibies*: mais on a trouvé cette méthode très-défectueuse, parce qu'on y sépare des espèces du même genre, & des genres de la même classe, & parce qu'on y réunit des espèces de différens genres & des genres de différentes classes, c'est-à-dire, parce que cette méthode n'est pas d'accord avec d'autres méthodes: mais cet inconvénient doit arriver dans toutes les méthodes arbitraires. Voyez MÉTHODE.

Gesner a fait un article des *amphibies* dans sa division des animaux, ordre II des animaux

maux d'eau-douce, part. v. Amphibies. Le castor, la loutre, le rat d'eau, l'hippopotame, le crocodile, un grand lézard d'Amérique, le cordyle, la tortue d'eau, la grenouille, le crapaud d'eau, la salamandre d'eau appelée *tac* ou *tassot*, le serpent d'eau, &c. Gesner regardoit aussi comme *amphibies* les oiseaux qui cherchent leur nourriture dans l'eau. *Nomenclator aquatiliū animantium*, pag. 352, & suivantes.

M. Linnæus fait une classe d'*amphibies* dans la distribution des animaux. *Syst. nat. regn. anim. classis III.* Le premier ordre contient les *reptiles*, qui sont les tortues, le crapaud, la grenouille, le crocodile, le cordyle, le lézard, la salamandre, le caméléon, le scinc, &c. Le second ordre contient les *serpens*. Voyez ANIMAL. (I)

AMPHIBLESTROIDE, f. f. en Anatomie, est le nom d'une tunique ou membrane de l'œil, appelée plus ordinairement rétine. Voyez RÉTINE.

Ce mot est grec, ἀμφιβληστροειδής, composé d'ἀμφιβληστρον, *rets*, εἶδος, *forme*; parce que le tissu de cette membrane est en façon de rets: d'où les Latins l'appelloient aussi *retiformis*. (L)

AMPHIBOLOGIE, f. f. terme de Grammaire, ambiguïté. Ce mot vient du grec ἀμφιβολία, qui a pour racine ἀμφι, préposition qui signifie *environ*, *autour*; & βαλλω, *jeter*; à quoi nous avons ajouté λόγος, *parole*, *discours*.

Lorsqu'une phrase est énoncée de façon qu'elle est susceptible de deux interprétations différentes, on dit qu'il y a *amphibologie*, c'est-à-dire qu'elle est équivoque, ambiguë.

L'*amphibologie* vient de la tournure de la phrase, c'est-à-dire, de l'arrangement des mots, plutôt que de ce que les termes sont équivoques.

On donne ordinairement pour exemple d'une *amphibologie*, la réponse que fit l'oracle à Pyrrhus, lorsque ce prince l'alla consulter sur l'événement de la guerre qu'il vouloit faire aux Romains:

Aio te, Æacida, Romanos vincere posse.

L'*amphibologie* de cette phrase consiste en ce que l'esprit peut ou regarder *te* comme le terme de l'action de *vincere*, en sorte qu'alors ce sera Pyrrhus qui sera vaincu; ou

Tome II.

bien on peut regarder *Romanos* comme ceux qui seront vaincus, & alors Pyrrhus remportera la victoire.

Quoique la langue françoise s'énonce communément dans un ordre qui semble prévenir toute *amphibologie*; cependant nous n'en avons que trop d'exemples, surtout dans les transactions, les actes, les testaments, &c. nos *qui*, nos *que*, nos *il*, *son*, *sa*, *se*, donnent aussi fort souvent lieu à l'*amphibologie*: celui qui compose s'entend, & par cela seul il croit qu'il sera entendu: mais celui qui lit n'est pas dans la même disposition d'esprit; il faut que l'arrangement des mots le force à ne pouvoir donner à la phrase que le sens que celui qui a écrit a voulu lui faire entendre. On ne sauroit trop répéter aux jeunes gens, qu'on ne doit parler & écrire que pour être entendu, & que la clarté est la première & la plus essentielle qualité du discours. (F)

AMPHIBRAQUE, (*Belles-Lettres.*) est le nom d'un pié de vers dans la poésie grecque & latine, qui consiste en trois syllabes, une longue entre deux breves. Voyez PIÉ & VERS.

Ce mot vient d'ἀμφι, *autour*, & de βραχὺς, *bref*; comme qui diroit *pié-bref à ses deux extrémités*. On l'a appelé aussi *janius* & *scolius*. Diom. III. p. 475.

Tels sont ces mots *āmāre*, *ābīrē*, *pātērñūs*, *ōmīrēs*, &c. (G)

* AMPHIBRONCHES, f. f. pl. c'est le nom qu'on peut donner aux parties circonvoisines des bronches; & qu'on applique, selon Harris, à celles qui environnent les glandes des gencives & autres qui arrosent la gorge, la trachée-artère & l'œsophage. On dit aussi *amphibronchies*.

* AMPHICLEE, ancienne ville de la Phocide en Grece, dont les Amphictyons changerent le nom en celui d'*Ophythea*.

AMPHICTYONS, f. m. pl. (*Hist. anc.*) c'étoient des députés des différens peuples de la Grece, qui dans l'assemblée générale représentoient toute la nation. Ils avoient plein pouvoir de proposer, de résoudre & d'arrêter tout ce qu'ils jugeoient utile & avantageux à la Grece.

Les *Amphictyons* étoient à peu près en Grece ce que sont les états généraux dans les Provinces-Unies, ou plutôt ce que l'on

H h h

appelle en Allemagne, *la diete de l'Empire*.
Voyez ETATS & DIETE.

Celui qui donna l'idée de ces assemblées, & qui en convoqua une le premier, fut *Amphidion*, troisième roi d'Athènes, qui imagina ce moyen pour unir les Grecs plus étroitement entre eux, & les rendre par-là la terreur des barbares leurs voisins; & son nom demeura affecté à son tribunal.

Il s'assembloit deux fois l'an dans le temple de Cérès, qui étoit bâti dans une vaste plaine près du fleuve Asopus.

Pausanias, dans la liste des dix nations qui envoient des députés à ces assemblées, ne parle que des Ioniens, des Dolopes, des Thessaliens, des Æniens, des Magnésiens, des Méliens, des Phthiens, des Doriens, des Phocéens, & des Locriens: il n'y comprend pas les Achéens, les Eléens, les Argiens, les Messéniens & plusieurs autres. Eschine donne aussi une liste des cités qui étoient admises dans ces assemblées, dans son oraison *de falsâ legatione*.

Acisius institua un nouveau conseil d'*amphichyons*, qui s'assembloient deux fois l'an dans le temple de Delphes. Les députés se nommoient indifféremment, *Ἀμφικηθόνες*, *Πυλὴγοράμ*, *Ἰερομνήμωνες*, & leur assemblée *Πυλαία*.

Les Romains ne jugerent pas nécessaire de supprimer ces assemblées des *amphichyons*. Strabon même assure que de son temps elles se tenoient encore. (G)

* AMPHIDÉE, f. f. c'est selon quelques anatomistes, la partie supérieure de l'orifice de la matrice.

AMPHIDROMIE, f. f. (*Hist. anc.*) étoit une fête chez les anciens, qui se célébroit le cinquième jour après la naissance d'un enfant. Voyez FÊTE. (G)

AMPHIMACRE, f. m. pié dans la poésie ancienne, grecque & latine, qui consistoit en trois syllabes, une breve entre deux longues. Ce mot vient du grec, *ἀμφι*, autour, & de *μακρός*, long; comme qui diroit long à ses deux extrémités.

Tels sont ces mots, *omnī ūm cāstīās*, *γραμματων*, &c. Ce pié est aussi appelé quelquefois *creticus* & *fescennius*. Diom. III, p. 475. Quintil. lib. IX, cap. iv. (G)

* AMPHIMALLE, f. m. (*Hist. anc.*) habit velu des deux côtés, à l'usage des Ro-

ains dans la saison froide. C'est tout ce qu'on en fait.

* AMPHINOME, nom qu'Homère donne à une des cinquante Néréides.

* AMPHIPHON, (*Mythol.*) gâteaux qu'on faisoit en l'honneur de Diane, & qu'on environnoit de petits flambeaux. C'est-là tout ce que nous en savons. Ceux qui écrivent, tombent dans une étrange contradiction; ils prétendent tous que leurs ouvrages passeront à la postérité, & la plupart d'entre eux parlent des choses d'une manière à n'être entendus que de leurs contemporains. Je fais qu'il y a un grand nombre d'ouvrages où le bon goût ne permet pas les détails; & qu'il ne faut pas s'attendre qu'un poète qui a occasion d'employer le nom d'une arme ou d'un plumet, en fasse la description: mais tous les auteurs ne sont pas dans ce cas. Ceux qui font des dictionnaires n'ont pas cette excuse pour eux: au contraire, je pense que si les dictionnaires étoient bien faits, ils serviroient de commentaire à tous les autres ouvrages; & que c'est-là qu'on trouveroit ces notes, ces éclaircissements qui enflent nos éditions, & au milieu desquels le texte d'un auteur est comme étouffé. On a imaginé tant de dictionnaires, on en a tant exécuté; cependant il en reste un à faire: ce seroit un dictionnaire où tous les passages obscurs de nos bons auteurs seroient éclaircis. Il ne seroit peut-être pas inutile de marquer dans le même ouvrage les fautes de langue dans lesquelles ils sont tombés. Ce travail nettoieroit nos éditions à venir de toute cette broderie marginale, qui leur est nécessaire dans l'état où sont les choses, mais qui ne les en défigure pas moins. On conçoit bien que ce que je viens de dire des auteurs françois, s'étend aussi aux auteurs grecs & latins.

AMPHIPOLES, f. m. pl. (*Hist. an.*) étoient des archontes, ou magistrats souverains de Syracuse. Voyez ARCHONTE. Ils y furent établis par Timoléon, après qu'il en eut expulsé Denys le tyran. Ils gouvernerent Syracuse pendant l'espace de 300 ans; & Diodore de Sicile nous assure qu'ils subsistoient encore de son temps. (G)

* AMPHIPOLIS, (*Géog.*) ville ancienne, située sur le fleuve Strimon, aux frontières de Thrace & de Macédoine. Elles s'ap-

pella depuis *Christopoli*; on dit qu'elle se nomme aujourd'hui *Emboli* ou *Chryfopoli*.

AMPHIPROSTYLE, (*Archit.*) ce mot est formé de ces trois, ἀμφὶ, *autour* ἔμπροσθεν, *devant*, & στήλη, *colonne*. Il signifie un *double prostyle* (voyez PROSTYLE), qui a deux faces pareilles, c'est-à-dire qui a un portail derrière, pareil à celui qui n'est que devant au prostyle. Cette espèce de temple a été particulière aux païens. Les chrétiens n'ont jamais fait de portail au derrière de leurs églises. Voyez TEMPLE. (P)

* AMPHIRO, nom d'une nymphe océanide.

AMPHISBÆNE, serpent qui peut se porter en avant & en arrière. Voyez DOUBLE-MARCHEUR. (I)

AMPHISCIENS, f. m. pl. terme de Géographie & d'Astronomie, se dit des peuples qui habitent la zone torride. Voyez ZONE. Ce mot vient d'ἀμφὶ, *autour* & de σκία, *ombre*. On les a ainsi nommés, parce qu'ils ont leur ombre tantôt d'un côté, tantôt de l'autre; c'est-à-dire dans une saison de l'année au septentrion, & dans l'autre au midi. Voyez OMBRE. Les *Amphisciens* sont aussi *Asciens*. Voyez ASCIENS. (O)

AMPHISMILE, m. bistouri tranchant des deux côtés, propre pour disséquer. Ce mot est composé d'ἀμφὶ, *autour*, & de σμίλη, *bistouri* ou *lancette*. Voyez SCALPEL. (Y)

* AMPHITHEATRE, f. m. Ce terme est composé de ἀμφὶ & de θεῖον, *théâtre*, & *théâtre* vient de θεῖναι, *regarder*, *contempler*: ainsi *amphithéâtre* signifie proprement un lieu d'où les spectateurs rangés circulairement voient également bien; aussi les Latins le nommoient-ils *visorium*. C'étoit un bâtiment spacieux, rond, plus ordinairement ovale, dont l'espace du milieu étoit environné de sièges élevés les uns au dessus des autres, avec des portiques en dedans & en dehors. Cassiodore dit que ce bâtiment étoit fait de deux théâtres conjoints. Le nom de *cavea* qu'on lui donnoit quelquefois, & qui fut le premier nom des théâtres, n'exprimoit que le dedans, ou ce creux formé par les gradins, en cône tronqué, dont la surface la plus petite, celle qui étoit au dessous du premier rang de gradins & du *podium*, s'appelloit l'*arene*; parce qu'avant que de commencer les jeux de l'*amphithéa-*

tre, on y répandoit du sable; nous disons encore aujourd'hui l'*arene de Nîme*, les *arenes de Tintiniac*. Au lieu de sable, Caligula fit répandre dans le cirque de le chryfocolle; Néron ajouta à la chryfocolle du cinnabre broyé.

Dans les commencemens, les *amphithéâtres* n'étoient que de bois. Celui que Statilius Taurus fit construire à Rome dans le champ de Mars sous l'empire d'Auguste, fut le premier de pierre. L'*amphithéâtre* de Statilius Taurus fut brûlé & rétabli sous Néron. Vespasien en bâtit un plus grand & plus superbe, qui fut souvent brûlé & relevé: il en reste encore aujourd'hui une grande partie. Parmi les *amphithéâtres* entiers ou à demi-détruits qui subsistent, il n'y en a point de comparable au colysée. Il pouvoit contenir, dit Victor, quatre-vingt-sept mille spectateurs. Le fond ou l'enceinte la plus basse étoit ovale. Autour de cette enceinte étoient des loges ou voûtes, qui renfermoient les bêtes qui devoient combattre; ces loges s'appelloient *caveæ*.

Au dessus des loges appellées *caveæ*, dont les portes étoient prises dans un mur qui entourait l'*arene*, & sur ce mur, étoit pratiquée une avance en forme de quai, qu'on appelloit *podium*. Rien ne ressemble tant au *podium* qu'une longue tribune, ou qu'un grand péristyle circulaire. Ce *podium* étoit orné de colonnes & de balustrades. C'étoit la place des sénateurs, des magistrats, des empereurs, de l'*éditeur* du spectacle & des vestales, qui avoient aussi le privilège du *podium*. Quoiqu'il fût élevé de douze à quinze piés, cette hauteur n'auroit pas suffi pour garantir des éléphants, des lions, des léopards, des pantheres, & autres bêtes féroces. C'est pourquoi le devant en étoit garni de rets, de treillis, de gros troncs de bois ronds & mobiles qui tournoient verticalement, sous l'effort des bêtes qui vouloient y monter: quelques-unes cependant franchirent ces obstacles, & ce fut pour prévenir cet accident à l'avenir, qu'on pratiqua des fossés ou euripes tout autour de l'*arene*, pour écarter les bêtes du *podium*.

Les gradins étoient au dessus du *podium*: il y avoit deux sortes de gradins ou de sièges; les uns destinés pour s'asseoir; les autres plus bas & plus étroits, pour faciliter

l'entrée & la sortie des premiers. Les gradins à s'asseoir étoient circulaires ; ceux qui servoient d'escalier , coupoient les autres de haut en bas. Les gradins de l'*amphithéâtre* de Vespasien ont un pié deux pouces de hauteur ; & deux piés & demi de largeur. Ces gradins formoient les précinctsions ; & l'*amphithéâtre* de Vespasien avoit quatre précinctsions ou boudiers , *baltei*. Les avenues que Macrobe appelloit *vomitoria* , sont des portes au haut de chaque escalier , auxquelles on arrivoit par des voûtes couvertes. Les espaces contenus entre les précinctsions & les escaliers , s'appelloient *cunei* , des coins. Nous avons dit que les sénateurs occupoient le *podium* , les chevaliers avoient les sièges immédiatement au dessus du *podium* jusqu'à la première précinctsion ; ce qui formoit environ quatorze gradins. On avoit pratiqué deux sortes de canaux , les uns pour décharger les eaux de pluie ; d'autres pour transmettre des liqueurs odoriférantes , comme une infusion de vin & de safran. On tenoit des voiles pour garantir les spectateurs du soleil , simples dans les commencemens , dans la suite très-riches. Le grand diamètre de l'*amphithéâtre* étoit au plus petit , environ comme I ; à I.

Outre l'*amphithéâtre* de Statilius Taurus & celui de Vespasien , il y avoit encore à Rome celui de Trajan. Il ne reste du premier & du dernier que le nom de l'endroit où ils étoient , le champ de mars.

Il y avoit un *amphithéâtre* à Albe , dont il reste , à ce qu'on dit , quelques vestiges ; un à Vérone , dont les habitans travaillent tous les jours à réparer les ruines ; un à Capoue , de pierres d'une grandeur énorme ; un à Pouzzol , dont les ornemens sont détruits au point qu'on n'y peut rien connoître ; un au pié du Mont-Cassin , dans le voisinage de la maison de Varron , qui n'a rien de remarquable ; un à Orticoli , dont on voit encore des restes ; un à Hispella , qui paroît avoir été fort grand , & c'est tout ce qu'on peut en conjecturer ; un à Pola , dont la première enceinte est entière. Chaque ville avoit le sien , mais tout est détruit ; les matériaux ont été employés à d'autres bâtimens ; & ces sortes d'édifices étoient si méprisés dans les siècles barbares , qu'il n'y a que la difficulté de la démolition , qui en ait garanti quelques-uns.

Mais l'usage des *amphithéâtres* n'étoit pas borné à l'Italie ; il y en avoit dans les Gaules ; on en voit des restes à Fréjus & à Arles. Il en subsiste un presque entier à Nîmes. Celui de Nîmes est d'ordre dorique à deux rangs de colonnes , sans compter un autre ordre plus petit qui le termine par le haut. Il y a des restes d'*amphithéâtre* à Saintes ; ceux d'Autun donnent une haute idée de cet édifice ; la face extérieure étoit à quatre étages , comme celle du colysée , ou de l'*amphithéâtre* de Vespasien.

Pline parle d'un *amphithéâtre* brisé , dressé par Curion , qui tournoit sur de gros pivots de fer ; en sorte que du même *amphithéâtre* , on pouvoit , quand on vouloit , faire deux théâtres différens , sur lesquels on représentoit des pièces toutes différentes.

C'est sur l'arène des *amphithéâtres* que se faisoient les combats de gladiateurs (*V. GLADIATEURS*) , & les combats des bêtes ; elles combattoient ou contre d'autres de la même espèce , ou contre des bêtes de différente espèce , ou enfin contre des hommes. Les hommes exposés aux bêtes étoient ou des criminels condamnés au supplice , ou des gens qui se louoient pour de l'argent , ou d'autres qui s'y offroient par ostentation d'adresse ou de force. Si le criminel vainquoit la bête , il étoit renvoyé absous. C'étoit encore dans les *amphithéâtres* que se faisoient quelquefois les naumachies & autres jeux , qu'on trouvera décrits à leurs articles.

L'*amphithéâtre* parmi nous c'est la partie du fond d'une petite salle de spectacle , ronde ou carrée , opposée au théâtre , à sa hauteur , & renfermant les banquettes parallèles , & placées les unes devant les autres , auxquelles on arrive par un espace ou une allée vuide qui les traverse depuis le haut de l'*amphithéâtre* jusqu'en bas ; les banquettes du fond sont plus élevées que celles de devant d'environ un pié & demi , en supposant la profondeur de tout l'espace de dix-huit piés. Les premières loges du fond sont un peu plus élevées que l'*amphithéâtre* ; l'*amphithéâtre* domine le parterre ; l'orchestre qui est presque de niveau avec le parterre , est dominé par le théâtre ; & le parterre qui touche l'orchestre , forme entre l'*amphithéâtre* & le théâtre , au dessous de l'un & de l'autre , un espace carré profond , où ceux

qui siffient ou applaudissent les pieces font debout.

AMPHITHÉÂTRE, *en Anatomie*, est un lieu où sont des gradins, ou rangs de sieges élevés circulairement les uns au dessus des autres. Ces gradins ou sieges occupés par les étudiants en anatomie, ne forment quelquefois que la demi-circonférence; dans ce cas l'*amphithéâtre* est en face du démonstrateur: mais si les gradins regnent tout autour de la salle, le démonstrateur en anatomie occupe le milieu de l'arène, & ses élèves l'environnent, rangés comme dans un cône creux, tronqué & renversé.

AMPHITHÉÂTRE, (*terme de Fleuriste.*) Qu'on ait un jardin, grand, médiocre, ou petit, il y faut un ou plusieurs *amphithéâtres*, soit pour l'agrément, soit pour l'utilité en diverses expositions, pour mettre les plantes à l'abri de la pluie, de même que du soleil, au moyen des toiles cirées qu'on leve ou qu'on abaisse, selon l'exigence du cas. Il n'y a pas de comparaison entre le coup d'œil que forment des plantes en fleur, qui se trouvent dispersées dans un jardin, fussent-elles sur une même file, & celui que forment ces mêmes plantes placées & rangées sur un *amphithéâtre*. Des plantes fleuries en même temps, de forme & de couleurs différentes sur quatre étages, présentent un aspect charmant; & encore plus, lorsqu'on a quelques centaines d'espèces d'œillets; aussi-tôt que quelques-uns passent, on les remplace par d'autres, qui viennent de s'épanouir; & ce plaisir dure environ un mois entier, chaque jour offre une variété infinie & charmante. Quant aux auricules sur-tout, le plaisir seroit très-léger, sans un *amphithéâtre*. Ces plantes & ces fleurs étant basses & petites, on n'en verroit pas la beauté, encore moins la variété, si elles n'étoient pas assemblées & à portée d'être admirées & comparées.

Quant à l'utilité, elle est incontestable: il faut plus ou moins de soleil & de pluie; ce qu'on ne sauroit ménager sans un *amphithéâtre* couvert: les œillets, les auricules, & les autres fleurs dont on desire d'avoir de bonne graine, exigent cette précaution: en automne il y a des plantes qui veulent être à l'abri de la gelée, mais n'être pas encore réduites dans la terre; on les laisse sur l'*am-*

phithéâtre, exposées au soleil autant qu'il est possible, jusqu'à ce qu'on soit obligé de leur procurer un abri plus assuré. (+)

AMPHITHÉÂTRE DE GAZON ou VER-TUGADIN, *en Jardinage*, est une décoration de gazon pour régulariser un coteau ou une montagne, qu'on n'a pas dessein de couper & de soutenir par des terrasses. On y pratique des estrades, des gradins & des plain-piés, qui vous montent insensiblement dans les parties les plus élevées. On orne ces *amphithéâtres* de caisses d'ifs, de pots, de vases de faïence remplis d'arbrisseaux & de fleurs de saison, ainsi que de figures & de fontaines. (K)

AMPHITHOË, nom d'une des cinquante Néréides.

*AMPHITRITE, (*Myth.*) fille de l'Océan & de Doris, qui consentit à épouser Neptune à la persuasion d'un dauphin, qui pour sa récompense fut placé parmi les astres. Spanheim dit qu'on la représentoit moitié femme & moitié poisson. Il y avoit aussi deux Néréides du même nom.

AMPHORA, (*Astronom.*) ce nom qui est latin se donne quelquefois à la constellation du verseau. Voyez VERSEAU. (O)

AMPHORE, *amphora*, dans l'*Ecriture*, se prend souvent dans un sens appellatif, pour une cruche ou un vase à mettre des liqueurs: par exemple, vous rencontrerez un homme qui portera un vase plein d'eau, *amphoram aquæ portans*. Luc xxij, 20. Ailleurs il signifie une certaine mesure; ainsi il est dit dans Daniel, qu'on donnoit par jour au dieu Belus six amphores de vin, *vini amphoræ sex*. cap. xv, v. 2. mais l'*amphore* n'étoit pas une mesure hébraïque.

AMPHORE, s. f. chez les Grecs & les Romains, étoit un vaisseau de terre servant de mesure aux choses liquides. V. MESURE.

Elle est appelée dans Homere ἀμφίφορος (en place de quoi on a dit aussi par syncopé ἀμφώπιδες), à cause des deux anses qui étoient pratiquées aux deux côtés de ce vaisseau pour le porter plus facilement; c'est la même chose que *quadrantal*. Voyez QUADRANTAL.

L'*amphore* étoit la vingtième partie du *cu-leus*, & contenoit 88 setiers, qui pouvoient faire à-peu-près 36 pintes de Paris. Suétone parle d'un certain homme qui brigoit la

questure, qui but une *amphore* de vin à un seul repas avec l'empereur Tibere.

Le P. Calmet prétend que l'*amphore* romaine contenoit deux urnes ou 48 setiers romains, ou quatre-vingts livres de douze onces chacune; & que l'*amphore* attique contenoit trois urnes ou cent vingt livres aussi de douze onces, qui n'en font que quatre-vingt-dix des nôtres, poids de marc.

Amphore se disoit aussi d'une mesure de choses sèches, laquelle contenoit trois boisseaux, &c. On en conservoit le modele au capitol, pour empêcher le faux mesurage; elle étoit d'un pié cubique.

Amphore se dit chez les Vénitiens, d'une mesure de liquides beaucoup plus grande que l'*amphore* grecque ou romaine. Elle contient quatre bigots, soixante-seize mustachio, ou deux bottes ou muids. (G)

*AMPHORITES, espece de combat poétique, qui se faisoit dans l'île d'Ægine. On y accordoit un bœuf, pour récompense, au poëte qui avoit le mieux célébré Bacchus en vers dithyrambiques.

AMPHOTIDES, s. f. plur. (*Hist. anc.*) du grec ἀμφοτερος, *armes défensives*, en usage dans le pugilat; c'étoient certaines calottes à oreilles, faites d'airain, & doublées de quelque étoffe, dont les athletes couvroient les parties de leur tête les plus exposées, pour amortir la violence des coups. (G)

* AMPHRYSE, riviere de Thessalie, dans la province nommée *Phthiotide*. Il y en a une autre du même nom en Phrygie dans l'Asie mineure; enfin c'est encore une ville de la Phocide, située sur le Parnasse.

* AMPIGLIONE, ce sont les ruines de l'ancienne ville appelée *Empulum*; elles sont à une lieue de Tivoli, près du bourg *Castello S. Angelo*.

AMPLE, adj. (*Maréchal.*) est une épithete qu'on donne au jarret d'un cheval. Voyez JARRET. (V)

AMPLIATIF, adj. *terme de chancellerie romaine*; il se dit des brefs ou indults qui ajoutent quelque chose aux concessions & privileges contenus ès indults & brefs antérieurs. Voyez ci-dessous AMPLIATION. (H)

AMPLIATION, s. f. *terme de chancellerie*, & singulièrement de *chancellerie romaine*: un bref ou bulle d'*ampliation*, est

la même chose qu'un *bref ampliatif*. V. ci-dessus AMPLIATIF.

On appelloit autrefois *lettres d'ampliation*; des lettres qu'on obtenoit en petite chancellerie à l'effet d'articuler de nouveaux moyens omis dans des lettres de requête civile précédemment impétrées: mais l'usage de ces lettres est à présent abrogé, & l'ordonnance de 1667 qui les a abrogées, a ordonné que ces moyens seroient articulés par une simple requête.

AMPLIATION, *en termes de finance*, est un double qu'on garde d'une quittance ou autre acte portant décharge, à l'effet de le produire au besoin.

Ampliation, signifie encore *en termes de finance*, l'expédition en papier d'un nouveau contrat de rente sur la ville, que le notaire fournit avec la grosse en parchemin, & que le rentier remet au payeur avec sa quittance pour recevoir.

AMPLIATIONS *de contrats*, *en termes de pratique*, sont des copies de ces contrats dont on dépose les grosses ès mains d'un notaire, pour en délivrer des *ampliations* ou expéditions aux parties ou à des créanciers colloqués utilement dans un ordre, avec déclaration de l'intérêt que chaque créancier a dans ces contrats relativement à sa collocation dans l'ordre. (H)

AMPLIATION, (*Antiq. Rom.*) plus amplement informé, remise d'un jugement. L'*ampliation* différoit chez les Romains d'une autre remise, appelée en latin *comperendinatio*, en ce que la première étoit pour un jour certain, au gré du préteur, & celle-ci toujours pour le lendemain, & en ce que dans cette dernière, l'accusé parloit le premier, au lieu que le contraire arrivoit dans le plus amplement informé. Marcus Acilius Glabrio défendit par une loi l'*ampliation* & la remise, qui paroissent l'une & l'autre plus favorables au coupable qu'à l'accusateur. On appelloit *ampliatius* celui dont la cause étoit renvoyée, ou parce qu'il falloit confronter les témoins avec l'accusé, ou parce qu'il y avoit de l'incertitude sur le crime, ou sur le genre de supplice qu'il méritoit, ou parce que les preuves n'étoient pas assez fortes pour le condamner ou pour l'absoudre. (+)

AMPLIER, v. act. *terme de palais*, usité dans quelques tribunaux, signifie *différer* &

mettre plus au large. Ainsi, *amplifier le terme d'un paiement*, c'est donner du temps au débiteur; *amplifier un criminel*, c'est différer le jugement de son procès; *amplifier un prisonnier*, c'est lui rendre sa prison plus supportable, en lui donnant plus d'aïssance & de liberté. (H)

AMPLIFICATION, f. f. *en rhétorique*; forme que l'orateur donne à son discours, & qui consiste à faire paroître les choses plus grandes ou moindres qu'elles ne le sont en effet. L'*amplification* trouve sa place dans toutes les parties du discours; elle sert à la preuve, à l'exposition du fait, à concilier la faveur de ceux qui nous écoutent, & à exciter leurs passions. Par elle l'orateur aggrave un crime, exagère une louange, étend une narration par le développement de ses circonstances, présente une pensée sous diverses faces, & produit des émotions relatives à son sujet. V. ORAISON & PASSION. Tel est ce vers de Virgile, où au lieu de dire simplement *Turnus meurt*, il amplifie ainsi son récit :

*Ast illi solvuntur frigore membra,
Vitaque cum gemitu fugit indignata sub umbras.*
Æneid. XII.

La définition que nous avons donnée de l'*amplification*, est celle d'Isocrate & même d'Aristote; & à ne la considérer que dans ce sens, elle seroit plutôt l'art d'un sophiste & d'un déclamateur que d'un véritable orateur. Aussi Cicéron la définit-il une argumentation véhémement, une affirmation énergique qui persuade en remuant les passions. Quintilien & les autres maîtres d'éloquence font de l'*amplification* l'âme du discours: Longin en parle comme d'un des principaux moyens qui contribuent au sublime, mais il blâme ceux qui la définissent un discours qui grossit les objets, parce que ce caractère convient au sublime & au pathétique, dont il distingue l'*amplification* en ce que le sublime consiste uniquement dans l'élévation des sentimens & des mots, & l'*amplification* dans la multitude des uns & des autres. Le sublime peut se trouver dans une pensée unique, & l'*amplification* dépend du grand nombre. Ainsi ce mot de l'écriture; en parlant d'Alexandre, *siluit terra in conspectu ejus*, est un trait sublime; pourroit-on dire que c'est une *amplification*?

On met aussi cette différence entre l'*amplification* & la preuve, que celle-ci a pour objet d'éclaircir un point obscur ou controversé, & celle-là de donner de la grandeur & de l'élévation aux objets: mais rien n'empêche qu'un tissu de raisonnemens ne soit en même temps preuve & *amplification*. Cette dernière est en général de deux sortes: l'une roule sur les choses, l'autre a pour objet les mots & les expressions.

La première peut s'exécuter de différentes manières, 1°. par l'amas des définitions, comme lorsque Cicéron définit l'histoire; *testis temporum, lux veritatis, vita memoria, magistra vitæ, conscia vetustatis.* V DÉFINITION.

2°. Par la multiplicité des adjoints ou circonstances: Virgile en donne un exemple dans cette lamentation sur la mort de César, où il décrit tous les prodiges qui la précédèrent ou la suivirent :

*Vox quoque per lucos vulgo exaudita silentes
Ingens; & simulacra modis pallentia miris
Visa sub obscurum noctis; pecudesque locutæ,
Infandum, sistunt amnes, terræque dehiscunt,
Et mæstum illachrymat templis ebur, æraque
sudent.*

3°. On amplifie encore une chose par le détail des causes & des effets: 4°. par l'énumération des conséquences: 5°. par les comparaisons, les similitudes, & les exemples, voyez COMPARAISON, &c. 6°. par des contrastes ou oppositions, & par les inductions qu'on en tire. Toutes ces belles descriptions des orages, des tempêtes, des combats singuliers, de la peste, de la famine, si fréquentes dans les poètes, ne sont que des *amplifications* d'une pensée ou d'une action simple, développée.

L'*amplification* par les mots se fait principalement en six manières: 1°. par des métaphores: 2°. par des syntonymes: 3°. par des hyperboles: 4°. par des périphrases: 5°. par des répétitions auxquelles on peut ajouter la gradation: 6°. par des termes nobles & magnifiques. Ainsi au lieu de dire simplement, *nous sommes tous mortels*, Horace a dit :

*Omnes eodem cogimur; omnium
Versatur urnâ seriùs, ocyùs
Sors exitura, & nos in æternum
Exilium impesitura cymba.* Od. lib. II.

On amplifie une pensée générale en la particularisant, en la développant, & une pensée particulière & restreinte, en remontant de conséquence en conséquence jusqu'à son principe. Mais on doit prendre garde dans l'*amplification*, comme en tout autre ouvrage du ressort de l'éloquence, de sortir des bornes de son sujet, défaut ordinaire aux jeunes gens que la vivacité de leur imagination emporte trop loin. Les plus grands orateurs ne se sont pas toujours eux-mêmes préservés de cet écueil; & Cicéron lui-même, dans un âge plus mûr, condamna cette longue amplification qu'il avoit faite sur le supplice des parricides dans son oraison pour Roscius d'Amérique, qui lui attira cependant de grands applaudissemens. Il impute au caractère bouillant de la jeunesse l'affectation qu'il eut alors de s'étendre avec complaisance sur des lieux communs qui n'alloient pas directement à la justification de sa partie. (G) V Oraison.

*AMPLISSIME, adj. superl. *amplissimus*, qualité dont on honore chez les étrangers & dans les colleges quelques personnes constituées en dignité: on traite dans les exercices publics le recteur de l'université de Paris, d'*amplissime rector*.

AMPLITUDE d'un arc de parabole, (en Géom.) est la ligne horizontale comprise entre le point d'où on suppose qu'un arc ou portion de parabole commence, & le point où cette portion se termine. Ce terme est principalement en usage dans le jet des bombes, & l'*amplitude de la parabole* s'appelle alors *amplitude du jet*. Voyez PARABOLE & PROJECTILE.

AMPLITUDE d'un astre, en astronomie, est l'arc de l'horizon compris entre le vrai levant ou le vrai couchant, & le point où cet astre se leve ou se couche en effet. V HORIZON, LEVER, COUCHER, &c.

L'*amplitude* est de deux sortes, *ortive* ou *orientale*, & *occidentale* ou *occase*.

L'*amplitude orientale* ou *ortive*, est la distance entre le point où se leve l'astre, & le point du véritable orient, qui est un des points d'intersection de l'équateur & de l'horizon. Voyez ORIENT.

L'*amplitude occidentale* ou *occase*, est la distance entre le point où l'astre se couche, & le point du vrai occident équinoxial. V OCCIDENT.

L'*amplitude orientale* & l'*occidentale* s'appellent tantôt *septentrionale*, tantôt *méridionale*, selon qu'elles tombent dans la partie *septentrionale* ou *méridionale* de l'horizon.

Le complément de l'*amplitude orientale* ou occidentale au quart complet de l'horizon, s'appelle *azimuth*; cependant il faut remarquer; que comme il y a une infinité d'*azimuths*, il n'y en a qu'un seul qui soit véritablement le complément de l'*amplitude*; savoir l'*azimuth* qui répond au cercle vertical, passant par le point de l'horizon où l'astre se leve ou se couche. V AZIMUTH & VERTICAL.

Pour trouver l'*amplitude orientale* du soleil, ou d'un autre astre, par le moyen du globe, voyez GLOBE.

Pour trouver l'*amplitude* du soleil par la trigonométrie, la latitude & la déclinaison du soleil données; il faut dire: comme le co-sinus de la latitude est au rayon, ainsi le sinus de la déclinaison est au sinus de l'*amplitude*. Il est facile de voir que comme la déclinaison du soleil change d'un jour à l'autre, l'*amplitude* change aussi, & que de plus elle est différente pour chaque latitude. C'est pourquoi les astronomes ont dressé des tables des *amplitudes* diurnes du soleil pour chaque jour & pour différentes latitudes, comme pour Paris, Londres, &c.

L'*amplitude magnétique* est un arc de cercle compris entre le point du lever ou du coucher du soleil, & le point est ou ouest du compas magnétique ou bouffole; c'est-à-dire, la distance du point du lever ou du coucher du soleil au point est ou ouest du compas magnétique. Voyez BOUSSOLE, CERCLE, LEVER, COUCHER, &c.

Lorsque la bouffole n'a point de déclinaison, c'est-à-dire, lorsqu'elle est directement tournée au pôle, il est visible que l'est ou l'ouest de la bouffole répondent exactement à ceux du monde, & qu'ainsi l'*amplitude magnétique* est alors la même que l'*amplitude astronomique*. (O)

*AMPOULE, s. f. (Hist. anc.) vase en usage chez les Romains, & sur-tout dans les bains, où ils étoient remplis de l'huile dont on se frottoit au sortir de l'eau. Les chrétiens se sont aussi servis d'*ampoules*; & les vases qui contenoient l'huile dont on oignoit les catéchumenes & les malades, le saint

saint chrême, & le vin du sacrifice, s'appeloient *ampoules*. C'est encore aujourd'hui le nom d'une phiole qu'on conserve dans l'église de S. Rémi de Rheims, & qu'on prétend avoir été apportée du ciel pleine de baume, pour le baptême de Clovis. Ce fait est attesté par Hincmar, par Flodoard, & par Aimon. Grégoire de Tours & Fortunat n'en parlent point. D'habiles gens l'ont combattu; d'autres habiles gens l'ont défendu. Et il y a eu, à ce qu'on prétend, un ordre de chevaliers de la sainte *ampoule*, qui faisoit remonter son institution jusqu'à Clovis. Ces chevaliers étoient, selon Favin, au nombre de quatre; savoir, les barons de Terrier, de Belestre, de Sonatre & de Louvercy.

Les chevaliers portoient au col un ruban de soie noire, où étoit attachée une croix à surfaces chanfrénées, & bordée d'or émailé de blanc, ayant quatre fleurs de lis dans les angles; au centre de cette croix étoit une colombe, tenant de son bec la sainte *ampoule*, reçue par une main. Au revers, on voyoit l'image de saint Rémi avec ses vêtements pontificaux, tenant de sa main droite la sainte *ampoule*, & de la gauche sa crosse. Voyez SACRE DES ROIS, & ORDRE DE S. RÉMI. (G. D. L. T.)

AMPOULÉ, adj. (*Belles-Lettres.*) Le *projicit ampullas* d'Horace semble avoir donné lieu à cette expression figurée. On appelle un style, un vers, un discours *ampoulé*, celui où l'on emploie de grands mots à exprimer de petites choses, où la force de l'expression se déploie mal-à-propos, où la parole excède la pensée, exagère le sentiment.

Il n'est point d'expression, dont l'énergie ou l'élévation ne trouve sa place dans le style: mais il faut que la grandeur de l'objet y réponde; & de la justesse de ce rapport, dépend la justesse de l'expression. Qu'une autre que Phèdre pensât que son amour pût faire rougir le soleil, ce seroit du style *ampoulé*. Mais après ces vers:

*Noble & brillant auteur d'une illustre famille,
Toi, dont ma mere osoit se vanter d'être fille;*
il est tout simple & tout naturel que la fille de Pasiphaé ajoute:

Qui peut-être rougis du trouble où tu me vois.
Il n'est pas moins naturel que la fille de Minos, juge des morts, se représente son

Tome II.

pere épouvanté du crime de sa fille incestueuse, & laissant tomber, en la voyant, l'urne terrible de ses mains.

*Misérable! Et je vis? & je soutiens la vue
De ce sacré soleil dont je suis descendue?
J'ai pour aïeul le pere & le maître des dieux.
Le ciel, tout l'univers est plein de mes aïeux.
Où me cacher? Fuyons dans la nuit infernale;
Mais que dis-je? Monpere y tient l'urne fatale;
Le sort, dit-on, l'a mise en ses séveres mains.
Minos juge aux enfers tous les pâles humains.
Ah! combien frémira son ombre épouvantée,
Lorsqu'il verra sa fille, à ses yeux présentée,
Contrainte d'avouer tant de forfaits divers,
Et des crimes peut-être inconnus aux enfers.
Que diras-tu, monpere, à ce spectacle horrible?
Je crois voir de ta main tomber l'urne terrible.*

De même, après le festin d'Atrée, pere d'Agamemnon, qui fit reculer le soleil, il n'y a aucune exagération à supposer que Clitemnestre, pour un crime qui lui paroît semblable, dise au soleil:

Recule: ils t'ont appris ce funeste chemin.

L'art d'élever naturellement le style à ce degré de force, consiste à y disposer les esprits, par des idées qui autorisent la hauteur de l'expression.

Le *moi* de la Médée de Corneille est sublime, parce qu'il est dans la bouche d'une magicienne fameuse; sans cela il seroit extravagant & ridicule.

De même il n'appartient qu'à la Gorgone, de dire:

*Les traits que Jupiter lance du haut des cieus,
N'ont rien de plus terrible
Qu'un regard de mes yeux.*

De même ces vers, dans la bouche d'Octave,

*Je suis maître de moi comme de l'univers,
n'est qu'une expression noble & simple.*

De même, après ces vers,

*Je n'appelle plus Rome un enclos de murailles,
Que ses proscriptions combient de funérailles',*

Sertorius peut ajouter:

*Et comme autour de moi j'ai tous ses vrais appuis;
Rome n'est plus dans Rome, elle est toute où je suis.*

Le style *ampoulé* n'est donc jamais qu'un style élevé outre mesure.

On dit, *des plaines de sang, des montagnes de morts*; & lorsque ces expressions ont été placées, elles ont été justes. Qui jamais a reproché de l'enflure à ces deux vers de la Henriade?

*Et des fleuves françois les eaux ensanglantées,
Ne portoient que des morts aux mers épouvantées.*

Longin, dans son *Traité du Sublime*, cite comme une expression *ampoulée*, *vomir contre le ciel*; mais si on disoit de Typhoé, qu'il a vomé contre le ciel

Les restes enflammés de sa rage mourante,
l'expression seroit naturelle.

Dans la tragédie de Théophile, Pyrame, croyant qu'un lion a dévoré Thisbé, s'adresse à ce lion, & lui dit :

*Toi, son vivant cercueil, reviens me dévorer.
Cruel lion, reviens : je te veux adorer.
S'il faut que ma déesse en ton sang se confonde,
Je te tiens pour l'autel le plus sacré du monde.*

voilà ce qui s'appelle de l'*ampoulé*; l'exagération en est risible à force d'être extravagante.

Mais c'est une erreur de penser que les degrés d'élevation du style soient marqués pour les divers genres. Dans le poëme didactique, le plus tempéré de tous, Lucrece & Virgile se sont élevés aussi haut qu'aucun poëte dans l'épopée.

Lucrece a dit d'Épicure : « ni ces dieux, » ni leurs foudres, ni le bruit menaçant du » ciel en courroux ne purent l'étonner. Son » courage s'irrita contre les obstacles. Im- » patient de briser l'étroite enceinte de la » nature, son génie vainqueur s'élança au » delà des bornes enflammées du monde, » & parcourut à pas de géant les plaines de » l'immensité. »

On fait de quel pinceau Virgile, dans les Géorgiques, a peint le meurtre de César.

La Fontaine lui-même, dans l'apologue, a pris quelquefois le plus haut ton: il a osé dire du chêtre :

*Celui de qui la tête au ciel étoit voisine,
Et dont les piés touchoient à l'empire des morts.*

Le naturel & la vérité sont de l'essence de tous les genres, il n'en est aucun qui n'admette le plus haut style, quand le sujet l'éleve & le soutient; il n'en est aucun où de

grands mots vuides de sens, des figures exagérées, des images qui donnent un corps gigantesque à de petites pensées, ne fassent de l'enflure, & ne forment ce qu'on appelle un *style ampoulé*.

L'épopée, la tragédie, l'ode elle-même ne demandent plus de force & plus de hauteur dans les idées, les sentimens & les images, qu'autant que les sujets qu'elles traitent; en sont plus susceptibles, & que les personnages qu'elles emploient, sont supposés avoir plus de grandeur dans l'ame, & d'élevation dans l'esprit. (M. MAR-MONTEL.)

AMPOULETTE, f. f. (*Art. milit.*) C'est ainsi qu'on nomme dans l'artillerie, le bois des fusées, des bombes & grenades. Voyez FUSÉE. (Q)

AMPOULETTES, f. f. plur. *en terme de marine*, c'est l'horloge à sable qu'on tient dans la chambre du vaisseau où est la bouffole. V. SABLE & HORLOGE. (Z)

AMPULAT, f. m. (*Hist. nat. Botan.*) plante de la famille des mauves, c'est-à-dire de celles qui ont les étamines réunies en une colonne portée sur la corolle polypétale, mais dont les pétales sont réunis ensemble par cette colonne des étamines. Rumphé en distingue trois especes, qui croissent aux îles d'Amboine.

Première espece. AMPULAT.

La première espece, appelée proprement *ampulat* par les Malays, croît communément dans les champs & sur les collines peu élevées, sur-tout proche du rivage de la mer & des maisons; Rumphé la désigne sous le nom de *lappago latifolia serrata*. Dans son *Herbarium Amboinicum*, vol. VI. page 59, & en représente une feuille seulement à la planche XXV, figure A. Les habitans d'Amboine l'appellent *hutta hurutta*, c'est-à-dire, *herbe visqueuse*.

C'est un arbrisseau annuel de trois à quatre piés de hauteur, une fois moins large, à tige cylindrique de la grosseur du doigt, à bois blanc, partagé dès son origine en un petit nombre de branches longues, élevées, écartées à peine sous un angle de 20 degrés, à bois blanc, recouvert d'une écorce, verd-brun assez rude, sur-tout vers leurs extrémités. Les feuilles sont en petit nombre,

rangées circulairement & à de grandes distances, le long des jeunes branches, & de deux formes différentes : les supérieures sont figurées en cœur : les inférieures sont aussi en cœur, mais triangulaire ou à trois pointes, longues & larges de trois à quatre pouces, dentelées grossièrement & inégalement dans leur contour, hérissées de poils rudes, vertes dessus, grisâtres dessous, relevées de trois nervures principales, portées sur un pédicule cylindrique menu qui a presque leur longueur, & qui est accompagné, à son origine, de deux stipules ou écailles qui tombent de bonne heure.

Les fleurs sortent solitairement de l'aisselle de chaque feuille, semblables à celles de la mauve, mais d'un pourpre clair, à étamines jaunes de huit à dix lignes de diamètre, portées sur un péduncule deux fois plus court qu'elles. Elles consistent en deux calices, tous deux d'une seule pièce à cinq divisions, persistans ; & en une corolle à cinq pétales orbiculaires, réunis par une colonne qui porte 20 étamines, & qui est enfilée par un ovaire dont le style se partage à son sommet en dix branches couronnées par autant de stigmates sphériques purpurins. L'ovaire, en mûrissant, devient une capsule de trois à cinq loges, plus communément à cinq loges qui se séparent sous la forme de cinq capsules triangulaires, hérissées de poils en hameçons qui s'accrochent aux habits, & dont chacune contient une graine brune, ovoïde, courbée comme un rein.

Sa racine est ligneuse, fort longue, blanche, toute couverte de fibres capillaires.

Qualités. L'*ampulat* n'a aucune faveur ; son écorce est seulement très-mucilagineuse comme la guimauve.

Usage. La décoction de ses racines se boit dans les accouchemens difficiles, ou bien on les mâche routes fraîches, pilées avec l'arc. Ses feuilles fraîches, pilées avec le gingembre, font un vulnéraire détersif & souverain, appliqué sur les blessures qu'elles séchent en peu de temps.

Seconde espece. PULAT.

La seconde espece d'*ampulat* croît dans les forêts. Ses feuilles sont toutes en cœur sans angles & velues, ses fleurs plus petites,

jaunes, disposées en épi, & ses fruits moins garnis de crochets. Rumphe n'en donne point de figure ; il nous apprend seulement que les Malays l'appellent *pulat* & *pulot*, & les habitans de Java, *puluton*.

Troisième espece. WOTEL.

Le wotel ou wotele, ainsi nommé par les Nuffalaviens, est encore une autre espece d'*ampulat*, qui n'a encore été découverte que dans l'île de Nuffalave, où elle croît loin de la mer, sur les montagnes Pelées ou dans les forêts les plus claires du milieu du pays. Rumphe en donne une figure passable, sous le nom de *lappago laciniata*, dans son *Herbarium Amboinicum*, vol. VI, pag. 59, planche XXV, figure 2.

Cette espece differe des deux précédentes, en ce que ses feuilles sont découpées en cinq dentelures ou cinq angles, à-peu près comme celles du coton ou de l'*uren*, que ses fleurs sont plus petites, disposées au nombre de cinq ou six, en une espece d'épî lâche au bout des branches, & que ses fruits sont un peu plus longs & couverts d'épines en hameçons plus grossiers.

Usages. On n'en fait aucun usage, sinon de cueillir ses fruits & de les garder pour en former à volonté différentes figures d'hommes, d'animaux, &c. que l'on varie à l'infini, en les groupant diversément au moyen de leurs hameçons qui les tiennent attachés fortement les uns aux autres.

Remarques. Il n'est pas douteux que ces trois plantes ne soient autant d'especes d'*uren* ; mais nous devons avertir qu'il ne faut pas les confondre, comme a fait M. Burmann, avec l'*uren* figuré dans l'*Hortus Malabaricus*, vol. X, planche II, pag. 3, qui est une espece entièrement différente ; non seulement par son port & sa maniere de croître, mais encore par la figure de ses feuilles & par la disposition de ses fleurs. (M. ADANSON.)

* AMPURDAM, petit pays d'Espagne, à l'extrémité orientale de la Catalogne, au pié des Pyrénées.

* AMPURIAS, ville & port d'Espagne dans la Catalogne. Long. 20, 40 ; lat. 42.

AMPUTATION, s. f. en chirurgie, est l'opération de couper un membre ou autre partie du corps. Dans le cas de mortification

on a souvent recours à l'*amputation*. Voyez MORTIFICATION, GANGRENE, SPHACÈLE. L'*Amputation* d'un membre est une opération extrême à laquelle on ne doit avoir recours qu'après avoir employé tous les moyens possibles pour l'éviter. Elle est inévitable lorsque la mortification s'est emparée d'une partie, au point qu'il n'y ait plus aucune espérance qu'elle se revivifie. Les fracas d'os considérables, par coups de fusil, éclats de bombe & de grenade, & autres corps contondans, exigent l'*amputation*; de même que la carie des os, qui ronge & consume leur substance, & les rend comme vermoulus.

Lorsque l'opération est résolue sur sa nécessité indispensable, il faut déterminer l'endroit où elle se fera. On a établi avec raison qu'on ne couperoit du bras & de la cuisse que le moins qu'il seroit possible. On coupe la jambe quatre travers de doigt au dessous de la tubérosité antérieure du tibia; non seulement pour la facilité de porter une jambe de bois après la guérison, mais pour éviter de faire l'incision dans les tendons aponévrotiques des muscles extérieurs de la jambe, & pour ne point scier l'os dans l'apophyse, ce qui rend la cure longue & difficile par la grande surface d'os qui seroit alors découverte.

Quelques auteurs sont d'avis qu'on doit ménager la jambe de même que l'extrémité supérieure; ils prescrivent en conséquence, que pour les maladies du pié, il faut conserver la jambe jusqu'au dessus des malléoles; & faire porter un pié artificiel. Solingin, fameux praticien de Hollande, en a inventé un (au rapport de Dionis), qu'il dit avoir tant de fermeté, qu'on peut marcher avec autant de facilité que si on avoit un pié naturel. Cette heureuse invention ne nous ayant pas été transmise, nous sommes dans le cas de douter de ses avantages. V. JAMBE DE BOIS.

On peut extirper le bras dans son articulation supérieure, pour les maladies qui affectent la tête de l'humerus. On a donné à l'académie de chirurgie plusieurs mémoires en projet sur la méthode d'extirper la cuisse dans l'article: mais cette opération n'a pas encore eu lieu, & paroît absolument impraticable: on coupe les doigts dans les articles: quelques praticiens préfèrent de les couper dans le corps de la phalange avec des tenailles incisives.

Fabrice d'Aquapendente ne veut pas que l'on coupe un membre dans la partie saine, mais dans la partie gangrenée, deux travers de doigt au dessous du lieu où finit la mortification. L'opération se fait sans douleur; on cautérise ensuite avec des fers rouges tout ce qui reste atteint de pourriture. Cette maxime n'est point suivie, elle est très-défectueuse; car il est impossible de cautériser jusqu'à la partie saine exclusivement; mais si la cautérisation n'est pas exacte, ce qui restera de gangrene communiquera facilement la pourriture aux parties saines, ce qui rendra l'opération inutile. Si le feu agit sur les parties saines, l'opération sera fort douloureuse; on perd par-là l'avantage qu'on se promettoit. Outre la cruauté d'une pareille opération, on ne seroit pas dispensé de la ligature des vaisseaux lors de la chute de l'escarre. Tous ces inconvéniens doivent faire rejeter cette opération, & semblent confirmer un axiome reçu en chirurgie, que les *amputations* doivent se faire dans la partie saine. J'ose cependant assurer que je me suis quelquefois fort bien trouvé de suivre une route moyenne entre ces deux préceptes. J'ai fait avec succès plusieurs *amputations* dans la partie attaquée d'inflammation, qui sépare la partie saine de la gangrenée. Cette méthode est fondée sur la raison & sur l'expérience: lorsqu'on a emporté un membre, on doit tâcher de procurer la suppuration de la plaie, & on fait que l'inflammation est un état antécédent nécessaire à la suppuration; on doit donc l'obtenir plus facilement en coupant le membre dans une partie enflammée. On fait aussi qu'il ne se fait jamais de suppuration sans fièvre, & que la fièvre est causée par l'inflammation: la fièvre sera donc plus violente si l'on coupe le membre dans la partie saine, puisque sans calmer celle que produisoit l'inflammation qui séparoit le sain du gangrené, on en excite encore une nouvelle. (V. GANGRENE.) Lorsqu'on se détermine à faire l'*amputation* dans la partie enflammée, il faut avoir soin de débrider les membranes ou les aponévroses; car par l'étranglement qu'elles causent, le moignon pourroit tomber en mortification; & on regarderoit alors ce que nous venons de dire comme un précepte meurtrier, malgré les avantages décrits, auxquels se joint

celui de conserver une plus grande partie du membre.

Avant que d'entreprendre l'opération, il faut disposer toutes les choses qui y sont nécessaires : le tourniquet, & tout ce qui en dépend, sera rangé sur un plat, avec les instrumens, qui consistent en un grand couteau courbe pour l'incision circulaire des chairs, (*Voyez COUTEAU*), un couteau droit pour couper les chairs qui entourent les os, une compresse fendue pour retrousser les chairs, une scie pour scier les os (*Voyez SCIE*), & des aiguilles enfilées pour faire la ligature des vaisseaux (*Voyez AIGUILLE*).

Sur un autre plat seront disposées les pièces de l'appareil, de façon qu'elles se présentent les unes après les autres dans l'ordre où l'on doit les employer : ce sont de la charpie brute, deux petites compresses carrées larges d'un pouce, une compresse ronde de la grandeur du moignon, une en croix de Malte, trois compresses languettes, & une bande d'une longueur convenable. Il est bon d'avoir toutes ces pièces doubles, en cas qu'on soit obligé de changer l'appareil; il faut en outre être muni de quelques boutons d'alun crud & d'alun en poudre.

Tout étant prêt, on peut faire l'opération : il faut d'abord mettre le malade dans une situation commode pour lui, autant qu'elle peut l'être dans cette circonstance, & pour l'opérateur. Si l'on doit couper le bras ou la cuisse, le chirurgien se mettra extérieurement; & si c'est la jambe ou l'avant-bras, il se placera à la partie interne, parce que dans cette situation il sciera plus facilement les os.

Les aides-chirurgiens doivent être placés selon les fonctions dont ils seront chargés pendant l'opération, où il y a trois conditions essentielles à remplir. Il faut d'abord se rendre maître du sang par le moyen du tourniquet (*voyez TOURNIQUET*.) Il faut en second lieu abattre le membre selon l'art; & en dernier lieu, il faut faire la ligature des vaisseaux, & appliquer l'appareil.

Pour abattre le membre, il faut le faire soutenir au dessus & au dessous du lieu où se doit faire la section. Lorsque le membre est fracturé en plusieurs pièces, il doit être sur une planche ou dans une espèce de caisse; sans cette précaution, le moindre mouve-

ment causeroit au malade des douleurs très-aiguës, aussi cruelles que l'opération. On peut mettre immédiatement au dessus du lieu où l'on va faire l'incision, une ligature circulaire un peu serrée; elle sert à affermir les chairs & diriger l'incision. Il faut avoir soin de retrousser la peau & les chairs avant l'application de cette ligature.

Le chirurgien, le genou droit en terre, & le bras droit passé sous le membre qu'il va amputer, reçoit de cette main le couteau courbe qu'un aide lui présente. Il en pose le tranchant sur le membre de façon que la pointe soit du côté de la poitrine le plus inférieurement qu'il est possible. Il pince avec le doigt index & le pouce de la main gauche le dos du couteau vers sa pointe : il est inutile de poser fortement les quatre doigts de la main gauche sur le dos du couteau; car ce n'est point en appuyant que les instrumens tranchans sont capables de couper, mais en sciant, pour ainsi dire. Sur ce principe, qui est incontestable, on commencera l'incision circulaire en tirant le couteau inférieurement par l'action combinée des deux mains, & ensuite on coupera en glissant circulairement autour du membre; quand on en est à la partie supérieure, le chirurgien se relève, & il continue de couper en faisant ce mouvement, en sorte qu'il achève l'incision circulaire lorsqu'il est entièrement debout, avec cette attention de commencer le plus inférieurement que l'on peut; on n'est pas obligé de reporter plusieurs fois le couteau, & d'un seul tour on fait l'incision.

Quelques praticiens font l'incision circulaire en deux temps : ils coupent la peau & la graisse deux travers de doigt au dessous du lieu où ils se proposent de scier l'os; ils font ensuite retrousser & assujettir les parties coupées pour continuer à leur niveau l'incision jusqu'à l'os. L'avantage de cette méthode est d'éviter que l'os ne déborde les chairs; ce qui rendroit la cure fort longue, en mettant dans l'obligation de rescier la portion d'os qui fait éminence. Mais on pourroit sans rendre l'opération plus longue & plus douloureuse, obtenir cet avantage en inclinant le tranchant du couteau vers la partie supérieure du membre, le faisant entrer obliquement de bas en haut dans les chairs. J'ai fait plusieurs fois cette opération

de cette manière : je laisse de cette première incision environ un pouce de chair autour de l'os, & je coupe encore obliquement avec un bistouri droit ce qui reste jusqu'au périoste exclusivement. Par cette méthode le bout de l'os est toujours caché dans les chairs, sans que le malade ait été obligé d'acheter cet avantage par un surcroît de douleurs ; & je ménage le tranchant de mon instrument pour une autre opération. C'est une attention qu'il faut avoir, sur-tout dans les armées, où il faut beaucoup opérer avec le même instrument.

Dès que l'incision circulaire est faite, on prend le couteau droit pour couper les chairs qui restent autour de l'os, ou dans l'entre-deux à la jambe & à l'avant-bras. On a soin d'inciser le périoste ; il est inutile de le ratifier vers la partie inférieure, comme on le fait communément ; cela allonge l'opération sans produire aucun fruit. On retrousse les chairs avec la compresse fendue, & on prend ensuite la scie que l'on appuie sur l'os légèrement pour faire la première trace. On peut aller après à plus grands coups, mais toujours sans trop appuyer, de crainte d'engager les dents dans le corps de l'os. Quand on est sur la fin, il faut aller plus doucement pour ne point faire d'éclats. Celui qui soutient le membre doit avoir attention de ne pas le baisser, car il feroit éclater l'os ; ni de le relever, car il ferreroit la scie comme dans un étau, & rendroit l'opération plus difficile. Lorsqu'il y a deux os, il faut faire en sorte de finir par le plus solide, de crainte d'occasionner des tiraillemens & des dilacérations par la secousse de l'os le plus foible : ainsi à la jambe on fait les premières impressions sur le péroné, on scie ensuite les os conjointement, & on finit par le tibia. A l'avant-bras on finit par le cubitus. L'aide qui soutient doit appuyer fortement le péroné contre le tibia, ou le *radius* contre le *cubitus*, lorsqu'on scie ces parties.

Lorsque l'amputation est faite, il faut se rendre maître du sang : pour cet effet on lâche suffisamment le tourniquet afin de découvrir les principaux vaisseaux, & en faire la ligature, qui est le moyen le plus sûr & sujet à moins d'inconvéniens que l'application des caustiques (*voyez CAUSTIQUE & HÉMORRHAGIE*). Dès qu'on a aperçu le

vaisseau, on resserre le tourniquet : pour faire la ligature, on prend une aiguille courbe enfilée de trois ou quatre brins de fil dont on forme un cordonnet plat en le cirant. On entre dans les chairs au dessous & à côté de l'extrémité du vaisseau, en piquant assez profondément pour sortir au dessus & à côté. On en fait autant du côté opposé, de façon que le vaisseau se trouve pris avec une suffisante quantité de chairs dans l'anse du fil entre les quatre points parallèles : on fait d'abord un double nœud, nommé communément *le nœud du chirurgien*, que l'on fixe par un second nœud simple : s'il y a plusieurs vaisseaux considérables, on en fait la ligature. L'hémorrhagie des vaisseaux musculaires s'arrête par l'application de la charpie & la compression ; on pourroit tremper la charpie qu'on applique immédiatement sur ces vaisseaux, dans l'esprit-de-vin ou dans celui de thérébenthine, pour en fermer l'orifice, & donner lieu à la formation du caillot. On peut aussi appliquer pour produire cet effet, des boutons d'alun ou de la poudre de ce minéral.

On couvre ensuite tout le moignon de charpie sèche & brute, parce qu'elle s'accorde plus exactement à toutes les inégalités de la plaie, que si elle étoit arrangée en plumasseaux : on pose de petites compresses quarrées vis-à-vis des vaisseaux ; on contient le tout avec une compresse ronde ou quarrée dont on a abattu les angles, ce qui la rend octogone ; celle-ci doit être soutenue par une grande compresse en croix de Malte, dont le plein sera de la grandeur du moignon & de la compresse octogone, & dont les quatre chefs s'arrangeront sur les parties antérieure, postérieure, & latérales du moignon : on applique ensuite les trois languettes, dont deux croisent le moignon, & la troisième qu'on nomme *languette circulaire* à cause de son usage, contient les deux autres en entourant le bord du moignon. On fait ensuite un bandage qu'on nomme *capeline*, qui consiste en circulaires sur le membre, & en renversés pour couvrir le moignon, lesquels renversés sont contenus par des tours circulaires qui terminent l'application de la bande. On peut se dispenser de ce bandage qui exige une bande de six aunes de long ; ne faire que quelques cir-

eulaires pour contenir les compresses , & avoir un fond de bonnet de laine garni & armé de cordons pour en coiffer , pour ainsi dire , le bout du membre.

Tout cela étant achevé , on peut lâcher le tourniquet , afin de soulager le malade ; ou même l'ôter entièrement , après avoir mis le malade au lit. Il doit y être couché le moignon un peu élevé , & un aide tenir ferme avec la main l'appareil pendant 12 ou 15 heures , crainte d'une hémorrhagie.

On peut lever l'appareil au bout de trois ou quatre jours , & panser la plaie avec un digestif convenable. On attend ordinairement trois ou quatre jours pour la levée de l'appareil , pour que la suppuration se détache : mais on peut humecter dès le second jour la charpie avec l'huile d'hypericum.

Il est parlé dans l'histoire de l'académie royale des sciences , année 1702 , d'une méthode proposée à cette académie par M. Sabourin , chirurgien de Geneve , pour perfectionner l'opération de l'*amputation*. Tout le secret consiste à conserver un lambeau de la chair & de la peau qui descende un peu au dessous de l'endroit où se doit faire la section , afin qu'il serve à recouvrir le moignon. L'avantage de cette méthode est qu'en moins de deux jours ce lambeau de chair se réunit avec les extrémités des vaisseaux coupés , & exempte par-là de les lier , ou d'appliquer les caustiques & les astringens ; méthodes qui sont toutes fort dangereuses , ou au moins fort incommodes. Ajoutez à cela que l'os ainsi recouvert ne s'exfolie point.

Cette opération , qui est précisément la même que celle que Pierre Verduin , chirurgien d'Amsterdam , a imaginée & publiée en 1697 , n'a pas eu tous les avantages que ses partisans s'en promettoient ; personne ne la pratique : les personnes curieuses d'en savoir plus au long le détail , peuvent en lire la description dans les traités d'opérations de M. de Garengot. Cette méthode a donné lieu à l'opération à deux lambeaux de M. Ravaton , chirurgien aide-major de l'hôpital royal de Landau , décrite dans le traité des opérations de M. le Dran , aussi bien que celle de M. Vermalle , chirurgien de l'électeur Palatin. Ces opérations , qui consistent à fendre le moignon en deux endroits opposés , pour scier l'os de façon qu'il y ait

un ou deux pouces de chair qui le recouvrent ; ces opérations , dis-je , sont plus douloureuses que la méthode que nous avons décrite. On se propose d'éviter l'exfoliation de l'os , dont l'expectative ne rend pas l'opération ordinaire plus dangereuse , car on attend avec patience ce qui ne fait courir aucun péril : enfin on veut guérir en peu de jours & éviter la suppuration. L'expérience démontre néanmoins que la suppuration fauve plus de la moitié des malades. On fait que plusieurs personnes sont mortes après la guérison parfaite d'une *amputation* , par l'abondance du sang , qui ne leur étoit point nécessaire , ayant alors moins de parties à nourrir. La suppuration peut empêcher cette formation surabondante de liqueurs , & les accidents subits qu'elle occasioneroit , comme on le voit quelquefois dans les *amputations* de cuisse , où les malades sont tourmentés de coliques violentes qui ne cedent qu'aux saignées , parce qu'elles sont l'effet de l'engorgement des vaisseaux mésentériques produit par l'obstacle que le sang trouve à sa circulation dans le membre amputé. Il y a cependant des observations qui déposent en faveur de ces opérations à lambeaux : mais je crois qu'on ne peut les pratiquer que pour les accidens de cause externe , & au bras par préférence.

M. le Dran , le pere , maître chirurgien de Paris , a fait le premier l'*amputation* du bras dans l'article. On n'applique pas le tourniquet pour faire cette opération. Il n'est pas plus nécessaire de passer une aiguille de la partie antérieure à la postérieure du bras en côtoyant l'humerus , afin d'embrasser avec un fil ciré les vaisseaux & les lier avec la peau pour empêcher l'hémorrhagie ; la soustraction de cette aiguille diminue la douleur. On fait une incision demi-circulaire à la partie moyenne du muscle deltoïde jusqu'au périoste exclusivement. On souleve ce lambeau en le disséquant , jusqu'à ce qu'on ait découvert la tête de l'humerus. On incise la capsule ligamenteuse ; & tandis qu'un aide luxe supérieurement le bras en faisant sortir la tête de l'os , l'opérateur coupe les chairs le long de l'humerus avec un bistouri droit , & fait un lambeau triangulaire inférieurement. Il est le maître de lier les vaisseaux avant de les couper , il n'y auroit pas d'ail-

leurs grand inconvénient à ne les lier qu'après. Quelques chirurgiens prétendent même qu'il n'est point nécessaire de faire la ligature des vaisseaux, parce qu'en retroussant le lambeau inférieur, on leur fait faire un pli qui arrête l'hémorrhagie. Le premier appareil consiste en charpie, compressé & bandage contentif. (Y)

* AMRAS, château fort en Allemagne, dans le Tirol. *Long.* 29, 10; *lat.* 37

AMRI, (*Hist. des Juifs.*) fut proclamé roi d'Israël par l'armée, après la mort d'Ela, assassiné par Zambri. Thebni, élu aussi roi par une partie des grands & du peuple, lui disputa la couronne pendant quatre ans. Mais enfin Thebni ayant été tué, tout se réunit en faveur d'Amri, qui régna douze ans, se livrant à toutes sortes d'iniquités & de superstitions idolâtriques. Il mourut à Samarie, qu'il avoit bâtie, l'an du monde 3086.

AMSDORFIENS, f. m. plur. (*Théol.*) secte de protestans du xvj^e. siècle, ainsi nommés de leur chef Nicolas Amstdorf, disciple de Luther, qui le fit d'abord ministre de Magdebourg, & de sa propre autorité évêque de Maunbourg. Ses sectateurs étoient des confessionnistes rigides, qui soutenoient que non seulement les bonnes œuvres étoient inutiles, mais même pernicieuses au salut; doctrine aussi contraire au bon sens qu'à l'écriture, & qui fut improuvée par les autres sectateurs de Luther. (G)

* AMSTEL, rivière de Hollande qui passe à Amsterdam, & qui se jette dans l'Y. On prétend que la ville a pris son nom de la rivière.

* AMSTELAND, petit pays de la Hollande méridionale, qui a pris le nom d'*Amsteland*, terre d'Amstel, ou de la rivière d'Amstel, ou de la ville d'Amsterdam, qu'on appelle aussi *Amsteldam*; & en latin *Amstelodamum*.

* AMSTERDAM, ville des Provinces-Unies, capitale de tous les Pays-Bas hollandais, de la Hollande septentrionale & de l'Amsteland, au confluent des rivières d'Amstel & de l'Y. *Long.* 22, 39; *lat.* 52, 22, 45.

* AMSTERDAM LA NOUVELLE, ville de l'Amérique septentrionale dans le nouveau Pays-bas, sur la rivière du nord. *

* AMSTERDAM, île de la mer glaciale; dans la partie septentrionale du Spirtzberg, que les Anglois nomment *Newland*. Il y a encore trois îles du même nom; l'une dans la mer des Indes, vers les terres australes inconnues, entre la nouvelle Hollande & Madagascar; l'autre dans la même mer, entre le Pérou & les îles de Salomon; & la troisième dans la mer de la Chine, entre le Japon & l'île de Formose.

* AMSTRUTTER, petite ville de l'Écosse méridionale dans la province de Fife, sur le golfe d'Edimbourg.

AMVALLIS, f. m. (*Hist. nat. Bot.*) nom Brame d'une espèce de carambole, que les Malabares appellent *neli-pouli*, & que Van-Rheede a très-bien figurée sous ce nom, & sous celui de *bilimbi altera minor* dans son *Hortus Malabaricus*, volume III, p. 57, planche XLVII & XLVIII. Les Portugais l'appellent *cheramela*, les Hollandais *suercnoop*, les Persans *charamei*, selon Acofta; M. Linné la désigne sous le nom d'*averrhoa acida, ramis nudis, fructifican-tibus, pomis subrotundis. Systema naturæ, édition in-12, page 325, n. 3.*

L'*amvallis* est naturel dans tout le pays du Malabar & de Canana, où il ne forme qu'un arbrisseau de huit à dix piés de hauteur; mais lorsqu'on le cultive, comme l'on fait dans nombre de pays de l'Inde jusqu'en Perse, il s'éleve à quinze ou vingt piés, soit qu'on le sème, soit qu'on le multiplie de boutures. Il est toujours chargé de fleurs & de fruits, & ne cesse d'en porter continuellement depuis la première année qu'il a été semé, jusqu'à la cinquantième. Cet arbre a deux individus, l'un femelle qui porte les fruits, l'autre mâle & stérile appelé *ala-pouli*.

Son port représente en quelque sorte celui d'un frêne, qui seroit pommé ou en tête arrondie de six à huit piés de diamètre, formée de branches cylindriques, lisses, vertes, épaisses, comme charnues, portées au sommet d'un tronc droit, cylindrique de même hauteur, de six à huit pouces de diamètre, à bois blanc, couvert d'une écorce brune, rougeâtre au dedans. Ses feuilles sont alternes, ailées sur un rang, composées de cinq à six paires de folioles, terminées par une impaire, elliptiques, pointues à l'extrémité supérieure, longues de deux

deux à trois pouces , une fois moins larges , attachées par intervalles d'un pouce environ , par de petits pédicules cylindriques sur toute la longueur d'un pédicule commun cylindrique. Les feuilles tombent toutes en même temps à chaque pousse , dès que les branches en produisent de nouvelles.

C'est au moment de la chute des feuilles de la seve précédente , & à l'aisselle du lieu qu'elles occupoient , que l'on voit sortir le long des branches nues , des grappes , solitaires , longues de deux pouces environ , peu ramifiées , qui portent sur toute leur longueur une centaine de petites fleurs purpurines , ouvertes en étoiles d'une ligne & demie de diametre , sessiles , rassemblées en huit à dix groupées. Chaque fleur consiste en huit à dix feuilles , longues , pointues , dont quatre à cinq forment le calice , & les quatre à cinq autres , qui sont alternes & plus longues , forment la corolle , & en huit à dix étamines correspondantes , dont cinq opposées au calice sont plus grandes : ce sont les fleurs mâles.

Les fleurs femelles , au lieu d'étamines , ont un ovaire sphérique de six à huit angles , couronné de six à huit styles ou stigmates cylindriques. Cet ovaire en mûrissant , devient une baie sphéroïde , déprimée d'un pouce & demi de largeur , d'un tiers moins longue , verte , luisante , transparente , creusée d'un petit ombilic en dessus ; cannelée de cinq à six côtes arrondies , charnue comme la prune , recouverte d'une peau très-fine , très-adhérente à la chair , & contenant à son centre une espèce de capsule cartilagineuse , comparable à celle de la pomme ou de la fagona , sphéroïde , de trois lignes de diametre , à cinq ou six côtes arrondies , & autant de loges , contenant chacune une graine anguleuse , une fois plus longue que large.

La racine de l'*amvallis* est purpurine & couverte d'une écorce cendrée.

Qualités. Cette racine rend un suc lacteux quand on la coupe ; elle a une saveur âcre. Ses fleurs ont une odeur agréable , & une saveur légèrement acide , assez agréable.

Usages. Dans toute l'Inde on mange ce fruit avec délices , on le sert sur toutes les tables ; on le conserve aussi confit au sucre ,

Tome II.

ou mariné dans le vinaigre & le sel , ou séché au four , pour s'en servir au besoin. Comme il est très-rafraîchissant , on le prescrit principalement dans les fièvres continues , pour appaiser l'ardeur de la soif. Sa racine pilée , avec la graine de la moutarde & celle du cumin , est un vomitif qui lâche en même temps le ventre ; uni au contraire au fruit de la carambole , il arrête les cours de ventre immodérés. La décoction de ses feuilles dans l'eau , s'ordonne comme sudorifique pour faire sortir la petite vérole. Cette même décoction avec le curcuma s'emploie en bain pour dissiper toutes sortes de douleurs des membres.

Remarques. Quoique l'*amvallis* soit différent de la carambole & du bilimbi , on ne peut cependant douter qu'il ne soit du même genre. Nous ne pouvons nous empêcher de faire remarquer encore ici combien la dénomination nouvelle que M. Linné veut donner à cette plante , porte à faux quand il l'appelle *averrhoa acida* ; il sembleroit à l'entendre que cette espèce est la plus acide des trois que l'on connoît , tandis qu'elle l'est réellement beaucoup moins que les autres : on lui demandera encore pourquoi il a voulu donner à cette plante le nom plus qu'impropre d'*averrhoa* au lieu de son nom *amvallis* , sous lequel elle est connue dans toute l'Inde. (M. ADANSON.)

AMVETTI , f. m. (*Hist. nat. Botanicq.*) plante du Malabar , figurée assez bien , aux fruits près , par Van-Rheede , dans son *Hortus Malabaricus* , volume V , page 107 , planche LIV Les Brames l'appellent *anadalaqui* , les Portugais *querilhas macho* , & les Hollandois *harz haver manneken*.

C'est un arbrisseau de quinze piés au plus de hauteur , de la forme d'un saule maréau ou d'un anona , à tronc de six à huit pouces de diametre , couvert d'une écorce cendrée , rouge au dedans , & divisé vers le milieu de sa hauteur en un petit nombre de branches longues , souples , vertes , cylindriques , couvertes de feuilles alternes , espacées d'un pouce & demi à deux pouces , & disposées sur un même plan , de sorte que le feuillage en paroît applati à peu près comme dans l'orme ou l'anona. Ces feuilles sont elliptiques , pointues aux deux bouts , longues de trois à cinq pouces , presque deux

K k k

fois moins larges, épaisses, lisses, luifantes, à bords entiers, verd-noir en dessus, moins foncées en dessous, avec une côte longitudinale de six paires de nervures alternes, portées sur un pédicule très-court, demi-cylindrique, plat en dessus.

De l'aisselle de chacune des feuilles de la seve précédente, sortent quatre ou cinq épis en forme de chatons, sessiles; une fois plus courts que les feuilles, couverts d'un bout à l'autre d'environ 200 fleurs contiguës, très-ferrées, d'un verd-jaunâtre, sans odeur, qui consistent chacune en un calice d'une seule piece ouvert en étoile, d'une ligne environ de diametre, & partagé profondément en quatre découpures arrondies, à chacune desquelles répond une étamine blanche à anthere jaune. L'ovaire qui occupe le centre sous la forme d'une petite sphere surmontée par un style assez long & terminé par un stigmate sphérique, devient en mûrissant une capsule à une loge contenant plusieurs graines extrêmement fines, roussâtres, sans odeur & sans saveur.

Sa racine est fibreuse & roussâtre.

L'*amvetti* croît sur les côtes maritimes de Cochon, de Ceylan & de Calicolan: il est toujours verd, fleurit & fructifie une fois seulement tous les ans.

Qualités. Toutes les parties de cette plante sont ameres.

Usages. La décoction de sa racine se boit pour lâcher le ventre, & pour débarrasser les obstructions de la rate. C'est de ses feuilles que les Indiens frottent le palmiste tenga, lorsqu'ils en ont coupé les branches ou régimes pour en faire couler le vin qu'ils appellent *zuri*.

Remarques. J. Commelin, dans ses notes sur l'*Hortus Malabaricus*; volume V, page 108, comparant l'*amvetti* avec le *kari-vetti* & le *pevetti*, dit que ces derniers sont des arbres bacciferes, & que l'*amvetti* est lanigere, *lanigera*, ce qui ne peut s'entendre que de ses capsules ou ses graines, qui pour cet effet devoient donc ressembler à celles du faule ou du peuplier. Van-Rheede tait cette particularité qui certainement ne lui auroit pas échappé. Au reste, en attendant cet éclaircissement, qui ne peut pas occasioner un grand changement, l'*amvetti* doit faire un genre particulier voisin

du liquidambar & du faule dans la famille des châtaigniers. (M. ADANSON.)

AMULETE, f. m. (*Divinat.*) image ou figure qu'on porte pendue au cou ou sur soi, comme un préservatif contre les maladies & les enchantemens. Les Grecs appelloient ces sortes de préservatifs, *περιαπτα*, *περιαματα*, *ἀποτρόπαια*, *ἀσαδέγνα*, *φυλακτήρια*. Les Latins leur donnoient les noms de *probra*, *servatoria*, *amolimenta*, *quia mala amoliri dicebantur*, parce qu'on prétendoit qu'ils avoient la vertu d'écarter les maux; & *amoleta*, d'où nous avons fait *amulette*. Les Romains les appelloient aussi *phylacteria*, *phylacteres*, & étoient dans cette persuasion que les athletes qui en portoient, ou remportoient la victoire sur leurs antagonistes, ou empêchoient l'effet des charmes que ceux-ci pouvoient porter sur eux. *Rustici didicerunt luxuriam*, dit l'ancien scholiaste de Juvénal, *& palestris uti & phylacteriis, ut athletæ, ad vincendum; nam & niceteria phylacteria sunt quæ ob victoriam fiebant, & de collo pendentia gestabantur*.

Les Juifs attribuoient aussi les mêmes vertus à ces phylacteres ou bandes de parchemin qu'ils affectoient de porter, par une fausse interprétation du précepte qui leur ordonnoit d'avoir continuellement la loi de Dieu devant les yeux, c'est-à-dire, de la méditer & de la pratiquer.

Les Latins les nommoient encore *præfascini*, c'est-à-dire *préservatifs contre la fascination*; & ceux qu'ils pendoient à cet effet au cou des enfans, étoient d'ambre ou de corail, & représentoient des figures obscenes & autres. Les chrétiens n'ont pas été exemts de ces superstitions, puisque saint Jean Chrysostôme reproche à ceux de son temps de se servir de charmes, de ligatures, & de porter sur eux des pieces d'or qui représentoient Alexandre le grand, & qu'on regardoit comme des préservatifs. *Quid verò diceret aliquis de his qui carminibus & ligaturis ununtur, & de circumligantibus aurea Alexandri Macedonis numismata capiti vel pedibus?* Homil. 25, *ad pop. Antioch.* Ces pratiques avoient été condamnées par Constantin & par différens conciles, entr'autres par celui de Tours, tenu sous Charlemagne; & ce prince les défend aussi dans ses capitulaires, liv. VI, ch. lxxij.

Delrio rapporte que dans cette armée de Reistres qui sous le regne de Henri III passa en France, commandée par le baron de Dhona, & fut défaite par le duc de Guise à Vimori & à Auneau, presque tous les soldats qui restèrent sur le champ de bataille portoient des *amulettes*, comme on le reconnut en les dépouillant après la victoire. Le peuple a encore foi à certaines branches de corail ou autres végétaux qu'on pend au cou des enfans, & qu'on regarde comme des préservatifs contre la colique ou d'autres maux. Delrio, *liv. I, chap. IV, quest. 4, pag. 53 & suivantes.*

Les Arabes, aussi-bien que les Turcs, ont beaucoup de foi aux talismans & aux *amulettes*. Les Negres les appellent des *gris-gris*: ces derniers sont des passages de l'alcoran, écrits en petits caractères sur du papier ou du parchemin. Quelquefois au lieu de ces passages, les mahométans portent de certaines pierres auxquelles ils attribuent de grandes vertus. Les dervis leur vendent fort cher ces fortes d'*amulettes*, & les dupent en leur promettant des merveilles qui n'arrivent point; & quoique l'expérience eût dû détromper ceux qui les achètent, ils s'imaginent toujours que ce n'est pas la vertu qui a manqué, mais qu'eux-mêmes ont manqué à quelque pratique ou circonstance qui a empêché la vertu des *amulettes*. Ils ne se contentent pas d'en porter sur eux, ils en attachent encore au cou de leurs chevaux, après les avoir renfermées dans de petites bourses de cuir: ils prétendent que cela les garantit de l'effet des yeux malins & envieux. Les Provençaux appellent ces *amulettes* *cervelani*: & par-là on voit qu'ils sont dans la même erreur, soit qu'ils aient apporté cette superstition de l'orient où ils trafiquent, soit qu'ils l'aient tirée des Espagnols, qui l'ont eux-mêmes reçue des Mores ou Arabes, qui ont été maîtres de leur pays pendant quelques siècles. Le chevalier d'Arvieu, de qui nous empruntons ceci, dit que les chevaux arabes dont quelques émirs lui firent présent dans ses voyages, avoient au cou de ces *amulettes*, dont on lui vantoit fort la vertu, & qu'on lui recommandoit de ne point ôter à ces chevaux, à moins qu'il ne voulut bientôt les voir périr. V. TALISMAN. *Mém. du chevalier d'Arvieu, tom. III, pag. 247.*

Le concile de Laodicée défend aux ecclésiastiques de porter de ces *amulettes* ou phylactères, sous peine de dégradation. Saint Chrysostôme & St. Jérôme ont montré aussi beaucoup de zèle contre cette pratique. *Hoc apud nos*, dit ce dernier, *superstitiosæ mulierculæ in parvulis evangeliiis & in crucis ligno, & istiusmodi rebus, quæ habent quidem zelum Dei, non juxta scientiam, usque hodiè faciunt.* Voyez Kirch. *æ dip. Egypt.*

Les *Amulettes* ont à présent bien perdu de leur crédit; cependant le fameux M. Boyle les allègue comme des preuves qui constatent par le grand nombre d'émanations qui passent de ces médicamens dans le corps humain, combien ce dernier est poreux & facilement pénétrable. Il ajoute qu'il est persuadé que quelques-uns de ces médicamens ne sont pas sans effet; parce que lui-même ayant été sujet à un saignement de nez, après bien des remèdes tentés inutilement n'en trouva pas de plus efficace que de la poudre de crâne humain appliquée sur la peau, autant qu'il faut seulement pour qu'elle s'y échauffe.

Zwelfer à ce sujet-là apprit une circonstance très-particulière du premier médecin de Moravie, qui ayant préparé quelques trochisques de crapauds, de la manière que le prescrit Vanhelmont, trouva que non seulement portés en guise d'*amulette* ils le servoient, lui, ses amis & ses domestiques; de la peste, mais même qu'appliqués sur le mal de ceux qui étoient déjà pestiférés, ils les foulageoient considérablement, & en guérissoient quelques-uns.

Le même M. Boyle fait voir combien les émanations qui sortent même des *amulettes* froids, sont capables de pénétrer dans les pores des animaux vivans, en supposant quelque analogie entre les pores de la peau & la figure des corpuscules. M. Bellini a fait tout ce qu'il a pu pour démontrer la possibilité de cette introduction des corpuscules des *Amulettes* dans le corps humain, dans ses dernières propositions de *febribus*. M. Wainwright & autres l'ont démontré aussi. Voy. ÉMANATION, PORE, PEAU, PESTE, &c.

On trouve des livres d'anciens médecins, qui contiennent plusieurs descriptions de ces remèdes, qui sont encore pratiqués aujourd'hui.

d'hui par des empyriques, des femmes, ou d'autres personnes crédules & superstitieuses. (G)

AMULI, f. m. (*Hist. nat. Botaniq.*) genre de plante aquatique de la famille des personées, c'est-à-dire de celles qui ont la fleur monopétale irrégulière, les étamines à diverses hauteurs sur la corolle, & l'ovaire faisant corps avec le disque qui le porte au fond du calice, & contenant plusieurs graines. Il y en a deux espèces figurées dans l'*Hortus Malabaricus*, dont nous allons donner la description.

Première espèce. AMULI.

La première espèce croît au Sénégal dans les terres argileuses qui bordent les marais de Podor & de Gambies, & dans les terres sablonneuses, humides du Malabar, où les Brames l'appellent *amuli*. Van-Rheede en a donné une assez bonne figure sous son nom malabare *tsjudan-tsjera* dans son *Hortus Malabaricus*, vol. XII, planche XXXVI, page 71.

C'est une herbe annuelle, haute de trois à quatre pouces, à racines fibreuses, blanchâtres, rassemblées par touffes, qui produisent trois à quatre tiges simples, cylindriques, droites, élevées, d'une ligne au plus de diamètre, d'un verd blanchâtre, couvertes du bas en haut de douze à quatre étages ferrés, chacun de six à huit feuilles qui leur sont attachées circulairement sans aucun pédicule comme autant de rayons. Ces feuilles sont menues, longues de quatre à cinq lignes, quatre à cinq fois moins larges, ailées sur un rang, c'est-à-dire, découpées de deux à trois paires de dentelures, lisses, luisantes, verd-foncé dessus & plus clair en dessous.

De chaque étage de feuilles, il sort une fleur blanche de trois lignes de longueur, portée sur un péduncule cylindrique, menu, presque aussi long, d'un verd rougeâtre. Cette fleur, avant de s'ouvrir, forme un bouton conique; elle consiste en un calice à cinq feuilles, menues, oblongues; en une corolle une fois plus longue, monopétale à tube long, partagé à son sommet en deux levres à cinq divisions, dont trois sont plus grandes; & en quatre étamines très-petites à sommets blancs, dont deux plus grandes, ont ses recouvertes & cachées par un duvet

jaune qui couronne le sommet du tube. Sur le fond du calice s'éleve un petit disque jaune qui fait corps avec l'ovaire, lequel est surmonté d'un style divisé en deux stigmatés en lames; l'ovaire, en mûrissant, devient une capsule ovoïde à deux loges qui s'ouvre en quatre battans, & qui contient, dans chaque loge, environ cinquante graines ovoïdes très-menues, brun-rougeâtres.

Qualités. L'*amuli* a une saveur piquante & une odeur aromatique agréable.

Usages. Les Malabares mêlent ses fleurs avec le gingembre & le cardamome dans le petit lait qu'ils font boire pour arrêter les dysenteries.

Remarques. Van-Rheede s'est trompé quand il a dit que le calice de l'*amuli* n'avoit que quatre feuilles, sa corolle seulement deux étamines & trois divisions, parce qu'en effet il y en a trois qui effacent les deux autres par leur grandeur. M. Linné & M. Burmann s'éloignent encore plus de la vérité lorsqu'ils rapportent cette plante au genre de l'*hottonia*, en la nommant *hottonia Indica, pedunculis axillaribus unifloris*. Burmann *Thesaurus Zeylanic. planche LV, fig. 1*. Linn. *Syst. nat. édition in-12, page 152, n^o. 3*.

L'*hottonia* de Boerhaave est une plante à fleur régulière, à cinq étamines égales, à capsule d'une loge, &c. & qui appartient essentiellement à la famille des anagallés, au lieu que l'*amuli* ne peut être placé ailleurs que dans notre vingt-septième famille des personées.

Seconde espèce. ANNILI.

Les Brames donnent le nom d'*annili* à la seconde espèce d'*amuli* que Van-Rheede a représentée assez exactement sous son nom malabare *tsjeria-manganari*, dans son *Hortus Malabaricus*, volume IX, page 165, planche LXXXV. J. Commelin, dans ses notes, l'appelle *alsinc spuria, seu veronica Indica, flore cœruleo, chamædri folio*.

Elle croît pareillement dans les sables humides au Malabar. Sa racine est blanchâtre, fibreuse: ses tiges, au nombre de quatre ou cinq, s'élevent à la hauteur de quatre à cinq pouces; elles sont applaties, comme triangulaires, vertes, charnues, aqueuses; ses feuilles sont opposées deux à deux en croix, au nombre de huit à dix paires

sur chaque tige; elles sont elliptiques, longues de six à sept lignes, presque deux fois moins larges, minces, lissées, relevées de nervures en dessous, pointues, & dentelées vers leur extrémité, & attachées sans aucun pédicule sur la tige qu'elles embrassent entièrement.

De l'aisselle des feuilles supérieures, naissent opposées, comme elles, des fleurs bleues, solitaires, longues de trois à quatre lignes, portées sur un péduncule de même longueur. Chaque fleur est composée d'un calice lâche, ouvert, à cinq feuilles, & d'une corolle monopétale à deux lèvres en cinq divisions, dont trois plus grandes. Son fruit est une capsule ovoïde, alongée, velue, à deux loges & deux valves.

Usages. L'annili n'a aucun goût. On en fait avec l'huile de noix de coco, un onguent très-utile dans la maladie appelée *éléphantiasis*. Son suc exprimé se boit avec le gingembre & le cumin dans les fièvres pestilentielles: on s'en frotte aussi le corps avec le calamus, & l'huile de sésame dans les mêmes fièvres. (M. ADANSON.)

AMUR ou AMOER, rivière de la grande Tartarie en Asie; elle a sa source près du lac Baycal, vers le 117^e degré de longitude, & se jette dans l'Océan oriental au 55^e degré de latitude septentrionale, & le 152^e de longitude. Elle sépare la Daourie du pays des Monguls, & baigne la ville d'Albasin.

AMURER, v. act. (Mar.) C'est bander & roidir quatre cordages appelés *couets*, qui tiennent aux points d'en bas de la grande voile & de la misène, pour maintenir la voile du côté que vient le vent. Voyez COUET & AMURES.

Amurer la grande voile, c'est mettre vers le vent le coin qu'on appelle *le point de la voile*, en l'amenant jusqu'à un trou fait dans le côté du vaisseau, & appelé *dogue d'amure*.

On dit la même chose des autres voiles, en les nommant en même temps par leurs noms.

L'on *amure* pour aller au plus près & vent large.

Amurer tout bas c'est mettre le point des voiles qu'on *amure* le plus bas qu'il est possible, pour que le vaisseau se comporte bien, & qu'il aille mieux & au plus près du vent.

Amure, c'est le commandement qu'on

fait pour faire *amurer*, quand on veut faire reculer près du vent. *Amure la grande voile*, *amure tout bas*; serre la civadiere & le perroquet de beaupré, & *amure* les couets.

AMURES, f. f. pl. (Marine.) ce sont des trous pratiqués dans le plat-bord du vaisseau, & dans la gorgere de son éperon. Il y a dix *amures*, quatre pour les couets, & six pour les écoutes des pacfis & de la civadiere.

Les *amures des couets de misène* sont à la gorgere de l'éperon. Voyez les figures, marine, pl. I, & pl. IV, fig. 2 V. ÉPERON.

Les *amures des couets de la grande voile* sont à l'avant du grand mât dans le plat-bord, l'un à bas-bord, l'autre à stribord. Ces deux *amures* s'appellent *dogues d'amure*. Voyez les figures, marine, pl. I.

Les *amures des écoutes de la grande voile* sont à stribord & à bas-bord de l'artimon.

Les *amures des écoutes de misène* sont à stribord & à bas-bord du grand mât.

Les *amures de la civadiere* sont auprès des *amures* des écoutes de misène.

Quoiqu'il y ait des *amures* pour les écoutes, on ne se sert du verbe *amurer*, que pour les couets; car on dit *border l'écoute* & *haler l'écoute*.

Les *amures* servent pour aller à la bouline & ferrer le vent. Voyez COUETS.

Amures d'une voile, ce sont les manœuvres qui servent à l'*amurer*.

L'*amure d'artimon*, c'est un palanquin, ou quelquefois une corde simple.

On dit l'*amure à bas-bord*, l'*amure à stribord*, pour marquer qu'un vaisseau est *amuré* au côté droit ou au côté gauche.

Les *amures des voiles d'étai* sont de simples cordes.

Dogue d'amure, c'est le trou pratiqué dans le côté du vaisseau à l'enbelle. Voyez DOGUE D'AMURE. (Z)

* AMURQUE, f. f. c'est le nom que les apothicaires & droguistes donnent, soit au marc d'olives pressurées, soit au dépôt même de l'huile.

AMUSANT, AMUSANTE, adj. (Beaux-Arts.) La signification de ce terme est un peu vague. C'est le cas de la plupart des mots qui servent à exprimer certains genres d'objets agréables pour lui donner un sens précis, nous l'emploierons à désigner

les objets , & en particulier les ouvrages de l'art , qui n'ont d'autre but que d'exciter , chacun à sa maniere , des sentimens agréables , dont l'effet se borne au moment présent sans aucune vue ultérieure ; en un mot des ouvrages qui ne peuvent servir qu'à faire passer agréablement le temps pendant lequel on s'en occupe. C'est dans ce sens , que suivant l'opinion de quelques critiques , tous les beaux-arts sont des objets d'amusement.

Mais l'artiste qui à tous égards doit consulter la nature , fera bien de l'imiter encore ici. Il ne faut qu'un discernement médiocre pour s'appercevoir que la nature , en répandant l'agréable ou le désagréable sur ses productions , a , pour l'ordinaire , des vues plus relevées , qui vont au delà de la simple jouissance. Il faut convenir néanmoins que dans plusieurs de ses ouvrages , l'agréable semble se borner à un amusement passager. L'aimable variété des couleurs qui rend certains points de vue si riens , paroît n'avoir d'autre but que la paisible jouissance du sentiment agréable qu'on éprouve à cette vue. Aussi ce sentiment est-il commun à tous les hommes. Il faudroit être bien atrabilaire pour trouver mauvais qu'on se promene uniquement dans la vue de ressentir les agréables impressions d'un air de printemps , & de jouir des agrémens infiniment diversifiés d'un paysage gracieux. Il doit être également permis de jouir dans le même but des scènes variées que la nature nous présente dans la vie civile. L'homme le plus sage ne se refusera pas au plaisir de la bonne compagnie , pour le simple amusement , & sans aucune vue de former des liaisons d'amitié plus étroites , ou d'en retirer quelque avantage au delà du moment actuel.

Il n'est pas douteux par conséquent que les beaux-arts ne puissent servir au même but , & que des ouvrages qui ne seront qu'*amusans* , ne puissent être admis au nombre des bonnes productions de l'art. Mais il est moins douteux encore que les beaux-arts ne se bornent pas au simple amusement. Il est très-rare dans la nature que l'agréable ne vise pas à une utilité plus relevée. L'*amusant* y produit au moins toujours l'effet avantageux d'entretenir la sérénité de l'esprit , & la santé du corps.

Qu'on ne dispute donc pas aux beaux-arts l'honneur d'être les véritables imitateurs de la nature , & de faire de l'utile leur but principal. Qu'on répète souvent à l'artiste qu'il doit répandre l'agrément ou la laideur sur les objets , selon que l'intérêt de l'humanité exige que ces objets soient recherchés ou évités. C'est sur-tout ce qu'il doit faire dans les cas où la nature , qui ne regarde qu'au général , n'a pu y satisfaire. Il est rarement besoin que l'art excite aux opérations purement naturelles & animales. La nature y a suffisamment pourvu ; mais elle n'a pu pourvoir en détail aux divers arrangemens politiques , qui varient dans tous les temps , & chez tous les peuples , par des circonstances accidentelles. C'est en cela qu'elle s'est reposée sur le secours des arts.

D'après ce principe nous donnons des bornes convenables à l'utilité du simple *amusant* , sans l'exclure entièrement de l'empire des beaux-arts. Mais nous exigeons de l'artiste qui ne se proposera que d'amuser , qu'il le fasse en homme de goût , & qu'il se souvienne que ce sont des hommes , & non des enfans , que son ouvrage doit amuser. L'*amusant* peut être très-estimable , mais il peut aussi ne mériter que du mépris. Pour y réussir , il faut du goût & du jugement. De même qu'il est beaucoup plus aisé de construire une maison bonne & commode pour une famille dont on connoît les occupations & le genre de vie , qu'il n'est facile d'arranger un petit édifice destiné simplement à réjouir la vue , & à embellir des jardins ; de même aussi dans les autres arts il est moins difficile d'inventer un ouvrage dont le but est déterminé avec précision , qu'un autre qui n'a que le but général de servir à l'amusement. L'esprit le plus borné peut raconter un fait important , de maniere à intéresser par son récit ; mais il n'y a qu'un tour d'esprit fin & délicat qui puisse rendre agréable une conversation sur des sujets indifférens. Ce n'est donc qu'à force de goût , à l'aide d'une grande finesse de tact , & de beaucoup d'expérience acquise par le commerce des meilleurs esprits , qu'un artiste peut se promettre de réussir dans un ouvrage de pur agrément. (Cet article est tiré de la théorie des beaux-arts DE M. SULZER.)

AMUSER, DIVERTIR, v. a. (*Gramm.*)

Synonymes.) *divertir*, dans sa signification propre tirée du latin, ne signifie autre chose que détourner son attention d'un objet en la portant sur un autre; mais l'usage présent a de plus attaché à ce mot une idée de plaisir qu'on prend à l'objet qui nous occupe.

Amuser au contraire, n'emporte pas toujours l'idée de plaisir; & quand cette idée s'y trouve jointe, elle exprime un plaisir plus foible que le mot *divertir*. Celui qui s'*amuse* peut n'avoir d'autre sentiment que l'absence de l'ennui; c'est-là même tout ce qu'emporte le mot *amuser* pris dans sa signification rigoureuse. On va à la promenade pour s'*amuser*; à la comédie pour se *divertir*: on dira d'une chose que l'on fait pour tuer le temps, cela n'est pas fort *divertissant*, mais cela m'*amuse*: on dira aussi, cette pièce m'a assez *amusé*; mais cette autre m'a fort *diverti*.

Ce qu'il y a de singulier, c'est qu'au participe, *amusant* dit plus qu'*amuser*; le participe emporte toujours une idée de plaisir que le verbe n'emporte pas nécessairement; quand on dit d'un homme, d'un livre, d'un spectacle, qu'il est *amusant*, cela signifie qu'on a du moins eu certain degré de plaisir à le lire ou à le voir; mais quand on dira, je me suis mis à ma fenêtre pour m'*amuser*, je parle pour m'*amuser*, cela signifie seulement pour me désennuyer, pour m'occuper à quelque chose.

On ne peut pas dire d'une tragédie qu'elle *amuse*, parce que le genre de plaisir qu'elle fait est sérieux & pénétrant; & qu'*amuser* emporte une idée de frivolité dans l'objet, & d'impression légère dans l'effet qu'il produit; on peut dire que le jeu *amuse*, que la tragédie occupe, & que la comédie *divertit*.

Amuser dans un autre sens, signifie aussi *tromper*; on dit *amuser les ennemis*. Philippe, roi de Macédoine, disoit qu'on *amusoit* les hommes avec des sermens. (O)

* AMUY, ville de l'Inde, au delà du Gange, en Asie, près du bord occidental du lac de Chamai, aux confins du royaume de Kânduana.

* AMYCLES, ancienne ville du Péloponèse, bâtie par Amycle roi de Sparte près du mont Taygete, où Apollon eut un temple qui le fit surnommer *Amycléen*.

AMYCLÉEN, surnom d'Apollon. Voyez AMYCLES.

* AMYCLEUS, étoit un dieu particulier de la Grece, il y avoit un temple & des autels. Pausanias qui en a fait mention, ne nous apprend rien de plus. Ce sont quelques extravagances de moins sur le compte du genre humain.

AMYDON ou AMIDON, pâte faite de fleurs de froment seches & qu'on délaie pour en faire de l'empois.

AMYDON, f. m. (*Usage de la nature, Art, blé & amyde*.) Nous allons expliquer la manière dont se fait l'*amydon*: nous en suivrons le détail dans toutes les circonstances; & la définition de l'*amydon*, par laquelle nous finirons, sera le résultat des opérations que nous aurons exposées.

Ayez du blé, ou des issues du blé, comme les recouettes & les griots. Pour entendre ce que c'est que *recouettes & griots*, il faut savoir que le blé moulu se blute, & que le bluteau se distribue en six portions: savoir, la fleur de la farine, la grosse farine, les griots, les recouettes, les recoupes, & le son. On donne le son aux chevaux; on nourrit les vaches de recoupes; on fait du pain de la grosse farine & de la fleur de farine, & l'on tire l'*amydon* des griots & des recouettes. Les amydonniers n'emploient le blé en nature que quand il est gâté. Il leur est défendu d'y consommer le bon blé; défense assez superflue. La raison de plus de perfection dans l'ouvrage, ne détermine presque jamais les ouvriers à faire bien à gros frais, ce qu'ils peuvent faire mal ou moins bien à vil prix.

Toute l'attention des amydonniers se réduit à choisir les issues des blés les plus gras. C'est de ces issues qu'ils font l'*amydon* fin, celui qu'on emploie en poudre à poudrer la tête, en dragées & autres compositions qui entrent dans le corps humain. Le blé gâté est moulu & employé, comme on verra dans la suite, à la confection de l'*amydon* commun, celui qui sert aux cartonniers, aux relieurs, aux afficheurs, &c. en un mot à tous les artisans qui dépensent beaucoup de colle.

Pourvoyez vous donc de griots & de recouettes, & même de blés gâtés: les boulangers vous fourniront les griots & recouettes, que vous pourrez employer sur le champ. Il faudra faire moudre les blés gâtés.

L'eau est le principal instrument d'un amydonnier ; mais sur-tout celle qui doit servir de levain & produire la fermentation. Si vous vous proposez de faire l'*amydon* dans un lieu où il n'y a point d'*amydonnier*, & que vous ne puissiez emprunter du levain, & obtenir par cet emprunt ce que l'on appelle des *eaux sures*, vous pouvez vous en procurer de l'une des trois manieres suivantes.

1^o. Prenez deux livres du levain avec lequel le boulanger fait lever sa pâte ; délayez ces deux livres de levain dans un seau d'eau chaude : au bout de deux jours l'eau sera sure. Remuez cette eau ; ajoutez un demi-seau d'eau chaude ; laissez reposer. Remuez encore & continuez la même manœuvre jusqu'à ce que vous ayez la quantité d'eau dont vous aurez besoin.

2^o. Ou mettez dans un chaudron quatre pintes d'eau, quatre pintes d'eau-de-vie, deux livres d'alun de roche : faites bouillir le tout ensemble, & servez-vous-en comme je vous le dirai dans la suite.

3^o. Ou suivez le procédé qui vous sera indiqué à la troisième manœuvre de l'*amydonnier*.

Ayez des tonneaux connus sous le nom de *demi-queues de Bourgogne* ; défoncez-les par un bout, & servez-vous-en de la maniere suivante.

Mettez un seau d'eau sure empruntée d'un confrere, ou préparée comme nous l'avons dit ci-dessus, dans un de vos tonneaux ; peut-être faudra-t-il de cette eau moins d'un seau. La quantité de levain varie : il en faut moins en été, plus en hiver, & il faut prendre garde, sur-tout dans cette dernière saison, que le levain ne gele.

Mettez de l'eau pure sur ce levain jusqu'au bondon ; achevez de remplir les tonneaux de matiere, c'est-à-dire, de recoupettes & de griots, moitié par moitié, ou de farine de blé gâté moulu gros. Cette première opération s'appelle *mettre en trempe*.

Les statuts disent que les recoupes & recoupettes seront mises en trempe ou en levain pendant l'espace de trois semaines dans les eaux pures, nettes & claires. Mais on ne les y laisse en été que pendant dix jours & pendant quinze en hiver : ce terme est plus court ou plus long, suivant la force du levain. Il n'y a guere que l'expérience

qui puisse instruire là-dessus. La matiere est en trempe dans les tonneaux.

Après que les matieres auront été suffisamment en trempe ou en levain, elles seront précipitées, & il leur furnagera une eau qu'on appelle *eau grasse*. Cette eau grasse n'est autre chose que les huiles des matieres que la fermentation a envoyées à la surface. On jette cette eau. Après que vous aurez jeté cette eau, ayez des sas de toile de crin de 18 pouces de diametre sur 18 pouces de hauteur ; prenez-en un ; posez-le sur un tonneau bien rincé ; puissez trois seaux de matiere en trempe ; versez-le sur le sas, & lavez-les avec six seaux d'eau claire en procédant de la maniere suivante. Versez d'abord sur les trois seaux de matiere en trempe mise dans le sas, deux seaux d'eau claire ; remuez le tout avec vos bras. Quand ces deux seaux d'eau claire seront passés, versez deux autres seaux sur le reste de matiere contenue dans le sas ; remuez derechef. Quand ces deux seaux seront passés, versez les deux derniers seaux sur le second restant, & remuez pour la troisième fois. Cette seconde opération s'appelle *laver le son*. Il est enjoint par les statuts aux maîtres amydonniers de bien *laver* ou *séparer* les sons, & de veiller à ce que leurs sas soient bons, & leurs eaux bien pures & bien nettes.

Vuidez dans un tonneau ce qui restera dans le sas ; lavez bien ces résidus avec de l'eau claire ; ces résidus lavés serviront de nourriture aux bestiaux. Continuez de passer de la matiere en trempe sur le même tonneau, jusqu'à ce qu'il soit plein.

Le lendemain de cette seconde opération (les statuts disent *trois jours après*) jetez l'eau qui a passé à travers le sas avec la matiere en trempe : cette eau se nomme *eau sure*. C'est le levain naturel des amydonniers ; celui que je vous conseillois d'emprunter d'eux, si vous en avez à votre portée. Il faut mettre de cette eau, quand on s'en fert pour mettre en trempe, un seau sur chaque tonneau de matiere en été ; trois & quelquefois quatre seaux, en hiver. Voilà le troisième levain dont j'avois promis de parler.

Enlevez cette *eau sure* avec une sebile de bois, jusqu'à ce que le blanc déposé au fond de chaque tonneau paroisse ; remplissez ensuite

ensuite vos tonneaux de nouvelle eau, en quantité suffisante pour pouvoir avec une pelle de bois, battre, broyer & démêler l'*amydon* : ensuite, remplissez vos tonneaux d'eau claire. Cette troisième manœuvre s'appelle *rafraîchir l'amydon*. On voit que les amydonniers qui rafraîchissent le lendemain du *lavage des sons*, ne suivent pas bien exactement leurs statuts.

Deux jours après le rafraîchissement, jetez l'eau qui a servi à rafraîchir, jusqu'à ce que le premier blanc paroisse. Ce premier blanc se nomme par les artistes ou *gros* ou *noir*, suivant les différens endroits où l'*amydon* se fabrique : ce *gros* ou *noir* s'enlève de dessus l'*amydon* ou second blanc qui en est couvert. On ne le perd pas ; il fait le plus gros gain des amydonniers, qui en engraisent des cochons. Quand le *gros* ou *noir* est enlevé, on jette un seau d'eau claire sur le résidu de crasse que le *gros* ou *noir* laisse sur le second blanc, ou sur l'*amydon* qu'il couvrait. On rince bien la surface de cet *amydon* avec ce seau d'eau ; on a un tonneau vuide tout prêt à recevoir les rinçures ; on les y met : elles y déposent ; & ce dépôt des rinçures s'appelle *amydon commun*. Les amydonniers nomment cette quatrième opération *rincer*.

Le rincer étant fait, on trouve au fond de chaque tonneau quatre pouces d'épaisseur ou environ d'*amydon*. Cette quantité varie selon la bonté des recoupettes & des griots qu'on a employés. Il est évident que les blés gâtés qu'on emploie en *amydon*, doivent donner davantage, tout étant employé : mais l'*amydon* qu'on en tire est toujours commun, & n'a jamais la blancheur de celui qui est fait de recoupettes & de griots de bon blé. On prend l'*amydon* qui est dans un tonneau, on le verse dans un autre ; c'est-à-dire, pour parler précisément, que de deux tonneaux d'*amydon* on n'en fait qu'un, où par conséquent il se doit trouver neuf à dix pouces d'*amydon* de recoupettes & de griots. Cette 5^e. opération s'appelle *passer les blancs*.

Lorsque les blancs sont passés d'un tonneau sur un autre, on verse dessus une quantité suffisante d'eau claire pour les battre, broyer & délayer ; ce qui s'exécute avec une pelle de bois. Cette opération est la sixième, & s'appelle *démêler les blancs*.

Tome II.

Les blancs démêlés, on pose un tamis de soie, dont la figure est ovale, sur un tonneau rincé & propre ; on fait passer à travers ce tamis les blancs qu'on vient de démêler : on continue ce travail sur un même tonneau, jusqu'à ce qu'il soit plein. Les statuts enjoignent de se servir d'eau bien claire *pour passer les blancs*.

Deux jours après que les blancs ont été démêlés & passés, on jette l'eau qui est dans le tonneau, & qui a traversé le tamis de soie, jusqu'à ce qu'on soit au blanc. Il reste sur le blanc une eau de même couleur qui le couvre, versez cette eau dans un grand pot de terre ; jetez ensuite un seau d'eau claire sur l'*amydon* même ; rincez la surface avec cette eau ; ajoutez cette rinçure à l'eau blanche ; cette rinçure déposera ; le dépôt sera encore de l'*amydon* commun.

Après que l'*amydon* aura bien été rincé, levez-le du fond des tonneaux ; mettez-le dans des paniers d'osier, arrondis par les coins, & garnis en dedans de toiles qui ne sont point attachées aux paniers. Ces paniers ont un pié de large, dix-huit pouces de long, sur dix pouces de haut. Cette opération s'appelle *lever les blancs*.

Le lendemain du jour qu'on aura levé les blancs, vous ferez monter les paniers remplis d'*amydon* dans le grenier au haut de la maison. L'aire du plancher de ce grenier doit être de plâtre bien blanc & bien propre. On renverra les paniers sens-dessus-dessous sur l'aire de plâtre, la toile n'étant point attachée aux paniers suivra l'*amydon*. On ôtera cette toile de dessus le bloc d'*amydon* qui restera nu. On mettra ce bloc sur le côté, on le rompra avec les mains, sans instrumens, en quatre parties, chaque quartier en quatre morceaux ; c'est-à-dire, que chaque panier donnera seize morceaux, ou environ soixante livres d'*amydon*. On laisse l'*amydon* sur le plancher de plâtre jusqu'à ce qu'il ait tiré l'eau qui se pouvoit trouver dans l'*amydon*. L'opération précédente est la huitième, & s'appelle *rompre l'amydon*.

Quand on s'aperçoit que l'*amydon rompu* est suffisamment séché, & qu'il est resté assez de temps sur le plancher de plâtre du grenier pour pouvoir être manié, on le met aux essuis ; c'est la neuvième opération : elle consiste à l'exposer proprement à l'air

sur des planches situées horizontalement aux fenêtres des amydonniers.

Lorsque l'amydon vous aura paru suffisamment ressuyé sur les planches, vous prendrez les morceaux, vous les ratifferez de tout côté; ces ratiffures passeront dans l'amydon commun; vous écraserez les morceaux ratiffés, & vous les porterez dans l'étuve, les répandant à la hauteur de trois pouces d'épaisseur, sur des claies couvertes de toiles. Vous aurez soin de retourner l'amydon soir & matin: sans cette précaution, sans ce remuage dans l'étuve, de très-beau blanc qu'il est, il deviendrait verd. Cette opération est la dernière, & s'appelle *mettre l'amydon à l'étuve*.

Les amydonniers qui n'ont point d'étuves, se servent du dessus des fours des boulangers; ils les louent.

L'amydon, au sortir de l'étuve, est sec & vénéral.

Qu'est-ce donc que l'amydon? c'est un sédiment de blé gâté, ou de griots & recoupettes de bon blé, dont on fait une espèce de pâte blanche & friable, & qu'on prépare en suivant le procédé que nous venons d'expliquer.

Le gros amydon qu'on vend aux confiseurs, aux chandeliers, aux teinturiers du grand teint, aux blanchisseurs de gaze, &c. doit rester quarante-huit heures au four des amydonniers; & au sortir du four, huit jours aux effuis: ce sont les statuts.

L'amydonnier ne pourra acheter des blés gâtés sans la permission accordée au marchand par le magistrat de les vendre.

L'amydon qui en proviendra sera fabriqué avec la même précaution que l'amydon fin.

L'amydon commun & fin ne sera vendu par les amydonniers qu'en grain, sans qu'il leur soit permis, sous quelque prétexte que ce soit, de le réduire en poudre.

L'amydon sert à faire de la colle, de l'empois blanc ou bleu, &c. le meilleur est blanc, doux, tendre & friable. On dit que son nom latin *amylum* est dérivé de *sine molâ factum*: parce que les anciens ne faisoient point mouëre le grain dont ils faisoient l'amydon. On suit encore cette méthode dans quelques endroits de l'Allemagne; on le fait crever & on l'écrase.

Outre l'amydon de froment, il y en a encore deux autres; l'un se fait avec la racine de

Parum, (voyez ARUM ou *pié de veau*, &c.) & l'autre avec la pomme de terre & la truffe rouge. Ce fut le sieur de Vaudreuil qui l'inventa le premier, & qui obtint en 1716 le privilège exclusif, pour lui & pour sa famille, de le fabriquer pendant 20 ans. L'académie jugea en 1739, que l'amydon de pommes de terre & de truffes rouges, proposé par le sieur de Ghise, faisoit un empois plus épais que celui de l'amydon ordinaire, mais que l'émail ne s'y mêloit pas aussi bien; cependant qu'il seroit bon d'en permettre l'usage, parce qu'il n'étoit point fait de grains, qu'il faut épargner dans les années de disette. V. EMPOIS.

L'AMYDON est d'usage en médecine; il contient de l'huile & du sel essentiel, il est pectoral; il épaissit & adoucit les sérosités âcres de la poitrine, arrête les crachemens de sang. On le dit propre aux maladies des yeux; on l'emploie cuit avec du lait pour la diarrhée; on fait grand cas de sa décoction prise en lavement dans la diarrhée; & lorsque les selles sont sanglantes & les intestins fort relâchés, on fait cette décoction plus épaisse, & on y met sur quatre onces une once d'eau-de-vie: mais ce remède est suspect, lorsque le feu & la douleur de l'inflammation se joignent aux selles sanguinolentes, &c. (N)

§ AMYDON. (Chymie.) MM. Beccaria & Kessell-Meyer, nous apprennent que l'amydon existe tout formé dans la nature; qu'il fait partie de la plupart des plantes céréales, & qu'il est facile de l'en séparer.

Leurs expériences prouvent qu'après avoir réduit en pâte la farine des différentes espèces de froment séparées du son, si l'on verse de l'eau sur cette pâte à différentes reprises, ou qu'en la maniant en tout sens, on l'agite dans un petit courant d'eau renouvelée, comme pour la laver, jusqu'à ce que l'eau qui s'en écoule soit claire, il ne reste alors qu'une substance molle, gluante, sans odeur ni faveur, & absolument insoluble par l'eau. C'est à cette partie de la farine qu'ils ont donné le nom de *glutineuse*, l'autre partie que l'eau détache dans la lotion & qui la rend laiteuse par son mélange, a reçu le nom de *substance amyliacée*. Cette dernière substance qu'on sépare de l'autre par l'intermède de l'eau froide, abandonné l'eau qui s'en est chargée par la simple subsidence;

elle blanchit & se dépouille de toute substance étrangère par des lotions répétées ; & lorsqu'elle est bien séchée , elle constitue ce qu'on appelle vulgairement *amydon*.

La proportion de ces deux substances n'est pas la même dans toutes les espèces de grains. M. Kessel-Meyer prétend qu'il y a un tiers de substance glutineuse sur deux d'amylacée dans le meilleur froment (*tritium hybernum*). M. Thouvenel a trouvé parties à-peu-près égales des deux substances dans les blés du Languedoc. Il paroît d'ailleurs que la quantité de substance glutineuse est relative à la bonté ou à la qualité nourrissante des grains.

La séparation des deux substances est aisée dans le bon blé ou la bonne farine ; elle l'est moins , lorsque par vétusté , par humidité ou par d'autres causes les grains ont été altérés. C'est sur ces notions qu'on peut expliquer la pratique des marchands de grains qui , pour s'assurer de la bonté du blé , en écrasent quelques grains avec les dents , & après avoir emporté avec la salive toute la substance amylacée , ils étendent la partie glutineuse qui est insoluble , & jugent de la bonté du blé par la ténacité de cette partie ou par son gluant. On connoît encore la pratique des brasseurs de bière qui , après avoir fait macérer le blé , en avoir fait développer le germe , & l'avoir ensuite torréfié ou desséché , le rendent entièrement soluble par l'eau , en détruisant par cette manœuvre la partie glutineuse. Le blé acquiert en son entier , par la germination , la qualité des corps doux ou sucrés qu'on trouve si abondamment parmi les différens végétaux , & qu'on peut même considérer comme le moyen d'union des différentes substances de l'extrait végétal.

La substance amylacée est la seule dont la nature soit végétale ou qui présente des propriétés analogues à celles des végétaux. La partie glutineuse paroît au contraire se rapprocher singulièrement de la nature animale ou des sucs lymphatiques ou albumineux ; elle ne donne dans la digestion ou la fermentation aucun signe d'acidité , mais elle tend en peu de temps vers la dégénération alkalescente ; elle se pourrit comme les cadavres des animaux ; elle fait effervescence avec les acides , & donne par la

distillation une quantité aussi considérable d'esprit volatil & d'huile animale , qu'une pareille quantité de corne de cerf. Serait-ce à cette partie qu'est dû le phosphore qu'on tire du blé ? Les inductions les plus raisonnables semblent l'établir.

L'analogie de la partie glutineuse avec les liquides albumineux , s'étend encore sur les effets produits par les différens menstrues. Les acides foibles ou étendus mêlés aux liquides albumineux , les rendent miscibles à l'eau , & les changent en une espèce de gelée absolument inconcréscible par l'eau bouillante. Les mêmes acides mêlés à la partie glutineuse de la farine , la changent en un corps muqueux entièrement soluble par l'eau. M. Kessel-Meyer assure que cette espèce de dernier mucilage artificiel , qui est différent selon les différentes proportions d'acide & de partie glutineuse , se change en substance amylacée , de manière que cette dernière substance de la farine ne diffère de l'autre que par l'acide. Il est tout au moins avéré qu'il y a entre la partie glutineuse & cette espèce de mucilage , la même différence qui se trouve entre la gelée & le liquide albumineux. Il paroît même qu'en considérant les différens momens de la végétation , on pourroit observer des instans où la substance du blé légèrement lactée , acidule , sucrée ou émulsive , passe à l'état d'un mucus fade , concrécible & alkalescent.

La fermentation & les lotions multipliées que les amydonniers font subir dans leurs travaux à la substance amylacée , ne paroissent produire sur elle d'autre effet que de la séparer du son & de la substance glutineuse ; peut-être même une partie de cette dernière change-t-elle de nature pour se convertir en *amydon*.

On n'obtient par la distillation de l'*amydon* , que des produits salins & acides , & tout ce qui s'y développe par la fermentation annonce sa nature végétale. MM. Beccaria & Lions ont prétendu qu'il étoit vinefcible , par l'odeur & la saveur qu'il imprimoit à l'eau dans laquelle on l'avoit conservé durant quelque temps ; il est certain que cette eau tourne vers l'alkalescence , mais il ne paroît pas que l'*amydon* dont la nature est terreuse , épaisse , qui ne contient

presque pas d'huile, & qui a d'ailleurs une pente singulière vers la fermentation acide qu'on a peine à prévenir, puisse être susceptible de la fermentation vineuse. Il faudroit que l'amydon fût parfaitement soluble par l'eau, pour que cette fermentation pût l'exciter; mais on sait qu'il s'en sépare par subsidence: & selon l'expérience de M. Thouvenel, l'amydon mêlé à de l'eau bouillante jusqu'à la consistance du moût, & exposé ensuite dans un lieu très-propre à favoriser la fermentation vineuse, n'a rien présenté qui en approchât.

Il est pourrants certain que le pulpe du grain ou la farine entière sert à faire la bière qui est une liqueur vineuse: quelle seroit donc la cause qui rendroit les deux substances de la farine propres à concevoir la fermentation vineuse lorsqu'elles sont unies, quoiqu'elles n'eussent rien de vineux, prises séparément? C'est un champ de nouvelles recherches que nous présentons aux chimistes.

Un autre sujet de recherches intéressantes consiste à découvrir les différens corps d'où l'on peut tirer la substance amylicée; la racine d'arum, les pommes de terre ou truffes rouges en peuvent fournir. M. Baume en retira des féculs de racine de bryone, & il paroît qu'en général toutes les féculs farineuses des plantes en sont pourvues plus ou moins abondamment. (*Article de M. LAFOSSÉ, docteur en médecine de la faculté de Montpellier.*)

* AMYDONNIER, s. m. artisan qui fabrique & vend l'amydon fait ou de recoupes de froment pur, ou de racines. *Voyez AMYDON.*

* AMYELES, ancienne ville d'Italie, dans le pays des Arunciens, qu'on prétend être aujourd'hui la terre de Lambour: elle donna son nom au golfe que nous appelons de Gaète, & qui se nommoit golfe d'Amyeles.

AMYGDALES, en anatomie, est le nom de deux glandes du gosier, appelées en latin *tonsillæ*. *V. ŒSOPHAGE, GOSIER, &c.*

Ces deux glandes sont rougeâtres, de la figure à-peu-près d'une amande, d'où elles ont été appelées *amygdales*, du latin *amygdalæ*, qui signifie *amandes*. Elles occupent chacune l'interstice des demi-arcades laté-

rales de la cloison du palais, l'une à droite, & l'autre à gauche de la base de la langue, & sont recouvertes de la membrane commune de gosier.

Elles ont chacune une grande sinuosité ovale qui s'ouvre dans le gosier, & dans laquelle répondent des conduits plus petits, qui versent dans le gosier, dans le larynx, & dans l'œsophage, une liqueur mucilagineuse & onctueuse, pour humecter & lubrifier ces parties. *V. LARYNX, &c.*

Lorsque les muscles des demi-arcades agissent, ils compriment les *amygdales*; & comme elles sont fort sujettes à s'enflammer, elles occasionent souvent ce qu'on appelle *mal de gorge*. *V. ŒSOPHAGE, ENROUEMENT. (L)*

LES AMYGDALES sont sujettes à différentes maladies; telles sont l'inflammation, le skirrhe, le gonflement œdémateux, & enfin toutes les différentes especes de tumeurs qui peuvent arriver aux glandes. Ces accidens produisent l'angine, ou l'esquinancie fausse. *V. ESQUINANCIE.*

Remarquez cependant que les tumeurs des *amygdales* deviennent plus aisément skirrheuses que celles qui se forment dans les autres parties, à cause de l'épaississement de l'humeur qui se sépare dans ces glandes. L'air qui les frappe continuellement, est une cause occasionnelle des concrétions lymphatiques qui y sont fréquentes. On sent bien qu'il est aisé de prévenir ces concrétions dans les différentes especes d'esquinancie. Pour y parvenir, il faut entretenir la fluidité dans cette humeur, par les remèdes incitifs, atténuans, les béchiques expectorans, les emplâtres résolutifs & fondans, tels que le diachylon gommé & autres.

On ne doit employer le fer dans ces cas que dans un besoin extrême & constaté par l'impossibilité de guérir autrement. Les cicatrices que produisent les opérations ou les escarrotiques, causent un grand dérangement dans la déglutition & la respiration, outre qu'elles sont disgracieuses pour les personnes qui les portent.

Si ces tumeurs sont causées, comme il arrive d'ordinaire, par un virus écrouelleux, scorbutique, ou rachitique, il faut avant tout penser à traiter ces causes générales.

On doit craindre avec juste raison la gan-

grene qui attaque souvent ces parties. *V*
GANGRENE. (N)

AMYNTIQUES, ad. *terme de Pharmacie*, qualification qu'on donne à des emplâtres défensifs ou fortifiants. *Voyez* EMPATRE. (N)

* AMYZON ou MEZO, ville ancienne de Carie, dans l'Asie mineure.

A N

AN, f. m. ou ANNÉE, f. f. (*Hist. & Astr.*) dans l'étendue ordinaire de sa signification, est le cycle ou l'assemblage de plusieurs mois, & communément de douze. *Voyez* CYCLE & MOIS.

D'autres définissent généralement l'année, un période ou espace de temps qui se mesure par la révolution de quelque corps céleste dans son orbite. *Voyez* PÉRIODE.

Ainsi le temps dans lequel les étoiles fixes font leur révolution est nommé la grande année. Cette année est de 25920 de nos années vulgaires; car on a remarqué que la section commune de l'écliptique & de l'équateur, n'est pas fixe & immobile dans le ciel étoilé; mais que les étoiles s'en éloignent en s'avancant peu à peu au delà de cette section, d'environ 50 secondes par an. On a donc imaginé que toute la sphere des étoiles fixes faisoit une révolution périodique autour des poles de l'écliptique, & parcourait 50 secondes en un an; ce qui fait 25920 ans pour la révolution entière. On a appelé grande année ce long espace de temps, qui surpasse quatre à cinq fois celui que l'on compte vulgairement depuis le commencement du monde. *Voyez* l'article PRÉCESSION des équinoxes.

Les temps dans lesquels Jupiter, Saturne, le Soleil, la Lune, finissent leurs révolutions, & retournent au même point du zodiaque, sont respectivement appelés années de Jupiter, de Saturne, années solaires, & années lunaires. *V* SOLEIL, LUNE, PLANETE, &c.

L'année proprement dite, est l'année solaire, ou l'espace de temps dans lequel le soleil parcourt ou paroît parcourir les douze signes du zodiaque. *Voyez* ZODIAQUE & ECLIPTIQUE.

Suivant les observations de MM. Cassini, Bianchini, de la Hire, l'année est de 365

jours 5 heures 49 min. & c'est-là la grandeur de l'année fixée par les auteurs du calendrier grégorien. Cette année est celle qu'on appelle l'année astronomique: quant à l'année civile, on la fait de 365 jours, excepté une année de quatre en quatre, qui est de 366 jours.

La vicissitude des saisons semble avoir donné occasion à la première institution de l'année; les hommes portés naturellement à chercher la cause de cette vicissitude, virent bientôt qu'elle étoit produite par les différentes situations du soleil par rapport à la terre, & ils convinrent de prendre pour l'année l'espace de temps que cet astre mettoit à revenir dans la même situation, c'est-à-dire, au même point de son orbite. *Voy.* SAISON.

Ainsi comme ce fut principalement par rapport aux saisons que l'année fut instituée, la principale attention qu'on eut, fut de faire en sorte que les mêmes parties de l'année répondissent toujours aux mêmes saisons, c'est-à-dire, que le commencement de l'année se trouvât toujours dans le temps que le soleil étoit au même point de son orbite.

Mais comme chaque peuple prit une voie différente pour arriver à ce but, ils ne choisirent pas tous le même point du zodiaque pour fixer le commencement de l'année, & ils ne s'accorderent pas non plus sur la durée de la révolution entière. Quelques-unes de ces années étoient plus correctes que les autres, mais aucune n'étoit exacte, c'est-à-dire, qu'aucune ne marquoit parfaitement le temps précis de la révolution du soleil.

Ce sont les Egyptiens, si on en croit Hérodote, qui ont les premiers fixé l'année & qui l'ont faite de 360 jours, qu'ils séparèrent en douze mois; Mercure Trismégiste ajouta cinq jours à l'année, & la fit de 365 jours. Thalès, à ce qu'on prétend, la fit du même nombre de jours parmi les Grecs: mais il ne fut suivi en ce point que d'une partie de la Grece. Les Juifs, les Syriens, les Romains, les Perses, les Ethiopiens, les Arabes, avoient chacun des années différentes. Toute cette diversité est peu étonnante, si on fait attention à l'ignorance où l'on étoit pour lors de l'astronomie. Nous lisons même dans Diodore de Sicile, *livre I*, dans la vie de Numa par Plutarque, & dans Plin,

livre VII, chap. xviii, que l'année Egyptienne étoit dans les premiers temps fort différente de celle que nous appellons aujourd'hui de ce nom.

L'année solaire est l'intervalle de temps dans lequel le soleil paroît décrire le zodiaque, ou celui dans lequel cet astre revient au point d'où il étoit parti. Voyez SOLEIL.

Ce temps, selon la mesure commune, est de 365 jours 5 heures 49 minutes. Cependant quelques astronomes le font plus ou moins grand de quelques secondes, & vont même jusqu'à une minute de différence. Kepler, par exemple, faisoit l'année de 365 jours 5 heures 48 minutes 57 secondes 39 tierces. Riccioli, de 365 jours 5 heures 48 min. Tycho, de 375 jours 5 heures 48 min. M. Euler a publié dans le premier tome des *mémoires françois de l'académie de Berlin*, pag. 37, une table par laquelle on voit combien les astronomes font peu d'accord sur la grandeur de l'année solaire.

L'année solaire, comme nous l'avons déjà observé, est divisée en *année astronomique* & *année civile*.

L'année astronomique est celle qui est déterminée avec précision par les observations astronomiques : comme il est assez avantageux que cette année ait un commencement fixe, soit qu'on compte le temps en années écoulées depuis la naissance de J. C. soit qu'on le compte en années écoulées depuis le commencement de la période julienne, les astronomes sont enfin convenus que le commencement de l'année solaire soit compté du midi qui précède le premier jour de janvier, c'est-à-dire, de manière qu'à midi du premier janvier, on compte déjà un jour complet ou 24 heures de temps écoulées.

On peut distinguer l'année astronomique en deux espèces ; l'une *sydérale*, l'autre *tropique*.

L'année *sydérale* qu'on appelle aussi *anomalistique* ou *périodique*, est l'espace de temps que le soleil met à faire sa révolution apparente autour de la terre ; ou, ce qui revient au même, le temps que la terre met à revenir au même point du zodiaque. Ce temps est de 365 jours 6 heures 9 minutes 14 secondes.

L'année *tropique* est le temps qui s'écoule entre deux équinoxes de printemps ou d'au-

tomne ; on la nomme *année tropique*, parce qu'il faut que tout cet intervalle de temps s'écoule pour que chaque saison se rétablisse dans le même ordre qu'auparavant : cette année est de 365 jours 5 heures 48 minutes 57 secondes, & par conséquent elle est un peu plus courte que l'année *sydérale*. La raison de cela est que comme l'équinoxe, ou la section de l'écliptique & de l'équateur est rétrograde de 50 secondes par an, le soleil, après qu'il est parti d'un des équinoxes, doit paroître rencontrer ce même équinoxe l'année suivante dans un point un peu en deçà de celui où il l'a quitté ; & par conséquent le soleil n'aura pas encore achevé sa révolution entière lorsqu'il sera de retour aux mêmes points des équinoxes. *Inst. astr.*

L'année civile est celle que chaque nation a fixée pour calculer l'écoulement du temps : ce n'est autre chose que l'année *tropique*, dans laquelle on ne s'arrête qu'au nombre entier de jours, en laissant les fractions des heures & des minutes, afin que le calcul en soit plus commode.

Ainsi l'année *tropique* étant d'environ 365 jours 5 heures 49 minutes, l'année civile est seulement de 365 jours : mais de crainte que la correspondance avec le cours du soleil ne s'altérât au bout d'un certain temps, on a réglé que chaque quatrième année seroit de 366 jours, pour réparer la perte des fractions qu'on néglige les trois autres années.

De cette manière l'année civile est subdivisée en *commune* & en *bissexile*.

L'année civile *commune* est celle qu'on a fixée à 365 jours ; elle est composée de 7 mois de 31 jours ; savoir, janvier, mars, mai, juillet, août, octobre, décembre ; de quatre de 30 jours, avril, juin, septembre & novembre, & d'un de 28 jours, qui est février. Il y apparence que cette distribution bizarre a été faite pour conserver, autant qu'il étoit possible, l'égalité entre les mois ; & en même temps pour qu'ils fussent tous à-peu-près de la grandeur des mois lunaires, dont les uns sont de 30 jours & les autres de 29. Une autre raison qui a pu y engager, c'est que le soleil met plus de temps à aller de l'équinoxe du printemps à l'équinoxe d'automne, que de celui d'automne à celui du printemps ; de sorte que du premier mars au premier septembre, il y a quatre

jours de plus que du premier septembre au premier mars : mais quelque motif qu'on ait eu pour faire cette distribution, on peut en général supposer l'année commune de 5 mois de 31 jours, & de 7 mois de 30 jours.

L'année *bissextile* est composée de 366 jours, & elle a par conséquent un jour de plus que l'année commune; ce jour est appelé *jour intercalaire* ou *bissextil*.

L'addition de ce jour intercalaire, tous les quatre ans, a été faite par Jules César, qui, voulant que les saisons pussent toujours revenir dans le même temps de l'année, joignit à la quatrième année les six heures négligées dans chacune des années précédentes. Il plaça le jour entier formé par ces quatre fractions après le 24^e de février, qui étoit le sixième des calendes de mars.

Or comme ce jour ainsi répété étoit appelé en conséquence *bis sexto calendas*, l'année où ce jour étoit ajouté, fut aussi appelée *bis sextus*, d'où est venu *bissextile*.

Le jour intercalaire n'est plus aujourd'hui regardé comme la répétition du 24 février, mais il est ajouté à la fin de ce mois, & en est le vingt-neuvième. Voyez *BISSEXTILE*.

Il y a encore une autre réformation de l'année civile, établie par le pape Grégoire XIII. Voyez *GRÉGORIEN*.

L'année lunaire est composée de douze mois lunaires. Voyez *LUNAIRE*. Or il y a deux espèces de mois lunaires; savoir, le *mois périodique*, qui est de 27 jours 7 heures 43 min. 5 sec. c'est à-peu-près le temps que la lune emploie à faire sa révolution autour de la terre: 2^o. le *mois synodique*, qui est le temps que cette planète emploie à tourner vers le soleil à chaque conjonction; ce temps qui est l'intervalle de deux nouvelles lunes, est de 29 jours 12 heures 44 minutes 33 sec. Voyez à l'article *SYNODIQUE* la cause de la différence de ces deux mois. Le mois synodique est le seul dont on se serve pour mesurer les années lunaires: or comme ce mois est d'environ 29 jours & 12 heures, on a été obligé de supposer, pour la commodité du calcul, les mois lunaires civils de 30 & de 29 jours alternativement; ainsi le mois synodique étant de deux espèces, astronomique & civil, il a fallu distinguer aussi deux espèces d'années lunaires, l'une astronomique, l'autre civile. *Inst. astr.*

L'année astronomique lunaire est composée de douze mois synodiques lunaires, & contient par conséquent 354 jours 8 heures 48 m. 30 sec. 12. tierces. Voyez *SYNODIQUE*.

L'année lunaire civile, est ou commune, ou embolismique.

L'année lunaire commune est de douze mois lunaires civils, c'est-à-dire de 354 jours.

L'année embolismique intercalaire est de treize mois lunaires civils, & de 384 jours. Voyez *EMBOLISMIQUE*. Voici la raison qui a fait inventer cette année: comme la différence entre l'année lunaire civile & l'année tropique est de 11 jours 5 heures 49 min. il faut, afin que la première puisse s'accorder avec la seconde, qu'il y ait 34 mois de 30 jours, & 4 mois de 31 inférés dans cent années lunaires; ce qui laisse encore en arrière un reste de 4 heures 21 min. qui dans six siècles fait un peu plus d'un jour.

Jusqu'ici nous avons parlé des années & des mois, en les considérant astronomiquement. Examinons présentement les différentes formes d'années civiles que les anciens ont imaginées, & celles que suivent aujourd'hui divers peuples de la terre. L'ancienne année romaine étoit l'année lunaire. Dans sa première institution par Romulus, elle étoit seulement composée de dix mois. Le premier, celui de mars, contenoit 31 jours; le second celui d'avril, 30; 3^o. mai, 31; 4^o. juin, 30. 5^o. quintilis ou juillet, 31; 6^o. sextilis ou août, 30; 7^o. septembre, 30; 8^o. octobre, 31; 9^o. novembre, 30, 10^o. décembre, 30: le tout faisant 304 jours. Ainsi cette année se trouvoit moindre de 50 jours que l'année lunaire réelle, & de 61 que l'année solaire.

De-là il résultoit que le commencement de l'année de Romulus étoit vague, & ne répondoit à aucune saison fixe. Ce prince sentant l'inconvénient d'une telle variation, voulut qu'on ajoutât à chaque année le nombre de jours nécessaire, pour que le premier mois répondît toujours au même état du ciel: mais ces jours ajoutés ne furent point partagés en mois.

Numa Pompilius corrigea cette forme irrégulière de l'année, fit deux mois de ces jours surnuméraires. Le premier fut le mois de janvier; le second celui de février. L'année fut ainsi composée par Numa de douze

mois, 1^o. janvier 29 jours ; 2^o. février, 28 ; 3^o. mars, 31 ; 4^o. avril, 29 ; 5^o. mai, 31 ; 6^o. juin, 29 ; 7^o. juillet, 31 ; 8^o. août, 29 ; 9^o. septembre, 29 ; 10^o. octobre, 31 ; 11^o. novembre, 29 ; 12^o. décembre, 29 : le tout faisant 355 jours. Ainsi cette *année* surpasseoit l'*année civile lunaire* d'un jour, & l'*année astronomique lunaire* de 15 heures 11 minutes 24 secondes : mais elle étoit plus courte que l'*année solaire* de 11 jours, enforte que son commencement étoit encore vague par rapport à la situation du soleil.

Numa voulant que le solstice d'hiver répondît au même jour, fit intercaler 22 jours au mois de février de chaque seconde *année*, 23 à chaque quatrième, 22 à chaque sixième, & 23 à chaque huitième. Mais cette règle ne faisoit point encore la compensation nécessaire ; car comme l'*année* de Numa surpasseoit d'un jour l'*année grecque* de 354 jours, l'erreur devint sensible au bout d'un certain temps, ce qui obligea d'avoir recours à une nouvelle manière d'intercaler ; au lieu d'ajouter vingt-trois jours à chaque huitième *année*, on n'en ajouta que quinze ; & on chargea les grands pontifes de veiller au soin du calendrier. Mais les grands pontifes ne s'acquittant point de ce devoir, laissèrent tout retomber dans la plus grande confusion. Telle fut l'*année romaine* jusqu'au temps de la réformation de Jules César. Voyez les articles CALENDES, NONES & IDES, sur la manière de compter les jours du mois chez les Romains.

L'*année Julienne* est une *année solaire*, contenant communément 365 jours, mais qui de quatre ans en quatre ans, c'est-à-dire, dans les *années bissextiles*, est de 366 jours.

Les mois de l'*année Julienne* étoient disposés ainsi : 1^o. janvier 31 jours ; 2^o. février, 28 ; 3^o. mars, 31 ; 4^o. avril, 30 ; 5^o. mai, 31 ; 6^o. juin, 30 ; 7^o. juillet, 31 ; 8^o. août, 31 ; 9^o. septembre, 30 ; 10^o. octobre, 31 ; 11^o. novembre, 30 ; 12^o. décembre, 31 ; & dans toutes les *années bissextiles* le mois de février avoit comme à présent 29 jours. Suivant cet établissement, la grandeur astronomique de l'*année Julienne* étoit de 365 jours 6 heures ; & elle surpasseoit par conséquent la *vraie année solaire* d'environ 11 minutes, ce qui en 131 ans produisoit

un jour d'erreur. L'*année romaine* étoit encore dans cet état d'imperfection, lorsque le pape Grégoire XIII y fit une réformation, dont nous parlerons un peu plus bas.

Jules César, à qui l'on est redevable de la forme de l'*année Julienne* avoit fait venir d'Egypte Sosigenes, fameux mathématicien, tant pour fixer la longueur de l'*année* que pour en rétablir le commencement, qui avoit été entièrement dérangé de 67 jours, par la négligence des pontifes.

Afin donc de les remettre au solstice d'hiver, Sosigenes fut obligé de prolonger la première *année* jusqu'à quinze mois ou 445 jours ; & cette *année* s'appella en conséquence l'*année de confusion*, *annus confusionis*.

L'*année* établie par Jules César a été suivie par toutes les nations chrétiennes jusqu'au milieu de seizième siècle, & continue même encore de l'être par l'Angleterre. Les astronomes & les chronologistes de cette nation comptent de la même manière que le peuple, & cela sans aucun danger, parce qu'une erreur qui est connue n'en est plus une.

L'*année Grégorienne* n'est autre que l'*année Julienne* corrigée par cette règle, qu'au lieu que la dernière de chaque siècle étoit toujours bissextile, les dernières *années* de trois siècles consécutifs doivent être communes, & la dernière du quatrième siècle seulement est comptée pour bissextile.

La raison de cette correction, fut que l'*année Julienne* avoit été supposée de 365 jours 6 heures, au lieu que la véritable *année solaire* est de 365 jours 5 heures 49 minutes, ce qui fait 11 minutes de différence, comme nous l'avons déjà remarqué.

Or quoique cette erreur de 11 minutes qui se trouve dans l'*année Julienne* soit fort petite, cependant elle étoit devenue si considérable en s'accumulant depuis le temps de Jules César, qu'elle avoit monté à 70 jours, ce qui avoit considérablement dérangé l'équinoxe. Car du temps du concile de Nicée, lorsqu'il fut question de fixer les termes du temps auquel on doit célébrer la pâque, l'équinoxe du printemps se trouvoit au 21 de mars. Mais cet équinoxe ayant continuellement anticipé, on s'est aperçu l'an 1582, lorsqu'on proposa de réformer le calendrier de Jules César, que le soleil entroit déjà dans l'équateur dès le 11 mars

mars ; c'est-à-dire 10 jours plutôt que du temps du concile de Nicée. Pour remédier à cet inconvénient , qui pouvoit aller encore plus loin , le Pape Grégoire XIII fit venir les plus habiles astronomes de son temps , & concerta avec eux la correction qu'il falloit faire , afin que l'équinoxe tombât au même jour que dans le temps du concile de Nicée ; & comme il s'étoit glissé une erreur de dix jours depuis ce temps-là , on retrancha ces dix jours de l'année 1582 , dans laquelle on fit cette correction ; & au lieu du 5 d'octobre de cette année , on compta tout de suite le 15.

La France , l'Espagne , les pays catholiques d'Allemagne & d'Italie , en un mot tous les pays qui sont sous l'obéissance du pape , reçurent cette réforme dès son origine : mais les protestans la rejeterent d'abord.

En l'an 1700 l'erreur des dix jours avoit augmenté encore & étoit devenue de onze ; c'est ce qui détermina les protestans d'Allemagne à accepter la réformation grégorienne , aussi-bien que les Danois & les Hollandois. Mais les peuples de la Grande-Bretagne & la plupart de ceux du nord de l'Europe , ont conservé jusqu'ici l'ancienne forme du calendrier julien. Voyez CALENDRIER , STYLE. *Inst. astr.*

Au reste il ne faut pas croire que l'année Grégorienne soit parfaite ; car dans quatre siècles l'année Julienne avance de trois jours , une heure & 22 minutes. Or comme dans le calendrier Grégorien on ne compte que les trois jours , & qu'on néglige la fraction d'une heure & 22 minutes , cette erreur au bout de 72 siècles produira un jour de mécompte.

L'année Egyptienne , appelée aussi l'année de Nabonassar , est l'année solaire de 365 jours divisée en douze mois de trente jours , auxquels sont ajoutés cinq jours intercalaires à la fin : les noms de ces mois sont ceux-ci. 1^o. Thot , 2^o. Paophi , 3^o. Athyr , 4^o. Chajac , 5^o. Tybi , 6^o. Mecheir , 7^o. Phatmenoith , 8^o. Pharmuthi , 9^o. Pachon , 10^o. Pauni , 11^o. Epiphi , 12^o. Mefori ; & de plus *ἡμέραι ἐπαγομέναι* , ou les cinq jours intercalaires.

La connoissance de l'année Egyptienne , dont nous venons de parler , est de toute nécessité en astronomie , à cause que c'est celle suivant laquelle sont dressées les obser-

vations de Ptolomée dans son *Almageste*.

Les anciens Egyptiens , suivant Diodore de Sicile , *liv. I* ; Plutarque dans la vie de Numa ; Pline , *liv. VII* , chap. *xlviij* , mesuroient les années par le cours de la lune. Dans le commencement une lunaison , c'est-à-dire un mois lunaire , faisoit l'année ; ensuite trois , puis quatre , à la manière des Arcadiens. De-là les Egyptiens allèrent à six , ainsi que les peuples de l'Arcanie. Enfin ils vinrent à faire l'année de 360 jours , & de douze mois ; & Afeth , 32^e roi des Egyptiens , ajouta à la fin de l'année les cinq jours intercalaires. Cette brièveté des premières années Egyptiennes , est ce qui fait , suivant les mêmes auteurs , que les Egyptiens supposoient le monde si ancien , & que dans l'histoire de leurs rois , on en trouve qui ont vécu jusqu'à mille & douze cents ans. Quant à Hérodote , il garde un profond silence sur ce point ; il dit seulement que les années Egyptiennes étoient de douze mois , ainsi que nous l'avons déjà remarqué. D'ailleurs l'écriture nous apprend que dès le temps du déluge l'année étoit composée de douze mois. Par conséquent Cham , & son fils Misraïm , fondateur de la monarchie Egyptienne , ont dû avoir gardé cet usage , & il n'est pas probable que leurs descendans y aient dérogé. Ajoutez à cela , que Plutarque ne parle sur cette matière qu'avec une sorte d'incertitude , & qu'il n'avance le fait dont il s'agit que sur le rapport d'autrui. Pour Diodore de Sicile , il n'en parle que comme d'une conjecture de quelques auteurs , dont il ne dit pas le nom , & qui probablement avoient cru par-là concilier la chronologie Egyptienne avec celle des autres nations.

Quoi qu'il en soit , le P. Kircher prétend qu'outre l'année solaire , quelques provinces d'Egypte avoient des années lunaires , & que dans les temps les plus reculés , quelques-uns des peuples de ces provinces prenoient une seule révolution de la lune pour une année ; que d'autres trouvant cet intervalle trop court , faisoient l'année de deux mois , d'autres de trois , &c. *Ædip. Egypt. tom. II* , p. 252.

Un auteur de ces derniers temps assure que Varron a attribué à toutes les nations ce que nous venons d'attribuer aux Egyptiens , & il ajoute que Lactance le relève à ce sujet.

Nous ne savons pas sur quels endroits de Varron & de Lactance cet auteur se fonde; & tout ce que nous pouvons assurer, c'est que Lactance, *divin. instit. lib. II, cap. xiiij*, en parlant de l'opinion de Varron, suppose qu'il parle seulement des Egyptiens.

Au reste saint Augustin, *de Civit. Dei, lib. XV, cap. xiv*, fait voir que les années des patriarches rapportés dans l'écriture, sont les mêmes que les nôtres; & qu'il n'est pas vrai, comme beaucoup de gens se le sont imaginé, que dix de ces années n'en valent qu'une d'à-présent.

Quoi qu'il en soit, il est certain que l'année Egyptienne de 365 jours étoit une année vague; car comme elle différoit d'environ 6 heures de l'année tropique, il arrivoit en négligeant cet intervalle de 6 heures, que de 4 ans en 4 ans cette année vague anticipoit d'un jour sur la période solaire; & que par conséquent en quatre fois 365 ans, c'est-à-dire en 1460 ans, son commencement devoit répondre successivement aux différentes saisons de l'année.

Lorsque les Egyptiens furent subjugués par les Romains, ils reçurent l'année Julienne, mais avec quelque altération; car ils retinrent leurs anciens noms avec les cinq *ἡμέραι ἐπαγομένας*, & ils placèrent le jour intercalé tous les quatre ans, entre le 28 & le 29 d'Août.

Le commencement de leur année répondoit au 29 août de l'année Julienne. Leur année réformée de cette manière, s'appelloit *annus Actiacus*, à cause qu'elle avoit été instituée après la bataille d'Actium.

L'ancienne année Grecque étoit lunaire, & composée de douze mois, qui étoient d'abord tous de 30 jours, & qui furent ensuite alternativement de 30 & de 29 jours; les mois commençoient avec la première apparence de la nouvelle lune, & à chaque 3^e, 5^e, 8^e, 11^e, 14^e, 16^e, & 17^e année du cycle de 19 ans, on ajoutoit un mois embolismique de 30 jours, afin que les nouvelles & pleines lunes revinssent aux mêmes termes ou saisons de l'année. Voyez EMBOLISMIQUE.

Leur année commençoit à la première pleine lune d'après le solstice d'été. L'ordre de leurs mois étoit celui-ci, 1^o. *Ἐκατομβάσιον* de 29 jours, 2^o. *Μεταχέιτιον* 30 jours, 3^o.

Βονδρόμιον 29, 4^o. *Μαιμαγήριον* 30, 5^o. *Πενταήμεριον* 29, 6^o. *Ποσειδέων* 30, 7^o. *Γαμηλιον* 29, 8^o. *Ἀνθεσίριον* 30, 9^o. *Ἐλαφιβολών* 29, 10^o. *Μενουχιών* 30, 11^o. *Θαργηλιών* 29, 12^o. *Σκιροφοριών* 30.

Les Macédoniens avoient donné d'autres noms à leurs mois, ainsi que les Syro-Macédoniens, les Smyrniens, les Tyriens, les peuples de Chypre, les Paphiens, les Bithyniens, &c.

L'ancienne année Macédonienne étoit une année lunaire, qui ne différoit de la Grecque que par le nom & l'ordre des mois. Le premier mois Macédonien répondoit au mois *Mæmacterion*, ou quatrième mois Attique: voici l'ordre, la durée, & les noms de ces mois: 1^o. *Δίος* 30 jours, 2^o. *Ἀπελλαίος* 29, 3^o. *Ἀυδυναίος* 30, 4^o. *Περσίτιος* 29, 5^o. *Ἄυρος* 30, 6^o. *Ἐπίδικος* 30, 7^o. *Ἀρτεμίσιος* 30, 8^o. *Λαίσιος* 29, 9^o. *Πανμοῦς* 30, 10^o. *Λῶος* 29, 11^o. *Γορπαίος* 30, 12^o. *Υπερβεταίος* 29.

La nouvelle année Macédonienne est une année solaire, dont le commencement est fixé au premier janvier de l'année Julienne, avec laquelle elle s'accorde parfaitement.

Cette année étoit particulièrement nommée l'année Attique; & le mois intermédiaire d'après *Posideon*, ou le sixième mois, étoit appelé *ποσειδέων*, ou dernier *Posideon*.

L'ancienne année Juive étoit une année lunaire, composée ordinairement de 12 mois alternativement de 30 & de 29 jours. On la faisoit répondre à l'année solaire, en ajoutant à la fin 11 & quelquefois 12 jours, ou en inférant un mois embolismique.

Voici les noms & la durée de ces mois: 1^o. *Nisan* ou *Abib* 30 jours. 2^o. *Jiar* ou *Zius* 29, 3^o. *Siban* ou *Silvan* 30, 4^o. *Thamuz* ou *Tamuz* 29, 5^o. *Ab* 30, 6^o. *Elul* 29, 7^o. *Tisri* ou *Ethanim* 30, 8^o. *Marchesvan* ou *Bul* 29, 9^o. *Cislu* 30, 10^o. *Thebethe* 29, 11^o. *Sabat* ou *Schebeth* 30, 12^o. *Adar* dans les années embolismiques 30, *Adar* dans les années communes étoit de 29.

L'année Juive moderne est pareillement une année lunaire, de 12 mois dans les années communes, & de 13 dans les années embolismiques, lesquelles font la 3^e, 6^e, 8^e, 11^e, 14^e, 17^e & 19^e du cycle de 19 ans. Le commencement de cette année est fixé à la nouvelle lune d'après l'équinoxe d'automne.

Les noms des mois & leur durée font ,
 1^o. *Tifri* de 30 jours, 2^o. *Marchesvam* 29,
 3^o. *Cisleu* 30, 4^o. *Thebeth* 29, 5^o. *Sche-*
beth 30, 6^o. *Adar* 29, 7^o. *Veadar*, dans
 les années embolismiques, 30, 8^o. *Nisan* 30,
 9^o. *Jiar* 29, 10^o. *Silvan* 30, 11^o *Tha-*
muz 29, 12^o. *Ab* 30, 13^o. *Elub* 29. Voyez
 CALENDRIER.

L'année Syrienne est une année solaire ,
 dont le commencement est fixé au commen-
 cement du mois d'octobre de l'année Ju-
 lienne, & qui ne differe d'ailleurs de l'année
 Julienne que par le nom des mois, la durée
 étant la même. Les noms de ses mois font ,
 1^o. *Tishrin* répondant au mois d'octobre &
 contenant 31 jours, 2^o. le second *Tishrin*
 contenant ainsi que novembre 30 jours,
 3^o. *Canun* 31, 4^o. le second *Canun* 31,
 5^o. *Shabar* 28, 6^o. *Adar* 31, 7^o. *Nisan* 30,
 8^o. *Acyar* 31, 9^o. *Hariram* 30, 10^o. *Ta-*
muz 31, 11^o. *Ab* 31, 12^o. *Elul* 30.

L'année Persienne est une année solaire de
 365 jours, & composée de douze mois de
 30 jours chacun, avec cinq jours interca-
 laires ajoutés à la fin. Voici le nom des
 mois de cette année : 1^o. *Atrudiamech* ;
 2^o. *Ardihafschimech* ; 3^o. *Cardimech* ;
 4^o. *Tirmeh* ; 5^o. *Meredmed* ; 6^o. *Schaba-*
rirmeh ; 7^o. *Meharmeh* ; 8^o. *Abedmeh* ;
 9^o. *Adarmeh* ; 10^o. *Dimeh* ; 11^o. *Behen-*
meh ; 12^o. *Affirermeh*. Cette année est appel-
 lée année *Jeздеgerdique*, pour la distinguer
 de l'année solaire fixe, appelée l'année
Gelaléne, que les Persans suivent depuis
 l'année 1089.

Golius, dans ses notes sur *Alfergan*, pag.
 27 & suiv. est entré dans un grand détail sur
 la forme ancienne & nouvelle de l'année Per-
 sienne, laquelle a été suivie de la plupart des
 auteurs orientaux. Il nous apprend particu-
 lièrement, que sous le sultan Gelaluddaulé
 Melicxa, vers le milieu du onzième siècle,
 on entreprit de corriger la grandeur de l'an-
 née, & d'établir une nouvelle époque ; il fut
 donc réglé que de quatre ans en quatre ans,
 on ajouteroit un jour à l'année commune,
 laquelle seroit par conséquent de 366 jours.
 Mais parce qu'on avoit reconnu que l'année
 solaire n'étoit pas exactement de 365 jours 6
 heures, il fut ordonné qu'alternativement
 (après 7 ou 8 intercalations) on intercale-
 roit la cinquième & non pas la quatrième.

année ; d'où il paroît que ces peuples con-
 noissoient déjà fort exactement la grandeur
 de l'année, puisque selon cette forme, l'an-
 née Persienne seroit de 365 jours 5 heures
 49 minutes 31 secondes, ce qui differe à peine
 de l'année Grégorienne, que les Européens
 ou Occidentaux se sont avisés de rechercher
 plus de 500 ans après les Asiatiques ou Orien-
 taux. Or depuis la mort de Jezdargide, le
 dernier des rois de Perse, lequel fut tué par
 les Sarrasins, l'année Persienne étoit de 365
 jours, sans qu'on se souciât d'y admettre au-
 cune intercalation ; & il paroît que plus an-
 ciennement, après 120 années écoulées, le
 premier jour de l'an, qui avoit rétrogradé très-
 sensiblement, étoit remis au même lieu qu'au-
 paravant, en ajoutant un mois de plus à l'an-
 née qui devenoit pour lors de 13 mois. Mais
 l'année dont tous les auteurs qui ont écrit
 en Arabe ou en Persan, ont fait usage dans
 leurs tables astronomiques, est semblable aux
 années Egyptiennes, lesquelles sont toutes
 égales, étant de 365 jours sans intercalation.
Inst. astr. de M. le Monnier.

Au reste l'année *Jeздеgerdique*, comme on
 peut le remarquer, est la même chose que
 l'année *Nabonassar*. Quant à l'année *Gela-*
léenne, c'est peut-être la plus parfaite & la
 plus commode de toutes les années civiles,
 ainsi que nous venons de le dire : car, comme
 on trouve par le calcul, les solstices &
 les équinoxes répondent constamment aux
 mêmes jours de cette année, qui s'accorde
 en tout point avec les mouvemens solaires ;
 & c'est un avantage qu'elle a même, selon
 plusieurs chronologistes, sur l'année Grégo-
 rienne, parce que celle-ci, selon eux, n'a
 pas une intercalation aussi commode.

L'année Arabe ou Turque est une année
 lunaire, composée de 12 mois, qui sont al-
 ternativement de 30 & de 29 jours ; quel-
 quefois aussi elle contient 13 mois. Voici le
 nom, &c. de ces mois 1^o. *Muharram*, de
 30 jours ; 2^o. *Saphar* 29 ; 3^o. *Rabia* 30 ;
 4^o. second *Rabia* 29 ; 5^o. *Jomada* 30 ;
 6^o. second *Jomada* 29 ; 7^o. *Rajab* 30 ; 8^o.
Shaaban 29 ; 9^o. *Samadan* 30 ; 10^o. *Sha-*
wal 29 ; 11^o. *Dulkaadah* 30 ; 12^o. *Dulheg-*
gia 29, & de 30 dans les années embolismi-
 ques. On ajoute un jour intercalaire à chaque
 2^e, 5^e, 7^e, 10^e, 13^e, 15^e, 18^e, 21^e, 24^e,
 26^e, 29^e année d'un cycle de 29 ans.

L'année *Ethiopique* est une année solaire qui s'accorde parfaitement avec l'actiaque, excepté dans les noms des mois. Son commencement répond à celui de l'année Egyptienne, c'est-à-dire au 29^e d'avril de l'année Julienne.

Les mois de cette année sont 1^o *Mafcaram*; 2^o *Tykympl*; 3^o *Hydar*; 4^o *Tyshas*; 5^o *Tyr*; 6^o *Jacatil*; 7^o *Magabit*; 8^o *Mijaria*; 9^o *Giribal*; 10^o *Syne*; 11^o *Hamle*; 12^o *Hahase*, & il y a plus de cinq jours intercalaires.

L'année *Sabbatique* chez les anciens Juifs, se disoit de chaque septième année. Durant cette année les Juifs laissoient toujours reposer leurs terres.

Chaque septième année *sabbatique*, c'est-à-dire chaque 49^e année, étoit appelée l'année de *Jubilé*, & étoit célébrée avec une grande solennité. V. JUBILÉ.

Le jour de l'AN, ou le jour auquel l'année commence, a toujours été très-différent chez les différentes nations.

Chez les Romains, le premier & le dernier jour de l'an étoient consacrés à Janus; & c'est par cette raison qu'on le représentoit avec deux visages.

C'est de ce peuple que vient la cérémonie de souhaiter la bonne année, cérémonie qui paroît très-ancienne. Non seulement les Romains se rendoient des visites & se faisoient réciproquement des complimens avant la fin du premier jour: mais ils se présentoient aussi des étrennes, *strenæ*, & offroient aux dieux des vœux pour la conservation les uns des autres. Lucien en parle comme d'une coutume très-ancienne, même de son temps, & il en rapporte l'origine à Numa.

Ovide fait allusion à la même cérémonie au commencement de ses fastes.

*Postera lux oritur, linguisque animisque favete;
Nunc dicenda bono sunt bona verba die.*

Et Pline dit plus expressément, L. XXVIII, c. v, *primum anni incipientis diem lætis præcationibus invicem faustum ominantur.*

L'année civile ou légale, en Angleterre, commence le jour de l'annonciation, c'est-à-dire le 25 mars; quoique l'année chronologique commence le jour de la circonci-

sion, c'est-à-dire le premier jour de janvier, ainsi que l'année des autres nations de l'Europe. Guillaume le conquérant ayant été couronné le premier de janvier, donna occasion aux Anglois de commencer à compter l'année de ce jour-là pour l'histoire; mais pour toutes les affaires civiles, ils ont retenu leur ancienne manière, qui étoit de commencer l'année le 25 mars.

Dans la partie de l'année qui est entre ces deux termes, on met ordinairement les deux dates à la fois, les deux derniers chiffres étant écrits l'un sur l'autre à la manière des fractions: par exemple, 172 $\frac{1}{4}$ est la date pour tout le temps entre le premier janvier 1725 & le 25 mars de la même année. Depuis Guillaume le conquérant, les patentes des rois, les chartres, &c. sont ordinairement datées de l'année du règne du roi.

L'église d'Angleterre commence l'année au premier dimanche de l'aveut. V. AVENT.

Les Juifs, ainsi que la plupart des autres nations de l'orient, ont une année civile qui commence avec la nouvelle lune de septembre, & une année ecclésiastique qui commence avec la nouvelle lune de mars.

Les François sous les rois de la race Mérovingienne, commençoient l'année du jour de la revue des troupes, qui étoit le premier de mars; sous les rois Carlovingiens, ils commencèrent l'année le jour de Noël; & sous les Capétiens, le jour de Pâques; de sorte que le commencement de l'année varioit alors depuis le 22 mars, jusqu'au 25 avril. L'année ecclésiastique en France commence au premier dimanche de l'aveut.

Quant à l'année civile, Charles IX ordonna en 1564, qu'on la ferait commencer à l'avenir au premier janvier.

Les Mahométans commencent l'année au moment où le soleil entre dans le bélier.

Les Persans, dans le mois qui répond à notre mois de juin.

Les Chinois & la plupart des Indiens commencent leur année avec la première lune de mars. Les Brachmanes avec la nouvelle lune d'avril, auquel jour ils célèbrent une fête appelée *Samwat saradi pauduga*, c'est-à-dire la fête du nouvel an.

Les Mexicains, suivant d'Acosta, commençoient l'année le 23 de février, temps où la verdure commençoit à paroître. Leur

année étoit composée de dix-huit mois de vingt jours chacun, ils employoient les cinq jours qui restoient après ces dix-huit mois, aux plaisirs, sans qu'il fut permis de vaquer à aucune affaire, pas même au service des temples. Alvarez rapporte la même chose des Abyssins, qui commençoient l'année le 26 d'août, & avoient cinq jours oisifs à la fin de l'année, qui étoient nommés *pagomen*.

A Rome, il y a deux manières de compter les années; l'une commence à la nativité de Notre-Seigneur, & c'est celle que les notaires suivent, datant à *nativitate*; l'autre commence au 25 mars, jour de l'incarnation, & c'est de cette façon que sont datées les bulles, *anno incarnationis*. Les Grecs commencent l'année le premier septembre, & datent du commencement du monde.

Les années sont encore distinguées, eu égard aux époques d'où on les compte: lorsqu'on dit *ans de grace* ou *années de Notre-Seigneur*, on compte depuis la naissance de Jésus-Christ. *Ans* ou *années* du monde, se dit en commençant depuis le commencement du monde: ces *années*, suivant Scaliger, sont au nombre de 5676. On dit aussi *ans de Rome*, de l'égire de Nabonassar, &c. V. l'article EPOQUE. (O)

Année séculaire, c'est la même chose qu'un *jubilé*. Voyez JUBILÉ. (G)

AN ET JOUR, en Droit, &c. est un temps qui détermine le droit d'une personne dans bien des cas; & qui quelquefois opere l'usucapion, & quelquefois la prescription. Voyez PRESCRIPTION, &c.

Par exemple, la possession pendant *an & jour* opere une fin de non-recevoir contre le propriétaire qui réclame des effets mobiliers. Elle opere aussi en faveur du possesseur qui a détenu pendant ce temps un héritage, le droit de se faire maintenir en ladite possession, par la complainte, ou action de réintégrande. Voyez COMPLAINTE RÉINTÉGRANDE. Voyez le titre des prescriptions dans la coutume de Paris.

L'an & jour, en matière de retrait, est le temps accordé aux lignagers, pour retirer un héritage propre qui a été aliéné, & au delà duquel le retrait n'est plus praticable. Ce temps court même contre les mineurs, sans espérance de restitution. V. LIGNAGER.

AN de deuil. Voyez DEUIL.

AN de viduité. V. VIDUITÉ ou DEUIL.

ANA, (Littérature.) On appelle ainsi des recueils de pensées, de discours familiers, & de quelques petits opuscules d'un homme de lettres, faits de son vivant par lui-même, ou plus souvent après sa mort par ses amis. Tels sont le *Menagiana*, le *Bolæana*, &c. & une infinité d'autres. On trouve dans les *mémoires de littérature* de M. l'abbé d'Artigny, tome I, un article curieux sur les livres en *ana*, auquel nous renvoyons: tout ce que nous croyons à propos d'observer, c'est que la plupart de ces ouvrages contiennent peu de bon, assez de médiocre, & beaucoup de mauvais; que plusieurs déshonorent la mémoire des hommes célèbres à qui ils semblent consacrés, & dont ils nous dévoilent les petiteffes, les puérités, & les momens foibles; qu'en un mot, selon l'expression de M. de Voltaire, on les doit, pour la plupart, à ces éditeurs qui vivent des sottises des morts.

ANA, (Pharm.) caractère usité dans les ordonnances de médecine, qu'on écrit aussi par abréviation *aa*; il désigne dans une recette ou dans une ordonnance, des parties égales d'ingrédients, soit que ces ingrédients soient liquides ou secs. Voyez A. Ainsi quelques auteurs ont dit *une proportion anatique*, pour signifier *raison* ou *proportion d'égalité*. V. EGALITÉ, RAISON, &c. (N)

* ANA, (Géog.) ville d'Asie, dans l'Arabie déserte, sur l'Euphrate. Long. 60, 20; lat. 33, 25.

* ANAB, (Géog. anc.) montagne dans la tribu de Juda, au pié de laquelle il y avoit une ville du même nom, entre Dabet & Istamo. V. Jos. xj.

* ANABAGATHA, (Géog. anc.) ancienne ville d'Asie, sous le patriarcat d'Antioche. V. Aubert le Mire, in *Geog. eccles. not.*

* ANABAO, (Géog. mod.) une des îles Moluques, au sud-ouest de Timor. *Anabao* & Timor sont séparées par un canal qui peut recevoir tous les vaisseaux. Il y a deux pointes à l'extrémité du canal: celle qui est du côté méridional, & qui s'appelle *Cupang*, appartient à Timor; celle qui est sur le côté septentrional est à *Anabao*.

ANABAPTISME, hérésie des anabaptistes. V. l'article suivant.

ANABAPTISTES, s. m. plur. (*Théol.*) secte d'hérétiques qui soutiennent qu'il ne faut pas baptiser les enfans avant l'âge de discrétion, ou qu'à cet âge on doit leur réitérer le baptême, parce que, selon eux, ces enfans doivent être en état de rendre raison de leur foi, pour recevoir validement ce sacrement.

Ce mot est composé d'*ἀνα*, *derechef*, & de *βαπτίζω*, ou de *βαπτω*, *baptiser*, *laver*, parce que l'usage des *anabaptistes* est de rebaptiser ceux qui ont été baptisés dans leur enfance.

Les novatiens, les cataphryges, & les donatistes, dans les premiers siècles, ont été les prédécesseurs des nouveaux *anabaptistes*, avec lesquels cependant il ne faut pas confondre les évêques catholiques d'Asie & d'Afrique, qui dans le troisième siècle soutinrent que le baptême des hérétiques n'étoit pas valide, & qu'il falloit rebaptiser ceux de ces hérétiques qui rentroient dans le sein de l'église. Voyez REBAPTISANS.

Les Vaudois, les Albigeois, les Pétrobusiens, & la plupart des sectes qui s'élevèrent au *xiii* siècle, passent pour avoir adopté la même erreur : mais on ne leur a pas donné le nom d'*anabaptistes*, car il paroît d'ailleurs qu'ils ne croient pas le baptême fort nécessaire. V ALBIGEOIS, &c.

Les *anabaptistes* proprement dits, sont une secte de protestans qui parut d'abord dans le *xv* siècle en quelques contrées d'Allemagne ; & particulièrement en Westphalie, où ils commirent d'horribles excès. Ils enseignoient que le baptême donné aux enfans étoit nul & invalide ; que c'étoit un crime que de prêter serment & de porter les armes ; qu'un véritable chrétien ne fau- roit être magistrat : ils inspiroient de la haine pour les puissances & pour la noblesse ; vouloient que tous les biens fussent communs, & que tous les hommes fussent libres & indépendans, & promettoient un sort heureux à ceux qui s'attacheroient à eux pour exterminer les impies, c'est-à-dire ceux qui s'opposoient à leurs sentimens.

On ne fait pas au juste quel fut l'auteur de cette secte : les uns en attribuent l'origine à Carlostad, d'autres à Zuingle. Co- calée dit que ce fut Balthasar Pacimontan, nommé par d'autres *Hupmeir*, & brûlé pour

ses erreurs à Vienne en Autriche, l'an 1527. Meshovius, qui a écrit fort au long une histoire des *anabaptistes*, imprimée à Cologne en 1617, leur donne pour premier chef Pelargus, qui commença, dit-il, à ébaucher cette hérésie en 1522. Leur système paroît avoir été développé successivement en Allemagne par Hubmeir, Rodenstein, Carlostad, Westenberg, Didyme, More, Manfius, David, Hoffman, Kants ; & par plusieurs autres, soit en Hollande, soit en Angleterre.

L'opinion la plus commune est qu'elle doit son origine à Thomas Muncer de Zwicauc, ville de Misnie, & à Nicolas Storch ou Pelargus de Stalberg, en Saxe, qui avoient été tous deux disciples de Luther, dont ils se séparèrent ensuite, sous prétexte que sa doctrine n'étoit pas assez parfaite ; qu'il n'avoit que préparé les voies à la réformation, & que pour parvenir à établir la véritable religion de Jésus-Christ, il falloit que la révélation vînt à l'appui de la lettre morte de l'écriture. *Ex revelationibus divinis judicandum esse, & ex bibliis, dicebat Muncerus.*

Sleidan est l'auteur qui détermine plus précisément l'origine des *anabaptistes*, dans ses commentaires historiques. Il observe que Luther avoit prêché avec tant de force pour ce qu'il appelloit *la liberté évangélique*, que les payfans de Suabe se liguerent ensemble, sous prétexte de défendre la doctrine évangélique & de secouer le joug de la servitude. *Obductâ causâ quasi doctrinam evangelii tueri, & servitutem ab se profligare vellent.* Ils commirent de grands désordres : la noblesse, qu'ils se propoisoient d'exterminer, prit les armes contre eux ; & après en avoir tué un grand nombre, les obligea à poser les armes, excepté dans la Thuringe, où Muncer, secondé de Pfiffer, homme hardi, avoit fixé le siège de son empire chimérique à Mulhausen. Luther leur écrivit plusieurs fois pour les engager à quitter les armes, mais toujours inutilement : ils rétorquèrent contre lui sa propre doctrine, soutenant que puisqu'ils avoient été rendus libres par le sang de Jésus-Christ, c'étoit déjà trop d'outrage au nom chrétien, qu'ils eussent été réputés esclaves par la noblesse ; & que s'ils prenoient les armes, c'étoit par ordre de Dieu. Telles étoient les suites du fanatisme

où Luther lui-même avoit plongé l'Allemagne par la liberté de ses opinions. Il crut y remédier en publiant un livre dans lequel il invitoit les princes à prendre les armes contre ces séditieux qui abusoient ainsi de la parole de Dieu. Il est vrai que le comte de Mansfeld, soutenu par les princes & la noblesse d'Allemagne, défit & prit Muncer & Pfiffer, qui furent exécutés à Mulhausen : mais la secte ne fut que dissipée & non détruite ; & Luther, suivant son caractère inconstant, défavoua en quelque sorte son premier livre par un second, à la sollicitation de bien des gens de son parti, qui trouvoient sa première démarche dure, & même un peu cruelle.

Cependant les *anabaptistes* se multiplièrent & se trouverent assez puissans pour s'emparer de Munster en 1534, & y soutenir un siège sous la conduite de Jean de Leyde, tailleur d'habits, qui se fit déclarer leur roi. La ville fut reprise sur eux par l'évêque de Munster le 24 juin 1535. Le prétendu roi, & son confident Knisperdollin, y périrent par les supplices ; & depuis cet échec la secte des *anabaptistes* n'a plus osé se montrer ouvertement en Allemagne.

Vers le même temps, Calvin écrivit contre eux un traité qu'on trouve dans ses opuscules. Comme ils fondoient sur-tout leur doctrine sur cette parole de Jesus-Christ, Marc, xvj, vers. 16. *quiconque croira & sera baptisé, sera sauvé*, & qu'il n'y a que les adultes qui soient capables d'avoir la foi actuelle ; ils en inféroient qu'il n'y a qu'eux non plus qui doivent recevoir le baptême, sur-tout n'y ayant aucun passage dans le nouveau testament où le baptême des enfans soit expressément ordonné : d'où ils tiroient cette conséquence, qu'on devoit le réitérer à ceux qui l'avoient reçu avant l'âge de raison. Calvin & d'autres auteurs furent embarrassés de ce sophisme ; & pour s'en tirer, ils eurent recours à la tradition & à la pratique de la primitive église. Ils opposèrent aux *anabaptistes* Origene, qui fait mention du baptême des enfans ; l'auteur des questions attribuées à saint Justin, qui en parle aussi ; un concile tenu en Afrique, qui, au rapport de S. Cyprien, ordonnoit qu'on baptisât les enfans aussi-tôt qu'ils seroient nés ; la pratique du même saint doc-

teur à ce sujet ; les conciles d'Autun, de Mâcon, de Gironne, de Londres, de Vienne, &c. une foule de témoignages des peres, tels que S. Irenée, S. Jérôme, S. Ambroise, S. Augustin, &c.

Ces autorités, toutes respectables & toutes fortes qu'elles soient, faisoient peu d'impression sur des esprits avertés à décider tout par les écritures, tels qu'étoient les *anabaptistes* : aussi les théologiens catholiques se sont-ils attachés à trouver dans le nouveau Testament des textes capables de les terrasser, n'employant contre eux les argumens de tradition que par surabondance de droit. En effet, les enfans sont jugés capables d'entrer dans le royaume des cieus, Marc, ix, vers. 24. Luc, xiiij, vers. 26, & le Sauveur lui-même en fit approcher quelques-uns de lui & les bénit. Or ailleurs, ch. iij, v. 5, S. Jean assure que quiconque n'est pas baptisé ne peut entrer dans le royaume de Dieu ; d'où il s'ensuit qu'on doit donner le baptême aux enfans.

Ce que répondent les *anabaptistes*, que les enfans dont parle Jesus-Christ étoient déjà grands, puisqu'ils vinrent à lui, & conséquemment qu'ils étoient capables de procurer un acte de foi, est manifestement une interprétation forcée du texte sacré, puisque dans S. Matthieu & dans S. Marc ils sont appelés *de jeunes enfans*, *παῖδες* ; dans S. Luc, *ἐπίου*, *de petits enfans* ; & que le même évangéliste dit expressément qu'ils furent *amenés* à Jesus-Christ : ils n'étoient donc pas en état d'y aller tous seuls.

Une autre preuve non moins forte contre les *anabaptistes*, c'est celle qui se tire de ces paroles de saint Paul aux Romains, ch. v, vers. 17 : " que si à cause du péché d'un seul, la mort a régné par ce seul homme, à plus forte raison ceux qui reçoivent l'abondance de la grace & du don de la justice régneront-ils dans la vie par un seul homme qui est Jesus-Christ. " Car si tous sont devenus criminels par un seul, les enfans sont donc criminels ; & de même si tous sont justifiés par un seul, les enfans sont donc aussi justifiés par lui : or on ne sauroit être justifié sans la foi ; les enfans ont donc la foi nécessaire pour recevoir le baptême, non pas une foi actuelle, telle qu'on l'exige dans les adultes, mais une foi

supplée par celle de l'église, de leurs peres & meres, de leurs parrains & marraines. C'est la doctrine de S. Augustin : *satis pie rectèque credimus*, dit-il, lib. III, de liber. arb. c. xxiiij, n^o. 67, *prodesse parvulo eorum fidem à quibus consecrandus offertur* : & il ajoute ailleurs que cette imputation de foi est très-équitable, puisque ces enfans ayant péché par la volonté d'autrui, il est juste qu'ils soient aussi justifiés par la volonté d'autrui. *Accommodat illis mater Ecclesia aliorum pedes ut veniant, aliorum cor ut credant, aliorum linguam ut fateantur; ut quoniam quod ægri sunt, alio peccante prægravantur, alio pro eis confitente salventur.* Serm. 176, de verbis Apostoli.

A cette erreur capitale, les *anabaptistes* en ont ajouté plusieurs autres des Gnostiques & des anciens hérétiques : par exemple, quelques-uns ont nié la divinité de Jesus-Christ, & sa descente aux enfers; d'autres ont soutenu que les ames des morts dorment jusqu'au jour du jugement, & que les peines de l'enfer n'étoient pas éternelles. Leurs enthousiastes prophétisoient que le jugement dernier approchoit, & en fixoient même le terme.

Les nouveaux *anabaptistes* se bornent aux trois principales opinions des anciens, n'attaquent point les puissances, du moins ouvertement, & ne se distinguent guere en Angleterre des autres sectes que par une conduite de mœurs, & un extérieur extrêmement simple & uni, en quoi ils ont beaucoup de conformité avec les Quakers. Voyez QUAKERS.

A mesure que les *anabaptistes* se sont multipliés, leurs diverses sectes ont pris des dénominations distinctives, tirées, soit du nom de leurs chefs, soit des opinions particulières qu'elles ont entées sur le système général de l'*anabaptisme*. On les a connus sous les noms de *Munceriens, Catharistes, Enthousiastes, Silentieux, Adamistes, Georgiens, Indépendans, Hutites, Melchiorites, Nudipedaliens, Memnonites, Bulchodiens, Augustiniens, Servetiens, Monasteriens* ou *Munsteriens, Libertins, Deorectiens, Semperorans, Polygamites, Ambroisiens, Clanculaires, Manifestaires, Babulariens, Pacificateurs, Pastoricides, Sanguinaires, &c.* On peut principalement consulter sur

cette hérésie Sleidan. *Mesovius, hist. des Anabap.* Spon. ad an. 1522 & 1523. Dupin, *hist. du xvj siecle.*

ANABASIENS, f. m. pl. (*Hist. anc.*) étoient des couriers qui voyageoient à cheval ou sur des chariots pour des messages d'importance. V. COURIER & POSTE. Ce mot vient du grec ἀναβασίς, monter. (G)

* ANABASSES, f. m. (*Com. & Drap.*) couvertures ou pagnes qui se font à Rouen & en Hollande. Elles ont trois quarts & demi de long sur trois quarts de large; elles sont rayées bleu & blanc, & il y a environ un pouce d'intervalle entre chaque raie.

ANABIBAZON, f. m. terme d'*Astronomie*; c'est le nom qu'on donne à la queue du dragon, ou au nœud méridional de la lune, c'est-à-dire, à l'endroit où elle coupe l'écliptique pour passer de la latitude septentrionale à la méridionale. V. NŒUD. (O).

ANACA, f. m. (*Hist. nat. Ornitholog.*) espece de perruche du Bresil, où on la nomme ainsi, selon Marcgrave qui en donne une courte description dans son *histoire du Bresil*, pag. 207. M. Brisson la désigne sous le nom de *petite perruche brune du Bresil* : *psittacus minor brevicaudus, supernè viridis, infernè fuscorufescens; vertice sacraud costaneo; oculorum ambitu fusco; gutture cinereo; marginibus alarum sanguinis, maculâ in dorso, & rectricibus dilutè fuscis...* *Psittacula Brasiliensis fusca.* Ornithologie, vol. IV, pag. 403.

L'*anaca* ne passe guere la grandeur de l'alouette commune huppée; il est extrêmement élégant par la variété de ses couleurs. Son bec est brun; ses piés sont cendrés & ses ongles noirâtres. Il a le sommet de la tête marron foncé, les joues & le tour des yeux bruns; la gorge cendrée; le haut du cou, le dos, les côtés & les cuisses verts; la partie inférieure du cou, la poitrine, le ventre, les couvertures du dessous de la queue brun-roux; la queue qui est de douze plumes, & une tache au milieu du dos brun-clair; les épaules rouge de sang; les ailes vertes, mais de maniere que leur extrémité tire sur le bleu ou sur le verd de mer.

Ce joli oiseau se trouve non seulement au Bresil, mais encore à la Guiane où, selon Barrere, les François lui donnent le nom de *perruche commune*. (M. ADANSON.)

ANACALIPÉ

* **ANACALIPE** ou **ANACALIF**, f. m. (*Hist. nat.*) espece de polypede venimeux qu'on trouve à Madagascar entre l'écorce des vieux arbres, & dont la piquure est aussi dangereuse que celle du scorpion.

ANACALYPTERIE, f. f. (*Hist. anc.*) fête qui se célébroit chez les anciens le jour qu'il étoit permis à la nouvelle épouse d'ôter son voile, & de se laisser voir en public. *V* **FÊTE**, **MARIAGE**, &c. Ce mot vient du grec ἀνακάλυπταιν, *découvrir.* (G)

ANACAMPTIQUE, adj. m. (*Acoustique.*) signifie la même chose que *réfléchissant*, & se dit singulièrement des échos qu'on dit être des sons réfléchis. *Voyez* **RÉFLEXION**, **SON**, **ECHO**.

Et par analogie, quelques-uns appellent aussi **ANACAMPTIQUE**, la science qui a pour objet les rayons réfléchis, & qu'on appelle autrement *Catoptique*. *Voy.* **CATROPTIQUE**, **PHONIQUE**, &c. Ce mot est formé des mots grecs ἀνά, *rursûm*, *derechef*, & κάμπτω, *flécto*, je fléchis. (O)

ANACAMPTOS, (*Musiq. des anciens.*) terme de la musique grecque, qui signifie une suite de notes rétrogrades, ou procédant de l'aigu au grave: c'est le contraire de l'euthia. Une des parties de l'ancienne mélodie portoit aussi le nom d'*anacampzosa*. *Voyez* **MÉLOPÉE**. (*Musiq.*) (S)

* **ANACANDEF**, f. m. (*Hist. nat.*) serpent extrêmement petit qui se glisse dans le fondement, où il cause de grandes douleurs, & qu'on n'en déloge pas aisément. Les relations de l'île de Madagascar, qui sont les seules qui en fassent mention, en parlent comme d'un animal dangereux.

* **ANACANDRIANS**, f. m. pl. (*Hist. mod.*) c'est le nom que les habitans de l'île de Madagascar donnent à ceux qui sont descendus d'un *Roandrian*, ou prince blanc, qui a dérogé, ou pris une femme qui n'étoit ni de son rang, ni de son état.

ANACARA, (*Luth.*) sorte de tambour en forme de tymbale, dont on se servoit dans le bas-Empire. (F. D. C.)

* **ANACARDE**, f. m. *anacardium*, (*Hist. nat.*) c'est un fruit, ou plutôt un noyau applati de la forme du cœur d'un petit oiseau, noirâtre, brillant, long d'environ un pouce, se terminant par une pointe mouffe, attachée à un pédicule ridé

qui occupe toute la base. Il renferme sous une double enveloppe fort dure, & qui est une espece d'écorce, un noyau blanchâtre, d'un goût doux comme l'amande ou la châtaigne. Entre la duplicature de cette enveloppe est un suc mielleux, âcre, & brûlant, placé dans les petits creux d'une certaine substance songueuse ou diploé. Les anciens Grecs ne le connoissoient pas.

Il faut prendre l'*anacarde* récent noir, pesant, contenant un noyau blanc & beaucoup de liqueur fluide. Le R. P. George Camelli, de la compagnie de Jesus, dans l'*index des plantes de l'île de Luzone* que Jean Rey a fait imprimer, distingue trois especes d'*anacarde*: la premiere est la plus petite, appelée *ligas*; la seconde ou moyenne, est l'*anacarde* des boutiques; & la troisieme se nomme *cajou*, ou *acajou*.

Le *ligas* est un arbre sauvage de médiocre grandeur, qui vient sur les montagnes, & dont les jeunes pousses répandent, quand on les casse, une liqueur laiteuse, qui en tombant sur les mains ou sur le visage, excite d'abord la démangeaison, & peu à peu l'enflure. Sa feuille est longue d'un empan & davantage; elle est d'un verd foncé & rude, & a peu de suc; sa fleur est petite, blanche, découpée en forme d'étoile, & disposée en grappe à l'extrémité des tiges. Son fruit est de la grosseur de celui de l'érable, & d'un rouge-safran; il a le goût acerbe comme la pomme sauvage, à son sommet est attaché un noyau noir, luisant, & plus long que les fruits; son amande mâchée picote & resserre un peu le gosier.

L'*anacarde moyen* est un grand arbre, beau & droit, haut de soixante & dix piés, épais de seize ou environ, qui aime le bord des fleuves, & qui jette au loin & en tout sens plusieurs branches de couleur cendrée: son bois est blanchâtre, & couvert d'une écorce cendrée; sa racine fibreuse, rougeâtre, garnie d'une écorce rousse, sans odeur, mucilagineuse, & d'une saveur un peu salée; sa feuille grande, quelquefois de trois coudées, longue, ovalaire, attachée aux rameaux par de petites queues, disposée à son extrémité en forme de rose, épaisse, nombreuse, rude, lisse, luisante, verte en dessus, un peu cendrée en dessous, insipide, & sans odeur, sa fleur petite, ramassée en

grappe, blanchâtre, de bonne odeur, taillée en étoile, & portée sur de longs pédicules violents qui sortent du tronc. Elle est composée d'un calice verd, pointu, découpé en cinq quartiers, & de cinq pétales jaunes, ovales, pointus, & blanchâtres par leur bord. Entre ces pétales sont placées autant d'étamines blanchâtres, garnies de sommets partagés en deux, & au milieu un petit style blanchâtre. Quand la fleur est passée, il lui succède un fruit allongé, plus petit qu'un œuf de poule, sans noyau, bon à manger, rougeâtre d'abord, ensuite de couleur de pourpre foncé en dehors, jaunâtre d'abord en dedans, & bientôt après d'un bleu rougeâtre, d'une saveur acerbe, portant à son sommet un noyau en cœur, verd dans le commencement, rougeâtre par la suite, enfin noirâtre. Cet arbre se trouve aux Indes orientales, au Malabar, & dans les îles Philippines.

Les Indiens en font cuire les tendres sommets pour les manger : les noyaux ou amandes sont bonnes aussi ; elles ont le goût des pistaches & des châtaignes ; on en ôte l'écorce en les mettant sous la cendre chaude.

Le même Camelli dit que la vertu caustique & dangereuse qu'on attribue au noyau, n'est que dans le suc mielleux qui remplit les petits creux de l'écorce. On frotte de ce suc les condylomes, & autres excroissances charnues, les écrouelles, les verrues, & les dartres vives qu'on veut déraciner. Ce suc mielleux est utile pour mondifier les ulcères des bestiaux ; il consume les dents cariées : on l'emploie avec la chaux vive pour marquer les étoffes de soie, on fait de l'encre avec les fruits verts pilés, & mêlés avec de la lessive & du vinaigre.

L'acajou est un fruit, ou plutôt un noyau qui a la figure d'un rein, la grosseur d'une châtaigne, l'écorce grise, brune, épaisse d'une ligne, composée comme de deux membranes, & d'une certaine substance qui est entre les deux, fongueuse, & comme un diplôé ; contenant dans ses cellules un suc mielleux, roussâtre, âcre, & si mordicant, qu'en en frottant légèrement la peau, on y excite la sensation du feu.

Si quelqu'un mord imprudemment cette écorce, il souffrira une ardeur vive & brûlante à la langue & aux lèvres. L'amande qui est dessous a aussi la figure d'un rein ;

sa substance est blanche ; elle a la consistance & le goût de l'amande douce, elle est revêtue d'une petite peau jaune qu'il en faut enlever.

L'arbre qui porte ce fruit se trouve aux îles de l'Amérique, au Brésil & aux Indes ; il s'élève plus ou moins haut, selon la différence du climat & du terroir. Au Brésil il égale la hauteur des hêtres ; au Malabar & aux îles, il est médiocre : le P. Plumier en donne la description suivante.

L'acajou est de la hauteur de notre pommier, fort branchu, fort touffu, & couvert d'une écorce ridée & cendrée : sa feuille est arrondie, longue d'environ cinq pouces, large de trois, attachée à une queue courte, lisse, ferme comme du parchemin, d'un verd gai en dessus & en dessous, avec une côte & des nervures parallèles ; au sommet des rameaux naissent plusieurs pédicules chargés de petites fleurs rangées en parasol, le calice découpé en cinq quartiers droits, pointus, & en forme de lance, la fleur est en entonnoir, composée de cinq pétales longs, pointus, rougeâtres, verdâtres, rabattus en dehors, & plus longs que le calice : les étamines sont au nombre de dix, déliées, de la longueur des pétales, & garnies de petits sommets ; elles entourent le pistil, dont l'embrion est arrondi ; le style est grêle, recourbé, de la longueur des pétales, & le stygmate qui le termine est pointu ; le fruit est charnu & en forme de poire, plus gros qu'un œuf d'oie, ou du moins de cette grosseur, couvert d'une écorce mince, lisse, luisante, tantôt pourpre, tantôt jaune, tantôt colorée de l'un & de l'autre ; sa substance intérieure est blanche, succulente, douce, mais un peu acerbe. Ce fruit tient à un pédicule long d'un peu plus d'un pouce, & porte à son sommet un noyau : c'est ce noyau par lequel nous avons commencé la description, & qu'on appelle ici *noix d'Acajou*.

Le bois d'acajou coupé, & même sans l'être, répand beaucoup de gomme roussâtre, transparente & solide ; cette gomme imbibée d'eau se fond comme la gomme arabe, & tient lieu de la meilleure glu. On exprime du fruit un suc, qui fermenté devient vineux & enivre : il excite les urines ; on en retire un esprit ardent fort vif. Plus il est vieux, plus il enivre ; on en fait du vin.

gre ; les Indiens préfèrent l'amande au fruit. Le suc mielleux teint le linge de couleur de fer ; l'huile peint le linge en noir ; le suc est bon pour le feu volage, les dartres, la gale, les vers, &c. Il enleve les taches de rouffeur, mais il n'en faut pas user dans le temps des regles ; alors il excite des éréfipeles. Les habitans du Bresil comptoient jadis leur âge avec ces noix ; ils en ferroient une tous les ans.

* ANACATHARSE, f. f. (*Méd.*) vient de *ανακαθαίρωμαι*, purger par le haut. Blancard comprend sous cette dénomination les émétiques, les sternutatoires, les errhines, les masticatoires, & les mercuriaux ; cependant il ne signifie proprement que *purgation par le haut*, & n'a été appliqué chez les anciens qu'au soulagement des poumons par l'expectoration.

* ANACATHARTIQUES, adj. pl. épithete que l'on donne aux médicamens qui aident l'expectoration. V. EXPECTORATION.

* ANACÉPHALÉOSE, f. f. (*Belles-Lettres.*) terme de rhétorique. C'est une récapitulation ou répétition courte & sommaire des principaux chefs d'un discours.

Ce mot est formé de la préposition grecque *ανά*, une seconde fois, & *κεφαλή*, tête, chef.

Cette récapitulation ne doit point être une répétition sèche de ce qu'on a déjà dit, mais un précis exact en termes différens, orné & varié de figures, dans un style vif. Elle peut se faire de différentes manieres, soit en rappelant simplement les raisons qu'on a alléguées, soit en les comparant avec celles de l'adversaire, dont ce parallele peut mieux faire sentir la foiblesse. Elle est nécessaire, soit pour convaincre davantage les auditeurs, soit pour réunir comme dans un point de vue, tout ce dont on les a déjà entretenus, soit enfin pour réveiller en eux les passions qu'on a tâché d'y exciter. Cicéron excelloit particulièrement en ce genre. V. PÉRORAISON. (G)

* ANACHIMOUSI, f. m. (*Géog. mod.*) peuple de l'île Madagascar, dont il occupe la partie méridionale, située au nord de Manamboule.

* ANACHIS, f. m. (*Mythologie*) nom d'un des quatre dieux familiers que les Egyptiens croient attachés à la garde de chaque personne, dès le moment de sa naissance. Les

trois autres étoient *Dymon*, *Tychès* & *Héros* : ces quatre dieux se nommoient aussi *Dynanis*, *Tyché*, *Eros*, & *Ananché* ; la Puissance, la Fortune, l'Amour, & la Nécessité.

S'il est vrai que les païens même aient reconnu que l'homme abandonné à lui-même n'étoit capable de rien, & qu'il avoit besoin de quelque divinité pour le conduire, ils auroient pu le confier à de moins extravagantes que les quatre précédentes. La puissance est sujette à des injustices, la fortune à des caprices, l'amour à toutes sortes d'extravagances, & la nécessité à des forfaits, si on la prend pour le besoin ; & si on la prend pour le destin, c'est pis encore : car sa présence rend les secours des trois autres divinités superflus. Il faut pourtant convenir que ces divinités représentent assez bien notre condition présente ; nous passons notre vie à commander, à obéir, à désirer, & à poursuivre.

ANACHORETE, f. m. (*Hist. mod.*) hermite ou personnage pieux qui vit seul dans quelque désert, pour y être à l'abri des tentations du monde, & plus à portée de méditer. Voyez HERMITE. Ce mot vient du grec *αναχώρειω*, se retirer dans une région écartée.

Tels ont été S. Antoine, S. Hilarion, & une infinité d'autres. S. Paul l'hermite fut le premier *Anachorete*.

Parmi les Grecs il y a un grand nombre d'*anachoretés*, la plupart religieux, qui ne se soucient pas de la vie laborieuse & des fatigues du monastère, demandent un petit canton de terre & une cellule où ils se retirent & ne se montrent plus au couvent qu'aux grandes solemnités. Voyez MOINE.

On les appelle aussi quelquefois *ascètes* & *solitaires*. Voyez ASCÉTIQUE, &c.

Les *anachoretés* de Syrie & de Palestine se retiroient dans les endroits les plus inconnus & les moins fréquentés, habitant dans des grottes, & y vivant de fruits & d'herbes sauvages.

Il y a eu aussi des *anachoretés* dans l'Occident. Pierre Damien, qui a été de l'ordre des hermites, en parle souvent avec éloge. Il les représente comme ce qu'il y a de plus parfait parmi les religieux, & marque pour eux beaucoup plus d'estime & de vénération que pour les cénobites ou moines qui résident dans les monastères. V. CÉNOBITE.

La plupart de ces *anachoretés* ne se reti-

roient qu'avec la permission de leur abbé, & c'étoit le couvent qui leur fournissoit leurs besoins. Le peuple en considération de leur piété, leur portoit quelquefois des sommes considérables d'argent qu'ils gardoient, & à leur mort ils le laissoient au monastere dont ils étoient cénobites. L'ordre de S. Benoît a eu beaucoup de ces *anachorettes*; ce qui étoit conforme aux constitutions de cet ordre, qui permettent de quitter la communauté pour vivre solitaires ou *anachorettes*. Les *anachorettes* ne subsistent plus aujourd'hui: mais les anciens ont enrichi leurs monasteres de plusieurs revenus considérables, comme l'a remarqué Pierre Acoſta dans son histoire de l'origine & du progrès des revenus ecclésiastiques. (G)

ANACHRONISME, f. m. *terme usité en chronologie*, erreur dans la supputation des temps & dans la date des événemens, qu'on place plutôt qu'ils ne sont arrivés. Ce mot est composé de la préposition grecque *ἀνα*, au dessus en arriere, & de *χρῶν*, temps.

Tel est celui qu'a commis Virgile en faisant régner Didon en Afrique du temps d'Énée; quoique dans la vérité elle n'y soit venue que 300 ans après la prise de Troie.

L'erreur opposée, qui consiste à dater un événement d'un temps postérieur à celui auquel il est arrivé, s'appelle *parachronisme*. Mais dans l'usage ordinaire on ne fait guere cette distinction, & on emploie indifféremment *anachronisme* pour toute faute contre la chronologie. (G)

ANACHUNDA, f. m. (*Hist. nat. Bot.*) espece de solanum épineux du Malabar, dont Van-Rheede a publié une assez bonne figure sous ce nom, dans son *Hortus Malabaricus*, vol. II, pag. 65, pl. XXXV Les Bames l'appellent *sada vaingani*: Jean Commelin écrit *anaschunda* au lieu d'*anachunda*.

C'est un arbrisseau qui croît dans les fables à la hauteur de quatre piés. Sa racine est fibreuse & capillaire, d'abord blanche, ensuite jaune & rouillâtre. Sa tige a jusqu'à trois pouces & demi de diametre, & est garnie par-tout de branches alternes nombreuses, cylindriques, à bois blanc, avec beaucoup de moëlle, charnue, verte & recouverte d'une écorce épaisse, velue, verd-clair, purpurine intérieurement & hérissée par-tout d'épines nombreuses, ser-

rées, distantes d'un demi-pouce les unes des autres, coniques, blanches, peu courbes, longues d'une ligne & demie.

Les feuilles sont disposées alternativement le long des branches, de forme elliptique, longues de cinq à huit pouces, à peine d'un quart moins larges; finieuses ou crénelées de chaque côté, de trois à six angles, d'un à deux pouces de profondeur, accompagnées quelquefois d'un angle plus petit; épaisses, velues, d'un velouté très-court, très-dense, verd-obscur en dessus, plus clair en dessous, relevées en dessous d'une côte épaisse à 4 ou 6 nervures de chaque côté, purpurines, garnies en dessus & en dessous d'épines semblables à celles des tiges; & portées sur un pédicule cylindrique une fois plus court qu'elles, purpurin, pareillement épineux.

Les fleurs sortent rassemblées au nombre de deux à trois en corymbe, non pas aux aisselles des feuilles, mais à leur opposé ou un peu au dessous, le long des branches. Avant leur épanouissement, elles représentent d'abord un bouton pyramidal velu à cinq angles, qui en s'ouvrant prend la forme d'une étoile blanche d'un pouce & demi de diametre, portée sur un pédicule une fois plus court. Chaque fleur est composée

d'un calice velu, épais, verd, à cinq divisions triangulaires, persistantes, & d'une corolle monopétale, une fois plus longue, divisée jusqu'aux deux tiers en cinq portions triangulaires égales, deux fois plus longues que larges, qui portent cinq étamines égales, une fois plus courtes, à antheres jaunes, longues, presque sessiles, quadrangulaires, relevées & rapprochées en pyramide, & ouvertes en dessus de deux trous correspondans à deux loges qui contiennent la poussiere génitale & fécondante. Au centre du calice, s'élève un disque jaune qui fait corps avec un ovaire sphérique surmonté d'un style cylindrique, couronné par un stigmate hémisphérique marqué en dessus d'un sillon. Cet ovaire en mûrissant devient une baie sphérique d'un bon pouce de diametre, d'abord verte, ensuite jaune, toute hérissée de poils longs relevés, blanc-jau-nâtres, accompagnée du calice qui y est étroitement appliqué, pleine d'une chair verte d'abord, ensuite jaune, partagée intérieurement en deux loges qui contiennent

beaucoup de semences orbiculaires jauneroûgâtres, enfoncées dans un placenta charnu, central & replié de maniere qu'il semble former quatre à cinq loges quoiqu'il n'y en ait réellement que deux bien formées par une cloison charnue, verticale qui, en s'attachant à ses parois, la divise en deux portions égales.

Usage. La décoction de l'*anachunda* se boit comme un excellent stomachique dans les fievres qui naissent de l'abondance des humeurs, & mêlée avec le miel dans les toux & oppressions de poitrine. Sa racine pilée se donne dans le vin pour arrêter les vomissemens, & seule au poids de deux onces pour purger l'abondance des humeurs.

Remarques. Jean Commelin, dans ses notes sur l'*Hortus Malabaricus*, pense que cette plante pourroit bien être la même que celle que Pison décrit sous le nom de *juripeba* dans son *histoire naturelle du Bresil*, liv. IV, chap. 32. Mais il se trompe : le *juripeba* a les fleurs plus petites, le fruit lisse, les feuilles & ses autres parties assez différentes pour la regarder comme une autre espece. (M. ADANSON.)

ANACLASTIQUE, f. f. (*Optiq.*) est la partie de l'Optique qui a pour objet les réfractations. C'est la même chose que ce qu'on appelle autrement *Dioptrique*. Voyez *DIOPTRIQUE*.

Ce mot se prend aussi adjectivement. *Point anaclastique*, est le point où un rayon de lumiere se rompt, c'est-à-dire le point où il rencontre la surface rompante. Voyez *RÉFRACTION*. Ce mot est formé des mots grecs *ανά*, *rursùm*; derechef, & *κλάζω*, *frango*, je romps.

Courbes anaclastiques, est le nom que M. de Mairan a donné aux courbes apparentes que forme le fond d'un vase plein d'eau pour un œil placé dans l'air; ou le plafond d'une chambre, pour un œil placé dans un bassin plein d'eau au milieu de cette chambre; ou la voûte du ciel, vue par réfraction à travers l'atmosphère. M. de Mairan détermine ces courbes d'après un principe d'optique adopté par plusieurs auteurs, & rejeté par d'autres, mais qu'on peut ne prendre dans son mémoire que pour un principe purement géométrique; auquel cas ses recherches confirmeront tout le mérite qu'elles ont à cet égard.

Barrow à la fin de son *Optique*, détermine ces mêmes courbes par un autre principe. Voyez ce que c'est que le principe de M. de Mairan, & celui de Barrow, à l'article *APPARENT*. *Mém. ac.* 1740. (O)

ANACLETERIE, f. f. (*Hist. anc.*) fête solemnelle que célébroient les anciens lorsque leurs rois ou leurs princes devenus majeurs, prenoient en main les rênes du gouvernement, & en faisoient la déclaration solemnelle à leur peuple. Ce mot est composé de la préposition grecque *ανά* & de *καλεω*, *appeller*. (G)

ANACLÉTIQUE, adj. (*Musiq. des anc.*) le mode ou plutôt le nome *anaclétique* étoit propre à ceux qui fuyoient devant l'ennemi, suivant Maxime de Tyr. (F. D. C.)

*ANACOCK, f. m. (*Hist. nat.*) dans Ray, *hist. plant.* c'est le nom d'une espece de haricot de l'Amérique, que Jean Bauhin appelle *pisum Americanum aliud, magnum, bicolor, coccineum, & nigrum simul, sive faseolus bicolor anacock dictus*, dont Gaspard Bauhin donne la même description, & que Gerard & Parkinson nomment *haricot* ou *feve d'Égypte*.

*ANA-COLUPPA, (*Hist. nat.*) nom d'une plante dont il est fait mention dans l'*Hortus Malabarius*, & qui est nommée *ranunculi facie indica spicata, corymbiferis affinis, flosculis tetrapetalis*. On dit que son suc mêlé avec le poivre soulage dans l'épilepsie, & qu'il est le seul remede connu contre la morsure du *cobra-capella*. Voyez *COBRA-CAPELLA*.

ANACOLUTHE, f. f. (*Gramm.*) c'est une figure de mots qui est une espece d'ellipse. Ce mot vient d'*ανακόλουθος* adjectif, *non consentaneus* : la racine de ce mot en fera entendre la signification. R. *ἀκόλουθος*, *comes*, compagnon; ensuite on ajoute l'*α* privatif & un *υ* euphonique, pour éviter le baillement entre les deux *a*; par conséquent l'adjectif *anacoluthe* signifie *qui n'est pas compagnon*, ou qui ne se trouve pas dans la compagnie de celui avec lequel l'analogie demanderoit qu'il se trouvât. En voici un exemple tiré du second livre de l'*Énéide* de Virgile, vers 330. Panthée, prêtre du temple d'Apollon, rencontrant Énée dans le temps du sac de Troie, lui dit qu'Illion n'est plus; que des milliers d'ennemis entrent par les

portes en plus grand nombre qu'on n'en vit autrefois venir de Mycenes :

Portis alii bipatentibus adsunt

Millia quot magnis nunquam venere Mycenis.

On ne sauroit faire la construction sans dire :

Alii adsunt tot quot nunquam venere Mycenis.

Ainsi *tot est l'anacoluthé* ; c'est le compagnon qui manque. Voici ce que dit Servius sur ce passage : *MILLIA*, *subaudi TOT*, & est *ανακόλουθον* ; nam dixit *QUOT* cum non *præmiserit TOT*.

Il en est de même de *tantum* sans *quantum*, de *tamen* sans *quamquam* : souvent en françois au lieu de dire *il est là où vous allez*, *il est dans la ville où vous allez*, nous disons simplement *il est où vous allez*.

Ainsi *l'anacoluthé* est une figure par laquelle ou sous-entend le corrélatif d'un mot exprimé ; ce qui ne doit avoir lieu que lorsque l'ellipse peut être aisément suppléée, & qu'elle ne blesse point l'usage. (F)

* *ANACONTI*, f. m. (*Hist. nat.*) arbre de l'île de Madagascar, dont la feuille ressemble à celle du poirier, & dont le fruit est long, & donne un suc qui fait cailler le lait. Je n'ai que faire d'avertir que cette description est très-incomplète, & qu'il y a là de l'ouvrage pour les botanistes.

* *ANACOSTE*, f. f. (*Comm. Drap.*) étoffe de laine croisée, très-rare, & fabriquée en manière de serge, elle a une aune de large, & vingt aunes ou environ font la pièce. Il s'en fabrique à Beauvais, d'où elles passent en Espagne. Quant à la manière de fabriquer *l'anacoste*, V. l'article *DRAPERIE*.

ANACREONTIQUE, adj. (*Belles-Lettres.*) terme consacré en poésie pour signifier ce qui a été inventé par *Anacréon*, ou composé dans le goût & le style de ce poète.

Anacréon né à Théos, ville d'Ionie, florissait vers l'an du monde 3512. Il se rendit célèbre par la délicatesse de son esprit & par le tour aisé de sa poésie, où, sans qu'il paroisse aucun effort de travail, on trouve partout des grâces simples & naïves. Ses odes sont marquées à un coin de délicatesse, ou pour mieux dire de négligence aimable ; elles sont courtes, gracieuses, élégantes, & ne respirent que le plaisir & l'amusement : ce sont, à proprement parler, des chansons qu'il enfantait sur le champ dans un coup de verve

inspiré par l'amour & par la bonne chère ; entre lesquels il partageoit la vie. Le tendre, le naïf, le gracieux, sont les caractères du genre *anacréontique*, qui n'a mérité le nom de *lyrique* dans l'antiquité, que parce qu'on le chantoit en s'accompagnant de la lyre : car il diffère entièrement & par le choix des sujets & par les nuances du style, de la hauteur & de la majesté de Pindare. Nous avons une traduction d'*Anacréon* en prose par Mlle. Lefevre, connue depuis sous le nom de Mde. Dacier, & trois en vers. L'une est de Longepierre, l'autre de M. de la Fosse : elles passent pour plus fidèles que celle de Gacon, qu'on lit néanmoins avec plus de plaisir, parce qu'elle est plus légère, & qu'il l'a enchâssée dans un roman assez ingénieux des aventures galantes & des plaisirs d'*Anacréon*. Horace a fait plusieurs odes à l'imitation de ce poète, telles que celle qui commence par ce vers, *O matre pulchrâ filia pulchrior* ; & celle-ci, *Lydia, dic per omnes*, &c. & plusieurs autres dans le même goût. La conformité de caractère produisoit entr'eux celle des ouvrages. Parmi nos poètes françois, M. de la Mothe s'est distingué par ses odes *anacréontiques*, qui sont toutes remplies de traits d'esprit, d'un badinage léger, & d'une morale épicurienne. Nos bonnes chansons sont aussi autant d'odes *anacréontiques*.

La plupart des odes d'*Anacréon* sont en vers de sept syllabes, ou de trois piés & demi, spondées ou iambes, & quelquefois anapestes : c'est pourquoi l'on appelle ordinairement les vers de cette mesure *anacréontiques*. Nos poètes ont aussi employé pour cette ode les vers de sept & de huit syllabes, qui ont moins de noblesse, ou si l'on veut d'emphase, que les vers alexandrins, mais plus de douceur & de mollesse. (G)

ANACROUSIS, (*Musiq. des anc.*) c'étoit le nom du prélude, ou de la première partie du nome Pythien suivant Strabon. V. *PYTHIEN*. (*Musiq. des anc.*)

* *ANACTES*, f. m. (*Mytholog.*) nom commun à trois anciens dieux qu'on prétendoit nés dans Athènes, de Jupiter & de Proserpine. Ils s'appelloient *Tritopatreus*, *Eubuleus* & *Dionysius*. On leur donnoit aussi le nom de *Dioscures*. Ils avoient un temple qu'on nommoit *l'Anacée* ; & l'on y célébroit une fête de même nom. V. dans le

dict. de Moreri, toutes les conjectures des savans sur l'origine des *Anactes*.

Anactes étoit encore un nom d'honneur, affecté aux fils & aux freres des rois de Chypre. Les rois étoient sur le trône : mais les *Anactes* gouvernoient. C'étoit à eux que les Gergines rendoient compte, & ils faisoient examiner les dénonciations des Gergines par les Promalanges. (V. GERGINES & PROMALANGES.) Les femmes des *Anactes* s'appelloient *anasses*, & celles qui les servoient *colacydes*.

* ANACTORIE, f. f. (*Géog. anc. & mod.*) c'est aujourd'hui *Zonizza*, ville d'Épire à l'embouchure du golfe d'Ambracie; elle appartenoit jadis aux Corinthiens & à ceux de Corcyre; les Athéniens la prirent & y placèrent les Acarnaniens qui les avoient aidés dans le siège.

* ANACUIES, sub. m. (*Géog. mod.*) peuples de l'Amérique dans le Brésil, vers la contrée que les Portugais possèdent sous le nom de *capitanie de Seregippe*. Baudran.

ANADARA, f. m. (*Hist. nat. Conchyliologie*) coquillage bivalve du genre de ceux qu'on appelle *arche de Noë*, à cause de leur forme, & qui ont la charnière de leurs coquilles composée d'un grand nombre de denticules, leur animal semblable à celui du pectoncle, mais qui s'attache par des fils sortans de son pié comme dans les jambonneaux.

L'*anadara* se trouve, quoiqu'assez rarement, dans les tables de l'embouchure du Niger, & il paroît qu'il est commun aux îles Moluques où les Malais l'appellent *anadara*, selon Rumphe qui en donne une bonne figure avec la dénomination suivante, *pecten virgineus, Malaicensibus bia-anadara*, dans son *Museum*, pag. 142, art. 8. pl. XLIV, fig. j; nous l'avons représenté sous ce nom à la planche XVIII de notre *histoire naturelle des coquillages du Sénégal*, pag. 148.

Sa coquille a près de deux pouces de largeur, & moitié moins de longueur. Ses extrémités sont quelquefois arrondies, quelquefois coupées ou tronquées obliquement, avec une petite crénelure. Elle porte sur son extérieur environ 35 cannelures longitudinales, tantôt rondes, tantôt applaties, qui paroissent quelquefois divisées en deux par la moitié, & traversées par un grand nombre de petits filets extrêmement fins.

Ses battans sont marqués intérieurement

sur leurs bords d'un pareil nombre de filons & de cannelures, au delà desquelles on voit comme les vestiges d'un grand nombre de fillons très-fins qui s'étendent jusqu'à leur sommet. Ils portent chacun 56 à 60 dents qui forment leur charnière.

Cette coquille est blanche tant au dedans qu'au dehors, & recouverte d'un périoste assez épais & très-velu. Elle tient communément aux rochers par un nerf qui, partant du pié de l'animal, passe au travers de l'ouverture que les battans de la coquille laissent entr'eux; ce nerf la déborde à peine de deux lignes de longueur; il ne s'épanouit pas en nombre de fils, comme celui du jambonneau, mais il est fort applati, d'une dureté semblable à celle de la corne dans l'endroit où il est attaché aux rochers, & s'amollit ensuite à proportion qu'il s'approche davantage du corps de l'animal. (M. ADANSON)

ANADIPOSE, f. f. (*Gram.*) *ανδιπλοσις*. R. *ἀνά*, retro, re, & *διπλόω*, duplico. C'est une figure qui se fait lorsqu'une proposition recommence par le même mot par lequel la proposition précédente finit. Par exemple :

Sit Tytyrus, Orpheus,
Orpheus in sylvis, &c. Virg. *Ecl. viij, v. 55.*
Et encore,

Aldit se sociam, timidisque supervenit Ægle,
Ægle Naiadumpulcherrima. Virg. *Ecl. vj, v. 20.*

Il y a une autre figure qu'on appelle *épanadiplose*, qui se fait, lorsque de deux propositions corrélatives, l'une commence & l'autre finit par le même mot.

Crescit amor nummi quantum ipsa pecunia crescit. Juvénal, *xiv, v. 138.*
Et Virgile, au I. liv. de l'*Enéide*, v. 754.
Multa super Priam rogitan, super Hectore multa. (F)

* ANADOLIHISSARI ou DENI-HISSARI, f. m. (*Géog. & Hist.*) nom que les Turcs donnent à celui des châteaux de l'Hellespont ou des Dardanelles, qui est en Asie. D'Herbelot, *bibl. orient.*

* ANADROME, f. m. (*en Médecine*) transport de l'humeur morbifique des parties inférieures aux supérieures. Cet accident est d'un mauvais présage, selon Hippocrate.

* ANADYOMENE, (*Histoire de l'art, Antiq. Peinture, Sculpture.*) La Vénus *Anadyomene* est très-célèbre dans l'antiquité. Auguste, dit Pline, consacra dans le temple de César, son pere, un tableau d'Apelles, représentant Vénus, sortant de la mer, à laquelle on donna le nom d'*Anadyomene*. *Venerem exeuntem à mari divus Augustus dicavit in delubro patris Cæsaris, quæ Anadyomene vocatur.* Plin. lib. XXXV, cap. 20. L'attitude, sous laquelle ce grand artiste offrit cette déesse aux yeux des Grecs, étoit si convenable & si frappante, quoique de la plus grande simplicité, que toute la Grece s'accorda à lui donner le nom d'*Anadyomene*, c'est-à-dire, *essuyant ses cheveux en sortant de l'écume de la mer qui l'avoit formée*. Personne n'ignore l'origine & la naissance de Vénus. Jupiter, après l'horrible attentat qu'il osa commettre sur la personne de Saturne, ayant jeté dans la mer les parties qu'il avoit retranchées à son pere, alors, dit le poëte Hésiode dans sa *Théogonie*, on vit flotter sur la surface des eaux un amas d'écume blanche qui produisoit & formoit dans son sein une jeune fille. Cette écume s'approcha d'abord de l'île de Cythere; de-là, poussée par les flots, elle fut portée sur la côte de l'île de Chypre, où cette masse flottante s'étant tout-à-coup entr'ouverte, on en vit sortir une jeune déesse, dont l'éclat, la beauté & la majesté étonnoient les regards. Dès le premier moment de sa naissance, l'aimable déesse se présente à l'assemblée des dieux, qui la reçoivent parmi eux: le dieu d'amour l'accompagnoit, & les plaisirs suivoient ses pas.

Apelles voulant peindre la naissance de Vénus, saisit l'instant où, du sein de l'écume entr'ouverte, la déesse s'élève sur la surface des eaux. Les vers grecs que l'on a faits à la louange de ce tableau, ne l'ont pas surpassé, dit Pline à l'endroit cité; mais ils l'ont rendu célèbre. On trouve cinq épigrammes dans l'*anthologie*, dont cet ouvrage est le sujet. Nous allons en donner la traduction, avant que de passer aux réflexions relatives à la peinture, que dut naturellement produire la contemplation de ce chef-d'œuvre, dont il ne nous est resté que des copies sculptées.

Première épigramme. «Voyez Vénus sor-

» tant du sein des eaux qui viennent de
» lui donner le jour; c'est l'ouvrage du pin-
» ceau d'Apelles. Contemplez la déesse qui,
» de ses belles mains, a saisi sa chevelure
» toute mouillée: elle exprime de ses che-
» veux humides, l'écume blanche dont elle
» vient de naître. Minerve & Junon, avouant
» désormais leur défaite, diront elles-mêmes:
» charmante Vénus, nous ne vous dispute-
» rons plus le prix de la beauté.»

Seconde épigramme. «Apelles vit Cy-
» pris au moment de sa naissance, lorsqu'elle
» sortit toute nue du sein de la mer qui
» l'avoit enfantée. Le peintre offre à nos
» regards la déesse, telle qu'il la vit en ce
» moment, couverte d'écume, & l'expri-
» mant de ses cheveux avec ses belles mains.»

Troisième épigramme. «Lorsque Vénus
» toute mouillée de l'écume qui découle de
» ses cheveux, sortit nue du sein des flots,
» elle porta d'abord ses mains sur la cheve-
» lure qui couvroit ses belles joues, pour
» exprimer de ses cheveux humides l'eau
» écumante de la mer. La déesse monroit
» son sein à découvert, & tout ce qu'il est
» permis d'exposer à la vue. Mais si Vénus
» est aussi belle en effet, qu'elle le paroît
» dans ce tableau, qu'à la vue de la déesse,
» toute la fierté du courage de Mars s'étonne
» & se confonde.»

Quatrième épigramme. «La mer venoit
» d'accoucher, & la reine de Paphos, qui
» sortoit de son sein, par le pinceau d'A-
» pelles, ouvroit en ce moment, pour la
» première fois, ses beaux yeux à la lumière.
» Vous, dont les regards sont attirés par
» ce tableau, hâtez-vous de vous en éloi-
» gner, de peur que l'écume que la déesse
» exprime de ses cheveux humides, ne
» réjaillisse sur vous. Si Vénus, disputant la
» pomme, dévoila jamais aux yeux de
» Paris tous les charmes qu'elle montre ici,
» c'est bien injustement que Pallas a ruiné
» de fond en comble la ville de Troie.»

La cinquième épigramme est moins natu-
relle que celle-là, & nous nous dispenserons
de la rapporter, parce que la satiété des
choses agréables conduit aisément à la
fadeur. Les quatre premiers suffisent pour
faire voir combien la poésie s'est exercée sur
ce sujet. On diroit que le tableau d'Apelles
fût proposé pour sujet d'un prix de poésie, &
que

que les plus célèbres poètes grecs, enflammés du beau feu qui animoit le pinceau de l'artiste, se firent une gloire de chanter la *Vénus Anadyomene*.

Les actions & les dispositions véritablement agréables en peinture, doivent être simples & nécessaires, alors elles plaisent sans frapper; & la satisfaction qu'elles procurent n'est précédée, ni même accompagnée d'aucun étonnement; le charme séducteur se fait d'autant plus sentir, que l'attitude qui produit cette impression favorable, ne permet pas de concevoir une position différente; elle persuade au contraire qu'elle n'a point été recherchée, & qu'elle est un effet du hasard. La nécessité de recourir à la réflexion, pour se rendre compte de la satisfaction qu'on éprouve, est un témoignage de la vérité de ces impressions, de leur genre, de leur caractère.

La position dont Apelles a fait choix pour exprimer sa *Vénus* sortant de la mer, est, à mon gré, le plus grand exemple des graces produites par la justesse & la simplicité; & si, comme nous l'apprend la seconde épigramme de l'anthologie, il l'a représentée à mi-corps, il a nécessairement donné une si juste idée d'un caractère simple, noble & naïf, il a exécuté son trait avec une si grande précision, il l'avoit si bien pensé, que le sculpteur qui travailla la figure de bronze antique, a saisi toutes ces expressions, & nous fait voir encore aujourd'hui cette jeune personne debout, sans aucun contraste apparent: ses beautés n'ont aucun secours étranger, & ne sont couvertes d'aucun voile; pratique quelquefois nécessaire, mais qui sert ordinairement à cacher bien des foiblesses, & que l'on peut souvent regarder comme un prétexte, dont les Grecs ne se sont presque jamais servis: ils étoient trop savans, & l'expérience leur avoit appris que la nature présente elle-même ses beautés, selon la grandeur & le ressort de la tête qui l'étudie. La *Vénus* d'Apelles est représentée dans le moment qu'elle paroît au jour; elle est dans l'ignorance de ses charmes, & ne témoigne aucune surprise; elle n'a besoin ni d'effort ni de mouvement. Déesse, & sans passion, l'ingénuité l'accompagne, & la curiosité ne la peut animer; mais son premier soin est de plaire, & de

paroître à son avantage. Dès-lors elle est occupée de sa parure naturelle; elle arrange & dispose ses cheveux: le soin qu'elle apporte pour les essuyer, prouve qu'elle vient de sortir de l'eau; & tout ce qui rappelle une action précédente, est une preuve aussi rare que constante du génie des artistes. Que de parties muettes & possibles, dans le même instant, faut-il réunir avec sagesse & convenance, pour les faire concourir à l'expression d'un objet fixe & immuable, tel qu'il est pour la peinture! Ainsi l'attitude qu'Apelles a préférée, est savante sans le paroître, fine par une action convenable au sexe & à l'âge; agréable, parce qu'elle est dans la nature; que l'œil le plus sévère n'y peut remarquer la moindre affectation; & qu'enfin, sous l'enveloppe la plus simple & la plus juste, l'esprit charmé n'a nul besoin de sous-entendre & de démêler, & qu'il peut y parvenir sans le secours de la réflexion. Il résulte de toutes celles que l'on peut faire, que, plus on étudie les anciens, plus on est frappé du mérite & de la supériorité des Grecs. Dans toutes les opérations de l'esprit, les productions de cette heureuse nation sont les seules qui présentent les exemples de la justesse & de la simplicité: le desir de montrer de l'esprit, cette maladie qui tourmente les modernes, ne s'est introduit chez eux que fort tard, & dès-lors le bon goût s'est affoibli. Le peu de progrès de nos connoissances & de nos talens, vient en grande partie de ce qu'on lit peu les anciens, & que l'on s'écarte des grands & véritables exemples qu'ils ont laissés.

Telles sont les réflexions sensibles & judicieuses de M. le comte de Caylus, sur ce tableau d'Apelles. Cet habile connoisseur, à qui l'art doit infiniment, a fait un excellent mémoire sur la *Vénus anadyomene*, dont cet article est un extrait. Il eût été difficile d'y substituer quelque chose d'aussi bien pensé, d'aussi finement senti.

Le Titien a osé traiter le même sujet: il a représenté *Vénus* essuyant ses cheveux, seule & dans l'eau jusqu'au dessous de la ceinture. Le peintre Grec ne l'avoit pas tant découverte. Le moderne n'a point exprimé cette écume, de laquelle la déesse étoit née, & dont l'ancien avoit heureusement profité pour la vérité de l'histoire, & pour faire une oppo-

fiction avec les chairs, & les eaux calmes de la mer; car elles doivent être aussi attentives que le reste de la nature à la naissance de Vénus. Mais le Titien a ajouté une coquille qui nage aux côtés de la déesse. Quoique ce tableau du Titien soit très-beau, il n'a point cette élégante précision de trait, jointe à cette vénuité, que tout l'antiquité s'accorde à donner à Apelles, & que l'on peut regarder comme la partie sublime des opérations de l'art.

On ne peut douter que la Vénus *anadyomene*, devenue si célèbre, n'ait été traitée par des sculpteurs grecs, qui l'auront copiée, ou plutôt arrangée & disposée pour leur art, c'est-à-dire, qui auront nécessairement ajouté les parties de la ronde bosse, pour faire une statue d'une figure peinte. M. le comte de Caylus reçut en 1759 un bronze antique, qu'il jugea être une imitation du tableau d'Apelles. Sa conjecture étoit d'autant plus juste, qu'il avoit vu plusieurs pierres gravées, représentant la même figure. Le sculpteur habile, frappé de la beauté de son modèle, & touché de la simplicité de son action, ne s'est permis que les additions que la sculpture exigeoit. Une imitation exacte n'auroit produit qu'un bas-relief, dont l'effet eût été médiocre. Il aura fait poser la nature dans la même attitude, pour étudier les parties que le peintre n'avoit pas exprimées; & évitant d'altérer celles que le peintre avoit essentiellement décidées, la nature l'eura guidé elle-même pour la position des jambes, l'expression du dos & la richesse des belles formes qu'Apelles n'avoit point représentées. C'étoit l'unique moyen de rendre sa figure plus approchante de la pureté de son original: elle fait voir l'agréable balancement, & l'élégante disposition du bel antique.

ANADYR, (*Géogr.*) rivière considérable d'Asie, dans la Sibérie orientale. Elle a son cours du sud-ouest au nord-est, & son embouchure dans l'Océan, vers le cap Saint-Thadée. Ce pourroit bien être une branche du Jenisca, dont on ne connoît pas encore bien le cours. Les Russes ont sur cette rivière un fort qu'ils nomment *Anadirskoi*. (*C. A.*)

* ANÆTIS, ANETIS, ANAITIS, s. f. connue encore sous le nom d'ANAIS.

(*Myth.*) déesse adorée jadis par les Lidiens, les Arméniens & les Perses. Elle est nommée Nancée dans les livres des Machabées. Son culte défendoit de rien entreprendre que sous ses auspices; c'est pourquoi, dans les contrées voisines de la Scythie, les assemblées importantes & les délibérations sur les grandes affaires se faisoient dans son temple. Les filles les plus belles & les mieux nées lui étoient consacrées: la partie la plus essentielle de leur service consistoit à rendre heureux les hommes pieux qui venoient offrir des sacrifices à la déesse. Cette prostitution religieuse, loin de les déshonorer, les rendoit au contraire plus considérées & plus exposées aux propositions de mariage. L'estime qu'on faisoit d'elles se mesuroit sur l'attachement qu'elles avoient marqué pour le culte plaisant d'*Anetis*. La fête de cette divinité se célébroit tous les ans: dans ce jour on promenoit sa statue, & ses dévots & dévotes redoubloient de ferveur. On tient que cette fête fut instituée en mémoire de la victoire que Cyrus, roi de Perse, remporta sur les Saces, peuples de Scythie. Cyrus les vainquit par un stratagème si singulier, que je ne puis me dispenser d'en faire mention: ce prince feignit d'abandonner son camp & de s'enfuir; aussi-tôt les Saces s'y précipiterent & se jetèrent sur le vin & les viandes que Cyrus y avoit laissés à dessein. Cyrus revint sur eux, les trouva ivres & épars, & les détruisit. On appelloit aussi la fête d'*Anetis*, la *solemnité des Saces*. Pline dit que sa statue fut la première qu'on eût faite d'or, & qu'elle fut brisée dans la guerre d'Antoine contre les Parthes; ce qu'avoit tenté inutilement Antiochus. Les Lidiens adoroient une Diane sous le nom d'*Anetis*, à ce que disent Hérodote, Strabon & Pausanias. Strab. *lib. II, 22, 25*. Paus. *in Lacon*. Plin. *lib. LIII, cap. iv*. Cœl. Rhodig. *lib. XVIII, c. xxix*. Plusieurs soldats s'enrichirent des morceaux de la statue d'*Anetis*: on raconte qu'un d'eux, qui s'étoit établi à Boulogne en Italie, eut l'honneur de recevoir un jour Auguste dans sa maison, & de lui donner à souper. Est-il vrai, lui demanda ce prince pendant le repas, que celui qui porta les premiers coups à la déesse, perdit la vue, l'usage des membres, & mourut sur le champ? Si cela étoit vrai, lui répondit le soldat, je n'aurois pas l'avan-

tage de voir Auguste chez moi ; ce fut moi qui le premier frappa la statue , & je m'en trouve bien ; si je possède quelque chose , j'en ai l'obligation à la bonne déesse ; & c'est d'une de ses jambes , seigneur , que vous soupez.

Hyde , dans son livre *De Religione veterum Persarum* , parle souvent de cette déesse.

* ANAFE ou AFFA , (*Géogr. mod.*) ville de la province de Temesne , au royaume de Fez en Afrique , sur la côte de l'Océan atlantique. Alphonse roi de Portugal , la ruina , pour mettre fin aux courses que ses habitans faisoient sur les chrétiens.

ANAGALLIDASTRUM , (*Hist. nat.*) genre de plante qui ne diffère du *mou-ron* , qu'en ce que ses feuilles sont placées alternativement le long de la tige , & que ses fleurs sont découpées en quatre parties. Micheli , *nova plant. genera*. Voyez MOURON. (I)

ANAGALLIS , voyez MOURON.

* ANAGARSKAIE , (*Géogr. mod.*) ville des Moscovites de la grande Tartarie , dans la province de Dauria , à l'orient du lac Baycal , aux sources de la rivière d'Amur. Long. 2 28 ; lat. septentrion. 58 , Wits , *carte de Tartarie*.

* ANAGHELOME , (*Géogr. mod.*) petite ville d'Irlande , dans la province d'Ulster ou d'Ultonie , comté de Dowane , sur le Ban.

ANAGLYPHE , f. m. (*Anat.*) d'ἀναγλύφω , je grave , nom qu'Hérophile donnoit à une portion du quatrième ventricule du cerveau , & que les anatomistes modernes appellent *calamus scriptorius*. V CALAMUS SCRIPTORIUS. (L)

* ANAGNIE ou AGNANIE , (*Géogr. anc. & mod.*) voyez AGNANIE.

* ANAGNOSTE , f. m. (*Hist. anc.*) nom que les Romains donnoient à celui de leurs domestiques qui lisoit pendant le repas. Les hommes puissans avoient des *anagnostes* , & ces esclaves furent en grand crédit sous l'empereur Claude.

ANAGOGIE , f. f. (*Théol.*) ravissement ou élévation de l'ame vers les choses célestes & éternelles , ou pensées & applications par lesquelles on élève l'ame vers ces choses. Voyez EXTASE , &c. Ce mot est formé du grec ἀνά , *sursum* , en-haut ; & d'ἀγωγή , *conduite* , du verbe ἄγω *duco* , c'est-à-dire ,

mouvement qui conduit aux choses d'en-haut , qui élève l'ame à la contemplation des choses divines. (G)

ANAGOGIES , (*Mythol.*) fêtes qui se célébroient par les habitans d'Eryx , aujourd'hui Trapano en Sicile , en l'honneur de Vénus , comme si elle fût partie pour aller en Lybis : on la prioit alors de vouloir bien revenir promptement. (+)

ANAGOGIQUE , adj. *transportant* , (*Théologie.*) c'est-à-dire tout ce qui élève l'esprit humain vers les choses éternelles & divines , & particulièrement celles qui concernent la vie future. V ANAGOGIE. Ce nom , comme le précédent , est dérivé du grec , & est principalement employé en parlant de divers sens de l'écriture. Le sens anagogique est un sens mystique de quelque passage de l'écriture , qui regarde l'éternité ou la vie à venir. Ainsi le mot *Jerusalem* , qui dans le sens littéral signifie une *ville de Palestine* , la capitale de la Judée , pris dans un sens *anagogique* , signifie la *partie céleste* , le *terme* où nous devons tendre. Voyez LITTÉRAL & SENS. (G)

* ANAGRAMME , f. f. (*Belles-Lett.*) transposition des lettres d'un nom avec un arrangement ou combinaison de ces mêmes lettres , d'où il résulte un sens avantageux ou désavantageux à la personne à qui appartient ce nom. V NOM.

Ce mot est formé du grec ἀνά , *en arrière* , & de γράμμα , *lettre* , c'est-à-dire lettre transposée ou prise à rebours.

Ainsi l'*anagramme* de *logica est caligo* , celle de Lorraine , *alerion* , & l'on dit que c'est pour cela que la maison de Lorraine porte des alerions dans ses armes. Calvin à la tête de ses *institutions* imprimées à Strasbourg en 1539 , prit le nom d'*Alcuinus* , qui est l'*anagramme* de *Calvinus* ; & le nom d'*Alcuin* , cet anglois qui se rendit si célèbre en France par sa doctrine sous le règne de Charlemagne.

Ceux qui s'attachent scrupuleusement aux règles dans l'*anagramme* , prétendent qu'il n'est pas permis de changer une lettre en une autre , & n'en exceptent que la lettre aspirée *h*. D'autres moins timides prennent plus de licence , & croient qu'on peut quelquefois employer *e* pour *æ* , *v* pour *w* , *s* pour *z* , *c* pour *k* , & réciproquement ; enfin

qu'il est permis d'omettre ou de changer une ou deux lettres en d'autres à volonté, & l'on sent qu'avec tous ces adouciffemens on peut trouver dans un mot tout ce qu'on veut.

L'*anagramme* n'est pas fort ancienne chez les modernes ; on prétend que Daurat poëte françois, du temps de Charles IX, en fut l'inventeur : mais comme on vient de le dire, Calvin l'avoit précédé à cet égard ; & l'on trouve dans Rabelais, qui écrivoit sous François I, & sous Henri II, plusieurs *anagrammes*. On croit aussi que les anciens s'appliquoient peu à ces bagatelles ; cependant Lycophron qui vivoit du temps de Ptolomée Philadelphie, environ 280 ans avant la naissance de Jesus-Christ, avoit fait preuve de ses talens à cet égard, en trouvant dans le nom de Ptolomée, Πτολεμαῖος, ces mots ἀπὸ μελίτου, du miel, pour marquer la douceur du caractère de ce prince ; & dans celui de la reine Arsinoé, Ἀρσινόη, ceux-ci ἰὸν ἡρώδης, violette de Junon. Ces découvertes étoient bien dignes de l'auteur le plus obscur & le plus entortillé de toute l'antiquité.

Les cabalistes, parmi les Juifs, font aussi usage de l'*anagramme* : la troisieme partie de leur art qu'ils appellent *themura*, c'est-à-dire *changement*, n'est que l'art de faire des *anagrammes*, & de trouver par-là dans les noms des sens cachés & mystérieux. Ce qu'ils exécutent, en changeant, transportant ou combinant différemment les lettres de ces noms. Ainsi de נח, qui sont les lettres du nom de Noé, ils font אה, qui signifie *grace* ; & dans משיח, le *Messie*, ils trouvent ces mots משיח, il se réjouira.

Il y a deux manieres principales de faire des *anagrammes* : la premiere consiste à diviser un simple mot en plusieurs ; ainsi *sustineamus* contient *sus-tinea-mus*. C'est ce qu'on appelle autrement *rebus* ou *logogryphe*. Voyez LOGOGRYPHE.

La seconde, est de changer l'ordre & la situation des lettres, comme dans *Roma*, on trouve *amor, mora, & maro*. Pour trouver toutes les *anagrammes* que chaque nom peut admettre par algebre, voyez l'article COMBINAISON.

On ne peut nier qu'il n'y ait des *anagrammes* heureuses & fort justes ; mais elles sont extrêmement rares ; telle est celle qu'on a mise en réponse à la question que fit Pilate

à Jesus-Christ, *Quid est veritas ?* rendue lettre pour lettre par cette *anagramme*, *Est vir qui adest*, qui convenoit parfaitement à celui qui avoit dit de lui-même, *ego sum via, veritas, &c.* Telle est encore celle qu'on a imaginée sur le meurtrier de Henri III, *frere Jacques Clément*, & qui porte, *c'est l'enfer qui m'a créé.*

Outre les anciennes especes d'*anagrammes*, on en a inventé de nouvelles, comme l'*anagramme* mathématique imaginée en 1680, par laquelle l'abbé Catelan trouva que les huit lettres de *Louis XIV* faisoient *vrai héros*.

On a encore une espece d'*anagramme* numérale, nommée plus proprement *chronogramme*, où les lettres numérales, c'est-à-dire celles qui dans l'arithmétique romaine tenoient lieu de nombre, prises ensemble selon leur valeur numérale, expriment quelque époque : tel est ce distique de Godard sur la naissance de Louis XIV, en 1638, dans un jour où l'aigle se trouvoit en conjonction avec le cœur du lion.

*EXorlens DelphinaqVIL A CorDijqVe Leonis
CongressV galLos spe LaelitlaqVe reseCit,*

dont toutes les lettres majuscules rassemblées forment en chiffre romain, *MDCXXXVIII*, ou 1638.

Cette pénible bagatelle n'est plus accueillie aujourd'hui : mais il faut convenir que parmi ces *anagrammes*, il s'en trouve quelques-unes de très-jolies. Celle que nous allons rapporter semble mériter d'être conservée. En voici l'occasion. Le jeune Stanislas, depuis roi de Pologne, étant revenu de ses voyages, toute l'illustre maison de Lesinski se rassembla à Lissa pour le complimenter sur son retour. Le célèbre Jablonski, alors recteur du college de Lissa, fit, à cette occasion, un discours oratoire, qu'il fit suivre de divers ballets & exécutés par treize danseurs, qui représentoient autant de jeunes héros. Chaque danseur tenoit à la main un bouclier, sur lequel étoit gravée, en caractère d'or, l'une des treize lettres des deux mots *DOMUS LESCINIA*, & à la fin de chaque ballet, les danseurs se trouvoient rangés de maniere que leurs boucliers formoient autant d'*anagrammes* différentes.

Au premier ballet c'étoit l'ordre naturel

Au second,	<i>Domus Lescinia.</i>
Au troisieme,	<i>Ades incolumis.</i>
Au quatrieme,	<i>Omnis es Lucida.</i>
Au cinquieme,	<i>Mane fidus loci.</i>
Et au dernier,	<i>Sis columna dei.</i>
	<i>I, scande folium.</i>

Cette derniere *anagramme* est d'autant plus remarquable qu'elle fut une espece de prophétie. (*Cet article est tiré de la théorie des beaux-arts de M. SULZER.*)

* ANAGROS, f. m. (*Commer.*) mesure de grains en Espagne, qui tient un peu plus que la mine de Paris. Trente-six *anagros* font dix-neuf setiers de Paris.

§ ANAGYRIS, (*Botaniqu.*) en François, *bois-puant*; en Anglois, *stinking bean-trefoil*; en Allemand, *stinkbaum*.

Dioscoride a connu cet arbrisseau; il le décrit, *liv. III, chap. CLXVII* & lui attribue quelque propriété médicinale. L'*anagyris* est fort rameux, son écorce est d'un verd brun, son bois jaunâtre ou pâle, ses feuilles rangées trois à trois, oblongues, pointues, vertes en dessus, blanchâtres en dessous, d'une odeur si forte & si puante, qu'elles font mal à la tête. Sa feuille passe pour résolutive & sa semence pour émétique. *Voyez le Dict. de Médecine.*

Caractere générique.

La fleur, qui est papillonacée, est composée d'un papillon cordiforme qui dépasse beaucoup le calice, de deux ailes ovales & simples, & d'une nacelle, plus longues que le pavillon. L'embryon devient une grande filique oblongue, qui contient plusieurs semences réniformes.

On ne connoît qu'une seule espece de ce genre, qui est de la classe des *monogynia decandria* de Linnæus.

Anagyris à feuilles ovales & à fleurs latérales.

Anagyris foliis ovatis, floribus lateralibus, Anagyris fœtida. Bauh. Pin. 391.

Stinking bean-trefoil.

Cet arbrisseau croît naturellement en Espagne, en Sicile, en Italie, dans la France méridionale, aux lieux montagneux, où il s'éleve à la hauteur de huit ou dix piés. Dans la France septentrionale, ainsi qu'en Angleterre, il craint le froid; il faut le planter près d'un mur exposé au midi, ou lui pratiquer, dans un bosquet, un bon abri entre

des haies d'arbres toujours verts, & l'empailler durant les jours froids.

Il produit en avril & en mai des épis de fleurs d'un jaune éclatant qui ressemblent à ceux du grand cytifé.

Il se multiplie de semences & de marcottes. On doit le semer à la fin de mars dans des caisses emplies de bonne terre légère, enterré dans une couche tempérée: si les graines sont bonnes, les arbrustes paroîtront au bout d'un mois; on leur fera passer les trois premiers hivers sous des caisses à vitrage; mais le premier printemps après la germination, on aura transplanté chaque arbruste dans un petit pot: ces pots doivent être enterrés pendant l'été dans un lieu qui soit à l'abri des vents froids. Le troisieme printemps, après la premiere transplantation, on plantera ces arbrustes avec leurs mottes dans l'endroit où ils doivent demeurer.

Les marcottes se font également vers les derniers jours de mars, & si on a soin de les arroser pendant la sécheresse, elles seront au printemps de l'année suivante, suffisamment pourvues de racines. Au commencement de l'automne, peu avant que cet arbruste perde ses feuilles, on sévrera les marcottes, & on les plantera à demeure. Les plus foibles doivent être mises dans des pots, & jusqu'à ce qu'elles soient plus robustes, ces pots seront placés l'hiver dans des caisses à vitrage. (*M. le Baron DE TSCHOUDI.*)

* ANAGYRUS, (*Géogr. & Myth.*) bourg de l'Attique en Grece, dans la tribu Erectiide. On dérive son nom, ou de l'*anagyris* plante, ou d'un *Anagyris*, demi-dieu, qui avoit un temple dans cet endroit, & qu'il étoit dangereux d'offenser. Suidas raconte qu'un vieillard ayant coupé le bois sacré de son temple, *Anagyris* s'en vengea en inspirant à la concubine du vieillard un amour violent pour son fils; que sur le refus que fit le jeune homme de prêter l'oreille aux sollicitations de la concubine, elle l'accusa auprès de son frere de l'avoir voulu forcer; & que le vieillard crédule oubliant son âge, celui de son fils, & la caractere de l'accusatrice, fit précipiter son fils du haut d'un rocher, & se pendit bientôt après, désespéré d'avoir fait périr ce fils unique dont il reconnut l'innocence.

ANAHARATH, (*Géogr. anc.*) ville de

la tribu d'Issachar, dont il est fait mention dans Josué, *xix*, 29.

* ANAIDIA, f. f. *impudence*, (*Myth.*) divinité qui eut des autels dans Athenes. On la désigna par une perdrix, qui passoit alors, apparemment sur quelque préjugé d'histoire naturelle, pour un oiseau fort impudent.

* ANALABE, f. m. (*Hist. mod.*) partie de l'habillement des moines grecs. L'*analabe* étoit en Orient ce qu'est le scapulaire en Occident; il étoit percé dans le milieu d'une ouverture pour passer la tête, & s'ajustoit sur les épaules en forme de croix. *Analabe* vient de *ανά*, *dessus*, & de *λαμβάνω*, *je prends*.

ANALÈCTE, adj. (*Littérat.*) mot grec usité pour une *collection* de petites pièces ou compositions. Le mot vient d'*αναλεγω*, *je ramasse*. Le Pere Mabillon a donné sous le nom d'*analecte*, une collection de plusieurs manuscrits qui n'avoient point encore été imprimés. (*G*)

ANALEMME, f. m. (*Astron.*) L'*analemme* est un planisphere ou une projection orthographique de la sphere sur le plan du méridien, l'œil étant supposé à une distance infinie, & dans le point oriental ou occidental de l'horizon. *V* PLANISPHERE, PROJECTION, SPHERE, &c. *Analemme* vient du verbe grec *αναλαμβάνω*, *résumer*, *reprandre*; d'où l'on a fait *analemma*.

On se sert de l'*analemme* comme d'un gnomon ou d'un astrolabe, dont une des parties seroit la même projection faite sur une plaque d'airain ou de bois; & l'autre un horizon mobile qu'on lui auroit adapté. *Voyez* ASTROLABE.

L'*analemme* donne le temps du lever & du coucher du soleil, la durée du plus long jour pour une latitude quelconque, & l'heure du jour.

L'instrument appelé *trigone des signes*, s'appelle aussi quelquefois *analemme*. *Voyez* TRIGONE DES SIGNES.

Cet instrument est fort utile à ceux qui tracent des cadrans solaires, pour marquer les signes du zodiaque, la longueur des jours, & généralement tout ce qui entre dans la construction des cadrans solaires. *Voyez* CADRAN. (*O*)

ANALEPSIE, f. f. (*Médecine*) c'est le recouvrement des forces de la première vigueur après une maladie. (*N*)

ANALEPTIQUES, adj. (*Médecine.*) remèdes destinés à relever & à rétablir les forces diminuées & abattues. Ce sont des médicamens de la classe de ceux que l'on nomme *fortifiants* & *cordiaux*.

Ces remèdes agissent par un principe subtil, volatil, huileux, & d'une odeur très-agréable; il s'infinue dans les petits vaisseaux absorbans des nerfs & des membranes. Leur vertu est fort limitée, car ils n'operent qu'après qu'on a détruit les causes morbifiques, & leur effet n'est point tel que le vulgaire se l'imagine, de ranimer ou de reproduire positivement les forces abattues & éteintes. Ces remèdes ne sont salutaires qu'autant qu'il se fait une conversion convenable des alimens solides & liquides en sang & en liqueurs bien conditionnées, pour former un suc nourricier propre à réparer les pertes occasionées par les mouvemens du corps.

On ne doit point employer ces remèdes dans les maladies aiguës, dans la chaleur & l'effervescence des humeurs, comme dans la fièvre, ou lorsque la masse du sang & des liqueurs est remplie d'impuretés: mais on peut s'en servir utilement dans le déclin des maladies, dans la convalescence, lorsque les passions de l'ame & de longues veilles, les travaux & fatigues de l'esprit & du corps ou de grandes hémorragies, ont épuisé les forces.

Il ne faut pas non plus donner ces remèdes indifféremment: on doit user d'un grand ménagement dans leur administration, parce qu'ils passent promptement dans le sang, & qu'ils en augmentent la quantité.

Les remèdes *analeptiques* sont parmi les végétaux: les fleurs de rose, de citron, d'orange, de jasmin, de muguet, les feuilles de mélisse, d'origan, de marum; les fruits tels que les citrons, les oranges, les écorces de canelle, de cascarille.

Parmi les animaux, les sucs tirés des animaux, les gelées, les consommés.

La décoction ou l'infusion de chocolat dans l'eau, le lait, l'eau distillée du pain avec les écorces de citron, le bon vin vieux de Bourgogne, le véritable vin d'Espagne, sont des remèdes assurés pour réparer peu à peu les forces des convalescens.

Toutes les eaux spiritueuses, données par intervalle & à petite dose, sont bonnes dans

le cas où il faut ranimer les forces ou épuisées ou abattues.

La thériaque, les confectons d'hyacinthe & d'alkermès sont d'excellens moyens pour réveiller le ressort des fibres tombés dans l'atonie & le relâchement. (N)

ANALOGIE, f. f. (*Logiq. & Gramm.*) terme abstrait : ce mot est tout grec, *αναλογία*. Cicéron dit, que puisqu'il se sert de ce mot en latin, il le traduira par *comparaison*, *rappor de ressemblance* entre une chose & une autre *Αναλογία*, latinè (*audendum est enim, quoniam hæc primum à nobis novantur*) *comparatio, proportio-ve dici potest*. Cic.

Analogie signifie donc la relation, le rapport ou la proportion que plusieurs choses ont les unes avec les autres, quoique d'ailleurs différentes par des qualités qui leur sont propres. Ainsi le pié d'une montagne a quelque chose d'analogue avec celui d'un animal, quoique ce soient deux choses très-différentes.

Il y a de l'*analogie* entre les êtres qui ont entre eux certains rapports de ressemblance, par exemple, entre les animaux & les plantes : mais l'*analogie* est bien plus grande entre les especes de certains animaux avec d'autres especes. Il y a aussi de l'*analogie* entre les métaux & les végétaux.

Les scholastiques définissent l'*analogie*, une ressemblance jointe à quelque diversité. Ils en distinguent ordinairement de trois sortes ; savoir une d'*inégalité*, où la raison de la dénomination commune est la même en nature, mais non pas en degré ou en ordre ; en ce sens, *animal* est *analogue* à l'*homme* & à la *brute* : une d'*attribution* où, quoique la raison du nom commun soit la même, il se trouve une différence dans son habitude ou rapport ; en ce sens, *salutaire* est *analogue* tant à l'*homme* qu'à un *exercice du corps* : une enfin de *proportion*, quoique les raisons du nom commun différent réellement, toutefois elles ont quelque proportion entre elles ; en ce sens, les *ouïes* des poissons sont dites être *analogues* aux *poumons* dans les animaux terrestres. Ainsi l'*œil* & l'*entendement* sont dits avoir *analogie* ou rapport l'un à l'autre.

En matière de langage, nous disons que les mots nouveaux sont formés par *analogie*,

c'est - à - dire que des noms nouveaux sont donnés à des choses nouvelles, conformément aux noms déjà établis d'autres choses, qui sont de même nature & de même espece. Les obscurités qui se trouvent dans le langage, doivent sur-tout être éclaircis par le secours de l'*analogie*.

L'*analogie* est aussi un des motifs de nos raisonnemens ; je veux dire qu'elle nous donne souvent lieu de faire certains raisonnemens, qui d'ailleurs ne prouvent rien, s'ils ne sont fondés que sur l'*analogie*. Par exemple, il y a dans le ciel une constellation qu'on appelle *lion* ; l'*analogie* qu'il y a entre ce mot & le nom de l'animal qu'on nomme aussi *lion*, a donné lieu à quelques astrologues de s'imaginer que les enfans qui naissoient sous cette constellation étoient d'humeur martiale : c'est une erreur.

On fait en physique des raisonnemens très-solides par *analogie*. Ce sont ceux qui sont fondés sur l'uniformité connue, qu'on observe dans les opérations de la nature ; & c'est par cette *analogie* que l'on détruit les erreurs populaires sur le phénix, le rémora, la pierre philosophale & autres.

Les préjugés dont on est imbu dans l'enfance, nous donnent souvent lieu de faire de fort mauvais raisonnemens par *analogie*.

Les raisonnemens par *analogie* peuvent servir à expliquer & à éclaircir certaines choses, mais non pas à les démontrer. Cependant une grande partie de notre philosophie n'a point d'autre fondement que l'*analogie*. Son utilité consiste en ce qu'elle nous épargne mille discussions inutiles, que nous serions obligés de répéter sur chaque corps en particulier. Il suffit que nous sachions que tout est gouverné par des loix générales & constantes, pour être fondés à croire que les corps qui nous paroissent semblables ont les mêmes propriétés, que les fruits d'un même arbre ont le même goût, &c.

Une *analogie* tirée de la ressemblance extérieure des objets, pour en conclure leur ressemblance intérieure, n'est pas une règle infallible : elle n'est pas universellement vraie, elle ne l'est que *ut plurimum* ; ainsi l'on en tire moins une pleine certitude, qu'une grande probabilité. On voit bien en général qu'il est de la sagesse & de la bonté de Dieu de distinguer par des caractères exté-

rieurs les choses intérieurement différentes. Ces apparences sont destinées à nous servir d'étiquette pour suppléer à la foiblesse de nos sens, qui ne pénètrent pas jusqu'à l'intérieur des objets : mais quelquefois nous nous méprenons à ces étiquettes. Il y a des plantes venimeuses qui ressemblent à des plantes très-salutaires. Quelquefois nous sommes surpris de l'effet imprévu d'une cause, d'où nous nous attendions à voir naître un effet tout opposé : c'est qu'alors d'autres causes imperceptibles s'étant jointes avec cette première à notre insu, en changent la détermination. Il arrive aussi que le fond des objets n'est pas toujours diversifié à proportion de la dissimilitude extérieure. La règle de l'*analogie* n'est donc pas une règle de certitude, puisqu'elle a ses exceptions. Il suffit au dessein du Créateur, qu'elle forme une grande probabilité, que ses exceptions soient rares, & d'une influence peu étendue. Comme nous ne pouvons pénétrer par nos sens jusqu'à l'intérieur des objets, l'*analogie* est pour nous ce qu'est le témoignage des autres, quand ils nous parlent d'objets que nous n'avons ni vus, ni entendus. Ce sont là deux moyens que le Créateur nous a laissés pour étendre nos connoissances. Détruisez la force du témoignage, combien de choses que la bonté de Dieu nous a accordées, dont nous ne pourrions tirer aucune utilité ! Les seuls sens ne nous suffisent pas : car quel est l'homme du monde qui puisse examiner par lui-même toutes les choses qui sont nécessaires à la vie ? Par conséquent dans un nombre infini d'occasions, nous avons besoin de nous instruire les uns les autres, & de nous en rapporter à nos observations mutuelles. Ce qui prouve en passant, que le témoignage, quand il est revêtu de certaines conditions, est le plus souvent une marque de la vérité ; ainsi que l'*analogie* tirée de la ressemblance extérieure des objets, pour en conclure leur ressemblance intérieure, en est le plus souvent une règle certaine. V. l'article CONNOISSANCE, où ces réflexions sont plus étendues.

En matière de foi on ne doit point raisonner par *analogie* ; on doit se tenir précieusement

à ce qui est révélé, & regarder tout le reste comme des effets naturels du mécanisme universel dont nous ne connoissons pas la manœuvre. Par exemple, de ce qu'il y a eu des démoniaques, je ne dois pas m'imaginer, qu'un furieux que je vois soit possédé du démon ; comme je ne dois pas croire que ce qu'on me dit de Leda, de Sémélé, de Rhéa-Sylvia, soit arrivé autrement que selon l'ordre de la nature. En un mot, Dieu comme auteur de la nature, agit d'une manière uniforme. Ce qui arrive dans certaines circonstances, arrivera toujours de la même manière quand les circonstances seront les mêmes ; & lorsque je ne vois que l'effet sans que je puisse découvrir la cause, je dois reconnoître ou que je suis ignorant, ou que je suis trompé, plutôt que de me tirer de l'ordre naturel. Il n'y a que l'autorité spéciale de la divine révélation qui puisse me faire recourir à des causes surnaturelles. V. le Chapitre de l'évangile de saint Matthieu, v. 29 & 30, où il paroît que saint Joseph garda la conduite dont nous parlons. (*)

En grammaire, l'*analogie* est un rapport de ressemblance ou d'approximation qu'il y a entre une lettre & une autre lettre, ou bien entre un mot & un autre mot, ou enfin entre une expression, un tour, une phrase, & un autre pareil. Par exemple, il y a de l'*analogie*, entre le *B* & le *P*. Leur différence ne vient que de ce que les lèvres sont moins serrées l'une contre l'autre dans la prononciation du *B* ; & qu'on les serre davantage lorsqu'on veut prononcer *P*. Il y a aussi de l'*analogie* entre le *B* & le *V*. Il n'y a point d'*analogie* entre notre *on dit* & le *dicitur* des Latins, ou *si dice* des Italiens : ce sont-là des façons de parler propres & particulières à chacune de ces langues. Mais il y a de l'*analogie* entre notre *on dit* & le *man sagt* des Allemands : car notre *on* vient de *homo*, & *man sagt* signifie l'homme dit ; *man kan*, l'homme peut. L'*analogie* est d'un grand usage en grammaire pour tirer des inductions touchant la déclinaison, le genre & les autres accidens des mots. (F & X.)

ANALOGIE, subst. f. (*Belles-Lettres*.)

(*) Lorsque les bêtes farouches respectoient les saints & dévoroient les bourreaux, étoit-ce une suite de l'ordre naturel ? Si l'on admettoit les principes de l'auteur de cet article sans restriction, ne pourroit-on pas, contre son intention, révoquer en doute les miracles même connus par la révélation ?

sans compter l'accord de la parole & de la pensée, qui est la première règle de l'art de parler & d'écrire, nous avons encore dans le style plusieurs rapports à observer, lesquels peuvent être compris sous le terme d'*analogie*.

Par l'*analogie* du style en lui-même, on entend l'unité de ton & de couleur. Le langage a différens tons, celui du bas peuple, celui du peuple cultivé, celui du monde & de la cour, qu'on appelle *familier noble*, celui de la haute éloquence, celui de la poésie héroïque : & dans tout cela une infinité de gradations & de nuances qui varient encore selon les âges, les conditions & les mœurs.

Par l'unité de ton & de couleur, on ne doit pas entendre la monotonie ; le style peut être homogène sans uniformité. C'est dans la variété des mouvemens & des images que consiste la variété du style. Les tons différens dont je parle, sont à la langue ce que les divers modes sont à la musique : chaque mode a son système de sons analogues entr'eux, chaque style a de même un cercle de mots, de tours & de figures qui lui conviennent, & dont plusieurs ne conviennent qu'à lui. C'est dans ce cercle que la plume de l'écrivain doit s'exercer ; & plus elle y conserve de liberté de vivacité & d'aisance, plus, dans ces limites étroites, le style a de variété.

Le ton le plus aisé à prendre & à soutenir, après celui du bas peuple, c'est le ton de la haute éloquence & de la haute poésie, parce qu'il est donné par les bons écrivains, & qu'il ne dépend presque plus des caprices de l'usage. Un homme au fond de sa province peut, en étudiant Racine, Fénelon & M. de Voltaire, se former au style héroïque.

Le ton le plus difficile à saisir & à observer avec justesse, est celui du *familier noble*, parce qu'il est le plus sujet de tous aux variations de la mode ; que les couleurs en sont aussi délicates que changeantes ; & que pour les appercevoir il faut un sentiment très-fin & habituellement exercé. C'est sur quoi les gens du monde sont le plus éclairés & le moins indulgens. Toute la sagacité de leur esprit semble appliquée à remarquer les expressions qui s'éloignent de leur usage ; ou plutôt, sans étude & sans intention, ils en sont frappés, comme par instinct, & les bienfaisances de style ont en eux des juges

aussi sévères que les bienfaisances des mœurs. Voilà pourquoi un ouvrage dans le genre *familier noble* ne peut être bien écrit, dans notre langue, qu'à Paris, & par un homme qui se soit formé au milieu de cette société choisie qu'on appelle *le monde*.

C'est encore moins par la diversité des tons, que par l'incertitude & la variation continuelle de leurs limites, qu'il est difficile d'observer, en écrivant, une parfaite *analogie* de style. Parler le langage simple de l'honnête bourgeois, sans tomber jamais dans celui du bas peuple ; parler le langage noble & familier de la cour & du monde, sans s'élever jusqu'au ton de la haute éloquence, sans s'abaisser jusqu'au ton bourgeois ; donner à chacun la couleur & la nuance qui lui est propre, & conserver sans monotonie cette *analogie* constante, dans le degré de noblesse ou de simplicité qui lui convient : voilà l'extrême difficulté.

A mesure qu'une langue se polie, & que le goût s'épure, les divers styles s'affoiblissent, & leur cercle se rétrécit. Le goût leur faisant le partage des termes & des tours propres à chacun d'eux, une partie de la langue est réservée à chacune des classes dont nous avons parlé, une partie aux arts & aux sciences, une partie au barreau, une partie à la chaire & aux ouvrages mystiques, la prose même est obligée de céder aux vers une foule d'expressions hardies & fortes qui l'auroient animée, ennoblie, élevée, si l'usage les y eût admises.

Bien des gens regrettent la langue d'Amiot & de Montagne, comme plus riche & plus féconde : c'est qu'elle admettoit tous les tons. Les écrivains sont aujourd'hui les esclaves de l'usage ; Amiot & Montagne en étoient les rois.

On a prétendu que la diversité des tons dans le langage, tenoit à la distinction marquée des différentes classes de citoyens dans une monarchie. Si cela est, heureux l'écrivain dont la langue est celle d'une république !

La même raison nous fait porter envie aux anciens. Peut-être leur langue avoit-elle des tons aussi variés que la nôtre. Mais la gêne à laquelle ils étoient soumis par rapport à l'*analogie*, n'est pas sensible pour nous. Presque rien ne nous semble bas dans les écrits des Grecs & des Latins ; les nuances déli-

cates nous échappent, les inégalités du style ont disparu dans l'éloignement. Nous sommes bien juges des choses, mais nous ne le sommes pas des mots ; & ce n'est guere que sur parole que nous croyons Térence & Horace plus élégans que Plaute & Juvénal.

Il y a de plus entre l'expression & la pensée, une autre espece d'analogie, & celle-ci est donnée ou par la nature ou par l'habitude.

Quand la parole exprime un objet qui, comme elle, affecte l'oreille, elle peut imiter les sons par des sons, la vitesse par la vitesse, & la lenteur par la lenteur, avec des nombres analogues. Des articulations molles, faciles & liantes, ou rudes, fermes & heurtées, des voyelles sonores, des voyelles muettes, des sons graves, des sons aigus, & un mélange de ces sons plus lents ou plus rapides sur telle ou sur telle cadence, forment des mots qui, en exprimant leur objet à l'oreille, en imitent le bruit ou le mouvement, ou l'un & l'autre à la fois, comme en latin : *boatus, ululatus, fragor, frendere, fremitus* ; en italien, *rimbobare, tremare* ; en françois, *hurlement, gazouiller, mugir*.

C'est avec ces termes imitatifs, que l'écrivain forme une succession de sons qui, par une ressemblance physique, imitent l'objet qu'ils expriment :

*Olli inter sese magna vi brachia tollunt
In numerum.....*

Soupire, étend les bras, ferme l'œil & s'endort.

Les exemples de cette expression imitative sont rares, même dans les langues les plus poétiques. On a mille fois cité une centaine de vers latins ou grecs, qui, par le son & le mouvement, ressemblent à ce qu'ils expriment. Mais plutôt au ciel que notre langue n'eût que cet avantage à envier à celles d'Homere & de Virgile !

Une analogie plus fréquente dans les poëtes anciens & dans nos bons poëtes modernes, est celle du style qui peint, non pas le bruit ou le mouvement, mais le caractère idéal ou sensible de son objet. Cette analogie consiste non seulement dans l'harmonie, mais sur-tout dans le coloris. Alors le style n'est pas l'écho, mais l'image de la nature. Il est doux & lent dans la plainte,

impétueux dans la colere, rompu dans la fureur. Il peint le calme des passions comme celui d'une nuit tranquille ; il peint le trouble des esprits comme celui des élémens.

*Illa graves oculos conata attollere, rursus
Deficit. Infixum stridet sub pectore vulnus.
Ter sese attollens, cubitoque innixa levavit;
Ter revoluta toro est, oculisque errantibus alto
Quæfivit cælo lucem, ingemuitque reperta.*

Cette sorte d'analogie suppose un rapport naturel, & une étroite correspondance du sens de la vue avec celui de l'ouïe, & de l'un & de l'autre, avec le sens intime, qui est l'organe des passions. Ce qui est doux à la vue, nous est rappelé par des sons doux à l'oreille, & ce qui est riant pour l'ame, nous est peint par des couleurs douces aux yeux. Il en est de même de tous les caractères des objets sensibles ; le tour, le nombre, l'harmonie, le coloris du style peut en approcher plus ou moins ; mais cette ressemblance est vague, & par-là peut être plus au gré de l'ame qu'une imitation fidelle ; car elle lui laisse plus de liberté de se peindre à elle-même ce que l'expression lui rappelle : exercice doux & facile qu'elle se plaît à se donner.

L'analogie d'habitude est celle que des impressions répétées ont établie entre les signes de nos idées, & nos idées elles-mêmes.

C'est, comme nous l'avons dit, la première regle de l'art de parler & d'écrire, que l'expression réponde à la pensée. Mais observons que cette liaison qui le plus souvent est commune à toute une filiation d'idées & de mots, est quelquefois aussi particulière & sans suite, sur-tout dans le langage métaphorique. On dit la *vertu* des plantes, on ne dit pas des plantes *vertueuses*. On dit que le travail est *rude*, & on ne dit point la *rudeesse* du travail. On dit *voler à fleur d'eau*, & on ne dit pas que l'eau est *fleurie*. On dit le *mystere* pour le *secret*, & on ne dira point (comme a fait le traducteur des poësies de Utz, poëte lyrique allemand) les *myrthes mystérieux*, pour dire *qui sont l'asyle du mystere*. Quelquefois même un simple déplacement des mêmes mots change le sens : *achever de se peindre*, & *s'achever de peindre*, ne signifient point la même chose. L'analogie des mots entre eux n'est donc pas une rai-

on de les appliquer à des idées analogues entre elles : l'usage n'est pas conséquent.

Observons aussi que la liaison établie entre les mots & les idées, est plus ou moins étroite, selon le degré d'habitude ; & que de-là dépend sur-tout la vivacité, la force, l'énergie de l'expression.

Toutes les fois qu'on veut dépouiller une idée d'un certain alliage qu'elle a contracté, dans son expression commune, en s'associant avec des idées basses, ridicules & choquantes, on fait bien d'éviter le mot propre, c'est-à-dire le mot d'habitude. De même lorsque par des idées accessoires on veut relever, ennoblir une idée commune, au lieu de son expression simple & habituelle, on a raison d'y employer l'artifice de la métaphore ou de la circonlocution.

Lorsqu'Egiste parlant à Mérope, veut lui donner de sa naissance l'idée noble qu'il en a lui-même, il ne lui dit pas, *mon pere est un honnête villageois* ; il lui dit :

*Sous ses rustiques toits mon pere vertueux
Fait le bien, suit les loix, & ne craint que
les dieux.*

Lorsque Don Sanche d'Arragon, avec plus de hauteur & plus de fierté veut reconnoître sans détour l'obscurité de son origine, il dit avec franchise :

Je suis fils d'un pêcheur.

Ces deux exemples font assez sentir dans quelles circonstances il est avantageux d'employer le mot propre, & dans quelle autre la métaphore ou la circonlocution.

Mais où le mot propre a l'avantage & ne peut être suppléé, c'est dans les choses de sentiment, à cause de son énergie, c'est-à-dire à cause de la promptitude & de la force avec laquelle il réveille l'impression de son objet. Voyez cette exclamation de Bossuet, qui fit une si forte impression sur son auditoire dans l'oraison funebre d'Henriette : *madame se meurt, madame est morte !*

Comme les lieux qui nous ont vu naître, & que nous avons habités dans l'âge de l'innocence & de la sensibilité nous rappellent de vives émotions, & occasionent des retours intéressans sur nous-mêmes, ainsi, & par la même raison, notre première langue réveille en nous à tous momens des affections

personnelles dont l'intérêt se réfléchit. Ce qu'on nous a dit dès nos plus jeunes ans, ce que nous avons dit nous-mêmes d'affectueux & de sensible, nous touche bien plus vivement lorsque nous l'entendons redire dans les mêmes termes, & dans des circonstances à peu près semblables : *ah mon pere ! ah mon fils !* font mille fois plus pathétiques pour moi qui suis françois, qu'*heu pater ! heu fili !* & l'expression s'affoiblit encore si l'on traduit les noms de *filis* & de *pere* par ceux de *nate* & de *genitor*, dont le son n'est plus ressemblant.

L'abbé du Bos explique l'affoiblissement de la pensée ou du sentiment exprimé dans une langue étrangère, par une espece de traduction qui se fait, dit-il, dans l'esprit, comme lorsqu'un françois entend le mot anglois *God*, il commence par le traduire, & se dit à lui-même *Dieu*, ensuite il pense à l'idée que ce mot exprime, ce qui ralentit l'effet de l'expression, & par conséquent l'affoiblit.

Mais la véritable cause de cet affoiblissement, c'est que le mot étranger, quoique je l'entende à merveille, sans réflexion ni délai, n'est pas lié dans ma pensée avec les mêmes impressions habituelles & primitives, que le mot de ma propre langue ; & que les émotions qui se renouvellent au son du mot qui les a produites, ne se réveillent pas de même au son d'un mot étranger, & si j'osois le dire, insolite à mon oreille & à mon ame. Ainsi quoiqu'il y ait beaucoup à gagner, du côté de l'abondance & de la noblesse, à écrire dans une langue morte, parce qu'elle n'a rien de trivial pour nous, il y a encore plus à perdre du côté de l'analogie & de la sensibilité.

Pour ce qui regarde le style métaphorique & l'analogie des images, soit avec la pensée, soit avec elles-mêmes, voyez IMAGES (*belles-Lettres.*) (M. MARMONTEL.)

ANALOGIE, en mathématique, est la même chose que proportion ou égalité de rapport. V. PROPORTION, RAPPORT, RAISON. (O)

ANALOGIE. On se sert de ce mot en médecine pour signifier la connoissance de l'usage des parties, de leur structure & de leur liaison, eu égard à leurs fonctions : elle donne de grandes vues dans les maladies, soit pour en expliquer la cause & l'action : soit pour déterminer les remèdes qui y sont nécessaires.

C'est à l'*analogie* que l'on doit l'utilité de la saignée dans différentes maladies inflammatoires & éruptives ; c'est par l'*analogie* que l'on a reconnu les effets de différentes préparations chimiques tirées du mercure, de l'antimoine & du fer. (N)

ANALOGUE, adj. (*Gram.*) qui a de l'*analogie* : par exemple, les étrangers se servent souvent d'expressions, de tours ou phrases dont tous les mots à la vérité sont des mots français, mais l'ensemble ou construction de ces mots n'est point *analogue* au tour, à la manière de parler de ceux qui savent la langue. Dans la plupart des auteurs modernes qui ont écrit en grec ou en latin, on trouve des phrases qui sont *analogues* au tour de leur langue naturelle, mais qui ne sont pas conformes au tour propre à la langue originale qu'ils ont voulu imiter. Voyez ce que dit Quintilien de l'*analogie*, au chap. *vj*, liv. *I*, de ses *Inst.* (F)

ANALYSE, (*Ordre encyclop. Entend. Raison. Philosoph. ou Science, Science de la Nature, Mathématiques pures, Arithmétique littérale, ou Algèbre, Analyse.*) est proprement la méthode de résoudre les problèmes mathématiques, en les réduisant à des équations. V. **PROBLÈME & ÉQUATION.**

L'*analyse*, pour résoudre les problèmes, emploie le secours de l'*algèbre*, ou calcul des grandeurs en général : aussi ces deux mots, *analyse*, *algèbre*, sont souvent regardés comme synonymes.

L'*analyse* est l'instrument ou le moyen général par lequel on a fait depuis près de deux siècles dans les mathématiques de si belles découvertes. Elle fournit les exemples les plus parfaits de la manière dont on doit employer l'art du raisonnement, donne à l'esprit une merveilleuse promptitude pour découvrir des choses inconnues, au moyen d'un petit nombre de données ; & en employant des signes abrégés & faciles pour exprimer les idées, elle présente à l'entendement des choses, qui autrement sembleroient être hors de sa sphère. Par ce moyen les démonstrations géométriques peuvent être singulièrement abrégées : une longue suite d'arguments, où l'esprit ne pourroit sans le dernier effort d'attention découvrir la liaison des idées, est convertie en des signes sensibles, & les diverses opérations qui y

sont requises sont effectuées par la combinaison de ces signes. Mais ce qui est encore plus extraordinaire, c'est que par le moyen de cet art un grand nombre de vérités sont souvent exprimées par une seule ligne ; au lieu que si on suivoit la manière ordinaire d'expliquer & de démontrer, ces vérités rempliroient des volumes entiers. Ainsi par la seule étude d'une ligne de calcul, on peut apprendre en peu de temps des sciences entières, qui autrement pourroient à peine être apprises en plusieurs années. Voyez **MATHÉMATIQUE, CONNOISSANCE, THÉOREME, ALGÈBRE, &c.**

L'*analyse* est divisée, par rapport à son objet, en *analyse des quantités finies*, & *analyse des quantités infinies*.

Analyse des quantités finies, est ce que nous appellons autrement *arithmétique spéculative* ou *algèbre*. V. **ALGÈBRE.**

Analyse des quantités infinies, ou *des infinis*, appelée aussi *la nouvelle analyse*, est celle qui calcule les rapports des quantités qu'on prend pour infinies, ou infiniment petites. Une de ses principales branches est *la méthode des fluxions* ou *le calcul différentiel*. Voyez **FLUXION, INFINIMENT PETIT, & DIFFÉRENTIEL.**

Le grand avantage des mathématiciens modernes sur les anciens, vient principalement de l'usage qu'ils font de l'*analyse*.

Les anciens auteurs d'*analyse* sont nommés par Pappus, dans la préface de son septième livre des collections mathématiques ; savoir Euclide, en ses *Data & Porismata* ; Apollonius, de *Sectione Rationis*, & dans ses *Coniques* ; Aristæus, de *Locis solidis* ; & Eratosthènes, de *Mediis proportionalibus*. Mais les anciens auteurs d'*analyse* étoient très différens des modernes. V. **ARITHMÉTIQUE.**

L'*algèbre* appartient principalement à ceux-ci : on peut voir l'histoire, avec ses divers auteurs, sous l'article **ALGÈBRE.**

Les principaux auteurs sur l'*analyse* des infinis, sont Wallis, dans son *arithmétique des infinis* ; Newton, dans son *analysis per quantitatum series, fluxiones & differentias*, & dans son excellent traité qui a pour titre *de quadraturâ curvarum* : Leibnitz, *act. eruditor.* en 1684 ; le marquis de l'Hôpital, en son *analyse des infiniment petits*, 1696. Carfé

en sa méthode pour la mesure des surfaces, la dimension des solides, &c. par l'application du calcul intégral, 1700. G. Manfredi dans son ouvrage de constructione equationum differentialium primi gradus, 1707. Nic. Mercator, dans sa Logarithmotechnia, 1668. Cheyne, dans sa Methodus fluxionum inversa, 1703. Craig, Methodus figurarum linearis rectis & curvis comprehensarum, quadraturas determinandi, 1685, & de quadraturis figurarum curvilinearum & locis. &c. 1693. Dav. Gregory, dans son Exercitatio geometrica, de dimensione figurarum, 1684, & Nieuwentijt, dans ses Considerationes circa analyseos ad quantitates infinitè parvas applicatæ, principia, 1795.

L'analyse démontrée du P. Reynau de l'Oratoire, imprimée pour la première fois à Paris, en 1708, en 2 volumes in-4°. est un livre auquel ceux qui veulent étudier cette science ne peuvent se dispenser d'avoir recours. Quoiqu'il s'y soit glissé quelques erreurs, c'est cependant jusqu'à présent l'ouvrage le plus complet que nous ayons sur l'analyse. Il seroit à souhaiter que quelque habile géometre nous donnât sur cette matière un traité encore plus exact & plus étendu à certains égards, & moins étendu à d'autres, que celui du P. Reynau. On pourroit abrégér le premier volume, qui contient sur la théorie des équations beaucoup de choses assez inutiles, & augmenter ce qui concerne le calcul intégral, en se servant pour cela des différens ouvrages qui en ont été publiés, & des morceaux répandus dans les mémoires des académies des sciences de Paris, de Berlin, de Londres & de Petersbourg, dans les actes de Leipfic, dans les ouvrages de MM. Bernoulli, Euler, Maclaurin, &c.

V. CALCUL INTÉGRAL.

Cet article *analyse* est destiné au commun des lecteurs, & c'est pour cela que nous l'avons fait assez court : on trouvera à l'article ARITHMÉTIQUE UNIVERSELLE un détail plus approfondi, & à l'article APPLICATION, on traitera de celle de l'analyse à la géométrie. L'article ALGÈBRE contient l'histoire de l'analyse. (O)

ANALYSE, f. f. (*Gramm.*) ce mot est grec, *ανάλυσις*, formé d'*να*, *tursum*, & de *λυω*, *solvo*, je résous. Il signifie, à proprement parler, la résolution ou le dévelop-

pement d'un tout en ses parties : ainsi on appelle *analyse* d'un ouvrage, l'extrait de cet ouvrage, où l'on en développe les parties principales ; *analyse* d'un raisonnement, l'examen qu'on fait d'un raisonnement en le partageant en plusieurs parties ou propositions, pour en découvrir plus facilement la vérité ou la fausseté. (O)

L'ANALYSE, en Logique, c'est ce qu'on appelle dans les écoles la méthode qu'on suit pour découvrir la vérité ; on la nomme autrement la méthode de résolution. Par cette méthode, on passe du plus composé au plus simple, au lieu que dans la synthèse, on va du plus simple au plus composé. Comme cette définition n'est pas des plus exactes, on nous permettra d'en substituer une autre. L'analyse consiste à remonter à l'origine de nos idées, à en développer la génération & à en faire différentes compositions ou décompositions pour les comparer par tous les côtés qui peuvent en montrer les rapports.

L'analyse ainsi définie, il est aisé de voir qu'elle est le vrai secret des découvertes. Elle a cet avantage sur la synthèse, qu'elle n'offre jamais que peu d'idées à la fois, & toujours dans la gradation la plus simple. Elle est ennemie des principes vagues, & de tout ce qui peut être contraire à l'exactitude & à la précision. Ce n'est point avec le secours des propositions générales qu'elle cherche la vérité, mais toujours par une espèce de calcul ; c'est-à-dire, en composant & décomposant les notions pour les comparer, de la manière la plus favorable aux découvertes qu'on a en vue. Ce n'est pas non plus par des définitions, qui d'ordinaire ne font que multiplier les disputes, mais c'est en expliquant la génération de chaque idée. Par ce détail on voit qu'elle est la seule méthode qui puisse donner de l'évidence à nos raisonnemens ; & par conséquent la seule qu'on doive suivre dans la recherche de la vérité, & dans la manière même d'en instruire les autres ; honneur qu'on fait ordinairement à la synthèse. Il s'agit maintenant de prouver ce que nous avançons.

Tous les philosophes, en général, conviennent qu'il faut dans l'exposition, comme dans la recherche de la vérité, commencer par les idées les plus simples & les plus faciles ; mais ils ne s'accordent pas sur la notion

qu'ils se forment de ces idées simples & faciles. Presque tous les philosophes, à la tête desquels on peut mettre Descartes, donnent ces noms à des idées innées, à des principes généraux, & à des notions abstraites, qu'ils regardent comme la source de nos connoissances. De ce principe, il s'ensuit nécessairement qu'il faut commencer par définir les choses, & regarder les définitions comme des principes propres à en faire découvrir les propriétés. D'autres en petit nombre, tels que Locke & Bacon, entendent par des idées simples, les premières idées particulières qui nous viennent par sensation & par réflexion : ce sont les matériaux de nos connoissances que nous combinons selon les circonstances, pour en former des idées complexes, dont l'*analyse* nous découvre les rapports. Il ne faut pas les confondre avec les notions abstraites, ni avec les principes généraux des philosophes ; ce sont au contraire celles qui nous viennent immédiatement des sens, & à la faveur desquelles nous nous élevons ensuite par degrés à des idées plus simples ou plus composées. Je dis *plus composées*, parce que l'*analyse* ne consiste pas toujours, comme on se l'imagine communément, à passer du plus composé au plus simple.

Il me semble que si on faisoit bien le progrès des vérités, il seroit inutile de chercher les raisonnemens pour les démontrer, & que ce seroit assez de les énoncer ; car elles se suivroient dans un tel ordre, que ce que l'une ajouteroit à celle qui l'auroit immédiatement précédée, seroit trop simple pour avoir besoin de preuve : de la sorte on arriveroit aux plus compliquées, & l'on s'en assureroit mieux que par toute autre voie. On établiroit même une si grande subordination entre toutes les connoissances qu'on auroit acquises, qu'on pourroit à son gré, aller des plus composées aux plus simples, ou des plus simples aux plus composées ; à peine pourroit-on les oublier, ou du moins, si cela arrivoit, la liaison qui seroit entr'elles faciliteroit les moyens de les retrouver.

Mais pour mieux faire sentir l'avantage de l'*analyse* sur la synthèse, interrogeons la nature, & suivons l'ordre qu'elle indique elle-même dans l'exposition de la vérité. Si toutes nos connoissances viennent des sens, il

est évident que c'est aux idées simples à préparer l'intelligence des notions abstraites. Est-il raisonnable de commencer par l'idée du possible pour venir à celle de l'existence, ou par l'idée du point pour passer à celle du solide ? Il est évident que ce n'est pas là la marche naturelle de l'esprit humain : si les philosophes ont de la peine à reconnoître cette vérité, c'est parce qu'ils sont dans le préjugé des idées innées, ou parce qu'ils se laissent prévenir pour un usage que le temps paroît avoir consacré.

Les géomètres mêmes, qui devroient mieux connoître les avantages de l'*analyse* que les autres philosophes, donnent souvent la préférence à la synthèse ; aussi quand ils sortent de leurs calculs pour entrer dans des recherches d'une nature différente, on ne leur trouve plus la même clarté, la même précision, ni la même étendue d'esprit.

Mais si l'*analyse* est la méthode qu'on doit suivre dans la recherche de la vérité, elle est aussi la méthode dont on doit se servir pour exposer les découvertes qu'on a faites. N'est-il pas singulier que les philosophes, qui sentent combien l'*analyse* est utile pour faire de nouvelles découvertes dans la vérité, n'aient pas recours à ce même moyen pour la faire entrer plus facilement dans l'esprit des autres ? Il semble que la meilleure manière d'instruire les hommes, c'est de les conduire par la route qu'on a dû tenir pour s'instruire soi-même. En effet, par ce moyen, on ne paroît pas tant démontrer des vérités déjà découvertes, que faire chercher & trouver de nouvelles vérités. On ne convaincroit pas seulement le lecteur, mais encore on l'éclaireroit ; & en lui apprenant à faire des découvertes par lui-même, on lui présenteroit la vérité sous les jours les plus intéressans. Enfin on le mettroit en état de se rendre raison de toutes ses démarches ; il sauroit toujours où il est, d'où il vient, où il va : il pourroit donc juger par lui-même de la route que son guide lui traceroit, & en prendre une plus sûre toutes les fois qu'il verroit du danger à le suivre.

Mais pour faire ici une explication de l'*analyse* que je viens de proposer, supposons nous dans le cas d'acquérir pour la première fois les notions élémentaires des mathématiques. Comment nous y prendrions-nous ?

Nous commencerions, sans doute, par nous faire l'idée de l'unité; & l'ajoutant plusieurs fois à elle-même, nous en formerions des collections que nous fixerions par des lignes; nous répéterions cette opération, & par ce moyen nous aurions bientôt sur les nombres autant d'idées complexes que nous souhaiterions d'en avoir. Nous réfléchirions ensuite sur la manière dont elles se sont formées; nous en observerions les progrès, & nous apprendrions infailliblement les moyens de les décomposer. Dès-lors nous pourrions comparer les plus complexes avec les plus simples, & découvrir les propriétés des unes & des autres.

Dans cette méthode les opérations de l'esprit n'auroient pour objet que des idées simples ou des idées complexes que nous aurions formées, & dont nous connoîtrions parfaitement les générations: nous ne trouverions donc point d'obstacle à découvrir les premiers rapports des grandeurs. Ceux-là connus, nous verrions plus facilement ceux qui les suivent immédiatement, & qui ne manqueroient pas de nous en faire appercevoir d'autres; ainsi après avoir commencé par les plus simples, nous nous élèverions insensiblement aux plus composés, & nous nous ferions une suite de connoissances qui dépendroient si fort les unes des autres, qu'on ne pourroit arriver aux plus éloignées que par celles qui les auroient précédées.

Les autres sciences qui sont également à la portée de l'esprit humain, n'ont pour principes que des idées simples, qui nous viennent par sensation & par réflexion. Pour en acquérir les notions complexes, nous n'avons comme dans les mathématiques, d'autres moyens que de réunir les idées simples en différentes collections: il y faut donc suivre le même ordre dans les progrès des idées, & apporter la même précaution dans le choix des signes.

En ne raisonnant ainsi que sur des idées simples, ou sur des idées complexes qui formeront l'ouvrage de l'esprit, nous aurons deux avantages; le premier, c'est que connoissant la génération des idées sur lesquelles nous méditerons, nous n'avancerons point que nous ne sachions où nous sommes, comment nous y sommes venus, & comment nous pourrions retourner sur nos pas; le se-

cond; c'est que dans chaque matière nous verrons sensiblement quelles sont les bornes de nos connoissances; car nous les trouverons lorsque les sens cesseront de nous fournir des idées, & que, par conséquent, l'esprit ne pourra plus former des notions.

Toutes les vérités se bornent aux rapports qui sont entre des idées simples, entre des idées complexes, & entre une idée simple & complexe. Par la méthode de l'*analyse*, on pourra éviter les erreurs où l'on tombe dans la recherche des unes & des autres.

Les idées simples ne peuvent donner lieu à aucune méprise. La cause de nos erreurs vient de ce que nous retranchons d'une idée quelque chose qui lui appartient, parce que nous n'en voyons pas toutes les parties; ou de ce que nous lui ajoutons quelque chose qui ne lui appartient pas, parce que notre imagination juge précipitamment qu'elle renferme ce qu'elle ne contient point. Or, nous ne pouvons rien retrancher d'une idée simple, puisque nous n'y distinguons point de parties; & nous n'y pouvons rien ajouter tant que nous la considérons comme simple, puisqu'elle perdrait sa simplicité.

Ce n'est que dans l'usage des notions complexes qu'on pourroit se tromper, soit en ajoutant, soit en retranchant quelque chose mal-à-propos: mais si nous les avons faites avec les précautions que je demande, il suffira, pour éviter les méprises, d'en reprendre la génération; car par ce moyen nous y verrons ce qu'elles renferment, & rien de plus ni de moins. Cela étant, quelques comparaisons que nous fassions des idées simples & des idées complexes, nous ne leur attribuerons jamais d'autres rapports que ceux qui leur appartiennent.

Les philosophes ne font des raisonnemens si obscurs & si confus, que parce qu'ils ne soupçonnent pas qu'il y ait des idées qui soient l'ouvrage de l'esprit, ou que s'ils le soupçonnent, ils sont incapables d'en découvrir la génération. Prévenus que les idées sont innées, ou que, telles qu'elles sont, elles ont été bien faites, ils croient n'y devoir rien changer, & les prennent telles que le hasard les présente. Comme on ne peut bien *analyser* que les idées qu'on a soi-même formées avec ordre, leurs *analyses*, ou plutôt leurs définitions, sont presque toujours

défectueuses ; ils étendent ou restreignent mal à propos la signification de leurs termes ; ils la changent sans s'en appercevoir , ou même ils rapportent les mots à des notions vagues , & à des entités inintelligibles. Il faut donc se faire une nouvelle combinaison d'idées ; commencer par les plus simples que les sens transmettent ; en former des notions complexes , qui , en se combinant à leur tour , en produiront d'autres , & ainsi de suite. Pourvu que nous consacrons des noms distinctifs à chaque collection , cette méthode ne peut manquer de nous faire éviter l'erreur. Voy. SYNTHÈSE & AXIOME. Voy. aussi LOGIQUE. (X).

ANALYSE, (*Littérature.*) d'un livre , d'un ouvrage ; c'est un précis , un extrait fidele d'un ouvrage , tel qu'en donnent ou qu'en doivent donner les journalistes. L'art d'une *analyse* impartiale consiste à bien saisir le but de l'auteur , à exposer ses principes , ses divisions , le progrès de sa marche , à écarter ce qui peut être étranger à son sujet ; & sans lui dérober rien de ce qu'il a de bon ou d'excellent , ne pas dissimuler ses défauts. L'*analyse* demande de la justice dans l'esprit pour ne pas prendre le change en appuyant sur des accessoires tandis qu'on néglige le principal. Les *analyses* des nouvelles de la République des Lettres de M. Bayle , & aujourd'hui celles du *Journal des Savans* , sont un modèle d'impartialité : il seroit à souhaiter qu'on en pût dire autant de tous les journaux. Les plaidoyers des avocats généraux , lorsqu'ils donnent leurs conclusions , sont des *analyses* , dans lesquelles ils résument les moyens des deux parties , exposés & débattus auparavant par leurs avocats.

ANALYSE, (*Littérature.*) se dit encore d'une espèce d'*index* ou table des principaux chefs ou articles d'un discours continu , disposés dans leur ordre naturel & dans la liaison & la dépendance qu'ont entr'elles les matières. Les *analyses* contiennent plus de science que les tables alphabétiques , mais sont moins en usage , parce qu'elles sont moins faciles à comprendre. (G)

ANALYSE, est aussi en usage dans la *Chymie* pour dissoudre un corps composé , ou en diviser les différens principes. Voy. PRINCIPE DE COMPOSITION , CORPS , &c.

Analyser des corps , ou les résoudre en leurs parties composantes , est le principal objet de l'art chymique. Voyez CHYMIE. L'*Analyse* des corps est principalement effectuée par le moyen du feu. Voyez FEU.

Tous les corps , par le moyen d'une *analyse* chymique , peuvent se résoudre en eau , esprit , huile , sel , & terre , quoique tous les corps ne fournissent pas tous ces principes également , mais les uns plus , les autres moins , & en différentes proportions ; selon les différens corps , selon les différens genres dont ils sont. Voyez PRINCIPE.

L'*analyse* des animaux & celle des végétaux est aisée ; celle des minéraux , & en particulier des métaux & demi-métaux , est plus difficile. Voyez ANIMAL , VÉGÉTAL , & MÉTAL.

Les différentes *analyses* de plantes n'ont pas réussi par rapport à aucune découverte des propriétés & vertus des plantes analysées. Les plantes les plus salutaires rendent par cette voie d'agir , à peu près les mêmes principes que les plus venimeuses ; la raison apparemment est , que l'action du feu dans la distillation change les plantes & leurs principes : c'est pourquoi au lieu de distillation , M. Bolduc a fait les *analyses* par décoction seulement. Voy. *Mém. acad. roy. des scienc. an. 1734* , p. 139 , hist. 63.

Quelques corps du genre des minéraux sont formés de particules si menues & si fortement unies , que leurs corpuscules ont besoin de moins de chaleur pour les emporter que pour les diviser en leur principe ; de sorte que l'*analyse* de tel corps est impraticable : c'est ce qui fait la difficulté d'*analyser* le soufre , le mercure , &c.

La dissection anatomique d'un animal est aussi une espèce d'*analyse*. V. ANATOMIE.

Il est du devoir d'un bon citoyen de faire connoître aux autres , autant qu'il lui est possible , les erreurs qui peuvent les séduire. L'*analyse* , qui est si difficile en chymie , est aujourd'hui fort commune par la crédulité des hommes & la charlatanerie de ceux qui en abusent. Il est difficile de connoître par l'*analyse* la composition & les propriétés des choses ; il faut être savant & expérimenté en chymie , pour séparer les principes qui composent les corps , & les avoir tels qu'ils y sont naturellement , afin de pou-

voir

voir dire ce qu'ils font. Cependant on croit que tout homme de l'art, je veux dire tout homme qui tient à l'art de guérir, fait faire des *analyses*. On donne comme une chose possible à tout homme du métier, à faire l'*analyse* d'un remède secret ou d'une eau qu'on veut connoître; & on a la vanité de s'en charger, & le rapport qu'on en fait est une imposture. Ces faiseurs d'*analyse* trouvoient toujours autrefois du nitre dans toutes les eaux, aujourd'hui c'est du sel sélénite & du sel de Glauber: ils savent faire loucher de l'eau avec de la noix de galle; ils la distillent ou la font évaporer, & ne savent pas même connoître le résidu de ces opérations, qui d'ailleurs sont insuffisantes. L'*analyse* des eaux est ce qu'il y a de plus difficile en chymie, comme les expériences sur les fluides en physique, sont en général les plus difficiles. Il faut pour pouvoir parler sçavamment des eaux & des principes qui les composent, être non seulement versé dans la chymie, mais même il faut y être très-habile. Pour connoître combien il est difficile d'*analyser*, & pour apprendre comment il faut s'y prendre pour *analyser* une eau minérale, il faut lire dans les mémoires de l'académie de 1726 l'*analyse* des eaux de Passy; & dans les mémoires de 1746 l'*analyse* de l'eau de Plombières. Voy. ANALYSE, (*Math.*) pag. 484 & suiv. (*M*)

L'article que l'on vient de lire nous a développé le sens que les modernes donnent à ce mot. M. de Castillon va nous apprendre quelque chose de la méthode des anciens.

L'*analyse*, dit Pappus dans la préface du septième livre de ses *collections mathématiques*, est la méthode de parvenir par des conséquences nécessaires depuis ce qu'on cherche & qu'on regarde comme déjà trouvé, à une conclusion qui fournisse la réponse à la question proposée, c'est-à-dire, à une proposition connue & mise au nombre des principes.

Le but de l'*analyse* est ou de découvrir la vérité, ou de trouver le moyen d'exécuter ce qu'on s'est proposé. Considérée sous le premier point de vue, l'*analyse* s'appelle *théorique*; elle suppose certaine la proposition douteuse, & en tire des conséquences jusqu'à ce qu'elle parvienne à une conclusion manifestement vraie ou manifestement fausse. Dans le premier cas la proposition prise pour

vraie, l'est réellement, & dans le second cas elle est fausse. Sous la seconde face l'*analyse* se nomme *problématique*; elle regarde comme fait ce qu'on doit faire, & tire de cette supposition des conséquences jusqu'à ce qu'elle parvienne à une conclusion évidemment possible & exécutable, ou certainement impossible: dans le premier cas, le problème est possible; dans le second il est impossible; toujours il est résolu, comme il est manifeste.

Je me suis servi du mot *exécutable* pour rendre le *πραξις* des Grecs, parce que les anciens distinguoient, pour ce qui concerne les problèmes, ce que nous savons & pouvons exécuter de ce qui est possible en soi, mais que nous ne pouvons pas déterminer. Ainsi la trisection de l'angle est possible en elle-même; elle est possible géométriquement, c'est-à-dire, par la ligne droite & le cercle: la quadrature indéfinie du cercle est possible en elle-même, mais nous ne la connoissons pas. Les anciens ne regardoient pas comme pleinement & géométriquement résolu un problème qui étoit ramené à la trisection de l'angle ou à la quadrature du cercle.

J'ai dit que la quadrature indéfinie du cercle est possible; j'ai voulu dire que l'impossibilité de trouver un espace terminé par des droites & égal à la surface d'un segment de cercle quelconque, n'est pas démontrée. Au reste, je sais qu'il est démontré qu'on ne peut pas exprimer par nombre la vraie raison du diamètre à la circonférence. Ainsi je regarde comme impossible la quadrature *arithmétique* du cercle, mais je crois très-possible la quadrature *géométrique*; nous en avons un exemple dans les *Lunules* d'Hippocrate. Revenons.

Les anciens n'avoient rien qui ressembloit à notre calcul: ils pratiquoient leur *analyse* à force de tête. Pour en diminuer la difficulté, ils avoient composé des livres qui contenoient la solution détaillée de quelques problèmes généraux, auxquels ils tâchoient de ramener les autres. Nous avons donné ci-dessus la note de ces livres. Ainsi l'on regardoit comme résolu un problème qui étoit réduit à celui de faire passer un cercle par deux points donnés, en sorte qu'il touchât une droite donnée de position; parce que ce der-

nier problème étoit résolu dans le traité de *Tactionibus* d'Apollonius.

Il ne nous reste des écrits analytiques des anciens que les *Data* d'Euclide, & le traité de *sectione rationis* d'Apollonius. Nous devons ce dernier à l'étonnante patience & à la merveilleuse sagacité du célèbre Edmon Halley qui le traduisit de l'arabe qu'il ignoroit. Feu M. Simson, professeur à Edimbourg, a fort bien restitué ces *lieux plans* d'Apollonius. Quelques autres traités ont été rétablis par d'autres auteurs qui tous se sont servis de l'algebre, & ont fourni une tâche qui de cette maniere n'étoit pas fort difficile. « Mais, » dit Halley, autre chose est résoudre en » quelque façon un problème, ce qu'ordinairement on peut exécuter de plusieurs » manieres différentes; autre chose est le » résoudre par la méthode la plus élégante, » en faisant usage de l'*analyse* la plus courte » & la plus claire, & de la *synthese* ou construction la plus convenable & la plus facile. » C'est ce que les anciens ont fait, &c. (*Verum perpendum est, aliud esse problema aequaliter resolutum dare, quod modis variis plerumque fieri potest; aliud methodo elegantissima id ipsum efficere, analysi brevissima & simul perspicua, synthesi concinna & minimè operosa. Hoc veteres præstitisse, argumento est Apollonii liber, quem in præsentarium tibi sistimus. Halley, præf. ad Apoll. de sect. rat. circa finem.*)

Si nous en croyons cet homme illustre, qui certainement possédoit les calculs des modernes, la méthode des anciens dispute à l'algebre l'avantage de la facilité, & l'emporte de beaucoup sur elle par l'évidence & l'élégance de ses démonstrations. (*Methodus hæc cum algebra speciosa facilitate contendit, evidentiam verò & demonstrationum elegantiam eam longè superare videtur.* Halley, *loc. cit. pag. 4.*) Je ne vais pas si loin. A mon avis les découvertes étonnantes que les modernes ont faites dans la physique & dans les mathématiques, sont uniquement dues à leurs calculs. Pour s'élever au dessus des connoissances ordinaires, les anciens devoient péniblement entasser raisonnement sur raisonnement, comme les géans entassèrent montagne sur montagne pour esgalader les cieux. Les modernes, comme Dédale, se sont fait des ailes, avec lesquelles ils mon-

tent aisément aux plus sublimes régions auxquelles puisse s'élever l'entendement humain. Ceux qui ont perfectionné les calculs, & qui les perfectionnent journellement avec tant de peine & avec tant de sagacité, méritent toute notre admiration & toute notre reconnoissance.

Les calculs ont deux avantages sur la méthode des anciens. Ils soulagent infiniment l'attention par les symboles qu'ils emploient; & ils ne demandent que la connoissance d'un petit nombre de théorèmes pour résoudre les problèmes les plus difficiles. Ils sont pour les sciences ce que les métaux sont pour le commerce; ils représentent sans embarras & procurent sans peine les vraies richesses. Il me semble cependant qu'on tireroit encore plus de parti des calculs, si l'on faisoit plus d'usage de quelques théorèmes que les anciens nous ont laissés. Tels sont sur-tout, à mon avis, ceux qui sont contenus dans le livre des *Data* d'Euclide. Il ne renferme que quatre-vingt-quinze théorèmes; Pappus, dans sa préface, n'en compte que quatre-vingt-dix. De ces théorèmes, au moins quarante sont connus au moindre géometre. Il suffiroit de charger sa mémoire de quarante ou quarante-cinq propositions de plus. Pour en voir l'utilité, considérons rapidement la nature de ces *Data*. Je tâcherai de me mettre à la portée de ceux même qui ne sont pas géometres.

Quand on commande, par exemple, une table à un menuisier, ce n'est pas assez de dire qu'on veut une table; il faut fixer la matiere, la figure, les dimensions. Quand on propose un problème à un géometre, il faut déterminer certaines choses. Il ne suffit pas de dire qu'on veut un triangle, il faut déterminer ou la longueur de chaque côté de ce triangle ou celle des deux côtés, & la grandeur de l'angle que ces deux côtés forment, ou la longueur d'un côté, & la grandeur des deux angles qui sont sur ce côté, &c.

Dans cet exemple, les côtés & les angles, en général toutes les choses qui sont déterminées par celui qui propose le problème, s'appellent des *données* ou des *data*, d'un mot latin que les géometres françois ont adopté. Je les appellerai des *données par convention*. Car chaque chose qui est donnée de cette

maniere est nécessairement accompagnée d'autres données, qu'on ne découvre qu'avec quelque attention; par exemple, les trois côtés d'un triangle étant donnés de longueur, les angles, la surface du triangle, la perpendiculaire tirée du sommet d'un angle sur le côté opposé, &c. sont aussi donnés. C'est ainsi qu'ayant prescrit au menuisier la sorte de bois & les dimensions de ma table, je lui ai aussi prescrit le poids. J'appelle *données en conséquence* les données de la seconde sorte, pour les distinguer de celles de la première.

Euclide réduisit sous certains chefs tout ce qui peut être donné *par convention* en géométrie, & fit voir les *données en conséquence* qui nécessairement accompagnent chaque *donnée par convention*. C'est ce que contient son livre des *Data*. Les propositions qu'on y trouve, servent d'abord à faire voir quelles conditions d'un problème sont superflues; parce qu'elles sont nécessairement renfermées dans les autres. En second lieu, les mêmes propositions sont utiles à résoudre plusieurs problèmes géométriques sans peine & sans calcul, & à simplifier le calcul nécessaire à la solution de nombre d'autres.

Cet article n'est fait que pour les commençans; c'est pourquoi je donnerai un exemple simple & facile de la seconde utilité des *data* d'Euclide, en résolvant par une seule proposition de ce livre les problèmes 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10 de *l'arithmétique universelle* de Newton. Quand je la commentai, je ne vis pas cette solution. Je n'avois pas assez présents à l'esprit les *data* que je n'avois lus que fort tard. Mon exemple doit engager les jeunes gens qui se destinent aux mathématiques à étudier ce livre de bonne heure, & à se le rendre familier.

La proposition dont je fais usage, est la 67^e de ce traité. L'auteur la démontre en quatre manieres différentes. Voici la troisième avec un léger changement, nécessaire pour faciliter la construction des problèmes. La proposition d'Euclide est:

Si un triangle a un angle donné, l'excès du carré de la somme des deux côtés qui forment l'angle donné, sur le carré de la base, est au triangle en raison donnée.

Dans le triangle *ABC* (*planche de géom. suppl. des planches, fig. 2, 3, 4.*) soit donné l'angle *ABC*; prolongez le côté *AB*, que

pour épargner la multiplicité des cas & des figures, je suppose le plus grand des deux côtés qui forment l'angle donné; & prenez *BD* égal à *BC*; donc la droite *AD* est égale aux deux *CB, BA* ensemble. Du point *C* tirez sur la droite *AD* la perpendiculaire *CE*.

Avant d'entamer la démonstration, je remarquerai :

1^o. Que pour cette proposition j'ai fait trois figures: la première pour l'angle *B* aigu; la seconde pour l'angle *B* obtus; la troisième pour le même angle droit, afin de démontrer tous les cas de cette proposition importante.

2^o. Que, comme cette proposition se démontre par la comparaison des rectangles & des carrés, je me sers des signes algébriques. Dans ces cas le raisonnement des anciens ne differe du calcul des modernes, qu'en ce que le second s'exprime d'une maniere beaucoup plus courte que le premier. Les principales opérations de l'algebre sont démontrées dans le second livre d'*Euclide*; & tout ce qu'on prouve par ce second livre, est prouvé algébriquement, aussi-bien quand on se sert des mots que quand on se sert de signes.

Démonstration.

On fait que

$\overline{AD} = \overline{AB} + 2 \overline{AB} \times \overline{BD} + \overline{BD} = \overline{AB}^2 + 2 \overline{AB} \times \overline{BC} + \overline{BC}^2$, parce que l'on a fait *BD* égale à *BC*. On fait aussi que $\overline{AB} + \overline{BC} = \overline{CA} \pm 2 \overline{AB} \times \overline{BE}$, où il faut prendre le signe + pour la *fig. 1*, dans laquelle l'angle *ABC* est aigu; & le signe - pour la *fig. 2*, dans laquelle l'angle *ABC* est obtus; donc

$\overline{AD} = \overline{CA} + 2 \overline{AB} (\overline{DB} \pm \overline{BE})$, ou bien, $\overline{DA} - \overline{AC} = 2 \overline{AB} \times \overline{ED}$; mais $2 \overline{AB} \times \overline{ED} : 2 \overline{AB} \times \overline{EC} = \overline{DE} : \overline{EC}$, & $2 \overline{AB} \times \overline{EC}$ est égal à quatre fois la surface du triangle *ABC*: donc l'excès du carré de la somme des deux côtés d'un triangle sur le carré du troisième côté ($\overline{DA} - \overline{AC} = (\overline{AB} + \overline{BC})^2 - \overline{AC}^2$) est à la surface du triangle *ABC*, comme *DE* à la quatrième partie de *EC*.

Q q q 2

Cette raison est donnée lorsque l'angle ABC est donné ; parce que, dans ce cas, l'angle ADC , qui en est la moitié, est aussi donné ; c'est pourquoi le triangle rectangle CED est donné d'espece, & la raison de DE à EC est donnée. C. Q. F. D.

J'ajoute qu'aussi l'excès du quarré de la base sur le quarré de la différence des côtés qui forment l'angle donné, est au triangle en raison donnée.

Prenez la partie BF égale au côté BC , & joignez la CF ; donc AF est la différence des côtés AB, BC .

d'abord $AF^2 + 2AB \times BF = AB^2 + BF^2 = AB^2 + BC^2 = CA^2 + 2AB \times BE$; donc $CA^2 - AF^2 = 2AB(FB \pm BE) = 2AB \times EF$; mais $2AB \times EF : 2ABC \times EC = FE : EC$ & l'angle BFC , moitié de l'angle donné CBD , est donné ; donc le triangle FEC , rectangle en E , est donné d'espece ; & la raison de FE , à EC est donnée, aussi-bien que celle de FE au quart de EC ; & la dernière est la même que celle de l'excès du quarré de la base du triangle sur le quarré de la différence des deux côtés qui forment l'angle donné de $CA^2 (AB - BC)^2$ à la surface du triangle ; donc cette raison est donnée.

Cette démonstration s'applique sans peine à la fig. 3.

En termes trigonométriques, la première raison est celle de la cotangente de la moitié de l'angle donné au quart du rayon ; & la seconde est celle de la tangente de la moitié de l'angle donné au quart du rayon. Parce que si CE représente le rayon, ED représente la cotangente de l'angle CDE , moitié de l'angle donné CBA ; mais FE représente la cotangente de l'angle EFC , moitié de CBD , supplément de l'angle donné.

Observez que l'angle DCF est droit, puisque les angles CDF, DFC ensemble font un droit, étant la moitié des angles ABC, CBD , qui ensemble valent deux droits. Ou bien, parce que le demi-cercle décrit du centre B & de l'intervalle BD , passe par les points C & F , puisque les droites BD, BC, BF sont égales ; donc $DE : EC = CE : EF$.

Nous avons vu que le premier excès est au quadruple de la surface du triangle, comme DE à EC , que le second excès est au quadruple de la même surface, comme FE à EC ; & que DE est à EC comme CE à EF . Il en résulte que le quadruple de la surface d'un triangle est moyen proportionnel entre l'excès du quarré de la somme de deux côtés sur le quarré du troisieme côté, & l'excès du quarré du troisieme côté sur le quarré de la différence des deux autres côtés. Nous montrerons dans la suite que ce corollaire renferme une proposition trigonométrique importante, que les modernes démontrent d'une manière fort embarrassée.

De cette proposition résulte aussi que, si la raison de l'excès du quarré de la somme des deux côtés d'un triangle sur le quarré du troisieme côté au triangle, ou celle de l'excès du quarré du troisieme côté sur le quarré de la différence des deux côtés au même triangle est donnée, l'angle EDC , ou EFC , & par conséquent l'angle ABC est donné.

C'est par cette proposition qu'on résout sans peine les problèmes de *Newton* rendus généraux. Ils se réduisent à décrire un triangle, étant donnés.

1°. Un angle, le périmètre & la perpendiculaire tirée de l'angle donné sur le côté opposé. C'est le problème IV de l'*arithmétique universelle*.

2°. Un angle, le côté opposé à l'angle donné, & la somme des deux côtés qui forment l'angle donné & de la perpendiculaire tirée de l'angle donné sur le côté opposé & donné. C'est le problème V

3°. Un angle, la somme des côtés qui le forment, & la perpendiculaire tirée de l'angle donné sur le côté opposé. C'est le prob. VI.

4°. Un angle, la somme des côtés qui le forment, & la somme de la base & de la perpendiculaire tirée de l'angle donné sur le côté opposé. C'est le problème VII.

5°. Un angle, la surface, & le périmètre. C'est le problème VIII.

6°. La base, la perpendiculaire élevée sur la base, & la somme des deux côtés. C'est le problème IX.

7°. Un angle, la somme des côtés qui le forment, & le côté opposé. C'est le prob. X.

1^o. Soit donc $AB + BC + CA = a$; $CE = b$, $AB = x$; donc $BC + CA = a - x$, (jusqu'ici corame *Newton*); $(BC + CA)^2 = a^2 - 2ax + x^2$; $(BC + CA)^2 - BA^2 = a^2 - 2ax$; & $AB \times BC = bx$.

Mais, par la proposition précédente, la raison de $a^2 - 2ax$ à $2bx$ est donnée. Soit donc $a^2 - 2ax : 2bx = c : b$; donc $a^2 - 2ax = 2ex$; $a^2 = 2ex + 2ax$; &

$$\frac{a^2}{2e + 2a} = x.$$

2^o. Soit $AC + CB + CE = a$, $AB = b$, $CE = x$; par conséquent $AC + CB = a - x$, comme dans *Newton*. Mais $(AC + CB)^2 + a^2 - 2ax + x^2$, $(AC + CB)^2 - AB^2 = a^2 - 2ax + x^2 - b^2$, $AB \times CE = bx$; & par la proposition précédente, $a^2 - 2ax + x^2 - b^2 : 2bx = e : b$; donc $a^2 - 2ax + x^2 - b^2 = 2ex$; & $a^2 - b^2 = 2ax + 2ex - x^2$.

Ces deux conclusions s'accordent avec celles de *Newton*, qui fait droit l'angle donné. Car dans ce cas la tangente de la moitié de l'angle droit est $= b$ dans ces deux problèmes.

3^o. Soit $AC + CB = a$, $CE = b$, $AB = x$, comme *Newton* dans la seconde solution. Ici $(AC + CB)^2 = a^2$, $(AC + CB)^2 - B^2 = a^2 - x^2$, $AB \times CE = bx$; & $a^2 - x^2 : 2bx = c : b$; par conséquent $a^2 - x^2 = 2ex$, comme *Newton*.

4^o. Soit $AC + CB = a$, $AB + CE = b$, $AB = y$. Donc $(AC + CB)^2 - AB^2 = a^2 - y^2$, $CE = b - y$, $CE \times AB = by - y^2$. Mais $a^2 - y^2 : 2by - 2y^2 = e : b$; donc $a^2 - y^2 = 2ey - 2ey^2$.

Cette équation, quand l'angle est droit, & par conséquent $e = b$, devient $a^2 = 2by - y^2$, équation que *Newton* auroit trouvée, si, au lieu d'exterminer y , il avoit exterminé x .

5^o. Soit A l'angle donné, & $AC + CB + BA = a$, $AB \times CE = 2b^2$, $BC = y$; donc $BA + AC = a - y$, $(BA + AC)^2 = a^2 - 2ay + y^2$, $(BA + AC)^2 - BC^2 = a^2 - 2ay$, &

$a^2 - 2ay : 4b^2 = e : b$; donc $a^2 - 2ay = 4be$.

6^o. Soit $CE = a$, $AB = 2b$, $BC + CA = 2e$, $BC - CA = 2z$; donc $(BC + CA)^2 - AB^2 = 4e^2 - 4b^2$. La surface du triangle $= \frac{AB \times CE}{2} = ab$,

$AB^2 - (BC - CA)^2 = 4b^2 - 4z^2$. Mais par le théorème,

$4e^2 - 4b^2 : 4ab = 4ab : 4b^2 - 4z^2$; donc

$$\frac{a^2 b^2}{e^2 - b^2} = b^2 = z^2, \text{ \& } z^2 = b^2 - \frac{a^2 b^2}{e^2 - b^2}$$

comme *Newton*.

7^o. Enfin soit C l'angle donné $AC \times CB = 2b$, $AB = a$, $CE = y$ ($AC \times CB$)² $- AB^2 = 4b^2 - a^2$, $AB + CE = ay$; mais $4b^2 - a^2 : 2ay = f : a$; donc $4b^2 - a^2 = 2fy$.

Si dans ce dernier problème on avoit, comme *Newton*, cherché la différence des côtés, on auroit trouvé la même équation que l'auteur. Car soit B l'angle donné, CE la perpendiculaire sur AB , $BD = BC$; & $CA = a$, $AB + BC = 2b$, $AB - BC = 2x$. Il est clair que $(AB + BC)^2 - CA^2 = 4b^2 - a^2$; & $CA - (AB - BC)^2 = a^2 - 4x^2$.

Or $4b^2 - a^2$ a quatre fois la surface du triangle en raison donnée de DE à EC , soit $DE : EC = m : n$; donc quatre fois la surface du triangle est à $a^2 - 4x^2$ comme m à n ; donc $\frac{4b^2 n - a^2 n}{m} : a^2 - 4x^2$;

$$= m : n; \text{ \& } \frac{4b^2 n^2 - a^2 n^2}{m^2} = a^2 - 4x^2;$$

par conséquent $x^2 = \frac{a^2 (m^2 + n^2) - 4b^2 n^2}{4m^2}$

Newton a fait $CB : BE = d : e$; & il a trouvé $x^2 = \frac{a^2 d - 2b^2 (d - e)}{2d + 2e}$.

Cette équation & la précédente font les mêmes. Car suivant notre auteur,

$CB : BE = d : e$; donc $CB : BE = d^2 : e^2$, & $CB - BE (CE)$:

$BE = d - e^2 : e^2$,

& aussi $CB + BE (DE) : EB = d + e : e$; & $BE : ED = e^2 : (d + e)^2$;

donc *ex æquo*,

$$\overline{CE} : \overline{ED} = d - e : (d + e) = d - e : d + e.$$

Nous avons fait $\overline{CE} : \overline{ED} = n : m$, c'est-à-dire, $\overline{CE} : \overline{ED} = n^2 : m^2$; c'est pourquoi $d - e : d + e = n^2 : m^2$; & *componendo*, $2d : d + e = n^2 + m^2 : m^2$; ou $\frac{d - e}{d + e} = \frac{n^2}{m^2}$, & $\frac{2d}{d + e} = \frac{m^2 + n^2}{m^2}$.

$$\text{Donc } \frac{a^2 (m^2 + n^2)}{4 m^2} - \frac{a^2 d}{2 d + 2 e}$$

$$\& - \frac{b^2 n^2}{m^2} = - \frac{2 b^2 (d - e)}{d + e} =$$

$$\frac{2 b^2 (d - e)}{2 d - 2 e}, \text{ qui est précisément l'équation de Newton.}$$

J'ai un peu étendu ces solutions en faveur des commençans, à qui cet article est destiné. Cependant je ne m'arrêterai pas à résoudre les mêmes problèmes en supposant données les différences au lieu des sommes, &c. Je finirai en montrant, comme je l'ai promis, que le théorème fondamental de cet article renferme celui qu'on donne pour trouver la surface d'un triangle par les côtés. Voici la règle. Prenez la moitié du périmètre du triangle, ce sera la première quantité. De cette moitié de périmètre, ôtez successivement les trois côtés du triangle, vous aurez trois autres quantités qui, avec la première, feront quatre quantités; tirez la racine quarrée du produit de ces quatre quantités, vous aurez la surface du triangle. Nous avons montré que quatre fois la surface d'un triangle est moyenne proportionnelle entre l'excès du quarré de la somme de deux côtés sur le quarré de la base; & entre l'excès du quarré de la base sur le quarré de la différence des côtés. Mais, par la cinquième proposition du *II livre* d'Euclide, la différence de deux quarrés est égale à un rectangle, dont un côté est la somme, & l'autre est la différence des côtés des quarrés: donc les deux côtés du premier excès font l'un, le périmètre du triangle, & l'autre l'excès de la somme des deux côtés sur la base; & les deux côtés de l'autre font l'un la somme de la base

& de la différence des deux côtés, & l'autre l'excès de la base sur la même différence, & prenant le quart des rectangles, ou la moitié de chacun des quatre facteurs, &c. (*J.D.C.*)

ANALYSTE, s. m. en *Mathématique*, se dit d'une personne versée dans l'*analyse* mathématique. *Voyez* ANALYSE.

ANALYTIQUE, adj. (*Math.*) qui appartient à l'*analyse*, ou qui est de la nature de l'*analyse*, ou qui se fait par la voie de l'*analyse*. *Voyez* ANALYSE. Ainsi l'on dit *équation analytique*, *démonstration analytique*, *recherches analytiques*, *table analytique*, *calcul analytique*, &c. *V. MÉTHODE.*

La *méthode analytique* est opposée à la *synthétique*. Dans la philosophie naturelle, aussi bien que dans les mathématiques, il faut commencer à applanir les difficultés par la *méthode analytique*, avant que d'en venir à la *méthode synthétique*. Or cette *analyse* consiste à faire des expériences & des observations, à en tirer des conséquences générales par la voie de l'induction, & ne point admettre d'objections contre ces conséquences, que celles qui naissent des expériences ou d'autres vérités constantes. Et quand même les raisonnemens qu'on fait sur les expériences par la voie de l'induction, ne seroient pas des démonstrations des conséquences générales qu'on a tirées, c'est du moins la meilleure méthode de raisonner sur ces sortes d'objets; le raisonnement sera d'autant plus fort, que l'induction sera plus générale. S'il ne se présente point de phénomènes qui fournissent d'exception, on peut tirer la conséquence générale. Par cette voie *analytique*, on peut procéder des substances composées à leurs élémens, des mouvemens aux forces qui les produisent, & en général des effets à leurs causes, & des causes particulières à de plus générales, jusqu'à ce que l'on soit parvenu à celle qui est la plus grande de toutes. Voilà ce que c'est que la *méthode analytique*, dit M. Newton.

La *méthode synthétique* consiste à prendre comme principes les causes déjà connues & constatées; à les faire servir à l'explication des phénomènes qui en proviennent, & à justifier cette explication par des preuves. *Voyez* SYNTHÈSE.

Méthode analytique, en Géométrie, est la méthode de résoudre les problèmes, & de

démontrer les théorèmes de géométrie, en y employant l'analyse ou l'algèbre. *V. ALGÈBRE, ANALYSE & APPLICATION.*

Cette méthode est opposée à la méthode appelée *synthétique*, qui démontre les théorèmes, & résout les problèmes en se servant des lignes mêmes qui composent les figures, sans représenter ces lignes par des noms algébriques. La méthode synthétique étoit celle des anciens, l'*analytique* est due aux modernes. *Voyez les articles cités ci-dessus. Voy. aussi SYNTHÈSE. (O)*

* ANAMALLU, f. m. (*Hist. nat.*) arbrisseau légumineux qui croît au Brésil; il a des épines dont les naturels du pays se servent pour se percer les oreilles. Pour cet effet ils en ôtent l'écorce. De plus, ils font avec les feuilles bouillies dans l'eau de riz ou le petit lait, un bain pour le ventre, quand il est gonflé par les vents ou par une lymphe extravasée. On voit par ce que nous venons de dire de l'*anamallu*, qu'il s'en manque beaucoup que nous en ayons une bonne description. Consultez l'*Hortus Malabaricus*.

* ANAMELECH, f. m. (*Myth.*) idole des Samaritains, représentée sous la figure du faisan; d'autres disent du cheval, le symbole de Mars.

* ANAMNETIQUES, adj. (*Méd.*) médicaments propres à réparer ou à fortifier la mémoire.

ANAMORPHOSE, f. f. *en perspective & en peinture*, se dit d'une projection monstrueuse, ou d'une représentation défigurée de quelque image, qui est faite sur un plan ou sur une surface courbe, & qui néanmoins, à un certain point de vue, paroît régulière & faite avec de justes proportions. *Voyez PROJECTION.* Ce mot est grec; il est composé d'*ἀνά*, *sursum*, derechef, & *μορφή*, *formation*, qui vient de *μορφή*, *forme*.

Pour faire une *anamorphose*, ou une projection monstrueuse sur un plan, tracez le carré *ABCD*, (*pl. de perspect. fig. 29, n^o. 2.*) d'une grandeur à volonté, & subdivisez-le en aréoles ou en petits carrés. Dans ce carré ou cette espèce de réseau, que l'on appelle *prototype craticulaire*, tracez au naturel l'image dont l'apparence doit être monstrueuse: tirez ensuite la ligne *ab* (*fig. 29, n^o. 2.*) égale à *AB*, & divisez-la dans le même nombre de parties éga-

les que le côté du prototype *AB*: au point du milieu *E*, élevez la perpendiculaire *EV*, & menez *VS* perpendiculaire à *EV*, en faisant la ligne *EV* d'autant plus longue, & la ligne *VS* d'autant plus courte, que vous avez dessein d'avoir une image plus difforme. De chaque point de division tirez au point *V* des lignes droites, & joignez les points *b*, *S*, par la ligne droite *b, S*. Par les points *c*, *e*, *f*, *g*, &c. tirez des lignes droites parallèles à *ab*: alors *abcd* sera l'espace où l'on doit tracer la projection monstrueuse; & c'est ce que l'on appelle l'*ectype craticulaire*.

Enfin dans chaque aréole ou petit trapeze de l'espace *abcd*, dessinez ce que vous voyez tracé dans l'aréole correspondante du carré *ABCD*; par ce moyen vous aurez une image difforme, qui paroîtra néanmoins dans ses justes proportions, si l'œil est placé de manière qu'il en soit éloigné de la longueur *EV*, & élevé au dessus à la hauteur de *VS*.

Le spectacle sera beaucoup plus agréable, si l'image défigurée ne représente pas un pur chaos, mais quelqu'autre apparence: ainsi l'on a vu une rivière avec des soldats, des chariots, &c. marchant sur l'une de ses rives, représentée avec un tel artifice, que quand elle étoit regardée au point *S*, il sembloit que ce fût le visage d'un satyre. Mais on ne peut donner facilement des règles pour cette partie, qui dépend principalement de l'industrie & de l'adresse de l'artiste.

On peut aussi faire mécaniquement une *anamorphose* de la manière suivante: on percera de part en part le prototype à coups d'aiguille dans son contour, & dans plusieurs autres points; ensuite on l'exposera à la lumière d'une bougie ou d'une lampe, & on marquera bien exactement les endroits où tombent sur un plan, ou sur une surface courbe, les rayons qui passent à travers ces petits trous, car ils donneront les points correspondans de l'image difforme, par le moyen desquels on peut achever la déformation.

Faire une anamorphose sur la surface convexe d'un cône. Il paroît assez par le problème précédent, qu'il ne s'agit que de faire un ectype craticulaire sur la surface d'un cône qui paroisse égal au prototype craticulaire, l'œil étant placé à une distance conve-

nable au dessus du sommet du cône.

C'est pourquoi, soit la base $ABCD$ du cône (*fig. 20.*) divisée par des diamètres en un nombre quelconque de parties égales; ou, ce qui revient au même, soit divisée la circonférence de cette base en tel nombre qu'on voudra de parties égales, & soient tirées par les points de division des lignes droites au centre. Soit aussi divisé un rayon en quelques parties égales; par chaque point de division décrivez des cercles concentriques; par ce moyen vous aurez tracé le prototype craticulaire A , le double du diamètre AB , comme rayon; décrivez le quart de cercle EG (*fig. 21*) afin que l'arc EG soit égal à la circonférence entière, & pliez ce quart de cercle, de manière qu'il forme la surface d'un cône, dont la base soit le cercle $ABCD$; divisez l'arc EG dans le même nombre de parties égales que le prototype craticulaire est divisé, & tirez des rayons de chacun des points de division; prolongez GF en I , jusques à ce que $FI = FG$: du centre I , & du rayon IF , décrivez le quart de cercle FKH ; & du point I au point E , tirez la droite IE ; divisez l'arc KF dans le même nombre de parties égales que le rayon du prototype craticulaire; & du centre I par chaque point de division, tirez des rayons qui rencontrent EF aux points $1, 2, 3$, &c. enfin du centre F , & des rayons $F1, F2, F3$, décrivez des arcs concentriques. De cette manière vous aurez l'ectype craticulaire, dont les aréoles paroîtront égales entr'elles.

Ainsi en transportant dans les aréoles de l'ectype craticulaire, ce qui est dessiné dans chaque aréole du prototype craticulaire, vous aurez une image monstrueuse qui paroîtra néanmoins dans ses justes proportions, si l'œil est élevé au dessus du sommet du cône, d'une quantité égale à la distance de ce sommet à la base.

Si l'on tire dans le prototype craticulaire les cordes des quarts de cercle, & dans l'ectype craticulaire les cordes de chacun de ses quarts, toutes choses d'ailleurs restant les mêmes, on aura l'ectype craticulaire dans une pyramide quadrangulaire.

Il sera donc aisé de dessiner une image monstrueuse sur toute pyramide, dont la base est un polygone régulier quelconque.

Comme l'illusion est plus parfaite quand on ne peut pas juger, par les objets contigus, de la distance des parties de l'image monstrueuse, il est mieux de ne regarder ces sortes d'images que par un petit trou.

On voit à Paris dans le cloître des minimes de la place royale, deux *anamorphoses* tracées sur deux des côtés du cloître; l'une représente la Magdeleine; l'autre S. Jean écrivant son évangile. Elles sont telles que quand on les regarde directement, on ne voit qu'une espece de paysage, & que quand on les regarde d'un certain point de vue, elles représentent des figures humaines très-distinctes. Ces deux figures sont l'ouvrage du pere Nicéron, minime, qui a fait sur ce même sujet un traité latin, intitulé *Thaumaturgus opticus, Optique miraculeuse*, dans lequel il traite de plusieurs phénomènes curieux d'optique, & donne fort au long les méthodes de tracer ces sortes d'*anamorphoses* sur des surfaces quelconques. Le P. Emmanuel Maignan, minime, a aussi traité cette même manière dans un ouvrage latin, intitulé *Perspectiva horaria*, imprimé à Rome en 1648. Voyez la proposition 77 de la catoptrique horaire de ce dernier ouvrage, page 438.

Comme les miroirs cylindriques, coniques & pyramidaux ont la propriété de rendre difformes les objets qu'on leur expose, & que par conséquent ils peuvent faire paroître naturels des objets difformes, on donne aussi dans l'optique des moyens de tracer sur le papier des objets difformes, qui étant vus par ces sortes de miroirs, paroissent de leur figure naturelle.

Par exemple, si on veut tracer une image difforme, qui paroisse de sa figure naturelle, étant vue dans un miroir cylindrique, on commencera (*figure 24. Perspect.*) par décrire un cercle HBC égal à la base du cylindre; ensuite supposant que O soit le point où tombe la perpendiculaire menée de l'œil, on tirera les tangentes OC & OB . On joindra les points d'attouchement C & B par la droite CB ; on divisera cette ligne CB en tant de parties égales qu'on voudra, & par les points de division on tirera des lignes au point O ; on supposera que les rayons OH , OI , se réfléchissent en F & en G ; ensuite (*fig. 25. Persp.*) sur une droite

droite indéfinie MQ , on élèvera la perpendiculaire MP égale à la hauteur de l'œil; on fera MQ égale à OH de la *fig. 24*, & au point Q on élèvera la perpendiculaire QR égale à CB , & divisée en autant de parties que CB ; par les points de division on tirera des lignes au point P , qui étant prolongées jusqu'à la ligne MN , donneront les points I, III , &c. & les distances $QI, III, IIII$, &c. qu'il faudra transporter dans la *fig. 24* de I en I , de I en II , de II en III , &c. de cette manière les points F, G , de la *fig. 24*, répondront au point N ou IV de la *fig. 25*. Par ces points F, G , & par le point K tel que $KH = IG$, on tracera un arc de cercle jusqu'en S & en T , c'est-à-dire jusqu'à la rencontre des tangentes, OS, OT , & on fera de même pour les points III, II , &c. ensuite on dessinera une figure quelconque dans un carré, dont les côtés soient égaux à CB ou QR , & soient divisés en autant de parties qu'on a divisé ces lignes; en sorte que le carré dont il s'agit, soit partagé lui-même en autant de petits carrés. On dessinera après cela dans la figure $SFGT$ une image difforme, dont les parties soient situées dans les parties de cette figure correspondantes aux parties du carré. Cette image étant approchée d'un miroir cylindrique dont HBC soit la base, & l'œil étant élevé au dessus du point O à une hauteur égale à MP , on verra dans le miroir cylindrique la figure naturelle qui avoit été tracée dans le petit carré.

On a aussi des méthodes assez semblables à la précédente pour tracer des images difformes, qui soient rétablies dans leur figure naturelle, par des miroirs coniques ou pyramidaux. On peut voir une idée de ces méthodes dans la catoptrique de M. Wolf. Nous nous bornerons ici à ce qui regarde nos miroirs cylindriques, comme étant les plus communs. On trouve dans les actes de Leipfick de 1712, la description d'une machine *anamorphotique* de M. Jacques Léopold, par le moyen de laquelle on peut décrire mécaniquement & assez exactement des images difformes qui soient rétablies dans leur état naturel par des miroirs cylindriques ou coniques.

On fait aussi dans la dioptrique des *ana-*
Tome II.

morphoses. Elles consistent en des figures difformes, qui sont tracées sur un papier, & qui paroissent dans leur état naturel lorsqu'on les regarde à travers un verre polyedre, c'est-à-dire à plusieurs faces. Et voici de quelle manière elles se font.

Sur une table horizontale $ABCD$, on élève à angles droits (*fig. 22, Persp.*) une planche $ADEF$; on pratique dans chacune de ces deux planches ou tables deux coulisses, telles que l'appui BHC puisse se mouvoir entre les coulisses de la table horizontale, & qu'on puisse faire couler un papier entre les coulisses de la planche verticale; on adapte à l'appui BHC un tuyau IK , garni en I d'un verre polyedre, plan convexe, composé de 24 plans triangulaires disposés à-peu-près suivant la courbure d'une parabole. Le tuyau est percé en K d'un petit trou, qui doit être un peu au delà du foyer du verre; on éloigne l'appui BHC de la planche verticale, & on l'en éloigne d'autant plus que l'image difforme doit être plus grande.

On met au devant du trou K une lampe; on marque avec du crayon les aréoles ou points lumineux que la lumière forme sur la planche $ADEF$; & pour ne se point tromper en les marquant, il faut avoir soin de regarder par le trou si en effet ces aréoles ne forment qu'une seule image.

On tracera ensuite dans chacune de ces aréoles des parties d'un objet, qui étant vues par le trou K , ne paroîtront former qu'un seul tout; & on aura soin de regarder par le trou K en faisant cette opération, pour voir si toutes ces parties forment en effet une seule image. À l'égard des espaces intermédiaires, on les remplira de tout ce qu'on voudra; & pour rendre le phénomène plus curieux, on aura soin même d'y tracer des choses toutes différentes de celles qu'on doit voir par le trou; alors regardant par le trou K , on ne verra qu'une image distincte, fort différente de celle qui paroissoit sur le papier à la vue simple.

On voit à Paris dans la bibliothèque des Minimes de la place royale, deux *anamorphoses* de cette espèce; elles sont l'ouvrage du P. Nicéron, dont nous avons déjà parlé:

& on trouve aussi dans le *tome IV des mémoires de l'académie impériale de Petersbourg*, la description d'une *anamorphose* semblable, faite par M. Lutman, membre de cette académie, en l'honneur de Pierre II, empereur de Russie: cet auteur expose la méthode qu'il a suivie pour cela, & fait des remarques utiles sur cette matière. *Voyez sur cet article la Catoptrique & la Dioptrique de M. Wolf, déjà citées. (O)*

§ ANAMULLU, f. m. (*Hist. nat. bot.*) arbre toujours verd, commun à Tekenkour & autres lieux du Malabar, où il fleurit dans la saison des pluies. Van-Rheede en a donné une figure passable sous son nom malabare *anamullu*, dans son *Hort. Malabar. vol. VIII, pl. XL, p. 73*. Les Brames l'appellent *hasticanio*, les Portugais *fabas Turquesca*, les Hollandois *maan boonen*; c'est par corruption qu'on lit *anamallu* dans quelques dictionnaires.

C'est un arbre de 25 à 30 piés de hauteur de la forme à peu près du robinia, c'est-à-dire du faux acacia, à racine ligneuse, épaisse, répandant au loin ses fibres, dont l'écorce est brun-clair. Son tronc a presque un pié de diamètre; il a le bois blanc & dur, couvert d'une écorce épaisse cendrée verte, comme saupoudrée çà & là de chaux, & semée à des distances de trois à quatre pouces d'épines coniques, droites, rassemblées au nombre de quatre à six en faisceaux, longues de deux à quatre pouces, larges de trois lignes à un pouce, qui partent du bois, & ont comme lui leur écorce. Les branches qui partent de tous côtés du tronc, sont menues, longues, vertes d'abord, ensuite noirâtres, & semées d'épines semblables, mais beaucoup plus rares & plus petites.

Ses feuilles sortent alternativement & à de grandes distances le long des jeunes branches, & même de leurs épines; elles sont ailées sur un rang, composées de quatre à cinq paires de folioles, quelquefois sans impaire & quelquefois avec une impaire, elliptiques, obtuses, longues d'un pouce & demi, une fois moins larges, épaisses, lisses, unies, veloutées finement, luisantes, verd-brunes dessus, plus clair dessous; le pédicule commun qui les porte, est cylindrique, long de cinq à six pouces.

De l'aisselle des feuilles, vers l'extrémité

des branches, sort une petite panicule de 80 à 100 fleurs, blanches, petites, de trois lignes environ de longueur, menues, portées sur un péduncule deux fois plus court qu'elles. Chaque fleur consiste en un calice court, divisé jusqu'au milieu en deux levres, en un corolle à cinq pétales étroits, inégaux en papillon, & en 10 étamines à antheres jaunes, réunies par leurs filets en un cylindre, enfilé par l'ovaire qui devient par la suite un légume membraneux, aplati, sec, elliptique, long de trois à quatre pouces, trois à cinq fois moins large, partagé intérieurement en deux à trois loges qui contiennent chacune une graine plate, courbée en croissant, longue de près de trois lignes, d'un verd-clair, luisante, & environnée d'un demi anneau de chair au point qui l'attache par un filet assez long à la partie supérieure du légume.

Qualité's. La racine de l'*anamullu* a une odeur aromatique très-suave; ses fleurs ont aussi de l'odeur, mais très-foible. Ses feuilles n'ont qu'un goût sabacé ou du haricot.

Usages. Cet arbre est si peu malfaisant que les Malabares emploient ses épines, dépouillées de leur écorce, pour se percer les oreilles, comme nous faisons avec des épingles d'argent. Ils font avec la décoction de ses feuilles dans l'eau de riz & le petit lait, un bain pour dissiper l'enflure du ventre, soit qu'il soit rempli par des vents ou par une lymphe extravasée. Le charbon de son bois, pilé avec les feuilles du bétel, s'applique sur les ulcères & les exanthèmes pour les sécher.

Remarques. Les feuilles inférieures & des vieilles branches de l'*anamullu*, sont sujettes à porter en dessous, le long de leur côte-mitoyenne, une à quatre petites gâles, ovoïdes, verd-brunes, enflées en vessie longue de trois à cinq lignes, à écorce dure, fragile, succulente, lisse, remplie par un ver blanc-jaune, qui devient sans doute une mouche à quatre ailes & à aiguillon, de la famille des ichneumons.

Cet arbre a, comme l'on voit, quelques rapports avec le févier, *gletditfa*, par ses épines & ses feuilles, mais il en diffère beaucoup plus par ses fleurs & ses fruits, & doit former un genre particulier, voisin du moullava dans la première section de la famille des plantes légumineuses. (*M. ADANSON.*)

ANAN ou ANNAND, (*Géogr. mod.*) fleuve d'Ecosse, dans sa partie méridionale, province d'Anandal; il prend sa source près du Cluid, & se décharge dans un golfe de la mer d'Irlande, appelé *Solvaifrith*. Boudrand.

ANANAS, (*Hist. nat.*) genre de plante observé par le Pere Plumier: sa fleur est monopétale, faite en forme d'entonnoir, divisée en trois parties, & posée sur les tubercules d'un embryon, qui devient dans la suite un fruit charnu, plein de suc, & fait comme une pomme de pin. Il renferme de petites semences faites en forme de rein, & couvertes d'une coiffe. Tournefort, *institutiones rei herbariæ appendice*. Voyez PLANTE. (I)

* On en distingue six especes, selon Miller, où l'on peut voir leurs descriptions. La premiere, qu'il appelle *ananas aculeatus*, *fructu ovato*, *carne albidâ*, est, selon lui, la plus commune en Europe: mais il ajoute que l'*ananas aculeatus*, *fructu pyramidato*, *carne aureâ*, qui est la seconde espece, est préférable à la premiere, parce que son fruit est plus gros & d'un meilleur goût, & que son suc est moins astringent. Cette espece pousse ordinairement de dessous son fruit six ou sept rejetons, ce qui la fait multiplier aisément, & peut la rendre, dit Miller, commune en peu d'années.

Les curieux cultivent la troisieme espece, *ananas folio vix serrato*, pour la variété seulement; car le fruit n'en est pas si bon que celui des especes précédentes.

La cinquieme espece, *ananas aculeatus*, *fructu pyramidato*, *virescente*, *carne aureâ*, est maintenant fort rare en Europe; elle passe pour la meilleure; en Amérique, les curieux la cultivent préférablement aux autres: on la peut faire venir des Barbades ou du Montserrat.

La sixieme, qu'on appelle en botanique, *ananas*, *fructu ovato*, *ex luteo virescente*, *carne luteâ*, est venue de la Jamaïque; elle n'est pas encore commune en Angleterre, dit Miller; ceux qui ont goûté de son fruit, assurent qu'il a beaucoup de saveur. Mais comme elle est tardive, elle s'accommode plus difficilement de notre climat. Son fruit est un mois de plus à mûrir que le fruit des autres.

J'ai oui parler, continue le même botaniste, d'une autre espece d'*ananas*, dont la chair est jaune en dehors, & verte en dedans; mais je ne l'ai jamais vue.

L'*ananas*, fruit dont la saveur surpasse celle de tous les fruits qui nous sont connus, est produit par une plante, dont la feuille ressemble à celle de l'aloès, pour l'ordinaire dentelée comme elle, mais moins épaisse & moins pleine de suc.

Elle a été apportée des établissemens des Indes orientales dans ceux des Indes occidentales, où elle est devenue très-commune & d'un excellent *acabit*. Il n'y a pas longtemps qu'on la cultive en Europe & qu'elle y donne du fruit. M. le Cour de Leyde est le premier qui l'ait cultivée avec succès; après plusieurs tentatives inutiles, il a enfin trouvé un degré de chaleur propre à lui faire porter un fruit, plus petit à la vérité qu'aux Indes occidentales, mais aussi bon, au jugement de personnes qui ont vécu long-temps dans l'une & l'autre contrée.

Le temps de la maturité des bons *ananas* est depuis le commencement de juillet jusqu'au mois de septembre. Ce fruit est mûr, lorsqu'il répand une odeur forte, & qu'il cede sous le doigt: il ne conserve son odeur sur la plante, que trois ou quatre jours, & quand on le veut manger parfait, il ne faut pas le garder plus de 24 heures après l'avoir cueilli. *Dict. de Miller*.

On tire par expression de l'*ananas* un suc dont on fait un vin excellent, qui fortifie, arrête les nausées, réveille les esprits, provoque les urines, mais dont les femmes enceintes doivent s'abstenir. On confit les *ananas*, & cette confiture est bonne pour les personnes d'un tempérament foible. *Lémery*.

* ANANCÉ ou ANANCHÉ, (*Myth.*) nom d'une des quatre divinités domestiques, gardiennes de chaque personne suivant les Egyptiens; les trois autres étoient *Dynamis*, *Tychès* & *Eros*. On s'apperçoit aisément que ces divinités sont la force, la fortune, l'amour & la nécessité. Ce ne peut être que par corruption qu'on les appelle *Dymon*, *Tychès*, *Heros* & *Anachis*. Voyez ce dernier mot.

* ANANDAL, (*Géogr. mod.*) province de l'Ecosse méridionale; entre la contrée d'Esquedale au couchant, & celle de Nitheisdale à l'orient.

ANANEL, (*Hist. sacrée.*) grand-prêtre des Juifs, fut revêtu de cette dignité par Hérode le grand, quoiqu'il ne fût pas des familles qui avoient coutume de l'exercer. Il étoit pourtant de race sacerdotale. Au bout de deux ou trois ans, il fut contraint de céder la souveraine sacrificature à Aristobule, beau-frère d'Hérode, à qui celui-ci la donna à la sollicitation d'Alexandra sa belle-mère, & de Mariamne sa femme; mais il la reprit un an après, lorsque le roi eut fait mourir Aristobule. Il ne la garda pas longtemps; Hérode l'en dépouilla pour en revêtir Jésus, fils de Phabet ou Phabi. Ce prince ombrageux craignoit l'autorité des grands-prêtres qui étoient perpétuels, & s'arrogea le droit de disposer à son gré de cette dignité, en faveur de qui il voudroit.

ANANIAS, (*Hist. sacrée.*) fils de Nébédéc, souverain sacrificateur des Juifs, succéda à Joseph, de Camith: il étoit fort aimé des Juifs à cause de sa grande générosité. Quadratus, gouverneur de Syrie, étant venu dans la Judée à l'occasion des différens qu'il y avoit alors entre les Samaritains & les Juifs, envoya à Rome le grand-prêtre *Ananias* qu'on accusoit être l'auteur de ces troubles, pour rendre compte de sa conduite à l'empereur Claude. Il se justifia & revint absous. Depuis son retour il fit comparoître devant lui & maltraiter l'apôtre S. Paul. Il fut gagner l'affection d'Albin, gouverneur de la Judée, & eut toujours un grand crédit sur son esprit: il le dut en partie à ses grandes richesses. Quelques-uns de ses gens en abusèrent pour commettre impunément de grandes violences; il ne jouit que sept ans de la souveraine sacrificature. Agrippa l'en dépouilla pour la donner à Imael, fils de Phabé, l'an 62 de l'ère vulgaire.

ANANIAS, (*Hist. des Juifs.*) surnommé le *Saducéen*, est célèbre dans la révolte des Juifs contre les Romains, dont il fut un des plus ardens promoteurs. Il alla solliciter auprès des Iduméens, des secours en faveur des rebelles, & obtint ce qu'il demandoit. Ce fut lui qui, par son éloquence, persuada à Métilius, capitaine des troupes Romaines, assiégé dans le palais royal de Jérusalem, de se rendre avec ses gens, à condition qu'on lui laisseroit la vie sauve, à

lui & à sa troupe. Métilius fut la dupe de sa confiance; lorsqu'il se fut rendu, les factieux égorgerent tous les Romains, & il n'échappa lui-même à leur fureur qu'en promettant de se faire Juif.

Il est encore fait mention, dans l'écriture sainte, de quelques autres *Ananias* ou *Ananie*, moins célèbres que ceux dont on vient de parler.

ANANISAPTA, *terme de magie*, espèce de talisman ou de préservatif contre la peste & les autres maladies contagieuses, qui consiste à porter sur soi ce mot écrit *ananisapta*.

Delrio le regarde comme un talisman magique, & fondé sur un pacte avec le démon, & le met au nombre de ceux qu'on portoit comme des préservatifs contre les fièvres pestilentielles, & qui étoient conçus en trois vers écrits d'une certaine manière qu'il n'explique point, & dont il ne cite que celui-ci:

Ananischapta ferit mortem quæ lædere querit.

Il en cherche l'origine dans le Chaldéen ou l'Hébreu חֲנַנִי, *choneni*, *miserere mei*, & שֹׁפֵט, *scophet*, par lesquels on implore la miséricorde d'un juge, mais non pas celle de Dieu. *Ana*, אָנָה, ajoute-t-il, dans les mystères de la cabale, signifie *un esprit* où sont les notions innées, & auquel préside l'ange que les cabalistes appellent אַנְיָוּט, *anim*, qui manifeste à l'homme la vérité, d'où vient le mot אֶנְיָוּט, *henag*, que d'autres prononcent *ana*, & qui signifie *idole*; d'où vient אַנְיָוּט, *anani*, divination, & *schaphat*, שֹׁפֵט, qui signifie que cette idole ou ce mauvais ange juge que la maladie naît de maléfice, & en indique le remède. Il dit encore que les cabalistes ont voulu mettre dans le mot *ananisapta*, autant de mots différens qu'il y a de lettres, & qu'ainsi ce mot signifie A. *antidotum*, N. *Nazareni*, A. *auferat*, N. *necem*, I. *intoxicacionis*, S. *sanctificet*, A. *alimenta*, P. *pocula*, T. *Trinitas*, A. *alma*; qui signifient que la mort de J. C. qui a été injuste de la part des Juifs, frappe de la part de Dieu la mort, c'est-à-dire le démon, &c. & il traite cette explication de rêverie: la sienne est un peu plus savante; c'est au lecteur à juger si elle est plus sensée. Delrio, *disquisit. magic. lib. III*,

part. II, quest. 4, sect. viij, page 463 & 464. (G).

ANANTALI, f. m. (*Hist. nat. botan. q.*) plante de la famille des orchis, & qui croît au Malabar, tantôt sur les arbres comme une fausse parasite, tantôt dans les terres sablonneuses. Van-Rheede en a donné une très-bonne figure sous son nom malabare *anantaly-maravara*, dans son *Hortus Malabarius*, vol. XII, pl. VII, p. 25; & Jean Commelin, dans ses notes sur cet ouvrage, la désigne sous le nom de *orchis abortiva latifolia Malabarica, clitorido flore luteo piloso*; *ibidem*, p. 26. M. Linné l'appelle *epidendrum ovatum, foliis caulinis ovatis, acutis, amplexicaulibus, nervosis, scapis paniculatis*. *Syst. nat. edit. in-22, p. 596, n^o. 9.*

D'un amas ou d'un groupe de racines fibreuses, menues, blanches, dures, ligneuses, courbées diversement, longues de trois à quatre pouces, & qui s'attachent à l'écorce des vieux arbres, s'élèvent douze à quinze tiges cylindriques, hautes de trois à quatre piés, simples, sans ramifications, de quatre à cinq lignes de diamètre, genouillées, onduleuses ou légèrement tortillées, vertes, marquées de cercles jaunes, à substance intérieure rouge-sanguin, croisée de filets blancs, & remplie au centre par une moëlle verte, soutenue pareillement par de grosses fibres roussâtres. Ces tiges sont couvertes d'un bout à l'autre de feuilles qui y sont disposées alternativement & circulairement fort près les unes des autres. Elles sont elliptiques, pointues, longues de cinq à six pouces, une fois moins larges, épaisses, fermes, succulentes, entières, striées longitudinalement, d'un verd-clair, comme sessiles, mais portées sur un pédicule membraneux deux fois plus court qu'elles, qui forme une gaine cylindrique entière, membraneuse, d'abord verte, ensuite cendrée, qui enveloppe les tiges, & reste même comme une seconde enveloppe après leur chute.

Les fleurs sortent immédiatement des racines comme les tiges, sous la forme d'une panicule ou d'un épi ramifié, haut de trois à quatre piés comme les tiges, articulé ou genouillé de même, avec des gaines, mais sans feuilles, de manière qu'il semble qu'elles seroient tombées, & que chaque branche ou

épi de la panicule sortiroit de chacune de ces gaines : on voit deux ou trois semblables panicules sur chaque pié; elles portent chacune dix à douze branches ou épis, chacun de six à douze fleurs blanches, qui, avant de s'épanouir, forment un bouton conoïde dont la base est gonflée d'un côté en tubercule, & de l'autre en cornet; ce qui leur donne une forme assez agréable; le péduncule qui les soutient est verd-strié & égal à leur longueur.

Chaque fleur est composée de six feuilles posées sur l'ovaire, épaisses, fermes, dont trois extérieures, plus étroites, alongées & trois intérieures, plus larges & arrondies, toutes blanches avec une ligne rougeâtre à leur milieu, semblable à une nervure plus épaisse. Au centre de ces feuilles s'élève un style ou stigmate très-court, creusé en cuilleron, plein d'une liqueur mielleuse, & qui porte sur son dos une étamine ou anthere féconde à deux loges qui contiennent la poussière fécondante. L'ovaire est au dessous, fort menu, alongé, & devient par la suite une capsule ovoïde à trois angles & trois nervures intermédiaires, qui la font paroître comme hexagone, longue d'un pouce & demi, deux fois moins large, à trois loges remplies de graines orbiculaires membraneuses extrêmement fines & peu sensibles.

L'*anantali* est vivace par les racines qui subsistent plusieurs années, pendant que les tiges meurent tous les ans après avoir fleuri; ce qui lui arrive une fois l'an vers le mois de juin. Ses fleurs durent l'espace de cinq mois sans sécher ni tomber, à-peu-près comme seroient des feuilles, au point que si l'on en cueille la panicule lorsqu'elle n'est encore qu'en bouton, & qu'on la suspende dans un lieu sec, ces boutons grossissent, s'ouvrent, s'épanouissent, fleurissent & durent jusqu'à la maturité du fruit; ce qui prouve que cette plante, parvenue à ce point, n'a plus besoin de tirer aucune nourriture, aucune substance solide que de l'air seul, pour pouvoir opérer l'acte de la génération, dont tous les principes sont contenus dans ces panicules parvenus à ce point.

Qualités. Toute la plante est sans saveur, sans odeur; ses fleurs seules ont une odeur très-désagréable.

Usages. Son suc, tiré par expression & donné aussitôt, dissipe la colique & les dou-

leurs de toute espèce du ventre, remue la bile & lâche le ventre.

Remarques. On voit, par la description de l'*Anantali*, qu'il ne peut être placé dans le genre de la vanille, où l'a confondu M. Linné, & qu'il a tous les caractères de l'*ambokely*, avec lequel il doit former un genre particulier dans la famille des orchis. (M. ADANSON.)

ANANUS, (*Hist. des Juifs.*) fils de Seth, grand prêtre des Juifs, appelé *Anne* dans l'évangile, posséda la grande sacrificature pendant onze ans, & eut cinq de ses fils grands-prêtres, dont un porta aussi le nom d'*Ananus*. Après sa déposition de cette dignité, il en conserva le titre, & eut toujours beaucoup de part aux affaires. Il étoit beau-père de Caïphe, & ce fut chez lui que Jésus-Christ fut d'abord mené, lorsqu'il eut été arrêté au jardin des oliviers.

Ananus son fils, qui ne fut grand-prêtre que trois mois, & que le conseil des Juifs nomma ensuite gouverneur de Jérusalem, fit lapider S. Jacques, frère, c'est-à-dire parent de J. C. selon la chair, avec quelques chrétiens, comme coupables d'impies : violence qui lui fit perdre le pontificat. L'historien Joseph loue extrêmement la prudence de ce gouverneur : il en parle comme d'un homme très-juste, ami de la paix, zélé pour le bien public, très-vigilant & très-attentif aux intérêts du peuple : ce qui prouve qu'il s'étoit bien corrigé de ce zèle impétueux & violent qu'il montra lorsqu'il étoit grand-prêtre.

L'écriture parle encore de quelques autres *Ananus*.

ANAPARUA, f. f. (*Hist. nat. botan.*) plante du Malabar, très-commune sur-tout à Chanotti & à Parou, où elle fleurit tous les ans pendant la saison de pluies. Les Brames l'appellent *benderli*; les Portugais *solhas da lanea*; les Hollandois *prangwortel*. Van-Rheede en a donné une figure passable, mais incomplète sous le nom malabare *anaparua*, dans son *Hortus Malabaricus*, vol. VII, pag. 75, pl. XL.

C'est une plante grimpante qui s'attache aux arbres par la pointe de ses feuilles, & qui jette nombre de racines fibreuses du bas de sa tige qui est couchée par terre, rondes, vertes, charnues, de cinq à six lignes

de diamètre, & qui ont jusqu'à quatre à cinq piés de longueur. Ses branches sont en petit nombre, couvertes de feuilles espacées d'un à trois pouces, & disposées alternativement sur un même plan, les unes à droite, les autres à gauche; chaque feuille est comme composée de deux parties, dont la première, qui est la feuille proprement dite, représente un cœur allongé, ou un fer de lance pointu à son extrémité, qui s'accroche comme une vrille sur les arbres, long de trois à quatre pouces, deux fois moins large, épais, ferme, lisse, nerveux, porté sur un pédicule ailé en forme de cœur, une fois plus court, aussi nerveux, qui semble faire un étranglement avec elle, & former une seconde feuille qui entoure la moitié de la tige.

De l'aisselle de chaque feuille sort un épi de fleurs en tête ovoïde, long de sept à huit lignes, de moitié moins large, porté sur un pédicule de même longueur, au haut duquel est une enveloppe en forme d'écaille, hémisphérique, concave, d'un rouge obscur, qui renfermoit l'épi avant sa floraison, & qui l'accompagne jusqu'à la maturité de ses fruits. Cet épi ou cette tête se recourbe en bas en forme de crochet, & contient environ vingt fleurs hermaphrodites, d'abord blanches, ensuite vertes, composées chacune d'un calice sessile à quatre feuilles, de quatre étamines jaunes, d'un ovaire qui devient, en mûrissant, une baie rouge de corail, ovoïde, à une loge contenant une seule graine en osselet très-dur.

Qualités. Toute la plante a une faveur amère astringente.

Usages. On l'emploie en décoction dans les bains pour les fièvres ardentes : ses feuilles pilées s'emploient en cataplasme sur les tumeurs & sur toutes les parties douloureuses.

Remarques. L'*Anaparua* n'a jamais été classée par aucun botaniste, il est néanmoins facile de voir par ses caractères, qu'elle est une espèce du genre du *tapanava*, & qu'elle vient par conséquent dans la famille des arons, où nous l'avons placée. (M. ADANSON.)

* ANAPAUOMÉNÉ, f. f. (*Hist. nat.*) d'*ἀναπαυμένον*, qui cesse; nom d'une fontaine de Dodone, dans la Molossie, province d'Épire, en Grèce. Plin. dit que l'eau

en est si froide , qu'elle éteint d'abord les flambeaux allumés , & qu'elle les allume néanmoins , si on les en approche quand ils sont éteints ; qu'elle tarit sur le midi ; on l'a appelée par cette raison *anapauoméne* : qu'elle croît depuis midi jusqu'à minuit , & qu'elle recommence ensuite à diminuer , sans qu'on puisse savoir quelle peut être la cause de ce changement. Il ne faut pas mettre au même degré de probabilité les premières & les dernières merveilles attribuées aux eaux de l'*anapauoméne*. Il y a sur la surface de la terre tant d'amas d'eaux sujets à des abaissemens & à des élévations périodiques , que l'esprit est disposé à admettre tout ce qu'on lui racontera d'analogie à ce phénomène ; mais la fontaine d'*anapauoméne* est peut-être la seule dont on ait jamais dit qu'elle éteignoit & allumoit les flambeaux qu'on en approchoit : on n'est ici secouru par aucun fait semblable.

ANAPE, f. m. (*Géog. & Mythol.*) aujourd'hui l'Alfeo , fleuve de Sicile , près de Syracuse ; les poètes l'ont fait amoureux de Cyané , & protecteur de Proserpine , contre l'attentat de Pluton. Cyané fut changée en fontaine ; ses eaux se mêlerent à celles de l'Alphée , & elles coulerent ensemble dans la mer de Sicile. Ovide a décrit cette aventure dans ses métamorphoses ; & il en fait aussi mention dans ses fastes , à propos des jeux institués à Rome , & célébrés en avril en l'honneur de Cérés.

ANAPERA , (*Musique des anciens.*) sorte de rythme pour les flûtes , qui nous est inconnu. (*F. D. C.*)

ANAPESTE, f. m. (*Littérat.*) sorte de pié dans la poésie grecque & latine , qui consiste en deux breves & une longue. Voyez PIÉ.

Ce mot est dérivé d'*αναπαίω* frapper à contre sens ; parce qu'en dansant lorsqu'on chantoit des vers de cette mesure , on frappoit la terre d'une manière toute contraire à celle dont on battoit la mesure pour des poésies où dominoit le dactyle ; aussi les Grecs l'appelloient-ils antidactyle , *αντιδὰκτυλος*. *Diom. III* , p. 474. V DACTYLE.

En effet ; l'*anapeste* est comme l'opposé du dactyle ; ces trois mots *sāpiēns* , *lĕgĕrūnt* , *χρηίους* sont des *anapestes*. (*G*)

Les Grecs , dont l'oreille avoit une sensi-

bilité si délicate pour le nombre , avoient réservé l'*anapeste* aux poésies légères , comme le dactyle aux poèmes héroïques : & en effet , quoique ces deux mesures soient égales , le dactyle frappé sur la première syllabe , a plus de gravité dans sa marche que l'*anapeste* frappé sur la dernière.

On a observé que la langue Françoisse a peu de dactyles & beaucoup d'*anapestes*. Lully semble être un des premiers qui s'en soient aperçus , & son récitatif a le plus souvent la marche de ce dactyle renversé.

On n'en doit pas conclure que nos vers héroïques où l'*anapeste* domine ne soient pas susceptibles d'un caractère grave & majestueux ; il suffit , pour le ralentir , d'y entremêler le spondée , & l'*anapeste* alors assujetti par la gravité du spondée , n'est plus que coulant & rapide , & cesse d'être sautillant. (*M. MARMONTEL.*)

* ANAPHE, f. f. (*Géog. & Myth.*) île de la mer Egée , qu'on dit s'être formée insensiblement comme Delos , Hiera , & Rhodes. C'est du culte particulier qu'on y rendoit à Apollon , qu'il fut appelé *Anaphéen*.

* ANAPHONESE, f. f. l'exercice par le chant. Antylle , Plutarque , Paul , Aétius & Avicene , disent qu'une des propriétés de cet exercice , c'est de fortifier les organes qui servent à la production de la voix , d'augmenter la chaleur , & d'atténuer les fluides ; les mêmes auteurs le conseillent aux personnes sujettes à la cardialgie , aux vomissemens , à l'indigestion , aux dégoûts , & en général à toutes celles qui sont surchargées d'humours. Hyppocrate veut qu'on chante après le repas : mais ce n'est pas l'avis d'Arétée.

Quoi qu'il en soit , il est constant que l'action fréquente de l'inspiration & de l'expiration dans le chant , peut nuire ou servir à la santé dans plusieurs circonstances , sur lesquelles les acteurs de l'opéra nous donneroient de meilleurs mémoires que la faculté de médecine.

ANAPHORE, f. f. (*Gramm.*) *αναφορά* de *αναφέρω* iterum fero , refero. Figure d'élocution qui se fait lorsqu'on recommence divers membres de période par le même mot : en voici un exemple tiré de l'ode d'Horace à la Fortune , liv. I. *Te pauper ambit sollicitâ prece ; te dominam æquoris* , &c.

Te Dacus asper ; te profugi Scythæ ; te semper anteit sæva necessitas ; te spes & albo rara fides colit velata panno. Et dans Virgile, Ecl. 10, v. 42 :

*Hic gelidi fontes, hic mollia prata, Lycori,
Hic nemus, hic ipso tecum consumerer ævo.*

Cette figure est aussi appelée *répétition*. (F)

* ANAPLEROSE, f. f. (*Médecine.*)

l'action de remplir. On a quelquefois donné le nom d'*anaplerose*. à cette partie de la chirurgie qui s'occupe de la reproduction des parties qui peuvent se reproduire ; & c'est de là qu'est venue l'épithète d'*anaplérotique*, que l'on donne aux remèdes qui font renaître les chairs dans les plaies & dans les ulcères, & qui les disposent à cicatriser. Voyez ANAPLÉROTQUES.

ANAPLEROTIQUES, adj. terme de médecine, qualification qu'on donne aux médicamens qui font revenir dans les ulcères & les plaies des chairs nouvelles, qui les remplissent & réparent la perte de la substance. Voyez PLAIE & ULCERE.

Ce sont des topiques qui aident à cicatriser les plaies, tels que la sarcocolle, certains baumes ou résines dissoutes dans l'esprit-de-vin, comme le baume du Commandeur. On les appelle aussi *incarnatifs & sarcotiques*.

Ces topiques agissent par leurs parties agglutinatives, lorsque les bords ou les ulcères d'une plaie faite dans les chairs sont rapprochés. Si l'on applique dessus des compresses trempées dans ces baumes, ils les consolident & hâtent leur réunion, parce que leurs parties résineuses venant à s'appliquer immédiatement sur la peau, tiennent à l'aide de la compresse, les bords de la plaie en respect, l'empêchent de se désunir, & par ce moyen donnent la faculté aux fucs nourriciers de s'y porter & d'y faire corps.

Il est bon d'observer ici qu'on ne doit point user indifféremment de ces sortes de topiques, soit naturels soit factices ; ils ne conviennent que pour les parties charnues ; & dans ce cas même on doit avoir attention à n'employer que de l'esprit-de-vin médiocrement rectifié, pour dissoudre ces résines. En effet, si l'esprit-de-vin étoit trop rectifié, il auroit deux inconvéniens : le premier seroit de ne pas tirer des corps employés pour la

confection de ce baume, toute la substance qu'on desire ; il ne suffit pas d'avoir seulement la résineuse, il faut qu'il agisse sur la gommeuse, pour répondre à l'intention de ceux qui en font les inventeurs ; & le second inconvénient, c'est qu'un esprit-de-vin trop vif crisperoit & brûleroit les bords de la plaie ; & au lieu d'en hâter la guérison, il ne feroit que la retarder.

Si j'ai dit que l'application de ces baumes, soit factices, soit naturels, ne convenoit que pour les plaies faites dans les parties charnues, à plus forte raison seroit-elle beaucoup plus à redouter & dangereuse, si les blessés avoient quelques tendons ou parties nerveuses endommagées ; car ces parties étant beaucoup plus sensibles & plus délicates, on courroit risque d'estropier les blessés par la crispation, l'inflammation & la suppuration qu'on causeroit à la plaie. (N)

* ANAPLISTE ou ANAPHYLYSTE, (*Géog. & Myth.*) ancienne ville maritime de la Grèce, proche d'Athènes, vers le cap Colias. Elle étoit célèbre par les temples de Pan, de Cérès, de Vénus Coliade, & des déesses Genethyllides. Il y en a qui croient que *Anaphlyste* est aujourd'hui Alope.

* ANAPODARI, ANPADORE, ou ARPADORE ; (*Géog.*) petite rivière de l'île de Candie, qui a sa source à *Castel Bonifacio*, coule proche de *Castel Belvedere*, & se jette dans la mer méridionale entre le cap de *Matola* & *Castel de Gira Petra*. Mat. *Dict. géog.*

ANAPODOPHYLLON, (*Hist. nat.*) genre de plante à fleurs, composée de plusieurs feuilles disposées en rose : il s'éleve du milieu de la fleur un pistil, qui devient dans la suite un fruit fait ordinairement en forme d'œuf, & qui n'a qu'une capsule : il est rempli de semences, qui sont pour l'ordinaire arrondies. Tournefort, *inst. rei herb.* Voyez PLANTE. (I)

* ANAPUIA, (*Géog. mod.*) province de la Venezuela, dans l'Amérique méridionale, vers les monts S. Pierre & la source de *Buria*.

* ANAQUITO, (*Géog. mod.*) contrée de l'Amérique au Pérou, & dans la province de Quito.

* ANARCHIE, f. f. (*Politique.*) c'est un désordre dans un état, qui consiste en ce que personne n'y a assez d'autorité pour commander

commander & faire respecter les loix, & que par conséquent le peuple se conduit comme il veut, sans subordination & sans police. Ce mot est composé d' α privatif, & de $\alpha\rho\chi\eta$, *commandement*.

On peut assurer que tout gouvernement en général tend au despotisme ou à l'*anarchie*.

ANASARQUE, f. f. (*Médecine*.) espèce d'hydropisie où la peau est bouffie & enflée, & cede à l'impression des doigts comme de la pâte. Voyez HYDROPIE.

Cette hydropisie est dans les cellules de la graisse, qui communiquant les unes avec les autres, donnent passage à la sérosité épanchée dans leur cavité.

Cette bouffissure se guérit si on détruit la cause qui l'occasionne; les appétitifs, les fondans, les diurétiques chauds, sont excellens dans l'*anasarque*. Voyez ŒDEME.

ANASCHORIGENAM, f. m. (*Hist. nat. bot.*) espèce d'ortie du Malabar, figurée sous ce nom par Van-Rheede, dans son *Hort. Malabaricus*, vol. II, pl. XLI, pag. 77. Les Brame l'appellent *hasty gasurculi*. Je l'ai rencontrée aussi au cap Manuel près de l'île Gorée.

C'est un arbrisseau vivace, toujours verd, de cinq piés de hauteur, dont la racine est fibreuse, tendre & blanchâtre. Sa tige est cylindrique de cinq à sept lignes de diamètre, partagée en plusieurs branches alternes, striées profondément ou cannelées vers leurs extrémités, d'un rouge obscur taché de verd-blanc ou du verd-clair comme la peau du serpent *cobra capella*, & semée de poils piquans comme l'ortie. Ses feuilles sont alternes, peu ferrées, distantes de deux à quatre pouces, taillées en cœur arrondi, de cinq à six pouces de diamètre, terminées par une pointe allongée, bordées de chaque côté de quinze à dix-huit dents triangulaires, grossières, inégales, verd-noires, hérissées de poils piquans, à trois côtes principales en dessous, blanchâtres, portées sur un pédicule une fois plus court qu'elles, demi-cylindrique, rougeâtre, plat & fillonné en dessus, arrondi & verd-jaune en dessous.

De l'aisselle des feuilles sortent des péduncules de fleurs, dont les mâles sont composées d'épis longs de deux pouces, & les femelles sont rassemblées en têtes sphériques de six à huit lignes de diamètre, hé-

Tome II.

risées de poils piquans. Chaque fleur mâle consiste en un calice à quatre feuilles verd-blanchâtre, ouvert en étoile, en quatre étamines, & quelquefois un ovaire qui avorte sous la forme d'un petit godet en soucoupe. Les fleurs femelles n'ont qu'un calice à deux feuilles comprimées, relevées, & qui embrassent étroitement l'ovaire. Celui-ci est terminé par un seul style & un stigmate cylindrique velu, & devient, en mûrissant, une capsule lenticulaire, droite, c'est-à-dire, relevée verticalement sur son tranchant, jaune-roussâtre, luisante, qui ne diffère point de la graine elle-même.

Usages. Les Malabares n'en font aucun usage.

Seconde espèce. VALLI-SCHORIGENAM.

Van-Rheede nous apprend qu'il y a au Malabar une autre espèce d'*anaschorigenam* ou d'ortie, appelée *valli-schorigenam*, dont il ne donne qu'une courte description sans figure. Les Brame l'appellent *pittagasurculi*. Elle ne diffère presque de la première qu'en ce qu'elle grimpe & s'élève plus haut en se roulant autour des arbres.

Usages. Sa racine pilée se donne avec le lait & le sucre pour les démangeaisons du corps. Son suc exprimé, ou sa décoction dans l'eau, se boit dans les ardeurs du foie, pour les tumeurs du corps & les difficultés d'uriner. (M. ADANSON)

ANASCHOVADI, f. m. (*Hist. nat. botan.*) Plante du Malabar, qui vient naturellement dans la famille des plantes à fleurs composées, & dans la section des conyfes. Van-Rheede en a donné une figure passable dans son *Hortus Malabaricus*, volume X, planche VII, page 23, sous ce nom malabare qui veut dire *pié-d'éléphant*; le nom *astipada* que lui donnent les Brame, signifie *feuilles étendues en rond*, ou *rayonnantes*, & celui de *godjura* veut dire *langue de vache*, parce que ses feuilles en ont à-peu-près la figure. M. Linné la désigne sous le nom d'*elephantopus*, *scaber*, *foliis oblongis scabris*. *Systema naturæ*, édit. in-22, page 580, n^o. 2

C'est une herbe vivace, d'un pié au plus de hauteur, qui croît communément dans les terrains sablonneux, humides & ombragés. Sa racine est un assemblage de douze

S s s

à quinze fibres rameuses blanches, avec un filet au milieu, longues de six à sept pouces, de deux à trois lignes de diamètre, d'où part une tige courte, dure, blanche, ligneuse, de deux lignes de diamètre, traçante horizontalement, entourée d'anneaux velus qui indiquent la chute des feuilles ou écailles qui la couvroient, & jetant à la distance de trois ou quatre pouces lorsque la plante est en fleur, une jeune plante qui, lorsqu'elle vient à fleurir, en reproduit une pareille au bout du prolongement de la même tige.

Chaque plante ou touffe, est composée de huit à dix feuilles rayonnantes sur la terre, elliptiques, médiocrement pointues, longues de quatre à cinq pouces, deux à trois fois moins larges, marquées de chaque côté de douze à quinze crénelures épaisses, un peu ridées ou crépues, couvertes de poils rudés, verd-noires, avec une côte blanchâtre en dessous, rapprochées en rayons sans aucun pédicule autour des racines.

Du centre de ces feuilles s'éleve tous les ans, pendant les pluies du mois de décembre, une tige sans feuilles, verd-brune, hérissée, roide, haute de six à sept pouces, du diamètre de deux lignes, ramifiée vers son extrémité en huit à dix branches, surmontées chacune d'une tête de dix fleurs sphéroïdes, de six à huit lignes de diamètre, enveloppées de deux à quatre grandes feuilles arrondies, concaves, contenant plusieurs paquets de fleurs, d'abord bleu purpurin, ensuite blanc-jaunes, posées sur un réceptacle plat & nu sans écailles. Chaque fleur est un fleuron hermaphrodite, porté sur l'ovaire à long tube, divisé en cinq dentelures égales, portant intérieurement cinq étamines courtes, réunies par leurs anthers, & enfilé par un style simple, cylindrique, velu. L'ovaire porte encore extérieurement un calice de cinq écailles en soie, longues, dentées, qui l'accompagnent jusqu'à sa maturité; alors il est ovoïde, alongé, d'abord blanc, ensuite jaune, enfin cendré-roux.

L'*anaschovadi* se propage non seulement de graines, mais encore par ses tiges ou bourgeons, qui tracent sous terre.

Qualités. Cette plante n'a aucune odeur, même dans ses fleurs, mais une saveur âcre mêlée d'amertume.

Usages. C'est un vulnéraire astringent, dont la décoction se boit avec succès dans les crachemens de sang, & dans les dysuries. Pilée & prise avec le lait aigri, elle arrête les dyssenteries. (*M. ADANSON.*)

ANASTASE, f. f. en médecine, transport des humeurs qu'on a détournées d'une partie sur une autre. (*N*)

* ANASTASIE ou ANASTASIOPLE, (*Géogr.*) *Anastasia* ou *Anastasiopolis*, ville de la Mésopotamie, auparavant le bourg de *Dara*, *Daræ* ou *Daras*, que l'empereur Anastase fit fortifier, au rapport de Procope, & dont il fit une très-belle ville qu'il appella de son nom.

La Martinière nomme quatre autres *Anastasiople*, toutes villes épiscopales, l'une dans la seconde Phrygie Pacatienne, la seconde dans la Carie, la troisième dans la Galatie première, & la quatrième en Thrace dans la province du mont *Ænus*.

§ ANASTOMOSE, (*Anatomie.*) les anciens donnoient un autre sens à ce terme formé d'*ἀνά*, *per*, à travers, & *σύνμα*, *os*, bouche. Ils entendoient par *anastomose*, l'ouverture faite dans un vaisseau, par laquelle s'épanchoit le sang, sans que le vaisseau fût rompu. De nos jours, & même dans quelques phrases des anciens, *anastomose* signifie l'union de deux troncs de vaisseaux, faite par quelque branche, par laquelle le sang peut passer de l'un à l'autre, ou par l'union immédiate de deux artères, qui n'en font plus qu'une.

Les *anastomoses* regnent dans toutes les classes des vaisseaux, dans les artères, dans les veines & les nerfs même, qui, par plusieurs de leurs qualités, ressemblent aux vaisseaux. Il y a de grandes *anastomoses*, de médiocres & de capillaires.

Les grandes *Anastomoses* se trouvent principalement dans les veines. Dans le fœtus la veine ombilicale communique avec la veine cave par le canal veineux. On pourroit regarder cette veine plutôt comme le tronc principal de la veine cave inférieure, dont l'autre branche seroit la veine cave abdominale. Dans l'adulte les *anastomoses* des grandes veines sont très-nombreuses, surtout dans les veines cutanées. Les jugulaires externes communiquent du côté droit au côté gauche; & la jugulaire externe avec

la branche faciale de l'interne, le long de la mâchoire inférieure; les sinus du cerveau presque par-tout; les sinus longitudinaux de la dure-mere font une arcade à chaque vertebre: les veines extérieures de la tête communiquent avec les intérieures par ce qu'on nomme les *émissaires de Santonini*; ce sont des branches qui percent le crâne pour former cette *anastomose*. Les veines du bras, la profonde, l'antérieure & la postérieure se réunissent au pli du coude: les veines de la main forment des réseaux: la saphene & plusieurs branches de la crurale communiquent sous la peau de l'extrémité inférieure. Dans l'intérieur l'azygos s'ouvre d'un côté dans la veine cave & de l'autre dans la rénale: les veines du bassin ont de très-grandes *anastomoses*; les vaisseaux de la matrice communiquent entr'eux & avec les veines spermatiques: les veines du méfentere forment un triple rang-d'anneaux entr'elles, depuis l'estomac jusqu'au rectum.

Les *anastomoses* formées par deux troncs d'arteres qui se réunissent, sont plus rares. Il y en a une seule de considérable, c'est le tronc qui se forme par les deux arteres vertébrales. Il y a encore celle des deux arteres spinales antérieures: & une autre moins connue, d'une artere qui passe par le trou pariétal, & qui s'unit à une des arteres extérieures du crâne, dont la branche temporale & l'occipitale forment avec elle un tronc commun. Dans le fœtus le canal artériel est la seconde racine de l'aorte. Dans les animaux à sang froid, les deux branches de l'aorte se réunissent dans le bas-ventre.

Les *anastomoses* médiocres sont sans nombre, & nous n'entreprendrons pas d'en donner le catalogue. Nous avons trouvé constamment dans le corps humain que deux arteres voisines se réunissent par tout par des branches qui se rencontrent. Nous avons trouvé cette loi dans toutes les membranes, dans les arteres des muscles, de la peau, & même des viscères, quoiqu'un peu moins fréquemment dans les reins & dans la rate. Il en est de même des veines. On a voulu excepter les vaisseaux du côté droit & du côté gauche; on a établi une espece de médiastin entre les vaisseaux des deux côtés. Mais les arteres de la face, des levres, du

nez; celles qui accompagnent l'os hyoïde, les arteres du sternum, celle du pénis, de l'utérus, de la vessie, du diaphragme, de la langue, ont des *anastomoses* très-nombreuses entr'elles.

Pour les vaisseaux capillaires, ils forment dans toutes les membranes, sans exception, des réseaux nés de leurs petites branches qui se réunissent en mille manieres. Il n'en est pas tout-à-fait de même dans les vaisseaux capillaires des viscères. Ils paroissent être simples & sans communication avec les vaisseaux les plus voisins, dans la rate, dans les reins, dans le placenta, dans la partie corticale du cerveau. On dit la même chose des vaisseaux, des cellules, des épiphyses. Il est cependant bien sûr, que les vaisseaux du cartilage des épiphyses s'anastomosent entr'eux; que les vaisseaux de la moëlle font la même chose, & que tous les périostes étant membraneux, ont leurs réseaux.

Les *anastomoses* des arteres & des veines sont capillaires, & nous serions difficiles à en admettre de plus grosses. La conséquence la plus naturelle en seroit, que le sang de l'artere s'épanchant dans une veine moins résistante, la gonfleroit excessivement, & y déchargeroit tout son sang, dont rien n'enfilerait les branches de l'artere. On a vu ces effets naître de l'*anastomose* contre nature d'une artere ouverte en même temps avec la veine, de maniere que le sang artériel s'épanchoit dans la veine. Ce désordre est évité par la nature en n'admettant dans les veines que le sang des arteres capillaires, qui lui-même ne cause plus de poulx dans ses vaisseaux. Ces *anastomoses* sont cependant plus ou moins amples: nous en avons vu & Leuwenhoeck en a dépeint, où plusieurs globules rouloient de front dans la branche communicante: il y en a beaucoup aussi, où la lumiere de la veine naissante est entièrement remplie par un globule.

Le parenchyme des anciens n'étoit que la tunique cellulaire, qui, avec les vaisseaux, compose les viscères. Le sang ne s'y épanche point; car le suif & la cire passent avec facilité des arteres dans les veines, & ces liqueurs grossieres s'épancheroient certainement dans la cellulofité, si le sang des arteres pouvoit pénétrer dans le tissu cellulaire avant d'entrer dans les veines. Dans le

pénis & le clitoris, où le sang des arteres s'épanche effectivement dans une cavité, de laquelle les veines le repompent, la cire injectée dans l'artere forme effectivement une masse dans le corps caverneux.

On a beaucoup parlé de l'utilité des *anastomoses*, Bellini a cru que les réseaux capillaires faisoient l'organe principal, dans lequel la nature broyoit le sang & le préparoit à la sécrétion. Les cercles admirables que les arteres forment dans l'œil, ont été regardés comme une structure essentielle pour la sécrétion d'une liqueur extrêmement fine. On a vu les réseaux des arteres différer entr'eux dans chaque organe, & il est assez naturel qu'on ait été tenté de croire que cette diversité des réseaux étoit destinée à des sécrétions différentes.

Les réseaux peuvent rompre la vitesse du sang, & les grandes *anastomoses* peuvent faire le même effet, lorsque les arteres communicantes ont une direction opposée. Il est naturel, dans tous ces cas, que des torrents de sang opposés se choquent, & que la friction détruise une bonne partie de la vitesse, avec laquelle les globules étoient arrivés. Nous avons vu, au microscope, ce choc, & des colonnes de sang opposées se heurter, & la plus forte repousser l'autre & lui faire changer sa direction; ce qui ne se sauroit faire sans consumer une partie de la vitesse originelle des deux colonnes.

Mais nous ne saurions espérer de trouver dans la différence des réseaux la cause des différentes sécrétions, puisque les veines ne séparent point d'humeurs, & que cependant elles ont également leurs *anastomoses*, leurs réseaux, & qu'on y trouve des desseins aussi artificieux que ceux des arteres. Les cercles artériels de l'œil ne sont pas plus beaux que le cercle ou plutôt la figure ovale qui environne le poulet, & qui certainement est veineuse. Les vaisseaux en tourbillons de la choroïde qu'on a tant admirée, ne sont sûrement que des veines. Ces desseins si agréablement diversifiés dans les vaisseaux des différentes parties du corps humain peuvent donc remplir des vues de la nature, soigneuse de procurer la facilité de la circulation; mais ils ne sauroient servir à préparer les humeurs.

Les *anastomoses* considérables ont certai-

nement pour but de suppléer aux embarras qui pourroient naître dans le mouvement du sang. Une obstruction fait le même effet qu'une ligature. Sans les *anastomoses* toute la partie de l'artere qui seroit au dessous de la ligature, deviendroit inutile, & seroit perdue pour l'animal; & si cette artere avoit un organe, un muscle à nourrir, cet organe ou ce muscle perdrait inmanquablement sa vitalité, & seroit détruit par le sphacèle & par la pourriture.

L'*anastomose* remédie à ces malheurs: c'est elle qui empêche les ligatures de l'artere humérale de devenir mortelles. Ces ligatures sont rendues nécessaires par des saignées malheureuses, qui ouvrent le tronc de l'artere: c'est le seul remède qu'on puisse opposer à une hémorragie toujours renaissante, qui deviendroit funeste & par la perte du sang, & par son épanchement dans la cellulosité, où sa corruption seroit suivie de la gangrene. Mais ce remède deviendroit funeste lui-même, en privant tout l'avant-bras du sang que lui amenoit l'artere, en y éteignant la vie, & en y produisant le sphacèle: le pouls disparoit effectivement, le froid gagne le bras, & il s'y montre des marques de gangrene; mais le danger ne dure que quelques jours; la chirurgie gagne du temps, & la nature travaille, pendant ces jours rachetés par l'art, à réparer les suites de la ligature. Plusieurs branches communiquent de l'artere humérale aux trois troncs de l'avant-bras; la récurrente radiale, la récurrente interosseuse & la récurrente ulnaire jettent des branches qui s'unissent à deux branches nées au dessus de la ligature. Le torrent du sang, arrêté par la ligature, dilate ces branches; bientôt elles deviennent assez considérables, pour rendre à l'avant-bras tout le sang que lui portoit l'artere humérale.

Nous avons découvert des branches anastomotiques, plus petites à la vérité, à l'articulation du genou; il y en a de très-considérables qui communiquent entre les arteres du bassin & les branches profondes de la crurale, d'autres *anastomoses* unissent l'artere tibiale antérieure & la postérieure; toutes les fois donc qu'il seroit nécessaire de faire une ligature à l'artere crurale, à la poplitée, à la tibiale antérieure ou postérieure, nous ne

désespérations point de tirer des *anastomoses* que nous venons de nommer, assez de secours pour entretenir la vie dans le membre privé de son artère principale.

C'est apparemment le principal usage des *anastomoses*. Un autre qui est lié à celui-ci, c'est la facilité qu'elles donnent au sang de se décharger dans des situations & dans des circonstances dans lesquelles il ne peut pas suivre son courant naturel. C'est ainsi que dans les grands efforts, pendant que le sang est arrêté dans l'oreillette & dans le ventricule du cœur du côté droit, la veine azigos a la facilité de se décharger dans la veine cave inférieure. Dans les veines du bras dont la situation perpendiculaire pourroit causer un obstacle au retour du sang, les veines supérieures cutanées peuvent se soulager en versant leur sang dans les veines profondes soumises à l'action des muscles. Car il est sûr que la gravitation affecte très-considérablement le mouvement du sang veineux. Dans la main, les artères qui communiquent entre le dos de la main & la paume, peuvent alternativement faire aller leur sang dans celle de ces deux faces de la main qui est devenue l'inférieure.

On a cru, & avec beaucoup de probabilité, que les arcades & les *anastomoses* pouvoient servir à rétablir le mouvement d'un amas de globules, qui sans ce secours pourroit arrêter le mouvement du sang. Soit une artère conique, qui à la pointe de son cône s'ouvre dans une artère pareillement conique. Posez un amas de globules, un grumeau de sang dans la pointe commune des deux cônes, si l'artère continuoit à diminuer coniquement, la force du sang pousseroit ce grumeau vers la partie capillaire de l'artère. Le mouvement de ce sang coagulé deviendroit à chaque moment plus difficile, il fermeroit entièrement son artère : au lieu que l'impulsion du sang peut le repousser dans le cône élargi de l'artère, qui fait la seconde extrémité de l'arcade, dans une direction dans laquelle la résistance du grumeau diminue à chaque moment, & devient nulle, lorsqu'il est rentré dans la partie la plus large de l'artère. (H. D. G.)

ANASTROPHE, f. f. (Gram.) *ανατροπή*, de *ανά*, qui répond à *per*, *in*, *inter* des Latins, & du verbe *σπέρω*, *verto*.

Quintilien, au chap. v du I liv. de ses *Instit.* or. dit que l'*anastrophe* est un vice de construction dans lequel on tombe par des inversions contre l'usage, *vitium inversionis*. On en donne pour exemple ces endroits de Virgile, *Saxa per & scopulos*. III Géor. v. 276, & encore

.. *Furit immixtis Vulcanus habenis, Transtra per & remos.* Æn. V, v. 662. & au L. I, v. 12. *Italiam contra*. On voit par ces exemples que l'*anastrophe* n'est pas toujours un vice, & qu'elle peut aussi passer pour une figure par laquelle un mot qui régulièrement est mis devant un autre, *per saxa, per transtra, contra Italiam, versus Italiam, &c.* est mis après. *Saxa per, &c.* (F)

ANATAJAN, ou l'île de St. Joachim : l'une des îles Mariannes ou des Larrons.

* **ANATE** ou **ATTOLE**, f. f. (Hist. nat.) sorte de teinture qui se prépare aux Indes orientales, à peu près comme l'indigo. On la tire d'une fleur rouge qui croît sur des arbrisseaux de sept à huit piés de haut : on cueille cette fleur quand elle est dans sa force ; on la jette dans des cuves ou des citernes ; on l'y laisse pourrir : quand elle est pourrie, on l'agite, ou à bras, ou avec une machine telle que celle qu'on emploie dans les indigoteries (Voyez **INDIGO**) ; on la réduit en une substance épaisse ; on la laisse un peu sécher au soleil ; on en forme ensuite des gâteaux ou des rouleaux. Les teinturiers préfèrent l'*anate* à l'indigo. On la tire de la baie d'Honduras.

ANATHEME, f. m. (Théol.) du grec *ανάθημα*, chose mise à part, séparée, dévouée. Ce nom est équivoque, & a été pris dans un sens odieux & dans un sens favorable. Dans le premier de ces deux sens, *anatheme* se prend principalement pour le retranchement & la perte entière d'un homme séparé de la communion des fideles, ou du nombre des vivans, ou des privileges de la société ; ou le dévouement d'un homme, d'un animal, d'une ville, ou d'autre chose, à être exterminé, détruit, livré aux flammes, & en quelque sorte anéanti.

Le mot hébreu *חרם*, *cherem*, qui répond au grec *ανάθημα*, signifie proprement perdre, détruire, exterminer, dévouer, *anathématiser*. Moyse veut qu'on dévoue à l'*anatheme* les villes des Chananéens qui ne se

rendront pas aux Israélites, & ceux qui adoreront les faux dieux. *Deut. VII, 2, 26. Ex. XXII, 29.* Quelquefois on devoit à l'*anatheme* ceux qui n'avoient pas exécuté les ordres du prince ou de la république : ainsi le peuple Hébreu assemblé à Maspha dévoua à l'*anatheme* quiconque ne marcheroit pas contre ceux de Benjamin, pour venger l'outrage fait à la femme du jeune Lévi. *Judic. xix & xxj.* Saül dévoua à l'*anatheme* quiconque mangeroit quelque chose avant le coucher du soleil dans la poursuite des Philistins. *I, Reg. xiv, 24.* Il paroît par l'exécution de tous ces dévouemens, qu'il s'agissoit de faire mourir tous ceux qui s'y trouvoient enveloppés. Quelquefois des personnes se devoient elles-mêmes, si elles n'exécutoient quelque chose.

Dela l'église chrétienne, dans ses décisions, a prononcé *anatheme*, c'est-à-dire qu'elle a dévoué au malheur éternel ceux qui se révoltent contre elle, ou qui combattent sa foi. Dans plusieurs conciles, tant généraux que particuliers, on a dit *anatheme* aux hérétiques qui altéroient la pureté de la foi ; & plusieurs autres ont conçu leurs décisions en cette forme : si quelqu'un dit ou soutient telle ou telle erreur ; si quelqu'un nie tel ou tel dogme catholique, qu'il soit *anatheme* : *si quis dixerit, &c. anathema sit ; si quis negaverit, &c. anathema sit.*

Il y a deux espèces d'*anathemes* ; les uns sont judiciaires, & les autres abjuratoires.

Les judiciaires ne peuvent être prononcés que par un concile, un pape, un évêque, ou quelqu'autre personne ayant juridiction à cet égard : ils diffèrent de la simple excommunication, en ce qu'elle n'interdit aux fideles que l'entrée de l'église ou de la communion des fideles, & que l'*anatheme* les retranche du corps des fideles, même de leur commerce, & les livre à satan. Voyez EXCOMMUNICATION.

L'*anatheme* abjuratoire fait pour l'ordinaire partie de l'abjuration d'un hérétique converti ; parce qu'il est obligé d'anathématiser l'erreur à laquelle il renonce. V ABJURATION.

Les critiques & les commentateurs sont partagés sur la manière d'entendre ce que dit S. Paul, qu'il desiroit être *anatheme* pour ses freres. *Rom. ix, 3.* Les uns expliquent ce mot par celui de *maudit* ; les autres par celui de *séparé*.

Cependant comme le mot *anatheme* ; *ανάθεμα*, signifie en général *consacré, dévoué*, on le trouve pris en bonne part dans les anciens auteurs ecclésiastiques, c'est-à-dire, pour toutes les choses que la piété des fideles offroit dans les temples, & consacroit d'une manière particulière, soit à leur décoration, soit au service de Dieu. Quelques grammairiens distinguent scrupuleusement entre ces deux mots grecs *ανάθεμα*, & *ἀνάθεμα*, dont le premier, disent-ils, signifie les choses dévouées à périr, en signe de malédiction & d'exécration ; & le second s'applique aux choses retirées de l'usage profane, pour être spécialement consacrées à Dieu : mais ils ne donnent aucune raison solide de cette distinction. D'ailleurs, les peres grecs emploient indifféremment ces deux termes dans le double sens dont il s'agit ici, sans y mettre la distinction qu'ont imaginée les grammairiens. Pour nous, nous nous contenterons de remarquer que les anciens donnoient le nom d'*anatheme* à toutes les offrandes, mais principalement à celles qu'on suspendoit aux piliers ou colonnes & aux voûtes des églises, comme des monumens de quelque grace ou faveur signalée qu'on avoit reçue du ciel. Bingham, *orig. eccléf. tom. III, liv. VIII, ch. viij, § 1. (G)*

ANATOCISME, *s. m. (Comm.)* contrat usuraire où l'on stipule un intérêt de l'intérêt même uni au principal.

Ce mot est originairement grec. Cicéron l'a employé en latin, & il a passé dans la plupart des autres langues : il vient de la préposition *ἀνα*, qui dans les mots composés signifie *répétition* ou *duplication*, & de *τόκος*, *usure*.

L'*anatocisme* est ce que nous appelons vulgairement *l'intérêt de l'intérêt* ou *l'intérêt composé*. Voyez INTÉRÊT.

C'est la plus criminelle espèce d'usure ; elle est sévèrement condamnée par les loix romaines, & par le droit commun de la plupart des nations ; elle est contraire au droit naturel & divin ; nulle autorité n'en peut accorder ni la dispense ni l'absolution, même à l'article de la mort, sans la restitution, ou du moins la promesse de restituer, si on le peut, tout le bien acquis par ce crime également opposé à la justice & à la charité. Voyez USURE. (H)

* ANATOLIE. Voyez NATOLIE.

* ANATOMIE, f. f. (*Ordre encycl. Entend. Raison, Philosophie ou Science, Science de la nat. Physiq. générale, particul. Zoologie. Anatomie simple & comparée.*) C'est l'art de disséquer ou de séparer adroitement les parties solides des animaux, pour en connoître la situation, la figure, les connexions, &c. Le terme *anatomie* vient de *ἀνατεμνω*, je coupe, je dissèque. Il a différentes acceptions. S'il se prend, comme on vient de le dire, pour l'art de disséquer, il se prend aussi pour le sujet qu'on dissèque ou qu'on a disséqué; & quelquefois même pour la représentation en plâtre, en cire, ou de quelqu'autre manière, soit de la structure entière, soit de quelqu'une des parties d'un animal disséqué. Exemple: *Il y a au cabinet du roi de belles anatomies en cire.*

But de l'anatomie. Le but immédiat de l'anatomie prise dans le premier sens, ou considérée comme l'art de disséquer, c'est la connoissance des parties solides qui entrent dans la composition des corps des animaux. Le but éloigné, c'est l'avantage de pouvoir, à l'aide de cette connoissance, se conduire sûrement dans le traitement des maladies, qui sont l'objet de la médecine & de la chirurgie. Ce seroit sans doute une contemplation très-belle par elle-même, & une recherche bien digne d'occuper seule un philosophe, que celle de la figure, de la situation, des connexions des os, des cartilages, des membranes, des nerfs, des ligamens, des tendons, des vaisseaux artériels, veineux, lymphatiques, &c. Mais si on ne passoit de l'examen stérile des parties solides du corps à leur action sur les parties fluides, sur le chyle, sur le sang, le lait, la lymphe, la graisse, &c. & delà à la conservation & au rétablissement de la machine entière; ce travail retomberoit dans le cas de beaucoup d'autres travaux, qui font un honneur infini à la pénétration de l'esprit humain, & qui seront des monumens éternels de sa patience, quoiqu'on n'en ait retiré aucune utilité réelle.

Avantages de l'anatomie. Lorsqu'on examine combien il est nécessaire de connoître parfaitement le mécanisme de l'ouvrage le plus simple, quand on est préposé par état, soit à l'entretien, soit au rétablissement de

cet ouvrage, s'il vient à se déranger, on n'imagine guere qu'il y ait eu & qu'il y ait encore deux sentimens différens sur l'importance de l'anatomie pour l'exercice de la médecine. Lorsqu'on s'est dit à soi-même, que tout étant égal d'ailleurs, celui qui connoitra le mieux une horloge fera l'ouvrier le plus capable de la raccommoder, il semble qu'on soit forcé de conclure, que tout étant égal d'ailleurs, celui qui entendra le mieux le corps humain, sera le plus en état d'en écarter les maladies, & que le meilleur anatomiste sera certainement le meilleur médecin.

C'étoit aussi l'avis de ceux d'entre les médecins qu'on appelloit *dogmatiques*. Il faut, disoient-ils, *ouvrir des cadavres, parcourir les visceres, fouiller dans les entrailles, étudier l'animal jusque dans ses parties les plus insensibles*; & l'on ne peut trop louer le courage d'Hérophile & d'Érasistrate, qui recevoient les malfaiteurs & qui les disséquoient tout vifs, & la sagesse des princes qui les leur abandonnoient, & qui sacrifioient un petit nombre de méchans à la conservation d'une multitude d'innocens de tout état, de tout âge, & dans tous les siècles à venir.

Que répondoient à cela les empyriques? Que les choses ne sont point dans un cadavre, ni même dans un homme vivant qu'on vient d'ouvrir, ce qu'elles sont dans le corps sain & entier; qu'il n'est guere possible de confondre ces deux états sans s'exposer à des suites fâcheuses; que si les demi-notions sont toujours nuisibles, c'est sur-tout dans le cas présent; que la recherche anatomique, quelque exacte & parfaite qu'on la suppose, ne pouvant jamais rien procurer d'évident sur le tissu des solides, sur la nature des fluides, sur le jeu de la machine entière, cette recherche ne manquera pas de devenir le fondement d'une multitude de systèmes, d'autant plus dangereux, qu'ils auront tous quelque ombre de vraisemblance; qu'il est ridicule de se livrer à une occupation désagréable & pénible, qui ne conduit qu'à des ténèbres, & de chercher par la dissection des corps des lumières qu'on n'en tirera jamais; que c'est tomber dans une lourde faute que de comparer la machine animale à une autre machine; que, quelque composé que soit un ouvrage sorti de la main de l'hom-

me, on peut s'en promettre avec du temps & de la peine une entière & parfaite connoissance ; mais qu'il n'en est pas ainsi des ouvrages de la nature, & à plus forte raison du chef-d'œuvre de la Divinité, & qu'il faut, pour développer la formation d'un cheveu, plus de sagacité qu'il n'y en a dans toutes les têtes des hommes ensemble. Celui, disent-ils, qui sur le battement du cœur & la pulsation des artères, crut qu'il n'y avoit qu'à porter le scalpel sur un de ses semblables, & pénétrer d'un œil curieux dans l'intérieur de la machine pour en découvrir les ressorts, forma de toutes les conjectures la plus naturelle en même temps & la plus trompeuse : l'homme, vu au dedans, lui devint plus incompréhensible que quand il n'en connoissoit que la superficie ; & ses imitateurs dans les siècles à venir, mieux instruits sur la configuration, la situation & la multitude des parties, n'en ont été par cette raison que plus incertains sur l'économie générale du tout.

Celle sentit la force des raisonnemens qu'on faisoit de part & d'autre, & prit un parti moyen : il permit à l'anatomiste d'ouvrir des cadavres, mais non d'égorger des hommes : il voulut qu'on attendît du temps & de la pratique les connoissances anatomiques que l'inspection du cadavre ne pourroit donner ; méthode lente, mais plus humaine, dit-on, que celle d'Hérophile & d'Erasistrate.

Me seroit-il permis d'exposer ce que je pense sur l'emploi qu'on fait ici du terme d'*humanité* ? Qu'est-ce que l'*humanité* ? sinon une disposition habituelle du cœur à employer nos facultés à l'avantage du genre humain. Cela supposé, qu'a d'*inhumain* la dissection d'un méchant ? puisque vous donnez le nom d'*inhumain* au méchant qu'on dissèque, parce qu'il a tourné contre ses semblables des facultés qu'il devoit employer à leur avantage, comment appellerez-vous l'Erasistrate, qui surmontant sa répugnance en faveur du genre humain, cherche dans les entrailles du criminel des lumières utiles ? Quelle différence mettez-vous entre délivrer de la pierre un honnête homme, & disséquer un méchant ? l'appareil est le même de part & d'autre. Mais ce n'est pas dans l'appareil des actions, c'est dans leur objet, c'est dans leurs suites, qu'il faut pren-

dre les notions véritables des vices & des vertus. Je ne voudrois être ni chirurgien, ni anatomiste, mais c'est en moi pusillanimité ; & je souhaiterois que ce fût l'usage parmi nous d'abandonner à ceux de cette profession les criminels à disséquer, & qu'ils en eussent le courage. De quelque manière qu'on considère la mort d'un méchant, elle seroit bien autant utile à la société au milieu d'un amphithéâtre que sur un échafaud ; & ce supplice seroit tout au moins aussi redoutable qu'un autre. Mais il y auroit un moyen de ménager le spectateur, l'anatomiste & le patient : le spectateur & l'anatomiste, en n'essayant sur le patient que des opérations utiles, & dont les suites ne seroient pas évidemment funestes : le patient, en ne le confiant qu'aux hommes les plus éclairés, & en lui accordant la vie, s'il rechappoit de l'opération particulière qu'on auroit tentée sur lui. L'*anatomie*, la *médecine* & la *chirurgie* ne trouveroient-elles pas aussi leur avantage dans cette condition ? & n'y auroit-il pas des occasions où l'on auroit plus de lumières à attendre des suites d'une opération, que de l'opération même ? Quant aux criminels, il n'y en a guère qui ne préférassent une opération douloureuse à une mort certaine ; & qui, plutôt que d'être exécutés, ne se soumissent, soit à l'injection des liqueurs dans le sang, soit à la transfusion de ce fluide, & ne se laissent ou amputer la cuisse dans l'articulation, ou extirper la rate, ou enlever quelque portion du cerveau, ou lier les artères mammaires & épigastriques, ou scier une portion de deux ou trois côtes, ou couper un intestin dont on insinuerait la partie supérieure dans l'inférieure, ou ouvrir l'œsophage, ou lier les vaisseaux spermatiques, sans y comprendre le nerf, ou essayer quelque autre opération sur quelque viscère.

Les avantages de ces essais suffiroient pour ceux qui savent se contenter de raisons ; nous allons rapporter un fait historique pour les autres. « Au mois de janvier quatre cent » soixante & quatorze, il advint, disent » les chroniques de Louis XI, pag. 249, » *édit. de 1620*, que ung franc archier de » Meudon près Paris, estoit prisonnier es » prisons de Chastelet pour occasion de plu- » sieurs larcins qu'il avoit faits en divers » lieux,

» lieux, & mesmement en l'église dudit
 » Meudon; & pour lesdits cas & comme
 » sacrilège, fut condamné à estre pendu &
 » estrangé au gibet de Paris nommé *Mont-*
 » *faulcon*, dont il appella en la cour de par-
 » lement: où il fut mené pour discuter de
 » son appel, par laquelle cour & par son
 » arrest fut ledit franc archier déclaré avoir
 » mal appelé & bien jugé par le prevoist de
 » Paris, par devers lequel fut renvoyé pour
 » exécuter sa sentence; & ce même jour fut
 » remontré au roi par les médecins & chi-
 » rurgiens de ladicte ville, que plusieurs &
 » diverses personnes étoient fort travaillees &
 » molestées de la pierre, colicque passion;
 » & maladie du costé, dont pareillement
 » avoit été fort molesté ledit franc archier:
 » & aussi des dictes maladies estoit lors fort
 » malade monsieur du Boccaige, & qu'il
 » seroit fort requis de veoir les lieux où les
 » dictes maladies sont concrées dedans les
 » corps humains, laquelle chose ne pouvoit
 » mieulx estre sceüe que inciser le corps
 » d'ung homme vivant, ce qui pouvoit bien
 » estre fait en la personne d'icellui franc ar-
 » chier, que aussi-bien étoit prest de souffrir
 » mort; laquelle ouverture & incision fut
 » faite au corps du dict franc archier, & de-
 » dans icellui pris & regardé les lieux des
 » dictes maladies: & après qu'ils eurent été
 » vûs, fut recoufus, & ses entrailles remises
 » dedans: & fut par l'ordonnance du roi
 » fait très-bien penser, & tellement que de-
 » dans quinze jours après, il fut bien guéri,
 » & eut remission de ses cas sans despens, &
 » si lui fut donné avecques ce argent.»
 Dira-t-on qu'alors on étoit moins supersti-
 tieux & plus humain qu'aujourd'hui? Ce fut
 pour la premiere fois, depuis Celse, qu'on
 tenta l'opération de la taille, qui a sauvé
 dans la suite la vie à tant d'hommes.

Mais pour en revenir aux avantages de
 l'*anatomie* pour l'exercice de la médecine,
 il paroît que dans cette question chacun a
 pris le parti qui convenoit à ses lumieres ana-
 tomiques: ceux qui n'étoient ni grands *ana-*
tomistes, ni par conséquent grands *physiolo-*
gistes, ont imaginé qu'on pouvoit très-bien
 se passer de ces deux titres, sans se départir
 de celui d'habile médecin. Stahl, chymiste,
 paroît avoir été de ce nombre: les autres
 au contraire ont prétendu que ceux qui

Tome II.

n'avoient pas suivi l'*anatomie* dans ses laby-
 rinthes, n'étoient pas dignes d'entrer dans
 le sanctuaire de la médecine; & c'étoit le
 sentiment d'Hoffman, auteur de la médecine
 systématique raisonnée; c'étoit aussi, à ce
 qu'il semble, celui de Freind: mais il ne
 vouloit ni systêmes ni hypotheses, dans les
 autres s'entend; car pour lui, il ne renonçoit
 point au droit d'en faire. Cet exemple prouve
 beaucoup en faveur des empiriques, qui
 prétendoient, comme nous l'avons fait voir
 ci-dessus, que les connoissances anatomi-
 ques entraînoient nécessairement dans des
 hypotheses: mais il n'ôte rien à la certi-
 tude des propositions qui suivent.

Premiere proposition. Le corps humain est
 une machine sujette aux loix de la mécha-
 nique, de la statique, de l'hydraulique &
 de l'optique; donc celui qui connoitra le
 mieux la machine humaine, & qui ajou-
 tera à cette connoissance celle des loix de la
 mécanique, sera plus en état de s'assurer
 par la pratique & les expériences, de la ma-
 niere dont ces loix s'y exécutent, & des
 moyens de les y rétablir quand elles s'y dé-
 rangent; donc l'*anatomie* est absolument
 nécessaire au médecin.

Seconde proposition. Le corps humain est
 une machine sujette à des dérangemens qu'on
 ne peut quelquefois arrêter qu'en divisant le
 tissu, & qu'en retranchant des parties. Il
 n'y a presque aucun endroit où cette division
 ne devienne nécessaire: on ampute les pieds,
 les mains, les bras, les jambes, les cuisses,
 &c. & dans presque toutes les opérations, il
 y a des parties qu'il faut ménager, & qu'on
 ne peut offenser, sans exposer le malade à
 périr. Donc l'*anatomie* est indispensable au
 chirurgien.

Troisieme proposition. Le corps est une
 partie de nous-mêmes très-importante; si
 cette partie languit, l'autre s'en ressent. Le
 corps humain est une des plus belles machi-
 nes qui soient sorties des mains du Créateur.
 La connoissance de soi-même suppose la
 connoissance de son corps; & la connois-
 sance du corps suppose celle d'un enchaî-
 nement si prodigieux de causes & d'effets,
 qu'aucun ne mene plus directement à la no-
 tion d'une intelligence toute sage & toute
 puissante; elle est, pour ainsi dire, le fon-
 dement de la théologie naturelle. Galien,

T t t

dans son livre de la formation du fœtus, fait un crime aux philosophes de son temps de s'amuser à des conjectures hasardées sur la nature & la formation du monde, tandis qu'ils ignoraient les premiers élémens de la structure des corps animés. Donc la connoissance anatomique est requise dans un philosophe.

Quatrième proposition. Les magistrats sont exposés tous les jours à faire ouvrir des cadavres, pour y découvrir les causes d'une mort violente ou suspecte; c'est sur cette ouverture & les apparences qu'elle offrira, qu'ils appuieront leur jugement, & qu'ils prononceront que la personne morte a été empoisonnée, ou qu'elle est morte naturellement; qu'un enfant étoit mort avant que de naître, ou qu'il a été étouffé après sa naissance, &c. Combien de contestations portées à leurs tribunaux, où l'impuissance, la stérilité, le temps de l'accouchement, l'avortement, l'accouchement simulé ou dissimulé, &c. se trouvent compliqués! Ils sont obligés de s'en tenir aveuglément aux rapports des médecins & des chirurgiens. Ces rapports sont motivés à la vérité; mais qu'importe, si les motifs sont inintelligibles pour le magistrat? L'anatomie ne seroit donc pas tout-à-fait inutile à un magistrat.

Cinquième proposition. Les peintres, les sculpteurs, devront à l'étude plus ou moins grande qu'ils auront faite de l'anatomie, le plus ou le moins de correction de leurs dessins. Les Raphael, les Michel-Ange, les Rubens, &c. avoient étudié particulièrement l'anatomie. L'étude de la partie de l'anatomie qui est relative à ces arts, est donc nécessaire pour y exceller.

Sixième proposition. Chacun a intérêt à connoître son corps; il n'y a personne que la structure, la figure, la connexion, la communication des parties dont il est composé, ne puisse confirmer dans la croyance d'un Etre tout-puissant. A ce motif si important, il se joint un intérêt qui n'est pas à négliger, celui d'être éclairé sur les moyens de se bien porter, de prolonger sa vie, d'expliquer plus nettement le lieu, les symptômes de sa maladie, quand on se porte mal; de discerner les charlatans; de juger, du moins en général, des remèdes ordonnés, &c. Aulu-Gelle ne peut souffrir que des hommes libres, & dont l'éducation doit être

conforme à leur état, ignorent rien de ce qui a rapport à l'économie du corps humain. La connoissance de l'anatomie importe donc à tout homme.

Histoire abrégée des progrès de l'anatomie. Est-il étonnant après cela qu'on fasse remonter l'origine de l'anatomie aux premiers âges du monde? Eusebe dit qu'on lisoit dans Manethon, qu'Athotis, dont la chronologie égyptienne fixoit le regne plusieurs siècles avant notre ère, avoit écrit des traités d'anatomie. Parcourez les livres saints, arrêtez-vous à la description allégorique que l'Ecclésiaste fait de la vieillesse: *memento Creatoris tui, dum juvenis es, &c.* & vous appercevrez dès ce temps des vestiges de systèmes physiologiques. Homere dit de la blessure qu'Enée reçut de Diomedes, que les deux nerfs qui retiennent le fémur, s'étant rompus, l'os se brisa au dedans de la cavité où est reçu le condyle supérieur: ce poète est dans d'autres occasions semblables si exact & si circonstancié, que quelques auteurs ont prétendu qu'on tireroit de ses ouvrages un corps d'anatomie assez étendu. Dès les premiers âges du monde, l'inspection des entrailles des victimes, la coutume d'embaumer, les traitemens des plaies, & les boucheries même, aiderent à connoître la fabrique du corps animal. On est convaincu par les ouvrages d'Hippocrate, que l'ostéologie lui étoit parfaitement connue; & Pausanias nous dit qu'il fit fondre un squelette d'airain, qu'il consacra à Apollon de Delphes. On seroit tenté de croire qu'il avoit eu des notions de la circulation du sang & de la sécrétion des humeurs. Voici là-dessus un des passages les plus frappans. On lit dans Hippocrate: « que les veines » sont répandues par tout le corps; qu'elles » y portent le flux, l'esprit & le mouvement, & qu'elles sont toutes des branches d'une seule. » Remarquez que les anciens donnoient à tous les vaisseaux sanguins indistinctement, le nom de *veines*.

Démocrite cultiva l'anatomie; & lorsqu'Hippocrate fut appelé par les Abdéritains, pour le guérir de sa folie prétendue, il trouva le philosophe occupé dans ses jardins à disséquer des animaux. Il avoit écrit sur la nature de l'homme & des chairs; mais nous n'avons pas son ouvrage.

Pythagore eut aussi des notions anatomiques ; Empedocle , disciple de Pythagore , avoit formé un système sur la génération , la respiration , l'ouïe , la chair , & les semences des plantes. Il attribuoit la génération des animaux à des parties de ces animaux mêmes , les unes contenues dans la semence du mâle , les autres dans la semence de la femelle. La réunion de ces parties formoit l'animal , & leur pente à se réunir occasionoit l'appétit vénérien. Il comparoit l'oreille à un corps sonore que l'air vient frapper ; la chair étoit , selon lui , un composé de quatre élémens ; les ongles étoient une expansion des nerfs racornis par l'air & par le toucher ; les os étoient de la terre & de l'eau condensées ; les larmes & les sueurs , du sang atténué & fondu ; les graines des plantes , des œufs qui tombent quand ils sont mûrs , & que la terre fait éclore ; & il attribuoit la suspension des liqueurs dans les syphons , à la pesanteur de l'air.

Alcmeon , autre disciple de Pythagore , passe pour avoir anatomisé le premier des animaux. Ce qui nous reste de son *anatomie* ne valoit guere la peine d'être conservé ; il prétendoit que les chevres respirent par les oreilles : ce que je pourrois ajouter de sa physiologie n'en donneroit pas une grande opinion.

Ce qui nous reste d'Aristote ne nous permet pas de douter de ses progrès en *anatomie*. Un fait qui honore autant Alexandre qu'aucune de ses victoires , c'est d'avoir donné à Aristote huit cents talens , près de onze millions de notre monnoie (*), & d'avoir confié à ses ordres plusieurs milliers d'hommes , pour perfectionner la science de la nature & des propriétés des animaux. Ces puissans secours n'étoient pas restés inutiles entre les mains du philosophe , s'il est vrai , comme je l'ai entendu dire à un habile anatomiste , que celui qui en dix ans de travail parviendroit à savoir ce qu'Aristote a renfermé dans ses deux petits volumes des animaux , auroit bien employé son temps.

Aristote disséqua des quadrupedes , des

poissons , des oiseaux & des insectes. Selon ce philosophe , le cœur est le principe & la source des veines & du sang. Il sort du cœur deux veines ; l'une du côté droit , qui est la plus grosse ; l'autre du côté gauche : ces veines portent le sang dans toutes les parties du corps. Le cœur a trois ventricules dans le fœtus ; ces ventricules communiquent avec le poumon , par deux grandes veines qui se distribuent dans toute la substance. Le cœur est aussi l'organe des nerfs. Aristote confond , ainsi qu'Hippocrate , les nerfs , les ligamens & les tendons. Le cerveau n'est qu'une masse d'eau & de terre , mais il n'en est pas de même de la moëlle épiniere ; il donne au foie , à la rate & aux reins la fonction de soutenir & de suspendre les vaisseaux. Les testicules ne sont que pour le mieux. Deux canaux viennent s'y rendre de l'aorte , & deux autres des reins : les derniers contiennent du sang ; les premiers n'en contiennent point. Il sort de la tête de chaque testicule ou de l'une de leurs extrémités , un autre canal plus gros qui se recourbe & va en diminuant vers les deux autres canaux ; ce canal recourbé est enveloppé d'une membrane & se termine à l'origine de la verge : il ne contient point de sang , mais une liqueur blanche. Il y a à l'endroit de la verge où il se termine , une ouverture par laquelle il aboutit dans la verge. Aristote se sert de cette exposition anatomique pour expliquer comment les eunuques ne peuvent engendrer. La conception se fait , selon lui , du mélange de la semence de l'homme avec le sang menstruel. Il admet de la semence dans la femme ; mais il la regarde comme un excrément. Il prend les testicules pour des poids semblables à ceux que les tisserands attachent à leurs chaînes pour les tendre ; autant en font les testicules sur les canaux dont nous avons parlé.

Pour la nutrition il dit que les alimens se préparent d'abord dans la bouche ; qu'ils sont portés par l'œsophage dans le ventre supérieur , & que les veines du mésentere absorbent ce qu'il faut au corps , comme

(*) Le dictionnaire de médecine , dont la partie historique de cet article est un extrait , fixe cette somme à 1900000 liv. : cette somme est trop peu considérable vu le taux où l'argent est aujourd'hui ; mais dans l'hypothese de onze millions , il faudroit que chaque talent eût valu plus de treize mille liv. & cette somme exorbitante ne peut être justifiée par le tarif de notre monnoie.

les fibres de la racine des plantes suçent l'humour terrestre qui nourrit l'arbre. On n'a pas dit mieux depuis. Il emploie l'épiploon & le foie à aider la coction des viandes par leur chaleur.

Voilà une esquisse de l'anatomie & de la physiologie d'Aristote. J'ajouterai qu'il a fait mention des intestins *jejunum*, *colon*, *cæcum*, & *rectum*; qu'il connoissoit mieux ces parties qu'Hippocrate ne les avoit connues; & que le reste de sa physiologie prouve au moins l'attention qu'il a apportée pour parvenir à la connoissance de l'économie animale.

Dioclès de Cariste, qui vécut peu après Aristote sous le regne d'Antigonus, passe pour avoir écrit le premier de l'art de disséquer: mais c'est une erreur. On avoit long-temps avant lui des planches ou représentations anatomiques. Aristote renvoie à ces planches ou représentations, dans toutes les occasions où les descriptions anatomiques devoient être expliquées; & *hæc anatomica descriptio*, dit-il, *ex iconibus petendâ est*.

Cet art long-temps renfermé dans quelques familles, & connu d'un petit nombre de savans, fut soigneusement étudié par Hérophile & par Erasistrate. On croit qu'Hérophile naquit à Carthage, & qu'il vécut sous Ptolémée Soter; Galien dit de lui, que ce fut un homme consommé dans la médecine & dans l'anatomie; qu'il avoit étudié dans Alexandrie. La Neurologie étoit alors un pays inconnu, Hérophile y fit les premières découvertes. Un certain Eudeme, médecin, partage avec lui l'honneur d'avoir découvert & démontré les nerfs proprement dits. Hérophile en distinguoit de trois sortes: les uns servoient aux sensations, & étoient ministres de la volonté; ils tiroient leur origine en partie du cerveau, dont ils étoient comme des germes, & en partie de la moëlle allongée. Les autres venoient des os, & alloient se terminer à des os. Les troisièmes partoient des muscles & se rendoient à des muscles, d'où l'on voit que le terme *nerf* étoit encore commun aux *nerfs*, aux *ligamens* & aux *tendons*. Il logeoit l'ame dans les ventricules du cœur; il disoit que les nerfs optiques avoient une cavité sensible, ce qui leur étoit particulier; & il les

appelloit par cette raison, *pores optiques*. Il avoit remarqué que certaines veines du mésentère étoient destinées à nourrir les intestins, & n'alloient point à la veine-porte, mais à de certains corps glanduleux. Il nomma le premier intestin *dodecadactylon*, qui a onze pouces de long. Et parce que le vaisseau qui passe du ventricule droit du cœur dans le poumon, qu'il prenoit pour une veine, avoit la tunique épaisse comme une artère, il le nomma *veine artérielle*; par la même raison, il donna le nom d'*artère veineuse* à celui qui va du poumon dans le ventricule gauche: il appella *cloison* les séparations des ventricules du cœur. Il fit les noms de *répine* & d'*arachnoïde* que portent les tuniques de l'œil auxquelles il les donna; celui de *pressoir* qui est resté à l'endroit du cerveau où s'unissent les sinus de la dure-mère; celui de *glandule parastulæ* à celles qui sont situées à la racine de la verge: il les distingua par l'épithète de *glanduleuses*, de celles qu'il appella *variqueuses* & qu'il plaçoit à l'extrémité des vaisseaux qui apportent la semence des testicules.

Sur ce qui précède on ne peut douter qu'Hérophile n'ait été le premier anatomiste de son temps. Si l'on considère de plus qu'une science ou un art ne commence à être science ou art, que quand les connoissances acquises donnent lieu de lui faire une langue, on sera tenté de croire que ce ne fut guère que sous Hérophile que l'anatomie devint un art.

Erasistrate passé pour contemporain d'Hérophile; il se fit aussi un nom célèbre par ses connoissances anatomiques. On croit qu'Hérophile & Erasistrate osèrent les premiers ouvrir des corps humains, autorisés par les Antiochus & Ptolémée, princes savans, & par conséquent protecteurs de ceux qui l'étoient. La principale découverte d'Erasistrate est celle de *certaines vaisseaux blancs* qu'il apperçut dans le mésentère des chevreaux qui tetterent; il reconnut dans sa vieillesse que tous les nerfs partent du cerveau. Il décrivit fort exactement les membranes qui sont aux orifices du cœur, que nous nommons *ranules*, & que ses disciples appellent *tricuspidales*. Ce n'est pas ici le lieu de faire mention de la physiologie; il savoit que l'urine se sépare dans les reins, & il

redressa Platon sur l'usage de la trachée-artère, par laquelle ce philosophe & d'autres croyoient que la boisson alloit rafraîchir les poulmons.

Après Hérophile & Erasistrate, ces deux fondateurs de l'art anatomique, parurent Lycus, Quintus, Marinus, dont il ne nous est parvenu que la réputation de grands anatomistes dont ils ont joui. On voit à plusieurs traits épars dans les ouvrages de Celse, qu'il s'étoit occupé de l'anatomie. On en peut dire autant de Plin le naturaliste, aussi-bien que de son neveu.

Aretée fit trop de cas de cet art pour l'avoir ignoré. Selon Aretée, le cœur est le siège de l'ame : les poulmons ne peuvent jamais être par eux-mêmes susceptibles de douleur. La pulsation de l'artère est la cause du mouvement progressif du sang. Aretée fait partir les veines du foie : il y fait engendrer la bile. L'estomac est la source de la peine & du plaisir ; le colon contribue à la coction des alimens. Il y a aux intestins & à l'estomac deux tuniques couchées obliquement l'une sur l'autre : les reins sont des corps glanduleux. Le reste de sa physiologie est fondé sur les connoissances anatomiques qu'on avoit avant lui. C'étoit un système composé de ceux d'Hippocrate, d'Hérophile & d'Erasistrate : on a dit de lui qu'il n'avoit embrassé aveuglément aucun parti ; qu'il n'étoit admirateur enthousiaste de personne, & qu'il étoit pour la vérité contre toute autorité.

Rufus l'éphésien, qui vécut sous les empereurs Nerva & Trajan, est le premier anatomiste célèbre qui se présente après Aretée ; on infere de quelques endroits des livres qui nous restent de lui, que les nerfs qu'on a depuis appelés *récurrents*, étoient récemment découverts, & qu'il avoit aperçu dans la matrice quelques vaisseaux, dont ses prédécesseurs n'avoient pas fait mention.

Galien succéda à Rufus. On ne voit pas que l'anatomie ait fait de grands progrès depuis Hippocrate jusqu'à Hérophile & Erasistrate, ni depuis ces deux derniers jusqu'à Galien. On s'occupadans tous les temps qui précéderent ces deux anatomistes, depuis Hippocrate, & dans ceux qui les suivirent jusqu'à Galien, au défaut de cadavres qu'on

pût disséquer pour augmenter le fonds des connoissances anatomiques, à combiner ces connoissances, & à former des conjectures physiologiques. Plus on suit attentivement l'histoire des sciences & des arts, plus on est disposé à croire que les hommes font très-rarement des expériences & des systèmes en même temps. Lorsque les esprits sont tournés vers les connoissances expérimentales, on cesse de raisonner ; & alternativement, quand on commence à raisonner, les expériences restent suspendues.

Mais on apperçoit évidemment ici l'obstacle qui arrêta les dissections anatomiques. Dans les temps qui suivirent ceux d'Hérophile & d'Erasistrate, on brûloit plus attentivement que jamais les cadavres chez les Romains ; la religion & les loix civiles faisoient respecter les corps morts sous les peines les plus sévères ; les anatomistes en furent réduits à des hasards inopinés : il leur fallut trouver ou des tombeaux ouverts ou des malfaiteurs exposés. Les enfans abandonnés en naissant furent leur plus grande ressource, & ce fut dans les ouvrages des anatomistes, sur les grands chemins, sur les enfans exposés, sur les animaux, & surtout sur les singes, que Galien s'instruisit en anatomie. Il nous a laissé deux ouvrages qui l'ont immortalisé ; l'un est intitulé *administrations anatomiques*, & l'autre de *l'usage des parties du corps humain*. Il dit qu'en les écrivant, il compose un hymne à l'honneur de celui qui nous a faits ; & j'estime, ajoute-t-il, que la solide piété ne consiste pas tant à sacrifier à Dieu une centaine de taureaux, qu'à annoncer aux hommes sa sagesse & sa toute-puissance. On voit, en parcourant ces ouvrages, que Galien possédoit toutes les découvertes anatomiques des siècles qui l'avoient précédé, & que s'il n'y en ajouta pas un grand nombre d'autres sur l'anatomie du corps humain, ce fut manque d'occasions & non d'activité. Trompé par la ressemblance extérieure de l'homme avec le singe, il a souvent attribué à celui-ci ce qui ne convenoit qu'à celui-là ; c'est du reste le seul reproche qu'on lui fasse.

Soranus, contemporain de Galien, anatomisa la matrice : Théophile Protospatarius écrivit de la structure du corps humain ; dans une analyse des traités anatomiques de Ga-

lien, il dit que la première paire de nerfs qui partent des premiers ventricules du cerveau, s'étend aux narines; qu'il y a deux muscles employés pour fermer les paupières, & un seul pour les ouvrir; que la substance de la langue est musculieuse; qu'il y a un ligament fort qui embrasse les vertèbres, & que cela est commun à toutes les autres articulations. Oribase, *singe* de Galien, ne nous a rien laissé qu'on ne trouve dans les ouvrages de son modèle, si l'on en excepte la description des *glandes salivaires*. Théophile écrit de l'*anatomie* sous l'empereur Héraclius.

Nemesius, évêque d'Emissa en Phénicie, disoit sur la fin du quatrième siècle, que la bile n'existoit pas dans le corps pour elle-même, mais pour la digestion, l'éjection des excréments, & d'autres usages; idée dont Sylvius de le Boë se vantoit long-temps après.

Suivirent les temps d'ignorance & de barbarie, pendant lesquels l'*anatomie* éprouva le sort des autres sciences & des autres arts. Ils s'écoula des siècles sans qu'il parût aucun anatomiste: & l'on est presque obligé de sauter depuis Nemesius d'Emissa, jusqu'à Mundinus de Milan, sans être arrêté dans cet intervalle de plus de neuf cents ans, par une seule découverte de quelque importance.

Mundinus tenta de perfectionner l'*anatomie*: il dit qu'il en découvrit beaucoup; il écrivit, mais au jugement de Douglas & de Freind il écrit peu de choses nouvelles; il avança que les testicules des femmes sont pleins de cavités & de caroncules glanduleuses, & qu'il s'y engendre une humidité assez semblable à de la salive, d'où naît le plaisir de la femme, qui la répand dans l'acte vénérien; que la matrice est distribuée en sept cellules; que son orifice ressemble à un bec de tanche; & qu'il y a à l'orifice du vagin une membrane qu'il appelle *velamentum*. Auroit-il voulu désigner l'hymen? Une réflexion qui nous est suggérée par ce mélange de choses fausses & vraies, c'est qu'il semble que les yeux avec lesquels les auteurs ont vu certaines choses, ne sont pas les mêmes yeux que ceux avec lesquels ils en ont observé d'autres.

Mais je n'aurois jamais fini si j'insistois sur tous les anatomistes des siècles où je vais entrer. Cet art, qu'on avoit si long-temps négligé, fut tout-à-coup repris avec enthousiasme. Les différentes parties des cadavres

humains suffirent à peine à la multitude des observateurs: de là vint que les mêmes découvertes se firent souvent en même temps dans des lieux fort éloignés, & par plusieurs anatomistes à la fois; & qu'on est très-incertain à qui il faut les attribuer. J'avertis donc ici que je ne prétends dépouiller personne de ce qui lui appartient, & qu'on me trouvera tout disposé à restituer à un auteur ce que je lui aurai ôté, au premier titre de propriété qui me sera produit en sa faveur. Après cette protestation, qui m'a paru nécessaire, je vais poursuivre avec rapidité l'histoire de l'*anatomie*, n'insistant sur les découvertes que lorsqu'elles le mériteront par leur importance, & me conformant à l'ordre chronologique de la première édition de leurs principaux ouvrages.

Jean de Concorriggio, Milanois, anatomisa en 1420, & ses œuvres furent publiées à Venise en 1515: Vésale en 1514; André Vésale, natif de Bruxelles, dont le mérite anatomique excita la jalousie des premiers hommes de son temps, & qui donna à ses ouvrages tant de solidité, qu'ils ont résisté à toutes leurs attaques.

On pourroit distribuer l'histoire générale de l'*anatomie* en cinq parties: la première comprendroit depuis la création jusqu'à Hippocrate; la seconde, depuis Hippocrate jusqu'à Hérophile & Erasistrate; la troisième, depuis Hérophile & Erasistrate jusqu'à Galien; la quatrième, depuis Galien jusqu'à Vésale; & la cinquième, depuis Vésale jusqu'à nous.

Vésale découvrit le ligament suspen seur du pénis, & rectifia un grand nombre de notions auxquelles on étoit attaché de son temps, & qu'il eut le courage d'attaquer, malgré l'autorité de Galien dont elles étoient appuyées.

Achillinus de Bologne parut en 1521: on lui attribue la découverte du marteau & de l'enclume, deux petits os de l'oreille interne. Dans la même année, Berenger de Carpi, qui guérit le premier le mal vénérien par les frictions mercurielles, & découvrit l'appendix du cœcum, les caroncules des reins, ce qu'il appelloit *corps glanduleux*, & la ligne blanche, qu'il nomme *ligne centrale*. En 1524, Jason Desprez: Alexander Benedictus de Veronne, en 1527: en 1530, Nicolas Massa, qui nous a laissé une descrip-

tion très-exacte de la cloison du scrotum ; & dans la même année , Michel Servet , Espagnol , homme d'un génie peu commun , qui entrevit la circulation du sang , ainsi qu'il paroît par des passages tirés d'ouvrages qui ont été funestes à l'auteur , & dont les titres ne promettent rien de semblable : l'un est de *Trinitatis erroribus* ; & l'autre, *Christianissimi restitutio*. Volcher Coyter, en 1534 ; il naquit à Groningue , & fit les premières observations sur l'incubation des œufs , travail que Parisanus continua long - temps après : en 1536 , Guinterus d'Andernach , qui nomma *pancreas* le corps glanduleux de ce nom , & découvrit la complication de la veine & de l'artere spermatique : en 1537 , Louis Bonnaccioli , qui découvrit les nymphes & le clitoris , comme des parties distinctes : Vassée de Catalogne , en 1540 : Jean Fernel , d'Amiens , en 1542 : Charles Etienne , de la faculté de Paris , & Thomas Vicary , de Londres , en 1545 : en 1548 , Arantius , & Thomas Gemini , qui pensa voler à Vésale ses planches anatomiques , dont il n'étoit que le graveur : en 1551 , Jacques Sylvius , qui apperçut le premier les valvules placées à l'orifice de la veine azygos , de la jugulaire , de la brachiale , de la crurale ; & au tronc de la veine cave qui part du foie , le muscle de la cuisse appelé le *quarré* , l'origine du muscle droit , &c. en 1552 , André Lacuna : en 1556 , Jean Valverda , qui mérite une place parmi les anatomistes , moins par ses découvertes que par son application à l'anatomie ; il eut l'honneur de faire passer cet art d'Italie en Espagne ; honneur stérile , car il n'y fructifia pas : Réal Colomb , de Cremone , en 1559 ; en 1661 , Ambroise Paré , qui n'eût pas été si grand chirurgien s'il n'eût été grand anatomiste ; & Gabriel Fallope , qui a donné son nom à une des dépendances de la matrice , qu'on prétend avoir été connue d'Hérophile & de Rufus d'Ephèse.

En 1563 , Barthelemi Eustachi , dont les planches anatomiques sont si célèbres , qui décrit le premier avec exactitude le canal thorachique , apperçut la valvule placée à l'orifice de la veine coronaire dans le cœur ,

& découvrit le troisième os de l'oreille interne , & les glandes appelées *renes succinçuriati* , reins succinturiaux.

En 1565 , Botal , dont le passage du sang dans le fœtus de l'oreillette droite dans l'oreillette gauche , porte le nom : en 1573 , Jules Jassolin , auteur d'une excellente ostéologie , extrêmement rare. Dans la même année , Constantius Varole , de Bologne , qui fit la découverte de la valvule du colon , divisa le cerveau en trois parties , apperçut des glandes dans le plexus corôide , & appella de son nom le plexus transversal du cerveau *le pont de Varole* : en 1574 , Jean-Baptiste Carcanus , Milanois , qui donna le nom de trou oval au passage que Botal avoit découvert : en 1578 , Jean Banister ; Felix Plateurus , de Bâle , en 1583. Dans la même année , Salomon Albert , qui disputa à Varole la découverte du colon : en 1586 , Archange Piccolhommini , Ferrarois , qui divisa la substance du cerveau en médullaire & en cendrée , & fit d'autres découvertes : en 1588 , Gaspard Bauhin , de la même ville , qui ne fut pas moins grand anatomiste qu'habile botaniste : en 1593 , André du Laurent , & André Cæsalpin qui pressentit la circulation du sang , mais d'une manière si obscure qu'on ne songea à lui faire honneur de cette découverte que quand on en connut toute la certitude & toute l'importance , & qu'il ne fut plus question que de l'ôter à celui qui l'avoit faite : en 1597 , Jean Postius , né à Germesheim : en 1600 , Fabricius *ab Aquapendente* (*), ainsi appelé d'une petite ville du Milanez où il naquit ; il fut disciple de Fallope , à qui il succéda en 1565 dans une chaire d'anatomie : il remarqua les valvules des veines , parla le premier de l'enveloppe charnue de la vessie , & tenta de réduire en système les phénomènes de la génération.

En 1603 , Philippe Ingrassias , Sicilien , qui décrit exactement l'os ethmoïde , & découvrit l'étrier de l'oreille ; en 1604 , Hortius & Cabrole ; en 1605 , Grafeccius ; en 1607 , Riolan , l'habile & jaloux Riolan , qui contesta plus de découvertes encore qu'il n'en fit : il remarqua les appendices graisseuses du colon , nomma les canaux

(*) Aquapendente n'est pas dans le Milanez ; c'est une petite ville d'Italie dans l'Etat de l'église , dans la province du patrimoine.

hépatiques & cystiques du foie, & s'aperçut du pli du canal cholidoque.

Parurent en 1611, Vidus Vidius, & Gaspard Bartholin, qui s'arrogea la découverte des vaisseaux lymphatiques; en 1615, Gaspard Hoffman & Paaw; en 1617, Grégoire Horstius; Fabricius Bartholet, en 1619; dans la même année, Pierre Lauroberg, Glandorp, grand chirurgien, Jean Rummelin, & Hoffman, qui a travaillé jusqu'en 1667; en 1622, Asellius de Crémone, qui découvrit les veines lactées; Richard Banister, dans la même année; en 1623, Æmilius Parisanus, qui a fait le second des expériences sur l'incubation des œufs; en 1624, Melchior Sebizius; Adrien Spiegelius, en 1626; Louis Septale, en 1628; dans la même année, Alexander Massarias, qui a travaillé jusqu'en 1634; & l'immortel Harvey, qui fit la découverte de la circulation du sang: découverte qui bannit de la physiologie la *chaleur innée*, l'*esprit vital*, l'*humide radical*, &c.

En 1640, Beler, qui a écrit sur les parties de la génération de la femme; en 1641, Thomas Bartholin, Welling, & Wirsung, qui nous a appris que le pancréas avoit un conduit; en 1642, Jean Bont; Schneider, qui a traité de la fabrique du nez, de la membrane pituitaire, &c. en 1643: Rubbek, en 1650, qui partage avec Bartholin l'honneur de la découverte des vaisseaux lymphatiques; en 1651, Highmore & Antoine Deusing; en 1652, Molinettus; Dominique de Marcetis; Warthon, qui découvrit les glandes salivaires inférieures; & Pecquet, qui découvrit le canal thorachique, & annonça le réservoir qui porte son nom: réservoir beaucoup plus remarquable dans les animaux que dans l'homme, où il n'a pas une forme & une capacité bien décidées.

En 1653, Lyser, qui a éclairci la méthode de disséquer; en 1654, Jean-Christophe Volckammer, Glisson & Hemsterhuis; Rolfenck, en 1656; Henri Sigismond Schilling, en 1658; en 1659, Vigier & Charleton; Van-Horne, en 1660; en 1661, Stenon, qui découvrit les conduits salivaires supérieurs; en 1664, Willis qui perfectionna l'anatomie des nerfs & celle du cerveau; en 1665, Jean Théophile Bonnet, qui recueillit ce que la plupart des anatomi-

mistes avoient composé, & rendit un service aux artistes, en mettant à leur portée des traités qui étoient devenus fort rares; en 1666, Meibom; Needham, qui a écrit sur la formation du fœtus, en 1667; en 1668, Graaf, qui inventa la seringue à injecter, & qui fut l'auteur du système des œufs dans les femelles vivipares, système engendré par l'analogie, & violemment attaqué par l'expérience.

En 1669, Jean Mayow, Hoboken, qui a bien écrit des enveloppes du fœtus; & Lower, dont on a un excellent traité sur le cœur; Kerckringius, en 1670; en 1672, Drelincourt, Diemberbroeck, & Swammerdam, qui s'est attaché aux parties de la génération; en 1674, Gerard Blasius, qu'on peut consulter sur l'anatomie comparée; en 1675, Briggs, qui décrit l'œil & apprit à le disséquer; en 1680, Borelli, qui tenta d'affujettir en calcul les mouvemens des animaux; effort qui, s'il n'a pas été fort utile au progrès de la médecine & de l'anatomie, a du moins fait beaucoup d'honneur à son auteur, & en général à l'esprit humain. Dans la même année, Verle & Rivin qui a des prétentions sur la découverte de quelques conduits salivaires.

En 1681, Grew & Dupré; Stokammer, en 1682; en 1683, Bellini, & Duverney, qui exposa la structure de l'oreille dans un traité dont on fait encore aujourd'hui très-grand cas; Brown, & Shelhammer qui a étudié l'oreille, en 1684; en 1685, Brunner, qui a examiné les glandes; Bidloo, & Wieuffens qui a travaillé utilement sur les nerfs; en 1686, Leal Lealis, Jean Bohn, Ent, & Malpighi, non moins grand physicien qu'habile anatomiste, observateur en tout genre, & le premier presque qui eût assez bien vu, pour compter sur les observations; Muralto, en 1688; Haverds, dont on a un ouvrage sur la moëlle des os, en 1691; en 1692, Nuck, qui, ayant observé, avec plus d'attention que ses prédécesseurs, la structure & la destination des vaisseaux lymphatiques, les compara à des siphons, qui pompent d'un côté le fluide, & le déposent de l'autre dans la masse du sang; en 1693, Verheyen, qui fit dans sa jeunesse tant d'observations sur la semence.

En 1694, Gibbon & Cowper, qui découvrit

ouvrit les glandes de l'uretre, qui porte son nom; Dionis & Ridley, qui a bien connu le cerveau, en 1695; en 1696, Leuwenhoeck dont on a une infinité d'observations microscopiques; Posthius, en 1697; en 1701, Paschioni, Berger & Fantonus; Valsalva, en 1704; Francus de Franckennau, en 1705; en 1706, Morgagni, dont on a des choses nouvelles sur la langue, le pharynx, l'épiglotte, les glandes sebacées, l'utérus, le vagin, les mamelles, &c. en 1707, Drake, Keil, & Douglas, qui a fait voir que quoique le conduit de la glande parotide fût coupé, on pouvoit, quand l'extrémité coupée étoit encore assez proche, la ramener dans la bouche & guérir la plaie.

En 1709, Lister; Hovius, qui a écrit sur les humeurs des yeux, en 1710; Goeliche, en 1713; Lancisi, qui s'est particulièrement illustré par la publication des tables d'Eustachi, en 1714; en 1719, Heister, chirurgien & médecin si célèbre; en 1721, Ruifsch, qui poussa l'art des injections si loin, art dont la perfection a confirmé tant de découvertes anciennes, & occasioné celle de tant de vérités inconnues; en 1724, Santorini; en 1726, Bernard Siegfried Albinus, qui a une connoissance si étendue de tout le corps anatomique, & qui s'est fait une si grande réputation par ses tables & par l'édition qu'il a donnée de celles d'Eustachi; en 1727, Haller, savant en *anatomie* & en *physiologie*; le célèbre Monro, en 1730; Nichols, en 1733; Cassebohm, qui a bien connu l'oreille, en 1734; enfin Boerhaave, l'Esculape de notre siècle, celui de tous les médecins, qui a le mieux appliqué l'*anatomie* & la *physiologie* à la théorie & à la pratique; & tant d'autres parmi les anciens & les modernes, tels que Casserius, Bourdon, Palfin, Lieutaud, Cant, &c. à qui leurs ouvrages feront plus d'honneur que mes éloges, & qui par cette raison ne devoient point être offensés de mon oubli.

Mais je serois impardonnable, & l'on pourroit m'accuser de manquer à ce que je dois à nos académies, si je ne faisois mention de notre Winslow, qui vit encore, & dont le traité passe pour le meilleur qu'on ait sur les parties solides; notre Morand, si connu par ses lumières & ses opérations; notre Bertin, qui a si bien expliqué les reins;

Tome II.

notre Senac, à qui le traité sur le cœur, qu'il nous a donné récemment, assurera dans les siècles à venir la réputation de grand physicien & de grand anatomiste; notre Ferrein, un des hommes qui entend le mieux l'économie animale, & dont les découvertes sur la formation de la voix & des sons n'en sont devenues que plus certaines pour avoir été contestées; & les auteurs de l'histoire naturelle, dont le second volume est plein de vues & de découvertes sur l'*Anatomie* & la *physiologie*.

L'*anatomie* paroît être née en Egypte, empire qui fut la mere des arts. L'attachement que la nation avoit pour les décadés, y introduisit de très-bonne heure l'embaumement. Quelque grossière qu'on suppose cette opération, elle accoutuma les hommes à toucher des cadavres, & à en tirer les entrailles. Le squelette paroît être né en Egypte; on y a sculpté dans la plus haute antiquité des squelettes en différens métaux; on en a trouvé avec les momies; & on avoit communément dans les familles, de ces squelettes dont les articulations mobiles servoient de pantin aux riches voluptueux. On les montrait dans les repas, & cette coutume subsistoit en Egypte au commencement du siècle passé. C'étoient de véritables squelettes, & non pas des représentations d'un homme exténué par la maladie; & l'on avoit en Egypte les originaux de ces squelettes artificiels. Galien alla à Alexandrie pour y profiter des squelettes qu'on y démontroit; c'étoient les seuls au monde qui servoient à l'instruction de la jeunesse.

La Grece connut fort tard les arts. L'*anatomie* n'y fut cependant pas étrangère, plusieurs siècles avant Hippocrate. On trouve dans Pausanias la première dissection légale; Aristodeme voulut immoler sa fille pour satisfaire à un oracle. Un amant au désespoir, imagina pour sauver sa maîtresse, de publier que cette victime ne pouvoit être agréable aux dieux, puisque la fille d'Aristodeme étoit grosse. Le pere rempli d'un patriotisme farouche, ouvrit les flancs de sa fille, & vengea son innocence des calomnies de son amant. Parthenius rapporte un fait à-peu-près semblable dans ses *Erotiques*.

Ce furent les philosophes qui mirent dans l'*Anatomie* des détails, & qui consacrerent

V v v

des travaux suivis. L'école de Pythagore découvrit le tympan & même le limaçon de l'oreille interne. Démocrite disséqua soigneusement le caméléon. Il nous est cependant resté de ces philosophes beaucoup plus d'hypothèses que de faits anatomiques.

Les descendans d'Esculape, médecins & prêtres de ce dieu, exerçoient chez eux l'anatomie. Elle s'y conservoit par tradition selon le témoignage de Galien. Dans les ouvrages d'Hippocrate, dans les plus authentiques, on s'apperçoit assez que l'anatomie étoit très-familier aux Asclépiades, & qu'ils possédoient dans leur famille l'ostéologie & la myologie à un degré digne de nos éloges. En effet on trouve dans Hippocrate une expérience chirurgique faite sur le deltoïde d'un homme & non d'un animal. Une expérience anatomique suppose des vues, des recherches & des connoissances; on ne parvient guère à connoître une vérité détaillée, sans connoître en même temps les vérités du même rang qui l'avoisinent, & qui font un tout avec elle. On ne fait pas une démonstration d'Euclide sans connoître celles qui la précèdent.

Aristote cite Diogene d'Apollonie & Syennesis de Chypre, anatomistes qui ont donné la plus ancienne angiologie que nous ayons, après celle d'Hippocrate.

Aristote lui-même tient un rang considérable entre les anatomistes. C'est lui qui le premier a donné des figures d'anatomie. C'est lui encore qui le premier a donné l'anatomie comparée. Sa sagacité lui a fait remarquer avec précision, ce qu'il y avoit de commun dans la structure de plusieurs animaux; il a tiré d'une abondante induction, des règles qui sont fondées sur un grand nombre de faits. Telle est la règle; tous les animaux qui n'ont qu'un rang de dents incisives ont quatre estomacs. Il n'a pas ignoré l'anatomie humaine. Il a très-souvent fait la comparaison des viscères des hommes avec ceux des animaux.

Il n'entre pas dans notre plan de donner le détail des découvertes anatomiques d'Aristote. Il mérite d'être lu avec attention, & les erreurs répandues dans ses écrits ne doivent pas déroger à notre reconnaissance.

Les fragmens qui nous sont restés d'Hérophile, nous en donnent la plus grande opinion. Il paroît être le premier anatomi-

liste, à qui le corps humain ait été familier. Erasistrate partage avec lui la découverte des vaisseaux lactés, mais il a beaucoup plus cultivé la physiologie que l'anatomie.

On doit beaucoup à Galien, quoiqu'il ait noyé sous un style asiatique bien d'excellentes choses. Il fut le dernier des anatomistes: l'art périt avec lui, & pendant douze cents ans on n'apprit cet art que dans ses livres. Son adresse à faire des expériences passe tout ce qu'on pouvoit espérer de son âge; il en a fait sur des animaux vivans, qu'aucun moderne n'a su vérifier: c'est le fort de Galien, on ne l'y a pas surpassé.

Pour l'anatomie, il l'a tirée des animaux. Si jamais il a disséqué des corps humains, ce n'est que bien rarement & fort en passant. Il n'a pas laissé de faire beaucoup de découvertes: il est le seul des anciens qui ait laissé à la postérité un système complet de l'art. Vésale, tout en le réfutant, n'a que trop répété Galien. Il faut lire ce grand homme, on y découvrira bien des morceaux utiles; mais il faut être en garde & contre l'hypothèse & contre l'anatomie comparée.

Douze cents ans après Galien, on recommença à disséquer. Tous ces siècles sont perdus pour l'anatomie. L'empereur Frédéric II rappella un art salutaire, sans lequel la médecine ne seroit que conjecture. Il ordonna que toutes les années il se feroit en Sicile la dissection d'un corps humain: il fit traduire Galien; mais ce législateur ne put pas créer des talens contraires au goût du siècle. Toutes les sciences étoient entre les mains des ecclésiastiques qui ne sont pas faits pour disséquer; elles n'étoient que lecture ou que subtilité: on avoit perdu de vue la nature, & il fallut plusieurs siècles pour y rappeler les hommes.

Jacques Berenger de Carpi, le même qui introduisit le mercure dans la cure des maladies vénériennes, fut l'instaurateur de l'anatomie. Il disséqua des corps humains, & l'on répéta contre lui la même calomnie qui avoit noirci la réputation d'Hérophile. On l'accusa d'avoir disséqué des hommes vivans. Il sema de très-bonnes remarques, dans un vaste ouvrage écrit dans un goût barbare; il fit dessiner quelques muscles; il décrit exactement bien des choses nouvelles: il écouta la nature, & se permit d'y voir ce que les livres disoient mal,

Il convint qu'il ne trouvoit dans l'homme ni le réseau admirable à l'entrée de la carotide dans le crâne ; ni les sept cellules de la matrice, ni le pore du nerf optique. Il découvrit & injecta les mamelons des reins ; il sépara le premier les deux cartilages arytaénoïdes ; il observa que sous la seconde vertèbre des lombes, la moëlle de l'épine n'est plus qu'un paquet de nerfs. Tout anatomiste doit le lire ; il fait certainement époque dans son art. On trouve dans cet auteur un témoignage irréfutable d'un ancien rite, dont on a rougi dans les derniers temps, & qu'on a voulu traiter de fable : c'est la vérification du sexe du pape nouvellement élu, que faisoient des cardinaux régulièrement du temps de Berenger.

Berenger fut le précurseur de Vésale. Ce grand anatomiste s'appliqua avec une ardeur incroyable à son art. Il donna à l'âge de dix-huit ans, un ouvrage supérieur à tout ce qu'on avoit encore vu. Cet ouvrage n'est pas parfait, mais les muscles les plus considérables y sont traités supérieurement. Les grands os sont très-bien décrits. Il y a des expériences très-curieuses, faites sur des animaux vivans ; Vésale a connu cet art avec lequel Winslow a de nos jours rappelé la véritable situation & les liaisons de chaque partie. Ses dessins, faits par de très-bons artistes, & qu'on a attribués au Titien, sont admirables pour la force & pour le naturel des muscles superficiels. Trop jeune quand il publia cet ouvrage, trop occupé après l'avoir donné, Vésale ne put pas donner la même perfection aux nerfs & aux vaisseaux. Il y copia Galien : il se servit des animaux pour les parties les plus fines de l'anatomie ; mais il osa s'élever contre l'autorité dans un siècle où elle pouvoit tout ; il découvrit plusieurs des erreurs de Galien, & il mérita d'être copié par presque tous les anatomistes de son siècle & du siècle suivant. Les anciens médecins le persécuterent, parce qu'il avoit la hardiesse d'en croire la nature plus que les auteurs ; mais la postérité lui a rendu justice, & son nom ira toujours de pair avec les plus grands noms.

Jacques Sylvius, précepteur de Vésale, n'écrivit qu'après lui. Défenseur trop zélé des anciens, il poussa cet attachement jusqu'à la superstition, & il aima mieux soutenir que le corps humain avoit changé de proportion

depuis Galien, que de reconnoître une erreur dans ce célèbre chef de secte. Il racheta ce défaut par de très-bonnes observations, faites sur le corps humain & sur l'animal. Il connut les trois ligamens du colon ; il vit des valvules dans les veines, dans le temps que Vésale refusoit de les admettre ; il commença à désigner les muscles par des noms, ce qui rend sans doute l'anatomie beaucoup plus facile, que les nombres avec lesquels Galien & Vésale les désignoient.

Charles Etienne, contemporain de Vésale, fut le chef d'une famille savante. Il accompagna de ses explications les planches anatomiques de Riviere, bien inférieures à celles de Vésale, mais originales ; ses nerfs sont préférables à celles de ce grand homme, & Etienne a connu les cartilages articulaires de la mâchoire & du genou ; il a entrevu même les glandes qui portent le nom de *Havers*.

J. Philippe Ingrassias de Rachalbutte, en Sicile, fut le premier médecin de cette île, & vécut avec autorité dans son art. Il donna un commentaire très-diffus & très-minutieux sur le livre des os de Galien, découvrit l'étrier à-peu-près dans le même temps que Fallope, & connut la nature nerveuse de la corde du tympan. Il poussa à une grande perfection le détail des petits vaisseaux qui passent par les canaux du crâne, & n'ignora point la véritable origine de l'artere ophthalmique, manquée par Winslow.

L'infortuné Michel Servet, dont on fait les erreurs & la fin tragique, avoit rétabli le sentiment de Galien, sur l'usage de l'artere & de la veine du poumon, & avoit enseigné la véritable direction du sang qui passe par ce viscere, sans avoir porté ses vues sur le reste du corps humain.

Realdo Colombo de Crémone fut le disciple & le successeur de Vésale. S'il ne fut pas le premier des anatomistes de son siècle, il fut cependant du petit nombre de ceux qui consultèrent la nature. Il fit des expériences sur des animaux vivans ; il vit le cerveau s'élever & s'abaisser ; il décrivit mieux que Servet la petite circulation. Il s'attribua la découverte de l'étrier, & il mérita d'être lu pour plusieurs observations particulières dont il a enrichi son ouvrage : mais l'on doit conserver une juste méfiance sur quelques faits hasardés qu'il s'est permis.

Gabriel Faloppia (Fallope) de Modene est un des maîtres de l'art, & il a suppléé presque par-tout à ce qu'on trouvoit à redire dans Vésale. D'autant plus digne d'estime, qu'il mourut à 39 ans, il a suivi en tout la nature, a fait une infinité de découvertes, & a réuni avec tant de talens une modestie sans exemple. Son nom s'est conservé avec les trompes de l'utérus & avec une partie de l'organe de l'ouïe, dont Fallope avoit perfectionné l'histoire. Ses *Observations anatomiques* sont un ouvrage unique qu'aucun autre n'a effacé.

Barthelemi Eustachio de St. Séverin, médecin romain, n'avoit pas l'aimable caractère de Fallope, il étoit dur : son style & ses jugemens se ressentent de son caractère ; il protégeoit un peu trop les anciens ; mais pour la parfaite connoissance de l'anatomie, il surpassa tous ceux qui l'avoient précédé, & si jamais il a été surpassé, ce n'est que de nos jours. Nous ne savons pas même, si, dans un siècle aussi éclairé, il y a eu un homme qui ait mieux connu toutes les parties de l'anatomie, & qui ait fait plus de découvertes. Il a été le premier qui ait aperçu une certaine inconstance dans le détail de la structure du corps humain, & il a compté les variétés pour trouver par le calcul la structure que la nature suit avec préférence. Ses petits ouvrages sur les reins, la veine azigos, l'organe de l'ouïe, &c. sont autant de chefs-d'œuvre, tissus de vérités nouvelles sans aucun mélange d'erreur. Il fit sur l'uretère la difficile expérience que Malpighi a vérifiée depuis lui. Il découvrit les capsules rénales (qui s'étoient dérobées aux recherches de Vésale) ; le canal thorachique, la structure intérieure des reins. Il poussa l'angiologie à une perfection qui n'a pas été surpassée ; dans les veines sur-tout, il a laissé des dessins très-difficiles, pour exprimer ce qu'il y a de plus compliqué dans les anastomoses de ces vaisseaux. Son principal ouvrage a péri, il ne nous en est resté que des planches, dont M. Albinus a donné la clef, mais dont les nerfs n'ont pas encore été interprétés. Ces planches, les premières qui aient été gravées en cuivre sur l'anatomie, sont remplies de recherches exactes & de faits nouveaux. Les nerfs sur-tout & les vaisseaux sont exprimés dans leur situation naturelle,

avec une exactitude qu'on n'a imitée qu'en partie.

Jules César Arantius, disciple de Vésale, n'a laissé que deux petits ouvrages. Le premier traite avec vérité de l'histoire du fœtus. Il rejette l'allantoïde, fait l'utérus spongieux ; (dans les animaux il est entièrement musculéux) il nie la communication entre les vaisseaux de la mere & ceux de l'enfant. Dans les observations les ventricules antérieurs du cerveau sont exposés avec exactitude, & les piés de l'hippocampe, plusieurs muscles, la circulation du poumon, les globules des valvules artérielles, les ligamens de la glotte, plusieurs autres objets y sont mieux décrits que dans les anatomistes qui ont écrit avant notre auteur.

Volchercoffer de Groningue vécut longtemps en Italie, & fut le disciple de Fallope dont il a beaucoup profité. Il donna plusieurs petits traités & fit dessiner nombre de squellettes d'animaux & de fœtus. Il y a de très-bonnes observations dans ces petits ouvrages. Les corps jaunes des ovaires paroissent ici pour la première fois : il y a des détails sur le mouvement du cœur & sur l'anatomie comparée.

Vidus Vidius de Florence, mais qui a enseigné à Paris, a donné les découvertes de Fallope exprimées en planches mal gravées, mais pleines de choses nouvelles. On n'en doit pas négliger la lecture.

André Césalpin n'a pas été anatomiste, mais son génie lui a fait découvrir ce qui est resté inconnu à bien des anatomistes. Il a connu, & d'autres avant l'avoient connue, la circulation du sang par le poumon : mais il y a ajouté des idées, quoique exposées trop brièvement, sur la grande circulation.

Jean-Baptiste Canani est un des premiers anatomistes, qui aient parlé des valvules. Il a laissé des planches d'anatomie, qui sont d'une extrême rareté, qui représentent les muscles du bras.

Jean-Baptiste Carcanus, élève de Fallope, a corrigé les erreurs de son maître sur la direction du sang qui passe par le conduit artériel, & sur la glande lachrymale.

Constance Varole a donné une nouvelle manière de démontrer le cerveau, en commençant par la base ; il a découvert la membrane arachnoïde, le pont qui porte son

nom, la véritable figure des ventricules antérieurs. Nous lui attribuons ces découvertes, quoique Eustachio les ait faites, mais les planches d'Eustachio n'étoient pas connues quand Varole écrivoit. Dans l'*anatomie* posthume de cet auteur, on trouve la valvule du colon & le muscle de l'étrier.

Salomon Alberti, professeur de Wittemberg, a des prétentions sur quelques découvertes; il a donné la première figure de la valvule du colon; il a fait dessiner le premier quelques valvules veineuses; il a perfectionné l'*anatomie* des conduits des larmes. Disciple de Fabricius d'Aquapendente, il a pu tenir de lui ces découvertes.

Severin Pineau, chirurgien de Paris, a acquis de la réputation par son ouvrage sur les parties génitales de la femme; il a cependant rejeté l'hymen, il y a substitué des caroncules qui n'en sont que les débris, & donné des figures d'embryon très-suspectes. Le livre au reste est bien écrit.

Ulisse Aldrovande étoit plutôt un curieux qu'un anatomiste: il se procura des recueils immenses de raretés, & laissa assez de manuscrits pour en former une douzaine de gros ouvrages posthumes. Il y a de l'*anatomie* dans ces *in-fol.*, il y a sur-tout plusieurs dissections d'oiseaux faites chez Aldrovande par Cortesius, par Coiter: on y trouve aussi une suite d'observations sur le poulet.

Jérôme Fabrice d'Aquapendente, médecin, chirurgien de Padoue, n'a commencé que fort tard à publier ses ouvrages; il en a donné cependant un nombre considérable. Le plus intéressant contient l'histoire des valvules veineuses, & plusieurs dessins faits sur le corps humain. Généralement Fabrice disserteroit beaucoup, & quoiqu'il eût de l'*anatomie*, il n'épuisoit guere son sujet. La suite d'embryons & de fœtus de plusieurs quadrupèdes & de l'homme même, n'a pas cette exactitude qu'on exige de nos jours. Il a mieux réussi sur la théorie des muscles, à laquelle on n'avoit pas touché, & sur laquelle il a donné de très-bonnes idées.

Jules Casserius, son disciple, a moins écrit: mais il a mieux réussi dans les dessins, & il a répandu dans ses ouvrages un certain nombre de découvertes intéressantes. On lui doit l'arcade de l'aorte bien représentée, les muscles supérieurs & postérieurs de l'oreille

exprimés par des figures, un indice du conduit de Stenon, une *anatomie* comparée assez suivie du larynx & de l'oreille; des figures entièrement neuves des muscles du dos, dont quelques-uns paroissent ici pour la première fois, plusieurs figures du cerveau avec l'arachnoïde bien exprimée. Il y a plus dans ses figures que l'éditeur n'y a reconnu.

Jean Riolan, le fils, joignit beaucoup de savoir à la connoissance de l'*anatomie*; mais son humeur étoit trop âcre, & il montre trop peu d'équité pour le mérite de ses contemporains. Il décrivit le premier quelques muscles, & il perfectionna les descriptions d'un grand nombre de parties du corps humain. Il fit des expériences sur les animaux vivans, & laissa plusieurs observations intéressantes. Il s'opposa aux plus belles découvertes de son siècle, à la circulation du sang, au canal thorachique.

Nicolas Habicot, chirurgien de Paris, n'eut pas le savoir de Riolan, mais sa *Semaine anatomique* est pleine de bonnes choses. On y trouve l'arcade de l'aorte peu connue même de son temps; la véritable origine du coracoïdien, l'insertion du muscle stylopharyngien dans le cartilage thiroïde, plusieurs ligamens, les muscles interosseux dans leur véritable ordre. Il eut le malheur de défendre une mauvaise cause en soutenant le squelette fabuleux attribué à Teurobocchus.

Sanctorius ou Santorius, professeur à Padoue, sans être anatomiste, travailla utilement pour la physiologie. Il travailla sur les idées vagues des anciens, & réduisit la transpiration insensible au poids & à la mesure; il donna beaucoup de dignité à cette sécrétion, & en fit dépendre en grande partie la santé. Il auroit mieux fait cependant de nous exposer en détail les mesures qu'il avoit prises, pour fixer le poids de la transpiration; il paroît d'ailleurs avoir donné place dans ses précis à des opinions des anciens, là où il ne devoit donner que des faits. La quantité de nourriture qu'il dit être celle de l'homme, est excessive, la proportion de la transpiration à l'urine est trop grande, & il n'a pas connu l'inhalation. Dans un autre ouvrage, il a parlé d'un pulsiloge, & il a eu l'idée perfectionnée par Boerhaave, de se servir du thermomètre pour mesurer la chaleur du corps humain.

François Plazzoni, professeur à Padoue, a décrit les réservoirs placés au dessus de l'uretère, & a mêlé plusieurs erreurs aux vérités qu'il a découvertes.

J. Baptiste Cortesius, professeur à Messine, a donné dans ses *Mélanges* une nouvelle *anatomie* du cerveau avec des figures grossières, mais originales.

Adrien Spiegel de Bruxelles, mort professeur à Padoue, a donné un corps d'*anatomie* très-bien écrit, & une description du fœtus. Il paroît avoir entrevu les vaisseaux lymphatiques. Le lobe du foie qui porte son nom, n'est pas sa découverte. On a accompagné son ouvrage des planches de Casserius.

Gaspard Aselli découvrit les vaisseaux lactés, en faisant des recherches sur le diaphragme. Les anciens les avoient vus, mais les écoles les avoient négligés. Il en donna une assez bonne description avec des planches gravées en trois couleurs. Il conduisoit ces vaisseaux au foie, en confondant avec les vaisseaux du chyle les lymphatiques qui viennent de ce viscère.

Guillaume Harvey, médecin de l'infortuné Charles I, sentit vivement les suites funestes des malheurs de son maître. On le pilla & on détruisit la plus grande partie de ses manuscrits. Les trois dissertations sur la circulation du sang étoient heureusement publiées avant les guerres civiles. Harvey y démontra incontestablement la grande vérité, que les veines ne menent pas le sang du foie aux parties du corps humain, & qu'elles en rapportent au contraire le sang au cœur. Les ligatures & les valvules étoient les fondemens sur lesquels Harvey s'appuyoit. Il vécut assez pour voir sa vérité adoptée presque universellement, & la postérité lui a élevé des statues. L'envie fit des efforts impuissans pour déprimer sa découverte, & elle fait loi en médecine. Des médecins qui ne sont pas anatomistes, se sont élevés depuis peu contre lui; mais les expériences constatent la vérité de sa doctrine. La plus grande partie du second ouvrage est perdue, & sur-tout un grand nombre d'observations sur les insectes. Ce qui nous en reste est excellent, tant pour les vues générales que pour le détail. Harvey a enseigné le premier que tous les animaux naissent d'un œuf, c'est-à-dire, d'une enveloppe membraneuse; car il n'a

pas ignoré que les œufs des quadrupèdes sont longs & cylindriques. La formation du poulet, celle du faon, du chevreuil, celle de l'homme sont remplies de très-bonnes observations, & tout l'ouvrage est semé de découvertes.

M. Aurele Severino, du royaume de Naples, a donné une *anatomie* comparée. Quelques courtes que soient les dissections, il y a bien du nouveau, les glandes des intestins, un vaisseau qui sort des capsules rénales, les glandes bronchiales. Dans l'*Antiperipatia*, il attribue un poumon aux poissons, il n'admet pas que leur sang soit froid. Il a décrit les petits osselets des poissons que les modernes ont regardés comme analogues de ceux de l'ouie, il en a comparé un avec le marteau. Il a donné la dissection du phoca.

Il ne faut pas oublier l'excellent morceau que Jean Facolk a donné dans la collection, dont le principal ouvrage est celui de Franç. Hernandez. Il y donne une très-bonne description anatomique d'un veau monstrueux: il y a proposé ses propres expériences sur le mouvement du cœur & de la bile, sur le poulet, sur le caméléon, sur la tortue. C'est assurément une des meilleures productions de ce siècle.

Michel Rupert-Besler, de Nuremberg, a donné la dissection de l'utérus dans l'état de grossesse, & celle de trois jumeaux. Il a connu la nature charnue du cordon ombilical, & l'anneau de la fosse ovale.

Jean Walæus, professeur de Leyde, est un des premiers qui ait établi, par des expériences, la circulation du sang. Ses deux épîtres sur le chyle & sur le sang, sont des chefs-d'œuvre.

François Sylvius de le Boë, célèbre praticien, & chef d'une secte, a réparé le mal que ses hypothèses ont fait à l'art, par quelques observations utiles. Il a donné une nouvelle *anatomie* du cerveau. Il a laissé son nom à l'intervalle des lobes du cerveau. Il a vu de très-bonne heure les vaisseaux de la lymphé dont il a déterminé le cours par ses expériences, & établi les classes des glandes.

Jean Vesling de Minde sur le Vésèr, professeur de Padoue, mourut trop tôt pour le bien de l'art, dont certainement il auroit reculé les bornes. Il a connu & les vaisseaux lymphatiques & le conduit thorachique. Il a

observé les progrès de la formation du poulet , & donné la dissection du crocodile , de la vipere & de l'hyenne. Il a fait dessiner l'apophyse antérieure du marteau , & donné plusieurs figures pour le cerveau pour l'os-réogénie. Il a vu le premier les vaisseaux lactés dans l'homme.

Thomas Bartholin de Coppenhague , médecin , littérateur , voyageur & anatomiste , a tenu dans son temps une des premières places dans notre art. Il ne cultiva cependant l'*anatomie* que dans sa jeunesse , & l'abandonna de très-bonne heure. On lui attribue ordinairement la découverte des vaisseaux lymphatiques , & il est certainement un des premiers qui les ait vus. Il est probable qu'il en a pris l'idée dans les épîtres posthumes de Velling , que lui-même a mises au jour , & qu'il a suivi les indices de cet habile anatomiste. Il a d'ailleurs beaucoup écrit , & sur les vaisseaux & sur la fonction du foie , adoptée par les anciens , & que sa découverte a fait abandonner. Il y a plusieurs morceaux d'*anatomie* comparée dans ses histoires & son journal (*acta hafnienfia*) *cista medica*. Ses lettres sont remplies d'expériences anatomiques & des découvertes les plus nouvelles. Son *anatomie* n'a du nouveau que par rapport aux vaisseaux lactés & lymphatiques & aux viscères : les autres parties de l'*anatomie* y sont négligées.

Nicolas Tulp , médecin & bourguemestre d'Amsterdam , fut recommandable par son savoir , son expérience & sa fermeté patriotique. Ses observations sont remplies de dissertations utiles : il y a des monstres & des événemens rares. Pour la vulve du colon , elle n'est sûrement pas de Tulp , quoiqu'on lui ait donné le nom de cet auteur.

George Ent a donné dans sa *Mantisse anatomique* , l'*anatomie* de la raie à aiguillon & de la grenouille : il a défendu la circulation du sang & les droits de Harvey.

Michel Lyser a servi de protecteur à Bartholin ; il mourut jeune & laissa une méthode de préparer les parties du corps humain , qui est le premier & le plus ancien ouvrage dans ce genre. Mais l'injection n'étoit pas connue alors , & l'on ne conservoit aucune préparation anatomique.

Conrad Victor Schneider , professeur de Wittemberg , a écrit sur l'os ethmoïde &

sur les catarres. On en attribuoit la matiere au cerveau depuis Galien , & on avoit imaginé des routes pour conduire les fluxions du cerveau dans le nez & au palais. Schneider fit voir que ces routes n'existent que dans le squelette , & que la dure-mere ferme exactement le crâne de tous côtés. Il donna une description détaillée de la membrane pituitaire , qui n'étoit pas inconnue , mais dans laquelle il établit le premier le siege de ces fluxions. Il réfute de même la route par laquelle les anciens conduisoient les particules odorantes au cerveau : il est diffus à force d'érudition.

J. George Wirfung , natif de Baviere , élève de Velling , fut assassiné à la porte de sa maison : il avoit découvert le conduit pancréatique , & en avoit fait graver une planche. Maurice Hofman , d'Altorf , qui logeoit chez lui , prétendit avoir fait la même découverte ; il institua même une fête annuelle pour en perpétuer le souvenir.

J. Baptiste de Helmont , chymiste , s'opposa vivement aux écoles. Il réfuta les quatre humeurs ; refusa à la chaleur le pouvoir de digérer la nourriture , l'attribua à un acide vital , établit dans chaque viscere un ferment , & admit un archée , espece d'être mitoyen entre l'ame & le corps (pour diriger les fonctions de l'animal). Il mérite d'être lu pour les faits détachés , & souvent unique , dont ses ouvrages sont remplis ; il réussit cependant mieux à détruire qu'à élever.

Dominique Panarole enseigna à Rome : il donna l'*anatomie* du caméléon , & des observations utiles.

Jean Van Horne , professeur à Leide , aima l'*anatomie* avec ardeur , & y consacra beaucoup de travail & de dépense : il laissa des dessins de muscles d'une grande beauté ; il encouragea Swammerdam , & donna une assez bonne figure du canal thorachique. On a de lui l'*anatomie* d'un monstre , & il partagea avec Swammerdam les découvertes de leur prodrome , que ce jeune anatomiste publia après la mort de Van Horne. On y corrigea l'erreur de Highmore sur le corps auquel il a donné le nom , & on y enseigna que les prétendus testicules des quadrupedes femelles , sont de véritables ovaires. Dans quelques observations que Schrader a don-

nées au jour, Van Horne rejette le *processus du péritoine* : il y parle de l'arachnoïde du cerveau.

Nathanael Highmore, anglois, donna un abrégé anatomique : ses planches sont imitées de Vésale, & il est bien loin d'être l'inventeur du sinus maxillaire ; mais il a introduit le corps qu'on a pris pour le conduit excrétoire commun du testicule, car Highmore n'osa pas prononcer sur sa cavité. Il a donné des figures du poulet renfermé dans l'œuf, & de l'embryon.

Jean Pecquet fut un homme de génie, dont les idées erronées abrégèrent les jours. Avec sa découverte du conduit thorachique, dessiné d'après le chien, il donna d'excellentes expériences sur le mouvement du cœur, la circulation du sang & la respiration. Il découvrit des communications du canal thorachique avec quelques veines du bas-ventre.

Dominique Marchetti ne jouit pas de toute la réputation qu'il a méritée, uniquement peut-être parce qu'il n'a pas fait graver ses découvertes. Son *abrégé anatomique* est rempli cependant de très-bonnes choses, prises du corps humain, que Marchetti a disséqué bien plus fréquemment que ses contemporains, occupés généralement à disséquer des animaux. Ses observations sont nombreuses ; il a vu les artères bronchiales ; il a remarqué que les nerfs ne donnent aucune branche aux tendons ; il a vu l'artère hépatique que la mésentérique produit constamment, mais qui est des plus considérables dans quelques sujets.

Olaus Rudbek, Suédois, dont la famille tient un rang entre la noblesse de ce royaume, s'illustra dans sa jeunesse & pendant qu'il étudioit encore, par la découverte des vaisseaux lymphatiques. Nous nous sommes assurés qu'il les a vus avant Bartholin, & il les a suivis dans presque toutes les parties du corps animal. Il a accompagné l'indication de cette découverte de très-bonnes observations ; il abandonna l'anatomie de très-bonne heure ; & s'illustra par la botanique & par les antiquités.

François Maria Florentino de Lucques a donné un très-bon traité sur les mamelles, dont il a connu les vaisseaux galactophores, les conduits du mamelon, &c.

François Glisson, professeur de Cambridge, homme profond : son traité du foie a de l'utilité. Glisson a connu la vérité par rapport au mouvement de la bile & de sa sécrétion, qu'il a rapporté aux branches de la veine porte ; il a trop appuyé sur l'enveloppe cellulaire des branches de cette veine. Dans le traité du ventricule & sur les intestins, il a parlé fort au long de l'irritabilité ; il en a étendu l'empire jusqu'aux fluides. Il a traité en détail le mouvement péristaltique, & séparé le voile du palais de la luette.

Michel Heiland a donné une description fort détaillée & très-exacte d'un monstre à deux corps, dont la tête paroissoit être née de la confusion des deux têtes.

Thomas Varthon, médecin anglois, a le premier donné un traité complet des glandes ; il a renouvelé le conduit salivaire placé à côté du frein de la langue, qui avoit été connu des anciens & négligé par les modernes.

J. Jacques Wepfer, praticien, fut un des auteurs de son siècle, qui laissa le plus de vérités utiles à la postérité. Son traité de l'apoplexie contient une nouvelle *anatomie* du cerveau : il y suit très-bien les branches de la carotide ; il rejeta le réseau admirable, & découvrit des veines au cerveau. Dans un autre ouvrage sur la ciguë aquatique, il a donné un nombre très-considérable d'expériences faites dans l'animal vivant, sur le mouvement du cœur, du diaphragme, de l'estomac, des intestins, sur les glandes de l'intestin, & sur toutes les organes des premières voies.

Thomas Willis, professeur à Oxford, un peu adonné aux hypothèses, donna un traité du cerveau & des nerfs, où il ne laisse pas que de se trouver des choses nouvelles, quoique les cadavres humains fussent rares encore, & que ceux des animaux aient trop servi l'auteur. On a reçu de Willis un nouveau dénombrement des nerfs ; le centre demi-circulaire, les fillons du corps calleux, les bulbes des jugulaires, les corps pyramidaux, les corps cannelés, ont été ou découverts par Willis, ou du moins mieux décrits. Dans le traité de *animâ brutorum*, il ajouta un filet de moëlle provenant des éminences inférieures, & inséré dans les coupures optiques. Les descriptions & les figures de la *pharmacie raisonnée* ne méritent pas la même confiance.

Gerard

Gerard Blasius, anatomiste d'Amsterdam, un peu trop collecteur, ne négligea pas les dissections, & sur-tout celle des animaux. Son *anatomie* de la moëlle de l'épine est très-bonne, quoique copiée d'après les animaux. On y trouve la membrane arachnoïde, le ligament dentelé, la substance corticale intérieure. Dans ses autres ouvrages, il parle de l'apophyse antérieure du marteau: il soutient les processus du péritoine. Son *anatomie* du singe n'est pas mauvaise; celle du chien est très-détaillée. Il s'est arrogé le conduit salivaire de Stenon, son élève & son commensal; mais ses prétentions n'ont pas été écoutées du public.

Marcel Malpighi, professeur de Bologne, qui est mort premier médecin du pape, a fait époque en *anatomie*: il s'est beaucoup attaché à découvrir les parties les plus fines du corps animal, la structure sur-tout des glandes & la formation du poulet. Il s'est servi de l'injection, de la macération & du microscope: ses découvertes furent extrêmement accueillies dans leur temps; la postérité y a mis la juste valeur. Il a trop étendu l'universalité des glandes: à ses yeux tous les viscères en étoient composés; il a cependant donné une très-bonne description des glandes simples. L'*anatomie* de la langue est vraie par rapport aux animaux; il y a bien des choses à corriger avant que de l'appliquer à l'homme. Il a bien vu une partie des choses dans le poulet, il a employé le premier le microscope; il y a cependant des erreurs considérables, & le bulbe de l'aorte y est pris pour le ventricule gauche. Il a découvert le corps réticulaire (ou muqueux) de la peau; il y a placé le siège de la couleur noire des negres, il a découvert les glandes & les mamelons de la peau. Il a fait des expériences utiles sur les animaux vivans: il a parlé le premier des globules du sang, & en a vu le premier la circulation. Il a enrichi la description des corps jaunes; ses doutes sur les œufs des quadrupèdes sont fondés. Il a travaillé utilement sur la structure des os, des dents, des cornes & des ongles: il faut lire Malpighi pour s'instruire, mais avec une juste défiance.

J. Alphonse Borelli, son ami & le compagnon d'une partie de ses travaux, s'est attaché à une partie négligée de la physiolo-

Tome II,

gie. Il a calculé la force des muscles en y appliquant la géométrie. Son ouvrage est malheureusement posthume; il y a répandu bien des hypothèses & des expériences intéressantes.

Nicolas, fils de Stenon, qu'on nomme ordinairement Stenon lui-même, fut un des plus heureux anatomistes d'un siècle fécond en découvertes, il s'illustra de bonne heure par l'*anatomie* des animaux. Il étudioit encore en médecine quand il découvrit le conduit salivaire qui a conservé son nom; il y ajouta les conduits lacrymaux, vus dans l'homme & dans les animaux. Il fut le premier qui tenta de développer la structure musculaire du cœur. Il fit des expériences sur les vaisseaux lymphatiques, & découvrit la véritable direction de leur humeur. Il donna de très-bonnes observations sur les poissons; ouvrit de nouvelles idées sur l'*anatomie* du cerveau, & observa avec soin la formation des oiseaux & des quadrupèdes, le mouvement du cœur. Il fut le premier, ou du moins le second, qui donna le nom d'*ovaires* aux testicules de la femme: dans les derniers de ses ouvrages il se livra trop aux hypothèses.

Olaüs Borch, qui se fit appeler *Borrichius*, aimoit préférentiellement la chimie; il ne négligea cependant pas l'*anatomie*. Il réfuta avec succès Bilsius, & fut le premier qui remarqua que le canal thorachique s'ouvre en descendant. Il injecta; il fit passer de l'air des artères dans les vaisseaux lymphatiques. Il donna l'*anatomie* de l'aigle & du lion, & insista un peu trop sur les erreurs d'Aristote, qu'un mérite supérieur auroit dû excuser à ses yeux.

Antoine Everard, de Middelbourg en Zélande. Il donna l'*anatomie* d'un monstre, & travailla sur l'épigenèse & sur la formation du fœtus dans le lapin.

On a de Boyle de très-bonnes observations sur la respiration; il parla le premier de l'injection qui se fait avec le plâtre, & fit plusieurs expériences sur les animaux vivans. L'analyse du sang, qu'il donna dans un grand détail, tient à la physiologie.

Laurent Bellini, Toscan, professeur de Pise & médecin du grand duc, eut quelque chose de singulier dans son style & dans sa manière de traiter les matières: il s'attachoit

X x x

trop à faire valoir ce qu'il trouvoit de surprenant dans les manœuvres de la nature. Ce qu'il a dit sur les reins n'étoit pas nouveau, & il n'est pas allé plus loin qu'Eustachio; il ne travailloit même que sur l'animal. Il enseigna même, comme Borelli, le véritable usage des muscles intercostaux. Il introduisit une théorie sur les fièvres, qui fut généralement reçue au commencement de ce siècle; il crut avoir démontré que le sang coule dans les parties libres du système vasculaire, avec d'autant plus de vitesse, que la quantité des vaisseaux obstrués étoit plus grande. Il donna sur la saignée un théorème, qu'on a adopté presque généralement; il y dit que la vitesse du sang est accélérée par la saignée dans l'artere, qui se porte au même membre dont une veine a été ouverte. Ses *discorsi d'anatomia* ne doivent pas être regardés comme un ouvrage sérieux.

Charles Drelincourt, professeur de Leyde, & fils d'un célèbre ministre françois, joignit le savoir à l'exercice du scalpel. Ses traités sur la génération sont généralement plus épigrammatiques que remplis de faits; mais dans le petit ouvrage des *Préludes*, on trouve plusieurs découvertes, ou nouvelles, ou peu répandues encore, comme les glandes de l'épiglotte, les ventricules du larynx, les deux lobes de la glande pituitaire, la valvule du cervelet, les cinq cartilages du nez. Mais ce qui doit rendre le nom de *Drelincourt* cher à la postérité, ce sont ses expériences faites sur des chiens vivans: elles sont très-instructives, & faites avec grand soin. On a encore de lui plusieurs dissections d'animaux, recueillies par Blasius.

Nicolas Hobokin, professeur à Harderwick, a donné deux ouvrages sur l'arrière-faix de l'homme & du veau: le dernier de ces ouvrages est bon, & l'autre est écrit d'après la nature.

François Redi d'Arezzo, médecin, grand homme de cour, poète & bel-esprit. Dans les écrits sur l'histoire naturelle, estimés pour l'élégance du style & pour les choses même, il a éclairé plusieurs points de l'*anatomie* comparée. Il a fait voir que le poison des vipères n'est pas un poison, quand il passe par les premières voies. Il a découvert les parens de plusieurs insectes, qu'on croyoit naître de la pourriture; mais il a manqué

ceux des galles. Il a fait des recherches sur la force engourdissante de la torpille, sur l'*anatomie* de plusieurs insectes & animaux aquatiques. Il a marqué la constance avec laquelle la tortue se passe de la respiration, & survit même à la perte de sa tête. Il a donné plusieurs morceaux d'*anatomie* comparée.

Regner de Graaf, Hollandois, élève de Sylvius de le Boë, mort dans un âge peu avancé. Il doit sa réputation aux deux ouvrages sur les parties génitales. Quoique les corps humains fussent rares encore, & qu'à la manière de son siècle de Graaf n'ait fait dessiner que des parties du corps déplacées, ces ouvrages ont également beaucoup de mérite. Les planches sont belles. L'auteur est des premiers qui aient injecté; il a vu les vaisseaux qui sortent du testicule pour former l'épididyme; il n'a pas ignoré le trigone de la vessie, ni plusieurs autres découvertes des modernes. Il a donné de bonnes observations sur les corps jaunes & sur la formation du fœtus du lapin.

Henri Meibom s'est fait un nom par la découverte des glandes sébacées des paupières, dessinées par Casserius, mais méconnues par son interprete.

Nous nommons Robert Hooke à cause de l'expérience célèbre qu'on lui attribue, quoiqu'elle soit de Vésale, & dans laquelle on conserve la vie de l'animal en soufflant son poumon. Il y a de la physiologie dans ses ouvrages posthumes, & des morceaux anatomiques dans ses desseins faits avec le secours du microscope.

Frédéric Ruysch, apothicaire, & ensuite médecin & célèbre anatomiste. Cet homme industrieux injectoit avec beaucoup d'adresse, & séchoit & conservoit ses préparations avec une propreté particulière à sa nation. Il vécut jusqu'à quatre-vingt-dix ans, & les cadavres lui furent fournis avec abondance dans une grande ville dont il étoit l'anatomiste tiré. Son premier ouvrage fut le meilleur de tous; il vécut soixante-cinq ans après l'avoir fait imprimer. Il y démontra les valvules des vaisseaux lymphatiques, & acheva de ruiner l'hypothèse de Bils. Dans les observations il donna l'*anatomie* du pénis & la formation de son gland par le corps caverneux de l'uretère. Dans le catalogue de ses raretés, il décrivit la tunique cellulaire

des intestins, la forme du colon & du *cæcum*; dans le fœtus, l'artere bronchiale & ses anastomoses, les trois ligamens du colon. Dans une vingtaine d'épîtres on trouve quantité de belles injections & des figures du cerveau, des intestins, de l'œil. Il réfuta les glandes de Malpighi, & y substitua des grains formés par les extrémités pulpeuses des arteres. Dans les *douze trésors* Ruysch donne un catalogue de ses raretés anatomiques avec de très-belles figures. On y trouve une suite d'embryons humains, la structure des reins, du placenta. Il rejette le corps réticulaire de la langue; il a cru voir la liqueur fécondante dans l'utérus de la femme. Dans les *adversaires* on trouve encore de belles planches & de bonnes observations, & les fibres musculieuses de l'utérus, que Ruysch croyoit suffire à l'expulsion du placenta. Il réussit mieux dans les planches que dans les descriptions; il y manque le détail & une certaine lumiere, que le génie fait allumer, & que le travail seul ne produit pas.

J. Henri Pauli, neveu de Bartholin, réfuta avec succès les erreurs des Bils.

Jean Swammerdam s'appliqua aux découvertes les plus difficiles, & s'y obstina avec une patience & une adresse qui l'assuroit du succès. Sa *these inaugurale*, faite pour défendre une erreur, est pleine de découvertes & de faits intéressans. Dans le *prodrome*, qu'il partagea avec Jean Van Horne, il donna les premiers fruits de l'injection d'une matiere solide, que Ruysch apprit de lui, & perfectionna. Il rétablit l'hymen contre de Graaf, découvrit la nature vasculaire des ligamens ronds, &c. Mais son grand ouvrage sur les insectes, sauvé de l'oubli par la générosité de Boerhaave, surpasse en subtilité tout ce qui parut de lui, si l'on excepte l'ouvrage de Lyonnet. Ce sont plusieurs morceaux remplis de l'anatomie la plus fine & la plus vraie. Swammerdam trouva des moyens faciles de découvrir dans la chrysalide le papillon, & d'en voir la sortie. Son ouvrage sur les abeilles est unique, & son anatomie de l'œil des insectes, de la plus grande finesse. Il a donné sur les grenouilles des expériences très-lumineuses, &c.

Les mémoires pour servir à l'histoire des animaux ont été commencés par Perrault,

& continués par du Verney, de la Hire & Méry. C'est ce que nous avons de plus complet pour l'anatomie comparée depuis Aristote. Les académiciens se sont attachés préférentiellement à de certaines parties de l'animal, & ne sont pas descendus dans de grands détails; mais ils ont donné des estampes magnifiques & plusieurs morceaux très-utiles, comme sur la respiration des oiseaux. L'anatomie de l'éléphant est excellente, & des découvertes très-intéressantes sont répandues dans tout l'ouvrage. On y trouve le lapis de la choroïde, les glandes prostatices inférieures, la structure du cœur de la tortue, &c.

Claude Perrault, médecin, architecte & dessinateur habile, eut beaucoup de part au livre que nous venons d'annoncer. Il donna dans la suite des essais de physiologie; on y trouve un traité du bruit, avec des figures originales, mais qui ne sont pas bien exactes. La mécanique des animaux est fondée sur l'anatomie comparée. Perrault y proposa la même hypothèse sur l'ame, qui fit dans la suite le fonds du système de Stahl. Il attribua à l'ame les mouvemens vitaux, le gouvernement des maladies, des erreurs même dans ce gouvernement. Il défendit les germes des animaux répandus dans l'univers.

Le *collegium anatomicum* d'Amsterdam a pour principaux auteurs Blasius & Swammerdam. C'est un petit ouvrage original, où il y a beaucoup de neuf.

L'ouvrage sur la génération, de Gautier Needham, est très-bon, quoique fondé principalement sur l'anatomie comparée, comme presque tous les ouvrages de ce siècle. Il y a un mémoire intéressant de sa main dans les *transactions philosophiques*. Il a fait passer des liqueurs des canaux de la bile dans les vaisseaux lymphatiques.

Richard Lower, Médecin du roi d'Angleterre, acquit beaucoup de réputation par son traité du cœur. L'anatomie y tient trop de celle des animaux; mais il y a de bonnes expériences faites sur des bêtes vivantes, & un morceau sur le cerveau & sur le mouvement du sang veineux.

Jean Bohn fut chymiste & praticien. Son corps de physiologie a cependant du mérite; l'auteur y donne un tableau assez précis des

opinions & des découvertes de son siècle ; il en juge avec candeur , & presque avec un peu de scepticisme : il y mêle plusieurs expériences originales.

Théodore Kerkring , homme singulier , sujet à de fortes passions , accusé de grands crimes , & convaincu d'avoir profité de l'industrie de Ruyfch , a donné une suite de fœtus & de squelettes plus que douteuse pour les dates ; il a donné encore des observations , où il y a beaucoup de bon , avec quelques paradoxes. Il usa beaucoup de parties du corps animal séchées & conservées. Ces préparations lui ont fait donner pour nouveau ce qui n'est que l'effet de la préparation.

François Bayle fut plus physicien qu'anatomiste : il écrivit cependant une physiologie ; à laquelle il appliqua les mathématiques. Il renouvela l'opinion de Galien sur l'action des muscles intercostaux internes.

Martin Lister , médecin de la reine Anne , amateur de l'histoire naturelle & des coquillages , a beaucoup travaillé sur l'anatomie. C'est à lui que l'on doit l'expérience de la couleur de l'indigo , vue dans le chyle , après qu'on a forcé l'animal d'avaler de l'eau teinte en bleu. Il est vrai que cette expérience réussit mieux à Musgrave qu'à Lister lui-même. Cet auteur a donné l'anatomie de plusieurs animaux de la classe des testacées : il a donné des dissertations entières sur les humeurs , sur la respiration , sur l'hypothèse de Lewenhoeck , qu'il réfute.

Gaspard Bartholin , fils de Thomas , écrivit plusieurs petits ouvrages dans sa jeunesse. Drelincourt réclama ce que Gaspard avoit donné sur le diaphragme , petit ouvrage dans lequel il y a beaucoup d'expériences faites sur des animaux vivans , & qui regardent le mouvement du cœur , du chyle , de la lymphe , & les injections. Les prostates des femmes , attribuées à cet auteur , sont plutôt des sinus muqueux que des glandes. Il découvrit une des variétés du conduit salivaire sublingual.

J. Conrad Brunner , annobli sous le nom de V. Brunn , baron de Hamerslein , gendre de Wepfer & médecin de l'électeur Palatin , fut une des meilleures têtes de ce siècle. Il parut de bonne heure en lice & fit

des expériences très-difficiles pour démontrer que l'animal peut se passer du pancréas , & que la liqueur que cette glande fournit , n'est pas essentielle à la vie. Il découvrit dans la suite les glandes du duodenum , & le sinus circulaire de la glande pituitaire , & donna un ouvrage sur la digestion plein de bonnes vues.

J. Nicolas Pechlin de Kiel , dont les descendans jouent un grand rôle dans le corps de la noblesse de Suede , fut un homme d'un génie fin , qui se refusoit à l'erreur. Il combattit de bonne heure celle de Sylvius , fondée sur l'acidité du suc pancréatique. Il écrivit sur les purgatifs , & donna de bonnes observations sur les premières voies. Ses observations sont pleines de bonnes choses.

Antoine Van Lewenhoeck s'appliquoit à polir des verres ; il se servit de ses propres microscopes pour examiner la structure des plus petits animaux & de leurs humeurs. Sans savoir aucune langue , & sans avoir jamais lu la moindre chose , il fut se faire un nom célèbre par des découvertes & même par des hypothèses. Sans être absolument l'inventeur des globules de sang , il fut cependant le premier qui suivit cette découverte , & qui la présenta dans un grand détail. Il vit le sang circuler des artères dans les veines , & il remarqua plusieurs circonstances intéressantes du mouvement de cette humeur. Il découvrit , d'après Hamme , les petits animaux qui habitent dans la liqueur fécondante du mâle : tout peu lettré qu'il étoit , il donna de l'importance à ces animaux , les envisagea comme les embryons de chaque espèce , & ne laissa à la femelle que la fonction de les loger. Il décrivit les lames cellulaires , qui avec la fibre composent le muscle , & les filets qui composent la fibre. Il a connu plusieurs espèces de polypes. On lit utilement ses ouvrages , parce qu'ils peignent la nature ; mais il faut apporter une saine critique à cette lecture.

Oliger Jacobæus a fait un assez bon ouvrage sur les animaux quadrupèdes à sang froid.

Les observations de Juste Schrader , recueillies en Hollande d'après Van Horne , Sylvius , Swammerdam & Ruyfch , sont remplies de faits utiles.

Joseph Guichard Duverney fut un des plus grands anatomistes de ce siècle, & nous trouvons dans ses ouvrages posthumes le canevas de presque tout ce que l'ouvrage de Winslow a de particulier : il a vu le premier une infinité de choses, & jusqu'à l'artere centrale du cristallin. Il a donné un nombre considérable de petites observations détachées : mais le seul ouvrage de quelque importance qu'il ait fini, c'est le traité de l'ouïe, dont les planches sont très-belles. Duverney a découvert dans cet organe la membrane de l'étrier ; il a approfondi la structure de la lame spirale. Il a laissé quantité d'observations sur l'anatomie comparée. Dans une controverse fort animée avec Méry, il défendit la bonne cause, mais sans avantage. Il a disséqué avec exactitude deux fœtus réunis par les bassins, & a défendu le système des monstres originaux. Ses ouvrages posthumes sont pleins des meilleures choses, & contiennent un cours entier d'anatomie. Il y décrit le ganglion ophthalmique, & le cornet sphéroïde de Bertin. Il n'admit dans le poumon, qu'un tissu cellulaire, & prévint Helvétius. Il a vu l'ouverture de l'épiploon hépatogastrique, les trois ligamens du colon, & les prostates inférieures. Il a fait des recherches exactes sur la valvule d'Eustachio. Mais nous ne pouvons nommer qu'un petit nombre de ses découvertes. Il en auroit cependant fait de plus intéressantes encore, si dans le cours d'une longue vie, uniquement occupée de l'anatomie, il n'avoit eu un malheureux penchant pour sauter d'un objet à l'autre.

J. Conrad Peyer de Schaffhouse ne donna à l'anatomie qu'un petit nombre d'années, mais elles furent fécondes en découvertes. Il donna un excellent ouvrage sur les glandes des intestins, qu'il suivit le premier en détail, & sur l'estomac des oiseaux granivores. Il donna encore un assez grand ouvrage sur les instrumens de la rumination. On a de lui plusieurs morceaux détachés sur l'anatomie comparée. Il découvrit la cavité de l'ouraque.

Jean Méry, grand anatomiste, un peu trop ami des systèmes & des paradoxes. Il avoit préparé après Perrault, mais avant Duverney, un traité sur l'oreille, qui ne parut qu'après Duverney. Il découvrit la commu-

nication des deux rampes du limaçon, & l'a fait dessiner en entier, mais à nu. Il travailla beaucoup sur la circulation du sang dans le fœtus. Il se convainquit que l'artere pulmonaire y est plus grande que l'aorte ; & en partant de ce principe, il crut devoir renverser la direction qu'Harvey avoit donnée au sang qui traverse le trou ovale : il l'a fait repasser de gauche à droite pour ajouter du volume à l'artere pulmonaire, & pour diminuer celui de l'aorte ; cette hypothèse, après avoir été le sujet de bien des contestations, a été entièrement abandonnée. Il a donné de nombreux mémoires, & travaillé sur plusieurs sujets d'anatomie & de physiologie. Il est quelquefois dans l'erreur, mais il est toujours original.

Auguste Quirin Rivinus, médecin & botaniste, n'a donné sur l'anatomie qu'une thèse ; mais il y décrit l'autre variété du conduit sublingual, & les conduits par lesquels cette glande s'ouvre en plusieurs endroits sous la langue.

Denis Dodart, premier médecin, a travaillé sur la transpiration ; mais nous n'avons qu'un fragment de ses expériences. Il a donné deux mémoires importans sur la voix & sur ses organes. Il trouve la cause des sons obtus ou aigus dans le plus ou moins d'ouverture de la glotte.

Etienne Lorenzini a donné une très-bonne anatomie de la torpille, dont il a décrit les muscles & réfuté la vertu itaporifique. Il y a ajouté plusieurs morceaux d'anatomie comparée.

Edouard Tyson a beaucoup travaillé sur l'anatomie comparée. Il a donné un excellent ouvrage sur l'anatomie des pygmées (de l'homme des bois), qu'il a comparée avec beaucoup d'exactitude à celle de l'homme. On a de lui encore l'anatomie du serpent à sonnette, du cochon tayaïlou, du dauphin, du farigucja, du ver rond, du tœnia, & du ver à hydatides, singulier animal, dont les physiciens modernes ont vérifié l'existence.

Amé Bourdon, médecin de Cambrai, a fait graver des planches plus remarquables par leur grandeur, que par leur exactitude, l'exposition qu'il y ajoute n'est pas sans mérite.

Philippe de la Hire mérite d'être nommé

entre les anatomistes , à cause de sa *dissertation sur les différens accidens de la vue* , pleine de bonnes vues & de réflexions nouvelles. Il a défendu les droits de la rétine , & n'a pas cru qu'il fallût changer l'intérieur de l'œil pour voir distinctement un objet à différentes distances.

Néhémie Grew a donné un traité extrêmement original sur les premières voies , sur la différente structure de l'estomac & des intestins dans chaque classe d'animaux. Il y a des morceaux intéressans dans son catalogue des raretés de la société royale.

J. Jacques Harder de Bâle. Son *Anatomie de l'escargot* , son *Recueil d'observations* , ses *Lettres à Peyer* , sont remplis de morceaux d'anatomie comparée , & d'expériences faites sur les animaux vivans. Il a découvert la glande lacrymale particulière de quelques quadrupèdes.

Denis Papin a donné dans son *Traité sur l'amollissement des os* , des expériences sur la gelée qu'on tire des os par la force de la vapeur renfermée de l'eau.

Un article que Pierre Guenellon , médecin d'Amsterdam , a fait imprimer dans les *Nouv. de la répub. des lettres* , 1686 , est rempli de nouvelles découvertes sur les yeux des poissons. Il y a découvert la membrane vasculaire placée entre la sclérotique & la choroïde , le muscle de la ruyfchienne , les fibres de la rétine , ses deux lames.

Philippe Jacques Hartman , professeur à Königsberg , a donné sur la connoissance anatomique des anciens des dissertations très-savantes. On a de lui un grand nombre d'observations détachées sur l'anatomie comparée & sur celle de l'homme. C'est Hartman qui a formé les objections les plus solides contre le système des œufs des quadrupèdes.

Joseph Zambecari a fait des expériences assez difficiles sur des animaux vivans. Il leur enlevait la rate , la vésicule du fiel , le cœcum , le pancréas , ou faisait écouler l'humeur aqueuse. Ces animaux revenaient ordinairement des pertes qu'ils venaient de faire , & l'œil se rétablissait.

Philippe Bonanni a donné des observations microscopiques , & a défendu la génération équivoque , plutôt par des autorités que par des expériences.

Ce n'est pas tant le cours d'anatomie de

Pierre Dionis , chirurgien de Paris , que nous annonçons , qu'une pièce détachée sur une double matrice , ou plutôt peut-être un fœtus logé dans la trompe de Fallope.

Guillaume de Noues , chirurgien français , mais qui s'étoit établi à Gênes. Nous l'avons vu en 1727 , montrant ses *anatomies* en cire , invention par laquelle des personnes délicates peuvent se procurer une légère idée de l'anatomie. Il a découvert les hydatides du col de la matrice , qu'on a voulu ériger en ovaire. Dans ses lettres , il a réduit à sa juste valeur un enfant auquel on trouvoit la ressemblance d'un lion.

Antoine Nuck , professeur de Leyde , difféquoit avec dextérité , & se servoit du vif argent pour les injections. Il avoit entrepris une *anatomie* complète des vaisseaux lymphatiques , mais une mort prématurée l'empêcha de perfectionner cet ouvrage. Il a cru avoir découvert un nouveau conduit salivaire & les sources de l'humeur aqueuse : ces découvertes ne se sont pas confirmées. Il y a dans son *Anatomie des glandes lymphatiques* , & dans son *Adénographie* , de bonnes choses , des expériences utiles ; comme , celles que Nuck a faites pour imiter par l'art la formation de la pierre de la vessie , celle qu'il a faite pour prouver la résorption des liqueurs fines ; la marche du fœtus depuis l'ovaire , &c.

Michel Bernard Valentini , professeur de Giesse , auteur de plusieurs grands recueils , en a donné un sur l'anatomie comparée , auquel il a joint un manuscrit de Rav , où il y a des détails inconnus dans ces temps-là sur l'angiologie , sur les nerfs. Valentini a donné lui-même une *anatomie* de la matrice.

George Ernest Stahl , premier médecin du feu roi de Prusse. La chymie fut son étude favorite : il écrivit cependant sur la physiologie qu'il réduisit aux mouvemens & aux sécrétions dirigées par l'ame. Il a perfectionné les idées de Perrault , aboli la distinction entre les mouvemens animaux & naturels , déclaré la matière incapable de produire du mouvement par elle-même , & cherché dans l'ame & dans son attention pour la conservation de son corps , la source de tous les mouvemens de l'animal. Stahl avoit du génie , mais il étoit obscur & critique ; il n'aimoit pas l'anatomie ; il en croyoit le détail inutile : il faisoit cependant beaucoup de cas

des anastomoses entre les vaisseaux de la matrice & du mésentère, qu'il avoit effectivement découvertes.

Antoine de Heyde, de Middelbourg. On a de lui une centurie d'observations, où il y a de bonnes choses. L'auteur a cassé les jambes à des grenouilles & a suivi la reproduction de l'os. Il s'est servi du même secours pour observer la circulation du sang dans les grenouilles. Ses expériences sur la saignée sont faites par les mêmes moyens, & opposées à l'hypothèse de Bellini. Il a donné l'*anatomie* des orties de mer & de quelques animaux aquatiques. Cet auteur mérite d'être mieux connu.

Pierre Chirac donna sur les cheveux des découvertes que M. Soraci lui a disputées. Il aima les hypothèses & les controverses littéraires.

Raimond Vieussens, médecin d'un hôpital, se livra, aussi-bien que Chirac son ennemi, aux hypothèses, mais il difféqua avec beaucoup d'assiduité & d'adresse. Son grand ouvrage du cerveau & des nerfs, a pour premier mérite, qu'il est fait d'après l'homme; avant Vieussens on s'étoit trop servi des animaux. Cet ouvrage est d'ailleurs très-bon; les nerfs sont infiniment mieux que dans Willis, quoique les planches aient le même défaut, de ne représenter que des squelettes des nerfs, sans les muscles qui les accompagnent. Il y a beaucoup de découvertes aussi dans l'ouvrage sur le cerveau. Les sinus pierreux de la dure-mère y sont rétablis, après un oubli presque complet de cent trente ans; les corps olivaires & pyramidaux y sont séparés; plusieurs faisceaux médullaires & petits vaisseaux du crâne découverts. On y trouve des expériences sur le mouvement du cœur, &c. Vieussens écrivit ensuite sur la structure des viscères qu'il injecta & qu'il mit en macération. Il prit généralement la cellulose pour de petits vaisseaux, & s'approcha assez de l'opinion de Ruisch qui ne reconnut que des vaisseaux dans les viscères. Il connut la membrane interne de l'utérus que Hunter a nommée *adventitia*; il crut avoir vu la communication des vaisseaux du placenta avec ceux de la mère. Vieussens a découvert l'acide du sang qu'on lui disputa, mais que la postérité a confirmé. Le *Traité du cœur* contient un grand détail sur les arte-

res & sur les veines du cœur, dont notre auteur découvrit les vaisseaux qui s'ouvrent dans les oreilles & dans les ventricules. La description de l'oreille a de ressemblance avec celle que Méry avoit donnée. Vieussens a connu la cavité commune des deux rampes du limaçon, & les zones de Valsava. Le *Traité des liqueurs* est rempli d'analyses du sang & de la lymphe. Il y a des observations sur le ventricule des animaux qui ruminent, les vaisseaux de l'uvée, son cercle vasculaire.

Godefroi Bidloo, chirurgien - médecin, professeur en *anatomie* à Leyde, manqua plutôt d'assiduité que de génie. Il fit graver 105 planches parfaitement bien exécutées par les artistes, mais négligées par l'anatomiste. Il y en a cependant de bonnes, & même des muscles peu connus. Il revendiqua, avec raison, ces planches, qu'on tâchoit d'attribuer à Swammerdam. Il donna aussi des recherches sur les yeux des animaux, & sur des objets physiologiques.

Samuel Collins donna un ouvrage immense d'*anatomie* comparée, avec un petit nombre de planches tirées de l'homme. On y trouvera beaucoup de bonnes observations, & quelques découvertes; comme le trou aveugle de la langue (annoncé par Schrader), l'apophyse antérieure du marteau, les gros mamelons du dos de la langue.

Paul Bussiere, chirurgien françois, réfugié à Londres, écrivit avec succès contre l'hypothèse de Méry, & donna une nouvelle *anatomie* du cœur de la tortue. Il a publié dans les *Transactions philosophiques*, la description d'un fœtus trouvé dans la trompe de Fallope.

Jean-Godefroi de Berger, premier médecin du roi de Pologne, mérite d'être nommé à cause de l'élégance avec laquelle sa physiologie (*de naturâ humanâ*) est écrite. Il y défend par-tout la structure vasculaire des viscères contre les glandes de Malpighi.

Jean Zeller, médecin du duc de Wurtemberg, a donné plusieurs thèses originales sur l'*anatomie*, & une très-bonne dissertation sur l'administration des vaisseaux lymphatiques. Les trois troncs, dont le canal thorachique est composé, y sont détaillés. Zeller avoit fait des expériences sur des chevaux vivans.

Jean-Baptiste Caldesi, d'Arezzo, a donné un excellent traité sur l'*anatomie* des tor-

tues. L'*anatomie* même de la tortue est très-curieuse : le flux & reflux du sang de l'oreillette & de la veine cave , l'opiniâtreté de la vie de l'animal , ses glandes & ses conduits salivaires , bien d'autres détails méritent notre attention ; mais Caldesi donne beaucoup plus que son titre ne promet ; on y trouve surtout de bonnes observations sur les conduits de la bile de différens animaux.

Warner Chrouet , médecin de Liege , a le mérite d'avoir démontré que les nouvelles sources de l'humeur aqueuse ne sont que des vaisseaux sanguins. Il a entrevu la membrane papillaire , & donné l'analyse chymique des humeurs de l'œil.

Les observations de Joseph Courtial ont leur mérite.

Frédéric Hofman fut chymiste & praticien. Il disséqua cependant quelquefois , & donna une physiologie. On y trouve l'expérience des vaisseaux lymphatiques remplis par le canal déférent , l'analyse de la bile , &c. Un petit traité sur l'hypothèse de Stahl , qu'il publia dans sa vieillesse , est très-bien écrit.

Il faut citer J. Jérôme Baragli comme le critique perpétuel de Malpighi ; il n'y a pas toujours tort , & il est bon d'écouter les deux parties. Il y a même quelquefois des observations qui sont propres à l'auteur.

J. Dominique Gagliardi a donné des recherches sur les os , sur les différentes espèces de lames , sur le suc osseux , & sur l'amolissement des os : ces recherches ont leur mérite.

Il y a de bonnes choses dans les observations de Savard , des fœtus difformes , une prétendue hermaphrodite , les parties du côté droit transportées au côté gauche , &c.

Daniel Tavvry a combattu Méry & avec l'*anatomie* & avec le raisonnement. Il a bien remarqué que la valvule est assez grande pour fermer le trou ovale : il en a vu les cordons ; il décrit le corps de la tortue. Dans sa physiologie , il s'est livré aux hypothèses.

Clopton Havers a travaillé utilement sur les os , malgré le peu de critique qu'il a apporté à ses hypothèses. Il a traité fort au long des glandes articulaires ; cette recherche n'est cependant pas épuisée. Il a parlé du périoste , du cartilage , des vaisseaux , des os , &c.

Alexis Littre , élève de Méry , a fourni à l'Académie un nombre considérable de mé-

moires anatomiques. Il a cru avoir découvert l'antiprostate , les glandes sébacées du gland , le sinus circulaire de la selle. Il a vu les corps jaunes des fœtus dans l'ovaire , un autre dans la trompe : la trompe appliquée à l'ovaire ; il a décrit la luette & le voile du palais ; il a donné des expériences sur les noyés ; il a pensé avoir vu les glandes du foie , des reins , les pores par lesquels le sang s'écoule dans les règles.

L'excellent ouvrage de J. Conrad Amman sur la parole ne doit pas être passé sous silence. Il a mieux développé que tout autre le mécanisme de chaque lettre.

Philippe Verheyen a été pendant quelque temps un auteur classique en *anatomie*. Quoiqu'il n'ait pas été heureux en dessinateur & en graveur , quoiqu'il ait quelquefois peu connu la structure particulière de l'homme , Verheyen n'a cependant pas mérité le mépris dont un rival a tâché de l'accabler. Il a fait des recherches d'*anatomie* particulières sur le nez , les sinus de la pituite , l'os sacrum , quelques muscles des côtes. Dans son supplément il y a plusieurs bonnes expériences sur des animaux vivans , sur des brebis pleines. Verheyen y réfute aussi fort au long l'hypothèse de Méry.

Herman Boerhaave , un des plus grands médecins de son siècle , homme d'une modestie & d'une candeur qui peut servir d'exemple aux gens de génie. Il n'étoit pas anatomiste , mais il avoit vu disséquer , & lu les meilleurs livres ; il avoit beaucoup manié les préparations de Ruysch , & il avoit fait lui-même des expériences. On a de lui la célèbre physiologie qui a été le manuel universel de toute l'Europe , & que les physiologistes les plus modernes ont commentée. Boerhaave y suit Vésale , Ruysch & Cowper ; il réfute l'acide du suc pancréatique de la salive ; il s'oppose au système des ferments. Il a insisté sur les vaisseaux des rangs inférieurs , sur l'erreur du lieu , sur le dessèchement des vaisseaux dans la vieillesse , sur la nature vasculaire du corps humain. Dans un ouvrage particulier il a traité dans un grand détail des glandes simples , & a tâché de défendre le système de Malpighi. Ce seroit une ingratitude criminelle de méconnoître les grands services qu'il a rendus à l'art , & nous voyons avec peine des jeunes gens insulter au plus digne mortel qui ait excellé en médecine.

Archibald Pircairn, de la secte des iatro-mathématiciens, incrédule d'ailleurs & mordant, n'a donné que des dissertations dont le mérite n'est pas égal. Il a mal appliqué un phénomène de Borelli, pour donner à l'estomac & au diaphragme une force propre à élever quelques centaines de mille livres. Mais il a solidement réfuté le système des pores figurés & des fermens: il est le premier qui ait nié par de bonnes raisons l'admission de l'air élastique dans le sang.

François Poupert, de l'académie des sciences. Plusieurs mémoires qu'il y a fournis, traitent des insectes, & quelquefois de la physiologie. Il a donné une énumération assez exacte des trous du crâne, dans la *Chirurgie complete*.

J. Van-Hoorn, médecin Suédois & accoucheur, a donné un *Traité sur les accouchemens*, une *Prélection anatomique, avec des dissections de fœtus & de quelques femmes grosses*. Il a écrit encore sur la cause qui fait nager le poumon du fœtus, & a cru avoir vu dans ses expériences, qu'aucun degré de putridité ne peut faire nager celui d'un fœtus qui est mort avant que de naître.

Guillaume Cowper, chirurgien anglois, a beaucoup travaillé sur l'*anatomie*. On a de lui une *Myologie*, superbement réimprimée après sa mort, dans laquelle il a donné des planches de tous les muscles, & isolés, & réunis pour former un membre, ou répandus sur toute la circonférence du corps. De ces planches posthumes, il y en a de très-belles, elles sont dessinées de la main de l'auteur; les os cependant auxquels ces muscles sont attachés, ne sont pas assez bien exprimés, & le tout n'a pas le fini d'un parfait anatomiste. Il a renouvelé ou corrigé bien des particularités, & des muscles entiers; rempli les vaisseaux lymphatiques par artères, & représenté ces vaisseaux dans le pénis. Il corrigea les caractères des planches de Bidloo, & y ajouta des remarques; il y décrit le splenius colli d'Albinus, le trachelomastoïdien, &c. il y ajouta un supplément dont les planches sont à lui: il y représenta le canal thorachique sans citerne, les conduits des glandes sublinguales & maxillaires, les glandes de la trachée. Dans un petit ouvrage, il donne des figures des profates inférieures, auxquelles il a laissé son

Tome II.

nom, & on y voit la fente du verumontanum. Dans sa réponse à Bidloo, Cowper auroit mieux fait d'avouer tout uniment que son libraire avoit acheté des épreuves des planches de cet auteur. Dans les *Transactions Philosophiques*, il a donné plusieurs squelettes de vaisseaux: il y a remarqué que les artères du poumon sont plus grandes que les veines. Il a vu dans la grenouille la circulation du sang, & donné une bonne *anatomie* de l'opossum.

Jean-Jacques Rau a fort peu écrit. Il étoit chirurgien, & fut ensuite professeur en *anatomie* à Leyde. Sa conduite se ressentit de sa mauvaise éducation, mais il difféqua avec beaucoup de propreté. Sa thèse sur les dents est fort bonne, la branche du nerf maxillaire supérieur qui se rend à l'intercostal, y paroît pour la première fois. Il a réfuté la description de la cloison du scrotum, donnée par Ruyfch. Le *Catalogue des raretés*, qu'il légua à l'académie de Leyde, est très-riche, & contient beaucoup de squelettes & de variétés dans les os. Ses leçons réimprimées dans l'*Amphithéâtre* de Valentini, ne sont pas sans d'utiles découvertes. Rau a mieux vu que ceux qui l'ont précédé & qui l'ont suivi, la véritable structure de l'articulation de la mâchoire inférieure. Il a rétabli l'apophyse antérieure du marteau.

Herman Ridleg, médecin, a donné une *anatomie* du cerveau, enrichie de planches dessinées par Cowper, dont les contours ne sont pas assez exprimés. Ce n'est pas une *anatomie* bien complete, mais il y a beaucoup de choses, ou nouvelles, ou mieux exprimées. Il fit dessiner le premier le sinus circulaire: il connut le plexus placé sur la glande pinéale, & découvrit plusieurs filets médullaires du cerveau. Il vit le mouvement du cerveau se soutenir, & même devenir plus sensible après que la dure-mère avoit été incisée. Dans ses observations il remarque que le trou ovale est plus ouvert dans le fœtus le moins avancé; il décrit les cordes de sa valvule: il a vu l'ouraque ouvert.

Guillaume Cockburne donna un abrégé de physiologie; il y réfuta des hypothèses qui régnoient de son temps. Dans son *traité des écoulemens*, il donna une planche dessinée par le Blond, & gravée en couleurs,

Yyy

où les sinus muqueux de l'uretre sont exprimés.

George Baglivi, de Raguse, médecin romain : il écrivit sur la physiologie, & même sur l'anatomie. Il hazarda une hypothèse sur les mouvemens de la dure-mere, produits par sa propre structure : il étendit l'influence de ces mouvemens sur toute la machine animale ; il la fonda un peu à la hâte sur les mémoires de Pacchioni. En anatomie, il a donné les analyses de la bile, de la salive ; des expériences sur la circulation du sang, imitées de celles de Malpighi ; une description du cœur de la tortue, &c.

Jean Floyer doit être cité, parce qu'il a le premier réduit le pouls à des nombres exacts & proportionnés à l'âge, au sexe & à d'autres circonstances du sujet.

Antoine Valisnieri, gentilhomme des montagnes de Modene, & professeur de Padoue, a beaucoup travaillé sur l'histoire naturelle. L'anatomie & la physiologie ont profité des recherches qu'il a faites, pour découvrir les véritables parens de tous les insectes : il a réussi pour les vers renfermés dans les galles, & a rectifié ce qui manquoit aux découvertes de Redi. L'anatomie de l'aouruche, & celle du caméléon font honneur à leur auteur : dans le premier de ces animaux, il croit avoir reconnu que le fer a été rongé plutôt que frotté : il a cherché dans les différentes passions la cause des changemens de couleur du caméléon, & a donné le mécanisme par lequel ses passions operent. Nous avons encore de Valisnieri une collection considérable de monstres, entre lesquels il y en a qu'on a disséqués avec beaucoup de soin. Un autre ouvrage considérable de notre auteur, c'est son traité de la génération de l'homme : il y combat avec beaucoup d'esprit l'hypothèse de Leuwenhoeck ; il trouve bien des difficultés à celle des ovaristes, & conclut à un œuf invisible, beaucoup plus petit que les vésicules de Graaf. On trouvera beaucoup de bonnes choses répandues dans tous les ouvrages de Valisnieri.

M. Sylvestre, médecin François établi à Londres, est le plus dangereux ennemi de l'hypothèse de Méry ; il a bien vu que c'est au grand diametre du conduit artériel, qu'il faut attribuer la petitesse de l'aorte,

Jacques Keil est un des médecins qui ont appliqué les mathématiques aux recherches physiologiques ; il est le premier qui, pour faciliter les calculs, se soit servi des logarithmes. Il s'aideroit de Cowper pour injecter les vaisseaux, & en mesuroit ensuite les lumieres. Malgré le nom imposant de géometre, presque tout ce que Keil a donné n'est qu'hypothèse : tel que son système sur la sécrétion, sur le ralentissement prodigieux de la vitesse du sang, sur la force presque nulle qu'il assigne au cœur, sur le mouvement musculaire : il a fait des observations de statique animale, fort différentes de celles de Sanctorio, & un peu trop irrégulieres.

Jean Fantoni, médecin du roi de Sardaigne, mort dans un âge très-avancé, a utilement travaillé à faire voir le peu de solidité du système de Pacchioni ; il a donné un abrégé d'anatomie, dont il retrancha l'un des trois ventres dans une seconde édition, & ne retint que l'abdomen dans la troisième. Il y a beaucoup d'anatomie comparée dans cet ouvrage, & en général bien de bonnes choses, dont une partie vient de Méry, dont Fantoni avoit été le disciple. Il est entré sur-tout dans un grand détail par rapport aux glandes sébacées, & aux autres petites glandes ; il a pris la défense de Malpighi contre l'hypothèse vasculaire.

J. Marie Lancisy, premier médecin de Clément XI, qui avoit beaucoup de confiance en lui, a bien mérité de l'anatomie, en découvrant les œuvres d'Eustachio, & en les publiant. Il a écrit lui-même sur le cœur, sur le mouvement du sang, sur les ganglions, sur la veine azygos & sur les anévrismes. Mais comme il étoit obligé de se servir de mains étrangères pour les dissections, on ne peut pas y prendre une entière confiance. Il a donné des observations sur le cerveau, & placé l'ame dans le corps calleux.

Placide Soraci a donné, sur la structure des cheveux, des recherches que Chirac s'est attribuées.

Abraham Cyprian, médecin, mais accoucheur & lithotomiste, a laissé une relation d'un fœtus tiré, à ce qu'il se persuade, de la trompe de Fallope.

Antoine Pacchioni, professeur de Rome : il a mis en réputation de petites glandes que

l'on trouve entre les orifices des veines qui s'ouvrent dans le sinus de la faux : il les croyoit destinées à filtrer une lympe nécessaire pour la conservation des meninges. Il a travaillé d'ailleurs sur les fibres de la dure-mere, & sur-tout de la faux : il a cru pouvoir leur attribuer un mouvement musculaire qui, en comprimant alternativement le cerveau, fût équilibre avec le mouvement du cœur. Ces hypothèses n'ont pas réussi ; Paccioni lui-même en a senti la foiblesse.

Louis Lémery, de l'académie, a donné plusieurs mémoires sur les monstres, dans lesquels il défend une structure originairement monstrueuse. Il a décrit un fœtus qui paroît avoir été formé par deux enfans fondus l'un dans l'autre ; il a écrit sur le trou ovale, contre le sentiment de Winslow.

On ne sauroit passer sous silence l'anthropographie de Jacques Drake, médecin qui s'est trop mêlé de politique. Cet abrégé, où Drake propose quelques hypothèses peu soutenables, est orné d'un nombre de belles estampes de la façon de Cowper ; il y a sur-tout un squelette d'arteres, qui jusqu'ici a été copié dans tous les abrégés.

Jean Palfyn, chirurgien de Gand, voyageoit de temps en temps à Paris & à Leyde : il y ramassoit les nouvelles découvertes, & il en a composé son *anatomie* qu'on a souvent refondue en France. Il a donné une bonne dissection d'un monstre, & une description des os, avec quelques estampes assez bien faites. Dans les premières éditions, Palfyn décrivait l'articulation de la mâchoire selon les principes de Rau ; cela est changé dans les dernières éditions.

Jean Salzman, professeur de Strasbourg, n'a donné que des theses ; mais il y en a d'utiles, comme celle dans laquelle il donne la description du canal thorachique dans l'homme, & la maniere de l'injecter : une autre, dans laquelle il fait l'histoire d'un cadavre, auquel un grand nombre de muscles manquoient absolument.

J. Puget, de Lyon. Nous nous faisons un plaisir de rappeler le petit traité de ce digne homme, sur les yeux des insectes. M. Puget y examine comment l'animal peut ne voir qu'un seul objet, avec tant de cornées & de rétines.

Jacques Hovius a donné sur les yeux une

these, sur laquelle il est difficile d'asseoir un jugement ; il est sûr que Hovius a bien vu les vaisseaux longs de la sclérotique, le cercle artériel de l'uvéa, la structure des procès ciliaires ; mais on ne comprend pas les cinq tuniques de la choroïde, & on doute des vaisseaux que l'artere lacrymale doit fournir à la cornée.

Antoine Maitrejean, célèbre oculiste, a donné plusieurs mémoires, mais sur-tout un ouvrage entièrement original sur la formation du poulet ; il a bien vu quelques choses très-intéressantes, comme la continuité de la membrane extérieure du jaune avec le péritoine du fœtus, les valvules du jaune, &c.

Antoine Marie Valsalva, professeur de Padoue, anatomiste & chirurgien : il a donné sur l'oreille un ouvrage qui peut servir de supplément à celui de Duverney. Si d'un côté Valsalva a omis des choses connues avant lui, il y a ajouté quelques petits muscles de l'oreille externe, une description détaillée de la luette, du pharynx & de ses muscles ; les mesures des canaux demi-circulaires & quelques petits nerfs. Dans ses ouvrages posthumes, on trouve quelques nouveautés dont l'auteur a fait trop de cas ; comme, de prétendus vaisseaux excrétoires des capsules rénales ; un anneau musculaire modérateur du nerf optique ; les sinus même de l'aorte qui, fondés qu'ils sont dans la nature, auroient pu être proposés avec moins d'emphase.

J. Dominique Santorini, médecin de Venise, fut un des principaux anatomistes du siècle. Son talent fut de s'attacher à des muscles, ou très-petits ou très-difficiles, aux sinus de la dure-mere & à leurs petites veines de communication avec les vaisseaux extérieurs. Aucun auteur n'a découvert plus de nouveaux muscles que Santorini, encore n'a-t-il parlé que de l'oreille, du pharynx, de la face & du bassin. Il est vrai qu'une partie de ces muscles a été abandonnée par les modernes ; tout l'ouvrage est semé de très-bonnes choses.

Louis Petit, le chirurgien, fournit à l'académie quelques mémoires physiologiques, sur la déglutition, sur un fœtus difforme, sur le caillot qui bouche les blessures, &c.

On a de J. Sigismond Henninger, ou de

son répondant, une belle planche du conduit thorachique, & des détails sur les vaisseaux du mésentère.

Jacques Douglas, excellent anatomiste, savant médecin, & homme estimable. Il mourut trop tôt, & une infinité de préparatifs qu'il avoit faits pour une nouvelle histoire des os, périt avec lui; il ne nous est resté qu'une myologie comparée, très-abrégée & très-bonne, dans laquelle il y a plusieurs muscles ou nouveaux ou peu connus; car il ne faut pas oublier que l'ouvrage de Douglas a paru avant Santorini & avant la publication des planches d'Eustachio. On a encore de lui une description originale du péritoine, qu'il a su détacher tout entier du bas-ventre, & où il décrit ce sac d'une manière entièrement nouvelle: il a le premier réfuté ces duplications qu'on attribuoit gratuitement aux grandes membranes: il n'a point ignoré les ligamens postérieurs de la vessie ou de l'utérus, ni la nature cellulaire des tuniques de l'aorte. Il y a de lui quelques morceaux d'anatomie dans les *Transactions philosophiques*.

Jean-Baptiste Morgagni, anatomiste de Padoue, où il vit encore dans une vieillesse très-avancée, a réuni le savoir, les talens & l'assiduité dans son art, & mérite d'être mis au premier rang. Il s'est illustré de très-bonne heure: ses premiers adversaires sont un tissu de découvertes sur les glandes, les muscles, les parties génitales, &c. Les cinq adversaires suivans contiennent la critique du théâtre anatomique compilé par Manger, & de quelques découvertes que Bianchi de Turin prétendoit avoir faites sur les muscles de la vessie & de l'uretère, & sur la valvule du colon. M. Morgagni a répandu dans ses critiques un grand nombre de faits, ou nouveaux, ou mieux vus, en particulier sur le cœcum, le colon, la valvule & ses ligamens. Deux autres épîtres sur le foie, réduisent à leur juste valeur les découvertes de Bianchi. L'édition des ouvrages posthumes de Valsalva est enrichie de dix-huit épîtres de Morgagni, sur l'organe de l'ouïe, le cœcum, le cœur, le pharynx & les yeux. On a encore de cet illustre auteur quelques morceaux répandus dans les mémoires de différentes académies, & dans le recueil de ses ouvrages.

Dominique Mistichelli a défendu le système de la force motrice de la dure-mère; il a décrit, d'après Simoncelli, un nerf fort singulier, qu'il croyoit retourner au cerveau, & qui n'est qu'une branche de communication entre le nerf dur & la cinquième paire.

Abraham Vater, professeur de Wittemberg, a donné un nombre considérable de theses anatomiques; il injectoit avec adresse. Il a cru avoir découvert un nouveau conduit salivaire, & un réseau biliaire sur le duodenum: il y a des faits utiles dans ses theses.

Laurent Heister, professeur à Helmstadt, a beaucoup écrit sur l'anatomie, & son abrégé a servi de livre classique. Disciple de Rau & de Ruysch, il savoit dessiner, & son assiduité au travail le soutenoit dans les différentes parties de l'art, auxquelles il se livroit. Il y a quelques estampes bien faites dans cet abrégé, comme celle du marteau. Il a donné un grand nombre d'observations dans les journaux.

M. Geoffroi le fils, a donné en 1709 un mémoire utile sur les pierres des écrevisses, qu'on appelle des yeux, & sur le renouvellement annuel de l'estomac dans cet animal.

Antoine Ferchaud de Réaumur, recommandable par la douceur de son caractère, & par ses utiles travaux sur les insectes, a fourni bien des matériaux dont la physiologie a profité. Il a donné en 1712, la reproduction des jambes de l'écrevisse; & en 1714, le muscle stupéfacteur de la torpille: il a décrit en 1718, la mue de l'écrevisse. Il a beaucoup écrit sur les testacées. Le mémoire sur la digestion des animaux carnivores & granivores est excellent. Il y a beaucoup à apprendre dans le vaste ouvrage sur l'histoire des insectes, dont nous ne possédons qu'une partie, & dans son art de faire éclore les œufs.

Patrice Bleir a donné l'ostéologie, & une partie de l'anatomie de l'éléphant.

François Perit, médecin, & de l'académie, donna en 1710 des lettres, dont la première traite du cerveau, dans lequel M. P. a soutenu la cassation des fibres. Il y parle encore du sinus ophthalmique, de l'attache des piliers de la voûte aux corps mam-

millaires, du ventricule du septum lucidum : dans la seconde, il réfute par des expériences l'hypothèse qui place le siège des actions vitales dans le cervelet. Il a vu que le mouvement du cœur n'est point dérangé par l'irritation du nerf intercostal. M. Petit a donné un nombre de mémoires sur les yeux, remplis de détails, & exacts sur la mesure des différentes parties de l'œil, sur la petite tresse extrême de la chambre postérieure, sur le canal découvert par lui-même, & qui entoure le crySTALLIN, sur les vaisseaux de la cornée, sur l'*anatomie* comparée. Il a donné encore l'*anatomie* de deux fœtus monstrueux, celle de la carpe, & un mémoire sur l'origine du nerf intercostal qu'il chercha dans la moëlle de l'épine.

Jean Astruc, homme savant, & d'une lecture fort étendue. Il a défendu les ferments, & le système de la dissolution des alimens, & réfuté les forces énormes que Pircairn trouvoit dans la contraction musculaire. Dans un de ses derniers ouvrages, il a décrit des appendices aveugles qu'il a cru avoir vues dans les veines de l'utérus, & les artères vermiculaires de cet organe.

Jacques Winslow, Danois, qui adopta le nom de Bénigne d'après Bossuet, académicien, & célèbre anatomiste. Il a rendu en général de très-bons services à l'*anatomie*, en examinant les parties du corps humain dans leur situation & dans leur liaison naturelle, & en faisant flotter dans de l'eau les membranes & les villosités des viscères. Il a réuni l'*anatomie* de Paris, ou de Duverney, avec ce qu'il avoit vu lui-même, & en a fait un excellent abrégé anatomique. Des modernes ont ajouté à ses muscles, à ses nerfs & à ses vaisseaux ; mais cela n'empêche pas que l'ouvrage ne soit très-vrai & très-bon en général. Il a omis, on ne fait pourquoi, le fœtus & l'arrière-faix. L'ostéologie est fraîche & presque entièrement neuve. Winslow a donné un grand nombre de mémoires. Il a défendu, après Duverney, les monstres originaux : il a cherché à concilier les opinions de Méry & de Harvey : il a découvert plusieurs actions musculaires composées ou simples, inconnues avant lui. Nous ne saurions entrer dans un plus grand détail, mais nous exhortons les anatomistes à lire & à relire les ouvrages de Winslow,

J. Baptiste Bianchi a donné plusieurs ouvrages sur l'*anatomie*. Il a voulu réduire la valvule du colon à un sphincter : il a cru avoir découvert de nouveaux muscles de l'uretère & de la vessie : il a donné une histoire du foie, avec des planches, dans lesquelles il a fait dessiner des réseaux de nerfs & de vaisseaux lymphatiques : il y a décrit des vaisseaux biliaires hépatocystiques : il a écrit sur les monstres & sur la génération, & a donné plusieurs figures peu vraisemblables d'embryons humains. Vers la fin de ses jours, il a attaqué avec beaucoup de vivacité les expériences par lesquelles on a prouvé l'insensibilité de plusieurs membranes, sans y opposer des expériences lui-même. Ses démêlés avec Morgagni n'ont pas été à son avantage.

Il y a dans l'histoire du Danube par Marsigli, des *anatomies* d'animaux peu exactes.

Cuillaume Cheselden a donné cinq éditions d'un abrégé d'*anatomie*, fort différentes les unes des autres. La dernière n'a pas conservé une seule figure de la première. Il y a de bonnes choses, plusieurs squelettes de vaisseaux, des os assez bien exprimés, des particularités sur les muscles, &c. Son ostéographie est un superbe ouvrage, & très-pittoresque.

Augustin Frédéric Walther, professeur de Leipzick. Son style est obscur, & ses planches généralement assez mal dessinées. Il a travaillé cependant sur les muscles les plus difficiles, sur les ligamens du pié, peu connus encore, sur la langue & des prétendus conduits salivaires qu'il a réfutés, sur les intestins, sur plusieurs vaisseaux peu connus. Il y a généralement quelques remarques particulières dans ce qu'il a écrit.

Pierre-Simon Rouhault, chirurgien du roi de Sardaigne. Il a donné plusieurs mémoires sur l'arrière-faix : il a découvert la substance cellulaire du cordon ombilical, il a vu la membrane moyenne, & écrit en faveur de Méry, sur la circulation du sang dans le fœtus.

Christophe-Jacques Trew, médecin de Nuremberg, amateur de l'histoire naturelle, de la botanique & de l'*anatomie*. Il avoit fait dessiner des planches ostéologiques, mais elles ont été publiées avec une explication étrangère. Il a donné un grand nombre de

figures & d'observations utiles sur les vaisseaux particuliers du fœtus : différens journaux ont été enrichis de ses observations. Il a travaillé sur les artères communicantes du bras, sur l'utérus, sur les vaisseaux du fœtus ; il a donné une suite entière d'embryons humains ; il a disséqué des monstres, &c.

L'hématologie de M. Schwenke mérite d'être nommée : il y a des analyses du sang, une observation sur le ligament rond du fémur, &c.

Benoît Stehelin, élève de Vaillant, a peu écrit, il avoit cependant beaucoup travaillé. Il avoit injecté l'œuf par le moyen du vuide ; il a vu les vaisseaux lymphatiques de l'utérus de la femme : il a démontré par une expérience que la liqueur de l'amnios est reçue dans l'estomac du fœtus. Ses planches sur la génération du poulet ont passé entre les mains de M. Trew.

J. Théodore Eller, premier médecin du roi de Prusse, a donné plusieurs mémoires sur l'anatomie & sur la physiologie, sur l'analyse du sang, sur la structure d'un cyclope, sur la force de l'imagination de la mere, & sur le mécanisme avec lequel cette force produit ses effets.

Edouard-Pierre Wium a donné une description & une figure originale du conduit thorachique.

Jacques Jurin, médecin & mathématicien, a tâché d'évaluer les forces du cœur, dans une de ses dissertations ; dans une autre, il a cru démontrer qu'un changement considérable dans la figure de l'œil étoit nécessaire pour voir distinctement à différentes distances : il trouvoit ce changement dans la convexité de la cornée, augmentée par un cercle musculéux supposé.

J. Claude-Adrien Hélvétius, de l'académie, donna l'anatomie du poumon simplifiée ; il n'admet dans ce viscere qu'une cellulolité, qu'il croit être fermée du côté des intervalles des lobes, avec lesquels elle ne communique point. Il défend la condensation du sang dans le poumon ; dans un autre mémoire, il décrit l'estomac de l'homme à-peu-près comme Winslow : il donne aussi la description des quatre estomacs des animaux qui ruminent. Dans un troisieme mémoire, il décrit les intestins, leur cellu-

losité, & la nature spongieuse des floccons de la tunique villeuse. Dans son *Economie animale*, il a parlé des vaisseaux d'un rang inférieur ; comme Boerhaave, il y traite des glandes, & admet dans le foie un amas de petites vésicules : oublions sa controverse avec J. Bessé.

Sauveur Morand, célèbre chirurgien, & de l'académie, a donné plusieurs mémoires physiologiques & anatomiques sur les os du nez, sur l'origine des hydatides, sur les glandes odorifères de la civette, sur un mouton monstrueux, sur une carpe androgyne, sur l'anatomie de la sangsue, sur les ventricules du cerveau, sur un veau & un faon monstrueux, sur l'hermaphrodite Drouard.

J. Ernest Wreden, chirurgien de Hanovre ; ses *tables artériologiques* ne sont point sans mérite ; ses descriptions de la cœliaque, de la colique moyenne, de la récurrente du coude, méritent d'être lues.

J. Woodward, médecin, curieux de fossiles, un peu singulier & amateur des hypothèses, a donné avec l'*histoire de l'artere*, une suite d'expériences sur le mouvement du cœur qui ne cesse point, lorsqu'on arrache cet organe ; il a suivi cette observation dans différens genres d'animaux. Le cerveau détruit dans les animaux à sang-froid, n'affecte pas non plus le mouvement du sang.

Il faut lire avec précaution l'*anatomie* de la rate, par Stukley ; il a imité les planches de Vésale : il a fait marcher les artères de ce viscere dans la cavité des veines. Son *anatomie* de l'éléphant mérite plus de créance.

Bernard Sigefroid Albinus, né en Allemagne, professeur en *anatomie* à Leyde, fut sans contredit un des plus grands maîtres de l'art : il s'appliqua de très-bonne heure à la dissection, se proposa de donner des planches des muscles ; imagina différens moyens de déterminer plus précisément leurs attaches, les fit dessiner par les plus grands maîtres, & surpassa de bien loin tout ce qu'on avoit fait avant lui. Il donna aussi des planches des os de l'adulte & du fœtus, quelques dissertations particulières & huit livres d'observations académiques. Comme il réussissoit très-bien dans les injections & dans les préparations, il fit graver dans cet

ouvrage l'artere centrale de la rétine, la membrane pupillaire, la petite bulle & le filet du cordon ombilical, la structure des ongles, les dents des enfans, l'organe osseux de l'ouïe, la valvule du colon, les mamelons de la peau, les vaisseaux du corps vitré (dans la baleine), & plusieurs autres objets. On a encore d'Albinus des brochures accompagnées de très-belles planches sur la peau & les ongles des negres, sur les vaisseaux des différentes tuniques des intestins, sur le canal thorachique, l'utérus.

Jean Adam Kulmus, de Dantzic, a donné un abrégé d'anatomie, qu'on a traduit en plusieurs langues; une description d'un monstre, très-bien faite; des variétés du canal torachique & de l'azygos; la dissection du castor, du phoca, du marfouin; des remarques sur les noyés, & plusieurs autres observations répandues dans les journaux.

Jean Rutty a écrit sur les reins & sur les voies urinaires, avec des planches originales & quelques observations de Douglas.

Pierre-Antoine Michelotti, médecin à Venise, de la secte iatromathématique, fut un des défenseurs les plus sages de cette secte. Il a donné sur les sécrétions une première partie qu'il n'a pas continuée; il y réfute plusieurs des opinions de Keil, & même de Bellini, & traite de la respiration, de la force du souffle, de la structure des glandes. Il a écrit contre Helvétius & contre la condensation du sang dans les poumons, & a défendu la théorie de Bernouilli sur le mouvement des muscles.

Arent Cani, jeune médecin, qui mourut fort jeune, commença un grand ouvrage dont nous n'avons qu'un cahier. Ce sont des planches anatomiques du cœur, du conduit thorachique, du marteau, de l'os du palais, de l'estomac rempli d'air, &c. Albinus revendique la planche du conduit thorachique.

Chrétien-Bernard Albinus le cadet n'a écrit qu'une thèse, dans laquelle il décrit, d'après les expériences de son frere aîné, la maniere de remplir d'air la seconde cellulaire des intestins, & de détruire en même temps la tunique nerveuse. Il n'a pas connu la troisième cellulaire.

Pierre Senac, premier médecin, que nous

venons de perdre, a certainement été homme de génie. Nous avons de lui deux grands ouvrages; le principal est sans doute son traité du cœur, ouvrage qui comprend une grande partie de la physiologie & de la médecine. M. Senac y a développé la structure musculaire de cet organe; il a trouvé dans l'irritabilité la cause du mouvement du cœur, & a donné une nouvelle explication de la cause qui le fait frapper la poitrine. Il a fait des recherches sur l'anatomie & la mesure des arteres, sur le pouls. Il a écrit contre le petit diametre qu'on assigne aux veines du poumon; contre le rafraîchissement du sang, contre les vaisseaux du moindre rang de Boerhaave, contre la division des globules, contre les calculs sur la force du cœur, &c. Il y a un grand nombre d'excellentes choses dans cet ouvrage. L'auteur avoit préparé une seconde édition, dans laquelle on n'auroit plus trouvé le style polémique dont on s'est plaint.

L'autre ouvrage, ce sont les mémoires physiologiques, dont Senac a orné l'anatomie de Heister, dont la seconde édition est plus parfaite. Il y a certainement beaucoup d'opinions Boerhaaviennes, mais il y en a aussi d'originales.

Dans différens mémoires fournis à l'académie, Senac a travaillé sur le diaphragme, sur la respiration, sur les noyés.

On attribue généralement à M. Senac les lettres sur la saignée, publiées sous le nom de Morisson, dans lesquelles on réfute avec force les principes de Sylva. On y regarde la dérivation & la révulsion comme peu de chose: & l'on y nie que la saignée du bras accélère le torrent du sang artériel contre ce bras.

J. George Duvernoi de Montbelliard, mort professeur à Pétesbourg, fut un homme de grande assiduité; & ne manqua pas d'adresse dans les préparations: il avoit un peu trop de penchant pour le paradoxe. Il donna plusieurs mémoires dans les commentaires de Pétesbourg, & presque tous sont intéressans. On y trouve une très-belle & très-riche planche du canal thorachique & des vaisseaux lymphatiques qui s'y rendent. Dans un autre, il décrit le cœur d'un éléphant, auquel il attribue des glandes. Dans un troisième, il décrit le pènis & le ré-

seau nerveux qui enveloppe les veines. Il a disséqué avec exactitude trois fœtus monstrueux. La dissection des hérifsons, les capsules rénales, l'estomac, le thymus, sont les sujets de quelques autres mémoires.

Alexandre Monro le pere, chirurgien, professeur en *anatomie* d'Edimbourg, a beaucoup travaillé. Son traité des os a été bien reçu ; & M. Sue en a procuré une édition avec de très-belles planches. Les os de la tête, les attaches musculaires, la structure des os sont très-bien traités. Dans les dernières éditions il y a des mémoires sur la Névrologie & sur les voies lactées. L'essai sur l'*anatomie* comparée est anonyme, mais généralement attribué à Monro : il mérite d'être lu, & il y a de bonnes choses sur les usages des parties du corps animal. On a encore de Monro plusieurs mémoires publiés dans ceux de la société d'Edimbourg ; notre auteur y réfute la qualité nourrissante de l'arnios ; il entre dans un grand détail sur le muscle digastrique & l'articulation de la mâchoire inférieure, sur le duodenum, sur les injections, &c.

François-Joseph Hunauld, de l'académie, & professeur en *anatomie* à Paris, a donné quelques mémoires sur l'*anatomie*, sur les muscles lombricaux, les os du crâne, la maniere dont ils se soutiennent les uns les autres, les futures, sur une branche de nerf, qu'il croit avoir vu aller du plexus sémilunaire au cœur ; sur le mécanisme avec lequel se forment quelques variétés, sur la structure du singe. Dans sa these *de ancylofi*, il traite des ligamens cartilagineux placés entre les vertebres.

Thomas Simson a écrit sur l'utérus, sur la dépendance dans laquelle on met les mouvemens vitaux à l'égard du cerveau, sur le placenta. Ses ouvrages sont plus physiologiques qu'anatomiques.

René-Jacques Croissant Garengéot, chirurgien de Paris. Il a donné une splanchnologie, avec des estampes faites d'après l'original : c'est l'*anatomie* de Winslow qu'il enseigne. Il a donné encore une myotomie humaine & canine ; il combat Ofray sur l'espace cellulaire du médiastin.

J. Christophe Bohlius, le dernier disciple de Ruysch, a donné une très-bonne these sur les conduits du chyle, avec une planche

très-bien faite. Il a défendu dans une brochure l'insensibilité des tendons & de la dure-mere.

Etienne Hales, ministre de Teddington, excellent homme & très-bon physicien. Son hœmastatique est un des meilleurs ouvrages qu'on ait sur la physiologie : elle est toute en expériences. Il recevoit le sang de l'artere carotide d'un cheval dans un tuyau de verre, il en notoit la hauteur des sauts ; il parvint à estimer la vraie force que le cœur exerce sur le sang. Il crut avoir calculé par l'injection la diminution de vitesse que le sang éprouve dans les petites branches des arteres. Il a travaillé sur la respiration, sur la cause de la chaleur animale. Il a donné des preuves de la résorption, qui se fait par les veines mésentériques.

George Ehrhard Hamberger, professeur de Jena, de la secte iatromécanique. Il a laissé une physiologie complete, une dissertation sur les sécrétions, une autre sur la saignée, une troisième sur la respiration : c'est la dernière qui a donné lieu aux recherches de M. de Haller. Hamberger se permit vis-à-vis de lui des expressions dignes d'un autre siècle. M. de Haller y répondit, en omettant entièrement le nom de Hamberger, & en évitant tout ce qui pouvoit lui faire de la peine. Hamberger ne manquoit pas de génie ; mais il ne varioit pas assez ses expériences, & il ne regardoit les objets que d'un côté. Son cœur se prévenoit en faveur de ses découvertes, & s'irritoit des oppositions qu'on pouvoit lui faire.

Jacques Auguste Blondel mérite notre reconnaissance, parce qu'il s'est élevé le premier contre l'erreur épidémique, qui attribuoit à la mere les vices cutanés & les monstruosités du fœtus. Plus on a vérifié ces monstres, plus on a examiné de près le pouvoir inexplicable des passions d'une autre ame, & plus on se convainc de la solidité des raisons de M. Blondel.

Albert de Haller, de l'académie, citoyen de Berne en Suisse, fut pendant dix-sept ans professeur à Gottingue, & se retira dans sa patrie, en refusant la place de chancelier de cette université, qu'il avoit servie dès sa naissance. Il a beaucoup écrit sur l'*anatomie*, & sur la physiologie ; il a fait un très-grand nombre d'expériences sur des animaux vivans,

vivans , & difféqué un nombre confidérable de cadavres humains : nous ne parlerons que de fes principaux ouvrages. Thèfe contre le nouveau conduit falivaire , que M. Cofchwitz croyoit avoir découvert. Sur le diaphragme , avec une planche , où les plans tendineux de l'aponevrofe font exprimés ; fur deux fœtus réunis par la poitrine. M. de Haller fut un des premiers qui défendit le fentiment de Duverney & les monftres originaux. Il a écrit plufieurs differtations fur le même fujet , dans lesquelles il donne plufieurs diffectons de monftres , & les a réunies à la fin dans un feul ouvrage. Il a écrit encore fur la valvule d'Euftachio , fur les vaiffeaux du cœur , de la valvule du colon , & fur-tout de la comparailon de cette partie dans l'inteflin frais & dans l'inteflin fufflé & fêché ; de l'épiploon , avec la description du nouvel épiploon colique. Huit tomes de planches anatomiques ; le plus grand nombre représente les arteres du corps humain. Elles ne font pas toutes égales , quoique toutes faites d'après nature : celles de la cœliaque & de la tibiale poférieure ont moins réuffi. Il eft entré au refte dans le plus grand détail dans l'histoire des arteres , fur lesquelles on n'avoit prefque que l'abrégé de Winflow ; fur les organes de la liqueur fécondante , fur la ftructure des vésicules féminales , composées de petits inteflins aveugles ; fur le réfeau vasculaire du tefticule , & fur les vaiffeaux déférens. Expériences fur la refpiration , pour démontrer que les mufcles intercoftaux internes élevent également les côtes comme les externes , & qu'il n'y a point d'efpace rempli d'air entre la plevre & les poumons ; fur les hermaphrodites , que M. de Haller croit être ordinairement des hommes , dont l'uretre eft fendue fous le pénis. Expérience pour faire voir que les cavités droites du cœur ne confervent leur mouvement , que parce qu'elles font irritées par le fang , & que les cavités du côté gauche ne le font pas. Mémoires fur les parties fenfibles & irritables ; ce mémoire a fait époque & a attiré à fon auteur bien des ennemis & bien des apologiftes. Il réduit l'irritabilité à la feule fibre mufculaire , & ne trouve de fentiment qu'aux nerfs ; il le refuse à la dure-mere , à la plevre , aux tendons , au périofte , &c. Mémoire fur le mou-

Tome II.

vement du fang , fondé fur des expériences faites principalement fur des grenouilles. On y défend en quelque maniere la dérivation & la révulfion ; le fang eft accéléré dans l'artere de la partie dont on ouvre une veine : caufes du mouvement du fang différentes du cœur , &c. Deux mémoires fur la formation du poulet , fondés fur un grand nombre d'expériences ; le ventricule droit du cœur ne commence à paroître que plufieurs jours après le ventricule gauche ; le poumon ne paroît qu'après lui. Les changemens du cœur ne font que des rapprochemens des parties ; le fœtus existe dans la mere avant l'approche du mâle. Zone ciliaire ; développemens du fœtus , &c. Mémoire fur la formation des os , leur ftructure & leurs accroiffemens ; vaiffeaux droits , hémifphère vasculaire ; vaiffeaux qui entrent dans l'apophyfe , qui font du noyau. Le périofte n'eft pas le moule de l'os ; l'os s'accroît & fe forme par la pulfation des arteres. Mémoire fur le cerveau des animaux , & fur-tout des poiffons. Mémoire fur les yeux des animaux ; vaiffeaux du corps vitré & du cryftallin ; trois lames de la rétine ; la choroïde incapable d'être le fiege de la vue. Mémoire fur le fyftème de M. de Buffon ; commentaires fur les leçons de Boerhaave. Nous y remarquons uniquement que ces leçons font bien de ce grand homme , & que les notes feules font de l'éditeur. Elémens de la phyfiologie , & abrégé de ces élémens. Il nous eft impoffible d'entrer dans un détail fur un livre de cette longueur. Bibliotheque anatomique.

Frédéric Schreiber de Konigsberg , professeur à Pétersbourg. Il a commencé de donner une phyfiologie , dont il n'a pu finir qu'une partie. Il étoit mathématicien & métaphyficien. Il a traduit & augmenté la myologie de Douglas ; il a donné des mémoires fur les futures , les os triangulaires , &c.

Nicolas Rosen de Rosenftein , premier médecin de Suede , a donné un abrégé d'anatomie & quelques thefes , entre lesquelles il y en a une fur le vomiffement , fondée fur des expériences.

François Nicholls a donné un abrégé d'anatomie & de phyfiologie , dans lequel il y a des hypothefes fort fingulieres ; quelques mémoires , entr'autres , fur une écreviffe hermaphrodite ; un traité itahlien fur l'ame.

Z z z

Jofias Weitbrecht, professeur à Pétersbourg. On a de lui un ouvrage sur les ligamens. Il partage sur cette partie de l'*anatomie* la gloire de Winslow, & il l'a éclaircie par des planches. Plusieurs mémoires académiques sur la vessie ; sur la manière de discerner les os du côté droit d'avec ceux du côté gauche ; sur le pouls, qu'il ne croit pas pouvoir attribuer à la nouvelle onde de sang partie du cœur. Sur les muscles du visage ; des thèses sur la structure & les fibres musculaires de l'utérus ; la contraction de la prunelle ; les apophyses mamillaires, &c. Il a suivi dans tous ses ouvrages ses propres dissections.

François Gigot de la Peyronie, de l'académie, premier chirurgien du roi, a voulu établir le siege de l'ame dans le corps calleux, sur des expériences trop peu nombreuses ; source ordinaire des hypothèses & des erreurs. Il a donné la dissection d'un animal musqué de l'espece des civettes.

Alexandre Stuart, médecin, a donné un mémoire sur le mouvement des muscles, avec leur *anatomie* & quelques expériences. Il a traité de l'usage de la bile, & a donné un mémoire singulier de la formation du cœur construit uniquement sur une hypothese.

Jacques-Théodore Klein, secretaire de la ville de Dantzic, homme curieux & qui a traité presque toutes les classes des animaux, a donné l'*anatomie* de plusieurs poissons, & défendu dans un mémoire l'ouie de cette classe d'animaux, dont il croyoit avoir découvert les organes. Dans un autre mémoire il prouve que la coquille des animaux testacées se forme avec l'animal même.

J. Frédéric Cassebohm, professeur à Halle, excellent anatomiste. On n'a que peu d'écrits de sa main, & il est mort dans un âge très-peu avancé. Ce qu'il a donné sur l'organe de l'ouie est excellent, & de la dernière exactitude : il est entré dans le plus grand détail des plus petites parties de cet organe. On a de lui encore un manuel de la dissection des muscles & des visceres, qui n'est pas sans d'utiles découvertes.

Antoine Leprotti, premier médecin du pape, a donné deux mémoires sur les premières racines des vaisseaux du chyle : il a vu

l'eau passer de l'intestin dans les vaisseaux ; sur les glandes simples du rectum.

Dominique Gusman Galeazzi a donné dans les mêmes commentaires de l'académie de Bologne, des dissertations sur les corps jaunes : sur les glandes simples & composées des intestins : sur les conduits hépatocystiques, qu'il admet : sur les intestins & les cellules : sur le fer contenu dans les cendres animales.

Pierre Nanni a défendu le système glandulaire de Malpighi.

Pierre-Paul Molinelli, célèbre chirurgien, a fait des observations sur les nerfs de la huitieme paire, qu'il lioit ; & sur les conduits des larmes.

Cajetano Tacconi a travaillé sur le cal qui remplace l'os ; sur la gelée dont ce cal est formé ; sur la quantité de bile produite dans un temps donné ; sur l'*anatomie* d'un monstre.

Job Baster, Zélandois, a beaucoup travaillé sur les animaux de mer ; sur les coquillages ; sur les polypiers, qu'il regardé bien plus comme l'habitation de ces animaux, que comme leur ouvrage. Il a donné un mémoire sur la génération des animaux.

L'ostéologie & la myologie de Jean Bajet ont le mérite d'être copiées sur la nature.

Bryan Robinson, médecin de l'état en Irlande, iatromécanique. Il a donné des essais d'économie animale, dont une grande partie roule sur un système de tuyaux artificiels & sur la quantité d'eau qui couloit de ces tuyaux à proportion de leur grandeur, & de leur liberté entiere ou-gênée dans une partie de ces tuyaux. Il a cherché expérimentalement les diminutions de force dans les solides de l'homme, qui dépendent de l'âge, de la médecine, &c. Il a écrit ensuite sur la perspiration, & en a dressé des tables sur ses propres expériences comparées avec celles de quelques autres physiciens : sur la grandeur du cœur & sur celle du foie ; le premier est plus grand dans les animaux sauvages, le dernier dans les animaux domestiques. Il y a plusieurs autres morceaux de physiologie dans l'écrit de Robinson sur les médicamens.

César Verdier a donné dans son abrégé à-peu-près la même *anatomie* de Winslow. L'édition refondue par M. Sabatier est bien plus digne de notre confiance.

Les épîtres de Joseph Pozzi sont remplies de faits particuliers.

Antoine Ferrein, de l'académie, professeur en *anatomie*, de Paris, a donné plusieurs mémoires d'*anatomie* & de physiologie. Il a fait des expériences sur la production de la voix, & substitué au différent diamètre de la glotte les degrés de tension dans ses ligamens. Il a cru avoir découvert les vaisseaux blancs dont les viscères sont composés. Il a travaillé sur le rein, dont il rejette les glandes & dont les conduits urinaires sont, selon M. Ferrein, des paquets de conduits. Il a eu sur le muscle digastrique une controverse avec Winslow & avec Monro. Il n'admet d'autres hermaphrodites que des femmes.

Joseph Lieutaud, de l'académie, professeur en *anatomie*, & ensuite médecin des enfans de France, a beaucoup disséqué, & écrit un ouvrage important sur notre art. Ses essais d'*anatomie* ne sont point un abrégé de Winslow; ils sont nés d'après les travaux de l'auteur, & beaucoup plus corrects sur bien des parties du corps humain, comme sur les artères du bassin, sur la division de la partie supérieure des ventricules du cœur, dont une embrasure reçoit l'oreillette, & l'autre s'ouvre dans son artère. Il a découvert, à-peu-près en même temps que M. de Haller, l'épiploon colique: mais celui-ci est entré dans un plus grand détail, & en a donné la figure. Dans un mémoire sur la vessie urinaire, il appuie sur son trigone & sa luette. Il a traité du vomissement, qu'il attribue essentiellement à l'estomac & accidentellement aux forces de la respiration.

Pierre Lyonnet a donné plusieurs observations utiles sur la testacéothéologie de Læsser: & une *Anatomie* complète de la chenille du faule: ouvrage qui surpasse tout ce qu'on a fait encore en *anatomie*, accompagné de planches parfaites.

Guillaume Poterfield a donné un ouvrage considérable sur les yeux, dont la partie physiologique est la plus originale.

George Martine, outre plusieurs mémoires physiologiques & mathématiques, a écrit sur les animaux semblables & sur la chaleur animale, & un commentaire sur les tables d'Eufachio; ce dernier ouvrage est fait avec soin. Martine a lu tous les auteurs contemporains,

& a profité de cette lecture pour deviner les vues de l'auteur: il a ajouté plusieurs remarques utiles.

Browne Langrish a donné des analyses du sang & de l'urine, faites sur l'homme en santé & sur l'homme dans différens périodes de la fièvre, pour découvrir le changement que la fièvre produit dans ces humeurs. Il a écrit sur le mouvement musculaire & sur la structure du muscle, sa théorie n'est point mauvaise: il a attribué la contraction des muscles à un esprit éthéré qui excite & augmente la force contractive des élémens solides de la fibre.

J. Jacques Huber de Bâle, professeur à Cassel, élève de M. de Haller. Ses mémoires sur la moëlle de l'épine, sur les nerfs, sur les plis du vagin & l'hymen, sont très-bons: il en a écrit d'autres sur l'origine du nerf intercostal, sur le trou ovale, sur les monstres, sur quelques variétés des muscles, &c.

Chrétien Gottlieb Buttner, professeur de Königsberg, a donné deux descriptions de fœtus monstrueux, très-finies, & un recueil d'observations anatomiques & pathologiques.

Jacques Denis, élève de Rau, & chirurgien. Il y a plusieurs bonnes observations dans son *Traité des accouchemens*, & plusieurs remarques sur la force contractive de l'utérus, le placenta, le cordon, &c.

J. Ernest Hebenfreit, professeur en *anatomie* à Leipzick, a donné un bon nombre de thèses anatomiques, & une anthropologie légale, avec quelques descriptions de monstres, & des recherches sur les hermaphrodites.

Just Godefroi Gunz, professeur en *anatomie* à Leipzick, & ensuite premier médecin du roi de Pologne, homme savant & appliqué, mais censeur sévère des ouvrages d'autrui, a donné plusieurs thèses d'*anatomie*, dans lesquelles il y a généralement ou des opinions ou des observations nouvelles. Il a écrit sur la respiration, sur l'artère maxillaire, sur le mouvement du sang dans la dure-mère, sur le foie, sur l'articulation de la mâchoire inférieure, sur l'utérus, sur les hernies & les parties qui en sont le siège, sur le *Traité des humeurs* d'Hippocrate.

Il a paru à Dublin, en 1734, un très-bon ouvrage sur la transpiration: ce sont des tables dressées par M. Rye, sur sa propre expé-

rience. Elles different considérablement de celles de Sanctorio.

Guillaume Noortwyck a donné sur l'utérus dans l'état de grossesse, un ouvrage un peu verbeux qui mérite d'être lu.

François Duhamel du Monceau, de l'académie, a bien mérité de la physique appliquée aux besoins de l'homme : il a donné plusieurs mémoires sur la formation des os, il a cru y découvrir de l'analogie avec la formation des écorces : il suppose que le périoste forme une premiere lame osseuse qui est bientôt recouverte d'une seconde, & d'une troisieme. Il a fait les expériences de la garance, dont la couleur passe dans les os ; d'autres expériences sur l'ente animale des éperons du chapon.

Philippe Adolphe Boehmer, professeur à Halle, a donné plusieurs bonnes theses d'anatomie. On a de lui deux recueils de planches très-bien exécutées, dans lesquelles il représente un monstre, l'utérus, l'œuf humain, l'ovaire, & des objets liés à ces parties.

Abraham Raauw, neveu de Boerhaave, professeur à Pétersbourg, grand anatomiste, mais fourd, a donné trois excellens ouvrages d'anatomie, & quelques mémoires. Tout le monde estime son *Traité de la perspiration Hippocratique* ; il y a une infinité de détails anatomiques originaux, sur le suintement des matieres fines, injectées au travers des membranes ; sur la structure des membranes & leur tissu extérieur ; sur la structure de la peau, &c. Dans un autre ouvrage sur l'*impetum faciens* d'Hippocrate, il y a de bonnes choses sur la structure des muscles, sur l'effet des blessures du cerveau & des meninges : il a donné d'amples descriptions de deux monstres, & il a défendu les monstres accidentels. Dans un mémoire sur les hermaphrodites, il doute qu'il y en ait de véritables. Un autre mémoire très-considérable, traite de la fibre, de la glu dont elle est composée, du tissu cellulaire, &c.

François Boissier de Sauvages, professeur de Montpellier, iatomathématicien, mais de la secte de Stahl, a beaucoup écrit & mêlé quelquefois les expériences au raisonnement. Nous ne pouvons accuser que ses principaux ouvrages. Théorie de la fièvre : M. de Sauvages calcule les forces du cœur, & trouve aisément que son mouvement ne peut

pas naître des nerfs, dont la liqueur est elle-même mise en mouvement par le cœur : on ignoroit alors la force de l'irritabilité. Il s'opposa au théorème de Bellini qui admet l'accélération dans les vaisseaux libres, quand une partie des vaisseaux est bouchée par l'obstruction. Théorie de l'inflammation, le cœur est mis en mouvement par l'ame & non pas par le stimulus ; la dilatation des arteres dans le pouls, &c. Notes sur l'hæmastatique de Hales ; expériences sur la contraction des arteres, sur l'adhésion des différentes humeurs de l'animal, la dilatation, &c. Théorie du pouls & de la circulation : M. de Sauvages admet des fibres longues qui raccourcissent l'artere coupée. Le muscle se contracte bien plus que le calcul ne le permet. La somme des lumieres de tous les petits vaisseaux est décuple de la lumiere de l'aorte. Dissertation sur la maniere dont l'air agit sur le corps humain : le poumon est regardé comme un réservoir dans lequel le sang peut être diverti. Elémens de physiologie : il y a bien des expériences & bien des hypothèses dans cet ouvrage qui est un précis. De la puissance de l'ame sur le cœur : M. de Sauvages l'admet entiere. Plusieurs dissertations sur les yeux ; un mémoire sur la cause du pouls ; un autre sur l'action des muscles intercostaux externes ; un autre sur la force vitale de l'ame, &c.

Claude Nicolas le Cat, chirurgien établi à Rouen, physicien & anatomiste. Il a beaucoup écrit. Ses ouvrages sont mêlés d'hypothèses & de faits. Ce qu'il a fait de mieux, c'est le traité sur l'oreille, dont les planches sont bonnes. Cependant M. le Cat ne fut pas trouver les deux communications du nerf ptérigoïdien avec l'intercostal & le nerf dur. Le traité des sens est enrichi de plusieurs phénomènes optiques & de la découverte de la membrane qui tapisse la face intérieure de la sclérotique. Deux écrits sur les nerfs & les muscles, pleins d'hypothèses. M. le Cat place le sentiment dans les meninges : il voudroit soutenir la communication de la dure-mere sur toute la longueur des nerfs. Après quelques expériences, & beaucoup de raisonnemens contre l'insensibilité des tendons & des membranes, on voit que M. le Cat a trouvé lui-même ces parties insensibles. Les mémoires sur la couleur noire des negres, & sur la cause de l'évacuation périodique,

sont entièrement fondés sur des hypothèses. David Corneille de Courcelles, a donné deux ouvrages sur les muscles ; dans le premier, il donne les figures des muscles du pié ; dans le second, les muscles du visage sont dessinés avec beaucoup de propreté : & quoiqu'Albinus ait travaillé dans un goût plus anatomique, les planches de notre auteur ne sont point à mépriser.

Jean Nathanaël Lieberkuhn, médecin de Berlin, l'un des anatomistes qui ont réussi le mieux dans les injections ; tout ce qu'il a écrit est bon, mais sur-tout son mémoire sur la structure des flocons qui composent la tunique interne des intestins : de très-belles planches représentent le réseau vasculaire, les petites glandes, & la bulle chyleuse, par laquelle M. Lieberkuhn croit que cette liqueur nourricière est resorbée. M. Lieberkuhn a découvert dans un mémoire, son secret pour mouler en argent les vaisseaux des viscères ; & dans un autre, une petite planche fort commode pour mettre de petits animaux sous le microscope ; il a laissé un assortiment précieux de préparations anatomiques.

Joseph Etienne Bertier, prêtre de l'oratoire, mérite d'être mis au nombre des anatomistes, par les expériences qu'il a faites sur les animaux en vie ; il a nié le mouvement péristaltique ; il a cherché dans l'air & dans la chaleur la cause principale du mouvement du sang. Il est affligeant que M. Bertier ait trouvé l'erreur sur le chemin qui mène à la vérité.

Henri Baker a fait des expériences sur le polype : il a écrit des observations microscopiques, dont une partie regarde la circulation du sang, & d'autres sujets physiologiques.

J. C. Wilde a donné des observations anatomiques dans les mémoires de Pétersbourg.

Clifton Wintringahm, premier médecin du roi d'Angleterre, a fait un nombre considérable d'expériences sur les mesures & les forces de différentes artères ou veines du corps animal, & il en a déduit des conséquences très-importantes pour la physiologie. Les veines généralement résistent mieux à la dilatation que les artères ; & les petites artères sont plus fortes que les troncs. Les artères du bassin sont plus foibles que les artères voisines, & les veines y sont plus fortes, &c.

Benjamin Hoadley, médecin, bel esprit,

auteur d'une pièce de théâtre estimée, a donné sur la respiration un mémoire dans lequel il défend une hypothèse erronée, mais qui renferme des expériences curieuses.

Pierre Demours a donné plusieurs mémoires sur l'œil, sur les fibres de l'iris, sur une membrane nouvelle de l'humeur aqueuse ; il a donné aussi deux mémoires sur l'accouplement des salamandres & des crapauds.

La thèse de Frédéric Liebegott Pitschel, sur la glaire articulaire, est bonne, & contient des observations intéressantes sur les glandes de Havers.

Joseph Exupere Bertin, de l'académie, médecin du prince de Valachie, établi depuis à Rennes, a donné plusieurs ouvrages d'anatomie & de physiologie : son ostéologie est très-bonne & très-complète, il s'est opposé à la nouvelle théorie de M. Ferrein, sur la formation de la voix. Dans différens mémoires, il a décrit les cornets sphénoïdiens : les fibres de l'estomac du cheval, très-semblables à celles de l'estomac de l'homme ; les fibres de celui-ci ; les vaisseaux que la veine ombilicale donne au foie : les conduits lacrymaux de différentes bêtes. Il a traité encore de la circulation des esprits animaux, & de la circulation particulière du foie.

Jacques Parsons, médecin de Londres, a écrit sur les voies urinaires, sur la génération, sur les hermaphrodites, sur le mouvement musculaire, sur la physionomie produite par l'action fréquente des muscles qui servent de caractère à certaines passions ; il y a de lui plusieurs mémoires dans les *Transactions philosophiques*, qui roulent généralement sur l'anatomie comparée.

Antoine Petit, le fils, de l'académie, anatomiste & médecin : son édition de l'*Anatomie* de Palfyn est en grande partie un ouvrage nouveau & original. Il a donné des mémoires sur la manière de rappeler les noyés à la vie, les ligamens de l'utérus, &c. Il est entré avec M. Bouvart dans une controverse anatomique qui dure encore : M. Petit est pour la latitude dans le terme de l'accouchement ; il a donné à cette occasion une théorie nouvelle de la cause de l'accouchement, entièrement neuve.

Philippe Conrard Fabricius, professeur à Helmstadt, homme philosophique entièrement livré aux études : il a donné un abrégé

sur l'administration anatomique, & plusieurs bonnes theses sur l'*anatomie*.

J. Daniel Schlichting, médecin à Amsterdam, a donné une description des organes de la génération, mais sur-tout un mémoire sur le mouvement du cerveau qui dépend de la respiration, qui a donné lieu aux recherches de M. de Haller & de M. Camure: on a de lui plusieurs mémoires anatomiques & physiologiques.

François David Hérisant, de l'académie; ses mémoires sur la formation des os, des dents & des coquilles sont intéressans; il a trouvé que le canevas original & cellulaire (vasculaire en même temps) des os, subsiste même dans leur état de parfaite dureté, & qu'on peut le mettre à découvert, en dissolvant la terre dont il est recouvert. Il a donné encore l'*anatomie* de l'estomac du coucou, & l'organe de la voix de l'âne, du cheval & du mulet.

Théophile de Bordeu, célèbre médecin, a écrit sur les glandes, sur le tissu cellulaire, sur le pouls: il croit que les glandes rendent leur humeur, non parce qu'elles sont comprimées, mais par un effet de leur irritation. Il a admis une force contractive puissante dans le tissu cellulaire, & assigné à chaque viscere un pouls caractéristique.

Casimir Christophe Schmiedel, médecin du corps du margrave d'Anspach, a écrit sur l'origine du nerf intercostal (qu'il dérive en partie d'une cellulofité sortie des membranes de la carotide); sur ce nerf dans la poitrine & dans le bas-ventre; sur quelques anastomoses des arteres; sur les vaisseaux lymphatiques du foie.

Frédéric Guillaume Hensing, professeur à Giessen, mort dans un âge peu avancé, a donné des theses sur le péritoine, l'épiploon, le colon & les apophyses.

Pierre Tabarrani, de Bologne, a donné des observations anatomiques nombreuses & intéressantes, sur les sinus du cerveau, sur les parties génitales de la femme, sur les corps jaunes. Il en a donné d'autres dans les mémoires de l'académie de Sienne, sur les enveloppes du testicule, sur la valvule d'Euf-rachio, sur un hermaphrodite.

Les deux mémoires de M. Jean Linings, imprimés dans les *Transactions philosophiques*, contiennent des tables très-exactes sur

la transpiration insensible, dressées sur les expériences que l'auteur a faites dans la Caroline méridionale.

Charles Bonnet, de Geneve, philosophe, a donné dans son *insectologie*, des expériences très-intéressantes sur la fécondité des pucerons, sans aucun mélange du mâle; sur la réparation des parties dans différentes especes de vers. Ses *considérations sur les corps organisés*, & sa *palingénésie*, contiennent un système sur la génération, sur les polypes & sur la réparation des parties perdues, dont il explique les phénomènes par des germes préformés, & qui se développent. L'*essai analytique sur les facultés de l'ame*, est une théorie mécanique sur la formation des idées, leur association, la volonté, &c. Il a donné des mémoires académiques sur la respiration des chenilles, sur le tœnia, sur quelques parties nouvellement découvertes dans les insectes.

Turberville Needham, ex-jésuite, a donné plusieurs ouvrages sur les organes spermatisques du calmar, sur les petits animaux qui naissent dans les infusions, & sur la chaîne qui lie le système animal au végétal. Il admet un passage imperceptible de l'un de ces systèmes à l'autre, & se persuade que la matiere végétante exaltée peut devenir animale, & redevenir végétale par la perte d'une partie de ses forces.

Guillaume Hunter a peu écrit, quoiqu'un des meilleurs anatomistes du siècle. Une controverse l'a porté à donner un mémoire sur la marche du testicule dans le fœtus: il a ajouté à la découverte de M. de Haller, que la cellulofité, par laquelle le testicule descend pour se rendre au scrotum, est fermée par un étranglement qui survient à la descente du testicule. M. Haller ôte aux veines rouges la fonction de repomper les humeurs fines; il assigne cette fonction uniquement aux vaisseaux lymphatiques. Il soutient, d'après ses propres recherches, la nature insensible des tendons, des ligamens, &c. M. Hunter prépare depuis long-temps un grand & magnifique ouvrage sur le fœtus & le placenta. La membrane qui couvre le placenta, & que nous appellons *chorion*, est selon lui une membrane fœtulaire, produite par la tunique intérieure de l'utérus: il est à souhaiter que cet ouvrage soit publié.

George-Louis le Clerc de Buffon , de l'académie ; il a donné dans ses mémoires plusieurs dissertations physiologiques sur les couleurs accidentelles , sur le strabisme , sur les corps jaunes. Dans la grande histoire naturelle , dont treize tomes roulent sur les quadrupedes , le second est destiné au mystere de la génération. M. de Buffon reconnoît , & dans la liqueur fécondante du mâle & dans la liqueur du corps jaune , des particules organiques vivantes , détachées de toutes les parties de l'animal , sur lesquelles elles se sont moulées par un secret de la nature. Ces particules s'unifient en commençant par celles qui dérivent des parties génitales : de leur union résulte un nouvel animal. On trouve aussi dans ce tome une ostéogénie ; un traité sur la nutrition , l'accroissement , la durée de la vie , les tables mortuaires , &c. Dans le III^e tome , M. de Buffon traite des sens , & sur-tout de la vue , de la couleur des negres , &c. Ce que M. de Buffon donne sur les animaux , appartient à leur partie physique. Dans le XII^e tome il établit que plusieurs especes d'animaux ont disparu entièrement ; que l'Amérique méridionale n'a que des animaux à elle , & différens de ceux de l'ancien continent. Dans le XIII^e tome , M. de Buffon reprend les moules intérieurs , & les deux puissances formatrices , l'élasticité & l'attraction.

M. d'Aubenton , de l'académie , s'est associé à M. de Buffon pour son histoire de la nature : les dissections des quadrupedes sont de lui ; elles sont accompagnées des squelettes & des mesures des parties principales , sur lesquelles l'attention de l'auteur s'est fixée ; comme , les visceres , le diaphragme , les dents. Il y a beaucoup de bon dans ces *anatomies* , & on y trouve plusieurs animaux dont l'*anatomie* nous manquoit encore. La description du cabinet du roi est entièrement de M. d'Aubenton ; on y trouve des monstres , des maladies , de l'*anatomie* artificielle. On a de lui des mémoires sur l'hyppomanès , les os du manmoult , le différent emplacement du grand trou occipital dans l'homme & dans les animaux.

François Lamure , de Montpellier : on a de lui trois mémoires anatomiques ou phy-

siologiques. Le premier sur les changemens que la respiration produit dans le mouvement du sang du cerveau. Les expériences sont les mêmes en général que celles de M. de Haller , mais moins détaillées ; la théorie en est un peu différente. M. Lamure donne à ses expériences une date plus ancienne ; mais celles de M. de Haller ont paru les premières , & sont les plus nombreuses. M. Lamure a donné , & même réimprimé là-dessus un mémoire polémique , que ses amis pourroient souhaiter qu'il eût supprimé. Il a donné un autre mémoire sur le mouvement du sang & le pouls , dans lequel il rejette la dilatation de l'artere ; un troisième sur la coëne du sang : dans une these il a donné une hypothese sur la secretion animale.

Joseph Marie de Laffone , de l'académie , premier médecin de la reine : on a de lui quelques mémoires physiologiques sur les capsules rénales ; sur la structure des os ; sur la formation des dents ; sur la structure de la rate & sur celle des arteres.

Abraham Trembley , de Geneve , a découvert les polypes d'eau douce , après quelques indications légères qu'en avoit donné Leuwenhoeck & un anonyme Anglois. Il a fait sur ces animaux un nombre considérable d'expériences très-fines & très-lumineuses. Le monde apprit par le succès de ses expériences , qu'il y a des animaux qui , comme les plantes , poussent des bourgeons , dont se forment de nouveaux animaux ; qu'on peut même , par des incisions , forcer ces animaux de se multiplier , & que l'art en fait faire les hydres les plus compliquées. M. Trembley a donné plusieurs autres mémoires sur différentes especes de polypes , dont plusieurs se divisent & se partagent en deux animaux , & dont d'autres especes ont un tronc commun avec plusieurs têtes gouvernées par des volontés différentes & opposées.

Jacques Gautier a imprimé , à la maniere de le Blond , un nombre considérable de planches anatomiques , inégalement bonnes , dont il y en a cependant où les veines & les nerfs sont représentés avec plus d'abondance que chez les autres auteurs. Il étoit artiste , & la bonté du dessin dépendoit du chirurgien qui dissequoit pour lui. Il ne

faut cependant pas se livrer aux singulieres idées de Gautier sur la préformation du fœtus dans le mâle.

J. S. Eifenman , professeur de Strasbourg , a donné une dissection d'une matrice double , avec de très-belles planches.

Richard Broklesby a confirmé par des expériences l'insensibilité du périoste & des tendons.

J. Joseph Sue , chirurgien , a orné la traduction de l'ostéologie de Monro , de très-belles planches dessinées par une dame. Il a donné une anthropotomie & un abrégé d'anatomie : on a de lui de bons mémoires sur les fibres musculuses de la matrice , sur les mesures du fœtus de différens âges , &c.

Pierre Camper , professeur de Groningue , a donné plusieurs ouvrages intéressans. Il y a deux tomes de dessins anatomiques du bras & du bassin , qui sont de sa main. Il rejette l'irritabilité des arteres , & attribue à la piquure des nerfs les accidens qui surviennent à la saignée , & que l'on met sur le compte du tendon du biceps. M. Camper a donné encore l'anatomie de l'estomac des animaux ruminans , celle des organes de l'ouïe , du cachalot , du cerveau de plusieurs poissons , des organes de la génération du pipa , & de la descente graduelle du testicule dans le scrotum.

Auguste-Jean Roefel , peintre , a travaillé avec succès sur les insectes & sur les grenouilles : il a donné l'anatomie de plusieurs de ces animaux , & des écrevisses , & l'histoire naturelle des polypes. Ses planches sont d'une grande beauté.

Charles de Geer (prononcez de Guër) Sénateur du royaume de Suede , a donné de très-bonnes observations sur les insectes , sur l'anatomie des chenilles & des papillons , sur leurs fonctions animales , sur le volvox ou protée , sur une scolopendre qui perd deux piés dans sa seconde métamorphose , &c.

M. Arlet a donné un mémoire utile sur le poids du cerveau dans différens animaux.

J. Frédéric Meckel de Wezlar , professeur en anatomie à Berlin , un des meilleurs anatomistes du siècle , n'a donné que peu d'ouvrages imprimés , la pratique ayant trop pris de son temps. Dans sa these inaugurale

il a donné une excellente description du nerf de la cinquieme paire , avec une planche parfaite. Il a donné une description très-complète de ce nerf , & a découvert les deux branches qui rentrent dans le crâne , & qui vont , non à la dure-mere , mais au nerf intercostal , & à la branche dure de la septieme paire. Il a donné encore une description très-complète de la septieme paire , & il auroit continué d'enrichir la névrologie , s'il n'avoit été arrêté par le défaut d'artistes assez exacts pour exécuter les deslins de ses préparations. Dans un autre mémoire , il a donné des observations intéressantes sur les vaisseaux lymphatiques , sur la structure des glandes conglobées ; sur les causes qui rendent l'oreille & le ventricule gauche plus étroits que les mêmes cavités du côté droit ; sur la couleur noire des negres , dont on trouve une teinte dans le cerveau ; sur le desséchement du cerveau dans les personnes troublées.

Pierre Tarin , chirurgien. Ses adversaires sur le cerveau , ne sont pas sans des observations & des deslins originaux. Il y a de bonnes choses dans son anthropotomie & dans son ostéographie.

Jean Bonhomme , chirurgien d'Avignon. Les figures de sa céphalotomie sont extrêmement roides , & ne paroissent pas toutes être dessinées d'après le sujet. Il y a cependant des choses originales.

George Arnaud , chirurgien François établi à Londres , a écrit sur les hermaphrodites , & en a donné quelques descriptions. Il a parlé dans ses mémoires des organes qui servent de passage ou de matiere aux hernies.

Anne-charles Lorry a fait sur les parties sensibles & irritables , des expériences dans lesquelles il a cru trouver du sentiment à la dure-mere & aux tendons.

Ambroise Bertrandi , chirurgien de Turin , homme lettré. Son ouvrage sur le foie & sur les yeux est plein de bonnes choses , & de remarques très-subtiles sur les vaisseaux transparens des yeux , &c. Il a donné un mémoire sur les corps jaunes.

Jean Daniel Meyer , peintre de Nuremberg , a gravé un nombre considérable de squelettes d'animaux , quelques monstres , & des squelettes teints en rouge par la garance.

Etienne-Louis Geofroi , médecin de Paris ,

a donné, sur les insectes des environs de Paris & sur les coquillages, des ouvrages où la physiologie a beaucoup profité, sur-tout par rapport à la génération des insectes. Il a donné un mémoire sur l'organe de l'ouïe des quadrupèdes à sang froid, & un autre sur un poulet mal conformé.

George-Guillaume Steller, homme unique, capable de tout faire & de tout souffrir, envoyé en Kamstchatka & de-là en Amérique pour y chercher des plantes, ayant fait naufrage dans l'île de Beering, trompa l'ennui d'une île inhabitée par d'excellentes recherches anatomiques sur le lamentin, sur la loutre à poil de velours, sur le grand phoca, qu'il nomme *ours de mer*. Dans un autre mémoire il a donné des observations sur les poissons, leur *anatomie*, leur génération.

J. George Heuerman, professeur de Copenhague, a donné une physiologie avec des planches d'*anatomie* originales, des monstres, des expériences anatomiques, &c. L'ouvrage mérite d'être lu.

J. Godefroi Zinn d'Anspach, professeur à Gottingue, mort dans un âge peu avancé, excellent anatomiste. Il a donné un très-bon ouvrage sur la structure des yeux, avec de très-belles planches & des détails très-exacts. C'est un ouvrage classique, & qui passera à la postérité. Il a donné plusieurs autres mémoires sur les yeux des animaux, sur le mouvement de l'iris, les fibres de la rétine, les membranes de l'œil, les vaisseaux les plus fins du cristallin, du vitré, la couronne ciliaire. Tout ce qu'il a laissé est digne de notre confiance. Sa thèse inaugurale contient des expériences sur les blessures du cerveau, qui ne permettent pas de placer l'âme dans le corps calleux, ni de borner au cervelet l'origine des nerfs vitaux. Dans un autre mémoire il a fait voir que l'enveloppe des nerfs n'est qu'une tunique cellulaire, & que la dure-mère ne les accompagne pas. Il a fait des expériences sur l'insensibilité de la dure-mère & des tendons, & a travaillé sur le limaçon de l'oreille.

Antoine Louis, chirurgien de Paris. Son mémoire sur les naissances tardives, causa en France une grande sensation & bien des controverses. M. Louis n'admettoit pas ces termes irréguliers de la naissance. Il a écrit

Tome II,

aussi pour défendre la certitude des signes de la mort.

J. F. Maurice Duverney a donné une myologie où il y a des observations particulières.

J. George Roederer de Strasbourg, professeur de Gottingue, mort dans un âge peu avancé, a laissé plusieurs ouvrages anatomiques; sa thèse sur le fœtus; un mémoire sur les moles; un autre contre l'influence de l'imagination de la mère sur le fœtus; encore un autre sur un fœtus paralytique; un autre sur l'*anatomie* d'un ours; un livre sur l'utérus & sur l'ovaire, avec des planches & des mesures exactes; l'*anatomie* des parties de la femme dans un abrégé de l'art des accouchemens; plusieurs thèses sur les noyés, sur le fœtus, sur les parties de la génération de l'homme, sur le cerveau, sur les arcades tendineuses des muscles.

M. Bourgelat a travaillé avec succès sur l'*anatomie* du cheval.

Robert Whytt, médecin du roi en Écosse, homme de génie & praticien, défendit le système de Stahl, un peu mitigé par des raisonnemens mêlés d'expériences; défendit de même l'oscillation des petits vaisseaux, & l'action de l'opium appliqué sur l'extérieur des nerfs; donna une description de l'ovaire du buccin; écrivit contre M. de Haller, convint de l'insensibilité des tendons, de la dure-mère, &c. mais soutint que ces parties acquéroient du sentiment par l'inflammation.

J. Godefroi Janke, professeur à Leipzig, mort jeune, avoit donné des thèses entièrement originales sur les dents, les alvéoles, les mâchoires, les capsules articulaires, les trous du crâne, les veines cutanées.

Guillaume Smellie accoucheur, a donné des planches anatomiques des parties de la génération, destinées à éclaircir l'art de l'accouchement, le changement de l'utérus, la route que suit l'enfant en venant au monde. Il y a beaucoup d'observations utiles dans ses observations.

J. Jacques Louis Hoin a écrit sur la vitalité des enfans, sur l'hermaphrodite Drouart. Il a fait des expériences sur les tendons, en a constaté l'insensibilité.

J. Baptiste Bohadsch a donné l'*anatomie* du lievre de mer, & de quelques autres animaux de cette classe.

A a a a

J. Ellis, négociant, peut être compté entre les anatomistes à cause d'un ouvrage intéressant, & de plusieurs mémoires qu'il a donnés sur les polypiers, & sur l'animal qui sert de moëlle animée à un grand nombre de plantes de la classe des corallines.

Gualther, V. Doeveren, professeur à Groningue, a écrit sur les vers des intestins & sur plusieurs monstres, qu'il ne regarde pas comme formés par des accidens. Il avoit fait, pendant ses études, des expériences sur les parties tendineuses, & il y avoit trouvé du sentiment. Il les fit publier long-temps après. Il convint cependant que les plaies de ces parties n'avoient jamais causé de convulsions. Il pense de l'irritabilité comme l'auteur des dernières expériences sur cette puissance animale.

Jacques Chrétien Schaeffer, ministre à Ratisbonne, physicien. Il a donné l'anatomie de plusieurs insectes, & sur-tout d'une puce d'eau à écaille, des observations sur plusieurs polypes, & a refait les expériences de Spallanzani sur les limaçons, & les a trouvés justes.

Plusieurs theses intéressantes furent publiées vers ce temps-là à Gottingue. Nous ne nommerons que celle de J. Thierry Waldorf sur les expériences faites pour expliquer l'influence de la respiration sur le mouvement du cerveau. Pierre Castell sur l'insensibilité de plusieurs parties du corps animal. J. Jacques Rhades sur le fer qu'on retire du sang. B. Afche sur le premier nerf de l'épine du dos. David Christophe Schobinger sur le tissu cellulaire. Pierre Detlef sur le cal des os colorés par la garance. Les expériences de M. Detlef démontrent l'existence du suc osseux.

Les theses de M. Evers sur les noyés, de M. de Brunn sur les ligatures des nerfs, & sur-tout celle de J. Christophe Kuhleman, méritent d'être citées. La dernière contient des expériences faites avec beaucoup de soin & de peine sur la conception & la formation de l'embryon dans la brebis. Ces expériences faites par M. de Haller prouvent qu'une vésicule de l'ovaire se gonfle dans la conception & se remplit d'une carnosité qui lui fait prendre le nom de corps jaune.

Alexandre Monro, fils & successeur de l'anatomiste du même nom, a donné deux theses remarquables sur le testicule qu'il a injecté. Il a confirmé les observations de

M. de Haller, & les a suivies dans d'autres animaux. M. Monro a trouvé dans le corps humain les vaisseaux excrétoires de la glande lacrymale. Il a écrit sur les vaisseaux lymphatiques, & les a regardés, comme M. Hunter, comme des vaisseaux résorbans, & non pas comme des branches fines des artères rouges.

Urbain Toseti, des écoles pies de Rome, a fait, avec soin, un grand nombre d'expériences sur l'insensibilité des tendons, de la dure-mère & de plusieurs autres membranes, qu'il a publiées dans quatre épîtres.

Casario Pozzi, professeur de mathématique à Florence, a fait de même, avec toutes les précautions requises, des expériences nombreuses sur le même sujet. Les résultats ont été pour l'insensibilité de ces parties. Dans une épître à M. Jekao, il a traité des globules du sang vus au microscope, & en a confirmé la figure sphérique.

Martin Frobenius Ledermuller, notaire de Nuremberg, a fait, avec succès, des expériences microscopiques. Il a donné deux mémoires sur les animaux spermatiques, qu'il regarde comme de véritables êtres vivans & animés par une volonté; il s'est élevé contre les molécules organiques. Il a donné des observations sur les globules du sang, les nerfs, différens polypes.

Marc Antoine Léopold Caldani, premier professeur en théorie de l'académie de Padoue, a travaillé avec beaucoup de succès sur l'anatomie & sur la physiologie. Dans quatre épîtres & dans deux ouvrages, il a exposé de nombreuses expériences sur la sensibilité & sur l'irritabilité. Il a examiné avec beaucoup de pénétration les objections faites contre le système de M. de Haller, & n'a laissé aucun lieu à une réplique raisonnable.

Charles Nicolas Jenty, chirurgien français établi à Londres, a donné des planches d'anatomie d'une grandeur au dessus du commun: il en a dessiné les parties sous des points de vue nouveaux. Il a coloré le dos & les vertèbres pour dessiner la face postérieure de la poitrine & du bas-ventre. Dans d'autres planches il a exprimé la matrice & le fœtus, & il a donné un cours d'anatomie.

Les observations que M. Adanson a faites sur les animaux contenus dans des coquilles, méritent d'être lues.

J. Amédée Walter , anatomiste de Berlin , a fait une osteologie pleine de bonnes observations , & sur-tout de très-belles injections de cartilages.

J. François Cigna , de Turin , a défendu l'irritabilité , & a donné , dans un mémoire , des preuves de l'influence que l'air exerce sur la couleur du sang.

Toussaint Bordenave , professeur en chirurgie de Paris , a défendu le suc osseux contre le système du périoste , & l'insensibilité du tendon.

Antoine de Haen , célèbre praticien & professeur à Vienne , a été dans des sentimens contraires , & a beaucoup écrit contre l'irritabilité & contre l'insensibilité des tendons & des membranes . Il y a beaucoup de recherches physiologiques dans ses observations cliniques , sur la chaleur du sang , la coëne , les nouveaux pouls critiques , le passage ouvert des clysters jusqu'à l'estomac , &c.

Laurent Claußen a donné une bonne these sur le duodenum.

Robert Ramsay , professeur à Edimbourg , a fait , en présence de M. Whytt , des expériences qui confirment l'insensibilité des tendons.

J. Baptiste Gaber , de Turin , a donné deux excellens mémoires sur l'effet de la putridité , sur le développement de l'alkali volatil , & sur sa prompte dissipation , sur la coëne , &c.

M. Fougereux , neveu de M. Duhamel , a pris parti pour son illustre oncle , & a défendu la formation des os par des feuilletts ossifiés du périoste.

Charles Frédéric Wolf , professeur à Pétersbourg , a écrit sur la génération & sur la formation des animaux. Ses observations ont été faites sur le poulet. M. Wolf a cru voir qu'une force expansive & une force résistante forment les vaisseaux & le fœtus même , sans le secours du cœur & avant que le cœur soit formé lui-même : que le cœur & les intestins commencent par être des surfaces planes , qui se ferment dans la suite : que le pere n'est nécessaire pour la génération , qu'à cause de la force nourissante de la liqueur qu'il fournit. Il faut lire avec attention les ouvrages de cet auteur.

George Christiern Reschel a donné des theses utiles sur la circulation du sang vue au

microscope , sur la formation des os , sur la séparation des épiphyfes.

Balthazard Adam Stier sur une nouvelle membrane de l'œil. C'est la lame intérieure de la choroïde , qu'il sépare de la ruischienne.

Simon Pierre Pallas s'est attaché à l'anatomie comparée & aux zoophytes. Ce qu'il a donné jusqu'ici est tiré de la nature même.

Felix Fontana , professeur de Pise , a donné plusieurs écrits remplis d'expériences & de vues nouvelles. Il a enrichi l'irritabilité de plusieurs faits nouveaux & de loix observées avec soin. Il a remarqué les causes de l'erreur de Laghi & des autres antagonistes de l'insensibilité. Il a très-bien décrit l'appareil funeste de la vipere. Il a confirmé les globules de sang contre des observations mal faites , & travaillé avec succès sur l'épididyme ; il a fait voir que l'iris se contracte sans être irritable.

J. Frédéric Lobstein , professeur en anatomie de Strasbourg. Nous attendons beaucoup de cet excellent dissecteur , qui a débuté par une très-bonne these sur le nerf accessoire.

Antoine Martin a donné , dans les mémoires de l'académie de Suede , des expériences instructives sur les variations de la chaleur animale sous différentes circonstances ; sur l'énorme degré de chaleur dans lequel l'homme peut respirer ; sur les dilations & les rétrécissemens de la poitrine qui naissent des passions , des alimens & d'autres causes peu connues.

Dominique Cotunni (Cotunnus) de Naples , anatomiste dont on espere beaucoup. On en a des observations des plus fines sur l'oreille interne ; sur l'humeur du vestibule , sur les canaux par lesquels M. Cotunni présume qu'elle rentre dans le sang ; sur la structure du nerf , sa gaine cellulaire , l'humeur dont elle est abreuvée ; sur les glandes dans lesquelles réside le poison variolique , &c.

Jos. Thadée Klinkosch , de Pragues , a donné des dissections de monstres fort exactes.

Charles Warner Curtius en a donné une autre très-détaillée.

Henri-Auguste Wrisberg. Tous ses ouvrages sont bons , & il y a beaucoup de travail dans ses écrits sur les petits animaux , sur l'embryon , &c.

Henri Palmatius Leveling. Bonne these sur le pylore.

Luc Sichi a vérifié l'expérience qui prouve que le mouvement du cœur dépend de l'irritabilité. Il a confirmé l'insensibilité des tendons, du périoste.

Lazare Spallanzani, professeur à Pavie, a donné trois ouvrages distingués. Le premier sur les animaux microscopiques, dans lequel il fait voir que la chaleur de l'eau bouillante éteint à la vérité la vie des animaux, mais qu'il peut facilement se glisser de l'erreur dans cette expérience. Ce sont de véritables animaux, & les vermicelles spermatiques ont constamment une peau. La matière végétale ne produit pas des animaux. Ses observations sur le mouvement du sang vu au microscope dans la salamandre d'eau, sont très-exactes, & peuvent servir à détromper le lecteur sur bien des conjectures qui avoient pris trop d'empire. M. Spallanzani confirme la sphéricité des globules, leur simplicité, &c. L'auteur a vu la tête, les cornes, les yeux se séparer dans le limaçon, & des membres entiers avec des os nombreux renaître dans la salamandre d'eau. Comme cet ouvrage n'est qu'un précis, on espère beaucoup de l'ouvrage entier.

Philippe Fermin a rendu à l'histoire du crapaud, *pipa*, sa simplicité naturelle. La femelle a sur son dos des tubercules propres à nourrir & à faire éclore ses petits. Le mâle, après avoir fécondé les œufs de la femelle, les étend sur son dos.

* M. La Fosse, le fils, sans contredit le plus habile hippiatre de ce siècle, & peut-être le plus savant qui ait existé jusqu'à ce jour, a donné un cours d'hippiatrique, où l'anatomie du cheval est traitée avec d'autant plus de perfection, que l'auteur a tout vérifié par lui-même sur plusieurs sujets qu'il a disséqués. Il nous a fourni l'article HIPPIATRIQUE.

Rappelons ici l'*Essai sur la putréfaction*, excellent ouvrage attribué à une dame.

L'anatomie de la première paire de nerfs de J. Daniel Mezger, est exacte.

Guillaume Hewson a fait une très-belle découverte qu'il a publiée dans différens mémoires imprimés entre les *Transactions philosophiques*. Il a découvert les vaisseaux lactés & lymphatiques, & le conduit thorachique, toujours double dans les oiseaux, dans les quadrupèdes à sang froid, & dans

les poissons. On n'avoit jusqu'ici connu ces vaisseaux que dans les quadrupèdes à sang chaud. Il a fait voir ici que l'air introduit dans la poitrine comprime le poulmon & gêne la respiration.

La thèse d'Adolphe-Julien Bose sur la cornée, & celle de J. Michel Roederer, sur la bile & sur la valvule du colon, sont très-bonnes.

M. Descemet décrit dans un mémoire une membrane nouvelle, qu'il croit contenir l'humeur aqueuse, & qui effectivement peut être démontrée dans le bœuf.

M. Tenon, de l'académie, chirurgien, a écrit sur l'œil, & a donné des mémoires intéressans sur la manière dont se fait l'exfoliation des os, & dont leurs pertes se réparent.

Nous espérons beaucoup de M. Sabatier, le chirurgien, qui a refondu l'*Anatomie* de Verdier.

Nous venons de donner le précis le plus abrégé des meilleurs auteurs anatomiques. Nous avons été obligés de nous borner, & d'omettre quantité de bons ouvrages, crainte d'être trop volumineux. Nous avons omis à dessein ceux qui ne sont pas originaux, & qui ne sont que le fruit de la lecture. Nous avons évité enfin de parler de ceux dont nous aurions été obligés d'indiquer les défauts & les erreurs. (H. D. G.)

Voilà les hommes utiles auxquels nous sommes redevables des progrès étonnans de l'anatomie. Si nous n'ignorons plus quelles sont les voies étroites qu'ont à suivre les liqueurs qui se séparent de nos alimens; si nous sommes en état d'établir des règles sur la diète; si nous pouvons rendre raison du retour difficile de la lymphe; si nous savons comment par des obstructions causées dans les vaisseaux qui les portent, ces vaisseaux sont distendus ou relâchés, & comment il s'enfuit une hydropisie plus ou moins considérable, suivant que ces vaisseaux sont plus ou moins gros; si nous nous sommes assurés des propriétés de l'humeur pancréatique, & si nous avons vu disparaître le triumvirat & toutes les visions de Vanhelmont, de Sylvius de le Boë sur la fermentation nécessaire à la digestion; si nous avons vu cesser les suites fâcheuses des blessures du conduit de la parotide; si nos humeurs sont débarrassées de ces millions d'animalcules

dont elles fourmilloient ; si le réservoir de la semence de la femme , nous est enfin connu ; si l'homogénéité de cette semence , de celle de l'homme , & d'une infinité d'extraits de substances animales & végétales , est constatée ; si tant d'imaginations bizarres sur la génération viennent enfin de disparaître , &c. c'est aux découvertes des anatomistes dont nous venons de parler , que nous en avons l'obligation.

Ces découvertes sont donc de la dernière importance. La moindre en apparence peut avoir des suites surprenantes. C'est ce présentiment qui occasiona sans doute entre les anatomistes des contestations si vives sur la ramification d'une veine ou d'une artère , sur l'origine ou l'insertion d'un muscle , & sur d'autres objets dont la recherche ne paroît pas fort essentielle au premier coup d'œil.

Une conséquence de ce qui précède , c'est qu'il n'y a rien à négliger en *anatomie* , & que plus l'art des dissections s'est perfectionné , plus l'art de guérir est devenu lumineux. Par quel penchant au paradoxe semble-t-on cependant mettre en question si les connoissances d'*anatomie* subtile & recherchées ne sont pas superflues ? est-ce sincèrement qu'on ferme les yeux sur les avantages de la connoissance de la distribution des plus petits canaux des artères & des veines , & de la communication de ces vaisseaux les uns avec les autres ? n'est-ce pas l'injection qu'on y fait , qui a complété la démonstration de la circulation du sang ? Un homme sans étendue d'esprit & sans vues lit un recueil d'observations microscopiques ; & du haut de son tribunal , il traite l'auteur d'homme inutile , & l'ouvrage de bagatelle. Mais que dira ce juge de nos productions , quand il verra ces observations qu'il a tant méprisées , devenir le fondement d'un édifice immense ? Il changera de ton ; il fera l'éloge du second ouvrage , & il ne s'apercevra seulement pas qu'il est en contradiction , & qu'il élève aujourd'hui ce qu'il déprimoit hier.

Les palettes & la spirale sont les parties les plus déliées d'une montre , mais n'en sont pas les moins importantes. Assurons-nous des découvertes : mais gardons-nous de rien prononcer sur leurs suites , si nous ne vou-

lons pas nous exposer à faire un mauvais rôle. Sans la connoissance de l'*anatomie* déliée , combien de cures qu'on n'eût osé tenter ! Valsalva raconte qu'une dame se luxa une des cornes de l'os hyoïde , & que la suite de cet accident fut de l'empêcher d'avalier. Le grand anatomiste soupçonna tout d'un coup cette luxation & la réduisit. Il y a donc des occasions où la connoissance des parties les plus petites devient nécessaire. Mais de quelle importance ne seroit-il pas de découvrir , si l'air porté dans le poumon suit cette voie pour se mêler au sang ; si la substance corticale du cerveau n'est que la continuation des vaisseaux qui se distribuent à ce viscère ; si ces vaisseaux portent immédiatement le suc nerveux dans les fibres médullaires ; quelle est la structure & l'usage de la rate ; celle des reins succinctoriaux , celle du thymus , &c.

Contestera-t-on à Boerhaave que si nous étions mieux instruits sur les parties solides , & si la nature des humeurs nous étoit bien développée , les loix des mécaniques nous démontreroient que ces effets inconnus de l'économie animale qui attirent toute notre admiration , peuvent se déduire des principes les plus simples ? Quoi donc , n'est-il pas constant que dans la nature où Dieu ne fait rien en vain , la moindre configuration a sa raison ; que tout tient par des dépendances réciproques , & que nous n'avons rien de mieux à faire que de pousser aussi loin que nous le pourrons l'étude de la chaîne imperceptible qui unit les parties de la machine animale , & qui en fait un tout ; en un mot , que plus nous aurons des observations , plus nous serons voisins du but que l'*anatomie* , la physiologie , la médecine & la chirurgie doivent se proposer conjointement.

Mais puisque l'étude de l'*anatomie* , même la plus déliée , a des usages si étendus ; puisqu'elle offre un si grand nombre de découvertes importantes à tenter , comment se fait-il qu'elle soit négligée , & qu'elle languisse , pour ainsi dire ? Je le demande aux maîtres dans l'art de guérir , & je serois bien satisfait d'entendre là-dessus leurs réponses.

Nous avons défini l'*anatomie* ; nous en avons démontré l'utilité dans toutes les conditions ; nous avons exposé ses progrès le

plus rapidement qu'il nous a été possible, pour ne pas tomber dans des répétitions, en nous étendant ici sur ce qui doit former ailleurs des articles séparés. Nous avons indiqué des découvertes à faire. Nous allons passer aux distributions différentes de l'anatomie.

On divise l'anatomie, relativement au sujet dont l'anatomiste s'occupe, en *humaine* & en *comparée*. L'anatomie humaine, qui est absolument & proprement appelée *anatomie*, a pour objet, ou, si l'on aime mieux, pour sujet le corps humain. C'est l'art que plusieurs appellent *anthropologie*.

L'anatomie comparée est cette branche de l'anatomie qui s'occupe de la recherche & de l'examen des différentes parties des animaux, considérées relativement à leur structure particulière, & à la forme qui convient le mieux avec leur façon de vivre & de satisfaire à leurs besoins. Par exemple, dans l'anatomie comparée des estomacs, on observe que les animaux qui ont de fréquentes occasions de se nourrir, ont l'estomac très-petit, en comparaison de certains animaux qui, évités par les autres animaux qu'ils dévorent, se trouvent souvent dans la nécessité de jeûner, & à qui il semble que par cette raison la nature ait donné un estomac capable de contenir de la nourriture pour long-temps. Voyez ESTOMAC & RUMINATION.

Dans l'anatomie comparée, on examine les brutes & même les végétaux, afin de parvenir, par la comparaison de ce qui s'y passe avec ce qui se passe en nous, à une plus parfaite connoissance du corps humain. C'est la méthode qu'Aristote a suivie. On diroit qu'il n'a immolé tant d'animaux que pour en rapporter la structure à celle de l'homme. Mais qu'on se propose ce but ou non, l'examen qu'on fera des parties des brutes par la dissection, s'appellera toujours *anatomie comparée*.

Si l'on fait attention à la multitude infinie d'animaux différens qui couvrent la surface de la terre, & au petit nombre de ceux qu'on a disséqués, on trouvera l'anatomie comparée bien imparfaite.

Le sujet de l'anatomie ou le corps, se divise en parties organiques, & en parties non organiques; en parties similaires, &

en parties dissimilaires, spermatiques, &c. Voy. ORGANIQUE, SIMILAIRE, SPERMATIQUE.

La division la plus ordinaire est celle qu'on fait en parties *solides*, & en parties *fluides*; ou en parties *qui contiennent*, & en parties *qui sont contenues*. Voyez SOLIDE, FLUIDE.

Les parties solides sont les *os*, les *nerfs*, les *muscles*, les *arteres*, les *veines*, les *cartilages*, les *ligamens*, les *membranes*, &c.

Les parties fluides sont le *chyle*, le *sang*, le *lait*, la *graisse*, la *lymphe*, &c.

Voyez à leurs articles, OS, NERF, MUSCLE, ARTERE, VEINE, &c. CHYLE, SANG, LAIT, &c.

Quant à l'art d'anatomiser, voy. ANATOMIQUE. V. DISSECTION, DISSEQUER.

Il ne nous reste plus pour achever cet article, & offrir en même temps au lecteur un traité d'anatomie aussi complet qu'il puisse le désirer, que d'ajouter ici l'explication de nos planches. Cette explication formant proprement l'anatomie, seroit trop étendue pour pouvoir être placée vis-à-vis de nos figures; & nous ne lui trouverons aucun lieu plus convenable que celui-ci. Ces planches ont été dessinées, les unes d'après nature, les autres d'après les anatomistes les plus célèbres. Elles sont au nombre de vingt, & contiennent plus de deux cents figures.

PLANCHE PREMIERE.

Figure 1, de VÉSALÉ, représente le squelette vu en devant.

a l'os du front, ou le coronal. b la future coronale. c le pariétal gauche. d la future écailleuse. e f g l'os temporal. f l'apophyse mastoïde. e l'apophyse zygomatique. h les grandes ailes de l'os sphénoïde, ou l'apophyse temporale. i i les os de la pommette. k la face des grandes ailes qui se voit dans les fosses orbitaires. l l'os planum. m l'os unguis. n l'apophyse montante de l'os maxillaire. o les os du nez. p la cloison du nez. q q les os maxillaires. r r la mâchoire inférieure. s le trou furcillier. t le trou orbitaire inférieur. u la cinquième. x la sixième vertèbre du cou. y le trou de leur apophyse transverse. z le trou mentonnier. 1 2 3 le sternum. 1 la pièce supérieure qui reste toujours séparée de celle qui suit. 2 la partie moyenne, qui dans l'a-

dulte n'est composée que d'une seule pièce, & de cinq à six dans les jeunes sujets. 3 le cartilage xiphoïde. 4 les clavicules. 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, les vraies côtes. 12, 13, &c. les fausses. 15, 16, 17, 18, les cartilages qui unissent les vraies côtes au sternum. 19 la dernière vertèbre du dos. 20, 21, les cinq vertèbres des lombes. *h*, *a* leurs apophyses transverses. 22 22, l'os sacrum. *τ τ*, les trous de l'os sacrum. 23 l'omoplate. 24 l'os du bras ou l'humerus. 25 le rayon ou radius. 26 l'os du coude ou le cubitus. 27 le carpe. 28 le métacarpe. 29 les doigts qui sont composés chacun de trois os nommés *phalanges*. 30, 31, 32, les os innomés ou les os des hanches. 30 l'os ileum. 31 l'os pubis. 32 l'os ischion. 33 le trou ovalaire. 34 le fémur. *a* sa tête. *β* son cou. *Λ* le grand trochanter. *ε* le petit trochanter. *η* le condyle interne. *λ* le condyle externe. 35 la rotule. 36 le tibia. *γ* le condyle externe. *δ* le condyle interne. *υ* l'empreinte ligamenteuse où s'attache le ligament de la rotule. *φ* la cheville ou la malléole interne. 37 le péronné. *ω* la malléole externe. 38 le tarse. *+* l'astragal. *±* le calcaneum. *‡* le naviculaire. *‡‡* les trois cunéiformes. 39 le métatarse. 40 les doigts qui sont composés chacun de trois os nommés *phalanges*.

Figure 2, représente la tête du squelette, vue dans sa partie inférieure.

A B B a a I I M L l'occipital. *A* le trou occipital. *B B*, les condyles de cet os. *a*, *a*, les trous condyloïdiens postérieurs. *M* l'épine. *I, I*, les tubérosités qui s'observent à côté de cette épine. *L* la tubérosité occipitale. *NN* la future lambdoïde. 22 le pariétal. *C D E G c d e f g* 33 l'os temporal. *C* l'apophyse mastoïde. *D* l'apophyse styloïde. *E* l'apophyse zygomatique. *G* l'apophyse transversale. *e* la rainure mastoïdienne dans laquelle s'attache le digastrique. *d* le conduit de la carotide. *e* l'extrémité du rocher. *f* la fosse articulaire. *g* le trou auditif externe. 33 une partie de la fosse temporale. *O O* la future zygomatique. *F P* 5 l'os de la pommette. *F* l'apophyse zygomatique de cet os, qui avec celle de l'os des tempes *E* forme l'arcade zygomatique. *E F P* future formée par l'articulation de l'os de la pommette avec l'os maxillaire. *5* une partie de la fosse zygomatique.

rique. *h H I K V X* 4 l'os sphénoïde. *H, I, K*, les apophyses ptéridoïdes. *V, X, 4*, les grandes ailes. *H* l'aile externe. *I* l'aile interne. *K* le petit crochet qui s'observe à l'extrémité de l'aile interne. *h* la fosse ptéridoïdienne. 4 le trou ovale. *X* le trou épineux. *V* la fente sphéno-maxillaire. *Q R S i k l* 77 le palais, ou les fosses palatines. 77 les os du palais. *l, l*, les os maxillaires. *R R* articulation de ces os avec les os du palais. *S* articulation des os du palais entr'eux. *Q* articulation des os maxillaires entr'eux. *i, i*, les trous palatins, ou trous gustatifs postérieurs. *K* le trou incisif, ou trou gustatif antérieur. 8 la partie postérieure des cornets inférieurs du nez. 9 la partie postérieure des cornets inférieurs de l'os ethmoïde. 10 l'os vomer. *T* articulation de cet os avec l'os sphénoïde. *m* articulation de cet os avec les os du palais. 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, les dents. 11, 12, 13, 14, 15, les dents molaires. 16 la canine. 17 & 18, les deux incisives.

Les Figures 3, 4, 5, représentent des squelettes de fœtus de différents âges.

PLANCHE II.

Figure 1, de *VÉSALÉ*. Elle représente le squelette vu de côté.

a A B le coronal. *B* la suture coronale. *A* la tubérosité furcilière. *a* le trou furcilier. *C* le pariétal. *D* l'empreinte musculaire du temporal. *E* la suture écailluse. *F* la portion écailluse de l'os des tempes. *G* l'occipital. *H* le trou mastoïdien postérieur. *I* l'apophyse mastoïde. *K* le trou auditif externe. *L* l'apophyse zygomatique de l'os des tempes. *M* l'apophyse zygomatique de l'os de la pommette. *L M* l'arcade zygomatique. *N* l'os de la pommette. *O* l'apophyse orbitaire de l'os de la pommette. *P* la fosse zygomatique. *Q* la fosse temporale. *R* l'orbite. *S* l'apophyse montante de l'os maxillaire. *T* les os du nez. *V* la fosse maxillaire. *S V* l'os maxillaire. *X* le condyle de la mâchoire inférieure. *Y* l'apophyse coronale. *Z* le trou mentonnier. *b* l'entrée des fosses nasales. *c* le métacarpe. *d* les doigts. *e* le second rang des os du carpe. *f* le troisième rang des os du carpe. *g* le cubitus. *h* le radius. *i* la tête du radius. *k* l'olécrane. *l* l'apophyse coronale du cubitus. *m* le condyle externe de l'humerus. *n* son condyle interne. *α* la

marque de l'endroit où la tête de l'humerus est séparée de cet os dans le fœtus. *p* la tête de l'humerus. *q r s t u x y z* l'omoplate. *q* la fosse sous-épineuse. *r* la fosse sus-épineuse. *s* l'acromium. *t* l'apophyse coracoïde. *u* l'angle postérieur supérieur. *x s* l'épine de l'omoplate. *y* l'angle postérieur inférieur. *z* le col de l'omoplate. *1* la clavicule. *2, 3, 4, 5, 6, 7*, les différentes pièces du sternum dans les jeunes sujets. *8, 9*, les deux pièces dont le cartilage xiphoïde est quelquefois composé. *10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, & 21*, les cartilages des côtes. *t t* endroits où ces cartilages sont unis avec les côtes. *22, 23 & 33*, les côtes. *34* la première vertèbre du cou. *35, 36, 37*, les vertèbres du cou. *38* l'apophyse épineuse. *39* les apophyses transverses. *40* intervalle entre deux vertèbres pour le passage des nerfs. *41, 41, 41, &c.* les cinq vertèbres lombaires. *42* les os des îles. *43* une partie de l'os sacrum. *44* le coccyx. *45* le fémur. *46* l'os ischion. *47* l'os pubis. *48* la tête du fémur. *49* son cou. *50* le grand trochanter. *51* le condyle externe du fémur. *52* le condyle interne. *+* la rotule. *53 54 55* le tibia. *54* la tubérosité où s'attache le ligament de la rotule. *55* la malléole interne. *56* le péroné. *57* la malléole externe. *58* l'astragal. *59* le calcaneum. *60* le cuboïde. *61* le naviculaire. *62* le moyen cunéiforme. *63* le petit cunéiforme. *64* le grand cunéiforme. *65* le métacarpe. *66* les doigts.

Figure 2, représente la base du crâne.

a b c c le coronal. *a* l'épine du coronal coupé. *b* les sinus frontaux. *c, o*, les fosses antérieures de la base du crâne. *e e f f* l'os ethmoïde. *d* l'apophyse crista-galli. *e, e, f, f*, les trous qui percent de chaque côté la lame. *e f g h i k l m n o* l'os sphénoïde. *g* la fosse pituitaire. *h, h*, les petites ailes de l'os sphénoïde. *i* les apophyses clinoides antérieures. *l, l*, les apophyses clinoides postérieures. *m* la fente sphénoïdale. *n* le trou ovale. *o* le trou épineux. *m, n, o*, les grandes ailes. *p q* le rocher. *p* le trou déchiré antérieur. *q* l'angle postérieur supérieur du rocher. *m, n, o, p, q*, les fosses moyennes de la base du crâne. *r* le trou auditif. *f* le trou déchiré postérieur. *t, t, t*, les sinus latéraux. *u* la fin du sinus longitudinal. *x* le grand trou occipital. *s, t, u*, les fosses postérieures inférieures du coronal.

Figure 3 représente les dents dans leur entier.

1, 2, les incisives. *3* les canines. *4, 5, 6, 7, 8*, les molaires. *9 9 9* le collet de la dent. *10 10* la couronne de la dent.

Figure 4, de CLOPTON HAVERS.

AAAA la partie intérieure du genou, séparée des autres. *a, a, a*, les grandes glandes muqueuses. *b b b b* la membrane capsulaire. *c* la rotule.

Figure 5, du même. Un petit sac de moëlle qui est composée de petites vésicules.

Figure 6, du même. Glande muqueuse tirée du sinus de la partie inférieure de l'humerus.

P L A N C H E III.

Figure 1, de VÉSALÉ. Elle représente le squelette vu en arriere.

1, 1, les pariétaux. *2* la future sagittale. *3 6* le temporal. *3* la fosse temporale. *6* la fosse zygomatique. *4 4* la future lambdoïde. *5* l'occipital. *7* l'arcade zygomatique. *8 9* la mâchoire inférieure. *8* son condyle. *9* l'apophyse coronoïde. *10* le trou mentonnier. *+* la tubérosité occipitale. *11, 11, 11, & 12*, les sept vertèbres du cou. *13, 14, &c.* *24* les douze vertèbres du dos. *25, & 29*, les cinq vertèbres des lombes. *30, 30, &c.* les apophyses transverses. *31, 31*, les apophyses épineuses. *32* l'articulation des apophyses transverses des vertèbres du dos avec les côtes. *33 34* l'angle des côtes. *35 36 & 39* l'omoplate. *35* la fosse sous-épineuse. *36 & 37* l'épine de l'omoplate. *36* l'apophyse acromion. *38* la fosse sus-épineuse. *39* l'angle antérieur de l'omoplate, qui reçoit dans la cavité glénoïde la tête de l'humerus. *40 41 42 & 44* l'humerus. *40* la tête de l'humerus. *41* empreinte musculaire, ou le deltoïde. *42* le condyle interne. *43* la poulie de cet os qui est reçue dans la partie supérieure du cubitus. *44* petite fossette postérieure qui reçoit l'extrémité de l'olécrane. *48 49 & 57* l'os des îles. *52 48 51* la crête. *49* l'échancrure sciatique. *50* l'épine postérieure supérieure. *51* l'épine postérieure inférieure. *52* l'épine antérieure supérieure. *53* l'épine antérieure inférieure. *54* la tubérosité de l'ischion. *55 & 61* le fémur. *55* la tête du fémur. *56* le grand trochanter. *57* le petit

petit trochanter. 58 & 59 la ligne âpre. 60 le condyle externe. 61 le condyle interne. 62 le cartilage intermédiaire de l'articulation. 63 64 66 67 le tibia. 63 le condyle externe. 64 le condyle interne. 67 la malléole interne. 65 68 le péronné. 68 la malléole interne. 69 l'astragal. 70 le calcaneum. 71 le cuboïde. 72 le moyen cunéiforme. 73 le petit cunéiforme. 74 le métatarsé. 75 les doigts. 76 le scaphoïde. 77 le grand os cunéiforme, &c. comme dans la figure première de la planche première & seconde.

Figures 2, 3, 4, 5, 6, 7 & 8, représentent différens degrés d'ossification de l'os pariétal, par où l'on voit comment les intervalles entre les fibres osseuses se sont remplis par degrés.

P L A N C H E I V

Figure première d'ALBINUS.

a a les muscles frontaux. *b* une partie de l'aponévrose qui recouvre le muscle temporal. *d* une partie du muscle occipital gauche. *c* le muscle supérieur de l'oreille. *d* le muscle antérieur de l'oreille. *e e* l'orbiculaire des paupières. *f* le tendon de ce muscle. *g* le muscle fucilier. *h h* les pyramidaux du nez. *i* l'oblique descendant du nez. *k* une partie du myrtiliforme. *l l* le grand incisif. *m* le petit zygomatique. *n* le grand zygomatique. *o* le canin. *p p* le masséter. *q* le triangulaire de la levre inférieure. *r* le carré de la levre inférieure. *ss* l'orbiculaire des lèvres. *u u* le peaufier. *x x* le sterno-mastoïdien. *y y* le clino-mastoïdien. *z* le sterno-hyoïdien. *A* le sterno-thyroïdien. *B* la trachée-artère. *C D* le trapeze. *E* le deltoïde. *F* le grand pectoral. *G H I N* le biceps. *G* la courte tête. *N* la longue. *H* son aponévrose coupée. *I* son tendon. *K* le long extenseur. *L* le court extenseur. *M M* le brachial interne. *O* le coraco-brachial. *P* le long supinateur. *Q* le rond pronateur. *R* le radial interne. *S* le long palmaire. *T* l'aponévrose palmaire. *V V* le sublime. *X* le fléchisseur du pouce. *Y* les extenseurs du pouce. 1 le thenar. 2 le court palmaire. 3 l'hypothenar. 4 les ligamens qui retiennent les tendons des fléchisseurs des doigts. 5 le sublime ou le perforé. 6 le profond ou le perforant. 7 le meso-thenar. 8 8 le radial externe. 9 9 le long extenseur du pouce. 10 le

Tome II.

court. 11 l'extenseur des doigts. 13 le muscle adducteur du pouce. 14 l'interosseux du doigt index. 15 le ligament annulaire externe. 16 le grand dorsal. 16, 16, 16, les digitations du grand dentelé. 17, 17-le muscle droit du bas-ventre qui paroît à travers l'aponévrose du grand oblique. 18 18 le grand oblique. 19 le ligament de Fallope. + l'anneau. 20 le testicule dans les enveloppes sur lesquelles le muscle crémaster s'étend. 21 l'aponévrose du fascia-lata. 22 le fascia-lata. 23 le couturier. 24 l'iliaque. 25 le psoas. 26 le pectinée. 27 le triceps supérieur. 28 grêle interne. 29 le droit antérieur. 29 le triceps inférieur. 30 le vaste externe. 31 le vaste interne. 32 le tendon du couturier. 33 le tendon du grêle interne. 34 le cartilage inter-articulaire. 35 le ligament de la rotule. 36 le jambier antérieur. 37 l'extenseur commun. 38 le fléchisseur des doigts. 39 le fléchisseur du pouce. 40 le jambier postérieur. 41 ligament qui retient les fléchisseurs du pié. 42 les jumeaux. 43 le solaire. 44, 45, les ligamens qui retiennent les extenseurs du pié & des doigts. 46 le court extenseur des doigts. 47 le thenar.

Figure 2, d'ALBINUS.

A le ligament transversal du carpe. *a* partie de ce ligament attachée à l'os pisiforme. *b* la partie attachée à l'os naviculaire. *B* canal par lequel passe le tendon du radial interne. *c* abducteur du petit doigt. *d* son origine de l'os pisiforme. *e* son attache au ligament du carpe. *D* le court fléchisseur du petit doigt. *f* son origine du ligament du carpe. *g* tendon qui lui est commun avec l'abducteur du petit doigt. *E E* adducteur de l'os du métacarpe du petit doigt qui est ici recouvert par le court fléchisseur *E*, & par l'abducteur *C*. *F* le court abducteur du pouce. *h* son origine du ligament du carpe. *i* partie de l'extrémité du tendon insérée au premier os du pouce. *k* portion tendineuse qui s'unit aux extenseurs & au court fléchisseur du pouce. *G* l'opposant du pouce. *H* le tendon du court extenseur coupé. *I* tendon commun des extenseurs du pouce, qui s'étendent jusqu'au dernier os du pouce. *K* *I* le court fléchisseur du pouce. *K m* sa première queue. *L n* sa seconde queue. *l* sa troisième queue. *I* partie qui naît du ligament

B b b b

du carpe. *m* extrémité tendineuse de la première queue qui s'insère au premier os du pouce: c'est une partie de celui qui s'insère à l'os sesamoïde, & qui se trouve au dessous de cette extrémité tendineuse. *n o* extrémité tendineuse de la dernière portion. *n* la partie insérée à l'os sesamoïde. *o* la partie qui s'insère au premier os du pouce. *M* adducteur du pouce couvert en partie par le court fléchisseur *L*, en partie par l'interosseux postérieur *Q* du doigt du milieu. *p* une partie de la portion qui vient de l'os du métacarpe qui soutient le doigt du milieu. *Q* l'interosseux postérieur du doigt du milieu, couvert par l'interosseux *p* & le fléchisseur *L*. *r* son tendon par lequel il s'unit au tendon de l'extenseur commun des doigts. *R* l'interosseux antérieur du doigt du milieu couvert par l'adducteur *M*. *S* l'interosseux postérieur du doigt index couvert par l'adducteur *M*. *s* son tendon par lequel il s'insère au troisième os, après s'être uni au tendon de l'extenseur commun du doigt index. *T* l'interosseux antérieur de l'index couvert par l'adducteur *M* & l'abducteur *N*. *V* abducteur de l'index couvert par l'adducteur *M*. *x* l'extrémité de son tendon, par laquelle *u* il s'insère au premier os du doigt index. *W* le tendon du premier vermiculaire, qui s'unit avec le tendon commun des extenseurs de l'index, & de là s'insère au troisième os. *X* tendon du second vermiculaire coupé, lequel s'unit au tendon de l'interosseux *R* avec lequel il forme *Y* le tendon commun qui se rend au troisième os, après s'être uni avec le tendon de l'extenseur commun. *Z* tendon du troisième vermiculaire coupé, lequel s'unit au tendon de l'interosseux *p*, d'où *r* le tendon commun, s'unissant avec le tendon de l'extenseur commun, va s'insérer au troisième os. *a* tendon du quatrième vermiculaire coupé, lequel s'unit au tendon de l'interosseux *N*, d'où *o* le tendon commun, s'unissant avec le tendon de l'extenseur propre du petit doigt, va s'insérer ensuite au troisième os. *A* ligament par lequel le tendon des fléchisseurs, c'est-à-dire, le sublime & le profond, sont couverts. *a a a a* son attache à chaque bord du premier os. *Ξ Ξ* tendon du profond coupé au commencement de chaque doigt, où il est au dessus du tendon *Π* du sublime. *B B B* certaine mar-

que de division. *γ* l'extrémité du tendon insérée au troisième os. *Π* le tendon du sublime, coupé & couvert par le ligament *Λ*. *Σ φ* les deux portions dans lesquelles le sublime se divise, couvertes par les ligaments *Λ* & *Ψ*. *Ψ* le ligament par lequel le tendon du profond & l'extrémité du tendon du sublime est couverte jusqu'à la partie moyenne du second doigt. *δ δ* ligament attaché au bord de chaque os.

Figure 3, de DE COURCELLES.

A 1 a 2 la grande aponévrose de la plante du pié. *A 1* son principe. *A 2, 3, 4*, ses limites autour de la plante du pié. *A 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11*, ses divisions en portions. *B 1, 2, 3*, petite aponévrose de la plante du pié. *B 1* son commencement. *B 3* son extrémité. *C 1, 2, 3, 4*, les trous pour le passage des vaisseaux. *D* queue de la grande aponévrose. *E* fibres tendineuses courbes. *F* le tendon d'Achille. *G* le commencement de l'abducteur du plus petit doigt du pié. *H* fibres de la petite aponévrose qui recouvrent le tubercule de l'os du métatarse, ou cinquième doigt. *I* l'abducteur du pouce couvert en grande partie par la grande aponévrose. *K 1 2 3* le ligament latéral interne. *K 1 2* la partie ouverte de ce ligament. *L* les vaisseaux qui passent par ce ligament. *M* le tendon du long fléchisseur des doigts. *N* le tendon du jambier postérieur. *O* le tendon du jambier antérieur. *P* l'altragal. *Q 1 2 3* lambeau de peau. *R* élévations graisseuses qui recouvrent les extrémités de la grande aponévrose. *S 1 2 3 4 5* le pouce & les doigts. *T* une partie du court fléchisseur du pouce.

PLANCHE V, D'ALBINUS.

Figure 2.

a a les muscles occipitaux. *c* le releveur de l'oreille. *d* le frontal. *e* une partie de l'aponévrose qui recouvre le temporal. *f* l'orbitulaire des paupières. *F* le muscle antérieur de l'oreille. *g* le zygomatique. *h* le masseter. *i* le thyro-mastoïdien. *k* le splénus. *l l l* le trapeze. *m* le petit complexus. *n n* le deltoïde. *o* le sous-épineux. *p* le rhomboïde. *q* le petit rond. *r* le grand rond. *f* le long extenseur. *t t* le court extenseur. *u* le brachial externe. *x* le brachial interne. *y* le long supinateur. *z z* le radial externe. *1* l'anconée.

23 l'extenseur commun des doigts. 44 le long extenseur du pouce. 5 le court extenseur. 6 le cubital interne. 7 l'extenseur du petit doigt. 8 le cubital externe. 9 le ligament annulaire externe. 10 ligament particulier qui retient le tendon de l'extenseur du petit doigt. 11 le tendon de l'extenseur commun. 12 les tendons des interosseux. + l'union des tendons des extenseurs. 13 le grand dorsal. 14 le grand oblique du bas-ventre. 15 le moyen fessier recouvert de l'aponévrose du fascia-lata. 16 le grand fessier. 17 le vaste externe recouvert du fascia-lata. 18, 19 le biceps. 18 la longue tête. 19 la courte. 20, 22 le demi-membraneux. 21 le demi-nerveux. 23 le triceps inférieur. 24 le grêle interne. 25 le vaste interne. 26 le plantaire. 27 les deux jumeaux. 28 le solaire. 29 le long fléchisseur du pouce. 30 le court péronnier. 31 le péronnier antérieur. 32 ligament qui retient les tendons de l'extenseur des doigts. 33 ligaments qui retiennent les tendons des péronniers. 34 le grand parathénar ou l'abducteur du petit doigt.

Figure 2.

A l'interosseux antérieur du petit doigt. *a b* son origine de l'os du métacarpe du petit doigt. *c* l'extrémité de son tendon. *B* l'interosseux postérieur du doigt annulaire couvert en partie par l'interosseux *A*. *d e* son origine de l'os du métacarpe du doigt annulaire. *f* tendon par lequel il s'unit avec le tendon de l'extenseur commun, & va s'insérer au troisième os. *D C* l'interosseux postérieur du doigt du milieu. *C* portion de ce muscle qui vient de l'os du métacarpe du doigt annulaire. *D e* autre portion qui vient de celui du doigt du milieu. *g h* son origine de l'os mitoyen du métacarpe. *i* tendon par lequel il s'unit avec le tendon de l'extenseur commun, & va s'insérer au troisième os. *E F* l'interosseux antérieur du doigt du milieu. *E* une partie qui sort de l'os du métacarpe du doigt du milieu. *K l* son origine. *F* partie qui provient de l'os du métacarpe du doigt index. *n* son extrémité tendineuse. *G* interosseux antérieur de l'index. *n o* son origine de l'os du métacarpe du doigt index. *p* son extrémité tendineuse, *q* insérée au premier os du métacarpe. *H* tendon du second vermiculaire coupé, lequel s'unit au tendon de l'interosseux *E F* avec lequel il

forme *L* le tendon commun qui s'unit au tendon de l'extenseur propre du petit doigt, & va s'insérer au troisième os. *M* tendon du sublime coupé. *r* quelque marque de division. *N, O* les deux portions dans lesquelles le tendon du sublime se fend. *p* une partie qui s'en détache, & par laquelle ils sont unis. *Q R* extrémités des queues au delà de cette partie, par laquelle elles sont unies. *S S* partie par laquelle elles touchent le tendon du profond qui est à côté. *t u* l'extrémité de ces queues insérées au second os. 1 l'os pisiforme. 2 le cuboïde. 3 une partie de l'os cuboïde articulée avec le radius, & recouverte d'un cartilage. 4 son bord recouvert d'un cartilage. 5 l'os lunaire. 6 son bord recouvert d'un cartilage. 7 sa face articulée avec le radius, & recouverte d'un cartilage. 8 l'os naviculaire. 9 son bord recouvert d'un cartilage. 10 son extrémité articulée avec le radius, & recouverte d'un cartilage. 11 son bord recouvert d'un cartilage. 12 le trapeze. 13 son bord revêtu d'un cartilage. 14 son sinus par lequel passe le tendon du radial externe. 15, 16 ses bords revêtus de cartilages. 17 le trapézoïde. 18 & 19 ses bords revêtus de cartilages. 20 le grand. 21 sa tête revêtue d'une croûte cartilagineuse. 22 son bord revêtu de cartilages. 23 l'os cunéiforme. 24 son bord revêtu de cartilages. 25 l'apophyse ensiforme. 26 sa face revêtue d'un cartilage, & articulée avec le cuboïde & le lunaire. 27 son bord revêtu d'un cartilage. 28 l'os du métacarpe du petit doigt. 29, 30, ses bords revêtus de cartilages. 31 sa tête inférieure revêtue de cartilages. 32 petit os sesamoïde qui se trouve quelquefois. 33 l'os du métacarpe du petit doigt. 34, 35, 36, ses bords revêtus de cartilages. 37 la tête inférieure revêtue de cartilages. 38 38 l'os du métacarpe du milieu. 39, 40, 41, ses bords revêtus de cartilages. 42 sa tête inférieure revêtue de cartilages. 43 l'os du métacarpe de l'index. 44, 45, ses bords revêtus de cartilages. 46 46 son extrémité inférieure revêtue de cartilages. 47 l'os sesamoïde qui s'observe dans quelques sujets. 48, 48, les secondes phalanges. 49, 49, leurs bords revêtus de cartilages. 50, 50, &c. leurs éminences inégales. 51, &c. leurs extrémités inférieures revêtues de cartilages & articulées avec les secondes phalanges. 52, 52,

les troisiemes phalanges. 53, &c. leurs bords revêtus de cartilages. 54, 54, &c. leurs éminences inégales. 55 leurs extrémités inférieures articulées avec la troisieme phalange, & revêtues de cartilages. 56, 56, &c. les troisiemes phalanges. 57 leurs bords revêtus de cartilages. 58, &c. leurs éminences inégales. 59 leurs extrémités inférieures inégales en dedans. 60 l'os du métacarpe du pouce. 61 son bord revêtu de cartilages. 62 63 une partie de son extrémité, inférieure revêtue de cartilages distingués en deux faces, qui reçoivent les os sesamoïdes. 64 65 les os sesamoïdes. 66 le premier os du pouce. 67 son bord revêtu de cartilages. 68 une partie de l'extrémité inférieure de ce même os revêtue de cartilages, & articulée avec le dernier os. 69 le dernier os du pouce. 70 son bord revêtu de cartilages. 71 son extrémité inégale. 72 l'os sesamoïde qui s'observe rarement.

PLANCHE VI.

Figure 1, d'ALBINUS.

F l'abducteur de l'index. α son origine de l'os du métacarpe du pouce. Δ l'interosseux antérieur, couvert en partie par l'abducteur. $F\beta\gamma$ son origine de l'os du métacarpe du doigt index. $\Theta\Lambda$ l'interosseux antérieur du doigt du milieu. Θ sa tête qui vient de l'os du métacarpe du doigt index. Ψ son origine de l'os du métacarpe du doigt index. Λ portion insérée à l'os du métacarpe du doigt du milieu. ζ son origine de l'os du métacarpe du doigt du milieu. β l'union des têtes de ce muscle. ν extrémité commune charnue. κ le tendon dans lequel il se termine. $\Xi\Pi$ l'interosseux postérieur du doigt du milieu. Ξ sa tête qui vient de l'os du métacarpe du doigt du milieu. $\lambda\nu$ son origine de l'os du métacarpe du doigt du milieu. Π sa tête qui vient de l'os du métacarpe du doigt annulaire. $\nu\zeta$ son origine de cet os du métacarpe. \circ union des têtes. π extrémité commune charnue. S tendon qui s'unit au tendon de l'extenseur commun, & s'insère au troisieme os. $\Sigma\phi$ l'interosseux postérieur au doigt annulaire. Σ sa tête qui vient de l'os du métacarpe du doigt annulaire. ϵ son origine de l'os du métacarpe du doigt annulaire. θ tête qui vient de l'os du métacarpe du doigt annulaire. $\tau\nu$ son origine de cet os du métacarpe. ϕ union des têtes. χ extrémité commune char-

nue. \downarrow le dernier tendon. Ψ abducteur de l'os du métacarpe du quatrieme doigt, lequel s'insère à cet os, & est recouvert par l'abducteur du petit doigt Ω . Ω abducteur du petit doigt de la main. ω extrémité tendineuse qui s'unit au tendon de l'extenseur propre du petit doigt. a l'interosseux antérieur du petit doigt couvert de l'interosseux ε . b son tendon qui s'unit au tendon du quatrieme vermiculaire. c l'interosseux antérieur du doigt annulaire couvert par l'interosseux $\Xi\Pi$. d son tendon qui s'unit au tendon du troisieme vermiculaire. e l'interosseux postérieur de l'index couvert par l'interosseux $\Theta\Lambda$. f son tendon qui s'unit au tendon commun de l'extenseur de l'index, & s'insère au troisieme os. g l'aponévrose de l'abducteur de l'index qui s'unit au tendon commun de l'extenseur de l'index. h le tendon de l'extenseur commun des doigts qui se rend au doigt index. i le tendon coupé de l'indicateur. k le tendon commun de l'indicateur & de l'extenseur commun. ll le tendon de l'extenseur commun qui se rend au doigt du milieu. $m\ n\ o$ le tendon de l'extenseur commun qui se rend au troisieme doigt, & qui avant que d'arriver à ce doigt est composé des deux $m\ n$. pp le tendon de l'extenseur propre du petit doigt. q, q, q, q les aponévroses produites par les tendons des extenseurs des doigts qui environnent leur articulation avec les os du métacarpe auxquels ils s'attachent. r l'aponévrose que fournit le premier vermiculaire au tendon commun des extenseurs de l'index. f, f, f , les aponévroses que fournissent les tendons des interosseux $\epsilon\ \Xi\Pi$. $\Sigma\phi$ celles qui s'unissent aux tendons des extenseurs, & se terminent sur leur dos, & sont continues par la partie supérieure aux aponévroses q, q, q, t, t , les aponévroses semblables, produites par les tendons des interosseux Θ, Λ, c, a , & des vermiculaires. u tendon du premier vermiculaire, lequel s'unit avec le tendon commun de l'extenseur de l'index. ν, ν, ν , les tendons des interosseux $\epsilon, \Xi, \Pi, \Sigma, \phi$, unis avec les tendons des extenseurs k, l, o . w, w, w , les tendons communs des interosseux & des vermiculaires unis avec les tendons des extenseurs. x le tendon commun de l'abducteur du petit doigt & de son petit fléchisseur, uni avec le tendon p, y, y, y, y .

extrémités des tendons des extenseurs $\gamma, \gamma, \gamma, \gamma$, qui se rendent aux secondes phalanges. *A* le tendon du premier vermiculaire, fortifié par une portion *k* qu'il reçoit du tendon commun des extenseurs de l'index, & qui se porte au troisieme os. *B, B, B*, les tendons des interosseux $\epsilon, \Xi, \Pi, \Sigma, \Phi$, fortifiés par une portion des tendons des extenseurs *k, l, o*, qui se portent au troisieme doigt. *C, C*, les tendons des interosseux Θ, Λ, c, a , communs avec les vermiculaires, fortifiés par une portion des tendons des extenseurs *l, o, p*, & qui se portent à la troisieme phalange. *D* le tendon commun de l'abducteur du petit doigt & de son petit fléchisseur, qui reçoit une portion de l'extenseur *p*, & se porte à la troisieme phalange. *E, E, E, E*, les extrémités communes formées de l'union des tendons *AB* de l'index, *CB* du doigt du milieu, *CB* du troisieme doigt, *CD* du quatrieme, & *FFFF* inféré aux troisiemes phalanges. *G* le tendon coupé du petit extenseur du pouce. *H* le tendon coupé du grand extenseur du pouce. *J* le tendon commun du grand & du petit extenseur du pouce, *K* qui se rend à la dernière phalange du pouce. *L* l'aponévrose qui environne la capsule de l'articulation du pouce avec le métacarpe. *M* l'aponévrose que le tendon commun des extenseurs de l'index reçoit de la queue postérieure du fléchisseur court du pouce, laquelle est continue à l'aponévrose *L*. *N* la queue postérieure du fléchisseur court du pouce, couverte par l'abducteur Γ , & par l'abducteur Θ . *OP* l'extrémité de l'abducteur du pouce, couvert par l'abducteur Γ . *P* son extrémité tendineuse inférée au premier os du pouce. *1* l'os naviculaire. *2* son éminence unie avec le cubitus, & revêtue d'un cartilage mince. *3* l'éminence par laquelle il est articulé avec le trapeze & le trapezoïde, couverte d'une croûte cartilagineuse mince. *4, 5*, ses bords revêtus d'une croûte cartilagineuse mince. *6* le lunaire. *7* son éminence reçue dans l'extrémité du radius, & recouverte d'un cartilage mince. *8, 9, 10*, ses bords enduits d'un cartilage. *11* le cuboïde. *12* sa surface articulée avec le radius, & revêtue d'un cartilage poli. *13, 14*, ses bords revêtus d'un cartilage poli. *15* sa face par laquelle il est articulé avec le cunéiforme,

me, & laquelle est recouverte d'un cartilage mince. *16* le pisiforme. *17* l'os cunéiforme. *18* sa partie articulée avec le cuboïde & le lunaire, & revêtue d'un cartilage poli. *19, 20* ses bords revêtus d'un cartilage poli. *21* le grand. *22* sa tête recouverte d'un cartilage, & articulée avec le lunaire & le naviculaire. *23, 24, 25*, ses bords revêtus de cartilages. *26* le trapezoïde. *27, 28, 29* ses bords revêtus de cartilages. *30* le trapeze. *31, 32* ses bords revêtus de cartilages. *33* l'os du métacarpe du pouce. *34* son bord revêtu de cartilages. *35* le premier os du pouce. *36* la face de sa tête inférieure revêtue de cartilages. *37* le dernier os du pouce. *38* son bord revêtu de cartilages. *39* son extrémité éminente & inégale. *40, 40, 40*, les os du métacarpe de la main. *41, 42, &c.* *49*, leurs bords revêtus de cartilages. *50, 50, &c.* les premières phalanges des doigts. *51, 51, &c.* leurs parties articulées avec la seconde phalange, & revêtues d'un cartilage. *52, 52, &c.* les secondes phalanges. *53, 53*, leurs bords revêtus de cartilages. *54, 54*, leur partie articulée avec la troisieme phalange, & revêtue d'un cartilage. *55, &c.* les troisiemes phalanges. *56, &c.* leurs bords revêtus d'un cartilage. *57, &c.* leurs extrémités inégales.

Figure 2, de DE COURCELLES.

A une portion de la petite aponévrose de la plante du pié, qui marque le lieu de son insertion. *B* l'abducteur du petit doigt en son insertion. *C* l'abducteur du pouce avec son double tendon. *D 1, 2*, le fléchisseur court du petit doigt divisé en deux ventres. *E 1, 2*, l'origine de l'abducteur du petit doigt attaché à l'une & l'autre tubérosité du calcaneum; on voit le muscle même séparé en *B*. *F* l'origine de l'abducteur du pouce. *G 1, 2*, le tendon du long péronnier. *H 1, 2, 3*, les extrémités des tendons du fléchisseur court des doigts coupé. *J* le premier tendon coupé. *K 1, 2, 3*, le reste des autres tendons. *L* l'extrémité du tendon tibial postérieur attaché au premier os cunéiforme. *M 1, 2, 3, 4, 5*, les quatre queues du tendon du long fléchisseur des doigts, dont la première, *4, 5*, est coupée transversalement. *M 6* le tendon du fléchisseur long des doigts, plus large dans l'endroit où il se

sépare en 4 parties. *M* 7 le tendon du long fléchisseur des doigts. *N* une autre tête qui se joint au tendon du perforant. *O* portion tendineuse remarquable qui vient du tendon du fléchisseur long du pouce, & qui s'étend sur celui du perforant. *P* portion tendineuse beaucoup plus petite, & qui provient des mêmes tendons. *Q* portion tendineuse qui vient du tendon du perforant, & qui s'insère dans celui du fléchisseur long du pouce. *R* petit muscle qui se termine en *O*. *S* une partie du transversal du pié, qui paroît entre les queues du perforant. *T* l'interosseux interne ou inférieur du petit doigt. *V* l'interosseux externe du troisième doigt après le pouce. *U* *W* les deux ventres extérieurs du fléchisseur court du pouce. *X* 1 2, le ventre interne du même muscle. *Y* une partie de l'abducteur du pouce. *Z* 1, 2, 3, 4, les quatre muscles lombricaux. *a* 1 2 la gaine ouverte pour le tendon du fléchisseur long du pouce. *b* 1 2 la gaine que forme le ligament latéral interne, ouverte pour le passage du tendon du fléchisseur long des doigts. *c* apophyse dans la base du cinquième os du métatarse. *d* tendon du long fléchisseur du pouce.

Figure 3, du même.

A le fléchisseur court du petit doigt séparé de son origine. *B* l'extrémité du tendon de l'abducteur du pouce. *C* le tendon du court péronnier. *D* le tendon du long péronnier. *E* l'origine d'un petit muscle. *F* l'extrémité du tendon du jambier postérieur. *G* le fléchisseur long du pouce. *H* rameau considérable qui vient du tendon du fléchisseur long du pouce, & s'unit à celui du perforant. *J* le petit rameau qui s'unit au tendon, dont nous avons déjà fait mention. *K* portion du tendon du fléchisseur long des doigts, qui s'unit à celui du pouce. *L* petit muscle coupé transversalement dans son principe *E*. *M* l'autre tête qui s'unit au tendon du fléchisseur long des doigts. *N* son principe qui s'attache au petit tubercule du calcaneum. *O* 1 tendon commun du perforant coupé. *O* 2, 3, 4, 5, 6, les quatre queues dans lesquelles ils se divisent, dont la première 2 3 est coupée en travers. *P* 1, 2, 3, 4, les quatre muscles lombricaux. *Q* 1, 2, les dernières queues du tendon du

fléchisseur court des doigts. *R* le muscle transverse du pié. *S* 1, jusqu'à 6, le court fléchisseur du pouce. *S* 1, 2, 3, les trois ventres. *S* 4 6 sa double origine. *S* 5 continuation de la membrane qui forme les gaines des fléchisseurs longs. *T* 1 jusqu'à quatre, l'adducteur du pouce. *T* 1, 2, 3, les trois ventres de l'adducteur du pouce. *T* 4 son origine du calcaneum, & le grand ligament même du calcaneum. *V* l'interosseux interne ou inférieur du petit doigt. *U* l'interosseux externe ou supérieur du troisième doigt après le pouce. *W* l'interosseux interne ou inférieur du troisième doigt. *X* l'interosseux interne ou supérieur du second doigt. *Y* l'interosseux interne ou inférieur du second doigt. *Z* l'interosseux externe ou supérieur du premier doigt. *a* la gaine ouverte & produite par le ligament latéral interne du fléchisseur long des doigts. *b* la gaine qui vient du même ligament, par laquelle passe le tendon du fléchisseur long du pouce, & qui est aussi ouverte.

Figure 4, du même.

A la grande aponévrose renversée. *B* 1, 2, 3, les trois portions charnues de la même aponévrose. *C* la petite aponévrose renversée. *D* 1 portion charnue antérieure de la petite aponévrose en situation, & recouverte par une aponévrose mince, & transparente dans cet endroit. *E* 1, 2, 3, le fléchisseur court des doigts du pié, qui a trois ventres presque séparés jusqu'à son origine. *F* 1, 2, 3, les trois tendons du même muscle qui appartiennent aux trois premiers doigts. *G* une partie de l'abducteur du pouce. *H* le tendon de l'abducteur du petit doigt. *H* 1, 2, ses deux ventres divisés jusqu'à leur origine. *J* 1 2 le fléchisseur court du petit doigt, avec les deux portions dans lesquelles il se divise. *K* une partie du fléchisseur court du pouce. *L* extrémité de la grande aponévrose, ou quatrième portion en corps entier. *N* l'autre tête qui s'unit au tendon du long fléchisseur des doigts, ou la masse charnue de la plante du pié. *O* 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, les quatre tendons du long fléchisseur des doigts du pié. *P* 1, 2, 3, les gaines ou les ligaments qui couvrent les tendons du long & court fléchisseur des doigts. *Q* la gaine qui recou-

tre le tendon du perforant & l'extrémité du perforé. *R* la gaine qui recouvre le tendon du perforé. *S* 1 2 la même gaine que *P* 1 2 3 ouverte. *T* 1 2 la même gaine que *Q* coupée. *V* 1 2 la même gaine que *R* ouverte. *U* 1 2 3 la gaine du pouce divisée en trois parties pour recouvrir le tendon du long fléchisseur du pouce. *W* 1, 2, 3, 4, les quatre muscles lombricaux. *X* le tendon du fléchisseur long du pouce. *Y* l'interosseux interne ou inférieur du petit doigt. *Z* 1 2 l'interosseux externe ou supérieur du troisième doigt après le pouce. *a* montre l'endroit du gros tubercule du calcaneum, d'où naît la grande aponévrose plantaire, & *b* celui d'où naît la petite aponévrose.

P L A N C H E VII.

Figure premiere D'HALLER; elle représente le diaphragme.

A le cartilage xiphoïde. *B* 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, les cartilages des sept côtés inférieures. *C* 1, 2, 3, les trois vertèbres supérieures des lombes. *D* le tronc de l'aorte coupé. *E* l'orifice de l'artere cœliaque. *F* la mésentérique supérieure. *G G* les arteres rénales. *H* la veine cave coupée dans son orifice. *I* l'œsophage. *K* le muscle psoas. *L* le carré des lombes. *N N* le nerf intercostal. *O O* le nerf *splanchnique*, ou le rameau principal du nerf intercostal, lequel forme les ganglions semi-lunaires. *P* la dernière paire dorsale qui sort au dessous de la douzième vertèbre du dos. *Q Q* une partie des veines phréniques. *R* l'arc intérieur ou la limite de la chair *o*, à laquelle le péritoine est adhérent; il se termine par des fibres ligamenteuses ou tendineuses, qui viennent de l'apophyse transverse de la première vertèbre des lombes; elle donne passage au psoas. *S* ligament fort continu aux fibres tendineuses du muscle transverse de l'abdomen; il vient en s'unissant avec l'arc *R* de l'apophyse transverse de la première vertèbre des lombes, se termine à la pointe de la douzième côte, & il est constant que la partie interne de ce ligament donne passage au carré. *T V X Y Z* $\Gamma \Delta \Theta \Lambda \Xi \Omega$ tendon du diaphragme. *TTT* le principal tissu des fibres tendineuses, qui unit les chairs opposées, les appendices avec les fibres qui viennent du sternum, & ces mêmes appendices avec les fibres qui vien-

nent des côtes. *V* le péritoine est fortifié dans cet endroit par des fibres tendineuses éclatantes, en commençant au ligament *S*, & on les sépare souvent difficilement des chairs qui viennent du ligament. *X* fibres tendineuses qui côtoient les bords de l'aile gauche: elles viennent du trousséau que le ligament *R* envoie, & elles se terminent à la partie supérieure de l'œsophage dans la principale couche. *T V*, gros trousséau de fibres creuses en général en forme de lune, dont les cornes se terminent dans les muscles intercostaux; la partie courbe est couverte par l'œsophage & par la veine cave; les fibres des chairs moyennes s'élevent sur ce trousséau. *Z Z*, différens entrelacemens de fibres. Ω fibres transverses. Γ le faisceau antérieur de la veine cave tendineux, fort, placé devant l'orifice de cette veine presque transverse; il sort en partie du grand paquet Δ , & en partie des fibres du paquet gauche Δ . Δ faisceau gauche de la veine cave qui sort en partie des chairs moyennes; & en partie des fibres recourbées du faisceau postérieur. Θ faisceau postérieur de la veine cave, qui s'observe constamment large, continue au tissu principal de l'aile droite; & qui dégénère en partie dans le faisceau Δ ; en partie au dessus de ce faisceau, en se prolongeant dans les fibres charnues moyennes. Δ faisceau droit de la veine cave. Ξ ce trou s'observe souvent pour l'artere phrénique, quand elle perce la couche inférieure du tendon, & se porte en cette couche, & la couche supérieure. *a a a*, les chairs qui viennent des côtes. *b b*, les chairs qui viennent du ligament *S*, qui montent presque droites & soutiennent le rein & la capsule rénale. *c c* les chairs qui proviennent de l'arc intérieur. *R. d e f g h m* Π le pilier droit du diaphragme. *d* l'appendice latéral externe. *e* le second appendice. *f* une autre portion du second appendice. *g* le tendon commun des deux portions *e* & *f*. *h* l'appendice intérieur, dont une partie s'unit avec la portion *g*; & forme le tendon *m*, & en partie forme la colonne tendineuse *k* qui en s'unissant à celle du côté gauche *l* s'unit au tendon *i* & s'insère dans la troisième vertèbre vers Π . *o* appendice intérieur. *p* appendice moyen. *q* appendice extérieur. *r* chair qui provient du ligament *R*, & répond à *b. f* chair du

ligament *S*, qui répond à *b. t u w x* croix ou décussation des appendices intérieurs au dessous de l'œsophage. *t* la cuisse droite & supérieure qui descend à droite. *u* la seconde cuisse droite qui s'en va à droite & en bas. *w* la troisième cuisse plus grande, qui va de gauche à droite. *x x* la quatrième cuisse plus grande, qui va de droite à gauche. *y* la colonne droite de l'œsophage. *z* la gauche. *α β* l'accroissement des colonnes au dessous de l'œsophage. *α* la colonne droite antérieure. *β* la gauche postérieure.

Figure 2, de M. DUVERNEY, représente le pharynx vu postérieurement.

A le muscle œsophagien. *B* le crico-pharyngien. *C* le thyro-pharyngien. *D* le cephalo-pharyngien. *E* portion des condyles de l'occipital. *F* commencement de la moëlle épinière. *G G* une partie de la dure-mère, qui recouvre le cervelet. *H* la trompe d'Eustachi. *I* le péri-staphylin interne. *K* le ptérido-pharyngien. *L* le mylo-pharyngien. *M* le glosso-pharyngien. *N* le stylo-pharyngien. *O* le stylo-hyoïdien. *P* l'apophyse styloïde. *Q* le digastrique. *R* le ptéridoïdien interne. *S* l'oreille. *T* les os du crâne. *V* la trachée-artère.

Figure 3, de M. DUVERNEY, représente le larynx vu antérieurement.

1 1 2 2 l'os hyoïde. *1 1* la base. *2 2* l'extrémité des grandes cornes. *3 3* ligament qui unit les grandes cornes de l'os hyoïde avec les grandes cornes *4 4* du cartilage thyroïde. *4 4 5 5* le cartilage thyroïde. *4 4* ses grandes cornes. *6 6* ligament qui unit le cartilage thyroïde avec l'os hyoïde. *7 7 7 7* la glande thyroïde. *8 8* le cartilage cricoïde. *9, 9, 9, 9*, les cartilages de la trachée-artère. *10* le sterno-thyroïdien. *11* l'adeno-thyroïdien. *12 12* le crico-thyroïdien. *13 13* l'hyo-thyroïdien.

Figure 4, d'EUSTACHI; elle représente le larynx vu postérieurement.

a la partie concave de l'épiglotte. *b b* la face interne du cartilage thyroïde. *ll* les grandes cornes. *ii* les petites cornes. *cc* le sommet des cartilages aryténoïdes. *d d e* le cartilage cricoïde. *d d* ses deux petites éminences. *ffff* l'aryténoïdien transverse. *gg* l'a-

ryténoïdien oblique gauche. *h h* l'aryténoïdien oblique droit.

Figure 5, d'EUSTACHI, représente le larynx ouvert, vu sur le côté.

A B B B la face interne du cartilage thyroïde. *A* la partie gauche. *B B B* la droite. *C D* l'épiglotte. *C* la face convexe. *D* la face concave. *E* portion membraneuse de la partie latérale du larynx. *F F* le sommet des cartilages aryténoïdes. *G G* aryténoïdien transverse. *H* l'aryténoïdien oblique droit *a* inféré au cartilage aryténoïde gauche. *I K* l'aryténoïdien oblique gauche *a* qui vient de l'aryténoïde gauche. *K* le thyro-aryténoïdien gauche *aa*, qui vient du cartilage thyroïde *b*, & s'infère à l'aryténoïde gauche. *L* le crico-aryténoïdien latéral gauche *aa*, qui vient du cartilage cricoïde *b*, & s'infère à la base de l'aryténoïde gauche. *M* partie de la base du cartilage aryténoïde gauche. *N* le crico-aryténoïdien gauche. *aa* la première origine du cartilage cricoïde, *b* son insertion à la base de l'aryténoïde gauche. *O* le cartilage cricoïde. *P P Q Q R* la trachée-artère. *PPP*, les trois premiers anneaux cartilagineux; *QQ* les espaces mitoyens entre ces anneaux. *R* la partie postérieure de la trachée-artère, toute membraneuse.

P A N C H E VIII.

Figure première de DRAKE.

1 l'aorte ou la grande artère coupée dans son origine, à l'orifice du ventricule gauche du cœur. *A* les trois valvules demi-circulaires de l'aorte, comme elles paroissent lorsqu'elles empêchent le sang de retourner dans le ventricule gauche pendant sa diastole. *2 2* le tronc des artères coronaires du cœur, sortant du commencement de l'aorte. *3* le ligament artériel, qui n'est pas exactement représenté. *4, 4*, les artères sous-clavières sortant de la grande artère, dont les artères axillaires, & celles des bras *2 3 2 3* sont une continuation. *5 5* les deux artères carotides, dont la droite sort de la sous-clavière, & la gauche de l'aorte. *6 6* les deux artères vertébrales, sortant de la sous-clavière, elles passent par les apophyses transverses des vertèbres du cou, d'où elles entrent dans le crâne par le grand trou occipital. *7 7* les artères

arteres qui conduisent le sang dans la partie inférieure de la face, la langue, les muscles adjacens & les glandes. 8 8 les troncs des arteres temporales, sortant des carotides, & donnant des rameaux aux glandes parotides & aux 9 9 muscles voisins, au péricrâne & au devant de la tête. 10 10, troncs qui envoient le sang dans la cavité du nez, & particulièrement aux glandes de sa membrane muqueuse. 11 11 les arteres occipitales, dont les troncs passent sur les apophyses mastoïdes, & se distribuent à la partie postérieure du péricrâne où elles s'anastomosent avec les branches des arteres temporales. 12 12 arteres qui portent le sang au pharynx, à la luette & à ses muscles. *B B* petite portion de la base du crâne, percée par l'artere de la dure-mere, qui est ici représentée avec une portion de la dure-mere. 13 13 contour que font les arteres carotides avant que de se rendre au cerveau par la base du crâne. 14 14 partie des arteres carotides qui passent de chaque côté de la selle sphénoïde, où elles fournissent plusieurs petits rameaux qui servent à former le *rete mirabile*, qui est beaucoup plus apparent dans les quadrupedes, que dans l'homme. (*Nota.* Les arteres du cervelet sont confondues avec celles du prétendu *rete mirabile*.) *C* la glande pituitaire hors de la selle sphénoïde, placée entre les 2 troncs tortueux des arteres carotides 14, 14. *D D* arteres ophthalmiques sortant des carotides avant qu'elles s'insinuent dans la pie-mere. 15 contours que font les arteres vertébrales en passant par les apophyses transverses de la premiere vertebre du cou, vers le grand trou de l'occipital. On a averti plus d'une fois que les cavités de ces arteres sont beaucoup plus larges dans l'endroit où elles se replient, que leurs troncs inférieurs, ce qui sert à diminuer l'impétuosité du sang conjointement avec leur contour. Dans les quadrupedes, les angles des inflexions ou des contours des arteres du cerveau, sont plus aigus, & servent par conséquent à diminuer davantage l'impétuosité du sang qui s'y porte avec force, à cause de la position horizontale de leurs troncs. 16 les deux troncs de l'artere vertébrale, qui passent sur la moëlle allongée. 17 les rameaux par lesquels les arteres carotides cervicales communiquent. 18, 18,

Tome II.

les ramifications des arteres au dedans du crâne, dont les troncs les plus grands sont situés entre les lobes du cerveau & dans ses circonvallations. Les veines du cerveau partent des extrémités de ces arteres. Leurs troncs ont une position fort différente de celle des arteres; car celles-ci pénètrent dans le cerveau par sa base, & se distribuent de la maniere qu'on l'a dit ci-dessus, au lieu que les troncs des veines s'étendent sur la surface du cerveau, & déchargent le sang dans le sinus longitudinal. Ces veines n'accompagnent pas les arteres à leur entrée, de même que dans les autres parties, comme le font les arteres & les veines de la dure-mere, qui passent ensemble par le même trou dans la base du crâne *B B*. *E E* les arteres du cervelet. 19, 19, les arteres du larynx des glandes thyroïdiennes, des muscles & des parties contiguës qui sortent des arteres sous-clavieres. 20, 20, autres arteres qui ont leur origine auprès des premieres 19, 19, & qui conduisent le sang dans les muscles du cou & de l'omoplate. 21, 21, les mammaires qui sortent des arteres sous-clavieres, & descendent intérieurement sous les cartilages des vraies côtes, à un demi-pouce environ de distance de chaque côté du sternum; quelques-uns de leurs rameaux passent par les muscles pectoral & intercostal, & donnent du sang aux mamelles où ils se joignent avec quelques rameaux des arteres intercostales, avec lesquelles ils s'anastomosent. Ces arteres mammaires s'unifient encore avec les grandes branches des épigastriques 57, 57, ce qui augmente le mouvement du sang dans les tégumens du bas-ventre. *Nota.* On peut à la faveur de cette anastomose expliquer le rapport qui se trouve entre la matrice & les mamelles, & les affections sympathiques de ces deux parties. Les extrémités des arteres lombaires & intercostales s'anastomosent avec elles, de même que les précédentes. 22, 22, les arteres des muscles du bras, & quelques-unes de ceux de l'omoplate. 23 23 partie du grand tronc de l'artere du bras, que l'on s'expose à bleffer en ouvrant la veine basilique, ou la plus interne des trois veines de l'avant-bras. 24 24 division de l'artere brachiale, au dessous de la courbure du coude. 25 25 branche de communi-

C c c c

cation d'une artere qui sort du tronc de l'artere brachiale au dessus de sa courbure, dans le repli de l'avant-bras, qui s'anastomose un peu plus bas avec les arteres de l'avant-bras. On trouve dans quelques sujets, au lieu de cette branche, plusieurs autres petits rameaux qui en tiennent lieu, au moyen de ces rameaux qui communiquent de la partie supérieure de l'artere brachiale, avec celle de l'avant-bras : le cours du sang n'est point interrompu, quoique le tronc soit fortement serré ; ce que l'on fait en liant cette artere lorsqu'elle est blessée dans le cas d'un anévrisme ; il est nécessaire de lier le tronc de l'artere au dessus & au dessous de l'endroit où elle est blessée, de peur que le sang, qui passe dans ce tronc inférieur par les rameaux de communication, ne se fasse un passage par l'ouverture de l'artere en rétrogradant. 26 artere extérieure de l'avant-bras, qui forme le pouls auprès du carpe, artere radiale. 27, 27, arteres des mains & des doigts. 28 28 tronc descendant de la grande artere, ou de l'aorte. 29 artere bronchiale sortant de l'une des arteres intercostales : elle sort quelquefois immédiatement du tronc descendant de l'aorte, & quelquefois de l'artere intercostale supérieure, qui sort de la sous-claviere. Ces arteres bronchiales s'anastomosent avec l'artere pulmonaire. *Vid. Ruysch, epist. anastom. 6 figure c. c. c.* 30 petite artere sortant de la partie inférieure de l'aorte descendante, pour se rendre à l'œsophage. Ruysch fait mention d'arteres qui sortent de l'intercostale supérieure, & qui aboutissent à l'œsophage. 31, 31, arteres intercostales de chaque côté de l'aorte descendante. 32 tronc de l'artere cœliaque, d'où sortent, 33, 33, 33, les arteres hépatiques, &c. 34 l'artere cystique dans la vésicule du fiel. 35 l'artere coronaire stomacique inférieure. 36 la pilorique. 37 l'épiploïque droite, gauche & moyenne, sortant de la coronaire 38 ramification de l'artere coronaire qui embrasse le fond de l'estomac. 39 artere coronaire supérieure du ventricule. 40, 40, arteres phréniques, ou les deux arteres du diaphragme : celle du côté gauche sort du tronc de la grande artere, & de la droite de la cœliaque. 41 le tronc de l'artere splénique sortant de la cœliaque, & formant un contour. 42 deux

petites arteres qui aboutissent à la partie supérieure du duodenum, & du pancréas ; les autres arteres de ce dernier sortent de l'artere splénique à mesure qu'elle passe dans la rate. 43 tronc de l'artere mésentérique supérieure, tourné vers le côté droit. 44, 44, rameaux de l'artere mésentérique supérieure, séparés des petits intestins. On peut observer ici les différentes anastomoses que les rameaux de cette artere forment dans le mésentere avant que de se rendre aux intestins. 45 l'artere mésentérique inférieure, sortant de la grande artere. 46, 46, 46, anastomoses remarquables des arteres mésentériques. 47, 47, rameaux de l'artere mésentérique inférieure, passant dans l'intestin colon. 48 ceux du rectum. 49, 49, les arteres émulgentes des reins. 50 les arteres vertébrales des lombes. 51, 51, arteres spermatiques qui descendent aux testicules, & qui sont si petites qu'elles échappent à la vue, à moins qu'on ne les injecte. 52 l'artere sacrée. 53, 53, les arteres iliaques. 54, 54, les rameaux iliaques externes. 55, 55, iliaques internes qui sont beaucoup plus grands dans le fœtus, que dans les adultes, à cause de leur union avec les deux arteres ombilicales. 56, 56, les deux arteres ombilicales coupées ; celle du côté droit est telle qu'on la trouve dans le fœtus, & celle du côté gauche semblable à celle qu'on découvre dans les adultes. 57 les arteres épigastriques qui montent sous les muscles droits de l'abdomen, & s'anastomosent avec les mammaires, comme on l'a remarqué ci-dessus. 58, 58, rameaux des arteres iliaques externes, qui passent entre les deux muscles obliques du bas-ventre. 59, 59, rameaux des arteres iliaques internes, qui conduisent le sang aux muscles extenseurs & obturateurs des cuisses. 60, 60, tronc des arteres qui aboutissent au pénis. 61, 61, arteres de la vessie urinaire. 62, 62, arteres internes des parties naturelles, qui forment avec celles du pénis, qu'on voit ici représentées, les arteres hypogastriques chez les femmes. Les arteres externes des parties naturelles naissent de la partie supérieure de l'artere crurale, qui est immédiatement au dessous des épigastriques. 63 le pénis enflé & desséché. 64 le gland du pénis. 65 la partie supérieure ou dos du pénis, retrai-

chée du corps du pénis, afin de pouvoir découvrir les corps caverneux. 66 les corps caverneux du pénis, séparés des os pubis, enflés & desséchés. 67 les deux artères du pénis, comme elles paroissent après qu'on les a injectées avec de la cire sur chaque corps caverneux du pénis. 68 la cloison qui sépare les corps caverneux. 69 les crurales. 70, 70, les artères qui passent dans les muscles des cuisses & de la jambe. 71 partie de l'artère crurale qui passe dans le jarret. 72 les trois grands troncs des artères de la jambe. 73 les artères du pié avec leurs rameaux, qui communiquent de leur tronc supérieur à leur tronc inférieur, aussi bien que leur communication à l'extrémité de chaque orteil, qui est la même que celle des doigts.

Figure 2, ramifications de la veine-porte dans le foie. Fig. 3, membranes de la trachée-artère séparées les unes des autres. Fig. 4, tronc d'une grosse veine disséqué. Fig. 5, une partie de l'aorte tournée de dedans en dehors. Fig. 6, vaisseaux lymphatiques. Fig. 7, ramifications de la veine-cave dans le foie. Fig. 8, de Ruysch, parties des artères distribuées dans le placenta. Fig. 9, l'artère pulmonaire. Fig. 10, tronc de la veine pulmonaire.

Fig. 2, a partie de la veine-porte qui entre dans le foie ; *c* la veine ombilicale, qui dans l'adulte forme une espèce de ligament ; *d* le canal veineux qui dégénère aussi en ligament ; *e* l'extrémité des veines capillaires qui se terminent dans le foie ; *f* l'extrémité des veines qui viennent des intestins & pour former le tronc de la veine-porte. *Fig. 3, a a* la membrane glanduleuse ; *b b* la vasculaire ; *c* la membrane interne. *Fig. 4, a a* la membrane externe ou la nerveuse ; *b b* la vasculaire ; *c c* la glanduleuse ; *d d* la musculaire. *Fig. 5, a a* la membrane interne ou la nerveuse ; *b b* la musculaire ; *c c* la glanduleuse ; *d* la membrane externe ou la vasculaire.

PLANCHE X.

Figure première, des Transactions philosophiques. Elle représente les troncs de la veine-cave avec leurs branches disséquées dans un corps adulte.

A A l'orifice de la veine-cave, comme

elle paroît lorsqu'elle est séparée de l'oreille droite du cœur, *a* l'orifice de la veine coronaire du cœur. *B A* le tronc supérieur ou descendant de la veine-cave ; *CCA* le tronc inférieur ou ascendant, ainsi nommés du mouvement du sang dans ces troncs, qui est contraire à leur position. *DD* les veines sous-clavieres. † la partie de la veine sous-clavière gauche qui reçoit le canal thorachique. *b* la veine azygos, dont les branches aboutissent aux côtés, &c. *c* les veines supérieures intercostales. *dd*, les veines mammaires internes. *E, E*, les branches iliaques droites & gauches. *FF*, les veines jugulaires internes. *GG*, les jugulaires externes. *H, H*, les veines qui ramènent le sang de la mâchoire inférieure & de ses muscles. *I, I*, les troncs des jugulaires internes coupés à la base du cerveau. *f* les veines du thym & du médiastin. *g, g*, les veines des glandes thyroïdales. *h* la veine sacrée. *i* la branche iliaque interne. *k* l'externe. *K, K*, les veines occipitales. *L* la veine droite axillaire. *M* la céphalique. *N* la basilique. *O* la veine médiane. *P* le tronc des veines du foie. *Q* la veine phrénique du côté gauche. *R* la veine phrénique droite. *r* grande veine de la glande rénale gauche & des parties adjacentes. *S* la veine émulgente gauche. *T* la veine émulgente droite, qui est dans ce sujet beaucoup plus basse que la gauche contre l'ordinaire. *U, U*, les deux veines spermatiques. *X, X*, deux branches qui communiquent du tronc ascendant de la veine-cave à la veine azygos, par le moyen desquelles le vent passe dans le tronc descendant de la cave, lorsqu'on souffle dans l'ascendante aux points *APC*, quoique le tronc aux points *AP* & *C* soit fortement attaché au chalumeau. * branche non commune entre le tronc le plus bas de la veine-cave, & la veine émulgente gauche. *Y* veine qui ramène le sang des muscles du bas-ventre à la branche iliaque externe. *Z* la veine épigastrique du côté droit. *ll* la veine saphène. *m* la veine crurale.

Fig. 2, les troncs de la veine-porte disséqués & développés.

AAA les branches de la veine-porte séparées du foie. *a* la veine ombilicale. *B* la branche splénique. *C, C*, les branches

mésentériques continuées depuis les intestins. *b* le tronc de la veine pancréatique, qui reçoit les branches qui viennent du duodenum. *cc* la veine gastrique coronaire droite supérieure. *D* la veine coronaire supérieure de l'estomac du côté gauche. *E* la veine coronaire inférieure de l'estomac du côté droit, &c. *F* la même veine coronaire du côté gauche hors leur situation naturelle; les deux dernières sont une continuation de celles-là. *1* la veine épiploïque supérieure droite, & *2* la gauche, avec *3* sa médiane. *G* la veine appelée *vas breve*. *d* la veine du duodenum. *H* la veine hémorroïdale qui vient du rectum & de l'anus; elle se décharge dans ce sujet dans la branche mésentérique gauche: mais dans d'autres sujets (sur-tout en préparant ces veines), j'ai trouvé que le tronc des veines hémorroïdales aboutissoit au rameau splénique.

Figure 3, D'HUBER, représente la moëlle épinière à gauche.

A la partie antérieure de la première vertèbre du cou élevée un peu obliquement en haut. *a* apophyse oblique supérieure de cette vertèbre. *b* son apophyse transverse. *B B* une partie de la dure-mère qui enveloppe la moëlle épinière. *CC* l'intervalle qui reste entre cette moëlle & la cavité des vertèbres qui la renferme. *1, 2, 3, &c.* 30 les nerfs de la moëlle épinière du côté gauche avec leur ganglion. *d* rameau de la première paire. *c* second rameau de cette première paire; elle représente à droite. *A* espace occupé par le lobe renversé du cervelet, & par son appendice vermiforme. *B* figuré en passant. *CC* portion du rocher & de l'os occipital, recouverte de la dure-mère. *D* une partie de la moëlle allongée, à laquelle la moëlle épinière est continue. *a* ligne blanche médullaire qui s'élève du fillon du quatrième ventricule pour se joindre à la septième paire. *b* le quatrième ventricule. *cc* la rainure longitudinale continue au *calamus scriptorius*. *d* les deux éminences de la moëlle épinière qui la termine. *ee* ligament de la pie-mère qui s'étend au milieu de la queue de cheval. *f* le ganglion de la vingtième paire de nerfs. *g* ganglion de la trentième paire. *F* la dure-mère renversée de dessus la moëlle épinière; *G* le nerf de la septième

paire. *hh* la huitième paire. *jj* l'accessoire de la huitième paire. *K, K*, filets de communication des nerfs cervicaux entr'eux. *M* les corps pyramidaux postérieurs. *N* les corps olivaires postérieurs. *O* l'artère vertébrale. *LL* le ligament denticulaire, qui sépare les filets qui partent de la partie antérieure de l'épine, de ceux qui partent de la postérieure. *m, m*, filamens qui partent de la partie antérieure de l'épine pour s'unir avec ceux qui partent de la postérieure. *nn* l'endroit où les filamens nerveux commencent à concourir & à former la base de la queue de cheval. *o* endroit où la moëlle épinière ne fournit plus de filets nerveux. *p* origine des filets nerveux qui forment la queue de cheval. *q* la queue de cheval. *1 D* jusqu'à *12 D* les nerfs dorsaux. *1 L* jusqu'à *5 L* les nerfs lombaires. *1 S* jusqu'à *5 S* les nerfs sacrés. *1 C* jusqu'à *8 C* les nerfs cervicaux.

Fig. 4, D'HUBER, représente une portion de la moëlle épinière de la partie supérieure du dos, & considérée en devant.

A ligament de la pie-mère qui sépare la portion droite de la moëlle épinière, de la gauche. *B B* éminences qui ont la figure d'un ver à soie. *C, C*, les filets nerveux qui partent de la partie antérieure de la moëlle épinière. *D* coupe horizontale de la moëlle épinière. *E* la substance blanche qui environne. *F* la substance cendrée.

PLANCHE XI.

Figure 1, de VIEUSSENS.

A le tronc de la cinquième paire. *B* la grosse branche antérieure de la cinquième paire. *C* la grosse branche postérieure de la cinquième paire. *D* le tronc de la sixième paire. *aa* le tronc du nerf intercostal. *E* le tronc de la huitième paire. *b* le nerf spinal, l'accessoire de la huitième paire, qui à sa sortie du crâne est environnée avec la huitième paire par une membrane commune, d'où il lui paroît uni: mais peu après il s'en sépare en *ooo*. *c* la neuvième paire. *d* filets de la neuvième paire qui se jettent dans les glandes de la partie postérieure des mâchoires. *e* la dixième paire. *f* rameau de la cinquième paire, lequel va à la langue, excepté les rameaux *g, g, g*, qui se distribuent aux glandes maxillaires. *h* le filet de la portion

dure du nerf auditif, lequel se joint au rameau *f* de la cinquieme paire, & se distribue avec lui à la langue. *i* la premiere paire des nerfs cervicaux. *k* filet de la premiere paire cervicale qui s'unit au rameau *f* de la cinquieme paire, & se distribue avec lui à la langue. *l* petit rameau de la premiere paire cervicale, dont un filet *m* s'insere dans la seconde paire cervicale, & le filet *n* se jette dans les muscles obliques de la tête. *o* rameau de communication entre la huitieme paire & la portion dure du nerf auditif. *p* rameau de la huitieme paire, dont un filet *q* s'unit au plexus ganglioforme cervical, supérieur du nerf intercostal, & se jette ensuite dans le muscle long du cou; le filet *r* se distribue à quelques muscles du larynx, du pharynx & de l'os hyoïde. *s* filet du rameau *p*, un peu plus gros qu'il n'est naturellement, & qui s'unit au nerf récurrent. *FF* le cartilage thyroïde. *G* la trachée-artere, coupée transversalement un peu au dessus des poumons. *H* le plexus ganglioforme cervical de la neuvieme paire, auquel la premiere paire cervicale jette un filet. *t* rameau de la huitieme paire, dont les filets coupés *u u* s'unissent avec la seconde paire cervicale, & se distribuent aux muscles scalène, mastoïdien, coraco-hyoïdien, sterno-thyroïdien, sterno-hyoïdien, &c. *I* plexus ganglioforme thorachique de la huitieme paire. *x* nerf récurrent droit. *y* rameau de la huitieme paire du côté gauche, qui jette le nerf récurrent, & outre cela le rameau *z* au plexus cardiaque, le filet *2* au cœur & à l'oreillette gauche. *3* filet du nerf *2* qui se distribue antérieurement au cœur du côté gauche. *4* autre filet qui se distribue à l'oreillette gauche. *5* rameau de la huitieme paire du côté droit, qui jette le filet *6* aux membranes de l'aorte. *7, 7,* rameaux coupés du nerf *5,* qui se distribuent aux lobes du poumon. *8* filet du nerf *5* qui s'unit au plexus cardiaque supérieur. *9* tronc du rameau *5,* dont le rameau *10* se jette à la partie droite du péricarde qui recouvre postérieurement le cœur; le rameau *11* environne en forme d'anneau la veine-cave descendante, où elle s'ouvre dans la partie supérieure de l'oreillette droite du cœur, après avoir jeté les rameaux *12, 12,* à cette oreillette. *13, 13,* rameaux

de la huitieme paire, dont les filets qui sont représentés coupés, s'entrelacent ensemble pour former les plexus pulmonaires. *14* filet de la huitieme paire droite qui se distribue à l'oreillette droite. *15, 15, 15* rameaux du nerf gauche de la huitieme paire, qui se distribuent en partie aux membranes de l'œsophage, & en partie au cœur. *16, 16,* deux petits plexus ganglioformes, qui s'observent quelquefois dans le nerf gauche de la huitieme paire. *17* division du nerf gauche de la huitieme paire en trois rameaux qui se réunissent ensuite pour former un même tronc. *18, 18,* nerfs de la huitieme paire qui s'élevent de la région postérieure du cœur, & communiquent ensemble au moyen du rameau *19.* *20, 20,* filets de la huitieme paire qui se distribuent à l'orifice supérieur de l'estomac. *21, 21,* trois petits rameaux qui communiquent ensemble, & qui après avoir jeté les filets *22, 22, 22,* &c. à la partie supérieure & postérieure de l'estomac, autour du pylore, se joignent à quelques filets du plexus ganglioforme semi-lunaire, & forment avec eux le plexus hépatique *60, 60.* *23* petit rameau de la huitieme paire, dont les filets se distribuent à la partie supérieure & antérieure de l'estomac, si on en excepte le filet *24* qui se jette en partie au pylore, en partie au pancréas, & en partie aux conduits biliaires. *25* tronc de la huitieme paire du côté gauche, un peu plus petit qu'il n'est naturellement, qui se divise au dessous du diaphragme en plusieurs rameaux, & s'unissant aux filets *26* qui proviennent du plexus semi-lunaire, forme avec ces filets le plexus stomachique, & se termine dans le plexus mésentérique. *27* rameau de la huitieme paire gauche, que nous avons appelé *rameau intérieur,* & qui se distribue à la partie inférieure de l'estomac, si on en excepte les filets *28, 28,* qui se distribuent au pylore. *K* partie antérieure du cœur dépouillée du péricarde & des vaisseaux sanguins. *L* l'oreillette droite. *M* l'oreillette gauche. *N* la veine-cave descendante coupée le long de l'oreillette droite. *O* la veine-cave ascendante coupée un peu au dessus du diaphragme. *P* l'artere pulmonaire coupée vers son origine. *Q Q* le tronc de l'aorte divisé en deux parties qui sont représentées un peu

éloignées l'une de l'autre, pour faire paroître le plexus cardiaque supérieur placé entre l'aorte & la trachée-artère. R rameau droit du tronc de l'aorte ascendante. S origine de la carotide droite coupée. T origine de l'artere vertébrale droite coupée. V artere axillaire droite coupée. X rameau gauche du tronc ascendant de l'aorte, qui se divise d'abord en deux petits rameaux, dont l'intérieur & le plus petit Y, forme la carotide gauche; l'extérieur plus gros se termine dans l'artere vertébrale gauche Z, & dans l'artere axillaire gauche, &c. + tronc descendant de l'aorte coupé. ∗ plexus ganglioforme cervical supérieur du nerf intercostal. Δ filet qui s'élève du plexus ganglioforme supérieur du nerf intercostal, qui au moyen des deux rameaux 29, 29, communique avec le nerf gauche de la huitième paire, & qui se portant en bas se distribue à la partie antérieure du péricarde. 30 filet Δ coupé à la base du cœur. 31, 31, 31, filets du nerf intercostal, qui se jettent dans le muscle long du cou & dans le scalene. 32 rameau du nerf intercostal qui s'insère dans le plexus ganglioforme thorachique. 33 filet du nerf intercostal qui environne la veine jugulaire externe, & se termine dans les membranes voisines. Δ plexus ganglioforme cervical inférieur du nerf intercostal. 34 rameau du plexus ganglioforme cervical inférieur du nerf intercostal droit, qui se porte en bas, perce le péricarde, & après l'avoir percé & avoir reçu un filet du plexus cardiaque supérieur, jette le filet 35 aux membranes de l'aorte; enfin après avoir passé par-dessus le tronc de l'artere pulmonaire, il se divise 36, 36, 36, &c. & se distribue à la partie antérieure du cœur. 37 plexus ganglioforme thorachique du nerf intercostal. 38 filet provenant de la partie inférieure du plexus ganglioforme qui s'unit à la huitième paire du côté droit. 39, 39, deux rameaux provenans de la partie inférieure du plexus ganglioforme thorachique du nerf intercostal gauche, dont le supérieur jette trois filets, dont deux supérieurs 40, 40, coupés, se distribuent à l'œsophage & à la trachée-artère, le troisième 42 s'unit à la huitième paire gauche: le rameau inférieur 39 jette à l'œsophage le filet 41 ici coupé; enfin les deux rameaux 39, 39,

après avoir jeté les filets ci-dessus, se portent vers la partie moyenne de la poitrine, & lorsqu'ils sont parvenus vers la partie postérieure de l'aorte, ils se divisent en plusieurs rameaux qui communiquent tous ensemble, & forment en s'unissant à quelques filets de la huitième paire, le grand plexus 43. 43 plexus cardiaque supérieur, plus considérable que l'inférieur. 44, 44, 44, 44, filets provenans des parties latérales du plexus cardiaque supérieur, qui se distribuent aux parties internes des lobes du poumon, & aux glandes qui sont placées à la partie supérieure de ces lobes derrière la trachée-artère. 45, 45, filets du plexus cardiaque supérieur, qui sont représentés coupés comme les filets 44, 44, &c. & qui se distribuent au péricarde. * petit nerf du côté droit du plexus cardiaque supérieur qui s'unit au rameau 34, & se distribue avec lui à la partie antérieure du cœur. 46 filets provenant du côté gauche du plexus cardiaque supérieur qui s'unit au filet 2 du rameau 4. 47, 47, filets du nerf cardiaque supérieur, qui se distribuent aux membranes de l'aorte. 48, rameaux de la partie inférieure du plexus cardiaque supérieur, qui se distribuent à la partie postérieure du péricarde & du cœur. 49, deux rameaux de la partie inférieure du plexus cardiaque supérieur qui s'unissent ensemble, jettent le filet 50 aux membranes de l'aorte, forment le plexus cardiaque inférieur 51, & enfin lient par leur extrémité 52 l'artere pulmonaire, & se contournent autour d'elle en forme d'anneau. 53 petit rameau du plexus cardiaque qui se distribue à l'oreillette gauche du cœur, & s'unit au rameau 4 du nerf 2. 54, 54, filets provenans du côté droit du nerf intercostal, & qui se distribuent dans les membranes des vertèbres du dos. 55, 55, 55, les filets qui sortent du côté droit du nerf intercostal, & se terminent de part & d'autre dans le plexus ganglioforme semi-lunaire 57. 56, 56, 56, filets du nerf intercostal qui se terminent avec les filets 54, 54, dans les membranes qui tapissent les vertèbres du dos. 57 plexus ganglioforme semi-lunaire du nerf intercostal. 58 petit rameau du plexus ganglioforme semi-lunaire du nerf intercostal droit, qui s'élevant en haut se termine en partie dans la

substance charnue du diaphragme, & en partie dans le centre nerveux de ce muscle. 59, 59, filets de la partie supérieure du plexus ganglioforme semi-lunaire du nerf intercostal droit, qui se distribuent aux vaisseaux cholodiques, au pylore, à l'intestin duodenum, & au pancréas; les trois supérieurs s'unissant ensemble, se terminent dans le plexus hépatique. 60, 60 plexus hépatique produit par le nerf intercostal droit, & par le nerf de la huitième paire. 61, 61, filets de la partie inférieure du plexus ganglioforme semi-lunaire du nerf intercostal droit, qui se terminent dans les plexus mésentériques. 62, 62, filets qui se répandent sur les membranes qui revêtent les vertèbres. 63 plexus stomachique formé par quelques fibres du nerf droit de la huitième paire & par d'autres, qui proviennent du plexus ganglioforme semi-lunaire du nerf intercostal gauche. 64 rameaux du plexus ganglioforme semi-lunaire du nerf intercostal gauche, qui se réfléchissent en haut en communiquant ensemble, forment un plexus nerveux lunaire. 65, 65, filets du plexus stomachique qui se terminent dans les plexus mésentériques. 66, 66, 66, filets qui se terminent dans les membranes couchées sur les vertèbres. 67 rameau du côté interne du nerf intercostal, qui forme le plexus rénal droit du côté droit, & se termine du côté gauche dans le plexus semi-lunaire. 68 filet du rameau droit 67, qui se termine dans les membranes du rein droit. 69 tronc du rameau droit 67, qui s'unissant aux filets inférieurs des nerfs 55, 55, &c. du côté droit, forme avec eux une espèce de réseau, & enfin le plexus rénal droit 70 70. 70 70 le plexus rénal droit. 71 filets intérieurs des nerfs 55, 55, &c. du côté droit, qui se terminent dans les membranes du rein droit, excepté les filets 72, 72, qui se terminent avec d'autres rameaux voisins 72, 72, dans les membranes du rein. 73 deux filets du rameau gauche 67, qui se distribuent dans les membranes qui recouvrent le rein droit. 74 74 le plexus rénal gauche, formé par trois rameaux du plexus ganglioforme semi-lunaire gauche. 75 petit rameau du plexus ganglioforme semi-lunaire gauche, qui se distribue dans les membranes du rein gauche, excepté les filets 76, 76, 76, qui se terminent avec quelques

rameaux voisins dans les membranes du rein gauche. 77, 77 le plexus mésentérique supérieur. 78 78 le plexus mésentérique moyen. 79 79 le plexus mésentérique inférieur. 80, 80, filets supérieurs du plexus mésentérique inférieur, qui se distribuent dans les membranes qui recouvrent les vertèbres lombaires inférieures. 81, 81, &c. les filets inférieurs du plexus mésentérique inférieur, qui se terminent dans les membranes des vertèbres de l'os sacrum, de l'intestin rectum, de la vessie, dans les ovaires, & à la matrice. 82, 82, &c. plexus ganglioforme orgéiforme du nerf intercostal dans la cavité du bas-ventre. 83, 83, &c. filets du nerf intercostal qui s'unissent aux plexus mésentériques. 84, 84, filets du nerf intercostal qui se distribuent avec les filets 85, 85, &c. & 87, 87, &c. aux ureteres, à l'intestin rectum, aux releveurs de l'anus, aux ovaires, à la matrice, à la vessie, à son sphincter, aux vésicules semi-lunaires, aux prostates, & au sphincter de l'anus. 86 rameau, au moyen duquel les nerfs intercostaux communiquent ensemble vers l'extrémité de l'os sacrum. 88, 88, &c. plexus ganglioformes des nerfs vertébraux, qui ne s'observent point dans la première, dans la vingt-huitième, la vingt-neuvième & la trentième paire de ces nerfs. 89, 89, &c. rameaux que les nerfs des vertèbres fournissent vers les espaces qui sont entre elles au nerf intercostal. 90 nerf coupé. 91, 91, &c. rameaux du nerf intercostal aux nerfs dorsaux droits. 92 gros rameau du nerf intercostal qui s'unit au premier nerf sacré, & se termine avec lui dans le nerf crural postérieur. 93, 93, &c. filets des nerfs vertébraux. 94 nerf diaphragmatique qui vient de la quatrième paire des nerfs cervicaux. 95 filet du nerf diaphragmatique qui se distribue aux muscles du cou, c'est-à-dire au transverse & à l'épineux. 96 filet de la sixième paire cervicale qui s'unit au nerf diaphragmatique. 97 filet du nerf diaphragmatique qui s'unit à un filet de la seconde paire dorsale, & ensuite au nerf intercostal. 98 le nerf diaphragmatique coupé. 99 distribution des nerfs brachiaux. 100 nerf coupé composé de deux filets, l'un de la sixième, l'autre de la septième paire cervicale. 101 la gaine commune des nerfs brachiaux ouverte. 102 le rein un peu plus élevé du côté gauche que

du droit. 103 production considérable de la paire lombaire inférieure qui s'unit à la première sacrée, & aide à former le nerf crural postérieur. 104, 104, &c. les cinq nerfs de l'os sacrum. 105 le nerf crural postérieur coupé.

Figure 2, d'EUSTACHI.

AA BB le cerveau vu par la partie inférieure, AA les lobes antérieurs, BB les lobes moyens. CC le cervelet; D, D, les extrémités des apophyses transverses de l'atlas; E, E, les bords relevés des cavités de l'atlas, qui recouvrent & soutiennent les condyles de l'occipital; F, F, les cuisses ou pédoncules du cervelet, qui s'avancent pour former la protubérance annulaire; G, G, les corps pyramidaux; H, H, les corps olivaires; III la protubérance annulaire; K, K, les cuisses de la moëlle allongée; L sinus entre la protubérance annulaire, les cuisses de la moëlle allongée, & les éminences orbiculaires; M les éminences orbiculaires, N corps cendré placé dans l'angle postérieur de la continuité des nerfs optiques entre les cuisses de la moëlle allongée. C'est dans ce corps que se trouve l'orifice inférieur du 3^e ventricule du cerveau, & d'où provient l'entonnoir; O, O, les procès mammillaires, ou la première paire de nerfs; P, P, les nerfs optiques; Q leur continuité; R, R, ce nerfs avant leur union; SS la troisième paire de nerfs ou les moteurs, qui viennent de la partie antérieure de la protubérance annulaire; T T la quatrième paire de nerfs, nommés les *pathétiques*; V V la cinquième paire de nerfs venant des parties latérales de la protubérance annulaire; W, X, Y, ses trois branches; W la première, X la seconde, Y la troisième; Z, la sixième paire de nerfs qui vient de la partie antérieure des éminences olivaires & pyramidales; a a la portion dure de la septième paire de nerfs, qui sort de la partie antérieure du côté extérieur des corps olivaires; b b la portion molle qui vient des parties latérales des corps olivaires; c c paroît être le limaçon dans lequel la portion molle se distribue; d d la huitième paire des nerfs qui vient de la partie latérale & postérieure des corps olivaires; e e les nerfs récurrents de l'épine, qui se joignent à la 8^e paire, ou l'accessoire de Willis; f f les troncs de la huitième paire réunis avec les nerfs récur-

rens; g g les nerfs récurrents lorsqu'ils ont quitté la huitième paire; h un rameau de l'accessoire qui se distribue au muscle clinomastoïdien; & au sterno-mastoïdien; i un autre rameau qui s'unit avec la troisième paire cervicale; k la fin de ce nerf qui se perd dans le trapeze; l, l, l, les troncs de la huitième paire de nerfs; m, m, les rameaux de la huitième paire qui vont à la langue, surtout à sa racine & à la partie voisine du pharynx, &c. n, n, les rameaux de la huitième paire qui se distribuent à la partie supérieure du larynx, dans lequel ils s'infinuent entre l'os hyoïde & le cartilage thyroïde où le rameau o s'unit avec le récurrent de la huitième paire; p le récurrent droit de la huitième paire, qui vient de deux endroits de la huitième paire; q le récurrent droit joint avec le nerf intercostal droit; r le récurrent gauche qui sort de même de la huitième paire par deux principes, mais un peu plus bas que le droit; s le nerf par le moyen duquel le cardiaque gauche est uni avec le récurrent gauche; t les ramifications des nerfs récurrents dans le larynx, & qui se distribuent à la glande thyroïde, au pharynx, aux crico-aryténoïdiens postérieurs, aux aryténoïdiens, aux thyro-aryténoïdiens; u w x le nerf cardiaque droit qui vient w du nerf récurrent droit, & x de la huitième paire; y z a le nerf cardiaque gauche, qui vient z du nerf gauche de la huitième paire, & a du nerf intercostal gauche, comme il le semble par la figure; c nerf de communication entre les cardiaques; γ les ramifications des nerfs cardiaques, qui se distribuent dans le cœur; δ δ δ les nerfs du poumon qui viennent de la huitième paire du cerveau; ε ζ, ε ζ, division de la huitième paire en deux rameaux, qui se réunissent ensuite, & forment ainsi une petite île, dont la droite est plus grande que la gauche; η, η, η, rameaux au moyen desquels les troncs de la huitième paire sont unis ensemble devant & derrière l'estomac; θ rameau du tronc gauche de la huitième paire qui parcourt la partie supérieure de l'estomac jusqu'au pylore; ι tronc gauche de la huitième paire, lequel se distribue à la portion gauche de l'estomac; κ rameaux du tronc droit de la huitième paire, lesquels se distribuent à la partie postérieure de l'estomac; λ rameau du tronc droit de la huitième paire, lequel répond au
rameau

rameau θ du tronc gauche, qui parcourant le même espace, jette des filets à la partie postérieure de l'estomac; μ le tronc droit descendant derrière l'estomac & qui s'unit ensuite avec le nerf intercostal gauche; ξ ξ origine du nerf intercostal, où il est uni avec la sixième partie; π , π , les deux rameaux dans lesquels les troncs des nerfs intercostaux se divisent, & qui se réunissent ensuite: d'où il arrive qu'ils forment un intervalle par lequel passe la carotide interne, & qui est renfermé avec cette artère dans le conduit du rocher par lequel cette artère entre dans le crâne; ρ , ρ , les troncs des nerfs intercostaux; σ , σ , les ganglions cervicaux supérieurs des intercostaux; τ , τ , τ , τ , τ , τ , les troncs des nerfs intercostaux qui se portent le long de l'épine par le cou, par la poitrine, par le bas-ventre & par le bassin; ν , ν , &c. les ganglions des nerfs intercostaux; ϕ , ϕ , ϕ , &c. rameaux par lesquels les nerfs intercostaux sont unis avec les nerfs de l'épine; χ χ χ χ l'extrémité des nerfs intercostaux, unie avec la première & la seconde paire sacrée; ψ , ψ , ψ , ψ , rameaux des nerfs intercostaux, qui unis ensemble forment des rameaux considérables ω , ω , ω , qui se portent le long du corps des vertèbres du dos, passent à travers le diaphragme, se mêlent & s'unissent ensuite l'un & l'autre avec le nerf droit de la huitième paire Δ & le droit avec le gauche; Θ , Θ , rameaux des nerfs intercostaux, lesquels s'unissent aux rameaux des troncs ω , ω . Les nerfs des reins, des capsules atrabillaires, du foie, de la rate, de l'estomac, des intestins, proviennent des troncs ω , ω , des nerfs intercostaux de la huitième paire, de leurs rameaux & de leur union; V , V , V , V , rameaux au foie dont la plupart se distribuent au duodenum; Ξ Ξ , nerf gastro-épiploïque droit, qui va à droite le long du fond de l'estomac, où l'épiploon lui est adhérent: il jette des rameaux Π Π Π à l'estomac, Σ Σ Σ à l'épiploon; ν ν ν nerf au rein droit & à la capsule atrabillaire droite; ϕ ϕ paroissent être des rameaux à la rate; Ψ nerf gastro-épiploïque gauche, qui se jette sur la portion gauche du fond de l'estomac où l'épiploon est attaché, & jette à l'estomac des rameaux Ω Ω , I , I , &c. à l'épiploon; 2 , 2 , 2 , paroissent être des rameaux au rein gauche & à la capsule atrabillaire; 3 , 3 , 3 , 3 ,

Tome II.

rameaux qui se rendent aux testicules, de compagnie avec les artères spermatiques; 4 , 4 , 4 , &c. paroissent être des rameaux qui se jettent dans le mésentère & aux intestins; 5 , 5 , 5 , &c. rameaux qui s'unissent ensemble çà & là le long des corps des vertèbres, des lombes, & de l'os sacrum, & se jettent au fond du bassin, où ils s'unissent 6 avec la 3^e paire sacrée, & 7 avec la 4^e paire; 8 , 8 , 8 , &c. rameaux que les rameaux 5 , 5 , reçoivent des troncs des intercostaux: 9 , 9 , 9 , &c. paroissent être des rameaux au mesocolon, & à la partie gauche du colon; 10 , 10 , 10 , &c. la neuvième paire appelée *nerfs linguaux*, & qui sort de la partie latérale des corps pyramidaux; 11 rameaux de la neuvième paire, qui se distribuent au digastrique, à l'hyo-glosse, au génio-glosse, à la langue, &c. 11 12 gros rameau de la neuvième paire qui se porte le long du cou, & se distribue au sterno-thyroïdien, au coraco-hyoïdien, au sterno-hyoïdien, &c. 13 rameau d'union de la seconde paire cervicale avec le rameau 12 de l'intercostal; 14 , 14 , &c. nerfs cervicaux; 14 , 14 , les seconds; 15 , 15 , les troisièmes; 16 , 16 , les quatrièmes; 17 , 17 , les cinquièmes; 18 , 18 , les sixièmes; 19 , 19 , les septièmes; 20 , 20 , les huitièmes; 21 rameau d'union entre la seconde & la troisième paire cervicale; 22 , 22 , rameaux d'union entre la troisième & la quatrième paire cervicale; 23 rameau de la quatrième paire cervicale qui se joint au récurrent de l'épine; 24 25 24 25 origine des nerfs diaphragmatiques; 24 de la quatrième paire cervicale, 25 de la cinquième paire; 26 , 26 , nerfs diaphragmatiques dont le droit descend plus directement, parce qu'il n'en est point empêché par le cœur; le gauche descend obliquement, à cause de la situation oblique du cœur du côté gauche; 27 , 27 , rameaux des nerfs diaphragmatiques dans le diaphragme; 28 28 union des quatre paires des nerfs cervicaux inférieurs, & de la première dorsale, qui forment les nerfs du bras; 29 , 30 , 31 , 32 , 33 , 34 , & 39 , les nerfs dorsaux; 40 & 44 , les nerfs lombaires; 45 & 48 , les nerfs sacrés; 50 , 51 , les nerfs 50 50 , qui proviennent des dernières paires lombaires. 51 51 de la quatrième paire, qui unis ensemble se joignent aux

D d d d

premières paires sacrées 3 du côté droit, 2 du côté gauche, pour former les nerfs sciatiques; 52, 52, les nerfs sciatiques.

• P L A N C H E XII.

Figure première d'HALLER, représente les artères de la face.

A le tronc commun de la carotide; *B* la veine jugulaire commune; *C* la carotide interne; *D* la carotide externe; *E* l'artere thyroïdienne supérieure; *F* l'artere linguale, couverte par les veines & par le cératoglosse; *G* l'origine de l'artere labiale pareillement couverte; *r r* les rameaux ptérigoïdiens; *⊙* un rameau au dos de la langue; *H* le tronc de la carotide externe dans la parotide; *I* l'artere occipitale couverte par la parotide & par les muscles; *K* l'artere pharyngée cachée; *L* rameau superficiel de l'artere labiale; *M* l'artere sous-mentonnière; *N* les rameaux superficiels de la labiale; *O* l'artere musculaire de la levre inférieure; *p* anastomose avec la maxillaire interne; *q* la maxillaire inférieure couverte par les muscles, & qui sort par un trou; *R* les rameaux de cette artere qui se jettent au quarré & à la levre inférieure; *S* anastomose avec la sous-mentonnière; *T* anastomose avec la coronaire de la levre inférieure; *V* les rameaux de l'artere labiale inférieure anastomosés avec la coronaire labiale inférieure; *Y* la coronaire de la levre inférieure; *Z* un de ses rameaux au masséter & au buccinateur; *a* un rameau à la peau; *b* au triangulaire & à l'angle des levres; *c* un rameau de la carotide externe à la parotide; *d* la transversale de la face qui sort de la temporale; *e* rameau à la temporale & à l'orbiculaire de la paupiere; *f* rameau alvéolaire qui accompagne le buccinateur, & qui est à peine apparent; *g* rameau au zygomatique, à la partie supérieure de la parotide; à l'orbiculaire inférieur, à la peau; *h* rameaux au buccinateur; *i* à l'angle des levres; *k k*, la coronaire labiale supérieure; *l* la nasale latérale qui en part; *m* son anastomose avec l'ophtalmique; *n* une autre nasale dont deux rameaux; *o* une autre à la cloison des narines; *p* la coronaire de la levre supérieure du côté droit, & l'anastomose avec la gauche; *q* rameau au muscle zygomatique, & vers l'arcade zygomatique; *r* le profond, qui s'anastomose d'un

côté avec un compagnon du buccinateur, & de l'autre avec le sous-orbitaire; *u* cette anastomose; *x* la place du tronc sous-orbitaire couvert par les muscles; *y* les anastomoses de ce rameau sous-orbitaire avec le rameau temporal; *z* anastomose sous-orbitaire avec la coronaire labiale; *1* rameau qui se jette au fond du nez; *2* anastomose avec l'ophtalmique; *3* autre anastomose; *4* rameau inférieur qui se distribue au releveur commun, & qui communique avec le rameau *f*; *4* le rameau descendant de l'ophtalmique du releveur; *5* un autre aux ailes du nez; *6* tronc de l'ophtalmique qui sort de l'orbite; *7* rameau à la paupiere inférieure; *8* à la supérieure, au corrugateur, &c. *9* à l'espace qui est entre les deux sourcils; *10* cutanée; *11* le dorsal du nez; *12* anastomoses de la coronaire avec les nasales; *Δ* l'artere auriculaire postérieure; *13* rameau de la temporale au masséter & à la parotide; *14* la temporale la plus profonde; *15* la temporale; *16* l'auriculaire antérieure; *17* la temporale interne; *18, 19*, ses anastomoses avec les rameaux de l'ophtalmique; *20* les rameaux qui vont au front, aux tempes, au sinciput; *22* la temporale externe; *23* l'auriculaire supérieure; *24* les arteres sincipitales; *25* anastomoses avec l'occipitale; *26* la veine faciale; *27* la veine temporale; *28* la veine faciale qui monte dans la face; *29* les veines frontales; *Λ* la veine ophtalmique; *30* le conduit de Stenon; *31* le conduit de la glande accessoire; *32* la glande maxillaire; *33* la glande parotide; *34* la compagne de la parotide; *35* le muscle masséter; *36* le triangulaire; *37* le quarré; *38* l'orbiculaire inférieur; *39* l'orbiculaire supérieur; *40* la nasale de la levre supérieure; *41* le buccinateur; *42* le zygomatique; *43* le releveur commun des levres; *44* le releveur commun de la levre supérieure & de l'aile du nez; *45* l'orbiculaire de la paupiere; *46* le frontal; *47* le temporal; *48* le mastoïdien; *49* coupe de la trachée-artere; *50* la moëlle épiniere; *51, 52*, le vrai milieu de chaque levre.

Figure 2 d'HALLER, représente une partie de la distribution de la carotide externe.

A le bord inférieur du cartilage thyroïde; *B* le bord supérieur; *C* l'os hyoïde; *D* la glande de Warthon, ou la glande maxil-

laire ; *E* la glande sublinguale ; *F* extrémité de la mâchoire inférieure , dont une des branches a été emportée ; *G* l'aile externe de l'apophyse ptéridoïde ; *H* la partie antérieure de l'arcade zygomatique rompue ; *I* la partie interne ; *K* le conduit auditif ; *L* l'apophyse mastoïde ; *M* le trou par où passe la troisième branche de la cinquième paire ; *N* le trou de l'artère épineuse ; *O* la place de l'apophyse transverse de la première vertèbre ; *Ω* l'apophyse styloïde ; *P* le muscle sterno-thyroïdien ; *Q* le coraco-hyoïdien ; *R*, *R*, les sterno-hyoïdiens ; *S* le mylo-hyoïdien indiqué en passant ; *T* une partie du basi-glosse, dont la plus grande partie a été détruite ; *V* la partie du pharynx qui descend du crochet de l'apophyse ptéridoïde ; *X* le muscle stylo-glosse ; *Y* le stylo-pharyngien ; *Z* le péristaphylin externe ; *a* le péristaphylin interne ; *b* l'oblique supérieur de la tête ; *c* l'oblique inférieur. *Λ* le releveur de l'omoplate. *d* le complexus. *e* le nerf de la huitième paire. *f f* l'artère vertébrale, qui paroît d'abord à nu entre le grand droit & les obliques, & ensuite entre l'oblique inférieur & le releveur de l'omoplate. *g* un rameau qui se distribue aux muscles obliques, au grand droit, au complexus, au petit droit. *h* le tronc commun de la carotide. *i i* la carotide interne, qui est ici un peu fléchie. *l* la carotide externe ; *m* l'artère thyroïdienne supérieure. *n* le rameau qui se distribue aux muscles hyo-thyroïdien, cératoglosse, sterno-hyoïdien. *o* un rameau qui se jette dans les muscles sterno-hyoïdiens. *p* rameau qui descend vers le coraco-hyoïdien le long de la peau. *π* rameau qui va au cricothyroïdien & à la glande thyroïde. *q* rameau de l'artère pharyngée. *r* un rameau superficiel à la glande parotide. *f* le premier rameau qui va au pharynx, & qui se divise en haut & en bas. *t* rameau de la huitième paire de nerfs, au ganglion intercostal, au scalène, au muscle droit interne, & au long du cou. *u* le second rameau qui se distribue au pharynx. * endroit où on remarque dans différents sujets un rameau qui accompagne la jugulaire. *w* rameau qui se jette au droit interne à la partie supérieure du pharynx. *x x* rameau qui se jette à la partie postérieure du pharynx & qui descend. *y* rameau superficiel de la carotide externe. *z* l'artère lin-

gual. *α* rameau qui se jette au cératoglosse. *β* le tronc profond de la linguale ou la *ramine*. *γ* rameau superficiel ou la *sublinguale*. *δ* os mylo-hyoïdien. *ε* l'artère *labiale*. *ζ* son rameau *palatin*. *η* un grand rameau à la glande maxillaire. *θ* un rameau aux amygdales. *Λ* un rameau ptéridoïdien. *θ* un rameau à la glande sublinguale & au mylo-hyoïdien, ou l'artère *sous-mentonnière*. *Ξ* le rameau qui nourrit la mâchoire inférieure. *κ* les rameaux de la palatine qui se jettent aux muscles du palais. *λ* le profond du palais. *Σ* le tronc labial qui se jette à la face. *υ* l'artère *occipitale*. *ν* l'artère *stylo-mastoïdienne*. *ο* l'artère *auriculaire postérieure*. *Ξ* les rameaux de l'artère splénique qui se distribuent au splénius. *π* le rameau *meningé postérieur*. *ρ* un rameau au complexus. *τ* le coude de la carotide où elle commence à prendre le nom de maxillaire interne. *υ* l'artère *temporale*. *φ* l'artère *meningée*. *κ* la *maxillaire inférieure*. *↓* la *temporale profonde extérieure*. *ω* la maxillaire interne qui côtoie la racine de l'apophyse ptéridoïde. *ι* l'artère *temporale profonde interne*. *2* l'artère *alvéolaire*. *3* la *nasale* & la *palatine descendante*, qui sont obscurément apparentes dans la fente sphéno-maxillaire.

Figure 3 de RUYSCH ; le procès ciliaire vu au microscope.

A la partie tendineuse du procès ciliaire ; *B* la partie musculieuse. *C* fibres circulaires du petit cercle plus sensibles qu'elles ne sont naturellement.

Figure 4 du même ; le globe de l'œil & des nerfs qui s'y rendent.

A les nerfs oculaires. *B B* les artérioles dispersées sur la sclérotique. *C* la sclérotique. *D* l'uvée. *E* la pupille.

Figure 5 du même ; la langue vue dans sa partie inférieure.

A tégument membraneux de la langue. *B B* les artères sublinguales.

Figure 6 du même ; la choroïde dans ses vaisseaux.

A les nerfs dont les dernières ramifications se perdent dans le ligament ciliaire.

B l'iris ou le lien du ligament ciliaire où ces rameaux se terminent. *C* la production de ces rameaux vers le ligament ciliaire. *E* l'uvée.

Figure 7 de COWPER; les muscles de l'œil presque dans leur situation naturelle.

A la sclérotique. *B* portion supérieure de la partie osseuse de l'orbite, sur laquelle on observe le petit anneau cartilagineux. *a a* le nerf optique. *C* portion inférieure de l'angle externe de l'orbite, où s'insère le muscle oblique inférieur. *D* grand oblique. *E* le superbe. *F* l'abducteur. *G* l'abaisseur. *H* l'adducteur. *I* le petit oblique.

Figure 8 de BIDLOO; la paupière supérieure avec ses glandes & ses poils, vue à la loupe.

A A la peau éloignée. *B B* la glande supérieure. *C C* les petites glandes dont elle est composée. *D D* les conduits de cette glande. *E E* d'autres petites glandes femées sur ces conduits. *F F* le tarse. *G G* les membranes qui l'environnent. *H H* les poils courbés, en haut. *I* la glande lacrymale. *K K* coupe des os du nez. *L* conduit de cette glande vers le nez. *M* d'autres conduits de cette glande vers la paupière.

Figure 9 de RUYSCH; la choroïde & ses artères.

A les artères ciliaires. *C* face antérieure du ligament ciliaire. *D* cercle de l'iris, ou face antérieure des procès ciliaires. *E* la pupille.

Figure 10 du même.

A portion postérieure de la sclérotique. *B* la rétine dont toutes les artères ne sont pas remplies.

Figure 11 du même, représentant l'humeur vitrée & la cristalline.

A l'humeur vitrée. *B* le cristallin. *C* les procès ciliaires couverts d'une humeur noire. *D* les artérioles de la membrane de Ruysch. *E* portion du nerf optique. *F* portion de la sclérotique.

Figure 12 du même.

A la lame extérieure de la sclérotique. *B* la lame intérieure. *C* enveloppe intérieure qu'on dit provenir de la pie-mère.

Figure 13 du même.

15 les artérioles de l'iris vues au microscope. *A* le grand cercle artériel de l'iris. *B* le petit.

Figure 14 D'HEISTER; la langue vue dans sa face supérieure.

A A A A la surface supérieure de la langue dans laquelle se voient par-tout des papilles en forme de têtes & d'autres pyramidales. *B* un morceau de l'enveloppe extérieure séparé du reste & renversé; on y voit un grand nombre de papilles nerveuses adhérentes à sa face interne. *C C* la seconde enveloppe de la langue ou le corps réticulaire de Malpighi, par les trous duquel les papilles nerveuses passent de la troisième membrane vers la première. *O* le corps réticulaire séparé de la troisième enveloppe de la langue, & renversé pour y faire voir les petits trous disposés en forme de réseau. *E E* la membrane, ou le corps papillaire nerveux, dans lequel se voient les papilles nerveuses, *F F* les glandes linguales, & les papilles, qui paroissent bien plus grosses que les antérieures. *G* trou qui s'observe quelquefois à la partie postérieure de la langue.

PLANCHE XIII, DE L'OREILLE.

Figure 1 de DUVERNEY; elle représente la distribution de la portion dure dans les différentes parties de la face.

A le tronc de la portion dure à sa sortie du crâne par le trou situé entre les apophyses styloïde & mastoïde. *B B* le gros rameau que cette portion jette à l'oreille externe. *C C* le rameau inférieur qui se distribue au menton, aux muscles situés sur la mâchoire, & aux tégumens. *D* le rameau supérieur qui, en forme de patte d'oie, se divise en plusieurs rameaux. 1, 2, 3, 4, 5, les cinq rameaux de cette branche, qui se distribuent aux muscles des tempes du front & des paupières. 6 rameau de cette branche, qui se jette au milieu des joues, & qui en se joignant à une branche de la cinquième paire 7, devient plus gros. 8 le dernier rameau de cette division, qui jette des filets au buccinateur.

Figure 2 d'après nature; elle représente l'os des tempes en situation, & vu à sa partie latérale externe.

A A A partie de cet os qui forme la fosse temporale. *B* l'apophyse zygomatic.

que ; *C* l'apophyse transverse ; *D* l'apophyse mastoïde ; *E* l'angle lambdoïde ; *F* le trou stylo-mastoïdien ; *G* le trou auditif externe.

Figure 3 d'après nature représente l'os des tempes , vu dans sa partie inférieure.

A la portion écailleuse qui forme la fosse temporale ; *B C D E F G* le rocher , *B* sa pointe ; *B C D* son angle antérieur ; *D* l'orifice de la trompe d'Eustachi ; *E* l'angle postérieur inférieur ; *F* la fosse jugulaire ; *G* le conduit de la carotide ; *H* l'apophyse styloïde ; *I* le trou stylo-mastoïdien ; *K* l'apophyse mastoïde ; *L* la rainure mastoïdienne ; *M* l'angle lambdoïde ; *N N O* la fosse articulaire ; *O* sa fêlure ; *P* le trou auditif externe ; *Q* l'apophyse transverse ; *R* l'apophyse zygomatique.

Figure 4 d'après nature , représente l'os des tempes , vu par sa face latérale interne.

A A partie de cet os qui forme la future écailleuse ; *B B* face interne de la portion écailleuse ; *D D E E* le rocher ; *D* sa face supérieure ; *E E* sa face postérieure , *F* le trou auditif interne ; *G H* son angle postérieur supérieur ; *H* sa pointe ; *I I* son angle postérieur inférieur ; *K* la fosse jugulaire ; *L L* la gouttière du sinus latéral.

Figure 5 d'après nature , représente les canaux demi-circulaires & le limaçon.

A le limaçon ; *B* les canaux demi-circulaires ; *C* la fenêtre ovale ; *D* la fenêtre ronde.

Figure 6 de VALSALVA ; elle représente les canaux demi-circulaires , le limaçon , les osselets de l'oreille , &c. en situation.

a l'extrémité de l'aqueduc de Fallope ; *b* portion des parois du sinus mastoïdien ; *e* muscle de la petite apophyse du marteau ; *d* muscle de la grande apophyse du marteau ; *e* le côté antérieur de la trompe d'Eustachi , où s'insère ce muscle ; *f f* le péristaphylin externe ; *g* muscle de l'étrier ; *1* le grand canal demi-circulaire ; *2* le moyen canal ; *3* le plus petit ; *4* le vestibule ; *5* le canal du limaçon ; *6* la portion molle du nerf auditif , qui se distribue au limaçon & aux canaux demi-circulaires.

Figure 7 de RUYSCH ; elle représente les osselets de l'ouïe dans leur état naturel & recouverts de leur périoste.

N^o. 1 ces os sont représentés beaucoup plus grands qu'ils ne le sont naturellement.

A le marteau ; *B* l'enclume ; *C* l'étrier , *D* l'orbiculaire.

N^o. 2 représente ces os dans leur grandeur naturelle dans les adultes.

N^o. 3 représente ces mêmes os tels qu'ils s'observent dans le fœtus.

Figure 8 de VALSALVA , représente la distribution de la portion molle dans les canaux demi-circulaires.

Figures 9 & 10 de BIDLOO , représentent la peau & l'épiderme vus au microscope.

a a , &c. les papilles ; *b b* les différentes vésicules situées entre ces papilles ; *d d* les vaisseaux de la sueur ; *e e* , &c. les cheveux qui s'élèvent des vaisseaux de la sueur.

Figure 10 représente l'épiderme.

a a les pores de la sueur ; *bb s* &c. les filons sur lesquels ces trous sont rangés.

Figures 11 & 12 d'après RUYSCH , représentent la cloison des narines couverte de la membrane pituitaire , garnie de ses vaisseaux & de ses glandes muqueuses.

A cette cloison couverte de vaisseaux ; *B* cette cloison garnie de sinus muqueux.

P L A N C H E X I V.

Figure première d'HAELER.

A la tente du cervelet ; *B* le sinus longitudinal de la dure-mère , qui se divise en deux parties de son extrémité postérieure ; *C* le sinus droit divisé en deux parties , dont l'une dégorge dans le sinus latéral droit , & l'autre dans le sinus latéral gauche ; *D* vestiges de la faux du cerveau ; *E E* les grandes veines de la tente ; *A F* insertion des veines du cerveau dans les sinus latéraux ; *G* orifice du sinus occipital postérieur ; *H H* les sinus occipitaux postérieurs , le droit & le gauche ; *I I* la faux du cervelet ; *K K* les grands sinus transverses ; *L L* les fosses jugulaires ; *M M* les sinus pétreux inférieurs qui s'ouvrent dans ces fosses ; *N N* les sinus pétreux supérieurs ; *O O* veine du cervelet.

qui débouche dans ces sinus; *PP* sinus *occipitaux antérieurs inférieurs*; *QQ* leur canal de décharge qui sort avec la neuvième paire; *RR* le sinus *occipital antérieur & supérieur*; *SS* la communication avec les sinus caverneux & le circulaire; *T* l'orifice du sinus pétreux supérieur, par lequel il s'ouvre dans le sinus caverneux; *VV* les sinus caverneux; *XX* le sinus transverse de la fosse pituitaire; *YY* le sinus circulaire de Ridley; *ZZ* insertion des veines antérieures du cerveau dans le sinus caverneux; *aa* la principale artère de la dure-mère; *bb* la veine qui l'accompagne; *c* endroit du crâne où elle y entre par un trou particulier; *dd* les artères *carotides internes* dans le sinus caverneux, coupées dans l'endroit où elles entrent dans le cerveau; *ee* artériole qu'elle jette dans ce sinus au nerf de la cinquième paire; *ff* endroit où la carotide interne produit l'artère *ophtalmique*; *gg* les apophyses clinoides postérieures; *h* l'apophyse cristalline; *ii* les sinus frontaux; *kk* nerf de la cinquième paire qui se distribue à la dure-mère; *l* troisième branche de la cinquième paire; *m* la seconde branche; *n* la première branche ou l'*ophtalmique*; *o* la quatrième paire de nerfs; *p* la troisième paire; *q* cloison qui sépare la cinquième de la sixième; *r* la sixième paire; *s* origine du nerf intercostal; *t* entrée de la septième paire dans la dure-mère; *uu* premières racines de la huitième paire; *xx* secondes racines de la huitième paire; *yy* la neuvième paire; *z* trou de la moëlle épinière.

Dans l'œil droit, la partie supérieure de l'orbite détruite.

1, 1 l'artère *ophtalmique*; 2, 2 son rameau extérieur, qui accompagne le nerf du même nom; 3, 3 rameau intérieur qui se distribue aux narines; 4, 4 rameaux à la sclérotique, dont quelques-uns se rendent à l'uvée; 5, 5 vestiges des muscles releveurs de la paupière & de l'œil; 6 l'extrémité du releveur de la paupière; 7 la glande *lacrymale*; 8 le nerf *optique*; 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, comme dans l'œil du côté opposé.

Dans l'œil gauche.

9 la poulie; 10 le muscle grand oblique; 11 le releveur de l'œil; 12 le muscle interne de l'œil, ou l'*adducteur*; 13 l'*abducteur*

coupé; 14 le rameau supérieur de la troisième paire, lequel se distribue aux releveurs de l'œil & de la paupière; 15 le reste du tronc; 16 rameau de ce nerf à l'oblique inférieur; 17 rameau au droit inférieur de l'œil; 18 rameau au droit interne; 19 rameau au *ganglion* ophtalmique; 20 rameau supérieur de la première branche de la cinquième paire; 21 filet extérieur de la première branche de la cinquième paire; 24 petits rameaux qui se portent à la face par les trous de l'os de la pommette; 25 rameaux à la glande lacrymale; 26 rameaux inférieurs de la douzième branche de la cinquième paire; 27 filet de ce rameau au *ganglion*; 28 petit rameau aux narines; 29 petit tronc qui s'élève en devant; 30 le *ganglion ophtalmique*; 31 les petits nerfs *ciliaires*; 7, 8, comme dans l'œil droit.

Figure seconde de RIDLEY.

AA les lobes antérieurs du cerveau; *BB* les lobes postérieurs; *CC* le cervelet; *DD* les sinus latéraux; *EE* les artères vertébrales; *F*, les sinus vertébraux; *GGG* la dure-mère séparée du côté droit de la moëlle épinière; 1, 2, 3, 4, &c. les dix paires de nerfs du cerveau, avec sept autres de la moëlle épinière; *a* trou qui aboutit à la tige pituitaire; *bb* les deux éminences orbitaires; *c* les deux troncs de l'artère carotide interne; *dd* leur communication avec la vertébrale; *e* branches de la basilaire, qui forment le plexus choroïde; *f* plusieurs petites branches de la carotide interne; *g* l'artère basilaire, composée de deux troncs; *hh* des artères vertébrales; *ii* l'artère épinière; *k* petite branche d'une artère qui traverse la neuvième paire; *ll* les jambes de la moëlle allongée; *mm* la protubérance annulaire, ou pont de Varole; *n* les corps pyramidaux; *o* les corps olivaires; *p* la branche antérieure de la carotide interne; *qq* petites branches qui vont au plexus choroïde; *rrrr* branches d'artères dispersées sur la protubérance annulaire; *ss* partie des pédoncules du cerveau; ** nerf accessoire.

P L A N C H E X V.

Les figures de cette planche sont tirées des *adversaria anatomica* de TARIN: elles représentent les cavités du cerveau & du cervelet.

Figure 1. On voit dans cette figure les deux portions antérieure & postérieure de la tête: elle est coupée à six lignes au dessus des sourcils, de la partie antérieure vers la partie moyenne; & de la partie postérieure, ou de l'occiput, vers la même partie moyenne; de manière cependant que ces deux coupes forment dans l'endroit de leur concours un angle plus ou moins obtus, pour y découvrir en entier les ventricules supérieurs du cerveau, & les sinus postérieurs de ces ventricules.

Voici ce que ces deux portions ont de commun.

AA coupe des tégumens; *BC* coupe des os; *B* de leur écorce; *C* de leur substance spongieuse; *DEFGH* coupe de la dure-mère; *DEFG* de la faux, *DF* du sinus longitudinal supérieur; *JIKLMNO*, &c. coupe du cerveau; *JJ* de la substance corticale; *II* de la substance médullaire, distinguée des autres parties par tous les petits points rouges par lesquels on a voulu représenter les gouttes de sang qui s'écoulent des veines coupées dans cet endroit; *LL* coupe du bord postérieur du corps calleux; *M* de la cloison transparente; *N* de la colonne antérieure de la voûte; *O* des parties latérales du bord postérieur du corps calleux, *PP* des colonnes postérieures de la voûte. * extrémité postérieure des cornes de belier. *QQRR* coupe des ventricules antérieurs du cerveau, *RR* des parois des sinus postérieurs.

Ce qui suit est particulier à la coupe qui représente la face.

SS les CORPS cannelés parsemés de veines. *TV* COUCHES des nerfs optiques, couvertes en partie du plexus choroïde. *VV* EMINENCES ovalaires des couches; ces éminences ne s'observent pas toujours. *UU* nouveaux FREINS transparens comme de la corne, qui retiennent le tronc des veines qui viennent des corps cannelés & des couches des nerfs optiques, se décharger dans ce tronc situé dans l'angle formé par la rencontre des couches & des corps cannelés: ces freins s'étendent de part & d'autre de la partie antérieure des couches, le long de l'angle dont nous venons de parler, vers leur partie postérieure sous ces couches, jusqu'à la partie antérieure de la fente des

sinus antérieurs des ventricules du cerveau, & se terminent de la partie postérieure de ces couches sous ces couches mêmes, par une substance médullaire semblable à celle qui couvre les nerfs optiques: ces freins poussent quelquefois un ou deux rameaux aux éminences ovalaires des couches. *XX* un de ces rameaux. *Zabc* le PLEXUS choroïde dans la situation naturelle. *a* les rameaux qui se dégorge dans les branches *b*, lesquelles par leur concours forment la VEINE de Galien. *cd* EMINENCE des sinus postérieurs des ventricules supérieurs du cerveau: ces éminences ne s'observent pas toujours. *d e* ORIFICE qui conduit dans les sinus dans lesquels s'étendent les piliers postérieurs de la voûte, les cornes de belier & le plexus choroïde.

Ce qui suit est particulier à la coupe opposée.

fghij, &c. face inférieure du corps calleux, ou la paroi supérieure des ventricules latéraux du cerveau & des sinus postérieurs de ces ventricules. *ff* la partie de ce corps qui couvre les corps cannelés. *gg* la paroi supérieure des sinus postérieurs. *hh* les VEINES qui s'étendent le long de la paroi de ces ventricules. *ii* les CANNELURES formées par la courbure de cette paroi. *jj* la CLOISON transparente. *k* la partie inférieure du bord postérieur du corps calleux. *l* les parties de la voûte contiguës postérieurement à la paroi supérieure des ventricules, & antérieurement à la partie postérieure de la cloison transparente. *m* partie antérieure arrondie des colonnes médullaires qui forment la voûte, & qui sont un peu adhérentes dans cet endroit. *n o* la partie postérieure de ces colonnes qui va toujours en s'amincissant, & qui est adhérente en *n* au corps calleux, & se termine en tranchant en *o*. *p* ESPACE triangulaire isocèle compris entre le bord postérieur du corps calleux & les colonnes postérieures de la voûte, nommé la LYRE, entrecoupé de filets de la partie antérieure à la partie postérieure, & d'une partie latérale vers l'autre.

Figure 2. Cette figure représente la partie moyenne de la coupe de la figure première, qui représente la face; le plexus choroïde en a été enlevé; la coupe O-P du bord postérieur du corps calleux, &c. a été éloignée pour découvrir la partie supérieure du cervelet.

H partie antérieure & supérieure du cerve-

let. J COMMISSURE *postérieure* du cerveau. I la GLANDE *pinéale*. K les COLONNES *médullaires* qui lient cette glande aux couches des nerfs optiques, & l'appliquent à la commissure postérieure du cerveau. L les NATÈS. M coupe de la cloison transparente. NN coupe du pilier antérieur de la voûte. SS les CORPS *cannelés*. TV les COUCHES *des nerfs optiques*. V les EMINENCES *arrondies* des couches. UU *nouveaux* FREINS dont nous avons parlé dans la figure première. XYZ FENTE qui sépare les couchés, & qui conduit dans le troisième ventricule. X la VULVE. Y l'ANUS. Z la FENTE continue à la vulve & à l'anus; en ouvrant cette fente on découvre le troisième ventricule.

Figure 3. Cette figure est presque la même que la précédente, sinon qu'elle représente le troisième ventricule.

HJI, &c. U comme dans la figure précédente, si ce n'est que les colonnes K paroissent s'étendre le long du bord supérieur & intérieur des couches, & que les éminences V V n'ont point été représentées. *a b c d* le troisième VENTRICULE. *a* la COMMISSURE *antérieure* du cerveau. *bb* la partie de ce ventricule nommée l'entonnoir. *c c* les EMINENCES *orbiculaires* d'où s'élevaient les colonnes NN. *d* CONDUIT qui du troisième ventricule s'étend dans le quatrième. *b d* FENTE continue à l'entonnoir & à ce conduit. *e e* ENDROIT où les couches sont quelquefois adhérentes entre elles.

Figure 4. Cette figure fait voir la tête coupée de manière qu'on découvre les sinus antérieurs des ventricules latéraux du cerveau & les cornes de belier.

AA coupe des tégumens. BCDE* coupe des os, C des sinus frontaux, D de la cloison de ces sinus, E de l'épine du coronal, * de l'apophyse de l'os ethmoïde. F trous *olfactifs*. GG fosses antérieures de la base du crâne, couvertes de la dure-mère. HH trous *optiques*. I I *nerfs optiques* qui se rendent à l'œil par ce trou. J union de ces nerfs. K concours de ces nerfs de la partie postérieure vers l'antérieure. 2 coupe des carotides internes. LL coupe de la dure-mère. MM coupe de la substance corticale du cerveau. NN coupe de la substance

médullaire du cerveau. OP coupe des sinus des ventricules du cerveau. O des sinus antérieurs, P des postérieurs. Q coupe des couches des nerfs optiques, bordée de la substance médullaire, dont ces couches sont couvertes. R une partie & le fond de l'entonnoir. S *orifice antérieur* du conduit ouvert du troisième ventricule dans le quatrième. T la *commissure postérieure* du cerveau. U les *natès*. *h i k l m n o p* comme dans la coupe opposée de la figure première, si ce n'est que le corps calleux a été séparé des parties latérales antérieures auxquelles il est continu, & renversé de devant en arrière; pour faire voir que les *cornes de belier* VW ne sont pas un prolongement du corps calleux. V extrémité postérieure de ces cornes voisines du bout postérieur du corps calleux. W leur extrémité antérieure cannelée & voisine XX des *apophyses clinoides postérieures*. YY *filamens médullaires*, obliques de devant en dehors, & de derrière en devant, unis ensemble pour couvrir les cornes. ZZ prolongement pyramidal des piliers postérieurs de la voûte: ce prolongement borde le bord interne des cornes. *a b* le PLEXUS *choroïde*. *a* partie de ce plexus renversée de devant en arrière, & représentée en *z z*, (figure première). *bb* partie de ce plexus qui couvre les cornes, représentée dans sa situation naturelle. *c c* partie latérale externe des sinus antérieurs des ventricules antérieurs du cerveau. *d e* R comme dans la coupe de la figure première. *ff* bord interne & inférieur du lobe moyen du cerveau. *g g* FENTE qui se trouve entre ce bord & la moëlle allongée, & par laquelle les artères du plexus choroïde se rendent à ce plexus.

Figure 5. On voit dans cette figure une coupe verticale de la tête, de droite à gauche, le long de la partie postérieure des oreilles, & le cervelet coupé de manière qu'on puisse y découvrir le quatrième ventricule. Ce qui suit est commun aux deux coupes.

AA coupe des tégumens & des chairs, BCD coupe des os, C de la suture sagittale, D du trou ovale. EFGHI coupe de la dure-mère, FG de la faux, G du sinus longitudinal, HI de la tente, I des sinus latéraux. JKL coupe du cerveau, J de la substance

substance corticale, K de la substance médullaire, L coupe des sinus des ventricules antérieurs du cerveau dans l'espace triangulaire commun à ces sinus. * orifice des sinus postérieurs M N. O coupe du cervelet, M de la substance corticale, N de la substance médullaire, O des parois du quatrième ventricule. P parties latérales inférieures du cervelet, séparées par la petite faux de la dure-mère.

Ce qui suit est particulier à la coupe qui représente les oreilles.

Q bord postérieur des cornes de belier. R plexus choroïde qui couvre la partie postérieure des cornes. S bord postérieur du corps calleux. T les *NATÈS*. U les *TESTÈS*, V la *GLANDE pinéale* dans leur situation naturelle. W colonne médullaire d'où sort X, l'origine de la quatrième paire de nerfs. Y la face postérieure de la grande valvule du cerveau. *a b c d e f g* paroi antérieure du quatrième ventricule ouverte. *a* la partie inférieure du conduit formé par la grande valvule & les colonnes médullaires du cervelet. *b c* petite *FENTE* qui divise cette paroi. *d d d d* les quatre petites *FOSSES*. *e f* portion de la septième paire de nerfs qui sort du quatrième ventricule. *e* sa sortie de ce quatrième ventricule dans l'angle formé par le concours de la partie inférieure & antérieure du cervelet, & la postérieure de la moëlle allongée. *g e* le *BEC de plume* à écrire, dont les bords *g g* sont quelquefois crenelés. *h* coupe de la moëlle épinière.

Ce qui suit est particulier à la coupe opposée.

i espace triangulaire, qui résulte du concours de la partie inférieure, postérieure & antérieure de la faux, avec la partie moyenne & antérieure de la tente. *j* extrémité supérieure de l'éminence vermiculaire, située sur la valvule Y. *l* parties latérales internes du cervelet correspondantes à ces extrémités. *k* extrémité inférieure de l'éminence vermiculaire opposée à la paroi *a b c d f*. *m* la partie postérieure du quatrième ventricule.

PLANCHE XIV.

Figure première d'HALLER; elle représente les artères de la partie antérieure & interne de la poitrine.

A le foie représenté en passant. B la por-

Tome II.

tion droite du diaphragme. C quelques parties des muscles de l'abdomen. D le péricarde, à travers lequel le cœur paroît çà & là. E l'oreillette droite circonscrite par des points. F la pointe du cœur. G la veine-cave inférieure. H la veine pulmonaire droite. I la veine-cave inférieure. K sa continuation dans la jugulaire droite. L la jugulaire gauche. M une partie de l'aorte. N la ligne dans laquelle le péricarde se termine dans la veine-cave. O la ligne par laquelle il est adhérent à l'aorte. P la partie droite du thymus. Q la gauche. R la lame gauche du médiastin unie avec le péricarde. S la trachée-artère. T l'œsophage. V la glande thyroïde. X la veine jugulaire interne droite. Y la veine thyroïdienne supérieure. Z le nerf droit de la huitième paire. *a* tronc commun de l'artère sous-clavière & de la carotide droite. *b* la sous-clavière droite. *c* la carotide droite. *d* la veine mammaire droite. *e* l'artère mammaire droite. *f* rameau péricardi-diaphragmatique de la mammaire droite. *g* rameau qui se distribue au péricarde & aux glandes placées sous la veine-cave. *h* rameau qui accompagne le nerf diaphragmatique. *i* rameau superficiel qui se distribue aux poumons. *k* d'autres au péricarde. *l* rameau de l'artère diaphragmatique droite. *n* anastomose de l'une & l'autre artériole qui accompagne ce nerf. *o* rameau de l'artère diaphragmatique au diaphragme. *p* anastomose de la mammaire avec les rameaux de la diaphragmatique. *q* l'artère thymique droite. *r* l'artère péricardine postérieure supérieure. *s* l'artère thymique gauche postérieure. *t* la veine thymique droite. *u* rameau des artères mammaires, qui sort du thorax. *x* division de la mammaire interne. *y* rameau externe, ou l'épigastrique. *z* rameau qui se distribue aux tégumens extérieurs de la poitrine. 1 rameau abdominal, ou l'épigastrique intérieur. 2 l'extérieur, ou la musculophrénique. 3 rameau intérieur de la mammaire, ou la phrénico-péricardine. 4 rameau au médiastin. 5 petit rameau au péricarde. 6 petit tronc qui se porte au diaphragme. 7 les artères coronaires antérieures figurées en passant. 8 la veine thyroïdienne inférieure droite. 9 la veine thyroïdienne inférieure gauche. 10 rameau qui se distribue à la trachée-artère. 11 un autre à l'œsophage.

E e e e

12 un autre à la corne droite du thynus. 13 la carotide gauche. 14 la sous-claviere gauche. 15 les deux rameaux de la thyroïdienne inférieure. 16 la vertébrale gauche. 17 la mammaire. 18 un de ses rameaux au médiaftin, qui accompagne le nerf diaphragmatique. 19 rameau thymique gauche. 20 division de la mammaire gauche. 21 rameau phrénique ou péricardin gauche. 22 rameau épigastrique. 23 la veine sous-claviere gauche. 24 la jugulaire gauche. 25 la mammaire gauche. 26 rameau thymique gauche. 27 rameau superficiel. 28 la veine bronchiale gauche. 29 rameau thymique. 30 rameau médiaftin. 31 rameau bronchial. 32 la veine thyroïde moyenne gauche.

Figure 2, d'HALLER, représente l'aorte inclinée sur la gauche, afin qu'on puisse mieux voir les arteres bronchiales du même côté.

A B C le poumon droit. A le lobe inférieur. B le supérieur. C le moyen. D E le poumon gauche. D le lobe inférieur. E le lobe supérieur. F F l'œsophage. G G G l'aorte. H H H les rameaux qu'elle jette en dedans le bas-ventre figurés en passant. J l'arc de l'aorte. K le tronc de la sous-claviere & de la carotide droite. L la sous-claviere droite. M la carotide droite. N la gauche. O la sous-claviere gauche. P le péricarde recouvert postérieurement de la plevre. Q Q le médiaftin postérieur. R la veine-cave. S l'azygos. T rameau intercostal supérieur. U U 1 2 3 veines intercostales. X division de l'azygos. Y tronc droit, Z le gauche. A la trachée artere. Z la bronche droite. a veine bronchiale gauche. b tronc qui s'infere au delà de l'aorte dans les espaces intercostaux. c rameau à l'œsophage, d à la trachée-artere, e ensuite à l'œsophage, f au même, g dans les tuniques de l'aorte. h l'artere péricardine postérieure supérieure, qui vient de la sous-claviere gauche, & qui se distribue à l'œsophage & à la trachée-artere; i la même qui vient de la sous-claviere droite, & se distribue au tronc de l'aorte & à la trachée-artere. k les arteres broncho-œsophagiennes qui viennent de l'aorte. O l'artere & la veine œsophagienne qui viennent de la bronchiale droite. l l'artere bronchiale droite. m intercostale supérieure, qui

en fort & se porte vers l'intervalle de la seconde & de la troisième côte. n n les bronchiales qui se distribuent aux poumons. o une partie de la bronchiale gauche. p p p les arteres intercostales. q les trois petites arteres œsophagiennes, qui viennent de l'aorte. r l'autre artere œsophagienne. s veine de l'azygos à l'aorte. t veine bronchiale droite de l'azygos. u d'autres petites arteres œsophagiennes. x rameau de l'artere r. y z la plus grande artere œsophagienne. 1 l'artere œsophagienne. 2 une autre veine. 3 une troisième. 4 une quatrième.

Figure 3, de NUCK, représente une partie de la mamelle.

A A une partie de la mamelle. B B la peau coupée. C C C la partie glanduleuse de la mamelle. d d d d racines capillaires des tuyaux laiteux. e, e, e, e, trois de leurs troncs. f f anastomose de ces troncs entr'eux. g la papille percée de plusieurs trous.

Figure 4, de BIDLOO, représente les vésicules d'un rameau bronchial.

A rameau bronchial séparé de son tronc: B B ses petits rameaux. C C les vésicules qui terminent ces rameaux. D vésicules séparées de différentes figures qui sont recouvertes de vaisseaux sanguins, & d'autres vaisseaux qui s'entrelacent les uns avec les autres.

PLANCHE XVII DE SENAC.

Figure premiere. Cette figure représente la face convexe du cœur, mais il a été forcé par la cire dont il a été rempli; on ne pouvoit faire voir autrement la figure naturelle des sacs; l'injection n'a pas conservé la proportion exacte des vaisseaux; ils ont été diversément forcés.

L'aorte c, par exemple, paroît moins grosse que l'artere pulmonaire. La veine-cave supérieure B a été trop dilatée, les proportions manquent de même dans les arteres coronaires; à mesure que les ventricules ont été dilatés, ces arteres se sont allongées: à leurs extrémités, de même que dans leurs cours, elles sont marquées par des points; ce sont ces points qui les distinguent des veines. A l'oreillette droite remplie de cire, il ne paroît aucune dentelure, quoiqu'il y en ait quelque trace dans l'état natu-

rel. B la veine-cave supérieure, qui est continue avec l'appendice à sa partie postérieure. C l'aorte qui vient de derrière l'artere pulmonaire, & se courbe en montant. D l'artere pulmonaire. E l'oreillette gauche qui est plus élevée que la droite. F la veine pulmonaire antérieure. II les valvules de l'artere pulmonaire qui avoient été poussées dans les sinus par l'injection, & qui paroissent au dehors. g branche antérieure de l'artere pulmonaire gauche. h artere coronaire droite. i i veines innominées, qui débouchent dans l'oreillette par leur tronc. k k la veine qui accompagne l'artere. L la branche antérieure de l'artere coronaire qui passe à la partie postérieure par la pointe du cœur. m m m m m arteres qui rampent sur les oreillettes & les grands vaisseaux. Il n'est pas douteux qu'il n'y ait des variations dans les vaisseaux coronaires, il est peu de sujets où l'on trouve ces vaisseaux exactement les mêmes; mais c'est dans les branches que se présentent les variations. Les troncs en général sont peu différens, les principales divisions sont aussi moins variables; mais on ne finiroit jamais si l'on vouloit marquer toutes les différences qui sont très-fréquentes dans les vaisseaux. Il faut cependant observer ces différences pour établir ce qui est le plus général; elles peuvent d'ailleurs nous découvrir quelque usage particulier, ou quelque vue de la nature.

Figure seconde. Cette figure représente la face aplatie du cœur, & les oreillettes remplies; les ventricules & les vaisseaux coronaires sont aussi remplis; le sinus de la veine coronaire a été forcé par l'injection.

A oreillette ou sac gauche dont la surface supérieure est toujours oblique. B le sac droit qui est plus court que le sac gauche. C la veine pulmonaire gauche & postérieure. DD le sinus coronaire qui a été trop dilaté par la cire. E la veine pulmonaire droite, postérieure du sac gauche. F la veine-cave inférieure qui avoit été liée, & dont l'orifice paroît plus petit que dans l'état naturel. G G G adossement des sacs qui sont liés par un plan extérieur des fibres communes à l'un & à l'autre. H embouchure du sinus coronaire dans l'oreillette droite. I veine innominée avec les branches o o o o. L'ar-

tere coronaire qui vient de l'autre face du cœur. a a a a a a branches des arteres coronaires sur la surface du cœur. b b b veine qui marche le long de la cloison. c c c seconde veine qui n'a qu'une artere qui l'accompagne. d d deux autres veines e e e branche où se réunit la veine. f f f f extrémités artérielles qui marchent transversalement. g g branches veineuses sur lesquelles passe une branche artérielle a, en forme d'anneau. h h h h veines qui se répandent sur les sacs. i i i i i i arteres qui rampent sur les sacs. o o o o branches de la veine innominée i. On voit dans cette figure si les arteres coronaires par leurs extrémités se joignent & forment un anneau, comme Ruysch le prétend, & elles sont ici fort éloignées.

Figure troisieme. On a représenté dans cette figure les fibres musculaires du cœur & leur concours; pour cela on a durci un cœur par la coction, on a auparavant rempli ses cavités de charpie.

A l'artere pulmonaire qui paroît relevée à la racine, parce que le ventricule droit est rempli. B l'aorte. C la pointe du ventricule gauche, avec ses fibres en tourbillon: mais ce tourbillon ne peut pas être bien représenté ici, à cause de la petitesse de la pointe resserree par la coction; c'est une espece d'étoile avec des rayons courbes qui sortent du centre, ou qui s'y rendent. D la pointe du ventricule droit; elle est en général moins longue que la pointe du ventricule gauche. E le ventricule droit vu par sa face convexe ou supérieure. F le ventricule gauche, vu de même. g g g le fillon qui termine ou unit les deux ventricules: les fibres externes s'élèvent ici en petites bosses près du fillon, parce que les ventricules sont remplis, & que la cloison n'a pas prêté autant que les fibres. C'est pour cela qu'on ne voit pas bien la continuité apparente de celles du ventricule droit avec celles du ventricule gauche: mais cette continuité n'est pas douteuse, on n'a qu'à enlever de petites lames, on verra qu'elles partent du bord du ventricule droit pour s'étendre sur le gauche. h h h le côté du ventricule gauche; c'est sur ce côté que sont les fibres droites, ou approchantes des droites, lorsqu'il y en a dans le cœur; ces

fibres forment une couche si mince, qu'on les emporte facilement en élevant la membrane qui les couvre.

Figure quatrième. Cette figure représente la face aplatie ou inférieure du cœur.

A A les fibres qui sont à la racine des oreillettes. B la cloison des oreillettes. C le ventricule gauche. D le ventricule droit. e la pointe du ventricule gauche. f la pointe du ventricule droit. g g g le fillon qui termine les deux ventricules.

Figure 5. On a représenté dans cette figure l'intérieur du ventricule gauche; pour cela on a fait une section par l'aorte, & on l'a poussée le long de la cloison; il n'y a que cette section qui puisse montrer la grande valvule, & laisser les piliers dans leur entier.

A la grande valvule mitrale qui surpasse de beaucoup celle qui est cachée dessous. B scissure qu'on a été obligé de faire pour étendre le ventricule, & l'y montrer. C autre scissure qui a été nécessaire pour la même raison. D troisième scissure qu'on a faite à la pointe. E espace lisse & poli, qui est sous l'aorte. F g, f G, piliers d'où partent les fibres tendineuses, dont on a représenté l'entrée dans la valvule. a a a bande ou cordon tendineux, auquel la valvule est attachée. b b b filamens tendineux qui rampent dans la valvule, & qui vont joindre ceux qui viennent de la racine de cette valvule. d d d d racines des piliers, & les colonnes avec leurs aires. On voit au bas des piliers les colonnes, les faisceaux, les filamens, les aires, les fossètes dont le ventricule est couvert; il n'y a rien sur cette surface qui ne soit représenté d'après nature jusqu'aux parties les plus petites.

Figure 6. On a représenté dans les figures précédentes tout ce qui est sous l'aorte, les valvules sigmoïdes & leurs structures, le cordon auquel sont attachées les valvules auriculaires; la façon dont se terminent les colonnes à ce cordon; comme ce cœur avoit été dans l'eau alumineuse, le tissu avoit été resserré.

A A espace lisse & poli, qui est sous l'aorte. B pilier avec ses filets tendineux qui vont au reste de la valvule f, qui a été

déchirée. C autre pilier avec quelques filets tendineux qui va à un reste g de la valvule D D D, ce qui manque ici a été représenté dans la précédente figure. a a a valvules sigmoïdes avec leurs tubercules; on a omis les sinus. b b b cordon qui est sous ces valvules; il est un peu plus large dans l'état naturel, & plus proche du fond des valvules. c, c, c, c, c, colonnes, faisceaux, filamens & fossètes. d d d d cordon des valvules mitrales. e e e e insertion des fibres des colonnes sous ce cordon. i, h, embouchures des artères coronaires.

Figure 7. Cette figure représente la structure des valvules sigmoïdes.

a le tubercule. b bosse ou seconde tubercule, qui est dessous. c, d, les angles qui forment les cornes; toutes les fibres qu'on voit dans cette figure sont musculaires. e, f, artères coronaires.

Figure 8. Cette figure représente une valvule sigmoïde prise d'un autre sujet.

a tubercule. b, c, les cornes.

P A N C H E X V I I I.

Figure 1, d'HALLER, représentant quelque partie du bas-ventre.

AB le globe droit du foie incliné à droite. T le globe gauche. Δ le lobe de Spigélius. C la vésicule du fiel. D le rein droit. E l'estomac élevé en-haut. F l'œsophage. ⊙ une portion de l'épiploon gastro-colique. G le pylore. H la portion descendante du duodenum. J une autre portion transverse du duodenum. K sa partie gauche & l'origine du mésentère. L le rein gauche. M la rate dans sa situation naturelle. N la face antérieure du pancréas. O la face postérieure du pancréas. P l'artère mésentérique qui passe derrière le duodenum & devant le pancréas. Q l'artère colique moyenne. R le tronc de la cœliaque. S l'artère coronaire supérieure. φ φ les rameaux mésentériques de la veine-porte. T la veine-porte poussée un peu sur la gauche. Un rameau droit de l'artère cœliaque. X son tronc hépatique. Y la duodénale. Z l'artère gastro-épiploïque droite, qui côtoie la grande courbure de l'estomac. a a les deux artères pyloriques inférieures. b la grande ar-

tere pancréatico-duodénale quicôtoie la partie cave de la courbure. *c* les rameaux qu'elle jette au duodenum, *Y* au pancréas ; *ε* ses anastomoses avec les petites pyloriques. *d* la pancréatique. *e* l'infertion de l'artere de la splénique dans la pancréatico-duodénale. *c f* rameau d'une branche de la mésentérique qui s'ouvre dans cette même artere *d*. *g* lieu de l'infertion de la premiere duodénale. *h*, l'artere splénique. *i* les rameaux pancréatiques. *k* les rameaux gastriques postérieurs. *l, l, l*, les rameaux spléniques. *m* l'artere gastro-épiploïque gauche. *n* ses anastomoses avec la droite. *o o* les vaisseaux courts.

Figure 2, d'HALLER, représente les reins, &c.

A le rein droit. *B* le rein gauche. *C* la capsule droite. *D* la capsule gauche. *E* une de ses parties un peu élevée pour voir les vaisseaux postérieurs. *F* grand fillon de la capsule. *C* le même dans la capsule droite. *HH* les appendices du diaphragme. *J J* le centre tendineux du diaphragme. *KK* les portions du diaphragme qui sortent des côtes. *L* ligament suspensoire du foie. *M* trou de la veine-cave *N*, & de l'œsophage. *O* le psoas gauche. *P* l'uretère du même côté. *R* l'intestin rectum représenté en passant. *Q* l'uretère droit. *SS* une partie de la graisse rénale. *T* l'aorte. *U* la veine-cave à la sortie du foie. *X* l'artere phrénique. *Y* rameau droit. *Z* rameau capsulaire antérieur. *a* les postérieurs. *b* rameau au diaphragme. *c* rameaux des mammaires qui paroissent un peu dans l'étendue du diaphragme. *d* rameau droit de l'appendice. *e* anastomose des arteres diaphragmatiques. *f* rameau gauche de la phrénique. *g, g*, les capsulaires antérieures de la diaphragmatique. *h* l'œsophagienne. *i, i*, rameaux à l'un & à l'autre tendon. *kk* à l'appendice. *r* rameau qui perce le diaphragme pour aller au thorax. *⊙* anastomose ou arc des vaisseaux droit & gauche dans le tendon. *l* rameau au ligament suspensoire. *Λ* veine phrénique droite. *≡* la gauche. *m* l'artere cœliaque. *n* la mésentérique supérieure. *o* l'appendicale droite qui vient de l'aorte. *p* la premiere capsulaire gauche postérieure. *q* l'appendicale qui vient de l'aorte. *≡* la capsulaire postérieure droite. *r* la seconde capsulaire pos-

térieure gauche. *f* la capsulaire antérieure gauche. *t* l'artere rénale gauche. *u* rameau adipeux qui vient du tronc. *w* l'artere rénale droite. *⊕* l'artere capsulaire droite antérieure de la rénale. *ψ* la veine qui l'accompagne. *x, x*, les arteres aux glandes lombaires. *y* l'artere adipeuse droite de la rénale. *z* l'artere spermatique droite. *1* l'adipeuse qui en sort. *2* l'uretérique supérieure de l'aorte. *3* le grand rameau adipeux inférieur. *4* le rameau qui va aux testicules. *5* la spermatique gauche. *6* les adipeuses qui en sortent. *8* rameaux aux testicules. *9* l'adipeuse postérieure qui vient de la capsulaire. *10* l'artere mésentérique inférieure. *11, 11*, les iliaques communes. *12, 12*, les externes. *13, 13*, les internes. *14, 14*, les épigastriques. *15* l'artere sacrée. *16* l'uretérique gauche. *17* l'uretérique droite inférieure. *18* la veine sacrée. *19* la veine capsulaire droite. *20* la veine rénale gauche. *21* la capsulaire gauche de la rénale. *22* l'adipeuse de la même. *23* la spermatique de la même. *24* la premiere rénale droite. *25* la seconde. *26* la spermatique qui en sort, *28* & de la veine-cave. *29* le sommet de la vessie. *30* l'ouraue. *31* les arteres ombilicales.

Figure 3, du même, représente les intestins en situation.

A A la partie inférieure du foie élevé en devant. *B B* la vésicule du fiel. *C* la veine ombilicale. *D* le petit lobe de Spigelius. *E E* l'estomac. *G* le pylore. *K K* l'épiploon gastro-colique. *O O* limite dans le colon, de laquelle provient l'épiploon gastro-colique & le colique. *Q Q* le petit épiploon. *S S* partie du mésocolon. *T T* différentes parties du colon. *U* second coude du duodenum presque transverse. *X* troisieme coude du duodenum qui reçoit le canal cholodique. *Y* ligament ou membrane qui va de la vésicule au colon. *Z* a ligament hépatico-rénal. *Z* limite gauche de ce ligament. *a* la limite droite. *b b* le rein droit couvert par le péritoine. *c* l'orifice de Winslow par lequel on souffle le petit épiploon. *d d* le colon avec les appendices graisseux. *e, e*, les intestins grêles. *ff* la partie du pancréas qui s'insinue dans les courbures du duodenum.

P L A N C H E XIX.

Figure 1, de K U L M.

a, b, c, d, 2 le pancreas. *a, a, a, a*, les grains glanduleux du pancreas. *b, b, b, b*, les petits conduits qui de ces grains se rendent dans le conduit commun. *d* 2 *fe* le commencement du duodenum. *e* l'orifice commun du conduit pancréatique & du canal cholodique dans cet intestin. *ff* l'intestin ouvert pour voir cet orifice. *g* le pyllore. *h* l'estomac. *i* l'orifice cardiaque. *k* le foie. *l* la vesicule du fiel. *m* le conduit cistitique. *n* le conduit hépatique. *o* le canal cholodique. *1 1* les vaisseaux courts. *2 2 3* la rate. *3* l'artere splénique. *4* l'epiploon. *5* le diaphragme. *6* le rein.

Figure 2, de R E V E R H O L T, représente la partie concave du foie.

A A la face interne du foie. *B* le petit lobe du foie. *C* la tiffure du foie. *D* la veine ombilicale. *E* l'artere hépatique. *F* son rameau qui produit la cistitique. *G* la veine-porte. *H* les nerfs hépatiques. *I* la veine-cave. *K* la vesicule du fiel. *L* le conduit cistitique. *m* le conduit hépatique. *n* le canal cholodique. *o* glandule cistitique. *p* grosse glande placée sur la veine-porte, ou sur le conduit cistitique. *q* vaisseaux lymphatiques de la vesicule. *r, r, r*, vaisseaux lymphatiques qui proviennent de la partie concave du foie.

Figure 3, du même, représente la face convexe du foie.

A A A, une partie du sternum avec ses cartilages. *B* l'appendice xiphoïde. *C C* le foie. *D* la vesicule du fiel. *E* la veine ombilicale. *F* ligament suspensoire du foie. *g g g* vaisseaux lymphatiques du côté droit. *h h* ces vaisseaux coupés, où ils s'unissent en perçant le diaphragme. *i i* vaisseaux lymphatiques provenans de la partie gauche du foie.

Figure 4, de B I D L O O, représente la rate dépouillée de ses membranes.

A l'artere, *B* la veine, l'une & l'autre remplies de cire. *a b* ramifications de l'artere & de la veine. *C, C*, vestiges de la capsule. *D* prolongemens & plexus de nerfs. *E* petites fibres qui partent de la membrane propre de la rate. *F* vestiges des cellules rompues. *G* capillaires des vaisseaux lymphatiques.

Figure 5, de R U Y S C H, représente une portion de l'intestin jejunum renversé.

A fausses glandes miliaires situées dans les rides, ou environnées de brides. *B* ces glandes sans être environnées de brides.

Figure 6, de P E Y E R.

A A l'extrémité de l'iléon ouverte & dilatée de maniere qu'on le voie en dedans. *C C* la valvule de Bauhin. *D D* portion du colon coupée. *E, E, e, e, e*, glandes solitaires. *F F* l'intestin cœcum entier. *G G* le même renversé pour voir les glandes.

Figure 7, de H E I S T E R, représente les veines lactées.

A A A, une partie de l'intestin jejunum. *B B B* un grand nombre de racines des veines lactées. *C C C C* leur distribution dans le mesentere. *D D D D* les glandes les plus considérables du mesentere.

P L A N C H E XX.

Figure 1, de N U C K.

A le rein droit. *B* l'artere émulgente. *C* distribution des nerfs dans ce rein. *D* la veine émulgente. *E E* les vaisseaux lymphatiques. *F* l'uretere. *G* le bassinet dilaté. *H* retrécissement de l'uretere. *I* une pierre qui s'est trouvée dans la partie dilatée. *G K* les vaisseaux sanguins de l'uretre.

Figures 2 & 3, de B E R T I N, représentent le rein coupé en deux.

Figure 2.

B B les papilles rénales. *C C* les glandes situées entre ces papilles.

Figure 3.

A A distribution des arteres dans le rein, lesquelles sont continuées aux tuyaux qui composent *B B* les papilles.

Figure 4, de R U Y S C H, représente la moitié du rein coupé de maniere qu'on y puisse voir la distribution des vaisseaux sanguins.

A la face extérieure du rein, dans laquelle les vaisseaux se distribuent en serpentant. *B* la face interne du rein, dans laquelle on voit les vaisseaux sanguins remplis de cire se distribuer de la même maniere que ci-dessus. *C* les papilles rénales. *D* le bassinet. *E* la cavité du bassinet, dans laquelle les papilles séparent l'urine.

Figure 5, de DUVERNEY, chirurgien.

A la vessie sur laquelle on observe les fibres longitudinales & transverses de sa membrane musculaire. *B* l'ouraque. *C* coupe de la vessie. *D* paroi intérieure de la vessie. *E* le vérumontanum, où on observe les orifices des vésicules séminaires. *F* les orifices des glandes prostatées qui s'observent sur les parties latérales du vérumontanum. *G* les parois intérieures de l'uretère. *H* les glandes prostatées. *I* origine des corps caverneux. *K* le muscle ischio-caverneux. *M* coupe du muscle bulbo-caverneux. *N* les glandes de Cowper. *O* le conduit de ces glandes. *P* l'orifice de ces conduits dans l'uretère. *Q* coupe du tissu spongieux de l'uretère. *R* la fosse naviculaire. *S* coupe du tissu spongieux des corps caverneux. *T* le gland. *V* orifice des sinus muqueux de l'uretère. *X* coupe du tissu spongieux du gland continu au tissu spongieux de l'uretère. *Y* l'orifice du gland.

PLANCHE XXI.

Figure 1, de RUYSCH, représente la verge dépouillée de la peau, desséchée après l'avoir embaumée, & vue dans sa partie inférieure.

A superficie du tissu cellulaire dépouillée de l'enveloppe extérieure épaisse & nerveuse; ce tissu cellulaire prend le nom de *membrane adipeuse* lorsqu'il est rempli de graisse. *B* le corps spongieux d'un côté. *C* le conduit urinaire. *D* la surface interne de l'enveloppe épaisse & nerveuse, dépouillée du tissu cellulaire. *F* le gland, sur la superficie duquel on ne voit aucune papille, parce qu'elles ont disparu en séchant. *G* épaisseur du tissu cellulaire après l'avoir gonflé. *H* tête du tissu cellulaire. *I* la cloison qui s'observe entre les deux corps caverneux.

Figure 2, d'HEISTER, représente la verge vue par sa même face supérieure, dont les veines & la substance caverneuse ont été remplies de mercure.

A le tronc de la veine de la verge, par laquelle le mercure a été introduit après avoir détruit la valvule de cette veine. *B B* division de cette veine en deux branches principales vers la partie moyenne de la verge. *C C* la distribution de ces branches en plusieurs rameaux, sur-tout proche de la cou-

ronne du gland. *D D* distribution merveilleuse des petits rameaux sur le gland. *e e e e* certains vaisseaux plus petits, plus grands & très-gros, qui se distribuent dans différens endroits. *F* la fin de l'uretère par où sort l'urine. *G* le cordon avec lequel la verge a été liée après qu'on y a eu introduit le mercure. *H* la partie postérieure de la verge coupée.

Figure 3, d'HEISTER, représente la partie inférieure de la même verge.

A le petit frein de la verge couvert d'une infinité de petits vaisseaux. *B B* la couronne & le cou de la verge remplis d'un grand nombre de vaisseaux. *C C* toute la partie inférieure du gland couverte, comme la supérieure, de petits vaisseaux très-fins & tortueux. *E E* les deux corps caverneux de la verge, entre lesquels l'uretère est située & environnée d'un nombre prodigieux de vaisseaux, qui communiquent & s'entrelacent de diverses manières. *F* la fin de l'uretère. *G* cordon avec lequel on a lié la verge. *H* la partie postérieure de la verge coupée.

Figure 4, de MORGAGNI, représente la verge vue dans la partie inférieure, & le canal de l'uretère coupé, &c.

A A le corps spongieux de l'uretère coupé dans sa longueur pour voir sa cavité. *D* le plus grand des petits canaux de l'uretère ouvert & étendu; on voit aussi tout le long du canal un grand nombre d'orifices de pareils canaux. *E* ligament suspensoire de la verge. *F F* la membrane qui recouvre la verge, & qui est continue à ce ligament. *G* une partie de cette membrane séparée de la surface des corps caverneux & tirée en bas. *H* partie du prépuce tirée en arrière, où l'on voit *I* le frein & quelques glandes sur le frein même. *K* la couronne du gland & ses glandes sébacées.

Figure 5, de GRAAF.

A les vaisseaux spermatiques coupés transversalement. *B* ces mêmes vaisseaux représentés confusément. *C* distribution de l'artere spermatique dans le testicule. *D D* distribution de la veine spermatique sur les parties latérales du testicule. *E* la tunique albuginée. *F* une partie de la tunique vaginale emportée. *G* la plus grosse partie de l'épi-

didyme. *H* partie moyenne de l'épididyme. *I* la plus petite partie de l'épididyme. *K* la fin de l'épididyme, ou le commencement du canal déférent. *L* le canal coupé.

Figure 6, du même.

A l'artere spermatique. *B* division de cette artere en deux rameaux. *C C* distribution du gros rameau au testicule. *D D* distribution du petit rameau au testicule. *E* la plus grosse partie de l'épididyme adhérente au testicule. *F* l'épididyme renversé pour y découvrir la distribution de l'artere. *G* la fin de l'épididyme. *H* une portion du canal déférent.

Figure 7, du même.

Cette figure & la suivante représentent la communication des vésicules séminaires avec le canal déférent, telle qu'on la découvre dans le corps humain.

A A partie épaisse & étroite des canaux déférens. *B B* partie des canaux déférens moins épaisse & plus large. *C C* extrémité rétrécie des canaux déférens, laquelle s'ouvre par un orifice étroit dans les vésicules. *D D* col membraneux des vésicules séparé en deux parties, de sorte que la semence de l'une de ces vésicules ne peut passer dans l'autre, que lorsqu'elle est parvenue dans l'uretère. *E E* les vésicules gonflées d'air pour y découvrir tous leurs contours. *F F* vaisseaux qui se rendent aux vésicules séminaires. *G G* membranes qui retiennent les vésicules séminaires & les vaisseaux déférens dans leur situation. *H H* vaisseaux sanguins qui se distribuent sur les parties latérales des canaux déférens, & qui les embrassent par leurs ramifications.

Figure 8, du même.

A B C D E F G H comme ci-dessus. *I* le verumontanum. *K* ouverture des conduits des prostates dans l'uretère. *L* coupe des prostates. *M* l'uretère ouverte.

Figure 9, d'HEISTER, représente le testicule.

A la membrane albuginée séparée pour découvrir *B B* les vaisseaux séminaires du testicule fins comme des cheveux, desquels tout le testicule paroît composé.

PLANCHE XXII.

Figure 1, d'HALLER.

A la matrice. *B* son épaisseur. *C* son col ouvert de côté. *D* éminence formée par son orifice. *E* les valvules de son col, qui se sont trouvées dans ce cadavre plus confuses qu'elles ne sont d'ordinaire. *F* les œufs de Naboth. *G* le ligament rond. *H* la trompe du côté droit. *I* ses franges. *K* l'ovaire en situation. *L L* différens petits œufs entiers & disséqués. *M* les vaisseaux des grandes ailes. *N* l'ovaire gauche couvert de cicatrices. *O* une portion du péritoine dont les vaisseaux sont des branches des vaisseaux spermatiques. *P* l'artere spermatique. *Q* le tronc de la veine. *R* les petites veines. *S* le corps panpiniforme. *T* les vaisseaux qui se distribuent à l'ovaire. *V* autres vaisseaux qui se distribuent à la matrice. *X* la trompe gauche vasculaire. *Y* le ligament large. *Z* les franges de la trompe vasculaire. *a a* les ureteres. *b* les branches d'arteres des hypogastriques qui se distribuent à la matrice. *c* plexus formé par les arteres du vagin, & celles de la matrice. *d* la vessie renversée. *e* le vagin. *f* la partie postérieure, dans laquelle les rides légères qui se remarquent sont presque transverses. *g* taches qui se remarquent fort souvent dans le vagin. *h i* troncs des rides du vagin. *h* tronc antérieur de ces rides. *i* autre tronc postérieur & plus petit. *k* partie couverte de papilles très-ferrées. *l* partie formée par les valvules. *m* rides intermédiaires transverses. *n n* contours des parties externes de la génération. *o* embouchure de l'uretère. *p* les grandes lacunes utérines. *q* les valvules supérieures. *r* leurs sinus supérieurs. *s* leurs sinus inférieurs. *t t* les grandes lacunes des sinus supérieurs. *u u* les lacunes des sinus inférieurs. *x x* les glandes sébacées qui se trouvent là. *y* le clitoris. *z* son prépuce. *α* ligne creusée qui répond au milieu du corps du clitoris. *β* les lacunes qui se remarquent dans cette ligne. *γ* les lacunes qui sont sur les côtes de cette ligne. *δ* les nymphes. *ε ε* les glandes des nymphes.

Figure 2, d'HALLER.

A A A la matrice ouverte postérieurement. *B B* les ovaires & les trompes. *C C* le vagin ouvert par la partie antérieure. *Γ* sa membrane

membrane interne, nerveuse & ridée. *Δ* la chaire extérieure fibreuse. *D* le petit cercle de l'hymen difféqué. *E* l'orifice de la matrice crénelé & rude. *F* la cloison de la matrice composée de trois sommets. *G* la colonne antérieure & la plus grande du vagin. *H* la postérieure. *I* les petites valvules du col de la matrice. *K* la partie valvuleuse du vagin voisine de la matrice. *L* la colonne antérieure & la plus grande du vagin. *M* la colonne postérieure & la plus petite. *N* la caroncule intermédiaire. *O* la partie proche l'hymen, composée de valvules circulaires.

Figure 3, de KULM.

a le trou ovale. *b* le conduit artériel. *C* la partie de la tête appelée la fontanelle. *f* le thymus. *gg* les poumons. *h* les vaisseaux ombilicaux. *i* le foie. *A* le placenta. *B* les membranes du fœtus. *m* le chorion. *n* l'amnios. *C* le cordon ombilical. *oo* les artères ombilicales. *p* la veine ombilicale. *q* l'ouraue.

Figure 4, d'HUBER; elle représente l'hymen d'une fille, quelques semaines après la naissance.

AA les grandes levres. *BB* le clitoris. *a* l'orifice de l'uretère. *bb* les deux ventricules du vestibule. *c* l'hymen rond, & qui environne tout autour l'orifice du vagin. *dd* les petits sinus de l'hymen prolongés jusqu'au concours de la lame supérieure avec l'inférieure. *e* la cavité du vagin toute couverte de rides.

Figure 5, d'HUBER; elle représente un hymen contre nature, dans lequel s'observe une colonne charnue qui divise l'entrée du vagin en deux segmens inégaux, d'après le cadavre d'une fille âgée de 7 ans.

E l'hymen. *c* la colonne de l'hymen. *C* le clitoris. *D* son prépuce. *AA* les grandes levres. *BB* les nymphes. *a* l'orifice de l'uretère. *b* les deux ventricules du vestibule. *dd* les deux lacunes qui conduisent aux prostates de Bartholin.

Figure 6, du même; elle représente les parties externes de la génération d'une fille de quatorze ans.

A A, BB, C, D, E, comme dans la figure précédente. *F* concours du bord charnu *dd*. *G* la fosse naviculaire. *H* entrée du

Tome II.

vagin renfermée entre l'hymen & l'orifice de l'uretère; le reste de l'espace compris entre le clitoris, les nymphes & cette entrée, s'appelle *le vestibule du vagin*. *I* le périnée. *K* l'anus. *a, b, c,* les parties placées dans le vestibule. *a* l'orifice de l'uretère. *b, b,* les deux ventricules. *c, c,* les deux orifices ou lacunes situées dans la partie supérieure du vestibule. *d, d,* les bords charnus saillans de la fente la plus étroite. (*L*)

ANATOMIE DES PLANTES, (*Jardinage*.) c'est la recherche de leur structure intérieure. On ne peut mieux faire que de rapporter ici ce qu'en a dit l'auteur de la *théorie & de la pratique du Jardinage*, III^e partie, page 276, édit. 1747.

» Tout ce qui a vie a besoin de respiration; & l'on ne peut douter que les plantes ne respirent aussi bien que les animaux: » elles ont comme eux tous les organes nécessaires à la vie; des veines, des fibres, » dont les unes portent la nourriture dans » toutes les parties les plus élevées, tandis » que les autres rapportent cette nourriture » vers les racines: d'autres enfin, comme » des trachées & des poumons respirent l'air » sans cesse, & reçoivent les influences du » soleil. Cet air est si nécessaire à leur accroissement, qu'en mettant une goutte » d'huile à l'extrémité de leurs racines, elle » bouche l'entrée de l'air dans les fibres & » les canaux, & fait mourir cette partie de » racines que l'on a trempée dans l'huile. » Par la chaleur qui se trouve dans la terre, » le mouvement de la sève est plus ou moins » accéléré, l'air est plus ou moins raréfié: » ainsi il est poussé facilement jusqu'en haut, » il y fait sa fonction, & y montre sa force. »

Y a-t-il rien de plus admirable que le mécanisme des plantes? on y trouve des creusets & des moules différens pour former l'écorce, le bois, les épines, les poils, la moëlle, le coton, les feuilles, les fleurs, les fruits & les graines. Ce sont les suc de la terre, qui passant & se filtrant à travers la peau de la graine, y reçoivent les qualités nécessaires au suc nourricier qui entre dans les plantes, & qui s'y diversifie par le moyen des ferments en mille manières différentes. La chaleur du soleil & la fermentation de la terre perfectionnent ensuite l'ouvrage: enfin les plantes sont composées de

F f f f

petits canaux séparés & produits dans la terre; ces petits canaux se ramassent peu à peu en paquets; ils se rassemblent sous un même cylindre, & forment un tronc qui à l'une de ses extrémités produit des racines, & à l'autre pousse des branches; & petit à petit ayant subdivisé les paquets des plus grands en plus petits, acheve sa figure par l'extension de ses feuilles. (K)

* Cette *anatomie* n'est pas moins digne de l'étude du philosophe, & ne montre pas moins la sagesse du créateur, que l'*anatomie* des animaux. En effet, combien de merveilles n'offre-t-elle pas dans les ouvrages de Malpighi, du docteur Grew, & dans la statique des végétaux! Il ne paroît pas que les anciens aient fait de ce côté quelques progrès considérables; & il n'en faut pas être étonné: l'organisation d'une plante est un arrangement de filers si déliés, de corpuscules si minces, de vaisseaux si étroits, de pores si ferrés, que les modernes n'auroient pas été fort loin sans le secours du microscope. Mais voyez ce que cet instrument & leur réflexion leur ont appris sur l'*anatomie* des plantes, aux articles PLANTE, ARBRE, ARBRISSEAU, ARBUSTE, HERBE, CRAINE, RACINE, TIGE, BOURGEON, BRANCHE, FEUILLE, FLEUR, FRUIT, &c. Voy. aussi l'art. ANIMAL.

ANATOMIQUE, adj. de tout genre, tout ce qui appartient à l'*anatomie*. C'est dans ce sens qu'on dit, *observations anatomiques, préparations anatomiques, &c.* Voyez ANATOMIE.

Pour conserver les parties préparées, il faut les exposer à l'air jusqu'à ce que toute leur humidité soit dissipée, & alors elles deviendront sèches, dures, & ne seront plus exposées à se corrompre; ou bien il faut les plonger dans quelque liqueur propre à les conserver.

Il faut principalement, lorsque les parties préparées sont grosses & épaisses, & que le temps est chaud, empêcher les mouches d'en approcher & d'y déposer leurs œufs, qui transformés en vers les détruiroient. Il faut aussi avoir soin qu'elles ne soient point attaquées des souris, des rats, & des autres insectes: pour cela il faut, avant que de mettre la pièce sèche, la tremper dans une dissolution de sublimé corrosif, faite avec de l'es-

prit-de-vin; & pendant qu'elle sèche, il faut la mouiller de temps en temps avec la même liqueur. On peut par ce moyen, & sans craindre aucun inconvénient, faire dessécher, même dans l'été, des cadavres disséqués de sujets assez grands.

Lorsque la préparation est sèche, elle est encore exposée à se réduire en poudre, à devenir cassante, à se gerfer & à avoir une surface inégale; c'est pourquoi il est nécessaire de la couvrir par-tout d'un vernis épais, dont on mettra autant de couches qu'il faudra pour qu'elle soit luisante; & il faut toujours la préserver de la poussière & de l'humidité.

Les préparations sèches sont fort utiles en plusieurs cas: mais il y en a aussi beaucoup d'autres où il est nécessaire que les préparations *anatomiques* soient flexibles & plus approchantes de l'état naturel que ne le sont ces premières. La difficulté a été jusqu'à présent de trouver une liqueur qui puisse les conserver dans cet état approchant du naturel: les liqueurs aqueuses n'empêchent pas la pourriture, & elles dissolvent les parties les plus dures du corps: les liqueurs spiritueuses préviennent la corruption, mais elles réduisent les parties en mucilage: les esprits ardents les racornissent, en changeant la couleur, & détruisent la couleur rouge des vaisseaux injectés; l'esprit de térébenthine, outre qu'il a l'inconvénient des liqueurs spiritueuses, a encore celui de devenir épais & visqueux.

Mais sans s'arrêter plus long-temps sur le défaut des liqueurs qu'on peut employer, celle dont on se trouve le mieux est quelque esprit ardent rectifié, n'importe qu'il soit tiré du vin ou des grains; qui soit toujours limpide, qui n'ait aucune couleur jaune, & auquel on ajoute une petite quantité d'acide minéral, tel que celui de vitriol ou de nitre: l'une & l'autre de ces liqueurs résistent à la pourriture; & les défauts qu'elles ont chacune séparément, se trouvent corrigés par leur mélange.

Lorsque ces deux liquides sont mêlés dans la proportion requise, la liqueur qui en résulte ne change rien à la couleur ni à la consistance des parties, excepté celles où il se trouve des liqueurs sereuses ou visqueuses, auxquelles elle donne presque autant de consistance qu'en donneroit l'eau bouillante:

Le cerveau, celui même des enfans nouveaux, acquiert tant de fermeté dans cette liqueur, qu'on peut le manier avec liberté.

Le crySTALLIN & l'humeur vitrée de l'œil y acquierent aussi plus de consistance, mais ils en sortent blancs & opaques; elle coagule l'humeur que filtrent les glandes sébacées, la mucosité & la liqueur spermatique: elle ne produit aucun changement sur les liqueurs aqueuses & lymphatiques; comme, l'humeur aqueuse de l'œil, la sérosité lymphatique du péricarde & de l'amnios: elle augmente la couleur rouge des injections, de maniere que les vaisseaux qui ne paroissent pas d'abord, deviennent très-sensibles lorsque la partie y a été plongée pendant quelque temps.

La quantité de liqueur acide qu'il faut ajouter à l'esprit ardent, doit varier selon la nature de la partie qu'on veut conserver, & selon l'intention de l'anatomiste. Si on veut donner de la consistance au cerveau, aux humeurs de l'œil, &c. il faut une plus grande quantité de la liqueur acide: par exemple, il faudra deux gros d'esprit de nitre, pour une livre d'esprit-de-vin rectifié: lorsqu'on veut seulement conserver les parties, il suffira d'y en mettre 40 ou 30 gouttes, ou même moins, sur-tout s'il y a des os dans la partie préparée; si on en mettoit une trop grande quantité, les os deviendroient d'abord flexibles, & ensuite ils se dissoudroient.

Lorsqu'on a plongé quelque partie dans cette liqueur, il faut avoir une attention particulière qu'elle en soit toujours couverte: autrement ce qui se trouve hors du fluide perd sa couleur, & certaines parties se durcissent, tandis que d'autres se dissolvent. Pour prévenir donc, autant qu'il est possible, l'évaporation de la liqueur, & pour empêcher la communication de l'air, qui fait que la liqueur spiritueuse se charge d'une teinture, il faut boucher exactement l'ouverture de la bouteille avec un bouchon de verre ou de liege enduit de cire, mettre par-dessus une feuille de plomb, de la vessie, ou une membrane injectée; par ce moyen la liqueur se conservera un temps considérable, sans aucune diminution sensible. Quand on a mis assez de liqueur pour atteindre à-peu-près le haut de la préparation, il faut pour la couvrir entièrement ajouter de l'esprit-de-vin sans

acide, de peur que ce dernier ne s'échappe.

Lorsque la liqueur spiritueuse devient trop colorée, il faut la verser, & mettre sur les préparations une nouvelle liqueur moins chargée d'acide que la première: on conservera cette ancienne liqueur dans une bouteille bien bouchée, & on s'en servira pour laver les préparations nouvelles, & les dépouiller de leurs suc naturels; attention toujours nécessaire, avant que de mettre quelque partie que ce soit dans la liqueur balsamique; & toutes les fois qu'on renouvelle cette liqueur, il faut laver les préparations dans une petite quantité de la liqueur spiritueuse limpide, afin d'en enlever tout ce qui pourroit y rester de la liqueur ancienne & colorée; ou bien il faut faire une nouvelle préparation. Les liqueurs qui ne sont plus propres à servir dans des vaisseaux de verre transparens, peuvent être encore d'usage pour conserver dans des vaisseaux de terre ou de verre commun certaines parties, qu'il faut tirer hors de la liqueur pour les préparer.

Il est bon d'être instruit qu'il faut éviter, autant que cela se peut, de tremper les doigts dans cette liqueur acidule, ou de manier les préparations qui en seront imprégnées, parce qu'elle rend la peau si rude pendant quelque temps, que les doigts en deviennent incapables d'aucune dissection fine: ce qu'il y a de meilleur pour remédier à cette sécheresse de la peau, est de se laver les mains dans de l'eau à laquelle on aura ajouté quelques gouttes d'huile de tartre par défaut.

Ceci est tiré d'un essai sur la maniere de préparer, &c. par M. Alexandre Monro, de la société d'Edimbourg. (L)

ANATOMISER, v. a. *faire l'anatomie, anatomiser un corps.* V. ANATOMIE. (L)

ANATOMISTE, s. m. c'est ainsi qu'on nomme celui qui fait disséquer, & donner de toutes les différentes parties des cadavres, une description telle que les spectateurs puissent se former une idée juste de la figure, de la position, de la communication, de la structure, de l'action, & de l'usage, &c. de ces différentes parties. (L)

ANATRAN, s. m. (*Chymie.*) *sel de verre.* Le sel de verre est une matiere graveleuse qui s'élève en écume sur le verre

fondu. Ce fel de verre est d'un grand usage dans les effais des mines. Je crois qu'*anatron* vient par corruption de langage d'*ammonitrum*, dont parle Pline, qui veut dire *fel nitre mêlé de cendres* : il dit que c'étoit le fel des plantes brûlées avec lequel on faisoit le verre.

L'*anatron* artificiel ou plus composé, se fait avec dix parties de nitre, quatre parties de chaux vive, trois parties de fel commun, deux parties d'alun de roche, & deux parties de vitriol.

Quelques-uns ont nommé *anatron* les concrétions pierreuses & crySTALLINES qui se forment contre les murs & contre les voûtes dans certains lieux souterrains; lesquelles concrétions sont nommées *stalactites*. Voyez STALACTITE. (M)

* ANATORIA, (Géog.) petite ville de Grece, anciennement Tanagra. Voyez TANAGRA.

ANAVINGA, f. m. (Hist. nat. bot.) arbre du Malabar, assez bien figuré sous ce nom par Van-Rheede, dans son *Hortus Malabaricus*, vol. IV, pl. XLIX, pag. 202. Les Bames l'appellent *talana*, les Portugais *bringiela falsa d'arbore*, les Hollandois *grannaat pruymen*; dans quelques endroits de l'Inde il est connu sous le nom d'*edmetha*.

Il forme un arbre de moyenne grandeur, haut de vingt piés environ, dont le tronc droit & élevé de sept à huit piés a environ deux piés de diametre, & est couronné de branches alternes longues, médiocrement épaisses, peu écartées, qui lui forment une cime conique. Le bois en est blanc, dense, solide, couvert d'une écorce cendrée, lisse, qui est rousse dans les jeunes branches. Sa racine a le bois roux, fibreux, & l'écorce noirâtre. Ses feuilles sont alternes, disposées circulairement le long des jeunes branches, à des distances d'un à trois pouces, elliptiques, pointues à leur extrémité supérieure, longues de trois à quatre pouces, une fois moins larges, dentelées légèrement dans leur contour, épaisses, lisses, luisantes, d'un verd noir en dessus, plus clair en dessous, relevées d'une côte principale, avec six à huit nervures de chaque côté, & portées sur un pédicule court, demi-cylindrique, plat en dessus, avec lequel elles sont comme articulées sur les branches.

De l'aisselle de chaque feuille sortent des fleurs hermaphrodites, quelquefois solitaires, quelquefois réunies trois à quatre en corymbe, vertes, de trois lignes de diametre, portées sur un péduncule à-peu-près de même longueur. Chaque feuille consiste en un calice de quatre feuilles pointues, persistantes, une corolle de quatre pétales arrondis, concaves, à demi épanouis, en six étamines courtes à sommets rouges, & un ovaire sphérique placé au centre, & terminé par un style simple verd-jaune. L'ovaire, en grandissant, devient une baie sphérique de la grosseur d'une cerise, verte, lisse, à peau très-fine, comme marquée de quatre à six sillons, recouvrant une chair verte, succulente, à une loge, qui contient 12 à 20 graines en pepins ovoïdes, roux, longs de près de deux lignes, presque une fois moins larges, dispersés çà & là dans sa substance & attachés à ses parois.

L'*anavinga* est toujours verd, & fleurit une fois tous les ans; ses fruits mûrissent vers le mois d'août. Il croît dans les terres sablonneuses du Malabar, sur-tout autour de Cochin.

Qualités. Ses fleurs seulement sont sans odeur. Ses feuilles & ses autres parties rendent une odeur désagréable, & ont une saveur amere, ainsi que ses fruits.

Usages. La décoction de ses feuilles s'emploie dans les bains pour dissiper les douleurs des articulations. Le suc exprimé de ses feuilles est un puissant sudorifique qui tient le ventre libre, & qui guérit les maladies qui ont le plus de malignité.

Remarque. Cet arbre doit être placé dans la famille des cistes, à côté du caopia. (M. ADANSON.)

ANAXANDRE, (Hist. de Lacédémone.) roi de Lacédémone, fut un prince féroce par caractère & par éducation. Les institutions de Licurgue qu'il observoit dans toute leur rigueur, avoient encore fortifié un fond de férocité qu'il tenoit de la nature. Roi citoyen dans Sparte, il vouloit être tyran chez ses voisins. Les peuples nouvellement subjugués furent traités en esclaves, & la dureté de son gouvernement fut la cause de la seconde guerre contre les Messéniens; ces peuples épuisés par la rapacité des exacteurs, se souvinrent qu'ils avoient été libres. Ils mirent à leur tête un jeune audacieux qui fit trem-

bler ses maîtres. *Anaxandre* instruit de ce soulèvement, regardoit ce feu comme une foible étincelle; il marche contre eux moins pour les combattre que pour les punir: mais il éprouva que ceux qu'il traitoit en esclaves étoient des hommes qui savoient mourir. Une sanglante défaite qu'il effuya, mit Sparte sur le bord du précipice. Ces fiers tyrans de leurs voisins envoyèrent consulter l'oracle de Delphes qui leur répondit, qu'*ils ne seroient vainqueurs que quand ils auroient un Athénien à leur tête*. Cette réponse humilia leur fierté; mais trop superstitieux pour être rebelles à la voix d'une prêtresse, ils s'abaissèrent à demander aux Athéniens un général; on leur envoya Tyrtée, poète de profession, qui n'avoit jamais fait la guerre qu'au bon sens, & qui fut reçu comme un dieu tutélaire par les Lacédémoniens. On lui défera le titre de général, mais *Anaxandre* s'en réserva toutes les fonctions. Les deux partis livrèrent un combat où la fortune se déclara pour les Messéniens. Tyrtée fit des vers qui consoient les vaincus, & qui, dit-on, releverent leur courage. Les Spartiates embrasés par son feu poétique, engagèrent un nouveau combat & remportèrent une victoire complète. *Anaxandre* fut profiter de ses avantages: il mena son armée contre Ira où les Messéniens avoient rassemblé toutes leurs forces; ils soutinrent un siège d'onze ans. *Anaxandre* moins rebuté qu'aigri de leur résistance, sappa les murs & s'introduisit par la breche dans la ville, où l'on vit la plus affreuse scene de carnage. Les femmes, les vieillards & les enfans oubliant leur foiblesse, combattirent comme des forcenés qui ne demandoient qu'à mourir; ceux qui survécurent à cette action meurtrière furent réduits à l'humiliante condition des Ilotes. Voilà tout ce qu'on fait d'*Anaxandre*. (T-N.)

ANAXANDRIDE, (*Hist. de Lacédém.*) roi de Sparte, n'est connu que par deux traits qui ont perpétué sa mémoire. Ce fut sous son regne que les Lacédémoniens fatigués du loisir de la paix, cherchèrent un vain prétexte pour faire la guerre aux Tégéates. La Pythie qu'ils consultèrent, répondit qu'*ils seroient vainqueurs, s'ils pouvoient recouvrer les os d'Oreste, fils d'Agamemnon, inhumé à Tégée*. Un certain Lychès se transporte dans cette ville & achete un fonds qui avoit appar-

tenu à ce prince, il fouille & découvre une urne qu'il rapporte à Sparte, prétendant qu'elle renfermoit les dépouilles mortelles d'Oreste. Il fut cru, parce qu'on desiroit qu'il dît vrai. Les Lacédémoniens pleins de confiance dans ce dépôt, marchent contre les Tégéates & les rangent sous leur domination: cette guerre couvrit de gloire *Anaxandride*. Ce prince avoit épousé une femme qui ne lui donnoit point de postérité. Les Lacédémoniens craignant de voir sa famille éteinte, lui députèrent les éphores pour lui représenter la nécessité de répudier sa femme & d'en prendre une autre qui pût lui donner un successeur. *Anaxandre* répondit qu'*il ne pouvoit consentir à un divorce qui semeroit l'amertume sur le reste de sa vie*. Les éphores ne pouvant le résoudre à rompre son premier engagement, lui proposèrent d'en prendre une seconde & de faire taire la loi qui n'autorisoit point cette double union; il y consentit avec peine, & il eut de cette seconde femme un fils nommé *Cléomene*, qui régna après lui. Sa première épouse, qui pendant si longtemps avoit été stérile, lui donna dans la suite trois fils; savoir, Doreus, Leonida & Cléombrote. *Anaxandride* est plus célèbre par ce monument de la tendresse conjugale que par les actions qui illustrent les rois: il vivoit du temps de Crésus, roi de Lydie. (T-N.)

ANAXIDAME, (*Hist. de Lacédémone*.) fut le collègue d'*Anaxandre*, roi de Sparte. Il paroît que ce prince occupé de l'administration civile, fut sans talent pour la guerre, puisqu'il n'est point fait mention de lui dans la guerre que les Spartiates firent aux Messéniens pendant son regne. Il eut pour successeur son fils Archidame qui transmit son trône à son fils Argésiclès, princes pacifiques qui ne s'occupèrent que du bonheur de leur peuple. L'histoire n'entre dans aucun détail sur leur regne, parce qu'elle n'aime qu'à consacrer les auteurs des révolutions & les fléaux des hommes; il est à présumer qu'ils eurent des vertus tranquilles, parce que les princes ont la destinée des femmes, dont les plus honnêtes sont celles dont on ne dit mot. (T-N.)

* ANAZARBE sur le Pyrame, (*Géog. anc. & mod.*) ville de Cilicie, anciennement *Kyenda*, puis *Anazarbe*; chez les géogra-

phes modernes, *Axar*, *Acfarai*, *Acferai*, *Ainzarba*. Elle s'appella aussi *Diocésarée*, *Césarée Auguste*, & *Justinianopolis*. Ce n'est plus aujourd'hui qu'un méchant bourg, qui a eu de grands noms.

* ANAZE, f. m. (*Hist. nat.*) arbre qui croît à Madagascar. Il diminue en grosseur à mesure qu'il s'élève, ce qui lui donne la forme d'une pyramide ou d'un cône. Son fruit est rempli d'une moëlle blanche qui a la saveur du tartre.

ANAZETA, (*Géog.*) ville d'Asie dans la grande Arménie, aux environs du mont Taurus. Elle est dans le gouvernement de Van, non loin du lac qui porte ce nom. Ce pourroit bien être la même que Manassate, quoique l'orthographe du nom soit différente; car il arrive souvent qu'en langue turque ou arabe, le mot qui se prononce par un *a* initial, se prononce aussi quelquefois comme s'il y avoit une *m* ou une *h* avant l'*a*, de manière que les uns ont écrit souvent un nom de ville en lui donnant l'*a* pour lettre initiale, tandis que les autres qui croyoient entendre une *m* ou une *h* dans la prononciation de ce mot, l'ont fait précéder d'une *m* ou d'une *h*. La géographie de l'Asie moderne est pleine de ces fautes; il faudroit que les géographes voyageurs apprissent assez la langue d'un pays, avant d'y aller faire des recherches. (*C. A.*)

* ANAZZO ou TORRE-D'ANAZZO, (*Géog. mod.*) ville de la province de Bari au royaume de Naples. On croit que c'est l'ancienne *Egnatia* ou *Gnatia*. Quelques modernes la nomment *Gnazzi* ou *Nazzi*.

* ANBAR, (*Géog. mod.*) ville de la province de Chaldée ou Iraque Arabique, sur l'Euphrate. Elle s'est appelée *Haschemiah*.

ANBLATUM, (*Hist. nat.*) genre de plante à fleur monopétale, anomale, tubulée, & faite en forme de masque. On y voit deux levres, qui pour l'ordinaire ne sont point découpées. Il s'élève du fond du calice un pistil qui est attachée à la partie postérieure de la fleur comme un clou, & qui devient dans la suite un fruit renfermé le plus souvent dans le calice de la fleur. Ce fruit se sépare en deux parties, & il est rempli de semences ordinairement arrondies. Tournefort, *inst. rei herb. corol.* Voyez PLANTE. (I)

* ANCA ou ANCA MEGAREB, nom que les Arabes donnent à un oiseau d'une si prodigieuse grandeur, qu'ils prétendent qu'il pond des œufs gros comme des montagnes; qu'il enleve des éléphants, comme l'épervier des moineaux; que ses ailes quand il vole, font le fracas d'un torrent impétueux; qu'il vit mille ans; qu'il s'accouple à cinq cents ans; qu'un jour qu'il enlevait une nouvelle mariée avec ses bracelets & tous ses atours de noces, le prophète Handala le maudit: & que Dieu ayant égard à l'imprécation du fils de Saphuane, relégua l'épouvantable oiseau ravisseur dans une île inaccessible, où il se nourrit d'éléphants, de rhinocéros, de buffles, de tigres, & d'autres animaux féroces. Combien d'imbécilles haufferont les épaules en lisant cette fable, qui, s'ils descendoient en eux-mêmes, & qu'ils revinssent sur les préjugés dont ils sont imbus, s'apercevraient facilement qu'ils n'ont pas le droit de hauffer les épaules.

ANCASTER ou ANCASTRE, (*Géogr.*) bourg d'Angleterre, dans le comté de Lincoln, & près de la ville de ce nom. Suivant l'itinéraire d'Antonin, c'est l'ancienne *Crococalana* ou *Crorolana*, capitale du pays des Coritains. (*C. A.*)

* ANCAMARES ou ANTAMARES, (*Géogr. mod.*) peuples de l'Amérique méridionale, qui habitent le long du fleuve Madere, qui se perd dans la rivière des Amazones.

ANCAON (SERADE), *Géogr. mod.* chaîne de montagnes dans le Béira, province de Portugal, qui tient à une autre qu'on appelle *Sera d'Estrella*, Celle-là tourne à l'orient, entre les rivières Moddego & Zezere. Elles paroissent détachées d'une autre qui commence près de Lamégo, & s'étend depuis Porto jusqu'à Coïmbre, sans qu'il y ait dans tout cet espace plus de trois lieues ou environ de plaines entre elles.

ANCARANO, (*Géogr. mod.*) petite ville de l'état ecclésiastique dans la marche d'Ancone.

ANCE. Voyez ANSE.

ANCÉE, (*Hist. Greque.*) roi d'Arcadie, fameux pour avoir donné lieu au proverbe, *il y a encore bien du chemin entre le verre & la bouche*, fut fils de Lycurgue, & selon d'autres, de Neptune d'Aspialéc. On le

compte au nombre des Argonautes ; & Pausanias rapporte qu'ayant suivi Méléagre à la chasse du sanglier de Calydon , il mourut d'une blessure que lui fit cet animal. Ceux qui le font fils de Neptune d'Aslipalée , ajoutent que ce prince n'eut de passion que pour l'agriculture , & qu'ayant maltraité un de ses esclaves pour avoir négligé ses vignes , celui-ci lui dit : *qu'il s'y intéressoit à tort , que jamais il ne boiroit des vins qu'elles produiroient.* Ancée frappé de cette prédiction , attendoit avec une impatience mêlée de crainte , l'instant de la vendange : alors prenant une coupe pleine de vin , *vois-tu* , dit-il à l'esclave , *l'accomplissement de ta prophétie.* Mais ce dernier lui répondit , *que la coupe n'étoit pas encore à sa bouche.* Effectivement , un sanglier qui ravageoit les vignobles , s'étant présenté , il laissa échapper la coupe , & poursuivit le sanglier qui se jeta sur lui & le tua. Il y a sans doute du fabuleux dans ce récit ; au reste , le lecteur pourra le rejeter ou l'admettre. Plusieurs prétendent qu'il faut distinguer Ancée , fils de Lycurgue , d'avec le fils de Neptune d'Aslipalée. *Pauf. lib. VIII , Aulu. Noct. attic. lib. XIII , chap. 26. Hom. & alii. (T-N.)*

§ ANCENIS , (Géogr.) petite ville de France en Bretagne , à six lieues Est de Nantes & à dix d'Angers. Elle est sur la Loire , dans une situation très-agréable & dans un pays fertile. C'est l'ancienne *Ancenisium* , capitale des Anmites , peuples des environs de l'embouchure de la Loire. Il y avoit autrefois un château fort qui est aujourd'hui ruiné. *Long. 26 , 28 ; lat. 47 , 22. (C. A.)*

ANCÊTRES , s. m. pl. (*Hist. & Gram.*) se dit des personnes de qui l'on descend en droite ligne , le pere & la mere non compris. Ce mot dérivé du latin *anteceffor* & par syncopé *anceffor* , qui va devant.

En droit on distingue *ancêtres* & *prédécesseurs*. Le premier de ces deux noms convient à certaines personnes dans l'ordre naturel ; on dit *un homme & ses ancêtres* : le second a directement rapport à l'ordre politique ou de la société , nous disons *un évêque & ses prédécesseurs*. On dit également *un prince & ses prédécesseurs* , pour signifier les rois qui ont régné avant lui : mais on ne dit *un roi & ses ancêtres* , que quand il est descendu par le sang de ses prédécesseurs.

Dans l'usage on met cette différence entre les *peres* & les *ancêtres* , que ce dernier ne se dit que des peres d'une personne qualifiée. Il seroit ridicule qu'un artisan dît , *mes ancêtres ont fait le même métier que moi.* (*G & H.*)

ANCETTES DE BOULINES ou COBES DE BOULINES , (*Marine.*) c'est ainsi que l'on nomme les bouts de corde qui sont attachés à la relingue de la voile , dont le plus long n'excede pas un pié & demi ; leur usage est d'y passer d'autres cordes qu'on appelle *pattes de boulines*. Voyez BOULINE & RELINGUE. (*Z*)

ANCHARIE , s. f. (*Myth.*) déesse que le peuple d'Asculum , dans la Pouille , adoroit.

ANCHE , s. m. c'est le conduit quarré par lequel la farine passe dans la huche du moulin. Voyez MOULIN A FARINE.

ANCHE , s. f. en *Lutherie* , petite machine de canne , de leton , de bois , ou de toute autre matiere , d'une ou de plusieurs parties , qu'on adapte à des instrumens à vent , & qui les fait résonner , en portant une ligne d'air contre la surface du tuyau , que cette ligne d'air rase en vibrant comme une corde dont le poids de l'atmosphère seroit le poids tendant , & qui auroit la longueur du tuyau. Voyez INSTRUMENT DE MUSIQUE. Ce qui fera résonner un instrument à vent , & ne formera pas avec lui un tout , pourra s'appeller *anche*. Sans l'*anche* , la colonne d'air qui remplit l'instrument seroit poussée toute entière à la fois , & il n'y auroit point de son produit. Les *anches* d'orgue sont des pieces de cuivre de la forme d'un cylindre concave qui seroit coupé en deux par un plan qui passeroit par son axe. La partie inférieure de l'*anche* est relevée ; en sorte que quand elle est appliquée sur un plan , le passage à l'air soit entièrement fermé de ce côté. On les forme sur l'étampoir. Voyez ÉTAMPOIR. Aux trompettes dont les *anches* sont la bouche , la partie supérieure de l'*anche* entre dans la noix. Voyez NOIX. On la recouvre ensuite d'une piece de leton flexible & élastique , qu'on appelle *languette* , & on affermit le tout au moyen d'un coin , dans le corps de la noix , dont il acheve de remplir l'ouverture. Les *anches* doivent suivre la proportion du diapason.

Quant aux autres sortes d'anches. Voyez les instrumens auxquels elles appartiennent. Voyez BASSON, HAUTOIS, &c.

ANCHE, adj. (terme de Blas.) courbé : il se dit seulement d'un cimenterre courbé.

Tournier. S. Victoret à Marseille, de gueules à l'écusson d'or chargé d'un aigle de sable, l'écusson embrassé de deux sabres badelaires ou braquemars anchés d'or, les poignées vers le chef. (V)

* ANCHEDIVE ou ANGADIVE, (Géogr. mod.) petite île de l'Océan indien, sur la côte du royaume de Décan, non loin de Goa, vers le midi.

ANCHIALE, *Anchialum*, (Théol.) terme célèbre parmi les critiques qui ont écrit sur ce qui concerne les Hébreux ou les Juifs. On le trouve dans cette épigramme de Martial, lib. XI, ép. xcvi.

*Eccæ negas, jurasque mihi per templa Tonantis:
Non credo; jura, Verpe, per Anchialum.*

c'est-à-dire, pour nier ou pour affirmer, tu attestes les temples de Jupiter, je ne t'en crois pas; jure, circoncis, par Anchiale.

On demande qui est cet Anchiale, si c'est le nom du vrai dieu ou d'un faux Dieu; & pourquoi l'on demandoit aux Juifs, de la bonne foi desquels on se défioit, de jurer par Anchiale.

Il est certain, dit le P. Calmet, que le jurement le plus ordinaire des Juifs, est, *vive le Seigneur*: ce serment se trouve en plusieurs endroits des livres saints, comme dans les *Juges*, viij, 29. dans le *livre de Ruth*, c. iij, v. 23. Dans le *premier livre des Rois*, c. xiv, v. 45. Le Seigneur lui-même, quand il fait un serment, n'ayant personne plus grand que lui par qui il puisse jurer, il jure par sa propre vie: *vivo ego, dicit Dominus*. Or en hébreu ce serment, *vive le Seigneur*, peut se prononcer ainsi, *Hacgai-Elion*; par la vie du très-haut, ou *Anachi-eloa*: ah! que le Seigneur vive, ou simplement *Ha-chi-el*, par la vie de Dieu, la terminaison latine *um*, qui est à la fin d'*Anchialum*, ne faisant rien à la chose non plus que la lettre *n*, que le poète y a mise, parce que dans la prononciation, en disant *hachiel* ou *al*, il semble qu'on prononce, *han-chi-al*. Suivant cette explication, l'*Anchialum* de Martial signifieroit qu'il exige de ce Juif, qu'il

lui jure par le nom ou la vie du Seigneur.

Quelques-uns ont cru qu'on faisoit jurer les Juifs par une statue de Sardanapale, érigée dans la ville d'Anchiale en Cilicie: mais cette conjecture n'est fondée sur rien.

D'autres tirent *anchialum* du grec *αρχιαλος*, qui signifie *qui est proche du rivage*, comme si le Juif juroit par le dieu qu'on adore sur les rivages; parce qu'en effet les Juifs hors de Jérusalem & de leur pays, alloient pour l'ordinaire faire leurs prières sur le bord des eaux. Enfin d'autres ont cru que c'est parce qu'il juroit par le temple du Seigneur *heicaliah*, & l'on fait que les Juifs juroient quelquefois par le temple: mais toutes ces explications paroissent peu naturelles.

Un ancien exemplaire manuscrit, qui appartenoit à M. de Thou, porte: *jura, Verpe, per ancharium; jure, Juif, par l'âne*. Or les païens, & sur-tout les poètes se plai-soient à reprocher aux Juifs qu'ils adoroient un âne, ou la tête d'un âne: voici ce qu'en dit Pétrone.

*Judæus licet & porcinum numen adoret,
Et Cilli summas advocet auriculas.*

On peut voir ce qu'en dit Tacite, *Hist. lib. V*, & les raisons ou le fondement de cette fausse imputation, sous l'article ONONICTITES. Ce dernier sens est beaucoup plus simple, & est très-relatif aux idées que s'étoient formé les païens de la religion des Juifs. *Dictionnaire de la Bible.* (G)

* ANCHIALE, deux villes anciennes; l'une de Cilicie, bâtie par Sardanapale; l'autre de Thrace sur la côte de la mer Noire, que les Turcs nomment *Kenkis*, & les Grecs *Anchilao* ou *Anchio*.

* ANCHIFLURE, s. f. c'est, en Tonnelierie, le trou qu'un ver a fait à une douve de tonneau, à l'endroit où cette douve est couverte par le cerceau. On la découvre par le bruit que le vin fait en s'échappant; & on y remédie en écartant le cerceau, en perçant un plus grand trou avec la vrille, à l'endroit même de l'*anchiflure*, & en y poussant un fossét, qu'on coupe à raz de la douve, afin de pouvoir replacer le cerceau.

ANCHISE, (*Hist. Greg.*) pere d'Énée, de la famille de Priam, dernier roi de Troye. L'histoire nous a conservé peu de détails sur la vie de ce prince, & le peu qui nous en

reste,

reste, est altéré par la fable. On le fait fils de Capis & de la nymphe Naïs. Sa femme dont on ignore le nom, lui donna un fils appelé *Enée*. C'est cet *Enée* si fameux par le monument immortel que lui a érigé Virgile. Après la prise de Troye, *Anchise* s'éloigna de cette ville qui ne lui offroit plus que des débris; il fit voile vers l'Italie, emportant avec lui ses dieux & ses trésors. *Enée* secondé d'Ascagne son fils, favorisa sa retraite; & c'est ce qui a donné lieu aux poètes de feindre qu'*Enée* l'avoit sauvé des flammes en le portant sur ses épaules. *Anchise* mourut en Sicile près de Drepanes, & fut enterré sur le mont Erix. Les auteurs fabuleux racontent qu'il avoit été frappé d'un léger coup de tonnerre qui le rendit aveugle, pour avoir eu part aux faveurs de Vénus, & les avoir indiscretement révélées. Ceci sert seulement à prouver que ce fut un prince aimable & galant. V. Denis d'Halycarnasse, Tite-Live, Virgile, Homere. (T.N.)

ANCHOIS, f. m. (*Hist. nat.*) *encrasicholus*, poisson de mer que l'on a mis au nombre des aphyes; il est de la longueur du doigt, & quelquefois un peu plus long: ce poisson est sans écailles, sa bouche est grande, l'extrémité des mâchoires est pointue; elles n'ont aucunes dents, mais elles sont faites en forme de scie; les ouïes sont petites & doubles, le cœur est long & pointu, le foie rouge & tacheté, le ventre est fort mou & se corrompt promptement; on y trouve une grande quantité d'œufs rouges. Ce poisson est charnu, & il n'a point d'arêtes, excepté l'épine du dos, qui est fort menue. On sale les *anchois*, après leur avoir ôté la tête & les entrailles. *Rondelet*. Voyez POISSON. (I)

* La pêche la plus abondante des *anchois* se fait en hiver sur les côtes de Catalogne & de Provence, depuis le commencement de décembre jusqu'à la mi-mars; on en prend encore en mai, juin, juillet, temps où ils passent le détroit de Gibraltar pour se retirer dans la Méditerranée. On en trouve aussi à l'ouest d'Angleterre & du pays de Galles. Ils ont cela de commun avec les sardines, qu'ils nagent en troupe, fort serrés, & que la lumière est un attrait pour eux. Aussi les pêcheurs ne manquent pas de leur présenter cet appât. Ils allument des

Tome II.

flambeaux dans leurs nacelles ou chaloupes pendant la nuit: les *anchois* accourent à l'instant, & se jettent en nombre prodigieux dans les filets qui leur sont tendus. Quand une pêche est finie, on leur coupe la tête, on leur ôte le fiel & les boyaux, on les sale, & on les met en baril.

Les *anchois* frais peuvent se manger frits ou rôtis; mais ils sont meilleurs & d'un plus grand usage, salés. Comme ils n'ont point d'autres arêtes que l'épine du dos, qui est mince & déliée, elle ne blesse point, & n'empêche pas qu'on ne les mange entiers.

Cette excellente sauce que les Grecs & les Latins nommoient *garum*, & à laquelle ils donnoient l'épithete de *très-précieuse*, n'étoit autre chose que des *anchois* confits, fondus, & liquéfiés dans leur saumure, après en avoir ôté la queue, les nageoires & les arêtes. Cela se faisoit ordinairement en exposant au soleil le vaisseau qui les contenoit; ou bien quand ils en vouloient avoir plus promptement, ils mettoient dans un plat des *anchois* sans les laver, avec du vinaigre & du persil, & exposoient ensuite le plat sur la braise bien allumée; remuoient le tout jusqu'à ce que les *anchois* fussent fondus; & ils nommoient cette sauce *acetogarum*. On se servoit du *garum* & de l'*acetogarum* pour assaisonner d'autres poissons, & quelquefois même la viande.

La chair des *anchois*, ou cette sauce que l'on en fait, excite l'appétit, aide la digestion, atténue les humeurs crasses, & fortifie l'estomac. Aldrovande prétend même qu'elle est bonne pour la fièvre: mais un savant médecin de notre siècle dit qu'il en faut user sobrement, parce qu'elle échauffe, raréfie les humeurs, & les rend âcres & picotantes.

ANCHORA, (*Géogr.*) nom d'une petite ville du Péloponnèse, que les anciens ont nommée *Afine* & quelquefois *Faneromini*. Elle étoit située près du golfe de Modon ou de Coron. Strabon & Ptolomée en font mention.

* **ANCHUE**, f. f. terme en usage dans les manufactures en lainage d'Amiens. C'est ce qu'on appelle dans les autres manufactures la *trame*. Voyez TRAME.

ANCHYLOSE, f. f. (*terme de chirurgie.*) on nomme ainsi l'union de deux os articu-

G g g g

lés & soudés ensemble par le suc osseux, ou une autre matiere, de façon qu'ils ne fassent plus qu'une piece. Cette soudure contre nature empêche le mouvement de la jonction; la maladie que nous venons de définir se nomme *anchylose vraie*, pour la distinguer d'une autre que l'on nomme *fausse*. Cette dernière peut être occasionnée par les tumeurs des jointures, le gonflement des os, celui des ligamens, l'épanchement de la synovie, & autres maladies qui empêchent le mouvement des articulations, & qui souvent dégèrent en vraies *anchyloses*, lorsque la soudure devient exacte, & qu'il n'y a plus aucun mouvement.

Les fractures dans les articles donnent lieu à cette maladie par l'épanchement des sucs osseux nécessaires pour la formation du cal. L'*anchylose* survient aux luxations non réduites par l'épaississement de la synovie dans les cavités des articles, & aux fractures, lorsque dans les pansemens on n'a pas soin de donner du mouvement aux parties. Les contusions des os, des cartilages & des ligamens sont des accidens assez communs dans les luxations; ils occasionnent facilement l'*anchylose*, lorsqu'on ne remédie pas au gonflement de ces parties par les saignées, le régime convenable, & les formations émollientes & résolutive: les entorses peuvent par les mêmes raisons être des causes de l'*anchylose*.

Le pronostic est différent, suivant les différences de la maladie: une *anchylose* qui vient d'une luxation non réduite est plus facile à guérir lorsqu'on peut replacer l'os, qu'une autre qui survient après la réduction; les *anchyloses* anciennes présentent plus de difficultés que les récentes. Pour réussir dans le traitement de chacune d'elles, il faut bien connoître les causes qui y ont donné lieu. Tout ce qui vient d'être dit a rapport aux *anchyloses* que nous avons nommées *fausses*; car les vraies où il y a impossibilité absolue de mouvoir les os sont incurables; on ne peut y employer qu'un traitement palliatif pour appaiser les accidens qui les accompagnent.

La cure de l'*anchylose* consiste à donner du mouvement aux parties qui ont de la disposition à se souder; voici comme on la

prévient dans les fractures & luxations: s'il s'agit de l'épaississement de la synovie, les douches d'eau chaude données de fort haut, sont d'un grand secours; on peut faire fondre dans l'eau du sel ammoniac, du sel fixe de tartre, ou du sel marin pour la rendre plus efficace. On a souvent délayé par ces secours l'amas de synovie qui s'étoit fait dans les articles; & l'on a ensuite réduit des luxations qui étoient anciennes. Les eaux de Bourbon, de Baresges, &c. sont fort utiles; elles ramollissent les muscles, & liquéfient l'humeur synoviale, dans les inflammations & gonflemens des cartilages & des ligamens. On prévient l'*anchylose* par de fréquentes saignées, les cataplasmes & fomentations anodynes, un régime humectant: quand les douleurs sont passées, on associe les résolutifs aux anodyns; on passe ensuite à l'usage des résolutifs seuls. Lorsque la douleur & le gonflement sont passés, on commence de mouvoir doucement les parties sans rien forcer, pour ne point attirer une nouvelle fluxion qui pourroit être plus fâcheuse que la première. Il faut bien faire attention dans ces tentatives de mouvement, de ne donner que celui que la construction de l'articulation permet: ainsi on ne remuera en rond que les articulations par genou; on étendra & fléchira seulement les articulations par charniere, se gardant bien de porter ces mouvemens au delà des bornes prescrites dans l'état naturel.

Si les dispositions à *anchyloses* dépendoient d'un virus vénérien, scorbutique, &c. qui déprave l'humeur synoviale, il faudroit d'abord détruire la cause en la combattant par les remèdes appropriés. L'excellent traité des maladies des os, de M. Petit, donnera des notions plus étendues sur cette matiere. (Y)

ANCHYLOPS, f. f. (*terme de chirurgie*.) abcès ou amas de matiere entre le grand angle de l'œil & le nez. Quand l'abcès est percé, ce n'est plus un *anchylops*; on le nomme alors *ægilops*. Voyez *ÆGILOPS*.

Cette maladie donne souvent lieu à la fistule lacrymale, parce que la matiere qui s'est formée dans cette tumeur peut perforer le réservoir des larmes, en même temps qu'elle use & ulcere la peau. On peut

prévenir cet accident en faisant à propos l'ouverture de la tumeur lorsqu'elle est en maturité, cette maladie ne différant point des abcès ordinaires. Voy. ABCÈS. (Y)

* ANCIEN, VIEUX, ANTIQUE, (*Gramm.*) ils enchérissent tous les uns sur les autres. Une mode est *vieille*, quand elle cesse d'être en usage; elle est *ancienne*, quand il y a long-temps déjà que l'usage en est passé, elle est *antique*, quand il y a long-temps qu'elle est *ancienne*. *Récent* est opposé à *vieux*; *nouveau* à *ancien*; *moderne* à *antique*. La *vieillesse* convient à l'homme; l'*ancienneté* à la famille; l'*antiquité* aux monumens: la *vieillesse* est décrépité; l'*ancienneté* immémoriale, & l'*antiquité* reculée. La *vieillesse* diminue les forces du corps, & augmente la présence d'esprit; l'*ancienneté* ôte l'agrément aux étoffes, & donne de l'autorité aux titres; l'*antiquité* affoiblit les témoignages, & donne du prix aux monumens. Voyez les *Syn. françois*.

ANCIENS (*histoire des Juifs*), c'étoient les personnes les plus respectables par l'âge, l'expérience & la vertu. On les trouve appelés dans l'Exode tantôt *seniores*, & tantôt *principes synagogæ*; ce fut Moïse qui les établit par l'ordre de Dieu pour l'aider dans le gouvernement du peuple d'Israël; & il est dit que Moïse les fit assembler, & leur exposa ce que le Seigneur lui avoit commandé. Long-temps après, ceux qui tenoient le premier rang dans les synagogues s'appellèrent *zekenim*, anciens, à l'imitation des 70 anciens que Moïse établit pour être juges de Sanhédrin. Voyez SANHÉDRIN.

Celui qui présidoit prenoit plus particulièrement le nom d'*ancien*, parce qu'il étoit comme le doyen des *anciens*, *decanus seniorum*. Dans les assemblées des premiers chrétiens, ceux qui tenoient le premier rang prenoient aussi le nom de *presbyteri*, qui à la lettre signifie *anciens*. Ainsi la seconde épître de saint Jean qui dans le grec commence par ces mots *πρεσβύτερος Ελεκτῆ*, & la troisième par ceux-ci *πρεσβύτερος Γαίῳ*, sont rendus ainsi par la vulgate, *senior Electæ*, *senior Gaio*. Il faut pourtant mettre cette différence entre les *anciens* des juifs & ceux des chrétiens, que les premiers n'avoient qu'une députation extérieure & de police seulement, dépendante du choix du

législateur; au lieu que les autres ont toujours eu, en vertu de leur ordination, un caractère inhérent, & comme parlent les scholastiques, indélébile; ce qu'on prouve par le ch. xiv des Actes des Apôtres, v. 22, où la vulgate dit: *cùm constituisent illos per singulas ecclesias presbyteros*. Le grec read le verbe *constituisent* par *χειροτονήσαντες*, c'est-à-dire, *cùm manuum impositione consecrassent*. Voyez EVEQUE & PRETRE.

Le président ou évêque prenoit la qualité d'*ancien*; c'est ainsi que S. Pierre dans la première épître, ch. v, verset 5, s'adressant aux *anciens*, leur dit, *seniores; πρεσβύτερος, qui in vobis sunt obsecro, consenior, πρεσβύτερος*: ce qui a donné lieu de confondre la qualité d'évêque avec celle de prêtre à ceux qui ont contesté la supériorité des évêques. Voyez EPISCOPAT.

Par la même raison les assemblées des ministres de l'église, dans les temps de sa naissance, étoient appelées *presbyteria* ou *presbyterium*, conseil des *anciens*. L'évêque y présidoit en qualité de premier *ancien*, & étoit assis au milieu des autres *anciens*: ceux-ci, c'est-à-dire les prêtres, avoient à leurs côtés leurs chaires de juges; c'est pourquoi ils sont appelés par les peres *assessores episcoporum*. Il ne s'exécutoit rien de considérable qui n'eût été auparavant délibéré dans cette assemblée, où l'évêque étoit le chef du corps des prêtres ou *anciens*, parce qu'alors la juridiction épiscopale ne s'exerçoit pas par l'évêque seul, mais par l'évêque assisté des *anciens*, dont il étoit le président. Voyez EVÊQUE.

ANCIEN, est encore un titre fort respecté chez les protestans. C'est ainsi qu'ils appellent les officiers, qui conjointement avec leurs pasteurs ou ministres, composent leurs consistoires ou assemblées pour veiller à la religion & à l'observation de la discipline; on choisit les *anciens* d'entre le peuple, & on pratique quelques cérémonies à leur réception. Lorsque les calvinistes étoient tolérés en France, le nombre de ces *anciens* étoit fixé, & il leur étoit défendu par un édit de Louis XIV, en 1680, de souffrir aucun catholique romain dans leurs prêches.

En Ecosse il y a dans chaque paroisse un nombre illimité de ces *anciens*, qui ne passè pourtant pas ordinairement celui de

douze ; le gouvernement presbytérien dominant principalement dans ce royaume. *Voyez* PRESBYTÉRIEN.

Chamberlayne fait mention d'un *ancien régulateur* choisi dans chaque paroisse par le consistoire, & dont le choix est ensuite confirmé par les habitans, après une information exacte & scrupuleuse de ses vie & mœurs. Il ajoute que le ministre l'ordonne, & que ses fonctions sont à vie ; qu'elles consistent à aider le ministre dans l'inspection qu'il a sur les mœurs, dans ses visites, catéchismes, prières pour les malades, monitions particulières, & à l'administration de la cène. Tout cela paroît d'autant moins fondé, que toutes ces fonctions sont les mêmes que celles des *simples anciens* dans les églises presbytériennes : quant aux *anciens régulateurs*, on n'y connoît rien de semblable, si ce n'est dans les assemblées générales, où ces *anciens régulateurs* font l'office de députés ou de représentans des églises. *V. SYNODE, &c. (G)*

ANCIENNE ASTRONOMIE, se dit quelquefois de l'astronomie des *anciens* qui, suivant le système de Ptolomée, mettoient la terre au centre du monde, & faisoient tourner le soleil autour d'elle ; & quelquefois de l'astronomie de Copernic même, qui en plaçant le soleil au centre de l'orbite terrestre, ou dans quelque point au dedans de cet orbite, faisoit décrire aux planetes des cercles autour du soleil, & non des ellipses, qu'elles décrivent en effet. *V. ASTRONOMIE. V. aussi PLANETE, COPERNIC, ORBITE, &c.*

ANCIENNE GÉOMÉTRIE peut s'entendre aussi de deux manières ; ou de la géométrie des *anciens*, jusqu'à Descartes, dans laquelle on ne faisoit aucun usage du calcul analytique, ou de la géométrie depuis Descartes jusqu'à l'invention des calculs différentiel & intégral. *Voyez* ALGÈBRE, DIFFÉRENTIEL, INTÉGRAL, &c. *Voy. aussi* GÉOMÉTRIE. (O)

ANCIENS, s. m. pl. (*Belles-Lettres.*) Il se dit particulièrement des écrivains & des artistes de l'ancienne Grèce & de l'ancienne Rome.

Dans les dialogues de Perrault, intitulés : *Parallele des anciens & des modernes*, l'un des interlocuteurs prétend que c'est nous qui sommes les *anciens*. "N'est-il pas vrai, dit-

il, que la durée du monde est communément regardée comme celle de la vie d'un homme ; qu'elle a eu son enfance, sa jeunesse & son âge parfait, & qu'elle est présentement dans sa vieillesse ? Figurons-nous de même que la nature humaine n'est qu'un seul homme. Il est certain que cet homme auroit été enfant dans l'enfance du monde, adolescent dans son adolescence, homme parfait dans la force de son âge, & que présentement le monde & lui seroient dans leur vieillesse. Cela supposé, nos premiers peres ne doivent-ils pas être regardés comme les enfans, & nous comme les vieillards & les véritables *anciens* du monde ? »

Ce sophisme ingénieux d'après lequel on a dit plaisamment, *le monde est si vieux qu'il radote*, a été pris un peu trop à la lettre par l'auteur du *Parallele*. Il peut s'appliquer avec quelque justesse aux connoissances humaines, au progrès des sciences & des arts, à tout ce qui ne reçoit son accroissement & sa maturité que du temps. Mais qu'il en soit de même du goût & du génie, c'est ce que Perrault n'a pu sérieusement penser & dire. Ici les caprices de la nature, les circonstances combinées des lieux, des hommes & des choses, ont tout fait, sans aucune regle de succession & de progrès. Où les causes ne sont pas constantes, les effets doivent être bizarrement divers.

L'avantage que Fontenelle attribue aux *modernes d'être montés sur les épaules des anciens*, est donc bien réel du côté des connoissances progressives ; comme, la physique, l'astronomie, les mécaniques : la mémoire & l'expérience du passé, les vérités qu'on aura saisies, les erreurs où l'on sera tombé ; les faits qu'on aura recueillis, les secrets qu'on aura surpris & dérobés à la nature, les soupçons même qu'aura fait naître l'induction ou l'analogie, seront des richesses acquises ; & quoique pour passer d'un siècle à l'autre, il leur ait fallu franchir d'immenses déserts d'ignorance, il s'est encore échappé, à travers la nuit des temps, assez de rayons de lumière, pour que les observations, les découvertes, les travaux des *anciens* aient aidé les *modernes* à pénétrer plus avant qu'eux dans l'étude de la nature & dans l'invention des arts.

Mais en fait de talens, de génie & de

goût, la succession n'est pas la même. La raison & la vérité se transmettent, l'industrie peut s'imiter; mais le génie ne s'imité point, l'imagination & le sentiment ne passent point en héritage. Quand même les facultés naturelles seroient égales dans tous les siècles, les circonstances qui développent ou qui étouffent les germes de ces facultés, se varient à l'infini: un seul homme changé, tout change. Qu'importe que sous Attila & sous Mahomet la nature eût produit les mêmes talens que sous Alexandre & sous Auguste?

Il y a plus: après deux mille ans, la vérité ensevelie se trouve dans sa pureté comme l'or, & pour la découvrir, il ne faut qu'un seul homme. Copernic a vu le système du monde comme s'il fût sorti tout récemment de l'école de Pythagore. Combien d'arts & combien de sciences, après dix siècles de barbarie, ont repris leurs recherches au même point où l'antiquité les avoit laissées?

Mais quand le flambeau du génie est éteint; quand le goût, ce sentiment si délicat, s'est dépravé; quand l'idée essentielle du beau, dans la nature & dans les arts, a fait place à des conceptions puériles & fantasques, ou absurdes & monstrueuses; quand toute la masse des esprits est corrompue dans un siècle, & depuis des siècles, quels lents efforts ne faut-il pas à la raison & au génie même, pour se dégager de la rouille de l'ignorance & de l'habitude, pour discerner, parmi les exemples de l'antiquité, ceux qu'il est bon de suivre & ceux que l'on doit éviter?

Perrault, ses partisans & ses adversaires ont tous eu tort dans cette dispute; aux uns c'est le bon goût qui manque, & aux autres la bonne foi.

Quelle pitié de voir, dans *les dialogues sur les anciens & les modernes*, opposer sérieusement Mezerai à Tite-Live & à Thucydide, sans daigner parler de Xénophon, de Salluste, ni de Tacite; de voir opposer l'avocat Le Maître à Cicéron & à Démosthène; Chapelain, Desmarests, Le Moine, Scudéri à Homère & à Virgile; de voir déprimer l'Iliade & l'Énéide, pour exalter le Clovis, le Saint-Louis, l'Alaric, la Pucelle; de voir donner aux romans de l'Astrée, de Cléopâtre, de Cyrus, de Clélie, le double avantage de n'avoir aucun des défauts que l'on remarque dans les anciens poètes; & d'offrir une infinité

de beautés nouvelles, notamment plus d'invention & plus d'esprit que les poèmes d'Homère; de voir préférer les poésies de Voiture, de Sarazin, de Benferade, pour leur galanterie fine, délicate, spirituelle, à celles de Tibulle, de Properce & d'Ovide, &c.?

Il n'est pas étonnant, je l'avoue, qu'un parallèle si étrange ait ému la bile aux zélés de l'antiquité; mais aussi dans quel autre excès ne sont-ils pas tombés eux-mêmes? Une si bonne cause avoit-elle besoin d'être soutenue par des injures? étoit-ce à la grossièreté pédantesque à venger le goût? Leur mauvaise foi rappelle ce que l'on raconte d'un homme qui par système ne convenoit jamais des torts de ses amis. On lui en demanda la raison: *si j'avois*, dit-il, *que mon ami est borgne, on le croiroit aveugle.* Mais les amis des anciens n'avoient pas cette injustice à craindre; & d'ailleurs ne voyoient-ils pas que ne rien céder, c'étoit donner prise sur eux & présenter un côté foible? Avoit-on besoin de leur aveu pour savoir que les grands hommes qu'ils défendoient étoient des hommes? On fait bien que l'inégalité est le partage du génie. Avoyent-ils peur que les beautés d'Homère ne fissent pas oublier ses défauts? Pourquoi ne pas reconnoître que de longues harangues étoient déplacées au milieu d'un combat; que des comparaisons prolongées au delà de la similitude, choquoient le bon sens & le goût; qu'une foule de détails pris dans les mœurs antiques, mais sans noblesse & sans intérêt, n'étoient pas dignes de l'épopée; que le langage des héros d'Homère étoit souvent d'un naturel qui ne peut plaire dans tous les temps; que si Homère a voulu se jouer de ses dieux en les représentant railleurs, colères, emportés, capricieux, il a eu tort; que s'il les a peints de bonne foi, d'après la croyance publique, il n'est que pardonnable de n'avoir pas été plus philosophe que son siècle, & que s'il les a imaginés tels lui-même, il a dormi & fait de ridicules songes? Après avoir reconnu ces défauts, n'avoit-on pas à louer en lui la poésie au plus haut degré, le coloris & l'harmonie; la hardiesse du dessein & la beauté de l'ordonnance; la plus étonnante fécondité, soit dans l'invention de ses caractères, soit dans la composition de ses groupes; la véhémence de ses récits & la chaleur de ses peintures; la

grandeur même de son génie dans l'usage du merveilleux ; le premier don du poète enfin , l'art de tout animer & de tout agrandir , cet art créateur & fécond qui a frappé , rempli , échauffé tant de têtes dans tous les siècles , & tant donné à peindre , après lui , & à la plume & au pinceau ?

Après avoir avoué que dans l'Enéide l'action manquoit de rapidité , de chaleur & de véhémence , que les passions s'y mêloient trop rarement & laissoient de trop grands intervalles vuides ; que tous les caractères , excepté Didon , étoient foiblement dessinés ; que celui d'Enée sur-tout n'avoit ni force , ni grandeur ; que les six derniers livres étoient une très-foible imitation de l'Iliade , &c. n'avoit-on pas à dire que les six premiers étoient une imitation merveilleusement embellie & ennoblie de l'Odyssée ? que jamais la mélodie des vers , l'élégance du style , la poésie des détails , l'éloquence du sentiment , le goût exquis dans le choix des peintures n'avoient été à un si haut point dans aucun poète du monde ?

Après avoir avoué que Sophocle & Euripide étoient inférieurs à Corneille & à Racine pour la belle entente de l'action théâtrale , l'économie du plan , l'opposition des caractères , la peinture des passions , l'art d'approfondir le cœur , d'en développer les replis ; n'avoit-on pas à faire valoir le naturel , l'énergie , le pathétique des poètes grecs , & sur-tout leur force tragique ?

Après avoir mis très-loin au dessous de Molière , Aristophane , Plaute & Térence , ne leur eût-on pas laissé la gloire d'avoir formé eux-mêmes dans leur art celui qui les a surpassés ? Et si la Fontaine a porté dans la fable le génie de la poésie ; si par le charme du pinceau , & par cette illusion si douce que nous fait sa naïveté , il a passé de très-loin Esopé & Phèdre ses modèles ; n'ont-ils pas comme lui le mérite essentiel à l'apologue , le naturel , la grace & la simplicité ?

Quel avantage du côté d'Ovide , de Tibulle & de Propertius , sur la froide galanterie du bel-esprit de Ronsseaut , sur les Voitures , les Benfèrades , les Sarazin , &c. ? Quel avantage que celui d'Horace sur Boileau , son foible & froid copiste ! Quelle philosophie dans l'un , quelle abondance de pensées ! & dans l'autre quelle stérilité dans les sujets

les plus riches ! combien de profondeur dans ses vues , & d'imagination dans ses plans !

En général rien de plus imprudemment engagé que cette fameuse dispute. On ne conçoit pas même aujourd'hui comment elle put s'élever. N'avoit-on pas vu du premier coup d'œil l'avantage prodigieux que l'un des deux partis devoit avoir sur l'autre ? Qu'en opposant toute l'antiquité depuis Homère jusqu'à Tacite , au nouveau regne des lettres , depuis le Dante jusqu'à Despréaux , on embrassoit mille ans d'un côté , & tout au plus quatre cents ans de l'autre ? Et que pouvoit-on comparer ?

Les orateurs ? Mais Rome & Athènes avoient des tribunes ; les droits des nations , leur salut , les intérêts de la patrie & de la liberté , la grande cause du bien public & quelquefois du salut commun étoient confiés à un homme ; & le sort d'un état , celui des nations dépendoit de son éloquence. Qu'a de commun cet emploi sublime avec celui de nos avocats ? Où étoit dans l'Europe moderne la place d'un homme éloquent ? Étoit-ce dans notre barreau que devoient naître des Démosthènes ? Y a-t-il d'éloquence sans passion ? Et ne fait-on pas que le langage des passions est déplacé par-tout où la loi seule est juge ? *V* BARREAU.

Rien de plus important sans doute que l'objet de l'éloquence de la chaire ; mais la seule passion qu'on y excite est la crainte , quelquefois la pitié. La haine , l'orgueil , la vengeance , l'ambition , l'envie , la rivalité des partis , les discordes publiques , les mouvemens du sang & de la nature , le fanatisme de la patrie & de la liberté , tous les grands ressorts de l'éloquence républicaine n'ont point passé de la tribune dans la chaire.

Les historiens ? Mais de bonne foi quelques talens que la nature eût accordé à ceux de nos temps de ténèbres , de barbarie & de servitude , auroient-ils pu donner au fer le prix de l'or ? D'un côté , le tableau des républiques les plus florissantes , des plus superbes monarchies , des plus merveilleuses conquêtes , des plus grands hommes de l'univers , étoit sous les yeux de l'histoire. De l'autre , qu'avoit-elle à peindre ? Des incursions , des brigandages , des esclaves , & des tyrans. Exceptez-en quelques régnes , & dites-moi ce

qu'auroient fait de nos misérables annales les Tite-Live, les Tacite, les Thucydide, les Xénophon? Quand le génie n'auroit pas manqué à l'histoire moderne; l'histoire elle-même, cet amas de crimes sans noblesse, de nations sans mœurs, d'événemens sans gloire, de personnages sans caractère, sans vertu ni talent que la férocité, n'auroit-elle pas rebuté le génie? Des hommes éclairés, sensibles, éloquens, se seroient-ils donné la peine d'écrire des faits indignes d'être lus?

Les poètes? Mais a-t-on pu prétendre que deux regnes, celui de Léon X & celui de Louis XIV, pussent entrer dans la balance avec toute l'antiquité? Ce sont les siècles d'Alexandre & d'Auguste, & tous les regnes des empereurs, que l'on réunit contre le premier âge de la renaissance des lettres. Mais pour juger combien le temps fait à la chose, on n'a qu'à joindre cinquante ans au siècle de Louis XIV, & l'on a de plus du côté des modernes, qui? Pope, Addison, Métastase, nombre de poètes françois estimés & dignes de l'être; & cet homme prodigieux, qui peseroit lui seul dans la balance dix anciens des plus admirés.

Cette réflexion nous ramène aux moyens qu'on auroit encore de réclamer en faveur des modernes, contre l'injuste parallèle qu'on a fait d'eux & des *anciens*. Ce seroit d'abord, comme nous l'avons dit, de comparer les espaces des temps, de faire voir d'un côté mille ans écoulés, seulement depuis Homère jusqu'à Tacite, & de l'autre côté tout au plus un ou deux siècles de culture; d'observer ensuite ce qu'un demi-siècle a mis depuis dans la balance. On pourroit dire alors: Voilà ce qu'a donné l'espace de soixante années. Qu'on attende encore quelques siècles; & quand les temps seront égaux, on aura droit de comparer les hommes.

On rapprocheroit ensuite les circonstances locales, celles des hommes & des temps; & combien, du côté de la poésie, comme de l'éloquence & de l'histoire, les modernes n'auroient-ils pas de gloire d'avoir surmonté tant d'obstacles pour approcher des *anciens*? Voyez l'article POÉSIE.

C'étoit ainsi, ce me semble, que cette cause devoit être plaidée. Si on ne se passionnoit que pour la vérité, on seroit juste, impartial comme elle; mais on se passionne

pour son opinion, & la vanité veut avoir raison, à quelque prix que ce soit.

Le parallèle de Perrault dans la partie des arts, est d'un homme plus éclairé, mais présumant trop de ses forces, ou plutôt donnant trop à l'adulation. Quand il seroit vrai que les modernes auroient égalé les *anciens* en sculpture, en architecture, la gloire de ces deux arts n'en seroit pas moins toute entière ou presque toute entière à ceux qui, les ayant créés, les ont portés à un point d'élégance, de correction, de noblesse, digne de servir de modèle. On a beau dire qu'on peut ajouter aux beautés de l'architecture ancienne, cela n'est pas encore arrivé. On a donné plus de hardiesse & de commodité aux édifices, c'est le fruit de l'expérience; mais plus d'élégance & de majesté, non. Or c'est là le fruit du génie.

Quant à la peinture & à la musique, il faut savoir douter des prodiges que l'on nous vante; mais ne pas assurer sur des preuves légères que ces arts n'étoient qu'au berceau; que les *anciens* qui chantoient sur la lyre ne se doutoient pas des accords; que dans la peinture ils n'avoient ni la magie du clair-obscur, ni l'une ni l'autre perspective; ne pas juger d'Athènes d'après Pompeïa; & présumer qu'un peuple, dont les organes étoient si délicats & le goût si fin & si juste, ne se seroit point passionné pour ces deux arts, s'il n'avoit pas été à-peu-près de niveau avec ceux où il excelloit. Apelles, Timante, Aëtion en auroient-ils imposé aux juges de Praxitelle & de Phidias? Une musique foible auroit-elle produit des effets qu'on oseroit à peine attribuer à l'éloquence, & fait craindre, même aux plus sages, son influence sur les mœurs, & son ascendant sur les loix? Ce préjugé, favorable aux *anciens*, méritoit qu'on ne négligeât aucun des avantages du côté des modernes, & l'Italie eût été d'un grand poids dans la balance des beaux-arts. D'où vient donc que Perrault a eu la vanité de n'y faire entrer que l'école françoise? Il avoit fait un mauvais petit poëme, dans lequel, pour flatter Louis XIV, il avoit opposé son regne à toute l'antiquité. On trouva la louange outrée; il voulut la justifier, & fit un livre, où, avec de l'esprit, il s'efforçoit d'avoir raison: moyen presque assuré de faire un mauvais livre.

Ainsi lui-même il avoit affoibli une cause déjà trop foible , en détachant du parti des modernes tout ce qui n'appartenoit pas au regne de Louis le grand ; & s'il appelle à son secours Mälherbe , Pascal & Corneille , sur-tout l'Arioste & le Tasse , c'est qu'il s'oublie , & perd de vue l'objet qu'il s'étoit proposé.

Mais ce qui l'avoit mis encore plus à l'étrait , c'est l'alternative comique à laquelle il étoit réduit , ou de louer ses adversaires & les amis de ses ennemis , ou de renoncer à tout l'avantage que leurs talens donneroient à sa cause. Racine , Despréaux , Moliere , la Fontaine étoient bien d'autres hommes à opposer aux *anciens* , que Chapelain & Scuderi. Il eût fallu avoir le courage & la franchise de les louer autant qu'ils meritoient de l'être ; & cette vengeance étoit en même temps la plus noble & la plus adroite qu'il pût tirer d'un injuste mépris. (*M. MARMONTEL.*)

ANCIENS, ANTIQUITÉ, (*Beaux-arts.*)
Lorsqu'en traitant des beaux-arts on parle des *anciens* ou de l'*antiquité* , on entend sous ce nom les peuples *anciens* chez lesquels ces arts ont été florissans , & ce sont principalement les Grecs & les Romains. Ces deux nations se sont distinguées par la délicatesse de leur goût & par l'excellence de leurs ouvrages. On ne sauroit disconvenir qu'elles ont porté les arts à un degré de perfection que les modernes n'atteignent que très-rarement. Il y a eu des critiques qui ont exalté avec tant d'enthousiasme la supériorité des *anciens* , que d'autres ont cru voir dans ces éloges une censure offensante des modernes. C'est ce qui occasiona en France la dispute si vive & si connue sur la prééminence entre les *anciens* , & les modernes ; dispute qui , pendant quelques années , fut poussée de part & d'autre avec trop de chaleur.

Nous n'entrerons point ici dans cette querelle. La discussion seroit plus longue que ne l'a cru M. Perrault , qui a prétendu prouver dans son petit ouvrage (*Parallele des anciens & des modernes.*) , que les modernes ont égalé & même surpassé les *anciens* dans tous les genres. Nous nous bornerons à des réflexions générales sur le goût des *anciens* , telles que la nature de cet ouvrage le permet. Nous n'en parlerons même ici que

relativement à l'éloquence & à la poésie , renvoyant à l'*article* ANTIQUE ce qui concerne les arts de la peinture & de la sculpture.

Les regles fondamentales du goût sont les mêmes dans tous les siècles , puisqu'elles découlent des attributs invariables de l'esprit humain. Il y a néanmoins beaucoup de variétés dans les formes accidentelles sous lesquelles le beau se peut présenter. C'est à ce qu'il y a d'accidentel qu'on doit nécessairement faire attention , lorsqu'il s'agit de juger des *anciens*. Un morceau d'éloquence ou de poésie peut être parfaitement beau , & s'écarter néanmoins beaucoup de ce qui chez les modernes passe pour être de la plus grande beauté. Si l'on néglige de faire cette réflexion , on risque de porter à tout moment des jugemens faux. On ne doit pas juger de la beauté d'un habillement persan d'après la mode des Européens ; il faut nécessairement avoir sous les yeux la forme persane ; c'est elle seule qui peut servir de regle dans le jugement qu'on voudra porter.

La forme que les *anciens* donnoient à leurs ouvrages de goût s'éloigne pour l'ordinaire très-fort de la forme qu'on suit aujourd'hui , quoique l'essence de ces ouvrages n'ait point varié. Nous parlons ici principalement des écrits qui ne sont pas de simple amusement , mais qui ont un but moral , qu'ils tâchent d'obtenir sous une forme accommodée au goût du siècle.

Le but des poètes Grecs , par exemple , dans leurs tragédies , n'étoit pas uniquement de jeter pour quelques heures les spectateurs dans une agréable agitation de sentimens divers , de montrer leur habileté dans l'art de remuer les passions , & de s'attirer une considération ou d'autres avantages personnels , ce qui est le but ordinaire des poètes modernes. Cette différence dans les vues a dû nécessairement en produire une très-grande dans l'exécution.

Il n'y a peut-être point de genre , soit en poésie , soit en prose , qui n'ait été dans sa première origine introduit à l'usage de la religion ou de la politique. C'est d'après cette remarque qu'il faut juger de la forme accidentelle de chacun de ces genres. Sans le secours de ce fil , on s'égareroit , & l'on porteroit des jugemens très-faux & très-injustes sur les ouvrages de l'antiquité. Combien d'auteurs

teurs modernes qui désapprouvent les chœurs dans les tragédies anciennes, parce qu'ils leur paroissent peu naturels ! Mais s'ils faisoient réflexion que les chants solennels de ces chœurs étoient la partie la plus essentielle des premières tragédies, & que l'action n'étoit qu'un accessoire (*V* CHŒUR, EPISODE), ils reconnoitroient que les poètes n'ayant pas la liberté de toucher aux chœurs, ont su les incorporer à l'action avec beaucoup de sagesse & tout le goût imaginable.

On trouve pareillement dans les ouvrages des *anciens*, des traits qui répondent parfaitement & de la manière la plus judicieuse, au but principal de l'auteur, & qui par conséquent tiennent à la perfection de l'ouvrage ; & l'on ne sauroit nier néanmoins que de pareils traits dépareroient infiniment l'ouvrage d'un auteur moderne. Qu'on lise par exemple dans l'*Antigone* de Sophocle, la quatrième scène du premier acte, on trouvera froide & choquante la manière dont le soldat vient annoncer à Créon l'enterrement de Polynice. Une personne peu instruite sera tentée de croire que Sophocle a voulu ici donner dans le burlesque. Mais quand on se rappellera l'obligation que la politique imposoit aux poètes Athéniens, d'inspirer à chaque occasion à leurs concitoyens de l'horreur pour l'état monarchique, cette scène paroîtra excellente. Le poète y trace de main de maître les extravagances auxquelles l'esprit despotique d'un tyran peut induire ses esclaves.

Il ne suffit pas, en lisant les ouvrages de goût des *anciens*, de ne jamais perdre de vue le but auquel ils étoient obligés de subordonner tout le reste ; il faut encore avoir constamment sous les yeux leurs mœurs, leurs loix & leurs usages ; sans cela il n'est pas possible d'en juger sainement. Si l'on ne considère pas quelle importance les Grecs mettoient à leurs jeux publics, & sur-tout à la course des chevaux, on reprochera à Sophocle d'avoir ridiculement donné dans son *Electre* une si longue description d'une pareille course à l'occasion du récit fabuleux de la mort d'Oreste. Cependant c'est ce morceau-là qui a dû plaire davantage à ses spectateurs.

Au siècle d'Homere, l'usage n'étoit pas encore introduit dans la société, de parler

Tome II.

contre ses sentimens ; on ignoroit ce langage que nous nommons le *langage de la politesse*. Chacun s'énonçoit naturellement & sans détour ; & celui qui étoit dans le cas de faire quelques reproches à d'autres, n'y mettoit point d'adoucissement ; il s'exprimoit rondement, quoiqu'il fût sans aigreur. Ce n'est donc pas sur les mœurs d'aujourd'hui qu'il faut juger des conversations de cette espèce, qu'on retrouve fréquemment dans l'*Iliade*. Comment Homere auroit-il pu peindre une nature qui de son temps n'existoit pas encore ?

Bien des gens ont trouvé étrange que dans ce même poète, ses personnages observent une gravité singulière dans la simple conversation, qu'ils s'énoncent avec formalité, & une espèce de solemnité. Le moindre rapport, le plus petit message qu'un héraut vient faire de la part d'un des chefs de l'armée, s'y fait avec apparat. (*Voy. Iliade liv. IV, v. 204 & suivans.*) Mais cette manière est précisément dans les mœurs de ces temps-là. Le poète, en ne la suivant pas, auroit manqué la nature. Ce qu'on blâme ici en lui, ce sont donc des beautés bien réelles : lorsqu'on pensera que chez les *anciens*, certaines choses qui seroient aujourd'hui de très-peu de valeur, étoient d'un tout autre prix, on ne prendra plus Homere & son Achille pour deux enfans, comme on est tenté de le faire, quand on lit de quelle manière Minerve tâche de consoler Achille sur la perte du butin qu'Agamemnon lui a enlevé.

Un exemple bien propre à faire sentir la nécessité de consulter les mœurs des *anciens*, pour juger sainement de leurs ouvrages, c'est le discours que Nestor tient aux Grecs dans le second livre de l'*Iliade*, pour les dissuader de lever le siège de Troye : « Je n'espère pas, dit ce vénérable vieillard à ses soldats, qu'aucun de vous retourne chez soi, avant d'avoir couché avec la femme d'un Troyen. » Ce seroit aujourd'hui le motif le plus infame qu'un général pût employer en pareille circonstance ; & c'est pourtant au plus vieux & au plus sage des capitaines grecs qu'Homere fait tenir un tel langage. On auroit néanmoins tort de blâmer ce poète. De son temps, & dans des temps bien postérieurs encore, c'étoit un usage généralement établi, que les habitans d'une

H h h h

ville conquise par les armes, devenoient les esclaves de leurs vainqueurs; que les femmes particulièrement étoient partagées entre ceux-ci, comme faisant partie du butin; que chacun d'eux s'en choisissoit une ou plusieurs, pour en faire sa concubine, & que les assiégés devoient toujours s'attendre à un pareil sort. Le poète n'a pas introduit de telles mœurs, il les a trouvées établies. On en peut dire autant de cet autre passage d'Homère, où Agamemnon fait des reproches à Ménélas de ce qu'il veut recevoir comme captif, Adrafte qui s'étoit rendu à lui, & où ce chef des armées tue le malheureux Adrafte de sa propre main. Un poète qui de nos jours feroit agir de cette manière le général d'une armée, seroit très-blâmable sans doute, mais c'est que, dans notre siècle, une telle action déshonoreroit le général.

Dès qu'on ne perdra pas de vue ces considérations, qui sont indispensables pour juger sainement des ouvrages de l'antiquité, on rendra certainement justice aux *anciens*. Nous n'entreprenons, à la vérité, point de soutenir que tous leurs ouvrages soient sans défaut; mais ce qui nous semble décidé, c'est qu'en général leur goût étoit plus naturel & plus mâle que celui de la plupart des modernes; qu'à cet égard leurs ouvrages sont de beaucoup préférables aux nôtres; qu'ils ont été d'une utilité plus essentielle; qu'ils ont servi plus efficacement à former des esprits mâles; qu'ils ont moins obscurci la belle solidité par des ornemens accessoires; & que comme la littérature ancienne s'attachoit moins à la contemplation, & davantage à la pratique que la littérature moderne, les ouvrages des *anciens* semblent aussi beaucoup plus propres que ceux des derniers siècles, à former des hommes d'état, de bons citoyens, & de braves soldats. Chez les *anciens* tout étoit pratique, dans leur manière de vivre, & dans leurs arts. Chez nous la morale & les devoirs même sont un objet de spéculation. Ils agissoient, nous nous bornons à penser. Ils étoient tout sentiment, nous tout esprit.

C'est donc avec grande raison qu'on recommande la lecture assidue des *anciens*. Il est impossible qu'en se familiarisant bien avec eux, le goût & la manière de penser n'en reçoivent pas une touche plus belle &

plus mâle. Les *anciens* travailloient incomparablement plus pour la perfection pratique de l'entendement, que pour l'amusement de l'esprit: ils ne pouvoient pas les sentimens au delà du point où ils sont utiles. Ces sentimens outrés, au moyen desquels des auteurs modernes ont cherché à se faire une réputation, leur étoient inconnus.

Dans les beaux siècles de la liberté grecque, les arts étoient immédiatement consacrés au bien de l'état & de la religion. Chaque ouvrage avoit son but déterminé; ce but dirigeoit les sentimens de l'artiste, & l'animoit de ce feu sans lequel on n'excella jamais. Les *anciens* alloient droit à leur but; & comme leurs loix, leurs mœurs, & la nature du cœur humain étoient sans cesse sous leurs yeux, ils ne pouvoient guère s'égarer. Dans la première éducation on accoutumoit déjà les jeunes gens à se considérer comme des membres de l'état. Ainsi leurs idées se tournoient de bonne heure vers la vie active, & leurs actions tendoient toujours au grand. Dès qu'un jeune grec commençoit à travailler, son premier essai étoit déjà pour l'état. Doit-on s'étonner après cela de retrouver dans tous leurs ouvrages, une vigueur mâle, un jugement mûr, un but marqué; caractères qu'on n'apperçoit que bien rarement dans les ouvrages des modernes. Notre éducation rétrécit la manière de penser de la jeunesse. Ce n'est pas la raison, c'est l'usage qu'on lui prescrit de consulter. Il n'est permis de parler ou d'agir, qu'avec la circonspection la plus timide, & après s'être bien assuré de ne déplaire à personne. Nos jeunes gens ne se considèrent que comme membres d'une famille; savoir plaire aux chefs de leur maison, se faire remarquer en public, & vivre à la mode, c'est en quoi l'on fait consister leur plus grand mérite. L'éducation ancienne étoit sévère en tout ce qui tenoit aux devoirs envers la patrie, & indulgente à l'égard des devoirs qui concernent l'humanité en général. Nous renversons cet ordre; aussi n'apperçoit-on que trop cet esprit puéril & rétréci dans les écrits de nos poètes & de nos orateurs. Leurs vues s'étendent rarement au delà du petit cercle de leurs relations.

Si les meilleurs génies ne produisent souvent que du médiocre, c'est que l'élevation manque à leurs sentimens; c'est en grandeur

de sentiment & non en force de génie que les *anciens* l'emportent sur nous, comme Quintilien l'observoit déjà de son temps. *Nec enim nos tarditatis natura damnavit, sed dicendi mutavimus genus, & ultra nobis quam oportebat indulgimus. Ità non tam ingenio illi nos superârunt, quam proposito. (Instit. liv. II, c. 5.)*

A peine pouvons-nous nous faire une idée assez relevée de la grande manière de penser des *anciens*, & de la vigueur mâle de leur esprit; ils méritent notre admiration, & l'on ne peut que leur envier la noble liberté de penser.

Mais, d'un autre côté, c'est pousser la vénération pour eux au delà de ses justes bornes, que de croire que la forme même qu'ils donnoient à leurs ouvrages, doit être notre unique modèle. Ce seroit s'arrêter à l'écorce. Ces formes sont adaptées à leurs mœurs & à leur siècle. L'épopée, le drame, l'ode des *anciens*, nous montrent non dans leur antique forme, mais dans l'esprit même & dans le contenu de l'ouvrage, des hommes dignes d'être nos maîtres. Homère & Ossian sont, quant à l'essentiel, des chantres d'un même genre, mais ils diffèrent totalement entr'eux, quant aux accessoires, & principalement dans la forme. Lequel des deux sera donc notre guide à ce dernier égard? Ce ne sera ni l'un ni l'autre. La forme est accidentelle; on l'abandonne à notre choix; il suffit qu'elle ne répugne pas au sujet, & que ce sujet soit grand. Il y a des auteurs modernes si prévenus en faveur des formes de l'antiquité, que peu s'en faut qu'ils n'établissent pour règle que l'épopée ait vingt-quatre chants. Heureusement que l'Énéide n'en a que douze, sans cela la règle auroit été vraisemblablement introduite. (*Cet article est tiré de la théorie générale des beaux arts de M. SULZER.*)

ANCILE, f. m. en antiquités, espèce de boucliers de bronze que les anciens prétendoient avoir été envoyés du ciel à Numa Pompilius; ils ajoutoient que l'on avoit entendu en même temps une voix qui promettoit à Rome l'empire du monde, tant qu'elle conserveroit ce présent. V PALLADIUM.

Les auteurs sont partagés sur l'étymologie & sur l'orthographe de ce mot. Camerarius & Muret le prétendent grec, & le

font venir d'ἄγκυλος, courbé; aussi écrivent-ils *ancyle*, *ancylia*, toujours avec un *y*: nous lisons certainement dans Plutarque ἀγκυλία. Juba dans son histoire, soutient que ce mot est originairement grec. Mais on ne peut concilier cette orthographe avec les manuscrits & les médailles, où ce mot se trouve écrit avec un *i* simple; Varron le fait venir de *ancilia ab ancisu*, & suppose que ce nom fut donné à une espèce de boucliers échanrés ou dentelés à la manière des *peltæ* de Thrace.

Plutarque même dit que telle étoit la figure de l'*ancile*; mais il diffère de Varron, en ce qu'il prétend que les petits boucliers des Thraces n'avoient point cette figure, & qu'ils étoient ronds: Ovide paroît en avoir eu la même idée; suivant ce poète, la rondeur de ce bouclier le fit nommer *ancile*, c'est-à-dire, *ancisum*, de *am*, & *cædo*, également coupé en rond.

Plutarque lui trouve encore d'autres étymologies; par exemple, il dérive *ancile* de ἀγκών, parce que l'on portoit ce bouclier au coude. Quoiqu'il n'en fût tombé qu'un des nues, on en conservoit douze à ce titre; Numa par l'avis, disoit-on, de la nymphe Egérie, ayant ordonné à Veturius Manurius d'en fabriquer onze autres parfaitement semblables au premier, afin que si quelqu'un entreprenoit de le dérober, il ne pût jamais savoir lequel des douze étoit le véritable *ancile*.

Ces *anciles* étoient conservés dans le temple de Mars, & la garde en étoit confiée à douze prêtres nommés *Saliens*, établis pour vaquer à ce ministère. V SALIEN.

On les portoit chaque année dans le mois de mars en procession autour de Rome; & le troisième jour de ce mois, on les remettoit en leur place. (G)

* ANCLAM, (Géogr. moderne.) ville d'Allemagne, dans le cercle de la haute Saxe & le duché de Poméranie, sur la Pène. Long. 32, 55; lat. 54.

§ ANCOBER, (Géogr.) petit royaume d'Afrique, sur la côte d'Or en Guinée. Il s'étend du nord au sud, dans un espace de dix-huit ou vingt lieues, le long de la rivière qui porte son nom. Nos voyageurs nous racontent que les bords de cette rivière sont plantés de beaux grands arbres, habités par

une multitude d'oiseaux, dont le plumage varié & le ramage enchanteur en font un lieu charmant. Ils ajoutent de plus qu'il y a des femmes qui ne se marient jamais, tout exprès pour se dévouer à une prostitution publique; & qu'on les installe dans cette vocation par des cérémonies infames. (C. A.)

* ANCOLIE, f. f. (*Hist. nat.*) *aquilegia*, genre de plante à fleur anomale, composée ordinairement de plusieurs feuilles inégales, dont quelques-unes sont plates, & les autres sont faites en forme de capuchon; elles sont toutes entremêlées alternativement: il s'élève du milieu de la fleur un pistil entouré d'étamines, qui devient dans la suite un fruit composé de plusieurs gaines membraneuses, disposées en manière de tête, & remplies de semences faites en forme d'œuf applati. Tournefort, *Inst. rei herb.* Voyez PLANTE. (I)

ANCOLIE, (*Médecine.*) *aquilegia silvestris*, C. B. La semence en est apéritive, vulnéraire, détersive; elle leve les obstructions du foie, de la rate; elle excite les mois & l'urine, résiste à la pourriture; on l'emploie en potions & en gargarismes, pour les ulcères de la gorge, pour la corruption des gencives, dans le scorbut: rien ne peut dissiper son odeur, lorsqu'elle s'est attachée aux mortiers où on la pile.

Elle entre dans plusieurs préparations; on en fait des pilules pour la jaunisse avec le safran de mars & le tartre vitriolé mêlés ensemble à parties égales, enveloppés dans la confectio hamec. La dose de ces pilules est d'un gros. (N)

ANCON, ἀγκών, mot, comme on voit, purement grec, usité en *anatomie*, pour signifier la courbure du bras en dehors, ou la pointe du coude sur laquelle on s'appuie. Voyez CUBITUS. On l'appelle autrement *olécrane*. Voyez OLECRANE. (L)

* ANCONE (LA MARCHE D'), *Géog. mod.* province d'Italie, dans l'état ecclésiastique, dont la capitale est *Ancone*. Long. 50, 26-31, 40; lat. 42, 37-43, 34.

* ANCONE, (*Géog. mod.*) capitale de la Marche d'*Ancone*, sur la mer. Long. 31, 25; lat. 43, 36.

ANCONE, adj. pris subst. (*Anatomie*) épithète de quatre muscles qui vont s'attacher à l'apophyse *ancon*, autrement dite

l'olécrane. Voyez OLECRANE. Voyez PL. V d'*Anatomie*. n°. 2

Trois de ses muscles s'unissent si intimement ensemble, qu'ils forment un vrai muscle triceps.

Le grand *anconé* ou long *extenseur* est attaché supérieurement à la partie supérieure de la côte inférieure de l'omoplate, & à son cou. Delà il va se terminer en s'unissant intimement avec l'*anconé* externe & interne, par un tendon large qui s'attache en forme d'aponévrose à l'olécrane.

L'*anconé* externe, ou court *extenseur*, prend ses attaches au dessous de la tête de l'humérus, & se termine en s'attachant tout le long de la partie latérale externe de l'humérus, en s'unissant intimement avec le grand *anconé*, à la partie latérale externe de l'olécrane.

L'*anconé* interne ou *brachial externe* est attaché supérieurement au dessous du grand rond le long du ligament de la ligne saillante qui répond au condyle interne, le long de la partie moyenne & inférieure du grand *anconé*, & va se terminer à la partie latérale interne de l'olécrane.

Le petit *anconé* est attaché à la partie inférieure du condyle externe de l'humérus, & se termine le long de la partie latérale externe postérieure & supérieure du cubitus, à côté de l'olécrane. (L)

ANCHRE, (*Marine.*) Voyez ANCRE.

ANCHRE, f. f. (*Commerce.*) est une mesure pour les choses liquides, fort en usage dans la ville d'Amsterdam. L'*anchre* est le quart de l'aune, & tient deux steckuns, chaque steckun 16 mangles, & la mangle est égale à deux pintes de Paris. Voyez PINTE. (G)

ANCRAGE ou ANCHORAGE, sub. m. (*Marine.*) C'est un lieu ou espace en mer propre à jeter l'ancre d'un navire, & dans lequel on trouve la quantité de brasses d'eau suffisante, & où on peut mouiller en sûreté. Le meilleur fonds pour l'*ancrage* est de la forte argile, ou du sable ferme; & le meilleur mouillage est celui où l'on est le plus à l'abri du vent & de la marée. Voy. MOUILLAGE.

ANCRAGE, droit d'*ancrage*. (*Marine.*) C'est un droit que l'on paie en certains ports, soit au roi ou à l'amiral, pour avoir la permission d'y mouiller.

En France, le fonds de tous les ports & havres étant au roi, il n'est pas permis à qui que ce soit de jeter l'ancre dans aucun port sans payer ce droit à des officiers qui par lettres patentes ont la commission de le percevoir. (Z)

ANCRE (fabrique des). L'ancre est un instrument de fer à double crochet, qu'on jette dans le fond de la mer ou des rivières, pour arrêter ou fixer les vaisseaux sur la superficie de l'eau dans les endroits où on le juge à propos.

Elle est composée de plusieurs parties, savoir d'un anneau, que l'on nomme ordinairement *arganeau* ou *organeau*, qu'on entortille de petites cordes qu'on nomme *boudinure* ou *emboudinure*, & qui sert pour y attacher un cable; de la *verge*, autrement *vergue* ou tige droite, dont l'extrémité est percée d'un trou proportionné à l'anneau; de la *croisée* ou *croisse*, qui est soudée au bout de la verge, & dont chaque moitié de croisé est appelée *bras* ou *branche*; de deux *pattes*, qui sont des especes de crochets ou pointes recourbées, l'une à droite & l'autre à gauche, à-peu-près semblables à des hameçons.

Toutes ces parties sont soudées ou jointes ensemble, en telle sorte qu'elles ne font qu'une seule & même piece très-forte & très-solide, qui a presque la figure d'une arbalète; il n'y a que l'anneau qui soit mobile, étant passé dans un trou à l'extrémité de la verge, du côté du jas.

Le *jas*, qu'on nomme aussi l'aissieu ou le jouet de l'ancre, est un assemblage de deux pieces de bois de même proportion & figure, jointes ensemble par des chevilles de fer au dessous du trou de la verge; en sorte que le bout de la verge passe au travers du jas où il se trouve comme encastré, ainsi que les tenons ou bras de la croisée de l'ancre. Ce jas empêche que l'ancre ne se couche de plat sur le sable, & fait que l'une des pattes s'enfonce dans le terrain solide qui se trouve au fond de la mer, afin d'arrêter le vaisseau par le moyen du cable attaché d'un bout à l'anneau, & qui de l'autre va se joindre au vaisseau où il est amarré: on fait ordinairement le jas de la même longueur que la verge; & quand il est au

fond de l'eau, il se trouve toujours couché sur le sable, en sorte que l'ancre a l'une de ses pattes enfoncée dans la terre, & l'autre est au dessus qui ne fait aucune fonction.

On ne peut point douter que l'invention des ancrs ne soit très-ancienne, & n'ait suivi de près, si elle n'a accompagné, la témérité du premier navigateur. Apollonius de Rhodes, Etienne de Byzance, parlent des ancrs de pierre dont les anciens se servoient comme le font aujourd'hui les habitans de l'île de Ceylan. Dans quelques endroits des Indes, les ancrs sont des especes de machines de bois chargées de pierres; & on prétend que les vaisseaux arrêrés par cette especes d'ancre demeurent plus fermes que ceux qui sont sur une ancre de fer, ou sur une simple pierre.

On a fait des ancrs à une, deux, trois & quatre dents ou pattes; les premières ne sont plus d'usage; la troisième & la quatrième especes sont sujettes à bien des inconvéniens: on se sert de l'expression de *talinquer le cable* lorsqu'on l'ajuste dans l'anneau.

Quoique toutes les ancrs soient faites de la même maniere, on les divise en quatre classes: la plus grande, qu'on nomme *ancre maitresse*, ne sert jamais que dans les gros temps, & dans le danger évident où le navire tomberoit en côte, c'est-à-dire, que poussé par les vents ou les courans, il iroit échouer & se briser sur la côte; celle qu'on nomme la *seconde ancre* sert à tenir le bâtiment en rade; la troisième est l'ancre *d'affourché* ou *d'affourche*; on la mouille après en avoir jeté une autre à la partie opposée, pour affourcher le vaisseau, l'empêcher de tourner sur son cable, de s'éloigner, de se tourmenter, & de chasser sur son ancre: la quatrième s'appelle *l'ancre de toue*; on s'en sert pour haler le navire & le faire avancer avec le cabestan ou virevau, lorsqu'il s'agit d'entrer dans un havre ou d'en sortir, de changer de place dans les rades, & de rappeler le vaisseau à la mer lorsque le vent le jette à la côte.

L'*ancre à demeure* est une très-grosse ancre, qui demeure toujours dans un port ou dans une rade, pour fixer & touer les vaisseaux.

L'*ancre de veille* est celle qu'on tient toute prête à être mouillée,

L'*ancrer du large* est celle qui est mouillée vers la mer lorsqu'il y en a une autre qui est mouillée vers la terre, & qu'on nomme *ancrer de terre*.

Lorsque deux ancres sont mouillées à l'opposite l'une de l'autre, on les nomme *ancrer de flot & de jusant*; la première est pour tenir contre le flux, & la seconde contre le reflux de la mer: les cables dont on se sert dans cette occasion s'appellent *hensieres*.

Pour indiquer les endroits où sont les ancres, on met un *orin* ou grosse corde accolée aux deux bras de l'ancre, & qui aboutit à un gros liege, ou à un baril qui flotte sur l'eau.

Lorsqu'on a connu par la sonde que l'endroit sur lequel on doit mouiller l'ancre est un fonds sablonneux ou de mauvaise tenue, on met des planches à ses pattes; ce qu'on appelle *aider l'ancre*, afin que le fer ne creuse & n'élargisse trop le sable.

On dit que les vaisseaux *chassent sur leurs ancres*, lorsque par la violence des coups de mer, ou que les fonds ne sont pas bons, ils labourent & s'éloignent du lieu où l'on a mouillé.

Ceux qui entreprennent d'envoyer des vaisseaux en armement, ne sauroient trop s'attacher à la bonté des ancres, parce que la vie de l'équipage y est intéressée, & que la conservation des navires & des marchandises en dépend. Ils ne sauroient être trop attentifs à ce que le fer qu'on emploie pour les fabriquer ne soit ni trop doux ni trop aigre, les deux extrêmes étant également dangereuses, parce que le trop d'aigreur le fait casser, & le trop de douceur le rend pliant & le fausse. C'est pourquoi ceux qui veulent avoir de bonnes ancres font faire un alliage de fer d'Espagne, qui est doux, avec le fer de Suede, qui est aigre, & leur donnent ainsi le degré de bonté convenable.

L'ancre dont nous venons de donner la description & d'indiquer les usages, est un assemblage de barres plates & pyramidales, arrangées les unes sur les autres, & forgées ensemble de façon qu'elles aient plus de diamètre & moins de longueur que la pièce qu'on veut forger, parce qu'elles s'étendent & diminuent d'épaisseur en les forgeant.

Toutes ces barres liées ensemble avec des liens de fer soudés, qu'on fait entrer par

le petit bout du paquet, & qu'on chasse ensuite à grands coups, reçoivent plus d'épaisseur à mesure qu'elles s'éloignent du centre, afin que le feu agisse davantage sur elles.

Quand on a percé la croûte de charbon qui enveloppe le paquet, on connoît qu'il est assez chaud & propre à être soudé lorsqu'il paroît net & blanc. Alors, à l'aide de la potence & de sa chaîne qui embrasse le paquet, on le porte aisément sous le martinet, & on le soude en quatre ou cinq coups qu'on lui donne: c'est ce qu'on appelle *forger la verge de l'ancre*. On fait ensuite le trou par où doit passer l'organeau; on coupe le ringard; on forme le quarré & les tenons; on perce le trou qui doit recevoir la croisée; on procède ensuite à forger la croisée & les pattes qu'on fait avec des barres de fer forgées comme ci-dessus, & aplaties dans leurs extrémités.

Lorsqu'on a encollé l'ancre, c'est-à-dire, après qu'on a soudé la croisée à la verge, on la réchauffe & on travaille à souder la *balevre*, c'est-à-dire à frapper avec un marteau & réparer les inégalités qui restent nécessairement à l'endroit où s'est fait l'encollage.

Quoique la machine qui meut le martinet soit la chose la plus importante d'un atelier où l'on fait les ancres, nous n'en faisons pas la description, parce qu'elle nous entraîneroit dans un trop long détail. Nous renvoyons les curieux aux planches de marine qui les instruiront beaucoup mieux.

Quelque bien faites que soient les ancres, il y auroit de l'imprudence à s'en servir avant de les avoir éprouvées, soit en les élevant en haut au moyen d'une grue, & les laissant tomber sur un tas de vieux fer; soit en attachant les bras de l'ancre à un pieu enfoncé dans la terre, & en passant dans l'organeau une corde que l'on tire jusqu'à la casser, par le moyen d'un cabestan. Lorsque l'ancre a résisté à ces diverses épreuves, elle est censée bonne.

On fait des ancres de toutes grosseurs & longueurs, mais toujours proportionnées aux efforts qu'elles ont à soutenir. On abat en rond tous leurs angles pour rendre plus doux le frottement contre les cables & les rochers. Les ancres d'un grand vaisseau sont moins

fortes à proportion que celles d'un petit, parce qu'en supposant que les deux vaisseaux ont dans l'eau une égale étendue de bois, relative à leur grandeur, on a expérimenté que la mer, qui déploie une égale force contre un petit vaisseau & contre un grand, donne lieu à l'eau d'agir également sur une étendue égale; ce qui fait qu'on supplée par le poids de l'ancre à la légèreté d'un petit vaisseau qui n'a pas la même force que le grand pour résister à la violence de l'eau.

La longueur d'une ancre de six mille livres pesant doit être à-peu-près de quinze piés, & sa grosseur de dix pouces. On doit toujours proportionner le poids des ancres à la force de l'équipage & à la grandeur du vaisseau.

On forgeoit autrefois les ancres à force de bras dans tous les ports du royaume; aujourd'hui on les forge au martinet, & c'est là la meilleure façon, parce qu'un marteau pesant huit cents livres doit mieux fonder qu'un marteau pesant quinze ou seize livres. On se sert de charbon de terre, par préférence à celui de bois, parce qu'il donne plus de chaleur, & qu'elle pénètre davantage dans une masse aussi considérable.

La courbure des bras de l'ancre est encore quelque chose de très-essentiel: on réserve quelquefois cette opération pour la dernière: elle se fait sans le secours du marteau. On attache avec des cordes la verge de l'ancre contre un pieu: on allume du feu sous la patte qu'on doit recourber: la matière devient molle au point que deux ou trois hommes recourbent les bras en tirant une corde qui est attachée à cette patte, & qu'on fait passer sur une poulie qu'on a arrêtée contre la forge. On tâche de leur donner la courbure d'un arc de cercle de cinquante ou soixante degrés.

Les ancres pour les vaisseaux du roi se fabriquent dans l'arsenal de Cosne sur la rivière de Loire.

Dans les villes où il y a maîtrise, le droit de fabriquer des ancres pour les particuliers appartient aux *Taillandiers*. *V. VAISSEAU*.

ANCRES, en *Serrurerie*, c'est une barre de fer qui a la forme d'une S, ou d'une Y, ou d'un T, ou toute autre figure cou-dée & en bâton rompu, qu'on fait passer dans l'œil d'un tirant, pour empêcher les

écartemens des murs, la poussée des voûtes, ou entretenir les tuyaux des cheminées qui s'élèvent beaucoup.

* ANCRE ou ENCRE, (*Géog. mod.*) petite ville de France en Picardie, sur une petite rivière du même nom. Long. 20, 25; lat. 49, 59.

ANCRES, s. f. *Anchora*, æ, (*terme de Blason.*) *Voyez* MEUBLE D'ARMOIRIE.

ANCRES, adj. se dit dans le *blason*, des croix & des sautoirs qui se divisent en deux; cela vient de ce qu'ils ressemblent à une ancre, par la manière dont ils sont tournés. *Il porte d'or au sautoir ancré d'azur.* (*V.*)

* Broglio, originaire de Piémont, d'or au sautoir ancré d'azur. Cette maison s'est établie en France, où ceux de ce nom servent avec honneur dans nos armées, à l'exemple de leur père, mort au service du roi, lorsqu'il avoit un brevet de Maréchal de France.

ANCRER, jeter l'ancre, mouiller l'ancre, ou simplement mouiller, donner fond, mettre ou avoir le vaisseau sur le fer, laisser tomber l'ancre (*marine.*): tous ces termes signifient la même chose; c'est-à-dire, arrêter le vaisseau par l'effet de l'ancre. (*Z*)

ANCRURE, s. f. défaut du drap, qui naît de ce que le drap n'étant pas également tendu par-tout lorsqu'on le tond, il s'y forme quelques plis insensibles, que la force venant à rencontrer, rase de plus près que les autres endroits de l'étoffe ou du drap; de sorte que dans ces endroits on aperçoit quelquefois le fond ou la corde. Il est donc de la dernière importance que l'étoffe soit bien également tendue sur la table ou sur le couffin à tondre; car l'ancrure est irréparable: on a beau peigner les places ancrées, on pallie le défaut; mais c'est encore aux dépens du corps qu'on achève d'affoiblir en en détachant des poils qui lui appartiennent, & qui n'étoient pas destinés à couvrir la corde. *V. l'article DRAPERIE*, où toutes les opérations de la fabrique des draps sont expliquées.

* ANCUAH, (*Géog. mod.*) ville de la province d'Alovahat, au septentrion de l'Égypte & de la Thébàide.

ANCUD, (*Géog. mod.*) l'Archipel d'*Ancud* ou de Chiloé, partie de la mer pacifique, entre la côte d'*Ancud*, celle du Chili & l'île de Chiloé. On lui donne le nom

d'*Archipel*, à cause du grand nombre d'îles dont elle est parsemée.

ANCUD est encore une côte de l'Amérique méridionale, dans l'Impériale, province de Chili, entre l'Archipel d'*Ancud* au couchant, les Andes à l'orient, le pays d'Osorno au nord, & les terres Magellaniques au sud.

* *ANCULI & ANCULÆ*, (*Myth.*) dieux & déesses que les esclaves adoroient & invoquoient dans les misères de la servitude.

ANCUS MARTIUS, (*Hist. Rom.*) quatrième roi de Rome, fut un prince religieux & bienfaisant, comme Numa Pompilius dont il étoit petit fils. On le soupçonna d'avoir avancé les jours de Hostilius, son prédécesseur, pour régner en sa place; mais la modération qu'il fit paroître dans toute sa conduite, dissipa tous ces vains bruits semés par les rivaux de sa fortune. Après la mort du roi Hostilius, tous les suffrages se réunirent en sa faveur, sans qu'il se fût abaissé à les briguer. Comme la piété lui étoit plus naturelle que la valeur, il prit pour modèle Numa, son aïeul, dont il avoit les inclinations pacifiques. Le culte annobli par Numa, avoit été négligé par Hostilius qui aimoit mieux enlever les troupeaux de ses voisins, que d'immoler une hécatombe à Jupiter. Le peuple accoutumé à vivre de brigandages, ne connoissoit plus le frein des loix que dans le camp, où les dieux n'ont que de froids adorateurs. *Ancus*, en adoptant un système pacifique, fit d'un peuple de soldats autant de citoyens. Les institutions de Numa, presque oubliées pendant le regne orageux d'Hostilius, reprirent leur vigueur; & pour qu'on ne pût point alléguer des motifs de se dispenser de les observer, il les fit graver sur des feuilles de chênes qu'il fit afficher dans les places publiques; ce qui semble contredire les monumens historiques, qui tous attestent que l'art d'écrire & de lire étoit alors absolument ignoré des Romains.

Ses mœurs douces & faciles, son exactitude à remplir les devoirs de la religion, lui concilièrent l'affection du vulgaire, admirateur enthousiaste des grands qui se rapprochent de lui par leurs foiblesses: les Latins s'imaginèrent qu'un prince dévot devoit être sans talent & sans courage. Ces peuples humiliés par Hostilius, crurent que c'étoit l'occasion de rentrer dans les droits de leur

ancienne indépendance. En effet, un prince accoutumé à présider aux cérémonies religieuses, paroïsoit incapable de diriger les mouvemens d'une armée; mais les rois sans talent n'ont besoin que de discernement dans le choix de leurs agens. La gloire des subalternes devient propre à ceux qui les emploient. *Ancus*, sans capacité pour la guerre, donna sa confiance à un Corinthien, nommé *Lucumon*, qu'il fit général de sa cavalerie, & qui fut l'instrument de ses victoires; *Ancus* se mit à la tête d'une armée composée de ces vieux soldats, accoutumés à défier les périls & la mort sous Hostilius. Les combats n'étoient alors qu'un choc de deux corps, dont la première secousse décidoit du succès. Toute la science militaire se bornoit dans le choix des campemens & dans les moyens de trouver des subsistances. Le courage impétueux du soldat faisoit le reste. Les Romains ne trouverent point d'ennemis à combattre, ils furent les chercher dans leurs remparts où ils s'étoient renfermés. Les Piliens & les Fidenates furent assiégés & contraints de se rendre à la discrétion du vainqueur; tous les Latins furent passés au fil de l'épée. Les Sabins & les Véjentins entraînés dans la révolte des Latins eurent la même destinée; les Volsques courageux, mais sans discipline & sans subordination, furent vaincus & punis. Plus la guerre étoit opposée aux inclinations d'*Ancus*, plus il exerçoit de vengeance sur ceux qui l'avoient forcé de prendre les armes.

Ancus, indifférent à la gloire militaire, employa le loisir de la paix à construire des monumens utiles. Ce fut sous son regne que le mont Aventin fut revêtu d'une muraille. Il fit construire sur le Tibre un pont qui ouvrit une communication facile entre les différens quartiers de Rome, & il établit un corps de troupes sur les bords du fleuve, pour réprimer les incursions des Etrusques. Ce fut lui qui jeta les fondemens d'une ville, à l'embouchure du Tibre, pour en faire le grenier de Rome. Cette ville connue aujourd'hui sous le nom d'*Ostie*, devint le magasin des richesses des nations, d'où elles circulerent dans la capitale du monde. Il mourut l'an de Rome 136, après un regne de vingt-quatre ans. Avant de mourir, il proscrivit tout culte étranger. La religion introduite dans

dans l'état , étoit l'ouvrage de son aïeul. C'étoit un héritage de gloire qu'il eut l'ambition de transmettre à ses descendans. (T-N)

* ANCY-LE-FRANC , (*Géog. mod.*) petite ville de France dans la Champagne , sur la rivière d'Armançon , proche d'Ancy-le-Savreux.

* ANCYRE , aujourd'hui ANGURI ou ANGOURI , voy. ANGOURI. Il y avoit encore dans la Phrygie Pacatienne une ville de ce nom , que les Grecs nommoient ANGYRA.

ANCYROIDE , f. f. ἀγκυροειδής : quelques anatomistes se servent de ce mot pour désigner une éminence de l'omoplate en forme de bec : on l'appelle aussi *coracoïde*. Voyez CORACOÏDE & OMOPLATE. (L)

* ANCZARRICH , (*Géograp. mod.*) fleuve de la Podolie , qui se jette dans la mer Noire proche d'Oczacow.

ANDABATE , f. m. (*Hist. anc.*) sorte de gladiateurs qui combattoient les yeux fermés , soit qu'ils les eussent couverts d'un bandeau , soit qu'ils portassent une armure de tête qui se rabattoit sur leur visage. Quelques auteurs dérivent ce mot du grec ἀναβάτης , en latin *ascensor* , parce que les gladiateurs dont il s'agit combattoient à cheval , ou montés sur un char. (G)

* D'autres aiment mieux faire venir ce mot d'ἀντα , *contra* , & βαίω , *gradior* , je marche.

* ANDAGAILAS , f. m. (*Géog. mod.*) peuple de l'Amérique méridionale au Pérou , entre le fleuve d'Abançai & celui de Xauxa.

ANDAILLOTS , voyez DAILLOTS.

* ANDIN ou ONDAÏN , f. m. (*Agriculture.*) étendue de pré en longueur sur la largeur de ce qu'un faucheur peut abattre d'herbe d'un coup de faux. Ainsi on dit ; *il y a trente andains sur la largeur de ce pré*. Les meüniers prétendent avoir le droit de faucher un *andain* tout le long du biez de leurs moulins.

* ANDALOUSIE , f. f. (*Géog. mod.*) grande province d'Espagne partagée en deux par le Guadalquivir ; Séville en est la capitale. Long. 22 , 26 ; lat. 36 , 38.

L'*Andalousie* est la contrée la plus agréable & la plus riche de toute l'Espagne.

* ANDALOUSIE (LA NOUVELLE) , contrée de l'Amérique méridionale en Terre-ferme.

Tome II.

* ANDAMANS (ILE DES) , *Géog.* île de l'Inde , dans le golfe de Bengale.

* ANDANAGAR , (*Géog. mod.*) ville de l'ancien royaume de Decan , pays possédé aujourd'hui par l'empereur du Mogol.

ANDANTE , adj. pris subst. *terme de Musique*. Ce mot écrit à la tête d'un air désigne , *du lent au vite* ; c'est le second des quatre principaux degrés de mouvement établis dans la musique italienne. *Andante* est un participe italien qui signifie *allant, qui va* ; il caractérise un mouvement modéré , qui n'est ni lent ni vite , & qui répond à-peu-près à celui que nous exprimons en françois par ces mots , *sans lenteur*. V. MOUVEMENT.

Le diminutif *andantino* indique un peu plus de gaieté dans la mesure ; ce qu'il faut bien remarquer , le diminutif *allegreto* signifiant tout le contraire. Voy. ALLEGRO. (S)

* ANDARGE , (*Géog. mod.*) rivière de France qui a sa source dans les vallées d'Unflan , & se joint près de Verneil à l'Arron.

* ANDATE , f. f. (*Myth.*) déesse de la victoire , que les anciens peuples de la grande Bretagne honoroient d'un culte particulier.

ANDEB ou AINTAB , (*Géogr.*) ville de la Turquie d'Asie , au gouvernement d'Alep , sur le chemin qui conduit d'Alep à Erzerum. Elle est sur la rivière de Sefchur , bâtie sur la pente d'un vallon fertile en vins en fruits & sur-tout en pommes d'une grosseur prodigieuse. Les toits de ses maisons sont en terrasses comme ceux d'Alep , & l'on y passe comme par des galeries. Ses habitans sont presque tous Turcs ou Arméniens. C'étoit anciennement l'*Antiocha ad taurum* du pays de Comagene ; l'on trouve encore dans son voisinage les ruines du château de Deluk , jadis Doliche.

* ANDELLE , (*Géog. mod.*) rivière de France en Normandie , qui a sa source près de la Ferté-en-Bray , passe par le Vexin-Normand , & se jette dans la Seine à quatre lieues au dessus de Rouen.

ANDELLE (BOIS D') , *Commerce*. Ce bois arrive à Paris au port S. Nicolas ou du Louvre : il est presque tout charme , commode pour la chambre ; parce qu'il s'allume facilement , & fait un feu clair. Il n'a que deux piés & demi. Voyez ANNEAU.

Iiii

* ANDELY, (*Géog. mod.*) petite ville de France dans la Normandie, coupée en deux par un chemin pavé. L'une des parties de ce lieu s'appelle *le grand Andely*; & l'autre, *le petit Andely*. Celui-ci est sur la Seine; l'autre sur le ruisseau de Gambon. *Long. 29; lat. 49, 20.* C'est la patrie du fameux Pouffin, si célèbre dans l'école de peinture française.

* ANDEOL (SAINT-), *Géog. mod.* petite ville de France, dans le Vivarès. *Long. 22, 20; lat. 44, 24.*

* ANDERNACH, (*Géog. mod.*) ville d'Allemagne, dans le cercle du bas Rhin & dans l'archevêché de Cologne, sur le Rhin. *Long. 25; lat. 50, 27.*

* § ANDES (LES), *Géographie.* Cette grande chaîne de montagnes du Pérou, appelées les *Andes*, est la plus longue qu'il y ait dans le monde. Elle parcourt de suite un espace d'environ huit cents milles d'Allemagne, de quinze au degré; traverse toute l'Amérique méridionale, depuis l'équateur jusqu'au détroit de Magellan, & sépare le Pérou d'avec les autres provinces. Le sommet de ces montagnes est si élevé, que l'on prétend que les oiseaux sont fatigués pour en gagner la cime: on n'y a encore pu découvrir qu'un seul passage, encore est-il bien difficile. Plusieurs sont toujours couvertes de neige en été comme en hiver. D'autres ont leurs sommets cachés dans les nues. Il y en a même qui s'élèvent au dessus de la moyenne région de l'air. On a vu des Espagnols mourir subitement au haut de ces montagnes, eux & leurs chevaux, en voulant passer de Nicaragua au Pérou, à cause du froid qui les saisissant tout à coup, les rendoit aussi immobiles que des statues; effet qui semble n'avoir d'autre cause que le défaut d'un air propre à la respiration. On a trouvé aussi dans cette chaîne, des montagnes qui répandoient des exhalaisons sulfureuses, & de la fumée. On peut mettre celles-ci au nombre des volcans. Telle est la montagne de Carrapa, dans la province de Popayan, qu'on apperçoit, par un temps serein, jeter beaucoup de fumée.

ANDEVALLO (CAMPO D'), *Géog. mod.* petite contrée d'Espagne dans l'Andalousie, sur les frontières de Portugal & de l'Estremadure Espagnole.

* ANDIATOROQUE, (*Géog. mod.*) lac du Canada ou nouvelle France, dans l'Amérique septentrionale, du côté de la nouvelle Angleterre.

* ANDILLY, LA BLANCHE D'ANDILLY, sub. f. (*Jardinage.*) espèce de pêche qui foisonne beaucoup; elle est grosse, ronde, un peu plate, point rouge au dedans, & assez agréable au goût, si on ne lui laisse pas le temps de devenir pâteuse, ce qui lui arrive quand elle est trop mûre.

ANDIMALLERI, f. m. (*Hist. nat. bot.*) espèce de jalap, dont Van-Rheede a donné une figure passable sous ce nom, dans son *Hortus Malabaricus*, vol. X, pl. LXXV, pag. 249. Les Brames l'appellent *eudraxa*. M. Linné la désigne sous le nom de *mirabilis jalapa*, *floribus congestis terminalibus erectis*, dans son *Systema naturæ*, edit. 22, pag. 268, n^o. 3.

Elle croît dans les terres sablonneuses du Malabar où elle fleurit & fructifie toute l'année. Sa racine forme un navet vivace charnu, tendre, blanchâtre, à fibres capillaires, d'où sortent cinq à six tiges nouvelles, vertes, charnues, semées de quelques poils rares, divisées en plusieurs branches alternes, & qui forment ensemble un buisson ovoïde très-dense, de trois piés de hauteur, sur deux environ de diamètre. Les feuilles sont opposées deux à deux en croix, de manière que l'une des deux est plus petite que l'autre; elles sont figurées en cœur pointu par l'extrémité supérieure, longues de trois à quatre pouces, une fois moins larges, assez épaisses, d'un vert-noir, molles, entières, traversées en dessous par une côte longitudinale qui les coupe en deux parties inégales, & portées sur un pédicule demi-cylindrique, plat en dessus, trois fois plus court qu'elles, & qui fait corps avec les tiges.

Les fleurs sont jaunes rassemblées au nombre de trois ou quatre en corymbe au sommet des branches, où elles sont attachées, sessiles sans aucun péduncule, à l'aisselle d'autant de feuilles pareillement sessiles & épanouies horizontalement en forme de rose. Leur structure est peu ordinaire. Elles consistent d'abord en deux calices persistans, dont l'extérieur est herbacé verd, ovoïde, d'une seule pièce divisée en cinq parties inégales, pendant que l'intérieur est coriace, assez dur,

ovoïde, entier, fans découpures, & percé seulement à son sommet, d'une petite ouverture par où passent les étamines & le style de l'ovaire. C'est sur les bords de ce calice intérieur que la corolle est implantée, sans cependant faire corps avec lui, car elle tombe pendant qu'il reste pour accompagner & envelopper l'ovaire jusqu'à sa parfaite maturité; caractère qui, joint à quelques autres particularités, qui seront expliquées ci-après, le fait reconnoître pour un vrai calice, quoique sa substance soit coriace, & devienne même très-épaisse & très-dure. La corolle forme un tube régulier d'une seule piece, très-menu, long de deux pouces, évasé à son extrémité supérieure en un pavillon horizontal d'un pouce un quart de diamètre, partagé presque jusqu'à son milieu en cinq découpures triangulaires onnées sur leurs bords. Les étamines, au nombre de cinq d'inégale grandeur, sortent non pas de la corolle, mais d'une membrane assez courte qui est placée entre le calice intérieur & l'ovaire, en touchant l'un & l'autre sans leur être attaché: elles sont jaunes, aussi hautes que la corolle, & surmontées chacune par une anthere rouge. L'ovaire, placé au fond du calice intérieur passe, comme les étamines, au travers de son collet; son style qui égale les étamines est terminé par un stigmate hémisphérique velu & rougeâtre. Cet ovaire en mûrissant devient un pepin ovoïde, blanc, couvert d'une seule membrane jaune, très-fine, mais enveloppée du calice intérieur qui en se fermant en dessus, est devenu coriace comme une capsule sphéroïde noire, ridée, de six lignes de diamètre, relevée de cinq angles ou côtes, par lesquels il s'ouvre en cinq battans qui imitent les cinq feuilles d'un calice, & qui sont alternes avec les cinq divisions du calice extérieur.

Qualités. On fait que les fleurs de l'*andimalleri* restent fermées le jour & ne s'ouvrent que le soir après le coucher du soleil.

Usages. Les Indiens emploient ces fleurs dans leurs cérémonies.

Remarques. On distingue trois espèces d'*andimalleri* aux Indes. La seconde a les fleurs pourpre foncé; la troisième les a blanches avec des anthers jaunes & le stigmate rouge; & il ne faut pas confondre, comme ont fait quelques auteurs, ces espèces avec

les variétés qui donnent des fleurs rouges plus ou moins foncées, marbrées ou fouettées de blanc.

Il est essentiel d'avertir ici que M. Linné s'est trompé en disant que la fleur de cette plante est portée sur le fruit, & que l'ovaire est renfermé dans un nectaire: ces deux assertions sont également contraires à la vérité; la corolle ne touche en aucune façon l'ovaire, & c'est la chose impossible, puisque, comme l'on a vu, elle est portée sur les bords d'un calice intérieur coriace, qui est enfilé par les étamines, lesquelles partent du fond du réceptacle entre ce calice & l'ovaire, & séparent par conséquent l'un de l'autre; en second lieu, l'ovaire n'est point renfermé dans un nectaire, puisque la membrane des étamines, qui seul pourroit prendre ce nom, s'oblitére & disparaît dès que la fleur est passée. Nous n'adoptons pas non plus le nom de *mirabilis* que M. Linné donne à cette plante, non seulement, parce qu'il est adjectif, mais encore parce qu'il a été donné à la prune mirabelle & à plusieurs autres plantes. (M. ADANSON.)

* ANDIRA ou ANGELYN, G. Pison. (*Hist. nat. bot.*) est un arbre du Brésil dont le bois est dur & propre pour les bâtimens; son écorce est cendrée, & sa feuille semblable à celle du laurier, mais plus petite. Il pousse des boutons noirâtres d'où sortent beaucoup de fleurs ramassées, odorantes, de belle couleur purpurine & blanche. Son fruit a la figure & la grosseur d'un œuf; verd d'abord, mais noirissant peu à peu, ayant comme une future à un de ses côtés, & d'un goût très-amer. Son écorce est dure, & il renferme une amande jaunâtre, d'un mauvais goût, tirant sur l'amer avec quelque astriction.

On pulvérise le noyau, & l'on fait prendre de la poudre pour les vers: mais il faut que la dose soit au dessous d'un scrupule, autrement elle tourneroit en poison.

L'écorce, le bois, & le fruit, sont amers comme de l'aloès; & c'est en quoi il diffère d'un autre *andira* semblable en tout à celui-ci, excepté par le goût qu'il a insipide. Les bêtes sauvages mangent de son fruit, & elles s'en engraisent. Lemery.

* ANDIRA-GUACU, (*Hist. nat.*) chauve-souris de la grosseur de nos pigeons;

elles ont une excroissance sur le nez, ce qui les fait appeler *chauve-fouris cornues*; des ailes cendrées longues d'un demi-pié, les oreilles larges, les dents blanches, & cinq doigts au pié armés d'ongles crochus. Elles poursuivent les animaux, & les suçent quand elles peuvent les attraper. Il y en a qui se glissent dans les lits, & percent les veines des piés; la langue & le cœur de l'*andira* passent pour un poison.

* ANDIRINE, (*Mythol.*) surnom de Cybele qui avoit un temple dans la ville d'Andere.

ANDJURI, f. m. (*Hist. nat. bot.*) arbre des îles Moluques, dont Rumphe a publié une figure assez bonne, quoique incomplete, sous le nom de *carbonaria*, au vol. III de son *Herbarium Amboinicum*, pag. 52, pl. XXIX. Les Malays l'appellent *cajumas*, c'est-à-dire, *bois de charbon*; & les Macassares *andjuri*, qui est le nom que nous avons adopté, comme plus court, plus simple & plus facile à prononcer.

C'est un arbre haut de soixante piés, dont la cime est conique, épaisse, à branches menues & pendantes. Son tronc est droit, haut de quinze à vingt piés, quelquefois cylindrique, quelquefois anguleux, de quatre à sept piés de diamètre, couvert d'une écorce épaisse, de quatre à cinq lignes, brune ou cendré-jaune, souvent cachée sous une mucosité verte; il est partagé en un très-grand nombre de branches alternes très-ferrées, menues, écartées sous un angle de quinze à vingt degrés, & couvertes d'une écorce lisse & noirâtre. Les feuilles sont disposées alternativement & circulairement le long des jeunes branches; elles sont elliptiques, pointues aux deux bouts, longues de trois à quatre pouces, trois fois moins larges, minces, fermes, lisses, verd-obscur, entières, relevées en dessous d'une côte qui a six à sept nervures de chaque côté, & portées sur un pédicule cylindrique, menu, assez court.

De l'extrémité de chaque branche sortent un ou deux épis, une fois plus courts que les feuilles, composés chacun de vingt à trente fleurs blanches, petites, dont les unes sont mâles ou stériles, sur un pié, & les autres femelles, qui sont attachées sur leur moitié supérieure, sans aucun péduncule. Chaque

fleur consiste en un calice verd à cinq feuilles, persistantes, réfléchies en dessous, en une corolle à cinq pétales, égaux au calice, & en cinquante étamines courtes, d'un blanc sale, qui forment au centre une cavité sans ovaire dans les mâles. Dans les femelles, c'est un ovaire qui remplace les étamines. Celui-ci, en mûrissant, devient un fruit charnu, ovoïde, verd, épais, semblable à une olive à une loge, qui contient un osselet dur & épais, dans lequel est renfermée une amande plate, comme celle du melon, & recouverte d'un duvet rouffâtre.

Il ne mûrit ainsi qu'un ou deux fruits au bas de chaque épi, ce qui sembleroit indiquer que les fleurs supérieures seroient mâles ou des hermaphrodites stériles; néanmoins Rumphe nous apprend que cet arbre a deux individus, qui tous deux croissent abondamment dans les îles d'Amboine & de Celebe; que la femelle a les feuilles beaucoup plus grandes & plus molles, l'écorce plus blanche, le bois plus pâle & plus mou, & qu'elle croît dans les plaines sablonneuses; au lieu que le mâle se plaît plus volontiers sur les montagnes pierreuses, abondantes en argile rougeâtre, dans les lieux découverts & exposés aux grands vents, comme l'arbre appelé *dammar*: il fleurit en novembre.

Qualités. L'écorce de l'*andjuri* est sans faveur & tendre lorsqu'elle est encore récente & fraîche, mais elle durcit à la fumée, & devient rouge. Son bois est roux tant qu'il est humide; mais en séchant il prend une couleur jaune de miel. Sa substance est dure, solide comme de la corne, & composée de fibres grossières; de sorte qu'il est aussi facile à fendre en long, que difficile à couper en travers. Il forme aussi plus d'éclats qu'aucun autre bois, & exige par-là plus de précautions pour ne pas le blesser pendant qu'on le travaille. Il prend feu très-aisément, même sans être bien sec; mais alors il pétille comme s'il étoit mêlé d'un sel subtil. Exposé au soleil encore verd, il se fend aisément.

Usages. Son bois est d'un usage journalier chez les forgerons Macassares pour faire du charbon propre à fondre le fer, parce qu'il conserve long-temps le feu sans se consumer. Ils y mêlent aussi du bois de Saley, qui est un arbrisseau dont le charbon

est fort dur , quoique petit ; mais nos forgerons Européens en font peu de cas , parce que comme il est brûlé en plein air , & non pas étouffé , il ne résiste pas à l'action des soufflets & se consume trop vite. Au reste les orfèvres Macassares le préfèrent à tous les autres pour fondre leur or en petites masses ; & comme ils n'ont pas l'usage des creufets , ils choisissent le charbon fait de son écorce , qui , quoique léger , est cependant assez solide pour leur permettre d'y creuser une petite fosse , dans laquelle ils mettent leur or , qui , au moyen du feu dont ils le recouvrent , s'y fond avant que l'écorce qui sert de creufet , soit rompue ou consumée. L'usage général que les Macassares font de ce bois , lui a valu le nom de *bois à charbon* , comme il a été dit ; mais ces peuples l'emploient encore à beaucoup d'autres usages , à cause de sa solidité ; ils en font des pilons de mortiers , des bâtons de défense , des javalots ou de zagayes pour lancer à la main , & qui n'ont pas besoin d'être armés de fer , parce que lancés contre leurs ennemis la blessure en est beaucoup plus dangereuse , lorsque pénétrant jusqu'aux os la pointe vient à s'y briser & former des éclats.

Ce bois est encore très-bon pour faire des montans & des piliers de bâtimens , qui durent très-long-temps , pourvu qu'on les endure à la fumée avant que de les enfoncer en terre ; car lorsqu'on les emploie encore humides , ils sont sujets à se fendre au soleil & à se pourrir ensuite. Comme il est trop pesant , le peuple , qui n'a pas le moyen de le faire transporter du haut des montagnes , ne l'emploie guere dans les bâtimens ; de sorte qu'il n'y a que les gens aisés & les grands qui ont beaucoup de bras à leur service , qui en fassent usage. Les princes Macassares , par air de grandeur , ornent l'entrée de leurs palais d'une palissade en forme de colonades de poutres brutes , tirées du cœur de l'*andjuri* , & qui ont jusqu'à six ou sept piés de diametre. Pour cet effet ils envoient leurs enfans à la tête du peuple qui va aux montagnes pour débiter ces grosses poutres ; ceux qui refusent de marcher , sont punis de mort. Quelque nombreux que soit le peuple qu'on emploie à ce travail , il sera toujours étonnant d'apprendre que des gens comme stupides & aussi bornés ,

aient pu rouler & transporter du haut des montagnes & à de grandes distances , des blocs aussi énormes , aussi pesans à force de bras & sans le secours d'aucunes machines.

Rumphe reconnoît encore trois autres especes d'*andjuri* , dont nous allons donner la description d'après lui.

Deuxieme espece. HANET.

La seconde espece d'*andjuri* s'appelle *hanet* à Amboine , dans le quartier d'Hitoe. Rumphe le décrit sous le nom de *carbonaria altera latifolia* , sans en donner aucune figure , à la p. 57 de son III volume.

Cet arbre croît dans les rochers sur le rivage. Son tronc est petit , sinueux , couvert d'une écorce lisse semblable à celle du *coffassu*. Ses feuilles sont opposées en croix , longues de six à huit pouces , arrondies , obtuses au bout antérieur , rudes & comme ondées sur leurs bords , verd de mer ou glauques en dessous , à côte rousse.

Ses fleurs sont en panicules menues , composées de quatre feuilles au calice , & de quatre pétales blanc-pâles , à étamines citron-pâles. Le fruit qui leur succede est conoïde ou figuré en cœur d'oiseau , bleu-noir comme une prune , à chair molle , contenant un osset comme celui de l'olive , strié en long , & tissé par intervalles de petites veines violettes transversales. On trouve souvent ces noyaux pendans ainsi à l'arbre , quoique leur chair extérieure se soit pourrie.

Qualités. L'*hanet* est amer dans toutes ses parties. Il fleurit en mai. Son écorce est très-sèche & fragile ; son bois blanc-jaune , plus blanc que celui du buis , d'une couleur égale , solide , pesant , dur , d'un grain très-fin , uni , marqué par intervalles de veines croisées , comme dans un camelot : dans certains individus il est brun-rouge.

Usages. Il ne se fend pas aisément , & quelque poli qu'on lui donne , il n'est point égal ni lisse ; il a toujours des veines plus élevées.

Troisieme espece. HAAN.

Rumphe donne le nom de *carbonaria altera angustifolia* à une troisieme espece d'*andjuri* , que les Macassares appellent *haan* , & dont il n'a pas fait graver la figure.

Celui-ci fleurit en décembre. Il croît dans

les petites forêts exposées au midi, dans les lieux secs & chauds des montagnes d'Amboine. Il diffère de l'hanet, en ce que ses feuilles sont plus larges à proportion, plus molles, longues de cinq à sept pouces, d'un verd plus gai, disposées moins régulièrement en croix & à nervures blanches opposées. L'écorce des branches est brune & lissée.

Ses fleurs ressemblent à celles de l'hanet & du mangier; elles sont à quatre pétales, mais disposées en corymbe, comme dans l'arbre rouge, appelé *gossali*, qui est une espèce de jambo.

Qualités. Son bois est comme celui de l'hanet, blanc-pâle dans certains individus, & rouge-brun bordé de jaune vers l'aubier dans d'autres.

Usages. Son écorce est sèche, & quoique mince, plus dure que celle de l'hanet; ce qui fait que les orfèvres Macassares la préfèrent pour faire des creusets à fondre leur or.

Quatrième espèce. ULIT-HELAWAN.

Les habitans d'Hitoë, dans l'île d'Amboine, appellent la quatrième espèce d'*andjuri* du nom de *ulit-helawan* ou *uli-helawan*, & ceux de Leytimore *uri-helewan*, qui veut dire *écorce dorée*, ou plutôt *écorce à l'or*, écorce à fondre l'or, à cause de son usage.

Celle-ci n'est qu'un arbrisseau qui croît seulement sur les rivages escarpés de la côte d'Hitoë. Son tronc est court & courbe, ses feuilles longues de neuf à dix pouces, fermes. Ses fleurs sont pareillement petites, à quatre pétales, blanches, & ne s'épanouissent qu'en juillet & août.

Qualités. Son bois est jaune, sec, dur, solide, sans veines.

Usages. Son écorce sert comme celle des précédens, & on fait du charbon avec son bois; mais on l'emploie par préférence à faire des poutrelles ou des solives, à cause de sa solidité.

Remarques. L'*andjuri* fait, comme l'on voit, un genre particulier de plante, qui vient naturellement dans la famille des cistes; & il y auroit assez de caractères différentiels pour former des trois dernières espèces un autre genre très-voisin du calaba dans la même famille. Ces plantes, assez difficiles à déterminer, n'avoient pas encore été classées avant nous (*M. ADANSON.*)

*ANDOKAN, ANDEKAN, ANDUGIAN, & FARGANAH, (*Géog. mod.*) ville de la province de Tranfoxane de la dépendance de celle de *Farganah*. *Farganah* est donc le nom d'une ville ou d'une province. Quelques-uns veulent que *Andokan* ou *Farganah* soit aussi *Akhsehiker*.

*ANDOVILLE, (*Géog. mod.*) ville de France, généralité de Paris, élection d'Estampes.

*ANDORIA (LAC D'), LAGO SALSO, (*Géog. mod.*) lac du royaume de Naples dans la Capitanate, entre les rivières de Candaloro & Coropello, proche le golfe de Venise & la ville de Manfredonia.

§ ANDOVER, (*Géogr.*) ville d'Angleterre dans le Southampton, à vingt lieues sud-est de Londres. Elle est grande, bien bâtie & florissante par les détails de son commerce intérieur. Elle envoie deux députés au parlement d'Angleterre. C'est aux portes de cette ville, dans un lieu que l'on nomme *Weyhill*, que se tiennent les plus grandes foires du royaume. *Long.* 16, 15; *lat.* 51, 10, (*C. A.*)

ANDOUILLE, f. f. c'est, chez les charcutiers, un hachis de fraise de veau, de panne, de chair de porc, entonné dans un boyau avec des épices, de fines herbes, & autres assaisonnemens propres à rendre ces viandes de haut goût.

Andouilles de cochon. Prenez de gros boyaux de cochon, coupez-en le gros bout, faites-les tremper un jour ou deux, lavez-les, faites-les blanchir dans de l'eau où vous aurez mis de l'oignon & du vin blanc; jetez-les dans d'autre eau fraîche, coupez les boyaux de la longueur dont vous voulez les *andouilles*; prenez du ventre de cochon, ôtez-en le gras, coupez-en des listières de la longueur des boyaux; fourrez de ces listières dans les boyaux le plus que vous pourrez, & vos *andouilles* seront faites.

Vous les ferez cuire dans un pot bien bouché sur un feu modéré; quand elles commenceront à rendre le suc, vous y jetterez un peu d'eau, de l'oignon, du clou de girofle, deux verres de vin blanc, du sel, du poivre, & les laisserez achever de cuire dans cette sauce.

Andouilles de veau. Les *andouilles* de veau sont plus délicates. On en fait de deux sortes; de fraise de veau cuite & fourrée dans

le boyau de cochon , ou de la même fraise fourrée dans le boyau de mouton. Dans l'un & l'autre cas , on prépare les boyaux comme ci-dessus ; on ajoute seulement à la fraise de veau tous les ingrédiens capables d'en relever le goût.

* **ANDOUILLES de tabac** : prenez des feuilles de tabac prêtes à torquer ; choisissez les plus larges & les plus belles ; étendez-les sur une table bien unie ; mettez sur ces feuilles celles qui feront moins grandes ; roulez-les les unes sur les autres , & vous aurez une *andouille de tabac*. Cette *andouille* servira d'ame à d'autres feuilles qu'on étendra dessus , si on veut la rendre plus grosse. Quand l'*andouille* aura pris la grosseur & le poids que vous voudrez qu'elle ait , prenez un linge imbibé d'eau de mer , ou de quelqu'autre liqueur ; que ce linge soit fort & gros ; enveloppez-en fortement l'*andouille* ; liez ce linge par les deux bouts ; ensuite en commençant par un des bouts liés , & finissant par l'autre , ficellez-le ferme , de manière que les tours se touchent tous. Laissez l'*andouille* ficellée jusqu'à ce que vous présumiez que les feuilles s'attachant les unes aux autres , le tout ait pris de la consistance. Alors ôtez la corde & le linge , & coupez l'*andouille* par les deux bouts pour connoître la qualité du tabac. Les plus fortes *andouilles* ne pèsent pas dix livres , & les plus foibles n'en pèsent pas moins de cinq.

ANDOUILLERS, *C. m. plur. terme de Vénerie* ; ce sont les chevilles ou premiers cors qui sortent des perches ou du marrain du cerf, du daim & du chevreuil. Les *sur-andouillers* sont les seconds cors. *V. CORS.*

* **ANDRAGIRI** ou **GUDAVIRI**, (*Géog. mod.*) royaume & ville dans l'île de Sumatra en Asie, presque sous la ligne équinoxiale.

ANDRAMIT ou **ADRAMIT**, ou **ANDRAMITI**, (*Géogr.*) ville de la Turquie en Asie, dans la Natolie. Elle est sur la côte occidentale de cette province, au fond du golfe à qui elle donne son nom, & vis-à-vis l'île de Metelin. Les Turcs la nomment encore *Palamont*. 45, 5 ; *lat.* 35, 55. (*C. A.*)

ANDRANODORE, (*Hist. de Syracuse.*) gendre d'Hyéron , aspira après lui à la tyrannie de Syracuse. Le sénat lui envoya des députés pour l'engager à se désister de ses prétentions ; mais sollicité par sa femme il

persista à regarder la souveraineté comme son héritage. Le peuple furieux demanda l'extinction de la race de ses tyrans ; *Andranodore*, avec sa femme & ses enfans , fut immolé à la liberté publique. Ce sang ne fut point encore suffisant pour appaiser la rage des Syracusains ; ils se transportent à la maison d'Héraclée qui étoit de la famille du tyran. Cette femme voyant le glaive des assassins levé sur elle , s'écrie : *Frappez , je meurs sans regret si vous me promettez d'épargner mes filles , dont l'enfance est un témoignage de leur innocence*. Ces barbares, insensibles à ses larmes, frappent sans remords ces innocentes victimes , dont le sang coule confondu avec celui de leur mere. Toute la famille d'Hyéron fut ensevelie dans ce carnage. (*T-N.*)

* **ANDRÉ**, (*Géog. mod.*) petite rivière de France en Bretagne , qui se jette à Nantes dans la Loire.

* **ANDRÉ**, ville de Phrygie dans l'Asie mineure.

* **ANDRÉ (SAINT-)**, *Géog. mod.* petite ville de France dans le bas Languedoc , diocèse de Lodeve.

* **ANDRÉ DE BEAULIEU (SAINT-)**, *Géog. mod.* petite ville de France en Touraine , élection de Loches.

* **ANDRÉ (PORT-SAINT-)**, *Géog. mod.* en Espagne , frontière de Biscaye sur une péninsule. *Long.* 23, 25 ; *lat.* 43, 25.

ANDRÉ, (*Hist. mod.*) chevaliers de *S. André* ou du *Chardon*. Voyez **CHARDON (ORDRE DE SAINT-ANDRÉ DU)**.

Croix S. André est une espèce de coquarde que les Ecoffois portent à leur chapeau le jour de la fête de ce saint. Elle est composée de rubans bleus & de blancs qui se traversent en croix ou en sautoir ; ils portent cette coquarde pour honorer la mémoire du crucifiement de *S. André*, qui est le patron de l'Ecoffe. Voyez **CROIX & SAUTOIR (G)**.

ANDRÉ (SAINT-), *Géogr.* petite ville d'Ecoffe dans le Stratherne, sur la côte orientale de ce royaume. C'étoit autrefois une ville très-considérable & la métropole de l'Ecoffe. Sa cathédrale étoit la plus belle église des trois royaumes ; ses autres bâtimens répondoient à cette magnificence , & son port de mer, qui étoit alors très-fré-

quenté, y faisoit régner le commerce & l'abondance. Aujourd'hui sa cathédrale est un monceau de ruines, ses bâtimens publics dépérissent, & à peine connoît-on l'entrée de son port. Cependant elle est encore assez peuplée, & il lui reste son université, composée de trois colleges, qui ont encore quelque réputation. *Long. 25, 25; lat. 36, 45, (C. A.)*

§ ANDRÉ (*l'ordre de saint*) en Russie, institué par le czar Pierre le grand, au retour de ses voyages en Angleterre, en Allemagne & dans les Pays-Bas.

La marque de cet ordre est une croix de saint André; au centre sur un espace ovale se trouvent sur trois lignes *L. C. P. C. D. L. R.* qui signifient le *czar Pierre conservateur de la Russie*. Sur l'angle supérieure de la croix, une couronne impériale; aux autres angles, trois aigles, deux couchés sur le côté aux flancs; celui en pointe renversé, ayant sur l'estomac un petit écusson de gueules à un cavalier d'argent, tenant une lance dont il tue un dragon au naturel, qui sont les armes de l'empire de Russie: le tout enrichi de diamans.

Le cordon est une chaîne d'or ornée de roses, à chacune quatre flammes émaillées couleur de feu, pour les jours de cérémonies.

ANDREAS (SAINT-), *Géog. mod.* ville d'Allemagne dans le cercle d'Autriche, duché de Carinthie, sur la rivière de Lavant. *Long. 32; lat. 46, 50.*

* ANDREJOF, (*Géog. mod.*) ville située proche du Boristhène, entre la Moscovie & la Pologne.

ANDRENE, (*Géogr.*) ville de l'Arabie déserte, à la place de l'ancienne *Androna*, dont on découvre encore quelques monumens. Cette ville n'est pas fort considérable; mais ses environs sont très-fertiles en fruits & en grains. (*C. A.*)

* ANDRES, (*Géog.*) bourgade de la Natolie, dans la province de Bolli, fut autrefois une ville nommée *Androsia*.

* ANDRIA, (*Géog. mod.*) ville assez considérable d'Italie au royaume de Naples dans la terre de Bari. *Long. 34, 3; lat. 41 25.*

* ANDRINOPE, (*Géog. mod.*) ville célèbre de la Turquie en Europe dans la Romanie, sur la rivière de Marisa. *Long. 44, 25; lat. 41, 45.*

Amurat I, empereur des Turcs, prit cette ville sur les empereurs Grecs en 1362; & elle fut la capitale de l'empire Ottoman jusqu'à la prise de Constantinople en 1453.

§ ANDRO, (*Géogr.*) île de Turquie, en Europe, dans l'Archipel. C'est l'une des Cyclades, connue chez les anciens sous les divers noms d'*Andro*, *Cauros*, *Lasia*, *Nonagria*, *Epagris*, *Antandros* & *Hydrusia*. Elle est à l'ouest de Smyrne, & au sud-est de Négrepont, dont elle n'est éloignée que par un petit détroit. On y compte trente à quarante villages peuplés de cent à deux cents habitans chacun; le plus considérable est le bourg d'Arma, où résident un aga, un cadi, un évêque grec & un évêque catholique. C'est un pays très-fertile, arrosé d'une multitude de petits ruisseaux, & couvert d'orangers, de mûriers & de jujubiers, & d'autres jolis arbustes, qui en rendent le séjour délicieux. Le vin, les grains & surtout l'orge y abondent. Il y a aussi des huiles; mais ce qui fait son revenu principal, c'est une espèce de soie qui est propre à faire la tapisserie, & dont les habitans font un grand commerce. On voit près du bourg d'Arma, les ruines de l'ancienne ville d'*Andro*, capitale de l'île; ce sont de gros pans de murs, des fragmens de colonnes, & des piédestaux couverts d'inscriptions, qui font conjecturer que cette ville a dû être une des plus considérables de la Grece. *Long. 42, 40; lat. 37, 50. (C. A.)*

* ANDROGÉNIES, s. f. pl. (*Myth.*) fêtes instituées par les Athéniens en l'honneur d'*Androgé*, fils de Minos, que le roi d'Athènes alarmé de ses liaisons avec les Pallantides, fit assassiner. Minos vengea la mort de son fils, & contraignit les Athéniens à en rappeler la mémoire par les fêtes appelées *Androgénies*.

* ANDROCYNES, hommes de la fable qui avoient les deux sexes, deux têtes, quatre bras, & deux piés. Le terme *androgyne* est composé des deux mots grecs *ανδρ*, au génitif *ανδρός*, mâle, & de *γυν*, femme. Beaucoup de rabbins prétendent qu'Adam fut créé homme & femme, homme d'un côté, femme de l'autre, & qu'il étoit ainsi composé de deux corps que Dieu ne fit que séparer. *Manassa. Ben Israel. Maimonid. op. Heideg. Hist. Patriarch. tom. I, p. 28.*

Les dieux, dit Platon dans *le Banquet*, avoient d'abord formé l'homme d'une figure ronde, avec deux corps & deux sexes. Ce tout bizarre étoit d'une force extraordinaire qui le rendit insolent. L'*androgyné* résolut de faire la guerre aux dieux. Jupiter irrité l'alloit détruire : mais fâché de faire périr en même temps le genre humain, il se contenta d'affoiblir l'*androgyné* en le séparant en deux moitiés. Il ordonna à Apollon de perfectionner ces deux demi-corps, & d'étendre la peau, afin que toute leur surface en fût couverte. Apollon obéit & la noua au nombril. Si cette moitié se révolte, elle sera encore subdivisée par une section qui ne lui laissera qu'une des parties qu'elle a doubles ; & ce quart d'homme sera anéanti, s'il persiste dans sa méchanceté. L'idée de ces *androgynes* pourroit bien avoir été empruntée du passage de Moïse, où cet historien de la naissance du monde dit qu'Eve étoit l'os des os & la chair de la chair d'Adam. Quoi qu'il en soit, la fable de Platon a été très-ingénieusement employée par un de nos poètes que ses malheurs ont rendu presque aussi célèbre que ses vers. Il attribue, avec le philosophe ancien, le penchant qui entraîne un des sexes vers l'autre à l'ardeur naturelle qu'ont les moitiés de l'*androgyné* pour se rejoindre ; & l'inconstance à la difficulté qu'a chaque moitié de rencontrer sa semblable. Une femme nous paroît-elle aimable, nous la prenons sur le champ pour cette moitié, avec laquelle nous n'eussions fait qu'un tout, sans l'insolence du premier *androgyné*.

*Le cœur nous dit : ah ! la voilà, c'est elle :
Mais à l'épreuve, hélas ! ce ne l'est point.*

*ANDROGYNES, (*Géog. anc.*) anciens peuples d'Afrique dont Aristote & Pline ont fait mention. Ils avoient, à ce qu'on dit, les deux sexes, la mamelle droite de l'homme, & la mamelle gauche de la femme.

ANDROGYNE, subst. pris adj. Les *astrologues* donnent ce nom à celles des planètes qui sont tantôt chaudes & tantôt froides. Mercure, par exemple, est censé sec & chaud proche du soleil, mais humide & froid proche de la lune. Voyez ASPECT, voyez aussi INFLUENCE.

ANDROGYNE, f. m. (*Hist. nat.*)
C'est le nom qu'on donne aux

animaux, qui par une configuration monstrueuse des parties qui servent à la génération, paroissent réunir en eux les deux sexes, celui du mâle & celui de la femelle. Voici comme les auteurs de médecine décrivent ce défaut de conformation : *Est vitiosa genitalium conformatio præter legitimum pudendum, alterius utrum sexus pudendo apparente. Hujus vitii quatuor differentia, tres in viris, una in mulieribus. In viris quidem aliàs juxta perineum, aliàs in medio scroto pudendum muliebri pilosum apparet ; aliàs verò, quæ tertia differentia est per idipsum, quod in medio scroto pudendi formam habet urina emittitur. In mulieribus autem supra pudendum, juxta pubem, virile frequenter genitale reperitur, tribus quibusdam extantibus corporibus, uno tanquam cole, duobus autem veluti testiculis : sed ferè fit ut ex duobus pudendis, alterum iners sit & invalidum, nec nisi rarissimè utrumque ad venerem idoneum habeatur, pluribus etiam utrumque imperfectum est, ut nec maris nec fœminæ opus exercere possit.* Il paroît, par la comparaison de tout ce qui a été observé à leur égard, par des naturalistes dignes de foi, qu'il n'est point de parfait *androgyné*, c'est-à-dire, d'animal qui par une configuration contre nature, ait réellement les deux sexes, & soit capable de faire les fonctions naturelles du mâle & de la femelle, pour la génération ; l'irrégularité consistant presque toujours dans quelque superfluité ajoutée à l'un des deux sexes, qui lui donne les apparences de l'autre, sans lui en donner la réalité ; & presque toujours c'est le sexe féminin qui est le vrai sexe de l'*androgyné*. Comme cette monstruosité ne détruit point chez les humains, le caractère de l'humanité, ce malheur involontaire ne donne point le droit de priver ceux en qui la nature le fait rencontrer, des privilèges naturels à tout citoyen ; & cette défecuosité n'étant pas plus contagieuse que tout autre défaut de configuration corporelle, je ne vois pas pourquoi l'on interdiroit le mariage à un *androgyné*, qui y feroit servir le sexe dominant chez lui. Si par sa configuration défecueuse, l'*androgyné* est stérile, on n'a pas plus le droit de rompre le mariage qu'il auroit contracté, si son conjoint ne demande pas par cette raison le divorce, que l'on a le droit de

rompre un mariage, de l'infécondité duquel quelque autre défautosité connue ou inconnue est la cause. Il n'y a que les abus licencieux de l'un ou de l'autre des sexes, qui puissent être soumis à l'animadversion de la police. *Voy. HERMAPHRODITE. (G. M.)*

ANDROÏDE, f. m. (*Méchan.*) automate ayant figure humaine & qui, par le moyen de certains ressorts, &c. bien disposés, agit & fait d'autres fonctions extérieurement semblables à celles de l'homme. *Voyez AUTOMATE.* Ce mot est composé du grec *ανδρ*, génitif *ανδρος* homme, & de *ειδος*, forme.

Albert le Grand avoit, dit-on, fait un *androïde*. Nous en avons vu un à Paris en 1738, dans le *Flûteur automate* de M. Vaucanson, aujourd'hui del'académie royale des sciences.

L'auteur publia cette année 1738, un mémoire approuvé avec éloge par la même académie : il y fait la description de son *Flûteur*, que tout Paris a été voir en foule. Nous inférerons ici la plus grande partie de ce mémoire, qui nous a paru digne d'être conservé.

La figure est de cinq piés & demi de hauteur environ, assise sur un bout de roche, placée sur un piédestal quarré, de quatre piés & demi de haut sur trois piés & demi de large.

A la face antérieure du piédestal (le panneau étant ouvert) on voit à la droite un mouvement, qui, à la faveur de plusieurs roues, fait tourner en dessous un axe d'acier de deux piés six pouces de long, coudé en six endroits dans sa longueur par égale distance, mais en sens différens. A chaque coude sont attachés des cordons qui aboutissent à l'extrémité des panneaux supérieurs de six soufflets de deux piés & demi de long sur six pouces de large, rangés dans le fond du piédestal, où leur panneau inférieur est attaché à demeure ; de sorte que l'axe tournant, les six soufflets se haussent & s'abaissent successivement les uns après les autres.

A la face postérieure, au dessus de chaque soufflet, est une double poulie, dont les diametres sont inégaux ; savoir, l'un de trois pouces, & l'autre d'un pouce & demi, & cela pour donner plus de levée aux soufflets, parce que les cordons qui y sont attachés vont se rouler sur le plus grand diame-

tre de la poulie, & ceux qui sont attachés à l'axe qui les tire se roulent sur le petit.

Sur le grand diametre de trois de ces poulies du côté droit, se roulent aussi trois cordons, qui par le moyen de plusieurs petites poulies, aboutissent aux panneaux supérieurs de trois soufflets placés sur le haut du bâti, à la face antérieure & supérieure.

La tension qui se fait à chaque cordon, lorsqu'il commence à tirer le panneau du soufflet où il est attaché, fait mouvoir un levier placé au dessus, entre l'axe & les doubles poulies, dans la région moyenne & inférieure du bâti. Ce levier, par différens renvois, aboutit à la soupape qui se trouve au dessous du panneau inférieur de chaque soufflet, & la soutient levée, afin que l'air y entre sans aucune résistance, tandis que le panneau supérieur en s'élevant en augmente la capacité. Par ce moyen, outre la force que l'on gagne, on évite le bruit que fait ordinairement cette soupape, causé par le tremblement que l'air occasionne en entrant dans le soufflet : ainsi les neuf soufflets sont mûs sans secousse, sans bruit, & avec peu de force.

Ces neuf soufflets communiquent leur vent dans trois tuyaux différens & séparés. Chaque tuyau reçoit celui de trois soufflets ; les trois qui sont dans le bas du bâti à droite par la face antérieure, communiquent leur vent à un tuyau qui regne en devant sur le montant du bâti du même côté, & ces trois-là sont chargés d'un poids de quatre livres : les trois qui sont à gauche dans le même rang, donnent leur vent dans un semblable tuyau, qui regne pareillement sur le montant du bâti du même côté, & ne sont chargés chacun que d'un poids de deux livres : les trois qui sont sur la partie supérieure du bâti, donnent aussi leur vent à un tuyau qui regne horizontalement sous eux & en devant ; ceux-ci ne sont chargés que du poids de leur simple panneau.

Ces tuyaux par différens coudes, aboutissent à trois petits réservoirs placés dans la poitrine de la figure. Là par leur réunion ils en forment un seul, qui montant par le gosier, vient par son élargissement former dans la bouche une cavité, terminée par deux especes de petites levres qui posent sur le trou de la flûte ; ces levres don-

nent plus ou moins d'ouverture, & ont un mouvement particulier pour s'avancer & se reculer. En dedans de cette cavité est une petite languette mobile, qui par son jeu peut ouvrir & fermer au vent le passage que lui laissent les levres de la figure.

Voilà par quel moyen le vent a été conduit jusqu'à la flûte. Voici ceux qui ont servi à le modifier.

A la face antérieure du bâti à gauche, est un autre mouvement qui, à la faveur de son rouage, fait tourner un cylindre de deux piés & demi de long sur soixante-quatre pouces de circonférence. Ce cylindre est divisé en quinze parties égales d'un pouce & demi de distance. A la face postérieure & supérieure du bâti est un clavier traînant sur ce cylindre, composé de quinze leviers très-mobiles, dont les extrémités du côté du dedans sont armées d'un petit bec d'acier, qui répond à chaque division du cylindre. A l'autre extrémité de ces leviers sont attachés des fils & chaînes d'acier, qui répondent aux différens réservoirs de vent, aux doigts, aux levres & à la langue de la figure. Ceux qui répondent aux différens réservoirs de vent sont au nombre de trois, & leurs chaînes montent perpendiculairement derriere le dos de la figure jusque dans la poitrine où ils sont placés, & aboutissent à une soupape particuliere à chaque réservoir : cette soupape étant ouverte, laisse passer le vent dans le tuyau de communication qui monte, comme on l'a déjà dit, par le gosier dans la bouche. Les leviers qui répondent aux doigts sont au nombre de sept, & leurs chaînes montent aussi perpendiculairement jusqu'aux épaules, & là se coudent pour s'insérer dans l'avant-bras jusqu'au coude, où elles se plient encore pour aller le long du bras jusqu'au poignet ; elles y sont terminées chacune par une charniere qui se joint à un tenon que forme le bout du levier contenu dans la main, imitant l'os que les anatomistes appellent l'*os du métacarpe*, & qui, comme lui, forme une charniere avec l'os de la premiere phalange, de façon que la chaîne étant tirée, le doigt puisse se lever. Quatre de ces chaînes s'insèrent dans le bras droit, pour faire mouvoir les quatre doigts de cette main, & trois dans le bras gauche pour trois doigts, n'y ayant

que trois trous qui répondent à cette main. Chaque bout de doigt est garni de peau, pour imiter la mollesse du doigt naturel, afin de pouvoir boucher le trou exactement. Les leviers du clavier qui répondent au mouvement de la bouche sont au nombre de quatre : les fils d'acier qui y sont attachés forment des renvois, pour parvenir dans le milieu du rocher en dedans ; & là ils tiennent à des chaînes qui montent perpendiculairement & parallèlement à l'épine du dos dans le corps de la figure ; & qui passant par le cou, viennent dans la bouche s'attacher aux parties qui font faire quatre différens mouvemens aux levres intérieures : l'un fait ouvrir ces levres pour donner une plus grande issue au vent ; l'autre la diminue en les rapprochant ; le troisieme les fait retirer en arriere ; & le quatrieme les fait avancer sur le bord du trou.

Il ne reste plus sur le clavier qu'un levier, où est pareillement attachée une chaîne qui monte ainsi que les autres, & vient aboutir à la languette qui se trouve dans la cavité de la bouche derriere les levres, pour emboucher le trou, comme on l'a dit ci-dessus.

Ces quinze leviers répondent aux quinze divisions du cylindre par les bouts où sont attachés les becs d'acier, & à un pouce & demi de distance les uns des autres. Le cylindre venant à tourner, les lames de cuivre placées sur ses lignes divisées, rencontrent les becs d'acier & les soutiennent levés plus ou moins long-temps, suivant que les lames sont plus ou moins longues : & comme l'extrémité de tous ces becs forme entre eux une ligne droite, parallele à l'axe du cylindre, coupant à angle droit toutes les lignes de division, toutes les fois qu'on placera à chaque ligne une lame, & que toutes leurs extrémités formeront entre elles une ligne également droite, & parallele à celle que forment les becs des leviers, chaque extrémité de lame (le cylindre retournant) touchera & soulevera dans le même instant chaque bout de levier ; & l'autre extrémité des lames formant également une ligne droite, chacune laissera échapper son levier dans le même temps. On conçoit aisément par-là comment tous les leviers peuvent agir & concourir tous à la fois à une même opération s'il est nécessaire. Quand il n'est be-

soin de faire agir que quelques leviers, on ne place des lames qu'aux divisions où répondent ceux qu'on veut faire mouvoir : on en détermine même le temps en les plaçant plus ou moins éloignées de la ligne que forment les becs : on fait cesser aussi leur action plutôt ou plus tard, en les mettant plus ou moins longues.

L'extrémité de l'axe du cylindre du côté droit est terminée par une vis sans fin à simples filets, distans entr'eux d'une ligne & demie, & au nombre de douze, ce qui comprend en tout l'espace d'un pouce & demi de longueur, égal à celui des divisions du cylindre.

Au dessus de cette vis est une piece de cuivre immobile, solidement attachée au bâti, à laquelle tient un pivot d'acier d'une ligne environ de diamètre, qui tombe dans une cannelure de la vis & lui sert d'écrou, de façon que le cylindre est obligé en tournant de suivre la même direction que les filets de la vis, contenus par le pivot d'acier qui est fixe. Ainsi chaque point du cylindre décrira continuellement en tournant une ligne spirale, & fera par conséquent un mouvement progressif de droite à gauche.

C'est par ce moyen que chaque division du cylindre, déterminée d'abord sous chaque bout de levier, changera de point à chaque tour qu'il fera, puisqu'il s'en éloignera d'une ligne & demie, qui est la distance qu'ont les filets de la vis entre eux.

Les bouts des leviers attachés au clavier restant donc immobiles, & les points du cylindre auxquels ils répondent d'abord, s'éloignant à chaque instant de la perpendiculaire, en formant une ligne spirale, qui par le mouvement progressif du cylindre est toujours dirigée au même point, c'est-à-dire à chaque bout de levier ; il s'ensuit que chaque bout de levier trouve à chaque instant des points nouveaux sur les lames du cylindre qui ne se répètent jamais, puisqu'elles forment entre elles des lignes spirales qui forment douze tours sur le cylindre avant que le premier point de division vienne sous un autre levier, que celui sous lequel il a été déterminé en premier lieu.

C'est dans cet espace d'un pouce & demi qu'on place toutes les lames, qui forment elles-mêmes les lignes spirales, pour faire

agir le levier sous qui elles doivent toujours passer pendant les douze tours que fait le cylindre. A mesure qu'une ligne change pour son levier, toutes les autres changent pour le leur : ainsi chaque levier a douze lignes de lames de 64 pouces de diamètre qui passent sous lui, & qui font entre elles une ligne de 768 pouces de long. C'est sur cette ligne que sont placées toutes les lames suffisantes pour l'action du levier durant tout le jeu.

Il ne reste plus qu'à faire voir comment tous ces différens mouvemens ont servi à produire l'effet qu'on s'est proposé dans cet automate, en les comparant avec ceux d'une personne vivante.

Est-il question de lui faire tirer du son de sa flûte, & de former le premier ton, qui est le *ré* d'en-bas ? On commence d'abord à disposer l'embouchure ; pour cet effet on place sur le cylindre une lame dessous le levier qui répond aux parties de la bouche, servant à augmenter l'ouverture que font les levres. Secondement, on place une lame sous le levier qui sert à faire reculer ces mêmes levres. Troisièmement, on place une lame sous le levier qui ouvre la soupape du réservoir du vent qui vient des petits soufflets qui ne sont point chargés. On place en dernier lieu une lame sous le levier qui fait mouvoir la languette pour donner le coup de langue ; de façon que ces lames venant à toucher dans le même temps les quatre leviers, qui servent à produire les susdites opérations, la flûte sonnera le *ré* d'en-bas.

Par l'action du levier qui sert à augmenter l'ouverture des levres, on imite l'action de l'homme vivant, qui est obligé de l'augmenter dans les tons bas. Par le levier qui sert à faire reculer les levres, on imite l'action de l'homme, qui les éloigne du trou de la flûte en la tournant en dehors. Par le levier qui retire le vent provenant des soufflets qui ne sont chargés que de leur simple panneau, on imite le vent foible, que l'homme donne alors, vent qui n'est pareillement poussé hors de son réservoir que par une légère compression des muscles de la poitrine. Par le levier qui sert à faire mouvoir la languette, en débouchant le trou que forment les levres pour laisser passer le vent, on imite le mouvement que fait aussi la langue de l'homme, en se retirant du trou pour don-

ner passage au vent, & par ce moyen lui faire articuler une telle note. Il résultera donc de ces quatre opérations différentes, qu'en donnant un vent foible, & le faisant passer par une issue large dans toute la grandeur du trou de la flûte, son retour produira des vibrations lentes, qui seront obligées de se continuer dans toutes les particules du corps de la flûte, puisque tous les trous se trouveront bouchés, & par conséquent la flûte donnera un ton bas; c'est ce qui se trouve confirmé par l'expérience.

Veut-on lui faire donner le ton au dessus, savoir le *mi*? aux quatre premières opérations pour le *ré* on en ajoute une cinquième; on place une lame sous le levier, qui fait lever le troisième doigt de la main droite pour déboucher le sixième trou de la flûte, & on fait approcher tant soit peu les lèvres du trou de la flûte en baissant un peu la lame du cylindre qui tenoit le levier élevé pour la première note, savoir le *ré*: ainsi donnant plutôt aux vibrations une issue, en débouchant le premier trou du bout, la flûte doit sonner un ton au dessus, ce qui est aussi confirmé par l'expérience.

Toutes ces opérations se continuent à-peu-près les mêmes dans les tons de la première octave, où le même vent suffit pour les former tous; c'est la différente ouverture des trous, par la levée des doigts, qui les caractérise: on est seulement obligé de placer sur le cylindre des lames sous les leviers, qui doivent lever les doigts pour former tel ou tel ton.

Pour avoir les tons de la seconde octave, il faut changer l'embouchure de situation, c'est-à-dire, placer une lame dessous le levier, qui contribue à faire avancer les lèvres au delà du diamètre du trou de la flûte, & imiter par-là l'action de l'homme vivant, qui en pareil cas tourne la flûte un peu en dedans. Secondement il faut placer une lame sous le levier, qui, en faisant rapprocher les deux lèvres, diminue leur ouverture; opération que fait pareillement l'homme quand il ferre les lèvres pour donner une moindre issue au vent. Troisièmement, il faut placer une lame sous le levier qui fait ouvrir la soupape du réservoir, qui contient le vent provenant des soufflets chargés du poids de deux livres; vent qui se trouve

pouffé avec plus de force, & semblable à celui que l'homme vivant pouffe par une plus forte compression des muscles pectoraux. De plus, on place des lames sous les leviers nécessaires pour faire lever les doigts qu'il faut. Il s'en suivra de toutes ces différentes opérations, qu'un vent envoyé avec plus de force, & passant par une issue plus petite, redoublera de vitesse & produira par conséquent les vibrations doubles; & ce sera l'*octave*.

A mesure qu'on monte dans les tons supérieurs de cette seconde octave, il faut de plus en plus ferre les lèvres, pour que le vent, dans un même temps, augmente de vitesse.

Dans les tons de la troisième octave, les mêmes leviers qui vont à la bouche agissent comme dans ceux de la seconde, avec cette différence que les lames sont un peu plus élevées, ce qui fait que les lèvres vont tout-à-fait sur le bord du trou de la flûte, & que le trou qu'elles ferment devient extrêmement petit. On ajoute seulement une lame sous le levier qui fait ouvrir la soupape, pour donner le vent qui vient des soufflets les plus chargés, savoir du poids de quatre livres; par conséquent le vent pouffé avec une plus forte compression, & trouvant une issue encore plus petite, augmentera de vitesse en raison triple: on aura donc la *triple octave*.

Il se trouve des tons dans toutes ces différentes octaves plus difficiles à rendre les uns que les autres; on est pour lors obligé de les ajuster en plaçant les lèvres sur une plus grande ou plus petite corde du trou de la flûte, en donnant un vent plus ou moins fort, ce que fait l'homme dans les mêmes tons où il est obligé de ménager son vent & de tourner la flûte plus ou moins en dedans ou en dehors.

On conçoit facilement que toutes les lames placées sur le cylindre sont plus ou moins longues, suivant le temps que doit avoir chaque note, & suivant la différente situation où doivent se trouver les doigts pour les former; ce qu'on ne détaillera point ici pour ne point donner à cet article trop d'étendue. On fera remarquer seulement que dans les ensemens de son, il a fallu, pendant le temps de la même note, substituer imperceptiblement un vent foible à un vent

fort , & à un plus fort un plus foible , & varier conjointement les mouvemens des levres , c'est-à-dire , les mettre dans leur situation propre pour chaque vent.

Lorsqu'il a fallu faire le doux , c'est-à-dire , imiter un écho , on a été obligé de faire avancer les levres sur le bord du trou de la flûte , & envoyer un vent suffisant pour former un tel ton , mais dont le retour par une issue aussi petite qu'est celle de son entrée dans la flûte , ne peut frapper qu'une petite quantité d'air extérieur ; ce qui produit , comme on l'a dit ci-dessus , ce qu'on appelle *écho*.

Les différens airs de lenteur & de mouvement ont été mesurés sur le cylindre par le moyen d'un levier , dont une extrémité armée d'une pointe pouvoit , lorsqu'on frappoit dessus , marquer ce même cylindre. A l'autre bras du levier étoit un ressort qui faisoit promptement relever la pointe. On lâchoit le mouvement qui faisoit tourner le cylindre avec une vitesse déterminée pour tous les airs : dans le même temps une personne jouoit sur la flûte l'air qu'on vouloit mesurer ; un autre battoit la mesure sur le bout du levier qui pointoit le cylindre , & la distance qui se trouvoit entre les points étoit la vraie mesure des airs qu'on vouloit noter ; on subdivisoit ensuite les intervalles en autant de parties que la mesure avoit de temps. (O)

* Combien de finesses dans tout ce détail ! Que de délicatesse dans toutes les parties de ce mécanisme ! Si cet article , au lieu d'être l'exposition d'une machine exécutée , étoit le projet d'une machine à faire , combien de gens ne le traiteroient-ils pas de chimere ? Quant à moi , il me semble qu'il faut avoir bien de la pénétration & un grand fonds de mécanique pour concevoir la possibilité du mouvement des levres de l'automate , de la ponctuation du cylindre , & d'une infinité d'autres particularités de cette description. Si quelqu'un nous propose donc jamais une machine moins compliquée , telle que seroit celle d'un harmonometre , ou d'un cylindre divisé par des lignes droites & des cercles dont les intervalles marqueroient les mesures , & percé sur ces intervalles de petits trous dans lesquels on pourroit insérer des pointes mo-

biles , qui s'appliquant à discrétion sur telles touches d'un clavier que l'on voudroit , exécuteroient telle piece de musique qu'on desireroit à une ou plusieurs parties ; alors gardons-nous bien d'accuser cette machine d'être impossible , & celui qui la propose d'ignorer la musique ; nous risquerions de nous tromper lourdement sur l'un & sur l'autre cas.

ANDROLEPSIE , f. f. (*Hist. anc.*) mot formé d'*ανηρ* , homme , & de *λαμβάνω* , je prends. Lorsqu'un Athénien avoit été tué par le citoyen d'une autre ville , si la ville refusoit de livrer le coupable , il étoit permis de saisir trois de ses citoyens , & de punir en eux le meurtre commis. C'est ce que les Grecs appelloient *androlepsie* , & les Romains *clarigatio*. Ce mot signifie aussi dans quelques auteurs *des représailles*. Voyez REPRÉSAILLES. (G)

ANDROMAQUE , (*Hist. anc. Myth.*) si connue par l'excellent drame du célèbre Racine , naquit l'an du monde 2820 , 1104 ans avant notre ere : elle étoit fille d'Aëtion , roi de Thebes en Cilicie ; elle eut pour époux le brave & vertueux Hector , dont la défaite entraîna la ruine de la fameuse Troye. Andromaque étant tombée entre les mains des Grecs , suivit le sort des dames troyennes , & échut en partage à Pirrhus , qui touché des vertus de son illustre captive , l'épousa dans la suite. Après la mort de Pirrhus , elle passa entre les bras d'Hélène , frere d'Hector , son premier époux. Elle fut mere d'Asstianax , que les Grecs , par une précaution barbare , précipiterent du haut d'une tour. *Pauf. Hom. Virg.* (T-N.)

ANDROMEDE , (*Astronom.*) constellation boréale , située au nord des poissons & du belier ; on l'appelle quelquefois en latin , *Lersea* , *mulier catenata* , *virgo devota* : les Arabes peignent à sa place un phoca , ou veau marin , enchaîné avec l'un des poissons. On rapporte cette constellation à l'histoire d'*Andromede* , que son pere Cephée fut obligé de sacrifier à un monstre marin , pour garantir son royaume de la peste , & qui fut délivrée par Persée. Cette constellation contient 63 étoiles dans le grand catalogue britannique : les plus remarquables sont α à la tête d'*Andromede*. Cette étoile est commune aussi à la constellation de Pégase , elle est

appelée *umbilicus Pegasi*. La seconde est l'étoile β à la ceinture d'*Andromede*, appelée *mirach* ou *mizar*; la troisième γ est sur le pied austral d'*Andromede*: elle s'appelle *alamak*, quelquefois *alhamas*. (M. DE LA LANDE.)

* ANDROPHONOS, (*Myth.*) nom qui fut donné à Vénus après que Laïs eut été tuée dans son temple à coups d'aiguille par la jeunesse Thessalienne.

ANDROSACE, f. f. *androsace*, (*Hist. nat. bot.*) herbe à fleur d'une seule feuille, semblable en quelque manière à une soucoupe, & découpée; le pistil perce le fond de cette fleur, & devient dans la suite un fruit rond & enveloppé en partie par le calice; ce fruit s'ouvre par le haut, & il est rempli de plusieurs semences attachées au placenta. Tournefort, *Inst. rei herb.* Voyez PLANTE. (I)

ANDROSÆMUM, (*Bot.*) en français toute-saine, en anglais *S. Johnswort*, en allemand *grundheil*.

Les différences qui se trouvent entre l'*androsæmum* & l'*hypericum* ou mille-pertuis, nous décident à le séparer de ce genre: les pétales ne débordent pas les segments du calice: le fruit est succulent, c'est une baie dont la chair recouvre une capsule à trois placenta, entre lesquelles il se trouve une infinité de graines très-menues.

Especes.

Androsæmum ligneux à fruits en baie, & à odeur de bouc: *Androsæmum lignosum*, *fructu Bacchato*, *odore hirci*, *hort. colum.* *hypericum floribus tryginis*, *flaminibus corollâ longioribus*, *colle frutuoso ancipiti*. *Hort. Cliff.* 331.

Stinking shrubby S. Johnswort.

Cette plante tient le milieu entre les arbrisseaux & les plantes vivaces: ses tiges sont boisées, mais elles périssent en grande partie durant l'hiver, & il en renaît sans cesse de nouvelles qui partent de la couronne de la racine: l'*androsæmum* s'éleve jusqu'à la hauteur de quatre ou cinq piés, dans les terres qui ont beaucoup de fond: ses feuilles sont fort larges & durent jusqu'aux fortes gelées: ses fleurs sont jaunes, & naissent en bouquet au bout des branches; elles s'épanouissent au mois d'août, & se renouvellent quelquefois en automne. Cet arbrisseau doit

donc être employé sur le devant des massifs, ou dans les plates-bandes des bosquets d'été & d'automne. Il se multiplie très-aisément par la graine qu'il produit en grande abondance: cinq ou six baies bien mûres en donnent suffisamment pour garnir deux ou trois petites caisses: elle se recueille en octobre & se sème en mars: une couche tempérée en hâtera le progrès. Les petites plantes doivent passer le premier hiver sous des caisses à vitrage; ensuite on les mettra en nourrice à dix pouces les unes des autres, près d'une muraille exposée au midi: le printemps suivant, lorsqu'elles commencent de pousser, on les plantera à demeure.

Lorsqu'on est pourvu de vieux piés, les surgeons qu'ils poussent en abondance, dispensent d'élever cet arbrisseau de graine: en les enlevant on rejette ceux qui n'ont pas suffisamment de racines.

Les feuilles & les fleurs de l'*androsæmum* exhalent une odeur de bouc qui est très-forte, lorsqu'on les froisse. (M. le baron de TSCHOUDI.)

* ANDROSEN ou ARDROSEN, (*Géog. mod.*) petite ville d'Écosse, sur la mer & dans la province de Cuningham.

ANDROTOMIE ou bien ANDRATOMIE, sub. f. anatomie ou dissection des corps humains. Voy. DISSECTION. On la dénomme ainsi pour la distinguer de la Zootomie, qui est la dissection des animaux. Voyez ZOOTOPIE.

L'anatomie est le genre, & comprend toutes les sortes de dissections, soit d'hommes, de brutes, ou de plantes. L'Androtomie & la Zootomie en sont des espèces. (L)

* ANDUXAR, (*Géog. mod.*) ville d'Espagne dans l'Andalousie, sur le Guadalquivir. *Long.* 24, 27; *lat.* 37, 45.

* ANDUZARD, f. m. (*Agriculture.*) bêche dont on se sert dans le Languedoc pour cultiver les terres où croît le pastel, & dont les réglemens sur le commerce permettent l'usage. *

* ANDUZE, (*Géog. Mod.*) ville de France dans le bas Languedoc, sur le Gardon. *Long.* 23, 4; *lat.* 43, 39.

ANE ou ASNE, f. m. *asinus*. (*Hist. nat.*) animal quadrupède, bien connu par plusieurs défauts & par plusieurs bonnes qua-

lités ; de sorte qu'il n'y a aucun animal qui soit plus dédaigné & plus employé. Il est du genre des solipedes, c'est-à-dire qu'il a la corne du pié d'une seule piece. Il est plus petit que le cheval ; il a les oreilles plus longues & plus larges, les levres plus épaissies, la tête plus grosse à proportion du reste du corps, & la queue plus longue : mais elle n'est garnie de poil qu'à l'extrémité, & sa criniere n'est pas si grande que celle du cheval. Les *ânes* sont de plusieurs couleurs : la plupart sont gris de souris ; il y en a de gris argenté, de gris marqué de taches obscures ; il y en a de blancs, de bruns, de roux, &c. Ils ont des bandes noires sur le cou & sur les jambes ; il y a deux autres bandes qui se croisent sur le garot ; l'une suit la colonne vertébrale dans toute son étendue, & l'autre passe sur les épaules. Il y a des *ânes* noirs. Les flancs de cet animal sont blancs ; son poil est dur & roide. Il a six dents incisives ; à deux ans & demi il perd les premières : les canines ne sont guere plus longues que les incisives, & en sont éloignées comme dans les chevaux ; de sorte que les *ânes* ont aussi des barres. L'*âne* a le membre plus grand à proportion du corps que tout autre quadrupede ; il a aussi une très-grande ardeur pour l'accouplement : mais il est peu fécond ; on choisit le printemps pour faire saillir les *ânesses*, sur-tout le mois de mai, & l'été est encore plus favorable à leur fécondation. Comme leur terme arrive dans le douzieme mois, elles mettent bas l'année suivante dans la même saison où elles ont été fécondées : le printemps & l'été sont aussi plus favorables pour l'*ânon* ; car le froid est plus contraire à ces animaux qu'aux autres bêtes de nos climats. Les *ânes* peuvent s'accoupler à deux ans & demi : mais il y en a bien peu qui soient féconds à cet âge ; il faut qu'ils aient trois ans pour être bons étalons, & qu'ils n'en aient pas plus de dix. On croit que les meilleurs sont de couleur grise tirant sur le brun ou le noir ; qu'ils doivent être gros & grands : il faut qu'ils portent bien la tête, qu'ils aient le cou long, les flancs élevés, la croupe plate, la queue courte, &c. & sur-tout que les parties essentielles à l'opération à laquelle on les destine soient grosses, charnues & robustes. Si la

femelle n'a pas été fécondée avant que de perdre ses dernières dents, elle est stérile pour toute sa vie, dit Aristote. Il y a des *ânesses* qui sont en chaleur chaque mois de l'année : mais on a remarqué qu'elles sont moins fécondes que les autres. Aussi-tôt que la femelle a été saillie, on la fouette, & on la fait courir pour empêcher qu'elle ne rende la liqueur féminale qu'elle a reçue ; elle ne porte ordinairement qu'un petit à la fois, il est très-rare qu'elle ait deux jumeaux. Sept jours après qu'elle a mis bas, elle s'accouple de nouveau avec le mâle ; elle est féconde pendant toute sa vie. On ne doit pas la faire travailler pendant le temps qu'elle porte ; & au contraire, le travail rend les mâles plus propres à l'accouplement. L'*âne* s'accouple avec la jument, & le cheval avec l'*ânesses* ; les mulets viennent de ces accouplements, & sur-tout de celui de l'*âne* avec la jument. On choisit pour servir d'étalons les plus grands *ânes* & les plus vigoureux, ceux qui ont le plus gros membre, comme sont les *ânes* de Mirebalais ; il y en a eu qui ont valu dans quelques provinces ou royaumes jusqu'à douze & quinze cents livres. Voyez MULET. L'*âne* s'accouple aussi avec la vache, & l'*ânesses* avec le taureau, & ils produisent les jumarts. Voyez JUMART.

L'*âne* est fort aisé à nourrir ; les plus mauvais pâturages sont bons pour cet animal ; il cherche les chardons ; les feuillages des buissons & des saules lui suffiroient. On lui fait manger des brins de sarment. La paille l'engraisse, il mange le chaume. Le foin est un aliment de choix ; du son de farine détrempe dans l'eau, est pour l'*âne* un aliment très-nourrissant ; l'avoine répare ses forces lorsqu'elles sont épuisées ; & on dit que plus il boit d'eau, plus il engraisse. On a remarqué qu'il plonge bien peu les levres dans l'eau lorsqu'il boit, & qu'il supporte long-temps la soif. Il y en a qui sont quelquefois deux jours sans boire. Cet animal a l'ouïe trop fine : il prend quelquefois une figure hideuse en relevant ses levres, & en mettant ses dents à découvert ; ce qui lui arrive lorsque quelque chose le blesse dans son harnois, & lorsqu'il leve la tête pour éventer une *ânesses* qu'il sent de loin, & bien d'autres fois sans que l'on puisse

puisse deviner ce qui le détermine à faire cette figure, que l'on donne pour le symbole de l'ironie. La voix de l'âne est effrayante; elle est extrêmement forte, dure, élevée, & très-désagréable à l'oreille; & lorsqu'il se met à braire, il continue pendant un temps assez considérable, & il recommence à plusieurs reprises.

Les ânes craignent le froid, aussi y en a-t-il peu, ou point du tout, en Angleterre, en Danemarck, en Suede, en Pologne, en Hollande, & dans tous les pays septentrionaux; & il s'en trouve au contraire beaucoup en Italie, en France, en Allemagne, en Grece, où on a vanté les ânes d'Arcadie comme les meilleurs.

L'âne est un animal stupide, lent & paresseux; & cependant on convient généralement qu'il est courageux, dur au travail & patient: mais ordinairement on ne le peut faire marcher qu'à force de coups; sa peau est si dure qu'il n'est sensible qu'au bâton; & souvent on est obligé de le frapper à grands coups redoublés. Cependant l'âne est un des animaux les plus utiles: c'est une bête de somme qui porte de grands fardeaux à proportion de sa grosseur, sur-tout lorsqu'on le charge sur les reins; cette partie étant plus forte que le dos. Il sert de monture: son allure est assez douce & assez prompte: mais il est peu docile, & on ne le manie qu'avec peine. C'est aussi une bête de trait, on lui fait traîner de petites charrettes, & il tire la charrue dans les terres qui ne sont pas trop fortes. Que de services on peut tirer d'un animal qui coûte si peu à nourrir! Aussi est-il la ressource des gens de la campagne, qui ne peuvent pas acheter un cheval & le nourrir. L'âne les soulage dans tous leurs travaux; il est employé à tout, pour semer, pour recueillir & pour porter les denrées au marché. Le lait d'âneesse a de grandes propriétés dans la médecine; on le préfère dans certains cas au lait de chevre & au lait de vache. On doit commencer à faire travailler les ânes à trois ans; ils sont très-forts jusqu'à dix ou douze, même jusqu'à quatorze & quinze; ils vivent environ trente ans, & même plus. On croit que la vie de la femelle est plus longue que celle du mâle: mais il est rare que cet animal aille au bout

Tome II.

de sa carrière naturelle, la plupart meurent beaucoup plutôt, excédés de fatigues & de travaux. La peau sert à faire des cribles, des tambours: celle qui recouvre le dos, peut servir à faire des fouliers. Voyez *Arist. hist. anim. lib. VI, cap. xxij. Ald. de quad. solip. lib. I, cap. ij. Voy. QUADRUPÈDE.*

ANE SAUVAGE, *onager. (Hist. nat.)* Les anciens ont fait de l'âne sauvage une espèce différente de celle de l'âne domestique, & ils lui ont donné un nom différent. M. Ray dit expressément qu'il n'auroit pas cru qu'il y eût d'autre différence entre l'âne sauvage & l'âne domestique, que celle qui se trouve ordinairement entre deux animaux de la même espèce, dont l'un est sauvage & l'autre domestique; si Belon & Rauwolf qui ont vu l'âne sauvage, n'en avoient fait une espèce particulière. Rauwolf dit que les ânes sauvages sont fréquens en Syrie, que leurs peaux sont très-fortes, & qu'on les prépare de façon que leur surface extérieure est parsemée de petits tubercules à-peu-près comme une fraise; on s'en sert pour faire des fourreaux d'épée, des gânes de couteaux, &c. c'est ce qu'on appelle du *chagrin. Synop. method. anim. quad. pag. 62. V CHAGRIN.* Les descriptions que nous avons de l'âne sauvage sont si imparfaites, qu'on ne fait pas trop quel est cet animal. Il y a grande apparence qu'on l'a souvent confondu avec le zebre, qui est en effet assez ressemblant à l'âne. *V ZEBRE. (I)*

ANE MARIN, *asinus marinus.* On a donné ce nom au polype de mer. Voyez *POLYPE DE MER. (I)*

ANE, sub. m. C'est en terme de *tabletier-cornetier*, un outil sur lequel on évuide les dents d'un peigne. Voyez *ÉVUIDER.* L'âne est une espèce de tenailles placées sur un établi posé en forme de prie-dieu sur un montant qui sert de banc, sur lequel l'ouvrier se met à cheval. A la mâchoire supérieure de l'âne est une corde qui descend jusqu'à la hauteur du pié de l'ouvrier, qui lâche ou serre cette corde avec son pié, selon qu'il en est besoin pour les différentes façons qu'il donne au peigne. L'âne est aussi à l'usage des ouvriers en marquerie.

ANÉANTISSEMENT, f. m. (*Métaph.*)

LIII

l'action de réduire une chose à rien, de détruire absolument son existence. *Voyez* SUBSTANCE, EXISTENCE.

L'*anéantissement* est opposé à la *création* : *anéantir* est réduire quelque chose au néant ; & *créer* est du néant faire quelque chose. Tout *anéantissement* est nécessairement surnaturel & métaphysique. Les corps n'admettent point naturellement une destruction totale, quoiqu'ils soient susceptibles d'altérations & de changemens. *Voyez* CORPS, ALTÉRATION, CORRUPTION.

Quelques philosophes objectent contre cette notion de l'*anéantissement*, qu'elle suppose un acte pour l'opérer ; au lieu que l'*anéantissement*, disent-ils, doit être une conséquence inévitable de la pure inaction de Dieu sur la créature ; c'est-à-dire, de la cessation de l'action par laquelle il l'a créée ; car la conservation d'une chose n'en étant que la pure création continuée, ainsi que tout le monde en convient, il est évident qu'elle doit cesser d'être, dès l'instant que Dieu cesse de la créer. (X)

* ANECDOTES, f. f. pl. (*Hist. anc. & mod.*) nom que les Grecs donnoient aux choses qu'on faisoit connoître pour la première fois au public, composé d'*ἀ* privatif avec *τν* pour la douceur de la prononciation, & d'*ἐκδοσις* qui vient lui-même d'*εκ* & de *διδωμι*. Ainsi *anecdotes* veut dire *choses non publiées*. Ce mot est en usage dans la littérature pour signifier des histoires secrètes de faits qui se sont passés dans l'intérieur du cabinet ou des cours des princes, & dans les mystères de leur politique.

Cicéron dans la xvij de ses épîtres à Atticus, liv. XIV, s'est servi de ce mot *anecdote*. Procope a intitulé *anecdotes* un livre, dans lequel il peint avec des couleurs odieuses l'empereur Justinien, & Théodore épouse de ce prince. Il paroît que de tous les anciens, cet auteur est le seul qui se soit donné une pareille licence ; au moins n'a-t-on point d'autre écrit en ce genre que le sien. Varrillas parmi les modernes a publié de prétendues *anecdotes de la maison de Florence* ou de *Médicis*, & a semé dans plusieurs autres de ses ouvrages différens traits d'imagination qu'il a donnés comme *anecdotes*, & qui n'ont pas peu contribué à décréditer ses livres.

Mais outre ces histoires secrètes prétendues vraies, la plupart du temps fausses ou du moins suspectes, les critiques donnent le nom d'*anecdotes* à tout écrit, de quelque genre qu'il soit, qui n'a pas encore été publié. C'est dans ce sens que M. Muratori, en faisant imprimer un grand nombre d'écrits trouvés dans les bibliothèques, leur a donné le titre d'*anecdotes grecques*. Dom Martene a pareillement publié un *trésor d'anecdotes* en cinq vol. in-fol. (G)

ANÉE ou ASNÉE, f. f. (*Commerce.*) mesure de grains en usage dans quelques provinces de France, particulièrement dans le Lyonnais & dans le Mâconnais.

Ce n'est pas néanmoins une mesure effective, telle que peut être à Paris le minot, mais un assemblage d'un certain nombre d'autres mesures.

A Lyon l'*année* est composée de six bichets, qui font un setier & trois boisseaux de Paris. A Mâcon l'*année* est de vingt mesures, qui reviennent à un setier huit boisseaux de Paris.

Une *année* & un bichet rendent à Marseille sept livadières. Cent *années* font cent trente-une charges un quart, & une *année* y donne une charge un quart un seizième. Savary, *Dict. du Comm.* *Voyez* aussi dans le même auteur l'évaluation qu'il donne d'un certain nombre de bichets, & autres mesures de différentes villes de Bourgogne avec les *années* de Lyon.

ANÉE se dit encore à Lyon d'une certaine quantité de vin, qui fait la charge qu'un âne peut porter en un seul voyage. Cette *année* est fixée à quatre-vingts pots. *Voyez* POT. (G)

* ANEGADA, (*Géog. mod.*) île de l'Amérique septentrionale, une des Antilles, située dans la mer du nord, à quinze lieues ou environ de Porto-Rico, vers l'orient.

* ANEGRAS, f. m. (*Comm.*) mesure de grains dont on se sert à Séville & à Cadix. Quatre *anegras* font un cahis, quatre cahis font le fanega, & 50 fanegas font le last d'Amsterdam. (G)

* ANEMABO, (*Géog. mod.*) village d'Afrique sur la côte de Guinée, où les Anglois ont un fort.

ANEMIUS FURNUS, du mot grec *ἀνεμος*, vent. On appelle ainsi en chimie

un fourneau à vent, pour fondre les métaux, avec un feu d'une extrême ardeur.

Voyez FOURNEAU. (M)

ANÉMOMETRE, f. m. (Physiq.) machine qui sert à estimer la force du vent. Voyez VENT. Ce mot est composé de *ανεμος*, vent, & de *μετρον*, mesure. Il y a des *anemometres* de différentes façons.

On trouve dans les *Transactions philosophiques* la description d'un *anemometre*, qui consiste en une plaque mobile sur le limbe gradué d'un quart de cercle. Le vent est supposé souffler perpendiculairement contre cette plaque mobile, & sa force est indiquée par le nombre de degrés qu'il lui fait parcourir.

On trouve dans le *cours de mathématiques* de M. Wolf la construction d'un autre *anemometre*, qui se meut par le moyen des ailes A, B, C, D, *planc. de pneumat. fig. 27*. Ces ailes sont assez ressemblantes à celles d'un moulin à vent. En tournant elles font mouvoir le rayon K M, de sorte que le corps L placé dans une rainure qu'on a pratiquée dans ce rayon s'éloigne de plus en plus du centre du mouvement, & conséquemment agit à chaque instant sur ce rayon; & par son moyen sur l'axe auquel il est attaché, avec une force qui va toujours en croissant; car le bras de levier auquel ce corps est appliqué, s'allonge jusqu'à ce que le mouvement des ailes soit arrêté: alors le poids fait équilibre avec la force du vent; & cette force est marquée par une aiguille M N fixée sur l'axe, & faisant un angle droit avec le rayon K M, laquelle tourne par son extrémité N sur un quart de cercle divisé en parties égales. La force est d'autant plus grande ou plus petite, que l'aiguille marque un plus grand ou plus petit nombre de ces parties égales, soit en descendant, soit en montant. Cette machine ne paroît pas fort exacte.

M. d'Ons-en-Bray a donné la description d'un *anemometre* de son invention, qu'il prétend marquer de lui-même sur un papier, non seulement les vents différens qui ont soufflé pendant vingt-quatre heures, avec les heures auxquelles ils ont commencé & cessé de régner, mais encore les forces ou vitesses de ces vents. Voyez *mém. de l'acad. des sciences*, an. 1734, page

269. Voy. un plus long détail à l'article VENT. (O)

ANÉMONE, f. f. (*Hist. nat. bot.*) genre de plante dont les fleurs sont composées de plusieurs feuilles disposées en rose: il s'éleve du milieu de la fleur un pistil, qui devient dans la suite un fruit oblong, à l'axe duquel sont attachées plusieurs semences, qui sont enveloppées chacune par une coiffe cotonneuse pour l'ordinaire. Ajoutez aux caractères de ce genre, que la tige est entourée de petites feuilles qui sont ordinairement au nombre de trois. Tournefort, *Inst. rei herb.* Voyez PLANTE. (I)

On distingue des *anemones nuancées*, de *veloutées*, de *panachées*, à *peluche*, de *doubles* & de *simples*. Celles à *peluche* ont des *béquillons*, qui sont de petites feuilles pointues qui garnissent le dedans de la fleur. L'*anemone* demande une terre légère, pareille à celle des tulipes & des jonquilles, peu fumée, à moins que ce ne soit de terreau de feuilles bien consommées; elle veut être seule, & demande peu d'eau: elle fleurit ordinairement au printemps, & on la met en terre en septembre, avec la précaution de l'en tirer si-tôt que la fleur est passée, & que la fanne jaunit. On la laisse efforer, & on la serre dans des boîtes placées dans des endroits aérés. Sa graine, qui s'appelle *bourre*, ne peut être semée qu'en la mêlant avec de la terre, pour la mieux détacher.

Son oignon s'appelle *patte* ou *griffe*: on détache les oignons avec la main, comme les cayeux, & on les conserve dans des paniers jusqu'au temps propre à les replanter, qui est en septembre ou octobre; alors on les saupoudre de terreau, & dans les fortes gelées on les couvre de paillassons ou de grande litière.

L'*anemone* est plus sûre à élever de cayeux que de graine. (K)

L'ANÉMONE (*Médecine*) est détersive, apéritive, incisive, vulnéraire, dessicative. Elle entre dans les errhines, ou dans les collyres pour les ulcères aux yeux. On la dit bonne pour les douleurs de tête & les inflammations dans les maladies de l'utérus, pour provoquer les règles & le lait: si on en mâche la racine, elle attire la salive, & maintient les dents saines.

ANÉMOSCOPE, f. m. (Physiq.) Ce

mot composé d'ἀνεμος, *vent*, & de πρέσβωσις, *je considère*, est quelquefois usité pour désigner une machine qui aide à prédire les changemens du vent. V VENT & ANÉMOMETRE.

On a prétendu que des hygrosopes faits des boyaux d'un chat, &c. se trouvoient en effet de très-bons *anémoscopes*, pour annoncer d'avance les variations du vent : mais ce fait mériterait d'être vérifié. Voyez HYGROSCOPE.

L'*anémoscope* en usage parmi les anciens paroît, suivant la description qu'en donne *Vitruve*, avoir plus servi à montrer de quel côté venoit le vent, qu'à faire prévoir d'où il viendrait.

Otto de Guericke donne le nom d'*anémoscope* à une machine de son invention, pour indiquer d'avance les changemens de temps. Voyez TEMPS.

C'étoit un petit homme de bois, qui s'élevoit & retomboit dans un tube de verre, selon que l'atmosphère étoit plus ou moins pesante.

M. Lomiers a montré que cet *anémoscope* n'étoit qu'une application du barometre ordinaire. Voyez BAROMETRE. Voyez aussi *merc. gal.* 1683. *Act. erud.* 1684, p. 26. (O)

ANÉS, f. m. pl. (*Astron.*) sont deux étoiles de la constellation du cancer ou de l'écrevisse, marquées par les lettres γ & δ dans les catalogues, & qui sont de quatrième & de cinquième grandeur ; on voit entre ces deux étoiles un amas appelé l'étable (*præsepe*), & que l'on nomme plus communément la *nébuleuse du cancer*. Ces deux ânes représentent, suivant les poètes, ceux qui dans la guerre de Jupiter contre les géans contribuèrent à la victoire, ou par leurs cris, ou parce qu'ils servirent à Vulcain & aux satyres qui venoient au secours de Jupiter. Quoi qu'il en soit, ce nom est ancien, car il se trouve dans l'*almageste* de Ptolomée. (M. DE LA LANDE.)

ANET, f. m. (*Hist. nat. bot.*) *anetum*, genre de plante à fleurs en rose, disposées en forme de parasol, & composées de plusieurs feuilles posées sur un calice, qui devient dans la suite un fruit composé de deux semences ovales, plates, cannelées, & entourées d'une bordure. M. Morison

& M. Ray ajoutent aux caractères de ce genre, que les feuilles sont semblables à celles du fenouil. Tournefort, *Inst. rei herb.* Voyez PLANTE. (I)

* On le cultive dans les jardins ; & il arrive souvent que quand on l'a semé une fois, il reparoît tous les ans, par le moyen de sa graine qui retombe.

L'odeur qu'il répand est un peu forte ; cependant elle est agréable & suave.

La graine, les sommités & les feuilles sont d'usage.

Les sommités fleuries donnent dans l'analyse du phlegme limpide, odorant & acide ; une liqueur limpide, encore odorante & acide ; une liqueur roussâtre, soit acide, soit salée ; une liqueur brune, urineuse, avec beaucoup de sel volatil urineux ; une huile essentielle, fluide, jaunâtre ou brune, épaisse comme de la graisse.

La masse noire restée dans la cornue, calcinée au feu de réverbère, a donné des cendres dont on a tiré par lixiviation du sel fixe purement alkali.

D'où l'on voit que cette plante a beaucoup de sel ammoniac & d'huile, soit subtile, soit grossière.

On place l'*anet* parmi les remèdes carminatifs, ou qui divisent & incisent. Il aide la digestion ; il guérit le hoquet ; il excite les urines & les règles ; il augmente le lait aux nourrices : quelques-uns lui attribuent la vertu anodyne.

Les préparations d'*anet* que l'on conserve dans les boutiques, sont l'*eau distillée*, l'*huile essentielle*, & l'*huile préparée par infusion*.

L'effet de l'huile est d'amolir & de relâcher : on prend la semence, les sommités & les graines d'*anet*, qu'on emploie dans les cataplasmes & les fomentations résolutive : les graines & les fleurs entrent dans les lavemens carminatifs.

ANETIQUE, (*Médecine.*) est synonyme à *parégorique* ou *calmant* ; épithète que l'on peut donner aux remèdes propres à produire cet effet. (N)

ANÉVRYSME, f. m. *terme de chirurgie*, qui vient du grec ἀνεύρνω, *dilater*, d'où l'on a fait ἀνεύρυσμός, *anévrisme*. C'est une tumeur contre nature, faite de sang, par la dilatation ou par l'ouverture d'une artère ;

ces deux causes font distinguer deux especes d'*anévrismes*, le *vrai* & le *faux*.

L'*anévrisme vrai* est formé par la dilatation de l'artere: les signes qui le caractérisent font une tumeur circonscrite, sans changement de couleur à la peau, accompagnée d'un battement qui répond ordinairement à celui du pouls du malade: dès qu'on comprime cette tumeur, elle disparoît en totalité ou en partie; parce que par cette pression on fait couler le sang de la poche anévrysmale dans le corps de l'artere qui lui est continue.

Les causes de l'*anévrisme vrai* font internes ou externes: on met au nombre des causes internes la foiblesse des tuniques de l'artere qui ne peuvent résister à l'effort & à l'impétuosité du sang. Un ulcere qui auroit corrodé en partie les tuniques de l'artere, pourroit donner lieu à un *anévrisme* dont la base feroit étroite, parce que l'expansion des membranes n'auroit lieu que dans un seul point du tube artériel. On dit que le sang qui se trouve dans cette espece d'*anévrisme*, rentre avec un sifflement assez sensible, lorsqu'on comprime la tumeur; ce qui n'arrive point lorsque tout le corps de l'artere participe à la dilatation.

M. Chambers, à l'article dont je traite, cite une observation de M. Littre, rapportée dans l'*Hist. de l'acad. roy. des scien. an. 1712*; il s'agit d'un *anévrisme* à l'aorte, dont M. Littre attribue la cause au trop petit diametre des arteres sous-clavieres & axillaires.

Les causes externes de l'*anévrisme vrai* font les coups, les chûtes, les extensions violentes des membres: la compression que cause une exostose, une luxation ou une fracture, qui n'ont point été réduites, ou la présence d'une tumeur humorale, font aussi des causes extérieures d'*anévrisme*; parce qu'en diminuant le diametre de l'artere, elles l'obligent à se dilater supérieurement. Il ne faut pas croire que toutes ces causes externes produisent un *anévrisme*, parce qu'elles affoiblissent le ressort de l'artere, & la rendent incapable d'offrir assez de résistance aux impulsions du sang; car on fait par expérience qu'il y a des tumeurs anévrysmales dont le battement est plus fort que dans le reste de l'artere: cette force pulsative s'accorde peu avec l'affoiblissement du ressort de ce vaisseau dans le point où il est dilaté.

L'*anévrisme vrai* est plus ou moins dangereux selon son volume, & suivant la partie où il est situé. Les *anévrismes* des gros vaisseaux de toutes les arteres de l'intérieur du corps font très-fâcheux, parce qu'on ne peut y apporter aucun remede, & qu'ils se terminent presque tous, à moins qu'on ne prenne de grandes précautions, par l'ouverture de la tumeur. Les *anévrismes* des extrémités qui attaquent les troncs des vaisseaux font un peu moins fâcheux, uniquement par leur situation: ceux qui n'affectent que les ramifications des arteres font curables, parce qu'il n'y a aucun obstacle à la guérison radicale.

L'*anévrisme faux* se fait par un épanchement de sang, en conséquence de l'ouverture d'une artere. Les causes de cette maladie paroissent devoir être toujours extérieures, comme un coup d'épée, de lancette, &c. elle peut cependant venir de cause interne, par l'ulcération de l'artere à l'occasion d'un virus vérolique, scorbutique, & autres; ou par la crevasse d'un *anévrisme vrai*: ce dernier cas est assez rare, parce qu'on a remarqué que les tuniques de l'artere augmentent en épaisseur à mesure qu'elles se dilatent.

Dans l'*anévrisme faux*, le sang qui sort de l'artere s'épanche dans le tissu graisseux en le dilacérant: cette effusion s'étend non seulement sous la peau, mais aussi dans l'interstice des muscles. On a vu le sang d'une artere ouverte au pli du coude, s'insinuer jusque dans la membrane graisseuse qui est sous les muscles grand dorsal & grand pectoral, après avoir tendu excessivement tout le bras.

Les signes de l'*anévrisme faux* font une ou plusieurs tumeurs dures, inégales, douloureuses, & qui augmentent de jour en jour: la peau est tendue & marbrée de différentes couleurs, selon que le sang épanché en est plus ou moins près. Les auteurs ajoutent à ces signes le battement profond de l'artere: mais j'ai vu, reconnu & opéré des *anévrismes faux*, sans avoir pu m'appercevoir de cette pulsation.

L'*anévrisme faux* par effusion ne peut guere se guérir que par la ligature de l'artere; alors, si la blessure est à un tronc principal, le malade perdra le membre, parce que les parties inférieures privées de nourri-

ture par la ligature du vaisseau qui la leur fournissoit, tomberont en mortification, & il faudra faire l'amputation du membre. *Voyez AMPUTATION.*

La cure des *anévrismes* est différente suivant leur espèce : les *anévrismes* des capacités ne sont point susceptibles de guérison radicale : pour empêcher leur augmentation, & prévenir leurs crevasses, qui feroient périr les malades, il faut faire observer un régime humectant & adoucissant, défendre les travaux & les exercices peu modérés, & faire saigner de temps en temps, relativement aux forces du malade, pour diminuer la pléthore, & empêcher par-là la colonne du sang de faire effort contre les parois de la poche anévrysmale.

Les *anévrismes* des extrémités formés par la dilatation d'une artère, ne peuvent être guéris que par l'opération : on essaieroit en vain la compression de la tumeur, comme un moyen palliatif. On a imaginé des bandages faits sur le modèle des brayers pour les hernies, & on fait observer qu'il faut que les pelotes soient creuses, pour s'opposer simplement à l'accroissement de la tumeur, sans oblitérer le vaisseau. Ainsi dans les *anévrismes* commençans, les tumeurs qui sont oblongues demanderoient des pelotes creusées en gouttières ; c'est ce qui a fait donner à ces bandages le nom de *ponton*. M. l'abbé Bourdelot, premier médecin de M. le prince, est l'inventeur de ces bandages, à l'occasion d'un *anévrisme* qui lui survint après avoir été saigné ; nous parlerons de cette espèce d'*anévrisme consécutif*. Nous remarquerons ici que l'application d'un bandage ne convient point pour la cure même palliative d'un *anévrisme* par la dilatation ; parce qu'en comprimant la tumeur d'un côté, elle croîtroit de l'autre.

L'opération est l'unique ressource pour les *anévrismes vrais* des extrémités : mais elle n'est praticable que dans le cas de la dilatation d'une ramification, & non dans celle d'un tronc. Pour savoir si l'*anévrisme* affecte une branche ou un tronc, il faut comprimer l'artère immédiatement au dessus de la poche anévrysmale après avoir intercepté le cours du sang par la partie dilatée : il faut être attentif à observer si la chaleur & la vie se conservent dans les parties inférieures ; car c'est un signe que le sang passe par des branches collatérales :

ainsi en continuant cette compression, les branches de communication se dilateront peu à peu, & deviendront en état de suppléer l'artère principale, dont l'opération abolit l'usage. Si cette compression préparatoire prive les parties inférieures de l'abord du sang nécessaire à leur entretien, il faut la cesser promptement, & se contenter des moyens palliatifs indiqués pour les *anévrismes* des capacités ; puisque l'opération n'auroit aucun succès, & qu'elle seroit suivie de la mortification du membre.

Pour opérer l'*anévrisme vrai*, il faut y avoir préparé le malade par des remèdes généraux ; & après avoir disposé l'appareil convenable, qui consiste en aiguilles enfilées de fil ciré, en charpie, compresses & bandes, on fait mettre le malade en situation : il peut être dans son lit, ou assis dans son fauteuil. Il faut faire assujettir le membre par des aides-chirurgiens : on applique ensuite le tourniquet au dessus de la tumeur. (*Voyez TOURNIQUET.*) L'opérateur pince la peau transversalement sur la tumeur avec les pouces & les doigts index de chaque main : il fait prendre par un aide le pli de la peau qu'il tenoit avec les doigts de la main droite ; il reçoit de cette main un bistouri droit qu'on lui présente, & avec lequel il incise tout le pli de la peau : il passe une sonde cannelée dans l'angle inférieur de l'incision longitudinale qu'il a faite, & il la continue jusqu'au delà de la poche, au moyen du bistouri droit dont la pointe est conduite par la cannelure de cette sonde : on en fait autant à l'angle supérieur de l'incision. Si la tumeur ou poche anévrysmale est recouverte d'une aponeurose, comme au pli du bras par celle du muscle biceps, il faut faire fléchir l'avant-bras pour inciser cette partie, & le débrider supérieurement & inférieurement comme on a fait la peau. Lorsque la maladie est bien découverte, on passe une aiguille enfilée d'un fil ciré sous le corps de l'artère au dessus de sa dilatation, évitant d'y comprendre le nerf, dont la ligature exciteroit des convulsions, &c. Il y a une aiguille particulière pour cette opération. Au défaut de cette aiguille, on peut se servir du talon d'une aiguille courbe ordinaire. On a observé, lorsqu'on s'est servi de la compression préparatoire dont j'ai parlé, que l'artère contracte adhérence avec les parties subjacentes, & qu'alors il n'est pas pos-

fible de se servir d'une aiguille à pointe obtuse. Quelques praticiens dans ce cas embrassent beaucoup de chairs avec une aiguille bien pointue, & tranchante sur les côtés; & ils mettent par-là le nerf à l'abri des accidens que produit la constriction trop exacte de ce genre de vaisseaux. On pourroit néanmoins se servir d'une aiguille fort courbe & bien tranchante, & passer immédiatement sous l'artere, sans lier le nerf, qui n'y est jamais collé exactement. D'ailleurs, l'observation a démontré que la dilatation de l'artere éloignoit assez le nerf, & lui faisoit faire un angle dans lequel la ligature pouvoit passer: ainsi avec un peu d'attention, on ne risquera pas de le comprendre dans la ligature, ou de le piquer avec l'aiguille pointue & tranchante. On fait une seconde ligature au dessous de la poche, car le sang des arteres collatérales pourroit rétrograder, parce qu'il trouveroit moins de résistance vers cet endroit. (*Voyez ces ligatures, planche XXII, fig. 5.*) On ouvre ensuite la poche, on la vuide de tout le sang qui y est contenu, & on retranche avec le bistouri les levres de la plaie de la poche, & de celle des tégumens, si on juge qu'elles puissent embarrasser dans les pansemens, comme cela arrive toujours, pour peu que la tumeur ait de volume.

L'appareil consiste à remplir la plaie de charpie seche, qu'on contient avec les compresses & quelques tours de bande. Il ne faut pas beaucoup serrer le bandage: mais on peut laisser le tourniquet médiocrement serré, en supposant qu'on se soit servi de celui de M. Petit, afin de modérer l'action du sang contre la ligature supérieure. Les pansemens ne different point de ceux de l'*anévrisme faux* dont nous allons parler.

L'opération de l'*anévrisme faux* differe de celle qui convient à l'*anévrisme vrai*. Il n'est pas possible d'appliquer le tourniquet lorsque le bras est fort gonflé, & que ce gonflement s'étend jusqu'à l'aisselle: souvent il n'est pas nécessaire de s'en servir, quoiqu'on doive toujours l'avoir prêt au besoin, parce que l'épanchement du sang peut être interrompu par la présence d'un caillot qui se fera formé dans l'ouverture de l'artere. J'ai eu occasion de faire cette opération à une personne qui avoit reçu un coup d'épée, qui avoit péné-

tré obliquement depuis la partie inférieure de l'avant-bras jusqu'au pli du coude. Après avoir ouvert deux tumeurs dans leurs parties les plus saillantes, & avoir ôté les caillots du mieux qu'il me fut possible, je pansai les plaies avec de la charpie seche, des compresses, & un bandage contentif: je ne pus découvrir le point de l'artere ouverte que le quatrieme jour, lorsque la suppuration eut entraîné le caillot qui s'opposoit à la sortie du sang. J'appliquai alors le tourniquet, & fis la ligature de l'artere: le malade guérit en peu de temps.

Si l'application du tourniquet est possible, il faut le mettre en place: on incise ensuite les tumeurs dans toute leur étendue: on ôte le plus exactement qu'on peut les caillots de sang qu'elles renferment; & si l'artere donne du sang, on fait serrer le tourniquet: on effuie bien le fond de la plaie, pour voir positivement le point d'où il sort: on resserre ensuite le tourniquet: on passe alors par-dessous l'artere l'aiguille plate de M. Petit, qui porte deux brins de fils ciré, dont l'un sert à faire la ligature au dessus de la plaie du vaisseau, & l'autre au dessous: on fait relâcher le tourniquet; & si la ligature est bien faite, on pansé le malade tout simplement comme il vient d'être dit.

La cure consiste à faire suppurer la plaie, à la mondifier, déterger & cicatrifier comme les ulcères. (*Voyez ULCERE.*) Les ligatures tombent pendant la suppuration, non en se pourrissant, mais en sciant peu à peu les parties qui étoient comprises dans l'anse qu'elles formoient.

Lorsqu'on a fait la ligature d'une artere, il faut, s'il y a lieu de craindre que ce ne soit un tronc principal, couvrir tout le membre de compresses, qu'on arrosera souvent d'eau-de-vie ou d'esprit-de-vin camphrés, pour donner du ressort aux vaisseaux, & résoudre le sang coagulé. Il ne faut pas se décider trop légèrement pour l'amputation à la vue d'un gonflement accompagné du froid de la partie; il faut au contraire faire des saignées, appliquer les cataplasmes, & fomentes le membre avec l'eau-de-vie camphrée & ammoniacée. J'ai vu faire l'opération de l'*anévrisme* au bras, le pouls fut plus de quinze jours à se faire sentir: on croyoit de jour en jour qu'on seroit obligé de faire

l'amputation le lendemain : enfin par des soins méthodiques les choses changerent de face , le malade guérit parfaitement.

M. Foubert reconnoît une autre espece d'*anévrisme faux* , que celle dont on vient de parler ; il la nomme *anévrisme enkisté* ; cette seconde espece d'*anévrisme faux* présente tous les signes de l'*anévrisme vrai* , ou par dilatation , quoiqu'elle soit formée par la sortie du sang hors de l'artere. Cet *anévrisme* est ordinairement la suite d'une saignée au bras , où l'artere a été ouverte. Le chirurgien ayant reconnu à la couleur du sang & à l'impétuosité avec laquelle il sort , qu'il a ouvert l'artere , doit en laisser sortir une quantité suffisante pour faire une grande & copieuse saignée. Pendant que le sang coule , il doit mâcher du papier , & faire préparer des bandes & plusieurs compresses gradués. Il arrête facilement le sang , en comprimant l'artere au dessus de la saignée. Il réunit ensuite la plaie en resserrant la peau afin d'arrêter l'écoulement du sang de la veine , dont la sortie accompagne fort souvent celle du sang artériel. Le chirurgien pose sur l'ouverture le tampon de papier qu'il a mâché & exprimé ; ce tampon doit être au moins de la grosseur d'une aveline : on pose sur ce papier trois ou quatre compresses gradués , depuis la largeur d'une piece de vingt-quatre sous , jusqu'à celle d'un écu de six livres ; par ce moyen , l'ouverture de l'artere se trouve exactement comprimée pendant que les parties voisines ne le sont que légèrement. On contient ces compresses gradués avec une bande pareille à celle dont on se sert pour les saignées du pié , c'est-à-dire une fois plus longue que celle dont on se sert ordinairement pour la saignée du bras. Il ne faut serrer ce bandage que médiocrement , de crainte d'occasionner le gonflement de la main & de l'avant-bras : un chirurgien appuiera ensuite ses doigts sur les compresses pendant quelques heures , en observant que la compression qu'il fait ne porte que sur le point où l'artere a été piquée. Lorsque le chirurgien cessera de comprimer , il faut substituer à ses doigts un bandage d'acier , dont la pelote bien garnie porte sur l'appareil , & appuie précisément sur le lieu de l'ouverture. (*V les figures 2 & 3 , pl. XXII , qui représentent ses especes de bandages.*) Ce bandage ne

gêne en aucune façon le retour du sang , parce qu'il reçoit son point d'appui de la partie opposée à la pelote , & que tous les autres points de la circonférence du membre sont exempts de compression. On peut lever cet appareil au bout de sept à huit jours , sans craindre la sortie du sang : on examine si la compression immédiate du papier sur la peau n'y a pas produit une contusion qui pourroit être suivie d'ulcération , afin d'y remédier. Si les choses sont en bon état , on remet un nouveau tampon de papier mâché , un peu moins gros qu'à la première fois ; on applique des compresses gradués , qu'on assujettit par des tours de bande un peu moins serrés qu'au premier appareil ; si l'on a remarqué quelque contusion , on remettra le bandage d'acier sur le tout , & on fera observer au malade le repos du bras , qu'il aura soin de ne pas tirer de l'écharpe où il sera mis : à huit jours de là on pourra renouveler l'appareil , qui pourra être serré plus légèrement. Ce traitement doit être continué 25 à 30 jours : à chaque levée d'appareil , le chirurgien examinera avec attention s'il ne s'est point fait de tumeur ; il s'attacheroit alors à faire sa compression sur le point tuméfié : mais on ne doit point être dans cet embarras , si l'on a suivi exactement ce qui vient d'être prescrit.

Si ces moyens sont négligés , ou qu'on ne les ait pas continués assez de temps , il survient une tumeur *anévrismale* , parce que l'impulsion du sang chasse le caillot qui bouche l'ouverture de l'artere. Il se forme d'abord une petite tumeur qui augmente peu à peu , & qui acquiert plus ou moins de volume selon l'ancienneté de sa formation , & la quantité du sang extravasé. Cette tumeur est ronde , circonscrite , sans changement de couleur à la peau ; elle est susceptible d'une diminution presque totale , lorsqu'on la comprime : enfin elle a tous les signes de l'*anévrisme vrai* , quoiqu'elle soit causée par l'extravasation du sang. Voici comme cela arrive : lorsqu'on a arrêté le sang d'une artere , & qu'on a réuni la plaie sur laquelle on a fait une compression suffisante , la peau , la graisse , l'aponévrose du muscle biceps , & la capsule de l'artere , se cicatrisent parfaitement ; mais l'incision du corps de l'artere ne se réunit point. Les fibres qui entrent dans sa structure se

se retirent en tous sens par leur vertu élastique, & laissent une ouverture ronde dans laquelle il se forme un caillot. Si l'on continuoit assez long-temps la compression, pour procurer une induration parfaite du caillot, on guériroit radicalement le malade : mais si l'on permet l'exercice du bras avant que le caillot ait acquis assez de solidité pour cimenter l'adhérence de la capsule & de l'aponévrose, il s'échappera du trou. Le sang s'insinuera alors dans l'ouverture, les impulsions réitérées décolleront les parties qui avoisinent la circonférence de l'ouverture de l'artere, & ce décollement produit la tumeur anévrysmale, qui rentre lorsqu'on la comprime, parce que le sang fluide repasse dans l'artere. Cette tumeur en grossissant & devenant plus ancienne, forme des couches sanguines, qui se durcissent considérablement ; raison pour laquelle M. Foubert la nomme *anévrisme enkisté*, ou *capsulaire*.

Cette théorie est fondée sur un grand nombre de faits par les opérations d'*anévrisme* de cette espece, que ce célèbre chirurgien a eu occasion de pratiquer, & par les observations qu'il a faites, en disséquant les bras des personnes mortes, & qui avoient été guéries de semblables accidens par le moyen de la compression. En ouvrant, dans ces dissections, l'artere, postérieurement à l'endroit malade, il a trouvé un trou rond bouché exactement par un caillot de sang fort solide ; & disséquant avec attention la face extérieure de l'artere, il a trouvé à l'endroit du trou un ganglion formé par le caillot, en sorte que l'artere, la capsule & l'aponévrose tenoient ensemble par une cicatrice commune. Dans les opérations qu'il a faites, il a trouvé une poche plus ou moins solide, selon l'ancienneté de la maladie. Cette poche lui a paru formée extérieurement par l'aponévrose, ensuite de plusieurs couches sanguines, dont les extérieures avoient plus de consistance que les internes, sans doute parce que l'étoffe en étoit plus frappée, soumise depuis plus de temps à l'action impulsive du sang, & à la résistance des parties circonvoisines. Après avoir évacué tout ce qui s'est trouvé de fluide dans ces fortes de poches, M. Foubert a vu que le tube artériel étoit dépouillé

Tome II.

dans toute l'étendue de la tumeur, & qu'il y avoit vers le milieu un trou rond par lequel le sang étoit sorti ; ce qu'il a vérifié, en lâchant le tourniquet, pour en laisser sortir un jet de sang.

Il y a environ 13 ou 14 ans que M. Foubert a communiqué à l'académie royale de chirurgie, les faits qui sont le fondement de la doctrine qu'on vient d'exposer ; les nouvelles observations, confirmatives des premières, lui ont fourni une méthode curative de cette maladie, qui est relative à ses différens temps. Lorsque la tumeur est petite & nouvelle, il la guérit toujours par la compression prescrite ci-dessus : mais si la tumeur est ancienne, l'opération est absolument nécessaire pour guérir la maladie. L'opération n'est point urgente comme dans l'*anévrisme faux* par inondation. On peut attendre sans danger que l'*anévrisme enkisté* ait acquis un certain volume, l'opération en deviendra plus facile. Avant de se déterminer à l'opération, il faut s'assurer du succès, en comprimant assez fortement la tumeur, pour intercepter le cours du sang dans l'artere ; car si la compression exacte ôtoit à l'avant-bras le sang nécessaire pour sa nourriture, on doit être persuadé que c'est le trou de l'artere qui a été ouvert, & qu'il n'y a point de branches collatérales capables de distribuer les liqueurs nourricieres à l'avant-bras & à la main ; dans ce cas, M. Foubert ne fait point l'opération. Si au contraire l'avant-bras prend nourriture, & que le principe vital y subsiste malgré la compression de la tumeur, on doit faire l'opération, puisqu'on a toute la certitude de succès qu'on peut avoir.

A l'égard de l'opération, le malade étant assis sur une chaise d'une hauteur convenable, donne son bras que des aides doivent soutenir : le chirurgien applique le tourniquet (*voyez* TOURNIQUET) ; il ouvre les tégumens, selon l'usage ordinaire, & après avoir découvert la tumeur, il l'incise dans toute son étendue, en pénétrant jusqu'au sang fluide, comme s'il ouvroit un abcès : il ôte ce sang & les couches sanguines qui forment le kiste, autant qu'il lui est possible ; & ayant découvert l'artere, & apperçu son ouverture, il passe une aiguille bien courbe, bien pointue & tranchante,

M m m m

de dessous en dessus, c'est-à-dire que l'aiguille doit pénétrer sous l'artere par le côté de ce vaisseau qui regarde le condyle interne de l'humerus, & immédiatement dessous l'artere, en sorte que sa pointe embrasse ensuite une assez bonne portion du kiste & des parties qui l'avoisinent, pour rendre la ligature plus solide. M. Foubert a observé que, par cette méthode de faire la ligature, on évitoit sûrement le nerf, qu'on lieroit si on la faisoit différemment. Une seule ligature posée supérieurement à quelques lignes du trou de l'artere, lui a souvent suffi; il conseille néanmoins d'en faire une au dessous.

Ces deux ligatures arrêtées selon l'usage ordinaire, il remplit la plaie de charpie sèche, qu'il soutient avec des compresses longuettes & un bandage contentif, observant de ne pas trop le serrer, de crainte de porter obstacle à la distribution des liqueurs, & il observe avec soin ce qui se passe à l'avant-bras, qui doit être couvert de compresses, & qu'on doit fomentier avec de l'eau-de-vie chaude.

Les pansements consistent à renouveler les compresses & le bandage quarante-huit heures après l'opération; on attend la chute de la charpie & des ligatures, qui viennent ordinairement ensemble dix à douze jours après l'opération. Dans tout cet intervalle la matiere coule aisément à côté de la charpie. Lorsque les ligatures sont tombées, M. Foubert remplit la plaie d'un bourdonnet mollet, qui a été roulé dans la colophane en poudre, & il termine ainsi la cure en très-peu de temps.

Le parallele des différentes opinions qu'on a eues sur la formation des *anévrismes*, doit être naturellement une suite de ce que je viens d'écrire sur cette maladie; ce seroit la matiere de plusieurs réflexions importantes, qui ne sont point de nature à entrer dans un dictionnaire: j'espere qu'on me pardonnera d'avoir transgressé les bornes prescrites, en faveur de l'utilité qui peut en revenir.

M. Foubert à qui j'ai communiqué ce que je viens de dire sur l'*anévrisme enkisté*, pour ne lui point attribuer des sentimens contraires aux siens, m'a fait part d'une remarque importante sur l'opération de l'*anévrisme faux* par inondation. Il a ob-

servé que les cellules graisseuses engorgées par le sang épanché, causoient fréquemment à la partie un gonflement considérable, accompagné d'œdémie, par la gêne que le sang trouve à son retour en conséquence de la compression des vaisseaux qui y servent. Cette œdémie empêche qu'on ne distingue les tumeurs particulieres qu'on observe quelquefois dans cette maladie. La consistance du sang épanché, dont on est obligé de séparer les caillots avec le tranchant du bistouri, a fait voir à M. Foubert, qu'on pourroit ouvrir l'artere dans un autre point que celui dont la division est la cause de la maladie à laquelle on se propose de remédier. Dans cette vue, il a la précaution de porter une sonde cannelée dans les caillots, & de n'en soulever qu'une très-petite surface, afin d'inciser sûrement, en coulant le dos & la pointe du bistouri dans la gouttiere de la sonde. Il observe même dans ces sections successives de les diriger de haut en bas, de crainte, en opérant dans un sens contraire, de couper les aisselles de quelques ramifications. On ne peut trop insister sur de telles remarques; ce sont des conseils précieux, puisqu'ils ont l'observation & l'expérience pour principe; M. Foubert ayant eu plusieurs occasions de pratiquer cette opération dans l'hôpital de la Charité, où il vient d'exercer la chirurgie aux yeux du public pendant dix ans, tant en qualité de chirurgien en chef, que substitut. (Y)

*ANEWOLONDAÏNE, (*Géog. mod.*) petite île de la mer des Indes, sur la côte de celle de Ceylan, au midi de celle de Calpentyn. *Mat. Dict. géog.*

ANFRACTUOSITÉ, s. f. venant du latin *anfractus*, qui a la même signification, se dit d'un chemin inégal, raboteux, tortueux, rempli d'éminences & de cavités. (O)

ANFRACTUOSITÉ, s. f. *en Anatomie*, se dit des différentes cavités ou fillons profonds formés par les bourrelets du cerveau dans sa surface, & qui ressemblent fort à des circonvolutions d'intestins. La première s'infinue dans ces *anfractuosités*, & en tapisse de part & d'autre les parois. V. PIE-MERE. (L)

ANGALA, s. m. (*Hist. nat. Ornitholog.*) espece de grimpeur commun à Madagascar, où on le nomme aussi *angala-dian*. Klein

l'a appelé *falcinellus omnicolor Zelanicus*. *Avi. pag. 207, n° 8*. M. Briffon donne une bonne figure du mâle & de la femelle sous le nom de *grimpereau-vert* de Madagascar : *Certhia supernè viridi-aurea, infernè splendidè nigra (mas), sordidè alba nigro maculata (fœmina); fasciolâ utrinquè rostrum inter & oculum splendidè nigrâ, teniâ transversâ in summo pectore violacèâ; rectricibus nigris, oris exterioribus viridi-aureis... Certhia Madagascariensis viridis. Ornithologie, vol. III, page 642, n° 29, pl. XXXIII; figure 4, le mâle; figure 5, la femelle.*

L'*angala* égale presque la grosseur du becfigue. Son corps a treize à quatorze lignes d'épaisseur vers les épaules; sa longueur, depuis le bout du bec jusqu'à celui de la queue, est de cinq pouces & demi; & jusqu'au bout des ongles, de cinq pouces. Son bec a, depuis son extrémité jusqu'aux coins de la bouche, quatorze lignes de longueur, sa queue un pouce & demi; son pié huit lignes; le plus long de ses doigts, avec son ongle, six lignes & demie; ses ailes deux pouces & demi. Lorsqu'elles sont étendues, elles ont huit pouces de vol; & pliées, elles atteignent presque jusqu'aux deux tiers de la longueur de la queue. Celle-ci est courte, tronquée, comme arrondie & composée de douze plumes à-peu-près égales.

La couleur du mâle n'est pas la même que celle de la femelle. Son bec, ses piés & ses ongles sont noirs. Il a la poitrine, le ventre, les côtés, les jambes, les couvertures du dessous de la queue & celles du dessous des ailes, d'un beau noir de velours; & une bande du même noir au devant des yeux. La queue & les ailes sont pareillement noires, mais bordées d'un verd-doré. La tête, le cou, le dos, le croupion, les couvertures du dessus de la queue & des ailes sont d'un verd-doré très-luisant. Le bas du cou est séparé du noir velouté de la poitrine par une bande transversale de deux lignes de largeur, d'un violet très-éclatant qui s'étend sur les couvertures moyennes des ailes.

La femelle diffère du mâle en ce qu'elle est un peu plus petite, & que sa poitrine & la partie inférieure de son corps, au lieu d'être

(*) Croire que les Anges sont créés d'une nature spirituelle; non dans le sens des anciens philosophes, mais d'une nature simple & entièrement dénuée de matière, c'est la doctrine universelle de l'église.

d'un noir velouté, est d'un blanc sale varié de taches noires, & que le noir de ses ailes & de sa queue n'est pas aussi foncé.

Mœurs. Cet oiseau fait son nid sur les arbres entre les branches desquels il est placé horizontalement. Sa forme est hémisphérique, concave, à-peu-près comme celle des nids du serin ou du pinçon, & il est composé presque entièrement du duvet des plantes. Il y pond communément cinq à six œufs: il est sujet à en être chassé par une sorte d'araignée aussi grosse que lui, qui suce le sang de ses petits.

Remarques. Le grimpereau, dont Séba a donné la figure sous le nom de *avis Ceylanica omnicolor, vol. I, pag. 220, pl. LXIX, n° 5*, n'est pas le même que l'*angala*, comme l'a pensé M. Briffon: il est beaucoup plus grand & plus varié dans ses couleurs. Nous sommes pareillement portés à croire que celui que M. Briffon a regardé comme la femelle de l'*angala*, n'est qu'un jeune de la même espèce qui n'a pas encore patié par sa première mue; au moins cela paroît-il indiqué par nombre d'espèces d'oiseaux de ce genre, fort approchant de l'*angala*, qui se trouvent au Sénégal, & dont les femelles sont parfaitement semblables à leurs mâles, mais qui, tant que ces oiseaux sont jeunes, ont, dans leurs couleurs, beaucoup de gris qu'ils ne quittent qu'à leur première mue. (*M. ADANSON.*)

* *ANGAMALA*, (*Géog. mod.*) ville des Indes orientales, au Malabar sur la rivière d'Aicota.

ANGAR, *s. m. terme d'Archit.* de l'Allemand *hangen*, un appentis; c'est un lieu couvert d'un demi-comble qui est adossé contre un mur, & porté sur des piliers de bois ou de pierre d'espace en espace, pour servir de remise dans une basse-cour, de magasin, d'atelier d'ouvriers, & de bûcher dans les couvens ou hôpitaux. *Voyez BUCHER. (P)*

* *ANGASMAYO*, (*Géog. mod.*) rivière de l'Amérique méridionale, qui coule dans le Pompejan, aux confins du Pérou.

ANGE, *s. m. (Théol.)* substance spirituelle, intelligente, la première en dignité entre les créatures. *Voyez ESPRIT, SUBSTANCE. (*)*

Ce mot est formé du grec, ἀγγελος ; qui signifie *messager* ou *envoyé* ; & c'est, disent les théologiens, une dénomination non de nature, mais d'office, prise du ministère qu'exercent les anges, & qui consiste à porter les ordres de Dieu, ou à annoncer aux hommes ses volontés. C'est l'idée qu'en donne St. Paul, *Hebr. ch. j, vers. 14. Nonne omnes angeli sunt administratorii spiritus in ministerium missi propter eos qui hæreditatem capient salutis ?* C'est par la même raison que ce nom est quelquefois donné aux hommes dans l'écriture, comme aux prêtres dans le prophète Malachie, *ch. xj* ; & par St. Matthieu à St. Jean-Baptiste, *ch. xj, vers. 20.* Jésus-Christ lui-même, selon les Septante, est appelé dans *Isaïe ch. ix, vers. 6*, l'ange du grand conseil ; nom (Tertull. *lib. de carn. Christi, ch. iv.*) qui déclare son ministère & non pas sa nature. Le mot hébreu employé dans les écritures, pour exprimer ange, signifie à la lettre un ministre, un député, & n'est par conséquent qu'un nom d'office. Cependant l'usage a prévalu d'attacher à ce terme l'idée d'une nature incorporelle, intelligente, supérieure à l'ame de l'homme, mais créée, & inférieure à Dieu.

Toutes les religions ont admis l'existence des anges, quoique la raison naturelle ne la démontre pas. Les juifs l'admettoient, fondés sur la révélation, si l'on en excepte les Sadducéens : cependant tous ceux de cette secte ne l'ont pas niée, témoins les Samaritains & les Caraïtes, comme il paroît par Abulfaid, auteur d'une version arabe du Pentateuque, & par le commentaire d'Aaron, juif Caraïte, sur le même livre, ouvrages qui se trouvent dans les manuscrits de la bibliothèque du roi. Voyez SADDUCÉENS & CARAITES.

Les chrétiens ont embrassé la même doctrine : mais les anciens peres ont été partagés sur la nature des anges ; les uns, tels que Tertullien, Origene, Clément d'Alexandrie, &c. leur ayant donné des corps, quoique très-subtils ; & les autres, comme St. Basile, St. Athanase, St. Cyrille, St. Grégoire de Nyûse, St. Chrysostome, &c. les ayant regardés comme des êtres purement spirituels. C'est le sentiment de toute l'église.

Les auteurs ecclésiastiques divisent les anges en trois hiérarchies, & chaque hiérarchie en trois ordres. La première hiérarchie est des séraphins, des chérubins & des thrônes. La seconde comprend les dominations, les vertus, les puissances ; & la dernière est composée des principautés, des archanges, & des anges. Voyez HIÉRARCHIE, SÉRAPHIN, CHÉRUBIN, &c.

Anges s'entend dont particulièrement d'un esprit du neuvième & dernier ordre du chœur céleste, & est devenu un nom commun à tous ces esprits bienheureux. Les chrétiens croient que tous les anges ayant été créés saints & parfaits, plusieurs sont déchus de cet état par leur orgueil ; qu'ils ont été précipités dans l'enfer & condamnés à des peines éternelles, pendant que les autres ont été confirmés en grâce, & qu'ils sont bienheureux pour toujours : on nomme ceux-ci les bons anges, ou simplement les anges ; & l'on fait que Dieu a donné à chacun de nous un ange gardien. Les autres sont appelés les mauvais anges, ou les diables & les démons ; chez les juifs on les nommoit satans ou ennemis, parce qu'ils tentent les hommes, & les poussent au mal. Voyez GARDIEN, DÉMON, DIABLE, SATAN.

Les théologiens ont agité différentes questions plus curieuses qu'utiles sur le nombre, l'ordre, les facultés & la nature des anges, qui ne peuvent être décidées ni par l'écriture ni par la tradition.

Dans l'Apocalypse le titre d'ange est donné aux pasteurs de plusieurs églises ; ainsi l'évêque d'Éphèse y est appelé l'ange de l'église d'Éphèse ; l'évêque de Smyrne, l'ange de l'église de Smyrne, &c. M. du Cange remarque qu'on a aussi donné autrefois le nom d'ange à quelques papes & à quelques évêques à cause de leur éminente sainteté.

Les philosophes païens, & entre autres les platoniciens, & les poètes, ont admis des natures spirituelles moyennes entre Dieu & l'homme, qui avoient part au gouvernement du monde. Ils les appelloient démons ou génies, & en admettoient de bons & de mauvais. St. Cyprien en parle au long dans son traité de la Vanité des idoles, & que quelques écrivains chrétiens, d'après Lactance, *Instit. lib. I, chap. xv*, alleguent les énergumènes & les opérations

de la magie comme autant de preuves de leur existence. Saint Thomas l'appuie sur d'autres considérations, qu'on peut voir dans son ouvrage *contra gentes*, lib. II, ch. xlvj. Voyez DÉMON, GÉNIE, ORACLE, MAGIE, ÉNERGUMENE, &c.

L'Alcoran fait souvent mention des bons & des mauvais anges, que les musulmans divisent en différentes classes, auxquels ils attribuent divers emplois, tant au ciel que sur la terre. Ils attribuent particulièrement un très-grand pouvoir à l'ange Gabriel, comme de descendre du plus haut des cieux en une heure, de fendre & de renverser une montagne du coup d'une seule plume de son aile. Ils disent que l'ange Asraël est préposé à saisir les âmes de ceux qui meurent. Ils en représentent un autre qu'ils nomment *Etraphill*, se tenant toujours debout avec une trompette qu'il embouche pour annoncer le jour du jugement. Ils débitent encore bien d'autres rêveries sur ceux qu'ils appellent *Munkir* & *Nekir*. Voyez MUNKIR & NEKIR. Voyez aussi ALCORAN, MAHOMÉTISME, &c. (G)

ANGE, f. f. (*Hist. nat.*) poisson de mer appelé en latin *squatina*. Il est cartilagineux & plat; il devient quelquefois aussi grand qu'un homme: son corps est étroit, sa peau est assez dure & assez rude pour polir le bois & l'ivoire. Le dessus du corps de ce poisson est brun & de couleur cendrée, le dessous est blanc & lisse; la bouche est grande, les mâchoires sont arrondies par le bout, la langue est pointue & terminée par un tubercule charnu. Ce poisson a les dents petites, fort pointues, & rangées autrement que dans les autres poissons; elles sont disposées en plusieurs rangs qui sont à quelque distance les uns des autres: dans chaque rang les dents se touchent de si près, qu'on croiroit qu'il n'y en auroit qu'une seule: mais il est aisé de les séparer avec la pointe d'un couteau. Il y a dans l'intérieur de la mâchoire inférieure un endroit dégarni de dents, qui est occupé par la langue; tout le reste est hérissé de dents, la mâchoire supérieure l'est en entier, sans excepter l'endroit qui se rencontre sur la langue. Toutes ces dents sont recourbées en arrière; le bout de la mâchoire supérieure n'est pas recouvert de peau; il y a deux barbillons

qui y pendent; les yeux sont petits, placés sur la tête, & disposés pour voir de côté. Il se trouve derrière les yeux des trous comme dans les raies; les ouïes sont sur les côtés. Ce poisson a deux nageoires de chaque côté; la première est auprès de la tête, & l'autre est à l'endroit où le corps se rétrécit; il y en a deux petites sur la queue qui est terminée par une autre nageoire. Il y a des aiguillons sur le milieu du dos, & d'autres autour des yeux. L'ange fait des petits deux fois l'an, & il y en a sept ou huit à chaque fois. Ce poisson se tient caché dans le sable, & se nourrit de petits poissons qu'il attire avec ses barbillons; sa chair est dure & d'assez mauvais goût. Rondelet. Voyez POISSON. (I)

On emploie ses œufs desséchés pour arrêter le dévoiement; on prépare avec sa peau un savon ou *smegma* pour le psora & la gale; les cendres servent contre l'alopecie & les achores. (N)

ANGE: on appelle boulets à l'ange, dans l'artillerie, des boulets enchaînés. Ce sont deux boulets ou plutôt deux demi-boulets attachés ensemble par une chaîne; leur usage est d'abattre les vergues & les mâts, & de couper les manœuvres, ou les autres cordages d'un vaisseau. (Q)

ANGE I. (*Isaac*), Histoire du bas empire après l'extinction de la famille des Comnènes, fut appelé au trône de Constantinople, par les vœux des peuples qu'il avoit affranchis de l'oppression du dernier des Comnènes. Plusieurs petits tyrans avoient démembré l'empire pour s'ériger en souverains. Ange les attaqua les uns après les autres, & leur tyrannie fut détruite. Frédéric, empereur d'Allemagne, ayant porté ses armes dans la Syrie, en reçut de puissans secours. Les croisés, sous son règne, n'eurent point à se plaindre de la perfidie des Grecs. Isaac avoit un frère qui gémissoit dans la captivité des Turcs. Il épuisa tous ses trésors pour le racheter. Un si rare bienfait ne fit qu'un ingrat. Ce frère dénaturé n'usa de sa liberté que pour détrôner son bienfaiteur. Ange, qui n'avoit à se reprocher que sa piété fraternelle, fut jeté dans une sale prison après qu'on lui eut crevé les yeux. Il n'en sortit que par la tendresse de son fils, qui sollicita toutes les puissances chrétiennes en faveur de son père

infortuné. Il ne jouit qu'un instant du plaisir de sa délivrance ; à peine eut-il respiré un air nouveau qu'il en fut suffoqué. Il avoit régné seize ans.

ANGE II (*Alexis*), souillé d'un fratricide, usurpa le pouvoir souverain en 1200. Il ne se crut point possesseur paisible du trône tant que son neveu pouvoit venger la mort de son pere. Il arma des assassins pour lui ôter la vie. Le jeune prince, instruit du péril, se réfugia dans la Dalmatie, d'où il retourna à Constantinople à la tête d'une armée. Le tyran abandonné ne sauva sa vie que par la fuite. Son regne ne fut marqué que par quelques actes de cruauté.

ANGE III, ou ANGE le jeune, fut instruit à l'école de l'adversité. Il porta le nom d'*Alexis* comme son oncle, mais il n'eut aucun de ses vices. Il eût été enveloppé dans le malheur de son pere, s'il ne se fût garanti par la fuite des embûches du tyran. Les François & les Vénitiens lui donnerent un asyle, & lui fournirent des troupes pour remonter sur le trône. Il leur promit trente mille marcs d'or pour prix de ce service ; il s'engagea encore à les dédommager des pertes qu'ils avoient essuyées sous le regne de Manuel. *Ange*, soutenu de si puissans alliés, équipe une flotte & fait voile pour Constantinople. L'usurpateur trop inégal en forces prévint, par la fuite, le châtement de ses crimes. Le premier usage qu'*Ange* fit de son pouvoir, fut de rendre la liberté à son pere, dont il n'ambitionnoit que d'être le premier sujet. Mais le vieillard épuisé par les ennuis & les horreurs de sa prison, mourut aussi-tôt qu'il eut recouvré sa liberté. Le jeune Alexis, placé sur le trône, fut fidele à remplir les promesses faites à ses libérateurs. Il reconnut la supériorité du pontife de Rome sur le patriarche de Constantinople. Cette soumission fit murmurer les Grecs qui prétendoient à la prééminence de leur église sur la latine. Ce premier mécontentement fut encore aigri par les impôts dont *Ange* fut obligé d'accabler ses sujets pour payer aux François & aux Vénitiens les sommes stipulées par le traité. Mirsiphilus, qu'il avoit tiré du néant pour l'élever aux premiers emplois, profita du mécontentement des peuples pour se frayer un chemin à l'empire. Ce sujet infidele fit trancher la tête à son bienfaiteur, dont il

s'appropriâ les dépouilles. Les François & les Vénitiens arment pour venger la mort de leur allié. Mirsiphilus assiégé dans Constantinople, profite de l'obscurité de la nuit pour se sauver avec sa femme, ses enfans & ses concubines. Il est découvert dans le Péloponese, & on le ramene dans la capitale, où il reçoit le châtement de ses crimes. Les Grecs restés sans pouvoir & sans chef, reconnoissent les François & les Vénitiens pour maîtres. Le partage du pouvoir ne subsista pas long-temps. Les François resterent seuls possesseurs de Constantinople. Baudouin, comte de Flandre, fut le premier prince d'occident qui monta sur le trône de la Grece. (T-N.)

* ANGE (SAINT-) *Géog. mod.* ville d'Italie, au royaume de Naples, dans la Capitanate. *Long* 33, 38 ; *lat.* 42, 43.

Il y a en Italie deux autres villes du même nom ; l'une dans la principauté ultérieure, au royaume de Naples, l'autre dans les terres du pape & le duché d'Urbain.

Il y a encore deux châteaux appelés *Château-Saint-Ange* ; l'un à Rome qui n'est pas fort, l'autre à Malte qui passe pour imprenable.

* ANGEIOGRAPHIE, f. f. (*Comm.*) d'ἀγγελία, vase, & de γράω, j'écris. C'est la description des poids, des mesures, des vaisseaux & des instrumens propres à l'agriculture.

ANGEIOLOGIE, f. f. (*Anat.*) ἀγγειολογία, d'ἀγγειον, vaisseau. C'est la partie de l'anatomie qui donne la description des arteres & des veines. V. ARTERE & VEINE. (L)

ANGEL, f. m. (*Hist. nat.*) oiseau dont le bec & les piés sont noirs, & dont les plumes sont d'une couleur brune, noirâtre, & d'un jaune rouffâtre, il ressemble au reste beaucoup à la perdrix, & il est de la même grosseur ; sa chair est fibreuse & fort dure.

On ne peut pas le préparer ni le manger, sans en ôter la peau. Les oiseaux de cette espece vont en troupe ; on leur a donné le nom d'*angel angelus* à Montpellier. Rondelet rapporte cet oiseau à l'*œnas* des anciens ; & Aldrovande prétend que c'est l'*alchata* ou le *filacotona* des Arabes. Aldr. *Orn. lib. XV, cap. viij.* Voyez OISEAU. (I)

ANGELES (LA PUEBLA DE LOS) *Géog.* ville de l'Amérique septentrionale, dans la

nouvelle Espagne, au milieu de la province de Tlascala, & au sud-est de Mexico, dont elle n'est éloignée que de vingt-cinq lieues. Cette ville est bien peuplée, fort commerçante, & dans un pays très-sain & très-fer- tile. Il y a un évêché suffragant du Mexique. Elle a eu pour évêque l'illustre Jean de Palafox, si connu par les traverses que les jé- suites lui suscitèrent. (C. A.) Long. 277, lat. 29, 30.

* ANGELES (LA PUEBLA DE LOS), Géog. mod. ville de l'Amérique septentrionale dans le Mexique. Long. 277, lat. 29, 30.

ANGÉLIQUE, adj. chose qui appartient ou participe à la nature des anges; ainsi l'on dit d'un homme édifiant, que dans un corps mortel il mène une vie *angélique*. Saint Thomas d'Aquin est surnommé par excellence le *Docteur angélique*. Les catholiques romains appellent l'*Ave Maria* la *salutation angélique*, ou simplement le *pardon* ou l'*angelus*. Voyez AVE. (G)

ANGÉLIQUE (HABIT), c'est ainsi qu'on appelle l'habit de certains moines grecs de l'ordre de saint Basile. On distingue deux sortes de ces moines: ceux qui font profes- sion d'une vie plus parfaite, sont appelés *moines du grand & angélique habit*; les autres qu'on nomme du *petit habit*, sont d'un rang inférieur & ne mènent pas une vie si parfaite. Léon. Allat. de consens. eccl. orient. & occid. lib. III, cap. viij.

ANGÉLIQUE (VÊTEMENT ou HABIT), *angelica vestis*; chez les anciens Anglois c'étoit un habit de moines que les laïques met- toient un peu avant leur mort, afin de parti- ciper aux prières des moines.

On appelloit cet habit *angélique*, parce qu'on regardoit les moines comme des anges, dont les prières aidoient au salut de l'ame. De là vient que dans leurs anciens livres, *monachus ad succurrendum*, signifie celui qui s'étoit revêtu de l'habit *angélique* à l'heure de la mort.

Cette coutume subsiste encore en Espagne & en Italie, où les personnes de qualité sur- tout ont soin, aux approches de la mort, de se faire revêtir de l'habit de quelque ordre religieux, comme de St. Dominique ou de St. François, avec lequel on les expose en public & on les enterre. (G)

ANGÉLIQUE, s. f. *angelica*, (H. nat. b.)

genre de plante à fleurs en rose, disposées en forme de parasol. Les feuilles de la fleur sont posées sur un calice qui devient dans la suite un fruit composé de deux semences oblongues, un peu plus grosses que celles du persil, convexes & cannelées d'un côté, & plates de l'autre. Ajoutez aux caractères de ce genre, que les feuilles sont ailées & divisées en des parties assez larges. Tourne- fort, *Instit. rei herb. Voy. PLANTE. (I)*

ANGÉLIQUE, (Médecine.) Des quatre espèces d'*angélique* énoncées par Dale, celle de Bohême est la meilleure. C'est l'*angelica officin. angelica sativa*, C. B. *imperatoria sativa*, Tourn. *Inst. 317*. La racine de cette plante est grosse, noirâtre en dehors, blanche en dedans; toute la plante a une odeur aromatique tirant sur le musc: on la cultive aussi dans ce pays-ci. Son nom lui vient des grandes vertus qu'on lui a remarquées; on la choisit grosse, brune, entière, non vermoulue, d'une odeur suave tirant sur l'amer; son analyse donne une huile exaltée & beaucoup de sel volatil.

Elle est cordiale, stomacale, céphalique, apéritive, sudorifique, vulnéraire: elle résiste au venin; on l'emploie pour la peste, pour les fièvres malignes, pour la morsure d'un chien enragé, pour le scorbut. C'est un grand diaphorétique; on l'emploie dans les mala- dies de la matrice, aussi-bien que dans les affections hystériques, elle est diurétique, & bonne pour exciter les lochies.

La racine, la tige, les feuilles, & la graine de la plante sont d'usage: mais la racine l'emporte en vertus sur les autres parties.

On fait de l'*angélique* nombre de prépara- tions & de compositions. La pharmacopée de Paris emploie l'*angélique* de Bohême de différentes façons; elle fait une eau distillée des feuilles & des fleurs; elle en retire aussi des semences & de la racine desséchée: elle fait une conserve & un extrait de sa racine; elle fait entrer sa racine dans les eaux com- posées thériacale, anti-épilectique, prophila- ctique, de mélisse composée, générale, im- périale, dans les deux espèces d'orviétan dont elle donne la composition dans le baume oppdeltoch, dans celui du comman- deur; elle emploie la racine, les feuilles & les semences dans l'emplâtre diabolotum, dans l'esprit carminatif de Sylvius; les feuilles seules ont place dans l'eau de lait alexitère;

& l'extrait est un des ingrédients de la thériaque céleste.

L'eau distillée d'*angélique* est un diaphorétique estimé dans la goutte ; & l'esprit tiré de la racine au moyen de l'esprit-de-vin est chargé des parties huileuses de cette racine ; & pris à la dose d'une demi-once , il est bon contre les catarres. L'extrait de cette racine fait avec l'esprit-de-vin tartarisé , se mêle dans les pilules béchiques & dans les eaux spiritueuses ; on en peut donner depuis un scrupule jusqu'à une demi-drugme : il agit comme aromatique , &c.

Le baume d'*angélique* de Sennert est ainsi prescrit dans la pharmacopée d'Ausbourg : Prenez d'extrait d'*angélique* une once , de manne en larme deux gros ; mettez-les sur un petit feu , y ajoutant une dragme & demie d'huile d'*angélique*. Ce baume a les vertus cordiales & alexipharmques qu'on attribue à l'*angélique*.

Les peuples de l'Islande & de la Laponie se nourrissent des tiges d'*angélique* , sans en être incommodés , au rapport de Bauhin & de Linnæus. (N)

* Prenez demi-once d'*angélique* , autant de canelle , le quart d'une once de girofle , autant de mastic , de coriandre , & d'anis verd , demi-once de bois de cedre ; concassez le tout dans un mortier ; mettez ensuite infuser dans une quantité suffisante d'eau-de-vie , pendant vingt-quatre heures ; distillez au bain-marie ; ayez de l'eau-de-vie nouvelle ; mettez sur cette eau-de-vie l'essence obtenue par la distillation ; ajoutez de l'ambre , du musc , & de la civette , & vous aurez l'eau d'*angélique*.

Otez les feuilles , pelez les tiges que vous choisirez fraîches & grosses ; coupez-les d'une longueur convenable ; jetez-les dans l'eau fraîche , passez-les de cette eau dans une autre que vous ferez bouillir à gros bouillons : c'est ainsi que l'*angélique* se blanchit ; on s'apperçoit que les cardons sont assez blancs , quand ils s'écrasent entre les doigts. Tirez-les de cette eau ; passez-les à l'eau fraîche ; laissez-les égoutter : mettez-les bien égouttés dans une poêle de sucre clarifié ; qu'ils y prennent plusieurs bouillons : écumez-les pendant qu'ils bouillent ; & quand ils auront assez bouilli , & qu'ils auront été assez écumés , mettez le tout dans une terrine.

Le lendemain séparez ce sirop ; faites-le cuire , puis le répandez sur les cardons : quelques jours après , séparez encore le sirop que les cardons auront déposé ; faites-le cuire à la petite perle , & le répandez derechef sur les cardons. Séparez une troisième fois le restant du sirop ; faites-le cuire à la grosse perle ; ajoutez-y du sucre ; déposez-y vos cardons , & faites-les bouillir ; cela fait , tirez-les , étendez-les sur des ardoises ; saupoudrez-les de beaucoup de sucre ; & faites-les sécher à l'étuve. Voy. RACINE D'ANGÉLIQUE & SUPERSTITIEUX.

ANGÉLIQUE, en grec ἀγγελική, (Hist. anc.) c'étoit une danse fort en usage parmi les anciens Grecs dans leurs fêtes. V. DANSE. Elle étoit ainsi appelée du grec ἀγγελος , *nuntius* , messager , parce que , suivant Pollux , les danseurs étoient vêtus en messagers. (G)

ANGÉLIQUE, terme de lutherie , sorte de guitare qui a 10 touches , & 17 cordes accordées de suite , selon l'ordre des degrés diatoniques du claveffin. La dix-septième corde est à l'unisson du huitième pié , ou du *c-sol-ut* des basses du claveffin ; & la chantedelle ou première est à l'unisson du *mi* du claveffin qui précède la clé de *g-re-sol*. Cet instrument est de la classe de ceux qu'on appelle *instrumens à pincer* , comme le luth , la guitare , &c. dont il diffère peu par sa figure, Voyez GUITARRE.

ANGÉLIQUES, s. m. pl. (Hist. mod.) ancien ordre de chevaliers institués en 1191 par Isaac Ange Flavius Comnene , empereur de Constantinople. V. CHEVALIER , ORDRE.

On les divisoit en trois classes , mais toutes sous la direction d'un grand-maître. Les premiers étoient appelés *torquati* , à cause d'un collier qu'ils portoient , ils étoient au nombre de cinquante : les seconds s'appelloient *Champions de justice* , & c'étoient des ecclésiastiques ; le reste étoit appelé *Chevaliers servans*. (G)

ANGELITES, s. m. pl. (Théol.) hérétiques ainsi nommés d'un certain lieu d'Alexandrie , qu'on appelloit *Agelius* ou *Angelus* , où ils s'assembloient. Ils suivoient les erreurs de Sabellius. Voy. Nicéphore , liv. XVIII , chap. xlix , & Pratéole , au mot *Angelites* : mais ces auteurs ne sont pas de fort bons garans. (G)

ANGELOT, s. m. (Commerce.) espèce de

de monnoie qui étoit en usage en France vers l'an 1240, & qui valoit un écu d'or fin ; il y en a eu de divers poids & de diverses valeurs. Ces pieces de monnoie portoient l'image de St. Michel, tenant une épée à la main droite, à la gauche l'écuillon de France chargé de trois fleurs de lis, & ayant à ses piés un serpent ou dragon. On en voyoit du temps de Louis XI. Il y en a eu d'autres avec la figure d'un ange qui portoit les écus de France & d'Angleterre, & qu'on croit avoir été frappés sous le regne de Henri VI, roi d'Angleterre, lorsque ce prince étoit maître de Paris. Ces derniers *angelots* ne valaient que quinze sous : on sent assez que ces pieces de monnoie tiroient leur nom de l'ange, dont elles portoient l'empreinte. (G)

* L'ANGELOT, monnoie d'or d'Angleterre, est fort rare ici ; son poids est de quatre deniers, & son titre de vingt-trois carats & vingt-cinq trente-deuxiemes ; il vaut quinze livres cinq sous trois deniers.

L'*angelot*, monnoie d'argent, est au titre de dix deniers ving-un grains ; il vaut quatorze sous cinq deniers de France.

ANGELOT DE BRAY, f. m. (*Écon. rus.*) petit fromage gras, dressé dans des éclisses en cœur ou quarré qui lui donnent cette forme. Il s'appelle *angelot de Bray*, parce qu'il se fait dans le pays de Bray. Voyez FROMAGE.

ANGELUS, f. m. (*Théol.*) priere que récitent les catholiques romains, & sur-tout en France, où l'usage en fut établi par Louis XI, qui ordonna qu'à cet effet on sonneroit une cloche trois fois par jour, le matin, à midi & le soir, pour avertir de réciter cette priere en l'honneur de la Sainte Vierge.

Elle est composée de trois versets, d'autant d'*Ave Maria*, & d'un *oremus*. On l'appelle *Angelus*, parce que le premier verset commence par ces mots : *Angelus Domini nuntiavit Mariæ*, &c. (G)

ANGEMME, f. f. (*terme de blason.*) fleur imaginaire, qui a six feuilles semblables à celles de la quinte-feuille, si ce n'est qu'elles sont arrondies, & non pas pointues. Plusieurs croient que ce sont des roses d'ornement, faites de rubans, de broderies ou de perles. Ce mot vient de l'italien *ingemmare*, orner de pierreries : on dit aussi *angene* & *angenin*. (V)

ANGERBOURG, (*Géogr. mod.*) petite

ville de Prusse dans le Bartenland, avec un château, sur la riviere d'Angerap.

* ANGERMANIE, & ANGERMANLAND, (*Géogr. mod.*) province de Suede, & l'une de celles qu'on appelle *Nodelles*, au midi de la Laponie.

* ANGERMANLAND-LAPMARCK, contrée la plus méridionale des dix parties de la Laponie Suédoise.

* ANGERMANN - FLODT, grande riviere de Suede, qui a sa source dans la Laponie, traverse l'Angermanie, & se jette dans le golfe de Bothnie.

ANGERMOND, (*Géogr. mod.*) petite ville de Brandebourg, sur la Welfe. Il y en a une autre de même nom au duché de Courlande, sur la mer Baltique.

* ANGERONALES, (*Myth.*) fêtes instituées en l'honneur d'*Angerone*, la déesse de la peine & du silence. Elles se célébroient le 21 décembre.

ANGERONE, f. f. (*Myth.*) Voyez AGERONIA.

§ ANGERS, (*Géographie mod.*) ville de France & capitale du duché d'Anjou, à vingt-deux lieues ouest de Tours, & à dix-huit lieues nord-est de Nantes. Les anciens la nommoient *Juliomagus Andicavorum* & *Andegavum*. Elle est située un peu au dessus de l'endroit où la Loire & la Sarthe entrent dans la Mayenne, dans un beau pays très-fertile en grains, en vins & en fruits. La riviere de la Mayenne passe au milieu, & en fait deux parties, dont la moindre, qui est à l'occident, s'étend dans la plaine ; & l'autre, qui est à l'orient, s'élève sur le penchant d'une colline. Les rues y sont assez belles, mais les maisons n'y sont pas en général bien bâties ; le seul avantage qu'elles ont, c'est d'être presque toutes couvertes d'ardoise, & cet avantage leur vient de plusieurs carrieres abondantes qui sont autour d'Angers. On compte environ trente mille habitans dans cette ville. Il y a une élection, un bailliage, un présidial, une cour des monnoies, un bureau des sels, un bureau de maréchaussée, une salle de spectacle, & un évêché suffragant de Tours ; mais ce qui l'honore & l'embellit davantage, c'est son université qui est célèbre & très-ancienne, une académie de belles-lettres, une académie pour le manège : & la gloire d'avoir vu naître dans ses murs l'immortel Jean Bodin, auteur

de l'*Heptapolmiron de abditis rerum sublimium arcanis*, & d'une République en six volumes. Le diocèse d'*Angers* comprend 669 paroisses; & l'évêque a vingt-cinq ou trente mille livres de rente. *Long.* 17, 6, 8; *lat.* 47, 28, 8. (C. A.)

* ANGHIERA (LE COMTÉ D'), *Géogr.* ce petit quartier du Milanéz est situé au pié des Alpes: il a les Suisses & les Valais au septentrion, la vallée d'Aoust au couchant, le Navarrois au midi, & le lac de Côme au levant. C'est de la ville d'*Anghiera* sa capitale, appelée *Anglera* par les Romains, que ce comté tire son nom. La ville d'*Anghiera* est bien peuplée, bien marchande & située dans un pays fertile, à douze lieues de Milan; elle est directement vis-à-vis de la ville d'Arône, & n'en est séparée que par le lac Majeur, dont *Anghiera* étoit autrefois éloignée de mille pas, quoiqu'il baigne aujourd'hui ses murs: ce qui prouve que les lacs, ainsi que les mers, gagnent insensiblement du terrain vers l'orient, tandis qu'ils laissent à découvert les rivages du côté de l'occident. La Martinière assure que l'empereur Vinceflas érigea cette ville en comté en 1397 en faveur de Galéas III. Cet auteur se trompe: les comtes d'*Anghiera* sont connus dans l'histoire pour être les plus anciens de l'Italie. Ce sont eux qui présidoient au sacre des empereurs dans la basilique de Milan, & leur création remonte jusqu'à Charlemagne. Outre la ville d'*Anghiera*, on trouve encore dans ce comté la ville d'Arône, si célèbre pour avoir donné naissance à S. Charles Borromée, auquel les habitans d'Arône, d'où la maison Borromée tire son origine, ont élevé une magnifique statue. Les autres endroits du territoire d'*Anghiera* sont Vogogne, Oscella & Margozzo. Le comté d'*Anghiera* appartient aujourd'hui au roi de Sardaigne.

ANGHIVE, (*Hist. nat.*) arbre de l'île de Madagascar, qui produit, dit-on, un fruit rouge, agréable au goût, & bon dans la gravelle & les ardeurs d'urine. Mauvaise description; car il seroit assez extraordinaire qu'il n'y eût dans toute l'île que l'*anghive* qui portât un fruit rouge, d'une saveur agréable.

* ANGIMI, (*Géog. mod.*) petite ville de la province de Canem, au pays des Negres, proche la Nubie.

ANGINE, Voyez ESQUINANCIE.

ANGIOLOGIE, V ANGEIOLOGIE.

ANGLE, f. m. (*Géom.*) c'est l'ouverture que forment deux lignes ou deux plans, ou trois plans qui se rencontrent: tel est l'angle *BAC*, *tab. de Géom. fig. 91*, formé par les lignes *AB*, *AC*, qui se rencontrent au point *A*. Les lignes *AB*, *AC*, sont appelées les *jambes* ou les *côtés de l'angle*; & le point d'intersection *A* en est le sommet. Voyez CÔTÉS & SOMMET. Lorsque l'angle est formé par trois plans, on le nomme *angle solide*.

Les *angles* se marquent quelquefois par une seule lettre, comme *A*, que l'on met au sommet ou point angulaire, & quelquefois par trois lettres, dont celle du milieu marque la pointe ou sommet de l'angle, comme *BAC*.

La mesure d'un *angle*, par laquelle on exprime sa quantité, est un arc tel que *DE*, décrit du sommet *A* entre les côtés *AC*, *AB*, avec un rayon pris à volonté. Voyez ARC & MESURE.

D'où il s'ensuit que les *angles* se distinguent par le rapport de leurs arcs à la circonférence du cercle entier. Voyez CERCLE & CIRCONFÉRENCE. Ainsi l'on dit qu'un *angle* est d'autant de degrés qu'en contient l'arc *DE*, qui le mesure. Voyez DEGRÉ.

Puisque les arcs semblables *AB*, *DE*, *figure 87*, ont le même rapport à leurs circonférences respectives, & que les circonférences contiennent chacune le même nombre de degrés, il s'ensuit que les arcs *AB*, *DE*, qui sont les mesures des deux *angles ACB*, *DCE*, contiennent un nombre égal de degrés: c'est pourquoi les *angles* eux-mêmes sont aussi égaux; & comme la quantité d'un *angle* s'estime par le rapport de son arc à la circonférence, il n'importe avec quel rayon cet arc est décrit; car les mesures d'*angles* égaux sont toujours ou des arcs égaux ou des arcs semblables.

Donc la quantité d'un *angle* demeure toujours la même, soit que l'on prolonge les côtés, soit qu'on les raccourcisse. Ainsi dans les figures semblables, les *angles* homologues ou correspondans sont égaux. Voyez SEMBLABLE, FIGURE, &c.

L'art de prendre la valeur des *angles* est une opération d'un grand usage & d'une

grande étendue dans l'arpentage, la navigation, la géographie, l'astronomie, &c. Voyez HAUTEUR, ARPEMENTAGE.

Les instrumens qui servent principalement à cette opération, sont les *quarts de cercle*, les *théodolites*, ou *planchettes rondes*, les *graphometres*, &c. Voyez CERCLE D'ARPEMENTEUR, PLANCHETTE, GRAPHOMETRE, &c.

Les *angles* dont il faut déterminer la mesure ou la quantité, sont sur le papier ou sur le terrain. 1°. Quand ils sont sur le papier, il n'y a qu'à appliquer le centre d'un rapporteur sur le sommet de l'angle O , (*Table d'Arpent. fig. 29.*) de manière que le rayon OB soit couché sur l'un des côtés de cet angle; alors le degré que coupera l'autre côté OP sur l'arc du rapporteur, donnera la quantité de l'angle proposé. Voyez RAPPORTEUR. On peut aussi déterminer la grandeur d'un angle par le moyen de la ligne des cordes Voyez CORDE & COMPAS DE PROPORTION.

2°. Quand il s'agit de prendre des angles sur le terrain, il faut placer un graphometre ou un demi-cercle, (*fig. 16.*) de telle sorte que le rayon CG de l'instrument réponde bien exactement à l'un des côtés de l'angle, & que le centre C soit verticalement au dessus du sommet: on parvient à la première de ces opérations, en observant par les pinnules E & G , quelque objet remarquable, placé à l'extrémité ou sur l'un des points du côté de l'angle; & à la seconde, en laissant tomber un plomb du centre de l'instrument. Ensuite on fait aller & venir l'alidade jusqu'à ce que l'on aperçoive par ses pinnules quelque marque placée sur l'un des points de l'autre côté de l'angle: & alors le degré que l'alidade coupe sur le limbe de l'instrument, fait connoître la quantité de l'angle que l'on se proposoit de mesurer. Voyez DEMI-CERCLE.

On peut voir aux articles CERCLE D'ARPEMENTEUR, PLANCHETTE, BOUSSOLE, &c. comment l'on prend des angles avec ces instrumens.

Que l'on consulte aussi les articles LEVER UN PLAN & RAPPORTER, pour savoir la manière de tracer un angle sur le papier quand sa grandeur est donnée.

Pour couper en deux parties égales un

angle donné, tel que HIK (*Table de géométrie, fig. 92.*) du centre I avec un rayon quelconque, décrivez un arc LMI . Des points L , M , & d'une ouverture plus grande que la distance LM , tracez deux arcs qui s'entre-coupent au point N ; si vous tirez alors la ligne droite IN , vous aurez l'angle $HI N$ égal à l'angle $NI K$.

Pour couper un angle en trois parties égales, voyez le mot TRISECTION.

Les angles sont de différentes espèces, & ont différens noms. Quand on les considère par rapport à leurs côtés, on les divise en *rectilignes*, en *curvilignes* & *mixtes*.

L'angle *rectiligne* est celui dont les côtés sont tous deux des lignes droites; tel est l'angle BAC , (*Table de Géométrie, fig. 91.*) Voyez RECTILIGNE.

L'angle *curviligne* est celui dont les deux côtés sont des lignes courbes. Voyez COURBE & CURVILIGNE.

L'angle *mixte* ou *mixtiligne*, est celui dont un des côtés est une ligne droite, & l'autre une courbe.

Par rapport à la grandeur des angles, on les distingue encore en *droits*, *aigus*, *obtus*, & *obliques*.

L'angle *droit* est formé par une ligne qui tombe perpendiculairement sur une autre; ou bien c'est celui qui est mesuré par un arc de 90 degrés: tel est l'angle KEM , (*fig. 93.*) Voyez PERPENDICULAIRE.

La mesure d'un angle droit est donc un quart de cercle, & par conséquent tous les angles droits sont égaux entr'eux. Voyez CERCLE.

L'angle *aigu* est plus petit qu'un angle droit, c'est-à-dire qu'il est mesuré par un arc moindre que l'arc de 90 degrés: tel est l'angle AEC , (*fig. 86.*) Voyez AIGU.

L'angle *obtus* est plus grand que l'angle droit, c'est-à-dire que sa mesure excède 90 degrés, comme l'angle AED , (*fig. 86.*) Voyez OBtus.

L'angle *oblique* est un nom commun aux angles obtus & aigus. Voyez OBLIQUE.

Par rapport à la situation des angles l'un à l'égard de l'autre, on les divise en *contigus*, *adjacens*, *verticaux*, *alternes* & *opposés*.

Les angles *contigus* sont ceux qui ont le même sommet & un côté commun: tels sont

les angles $F G H$, $H G I$, (fig. 94.)

Voy. CONTIGU.

L'angle adjacent, ou autrement l'angle de suite, est celui qui est formé par le prolongement de l'un des côtés d'un autre angle : tel est l'angle $A E C$ (fi. 86.) formé par le prolongement du côté ED de l'angle $A E D$ jusqu'au point C . Voyez ADJACENT.

Deux angles quelconques adjacens x, y , ou un nombre quelconque d'angles faits au même point E sur la même ligne droite CD , sont, pris ensemble, égaux à deux angles droits, & par conséquent à 180^d . Il suit de-là que l'un des deux angles contigus étant donné, l'autre est aussi nécessairement donné, étant le complément du premier à 180^d . V COMPLÉMENT.

Ainsi on mesurera un angle inaccessible sur le terrain, en déterminant l'angle accessible adjacent ; & soustrayant ce dernier de 180^d , le reste est l'angle cherché.

De plus, tous les angles $x, y; o E$, &c. faits autour d'un point E donné, sont, pris ensemble, égaux à quatre angles droits ; ainsi ils font 360^d .

Les angles verticaux sont ceux dont les côtés sont des prolongemens l'un de l'autre : tels sont les angles o, x , (fig. 86.) V VERTICAL. Si une ligne droite AB coupe une autre ligne droite CD au point E , les angles verticaux, o , ainsi que y, E , sont égaux.

Il suit de-là que si l'on propose de déterminer sur le terrain un angle inaccessible x , si son vertical est accessible, on pourra prendre ce dernier en la place de l'autre. Les angles verticaux s'appellent plus communément opposés au sommet.

Pour les angles alternes, voyez le mot ALTERNE, & la figure 36, où les angles x, y , sont alternes.

Les angles alternes y, x , sont égaux. Voyez OPPOSÉ.

Pour savoir aussi ce que c'est que les angles opposés, voyez OPPOSÉ & la figure 36, où les angles u, y , sont opposés, ainsi que les angles z, y .

Les angles extérieurs sont ceux qui sont au dehors d'une figure rectiligne quelconque, & qui sont formés par le prolongement des côtés de cette figure.

Tous les angles extérieurs d'une figure quelconque, pris ensemble, sont égaux à

quatre angles droits, & l'angle extérieur d'un triangle est égal aux deux intérieurs posés, ainsi qu'il est démontré par Euclide, liv. I, prop. 32.

Les angles intérieurs sont les angles formés par les côtés d'une figure rectiligne quelconque.

La somme de tous les angles intérieurs d'une figure quelconque rectiligne, est égale à deux fois autant d'angles droits que la figure a de côtés, moins quatre angles droits ; ce qui se démontre aisément par la prop. 32 du liv. I d'Euclide.

On démontre que l'angle externe est égal à l'angle interne opposé, & que les deux angles internes opposés sont égaux à deux droits dans les lignes parallèles.

L'angle à la circonférence est un angle dont le sommet & les côtés se terminent à la circonférence d'un cercle ; tel est l'angle $E F G$, (fig. 95.) Voyez CIRCONFÉRENCE.

L'angle dans le segment est le même que l'angle à la circonférence. V SEGMENT.

Il est démontré par Euclide, que tous les angles dans le même segment sont égaux entr'eux, c'est-à-dire qu'un angle quelconque $E H G$ est égal à un autre angle quelconque $E F G$ dans le même segment $E F G$.

L'angle à la circonférence ou dans le segment, est compris entre deux cordes $E F, F D$, & il s'appuie sur l'arc $E B D$. Voy. CORDE, &c.

La mesure d'un angle qui a son sommet au dehors de la circonférence (fig. 96.), est la différence qu'il y a entre la moitié de l'arc concave $I M$ sur lequel il s'appuie, & la moitié de l'arc convexe $N O$, intercepté entre les côtés de cet angle.

L'angle dans un demi-cercle est un angle dans un segment de cercle, dont le diamètre fait la base. Voyez SEGMENT.

Euclide a démontré que l'angle dans un demi-cercle est droit ; qu'il est plus petit qu'un droit dans un segment plus grand qu'un demi-cercle ; & plus grand qu'un droit dans un segment plus petit qu'un demi-cercle.

En effet, puisqu'un angle dans un demi-cercle s'appuie sur un demi-cercle, sa mesure est un quart de cercle, & il est par conséquent un angle droit.

L'angle au centre est un angle dont le sommet est au centre d'un cercle, & dont les

côtés sont terminés à la circonférence : tel est l'angle $C A B$ (fig 85.) Voyez CENTRE.

L'angle au centre est compris entre deux rayons, & sa mesure est l'arc $B C$. Voyez RAYON, &c.

Euclide démontre que l'angle $B A C$, au centre est double de l'angle $B D C$, appuyé sur le même arc $B C$; ainsi la moitié de l'arc $B C$ est la mesure de l'angle à la circonférence.

On voit encore que deux ou plusieurs angles $H L I H M I$ (fig. 97.) appuyés sur le même arc ou sur des arcs égaux, sont égaux.

L'angle hors du centre $H K L$ est celui dont le sommet K n'est point au centre, mais dont les côtés $H K L K$, sont terminés à la circonférence. La mesure de cet angle est la moitié des arcs $H L$, $I M$ sur lesquels s'appuient cet angle & son vertical ou opposé au sommet.

L'angle de contact ou de contingence est formé par l'arc d'un cercle & par une tangente : tel est l'angle $H L M$, (fig. 43.) Voyez CONTACT & CONTINGENCE.

Euclide a prouvé que l'angle de contact, dans un cercle, est plus petit qu'un angle rectiligne quelconque : mais il ne s'ensuit pas pour cela que l'angle de contact n'ait aucune quantité, ainsi que Peletarius, Wallis, & quelques autres l'ont pensé. Voyez l'Alg. de Wallis, pag. 71, 105. M. Isaac Newton démontre que si la courbe $A F$ (fig. 97, n^o. 3.) est une parabole cubique, où l'ordonnée $D F$ soit en raison sous-triplée de l'abscisse $A D$, l'angle de contact $B A F$ formé par la tangente $A B$, au sommet de la courbe & par la courbe même, est infiniment plus petit que l'angle de contact $B A C$, formé par la tangente & la circonférence du cercle; & que si l'on décrit d'autres paraboles d'un plus haut degré, qui aient le même sommet & le même axe, & dont les abscisses $A D$ sont comme les ordonnées $D F^4$, $D F^5$, $D F^6$, &c. l'on aura une suite d'angles de contingence qui décroîtront à l'infini, dont chacun est infiniment plus petit que celui qui le précède immédiatement, V INFINI, CONTINGENCE & TANGENTE.

L'angle du segment est formé par une corde & une tangente au point de contact : tel est l'angle $M L H$, (fig. 43.) Voyez SEGMENT.

Il est démontré par Euclide que l'angle

$M L H$ est égal à un angle quelconque $M a L$, situé dans le segment alterne $M a L$.

Quant aux effets, aux propriétés, aux rapports, &c. d'angle, qui résultent de leur combinaison dans différentes figures, voyez TRIANGLE, QUARRÉ, PARALLÉLOGRAMME, FIGURE, &c.

Il y a des angles égaux, des angles semblables. Voyez ÉGAL, SEMBLABLE.

On divise encore les angles en angles plans, sphériques, & solides.

Les angles plans sont ceux dont nous avons parlé jusqu'à présent; on les définit ordinairement par l'inclinaison de deux lignes qui se rencontrent en un point sur un plan. Voyez PLAN.

L'angle sphérique est formé par la rencontre des plans de deux grands cercles de la sphere. Voyez CERCLE & SPHERE.

La mesure d'un angle sphérique est l'arc d'un grand cercle de la sphere, intercepté entre les deux plans, dont la rencontre forme cet angle, & coupant à angles droits ces deux mêmes plans. Pour les propriétés des angles sphériques, voyez SPHÉRIQUE.

L'angle solide est l'inclinaison mutuelle de plus de deux plans, ou d'angles plans, qui se rencontrent en un point, & qui ne sont pas dans un seul & même plan. Quant à la mesure, aux propriétés, &c. des angles solides, voyez SOLIDE.

On trouve encore chez quelques géomètres d'autres especes d'angles moins usités, tels que l'angle cornu, *angulus cornutus*, qui est fait par une ligne droite tangente ou sécante, & par la circonférence d'un cercle.

L'angle lunulaire, *angulus lununaris*, qui est formé par l'intersection de deux lignes courbes; l'une concave, & l'autre convexe. Voyez LUNULE.

L'angle pélicoïdal, *angulus peleoïde*, a la forme d'une hache. Voyez PÉLECOÏDE.

Angle, en trigonométrie. Voyez TRIANGLE & TRIGONOMÉTRIE. (E)

Quant aux sinus, aux tangentes & aux sécantes d'angles. Voyez SINUS, TANGENTES & SÉCANTES.

Il y a, en mécanique, l'angle de direction, qui est compris entre les lignes de direction de deux forces conspirantes. Voyez DIRECTION.

L'angle d'élévation est compris entre la

ligne de direction d'un projectile, & une ligne horizontale; tel est l'angle RAB (*table de méchaniq. fig. 47.*) compris entre la ligne de direction du projectile AR & la ligne horizontale AB . *V. ELÉVATION & PROJETILE.*

Angle d'incidence. Voyez INCIDENCE.

Angles de réflexion & de réfraction. Voy. RÉFLEXION & RÉFRACTION.

Dans l'optique, l'angle visuel ou optique est formé par les deux rayons tirés des deux extrémités d'un objet au centre de la prunelle, comme l'angle ABC , (*tab. d'Optique. fig. 69.*) compris entre les rayons AB , BC . *Voyez VISUEL.*

L'angle d'intervalle ou de distance de deux lieux, est l'angle formé par les deux lignes tirées de l'œil à ces deux endroits.

En astronomie, angle de commutation. *Voyez COMMUTATION.*

L'angle d'élongation ou l'angle de la terre. *Voyez ELONGATION.*

Angle parallactique, que l'on appelle aussi parallaxe, est l'angle fait au centre d'une étoile S par deux lignes droites tirées, l'une du centre de la terre TB , (*tab. astron. fig. 27.*) & l'autre de sa surface, EB .

Ou, ce qui revient au même, l'angle parallactique, est la différence des angles CEA & $BT A$, qui déterminent les distances de l'étoile S au zénith de deux observateurs, dont l'un seroit placé en E , & l'autre au centre de la terre. *Voy. PARALLAXE.*

Les sinus des angles parallactiques ALT & AST , (*tab. astron. fig. 30.*) aux mêmes, ou à d'égales distances du zénith, sont en raison réciproque des distances des étoiles au centre de la terre TL & TS ; & les sinus des angles parallactiques AST , AMT , de deux étoiles S , M , ou de la même étoile à la même distance du centre T , & à différentes distances du zénith Z , sont entr'eux, comme les sinus des angles ZTS , ZTM , qui marquent la distance de l'étoile du zénith.

Angle de la position du soleil, est l'angle formé par l'interfection du méridien avec un arc d'un azimuth, ou de quelqu'autre grand cercle qui passe par le soleil. Cet angle est donc proprement l'angle formé par le méridien & par le vertical où se trouve le soleil; & l'on voit aisément que cet angle change à chaque instant, puisque le soleil

se trouve à chaque instant dans un nouveau vertical. *Voyez AZIMUTH, MÉRIDIEN & VERTICAL.*

Angle du demi-diamètre apparent du soleil dans sa moindre distance de la terre. C'est l'angle sous lequel nous voyons le demi-diamètre du soleil, lorsque cet astre est le plus près de nous, & que par conséquent il nous paroît plus grand. M. Bouillaud trouva par deux observations, qu'il étoit de 16 min. 45 sec. Il trouva le demi-diamètre de la lune de 16 min. 54 sec. & dans une éclipse de lune, il trouva le demi-diamètre de l'ombre de la terre de 44 minutes 9 secondes.

L'angle au soleil est l'angle RSP (*tab. d'astron. fig. 26.*) sous lequel on verroit du soleil la distance d'une planète P à l'écliptique PR . *Voyez INCLINAISON.*

Angle de l'est. *Voyez NONAGÉSIME.*

Angle d'obliquité de l'écliptique. *Voyez OBLIQUITÉ & ECLIPTIQUE.*

L'angle de l'inclinaison de l'axe de la terre à l'axe de l'écliptique, est de $23^d 30'$, & demeure inaltérablement le même dans tous les points de l'orbite annuel de la terre. Par le moyen de cette inclinaison, les habitans de la terre, qui vivent au delà du 45^d de latitude, reçoivent plus de chaleur du soleil, dans le cours d'une année entière, & ceux qui vivent en deçà du 45^d , en reçoivent moins, que si la terre faisoit constamment ses révolutions dans le plan de l'équateur. *Voyez CHALEUR, &c.*

L'angle de longitude est l'angle que fait avec le méridien, au pôle de l'écliptique, le cercle de longitude d'une étoile. *V. LONGITUDE.*

L'angle d'ascension droite est celui que fait avec le méridien, au pôle du monde, le cercle de l'ascension droite d'une étoile. *V. l'art. ASCENSION DROITE.*

* Les angles, en astrologie, signifient certaines maisons d'une figure céleste: ainsi l'horoscope de la première maison est appelé l'angle de l'orient. *V. MAISON, HOROSCOPE, &c.*

ANGLE D'AZIMUTH, (*Astronomie.*) dans le calcul des éclipses du soleil, est l'angle formé au centre du soleil par le vertical & par la ligne qui joint les centres du soleil & de la lune; cet angle dépend en effet de la différence d'azimuth entre les deux astres, & s'évanouit avec elle.

ANGLE de communication, c'est la diffé-

rence entre la longitude d'une planète vue du soleil, & la longitude de la terre vue du même point, l'une & l'autre comptées sur l'écliptique, en partant de l'astre qui a le moins de mouvement pour aller à celui qui en a le plus. Copernic appelloit *Commutation* ce qu'on appelle aujourd'hui *parallaxe annuelle* ou *parallaxe du grand orbe*, c'est-à-dire, la différence entre la longitude vue du soleil & la longitude vue de la terre, comptée dans l'écliptique.

ANGLE *de conjonction*, dans le calcul des éclipses, est l'angle formé par le cercle de latitude & l'arc qui joint les centres du soleil & de la lune; cet angle dépend en effet de la distance à la conjonction, & il est nul dans la conjonction même, la ligne des centres coïncidant avec le cercle de latitude.

ANGLE *parallaétique*, dans l'usage de l'astronomie, se dit de l'angle formé par le vertical & par un cercle ou de déclinaison ou de latitude; ainsi l'on en distingue de deux sortes: l'angle parallaétique du cercle de latitude sert à trouver les parallaxes de longitude & de latitude, & par conséquent à calculer les éclipses; cette méthode est celle que j'ai adoptée de préférence comme la plus exacte & la plus courte, & que j'ai expliquée fort au long dans le *Xe livre* de mon *Astronomie*.

ANGLE *de position*, dans l'astronomie moderne, est l'angle formé au centre du soleil ou d'une étoile par le cercle de déclinaison & le cercle de latitude: cet angle dépend en effet de la position de l'astre par rapport aux poles de l'écliptique & de l'équateur. La manière de le calculer pour le soleil, consiste à dire: le rayon est à la tangente de l'obliquité de l'écliptique $23^{\text{d}} 28'$ comme le cosinus de la longitude du soleil est à la tangente de l'angle de position. Pour les étoiles il faut dire: le cosinus de la latitude de l'étoile est au cosinus de l'ascension droite comme le sinus de l'obliquité de l'écliptique est au sinus de l'angle de position. J'ai donné dans la *Connoissance des mouvemens célestes* pour 1766, une table générale de l'angle de position, & dans le *IV l.* de mon *Astronomie*, une table particulière pour 157 étoiles principales, avec le changement pour dix ans. (*M. DE LA LANDE.*)

On dit, en navigation, l'angle de rhumb,

ou l'angle loxodromique. Voyez RHUMB & LOXODROMIE.

L'angle de muraille ou d'un-mur, en architecture, est la pointe, le coin ou l'encoignure, où les deux côtés ou faces d'un mur viennent se rencontrer. V. MURAILLE, COIN, &c. (O)

Les angles d'un bataillon, en terme de tactique, sont les soldats qui terminent les rangs & les files. Voyez BATAILLON.

On dit que les angles d'un bataillon sont mouffés ou émouffés, quand on en ôte les soldats des quatre angles; de manière qu'après cela le bataillon quarré a la forme d'un octogone. Cette disposition étoit fort commune chez les anciens; mais elle n'est plus d'usage aujourd'hui.

En Fortification, on appelle angle du centre du bastion, celui qui est formé par deux demi-gorges, ou, ce qui est la même chose, par le prolongement de deux courtines dans le bastion. Voyez BASTION.

Angle diminué, c'est l'angle formé par le côté de polygone & la face du bastion: tel est l'angle DCH , pl. I de l'art milit. fig. 2. dans la fortification régulière cet angle est égal au flancant intérieur $CF C$.

Angle de l'épaule, est l'angle formé de la face du flanc. Voyez EPAULE, BASTION, FACE & FLANC.

Angle du flanc, c'est celui qui est formé de la courtine & du flanc. Cet angle ne doit jamais être aigu, comme le faisoit Errard, ni droit comme le pensoient la plupart des anciens ingénieurs, mais un peu obtus. Mallet le fixe à 100 degrés: c'est à-peu-près l'ouverture des angles du flanc du maréchal de Vaubans. Voyez BASTION.

Angle flancant, est celui qui est formé vis-à-vis de la courtine par le concours des deux lignes de défense: tel est l'angle CRH , pl. I de l'art milit. fig. 2.

On nomme quelquefois cet angle, angle flancant extérieur; & alors on donne le nom de flancant intérieur à l'angle CFE , formé de la ligne de défense CF , & de la courtine FE .

On l'appelle encore l'angle de la tenaille, parce qu'il forme le front que faisoit autrefois la tenaille. Voyez TENAILLE.

Angle flancant intérieur, c'est celui qui est formé par la courtine & la ligne de défense. Voyez ci-dessus.

Angle flanqué, c'est l'angle formé par les deux faces du bastion, lesquels forment par leur concours la pointe du bastion. Cet angle ne doit jamais être au dessous de 60 degrés. Voyez BASTION, TENAILLE.

Angle mort, c'est un angle rentrant, qui n'est point flanqué ou défendu.

L'épaisseur du parapet ne permettant point au soldat de découvrir le pié du mur, ou du revêtement du rempart, il arrive que lorsque deux côtés de l'enceinte forment un angle rentrant, il se trouve un espace vers le sommet de cet angle, qui n'est absolument vu d'aucun endroit de l'enceinte, & qui est d'autant plus grand que le rempart est plus élevé & le parapet plus épais. Les tenailles simples & doubles qu'on construisoit autrefois au delà du fossé, avoient des angles de cette espece. C'est ce qui les a fait abandonner. On ne les emploie aujourd'hui que dans des retranchemens, qui ayant peu d'élévation & un parapet moins épais que celui des places, mettent le soldat à portée par-là d'en flanquer ou défendre toutes les parties.

Angle rentrant est un angle dont la pointe ou le sommet est vers la place & les côtés en-dehors, ou vers la campagne. Voyez angle mort.

Angle saillant, c'est celui dont la pointe ou le sommet se présente à la campagne, les côtés étant tirés du côté de la ville.

Angle de la taille, c'est ainsi qu'on appelle quelquefois dans la fortification, l'angle flanquant. Voyez angle flanquant. (Q)

ANGLE en anatomie, se dit de différentes parties qui forment un angle solide ou linéaire. C'est dans ce sens que l'on distingue dans les os pariétaux qui ont la figure d'un carré, quatre angles; dans l'omoplate qui a la figure d'un triangle, trois angles. Dans les yeux, les bords de la paupière, tant supérieure qu'inférieure, étant considérés comme deux lignes qui se rencontrent, d'un côté aux parties latérales du nez, & de l'autre du côté opposé, on a donné à ces points de rencontre le nom d'angle ou canthus. Voyez PARIÉTAL, OMOPLATE, &c.

ANGLE, en terme d'écriture, est le coin intérieur du bec d'une plume. Il y en a de deux sortes: l'angle du côté des doigts est

ordinairement plus petit que celui du côté du pouce, parce qu'il ne produit que des parties délicates, des déliés, & des liaisons au lieu que l'angle du pouce produit des pleins de plusieurs figures.

* ANGLÉS CORRESPONDANS DES MONTAGNES, (*Hist. natur.*) observation fort importante pour la théorie de la terre. M. Bourguet avoit observé que les montagnes ont des directions suivies & correspondantes entr'elles; en sorte que les angles saillans d'une montagne se trouvent toujours opposés aux angles rentrans de la montagne voisine qui en est séparée par un vallon ou par une profondeur. M. de Buffon donne une raison palpable de ce fait singulier qui se trouve par-tout, & que l'on peut observer dans tous les pays du monde; voici comment il l'explique dans le premier volume de l'*Hist. nat. & part.* avec la *descrip. du cab. du roi*: on voit, dit-il, en jetant les yeux sur les ruisseaux, sur les rivières, & toutes les eaux courantes, que les bords qui les contiennent forment toujours des angles alternativement opposés; de sorte que quand un fleuve fait un coude, l'un des bords du fleuve forme d'un côté une avance, ou un angle rentrant dans les terres, & l'autre bord forme au contraire une pente ou un angle saillant hors des terres, & que dans toutes les sinuosités de leur cours cette correspondance des angles alternativement opposés se trouve toujours. Elle est en effet fondée sur les loix du mouvement des eaux, & l'égalité de l'action des fluides; & il nous seroit facile de démontrer la cause de cet effet: mais il nous suffit ici qu'il soit général & universellement reconnu, & que tout le monde puisse s'assurer par ses yeux, que toutes les fois que le bord d'une rivière fait une avance dans les terres, qui se suppose à main gauche, l'autre bord fait au contraire une avance hors des terres à main droite: dès-lors les courans de la mer qu'on doit regarder comme de grands fleuves ou des eaux courantes, sujettes aux mêmes loix que les fleuves de la terre, formeront de même dans l'étendue de leur cours plusieurs sinuosités, dont les avances ou les angles seront rentrans d'un côté, & saillans de l'autre côté; & comme les bords de ces courans sont les collines

lignes & les montagnes qui se trouvent au dessous ou au dessus de la surface des eaux, ils auront donné à ces éminences cette même forme qu'on remarque au bord des fleuves ; ainsi on ne doit pas s'étonner que nos collines & nos montagnes, qui ont été autrefois couvertes des eaux de la mer, & qui ont été formées par le sédiment des eaux, aient pris par le mouvement des courans cette figure régulière, & que tous les *angles* en soient alternativement opposés : elles ont été les bords des courans ou des fleuves de la mer ; elles ont donc pris nécessairement une figure & des directions semblables à celles des bords des fleuves de la terre ; & par conséquent toutes les fois que le bord à main gauche aura formé un *angle rentrant*, le bord à main droite aura formé un *angle saillant*, comme nous l'observons dans toutes les collines opposées.

Au reste tous ces courans ont une largeur déterminée, & qui ne varie point : cette largeur du courant dépend de celle de l'intervalle qui est entre les deux éminences qui lui servent de lit. Les courans coulent dans la mer comme les fleuves coulent sur la terre, & ils y produisent des effets semblables : ils forment leur lit, & donnent aux éminences entre lesquelles ils coulent une figure régulière, & dont les *angles* sont *correspondans*. Ce sont en un mot ces courans qui ont creusé nos vallées, figuré nos montagnes, & donné à la surface de notre terre, lorsqu'elle étoit couverte des eaux de la mer, la forme qu'elle conserve aujourd'hui.

Si quelqu'un doutoit de cette *correspondance* des *angles* des montagnes, j'oserois, dit M. de Buffon, en appeler aux yeux de tous les hommes, sur-tout lorsqu'ils auront lu ce qui vient d'être dit. Je demande seulement qu'on examine en voyageant la position des collines opposées, & les avances qu'elles font dans les vallons, on se convaincra par ses yeux que le vallon étoit le lit, & les collines les bords des courans ; car les côtés opposés des collines correspondent exactement, comme les deux bords d'un fleuve. Dès que les collines à droite du vallon font une avance, les collines à gauche du vallon font une gorge. Ces collines à très-peu près ont aussi la même

élévation ; & il est très-rare de voir une grande inégalité de hauteur dans deux collines opposées & séparées par un vallon. *Hist. nat. p. 452 & 456, tome I. V VALLON, RIVIERE, COURANT, MER, TERRE, &c. (I)*

ANGLÉ, adj. *terme de Blason* ; il se dit de la croix & du sautoir, quand il y a des figures longues à pointes, qui sont mouvantes de leurs angles. La croix de Malte des chevaliers François est *anglée* de quatre fleurs-de-lis ; celle de la maison de Lambert en Savoie est *anglée* de rayons, & celle des Machiavelli de Florence est *anglée* de quatre clous.

Machiavelli à Florence, d'argent à la croix d'azur *anglée* de quatre clous de même. (V)

*ANGLÉN, (*Géog. mod.*) petite contrée du duché de Sleswick, entre la ville de Sleswick, celle de Flensbourg, & la mer Baltique.

ANGLER, v. n. *en terme d'orfevre en tabatiere* ; c'est former exactement les moulures dans les plus petits angles du contour, à l'aide du marteau & d'un ciselet gravé en creux de la même manière que la moulure en relief, ou gravé en relief de la même manière que la moulure en creux. *Voyez CISELER & MOULURE.*

*ANGLESEY, (*Géog. mod.*) île de la grande Bretagne, annexe de la province de Galles, dans la mer d'Irlande, presque vis-à-vis Dublin, avec titre de Comté & une dépendance du diocèse de Bangor. Elle n'est séparée de l'Angleterre que par le détroit de Menay ; on lui donne 24 milles d'Angleterre en longueur & 14 milles en largeur : on compte dans son district environ soixante & quatorze paroisses. Son terroir est fertile en grains & en fourrage. *Long. 22, 23 ; lat. 53, 53. (*)*

ANGLET, s. m. *terme d'architecture* ; c'est une petite cavité fouillée en angle droit, comme sont celles qui séparent les bossages ou pierres de refend : on dit *refend coupé en anquet*. (P)

*ANGLETERRE, royaume d'Europe, borné au nord par l'Ecosse, dont il est séparé par les rivières de Solway & de Tuwed, environné de tous les autres côtés par la mer. Ses rivières principales sont la Tamise, le Humber, la Trente, l'Ouse, le Medway, &

(*) Sa capitale est Beaumarish. Elle a des carrières de marbre où l'on trouve de l'amiant, & d'autres d'où l'on tire de très-bonnes meules de moulin : il y a aussi des mines de cuivre & d'ocre en pierres de couleurs diverses : on y trouve une sorte d'argile très-blanche, qui sert au même usage que la cimolé. Cette île a un député au Parlement.

& la Saverne. Elle se divise en cinquante-deux provinces : Pembrock, Carmarden, Glamorgan, Breknok, Radnor, Cardigan, Montgomery, Merioneth, Carnarvan, Danbigh, Flint, île d'Anglesey, Norfolck, Suffolck, Cambridge, Harfort, Middlesex, Essex, Chester, Darby, Stafford, Warwick, Shrop, Worcester, Hereford, Montmoutg, Gloucester, Oxford, Buckingham, Bedford, Huntington, Northampton, Rutland, Leicester, Nottingham, Lincoln, Kent, Suffex, Surrey, Southampton, Barck, Wilt, Dorset, Sommerfet, Devon, Cornouailles, Northumberland, Cumberland, Werftmorland, Durham, Yorck, Lancastre, l'île de Man. Londres est la capitale. *Long.* 22, 29 ; *latitude* 50, 56.

Il ne manque à l'Angleterre que l'olive & le raisin : elle a des grains, des pâturages, des fruits, des métaux, des minéraux, des bestiaux, de très-belles laines, des manufactures au dedans, des colonies au dehors, des ports commodes sur ses côtes, de riches comptoirs au loin. Elle n'a commencé à jouir pleinement de tous ces avantages que sous le regne d'Elizabeth, fille de Henri VIII. Ses principales marchandises, y compris celles de l'Écosse & de l'Irlande, sont les laines & l'étain ; les autres sont la couperose, le fer, le plomb, le charbon, l'alun, le vitriol, les chairs salées, les cuirs verts, l'aquifou, l'amydon, les ardoises, les bœufs, les vaches, les ouvrages en laine & soie ; les verres, des chapeaux, des dentelles, des chevaux, de l'ivoire, de la clincaillerie ; des ouvrages en acier, fer & cuivre ; de la litharge, de la calamine, &c. voilà ce qui est de son crû. Mais que ne lui vient-il pas de ses colonies, & des magasins qu'elle a dans presque toutes les contrées du nord ? On verra ailleurs ce qu'elle tire des Indes orientales. Elle commerce sur la Méditerranée, aux Echelles du levant, & presque par-tout elle a des compagnies de commerce. Elle abonde en vaisseaux, & presque tous sont sans cesse occupés ; qu'on juge donc de la richesse des retours.

* ANGLETERRE (LA NOUVELLE), province de l'Amérique septentrionale, près du Canada & de la mer septentrionale. *Lat.* 42, 45.

Jean Varazan, Florentin, la découvrit, en prit possession pour François I en 1524, &

les Anglois y portèrent des habitans en 1607 & 1608. Cette première tentative ne réussit pas ; & ce ne fut qu'en 1621 que cette contrée fut appelée *la nouvelle Angleterre*, *New-England* : il en vient des fourures, castors & orignaux, des mâtues, des fromens, des farines, du biscuit, des grains, des légumes, des viandes salées, du poisson, de la morue verte & sèche, du maquereau salé, du chanvre, du lin, de la poix, du goudron, & même de l'ambre. Ce sont les sauvages qui fournissent les pelleteries ; on leur donne en échange du plomb, de la poudre & des armes à feu.

ANGLICISME, f. m. (*Gramm.*) idiotisme Anglois, c'est-à-dire façon de parler propre à la langue angloise ; par exemple, si l'on disoit en françois *souetter dans de bonnes mœurs*, *whip into good manners*, au lieu de dire, *souetter afin de rendre meilleur*, ce seroit un *anglicisme*, c'est-à-dire que la phrase seroit exprimée suivant le tour, le génie, & l'usage de la langue angloise. Ce qu'on dit ici de l'*anglicisme*, se dit aussi de toute autre langue ; car on dit un *gallicisme*, un *latinisme*, un *hellenisme*, pour dire une phrase exprimée suivant le tour françois, latin & grec. On dit aussi un *arabisme*, c'est-à-dire, une façon de parler particulière à l'Arabe. (F)

ANGLOIR, f. m. outil dont les facteurs de claveffins & autres se servent pour prendre toutes sortes d'angies, & les rapporter sur les pièces de bois qu'ils travaillent.

* ANGLOIS (L'), terme de fleuriste, narcisse à godet jaune, & égal par-tout, avec la fleur plus grande que celle du narcisse de Narbonne, quoique petite. Voyez NARCISSE.

ANGLOISE, f. f. (*Musique.*) On donne le nom d'*angloise* aux airs de contredanses angloises, & aux contredanses mêmes. On fait les *angloises* en toutes sortes de mesures : le mouvement en est vif ; & quand il n'y a que le mot *angloise* à la tête d'une pièce, il est toujours *presto*. (F. D. C.)

* ANGLONA, (*Géog. anc.*) ville ancienne d'Italie dans la Lucanie : il n'en reste plus qu'une église & un château situés dans la Basilicate, au royaume de Naples.

* ANGLO-SAXONS, f. m. pl. (*Hist. anc. & Géog.*) peuples d'Allemagne qui vinrent s'établir dans l'île Britannique ; les

naturels s'appelloient *Bretons*. Après la conquête, le peuple mélangé prit le nom d'*Anglois*.

* ANGLURE, (*Géog. mod.*) petite ville de France en Champagne, sur l'Aube.

* ANGOBERT, f. m. (*Jardin.*) sorte de poirier & de poire qui a la chair douce & ferme, qui est grosse & bonne à cuire, & qui dure fort avant dans l'hiver : elle est longue & colorée d'un côté, assez semblable au beurré. Le bois de l'*angobert* tire beaucoup aussi sur le bois de l'arbre qui porte le beurré.

ANGOISSE, (*Beaux-arts.*) c'est le plus haut degré de la crainte, & par conséquent une passion très-importante, relativement au but des arts. Comme elle n'est ni si subite ni si passagère que la terreur ; qu'elle peut durer long-temps, & pénétrer tous les recoins de l'ame, il n'y a peut-être point de passion dont l'effet soit aussi permanent ; c'est par conséquent le moyen le plus sûr d'inspirer une aversion invincible pour l'objet qui aura jeté l'esprit dans cette cruelle situation.

Le poète tragique est de tous les artistes celui qui peut tirer le meilleur parti de l'*angoisse*, parce qu'il peut nous en montrer les effets au dedans de l'ame & au dehors, & l'exciter même en nous par la force de l'illusion, jusqu'à un très-haut degré. Il est rare que les arts du dessin s'élèvent à un assez haut degré de perfection, pour produire sur nous un pareil effet. A peine le génie de Raphaël y pourroit-il atteindre.

M. Klopstock, dans sa *Messiede*, a su traiter cette passion avec la plus grande vérité. La description de l'*angoisse* d'Abaddonna, & celle du traître Judas, est de main de maître. Il y a encore dans la *Noachide* de M. Bodmer, divers morceaux en ce genre qui sont très-beaux. Le dixième chant de ce poème contient entr'autres, une scène de l'invention la plus heureuse. Lamec réveille un pêcheur endormi dans les bras de la mort, & celui-ci croit à son réveil voir le grand jour du dernier jugement.

Eschyle, dans la tragédie des *Euménides*, a donné un modèle de l'*angoisse*, portée au plus haut degré, & parmi les tragiques modernes, Shakespear a si admirablement exprimé cette passion en divers endroits de ses pièces, qu'il n'est guère possible de le surpasser.

fer. En général un génie médiocre ne doit pas entreprendre de manier une passion de cette force ; elle n'est réservée qu'aux grands maîtres. (*Cet article est tiré de la théorie générale des beaux arts de M. SULZER.*)

ANGOISSE, f. f. (*Médec.*) sentiment de suffocation, de palpitation & de tristesse : accident d'un très-mauvais présage, lorsqu'il arrive au commencement des fièvres aiguës. (N)

ANGOKA ou ANGADOXA (*iles d'*), *Géogr.* îles d'Afrique, dans le canal de Mosambique, & au sud de Mosambique, à seize degrés vingt minutes de latitude sud : elles sont stériles & inhabitées. C'est près de la plus septentrionale de ces îles, que commencent à diminuer ces courans dangereux, qui prennent depuis la rivière du Saint-Esprit, & entraînent rapidement les vaisseaux au nord-nord-ouest, contre les terres du continent. Les marins qui naviguent dans ce canal, font grande attention à ces parages. (C. A.)

ANGOL ou VILLA NUEVA DE LOS INFANTES, (*Géog.*) ville de l'Amérique méridionale dans le Chili : elle est sur un bras de la rivière de Biobia, à quarante lieues au nord-nord-est de Baldivie, & à l'ouest de Siera Nevada, l'une des Cordillères ; cette ville est une des plus jolies de toute la province du Chili. *Long. 307 ; lat. 40, 50.* (C. A.)

* ANGOLA, (*Géog. mod.*) royaume d'Afrique dans le Congo, entre les rivières de Dande & de Coanza. Sa côte fournit aux Européens les meilleurs nègres : les Portugais sont puissans dans le continent ; & ils en tirent un si grand nombre d'habitans, qu'on est étonné qu'ils n'aient pas dépeuplé le pays. Ils donnent en échange pour les nègres des draps, des plumes, des étoffes, des toiles, des dentelles, des vins, des eaux-de-vie, des épiceries, des clincailleries, du sucre, des hameçons, des épingles, des aiguilles, &c. Les Portugais ont à Benguela une habitation si mal saine, qu'ils y réleguent leurs criminels. *Voyez* BENGUELA.

§ ANGOLAM, f. m. (*Hist. nat. botan.*) grand arbre toujours verd, dont Van-Rheede nous a donné une bonne figure, quoiqu'incomplete, sous ce nom qui est malabare,

au vol. IV de son *Hortus Malabaricus*, p. 39, pl. XVII. Les Malabares l'appellent encore *alangi*; les Brames *ancolam*; le Portugais *espinho-santo*; les Hollandois *keifen-vreugde*. M. Linné le désigne sous le nom de *decumaria barbara* dans la dernière édition de son *Systema naturæ*, imprimé en 1767, pag. 726, n^o. 2

Il est commun dans les terrains sablonneux & pierreux des montagnes de Mangatti & autres lieux de la côte du Malabar où il vit très-long-temps, toujours chargé de fleurs & de fruits, portant sa cime jusqu'à cent piés de hauteur, sous la forme d'une pyramide pointue & d'un aspect noble & gracieux en même temps.

Sa racine est tendre, comme fongueuse, rouille, couverte d'une écorce jaunâtre; son tronc qui a jusqu'à douze piés de diamètre, sur trente à quarante piés de hauteur, est garni circulairement de branches alternes, longues, peu écartées, roides, terminées pour l'ordinaire en une épine conique, forte & épaisse, couverte d'une écorce verte, lisse, qui, lorsqu'elles sont vieilles, devient grise, cendrée, pointillée de blanc comme sur le tronc; leur bois est blanc & extrêmement dur.

Les feuilles sont disposées alternativement & près à près le long des branches, à des distances d'un pouce environ, & sur un même plan, de manière qu'il en résulte un feuillage applati; elles sont elliptiques, pointues aux deux bouts, comparables à celles du laurier, mais molles, plus épaisses, longues de quatre à six pouces, quatre fois moins larges, entières, quoiqu'un peu onduées sur leurs bords, d'un verd clair en dessus, rembruni en dessous, relevées d'une côte blanche, longitudinale, à six ou neuf nervures alternes de chaque côté, & portées sur un pédicule demi-cylindrique assez court.

Les fleurs sortent communément solitaires, quelquefois au nombre de deux ou trois, de l'aisselle de chaque feuille; elles sont hermaphrodites, blanches, longues de sept à huit lignes, & portées sur un péduncule presque une fois plus court. Chacune d'elles consiste en un calice à dix dents, porté sur l'ovaire ainsi que la corolle; celle-ci est aussi composée de dix pétales menus, cinq à six fois plus longs que larges, recourbés en des-

sous en arc & caducs. Dix étamines, égales à-peu-près à la corolle, & alternes avec les pétales, sortent du sommet de l'ovaire en s'écartant sous un angle de 30 degrés ou environ: leurs antheres sont rouges, fort allongées, & font corps avec les filets qui sont blancs. Le style de l'ovaire est égal aux étamines, & terminé par un stigmate en tête pyramidale de deux à trois angles. L'ovaire qui est sous la fleur ne paroît, dans le temps de la floraison, que comme une petite sphère d'une à deux lignes de diamètre; mais il grossit ensuite & devient une écorce sphérique, couronnée des dix denticules de son calice, de neuf lignes de diamètre, purpurine, épaisse, à deux ou trois loges, s'ouvrant dans la maturité en deux ou trois valves, & laissant voir une chair succulente qui renferme deux ou trois amandes orbiculaires, c'est-à-dire, une dans chaque loge, à peau noire, lisse & blanche intérieurement.

Qualités. Toutes les parties de l'*angolam* ont une saveur amère & une odeur aromatique.

Usages. Cet arbre est chez les peuples Malabares le symbole de la royauté, autant à cause de la majesté avec laquelle il s'élève au dessus des autres arbres, qu'à cause de la couronne que porte son fruit. La chair de ce fruit est si douce & si agréable, qu'on le mange comme un mets délicieux. Le suc tiré par expression de sa racine tue les vers, purge les humeurs flegmatiques & bilieuses, & dissipe les eaux des hydropiques. La même racine réduite en poudre, passe pour être un contrepoison assuré des morsures des serpens & autres animaux venimeux.

Remarques. L'*angolam* est, comme l'on peut juger par ces divers caractères, un genre de plante qui vient naturellement dans la famille des onagres, c'est-à-dire, des plantes qui ont une fleur complète, polypétale, posée sur l'ovaire, & moins de quatorze étamines, où nous l'avons placé dans nos *familles des plantes*, page 85. Nous lui avons conservé son nom de pays *angolam*, & nous sommes de plus en plus étonnés de voir que M. Linné, entêté de changer tous les noms anciens, pour faire oublier toutes les autres méthodes, ait métamorphosé celui-ci en celui de *decumaria barbara*, qui est très-bar-

bare & aussi peu naturel que sa méthode sexuelle, à laquelle il a voulu l'adapter. On ne voit pas plus de fondement dans le doute que ce célèbre botaniste jette sur le sexe de cette plante, en disant qu'elle pourroit bien être dioïque, c'est-à-dire, avoir des fleurs mâles sur un pié, & des femelles sur un autre pié ; M. Linné n'auroit point jeté si légèrement ce doute, s'il eût voulu prêter quelque considération à la remarque que nous avons faite en 1759, que toutes les plantes de cette famille n'avoient que des fleurs hermaphrodites, ou s'il eût cherché à la rapporter à sa famille naturelle ; mais c'est ce que ne permet, ni à lui, ni à personne, son système qui semble fait pour dissocier les êtres les plus ressemblans, & pour rapprocher au contraire ceux qui ont le moins de rapports ; témoin le présent *angolam* qu'il réunit dans la même classe avec l'*asarum* ou cabaret, le pourpier, la salicaire, &c. toutes plantes qui n'ont d'autres rapports que par le nombre des étamines qu'il suppose de douze, quoiqu'il ne passe pas dix dans l'*angolam*, & qu'il varie dans la plupart des especes des plantes citées ci-dessus. Quel fond faire après cela sur une pareille méthode ? (M. ADANSON.)

* ANGOT, (Géog. moderne.) royaume ou province d'Afrique dans l'Abyssinie.

* ANGOULÊME, (Géog. mod.) ville de France, capitale de l'Angoumois, sur le sommet d'une montagne, au pié de laquelle coule la Charante. Long. 27^d 48' 47" ; lat. 45^d 39' 3".

* ANGOUMOIS (L'), province de France bornée au nord par le Poitou, à l'orient par le Limoufin & la Marche, au midi par le Périgord & la Saintonge, & à l'occident par la Saintonge.

L'Angoumois & le Limoufin ne forment qu'une même généralité : l'Angoumois donne des blés, des vins & des fruits ; le Limoufin au contraire est froid & stérile, sans blé ni vin : le seigle, l'orge & les châtaignes, font la nourriture & le pain. On fait dans l'une & l'autre contrée beaucoup de papier : on fait à Limoges des revêches ; à Angoulême, des lerges & des étamines ; à St. Jean d'Angely, des étamines & des draps ; des draps & des ferges à Nerac ; des ferges à la Rochefoucault, des draps à la

Santereune ; à Cognac, des étamines & des eaux-de-vie ; de gros draps à S. Léonard ; à Brive & à Tulle, des revêches. Le safran de l'Angoumois ne vaut pas celui du Gari-nois : il s'en débite cependant beaucoup aux peuples du nord. Les Limoufins, contraints par la stérilité de leur pays de se répandre dans les autres provinces, y travaillent pendant les belles saisons, & reportent ensuite pendant l'hiver dans le sein de leur famille ce qu'ils ont gagné.

* ANGOURE DE LIN, V. CUSCUTE.

* ANGOURY ou ANGORA, (Géog. anc. & mod.) ville d'Asie dans la Natolie, appelée autrefois *Ancyre*. Long. 50, 25 ; lat. 39, 30. Ses chevres donnent un poil très-fin, dont on fait de beaux camelots. Ce poil passe à Smyrne, où les Anglois, les Hollandois & les François s'en pourvoient.

Ces chevres sont peu différentes des chevres ordinaires : mais leur poil est blanc, rouffâtre, fin, lustré, & long de plus de dix pouces. Le commerce en est très-confidérable.

* ANGRA, (Géog. mod.) ville maritime, capitale de l'île de Tercere & des autres Açores, dans l'Amérique septentrionale. Long. 356 ; lat. 39.

ANGREC, f. m. (Hist. nat. botan.) plante parasite qui croît communément aux îles Moluques sur le tronc du cocotier. Les Malays l'appellent *angrec*, les Portugais *fulha alacra* & *fulha lacre* ; les habitans de Balaya *angrec kringfing*, c'est-à-dire, fleur peinte ; ceux de Ternate *saja negawa* & *saja baki*, c'est-à-dire, fleur de princesse ; ceux des Moluques *bonga boki* & *bonga putri*, qui veut dire, fleur des dames de distinction, à cause de son usage. Rumphé lui a donné le nom d'*anagræcum scriptum*, seu *helleborine moluccæ*, & en a publié une bonne figure, quoiqu'incomplete, dans son *Herbarium Amboinicum*, vol. VI, page 85, planche XLII. M. Linné la désigne sous le nom de *opidendrum scriptum, foliis ovato-oblongis trinerviis floribus racemosis maculatis*, dans la nouvelle édition de son *Systema naturæ*, imprimé en 1767, page 556.

C'est une herbe vivace, qui, comme les fougères fausses parasites, croît sur les arbres, particulièrement dans les aisselles de

leurs grosses branches, dans l'écorce desquelles elle fiche un nombre de racines menues, blanches & fibreuses, dont une partie s'éleve en dehors sous la forme de petits cônes, pointus, blancs, rassemblés en un faisceau sphérique, d'un pié environ de diametre. Du centre de cette touffe de racines sortent trois à quatre bourgeons en forme de gaines ou de bourfes coniques striées longitudinalement, & comme articulées en travers, d'une substance herbacée & succulente, de chacune desquelles il sort un faisceau de quatre à cinq feuilles assez semblables à celles du veraire, *veratrum*, c'est-à-dire, de l'ellébore blanc, elliptiques, longues d'un pié & au delà, trois à quatre fois moins larges, épaissies, fermes, relevées en dessous de trois côtes ou nervures longitudinales, dont l'intermédiaire forme en dessus un fillon, un peu retrécies à leur origine où elles s'embrassent de maniere que l'extérieur semble envelopper toutes les autres. La gaine ou bourse, d'où sortent les feuilles, s'épaissit d'abord après la chute des feuilles, puis se sèche & ne présente plus qu'une substance fongueuse & fibreuse, dans laquelle les fourmis se rassemblent comme dans un nid.

De l'origine de chaque faisceau de feuilles sort extérieurement à l'un de ses côtés un épi cylindrique, long de quatre à cinq piés, dépourvu de feuilles, un peu penché ou courbé en dessus, garni depuis son extrémité jusqu'aux deux tiers de sa longueur vers le bas d'une trentaine de feuilles assez écartées, portées comme celles de la jacinthe sur un péduncule égal à leur longueur, accompagnées, sans doute, chacune d'une petite écaille, quoique Rumphe n'en fasse aucune mention, ni dans sa description, ni dans sa figure. Chaque fleur est portée sur l'ovaire, & forme d'abord un bouton ovoïde, long d'un pouce & plus, deux fois moins large, qui, en s'épanouissant, a plus de deux pouces de diametre: elle est composée de six feuilles elliptiques, dont cinq assez égales, ondules sur leurs bords, sont deux fois plus longues que larges; la sixieme est une fois plus courte, creusée en soucoupe, ondule & crénelée sur ses bords, d'un jaune pâle, rayé de lignes d'abord purpurines qui brunissent ensuite: les cinq autres feuilles sont aussi colorées diversement; les trois exté-

rieures sont d'un verd jaune, & les deux intérieures jaunes, marquées de sept à huit taches purpurines d'abord & qui brunissent avec le temps. Le style part du centre de la fleur sous la forme d'une massue courbée en demi-cercle, comme uni à son origine à celle de la sixieme feuille, au milieu de laquelle il semble vouloir cacher sa tête qui est creusée en dessous d'un stigmate en fossette verdâtre, pleine d'une liqueur mielleuse. Le dos voûté, ou le dessus de ce style, porte une seule étamine, dont le filet est uni & fait corps avec lui, de maniere qu'on ne distingue que son anthere qui est à deux loges, dont chacune s'ouvre sur le devant sur un fillon longitudinal, & répand sa poussiere qui est composée de molécules pyramidales jaunâtres. L'ovaire qui est au dessous de la fleur, ne paroît pas d'abord différent de son péduncule, mais par la suite il grossit & devient une capsule ovoïde, pointue aux deux bouts, longue de quatre à cinq pouces, deux à trois fois moins large, verte d'abord, puis cendrée, à six côtes ou six angles, dont trois sont plus saillans, fillonnés & couronnés de deux pointes à leur sommet; les trois autres sont moins apparens sans fillons, & correspondent à autant de loges, d'où en s'ouvrant en six panneaux, deux sur chaque face, ils laissent sortir les graines qui sont plates, bordées d'une membrane, & semblables à une poussiere jaune très-fine, que le vent emporte très-facilement. Parmi ces graines on trouve quelquefois des grains entièrement aqueux, sphériques, de la grosseur d'un grain de vesce ou de cajan.

Culture. Ce sont ces derniers grains que Rumphe croit les seuls capables de multiplier cette plante, comme font, selon lui, des grains semblables quoique beaucoup plus gros, qui se rencontrent dans les figues. L'*angrec* ne vit que sur les grosses branches des arbres, sur-tout du cocotier, du nanari & du mangier, soit qu'ils croissent dans les forêts, sur les montagnes ou sur le rivage. Dans les îles orientales des Moluques on le transplante aisément en enlevant doucement ses racines, & les attachant sur les branches du mangier qu'on a auparavant recouvert d'un peu de boue; il y implante peu après ses racines, & produit tous les ans ses fleurs, mais elles ne prennent pas un aussi

Beau jaune que celles qui croissent dans les forêts. Les pies que l'on transplante dans la terre seulement ne donnent que des feuilles. Si l'on coupe une branche de l'arbre sur laquelle croît l'angrec & qu'on la mette en terre, celui-ci est en vigueur & fleurit tant que la branche subsiste, & périt avec elle. Les Malays sont dans l'opinion que cette plante est semée ainsi sur les arbres par une espèce de grimpeur qu'ils appellent *cacopit*, qui en mange les graines, & ensuite les rend avec ses excréments sur les arbres où elles levent & croissent; mais, si l'on en croit Rumphe, cet oiseau ne vit que du suc mielleux de ses fleurs, & n'avale point ses graines; elles sont portées par les vents sur différens arbres où les excréments de divers oiseaux tombant de dessus, les appliquent, les empâtent, les enterrent pour ainsi dire, & les font germer.

Qualités. L'angrec n'a aucune odeur, même dans ses fleurs; mais lorsqu'on le froisse entre les doigts ou qu'on en exprime le suc, il rend, comme toutes les autres plantes de la famille des orchis, une odeur désagréable d'eau croupie.

Usages. Dans l'île de Ternate les dames, sur-tout les princesses du sang royal, que l'on appelle *putri* en langage Malays, & *boki* aux Moluques, se sont tellement approprié l'usage de cette plante, qu'elles se croiroient déshonorées si des femmes du commun, & encore plus des domestiques ou des esclaves, s'avissoient de parer leur tête de ses fleurs; de sorte que les femmes, les frères ou les filles des rois se sont réservé seules le droit d'envoyer chercher dans les bois les fleurs de l'angrec pour les attacher dans leurs cheveux, persuadées que la nature elle-même en ne faisant croître cette plante que sur des lieux élevés, leur démontre que ses fleurs ne peuvent convenir à des gens d'une basse condition, & c'est de là que leur est venu le nom de *bonga putri* ou *bonga boki*, qui veut dire *fleur de princesse*. Les Malays qui habitent les autres îles Moluques, emploient aussi l'angrec pour décorer leurs appartemens; à cet effet ils séparent de sa racine l'épi de fleurs & le bourgeon qui y tient, & le placent, non pas dans de l'eau qui leur procureroit une odeur fétide, mais dans de la terre, & la conservent

ainsi pendant huit jours en fleur, lorsqu'ils ont attention de le cueillir au moment où celles d'en bas commencent à s'épanouir.

Cette plante a d'autres usages que ceux de simple agrément. La moëlle herbacée de la gaine de ses bourgeons dépouillée de sa peau, pilée dans l'eau salée avec un peu de curcuma, s'applique avec succès sur les panaris, qui disparaissent en peu de temps, ou qui se guérissent sans accidens lors même qu'ils viennent à aboutir. La même moëlle pilée avec un peu de gingembre, appliquée en cataplasme sur le ventre, y excite d'abord une légère démangeaison; mais c'est un excellent vermicide qui débarrasse peu après les intestins de toutes les humeurs malignes qui les remplissent. On mâche ses bulbes ou bourgeons jusqu'à ce qu'il s'ensuive une forte salivation pour dissiper les aphtes de la bouche. Quoique leur saveur soit fade & rafraîchissante en apparence, on les mêle avec les autres mets pour les faire manger à ceux qui ont la dysenterie. Les habitans d'Amboine préparent avec ses graines qui ressemblent à une farine jaune, une espèce de filtre qu'ils prétendent si puissant, qu'une femme ne pourroit s'empêcher d'aimer éperduement & de suivre jusqu'à la mort un homme qui auroit eu le secret de lui en faire boire ou manger.

Rumphe a observé deux autres espèces ou variétés de cette plante que nous allons rapporter.

Seconde espèce.

Le cocotier produit encore une forte d'angrec que quelques-uns regardent comme une espèce, parce qu'en effet elle diffère assez de la première. Elle croît communément sur le côté du tronc des vieux cocotiers. Sa racine forme une touffe de canes longs, menus, mais mous & non piquans, dont la masse seroit la charge d'un homme. Les gaines ou bourses de ses bourgeons sont comme dans l'angrec commun, mais lisses; sans articulations; ses feuilles ont treize à seize pouces de longueur, trois fois moins de largeur, & sont, par conséquent, plus larges à proportion, mais plus épaisses, sans nervures, à l'exception d'un canal qui s'étend à leur milieu sur toute leur longueur.

Sa tige, qui porte ses fleurs en épi, a jusqu'à cinq pieds & demi de longueur; elle est

cylindrique, ferme, presque ligneuse, de la grosseur du petit doigt. Les cinq grandes feuilles de ses fleurs sont jaunes, peintes de caractères bruns, qui, pour l'ordinaire, ne forment que des taches assez grossières, quoique quelquefois on y distingue assez bien les trois lettres, A, I, O; cette espèce fleurit en novembre.

Troisième espèce.

La troisième espèce croît plus communément sur les grosses branches du mangier, & de quelques autres arbres qui, comme lui, ont l'écorce succulente. Ses feuilles sont plus grandes que dans les deux espèces précédentes; elles ont vingt-sept à vingt-huit pouces de longueur, trois à quatre pouces de largeur, & une seule nervure longitudinale. Ses fleurs sont au nombre de cinquante à cinquante deux sur chaque épi: leurs taches représentent moins de caractères hébreux que de lettres latines; de sorte que l'on peut, en rangeant plusieurs de leurs feuilles par ordre, en composer différents noms.

Culture. On remarque que les branches de mangier qui sont ainsi couvertes de l'*angrec*, ne produisent que peu ou point de fruits.

Remarques. Par la description que l'on vient de faire de l'*angrec*, on voit qu'il diffère de la vanille par ses feuilles qui sont radicales, par ses fleurs disposées en épi, & par ses fruits qui ne sont nullement charnus; d'où il suit que cette plante ne doit pas être confondue avec la vanille, comme a fait M. Linné, qui lui donne le nom trop général d'*opidendrum*, mais former un genre particulier dans la famille des orchis. (M. ADANSON.)

* ANGRIVARIENS, f. m. pl. (*Géog. & Hist. anc.*) anciens peuples de Germanie, de la nation des Istévois, & voisins des Chamaves. Les uns les placent dans le pays où sont aujourd'hui les évêchés de Munster, de Paderborn & d'Osnabruck; d'autres dans la Westphalie, ou dans un coin de l'Over-Yffel, ou dans les comtés de Bentheim & de Tecklembourg; ou sur les bords de la Sala, aujourd'hui l'Yffel. On dit qu'ils se mêlèrent avec les Francs.

ANGROIS, f. m. c'est le nom qu'on donne dans plusieurs boutiques d'ouvriers, &

même de fabriques où l'on use de marteaux; comme dans celles d'ardoise, aux petits coins qui servent à ferrer & à affermir le manche d'un marteau avec le marteau même, & qu'on infère pour cet effet, ou dans le bout du manche même, ou entre le manche & les parois de l'œil du marteau, tant en dessus qu'en dessous.

* ANGSANA, (*Hist. nat. bot.*) arbre qui croît aux Indes orientales, & qui donne par l'incision qu'on y fait une liqueur qui se condense en larmes rouges, enveloppées d'une peau déliée. On prétend que cette gomme est astringente, & qu'elle est très-bonne pour les aphtes.

ANGUICHURE, f. f. (*Chasse.*) c'est l'écharpe où est attaché le cor ou la trompe de chasse.

* ANGUILLARA, (*Géog. mod.*) petite ville d'Italie, dans le patrimoine de S. Pierre.

ANGUILLE, *anguilla*, (*Hist. nat.*) poisson fort allongé, en forme de serpent, glissant, sans écailles, revêtu d'une peau dont on le dépouille aisément; les ouies des *anguilles* sont petites, & recouvertes d'une peau; c'est pourquoi elles s'étouffent dans les eaux troubles, & elles peuvent vivre assez long-temps hors de l'eau; elles se meuvent en contournant leur corps; car elles ont seulement au lieu de nageoires une sorte de rebord ou de pli dans la peau, qui commence au milieu du dos par-dessus, & par-dessous à l'ouverture par où sortent les excréments, & qui se continue de part & d'autre jusqu'à l'extrémité du corps. On a cru que les *anguilles* naissoient de la pourriture: ce qui a donné lieu à cette erreur, c'est que le conduit de la matrice dans les femelles, & celui de la semence dans les mâles, sont peu apparens & couverts de graisse, de même que les œufs; on ne les aperçoit pas aisément. Rondelet avoue qu'il en a vu frayer, quoiqu'il soit encore prévenu pour l'ancien préjugé par rapport à certaines *anguilles*. Ces poissons vivent dans l'eau douce & claire; l'eau trouble leur est nuisible, & même mortelle; ainsi il faut que l'eau des étangs où l'on veut avoir des *anguilles* soit pure. Ce poisson vit dans l'eau douce & dans l'eau salée; il faut choisir le temps où l'eau des rivières est trouble, après les pluies, ou

ou la troubler exprès, pour pêcher l'anguille. Elle ne s'éleve pas au dessus de l'eau comme les autres poissons. Il y en a dans le Gange qui ont 30 piés de longueur. La chair de l'anguille est visqueuse & fort nourrissante : celles de la mer sont les meilleures. On sale la chair de ce poisson pour la conserver, lorsqu'on en prend beaucoup à la fois, ou pour corriger par le sel la mauvaise qualité qui vient de sa viscosité. On donne en Languedoc le nom de *margaignon* à l'anguille mâle; elle a la tête plus courte, plus grosse & plus large que la femelle, que l'on appelle *anguille fine*. Rondelet. Voyez POISSON. (I)

* L'anguille se pêche ou aux hameçons dormans, ou à l'épinette, ou à la fouine, ou à la nasse : à l'hameçon dormant, en attachant de deux piés en deux piés de distance, des ficelles sur une corde fixée par un bout à un pieu au bord d'une riviere : ces ficelles doivent être armées par le bout d'un hameçon long d'un pouce, & l'hameçon doit être amorcé, soit avec des achées, soit avec des chatouilles, ou autrement : attachez un plomb au bout de la corde, & lancez dans la riviere ce plomb, le plus loin que vous pourrez. Choisissez pour cette pêche un endroit où il n'y ait point d'herbes, ni autre chose à quoi votre ligne dormante puisse s'embarasser.

A l'épinette, en substituant des épines à ces hameçons : ces épines sont liées par le milieu avec la ficelle, & amorcées comme les hameçons.

A la fouine, en se pourvoyant d'un instrument emmanché par une douille dans une perche forte & légère, longue de 15 à 18 piés. Le reste de l'instrument est en trident, dont chaque dent a environ neuf pouces de longueur. Les deux dents des extrémités sont recourbées; celle du milieu est pointue; toutes trois sont dentées, & tenues si serrées par un lien de fer que l'anguille la plus petite ne puisse passer entr'elles. On tient cet instrument, & on le fiche fortement dans les endroits où l'on croit qu'il y a des anguilles : s'il s'en rencontre sous le coup, il ne leur est pas possible de s'échapper; elles restent dans la fouine.

A la nasse, en faisant à une des vanes

Tome II.

d'un moulin à eau un trou, & y appliquant bien exactement le filet appelé *nasse*. Voy. NASSE.

ANGUILLE DE SABLE, *anguilla de arena*, poisson de l'Océan septentrional qui est fort fréquent sur les côtes d'Angleterre, où il est connu sous le nom de *sandilz*; on l'appelle *anguille de sable*, parce qu'il est fort allongé, & qu'il se cache sous le sable. Il a la tête mince & ronde, les mâchoires allongées & pointues, la bouche petite; il n'est pas plus gros que le pouce, & n'a que la longueur d'un palme; son dos est bleu, & le ventre de couleur argentine; il a une nageoire sur le milieu du dos, & une autre auprès de la queue; deux de chaque côté sous le ventre, & une autre au delà de l'anus. Aldrovande, de *piscibus*, lib. XI, cap. xlix. Voyez POISSON. (I)

ANGUILLE, f. f. animalcule que l'on ne découvre qu'à l'aide du microscope dans certaines liqueurs, telles que le vinaigre, l'infusion de la poussière noire du blé gâté par la nielle, &c. dans la colle de farine, &c. On a donné à ces animalcules le nom d'*anguille*, parce qu'ils ressemblent à cet animal par la forme de leur corps qui paroît fort mince & fort allongé. Les *anguilles* de la colle de farine sont les plus singulieres; on a observé qu'elles sont vivipares. M. Sherwood & M. Needham, de la société royale de Londres, ont fait sortir du corps de ces petites *anguilles* d'autres *anguilles* vivantes; la multiplication d'une seule est allée jusqu'à cent-six. *Nouv. observ. microf.* par M. Needham, pag. 180. Voyez MICROSCOPE, MICROSCOPIQUE. (I)

ANGUILLE, f. f. c'est ainsi qu'on appelle les bourrelets ou faux plis qui se font aux draps sous les piles des moulins à foulon, lorsque les foulons ne sont pas assez attentifs à les faire frapper comme il faut. Voyez FOULON, FOULER, & sur-tout l'article DRAPERIE.

* ANGUILLE (L'), *Géog. mod.* île de l'Amérique, une des Antilles angloises.

ANGUILLERES, ANGUILLES, ANGUILLÉES, *Lumieres, Vitonnieres, Bitonnieres*, f. f. pl. (*Marine.*) Ce sont des entailles faites dans les varangues, dont le

P p p p

fond du vaisseau est composé; elles servent à faire couler l'eau qui est dans le vaisseau depuis la proue jusqu'aux pompes; ce qui forme une espece d'égoût qu'il faut nettoyer; & pour le faire, on passe une corde tout du long, que l'on fait aller & venir pour débarrasser & entraîner les ordures qui s'y amassent. (Z)

ANGUINA (*Hist. nat. bot.*) genre de plante qui ne differe de la *pomme de merveille*, que parce que ses fleurs sont garnies de filamens très-fins, & que le fruit ne s'ouvre pas de lui-même. Micheli, *Nova plant. genera*. V POMME DE MERVEILLE. (I)

ANGUINÉE, adj. f. *terme de géométrie*; c'est le nom que M. Newton donne dans son énumération des lignes du troisieme ordre, aux hyperboles de cet ordre, qui ayant des points d'inflexion coupent leur asymptote, & s'étendent vers des cotés opposés. Voyez ASYMPTOTE, INFLEXION. Telle est la courbe *DHGAFC*, (*fig. 40. Anal. n.º. 2.*) qui coupe son asymptote *DAB* en *A*, & qui ayant en *H* & en *I* des points d'inflexion, s'étend vers des cotés opposés; savoir, à la gauche de *AD* en en-haut, & à la droite de *AB* en en-bas.

Cette courbe s'appelle *anguinée*, du mot *anguis*, serpent, parce qu'elle paroît serpenter autour de son asymptote. Voyez SERPENTEMENT.

ANGULAIRE, adj. m. (*Géom.*) se dit de tout ce qui a des angles, ou de ce qui a rapport aux angles. Voyez ANGLE.

La distance fait disparaître les angles des polygones; l'œil appercevant le corps de l'objet, lorsqu'il n'aperçoit plus les inégalités que les angles faisoient sur la surface, on croit que cette surface est unie, & le corps de l'objet paroît rond. Voyez VISION.

Mouvement angulaire. C'est le mouvement d'un corps qui décrit un angle, ou qui se meut circulairement autour d'un point. Ainsi les planetes ont un *mouvement angulaire* autour du soleil. Le *mouvement angulaire* d'un corps est d'autant plus grand, que ce corps décrit dans un temps donne un plus grand angle. Deux points mobiles *A, F*, *fig. 8, Méchan.* dont l'un décrit l'arc *AB*, & l'autre l'arc *FG* dans le même temps,

sont le même *mouvement angulaire*, quoique le mouvement réel du point *A* soit beaucoup plus grand que le mouvement réel du point *F*; car l'espace *AB* est beaucoup plus grand que *FG*.

Le *mouvement angulaire* se dit aussi d'une espece de mouvement composé d'un mouvement rectiligne, & d'un mouvement circulaire, &c.

Tel est le mouvement d'une roue de carrosse, ou d'une autre voiture. Voyez ROUE D'ARISTOTE. (O)

ANGULAIRE, adj. *en anatomie*, se dit de quelques parties relatives à d'autres qui ont la figure d'un angle.

Les quatre apophyses *angulaires* du coronal, sont ainsi appellées, parce qu'elles répondent aux angles des yeux. Voy. CORONAL & ŒIL.

Le muscle *angulaire* de l'omoplate s'appelle ainsi, parce qu'il s'attache à l'angle postérieur supérieur de l'omoplate: on le nomme aussi le *releveur*. Voyez OMOPLATE & RELEVEUR.

L'artere *angulaire* ou maxillaire inférieure répond à l'angle de la mâchoire inférieure. Voyez MAXILLAIRE & MACHOIRE. (L)

ANGURI, s. m. (*Hist. nat. botan.*) nom Malays d'une espece d'abutillon dont Rumphé nous a laissé une assez bonne figure, quoiqu'incomplete, sous le nom de *abutillon hirsutum domesticum*, dans son *Herbarium Amboinicum*, volume IV, pag. 29, planche X. Les Malays l'appellent encore *bonga petang*, c'est-à-dire, *fleur du soir*, & les habitans de Ternate *tobba-toko*.

C'est un arbrisseau de cinq à six piés de hauteur, qui ne vit pas plus de deux ans. Sa racine est longue, peu ramifiée, blanche, moins mucilagineuse que celle de la guimauve. Sa tige, qui n'a guere qu'un pouce de diametre, est d'un bois blanc, fragile & léger, & se ramifie, dès son origine, en plusieurs branches assez écartées, longues, cylindriques, velues, c'est-à-dire, hérissées de poils longs écartés, mais doux au toucher.

Ses feuilles sont alternes, assez écartées, taillées en cœur échancré d'un sixieme à son origine, très-pointues à leur extrémité, l'on

gues de quatre pouces, d'un tiers moins larges, marquées de vingt dents de chaque côté, verd-jaune dans leur jeunesse, plus foncées dans leur vieillesse, molles, velues, visqueuses, à trois nervures de chaque côté de la côte principale, portées sur un pédicule cylindrique de leur longueur, hérissé de poils comme les branches, & accompagné à son origine de deux stipules qui tombent peu de temps après leur épanouissement.

De l'aisselle de chaque feuille sort un pédoncule presque égal à leur pédicule, cylindrique & hérissé comme lui, qui porte une seule fleur jaune à fond brun, ouverte en étoile, d'un pouce de diamètre, composée de cinq pétales réunis comme dans la mauve, ondes, qui sortent d'un calice simple d'une seule pièce, découpé jusqu'à son milieu en cinq parties égales triangulaires. Les étamines, au nombre de vingt-cinq à trente, à antheres jaunes, sont réunies par leurs filets en un cylindre creux, attaché aux pétales de la corolle, & traversé par le style de l'ovaire qui se fourche en quinze à seize styles, couronnés par autant de stigmates cylindriques velus.

L'ovaire, en mûrissant, devient une capsule hémisphérique, tronquée ou déprimée en dessus, assez semblable à un trépan, d'abord verd-pâle, ensuite brune enfumée, marquée de quinze à seize cannelures correspondantes à autant de loges qui s'ouvrent comme autant de capsules, chacune en deux valves ou battans, & qui contiennent deux ou trois semences taillées en reins, petites, dures, noirâtres, ordinairement avortées.

Culture. Il est si rare de trouver des graines mûres sur cette plante, qu'on est obligé pour la multiplier d'enlever les drageons ou œilletons qui sortent de sa souche, & de les repiquer dans un terrain frais & herbeux. Elle est commune à Java & à Balea, mais on ne la trouve que dans les Jardins à Amboine, où elle se reproduit du pié, sa racine mourant tous les deux ans.

Qualités. L'*anguri* n'a, dans toutes ses parties, même dans ses fleurs, d'autre odeur que celle de la mauve quand on la froisse. Ses fleurs cueillies prennent, comme lors-

qu'elles se fanent naturellement, une couleur brune. Elles ont une heure fixe pour s'épanouir; dans les temps serains, c'est communément à deux ou trois heures du soir, & elles ne restent ainsi guère plus d'une heure, après quoi les pétales se recourbent en dedans, & restent ainsi jusqu'au coucher du soleil où elles se ferment entièrement, comme subitement, pour ne plus s'ouvrir.

Usages. Cette plante sert, comme la mauve & la guimauve, en bain, en fomentation, emplâtres & cataplasmes, pour adoucir, calmer & dissiper les douleurs. La poudre de ses graines se boit à la dose d'un demi-gros dans le vin contre les douleurs néphrétiques. Une once de ses graines est si soporative, que ceux qui en prennent cette dose ne peuvent être réveillés de leur sommeil qu'avec le secours du vinaigre, dont on frotte leurs narines.

Remarques. Quoique M. Burmann ait confondu, & M. Linné après lui, le beloëre du Malabar avec cette espèce, il ne faut que consulter les descriptions & les figures de ces deux plantes pour s'apercevoir qu'elles sont d'espèces différentes. M. Linné désigne celle-ci par le nom de *sida*, *asiatica*, *foliis cordatis indivisis*, *stipulis reflexis*, *pedunculis longioribus*, *capsulis multilocularibus hirsutis*, *calice brevioribus*, dans la dernière édition de son *Systema naturæ*, imprimé en 1767, pag. 458. Mais indépendamment de la confusion que cet auteur fait de cette plante avec le beloëre, sa description renferme plusieurs erreurs: d'abord le *sida* des anciens Grecs étoit le grenadier; ainsi on ne peut pas raisonnablement transporter ce nom à une espèce d'abutilon, & encore moins à une espèce qui a déjà un nom: en second lieu, il n'est pas vrai que la capsule de l'*anguri* soit plus courte que le calice de la fleur, elle le déborde de près de moitié. (M. ADANSON.)

* ANGUS, (*Géog. mod.*) province de l'Écosse septentrionale. Forfar en est la capitale.

* ANGUSTICLAVE, f. m. (*Hist. anc.*) c'étoit une partie ajoutée à la tunique des chevaliers romains; la plupart des antiquaires disent qu'elle consistoit en une pièce de pourpre qu'on inféroit dans la tunique; qu'elle avoit la figure de la tête d'un clou; & que quand cette pièce étoit petite, on

l'appelloit *angusticlave* : mais Rubenius prétend avec raison, contre eux tous, que l'*angusticlave* n'étoit pas rond comme la tête d'un clou, mais qu'il imitoit le clou même ; & que c'étoit une bande de pourpre oblongue, tissue dans la toge & d'autres vêtemens ; & il ne manque pas d'autorités sur lesquelles il appuie son sentiment. Les sénateurs & les plus qualifiés d'entre les chevaliers, portoient le *laticlave* ; ceux qui étoient d'un état inférieur ou de moindre naissance, prenoient l'*angusticlave* : on les appelloit *angusticlavii* ; le pere de Suétone fut *angusticlave*. Cet historien le dit lui-même à la fin de la vie d'Othon. *Voyez Antiq. expl. tom. III.*

* ANHALT, (*Géog. mod.*) principauté d'Allemagne, dans le cercle de la haute-Saxe, bornée au sud par le comté de Mansfeld, à l'occident par la principauté d'Halberstad, à l'orient par le duché de Saxe, & au septentrion par le duché de Magdebourg.

ANHELER, v. neut. Dans les *Verre-ries*, c'est entretenir le feu dans une chaleur convenable : mais quand la journée est finie, ou que les pots sont vuides, on n'*anhele* plus ; on laisse mourir le feu, & les marchandises se refroidissent peu à peu.

ANHERAGE ou ANERAGE, f. m. *terme de riviere* usité dans la Bourgogne, pour signifier le *pour boire*, ou les arrhes que l'on donne aux ouvriers que l'on emploie à la conduite des trains. Cela arrive quelquefois pour les vins.

* ANHIMA, (*Hist. nat.*) oiseau aquatique & de proie, on le trouve au Bresil : il est plus grand que le cygne ; il a la tête de la grosseur de celle du coq, le bec noir & recourbé vers le bout ; les yeux de couleur d'or, avec un cercle noir, la prunelle noire ; sur le haut de la tête une corne de la grosseur d'une grosse corde à violon, longue de deux doigts, recourbée par le bout, ronde, blanche comme l'os, & entourée de petites plumes courtes, noires & blanches ; le cou long de sept doigts ; le corps d'un pié & demi ; les ailes grandes & de différentes couleurs ; la queue longue de dix doigts, & large comme celle de l'oie ; les piés à quatre doigts armés d'ongles ; la voix

forte, & criant *vihu, vihu*. Il n'est jamais seul, la femelle l'accompagne toujours ; & quand l'un des deux meurt, l'autre le suit de près. C'est la femelle qu'on vient de décrire ; le mâle est une fois aussi gros ; il fait son nid avec de la boue, en forme de four, dans les troncs des arbres & à terre.

On attribue à sa corne plusieurs propriétés médicinales : on dit qu'infusée pendant une nuit dans du vin, ce vin sera bon pour les venins, les suffocations de matrice, & provoquera l'accouchement. Lemery, *Traité des drogues*.

ANHINGA, f. m. (*Hist. nat. Ornithol.*) genre d'oiseau aquatique de la famille des cormorans, c'est-à-dire, de ceux dont les jambes sont entièrement emplumées, & les doigts, au nombre de quatre, réunis ensemble d'un bout à l'autre par une membrane fort lâche. Marcgrave nous en a donné une assez mauvaise figure dans son *Histoire naturelle du Bresil*, pag. 218, qui a été copiée par Jonston. *Avi. pag. 149, pl. 60*. Moerhing lui donne le nom de *pinx*, *avium*, pag. 63 ; & Klein celui de *planeus Brasiliensis anhinga vocatus*. *Avi. pag. 145, n°. 8*. M. Brisson l'appelle *anhinga superne nigricans, maculis albidis varia, inferne albo-argentea ; capite & collo superiore griseo-rufescentibus ; gutture & collo inferiore griseis, urrhopygio rectricibusque splendide nigris*. . . *Anhinga. Ornithologie, volume VI, page 496*.

Il est commun au Bresil & à Cayenne, où, selon Barrere, il est appelé *plongeon ordinaire*. *Anhinga* est le nom que les Topinambous du Bresil lui donnent. Sa grandeur est à-peu-près celle du canard domestique. Du bout du bec au bout de la queue il a trente-quatre pouces ; jusqu'aux bouts des ongles vingt-sept pouces. La longueur de son bec depuis la pointe jusqu'aux coins de sa bouche, est de deux pouces & demi ; celle de sa queue, sept pouces & demi, de son pié un pouce & un quart, de son doigt le plus long avec l'ongle deux pouces & demi. Sa tête est menue & allongée, ainsi que son cou qui est long d'un pié. Ses ailes, lorsqu'elles sont pliées, atteignent jusqu'au milieu de la longueur de sa queue, & étendues, elles ont trois piés un pouce de vol.

La forme de son bec est conique, très-

allongée , comparable à celle du bec du héron , mais beaucoup plus menue à proportion & extrêmement aiguë: chaque demi-bec est dentelé sur ses côtés dans la moitié supérieure des dents extrêmement fines tournées en arriere. Sa queue est large, arrondie , composée de douze plumes , dont les extérieures sont tant soit peu plus courtes.

Ses yeux sont noirs , avec un iris jaune-d'or ; son bec gris , excepté vers son origine qui est un peu jaunâtre. Ses piés & ses doigts , avec leur membrane , sont d'un gris tirant sur le jaune obscur ; ses ongles sont gris. Les plumes qui recouvrent la tête & le dessus du cou sont très-étroites , d'un jaune grisâtre , douces au toucher comme un velours : celles du dessous du cou sont grises. La poitrine , le ventre , les cuisses & les jambes sont recouvertes de plumes molles & argentées. Le dos est noir , ainsi que les ailes & la queue qui est luisante avec l'extrémité grise. Le commencement du dos & les ailes , sont couverts de plumes étroites brunes , qui portent à leur milieu une tâche oblongue d'un blanc-jaunâtre : celles qui bordent ces plumes sont blanches d'un côté & noires de l'autre.

Mœurs. L'*anhinga* nage comme le plongeon sur les rivières d'eau douce , où il fait avec beaucoup d'âpreté , la chasse aux poissons , dont il se nourrit : dès qu'il en aperçoit quelqu'un , il replie son cou sur lui-même à la façon des serpens , puis il darde son bec qui le perce & le retire comme un hameçon , au moyen des dents dont il est armé : il s'en débarrasse ensuite & les prend avec ses piés pour les manger. La chair de l'*anhinga* n'est pas meilleure que celle du goëland ou de l'hirondelle de mer.

Remarques. Quoique cet oiseau approche beaucoup de celui du Sénégal , il en diffère assez par ses couleurs & par la longueur de son cou , pour en être distingué comme une espèce différente. Nous avons cru devoir réformer d'après la description même de Marcgrave , qui est assez précise , les dimensions de plusieurs parties que M. Brisson paroît n'avoir pas saisies dans le sens de cet auteur , qui n'a jamais voulu dire qu'il prenoit pour un travers de doigt la longueur

d'un pouce , comme M. Brisson l'a traduit par-tout où il a parlé d'après ce voyageur ; ce qui donne des dimensions peu naturelles , & par-là une conformation tout-à-fait singulière à ces animaux du Brésil. (*M. ADANSON.*)

* ANHOLT , (*Géog. mod.*) petite ville des Provinces - Unies dans le comté de Zutphen , près de l'évêché de Munster & le duché de Cleves , sur l'ancien Yssel.

ANI , f. m. (*Hist. nat. Ornith.*) oiseau de la famille des coucous ou des perroquets , c'est-à-dire , de ceux qui ont comme le perroquet , quatre doigts , dont deux devant & deux derrière. Les habitans du Brésil l'appellent *ani* , selon Marcgrave qui en donne une figure très-médiocre dans son *Histoire naturelle du Brésil* , pag. 293 , laquelle a été copiée par Jonston , dans son *Histoire naturelle des oiseaux* , pag. 232 , pl. LVII. Sloane en a publié une figure un peu meilleure , sous le nom de *monedula tota nigra , major , garrulla , mandibulâ superiore arcuatâ* , à la p. 298 , pl. CCLVI , n^o. 2 de son *Histoire naturelle de la Jamaïque*. Fernandez , qui l'a observé au Mexique , l'appelle du nom Mexicain *cacalotototl , seu avis corvina*. *Hist. nov. Hispan.* pag. 50 , ch. 282. Catesby en a donné depuis une figure assez bonne , mais coloriée négligemment sous le nom de *monedula tota nigra* de Sloane , à la pl. III de l'appendix de son *Histoire naturelle de la Caroline*. C'est le *crotophagus ater , rostro breviori compresso , supernè arcuato cultrato* de Browne , dans son *Histoire naturelle of Jamaïca* , pag. 474. Les François de Cayenne l'appellent *bout de petun* , selon du Tertre , *Hist. des Antilles* , vol. II , pag. 250. Enfin M. Brisson en a fait graver une assez bonne figure sous le nom de *bout-de-petun ; crotophagus nigro-violaceus , oris pennarum obscurè viridibus , capri puri colore variantibus ; remigibus rectricibusque nigro violaceis . . . crotophagus*. *Ornith. vol. IV* , page 177 , planc. XVIII , fig. 2.

L'*ani* a à-peu -près le port , la figure & le maintien du coucou ordinaire , qu'il égale assez bien en grosseur. Sa longueur , depuis le bout du bec jusqu'à celui de la queue , est de treize pouces & demi , & jusqu'à celui des ongles de dix pouces. Son bec a treize lignes de longueur depuis son crochet jus-

qu'aux coins de la bouche, & près de dix lignes de profondeur ou d'épaisseur de dessus en dessous. Sa queue sept pouces, son pié un pouce & demi; le doigt antérieur le plus long, qui est l'extérieur avec son ongle, quatorze lignes; & l'extérieur des doigts de derrière, qui est aussi le plus long, douze lignes. Ses ailes, lorsqu'elles sont pliées, n'atteignent guere qu'au tiers de la longueur de la queue; & lorsqu'elles s'étendent elles ont jusqu'à quinze pouces de vol.

La forme de son bec est fort singulière, & comparable en quelque sorte à celle du bec de l'alk ou du pingoin. Il est court, triangulaire, extrêmement comprimé par les côtés qui sont applatis, droit & arrondi en dessous, arqué & aigu ou tranchant en dessus: de sorte qu'il est presque aussi épais ou profond que long, & deux à trois fois moins large. Son demi-bec supérieur a le bout un peu arqué & légèrement crochu ou courbé en bas, & il est une fois plus profond ou plus épais que le demi-bec inférieur. Sur ses côtés, à son origine, vers le milieu de sa profondeur, sont placées les narines, qui ressemblent à de petits trous ronds, peu profonds, ou qui ne communiquent point l'un avec l'autre; elles sont nues ou à découvert, mais entourées de plumes figurées en poils roides, tournés en devant. Ses yeux ont une grandeur moyenne, & sont entourés de cils fort longs & roides. Sa queue est arrondie, composée de dix plumes, dont les deux intérieures ou mitoyennes sont les plus longues: leurs collatérales diminuent par degrés, de manière que les deux extérieures sont d'un huitième plus courtes.

Tout son corps est couvert de plumes, d'un noir tirant sur le violet, & entourées, excepté celles des épaules, celles du dessus & du dessous des ailes, d'une bordure large d'une ligne, d'un verd-terne, changeant en verd d'airain, plus apparente sur la tête, le cou & la partie supérieure du dos. Son bec, ses piés & ses ongles sont noirs.

Mœurs. L'*ani* a été observé jusqu'ici dans les forêts de toute l'Amérique chaude, depuis le Mexique jusqu'au Brésil, & on le trouvera vraisemblablement jusqu'à la terre de Feu, en avançant vers le pôle austral. Son cri ordinaire est fort monotone, il

semble prononcer les six lettres *yiiiyy* d'un ton uniforme, en élevant seulement la voix vers les deux lettres du milieu. Les voyageurs nous disent que ces oiseaux font de très-grands nids dans les buissons, & qu'ils pondent & couvent ensemble jusqu'au nombre de cinquante dans le même nid; mais ce fait qui n'a pas encore d'exemple, nous paroît au moins fort douteux, & il pourroit bien se faire que les voyageurs, par cette expression, eussent voulu seulement faire entendre que ces animaux vivent comme par famille dans les buissons où ils nichent fort près à près les uns des autres, en pondant cependant & couvant chacun dans son nid. L'*ani* ne se mange point. (*M. ADANSON.*)

§ ANI ou ANIKAGAE, (*Géog.*) ville de la grande Arménie en Asie, ou gouvernement de Kars, sous le beglierberg d'Erzerum. Ses murs sont arrosés d'une rivière, qui descend des monts de Mingrélie par un cours très-rapide. Elle fut autrefois connue sous le nom d'*Am*. Elle étoit si considérable & si forte alors, que les anciens rois d'Arménie y déposoient leur trésor dans un château, que Moysé de Choronnée cite souvent dans son *Histoire d'Arménie* sous le nom de château d'*Ani*. On y voit encore deux chaussées qui servoient à traverser les marais dont elle étoit entourée, & qui sont en partie desséchés aujourd'hui. Quand les Turcs & les Perses se font la guerre, les environs d'*Ani* sont assez ordinairement le premier théâtre de leurs hostilités. Ce qui donne lieu à cette circonstance, c'est qu'*Ani* est entre Erivan & Erzerum qui sont les deux principales villes frontières d'où les armées se mettent en marche de part & d'autre. *Long. 79; lat. 41.* (*C. A*)

ANIAN, (*Géog.*) nom d'un détroit célèbre dont on a beaucoup parlé, & qu'on n'a jamais bien connu. Le P. Riccio'i, dans sa *Géographie réformée*, publiée en 1672, dit qu'au delà de la Californie, entre le royaume de Quivira & la Tartarie, se trouve le détroit d'*Anian* dont on ne fait encore rien de certain. Dans une carte gravée en 1752 par M. de Lisle, on voit que son frere Guillaume de Lisle, en 1695 plaçoit le détroit d'*Anian* vers deux cents cinquante degrés de longitude & cinquante degrés de latitude.

avec cette note : on pourroit croire sur des conjectures assez fortes, que le détroit d'*Anian* fait en ce lieu la jonction des deux mers ; & il le place entre la baie de Baffins & le nord de la Californie. Suivant les nouvelles cartes, ce détroit, qui sépare l'Asie de l'Amérique, doit être vers soixante-cinq degrés de latitude & cent soixante-douze degrés de longitude : il semble autorisé par des voyages de Melguer en 1660, & de Deschnew en 1648. Voyez les *Mémoires & Observations géographiques*, par M. Engel, à Lausanne, 1765 ; les *Voyages & Découvertes faites par les Russes*, traduit de Muller, 1766, deux volumes ; les *Considérations géographiques*, par M. Buache ; les *Mémoires de l'Acad. des Sciences pour 1754*. La France & l'Angleterre ont formé des projets pour la vérification de ce fameux passage. On l'appelle communément *détroit du Nord*, ou *détroit de Béring*, du nom d'un capitaine Russe, qu'on assure y avoir passé en 1728. (M. DE LA LANDE.)

* ANIANE, ou SAINT - BENOIT D'ANIANE, (Géog. mod.) petite ville de France dans le bas Languedoc, diocèse de Montpellier, aux piés des montagnes, près de l'Arre. Long. 21, 22 ; lat. 43, 45.

ANIEN, ou ANIAN-FU, (Géog. mod.) ville de la Chine, dans la province de Chouquami.

ANJENGO, (Géogr.) petite ville d'Asie sur la côte de Malabar, dans la presqu'île de l'Inde, au deçà du Gange. Elle appartient à la compagnie des Indes d'Angleterre, qui y tient un comptoir, & qui en tire du poivre & des toiles de coton. (C. A.)

* ANIGRIDES, (Myth.) nymphes qui habitoient les bords du fleuve *Anigrus* au Péloponèse. Quand on avoit des taches à la peau, on entroit dans la grotte des *Anigrades*, on les invoquoit : on faisoit quelques sacrifices : on frottoit la partie malade : on passoit l'*Anigrus* à la nage ; & l'on guérissoit ou l'on ne guérissoit pas, sans que les *Anigrades* en fussent moins révérees, ni la grotte moins fréquentée.

* ANIGRUS, ou ANIGRE, (Géog. & Myth.) fleuve d'Elide, dans le Péloponèse, où les Centaures, blessés par Hercule,

allèrent laver leurs blessures : ce qui rendit ses eaux ameres & désagréables, de douces qu'elles étoient auparavant.

§ ANILLE, f. f. (terme de blason) meuble de l'écu, en forme de deux croissans, l'un tourné à dextre, l'autre à senestre, proche l'un de l'autre, joints par deux listels ; de sorte qu'il se trouve un vuide carré au centre.

L'anille est ainsi nommée, d'un fer qui servoit autrefois comme un anneau autour des moyeux des roues, pour les fortifier.

Vauclerois de Courmas, de la Ville-aux-Bois, en Champagne, d'argent à l'anille de sable.

D'Artigoity, en la même province, d'azur à l'anille d'argent.

De Moulins de Damiette, de Beaulieu, de Villeneuve, en Poitou, d'argent à trois anilles de sable. (G. D. L. T.)

* ANIMACHA ou ANIMACA, (Géog. mod.) riviere de l'Inde, au royaume de Malabar, qui a sa source dans celui de Calicut, & se décharge dans l'Océan, aux environs de Cranganor.

ANIMADVERSION, f. f. (Littérature.) signifie quelquefois correction, quelquefois des remarques ou des observations faites sur un livre, &c. & quelquefois une sérieuse considération ou réflexion sur quelque sujet que ce soit, par forme de critique.

Ce mot est formé du latin *animadvertere*, remarquer, composé d'*animus*, l'entendement, & *adverto*, je tourne à ou vers ; parce qu'un observateur ou critique est censé avoir appliqué particulièrement ses méditations, & pour ainsi dire, les yeux de son esprit, sur les matieres qu'il examine. Au reste ce terme est plus latin que françois, & purement consacré à la littérature ou philologie. Nous avons beaucoup d'ouvrages sous le titre d'*animadversiones* : mais on les appelle en françois, observations, remarques, réflexions, &c.

ANIMADVERSION, f. f. en style de palais, signifie réprimande ou correction. (H)

* ANIMAL, f. m. (Ordre encyclopédique. Entendement. Raison. Philosophie

ou science. Science de la nature. Zoologie. Animal.) Qu'est-ce que l'animal? Voilà une de ces questions dont on est d'autant plus embarrassé, qu'on a plus de philosophie & plus de connoissance de l'histoire naturelle. Si l'on parcourt toutes les propriétés connues de l'animal, on n'en trouvera aucune qui ne manque à quelque être auquel on est forcé de donner le nom d'animal, ou qui n'appartienne à un autre auquel on ne peut accorder ce nom. D'ailleurs, s'il est vrai, comme on n'en peut guère douter, que l'univers est une seule & unique machine, où tout est lié, & où les êtres s'élevent au dessus ou s'abaissent au dessous les uns des autres, par des degrés imperceptibles, en sorte qu'il n'y ait aucun vuide dans la chaîne, & que le ruban coloré du célèbre Pere Castel, jésuite, où de nuance en nuance on passe du blanc au noir sans s'en appercevoir, soit une image véritable des progrès de la nature; il nous sera bien difficile de fixer les deux limites entre lesquelles l'animalité, s'il est permis de s'exprimer ainsi, commence & finit. Une définition de l'animal sera trop générale, ou ne sera pas assez étendue, embrassera des êtres qu'il faudroit peut-être exclure, & en exclura d'autres qu'elle devoit embrasser. Plus on examine la nature, plus on se convainc que pour s'exprimer exactement, il faudroit presque autant de dénominations différentes qu'il y a d'individus, & que c'est le besoin seul qui a inventé les noms généraux; puisque ces noms généraux sont plus ou moins étendus, ont du sens, ou sont vuides de sens, selon qu'on fait plus ou moins de progrès dans l'étude de la nature. Cependant qu'est-ce que l'animal? C'est, dit M. de Buffon, Hist. nat. gén. & part. la matiere vivante & organisée qui sent, agit, se meut, se nourrit & se reproduit. Conséquemment, le végétal est la matiere vivante & organisée, qui se nourrit & se reproduit; mais qui ne sent, n'agit, ni ne se meut. Et le minéral, la matiere morte & brute qui ne sent, n'agit, ni ne se meut, ne se nourrit, ni ne se reproduit. D'où il s'ensuit encore que le sentiment est le principal degré différentiel de l'animal. Mais est-il bien constant qu'il n'y a point d'animaux, sans ce que nous appellons le sentiment? ou plutôt, si nous en croyons les Cartésiens, y a-t-il d'autres animaux que nous qui aient du sentiment? Les bêtes, disent-ils, en donnent

les signes, mais l'homme seul a la chose. D'ailleurs, l'homme lui-même ne perd-il pas quelquefois le sentiment, sans cesser de vivre ou d'être un animal? Alors le pouls bat, la circulation du sang s'exécute, toutes les fonctions animales se font; mais l'homme ne sent ni lui-même, ni les autres êtres: qu'est-ce alors que l'homme? Si dans cet état, il est toujours un animal; qui nous a dit qu'il n'y en a pas de cette espece sur le passage du végétal le plus parfait, à l'animal le plus stupide? Qui nous a dit que ce passage n'étoit pas rempli d'êtres plus ou moins léthargiques, plus ou moins profondément assoupis; en sorte que la seule différence qu'il y auroit entre cette classe & la classe des autres animaux, tels que nous, est qu'ils dorment & que nous veillons; que nous sommes des animaux qui sentent, & qu'ils sont des animaux qui ne sentent pas. Qu'est-ce donc que l'animal?

Écoutez M. de Buffon s'expliquer plus au long là-dessus. Le mot *animal*, dit-il, Hist. nat. tome II, page 260, dans l'acception où nous le prenons ordinairement, représente une idée générale, formée des idées particulières qu'on s'est faites de quelques animaux particuliers. Toutes les idées générales renferment des idées différentes, qui approchent ou different plus ou moins les unes des autres; & par conséquent aucune idée générale ne peut être exacte ni précise. L'idée générale que nous nous sommes formée de l'*animal* fera, si vous voulez, prise principalement de l'idée particulière du *chien*, du *cheval*, & d'autres bêtes qui nous paroissent avoir de l'intelligence & de la volonté, qui semblent se mouvoir & se déterminer suivant cette volonté; qui sont composées de chair & de sang; qui cherchent & prennent leur nourriture, & qui ont des sens, des sexes, & la faculté de se reproduire. Nous joignons donc ensemble une grande quantité d'idées particulières, lorsque nous nous formons l'idée générale que nous exprimons par le mot *animal*; & l'on doit observer que dans le grand nombre de ces idées particulières, il n'y en a pas une qui constitue l'essence de l'idée générale. Car il y a, de l'aveu de tout le monde, des animaux qui paroissent n'avoir aucune intelligence, aucune volonté, aucun mouvement progressif; il y en a qui n'ont

n'ont ni chair ni sang, & qui ne paroissent être qu'une glaise congelée; il y en a qui ne peuvent chercher leur nourriture, & qui ne la reçoivent que de l'élément qu'ils habitent : enfin il y en a qui n'ont point de sens, pas même celui du toucher, au moins à un degré qui nous soit sensible : il y en a qui n'ont point de sexes, d'autres qui les ont tous deux ; & il ne reste de général à l'*animal* que ce qui lui est commun avec le végétal, c'est-à-dire, la faculté de se reproduire. C'est donc du tout ensemble qu'est composée l'idée générale ; & ce tout étant composé de parties différentes, il y a nécessairement entre ces parties des degrés & des nuances. Un insecte, dans ce sens, est quelque chose de moins *animal* qu'un chien ; une huître est encore moins *animal* qu'un insecte ; une ortie de mer, ou un polype d'eau douce, l'est encore moins qu'une huître ; & comme la nature va par nuances insensibles, nous devons trouver des animaux qui sont encore moins animaux qu'une ortie de mer ou un polype. Nos idées générales ne sont que des méthodes artificielles, que nous nous sommes formées pour rassembler une grande quantité d'objets dans le même point de vue ; & elles ont, comme les méthodes artificielles, le défaut de ne pouvoir jamais tout comprendre : elles sont de même opposées à la marche de la nature, qui se fait uniformément, insensiblement & toujours particulièrement ; en sorte que c'est pour vouloir comprendre un trop grand nombre d'idées particulières dans un seul mot, que nous n'avons plus une idée claire de ce que ce mot signifie ; parce que ce mot étant reçu, on s'imagine que ce mot est une ligne qu'on peut tirer entre les productions de la nature ; que tout ce qui est au dessus de cette ligne est en effet *animal*, & que tout ce qui est au dessous ne peut être que *végétal*, autre mot aussi général que le premier, qu'on emploie de même, comme une ligne de séparation entre les corps organisés & les corps bruts. Mais ces lignes de séparation n'existent point dans la nature : il y a des êtres qui ne sont ni animaux, ni végétaux, ni minéraux, & qu'on tenteroit vainement de rapporter aux uns & aux autres. Par exemple, lorsque

M. Trembley, cet auteur célèbre de la dé-

Tome II.

couverte des animaux qui se multiplient par chacune de leurs parties détachées, coupées, ou séparées, observa pour la première fois le polype de la lentille d'eau, combien employa-t-il de temps pour reconnoître si ce polype étoit un *animal* ou une *plante* ! & combien n'eut-il pas sur cela de doutes & d'incertitudes ! c'est qu'en effet le polype de la lentille n'est peut-être ni l'un ni l'autre ; & que tout ce qu'on en peut dire, c'est qu'il approche un peu plus de l'*animal* que du *végétal* ; & comme on veut absolument que tout être vivant soit un *animal* ou une plante, on croiroit n'avoir pas bien connu un être organisé, si on ne le rapportoit pas à l'un ou l'autre de ces noms généraux, tandis qu'il doit y avoir, & qu'il y a en effet, une grande quantité d'êtres *organisés* qui ne sont ni l'un ni l'autre. Les corps mouvans que l'on trouve dans les liqueurs feminales, dans la chair infusée des animaux, dans les graines & les autres parties infusées des plantes, sont de cette espèce : on ne peut pas dire que ce soient des animaux ; on ne peut pas dire que ce soient des végétaux, & assurément on dira encore moins que ce sont des minéraux.

On peut donc assurer, sans crainte de trop avancer, que la grande division des productions de la nature en animaux, végétaux & minéraux, ne contient pas tous les êtres matériels : il existe, comme on vient de le voir, des corps organisés qui ne sont pas compris dans cette division. Nous avons dit que la marche de la nature se fait par des degrés nuancés, & souvent imperceptibles ; aussi passe-t-elle par nuances insensibles de l'*animal* au *végétal* : mais du végétal au minéral le passage est brusque, & cette loi de n'y aller que par des nuances paroît se démentir. Cela a fait soupçonner à M. de Buffon, qu'en examinant de près la nature, on viendroit à découvrir des êtres intermédiaires, des corps organisés, qui sans avoir, par exemple, la puissance de se reproduire comme les animaux & les végétaux, auroient cependant une espèce de vie & de mouvement : d'autres êtres qui, sans être des animaux ou des végétaux, pourroient bien entrer dans la constitution des uns & des autres ; & enfin, d'autres êtres qui ne seroient que le premier assemblage des mo-

Q q q

lécules organiques. Voyez MOLÉCULES ORGANIQUES.

Mais sans nous arrêter davantage à la définition de l'animal, qui est, comme on voit dès-à-présent, fort imparfaite, & dont l'imperfection s'appercvra dans la suite des siècles beaucoup davantage, voyons quelles lumieres on peut tirer de la comparaison des animaux & des végétaux. Nous n'aurions presque pas besoin d'avertir qu'à l'exception de quelques réflexions mises en italique, que nous avons osé disperser dans la suite de cet article, il est tout entier de l'histoire naturelle générale & particulière : le ton & les choses l'indiqueront assez.

Dans la foule d'objets que nous présente ce vaste globe, dit M. de Buffon, page 2, dans le nombre infini des différentes productions, dont la surface est couverte & peuplée, les animaux tiennent le premier rang, tant par la conformité qu'ils ont avec nous, que par la supériorité que nous leur connoissons sur les êtres végétaux ou inanimés. Les animaux ont par leur sens, par leur forme, par leur mouvement, beaucoup plus de rapports avec les choses qui les environnent, que n'en ont les végétaux. *Mais il ne faut point perdre de vue que le nombre de ces rapports varie à l'infini, qu'il est moindre dans le polype que dans l'huître, dans l'huître moindre que dans le singe ; & les végétaux par leur développement, par leur figure, par leur accroissement & par leurs différentes parties, ont aussi un plus grand nombre de rapports avec les objets extérieurs, que n'en ont les minéraux ou les pierres, qui n'ont aucune sorte de vie ou de mouvement. Observez encore que rien n'empêche que ces rapports ne varient aussi, & que le nombre n'en soit plus ou moins grand ; en sorte qu'on peut dire qu'il y a des minéraux moins morts que d'autres.* Cependant c'est par ce plus grand nombre de rapports que l'animal est réellement au dessus du végétal, & le végétal au dessus du minéral. Nous-mêmes, à ne considérer que la partie matérielle de notre être, nous ne sommes au dessus des animaux que par quelques rapports de plus, tels que ceux que nous donne la langue & la main, la langue surtout. Une langue suppose une suite de pensées, & c'est par cette raison que les animaux n'ont aucune langue. Quand même on voudroit leur accorder quelque chose de fem-

blable à nos premières appréhensions & à nos sensations grossières & les plus machinales, il paroît certain qu'ils sont incapables de former cette association d'idées, qui seule peut produire la réflexion, dans laquelle cependant consiste l'essence de la pensée. C'est parce qu'ils ne peuvent joindre ensemble aucune idée, qu'ils ne pensent ni ne parlent, c'est par la même raison qu'ils n'inventent & ne perfectionnent rien. S'ils étoient doués de la puissance de réfléchir, même au plus petit degré, ils seroient capables de quelque espece de progrès ; ils acqueriroient plus d'industrie ; les castors d'aujourd'hui bâtiroient avec plus d'art & de solidité que ne bâtissoient les premiers castors ; l'abeille perfectionneroit encore tous les jours la cellule qu'elle habite : car si on suppose que cette cellule est aussi parfaite qu'elle peut l'être, on donne à cet insecte plus d'esprit que nous n'en avons ; on lui accorde une intelligence supérieure à la nôtre, par laquelle il appercvrait tout d'un coup le dernier point de perfection auquel il doit porter son ouvrage, tandis que nous-mêmes nous ne voyons jamais clairement ce point, & qu'il nous faut beaucoup de réflexions, de temps & d'habitude pour perfectionner le moindre de nos arts. Mais d'où peut venir cette uniformité dans tous les ouvrages des animaux ? Pourquoi chaque espece ne fait-elle jamais que la même chose, de la même façon ? pourquoi chaque individu ne la fait-il ni mieux ni plus mal qu'un autre individu ? Y a-t-il de plus forte preuve que leurs opérations ne sont que des résultats mécaniques & purement matériels ? Car s'ils avoient la moindre étincelle de la lumiere qui nous éclaire, on trouveroit au moins de la variété, si l'on ne voyoit pas de la perfection dans leurs ouvrages ; chaque individu de la même espece feroit quelque chose d'un peu différent de ce qu'auroit fait un autre individu. Mais non, tous travaillent sur le même modele ; l'ordre de leurs actions est tracé dans l'espece entière, il n'appartient point à l'individu ; & si l'on vouloit attribuer une ame aux animaux, on seroit obligé à n'en faire qu'une pour chaque espece, à laquelle chaque individu participeroit également. Cette ame seroit donc nécessairement divisible, par conséquent elle seroit matérielle & fort dif-

férente de la nôtre. Car pourquoi mettons-nous au contraire tant de diversité & de variété dans nos productions & dans nos ouvrages ? Pourquoi l'imitation servile nous coûte-t-elle plus qu'un nouveau dessin ? C'est parce que notre ame est à nous, qu'elle est indépendante de celle d'un autre, & que nous n'avons rien de commun avec notre espece que la matiere de notre corps : mais quelque différence qu'il y ait entre nous & les animaux, on ne peut nier que nous leur tenions de fort près par les dernières de nos facultés.

On peut donc dire que quoiqu'il les ouvrages du créateur soient en eux-mêmes tous également parfaits, l'*animal* est selon notre façon d'appercevoir, l'ouvrage le plus complet, & que l'homme en est le chef-d'œuvre.

En effet, pour commencer par l'*animal* qui est ici notre objet principal, avant que de passer à l'*homme*, que de ressorts, que de forces, que de machines & de mouvemens sont renfermés dans cette petite partie de matiere qui compose le corps d'un *animal* ! Que de rapports, que d'harmonie, que de correspondance entre les parties ! Combien de combinaisons, d'arrangemens, de causes, d'effets, de principes, qui tous concourent au même but, & que nous ne connoissons que par des résultats si difficiles à comprendre, qu'ils n'ont cessé d'être des merveilles que par l'habitude que nous avons prise de n'y point réfléchir !

Cependant quelque admirable que cet ouvrage nous paroisse, ce n'est pas dans l'individu qu'est la plus grande merveille ; c'est dans la succession, dans le renouvellement & dans la durée des especes que la nature paroît tout-à-fait inconcevable, ou plutôt, en remontant plus haut, dans l'ordre institué entre les parties du tout, par une sagesse infinie & par une main toute-puissante ; car cet ordre une fois institué, les effets quelque surprenans qu'ils soient, sont des suites nécessaires & simples des loix du mouvement. La machine est faite, & les heures se marquent sous l'œil de l'horloger. Mais entre les suites du mécanisme, il faut convenir que cette faculté de produire son semblable qui réside dans les animaux & dans les végétaux, cette espece d'unité toujours subsistante & qui paroît éternelle ; cette

vertu procréatrice qui s'exerce perpétuellement sans se détruire jamais, est pour nous, quand nous la considérons en elle-même, & sans aucun rapport à l'ordre institué par le Tout-puissant, un mystere dont il semble qu'il ne nous est pas permis de sonder la profondeur.

La matiere inanimée, cette pierre, cette argile qui est sous nos piés, a bien quelques propriétés : son existence seule en suppose un très-grand nombre, & la matiere la moins organisée ne laisse pas que d'avoir, en vertu de son existence, une infinité de rapports avec toutes les autres parties de l'univers. Nous ne dirons pas, avec quelques philosophes, que la matiere, sous quelque forme qu'elle soit, connoît son existence & ses facultés relatives : cette opinion tient à une question de métaphysique, qu'on peut voir discutée à l'article AME. Il nous suffira de faire sentir que, n'ayant pas nous-mêmes la connoissance de tous les rapports que nous pouvons avoir avec tous les objets extérieurs, nous ne devons pas douter que la matiere inanimée n'ait infiniment moins de cette connoissance, & que d'ailleurs nos sensations ne ressemblant en aucune façon aux objets qui les causent, nous devons conclure par analogie, que la matiere inanimée n'a ni sentiment, ni sensation, ni conscience d'existence ; & que lui attribuer quelques-unes de ces facultés, ce seroit lui donner celle de penser, d'agir & de sentir à-peu-près dans le même ordre & de la même façon que nous pensons, agissons & sentons, ce qui répugne autant à la raison qu'à la religion. Mais une considération qui s'accorde avec l'une & l'autre, & qui nous est suggérée par le spectacle de la nature dans les individus, c'est que l'état de cette faculté de penser, d'agir, de sentir, réside dans quelques hommes dans un degré éminent, dans un degré moins éminent en d'autres hommes, va en s'affoiblissant à mesure qu'on suit la chaîne des êtres en descendant, & s'éteint apparemment dans quelque point de la chaîne très-éloigné, placé entre le regne animal & le regne végétal ; point dont nous approcherons de plus en plus par les observations, mais qui nous échappera à jamais ; les expériences resteront toujours en dedans ; & les systèmes iront toujours au delà ; l'expérience marchant pié à pié, & l'esprit de système allant toujours par sauts & par bonds.

Nous dirons donc qu'étant formés de terre, & composés de poussière, nous avons en effet avec la terre & la poussière, des rapports communs qui nous lient à la matière en général : tels sont l'étendue, la pénétrabilité, la pesanteur, &c. Mais comme nous n'apercevons pas ces rapports purement matériels ; comme ils ne font aucune impression au dedans de nous-mêmes ; comme ils subsistent sans notre participation, & qu'après la mort ou avant la vie, ils existent & ne nous affectent point du tout, on ne peut pas dire qu'ils fassent partie de notre être : c'est donc l'organisation, la vie, l'âme, qui fait proprement notre existence. La matière considérée sous ce point de vue, en est moins le sujet que l'accessoire ; c'est une enveloppe étrangère dont l'union nous est inconnue & la présence nuisible ; & cet ordre de pensées qui constitue notre être, en est peut-être tout à-fait indépendant. *Il me semble que l'historien de la nature accorde ici aux métaphysiciens, bien plus qu'ils n'oseroient lui demander. Quelle que soit la manière dont nous penserons quand notre ame sera débarrassée de son enveloppe, & sortira de l'état de chrysalide ; il est constant que cette coque méprisnable dans laquelle elle reste détenue pour un temps, influe prodigieusement sur l'ordre de pensées qui constitue son être ; & malgré les suites quelquefois très-fâcheuses de cette influence, elle n'en montre pas moins évidemment la sagesse de la providence, qui se sert de cet aiguillon pour nous rappeler sans cesse à la conservation de nous-mêmes & de notre espèce.*

Nous existons donc sans savoir comment, & nous pensons sans savoir pourquoi. *Cette proposition me paraît évidente ; mais on peut observer quant à la seconde partie, que l'âme est sujette à une sorte d'inertie ; en conséquence de laquelle elle resteroit perpétuellement appliquée à la même pensée ; peut-être à la même idée, si elle n'en étoit tirée par quelque chose d'extérieur à elle qui l'avertit, sans toutefois prévaloir sur sa liberté. C'est par cette dernière faculté qu'elle s'arrête ou qu'elle passe légèrement d'une contemplation à une autre. Lorsque l'exercice de cette faculté cesse, elle reste fixée sur la même contemplation ; & tel est peut-être l'état de celui qui s'endort, de celui même qui dort, & de celui qui médite très-profondément. S'il arrive à ce dernier de parcourir successivement*

différens objets, ce n'est point par un acte de sa volonté que cette succession s'exécute, c'est la liaison des objets même qui l'entraîne ; & je ne connois rien d'aussi machinal que l'homme absorbé dans une méditation profonde, si ce n'est l'homme plongé dans un profond sommeil.

Mais quoi qu'il en soit de notre manière d'être ou de sentir ; quoi qu'il en soit de la vérité ou de la fausseté, de l'apparence ou de la réalité de nos sensations, les résultats de ces mêmes sensations n'en sont pas moins certains par rapport à nous. Cet ordre d'idées, cette suite de pensées qui existe au dedans de nous-mêmes, quoique fort différentes des objets qui les causent, ne laissent pas d'être l'affection la plus réelle de notre individu, & de nous donner des relations avec les objets extérieurs, que nous pouvons regarder comme des rapports réels, puisqu'ils sont invariables, & toujours les mêmes relativement à nous. Ainsi nous ne devons pas douter que les différences ou les ressemblances que nous apercevons entre les objets, ne soient des différences & des ressemblances certains & réelles dans l'ordre de notre existence par rapport à ces mêmes objets. Nous pouvons donc nous donner le premier rang dans la nature. Nous devons ensuite donner la seconde place aux animaux ; la troisième aux végétaux, & enfin la dernière aux minéraux. Car quoique nous ne distinguions pas bien nettement les qualités que nous avons en vertu de notre animalité seule, de celles que nous avons en vertu de la spiritualité de notre âme, ou plutôt de la supériorité de notre entendement sur celui des bêtes, nous ne pouvons guère douter que les animaux étant doués comme nous des mêmes sens, possédant les mêmes principes de vie & de mouvement, & faisant une infinité d'actions semblables aux nôtres, ils n'aient avec les objets extérieurs des rapports du même ordre que les nôtres, & que par conséquent nous ne leur ressemblions à bien des égards. Nous différons beaucoup des végétaux, cependant nous leur ressemblons plus qu'ils ne ressemblent aux minéraux : & cela, parce qu'ils ont une espèce de forme vivante, une organisation animée, semblable en quelque façon à la nôtre ; au lieu que les minéraux n'ont aucun organe.

Pour faire donc l'histoire de l'*animal*, il faut d'abord reconnoître avec exactitude l'ordre général des rapports qui lui sont propres, & distinguer ensuite les rapports qui lui sont communs avec les végétaux & les minéraux. L'*animal* n'a de commun avec le minéral que les qualités de la matière prise généralement; la substance a les mêmes propriétés virtuelles; elle est étendue, pesante, impénétrable, comme tout le reste de la matière: mais son économie est toute différente. Le minéral n'est qu'une matière brute, insensible, n'agissant que par la contrainte des loix de la mécanique, n'obéissant qu'à la force généralement répandue dans l'univers, sans organisation, sans puissance, dénuée de toutes facultés, même de celle de se reproduire; substance informe, faite pour être foulée aux pieds par les hommes & les animaux, laquelle malgré le nom de *métal précieux*, n'en est pas moins méprisée par le sage, & ne peut avoir qu'une valeur arbitraire, toujours subordonnée à la volonté, & toujours dépendante de la convention des hommes. L'*animal* réunit toutes les puissances de la nature; les sources qui l'animent lui sont propres & particulières; il veut, il agit, il se détermine, il opere, il communique par ses sens avec les objets les plus éloignés: son individu est un centre où tout se rapporte; un point où l'univers entier se réfléchit; un monde en raccourci. Voilà les rapports qui lui sont propres: ceux qui lui sont communs avec les végétaux, sont les facultés de croître, de se développer, de se reproduire, de se multiplier. *On conçoit bien que toutes ces vérités s'obscurcissent sur les limites des regnes, & qu'on auroit bien de la peine à les appercevoir distinctement sur le passage du minéral au végétal, & du végétal à l'animal. Il faut donc dans ce qui précède & ce qui suit, instituer la comparaison entre un animal, un végétal, & un minéral bien décidé, si l'on ne veut s'exposer à tourner à l'infini dans un labyrinthe dont on ne sortiroit jamais.*

L'observateur est forcé de passer d'un individu à un autre: mais l'historien de la nature est contraint de l'embrasser par grandes masses; & ces masses il les coupe dans les endroits de la chaîne où les nuances lui paroissent trancher le plus vivement; & il se garde

bien d'imaginer que ces divisions soient l'ouvrage de la nature.

La différence la plus apparente entre les animaux & les végétaux, paroît être cette faculté de se mouvoir & de changer de lieu, dont les animaux sont doués, & qui n'est pas donnée aux végétaux. Il est vrai que nous ne connoissons aucun végétal qui ait le mouvement progressif; mais nous voyons plusieurs especes d'animaux, comme les huîtres, les gallinsectes, &c. auxquelles ce mouvement paroît avoir été refusé. Cette différence n'est donc pas générale & nécessaire.

Une différence plus essentielle pourroit se tirer de la faculté de *sentir*, qu'on ne peut guere refuser aux animaux, & dont il semble que les végétaux soient privés. Mais ce mot *sentir* renferme un si grand nombre d'idées, qu'on ne doit pas le prononcer avant que d'en avoir fait l'analyse: car si par *sentir* nous entendons seulement faire une action de mouvement à l'occasion d'un choc ou d'une résistance, nous trouverons que la plante appelée *sensitive* est capable de cette especie de sentiment comme les animaux. Si au contraire on veut que *sentir* signifie *appercevoir* & comparer des perceptions, nous ne sommes pas sûrs que les animaux aient cette especie de sentiment; & si nous accordons quelque chose de semblable aux chiens, aux éléphants, &c. dont les actions semblent avoir les mêmes causes que les nôtres, nous le refuserons à une infinité d'especes d'animaux, & sur-tout à ceux qui nous paroissent être immobiles & sans action. Si on vouloit que les huîtres, par exemple, eussent du sentiment comme les chiens, mais à un degré fort inférieur, pourquoi n'accorderoit-on pas aux végétaux ce même sentiment dans un degré encore au dessous? Cette différence entre les animaux & les végétaux n'est pas générale; elle n'est pas même bien décidée. *Mais n'y a-t-il que ces deux manieres de sentir, ou se mouvoir à l'occasion d'un choc ou d'une résistance, ou appercevoir & comparer des perceptions? il me semble que ce qui s'appelle en moi sentiment de plaisir, de douleur, &c. sentiment de mon existence, &c. n'est ni mouvement, ni perception & comparaison de perceptions. Il me semble qu'il en est du sentiment pris*

dans ce troisieme sens comme de la pensée , qu'on ne peut comparer à rien , parce qu'elle ne ressemble à rien , & qu'il pourroit bien y avoir quelque chose de ce sentiment dans les animaux.

Une troisieme différence pourroit être dans la maniere de se nourrir. Les animaux par le moyen de quelques organes extérieurs, saisissent les choses qui leur conviennent, vont chercher leur pâture, choisissent leurs alimens : les plantes au contraire paroissent être réduites à recevoir la nourriture que la terre veut bien leur fournir. Il semble que cette nourriture soit toujours la même ; aucune diversité dans la maniere de se la procurer ; aucun choix dans l'espece ; l'humidité de la terre est leur seul aliment. Cependant si l'on fait attention à l'organisation & à l'action des racines & des feuilles, on reconnoitra bientôt que ce sont là les organes extérieurs dont les végétaux se servent pour pomper la nourriture ; on verra que les racines se détournent d'un obstacle ou d'une veine de mauvais terrain pour aller chercher la bonne terre ; que même ces racines se divisent, se multiplient, & vont jusqu'à changer de forme, pour procurer de la nourriture à la plante. La différence entre les animaux & les végétaux ne peut donc pas s'établir sur la maniere dont ils se nourrissent. *Cela peut être d'autant plus, que cet air de spontanéité qui nous frappe dans les animaux qui se meuvent, soit quand ils cherchent leur proie ou dans d'autres occasions, & que nous ne voyons point dans les végétaux, est peut-être un préjugé, une illusion de nos sens trompés par la variété des mouvemens animaux ; mouvemens qui seroient cent fois encore plus variés qu'ils n'en seroient pas pour cela plus libres. Mais pourquoi, me demandera-t-on, ces mouvemens sont-ils si variés dans les animaux, & si uniformes dans les végétaux ? c'est, ce me semble, parce que les végétaux ne sont mûs que par la résistance ou le choc ; au lieu que les animaux ayant des yeux, des oreilles, & tous les organes de la sensation comme nous, & ces organes pouvant être affectés ensemble ou séparément, toute cette combinaison de résistance ou de choc, quand il n'y auroit que cela, & que l'animal seroit purement passif, doit l'agiter d'une infinité de diverses manieres ; en sorte que nous ne pou-*

vons plus remarquer d'uniformité dans son action. De-là il arrive que nous disons que la pierre tombe nécessairement, & que le chien appelé vient librement ; que nous ne nous plaignons point d'une tuile qui nous casse un bras, & que nous nous emportons contre un chien qui nous mord la jambe, quoique toute la différence qu'il y ait peut-être entre la tuile & le chien, c'est que toutes les tuiles tombent de même, & qu'un chien ne se meut pas deux fois dans sa vie précisément de la même maniere. Nous n'avons d'autre idée de la nécessité, que celle qui nous vient de la permanence & de l'uniformité de l'événement.

Cet examen nous conduit à reconnoître évidemment qu'il n'y a aucune différence absolument essentielle & générale entre les animaux & les végétaux : mais que la nature descend par degrés & par nuances imperceptibles, d'un *animal* qui nous paroît le plus parfait, à celui qui l'est le moins, & de celui-ci au végétal. Le polype d'eau douce sera, si l'on veut, le dernier des animaux, & la premiere des plantes.

Après avoir examiné les différences, si nous cherchons les ressemblances des animaux & des végétaux, nous en trouverons d'abord une qui est très-générale & très-essentielle ; c'est la faculté commune à tous deux de se reproduire, faculté qui suppose plus d'analogie & de choses semblables que nous ne pouvons l'imaginer, & qui doit nous faire croire que, pour la nature, les animaux & les végétaux sont des êtres à-peu-près du même ordre.

Une seconde ressemblance peut se tirer du développement de leurs parties, propriété qui leur est commune ; car les végétaux ont, aussi-bien que les animaux, la faculté de croître, & si la maniere dont ils se développent est différente, elle ne l'est pas totalement ni essentiellement, puisqu'il y a dans les animaux des parties très-considérables, comme les os, les cheveux, les ongles, les cornes, &c. dont le développement est une vraie végétation, & que dans les premiers temps de la formation le fœtus végète plutôt qu'il ne vit.

Une troisieme ressemblance, c'est qu'il y a des animaux qui se reproduisent comme les plantes, & par les mêmes moyens : la

multiplication des pucerons, qui se fait sans accouplement, est semblable à celle des plantes par les graines : & celle des polypes, qui se fait en les coupant, ressemble à la multiplication des arbres par boutures.

On peut donc assurer avec plus de fondement encore, que les animaux & les végétaux sont des êtres du même ordre, & que la nature semble avoir passé des uns aux autres par des nuances insensibles, puisqu'ils ont entre eux des ressemblances essentielles & générales, & qu'ils n'ont aucune différence qu'on puisse regarder comme telle.

Si nous comparons maintenant les animaux aux végétaux par d'autres faces; par exemple, par le nombre, par le lieu, par la grandeur, par la force, &c. nous en tirerons de nouvelles inductions.

Le nombre des especes d'animaux est beaucoup plus grand que celui des especes de plantes : car dans le seul genre des insectes, il y a peut-être un plus grand nombre d'especes, dont la plupart échappent à nos yeux, qu'il n'y a d'especes de plantes visibles sur la surface de la terre. Les animaux même se ressemblent en général beaucoup moins que les plantes, & c'est cette ressemblance entre les plantes qui fait la difficulté de les reconnoître & de les ranger; c'est là ce qui a donné naissance aux méthodes de botanique, auxquelles on a par cette raison beaucoup plus travaillé qu'à celles de la zoologie, parce que les animaux ayant en effet entre eux des différences bien plus sensibles que n'en ont les plantes entr'elles, ils sont plus aisés à reconnoître & à distinguer, plus faciles à nommer & à décrire.

D'ailleurs il y a encore un avantage pour reconnoître les especes d'animaux, & pour les distinguer les unes des autres : c'est qu'on doit regarder comme la même espece celle qui, au moyen de la copulation, se perpétue & conserve la similitude de cette espece : & comme des especes différentes, celles qui, par les mêmes moyens, ne peuvent rien produire ensemble : de sorte qu'un renard sera une espece différente d'un chien, si en effet, par la copulation d'un mâle & d'une femelle de ces deux especes, il ne

résulte rien : & quand même il résulteroit un *animal* mi-parti, une espece de mulot, comme ce mulot ne produiroit rien, cela suffiroit pour établir que le renard & le chien ne seroient pas de la même espece, puisque nous avons supposé que pour constituer une espece, il falloit une production continue, perpétuelle, invariable, semblable en un mot à celle des autres animaux. Dans les plantes on n'a pas le même avantage; car quoiqu'on ait prétendu y reconnoître des sexes, & qu'on ait établi des divisions de genres par les parties de la fécondation, comme cela n'est ni aussi certain, ni aussi apparent que dans les animaux, & que d'ailleurs la production des plantes se fait de plusieurs autres façons où les sexes n'ont aucune part, & où les parties de la fécondation ne sont pas nécessaires; on n'a pu employer avec succès cette idée, & ce n'est que sur une analogie mal entendue, qu'on a prétendu que cette méthode sexuelle devoit nous faire distinguer toutes les especes différentes de plantes.

Le nombre des especes d'animaux est donc plus grand que celui des especes de plantes : mais il n'en est pas de même du nombre d'individus dans chaque espece : comme dans les plantes le nombre d'individus est beaucoup plus grand dans le petit que dans le grand, l'espece de mouches est peut-être cent millions de fois plus nombreuse que celle de l'éléphant : de même, il y a en général beaucoup plus d'herbes que d'arbres, plus de chiendens que de chênes. Mais si l'on compare la quantité d'individus des animaux & des plantes, espece à espece, on verra que chaque espece de plante est plus abondante que chaque espece d'*animal*. Par exemple, les quadrupedes ne produisent qu'un petit nombre de petits, & dans des intervalles assez considérables. Les arbres au contraire produisent tous les ans une grande quantité d'arbres de leur espece.

M. de Buffon s'objecte lui-même que sa comparaison n'est pas exacte, & que pour la rendre telle, il faudroit pouvoir comparer la quantité de graine que produit un arbre, avec la quantité de germes que peut contenir la semence d'un *animal*; & que peut-être on trouveroit alors que les ani-

maux sont encore plus abondans en germes que les végétaux. Mais il répond que si l'on fait attention qu'il est possible en ramassant avec soin toutes les graines d'un arbre, par exemple, d'un orme, en les semant, d'avoir une centaine de milliers de petits ormes de la production d'une seule année, on avouera nécessairement que, quand on prendroit le même soin pour fournir à un cheval toutes les jumens qu'il pourroit faillir en un an, les résultats seroient fort différens dans la production de l'*animal*, & dans celle du végétal. Je n'examine donc pas (dit M. de Buffon) la quantité des germes : premièrement parce que dans les animaux nous ne la connoissons pas : & en second lieu, parce que dans les végétaux il y a peut-être de même des germes féminiaux, & que la graine n'est point un germe, mais une production aussi parfaite que l'est le fœtus d'un *animal*, à laquelle, comme à celui-ci, il ne manque qu'un plus grand développement.

M. de Buffon s'objecte encore la prodigieuse multiplication de certaines especes d'insectes, comme celle des abeilles, dont chaque femelle produit trente à quarante mille mouches : mais il répond qu'il parle du général des animaux comparé au général des plantes, & que d'ailleurs cet exemple des abeilles, qui peut-être est celui de la plus grande multiplication que nous connoissons dans les animaux, ne fait pas une preuve : car de trente ou quarante mille mouches que la mere abeille produit, il n'y en a qu'un très-petit nombre de femelles, quinze cents ou deux mille mâles, & tout le reste ne sont que des mulets ou plutôt des mouches neutres, sans sexe, & incapables de produire.

Il faut avouer que dans les insectes, les poissons, les coquillages, il y a des especes qui paroissent être extrêmement abondantes : les huitres, les harengs, les puces, les hannetons, &c. sont peut-être en aussi grand nombre que les mousses & les autres plantes les plus communes : mais, à tout prendre, on remarquera aisément que la plus grande partie des especes d'animaux est moins abondante en individus que les especes de plantes : & de plus on observera qu'en comparant la multiplication des es-

peces de plantes entre elles, il n'y a pas des différences aussi grandes dans le nombre des individus, que dans les especes d'animaux, dont les uns engendrent un nombre prodigieux de petits, & d'autres n'en produisent qu'un très-petit nombre ; au lieu que dans les plantes le nombre des productions est toujours fort grand dans toutes les especes.

Il paroît par tout ce qui précède, que les especes les plus viles, les plus abjectes, les plus petites à nos yeux, sont les plus abondantes en individus, tant dans les animaux que dans les plantes. A mesure que les especes d'animaux nous paroissent plus parfaites, nous les voyons réduites à un moindre nombre d'individus. Pourroit-on croire que de certaines formes de corps, comme celles des quadrupedes & des oiseaux, de certains organes pour la perfection du sentiment, coûteroient plus à la nature que la production du vivant & de l'organisé, qui nous paroît si difficile à concevoir ? *Non, cela ne se peut croire. Pour satisfaire, s'il est possible, au phénomène proposé, il faut remonter jusqu'à l'ordre primitif des choses, & le supposer tel que la production des grands animaux eût été aussi abondante que celle des insectes. On voit au premier coup d'œil que cette espece monstrueuse eût bientôt englouti les autres, se fût dévorée elle-même, eût couvert seule la surface de la terre, & que bientôt il n'y eût eu sur le continent que des insectes, des oiseaux & des éléphans ; & dans les eaux que les baleines, & les poissons qui, par leur petitesse, auroient échappé à la voracité des baleines ; ordre de choses qui certainement n'eût pas été comparable à celui qui existe. La providence semble donc ici avoir fait les choses pour le mieux.*

Mais passons maintenant, avec M. de Buffon, à la comparaison des animaux & des végétaux pour le lieu, la grandeur, & la forme. La terre est le seul lieu où les végétaux puissent subsister : le plus grand nombre s'éleve au dessus de la surface du terrain, & y est attaché par des racines qui le pénètrent à une petite profondeur. Quelques-uns, comme les truffes, sont entièrement couverts de terre : quelques autres, en petit nombre, croissent sous les eaux : mais tous ont besoin pour exister, d'être placés

placés à la surface de la terre. Les animaux au contraire sont plus généralement répandus ; les uns habitent la surface , les autres l'intérieur de la terre : ceux-ci vivent au fond des mers ; ceux-là les parcourent à une hauteur médiocre. Il y en a dans l'air , dans l'intérieur des plantes ; dans le corps de l'homme & des autres animaux ; dans les liqueurs : on en trouve jusque dans les pierres , les dails. Voyez DAILS.

Par l'usage du microscope , on prétend avoir découvert un grand nombre de nouvelles especes d'animaux fort différentes entr'elles. Il peut paroître singulier qu'à peine on ait pu reconnoître une ou deux especes de plantes nouvelles par le secours de cet instrument. La petite mousse produite par la moisissure est peut-être la seule plante microscopique dont on ait parlé. On pourroit donc croire que la nature s'est refusée à produire de très-petites plantes ; tandis qu'elle s'est livrée avec profusion à faire naître des animalcules : mais on pourroit se tromper en adoptant cette opinion sans examen ; & l'erreur pourroit bien venir en effet de ce que les plantes se ressemblent beaucoup plus que les animaux , il est plus difficile de les reconnoître & d'en distinguer les especes ; en sorte que cette moisissure , que nous ne prenons que pour une mousse infiniment petite , pourroit être une espece de bois ou de jardin qui seroit peuplé d'un grand nombre de plantes très-différentes , mais dont les différences échappent à nos yeux.

Il est vrai qu'en comparant la grandeur des animaux & des plantes , elle paroitra assez inégale ; car il y a beaucoup plus loin de la grosseur d'une baleine à celle d'un de ces prétendus animaux microscopiques , que du chêne le plus élevé à la mousse dont nous parlions tout-à-l'heure ; & quoique la grandeur ne soit qu'un attribut purement relatif , il est cependant utile de considérer les termes extrêmes où la nature semble s'être bornée. Le grand paroît être assez égal dans les animaux & dans les plantes ; une grosse baleine & un gros arbre sont d'un volume qui n'est pas fort inégal ; tandis qu'en petit on a cru voir des animaux dont un millier réunis n'égaleroient

Tome II.

pas en volume la petite plante de la moisissure.

Au reste , la différence la plus générale & la plus sensible entre les animaux & les végétaux est celle de la forme ; celle des animaux , quoique variée à l'infini , ne ressemble point à celle des plantes ; & quoique les polypes , qui se reproduisent comme les plantes , puissent être regardés comme faisant la nuance entre les animaux & les végétaux , non seulement par la façon de se reproduire , mais encore par la forme extérieure ; on peut cependant dire que la figure de quelque *animal* que ce soit est assez différente de la forme extérieure d'une plante , pour qu'il soit difficile de s'y tromper. Les animaux peuvent à la vérité faire des ouvrages qui ressemblent à des plantes ou à des fleurs : mais jamais les plantes ne produiroient rien de semblable à un *animal* ; ces insectes admirables qui produisent & travaillent le corail , n'auroient pas été méconnus & pris pour des fleurs , si , par un préjugé mal fondé , on n'eût pas regardé le corail comme une plante. Ainsi les erreurs où l'on pourroit tomber en comparant la forme des plantes à celle des animaux , ne porteroient jamais que sur un petit nombre de sujets qui font la nuance entre les deux ; & plus on fera d'observations , plus on se convaincra qu'entre les animaux & les végétaux , le créateur n'a pas mis de terme fixe ; que ces deux genres d'êtres organisés ont beaucoup plus de propriétés communes que de différences réelles ; que la production de l'*animal* ne coûte pas plus & peut-être moins à la nature , que celle du végétal ; qu'en général la production des êtres organisés ne lui coûte rien ; & qu'enfin le vivant & l'animé , au lieu d'être un degré de métaphysique des êtres , est une propriété de physique de la matiere.

Après nous être tirés , à l'aide de la profonde métaphysique & des grandes idées de M. de Buffon , de la premiere partie d'un article très important & très-difficile , nous allons passer à la seconde partie , que nous devons à M. d'Aubenton , son illustre collègue , dans l'ouvrage de l'*histoire naturelle générale & particuliere*.

Les animaux , dit M. d'Aubenton , tiennent la premiere place dans la division gé-

R r r r

nérale de l'histoire naturelle. On a distribué tous les objets que cette science comprend, en trois classes que l'on appelle *regne*: le premier est le regne *animal*; nous avons mis les animaux dans ce rang, parce qu'ils ont plus de rapport avec nous que les végétaux, qui sont renfermés dans le second regne; & les minéraux en ayant encore moins, sont dans le troisième. Dans plusieurs ouvrages d'histoire naturelle, on trouve cependant le regne minéral le premier, & le regne *animal* le dernier. Les auteurs ont cru devoir commencer par les objets les plus simples qui sont les minéraux, & s'élever ensuite comme par degrés en parcourant le regne végétal, pour arriver aux objets les plus composés, qui sont les animaux.

Les anciens ont divisé les animaux en deux classes; la première comprend ceux qui ont du sang, & la seconde ceux qui n'ont point de sang. Cette méthode étoit connue du temps d'Aristote, & peut-être long-temps avant ce grand philosophe; & elle a été adoptée presque généralement jusqu'à présent. On objecte contre cette division, que tous les animaux ont du sang, puisqu'ils ont tous une liqueur qui entretient la vie, en circulant dans tout le corps; que l'essence du sang ne consiste pas dans la couleur rouge, &c. ces objections ne prouvent rien contre la méthode dont il s'agit. Que tous les animaux aient du sang, ou qu'il n'y en ait qu'une partie; que le nom de sang convienne, ou non, à la liqueur qui circule dans le corps de ceux-ci, il suffit que cette liqueur ne soit pas rouge, pour qu'elle soit différente du sang des autres animaux, au moins par la couleur; cette différence est donc un moyen de les distinguer les uns des autres, & fait un caractère pour chacune de ces classes: mais il y a une autre objection à laquelle on ne peut répondre. Parmi les animaux que l'on dit n'avoir point de sang, ou au moins n'avoir point de sang rouge, il s'en trouve qui ont du sang, & du sang bien rouge; ce sont les vers de terre. Voilà un fait qui met la méthode en défaut: cependant elle peut encore être meilleure que bien d'autres.

La première classe qui est celle des animaux qui ont du sang, est subdivisée en

deux autres, dont l'une comprend les animaux qui ont un poumon pour organe de la respiration, & l'autre, ceux qui n'ont que des ouïes.

Le cœur des animaux qui ont un poumon, a deux ventricules, ou n'a qu'un seul ventricule; ceux dont le cœur a deux ventricules, sont vivipares, voyez VIVIPARE; ou ovipares, voyez OVIPARE. Les vivipares sont terrestres ou aquatiques; les premiers sont les quadrupèdes vivipares. Voyez QUADRUPÈDE. Les aquatiques sont les poissons cétaqués. Voyez POISSON. Les ovipares dont le cœur a deux ventricules, sont les oiseaux.

Les animaux dont le cœur n'a qu'un ventricule, sont les quadrupèdes ovipares & les serpens. V. QUADRUPÈDE, SERPENT.

Les animaux qui ont des ouïes, sont tous les poissons, à l'exception des cétaqués. Voy. POISSON.

On distingue les animaux qui n'ont point de sang en grands & en petits.

Les grands sont divisés en trois sortes; 1^o les animaux mous qui ont une substance molle à l'extérieur, & une autre substance dure à l'intérieur, comme le polype, la seiche, le caïeman. Voyez POLYPE, SEICHE, CAËMAR. 2^o Les crustacés. Voy. CRUSTACÉS. 3^o Les testacés. Voy. TESTACÉS.

Les petits animaux qui n'ont point de sang, sont les insectes. Voyez INSECTE. Ray *Sinop. anim. quad.*

On a fait d'autres distributions des animaux qui sont moins compliquées; on les a divisés en quadrupèdes, oiseaux, poissons, & insectes. Les serpens sont compris avec les quadrupèdes, parce qu'on a cru qu'ils n'étoient pas fort différens des lézards, quoiqu'ils n'eussent point de piés. Une des principales objections que l'on ait faites contre cette méthode, est qu'on rapporte au même genre des vivipares & des ovipares.

On a aussi divisé les animaux en terrestres, aquatiques, & amphibies: mais on s'est récrié contre cette distribution, parce qu'on met des animaux vivipares dans des classes différentes, & qu'il se trouve des vivipares & des ovipares dans une même classe, les insectes terrestres étant dans une classe, & les insectes d'eau dans une autre, &c.

On peut s'assurer par un examen détaillé, qu'il y a quantité d'autres exceptions aux regles établies par ces méthodes : mais après ce que nous avons dit ci-devant, on ne doit pas s'attendre à avoir une méthode arbitraire qui soit parfaitement conforme à la nature : ainsi il n'est question que de choisir celles qui sont le moins défectueuses, parce qu'elles le sont toutes plus ou moins. Voyez MÉTHODE.

Les animaux prennent de l'accroissement, ont de la vie, & sont doués de sentiment : par cette définition M. Linnæus les distingue des végétaux qui croissent & vivent sans avoir de sentiment ; & des minéraux qui croissent sans vie ni sentiment. Le même auteur divise les animaux en six classes : la première comprend les quadrupèdes : la seconde, les oiseaux : la troisième, les amphibies : la quatrième, les poissons : la cinquième, les insectes : & la sixième, les vers. *Syst. nat.* Voyez QUADRUPÈDE, OISEAU, AMPHIBIE, INSECTE, VER. (I)

§ ANIMAL, (*Ordre encyclopéd. &c.*) Les choses les plus simples en apparence sont souvent les plus difficiles. Rien n'est plus commun que les animaux, on en connoît un nombre prodigieux : il paroît très-aisé d'abstraire ce qu'ils ont de commun, ce qui les sépare des plantes, en un mot de définir ce que c'est qu'un *animal*.

On a cru, & assez généralement d'après Aristote, que l'*animal* est un être sentant, l'irritabilité a été substituée au sentiment par d'autres physiologistes. Un grand homme distinguoit l'animal de la plante, parce que ses racines sont au dedans de lui-même.

Nous serions assez portés à regarder le sentiment comme le caractère essentiel de l'*animal* : mais il faudroit avoir un caractère sensible du sentiment lui-même.

L'homme qui considère un être, & qui cherche à se décider, s'il faut donner le nom d'*animal* à cet être, se décide par les mouvemens qu'il apperçoit dans cet être : car le sentiment lui-même ne peut donner au dehors d'autre signe qu'un mouvement.

Nous convenons que tout *animal* se meut : car les habitans des coquillages

immobiles ont leurs organes & leurs mouvemens. Nous faisons un pas de plus, & nous admettons que tout *animal* est irritable, & que, touché avec une force proportionnée à sa sensibilité, il se contracte, & donne quelque marque de sentiment, en tâchant de se soustraire à ce qui cause la sensation. Peut-être y a-t-il des exceptions : car nous doutons fort de l'irritabilité des gallinsectes, même pendant qu'ils vivent & qu'ils couvent leurs petits. Les *animaux* qui naissent dans des matières corrompues, passent un temps considérable sans donner une marque de vie : mais donnons cet avantage de plus à l'opinion dont nous ne sommes pas.

Il y a des plantes, & en assez grand nombre, qui touchées, se contractent & se meuvent avec vivacité. Omettons les nombreuses plantes sensibles des pays chauds, qui certainement fuient l'attouchement avec autant de promptitude que les *animaux*. Ne citons pas la plante de l'Amérique septentrionale, qui se ferme quand une mouche la touche, & qui l'écrase & la poignarde par ses piquans. Un nombre très-considérable de plantes ont une irritabilité très-vive, dont le siège est dans leurs étamines. Dès qu'on les touche, elles se redressent, rompent leurs petits réservoirs de poussière, & la répandent. Ce mouvement est très-vigoureux dans plusieurs plantes à pétales, comme dans l'ortie, la pariétaire, dans plusieurs espèces de chenopodium, où nous l'avons vu très-vif. Il reparoît dans un grand nombre de fleurs de la classe des artichauts.

L'*animal*, nous dira-t-on, se meut de lui-même, & la plante n'a pas ce droit. Revenons aux *animaux* simples, à la gelée vivante, qui anime les éponges, elle se contracte, c'est le seul signe de vie qu'elle puisse donner : mais plusieurs plantes en font davantage. Les pezizes s'agitent, se secouent, & font voler une poussière fécondante, & cette décharge se répète plusieurs fois sous les yeux de l'observateur. Les particules spermatiques du prêle sautent avec vigueur : quatre piés qu'elles ont, se courbent & s'élevent, & dansent sur le verre. Les sphæriæ ont des filets renfermés dans une coque : cette coque tombe, les filets

s'épanouissent, se déploient enfermés dans un fruit ovale, ils forment à la fin un long duvet cylindrique. Il y a des espèces de conferva qu'un mouvement oscillatoire agite. Le carpoïde jette une espèce de petite bombe qui décrit sa parabole. En un mot il y a plusieurs plantes qui produisent des mouvemens vifs & réitérés, sans qu'il y paroisse une cause irritante.

Pour la nourriture cette loine regarde que les grands *animaux*. Il est vrai que l'intestin est une partie beaucoup plus essentielle que le cœur même : il y a cependant un grand nombre d'*animaux* trop simples pour en avoir : on ne convient pas même de la cavité du polype d'eau douce. Mais cette même glu animale qui vivifie les éponges, est bien certainement dépourvue d'intestins, & ne peut être nourrie que par sa surface, semblable en tout aux végétaux.

Pour distinguer donc l'*animal* de la plante, il ne suffit pas d'une observation ni d'un coup d'œil : il faut suivre la vie & les développemens de l'un & de l'autre. On trouvera alors que les mouvemens des plantes sont plus rares & plus uniformes, qu'ils n'ont qu'une seule direction, qu'ils durent moins, & que le repos est l'état dominant des végétaux.

Dans les *animaux* le mouvement est presque toujours aussi constant que la vie : leurs organes moteurs ne s'épuisent pas, les contractions & les oscillations des *animaux* les plus simples se renouvellent très-fréquemment. Si le gallin'ecte est immobile, ce n'est que dans le dernier période de sa vie ; il a été jeune, & il a changé de place avant de se fixer : il a sucé la plante qu'il habite, il a joui du plaisir, & s'est accouplé. Si quelques anguilles microscopiques, ou si les *animaux* à roue passent un temps considérable sans mouvement, c'est qu'ils se trouvent hors de leur élément, & que l'eau nécessaire pour le jeu de leurs organes leur manque.

Nous ne parlons ici que des *animaux* les plus simples : car pour les *animaux* des infusions, pour les vers spermatiques eux-mêmes, leur mouvement porte le caractère évident de la volonté. Ces petits *animaux* nagent, ils changent de place, ils vont vite, ils ralentissent leur course, ils prennent

une direction nouvelle, & même opposée, ils évitent la rencontre de leurs semblables. Plusieurs d'entre les plus simples de ces animalcules, ont des queues ou des filets, qu'ils agitent d'une manière particulière à chaque espèce, & dont ils excitent de petits tourbillons dans l'eau, qui est leur élément.

Nous avouons donc qu'il y a des exemples où les bornes des deux classes sont difficiles à saisir : mais l'observation attentive saura distinguer ces bornes.

On a cru depuis quelques années que la matière végétale exaltée ou portée à un certain degré de pourriture, acquéroit du mouvement & passoit dans le regne animal : que cette même matière ralentie ou abaissée, redescendoit dans la classe végétale. Nous ne pouvons pas nous rendre à cette idée, & nous ne croyons pas à ces métamorphoses.

L'hypothèse dont nous parlons, est fondée sur des faits que de très-bons observateurs contestent. Des globules, qui sortent des végétaux dissous par la pourriture, ne sont, selon M. Ellis, historien de tant de polypes, que des fruits d'une mucor, que des *animaux* microscopiques attaquent pour s'en nourrir, & qu'ils ébranlent dans l'eau : mais rien n'empêche que dans ces infusions il n'y ait en même temps une végétation & une production d'*animaux* microscopiques. La végétation produit des mucors, des embolus, des plantes du genre des champignons. Les animalcules sont de la classe simple des protées, des volvox de différentes espèces, des polypes. Ces deux productions peuvent se rencontrer ensemble, parce qu'elles naissent des mêmes causes. Un certain degré de putridité est favorable & au champignon qui végete sur la matière putride, & à la mouche qui se repaît du champignon.

Nous ne saurions regarder comme des plantes, de petits êtres qui nagent, qui se rapprochent du fond, qui s'évitent, qui remuent des bras & des queues. Dans des êtres aussi simples, nous ne saurions imaginer des signes plus expressifs de la nature animale. (H. D. G.)

ANIMAL, s. m. ANIMAUX au pl. (*terme de blason.*) on comprend sous ce mot, non seulement les quadrupèdes, mais même les

volatiles ; les poissons & les reptiles ; on en voit de toutes les espèces dans les armoiries ; ils ont chacun leur position & des termes qui leur sont propres.

Le *lion* est toujours de profil ne montrant qu'un œil , le bout de sa queue tourné vers le dos : son attitude est d'être rampant , on ne l'exprime point parce que c'est sa position naturelle dans l'art héraldique.

Le *lion* paroît quelquefois marchant , alors on le nomme *lion léopardé*.

Le *léopard* est souvent passant , & a la tête de front , de sorte qu'il montre les deux yeux en quelque attitude qu'il soit , ce qui le distingue du *lion* ; quand il est rampant , on le nomme *léopard lonné*.

Le *taureau* rampant est dit *furieux*.

Le *bœuf* & la *vache* sont ordinairement représentés passans.

Le *mouton* & la *brebis* passans ou paissans.

Le *cheval* qui se promene sans harnois , est dit *guai* ; s'il est levé , *cabré* ; lorsqu'il a tous ses harnois , on dit qu'il est *bardé* , *houffé* & *caparaçonné*.

Le *bouc* , la *chevre* , la *licorne* & les autres animaux sauvages levés , sont dits *saillans*.

Le *chat* levé est dit *effarouché* , mais lorsqu'il leve le derrière plus haut que la tête , on le dit *hériffonné*.

Le *loup* levé ou rampant , est nommé *ravissant*.

Voyez l'*aigle* , les autres oiseaux , le *dauphin* & les poissons. Tous ces animaux & autres se trouvent expliqués dans un plus grand détail à leur article particulier , en l'ordre alphabétique.

Le mot *animal* , vient du latin *anima* qui a vie , qui est animé. (*G. D. I. T.*)

ANIMALCULE , *animalculum* , petit animal. On désigne le plus souvent par ce mot , des animaux si petits qu'on ne peut les voir qu'à l'aide du microscope. Depuis l'invention de cet instrument , on a aperçu de petits animaux dont on n'avoit jamais eu aucune connoissance ; ou a vu des corps mouvans dans plusieurs liqueurs différentes , & principalement dans les semences des animaux , & dans les infusions des grains

& des plantes. Hartsoeker & Leuwenhoeck ont été les premiers auteurs de ces découvertes , & ils ont assuré que ces corps mouvans étoient de vrais animaux : quantité d'autres observateurs ont suivi les mêmes recherches , & ont trouvé de nouveaux corps mouvans ; tous ont cru que c'étoient de vrais animaux ; de-là sont venus différens systèmes sur la génération , les vers spermaticques des mâles , les œufs des femelles , &c. Enfin M. de Buffon a détruit ce faux préjugé ; il a prouvé par des expériences incontestables , dans le *second volume de l'hist. nat. génér. & part. avec la descript. du cabinet du roi* , que les corps mouvans que l'on découvre avec le microscope dans la semence des mâles , ne sont pas de vrais animaux , mais seulement des molécules organiques , vivantes , & propres à composer un nouveau corps organisé d'une nature semblable à celui dont elles sont extraites. M. de Buffon a trouvé ces corps mouvans dans la semence des femelles comme dans celle des mâles ; & il fait voir que les corps mouvans qu'il a observés au microscope dans les infusions des germes des plantes , comme dans la semence des animaux , sont aussi des molécules organiques des végétaux. Voyez PARTIES ORGANIQUES , GÉNÉRATION , SEMENCE.

M. de Buffon avoit communiqué à M. Needham , de la société royale de Londres , ses découvertes sur la semence des animaux & sur les infusions des germes des plantes , avant la publication des premiers volumes de l'*Hist. génér. & part.* &c. J'ai été témoin moi-même , comme M. Needham , des premières expériences qui furent faites au jardin du roi par M. de Buffon , avec un microscope que M. Needham avoit apporté de Londres. Ce fut après avoir vu les premières expériences sur les infusions des germes de plantes , que M. Needham conçut le dessein de suivre ces expériences sur les végétaux : il communiqua ce projet en ma présence à M. de Buffon , comme à l'auteur de la découverte dont il alloit suivre les détails. M. Needham fit en conséquence quantité d'observations , & il s'est beaucoup occupé de la découverte de M. de Buffon. On a déjà vu paroître un ouvrage de M. Needham sur cette matière , *Nouv. Obs.*

microscopiques, 1750 ; & l'auteur a promis de donner au public le détail de toutes les observations qu'il a faites sur ce sujet : M. Needham m'en a communiqué quelques-unes dont j'ai été très-satisfait.

On a vu quantité de ces *animalcules* ou de ces petits corps mouvans sur différentes matieres ; par exemple , on a apperçu sur de petits grains de sable passés au tamis , un *animalcule* qui a un grand nombre de piés , & le dos blanc & couvert d'écaillés. On a trouvé de petits animaux ressemblans à des tortues dans la liqueur des pustules de la galle. Voyez GALLE. On a vu dans l'eau commune exposée pendant quelque temps à l'air , quantité de petits corps mouvans de différentes grosseurs & de différentes figures , dont la plupart sont ronds ou ovales. Leuwenhoeck estime que mille millions des corps mouvans que l'on découvre dans l'eau commune , ne sont pas si gros qu'un grain de sable ordinaire. Voyez SEMENCE , MICROSCOPE , MICROSCOPIQUE. (I)

ANIMALISTES, s. m. pl. secte de physiciens qui enseignent que les embryons sont non seulement tout formés , mais déjà très-vivans dans la semence du pere , qui les lance à millions dans la matrice , & que la mere ne fait que donner le logement & la nourriture à celui qui est destiné à être vivifié.

Cette opinion doit sa naissance à Hartfoecker , Hollandois , dont les yeux jeunes encore apperçurent , à l'aide du microscope , cette prétendue graine d'animaux dans la semence des mâles seulement de toutes les especes.

La difficulté qu'il y a d'expliquer comment , si le fœtus n'est autre chose que le ver qu'on voit nager dans la semence du mâle , il peut se faire que ce fœtus ressemble quelquefois à la femelle : la multitude innombrable de ces vers qui ne paroît pas s'accorder avec l'économie de la nature ; la façon dont on veut qu'ils soient de pere en fils contenus les uns dans les autres à l'infini ; leur figure , leur prétendu ouvrage ; tout est contre eux ; & s'il se trouve des animaux dans la semence , ils sont comme quantité d'autres que le microscope a fait découvrir dans mille endroits.

M. Joblot a découvert au microscope un nombre prodigieux d'animaux singuliers dans les infusions de foin , de paille , de blé , de féné , de poivre , de sauge , de melon , de fenouil , de framboise , de thé , d'anémone royale.

M. de Malezieu a vu au microscope des animaux vingt-sept millions de fois plus petits qu'une mite.

M. Leuwenhoeck dit qu'il en a trouvé dans un chabot plus que la terre ne peut porter d'hommes.

M. Paulin veut dans une dissertation qui parut en 1703 , que tout soit plein de vers imperceptibles à la simple vue , & d'œufs de vers , mais qui n'éclosent point partout. (L)

* Il peut y avoir sans doute des animaux dans les liqueurs ; mais ce qu'on prend pour des animaux en est-il toujours ? Voyez ANIMALCULE.

ANIMALITÉ, s. f. (*Hist. nat. Zoologie.*) l'*animalité* est ce qui constitue l'animal ; mais qu'est-ce qui constitue l'animal ? quel est le caractere distinctif de l'*animalité* ? Recherche importante dans le système des êtres naturels ; question plus difficile à résoudre , que ne pensent les physiciens qui , se formant une idée de l'animal , d'après des idées particulieres , prises de quelques individus , prennent pour le caractere essentiel de l'*animalité* , ce qui n'en est qu'une variation.

La forme , la maniere de se nourrir , de croître , de multiplier , la faculté loco-motive , le sentiment , voilà d'où l'on prétend tirer le caractere distinctif de l'*animalité*. Mais on prouve d'une maniere sensible , que tout cela est insuffisant , pour le but que l'on se propose ; & cette recherche nous mene à une impossibilité manifeste d'exclure raisonnablement aucun être naturel de la classe des animaux. Ainsi le philosophe qui étudie la nature sent ses idées s'agrandir à mesure qu'il contemple plus attentivement sa marche , & la gradation de ses productions , & bientôt il ne voit plus qu'un seul système immense , où il croyoit appercevoir d'abord plusieurs petits systèmes partiels.

Il n'y a point de forme particuliere af-

fectée à l'animal, il n'y a point de forme particulière exclue de l'*animalité*. C'est ce qu'indique la variété infinie des formes animales; suivez la métamorphose du prototype depuis l'huître jusqu'à la baleine, depuis le polype jusqu'à l'éléphant, jusqu'à l'homme. Non seulement la nature peut animaliser la matière, sous telle forme qu'il lui plaît, sans exception, mais elle peut encore faire passer un même individu par plusieurs formes successives qui paroissent très-éloignées les unes des autres, & dont pourtant la seconde est engendrée par la première, comme elle engendre la troisième. C'est le phénomène que nous offre la métamorphose des insectes. Un fait plus particulier & plus curieux encore, est la transformation des poissons en grenouilles. On voit un petit poisson, espèce de têtard, pousser successivement des pattes, perdre sa queue, & changer sa forme de poisson en celle d'une grenouille. Ce changement est sur-tout remarquable dans la grenouille d'Amboine, dont l'embryon est un petit poisson d'une figure si déterminée, qu'on ne soupçonneroit pas qu'elle ne fût qu'un passage à une autre forme: c'est un corps ramassé, une tête courte, une queue longue, garnie d'ailerons remontés jusque vers la tête (*fig. 9.*); du reste aucune apparence de pattes, qui puisse indiquer que ce soit une grenouille déguisée. Bientôt l'embryon prend des piés, la queue disparaît, & le poisson est une grenouille parfaite (*fig. 14.*). Ce n'est pas là la fin de cette scène changeante. Les grenouilles de Surinam, de Curaçao & d'autres contrées de l'Amérique se changent derechef en poissons. Dès qu'elles sont parvenues à leur grosseur, il leur pousse une queue au bas de l'épine du dos, & à mesure qu'elle croît, leurs pattes s'effacent, la tête change de forme; & le naturaliste, témoin de ce phénomène, voyant un poisson parfait, garni de nageoires, est forcé de convenir que l'*animalité* est indépendante des formes. Voyez l'art. GRENOUILLE.

Les zoophytes, animaux-plantes, ou plantes animales, sont de vrais animaux, dont la forme extérieure approche plus du végétal que de l'animal. Le champignon marin, la plume-de-mer, une tige branchue,

une gouffe assez semblable à celle qui contient la graine des pavots, portée sur un pédicule enraciné dans un morceau de rocher, sont des êtres dont l'*animalité* est constatée, & qui pourtant s'éloignent assez des formes animales ordinaires, pour qu'il soit aisé de les confondre avec les formes végétales. Le polype à bouquet ressemble plus à une fleur qu'à toute autre chose. Aussi Marfighi a pris les petits polypes marins pour des fleurs, par une méprise qui portoit uniquement sur l'apparence extérieure; & Trembley a douté quelque temps de la nature des polypes d'eau douce. Concluons que l'*animalité* se cache souvent sous les formes qui semblent lui convenir le moins, lorsqu'on les compare à celles des autres animaux plus connus & plus ordinaires; mais que dans le vrai, toutes les formes lui conviennent, qu'elle n'en exclut aucune; en un mot, que toutes les formes naturelles sont animales, & qu'il n'est pas possible d'admettre la différence des formes pour un distinctif suffisant entre les animaux & les végétaux. Voyez CHAMPIGNON marin, HOLOTHURIE, PLUME-DE-MER, REIN-DE-MER, PRIAPE à tige déliée & au corps ovale, MOUCHE VÉGÉTALE, & l'art. POLYPES.

Si de l'examen des formes animales extérieures, nous passons à celui des formes animales intérieures, c'est-à-dire, de la structure organique des animaux, nous nous convainquons également qu'il n'y a point d'organisation particulière affectée à l'animal, qu'il n'y a point d'organisation exclue de l'*animalité*. Combien la structure organique d'une bulbe polypeuse, de la gallinsecte, de la moule des étangs, & de quelques coquillages plus dégradés encore, ne s'éloignent-elles pas de l'organisation des autres animaux que nous connoissons? Il y a certainement plus de distance à cet égard de l'huître à l'homme, que du polype à une moule. Le polype à bouquet, le polype à entonnoir, n'ont aucun des organes des autres animaux; ces organes ne sont donc pas essentiels à l'animal. Ils n'ont même rien de semblable ni d'analogue: l'*animalité* n'est donc pas attachée à ces organes, ni à leurs analogues, & elle peut se passer des uns & des autres. La nature peut donc anima-

liser la matière sur un plan tout différent de ce que nous en favons ou pouvons imaginer : le cœur & le sang que ce double muscle distribue dans toutes les parties de la machine animale, le cerveau & la moëlle allongée, les veines, les nerfs ou leurs équivalens, sont des appartenances propres de certaines espèces animales, mais ils ne constituent point l'*animalité*; aussi en descendant l'échelle universelle des êtres, avant que d'arriver au polype, nous trouvons quantité d'animaux qui manquent de tous ces organes, ou d'une partie, & qui n'en sont pas moins des animaux. Le polype est un animal dont la structure organique ne ressemble en rien à celle des autres animaux; il peut de même y avoir un autre animal dont la structure ne ressemble ni à celle du polype, ni à celle de tous les autres individus animés, avoués pour tels; & cette variation de machines animales, peut être portée jusqu'à une progression à laquelle il ne nous est pas permis d'assigner des bornes.

La nutrition des animaux se fait de tant de manières avec tant & si peu d'organes, avec des organes si dissimilaires, qu'elle n'offre rien d'assez constant, ni d'assez uniforme, pour en tirer un caractère distinctif. L'homme commence à se nourrir à la manière des plantes. De quelque manière que l'animal se nourrisse, que ce soit par une ouverture unique, par une bouche, un bec, une trompe, ou par un certain nombre d'ouvertures, par des suçoirs, des radicules, des mamelons, ou par des pores distribués sur toute sa surface extérieure, cela est fort indifférent à son *animalité*. Ce que je dis des organes extérieurs de la nutrition, s'étend également aux organes plus ou moins multipliés, plus ou moins composés, qui sont au dedans de l'animal pour y préparer les alimens & les disposer à l'assimilation. Sûrement cette préparation exige plus ou moins d'appareil, de machines & d'action, selon la qualité des alimens, & l'organisation des divers animaux. Mais cet appareil d'organes digestifs ne constitue point l'*animalité* & il peut y avoir une économie animale si simple, qu'elle rejette comme inutiles tous les vaisseaux chymiques & les menstrues nécessaires à une *animalité* plus

composée. On peut donc dire que toutes les manières de se nourrir peuvent convenir à l'*animalité* qui n'en affecte & n'en exclut aucune.

A l'égard de l'accroissement, il est le même dans tous les êtres : ils passent tous de l'état de germe à celui de développement & de perfection, en s'incorporant la matière de leur nourriture.

Il y a peut-être un peu plus de difficulté au sujet de la génération; mais c'est uniquement pour le peuple & non pour le philosophe : pour le peuple qui croit que tous les animaux s'accouplent, & qui n'a point vu les plantes & les fossiles s'accoupler, & non pour le philosophe qui fait combien il y a de variations dans la génération des animaux, qui a vu quantité de vermicelles multiplier sans copulation, même sans aucune communication des deux sexes, des insectes multiplier de bouture, un bouton animal naître, croître & s'épanouir sur un tronc animal, le polype jeter des graines, & pousser des rejetons; qui a reconnu le sexe des plantes, & vu les fleurons mâles répandre leur semence sur les fleurons femelles, c'est-à-dire, qui a vu des animaux multiplier comme les plantes, & les plantes engendrer comme les animaux; pour le philosophe qui, ayant étudié la nature des fossiles, leur organisation semblable à celle des os, des dents, des cornes des animaux, & à celle des bois les plus durs, comme l'ébène & le gayac, leur forme constante, a compris qu'il falloit que les pierres & les métaux vinssent de semence, d'un germe où de tels êtres organiques fussent ébauchés en petit; qui a reconnu comment les pierres & les métaux jetoient leur graine ou semence, quoiqu'on ne leur ait point encore trouvé de différences sexuelles, ainsi qu'il y a plusieurs animaux & végétaux dans ce cas; qui a vu une infinité de fœtus pierreux & métalliques dans leur matrice, avec leurs enveloppes & placenta, qui les y a vus croître & se nourrir comme les autres animaux. Ces observations ne laissent plus aucun lieu de douter que la génération ne soit à-peu-près uniforme dans tous les êtres; & la différence qu'il peut y avoir entr'eux dans la manière de se reproduire, à quelque point qu'elle soit portée, peut au plus varier l'*animalité*; mais elle l'étendra, au lieu de

la restreindre à une certaine collection d'êtres particuliers.

La faculté loco-motive est un secours accidentel donné à quelques êtres, pour satisfaire leurs besoins, sur-tout le besoin de se nourrir, & que par conséquent ils ont reçu selon la mesure & l'exigence de leurs besoins. Ceux à qui elle n'est pas nécessaire, en sont privés, sans changer pour cela de nature; car, comme un animal qui dort, & qui pendant que le sommeil enchaîne ses pieds, ne cesse pas d'être animal, quoique privé de la faculté de se mouvoir, pour tout le temps de son sommeil; de même une plante, une pierre, peuvent être regardées comme des animaux qui dorment toute leur vie. L'état de repos ou la négation du mouvement n'exclut pas plus l'*animalité* que l'état de mouvement, ou la négation du repos.

Il n'est pas difficile de faire rentrer les végétaux dans la classe des animaux. Les uns & les autres sont des êtres organiques, doués de la triple faculté de se nourrir, de croître & d'engendrer, propriétés qui seules constituent l'*animalité*, & qu'un œil philosophe apperçoit aisément dans tous les êtres. Les plantes sont des animaux sédentaires ou enracinés, destinés par la nature à passer leur vie sur le point de la surface du globe où elles naissent. Nous avons une infinité de savans ouvrages sur l'anatomie des plantes, leur économie, leur nutrition, leur accroissement, leur génération, leur respiration, leur transpiration, leur état de veille, leur sommeil, leurs maladies, leurs productions monstrueuses, & tous ces ouvrages constatent l'*animalité* des plantes. Celle des fossiles n'est pas aussi sensible, parce qu'ils sont plus bas dans l'échelle, & que leurs organes ont moins de rapport avec les nôtres. A une si grande distance, nous sommes moins en état de saisir les traits d'une *animalité* si différente de toute autre économie animale. Mais nos organes ne sont pas la mesure des forces de la nature, il y a de la vie & de l'activité, au delà de la portée de nos sens. Nous savons que les pierres & les métaux se nourrissent, croissent & multiplient par un principe intérieur vital; nous leur connoissons des facultés; nous avons calculé les divers âges de leur vie. Voyez le livre intitulé *DE LA NATURE*, tom. IV.

Tome II,

Traité de l'animalité, & l'art. REGNE (Hist. nat.) dans ce dictionnaire.

ANIMAL-FLEUR. Voyez *ACTINIA SOCIATA*.

ANIMATION, (*Méd. lég.*) On désigne par cette expression, le moment où l'âme s'unit au corps de l'embryon ou du fœtus dans le sein de la mere. Il importerait peu au progrès des connoissances utiles & positives d'entrer dans une discussion aussi vaine & aussi obscure: il nous suffit que le fœtus formé dans le sein de sa mere, soit capable de nutrition & d'accroissement dans tous les temps lorsqu'il est sain, bien formé, & la mere bien constituée. Mais la société & la religion imposent des devoirs d'un autre genre. Toute créature humaine doit être régénérée par les eaux salutaires du baptême, & la dignité du sacrement exige décemment qu'on n'en dirige jamais l'emploi sur une masse qu'on supposeroit informe & purement matérielle.

Cette considération a paru suffire aux écrivains, pour autoriser une recherche que le conflit des opinions n'a pas éclaircie. On a toujours pensé dans l'église que les âmes raisonnables n'existoient point avant la création des corps; il est indubitable, dit M. Cangiamila, que l'âme est créée pour chaque corps pendant qu'il est encore dans le sein de sa mere. Mais dans quel temps précis cela a-t-il lieu? Jean Marc, premier médecin de la ville de Prague, a prétendu que l'âme raisonnable n'existoit point avant la naissance, c'étoit l'opinion de Platon & d'Asclépiade, de Protagoras & de plusieurs stoiciens: l'enfant, disoient-ils, reçoit l'âme par infusion au moment de sa naissance & lorsqu'il commence à respirer.

Aristote a fixé l'*animation* au 40^e jour pour les garçons; le vulgaire la fixe au 90^e pour les filles. S. Augustin, & tous les théologiens, d'après S. Thomas, ont adopté le sentiment d'Aristote, qui a eu le plus grand crédit dans l'école jusqu'en 1640. Il est certain que l'embryon a du mouvement dès les premiers jours de la conception, Aristote ne l'ignoroit pas: mais il distinguoit la vie végétative & la raisonnable, qui selon lui se succédoient, en sorte que le fœtus devoit d'abord être considéré comme plante, & ensuite comme animal, avant de passer à la

S s s s

condition d'homme. Toutes les universités, excepté celle de Coïmbre, ajoute le même M. Cangiamila, ont rejeté l'opinion d'Arifote sur cette succession d'ames.

Plusieurs n'admettent l'*animation* que quand les principaux membres sont formés. Zacchias croit qu'elle a lieu au moment même de la conception. S. Basile ne vouloit pas qu'on admit de distinction entre le fœtus animé & inanimé, parce qu'il pensoit que l'ame étoit créée au moment de la conception. On a poussé encore plus loin le vague des prétentions & des conjectures; les observations de Leuwenhoeck & d'Hartsoëcker sur les animalcules spermatiques, ont fait imaginer que le moment de la conception n'étoit point le terme de cette *animation*. Kaw-Boerhaave accorde la vie & toutes ses prérogatives, à celui des animalcules qui a le bonheur de s'insinuer dans les ovaires & de féconder un œuf; il suppose même dans les animaux une diversité de sexe, & en déduit la possibilité d'une fécondation intérieure & primitive dans les animalcules femelles: il ose citer sérieusement un fœtus femelle, dans les ovaires duquel on trouva un fœtus bien formé. A Retzgendorf, près Hambourg, en 1672, une femme mit au monde une fille; son accouchement fut laborieux. Cette petite fille, huit jours après sa naissance, jeta tout à coup de hauts cris, & parut agitée de convulsions extraordinaires: on la débarrassa de ses langes, mais quelle fut la surprise des spectateurs! ils virent une petite fille que celle-ci venoit de mettre au monde; elle étoit de la grandeur du doigt du milieu de la main. On trouva aussi l'arrière-faix, &c. on la baptisa, & le lendemain elle mourut avec sa petite mere. (*Bartholin, Deusing.*) C'est ici sans doute qu'on est effrayé du honteux délire qu'enfante l'absurde crédulité des prétendus physiciens. Graves auteurs, qui abandonnez les faits pour vous livrer aux écarts de l'imagination qui a perdu nos ancêtres, n'oubliez jamais ce que dit Bacon sur les bornes de votre carrière! *Homo naturæ minister & interpres tantùm facit & intelligit, quantum de ordine naturæ opere vel mente observaverit, nec amplius scit aut potest.* Il est utile de présenter quelquefois de pareils exemples; ils font sentir l'extrême besoin de cette philosophie qui fait apprécier Bartholin

& Deusingius crurent fermement, & leur témoignage a entraîné ce servile troupeau de compilateurs qui jure sur les autorités.

Les profondes ténèbres qui enveloppent encore le mystère de la génération, ne permettent pas d'affurer s'il existe quelque chose de vivant dans le germe des hommes, avant le moment de la conception: est-ce par le mélange des deux semences? Est-ce par la fécondation d'un œuf préexistant & organisé? Est-ce par des formes ou substances plastiques? Est-ce enfin par une création nouvelle de la toute-puissance que s'opere la génération du nouvel être après le coït? Seroit-ce par le concours & la réunion de différentes molécules organiques déjà vivantes? . . . Toutes ces suppositions, toutes ces possibilités se lient à la question de l'*animation*. On conçoit que la force intérieure & active qui développe, qui meut les parties du germe pour si petit qu'il soit, est la même force qui doit le mouvoir dans tous les temps. On est comme forcé d'admettre l'existence d'une ame dans l'embryon qui commence à vivre. Il importe peu à l'état qui veut des citoyens, à la religion qui veut des fideles, que l'ame de l'embryon soit végétative ou pensante: on fait qu'avec le temps & le secours des développemens des parties, cette masse organique presque brute deviendra, si rien ne s'y oppose d'ailleurs, un être raisonnable & doué d'intelligence. On est donc coupable envers l'état qu'on prive d'un citoyen, lorsque, par des moyens violens & médités, on met obstacle aux développemens d'un germe. On est criminel envers la religion, lorsqu'on la frustrer de l'espoir d'acquérir un fidele de plus, quand même on n'attenteroit que sur une masse informe; & le degré de l'attentat semble proportionné au degré de probabilité que ce germe a pour la vie parfaite. V. AVORTEMENT, (*Méd. lég.*)

La difformité du germe, son organisation peu avancée, n'excuse point le crime en son entier. V. MONSTRES, ACCOUCHEMENS MONSTRUEUX, (*Méd. lég.*)

On voit, par ce détail, qu'à parler religieusement, on ne peut se dispenser de condamner la coutume de jeter dans les ordures la petite masse abortive, quelque peu avancé que soit le terme de la faulx

couche ; souvent le fœtus vit , & par cette inattention on le laisse périr sans baptême. (Art. de M. LA FOSSE, docteur en médecine.)

* ANIMÉ (gomme) d'Orient & d'Ethiopie ; (Hist. nat. mat. méd.) c'est une résine transparente, en gros morceaux de différentes couleurs, tantôt blancs, tantôt roussâtres ou bruns, & semblables en quelque façon à la myrrhe, qui répand une odeur agréable quand on la brûle. Il est rare d'en trouver dans les boutiques : on lui substitue celle d'Occident.

L'*animé* occidentale, ou la résine de Courbaril, est blanche, tire une peu sur la couleur de l'encens ; est transparente, plus huileuse que la résine copal, moins luisante que l'orientale, d'une odeur suave : elle vient de la nouvelle Espagne, du Brésil, & des îles de l'Amérique. Elle découle d'un arbre qui s'appelle *jetaiba*, qu'on met au rang des plus grands de l'Amérique & des plus utiles, parce que son bois est propre à toutes sortes d'ouvrages. Il est dur, solide, rougeâtre, d'une écorce épaisse, raboteuse, ridée, & de couleur de châtaigne. Ses branches s'étendent de tous côtés au loin & au large, elles sont partagées en plusieurs rameaux, & garnies d'un très-grand nombre de feuilles, fort semblables à celles du laurier, mais plus solides, plates, au nombre de six, attachées deux à deux à chaque queue, de sorte qu'elle représente fort bien la marque d'un pié de chevre. Elles sont pointues à leur sommet, arrondies à leur base, & un peu courbées du côté qu'elles se regardent : elles sont un peu acerbes au goût, d'un verd gai & un peu foncé ; luisantes & percées d'une infinité de petits trous comme le millepertuis, ou plutôt transparentes, quand on les regarde à la lumière. Les fleurs sont au sommet des petites branches, en papillon, tirant sur le pourpre, ramassées en pyramide ; leur pistil se change en un fruit ou gouffe longue d'environ un pié, large de deux pouces, obtuse aux deux bouts, un peu aplatie sur les côtés, & marquée de deux côtes rondes sur le dos. Cette gouffe ne s'ouvre point d'elle-même comme les autres, elle reste entière ; elle est composée d'une écorce épaisse, dure comme la châtaigne & de même couleur, de sorte qu'elle paroît vernissée, quoiqu'elle soit un peu

raboteuse. Sa cavité intérieure est remplie de petites fibres réunies comme par paquets, & parfumées de farine jaunâtre, sèche, douce, & agréable au goût. Entre ces fibres sont comprises quatre ou cinq graines semblables aux osselets de pignon, mais quatre fois plus grandes. Elles sont composées d'une petite peau, comme la châtaigne, mince, polie, & d'un brun-clair, tenant fortement à la chair.

Cet arbre est commun aux îles de l'Amérique ; les Negres recueillent avec soin son fruit en mai & en juin : ils aiment la farine contenue dans les fruits. Il rend une larme que nous avons décrite sous le nom d'*animé*, mais que les Brésiliens appellent *jetaicica*.

La meilleure gomme *animé* (Médecine.) doit être blanche, sèche, friable, de bonne odeur, & se consumer facilement quand on la jette sur les charbons allumés ; elle contient beaucoup d'huile & de sel essentiel.

Elle est propre pour discuter, pour amollir, pour résoudre les tumeurs indolentes, pour la migraine, pour fortifier le cerveau ; on en applique dessus la tête, & on en parfume les bonnets : on s'en sert aussi dans les plaies pour déterger & cicatriser.

Elle est bonne dans les affections froides, douloureuses, rhumatismales, œdémateuses de la tête, des nerfs, & des articulations ; la paralysie, les contractions, les relâchemens, les contusions : elle entre dans les emplâtres & les cérats qui servent dans ces maladies. (N)

ANIMÉ, adj. en physique & en mécanique ; on dit qu'un corps est *animé* par une force accélératrice, lorsqu'il est poussé par cette force, & qu'en vertu de cette impulsion il se meut ou tend à se mouvoir. Voyez ACCÉLÉRATRICE, ACTION. (O)

ANIMÉ, (en terme de blason.) se dit d'un cheval qui est en action, & qui montre un desir de combattre. On le dit même de sa tête seule, & c'est lorsque l'œil est de différent émail. Il porte d'or au cheval de sable, *animé* de gueules. (+)

ANIMELLES, (Cuisine.) on appelle ainsi les testicules du belier qui font un mets très-nourrissant & très-fortifiant. On les sert de trois façons.

1°. On les coupe par morceaux, en quatre

ou huit; on en ôte la peau: on met dessus un peu de sel pilé & de farine: on les fait frire jusqu'à ce qu'elles soient croquantes.

2^o On fait une pâte avec de la farine détrempe de biere ou de vin, dans laquelle on met un demi-verre d'huile avec du sel. On fait frire les *animelles* à moitié & on les met dans cette pâte, & ensuite on les remet frire, on les garnit de persil frit pour servir.

3^o Enfin, on les fait mariner avec oignon, persil, poivre, girofle, vinaigre & un peu de bouillon; on les trempe dans des œufs battus; on les pane; on les fait frire & on les sert garnies de persil frit. (+)

ANIMER un cheval, (*Manege.*) c'est le réveiller quand il ralentit ses mouvemens au manège, au moyen du bruit de la langue ou du sifflement de la gaule. (V)

ANIMOVISTES, s. m. pl. branche des Ovistes; ce sont des animalistes réformés, qui, forcés de reconnoître des œufs, regardent les ovaires comme des hôtelleries, dont chaque œuf est un appartement où vient, en passant du néant à l'être, loger un animal spermatique sans aucune suite, s'il est femelle, mais traînant après lui de pere en fils, s'il est mâle, toute sa postérité. Leuwenhoeck est l'auteur de cette réforme. Voyez ANIMALCULE, OEUFS. (L)

* ANINGA-IBA, (*Hist. nat. bot.*) arbre du Bresil qui croît dans l'eau, s'éleve à la hauteur de cinq ou six piés, ne pousse qu'une seule tige fort cassante, divisée par nœuds & tendrée comme celle du coudrier, & porte à son extrémité des feuilles larges, épaisses, lisses, à-peu-près semblables à celles du nénuphar ou de la sagittale, & traversées d'une côte saillante d'où partent des fibres transversales; chaque feuille est soutenue par un pédicule plein de suc & d'environ un pié de long. D'entre les aiselles des feuilles sort une fleur grande, concave, composée d'une seule feuille d'un jaune pâle, avec un pistil jaune dans le milieu, à laquelle succede un chaton qui se change en un fruit de la figure & de la grosseur d'un œuf d'autruche, verd & plein d'une pulpe blanche & humide, qui acquiert en mûrissant une saveur farineuse. On s'en nourrit dans les temps fâcheux: mais l'excès

en est dangereux, cette pulpe étant presque aussi froide & aussi venteuse que le champignon de la mauvaise espece; elle peut suffoquer. On emploie le bois à plusieurs usages; comme il est léger & compacte, les Negres en font des bateaux à trois planches assemblées.

L'autre espece d'*aniga* croît dans les mêmes endroits & prend la même hauteur que la précédente; mais sa tige a plusieurs branches, épaisses, lisses, rougeâtres, & semblables à celles du platane; il en sort des feuilles grandes, oblongues, & parsemées de nervures. Elle ne pousse qu'une seule fleur blanche, qui se change en un fruit singulier, d'abord verd, puis cendré, jaune, ensuite oblong, épais, compacte, & grenu. Les naturels du pays le mangent au défaut d'autre nourriture.

Les deux especes ont la racine bulbeuse; on en tire une huile par expression, qu'on substitue à celle de nénuphar & de caprier. On fait cuire la racine dans de l'urine: & la décoction employée en fomentation apaise les douleurs de la goutte, récente ou invétérée. *Hist. plant.* Ray.

* ANINGA-PERI, plante de la nature des précédentes, qui croît dans les bois & porte une fleur blanche, à laquelle succedent de petites grappes semblables aux baies de sureau, mais noirâtres. Ses feuilles sont coto-neuses, ovales, d'un verd sale, agréables à la vue, douces au toucher, ayant la même odeur que l'ortie, & parsemées de nervures épaisses.

On dit que broyées ou pulvérisées, on peut les employer avec succès contre les ulcères récents ou invétérés. *Ray.*

ANIO, (*Géogr.*) petite riviere connue aujourd'hui sous le nom *Teveron*, a sa source au mont Trevis, vers les frontieres de l'Abruzze; d'où elle coule entre la Sabine & la Campagne de Rome, d'où elle se précipite avec bruit dans le Tibre à la Cascata, à une distance presque égale de Rome & de Castes - Giubileo; on prétend qu'elle tiroit son nom d'Annius, roi d'Etrurie, qui s'y noya de désespoir de n'avoir pu retrouver sa fille qu'un ravisseur lui avoit enlevée. (T-N.)

* ANJOU, (*Géog.*) province & duché de France, borné au septentrion par le Maine, à l'occident par la Bretagne, au

midi par le Poitou, & à l'Orient par la Touraine. Nous parlerons de ses carrières à l'article ARDOISE.

Le commerce de cette province consiste en vins, lins, chanvres, ardoises, mines de fer & de charbon, blanchifferies de cire & de toile, raffineries de sucre & de salpêtre, forges, verreries, étamines & droguets. Les vins vont à Nantes par la Loire, ou se brûlent en eaux-de-vie qui passent à Paris par le canal de Briare. Les ardoisiers sont principalement aux environs d'Angers. Voy. ARDOISE. Les mines de fer & de charbon sont sur les paroisses de Courson, de Saint-Georges, &c. Les forges, fourneaux, fonderies, &c. sont à Château-la-Caillere & à Paonné : les verreries à Chenu : les raffineries de Sucre à Angers & Saumur : le salpêtre dans cette dernière ville ; de même que les blanchifferies, il y en a encore ailleurs. Les étamines se font à Angers ; elles sont de laine sur soie. On y fabrique des raz, des camelots, & autres serges, des droguets & des étamines à Ludes ; des croisés à Château-Gontier ; des serges tremières & des droguets à la Fleche, Etauge, Doue, &c. les toiles particulièrement à Château-Gontier, Beaufort & Cholet : les unes viennent à Saint-Malo & passent chez l'étranger ; les autres à la Rochelle & à Bordeaux, ou restent dans le Poitou. Les toiles appelées *platilles* se font à Cholet.

ANJOUAN ou AMIVAN, V AMJVAM.

* ANIRAN, f. m. c'est selon la superstition des mages, l'ange ou le génie qui préside aux noces & à tous les troisièmes jours des mois, qui portent son nom & lui sont consacrés. La fête de l'*aniran* se célébroit autrefois avec pompe, mais le mahométisme l'a abolie : il n'y a plus que les fideles adorateurs du feu, que l'on appelle aujourd'hui *parfis*, qui sanctifient ce jour secrètement & dans quelques endroits seulement.

ANIRE, voyez MAXILLAIRE. (1)

ANIS, *anisum*, (Hist. nat. bot.) plante qui doit être rapportée au genre du persil. Voyez PERSIL. (1)

* Sa racine est menue, annuelle, fibreuse

blanche : ses feuilles inférieures sont arrondies, d'un verd gai, longues d'un pouce & plus, partagées en trois, crénelées, lisses ; celles qui sont plus haut sont très-découpées : la tige est branchue, cannelée, & creuse : les fleurs sont petites, blanches, en rose, disposées en parasol, & composées de cinq pétales échancrées ; le calice se change en un fruit oblong, ovoïde, formé de deux semences menues, convexes & cannelées, d'un verd grisâtre, d'une odeur & d'une saveur douce, très-suave, mêlée d'une acrimonie agréable. On sème beaucoup d'*anis* en France, sur-tout dans la Touraine.

L'analyse de la plante entière & récente, sans la racine, a donné un flegme limpide & odorant, sans aucune marque d'acide ; une liqueur limpide - acide, qui ne se faisoit pas appercevoir d'abord, mais qui s'est ensuite manifestée, & qui est devenue enfin un fort acide ; très-peu d'huile essentielle : ce qui est resté dans l'alembic desséché & distillé à la cornue, a donné une liqueur soit acide, soit alkaline, remplie de sel nitreux, & une huile soit subtile & essentielle, soit épaisse & comme de la graisse.

La masse noire calcinée au feu de réverbère pendant six heures, a donné des cendres noires qui ont laissé par la lixiviation un sel fixe purement alkali.

La semence contient beaucoup plus d'huile essentielle que les autres parties. Cette huile est verdâtre, odorante, & agréable au goût : on l'obtient par expression & par distillation. Il faut pour l'usage de la médecine choisir la semence d'*anis* la plus grosse, la mieux nourrie, la plus nette, récemment séchée, d'une odeur agréable, & d'un goût doux & un peu piquant : elle contient beaucoup d'huile exaltée & de sel volatil ; elle est cordiale, stomacale, pectorale, carminative, digestive ; elle excite le lait aux nourrices, & apaise les coliques.

On l'appelle *anis-verd*, pour la distinguer de l'*anis-dragée*.

La semence d'*anis* entre dans le rossoli de six graines, l'eau générale, l'esprit carminatif de Sylvius, le sirop composé de vélar, d'armoïse, de roses pâles, purgatif, dans les cly-

(1) Dans le Supplément de l'édition de Paris, on trouve une suite à l'Histoire de l'ANIRE, qui ne peut exister ; ce mot n'appartenant à aucun art, c'est sûrement une faute : comme il est du Baron de Haller, & qu'il a rapport aux sinus maxillaires, nous l'avons transporté à Maxillaire ou notre Dictionnaire renvoie.

teres carminatifs, l'électuaire de l'herbe aux puces, la confection hamec, la thériaque, le mithridate, l'électuaire lénitif, le catholicon, dans les poudres diatragacanthé, cordiale & hydragogue, & dans les pilules d'agaric.

L'huile d'*anis* est un des ingrédients des tablettes émétiques & du baume de soufre anisé.

ANISÉ, adj. (*Pharm.*) vin anisé est un vin artificiel, que l'on fait avec dix pintes de miel, trente pintes de vin d'Ascalon, ville maritime de Syrie, & cinq onces d'*anis* Oribade.

Ce vin est carminatif, légèrement diurétique, antiémétique. On en peut faire un pareil avec le meilleur vin blanc de notre pays. (*N*)

* ANITIS, voyez ANÆTIS.

ANKER, f. m. (*Commerce.*) mesure des liquides, dont on se sert à Amsterdam. L'*anker* est la quatrième partie de l'aem & contient deux stekans : chaque stekan fait seize mingles ou mingelles; chaque mingle est de deux pintes de Paris; en sorte que l'*anker* contient soixante & quatre pintes de cette dernière mesure. (*G*)

* ANNA, f. m. (*Myth.*) déesse qui présidoit aux années, & à laquelle on sacrifioit dans le mois de mars. C'est, selon quelques-uns, la lune; selon d'autres, c'est ou Thémis, ou Io, ou une des Atlantides.

* ANNA, (*Géog. mod.*) ville de l'Arabie déserte, sur l'Euphrate; d'autres disent de Mésopotamie, sur l'une & l'autre rive du même fleuve; la partie opulente d'*anna* est du côté de l'Arabie.

ANNA-BERG, ville d'Allemagne, dans la Misnie, sur la rivière de Schop.

ANNACIOUS ou ANNACIUGI (*LES*) f. m. p. *Géog. mod.* peuples de l'Amérique méridionale, dans le Brésil.

ANNACH, (*Géog. mod.*) ville d'Irlande, dans l'Ultonie & le comté de Cavan. Il y en a une autre du même nom dans le comté de Downe.

ANNAIRE, *annaria lex*, (*Hist. anc.*) loi annaire ou annale, que les Romains avoient prise des Athéniens, & qui régloit l'âge requis pour parvenir aux charges de la république; dix-huit ans, par exemple, pour être chevalier Romain, & vingt-

cinq pour obtenir le consulat. (*G.*)

ANNALE, f. f. (*Hist. en génér.*) rapport historique des affaires d'un état, rédigées par ordre des années. Voyez AN. La différence qui se trouve entre les *Annales* & l'*histoire*, est un point différemment traité par divers auteurs. Quelques-uns disent que l'*histoire* est proprement un récit des choses que l'auteur a vues, ou du moins auxquelles il a lui-même assisté; ils se fondent pour cela sur l'étymologie du mot *histoire*, qui signifie en grec *la connoissance des choses présentes*; & dans le vrai *ιστορίαν* signifie *voir*: au contraire, disent-ils, les *Annales* rapportent ce que les autres ont fait, & ce que l'écrivain ne vit jamais. Voyez HISTOIRE.

Tacite lui-même paroît avoir été de ce sentiment, puisqu'il intitule *Annales* toute la première partie de son histoire des siècles passés; au lieu que descendant au temps même où il vivoit, il change ce titre, & donne à son livre le nom d'*histoire*.

Aulugelle est d'un autre avis: il soutient que l'*histoire* & les *Annales* différent comme le genre & l'espèce; que l'*histoire* est le genre, & suppose une narration & récit des choses passées; que les *Annales* sont l'espèce, & sont aussi le récit des choses passées, mais avec cette différence, qu'on les réduit à certaines périodes ou années.

Le même auteur rapporte une autre opinion, qu'il dit être de Sempronius Asello: suivant cet écrivain, les *Annales* sont une relation toute nue de ce qui se passe chaque année, au lieu que l'*histoire* nous apprend non seulement les faits, mais encore leurs causes, leurs motifs & leurs sources. L'annaliste n'a rien autre chose à faire que l'exposition des événements, tels qu'ils sont en eux-mêmes: l'historien au contraire a de plus à raisonner sur ces événements & leurs circonstances, à nous en développer les principes, & réfléchir avec étendue sur les conséquences. Cicéron paroît avoir été de ce dernier sentiment, lorsqu'il dit des annalistes: *unam dicendi laudem putant esse breviter, non exornatores rerum, sed tantum narratores*. Il ajoute qu'originellement l'*histoire* n'étoit qu'une collection d'*Annales*.

L'objet en fut, dit-il, de conserver la mémoire des événements: le souverain pontife écrivoit chaque année ce qui s'étoit passé l'année précédente, & l'exposoit en un

tableau , dans sa maison , où chacun le pouvoit lire à son gré. C'étoit ce qu'ils appelloient *annales maximi* , & l'usage en fut conservé jusqu'à l'an 620 de la fondation de Rome. Voyez *FASTE*.

Plusieurs autres écrivains , à l'imitation du Pontife , s'en tinrent à cette maniere simple de raconter les choses sans commentaires , & furent pour cela même appellés *annalistes*. Tels furent Caton , Pison , Fabius Pictor , Antipater , &c.

Les *annales* de Grotius sont un livre bien écrit , & qui contient de fort bonnes choses. Il a moins de particularités , mais plus de profondeur que Strada : & d'ailleurs il approche beaucoup plus de Tacite. Patin , *Lett. chois.* 120.

Lucas Holstenius , chanoine de S. Jean de Latran , disoit du ton le plus positif à Naudé , qu'il étoit en état de montrer 800 faussetés dans les *annales* de Baronius , & de les prouver par manuscrits contenus dans la bibliotheque du Vatican dont il avoit soin. Patin , *Lett. chois.* 165. (G)

ANNAMALEC , (*Hist. de l'idol.*) & ADramelec , étoient les idoles que révéroient les Assyriens qui avoient la coutume barbare de leur immoler des victimes humaines. Lorsque ce culte impie eut été pros crit , les Sepharvites , tribu constamment attachée aux anciennes superstitions , conservèrent la coutume de jeter leurs enfans dans le feu , en l'honneur de leurs idoles : & la voix de prêtres plus impérieuse que le cri de la nature , fit servir la religion à ces atrocités. *Annamalec* étoit représenté sous la forme d'un cheval , d'un faisan ou d'une caille : & *Adramelec* sous celle d'une mule ou d'un paon : au reste le culte de ces idoles ne s'étendit point au delà des limites de l'Assyrie. (T-N.)

* ANNA-PERENNA , (*Myth.*) bonne payfanne qui apporta quelques gâteaux au peuple-romain , dans le temps qu'il se retira sur le mont Aventin. La reconnoissance du peuple en fit une déesse , que Varron met au nombre de celles de la campagne , entre Palès & Cérés. Sa fête se célébroit sur les bords du Tibre : pendant cette fête , on se livroit à la joie la plus vive , on buvoit largement , on dansoit , & les jeunes filles chantoient sans conséquence des vers fort libres.

On dit de la nouvelle déesse , qu'à sa réception dans le ciel , Mars qui étoit amoureux de Minerve , la pria de le servir dans les amours : qu' *Anna-Perenna* , à qui le dieu n'étoit pas indifférent , proposa les conditions , & se chargea de la commission : mais que n'ayant pu réussir , & ne voulant pas perdre la récompense qui lui étoit promise , elle feignit à Mars , que Minerve consentoit à l'épouser : qu'elle se couvrit d'un habit de la déesse , & qu'elle se trouva au rendez-vous inutilement : Mars reconnut *Anna-Perenna* sous les habits de *Minerve*.

ANNATE , s. f. (*Hist. mod. Théol.*) revenu d'un an , ou taxe sur le revenu de la premiere année d'un bénéfice vacant. Il y a eu dès le xij siecle des évêques & des abbés , qui par un privilège ou par une coutume particuliere recevoient les *annates* des bénéfices vacans , dépendans de leur diocèse ou de leur Abbaye. Etienne , abbé de Sainte-Genevieve , & depuis évêque de Tournai , se plaint dans une lettre adressée à l'archevêque de Rheims , que l'évêque de Soissons s'étoit réservé l'*annate* d'un bénéfice dont le titulaire n'avoit pas de quoi vivre. Par ce fait & par plusieurs autres semblables , il paroît que les papes avoient accordé le droit d'*annate* à différens collateurs , avant que de se l'attribuer à eux - mêmes. L'époque de son origine n'est pas bien certaine. Quelques-uns la rapportent à Boniface IX , d'autres à Jean XXII , & d'autres à Clément V : mais M. de Marca , *lib. V, de concord. c. x & xj* , observe que du temps d'Alexandre IV , il s'étoit élevé de grandes disputes au sujet des *annates* , & par conséquent qu'elles étoient dès-lors en usage.

Clément V les établit en Angleterre. Jean XXII se réserva les *annates* de tous les bénéfices qui vaqueroient durant trois ans dans toute l'étendue de l'église catholique , à la réserve des évêchés & des abbayes. Ses successeurs établirent ce droit pour toujours , & y obligerent les évêques & les abbés. Platine dit que ce fut Boniface IX , qui pendant le schisme d'Avignon , introduisit cette coutume , mais qu'il n'imposa pour *annate* que la moitié de la premiere année de revenu. Thiery de Niem dit que c'étoit un moyen de cacher la simonie , dont Boniface IX ne se faisoit pas grand scrupule. Le jurif-

consulte Dumoulin & le Docteur de Laufnoy ont soutenu en conséquence que les *annates* étoient simoniaques. Cependant Gerfon & la cardinal d'Ailly, qu'on n'accusera pas d'être favorables aux papes, ont prouvé qu'il étoit permis de payer les *annates*, par l'exemple des réserves, des pensions, des décimes, ou autres impositions sur les fruits des bénéfices, qu'on ne regarde point comme des conventions simoniaques. Ce qu'il y a de plus important à remarquer pour la justification des *annates*, c'est qu'on ne les paie point pour les provisions, qui s'expédient toujours *gratis*, mais à titre de subvention, ou, comme parlent les canonistes, de *subsidium charitativum*, pour l'entretien du pape & des cardinaux. On peut consulter sur cette manière *Fagnan*, qui l'a traitée fort au long.

Il faut avouer cependant que les François ne se sont soumis qu'avec peine à cette charge. Le roi Charles VI, en condamnant le prétendu droit de dépouilles, par son édit de 1406, défendit de payer les *annates*, & les taxes qu'on appelloit de *menus services*, *minuta servitia*. Dans le même temps ce prince fit condamner par arrêt du parlement, les exactions de l'anti-pape Benoît de Lune, sur-tout par rapport aux *annates*.

Dans le concile de Constance en 1414, il y eut de vives contestations au sujet des *annates*; les François demandoient qu'on les abolît, & s'assemblerent pour ce sujet en particulier. Jean de Scribani, procureur fiscal de la chambre apostolique, appella au pape futur de tout ce qui pourroit être décidé dans cette congrégation particulière: les cardinaux se joignirent à lui, & l'affaire demeura indécise: car Martin V, qui fut élu, ne statua rien sur cet article. Cependant en 1417, Charles VI renouvela son édit contre les *annates*: mais les Anglois s'étant rendus maîtres de la France, le duc de Bedford, régent du royaume pour eux, les fit rétablir. En 1433 le concile de Bâle décida par le décret de la session 12, que le pape ne devoit rien recevoir pour les bulles, les sceaux, les *annates*, & autres droits qu'on avoit coutume d'exiger pour la collation & la confirmation des bénéfices. Il ajouta que les évêques assemblés pourvoiroient d'ailleurs à l'entretien du pape, des officiers & des cardinaux, à condition que si cette pro-

position n'étoit point exécutée, on continueroit de payer la moitié de la taxe ordinaire pour les bénéfices qui étoient sujets au droit d'*annates*, non point avant la concession des bulles, mais après la première année de la jouissance. Dans le décret de la session 21, qui est relatif à celui de la douzième, le même concile semble abolir les *annates*; mais il approuve qu'on donne au pape un secours raisonnable pour soutenir les charges du gouvernement ecclésiastique, sans toutefois fixer sur quels fonds il le prendra. L'assemblée de Bourges en 1438, à laquelle assista le roi Charles VII, reçut le décret du concile de Bâle contre les *annates*, & accorda seulement au pape une taxe modérée sur les bénéfices vacans pendant sa vie, & à cause des besoins pressans de la cour de Rome, mais sans tirer à conséquence. Charles VII avoit confirmé dès 1422 les édits de son prédécesseur. Louis XI avoit rendu de pareils édits en 1463 & 1464. Les états assemblés à Tours en 1493, présentèrent à Charles VIII une requête pour l'abolition des *annates*; & il est sûr qu'on ne les paya point en France, tant que la pragmatique-sanction y fut observée. Mais elles furent rétablies par le concordat pour les évêchés & les abbayes, comme le remarque M. de Marca, *lib. VI, de concord. cap. xj, n.º. 12*; car les autres bénéfices sont tous censés au dessous de la valeur de vingt-quatre ducats, & par conséquent ne sont pas sujets à l'*annate*. Malgré cette dernière disposition, qui a aujourd'hui force de loi dans le royaume, François I fit remontrer au pape l'injustice de ces exactions, par les cardinaux de Tournon & de Grammont, ses ambassadeurs extraordinaires en 1532. Henri II, dans les instructions données à ses ambassadeurs envoyés au concile de Trente en 1547, demandoit qu'on supprimât ces impositions; & enfin Charles IX, en 1561, donna ordre à son ambassadeur auprès du pape, de poursuivre l'abolition des *annates*, que la faculté de théologie de Paris avoit déclarées simoniaques. Ce décret de la faculté ne condamnoit comme tel que les *annates* exigées pour les provisions sans le consentement du roi & du clergé & non pas celles qui se paient maintenant sous le titre de *subventions*, suivant la disposition du concile de Bâle.

En Angleterre, l'archevêque de Cantorbéry jouissoit autrefois des *annates* de tous les bénéfices de son diocèse, par un privilège du pape, comme rapporte Matthieu Paris dans son *histoire d'Angleterre* sur l'année 746. Clément V, en 1305, se fit payer les *annates* de tous les bénéfices quelconques vacans en Angleterre pendant deux ans, comme écrit *Matthieu de Westminster*; ou pendant trois ans, selon *Walsingham*. Les *annates* furent depuis établies dans tout ce royaume, jusqu'à Henri VIII qui les abolit.

Par le concordat fait entre la nation Germanique & le pape Nicolas V, en 1448, on régla que tous les évêchés & les abbayes d'hommes paieroient l'*annate*; que les autres bénéfices n'y seroient sujets que quand le revenu seroit de vingt-quatre florins d'or. Charles V fit des efforts inutiles pour abolir les *annates* en Allemagne; & l'article de l'ordonnance d'Orléans, qui les abrogeoit en France, fut révoqué par l'édit de Chartres en 1562.

Paul II fit une bulle en 1469, pour ordonner qu'on paieroit les *annates* de quinze ans en quinze ans pour les bénéfices sujets à ce droit, qui seroient unis à quelque communauté. Ses successeurs confirmèrent ce règlement. Fagnan remarque que quand il arrive plusieurs vacances du même bénéfice dans la même année, on ne paie qu'une seule *annate*: ce qui prouve, ajoute-t-il, que ce n'est point pour la collation des bénéfices, mais pour l'entretien du pape & du sacré college. Voyez ce canoniste, *Fevret, le P. Alexandre, M. de Marca, &c. Thomassin, Discipline de l'égl. part. IV, liv. IV, chap. xxxv & xxxvj. Fleury, Instit. au Droit ecclési. tom. I, part. XVII, chap. xxiv, pag. 424.*

ANNE, (*Hist. sacrée.*) mere de Samuel; ANNE, femme de Tobie l'ancien; ANNE, la prophétesse, dont il est parlé dans S. Luc; ANNE, femme de S. Joachim, & mere de la sainte Vierge Marie, sont les personnes les plus distinguées sous ce nom dans l'ancien & le nouveau testament.

* ANNE, (*Histoire d'Angleterre.*) fille de Jacques II & d'Anne Hyde, l'un & l'autre catholiques zélés, naquit en 1665, & fut élevée dans la religion protestante par les soins de Charles II. Elle avoit vu son pere s'éloigner de ses états soulevés contre lui.

Tome II.

Mais le roi Guillaume III, mourant sans postérité, l'avoit déclarée son héritière, la regardant comme la seule personne digne de tenir après lui les rênes du gouvernement. A peine eut-il les yeux fermés, que la nation l'appella au trône d'une voix unanime: soit politique ou reconnoissance, elle s'attacha à suivre le plan de son prédécesseur. Elle fit la guerre à la France, & les exploits éclatans de Marlboroug illustrerent son regne. Le commerce & la marine angloise fleurirent: l'Ecosse fut unie à l'Angleterre. A la paix d'Utrecht, Anne se montra l'arbitre suprême de l'Europe; c'est là l'époque brillante de son regne. La disgrâce de Marlboroug, quel qu'en fut le motif, indisposa une partie des Anglois contre la reine: le parlement de 1714 oubliant les bienfaits qu'elle avoit répandus sur la nation, la gloire qu'elle lui avoit acquise, & la généreuse affection qu'elle lui avoit témoignée dans toutes les occasions, chercha les occasions de la mortifier. Quoiqu'elle eût désigné George de Brunswich, électeur d'Hanovre, pour son successeur, on la soupçonna de favoriser sous main les prétentions du prince de Galles. On la pressa d'appeler à sa cour le prince électoral: son refus sembla augmenter & justifier les soupçons; elle n'eut plus d'autre moyen pour s'en laver, que de mettre la tête de son frere à prix: depuis ce moment, accablée de chagrin, elle languit jusqu'au 13 du mois d'août de la même année qu'elle mourut, digne de régner sur un peuple moins inquiet que l'Anglois.

ANNEAU, f. m. (*Hist. anc. & mod.*) petit corps circulaire que l'on met au doigt, soit pour servir d'ornement, soit pour quelque cérémonie.

L'*anneau* des évêques fait un de leurs ornemens pontificaux: on le regarde comme le gage du mariage spirituel que l'évêque a contracté avec son église.

L'*anneau* des évêques est d'un usage fort ancien. Le quatrième concile de Tolède, tenu en 633, ordonne qu'un évêque qui aura été condamné par un concile, & qu'en suite un second concile aura déclaré innocent, sera rétabli dans sa dignité, en lui rendant l'*anneau*, le bâton épiscopal ou la crosse, &c.

L'usage de l'*anneau* a passé des évêques

T t t t

aux cardinaux, qui doivent payer une certaine somme *pro jure annuli cardinalitii*. V
CARDINAL.

Origine des anneaux. Pline, liv. XXXVII, chap. j, observe que l'on ignore entièrement qui est celui qui a le premier inventé ou porté l'*anneau*, & qu'on doit regarder comme une fable l'histoire de Prométhée & celle de Midas. Les premiers peuples parmi lesquels nous trouvons l'usage de l'*anneau* établi, sont les Hébreux, *Gen. xxxvii*; dans cet endroit, il est dit que Judas, fils de Jacob, donna à Thamar son *anneau* pour gage de sa promesse : mais il y a apparence que l'*anneau* étoit en usage dans le même temps chez les Egyptiens, puisque nous lisons, *Gen. xli*, que le roi Pharaon mit un *anneau* au doigt de Joseph, comme une marque de l'autorité qu'il lui donnoit. Dans le premier liv. des Rois, chap. xxj, Jezabel scella de l'*anneau* du roi l'ordre qu'elle envoie de tuer Naboth.

Les anciens Chaldéens, Babyloniens, Perses & Grecs, se servoient aussi de l'*anneau*, comme il paroît par différens passages de l'écriture & de Quinte-Curce. Ce dernier auteur dit qu'Alexandre scella de son propre sceau les lettres qu'il écrivit en Europe, & qu'il scella de l'*anneau* de Darius celle qu'il écrivit en Asie.

Les Persans prétendent que Guiamschild, quatrième roi de leur première race, est le premier qui se soit servi de l'*anneau* pour en signer ses lettres & ses autres actes. Les Grecs, selon Pline, ne connoissoient point l'*anneau* du temps de la guerre de Troie; la raison qu'il en donne, c'est qu'Homère n'en fait point mention : mais que quand on vouloit envoyer des lettres, on les lioit ensemble avec des cordes que l'on nouoit.

Les Sabins se servoient de l'*anneau* dès le temps de Romulus : il y a apparence que ces peuples furent les premiers qui reçurent cette pratique des Grecs. Des Sabins, elle passa aux Romains, chez qui cependant on en trouve quelques traces un peu de temps auparavant. Pline ne sauroit nous apprendre lequel des rois de Rome l'a adopté le premier; ce qui est certain, c'est que les statues de Numa & de Servius Tullius étoient les premières où l'on en trouvoit des marques. Le même auteur ajoute que les anciens Gau-

lois & Bretons se servoient aussi de l'*anneau*. Voyez SCEAU.

Matiere des anneaux. Quelques-uns étoient d'un seul & unique métal; d'autres étoient de plusieurs métaux mêlés, ou de deux métaux distingués : car le fer & l'argent des *anneaux* étoient souvent dorés, ou au moins l'or étoit renfermé dans le fer, comme il paroît par un passage d'Artemidore, liv. II, ch. v. Les Romains se contenterent long-temps d'*anneaux* de fer; & Pline assure que Marius fut le premier qui en porta un d'or, dans son troisième consulat, l'an de Rome 650. Quelquefois l'*anneau* étoit de fer, & le sceau d'or; quelquefois il étoit creux, & quelquefois solide; quelquefois la pierre en étoit gravée, quelquefois elle étoit unie : dans le premier cas, elle étoit gravée tantôt en relief, tantôt en creux. Les pierres de cette dernière espèce étoient appelées *gemmæ eclypæ*, & les premières, *gemmæ sculpturâ prominente*.

La manière de porter l'*anneau* étoit fort différente selon les différens peuples : il paroît, par le ch. xxij de Jérémie, que les Hébreux le portoient à la main droite. Chez les Romains, avant que l'on eût commencé à orner les *anneaux* de pierres précieuses, & lorsque la gravure se faisoit encore sur le métal même, chacun portoit l'*anneau* à sa fantaisie, au doigt & à la main qu'il lui plaisoit. Quand on commença à enchâsser des pierres dans les *anneaux*, on ne les porta plus qu'à la main gauche; & on se rendoit ridicule quand on les mettoit à la main droite.

Pline dit qu'on les porta d'abord au quatrième doigt de la main, ensuite au second, ou index, puis au petit doigt, & enfin à tous les doigts, excepté celui du milieu. Les Grecs portèrent toujours l'*anneau* au quatrième doigt de la main gauche, comme nous l'apprend Aulugelle, lib. X. La raison que cet auteur en donne est prise dans l'anatomie : c'est, selon lui, que ce doigt a un petit nerf qui va droit au cœur, ce qui fait qu'il étoit regardé comme le plus considérable des cinq doigts, à cause de sa communication avec une si noble partie. Pline dit que les anciens Gaulois & les anciens Bretons portoient l'*anneau* au doigt du milieu.

D'abord on ne porta qu'un seul *anneau*; puis un à chaque doigt : Martial , *liv. XI, épig. lx*, enfin un à chaque jointure de chaque doigt. Voyez Aristophane , *in Nub.* Peu à peu le luxe s'augmenta au point qu'on eut des *anneaux* pour chaque semaine. Juvenal , *sat. vij*, parle d'*anneaux* semestres , *annulli semestres* : on eut aussi des *anneaux* d'hiver & des *anneaux* d'été. Lampride remarque , *chap. xxxij*, que personne ne porta là-dessus le luxe aussi loin qu'Héliogabale , qui ne mit jamais deux fois le même *anneau* , non plus que les mêmes fouliers.

On a aussi porté les *anneaux* au nez comme des pendans d'oreilles. Bartholin a fait un traité exprès , *de annullis narium*, des *anneaux* des narines. S. Augustin nous apprend que c'étoit l'usage parmi les mores de les porter ainsi; & Piétro della Volle fait la même remarque au sujet des Orientaux-modernes.

On peut dire qu'il n'y a point de partie du corps où on n'ait porté l'*anneau*. Différens voyageurs nous assurent que dans les Indes orientales , les naturels du pays portent des *anneaux* au nez , aux lèvres , aux joues , & au menton. Selon Ramnusio , les dames de Narisingua dans le levant , & selon Diodore , *liv. III*, les dames d'Ethiopie avoient coutume d'orner leurs lèvres d'*anneaux* de fer.

A l'égard des oreilles , c'est encore une chose ordinaire par-tout que de voir des hommes & des femmes y porter des *anneaux*. Voyez PENDANT.

Les Indiens , particulièrement les Guzarates , ont porté des *anneaux* aux piés. Lorsque Pierre Alvarez eut sa première audience du roi Calicut , il le trouva tout couvert de pierres enchâssées dans des *anneaux* : il avoit à ses deux mains des bracelets , & des *anneaux* à ses doigts; il en avoit jusqu'aux piés & aux orteils. Louis Bortome nous parle d'un roi de Pegu , qui portoit à chaque orteil , ou gros doigt du pié , une pierre enchâssée dans un *anneau*.

Usage des anneaux. Les anciens avoient trois différentes sortes d'*anneaux* : la première servoit à distinguer les conditions & les qualités. Plinè assure que d'abord il n'étoit pas permis aux sénateurs de porter

un *anneau* d'or , à moins qu'ils n'eussent été ambassadeurs dans quelque cour étrangère; qu'il ne leur étoit pas même permis de porter en public l'*anneau* d'or , excepté dans les cérémonies publiques; le reste du temps ils portoient un *anneau* de fer : ceux qui avoient eu les honneurs du triomphe étoient assujettis à la même loi.

Peu à peu les sénateurs & les chevaliers eurent la permission de porter presque toujours l'*anneau* d'or : mais Acron , *sur la Sat. vij*, *liv. II*, d'Horace , remarque qu'il étoit nécessaire pour cela que l'*anneau* d'or leur eût été donné par le prêteur.

Dans la suite l'*anneau* d'or devint une marque distinctive des chevaliers : le peuple portoit des *anneaux* d'argent & les esclaves des *anneaux* de fer : cependant l'*anneau* d'or étoit quelquefois permis au peuple; & Severe accorda à ses soldats la liberté de le porter. Auguste donna la même permission aux affranchis. Néron fit à la vérité dans la suite un règlement contraire : mais on cessa bientôt de l'observer.

Les *anneaux* de la seconde espèce étoient ceux qu'on appelloit *annulli sponsalitie*, *anneaux d'épousailles* ou *de nocés*. Quelques auteurs font remonter l'origine de cet usage jusqu'aux Hébreux : ils se fondent sur un passage de l'Exode , *xxxv*, *22*. Léon de Modene cependant soutient que les anciens Hébreux ne se sont jamais servis d'*anneau nuptial*. Selden , dans son *uxor hebraica*, *liv. II*, *chap. xiv*, remarque qu'à la vérité ils donnoient un *anneau* dans la cérémonie de mariage; mais que cet *anneau* ne faisoit que tenir lieu d'une pièce de monnoie de même valeur qu'ils donnoient auparavant. Les Grecs & les Romains faisoient la même chose; & c'est d'eux que les chrétiens ont pris cet usage , qui est fort ancien parmi eux , comme il paroît par Tertullien & par quelques anciennes liturgies , où nous trouvons la manière de bénir l'*anneau nuptial*. Voyez MARIAGE.

Les *anneaux* de la troisième espèce étoient destinés à servir des sceaux : on les appelloit *cerographi* ou *cirographi*, sur lesquels voyez l'article SCEAU.

Richard , évêque de Salisbury , dans ses *constitutions*, *année 1217*, défend de mettre au doigt des femmes des *anneaux* de jonc ,

ou d'autre matiere semblable , pour venir plus aisément à bout de les débaucher ; & il infinie en même temps la raison de cette défense : savoir , qu'il y avoit des filles assez simples pour croire que l'*anneau* ainsi donné par jeu étoit un véritable *anneau nuptial*.

De Breville , dans ses *antiquités de Paris* , dit que c'étoit autrefois une coutume de se servir d'*anneau* de jonc dans le mariage , lorsqu'on avoit eu commerce ensemble auparavant. *Voyez* CONCUBINE.

Les anciens Germains portoient un *anneau* de fer pour marque d'esclavage , jusqu'à ce qu'ils eussent tué un ennemi de la nation. Et dans le temps que les investitures avoient lieu en Allemagne , l'empereur ou le prince qui confirmoit l'élection des Evêques , leur mettoit au doigt l'*anneau pastoral*. Dans l'église romaine , il a été défendu par des conciles aux ecclésiastiques de porter des *anneaux* , à moins qu'ils ne fussent constitués en dignité , comme évêques ou abbés. (G)

ANNEAU , s. m. *terme d'astronomie* : l'*anneau* de saturne est un cercle mince & lumineux qui entoure le corps de cette planete , sans cependant y toucher. *Voyez* l'article SATURNE.

La découverte de cet *anneau* est due à M. Huyghens : cet astronome , après plusieurs observations , aperçut deux points lumineux ou anses , qui paroissoient sortir du corps de Saturne en droite ligne.

Ensuite ayant revu plusieurs fois différemment le même phénomène , il en conclut que saturne étoit entouré d'un *anneau* permanent : en conséquence il mit au jour son *nouveau système de Saturne* en 1659.

Le plan de l'*anneau* est incliné au plan de l'écliptique , sous un angle de 23^d 32'. Il paroît quelquefois ovale ; & selon Campani , son grand diametre est double du petit. *Voyez* PLANETE.

Cet *anneau* lumineux est par-tout également éloigné de la surface de saturne , & se soutient à une assez grande distance comme une voûte , chaque partie pesant vers le centre de la planete. Son diametre est un peu plus du double du diametre de saturne ; & quoique l'épaisseur de cette bande circulaire soit fort mince , sa largeur ou pro-

fondteur est néanmoins si considérable , qu'elle égale à très-peu près la moitié de la distance de la superficie extérieure de l'*anneau* à la surface de saturne. Au reste cet *anneau* se soutient toujours de la même maniere , renfermant un grand vuide tout autour , en sa surface concave & la surface extérieure du globe de saturne. Le plan de cet *anneau* ne paroît pas différer bien sensiblement du plan de l'orbite du quatrieme satellite de saturne. Quant à l'usage dont peut être un *anneau* si extraordinaire , c'est ce que nous ne savons pas bien précisément ; & même il est probable qu'on l'ignorera encore long-temps ; car nous ne voyons rien de semblable ni d'analogue à ce phénomène , en parcourant tout ce que l'on a observé de plus merveilleux dans la nature. M. de Maupeituis , dans son livre *de la figure des astres* , a expliqué d'une maniere ingénieuse la formation de l'*anneau* de saturne : il suppose que la matiere de l'*anneau* étoit originairement fluide , & pesoit à la fois vers deux centres ; savoir , vers le centre de saturne , & vers un autre placé dans l'intérieur de l'*anneau* ; & il fait voir que saturne a dû avoir un *anneau* en vertu de cette double tendance. (O)

Les phénomènes que nous présente l'*anneau* de saturne , sont très-singuliers : on le voit communément sous une figure ovale ; mais la largeur de cette ellipse qui dans certains temps est la moitié de sa longueur , diminue peu à peu , l'*anneau* ne paroît presque plus qu'une ligne droite , & enfin il disparoît entièrement , & saturne paroît tout rond comme les autres planetes. Cette phase ronde arrive tous les quinze ans , & elle a eu lieu en 1773 , saturne étant dans le nœud de l'*anneau*.

Il peut y avoir dans la même année trois causes qui occasionent cette phase ronde : lorsque saturne est vers le vingtieme degré de la vierge & des poissons , le plan de son *anneau* qui est toujours parallèle à lui-même , mais incliné sur l'orbite , se trouve dirigé vers le centre du soleil , & ne reçoit de lumiere que sur son épaisseur qui n'est pas assez considérable pour être apperçue de si loin ; saturne alors paroît rond & sans *anneau*. Huyghens le vit ainsi en 1655 (*Syst. Saturn.*) M. Maraldi observa aussi cette phase ronde , depuis

le 14 octobre jusqu'au premier février 1715 (*Mém. acad. 1714, pag. 71; 1715, page 12; 1716, page 172.*) Dans certains cas on distingue une bande obscure qui traverse saturne par le milieu, & qui est formée par l'ombre de l'anneau sur son disque. (*Mém. acad. 1714, page 376.*)

Il suffit que le soleil soit élevé sur le plan de l'anneau de $8'$, pour qu'il paroisse éclairé; aussi cet anneau ne disparoit faute de lumière, que pendant un mois, c'est-à-dire, quinze jours avant & après le passage de saturne par le point du ciel qui est à $5^s 20^o$ ou $11^s 20^o$ de longitude.

L'anneau de saturne disparoit encore, lorsque le plan de cet anneau passe par notre œil, étant dirigé vers la terre; nous ne voyons alors que son épaisseur qui est trop petite ou qui réfléchit trop peu de lumière, pour qu'on puisse l'apercevoir. M. Heinsius pense qu'il faut que la terre soit élevée de $30'$ ou d'un demi-degré sur le plan de l'anneau, pour qu'on puisse l'apercevoir avec un télescope de deux piés, ou avec une bonne lunette de quinze piés; mais je crois qu'on peut l'apercevoir à une moindre élévation.

Il y a une troisième cause qui peut faire disparoitre pour nous l'anneau de saturne, c'est lorsque son plan passe entre nous & le soleil; car alors sa surface éclairée n'est point tournée vers nous: tant que saturne est entre $11^s 20^o$ & $5^s 20^o$ de longitude, le soleil éclaire la surface méridionale de l'anneau; si la terre est alors élevée sur la surface septentrionale, elle ne peut voir la lumière de l'anneau, & ce sera un des temps de la phase ronde; ainsi l'on peut voir disparoitre les anses deux fois dans la même année, & les voir reparoitre deux fois; comme on l'a véritablement observé. (*Mém. acad. 1716.*)

Soit *LMA* (*fig. 4, pl. d'astr. suppl. des pl.*) le globe de saturne, sur lequel on imaginera trois cercles pour représenter l'écliptique, l'orbite de saturne & le cercle de l'anneau. La ligne *NM* représente l'orbite que le soleil paroît décrire en trente ans autour de saturne, cette orbite est exactement dans le même plan, & décrite avec les mêmes vitesses que l'orbite de saturne vue du soleil. Le cercle *ATOSL* représente la trace du plan de l'anneau sur la surface de saturne; enfin le cercle *NOI* représente un plan qui passe par

le centre de saturne parallèlement à l'écliptique ou au plan de l'orbite terrestre, ce plan *NOI* prolongé dans l'immensité de la sphère céleste, passe sur les mêmes étoiles, & marque dans le ciel la même trace & les mêmes points que le plan de l'orbite terrestre également prolongé. L'arc *NOI* appartient donc à un plan que l'on conçoit parallèle au plan de l'écliptique, faisant en *N* un angle de $2^o 30' 20''$ qui est l'inclinaison de l'orbite de saturne, à $3^s 21^o 31'$ de longitude pour 1750, comptée sur l'écliptique *NOI*. Supposons le nœud *S* de l'anneau & de l'orbite de saturne, à $5^s 20^o 8'$, pour l'année 1744, avec M. Heinsius, & le nœud *N* de saturne à $3^s 21^o 55'$, la distance *SN* sera de $58^o 13'$, si l'on connoît l'angle *S*, inclinaison de l'anneau sur l'orbite de saturne, que les observations donnent de 30^o , on pourra résoudre le triangle *NSO*. On trouvera *NO* = $54^o 41' 30''$ qui, ajouté à la longitude du nœud *N*, donnera pour la longitude du nœud *O*, $5^s 16^o 36' 30''$: c'est ce que MM. Maraldi & Heinsius appellent la longitude du nœud de l'anneau sur l'écliptique. Mais quoique le cercle *NOI* représente l'écliptique, il ne faut pas imaginer que la terre ou le soleil décrive ce cercle réellement, c'est seulement un cercle parallèle dont les poles étant prolongés dans l'immensité de la sphère étoilée, répondent aux mêmes points que les poles de l'écliptique, ou de l'orbite de la terre. Si l'on suppose la terre en *T*, avec une latitude *TE*, égale à celle de saturne vue de la terre, le point *E* étant éloigné de six lignes de la longitude géocentrique de saturne réduite à l'écliptique, telle qu'on l'observe de la terre, l'arc *TE* & l'angle *TOE* nous feront trouver *OE*, & par conséquent la longitude du nœud *O* sur l'écliptique. Dans la disparition de l'anneau, observée au mois d'octobre 1714, le lieu de saturne dans l'écliptique, opposé au point *E*, étoit de $5^s 19^o 15'$, vu de la terre, suivant M. Maraldi. La latitude septentrionale *ET* de la terre, égale à celle de saturne, étoit $1^o 51'$; d'où l'on conclut le côté *EO* = $3^o 3'$, & la longitude du nœud *O* $5^s 16^o 12'$. Ces déterminations donnent aussi un moyen de trouver le nœud *S* de l'anneau sur l'orbite de saturne; car dans le triangle *SON*, supposant l'angle *S* & l'angle *N* connus, & la distance *ON* du nœud

N de l'orbite au nœud O de l'*anneau* sur l'écliptique, aussi connue, on trouve SN qui, ajouté à la longitude du nœud N de l'orbite de saturne, donne celle du nœud S de l'*anneau*, sur l'orbite de saturne.

Dans la détermination du nœud de l'*anneau*, on suppose connue son inclinaison, parce qu'une petite incertitude sur l'inclinaison n'empêcheroit pas qu'on ne déterminât fort bien le lieu du nœud. Passons actuellement à la recherche de cette inclinaison: lorsque saturne est le plus éloigné du nœud de l'*anneau*, & que la terre est la plus élevée au dessus du plan de l'*anneau*, il nous paroît sous la forme d'une ellipse, dont le petit axe est la moitié du grand, du moins en réduisant les observations au centre du soleil; ainsi en supposant l'*anneau* absolument circulaire, il faut que son inclinaison soit de 30° sur le plan de l'orbite de saturne, pour paroître sous cette forme, & par-là il est aisé de savoir quelle doit être l'inclinaison de cet *anneau* sur le plan de l'écliptique: car dans le triangle NOS on connoît l'angle N , la distance NS des nœuds & l'angle S ; on aura facilement l'angle O qui est de $31^\circ 20'$; mais nous n'observons jamais l'*anneau* d'une si grande ouverture, à cause de la latitude de saturne.

Il est aisé de déduire de ces principes la figure de l'*anneau* pour un temps donné, car elle ne dépend que de l'élevation de la terre sur le plan de cet *anneau*. Soit B le lieu de la terre opposé à la longitude géocentrique de saturne, BF la latitude de la terre vue de saturne, égale à la latitude de saturne vue de la terre, mais de dénomination contraire, OF la différence entre la longitude de la terre vue de saturne: & celle du nœud de l'*anneau* sur l'écliptique: dans le triangle FBO , l'on cherchera BO , & l'angle O ; la somme ou la différence de BOF & de l'angle SOF , inclinaison de l'*anneau* sur l'écliptique de $31^\circ 23'$, donnera l'angle SOB ou GOB ; dans le triangle BOG , l'on connoît l'hypothénuse OB , & l'angle BOS , l'on cherchera BG qui est la latitude de la terre par rapport à l'*anneau* vue de saturne, ou l'élevation de la terre au dessus de l'*anneau*.

Par le moyen de l'élevation de notre œil sur le plan de l'*anneau*, on trouve la figure de l'*an-*

neau ou le rapport des axes de son ellipse apparente pour un temps quelconque; car le grand axe est toujours au petit, comme le rayon est au sinus de l'élevation ou de l'obliquité.

L'élevation du soleil au dessus du plan de l'*anneau* est plus aisée à calculer. Supposons le soleil en C sur l'orbite qu'il paroît décrire autour de saturne, l'arc CD perpendiculaire sur l'*anneau* LSA , CD est la latitude du soleil, par rapport à l'*anneau* qui se trouve en disant: le sinus total est au sinus de la distance héliocentrique CS de saturne au nœud S de l'*anneau*, mesurée sur l'orbite de saturne $MCSN$, comme le sinus de l'angle S $31^\circ 20'$ est au sinus de CD qui est l'inclinaison du rayon solaire sur le plan de l'*anneau*, ou l'élevation du soleil, par rapport à ce plan. De-là on pourroit conclure les temps où l'angle de cette inclinaison est assez petit, pour que le soleil ne puisse plus éclairer sensiblement une des surfaces de l'*anneau*, & nous le rendre visible. On peut aussi par les mêmes principes réduire les observations qu'on en fait sur la terre à celles qui auroient lieu pour un observateur situé dans le soleil, & trouver l'inclinaison de l'*anneau* sur l'orbite de saturne qui est de 30° , tandis qu'elle est de $31^\circ 20'$ sur l'écliptique.

L'*anneau* de saturne est une espèce de couronne plate, fort mince, mais comprise entre deux cercles concentriques, dont le plus grand a environ $42''$ de diamètre, tandis que le globe de saturne en a 18 , c'est-à-dire, qu'ils sont entr'eux comme 7 est à 3 , le cercle intérieur a $30''$ de diamètre: ainsi la largeur de la couronne est de $6''$ tout autour, de même que l'espace vuide compris entre saturne & l'*anneau*, & les rayons des trois cercles sont de $9''$, $15''$ & $21''$, réduits aux moyennes distances de saturne à la terre ou au soleil; car il y a un dixième de différence, suivant les divers temps de l'année; la largeur de cette couronne ou l'épaisseur des anses est divisée en deux parties dont l'intérieure paroît avoir une lumière continue sans interruption; la partie extérieure paroît divisée par *anneaux* concentriques, suivant M. Short. L'*anneau* de saturne paroît n'être pas exactement plan, car M. Maraldi observa qu'une des anses disparoissoit avant l'autre, & M. Heinsius

assure que le 29 novembre 1743, l'anse orientale étoit plus courte que l'autre; ce qui semble annoncer qu'il y a un peu de courbure dans l'*anneau*.

J'ai dit que l'*anneau* est comme un plan ou un corps très-mince; en effet, quand il est dirigé vers nous & que son plan passe par notre œil, nous ne distinguons rien; nous le perdons de vue, parce qu'il n'y a pour lors que son épaisseur qui se présente à nous, & elle est trop petite pour être distinguée; il est vrai qu'alors on voit l'ombre de l'*anneau* sur le disque de saturne, parce que le soleil l'éclaire obliquement & qu'il y a par conséquent une ombre plus large que celle de l'épaisseur de l'*anneau*; mais quand l'*anneau* est dirigé vers le soleil & que son épaisseur seule est éclairée, il disparaît également; ce qui prouve que cette épaisseur est fort petite, c'est-à-dire, insensible pour nous; car elle pourroit être de trois à quatre cents lieues, sans que nous puissions la distinguer, le diamètre réel de l'*anneau* étant de 67518 lieues, & un quart de seconde étant insensible sur une planète aussi peu éclairée.

ANNEAU SOLAIRE ou HORAIRE, est une espèce de petit cadran portatif, qui consiste en un *anneau* ou cercle de cuivre d'environ deux pouces de diamètre, & d'un tiers de pouce de largeur. V. CADRAN.

Dans un endroit du contour de l'*anneau* il y a un trou, par lequel on fait passer un rayon de soleil, qui fait une petite marque lumineuse à la circonférence concave du demi-cercle opposé; & le point sur lequel tombe cette petite marque, donne l'heure du jour que l'on cherche.

Mais cet instrument n'est bon que dans le temps de l'équinoxe; pour qu'il puisse servir tout le long de l'année, il faut que le trou puisse changer de place, & que les signes du zodiaque ou les jours du mois soient marqués sur la convexité de l'*anneau*; au moyen de quoi le cadran peut donner l'heure pour tel jour de l'année qu'on veut.

Pour s'en servir, il ne faut que mettre le trou sur le jour du mois ou sur le degré du zodiaque que le soleil occupe, ensuite suspendre le cadran à l'ordinaire vis-à-vis du soleil; le rayon qui passera par le trou,

marquera l'heure sur le point où il tombera.

ANNEAU ASTRONOMIQUE ou UNIVERSEL, est un *anneau* solaire, qui sert à trouver l'heure du jour en quelque endroit que ce soit de la terre, au lieu que l'usage de celui dont nous venons de parler est borné à une certaine latitude. Sa forme est représentée dans les *planches de Gnomonique*, fig. 22. Voyez aussi CADRAN.

Cet instrument se fait de différente grandeur; il y en a depuis deux pouces de diamètre jusqu'à six: il consiste en deux *anneaux* ou cercles minces, qui sont larges & épais à proportion de la grandeur de l'instrument. L'*anneau* extérieur *A* représente le méridien du lieu où l'on est; il contient deux divisions de 90^d chacune, diamétralement opposées, & qui servent, l'une pour l'hémisphère boréal, l'autre pour l'hémisphère austral. L'*anneau* intérieur représente l'équateur, & tourne exactement en dedans du premier par le moyen de deux pivots qui sont dans chaque *anneau* à l'heure de 12. A travers les deux cercles est une petite règle ou lame mince avec un curseur marqué *C*, qui peut glisser le long du milieu de la règle. Dans ce curseur est un petit trou pour laisser passer les rayons du soleil.

On regarde l'axe de la règle comme l'axe du monde, & ses extrémités comme les deux pôles. D'un côté sont les signes du zodiaque, de l'autre les jours du mois: sur le méridien est une pièce qui peut glisser, & à laquelle on attache un petit pendant qui porte un *anneau* pour tenir l'instrument.

Usage de cet instrument. Mettez la ligne *A*, marquée sur le milieu du pendant, au degré de latitude du lieu par exemple, 48^d 50' pour Paris; mettez la ligne qui traverse le trou du curseur au degré du signe, ou au jour du mois; ouvrez ensuite l'instrument, de sorte que les deux *anneaux* fassent un angle droit entre eux, & suspendez-le par le pendant *H*, de manière que l'axe de la règle qui représente celui de l'instrument puisse être parallèle à l'axe du monde; ensuite tournez le côté plat de la règle vers le soleil, jusqu'à ce que le rayon qui passera par le petit trou tombe exactement sur la ligne circulaire qui est tracée au milieu de la circonférence concave de l'*anneau* intérieur: le rayon solaire marquera

l'heure qu'il est sur cette circonférence concave.

Il faut remarquer que l'heure de 12 ou de midi n'est point donnée par le cadran, par la raison que le cercle extérieur étant dans le plan du méridien, il empêche les rayons du soleil de tomber sur le cercle intérieur : le cadran ne donnera point non plus l'heure quand le soleil sera dans l'équateur, parce qu'alors ses rayons seront parallèles au plan du cercle intérieur.

Il y a encore une autre espèce d'*anneau astronomique*, construit à-peu-près sur les mêmes principes que ce dernier, excepté qu'au lieu de deux cercles, il en a trois : il a quelques avantages sur celui-ci, en ce qu'il donne l'heure de midi, & qu'il marque lorsque le soleil est dans l'équateur ; il est même un peu plus juste. Au reste on ne se sert presque plus de ces instrumens, l'usage des montres ayant rendu inutiles tous ces cadrans qui ne donnent pas l'heure avec une certaine justesse.

Anneau astronomique est encore le nom d'un instrument dont on se sert en mer pour prendre la hauteur du soleil : c'est une espèce de zone ou de cercle de métal. Voyez la *Pl. de navig. fig. 2*. Dans cette zone il y a un trou *C*, qui la traverse parallèlement à son plan ; ce trou est éloigné de 45 degrés du suspensoir *B* ; & il est le centre d'un quart de cercle *DE*, dont un des rayons terminans *CE*, est parallèle au diamètre vertical, & l'autre *CD* est horizontal & perpendiculaire à ce même diamètre *BH*. Pour diviser l'arc *FG* de cet *anneau* en 90^d, on décrit sur un plan un cercle *FGC* égal à la zone intérieure de l'*anneau* : du point *C*, pris à 45^d du point *B*, comme centre, & d'un rayon pris à volonté, on décrit un quart de cercle *PQR*, dont le rayon terminant *PC* est perpendiculaire au diamètre *BD*, & l'autre *CR* lui est parallèle ; on divise ensuite ce quart de cercle en degrés, & on tire par le centre *C*, & par tous les points de division du quart de cercle, des rayons qui coupent la circonférence *FDG*, en autant de points qui répondront à des degrés de ce quart de cercle. Ces divisions ou degrés pris & transportés respectivement dans l'*anneau* astronomique depuis *F* jusqu'en *G*, le diviseront parfaitement.

Pour observer la hauteur du soleil avec cet instrument, il le faut suspendre par la boucle *B* ; & le tourner vers le soleil *A*, de sorte que son rayon passe par le trou *C* ; il marquera au fond de l'*anneau* de *F* en *I*, les degrés de la hauteur du soleil entre le rayon horizontal *CF*, & le rayon de l'astre *CI* ; & la partie *IHG* marquera sa distance au zénith, déterminée par le rayon *CI* de l'astre, & le rayon vertical *CG*.

Les observations faites avec l'*anneau* astronomique sont plus exactes qu'avec l'astrolabe, parce qu'à proportion de sa grandeur, les degrés de l'*anneau* sont plus grands. Voy. ASTROLABE. (T)

ANNEAU du Pêcheur, (*Hist. ecclési.*) c'est le sceau dont le pape scelle tous les brefs apostoliques. Cet *anneau* s'appelle *anneau du pêcheur*, parce qu'on suppose que S. Pierre qui étoit pêcheur, en a usé le premier pour sceller ces brefs apostoliques, & que les papes s'en servent après lui. Cependant les auteurs judicieux s'accordent tous qu'il n'y a qu'environ 409 ans que ce terme est en usage. Ce sceau a l'image de S. Pierre.

Aussi-tôt que le pape a rendu l'esprit, le cardinal camerlingue en habit violet, vient, accompagné des clers de chambre en habit noir, reconnoître le corps du pape : il l'appelle trois fois par son nom de baptême, & fait dresser un acte sur sa mort par les protonotaires apostoliques. Là-dessus il prend du maître de la chambre du pape l'*anneau* du pêcheur, pour le faire rompre : & ce sceau cesse jusqu'après l'élection du nouveau pape. (+)

ANNEAUX de Samothrace, (*Hist. anc.*) *annuli Samotracii ferrei* ; c'étoient des espèces de talismans que la superstition avoit inventés, & que l'imposture accrétoit : on gravoit sur ces *anneaux* des caractères magiques, & on y enfermoit de l'herbe coupée en de certains temps, ou de petites pierres trouvées sous de certaines constellations. Ceux qui portoient ces *anneaux* se croyoient à l'abri de toutes sortes de revers, & assurés du succès de tout ce qu'ils entreprennent ; on les appelloit *Samothraciens*, parce que les peuples de cette île s'appliquoient particulièrement à étudier les secrets de la nature. (L)

ANNEAU,

ANNEAU, *en anatomie*, nom que l'on donne à l'écartement des fibres de l'oblique externe vers sa partie inférieure, pour le passage du cordon spermatique dans les hommes, & du ligament rond dans les femmes. *Voyez* CORDON SPERMATIQUE, &c.

L'intestin & l'épiploon s'engagent quelquefois dans cet *anneau* & forment des descentes ou hernies inguinales. *Voyez* HERNIE, &c. (L)

* **ANNEAU**, (*Agriculture.*) c'est un fardement, ainsi appelé de la manière dont il est contourné; on le passe sous un sep lorsqu'on le provigne. *Voyez* SEP.

ANNEAU, (*Mesure de bois.*) c'est un cercle de fer qui a six piés & demi de circonférence, que l'on nomme aussi *moule*, & dont le patron prototype est à l'hôtel-de-ville. C'est sur ce patron que tous ceux dont on se sert sont étalonnés & marqués aux armes de la ville. Trois moules ou *anneaux* remplis, plus douze bûches, doivent faire la charge d'une charrette. Le tout fait ordinairement depuis cinquante-deux jusqu'à soixante-deux bûches, qui sont nommées par cette raison *bois de compte*. Toutes les bûches qui sont au dessous de dix-sept à dix-huit pouces de grosseur, doivent être rejetées du moule & renvoyées au bois de corde: mais il y a encore tant d'inégalité entre les plus grosses, que souvent ce nombre ne se trouve pas complet. Il y en a quelquefois de si grosses, sur-tout dans le bois qui vient de Montargis, que les quarante-sept ou quarante-huit bûches remplissent les trois *anneaux*, & font la voie. *Voyez* VOIE.

Le bois qui vient par la rivière d'Andelle, & qui en porte le nom, n'ayant que deux piés & demi de longueur, quand il s'en rencontre d'assez gros pour être de moule ou de compte, on en donne quatre *anneaux* & seize bûches pour la voie. *Voyez* ANDELLE.

ANNEAU, (*Mar.*) c'est un cercle de fer ou d'autre matière solide, dont on se sert pour attacher les vaisseaux. Il y a dans tous les ports & sur tous les quais des *anneaux* de fer pour attacher les navires & les bateaux. (Z)

ANNEAU, *en ferrurerie*, c'est un mor-

ceau de fer rond ou carré, disposé circulairement à l'aide de la bigorne de l'enclume, mais dont les deux extrémités sont soudées ensemble. On s'en sert pour attacher des bateaux, suspendre des rideaux, &c.

Anneau de clé; on appelle dans une clé l'*anneau*, la partie de la clé que l'on tient à la main, & qui aide à la mouvoir commodément dans la ferrure; sa forme est communément en cœur ou ovale.

On pratique quelquefois dans la capacité de l'*anneau* différens dessins; pour cet effet on commence par le forger plein & rond: mais on n'orne ainsi que les clés des ferrures de conséquence. *Voyez* CLÉ.

ANNEAU, *chez les bourreliers*, est un morceau de fer ou de cuivre configuré comme tout ce qui porte le nom d'*anneau*.

ANNEAUX. f. m. pl. ce sont *dans les manufactures en soie*, de très-petits cercles de fer, qu'on appelle encore *yeux de perdrix*, qu'on passe dans les cordes du rame.

Voyez SEMPLÉ, RAME, MÉTIER DE VELOURS CISELÉ.

ANNEAUX de vergues, (*Marine.*) ce sont de petits *anneaux* de fer que l'on met deux ensemble dans de petites crampes, qu'on enfonce de distance en distance dans la grande vergue & dans celle de mizaine. L'un de ces *anneaux* sert à tenir les garcettes qui servent à plier les voiles; & pour arrêter ces mêmes garcettes, on en passe le bout dans l'autre *anneau*.

Anneaux de chaloupes; ce sont de grosses boucles de fer sur le plus haut du port, auxquelles on amarre les chaloupes.

Anneaux de sabords; ce sont de certaines boucles de fer médiocrement grosses, dont on se sert pour fermer, saisir ou amarrer les mantelets des sabords.

Anneaux ou boucles d'écoutes. Il y a des *anneaux* de fer sur les tillacs près les écoutes, pour les amarrer & tenir fermes pendant les gros-temps: il y en a aussi pour les canons par derrière, & ils servent à les mettre aux sabords, ou à les halier en-dans.

ANNEAUX D'ÉTAI. *Voyez* DAILLOTS.

ANNEAUX de corde; c'est ce qui sert à faire un nœud coulant. (Z)

§ ANNECY, (*Géogr.*) ville du duché de Savoie dans le Genevois, à sept lieues sud de Geneve, & à cinq nord-ouest de Chambéry. Elle est sur la rivière de Sier, au bord du lac qui porte son nom. La ville est assez grande & assez commode; il y a un château, plusieurs églises, quelques couvens & une commanderie de l'ordre de S. Jean. C'est, depuis 1535, la retraite de l'évêque & des chanoines de Geneve, qui furent chassés de cette ville protestante. Le lac d'Annecy peut avoir quatre ou cinq lieues de longueur & un peu plus d'une demi-lieue de largeur; il est entre de hautes montagnes presque toujours couvertes de neiges: on dit qu'il est si profond en quelques endroits, que l'on n'a pas pu encore en trouver le fond. *Long. 27, 40: lat. 45, 40.* (C. A.)

* ANNEDOTS, f. m. pl. (*Myth.*) divinités des Chaldéens, faites à l'imitation des anges bons ou mauvais.

ANNÉE, f. f. Voyez AN.

§ ANNELET, f. m. *annulus* (*terme de Blason.*) petit anneau qui meuble l'écu; les *annelets* sont souvent en nombre, & représentent les anneaux des anciens chevaliers.

Les *annelets* sont des marques de juridiction, de grandeur & de noblesse.

Ce mot vient du latin, *annulus*, anneau.

Longperier de Corval, diocèse de Rouen; d'azur à trois *annelets* d'or.

De Coetmen en Bretagne; de gueules à neuf *annelets* d'argent.

Vieuxpont de Fatouville, diocèse de Séez; d'argent à dix *annelets* de gueules, 3, 3, 3, & 1. (G. D. L. T.)

ANNELLI, en *passementerie*, petit anneau d'émail ou de verre d'une ligne ou environ de diamètre, qui sert à revêtir les différens trous des navettes & des sabots, pour empêcher les soies & fils d'or & d'argent de s'écorcher lors de leur passage. Voyez NAVETTE & SABOT.

ANNELETS, *terme d'Architecture*; ce sont de petits listels ou filets, comme il y en a trois au chapiteau dorique du théâtre de Marcellus dans Vignolle. On les nomme aussi *armilles*, du latin *armillæ*, un *brassélet*. (P)

ANNEXE, f. f. c'est, en droit civil ou

canonique, un accessoire, une dépendance ou appartenante, soit d'un héritage ou d'un bénéfice, en conséquence de l'union qui en a été faite audit bénéfice ou héritage. C'est en ce sens qu'on dit que le prieuré de S. Eloi est une *annexe* de l'archevêché de Paris; que les *annexes* qu'un testateur a faites de son vivant à l'héritage qu'il legue, sont censées comprises dans le legs.

ANNEXE (DROIT D'), est le droit exclusif que prétend le parlement de Provence d'enregistrer les bulles, brefs, & autres écrits semblables qui viennent de la cour de Rome ou de la légation d'Avignon. (H)

ANNEXÉ, adj. en Droit, & même dans le langage ordinaire, se dit d'une chose moins considérable, jointe & unie à une plus grande. Ainsi disons-nous, une telle ferme, un tel patronage est *annexé* à tel fief, tel manoir, &c. Charles VIII, en l'année 1486, annexa la Provence à son Royaume. (H)

ANNIBAL, fils d'*Amilcar*, le plus implacable ennemi des Romains, jura à son pere une haine éternelle contre Rome. A l'âge de neuf ans, il commença son apprentissage militaire en Espagne. Il se forma en joignant les fatigues du soldat aux études du Général. Dès l'âge de 26 ans, il commanda l'armée des Carthaginois, qui lui avoient confié leur vengeance. *Annibal* passa d'Espagne en Italie, franchit les Pyrenées, parvint au Rhône, & du bord de ce fleuve s'avança en dix jours, jusqu'au pied des Alpes. Le passage de ces montagnes lui causa des fatigues incroyables & lui fit un nom immortel. La neige, les glaces, les rochers, les précipices sembloient le rendre impossible. Enfin, après neuf jours de marche à travers des vallées & des montagnes, *Annibal* se vit au sommet des Alpes. Cinq autres jours suffirent pour traverser la partie qui regardoit l'Italie. Il entra dans la plaine, & la revue qu'il fit alors de ses troupes, lui apprit que son armée de 50 mille hommes de pied & de neuf mille chevaux, étoit réduite à 20 mille hommes & à six mille chevaux. Le Général Carthaginois malgré ses pertes, prit d'abord Turin, défit le consul *Cornelius Scipion* sur le bord

du Tésin , & quelque temps après *Sempronius* , près de la riviere de Trebie. Cette bataille fut meurtriere. Les vaincus y perdirent 26 mille hommes , & les vainqueurs accablés du froid le plus rigoureux , n'eurent pas la force de se réjouir de leur victoire. A cela près tout réussissoit à *Annibal*. L'année d'après il vainquit *Cneius Flaminius* près du lac de Trasimene. Le Général Romain resta mort sur le champ de bataille , quinze mille ennemis périrent , six mille furent faits prisonniers ; & *Annibal* ne sachant que faire de tant de captifs , renvoya sans rançon les Latins , & ne garda que les Romains. La république affligée de tant de pertes chercha à les réparer , en élisant pour dictateur *Q. Fabius Maximus*. Ce grand capitaine qui acquit le surnom de Temporiseur , ne s'appliqua qu'à observer les mouvemens d'*Annibal* , à lui cacher les siens , & à le fatiguer par des marches multipliées , plutôt qu'à s'exposer à en venir à un combat désavantageux. *Fabius Maximus* , que ses ruses & ses délais auroient dû faire aimer des Romains , ne s'attira que des plaintes. On partagea l'autorité du commandement entre lui & *Mirnius Felix* , qui se laissa envelopper par le général Carthaginois , & qui auroit péri , sans le secours de son collegue. Le temps de la dictature de *Fabius* étant expiré , *Terentius Varro* & *Paul Emile* eurent le consulat & le commandement des armées. L'un & l'autre furent vaincus à la bataille de Cannes , 216 ans avant J. C. 40 mille hommes de pied & 2700 de cavalerie restèrent sur la place. On dit qu'*Annibal* envoya à Carthage trois boisseaux d'anneaux de 5630 chevaliers , qui périrent dans ce combat. *Annibal* auroit dû peut-être profiter des avantages que lui offroient ses victoires , & marcher droit à Rome ; mais il aima mieux passer l'hiver à Capoue ; & les délices de cette ville causerent autant de maux à ses soldats , que ses armes avoient causé de terreur aux généraux romains. Envain *Annibal* marcha du côté de Rome pour l'assiéger , les Romains en furent si peu touchés , qu'ils vendirent la terre où *Annibal* campoit. La pluie , les orages & la grêle l'obligerent de décamper , sans avoir eu le temps , pour ainsi dire ,

de voir les murailles de Rome. Le consul *Marcellus* en vint ensuite aux mains en trois différens combats ; mais il n'y eut rien de décisif ; & comme il en présentoit un quatrieme , *Annibal* se retira en disant : *Que faire avec un homme qui ne peut ni vaincre ni être vaincu ?* Cependant *Asdrubal* , frere d'*Annibal* , s'avançoit en Italie , pour secourir son frere ; mais *Claude Néron* lui ayant livré bataille , tailla son armée en pieces & le tua lui-même. *Néron* rentré dans son camp , fit jeter à l'entrée de celui d'*Annibal* la tête d'*Asdrubal*. Le Carthaginois en la voyant dit qu'il ne doutoit plus que le coup mortel n'eût été porté à sa patrie. Carthage pressée de tous les côtés , songea à rappeler *Annibal*. Dès que ce héros fut arrivé en Afrique , il pensa qu'il valloit mieux donner la paix à son pays , que de lui laisser continuer une guerre ruineuse. Il y eut une entrevue entre lui & *Scipion* ; mais le général Romain n'ayant voulu entrer en aucune négociation qu'auparavant le sénat de Carthage n'eût fait des réparations à celui de Rome , ils ne purent convenir de rien. On en vint encore à une bataille ; *Annibal* la perdit , après avoir combattu avec autant d'ardeur que dans ses premieres victoires : 40 mille Carthaginois furent tués ou faits prisonniers. Cette journée de Zama fut un nouveau motif pour les Carthaginois de demander la paix. *Annibal* honteux d'être témoin de l'opprobre de sa patrie , se réfugia d'abord chez *Antiochus* roi de Syrie , ensuite chez *Prusias* roi de Bithynie , & ne se croyant pas en sûreté dans ces deux cours amies des Romains , il avala un poison subtil qu'il portoit depuis long-temps , dans le chaton de sa bague , l'an 183 avant J. C. âgé de 64 ans. *Délivrons* , dit-il , *les Romains de la terreur que je leur inspire : ils eurent autrefois la générosité d'avertir Pyrrhus de se précautionner contre un traître qui le vouloit empoisonner , & ils ont aujourd'hui la bassesse de solliciter Prusias à me faire périr.* Rome perdit un ennemi , & Carthage un défenseur. Un courage mêlé de sagesse , une fermeté que rien ne troublait , une connoissance parfaite de l'art militaire , une attention scrupuleuse à observer tout , une activité sans égale , ont mis *Annibal* dans le

premier rang des grands généraux de tous les siècles. Il cultiva les lettres au milieu du tumulte des armes. Plusieurs écrivains, en lui reprochant de n'avoir pas mené son armée victorieuse à Rome, après la bataille de Cannes, répètent ce mot de *Maharbal* capitaine Carthaginois : *Annibal, vous savez vaincre ; mais vous ne savez pas profiter de la victoire.* Un auteur plus judicieux dit, qu'on ne devoit pas prononcer si légèrement contre un si grand capitaine. Rome jalouse, Rome inquiétée, ajoute-t-il, fait bien comprendre quel homme étoit *Annibal.* Voyez PUNIQUE (Guerre).

* ANNIBI (LAC D'), *Géog. mod.* lac de la grande Tartarie aux piés des montagnes & dans la contrée du même nom au nord de Kitar. Ce lac, ni rien qui lui ressemble, ne se trouve dans la carte de M. Witsen. *Maï. Géog.*

ANNIHILATION, f. f. ou ANÉANTISSEMENT, (*Commerce.*) est usité dans un sens moral en Angleterre ; & l'on dit : *le capital de la mer du Sud est réduit à la moitié ; si l'on n'y prend bien garde, les malversations des facteurs produiront infailliblement bientôt une autre annihilation sur tout le dividende.* (G)

ANNILLE, f. f. c'est proprement un fer de moulin ; & on l'a nommé ainsi, parce qu'on le met comme un anneau autour des moyeux pour les fortifier. Ces *annilles* étant souvent faites en forme de croix ancrées, on a nommé ces sortes de croix *annilles* dans le Blason. (V)

ANNION (BÉNÉFICE D'), ancien terme de *Droit françois*, se disoit de lettres royaux qui accordoient à un débiteur le délai d'une année pour la vente de ses meubles, dans le cas où il étoit à craindre qu'ils ne fussent vendus à vil prix. Voyez REPIT, LETTRES D'ÉTAT, & QUINQUE-NELLE. (H)

ANNIVERSAIRE, f. m. (*Théol.*) mot composé d'*annus*, année, & de *verto*, je tourne. C'est proprement le retour annuel de quelque jour digne de remarque, anciennement appelé un *jour d'an* ou *jour de souvenir.* Voyez JOUR.

ANNIVERSAIRES (les), *Jours anniversaires*, chez nos ancêtres, étoient les jours où les martyres des Saints étoient annuel-

lement célébrés dans l'Eglise, comme aussi les jours où chaque fin d'année, l'usage étoit de prier pour les ames de ses amis trépassés.

Anniversaria dies idèò repetitur defunctis, quoniam nescimus qualiter habeatur eorum causa in alia vita. C'étoit la raison qu'en donnoit Alcuin dans son livre de *officiis divinis.* Voyez NATALIS.

Dans ce dernier sens l'*anniversaire* est le jour où, d'année en année, on rappelle la mémoire d'un défunt en priant pour le repos de son ame. Quelques auteurs en rapportent la première origine au pape Anaclet, & depuis à Felix I, qui instituerent des *anniversaires* pour honorer avec solennité la mémoire des Martyrs. Dans la suite plusieurs particuliers ordonnerent par leur testament à leurs héritiers de leur faire des *anniversaires*, & laisserent des fonds tant pour l'entretien des églises que pour le soulagement des pauvres, à qui l'on distribuoit tous les ans ce jour-là de l'argent & des vivres. Le pain & le vin qu'on porte encore aujourd'hui à l'offrande dans ces *anniversaires*, peuvent être des traces de ces distributions. On nomme encore les *anniversaires*, *obits* & *services.* Voyez OBIT, SERVICE. (G)

ANNOBON, (*Géogr. mod.*) île d'Afrique sur la côte de Guinée. *Long. 24 ; lat. mérid. 1, 50.*

ANNOMINATION, f. f. *figure de Rhétorique* ; c'est une allusion qui roule sur les noms, un jeu de mots. Elle est ordinairement froide & puérile : on ne la trouve que d'en trouver quelques-unes dans Cicéron ; elles n'en sont pas meilleures. V. ALLUSION. (G)

* ANNONAY, (*Géogr. mod.*) petite ville dans le haut Vivarais, sur la Deume. *Long. 22, 22 ; lat. 45, 15.*

ANNONCIADE, (*Hist. mod.*) nom commun à plusieurs ordres ; les uns religieux, les autres militaires, institués avec une vue, un rapport à l'Annonciation. Voyez ORDRE & ANNONCIATION.

Le premier ordre religieux de cette espèce fut établi en 1232, par sept marchands Florentins, & c'est l'ordre des servites ou serviteurs de la Vierge. Voyez SERVITES.

Le second fut fondé à Bourges par Jeane, reine de France, fille de Louis XI, & femme de Louis XII, qui la répudia de son consentement, & avec dispense du pape Alexandre VI. La regle de ces Religieuses est établie sur douze articles, qui regardent douze vertus de la sainte Vierge, & approuvée par Jules II & Léon X.

Le troisieme, qu'on appelle des *Annonciades célestes*, fut fondé vers l'an 1600, par une pieuse veuve de Genes, nommée *Marie - Victoire Fornaro*, qui mourut en 1617. Cet ordre a été approuvé par le saint Siege, & il y en a quelques maisons en France. Leur regle est beaucoup plus austere que celle des *Annonciades* fondées par la reine Jeane. (G)

ANNONCIADE, f. f. (*Hist. mod.*) société fondée à Rome dans l'église de Notre-Dame de la Minerve, l'an 1460, par le cardinal Jean de Torrecremata, pour marier de pauvres filles. Elle a été depuis érigée en archi-confraternité, & est devenue si riche par les grandes aumônes & legs qu'on y a faits, que tous les ans le 25 Mars, fête de l'Annonciation de la sainte Vierge, elle donne des dots de 60 écus Romains à chacune, à plus de 400 filles, une robe de serge blanche, & un florin pour des pantoufles. Les Papes ont fait tant d'estime de cette œuvre de piété, qu'ils vont en cavalcade, accompagnés des cardinaux & de la noblesse de Rome, distribuer les cédules de ces dots à celles qui doivent les recevoir. Celles qui veulent être religieuses ont le double des autres, & sont distinguées par une couronne de fleurs qu'elles portent sur la tête. L'abbé Piazza, *Ritratto di Roma moderna*. (G)

§ ANNONCIADE, f. f. (*l'ordre militaire de l'*) fut institué en 1355 par Amédée VI, comte de Savoie, dit *le Verd*, au sentiment de quelques auteurs, entr'autres Guichenon. Ce fut à l'occasion d'une dame qui présenta à ce prince un brasselet de ses cheveux, tressés en lacs-d'amour. De-là il prit le nom de l'ordre du *lacs-d'amour*.

La premiere cérémonie de cet ordre fut faite le 22 septembre 1355, jour de la fête de S. Maurice, patron de Savoie.

Le collier étoit composé de lacs-d'amour, sur lesquels étoient entrelacées ces quatre

lettres, F. E. R. T. qui signifient *frappez, entrez, rompez tout*.

D'autres historiens prétendent que l'ordre de l'*Annonciade* n'a point été établi sous le nom de l'ordre du *lacs-d'amour*; mais qu'Amédée VI, comte de Savoie, l'institua pour honorer les quinze mysteres de Jesus-Christ & de la sainte Vierge, & aussi en ressouvenir des actions glorieuses de son aïeul Amédée V. Il créa quinze chevaliers, & ordonna que les comtes de Savoie (actuellement rois de Sardaigne) seroient les grands-maîtres de l'ordre.

Le collier de lacs-d'amour, est chargé des lettres F.E.R.T. qui signifient *fortitudo ejus, Rhodum tenuit*, c'est-à-dire, par son courage il a conquis l'île de Rhodes. Cette devise a été mise sur ce collier, en mémoire de l'action éclatante d'Amédée V, qui fit lever aux Sarrafins le siege de Rhodes en 1310.

Ce fut-là l'époque des armes de la maison de Savoie qui, descendue de la maison de Saxe, en portoit les armes qui sont *fascé d'or & de sable au crancelin de sinople*, & prit alors celles de l'ordre de S. Jean de Jérusalem, dit depuis *de Rhodes*, & à présent *de Malte*, qui sont *de gueules à la croix d'argent*.

Amédée VIII, premier duc de Savoie, élu pape sous le nom de *Felix V*, au concile de Bâle, voulut en 1434 que cet ordre fût dorénavant nommé l'*ordre de l'Annonciade*, & fit mettre au bout du collier une vierge, au lieu de S. Maurice.

Charles III, duc de Savoie, y ajouta en 1518 autant de roses d'or, émaillées de rouge & de blanc, que de lacs-d'amour.

Le grand collier, que les chevaliers portent les jours de fêtes solennelles, est du poids de deux cents cinquante écus d'or; c'est une chaîne faite de lacs-d'amour, chargée des quatre lettres F. E. R. T. entremêlées de roses; au bas est attachée une médaille, sur laquelle se trouve l'image de la Vierge, & autour sont les paroles de la salutation angélique.

Le petit collier a deux doigts de large, & est du poids de cent écus.

Charles - Emmanuel, duc de Savoie, a établi la chapelle de l'ordre de l'*Annonciade*

dans l'hermitage de Camaldoli, sur la montagne de Turin.

VICTOR-Amédée-Marie, duc de Savoie, roi de Sardaigne, actuellement régnant, est le dix-neuvième grand-maître de l'ordre de l'*Annonciade*. (G. D. L. T.)

ANNONCIATION, f. f. (*Théol.*) est la nouvelle que l'ange Gabriel vint donner à la sainte Vierge, qu'elle concevroit le Fils de Dieu par l'opération du St. Esprit. Voy. INCARNATION, SALUTATION, AVE.

Ce mot est composé de la préposition latine *ad*, & du verbe *nuntiare*, annoncer, déclarer une chose à quelqu'un. Les Grecs l'appellent *εὐαγγελισμός*, bonne nouvelle, & *χαρισμός*, salutation.

ANNONCIATION est aussi le nom d'une fête qu'on célèbre dans l'Eglise Romaine, communément le 25 de Mars, en mémoire de l'Incarnation du Verbe: aussi est-elle appelée la fête de l'*Annonciation* & de l'*Incarnation du Verbe divin*, en mémoire de ces deux mystères qui n'en font proprement qu'un. Le peuple appelle cette fête *Notre-Dame de Mars*, à cause du mois où elle tombe.

Il paroît que cette fête est de très-ancienne institution dans l'Eglise Latine: parmi les sermons de St. Augustin, qui mourut en 430, nous en avons deux sur l'*Annonciation*; savoir, le 17^e & le 18^e de *sanctis*. Le sacramentaire du pape Gélase I, montre que cette fête étoit établie à Rome avant l'an 496; mais l'Eglise Grecque a des momens d'un temps encore plus reculé. Proclus qui mourut en 446, S. Jean Chrysostome en 407, & S. Grégoire Thaumaturge en 295, ont dans leurs ouvrages des discours sur le même mystère. Rivet, Perkins, & quelques autres écrivains Protestans, ont à la vérité révoqué en doute l'authenticité des deux homélies de ce dernier Père sur ce sujet: mais Vossius les admet, & prouve qu'elles sont véritablement de ce saint Docteur.

Ajoutons que quelques auteurs pensent que cette fête dans son origine fut d'abord célébrée en mémoire de l'Incarnation du Verbe, & que l'usage d'y joindre le nom de la sainte Vierge est d'une date bien moins ancienne.

Il en est de même du 25 de Mars,

où elle est fixée. Cet usage a varié; car plusieurs Eglises d'Orient célèbrent cette fête dans un autre temps que celles d'Occident; & parmi celles-ci, quelques-unes l'ont célébrée dans le mois de Décembre, avant la fête de Noël. Le x^e concile de Tolède tenu en 656, avoit ordonné de la solemniser le 18 de Décembre, à cause que le 25 de Mars tombe assez souvent dans la semaine sainte, qui est plutôt un temps de pénitence que de joie. On la remit cependant au 25 de Mars, où les Grecs la célèbrent maintenant, comme les Latins, à la charge de la remettre après la quinzaine de Pâques, si elle tombe dans la semaine-sainte. On dit que l'Eglise du Puy-en-Vélai a le privilège de la solemniser cette semaine, même le vendredi-saint. L'Eglise de Milan & les Eglises d'Espagne la mettent au dimanche avant Noël, mais ces dernières la célèbrent encore en Carême. Enfin les Syriens l'appellent *Buscarahc*, c'est-à-dire, *information*, *perquisition*, & la fixent dans leur calendrier au premier jour de Décembre; & les Arméniens, afin qu'elle n'arrive pas au Carême, la solemnisent le 5 de Janvier.

Les Juifs donnent aussi le nom d'*Annonciation* à une partie de la cérémonie de leur pâque, celle où ils exposent l'origine & l'occasion de cette solemnité; exposition qu'ils appellent *zhaygadu*, qui signifie *annonciation*. (G.)

* ANNOT, (*Géog. mod.*) petite ville de France, dans les montagnes de Provence. Long. 24, 30; lat. 44, 4.

ANNOTATION, f. f. (*Littérat.*) en Latin *adnotatio*, composé de *ad* & de *nota*, commentaire succinct, remarque sur un livre, un écrit, afin d'en éclaircir quelque passage, ou d'en tirer des connoissances. Voyez COMMENTAIRE & NOTE.

Il arrive quelquefois que les annotations sont fort étendues sur les endroits clairs d'un texte, & glissent sur les obscurités: de-là tant d'annotations & de commentaires inutiles, ou qu'on pourroit réduire à très-peu de feuilles intéressantes.

Les critiques du dernier siècle ont fait de savantes annotations sur les écritures & les auteurs classiques, &c. (G)

ANNOTATION de biens (*termes de Palais.*)

est une saisie provisoire qui se fait des biens d'un criminel absent, à l'effet de les confisquer au profit du Roi, en cas qu'il persiste jusqu'au bout dans sa contumace. *Voy. l'Ordonnance criminelle, titre xvij. (H)*

ANNOTATION, se dit en Médecine, du commencement d'un paroxysme févreux, lorsque le malade frissonne, bâille, s'étend, & est assoupi, &c. *Galien.*

Il y en a une autre qui est propre aux fièvres hectiques, qui arrive lorsque le malade, une heure ou deux après avoir mangé, sent augmenter la chaleur, & que son pouls devient plus agité qu'auparavant, mais sans frisson & sans aucun des symptômes dont nous avons parlé. On l'appelle *epifemisia. (N)*

ANNOTINE, adj. f. *Pâque annotine. (Théol.)* c'est ainsi qu'on appelloit l'anniversaire du baptême, ou la fête qu'on célébroit tous les ans en mémoire de son baptême: ou, selon d'autres, le bout-de-l'an dans lequel on avoit été baptisé. Tous ceux qui avoient reçu le baptême dans la même année, s'assembloient, dit-on, au bout de cette année, & célébroient l'anniversaire de leur régénération spirituelle. On est incertain sur le jour de cette cérémonie.

ANNUEL, adj. (*Astronomique*) c'est ce qui revient tous les ans, ou ce qui s'achève avec l'année. *Voyez l'article AN.*

C'est en ce sens qu'on dit *une fête annuelle*, & cette épithète prise à la rigueur, pourroit convenir à toutes les fêtes, puisqu'elles reviennent toutes au bout de chaque année: cependant on a donné ce nom aux quatre principales fêtes de l'année, pour les distinguer des autres; ces quatre fêtes sont Pâque, la Pentecôte, Noël, & l'Assomption.

On dit aussi un office *annuel*, une commission *annuelle*, une rente *annuelle*, un revenu *annuel*, &c. *Voyez ANNIVERSAIRE.*

Le mouvement *annuel* de la terre sera prouvé à l'article TERRE.

L'épithète *annuelle* se donne aussi quelquefois au revenu ou à l'honoraire d'une charge, d'un poste, d'un bénéfice, &c. *Voyez POSTE, BÉNÉFICE, PRÉBENDE.*

Argument annuel de la Longitude. Voyez ARGUMENT.

Epâctes annuelles. Voyez Epacte.

Equation annuelle du moyen mouvement du soleil & de la lune, des nœuds, & de l'apogée de la lune, c'est l'angle qu'il faut ajouter au moyen mouvement du soleil, de la lune, des nœuds & de l'apogée de la lune, pour avoir le lieu du soleil, des nœuds & de l'apogée. Lorsque le mouvement vrai diffère le plus qu'il est possible du mouvement moyen, l'équation *annuelle* est alors la plus grande qu'il est possible, parce que l'angle qu'il faut ajouter ou retrancher est le plus grand. *Voyez EQUATION, LUNE, &c.*

L'équation *annuelle* du mouvement moyen du soleil, dépend de l'excentricité de l'orbite de la terre; or, cette excentricité est de $16\frac{1}{12}$ parties, dont la moyenne distance du soleil & de la terre en contient 1000: c'est pour cela que l'équation *annuelle* a été appelée par quelques-uns l'équation *du centre*. Lorsqu'elle est la plus grande possible, elle est de $1^{\circ} 56' 20''$, selon Flamsteed, & selon M. le Monnier, de $1^{\circ} 55' 25''$.

La plus grande *équation annuelle* du moyen mouvement de la lune, est de $21' 40''$, celle de son apogée est de $20'$; & celle de ses nœuds, de $9' 30''$. *Voyez NŒUD, &c.*

Ces quatre *équations annuelles* sont toujours proportionnelles, lorsque l'une des quatre est la plus grande possible, il en est de même des trois autres, & réciproquement.

D'où il s'ensuit que l'équation *annuelle* du centre (du soleil) étant donnée, on a les trois autres équations correspondantes: ainsi, ayant une table de l'équation du centre du soleil, on aura facilement les équations correspondantes du moyen mouvement des nœuds & de l'apogée de la lune. *Voyez LUNE. (O)*

ANNUEL, (*Droit*) terme de finance, est un droit que paient tous les ans au roi ceux qui tiennent de lui des charges vénales; au moyen de quoi elles sont conservées & transmises à leurs héritiers après eux. Il n'est point dû de droit *annuel* pour les charges de la maison du roi; mais aussi ne passent-elles point aux héritiers.

Le droit *annuel* est la même chose que la paulette. *Voyez PAULETTE. (H)*

ANNUELLE, adj. (*Bot.*) parmi les plantes bulbeuses ou ligamenteuses, on appelle *annuelles* celles qui ne durent que l'année, ou que l'on sème tous les ans, ou dont on replante les cayeux. (*K*)

ANNUELLES (*Offrandes*), *Théol.* ce sont celles que faisoient anciennement les parens des personnes décédées, le jour anniversaire de leur mort. Voyez OFFRANDE, OBIT, INFERRÆ, &c.

On appelloit ce jour *un jour d'an*, &c. & l'on y célébroit la messe avec une grande solemnité. (*G*)

ANNUITÉ, f. f. (*Comm. & Math.*) se dit d'une rente qui n'est payée que pendant un certain nombre d'années : de sorte qu'au bout de ce temps, le débiteur se trouve avoir acquitté son emprunt avec les intérêts, en donnant tous les ans une même somme.

Les *annuités* sont extrêmement avantageuses au commerce dans les pays où elles sont en usage ; le débiteur trouve dans cette manière d'emprunter, la facilité de s'acquitter insensiblement & sans se gêner, si le créancier a des dettes à payer avant l'échéance des *annuités*, & il s'en sert comme de l'argent en déduisant les intérêts à proportion du temps qu'il y a à attendre jusqu'à l'échéance.

Les *annuités* sont fort en usage en Angleterre, & l'état s'en sert très-avantageusement, lorsqu'il a des emprunts considérables à faire : peut-être un jour nous en servirons-nous en France. Les coupons de la loterie royale de 1744 étoient des *annuités*, dont chaque coupon perdant après le tirage de la loterie, doit produire 65 liv. par an, pendant dix ans, au bout desquels le billet sera remboursé.

M. de Parcieux, des académies royales des sciences de Paris & de Berlin, a inséré à la fin de son *essai sur les probabilités de la durée de la vie humaine*, imprimé à Paris en 1746, une table fort utile par laquelle on voit la somme que l'on doit prêter pour recevoir 100 livres à la fin de chaque année, de manière qu'on soit remboursé entièrement au bout de tel nombre d'années qu'on voudra jusqu'à cent ans : c'est-à-dire, la valeur des *annuités* qui rapporteroient 100 livres pendant un certain

nombre d'années. Voici une partie de cette table, qui peut être très-commode dans le calcul des *annuités*.

TABLE des sommes qu'on doit prêter pour recevoir 100 liv. à la fin de chaque année, de manière qu'on soit remboursé entièrement au bout de tel nombre d'années qu'on voudra, jusqu'à cent ans.

LES INTERETS comptés sur le pié du den. 20.					
Ans	Liv.	S.	D.	Ans	Liv. S. D.
1	95	4	9	51	1833 17 3
2	185	18	10	52	1841 15 6
3	272	6	6	53	1849 6 1
4	354	11	11	54	1856 9 7
5	432	19	0	55	1863 6 3
6	507	11	5	56	1869 16 4
7	578	12	9	57	1876 0 4
8	646	6	5	58	1881 18 4
9	710	15	8	59	1887 10 9
10	772	3	5	60	1892 17 10
11	830	12	9	61	1897 19 9
12	886	6	5	62	1902 16 10
13	939	7	1	63	1907 9 4
14	989	17	2	64	1911 17 5
15	1037	19	3	65	1916 1 4
16	1083	15	5	66	1920 1 3
17	1127	8	0	67	1923 17 4
18	1168	19	0	68	1937 9 9
19	1208	10	6	69	1930 19 8
20	1246	4	3	70	1934 4 6
21	1282	2	1	71	1937 7 1
22	1316	5	10	72	1940 6 9
23	1348	16	11	73	1943 3 6
24	1379	17	0	74	1945 17 7
25	1409	7	8	75	1948 9 11
26	1437	10	1	76	1950 18 1
27	1464	5	9	77	1953 4 10
28	1489	15	11	78	1955 9 4
29	1514	1	10	79	1957 11 8
30	1537	4	6	80	1859 12 0
31	1559	5	3	81	1961 10 5
32	1580	5	0	82	1963 7 0
33	1600	4	8	83	1965 1 11
34	1619	5	6	84	1966 15 1
35	1637	7	11	85	1968 6 9
36	1654	13	3	86	1969 16 10
37	1671	2	1	87	1971 5 6
38	1686	15	4	88	1972 12 10
39	1710	13	7	89	1973 18 10
40	1715	17	8	90	1975 3 7
41	1729	8	2	91	1976 7 2
42	1742	5	10	92	1977 9 8
43	1754	11	3	93	1978 11 1
44	1766	5	0	94	1979 11 5
45	1777	7	6	95	1980 10 10
46	1787	19	6	96	1981 9 4
47	1798	1	5	97	1982 6 11
48	1807	13	8	98	1983 3 8
49	1816	16	10	99	1983 19 8
50	1825	11	2	100	1984 14 10

Si l'on veut savoir la méthode sur laquelle cette table est formée, la voici. Supposons qu'on emprunte une somme, que j'appelle a , & que, les intérêts étant comptés sur le pié du denier 20 , ou, en général, du denier $\frac{1}{m}$, on rende chaque année une somme b , & voyons ce qui en arrivera.

En premier lieu, puisque les intérêts sont comptés sur le pié du denier $\frac{1}{m}$, il s'enfuit que celui qui a emprunté la somme a , devra, à la fin de la première année, cette somme, plus le denier $\frac{1}{m} a$ de cette somme, c'est-à-dire, qu'il devra $a + \frac{1}{m} a$ ou $a \times (\frac{m+1}{m})$. Or, par la supposition, il rend à la fin de la première année la somme b ; donc, au commencement de la seconde année, il n'emprunte plus réellement que la somme $a (\frac{m+1}{m}) - b$.

A la fin de la seconde année il devra donc $[a (\frac{m+1}{m}) - b] \times (\frac{m+1}{m})$ ou $a (\frac{m+1}{m})^2 - b (\frac{m+1}{m})$; & , comme à la fin de cette seconde année, il rend encore b , il s'enfuit qu'au commencement de la troisième année, il n'emprunte plus que $a (\frac{m+1}{m})^2 - b (\frac{m+1}{m}) - b$.

A la fin de la troisième année il devra donc $a (\frac{m+1}{m})^3 - b (\frac{m+1}{m})^2 - b (\frac{m+1}{m})$, dont il faut encore retrancher b , pour savoir ce qu'il emprunte réellement au commencement de la quatrième année.

Donc ce qu'il doit réellement à la fin de la neuvième année, sera,

$$a \left(\frac{m+1}{m}\right)^n - b \left(\frac{m+1}{m}\right)^{n-1} - b \left(\frac{m+1}{m}\right)^{n-2} \dots - b.$$

D'où il s'enfuit que si le paiement doit se faire en un nombre n d'années, il n'y a qu'à faire la quantité précédente égale à zéro; puisqu'au bout de ce temps, par la supposition, le débiteur se sera entièrement acquitté, & qu'ainsi sa dette sera nulle, ou zéro, à la fin de la neuvième année.

Or, dans cette dernière quantité, tous les termes qui sont multipliés par b , for-

ment une progression géométrique, dont $(\frac{m+1}{m})^{n-2}$ est le premier terme, $(\frac{m+1}{m})^{n-1}$ le second, & 1 le dernier. D'où il s'enfuit (voyez PROGRESSION) que la somme de cette progression est $(\frac{m+1}{m})^{n-2} - (\frac{m+1}{m})^{n-2}$ divisé par $(\frac{m+1}{m})^{n-1} - (\frac{m+1}{m})^{n-2}$, c'est-à-dire, $(\frac{m+1}{m})^n - 1$ divisé par $(\frac{m+1}{m}) - 1$.

Ainsi, par cette équation générale,

$$a \left(\frac{m+1}{m}\right)^n - b \times \frac{\left[\left(\frac{m+1}{m}\right)^n - 1\right]}{\frac{m+1}{m} - 1} = 0,$$

ou $a \left(\frac{m+1}{m}\right)^{n+1} - a \left(\frac{m+1}{m}\right)^n - b \left(\frac{m+1}{m}\right)^n + b = 0$, on peut trouver,

1°. La somme a , qu'il faut prêter pour recevoir la somme b chaque année, pendant un nombre d'années n , les intérêts étant comptés sur le pié du denier $\frac{1}{m}$, c'est-à-dire qu'on trouvera a , en supposant que $b, n, \frac{1}{m}$, soient données.

2°. On trouvera de même b , en supposant que $a, n, \frac{1}{m}$, soient données.

3°. Si a, b, n , sont données, on peut trouver $\frac{1}{m}$; mais le calcul est plus difficile, parce que, dans les deux cas précédens, l'équation n'étoit que du premier degré, au lieu que dans celui-ci, l'équation qu'il faut résoudre, est d'un degré d'autant plus élevé que n est plus grand. Voyez EQUATION.

4°. Enfin, si a, b , & $\frac{1}{m}$ sont données, on peut trouver n . Mais le problème est encore plus difficile, l'inconnue n se trouvant ici en exposant. On peut néanmoins résoudre ce problème par tâtonnement: mais je ne connois point de méthode directe pour y parvenir. Quand je dis qu'il n'y a point de méthode directe pour résoudre ce problème, je parle seulement en général de tous ceux où l'inconnue se trouve en exposant, & où l'équation a plusieurs termes: mais il y a des cas particuliers où l'on peut en venir à bout par les logarithmes. Par exemple, dans ce

cas on écrira ainsi l'équation $b = \left(\frac{m+m}{1}\right) \times (b+a-a\left[\frac{m+1}{m}\right])$; d'où l'on tire $\log. b = \log. n + \log. \frac{m+1}{m} + \log. (b+a-a\left[\frac{m+1}{m}\right])$; on aura donc $\log. n$, & par conséquent n , dès qu'on connoîtra a , b , $\frac{1}{m}$. Voyez EQUATION, INTÉRÊT, &c.

M. de Parcieux, dans l'ouvrage que nous venons de citer, donne une table beaucoup plus étendue, & l'applique au calcul de la loterie royale de 1744.

Nous terminerons cet article par la table suivante, qui y a rapport, & qui est encore tirée de M. de Parcieux.

DISTRIBUTION d'un emprunt de 6000000 livres, divisé en 12000 actions ou billets de 500 liv. chacun, pour acquitter intérêts & capital en dix ans, en payant tous les ans la même somme ou à-peu-près, tant pour les intérêts, que pour le remboursement d'une partie des actions ou billets.

ANS.	ACTIONS existantes pendant chaque année.	Intérêts dus à la fin de chaque année.	ACTIONS qu'on rembourse tous les ans.	Prix des actions qu'on rembourse tous les ans.	TOTAL de chaque année.
On compte les intérêts sur le pié du denier vingt.					
		Livres.		Livres.	
1.	12000	300000	954	477000	777000
2.	11046	276150	1002	501000	777150
3.	10044	251100	1052	526000	777100
4.	8992	224800	1104	552000	776800
5.	7888	197200	1160	580000	777200
6.	6728	168200	1218	609000	777200
7.	5510	137750	1279	639500	777250
8.	4231	105775	1342	671000	776775
9.	2889	72225	1410	705000	777225
10.	1479	36975	1479	739500	776475

Voici l'explication & l'usage de cette table.

Supposons qu'une compagnie de négocians, ou si l'on veut, l'état, veuille emprunter 6000000 livres en 12000 actions de 500 livres chacune, dont on paie l'intérêt au denier vingt, cette compagnie rendra donc 300000 livres chaque année; savoir 25 livres pour chaque billet. Supposons outre cela que cette compagnie se propose de rembourser chaque année une partie des billets, il est évident qu'elle de-

devra donner chaque année plus de 300000 livres. Supposons enfin qu'elle veuille donner chaque année à-peu-près la même somme, tant pour les intérêts que pour le remboursement d'une partie des billets; en sorte que tout soit remboursé au bout de dix ans; on demande combien il faudra rembourser de billets par an.

On trouve d'abord, par la première table ci-dessus, que si l'on veut rembourser 6000000 livres en dix ans, en dix paiemens égaux sur le pié du denier 20, il faut 777000 livres par an; ainsi comme les intérêts de 6000000 livres au bout d'un an font 300000 livres, il s'ensuit qu'il reste 477000 livres qui servent à rembourser 954 billets. Le débiteur ne doit donc plus que 11046 billets, dont les intérêts dus à la fin de la seconde année font 276150 livres, qui étant ôtées des 777000 liv. que le débiteur paie à la fin de chaque année, reste 500850 livres qui fournissent presque de quoi rembourser 1002 billets, &c. Pour les rembourser exactement, il faut 777150 livres, au lieu de 777000.

Par ce moyen on peut faire l'emprunt par classes. La première sera de 954 billets remboursables à la fin de la première année, le débiteur payant 777000 livres; 1002 à la fin de la seconde, le débiteur payant 777150 livres; 1052 pour être remboursés à la fin de la troisième année, le débiteur payant 777100 livres, &c. ainsi de suite.

Cette sorte d'emprunt pourroit être commode & avantageuse en certaines occasions, tant pour le débiteur que pour le créancier. Voyez l'ouvrage cité, pag. 32 & suivantes.

§ ANNUITÉ, (*Algebre.*) *Problème concernant les annuités.* Soit a une somme prêtée, n le denier auquel est prêtée cette somme, m l'annuité ou la somme constante qu'on rend chaque année, k le nombre des années au bout desquelles la dette est acquittée, il est clair

1°. Que la première année étant échue & payée, la dette n'est plus que $a(1+n) - m$;

2°. Qu'à la fin de la seconde année la dette est $a(1+n)^2 - m(1+n) - m$;

3°. Qu'à la fin de la troisième année la

cette est $a(1+n)^1 - m(1+n)^2 - m(1+n)^3 - m(1+n)^4 - m(1+n)^5 - m(1+n)^6 - m(1+n)^7 - m(1+n)^8 - m(1+n)^9 - m(1+n)^{10} - m(1+n)^{11} - m(1+n)^{12} - m(1+n)^{13} - m(1+n)^{14} - m(1+n)^{15} - m(1+n)^{16} - m(1+n)^{17} - m(1+n)^{18} - m(1+n)^{19} - m(1+n)^{20} - m(1+n)^{21} - m(1+n)^{22} - m(1+n)^{23} - m(1+n)^{24} - m(1+n)^{25} - m(1+n)^{26} - m(1+n)^{27} - m(1+n)^{28} - m(1+n)^{29} - m(1+n)^{30} - m(1+n)^{31} - m(1+n)^{32} - m(1+n)^{33} - m(1+n)^{34} - m(1+n)^{35} - m(1+n)^{36} - m(1+n)^{37} - m(1+n)^{38} - m(1+n)^{39} - m(1+n)^{40} - m(1+n)^{41} - m(1+n)^{42} - m(1+n)^{43} - m(1+n)^{44} - m(1+n)^{45} - m(1+n)^{46} - m(1+n)^{47} - m(1+n)^{48} - m(1+n)^{49} - m(1+n)^{50} - m(1+n)^{51} - m(1+n)^{52} - m(1+n)^{53} - m(1+n)^{54} - m(1+n)^{55} - m(1+n)^{56} - m(1+n)^{57} - m(1+n)^{58} - m(1+n)^{59} - m(1+n)^{60} - m(1+n)^{61} - m(1+n)^{62} - m(1+n)^{63} - m(1+n)^{64} - m(1+n)^{65} - m(1+n)^{66} - m(1+n)^{67} - m(1+n)^{68} - m(1+n)^{69} - m(1+n)^{70} - m(1+n)^{71} - m(1+n)^{72} - m(1+n)^{73} - m(1+n)^{74} - m(1+n)^{75} - m(1+n)^{76} - m(1+n)^{77} - m(1+n)^{78} - m(1+n)^{79} - m(1+n)^{80} - m(1+n)^{81} - m(1+n)^{82} - m(1+n)^{83} - m(1+n)^{84} - m(1+n)^{85} - m(1+n)^{86} - m(1+n)^{87} - m(1+n)^{88} - m(1+n)^{89} - m(1+n)^{90} - m(1+n)^{91} - m(1+n)^{92} - m(1+n)^{93} - m(1+n)^{94} - m(1+n)^{95} - m(1+n)^{96} - m(1+n)^{97} - m(1+n)^{98} - m(1+n)^{99} - m(1+n)^{100}$

D'où il s'enfuit qu'à la fin de k années, ladette est $a(1+k)^n - m(1+k)^{n-1} - m(1+k)^{n-2} - m(1+k)^{n-3} - m(1+k)^{n-4} - m(1+k)^{n-5} - m(1+k)^{n-6} - m(1+k)^{n-7} - m(1+k)^{n-8} - m(1+k)^{n-9} - m(1+k)^{n-10} - m(1+k)^{n-11} - m(1+k)^{n-12} - m(1+k)^{n-13} - m(1+k)^{n-14} - m(1+k)^{n-15} - m(1+k)^{n-16} - m(1+k)^{n-17} - m(1+k)^{n-18} - m(1+k)^{n-19} - m(1+k)^{n-20} - m(1+k)^{n-21} - m(1+k)^{n-22} - m(1+k)^{n-23} - m(1+k)^{n-24} - m(1+k)^{n-25} - m(1+k)^{n-26} - m(1+k)^{n-27} - m(1+k)^{n-28} - m(1+k)^{n-29} - m(1+k)^{n-30} - m(1+k)^{n-31} - m(1+k)^{n-32} - m(1+k)^{n-33} - m(1+k)^{n-34} - m(1+k)^{n-35} - m(1+k)^{n-36} - m(1+k)^{n-37} - m(1+k)^{n-38} - m(1+k)^{n-39} - m(1+k)^{n-40} - m(1+k)^{n-41} - m(1+k)^{n-42} - m(1+k)^{n-43} - m(1+k)^{n-44} - m(1+k)^{n-45} - m(1+k)^{n-46} - m(1+k)^{n-47} - m(1+k)^{n-48} - m(1+k)^{n-49} - m(1+k)^{n-50} - m(1+k)^{n-51} - m(1+k)^{n-52} - m(1+k)^{n-53} - m(1+k)^{n-54} - m(1+k)^{n-55} - m(1+k)^{n-56} - m(1+k)^{n-57} - m(1+k)^{n-58} - m(1+k)^{n-59} - m(1+k)^{n-60} - m(1+k)^{n-61} - m(1+k)^{n-62} - m(1+k)^{n-63} - m(1+k)^{n-64} - m(1+k)^{n-65} - m(1+k)^{n-66} - m(1+k)^{n-67} - m(1+k)^{n-68} - m(1+k)^{n-69} - m(1+k)^{n-70} - m(1+k)^{n-71} - m(1+k)^{n-72} - m(1+k)^{n-73} - m(1+k)^{n-74} - m(1+k)^{n-75} - m(1+k)^{n-76} - m(1+k)^{n-77} - m(1+k)^{n-78} - m(1+k)^{n-79} - m(1+k)^{n-80} - m(1+k)^{n-81} - m(1+k)^{n-82} - m(1+k)^{n-83} - m(1+k)^{n-84} - m(1+k)^{n-85} - m(1+k)^{n-86} - m(1+k)^{n-87} - m(1+k)^{n-88} - m(1+k)^{n-89} - m(1+k)^{n-90} - m(1+k)^{n-91} - m(1+k)^{n-92} - m(1+k)^{n-93} - m(1+k)^{n-94} - m(1+k)^{n-95} - m(1+k)^{n-96} - m(1+k)^{n-97} - m(1+k)^{n-98} - m(1+k)^{n-99} - m(1+k)^{n-100}$

Le dénominateur de cette fraction est $kn + n \frac{(k-1.k)}{2} + \frac{n^3}{2.3} \times (k.k-1.k-2.) \&c. \&$ lorsque k est très-petit $kn - \frac{kn^2}{2} + \frac{2.kn^3}{2.3} \&c.$ Donc alors la fraction précédente, ou la valeur de m devient $\frac{an(1+n)^k}{k(1-\frac{n^2}{2} + \frac{n^3}{3} \&c.)} =$ en sup-

posant $k=0, \frac{a^n}{0} = \infty$ ce qui donne une très-fausse valeur de m , puisqu'il est évident que lorsque $k=0$, on a $m=0$.

La solution de cette difficulté, c'est que lorsque k est une fraction, la formule des annuités $a(1+n)^k - m(1+n)^{k-1} - m(1+n)^{k-2} - m(1+n)^{k-3} - m(1+n)^{k-4} - m(1+n)^{k-5} - m(1+n)^{k-6} - m(1+n)^{k-7} - m(1+n)^{k-8} - m(1+n)^{k-9} - m(1+n)^{k-10} - m(1+n)^{k-11} - m(1+n)^{k-12} - m(1+n)^{k-13} - m(1+n)^{k-14} - m(1+n)^{k-15} - m(1+n)^{k-16} - m(1+n)^{k-17} - m(1+n)^{k-18} - m(1+n)^{k-19} - m(1+n)^{k-20} - m(1+n)^{k-21} - m(1+n)^{k-22} - m(1+n)^{k-23} - m(1+n)^{k-24} - m(1+n)^{k-25} - m(1+n)^{k-26} - m(1+n)^{k-27} - m(1+n)^{k-28} - m(1+n)^{k-29} - m(1+n)^{k-30} - m(1+n)^{k-31} - m(1+n)^{k-32} - m(1+n)^{k-33} - m(1+n)^{k-34} - m(1+n)^{k-35} - m(1+n)^{k-36} - m(1+n)^{k-37} - m(1+n)^{k-38} - m(1+n)^{k-39} - m(1+n)^{k-40} - m(1+n)^{k-41} - m(1+n)^{k-42} - m(1+n)^{k-43} - m(1+n)^{k-44} - m(1+n)^{k-45} - m(1+n)^{k-46} - m(1+n)^{k-47} - m(1+n)^{k-48} - m(1+n)^{k-49} - m(1+n)^{k-50} - m(1+n)^{k-51} - m(1+n)^{k-52} - m(1+n)^{k-53} - m(1+n)^{k-54} - m(1+n)^{k-55} - m(1+n)^{k-56} - m(1+n)^{k-57} - m(1+n)^{k-58} - m(1+n)^{k-59} - m(1+n)^{k-60} - m(1+n)^{k-61} - m(1+n)^{k-62} - m(1+n)^{k-63} - m(1+n)^{k-64} - m(1+n)^{k-65} - m(1+n)^{k-66} - m(1+n)^{k-67} - m(1+n)^{k-68} - m(1+n)^{k-69} - m(1+n)^{k-70} - m(1+n)^{k-71} - m(1+n)^{k-72} - m(1+n)^{k-73} - m(1+n)^{k-74} - m(1+n)^{k-75} - m(1+n)^{k-76} - m(1+n)^{k-77} - m(1+n)^{k-78} - m(1+n)^{k-79} - m(1+n)^{k-80} - m(1+n)^{k-81} - m(1+n)^{k-82} - m(1+n)^{k-83} - m(1+n)^{k-84} - m(1+n)^{k-85} - m(1+n)^{k-86} - m(1+n)^{k-87} - m(1+n)^{k-88} - m(1+n)^{k-89} - m(1+n)^{k-90} - m(1+n)^{k-91} - m(1+n)^{k-92} - m(1+n)^{k-93} - m(1+n)^{k-94} - m(1+n)^{k-95} - m(1+n)^{k-96} - m(1+n)^{k-97} - m(1+n)^{k-98} - m(1+n)^{k-99} - m(1+n)^{k-100}$

Si l'on fait le paiement par demi-années, $m = \frac{an(1+n)^{\frac{k}{2}}}{(1+n)^{\frac{k}{2}-1}}$, & si $k=2$, on aura $m = \frac{an(1+n)}{n} = a(1+n)$ qui est la somme qu'on doit payer au bout d'un an; mais on remarquera que deux fois la valeur de m , c'est-à-dire $\frac{2an(1+n)^{\frac{k}{2}}}{(1+n)^{\frac{k}{2}-1}}$, n'est pas $=$ (en faisant $k=1$) à la somme $a(1+n)$. (O)

ANNULAIRE, adj. *éclipse annulaire*, (*Astron.*) On appelle ainsi une éclipse de soleil dans laquelle la lune paroissant plus petite que le soleil, n'en couvre que le milieu, enforte que la lumière du soleil débordé tout autour de la lune; telle a été l'éclipse du premier avril 1764, qu'on a vue *annulaire*, en Espagne, en France, en Angleterre, comme on le peut voir sur

la grande carte qui fut publiée par Madame le Paure, à Paris, chez Lattré, graveur. Le diamètre de la lune est de 29' 25" dans son apogée, & 33' 34" dans son périégée; le diamètre du soleil est de 31' 31" dans son apogée & de 32' 36" dans son périégée: d'où il est aisé de conclure qu'il doit y avoir un grand nombre d'éclipses, où le diamètre de la lune ne suffira pas pour couvrir celui du soleil; dans les tables de 59 éclipses visibles à Paris, que M. du Vaucel a données, & qui s'étendent depuis 1769, jusqu'en 1900; il n'y en a aucune de totale; mais il y en a une *annulaire*, annoncée pour le 8 Octobre 1847. *Mém. présentés à l'acad. de Paris tome V. pag. 575.* Les éclipses de 1737, & 1748, ont été *annulaires* en Ecosse, & M. le Moignon s'y transporta pour observer celle de 1748, & pour pouvoir mesurer le diamètre de la lune, lorsqu'il paroît en entier sur le soleil. Indépendamment des phénomènes optiques, auxquels ses observations donnent lieu, & qu'on peut voir dans l'avertissement de M. Delisle sur l'éclipse de 1748, cette observation a servi à prouver, que le diamètre de la lune ne paroît pas plus petit lorsqu'il est sur le soleil, que lorsque la lune est pleine & lumineuse. (*M. DE LA LANDE.*)

ANNULAIRE, (*Anatomie.*) épithete que l'on donne à plusieurs parties du corps qui ont de la ressemblance avec un anneau. *Voyez ANNEAU.*

Le cartilage *annulaire* est le second cartilage du larynx; il est rond, & il entoure le larynx de toutes parts; on l'appelle aussi *cricoïde*. *Voyez LARYNX & CRICOÏDE.*

Le ligament *annulaire* est un ligament du carpe ou poignet. *Voyez LIGAMENT.*

Son usage est de restreindre les tendons des différens muscles de la main & des doigts, afin d'empêcher qu'ils ne se dérangent quand ils agissent. *Voyez CARPE, MAIN, DOIGT, &c.*

Le ligament du tarse est aussi nommé *annulaire*. *Voyez TARSE.* Ajoutez que le sphincter, muscle de l'anus, est aussi nommé *annulaire*, à cause de sa figure. *Voyez SPHINCTER. (L)*

§ ANNULAIRES (*ligamens*), *Anatomie.* Il sera bon de démontrer la structure de ces ligamens, que peu d'auteurs ont connus.

Presque tous les muscles longs sont assu-

jettis par des plans de fibres attachées aux os voisins, & dont la direction est à angles droits, avec les fibres de ces muscles. Sans parler des aponévroses qui renferment les muscles droits du bas-ventre, & les grands muscles du fémur, il y a de ces plans ligamenteux dans presque toute l'étendue du corps. Un plan très-reconnoissable regne le long du dos, & se continue d'un dentelé à l'autre : des aponévroses contiennent les muscles de l'omoplate, de l'humérus, les muscles de l'avant-bras, antérieurement & postérieurement ceux du fémur, du tibia. La partie supérieure de ces aponévroses est mince dans le tibia & dans le bras ; il y a des intervalles entre les fibres, on les détruit pour démontrer les chairs qu'elles recouvrent.

Mais dans les passages des tendons sur les os mêmes, la nature a donné plus de force à ces fibres ligamenteuses ; elles naissent d'un bord saillant de l'os, & rentrent dans l'autre, & contiennent le tendon, de manière qu'il ne sauroit abandonner l'os sur lequel il passe, ni quitter la courbure que ce ligament lui prescrit. Alors, on appelle ces ligamens *annulaires*, & on les isole en détachant l'aponévrose, dès qu'elle a perdu de sa dureté & de sa force. Les tendons qui passent sous les malléoles du côté interne & du côté externe ; les tendons extenseurs du pié & des orteils, qui passent sur le tarse ; les extenseurs des doigts & de la main, les fléchisseurs, ont de ces armlles ; & le long des doigts, les deux fléchisseurs sont enfermés dans des gâines très-fortes, qui s'amincissent sur les articulations. Ces mêmes ligamens sont enduits d'une humeur glaireuse, & ils renferment souvent de petits pelotons de graisse & des glandes articulaires destinées à oindre le tendon, & à diminuer le frottement du tendon sur les os. Ce frottement est très-considérable, il endurec les tendons dans l'homme adulte ; souvent même une partie du tendon y devient calleuse, cartilagineuse & osseuse comme dans le tendon du grand péronnier. On y trouve encore de petits ligamens qui attachent le tendon à sa gaine. (H. D. G.)

ANNULAIRE, (*protubérance.*) Voyez PROTUBÉRANCE. (L)

ANNULAIRE, épithete que l'on donne au quatrieme doigt, parce que c'est celui que l'on orne d'une bague ou d'un anneau. Voyez DOIGT. (L)

ANNULAIRES (*voûtes*), *Coupe de pierres* ; ce sont celles dont la figure imite les anneaux en tout ou en partie ; telles sont les voûtes sur noyau, & dont le plan est circulaire ou elliptique. La *figure 2* de la *coupe des pierres* représente une voûte *annulaire* en perspective, & dont le plan est circulaire.

On doit considérer ces voûtes comme des voûtes cylindriques dont l'axe seroit courbé circulairement ; les joints de lits des claveaux étant prolongés, doivent passer par l'axe, & les joints sont des portions de surfaces coniques. Les joints de tête doivent être perpendiculaires à l'axe, & en liaison entr'eux comme doivent l'être ceux de toute bonne espece de maçonnerie. Voyez LIAISON. (D)

ANNULATION, f. f. *terme de Palais*, est la même chose que cassation ou rescission.

ANNULER, v. act. (*Jurisprudence.*) c'est casser, révoquer un statut ou règlement, un acte, procédure, ou autre chose de cette nature. Voyez CASSATION, RESCISION, RÉVOCATION, &c.

C'est une regle en Angleterre, qu'un acte du parlement ne peut être révoqué dans la même session où il a été arrêté. Voy. PARLEMENT. Un testament ou autre acte ne peut être annulé quant à quelques dispositions, & avoir son exécution quant aux autres. Sur l'*opposition à fin d'annuler*, voyez OPPOSITION. (H)

ANNULER, v. act. casser un acte, le rendre de nulle valeur. En fait de *Commerce*, on *annulle* un billet, une lettre de change, une vente, un marché, une obligation, &c.

ANNULER, *terme de Teneur de livres.* *Annuler* en fait des parties doubles, signifie rendre un article nul, le mettre en état de n'être compté pour rien.

Pour *annuler* un article qui a été mal porté, soit sur le journal, soit sur le grand livre, il faut mettre à la marge à côté de l'article un ou plusieurs o : ou bien, comme font quelques-uns, le mot

vanas, terme corrompu du latin, qui signifie *vain* ou *nul*. (G)

* ANNUS, sub. m. (*Hist. nat. bot.*) racine péruvienne de la longueur & de la grosseur du pouce, amère au goût. Les Indiens la mangent cuite, & pensent qu'elle rend impuissant ou stérile.

ANOBLISSEMENT, f. m. (*Jurispr.*) faveur du prince, qui donne à un roturier le titre de noble. Je dis *faveur du prince*, parce qu'il n'y a que le roi en France qui ait le pouvoir de faire des nobles; comme il n'y a que l'empereur qui le puisse en Allemagne. Or, le roi donne la noblesse, ou en conférant le titre de chevalier, ou par des lettres d'*anoblissement*, ou par des provisions d'offices qui donnent la noblesse, comme des conseillers au parlement, de secrétaires du roi, & de quelques autres. Voyez NOBLESSE. (H)

ANODYN, Voyez CALMANT.

ANOLIS, f. m. (*Hist. nat.*) lézard fort commun aux Antilles de l'Amérique; il a sept ou huit pouces de longueur, y compris la queue, qui est beaucoup plus longue que le corps: il n'est pas, à beaucoup près, si gros que le petit doigt; sa tête est plus longue que celle de nos lézards ordinaires. Sa peau est jaunâtre, & il est marqué de raies bleues, vertes, grises qui s'étendent depuis le dessus de la tête jusqu'au bout de la queue. Les *anolis* se cachent dans la terre; ils restent pendant la nuit dans leurs trous, où ils font un bruit plus aigu & plus incommode que celui des cigales; pendant le jour on les voit autour des cales, ils courent continuellement pour chercher leur nourriture. On mange cet animal, & on le trouve fort tendre & fort facile à digérer. *Histoire naturelle & morale des Antilles, &c. Nouveaux voyages aux îles de l'Amérique, &c.*

Les *anolis* qui sont décrits par le P. du Tertre, dans son *Hist. nat. des Antilles*, paroissent différens des précédens, puisqu'ils ont jusqu'à un pié & demi de longueur, & que leur grosseur approche quelquefois de celle du bras; ils ont le ventre de couleur grise cendrée, le dos tanné tirant sur le roux, le tout rayé de bleu, & la tête marquée comme les autres lézards; les mâchoires sont un peu effilées. Ils ne for-

tent de la terre que pendant la grande chaleur du jour, & alors ils rongent les os & les arêtes des poissons qu'on a jetés hors des maisons; ils se nourrissent aussi quelquefois d'herbes, sur-tout de celles des potagers: si l'on en tue quelqu'un, les autres le mettent en pièces & le mangent. *Tome II. pag. 322. (I)*

ANOMAL, adj. terme de grammaire; il se dit des verbes qui ne sont pas conjugués conformément au paradigme de leur conjugaison; par exemple, le paradigme ou modèle de la troisième conjugaison latine, c'est *lego*: on dit *lego, legis, legit*; ainsi on devrait dire, *fero, feris, ferit*; cependant on dit, *fero, fers, fert*; donc *fero* est un verbe *anomal* en latin. Ce mot *anomal* vient du grec ἀνόμαλος, *inégal, irrégulier, qui n'est pas semblable*. *Ανόμαλος* est formé d'ὄμαλος, qui veut dire *égal, semblable*, en ajoutant l'α privatif, & le ν pour éviter le bâillement.

Au reste, il ne faut pas confondre les verbes défectifs avec les *anomaux*: les défectifs sont ceux qui manquent de quelque temps, de quelque mode ou de quelque personne; & les *anomaux* sont seulement ceux qui ne suivent pas la conjugaison commune: ainsi *oportet* est un verbe défectif plutôt qu'un verbe *anomal*; car il suit la règle dans les temps & dans les modes qu'il a.

Il y a dans toutes les langues des verbes *anomaux* & des défectifs, aussi bien que des inflexions de mots qui ne suivent pas les règles communes. Les langues se sont formées par un usage conduit par le sentiment, & non par une méthode éclairée & raisonnée. La grammaire n'est venue qu'après que les langues ont été établies.

ANOMALIE, sub. f. terme de grammaire; c'est le nom abstrait formé d'*anomal*. *Anomalie* signifie irrégularité dans la conjugaison des verbes, comme *fero, fers, fert*, & en françois, *aller, &c.* (F)

ANOMALIE, *anomalía*, f. f. (*Astron.*) *L'anomalie* est, en astronomie, la distance angulaire du lieu réel ou moyen d'une planète à l'aphélie ou à l'apogée; c'est-à-dire, c'est l'angle que forme avec la ligne de l'apogée une autre ligne, à l'extrémité de laquelle la planète est réellement, ou est

supposée être. *V* PLANETE, APHÉLIE, & APOGÉE.

Ce mot *anomalie*, qui est purement grec, signifie proprement *irrégularité*; aussi sert-il à désigner le mouvement des planètes, qui comme l'on sait n'est pas uniforme. L'*anomalie* est, pour ainsi dire, la loi des irrégularités de ce mouvement. Kepler distingue trois *anomalies*; la *moyenne*, l'*excentrique*, & la *vraie*.

L'*anomalie simple* ou *moyenne*, est, dans l'astronomie ancienne, la distance du lieu moyen d'une planète à l'apogée. Voyez LIEU.

Dans l'astronomie nouvelle, c'est le temps employé par une planète pour passer de son aphélie *A*, au point ou lieu *I* de son orbite. *Pl. d'Astron. fig. 2*. Or, l'aire elliptique *AS I* étant proportionnelle au temps employé par la planète à parcourir l'arc *AI*, cette aire peut représenter l'*anomalie moyenne*; de même que l'aire *SKA*, formée par la ligne *SK*, & la droite *LK* qui passe par le lieu de la planète, qui est perpendiculaire à la ligne des apsidés, & qui est prolongée jusqu'à ce qu'elle coupe le cercle *DA*; car cette dernière aire est toujours proportionnelle à l'aire *SIA*, comme Grégori l'a démontré, *liv. III. élem. d'Astron. Physiq. Math. & Transf. philos. n°. 447, pag. 228*.

L'*anomalie excentrique* ou *du centre* est, dans l'astronomie nouvelle, l'arc du cercle excentrique *AK*, *fig. 2* compris entre l'aphélie *A* & une droite *KL* qui passe par le centre *I* de la planète, & qui est perpendiculaire à la ligne des apsidés *AP*. On donne aussi le nom d'*anomalie excentrique* à l'angle *ASK*. Voyez EXCENTRIQUE.

L'*anomalie vraie*, ou, comme disent les auteurs latins, *anomaliam æquatam*, l'*anomalie égalée*, est l'angle au centre ou au soleil *ASI*, sous lequel on voit la distance *AI* d'une planète à l'aphélie, c'est-à-dire, l'angle du sommet de l'aire proportionnelle au temps employé par la planète à passer de l'aphélie *A* à son lieu. Cet angle est différent de l'*anomalie moyenne*, n'étant pas proportionnel au secteur *ASI*.

La difficulté de trouver l'*anomalie vraie* de la planète, a fait chercher aux astronomes

une méthode indirecte pour renverser la question; on procède par de fausses positions; on suppose que l'*anomalie vraie* soit connue, & l'on cherche l'*anomalie moyenne*, qui lui répond. Si cette *anomalie moyenne* se trouve la même que celle qui étoit connue, on est assuré que l'*anomalie vraie* que l'on a supposée, étoit exacte: si l'*anomalie moyenne* se trouve différente de celle qui étoit donnée, on fait varier l'*anomalie vraie* que l'on a supposée, & l'on a bientôt reconnu quelle est celle qu'il faut employer pour retrouver l'*anomalie moyenne* qui est donnée. L'avantage de cette méthode vient de la facilité avec laquelle on trouve l'*anomalie moyenne* rigoureusement & exactement, lorsqu'on connoît l'*anomalie vraie*. Voici les deux règles: 1°. la racine quarrée de la distance périhélic est à la racine quarrée de la distance aphélie, comme la tangente de la moitié de l'*anomalie vraie* est à la tangente de l'*anomalie excentrique*. 2°. La différence entre l'*anomalie excentrique* & l'*anomalie moyenne* est égale au produit de l'excentricité, par le sinus de l'*anomalie excentrique*. Il est nécessaire, pour cette dernière règle, que l'excentricité soit exprimée en secondes, ce qui est facile en donnant au demi-axe 20264 secondes & 8 dixièmes.

Le rayon vecteur, ou la distance d'une planète au soleil, lorsqu'on connoît l'*anomalie vraie* & l'*anomalie excentrique*, se trouve par le moyen de cette proportion: le sinus de l'*anomalie vraie* est au sinus de l'*anomalie excentrique*, comme la moitié du petit axe est au rayon vecteur. Toutes ces règles dépendent de diverses propriétés des sections coniques; ce qui nous oblige de renvoyer pour la démonstration à notre *Astronomie, tome II, art. 2240*. (*M. DE LA LANDE.*)

L'*anomalie moyenne*, aussi bien que l'*anomalie vraie* de la planète, se comptent l'une & l'autre depuis l'aphélie: mais si on veut compter depuis le commencement du signe du bélier, alors ce nom d'*anomalie* se change en celui de *mouvement de la planète en longitude*, lequel est aussi de deux sortes; savoir, 1°. le moyen mouvement tel qu'il paroît véritablement, si l'on est au centre d'une orbite circu-

laire, voyoit décrire à la planète cette même orbite d'un mouvement toujours égal & uniforme : 2°. le mouvement vrai, qui est celui que l'on observe dans la planète, l'œil étant placé au foyer de son orbite elliptique ; il est successivement accéléré ou retardé, selon les différentes distances de la planète au soleil.

L'anomalie vraie étant donnée, il est facile de trouver l'anomalie moyenne ; car l'angle au soleil ASI étant donné, c'est un problème assez simple que de déterminer par le calcul la valeur du secteur ASI , qui représente l'anomalie moyenne.

Mais il y a plus de difficulté à trouver l'anomalie vraie, l'anomalie moyenne étant donnée ; c'est-à-dire, à déterminer la valeur de l'angle ASI , quand on connoît le secteur ASI ; ou ce qui revient au même, à trouver l'angle ASI que parcourt la planète dans un temps donné, depuis l'instant où elle a passé par l'aphélie.

Les méthodes géométriques de Wallis & de Newton, qui ont résolu ce problème par la cycloïde alongée, ne sont pas commodes pour les calculs : il en est de même de celle par les séries ; elle est trop pénible. L'approximation a donc été dans ce cas l'unique ressource des astronomes. Ward, dans son astronomie géométrique, prend l'angle ALI au foyer où le soleil n'est point, pour l'anomalie moyenne ; ce qui en effet en approche beaucoup, lorsque l'orbite de la planète n'est pas fort excentrique : dans ce cas on résout sans peine le problème : mais on ne peut se servir de cette méthode que pour des orbites très-peu excentriques.

Cependant Newton a trouvé un moyen d'appliquer à des orbites assez excentriques l'hypothèse de Ward ; & il assure que sa correction faite, & le problème résolu à sa manière, l'erreur sera à peine d'une seconde.

Voici cette méthode, qui est expliquée à la fin de la sect. vj. du I. liv. des Principes, & qui a été commentée par les peres le Sueur & Jaquier.

Soient AQ, OB, OD ; (fig. 66. Pl. Astron.) les demi-axes de l'ellipse, L son paramètre, & D la différence entre la moitié du petit axe OD , & la moitié $\frac{1}{2}L$

du paramètre : on cherchera d'abord un angle Y , dont le sinus soit au rayon, comme le rectangle de D par $AO + OD$, est au carré de AB ; ensuite on cherchera un angle Z , dont le sinus soit au rayon comme deux fois le rectangle de D & de la distance des foyers SH , est à trois fois le carré de AO : après cela on prendra un angle T , proportionnel au temps que la planète a employé à décrire l'arc BP ; un angle V qui soit à l'angle Y , comme le sinus de deux fois l'angle T est au rayon ; & un angle X qui soit à l'angle Y comme le cube du sinus de l'angle T est au cube du rayon. On prendra l'angle BHP égal à $T + X + V$, si l'angle T est moindre qu'un droit ; ou à $T + X - V$, si l'angle T est plus grand qu'un droit, & moindre que deux droits ; & ayant mené SP qui passe par le foyer S & par le point P où l'ellipse est coupée par la ligne HP , on aura l'aire BSP , à très-peu-près proportionnelle au temps.

Mais une des plus élégantes méthodes qui aient été données pour résoudre ce problème, est celle que M. Hermann a exposée dans le premier volume des Mémoires de l'académie de Pétersbourg, page 146.

Il remarque d'abord avec tous les géomètres & les astronomes, que la difficulté se réduit à trouver dans le cercle AND , (Pl. Astron. fig. 67.) l'angle AEB , qui répond au secteur donné AFB ; or faisant le secteur CAM égal au secteur AEB , & joignant ME , puis tirant CN parallèle à EM , & joignant ensuite EN , il trouve que l'angle AEN est à très-peu-près l'anomalie vraie ; & que dans l'orbite de la terre l'erreur ne va pas à quatre quintes. Il donne ensuite un moyen de corriger l'erreur ; en prenant l'angle BEN égal à une certaine quantité qu'il détermine ; ce qui donne le lieu B , ou l'angle BEA , qui représente encore plus exactement l'anomalie vraie.

§ ANOMALISTIQUE, adj. (Astron.) se dit de la révolution d'une planète, par rapport à son apside, soit apogée, soit aphélie, ou du retour au même point de son ellipse. Si les orbites des planètes étoient fixes, & qu'elles répondissent toujours aux

mêmes étoiles, la révolution *anomalistique* seroit égale à la révolution sydérale; mais toutes les planetes ont un mouvement progressif dans leurs apfides; ainsi il faut plus de temps pour atteindre l'aphélie qui s'est avancée dans l'intervalle, que pour revenir à la même étoile. Par exemple, la révolution tropique du soleil, par rapport aux équinoxes, est de $365^{\text{h}} 5^{\text{h}} 48' 45''$, l'année sydérale, ou le retour aux étoiles est de $365^{\text{h}} 6^{\text{h}} 9' 11''$; enfin la révolution *anomalistique* est $365^{\text{h}} 6^{\text{h}} 15' 20''$, parce que l'apogée du soleil avance chaque année de $65'' \frac{1}{2}$ par rapport aux équinoxes, & le soleil ne peut atteindre son apogée qu'après avoir parcouru les $65'' \frac{1}{2}$ de plus que la révolution de l'année qui le ramene aux équinoxes. Pour trouver la durée d'une révolution *anomalistique*, on peut faire cette proportion, le mouvement total d'une planete, pendant un siecle, moins le mouvement de son aphélie, est à la durée d'un siecle, ou $3155760000''$ comme 360° sont à la durée de la révolution *anomalistique*. (M. DE LA LANDE.)

ANOMÉENS ou **DISSEMBLABLES**, adj. pris subst. (*Théolog.*) dans l'histoire ecclésiastique, nom qu'on donna dans le IV^e siecle aux purs ariens, parce qu'ils enseignoient que Dieu le fils étoit dissemblable, ἀνόμοιον, à son pere, en essence & dans tout le reste.

Ils eurent encore différens noms, comme d'aëtiens, d'eunomiens, &c. qu'on leur donna à cause d'Aëtius & d'Eumonius leurs chefs. Ils étoient opposés aux semi-ariens, qui nioient à la vérité la consubstantialité du verbe, c'est-à-dire, l'unité de nature du verbe avec le pere, mais non pas toute ressemblance. Voyez **ARIEN**, **SEMI-ARIEN**.

Ces variations firent que ces hérétiques ne s'attaquerent pas moins vivement entre eux qu'ils avoient attaqué les catholiques; car les semi-ariens condamnerent les *anoméens* dans le concile de Séleucie, & les *anoméens* à leur tour condamnerent les semi-ariens dans les conciles de Constantinople & d'Antioche, en effaçant le mot ἀνομοσιος, de la formule de Rimini & de celle d'Antioche, & protestant que le verbe avoit non seulement une différente sub-

tance, mais encore une volonté différente de celle du pere. Voyez *ΗΜΟΟΥΣΙΟΣ*. Socrate, liv. II. Sozomene, liv. IV Théodoret, lib. IV. (G)

ANONA, (*Hist. nat.*) fruit qu'on trouve à Malaque aux Indes: l'arbre qui le porte est petit, & ne passe pas pour l'ordinaire douze à quinze piés. L'écorce en est blanche en dehors, rouge en dedans, & assez raboteuse; la feuille petite, épaisse, & d'un verd pâle; la fleur composée de trois feuilles longues, triangulaires & spongieuses, qui fermées forment une pyramide triangulaire. L'odeur en est agréable. Le fruit est conique, fort gros par la base où est attaché le pédicule qui est ligneux, de la grosseur du petit doigt, & de la couleur du bois de l'arbre, se divisant en plusieurs filamens blancs qui traversent la substance du fruit. Lorsque le fruit est mûr, la peau en est rouge, d'une assez belle couleur, lisse & mince; contre l'ordinaire des fruits des Indes, qui l'ont fort épaisse, à cause de la grande chaleur. Le dedans est rempli d'une substance fort molle & fort blanche qu'on tire avec une cuiller; elle est sucrée & d'un assez bon goût: il y a dans le milieu plusieurs petits grains noirs, semblables à ceux qu'on trouve dans les poires, renfermés dans de longues capsules dont le tissu est fort fin, & qui vont aboutir aux fibres qui sont dans le milieu du fruit de haut en bas. Lorsque le fruit est dans sa dernière maturité, il tombe par morceaux à terre, se détachant de la queue & des longs filamens qui y sont joints, lesquels demeurent à l'arbre.

Cet arbre, ainsi que le goyavier décrit dans l'*Hortus Malabaricus*, pourroit passer pour un poirier des Indes. *Descript. de quelques arbres du Malaque* par le P. Beze, de la *Compagnie de Jesus. Mém. de l'acad. t. IV.*

* **ANONE**, (*Géogr. mod.*) fort d'Italie au duché de Milan, sur le Tanarò. *Long. 26; lat. 44, 40.*

ANONNER, v. n. (*Musique*) c'est déchiffrer avec peine & en hésitant, la musique que l'on a sous les yeux. (S)

ANONYME, adj. *terme de littérature*, formé du grec ἀνώνυμος, qui lui-même est dérivé d'α privatif, & d'ὄνομα ou ὄνυμα, nom. Ainsi *anonyme* signifie qui n'a point de

de nom, ou dont le nom n'est pas connu. Voyez NOM.

On donne cette épithète à tous les ouvrages qui paroissent sans nom d'auteur, ou dont les auteurs sont inconnus.

Cæcker, conseiller de la chambre impériale de Spire, & Placcus de Hambourg, ont donné des catalogues d'ouvrages *anonymes*. Bure, Goth, Struvius, ont traité des savans qui se sont occupés à déterrer les noms des auteurs dont les ouvrages sont *anonymes*.

» Parmi les auteurs, dit M. Baillet, les
 » uns suppriment leurs noms, pour éviter la
 » peine ou la confusion d'avoir mal écrit,
 » ou d'avoir mal choisi un sujet; les au-
 » tres, pour éviter la récompense ou la
 » louange qui pourroit leur revenir de leur
 » travail: ceux-ci par la crainte de s'expo-
 » ser au public, & de faire trop parler
 » d'eux; ceux-là par un mouvement de
 » pure humilité, pour tâcher de se rendre
 » utiles au public sans en être connus:
 » d'autres enfin par une indifférence & un
 » mépris de cette vaine réputation qu'on
 » acquiert en écrivant, parce qu'ils con-
 » siderent comme une bassesse & comme
 » une espèce de déshonneur (il falloit plu-
 » tôt dire comme un sot orgueil) de
 » passer pour auteurs, de même qu'en
 » ont usé quelquefois des princes, en
 » publiant leurs propres ouvrages sous le
 » nom de leurs domestiques.» *Jugem. des
 Savans, tom. I.*

Il résulte ordinairement deux préjugés de la précaution que les auteurs prennent de ne pas se nommer: une estime excessive, ou un mépris mal fondé pour des ouvrages sans nom d'auteur; parce qu'un nom pour certaines gens est un préjugé qui leur fait adopter tout sans examen; & que pour d'autres, un livre *anonyme* est toujours un ouvrage intéressant, quoique réellement il soit foible ou dangereux.

Ce n'est que dans ce dernier cas qu'on peut condamner les auteurs *anonymes*: tout écrivain qui, par timidité, modestie, ou mépris de la gloire, ne s'affiche point à la tête de son ouvrage, ne peut être que louable. Ce n'étoit pas la vertu favorite de ces philosophes dont Cicéron a dit: *Illi*

Tome II.

ipsi philosophi qui de condemnandâ gloriâ scribunt, etiam libris suis nomen suum inscribunt. Pro Arch. Poet. (G)

ANONYME, adj. M. Boyle a introduit ce terme en *Chymie*. Trouvant par l'expérience qu'on pouvoit séparer du tartre & de plusieurs bois, un esprit qui diffère par un grand nombre de qualités des esprits vineux, acides & urineux; & n'ayant pu en découvrir tout-à-fait la nature, il l'appella *esprit anonyme*, & dans d'autres endroits *esprit neutre* ou *adiaphore* de tartre, de bois, &c. (M)

* ANONYMOS, (*Hist. nat. bot.*) il y a plusieurs plantes de ce nom: celle qu'on appelle *anonymos ribesii foliis*, est une espèce d'arbrisseau qui nous vient de Virginie & du Canada; il a la feuille du groseiller, & des fleurs à cinq pétales, blanches, disposées en ombelle à l'extrémité des tiges, & portées sur de petits pédicules oblongs: le calice a cinq feuilles; le calice est remplacé par deux & quelquefois trois filiques, semblables à celles de la consoude, mais sans semence dans nos climats.

L'*anonymos frutex brasiliensis*, flore keiri, a l'écorce cendrée, les feuilles alternativement opposées, pointues, dentelées par les bords, d'un verd brillant, & traversées de nervures obliques; la fleur en épi a l'extrémité des branches d'une belle couleur de chair, & jaunissant à mesure qu'elle tend à s'ouvrir: elle a cinq pétales, & chaque pétale est sur une feuille pointue, d'un verd pâle. On lui remarque beaucoup d'étamines, & l'odeur de la violette jaune. Ray.

L'*anonymos flore coluth. Clusii*, &c. croît en Allemagne. Il y a encore deux sortes d'*anonymos brasiliensis*.

ANORDIE, f. f. (*Marine.*) On appelle ainsi des tempêtes de vent de nord qui s'élevaient dans certains temps dans le golfe du Mexique, & sur les côtes de la nouvelle Espagne. (Z)

ANOREXIE, f. f. (*Médecine.*) aversion pour les alimens, occasionnée ou par un dérangement d'estomac, ou par une surabondance d'humeurs.

Le relâchement des fibres de l'estomac dans les pertes, dans la grossesse commen-

Y y y

çante, dans la suppression des regles, dans les pâles couleurs, produit l'anorexie & le dégoût; la tension de l'estomac, la phlogose dans la fièvre ardente, dans l'inflammation de ce viscere, dans l'affection hypocondriaque, occasionent le même symptome.

La surabondance des humeurs, la salure épaisse & visqueuse, alkaline & empyreumatique, qui s'attache aux parois de ce viscere, sont la cause de l'anorexie.

Les remedes de l'anorexie dépendent de sa cause: en la détruisant on parvient à la cure de ce symptome. (N)

* ANOTH, (Géog. mod.) île d'Angleterre, une de celles que les Anglois appellent de Sully, & que nous appellons les Sorlingues.

* ANOUT ou ANHOLT, île de Danemark dans le Catégat, aux environs de la Zélande.

* ANSA, (Géog. mod.) petite riviere d'Italie dans le Frioul, qui passe à Aquilée, & se jette dans la mer Adriatique; les Latins l'appelloient *Alsa*.

ANSE, f. f. en Géographie, espece de golfe où les vaisseaux sont à couvert des vents & des tempêtes.

Il y a proprement deux sortes d'anse; on donne ce nom à une baie ou grande plage de mer qui s'avance dans les terres, & dont les rivages sont courbés en arc; cette sorte d'anse s'appelle *sinus latior*: l'autre sorte d'anse est un enfoncement de mer qui est entre des promontoires, & qui est plus petit que ce qu'on appelle golfe & baie. Cette seconde espece d'anse se nomme *sinus angustior*. Quelques Géographes écrivent *ance*. Voyez BAIE & GOLFE. (O)

ANSE de panier, en coupe de pierre. Voyez BERCEAU & CINTRE.

ANSE, en terme de Vannier, c'est une espece de cercle d'osier que les Vanniers attachent aux bords des paniers, afin qu'on puisse les porter plus commodément.

* ANSE, (Géog. mod.) ancienne ville de France dans le Lyonnais. Long. 22, 20; lat. 45, 55.

* ANSE de sainte Catherine, (Géog. mod.) baie de la nouvelle France au Canada propre, près des monts Notre - Dame, & à l'entrée du fleuve Saint Laurent. Il y a encore dans la nouvelle France, l'ANSE verte, l'ANSE aux lamproies, l'ANSE noire, l'ANSE du diamant, & l'ANSE des salines.

ANSES, f. f. pl. en Astronomie; ce sont les parties sensiblement éminentes de l'anneau de Saturne, qu'on aperçoit lorsque cet anneau commence à s'ouvrir, c'est-à-dire lorsque sa partie antérieure & sa partie postérieure commencent à se distinguer à la vue: elles ont la forme de deux anses attachées à cette planete. Voyez SATURNE & ANNEAU. (O)

ANSES DE PANIER, en Serrurerie, ce sont des morceaux d'ornemens en rouleaux qui forment l'anse de panier, & qui en ont pris le nom. Voyez SERRURERIE.

ANSES, en terme de Fondeur de cloches, ce sont les parties par lesquelles on suspend la cloche au mouton: elles sont au nombre de six. Elles se réunissent toutes par en-haut au pont qui est l'anse du milieu ou la septieme, & ne font avec la cloche qu'une seule & même piece. Voyez l'article FONTE DES CLOCHES.

* ANSÉATIQUES. Voyez HANSE.

ANSER, v. act. en terme de Boisselier, c'est garnir une piece quelconque d'une verge de fer courbée en cintre, dont les extrémités s'attachent aux bords de l'ouvrage.

ANSETTE, f. f. en terme de Metteur en œuvre, est une attache dans laquelle on passe le ruban d'une croix, &c. Cette attache est composée d'une branche d'or ou d'argent, plus ou moins large, pliée quarrément à chacune de ses extrémités, qu'on soude sur la principale piece.

ANSETTES. Voyez ANCETTES.

* ANSIANACTES, f. m. plur. (Géog. mod.) peuples d'Afrique dans l'île de Madagascar, vers l'île de Sainte-Marie.

* ANSICO, (Géog. mod.) royaume d'Afrique sous la ligne. On lit dans le dictionnaire géographique de M. Volsien, que les habitans s'y nourrissent de chair humaine; qu'ils ont des boucheries pu-

bliques où l'on voit pendre des membres d'homme ; qu'ils mangent leurs peres , meres , freres & sœurs , aussi-tôt qu'ils sont morts ; & qu'on tue deux cents hommes par jour , pour être servis à la table du grand *Macoco* , c'est le nom de leur monarque. Plus ces circonstances sont extraordinaires , plus il faudra de témoins pour les faire croire. Y a-t-il sous la ligne un royaume appelé *Anfico* ? les habitans d'*Anfico* sont-ils de la barbarie dont on nous les peint ? & sert-on deux cents hommes par jour dans le palais du *Macoco* ? Ce sont des faits qui n'ont pas une égale vraisemblance : le témoignage de quelques voyageurs suffit pour le premier ; les autres exigent davantage. Il faut soupçonner en général tout voyageur & tout historien ordinaire d'enfler un peu les choses , à moins qu'on ne veuille s'exposer à croire les fables les plus absurdes. Voici le principe sur lequel je fonde ce soupçon , c'est qu'on ne veut pas avoir pris la plume pour raconter des aventures communes , ni fait des milliers de lieues pour n'avoir vu que ce qu'on voit sans aller si loin ; & sur ce principe , j'oserois presque assurer que le grand *Macoco* ne mange pas tant d'hommes qu'on dit ; à deux cents par jour , ce seroit environ soixante & treize mille par an ; quel mangeur d'hommes ! mais les seigneurs de sa cour apparemment ne s'en passent pas , non plus que les autres sujets. Si toutefois le pays pouvoit suffire à une si horrible anthropophagie , & que le préjugé de la nation fût qu'il y a beaucoup d'honneur à être mangé par son souverain , nous rencontrerions dans l'histoire des faits appuyés sur le préjugé , & assez extraordinaires pour donner quelque vraisemblance à celui dont il s'agit ici. S'il y a des contrées où des femmes se brûlent courageusement sur le bûcher d'un mari qu'elles détestoient ; si le préjugé donne tant de courage à un sexe naturellement foible & timide ; si ce préjugé , tout cruel qu'il est , subsiste malgré les précautions qu'on a pu prendre pour le détruire ; pourquoi , dans une autre contrée , les hommes entêtés du faux honneur d'être servis sur la table de leur monarque , n'iroient-ils pas en foule & gaiement pré-

sentier leur gorge à couper dans ses boucheries royales ?

ANSJELI, f. m. (*Hist. nat. Bot.*) grand arbre du Malabar , dont Van-Rheede a fait graver une bonne figure , mais incomplete , dans son *Hortus Malabaricus* , vol. III , page 25 , pl. XXXII. Les Brames l'appellent *pata ponouffou* ; les Portugais , *angeli* ; les Hollandois , *anjeli* ; Zanoni , *angelina arbor*.

Cet arbre croît par-tout dans les terres sablonneuses & pierreuses du Malabar , surtout dans les forêts de Kalicolan , où il porte du fruit pendant plus de cent ans , tous les ans vers le mois de décembre.

Sa racine est épaisse , blanche , fibreuse , couverte d'une écorce épaisse , blanche , à peau rougeâtre & écailleuse.

Il s'éleve jusqu'à la hauteur de 110 à 120 piés , ayant une cime arrondie en pomme , formée de branches épaisses , cylindriques , brunes , velues , rudes , comme noueuses , portées sur un tronc droit , de 78 à 80 piés de longueur , sur 12 à 16 piés de diametre , dont le bois est solide , très-dur , roux au centre , à aubier blanc , recouvert d'une écorce blanche au dedans , cendrée , rude & comme écailleuse au dehors.

Les jeunes branches portent seules des branches qui y sont disposées alternativement & circulairement , assez ferrées , distantes d'un pouce au plus les unes des autres. Dans les jeunes piés , ces feuilles sont découpées ou fendues en trois lobes , comme dans le jaca ou le sassaffras ; mais lorsque l'arbre est fait , elles sont de forme elliptique , obtuses , comme arrondies , comparables à celles du figuier de Bengale , longues de 7 à 8 pouces , de moitié moins larges , épaisses , verd-noires dessus , plus claires dessous , couvertes de poils épais , rudes , courts , en crochets qui s'attachent aux mains , relevées d'une côte longitudinale à 10 ou 12 nervures de chaque côté , en dessous , & portées sur un pédicule cylindrique assez court. Avant leur développement , elles sont roulées en demi-cylindre , & enveloppées par une stipule très-ample , très-velue , d'un verd brun , qui est opposée à leur pédicule , comme dans le ricin & le figuier , en embrassant tout le tour de la branche qu'elle quitte en s'ouvrant , &

sur laquelle elle laisse un sillon circulaire qui lui donne la rudesse.

Les fleurs mâles sont séparées des femelles sur la même branche, de manière que les femelles sortent solitairement de l'aisselle de chacune des feuilles inférieures, sous la forme d'une tête ovoïde, longue d'un pouce, une fois moins large, toute hérissée de petites pointes vertes, portées sur un péduncule cylindrique, velu, brun, sans aucune apparence de fleurs, à moins qu'on ne soupçonne les petites pointes vertes d'être les extrémités des feuilles du calice, ou de la corolle, qui environneraient plusieurs ovaires dont chaque tête seroit formée. Les fleurs mâles sortent aussi solitairement de l'aisselle de chacune de ses feuilles supérieures, rassemblées au nombre de 300 ou 500, sous la forme d'un chaton verd extérieurement, blanc au dedans, cylindrique, velu, long de 7 à 8 pouces, comme les feuilles, de la grosseur du doigt, porté sur un péduncule quatre fois plus court que lui, hérissé de poils bruns.

Chaque tête de fleur femelle ne change point en grandissant; elle devient seulement un fruit ovoïde, long de 4 à 5 pouces, de moitié moins large, parfaitement semblable à celui du *jaka*, c'est-à-dire, semblable à une écorce épaisse, couverte de cinq à six mille pointes coniques, d'abord vertes, ensuite jaunâtres, comme dans le *strammium*. Cette écorce ne s'ouvre pas d'elle-même, mais lorsqu'on la coupe en travers, on voit qu'elle a trois ou quatre lignes d'épaisseur, & qu'elle contient environ 40 à 50 capsules charnues, épaisses, ovoïdes, longues d'un pouce, de moitié moins larges, jaunâtres, disposées sur huit rangs circulaires, autour d'un axe central, charnu, blanc, en colonne de six à sept lignes de diamètre, qui semble être le prolongement du péduncule de la fleur. Chaque capsule charnue contient un pepin ou noyau cartilagineux, blanc, très-mince, transparent, ovoïde, pointu par un bout long de six lignes, moins large de moitié, à trois angles sillonnés, qui contient une amande pleine, solide, blanche de lait, recouverte d'une pellicule brune.

Qualités. Toutes les parties de l'*ansjeli* coupées rendent un suc laiteux: ses raci-

nes répandent une odeur désagréable, au lieu que les enveloppes ou capsules charnues de ses graines, en rendent une fort gracieuse. Son écorce & ses feuilles ont une saveur austère. Les enveloppes charnues de ses graines ont une saveur aigrelette, mais douce & vineuse, & ses amandes ont le goût de la châtaigne.

Usages. Les amandes de cet arbre, & leurs enveloppes sont recherchées, & se mangent comme celle du *jaka*; mais lorsqu'on les mange en trop grande quantité, ou trop avidement, sans les mâcher suffisamment, elles procurent une diarrhée que l'on apaise facilement en buvant la décoction de ses racines & de son écorce, dont la vertu est très-astringente.

Ses feuilles amorties sur le feu, ou par la chaleur du soleil, s'appliquent avec succès sur les membres roidis, auxquels elles rendent leur première souplesse. Ces mêmes feuilles pulvérisées & réduites en onguent blanc avec peu de camphre & de poudre de la racine de curcuma, s'appliquent en topique pour arrêter le flux immodéré des hémorroïdes; elles dissipent aussi les bubons vénériens, les hydroceles & l'enflure des testicules, soit qu'elle soit occasionnée par contusion, ou qu'elle soit due à quelque autre cause. L'huile tirée de ses amandes par expression & au moyen du feu, prise intérieurement, ou appliquée extérieurement aide à la fermentation des alimens dans le ventricule, & excite l'appétit. On y fait frire soit de l'ail cuit & pilé, soit du lait caillé, pour l'appliquer en cataplasme sur les hémorroïdes, dont elle calme souverainement les douleurs.

Son bois sert dans nombre d'ouvrages de menuiserie; on en fait de grandes planches pour des coffres & pour les vaisseaux. C'est de son tronc creusé que les Indiens font ces longues pirogues appelées *manjous* & *touas*, dont quelques-unes ont jusqu'à 80 piés de longueur, sur 9 piés de largeur; mais ce bois, quoique dur, est sujet aux vers & à la pourriture, sur-tout dans les eaux douces des rivières. Lorsque les chatons des fleurs mâles sont secs, les enfans les allument pour s'éclairer en guise de chandelles.

Remarques. Il n'est pas douteux que

l'ansjeli ne soit une espèce de *jaka*, & par sa structure semblable & par l'usage que l'on fait de ses fruits. Il ne faut pas le confondre, comme l'ont fait quelques modernes, avec le laurier de Bourbon, ni avec l'angelin du Brésil que Pison appelle *angelina*; ce sont des plantes absolument différentes. (M. ADANSON.)

ANSJELI-MARAVARA, f. m. (*Hist. nat. Botanique.*) plante parasite du Malabar, très-bien gravée dans presque tous ses détails par Van-Rheede dans son *Hortus Malabaricus*, vol. XII, page 2, planche I. Son nom exprime très-bien sa nature; car les Malabares appellent du nom général *maravara* toutes les plantes parasites, ou qui croissent sur les arbres, parce que *maram* en leur langage, signifie un arbre, & *vara* du mal, comme qui diroit maladie ou mal des arbres, ces plantes les faisant ordinairement mourir: ils ajoutent de plus à ce nom général celui de l'arbre sur lequel croissent ordinairement ces parasites; c'est ainsi que celle-ci croissant sur l'ansjeli s'appelle *ansjeli-maravara*, c'est-à-dire, la peste de l'arbre ansjeli. Le nom Brame *ponossoukeli*, répond très-bien à celui des Malabares; car *keli* est le nom général de ces plantes parasites qui ne sont pas susceptibles d'être semées, ni transplantées, ni cultivées sur la terre, mais qui ne peuvent croître que sur l'écorce des arbres dont ils tirent les sucs nourriciers, & *ponossou* est le nom de l'ansjeli. M. Linné l'appelle *epidendrum retusum, foliis radicalibus linearibus, apice bifariam retusis, floribus racemosis maculatis*, dans la dernière édition de son *Systema naturæ* imprimé en 1767, page 596, n° 3.

Cette plante s'élève à la hauteur de deux piés & demi à trois piés. Sa racine consiste en huit à dix fibres blanches cylindriques, longues de quatre à six pouces, de trois à cinq lignes de diamètre, ligneuses, dures, onduées, tortueuses, peu ramifiées, mais couvertes & comme velues par une quantité de petites fibres par lesquelles elles s'attachent & s'insinuent dans l'écorce des arbres. Du milieu de ces racines sort un faisceau de 10 à 12 feuilles alternes, mais écartées de deux côtés en éventail, longues de six à neuf pouces, huit à dix fois

moins larges, charnues, très-épaisses, roides, lisses, convexes en dessous, creusées en dessus de deux demi-canaux sans aucune veine ni nervure, tronquées à leur extrémité, comme si elles avoient été coupées; de sorte que leur largeur est à-peu-près égale par-tout, & formant par leur partie inférieure une gaine entière autour de la tige qui, après leur chute, paroît comme un cylindre de deux pouces au plus de longueur sur six lignes de diamètre, de substance, non pas ligneuse, mais charnue, très-ferme, visqueuse, soutenue par nombre de fibres ligneuses, verte, lisse & annelée au dehors.

De l'aisselle de chaque feuille sort un épi verd, charnu, visqueux, deux à trois fois plus long qu'elles, couvert d'un bout à l'autre d'une centaine de fleurs qui restent long-temps en boutons ovoïdes, blanchâtres, taillés en forme de rein. Lorsqu'elles sont épanouies, elles forment une étoile d'un bon pouce de diamètre porté sur un péduncule de même longueur. Elles consistent chacune en six feuilles épaisses, roides, elliptiques, blanches, mouchetées de rouge & de bleu livide, dont la sixième forme une espèce de bénitier, de bourse ou de creuset pendant en bas, bleu rougeâtre extérieurement & blanc au dedans, avec des taches rouges & bleuâtres sur ses bords. Au centre de la fleur, à l'opposé de cette sixième feuille en bourse, s'élève le style du pistil: il est verd, taché de rouge & de bleu comme la fleur, & imite en quelque sorte la tête d'un pigeon qui seroit courbé vers la bourse. Sous cette courbure est creusé le stigmate en forme de cuilleron plein d'une matière mielleuse, & ce qui forme la tête est le filet de l'étamine qui se termine en une espèce de crête blanche, aux deux côtés de laquelle les deux loges de l'anthere représentent les yeux.

Au dessous de la fleur est l'ovaire, d'abord très-mince & peu distinct du péduncule; mais, par la suite, il devient une capsule ovoïde, obtuse, longue d'un pouce & demi, une fois moins large, lisse, luisante, verte d'abord, ensuite rouille & brune, à neuf côtes & trois angles opposés aux trois feuilles extérieures du calice. Cette capsule est une écorce

épaisse, blanche au dedans, avec des lignes rouges, à une loge remplie par trois espèces de placenta blancs, comme coronneux ou laineux, attachés aux trois angles qui restent comme autant de côtes, pendant que les trois panneaux intermédiaires tombent. C'est dans cette laine que sont attachées les graines semblables à une poussière fine, formée de petites lentilles roussâtres, bordées d'une membrane.

Qualités. L'*ansjeli-maravara* n'a qu'une odeur de mousse & une saveur aqueuse dans toutes ses parties; ses fleurs seules répandent une odeur très-gracieuse. Il est vivace, & fleurit deux fois l'an; savoir, au commencement & à la fin de la saison des pluies, c'est-à-dire, en avril & en octobre. Ses fleurs durent plusieurs mois, & les épis qu'on en sépare pour les conserver dans les appartemens en plongeant leur queue dans l'eau, durent un mois sans se sécher.

Usages. Les Indiens ne font aucun usage de ses fleurs, pas même pour orner leurs temples, ou pour s'en parer, regardant cette plante comme un monstre qui s'exile lui-même de la terre. Néanmoins ils s'en servent dans plusieurs maladies. Ils la font cuire avec le beurre & le petit lait, pour guérir les tiraillemens de nerfs & toutes les convulsions spasmodiques des enfans. Sa poudre se boit dans l'eau de sucre pour fortifier le cerveau & dissiper les vertiges & les migraines qui annoncent les fièvres dont elles sont les avant-coureurs. La lessive de ses cendres se boit encore pour les palpitations de cœur. Ses feuilles pilées s'appliquent en cataplasme sur le nombril pour procurer les règles, les urines, & faire sortir le gravier des reins de ceux qui sont atteints de la gravelle. Sa racine pilée & cuite avec le miel, se donne dans l'asthme & la phthisie. Le suc visqueux exprimé de ses feuilles & de ses tiges, s'applique sur les tempes & sur les artères des mains pour appaiser l'ardeur de la fièvre.

Remarques. L'*ansjeli-maravara* n'est donc pas une espèce de vanille, comme l'a pensé M. Linné qui l'appelle *epidendrum retusum*; il approche bien autrement du *calceolus* ou sabot, dont il seroit une espèce,

si ses feuilles, au lieu d'être radicales & disposées en éventail, étoient disposées circulairement le long d'une tige. (*M. ADANSON.*)

* ANSLO ou CHRISTIANA, (*Géogr. mod.*) ville de Norwege, dans la préfecture d'Aggerhus, sur la baie d'Anslo. *Long.* 27, 34; *lat.* 59, 24.

* ANSPACH ou OHNSPACH, (*Géogr. mod.*) ville & château d'Allemagne dans la Franconie, capitale de la souveraineté d'Anspach, sur la rivière de même nom. *Long.* 28; *lat.* 49, 24.

ANSPECT, f. m. (*Marine.*) Les matelots appellent ainsi un levier.

ANSPESSADE ou LANSPESSADE, f. m. (*Art milit.*) espèce d'officier subalterne dans l'infanterie au dessous des caporaux, & néanmoins au dessus des simples sentinelles. *Voyez* CAPORAL, &c.

Ce mot est formé de l'italien *lancia spezzata*, lance brisée, parce qu'ils étoient en leur origine des gendarmes congédiés, qui sollicitèrent, faute de subsistance, un rang de quelque distinction dans l'infanterie: ils sont ordinairement quatre ou cinq dans chaque compagnie.

Les *anspessades* sont ceux que les commissaires des revues nomment d'ordinaire dans leurs registres appointés, à cause qu'ils ont plus de paie que les simples soldats. *Voyez* APPOINTÉ. (Q)

* ANSTRUTTER, (*Géogr. mod.*) deux villes d'Ecosse, séparées par une petite rivière proche les bords de la Forth, dans la contrée de Fife. *Long.* 15, 10; *lat.* 12.

ANTAGONISME, dans l'*Economie animale*, c'est l'action d'un muscle dans un sens opposé à celle d'un autre muscle son antagoniste. *Voyez* ANTAGONISTE.

Les animaux qui marchent la tête baissée, ont le triangulaire du sternum inséré à quelques côtes: il en abaisse les cartilages dont il aide le ressort & l'*antagonisme*. (L)

ANTAGONISTE, f. m. chez les anciens signifioit un ennemi sous les armes & en bataille.

Ce mot vient du grec *ανταγωνιστης*, composé d'*αντι*, contre, & d'*αγωνισματος*, je combats.

Aujourd'hui ce terme est moins en usage

pour signifier un des tenans dans des combats qui se vuident par les armes, que pour exprimer l'un ou l'autre contendant dans des disputes littéraires ou des jeux d'exercice : il est quelquefois absolu & quelquefois relatif. Ainsi un répondant qui se tient sur la défensive & qui tâche de résoudre les objections qu'on lui propose, a des *antagonistes* : mais on ne peut pas dire qu'il soit l'*antagoniste* des personnes qui disputent contre lui. Au contraire, deux parties qui soutiennent des opinions opposées & qui se proposent l'un à l'autre des difficultés, sont réciproquement *antagonistes*. Ainsi les newtoniens sont les *antagonistes* des cartésiens, & ceux-ci sont à leur tour les *antagonistes* des newtoniens. (G)

ANTAGONISTE, (*Anatomie.*) épithète des muscles qui ont des fonctions opposées. Voyez MUSCLE. Tels sont en tous membres le fléchisseur & l'extenseur, dont l'un raccourcit le membre & l'autre l'étend. Voyez FLÉCHISSEUR & EXTENSEUR.

Nous avons quelques muscles solitaires & sans aucun *antagoniste*, comme le cœur, &c. Voyez COEUR, &c. (L)

* ANTALIUM, f. m. (*Hist. nat.*) coquille marine en forme de tuyau cannelé en dehors ; on l'appelle *dactyle*. Voyez DACTYLE.

* ANTAMBA, f. m. (*Hist. nat.*) animal féroce qu'on trouve à Madagascar : il habite les montagnes, d'où il ne descend que pour dévorer les hommes & les animaux. Il a la forme du léopard & la grosseur du mâtin.

ANTANACLASE, sub. f. figure de rhétorique, qui consiste à répéter un mot dans une signification différente & quelquefois douteuse, comme, *laissez les morts enterrer leurs morts*. Voyez RÉPÉTITION.

Ce mot vient du grec *ἀντί* & *ἀνακλασις*, *repercussio*, parce que la même expression frappe deux fois l'oreille. (G)

ANTANAGOGE, f. f. figure de rhétorique, qui consiste ou à rétorquer une raison contre celui qui s'en sert ou à se débarrasser d'une accusation, en la faisant retomber sur celui même qui l'a formée, ou en lui imputant quelque autre crime,

c'est ce qu'on appelle autrement *récrimination*. Voyez RÉCRIMINATION.

Ce mot est formé du grec *ἀντί* : *contre*, & *ἀναγογή*, *réjaillissement*, c'est-à-dire, preuve ou accusation qu'on fait rejaillir contre celui qui la propose ou qui l'intente. (G)

* ANTANAIRE, adj. se dit, en *Fauconnerie*, du pennage d'un faucon, qui, n'ayant pas mué, a celui de l'année précédente ; ce mot vient d'*anton*, *année précédente*.

* ANTARADE, (*Géog. anc. & mod.*) ville de Phénicie, depuis Tortose, puis Constancie, aujourd'hui Tortose.

ANTARCTIQUE, adj. m. (*Astronom. & Géog.*) *Pole antarctique*, ou *pole méridional*, est l'extrémité méridionale de l'axe de la terre, & un des points sur lesquels la terre tourne. Voyez POLE, ARCTIQUE, &c. Ce mot est composé de la préposition *ἀντί*, *contra*, vis-à-vis, & de *ἀρκτος*, *ursa*, *ourse*. Voyez l'article OURSE.

Les étoiles du *pole antarctique* ne paroissent jamais sur notre horizon. Ainsi à Paris dont la latitude est de 48 degrés 50 minutes, on ne voit jamais aucune des étoiles qui sont éloignées du *pole antarctique* de moins de 48 degrés 50 minutes : car ces étoiles demeurent toujours au dessous de l'horizon de Paris. Voyez ÉTOILE, HORIZON, &c.

Cercle *antarctique*, ou cercle polaire *antarctique* ; c'est un des petits cercles de la sphère ; il est parallèle à l'équateur, & éloigné du *pole méridional* de 23 degrés 30 minutes. Voyez CERCLE.

L'épithète d'*antarctique* lui vient de son opposition à un autre cercle, qui est aussi parallèle à l'équateur & à la distance de 23 degrés 30 minutes du *pole septentrional*. On l'appelle *cercle arctique polaire*. Voyez ARCTIQUE. La partie de la surface du globe terrestre, comprise entre le *pole antarctique* & le cercle polaire *antarctique*, est appelée *zone glacée méridionale*. Voyez ZONE. (O)

ANTARES, en *astronomie*, est le cœur du scorpion, étoile de la première grandeur, du nombre de celles qui forment la constellation du scorpion. Voyez SCORPION. (O)

* ANTASTOVAIS, ANTOQUES & ANTATOQUES, f. m. pl. (*Géog. mod.*) peuples de l'Amérique septentrionale, dans la nouvelle Yorck.

* ANTAVARES, f. m. pl. (*Géogr. mod.*) peuples de l'île de Madagascar dans la partie méridionale, entre le Matatane au midi, & les Vohits-Menes au septentrion : ils sont arrosés par le Mananzari.

* ANTE, (*Géog. mod.*) ville & port d'Afrique dans la Guinée, à trois lieues du cap des trois Pointes, vers Moure.

C'est aussi le nom d'une petite rivière de Normandie, qui a sa source au dessus de Falaise, & qui se jette dans la Dive.

ANTECÉDENT, adj. *antecedens*, qui précède, qui marche devant ; du latin *ante* devant, *incedere*, marcher.

Ce terme est usité en *théologie*, où l'on dit décret *antécédent*, volonté *antécédente*.

Décret *antécédent* est celui qui en précède un autre, ou quelque action de la créature, ou la prévision même de cette action. Voyez DÉCRET.

Les Théologiens sont partagés pour savoir, si la prédestination à la gloire est un décret *antécédent*, ou subséquent à la prévision de la foi & des mérites de ceux qui sont appelés. C'est une opinion qu'on agite librement pour & contre dans les écoles catholiques, & toutes deux sont fondées sur des autorités & des raisons très-fortes.

Volonté *antécédente* dans un sens général, est celle qui précède quelqu'autre volonté, desir ou prévision.

Dans un sens plus restreint, la volonté *antécédente* en Dieu est celle qui se propose un objet, par exemple, le salut de tous les hommes, mais prévision faite de leurs mérites ou démérites.

On dispute beaucoup dans les écoles sur la nature de cette volonté : les uns prétendent que ce n'est qu'une volonté de signe, une volonté métaphorique, inefficace, un simple desir qui n'a jamais d'effet. Les autres, au contraire, soutiennent que c'est une volonté de bon plaisir, volonté sincère & réelle, qui n'est privée de son effet que par la faute des hommes qui usent mal des moyens que Dieu leur prépare, leur offre

ou leur accorde pour opérer leur salut. Voyez VOLONTÉ, SALUT.

Il est bon de remarquer que ce terme *antécédent* n'est appliqué à Dieu que relativement à l'ordre de la nature, & non pas à celui de la succession. En effet Dieu, conséquemment à ses perfections infinies, voit & prévoit en même temps & sans diversité dans la manière, tant l'objet de sa prévision, que les circonstances inséparables de cet objet. De même il veut en même temps tout ce qu'il veut sans succession & sans inconstance : ce qui n'empêche pas que Dieu ne puisse vouloir ceci à l'occasion de cela, ou qu'il ne puisse avoir un desir à cause de telle prévision. C'est ce que les théologiens appellent *ordre* ou *priorité de nature*, *prioritas naturæ*, par opposition à l'*ordre* ou à *la priorité du temps*, *prioritas temporis*. (G)

ANTECÉDENT, se dit, en *grammaire*, du mot qui précède le relatif. Par exemple, *Deus quem adoramus est omnipotens* ; *Deus* est l'*antécédent*, c'est le mot qui précède *quem*. (F)

ANTECÉDENT, en *logique* : on appelle *antécédent* la proposition dont on infère une autre. Voyez ENTHYME. Et l'on appelle *conséquent* la proposition qu'on infère de l'*antécédent*. (X)

ANTECÉDENT d'un rapport, en *mathématique*, est le premier des deux termes qui composent ce rapport. Ainsi dans le rapport de 4 à 3, le premier terme 4 est l'*antécédent*. Voyez RAPPORT & CONSÉQUENT. En général, dans le rapport de *a* à *b*, *a* est l'*antécédent*. (O)

ANTECEDENTIA, terme d'*astronomie*. On dit en *astronomie* qu'une planète se meut *in antecedentia*, lorsqu'elle paroît aller vers l'occident contre l'ordre des signes, comme du taureau dans le belier. Voyez PLANÈTE, SIGNE, &c. Au contraire lorsqu'elle se meut du côté de l'orient, en suivant l'ordre des signes, comme du belier dans le taureau, on dit qu'elle se meut *in consequentia*. (O)

ANTECESSEURS, f. m. plur. (*Hist. mod.*) nom dont on honoroit ceux qui précédoient les autres en quelque science, du mot latin *antecedere*. Justinien l'appliqua particulièrement aux jurisconsultes chargés d'en-

seigner

feigner le droit ; & dans les universités de France , les professeurs en droit prennent le titre d'*anteceffores* en latin dans les theses & dans les affiches. (G)

ANTECHRIST, s. m. (*Théol.*) ce terme est formé de la préposition greque *ἀντί*, *contra*, & de *Χριστός*, *Christus*. Il signifie en général un ennemi de Jesus-Christ , un homme qui nie que Jesus-Christ soit venu , & qu'il soit le Messie promis. C'est la notion qu'en donne l'apôtre S. Jean dans sa premiere épître , c. ij. En ce sens, on peut dire des juifs & des infideles que ce sont des *antechrists*.

Par *antechrist* on entend plus ordinairement un tyran impie & cruel à l'excès , qui doit régner sur la terre lorsque le monde touchera à sa fin. Les persécutions qu'il exercera contre les élus , seront la dernière & la plus terrible épreuve qu'ils auront à subir. Jesus-Christ même a prédit qu'ils y eussent succombé si le temps n'en eût été abrégé en leur faveur. C'est par ce fléau que Dieu annoncera le jugement dernier & la vengeance qu'il doit prendre des méchans.

L'écriture & les peres parlent de l'*antechrist* , comme d'un seul homme auquel à la vérité ils donnent un grand nombre de précurseurs. Suivant S. Irénée , S. Ambroïse , S. Augustin , & presque tous les autres peres , l'*antechrist* doit être , non un homme engendré par un démon , comme l'a prétendu S. Jérôme , ni un démon revêtu d'une chair apparente & fantastique ; moins encore un démon incarné , comme l'ont imaginé d'autres , qui ont pensé que pour perdre les hommes le démon devoit imiter tout ce que Jesus-Christ a fait pour les sauver ; mais un homme de la même nature , conçu par la même voie que tous les autres , & qui ne différera d'eux que par une malice & une impiété plus dignes d'un démon que d'un homme. Il en est qui croient qu'il doit naître d'un juif & d'une juive de la tribu de Dan ; qu'il déploiera tous ses artifices & sa cruauté contre l'église & l'évangile ; s'élèvera contre Dieu même , se fera bâtir un palais sur la montagne d'Apadno , rétablira la ville & le temple de Jérusalem , & là se fera adorer , publiant qu'il est le vrai Dieu &

Tome II.

le messie attendu des juifs ; secondé par la puissance du démon , il étonnera & entraînera les peuples dans la séduction par des prestiges capables d'ébranler même les élus.

Sa naissance sera précédée de signes extraordinaires , tant au ciel que sur la terre. Son regne ne durera que trois ans & demi : mais il sera signalé par des cruautés inouïes. Enoch & Elie viendront le combattre , & ce tyran les fera mettre à mort dans l'endroit même où Jesus-Christ fut crucifié. Leurs corps seront exposés dans les rues de Jérusalem , sans que personne ose en approcher , ni leur donner la sépulture : mais trois jours & demi après , l'esprit de vie envoyé de Dieu entrera dans ces cadavres , Elie & Enoch ressusciteront & seront enlevés au ciel dans une nuée. Enfin le Christ ne pouvant plus souffrir la perversité de son ennemi le tuera du souffle de sa bouche , & le perdra par l'éclat de sa puissance.

Tel est le tableau que l'écriture & les peres nous ont tracé de l'*antechrist*. Il suffit d'y jeter les yeux pour sentir combien un grand nombre d'écrivains protestans se sont écartés de la vérité & du bon sens , en appliquant au pape & à l'église romaine tout ce que l'écriture , & sur-tout l'apocalypse , dit de l'*antechrist*. L'absurdité de cette idée n'a pas empêché que les protestans du dernier siècle ne l'aient adoptée comme un article de foi. Dans leur XVII synode national , tenu à Gap en 1603 , ils affectèrent même de publier que Clément VIII , qui décéda quelque temps après , étoit mort de chagrin de cette décision : mais ce pontife , aussi-bien que le roi Henri IV , qu'ils avoient déclaré en plein synode race de l'*antechrist* , n'opposèrent à leurs excès que la modération , le mépris , & le silence.

Quoique le savant Grotius & le docteur Hammond se fussent attachés à détruire ces rêveries , on a vu sur la fin du siècle dernier Joseph Mede en Angleterre & le ministre Jurieu en Hollande , les présenter sous une nouvelle forme , qui ne les a pas accréditées davantage. Décriés dans leur propre secte , ces écrivains ont trouvé parmi les catholiques des adversaires qui ont

Z z z z

démontré tout le fanatisme de leurs prophéties & de leurs explications de l'apocalypse, par lesquelles ils s'efforçoient de montrer que l'*antechrist* devoit paroître & sortir de l'église romaine vers l'an 1710. On peut consulter sur cette matiere l'*Histoire des Variations*, par M. Bossuet, tome II. liv. xiiij. depuis l'article 11 jusqu'à la fin du même livre.

Grotius a prétendu que Caligula avoit été l'*antechrist* : mais ce sentiment ne s'accorde pas avec ce que l'Écriture & les peres nous apprennent de la venue de l'*antechrist* à la fin du monde.

Il seroit inutile de s'arrêter sur les différens noms que divers auteurs, tant anciens que modernes, ont donnés à l'*antechrist*, fondés sur un passage du XIII chap. de l'apocalypse, où il est dit que les lettres du nom de la bête, c'est-à-dire, de l'*antechrist*, expriment le nombre de 666 : car les lettres qui expriment ce nombre étant susceptibles d'une multitude de combinaisons différentes, & ces diverses combinaisons formant autant de noms différens, il paroît difficile, pour ne pas dire impossible, qu'on ait réussi à trouver la véritable. Quoi qu'il en soit, on peut voir dans la bibliothèque de Sixte de Sienne, liv. II, une partie de ces noms, dont le plus probable paroît être celui qu'ont imaginé S. Irenée & S. Hippolyte : savoir *τετραν*, mot grec qui signifie géant, & qui est composé de six lettres dont la valeur numérale équivaloit à 666.

On trouve parmi les écrits de Raban-Maur, d'abord abbé de Fulde, puis archevêque de Mayence, auteur fort célèbre du neuvieme siècle, un traité sur la vie & les mœurs de l'*antechrist*. Nous n'en citerons qu'un endroit singulier : c'est celui où l'auteur, après avoir prouvé, par S. Paul, que la ruine totale de l'empire romain, qu'il suppose être celui d'Allemagne, précédera la venue de l'*antechrist*, conclut de la sorte : « Ce terme fatal pour l'empire » romain n'est pas encore arrivé. Il est vrai » que nous le voyons aujourd'hui extrê- » mement diminué, &, pour ainsi dire, » détruit dans sa plus grande étendue ; » mais il est certain que son éclat ne » sera jamais entièrement éclipsé : parce » que, tandis que les rois de France,

» qui en doivent occuper le trône, sub- » sisteront, ils en seront toujours le ferme » appui ». *Hoc tempus nondum advenit, quia licet Romanum imperium videamus ex maximâ parte destructum, tamen quandiu Francorum reges duraverint qui Romanum imperium tenere debent, Romani imperii dignitas ex toto non peribit, quia in regibus suis stabit.* Et rapportant ensuite le sentiment de quelques docteurs de bon sens, il ajoute : « Quelques-uns de nos docteurs » assurent que ce sera un roi de France » qui, à la fin du monde, dominera sur » tout l'empire Romain. Ce roi sera le » dernier & le plus grand qui ait jamais » porté le sceptre. Après le regne le plus » brillant & le plus heureux, il ira à » Jérusalem déposer son sceptre & sa cou- » ronne sur la montagne des oliviers ; le » moment d'après l'empire Romain finira » pour toujours, & soudain s'accomplira » l'oracle de l'apôtre sur la venue de l'*an- » techrist.* » *Quidam doctores nostri dicunt, quod unus de regibus Francorum, imperium Romanum ex integro tenebit, qui in novissimo tempore erit, & ipse erit maximus & omnium regum ultimus, qui postquam regnum suum feliciter gubernaverit, ad ultimum Jerusalem veniet, & in monte Oliveti sceptrum & coronam suam deponet. Hic erit finis & consummatio Romanorum Christianorumque regnorum ; statim secundum prædictam sententiam apostoli Pauli antichristum dicunt futurum.* Si la dernière prédiction de ces docteurs n'est pas plus exactement accomplie que la première de Raban-Maur, elles seront fausses de tout point.

Malvenda, théologien espagnol, a donné un long & savant ouvrage sur l'*antechrist*. Son traité est divisé en 13 livres. Il expose, dans le premier, les différentes opinions des peres touchant l'*antechrist*. Il détermine, dans le second, le temps auquel il doit paroître, & prouve que tous ceux qui ont assuré que la venue de l'*antechrist* étoit proche, ont supposé en même temps que la fin du monde n'étoit pas éloignée. Le troisième est une dissertation sur l'origine de l'*antechrist*, & sur la nation dont il doit être. L'auteur prétend qu'il sera juif & de la tribu de Dan, & il se fonde sur l'autorité des peres, & sur le

vers. 27. du chap. xlix. de la Genèse, où Jacob mourant dit à ses fils : *Dan est un serpent dans le chemin, & un céraSTE dans le sentier*; & sur le chap. viij, vers. 26 de Jérémie, où il est dit que les armées de Dieu dévoreront la terre; & encore sur le chap. vij. de l'Apocalypse, où S. Jean a omis la tribu de Dan dans l'énumération qu'il fait des autres tribus. Il traite, dans le quatrième & le cinquième, des caractères de l'antechrist. Il parle, dans le sixième, de son regne & de ses guerres; dans le septième, de ses vices; dans le huitième, de sa doctrine & de ses miracles; dans le neuvième, de ses persécutions; & dans le reste de l'ouvrage, de la venue d'Enoch & d'Elie, de la conversion des juifs, du regne de Jesus-Christ, & de la mort de l'antechrist, qui arrivera après un regne de trois ans & demi. Voyez MILLENAIRES. (G)

ANTECIENS, *Antoeci*, adj. pl. m. du grec *ἀντί*, contre, & *ὄικισμα*, j'habite. On appelle en géographie, *antécienS*, les peuples placés sous le même méridien, & à la même distance de l'équateur; les uns vers le nord, & les autres vers le midi. Voyez TERRE. De-là il s'ensuit que les *antécienS* ont la même longitude & la même latitude, & qu'il n'y a que la dénomination de latitude *septentrionale* ou *méridionale* qui les distingue. Voyez LATITUDE.

Ils sont sous la même circonférence du méridien, mais sur des parallèles placés de différens côtés de l'équateur.

Les habitans du Péloponèse sont à-peu-près *antécienS* aux habitans du Cap de Bonne-Espérance.

On confond assez fréquemment les *antécienS* avec les *antiscienS*. Voyez ANTISCIENS.

Les *antécienS* ont la même longueur de jour & de nuit, mais en des saisons différentes: lorsque les uns ont midi du plus long jour d'été, les autres ont midi du plus court jour pour l'hiver.

D'où il s'ensuit que la nuit des uns est toujours égale au jour des autres. Voyez JOUR, HEURE, SAISON, &c.

Il s'ensuit encore que les étoiles qui ne se levent jamais pour les uns, ne se cou-

chent pas pour les autres. Voyez ANTIPODES. (O)

ANTÉDILUVIENNE, (*Philosophie.*) ou état de la philosophie avant le déluge. Quelques-uns de ceux qui remontent à l'origine de la philosophie ne s'arrêtent pas au premier homme, qui fut formé à l'image & ressemblance de Dieu: mais, comme si la terre n'étoit pas un séjour digne de son origine, ils s'élancent dans les cieux, & la vont chercher jusques chez les anges, où ils nous la montrent toute brillante de clarté. Cette opinion paroît fondée sur ce que nous dit l'écriture de la nature & de la sagesse des Anges. Il est naturel de penser qu'étant d'une nature bien différente à la nôtre, ils ont eu par conséquent des connoissances plus parfaites des choses, & qu'ils sont de bien meilleurs philosophes que nous autres hommes. Quelques savans ont poussé les choses plus loin; car pour nous prouver que les anges excelloient dans la physique, ils ont dit que Dieu s'étoit servi de leur ministère pour créer ce monde, & former les différentes créatures qui le remplissent. Cette opinion, comme l'on voit, est une suite des idées qu'ils avoient puisées dans la doctrine de Pythagore & de Platon. Ces deux philosophes, embarrassés de l'espace infini qui est entre Dieu & les hommes, jugerent à propos de le remplir de génies & de démons: mais, comme dit judicieusement M. de Fontenelle contre Platon, *Hist. des Oracles*, de quoi remplira-t-on l'espace infini qui sera entre Dieu & ces génies, ou ces démons mêmes; car de Dieu à quelque créature que ce soit, la distance est infinie. Comme il faut que l'action de Dieu traverse, pour ainsi dire, ce vuide infini pour aller jusqu'aux démons, elle pourra bien aller aussi jusqu'aux hommes; puisqu'ils ne sont plus éloignés que de quelques degrés, qui n'ont nulle proportion avec ce premier éloignement. Lorsque Dieu traite avec les hommes par le moyen des anges, ce n'est pas à dire que les anges soient nécessaires pour cette communication, ainsi que Platon le prétendoit; Dieu les y emploie par des raisons que la philosophie ne pénétrera jamais, & qui ne peuvent être parfaitement connues que de lui seul. Platon avoit imaginé les

démons pour former une échelle par laquelle, de créature plus parfaite en créature plus parfaite, on montât enfin jusqu'à Dieu, de sorte que Dieu n'auroit que quelques degrés de perfection pardessus la première des créatures. Mais il est visible que, comme elles sont toutes infiniment imparfaites à son égard, parce qu'elles sont toutes infiniment éloignées de lui, les différences de perfections qui sont entr'elles disparoissent dès qu'on les compare avec Dieu; ce qui les élève les unes au dessus des autres, ne les approche guere de lui. Ainsi, à ne consulter que la raison humaine, on n'a besoin de démons, ni pour faire passer l'action de Dieu jusqu'aux hommes, ni pour mettre entre Dieu & nous quelque chose qui approche de lui plus que nous ne pouvons en approcher.

Mais si les bons Anges qui sont les ministres des volontés de Dieu, & ses messagers auprès des hommes, sont ornés de plusieurs connoissances philosophiques; pourquoi refuseroit-on cette prérogative aux mauvais anges? leur réprobation n'a rien changé dans l'excellence de leur nature, ni dans la perfection de leurs connoissances; on en voit la preuve dans l'astrologie, les augures, & les aruspices. Ce n'est qu'aux artifices d'une fine & subtile dialectique, que le démon qui tenta nos premiers parens, doit la victoire qu'il remporta sur eux. Il n'y a pas jusqu'à quelques peres de l'Eglise, qui, imbus des rêveries platoniciennes, ont écrit que les esprits réprouvés ont enseigné aux hommes qu'ils avoient su charmer, & avec lesquels ils avoient eu commerce, plusieurs secrets de la nature; comme la métallurgie, la vertu des simples, la puissance des enchantemens, & l'art de lire dans le ciel la destinée des hommes.

Je ne m'amuserois point à prouver ici combien sont pitoyables tous ces raisonnemens, par lesquels on prétend démontrer que les Anges & les diables sont des philosophes, & même de grands philosophes. Laissons cette philosophie des habitans du ciel & du ténare: elle est trop au dessus de nous; parlons de celle qui convient proprement aux hommes, & qui est de notre ressort.

Adam, le premier de tous les hommes, a-t-il été philosophe? c'est une chose dont bien des personnes ne doutent nullement. En effet, nous dit Hornius, nous croyons qu'Adam avant sa chute fut orné non seulement de toutes les qualités & de toutes les connoissances qui perfectionnent l'esprit, mais même qu'après sa chute il conserva quelques restes de ses premières connoissances. Le souvenir de ce qu'il avoit perdu étant toujours présent à son esprit, alluma dans son cœur un desir violent de rétablir en lui les connoissances que le péché lui avoit enlevées, & de dissiper les ténèbres qui les lui voiloient. C'est pour y satisfaire, qu'il s'attacha toute sa vie à interroger la nature, & à s'élever aux connoissances les plus sublimes; il y a même tout lieu de penser qu'il n'aura pas laissé ignorer à ses enfans la plupart de ses découvertes, puisqu'il a vécu si long-temps avec eux. Tels sont à-peu-près les raisonnemens du docteur Hornius, auquel nous joindrions volontiers les docteurs juifs, si leurs fables méritoient quelque attention de notre part. Voici encore quelques raisonnemens bien dignes du docteur Hornius, pour prouver qu'Adam a été philosophe & même philosophe du premier ordre. S'il n'avoit été physicien, comment auroit-il pu imposer à tous les animaux qui furent amenés devant lui, des noms qui paroissent à bien des personnes exprimer leur nature? Eusebe en a tiré une preuve pour la logique d'Adam. Pour les mathématiques, il n'est pas possible de douter qu'il ne les ait sues; car autrement, comment auroit-il pu se faire des habits de peaux de bêtes, se construire une maison, observer le moment des astres, & régler l'année sur la course du soleil? Enfin, ce qui met toutes ces preuves en faveur de la philosophie d'Adam, c'est qu'il a écrit des livres, & que ces livres contenoient toutes les sublimes connoissances qu'un travail infatigable lui avoit acquises. Il est vrai que les livres qu'on lui attribue sont apocryphes ou perdus; mais cela n'y fait rien, on ne les aura supposés à Adam, que parce que la tradition avoit conservé les titres des livres authentiques dont il étoit le véritable auteur.

Rien de plus aisé que de réfuter toutes

tes raisons : 1°. ce que l'on dit de la sagesse d'Adam avant sa chute, n'a aucune analogie avec la philosophie dans le sens que nous la prenons; car elle consistoit cette sagesse dans la connoissance de Dieu, de soi-même, & sur-tout dans la connoissance pratique de tout ce qui pouvoit le conduire à la félicité pour laquelle il étoit né. Il est bien vrai qu'Adam a eu cette sorte de sagesse : mais qu'a-t-elle de commun avec cette philosophie que produisent la curiosité & l'admiration filles de l'ignorance, qui ne s'acquiert que par le pénible travail des réflexions, & qui ne se perfectionne que par le conflit des opinions? La sagesse avec laquelle Adam fut créé, est cette sagesse divine, qui est le fruit de la grace, & que Dieu verse dans les âmes les plus simples. Cette sagesse est sans doute la véritable philosophie : mais elle est fort différente de celle que l'esprit enfante, & à l'accroissement de laquelle tous les siècles ont concouru. Si Adam dans l'état d'innocence n'a point eu de philosophie, que devient celle qu'on lui attribue après sa chute, & qui n'étoit qu'un foible écoulement de la première? Comment veut-on qu'Adam, que son péché suivoit partout, qui n'étoit occupé que du soin de déchirer son Dieu, & de repousser les misères qui l'environnoient, eût l'esprit assez tranquille pour se livrer aux stériles spéculations d'une vaine philosophie? Il a donné des noms aux animaux; est-ce à dire pour cela qu'il en ait bien connu la nature & les propriétés? Il raisonneoit avec Eve notre grand'mère commune, & avec ses enfans; en concluez-vous pour cela qu'il sût la dialectique? avec ce beau raisonnement on transformeroit tous les hommes en dialecticiens. Il s'est bâti une misérable cabane; il a gouverné prudemment sa famille, il l'a instruite de ses devoirs, & lui a enseigné le culte de la religion : sont-ce donc là des raisons à apporter pour prouver qu'Adam a été architecte, politique, théologien?

Enfin, comment peut-on soutenir qu'Adam a été l'inventeur des lettres, tandis que nous voyons les hommes, long-temps même après le déluge, se servir encore d'une écriture hiéroglyphique, laquelle est de toutes les écritures la plus imparfaite, & le

premier effort que les hommes ont fait pour se communiquer réciproquement leurs conceptions grossières. On voit par-là combien est sujet à contradiction ce que dit l'ingénieux & savant auteur de l'histoire critique de la philosophie touchant son origine & ses commencemens : » Elle est née, » si on l'en croit, avec le monde; & contre l'ordinaire des productions humaines, » son berceau n'a rien qui la dépare, ni » qui l'avilisse. Au travers des foiblesses » & des bégaiemens de l'enfance, on lui » trouve des traits forts & hardis, une sorte » de perfection. En effet les hommes ont » de tout temps pensé, réfléchi, médité : » de tout temps aussi ce spectacle pompeux, » magnifique, que présente l'univers, spectacle d'autant plus intéressant, qu'il est » étudié avec plus de soin, a frappé leur » curiosité. »

Mais, répondra-t-on, si l'admiration est la mère de la philosophie, comme nous le dit cet auteur, elle n'est donc pas née avec le monde, puisqu'il a fallu que les hommes, avant que d'avoir la philosophie, aient commencé par admirer. Or, pour cela il falloit du temps, il falloit des expériences & des réflexions : d'ailleurs s'imagine-t-on que les premiers hommes eussent assez de temps pour exercer leur esprit sur des systèmes philosophiques, eux qui trouvoient à peine les moyens de vivre un peu commodément? On ne pense à satisfaire les besoins de l'esprit qu'après que l'on a satisfait ceux du corps. Les premiers hommes étoient donc bien éloignés de penser à la philosophie : » Les miracles de la nature » sont exposés à nos yeux long-temps avant » que nous ayons assez de raison pour en » être éclairés. Si nous arrivions dans ce » monde avec cette raison que nous portâmes dans la salle de l'opéra la première » fois que nous y entrâmes, & si la toile » se levoit brusquement; frappés de la » grandeur, de la magnificence, & du » jeu des décorations, nous n'aurions pas » la force de nous refuser à la connoissance des grandes vérités qui y sont liées : » mais, qui s'avise de s'étonner de ce qu'il » voit depuis cinquante ans? Entre les » hommes, les uns occupés de leurs besoins » n'ont guère eu le temps de se livrer

» à des spéculations métaphysiques ; le
 » lever de l'astre du jour les appelloit au
 » travail ; la plus belle nuit , la nuit la
 » plus touchante , étoit muette pour eux ,
 » ou ne leur disoit autre chose , sinon qu'il
 » étoit l'heure du repos ; les autres moins
 » occupés , ou n'ont jamais eu occasion
 » d'interroger la nature , ou n'ont pas eu
 » l'esprit d'entendre sa réponse. Le génie
 » philosophe dont la sagacité secouant le
 » joug de l'habitude , s'étonna le premier
 » des prodiges qui l'environnoient , des-
 » cendit en lui-même , se demanda & se
 » rendit raison de ce qu'il voyoit , a dû
 » se faire attendre long-temps , & a pu
 » mourir , sans avoir accredité ses opi-
 » nions. » *Essai sur le mérite & la vertu* ,
 page 92.

Si Adam n'a point eu la philosophie , il n'y a point d'inconvénient à la refuser à ses enfans Abel & Caïn : il n'y a que George Hornius qui puisse voir dans Caïn le fondateur d'une secte de philosophie.

Vous ne croiriez jamais que Caïn ait jeté les premières semences de l'épicurisme , & qu'il ait été athée. La raison qu'Hornius en donne est tout-à-fait singulière. Caïn étoit , selon lui , philosophe , mais philosophe impie & athée , parce qu'il aimoit l'amusement & les plaisirs , & que ses enfans n'avoient que trop bien suivi les leçons de volupté qu'il leur donnoit. Si l'on est philosophe épicurien , parce qu'on écoute la voix de ses plaisirs , & qu'on cherche dans un athéisme pratique l'impunité de ses crimes , les jardins d'Epicure ne suffiroient pas à recevoir tant de philosophes voluptueux. Ce qu'il ajoute de la ville que bâtit Caïn , & des instrumens qu'il mit en œuvre pour labourer la terre , en prouve nullement qu'il fût philosophe ; car ce que la nécessité & l'expérience , ces premières institutrices des hommes , leur font trouver , n'a pas besoin des préceptes de la philosophie. D'ailleurs on peut croire que Dieu apprit au premier homme le moyen de cultiver la terre , comme le premier homme en instruisit lui-même ses enfans.

Le jaloux Caïn ayant porté des mains homicides sur son frere Abel , Dieu fit revivre Abel dans la personne de Seth. Ce

fut donc dans cette famille que se conserva le sacré dépôt des premières traditions qui concernoient la religion. Les partisans de la philosophie *antédiluvienne* ne regardent pas Seth seulement comme philosophe , mais ils veulent encore qu'il ait été grand astronome. Joseph faisant l'éloge des connoissances qu'avoient acquis les enfans de Seth avant le déluge , dit qu'ils élevèrent deux colonnes pour y inscrire ces connoissances , & les transmettre à la postérité. L'une de ces colonnes étoit de brique , l'autre de pierre ; & on n'avoit rien épargné pour les bâtir solidement , afin qu'elles pussent résister aux inondations & aux incendies dont l'univers étoit menacé ; Joseph ajoute que celle de brique subsistoit encore de son temps. Je ne sais si l'on doit faire beaucoup de fond sur un tel passage. Les exagérations & les hyperboles ne coûtent guere à Joseph , quand il s'agit d'illustrer sa nation. Cet historien se proposoit surtout de montrer la supériorité des Juifs sur les Gentils , en matière d'arts & de sciences : c'est-là probablement ce qui a donné lieu à la fiction des deux colonnes élevées par les enfans de Seth. Quelle apparence qu'un pareil monument ait pu subsister après les ravages que fit le déluge ? & puis on ne conçoit pas pourquoi Moïse qui a parlé des arts qui furent trouvés par les enfans de Caïn , comme la musique , la métallurgie , l'art de travailler le fer & l'airain , &c. ne dit rien des grandes connoissances que Seth avoit acquises dans l'astronomie , de l'écriture dont il passe pour être l'inventeur , des noms qu'il donna aux astres , du partage qu'il fit de l'année en mois & en semaines.

Il ne faut pas s'imaginer que Jubal & Tubalcaïn aient été de grands philosophes : l'un pour avoir inventé la musique , & l'autre pour avoir eu le secret de travailler le fer & l'airain : peut-être ces deux hommes ne firent-ils que perfectionner ce qu'on avoit trouvé avant eux. Mais je veux qu'ils aient été les inventeurs de ces arts , qu'en peut-on conclure pour la philosophie ? Ne fait-on pas que c'est au hasard que nous devons la plupart des arts utiles à la société ? Ce que fait la philosophie , c'est de raisonner sur le génie qu'elle y remarque ,

après qu'ils ont été découverts. Il est heureux pour nous que le hazard ait prévenu nos besoins, & qu'il n'ait presque rien laissé à faire à la philosophie. On ne rencontre pas plus de philosophie dans la branche de Seth, que dans celle de Caïn : on y voit des hommes, à la vérité, qui conservent la connoissance du vrai Dieu, & le dépôt des traditions primitives, qui s'occupent des choses sérieuses & solides, comme de l'agriculture & de la garde des troupeaux : mais on n'y voit point de philosophes. C'est donc inutilement qu'on cherche l'origine & les commencemens de la philosophie dans les temps qui ont précédé le déluge. Voyez PHILOSOPHIE.

* ANTEDONE, (Géog. mod.) petite ville de Grece, dans l'Achaïe ou la Livadie, entre Négrepont & Talandi, sur la côte du golfe. Ortelius pense qu'*Antedone* est *Talandi* même.

* ANTENALE, f. f. (Hist. nat.) oiseau de mer qu'on trouve vers le cap de Bonne-Espérance. Il a, sur les plumes, un duvet très-fin; Vicquefort dit qu'on se sert de ce duvet contre l'indigestion & les foiblesses d'estomac.

ANTENNE, *antenna*, f. f. (Hist. nat.) plusieurs insectes ont sur la tête des especes de cornes, auxquelles on a donné ce nom. Les *antennes* sont mobiles sur leurs bases, & se plient en différens sens, au moyen de plusieurs articulations. Elles sont différentes les unes des autres, par la forme, la consistance, la longueur, la grosseur, &c. Il y a de la différence entre les *antennes* d'un papillon de nuit, & celles d'un papillon de jour. Les *antennes* du hanneton ne ressemblent pas à celles du capricorne, &c. Ces différences ont fourni des caracteres pour distinguer plusieurs genres d'insectes. Voyez INSECTE. (I)

ANTENNE, (Marine.) mot des Levantins, pour signifier *une vergue*. Voyez VERGUE. (Z)

ANTÉOCCUPATION, (Éloquence.) figure de rhétorique, qui consiste à s'exprimer de maniere que la personne qu'on instruit de quelque fait, paroisse en être déjà convaincue. Cette maniere de s'exprimer séduit souvent sans qu'on s'en ap-

perçoive. Le poëte Sanlecque s'en sert ainsi, en parlant d'un hypocrite :

*Il paroît si dévot, que même d'assez près,
Quelquesfois on l'a pris pour l'abbé Desmarests.
Il contrefait des yeux qu'on ne voit qu'à la
Trappe ;*

*Il n'est point de Joli que ce fourbe n'attrape.
» Tu fais bien cependant qu'il est plein de fierté,
» Jaloux, vindicatif, malin, traître, entêté. (+)*

ANTÉPÉNULTIEME, (Gramm.) ce mot se prend substantivement; on sous-entend *syllabe*. Un mot qui est composé de plusieurs syllabes, a une dernière syllabe, une *pénultieme*, *pene ultima*, c'est-à-dire, presque la dernière, & une *antépénultieme*; en sorte que, comme la *pénultieme* précède la dernière, l'*antépénultieme* précède la *pénultieme*, *ante pene ultimam*. Ainsi, dans *amaveram*, *ram* est la dernière, *ve* la *pénultieme*, & *ma* l'*antépénultieme*.

En grec on met l'accent aigu sur la dernière syllabe, Θεός, *Dieu*; sur la *pénultieme*, λόγος, *discours*; & sur l'*antépénultieme*, άνθρωπος, *homme*: on ne met jamais d'accent avant l'*antépénultieme*.

En latin, lorsqu'on marque les accens pour régler la prononciation du lecteur, si la *pénultieme* syllabe d'un mot doit être prononcée breve, on met l'accent aigu sur l'*antépénultieme*, quoique cette *antépénultieme* soit breve, Dominus. (F)

ANTÉPRÉDICAMENS, f. m. pl. on appelle ainsi, en logique, certaines questions préliminaires qui éclaircissent & facilitent la doctrine des *prédicamens* & des catégories. Ces questions concernent l'univocité, l'équivocité des termes, &c. On les appelle *antéprédicamens*, parce qu'Aristote les a placés avant les *prédicamens*, pour pouvoir traiter la matiere des *prédicamens* sans aucune interruption. (X)

ANTEQUERA, (Géog.) ville d'Espagne au royaume de Grenade, à douze lieues nord de Malaga, & à vingt-une ouest de Grenade. Elle est divisée en deux villes, dont l'une est appelée *la haute*, & l'autre *la basse*. La première est sur une colline, avec un château fortifié, & n'est presque occupée que par la noblesse. La seconde est dans une plaine très-fertile, arrosée d'un grand nombre de ruisseaux. Les rues

& les maisons y sont très-propres ; ce qui est fort rare en Espagne. On trouve dans la montagne au pied de laquelle cette ville est sise une grande quantité de sel, qui se cuit de lui-même par l'ardeur du soleil. Il y a aussi des carrieres de plâtre ; & à deux lieues de la ville est une fontaine dont les eaux, à ce que l'on prétend, guérissent de la gravelle. *Long. 13, 45 ; lat. 36, 51. (C. A.)*

§ ANTEQUERA, (*Géog. mod.*) ville de la nouvelle Espagne, en Amérique, province de Guaxaca.

ANTER ou ENTER un pilot, sur les rivières, c'est le joindre bout à bout avec un autre qui est trop court. *Voy. PILOT.*

ANTÉRIEUR, adj. en *Anatomie*, se dit de toutes les parties qui sont tournées vers le plan vertical, que l'on conçoit passer sur la face, sur la poitrine, le bas-ventre, &c. & perpendiculaire au plan qui divise le corps en deux parties égales & symétriques. (*L*)

ANTÉRIEUR, en style de Palais, se dit, en quelques occasions, pour plus ancien. Ainsi l'on dit d'un acte, qu'il est antérieur en date à un autre ; d'un créancier, qu'il est antérieur en hypothèque à un autre créancier. (*H*)

ANTÉRIEUREMENT, adv. ANTÉRIORITÉ, s. f. termes de Palais, que l'explication du mot ci-dessus fait assez comprendre. *Voyez ANTÉRIEUR.*

* ANTEROS, ou LE CONTRE-AMOUR, s. m. (*Myth.*) fils de Vénus & de Mars. On dit que Vénus se plaignant à Thémis de ce que l'amour restoit toujours enfant, Thémis lui répondit : & il restera tel, tant que vous n'aurez point d'autre fils. Sur cette réponse, la déesse galante écouta le dieu de la guerre ; le Contre-amour naquit, & le premier fils de Vénus devint grand. Ils ont l'un & l'autre des ailes, un carquois & des fleches. On les a groupés plusieurs fois : on les voit dans un bas relief ancien se disputant une branche de palmier. Pausanias parle d'une statue de l'Anteros, où ce dieu tenoit deux coqs sur son sein, par lesquels ce dieu tâchoit de se faire béqueter la tête. Il jouit des honneurs divins : les Athéniens lui éleverent des

autels. Cupidon fut le dieu de l'amour ; Anteros, le dieu du retour.

* § ANTEROSTA & POSTROSTA, (*Mythol.*) autrement ANTEVERTA ou ANTEVORTA, & POSTVERTA ou POSTVORTA. La première de ces déesses, appelée aussi *Porrina, Prosa, Prorsa*, savoit le passé, & les Romains l'invoquoient pour réparer les maux qu'ils avoient déjà ressentis. La seconde prédisoit l'avenir, & les Romains l'invoquoient pour prévenir les maux qui pouvoient leur arriver : on l'invoquoit aussi pour les accouchemens.

ANTERS, s. f. du latin *ante*, terme d'Architecture : c'est, selon Vitruve, les pilastres d'encoignure que les anciens affectoient de mettre aux extrémités de leurs temples, ce que nos Architectes appellent *pilastres*. *Voyez PILASTRE. (P)*

ANTESSA ou ANTISSA, (*Géog. anc. & mod.*) ville de l'île de Lesbos, ou même, selon quelques-uns, île séparée de Lesbos par un canal.

ANTESTATURE, s. f. terme de Génie, petit retranchement fait de palissades ou de sacs de terre, établi à la hâte pour disputer le reste du terrain à l'ennemi. *Voyez RETRANCHEMENT.* Ce terme n'est plus guère d'usage actuellement. (*Q*)

* ANTHAB, (*Géog. anc. & mod.*) ville de la Caramanie dans l'Asie mineure, qu'on appelle aujourd'hui *Antiocheta*.

* ANTHAKIA, voyez ANTIOCHE.

ANTHÉE, (*Myth.*) roi de Lybie que la fable fait fils de la terre, & à qui elle donne soixante-quatre coudées de hauteur, arrêtoit tous les passans dans les sables de la Lybie, où il se mettoit en embuscade : il les contraignoit de lutter contre lui, & les étouffoit tous d'un seul poids de sa vaste corpulence. Il provoqua Hercule à la lutte : Hercule accepta le défi, & le jeta trois fois à terre à demi-mort ; mais dès qu'Anthée touchoit la terre sa mere, il reprenoit ses forces, & devenoit plus furieux que devant. Hercule s'en étant aperçu, & l'ayant saisi de nouveau, le serra si fortement en l'air, & le tint si long-temps en cette posture qu'il expira. Cet Anthée étoit un marchand établi dans la Lybie, qui étoit si puissant, qu'il n'étoit pas possible de l'y forcer. Hercule l'attira

tira adroitement sur mer, & lui ayant coupé les passages de la terre, où il alloit se rafraîchir & reprendre des troupes, il le fit périr. Cet *Anthée* avoit bâti la ville de Tingi, sur le détroit de Gibraltar, où fut enterré. On dit que Sertorius fit ouvrir le tombeau de ce géant, & qu'on y trouva des ossemens d'une grandeur extraordinaire. (+)

* ANTHELIENS, f. m. pl. (*Myth.*) dieux révéés par les Athéniens. Leurs statues étoient placées aux portes, & exposées à l'air: c'est de-là qu'ils ont été nommés dieux *Athéliens*.

ANTHELIX, en terme d'*Anatomie*, est le circuit intérieur de l'oreille externe, ainsi nommé par opposition au circuit extérieur appelé *helix*. Voyez *HELIX*, *OREILLE*, &c. (L)

ANTHELMINTIQUES, (*Mat. méd.*) On donne ce nom aux remèdes qu'on emploie dans les maladies vermineuses, ou contre les vers de différente espèce qui viennent dans le corps humain, & principalement contre les vers des premières voies. Ils sont internes ou externes; les remèdes internes sont les plantes amères, âcres ou aromatiques, l'aloès, les gommes résines en général, les balsamiques, les préparations mercurielles, les différens sels, les esprits volatils, &c. Les externes sont des cataplasmes faits avec la plupart de ces substances, des linimens, des embrocations, &c. *Anthelmintique*, de *anti* contre, & *elmints*, ver. (M. LA FOSSE.)

ANTHEMIS, (*Hist. nat.*) genre de plante à fleur radiée, dont le disque est composé de plusieurs fleurons, & la couronne, de demi-fleurons qui tiennent à des embryons, & qui sont renfermés dans un calice écailléux. Les embryons deviennent dans la suite des semences attachées au fond du calice, & séparées les unes des autres par de petites feuilles faites en forme de gouttière. Ajoutez aux caractères de ce genre, que ses feuilles sont découpées. Micheli, *nov. plant. gener. Voy.* PLANTE. (I)

* ANTHEMISE, (*Géog. mod.*) grand pays de Perse, dont Eutrope fait mention, & qui n'est pas l'*Anthémusie*.

ANTHEMIUS, (*Hist. de l'empire d'Occid.*) empereur Romain, applanit par ses

Tome II.

vertus tous les obstacles qu'une naissance obscure oppoisoit à son élévation. Après que Sévere eut été empoisonné, il y eut un interregne de deux ans dans l'empire d'occident. Ricimer, qui s'étoit souillé du sang de son maître pour envahir son héritage, fut pendant cet intervalle revêtu de tout le pouvoir, sans oser prendre le titre d'empereur. L'horreur de son crime l'avoit rendu odieux, & l'avoit écarté du but où il vouloit arriver. Il pressentit qu'il seroit un jour forcé d'abdiquer un pouvoir usurpé; il aima mieux se faire un mérite d'une abdication volontaire, que de s'exposer à une dégradation ignominieuse; mais il voulut que le maître qu'il alloit se donner, lui fût redevable de son élévation. *Anthemius*, qui n'avoit d'autre titre que ses vertus pour parvenir à l'empire, fut celui sur lequel il jeta les yeux. Il étoit déjà élevé à la dignité de patricien; il n'avoit que des parens obscurs; & comme il étoit sans intrigues, Ricimer espérant de commander sous son nom, convint avec Léon, empereur de Constantinople, de le revêtir de la pourpre. Ce fut ainsi qu'*Anthemius*, sans ambition, fut proclamé empereur d'occident. On ne pouvoit élever au trône personne plus capable de faire sortir l'état de la confusion où il étoit plongé. Les loix étoient sans force & sans vigueur; les provinces étoient gouvernées par des tyrans qui, sous le nom des empereurs, épuisoient les peuples par leurs exactions & les humilièrent par leur orgueil. *Anthemius*, consommé dans les affaires, eût gouverné avec gloire dans des circonstances moins orageuses; mais il étoit né dans un siècle où il falloit plus de roideur dans le caractère que de droiture dans le cœur. Sidonius, qui nous a transmis l'éloge de ses vertus & de ses talens, nous apprend qu'il aimoit à récompenser les gens de probité, & que les plus vertueux citoyens étoient toujours préférés dans la distribution des dignités; mais trop mou & trop indulgent, il manquoit de cette fermeté imposante qui fait rentrer dans le néant les perturbateurs du bien public. Comme il étoit Grec d'origine, ses penchans le décidoient pour celui qui en occupoit l'empire, d'autant plus qu'il lui étoit

A a a a

redevable de sa fortune. Il lui prêta ses troupes contre les Vandales d'Afrique. Le succès de cette guerre fut malheureux, l'armée Romaine fut taillée en pièce; Marcellinus, qui la commandoit, fut puni de sa défaite par ses propres soldats qui l'assassinèrent. Ceux qui survécurent à ce désastre remonterent sur leurs vaisseaux, & laissèrent les Vandales paisibles possesseurs de l'Afrique. *Anthemius* eut une nouvelle guerre à soutenir contre les Visigoths qui ambitionnoient l'empire absolu des Gaules. Ricimer, qui avoit épousé sa fille, eut la perfidie de faire soulever l'armée, qui aima mieux obéir à un ambitieux qui prodiguoit les récompenses, qu'à un prince citoyen, qui n'étoit économe que pour ménager les biens de ses sujets. *Anthemius*, dévoré de chagrins, mourut l'an 472, après avoir régné huit ans. (T--N.)

ANTHERE, médicament ainsi nommé à cause de sa couleur vive & rougeâtre; il est composé de myrrhe, de sandarac, d'alun, de racine de fouchet, de safran, & de feuilles de roses rouges, dont on faisoit des poudres, des onguens ou des collyres, selon les indications: mais ni le nom, ni les compositions, ne sont plus d'usage. (N)

ANTHESPHORIES, f. f. pl. en grec, ἀνθεσφῳρίαι, terme d'antiquité, fête que l'on célébroit dans la Sicile, en l'honneur de Proserpine. Voyez FÊTE.

Ce mot dérive du grec ἀνθος, fleur, & de φέρω, je porte, à cause que Proserpine cueilloit des fleurs dans les champs, lorsque Pluton l'enleva. Cependant Festus n'attribue point cette fête à Proserpine: mais il dit qu'elle fut ainsi dénommée, à cause du blé que l'on apportoit au temple dans ce jour-là.

Anthesphorie semble être la même chose que le *florifertum* des Latins, qui a beaucoup de rapport au *harvest-home* des Anglois, qui signifie, le logis de la moisson. (G)

ANTHIAS, (*Hist. nat.*) genre de poisson de mer, dont Rondelet distingue quatre espèces. La première est appelée *barbier*, voyez BARBIER. La seconde porte le nom de *capelan*, voyez CAPELAN.

La troisième espèce est celle qu'*Oppian* appelle *anthias*, le noir de sang: on ne doit point rapporter cette couleur au sang de

ce poisson; c'est le corps qui est d'une couleur violette obscure. Cet *anthias* est allongé; ses dents sont pointues, & s'engrenent les unes entre les autres; il a des lèvres; les yeux sont ronds, & de couleur rouge mêlée de pourpre: l'anus est grand; il en sort un boyau coloré de verd & de rouge; la queue est grosse. Ce poisson vit dans les rochers: sa chair est tendre, sèche, & nourrissante.

La quatrième espèce d'*anthias* est celle qu'*Oppian* appelle ἐυωπὸς, parce qu'il a bonne vue; ou αὐλωπὸς, parce que les yeux sont entourés d'un sourcil rond & noir, qui fait paroître les yeux enfoncés dans la tête. Rondelet. Voyez POISSON.

ANTHIRRINUM, (*Jardinage.*) ou MUFFLE DE LION, est une plante de la grande espèce, qui pousse plusieurs tiges. Ses feuilles oblongues ressemblent à celles du giroflier jaune: ses fleurs, qui viennent à la sommité de ses tiges, sont un épi assez long; en forme de tuyau, de couleur de chair, représentant par un bout le muffle d'un veau ou d'un lion: ses graines sont noires, & très-menues.

On sème le *muffle de lion* en septembre & octobre, & on le replante en avril: cependant étant vorace, il se multiplie aussi de racines. On jouit de sa fleur pendant l'été. Il vient aisément par-tout, même dans les terres sablonneuses. (K)

ANTHISTERIES ou ANTHESTERIES, f. f. pl. (*Hist. anc. & Myth.*) fêtes que les Athéniens célébroient vers le printemps du mois appelé *anthistérion*, du mot grec ἀνθός, parce qu'alors la terre est couverte de fleurs. Pendant cette fête, que quelques-uns croient avoir été consacrée à Bacchus, les maîtres faisoient grande chère à leurs esclaves, comme les Romains dans leurs saturnales. On pense aussi que toutes les fêtes de Bacchus, surnommé *anthius* ou *fleurissant*, étoient nommées en général, *anthistéries*, quoique diversifiées par d'autres titres particuliers, tels que *pithagiæ*, *chytræ*, &c.

Quelques-uns pensent que ce nom vient du mont *Antherion*, où s'en faisoit la solemnité; que ces fêtes duroient trois jours, le 11, le 12 & le 13 de chaque mois; & chacune avoit un nom différent, pris des

cérémonies ou des occupations qui remplissoient chaque jour. La première s'appelloit *πρωίον*, c'est-à-dire, l'ouverture des aiseaux, parce qu'on y mettoit le vin en perce & qu'on le goûtoit. Le second jour se nommoit *χόν congrū*, d'une mesure contenant environ le poids de 20 livres; on buvoit, ce jour-là, le vin préparé la veille. Quant au troisième, on l'appelloit *χότρον*, chaudières, à cause que ce jour-là on faisoit bouillir toutes sortes de légumes, auxquels il n'étoit pas permis de toucher, parce qu'ils étoient offerts à Mercure. (G)

* *ANTHIUS* ou *FLEURI*, (*Myth.*) surnom qu'on donna à Bacchus, dans Athènes & à Patras en Achaïe, parce que ses statues étoient couvertes d'une robe chargée de fleurs.

ANTHOCEROS, (*Hist. nat.*) genre de plante à fleur monopétale, ressemblante à une corne qui s'ouvre jusqu'au centre en deux parties; il y a, dans le milieu, un filament ou une étamine chargée de poussière. Cette fleur est stérile: elle sort d'un calice, ou plutôt d'une graine tubulée. Les fruits sont des capsules que l'on trouve, tantôt sur des espèces qui ont des fleurs, tantôt sur d'autres qui n'en ont point: elles se partagent en plusieurs rayons à leur ouverture: chacune de ces capsules contient une, deux, ou trois semences, & quelquefois quatre. *Nova plant. gener. &c.* par Micheli. Voyez *PLANTE*. (I)

ANTHOLOGE, f. m. (*Théol.*) du grec *ἀνθολόγιον*, ce que nous rendrions en latin, par *florilegium*, recueil de fleurs.

C'est un recueil des principaux offices qui sont en usage dans l'église grecque. Il renferme les offices propres des fêtes de Jésus-Christ, de la sainte Vierge, & de quelques Saints: de plus, des offices communs pour les prophètes, les apôtres, les martyrs, les confesseurs, les vierges, &c. Léon Allatius, dans sa première dissertation sur les livres ecclésiastiques des Grecs, en parle, mais avec peu d'éloge. Ce n'étoit d'abord qu'un livret, que l'avidité ou la fantaisie de ceux qui l'ont augmenté, a beaucoup grossi; mais qui, à quelques nouveautés près, ne contient rien qui ne se trouve dans les ménées, & dans les autres livres ecclésiastiques des Grecs.

Outre cet *anthologe*, qui est à l'usage des églises grecques, Antoine Arcudius en a publié un nouveau, sous le titre de *nouvel anthologe* ou *florilege*, imprimé à Rome en 1598. C'est un abrégé du premier, une espèce de breviaire raccourci, & commode dans les voyages pour les prêtres & les moines grecs, qui ne peuvent porter le premier, attendu son extrême grosseur: mais il est encore, moins que celui-ci, du goût d'Allatius, qui accuse l'abréviateur de plusieurs altérations & infidélités considérables. Allat. *de libr. eccl. Græc.* M. Simon, *Sup. aux cérém. des juifs.*

ANTHOLOGIE, f. f. (*Litt.*) se prend aussi en particulier pour un recueil des épigrammes de divers auteurs Grecs. (G)

Il y a une *anthologie* imprimée, mais qui n'est pas, à beaucoup près, si complète que l'*anthologie* manuscrite de Guyet, copiée sur celle de Saumaïse, & qui, après avoir appartenu à Ménage, fait aujourd'hui partie des manuscrits de la bibliothèque du roi. M. Boivin, dans la notice qu'il en a donnée, tom. II des *mém. de l'Acad. des Belles-Lettres*, pag. 264, dit qu'elle contient plus de 700 épigrammes, qui forment environ trois mille vers. Elle est divisée en cinq livres ou parties, dont la première & la seconde sont composées d'épigrammes excessivement licencieuses. La troisième a pour titre, *ἐπιγράμματα ἀναθηματικά*; c'est ainsi qu'on nommoit les épigrammes qui servoient d'inscriptions aux offrandes que l'on faisoit aux dieux. La quatrième contient des inscriptions de tombeaux, ce que nous appelons *épitaphes*. La cinquième comprend des épigrammes sur divers sujets, dont quelques-uns sont inventés à plaisir: l'auteur du recueil les nomme, *ἐπιγράμματα ἐπιδεικτικά*, *épigrammes d'ostentation*, où le poète ne cherche qu'à faire paroître son esprit. Au reste la plupart de ces épigrammes approchent plus de nos madrigaux, ou du style des inscriptions antiques, que de la manière de Martial, & de nos épigrammatistes latins. Voyez *ÉPIGRAMME*.

Méléagre, natif de Gadare ville de Syrie, qui vivoit sous Séleucus VI, dernier roi de Syrie, est le premier qui ait fait un recueil d'épigrammes grecques, qu'il nomma

anthologie, à cause qu'ayant choisi ce qu'il trouva de plus brillant & de plus *fleuri* parmi les épigrammes de quarante - six poètes anciens, il regarda son recueil comme un *bouquet de fleurs*, & attribua une fleur à chacun de ces poètes, *le lis* à Anytes, *la rose* à Sapho, &c. Après lui, Philippe de Thessalonique fit, du temps de l'empereur Auguste, un second recueil tiré seulement de quatorze poètes. Agathias en fit encore un troisième environ 500 ans après, sous Justinien. Enfin Planude, moine de Constantinople, qui vivoit en 1380, fit le quatrième qu'il divisa en sept livres, dans chacun desquels les épigrammes sont rangées par ordre alphabétique. C'est l'*anthologie* telle que nous l'avons aujourd'hui imprimée, qui contient plusieurs belles épigrammes fort sentées & fort spirituelles : mais elles ne font pas le plus grand nombre. Rollin, *hist. anc. tom. XII.* (G)

ANTHRACOSE, f. f. (*terme de chirurg.*) *Anthrax* ou *charbon des paupieres*, est une tumeur d'un rouge livide, qui cause une tension considérable aux paupieres & aux parties voisines, accompagnée de fièvre, de douleur, de pulsation. Cette tumeur est accompagnée de dureté & d'une si grande chaleur, qu'il s'y forme une croûte noire, une vraie escarre, comme si le feu y eût passé. L'érysipèle de la face & la tuméfaction des glandes parotides sont souvent des accidens de cette maladie.

On attribue la cause de l'anthrax des paupieres à un sang grossier, brûlé, & dépouillé de son véhicule. Il n'arrive guere qu'en été aux pauvres gens de la campagne, mal nourris, & continuellement exposés à des travaux fatigans & aux injures de la saison. On a observé que cette maladie étoit plus commune quand les sécheresses sont très - grandes, & qu'elle affectoit particulièrement les personnes qui passent les jours entiers à scier les blés.

La cure de cette maladie ne demande point de délai : dès qu'on s'aperçoit de la formation de la pustule, il faut saigner le malade, lui donner des lavemens rafraîchissans, & lui faire boire des émulsions. On applique dans le commencement sur la partie malade des compresses trempées

dans de l'eau de sureau, dans laquelle on fait fondre un peu de nitre.

Si l'inflammation ne s'appaise pas & que l'escarre se forme, on l'incise avec une lancette, & on lave avec une lotion faite avec l'onguent égyptiac dissous dans le vin & l'eau-de-vie. Si la tumeur est considérable, on scarifie les parties tuméfiées à la circonférence de l'escarre, & l'on applique des cataplasmes émolliens & résolutifs. Ces secours secondés de la saignée, qui est le spécifique de toutes les maladies inflammatoires, bornent les progrès de l'escarre dont on prévient la chute avec des onguens digestifs : on travaille ensuite à monder & cicatriser l'ulcere. Voyez ULCERE. Il faut avoir soin dans les pansemens de cet ulcere de tenir la peau étendue, & pour que la cicatrice ne froncé pas la paupiere & ne cause point de difformité. Le chirurgien doit aussi prendre toutes les mesures convenables pour que l'œil ne soit point éraillé ; ce qui est assez difficile, lorsque l'escarre a été grande, & qu'elle s'est formée près du bord de la paupiere. (Y)

ANTHRAX ou CHARBON. Voyez CHARBON, ULCERE.

ANTHROPOGRAPHIE, f. f. *en anatomie*, c'est la description de l'homme. Ce mot est composé du grec *άνθρωπος*, homme, & *γράφω*, j'écris.

Jean Riolan le fils, docteur en médecine de la faculté de Paris, & très-célebre professeur en anatomie, nous a donné un grand ouvrage *in-fol.* sous le titre de *Antropographia (& opera omnia.)*, imprimé à Paris en 1649.

Voici l'éloge que le grand Boerhaave en fait : On peut s'en reposer, dit-il, sur ses descriptions ; il avoit disséqué 150 cadavres avant de donner son ouvrage ; & comme il remarqua que ses disciples avoient beaucoup de peine à retenir les noms des muscles suivant l'ordre de Vésale, il donna à ces muscles des noms tirés de leur fonction & de leur attache ; quiconque se propose de professer l'anatomie, ne doit pas avoir honte de le prendre pour modele ; car son livre renferme toutes les connoissances qui constituent un anatomiste savant, comprenant tout ce qu'on avoit découvert sur ces matieres avant lui.

Kerkring nous a donné un ouvrage *in-4°* sous le même titre, & qui fut imprimé à Amsterdam en 1671.

Cowper a aussi intitulé *Anthropography* un ouvrage imprimé à Londres en 1697, *in-fol.* il a été réimprimé à Leyde en 1737. Voyez ANATOMIE. (L)

ANTHROPOLOGIE, f. f. (Théol.) manière de s'exprimer, par laquelle les écrivains sacrés attribuent à Dieu des parties, des actions ou des affections qui ne conviennent qu'aux hommes, & cela pour s'accommoder & se proportionner à la faiblesse de notre intelligence : ainsi il est dit dans la Genèse, que Dieu appella Adam, qu'il se repentit d'avoir créé l'homme ; dans les Psaumes l'univers est appelé l'ouvrage des mains de Dieu : il y est encore dit que ses yeux sont ouverts & veillent sur l'indigent.

Par toutes ces expressions & d'autres semblables qui se rencontrent fréquemment dans l'Écriture, l'Esprit saint a seulement voulu nous faire entendre les choses ou les effets que Dieu opere comme s'il avoit des mains, des yeux, &c. sans que cela préjudicie à la simplicité de son être. Voyez SIMPLICITÉ. (G)

ANTHROPOLOGIE, dans l'économie animale ; c'est un traité de l'homme. Ce mot vient du grec *ἄνθρωπος*, homme, & de *λόγος*, traité.

Teichmeyer nous a donné un traité de l'économie animale, qu'il a intitulé *Anthropologia*, *in-4°* imprimé à Genes en 1739. Drake nous a aussi laissé une *Anthropologie* en anglois, *in-8°*. 3 vol. imprimée à Londres en 1707 & 1727. Voyez ANTHROPOGRAPHIE. (L)

ANTHROPOMANTIE, f. f. divination qui se faisoit par l'inspection des entrailles d'hommes ou de femmes qu'on éventroit.

Ce mot est grec & formé de deux autres ; savoir, *ἄνθρωπος*, homme, & *μαντεία*, divination.

L'empereur Eliogabale pratiquoit cette abominable divination. Cedrene & Théodoret racontent de Julien l'apostat, que dans des sacrifices nocturnes, & dans des opérations de magie, il faisoit périr grand nombre de jeunes enfans pour consulter

leurs entrailles ; & ils ajoutent que, lorsqu'il eut pris la route de Perse, dans l'expédition même où il périt, étant à Carres en Mésopotamie, il s'enferma dans le temple de la Lune, & qu'après y avoir fait ce qu'il voulut avec les complices de son impiété, il scella les portes, & y posa une garde qui ne devoit être levée qu'à son retour. Ceux qui entrèrent dans le temple, sous le regne de Jovien son successeur, y virent une femme pendue par les cheveux, les mains étendues, & le ventre ouvert, Julien ayant voulu chercher dans son foie quel seroit le succès de la guerre. *Vie de l'empereur Julien*, par M. l'abbé de la Bletterie, II. part. liv. V. pag. 333 & 33.

Les Scythes avoient aussi cette barbare coutume, que les Tartares ont reçue d'eux si l'on en croit Cromer, *Hist. de Polog. liv. VIII.* & Strabon la rapporte aussi des anciens habitans de la Lusitanie, aujourd'hui le Portugal. Delrio regarde comme une branche de l'*anthropomantie*, le fanatisme des Hébreux qui sacrifioient leurs enfans à Moloch, dans la vallée de Tophet. *Disquisit. magic. lib. IV. cap. ij. quæst. 7. sect. j. pag. 554.* (G)

ANTHROPOMORPHITE, f. f. (Théol.) des mots grecs *ἄνθρωπος*, homme, & *μορφή*, forme *Anthropomorphite*, en général, est celui qui attribue à Dieu la figure de l'homme. Voyez DIEU, &c.

Les *anthropomorphites* sont d'anciens hérétiques qui, prenant à la lettre tout ce que Dieu dit de lui-même dans les écritures, prétendoient qu'il avoit réellement des piés, des mains, &c. en conséquence ils croyoient que les patriarches avoient vu Dieu dans sa propre substance divine, avec les yeux du corps.

Ils se fondoient sur ce qu'il est dit dans la Genèse, que Dieu fit l'homme à son image & à sa ressemblance. Les orthodoxes disoient au contraire, que Dieu est un être immatériel, & qui n'a aucune forme corporelle. Les *anthropomorphites* leur avoient donné le nom d'*origénistes*, par la raison, ajoutoient-ils, que leurs adversaires tenoient d'Origene la méthode d'allégorier toutes les expressions de l'Écriture qui ne favorisoient pas leur sentiment.

Saint Epiphane appelle les *anthropomor-*

phites, *audiens* ou *odiens*, d'*Audius* qu'on croit avoir été le chef de la secte. *Audius* étoit à peu-près le contemporain d'Arius. Il vécut dans la Mésopotamie.

Saint Augustin leur donne le nom de *Vadiens*, *Vadiani*.

Tertullien semble avoir donné dans l'erreur des *anthropomorphites*; on l'en disculpe: mais il n'est pas tout-à-fait aussi facile de le laver du reproche qu'on lui fait d'avoir cru que l'âme avoit une figure corporelle; erreur dont on attribue l'origine à quelques prophétesses de la secte de Montanus. (G)

ANTHROPOPATHIE, f. f. (*Théol.*) d'*ἄνθρωπος*, homme & *πάθος*, passion; c'est une figure, une expression un discours dans lequel on attribue à Dieu quelque passion qui ne convient proprement qu'à l'homme. Voyez DIEU, PASSION, &c.

On confond souvent les termes *anthropopathie* & *anthropologie*; cependant, à parler strictement, l'un doit être considéré comme le genre, & l'autre comme l'espece; c'est par l'anthropologie qu'on attribue à Dieu une chose, quelle qu'elle soit, qui ne convient qu'à l'homme; au lieu qu'*anthropopathie* ne se dit que dans le cas où l'on prête à Dieu des passions, des sensations, des affections humaines, &c. Voy. ANTHROPOLOGIE. (G)

ANTHROPOPHAGES, f. m. (*Hist. anc. & mod.*) d'*ἄνθρωπος*, homme, & *φάγω*, manger.

Les *anthropophages* sont des peuples qui vivent de chair humaine. Voyez ANTHROPOPHAGIE.

Les cyclopes, les lestrigons & Scylla, sont traités par Homère d'*anthropophages* ou *mangeurs d'hommes*. Ce poète dit aussi que les monstres féminins, Circé & les Syrenes, attiroient les hommes par l'image du plaisir, & les faisoient périr. Ces endroits de ses ouvrages, ainsi qu'un grand nombre d'autres, sont fondés sur les mœurs des temps antérieurs au sien. Orphée fait, en plusieurs occasions, la même peinture des mêmes siècles. C'est dans ces temps, dit-il, que les hommes se dévoroient les uns les autres comme des bêtes féroces, & qu'ils se gorgeoient de leur propre chair.

On apperçoit, long-temps après ces

siècles, chez les nations les plus policées, des vestiges de cette barbare, à laquelle il est vraisemblable qu'il faut rapporter l'origine des sacrifices humains. Voyez SACRIFICE.

Les païens accusoient les premiers chrétiens d'*anthropophages*; ils permettent, disoient-ils, le crime d'Œdipe, & ils renouvellent la scène de Thyeste. Il paroît, par les ouvrages de Tatien, par le chapitre huitième de l'apologie des chrétiens de Tertullien, & par le IV livre de la Providence, par Salv. en, que ce fut la célébration secrète de nos mystères qui donna lieu à ces calomnies. Ils tuent, ajoutoient les païens, un enfant, & ils en mangent la chair; accusations qui n'étoient fondées que sur les notions vagues qu'ils avoient prises de l'eucharistie & de la communion, sur les discours des gens mal instruits. Voyez EUCHARISTIE, COMMUNION, AUTEL, &c. (G)

ANTHROPOPHAGIE, f. f. (*Hist. anc. & mod.*) c'est l'acte ou l'habitude de manger de la chair humaine. Voyez ANTHROPOPHAGES.

Quelques auteurs font remonter l'origine de cette coutume barbare, jusqu'au déluge: ils prétendent que les géans ont été les premiers *anthropophages*. Pline parle des Scythes & des Sauromates, Solinus des Ethiopiens, Juvenal des Egyptiens, comme de peuples accoutumés à cet horrible mêt. Voyez Pline, *hist. nat. liv. IV, c. xij. liv. VI, c. xvij, xxx; liv. VII, c. ij. Solin, Polit. c. xxxiii.* Nous lisons, dans Tite-Live, qu'Annibal faisoit manger à ses soldats de la chair humaine pour les rendre plus féroces. On dit que l'usage de vivre de chair humaine subsiste encore dans quelques parties méridionales de l'Afrique, & dans des contrées sauvages de l'Amérique.

Il me semble que l'*anthropophagie* n'a point été le vice d'une contrée ou d'une nation, mais celui d'un siècle. Avant que les hommes eussent été adoucis par la naissance des arts, & civilisés par l'imposition des loix, il paroît que la plupart des peuples mangeoient de la chair humaine. On dit qu'Orphée est le premier qui fit sentir aux hommes l'inhumanité de cet usage, & qu'il parvint à l'abolir. C'est ce

qui a fait imaginer aux poètes qu'il avoit eu l'art de dépouiller les tigres & les lions de leur férocité naturelle.

*Sylvestres homines, facer interpretæ deorum
Cædibus & fœdo victu deterruit Orpheus,
Dicitur ab hoc lenire tigres rabidosque leones.*
Horat.

Quelques médecins se sont ridiculement imaginé avoir découvert le principe de l'anthropophagie dans une humeur âcre, atrabileuse, qui, logée dans les membranes du ventricule, produit, par l'irritation qu'elle cause, cette horrible voracité qu'ils assurent avoir remarquée dans plusieurs malades; ils se servent de ces observations pour appuyer leur sentiment. Un auteur a mis en question si l'anthropophagie étoit contraire ou conforme à la nature. (G)

ANTHROPOSOLOGIE, f. f. terme d'anatomie, qui signifie, description du corps humain, ou de sa structure.

Ce mot est composé du grec ἀνθρωπος, homme, σῶμα, corps, & λόγος, traité; c'est-à-dire, traité du corps de l'homme. Voyez ANATOMIE.

Boerhaave paroît être le premier qui se soit servi de ce terme dans sa *Methodus discendi artem med. cam.*

ANTHYLLE, (Botanique.) en latin *anthyllis*, en anglois *ladies finger*.

Caractère générale.

La fleur est papillonacée; elle a un long pavillon, qui se plie & se renverse pardelà le calice; la nacelle est courte, comprimée, & de la même longueur que les deux ailes; au centre est situé un embryon allongé, qui devient ensuite une petite filique arrondie, renfermée dans le calice: elle contient une ou deux semences.

Especies.

1. *Anthylle*, arbrisseau à feuilles conjuguées & égales, à fleurs rassemblées en bouquets.

Anthyllis fruticosa, foliis pinnatis, æqualibus, floribus capitatis. Hort. Cliff. 371.

Jupiter's beard or silver bush. C'est la barbe de Jupiter argenté.

2. *Anthylle*, arbrisseau à feuilles ternées inégales, à fleurs latérales pourvues de calices velus.

Anthyllis fruticosa, foliis ternatis inæqualibus, calycibus lanatis lateralibus. Linn. sp. pl. 720.

Stoary cytibus with a longer middle leaf.

3. *Anthylle* ligneuse, épineuse, à feuilles simples.

Anthyllis fruticosa, spinosa, foliis simplicibus. Linn. sp. pl. 720.

Prickly broom with duckmeat leaves and bluish purple flowers.

4. *Anthylle* herbacée, à quatre feuilles conjuguées & à fleurs latérales.

Anthyllis herbacea, foliis quaterno-pinnatis, floribus lateralibus. Hort. Upsal. 221.

Five leav'd woundwort.

5. *Anthylle* herbacée, à feuilles conjuguées, inégales, à fleurs rassemblées en deux bouquets.

Anthyllis herbacea, foliis pinnatis, inæqualibus, capitulo duplicato. Linn. sp. pl. 719.

Low woundwort with a scarlet flower.

6. *Anthylle* herbacée, à feuilles conjuguées, à folioles inégales, à fleurs rassemblées en un seul bouquet.

Anthyllis herbacea, foliis pinnatis, foliolis inæqualibus, floribus capitatis simplicibus. Mill.

Rusick woundwort. Ladies finger.

7. *Anthylle* herbacée, à feuilles conjuguées égales, à bouquet terminal.

Anthyllis herbacea, foliis pinnatis, æqualibus, capitulo terminali. Linn. sp. pl.

Purple milck vetch.

8. *Anthille* herbacée, à feuilles conjuguées inégales, à bouquets solitaires.

Anthyllis herbacea, foliis pinnatis, inæqualibus, capitulis solitariis. Lin. sp. pl. 719.

Herbaceous woundwort.

La première espèce s'appelle aussi, *barba Jovis pulchrè lucens*, à cause du duvet argenté qui couvre les feuilles & qui rend cet arbrisseau très-singulier, mais néanmoins fort agréable: elle s'élève à dix ou douze piés; ses fleurs rassemblées en bouquets ou en têtes, sont d'un jaune éclatant, & naissent à l'extrémité des branches. Elle se multiplie de boutures & de graines. Les boutures se font pendant tout

l'été, & demandent d'être ombragées & arrosées convenablement. La graine se sème en automne dans des caisses qui doivent passer l'hiver sous des châssis à vitrage, & qu'on enterrera au printemps dans une couche tempérée; lorsque les arbustes seront assez forts, on les transplantera chacun dans un petit pot, & on les traitera comme les plantes de serre: on peut risquer d'en planter deux ou trois piés contre un mur exposé au midi, ils pourront y subsister quelque temps.

La deuxième espèce donne des fleurs blanches: c'est un petit arbrisseau qui n'atteint guère qu'à deux piés: elle veut être traitée & multipliée de même que l'espèce précédente.

L'*anthylle* n° 3 nous vient de l'Espagne & du Portugal, & ressemble au genêt: elle parvient à la hauteur de neuf ou dix piés: ses feuilles sont rondes & solitaires: elle peut à l'air libre braver les hivers doux: on ne la multiplie que par la semence.

L'espèce n° 4 est du nombre des plantes annuelles: on en connoît la culture.

La cinquième espèce croît en Espagne & en Portugal, dans le pays de Galles & l'île de Man: c'est une plante biennale.

Le n° 6 vient naturellement dans les terres mêlées de cailloux, & se cultive rarement dans les jardins.

La septième est une plante vivace, à branches traînantes: elle pousse, à l'extrémité des rameaux, des bouquets de fleurs purpurines: elle habite les montagnes d'Italie & du midi de la France: elle se multiplie de graines qui, pour bien faire, doivent être semées en automne. Lorsque ces *anthylles* sont une fois placées dans le lieu de leur destination, elles n'exigent plus aucuns soins particuliers.

La huitième espèce ressemble à la sixième, mais ses feuilles sont velues, & les fleurs naissent sur le côté des branches: elle se reproduit par ses semences comme la précédente. (*M. le Baron DE TSCHOUDI.*)

ANTI, (*Grammaire.*) préposition inséparable qui entre dans la composition de plusieurs mots: cette préposition vient quelquefois de la préposition latine *ante*, avant, & alors elle signifie ce qui est avant, com-

me *anti-chambre*, *anti-cabinet*; *anticiper*, faire une chose avant le temps: *antidate*, date antérieure à la vraie date d'un acte, &c.

Souvent aussi *anti* vient de la préposition grecque *ἀντι*, *contre*, qui marque ordinairement opposition ou alternative: elle marque opposition dans *antipodes*, peuples qui, marchant sur la surface du globe terrestre, ont les piés opposés aux nôtres: & de même *antidote*, contrepoison, d'*ἀντι*, *contre*, & *δίδωμι*, *donner*, remède donné contre le poison: & de même *antipathie*, *antipape*, &c.

Quelquefois, quand le mot qui suit *ἀντι*, commence par une voyelle, il se fait une élision de l'*i*, ainsi l'on dit le pôle *antarctique* & non *anti-arctique*. C'est le pôle qui est opposé au pôle arctique, qui est vis-à-vis: quelquefois aussi l'*i* ne s'élide point, *exemples*, *anti-exemples*.

Les livres de controverse & ceux de disputes littéraires portent souvent le nom d'*anti*. M. Ménage a fait un livre intitulé *l'anti-Bailliet*. On a fait aussi un *anti-Menagiana*. Ciceron, à la prière de Brutus, avoit fait un livre à la louange de Caton d'Utique: César écrivit deux livres contre Caton, & les intitula *anti-Catones*. Ciceron dit que ces livres étoient écrits avec impudence, *usus est nimis impudenter Cæsar contra Catonem meum. Ad. Treb. Topica, cap. xxv.* Il ne faut pas confondre ce livre de Ciceron avec celui qui est intitulé *Cato-major*. Le livre de Ciceron à la louange de Caton, & les *anti-Catons* de César, n'ont point passé à la postérité.

Patin fait mention d'un charlatan de son siècle, qui avoit l'impudence de vendre à Paris des *anti-écliptiques*, & des *anti-cométiques*, c'est-à-dire des remèdes contre les prétendues influences des éclipses, & contre celles des comètes. *Leti. chap. cccxljv. (F)*

ANTIADÉS, terme usité par quelques anatomistes, pour signifier les glandules ou glandes plus ordinairement appelées *amygdales*. Voyez AMYGDALÉS. (L)

ANTI-ADIAPHORISTES, s. m. (*Théolog.*) c'est-à-dire opposés aux adia-phoristes ou indifférens. Voyez ADIAPHORISTE.

Ce mot est composé du grec *ἀντι*, *contra*, *contre*, & d'*ἀδιάφορος*, *indifférent*. C'est le titre qu'on

qu'on donna dans le xvj siecle à une secte de luthériens rigides, qui refusoient de reconnoître la juridiction des évêques, & qui improuvoient plusieurs cérémonies de l'église observées par les luthériens mitigés. *Voyez LUTHÉRIENS.* (G)

ANTI-APHRODISIAQUES, (*Mat. méd.*) sont les médicamens qu'on croit avoir la propriété d'énervier l'action des aphrodisiaques, *voyez* APHRODISIAQUES, ou même de diminuer l'appétit vénérien. Il n'est pas clair que les substances regardées vulgairement comme telles, le soient avec fondement; le nimphéa, les semences froides, le nitre, le camphre, paroissent infiniment au dessous des purgations réitérées & des hypnotiques. Leur effet est d'ailleurs relatif à tant de circonstances, & leur activité si foible, que le préjugé paroît la principale source de leur réputation. (*M. LA FOSSE.*)

ANTI-APOPLECTIQUE, (*Médecine.*) épithete que l'on donne à tout remede capable de prévenir ou de guérir l'apoplexie.

Le baume *anti-apoplectique* est composé des drogues suivantes, qui sont des amers, des aromatiques, des huiles essentielles. Prenez des huiles distillées de cloux de girofle, de lavande, de citron, de marjolaine, de menthe, de romarin, de sauge, de bois de rose, d'absynthe, de chacune douze gouttes; d'ambre gris, six grains; de bitume de Judée, deux gros; d'huile de muscade par expression, une once; de baume du Pérou, une quantité suffisante; pour former du tout un baume d'une consistance molle.

Ce baume échauffé & irrite, appliqué aux narines ou aux tempes; il opere sur les membres paralyfés, en les en frottant; il a été en grande réputation, il a fait place à des compositions moins efficaces, que la mode a mises en vogue. On l'ordonne encore dans les affections de la tête & des nerfs, dans les stupeurs, dans l'apoplexie, la léthargie, le carus, & autres maladies soporeuses; on le prend en bol, en électuaire, depuis trois gouttes jusqu'à six. *Pharmacop. de Quincy.*

Ce remede doit être administré avec sagesse; il est meilleur que les amulettes & les sachets de nos charlatans, qui servent

Tome II.

plutôt à altérer la bourse, qu'à déranger l'humeur de l'apoplexie. *Voyez* APOPLEXIE. (N)

ANTI-ARTHRITIQUE. *Voyez* GOUTTE.

ANTI-BACCHIQUE, adj. (*Littérat.*) dans l'ancienne poésie, pié de trois syllabes, dont les deux premières sont longues, & la troisième breve; tels sont les mots *cântarē, virtūē, ἑλλήνες*: on l'appelle ainsi parce qu'il est contraire au Bacchius, dont la première syllabe est breve, & les deux autres longues. *Voyez* BACCHIUS. Parmi les anciens, ce pié se nommoit aussi *palim-bacchius* & *saturnius*; quelques-uns l'appelloient *proponticus* & *teffaleus*. *Diom. III. p. 475.* (G)

* ANTIBES, (*Géog. mod.*) ancienne ville maritime de France, dans la Provence, à l'opposite de Nice, sur la Méditerranée. *Long. 24^d, 48', 33"*: *lat. 43^d, 34', 50"*

ANTI-CABINET, f. m. (*Architecture.*) piece entre le salon & le cabinet, appelée communément *salle d'assemblée*. *Voyez* SALLE D'ASSEMBLÉE.

ANTI-CACOCHYMIQUES, (*Mat. méd.*) c'est le nom qu'on donne aux remedes dont on se sert pour combattre les différentes especes de cacochymie ou dégénération des humeurs. Le langage théorique des écoles si souvent répété, est devenu un jargon nécessaire dans la pratique de la médecine. Le peuple s'est accoutumé à entendre parler des acrimonies, des humeurs acides ou alkalescentes. Ces expressions, si vuides de sens & de vérité, rendues respectables par le temps & par l'habitude, ont fait croire qu'il n'y avoit rien de plus incontestable que les idées qu'elles rappelloient; & comme un premier pas en entraîne un second, on a subtilisé sur les anciennes distinctions, on les a multipliées au point de ne plus s'entendre. Il a fallu imaginer aussi des remedes contre tant de causes de maux; rien de plus facile, la cause étant bien connue, que de lui opposer un remede approprié. La cacochymie salée, âcre, & corrigée par les mucilagineux, les adoucisfians; la cacochymie bilieuse par les absorbans, les délayans; la cacochymie acide par les absorbans, les alkalis. La cacochymie

B b b b b

muqueuse, par les résolutifs; la cacochymie putride ou vappide par les balsamiques, &c. (*Article de M. LA FOSSE, Docteur en Médecine de la Faculté de Montpellier*)

ANTI-CANCÉREUX. *Voyez* CANCER.

* ANTICASIUS, (*Géogr.*) montagne de Syrie. Strabon dit que les monts Casius & *Anticasius* sont au midi de Séleucie.

ANTI-CHAMBRE, f. f. (*Architecture.*) appelée par Vitruve *antithalamus*, est le nom que l'on donne à la seconde pièce d'un appartement au rez-de-chaussée, quand il y a un vestibule qui la précède; dans un hôtel, cette pièce donne entrée à une deuxième *anti-chambre*, ou salle d'assemblée, où se tiennent les hommes au dessus du commun, venus de dehors pour parler au maître. Les premières *anti-chambres* étant destinées pour la livrée, rarement fait-on usage des cheminées dans ces premières *anti-chambres*; on se contente d'y mettre des poêles au devant, qui garantissent toutes les pièces d'un appartement de l'air froid que donne l'ouverture continuelle des portes destinées pour arriver aux appartemens du maître. *Voyez les anti-chambres* marquées *B* dans le plan de la *Planche XI d'Architecture*. *Voyez aussi* POELE.

Ces pièces doivent être décorées avec simplicité, sans glaces ni tableaux de prix, à moins que, par nécessité, elles ne servent de salle à manger; auquel cas, à l'heure des repas, les domestiques se retirent dans le vestibule. (*P*)

ANTICHRESE, f. f. (*en Droit*) convention où l'emprunteur engage ou cede ses héritages, ses possessions & ses revenus, pour l'intérêt de l'argent prêté. Ce genre de convention étoit permis chez les Romains, quoique l'usure y fût prohibée; on l'appelloit en France *mort-gage*, pour la distinguer d'un simple engagement, où les fruits de la terre n'étoient point aliénés, & que l'on appelle *vif-gage*. *Voyez* GAGE & HYPOTHEQUE. (*H*)

ANTICTONES, adj. pl. m. (*en Géog.*) sont des peuples qui habitent des contrées de la terre diamétralement opposées.

Ce mot est composé de *ἀντι*, *contra*, & de *χθών*, *terra*. Les auteurs latins appellent quelquefois ces peuples *antigenæ*.

En ce sens, le mot *antichtones* est synonyme à *antipodes*, dont on se sert plus ordinairement. *Voyez* ANTIPODES.

Le mot *antichtones* désigne encore, dans les anciens auteurs, des peuples qui habitent différens hémisphères. En ce sens, les *antichtones* différent des *antécien*s & des *antipodes*.

Les anciens considéroient la terre comme divisée par l'équateur en deux hémisphères, l'un septentrional, & l'autre méridional. Ceux qui habitoient l'un de ces hémisphères étoient dits *antichtones* à ceux qui habitoient l'autre. (*O*)

ANTICIPANT, adj. *terme de Médecine*, attribué au paroxysme d'une maladie qui vient avant le temps auquel a commencé le précédent; ainsi, si une fièvre quotidienne commence un jour à quatre heures, le lendemain à trois, & le jour suivant à deux, on dit que l'accès est *anticipant*; cela arrive dans les fièvres subintrantes. *Voyez* FIEVRE, SUBINTRANT. (*N*)

ANTICIPATION, (*Musiq.*) comme, en rhétorique, on appelle *anticipation*, lorsqu'un orateur réfute d'avance les objections qu'on pourroit lui faire; de même en musique on appelle *anticipation*, lorsque le compositeur fait entendre une note ou un accord avant le temps.

L'*anticipation* est de plusieurs sortes :

1°. L'*anticipation de la note*, lorsqu'on fait entendre une note plutôt qu'on ne le devoit suivant l'harmonie, ce qui dépend uniquement du compositeur; bien entendu pourtant que l'*anticipation* se fasse diatoniquement & non par saut : lorsque la note anticipée fait consonnance, on peut, à mon avis, faire l'*anticipation* diatoniquement ou par saut à volonté. L'*anticipation de la note* se pratique dans le dessus & dans la basse.

2°. L'*anticipation de l'accord*, lorsque dans l'accompagnement on frappe un accord sur la pause ou sur la note qui précède celle qui porte l'accord, au lieu de le frapper sur la note même. L'*anticipation de l'accord* sur une note a lieu lorsque la basse continue est figurée, ou lorsqu'elle a des notes syncopées, &c.

3°. Quelques musiciens appellent *anticipation de transition*, ce que nous rangeons

parmi les ellipses. Voyez ELLIPSE, (Musiq.)

4° Enfin, il y a l'*anticipation du sauvement des dissonances*, c'est-à-dire, que le ton sur lequel la dissonance doit se sauver, se trouve dans une partie en même temps que la dissonance est dans une autre, & reste pendant que la dissonance descend pour se sauver.

On ne pratique guere l'*anticipation* du sauvement de la dissonance que sur les accords de neuvieme & sur les dérivés, & on y observe les précautions suivantes.

1° La note ou ton même sur lequel doit se sauver la dissonance, doit toujours rester vuide, & l'*anticipation* doit être dans une autre partie instrumentale, ou dans une autre octave : par exemple, dans l'*anticipation* du sauvement de la neuvieme, l'*ut* du dessus sur lequel se sauve la dissonance *re*, ne se frappe qu'après le *re*, & c'est l'*ut* à l'octave au dessous qui a fait l'*anticipation*. Lorsque l'on pratique l'*anticipation* dans deux parties instrumentales différentes, ou dans deux parties de chant, on peut à toute force donner à une des parties la note même sur laquelle se sauve la dissonance, parce que la partie dissonante peut toujours descendre sur la note qui forme le sauvement, mais jamais cela ne peut avoir lieu sur le clavecin ou l'orgue.

2° Les meilleures *anticipations* se font sur les dissonances qui se sauvent en descendant d'un ton ; celles qui descendent d'un semi-ton majeur, sont moins supportables, parce que, dans ce cas, la dissonance & la note anticipée font entr'elles une neuvieme mineure qui, par sa nature, dissonne plus que la majeure. Enfin, si la dissonance se sauve sur un dieze ou béquarre accidentel, l'*anticipation* du sauvement est impraticable, non seulement à cause de la neuvieme mineure qui a lieu, comme dans le cas précédent, mais encore parce qu'il est défendu de doubler les diezes ou béquarres accidentels. Une raison encore plus forte, & qui renferme en quelque façon les deux autres, c'est qu'on donneroit une impression trop profonde d'un mode relatif, & qu'il faut toujours que le mode principal regne ; on pourroit donc se servir de cette dernière

anticipation, pour une expression dure, & pour passer en même temps dans un autre mode sans revenir ensuite dans celui qu'on a quitté.

3° Enfin toutes les *anticipations* du sauvement de la dissonance dérivant des accords de neuvieme, il faut y observer les mêmes précautions que dans les accords de neuvieme : par exemple, la basse-continue doit toujours arriver en montant à la note qui porte la neuvieme. Voyez NEUVIEME, (Musiq.) de même on doit arriver en montant à toute note de basse-continue sur laquelle on veut pratiquer une *anticipation*, &c.

Les accords de neuvieme sur lesquels on se sert de l'*anticipation*, sont ordinairement : 1° l'accord de neuvieme, quinte & tierce. 2° Celui de neuvieme, sixte & tierce. 3° Celui de neuvieme & petite sixte majeure. 4° L'accord de neuvieme, septieme & tierce.

De l'*anticipation* du sauvement de la neuvieme dans l'accord de neuvieme, quinte & tierce, on tire par le renversement : 1° celui de la septieme en mettant la tierce au grave. 2° L'*anticipation* du sauvement de la quinte traitée comme dissonance. Voyez QUINTE, (Musiq.) en mettant la quinte au grave.

De l'*anticipation* du sauvement de la neuvieme dans l'accord de neuvieme, sixte & tierce, on ne peut tirer que l'*anticipation* du sauvement de la quarte, dans l'accord de quinte & quarte ou douzieme.

De celle du sauvement de la neuvieme, accompagnée de l'accord de petite sixte, on obtient, en mettant la quarte au grave, l'*anticipation* du sauvement de la sixte dans l'accord de septieme & sixte. Voyez fig. 3. & 4, pl. IV de Musique.

Enfin l'*anticipation* du sauvement de la neuvieme, accompagnée de septieme & tierce, nous fournit celle du sauvement de la tierce traitée comme dissonance dans l'accord de petite sixte majeure, en portant la septieme au grave. Voyez fig. 5 & 6, planche IV de Musique.

Il est à remarquer que dans le renversement de cette dernière *anticipation*, il se trouve un *la* faisant la sixte de la basse *ut*, & un *sol* faisant la sixte de la basse *si*, qui

ne se trouvent point dans les accords primitifs ; ce qui provient de ce que ce *la* & ce *sol* appartiennent réellement aux accords primitifs, mais qu'on a été obligé de les retrancher dans le renversement, pour éviter les quintes de suite ; car cette modulation revient au fond à celle qui est marquée *fig. 20*, planche *IV* de *Musique*.

ANTICIPATION, f. f. l'action de prévenir ou de prendre les devans, soit avec une personne, soit dans une affaire, ou d'agir avant le temps.

Anticiper un paiement, est le faire avant son échéance : par exemple on dit, *une telle dette n'étoit pas encore échue, il anticipoit le temps du paiement.*

ANTICIPATION, au Palais, est l'assignation que donne un intimé à l'appellant, à l'effet de faire juger l'appel par lui interjeté quand il néglige de le faire. On prend pour cet effet des lettres à la chancellerie, qui s'appellent *lettres d'anticipation*. Et dans les procédures qui sont faites en conséquence, l'intimé s'appelle *anticipant*, & l'appellant *anticipé*. Voyez APPELLANT & INTIMÉ.

ANTICIPATION, en Philosophie, voyez PRÉNOTION. (H)

ANTICIPER, v. n. (*Musiq.*) c'est faire ou pratiquer une anticipation. (F. D. C.)

ANTICIPER un paiement, en terme de Commerce, c'est le prématurer, & le faire avant son échéance. Voyez ANTICIPATION.

ANTI-CŒUR, f. m. Voyez AVANT-CŒUR.

ANTI-CONSTITUTIONNAIRE. Voyez APPELLANT & JANSÉNISTE.

* ANTISCOTI, voyez ILE DE L'AS-SOMPTION.

* ANTICYRE, (*Géog. anc. & mod.*) île où croissoit l'hellébore, drogue qui purge le cerveau, & qui a fait dire aux anciens, de ceux qu'ils accusoient de folie, *naviget Anticyram*.

ANTI-DACTYLE, f. m. (*Belles-Lettres*.) nom donné par quelques-uns à une sorte de piés en poésie, c'est-à-dire, à un dactyle renversé, ou à un pié consistant en deux syllabes breves suivies d'une longue. Voyez DACTYLE. (G)

ANTI-DATE, f. f. (*Jurisprud.*) est une

date fausse antérieure à la vraie date d'un écrit, d'un acte, d'un titre, ou chose semblable. Voyez DATE.

Elle est moins importante, & par cette raison moins punissable dans les actes sous signature privée, qui par eux-mêmes n'ont pas de date certaine, que dans les contrats ou obligations passés pardevant notaires, parce que ces actes-ci emportent hypothèque, ce que ne font pas les simples écrits chirographaires. Voy. CHIROGRAPHE. (H)

ANTI-DATÉ, adject. daté antérieurement & faussement. Ainsi l'on dit : cette lettre est *anti-datée* : l'ordre qui est au dos de cette lettre de change a été *anti-daté*. (G)

ANTI-DATER, v. act. (*Commerce*.) mettre une date antérieure, dater d'un jour qui précède celui qu'on devoit mettre.

Autrefois on étoit dans l'usage de laisser les ordres en blanc au dos des lettres de change, c'est-à-dire, qu'on ne mettoit simplement que sa signature, & il étoit facile de les *anti-dater* ; ce qui pouvoit produire de très-grands abus, particulièrement de la part de ceux qui faisoient des faillites. En effet, ceux qui tomboient dans ce malheur, & qui avoient des lettres tirées à double usance, ou payables en paiement de Lyon, dont l'ordre étoit en blanc, pouvoient les *anti-dater*, & ainsi les faire recevoir sous des noms empruntés, ou les donner en paiement à des créanciers qu'ils vouloient favoriser au préjudice des autres, sans qu'on pût en demander le rapport à la masse, parce que la date de leurs ordres paroissant fort antérieure à leurs faillites, l'on ne pouvoit alléguer qu'ils les eussent négociées dans le temps qui avoisoit leur faillite. Voyez FAILLITE.

Le règlement pour le commerce en 1673, a pourvu à ce qu'on ne pût *anti-dater* si facilement les ordres, en ordonnant, *art. 23 du tit. V*, que les signatures de lettres de change ne serviroient que d'endossement & non d'ordre, si l'ordre n'est daté, & ne contient le nom de celui qui aura payé la valeur en argent, marchandises, ou autrement ; & par l'*art. 26 du même titre*, *anti-dater* les ordres à peine de faux. (G)

ANTI-DICOMARIANITES, (*Théol.*) les *Anti-dicomarianites* sont d'anciens hérés-

tiques qui ont prétendu que la Ste. Vierge n'avoit pas continué de vivre dans l'état de virginité ; mais au contraire qu'elle avoit eu plusieurs enfans de Joseph son époux , après la naissance de Jesus-Christ. *Voyez* VIERGE.

On les appelle *anti-dicomarites* , *anti-dicomarites* , *anti-diacomarianites* , & quelquefois *anti-marianites* & *antinariens*. Leur opinion étoit fondée sur des passages de l'écriture , où Jesus-Christ fait mention de ses freres & de ses sœurs ; & sur un passage de S. Matthieu , où il est dit que Joseph ne connut point Marie jusqu'à ce qu'elle eût mis au monde notre Sauveur. *Voyez* FRERE.

Les *anti-dicomarianites* étoient des sectateurs d'Helvidius & de Jovinien , qui parurent à Rome sur la fin du quatrième siècle. (G)

ANTIDOTAIRE , f. m. (*Médecine.*) livre dans lequel sont décrits les antidotes , ou lieu où on les compose ; c'est le même que *dispensaire*. Telles sont toutes les pharmacopées , où l'on trouve un grand nombre d'antidotes de tout genre. *Voyez* PHARMACOPÉE.

ANTIDOTE , f. m. (*Médecine.*) d'ἀντι , contre , & δίδωμι , donner. Ce nom se donne à tous les remèdes propres à chasser le venin des maladies , soit qu'il provienne de la piquure d'animaux vénimeux , de la contagion de l'air , ou de la putréfaction des humeurs. Hippocrate & les anciens donnoient ce nom à tous les médicamens en général. *Voyez* ALEXIPHARMAQUES THÉRIAQUE. (N)

ANTI-DYSSENTERIQUES , f. m. pl. (*Médecine.*) remède contre la dysenterie : tels sont l'ipécacuanha , la rhubarbe , le rapontic , le corail préparé , le succin , le bol d'Arménie , la terre sigillée , la terre douce de vitriol , le riz , la gelée de corne de cerf , la teinture de roses de Provins , la grande consoude , la consoude de cynorrhodon , le sirop magistral , cathartique , astringent , le laudanum , le diascordium , le diacode , le sirop de Karabé , &c. (+)

ANTIENNE , f. f. (*Hist. eccl.*) en latin , *antiphona* , du grec ἀντι , contre , & φωνή , voix , son.

* L'on chante l'antienne en entier avant les pseaumes , à matines , à laudes & à vêpres seulement , dans les offices doubles. *Voyez* Thomassin , dans sa préface , à l'ancien antiphonaire Romain.

Les *antiennes* ont été ainsi nommées , parce que , dans l'origine , on chantoit à des chœurs , qui se répondoient alternativement ; & l'on comprenoit sous ce titre les hymnes & les pseaumes que l'on chantoit dans l'Eglise. S. Ignace , disciple des apôtres , a été , selon Socrate , l'auteur de cette manière de chanter parmi les Grecs , & S. Ambroise l'a introduite chez les Latins. Théodoret en attribue l'origine à Diodore & à Flavien.

Quoi qu'il en soit , on comprenoit sous ce titre tout ce qui se chantoit dans l'église par deux chœurs alternativement. Aujourd'hui la signification de ce terme est restreinte à certains passages courts tirés de l'écriture , qui conviennent au mystère , à la vie , ou à la dignité du Saint dont on célèbre la fête , & qui , soit dans le chant , soit dans la récitation de l'office , précèdent les pseaumes & les cantiques. Le nombre des *antiennes* varie suivant la solennité plus ou moins grande des offices. Les matines des grandes fêtes ont neuf *antiennes* propres ; les laudes & les vêpres , chacune cinq *antiennes* propres ; chacune des heures canoniales a une des *antiennes* des laudes , excepté la quatrième. Les cantiques *Benedictus* & *Magnificat* ont aussi leurs *antiennes* propres , aussi bien que le *Nunc dimittis* ; & les trois pseaumes de complies n'ont qu'une *antienne* propre. Dans d'autres offices moins solennels , comme les semi-doubles , le nombre des *antiennes* est trois à matines , une pour chaque nocturne , cinq à laudes , & celle du *Benedictus* ; une prise de celles des laudes pour chacune des heures canoniales ; six à vêpres , y compris celle du *Magnificat* ; une à complies pour les pseaumes , & une pour le cantique *Nunc dimittis*. L'intonation de l'antienne doit toujours régler celle du pseaume. Les premiers mots de l'antienne sont adressés par un choriste à quelque personne du clergé , qui la répète ; c'est ce qui s'appelle *imposer* , & *entonner* une *antienne*. Dans l'office romain , après l'imposition de l'antienne , le chœur poursuit , & la chante toute entière , avant le pseaume ; & quand le pseaume est fini , le chœur reprend l'antienne. * Dans d'autres églises , après l'im-

position de l'*antienne*, le choriste commence le psaume, & ce n'est qu'après le psaume que tout le chœur chante l'*antienne*.

On donne aussi le nom d'*antienne* à quelques prières particulières, que l'église romaine chante en l'honneur de la Ste. Vierge, & qui sont suivies d'un verset & d'une oraison, telles que le *Salve, regina; Regina cæli*, &c. Voyez VERSET, ORAISON, OREMUS. (G)

* ANTIFELLO, (Géogr.) ville ancienne de Lycie sur la Méditerranée, aux environs de Patave.

* ANTIGOA, (Géogr. mod.) île de l'Amérique septentrionale, & l'une des Antilles. Voyez ANTILLES.

ANTIGONE, (Hist. poët.) étoit fille d'Œdipe & de Jocaste, & sœur de Polinice. Créon, son oncle, s'étant emparé de la couronne de Thebes après la mort des deux frères ennemis, défendit expressément d'enterrer ou le corps, ou les cendres de Polinice, qu'il avoit fait jeter à la voirie. Mais *Antigone*, sa sœur, étoit sortie la nuit de la ville, alla lui rendre les derniers devoirs. On apprit le lendemain au roi que quelqu'un avoit désobéi à ses ordres; & pour s'en assurer, il le fit déterrer, ordonnant à ses gardes de veiller auprès. On surprit la nuit suivante la princesse qui venoit pleurer le malheur de son frère, & on l'amena au roi, qui commanda qu'on l'ensevelît toute vive; mais elle prévint une mort si funeste en s'étranglant. Le prince Hémon, son amant, fils du roi, se tua de désespoir. Cet événement fait le sujet d'une belle tragédie de Sophocle, & de deux tragédies françaises, dont l'une de Rotrou, & l'autre de Pader d'Assezan, donnée en 1687. Hygin raconte autrement la mort d'*Antigone*: Hémon, qui étoit amoureux de la princesse, chercha à éluder l'ordre, & la fit cacher; mais le roi l'ayant appris, obligea le prince de tuer *Antigone* en sa présence, & de désespoir Hémon se tua avec elle. (+)

* § ANTIGONIE, (Géogr.) île du Bosphore de Thrace.

* ANTIGONIE, (Géogr. anc. & mod.) ville d'Epire, auparavant dans la Chaonie; c'est aujourd'hui *Gustro argiro*.

* § ANTIGONIE ou ANTIGONÉE, (Géogr.) ville de la Macédoine. Cette ancienne ville se nomme aujourd'hui *Antigoca*. Voyez le *Diction. Géogr.* de la Martinière.

ANTIGONIE, île des Portugais dans le golfe Ethiopique, proche celle de Saint-Thomas. Ils l'appellent *Ilha da principe*.

* ANTIGONIES, (Hist. anc. & Mythol.) Plutarque qui fait mention de ces fêtes, ne nous apprend ni comment elles se célébroient, ni quel étoit l'*Antigonus* en l'honneur de qui elles furent instituées.

ANTIGONUS, se distingua parmi les Généraux d'*Alexandre le Grand*. Après la mort de ce héros, il remporta une victoire sur *Eumene* qu'il fit mourir. Il désira *Ptolémée Lagus*, bâtit *Antigonie* & fut tué dans un combat contre *Cassander*, *Seleucus* & *Lysimachus*, qui s'étoient unis pour opposer une digue à ses desseins ambitieux. Il s'étoit fait couronner roi d'Asie & auroit voulu l'être de tout l'univers. Sa défaite arriva l'an 301 avant Jésus-Christ à l'âge de 80 ans. Comme on étoit surpris que, dans sa vieillesse, il eut acquis plus de douceur dans le caractère, il répondit: *Qu'il vouloit conserver par la douceur ce qu'il avoit acquis par la force. Il disoit communément que la royauté est une honnête servitude*, ce qui revient à la belle pensée d'un roi philosophe de ce siècle: *Que les rois ne sont que les premiers domestiques de leurs sujets. Antigonus ajoutoit: Que si l'on savoit ce que pèse une couronne, on craindroit de la mettre sur la tête.* Cette sentence ne s'accorde pas trop avec son ambition. On raconte encore qu'un poète lui ayant donné le titre de dieu, il répondit séchement: *Mon valet de chambre fait bien le contraire.* Voyez SMYRNE.

ANTIGONUS GONATAS, fils de Démétrius, également célèbre par son courage & ses malheurs, fut surnommé *Gonatas*, parce qu'il avoit été élevé à Gone, ville de Thessalie; son père, qui avoit fait trembler l'Asie, & qui avoit réuni tant de peuples sous sa domination, ne lui laissa pour héritage que la Macédoine, & quelques contrées de la Grece. Il signala les premiers jours de son regne par ses victoires sur les Thébains; mais il se rendit plus respectable par sa piété filiale que par ses

678

talens militaires. Son pere retenu à la cour de Séleucus , écrivit aux Athéniens & aux Corinthiens : Ne me comptez plus au nombre des vivans , n'ayez plus d'égards à mes lettres , ni à mes ordres , ni à mon sceau ; c'est à mon fils que vous devez l'obéissance , il est votre roi puisque je suis captif. *Antigonus* , véritablement touché du malheur de son pere , ordonna un deuil public , & donna les témoignages les moins suspects d'une profonde affliction : insensible aux attrait du trône , il n'écouta que la nature , & il écrivit à Séleucus en ces termes : » Je vous offre tout ce qui me reste de l'héritage de mes peres ; & si , pour vous en assurer la possession , vous avez besoin de ma tête , vous pouvez en disposer ; ce sacrifice n'aura rien de pénible pour moi , si vous rendez la liberté à mon pere. » Ses prieres furent stériles ; & devenu maître d'un royaume agité de troubles domestiques , il eut à combattre Pyrrhus , roi d'Épire , qui , après l'avoir vaincu , le dépouilla de ses états , & se fit proclamer roi de Macédoine. Ce prince conquérant , pour assurer le fruit de sa victoire , vouloit l'avoir en sa puissance ; il le poursuivit de contrée en contrée , & l'assiégea dans Argos où un mur , s'écroulant sous les coups des machines de guerre , l'écrasa sous ses débris. Après sa mort , *Antigonus* rentra en possession de ses états dont il avoit été privé pendant sept mois. Ce fut sous son regne que les Gaulois répandus dans l'Asie , offroient aux rois de l'orient l'alternative , ou de leur payer d'onéreux tributs , ou de s'exposer à leurs brigandages. *Gonatas* fut le seul des successeurs d'Alexandre qui ne se couvrit point de la honte d'être leur tributaire , & il se prépara à les combattre s'il étoit attaqué. Ces barbares étonnés de son refus , inonderent bientôt ses frontieres. Leurs prêtres , après avoir consulté les entrailles des victimes , leur prédirent que cette guerre leur seroit funeste ; mais ils se flatterent de fléchir les dieux par le sacrifice de ce qu'ils avoient de plus cher ; & saisis d'un fanatisme impie , ils égorgerent sur l'autel d'Hercule leurs femmes & leurs enfans. La nature outragée excita leurs remords ; & lorsqu'ils furent en présence de l'ennemi ,

ils crurent voir dans les Macédoniens autant d'Euménides armées pour les punir de leur fureur religieuse : ils passerent des transports de l'ivresse dans l'abattement & l'inertie. Cette victoire délivra la Grece des invasions des barbares ; & quand *Antigonus* espérait en recueillir le fruit , il vit ses frontieres dévastées par Alexandre , roi d'Épire , qui prit le prétexte de venger la mort de Pyrrhus , son pere , pour satisfaire son ambition. Les deux partis en viennent aux mains , & *Gonatas* abandonné de son armée , est vaincu & fait prisonnier. La Macédoine passa sous la domination d'Alexandre , qui , à son tour , fut vaincu & dépouillé de ses états par *Démétrius* , fils d'*Antigonus*. Ce prince régna quarante-quatre ans dans la Grece , & trente-quatre dans la Macédoine : il mourut âgé de quatre-vingts ans. Sa postérité régna dans la Macédoine jusqu'à *Perfée* qui en fut le dernier roi ; & alors ce royaume fut réduit en province romaine.

ANTIGONUS , fils d'*Aristobule* , implora la protection de *Pacorus* , roi des Parthes , à qui il promit mille talens , & cinq cents femmes , s'il vouloit l'aider à monter sur le trône de Judée. Le roi barbare , séduit par l'éclat de cette promesse , se transporte à Jérusalem , en proie aux factions dont l'une favorisoit *Hircan* & *Phaselus* , & l'autre soutenoit *Antigonus*. Dès que les Parthes furent maîtres de la ville , ils se saisirent d'*Hircan* & de *Phaselus* qui furent jetés dans les fers. *Phaselus* instruit du sort cruel qui l'attendoit , prévint son arrêt en se donnant la mort. *Hérode* , son frere , sauva sa vie par la fuite. *Antigonus* , arbitre des destinées d'*Hircan* , daigna le laisser vivre , mais il eut la barbare précaution de lui mutiler les oreilles avec ses dents , pour le rendre incapable des fonctions du sacerdoce. La loi Judaïque excluait du ministere sacré tout homme mutilé ; *Antigonus* se crut alors paisible possesseur du sceptre & de l'encensoir ; mais *Hérode* , qui s'étoit réfugié à Rome , en obtint du secours pour se rendre maître de Jérusalem ; il se saisit d'*Antigonus* qu'il envoya à *Antoine* pour le punir. Ce Romain charmé d'avoir en sa puissance le protégé d'un prince dont le pere avoit humilié la fierté

de Rome par la défaite de Crassus, condamna son captif à expirer sous la hache du bourreau, trente-huit ans avant la naissance de Jesus-Christ. (T--N.)

* ANTIGORIUM, f. m. nom que les faïenciers donnent à l'émail dont ils couvrent la terre pour en faire la faïence. V FAÏENCE.

ANTI-HECTIQUE, de la Poterie, est vulgairement appelé *anti-hectique*. de *Poterius* ou de *Potier*, (Chymie méd.) parce qu'on a confondu *Michel Potier*, médecin allemand, avec *Pierre la Poterie*, médecin françois, auteur de ce remède, qui est bon sur-tout contre la phthisie; c'est ce qui l'a fait nommer *anti-hectique*.

La Poterie prenoit pour le faire une partie de régule martial & deux d'étain: il prenoit trois parties de nitre pour une de régule jovial, & il se servoit d'eau de pluie pour laver son *anti-hectique*.

Pour faire le régule jovial, il faut mettre dans un creuset une partie de régule martial d'antimoine; placer le creuset dans un fourneau, le couvrir, & faire du feu autour. Lorsque le régule sera fondu, on y ajoutera deux parties d'étain fin; & l'étain étant fondu, on remuera avec une verge de fer, ensuite on retirera le creuset du feu, & on versera dans un mortier chauffé.

Lorsque ce régule jovial sera refroidi, on le mettra en poudre fine, & on le mêlera avec autant de nitre purifié & bien sec; ensuite on mettra dans un creuset rougi entre les charbons ardents une petite cuillerée de ce mélange environ un gros. Il se fera une détonation qu'on laissera passer entièrement, attendant que la matière paroisse fondue dans le creuset, pour y mettre une nouvelle cuillerée du mélange.

Tout étant employé, on laissera la matière en fusion pendant environ un quart-d'heure; ensuite on la retirera du feu, & on la versera dans l'eau bouillante. On laissera tremper quelques heures, ensuite on agitera le tout, & on versera par inclination l'eau blanche; ce qu'on réitérera jusqu'à ce que l'eau ne blanchisse plus, & qu'il ne reste que des grumeaux au fond. Enfin, on laissera toutes ces lotions sans y toucher; il se déposera au fond une poudre

grise. On versera l'eau claire qui furnage; & on reverfera de nouvelle eau sur la poudre pour la dessaler entièrement; ensuite on la fera sécher; ce sera l'*anti-hectique* de la Poterie.

Il y en a qui ne veulent pas prendre le régule martial pour faire le régule jovial; cependant on doit le préférer à tout autre pour cela, comme faisoit l'auteur. Il faut seulement avoir soin de choisir le régule martial fort beau; & il n'en faut mettre qu'une partie avec deux parties d'étain.

On s'attache trop aujourd'hui à une couleur bleue qu'on veut qu'ait l'*anti-hectique* de la Poterie; de sorte que souvent, pour conserver cette couleur, on ne décompose pas assez l'étain. Celui que faisoit l'auteur avoit d'abord une couleur grise cendrée; ensuite il le calcinoit à un feu de réverbère, ce qui lui donnoit une couleur bleuâtre: le feu de réverbère peut tirer des couleurs des chaux métalliques.

Si on ne commençoit pas cette opération par faire le régule jovial, une partie de l'étain tomberoit au fond du creuset.

L'*anti-hectique* de la Poterie est une espèce de diaphorétique minéral; & il en a aussi les vertus: il est même à préférer au diaphorétique ordinaire, lorsqu'il y a complication d'hémorrhagie ou de foiblesse de poitrine. Voyez DIAPHORÉTIQUE, MINÉRAL, ÉTAÏN.

La Poterie donnoit son *anti-hectique* pour la plupart des maladies qui viennent d'obstruction, pour le scorbut, les écrouelles, & sur-tout pour la phthisie.

La méthode dont il se servoit pour le faire prendre, étoit d'en donner le premier jour quatre grains; & il faisoit augmenter chacun des jours suivans d'un ou de deux grains; de sorte qu'il en faisoit prendre jusqu'à quarante, & quelquefois jusqu'à cinquante grains.

On peut dire en général que dans les maladies longues, dans lesquelles il est nécessaire de faire un long usage des remèdes pour guérir, c'est une très-bonne méthode de les faire prendre d'abord en petite dose, l'augmentant de jour en jour jusqu'à une quantité proportionnée à la force de la maladie & du malade; & après avoir

avoir fait continuer quelques jours cette même quantité, il est bon de diminuer comme on a augmenté; & il ne faut pas juger qu'un remède est sans effet, parce qu'il ne guérit pas les maladies dans les premiers jours du régime. Le traitement des maladies doit être différent, selon les différentes maladies: on ne doit pas traiter des maladies longues qu'on appelle *chroniques*, comme il faut traiter les maladies vives qu'on appelle *aiguës*. On est longtemps à guérir ou à mourir des maladies longues; & au contraire on guérit ou on meurt promptement des maladies vives. On doit mettre, pour guérir une maladie, un temps proportionné à celui qu'elle a été à se former; les maladies longues s'étant formées lentement, ne peuvent & ne doivent point être guéries ou traitées promptement. Tout le monde convient que toutes les maladies viennent plus promptement qu'elles ne passent; & cependant presque tout le monde fait l'injustice aux médecins de trouver mauvais qu'ils ne guérissent pas les maladies plus promptement qu'elles n'ont été à se former. Les amis des malades, en les plaignant de leur état, négligent presque toujours de les encourager à faire constamment ce qu'il faut pour guérir; & ils n'affermissent point leur confiance en la médecine, au contraire. D'ailleurs, comme les maladies longues se forment d'abord sans qu'on s'en aperçoive, leur guérison est de même insensible; de sorte que le malade se fatigue de prendre des remèdes, ne croyant pas en recevoir du soulagement; & le médecin s'ennuie de s'entendre dire, que tout ce qu'on fait suivant les conseils est inutile: le malade & le médecin se dégoûtent l'un de l'autre, & ils se séparent. C'est ainsi qu'il arrive souvent qu'on regarde comme incurables, des maladies que les médecins guériraient, si le malade n'étoit pas impatient, & le public injuste. Voyez

CHYMIE MEDICINALE. (M)

ANTI-HYDROPHOBES. Voyez RAGE.

ANTI-HYDROPIQUES, f. m. pl. & adj. (*Méd.*) remèdes contre l'hydropisie. Tels sont le jalap & sa résine, le méchoacan, la gomme-gutte, le suc d'iris, le vin

Tome II,

d'alkekenge, l'élatérium, les cloportes, l'esprit de sel, &c. (+)

ANTI-HYPOCONDRIAQUES, f. m. pl. & adj. (*Méd.*) on dit aussi *anthypocondriaques*, remèdes contre la maladie hypocondriaque. Tels sont l'ellébore noir, la scolopendre, l'hépatique, les capillaires, le safran de mars apéritif, le tartre vitriolé, l'extrait panchimagogue, les fleurs de sel ammoniac chaliées, le sel sédatif, &c. (+)

ANTI-HYSTÉRIQUES, f. m. pl. & adj. (*Méd.*) on dit aussi *anhystériques*, du grec *αντι*, contre, & *υστερα*, l'utérus, remèdes contre la passion hystérique & contre les vapeurs. On les appelle encore *hystériques*, sans y joindre la préposition *αντι*. Tels sont le castoreum, le camphre, l'assa-foetida, l'huile de succin, &c. (+)

* ANTILIBAN, sub. m. (*Géog. mod.*) chaîne de montagnes de Syrie ou de Phénicie, vis-à-vis du Liban. Il est habité aujourd'hui par des semi-chrétiens appelés *les Druses*. Le Jourdain a sa source dans ces montagnes.

* ANTILLES, (*Géog. mod.*) îles de l'Amérique disposées en forme d'arc, entre la Floride & l'embouchure de l'Orénoque. Christophe Colomb les découvrit en 1492; elles sont au nombre de huit principales. Les grandes sont Saint-Domingue, Cuba, la Jamaïque, & Porto-Ricco. Long. 326, 20-329; lat 22, 40-26, 40.

ANTI-LOGARITHME, (*Mathémat.*) se dit quelquefois du complément du logarithme d'un sinus, d'une tangente, d'une sécante; c'est-à-dire, de la différence de ce logarithme à celui du sinus total, c'est-à-dire du sinus de 90 degrés. V LOGARITHME & COMPLEMENT. (O)

ANTILOGIE, f. f. (*Littérat.*) en grec *αντιλογία*, discours contraire; contradiction qui se trouve entre deux expressions ou deux passages du même auteur. Voyez CONTRADICTION.

Tirinus a publié un long *index* des apparentes *antilogies* de la Bible, c'est-à-dire, des textes qui semblent se contredire mutuellement, mais qu'il explique & concilie dans ses commentaires sur la Bible. Dom Magri, religieux Maltois de l'Oratoire en Italie, a tenté un pareil ouvrage: mais il

C c c c c

n'a fait , pour ainsi dire , que répéter ce que l'on trouve dans les principaux commentateurs. *Voyez* ANTINOMIE. (O)

ANTILOMIQUE , (*Mat. méd.*) de *anti* , contre , & *λοιμος* , peste. Nom qu'on donne aux préservatifs de la peste ou aux médicamens qu'on emploie pour la guérir. *Voyez* PESTE. (+)

ANTILOPE , (*Hist. nat.*) animal quadrupède , mieux connu sous le nom de gazelle. *V* GAZELLE. (I)

ANTI - LUTHÉRIENS ou SACRAMENTAIRES , subst. m. pl. (*Théologie.*) hérétiques du xvj siècle , qui , ayant rompu de communion avec l'église , à l'imitation de Luther , n'ont cependant pas suivi ses opinions , & ont formé d'autres sectes , tels que les *Calvinistes* , les *Zuingliens* , &c. *Voyez* CALVINISTES , ZUINGLIENS , SACRAMENTAIRES. (G)

* ANTIMACHIE , s. f. (*Hist. anc. & Myth.*) fête qu'on célébroit dans l'île de Cos , pendant laquelle le prêtre portoit un habit de femme , & avoit la tête liée d'une mitre , ou d'une bande à la manière des femmes. Pour rendre raison , & de l'institution de la fête & de l'habillement du prêtre , on dit qu'Hercule revenant en Grèce après la prise de Troie , la tempête écarta six navires qu'il avoit ; que celui qui le portoit échoua à l'île de Cos , où il prit terre sans armes & sans bagage ; qu'il pria un berger nommé *Antagoras* de lui donner un bélier ; que le berger qui étoit fort vigoureux , lui proposa de lutter , lui promettant le bélier s'il demeureroit vainqueur , qu'Hercule accepta la condition ; que quand ils en furent aux mains , les Méropes se mirent du côté d'Antagoras , & les Grecs qui se trouverent présens , du côté d'Hercule : qu'il s'ensuivit un combat très-vif ; que Hercule , accablé du grand nombre , fut obligé de s'enfuir chez une Thracienne , où il se déguisa en femme pour échapper à ceux qui le poursuivoient ; qu'ayant dans la suite vaincu les Méropes , il épousa Alciope , portant au jour des noces une robe ornée de fleurs ; & que c'étoit en mémoire de ce fait , que le prêtre de l'île de Cos , en habit de femme , offroit un sacrifice au lieu du combat , où les fiancés , aussi en habit de femme , embrassoient leurs fian-

cées. *Voyez* Ant. expl. sap. page 20 , tome II.

ANTIMENSE , s. f. (*Hist. ecclésiast.*) est une sorte de nappe consacrée , dont on use en certaines occasions dans l'église grecque , en des lieux où il ne se trouve point d'autel convenable. *Voyez* AUTEL.

Le P. Goar observe , qu'en égard au peu d'églises consacrées qu'avoient les Grecs , & à la difficulté du transport des autels consacrés , l'Eglise a fait durant des siècles entiers usage de certaines étoffes consacrées , ou de linges appelés *antimensia* , pour suppléer à ces défauts. (G)

ANTIMETATHESE , s. f. figure de rhétorique qui consiste à répéter les mêmes mots , mais dans un sens opposé , comme dans cette pensée : *non ut edam vivo , sed ut vivam edo* ; je ne vis point pour manger , mais je mange pour vivre. On la nomme encore *antimétabole* & *antimétalepse*. (G)

* ANTIMILO , (*Géog. mod.*) île de l'Archipel , au nord de Milo & à l'entrée du havre.

ANTIMOINE , s. m. (*Hist. nat. & Chym.*) c'est un minéral métallique , solide , friable , assez pesant , qu'on trouve enfermé dans une pierre dure , blanchâtre , & brillante , qu'on appelle *gangue*. On en sépare l'*antimoine* par la fusion ; après cette première préparation , on le nomme *antimoine crud*. Dans cet état il a une couleur de plomb ; c'est pourquoi les Alchimistes l'ont nommé le *plomb des Philosophes* , le *plomb des sages* , parce qu'ils ont prétendu que les sages doivent chercher le remède universel , & le secret de l'or dans l'*antimoine*.

Il y a différentes sortes d'*antimoine* natif ; on en trouve qui a l'apparence du plomb ou de fer poli : mais il est friable , & il est mêlé avec une pierre blanche ou cristalline. On en voit qui est composé de petits filets brillans , disposés régulièrement ou mêlés sans ordre ; c'est ce que Plin nomme *antimoine mâle* ; & il donne le nom d'*antimoine femelle* à celui qui est composé de lames brillantes. Il y a de l'*antimoine* natif qui n'est qu'un amas de petits filets de couleur de plomb , tenans à une pierre blanche & tendre : il se fond au feu aussi facilement que du soufre , aussi en contient-

il beaucoup; on en trouve dans le comté de Sainte - Flore proche Massa, ville de la Campagne de Rome. L'*antimoine* est aussi marqué quelquefois de taches jaunâtres ou rougeâtres; il y en a de cette sorte dans les mines d'Hongrie.

Le plus souvent l'*antimoine* est en mine, c'est-à-dire, qu'il est mêlé avec des matieres étrangères; & on croit que c'est pour cette raison, qu'on lui a donné le nom d'*antimoine*, comme n'étant presque jamais seul: en effet il est toujours mêlé avec des matieres métalliques ou avec des métaux. On donne une autre étymologie du mot *antimoine*: on a prétendu qu'il avoit été funeste à plusieurs moines, confreres de Basile Valentin, qui leur en avoit fait prendre comme remede: & que c'étoit par cette raison qu'on lui avoit donné le nom d'*antimoine*, comme qui voudroit dire, contraire aux moines.

On trouve presque par-tout des mines d'*antimoine*; il y en a en plusieurs endroits d'Allemagne, comme en Hongrie: nous en avons plusieurs en France. Il y en a une bonne mine à Pégú; une autre près de Langeat & de Brioude; une autre au village de Prador, paroisse d'Aly, qui donne un *antimoine* fort sulfureux; elle a été ouverte en 1746 & 1747: un autre filon d'*antimoine* au village de Montel dans la même paroisse, en Auvergne. On a trouvé d'autres mines de ce même minéral à Mauet, près Montbrun en Angoumois. Il y a de l'*antimoine* dans les mines de pierre couverte ou pierre couverte d'Auriac, de Castetel, dans le vallon nommé le *champ des mines*; & à Malbois, dans le comté d'Alais, en Languedoc; à Giromagny & au Puy, dans la haute Alsace; en Poitou & en Bretagne, &c. On ne voit point, chez les Marchands, d'*antimoine* qui n'ait été séparé de la mine par une première fusion. Pour tirer ce minéral de sa mine, on la casse en morceaux, & on la met ensuite dans un vaisseau dont le fond est percé de plusieurs trous; on couvre le vaisseau, & on lute exactement le couvercle: on met le feu sur ce couvercle; la chaleur fait fondre l'*antimoine*, qui coule, par les trous dont on vient de parler, dans un récipient qui est au dessous, où il se moule en masse py-

ramidale. C'est l'*antimoine fondu*, que l'on doit distinguer de l'*antimoine natif*, c'est-à-dire, de l'*antimoine* qui n'a pas passé au feu. Le meilleur *antimoine* est celui qui est le plus brillant par une quantité de filets luisans comme le fer poli, & en même temps le plus dur & le plus pesant. Il ne faut pas croire que l'*antimoine* de Hongrie soit meilleur que celui de France pour l'usage de la Médecine. Geoffroy, *Mat. med. tom. I.*

L'*antimoine* est composé d'une substance métallique qu'on nomme régule, & d'une partie sulfureuse qui forme environ le tiers de sa masse. Cette partie sulfureuse de l'*antimoine* est de la nature du soufre minéral; elle est composée du superflu de son principe huileux, de l'*antimoine* & du superflu de son principe salin, qui est vitriolique: ce soufre est différent du principe huileux, qui concourt à la composition de la partie réguline.

Le mercure a de grands rapports avec cette matiere réguline: la terre de l'*antimoine* est extrêmement légère, comme est celle du mercure. Le soufre s'unit également au mercure & au régule d'*antimoine* crud, comme une espece de cinabre, composé de la partie métallique de l'*antimoine*, unie au soufre commun; de même que le cinabre proprement dit est le mercure uni au soufre, avec lequel il forme des aiguilles. L'*antimoine* a encore ceci de commun avec le mercure, que l'esprit de sel a autant de rapport avec le régule d'*antimoine*, qu'avec le mercure.

Plusieurs chymistes regardent la partie métallique de l'*antimoine* comme un mercure fixé par une vapeur arsenicale. Mais peut-on retirer du mercure du régule d'*antimoine*? quelques-uns ont dit que ce mercure, qui faisoit partie de l'*antimoine*, étoit la production de l'opération que l'on fait pour l'en tirer; d'autres ont assuré que ce mercure étoit contenu dans l'intérieur de l'*antimoine*.

Quoiqu'on tire du mercure du régule d'*antimoine*, il est difficile de mêler du régule d'*antimoine* avec du mercure: il faut observer à cette occasion que l'*antimoine* crud ne peut que très-difficilement se

mêler au régule, qui se joint facilement au soufre.

Quelques chymistes ont pensé que si l'on pouvoit unir ensemble le mercure & l'*antimoine*, ce seroit un moyen de découvrir de nouvelles propriétés dans ces deux minéraux.

Plusieurs se vantent d'avoir tiré du mercure de l'*antimoine* : mais aucun ne dit qu'il les ait joints ensemble : quoiqu'il y en ait, du nombre desquels est Becker, qui ont cherché à purifier le mercure par le moyen de l'*antimoine*.

L'*antimoine* contient beaucoup de soufre : cependant il est très-difficile de l'unir au mercure, qui se lie si aisément au soufre : parce que le soufre s'attache encore plutôt à l'*antimoine*, qu'au mercure même. On fait que le régule d'*antimoine* est un des plus forts moyens qu'on puisse employer pour retirer le mercure du cinabre : & c'est suivant ce principe que, pour faire le cinabre d'*antimoine*, on enlève premièrement la partie réguline de l'*antimoine*, pour que son soufre ait la liberté de se joindre au mercure.

Cependant, dans la vue d'unir ensemble ces deux matieres, qui sont d'une si grande importance en chymie, M. Malouin a fait plusieurs expériences : & après avoir tenté inutilement différens moyens difficiles & compliqués, il a réussi par d'autres qui sont plus naturels & plus simples, dont il a rendu compte dans un mémoire qu'il donna à l'académie royale des sciences en l'année 1740. Voyez ETHIOPS ANTIMONIAL.

Si l'on verse de l'eau-forte sur de l'*antimoine* en poudre grossiere, & que pendant la dissolution qui résultera de ce mélange, on y ajoute de l'eau froide, il furnagera aussi-tôt après la dissolution une matiere grasse qui vient de l'*antimoine*, & que M. Malouin dit, dans son mémoire sur l'union du mercure & de l'*antimoine*, avoir détachée de l'*antimoine* par le moyen du mercure.

On peut tirer par la distillation de l'*antimoine*, faite par une cornue, une liqueur acide, comme on peut en tirer du soufre de la même façon : & c'est cette liqueur, qu'on peut tirer aussi de l'*antimoine* que quel-

ques chymistes ont nommée *vinaigre des philosophes* : il y a d'autres préparations de vinaigre d'*antimoine*; le plus recommandé est celui de Basile Valentin.

Il y en a qui appellent *mercure d'antimoine*, le mercure tiré du cinabre d'*antimoine*, mêlé avec la chaux ou le fer, quoique le mercure ne puisse être dit que mercure revivifié du cinabre d'*antimoine*.

Au reste, on trouve dans bien des livres de chymie différens procédés pour faire du mercure avec de l'*antimoine* : mais le succès ne répond pas aux promesses des auteurs : de sorte que *Rolfinkius*, & l'auteur incrédule qui a pris le nom d'*Udene Udenis*, mettent ce mercure tiré de l'*antimoine* au nombre des non-êtres, c'est-à-dire, des choses qui ne sont point. Cependant Becker & Lancelot ont soutenu ce fait. Le procédé qu'en donne Lancelot, dans son ouvrage qui a pour titre *Epistola ad curiosos*, est fidele : & quiconque voudra le suivre exactement, trouvera l'opération embarrassante, mais vraie, suivant la pharmacopée de Brandebourg.

L'*antimoine* a causé de grandes contestations en médecine. La nature de ce minéral n'étant point encore assez connue, la Faculté fit en 1566 un décret pour en défendre l'usage, & le parlement confirma ce décret. Paumier de Caen, grand chymiste, & célèbre médecin de Paris, ne s'étant pas conformé au décret de la Faculté & à l'arrêt du parlement, fut dégradé en 1609. Cependant l'*antimoine* fut depuis inséré dans le livre des médicamens, composé par ordre de la Faculté en 1637 : & enfin, en 1666, l'expérience ayant fait connoître les bons effets de l'*antimoine* dans plusieurs maladies, la Faculté en permit l'usage un siecle après l'avoir défendu : le parlement autorisa de même ce décret.

Quoique, dans tous les temps, plusieurs personnes aient cherché à rendre l'*antimoine* suspect de poison, cependant l'efficacité de ses préparations a prévalu contre leurs efforts.

Ces préventions ont sur-tout fait appréhender long-temps de le donner crud. Kunkel est un des premiers qui aient osé le faire. L'usage intérieur de l'*antimoine* crud est cité dans Kunkel, *Laborator. chemic. p.*

432. Kunkel dit qu'en 1674 il étoit malade d'un violent rhumatisme : il étoit alors à Winterberg, & il consulta sur son état Sennert, grand médecin d'Allemagne, qui lui dit, qu'à l'occasion d'une douleur violente & opiniâtre comme étoit celle dont Kunkel se plaignoit, un médecin Italien avoit donné avec succès, à Vienne, l'*antimoine*, mais qu'il ne savoit pas la préparation qu'on devoit faire pour corriger l'*antimoine* de poison. Kunkel, qui étoit plus chymiste que Sennert, pensoit que l'*antimoine* ne tenoit point de poison ; & il se souvint que Basile Valentin le recommandoit pour engraisser les cochons ; il savoit qu'on le donnoit aux chevaux. Il se détermina à en faire usage, & il le prit pendant sept jours, commençant par cinq grains, & finissant par trente-cinq ; ensuite il se reposa trois jours : cela le fit transpirer & uriner : le dixième jour, étant dégoûté de la conserve de rose, dans laquelle il prenoit l'*antimoine* crud porphyrisé, il en fit faire des tablettes avec l'écorce confite de citron & de la canelle ; il entroit dans chaque tablette vingt-cinq grains d'*antimoine* ; il en prenoit chaque jour une tablette divisée en trois parties, dont il prenoit une le matin, une autre à midi, & la troisième le soir, & il se trouva par ce moyen parfaitement guéri au bout d'un mois.

Kunkel dit qu'en 1679, il en prit avec succès pour une fièvre quarte. Il le recommande pour les maladies qui sont accompagnées de paralysie ; pour les fièvres longues qui viennent de mauvaises humeurs, soit que ces fièvres soient intermittentes, soit qu'elles soient continues ; pour les douleurs de goutte ; pour les enfans noués ; pour les fleurs blanches. Le médecin y joint d'autres remèdes, selon les vues qu'il peut avoir pour la guérison du malade.

L'*antimoine* crud entre dans la composition de l'antidote de Nicolas Myreptus. Il y a dans la pharmacopée de Brandebourg des tablettes antimoniales, sous le nom de *Morsuli restaurantes Kunkelii*. Dans chaque gros de tablettes il y a cinq grains d'*antimoine*. Epiphane Ferdinand, *hist.* 27, dit que l'*antimoine* crud est le véritable remède des véroles invétérées.

Presque tous les chymistes, & Paracelse lui-même, disent que les vapeurs de l'*antimoine* sont nuisibles à la santé : pour moi, je pense qu'elles ne sont point empoisonnantes ; j'ai beaucoup travaillé sur l'*antimoine*, sans jamais en ressentir d'incommodité. On ne doit craindre les vapeurs de l'*antimoine*, que comme on craint les vapeurs du soufre, & assurément on ne doit pas fuir les vapeurs du soufre comme des vapeurs arsenicales. M. Lemery, qui a beaucoup travaillé sur l'*antimoine*, n'en a jamais été incommodé.

M. Lefmant de Rouen, dit qu'on accuse mal-à-propos l'*antimoine* de donner des vapeurs nuisibles ; que jamais il n'en a souffert la moindre incommodité, quoiqu'il en ait brûlé une prodigieuse quantité ; que les vapeurs de l'*antimoine* n'affectent la poitrine, que comme le soufre commun l'affecte ; & il ajoute qu'un homme incommodé d'asthme venoit continuellement chez lui, pour prendre & manger cette espèce de farine blanche qui se forme lorsqu'on prépare le verre d'*antimoine*, & que cet homme s'en trouvoit bien.

La plupart des médecins attribuent une vertu arsenicale à l'*antimoine* ; c'est à cette qualité qu'ils rapportent la propriété qu'a l'*antimoine* de faire vomir : d'autres, avec M. Mender, nient cette qualité arsenicale dans l'*antimoine* ; & ils fondent leur sentiment sur ce que le sel de tartre dissout entièrement l'arsenic, & ne peut dissoudre le régule d'*antimoine*. Le diaphorétique minéral n'a rien de corrosif, il n'a rien qu'on puisse soupçonner d'être arsenical : cependant, en établissant cet *antimoine* diaphorétique, on lui redonne toutes les qualités de l'*antimoine* qu'on attribue à sa propriété arsenicale ; propriété qui n'étoit pas dans les matières qu'on emploie pour rétablir l'*antimoine*.

Mais on peut répondre à cela, que si le sel de tartre ne dissout pas le régule d'*antimoine*, ou du moins sa partie arsenicale, c'est qu'elle est intimement unie, & comme enveloppée, dans la partie métallique ou réguline propre de l'*antimoine*, que le sel de tartre ne peut dissoudre.

Pour ce qui est du diaphorétique minéral, il est vrai que la matière gâchée qu'on

emploie pour le rétablir en règle, ne contient point de matière arsenicale : mais il y a lieu de croire que, dans le diaphorétique minéral se trouvent tous les principes de l'*antimoine*; que l'*antimoine* calciné est dans un état à n'être pas vomitif, comme l'*antimoine* crud n'est pas ordinairement vomitif, quoique l'*antimoine* crud contienne tout ce qui est extrêmement vomitif dans le régule d'*antimoine*.

Du temps de Dioscoride, on attribuoit à l'*antimoine* la vertu de resserrer les conduits du corps, de consumer les excroissances des chairs, de nettoyer les ulcères des yeux; c'est peut-être pour cette vertu-ci qu'on le nomme *platyophthalmon*. Enfin on lui attribuoit les mêmes propriétés qu'au plomb brûlé. Dioscoride dit que l'*antimoine* mis sur les brûlures avec de la graisse fraîche, empêche qu'elles ne s'élèvent en vessie; que l'*antimoine* mêlé avec de la cire & un peu de céruse, cicatrise les ulcérations qui ont croûté. L'huile glaciale d'*antimoine* étoit connue du temps de Mathiote, qui en parla; & il paroît par ce qu'il dit en même temps, qu'il avoit une préparation particulière d'huile d'*antimoine*, de laquelle il usoit, dit-il, heureusement pour les ulcères malins & caverneux.

L'émail jaune de la faïence se fait avec de l'*antimoine*, la suie, le plomb calciné, le sel & le sable. M. Malouin a trouvé que l'*antimoine* crud, fondu avec le verre, donne au verre une couleur de grenat.

La composition pour faire les caractères de l'imprimerie, est de deux onces de régule d'*antimoine* avec une livre de plomb.

Les anciens, pour relever la beauté du visage & donner plus de vivacité au teint, formoient les sourcils en arcs parfaits, & les teignoient en noir : ils ajoutoient aux paupières la même teinture, pour donner aux yeux plus de brillant. Cet artifice étoit en usage chez les Hébreux. Jézabel épouse d'Achab, & mère de Joram roi d'Israël, ayant appris l'arrivée de Jehu dans Jezrahel, s'orna les yeux avec l'*antimoine*. *Reg. IX. 30.* Cette drogue, dit M. Rollin dans son *Histoire ancienne*, ré-

trécissoit les paupières, & faisoit paroître les yeux plus grands, ce qui étoit regardé pour lors comme une beauté. *Plin. liv. XXXVIII. chap. vj.* De-là vient cette épithète qu'Homère donne si souvent aux déesses mêmes, Βοῶπις ἴρη, *Junon aux yeux de bœuf*, c'est-à-dire *aux grands yeux*.

L'alchimiste Philalète appelle l'*antimoine* son aimant, l'acier des Philosophes, le serpent qui dévora les compagnons de Cadmus, le centre caché qui abonde en sel. *Voyez Currus triumph.* Basile Valentin; *Traité sur l'antimoine de Sala*, de Lemery & de Mender : *Traité de chymie de Malouin*.

Il faut choisir l'*antimoine* qui a les plus longues aiguilles & les plus brillantes : le meilleur *antimoine* a une couleur bleue tirant sur le rougeâtre, ce qu'on appelle *couleur gorge de pigeon*.

L'*antimoine* est facile à fondre au feu; & lorsqu'il est en fusion, il est fluide. Si l'on fait un feu moins fort qu'il ne faut pour le fondre, il se calcine; d'abord le soufre superflu se dissipe, & ce qui reste en poudre étant fondu, donne le régule d'*antimoine*. *Voyez RÉGULE D'ANTIMOINE.* Si l'on continue de le laisser exposé au feu, le principe huileux de la partie métallique de l'*antimoine*, qui est son régule, se dissipe aussi, & il reste une espèce de cendre qui, fondue, fait le verre d'*antimoine*. *Voyez CHAUX D'ANTIMOINE, VERRE D'ANTIMOINE.*

On peut séparer la partie réguline de l'*antimoine* de sa partie sulfureuse, par le moyen de l'eau régale, qui en dissout le métallique, & laisse le soufre qui y étoit mêlé.

Quoique la partie métallique de l'*antimoine* ait naturellement une grande liaison avec le soufre minéral, cependant celle qu'y ont les autres métaux est encore plus grande : de sorte que si l'on fond l'*antimoine* avec quelque métal que ce soit, à l'exception de l'or & de l'argent, le soufre de l'*antimoine* quittera sa partie réguline pour s'attacher au métal ou aux métaux avec lesquels on l'aura fondu, & la partie réguline restera seule. On se sert ordinairement de ce moyen pour le régule d'*antimoine*; on l'appelle *régule martial*, si pour le faire on

a employé le fer; *régule jovial*, si l'on a employé l'étain; *régule de Vénus*, si c'est le cuivre, &c. On peut aussi se servir de sels alkalis, ou qui s'alkalisent dans l'opération, pour absorber le soufre minéral, & en séparer le régule; c'est ce qu'on nomme *régule ordinaire*.

Il ne faut pas croire que ces matières enlèvent simplement le soufre minéral qui est dans l'*antimoine*: elles s'attachent aussi; quoique moins facilement, à la partie métallique; c'est pourquoi il y a toujours dans les scories qui se forment dans cette opération, du régule plus ou moins, & le régule prend une partie du métal qu'on a employé pour le séparer du soufre superflu.

Outre ces régules, la chaux & le verre d'*antimoine*, on prépare communément avec ce minéral l'*antimoine* diaphorétique ou le diaphorétique minéral, le soufre doré d'*antimoine*, le kermès minéral, le foie d'*antimoine*, le safran des métaux, le beurre d'*antimoine*, le bésoard minéral, la poudre d'algaroth ou le mercure de vie, le cinabre d'*antimoine*, l'éthiops antimonial, le vin émétique, le tartre émétique.

On voit, par tout ce que nous avons dit, que l'*antimoine* crud contient beaucoup de soufre de la nature du soufre commun: c'est vraisemblablement par cette partie sur-tout qu'il est bon dans les maladies de la peau, & dans certaines maladies de poitrine, comme est l'asthme.

Lorsqu'on fait usage de l'*antimoine* crud, il faut s'abstenir de tout ce qui est aigre, autrement on auroit des nausées & des défaillances. M. Malouin a fait l'expérience que le vin blanc dissout l'*antimoine*: & quoique l'*antimoine*, dans son état naturel, soit plutôt bienfaisant que malfaisant, cependant il est pernicieux lorsqu'il est dissous: il a cela de commun avec le plomb, qui est ami des chairs tant qu'il est dans son état naturel, & qui est fort mauvais lorsqu'il est dissous. Ayant mis du vin blanc en digestion sur de l'*antimoine* crud en poudre, ce vin prit un goût cuivreux & de rouille de fer: M. Malouin en ayant goûté, trouva que le peu qu'il en avala l'incommoda fort: ce qui lui ôta l'espérance qu'il avoit de trouver, pour la guérison de certaines maladies longues, une teinture d'*antimoine* crud

faite par le vin. Il se propose d'éprouver si l'on ne peut point faire un baume d'*antimoine* anisé, ou térébenthiné, ou autre, comme l'on fait un baume de soufre anisé, &c.

Ces observations conduisent à ne pas donner l'*antimoine* crud à ceux qui ont des aigres dans l'estomac & dans les humeurs, qu'on n'ait auparavant adouci & purgé ces humeurs: souvent il est à-propos de joindre à l'*antimoine* crud des absorbans, ou des alkalis, comme le nacre de perle, le corail, les yeux d'écrevisses, la craie de Briançon, les coquilles de moules nettoyées & porphyrisées.

Il se trouve des occasions où il est utile de joindre l'*antimoine* crud au safran de Mars, comme pour les personnes du sexe qui ont le sang gâté, & qui n'ont point leurs règles; on leur donne, par exemple, huit grains de safran de Mars préparé à la rosée, mêlés avec quatre grains d'*antimoine* crud réduit en poudre fine: les Médecins varient les doses & les proportions de ces deux remèdes, selon les circonstances.

On fait un grand usage de l'*antimoine* crud dans les tisanes, comme dans celles de Callac, de Vinache, &c. On met ordinairement dans ces tisanes une once d'*antimoine* pour chaque pinte d'eau; on le casse auparavant en morceaux, & on le met dans un linge, qu'on lie avec un fil, pour en faire un nouet; le même nouet sert toujours pour refaire la tisane.

Lorsqu'on met de l'*antimoine* dans les tisanes, il ne faut pas y faire bouillir du vin comme on fait quelquefois, pour les employer dans des cas de paralysie, à la suite d'apoplexies séreuses. Voyez la *Chymie médicinale*, chez d'Houry, à Paris. (M)

* ANTIMOINE (*verre d'*). Réduisez en poudre l'*antimoine*; mettez-le dans un plat de terre non vernissé, sur un feu modéré, mais capable de faire fumer l'*antimoine* sans le mettre en fusion. Si votre feu est fort, & que vous n'avez pas soin de remuer sans cesse la poudre d'un & d'autre côté, une partie s'amollira, s'amassera & se grumellera: si vous vous apercevez que la matière soit ainsi grumelée, ôtez-la de dessus le feu; mettez les grumeaux dans un mortier & les réduisez en poudre; remettez ensuite la

poudre sur le feu ; achevez la calcination avec plus de précaution. La calcination sera faite quand la poudre ne fumera plus ; qu'elle ne donnera aucune odeur & qu'elle sera blanchâtre : alors jetez-la dans un creuset entre des charbons ardens ; couvrez le creuset ; faites un feu violent pendant environ une demi-heure , en soufflant , afin que la matiere entre plus promptement dans une parfaite fusion. Pour vous assurer de la fusion , plongez-y une verge de fer ; si vous ne trouvez aucune résistance vers le fond du creuset , & qu'ayant retiré la verge vous voyez que la matiere file au bout , & qu'y étant refroidie , elle soit transparente , retirez aussi-tôt le creuset du feu ; versez la matiere fondue sur un marbre chauffé ou dans une bassine plate de cuivre ; laissez-la refroidir , & vous aurez ce qu'on appelle *verre d'antimoine*.

Ce verre est cassant , sans goût , sans odeur , transparent , d'une couleur jaune tirant sur le rouge , c'est-à-dire , de couleur hyacinthe.

Le fer rétablit en régule l'*antimoine* calciné. Si on remue long-temps , avec une verge de fer , la chaux d'*antimoine* fondue , on trouvera au bout de la verge de petits globules de régule.

L'*antimoine* calciné perce les creusets par le fond : un creuset ne peut donc servir plusieurs fois à faire le *verre d'antimoine*.

On fait encore du *verre d'antimoine* avec le régule , en le calcinant de la même maniere. M. Stahl dit même que celui de régule est plus pur que celui d'*antimoine* crud.

Si l'on veut que le *verre d'antimoine* soit transparent , il faut , aussi-tôt que l'*antimoine* est calciné , le mettre dans un creuset pour le fondre : il faut même choisir un temps séerein , ou , quand on le fond , y jeter un peu de soufre ou de nitre.

Il y en a qui , quand le verre est obscur , le broient , le calcinent & le refondent. D'autres en tirent la teinture par l'esprit de verde-gris , & après l'avoir fait sécher , le refondent.

Plus le *verre d'antimoine* est blanc , moins il est émétique. On fait de ce verre des tablettes & de pastilles vomitives & purgatives.

Le modique ou le remede contre les coliques de plombier & de peintre , est fait de *verre d'antimoine* & de sucre en poudre , mêlés , dont on fait une pâte en humectant le mélange. Voyez REMEDE DE LA CHARITÉ.

Le *verre d'antimoine* est plus ou moins émétique , selon qu'il est plus ou moins broyé. On le donne depuis un grain jusqu'à cinq. Voyez CHYMIE MÉDICINALE.

* ANTIMOINE (*Foie d'*). Prenez parties égales d'*antimoine* crud & de nitre , le tout en poudre & mêlé ensemble. Mettez ce tout dans un mortier chauffé , & couvert d'une terrine percée par son fond ; introduisez dans le mortier , par cette ouverture , un charbon ardent , il se fera dans l'instant une grande détonation : cette détonation passée , & les vaisseaux refroidis , retirez la matiere , séparez les scories de la partie luisante & rougeâtre. Cette partie luisante & rougeâtre sera le *foie d'antimoine*.

Ou , mettez parties égales d'*antimoine* & de nitre en poudre , dans un creuset rougi entre des charbons ardens : couvrez le creuset : laissez au feu la matiere jusqu'à ce qu'elle soit dans une parfaite fusion : versez-la ensuite dans un mortier chauffé. Observez que , dans cette opération , il ne faut pas employer un salpêtre raffiné , mais de la première cuite.

On obtient encore le *foie d'antimoine* avec de l'alkali & de l'*antimoine* crud , qu'on fond ensemble , comme pour le foie de soufre.

On donne le *foie d'antimoine* depuis un grain jusqu'à six. Plus on met de nitre , quand on le fait , moins il est émétique. Observez en général , quand vous le ferez , de couvrir le vaisseau & de retenir les scories , parce que plus il se formera de scories , plus le *foie* sera beau. Il est appelé *foie* , à cause de sa couleur.

* ANTIMOINE (*Verre d'antimoine ciré.*) Prenez un gros de cire jaune dans une cuiller de fer : faites-la fondre : ajoutez-y ensuite une once d'*antimoine* en poudre fine , le verre se fondra aisément avec la cire : remuez continuellement , jusqu'à ce que le mélange ait une couleur de tabac : retirez alors du feu : ce remede sera bon pour

pour les dyssenteries , dans lesquelles on peut employer l'émétique.

Pour obtenir le safran des métaux , mettez en poudre le foie d'*antimoine* , laissez-le deux ou trois jours exposé à l'air , dans un lieu humide , puis versez de l'eau chaude dessus , remuez , laissez reposer ; renversez l'eau claire ; lavez ainsi plusieurs fois la poudre qui tombe au fond de l'eau : quand elle sera toute dessalée , laissez-la sécher ; dans cet état ce sera une poussière jaune safranée , qu'on a nommée , à cause de sa couleur , *safran des métaux*.

Si vous retirez le sel des eaux dans lesquelles vous avez lavé le safran des métaux , ce sel fera un nitre antimonial , que quelques - uns appellent *anodin minéral* , qu'on peut employer dans les fièvres ardentes & dans les inflammations.

Outre ce sel , la lessive du safran des métaux contient encore le véritable foie d'*antimoine* , ou la partie sulfureuse de l'*antimoine* , qui , jointe à la partie du nitre alkalisée , forme un foie de soufre qui tient en dissolution une partie du régule de l'*antimoine* ; & cette partie réguline de l'*antimoine* devient dissoluble dans l'eau , par le foie de soufre , qui est capable de dissoudre si parfaitement les métaux , l'or même , que par ce moyen ils se fondent dans l'eau , & peuvent ensuite passer avec elle par le filtre.

Ainsi ce que l'eau ne dissout pas lorsqu'on lave le safran des métaux , est une partie de l'*antimoine* qui n'est dissoute que superficiellement par la partie du nitre alkalisée , qui n'est point alliée au soufre pour faire le foie. Voyez CHYM. MÉD.

On tire une espece de kermès minéral de la lessive du safran des métaux ; pour cet effet versez-y du vinaigre ou de l'esprit de nitre , & il se précipitera une poudre rouge orangée , semblable à ce qu'on nomme *soufre doré d'antimoine*.

Le safran des métaux est émétique ; Ruland en faisoit son eau-bénite , en prenant une once de safran des métaux qu'il faisoit infuser dans une pinte d'eau de chardon bénit , & une demi-once d'eau de canelle. Cette liqueur est émétique , sudorifique & cordiale.

Tome II.

Régule médicinal ; prenez cinq onces de bon *antimoine* crud , quatre onces de sel commun , une once de tartre , le tout en poudre fine : mêlez ; jetez peu à peu ce mélange par cuillerées , dans un creuset rougi entre les charbons ardents ; attendez , pour jeter une seconde cuillerée , que la précédente soit fondue. Quand tout le mélange sera fondu , augmentez le feu , afin que la fusion soit comme l'eau ; laissez-la un quart d'heure dans cet état ; retirez le creuset du feu , & laissez-le refroidir sans y toucher ; cassez le creuset , vous trouverez au fond le *régule* & les scories dessus : séparez le *régule* des scories , il sera luisant & noir comme de la poix , & quand il est pulvérisé , il est rougeâtre.

Si l'on fait l'opération dans un vaisseau de terre , le *régule* , au lieu d'être noir , ressemblera parfaitement à la mine rouge d'argent la plus parfaite , & sera plus facile à triturer que s'il avoit été fait au creuset.

Le *régule* se distingue du *foie* , en ce qu'il ne s'humecte pas à l'air , & que la poudre en est rouge.

* ANTIMOINE (*Régule simple d'*). Prenez une livre d'*antimoine* crud , douze onces de tartre , & six onces de nitre , le tout en poudre : mêlez & laissez sécher : prenez-en une cuillerée que vous jetterez dans un creuset rougi entre des charbons ; couvrez le creuset , il se fera une détonation : la détonation passée , vous ajouterez , une autre cuillerée , & ainsi de suite , après quoi vous augmenterez le feu ; & quand la matière sera bien fondue , vous la verserez dans un mortier , que vous aurez chauffé & graissé en dedans : vous frapperez avec des pincettes les côtés du mortier , pendant que la matière y refroidira , pour que la partie réguline se débarrasse des scories , & qu'elle tombe au fond. Quand le tout sera refroidi , séparez le *régule* des scories : vous pulvériserez le *régule* ; vous le ferez refroidir dans un autre creuset ; vous y jetterez un peu de salpêtre ; vous renverserez votre matière fondue dans le mortier ; vous l'y laisserez refroidir , & vous aurez le *régule simple d'antimoine*.

On fait des gobelets de ce *régule* , mais il faut , pour cela , un *régule* bien pur. On en fait une boule , qu'on appelle *boule des*

D d d d

bregues. Il sert aussi à composer des balles, qu'on nomme *pilules perpétuelles*.

On verse le soir un demi-verre de vin dans les gobelets, & on boit ce vin le lendemain matin. On met la boule dans un petit verre de vin, qu'on prend le matin; ces vins purgent par haut & par bas. Les pilules perpétuelles sont pernicieuses.

* **ANTIMOINE** (*Régule martial d'*). Mettez quatre onces de petits clous de fer dans un creuset que vous placerez au milieu d'un fourneau à fondre; couvrez le creuset & l'entourez de charbon.

Quand les clous seront rouges & commenceront à blanchir, ajoutez neuf onces d'*antimoine* concassé; recouvrez le creuset; remettez dessus du charbon; donnez quelques coups de soufflet, afin que l'*antimoine* & les clous fondent: alors jetez, en trois petites cuillerées, une once de nitre pesée, après l'avoir purifié & séché; recouvrez le creuset après la projection de chaque cuillerée. Lorsque la matière sera en une fonte fluide comme l'eau, versez-la dans un mortier ou dans un cône chauffé & graissé; frappez contre les côtés du cône, afin de faciliter la chute du régule; laissez refroidir; séparez les scories du régule; pulvérisez le régule; refondez-le; quand il sera en fusion, ajoutez un gros de salpêtre pur & sec pour chaque once de régule; réitérez encore deux fois la fusion, séparant toujours le régule des scories, & le mettant dans une fusion parfaite, sur-tout la dernière fois. Il faut que les scories ne paroissent plus jaunes à la dernière fusion; c'est une marque que le régule ne contient plus sensiblement de fer.

Les premières scories du *régule martial* étant mises en poudre grossière, exposées à l'air dans un lieu humide & à l'ombre, & réduites ainsi en une poussière fine, sont lavées dans plusieurs eaux; si l'on verse ces lessives sur un filtre, le safran restera sur ce filtre, & il faudra le faire sécher; on le mêlera ensuite avec trois fois autant de nitre; on en fera la projection par cuillerées dans un creuset rougi au feu: on le lavera pour en ôter toute la saure, & l'on aura le safran de mars antimonial de Stahl.

Le *régule martial* entre dans la compo-

sition du régule des métaux dont on se sert pour faire le *lilium*.

Zanichelli se servoit aussi du *régule martial* pour faire ses fleurs d'*antimoine* argentines. Pour cet effet, il mettoit du *régule martial* dans le fond d'un creuset; il ajoutoit un couvercle qui entroit en partie dans le creuset. Ce couvercle étoit percé au milieu; il couvroit ce cercle d'un autre proportionné à l'ouverture du creuset; il en luttoit les jointures; il mettoit le régule en fusion par le feu qu'il faisoit autour du creuset; il s'élevoit par ce moyen des fleurs blanches comme des branches d'arbre.

Mais il est plus facile de prendre une demi-livre d'éthiops antimonial, fait avec un quarteron de mercure & autant d'*antimoine* crud broyés ensemble; d'ajouter à l'éthiops deux onces de limaille de fer, de mettre le tout dans une cornue de verre luttée, dont les deux tiers restent vuides; de donner tout-à-coup un feu du second degré sous la cornue, & d'élever & augmenter le feu pendant cinq heures, au bout de ce temps l'opération sera faite. Si on casse la cornue par le cou, on y trouvera des espèces de cristaux d'une grande blancheur qui sont la *neige d'antimoine*. Ce procédé est de M. Malouin; en cherchant autre chose, il trouva que pour avoir cette neige, il ne s'agissoit que de mettre deux parties d'*antimoine crud*, & une partie de limaille de fer dans une cornue à feu nu.

Régule de Vénus. Prenez trois onces de cuivre de rosette en petits morceaux; mettez-les dans un creuset, que vous placerez dans un fourneau à vent au milieu des charbons ardents; couvrez ce creuset; ajoutez du charbon dans le fourneau jusque par-dessus le creuset: quand le cuivre sera prêt à fondre, ajoutez trois onces de régule martial d'*antimoine* cassé en petits morceaux, recouvrez le creuset; quand la matière sera dans une fusion parfaite, écarter les charbons, découvrez le creuset, retirez-le du feu, ensuite versez dans un mortier chauffé & graissé; vous aurez par ce moyen un régule de couleur purpurine, qu'on nomme *régule de Vénus*.

Régule jovial. Prenez parties égales d'étain & de régule martial de la première fusion, l'étain coupé en limaille & le

régule concassé : mettez d'abord le régule dans le creuset ; & quand il sera fondu , ajoutez-y l'étain , & remuez avec une verge de fer. Quand tout sera en fusion , versez dans le mortier , & laissez refroidir : vous aurez le *régule jovial* , qui est de couleur d'ardoise.

Régule des métaux. Mêlez ensemble parties égales de régule de Vénus & de régule jovial en poudre : mettez le mélange dans un creuset entre les charbons ardens ; couvrez le creuset , & ajoutez-y encore du charbon : quand vous jugerez que la matière sera fondue , vous découvrirez le creuset & vous la fonderez avec une verge de fer. Si vous la trouvez fondue , versez-la dans un mortier , & vous aurez le *régule des métaux*.

Si vous prenez parties égales de cuivre , de fer , d'*antimoine* , & d'étain , vous aurez le *régule violet*.

Ceux qui disent que le régule des métaux doit être composé de cinq métaux , comptent le zinc pour le cinquième.

Voyez à l'article *LILIUM* , cette préparation d'*antimoine*.

Voyez aussi à l'article *KERMÉS* , cette autre préparation d'*antimoine*.

ANTIMOINE DIAPHORÉTIQUE , voyez DIAPHORÉTIQUE MINÉRAL.

* ANTIMOINE (*Teinture d'*). Prenez une partie d'*antimoine crud* , deux parties d'alkali du tartre , le tout en poudre & mêlez ensemble : mettez le mélange dans un creuset , que vous placerez dans un fourneau au milieu des charbons ardens : couvrez le creuset , laissez le tout en fonte pendant une heure ; conduisez le feu doucement d'abord ; versez la matière fondue dans une poêle ou dans un chauderon de fer chauffé ; quand la matière commencera à refroidir , cassez-la en petits morceaux plats , que vous mettrez dans un matras ; versez de l'esprit-de-vin dessus à la hauteur d'environ deux doigts : ajustez au matras un vaisseau de rencontre ; vous laisserez en digestion jusqu'à ce que l'esprit-de-vin soit bien teint , ce qui se fait ordinairement en vingt-quatre heures : versez ensuite par inclination la teinture. On peut mettre de nouvel esprit-de-vin sur ce qui reste dans le matras , pour en tirer encore de la

teinture : on mêlera ces teintures & on les filtrera.

Pour s'assurer que la teinture est d'*antimoine* , il y faut laisser tomber quelques gouttes de vinaigre ; il s'en élèvera une mauvaise odeur , & il se précipitera une poudre antimoniale.

La *teinture antimoniale* purifie les humeurs ; aussi réussit-elle dans les cas de langueur , pour le scorbut , & dans les suites des maladies vénériennes. On la prend depuis trois gouttes jusqu'à douze , dans deux ou trois cuillerées de thé , de bouillon , ou autre liqueur , & on y revient plusieurs fois par jour.

* ANTIMOINE (*Soufre doré d'*). Prenez les scories du régule ordinaire d'*antimoine* , ou faites fondre une partie d'*antimoine crud* , avec deux parties de l'alkali du tartre ; exposez-les à un air humide pendant un jour ou deux : faites bouillir à grande eau pendant une demi-heure les scories , ou l'*antimoine* divisé par les alkalis , ou le restant de la teinture d'*antimoine* ; car ce restant peut aussi servir dans cette occasion. Filtrez cette décoction ; laissez-y tomber quelques gouttes de vinaigre en différens endroits ; il se fera un précipité en une espèce de caillé. Versez le tout dans un entonnoir garni d'un filtre , & rejetez ce premier précipité. Prenez la liqueur qui aura coulé au travers du filtre , & versez-y comme la première fois du vinaigre ; vous aurez un second précipité que vous séparerez par un nouveau filtre : réitérez cette opération jusqu'à quatre fois : versez plusieurs fois de l'eau sur ce qui restera dans le filtre pour le lessaler : enfin faites sécher cette poudre , & vous aurez ce qu'on appelle le *soufre doré d'antimoine*.

Le *soufre d'antimoine* des premières précipitations est jaune brun ; celui des précipitations suivantes est jaune rouge , il devient enfin doré ; & celui des dernières est jaune clair.

Il y a , comme on voit , plusieurs *soufres dorés d'antimoine* : mais ils sont tous en grande réputation ; ils passent pour une panacée , ou un remède universel dans presque toutes les maladies. Mais leur vertu a toujours paru suspecte à plusieurs médecins , à cause des parties régulines que ces

remèdes contiennent : car ils font vomir fort souvent ; d'autres fois ils purgent par bas , tandis que dans d'autres cas ils pouffent seulement par la peau , ou ne produisent aucune évacuation sensible.

Le *soufre doré* s'ordonne le plus souvent mêlé avec l'huile d'amande douce , ou dans quelque conserve , telle que celle de violette , de fleurs de bourrache ou d'aunée , en forme de bol. Sans entrer dans le détail empirique de ses vertus , il suffit de savoir qu'elles dépendent de ses facultés : or celles-ci sont les mêmes que celles de *Phepar sulphuris* , chargé de quelque substance métallique. Le soufre divisé par les alkalis est apéritif , atténuant , fondant , expectorant , desopilatif , tonique , & fortifiant. Il peut diviser les humeurs visqueuses , tenaces & glutineuses : & par conséquent il peut lever les obstructions des viscères du bas-ventre , telles que celles du foie , de la rate , de la matrice , & du poumon ; ainsi il sera un excellent remède dans les pâles couleurs & dans la suppression des règles.

Le *soufre doré* est donc emménagogue , hépatique , mésentérique , béchique , fébrifuge , céphalique , diaphorétique , & alexipharmaque. Mais comme il peut être chargé de quelques parties régulines , il devient émétique , sur-tout si l'estomac se trouve gorgé d'acides : il peut les évacuer , son action devenant plus énergique : si d'ailleurs il est donné à grande dose , il se développera davantage ; & les circonstances tirées de sa partie réguline , & des acides nichés dans les premières voies , ne feront que contribuer à le rendre de plus en plus émétique.

On peut dans cette intention l'ordonner à quatre grains dans une potion huileuse , à dessein de faire vomir dans une fièvre violente , dans un engorgement du poumon. On le donne par cuillerée ; & il fait de grands effets. Donné à moindre dose , depuis un grain ou demi-grain jusqu'à deux , & de même en potion & par cuillerée , il est bon pour détacher les humeurs lentes , les diviser , & provoquer les sueurs & la transpiration. C'est pour cela qu'il est si efficace dans les maladies du poumon , dans la suppression des crachats & de la

morve , & de-là dans tous les rhumes de cerveau , de la gorge & de la poitrine.

Aussi la plupart des grands praticiens , accoutumés à l'employer dans les cas les plus difficiles & les plus ordinaires , ne se font pas de peine de le regarder comme un remède universel.

Le kermès minéral ou *soufre doré* , fait par l'ébullition , se donne avec succès dans les maladies qui sont soupçonnées de malignité. C'est ainsi que dans la petite vérole , la rougeole , la fièvre miliaire , & autres de cette nature , dans les inflammations des viscères avec malignité , on l'ordonne comme alexipharmaque , en mêlant avec les autres remèdes bésoardiques , les terreux & les absorbans ; comme , les yeux d'écrevisse , les coraux , les perles , les coquilles d'œufs , les confectons thériacales & alexitaires.

L'illustre M. Geoffroy s'en est servi avec succès dans les fièvres intermittentes des enfans , en l'associant avec le sel fébrifuge de Sylvius , le sel d'absynthe , ou le tartre vitriolé.

Schroder dit qu'il l'a employé avec succès dans l'acrimonie de la sérosité & de la lymphe lacrymale , pour guérir la chassie , les ophthalmies ; de même que pour adoucir des douleurs scorbutiques , & arrêter des fluxions sur les poumons , qui mettoient les malades dans un danger éminent.

Hoffman , & de grands praticiens après lui , l'ont employé dans toutes les maladies chroniques des viscères , en le mêlant avec d'autres remèdes : c'est ainsi que joint au nitre , il devient un excellent spécifique dans l'hydropisie.

Veut-on guérir l'épilepsie & les maladies spasmodiques ? le *soufre doré* , joint au cinabre , agit comme un remède calmant.

Veut-on attaquer le scorbut ? on peut marier le *soufre doré* avec les sels neutres , avec les anti-scorbutiques.

* Veut-on arrêter des pertes ou des dévoiemens ? joignez le *soufre doré* avec les absorbans ; enveloppez le tout dans la confecton hyacinthe , & vous aurez un remède assuré dans ces maladies.

Ce médicament convient même dans les maladies inflammatoires de la poitrine & du poumon , & dans tous les cas où le

sang épais engorge les vaisseaux ; mais il faut d'abord administrer les remèdes généraux.

Juncker le regarde comme un préservatif assuré contre le catarre suffoquant , & contre d'autres maladies où la sérosité & la mucosité surabondante tendroient à détruire le ressort des viscères & de la poitrine ; aussi son action s'est-elle terminée dans ces cas par des évacuations sensibles, telles que le vomissement, les selles, la sueur, & la transpiration ; quoique souvent il ait agi sans exciter aucune évacuation bien marquée.

L'usage indiscret du *soufre doré d'antimoine*, ou de kermès, cause de grands désordres : il nuit beaucoup aux plethoriques, à tous ceux qui ont le sang âcre & enflammé : comme aussi aux phisiques, aux gens délicats, & attaqués de vieilles obstructions, & à tous ceux qui sont menacés de rupture de vaisseaux, de crachement de sang, & d'autres maladies du poulmon. On ne doit point l'employer d'abord dans tous ces cas ; il faut auparavant sonder le terrain, & recourir aux remèdes généraux, qui sont la saignée, la purgation répétée, les lavemens, les tisannes ou boissons délayantes & adoucissantes, ou antiphlogistiques.

Enfin, comme ce remède n'est pas toujours de même main, & que tous ne le travaillent pas comme il faut, c'est au médecin à bien connoître celui qu'il emploie, & à savoir ses effets ; par exemple, s'il excite le vomissement ou non, s'il est fort chargé de régule ou non. Tous les remèdes antimoniaux demandent à cet égard la même précaution.

D'ailleurs, quelle que fût la préparation, elle seroit toujours à craindre dans plusieurs cas, ainsi que l'expérience l'apprend tous les jours ; de-là vient que de grands praticiens redoutent encore ce remède comme un poison, & ne veulent point l'employer qu'ils ne se soient bien assurés de l'état du poulmon, du pouls, des forces, du tempérament du malade : & d'ailleurs, ils savent recourir aux correctifs de ce remède, lorsqu'il a trop fatigué le malade ; ils ont soin d'employer les huileux, les opiatiques, les adoucissans, & autres remèdes

capables de brider l'action trop violente de ce stimulant. (N)

* *ANTIMOINE* (*beurre ou huile glaciale d'*). Prenez une partie de régule d'*antimoine*, deux parties de sublimé corrosif, le tout réduit en poudre & mêlé ensemble ; chargez-en une cornue jusqu'à la moitié ; que cette cornue ait le cou large & court ; placez cette cornue dans un bain de sable ; ajoutez-y un récipient ; luttez les jointures, & donnez un feu modéré ; il distilera une matière épaisse, qui est le *beurre d'Antimoine*. Il prend ensuite une consistance huileuse & comme glacée ; ce qui lui a fait donner le nom d'*huile glaciale d'antimoine*.

Cette huile est quelquefois si épaisse qu'elle ne coule point, & s'amasse dans le cou de la cornue : alors il en faut approcher un charbon. Si on laisse le mélange de sublimé & de régule exposé à l'air avant que de distiler, on aura un beurre plus liquide.

Quand on appercevra des vapeurs rouges, il faudra délutter les jointures du récipient, & augmenter le feu. Il passera des vapeurs qui se congèleront dans l'eau qu'on aura mise dans le second récipient : ce sera du mercure coulant revivifié du sublimé corrosif.

Si on réitere la distillation du *beurre d'antimoine*, il vient plus clair & l'on a ce que l'on appelle le *beurre d'antimoine rectifié*. Plus il est rectifié & plus il est clair.

Il est d'une nature très-ignée & corrosive, au point d'être un poison lorsqu'on l'avale : on s'en sert à l'extérieur comme d'un caustique, afin d'arrêter le progrès des gangrenes, des caries, des cancers, &c. Voyez CAUSTIQUE.

Digéré avec trois fois son poids de très-fine poudre, il fait la teinture de pourpre *antimoine*, secret infiniment estimé par M. Boyle, comme un souverain vomitif.

Le même *beurre* se précipite, au moyen de l'eau chaude, en poudre blanche, pesante, ou chaux appelée *mercurius vitæ* & *poudre d'algaroth*, qui est censée un violent émétique. Voyez ALGAROTH.

Du *beurre d'antimoine* se prépare aussi le béscard minéral, en dissolvant le *beurre*

corrigé avec l'esprit de nitre : ensuite séchant la matiere dissoute , appliquant encore de l'esprit de nitre , & le réitérant une troisième fois , la poudre blanche qui demeure enfin entretenue presque rouge environ demi-heure , est le *bezoardicum minéral*.

Voyez BESOARD.

* ANTIMOINE (*Cinabre d'*) : prenez trois parties de sublimé corrosif , & deux d'*antimoine crud* , le tout réduit en poudre & mêlé ; mettez le mélange dans une cornue dont la moitié reste vuide ; & après y avoir ajusté un récipient , donnez un doux ; d'abord il fera distiller le *beurre d'antimoine*. Quand vous appercevrez les vapeurs rouges , déluttez , & changez de récipient : poussez le feu dessus & dessous la cornue , jusqu'à ce qu'elle rougisse , dans l'intervalle de trois heures : laissez ensuite éteindre le feu , & refroidir les vaisseaux. Cela fait , vous trouverez le *cinabre d'antimoine* sublimé à la partie supérieure de la cornue vers son cou ; mettez ce *cinabre* sur un feu de sable en digestion ; il deviendra plus rouge & plus parfait.

Si vous faites fondre du *beurre d'antimoine* en l'approchant du feu , & que vous le versiez dans l'eau chaude , il s'y dissoudra , l'eau se troublera & blanchira ; ensuite il se précipitera une espece de poussiere blanche : décantez la liqueur , lavez la poussiere qui reste au fond dans plusieurs eaux ; faites-la sécher , & vous aurez la *poudre d'Algeroth* , & selon d'autres d'*algaroth*. C'est Victor Algeroth , médecin de Véronne , qui est l'auteur de cette poudre , qu'on appelle aussi *mercure de vie* & *poudre angélique*. Elle purge violemment ; & l'on peut y recourir quand les autres émétiques ont été employés sans effet. Sa dose est depuis un grain jusqu'à huit dans les maladies soporeuses , l'apoplexie , l'épilepsie , &c. Voyez à BESOARD MINERAL cette préparation d'*antimoine*.

* ANTIMOINE (*Fleur d'*) est un *antimoine* pulvérisé & sublimé dans un aludel ; ses parties volatiles s'attachent au pot à sublimer. Voyez FLEUR & SUBLIMATION.

C'est de plus un puissant vomitif , d'une singuliere efficacité dans les cas de manie , & le grand remede à quoi plu-

sieurs sont redevables de leur grande réputation.

On fait une autre sorte de *fleur de régule d'antimoine* avec le sel antimonial sublimé comme devant ; ce qui fait un remede tant soit peu plus doux que le précédent. Vanhelimont nous donne aussi une préparation de *fleurs d'antimoine purgatives*. Voyez DIAPHORÉTIQUE MINÉRAL.

ANTIMOINE (*Fleurs de régule martial d'*). Ces fleurs sont sudorifiques & diaphorétiques ; on en fait usage dans les fievres malignes & éruptoires , & toutes les fois qu'il est besoin de pousser par la peau. On les ordonne aussi dans les fievres intermittentes , peu de temps avant l'accès. La dose est de dix grains.

Mais souvent ce remede excite le vomissement , & n'est pas si sûr qu'on le pense. (N)

ANTIMOINE (*Fleurs fixes d'*) ; ou *purgatif de Vanhelimont*. Prenez dix-huit grains d'*antimoine* diaphorétique , seize grains de résine de scammonée , sept grains de crème de tartre ; faites du tout une poudre menue.

Cette poudre se prend sans la mêler avec aucun acide ; & si elle faisoit trop d'effet , on modérerait son action par le moyen d'un acide. On doit la donner avant l'accès des fievres intermittentes , & ménager si bien le temps , que son opération finisse un instant avant le temps que l'accès a coutume de venir. Elle guérit toujours la fievre quarte , si l'on en croit Vanhelimont , avant la quatrième prise , & toutes les fievres intermittentes & continues. Mais ses effets ne sont pas si surprenans , que ce chymiste l'a fait accroire. (N)

* ANTIMOINE (*La céruse ou chaux d'*) est le régule distilé avec de l'esprit de nitre dans un fourneau de sable : ce qui demeure après que toutes les fumées sont épuisées , est une poudre blanche , qui étant doucement lavée , est la céruse que l'on cherche. Elle est diaphorétique , & plusieurs la mettent sur le même pié que le bezoard minéral.

* ANTIMOINE REVIVIFIÉ , *antimonium resuscitatum* , se prépare avec des fleurs

d'*antimoine*, & le sel ammoniac digéré en vinaigre distillé, ensuite exhalé, & le demeurant adouci par l'ablution; il est émétique, quelquefois sudorifique, & bon dans les cas de manie.

Toutes ces préparations d'*antimoine*, quelque-àpre qu'il soit tout seul, peuvent néanmoins être gouvernées de sorte qu'elles n'opèrent que peu ou insensiblement. L'effet n'en sera apperçu que quand elles auront passé dans les plus petits vaisseaux; & c'est alors qu'elles ont la vertu de combattre la goutte, la vérole & les écrouelles, &c. Voyez PURGATIF.

ANTIMOINE (*Magistere d'*). Le *magistere* ou *précipité d'antimoine* fait par l'esprit de nitre, étant bien édulcoré par plusieurs effusions d'eaux bouillantes, purge & fait vomir comme le kermès, à la dose de trois ou quatre grains; & le même *magistere* fait avec l'eau régale ordinaire, étant de même bien lavé, purge par les selles à la même dose; & donné à la dose d'un grain, il agit comme diaphorétique. Ce remède a été donné avec succès dans les hôpitaux à de petits enfans atteints de maladies d'obstruction & de fièvre; ils en ont été soulagés & guéris en prenant ce remède à la dose d'un grain, & le répétant selon le besoin.

Le kermès minéral est un vrai *magistere d'antimoine*, ou une précipitation de soufre doré; & le kermès bien rectifié, n'est pas différent de l'*antimoine* dissous par un alkali quelconque, dont on aura eu soin de séparer la partie réguline. Voyez KERMÈS MINÉRAL.

ANTIMOINE *en poudre & en tablettes*. Prenez de l'*antimoine* de Hongrie, marqué de belles aiguilles, & brillant; divisez-le sur le porphyre, lavez-le plusieurs fois & faites le sécher ensuite dans une étuve, porphyrissez de nouveau cette poudre, & mêlez-la avec autant de sucre, jusqu'à ce qu'on n'apperçoive plus de brillant.

Cette poudre est vantée depuis longtemps comme un spécifique excellent dans plusieurs maladies du poumon, & sur-tout dans l'asthme; c'est un fondant excellent.

Kunkel s'en est servi avec succès par

le conseil de Sennert, comme on l'a dit ci-dessus.

Cette poudre se réduit en *tablettes* avec le sucre rosat; & ces tablettes sont connues dans quelques villes d'Allemagne sous le nom de *tablettes de Kunkel*, sur-tout à Francfort & à Nuremberg.

Ces *tablettes* sont bonnes pour le rachitis & la nouëre des enfans, pour l'obstruction des glandes & dans les fleurs blanches. On fera bien de les joindre avec des alkalis fixes & d'interdire aux malades les acides pendant leur usage.

Il y a un grand nombre d'autres préparations d'*antimoine*, dont il sera fait mention à leurs articles particuliers. (N)

ANTI-MONARCHIQUE, adj. (*Hist. & politiq.*) ce qui s'oppose ou résiste à la monarchie ou au gouvernement royal. Voyez MONARCHIE.

L'*anti-monarchique* est fréquemment usité dans le même sens que *républicain*. Voyez RÉPUBLIQUE. (G)

ANTIMONIAUX, *en médecine*, préparations d'*antimoine*, ou médicamens dont l'*antimoine* est la base ou le principal ingrédient. Voyez ANTIMOINE.

Les *antimoniaux* sont principalement d'une nature émétique, quoiqu'ils se puissent préparer de sorte qu'ils deviennent soit cathartiques, soit diaphorétiques, ou même seulement altératifs. Voyez ÉMÉTIQUE, CATHARTIQUE, ANTIMOINE, &c.

Le docteur Quincy nous assure qu'il n'est point dans la Pharmacie de remède qui leur soit comparable dans les affections maniaques; nul émétique ou cathartique d'aucune autre espèce n'étant assez fort pour de telles maladies, si ce n'est en dose outrée, qui pourroit être dangereuse. Voyez MANIE.

On dit qu'une tasse *antimoniale*, faite soit de verre d'*antimoine* ou d'*antimoine* préparé avec du salpêtre, quoiqu'elle soit par elle-même une substance difficile à dissoudre, donne une forte qualité cathartique ou émétique à toute liqueur qu'on y verse, sans qu'il en résulte la moindre diminution du poids de la tasse même. (N)

* ANTINOË, ANTINOQ, ANTI-

NOPOLIS, (*Géograph. anc.*) ville d'Égypte dans la Thébaïde. Il n'en reste pas même des ruines, qu'on rencontreroit sur les bords du Nil. Elle s'est appelée *Andrianopolis*, *Besanteonus*, & même selon quelques-uns *Besa*.

ANTINOMIE, f. f. *antinomia*, du grec *ἀντι*, contre & *νόμος*, loi; contradiction entre deux loix ou deux articles de la même loi. *Voyez* LOI.

Antinomie, signifie quelquefois une *opposition* à toute loi.

C'est en ce sens qu'on a appelé *antinomiens*, & quelquefois *anomiens*, une secte d'enthousiastes qui prétendoient que la liberté évangélique les dispensoit de se soumettre aux loix civiles. Tels ont été en Allemagne ces anabaptistes qui prirent les armes contre les princes & la noblesse. *Voyez* ANABAPTISTES.

On a aussi donné le même nom à ceux qui ont avancé que la vertu morale étant insuffisante pour le salut, on ne devoit point avoir égard à ses motifs: comme s'ils étoient incompatibles avec ceux de la religion, & que la loi de l'Évangile ne fût pas le complément & la perfection de la loi de la nature. (G)

ANTINOUS, en *astronomie*, est une constellation de l'hémisphère boréal, qui avance aussi en partie dans l'hémisphère austral: elle est contiguë à la constellation de l'aigle, & ne fait proprement avec elle qu'une même constellation. *Voyez* AIGLE & CONSTELLATION.

Antinoüs est composé de quelques étoiles informes. *Voyez* ÉTOILE.

ANTIO ou **ANZIO** (CAP D'), *Géogr.* pointe méridionale de l'Italie, dans l'État ecclésiastique, entre le port d'Ostie & le golfe de Gaïette. Il y a un bourg, une tour fortifiée, & un port assez commode. Ce cap tire son nom de l'ancienne ville d'Antium qui en étoit proche. *Voyez* ANTIUM.

* **ANTIOCHE**, ou **ANTAKIA**, (*Géog. anc. & mod.*) ville ancienne & célèbre de Syrie; il n'en reste presque plus que des ruines. *Long.* 55, 10; *lat.* 36, 20.

ANTIOCHE, ville d'Asie, dans la Pisi-die, jadis considérable, aujourd'hui réduite à quelques habitans.

ANTIOCHE, sur le Méandre, ville de Carie, en Asie mineure, aujourd'hui Tachiali.

ANTIOCHE, ville de la Comagene, dans la Syrie: elle porte encore aujourd'hui le même nom.

ANTIOCHE ou **MYGDONIE**. *Voy.* NISIBE.

ANTIOCHE (*Pertuis d'*), détroit de la mer de Gascogne, entre la côte septentrionale de l'île d'Oleron, sur la côte méridionale de l'île de Ré.

ANTIOCHIA, ville de l'Amérique méridionale, au royaume de Pompayan.

* **ANTIOCHETTA**, (*Géog. mod.*) ville de la Turquie Asiatique, dans la Caramanie, vis-à-vis l'île de Chypre. *Long.* 45, 45; *lat.* 36, 42.

ANTIOCHUS I, ou **ANTIOCHUS SOTER**, (*Hist. de Syrie.*) ce nom donné à plusieurs rois de Syrie jette une grande confusion dans leur histoire, & ce n'est que par leur surnom qu'on peut les distinguer les uns des autres. Le premier qui le porta étoit fils de Séleucus, capitaine & successeur d'Alexandre, dont il recueillit les plus riches héritages. Ce fut lui qui fut le fondateur de l'empire de Syrie, qui domina sur la plus grande partie de l'Asie, & qui, le premier, prit le titre de *roi*, au lieu de celui de *satrape* dont s'étoient contentés les lieutenans du héros macédonien. Ce prince, célèbre par sa tendresse pour ses enfans, étoit inquiet de la santé de son fils qu'il voyoit tomber chaque jour dans le dépérissement. Erasistrate, qui étoit son médecin & son favori, lui révéla que cette maladie avoit sa source dans un amour violent, dont le jeune prince brûloit pour Stratonice, épouse chérie du vieux monarque, qui en avoit déjà un fils. La tendresse paternelle étouffa tout autre sentiment, & ce pere complaisant lui fit le sacrifice de ce qu'il avoit de plus cher. Stratonice passa dans le lit du jeune *Antiochus*, & il en eut un fils qui régna après lui. Séleucus, quelque temps après, fut assassiné dans une terre étrangère; son fils tendre & reconnoissant recueillit ses cendres, qu'il déposa dans un temple qu'il fit bâtir à son honneur, & où il lui fit rendre un culte & les honneurs divins. Après avoir satisfait à sa piété filiale, il se prépara à

tirer vengeance de Ptolémée Céraunus, meurtrier de Séleucus, & usurpateur du trône de Macédoine. C'étoit dans le temps que Pyrrhus méditoit son expédition contre les Romains. Ce prince, dont la puissance étoit respectée de tous ses voisins, crut devoir prévenir une guerre dont le feu pouvoit se communiquer à ses états pendant son absence. Il s'érigea en arbitre des querelles des deux rois, qu'il força de faire la paix, sans pouvoir les rendre amis. A la mort de Séleucus, plusieurs provinces s'étoient soustraites à la domination des rois de Syrie, & la défection avoit été presque universelle dans les pays situés au delà du mont Taurus, où étoit le siège de la rébellion. *Antiochus* voulant recueillir l'intégrité de l'héritage de son pere, leva une puissante armée, dont il confia le commandement à Patrocle, capitaine courageux & expérimenté. Ce général tourna ses armes contre Héraclée, dont les habitans prévirent leur ruine par une prompte soumission. Il traversa ensuite la Phrygie pour entrer dans la Bythinie; & comme il ne connoissoit point le pays, il tomba dans des embûches où il périt avec toute son armée. *Antiochus* humilié de ce revers, ne songea qu'à le réparer. Nicomede, roi de Bythinie, se fortifia de l'alliance des Héracléens. Antigone, qui avoit des prétentions sur la Macédoine qu'*Antiochus* réclamoit comme un héritage de son pere, embrassa la cause de ses ennemis. Cette querelle embrasa l'Asie; & *Antiochus* partout vainqueur, recula les limites de ses états, & se trouvant assez puissant, il abandonna la Macédoine à Antigone, dont il se fit un ami. Ces deux princes réconciliés, unirent leurs forces contre les Gaulois qui infestoient l'Asie de leurs brigandages, & qui faisoient acheter la paix à tous les souverains. Antigone aima mieux les combattre que d'être leur tributaire. Il marcha contre eux, & ces barbares, étonnés de ses forces, tâchèrent de se rendre les dieux favorables par un sacrifice inhumain. Avant d'engager l'action, ils égorgèrent, au pied de l'autel, leurs femmes & leurs enfans. La nature indignée de cette atrocité, reprit bientôt ses droits, & revenus à eux-mêmes, ils s'imaginèrent que les hommes

Tome II.

qu'ils avoient à combattre étoient autant de furies armées pour les punir, & tous se laissèrent massacrer sans opposer de résistance. Cette victoire, qui purgea l'Asie d'un essaim de brigands, fit donner à *Antiochus* le surnom de *Soter*, qui signifie libérateur. L'histoire rapporte qu'*Antiochus* exécuta de grandes choses en Asie pendant plusieurs années, mais elle ne nous en a point transmis le détail. Il fut le fondateur de deux villes; savoir, Antioche dans la Margiane, province de la Parthie, & Apamée dans la Phrygie, à qui il donna le nom de sa mere; & il y transporta tous les habitans de Céleene. Ce monarque, chargé d'années & de gloire, mourut à Ephese après un regne de vingt ans. Les Athéniens établis à Lemnos lui décernèrent les honneurs divins, conjointement avec son pere Séleucus. Les habitans de Smyrne érigerent un temple à l'honneur de sa femme Stratonice, qui fut adorée sous le nom de *Vénus Stratonice*. L'oracle d'Apollon fit jouir ce temple du droit d'asyle. Après la mort de Stratonice, il épousa une autre femme, dont il eut une fille nommée *Laodice*.

Dans les médailles qui nous restent de ce prince, il n'est désigné que par ces mots, *Antiochus*, roi. Sur le revers il est représenté en Apollon, parce que tous les Séleucides se glorifioient de tirer leur origine de ce dieu. *Laodice*, aïeule d'*Antiochus*, pendant que son mari étoit occupé à la guerre, publia qu'en dormant elle avoit eu un commerce avec Apollon; & sur ce périlleux témoignage, on ne contesta pas aux Séleucides une origine céleste.

ANTIOCHUS II, fils d'*Antiochus Soter* & de Stratonice, monta sur le trône de Syrie après la mort de son pere. Les Mithéniens, qu'il affranchit de la tyrannie de Timarque, lui déférerent le surnom de *Dieu*, par une adulation sacrilege. A son avènement au trône, il tourna ses armes contre Byzance; mais les secours que les Héracléens envoyèrent à cette ville, la mirent en état de défense; & il se borna à éclater en menaces contre un peuple qu'il étoit dans l'impuissance de punir. Ce prince, conformément aux dernières volontés de son pere, renouvela la guerre com-

E e e e

mencée contre Ptolémée, roi d'Egypte, & il marcha contre lui avec toutes les forces de l'Orient. Le commencement de cette guerre lui fut glorieux, & la fin lui devint funeste. Ptolémée lui donna sa fille en mariage, & cette union, formée par la politique, suspendit leur haine sans l'éteindre. L'empire de Syrie étoit déchiré par des rébellions toujours punies & toujours renaissantes. Arface, issu des anciens rois de Perse, se révolta contre Agatocle, qu'*Antiochus* en avoit fait gouverneur. Les peuples, pleins de respect pour le sang de leurs anciens maîtres, se rangerent en foule sous ses drapeaux. Ce fut lui qui fut le fondateur de l'empire des Parthes, l'an 63 de l'ère des Séleucides. Dans le même temps, Théodate fit révolter mille villes de la Bactriane, & cet exemple fut suivi de presque tous les peuples de l'Orient. Les Grecs, chassés de ces provinces où ils avoient des établissemens, n'eurent d'autre ressource que dans leur courage. Ils formèrent une armée qui pénétra jusqu'aux extrémités de l'Inde, & qui conquit des pays ignorés par Alexandre. *Antiochus* ayant appris la mort de Ptolémée dont il avoit épousé la sœur, rappella auprès de lui Laodice, sa première épouse. Cette princesse, moins sensible au plaisir de son rappel, qu'à la crainte d'être la victime d'une nouvelle inconstance, égorga son mari pour assurer le trône à son fils. Ce fut ainsi que périt *Antiochus*, après un regne de quinze ans. Quoique ennemi d'Eléazar, pontife des Juifs, il n'entendit point sa haine sur eux; il les fit jouir du droit de citoyens dans toutes les villes de l'Ionie, & il leur permit de vivre selon leurs loix, leurs usages & leurs rites sacrés, ou plutôt il leur confirma ces privilèges, qui leur avoient été accordés par Séleucus Nicanor. Il mourut l'an 66 de l'ère des Séleucides. Les habitans de Smyrne lui décernèrent les honneurs divins, & chaque particulier l'honora d'un culte qui étoit un témoignage de ses bienfaits. On n'a point gravé le surnom de dieu sur ses médailles, & on ne le distingue des autres princes de son nom, qu'à son nez court & recourbé.

ANTIOCHUS III fut, de son vivant, surnommé le grand, & ce titre lui a été con-

firmé par la postérité, qui seule a droit de le déférer aux rois. Il étoit fils de Séleucus second & de Laodice. Il succéda à son frere Séleucus III, qui ne fit que paroître sur le trône. L'empire des Séleucides étoit alors en proie à la rébellion; chaque province fournissoit un ambitieux qui aspirait au pouvoir souverain. C'étoit sur-tout dans les pays situés au delà du mont Taurus, que l'esprit de révolte étoit le plus répandu. *Antiochus* eut ses propres sujets à conquérir; & ce fut ceux qu'il honora de sa confiance, qui furent les plus dangereux ennemis. Deux freres, dont l'un nommé *Molon* & l'autre *Alexandre*, avoient obtenu les gouvernemens de la Perse & de la Médie, dès qu'ils furent armés du pouvoir, s'en servirent pour se rendre indépendans d'un prince dont ils méprisoient la jeunesse. *Antiochus* instruit de leur révolte, envoya contre eux Hérodote & Xénon, & ne voulant point avoir des sujets à combattre, il se mit à la tête d'une autre armée pour faire la conquête de la Célésyrie, dont Théodate, qui en étoit gouverneur, avoit promis de le mettre en possession. Le monarque Syrien fut reçu dans Tyr & Ptolémaïde comme un libérateur. Il fut arrêté dans le cours de ses prospérités par l'inondation du Nil, qui servit de barrière à l'Egypte. Il se retira à Séleucie sur l'Oronte, où il accepta la paix qui lui fut offerte par Ptolémée, & qui lui étoit nécessaire pour réunir toutes ses forces contre ses sujets rebelles. Ses lieutenans avoient été taillés en pieces. Zénate, qui leur fut substitué dans le commandement, essuya d'humilians revers, qui laisserent *Molon* maître de plusieurs provinces. *Antiochus* sentit alors la nécessité de se montrer lui-même aux rebelles. Il les joignit dans les plaines d'Apollonie. Sa présence imposante pénétra de respect les soldats de *Molon*, qui passerent dans son camp, & ce chef se vit abandonné. Le monarque, vainqueur sans effusion de sang, tourna ses armes contre plusieurs peuples barbares qui faisoient des invasions dans ses états. Ses premiers coups tombèrent sur Artabazane, vieillard décrépité, dont l'empire subsistoit depuis plusieurs siècles, & dont Alexandre avoit dédaigné la conquête. Ce prince trop foi-

ble pour résister aux forces de l'Asie, souffrit à toutes les conditions qui lui furent prescrites.

Tandis qu'*Antiochus* étoit occupé à cette guerre, Achéus, son parent, qu'il avoit établi gouverneur des provinces situées au delà du Taurus, s'en fit proclamer roi dans la ville de Laodice en Phrygie. *Antiochus* différa de le punir pour marcher contre le roi d'Egypte, qu'il regardoit comme l'auteur de cette révolte. Ces deux princes formoient des prétentions sur la Célé-Syrie, la Phénicie, la Judée & la Samarie; & comme ils n'appuyoient leur demande sur aucun titre, il n'y avoit que la force qui pût en assurer la possession. *Antiochus* se mit à la tête de son armée, les Egyptiens l'attendirent dans une chaîne de montagnes du Liban. Ce fut là que s'engagea une scène meurtrière, où les Syriens eurent tout l'avantage. On livra dans le même jour sur mer un second combat, dont le succès fut indécis. Les Egyptiens vaincus sur terre, choisirent une position si avantageuse, que le vainqueur ne put profiter de ses avantages. La campagne suivante fut mémorable par la bataille de Gaza. *Antiochus* vaincu, abandonna ses conquêtes, & se retira dans ses états avec les débris de son armée, qu'il employa contre Achéus. Ce rebelle, vivement poursuivi, se réfugia dans Sardes, ville extrêmement fortifiée, d'où il se flattoit de défier les vengeances d'un maître irrité. Il y fut trahi par un Crétois qui le livra à *Antiochus*. Les droits du sang ne purent le soustraire au supplice, ses membres furent mutilés, & sa tête fut attachée à une croix pour servir d'exemple à ceux qui auroient la tentation de l'imiter.

Antiochus eut une nouvelle guerre à soutenir contre Arsace, fils de celui qui avoit fondé l'empire des Parthes. Il trouva alors un ennemi véritablement digne de lui. Arsace montra tant de grandeur & de capacité, qu'*Antiochus* aima mieux l'avoir pour ami que d'être dans la nécessité de le traiter en rebelle. Leurs armées réunies marchèrent contre Euthydeme qui avoit envahi la Bactriane. Cette guerre tira en longueur; & quoiqu'*Antiochus* la fit en grand capitaine, il trouva par-tout un ennemi formidable. Rebuté de combattre sans fruit, il

laissa Euthydeme possesseur de ses usurpations. Cette cession lui parut avantageuse, parce qu'elle mettoit une barrière entre ses états & les Scythes Nomades qui sans cesse infestoient ses frontières. Ce prince, incapable de soutenir le repos, ne se plaisoit que dans le tumulte des armes; & quand le calme régnoit dans ses états, il portoit la tempête chez ses voisins. L'Egypte affoiblie par ses divisions, excita son ambition. Il rechercha l'alliance de Philippe de Macédoine, également avide de partager une si riche proie. *Antiochus* entra dans la Célé-Syrie, dont il fit la conquête, tandis que Philippe, qui s'étoit avancé dans la Chersonèse de Thrace, en imposoit à l'Egypte. Les Romains, flattés du titre de protecteurs des peuples & d'arbitres des rois, écoutèrent les plaintes des habitans d'Alexandrie, qui craignant de tomber sous une domination étrangère, implorèrent leur assistance. Le sénat envoya des ambassadeurs aux deux monarques, pour leur offrir l'alternative ou de les avoir pour ennemis, ou de mettre bas les armes. *Antiochus* affecta une aveugle déférence pour un ordre qui humilioit en secret sa fierté. Il s'éloigna de l'Egypte avec son armée, qu'il conduisit contre Attale, roi de Pergame & allié des Romains. Le sénat lui envoya un ambassadeur pour lui signifier qu'ayant besoin des troupes & de la flotte d'Attale, il eût à s'abstenir de toute hostilité contre ce prince; & cet ordre fut exécuté sans réplique. Tandis qu'il étoit occupé à cette guerre, Ptolémée lui enleva la Célé-Syrie & la Judée. *Antiochus* arma pour les reprendre. Les Egyptiens furent défaits sur les bords du Jourdain, & le vainqueur entra triomphant dans les villes de Sidon & de Gaza, dont les richesses furent la proie du soldat. *Antiochus* ambitionnoit de rendre à son empire l'éclat qu'il avoit jeté sous les premiers Séleucides, par la réunion des provinces situées au delà du Taurus: mais la guerre d'Egypte l'empêchoit de porter ses forces vers l'orient. Ce fut pour la terminer qu'il donna sa fille en mariage à Ptolémée dont il desiroit se faire un allié. Cette princesse devenue reine d'Egypte, en embrassa les intérêts. Ce fut elle qui sollicita les Romains à faire la

guerre à son pere. *Antiochus* trop fier pour fléchir sous l'orgueil d'un peuple qui fouloit aux pieds la pourpre des rois, aïma mieux être leur ennemi que de ramper leur esclave. Annibal, fugitif de Carthage, que lui seul pouvoit défendre, fut le joindre à Ephese pour l'affermir dans le dessein de faire la guerre aux Romains. Il fut reçu avec magnificence; il proposa de transporter le théâtre de la guerre dans l'Italie, comme le seul pays où ce peuple conquérant étoit facile à vaincre. Il ne lui demanda que cent vaisseaux avec dix mille hommes de pied & mille chevaux, qu'il devoit joindre aux forces de Carthage. Ses conseils furent écoutés & ne furent point suivis. Les courtisans, jaloux de la faveur de cet illustre fugitif, le calomnièrent dans l'esprit du monarque; & le plus grand général de son siècle fut traité comme un banni. *Antiochus*, indocile à ses conseils, fut vaincu près des Thermopiles par Assirius, qui le força d'abandonner la Grece & de se retirer en Asie. Sa puissance ébranlée par ce premier coup, pencha vers sa ruine par une nouvelle défaite; & , après une guerre où il avoit été l'agresseur, il accepta une paix honteuse, qui lui enleva la domination de toutes les provinces situées au delà du Taurus. Il fallut encore se soumettre à payer pendant dix ans un tribut qui épuisa ses trésors. Il voulut en remplir le vuide en enlevant les dépouilles du temple de Jupiter en Elémaïde. Ce sacrilege ne resta point impuni; les barbares, indignés de l'outrage fait à leurs dieux & à leurs autels, le surprirent & l'assassinèrent. D'autres prétendent qu'il fut tué au milieu d'un festin par ses courtisans. Ce prince laissa une grande réputation de clémence & de bonté. Il porta la libéralité jusqu'à la profusion. Ennemi du pouvoir arbitraire, il fit publier un édit, qui défendoit de lui obéir toutes les fois qu'il ordonneroit quelque chose de contraire à la loi, assurant qu'il ne vouloit régner que par elle. Il fit rétablir Alexandrie, ville du golfe Persique, au confluent du Tygre & de l'Eulée. La ville de Pélée embellie par sa magnificence, fut appelée *Antioche*. Il protégea les lettres & les arts, que sa vie agitée l'empêcha de cultiver. L'historien

Mnesoptoleme fut son plus cher favori. Quiconque fait de grandes choses aime ceux qui les transmettent à la postérité. Dans les différens périodes de sa vie il fut différent de lui-même. Il parut dans sa jeunesse capable de tout exécuter, mais appesanti par l'âge, il n'eut plus la même activité. Les médailles de ce prince sont extrêmement rares. Il y est représenté sous la figure d'un jeune homme, la tête nue, avec un nez long & pointu. Il régna trente-sept ans, & mourut dans la 126^e année de l'ere des Séleucides. Il laissa neuf enfans, cinq princes & quatre princesses.

Ce prince se servoit d'une thériaque contre toute sorte de poisons; la composition en étoit écrite sur une pierre à l'entrée du temple d'Esculape. Voici la recette: prenez thym, opopanax, millet, de chacun deux gros & cinq grains; trefle, un gros deux grains & demi; semence d'anet, de fenouil, d'anis, de poivre, d'ache, de chacun seize gros & quinze grains; farine d'ers, douze gros & trente grains: pulvérisez ces drogues, passez-les par le tamis, & faites en des trochisques de demi-gros, avec de bon vin; la dose est d'un demi-gros dans un quart de pinte de vin. Plin, *lib. XX. cap. 24. (N)*

ANTIOCHUS IV joignit au surnom de dieu celui d'*Epiphane* ou *illustre*. Les Romains, après la défaite de son pere *Antiochus* le grand, le demanderent pour garant des traités. Il fut élevé à Rome, & on lui fit bâtir un palais où il fut traité avec une magnificence royale. L'échange des otages se faisoit tous les trois ans: Démétrius, fils du roi Séleucus son frere, fut envoyé à Rome pour le remplacer. Il en partit avec l'idée qu'il ne falloit que de l'argent pour en corrompre tous les habitans, tant la vénalité avoit corrompu les mœurs de ce peuple autrefois si magnanime. En arrivant à Athenes, il apprit que le roi Séleucus avoit été assassiné par Héliodore, qui avoit cru par un meurtre se frayer un chemin au trône de Syrie. Attale & Eumene, ses deux freres, vinrent le joindre dans la Grece, & ils marcherent ensemble contre le meurtrier de leur pere, dont ils dissipèrent les partisans. Ce fut par le conseil de ses deux freres qu'il envahit

la puissance suprême qui appartenoit à leur neveu commun. Dès qu'il fut armé du pouvoir, il s'abandonna à tous ses penchans : il sortoit de son palais avec quelques compagnons de ses débauches, & sans décence dans ses mœurs, il donnoit au public le spectacle scandaleux de l'ivresse & de l'intempérance. Quelquefois il se monroit sans fuite, vêtu d'une robe d'or, & portant sur sa tête une couronne du même métal ; & , prodigue sans être libéral, il jetoit l'argent à la populace, en disant : *cet argent appartient à celui qui pourra le ramasser*. Il se rendoit quelquefois dans la place publique, où, vêtu à la Romaine, il arrêtoit les passans, dont il sollicitoit, à prix d'argent, les suffrages pour le nommer édile ou tribun du peuple ; & lorsqu'il avoit été nommé, il se plaçoit sur une chaise d'ivoire pour rendre la justice. C'étoit par ces révoltantes bouffonneries qu'il dégradoit la majesté du trône. Il faisoit paroître la même extravagance dans la distribution des charges & des honneurs ; & plus son choix étoit scandaleux & bizarre, plus il lui sembloit jouir de son pouvoir. Ce fut par un de ces caprices, qu'il dépouilla de la souveraine sacrificature des juifs, Onias, respectable par sa science & ses mœurs, pour en revêtir Jason, flétri par l'excès de ses impiétés. Ce prêtre sacrilège introduisit les cérémonies de la Grece dans le temple de Jérusalem ; quelques juifs apostats qui lui étoient dévoués, & qui jouissoient du droit de bourgeoisie dans Antioche, y furent envoyés avec de grandes sommes d'argent, pour fournir aux dépenses des sacrifices qu'on offroit à Hercule. La circoncision fut défendue, afin que les juifs, dans leur nudité, ressemblassent aux autres peuples de la terre, & qu'on n'eût plus le droit de leur reprocher leur singularité.

Quoique *Antiochus* fut bizarre dans ses goûts, & sans frein dans ses penchans, il n'étoit pas sans élévation dans l'esprit ; mais, s'il eut des talens, il n'en montra souvent que l'abus. La Palestine & la Célé-Syrie étoient, depuis long-temps, une semence de guerre entre l'Égypte & la Syrie ; Ptolémée Philometor les revendiquoit, prétendant que, dans le partage de la succession d'Alexandre, ces provinces

avoient été cédées à Soter, & que les rois Syriens n'en jouissoient que par droit de conquête. *Antiochus*, informé des préparatifs de Ptolémée, le prévint par sa célérité. Son armée, nombreuse en hommes & en éléphants, marcha contre l'Égypte. Macron, gouverneur de Chypre, lui livra cette île. Il y eut une action sanglante entre Peluze & le mont Cassius ; la victoire se déclara pour les Syriens. Ptolémée vaincu leva une nouvelle armée, qui essuie la honte d'une nouvelle défaite. Les vainqueurs, acharnés au carnage, auroient exterminé jusqu'au dernier des Égyptiens, si *Antiochus* n'eût réprimé leur ferocité. Cette modération dans la victoire, lui concilia le cœur des vaincus ; les villes lui ouvrirent leurs portes, & toutes éprouvèrent sa clémence & ses bienfaits ; on ignore si Philometor fut pris dans le combat, ou si, se défiant de ses sujets, il se réfugia dans le camp des Syriens. *Antiochus*, charmé d'avoir son neveu en sa puissance, écouta la voix de la nature ; il l'admit à sa table, & prenant le titre modeste de son tuteur, il lui fit rendre tous les honneurs qu'on doit aux rois. Les alexandrins proclamèrent roi son jeune frere, connu sous le nom de *Ptolémée Evergette*, & plus célèbre encore sous celui de *Phiscon*.

Le bruit de la mort d'*Antiochus* se répandit dans la Judée. L'impie Jason, trompé par cette fausse nouvelle, fit soulever les juifs par l'espoir de recouvrer leur indépendance. Ils s'assemblent tumultuairement, & le gouverneur de Jérusalem se soustrait à leur fureur, en se retirant dans la citadelle. *Antiochus*, irrité de la joie que les juifs avoient témoignée de sa mort, marche contre Jérusalem, trop foible pour lui résister. Cette ville fut abandonnée au pillage ; le soldat, pour s'enrichir des dépouilles du citoyen, massacra jusqu'aux femmes, aux vieillards & aux enfans ; quarante mille habitans périrent par l'épée, & autant furent condamnés à l'esclavage. Le temple saint devint le lieu de l'abomination ; l'autel d'or, les lampes, les coupes, les vases qui servoient aux sacrifices, furent enlevés pour orner les temples d'Antioche. Après avoir réprimé l'indocilité des juifs, *Antiochus* rentra dans l'Égypte,

dont Phiscon avoit été proclamé roi. Le monarque de Syrie déclara qu'il ne prenoit les armes que pour rétablir son neveu injustement déposé. Les alexandrins, battus sur mer, implorèrent l'assistance des Romains, qui envoyèrent trois ambassadeurs pour régler le destin de l'Égypte. Ces députés trouverent *Antiochus* occupé au siège d'Alexandrie. Le monarque appercevant *Popilius*, qui étoit un des trois ambassadeurs & son ancien ami, lui tendit la main, & s'avança pour l'embrasser; mais le fier Romain recula, & lui dit : *avant de recevoir vos politesses & de m'avouer votre ami, je veux savoir si vous êtes celui de Rome. Voici le décret du sénat que je vous présente, prenez & lisez.* *Antiochus* demanda quelques jours pour préparer sa réponse; l'inflexible *Popilius* traça un cercle sur le sable autour du roi, & lui dit : *il me faut une réponse avant de sortir de ce cercle.* *Antiochus*, étonné de tant de hauteur, promit de se soumettre aux ordres du sénat, & la paix fut conclue.

Antiochus retiré dans ses états, y fit publier un édit qui ordonnoit, sous peine de mort, à tous les peuples de sa domination, de n'avoir plus qu'un même culte & les mêmes cérémonies religieuses. Des inspecteurs sévères furent nommés pour veiller à l'exécution de cet édit. Un de ces magistrats fut envoyé aux juifs, pour leur prescrire de substituer les rites de la Grece aux cérémonies & au culte de leurs peres. Il leur ordonna de dédier leur temple à Jupiter Olympien, & d'y placer des idoles, comme dans ceux des autres nations, qui se soumirent, sans murmurer, à cet édit. Plusieurs juifs tomberent dans l'apostasie; le simulacre de Jupiter Olympien fut placé dans le temple du vrai Dieu; le sanctuaire fut souillé par le sacrifice des animaux immondes. Ceux qui persévérèrent dans leur culte, redoublèrent l'horreur que les autres nations avoient pour eux. Les samaritains, pour faire honneur au monarque Syrien, nierent d'être des rameaux sortis de la même tige, & falsifiant leur origine, ils se dirent descendus des Medes & des Perses. La foi, ébranlée en Israël, n'y fut point tout-à-fait éteinte. Quelques juifs, fideles à leur Dieu, se

retirerent dans des cavernes pour y célébrer le sabath; le feu de la persécution les y suivit: ils furent tous la proie des flammes. Plusieurs femmes, victimes de leur zele, furent précipitées du haut des remparts, avec leurs enfans, qu'elles tenoient serrés dans leurs bras. L'anniversaire du roi offrit de nouvelles scenes d'atrocité; il fut ordonné d'assister aux sacrifices de Bacchus, avec une couronne de lierre sur la tête. Plusieurs refuserent d'obéir, on les fit assembler dans un cercle que formoit l'armée; on leur ordonna de manger des viandes immondes, & tous ceux qui résisterent à l'appareil des tourmens, furent massacrés sans pitié. Le vieillard Eléazar aima mieux se voir condamner à la mort, que de manger de la chair de pourceau. Sept freres firent le même refus, & furent conduits à Antioche, avec leur mere, pour y attendre leur arrêt. Leur fermeté fut couronnée de la palme du martyr. Ce fut dans cette persécution que les enfans du pontife Mathathias, célèbres sous le nom de machabées, firent éclater ce courage héroïque qui a été consacré dans nos annales saintes, & qu'au défaut des historiens profanes, nos écrivains sacrés ont préservés de l'oubli.

Tandis que les fureurs de l'intolérance désoloient la Judée, le monarque persécuteur célébroit à Daphné, fauxbourg d'Antioche, des jeux dont la magnificence effaçoit tout ce que les Romains avoient offert de plus pompeux dans ces sortes de solemnités. Apollonius, qu'il avoit laissé en Judée, y entretenoit le feu de la persécution, & les supplices multipliés ne faisoient qu'augmenter le nombre des prétendus rebelles. Il fondit sur eux le jour du sabath, & tous se laisserent égorger comme des agneaux sans défense. *Antiochus*, irrité de leur résistance opiniâtre, crut qu'il étoit plus aisé de les détruire que de les asservir. Il leve une armée formidable pour les exterminer; mais ses trésors épuisés ne lui fournissoient pas les moyens de la faire subsister: il parcourut les différentes provinces de sa domination pour y recevoir les tributs; son char se brisa dans la marche, & il tombe enlevé sous les débris. Il mourut quelques

jours après, chargé d'ulcères, d'où s'exhaloit une odeur empoisonnée, qu'on regarda comme une punition de ses crimes. Ce prince fut un assemblage de grandeur & de foiblesse, de vices & de vertus, parce qu'il se montra toujours tel qu'il étoit, sans se donner la peine de mettre un frein à ses passions. Toutes les villes de sa domination éprouverent ses bienfaits; plusieurs furent embellies de cirques, de théâtres & d'autres édifices pompeux. Ce fut surtout dans le culte public qu'il fit éclater sa magnificence: les temples enrichis par ses offrandes, lui parurent plus dignes d'être la demeure de la divinité. Il régna douze ans, & mourut l'an 49 de l'ère des Séleucides. Il est représenté sur ses médailles avec des attributs différens; sur les unes, il tient un foudre dans sa main droite, & une hache dans sa gauche; dans d'autres, il a le front ceint d'un diadème avec la couronne rayonnante que portoient les dieux; mais on ne lit sur aucune ni le surnom de *dieu*, ni celui d'*épiphane*.

ANTIOCHUS V ou ANTIOCHUS EUPATOR, n'avoit que neuf ans à la mort de son pere Epiphane, dont il fut le successeur au trône de Syrie. Le surnom d'*Eupator* lui fut donné pour désigner qu'il étoit heureux d'avoir eu pour pere un si grand roi. Epiphane en mourant, confia à Philippe, son frere de lait, l'éducation de son fils, & l'administration du royaume pendant sa minorité; & pour marque du pouvoir dont il le faisoit dépositaire, il lui remit son diadème, sa simarre & son anneau royal, pour les rendre à son fils, lorsqu'il auroit atteint l'âge de gouverner. Les volontés du monarque mourant ne furent point exécutées. Lysias, parent d'Eupator, humilié de se trouver dans la dépendance d'un régent sans naissance, dit que c'étoit blesser la majesté du trône, que de donner un tuteur à un roi. Le jeune prince, sans expérience, prit lui-même les rênes de l'empire, & le premier usage qu'il fit de son pouvoir, fut de mettre Lysias à la tête de ses armées, & de se reposer sur lui du soin des affaires. Ce général véritablement roi, sans en avoir le titre, continua la guerre allumée dans la Judée, où il n'essuya que des revers, quoiqu'il eût sous ses ordres toutes les forces

de la Syrie; il fut vaincu par une poignée de juifs commandés par Judas Machabée, qui lui tua onze mille hommes de pié, & seize cents chevaux; le reste de cette grande armée, saisie de terreur, se dissipa sans combattre. Le général israélite fut merveilleusement secondé par un ange exterminateur, qui fit un grand carnage des ennemis du peuple de Dieu. Lysias reconnut enfin qu'un Dieu combattoit pour les juifs; & craignant de s'exposer à la rigueur de ses vengeances, il leur accorda la paix avec la liberté de leur culte. Les généraux qu'il laissa pour la faire observer, continuèrent leurs hostilités; & les revers qu'ils éprouverent, déterminèrent Antiochus à se mettre à la tête de cent mille hommes de pié, & de vingt mille chevaux. Il marche contre Jérusalem, résolu d'en faire le tombeau de ses habitans. Judas Machabée, bien inférieur en nombre, mais plein de confiance dans le Ciel, forme le projet de l'arrêter dans sa marche, & profitant des ténèbres, il fond avec impétuosité sur son camp. Le carnage fut affreux jusqu'à la renaissance du jour, que le chef des israélites fit sa retraite. Le monarque, revenu de son premier étonnement, fait avancer son armée dans les défilés qu'occupoit le chef intrépide des israélites, qui, trop foible pour résister à une foule de combattans, eut l'habileté de se dérober, sans être inquiété. *Antiochus* se présente devant Jérusalem, dont les habitans épouvantés abandonnerent la défense; mais Dieu qui veilloit à sa conservation, suscita un puissant ennemi à leur persécuteur. Philippe, que le pere d'Eupator avoit désigné pour être son tuteur, s'étoit vu honteusement dégradé par Lysias; ce sujet disgracié s'étoit retiré dans les provinces de Médie & de Perse, où il intéressa à sa vengeance les soldats vétérans qui avoient servi sous Epiphane. Il entra dans la Syrie, où il se rendit maître d'Antioche, & de plusieurs villes importantes. *Eupator*, alarmé de ses progrès, sent la nécessité de retourner dans ses états. Il accorde la paix aux juifs, fait relever les murs de leur temple, où il offre lui-même des sacrifices, avec les cérémonies judaïques. Il reprend ensuite la route d'An-

Antioche , qu'il fait rentrer sous son obéissance. Philippe , qui tombe en son pouvoir , expire au milieu des supplices , & la rébellion est étouffée. Ce fut dans ce temps , que les Romains , qui vouloient tenir tous les rois dans leur dépendance , lui envoyèrent des ambassadeurs pour lui ordonner de ne rien faire dans ses états sans leur aveu. On lui prescrivit de tuer tous les éléphants qui excédroient le nombre accordé à son pere par les traités. On coupa le jarret à plusieurs de ces animaux , en qui les Syriens mettoient toute leur confiance. Ce spectacle jeta la consternation dans toute la Syrie. Un particulier , indigné contre les ambassadeurs , poignarda Octavius , chef de cette députatation ; & cet assassinat qui n'avoit point été commandé par le roi , lui attira le ressentiment du peuple Romain. Démétrius , fils de Séleucus , qui pour lors étoit en otage à Rome , profita de cette circonstance pour rentrer dans l'héritage de son pere. Il se rendit en Syrie , sans en demander la permission au sénat ; & dès qu'il fut arrivé en Lycie , il publia un manifeste pour déclarer qu'il ne prenoit les armes que contre Lysias , meurtrier d'Octavius. Un motif si noble étoit le voile d'une ambition démesurée. Il marcha contre Apamée dont il se rendit maître , dirigeant ensuite sa marche vers Antioche. Le jeune roi , accompagné de Lysias , vint à sa rencontre sans escorte & sans suite. Dès que Démétrius les eut en son pouvoir , il les fit massacrer , pour régner sans rivaux. *Antiochus Eupator* ne régna que deux ans ; & l'histoire de son regne est celle de ses généraux & de ses ministres ; c'est pourquoi il est représenté sur ses médailles sous la figure d'un enfant. Il mourut l'an 151 de l'ere des Séleucides.

ANTIOCHUS VI , fils d'Alexandre Eupator , & petit-fils d'Antiochus le dieu , prit , comme son aïeul , le surnom de *dieu* , auquel il joignit celui d'*Epiphane*.

Il fut élevé en Arabie , pour n'être pas la victime des ambitieux qui se disputoient le trône de Syrie. Diodote , qui prit soin de son éducation , se servit de ses droits & de son nom pour se frayer un chemin au pouvoir suprême. Démétrius Nicanor , se croyant paisible possesseur du trône de

Syrie , licencia son armée , & laissa son royaume sans défense. Diodote profita de cette imprudence pour faire valoir les droits d'*Antiochus* , & , fortifié de l'alliance de Jonathas , il marche contre Démétrius , sur lequel il remporte une pleine victoire. Antioche lui ouvre ses portes , & *Antiochus* proclamé roi , prend le nom de *Nicéphore* , qui signifie *vainqueur*. Il ne fut jamais véritablement roi , puisqu'il ne fut reconnu que dans quelques contrées de Syrie ; & quoique les médailles lui donnent ce nom , il est certain que c'est plutôt par égard pour ses droits , que par la réalité de sa puissance. Ce fantôme de monarque ne régna que trois ans. Diodote se croyant assuré de l'affection des soldats , le fit massacrer pour se substituer à ses droits , l'an cent soixante & dix de l'ere des Séleucides.

ANTIOCHUS VII étoit fils de Démétrius Soter , & frere de Démétrius Nicanor. Les vœux du peuple & de l'armée l'appellerent au trône de ses ancêtres , que Tryphon avoit usurpé. Dès qu'il eut donné le signal d'une révolution , les Syriens abandonnerent le camp de l'usurpateur , pour se ranger sous le drapeau de l'héritier de leurs rois. Tryphon étonné de cette défection générale , n'eut d'autre ressource que la fuite ; après avoir erré dans la Phénicie , il se réfugia dans la ville d'Apamée sa patrie. Il y fut bientôt assiégé ; on assure que , pour favoriser sa fuite , il sema sur toute sa route une quantité de pieces d'or , que les soldats qui le poursuivoient s'occupèrent à ramasser , & leur avarice ralentit leur activité. Apamée n'opposa qu'une foible résistance ; Tryphon fut tué les armes à la main , & selon d'autres , il fut poignardé dans la maison où il avoit pris naissance. Antiochus , paisible possesseur de l'héritage de ses peres , prit le nom d'*Evergette* , qui signifie *bienfaisant*. Joseph est le seul qui lui donne celui de *Soter* & de *pieux* , qu'on ne lit sur aucune de ses médailles. Eusebe assure qu'il fut surnommé *fidetes* , à cause de sa passion pour la chasse. Les juifs , dont il avoit été l'ami , & dont il avoit reçu des secours , éprouverent son ingratitude ; il leur offrit l'alternative de se préparer à la guerre , ou de

de lui restituer Joppé, Gaza & la citadelle de Jérusalem, ou de lui payer cinq cents talens pour dédommagement; il exigea encore une pareille somme sur toutes les villes de la Judée, en forme de tribut. Sur le refus qu'il essuya, il fit marcher contre eux un de ses généraux, qui dévasta le territoire d'Israël. Les juifs qui tombèrent en son pouvoir furent condamnés aux fonctions de l'esclavage. Jean, fils de Simon, remporta sur lui une victoire qui affranchit pour un moment la Judée du joug des Syriens. Ptolémée, frere de Jean, dont il avoit épousé la sœur, fut jaloux de sa gloire, & se voyant exclus des places, où il pouvoit servir sa patrie, il eut la lâcheté de la trahir. Il invite à un festin Simon & ses deux fils, Mathathias & Juda, qui furent égorgés par cet hôte parricide. Ptolémée odieux à sa nation, écrit à *Antiochus* de lui envoyer des troupes pour lui soumettre toute la Judée. L'armée Syrienne marche contre Jérusalem pour en faire le siege. Jean, chargé de la défendre, en fait sortir toutes les bouches inutiles; cette multitude rebutée de ses concitoyens, se trouva enfermée entre les murs & les Syriens, où elle fut obligée de se nourrir d'herbes & de racines; le spectacle de leur misere attendrit Jean, qui consentit à les faire rentrer dans Jérusalem. Il sollicita ensuite une treve de sept jours, pour pouvoir pratiquer les devoirs prescrits par la religion. *Antiochus* y consentit, & ne bornant point là sa générosité, il envoya des taureaux & des vases remplis de parfums pour servir aux sacrifices. Il fit conduire ces offrandes avec une grande pompe jusqu'aux portes de Jérusalem; c'est ce qui fit donner à ce monarque le surnom de *pieux* par les juifs. Cet acte de piété détermina les assiégés à la soumission, & ils ne demanderent d'autres conditions que le privilege de vivre selon leurs loix & de pratiquer leurs rites sacrés. La plupart des courtisans souhaitoient la ruine de Jérusalem & la dispersion de ses habitans. Mais *Antiochus*, que son penchant portoit à la clémence & à la magnanimité, aima mieux accepter leur soumission; il exigea que les juifs lui remettroient leurs armes, détruiroient les fortifications de leurs villes, qui toutes furent soumises à un

tribut annuel; ce fut ainsi que la Judée fut réduite en province de l'empire de Syrie.

Antiochus informé que Scipion se préparoit à faire le siege de Numance, lui envoya de riches présens pour concilier sa bienveillance. L'usage étoit d'offrir aux généraux de ce peuple conquérant, ces présens dans le secret. Scipion désintéressé les reçut assis sur son tribunal en présence de son armée; il ordonna au questeur de les déposer dans le trésor public, pour les distribuer aux soldats qui se distingueroient par quelque action d'éclat. *Antiochus* se voyant à la tête d'une armée aguerrie, déclara la guerre aux Parthes qui retenoient dans la captivité son frere Démétrius Nicanor. Quoiqu'il comptât environ cent mille combattans sous ses drapeaux, il traînoit après lui un plus grand nombre de goujats, de cuisiniers, de pâtissiers, de comédiens & d'autres artisans & ministres du luxe & des voluptés. Les tentes ressembloient à des salles de festin; la marche étoit embarrassée par des chariots remplis de viandes, de poissons & des productions les plus délicates des différentes provinces. Les officiers & les soldats portoient des couronnes de fleurs & de rubans, & l'on respiroit dans tout le camp l'odeur de la myrrhe & de l'encens, spectacle plus propre à allumer la cupidité d'un ennemi avare, qu'à lui inspirer de la terreur. *Antiochus* étoit suivi de Jean, pontife de Jérusalem, qui étoit à la tête des troupes de la Judée. Les rois de l'Orient, indignés de l'orgueil altier des Parthes, se déclarerent pour les Syriens qu'ils regarderent comme leurs vengeurs. Les deux peuples rivaux en vinrent bientôt aux mains. Indale, général des Parthes, engagea une action proche le fleuve Lycus en Assyrie, & sa défaite rendit *Antiochus* maître de plusieurs provinces: il remporta deux autres victoires qui furent suivies de la conquête de Babylone. Tous les peuples se rangerent à l'envi sous sa domination, & l'empire des Parthes fut resserré dans la seule province dont il tire son nom. Phraates, roi des Parthes, qui tenoit dans une espece de captivité Démétrius, l'envoya en Syrie pour en faire la conquête; il se flattoit par cette diversion d'éloigner de ses

états un ennemi qui auroit les siens à protéger ; mais *Antiochus* fut constant dans ses premiers desseins. Phraates se sentant trop foible pour tenter la fortune d'un nouveau combat , tâcha inutilement de l'attirer dans des embûches. Les Syriens répandus dans des villes , y exigèrent des contributions excessives , qui souleverent contre eux tous les peuples ; ils furent attaqués dans leurs quartiers d'hiver , & comme ils étoient épars , ils ne purent se prêter un secours réciproque : on en fit un grand carnage dans plusieurs villes. *Antiochus* réunit toutes les troupes qui étoient près de lui , pour aller délivrer celles qui étoient en danger. Il fut attaqué sur sa route par les Parthes ; il se défendit avec intrépidité ; mais son escorte épouvantée l'abandonna , & il se fit tuer les armes à la main. Ce prince qui avoit les plus grandes vertus , en ternit l'éclat par son intempérance. Ennemi de la flatterie , on pouvoit lui dire les vérités les plus dures. S'étant un jour égaré à la chasse , il se réfugia dans la cabane d'un laboureur , & l'ayant interrogé sur ce qu'on pensoit de lui , le laboureur qui ne le connoissoit point , lui dit : *notre roi est juste & bienfaisant , mais il a de méchants ministres*. Le lendemain , à la renaissance du jour , ses gardes arriverent & le revêtirent de sa pourpre & de son diadème. Le paysan se souvint en tremblant de son indiscrétion ; mais le monarque le rassura & lui dit : *vous m'avez révélé des vérités que je n'ai jamais entendues à ma cour*. Il régna douze ans , & neuf selon Eusebe , dont l'opinion est adoptée par tous les antiquaires. Il mourut l'an 182 de l'ère des Séleucides.

ANTIOCHUS VIII , roi de Syrie , eut le surnom d'*Epiphane* & de *Griphon* ; quoiqu'il fût le dernier des fils de Démétrius Nicanor , il fut élevé au trône au préjudice de ses freres , par les intrigues de sa mere Cléopâtre , qui lui fit déferer le vain titre de roi dont elle se réserva toute la puissance. Cette princesse , fille de Ptolémée Philometor , n'entra dans la maison des Séleucides que pour la remplir de meurtres & de discorde : épouse & mere parricide , elle s'abandonna à toutes les fureurs qui pouvoient servir sa passion de régner. Séleucus , son fils aîné , vouloit venger sur

elle le meurtre de son pere , elle le prévint en le perçant d'un coup de fleche. Cette marâtre plaça sur le trône le jeune *Antiochus* , dont les mains étoient encore trop foibles pour diriger les rênes de l'empire ; sa mere donnant un libre cours à son ambition , engloutit tout le pouvoir ; & insultant , pour ainsi dire , à la foiblesse de son fils , elle fit graver sur les médailles son nom avant celui du jeune monarque ; son gouvernement dégénéra en tyrannie. Un jeune Syrien nommé *Alexandre* , profita du mécontentement des peuples pour se frayer une route au trône ; & , quoiqu'il fût d'une naissance obscure , il se dit fils d'*Alexandre Bala* ou *Balès* , dont il réclama l'héritage. Les Romains & le roi d'Egypte favorisèrent son imposture. Les Syriens , impatient du joug dont les accabloit la régente , le reconnurent pour roi , sans examiner la légitimité de ses titres ; & après plusieurs combats , où il eut toujours la supériorité , il crut n'avoir plus besoin de secours étrangers pour se maintenir sur le trône. Ptolémée qui avoit le plus contribué à son élévation , exigea , pour prix de ses services , qu'il lui rendit hommage ; & sur le refus qu'il essuya , il fit des préparatifs pour détruire son propre ouvrage ; il avoit besoin de Cléopâtre pour assurer sa vengeance ; il se reconcilia avec elle , & leurs forces réunies marcherent contre leur ennemi commun : les trésors d'*Alexandre* étoient épuisés , son industrie sacrilege lui fournit les moyens d'en remplir le vuide. Il eut l'imprudence de piller les richesses du temple de Jupiter : le peuple furieux rompit le frein de l'obéissance. *Antioche* prit les armes pour venger l'outrage fait à son dieu. *Alexandre* , prêt à être la victime de cette multitude effrénée , sauva sa vie par la fuite ; mais également ennemi des hommes & des dieux , il fut découvert & massacré. *Antiochus* resté jusqu'alors dans une contrée obscure de la Syrie , rentra dans la possession absolue du royaume de ses ancêtres : il commença alors à rougir de la dépendance humiliante où le tenoit sa mere ; cette marâtre trop familiarisée avec le commandement pour rentrer dans la condition de sujette , résolut de se débarrasser d'un roi qui ne vouloit plus être esclave.

Cette femme sans frein & sans remords dans le crime , lui présente une coupe empoisonnée : le prince instruit de ses desseins , refuse le funeste breuvage , & lui en allegue les motifs : il lui déclare ensuite , que pour se justifier elle n'a que la ressource de faire sur elle-même l'expérience de la liqueur suspecte : elle fut forcée de se soumettre à cette épreuve , dont elle expira la victime. Sa mort délivra la Syrie d'un monstre altéré du sang des Séleucides , dont elle eût éteint la race si elle n'eût été arrêtée dans sa marche criminelle. Ce fut dans ce temps qu'*Antiochus* prit le surnom d'*Epiphane* sur ses médailles : on ne lit sur aucune celui de *Griphon* qui , selon Justin , lui fut donné à cause de son nez long & pointu : ce surnom n'étoit point assez noble pour être gravé sur les monnoies. Joseph le nomme encore *Philometor* ; mais cet historien crédule & superstitieux n'appuie son opinion sur aucune autorité. Ce prince instruit au crime à l'école de sa mere , voulut faire périr son frere qui , comme lui , s'appelloit *Antiochus*. Cet attentat , qui fut découvert avant d'être exécuté , fut la semence d'une guerre civile , où les deux partis éprouverent successivement des succès & des revers. Les deux freres également rebutés de ne pouvoir fixer la fortune , consentirent à partager la Syrie , & ce partage fut la source des discordes qui préparèrent la ruine des Séleucides. *Epiphane* âgé de quarante-cinq ans , fut assassiné par *Héracléon* qu'il avoit comblé de biens & d'honneurs : son regne , de trente-huit ans , fut agité de dissensions domestiques ; il mourut l'an 315 de l'ere des Séleucides.

ANTIOCHUS IX , surnommé *Philopator* , étoit fils d'*Antiochus Evergette* , & frere uterin d'*Antiochus Epiphane* ; il prit aussi le nom de *Cizic* , parce qu'il avoit été élevé dans une ville de ce nom ; mais il est plus connu sous celui de *Philopator* , qu'il ambitionna par prédilection , comme un témoignage de sa piété filiale , & pour se concilier l'affection des Syriens pénétrés de respect pour la mémoire de son pere , qui les avoit gouvernés plutôt en pere qu'en souverain. Ce prince échappé à la mort que lui préparoit son frere , le força de partager avec lui l'empire de Syrie : tant que

Philopator resta dans la vie privée , il parut digne d'une plus grande élévation ; mais dès qu'il fut revêtu du pouvoir suprême , il s'abandonna sans pudeur à la bassesse de ses penchans ; il ne dispensa les honneurs & les dignités qu'aux ministres de ses plaisirs : sa cour fut remplie de bouffons , de bateleurs qu'il récompensoit avec magnificence , parce qu'ils avoient seuls le secret de le tirer de l'assoupissement où le plongeoient ses excès. Son goût pour faire danser les marionnettes , lui fit faire plusieurs découvertes dans les mécaniques ; il trouva le secret de faire des oiseaux artificiels qui , par des ressorts ingénieux , planoient au milieu des airs. Tandis qu'oubliant les soins du trône , il se livroit à des occupations indécentes & futiles , son neveu *Séleucus* , qui régnoit dans la partie de la Syrie dont il avoit hérité de son pere , ne vit dans *Philopator* qu'un concurrent efféminé , & qu'un usurpateur de ses dépouilles. Il rassembla toutes ses forces , & lui livre une bataille qui décida du destin de la Syrie. *Philopator* , entraîné par son cheval indocile & fougueux , fut précipité au milieu des escadrons ennemis , où se trouvant sans défense , il aima mieux se donner la mort , que d'être redevable de la vie à son vainqueur. Ce prince passionné pour la chasse & pour d'autres amusemens qui avilissoient sa dignité , ne fut pas absolument sans talens. Mécanicien ingénieux , il inventa plusieurs machines de guerre , qui furent perfectionnées dans les siècles suivans. La religion , dont les princes doivent donner l'exemple , ne lui parut qu'un frein inventé pour contenir le vulgaire ; & , sans respect pour les dieux , il fit enlever du temple la statue d'or massive de Jupiter , haute de quinze coudées , & il eut l'adresse de lui en substituer une autre d'une matiere vile & grossiere , qu'il eut soin de revêtir d'une feuille d'or ; elle étoit si semblable à la première , que personne ne s'aperçut de son sacrilege. Cet attentat , s'il eût été découvert , auroit soulevé contre lui tout le peuple d'Antioche ; cette ville , plongée dans les délices & la débauche , s'abandonnoit aux fureurs du fanatisme , & au scandale des plus avilissantes superstitions. *Antiochus* mourut l'an 217 de l'ere des Séleucides ;

& depuis son regne, la Syrie où se passèrent tant de scènes éclatantes, a été dédaignée par les historiens, qui ne sont entrés dans aucun détail sur les actions de ses derniers rois. Les monumens qui nous restent sont épars dans différens écrivains, où il est pénible de les aller consulter : c'est une contrée où l'on marche au milieu des ténèbres, & que les seuls antiquaires ont droit de parcourir, puisqu'il n'y a que les médailles qui fournissent un fil pour s'y conduire, d'autant plus que les derniers rois, qui étoient autant de concurrents à l'empire, portoient presque tous le même nom, & avoient presque les mêmes attributs.

ANTIOCHUS X, surnommé *le pieux*, se vit sans appui après la mort de son père Philopator. Séleucus, cruel dans la victoire, craignant de l'avoir pour concurrent à l'empire, avoit ordonné sa mort; mais ce prince infortuné trouva un asyle dans Arade, ville de Phénicie, où il fut reçu avec tous les honneurs dus à son rang. Les dangers renaissans qu'il eut à essuyer, & qu'il fut éviter dans sa fuite, firent croire aux Phéniciens qu'une divinité protectrice veilloit à sa conservation, pour le récompenser de sa piété filiale. Eusebe nous assure que les Phéniciens, charmés du respect qu'il conservoit pour la mémoire de son père, lui déférerent le titre de *pieux*. Ses malheurs & ses vertus intéresserent tous les peuples en sa faveur; & dès qu'il parut armé pour venger la mort de Philopator, les soldats de Séleucus se rangerent sous ses enseignes, & le proclamèrent roi de toute la Syrie, qui devint le théâtre d'une guerre nouvelle. Séleucus vaincu, se retira à Mopsuete, où il exigea des sommes immenses pour lever une nouvelle armée: les habitans, épuisés par ses exactions, le brûlerent dans son palais avec tous ses partisans; *Antiochus*, délivré de cet ennemi, eut bientôt à combattre un concurrent plus dangereux. Un autre *Antiochus*, fils d'Epiphane, prit le diadème & les armes pour venger la mort de son frère, & pour se substituer à ses droits au trône; il s'empara de Mopsuete, qui fut détruite de fond en comble, & dont les habitans furent passés au fil de l'épée, pour les punir du

meurtre de Séleucus. Mais cette prospérité ne fut que passagère; *Antiochus* le pieux marcha contre lui & le vainquit: ce prince, craignant de tomber entre les mains de son vainqueur, ne prit aucune précaution pour traverser l'Oronte, où il se noya. Philippe, son frère jumeau, réclama son héritage, & se voyant à la tête d'une puissante armée, il ne se borna point à la partie de la Syrie, où ses frères avoient régné, il voulut en envahir la domination entière. Il y eut plusieurs combats livrés entre ces deux princes rivaux. La fortune, longtemps incertaine, se déclara contre *Antiochus*, qui fut obligé de se réfugier chez les Parthes, dont il emprunta le secours pour rentrer dans ses états; mais ses tentatives furent stériles; après sa dégradation, il se tint caché dans le détroit de Cilicie; & selon d'autres, dans la province de Comagene, où l'on soupçonne qu'il régna: l'histoire ne fixe point la date de sa mort.

ANTIOCHUS XI. Quoique ce prince n'ait jamais régné véritablement sur la Syrie, son nom est inscrit sur la liste des Séleucides; il étoit le second fils d'Antiochus Epiphane, & frère du roi Séleucus IV. On lui donna le nom de Philadelphie à cause de sa tendresse pour ses frères, & celui de Didime, parce qu'il étoit frère jumeau de Philippe qui, comme lui, aspira au trône de Syrie après sa mort: il prit le diadème, & se mit à la tête d'une armée qui fut défaite par *Antiochus le pieux*; il se précipita dans l'Oronte l'an 219 de l'ère des Séleucides.

ANTIOCHUS XII étoit fils d'*Antiochus le pieux*, qui ne laissa que ses malheurs pour héritage. La Syrie étoit alors en proie au brigandage des factions; les peuples épuisés par les querelles des Séleucides, appellerent au trône Tigrane, roi d'Arménie; *Antiochus* délaissé de ses sujets, fut élevé secrètement dans une province obscure de l'Asie, & c'est ce qui lui fit donner le nom d'*Asiatique*. Dans la suite, il régna conjointement avec son frère sur une partie de la Syrie, qui n'avoit jamais reconnu Tigrane pour roi. Ces deux frères, unis par la nature & par la conformité de leurs penchans, se rendirent à Rome pour y solliciter le royaume d'Egypte, dont leur

mere étoit légitime héritière; ils y répandirent des sommes immenses; mais leur libéralité ne put assouvir l'avare cupidité de ce peuple vénal. Tigrane, en leur absence, fit mourir leur mere Sélenne, au nom de laquelle ils réclamoient l'Égypte; & cette mort fournit un prétexte aux Romains pour leur refuser du secours, ils quitterent Rome sans avoir rien obtenu. À leur retour en Syrie, ils apprirent que Mithridate, vaincu par les Romains, s'étoit réfugié en Arménie, auprès de Tigrane son gendre. Lucullus instruit de sa retraite, exigea qu'on lui livrât ce roi fugitif, pour servir d'ornement à son triomphe; mais Tigrane, respectant les droits de l'hospitalité, fut assez généreux pour lui répondre, qu'il aimoit mieux être son ennemi, que de se rendre l'objet de l'exécration publique, en livrant à l'ignominie ou à la mort le pere de sa femme. Ce refus fit transporter le théâtre de la guerre dans ses états; *Antiochus* profita des circonstances pour rentrer en possession de l'héritage de ses peres. Tigrane, en partant pour l'Arménie, laissa la Syrie sans défense. *Antiochus* n'eut pas ses sujets à combattre; toutes les villes à l'envi lui ouvrirent leurs portes. L'affection que lui témoignèrent les habitans de Damas, lui fit prendre le surnom de *Dionisius*, qui étoit celui de Bacchus, protecteur de leur ville: quelques-uns le regardent comme le dernier roi de la race des Séleucides. Les principaux événemens de son regne sont tombés dans l'oubli, & l'histoire se borne à nous apprendre qu'il porta la guerre en Arabie, & qu'il y remporta une victoire: il livra un nouveau combat où il perdit la vie, l'an 227 de l'ere des Séleucides.

ANTIOCHUS XIII. *Antiochus*, dernier roi de Syrie, de la race des Séleucides, étoit fils d'*Antiochus* le pieux; il eut le surnom d'*Asiatique*, parce qu'il avoit été élevé avec son frere en Asie, pour n'être pas la victime de Tigrane, roi d'Arménie, que les Syriens avoient appelé pour les gouverner. Après la mort de sa mere, il prit le nom de *Comagene*, ce qui semble indiquer qu'il en fut le roi; mais il est certain qu'au lieu d'y exercer sa domination, il s'y tint toujours caché. Tigrane ayant été défait, Lucullus, dif-

penfateur des trônes de l'Asie, vit arriver dans son camp tous les rois de l'Orient, qui lui rendirent les plus humilians hommages pour mériter sa protection: *Antiochus* grossit la foule de ces Rois avilis; Lucullus le reçut avec bonté, il le qualifia du titre de roi de Syrie, & le rétablit dans la possession entiere de ce royaume. Ce fut à cette occasion qu'*Antiochus* prit le surnom de *Callinicus*, qui signifie victorieux; comme si c'eût été par la victoire qu'il eût été replacé sur le trône de ses ancêtres. Pompée ne lui permit pas de jouir long-temps de la générosité de Lucullus; la possession de la Syrie excita son ambition; il franchit le Taurus à la tête d'une armée triomphante, & déclare la guerre à *Antiochus* dont le peuple Romain n'avoit aucun sujet de se plaindre. Le monarque malheureux, sans être coupable, s'abandonna à la discrétion d'un ennemi qu'il ne croyoit pas capable d'abuser de sa foiblesse: il invite lui-même Pompée à se rendre à Antioche; le Romain, insensible à un si noble procédé, se rend dans cette ville, où il déclare publiquement *Antiochus* déchu du trône, sans voiler d'aucun motif sa dégradation. Ce prince ne put fléchir par ses prieres son juge inexorable, qui lui répondit avec une hauteur insultante: » Je ne donnerai jamais aux Syriens un roi qui s'est tenu tranquille & caché pendant tout le temps que Tigrane jouissoit de ses dépouilles: ce seroit vous déferer le prix de la victoire achetée au prix de notre sang; apprenez que les royaumes n'appartiennent qu'à ceux qui savent les défendre & les conserver. Je ne puis vous laisser la Syrie, ce seroit un présent inutile que Tigrane viendroit bientôt vous enlever; elle a besoin de défenseurs pour la soustraire aux brigandages des juifs & des Arabes qui en infestent les frontieres. » Ce fut par cet arrêt irrévocable que ce royaume, autrefois si florissant, fut réduit en province romaine. Pompée, pour adoucir la rigueur de cet arrêt, donna en dédommagement à *Antiochus* la province de Comagene, Séleucie, & quelques autres villes de la Mésopotamie où il régna sans gloire, puisque l'histoire a dédaigné de nous apprendre le reste de ses destinées.

L'ère des Séleucides, dont nous nous sommes servis pour marquer les principaux événemens du regne des *Antiochus*, commence sous le grand Séleucus, successeur d'Alexandre, l'an du monde 3692 & 312 avant l'ère vulgaire; on l'appelloit encore les *ans grecs*. Les juifs l'adoptèrent depuis qu'ils furent assujettis à la domination des Macédoniens, & il en est fait mention dans le livre des Machabées. (T--N.)

ANTIOPE, (*Hist. anc. Myth.*) fille de Nictée, l'un des rois de la Boétie, devint enceinte avant d'être épouse; & sur ce que son pere lui reprochoit sa fécondité, elle se dit femme de Jupiter. C'étoit une grande ressource dans les temps idolâtres. Vouloit-on tromper un pere, un mari? on attribuoit aussi-tôt à la divinité le fruit de son incontinence. C'est ainsi qu'en avoit usé la mere de Romulus, celle d'Alexandre & de plusieurs autres grands hommes, auxquels on auroit pu reprocher le vice de leur naissance. Nictée eût pu succomber à la vanité de passer pour le beau-pere d'un Dieu, il aima mieux venger son honneur blessé. *Antiope* redoutant sa vengeance, se réfugia à Sicione, où *Epopéus* l'épousa. Sa fuite causa une douleur si vive à son pere qu'il ne put y survivre: il se tua, laissant à *Licus* son frere le soin de le venger. *Licus* prit aussi-tôt Sicione, tua *Epopéus*, & fit enfermer *Antiope* dans une prison fort étroite. Elle y accoucha de deux jumeaux *Amphion* & *Zétée*. Dans la suite, ayant trouvé le moyen de s'échapper, elle se fit connoître à ses fils, qui, pour la venger, tuèrent *Licus*, & attachèrent *Dircée* sa femme aux cornes d'un taureau furieux qui la mit en pieces. *Amphion* & *Zétée*, après avoir régné dans *Thebes*, furent ensevelis dans le même tombeau. Les *Tithoréens* leur rendirent une espece de culte religieux. Ils y portoient des offrandes tous les ans, lorsque le soleil entroit dans le signe du taureau. (T--N.)

* ANTIPIA, (*Géogr. anc. & mod.*) ville ancienne de la Palestine, dans la tribu de *Nephthali*, vers la frontiere d'*Aser*, entre *Tyr* & *Betzaida*. C'étoit la ville principale des *Chananéens*; ce n'est aujourd'hui qu'un misérable village.

* ANTIPACHSU, (*Géogr. mod.*) petite île de la mer de Grece, sur la côte d'*Épire*, vis-à-vis le golfe de l'*Arta*, entre *Corfou* & *Céfalonie*.

* ANTI-PAPES, f. m. pl. (*Hist. eccl.*) on donne ce nom à ceux qui ont prétendu se faire reconnoître pour souverains pontifes, au préjudice d'un Pape légitimement élu; on en compte vingt-huit depuis le troisieme siecle jusqu'à ce jour.

ANTI-PARALLELES (*lignes*), *Géométrie*. Soient deux lignes droites tirées comme l'on voudra dans le même plan, & que nous appellerons *A* & *B*; soient deux autres lignes qui coupent les lignes *A* & *B*, & que nous nommerons *C* & *D*; si l'angle de la ligne *C* avec la ligne *A* ou la ligne *B* est égal à l'angle de la ligne *D* avec la ligne *B* ou la ligne *A*, les lignes *C* & *D* sont appelées *anti-paralleles*. Elles seroient paralleles, si l'angle *C* avec *A* ou *B* étoit égal à l'angle de *D* avec *A* ou *B*.

La section d'un cône, faite par un plan anti-parallele à la base, est toujours une ellipse. Voyez CÔNE. (O)

* ANTIPARASTASE, f. f. figure de réthorique, qui consiste en ce que l'accusé apporte des raisons pour prouver qu'il devoit plutôt être loué que blâmé, s'il étoit vrai qu'il eût fait ce qu'on lui oppose. (G)

* ANTIPAROS, (*Géogr. anc. & mod.*) île de l'Archipel, vis-à-vis l'île de *Paros*. Voyez CAVERNE.

ANTIPASTE, f. m. (*Littérat.*) dans l'ancienne poésie, pié composé d'un iambe & d'un trochée, c'est-à-dire, de deux longues entre deux breves, comme dans ce mot *cōrōnārē*. Voyez PIÉ & VERS.

* ANTIPATHES, ou CORAIL NOIR. Voyez CORAIL.

ANTIPATHIE, f. f. (*Phys.*) des mots grecs *ἀντί*, contre, & *πάθος*, passion. C'est l'inimitié naturelle, ou l'aversion d'une personne ou d'une chose pour une autre, & dans ce sens l'opposé de la *sympathie*.

Telle est, dit-on, l'opposition naturelle & réciproque de la salamandre & de la tortue, du crapaud & de la belette, de la brebis & du loup. Telle est l'aversion naturelle & invincible de certaines personnes,

pour les chats, les souris, les araignées, &c. aversion qui va quelquefois jusqu'à les faire évanouir à la vue de ces animaux.

Porta, (*mag. nat.* 20. 7.) & Merfenne, (*Quest. comment. in Genes.*) en rapportent d'autres exemples, mais fabuleux & absurdes : un tambour, disent-ils, de peau de loup, fera casser un tambour de peau de brebis; les poules s'envolent au son d'une harpe garnie de cordes faites des boyaux d'un renard, &c. Voyez d'autres exemples réels d'*antipathie* sous les art. MUSIQUE, TARENTULE, &c. M. Boyle parle d'une dame qui avoit une grande aversion pour le miel; son médecin, prévenu qu'il entroît beaucoup de fantaisie dans cette aversion, mêla un peu de miel dans un emplâtre qu'il fit appliquer au pié de la dame. Il se repentit bientôt de sa curiosité, quand il vit le fâcheux dérangement que l'emplâtre avoit produit, & que l'on ne put faire cesser qu'en l'ôtant. Le docteur Mather raconte, qu'une demoiselle de la nouvelle Angleterre s'évanouit en voyant quelqu'un se couper les ongles avec un couteau, quoiqu'elle ne fût nullement émue en les voyant couper avec une paire de ciseaux. *Transf. Philos.* n° 339.

Nous pourrions accumuler ici beaucoup d'autres exemples d'*antipathies* dont les auteurs sont remplis, & dont nous ne voudrions pas assurer généralement la vérité. Il nous suffit que l'existence des *antipathies* soit un fait certain, & reconnu pour tel.

Les Péripatéticiens enseignent que les *antipathies* proviennent de certaines qualités occultes, qui sont inhérentes dans les corps. Voyez OCCULTE, PÉRIPATÉTICIENS, &c. Voyez aussi SORTILEGE.

Les philosophes modernes, plus sages, avouent qu'ils en ignorent la cause. Quelques-uns ont prétendu l'expliquer, en regardant notre corps comme une espece de clavessin, dont les nerfs sont les cordes. Le degré de tension des nerfs, differe dans chaque homme, ce qui occasionne, disent-ils, un ébranlement différent de la part du même objet; & si cet ébranlement est tel qu'il produise une sensation désagréable, voilà l'*antipathie*. Mais comment un degré de tension plus ou moins grand, & peut-être quelquefois peu différent, produit-il dans

deux hommes des sensations tout opposées? voilà ce qu'on n'expliquera jamais. Il ne s'agissoit que d'avouer son ignorance un peu plutôt. (O)

* ANTIPATHIE, haine, aversion, répugnance, f. f. La haine est pour les personnes; l'aversion & l'*antipathie* pour tout indistinctement, & la *répugnance* pour les actions.

La haine est plus volontaire que l'aversion, l'*antipathie* & la *répugnance*. Celles-ci ont plus de rapport au tempérament. Les causes de l'*antipathie* sont plus secretes que celles de l'aversion. La *répugnance* est moins durable que l'une & l'autre. Nous haïssons les vicieux; nous avons de l'aversion pour leurs actions; nous sentons de l'*antipathie* pour certaines gens, dès la premiere fois que nous les voyons : il y a des démarches que nous faisons avec *répugnance*. La haine nourcit, l'aversion éloigne des personnes, l'*antipathie* fait détester; la *répugnance* empêche qu'on imite. Voyez les *Synonymes françois*.

* ANTIPATHIE, terme de peinture. Voyez ENNEMI.

* ANTIPATRIDE, (*Géogr. anc.*) il y a eu deux villes de ce nom; l'une en Palestine, du côté de Jassa, vers la mer, maintenant ruinée; l'autre en Phénicie, sur la côte de la méditerranée, à seize milles de Jassa.

ANTI-PERISTALTIQUE, adj. de ἀντι, contre, & περισταλίδε, comprimant, (*Anat.*) c'est, dans les intestins, un mouvement contraire au mouvement péristaltique. Voyez VERMICULAIRE. Le mouvement péristaltique est une contraction des fibres des intestins du haut-en-bas, & le mouvement anti-péristaltique en est une contraction du bas-en-haut. Voyez INTESTINS. (L)

ANTIPERISTASE, f. f. dans la philosophie de l'école, est l'action de deux qualités contraires, dont l'une par son opposition excite & fortifie l'autre. Voyez QUALITÉ.

Ce mot est grec, ἀντι περιστασις, & se forme de ἀντι, contra, contre, & περιστασις, être autour; comme qui diroit résistance à quelque chose qui entoure ou assiege.

On définit l'*antipéristase*, l'opposition d'une qualité contraire à une autre, par laquelle

est augmentée & fortifiée celle à qui elle résiste, ou l'action par laquelle un corps auquel un autre résiste, devient plus fort à cause de l'opposition qu'il essuie; ou l'effet de l'activité d'une qualité augmentée par l'opposition d'une autre qualité.

C'est ainsi, disent les philosophes de l'école, que le froid, en bien des occasions, augmente le degré de la chaleur, & l'humide celui de la sécheresse. Voyez FROID & CHALEUR. C'est ainsi que de la chaux vive prend feu par la simple effusion de l'eau froide. Ainsi le feu est plus vif en hiver qu'en été, par *antipéristase*; & c'est la même cause qui produit le tonnerre & les éclairs dans la moyenne région, où le froid est perpétuel.

Cette *antipéristase* est, comme l'on voit, d'une grande étendue & d'un grand secours dans la philosophie péripatéticienne: il est nécessaire, disent les partisans de cette philosophie, que le froid & le chaud soient l'un & l'autre doués de la faculté de se donner de la vigueur, afin que chacun d'eux la puisse exercer lorsqu'il est comme assiégé par son contraire, & qu'ils puissent prévenir par ce moyen leur mutuelle destruction; ainsi, en été, le froid chassé de la terre & de l'eau par les brûlantes ardeurs du soleil, se retire dans la moyenne région de l'air, & s'y défend contre la chaleur qui est au dessus, & contre celle qui est au dessous de lui: de même, en été, quand l'air qui nous environne est d'une chaleur étouffante, nous trouvons la qualité contraire dans les souterrains & dans les caves: au contraire en hiver, quand le froid fait geler les lacs & les rivières, l'air enfermé dans les souterrains & les caves devient l'asyle de la chaleur; l'eau fraîchement tirée des puits & des sources profondes en hiver, est non seulement chaude, mais encore sensiblement fumante. M. Boyle a examiné cette opinion avec beaucoup de soin dans son histoire du froid. Il est certain qu'à priori, & la considérant en elle-même, indépendamment des expériences alléguées pour soutenir l'*antipéristase*, elle est métaphysiquement absurde; car enfin il est naturel de penser qu'un contraire n'en fortifie point un autre, mais qu'il le détruit.

Il est vrai que, pour soutenir la prétendue force que la nature a donnée aux corps pour fuir leurs contraires, on allègue ordinairement, que des gouttes d'eau se rapprochent en globules sur une table, & se garantissent elles-mêmes ainsi de leur destruction; mais on explique aisément ce phénomène par d'autres principes plus conformes aux loix de la nature. Voyez ATTRACTION. A l'égard de l'*antipéristase* du froid & de la chaleur, les Péripatéciens nous les présentent environnés de leur contraire, comme si chacune de ces qualités avoit une intelligence, & prévoyoit qu'en négligeant de rappeler toutes ses forces; & de s'en faire un rempart contre son ennemi, elle périroit inévitablement: c'est-là transformer des agens physiques en agens moraux. L'expérience, aussi bien que la raison, est contraire à la supposition d'une *antipéristase*. Le grand argument que l'on allègue pour sa défense, est la chaleur que contracte la chaux vive lorsqu'on la met dans l'eau froide. Mais qui pourroit voir, sans en être surpris, à quel point les hommes ont été paresseux & crédules, en se laissant si long-temps & si généralement aveugler d'une opinion dont il leur étoit si facile de voir la fausseté? car enfin il n'y a qu'à éteindre la chaux avec de l'eau chaude, pour y voir souvent une ébullition bien plus grande que si l'eau étoit froide.

Lorsqu'on fait geler de l'eau dans un bassin, avec un mélange de neige & de sel auprès du feu, l'on prétend que ce feu est l'occasion du degré de froid capable de congeler l'eau: mais il n'est nullement besoin d'une *antipéristase* pour trouver la raison de cette expérience; puisque M. Boyle en a fait un essai, qui a parfaitement réussi, dans un endroit qui étoit sans feu, & où même, selon toute apparence, il ne s'en étoit jamais allumé.

Autre argument des partisans de l'*antipéristase*. La grêle ne s'engendre qu'en été; la plus basse région de l'air est, suivant les écoles, le lieu où elle se forme: le froid qui regne dans cette région congèle les gouttes de pluie qui tombent, ce froid étant fort considérable, à cause de la chaleur qui regne alors dans l'air voisin de la terre. Voyez à l'article GRELE, l'explication de ce phénomène.

mene. Quant à la fraîcheur que l'on trouve dans les souterrains en été, le thermomètre prouve que le froid y est moindre dans cette saison qu'en hiver; ainsi l'on n'en fauroit conclure une *antipéristase*. Voyez CAVES.

La fumée des eaux qui se tirent des lieux profonds en temps de gelée, ne prouve point qu'elles soient plus chaudes alors que dans la saison où elles ne fument point; cet effet provient, non de la plus grande chaleur de l'eau, mais du plus grand froid qui regne dans l'air. C'est ainsi que l'haleine d'un homme dans l'hiver devient très-visible; l'air qui l'entoure condense tout d'un coup les vapeurs qui sortent des poumons, & qui, dans un temps plus chaud, se répandent incontinent dans l'air en particules imperceptibles. Voyez les articles EAU, FROID, EMANATIONS, &c. (O)

ANTIPHONIE, f. f. (*Musiq.*) ἀντιφώνια étoit le nom que donnoient les Grecs à cette espece de symphonie qui s'exécutoit à l'octave ou à la double octave, par opposition à celle qui s'exécutoit au simple unisson, & qu'ils appelloient ὁμοφωνία. Voyez SYMPHONIE. Ce mot vient de ἀντί, contre, & φωνή, voix, comme qui diroit *opposition de voix*. (S)

ANTIPHONIER, ou ANTIPHONAIRE, f. m. (*Musique d'Eglise.*) livre qui contient en notes les antiennes & autres chants dont on use dans l'Eglise Catholique. (S)

ANTI-PHRASE, f. f. (*Gramm.*) contre-vérité; ce mot vient de ἀντί, contre, & de φράσις, locution, maniere de parler, de φράζω, dico. L'*anti-phrase* est donc une expression ou une maniere de parler, par laquelle en disant une chose on entend tout le contraire; par exemple, la mer Noire, sujette à de fréquens naufrages, & dont les bords étoient habités par des hommes extrêmement féroces, étoit appelée le *Pont-Euxin*, c'est-à-dire *mer favorable à ses hôtes, mer hospitaliere*. C'est pour cela qu'Ovide a dit que le nom de cette mer étoit un nom menteur.

Quem tenet Euxini mendax cognomine littus.
Ovid. trist. lib. I, vers. 23.

& au lib. III. eleg. xiiij, au dernier vers, il dit, *Pontus Euxini falso nomine dictus*. Ce-

Tome II.

pendant Sanctius, & plusieurs autres grammairiens modernes, ne veulent pas mettre l'*anti-phrase* au rang des figures, & rapportent ou à l'ironie ou à l'euphémisme, tous les exemples qu'on en donne. Il y a en effet je ne fais quoi d'opposé à l'ordre naturel, de nommer une chose par son contraire, d'appeler *lumineux* un objet parce qu'il est obscur.

La superstition des anciens leur faisoit éviter jusqu'à la simple prononciation des noms qui réveillent des idées tristes, ou des images funestes; ils donnoient alors à ces objets des noms flatteurs, comme pour se les rendre favorables, & pour se faire un bon augure; c'est ce qu'on appelle *euphémisme*, c'est-à-dire, discours de bon augure; mais, que ce soit par ironie ou par euphémisme que l'on ait parlé, le mot n'en doit pas moins être pris dans un sens contraire à ce que la lettre présente à l'esprit; & voilà ce que les anciens grammairiens entendoient par *anti-phrase*. C'est ainsi que l'on dit, à Paris, de certaines femmes qui parlent toujours d'un air grondeur, *c'est une muette de halles*, c'est-à-dire une femme qui chante pouille à tout le monde, une vraie harengere des halles; *muette* se dit alors par *anti-phrase*, ou, si vous l'aimez mieux, par ironie: le nom ne fait rien à l'affaire; le mot n'en est pas moins une *contre-vérité*.

Quant à ce que dit Sanctius, que le terme d'*anti-phrase*, suppose une phrase entière, & ne fauroit être appliqué à un mot seul; il est fort ordinaire de donner à un mot, ou par extension ou par restriction, une signification plus ou moins étendue que celle qu'il semble qu'il devrait avoir selon son étymologie. On en a un bel exemple dans la dénomination des cas des noms; car l'accusatif ne sert pas seulement pour accuser, ni le datif pour ajouter, ni l'ablatif pour ôter. (F)

ANTIPODES, adj. pl. m. (*Géog.*) c'est un terme relatif par lequel on entend, en géographie, les peuples qui occupent des contrées diamétralement opposées les unes aux autres. Voyez TERRE & ANTICHTONES.

Ce mot vient du grec; il est composé de ἀντί, contra, & de πούς, ποδός, pié. Ceux qui sont sur des paralleles à l'équateur,

G g g g g

également éloignés de ce cercle, les uns du côté du midi, les autres du côté du nord, qui ont le même méridien, & qui sont, sous ce méridien, à la distance les uns des autres de 188 degrés, ou de la moitié de ce méridien, sont *antipodes*, c'est-à-dire, ont les piés diamétralement opposés.

Les *antipodes* souffrent à - peu - près le même degré de chaud & de froid; ils ont les jours & les nuits également longs, mais en des temps opposés. Il est midi pour les uns, quand il est minuit pour les autres; & lorsque ceux-ci ont le jour le plus long, les autres ont le jour le plus court. Voyez CHALEUR, JOUR, NUIT, &c.

Nous disons que les *antipodes* souffrent à - peu - près & non exactement, le même degré de froid & de chaud. Car, 1°. il y a bien des circonstances particulières qui peuvent modifier l'action de la chaleur solaire, & qui sont souvent que des peuples, situés sous le même climat, ne jouissent pourtant pas de la même température. Ces circonstances sont, en général, la position des montagnes, le voisinage ou l'éloignement de la mer, les vents, &c. 2°. Le soleil n'est pas, durant toute l'année, à la même distance de la terre; il en est sensiblement plus éloigné au mois de juin qu'au mois de janvier: d'où il s'enfuit que, toutes choses d'ailleurs égales, notre été en France doit être moins chaud que celui de nos *antipodes*, & notre hiver moins froid. Aussi trouve-t-on de la glace dans les mers de l'hémisphère méridional, à une distance beaucoup moindre de l'équateur, que dans l'hémisphère septentrional.

L'horizon d'un lieu étant éloigné du zénith de ce lieu de 90 degrés, il s'enfuit que les *antipodes* ont le même horizon. Voy. HORIZON.

Il s'enfuit encore, que quand le soleil se leve pour les uns, il se couche pour les autres. Voyez LEVER & COUCHER.

Platon passe pour avoir imaginé le premier la possibilité des *antipodes*, & pour

être l'inventeur de ce nom. Comme ce philosophe concevoit la terre sphérique, il n'avoit plus qu'un pas à faire pour conclure l'existence des *antipodes*. Voyez TERRE.

La plupart des anciens ont traité cette opinion avec un souverain mépris, n'ayant jamais pu parvenir à concevoir comment les hommes & les arbres subsistoient suspendus en l'air, les piés en haut; en un mot, tels qu'ils paroissent devoir être dans notre hémisphère.

Ils n'ont pas fait réflexion que ces termes *en-haut*, *en-bas*, sont des termes purement relatifs, qui signifient seulement *plus loin* ou *plus près* du centre de la terre, centre commun où tendent tous les corps pesans; & qu'ainsi nos *antipodes* n'ont pas plus que nous la tête en-bas & les piés en-haut, puisqu'ils ont comme nous les piés plus près du centre de la terre, & la tête plus loin de ce même centre. Avoir la tête en-bas & les piés en-haut, c'est avoir le corps placé de manière que la direction de la pesanteur se fasse des piés vers la tête: or, c'est ce qui n'a point lieu dans les *antipodes*; car ils sont poussés comme nous vers le centre de la terre, suivant une direction qui va de la tête aux piés.

Si nous en croyons Aventinus, Boniface archevêque de Mayence & légat du pape Zacharie, dans le huitième siècle, déclara hérétique un évêque de ce temps nommé *Virgile**, pour avoir osé soutenir qu'il y avoit des *antipodes*.

Comme quelques personnes emploient ce fait, quoique mal-à-propos, pour prouver que l'église n'étoit pas infallible, un anonyme a cru pouvoir le révoquer en doute dans les *Mémoires de Trévoux*.

Le seul monument, dit l'auteur anonyme, sur lequel ce fait soit appuyé, ainsi que la tradition qui nous l'a transmis, est une lettre du pape Zacharie à Boniface: « S'il est prouvé, lui dit le souverain pontife dans cette lettre, que *Virgile* soutient qu'il y a un autre monde & d'autres hommes sous cette terre, un autre soleil, & une autre lune; assemblez un

* Je dois avertir que, selon plusieurs auteurs, ce *Virgile* n'étoit que prêtre, au moins dans le temps de cette affaire, & qu'il n'a été évêque de Salzbourg que depuis; selon quelques historiens même, il n'a jamais été évêque.

» concile ; condamnez-le ; chassez-le de
 » l'église , après l'avoir dépouillé de la
 » prêtrise , &c. » L'auteur que nous venons
 de citer , prétend que cet ordre de Zacharie
 demeura sans effet , que Boniface &
 Virgile vécurent dans la suite en bonne
 intelligence , & que Virgile fut même cano-
 nisé par le pape. *Mémoires de Trévoux* ,
Janv. 1708.

L'anonyme va plus loin : il soutient que ,
 quand même cette histoire seroit vraie , on
 ne pourroit encore accuser le pape d'avoir
 agi contre la vérité & contre la justice ; car ,
 dit-il , les notions qu'on avoit alors des
antipodes étoient bien différentes des nôtres.
 » Les démonstrations des mathématiciens
 » donnerent lieu aux conjectures des phi-
 » losophes ; ceux-ci assuroient que la mer
 » formoit autour de la terre deux grands
 » cercles qui la divisoient en quatre par-
 » ties ; que la vaste étendue de l'Océan &
 » les chaleurs excessives de la zone torride
 » empêchoient toute communication entre
 » ces parties ; en sorte qu'il n'étoit pas possi-
 » ble que les hommes qui les habitoient ,
 » fussent de la même espèce & provinssent
 » de la même tige que nous. Voilà , dit
 » cet auteur , ce que l'on entendoit alors
 » par *antipodes*. »

Ainsi parle l'anonyme pour justifier le
 pape Zacharie : mais toutes ces raisons ne
 paroissent pas fort concluantes ; car la lettre
 du pape Zacharie porte , selon l'anonyme
 même , ces mots : *S'il est prouvé que Vir-
 gile soutient qu'il y a un autre monde &
 d'autres hommes sous cette terre , con-
 damnez-le.* Le pape ne reconnoissoit donc
 point d'*antipodes* , & regardoit comme une
 hérésie d'en soutenir l'existence. Il est vrai
 qu'il ajoute ces mots , *un autre soleil , une autre
 lune.* Mais 1^o quelqu'un qui soutient l'exis-
 tence des *antipodes* , peut très-bien soute-
 nir qu'ils ont un autre soleil & une autre
 lune que nous ; comme nous disons tous
 les jours , que le soleil d'Ethiopie n'est pas
 le même que celui de France , c'est-à-dire ,
 que l'action du soleil est différente , & agit
 en différens temps sur ces deux pays ; que
 la lune de Mars & celle de Septembre sont
 différentes , &c. Ainsi ces mots *un autre
 soleil , une autre lune* , pouvoient bien , &
 selon Virgile , & dans la lettre du pape

même , avoir un sens très-simple & très-
 vrai. Ces mots , *un autre soleil sous notre
 terre* , ne signifient pas plus *deux soleils* ,
 que ces mots , *un autre monde sous notre
 terre* , ne signifient une autre terre sous
 notre terre.

Enfin , il est plus vraisemblable que
 c'étoit-là en effet le sens de Virgile , puis-
 qu'en admettant la terre sphérique & l'exis-
 tence des *antipodes* , c'est une conséquence
 nécessaire qu'ils aient le même soleil que
 nous , lequel les éclaire pendant nos nuits.
 Aussi l'anonyme , en supprimant dans la suite
 de sa dissertation ces mots *sous notre terre* ,
 qu'il avoit pourtant rapportés d'abord , pré-
 tend que le pape n'a pas nié les *antipodes* ,
 mais seulement qu'il y eût d'autres hommes ,
un autre soleil , une autre lune. 2^o. Quand
 même Virgile auroit soutenu l'existence
 réelle d'un autre soleil & d'une autre lune ,
 pour les *antipodes* , il n'y auroit eu en cela
 qu'une erreur physique , à la vérité assez
 grossière , mais qui ne mérite pas , ce me
 semble , le nom d'hérésie ; & en cas que
 le pape eût voulu la qualifier telle , il de-
 voit encore distinguer cette prétendue hé-
 résie de la vérité que soutenoit Virgile
 sur l'existence des *antipodes* , & ne pas mêler
 tout ensemble dans la même phrase , ces
 mots , *d'autres hommes sous notre terre ,
 un autre soleil , & une autre lune.*

A l'égard de l'opinion générale où l'apo-
 logiste anonyme prétend que l'on étoit
 alors sur les *antipodes* , que conclure de-là ?
 sinon que le pape étoit , comme tous les
 autres , dans l'erreur sur ce sujet , mais qu'il
 n'en étoit pas plus en droit de prendre pour
 article de foi une opinion populaire & fautive ,
 & de vouloir faire condamner Virgile com-
 me hérétique , pour avoir soutenu la vérité
 contraire.

Enfin la bonne intelligence , vraie ou pré-
 tendue , dans laquelle Boniface & Virgile
 vécurent depuis , ne prouve point que le
 pape Zacharie ne se soit pas trompé , en
 voulant faire condamner Virgile sur les *anti-
 podes*. Si Virgile se rétracta , c'est peut-
 être tant-pis pour lui.

Dans toutes ces discussions , je suppose
 les faits exactement tels que l'anonyme les
 raconte ; je n'ignore point que l'opinion la
 plus généralement reçue , est que le pape

condamne en effet Virgile , pour avoir soutenu l'existence des *antipodes* , & peut-être cette opinion est-elle la plus vraie : mais la question dont il s'agit , est trop peu importante pour être examinée du côté du fait.

Je suis fort étonné que l'anonyme n'ait pas pris un parti beaucoup plus court & plus sage : c'étoit de passer condamnation sur l'article du pape Zacharie , & d'ajouter que cette erreur physique du pape ne prouve rien contre l'infailibilité de l'église. Nous soutenons le mouvement de la terre , quoique les livres saints semblent attribuer le mouvement au soleil ; parce que , dans ce qui n'est point de foi , les livres saints se conforment au langage ordinaire. De même , quoique le pape ait pu se tromper sur une question de cosmologie & de Physique , on ne sauroit en conclure que l'église & les conciles généraux qui la représentent , ne soient pas infailibles dans les matieres qui regardent la foi. Voyez sur cela les décisions du concile de Constance , & les articles de l'assemblée du clergé en 1682. Cette réponse est tranchante , & je ne comprends pas comment elle n'est point venue à l'anonyme.

Pour en venir aux sentimens des premiers chrétiens sur les *antipodes* , il paroît qu'ils n'étoient point d'accord entr'eux sur ce sujet. Les uns , plutôt que d'admettre les inductions des philosophes , nioient jusqu'aux démonstrations des mathématiciens sur la sphéricité de la terre. Ce fut le parti que prit Lactance , comme l'on peut s'en assurer par le *xxiv chap. du livre III de ses Inst.* D'autres s'en tinrent à révoquer en doute les conjectures des philosophes ; c'est ce que fit S. Augustin , comme on voit au *chap. ix du livre XVI de la Cité de Dieu.* Après avoir examiné s'il est vrai qu'il y ait des Cyclopes , des Pygmées & des nations qui aient la tête en-bas & les piés en-haut , il passe à la question des *antipodes* , & demande si la partie inférieure de notre terre est habitée. Il commence par avouer la sphéricité de la terre ; il convient ensuite qu'il y a une partie du globe diamétralement opposée à celle que nous habitons : mais il nie que cette partie soit peuplée ; & les raisons qu'il en apporte , ne sont

pas mauvaises pour un temps où l'on n'avoit point encore découvert le nouveau monde. Premièrement , ceux qui admettent des *antipodes* , dit-il , ne sont fondés sur aucune histoire. 2^o. Cette partie inférieure de la terre peut être totalement submergée. 3^o. Admettre des *antipodes* , & conséquemment des hommes d'une tige différente de la nôtre , (car les anciens regardant la communication de leur monde avec celui des *antipodes* , comme impossible , la première supposition entraînoit la seconde) , c'est contredire les saintes écritures , qui nous apprennent que toute la race humaine descend d'un seul homme. Telle est l'opinion de ce pere de l'église.

On voit par-là que saint Augustin se trompoit , en croyant que les *antipodes* devoient être d'une race différente de la nôtre. Car enfin ces *antipodes* existent , & il est de foi que tous les hommes viennent d'Adam. A l'égard de la maniere dont ces peuples ont passé dans les terres qu'ils habitent , rien n'est plus facile à expliquer ; on peut employer pour cela un grand nombre de suppositions , toutes aussi vraisemblables les unes que les autres. Au reste , nous remarquerons ici que S. Augustin condamne à la vérité , comme hérétique , l'opinion qui feroit venir les *antipodes* d'une autre race que celle d'Adam ; mais il ne condamne pas comme telle , celle qui se borneroit purement & simplement à l'existence des *antipodes*. S'il avoit pensé à séparer ces deux opinions , il y a grande apparence qu'il se feroit déclaré pour la seconde.

Quoi qu'il en soit , quand même il se feroit trompé sur ce point peu important de la géographie , ses écrits n'en seront pas moins respectés dans l'église , sur tout ce qui concerne les vérités de la foi & de la tradition ; & il n'en sera pas moins l'oracle des catholiques contre les manichéens , les donatistes , les pélagiens , semi-pélagiens , &c.

Nous pouvons ajouter à cela , que les PP. de l'église n'étoient pas les seuls qui rejetassent la possibilité des *antipodes*.

Lucrece avoit pris ce parti long-temps avant eux , comme il paroît par la fin du I. livre , vers. 20 , 60 , &c. Voyez aussi le livre de Plutarque , de *Facie in orbe lunæ.*

Pline réfute la même opinion, *liv. II, c. lxx.*

Ce qu'il y a de plus propre aux *antipodes*, & en quoi seulement nous les considérons ici, c'est d'être dans les lieux diamétralement opposés entr'eux sur le globe terrestre; de manière qu'ayant mené une perpendiculaire ou une verticale à un lieu quelconque, & qui par conséquent passe par le zénith de ce lieu, l'endroit opposé de la surface du globe que cette verticale prolongée ira couper, en soit l'*antipode*. Tout le reste n'est qu'accessoire à cette idée, dans la supposition énoncée ou tacite de la sphéricité de la terre; car si la terre n'est point une sphere, si c'est un sphéroïde elliptique, aplati, ou alongé vers les poles, il n'y a plus d'*antipodes* réciproques; c'est-à-dire, par exemple, qu'ayant mené une ligne par le zénith de Paris & par le centre de cette ville, qui est dans l'hémisphère boréal, cette ligne ira couper l'hémisphère austral en un point qui sera l'*antipode* de Paris, mais dont Paris ne sera pas l'*antipode*; ainsi l'égalité réciproque de position, de latitude, de jour & de nuit dans les hémisphères opposés a six mois de différence, & tout ce qu'on a coutume de renfermer dans l'idée des *antipodes*, comme inséparable, ne l'est plus, & doit effectivement en être séparé, dès que l'on déroge à la sphéricité de la terre. Il ne faut qu'un peu d'attention pour s'en convaincre.

Tout ceci est fondé sur ce que la sphere, ou pour simplifier cette théorie, le cercle, est la seule figure régulière que tous les diamètres passans par son centre coupent à angles droits. Donc en toute figure terminée par une autre courbe, dans l'ellipse par exemple, la perpendiculaire, menée à un de ses points ou à sa tangente, excepté les deux axes qui répondent ici à la ligne des poles, ou à un diamètre quelconque de l'équateur, ne sauroit passer par son centre, ni aller rencontrer la partie opposée du méridien elliptique à angles droits: donc le nadir de Paris n'est pas le zénith de son *antipode*, & réciproquement. Si l'on élevoit au milieu de Paris une colonne bien perpendiculaire à la surface de la terre, elle ne seroit pas dans la même ligne que celle qu'on élèveroit pareillement au point an-

tipode de Paris: mais elle en déclinerait par un angle plus ou moins grand, selon que l'ellipse ou le méridien elliptique différencierait plus ou moins du cercle. La latitude de l'un & de l'autre de ces deux points différenciera donc en même raison, & conséquemment la longueur des jours & des nuits, de même les saisons, &c.

Les lieux situés à l'un & à l'autre pole, ou sur l'équateur, en sont exceptés; parce que, dans le premier cas, c'est un des axes de l'ellipse qui joint les deux points; & que dans le second, il s'agit toujours d'un cercle, dont l'autre axe de l'ellipse est le diamètre; le sphéroïde quelconque, aplati ou alongé, étant toujours imaginé à résulter de la révolution du méridien elliptique autour de l'axe du monde. *Voyez hist. acad. 1741. (O)*

ANTIPTOSE, s. f. *figure de Grammaire* par laquelle, dit-on, on met un cas pour un autre, comme lorsque Virgile dit (*Æn. L. V. v. 451.*) *It clamor cælo*, au lieu de *ad cælum*. Ce mot vient de *ἀντί* pour, & de *πίπτω*, cas. On donne encore pour exemple de cette figure, *Urbem quam statuo vestra est*, *Æn. L. I. v. 573*, *urbem* au lieu de *urbs*. Et Térence au prologue de l'*Andrienne* dit: *Populo ut placerent, quas fecisset fabulas*, au lieu de *fabulæ*. On trouve aussi, *Venit in mentem illius dici pour ille dies*. Mais Sanctius, *liv. IV*, & les grammairiens philosophes, qui à la vérité ne font pas le grand nombre, & même la méthode de P. R. regardent cette prétendue figure comme une chimère & une absurdité qui détruiroit toutes les règles de la grammaire. En effet, les verbes n'auroient plus de régime certain; & les écoliers qu'on reprendroit pour avoir mis un nom à un cas, autre que celui que la règle demande, n'auroient qu'à répondre qu'ils ont fait une *antiptose*. *Figura hæc*, dit Sanctius, *liv. IV, c. xiiij*, *Latinos canones excedere videtur; nihil imperitius; quod signum si esset verum, frustra quæreremus quem casum verba regerent.*

Nous ne connoissons point d'autres figures de construction que celles dont nous parlerons au mot CONSTRUCTION.

Le même fonds de pensée peut souvent être énoncé de différentes manières; mais

chacune de ces manieres doit être conforme à l'analogie de la langue. Ainsi l'on trouve *urbs Roma* par la raison de l'identité : *Urbs* est alors considéré adjectivement , *Roma quæ est urbs* ; & l'on trouve aussi *urbs Romæ , in oppido Antiochiæ*. Cic. *Burtoti ascendimus urbem*. Virg. Alors *urbs* est considéré comme le nom de l'espece ; nom qui est ensuite déterminé par celui de l'individu.

Parmi ces différentes manieres de parler , si nous en rencontrons quelqu'une de celles que les grammairiens expliquent par l'*antiptose* , nous devons d'abord examiner si il n'y a point quelque faute du copiste dans le texte ; ensuite , avant que de recourir à une figure déraisonnable , nous devons voir si l'expression est assez autorisée par l'usage , & si nous pouvons en rendre raison par l'analogie de la langue. Enfin , entre les différentes manieres de parler autorisées , nous devons donner la préférence à celles qui sont le plus communément reçues dans l'usage ordinaire des bons auteurs.

Mais expliquons à notre maniere les exemples ci - dessus , dont communément on rend raison par l'*antiptose*.

A l'égard de *it clamor cælo* ; *cælo* est au datif , qui est le cas du rapport & de l'attribution , c'est une façon de parler toute naturelle ; & Virgile ne s'en est servi que parce qu'elle étoit en usage en ce sens , aussi-bien que *ad cælum* ou *in cælum*. Ne dit-on pas aussi , *mittere epistolam alicui* , ou *ad aliquem* ?

Urbem quam statuo vestra est , est une construction très-élégante & très-régulière , qu'il faut réduire à la construction simple par l'ellipse ; & , pour cela , il faut observer que le relatif , *qui* , *quæ* , *quod* , n'est qu'un simple adjectif métaphysique ; que par conséquent il faut toujours le construire avec son substantif , dans la proposition incidente où il est ; car c'est un grand principe de syntaxe , que les mots ne sont construits que selon les rapports qu'ils ont entr'eux dans la même proposition ; c'est dans cette seule proposition qu'il faut les considérer , & non dans celle qui précède , ou dans celle qui suit : ainsi , si l'on vous demande la construction de cet exemple trivial , *Deus quem adoramus* , de-

mandez à votre tour qu'on en acheve le sens , & qu'on vous dise , par exemple , *Deus quem adoramus , est omnipotens* ; alors vous ferez d'abord la construction de la proposition principale , *Deus est omnipotens* ; ensuite vous passerez à la proposition incidente & vous direz , *nos adoramus quem Deum*.

Ainsi le relatif *qui* , *quæ* , *quod* , doit toujours être considéré comme un adjectif métaphysique , dont le substantif est répété deux fois dans la même période , mais en deux propositions différentes ; & , ainsi , il n'est pas étonnant que ce nom substantif soit à un certain cas dans une de ces propositions , & à un cas différent dans l'autre , puisque les mots ne se construisent & n'ont de rapport entr'eux que dans la même proposition.

Urbem quam statuo , vestra est. Je vois là deux propositions , puisqu'il y a deux verbes : ainsi construisons à part chacune de ces propositions ; l'une est principale , & l'autre incidente ; *vestra est* , ou *est vestra* , ne peut être qu'un attribut. Le sens fait connoître que le sujet ne peut être que *urbs* : je dirai donc , *hæc urbs est vestra , quam urbem statuo*.

Par la même méthode j'explique le passage de Térence , *ut fabulæ , quas fabulas fecisset , placerent populo*. C'est donc par l'ellipse qu'il faut expliquer ces passages , & non par la prétendue *antiptose* de Despautere & de la foule des Grammatistes.

Pour ce qui est de *venit in mentem illius diei* , il y a aussi ellipse : la construction est *memoria , cogitatio , ou recordatio hujus diei venit in mentem*. (F)

ANTIQUAIRE , s. m. est une personne qui s'occupe de la recherche & de l'étude des monumens de l'antiquité , comme les anciennes médailles , les livres , les statues , les sculptures , les inscriptions , en un mot , ce qui peut lui donner des lumieres à ce sujet. Voyez ANTIQUITÉ ; voyez aussi MONUMENT , MÉDAILLE , INSCRIPTION , SCULPTURE , STATUE , &c.

Autrefois il y avoit différentes autres especes d'*antiquaires* : les libraires ou les copistes , c'est-à-dire , ceux qui transcrivoient en caracteres beaux & lisibles ce qui avoit auparavant été seulement écrit en notes ,

s'appelloient *antiquaires*. Voyez LIBRAIRE. Ils furent aussi dénommés *calligraphi*. Voyez CALLIGRAPHE. Dans les principales villes de la Grece & de l'Italie, il y avoit d'autres personnes distinguées que l'on appelloit *antiquaires*, & dont la fonction étoit de montrer les antiquités de la ville aux étrangers, de leur expliquer les inscriptions anciennes, & de les assister de tout leur pouvoir dans ce genre d'érudition.

Un établissement si utile au public & si flatteur pour les curieux, méritoit bien d'avoir lieu parmi nous. Pausanias appelle ces *antiquaires* ἐξηγητὰς; les Siciliens leur donnoient le nom de *myflagogi*. (G)

ANTIQUÉ, adj. en général *ancien*. Voyez ANCIEN & ANTIQUITÉ.

ANTIQUÉ, s. f. est principalement en usage parmi les architectes, les sculpteurs & les peintres: ils l'emploient pour exprimer les ouvrages d'architecture, de sculpture, de peinture, &c. qui sont d'un temps où les arts avoient été portés à leur perfection par les plus beaux génies de la Grece & de Rome; savoir, depuis le siècle d'Alexandre le grand jusqu'au regne de l'empereur Phocas, vers l'an de notre-seigneur 600, que l'Italie fut ravagée par les Goths & les Vandales.

Antique, dans ce sens, est opposé à *moderne*. C'est ainsi que nous disons un édifice *antique*, un buste, un bas-relief, une maniere, une médaille *antique*; & d'une statue, qu'elle est dans le goût *antique*.

Il nous reste plusieurs antiquités de sculpture, telles que le Laocoon, la Vénus de Médicis, l'Apollon, l'Hercule Farnese, &c.

Mais en fait d'antiquités pittoresques, nous n'avons que la noce Aldobrandine, les figurines de la pyramide de Cestius, le nymphée du palais Barberin, la Vénus, une figure de Rome qui occupe le Palladium, & qu'on voit dans le même lieu, quelques morceaux de fresque tirés des ruines d'Adriane, des thermes de Tite & d'Héraclée.

Il s'est trouvé des sculpteurs qui ont contrefait l'*antique* jusqu'à tromper le jugement du public. On prétend que Michel-Ange fit la statue d'un Cupidon, & qu'après en avoir cassé un bras qu'il retint, il

enterra le reste de la figure dans un endroit où il savoit qu'on devoit fouiller. Le Cupidon en ayant été tiré, tout le monde le prit pour *antique*. Mais Michel-Ange ayant présenté à son tronc le bras qu'il avoit réservé, chacun fut obligé de convenir de sa méprise. Si ce fait est vrai, il prouve combien dès ce temps-là, le préjugé étoit favorable à l'antiquité. Notre siècle n'en a rien rabattu; & si l'on pouvoit, ainsi que Michel-Ange, prouver que les morceaux qu'on admire comme antiquités, ne sont que des productions modernes, la plupart de ces antiquités perdrieroient bientôt de l'estime où elles sont, & seroient réduites à leur juste valeur.

Antique est quelquefois distingué d'*ancien*, qui signifie un moindre degré d'antiquité, un temps où l'art n'étoit pas encore à sa dernière perfection. Ainsi architecture *antique* n'est souvent autre chose que l'ancienne architecture. Voyez ARCHITECTURE.

Quelques écrivains usent du composé *antiquo-moderne*, en parlant des vieilles églises gothiques & autres bâtimens, qu'ils ne veulent pas confondre avec ceux des Grecs & des Romains. (G-P-R)

ANTIQUÉ. On emploie ce mot, dans le *Blason*, en parlant des choses qui ne sont pas de l'usage moderne, comme des couronnes à pointes de rayons, des coiffures anciennes grecques & romaines, des vêtements, des bâtimens, des niches gothiques, &c. Les armoiries de Montpellier sont une image de Notre-Dame sur son siege à l'*antique* en forme de niche.

L'évêché de Freyding en Bavière, d'argent au buste de more de sable, couronné d'or à l'*antique* & vêtu de gueules. Voyez MEUBLES (*Blason*).

ANTIQUES, (*arts du Dessin*.) c'est le nom qu'on donne aux pieces entieres & aux fragmens qui nous restent des ouvrages peints ou sculptés chez les peuples anciens où les arts ont fleuri. On renferme dans cette classe les pierres gravées, les médailles, les statues, les ouvrages moulés & sculptés, les peintures, les bâtimens, & les ruines des anciens édifices; ces ouvrages datent ou de l'origine des beaux-arts, ou du temps de leur splendeur, ou de

celui de leur décadence. Ceux qui se sont conservés des beaux jours de la Grece, & quelques autres qui sont postérieurs à ce temps-là, sont regardés comme des modèles parfaits, ou qui du moins approchent de bien près de la perfection. Quand les artistes, ou les maîtres de l'art, parlent avec enthousiasme de la beauté des *antiques*, ce n'est que de ce petit nombre de pièces, qu'ils entendent parler; car on ne voit que trop d'*Antiques* qui attestent la décadence des arts dans les siècles anciens, postérieurs aux beaux siècles de la Grece.

Voici les quatre parties essentielles de l'art qu'on admire dans les *antiques*: 1^o. la beauté générale des formes; 2^o. la perfection du dessin dans les figures humaines, & en particulier les belles têtes; 3^o. la grandeur & la noblesse des airs, & des caractères; 4^o. l'expression fiere & correcte des passions, toujours subordonnée néanmoins à la beauté. Il n'y a point d'expression, chez les anciens, qui soit assez forte pour nuire au beau. En général, ils s'attachoient moins à la nature qu'au beau idéal. Ils rejetoient tout ce qui n'eût désigné que tel ou tel homme en particulier. Leur grand but alloit à faire que chaque image fût toute entière ce qu'elle devoit être, mais sans aucun mélange d'autre caractère. Jupiter étoit tout majesté, Hercule tout force. On négligeoit ce qui ne tenoit pas nécessairement à l'idée principale. Tout artiste qui aspire à exceller dans ces quatre parties de l'art, ne sauroit trop étudier les belles *antiques*; ce n'est qu'à force de les contempler & de les copier, qu'il élèvera son goût à la grandeur & à la justesse des artistes grecs. Aussi les peintres & les sculpteurs de l'école romaine l'ont-ils emporté sur toutes les autres écoles modernes dans ces parties-là, parce qu'ils ont eu plus d'occasion & de facilité d'étudier ces grands modèles de l'ancienne Grece.

Nous conseillons au jeune artiste de commencer par une lecture réfléchie des excellens écrits de Winkelmann; il y verra en quoi consiste la supériorité des *antiques*, & il la verra dans son plus beau jour. Qu'il passe ensuite à l'étude même de ces *antiques*, autant qu'il pourra être à portée d'en

voir, & qu'il les observe lui-même assez long-temps pour en sentir le véritable prix. Ce qu'Horace disoit aux poètes, nous le recommandons pareillement aux artistes:

Vos exemplaria græca

Nocturnâ versate manu, versate diurnâ.

Les meilleures statues se voient à Rome & à Florence. On trouve dans tous les pays de l'Europe de belles collections de pierres gravées, & de médailles. Les plus beaux restes des anciens édifices sont épars dans la Grece & dans l'Italie. Si l'on n'est pas assez heureux pour voir les originaux, il faut du moins les étudier sur les copies en moule ou sur les dessins, quoique ceux-ci rendent pour l'ordinaire très-imparfaitement ce que l'original a de plus beau & de plus grand. Les empreintes de Lippert forment une excellente collection de pierres gravées. Il seroit à désirer, pour le progrès des arts, que quelqu'un entreprit une pareille en fait de médailles choisies. On peut étudier les édifices de l'antiquité sur les dessins de MM. des Godets & le Roi, & les statues anciennes dans les collections que Bischof, Van-Dalen, Perier & Preisler en ont données. La plus grande collection de pierres gravées est celle que M. Mariette a publiée. M. Stosch a décrit & fait graver les principales de ces pierres qui portent le nom de l'artiste. Enfin on a, dans le recueil de M. le comte de Caylus, & dans les estampes des *antiques* d'Herculane, les meilleurs secours pour connoître la peinture des anciens.

Les ouvrages de l'antiquité en général, différent beaucoup entr'eux, en excellence & en expression, mais point en goût. On peut ranger les monumens anciens sous trois classes capitales. En effet, on observe trois divers degrés de beauté, qui ou tous ensemble, ou du moins séparément, se retrouvent dans toutes les statues de l'antiquité que le temps nous a conservées; les moindres d'entr'elles ont toutes le goût du beau, mais ce n'est que dans les parties essentielles; celles du second degré y joignent encore la beauté dans les parties utiles, & celles du plus haut degré enfin réunissent la beauté jusques dans les parties de hors-d'œuvre; aussi sont-elles parfaitement

faitement belles. Les plus belles de ce degré suprême sont le *Laocoon* & le *Torse*, du Belvédère. Les plus belles du second degré sont l'*Apollon* & le *Gladiateur* du jardin Borghese ; il y en a une infinité du troisième genre. *Voyez Mengs, Pensées sur le beau & le goût en fait de peinture, pag. 79. 80.*

Tous les connoisseurs s'accordent à regarder l'étude des *antiques* comme l'occupation la plus indispensable pour un artiste. C'est par ce moyen que Raphaël & Michel-Ange ont atteint ce point de grandeur que nous admirons en eux ; leur exemple rend superflu tout ce qu'on pourroit encore alléguer en faveur de cette étude. C'est une maxime universellement reçue aujourd'hui, que pour acquérir le vrai goût du beau, il est nécessaire de consulter attentivement les *antiques*.

Cette étude cependant ne sauroit être d'un grand secours à de petits génies. Il ne suffit pas d'observer les contours, c'est l'esprit qu'il est question de saisir dans les belles *antiques*. Celui qui après les avoir long-temps contemplées, n'éprouve pas un certain ravissement, & ne sent pas la perfection invisible au travers de la beauté palpable, n'a qu'à jeter ses crayons ; les *antiques* lui sont inutiles.

Il faut avouer néanmoins, qu'il y a de l'exagération dans les éloges que les connoisseurs anciens & modernes ont faits de l'excellence des *antiques*. On sent bien que tout n'est pas exactement vrai dans ce que Plin rapporte du *Pâris* d'Euphrasor (*Voyez ALLÉGORIE*), & l'on auroit tort de prendre à la lettre, comme Webb le fait, toutes les descriptions que les anciens ont données de ces chefs-d'œuvre. Mais à nous en tenir aux ouvrages qui se sont conservés jusqu'à nous, il y a assez pour exciter notre admiration. Les artistes & les connoisseurs ne sauroient trop consulter sur ce sujet les écrits de Winckelmann : nous y renvoyons le lecteur, pour ne pas allonger cet article. (*Cet article est tiré de la théorie générale des Beaux-Arts de M. SULLZER.*)

ANTIQUER, v. act. c'étoit, en terme d'ancienne reliure, pratiquer avec des fers chauds, sur la tranche dorée ou non dorée

Tome II.

d'un livre, des ornemens à ramage ou autres. Cet usage n'a plus lieu ; la tranche de nos livres est unie.

ANTIQUITÉ, *antiquitas*, (*Hist. anc.*) on se sert de ce terme pour désigner les siècles passés. *Voyez AGE, TEMPS, ANTIQUE, ANCIEN, &c.*

Nous disons en ce sens les héros de l'*antiquité*, les vestiges ou traces de l'*antiquité*, les monumens de l'*antiquité*, &c.

On emploie le même mot pour désigner les ouvrages qui nous restent des anciens. *Voyez MONUMENS, RESTES, RUINES, &c.*

On dit en ce sens, un chef-d'œuvre de l'*antiquité*, un beau morceau de l'*antiquité* ; l'Italie, la France & l'Angleterre sont pleines d'*antiquités*.

Antiquité, se prend aussi pour l'ancienneté d'une chose, ou pour le long-temps qu'il y a qu'elle subsiste. *Voyez AGE, TEMPS, &c.*

On dit en ce sens l'*antiquité* d'un royaume, d'une coutume, ou d'autres choses pareilles. La plupart des nations se donnent bien plus d'ancienneté qu'elles ne sont en état d'en prouver. On peut dire que le temps présent est l'*antiquité* du monde, qui, dans les temps qu'on appelle *anciens*, ne faisoit proprement que de naître, & qui étoit, pour ainsi dire, enfant.

Nous lisons dans Platon, que Solon tenoit d'un prêtre Egyptien que les Athéniens avoient 9000 ans d'ancienneté, & les Saïdes 8000. Pomponius remonte beaucoup plus haut dans les temps, en suivant les traces d'Hérodote. Il compte 330 rois avant Amasis, & il trouve que le monde a plus de 13000 ans. Diodore de Sicile met entre le premier roi d'Egypte, & l'expédition d'Alexandre un intervalle de 23000 ans. Diogene Laerce laisse bien loin derrière lui les autres auteurs ; il double ce nombre de 23000. Lorsqu'Alexandre entra dans l'Egypte, les prêtres lui prouverent par leurs histoires sacrées, dans lesquelles il étoit fait mention de l'origine de l'empire des Perses, qu'il venoit de conquérir, & de celui de Macédoine, qu'il possédoit par droit de naissance, qu'ils avoient l'un & l'autre 8000

H h h h h

ans d'ancienneté. Cependant il est démontré par les meilleurs auteurs, tant historiens que chronologistes, que l'empire des Perses n'avoit pas alors plus de 300 ans, & celui des Macédoniens plus de 500. Au reste, on ne doit pas s'étonner que les Egyptiens & les Assyriens soient tombés dans des erreurs chronologiques si ridicules, ceux-ci faisant de 4000 ans la durée des regnes de leurs premiers rois, & ceux-là la supposant de 1200.

Les Chaldéens affuroient au temps d'Alexandre qu'ils avoient 470000 ans d'observations des mouvemens célestes, & qu'ils avoient tiré les horoscopes des enfans nés dans cet énorme intervalle de temps. Mais Callisthene ayant été commis par Aristote à la recherche de ces observations, on trouva qu'elles ne remontoient point au delà de 1900 ans avant Alexandre. C'est un fait avoué par Porphyre, dont le dessein n'étoit pas assurément de donner de l'autorité aux livres de Moyse. (G)

ANTIQUITÉS, en Architecture : se dit autant des anciens bâtimens qui servent encore à quelque usage, comme les temples des Païens dont on a fait des églises, que des fragmens de ceux qui ont été ruinés par le temps ou par les Barbares, comme à Rome les restes du palais Major sur le mont Palatin. Ces antiquités ruinées s'appelloient en latin *rudera*, à cause de leur difformité, qui les rend méconnoissables à ceux qui ont lu leurs descriptions dans les auteurs, ou qui en ont vu les figures. (P)

ANTISCIENS, adj. m. pl. (Géog.) du grec *ἀντι*, contre, & *σνιά*, ombre. On appelle en géographie *Antisciens*, les peuples qui habitent de différens côtés de l'équateur, & dont les ombres ont à midi des directions contraires. Voyez OMBRES.

Ainsi les peuples du nord sont *antisciens* à ceux du midi : les uns ont leurs ombres à midi dirigées vers le pôle arctique, & les autres les ont dirigées vers le pôle antarctique.

On confond souvent les *Antisciens* avec les Antécien, ou ceux qui habitent d'un & d'autre côté de l'équateur, & qui ont la même hauteur de pôle. Voyez ANTÉCIENS.

Les astrologues donnent quelquefois le

nom d'*antisciens* à deux points du ciel également distans d'un tropique; c'est dans ce sens qu'ils disent que les signes du lion & du taureau sont *antisciens* l'un à l'autre. En effet, ces deux signes sont également distans du tropique du cancer. (O)

ANTI-SCORBUTIQUES, adj. (Méd.) épithete des médicamens auxquels on attribue la propriété de prévenir ou de guérir le scorbut. Voyez SCORBUT. (N)

ANTI-SIGMA, f. m. (Gramm.) ce mot n'est que de pure curiosité; aussi est-il oublié dans le lexicon de Martinius, dans l'ample trésor de Fabre, & dans le Novitius. Priscien en a fait mention dans son I. liv. au ch. de *litterarum numero & affinitate*. L'empereur Claude, dit-il, voulut qu'au lieu du σ des Grecs, on se servît de l'*anti-sigma* figuré ainsi C : mais cet empereur ne put introduire cette lettre. *Huic S Præponitur P, & loco σ Græcæ fungitur, pro quâ Claudius Cæsar anti-sigma* C *hâc figurâ scribi voluit : sed nulli ausi sunt antiquam scripturam mutare.*

Cette figure de l'*anti-sigma* nous apprend l'étymologie de ce mot. On fait que le sigma des Grecs, qui est notre *s*, est représenté de trois manières différentes, σ , ς & C ; c'est cette dernière figure adossée à une autre tournée du côté opposé, qui fait l'*anti-sigma*, comme qui diroit deux sigma adossés, opposés l'un à l'autre. Ainsi ce mot est composé de la préposition *ἀντι* & de *σίγμα*.

Isidore, au L. I de ses Origines, c. xx, où il parle des notes ou signes dont les auteurs se sont servis, fait mention de l'*anti-sigma*, qui, selon lui, n'est qu'un simple C tourné de l'autre côté Q . On se sert, dit-il, de ce signe, pour marquer que l'ordre des vers vis-à-vis desquels on le met, doit être changé, & qu'on le trouve ainsi dans les anciens auteurs. *Anti-sigma ponitur ad eos versus quorum ordo permutandus est, sicut & in antiquis auctoribus positum invenitur.*

L'*anti-sigma*, poursuit Isidore, se met aussi à la marge avec un point au milieu C lorsqu'il y a deux vers qui ont chacun le même sens, & qu'on ne fait lequel des deux est à préférer. Les variantes de la

Henriade donneroient souvent lieu à de pareils *anti-sigma*. (F)

ANTI-SPASMODIQUE, adj. (*Mat. méd.*) le mot *anti-spasmodique* a long-temps été synonyme d'*anti-épileptique*, comme il l'est encore de *céphalique*, de *nervin*; mais l'épilepsie n'étant qu'une espèce des maladies convulsives ou nerveuses, on a généralisé la classe des remèdes qui conviennent dans les affections des nerfs, ou les mouvemens spasmodiques, & c'est à ces remèdes qu'on donne le nom d'*anti-spasmodiques*, qui signifie *anti-convulsifs*.

On leur attribue la propriété de calmer les mouvemens extraordinaires des parties du corps, ou de diminuer les mouvemens nécessaires, lorsqu'ils sont trop forts ou trop rapides: cette vertu leur est commune avec les calmans ou hypnotiques, les tempérans, les anodins, &c.

La multiplicité des maladies nerveuses, & si j'ose le dire, l'espèce de mode d'avoir les nerfs irritables & délicats, ont rendu l'usage des *anti-spasmodiques* presque universel. Leur administration particulière constitue de nos jours une branche de la médecine pratique, sur laquelle on a déjà établi plusieurs systèmes ou méthodes. Quelques médecins & beaucoup de charlatans se sont exclusivement arrogé le privilège de l'exercer; & l'ignorance, la crédulité, la superstition même ont infiniment ajouté au nombre des remèdes par lesquels on attaque ces maladies.

La liste des *anti-spasmodiques* seroit immense, si je voulois rapporter la foule des substances qu'on a supposé avoir cette propriété. Le merveilleux prétendu de quelques-unes des maladies qu'on avoit à combattre, a fait aussi rechercher le merveilleux dans les remèdes; on a prescrit des règles pour la manière de les administrer; on a indiqué le temps requis pour les recueillir, pour les préparer, pour les appliquer. On a consulté l'heure, le jour, la saison: on a tiré des inductions de la couleur, du poids, de la figure du médicament. Il n'est enfin aucune espèce d'absurde superstition qu'on n'ait successivement mise en usage sous ce point de vue.

Il n'est aucun médecin honnête & éclairé qui n'ait senti le vuide des promesses de

tant de spécifiques; on a purgé les nouvelles matières médicales & les dispensaires de cette immensité d'erreurs qui faisoient la honte de la médecine; mais le peuple n'est pas converti. Le goût du merveilleux qui éblouit, fait encore croire aux sachets pendus au col, aux ceintures, aux nombres, aux différens amulettes. Et quelques écrivains qui n'ont pas encore cessé d'être peuple, n'ont pas rougi de ranger les exorcismes dans la classe des *anti-spasmodiques* (*Voyez une Dissertation sur les anti-spasmodiques*, couronnée par l'académie de Dijon). Il est humiliant de retrouver vers la fin de ce siècle, un exemple digne de la barbarie des temps absurdes qui nous ont précédés; il est encore plus humiliant de dire qu'une société savante y a mis le sceau de son approbation. On se croit transporté dans ces temps d'erreurs & de mensonges, où l'ignorance répandoit les voiles les plus épais sur tous les hommes & tous les états, & où l'on ne connoissoit d'autre science que celle de tromper.

Les *anti-spasmodiques* n'agissent que d'une manière très-occulte; on pourroit même dire que cette action est si indéterminée dans la plupart, qu'on ne peut guère compter sur cette ressource dans les maladies bizarres contre lesquelles on les destine. Les variétés des tempéramens ou des constitutions, les différences de climat, d'âge, de sexe, de genre de vie, d'éducation, d'habitudes, sont des nuances importantes, qui décident de leurs bons ou mauvais effets.

Les *anti-spasmodiques* les plus usités sont les racines de pivoine & de valériane ou valérienne sauvage; les fleurs de tilleul, de muguet, le camphre, le musc, la civette, la liqueur minérale anodine d'Hoffman, l'huile animale de Dippel, la poudre de Dippel, la poudre de Guttete, & la poudre *anti-spasmodique* qu'on trouve dans le dispensaire de Paris. Sur quoi il faut remarquer que ces deux dernières compositions sont un mélange de plusieurs substances, dont quelques-unes n'ont que peu ou point de vertu.

L'emploi de ces remèdes est indiqué dans toutes les maladies convulsives, ou qui

annoncent l'affection du genre nerveux, telles que l'épilepsie, l'apoplexie, après la cessation de l'attaque, la paralysie, le tremblement des membres, les vertiges, les palpitations, la mélancolie, l'affection hippocondriaque, &c.

Les plus habiles Médecins qui connoissent la réciprocity d'action ou d'influence du corps sur l'ame & de l'ame sur le corps, savent combien il importe, dans le traitement des maladies qui exigent ou paroissent exiger les *anti-spasmodiques*, de s'occuper encore plus de l'état moral que de l'état physique du corps. L'ascendant que donne le génie sur les ames foibles, est une circonstance utile pour les malades, lorsque le médecin fait l'acquérir; il a droit alors d'inspirer la sécurité par ses propos; il anticipe sur l'effet des remèdes en les annonçant comme bons: mais il ne doit jamais en abuser jusqu'à promettre ce qu'il ne peut tenir, ou se rendre le panegyriste de l'erreur, par intérêt, charlatanerie ou mauvaise foi. (*Article de M. LA FOSSE, docteur en médecine de la faculté de Montpellier.*)

ANTI-SPASMODIQUE (*poudre*), *Pharmacie, & Thérapeutique.* Voyez *POUDRE*.

* ANTI-SPODE, f. m. (*Chymie.*) terme fait par les anciens à l'imitation de *spode*. Ils entendoient par *anti-spode* les cendres ou des plantes, ou des animaux; de même que le *spode* étoit la cendre, ou plutôt une fleur métallique impure, que l'on ramassoit dans les boutiques où l'on faisoit le cuivre. Voyez *Geoffr. Mat. méd. tome I.*

ANTI-STROPHE, f. f. (*Gramm.*) ce mot est composé de la préposition *ἀντι*, qui marque opposition ou alternative, & de *στρόφη*, *conversio*, qui vient de *στρέφω*, *verto*. Ainsi *strophe* signifie *stance* ou *vers* que le chœur chantoit en se tournant à droite du côté des spectateurs; & l'*anti-strophe* étoit la *stance* suivante que ce même chœur chantoit en se tournant à gauche. Voyez ANTI-STROPHE plus bas.

En Grammaire ou élocution, *anti-strophe* ou *épistrophe*, signifie *conversion*. Par ex. si après avoir dit *le valet d'un tel maître*, on ajoute, & *le maître d'un tel valet*, cette dernière phrase est une *anti-strophe*, une phrase tournée par rapport à la première.

On rapporte à cette figure ce passage de S. Paul: *Hebræi sunt, & ego. Israelitæ sunt, & ego. Semen Abrahæ sunt, & ego.* II. Cor. c. xj. vers. 22. (F)

ANTI-STROPHE, (*Bell. lett.*) terme de l'ancienne poésie lyrique chez les Grecs. L'*anti-strophe* étoit une des trois parties de l'ode, dont les deux autres se nommoient *strophe* & *épode*. La *strophe* & l'*anti-strophe* contenoient toujours autant de vers l'une que l'autre, tous de même mesure, & pouvoient par conséquent être chantées sur le même air, à la différence de l'*épode*, qui comprenoit des vers d'une autre espèce, soit plus longs, soit plus courts. Voyez *EPODE*.

L'*anti-strophe* étoit une espèce de réponse ou d'écho, relatif tant à la *strophe* qu'à l'*épode*. Les Grecs nommoient *périodes* ces trois couplets réunis; c'est ce que nous appellerions *un couplet à trois stances*. Voyez *PÉRIODE*. (G)

ANTITACTES, f. m. pl. (*Théolog.*) anciens hérétiques ou gnostiques, ainsi nommés parce qu'en avouant d'une part que Dieu le créateur de l'univers étoit bon & juste, ils soutenoient d'un autre côté qu'une de ses créatures avoit semé la zizanie, c'est-à-dire créé le mal moral, & nous avoit engagés à le suivre, pour nous mettre en opposition avec Dieu le créateur; & de-là est dérivé leur nom d'*ἀντιτάκτω*, *je m'oppose, je combats*. Ils ajoutoient que les commandemens de la loi avoient été donnés par de mauvais principes; & loin de se faire scrupule de les transgresser, ils croyoient venger Dieu, & se rendre agréables à ses yeux en les violant. S. Clément d'*Alex. lib. III. Stromat.* Dupin, *Biblioth. des auteurs eccléf. des III premiers siècles.* (G)

* ANTITAURUS, f. m. (*Géogr. anc. & mod.*) montagne de la petite Arménie, séparée du mont Taurus vers le nord, entre l'Euphrate & l'Arsanias. Les habitans de ces contrées l'appellent *Rhoam-Taura*.

* ANTITHÉES, f. m. pl. (*Divinat.*) mauvais génies qu'invoquoient les magiciens, dont Arnobe, le seul qui en ait parlé, ne nous en apprend pas davantage.

ANTI-THENAR, nom que les ana-

tomistes donnent à plusieurs muscles, autrement appellés *adducteurs*. Voyez ADDUCTEUR.

Ce mot est grec ; il est composé de *ἀντί*, contre, & de *θέναρ*, à cause que ces muscles agissent en antagonistes aux thé-nars & abducteurs. Voyez THÉNAR & ABDUCTEUR.

L'*anti-thénar* ou adducteur du pouce de la main s'attache tout le long de l'os du métacarpe, qui soutient le doigt du milieu, à celui du doigt index, & s'insère à la partie latérale de la première, & à la partie supérieure de la seconde phalange du pouce, en recouvrant l'os scé-famoïde interne ; c'est le mésothénar. Win-low, *Exp. an.*

L'*anti-thénar* ou adducteur du gros orteil, s'attache à la partie antérieure de la face inférieure du calcaneum, au grand os cunéiforme, & va se terminer à l'os scé-famoïde externe.

§ ANTITHESE, f. f. (*Belles-lettres.*) Le pere Bouhours compare l'*antithese* au mélange des ombres & des jours dans la peinture, & à celui des voix hautes & basses dans la musique. Nulle justesse dans cette comparaison.

Il y a dans le style des oppositions de couleurs, de lumière & d'ombres, & des diversités de tons, sans aucune *antithese* ; & souvent il y a *antithese*, sans ce mélange de couleurs & de tons.

L'*antithese* exprime un rapport d'opposition entre des objets différens ; ou, dans un même objet, entre ses qualités, ou ses façons d'être ou d'agir : ainsi, tantôt elle réunit les contraires sous un rapport commun ; tantôt elle présente la même chose sous deux rapports contraires. Cette sentence d'Aristote, *pour se passer de société, il faut être un dieu, ou une bête brute* ; ce mot de Phocion à Antipater, *tu ne saurois avoir Phocion pour ami & pour flatteur en même temps* ; & celui-ci, *pendant la paix, les enfans ensevelissent leur pere ; & pendant la guerre, les peres ensevelissent leurs enfans*. Voilà des modèles de l'*antithese*.

On a dit que peut-être les sujets extrêmement sérieux ne la comportent pas. On a voulu parler sans doute de l'*antithese* trop soutenue, trop étudiée, trop artistement

arrangée ; mais l'*antithese* passagère, & sans affectation, est un tour d'esprit & d'expression aussi naturel, aussi noble, aussi sérieux qu'un autre, & convient à tous les sujets.

La plupart des grandes pensées prennent le tour de l'*antithese*, soit pour marquer plus vivement les rapports de différence & d'opposition, soit pour rapprocher les extrêmes.

Caton disoit : *j'aime mieux ceux qui rougissent que ceux qui pâlisent*. Cette sentence profonde seroit certainement placée dans le discours le plus éloquent. *Ecoutez, vous autres jeunes gens*, disoit Auguste, *un vieillard que les vieillards ont bien voulu écouter quand il étoit jeune* : cette *antithese* manqueroit-elle de gravité dans la bouche même de Nestor ? Et cette pensée si juste & si morale, *la jeunesse vit d'espérance, la vieillesse vit de souvenir* ; & ce mot d'Agésilas, tant de fois répété, *ce ne sont pas les places qui honorent les hommes, mais les hommes qui honorent les places* ; & celui de Dion à Denys, qui parloit mal de Gélon, *respectez la mémoire de ce grand prince : nous nous sommes fiés à vous à cause de lui ; mais à cause de vous, nous ne nous fierons à personne* ; & celui d'Agis, en parlant de ses envieux, *ils auront à souffrir & des maux qui leur arrivent, & des biens qui m'arriveront* ; & celui d'Henri IV à un ambassadeur d'Espagne, *Monsieur l'ambassadeur, voilà Biron, je le présente volontiers à mes amis & à mes ennemis* ; & celui de Voiture, *c'est le destin de la France, de gagner des batailles & de perdre des armées, seroient-ils indignes de la majesté de la tribune ou du théâtre ?*

L'abbé Mallet renvoie l'*antithese* aux harangues, aux oraisons funèbres, aux discours académiques, comme si l'*antithese* n'étoit jamais qu'un ornement frivole, & comme si, dans une oraison funèbre, dans une harangue, dans un discours académique, le faux bel-esprit n'étoit pas aussi déplacé que par-tout ailleurs. L'affectation n'est bonne que dans la bouche d'un pédant, d'une précieuse ou d'un fat.

L'*antithese* est souvent un trait de délicatesse ou de finesse épigrammatique : cette réponse d'un homme à sa maîtresse, qui faisoit semblant d'être jalouse d'une

honnête femme, aimable vice, respectez la vertu; & celle de Phocion à Demadès, qui lui disoit, les Athéniens te tueront s'ils entrent en fureur: & toi, s'ils rentrent dans leur bon sens; & ce mot d'Hamilton, dans ce temps-là de grands hommes commandoient de petites armées, & ces armées faisoient de grandes choses, sont des exemples de ce genre.

Mais souvent aussi l'antithèse prend le ton le plus haut; & l'éloquence, la poésie héroïque, la tragédie elle-même, peuvent l'admettre sans s'avilir.

Ce vers de Racine, imité de Sapho,

Je sentis tout mon corps & transir & brûler.

ce vers de Corneille,

Et monté sur le faite, il aspire à descendre.

ce vers de la Henriade,

Triste amante des morts, elle hait les vivans.

ce vers de Crébillon,

La crainte fit les dieux, l'audace a fait les rois.

ces paroles de Junon dans l'Enéide,

Flectere si nequeo superos, acherontamovebo.

& celles de Brutus dans la Pharsale,

minima discordia turbat,

Pacem suam tenent.

& ces mots de Sénèque, en parlant de l'être suprême & de ses immuables loix, *semper parat, semel jussit*, ne sont-ils pas du style le plus grave? & cette conclusion de l'apologie de Socrate, en parlant à ses juges, *il est temps de nous en aller, moi pour mourir, & vous pour vivre*, est-elle du faux bel-esprit?

Il en est de l'antithèse, comme de toutes les figures de rhétorique: lorsque la circonstance les amène, & que le sentiment les place, elles donnent au style plus de grace & plus de beauté. Il faut prendre garde seulement que l'esprit ne se fasse pas une habitude de certains tours de pensée & d'expression, qui, trop fréquens, cesseroient d'être naturels. C'est ainsi que l'antithèse, trop familière à Plin le jeune & à Flechier, paroît, dans leur éloquence, une figure étudiée, quoique peut-être elle leur soit venue sans étude & sans réflexion. V. MANIERE, FAUX BRILLANT. (M. MARMONTEL.)

ANTITHÈSE, (Gramm.) Quelques grammairiens font aussi de ce mot une figure de diction, qui se fait lorsqu'on substitue une lettre à la place d'une autre; comme lorsque Virgile a dit *olli* pour *illi*, ce qui fait une sorte d'opposition: mais il est plus ordinaire de rapporter cette figure au métabolisme, mot fait de *μεταπλάσσω*, *transformo*. (F)

ANTITHÉTAIRE, s. m. (Droit.) terme qui se présente souvent dans le titre d'un chapitre des loix de Canus, mais non pas dans le chapitre même. Il signifie un homme qui tâche de se décharger d'un délit en récriminant, c'est-à-dire, en chargeant du même fait son propre accusateur. Voyez RÉCRIMINATION. (H)

ANTITHÈTE, adj. *antitheton*, opposé, contraire, disposé en forme d'antithèse. Voyez ANTITHÈSE.

ANTITRAGUS, s. m. dans l'anatomie, est la partie de l'oreille externe opposée au *tragus*. Voyez TRAGUS & OREILLE. (L)

ANTI-TRINITAIRES, s. m. plur. (Théol.) Les *anti-trinitaires* étoient des hérétiques qui nioient la sainte Trinité, & qui prétendoient qu'il n'y avoit point trois personnes en Dieu. Voyez TRINITÉ & DIEU.

Les samosaténiens qui n'admettoient aucune distinction de personnes en Dieu; les ariens qui nioient la divinité du Verbe; & les macédoniens qui contestoient celle du Saint-Esprit, sont, à proprement parler, tous *anti-trinitaires*. Voyez SAMOSATÉNIENS, ARIENS, &c.

Par *anti-trinitaires* on entend aujourd'hui particulièrement les sociniens, qu'on appelle encore *unitaires*. Voyez SOCINIENS & UNITAIRES.

Christophe Sandius, fameux *anti-trinitaire*, a donné dans un ouvrage postume intitulé, *Bibliotheca Antitrinitariorum*, Bibliothèque des Anti-trinitaires, une liste digérée par ordre des temps, de tous les sociniens ou *anti-trinitaires* modernes, avec un catalogue de leurs ouvrages & un abrégé de leur vie. (G)

ANTITYPE, s. m. Théol. du grec *ἀντίτυπος* formé de la préposition *ἀντι*, pour, au lieu, & de *τύπος*, figure; nom qui dans

sa propre signification veut dire ce que l'on met à la place d'un type, d'une figure. Voyez TYPE.

On trouve dans le nouveau Testament deux endroits où le mot ἀντίτυπος est employé, & dont le sens a donné lieu à bien des controverses : 1°. dans l'épître aux Hébreux, chap. jx, vers. 24. *Non in manufacta sancta Jesus introivit, exemplaria (græcè ἀντίτυπα) verorum, sed in ipsum cælum, ut appareat nunc vultui Dei pro nobis. Or τύπος signifie le modele sur lequel une autre chose est faite, & Dieu avoit ordonné à Moïse de faire le tabernacle & tout ce qu'il contenoit, conformément au modele qui lui avoit été montré sur la montagne, &c. Fac secundum exemplar quod tibi in monte monstratum est. Exod. XXV. vers. 40. d'où il s'ensuit que le tabernacle construit par Moïse, étoit antitype par rapport à celui dont Dieu lui avoit tracé le modele, & type ou figure du ciel, où Jésus-Christ devoit entrer pour intercéder en notre faveur, comme le grand-prêtre des juifs n'entroit qu'une seule fois chaque année dans le Saint des Saints, afin d'y prier pour le peuple. Une même chose peut donc être à différens égards type & antitype ; ce qui pourtant ne conclut rien contre le sacrement de l'eucharistie, qui est quelquefois appelé antitype par les PP. grecs, comme on le verra dans l'article suivant.*

2°. Dans la première épître de S. Pierre, chap. iij. vers. 21. le Baptême est comparé à l'arche de Noé, qui préserva du déluge universel ce patriarche & sa famille ; il est appelé dans le grec ἀντίτυπον, ce que la vulgate rend par *similis formæ*. L'arche étoit le type ou la figure, le Baptême est l'antitype ou l'accomplissement de la figure. (G)

ANTITYPE, ἀντίτυπος, ἀντίτυπα, mots qui se trouvent fréquemment dans les ouvrages des PP. grecs, & dans la liturgie de leur église, pour exprimer l'eucharistie, même après la consécration ; d'où les protestans ont conclu que ce sacrement n'étoit que la figure du corps de Jésus-Christ.

Il est vrai que ce mot se prend pour *figure* ou *type*, & c'est en ce sens que Marc d'Éphèse, le patriarche Jérémie, & plusieurs autres grecs, disent que dans la liturgie de

S. Basile, le pain & le vin sont appelés *antitypes* avant la consécration. Le Docteur Smith a remarqué que, même après la consécration, les grecs nomment les especes eucharistiques *antitypes*, & ne croient point la consécration achevée par les paroles de Jésus-Christ, *hoc est corpus meum* ; mais après la prière qui les suit, & qu'ils appellent *invocation du S. Esprit*. M. Simon lui a répondu qu'on voit manifestement par la déclaration des Grecs au concile de Florence, qu'ils reconnoissoient que Jésus-Christ étoit réellement dans l'eucharistie après la consécration, & que leur différent avec les Latins consistoit seulement à savoir, si, après la consécration, les symboles devoient être encore appelés *antitypes* : mais en revenant à la propre signification du mot *antitype*, cette difficulté disparoit ; car *antitype* étant ce qu'on met à la place d'une figure, c'est-à-dire, la réalité, il s'ensuit que les symboles, même après la consécration, contiennent cette réalité ; ce que S. Chrysostome insinue clairement par ces paroles : *stat sacerdos, typum adimplens & illa verba fundens, virtus autem & gratia Dei est : dicit, hoc est corpus meum. Hoc verbo proposita consecrantur*. D'ailleurs S. Jean Damascene, & les diacres Jean & Epiphane, expliquant dans le VII concile général quelle avoit été sur ce sujet la pensée des anciens liturgistes grecs, disent que ces auteurs, en nommant l'eucharistie *antitype*, avoient égard au temps qui avoit précédé, & non à celui qui suivoit la consécration ; en sorte que ces expressions, προθέσις ἀντίτυπα, que les sacramentaires rendent par celles-ci, *proponentes antitypa*, qui marquent le temps présent, doivent être rendues par ces mots, *nos qui proposuimus antitypa*, qui désignent le temps passé, & par conséquent celui qui a précédé la consécration. Simon, *Hist. critiq. de la créance des nat. du Levant*. Tourneli, *Traité de l'eucharistie*. Wuitasse, *Traité de l'eucharistie, part. II. quest. iv. art. 2.* (G)

* ANTIVARI, (Géogr. mod.) ville de la Dalmatie dans la Turquie européenne, sur le golfe de Venise, à l'opposite de Bari, dans la Pouille. Long. 36, 45, lat. 42.

ANTI-VÉNÉRIENS, adj. (Méd.) épi-

thete par laquelle on désigne les remèdes qu'on emploie contre les maladies vénériennes. *Voyez* VÉNÉRIEN. (N)

ANTIVENTRIA, (*Géogr.*) nom que les Espagnols donnent à l'une des subdivisions qu'ils ont faites de la terre ferme, dans l'Amérique méridionale. Cette subdivision comprend les gouvernemens de Sainte-Marthe, de Grenade, du nouveau royaume, & quelques autres au sud de Carthage, jusqu'à la rivière des Amazones. (C. A.)

ANTIUM, (*Géog.*) ville des Volques, célèbre par les guerres des Antiades contre les Romains, l'an de Rome 262. Ce fut à *Antium* que Coriolan fut tué trois ans après. Numicius détruisit le pont d'*Antium*, l'an 284. On y envoya une colonie deux ans après; mais les Antiades ne furent pas encore soumis, ils reprirent les armes, Cornelius les subjuga, & les punit par la mort des principaux d'entr'eux. Camille les défit encore, & Valerius Conus: mais ce ne fut que l'an 318, avant Jésus-Christ, que les habitans d'*Antium*, à l'exemple de ceux de Capoue, demandèrent des loix à la république; il avoit fallu 436 ans aux Romains pour assurer leur domination sur cette ville belliqueuse, qui n'étoit pourtant qu'à onze lieues de leur capitale.

Il est parlé de cette colonie d'*Antium* dans Tite-Live, Tacite & Appian. Philostrate, dans la vie d'Apollonius de Tyane, *liv. VIII*, dit qu'on y conservoit un manuscrit écrit autrefois par Pythagore.

Le temple de la Fortune qui étoit à *Antium*, avoit beaucoup de réputation; c'est ce qui paroît dans Horace:

O diva, gratum quæ regis Antium, &c.

L'empereur Néron fit rétablir *Antium*; il y construisit un port vaste & commode, où il dépensa des sommes immenses. Une fille de Néron & de Poppæa naquit à *Antium*.

Il ne reste plus rien de ces vastes & somptueux édifices, si ce n'est des ruines sur le bord de la mer. *Voyez* le livre de Philippe Della Torre, intitulé, *monumenta veteris Antii, Romæ, 1700, in-4^o*.

On travailla, en 1704, au rétablissement du port, & le pape Lambertini songeoit à reprendre ce projet en 1750, il y consacra

même l'argent qui fut donné par l'Espagne; lors du concordat passé au sujet des élections & des annates; mais cela n'a pas suffi pour en faire un endroit considérable: on l'appelle aujourd'hui *Capo-d'Anzo*. *Voyage d'un François en Italie, tome VI.* (C)

ANTOCO (VOLCAN D'). *Voyez* VOLCAN D'ANTOCO.

ANTOINE MARC, *Hist. rom. Hist. litt.* surnommé l'*Orateur*, occupa les premiers emplois de la république, & il ne les dut qu'à son éloquence & à ses vertus. Nommé questeur en Asie, il en avoit pris la route, lorsque ses ennemis l'accusèrent d'inceste, & le citerent au tribunal de Cassius, nommé l'*écueil des accusés*. Sa délicatesse ne lui permettant pas de jouir du privilège qui dispensoit les officiers absens de répondre aux accusations formées contre eux, il revint à Rome, & se justifia avant de songer à se rendre dans son département. L'intégrité de son administration le fit successivement nommer préteur en Sicile, & proconsul en Cilicie. Ses victoires lui méritèrent les honneurs du triomphe, & lui frayerent une route à la suprême magistrature. Nommé consul en 655, il se signala, par sa fermeté contre les entreprises séditieuses de Sextus Titus, tribun factieux, qui fomentoit les querelles du sénat & du peuple; il exerça dans la suite une censure, pendant laquelle il fit déposer un sénateur, qui voulut en vain s'en venger en l'accusant de brigue: *Marc* fut absous par le peuple. Quant à son éloquence, qui lui mérita le titre d'*orateur*, comme il n'a rien laissé par écrit, nous ne saurions en juger par nous-mêmes: mais les éloges que lui donne Cicéron, en font naître une haute idée. Quoiqu'il eût passé par tous les grades militaires, il n'avoit rien négligé pour se perfectionner au barreau; il avoit même plaidé long-temps avec un succès extraordinaire. Nous apprenons de Cicéron & de Valere Maxime, qu'il résista à la vanité de publier ses plaidoyers; parce que s'il étoit tombé dans quelque écart, il ne vouloit pas que les avocats, séduits par sa réputation, adoptassent ses erreurs. C'est une délicatesse qu'on ne sauroit trop admirer. Cette vie glorieuse fut terminée par une mort funeste. Il fut pros crit, & tué pendant

dant les désordres civils qu'excita la tyrannie du cruel Sylla & du farouche Marius. Sa tête fut exposée sur la tribune aux harangues. Il eut deux fils, savoir, Marcus & Caius. (T--N.)

ANTOINE (MARC), *Hist. rom.* fils de l'orateur, se fit connoître par l'excellence de son cœur, & par sa défaite dans la guerre de Crète, ce qui le fit appeler le *Crétique* par dérision. L'histoire conserve un trait de sa vie qui atteste sa générosité. Junie sa femme, connoissant son penchant à obliger, ne cessoit de l'obséder; il profita d'un instant de son absence, & s'étant fait apporter un bassin d'argent, il le donna à une personne qu'il savoit être dans le besoin. *Paterc. liv. II. Flor. Plut.*

Caius Antonius, frere du précédent, accompagna Sylla dans la guerre contre Mithridate, fameux roi de Pont. Accusé de concussion, il fut d'abord dégradé du rang de sénateur; ce qui ne l'empêcha pas de parvenir au consulat. Il fut collègue de Ciceron, & fut chargé de conduire l'armée contre Catilina. Il fut soupçonné d'être le complice de cet ennemi domestique, pour s'être déchargé du commandement le jour du combat. Il se peut cependant que la conviction de son incapacité ait occasioné cette conduite. Toutes ces circonstances attestent qu'il étoit peu fait pour la guerre: en effet les Dardiens lui firent éprouver une défaite. Cité une seconde fois à Rome pour de nouvelles vexations, il fut condamné au bannissement, malgré le plaidoyer que Ciceron prononça en sa faveur: lorsque Marc-Antoine, son neveu, eut enchaîné les Romains, sous prétexte de venger le meurtre de Jules-César, ce triumvir usa de son autorité & rappella *Caius* qui, n'ayant qu'une fille, la lui donna en mariage. Ce fut cette épouse que Marc-Antoine répudia dans la fuite, pour s'être prostituée avec Dolabella. (T--N.)

ANTOINE (MARC), le *Triumvir*, fils du précédent, nâquit avec de grandes dispositions pour l'éloquence, pour la guerre & pour la débauche. Après avoir donné à Rome le spectacle de ses bonnes qualités & de ses dérèglements, il se retira dans la Grece, pour s'y former dans l'art

Tome II.

de la parole & de la guerre. *Gabinus* qui alloit combattre *Aristobule*, lui ayant donné le commandement de la cavalerie, il signala son courage dans cette guerre. Le même général le mena en Egypte au secours du roi *Ptolomée*: il n'y acquit pas moins de gloire. Revenu à Rome, il fut tribun du peuple & augure, & embrassa avec *Curion* son ancien compagnon de débauche le parti de *César*, qui faisoit alors la guerre dans les Gaules. La chaleur avec laquelle il parla pour ce général, le brouilla avec le sénat: Il échappa aux poursuites qu'on faisoit contre lui, en allant joindre *César* déguisé en esclave. *César* par son conseil se détermina à porter la guerre en Italie, & dès qu'il s'en fut rendu maître, il en donna le gouvernement à *Marc-Antoine*. A la bataille de Pharsale, il commanda l'aile gauche de son armée, & contribua à la défaite de *Pompée*. L'année d'après, *César* ayant été élu dictateur, donna le commandement général de la cavalerie à *Marc-Antoine*, & le fit ensuite son collègue dans le consulat. *Antoine* lui en marqua sa reconnoissance par les plus basses flatteries. Un jour que *César* assistoit à la fête des Lupercales, assis dans une chaise d'or, *Antoine* ayant écarté la foule s'avança vers son tribunal, & lui présenta un diadème, entouré d'une couronne de laurier, il voulut la mettre sur la tête de son bienfaiteur. Ce jeu concerté, dit-on, entre *Antoine* & *César* hâta la mort du dernier. Ce meurtre qui dérangeoit sa fortune lui causa la douleur la plus vive. Il voulut la dissimuler pendant quelque temps; mais elle éclata tout-à-coup. Il soutint vivement *César* contre le sénat qui vouloit le déclarer tyran. Il prononça son éloge funebre, & excita le peuple à punir les meurtriers de ce grand homme. Son parti devint plus considérable de jour en jour, & il auroit pu remplacer *César*, si *Ciceron* ne lui eût opposé *Octavius*, appelé ensuite *Auguste*. Sa haine contre ce jeune homme héritier de *César* le rendit odieux aux Romains, à qui le nom de ce héros étoit cher. *Antoine* déclaré l'ennemi de la république, se retira dans les Gaules. On envoya *Octave* & les consuls *Pansa* & *Hirtius*, pour le combattre. Après de

iiii

succès égaux de part & d'autre, se donna la bataille de Mufine où *Antoine*, après s'être battu en héros, fut vaincu & réduit à se retirer vers *Lepidus*. *Pansa* fut tué à cette journée, il conseilla en mourant, à *Octave* de s'unir à *Antoine*. Ce conseil fut suivi quelque-temps après, lorsqu'*Antoine*, qui avoit levé six légions dans les Gaules, parut en Italie avec 17 légions & dix mille chevaux. Ce fut alors que commença le *Triumvirat* entre *Lepidus*, *Octave*, & *Antoine*. Un des premiers fruits de ce célèbre brigandage fut la mort de *Cicéron*, dont la tête fut portée à *Antoine*, qui eut la lâcheté de l'insulter. Les *Triumvirs*, ayant cimenté leur puissance du sang des plus illustres citoyens, se déterminèrent à poursuivre *Brutus* & *Cassius* meurtriers de *César*. *Antoine* les atteignit à Philippes, leur livra bataille & les défit. Après la mort de ces grands hommes, les tyrans de Rome s'en partagèrent l'empire. *Antoine* eut la Grece, la Macédoine, la Syrie & l'Asie. Il fut obligé de combattre les Parthes; mais il ne le fit que par ses généraux, & ne se montra dans aucune de ces occasions l'élève de *César*. Il ne pensoit plus qu'à jouir de ses exactions, à arracher d'une main & à prodiguer de l'autre. *Cléopâtre* reine d'Egypte, qui craignoit les armes de ce conquérant, résolut de se l'assujettir par sa beauté, ne pouvant le réduire par la force. Cette Princesse l'enivra de plaisirs, & dans les délices où elle le plongea, elle obtint de lui tout ce qu'elle voulut. Il la déclara reine d'Egypte, de Chipre, & de la Célé-syrie, d'une portion de la Cilicie, de l'Arabie & de la Judée. Les deux fils qu'il avoit eus d'elle furent déclarés rois des rois. On leur donna les habits royaux, & on y ajouta tout le faste de la royauté. Les romains, irrités de ce qu'on démembroit l'empire pour une femme & pour des étrangers, résolurent de prendre les armes contre lui. Un autre motif de le combattre venoit de s'y joindre, *Antoine* marié avec *Octavie* sœur d'*Octave*, avoit quitté encore son épouse & ses enfans pour sa *Cléopâtre*. Il prit pour prétexte de sa retraite de Rome, qu'il perdoit toujours, à quelque jeu de hasard qu'il jouât contre *Octave*. Celui-ci marcha contre lui. Leurs flottes

se rencontrèrent près d'Actium l'an 31 avant J. C. *Antoine* vaincu dans cette fameuse journée, n'eut d'autre ressource que de s'enfuir après *Cléopâtre*, qui avoit elle-même pris la fuite, au milieu du combat, avec soixante vaisseaux. A peine l'eut-il atteint, qu'il apprit la défection de son armée de terre. Dans la douleur où cette nouvelle le jeta, il éprouva de tout pour se distraire, tantôt se livrant à la solitude, tantôt s'abandonnant aux excès les plus honteux & les plus extravagans. L'année d'après, *Auguste* entra en Egypte & se rendit maître de *Peluse*. *Antoine* se réveillant un moment, attaqua sa cavalerie, la mit en déroute, & proposa à *Octave* un combat singulier. Ces premiers succès lui en promettoient de plus grands, si son armée & sa flotte ne se fussent rendues à *Octave*. *Antoine*, livré au dernier désespoir, ne pensa plus qu'à se donner la mort; & n'ayant pu l'obtenir d'*Eros* son affranchi, il se plongea son épée dans le corps 30 ans avant J. C., âgé de 56 ans. *Antoine* eut le courage de *César*, son amour pour les plaisirs; mais il poussa plus loin que lui cette dernière passion. Elle le déshonora dans l'esprit des Romains, causa ses défaites, lui enleva l'empire, & fit presque oublier à la postérité, sa valeur, son activité, sa clémence, ses talens & son zèle pour ses amis. Il avoit l'ame d'un général & les goûts d'un soldat. Après avoir paru en conquérant de l'univers, il alloit se mêler à ces troupes de libertins crapuleux, qui mettent leur plaisir dans les querelles, les aventures nocturnes & la fréquentation des lieux de débauche. Voyez TRIUMVIRAT.

§ ANTOINE (l'ordre militaire de saint,) fut établi en 1381, par Albert de Bavière, comte de Hainault, de Hollande & de Zélande, dans le dessein où il étoit de faire la guerre aux Turcs.

Les chevaliers sont ecclésiastiques, ils portoient autrefois deux T (nommés *Teux*) l'un sur l'autre, une ceinture d'hermite bleue encercle bordée d'or avec un fermail à fenestre en sa partie inférieure; & à dextre, au même niveau, étoit attachée une béquille avec une clochette aussi d'or; cette béquille étoit posée en bande sur le premier *tau*.

SANTOINE (*l'ordre militaire de saint*), en Ethiopie, fut institué en 370 par Jean dit *le saint*, empereur d'Ethiopie, fils de Caius aussi surnommé *le saint*; il voulut que les chevaliers eussent sur un habit noir une croix bleue bordée d'or, dont le haut & la traverse se termineroient en fleurons & le bas seroit paté.

Leur étendard est noir chargé d'un lion tenant en ses pattes de devant un crucifix avec ces mots, *vicit leo de tribu Juda*, c'est-à-dire, *le lion de la tribu de Juda a vaincu*.

On doute de l'institution de cet ordre, il n'en est fait aucune mention dans l'histoire d'Ethiopie par Ludolf. (*G. D. L. T.*)

ANTOINE (*le pic de saint*), *Géogr.* très-haute montagne du Japon, sur la côte d'Esu. On prétend qu'elle renferme de riches mines d'argent, & qu'elle produit une quantité de beaux arbres de diverses especes, tous fort hauts & très-propres à faire des mats. (*C. A.*)

ANTOINE (*le feu S.*) Voyez **ERESIPELE & FEU**.

* **ANTOINE** (*Saint*), *Géog. mod.* petite ville de France dans le Dauphiné, diocèse de Vienne, sur le ruisseau de Furan.

* **ANTOINE** (*Saint*), île d'Afrique, la plus septentrionale & la plus occidentale des îles du Cap-Verd.

* **ANTOFLE DE GIROFLE**, (*Commerce.*) c'est le nom qu'on donne aux giroffes qui sont restés sur les plantes après la récolte. Ces fruits oubliés continuent de grossir, ils prennent à-peu-près le volume du pouce : alors ils contiennent une gomme dure & noire, d'une odeur agréable & d'un goût aromatique. les Hollandois donnent le nom de *meres de girofle* à ce que nous appellons *antofles de girofle*.

ANTOIT, *s. m.* (*Marine.*) C'est un instrument de fer courbe dont on se sert dans la construction des navires, pour faire approcher les bordages près des membres, & les uns près des autres.

Au lieu de cet instrument les Hollandois se servent de chevilles à boucles & à goupilles, qu'ils font passer dans les membres qu'ils percent exprès; & ils font approcher le bordage ou la précinte, du membre où est la cheville, par le moyen des cordes qu'ils y mettent. (*Z*)

* **ANTONGIL** (*BAIE D'*), *Géogr.* grande baie de l'île de Madagascar, en Afrique.

* **ANTONIA** (*TOUR D'*), *Hist. anc.* le monument le plus magnifique qu'Hérode le Grand ait élevé : c'est une tour régulière & forte, à laquelle il donna le nom d'*Antoine* son ami : elle fut bâtie sur la montagne de Jérusalem, appelée auparavant *Barri*. Elle étoit couverte de haut-en-bas de marbre blanc; l'approche en étoit défendue par un mur de trois coudées de haut; l'espace depuis ce mur jusqu'à la tour, étoit de quarante : on avoit pratiqué en-dedans, des salles, des appartemens, & des bains : on la pouvoit regarder comme un beau palais rond, accompagné à égale distance, de quatre autres tours, dont trois avoient cinquante coudées de haut; & la quatrième qu'occupoit l'angle du midi & de l'orient, en avoit soixante & dix. Il y avoit aux endroits où ces tours joignoient les galeries du temple, des degrés à droite & à gauche, d'où les soldats Romains observoient le peuple dans les jours de fêtes, pour l'empêcher de former quelque entreprise. Le temple étoit comme la citadelle de la ville; l'*Antonia* étoit comme celle du temple. L'adresse de vingt soldats, d'un enseigne, & d'un trompette de l'armée de Tite, exécuta ce que cent mille hommes eussent tenté vainement : ces vingt-deux braves, à la faveur de la nuit, rassemblèrent les ruines des murs de la ville, & les éleverent à la hauteur de la tour, dans laquelle ils entrèrent par ce moyen, tuèrent la garde, & donnerent le signal au reste de l'armée, qui s'approcha de la tour; on employa sept jours à la démolir : avant sa ruine & celle de Jérusalem, on y gardoit les ornemens pontificaux : quand le grand sacrificateur vouloit s'en servir, ce qui n'arrivoit qu'une fois l'an, le dixième de la lune de Septembre, les Romains les donnoient à condition qu'ils seroient rapportés après la cérémonie. Joseph. *Ant. liv. XX.*

* **ANTONIN** (*SAINT*), *Géogr. mod.* ville de France, dans le Rouergue, diocèse de Rhodéz, au bord de l'Aveirou. *Long. 18, 25; lat. 44, 20.*

ANTINOPOLIS, (*Géogr.*) ancienne

ville d'Asie sur le Tigre, entre les monts Taurus & les plaines de Mésopotamie. L'histoire qui nous parle de cette ville ne dit point en quel lieu précisément elle étoit située; tout ce que nous savons, c'est que l'empereur Constantius en aima beaucoup le séjour, & qu'il y fit bâtir un beau palais. (C. A.)

ANTONOMASE, f. f. (*Littérat.*) trope ou figure de rhétorique, par laquelle on substitue le nom appellatif au nom propre, ou celui-ci au nom appellatif. Voyez FIGURE & NOM.

Par exemple Sardanapale étoit un roi voluptueux, Néron un empereur cruel; on donne à un débauché le nom de *Sardanapale*, à un prince barbare le nom de *Néron*.

Les noms d'orateur, de poète, de philosophe, d'apôtre, sont des noms communs, & qui se donnent à tous ceux d'une même profession; cependant on applique ces mots à des particuliers comme s'ils leur étoient propres. Par l'orateur, on entend Cicéron; par le poète, Virgile; par le philosophe, on entendoit autrefois dans les écoles, Aristote: & en matière de religion, l'apôtre, sans addition, signifie S. Paul. La liaison que l'habitude a mise entre le nom de Cicéron, & l'idée du prince des orateurs; entre celui de Virgile, & d'un excellent poète; de S. Paul, & d'un grand apôtre, font qu'on ne s'y méprend point, & qu'on ne balance pas sur l'attribution de ces titres à ces personnages, préférablement à d'autres. (G)

* ANTRAIM, (*Géogr. mod.*) comté le plus septentrional d'Irlande, dans la province d'Ulster. *Carig-Fergus* en est la capitale.

* ANTRAIN, (*Géogr. mod.*): ville de France dans la haute Bretagne, sur la rivière de Coësnon, *Long. 16, 4; lat. 48, 22.*

* ANTRAIN ou ENTRAINS, (*Géogr. mod.*) petite ville de France, dans le Nivernois, diocèse d'Auxerre.

* ANTRAVIDA, (*Géogr. mod.*) petite ville de Belveder en Morée, sur la côte du golfe de Clarence, au nord de Castil-Tornese.

ANTRE ou EOTYNOE, forte de météore. Voyez AUBORE BORÉALE.

ANTRE de *Highmor* (L'), *Anat.* cavité découverte dans le sinus de chaque os de la mâchoire, appelée autrement *sinus maxillaire*. Voyez SINUS MAXILLAIRE.

Les chirurgiens se trompent quelquefois en la prenant pour une carie de l'os, parce qu'ils y pénètrent profondément avec une sonde. Ruifch, t. III pag. 204.

L'antre du pylore est une grande cavité dans le fond de l'estomac à droite. Voyez PYLORE. (L)

ANTRODOCO, (*Géog.*) petite ville du royaume de Naples en Italie. Elle est dans l'Abbruze ultérieure sur la petite rivière de Velino, entre la ville d'Aquila & celle de Rieti. (C. A.)

* ANTRON, (*Géog. anc.*) ville de la Phthiotide, sur la côte de Thessalie.

ANTROS, (*Géog.*) petite île de France en Guienne, située à l'embouchure de la Garonne & où est bâtie la tour de Cordouan, qui sert de phare aux vaisseaux qui entrent dans cette rivière pour aller à Bordeaux. (A. C.)

* ANTRUSTIONS, f. m. pl. (*Hist. mod.*) volontaires qui, chez les Germains, suivoient les princes dans leurs entreprises. Tacite les désigne par le nom de *compagnons*, la loi salique par celui d'*hommes qui sont sous la foi du roi*; les formules de Marculfe par celui d'*antrustions*, nos premiers historiens par celui de *leudes*, & les suivans par celui de *vassaux* & *seigneurs*.

On trouve dans les loix saliques & ripuaires, un nombre infini de dispositions pour les francs, & quelques-unes seulement pour les *antrustions*. On y règle partout les biens des francs, & on ne dit rien de ceux des *antrustions*; ce qui vient de ce que les biens de ceux-ci se régloient plutôt par la loi politique que par la loi civile, & qu'ils étoient le sort d'une armée, & non le patrimoine d'une famille. Voyez LEUDES, VASSAUX, &c. *L'esprit des loix*, tom. II. pag. 170.

ANTSJAC, f. m. (*Hist. nat. Botaniq.*) nom Javanois d'une espèce de figuier dont Rumphé a fait graver une bonne figure, quoique incomplete, dans son *Herbarium Amboinicum*, vol. III, pag. 142, pl. XCF & XCII, sous la dénomination d'*arbor-con-*

ciliorum, qui veut dire, *arbre des assemblées*; c'est ce que rend fort bien le mot Hollandois *pitsjaar-boom*. Les Malabares l'appellent *areti*; les habitans d'Amboine, *aymahu* & *ay-pacca-java*; ceux de Mattaram, *bandira*; ceux de Banda, *camibelo*; ceux de Ternate, *hate-java*; ceux de Lochoë, *titawey*; c'est-à-dire, *l'arbre ombrageux*; les Macassares, *caju-bodi*; les Malays, *coledjo*; les Hollandois l'appellent encore, *drommel-boom* & *pagode-boom*; c'est-à-dire, *arbre des pagodes*, sans doute à cause de son usage.

C'est un arbre qui ne s'éleve guere au delà de vingt piés, mais qui étend horizontalement ses branches de la même longueur, de sorte qu'il forme une espece de parasol ou de cime discoïde, du diametre de quarante à cinquante piés, portée sur un tronc de six piés environ de hauteur sur trois de diametre, très-irrégulier, anguleux, comme composé de plusieurs troncs, ou, pour parler plus exactement, creulé de nombre de fossettes ou de cavités dont les séparations ressemblent à des anastomoses, ou à un ouvrage en réseau.

Ses feuilles sont alternes, disposées circulairement, assez serrées le long des branches, & pendent à un pédicule cylindrique deux fois plus court qu'elles. Elles sont arrondies ou taillées en cœur, sans échancrure à leur origine, mais terminées par une pointe assez courte, longues de trois pouces au plus, de moitié moins larges, lisses, d'un verd gai, à une nervure dessous, avec quatre côtes alternes de chaque côté, accompagnées à leur origine d'une stipule en écaille opposée à leur pédicule, qui les enveloppe d'abord en forme de capuchon conique, & qui tombe au moment de leur développement.

À l'aisselle de chacune de ces feuilles forment deux figures ou enveloppes de fleurs, sphériques, sessiles, de quatre lignes au plus de diametre, creusées d'un grand ombilic à leur sommet, d'abord d'un verd-pomme pointillé de blanc, ensuite purpurines, enfin d'un verd-noir dans la maturité, molles, d'une saveur douce, mais fades, couvertes sur leurs parois de quantité de graines noirâtres, qui laissent un vuide à leur centre. Chaque figue porte en dessous à son origine, comme la figue com-

muné, une enveloppe en forme de calice à trois petites feuilles triangulaires.

Lantsjac ne fructifie pas constamment dans la même saison. Souvent il reste un an sans porter de fruits, quelquefois il en porte deux fois dans la même année, & pour l'ordinaire ils mûrissent en novembre & en décembre; les oiseaux les mangent alors, de sorte qu'on a peine à en trouver. Dès qu'ils approchent de leur maturité, les feuilles noircissent & commencent à tomber, de sorte que l'arbre reste quelque temps nu, comme s'il étoit mort, & ressemble alors assez bien à certains coraux ou madrepores.

Ses racines sont toutes sur terre, & il ne jette aucuns fils de ses branches, quoiqu'on en voie quelquefois sortir quelques-uns des grosses branches; mais ils sont si courts, qu'ils ne vont jamais jusqu'à terre au point d'y prendre racine.

Qualités. Cet arbre est originaire des îles de Java, Baley & Celebe, d'où il a été transplanté dans celle d'Amboine & de Banda, au rapport de Rumphé. Il croît si promptement qu'en trente années son tronc acquiert jusqu'à trois piés en diametre. À quelque partie qu'on le blesse, soit à son tronc, à ses branches ou à ses feuilles, il répand une liqueur laiteuse, très-abondante, épaisse, douce, sans âcreté. Quoique peu élevé, il est sujet à être renversé & déraciné par les coups de vent.

Usages. Les habitans d'Amboine cultivent cet arbre autour de leurs habitations à cause de son ombrage qui est très-épais, & ils en entrelacent & dirigent les branches qui s'élevent droit, de manière qu'elles s'étendent horizontalement; ils relevent au contraire, & soutiennent avec des pieux, celles qui penchent trop vers la terre, & parviennent par ce moyen à donner la forme de parasol à ceux qui ne la prennent pas naturellement. Son bois ne sert à aucun usage.

Ses feuilles, tant qu'elles sont jeunes ou d'un beau verd, servent de nourriture aux hommes & à leurs troupeaux de bœufs & de chevres; les oiseaux & les chauve-souris en mangent aussi, & sur tout l'éléphant qui préfère les feuilles de toutes les especes de figuier à celles des autres arbres. Les

hommes mangent ces feuilles aussi bien crues que cuites. Ses fruits bien mûrs se mangent aussi : mais ils sont fades, moins bons que la figue commune, & pour l'ordinaire on les abandonne aux oiseaux, & sur-tout aux chauve-souris qui les recherchent avec avidité.

Les femmes d'Amboine enlèvent l'écorce de son tronc, la pilent avec le riz & les fleurs du manori, & en forment une pâte dont elles se frottent le visage & le corps pour se dégraisser la peau & la rendre plus claire & plus unie. C'est en dépouillant ainsi cet arbre de son écorce, qu'elles parviennent à augmenter les cavités qui sont naturelles à son tronc, ce qui contribue aussi à le faire périr. Lorsqu'elles ont à chanter pendant les nuits entières, comme il leur arrive dans certains jours de fête, elles en mâchent les feuilles crues pour se rendre la voix claire & nette. La décoction de ses feuilles & de son écorce se boit dans les catarrhes, dont les humeurs sont gluantes & oppressent la poitrine; elle les mûrit, en dissout la viscosité & dispose à l'expectoration.

Remarques. M. Linné a confondu l'*antsjac* avec l'*arealu* du Malabar qu'il appelle *ficus religiosa foliis cordatis, oblongis, integerrimis, acuminatissimis*, dans son *Systema naturæ*, édition de 1767, pag. 681, n^o. 3.

Mais l'*arealu* en diffère beaucoup : il forme un arbre beaucoup plus élevé, moins étendu en largeur; les feuilles sont plus grandes, terminées par une pointe beaucoup plus longue, & portée sur un pédicule à peine une fois plus court qu'elles; enfin ses figes sont un peu plus grosses, d'un rouge clair, & marquées d'un ombilic beaucoup moins grand. Rumphe fait les mêmes réflexions, & se contente de le comparer à l'*arealu*; mais il le croit être le même que l'arbre des pagodes qui croît dans l'Inde ancienne, dans la Perse & à Gugerate, & que le grand arbre de Laar, dont les voyageurs disent des merveilles, & qui peut couvrir de son ombre plusieurs milliers d'hommes. On l'appelle *arbre des pagodes*, selon Rumphe, parce que les gentils de l'Indostan en plantent le long de leurs chemins, dans les places publiques, & par-tout où ils veulent se procurer de l'ombre,

& que lorsqu'ils sont vieux & bien grands, ils placent dans une petite niche pratiquée dans leur tronc, la figure de leur idole qu'ils appellent *pagode*. Mais l'arbre des pagodes jette des racines de toutes ses branches, & est connu au Malabar sous le nom d'*itti-alu*; enfin, c'est un arbre fort différent & bien plus vaste que l'*antsjac*. (M. ADANSON.)

ANTU, f. m. (*Hist. nat. Botan.*) plante des îles Moluques, dont Rumphe a publié une assez bonne figure, mais incomplète, dans son *Herbarium Amboinicum*, vol. IV, pag. 38, planche XIV, sous le nom de *gossypium dæmonis*, qui répond au nom Malays *capas antu*. Les habitans d'Amboine l'appelloient *nitu*; ceux de Baleyatutup.

C'est un arbrisseau qui croît à la hauteur de dix à douze piés, dans les vallons sablonneux & stériles d'Amboine, de Java, Baleyatutup & Borneo. Il forme un buisson ovoïde, une fois plus long que large, composé de plusieurs tiges cylindriques de deux à trois pouces de diamètre, garnies du haut en bas de branches alternes, menues, assez serrées, disposées circulairement & horizontalement cylindriques, couvertes de poils piquans & d'épines très-fines, à-peu près comme celles du framboisier, mais plus petites.

Ses feuilles sont alternes, fort serrées, disposées sur un même plan sur les branches, & comme pendantes, de manière que le feuillage paroît applati. La forme & la grandeur de ces feuilles est différente sur le même pié : celles des jeunes plants qui garnissent la tige ou les grosses branches, sont grandes de sept à huit pouces, arrondies, à trois lobes triangulaires à dentelures peu sensibles, & portées sur un pédicule égal à elles, & qui a quelquefois douze pouces de longueur; celles au contraire des vieilles branches sont taillées en cœur très-alongé de sept à huit pouces, une fois moins larges, portées sur un pédicule dix fois plus court : toutes sont molles au toucher, velues en dessous, & semées par-tout de poils étoilés semblables à une farine jaunâtre, qui causent des démangeaisons à la peau, dès qu'ils y touchent.

Les fleurs sont quelquefois solitaires, axillaires, mais plus communément disposées, au nombre de douze, en une pa-

nicule qui termine les branches, & portées chacune sur un péduncule deux fois plus court qu'elles. Elles ressemblent parfaitement à celles du trionon de Théophraste, c'est-à-dire, que leur calice est double, l'extérieur de cinq feuilles linéaires, l'intérieur monophylle, enflé en cylindre, découpé jusqu'au quart seulement de sa longueur en cinq dentelures triangulaires; leur corolle est composée pareillement de cinq pétales jaunes, à fond purpurin rouge ou noir, attachés ensemble par une colonne formée par les filets réunis de trente étamines qu'elle porte. Le style de l'ovaire enfle cette colonne, & se partage un peu au dessus des étamines en cinq branches terminées chacune par un stigmate sphérique. L'ovaire devient en mûrissant une capsule membraneuse, ovoïde, à cinq angles, assez semblable à celle de l'abelmosco; mais un peu moins grande, longue d'un pouce & demi, moins large de moitié, hérissée de poils piquans, divisée intérieurement en cinq loges qui s'ouvrent en cinq valves ou battans, partagés chacun dans leur milieu par une cloison mitoyenne, aux bords de laquelle sont attachées de chaque côté quatre à sept semences ovoïdes, courbées en forme de rein, & brunes.

Qualités. Cette plante n'a ni saveur ni odeur dans aucune de ses parties.

Usages. Les habitans de l'île Baleya emploient la racine pilée de cet arbrisseau en cataplasme pour guérir la galle. Mais le principal usage qu'ils en font, consiste à en tirer un fil analogue à notre chanvre; pour cet effet, ils en coupent les tiges & les grosses branches en bâtons de deux à trois piés de longueur, les enterrent dans la boue pendant deux à trois jours, c'est-à-dire, jusqu'à ce qu'elles soient assez pourries pour que leur écorce extérieure, qui est rude, puisse s'enlever aisément en la ratissant, & laisse à découvert l'écorce intérieure ou le liber qui est très-blanc, qu'ils en séparent, & qui leur fournit un fil très-fin, dont ils font des toiles & des cordages.

Remarques. L'antu est, comme l'on voit, une espèce de trionon de Théophraste, qui a pareillement le calice intérieur enflé, & la capsule à cinq loges & cinq valves, avec

une cloison intermédiaire. (M. ADANSON.) ANTY, f. m. (*Hist. nat. Botaniq.*) nom Malais d'une espèce de solanum ou morelle, commune aux îles Moluques autour des habitations, & très-bien gravée, quoique sans détails, par Rumphé dans son *Herbarium Amboinicum*, volume VI, page 62, planche XXVI, figure 2, sous la dénomination de *halicacabus baccifer*. Les habitans de Java l'appellent *ranti*.

C'est une herbe annuelle qui s'élève sous la forme d'un buisson ovoïde obtus, de trois piés de hauteur, sur une largeur une fois moindre. D'une racine fibreuse très-ramifiée, blanche, longue de quatre à cinq pouces, s'élève une tige courte cylindrique, qui se partage dès son origine en huit à dix branches alternes, disposées circulairement, assez écartées, mais peu ouvertes, sous un angle qui a à peine 25 degrés, vertes, comprimées ou applaties, triangulaires à angles aigus ou comme ailés. Les feuilles sont disposées alternativement & circulairement le long de ces branches à des distances assez grandes: elles sont elliptiques pointues aux deux bouts, verd-noires, assez semblables à celles du piment, *capsicum*, mais plus molles, ce qui les rend un peu ondées, longues de quatre à cinq pouces, une fois moins larges, à une seule nervure longitudinale, accompagnée de cinq à six côtes alternes de chaque côté, portées sur un pédicule trois ou quatre fois plus court, demi-cylindrique, ailé légèrement sur ses côtés comme celui du bliton. De leur aisselle sort communément un bourgeon qui avorte, ou au moins qui consiste en deux petites feuilles inégales en grandeur, & qui ont l'apparence trompeuse de deux stipules.

Les corymbes des fleurs sortent, non pas de l'aisselle des feuilles, mais dans les intervalles qu'elles laissent entr'elles le long des branches. Chaque corymbe consiste en quatre à cinq fleurs purpurines à anthers jaunes, portées chacune sur un péduncule égal à elles, & rassemblées au bout d'un péduncule commun de même longueur. Chaque fleur est composée, comme celle de la morelle *solanum*, d'un calice & d'une corolle d'une seule pièce, à cinq divisions égales, de cinq étamines & d'un

ovaire , qui devient , en mûrissant , une baie sphéroïde de la grosseur d'un pois , un peu aplatie en dessus , ou déprimée , lisse , luisante , toujours verte , à deux loges , contenant un suc aqueux & des graines plates , lenticulaires , blanchâtres.

Qualités. Les feuilles de l'*anty* ont un goût d'herbe plus agréable que celui du bliton ou de la brede , & fort approchant de celui de la poirée ou de l'épinard. Ses baies ont une acidité agréable , & comparable à celle des fruits de l'alkekenge.

Usages. Dans l'île Baleya , où cette plante croît naturellement auprès des maisons , les habitans en mangent les feuilles , qu'ils font cuire par préférence au bliton ; ils les mêlent aussi dans l'espece de mets qu'ils appellent *sajor* ; ce qui paroît d'autant plus surprenant , que l'on fait qu'en général les plantes de la famille des solanum sont des narcotiques puissans & très-dangereux.

Remarques. M. Linné a confondu l'*anty* avec l'espece de solanum que Dillen appelle *solanum Guineense fructu magno instar cerasi* , dont il a gravé une bonne figure dans son *Hortus Elihamensis* , au n^o. 354 , & il lui a donné le nom de *solanum Guineense* , *ramis angulatis* , *dentatis* , *foliis integerrimis glabris* , dans son *Species plantarum* de 1753 , page 186. Non content de cette première confusion , M. Linné a cru pouvoir la réunir avec six autres especes , sous le nom commun de *solanum nigrum caule inermi herbaceo* , *foliis ovatis* , *dentato-angulatis* , *racemis distichis patentibus* , dans la dernière édition de son *Systema naturæ* , imprimé en 1767 , page 173 , n^o. 15. Mais non seulement cette espece differe de celle que Dillen appelle *solanum Guineense* , par sa forme , par la grandeur de ses feuilles , par la petitesse de ses fruits ; les autres especes different aussi entr'elles , comme on le verra à leur article. (M. ADANSON)

ANVALI , f. m. (*Hist. nat. Botaniq.*) nom Brame d'une plante des Indes dont Jan-Rheede a publié une figure assez médiocre sous le nom Malabare *nilica-maram* , dans son *Hortus Malabaricus* , vol. I. pag. 69. pl. XXXVIII. Commelin dans ses notes l'appelle *acacia foliis Malabarica* , *fructu rotundo* , *semine triangulo*. Zanoni l'a figu-

rée aussi sous le nom de *nellika* dans son *Hist. pag. 159* , pl. LXI. C'est le *myrobalanus emblica* des boutiques & de Rumphé qui en a donné la meilleure figure que nous ayons dans son *Herbarium Amboinicum* , vol. VII , pag. 2 , pl. I. Les Portugais l'appellent *nilikay* ; les Malays , *boamalaca* ; les Chinois , *ya-kam* ; M. Linné lui donne le nom de *phyllanthus* , *emblica* , *foliis pinnatis floriferis* , *caule arboreo* , *fructu baccato* , dans son *Systema naturæ* imprimé en 1767 , page 620.

C'est un arbre moyen de 20 à 25 pieds de hauteur , qui croît à Malacca & sur toute la côte du Malabar dans les terrains sablonneux & pierreux. Sa racine est épaisse , très-fournie de fibres capillaires , à écorce noirâtre au dehors & rougeâtre intérieurement. Il a une forme conique approchante de celle de l'if , mais moins pointue , trois à quatre fois plus longue que large , étant composé d'un tronc épais d'un pied au plus , à écorce noirâtre , garni du haut en bas de branches alternes assez rares , ouvertes horizontalement , cylindriques , peu épaisses , entourées d'autres branches plus serrées , très-ménues , écartées aussi horizontalement , ordinairement alternes , & quelquefois comme opposées ou rapprochées deux à quatre pour sortir du même point.

C'est sur ces menues branches , que sont rangées les feuilles alternativement des deux côtés sur un même plan , de manière qu'elles imitent parfaitement les folioles ailées de tamarin dont elles ont à-peu-près la forme & la grandeur. Elles sont elliptiques , obtuses aux deux extrémités ou de même largeur par-tout , deux fois plus longues que larges , menues , plates , d'une substance solide & dense , avec une seule nervure longitudinale , d'un verd brun en-dessus , d'un verd clair en-dessous , portées sur un pédicule cylindrique très-court , qui est accompagné à son origine de deux petites stipules coniques en pointe qui restent après leur chute , de sorte que les branches paroissent rudes & comme épineuses. Ces feuilles ont toutes les nuits un mouvement par lequel elles se couchent les unes sur les autres , pour ne s'ouvrir que le lendemain matin vers le lever du soleil ,

leil , à-peu-près comme font les folioles des plantes légumineuses ; avec cette différence que celles-ci se plient sur leur pédicule commun , au lieu que celles de l'*anvali* se couchent sur les branches mêmes , distinction qui n'a pas encore été faite par les botanistes qui ont confondu jusqu'ici cette espece de mouvement avec celui des feuilles de la plupart des plantes légumineuses.

De l'aisselle de chacune de ces feuilles sortent deux à trois petites fleurs en bouton sphérique blanchâtre , portées sur un péduncule très-court , & pendantes en bas de maniere qu'elles s'ouvrent en regardant la terre. De ces fleurs , l'une est femelle , les autres sont mâles. Elles sont toutes composées d'un calice verd à six feuilles & d'une corolle verte à six pétales blancs semblables au calice. Les mâles ont depuis trois jusqu'à cinq antheres jaunes réunies par leurs filets , ou portées sur un seul filet qui en occupe le centre. Les fleurs femelles au contraire n'ont pas d'étamines ; mais un ovaire sphérique couronné de trois styles & six stigmates cylindriques , égaux à sa longueur. Cet ovaire devient en mûrissant une baie sphérique d'un pouce de diametre , un peu applatie ou déprimée en-dessus , à chair ferme , d'un verd-clair , un peu transparente & succulente , marquée extérieurement de six sillons , ne s'ouvrant point , mais recouvrant une capsule osseuse , sphéroïde , brune , de cinq à six lignes de diametre , couronnée de trois paquets de fibres correspondans aux trois styles de l'ovaire , & se séparant en trois loges ou capsules bivalves , contenant chacune deux graines triangulaires à deux côtés plats & à dos convexe , blanches d'abord , ensuite d'un rouge obscur & luisant.

Culture. L'*anvali* fleurit en mai & juin , qui est la saison des pluies dans les îles orientales des Moluques , & celle de la sécheresse dans les îles occidentales , comme Amboine & Java , où pour cette raison les fruits mûrissent avec peine & rarement. Il est cultivé comme un arbre étranger à Amboine où il a été transporté de Malacca.

Qualités. Son bois est si fragile , que ses branches peuvent à peine soutenir le poids

Tome II.

d'un enfant sans se casser. Ses fleurs sont sans odeur. Son fruit a une acidité astringente très-agréable. Ses feuilles ont aussi un goût un peu acide , mais beaucoup plus astringent.

Usages. Ce fruit se mange crud sur les tables. On le seche aussi ; & par préférence , on le confit au sucre pour lui faire perdre toute son austérité : cette confiture est très agréable & se transporte en Europe. Les Chinois les regardent comme plus salutaires lorsqu'ils sont marinés au sel , parce qu'ils conservent une saveur astringente , qui se fait reconnoître d'abord dans la bouche , & qui est suivie de douceur : on les préfere ainsi marinés pour les faire entrer , comme les capres & les cornichons , dans les sauces & les ragoûts qui se servent sur les tables.

La décoction de ceux qu'on a séchés se boit dans la dysenterie causée par l'ardeur de la bile ; ou bien on en fait prendre la poudre ou les feuilles tendres dans le lait aigri. Leur décoction se boit encore dans les fievres ardentes ou endémiques , dans les chaleurs de poitrine , & mêlée d'un peu de sucre elle dissipe les vertiges. Ces mêmes fruits secs , macérés dans l'eau , se réduisent en une bouillie ou espece de pâte qui , appliquée sur la tête en topique pendant deux ou trois jours , dissipe les migraines & les vertiges causés par l'ardeur de la fièvre. L'eau distillée de ses fruits se boit dans les ardeurs du foie.

Remarques. Les caracteres de l'*anvali* , bien rapprochés & saisis sous leurs vrais points de vue , nous prouvent non seulement que cet arbre ne peut être comparé à l'acacia , comme a fait Jean Commelin , mais encore qu'il ne doit pas être confondu , comme a fait M. Linné , avec le niruri & le phyllante sous le nom de *philanthus*. Ce sont trois genres de plantes très-différens & qui se rangent naturellement dans notre quarante-cinquieme famille des tithymales , sous la seconde section qui rassemble celles qui ont les étamines réunies par leurs filets. (*M. ADANSON.*)

* ANUBIS, (*Myth.*) dieu des Egyptiens ; il étoit représenté avec une tête de

K k k k

chien, & tenant un sistre d'une main & un caducée de l'autre. Voyez dans Moreri les conjectures différentes qu'on a formées sur l'origine & la figure bizarre de ce dieu. Cynopolis fut bâti en son honneur, & l'on y nourrissoit des chiens appelés *les chiens sacrés*. Les chrétiens & les païens mêmes se sont égayés sur le compte d'*Anubis*. Apulée & Jamblique ont parlé fort indécentement de la confrérie d'Isis & d'*Anubis*. Eusebe nomme *Anubis*, *Mercur* *Anubis*, & avec raison; car il y a bien de l'apparence que le Mercure des Grecs & l'*Anubis* des Egyptiens ont été le même dieu. Les Romains qui avoient l'excellente politique d'admettre les dieux des peuples qu'ils avoient vaincus, lui souffrirent des prêtres: mais ces prêtres firent une mauvaise fin. Ils se prêterent à la passion qu'un jeune chevalier Romain avoit conçue pour une dame Romaine qu'il avoit attaquée inutilement par des soins & par des présens: Pauline, c'est le nom de la Romaine, avoit malheureusement de la dévotion à *Anubis*; les prêtres corrompus par Mundus, c'est le nom du Chevalier, lui persuaderent qu'*Anubis* avoit des desseins sur elle. Pauline en fut très-flattée, & se rendit la nuit dans le temple, où elle trouva mieux qu'un dieu à tête de chien. Mundus ne put se taire; il rappella dans la suite à Pauline quelques particularités de la nuit du temple, sur lesquelles il ne lui fut pas difficile de conjecturer que Mundus avoit joué le rôle d'*Anubis*. Pauline s'en plaignit à son mari, & son mari à l'empereur Tibère, qui prit très-mal cette aventure. Les prêtres furent crucifiés, le temple d'Isis ruiné, & sa statue & celle d'*Anubis* jetées dans le Tibre. Les empereurs & les grands de Rome se plurent long temps à se métamorphoser en *Anubis*, & Volusius sénateur romain, échappa à la proscription des triumvirs sous ce déguisement. Voyez MERCURE ANUBIS.

ANUER *des perdrix*, terme de Chasse; c'est choisir, quand les perdrix partent, le moment favorable pour les tirer.

* ANVERS, (*Géog. mod.*) ville des Pays-bas, au duché de Brabant sur l'Escaut. *Longit.* 21, 50; *lat.* 41, 22.

ANUS, en anatomie, la plus basse ex-

trémité de l'intestin rectum, ou l'orifice du fondement. Voyez RECTUM & FONDAMENT.

Les Philistins en rendant l'arche, envoyèrent en présent des *anus* & des rats d'or pour guérir d'une maladie qui les affligoit à l'*anus*.

Les muscles de l'*anus* sont les sphincters & les releveurs. Voyez SPHINCTER & RELEVEUR.

ANUS est aussi le nom que l'on a donné à une ouverture du cerveau formée par la rencontre des deux convexités des tubercules antérieurs avec les convexités postérieures des couches des nerfs optiques. Voyez TUBERCULE, &c. (L)

ANUS ARTIFICIEL, (*Chirurgie.*) Il y a des enfans qui viennent au monde sans *anus*, de sorte que pour leur sauver la vie, il faut leur en faire un artificiel à la place où doit être le naturel. Pour cet effet, on attend que l'enfant fasse effort pour rendre le méconium, parce qu'alors on découvre plus facilement le lieu où doit se faire l'opération. On y fait une petite incision cruciale dont on fait suppurer les bords en introduisant dans la plaie une tente chargée d'un onguent suppuratif. On suppose que l'intestin rectum est dans son état naturel, à cela près qu'il n'a point d'orifice, car s'il y en avoit une portion considérable qui fût oblitérée par le rapprochement de ses parois collés ensemble, l'opération seroit impraticable, & le mal sans remède.

Il y a d'autres circonstances où il est à propos de former un *anus artificiel* dans les adultes, comme il arrive quelquefois à la suite des hernies avec gangrene, où il y a adhérence du boyau avec le péritoine, de sorte que l'*anus* naturel n'est plus d'aucun usage pour la déjection des matières fécales. En voici un exemple vu & traité par feu M. Hoin, habile chirurgien de Dijon, que nous rapportons avec d'autant plus de complaisance, qu'il répand de nouvelles lumières sur la chirurgie herniaire.

Guillaume Courier de Toulouse, âgé d'environ 28 ans, grenadier du régiment de Bresse, infanterie, portoit depuis cinq ou six années une hernie inguinale du

côté droit ; elle paroissoit au moindre effort , & descendoit quelquefois dans le scrotum ; il la faisoit toujours rentrer avec facilité , & il ne l'avoit point assujettie par un bandage , lorsqu'il partit de Nancy , au commencement de mars 1763 , avec son congé absolu , pour se retirer en sa patrie.

Il entreprit la route à pié ; mais après plusieurs jours de marche , il s'aperçut que son hernie augmentoit de volume , & devenoit très-douloureuse. Le 5 mars il fut obligé de s'arrêter dans un bourg à quatre lieues de Dijon.

Là , le vomissement , le hoquet & la fièvre se joignirent à ses douleurs. Un des chirurgiens du lieu le saigna une fois du bras , lui fit prendre l'émétique , lui donna quelques lavemens qui furent rendus sans matieres fécales , lui appliqua des cataplasmes sur la tumeur , & fit souffrir violemment le malade , par les efforts multipliés qu'il fit sans succès pendant trois jours pour la réduire.

Alors le grenadier se fit transporter à l'hôpital de Dijon , où il arriva l'après-midi du 8 , cinquième jour de ses souffrances. M. Hoin l'y visita pour la première fois , à quatre heures , avec M. Poinfotte , maître en Chirurgie.

Ils trouverent le côté droit du scrotum d'un volume considérable , fort enflammé , & très-douloureux au toucher , sans qu'il leur présentât , nonobstant sa tension , une certaine rénitence. Ils n'apperçurent dans l'espace qui sépare le scrotum de l'anneau du muscle oblique externe , du même côté , qu'une très-petite tumeur plate , sans changement de couleur à la peau : elle avoit une sorte de mollesse accompagnée de crépitation emphysemateuse. Le ventre étoit très-élevé , & d'une sensibilité extrême , le pouls petit , fréquent & misérable ; le vomissement , le hoquet & la colique , accompagnés de constipation , subsistoient toujours.

Quoiqu'il y eût très-peu d'élévation vers l'anneau inguinal , & qu'en pinçant , le plus profondément qu'il fût possible , le corps qui descendoit dans le scrotum , on n'eût fait , presque sans augmenter alors les douleurs du malade , qu'un corps mou , peu

épais & fort plat ; M. Hoin pensa que , s'il étoit encore libre de conserver la vie à cet homme , il falloit promptement recourir à l'opération , sans renouveler aucun des essais qui n'avoient point réussi.

Il appella en consultation les deux médecins de l'hôpital , & tous les maîtres en chirurgie de la ville. MM. Maret , Poinfotte & Marchand , chirurgiens , furent les seuls qui se rendirent à l'hôpital ; ils reconnurent la nécessité indispensable d'opérer , en cette circonstance , malgré le pronostic fâcheux appuyé sur l'état gangreneux des parties malades , & ils assisterent à l'opération que fit M. Hoin le même jour à sept heures du soir.

Le sac herniaire étoit fort épais , bien arrondi , sans aucune inégalité ; à peine y eut-il fait une ouverture très-petite , qu'il s'en éleva une odeur extrêmement fétide , & il en sortit une petite cuillerée d'une liqueur trouble , mêlée de gouttes huileuses très-distinctes.

Cette circonstance fit d'abord soupçonner que l'intestin étoit percé par la gangrene , & que les gouttes huileuses qui étoient sorties n'étoient que des particules d'une huile médicinale quelconque , donnée dans quelques potions ; mais le malade assura qu'il n'avoit pris aucune potion huileuse. M. Hoin agrandit un peu l'ouverture du sac , avec beaucoup de précaution , sur une sonde crenelée , & l'épiploon parut. Il se servit du doigt , introduit dans le sac , pour guider le bistouri destiné à l'ouvrir autant qu'il le croiroit nécessaire ; ce qui lui fit découvrir une portion considérable d'épiploon qui paroissoit pourrie , & qui étoit rassemblée en une espece de peloton , dans lequel il ne sentit point d'intestin.

Il fit sortir du sac cette masse graisseuse : alors il apperçut du côté de l'anneau une petite portion intestinale , flasque , flétrie & d'une couleur brune. En développant l'épiploon , il trouva dans ses replis de la liqueur chargée de gouttes huileuses semblables à celles qui s'étoient déjà échappées ; il y avoit aussi une matiere sanguinolente , d'un rouge brun , & quelques petits flocons d'une autre matiere jaunâtre , séparée ; ce qui appuya les pre-

miers soupçons sur l'ouverture de l'intestin. Il répugnoit à cette idée ; vu la petite quantité du liquide renfermé dans le sac herniaire ; il regardoit plutôt les flocons, l'huile grasse, & la matiere sanguinolente, trouvés dans le sac, comme des débris de la partie de l'épiploon que la gangrene avoit fait tomber en dissolution putride. La crépitation emphisémateuse qu'il avoit distinguée avant d'opérer, venoit à l'appui de ce sentiment.

M. Hoin porta, sans aucune résistance, le doigt dans le bas-ventre ; il n'y avoit aucun étranglement vers l'anneau ; le sac avoit vraisemblablement étranglé les parties qu'il renfermoit ; l'obstacle étoit levé par sa section. Bornant là son ouvrage de la soirée, le chirurgien laissa dans le trajet de la plaie l'intestin & l'épiploon, qui n'étoient plus en état d'être replacés ; il les couvrit de plumaceaux & de compresses ; le tout fut soutenu simplement par un trouffe-bourse attaché à une serviette autour du corps.

Le malade vomit deux fois pendant la nuit qui suivit l'opération ; il ne rendit rien par l'*anus* ; le ventre ne s'abaisa point, & les douleurs continuerent ; mais le hoquet fut beaucoup moins fréquent & le pouls se releva.

Le lendemain matin M. Hoin reconnut qu'il pouvoit emporter, sans crainte d'hémorrhagie, tout ce qu'il y avoit d'épiploon hors du ventre, tant cette portion étoit putréfiée. Il la coupa avec ménagement, & sans toucher à l'intestin, qui étoit toujours flétri. Il se confirma dans l'opinion qu'il n'étoit pas ouvert, parce que depuis l'opération, il ne s'étoit épanché aucune matiere qui pût faire croire qu'il le fût. La fièvre fut très-vive pendant cette journée. Un lavement procura une évacuation de matieres épaisses par l'*anus*. Il est sans doute inutile de dire que le malade étoit assujetti à un régime sévère, & à de fréquentes embrocations sur l'abdomen & le scrotum.

Le troisieme jour, en comptant par celui de l'opération, qui servira d'époque jusqu'à la fin de cette histoire, le grenadier eut le pouls moins mauvais, ne vomit plus, n'eut plus de hoquet, & continua de rendre, par les selles, à la faveur des

lavemens, des matieres liées, sans que le ventre diminuât de volume. L'intestin étoit dans le même état que la veille.

Pendant la nuit, il se fit une évacuation très-abondante par l'*anus* ; le malade se leva plusieurs fois pour se placer sur une chaise, ne voulant point se servir de bassin. Il fit tant d'efforts pour augmenter l'excrétion des matieres fécales, qu'il chassa par la plaie une anse d'intestin de la longueur d'environ dix pouces. Cependant cette partie avoit résisté aux tentatives qu'on avoit faites les jours précédens, pour en tirer une portion hors du ventre.

Le quatrieme jour, le chirurgien prolongea jusqu'à la partie inférieure du scrotum, l'incision de cette poche, que l'affoiblissement du malade ne lui avoit pas permis d'abord de porter aussi loin ; il trouva le testicule droit entièrement gangrené, & adhérent à la portion la plus basse du sac herniaire ; il emporta cette glande, sans être obligé de faire de torsion, ni de ligature au cordon spermatique, tant cette partie étoit putréfiée.

L'intestin étoit entier, fort tendu, & plus noir que la veille : il essaya d'en faire sortir de l'abdomen autant qu'il lui en auroit fallu pour tâcher, après en avoir coupé toute la partie affectée de gangrene, d'obtenir la réunion des parties saines, selon les procédés de MM. Rhamdor & Louis ; mais au plus léger effort, un des points de l'anse gangrenée se déchira, & il sortit de l'intestin environ deux cuillerées de matieres bilieuses, jaunâtres & très-fétides.

Alors, M. Hoin ne doutant point qu'il n'y eût adhérence du boyau avec le péritoine aux environs de l'anneau, il ne pensa plus qu'à former un *anus artificiel*. Il fit passer à travers le méfentere, au dessous du milieu de l'anse, un cordon de fil ciré, afin d'empêcher le retour du boyau dans la cavité du bas-ventre par quelque cause que ce fût, & il fendit l'intestin de la longueur d'environ huit pouces ; il s'en échappa plus de quatre pintes de liqueur jaunâtre très-puante.

Il prolongea vers le haut, & au delà de l'anneau, l'incision des tégumens, afin d'examiner s'il ne seroit pas possible de découvrir quelques portions saines de l'in-

testin. Tout ce qu'il put voir étoit sphacelé. Il ne lui resta plus d'autre ressource que de confier à la nature la séparation de la partie pourrie. Il pansa la plaie avec les anti-septiques, mit le malade à l'usage intérieur du quinquina bouilli, & lui fit donner de temps en temps quelques cuillerées d'huile d'amandes douces; ce jour-là des vents fortirent par l'*anus*.

Le cinquième jour, le ventre étoit mou, plat, point douloureux au toucher; le malade avoit peu de fièvre; il étoit tranquille, sans douleur. Sa situation n'exigeoit aucun changement à son régime ni à ses pansements.

Dès le dixième jour, on permit au grenadier, qui n'avoit plus de fièvre, de prendre quelquefois du potage, un œuf frais, &c.

Le quatorzième, il abusa de la liberté qui lui avoit été accordée; il se fit apporter de dehors des alimens qu'il dévora; mais ce défaut dans le régime ne lui fut pas nuisible. Il ne paroïsoit presque plus de portions sphacelées de l'intestin ni du mésentère; il s'en étoit détaché beaucoup, & à différentes fois, les jours précédens; les matières sortoient toutes par la plaie.

Il s'en fit le quinzième jour une évacuation très-abondante par la même ouverture; & le même jour le malade, qui n'avoit point rendu d'excrémens par l'*anus* depuis le troisième, alla cinq fois à la selle. Les matières étoient de couleur grisâtre, & d'une consistance assez solide. Cette circonstance annonçoit qu'il n'y avoit plus aucune communication entre la portion du canal intestinal supérieure à la plaie, & celle du même conduit qui lui étoit inférieure, puisque les déjections de celle-ci étoient grises; & celles de l'autre fort jaunes. Il se détacha le même jour une très-large portion du mésentère, qui étoit longue de quatre pouces.

Ce ne fut que le dix-neuvième jour que le reste de ce qui étoit pourri, tant à l'intestin qu'au mésentère, se sépara de leur partie saine. Je ne pense pas exagérer, ajoute M. Hoin, en disant qu'il y a eu plus d'un pié de boyau détruit par la gangrene, que j'ai emporté ou laissé tomber. J'ai pour témoins de ce fait plusieurs chirurgiens qui

ont été curieux de voir mon malade. Je ne donne point ce cas pour un fait unique; mais les cas de hernie avec gangrene dans une grande étendue du canal intestinal, par laquelle un malade ne périt pas, sont si rares, qu'il est utile de conserver ceux qui se présentent. L'académie royale de Chirurgie en a rassemblé quelques-uns, que M. Louis a insérés dans son *Mémoire sur la cure des hernies avec gangrene*; mais le plus frappant pour l'étendue de la portion intestinale gangrenée, ne pouvoit pas s'y trouver. C'est celui que nous devons à M. Arnaud, qui se plaint d'avoir été traité d'imposteur, parce qu'il a dit qu'il avoit amputé plus de sept piés d'intestin, & guéri le malade, quoiqu'il eût fait cette opération en présence d'un grand nombre de témoins. J'ai peut-être reçu la même qualification de la part d'un chirurgien-major de régiment. A son passage à Dijon, il visita l'hôpital; on y pensoit alors la plaie du grenadier, qui étoit déjà fort petite. Le malade lui raconta son histoire; non seulement ce chirurgien ne le crut pas, mais encore il voulut démontrer au grenadier l'impossibilité de vivre avec dix ou douze pouces d'intestin de moins; cependant celui-ci, nonobstant la démonstration, ne put jamais se résoudre à se compter parmi les morts, quoiqu'il eût vu très-distinctement qu'il avoit perdu environ un pié du canal intestinal.

Le jour que la dernière portion gangrenée s'en sépara, M. Hoin porta avec ménagement le doigt sous l'anneau: il s'en fallut beaucoup qu'il ne pénétrât aussi profondément dans le bas-ventre que dans le temps de l'opération; ce qui acheva de le convaincre que la portion saine de l'intestin, avoit contracté des adhérences dans le voisinage de l'anneau.

Depuis ce temps-là il n'eut plus à traiter qu'une plaie en bon état, quoiqu'il en sortit toujours des matières excrémenteuses, tandis qu'il ne s'en échappoit point par l'*anus*; nonobstant les lavemens qu'on donnoit de temps à autre au malade. M. Hoin pensa la plaie à sec & à plat, jusqu'à la fin du mois de mars qu'il cessa d'être en exercice à l'hôpital.

Le premier avril, ou le vingt-cinquième

jour après l'opération faite au grenadier, M. Maret, l'ainé, se chargea de son traitement, en eut beaucoup de soin, & continua le pansement simple dont son confrere avoit commencé de faire usage.

Le trente-sixieme jour, un lavement fit aller le malade trois fois à la selle; mais personne ne prit garde à la couleur & à la consistance des matieres qu'il avoit rendues par l'*anus*. La plaie, au trente-septieme jour, étoit rétreécie considérablement, & toujours chargée sur les bords de matieres chylacées. Le pansement fut fait à l'ordinaire.

Les deux jours suivans il ne sortit plus de matieres par la plaie. Le ventre étoit un peu élevé & douloureux. On ne vit sur l'ouverture qui lui servoit d'*anus*, qu'une petite quantité de pus louable & blanc. Les chirurgiens conseillèrent au malade de prendre quelques verres d'eau de casse dans la journée.

Le quarantieme, il rendit par l'*anus*, & en plusieurs fois, une quantité considérable de matiere moulée, d'une couleur grisée, & qui n'avoit aucune teinte de noir ni de jaune. La plaie ne fut humectée que de pus, sans mélange d'excrémens, malgré l'eau de casse que le malade avoit prise la veille. Cependant il ne ressentoit plus de douleurs dans le ventre, & cette partie n'offroit pas la même rénitence que le jour précédent.

Le quarante-unieme, le grenadier étoit allé à la selle deux fois pendant la nuit. On n'apperçut vers la plaie aucun vestige de matieres excrémenteuses. Pendant que M. Hoin étoit à l'hôpital, il fit une selle. Ses excrémens étoient moulés & de couleur verte. Le malade ajouta que la veille il avoit mangé des épinards; ce qui me fut affirmé par ses voisins.

Le chirurgien vit, sans en pouvoir douter, qu'il s'étoit rétabli une communication dans le canal intestinal, entre la portion supérieure à la plaie, & l'inférieure. Il est vraisemblable qu'elle s'est faite immédiatement après que les bords du mé-

près de l'autre du côté du méfentere, qu'ils s'étoient soudés postérieurement, & que leur partie antérieure étoit restée béante, jusqu'à ce que dans le voisinage de l'anneau où elle avoit contracté des adhérences, le tissu cellulaire lui eût fourni une espece de couvercle; celui-ci ne résista pas long-temps à l'impulsion des matieres, puisque dès le quarante-deuxieme jour, il parut sur les bords de la plaie un peu de matiere verdâtre & écumeuse, quoique le malade fût allé deux fois à la selle.

Le quarante-troisieme, il reparut sur la plaie des matieres excrémenteuses, qui furent plus ou moins abondantes jusqu'au soixante-quatorzieme jour, selon que le grenadier satisfaisoit ou non son grand appétit, ou qu'on lui faisoit prendre des potions purgatives. Pendant ce temps-là, les évacuations se firent toujours exactement par l'*anus*, & ont continué de se faire.

Depuis le soixante-quinzieme jour, jusqu'à sept mois ou environ après l'opération, que Guillaume Courier partit de Dijon, il ne sortit plus chaque jour par la plaie, qu'une petite quantité de matiere bilieuse, jaunâtre, sans liaison, sans consistance, & fouettée d'air, à la réserve des jours pendant lesquels il fit des excès dans le boire ou le manger. Il évaluoit cette évacuation à un demi-verre par jour le plus ordinairement; jamais elle n'alloit plus loin, & quelquefois elle étoit beaucoup moindre. La plaie fut réduite à une petite fistule, à une espece d'*anus artificiel*, dont l'ouverture étoit à peine visible. Pendant long-temps les bords en ont été rouges; dans la suite ils ont perdu cette couleur, & se sont comme froncés. Au reste, le grenadier se portoit à merveille quand il est parti; il avoit repris de l'embonpoint, il se promenoit sans augmenter l'excrétion par la fistule. Il mangeoit & buvoit beaucoup.

Je suis persuadé, dit M. Hoin, que s'il ne se fût pas livré à des excès de bouche, comme il l'a fait plusieurs fois pendant son traitement, la plaie se seroit cicatrisée, peut-être avant la fin du second mois depuis son opération. Je présume aussi qu'elle pourra encore se fermer entièrement; ce qui, suivant toute apparence, ne sera pas

autant avantageux à cet homme, que s'il conserve un *anus artificiel*. En effet, quelque étroit qu'il soit, on peut espérer qu'au cas que les matières s'engorgent au dessus de lui par défaut de régime, il ne résistera pas long-temps à leur impulsion, en sera dilaté & leur livrera passage; au lieu que si la plaie se guérit, le rétrécissement de l'intestin à l'endroit de la cicatrice, & la fermeté de celle-ci, faciliteront la rupture du boyau, gorgé à la suite d'un excès dans les alimens; alors l'intestin étant crevé au dessous de ses adhérences, les matières chylacées tomberont dans le bas-ventre, & le malade périra.

Il n'y auroit qu'une grande circonspection dans le choix & la qualité du boire & du manger, aussi-bien qu'une attention constante à se tenir le ventre libre, qui pourroient le préserver de ce malheur; mais comme il lui étoit difficile d'être sobre, il étoit donc plus convenable à sa manière de vivre, qu'il eût un *anus artificiel*, que d'être entièrement guéri de sa plaie. M. Hoin observe encore que cette ouverture n'expose pas le grenadier aux deux grands inconvéniens qui dépendent d'un *anus artificiel* en général, celui de faciliter la chute d'une portion de l'intestin qui est au dessus de la plaie, & celui de jeter le malade dans un dépérissement considérable, qui le conduit, par degrés, de l'état languissant habituel à une mort certaine.

La chute d'une portion de l'intestin, située à la partie supérieure de la plaie, doit être un accident assez rare de l'*anus artificiel*; cependant M. Puy ancien chirurgien-major de l'hôtel-dieu de Lyon, qui étoit à Dijon au mois de juillet 1763, ayant examiné le grenadier dont on vient de raconter la maladie, dit à M. Hoin qu'il avoit vu, dans deux sujets, l'intestin renversé, sortir par un *anus artificiel*, à-peu-près comme on observe que le gros boyau se renverse, sort par l'*anus* naturel, & forme la chute du rectum. Il ajouta que ces portions déplacées n'avoient pu être réduites, qu'elles s'étoient gangrenées, & que les malades en étoient morts. M. Méry ne nous apprend pas si la fille qu'il a vu attaquée d'un renversement de l'ileum,

a été un sort aussi funeste. Cette fille avoit perdu quatre à cinq piés d'intestin grêle, par la gangrene survenue à une hernie étranglée; il lui en étoit resté un *anus artificiel*, dont les bords paroissent bien rentrés en dedans; cette incommodité ne l'empêcha pas de se mettre en service. "Là, dit M. Méry, étant obligée de se courber pour frotter un plancher, il lui est arrivé, le ventre étant resserré par cette posture gênante, que l'intestin ileum, uni aux anneaux des muscles, a été peu-à-peu poussé dans la tumeur restante; qu'il a dilaté son ouverture d'un pouce & demi, & qu'il est enfin sorti au dehors de la longueur d'un demi-pié, en se renversant, comme fait le rectum, quand il tombe par l'*anus*. La fluxion, l'inflammation & la gangrene superficielle qui sont survenues à cet intestin pendant les grandes chaleurs du mois d'août, ont obligé cette pauvre fille à rentrer à l'hôtel-dieu pour y recevoir le secours dont elle avoit besoin." L'auteur termine là son observation, qu'un détail sur les secours administrés à cette malade, auroit pu rendre plus instructive.

M. Hoin lui-même a vu un exemple de ce renversement extraordinaire de l'intestin par l'*anus artificiel*, à un soldat de marine, qui séjourna deux ou trois fois vingt-quatre heures à l'hôpital de Dijon, au commencement du mois d'août 1766. Il racontoit qu'un très-habile chirurgien lui avoit fait à Toulon, il y a deux ans, l'opération d'une hernie gangrenée, à la suite de l'étranglement; qu'un *anus artificiel* lui en étoit resté; & que depuis plusieurs mois, il s'étoit échappé de cet *anus*, sans qu'on eût pu la faire rentrer, la portion intestinale qu'il montrait; elle décrivait une courbe d'environ cinq ou six pouces de longueur: sa couleur étoit rouge-vif, & son diamètre d'environ un pouce. M. Hoin toucha & souleva cette pièce, sans que le malade en souffrit: il aperçut, à la partie inférieure, une ouverture froncée, de laquelle il vit sortir des matières fécales pendant un effort que fit le soldat pour les expulser. Le soldat alla se faire guérir à l'hôtel royal des invalides de Paris.

On ignore si M. le Cat a réussi dans la cure qu'il avoit dessein d'entreprendre au

sujet d'un double renversement d'intestin, quelque temps après la formation d'un *anus* inguinal. Le commencement de cette observation intéressante, est au n^o. 460 des *Transactions philosophiques*, pour les années 1740 & 1741.

» A Pâque de 1739, il survint un étranglement à la hernie que Catherine Guilmâtre, de Saint-Adrien près Rouen, âgée de cinquante ans, portoit à l'aîne droite, depuis sept années, sans accident quelconque. La malade ne fut pas secourue pendant l'étranglement de son hernie; la tumeur vint à suppuration, s'ouvrit, & des excréments en sortirent avec le pus; ils continuèrent de s'échapper par cette ouverture: l'*anus* ne fit plus de fonctions; la portion gangrenée de l'intestin, qui avoit été pincée dans la hernie, se sépara, & les bords de l'ulcère contractèrent des adhérences avec la surface externe des tégumens. Tout en conservant son espèce d'*anus artificiel*, Catherine Guilmâtre se rétablit assez bien pour vaquer à ses affaires; mais vers le temps de la Pentecôte, il sortit de la fistule environ trois ou quatre pouces d'intestin retourné, de manière que la tunique veloutée se présentoit à la vue; & ce renversement s'étoit fait de la portion du canal intestinal qui répondoit à l'*anus* naturel, devenu inutile: aussi les excréments ne sortoient-ils point par cette portion retournée, mais par une ouverture située au dessous & de côté. Dans le cours du mois d'août de la même année, l'autre portion du canal qui répondoit à l'estomac, se renversa comme l'autre; de sorte que la fistule se trouva cachée par deux portions d'intestin, qui formoient sur le ventre une espèce de fourche à canal continu, & dont la branche qui s'étoit échappée la dernière, donnoit issue aux excréments.

Cette malade fut conduite à l'hôtel-dieu de Rouen, au mois de décembre; M. le Cat la fit transporter chez lui pour l'examiner avec toute l'attention qu'un cas aussi particulier exigeoit. Je ne suivrai point cet auteur dans les observations qu'il fit sur les mouvemens naturels de ces portions d'intestin retournées de dedans en dehors, ni dans ses expériences sur l'action des

purgatifs dont il couvrit ces parties: je ne m'arrête qu'à la même.

C'étoit l'ileum qui avoit souffert l'étranglement, la gangrene & le renversement extraordinaire dont j'ai parlé. Cette chute des deux portions d'intestin ouvert, avoit entraîné aussi la portion qui les séparoit, de sorte qu'elle sembloit être le tronc d'où sortoient ces deux branches.

Quand la malade étoit dans une situation couchée, la portion qui répondoit à l'estomac rentroit dans le ventre, au lieu que l'autre restoit toujours au dehors; aussi étoit-elle moins saine & chargée de pustules. Un état si pitoyable ne parut point sans ressource à M. le Cat; en le décrivant à M. Amyand, dans sa lettre du 10 Février 1740, il se propose de le rendre meilleur, & communique à son ami les moyens qu'il a dessein d'employer pour guérir cette étrange maladie.

La première chose à faire est de réduire la portion qui répond à l'*anus*. M. le Cat en reconnoît la grande difficulté, parce que cette partie est dure & remplie de tubercules; cependant il déclare qu'il a déjà essayé de l'amollir, & de résoudre l'engorgement par l'usage des cataplasmes, & qu'il attend un moment favorable pour faire rentrer cette portion. S'il réussit, il se propose, avant d'aller plus loin, d'attendre que l'intestin se soit bien rétabli dans le bas-ventre, & qu'il soit redevenu en état de remplir ses fonctions. Pour cet effet, il emploiera la première huitaine à le soutenir dans sa situation, à faire des fomentations résolatives, & à donner des lavemens. Ensuite il placera dans le canal intestinal, une canule d'argent de la même grosseur que l'intestin, afin qu'elle le soutienne, & que la communication se rétablisse entre les deux portions ci-devant renversées & qui seroient alors replacées convenablement. M. le Cat ajoute qu'il compte fixer cette canule par une plaque d'argent, qu'un emplâtre, des compresses & un bandage soutiendront. Il redoublera ensuite ses soins pour que la malade prenne beaucoup de lavemens; & quand il sera sûr que la communication entre les deux portions aura lieu, & que celle qui est continue à l'*anus* fera

fera bien ses fonctions , il retirera la canule , afin de travailler à fermer l'orifice extérieur : il pense qu'il n'y a rien d'impossible , avec d'autant plus de raison que l'on voit quelquefois la nature opérer ce prodige.

M. le Cat projetoit de l'aider , en rafraîchissant les bords de la fistule formée par les régumens , & en y faisant ensuite la gastrophie. » Mais on apprend par une lettre de cet illustre chirurgien à M. Hoin , qu'après avoir fait quelques tentatives inutiles pour la réduction de la portion réfractaire de l'intestin de cette femme , elle ne voulut plus qu'il fit de nouvelles tentatives , & s'échappa comme furtivement de l'hôtel-dieu de Rouen.

M. Hoin pense que le sujet qu'il a traité n'a point à craindre qu'une partie de l'ileum sorte de la plaie ; il l'espère au moins , & voici sur quoi son espérance est fondée. L'anneau n'a pas souffert de débridement dans l'opération , il n'a pas été non plus détruit par la gangrene ; de sorte qu'il a toujours conservé sa parfaite intégrité , & que son ouverture n'a point acquis un plus grand diamètre. Il y a lieu de croire , au contraire , que cette ouverture est rétrécie par le renversement du tissu cellulaire & de la peau , qui se sont froncés , au dessus d'elle ; que ces bords ont été renforcés , tant en dedans qu'en dehors , par l'adhérence que l'intestin a contractée avec eux à leur face interne , & par celle du tissu cellulaire , endurci , pour ainsi dire , à leur externe. Ainsi , quand bien même les tuniques intérieures de l'intestin qui est au dessus de cet *anus* artificiel , se relâcheroient assez pour être prêtes à se renverser au premier effort , elles trouveroient , de la part de l'anneau & des régumens raffermis & confondus entr'eux , une résistance qui me paroît d'autant plus difficile à vaincre , que , comme je l'ai déjà fait remarquer , on voit à peine l'ouverture fistuleuse du grenadier , & que l'aire d'un tel *anus artificiel* n'est pas d'une étendue propre à laisser passer un corps aussi volumineux que le seroit une portion d'ileum relâchée.

Quant au dépérissement qu'un *anus artificiel* peut quelquefois occasioner , comme il dépend presque toujours de la grande

Tome II.

quantité de matieres chylacées qui s'échappent habituellement par cette ouverture , Guillaume Courier n'a pas lieu de redouter cet accident , puisque chaque jour il ne sort de sa fistule , tout au plus , qu'un demi-verre de matiere quelconque. Une évacuation si peu abondante d'une substance chylacée encore crue , ne suffit pas pour priver la masse des humeurs perfectionnées , d'une assez grande quantité de chyle pour que la santé puisse en être altérée.

Il n'en est pas de même lorsque l'*anus* artificiel donne issue à tant de matiere , qu'il n'en reste plus assez pour réparer la perte qui s'est faite par d'autres excré-tions. Les humeurs s'épuisant peu-à-peu , le malade devient nécessairement très-maigre , & périt : M. Hoin en a vu un exemple en 1764.

Le grenadier , tout à l'abri qu'il étoit des deux principaux accidens qui peuvent dépendre d'un *anus artificiel* , n'en restoit pas moins sujet à un saintement très-désagréable ; & quoique la matiere qui s'écouloit habituellement par cette ouverture fût peu fétide , il s'agissoit de travailler à diminuer cette incommodité.

On ne pouvoit pas employer un bandage mécanique , qui eût fait l'office de sphincter , jusqu'à ce qu'une impression fatigante , causée par la matiere qu'il auroit retenue , eût averti le grenadier qu'il étoit temps de relâcher son bandage pour en permettre l'écoulement ; une telle machine auroit comprimé nécessairement l'*anus artificiel* , augmenté le rétrécissement de l'intestin , en poussant contre lui les bords extérieurs de la fistule , & peut-être contribué à la cicatrisation de celle-ci. Il fut aisé de faire entrevoir combien il pouvoit être préjudiciable à cet homme que son *anus artificiel* se fermât entièrement.

Il n'auroit pas été plus convenable d'y introduire une canule de plomb , par laquelle la matiere se seroit répandue dans une boîte de fer blanc , moyen dont M. Moscati , chirurgien en chef du grand hôpital de Milan , s'est servi dans le cas d'un *anus* de cette espece. En effet , quand même l'*anus* du grenadier auroit eu son ouverture d'un diamètre assez grand pour qu'une canule pût y pénétrer , je me serois bien gardé de

LIIII

l'y placer, de peur, non seulement qu'elle n'eût gêné le cours de la matiere chylacée, qui descend dans le canal intestinal au dessous de la fistule, mais encore qu'il ne s'en fût écoulé une trop grande quantité par son tuyau.

Les deux machines dont on vient de parler, & que M. Hoin étoit fondé à rejeter, sont indiquées, sans être décrites, dans le *Mémoire de M. Louis, sur la cure des hernies avec gangrene*. Le même auteur ajoute que Dionis parle d'un soldat invalide, qui étoit dans le cas de recevoir dans une boîte de fer-blanc les matieres qui sortoient de son *anus artificiel*; mais Dionis ne s'est point arrêté à donner la description de cette boîte.

Cependant il falloit au malade un bandage garni d'un vase propre à recevoir les matieres qu'il rendoit par l'aine, & pour l'obtenir, M. Hoin s'adressa à un chirurgien de Paris, très-instruit en tout ce qui regarde les différentes hernies, & fort habile dans la construction des bandages qui leur conviennent. Sa réponse fut qu'il n'avoit aucune connoissance de la machine qu'on desiroit, qu'il avoit cherché là-dessus des éclaircissemens auprès de plusieurs chirurgiens, & qu'aucun d'eux n'avoit pu lui en donner. Il proposoit de faire construire une ceinture en cuir souple, large, appliquée dans le pli de l'aine, garnie dans tous ses rebords, & creusée dans le milieu, ou avec un cercle en cuiller; de placer dans cette cavité une éponge qui absorberoit les matieres stercorales, & qui seroit bien maintenue par la ceinture, avec une boucle & un sous-cuisse. Cette réponse donna lieu à M. Hoin d'écrire la lettre suivante.

» Je ne croyois pas, monsieur, que la machine que je vous ai demandée manquât à la chirurgie herniaire: il est de notre devoir de réparer ce défaut: la rareté du besoin n'est pas un prétexte pour le laisser subsister. Vous me proposez une espece de bourse de cuir garnie d'une éponge, & attachée à une ceinture. J'entrevois deux inconveniens dans cette machine. Les matieres fécales pourront suinter à travers les pores de la bourse, & entretenir dans les vêtemens une mal-propreté

dont j'ai dessein de les préserver. L'éponge, en retenant une portion de ces matieres vers la fistule, exposerait ses bords à en être excoriés. Ne penseriez-vous pas, monsieur, qu'un petit vaisseau de métal rempliroit mieux nos vues; voici mon idée là-dessus, je vous prie de la rectifier.

Soit un vaisseau triangulaire, *A, B, C*, (*fig. 1, plan. I de chirurgie, suppl. des figures*), dont la face intérieure *A* sera convexe, chacune des deux latérales *BC*, un peu concave, le fond *D* arrondi, & le goulot *E* coudé de devant en arriere, où il se terminera par une ovale *F*, qui aura un large bord convexe *G*.

Je donnerois à son ventre environ quatre pouces de longueur, & deux pouces & demi ou environ de largeur, ou de diamètre, mesuré du milieu de la face convexe, à l'angle de réunion des deux faces latérales. Le goulot seroit au moins de deux pouces de longueur, & son ouverture d'un pouce; celle-ci seroit placée sur la même ligne que l'angle de réunion des faces concaves; son bord convexe seroit large de quatre ou cinq lignes par-tout.

Un tel vase de fer-blanc me paroîtroit propre à être appliqué sur l'*anus artificiel*, & à recevoir les matieres qu'il fournit. La convexité du rebord empêcheroit qu'il ne blessât les environs de la fistule qui répondroit à l'ouverture ovale; celle-ci auroit un peu d'étendue, afin qu'elle livrât passage aux grosses matieres qui pourroient se présenter. Les faces un peu concaves seroient tournées, l'une du côté du scrotum, & l'autre de celui de la cuisse droite. On pourroit nettoyer facilement ce vase; & le coude du goulot seroit un obstacle à ce que les matieres fussent repoussées, par divers mouvemens, du fond vers l'orifice de la fistule; il ne s'agit plus que d'assujettir cette piece.

On en viendroit à bout avec une large ceinture de cuir & une courroie. La ceinture *H*, auroit une grosse boucle, ou deux petites, qui seroient placées vers une de ses extrémités (en *L*), & dans lesquelles on passeroit les cordons *M, N*, pendans à l'autre extrémité *I* de la ceinture, quand on voudroit l'attacher autour du corps. On formeroit dans cette ceinture, & du

côté des boucles, deux boutonnières *OP*, elles serviroient à laisser passer les deux bouts *QR* de la courroie, dont le plein *S* embrasseroit le goulot au dessous de son ouverture ovale. L'usage de cette courroie seroit, en liant ses cordons, de retenir le vase contre la ceinture, & en les déliant, de l'en séparer aisément pour la nettoyer.

Le vase seroit placé de maniere que le bord supérieur de la ceinture surpasseroit en hauteur le même bord du goulot, afin que cette machine fût mieux assujettie contre le ventre. Je pense qu'il pourroit être utile d'y ajouter un sous-cuisse *T*, à deux chefs *V, X*, que l'on feroit passer à côté du vase, pour les croiser sur la ceinture, vis-à-vis le goulot, & les y attacher avec des cordons *Y Z*; car si l'on fixoit le sous-cuisse au bas du vase, au moindre mouvement que feroit le malade, il dérangeroit de l'*anus artificiel* l'ouverture du goulot, & occasioneroit l'écoulement des matieres fétides au dehors.

Voilà mes idées, monsieur, sur la construction du nouveau bandage dont j'ai besoin: j'ajoute une figure mal dessinée qui, quoiqu'elle exprime imparfaitement mes intentions, servira peut-être à vous les faire mieux saisir, que si je ne la joignois pas à ma lettre. J'abandonne ces idées à votre jugement; je vous prie de les examiner, de les réformer à votre volonté, & de procurer à mon malade, le plutôt qu'il vous sera possible, une machine qui diminue le désagrément que lui cause un *anus artificiel*: je vous en aurai une obligation d'autant plus grande, qu'en vous contentant de vos déboursés, vous voudrez bien participer au cadeau que je ferai à cet homme, d'un bandage qui lui sera utile. »

La machine que M. Hoin reçut quelque temps après, n'étoit pas exécutée entièrement selon le modele qu'il avoit fourni; la forme du vase étoit changée, & le goulot retranché. Le vaisseau qui lui fut envoyé a une face plate *a*, fig. 2 & 3, percée vers la pointe qui est tournée en haut, d'une ouverture *b*, dont le diamètre est d'un pouce & demi, & qui est garni d'un rebord *c c* très-peu élevé; une autre face convexe *d*, pleine, réunie à la première

depuis le fond du vase jusqu'à la moitié de l'ouverture, par le moyen d'une lame *c*, large d'un pouce, qui entoure ce vase ovale, & se termine, en rétrécissant vers le haut, par deux angles aigus *c*, de sorte que la surface convexe forme elle-même la partie supérieure du rebord de l'ouverture, après s'être beaucoup inclinée vers la surface plate.

Ce vase, de fer-blanc battu, étoit couvert de peau de chamois; & la ceinture, formée d'une même peau, étoit cousue avec la portion qui couvroit le plan incliné de la surface convexe du vaisseau; le reste de la machine étoit conforme au modele.

Le grenadier ne tarda point d'en faire usage; mais la surface plate du vase ne joignoit pas bien avec le haut de la cuisse; il restoit à la partie inférieure de son ouverture, un espace entre le vaisseau & l'*anus artificiel*; une partie des matieres s'échappoit par ce vuide. Il fallut garnir de coussinets fort mous, la face plate du vase, afin qu'ils se moulassent à la partie sur laquelle ils étoient appliqués, & qu'ils remplissent l'intervalle qu'un corps trop solide y laissoit, sur-tout dans les divers mouvemens que le grenadier étoit obligé de faire en différentes circonstances. Nonobstant l'addition de ces coussinets, il se répandoit quelquefois un peu de la matiere renfermée dans le vase, tant parce qu'il n'y avoit point de goulot pour rendre son écoulement plus difficile, que parce que les coussinets s'applatissoient.

Un autre inconvénient de la machine, telle qu'elle fut envoyée, est que l'on ne peut pas aisément séparer le vase de la ceinture pour le nettoyer, & qu'en voulant le vider, il est très-difficile de ne rien repandre sur la ceinture à laquelle il est fixé, au moins sur la poche qui le renferme.

Les petits inconvénients de ce bandage ne sont pas comparables aux avantages que le grenadier lui a reconnus. On ne fait remarquer les premiers, qu'afin de les prévenir dans l'occasion, & cela seroit très-facile. Il n'y auroit qu'à faire construire le vaisseau, tel que M. Hoin l'avoit proposé dans sa lettre, y joindre l'espece de po-

che dont étoit enveloppé celui qui lui a été envoyé, mais ne la point assujettir à demeure sur le vase; l'y lacer au contraire du côté de sa face convexe, afin de le retirer de la poche chaque fois qu'il seroit besoin de le nettoyer: enfin, garnir de couffinets mous, les faces triangulaires. M. Hoin étoit persuadé que cette machine, ainsi corrigée, rempliroit exactement toutes les vues que l'on peut avoir en pareil cas. Si le départ du grenadier eût pu être différé, depuis le temps qu'il s'aperçut des défauts du bandage qu'il portoit, jusqu'à celui qu'il auroit fallu employer pour en obtenir un autre, cet habile chirurgien se seroit fait un devoir de le lui procurer tel qu'il l'avoit conçu & perfectionné. *Voyez fig. 1, planch. I de Chirurg. Supplément des planches. (M. HOIN.)*

* ANWEILER, (*Géog. mod.*) petite ville de France dans la basse Alsace, sur la rivière de Queich.

ANXIÉTÉ, s. f. en *Médecine*, inquiétude, angoisse. *Voyez ANGOISSE. (L)*

* ANZAR, (*Géog. mod.*) ville du Turquestan, fort voisine du Catai ou de la Chine septentrionale; Tamerlan y mourut.

* ANZERMA, (*Géog. mod.*) province de l'Amérique méridionale, dans le Popayan, sur la Coca.

ANZERMA, ou SAINTE - ANNE D'ANZERMA, petite ville de l'Amérique méridionale, au royaume de Popayan, sur le fleuve Cauca, près du cap Corrente, dans la province d'Anzerma. *Longit. 30, 5; lat. 4.*

ANZUQUI, ville du Japon, dans la grande île de Niphon, sur la côte orientale du Golfe de Meaco.

ANZUQUAMA, ville du royaume de Mino, bâtie par le roi Nobunanga, qui du royaume Mino passa au royaume du Japon. Les Japonois appelloient le territoire d'Anzuquama le paradis de Nobunanga. C'étoit en effet une contrée délicieuse, à en juger sur la description du P. de Charleroi, voyez son *hist. du Japon*: mais à la mort de Nobunanga, son superbe palais fut brûlé, & les immenses richesses qu'il contenoit furent pillées. Les jésuites perdirent dans cet incendie un magnifique séminaire que Nobunanga leur

avoit bâti, & où ils élevoient toute la jeune noblesse Japonoise.

A O

AOD, (*Hist. des Juifs.*) fils de Gera, de la tribu de Benjamin, fut chargé d'aller porter des présens à Eglon, roi des Moabites, qui opprimoit les Hébreux. Ce jeune homme ayant fait sa commission, & ayant quitté le roi, revint sur ses pas, feignant d'avoir quelque chose d'important à dire à Eglon. Celui-ci fait retirer tout le monde. Aod saisit ce moment pour le poignarder, & sortit de la tente du roi avant qu'on se fût aperçu de ce meurtre. Il fut Juge d'Israël, vers l'an du monde 2679.

AONIDES, (*Myth.*) surnom des Muses, tiré des montagnes de Béotie, appelées les monts Aoniens, d'où cette province elle-même est souvent nommée Aonie. Le culte particulier qu'on rendoit aux Muses, sur ces montagnes, leur fit donner ce titre d'Aonides. (G)

* AONIE, sub. f. (*Géog. anc.*) pays de la Béotie qui a souvent donné son nom à toute cette province. Il y avoit en Béotie, plusieurs montagnes & rivières qui portoient le nom d'Aonie.

* AORASIE des dieux. Le sentiment des anciens sur l'apparition des dieux, étoit qu'ils ne se montroient aux hommes que par-derrière, & en se retirant; d'où il s'ensuivroit, selon eux, que tout être non déguisé qu'on avoit le temps d'envisager, & qu'on pouvoit regarder en face, n'étoit pas un dieu. Neptune prend la figure de Calchas pour parler aux deux Ajax, qui ne le reconnoissent qu'à sa démarche par-derrière, quand il s'éloigna d'eux. Vénus apparôit à Enée sous les traits d'une chasseuse; & son fils ne la reconnoît que quand elle se retire, sa tête rayonnante, sa robe abattue, & sa divinité, pour ainsi dire, étant trahie par la majesté de sa démarche. Aorasie vient de l'α privatif, & d'ἴω, je vois, & signifie invisibilité.

AORISTE, sub. m. terme de grammaire grecque & de grammaire françoise, ἀοριστος, indéfini, indéterminé. Ce mot est composé

de l'α privatif, & de ἔπος, terme, limite; ἔπιον, finis; ὁρίζω, je définis, je détermine,

Ἄοριστος, en grec, est un adjectif masculin, parce qu'on sous-entend χρόνος, temps, qui en grec est d'un genre masculin, c'est pour cela qu'on dit aoristus, au lieu qu'on dit præteritum & futurum, parce qu'on sous-entend tempus, qui, en latin, est du genre neutre.

Ainsi, aoriste, se dit d'un temps, & surtout d'un prétérit indéterminé: j'ai fait est un prétérit déterminé ou plutôt absolu; au lieu que je fis est un aoriste, c'est-à-dire un prétérit indéfini, indéterminé, ou plutôt un prétérit relatif; car on peut dire absolument j'ai fait, j'ai écrit, j'ai donné; au lieu que quand on dit je fis, j'écrivis, je donnai, &c. il faut ajouter quelque autre mot qui détermine le temps où l'action dont on parle a été faite; je fis hier, j'écrivis il y a quinze jours, je donnai le mois passé.

On ne se sert de l'aoriste que quand l'action s'est passée dans un temps que l'on considère comme tout-à-fait séparé de celui où l'on parle; car si l'esprit considère le temps où l'action s'est passée comme ne faisant qu'un avec le temps où l'on parle, alors on se sert du prétérit absolu: ainsi l'on dit j'ai fait ce matin, & non je fis ce matin; car ce matin est regardé comme une partie du reste du jour où l'on parle: mais on dit fort bien je fis hier, &c. on dit fort bien depuis le commencement du monde jusqu'aujourd'hui, on a fait bien de découvertes, & l'on ne diroit pas l'on fit à l'aoriste, parce que dans cette phrase, le temps depuis le commencement du monde jusqu'aujourd'hui, est regardé comme un tout, comme un même ensemble. (F)

AORNE, f. m. (Géog. anc.) ville de la Bactriane, qu'Alexandre prit. Rocher des Indes que ce conquérant emporta d'assaut. Fleuve d'Arcadie qui se jetoit dans le lac Phinée. Lac d'Épire dont les vapeurs étoient si contagieuses qu'elles tuoient les oiseaux en passant. Lac en Italie, aux environs duquel on ne voyoit jamais d'oiseaux. Le lac d'Épire & celui d'Italie s'appellerent Averno.

AORNUS, (Géog.) lieu de la Thes-

protide, où les anciens Grecs étoient dans l'usage d'aller évoquer les morts, & où l'on croit, avec assez de vraisemblance, qu'Orphée mourut de la douleur de n'y point voir reparoître une femme qu'il regrettoit, & qu'il croyoit devoir y ressusciter par le pouvoir des dieux qu'il invoquoit. (C. A.)

AORSI, (Géog.) anciens peuples de l'Asie occidentale, qui vinrent s'établir dans l'Ukraine, & que l'on connoît aujourd'hui sous le nom de Cosaques. Ce nom dans la langue Scythe n'étoit qu'une épithète appliquée à certains peuples qui avoient sans doute la même origine, mais qui, dans leurs émigrations, formerent différentes colonies & se répandirent en plusieurs provinces d'Asie & d'Europe; car Ptolomée qui a mis des Aorsi entre les Agathyrses & les Pagyrites dans la Sarmatie en Europe, en met d'autres au delà du Rha ou Tanais à l'orient de Jaxarte, sur la mer Caspienne; & Pline en met dans la Thrace au nord du mont Hémus, en tirant vers l'Ister; ce sont les mêmes que Tacite appelle Adorsi. (C. A.)

AORTE, f. f. terme d'anatomie. Ce mot est formé du grec ἀορτή, qui signifie vaisseau, sac, coffre, &c. c'est une artère, qui s'élève directement du ventricule gauche du cœur, & de-là se partage dans toutes les parties du corps. Voyez Pl. Anat.

L'aorte s'appelle autrement la grande artère; parce qu'elle est le tronc duquel sortent les autres artères, comme de leur source, & le grand conduit ou canal par où le sang est porté dans tout le corps. Voyez SANG & CIRCULATION.

L'aorte, à sa sortie du cœur, se fléchit d'abord à droite, puis à gauche & en arrière, en formant un arc très-aigu.

On divise ordinairement l'aorte en aorte ascendante, & aorte descendante: l'aorte ascendante prend ce nom depuis sa sortie du cœur, jusqu'à la fin de sa grande courbure: le reste de ce tronc, qui depuis l'arcade s'étend jusqu'à l'os sacrum, s'appelle aorte descendante.

L'aorte descendante se divise encore en portion supérieure: savoir, celle qui est située au dessus du diaphragme; & en portion inférieure, & c'est cette portion

qui s'élève depuis le diaphragme jusqu'à l'os sacrum.

Les branches que l'aorte en général produit immédiatement, sont deux artères coronaires du cœur, deux artères sous-clavières, deux artères carotides, les artères bronchiales, les artères œsophagiennes, les artères intercostales, les diaphragmatiques inférieures, une artère cœliaque, une artère mésentérique supérieure, deux artères rénales, ou artères émulgentes, les artères spermatiques, une artère mésentérique inférieure, les artères lombaires, les artères sacrées, & les deux artères iliaques. Voyez chacune à son article particulier, SOUS-CLAVIERE, CAROTIDE, &c.

Les ossifications ou pétrifications des enveloppes de l'aorte à sa sortie du cœur sont si fréquentes, que certains physiciens pensent que la chose est constante. M. Cowper a néanmoins composé un discours fait exprès pour montrer qu'une telle ossification est une maladie qui n'arrive jamais sans incommoder la partie dans sa fonction naturelle. Il nous en donne plusieurs exemples; dans l'un elle a produit un pouls intermittent; dans un autre un froid aux extrémités, avec la gangrene, &c. *Philos. Transact. n°. 299.*

On trouve dans Paschioni, *édit. de Rom. 1742*, une observation de M. Beggi, sur une ossification totale de l'aorte, ornée d'une Planche. (L)

Les détails que nous allons ajouter, sont du baron de Haller. Cette artère, dit-il, sort de la pointe du ventricule gauche, & de son entonnoir artériel. Elle est constamment plus grande que l'artère pulmonaire dans le fœtus & plus petite dans l'adulte. Elle fait dans l'homme une arcade au sortir du cœur; car dans les animaux cette arcade n'a pas lieu, leur cœur étant dans la même direction que les carotides, au lieu que dans l'homme, l'artère sortant de la partie droite du cœur inclinée, doit faire un tour pour se rendre à la gauche.

La partie de l'aorte qui étoit comprise entre les chairs du cœur dans le fœtus, mais qui est à découvert dans l'adulte, est plus ample qu'elle n'est entre les chairs du cœur. Cette différence est beaucoup plus grande dans la plus grande partie des

animaux. Dans le poulet, il y a une véritable bulbe à cette même place, qui a sa pulsation particulière, & qui est séparée du cœur par un détroit. Dans les poissons & dans les animaux à sang froid, cette bulbe se trouve constamment dans l'animal adulte, & sa cavité est relevée par des colonnes qui saillent de la surface interne de l'aorte. Dans l'homme, cette dilature de l'aorte est lisse; c'est elle & la partie la plus voisine de l'arcade, qui est le plus sujette aux anévrysmes & aux ossifications.

La courbure de l'arcade de l'aorte n'est pas une section conique; cette artère se tourne légèrement à droite, elle revient bientôt vers la gauche; elle s'élève & redescend en se plongeant en même temps vers les vertèbres; sa partie descendante est plus droite & plus perpendiculaire.

L'homme diffère essentiellement des animaux par cette arcade; il n'a point d'aorte ascendante: les quadrupèdes en ont une, & leur aorte se partage pour former un tronc qui fournit la sous-clavière droite & les deux carotides; l'autre branche de l'aorte passe à l'abdomen, elle donne dans nos observations presque toujours la sous-clavière gauche.

Galien, qui ne disséquoit que des animaux, est l'auteur de ces noms d'aorte ascendante & descendante. Ils se sont conservés dans les livres, même après que la vérité a été reconnue: il faudroit cependant bannir ce nom d'aorte ascendante qui a influé même sur la pratique.

L'homme donne de son arcade trois branches: l'origine commune de la carotide & de la sous-clavière droite; la carotide gauche & la sous-clavière gauche; souvent même la vertébrale gauche naît par un tronc particulier de cette arcade. Il y a des variétés plus rares, dans lesquelles la sous-clavière droite ne sort de l'aorte que vers la seconde, & même vers la quatrième vertèbre; elle remonte derrière la trachée, & reprend sa place.

Les grandes branches de l'aorte en sortent sous des branches obliques, la moitié droite de leur orifice est aplaniée & même excavée, au lieu que leur moitié gauche est élevée comme une espèce d'éperon. (H. D. G.)

§ AOSTE ou HOSTE, (*Géog.*) *Augusta*, autrefois petite ville, maintenant village du Viennois, aux confins de la Savoie, sur la Bievre, à une lieue de son embouchure dans le Rhône, & autant du bourg de S. Genis. On y voit beaucoup de fragmens de monumens antiques: Outre ceux que Chorier a rapportés, on y trouva, en 1669, en travaillant dans l'église, une colonne de pierre dure d'un pié & demi de diametre, plantée perpendiculairement sous l'arc du chœur: elle étoit rompue vers la partie supérieure, & ce qui en restoit avoit cinq piés & demi de hauteur. On trouva aussi quatre urnes oblongues, deux contre deux, maçonnées & bouchées, dans lesquelles il y avoit des cendres, & dans la première une liqueur qui sembloit être de la lessive. Le curé peu curieux fit sortir ces urnes, verser cette liqueur, & porter les urnes dans son jardin. M. Lancelot dans le *tome IV Hist. de l'académie des inscr. pag. 370, in-12*, rapporte deux épitaphes du sixième siècle. (C)

AOVARA, (*Histoire nat. Botanique.*) fruit de la grosseur d'un œuf de poule, qui croît avec plusieurs autres dans une grande gousse sur une espèce de palmier fort haut & très-épineux aux Indes orientales & en Afrique: lorsque la gousse est mûre, elle creve, & laisse voir la touffe des fruits charnus jaunes & dorés. Les Indiens en mangent, son noyau est dur, osseux, de la grosseur de celui de la pêche, & percé de plusieurs trous aux côtés; il a deux lignes d'épaisseur, & renferme une amande qui est d'abord agréable au goût; mais qui pique quand on continue de la mâcher, & qui prend la saveur du fassénage. On en tire une espèce d'huile de palme. L'amande de l'*aovara* resserre, & peut arrêter le cours de ventre. (*Lemery.*)

AOUT, s. m. (*Hist. & Astron.*) sixième mois de l'année de Romulus, & le huitième de celle de Numa & de notre année moderne, il étoit appelé *sextilis*, à cause du rang qu'il occupoit dans l'année de Nu-

ma. Auguste lui donna son nom, *Augustus*, qu'il conserve encore; & d'où les François ont fait Août par corruption. Ce mois & celui de Juillet, dont vient le nom de Jules-César, sont les deux seuls qui aient conservé les noms que les empereurs leur ont donnés. Le mois d'Avril s'étoit appelé pendant quelque temps *Neroneus*, le mois de Mai, *Claudius*, &c.

Lé soleil, pendant ce mois, parcourt ou paroît parcourir la plus grande partie du signe du zodiaque, appelé le Lion; & vers la fin de ce mois, il entre au signe de la Vierge: mais, à proprement parler, c'est la terre qui parcourt réellement le signe du Verseau opposé à celui du Lion. Les mois d'Août & de Juillet sont ordinairement les plus chauds de l'année, quoique le soleil commence à s'éloigner dès le 21 Juin. On en trouvera la raison à l'article chaleur. (O)

Les Anglois appellent le 1^{er}. jour d'Août, qui est la fête de S. Pierre-ès-liens, *Lammas-day*, comme qui diroit fête à l'agneau, apparemment à cause d'une coutume qui s'observoit autrefois dans la province d'York: tous ceux qui tenoient quelques terres de l'église cathédrale, étoient obligés ce jour-là d'amener dans l'église à la grand'messe, un agneau vivant pour offrande. (G)

AOUSTE ou AOSTE, (*Géog.*) ville ancienne d'Italie en Piémont, capitale du *Val d'Aouste* au pié des Alpes. *Long. 25, 3; lat. 45, 38.*

AOUSTE ou AOSTE (val d'), *Géogr. mod.* partie du Piémont avec titre de duché. Aouste en est la capitale.

AOUTER, v. n. *terme de Jardinage*, employé en parlant des plantes qui ont passé le mois d'Août. On dit un fruit aoûté, quand il a pris la couleur qui convient à la maturité: c'est comme qui diroit *mûr*. Il s'emploie aussi pour des branches d'arbres venues de l'année, qui se sont fortifiées, & qui ne poussent plus. On dit une citrouille, un concombre, un potiron, un melon aoûtés. (K)







ORIENTAÇÕES PARA O USO

Esta é uma cópia digital de um documento (ou parte dele) que pertence a um dos acervos que fazem parte da Biblioteca Digital de Obras Raras e Especiais da USP. Trata-se de uma referência a um documento original. Neste sentido, procuramos manter a integridade e a autenticidade da fonte, não realizando alterações no ambiente digital – com exceção de ajustes de cor, contraste e definição.

1. Você apenas deve utilizar esta obra para fins não comerciais. Os livros, textos e imagens que publicamos na Biblioteca Digital de Obras Raras e Especiais da USP são de domínio público, no entanto, é proibido o uso comercial das nossas imagens.

2. Atribuição. Quando utilizar este documento em outro contexto, você deve dar crédito ao autor (ou autores), à Biblioteca Digital de Obras Raras e Especiais da USP e ao acervo original, da forma como aparece na ficha catalográfica (metadados) do repositório digital. Pedimos que você não republique este conteúdo na rede mundial de computadores (internet) sem a nossa expressa autorização.

3. Direitos do autor. No Brasil, os direitos do autor são regulados pela Lei n.º 9.610, de 19 de Fevereiro de 1998. Os direitos do autor estão também respaldados na Convenção de Berna, de 1971. Sabemos das dificuldades existentes para a verificação se uma obra realmente encontra-se em domínio público. Neste sentido, se você acreditar que algum documento publicado na Biblioteca Digital de Obras Raras e Especiais da USP esteja violando direitos autorais de tradução, versão, exibição, reprodução ou quaisquer outros, solicitamos que nos informe imediatamente (dtsibi@usp.br).